

*Les Merveilles
de la Bibliothèque*

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS.

PREMIÈRE SÉRIE,

CONTENANT

LES ŒUVRES ORATOIRES DES PRÉDICATEURS QUI ONT LE PLUS ILLUSTRÉ LA CHAIRE FRANÇAISE, DEPUIS SAINT FRANÇOIS DE SALES JUSQU'A 1789,

SAVOIR :

1° Celles des orateurs sacrés du premier ordre,

BOURDALOUE, BOSSUET*, FÉNELON*, MASSILLON*;

2° Celles des orateurs sacrés du deuxième ordre,

DE LINGENDES, LEJEUNE, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ORLÉANS, MABOUL, MASCARON, RICHARD L'AVOCAT, ANSELME*, BOILEAU*, FLÉCHIER*, LAROCHE, HUBERT, DE LA RUE, LES DEUX TERRASSON, DE NESMOND*, MATHIAS PONCET DE LA RIVIÈRE, JOLY, HONORÉ GAILLARD, DE LA BOISSIÈRE, DE LA PARISIÈRE, DU JARRY, SOANEN, BRETONNEAU, J.-B. MOLINIER, DUFAY, PALLU, MONGIN*, SÉGAUD, BALLEZ, SENSARIC, CICERI*, PÉRUSSEAU, SURIAN*, LAFITAU, SÉGUY*, DE LA TOUR DU PIN, TRUBLET, PERRIN, CLÉMENT, D'ALÈGRE, POULLE, GRIFFET, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM VINCENT, DE LA BERTHONIE, LE CHAPELAIN, ÉLIZÉE, GÉRY, MAROLLES, CAMBACÉRÈS, DE BOISMONT*, COUTURIER, D'ARGENTRÉ, BEURRIER, MAURY*;

3° Celles des orateurs sacrés du troisième ordre,

CAMUS, GODEAU, COTON, CAUSSIN, E. MOLINIER, BIROAT, CASTILLON, SENAULT, DE BOURZEIS*, TEXIER, DE FROMENTIÈRE, DE LA VOLPILLIÈRE, GUILLAUME DE SAINT-MARTIN, MAMBourg, SIMON DE LA VIERGE, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, LE BOUX, BRETTEVILLE, MASSON, DE LA CHAMBRE*, NICOLAS DE DIJON, LA PESSE, CHAUCHEMER, DAMASCÈNE, DOM JÉROME, BÉGAULT, JÉROME DE PARIS, LORIOT, AUGUSTIN DE NARBONNE, SÉRAPHIN DE PARIS, POISSON, QUIQUERAN DE BEAUJEU, DE LA CHÉTARDIE, HERMANT, HOUDRY, BERTAL, CHAMPIGNY, CHARAUD, BOURRÉE, RENAUD, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, PACAUD, LE PRÉVOT, DUTREUL, DANIEL DE PARIS, JARD, COLLET, PRADAL, GIRARDOT, GEOFFROY, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, DE LA TOUR, ASSELIN, BARUTEL, TORNÉ, DE TRACY, BAUDRAND, FELLER, FOSSARD, FAUCHET, ROQUELAURE*, INGOUT, DE L'ÉCLUSE DES LOGES, TALBERT, LE P. RICHARD, ASSELINE;

(Les orateurs marqués d'un * étaient membres de l'Académie.)

SUIVIE D'UNE SECONDE SÉRIE D'ENVIRON 33 VOLUMES

RENFERMANT : 1° LES ŒUVRES ORATOIRES DES PLUS GRANDS PRÉDICATEURS DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS; 2° LES PRINCIPAUX MANDEMENTS ET DISCOURS DE 50 ÉVÊQUES ET DE 20 PRÊTRES DISTINGUÉS CONTEMPORAINS; 3° UN GRAND NOMBRE DE COURS DE PRONES TIRÉS DES PLUS FORTS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES; 4° LES MEILLEURS OUVRAGES SUR LES RÈGLES DE LA BONNE PRÉDICATION; 5° UNE VINGTAINE DE TABLES GÉNÉRALES OU SPÉCIALES RENDANT EXTRÊMEMENT FACILE ET PRÉCIEUX LE MANIEMENT DE LA COLLECTION ENTIÈRE.

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE,

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

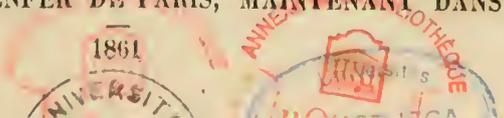
OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

67 ET 33 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL VOLUME EN PARTICULIER.

TOME TROISIÈME,

CONTENANT LE PREMIER TIERS DES ŒUVRES COMPLÈTES DE LEJEUNE.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR, AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, 20, AU PETIT-MONTRUGE, AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.



SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME III DES ORATEURS SACRÉS.

LEJEUNE.

<i>Vie de Lejeune.</i>	col. 9
PREMIÈRE PARTIE.	
LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE, OU SERMONS POUR LES AVENT, CARÈME ET FÊTES DE L'ANNÉE, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions.	9
Avis aux jeunes Prédicateurs.	9
Avis aux jeunes Curés.	18
De la Pénitence en tant que vertu.	65
De la Pénitence en tant que sacrement.	188
Des motifs de la repentance pour servir à la première partie du sacrement de Pénitence, qui est la Contrition.	287
Sur les Commandements de Dieu.	451
Sur la Satisfaction.	788
Pour perfectionner les âmes chrétiennes.	862
Abrégé des controverses décidées par l'Écriture, pour les Missions où il y a des hérétiques.	919
DEUXIÈME PARTIE.	
PANÉGYRIQUES DU TRÈS-SAINT SACREMENT, pour les missions qui se font pendant son octave, prêchés en l'Église cathédrale de Toulouse, aux octaves des années 1640 et 1646.	945
Avis aux jeunes Curés et Missionnaires.	945
TROISIÈME PARTIE.	
PANÉGYRIQUES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE ET DE QUELQUES SAINTS DE CHAQUE ORDRE, pour les Missions qui se font pendant leurs fêtes.	1213

BX

1756

A2M5

1844

VIE DE LEJEUNE.

LEJEUNE (JEAN), dit le Père Aveugle, l'un de ces hommes apostoliques et extraordinaires que la Providence suscite pour le salut des fidèles, naquit à Poligny, en Franche-Comté, en 1592, d'un père conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire, où il fut protégé d'une manière toute particulière par le cardinal de Bérulle. Le père Lejeune se consacra aux missions, et s'acquitta pendant soixante ans des devoirs qu'il s'était imposés avec un zèle et une ardeur infatigables. Ses travaux apostoliques furent couronnés plus d'une fois par des succès éclatants et des conversions sans nombre. Il perdit la vue en prêchant le carême, à Rouen, à l'âge de 35 ans. Cette privation si affligeante n'abatit point son courage et la vivacité de son zèle; il la supporta avec une résignation admirable. Il donna encore des preuves de son inébranlable fermeté, par le calme avec lequel il endura deux fois l'opération de la taille. François de la Fayette, évêque de Limoges, l'engagea, en 1651, à se fixer dans son diocèse. Le père Lejeune crut devoir se rendre à ses pressantes sollicitations. Attentif à tout ce qui pouvait contribuer à l'instruction de ses semblables, il établit dans plusieurs villes de ce diocèse des dames de la

charité. On lui avait permis de dire la messe, quoiqu'il fût aveugle; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges, le 19 août 1672. On a de lui des *Sermons*, en 10 gros vol. in-8°, Toulouse, 1688; il en existe une autre édition, de 1663. Ces sermons furent traduits en latin et imprimés à Mayence sous ce titre : *Johannis Junii Delicia pastorum, sive Conciones*, in-4°. Le père Lami, de la même congrégation, en faisant l'éloge de son confrère, dit : « Le père Lejeune était un autre François de Sales; il prêchait autant par ses vertus que par ses paroles; cependant il ne faut point chercher dans ses sermons, ni les richesses du langage, ni la pureté dans le choix des expressions, ni le sublime des pensées, ni la noblesse des comparaisons; mais on y trouve un riche fonds de sentiments et d'instructions. » Les *Sermons des missions*, en plusieurs volumes in-12, ont été travaillés sur ceux du père Lejeune; aussi les appelle-t-on communément les sermons corrigés du père Lejeune. On doit encore à cet oratorien une *traduction du traité de la Vérité de la religion*, 1 vol. in-12, imprimé en Hollande.

LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE,

OU SERMONS POUR LES AVENTS, CARÊMES ET FÊTES DE L'ANNÉE.

DANS LESQUELS SONT EXPLIQUÉES LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES
QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS,

TIRÉES DE L'ÉCRITURE SAINTE, DES CONCILES ET DES SAINTS PÈRES.

Spiritus Domini super me, ad Evangelizandum pauperibus
misit me. (S. Luc., IV.)

Première partie.

AVIS AUX JEUNES PREDICATEURS.

Les vieux pilotes donnent quelquefois de bons avis aux jeunes, non pas qu'ils aient

ORATEURS SACRÉS. III.

toujours plus d'esprit ou de prudence que les jeunes, mais parce qu'ils ont plus d'expérience.

Le premier avis que je vous donne pour

(Une.)

Bien prêcher c'est de bien prier Dieu; le second c'est de bien prier Dieu; le troisième, le quatrième et le dixième, c'est de bien prier Dieu; il est dit du Fils de Dieu : *Erat pernoctans in oratione, ibat secundum consuetudinem in montem Oliveti*. L'instituteur du sacré ordre des prédicateurs, saint Dominique, était si assidu à l'oraison, qu'à Toulouse et aux autres monastères où il a demeuré on ne marque point où était sa chambre, parce que le chœur de l'Église était sa chambre, son étude et sa bibliothèque, où il passait la nuit et une grande partie du jour. Saint Thomas, saint Bonaventure, saint Vincent Ferrer, et d'autres saints prédicateurs ont plus appris aux pieds des autels et du crucifix qu'en aucune école ou bibliothèque.

Si vous vous ingérez à être prêtre ou prédicateur sans vocation, vous serez en grand danger de vous perdre. Saint Jean-Baptiste, sanctifié dès le ventre de sa mère, ayant demeuré dans le désert jusqu'à l'âge de trente ans, n'en sortit pour prêcher que par commission particulière de Dieu : *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto, et venit predicans (S. Luc., III, 2)*. Et Jésus même ne s'y appliqua que par la mission qu'il reçut de son Père : *Evangelizare pauperibus misit me (S. Luc., IV)*.

Si vous vivez en communauté, le commandement absolu de votre supérieur semble une suffisante vocation, je dis commandement, et non pas consentement; car s'il ne vous applique à cet exercice que par condescendance à votre inclination, il semble que ce n'est pas une vocation légitime. Si vous n'êtes pas en communauté, pour connaître si vous êtes appelé, ne vous en fiez pas à un petit sentiment de zèle du salut des âmes que vous pensez avoir : mais après avoir lu attentivement les livres du Sacerdoce de saint Chrysostome, le Pastoral de saint Grégoire, le livre de la Vocation de monseigneur Godeau, évêque de Vence, faites les exercices spirituels deux ou trois fois sous un Père spirituel, pieux, prudent et désintéressé, découvrez-lui tous les plis et replis de votre âme avec les actions de votre vie passée; et s'il vous commande de vous faire prêtre ou prédicateur, vous pouvez croire que vous y êtes appelé : mais si vous avez vécu jusqu'à présent dans des excès ou des débauches, vous devez auparavant faire quelques années de pénitence et de retraite.

Ayez pour unique fin en vos sermons la gloire de Dieu et le salut des âmes : tout ce qui ne tendra pas à ce but vous obligera du moins au feu du purgatoire, et même vous fera mépriser par les gens du monde.

Lisez et relisez assidûment l'Écriture sainte. Vous n'entrerez en chaire que pour prêcher la parole de Dieu, comme ferait Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont vous tenez la place : il en faut donc bannir toute sorte de fables et autres sciences profanes. Un seul passage de la sainte Bible a plus de force sur l'esprit des chrétiens que cent raisonnements humains : ne craignez donc pas de la prêcher toute pure. Si vous y voulez ajouter quelque

chose, les livres qu'il me semble que vous devez lire principalement sont saint Augustin, saint Chrysostome, la Somme de saint Thomas, la Vie des Saints, et quelques Commentaires sur l'Écriture, si vous en avez le moyen : mais après l'Écriture, le livre que vous devez lire et relire souvent, ce sont les œuvres spirituelles de Grenade, il les faudrait savoir quasi toutes par cœur, et les prêcher partout, même de mot à mot, et on verrait naître des fruits admirables.

En chaque sermon que vous composez, regardez toujours quel profit en pourra tirer un artisan, une servante, etc.; mais surtout faites en sorte qu'il n'y ait personne qui n'en puisse retirer quelque profit; car peut-être telle personne s'y pourra rencontrer qui n'a assisté et qui n'assistera en toute l'année à aucun autre sermon qu'au vôtre, et qui pourra s'y convertir si vous lui parlez.

C'est une grande erreur de vouloir contenter par des discours relevés trente ou quarante personnes doctes, et laisser à jeun un grand peuple qui vous écoute. Croyez assurément que les grands et les doctes sont ravis d'entendre un prédicateur qui, plein de zèle, instruit et touche le peuple, quoique par un discours familier et populaire.

Entrant en chaire, considérez que vous allez prêcher à plusieurs personnes qui ont beaucoup plus d'esprit, de science, de piété et de vertu que vous : traitez-les donc avec grand respect extérieur et humilité intérieure; il me semble qu'il ne leur faut pas dire : Tu fais ceci, tu fais cela : mais vous faites ceci, vous faites cela; ou même, nous faisons ceci et cela.

Ne faites rien du tout qu'avec dépendance de l'évêque, vous n'êtes que son instrument, et l'instrument ne fait rien que par la conduite de la cause principale. C'est aux évêques que le Sauveur a dit : Qui vous méprise, me méprise. C'est à eux que saint Paul a dit (*Act., XX, 28*) : *Spiritus sanctus posuit vos episcopos regere Ecclesiam Dei*. C'est d'eux que saint Ignace martyr a dit (*Epist. ad Trall., sub initium*) : *Episcopo subjecti, sicut Domino. (Et paulo infra) : Necessè est quidquid facitis ut sine episcopo nihil tentetis. (Et Epist. ad Magnesianos, sub initium) : Docet vos obedire episcopo, et in nullo illi refragari : terribile namque est tui contradicere, nec enim hunc fallit qui videtur, sed invisibilem fallere nititur, nec ad hominem, sed ad Deum redit contumelia*. Vous aurez aussi plus de bénédiction si vous ne faites rien que par l'ordre et la conduite des curés des lieux où vous prêchez; ne passez jamais devant eux, ne parlez jamais contre eux, ni en chaire, ni ailleurs; vous pouvez bien les avertir de leurs défauts, mais doucement, charitablement, en secret et avec respect : car ils sont les pères de la paroisse, et nous ne sommes que les serviteurs envoyés pour les servir en la sanctification des âmes : ils ont une puissance ordinaire, la nôtre n'est que déléguée : ils sont les pasteurs, et nous ne sommes que comme les chiens pour aboyer contre les loups, et repousser dans le troupeau les bre-

bis qui s'en séparent : ils sont enfin comme les mères, et nous comme de simples nourrices.

Si quelqu'un vous dispute la chaire, quoi qu'à tort, vous aurez plus d'honneur et de mérite de la céder pour l'amour de Dieu, que d'être une occasion de querelle. Si vous ne rendez pas honneur aux prédications du Fils de Dieu en cédant la chaire à un autre, vous honorez son silence; il n'a prêché que trois ans, et il a été trente ans dans le silence : *Natura invite vult mori, nec premi, nec superari, nec subesse, nec sponte subjugari : gratia vero studet mortificationi propriae, querit subjici, appetit vinci, nec alicui cupit dominari, etc. (lib. III de Imitatione Christi, cap. 54)*. Lisez souvent ce chapitre, et faites le lire aux âmes dévotes.

Abstenez-vous de toutes les paroles qui peuvent faire rire, cela sent son charlatan. Le Fils de Dieu n'en a jamais dit : toutes ses paroles tendaient à engendrer la componction et l'amour de Dieu. Mais abstenez-vous encore plus de tout ce qui peut engendrer en l'esprit de qui que ce soit la moindre imagination deshonnête : *Eloquia Domini, eloquia casta*.

Quand il y aura quelque porte ou fenêtre, ou enfant ou quelque autre chose qui fera du bruit et qui vous incommodera en quelque façon que ce soit, gardez-vous bien de vous mettre en colère, mais priez doucement qu'on y mette ordre : vous ne croiriez pas comme la moindre passion qu'un prédicateur témoigne scandalise le peuple, et empêche le fruit de la parole de Dieu. Ne reprenez pas aussi en particulier, pendant que vous prêchez, celui qui vient tard, ou qui sort devant la fin, car il en a possible quelque besoin pressant, que vous ne savez pas.

Si, en la paroisse où vous serez, il y a quelque division, ne prenez pas parti, cela serait cause que ceux du parti contraire ne profiteraient pas de vos sermons. Vous êtes l'ange de paix, vous devez être médiateur, comme Notre Sauveur : *Qui fecit utraque unum*.

Si quelque particulier parle mal de vous, ou de vos sermons, gardez-vous bien d'en rien dire en chaire : car 1° cela l'aigrirait, et il en dirait peut-être encore davantage ; au lieu qu'avec le temps il pourra être touché de vos sermons, et se repentir. 2° Fort peu de personnes savent le mal qu'il dit de vous : mais si vous en parlez en chaire, vous le faites savoir à toute la ville ; et encore que vous vous justifiez, vous mettez votre honneur en compromis, car le monde, qui croit aisément le mal, soupçonnera que ce qu'on a dit de vous peut être vrai.

Si un autre prédicateur parle mal de vous en chaire, vous aurez plus d'honneur et de bénédiction d'honorer et d'imiter la patience et le silence du Fils de Dieu : *Bene patientes crunt ut annuntiet*. S'il vous calomnie en chaire d'avoir prêché des hérésies, vous pouvez vous en plaindre à l'évêque ou à son grand-vicaire : et s'il n'y est pas, vous pou-

vez vous justifier, éclaircissant et autorisant modestement les vérités que vous avez prêchées, mais sans aigreur, sans récriminer et même sans témoigner qu'on ait trouvé à redire à vos sermons, de peur que ceux qui n'en savent rien ne l'apprennent de vous.

Vous pouvez bien exciter le monde à être assidu à la parole de Dieu, mais ne vous plaignez jamais en chaire du petit nombre de vos auditeurs : 1° en le faisant, vous êtes cause que ceux qui n'y pensaient pas commencent à y faire réflexion, et à vous mésestimer comme un homme qui n'est pas bien suivi ; 2° on vous soupçonne d'en parler pour votre intérêt ; 3° vous devez honorer le Fils de Dieu faisant un de ses plus grands sermons à une seule femmelette de Samarie. 4° Il y a toujours moins d'amour-propre et quelquefois plus de profit à prêcher un petit auditoire ; 5° enfin si vous criez contre les présents, ils ne sont pas coupables ; si contre les absents, ils ne vous entendent pas.

L'éloquence, la propriété et emphase des paroles servent à persuader ; mais je ne puis vous conseiller de prêcher par périodes carrées et d'user de pensées ou de pointes trop étudiées. 1° Le Fils de Dieu ne préchait point comme cela, et saint Paul dit : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis*. 2° Cela sent un peu sa vanité, et toute imperfection du prédicateur mèsédit ses auditeurs. 3° Vous perdez du temps à rechercher ces fleurettes et à étudier ces périodes, et il le faudrait employer à prier Dieu, pour attirer sur vos paroles sa bénédiction. 4° Ces fleurs nuisent souvent aux fruits : car l'esprit de l'auditeur, s'amusant à admirer la gentillesse des paroles, ne s'applique qu'à demi à la vérité des sentences.

J'ai souvent remarqué que plusieurs des auditeurs trouvaient mauvais qu'on fit un long discours à la louange d'un grand qui était présent. Si vous le faites, 1° vous êtes soupçonné de flatterie ; 2° vous dites peut-être plusieurs mensonges en la chaire de vérité ; 3° plusieurs n'estiment pas ce grand, et ils vous méprisent de ce que vous le louez tant ; 4° la chaire est faite pour louer Dieu et prêcher sa parole, non pour préconiser les hommes : *In Ecclesiis benedicite Deo* ; 5° enfin saint Thomas dit que c'est un péché véniel de louer un homme en sa présence, parce que vous le tentez de vanité.

Il est bon de vous appliquer incontinent après la prédication à vous humilier devant Dieu des fautes que vous y avez commises et à lire quelque livre, ou à quelque autre bon emploi, pour éviter la vaine joie qui peut remplir votre esprit, quand vous vous imaginez d'avoir bien fait, ou la tristesse déréglée, quand vous pensez avoir mal réussi.

Vous devez avoir grand soin de vous recommander aux saints patrons et aux anges gardiens des personnes et des paroisses où vous allez.

Quand vous demeurez quelque temps en un lieu, vous devez y procurer tout le bien qui vous est possible, comme l'établissement

des confréries de la Charité, du Rosaire, du Mont-Carmel; qu'on porte le saint sacrement aux malades avec pompe et grande suite, qu'on sonne le pardon de l'*Ave Maria* au matin, à midi et au soir; que les sages-femmes sachent très-bien comme elles doivent baptiser les enfants en nécessité; qu'il y ait de bons maîtres et maîtresses d'école, qui enseignent la piété et le catéchisme aux enfants; qu'on bannisse les débauches publiques et les tanières de luxure; qu'on accorde les différends et procès qui sont entre les familles.

Qui gagne à Dieu l'âme d'un prêtre en gagne cent autres, il sera donc très-utile que vous fassiez chaque semaine quelques conférences aux prêtres de la paroisse et des lieux voisins qui y voudront assister, non pas comme les voulant enseigner, mais comme désirant vous instruire et échauffer avec eux en l'amour de Dieu. Il y faudra faire quelque discours spirituel sur les vertus nécessaires aux prêtres, et après on pourra proposer et résoudre quelque cas de conscience et de pratique.

Vous ferez beaucoup plus de profit, si vous n'allez ni boire ni manger aux lieux où vous serez invité. 1° Le Fils de Dieu dit (*S. Luc.*, X, 7) : *In eadem domo manete edentes et bibentes quæ apud illos sunt. Nolite transire de domo in domum.* 2° Plusieurs esprits faibles diminuent l'estime qu'ils avaient d'un prédicateur, quand ils le voient boire et manger comme les autres, au lieu qu'ils ont grande créance et portent beaucoup de respect à un prêtre qu'ils ne voient jamais qu'à l'autel et en chaire. 3° Il est bien difficile quand on est à table de ne se pas laisser aller à des paroles facétieuses de vanité ou à d'autres qui peuvent donner mauvais exemple.

Quand vous parlez contre les hérétiques en chaire, ou avec eux en particulier, que ce soit toujours avec respect, compassion, tendresse et témoignage d'affection, leur accordant tout ce que vous pourrez, sans intéresser la vérité; abstenez-vous des injures, des invectives, et des paroles qui ressentent le mépris.

Avant que de vous produire à un si saint exercice, il faut faire un fonds de piété et de doctrine. Quelle apparence de communiquer ce qu'on n'a pas! *Oportet concham esse, non canalem*, dit saint Bernard. Saint Grégoire de Nazianze, saint Basile et saint Augustin, avant que de s'appliquer à la prédication, se retirèrent plusieurs années dans le désert, s'adonnant à la pénitence et à la lecture de l'Écriture sainte. Et maintenant un jeune homme de vingt-six ans, qui à peine est sorti des ordures d'une vie déréglée et qui n'a jamais lu la moitié de la Bible, pensera prêcher avec fruit et bénédiction!

Si la fonction que vous faites vous est une occasion de tomber de temps en temps en quelque péché mortel, quand ce ne serait qu'une fois l'année, quittez-la et vous faites chartreux ou bénédictin réformé, s'il est possible, quelque grand fruit que vous fassiez. Dieu demande de vous votre salut et la fuite du péché plus que le gain de toutes les âmes: *Quid prodest homini*, etc.; il ne dit pas: Si

divitias, mais si *universum mundum*. Les âmes sont comprises dans tout le monde en l'acquisition du salut: vous n'avez point de plus proche parent que vous-même, dit saint Bernard (*ad Eug.*).

Quelque grand prédicateur que vous soyez, ne dédaignez pas dans l'occasion de prêcher dans les villages et aux petits lieux, et même d'y faire de belles mais populaires prédications. Saint Chrysostome dit fort bien que dans les maisons des artisans, il n'y a qu'une lampe ou petite chaudière allumée pour tous les domestiques; que dans les petits bourgs, il n'y a qu'une fontaine pour tous les habitants; mais que dans les grandes maisons, il y a de gros flambeaux, même aux recoins et aux escaliers; et qu'aux grandes villes il y a de grosses fontaines, même aux rues qui ne sont pas fréquentées. C'est la gloire et l'honneur de l'Église, qui est la maison de Dieu et la sainte cité, d'avoir de grands prédicateurs comme de grands flambeaux et de grosses fontaines, et même dans les petites paroisses où il y a peu d'auditeurs.

Ne dédaignez pas de faire le catéchisme aux enfants et au menu peuple, quelque grand prédicateur que vous soyez, au moins deux ou trois fois la semaine, si vos forces le permettent: il y a souvent plus de profit et moins de danger qu'aux sermons.

L'expérience montre que quand on fait chanter les commandements de Dieu ou autres cantiques spirituels aux catéchismes, ce chant y attire le peuple; mais je ne sais s'il est bon que le père catéchiste chante lui-même, je crains que cela ne diminue la gravité ecclésiastique.

Il y a certaines pratiques qu'il est bon de recommander souvent au peuple, comme de prier Dieu à genoux le matin, assembler tous les soirs les domestiques pour faire les prières et l'examen ensemble, être dévot au saint-sacrement et l'accompagner, quand on le porte aux malades, être dévot à la Vierge et ne passer jour sans lui faire quelque prière, lui offrir souvent ses enfants, avoir un crucifix ou autre image en la maison; mais surtout on ne saurait trop recommander l'assiduité à la prière et d'élever souvent pendant le jour son cœur à Dieu, et à cet effet il faut vivement représenter aux âmes leur faiblesse, leur fragilité et l'extrême besoin qu'elles ont de la miséricorde de Dieu.

Ayant inculqué la nécessité du baptême en tous les sermons de la mission, aux dimanches et fêtes de l'Avent et du carême, les femmes sont venues en foule hors la confession, s'accusant elles-mêmes et me demandant pénitence de ce que ne sachant pas l'importance de ce point, elles se sont blessées par leur faute, ou qu'elles ont laissé mourir leurs enfants sans baptême, pour attendre un parrain ou une marraine, et cela me fait croire qu'on ne saurait trop représenter le malheur des enfants qui meurent sans baptême et la matière et forme de ce sacrement.

J'ai reconnu que plusieurs du peuple ont profité du conseil que je leur ai donné au sermon des missions d'avoir une croix de bois, du

la porter à l'Eglise pour la faire bénir, de la mettre en quelque lieu de leur chambre, d'assembler devant elle tous leurs gens à quelque heure du soir, pour y faire leurs prières tons ensemble, et pendant le jour, de temps en temps, quand ils la verront, adorer en leur cœur le Fils de Dieu mourant en croix pour eux, et que les démons et sorciers n'avaient pas tant de pouvoir de faire mal aux maisons où cela se pratiquait.

J'ai aussi reconnu, et par expérience, que le nombre des péchés diminuait beaucoup aux lieux où l'on établissait une confrérie du Rosaire. Obtenez donc des révérends pères jacobins le pouvoir d'y recevoir ceux qui en voudront être et d'en bénir les chapelets; prêchez souvent les indulgences qui y sont attachées, la participation aux prières de tous ceux qui en sont par tout le monde, le secours de la Vierge qu'on en reçoit à la mort; qu'on ne donne point d'argent pour en être, qu'on ne s'oblige à aucune charge, qu'on n'offense pas Dieu si on n'en fait pas son devoir, qu'il n'y a qu'à dire trois fois la semaine son chapelet, et qu'on les peut dire tous trois le dimanche; et au sortir de chaire, il est bon d'y écrire ceux qui y voudront être reçus pendant qu'ils sont échauffés à cette dévotion.

Évitez la conversation des femmes et même des dévotes, ne leur parlez point seul à seule; ces fréquents entretiens, quoique couverts de beaux prétextes, ne sont pour l'ordinaire que de purs amusements, semence d'amour-propre et sujets de pensées frivoles, qui occupent l'esprit ou en vous ou en elles. Écoutez saint Jérôme : *Nec præterita castitati confidas, nec Samsonæ fortior, nec Davidæ sanctor, nec Salomone poteris esse sapientior : memento semper; ejecit mulier de possessione sua paradisi colonum.* Si vous ne vous tenez puissamment et sévèrement sur vos gardes en ce sujet, ce sera par ce moyen que le diable vous fera perdre ou la grâce de Dieu, ou la ferveur de son amour, ou votre réputation, ou tous les trois ensemble. Saint Charles Borromée, pour nous donner exemple, ne voulait pas parler à sa propre sœur seul à seule sans témoin.

Depuis quarante ans, partout où j'ai prêché l'Avent et le carême, j'ai répété quasi tous les dimanches et fêtes, à la fin du sermon, les principaux mystères de la foi, qui sont la sainte Trinité, l'Incarnation, la Passion, la Mort, la Résurrection, l'Ascension du Sauveur, et ce qui est essentiel aux sacrements de baptême, de l'eucharistie et de pénitence, et on l'a toujours pris de bonne part, même dans les villes où il y a des parlements. Si vous avez du zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, je crois que vous en devez faire autant; autrement, le peuple demeure dans une effroyable ignorance de ces mystères, si nécessaires au salut; car les grands négligent de venir au catéchisme, pensant que ce n'est que pour les enfants. Mais en la mission, il est bon de les dire tous les jours le matin et le soir, à la fin de chaque sermon, afin que ceux qui ne

viennent à l'un les apprennent à l'autre; surtout il faut faire bien entendre que le Fils de Dieu n'a pas toujours été homme, et qu'étant Dieu de toute éternité, il s'est fait homme pour l'amour de nous et sera homme à jamais, et qu'il est dans le saint sacrement vivant avec sa chair et son sang, et que ce n'est pas comme le crucifix qui est en l'église, qui n'est qu'une image de bois, de pierre ou autre matière, au lieu que Jésus-Christ est dans le saint sacrement en propre personne. Il faut aussi tous les jours bien inculquer la nécessité, et la forme, et la matière du baptême, et que la confession ne sert de rien sans une vraie repentance, et qu'il la faut demander à Dieu bien instamment avant que de se confesser.

Je vous conseille de ne point citer d'auteurs, que vous ne sachiez bien comme il les faut citer; autrement, vous paraîtrez ignorant comme ceux qui, en citant les lois, disent *capite* au lieu de *codice*, et qui, au lieu de dire : Saint Chrysostome en l'homélie⁴ sur l'Épître aux Ephésiens, disent : Saint Chrysostome écrivant aux Ephésiens. Voici donc comme il faut citer les lois, qui sont quelquefois ici rapportées et ailleurs *l. facere, ff. de testam. militis : l. habeat. C. de sacros. Eccl. parag. testes. instit. de testam. ordinand.*, c'est-à-dire en la loi *Facere; digestis de testam. militis* : en la loi *Habeat, codice de sacrosanctis Ecclesiis*; au paragraphe *Testes : institutis de testamentis ordinandis*.

La méthode qui est gardée en ces sermons est pour aider la mémoire, et non pour user d'artifice; car j'ai remarqué que le mouvement du Saint-Esprit, joint à une éloquence naturelle et naïve, persuade mieux que la rhétorique artificielle.

Il y a en cette œuvre des fautes contre la politesse du langage français; c'est quelquefois par ignorance, d'autres fois je les affecte tout exprès pour me rendre plus intelligible au peuple : *Malo me reprehendant grammatici, quam non intelligant populi (S. Aug.)*.

Je sais des prédicateurs qui, faisant de fort beaux sermons en l'Avent, ont été abandonnés parce qu'ils avaient pris pour leur thème l'explication du *Pater* ou du *Credo*, et ailleurs ils ont été admirés en faisant les mêmes sermons sur un autre thème.

AVIS AUX JEUNES CURÉS.

La plupart des avis que j'ai donnés aux jeunes prédicateurs vous peuvent servir: c'est pour cela que je les ai mis les premiers.

Il vous importe beaucoup de gagner l'estime et l'affection de vos paroissiens dès le commencement, exerçant envers eux beaucoup de charité, de douceur et de soin de leur bien spirituel et temporel : *Hoc fuit consilium senum ad Roboam (III Reg., XII, 7)*; et vous abstenant de plaider avec eux, *servum Dei nen oportet litigare (II Tim., II, 24)*; *nemo militans Deo implicat se secularibus negotiis (Ibid., 4)*. *Jam quidem omnino delictum est in vobis, quod judicia habetis inter vos; quare non magis injuriam accipitis ?*

quare non magis fraudem patimini (1 Cor., VI, 7). Si, pour honorer ces paroles, vous perdez quelque peu de bien temporel, ne les répétant pas en justice, afin d'avoir plus de loisir de travailler au salut des âmes, je crois qu'il n'y a point de scrupule à faire pour vous, principalement si de temps en temps vous faites des protestations pour empêcher la prescription.

Si un pénitent ne voulait pas communier tous les ans à Pâques, vous lui refuseriez l'absolution, parce que le concile de Latran le commande ; et comment donc accorde-t-on l'absolution à tant de curés qui n'obéissent pas à ce commandement du concile de Trente, aussi authentique que celui de Latran, et qui dit (*Sess. 5, c. 2, de Reformat.*) : *Archipresbyteri, plebani, et quicumque parochiales, vel alias curam animarum habentes, ecclesias quocumque modo obtinent, per se, vel alios idoneos, si legitime impediti fuerint, diebus saltem dominicis et festis solemnibus plebes sibi commissas, pro sua et earum capacitate pascant salutaribus verbis, dicendo quæ scire omnibus necessarium est ad salutem, annuntiandoque eis cum brevitate et facilitate sermonis, vitia quæ eos declinare, et virtutes quas sectari oportet, ut pœnam æternam evadere, et cœlestem gloriam consequi valeant.*

Tous les théologiens tiennent sans contester que tous les adultes sont obligés par un commandement de Dieu et de l'Eglise de savoir distinctement les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, Passion, Résurrection et Ascension du Fils de Dieu ; le menu peuple ne les peut savoir si on ne les lui enseigne : vous êtes donc incapable d'absolution et en état de damnation éternelle, si quelqu'un de vos paroissiens l'ignore par votre faute. Emmanuel Sa dit là-dessus : *Væ pastoribus, væ prælatis*, malheur aux pasteurs (*In Aphor., verbo Fides*).

Pour obliger le peuple à les apprendre, il les faudrait dire souvent et bien distinctement au prône, puis refuser de recevoir à être parrain ou marraine ceux qui ne les sauront pas, et à publier leurs bans de mariage.

Si vous avez grand zèle pour le salut des âmes, vous ne devez recevoir ni permettre à vos vicaires de recevoir de l'argent pour l'administration des sacrements de la pénitence, eucharistie et extrême-onction : car si vous en recevez, 1° vous n'aurez point tant de liberté d'exhorter vos gens à la fréquentation des sacrements, craignant qu'ils ne pensent que vous le faites pour vos intérêts ; 2° vos vicaires n'entendront pas si bien les confessions, parce qu'ils se hâteront pour gagner davantage ; 3° plusieurs pauvres ou avaricieux ne se confesseront pas si souvent, parce qu'ils n'auront pas d'argent ou qu'ils n'en voudront pas donner ; 4° ce qui est très-considérable, plusieurs différeront de faire donner les sacrements à leurs malades pour épargner cinq sols qu'il leur faudrait donner, et seront cause qu'ils mourront sans sacrements, ou qu'ils les recevront trop tard n'ayant plus l'esprit assez vigoureux :

et quand cela n'arriverait qu'une fois en cent ans, le salut d'une âme est préférable au gain que vous pourriez faire toute votre vie : et encore que vous ne demandiez point d'argent, si néanmoins vous recevez celui que l'on vous donne, les mêmes inconvénients en arriveront, car un homme vous en ayant donné, un autre qui ne veut être estimé moins riche, ni moins reconnaissant que son voisin, pensera être obligé d'en faire autant.

L'expérience m'a fait voir combien sage et salutaire est le conseil que monseigneur de Limoges a donné à tous les curés de baptiser sous condition tous les enfants qui ont été baptisés par des femmes en la maison, parce qu'encore qu'elles sachent bien la matière et la forme du sacrement, elles sont alors pour l'ordinaire si surprises qu'elles ne savent quasi ce qu'elles font : et plusieurs sont si mal avisées, qu'encore qu'elles y aient fait quelque faute, elles ont honte de la confesser quand le curé les en interroge. Saint Thomas donne ce même avis de rebaptiser ces enfants (*Opuscule 5, parag. 1*).

Nous avons trouvé qu'en Languedoc, en Guyenne, Limousin et Provence, plusieurs femmes en baptisant les enfants disent : *Aïguo te baptizo*, c'est-à-dire : l'eau te baptise ; parce qu'entendant que le prêtre dit : *Ego te baptizo*, elles s'imaginent que *ego* en latin signifie *aïguo* en langue vulgaire : il est donc très-important de leur faire connaître non-seulement aux catéchismes, mais aux sermons, les termes dont il se faut servir selon les pays pour dire et signifier, Je te baptise.

Plusieurs docteurs (1) tiennent probablement qu'on peut absoudre sous condition un catholique moribond qui n'a pas eu le loisir de demander un prêtre, et qui ne peut donner aucun signe de repentance, et que c'est le plus sûr ; il semble que saint Augustin le conseille (*tom. VI, lib. I, de adulterinis conjugis, cap. 26, 27, 28*).

S'il y a deux messes en votre paroisse, il est très-important de prêcher souvent en la première, ou au moins d'y faire lire haut et clair, un quart d'heure durant, quelque livre instructif, comme le Pédagogue chrétien, ou le Mémorial de Grenade, et y dire les mystères de la foi ; autrement les valets et servantes et autres, qui ne se trouvent qu'à cette messe, n'apprendront jamais ce qui est nécessaire à leur salut.

Un bon curé visite souvent ses malades, même après leur avoir donné tous les sacrements, parce qu'ils peuvent chaque jour commettre quelque péché mortel, et avoir besoin d'absolution ; car la parfaite contrition est très-difficile et très-rare, et comme le démon n'oublie pas de tenter les chrétiens à l'heure de la mort, le pasteur aussi doit être très-vigilant pour les défendre et secourir.

Les curés qui négligent de donner l'Ex-

(1) Referuntur a Diana, part. III, tract., 5, resolut. 8, ubi ait, Clem. VIII, id Fréssis et a Comir, t. I, de Sacr., disp. 3, dubio 2.

trême-onction aux malades les privent de plusieurs grâces, et même de la santé du corps, que ce sacrement donne quand elle est utile au salut de l'âme.

Puisque saint Grégoire (*Dialog. IV, cap. 18*) grand docteur, grand pape et grand saint, dit qu'un enfant âgé d'environ cinq ans fut damné, il me semble qu'il faudrait faire confesser et absoudre sacramentalement les enfants qui sont malades au-dessus de six ou sept ans, et même leur donner l'Eucharistie, *si judicium suppleat ætatem*, et s'ils ont assez d'esprit pour savoir ce qui est au saint-sacrement, et les autres mystères de la foi.

L'expérience montre que lorsqu'une femme enceinte meurt, son enfant ne meurt pas toujours en même temps, mais qu'il vit quelquefois un quart d'heure, ou une demi-heure après; il est donc à propos d'exhorter à faire tirer le fruit, pour lui donner le saint baptême.

En la Vie du curé de Matincourt en Lorraine, très-célèbre pour sa piété et pour avoir commencé la réforme des chanoines réguliers de saint Augustin, il est dit qu'après avoir fait apprendre parfaitement les mystères de la foi à tous ses paroissiens, il écrivait en de petits billets en combien de manières le peuple pouvait offenser Dieu, en chaque vice; en d'autres il écrivait les motifs qui nous en devaient détourner, et des résolutions de plutôt mourir que de les commettre; en d'autres, des pratiques de piété; en d'autres, des affections d'amour vers Dieu sur ses perfections ou sur les mystères du Sauveur, et qu'il donnait ces billets aux enfants pour les apprendre par cœur, et les réciter au catéchisme; et qu'ainsi ceux de la famille, les entendant répéter aux enfants en la maison, en étaient instruits et touchés.

Je trouve excellente la charité d'un bon prêtre qui tous les jours de l'année s'exposait en l'Eglise, une heure durant, à tous les enfants qui venaient, quand il n'y en eût eu que deux ou trois, et leur apprenait le *Pater, Ave, Credo, Confiteor* en langue vulgaire, les mystères de la foi, les prières du matin et du soir, et pour devant et après la communion, et qui peuplait ainsi peu à peu les familles de gens qui savaient toutes ces choses.

Tant de prêtres dans les paroisses qui, après avoir dit la sainte messe et l'office, perdent le temps inutilement, ne pourraient-ils pas faire le même? Ne craignent-ils point que cette parole ne s'exécute sur eux: *Servum inutilem projicite in tenebras exteriores; ibi erit fletus et stridor dentium* (*S. Matth., XXV*)? *Si non pavisti, occidisti*, dit saint Ambroise. Si les âmes se perdent par faute d'instruction, n'en demandera-t-on pas compte à ceux qui les pouvaient instruire et qui ne l'ont pas fait?

Si vous avez du zèle pour le salut de vos paroissiens, vous leur donnerez de temps en temps des confesseurs extraordinaires, comme le concile de Trente commande qu'on en donne aux religieuses; car on sait par

expérience qu'un très-grand nombre de paroissiens ayant commis quelque péché honteux, ne le confessent jamais aux prêtres de leur paroisse, parce qu'il leur semble qu'ils les regarderaient toujours avec cette réflexion.

Si vous avez du crédit au collège de la ville, procurez que les prix qu'on donne quelquefois aux écoliers soient des livres de dévotion, comme les livres du bienheureux François de Sales, les œuvres de Grenade, ou de Saint-Jure, les Méditations de Dupont, le Pédagogue chrétien; ainsi peu à peu les maisons de votre paroisse se meubleront de bons livres.

La trop grande facilité de donner l'absolution aux pécheurs qui retombent toujours aux mêmes péchés sans aucun amendement, les entretient en leurs mauvaises coutumes: quand on diffère de les absoudre jusqu'à ce qu'on voie quelque amendement en eux, et qu'ils aient pratiqué des remèdes préservatifs, que vous leur prescrivez, cela les touche et les corrige: expérimentez-le, et vous le trouverez véritable; et encore que quelques-uns se rebutent et menacent de ne retourner pas, soyez ferme en votre devoir: pour un ou deux qui s'en offenseront, il y en aura dix qui vous en sauront bon gré: le Sauveur ne vous a pas dit seulement, *quorum remisistis peccata*, il a ajouté, *quorum retinueritis*; il faut donc quelquefois les retenir: mais que ce soit toujours avec grande douceur et compassion, remontrant au pénitent que c'est pour son bien, et pour l'acquit de votre devoir, que vous le faites.

L'expérience vous fera voir que la douceur, la patience, la débonnairété gagne les cœurs et les âmes à Dieu et à leur pasteur; l'aigreur et la rudesse les rebute, les effare et les indispose. *Mites possidebunt terram* (*S. Matth., V*). *Docebit mites vias suas* (*Psal. XXIV*). *Humilium et mansuetorum tibi semper placuit deprecatio* (*Judith., IX*). *Discite a me quia mitis sum* (*S. Matth., XI*).

Un bon curé, s'il lui est possible, a un registre de toutes les familles de sa paroisse, et les visite au moins une fois l'année, accompagné de son vicaire, ou de quelque autre, pour apprendre les nécessités spirituelles de chacun, et voir s'il n'y a point de personnes scandaleuses, de romans ou autres mauvais livres, de tableaux qui aient des nudités; si on y prie Dieu le soir et le matin tous ensemble; s'il y a quelque croix, de l'eau bénite et des livres spirituels.

Si vous voulez apprendre comme vous devez vous comporter en votre maison et en votre paroisse, lisez et pratiquez les beaux réglemens que monseigneur Godeau, évêque de Grasse, en a donné aux prêtres de son diocèse, et les Méditations de Beuvelet.

Je supplie très-humblement et de toute mon affection les lecteurs de demander souvent à Dieu miséricorde pour le plus grand de tous les pécheurs qui donne cet avis, qui a un grand regret de ne les avoir pas bien pratiqués, et qui soumet ce livre, sa personne, ses pensées, ses sentiments et toutes ses œuvres passées, présentes et à venir au

jugement et à la censure de notre mère la sainte Eglise catholique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut, et de laquelle il désire avoir la bénédiction, de vivre et mourir, comme un de ses plus humbles et plus fidèles membres, très-obéissant, très-respectueux, quoique très-indigne enfant.

SERMON PREMIER.

Que la mission et le bon usage qu'on en fait est une marque de prédestination.

(L'exorde se prend sur la fête ou sur l'Evangile du dimanche qui se rencontre.)

Operamini salutem vestram (Phil., II, 12).

La première mission dont il soit parlé dans l'Evangile est exprimée en ces paroles : *Missus est angelus a Deo*; mission qui fut faite tout exprès pour vous et à vous, ô sainte Vierge. Les hommes sont envoyés aux hommes, les hommes fragiles aux hommes pécheurs, Moïse à Pharaon, Nathan à David, Daniel à Nabuchodonosor : mais parce que vous étiez plus pure, plus sainte et plus angélique que les anges mêmes, un des plus hauts séraphins vous fut envoyé, qui admirant en vous les rares et excellentes perfections que la nature et que la grâce y avaient ramassées, les honora par ses humbles respects, en se prosternant à vos pieds et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria*, etc.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Prædestinatio est quædam missio et origo missionum. Complectitur tres actus, nempe, amorem Dei in nos, electionem, præparationem mediorum. — I. Punctum. Missio est effectus amoris Dei, quod probatur, 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° rationibus; 4° experientia. — II. Punctum. Missio est effectus electionis, nam, 1° electis dantur missionarii; 2° si mittantur ad reprobos, isti non adsunt concionibus; 3° non audiunt attente; 4° non credunt; 5° non retinent; 6° non redigunt in praxim; imo 7° quandoque reprehendunt. — III. Punctum. Missio est medium aptissimum ad effectum prædestinationis, qui est sanctificatio nostra, quod probatur, 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° praxi Ecclesiæ. — Conclusio. Exhortatio ad bonum usum missionis, per recapitulationem.

Le docteur angélique saint Thomas (I p., q. 23, art. 1), dont la profonde et salutaire doctrine nous servira de flambeau dans tous nos discours, parlant des effets de la providence divine, nous donne lieu de remarquer que la prédestination est une vraie mission, la cause, la source, le principe et l'origine de toutes les missions temporelles qui ont jamais été faites et qui se feront jusqu'à la consommation des siècles. La prédestination, dit ce grand homme, est un envoi, une mission et un transport de la créature raisonnable à la béatitude céleste, *Transmissio creaturæ rationalis in vitam æternam*; pour l'intelligence de quoi vous remarquerez avec

ce saint docteur que le propre de la Providence est de conduire et d'acheminer toutes choses à leur dernière fin par des moyens convenables; et comme la vie éternelle, à laquelle les hommes doivent parvenir pour faire leur salut, est une fin surnaturelle, c'est-à-dire au-dessus de la portée et des efforts de leur nature, il faut que Dieu les envoie, les y transmette et les y transporte par sa grâce.

Pour faire aller un cheval d'ici à Paris, il ne faut que le mettre en chemin et le conduire par la bride; mais pour faire aller une flèche d'ici à cette voûte, comme elle n'a point d'yeux pour la voir, point de vie pour y aspirer, point de mouvement pour y arriver, il faut nécessairement qu'un archer l'envoie, l'adresse et la pousse vers le but par le mouvement ou d'une arbalète, ou d'un arc: c'est la comparaison de saint Thomas. Pour acheminer les animaux et les autres créatures dépourvues de raison à leur dernière fin, qui est la conservation de leur vie et le service de l'homme, il n'est besoin que de la providence naturelle que Dieu exerce dans la conduite de ce monde; mais pour adresser les anges et les hommes à la gloire du Ciel, qui est au delà de leur connaissance, de leur puissance, de leur mérite et de leur inclination naturelle, il a été nécessaire que Dieu les y ait destinés, qu'il ait eu de la bonne volonté pour eux, qu'il en ait fait le décret, qu'il en ait projeté le dessein dans ses idées et dans ses prénotions éternelles. Et comme une partie des anges, par leur rébellion contre Dieu, et toute la nature humaine par le péché du premier homme, est devenue indigne d'une si grande faveur et d'un si grand honneur, Dieu ayant exercé sa justice très-rigoureuse sur les anges apostats, a voulu exercer sa miséricorde sur les hommes perdus; et les regardant d'un œil favorable, il se résolut d'envoyer en mission son Fils unique pour les racheter, son Saint-Esprit pour les sanctifier, les apôtres pour les convertir, les pasteurs et les prédicateurs pour les instruire, d'instituer les sacrements et autres moyens très-utiles pour les retirer du péché et les conduire au ciel (*Ita S. Th., I p., q. 23, art. 4*). Où vous voyez qu'encore que la prédestination soit en Dieu une seule action très-pure et très-simple, néanmoins, selon notre petite façon d'entendre, elle contient trois actes, qui font que l'Ecriture sainte donne trois noms aux âmes choisies.

Le premier acte est un amour ardent, une volonté antécédente que Dieu a eue de toute éternité de donner la béatitude aux créatures intellectuelles, c'est-à-dire aux anges et aux hommes; ce qui fait que les bienheureux sont appelés prédestinés, c'est-à-dire destinés à la gloire avant la constitution du monde, et, comme dit saint Paul, *Cum nondum aliquid boni, aut mali egissent*, mais *secundum prepositum voluntatis suæ* (*Rom., IX, 11*); c'est-à-dire gratuitement, par le seul bon plaisir de sa volonté, indépendamment de la science qu'on appelle de vision ou de prévoyance.

Le second acte est le choix ou l'élection que Dieu fait de certaines âmes pour qui il a des inclinations spéciales, les voulant séparer du commun et les tirer de la masse de corruption pour en faire des objets de sa miséricorde et de sa bienveillance particulière; ce qui fait qu'après la prévision du péché de notre premier père, les prédestinés sont appelés élus, choisis, vaisseaux d'élection et vases de miséricorde : que si vous demandez pourquoi celui-ci a été plutôt choisi que celui-là ? saint Paul répond : *O altitudo divitiarum !* saint Augustin répond : *Noli investigare, si non vis errare*; saint Prosper répond : *Non studeamus habere cognitum, quod voluit esse secretum, et ubi non licet investigare quare ita judicet, sufficiat scire quis judicet.*

Le troisième, c'est la prévoyance, la recherche et préparation que Dieu a faites en son esprit des grâces nécessaires à ce dessein, les moyens les plus propres et les plus utiles pour acheminer les âmes choisies au degré de béatitude auquel elles sont appelées; ce qui fait que Jésus-Christ les appelle les bénis de son Père, car les bénédictions de Dieu sont des bienfaits.

Il est vrai que, comme dit l'Eglise, c'est Dieu seul qui peut savoir le nombre de ces âmes fortunées, qui seront quelque jour reçues dans la béatitude céleste : *Deus cui soli cognitus est numerus electorum in superna felicitate locandus*; lui seul connaît infailliblement si un tel ou une telle sera de ce nombre : *Dominus novit qui sunt ejus*; mais si on peut connaître une cause par ses effets, je soutiens que la mission est une grande conjecture et une marque très-probable de votre prédestination, si vous en faites bon usage. Vous avouerez cette vérité, si vous considérez que la mission bien reçue et bien ménagée est un effet des trois actes susdits, qui contiennent le dessein et toute l'économie de la prédestination.

I. — Le premier acte donc, c'est l'amour de Dieu envers nous, et la mission en est un effet; écoutez-le parler lui-même en Jérémie (XXXI, 3) : *Charitate perpetua dilexi te, ideo attraxi te miserans tui*; Je t'ai aimé d'une charité perpétuelle, et pour cela je t'ai attiré par ma miséricorde. Saint Paul, écrivant aux Romains (X, 13), fait une belle gradation, par laquelle il nous explique les divers anneaux et chaînons qui composent cette chaîne mystérieuse, dont le Créateur se sert pour attirer à soi les âmes prédestinées. J'ai appris de saint Pierre, nous dit-il (*Act.*, II, 21), que tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur seront sauvés; il est évident qu'il ne l'entend pas de tous ceux qui l'invoquent tellement qu'elles; car Jésus-Christ dit lui-même, en saint Matthieu : *Non omnis qui dicit mihi Domine, Domine, intrabit in regnum calorum* (*S. Matth.*, VII). Tous ceux qui me disent Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux. Il l'entend donc de ceux qui l'invoquent avec la foi, la piété, l'humilité, la dévotion et la persévérance que Dieu demande de nous; c'est ce qui a fait dire à saint Thomas que, *Invocare, est Deum*

in se vocare per affectum et devotum cultum.

Pour l'invoquer avec ces dispositions, il le faut connaître par la foi; car on l'invoque comme on le connaît: si on connaît, si on conçoit qu'il est infiniment grand, puissant, sage, bon, aimable et redoutable, on l'invoque avec grand respect, avec une profonde humilité, avec une dévotion fervente. Nous ne le pouvons connaître par la foi, s'il ne nous est prêché, et personne ne peut prêcher dignement ni légitimement sans mission, puisque le Fils de Dieu même et le Saint-Esprit ne sont venus en ce monde qu'en vertu de leur mission. Le Fils a été envoyé de son Père : *Evangelizare pauperibus misit me* (*S. Luc.*, IV); le Saint-Esprit a été envoyé du Père et du Fils : *Quem mittet Pater in nomine meo, cum assumptus fuero, mittam eum ad vos* (*S. Joan.*, XIV). C'est donc la mission qui fait les légitimes prédicateurs; les prédicateurs annoncent la parole de Dieu, la parole de Dieu excite la foi, la foi éclaire l'esprit pour connaître la grandeur et les autres perfections de Dieu : cette connaissance fait qu'on l'invoque dignement et dévotement, et qu'en l'invoquant de la sorte on mérite d'être sauvé.

Il est vrai que les prédications qui se font l'avent et le carême ne se font aussi et ne se doivent faire que par manière de mission; mais il peut arriver et il arrive souvent que ce n'est pas Dieu qui vous y attire : c'est la coutume, la compagnie, la curiosité, la démangeaison d'entendre des conceptions hautes et sublimes, des discours curieux, étudiés et ajustés. Mais quand vous êtes assidus à entendre des prédications simples, familières et populaires, où l'on prêche la parole de Dieu toute pure, nue, sincère, sans fard, sans art, sans éloquence humaine, sans mélange de curiosité, des prédications qui ne flattent point, mais qui pénètrent, qui répriment, qui invectivent contre les vices, qui vous excitent à la pénitence et vous remplissent d'amertume, certes il est plus que très-probable que c'est Dieu qui vous y attire, que c'est Dieu qui vous veut convertir, que c'est Dieu qui vous dit en effet : Je vous ai aimé d'une charité perpétuelle, pour cela je vous ai attiré : *Charitate perpetua dilexi te; ideo attraxi te miserans tui*. Comme un des plus évidents témoignages qu'un père de famille puisse donner à son fils de l'affection qu'il lui porte et du désir qu'il a de le mettre à son aise, c'est de lui faire apprendre une profession ou un métier, l'envoyer à l'académie, au collège ou chez un maître.

2. C'est ce qui faisait dire à saint Jérôme (*Epist. ad Rust.*) : N'est-ce pas chose déplorable de voir qu'il n'y ait point d'art si petit, point de métier si bas et si abject que vous puissiez apprendre de vous-même, sans le secours d'un maître; et que l'on croie en même temps que l'art d'être bon chrétien, que la science des saints, que la science du salut n'en ait aucun besoin, n'est-ce pas être aveugle que cela ?

3. Or pour connaître que la mission est une œuvre de Dieu très-importante à notre salut, il ne faut que considérer que l'ennerai

de Dieu et du salut fait tout ce qu'il peut pour l'empêcher, la décrier, la décréditer, en ruiner les effets et en gâter les fruits. C'est ce qu'il a toujours fait dans toutes les missions : sitôt que Dieu envoie ses missionnaires, il ne manque pas aussi d'envoyer les siens, il met en campagne ses émissaires et ses suppôts, qui dressent une batterie contre les vrais missionnaires.

Dieu envoie Moïse à Pharaon pour le convertir (*Exod.*) et tout son royaume : Satan lui oppose les magiciens, qui contrefont les mêmes miracles. Dieu envoie Elie et les autres prophètes pour inviter les Israélites à la pénitence, les retirer de leur idolâtrie et des autres crimes qui provoquaient sa colère : Satan envoie les faux prophètes, qui flattent les rois et les peuples par des promesses mensongères. Jésus est le premier missionnaire de la loi de grâce, son Père l'envoie pour enseigner aux hommes sa sainte volonté, et les mettre au chemin de la perfection : Satan suscite des scribes et des pharisiens, qui sont estimés les plus doctes, les plus dévots et les plus spirituels de toute la synagogue, qui contredisent le Sauveur, qui l'appellent un séducteur, qui tâchent de le surprendre en ses paroles, qui épient tous ses déportements et le font attacher à un gibet. Saint Pierre est envoyé à Rome, capitale du monde, pour la convertir à la foi, et par elle les autres provinces : Satan envoie, en même temps, son missionnaire, qui s'appelle Simon aussi bien que saint Pierre, Simon le Magicien, qui abuse le peuple par des miracles contrefaits; et, sans aller si loin, vous ne croiriez pas les inventions et les artifices dont il s'est servi aux missions de ce temps-ci pour les combattre et les contrecarrer.

Quelquefois il a fait venir en la ville, un peu avant la mission, des charlatans et des comédiens, et quand on demandait aux consultants : Messieurs, comment permettez-vous que le diable fasse sa mission en même temps que Dieu fait la sienne? Nous ne saurions qu'y faire, répondaient-ils, nous leur avons donné parole, ils ont déjà fait venir leur train et leur bagage. D'autres fois il a fait croire au peuple que les missionnaires étaient des gens envoyés par le roi ou par M. le cardinal, pour savoir les biens de chacun, afin d'établir des impôts à proportion du rapport qu'ils en pourraient faire. D'autres fois il a procuré que les prédicateurs ont prêché publiquement contre la mission et contre les vérités importantes qui y étaient enseignées. En quelqu'autre lieu il envoie par la ville des brouillons qui vont murmurant : Hé! qu'est-il besoin de mission? n'a-t-on pas assez de sermons le long de l'année? Ou s'ils ne la peuvent empêcher, ils en détruisent les effets.

Quand les âmes sont touchées, et qu'elles veulent quitter leurs vanités, les maximes du monde, les visites superflues et les vains ornements : Ce sont des scrupules qu'on vous met dans la tête, dit-on; c'est être trop rigoureux que cela; hé! vous n'êtes pas religieux; il ne faut pas être si austère; il ne

faut pas désespérer le monde. Enfin comme Dieu a prévu et projeté de toute éternité d'envoyer les missionnaires en tel temps et en tel lieu, ainsi le diable a prévu et préparé depuis longtemps les obstacles et les empêchements qui peuvent rompre les desseins de Dieu et s'opposer à la conversion des âmes.

Il a dit en lui-même : La mission se fera en tel temps, en telle paroisse; si un tel et une telle entendent les prédications, ils y seront infailliblement touchés; il leur faut susciter un procès qui les oblige à aller à Bordeaux. Un tel et une telle vivent ensemble, ils se sont occasion de péché l'un à l'autre; l'un ou l'autre, ou tous les deux iront à confesse, on les obligera de se séparer pour rompre cette fausse amitié. Que fait-il? Il retire de vous ses tentations trois mois auparavant, il fait que vous vivez ensemble comme frère et sœur, sans le moindre sentiment d'impureté, afin que, quand vous irez à confesse, vous disiez : Il est vrai, mon père, que nous avons fait mal ensemble, mais, grâces à Dieu, nous nous en sommes retirés; il y a trois mois que nous n'y pensons plus. Si le confesseur n'est bien éclairé de Dieu et prévoyant, il vous donnera l'absolution sans vous obliger de vous séparer, et, quinze jours après la mission, Satan rallumera le feu qui n'était qu'amorti, et vous ferez comme devant.

Ce sont les ruses ordinaires et les subtiles inventions dont le diable se sert pour empêcher le fruit des missions, et pour jeter dans l'erreur, s'il était possible, les âmes choisies mêmes, comme parle Jésus-Christ : *Ut inducantur in errorem, si fieri potest, etiam electi* (*S. Matt.*, XXIV). Oui, *si fieri potest* : car il a beau faire, il travaille en vain, il n'y gagnera rien : Jésus parlant de ses ouailles dit que personne ne les arrachera de sa main.

4. Il dit, en Isaïe, que ses desseins demeureront fermes, et que toutes ses volontés s'accompliront : *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet* (*Is.*, XLVI, 10). Et l'expérience le montre : car nous voyons que ceux qui se rendent plus assidus et plus attentifs aux prédications, ce sont les gens de bien, des âmes dévotes et spirituelles; ceux qui en ont le plus de besoin, les ignorants, les vicieux, les débauchés, les réprouvés, sont ceux qui y viennent le moins, qui les abhorrent et les décrient; et l'on peut dire de ces richesses spirituelles ce que le poète disait des temporelles :

*Semper eris pauper si pauper es, Emiliane:
Nulli dantur opes nunc nisi divitibus.*

Et ceci nous conduit insensiblement au second point, et montre que le bon usage de la mission tire les âmes choisies de la masse de corruption, les sépare et les distingue du commun par des grâces toutes particulières.

II. — Car 1. Dieu n'envoie point la mission aux réprouvés, ou, si elle leur est envoyée, ils n'y assistent pas, ils ne viennent point aux prédications; ou s'ils y assistent, ils n'y sont pas attentifs; ou s'ils les entendent at-

tentivement, ils n'y ajoutent pas foi, ou ils ne retiennent pas ce qu'on a dit; il entre par une oreille et sort par l'autre; ou s'ils le retiennent, ils ne le mettent pas en pratique, ou même ils le censurent, le syndiquent et le contredisent.

La parole de Dieu est comparée à la pluie et à la rosée: *Concrescat ut pluvia doctrina mea: fluat ut ros eloquium meum* (Deut., XXXII). *Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ* (Psalm. LXVII). Il est vrai que la rosée qui distille tous les matins au mois de mai, et que les pluies qui tombent quelquefois en été sont utiles à la terre; mais afin qu'elle soit bien arrosée, afin que l'eau entre bien avant et pénètre jusqu'au fond et à la racine des plantes, il est bon que de temps en temps il pleuve des semaines entières, le matin, le soir, à midi, et quasi continuellement. Il est vrai que les sermons qu'on fait le matin en carême, et que ces torrents d'éloquence qui se font entendre les dimanches et les fêtes, sont très-profitables et salutaires aux âmes fidèles; mais quand on fait des prédications, des catéchismes et des instructions le matin, le soir, à midi, un mois ou deux sans interruption, des prédications morales, familières, accomodées à la condition et capacité de chacun, les vérités entrent bien plus avant, et demeurent bien plus longtemps en l'esprit et au centre du cœur.

Cette pluie s'appelle volontaire, parce qu'elle ne se donne pas à tous indifféremment, mais aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire à ceux qui sont l'objet de la bienveillance et des bonnes grâces de Dieu, *Secundum propositum voluntatis suæ*. Les missionnaires sont comparés aux nuées, *Qui sunt isti qui ut nubes volant* (Is., XLV, 8)? et les nuées ne répandent pas la pluie sur toutes les provinces, mais par-ci, par-là, selon que la providence de Dieu les envoie. C'est donc cette pluie dont parle le prophète, quand il dit: *Segregabis, Deus, hereditati tuæ. Vos elegit Deus in hereditatem sibi* (Psalm. LXVII). Le vrai héritage de Jésus-Christ, son héritage choisi, bien-aimé, immuable et éternel, c'est le parti des prédestinés, dont il dit: *Hereditas mea præclara est mihi* (Psalm. XV); c'est à ce parti, à cet héritage proprement qu'il réserve et envoie cette pluie: *Annuntiat verbum suum Jacob: non fecit taliter omni nationi* (Psalm. CXLVII).

2. Il est vrai que les réprouvés sont dans l'Église et de l'Église, s'ils sont catholiques, comme la paille est avec le grain dans la grange du père de famille, les boucs avec les brebis dans sa bergerie, les mauvais poissons avec les bons dans ses filets, les vases d'ignominie avec les vaisseaux d'honneur dans sa maison, les vierges folles avec les sages en sa compagnie; et, en cette qualité, ils pourraient jouir de cette pluie; mais ils ne s'en veulent pas servir, ils fuient les honnes prédications, parce qu'elles mêlent de l'amertume dans leurs plus sensibles et charmantes délices par la menace des jugements de Dieu, et par l'appréhension de l'é-

ternité malheureuse: *Lucerna pedibus meis verbum tuum* (Psalm. CXVIII). Quand vous allumez pendant la nuit un flambeau au milieu d'une forêt, les oiseaux du ciel y volent à la foule; mais les loups, les sangliers, les tigres et les renards s'en éloignent et s'enfuient. Quand il y a un prédicateur qui prêche la pure parole de Dieu, et qui dit les vérités à tout le monde, les âmes choisies y accourent; ceux qui sont larrons comme des loups, charnels comme des sangliers, cruels en leur maison comme des tigres, rusés et fourbes comme des renards, n'y assistent pas, parce qu'on y découvre leurs vices: *Non veniunt ad lucem ut non arguantur opera eorum* (S. Joann., III).

3. S'ils y assistent, c'est pour faire comme les autres, pour ne passer pas pour indévots; mais ils ne les entendent pas, ils ne sont point attentifs, ils s'appliquent à d'autres pensées. Jésus a sujet de leur dire comme aux scribes et aux pharisiens: Celui qui est enfant de Dieu entend volontiers sa parole; vous ne l'entendez pas, parce que vous n'êtes pas ses enfants: *Qui ex Deo est, verba Dei audit; propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis* (S. Joann., VIII, 47). Mes ouailles entendent ma voix: *Oves meæ vocem meam audiunt* (S. Joann., X, 27); les prédestinés entendent les sermons avec avidité et attention.

4. Et non-seulement ils les entendent, mais ils y ajoutent foi, ils les approuvent, ils les reçoivent avec agrément; ils ont la lumière du Saint-Esprit, pour connaître que c'est la pure vérité qu'on leur prêche; ils ne disent pas, comme les réprouvés, que ce sont des hyperboles, des exagérations et des amplifications pour épouvanter le monde. En effet, saint Paul ayant fait une puissante prédication en Antioche de Pisidie, l'Écriture dit que *crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam* (Act., XIII, 48). Ainsi les bonnes âmes, voyant que les vérités qu'on prêche sont de très-grande conséquence pour le salut, ne se contentent pas de les entendre, de les croire et de les approuver; elles les retiennent, ruinent, méditent, considèrent et se les appliquent.

5. Voyez comme on se comporte en une compagnie où il y a quelqu'un qui a été à Rome, qui conte son voyage, qui marque les villes par où il a passé, les chemins où il y a du danger, les monnaies qui y sont reçues et celles qui n'y sont pas de mise: s'il y a quelqu'un qui n'ait point dessein d'aller jamais à Rome, il regarde ces choses comme indifférentes, il ne les entend qu'à demi, il s'endort ou pense à autre chose; mais s'il y a quelqu'un qui ait volonté d'aller à Rome, il prête soigneusement l'oreille, il est attaché à la bouche de celui qui parle, il écrit en des tablettes les chemins qu'il faut tenir, les dangers qu'il faut éviter, les monnaies qu'il y faut porter. Ainsi quand le prédicateur enseigne, de la part de Dieu, le chemin du paradis, les tentations et les vices qui nous en peuvent écarter, les vertus et les bonnes œuvres qui peuvent nous le mériter; les re-

prouvés, qui n'y doivent jamais aller, entendent ces choses par manière d'acquiescement, elles s'écoulent de leur mémoire, sitôt qu'ils sont hors de l'église. Les prédestinés, au contraire, qui sont résolus d'y aller à quelque prix que ce soit, bandent leur esprit pour bien écouter, les retiennent et n'en laissent rien échapper, qu'ils ne gravent profondément sur les tablettes de leur cœur.

6. Et non-seulement ils les retiennent, mais ils les mettent en pratique : Un bouquetier et un apothicaire entrent quelquefois de compagnie en un même jardin, mais non pas ni à même intention, ni avec même succès : le bouquetier ne cherche que des fleurs, belles, de bonne odeur, des tulipes, des œillets, pour les vendre ou pour les porter et les sentir de temps en temps ; et ces fleurs se passent en moins de rien, elles sont flétries dans quatre jours : un apothicaire cueille de l'absinthe, de la chicorée sauvage, non pour en avoir du plaisir, mais pour en faire du sirop, de la conserve, de l'eau distillée, du vin d'absinthe, pour se purger, pour échauffer le foie ou pour fortifier le cœur. Il en est de même d'un sermon : quelques-uns y viennent pour y remarquer quelques fleurs, des figures de rhétorique, de belles conceptions pour s'en servir à l'occasion et les débiter en compagnie ; les autres, comme les prédestinés, ne cherchent point ces bagatelles, mais recueillent les textes de l'Écriture, les vérités de l'Évangile, les conditions de la vraie pénitence, quoiqu'amère et désagréable ; ils en font de la conserve, ils les conservent en leur mémoire, ils les réduisent en pratique pour purger leur conscience, pour s'échauffer en l'amour de Dieu, pour se fortifier en la volonté et résolution qu'ils ont de le bien servir.

7. Que sais-je, moi, si comme les abeilles tirent du miel des fleurs, et les mouches cantharides en font du venin : que sais-je, dis-je, si au lieu que les bonnes âmes viennent au sermon pour en composer le miel de la dévotion, vous n'y venez point avec un cœur plein de fiel, pour épier, censurer, syndiquer, reprendre : *Ut caperent eum in sermone* (S. Matt., XXII), pour changer tout ce qu'on dit en venin, vous en moquer en compagnie ; c'est être ministre et suppôt du démon que cela, c'est accomplir son dessein, c'est vouloir ruiner un des plus signalés et salutaires moyens que la providence de Dieu ait choisis pour le salut de ses élus et pour l'accomplissement de la prédestination, qui est la parole de Dieu, bien débitée, bien reçue et bien ménagée.

III. — Car 1° comme Dieu a créé les hommes par sa parole toute-puissante, *Fecisti omnia verbo tuo* (Sap., IX, 1), comme il les a rachetés par sa parole incarnée, comme il les sanctifie par les paroles sacramentelles, il a coutume de les convertir et perfectionner par sa parole écrite ou prêchée, parce que le remède le plus efficace pour ramener au bon chemin les âmes égarées, c'est la parole de Dieu, *Lex Domini immaculata convertens animas* (Psal. XVIII) ; et au contraire il menace

comme d'un grand châtiment l'âme réprouvée, sous le symbole de la vigne abandonnée, qu'il défendra à ses nues de distiller sur elle la pluie salutaire : *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem* (Is., V, 6). Il menaçait la ville de Jérusalem de lui ôter les prophètes et les hommes sages qui la pouvaient bien conseiller : *Auferet Dominus a Jerusalem prophetam consiliarium et sapientem* (Isa., III, 1) ; il menace la terre de lui envoyer la famine, non pas du pain matériel, mais la famine et la disette de la parole de Dieu. *Mittam famem in terram : non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini*.

2° Quand le malade ne prend plus de nourriture, ou la rejette l'ayant prise, il est désespéré ; quand l'enfant refuse la mamelle, c'en est fait ; quand une âme chrétienne néglige d'entendre la parole de Dieu, ou la méprise l'ayant entendue, elle est à la veille de sa réprobation : ce qui me donne jour pour l'intelligence d'un passage de saint Augustin, qui me semblait autrefois difficile à entendre : *Non est minus verbum Dei quam corpus Christi*, dit ce Père (Homel. 26^e ex 50) après Origène, *et ideo quanta sollicitudine observamus quando nobis Christi corpus ministratur ut nihil ex ipso de manibus nostris in terram cadat : tanta sollicitudine observemus ne verbum Dei quod nobis erogatur dum aliquid cogitamus, de corde nostro pereat*. La parole de Dieu n'est pas moins utile que l'Eucharistie aux âmes ; disons même qu'elle leur est quelquefois plus utile : car quand vous êtes en mauvais état, si vous recevez le saint-sacrement, c'est du poison pour vous, c'est la mort de votre âme, c'est son jugement et sa condamnation ; plus vous le recevez et plus vous vous souillez : au lieu qu'il arrive souvent que la parole de Dieu convertit les plus grands pécheurs, et sanctifie les âmes les plus abandonnées et les plus endurcies.

3. Aussi l'Eglise défendait-elle autrefois aux catéchumènes d'assister aux redoutables mystères, elle en bannissait les Juifs et les païens : mais elle a toujours permis à tout le monde d'assister à la parole de Dieu, aux catéchumènes, aux Juifs, aux païens, et même aux excommuniés, comme il est dit *cap. Responso de sententia excommunicat.*

Conclusion. — C'est donc à ce sujet que nous devons dire, avec saint Paul : Prenez garde qu'il n'y ait personne entre vous qui ne corresponde à la grâce de Dieu. *Ne quis desit gratiæ Dei* (Heb., XII). Cette grâce de la mission n'est refusée à personne de cette ville ; il ne faut pas que personne la refuse : c'est une vive source, ouverte et exposée à tout le monde, il faut que tous y viennent se désaltérer et se laver.

Afin que cette grâce ne vous soit pas inutile, adorez de tout votre cœur la miséricorde de Dieu, la charité et l'amour éternel qu'il a eus pour vous et pour votre salut. le témoignage qu'il vous en donne par cette mission ; priez-le de ruiner les artifices du diable, qui tâchera d'en empêcher le fruit ; qu'il vous découvre les fourbes des suppôts que Satana

enverra ou emploiera pour son dessein.

Remerciez Dieu de grande affection d'une grâce si particulière, qu'il vous fait et qu'il ne fait pas à tant d'autres : *Non fecit taliter omni nationi* (psalm. CXLVII). Que de pauvres infidèles il y a en Turquie, au Japon, en la Chine ; que de pauvres villageois aux montagnes et aux métairies écartées en feraient leur profit ; que de catholiques en Hollande, en Angleterre, et autres pays hérétiques, paient chèrement l'entretien d'un prêtre, pour avoir de sa bouche la parole de Dieu : une chose si précieuse ne vous coûte rien, ainsi ne la méprisez pas. Soyez assidus et diligents à venir au sermon, au catéchisme, à la doctrine chrétienne, vous pourrez bien recouvrer quelque jour le temps que vous retrancherez de votre travail : mais il y a grande apparence que vous ne trouverez jamais une si belle occasion d'apprendre ce que vous devez savoir, pour faire votre salut.

Quand vous serez au sermon, ne songez pas à des pensées vaines et mondaines, soyez attentifs et appliqués à la parole de Dieu, non par esprit de curiosité, mais par désir d'en profiter. Nous venons en mission, non pas pour satisfaire aux esprits curieux, mais pour instruire les humbles et les dociles ; non pour étaler de belles pensées et de hautes conceptions, mais pour vous enseigner la vertu. *Non in sublimitate sermonis, sed in ostensione virtutis* (I Corint., II) : non pour vous rendre savants, mais pénitents : non pour vous contenter, mais pour vous sanctifier : non pour chatouiller vos oreilles, mais pour toucher votre cœur. Quand on vous proposera quelque vérité un peu mortifiante, ne vous rendez pas incroyables, ne dites pas, comme les Capharnaïtes : Cette parole est bien dure ; ni comme ces Juifs, en Isaïe : *Loquimini nobis placentia* (Isa., XXX) : Ne soyez pas du nombre de ceux dont saint Paul dit à Tim. : *Sanam doctrinam non sustinebunt, sed a veritate auditum avertent* (II ad Tim., IV), ni de ceux auxquels le prophète disait : Ceux qui vous flattent en vos humeurs vicieuses vous trompent. *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* (Isa., III, 12) ; ni de ceux à qui Jérémie assurait : Vos prophètes vous ont fait voir des faussetés et des folies, ils ne vous ont pas mis devant les yeux vos iniquités pour vous exciter à la pénitence. *Propheta tui viderunt tibi falsa et stulta, nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad penitentiam provocarent* (Thren., II, 14) ; ni de ceux dont Jésus-Christ parle, en saint Luc (VIII, 12) : *Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt ; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant*. Ne permettez pas qu'après le sermon quelque suppôt du diable vous conduise à la promenade, au jeu ou autre divertissement qui efface en vous les bonnes dispositions que vous avez reçues : retirez-vous plutôt en un coin de l'église, ou en votre chambre, pour considérer ce que vous avez ouï, ruminez-le, contemplez-le, tâchez d'en être bien convaincu et de le mettre en pratique ;

car Jésus n'a pas dit : Bienheureux ceux qui se contentent d'ouïr la parole de Dieu, mais ceux qui l'entendent et la gardent ; gardez d'être cette terre dont saint Paul parle aux Hébreux (*Héb.*, VI, 7), qui ayant souvent reçu la pluie et la rosée du ciel, ne produisant que des épines, est sur le point d'être maudite et consumée par le feu.

Si vous ne voulez profiter de la mission, au moins n'en détournez pas les autres, ne ruinez pas en eux l'œuvre de Dieu, ne les empêchez pas de venir au sermon, ne leur ôtez pas la créance de ce qu'ils auront entendu. Job dit (*chap.*, XXIV), que ceux qui résistent à la lumière n'obtiendront pas miséricorde. Saint Paul dit à Timothée que ceux qui sont rebelles à la vérité, sont des esprits corrompus (II *Tim.*, c. III, v. 8). Et après il ajoute : *Ultra non proficiet*.

Il y a danger que cette parole ne s'accomplisse en vous, puisqu'en la mission il y a tant de motifs et de moyens si puissants, si faciles, si commodes et si efficaces pour se convertir : il y a grande apparence que ceux qui ne s'y convertiront pas, ne se convertiront jamais : *Ultra non proficiet* : C'est ici la dernière grâce que Dieu veut présenter à quelques-uns de nous, pour les convertir et les sanctifier, n'en abusez pas si vous êtes sages : faites trêve pour quelques jours avec vos affaires temporelles, si elles ne sont bien pressantes, pour vous appliquer pour longtemps et sérieusement au spirituel : faites une revue de votre vie, lisez Grenade, ou autre bon livre ; faites des méditations, des prières, des jeûnes, des aumônes, des pénitences particulières, pour obtenir de Dieu le bon usage de la mission ; priez-le de la faire réussir à la gloire de son saint nom, au bien de cette paroisse, et au salut éternel des âmes rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ, Notre-Seigneur ; auquel soit honneur, gloire, louange, amour et bénédiction en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON II.

Que notre salut est une affaire de très-grande importance.

Operamini salutem vestram.

(*Philipp.*, II, 12.)

La mission des apôtres et des hommes apostoliques est une continuation, une suite et une imitation de celle du Fils de Dieu, qui disait à ses disciples : Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. Or l'Eglise nous apprend, et nous fait chanter tous les dimanches en la messe, qu'une des principales raisons pour laquelle le Fils de Dieu est descendu du ciel, et a été envoyé en ce monde, a été pour notre salut : *Propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cælis*. C'est à quoi nous devons travailler, c'est ce qui doit être le but et la fin de toutes les prédications, confessions, catéchismes, et autres actions de la mission. A cet effet je vous dois montrer aujourd'hui que le salut de notre âme est une affaire de très-grande consé-

quence. Je le dois montrer, dis-je, premièrement par des raisons tirées de la part de Dieu; en second lieu, par des raisons tirées de la part de l'homme, et de l'excellence de son âme: c'est ce qui nous oblige à vous honorer et remercier, ô sainte Vierge.

On disait à la Samaritaine: *Salus ex Judæis est* (S. Joan, IV, 22), parce que le Sauveur était issu de leur race; à plus forte raison nous pouvons dire: *Salus ex virgine est*, puisqu'il n'est pas seulement issu de votre race, mais de votre sein et de votre substance; vous l'avez conçu en vos chastes entrailles, vous l'avez enfanté pour la rédemption du monde, vous lui avez donné le nom de Sauveur, et c'est ce qui l'oblige à procurer notre salut: *Ecce concipies in utero*, etc. C'est ce que votre ange vous disait quand il vous salua par ces paroles: *Ave, Maria*, etc.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Salutem nostram esse opus magni momenti, probatur 1° rationibus ex parte Dei, quia Deus cogitavit de illa, quia diu, quia tam ardentem, ut ad illam referat omnia sua opera in ordine naturæ, nobilissimas creaturas in ordine gratiæ. Suas perfectiones. Personas a se procedentes, nempe Filium, et Spiritum Sanctum.* — II. Punctum. *Idem probatur 2° rationibus ex parte animæ nostræ. 1. Quia est pretiosa. 2. Quia immortalis. 3. Quia nostra.* — Conclusio. *Expenduntur Christi verba (Luc., XII). Stulte hac nocte repetent animam tuam.*

I.—On juge ordinairement, et c'est avec beaucoup de raison, qu'une affaire est de grande importance, quand de grands esprits s'y emploient, quand ils s'y emploient longtemps, quand ils s'y emploient ardemment et avec affection.

1. Celui qui s'est appliqué à notre salut est Dieu même; quand on dit Dieu, c'est tout dire: il n'est rien de si grand, de si noble, de si auguste, de si éminent, il n'est rien qui lui soit comparable, ou qui en approche tant soit peu. Le temple de Salomon (III Reg., V, 16), a été estimé un miracle du monde, l'objet de l'admiration, et des louanges de tous les peuples; parce que cent cinquante-trois mille ouvriers y furent employés l'espace de sept ans. Quand tous les anges du ciel, et tous les hommes de la terre, travailleraient assidûment à un ouvrage l'espace de dix mille ans, ce travail ne montrerait point tant l'importance de l'œuvre, comme la moindre pensée que Dieu daigne avoir sur un dessein en montre la grandeur et l'excellence; il a pensé à votre salut, il y a pensé longtemps, il y a pensé de tout temps, il y a pensé avant le temps.

2. Il en a fait le dessein, non un dessein en l'air, non un projet en idée seulement et en théorie, mais un dessein ferme, un dessein entier et parfait; il en a prévu et préconnu tous les tenants et aboutissants, il en a voulu la fin et les moyens, il en a dressé et ordonné toute l'économie, il a préparé les grâces, les lumières, les inspirations, les occasions convenables à cette fin; il vous dit par Jérémie:

Je vous ai aimé d'une charité perpétuelle (*Jerem., XXXI, 3*); et il vous dira au jugement: Possédez le royaume qui vous a été préparé avant l'établissement du monde (*Matt., XXV*). Notez, préparé; c'est-à-dire que depuis que Dieu est Dieu, de tout temps et de toute éternité, il a dit en soi-même: Je veux envoyer au monde un tel, une telle: Je le veux envoyer, non au Sénégal, à la Chine, au Japon, où il n'aurait pas la connaissance du vrai Dieu; mais en un royaume chrétien, au royaume de France; je le veux envoyer, non à la Rochelle, à Bergerac, à Montauban, mais en une ville bien catholique, en la ville de N.; je le veux envoyer non en un temps, auquel les pasteurs de l'Église seront négligents, les prêtres ignorants et scandaleux, et les religieux indévots; mais en un temps auquel les curés seront vigilants et zélés, les prêtres savants et vertueux, les religieux exemplaires et dévots; je le veux envoyer au temps de la mission, auquel il aura la commodité d'apprendre ce qui est de son salut; je lui veux donner telles et telles grâces, telles et telles inspirations.

Saint Augustin, en ses Confessions (*lib. XI, c. 11*), dit qu'anciennement quelques libertins se moquant de la foi de l'Église qui enseigne que le monde n'est pas éternel, disaient aux catholiques: Qu'est-ce que Dieu faisait avant que de créer le monde? à quoi s'est-il occupé un si long espace de temps qui a précédé la création? Quelques-uns leur répondaient: Il préparait des peines aux esprits libertins. Les autres leur disaient: Vous demandez à quoi il s'est occupé un si long espace de temps? y avait-il du temps avant la création? le temps est la mesure du mouvement, le mouvement suppose la création, donc avant la création il n'y avait point de temps; apprenez à former votre question, et puis nous aviserons comme nous y devons répondre. Ces réponses n'étaient pas mauvaises pour fermer la bouche à des orgueilleux qui font les entendus; mais à un esprit humble et docile on dirait: Qu'est-ce que Dieu faisait avant que de créer le monde? il faisait ce qu'il fera dans toute l'étendue des siècles: il se contemplait, il s'aimait, il se plaisait en la possession et jouissance de ses grandeurs et perfections infinies; il engendrait son Verbe, il produisait son Saint-Esprit; et on peut ajouter ce qui est admirable, qu'en même temps, en même éternité il s'est appliqué à vous considérer, à vous aimer, à projeter votre salut, et parmi ces regards divins, parmi ces effusions, ces dilections, ces productions et ces communications adorables, il a daigné mêler la pensée, l'amour et la dilection d'une si chétive créature; il n'a pas plutôt jeté les yeux sur sa divine essence que sur vous; il ne s'est pas plutôt porté d'affection envers soi qu'envers vous; il n'a pas plutôt produit son Fils et son Saint-Esprit, que le dessein de votre salut; l'amour qu'il a eu pour vous, et le désir de votre salut, est de même date, si on peut ainsi parler, c'est-à-dire coéternel à l'amour qu'il a eu pour soi, et pour son Fils unique et bien-aimé.

3. Mais quel désir ! désir si cordial et si ardent, que l'œuvre et l'affaire de votre salut, il l'appelle son œuvre et son affaire par excellence ; son Fils disait à ses disciples : J'ai une viande que vous ne connaissez pas, c'est de faire la volonté de mon Père et accomplir son œuvre : *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus* (S. Joan., IV, 34) ; et à sa sainte Mère, dans le temple : Il faut que je travaille aux affaires de mon Père : *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse* (S. Luc., II, 49) ; et dans le cénacle, la veille de sa mort : Mon Père, j'ai achevé l'œuvre que vous m'aviez donnée à faire, parce que c'est l'œuvre de ses œuvres, l'affaire de ses affaires, le but et la fin de toutes ses œuvres : *Opus consummavi, quod dedisti mihi, ut faciam* (S. Joan., XVII).

Pour l'intelligence de quoi vous vous souviendrez de la maxime d'Aristote, qui est vérifiée par l'expérience, que tout agent n'agit que par instinct, inclination, et à dessein de produire son semblable : *Omne agens agit, ut assimilet sibi passum*. Quand le soleil jette ses rayons sur la glace d'un miroir, c'est pour le rendre lumineux et éclatant comme il est : quand le feu agit sur du bois, c'est pour le changer en feu : quand une hirondelle fait son nid, couve ses œufs, nourrit ses petits, c'est pour élever des hirondelles qui lui ressemblent : quand un maître enseigne son disciple, c'est pour le rendre savant comme il est. La foi catholique reconnaît et adore en l'être de Dieu deux sortes d'opérations : opérations intérieures, opérations extérieures : *Operationes ad intra, et ad extra*. Mais voici une merveille digne de réflexion particulière dans les opérations intérieures : Dieu produisant son semblable ne s'arrête pas ; engendrant son Fils, qui est son image parfaite et le caractère de sa substance, il ne termine pas en cette opération le cours de ses émanations et productions adorables, car outre la génération du Verbe, nous adorons en la Trinité la procession du Saint-Esprit ; mais dans les actions extérieures, quand il aura produit son semblable par l'accomplissement de votre salut, et de celui de tous les élus, il s'arrêtera. Il a fait éclore du néant le ciel et la terre ; il a produit les astres, les éléments, les plantes et les animaux pour le service des hommes ; il a créé et conservé les hommes pour faire leur salut ; il donne le branle et le mouvement à toutes les créatures par une opération continuelle : *Pater meus usque modo operatur* : mais quand tous les élus auront fait leur salut, quand ils lui seront parfaitement semblables, dans le ciel le voyant face à face, alors il terminera le cours de ses opérations, le mouvement des cieux, les influences des astres, la fécondité de la terre, le commerce des éléments, et les productions des animaux seront arrêtées et finiront, parce que notre salut est la fin, le fruit, le couronnement, et l'accomplissement de toutes ses œuvres.

4. Et non-seulement il y destine ses œuvres en l'ordre de la nature, mais en l'ordre de la grâce, il y emploie ses plus grands servi-

teurs, ses plus chers et nobles favoris (1) : voilà, d'un côté, sur la terre, un palefrenier dans une écurie, qui n'a point d'autre occupation que de panser des animaux ; voilà, d'autre côté, dans le ciel, un ange bienheureux, très-noble, très-fort, très-adroit, très-savant, très-intelligent, qui a pour emploi d'assister avec grand respect en la présence de la Majesté divine, et lui faire la cour. Dieu dit à cet ange : Allez en cette écurie, tenez-vous auprès de ce palefrenier, faites-y la sentinelle, empêchez que ses ennemis ne le tentent trop furieusement, prenez garde qu'il ne se danne, procurez son salut, s'il veut obéir à vos conseils : et tous les autres esprits angéliques qui sont envoyés ici-bas ne sont destinés à autre fin que pour le salut des prédestinés, dit saint Paul écrivant aux Hébreux : *Omnes sunt administratorii, Spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis* (Hebr., I).

Et saint Jean-Baptiste, qui était un ange incarné, conçu par miracle, sanctifié au ventre de sa mère, menant une vie angélique, ne fut envoyé pour autre effet que pour nous enseigner la voie de salut : *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus* (S. Luc., I, 77). Ainsi si les apôtres voyagent par toute la terre pour y prêcher l'Évangile avec une ardeur et affection incroyable ; si les martyrs répandent leur sang, si les docteurs veillent, étudient et composent des livres ; si les prédicateurs s'épuisent à crier contre les vices ; et si les confesseurs se rompent la tête à examiner et à exhorter les pénitents, c'est pour notre salut (2).

5. Bref, pour en montrer l'importance, il le recommande à tout le monde, il dit à votre curé : Je vous recommande le salut d'un tel, votre paroissien, instruisez-le, enseignez-lui les mystères de la foi, la pratique de la vertu. Il dit à votre père : Je vous recommande votre enfant, prenez garde qu'il ne prenne quelque mauvaise habitude, châtiez-le quand il jurera ; à votre frère : Avertissez-le quand il fera mal ; à votre voisin : Gardez-vous bien de lui donner mauvais exemple. Il y a bien plus, il n'y emploie pas seulement ses créatures et ses plus grands favoris, il y emploie ses divines perfections et les très-adorables personnes qui procèdent de lui : car s'il exerce sa puissance à faire des miracles, sa sagesse à chercher des inventions pour nous convertir, sa bonté à nous gagner, sa justice à nous menacer, sa patience à nous attendre à pénitence, sa miséricorde à nous pardonner nos crimes, et sa providence à éloigner de nous les occasions du péché, c'est pour procurer notre salut.

6. Et afin qu'il n'y ait rien en lui ni de lui qui ne soit référé à ce grand dessein, il envoie son Fils bien-aimé, qui s'y applique

(1) *Psal. XXXIII, 8. Immittit angelus Domini in circuitu timentium eum. Hebraïce est: Cone, Malac, Adonai, castrametatur angelus Domini.*

(2) *Ego libentissime impendam et super impendar pro animabus vestris* (II Cor., XII, 15). *Omnia sustineo propter electos* (II Tim., II, 10). *Mandavit unicuique de proximo suo* (Eccl., XVII, 12).

avec tant de tendresse et d'affection, qu'il en emprunte son nom, avec tant d'ardeur et de zèle, qu'il y emploie ses sueurs et son sang : il n'a pas voulu être appelé le faiseur de miracles, le vainqueur des démons, le conquérant du monde, mais il s'appelle Jésus, le Sauveur et l'Auteur de notre salut. Ceux qui aiment avec passion, écrivent en un anneau avec leur propre nom celui de leur bien-aimé : le Fils de Dieu a écrit notre salut, non avec son saint nom, mais dans son nom, dit un Père de l'Eglise : *Non amantium more nomen cum suo nostrum, sed in suo scripsit. Recordare nominis tui, Domine Jesu, hoc si donas, nihil ultra precor, meministi mei.* Il ne saurait penser à son nom sans se souvenir de notre salut. Quand vous voulez exprimer un ardent désir que vous avez de quelque chose, vous avez coutume de dire : Plût à Dieu qu'il ne fallût que de mon sang; je donnerais volontiers pour cela une partie de mon sang : le Sauveur ne l'a pas dit, mais il l'a fait : il a donné non pas une partie seulement, mais tout son précieux sang pour votre salut.

7. Et comme le Saint-Esprit est consubstantiel au Fils, et le même Dieu que lui : il a aussi le même zèle. Quand nous courons risque de notre salut, étant en péché mortel, que ne fait-il point pour nous en retirer et pour nous convertir; il nous excite, il nous éveille, il nous menace, il nous importune, il frappe quasi incessamment à la porte de notre cœur, et si on lui ouvre, il entre dans notre âme, il y habite, il l'anime, il la régit, il la conduit; il fait par elle nos bonnes œuvres, afin qu'elles soient mieux faites; en nos oraisons, il prie, il crie, il gémit en nous et par nous; dans les tentations il nous aide, dans les difficultés il nous éclaire, dans les afflictions il nous console.

Enfin, Dieu pour nous témoigner le désir sincère et cordial qu'il a que nous nous sauvions, il en parle en des termes si affectifs, qu'il semble quasi que notre salut est le sien propre : *Misit spiritum Filii sui in corda vestra clamantem: Abba, Pater* (Gal. IV, 6); car envoyant son Fils en ce monde, il lui dit, en Isaïe : Je vous envoie, afin que vous soyez la lumière des gentils et pour être mon salut : *Dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea* (Is., XLIX, 6). Si le salut de Dieu était à faire, et dépendait de vous, ne le feriez-vous pas très-volontiers? On dirait quasi qu'il vous assure que si vous faites votre salut, vous lui ferez aussi grand plaisir que si c'était le sien propre : dites donc avec l'Eglise et avec les saints, mais dites-le d'effet et d'affection : *Sit salus illi, salus Deo nostro.*

II. — Mais parce que les hommes sont si mercenaires, qu'ils ne font rien que par amour-propre et par intérêt. Jésus nous persuade le soin de notre salut par des motifs tirés de nos intérêts et des propriétés de notre âme, nous faisant considérer qu'elle est très-précieuse, qu'elle est immortelle, qu'elle est proprement nôtre. Écoutez-le parler, il est l'ange du grand conseil. Que profite à l'homme s'il gagne tout le monde en perdant, ou portant dommage à son âme? *Quid prodest*

homini si universum mundum lucretur, anima vero sua detrimentum patitur (S. Matth., XVI, 26; S. Marc., VIII, 36)?

1. Le Saint-Esprit avait dit, par la bouche du Sage, que l'avaricieux met en vente son âme; le Sauveur lui dit là-dessus : A quel prix la mettez-vous? pour combien la donnez-vous? pour dix, pour vingt, ou pour trente écus qu'on vous offre, pour faire une anti-date, un faux testament, ou quelque autre action noire? Pauvre homme, pauvre homme! vous êtes un enfant, vous donnez un riche diamant pour une pomme : tous les trésors de la terre, tous les empires du monde ne valent pas votre âme. Il ne dit pas seulement, en saint Marc : *Quid proderit?* que profitera en l'autre monde, mais il dit en saint Matthieu : *Quid prodest;* que profite même en cette vie? Quel profit, quel plaisir, quelle consolation, ou solide contentement recevez-vous même en ce monde des biens de la terre, quand vous les acquérez avec la perte de votre âme? *Nihil est iniquius quam amare pecuniam; hic enim et animam suam venalem habet* (Eccl., X). *Quem fructum habuistis in illis* (Rom., VI, 21). Le Sauveur les appelle des richesses trompeuses, parce qu'elles ne donnent pas le repos et le contentement qu'elles promettent; votre cupidité, qui en dérobe la possession aux autres, vous en ôte l'usage et la jouissance, vous êtes comme un Tantale altéré au milieu des eaux, et puis il arrive souvent aux avaricieux le même qu'à ce mauvais riche, dont l'histoire romaine fait mention (il s'appelait *Vedius Pollio*); il était fort riche en biens temporels, mais pauvre d'esprit et de vertu, inhumain et cruel, tout ce qui se peut.

Sénèque dit (*lib. III de Ira, cap. 4*) que si quelqu'un de ses esclaves cassait quelque vase de cristal qu'il avait, il le condamnait à être jeté dans un vivier de la maison pour être la curée des poissons. Etant favori d'Auguste César, il le voulut un jour traiter chez soi : pendant qu'on couvrait la table, un esclave se va jeter aux pieds de l'empereur, et lui demande la vie. Qu'y a-t-il? qu'as-tu fait? J'ai cassé un verre, et je suis condamné à être jeté dans un vivier, pour être mangé des poissons! Je te donne la grâce, lui dit l'empereur; puis faisant apporter une baguette, il fit casser tous ces vases l'un après l'autre à la vue de ce barbare et lui dit : Allez, vous êtes un cruel, et à quoi pensez-vous de condamner à la mort un pauvre homme pour un verre? Apprenez que la vie d'un homme seul vaut mieux que tout le cristal du monde. L'empereur du ciel en fera quelque jour autant; vous vous obligez à être quelque jour plonge, non pas dans un vivier d'eau douce, mais dans un étang de feu et de soufre ardent, à être la proie des démons une éternité tout entière; vous vous engagez à la damnation, par vos jurements, pour mieux vendre, par vos contrats usuraires, par vos chicanes et injustices. Dieu prend en main la verge de sa justice et vous brise toute cette vaisselle par un procès qui s'attache à votre famille, une bluette de feu qui brûle

votre métairie, une action criminelle dont votre enfantest complice, vous en fait plus perdre dans un jour, que vous n'en avez amassé en dix ans. Qu'est cela ? C'est l'empereur du ciel, qui vous veut apprendre que votre âme est plus précieuse que toutes les richesses de la terre : *Quid prodest homini, si universum mundum lucretur ; animæ vero suæ detrimentum patiatur* (S. Matth., XVI) ? Au texte grec de saint Luc le Fils de Dieu ne vous blâme pas seulement si vous perdez votre âme pour les biens de ce monde, mais si vous l'endommagez tant soit peu : ἀπολέσας ἢ ζημιώσας, perdens aut damno afficiens, parce que le moindre dommage qui est fait à notre salut est un dommage infini et infiniment déplorable, en égard à l'éternité et à l'immortalité de l'âme.

2. Car quand l'éternité s'attache à un bien pour petit qu'il soit, elle le rend infiniment meilleur : quand elle se joint à un mal, pour petit qu'il soit, elle le rend infiniment grand : par exemple, le plaisir d'un jour c'est un bien, le plaisir de deux jours c'est un bien une fois plus grand ; le plaisir de cent jours, de mille jours, c'est un bien qui est cent fois et mille fois plus grand : donc le plaisir d'une infinité de jours et d'une infinité d'années, pour petit qu'il soit, est un bien infini et infiniment souhaitable. Puis donc que la moindre bonne œuvre que vous faites en état de grâce, vous mérite et acquiert un degré de gloire, de plaisir et de joie qui durera éternellement, vous faites une perte infinie si vous perdez une messe, une communion, une œuvre de miséricorde, une demi-heure d'oraison ou autre action vertueuse, par ce procès que vous poursuivez, par ce bâtiment que vous dressez, par cette métairie que vous tenez à ferme, quand vous gagneriez tout le monde, si votre devoir ou la charité ne vous y oblige. Les biens de la terre sont périssables, votre âme est incorruptible, les biens de ce monde passent avec le temps, votre âme est d'éternelle durée ; les biens temporels se peuvent recouvrer, la perte de l'âme est sans ressource ; les biens de ce monde ne sont pas à vous, votre âme est proprement à vous. *Animæ vero suæ.*

3. Vous avez coutume de dire : Qui perd le sien perd le sens : Cela est vrai ; mais qui est celui qui perd le sien ? ce n'est pas celui qui perd ses pistoles, son bétail, ses héritages : quand deux hommes vont de compagnie par les champs, et que l'un d'eux a un chien qui le suit, tant qu'ils sont ensemble on ne saurait bien dire à qui est le chien : voulez-vous savoir à qui il est ? faites qu'ils se séparent, que l'un aille d'un côté et l'autre de l'autre, vous connaîtrez à qui est le chien, qu'il est à celui-ci, car il le suit, non à celui-là, puisqu'il le quitte. Tant que vous êtes en cette vie, on ne peut pas bien savoir à qui sont ces héritages, ces meubles, ces maisons et ces pistoles : si elles sont au monde ou à vous, parce que vous êtes avec le monde ; mais quand vous romprez compagnie, quand la mort vous séparera d'avec lui, alors on connaîtra évidemment que ces biens n'étaient

pas à vous, mais au monde : ce que vous emporterez, ce qui est proprement à vous, c'est votre âme. Celui donc qui perd son âme perd le sien, et par conséquent il perd le sens, quand il serait capable de gouverner un empire, quand il conquèterait tous les royaumes du monde ; il perd le sens, puisqu'il perd le sien : c'est un fou, c'est un insensé ; on lui peut dire comme à celui de l'Évangile :

Conclusion. — *Stulte, hac nocte repetent animam tuam, et quæ parasti cujus erunt* (S. Luc., XII) ? Insensé que vous êtes ! cette nuit on vous demandera votre âme, et que deviendront ces biens que vous amassez avec tant de soin ?

Hac nocte. Votre âme est immortelle, mais le corps ne l'est pas : vous mourrez l'un de ces jours, lorsque vous y penserez le moins ; et en quelque temps que ce soit, si vous êtes en mauvais état, ce sera la nuit pour vous ; n'est-ce donc pas une nuit bien obscure et des ténèbres bien épaisses, de ne pas voir l'importance de votre salut, la longueur de l'éternité, la dignité de votre âme, ce qu'elle coûte au Fils de Dieu ?

Repent. C'est un terme de droit, qui exprime que votre âme vous est donnée en dépôt : *Depositum custodi* ; il n'est rien de si sacré et inviolable parmi les hommes que la fidélité du dépôt et l'obligation de le rendre au même état qu'on l'a reçu, sans qu'il soit diminué, gâté ou altéré tant soit peu : pourrez-vous rendre votre âme, à l'heure de la mort, en même état que vous l'avez reçue au sacrement de baptême ? n'est-elle pas toute souillée, noircie, corrompue, empestée ? Cependant, *Repent.*

Animam. Vous n'avez que trop de soin de garder les autres choses, parce que la perte en est humiliante et très-sensible : si vous perdez votre office, on vous méprise ; si vous perdez votre procès, votre partie vous brave ; si vous perdez vos biens, vous en ressentez la privation par la pauvreté ; si vous perdez votre âme par un péché, cette perte ne vous est pas sensible, c'est pour cela que vous ne l'appréhendez pas ; mais elle ne laisse pas d'être très-grande et très-déplorable : car on vous en fera rendre un compte très-exact ; on ne vous fera pas rendre compte si vous avez gagné vos procès, agrandi et marié richement vos enfants, cultivé et étendu les bornes de vos héritages ; mais si vous avez embelli et sanctifié votre âme. *Animam.*

Tuam. On dit qu'un secrétaire de François I^{er}, étant au lit de sa mort, s'écriait en pleurant : Hélas ! j'ai fait écrire en ma vie quatre mille rames de papier pour les affaires du roi, et je ne sais si j'ai jamais employé un bon quart d'heure pour le salut de mon âme ! Si on visitait votre papier-journal, on y verrait : Un tel jour j'ai acheté une terre, j'ai mis en rente une telle somme ; et pour votre salut, rien. *Stulte.*

Stulte, étourdi. Il use de ce mot, pour vous apprendre que si vous perdez votre âme, vous en recevrez des reproches, des réprimandes et des confusions épouvantables. Le Père éternel vous dira : *Quid debui facere*

vinctæ meæ et non feci (Is., V)? Que devais-je faire pour le salut des hommes que j'ai oublié? Je l'ai désiré avec ardeur, j'y ai employé mes créatures, mes serviteurs, mes officiers, mes perfections infinies, les Personnes divines de mon Fils et du Saint-Esprit : n'êtes-vous pas bien malheureux d'avoir abusé de tant de bienfaits? de m'avoir refusé une seule demande que je vous ai faite avec tant d'instance, si honorable et avantageuse pour vous : d'avoir refusé de sauver votre âme?

Le Fils dira : *In vanum laboravi, sine causa consumpsi fortitudinem meam* (Is., XLIX, 4). C'est pour le salut des hommes que j'ai été envoyé au monde, travaillé trente-deux ans, livré la plus belle de toutes les vies à la plus infâme de toutes les morts : n'avez-vous pas été bien malavisé de vous rendre inutile et infructueuse, mon incarnation, ma vie, mes travaux, mes sueurs, ma passion et ma mort, mes mystères, mes mérites?

Le Saint-Esprit dira : Je vous ai conservé la santé tant d'années, préservé de tant d'accidents, attendu si longtemps à pénitence, éclairé si souvent de mes lumières, sollicité par mes inspirations, menacé par les prédicateurs, averti par vos confesseurs, repris par les remords de votre conscience, corrigé par vos père et mère, averti par votre femme; et vous vous êtes endurci comme une enclume.

Les gens de bien vous diront : Nous vous avons donné si bon exemple, que n'avez-vous fait comme nous? vous étiez en même ville, en même paroisse, en même rue, en même maison et même condition que nous; vous aviez les mêmes prédicateurs, confréries, sacrements; vous aviez toujours devant les yeux le modèle de notre vie : que ne l'avez-vous imitée?

Les infidèles vous diront : Oh! si Dieu nous eût fait les faveurs qu'il vous a faites! si nous eussions vu ce que vous avez vu, entendu ce que vous avez entendu, reçu les grâces que vous avez reçues, si nous avions en les occasions de bien faire que vous avez eues! Vous étiez dans un royaume chrétien, dans une ville catholique, parmi tant de personnes vertueuses, vous entendiez tant de belles choses! n'êtes-vous pas bien malheureux d'avoir abusé de toutes ces grâces?

Vos père et mère vous diront : Est-ce donc pour cela que nous avons pris tant de peine? est-ce à cela qu'ont abouti tous nos travaux, nourrir et élever un ennemi de Dieu, une victime de sa justice, un objet de sa colère, un avorton de nature, un monstre d'ingratitude, un esclave du diable, un tison d'enfer, pour brûler éternellement! Voulez-vous éviter ces reproches? imprimez bien avant en votre cœur, et mettez en pratique cette belle maxime de prudence chrétienne, qu'un poète tragique a si heureusement exprimée dans ses vers :

*Æternitati providet quisquis sapit
Creditive vanum quicquid hoc sperato facit.*

Pouvoir à son éternité, c'est la vraie et seule sagesse, le reste n'est que vanité. Dieu nous veut donner cette sagesse. *Amen.*

SERMON III.

De la spiritualité de notre âme.

Operamini salutem vestram.

Travaillez à votre salut (Phil., II, 12).

Nous vous montrâmes hier que le dessein de notre salut était une affaire de très-grande importance, et nous le faisons voir par des raisons tirées de la part de Dieu, et par d'autres tirées de la dignité et de l'excellence de notre âme. Le temps ne me permit pas de m'étendre plus au long sur le second point; je le dois faire aujourd'hui, en vous montrant la noblesse, la dignité et la spiritualité de notre âme, par l'Écriture, par les Pères, par des comparaisons familières, par des raisons évidentes, par des histoires authentiques; et partant :

Venite, audite, et narrabo vobis quanta Deus fecit animæ meæ (Psal. LXV). C'est vous, c'est vous, ô sainte Vierge, qui pouvez dire ces paroles avec beaucoup de raison. S'il était permis de suivre l'opinion de ces philosophes qui disent que chaque âme est différente des autres en espèce et perfection essentielle, comme saint Thomas le dit des anges, je dirais que la vôtre contient en éminence, même en l'ordre de nature, toutes les perfections et les excellences des autres; mais quand cela ne serait pas, la grâce vous a donné une prérogative qui ne convient qu'à vous seule et à votre Fils : c'est qu'au premier instant de votre conception, vous eûtes par avance l'usage de raison, et vous reçûtes la grâce de Dieu en si grande abondance, qu'on vous pouvait déjà surnommer pleine de grâce, comme l'Ange fit un peu après, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Mariæ.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Nemo sanæ mentis dubitat an habeat animam.—Punctum unicum. Nobilitas et spiritualitas animæ probatur : 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° comparationibus civitatis incolæ domus; 4° rationibus naturalibus, ex modo quo anima subsistit, quo agit, quo recipit; 5° rationibus supernaturalibus, ex pretio quo empta est; 6° historiis S. Carpi, Catharinæ Senensis.—Conclusio. In eos qui animam proximi negligunt et perdunt; in eos qui propriam negligunt.

Celui-là, sans doute, n'a point d'âme qui ose douter s'il en a. Comme le Saint-Esprit ne s'arrête pas beaucoup en l'Écriture à nous prouver qu'il y a un Dieu dans le monde, parce que nous ne saurions si peu sortir hors de nous-mêmes, que nous ne le connaissions par ses créatures, ainsi il ne s'arrête pas à nous prouver que nous avons une âme, parce que nous ne saurions si peu rentrer en nous-mêmes, que nous ne la connaissions par ses œuvres; et c'est une vérité qui est approuvée, non par un docteur seulement, non par une secte de philosophes, non par une seule nation, mais

par le sentiment et le consentement si universel de tous les peuples, qu'il est défendu à tout homme, sous peine de n'être pas homme, de la mettre en dispute ; car puisque c'est la forme qui donne l'être, au sentiment d'Aristote, *Forma dat esse rei*, et que l'âme est la forme de l'homme, celui qui dirait qu'il n'a point d'âme, dirait, sans y penser, qu'il n'est pas homme ; mais que l'âme soit plus noble que le corps, encore que peu de gens l'osent nier, à voir néanmoins les déportements du monde, on peut croire très-probablement que plusieurs chrétiens le révoquent en doute.

POINT UNIQUE. — Mais en premier lieu, l'Écriture ne nous recommande jamais d'avoir grand soin de notre corps, et elle nous dit, au Deutéronome (*chap. IV, 15*) : Gardez votre âme avec grand soin : *Custodite sollicitè animas vestras* ; et le Fils de Dieu, en l'Évangile (*S. Matth. , X*), nous avertit de ne pas craindre ceux qui ne tuent que le corps, mais de redouter celui qui peut envoyer l'âme au supplice du feu.

2. Saint Augustin nous convainc de cette vérité par une raison palpable : vous avez deux enfants en votre maison ; supposons que l'un soit borgne, bossu, boiteux, valétudinaire ; mais il a un bel esprit, une heureuse mémoire, il retient tout ce qu'il lit, tout ce qu'il entend au sermon ; il est adroit, sage, savant, sobre, obéissant, vertueux : l'autre n'est ni borgne, ni bossu, ni boiteux, il a tous ses membres bien entiers, il se porte toujours bien ; mais il se comporte mal, c'est un lourdaud, un stupide, un ignorant, un vicieux, un débauché, un désobéissant. Je vous demande lequel de ces deux enfants aimez-vous mieux ? s'il en fallait perdre un, lequel aimeriez-vous mieux qui mourût ? N'est-il pas vrai que vous aimez beaucoup plus le premier ? que vous avez plus de tendresse et d'affection pour celui qui est sage et vertueux, quoique borgne, bossu et boiteux ? Or, je vous demande derechef : la science, la sagesse et la vertu de votre enfant que vous aimez et louez si souvent, où est-elle ? Elle n'est pas dans ses yeux, car l'autre a de meilleurs yeux que lui ; elle n'est pas en ses mains, l'autre a des mains mieux faites et plus fortes que lui ; elle n'est pas en son corps, car elle s'userait avec le corps, et au contraire, plus le corps s'use et se fait vieux, plus la science et la sagesse augmentent : il faut donc qu'elle soit en son âme. Avouez donc que l'âme est plus noble que le corps, puisque les perfections de l'âme sont beaucoup plus excellentes et plus aimables que celles du corps.

Saint Chrysostome (*hom. 35 in S. Matth.*) prouve cette même vérité par une autre démonstration : Pourquoi pensez-vous que Dieu ait voulu que notre corps soit si laid, si difforme, si puant et si horrible après la mort ; les yeux éteints, les tempes creuses, les joues pâles, les lèvres livides, les mains abattues, les jambes glacées, le corps un cadavre, une charogne, une fourmilière de vers, ou au plus un peu de terre qui ne demande qu'à

être porté en terre ? C'est pour vous faire concevoir que, quand ce corps était vivant, sa beauté procédait d'autre chose que de lui : que le lustre de ce front, que l'éclat de ces yeux, que le vermillon de ces joues, que les attraits de cette bouche, que la blancheur de ce sein, que la majesté de ce visage, que la vie, la vigueur, la bonne grâce, le mouvement et le sentiment de ce corps venaient d'autre chose que du corps ; que tout cela procédait de la vigueur de l'âme, qui par conséquent devait être plus belle et plus vigoureuse que le corps, puisque c'est un axiome avoué de tous, que la cause contient en soi avec avantage toutes les propriétés et qualités de ses effets : *Propter quod unumquodque tale, et illud magis (Arist.)*. N'est pas une bonne conséquence. Les noix confites n'ont point de douceur que celle que le sucre leur donne : donc le sucre est plus doux que les noix ; ainsi c'est une bonne conséquence. Le corps n'a point de beauté, de noblesse, ni d'excellence que celle que l'âme lui donne : donc l'âme est beaucoup plus belle, plus noble et plus excellente que le corps.

3. Quand vous avez entendu un luth, une mandore, ou quelque autre instrument de musique qui vous charmait et vous dérobait l'âme par les oreilles ; si après vous voyez ce même luth muet, immobile et inutile sur une table, vous conjecturez que ces cordes ne se mouvaient pas d'elles-mêmes, et qu'auparavant, quand vous entendiez l'harmonie, il y avait un excellent musicien qui pinçait et accordait ces cordes. Vous voyez le corps de votre voisin, après son trépas, immobile, muet, insensible, inhabile à toute sorte de fonctions : *Telluris inutile pondus (Ovid.)*, vous devez donc conjecturer, si vous avez tant soit peu d'esprit, que quand ce corps se mouvait, quand il parlait, quand il dansait, quand il faisait tant d'autres actions de si bonne grâce et si agréables, il y avait dans ce corps quelque autre chose que le corps, qui devait être plus noble que lui, comme le musicien est plus noble et plus excellent que l'instrument de musique.

Ou si vous voulez encore une autre comparaison : vous avez vu autrefois un château ou une maison de plaisance bien couverte, bien entretenue, meublée, tapissée et garnie de tout ce qui est nécessaire à la demeure et au service d'un grand ; si à présent vous la voyez démeublée, dégarnie, ruinée, les vitres cassées, les poutres pourries, les planchers rompus, les murailles renversées, les hiboux qui y font leur retraite, vous dites : Il est vrai, il me paraît bien maintenant que, quand cette maison était si bien entretenue, il y avait un grand seigneur ou une grande dame qui y demeuraient et qui avaient soin de la tenir dans l'état où elle était vingt ans devant. Vous voyez que le corps de l'homme pendant sa vie est tenu en état ; qu'aussitôt qu'une égratignure y a fait la moindre brèche, elle est promptement réparée ; vous voyez que ce même corps, après la mort, est entièrement ruiné ; que les membres se déconsent, que la chair se pourrit, que les os

se disloquent, que les veines se vident, que les humeurs se glacent, que les sens perdent leur vigueur, que les vers et les crapauds en font leur retraite, et enfin que tout se réduit en poussière : ne devez-vous pas conclure de là que, quand ce corps était si beau et si entier, il y avait là-dedans une grande dame, c'est-à-dire l'âme raisonnable, qui y faisait sa résidence, et qui par conséquent devait être plus noble que lui, comme une dame est plus noble que la maison où elle habite ?

Or, que cette âme soit spirituelle, qu'elle soit immatérielle, qu'elle ne soit ni partie du corps, ni dépendante du corps, on le peut aisément montrer en la manière dont elle subsiste, en la manière dont elle agit, en la manière dont elle reçoit les objets.

Si l'âme était une partie du corps, ou si elle relevait de lui, elle croîtrait avec le corps, elle perdrait ses forces avec le corps, elle déchoirait avec le corps ; et c'est tout au contraire : le corps prend son accroissement jusqu'à certain temps, et puis s'arrête ; et c'est alors, pour l'ordinaire, que l'âme commence à croître, à croître, dis-je, en vertu et en sagesse, comme le corps est crû en grandeur. Si l'âme dépendait du corps, l'âme d'un boiteux clocherait, l'âme d'un aveugle ne verrait point, l'âme d'un estropié sentirait quelque diminution, l'âme d'un pulmonique serait malade : et nous voyons que les boiteux, les aveugles, les estropiés et les malades ont une âme aussi droite, aussi éclairée, aussi entière et aussi saine que les autres, et quelquefois encore plus : nous voyons qu'un petit corps loge souvent une âme bien grande et bien excellente ; que dans un corps infirme et contrefait il y a quelquefois un entendement plus subtil, une mémoire plus heureuse, une volonté plus juste et plus droite que dans un corps qui est bien fait ; et qui ne sait que l'entendement, la mémoire et la volonté sont les trois puissances, les facultés et comme les trois parties de l'âme ?

Quand le corps commence à faillir, quand il déchoit et qu'il approche de sa fin, c'est alors que l'âme se réveille, se reconnaît et se sent plus vigoureuse ; c'est alors qu'elle fait de plus belles actions et en plus grand nombre que jamais ; c'est alors qu'elle dispose de soi et de son salut par sa confession, de sa famille et de sa postérité par son testament, de l'État et de la province par ses bons avis ; et elle le fait avec plus de piété, d'équité, de prudence qu'elle n'a jamais fait, et elle le fait en un corps si pâle et si décharné au dehors, si pourri et si infect au dedans, que qui voit le corps ne voit quasi que de la terre, et qui entend les discours de l'âme est ravi au ciel et au delà. Qui verra une âme si vigoureuse en un corps si caduc et si faible ne dira-t-il pas que c'est comme un poulet qui brise sa coque : on voit que la coque se casse, mais ce qui est dedans commence à éclore et à naître.

De plus, c'est le propre de la matière et des choses matérielles de pâtir ; l'âme, au contraire, est toujours en action. Un corps, de soi, n'a point de mouvement ; l'âme est si ac-

tive et si agissante de sa nature, que si elle n'a rien au dehors qu'elle puisse mouvoir pour s'exercer, elle ne cesse de s'agiter et se promener dans elle-même ; et si elle ne dépend pas des sens en ses opérations, autrement elle ne pourrait agir, si les sens n'agissaient en même temps : et au contraire, quand les sens n'agissent pas, c'est alors que l'âme fait mieux ses actions : quand vous n'entendez point de bruit, quand vous ne voyez rien qui vous distraie, quand les sens n'agissent point et ne souffrent rien, c'est alors que vous êtes plus propre à la contemplation. De là vient que dans les monastères on ferme toutes les fenêtres, pour mieux vaquer à l'oraison. Quelquefois le corps est conché, et l'âme se promène partout ; il est immobile en une place, et elle rôde en mille lieux ; elle va d'un bout de l'univers à l'autre, de l'orient à l'occident, du midi au septentrion ; elle descend au centre du monde, elle monte au-dessus de sa circonférence, elle sonde la profondeur de la mer, mesure l'étendue du ciel et de la terre ; elle fait en un quart d'heure plus de voyages que le corps le plus dispos n'en pourrait faire en un siècle, quoique le corps qu'elle anime soit enfermé dans une chambre.

Davantage, un corps a ses dimensions, il ne contient que ce qui est proportionné à sa grandeur ; les choses qui l'excèdent n'y peuvent avoir place ; il ne peut recevoir ni autre corps sans chasser hors de soi ou détruire quelqu'une de ses parties : l'âme contient en soi toute la masse de la terre, avec toutes ses dimensions ; elle mesure en son esprit la longueur, la largeur, la profondeur de ce grand élément ; et ce qui est admirable, logeant en soi un si grand corps, elle se loge elle-même en un si petit corps.

Quand plusieurs choses matérielles logent ensemble en un même corps, elles s'empêchent et s'incommodent l'une l'autre : l'âme contient le ciel et la terre, sans en être remplie ; les absents et les présents, ceux qui sont morts et ceux qui ne sont pas encore nés y logent et ne s'incommodent pas ; elle reçoit en soi une infinité de personnes, de villes, de provinces, de royaumes, sans qu'ils se pressent ; les grandes choses y sont selon leur grandeur, les petites selon leur petitesse, les unes et les autres selon toute leur étendue et tout entières en la même faculté de l'âme : car sans sortir du lieu où je suis, je vois très-distinctement en mon esprit la grandeur de la ville de Paris, la longueur, la largeur et la suite des lieux où j'ai été ; les villes, les villages et les maisons que j'ai vus ; et tant s'en faut que cela tienne place en mon âme, qu'au contraire plus elle se remplit, plus elle est capable de recevoir, plus elle contient de choses, plus elle peut et veut en contenir.

Si elle était matérielle, s'il y avait en elle rien de corporel, elle serait incapable de recevoir aucun corps, cependant il n'en est point qu'elle ne puisse recevoir : elle peut contenir tous les corps, les joindre, les séparer, les comparer et les confronter l'un à l'autre comme bon lui semble. Si en un mi-

roir il y avait quelque figure, il n'en recevrait aucune autre; si en la prune de l'œil il y avait quelque couleur particulière, ou il ne verrait rien, ou tout lui paraîtrait semblable à la couleur qu'il aurait; la langue, qui juge des saveurs, n'en doit point avoir de particulière; car si elle était abreuvée de quelqu'une, toutes choses lui sembleraient de même; pour recevoir les figures, les couleurs et les saveurs étrangères, il faut être exempt de toute figure, de toute couleur et de toute saveur particulière: donc pour recevoir par intelligence, et concevoir tous les corps, comme fait notre âme, il faut qu'elle soit en elle-même exempte et dégagée de tout ce qui est corps. Aussi l'est-elle si véritablement, que recevant en soi quelque corps, elle l'épure, le spiritualise, le dépouille de l'être corporel et matériel qu'il avait. Concluons donc ce raisonnement, et disons, que celle qui est plus vigoureuse quand le corps est plus abattu, plus forte quand il est affaibli, plus libre quand il approche de sa fin; celle qui joint ensemble les temps passés, présents et à venir, sans succession; celle qui monte au ciel et descend aux abîmes, sans changer de lieu; qui loge en soi les corps, sans qu'ils y tiennent place; qui en reçoit plusieurs, sans presse; qui même les loge tous et juge de leurs qualités; celle qui a tant d'empire sur les corps, n'est pas une partie du corps, ni dépendante du corps, ni matière ni matérielle.

V. — Toutes ces démonstrations sont, à mon avis, très-puissantes, pour faire voir même à un païen la dignité et spiritualité de notre âme: mais le chrétien, qui est nourri en une école plus relevée, doit connaître par une autre voie l'excellence de son âme, par le prix et valeur inestimable de la rançon dont elle a été rachetée, et par l'amour très-ardent que le Fils de Dieu lui a porté: car que le Sauveur aime nos âmes quand elles sont en sa grâce, ce n'est pas si grande merveille: on peut penser qu'il les aime à cause de ce riche ornement, dont elles sont parées et embellies; mais qu'il les ait aimées si tendrement, rachetées si précieusement, quand elles étaient en état de péché et privées de sa grâce, c'est signe que même en leur nature, elles sont très-excellentes. Si allant par les champs vous trouviez sur la terre un diamant ou autre pierrerie, pour en savoir le prix, vous ne vous en rapporteriez pas à moi, parce que je n'y entends rien; vous vous adresseriez à un lapidaire, qui en manie tous les jours et qui en sait la valeur; et s'il vous en offrirait trois ou quatre cents pistoles, vous connaîtriez que ce diamant est fort précieux, n'est-il pas vrai?

Vous avez en votre corps terrestre une âme très-noble et très-précieuse: pour en savoir la valeur, ne vous en rapportez pas à d'autres qu'à celui qui l'a créée et qui en manie tous les jours. Un marchand sage et bien avisé ne donne pas une grande somme pour une denrée de peu de valeur, cent pistoles pour une perle qui ne vaut pas cent sols: le Sauveur, qui n'est pas seulement

sage, mais qui est la sagesse même, a donné pour racheter votre âme ce qui vaut mieux que tous les trésors de la terre: il n'y a point de doute qu'une seule goutte de son sang adorable vaut mieux que toutes les richesses du monde, et il a donné pour votre âme, non pas une goutte, mais tout son sang, jusqu'à la dernière goutte. Oui, pour votre âme, car il ne faut pas que vous pensiez que parce qu'il en a racheté plusieurs autres par la même rançon, la vôtre lui en coûte moins, ou que vous lui en soyez moins obligé. Non, mais il a tant estimé votre âme, qu'il a donné tout son sang pour elle aussi en particulier, aussi expressément, et avec autant d'affection que s'il n'eût racheté qu'elle seule. Il m'a aimé, dit saint Paul, et il s'est livré soi-même pour moi: *Qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (*Gal.* II, 20); vous en pouvez dire de même, et il hérite tant notre âme, encore à présent, que si pour la sauver il était besoin de mourir derechef, et répandre tout son sang, il le ferait très-volontiers.

6. Saint Denis Aréopagite, en l'Épître qu'il écrit à Démophile (*Tom. II, nova edit., ep. 8, in fine*), prouve ceci par une belle histoire, et il en parle savamment; car il l'avait apprise de l'auteur même à qui la chose était arrivée. Il dit qu'un saint évêque, en l'île de Candie, était si favorisé de Dieu, que toutes les fois qu'il faisait sa préparation pour se mettre à l'autel, il avait quelque vision du ciel: il arriva de son temps un grand malheur, c'est qu'en la fête d'un faux dieu, un païen pervertit un chrétien, et le porta à renier la foi: le saint ayant entendu cette triste nouvelle, en fut si outré de douleur, qu'il en sécha de fâcherie; et par un excès de tristesse, et un zèle trop ardent, il désirait la mort et la punition de ces deux misérables. Comme il était en cette disposition, un soir se levant de son lit pour faire ses prières, il vit la terre ouverte, et là dedans un profond abîme, et ces deux malheureux sur le bord, tremblants et tout prêts d'y être précipités, et des serpents qui sortaient de ce gouffre, et tâchaient de les y attirer, et des hommes qui les y poussaient: le saint les voyant en ce danger s'en réjouissait, et il lui sembla qu'il ne verrait jamais assez tôt l'heure en laquelle ils y tomberaient: en ce même temps levant les yeux en haut, il vit aussi le ciel ouvert et le Sauveur, qui, touché de compassion, descendait de son trône accompagné de ses anges, et qui vint prendre par la main ces deux infortunés, les retirant du danger où ils étaient, avec une douceur incroyable; puis s'adressa à cet évêque trop zélé, et lui dit: Tenez, voilà mon côté; frappez-moi, et l'ouvrez derechef, plutôt que de souhaiter la damnation d'une âme, et sachez que je suis tout prêt de souffrir encore pour le salut des hommes, s'il était nécessaire, et je le ferais très-volontiers pour les empêcher de tomber en péché.

Le même Sauveur apparaissant un jour à sainte Catherine de Sienne, lui montra une âme raisonnable dépouillée de son corps, et

voyant qu'elle était ravie d'admiration à la vue d'une si grande beauté : Eh! bien, lui dit-il, que vous semble-t-il, ma fille, n'ai-je pas bien employé ma peine? n'avais-je pas sujet de descendre du ciel, de voyager sur terre et de donner ma vie pour racheter une si riche perle? *Inventa una pretiosa, dedit omnia sua* (S. Matth., XIII). Depuis ce temps-là, la sainte fut si transportée d'amour pour les âmes, qu'elle baisait les pas de ceux qui travaillaient pour les gagner à Dieu, et disait qu'il n'était rien qu'elle ne voulût entreprendre, donner et endurer pour contribuer au salut d'une âme.

Conclusion. — Ceci me fait ressouvenir de ce que disaient les soldats d'Holopherne qui assiégeaient Béthulie, quand ils virent la chaste et charmante Judith; ils disaient l'un à l'autre : Qui est-ce qui n'estimera beaucoup la Judée, qui renferme de si belles créatures, et ne devons-nous pas combattre vaillamment? *Quis contemnat populum Hebræorum, quis tam formosas mulieres habent, ut non merito pro his certare debeamus* (Judith, X, 18)? Sera-t-il dit que nous épargnions notre sang et nos vies pour la conquête d'une telle nation? Nous avons dit de même quand on nous a envoyés ici, il y a en la ville de N. mille, deux mille très-excellentes créatures, deux mille âmes créées à l'image de Dieu, rachetées de son précieux sang : épargnerons-nous nos sueurs et nos peines, pour acquérir de si riches trésors, pour gagner à Dieu quelqu'une de ces âmes? Faites-en de même par cette même pensée, mes chers auditeurs; en la famille que vous conduisez, en la communauté qui vous est commise, en la paroisse que vous avez en votre charge, il y a de très-nobles créatures : pour les gagner et conserver à Dieu, il faut combattre : *pugnare debemus*. Quand il est question d'instruire de parole, d'édifier par bon exemple, de reprendre vos gens, la paresse, les respects humains, la timidité s'y opposent, il les faut combattre. On vous dit : Il serait bon de vous mettre à genoux tous les soirs et faire vos prières avec vos gens, vos enfants le retiendraient et le pratiqueraient après votre mort, et les enfants de vos enfants; la paresse vous en veut empêcher, il la faut combattre, *pugnare debemus*. On vous dit : Ce serait une grande œuvre de charité d'enseigner les mystères de la foi à vos domestiques, à vos fermiers, aux ouvriers qui travaillent pour vous; les respects humains vous en veulent empêcher : Que diront-ils, ils m'appelleront bigot, ils diront que je les veux prêcher : *pugnare debemus*; il faut combattre ces respects. On vous dit : Vous êtes obligé de reprendre votre valet quand il jure, de condamner à une amende ces cabaretiers qui donnent à boire pendant l'office; la timidité vous en veut empêcher : *pugnare debemus*, il la faut combattre.

Vous êtes bien loin de combattre et de travailler pour gagner les âmes, vous les perdez malheureusement : quel regret aurez-vous à la mort? Le prophète Isaïe, chapitre XXXIV, et Jérémie en ses lamentations, font

mention de certaines bêtes sauvages qu'ils appellent lamies : les commentateurs et les naturalistes disent que ce sont des monstres qui ont une face humaine, mais si ennemis de notre nature, que s'ils rencontrent un homme, ils se jettent d'abord sur lui, ils le démembrerent et le dévorent : mais si après cela ces lamies se regardent à loisir dans l'eau d'une fontaine, voyant en la figure de leur face la beauté de l'homme qu'elles ont dévoré, elles s'en repentent, elles se dépitent, elles enragent de fureur et se déchirent elles-mêmes. Supposons que ce ne soit qu'un péché véniel et qu'un peu de vanité de découvrir votre sein (je ne le décide pas), quelqu'un voyant cet objet, peut concevoir une mauvaise pensée, y consentir, y persévérer, mourir en cet état : quand vous mourrez, votre âme dépouillée de votre corps se verra, admirera sa beauté, verra en soi la beauté de l'âme, qui s'est perdue par votre sein : quel regret, quel déplaisir, quel crève-cœur d'avoir été cause de la perte d'une si belle créature, pour une fumée de vanité ! Vous sollicitez cette fille à l'impudicité, espérant vous en repentir, vous en confesser et en faire pénitence ; supposez que cela soit, qui vous a dit qu'elle en fera de même ? Elle a l'esprit faible, le cœur fragile, la pente aux plaisirs, elle tomhera de péché en péché, elle mourra sans pénitence : quand vous sortirez de ce monde, votre âme verra en sa beauté l'excellence et la beauté de celle que vous aurez perdue : n'aurez-vous pas sujet de dire que le feu du purgatoire n'a pas assez de rigueur pour expier une telle faute ?

Mais il ne se faut pas étonner de voir que vous méprisez les âmes des autres, puisque vous ne vous souciez pas de la vôtre. On rapporta un jour à l'empereur Auguste que le roi Hérode avait fait mourir son propre fils parmi les autres innocents qu'il fit égorger autour de Bethléhem : l'empereur répondit judicieusement : Si cela est, j'aimerais mieux être le pourceau d'Hérode que son enfant, car si j'étais son pourceau, il ne me tuerait pas ; parce qu'Hérode vivait parmi les Juifs qui ne mangeaient point de pourceaux. Et moi, dit saint Augustin, j'aimerais mieux être le cheval, j'aimerais mieux être la chemise et toute autre chose de plusieurs chrétiens que d'être leur âme : car ils ont plus de soin, plus d'amour et plus d'affection pour toute autre chose qu'ils n'en ont pour leur âme. Ne pourrait-on pas dire cela de vous ? Ne pourrait-on pas dire qu'il vaudrait mieux être votre cheval que votre âme ? Combien de fois par semaine donnez-vous à manger à votre cheval ? Par semaine ? direz-vous : je serais bien marri d'avoir manqué de lui en donner deux fois par jour. Combien de fois donnez-vous à manger à votre âme, je ne dirai pas par jour, par semaine, par mois, mais par an ? Quelle est la viande de votre âme ? Ne l'apprenez pas de moi, apprenez-le du Sauveur : *Ma chair est vraiment viande*, non du corps, mais de l'âme. Combien de fois donnez-vous cette viande à votre âme ? Deux fois par an, à Noël et à Pâques. J'ai-

merais donc mieux être votre cheval que votre âme : combien de temps voudriez-vous porter votre chemise sans la laver ? la voudriez-vous bien porter quatre mois ? vous en auriez horreur, elle aurait amassé tant de crasse qu'on ne la pourrait plus blanchir. Combien portez-vous votre âme sans la laver et sans la reblanchir, au sacrement de pénitence, dans le sang de l'Agneau ? *In sanguine Agni dealbaverunt stolas suas (Apoc., XIV)* : vous ne voudriez pas porter votre chemise quatre mois sans la mettre à la lessive, et vous portez votre âme six mois, dix mois, un an tout entier sans la reblanchir : c'est ce qui fait qu'elle amasse tant d'ordures, que quelque confession que vous fassiez, il est très-difficile de la bien nettoyer.

Bref, considérez votre vie, voyez ce que faites depuis le matin jusqu'au soir, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, vous verrez qu'il n'y a rien de quoi vous ayez moins de soin que de votre âme et du service de Dieu, pour qui elle est créée : le matin vous dites le *Pater* ou l'*Ave* en vous habillant ou allant au marché ; le soir, vous faites vos prières, étant couché et à demi endormi, avec aussi peu de révérence que si vous parliez à un laquais ; le reste du jour vous ne pensez à Dieu, vous ne parlez de lui non plus que s'il n'y en avait point, sinon peut-être pour le blasphémer ; les dimanches et les jours de fêtes, vous entendez une petite messe en pensant au ménage et aux affaires du monde : et voilà comme l'année se passe, et après celle-ci une autre, et enfin vous vous trouvez à la mort. Or, dites-moi en conscience, faites-vous ainsi des autres choses qui sont à vous : si vous avez une vigne, n'y faites-vous aller qu'une fois l'an ; ne la faites-vous cultiver qu'un peu le matin et le soir ? Ne la faites-vous pas soigneusement défricher, labourer, tailler, lier, émonder, engraisser ? Quel soin avez-vous de tout ce qui est en votre maison ? combien de fois visitez-vous vos armoires, vos coffres, vos celliers, vos greniers, pour voir si on ne vous dérobe rien, pour empêcher que rien ne se perde, que rien ne s'égaré, que rien ne se gâte, que rien ne soit en danger de se perdre ; même vous ménagez, j'ai honte de le dire, jusqu'à un bout de chandelle, vous ne voulez pas qu'il se perde : allez, allez, n'avez-vous point de honte d'avoir tant de soin de ce qui est corruptible, et d'en avoir si peu de ce qui est immortel et incorruptible ? avoir tant de soin de ce qui est hors de vous, et en avoir si peu de ce qui est en vous, et qui est la meilleure partie de vous ! avoir tant de soin de ce qu'on peut acheter avec un peu d'argent, et en avoir si peu de ce qui coûte la vie et le sang précieux du Fils de Dieu ! Où est la foi que vous devez ajouter à cet avertissement de l'oracle de vérité ? Que profite à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd ou endommage son âme ? Ruminez ces paroles et allez en paix ; au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON IV

Que nous devons travailler à notre salut, promptement, sérieusement, persévèrement.

Operamini salutem vestram.

Travaillez à votre salut (Phil., II).

Hier, le Fils de Dieu nous disait que tous les trésors de la terre et tous les empires du monde ne sont pas comparables à notre âme, tant elle est précieuse et excellente ; cela étant ainsi, puisque nous voyons qu'on travaille tant dans le monde pour acquérir un peu de bien, certes si nous avons tant soit peu d'esprit, de prudence et d'amour pour nous-mêmes, nous travaillerons de tout notre cœur au salut de notre âme : nous y travaillerons, dis-je, en premier lieu promptement, en second lieu sérieusement, en troisième lieu persévèrement. Nous le devons apprendre de vous, ô sainte Vierge ! vous avez fait les œuvres de Dieu promptement, dès l'aurore de votre vie ; c'est de vous qu'il est dit : *Adjuvabit eam Deus mane diluculo.* Vous les avez faites sérieusement et avec diligence : *Manum suam misit ad fortia* ; persévèrement jusqu'à la fin : *Laudent eam in portis opera ejus.* C'est ce que nous désirons faire à votre exemple et par la grâce de votre Fils que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Electi sunt feliciores in statu naturæ reparatæ quam integræ. Nam interiorius habent majora auxilia ; exterius exemplar nobilius, nempe Christum, qui operatus est salutem nostram, cito, serio, perseveranter. — I. Punctum. Ejus exemplo, debemus operari salutem cito : 1° Scriptura ; 2° Patribus ; 3° rationibus ; 4° exemplo virtuosorum. — II. Punctum. Salus operanda serio : 1° Scriptura ; 2° Patribus ; 3° comparationibus ; 4° rationibus ; 5° exemplo Christi. — III. Punctum. Salus operanda perseveranter : 1° Scriptura ; 2° instructionibus ex B. Bernardo. — Conclusio per recapitulationem.

O felix culpa, quæ talem meruit habere Redemptorem ! C'est un saint enthousiasme dont l'Eglise se sert, dans la bénédiction du cierge pascal, par un transport de joie qui la ravit en la pensée de la résurrection et de la vie glorieuse de son Bien-Aimé. Mais l'excès de cette joie ne la transporte pas si fort hors d'elle-même, qu'elle ne sache bien ce qu'elle dit ; car il est véritable, et on le peut très-aisément prouver, que la faute du premier homme a été heureuse et avantageuse pour les âmes prédestinées, non par la qualité du péché, qui n'a rien que de très-mauvais, mais par la miséricorde de Dieu, et par un trait admirable de sa très-sage providence, qui ne permettrait jamais le mal, si elle n'avait la bonté et l'industrie d'en tirer quelque bien : *Melius judicans de malis bene facere, quam mala nulla permittere (S. Aug., in Enchirid.).*

Pour l'éclaircissement de cette vérité, le maître de la théologie, saint Thomas (1 p. q. 100, a. 2), et après lui toute son école, avance qu'encore que le premier homme n'eût pas mangé du fruit défendu, ni infecté sa postérité par le péché originel, ses descendants eussent pu commettre des péchés qui les eussent dégradés de l'état d'innocence, et très-justement engagés à la damnation éternelle. Voici le raisonnement de ce saint docteur (*In corp. et ad 4*) : Il y a grande différence entre la volonté de l'ange et celle de l'homme. Comme une flèche bien acérée, étant tirée par une main puissante et robuste, entre bien avant dans le but, s'y plante et s'y enfonce tellement qu'on ne peut l'arracher, ainsi la volonté de l'ange étant extrêmement vive, perçante et pénétrante, portée vers son objet par une forte connaissance, elle s'y plonge, s'y établit et s'y attache tellement, qu'elle ne s'en détache jamais. L'ange ne démord jamais de ce qu'il a une fois choisi en la première conversion et affection de son cœur. La volonté de l'homme n'en est pas de même : elle est comme une lame de plomb qui s'émousse aisément ; elle n'embrasse pas ce qu'elle aime avec des étreintes si serrées, qu'elle ne s'en puisse déprendre ; elle est sujette au changement, inconstante et ambulatoire, tant qu'elle est en cette vie ; parce que son entendement, qui n'est pas si pénétrant et éclairé, ne lui représente pas d'abord tout ce qui est bon ou mauvais, aimable ou détestable en son objet. De là vient, dit saint Thomas, que, selon le cours ordinaire, l'homme n'est confirmé en grâce que par la vision béatifique, lorsqu'il voit si clairement le bien souverain et lui est si étroitement uni, qu'il ne s'en saurait séparer, parce qu'il possède en lui très-parfaitement et avec excellence tout ce qu'il pourrait prétendre aux biens inférieurs et particuliers. J'ai dit *selon le cours ordinaire*, pour en excepter la Vierge et quelques autres saints qui ont été confirmés en grâce par un privilège spécial avant que de monter au ciel. Or, le premier homme, donnant la vie naturelle à ses enfants par la génération, leur eût bien donné incontinent la vie surnaturelle de la grâce, mais il ne la leur eût pas donnée plus parfaite et plus assurée qu'il l'avait en lui-même ; si bien que, comme il n'eût pas été confirmé en grâce, ses enfants aussi ne l'eussent pas été pendant qu'ils eussent été en ce monde, qui est le lieu de mériter, de combattre et de surmonter pour obtenir la couronne céleste. Mais la condition des âmes choisies est incomparablement plus heureuse en l'Eglise chrétienne, que celle de ces premiers hommes dans le paradis terrestre n'eût été en l'état d'innocence et de justice originelle : car au lieu que, pour lors, la grâce actuelle et le secours surnaturel qui étaient donnés aux hommes, pour la pratique des bonnes œuvres, étaient de moindre prix, un don de Dieu en tant que Créateur, convenable à la nature de l'homme ; les âmes chrétiennes reçoivent à présent une grâce plus forte, plus puissante, plus précieuse et plus charmante,

une grâce de choix, qui est un don de Dieu en tant que Rédempteur, convenable et correspondante aux mérites du Sauveur. Ne serions-nous pas bien malheureux, si nous ne faisons pas notre salut en l'Eglise catholique, en la loi de grâce, en l'état de la nature réparée par une rédemption si avantageuse ?

De plus, en la pratique de la vertu, les hommes n'eussent eu alors pour modèle et patron que leur premier père et leurs autres ancêtres ; on leur eût dit, comme le Prophète disait aux Juifs : *Attendite ad petram unde excisi estis (Is., LI)* ; au lieu qu'en la loi de grâce, le Sauveur, opérant notre salut au milieu de la terre, comme parle le Prophète, nous a laissés des exemples rares et admirables de la manière dont nous devons travailler pour obtenir la béatitude qu'il nous a acquise par ses mérites. Il nous a appris à faire promptement, sérieusement et persévéramment les affaires de notre salut, à son exemple.

1. — 1. Il les a faites promptement, car, selon son prophète et son apôtre, le Fils de Dieu, entrant en ce monde, a élevé son cœur à Dieu son Père, et lui a dit : Les sacrifices, les holocaustes ni les hosties anciennes ne vous agréaient pas assez pour apaiser votre colère et obtenir des grâces aux hommes ; je m'offre à vous pour cet effet, je viens accomplir votre volonté. *Ingressus mundum dixit : Hostiam et oblationem noluit, holocaustata pro peccato non tibi placuerunt ; ecce venio ut faciam voluntatem tuam, Deus (Psal. XXXIX, 7 ; Hebr., X, 5)*. Hé ! quelle est la volonté de Dieu ? C'est le salut des hommes, la sanctification des âmes. *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra (I Thess., IV, 3)*. Quand est-ce que Jésus commence cette œuvre ? quand est-ce qu'il fait cette oblation de soi-même pour notre salut ? C'est en entrant au monde ; il n'attend pas qu'il y soit entré, mais en y entrant, tant il a hâte de le faire : *Ingressus mundum ; non ingressus, mais ingrediens*. On dit en philosophie que l'opération est un apanage de l'être qui est à la suite, et va toujours après lui : *Operari sequitur esse*. Ici il faut dire : *Operari comitatur esse* ; l'être et l'opération sont de même date. Au même temps, au même instant que Jésus commence d'être, au même temps, au même instant il commence à faire notre salut, il ne diffère pas d'un seul moment : *Ingressus mundum*. A son exemple, son Saint-Esprit nous dit, par la bouche du Sage : Tout ce que vous pouvez faire pour la gloire de Dieu et pour votre salut, faites-le sur-le-champ, ne le remettez jamais à une autre heure, encore moins à un autre jour, à un autre mois ou à une autre année : *Quodcumque potest manus tua instanter operare (Eccle., IX, 10)*.

2. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile : Vous ne savez d'où vient le Saint-Esprit ni où il va. Sur quoi saint Bernard dit (*serm. 17. in Cant.*) : Peut-être qu'on peut ignorer cela sans courir risque de son salut ; mais il y a grand danger d'ignorer en quel temps il vient

ou s'en va, et pour cela, il faut veiller soigneusement et veiller à toute heure, pour épier quand il vient, et obéir promptement à ses inspirations, de peur qu'il ne s'en aille et ne les retire; car nous sommes fermes et assurés quand il nous tient par la main, et nous tombons infailliblement quand il nous abandonne. *Venit Spiritus et vadit prout vult; nemo facile scit unde veniat et quo vadat, istud sine damno salutis fortasse nescire licet; sed quando veniat et quando vadat, id plane periculosissime ignoratur.* Et infra: *Vigilandum proinde et vigilandum omni hora, quia nescimus qua hora Spiritus venturus sit, seu iterum abiturus; it et redit Spiritus, et qui stat eo tenente, eo deserente cadat necesse est.* Et c'est ce qui a fait dire à saint Ambroise que le Saint-Esprit n'aimait point les remises. *Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia.*

3. Quand Dieu nous présente sa grâce, il ne veut pas qu'on marchande avec lui. L'époux frappa à la porte de son épouse, elle fit la renchérie, elle fut paresseuse à se lever; mais se ravissant quelque temps après, et s'étant levée pour lui ouvrir la porte, elle trouva qu'il avait passé outre: *Et ecce declinaverat.* Ce qu'on estime plus dans un bienfait, c'est la bonne volonté: si vous le faites bien tard, vous avez manqué de bonne volonté longtemps: *Qui tarde dedit, diu noluit* (*Senec., de Benef.*). Quand vous désirez une courtoisie d'un ami, ou un service d'un valet, s'il diffère et vous fait attendre, il ôte toute la bonne grâce du service qu'il vous rend. Vous ôtez toute la graisse de votre sacrifice, la moelle de la victime, quand vous remettez de temps en temps à faire ce que Dieu demande de vous. *Hilarem datorem diligit Deus*, Dieu veut qu'on fasse de bon cœur ce qu'on fait pour lui: si c'est de bon cœur, on le fait joyeusement et avec plaisir; si on y a du plaisir, on le fait promptement et sans en être importuné.

Et puis l'exécution des grands desseins, comme est l'affaire de notre salut, dépend quelquefois de la concurrence et rencontre de plusieurs circonstances; or, il peut arriver que telle conjoncture ne retourne jamais, et le manquement d'une seule circonstance empêche le bon succès de toute l'entreprise. C'est ce que saint Paul nous enseigne par une réflexion qu'il fait sur une histoire rapportée en l'Écriture; il vous remet en mémoire ce qui est rapporté en la Genèse XXVII, 37. Esau étant allé à la chasse il en revint un quart d'heure trop tard, il demanda la bénédiction à son père: Vous êtes venu trop tard, répondit-il, elle est déjà donnée, et il n'y a plus de remède. Il pleure, il gémit, il sanglote, il rugit: c'en est fait, il n'y a plus de bénédiction pour vous. Vous avez la commodité d'aller à confesse, à un père qui est au confessionnaire; vous le remettez après dîner, après dîner il n'y sera plus; vous le remettez à demain; la nuit, une mort soudaine vous surprendra en état de péché; vous crierez en enfer: Confession! confession! mais en vain.

Vous avez volonté de vous faire religieuse, voyant bien que vous êtes trop fragile pour vous sauver dans le monde, la pensée vous

vient au sermon d'aller aujourd'hui parler à la supérieure pour lui demander une place; vous differez à dimanche: samedi un jeune homme se présentera pour vous demander en mariage, il fera avorter en votre cœur le dessein de la religion, vous vous marierez contre la vocation de Dieu, et vous vous perdrez dans le monde. Vous avez inspiration de visiter un malade pour lui parler de son salut, vous remettez à demain; il sera peut-être mort, ou vous-même serez malade, ou quelque autre affaire vous divertira de cette visite: c'est pourquoi *instanter operare.*

4. Aussi saint Basile et saint Chrysostome, ont remarqué que Jésus-Christ a toujours blâmé les remises de ceux qui ont tant soit peu différé d'obéir à leur vocation, pour belles et spécieuses que fussent leurs excuses. En saint Lue (*chap. IX*): un homme qui avait inspiration de se mettre à sa suite, lui dit: Maître, je désire vous suivre, mais permettez-moi premièrement de me défaire de mes biens. Le Sauveur lui répond: Allez, vous ne valez rien pour le royaume des cieux. *Permitte mihi primum renuntiare his que domi sunt. Ait ad illum Jesus: Nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei* (*S. Luc. IX*). Au même chapitre, un peu plus haut, il dit à un autre: Suivez-moi. Le jeune homme répond: Permettez-moi premièrement d'aller ensevelir mon père; le Fils de Dieu lui réplique: Je vous appelle à la vraie vie; que les morts ensevelissent leurs morts. Ce n'est pas, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu trouvât mauvais qu'ils donnassent ordre à leurs affaires et enterrassent leur père, mais qu'ils le voulaient faire avant que de suivre Jésus. Ils disaient: Permettez-moi premièrement. Ils devaient premièrement obéir au Fils de Dieu et se mettre à sa suite, et puis, avec sa permission et sa bénédiction, ils eussent fait ce qu'ils désiraient. Vous attendez de prier Dieu jusqu'à dix et onze heures, quand vous viendrez à l'église, et peut-être jusqu'au soir: vous ne considérez pas que si vous vous donniez bien à Dieu, et si vous dressiez bien vos intentions dès le matin, vos actions référées à Dieu, auraient bien plus de mérite et de bénédiction. Vous dites: Je quitterai mon péché, je m'adonnerai au service de Dieu, quand j'aurai fait mes études, gagné ce procès, élevé mes enfants, obtenu cet office, *Dimitte me primum ire.* Oui; mais si vous vous mettiez maintenant en bon état, vous feriez vos études, vous poursuivriez ce procès, vous éleveriez vos enfants en état de grâce, avec la bénédiction de Dieu et avec meilleure issue.

Nous voyons, en l'Évangile, que ceux qui ont été diligents à suivre promptement la vocation du Fils de Dieu, lui ont été très-agréables; il en a fait quelque chose de grand, et ils lui ont servi pour des entreprises très-glorieuses et importantes. En saint Luc (*ch. XIX*), Zachée descend promptement de l'arbre à la première voix du Sauveur, et étant en son logis, il entend cette parole favorable: Aujourd'hui Dieu a béni et sanctifié cette mai-

son. En saint Matthieu (*ch. IV*), saint Pierre et saint André, saint Jean et saint Jacques, son frère, étant appelés du Fils de Dieu, quittent leur barque, leurs filets, leur père, et suivent le Sauveur; il les fait ses apôtres, des chefs de son Église et des princes de la terre: *Principes eos constitues super omnem terram* (Ps. XLIV). En saint Luc (*ch. V*), il dit à saint Matthieu: Suivez-moi. Ce banquier ne dit pas: Il faut que je dresse mes comptes, que je reçoive ce qui m'est dû, il quitte tout pour obéir; le Fils de Dieu en fait un saint, un secrétaire de son État, un historien de sa vie. Et dans les Actes des apôtres, saint Paul entendant la plainte du Sauveur: Pourquoi me persécutez-vous? apaise soudain l'ardeur du zèle indiscret dont il était enflammé, et, sans retarder d'un seul moment, se présente à faire présentement tout ce que Dieu demande de lui: *Quid me vis facere?* Dieu en fait un vaisseau d'élection, un héraut de sa parole, un docteur des gentils, un organe de son Esprit: *Quid me vis facere?*

II. Cette parole nous jette insensiblement au second point de notre discours, et nous apprend que, pour réussir au dessein de notre salut, il le faut embrasser sérieusement, à bon escient, avec résolution d'en venir à bout, moyennant la grâce de Dieu, à quelque prix que ce soit, quoiqu'il vous faille donner, faire, quitter ou endurer; il le faut entreprendre comme l'affaire la plus importante que vous ayez en ce monde.

1. Le Fils de Dieu dit, en saint Matthieu, que le royaume des cieux s'emporte par force, et que pour le conquérir, il faut se faire violence. *Regnum cælorum vim patitur et violenti rapiunt illud* (S. Matth., XI, 12); et en saint Luc, il dit: Tâchez, avec effort et contention, d'entrer par la porte étroite: *Contendite intrare*; dans le grec il y a: *ἀγωνίζεσθε*. (S. Luc, XIII, 24): c'est-à-dire, avec tant d'effort et de violence, que vous en soyez presque réduit à l'agonie, s'il est nécessaire. Et en saint Jean, il compare la peine, les soucis, les travaux que nous devons prendre pour faire notre salut, aux efforts d'une femme qui est en travail: *Mulier cum parit, tristitiam habet* (S. Joan., XVI, 21).

2. Que ne font pas les marchands avaricieux qui se veulent enrichir, les jeunes gens qui recherchent un mariage riche et avantageux, les ambitieux qui veulent obtenir un office ou un bénéfice? Que de soucis, que de veilles, que de voyages, que de frais ne font-ils pas pour avoir une bonne issue de leur entreprise? Certes, ce nous doit être une grande confusion, de voir qu'ils ont plus d'ardeur et de passion pour les choses terrestres et périssables, que nous pour les célestes et éternelles, dit saint Bernard: *Magna confusio, magna prostrus, quod illi ardentius terrena perquirant quam nos celestia*. Et le dévot A Kempis: On fait de grands voyages pour une petite prébende, et à peine voudrait-on faire un pas pour mériter le royaume des cieux. *Pro modica præbenda longa via curritur, pro æterna vita vix pes a terra levatur*. Et le philosophe moral: Si vous consi-

dérez quelle entreprise c'est que d'acquérir la vertu, vous verrez qu'il ne s'y faut pas comporter lâchement et par manière d'acquit. *Siquis sibi proposuerit, quantum opus aggressus sit; seiat et nihil delicate, nihil molliter esse faciendum* (Senec., ep. 51).

3. Vous entreprenez de dompter votre mauvais naturel, plus dur que le fer: peut-on amollir du fer et en façonner un bel ouvrage sans feu, sans marteau et sans force de bras? Peut-on changer une nature corrompue, et de vicieuse la rendre vertueuse sans ferveur, sans mortification et sans effort d'esprit? vaincre ses mauvaises habitudes, contractées de longue main, c'est comme arrêter un torrent qui tombe du haut d'une montagne, le peut-on faire sans effort? Vous entreprenez d'acquérir la vertu, les anciens ne disaient-ils pas que sa demeure était entourée d'un fossé à fond de cuve, plein de sueur, qu'il fallait traverser? Vous entreprenez de conquérir le ciel. Saint Chrysostome dit fort bien (*Homil. 10, in II ad Timoth.*): Celui qui veut emporter un fort qui est sur terre, il sue, il jeûne, il veille la nuit, il couche sur la dure, il souffre mille fatigues: Vous voulez conquérir non pas un fort, une ville, une province, mais un royaume du ciel, qui est si éloigné de vous, qui est au-dessus de vous; et vous ne faites rien de difficile, point d'effort, point de violence. *Vim patitur, vim patitur*.

4. Plus une entreprise est importante, plus il y faut apporter de soin, de circonspection et d'assiduité. On prend plus de peine à un procès où il s'agit de cent écus, que s'il ne s'y agissait que de dix, encore plus s'il s'agit de mille, encore davantage si de dix mille, ou de cent mille écus: quel soin donc, quelle diligence faut-il apporter, quand il s'agit d'être brûlé tout vif ou d'être comblé de joie, d'honneurs, de biens et de contentements des millions d'années? Vous avez peine à vous lever le matin pour prier Dieu, à jeûner, à pardonner à ceux qui vous offensent, à restituer le bien que vous possédez injustement. Je le crois bien: peut-on éviter un si grand mal, et obtenir un si grand bien sans peine? En un besoin il faudrait tout quitter, il faudrait répandre son sang et perdre la vie pour un si grand dessein, dit saint Paul. *Nondum usque ad sanguinem restitutus: recogitate eum qui talem pro vobis adversus se sustinuit contradictionem: ut ne fatigemini deficientes* (Hebr., XII, 3).

5. Et pour vous le persuader, il vous remet en mémoire l'exemple du Fils de Dieu: que n'a-t-il pas fait pour vous sauver? Il s'est anéanti au mystère de l'Incarnation, il s'est assujéti à une vierge et à un charpentier, il a travaillé trente-trois ans, il a passé les nuits en prières, il a jeûné quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger, il est mort en un gibet avec une douleur étrange: s'il a fait ces choses pour nous, que ne devons-nous pas faire pour lui et pour nous? Ne devons-nous pas le servir et travailler à notre salut avec toute la ferveur,

la vigilance, la diligence, et l'assiduité possible ?

III. — 1. Je dis assiduité et persévérance, car c'est la troisième condition que Dieu demande de nous en l'affaire de notre salut. Il disait à l'évêque de Smyrne : Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie. *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ (Apoc., II, 10)*. Et il a fait lui-même ce qu'il commandait à ce pré-

et à vous : il disait à son Père, à l'heure sa mort : J'ai achevé l'œuvre du salut des hommes, que vous m'aviez commandé. *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam (S. Joan., XVII)*. Et étant en la croix, il ne céda pas aux importunités de ses ennemis, qui disaient : S'il est fils de Dieu, qu'il descende de sa croix. Et au contraire parce qu'il est Fils de Dieu, il n'en doit pas descendre, dit saint Bernard, il doit être constant, ferme et inébranlable dans l'ouvrage qu'il a entrepris.

2. Le même saint Bernard écrivant à ceux de Gènes, ramasse en peu de paroles tout ce qu'on peut dire de beau et d'excellent sur ce sujet : La persévérance, dit-il, est l'accomplissement de toutes les vertus ; la nourricière des mérites, la médiatrice des récompenses, la sœur de la patience, la fille de la constance, le donjon de la sainteté ; c'est à elle seule, à qui l'éternité est donnée, ou pour mieux dire, c'est elle qui nous fait entrer en l'éternité bienheureuse. *Perseverantia est consummatio virtutum, nutritrix ad meritum, mediatrix ad præmium, patientiæ soror, constantiæ filia, propugnaculum sanctitatis; sola est cui æternitas redditur, vel potius quæ æternitati hominem reddit (S. Bern., ep. 12)*. Autant de paroles, autant d'instructions salutaires : pesons-les toutes l'une après l'autre.

Perseverantia est consummatio virtutum. Une hirondelle ne fait pas le printemps, ni une seule bonne action ne rend pas pour l'ordinaire l'homme vertueux, dit Aristote ; il en faut avoir l'habitude, l'habitude ne s'engendre que par plusieurs actions répétées : et pour les répéter souvent, il faut être persévérant. *Consummatio virtutum.*

Nutritrix ad meritum. Pour petites que soient les bonnes œuvres, quand elles sont fréquentes et de longue durée, elles font un riche trésor et un grand amas de mérites : un oiseau ne porte qu'une paille à chaque voyage qu'il fait, ou un petit poil de laine, et par succession de temps, il fait un nid commode et accompli : un tailleur de pierre qui entend de faire un bassin de marbre, n'en emporte, à chaque coup de marteau, qu'aussi gros que la tête d'une épingle, et avec le temps, y continuant, il vient à bout de son entreprise. Si vous faites bon usage des inspirations que Dieu vous donne, et des occasions qu'il vous présente de pratiquer la vertu, le matin une action de piété, en dinant vous priver d'un morceau par mortification, après dîner un acte de patience, la persévérance vous fera trouver à l'heure de votre mort un trésor de mérites.

Mediatrix ad præmium. Que ne fait-on pas dans le monde pour obtenir une petite récompense, incertaine, caduque et temporelle ? Dans la maison des grands, en l'armée, en la cour, ils servent les deux tiers de leur vie, pour l'espérance d'être grands l'autre tiers : *Diu serviendum ut brevi tempore dominantur*. Et pour acquérir des grandeurs et des richesses qui n'ont point de fin, ne devons-nous pas servir Dieu et persévérer jusqu'à la fin ? *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos vero incorruptam.*

Patientiæ soror. elle est sœur de la patience et sa compagne inséparable. Voyez le laboureur, dit saint Jacques, il défriche sa terre, il la laboure, il l'engraisse, il la sème, et il n'en voit point de fruit : *Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ patienter ferens, patientes estote et vos (S. Jacob. V, 7)* : car il arrive quelquefois qu'étant à la veille de la récolte, la grêle ruine son espérance. Il ne perd pourtant pas courage, il recommence l'année suivante à cultiver son héritage, l'engraisser et l'emblaver ; et enfin il arrive une année qui, par sa fécondité, récompense toutes les autres. Vous vous incommodez, vous vous laissez à force de prier Dieu, vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous donnez l'aumône il y a dix ans, quinze ans, vingt ans, et vous n'en voyez point d'effet, point de fruit de tant de semence ; ayez un peu de patience, persévérez en vos bons exercices, un jour viendra qui récompensera tout : *Erit merces operi tuo.*

Constantiæ filia. Ces esprits volages et inconstants qui n'ont point d'arrêt ni de consistance en leurs bons propos, qui commencent cinquante desseins et qui n'en achèvent pas un, n'arrivent jamais à la perfection : il faut avoir une vie constante et réglée, dresser l'économie de votre temps et de vos actions, et n'en point démordre que par quelque nécessité urgente et inévitable. Je me lèverai à telle heure, je ferai demi-heure d'oraison, j'irai entendre la messe, et ainsi du reste. Le lundi j'irai à l'hôpital, le mardi je ferai telle pénitence, etc.

Propugnaculum sanctitatis. La persévérance est le donjon de la sainteté : si vous vous y retranchez, si vous tenez bon en ce poste, vous êtes assuré d'être saint. Si nous étions assurés par révélation divine, que tous ceux qui meurent en Guyenne sont sauvés, et que personne n'y est sauvé que ceux qui y meurent, que ferions-nous ? Certes, je n'en sortirais jamais, quand je devrais demander mon pain de porte en porte, et quand la peste y serait aux quatre coins et au milieu. Et si on me disait : Si vous n'en sortez, vous mourrez. Eh bien ! tant mieux, si je meurs, je suis assuré d'être sauvé. Et au contraire, si nous étions assurés par révélation d'un bon ange, que tous ceux qui meurent dans Paris sont damnés, et que personne n'est damné que ceux qui y meurent, certes je n'y mettrais jamais le pied, quand on me devrait faire roi de France et monarque de tout le monde ; et si j'étais à présent, je n'attendrais pas demain pour en sortir, j'en sortirais sur-le-champ, sans différer un moment. Nous som-

mes plus que très-assurés, par la parole de Dieu, que tous ceux qui meurent en état de grâce sont sauvés, et que personne n'est sauvé que ceux qui meurent en état de grâce; si vous êtes en cet état, et si vous avez un seul grain de sagesse, vous n'en sortirez jamais, quand on vous devrait ruiner d'honneur, de bien, de santé, de vie, pour vous en faire sortir. Nous sommes très-assurés, par la révélation du Sauveur, que tous ceux qui meurent en état de péché sont damnés, et que personne n'est damné que ceux qui meurent en cet état; si vous êtes bien avisés vous n'y entrerez jamais, et si par malheur vous y êtes, vous en sortirez promptement, vous irez sur-le-champ à confesse, et ayant reçu la grâce de Dieu, vous vous y tiendrez jusqu'à la mort, vous souvenant que la persévérance *aternitati hominem reddit* : c'est le faubourg de la béatitude, le vestibule du ciel et la porte de l'éternité bienheureuse; les autres vertus nous y acheminent, celle-ci nous y fait entrer.

Que je dise donc aux âmes chrétiennes ce qu'un grand prophète disait à une grande reine, le prophète Nathan à la reine Bersabée : *Salva animam tuam*, Sauvez votre âme : vous n'avez rien de plus grand, de plus noble, de plus excellent et de plus précieux. Un peintre de l'antiquité ayant fait une image d'Adonis, qui était un chef-d'œuvre de sa main et entendant que le feu s'était pris à sa maison, criaît à ses gens : *Salvate mihi Adonidem*, sauvez-moi le tableau d'Adonis. Votre âme est l'image de Dieu, le chef-d'œuvre de sa toute-puissance, le raccourci de toutes ses créatures, sauvez-la. Si un procès s'attache à votre famille, ne vous parjurez pas; si on vous offre un présent pour vous faire commettre une injustice ou un adultère, ne le prenez pas; si on vous présente un bénéfice, ne commettez point de simonie pour l'avoir : *Quid prodest homini si universum mundum lucretur?* Sauver l'âme, c'est la grande affaire, c'est l'affaire d'importance, l'affaire des affaires; les autres affaires en comparaison de celle-ci ne sont que jeux d'enfants, qu'amusements, que niaiseries; elles ne sont que pour quelques années, celle-ci est pour l'éternité; les autres sont pour vos héritiers, celle-ci est pour vous-mêmes; les autres sont utiles, celle-ci est nécessaire; les autres sont des accessoires, celle-ci est le principal; si vous n'avez soin des affaires du monde, plusieurs autres en auront soin; si vous ne faites le salut de votre âme, personne ne le fera pour vous; faites-le donc promptement, sérieusement, persévéramment; voyez quelle diligence, quelle vigilance et quelle assiduité on emploie aux affaires temporelles.

En la navigation, en la pêche des harengs et des moroes, en la moisson, en la guerre, en la maladie, comme on épie et ménage le temps, le lieu, la saison et la crise : voyez comme on se hâte, comme on se presse, et comme on s'inquiète pour ne pas perdre l'occasion.

Quand vous voulez vous marier, ou quel-
qu'un de vos enfants, acheter un héritage, ou

mettre à rente une somme d'argent; que d'enquêtes, que d'informations, que de recherches faites-vous, que de cautions, que de précautions, que d'assurances ne voulez-vous pas? Quand vous avez un procès, que de consultations, que de dépenses, que de voyages ne faites-vous point? Vous employez vos amis, vous épouisez votre bourse, vous veillez tard, vous vous levez matin pour revoir vos papiers, pour instruire votre rapporteur, et pour solliciter vos juges.

Quelque diligence que vous apportiez aux affaires, si vous ne persévérez jusqu'à la fin, vous ne tenez rien. Celui qui a mis le sieg devant une ville, s'il le lève quand il est à la veille de la prendre; si celui qui est en lice, s'arrête à deux pas de la bague; si celui qui a bâti une maison, la laisse sans charpenterie et sans couverture : que gaguent-ils tous autre chose, sinon qu'on se moque d'eux et qu'on dit qu'ils ont fait une levée de boucliers, qu'ils avaient bien commencé, mais qu'ils n'ont pu achever?

Faites les affaires spirituelles au moins avec autant de soin que les temporelles, faites-les promptement, ne les différez pas d'un jour, pas d'une heure, pas d'un moment; ne dites jamais : Je me convertirai quand j'aurai achevé mes études, épousé cette fille, gagné mon procès; je ferai cette bonne œuvre l'année qui vient, la semaine prochaine, demain, après-demain. Peut-être que demain vous ne serez plus en vie, que vous serez malade ou que vous n'aurez plus la pensée, l'inclination, l'inspiration et la commodité de faire ces bonnes œuvres; vous y aurez des empêchements que vous n'avez pas maintenant; vous ne serez pas en état de les faire avec tant de mérite.

Faites-les sérieusement, avec autant d'affection, de zèle et d'application d'esprit, que si vous n'aviez que cette seule affaire, comme si c'était la dernière des actions que vous devez faire, comme si de cette action dépendait toute votre fortune : car, en effet, la première que vous ferez sera peut-être telle, que si vous la faites saintement et avec grande disposition, Dieu vous donnera la grâce d'en faire une seconde encore plus sainte, et après celle-là encore une autre, et ainsi consécutivement; au lieu que si nous faisons mal une bonne action, ou si nous en faisons de mauvaises, Dieu se peut éloigner de nous et nous priver de ses grâces particulières; et par cette privation, nous tomberons en d'autres manquements. Ainsi petit à petit nous déchoirons; si la mort nous trouve en ce déchet, privés de l'amour de Dieu et de sa grâce, nous serons exposés à la risée de nos ennemis et aux regrets éternels de voir tous nos travaux et mérites précédents inutiles et sans récompense : car saint Jérôme a dit qu'on ne demande pas seulement des chrétiens de bons commencements, mais une bonne fin : *Non quaruntur a christianis sola initia, sed fines*. Saint Paul assure que pour obtenir la couronne de justice, ce n'est pas assez de bien courir, mais qu'il faut achever sa course : *Cursum consummari*.

reposita est mihi corona justitiæ (II Tim., IV, 8). Non bene qui capit, sed qui bene finit, et qui pertigit ad metam donatur honore coronæ (S. Bern.). Le Fils de Dieu a dit que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé. Amen.

SERMON V.

Que l'innocence est la voie la plus assurée pour faire notre salut.

Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocens manibus, et mundo corde. (Psal. XVIII, 4.)

Il est vrai que tous les hommes qui sont en cette vie, en quelque lieu, état et condition qu'ils soient, peuvent espérer de faire leur salut; mais il importe beaucoup d'être persuadé qu'il n'y a que deux moyens de venir à la fin d'une si sainte et sérieuse entreprise, qui sont l'innocence et la pénitence. L'innocence est la voie de ceux qui, ayant reçu le baptême en leur enfance, en conservent la grâce jusqu'au dernier moment de leur vie; la pénitence est la voie de ceux qui ont été si malavisés que de commettre un péché mortel devant ou après le baptême. Or je désire vous montrer aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, que c'est une grande folie et une effroyable témérité, que de quitter la première voie, par l'espérance d'entrer dans la seconde, comme font la plupart des chrétiens. La providence de Dieu nous a fourni, pour ces deux états, deux rares modèles, deux incomparables Mariés. Les âmes qui font pénitence doivent regarder Marie-Madeleine comme leur patronne; mais les âmes innocentes doivent jeter les yeux sur vous, et vous prendre pour la leur, ô sainte Vierge! Saint Ambroise le leur conseille: *Sit nobis tanquam in imagine descripta virginitas, vitæque B. Mariæ de qua sumatis exempla vivendi*; c'est à vous proprement que s'adresse cette parole de l'Époux: *Tota pulchra es, et macula non est in te*. Il n'y a jamais eu en vous la moindre tache de péché, ni mortelle, ni vénielle, ni originelle; vous avez toujours été toute belle, pure, innocente, gracieuse, *νεχρηστομένη*; c'est la qualité que votre ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles: *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Conditio innocentis.* 1° *Honorabilior;* 2° *jucundior;* 3° *securior quam pœnitentis.* — I. **Punctum.** *Probat argumentis ex parte Dei, quam stultum sit perdere innocentiam, quia forte non recuperabitur.* 1° *Scriptura;* 2° *Patribus;* 3° *ratione;* 4° *exemplis;* 5° *responsione ad objectiones.* — II. **Punctum.** *Argumenta ex parte demonis.* 1° *Scriptura;* 2° *Patribus;* 3° *comparationibus;* 4° *Ratione.* — III. **Punctum.** *Argumenta ex parte nostri.* 1° *Scriptura;* 2° *Patribus;* 3° *ratione.* — **Conclusio.** 1° *Scriptura;* 2° *rationibus;* 3. *comparationibus.*

Les théologiens, qui pèsent au poids du sanctuaire les mérites de toutes les vertus,

mettent bien en question quelle de ces deux âmes est la plus obligée à Dieu: ou celle qui a conservé jusqu'à la fin de sa vie la grâce reçue au baptême, ou celle qui, étant tombée en péché mortel après le baptême, s'en est relevée par une vraie, parfaite et légitime pénitence; mais ils ne disputent point quelle de ces âmes est la plus heureuse: car sans doute l'innocence est un état beaucoup plus honorable, agréable et assuré que la pénitence. Plus honorable: n'est-ce pas un grand honneur et une gloire inestimable à une créature fragile, d'avoir été toujours fidèle et obéissante à Dieu; n'avoir jamais manqué à son devoir, avoir toujours été ferme et constante à ne point consentir au péché, nonobstant les tentations du diable, les sollicitations du monde et les illusions de la chair, qui l'ont combattue toute sa vie? L'âme qui n'a jamais commis de péché mortel peut dire à Dieu, avec quelque sorte de confiance: Seigneur, vous ne me délaisserez point, j'ai même raison de le croire; car je ne me suis jamais bandée contre vous; je n'ai jamais été du parti de ceux qui vous ont déclaré la guerre et qui se sont révoltés contre votre majesté. Ce bonheur est si remarquable, que David le mit à la tête de ses psaumes, comme le premier et le plus grand de tous les biens. Au psaume XXXII, il estime heureux celui qui espère en Dieu. En un autre lieu, il estime heureux celui qui a été instruit et enseigné de Dieu; mais surtout, et avant tout autre, il estime et déclare heureux celui qui n'a jamais été du parti des pécheurs et des impies: *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum (Ps. I).*

N'est-ce pas un grand plaisir et un sujet de grande consolation de pouvoir dire avec vérité, comme Job: Je ne me sens point capable d'avoir commis aucun crime en toute ma vie: *Non me reprehendit cor meum in omni vita mea (Job, XXVII, 6)*; et comme saint Paul: Ma conscience ne me fait point de reproches: *Nihil mihi conscius sum (I Cor., IV, 4)*; comme David avant son péché: Je me promène à mon aise en la chambre de mon cœur, à cause de mon innocence: *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus mee (Ps. C).* Sur quoi saint Augustin (*S. Aug., in Ps. C*): On se promène avec plaisir en un jardin où les allées sont bien nettes, où il n'y a point de houe, point de pierres ni d'épines, en une salle qui est bien balayée, où il n'y a rien qui offense les sens, point de mauvaise odeur, point de bruit ni de clameurs, point de tableaux qui vous déplaisent: quand vous avez offensé Dieu et mené une mauvaise vie, quelque pénitence que vous en ayez faite, vous avez peine d'entrer en votre cœur et de penser à vous; la souvenance de vos crimes vous est de mauvaise odeur, votre imagination vous en représente des tableaux et des idées bien désagréables; la conscience fait du bruit et crie par ses invectives; les épines de la synderèse vous piquent et repiquent incessamment. Une âme qui n'a point commis de péché rentre volontiers en elle-même; elle se pro-

même en son cœur comme en une chambre bien parée : *Perambulabam in innocentia cordis mei*; elle n'a rien qui la mette en peine. Le passé ne lui donne point de remords, le présent point de déplaisir, le futur point d'appréhension; elle n'est pas comme l'âme pénitente, qui est toujours en inquiétude et en doute si la pénitence a été légitime, en crainte et appréhension de retomber et d'être perdue, et non pas sans sujet. Sur ce principe je veux vous montrer que celui qui est si malavisé de perdre l'innocence et la grâce de Dieu, consentant à un péché mortel, court grand risque de son salut et se met en danger évident de tomber de péché en péché, et par conséquent de se perdre.

1. — Si vous avez le bonheur d'avoir l'innocence, ayez grand soin de la conserver, dit le prophète royal. Gardez-vous bien d'offenser Dieu, à cet effet; souvenez-vous qu'il est juste, et que sa justice l'oblige à punir les pécheurs, et à favoriser et sauver les gens de bien : *Custodi innocentiam et vide æquitatem: injusti disperibunt, salus autem iustorum a Domino* (Ps. XXXVI, 37). Gardez-vous bien de dire, quand la tentation chatouille votre cœur : Il faut que je goûte la douceur de la volupté, que j'en passe mon envie, que je sache le bien et le mal; quand j'aurai pris mon plaisir et contenté ma passion, je m'en repentirai, j'irai à confesse, je ferai pénitence. Vous ferez pénitence? voilà qui serait bon, si elle ne dépendait que de vous, si vous la pouviez faire de vous-même; mais le Fils de Dieu vous dit en l'Évangile : Vous ne pouvez rien faire sans moi. Il ne dit pas : Vous ne ferez rien, mais : Vous ne pouvez rien. Il ne dit pas : Sans moi vous ne pouvez pas faire des miracles, des œuvres merveilleuses, dompter de vives passions, résister à de puissantes tentations, pratiquer des vertus héroïques et parfaites, mais : Vous ne pouvez rien faire, rien du tout; sans moi, il vous est impossible de toute impossibilité. Vous ne pouvez donc pas faire pénitence, si Dieu ne vous la fait faire; vous ne pouvez pas avoir la repentance, si Dieu ne vous la donne. Ce don est un effet de sa bienveillance, et vous provoquez sa vengeance par votre péché; c'est un effet de sa bonté, et vous attirez sa sévérité; c'est un don de sa miséricorde, et vous irritez sa colère : l'effet ordinaire de sa colère, c'est d'abandonner l'âme pécheresse, la livrer à la tyrannie de ses passions, la laisser tomber de péché en péché, de précipice en précipice.

Le peuple lui disait, en Isaïe : Vous vous êtes mis en colère, et nous sommes tombés au péché, nous sommes devenus immondes : *Iralus es, peccavimus et facti sumus ut immundus omnes nos* (Isa., LXIV, 5); et lui-même, au Deutéronome : La vengeance que j'exercerai sur eux, c'est que je permettrai qu'ils tombent : *Mea est ultio, et ego retribuam ut labatur pes eorum* (Deuter., XXXII); et encore plus effroyablement par Ezéchiel : Si l'homme de bien se retire de sa vertu et commet l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement : *Si conversus fuerit justus a justitia sua et fecerit iniquitatem, ponam of-*

fendiculum eorum eo (Ezech., III, 20). Et le prophète royal, tenant le même langage, dit qu'il pleuvra des pièges sur les pécheurs, c'est-à-dire que ces pièges viendront d'en haut; ils seront dressés contre eux par la permission et punition de Dieu.

2. Saint Augustin, au Commentaire sur ces paroles, dit : Si par les nues sont entendus les prophètes tant bons que mauvais, Dieu se sert de la malice des faux prophètes pour pleuvoir des pièges sur les réprouvés : car il n'y a que les pécheurs qui tombent dans leurs pièges et qui sont séduits par leurs mensonges : *Si per nubes generaliter prophetae intelliguntur, sive boni, sive mali, sic ordinantur pseudo-prophetae, a Domino, ut de his laqueos super peccatores pluatur: non enim quisquam in eos sectando incidit nisi peccator* (S. Aug., in Ps. X). Vous offensez Dieu par les usures, l'oppression des pauvres et les procès injustes; Dieu permet que vous tombiez entre les mains d'un confesseur lâche, flatteur, indulgent, intéressé, qui ne vous en dit rien, qui ne vous remontre point la griève de vos crimes: son silence vous est un piège pour continuer ou retomber plus hardiment en vos péchés.

(Ps. CXLVII) : *Ante faciem frigoris ejus sustinebit*: Qui est-ce qui pourra subsister, qui ne tombera lourdement, si Dieu use de froideur envers lui? On use de froideur envers quelqu'un, quand on n'a plus d'amitié ni de bonne volonté pour lui, quand on a de l'aversion pour lui. Si vous commettez un péché mortel, Dieu n'aura pas seulement aversion de vous, il en aura horreur, il aura haine et inimitié contre vous; il aura donc sujet d'user de froideur envers vous. Et qu'est-ce cette froideur, dit saint Augustin? C'est quand il abandonne le pécheur : il ne le touche point, il ne lui ouvre point l'esprit pour connaître son mal, il ne lui donne pas une grâce puissante et efficace pour se relever de sa misère, grâce qu'il fait gratuitement et à peu de gens : *Unde est ejus frigus? Ecce deserit peccatorem, ecce non vocal, ecce non aperit sensum, ecce non infudit gratiam* (S. Aug., in Ps. CXLVII).

3. Et la raison de ceci est que, pour vous convertir et pour vous empêcher de retomber, il faut que Dieu fasse de grands efforts, il faut qu'il exerce sa puissance, et qu'il l'exerce doublement. David demandant sa conversion, disait : Seigneur, Dieu des puissances, convertissez-nous : *Domine Deus virtutum, converte nos* (Ps. LXXIX, 8); *græce non est, ἀπειραν, sed ἐυνάμειον*. Il ne dit pas, Dieu de la puissance, mais des puissances. Il faut qu'il exerce sa puissance sur vous, et ce qui est bien plus, il faut qu'il l'exerce sur soi-même : sur vous, pour vaincre la rébellion de votre volonté dépravée; sur soi-même, parce que sa justice, qui est une même chose avec son essence, demande que vous soyez puni et abandonné à votre misère; et il faut que sa miséricorde ait le dessus sur sa justice, qu'elle la surmonte et la supplante, en quelque façon; et par conséquent il faut que Dieu combatte contre soi-même, qu'il se sur-

monte, et qu'il triomphe de soi-même. *Misericordia superexaltat judicium* (S. Jacob., II, 13; *græce, κατακαυχῶσθαι ἐλεος ὑπερῶς*). *Gloriatur misericordia adversus judicium*. Ce qui fait que l'Église lui dit : *Quæ te vicit clementia; ipsa te cogat pietas; Deus, qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas*.

4. Saint Chrysostome, saint Basile (S. Chrysost., hom. 31, in *Epist. ad Hebr.*; Basil., hom. 22, de *Humilitate, in medio*) et les autres Pères, parlant du péché de saint Pierre, qui renia si lâchement et si déplorablement son Maître, disent que le Sauveur l'abandonna jusqu'à ce point, le laissa à sa faiblesse, et permit qu'il succombât à la voix d'une servante, en punition de sa témérité, parce qu'il avait présumé de soi : il avait dit que, quand bien tous les autres abandonneraient leur maître, il mourrait plutôt avec lui, que de lui tourner le dos. Un péché mortel mérite bien plus de punition qu'un véniel : si Dieu a laissé tomber saint Pierre dans un péché mortel, en punition d'un péché véniel, n'avez-vous pas sujet de craindre qu'en punition du péché mortel que vous commettez, il ne vous laisse tomber en un autre, et en punition du second, en un troisième, quatrième, cinquième, puisque l'Écriture dit que les péchés sont enchaînés et s'entresuivent l'un l'autre : *Injustitias manus vestræ concinçant* (Psal. LVII); et nous voyons que, excepté saint Pierre, tous ceux qui sont tombés en péché mortel, ou presque tous, ne se sont pas contentés d'y tomber une fois, mais y ont persévéré, ou même ont commis d'autres genres de crimes, comme Caïn, Saül, Pharaon et Achab.

5. Oui ; mais, me direz-vous, la grâce de Dieu est toute-puissante, il n'est point d'esprit si aveuglé qu'elle ne puisse éclairer, point de ténèbres si épaisses qu'elle ne puisse dissiper, point de glace si endurcie qu'elle ne puisse fondre, point de cœur si obstiné qu'elle ne puisse amollir, point de volonté si rebelle qu'elle ne puisse dompter. Il est vrai, mais Dieu n'a promis cette grâce victorieuse à aucun pécheur en particulier, il ne la doit à personne, et il la refuse à plusieurs.

Mais le Sauveur n'a-t-il pas dit : Je ne rejeterai point celui qui s'adresse à moi ? Oui ; mais il a ajouté : Personne ne vient à moi si mon Père céleste ne l'y attire. Mais saint Augustin vous dit : N'êtes-vous pas attiré ? priez Dieu qu'il vous attire. Et le Fils de Dieu vous fait cette promesse : Demandez et vous recevrez ; tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Oui ; tout ce que vous demanderez comme il faut et comme Dieu veut que vous demandiez, autrement vous n'obtenez rien ; car saint Jacques dit à plusieurs de nous : Vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal : *Petitis et non accipitis eo quod male petatis* (S. Jacob., IV, 3). Et saint Augustin : Il est dit que Dieu donne la sagesse à ceux qui la lui demandent : oui ; à ceux qui la demandent autant et en la

manière qu'une chose si précieuse mériter d'être demandée : *Dat omnibus affluentem ; his utique qui sic petunt et tantum petunt quomodo et quantum res tanta petenda est* (S. Aug. de *Natura et Gratia, c. 17*). Et le dévot Thomas Akempis : Qu'est-ce que l'homme a fait pour mériter votre grâce ? si vous m'abandonnez, je n'ai point sujet de me plaindre, si vous ne m'accordez pas ce que je vous demande, vous ne me faites point de tort, vous ne commettez point d'injustice. *Quid promeruit homo ut dares illi gratiam tuam, Domine? quid possum conquiri si me deseris, aut quid juste obtendere possum, si quod peto non feceris* (lib. III de *Imit. Christi, c. 40*) ? Salomon (Sap. VIII, 21) connut et avoua que personne ne pouvait être chaste, si Dieu ne lui donne la continence ; il la lui demanda, non tellement quellement, non pas lâchement et à demi, mais *ex totis precordiis*. Et toutefois, ce qui est admirable, il ne l'obtint pas ; il devint sur ses vieux jours très-voluptueux et très-charnel parce qu'il ne la demanda pas avec l'humilité, la confiance ou la persévérance que Dieu voulait de lui. Comme quand l'Écriture dit que celui qui aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé, ce n'est pas à dire que tous ceux qui invoquent Dieu tellement quellement soient sauvés ; mais ceux qui l'invoquent avec la foi, la piété et la pureté de conscience que Dieu désire. Or vous ne sauriez prier si Dieu ne vous ouvre la bouche : *Domine, labia mea aperies* (Psal. L); vous ne pouvez rien demander au nom de notre Sauveur, si le Saint-Esprit ne prie en vous : *Nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto* (I Cor., XII, 3); vous ne sauriez avoir la volonté ni le vouloir de prier, si Dieu ne vous le donne par sa miséricorde : *Operatur in nobis et velle et perficere pro bona voluntate* (Phil. II, 13); vous ne sauriez avoir la moindre pensée, s'il ne la répand en votre esprit : *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis tanquam ex nobis* (II Cor. III, 5); et il ne promet en aucun lieu de son Écriture de faire ces faveurs à celui qui est si malavisé que d'offenser, pour je ne sais quoi, une majesté infinie. Il les fait à quelques-uns pour exercer sa miséricorde ; mais il les refuse à plusieurs pour exercer sa justice.

II. — 1. Quand l'esprit vous tente, il vous cache la justice et ne vous montre que la miséricorde ; il vous fait croire qu'après que vous aurez éprouvé la douceur de la volupté pour en passer votre envie, après que vous aurez acquis ce bien ou gagné ce procès injuste, vous vous convertirez : êtes-vous encore si simple que d'ajouter foi à ces piperies ? N'entendez-vous pas le Saint-Esprit, qui vous dit par la bouche du Sage ? Ne vous fiez jamais à votre ennemi : *Non credas inimico tuo in æternum* (Eccl., XII, 10), et principalement à un tel ennemi, qui est menteur et le père du mensonge : il vous veut attirer finement et vous faire entrer en ses pièges ; quand vous serez une fois attrapé, il ne vous sera pas facile d'échapper comme vous pensez ; vous gemirez sous la domination

de ce tyran, comme saint Augustin avant son baptême.

2. Il dit de soi : L'ennemi tenait captive ma volonté, il m'avait lié et garrotté : *Velle meum tenebat inimicus, et inde mihi catenam fecerat et constringebat me* (S. Aug., VIII, Conf., c. 5). Le même saint disait, en un autre lieu, que le diable peut bien japper, qu'il peut nous solliciter au péché, mais qu'il ne peut point nous mordre contre notre volonté; et ici il dit que l'ennemi tenait captive sa volonté: c'est que quand vous êtes en état de grâce, Satan n'a point de pouvoir sur vous, non plus qu'un dogue qui est à l'attache; il peut bien aboyer, se lancer vers vous, grincer des dents, brûler d'envie de vous dévorer, mais il ne vous saurait mal faire. Quand vous avez consenti au péché, il est détaché sur vous, vous êtes en sa gueule et entre ses pattes; car comme dit l'apôtre saint Pierre, et l'expérience le montre, celui qui est vaincu par un autre devient esclave du victorieux : *A quo quis superatus est ejus et servus est* (II Pet., II). Ce n'est proprement que la volonté qui est vaincue par le péché, avant que vous y consentiez le diable peut bien troubler votre imagination, émonvoir vos humeurs, altérer votre corps; mais il n'a point d'empire sur la volonté, point d'influence ni d'activité qui la puisse contraindre. Quand elle consent, elle est surmontée, supplantée, subjuguée, elle est *sub jugo*, elle n'est plus si libre qu'elle était, elle est captive, esclave, sujette à celui qui l'a vaincue : *A quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem* (II Tim., II, 26).

3. Faisons servir au sanctuaire les richesses d'Égypte, et les pensées d'Aristote aux lumières de l'Évangile. Le Fils de Dieu parlant de l'esprit malin, qui est entré en une âme par le consentement au péché, le compare à un général d'armée qui s'est saisi d'une citadelle, et qui y tient bon avec main forte : *Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt omnia que possidet*. Et le maître de la philosophie profane, pour persuader à un peuple de ne pas recevoir la domination d'un prince étranger, quelques belles promesses qu'il fasse, se sert d'exemples familiers, et me fournit deux comparaisons bien naïves. Voyez, dit-il, comme fait un cavalier qui veut monter un cheval rétif et fort en lionche : il le fait soigneusement panser, donner du foin à plein ratelier et de l'avoine à pleine auge; il est abreuvé au son du sifflet, on l'étrille, on le bouchonne, on le flatte; est-il gagné par ces bénéfices, on lui met le mors en la bouche, le caveçon sur le nez, une selle sur le dos, une grosse malle sur la croupe; mon cavalier le gouverne, le gourmande, le monte, le pique, le conduit à droite et à gauche, rompt son pas, lui donne le trot, lui fait courir le galop, il le travaille, il le harrasse, il le fait saer à grosses gouttes, il en fait ce que bon lui semble. Ainsi, dit Aristote, quand un étranger veut vous porter à la rébellion contre votre prince légitime, si vous êtes si malavisé que de capituler avec lui, il vous

fait des promesses à perte de vue, il vous accorde tous les articles que vous lui proposez, il les signera de son sang, s'il en est besoin, il vous laissera libre en l'exercice de votre religion, il conservera tous vos privilèges, il ne touchera point à vos immunités, il vous permettra de vivre selon les lois et les coutumes du pays; et enfin il n'imposera point de subsides ni en paix ni en guerre: mais est-il entré en la ville, il y met bonne garnison, désarme les bourgeois, il se rend le plus fort, il fausse ses belles promesses, il vous surcharge d'impôts, il n'a aucun égard aux plaintes, il dit qu'il est le maître, que c'est à lui de commander et à vous d'obéir, qu'il ne doit point recevoir des lois, mais en donner: au lieu d'un prince naturel et d'un père de la patrie que vous aviez, vous avez un tyran qui vous opprime, vous pille, et vous rend misérables.

J'en dis de même en mon sujet: quand l'esprit malin assiège la citadelle de votre cœur, il vous amuse par mille tromperies, il vous persuade mille faussetés, il vous fait croire que ce ne sera que pour une fois ou deux que vous consentirez à ce péché pour gagner votre procès, pour obtenir ce bénéfice, pour complaire à un grand dont l'appui vous est nécessaire, qu'après cela vous vous en repentirez; vous irez à confesse, vous gagnerez des indulgences, vous vous ferez écrire au rosaire, vous prendrez le scapulaire, vous entrerez en religion. Est-il entré par composition par votre consentement, il se rend maître de la place, il vous dépouille des armes spirituelles, il vous ôte la grâce de Dieu et les dons du Saint-Esprit, il vous fait perdre vos bonnes résolutions et vos saintes coutumes, il vous détourne des prédications, il vous empêche d'aller à confesse, ou si vous y allez c'est sans vraie repentance et en dénigant vos péchés. Il vous retire de vos dévotions et des œuvres de miséricorde sous prétexte qu'étant en mauvais état elles ne seront point méritoires; il vous fait retomber non-seulement en des péchés de même genre et de même espèce que le premier, mais en d'autres plus grands, plus énormes et en très-grand nombre.

4. Et la raison en est claire: car les saints nous enseignent que les démons ont leurs exercices et leurs emplois distribués, l'un nous tente d'un vice, l'autre d'un autre. Lucifer et ceux de sa suite nous tentent d'orgueil et d'ambition: Asmodée et ceux de la sienne nous tentent de luxure. Quand vous avez consenti à un péché, vous êtes sous la domination et la tyrannie du démon qui préside à ce genre de vice, et il est ravi de vous y faire retomber autant de fois qu'il lui est possible; premièrement, pour avoir l'honneur entre ses compagnons et l'applaudissement de Lucifer d'avoir bien fait son métier, comme saint Grégoire le prouve par une histoire arrivée de son temps (L. III. Dial., c. 7). Et en second lieu, d'autant que plus il vous fait commettre de péchés, plus il pense faire de déshonneur à Dieu, plus il vous éloigne de lui, plus il vous tient en ses

filets, plus il rend votre conversion difficile.

III. — 1. Ecoutez comme David décrit ses hostilités et le progrès de ses entreprises. L'ennemi poursuit mon âme, il la saisit, il la foule aux pieds, il réduit ma gloire en poussière. *Persequatur inimicus animam meam et comprehendat et conculcet in terra vitam meam et gloriam meam in pulverem deducat* (Psal. VII). Voilà les pas que le diable fait pour vous perdre; voilà sa procédure, son progrès, son dessein; voilà la déplorable issue de ceux qui se laissent gagner à ses artifices et qui consentent à ses tentations. *Persequatur*: il vous poursuit à cor et à cri; il vous fait la guerre à feu et à sang, intérieurement, extérieurement, par soi-même et par ses suppôts, par les attraits de votre chair, par les suggestions du monde, par crainte et par alléchement, par force et par artifice; si vous êtes si malavisé que de consentir, *comprehendat*, il vous met la main sur le collet, il vous saisit, il vous renverse par terre: après il vous met le pied sur la gorge, vous empêche de vous relever, il vous retient en mauvais état, *Conculcet in terra vitam meam*. Et si vous vous relevez quelquefois, si vous allez à confesse de temps en temps, vous ne laissez pas de retomber, *Peccator adiciet ad peccandum* (Ecclesi., III, 29), parce que votre gloire est réduite en poussière, votre liberté, qui est tout votre honneur et qui vous distingue des bêtes, vous relevant au-dessus d'elles, est, comme un peu de poussière, le jouet des vents, légère, muable, inconstante, *tanquam pulvis ante faciem venti*.

2. Je dis encore que vous alliez à confesse: car, comme dit saint Bernard, quand nous consentons au péché, nous tombons dans un borbier et sur un tas de pierres, nous nous salissons et nous nous blessons tout à la fois: notre âme est toute souillée et toute meurtrie; par la parfaite pénitence nous sommes lavés, mais non pas aussitôt remis en santé: *In casu primi hominis omnes cecidimus super acervum lapidum et in luto, unde non solum inquinati, sed graviter vulnerati sumus; lavari quidem cito possumus, ad sanandum vero opus est curatione multa* (S. Bern., ser. 1, in Cæna Dom.). L'absolution nettoie les ordures, mais ne guérit pas les blessures, il en reste toujours de très-funestes effets, à savoir la corruption de la nature, les mauvaises idées en l'imagination, la faiblesse en la volonté, la pesanteur pour le bien, la pente et inclination au mal, la rébellion de la sensualité: toutes ces choses vous donnent le branle, l'impression, la disposition à la rechute.

3. Pour ce, quand vous commettez un péché vous logez en vous-même un ennemi, et un tyran et un tentateur mille fois plus dangereux, plus assidu et plus importun que tous les diables de l'enfer: à savoir, la concupiscence personnelle. C'est saint Thomas qui nous donne sujet de faire cette réflexion (1-2, q. 85, a. 3, in corp.): car traitant des suites du péché, il nous fait remarquer que le péché actuel produit en chacun de

nous quasi les mêmes effets que le péché du premier homme a produits en toute la nature humaine: d'où il faut conclure qu'il y pent avoir en nous deux sortes de concupiscence, l'originelle et la personnelle: l'originelle est une punition du péché originel commune à tous les hommes, le seul Homme-Dieu et sa sainte mère exceptés: c'est un tison et une amorce de péché qui nous tente presque incessamment, qui ne s'éteint qu'à la mort, qui ne s'amortit pas par l'eau du baptême, ni par les exorcismes. La concupiscence personnelle naît en chacun de nous après que nous avons consenti au péché mortel; c'est une pente continuelle, une démangeaison et inclination qui nous porte à de nouveaux péchés. Et comme la concupiscence originelle ne s'éteint pas par le baptême, la personnelle aussi ne s'efface pas par l'absolution. On peut chasser le diable par le signe de la croix ou l'eau bénite, *aut fugi aut fugari potest*; mais ni l'un ni l'autre ne nous affranchit point de cette funeste concupiscence: on peut quelquefois éviter la rencontre de l'esprit malin, se retirant à l'église auprès du saint-sacrement: mais cette maudite concupiscence nous suit partout, nous poursuit, nous sollicite en tout lieu, aux champs, à la ville, à la maison, à l'église, en compagnie, en solitude. Satan ne nous peut pas porter à la volupté immédiatement et par lui-même: cette concupiscence est un appât, un leurre, un charme, une amorce actuelle et continuelle à de nouveaux péchés.

Conclusion. — C'est donc de vous et de vos semblables, ô hommes pécheurs, que le Saint-Esprit parle au livre des Proverbes. Il va après la volupté comme un bœuf qui est conduit au sacrifice, et il ne considère pas qu'il court grand risque du salut de son âme. *Sequitur illa quasi bos ductus ad victimam, et nescit quod de periculo animæ illius agitur* (Prov., c. VII, 22). Vous suivez les attraits de la chair, les tentations du diable et du monde, comme un bœuf que les anciens menaient à l'autel pour être sacrifié. Il était conduit en grande pompe, au son des flûtes et des hautbois, couronné d'herbes et de fleurs; et après tout, il était assommé. Vous commettez le péché hardiment, joyeusement, vous en faites trophée, vous vous en glorifiez; il vous semble que vous êtes le roi de la fève: et vous ne voyez pas qu'il y va de votre salut, que vous courez risque de votre éternité; car vous pouvez être surpris, en ce mauvais état, d'une mort soudaine et inopinée, qui arrive tous les jours par tant d'accidents. Quand elle n'arriverait pas, vous ne sauriez sortir de ce borbier, si Dieu ne vous en retire; et n'y étant pas obligé, c'est chose fort douteuse s'il voudra vous en retirer. On ne trouve point en toute la Bible qu'il promette à aucun pécheur en particulier de le retirer de son péché: et on trouve plusieurs passages où il menace d'abandonner, de punir et de perdre les âmes criminelles. Au psaume V: Vous perdrez tous ceux qui disent des mensonges. Et un peu plus bas: Les injustes ne demeureront point en votre présence. Au psaume

XXXVI : Les pécheurs périront. Au psaume LXXII : Ceux qui s'éloignent de vous périront. Au psaume LXXI : Vos ennemis périront, et tous ceux qui font l'iniquité seront perdus. Au psaume CXLIV : Dieu perdra tous les pécheurs. Pourquoi espérez-vous les promesses que Dieu ne vous a jamais faites, et que vous ne craignez pas les menaces qu'il vous a faites si souvent ?

Tant y a que c'est un *peut-être* : si vous commettez le péché, peut-être que Dieu vous en retirera, exerçant sa miséricorde envers vous ? peut-être qu'il vous y laissera, exerçant sa justice sur vous : le premier n'est pas plus à espérer que le second est à redouter. Quand vous êtes en état de péché, il n'y a rien en vous qui mérite la miséricorde de Dieu, et il y a un objet très-puissant qui mérite et qui provoque sa justice. Il ne peut trouver en soi-même des motifs de miséricorde, il trouve en soi et en vous des motifs et des sujets de justice. Pour exercer sur vous sa justice, il n'a rien à faire ni à dire, il n'a qu'à vous abandonner, à vous laisser à votre misère. Pour exercer envers vous sa miséricorde il faut qu'il fasse un grand effort, une violence à soi-même, il faut que sa miséricorde surmonte et supplante sa justice.

L'expérience fait voir que plus de gens sont les objets de sa justice que de sa miséricorde ; car on voit plus de gens qui retombent au second, troisième, quatrième et au centième péché, que de ceux qui se relèvent après la première faute. Et si vous avez peine de résister à la tentation maintenant que vous êtes assisté de Dieu et secouru des anges, comment le pourrez-vous quand vous serez seul et abandonné de tous ? Si vous ne le pouvez quand vous êtes libre, comment le pourrez-vous quand vous serez captif et à la cadène ? Si vous ne le pouvez quand vous êtes couvert et bien armé de la grâce de Dieu et des dons du Saint-Esprit, comment le pourrez-vous quand vous serez tout nu et dépouillé de vos armes ? Si vous ne le pouvez quand vous êtes sur pied, comment le pourrez-vous quand vous serez terrassé et qu'on vous tiendra le pied sur la gorge ? Si vous ne le pouvez quand vous êtes fort et en bonne santé, comment le pourrez-vous quand vous serez affaibli et blessé ? Etes vous donc en état de grâce, dites comme Job et faites comme lui : Tant que Dieu me conservera la vie, je tâcherai de conserver mon innocence, et je me garderai bien de l'offenser. *Donec deficiam, non recedam ab innocentia mea, et justificationem meam, quam capi tenere, non deseram.* Ne quittez pas l'état d'innocence sous prétexte de le recouvrer et de faire pénitence, il vaut mieux tenir que chasser : il est plus aisé de défendre une ville assiégée, quand toutes les murailles et fortifications sont bien entières, que de repousser les ennemis qui y entrent par la brèche : il est plus aisé de fuir la rencontre d'un serpent, que de guérir sa blessure après qu'il vous a piqué, plus aisé de ne pas contracter de dettes par des dissolutions, que de satisfaire aux créanciers quand vous êtes endettés ; plus aisé de

ne pas salir une robe de soie, que de la laver et reblanchir quand elle est une fois gâtée ; plus aisé de conserver votre santé par le régime d'une vie frugale, que de retourner en convalescence quand vous êtes tombé en maladie. On disait autrefois qu'aux îles Fortunées l'air y était si bon, si pur et si salubre que personne n'y pouvait mourir. C'était une fiction poétique : car si cela eût été, les rois s'y fussent fait porter et n'en fussent jamais sortis. Avez-vous encore le bonheur d'être aux îles Fortunées des bonnes grâces de Dieu, n'en sortez jamais si vous êtes sages : si vous y persévérez, vous êtes assurés de ne point mourir ; ou si vous mourrez pour un peu de temps, ce sera pour vivre, pour régner, pour être immortel, impassible et bienheureux à jamais. Amen.

SERMON VI.

Que la vertu de pénitence est absolument nécessaire à ceux qui ont perdu l'innocence.

Pœnitentiam agite (S. Matth., III, 2).

Encore que toutes sortes de personnes puissent aller au ciel de tous les endroits de la terre, il faut néanmoins avouer que, comme nous avons vu, l'on n'y peut arriver que par deux voies : par l'innocence ou par la pénitence. Hier nous considérions que l'innocence est la voie la plus assurée : aujourd'hui j'ai à vous faire voir que la seconde voie est absolument nécessaire à ceux qui se sont écartés de la première. Il est vrai qu'il n'y a que les âmes qui sont en la voie d'innocence qui vous puissent avoir pour modèle, ô sainte Vierge ! Mais celles qui sont en la pénitence vous doivent avoir pour asile ; vous n'êtes pas le patron et l'exemplaire des pécheurs pénitents ; mais vous êtes leur refuge, leur avocate, leur médiatrice : ils ne peuvent pas imiter votre innocence, mais ils doivent réclamer votre assistance, comme nous faisons dévotement en vous saluant, *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum. Pœnitentiæ necessitas probatur, 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° conciliis; 4° rationibus ex parte Dei, ex parte nostri; 5° exemplis; 6° responsione ad objectiones. — Conclusio per paraphrasin verborum Pauli (Act., XVII) : Nunc annuntiat Deus ut omnes pœnitentiam agant.

POINT UNIQUE. — Comme la sensualité et l'amour-propre, qui sont en nous depuis le péché du premier homme, nous donnent une répugnance et aversion de tout ce qui contrecarre nos sens, il est malaisé de persuader aux hommes la nécessité de la pénitence, si on ne les en convainc par des preuves si puissantes et irréprochables qu'il n'y ait rien à redire. Je la montre, donc par toutes les voies qu'on peut prouver une vérité catholique : à savoir par l'Écriture sainte, par les saints Pères, par les conciles, par les raisons de théologie, par les exemples des saints et

par la réponse aux objections de l'amour-propre.

1. Le Fils de Dieu nous l'a déclaré en paroles si claires, si formelles et si expresses, que si nous avions tant soit peu de foi, il n'y faudrait rien ajouter. En saint Luc (*S. Luc.*, XIII, 3) il dit par deux fois, pour mieux inculquer et imprimer cette vérité en notre esprit : Si vous n'avez la pénitence, vous périrez tous ; si vous ne faites pénitence vous périrez tous. Il ne dit pas, Vous ne serez pas si haut ni si heureux en paradis, vous irez en purgatoire ; mais, Vous périrez tous, c'est-à-dire vous serez damnés. Comme en saint Jean, parlant de Judas : *Nemo ex iis perit nisi filius perditionis* (*S. Joan.*, XVII, 12). Au texte grec, comme au latin, il y a le même mot dès deux passages, ἀπολεῖσθε, ἀπέλαστο. N'est-ce pas faire tort à l'autorité et à l'ascendant que ces paroles doivent avoir sur notre esprit, de vouloir apporter d'autres preuves ?

Que feriez-vous, si je vous disais qu'un chartreux ou qu'un camaldule, qui a vécu jusqu'à présent l'espace de trente ans en solitude et en grande sainteté, sortira demain de sa retraite, viendra en cette ville, entrera en cette chaire, vous fera une prédication de la part de Dieu, étant envoyé de lui tout exprès ? n'y accourriez-vous pas à la foule, ne l'entendriez-vous pas attentivement, ne mettriez-vous pas en pratique ce qu'il prêcherait ? n'estimeriez-vous pas réprévu celui qui le méprisera ? Quel chartreux ou quel camaldule fut jamais plus saint que Jean-Baptiste, prédit par les prophètes, conçu par miracle, sanctifié au sein de sa mère, ayant vécu trente ans dans le désert en très-grande pureté et austérité de vie ? Il reçoit de Dieu un commandement exprès de sortir de la solitude, *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto* (*S. Luc.*, III), et nous venir prêcher, et il ne vient prêcher que pour nous enseigner la science de salut, *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus* (*S. Luc.*, I, 77). Sans doute la prédication qu'il fait est de très-grande importance s'il en fut jamais : et que dit-il en cette prédication ? *Faites pénitence.*

Le Sauveur n'a pas eu de honte de faire le même sermon la première fois qu'il prêcha ; il ne craignit point qu'on dit : Ce précheur ne dit autre chose que ce qu'a dit saint Jean-Baptiste ; et afin qu'on ne pense pas qu'il ne prêchait la pénitence que pour préparer le peuple au grand mystère qu'il devait accomplir, après l'accomplissement de tous ses mystères, après son ascension, il commande à ses apôtres de prêcher la pénitence : *Nunc annuntiat Deus hominibus ut omnes penitentiam agant* (*Act.*, XVII). Saint Pierre, le jour de la Pentecôte : *Faites pénitence* (*Act.*, II, 38) ; saint Paul, en l'aréopage d'Athènes : Dieu annonce maintenant aux hommes que tous fassent pénitence. Et afin qu'on ne dise pas qu'il parlait à des gens qui n'étaient pas encore baptisés, et que c'était pour les disposer au baptême, le même Fils de Dieu, assis au trône de gloire, mande à l'évêque d'Éphèse et à ceux de Sardes et de Laodicée, qu'ils fassent

pénitence (*1^{re} Cor.*, II) ; et que s'ils ne la font, ils craignent d'être réprévués : au contraire, il dit par ses prophètes (*Jer.*, XVIII, 8 ; *Ezec.*, XVIII) que si le pécheur fait pénitence, il changera la résolution qu'il avait prise d'exercer sur lui sa vengeance.

2. Ce qui donne sujet à saint Thomas d'établir cette maxime de théologie. Il est impossible que le péché actuel mortel se remette sans la pénitence, parlant de la pénitence en tant que vertu. *Impossibile est peccatum actuale mortale sine penitentia remitti, loquendo de penitentia, ut est virtus* (*S. Th.*, III p., q. 68, II in *Cor.*). Un péché mortel se peut bien remettre sans l'eucharistie, sans l'absolution, sans autre sacrement quand on est pressé ; mais il n'est jamais arrivé et il n'arrivera jamais qu'il se remette sans la pénitence, ou actuelle ou virtuelle : pénitence non telle quelle, mais sincère, légitime, vraie, cordiale.

Car Tertullien a dit excellemment : Dieu a résolu de ne nous pas donner le pardon de nos péchés purement, simplement et pour rien ; il veut que nous l'achetions avec la monnaie de la pénitence : et comme un marchand a coutume d'examiner la monnaie qu'on lui présente avant que de livrer sa denrée : *Hoc pretio Deus nobis veniam addicere instituit ; si ergo qui venditant, nummum prius quo paciscuntur examinant, sic Deum credimus penitentiae probationem prius inire, tantam nobis mercem, vitæ scilicet perennis, concessurum* (*Tert.*, de *Pœnit.*). Ainsi Dieu pèse et considère votre pénitence avant que de vous donner sa grâce, qui est la semence de la vie éternelle. Et penser que Dieu vous pardonnera vos péchés sans faire pénitence, c'est une aussi grande folie que si vous prétendiez acheter d'un marchand une précieuse denrée sans rien donner.

3. Toute l'Église, assemblée en corps au concile de Trente, dit que cette nécessité est si universelle, si absolue et indispensable, que tous ceux qui ont jamais commis un péché mortel, en quelque temps que ce soit, en la loi de nature, de Moïse et de grâce, devant ou après le baptême, ont eu besoin de pénitence pour recevoir la grâce de Dieu et être justifiés en sa présence. *Fuit autem penitentia universis hominibus qui se mortali aliquo peccato inquinassent quovis tempore ad gratiam et justitiam assequendam necessaria, illis etiam qui baptisimi sacramento abluvi petivissent* (*Conc. Trid.*, sess. XIV, cap. 1).

4. Les raisons que le saint concile et qu'Écriture en apportent, se peuvent prendre ou de la part de Dieu ou de la part de l'homme : si vous ne faites pénitence vous offensez la grandeur de Dieu. Quand quelqu'un vous a fait un affront ou autre injure bien sensible, s'il n'en a point de regret, s'il passe et repasse devant vous sans en témoigner du déplaisir, il vous désoblige au dernier point, il renouvelle et envenime la plaie qu'il vous a faite, montrant qu'il ne se soucie guère de vous. Vous êtes criminel de lèse-majesté divine, et vous ne vous en mettez pas en peine ; vous avez offensé le Roi des rois, il est toujours

auprès de vous, vous êtes continuellement en sa présence; et vous dormez à votre aise, vous jonez, riez, mangez et buvez aussi gaiement que si vous n'aviez rien fait. Quelle insensibilité! quel mépris de la grandeur de Dieu! L'empereur Néron fit mourir le philosophe Sénèque, parce que l'ayant disgracié, il apprit qu'il ne s'en souciait point et qu'il ne laissait pas de vivre joyeusement en sa maison de plaisance. Autant en fit l'empereur Adrien à Tatien pour la même raison. L'Écriture taxe avec raison l'insensibilité des enfants de Jacob (*Gen. XXXVII, 25*), qui, ayant grièvement offensé Dieu, en dépouillant et affligeant leur frère Joseph, se mirent à boire et à manger, comme s'ils n'eussent rien fait. Ce mépris de la grandeur de Dieu, est endurcissement à ne pas faire pénitence quand vous l'avez offensé, enflamme plus sa colère que le péché même par lequel vous l'avez offensé : *Peccatum non dolere magis Deum indignari facit et irasci quam peccare. Ecce pejora peccandi vulnera, ecce majora delicta peccasse nec satisfacere, deliquisse nec delicta deflere*, dit saint Chrysostome (*hom. 40*), en l'Église grecque; et saint Cyprien (*De Lapsis*) en l'Église latine, et Dieu même s'en plaint, disant par Jérémie : Personne ne fait pénitence, personne ne rentre en soi-même, personne ne dit : O le grand mal que j'ai fait! Ne suis-je pas bien malheureux d'avoir offensé mon Dieu : *Attendi et auscultavi; nullus est qui agat penitentiam super peccato suo dicens : Quid feci (Jerem., VIII, 6)*.

Vous offensez encore la justice de Dieu, vous n'en craignez point les menaces, vous n'en redoutez point les châtimens. Il n'y a point de changement en eux, dit le prophète royal, ils tiennent bon et s'obstinent dans leur péché, ils n'ont point de crainte de Dieu, il les va punir selon leurs démérites : *Non est illis commutatio, et non timebunt Deum. Extendit manum suam in retribuendo (Psal. LIV)*. Si un homme bien armé vous disait : ôtez-vous de là, autrement je vous passerai mon épée à travers le corps, ou je vous donnerai un coup de pistolet en la tête; et que vous demeurassiez toujours en même place, sans vous remuer tant soit peu, ne serait-ce pas vous moquer de lui, montrer que vous ne le craignez guère et que vous prenez ses menaces pour des paroles vaines et frivoles? La justice de Dieu vous dit : Sortez du mauvais état où vous êtes, quittez votre péché, faites pénitence : autrement je viendrai à vous, je lancerai les carreaux de ma vengeance sur votre tête criminelle; et vous demeurerez immobile comme un rocher, vous perséverez en votre mauvais état, vous rejetez loin de votre esprit toutes les pensées qui vous viennent de faire pénitence, pour apaiser la colère de Dieu! N'est-ce pas se moquer de lui? n'est-ce pas mépriser ses menaces et offenser sa justice?

Vous offensez son immensité, vous retenez en vous un objet qui le choque et lui déplaît infiniment. Si votre valet vous avait mis en votre chambre une quantité de fumier, suffirait-il, lorsqu'il vous en verrait fâché, qu'il

vous promit de n'en pas mettre davantage. Ce n'est pas assez, lui diriez-vous, il faut ôter ce que vous y avez mis et en demander pardon. Il n'y a boue dans Paris, fumier de l'étable d'Augée, cloaque d'hôpital, si puant et si insupportable aux hommes que le péché est horrible en la présence de Dieu. Peut-être que vous ne le commettez plus; mais vous l'avez commis, et vous n'en faites point pénitence, vous laissez le fumier en votre âme qui est la demeure de Dieu : s'il y a du fumier dans votre chambre, ou autre chose qui vous déplaît, vous ne l'avez pas toujours devant les yeux, vous vous en absentez souvent; mais Dieu ne peut s'éloigner de la vue de votre péché, il a toujours devant soi ce monstre horrible et abominable; il est obligé, par sa nature et par l'immensité de son essence, de demeurer toujours en votre âme, qui est en état de péché, quand même vous ne le commettriez plus; mais il est plus que probable que vous en commettez de nouveaux et de plus énormes que les précédents, si vous ne faites pénitence.

Comme un abîme appelle un autre abîme, dit le prophète : *Dies dei eructat crimen, et nox nocti indicat malitiam*, dit saint Bernard; et saint Grégoire : Le péché qui n'est pas promptement effacé par la pénitence, nous porte par son poids à commettre de nouveaux crimes : *Peccatum quod penitentia cito non diluit mox suo pondere ad aliud trahit*. Le péché nous éloigne de Dieu, il fait que Dieu s'éloigne de nous et nous prive de ses grâces particulières; il obscurcit l'entendement, il dérègle la volonté, il affaiblit le franc arbitre, il enflamme la concupiscence, nous donne une pente, facilité et inclination à la rechute : qui ne voit que, s'il n'est promptement anéanti, il vous jettera bientôt en de nouveaux précipices : et si ce premier péché, étant tout seul et sans assistance, produit des effets si funestes, combien plus quand il sera accompagné d'un second, troisième, quatrième et d'un cinquième. Je n'en veux point d'autre témoin que vous : n'est-il pas vrai que depuis que vous avez consenti au premier péché, étant amorcé et affriandé à la volupté, vous avez eu je ne sais quelle démanigaison et inclination quasi inévitable de recommencer une seconde fois, et puis une troisième et une quatrième.

Et quand vous ne tomberiez pas, étant tombé une seule fois, si vous ne faites pénitence, vous êtes toujours en état et en habitude de péché, c'est-à-dire, à deux doigts de l'enfer, sur le bord de la damnation : entre vous et l'enfer il n'y a que le filet de votre vie, qui peut être coupé par mille accidents. Quelle témérité! On blâmerait un jour de lâcheté, en présence d'un grand roi, un gentilhomme qu'on disait être vicieux. Le roi répartit sagement : Je ne sais comme vous dites cela; pour moi j'estime qu'il est bien hardi, qu'il est hardi au dernier point et autant qu'il se peut, que sa hardiesse est si grande qu'elle va jusqu'à la témérité, et que c'est la plus haute hardiesse et la plus effroyable témérité qui puisse s'imaginer;

qu'étant vicieux comme il est, il ose se mettre au lit et qu'il puisse dormir à son aise. Ce prince avait raison. On n'entend parler partout que de morts soudaines, les uns meurent d'apoplexie, les autres se noient en se baignant ou passant l'eau, les autres sont tués je ne sais comment : et vous ne craignez point ? Quand il n'y aurait point d'autre danger, si vous ne faites pénitence, ce seul manquement vous met en danger et danger très-grand, certain, inévitable. Car le Sauveur dit à l'évêque de Sardes que s'il ne fait pénitence, il viendra à lui comme un larron, c'est-à-dire qu'il le surprendra et l'appellera à son jugement lorsqu'il y pensera le moins. Et il vous dit en l'Évangile : *Qua hora non putatis Filius hominis veniet* (S. Luc., XII).

Mais supposons que cela n'arrive pas, que vous ne soyez pas surpris de mort soudaine, que vous ayez à vivre cinquante, soixante, quatre-vingts ans : ne voyez-vous pas que refusant de faire pénitence, vous vous dérobez les fruits et les mérites de toutes vos bonnes œuvres ? que vous vous engagez à dire à l'heure de votre mort : Nous avons travaillé toute notre vie, et nous n'avons rien pris ? Aristote dit qu'entre les larrons domestiques, il n'en est point de plus pernicieux que ceux qui dérobent le bien que le père de famille destinait à ensemercer ses terres ; parce qu'il ne faut pas estimer le dommage qu'ils font selon la valeur de ce qu'ils dérobent, mais selon le prix de la moisson qu'on aurait recueillie de cette semence. Vous faites quelquefois de bonnes œuvres, des jeûnes, des aumônes et des prières ; combien vaut la moisson qu'on en peut recueillir, je ne le saurais dire ; il n'est point d'homme sur la terre, point d'ange dans le ciel qui le puisse dire : ce sont des moissons infinies, ce sont des rentes annuelles, mais continues ; non perpétuelles, mais éternelles ; chacune de ces bonnes œuvres vous produirait des joies, délices, contentements, honneurs, richesses, félicités d'ici à cent ans, d'ici à deux cents, trois cents, dix mille, cent mille ans. Les anges donc, les archanges, les séraphins, la Vierge ne sauraient estimer la valeur de ces moissons, le prix des récompenses que mérite chaque bonne action ; Dieu même ne les saurait nombrer, car elles sont infinies. Et vous perdez toutes ces moissons, ce grand nombre de récompenses, vivant en mauvais état et refusant de faire pénitence : *Perdit quod vivit qui Deum non diligit*, dit saint Augustin. Et non-seulement vous perdez les fruits et mérites de votre vie, mais vous vous engagez au malheur et au supplice de la mort éternelle : car enfin il n'y a que deux voies pour éviter la damnation, l'innocence et la pénitence : l'innocence, vous ne l'avez pas, vous le savez bien, vous l'avez perdue par tant de péchés que vous avez commis : si vous ne faites pénitence, que pensez-vous devenir ; êtes-vous plus innocent et plus sage que le Sage même, qui a composé un livre de l'Écriture sainte, dans lequel il dit que si nous ne faisons pénitence nous tomberons entre les mains de

Dieu : *Nisi pœnitentiam egerimus incidemus in manus Domini* (Eccli., II, 22).

5. Êtes-vous plus assuré de votre salut que saint Paul ; et il dit aux Corinthiens : Je châtie mon corps et je le traite comme un esclave, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. *Castigo* (ἐπιτιμῶ, contundo), *corpus meum et in servitute redigo, ne cum aliis prædicaverim ipse reprobus efficiar* (I Cor., IX, 27).

Êtes-vous plus saint que ce saint évêque d'Ephèse que le Fils de Dieu loue en l'Apocalypse (chap. II, 1) : et néanmoins parce qu'il avait un peu ralenti la ferveur de sa charité, on lui dit : Faites pénitence, autrement je vous ôterai le flambeau de la foi.

Êtes-vous plus homme de bien que saint Chrysostome, qui disait à ses diocésains : Vous ne me croirez pas ; mais il est vrai pourtant que j'ai grand sujet de me désier de mon salut et de craindre la damnation, parce que, étant obligé de pleurer vos péchés et d'en faire pénitence, il ne me reste pas assez de temps ni de larmes pour pleurer les miens. Sainte Olympias la pénitente, ou pour mieux dire la fille spirituelle de ce grand saint, avait bien retenu sa leçon : après avoir vécu en virginité avec son mari Nebridius, préfet de Constantinople, pour expier les fautes de sa jeunesse, qui étaient fort petites et légères, elle distribue ses grands biens aux pauvres, aux églises et hôpitaux par tout le monde, s'habille plus pauvrement que les pauvres mêmes, se fait la mère des orphelins, le refuge de tous les affligés ; elle pleure continuellement et mène une vie merveilleusement austère. Vous voyez cela dans Palladius et dans saint Chrysostome, dans les belles épîtres qu'il a écrites à cette sainte lorsqu'elle était bannie pour la justice, où il lui conseille de relâcher un peu de ses grandes pénitences, à cause des maladies dont elle était continuellement affligée.

Êtes-vous plus saint que saint Macaire, patriarche de tant de saints anachorètes, lequel, étant un jour avec eux en une conférence spirituelle, pour l'exorde de son discours, se mit à pleurer ; pour la narration, confirmation, conclusion de sa harangue, il ne fit que pleurer, mais à chaudes larmes et à bon escient ; et comme ses religieux s'en étonnaient : Pleurons, pleurons, leur dit-il, mes frères, pleurons amèrement pendant le temps, afin de ne pas pleurer éternellement.

Êtes-vous plus dévôt que saint Bernard, qui disait : Que n'ai-je la grâce de répandre continuellement grande abondance de larmes, afin de prévenir et éviter par mes pleurs les pleurs et les grincements de dents qui seront en l'autre vie : *Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrymarum ut præveniam fletibus fletum et stridorem dentium*. (S. Bernard., serm. 16, in Cant.) ?

Il faut nécessairement de deux choses l'une : ou dire que ces grands saints étaient des esprits faibles de se laisser emporter à des terreurs paniques, qu'ils n'avaient pas de jugement pour connaître la grandeur de la miséricorde de Dieu ; ou avouer que nous som-

mes bien insensibles de ne rien appréhender, où des gens si judicieux, si sages, si saints et si éclairés de Dieu ont eu si grande crainte.

6. Je vois bien ce qui vous rebute : c'est que vous vous figurez la pénitence avec un visage austère, pâle, decharné, mortifié; le seul nom de pénitence vous effraye parce qu'il ressent la peine. Mais où avez-vous jamais vu, où avez-vous entendu que depuis le péché du premier homme on ait obtenu quelque grand bien sans peine? Vous semble-t-il que c'est un petit bien d'être délivré de la captivité du diable, de la servitude du péché, du danger de la damnation, des remords de la conscience, d'être remis en grâce avec Dieu, obtenir l'abolition et rémission de tous vos crimes, la dignité d'enfant de Dieu et le droit à la vie éternelle?

Ce mot de *pénitence* vient de *peine*, oui; mais elle n'est pas si grande que vous vous imaginez : le secours de la grâce divine, l'onction du Saint-Esprit, la douceur de l'amour de Dieu, l'assistance de la Vierge et des saints, les charmes de l'accoutumance, vous rendront très-doux et très-facile ce qui vous semble à présent impossible.

Conclusion. — Ecoutez donc le héraut du ciel et rendez-vous à sa semonce, c'est saint Paul qui vous parle aux Actes des apôtres : Dieu annonce maintenant aux hommes que tous fassent pénitence, parce qu'il doit quelque jour juger le monde. Pesons toutes ces paroles.

Annuntiat Deus, Dieu annonce : C'est lui qui est offensé; il est infiniment plus grand que vous, il n'a que faire de vous; vous avez un extrême besoin de lui, vous le devriez rechercher avec toute sorte de soumission; il daigne vous prévenir, il recherche votre amitié, il vous invite à la réconciliation. Quelle bonté!

Inominibus, aux hommes, non aux démons. Oh! s'il faisait cette faveur aux anges malheureux, si on les conviait à la pénitence, si on leur accordait un moment de temps, un petit mouvement de grâce pour se convertir, le bon usage qu'ils en feraient! On vous donne tant de moments, tant d'heures, tant de jours, tant de semaines, tant d'années, tant de bons mouvements, tant de lumières, tant de grâces, tant d'inspirations, et vous en abusez!

Aux hommes, *propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cælis*. S'il est descendu du ciel, s'il a voyagé sur la terre, s'il est mort en une croix, c'est pour nous mériter la grâce de la pénitence et pour nous y convier : *Oportuit Christum pati, resurgere a mortuis et prædicari in nomine ejus pœnitentiam*. Vous méprisez ces trésors inestimables, les richesses de sa bonté, les mystères de son incarnation, vie, mort, passion, résurrection, que vous rendez inutiles par votre obstination; les richesses de sa patience qui dissimule vos péchés, et vous attend depuis si longtemps par l'espérance de votre conversion. Vous méprisez les trésors de sa miséricorde qui est prête de vous recevoir, qui vous promet amnistie générale, qui

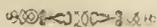
vous tend les bras pour vous accueillir et accoler avec des tendresses et des faveurs inestimables.

Omnes, tous : sans en excepter un seul, quel grand pécheur qu'il soit. Pour énormes, noirs et en grand nombre que soient vos crimes, il vous convie à la pénitence.

Pœnitentiam agant : Faites pénitence si vous êtes sage, si vous ne voulez périr; concevez tout de bon des pensées de haine, d'horreur et d'abomination du péché. Estimez-vous très-malheureux, misérable et mal avisé de l'avoir commis, ayez-en un regret et déplaisir très-cusant, très-vif et très-piquant; pensez que tout autre malheur vous serait plus souhaitable, que si vous aviez perdu votre procès, votre héritage et votre réputation, au lieu de l'avoir commis, ce vous serait un grand bonheur; ayez une vraie volonté de plutôt perdre vos biens, honneur, enfants, santé, vie, tout, que de le jamais plus commettre; faites résolution de satisfaire à la justice de Dieu, de lui rendre tout l'honneur qui vous sera possible, au lieu du déshonneur que vous lui avez fait; de pratiquer toutes les bonnes œuvres que vous pourrez pour lui complaire, au lieu du déplaisir que vous lui avez fait; de recevoir avec patience et agrément tout ce qui vous arrivera contre votre volonté, puisque vous avez fait tant de choses contre sa très-sainte et très-adorable volonté; de faire toutes les aumônes, prières et mortifications que vous pourrez selon votre condition; de vous priver de plusieurs satisfactions, divertissements, récréations, même innocentes, pour vous punir des actions illicites et criminelles que vous avez faites.

Nunc, à présent, sans plus attendre, faites pénitence; vous ne l'avez peut-être jamais bien faite; peut-être que jamais vous ne la ferez si bien que vous la pouvez faire à présent. Possible que vous avez fait plus de cinquante confessions nulles et invalides en votre vie : vous n'aviez pas la repentance surnaturelle, telle que Dieu la demandait, une vraie et sincère volonté de vous amender, et d'éviter les occasions du péché; vous ne vous étiez pas réconcilié à vos ennemis, rendu le bien d'autrui, examiné votre conscience : vous avez omis quelque péché ou par honte ou par négligence coupable, ou par ignorance criminelle. Vous avez eu quelque confesseur ignorant, ou flatteur et complaisant, ou qui n'avait pas l'approbation et le pouvoir. A présent, en la mission, vous avez des confesseurs savants, experts, zèles et affectionnés à votre salut, qui ont pouvoir d'absoudre de tout péché, qui ne vous connaissent pas, qui ne vous ont jamais vu, qui ne vous verront plus, qui ont entendu plusieurs fois de plus grands péchés que les vôtres. Vous aurez des prédications qui vous instruiront familièrement, qui vous apprendront des vérités que vous n'avez jamais bien pénétrées; entendez-les avec attention : avant que le prédicateur monte en chaire ne devisez pas, mais priez Dieu qu'il vous touche, et qu'il touche le cœur de vos gens : remerciez-le de cette oc-

casion de faire votre salut, qu'il vous a envoyée, et qu'il n'a pas donnée à ceux qui sont morts ces années passées : si vous la perdez, vous ne la pourrez peut-être jamais recouvrer. Le même vous arrivera qu'à cet ancien catéchumène qui, ayant différé de recevoir le baptême pour continuer ses débauches, fut surpris de la mort au milieu d'une forêt où il n'y avait point d'eau. Quelqu'un qui y accourut et qui n'y fut pas à temps, l'entendit qui criait : Baptême, baptême ! *Mentes, baptizate me, aves baptizate me* : Montagnes, baptisez-moi, oiseaux, baptisez-moi ; il n'y eut point de baptême pour lui. L'un de ces jours vous serez surpris d'un accident, vous crierez : Monsieur le vicaire ! monsieur le vicaire est aux champs ! monsieur le curé ! monsieur le curé est malade ! Confession ! il n'y aura point de confession pour vous ; on dira après votre mort : Hé ! qui le lui eût dit, il en eût profité : le Fils de Dieu le lui avait dit, nous déclarant qu'il nous appellera lorsque nous y penserons le moins. Saint Paul le lui avait dit : Quand ils penseront être dans une profonde paix et assurés de leur vie, c'est alors que la mort soudaine les surprendra. Les prédicateurs le lui avaient dit : Vous ne savez ni l'heure ni le jour. L'exemple de tant de gens qui meurent tous les jours de mort soudaine le lui avait dit. Ne dites donc plus : Nous avons beau loisir, il n'y a rien qui presse de faire pénitence. C'est tout au contraire : il n'y a rien qui ne presse. Qu'est-ce qui vous presse de faire pénitence ? C'est la volonté de Dieu, qui vous le commande par saint Jean-Baptiste, par les apôtres, par les saints docteurs, par les conciles de l'Eglise et par la bouche de son propre Fils. Qu'est-ce qui vous presse ? C'est la crainte que vous devez avoir d'offenser la grandeur de Dieu, sa justice infinie, son immensité et sa présence très-adorable. Qu'est-ce qui vous presse ? La crainte de tomber en de nouveaux péchés, de mourir en mauvais état, de perdre le mérite des bonnes œuvres que vous faites : c'est l'exemple de tant de saints qui l'ont faite toute leur vie ; c'est la charité de Jésus qui s'est incarné, qui a tant enduré, qui est mort en une croix pour vous y convier, qui vous a attendu si longtemps et si patiemment à cette intention, qui promet de vous recevoir par un excès de miséricorde : *Charitas Christi urget nos* ; l'occasion qui se présente, qui peut-être ne reviendra jamais, l'incertitude du temps à venir, la mort qui s'approche, l'importance de votre salut, la semonce si affectueuse de saint Paul, qui vous dit que Dieu annonce que tous les hommes fassent pénitence, parce qu'il doit quelque jour juger le monde. En ce jour épouvantable, si vous avez fait pénitence, vous serez affranchi de crainte, vous serez reçu en la compagnie des âmes bienheureuses dans le ciel. Amen.



SERMON VII.

De l'essence et nature de la vertu de pénitence.

Pœnitentiam agite (S. Matth., III, 2).

Puisque la vertu de pénitence est absolument nécessaire, et d'une nécessité indispensable, à tous ceux qui ont commis un péché mortel, soit devant le baptême, soit après, il importe à notre salut de savoir ce que c'est que la pénitence, d'en connaître la nature, l'essence et la différence spécifique, de peur de nous tromper en un sujet de si grande conséquence. Pour obtenir de Dieu cette connaissance si salutaire, l'Eglise a recours à vous, ô sainte Vierge ! et vous adresse ces prières en ses dévotions publiques : *Solve vincla reis, profer lumen cæcis*. Voilà deux paroles bien jointes : les chaînes de nos péchés ne peuvent être brisées que par la vraie pénitence ; nous ne pouvons faire une vraie pénitence sans la lumière du Saint-Esprit, pour en connaître la nature et la distinguer de la fausse ; vous pouvez obtenir de Dieu et nous communiquer cette lumière, comme vous avez répandu au monde la lumière éternelle et incréée, Jésus, Notre-Seigneur, que nous bénissons en vous saluant, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Pœnitentiæ etymologia*. — II. Punctum. *Ejus definitio*. — III. Punctum. *Divisio in pœnitentiam catechumenorum, justorum, peccatorum*. — IV. Punctum. *Argumentatio sumpta 1. ex Scriptura, 2. Patribus, 3. conciliis, 4. ratione, 5. exemplis*. — Conclusio. *Per oppositionem pœnitentiæ damnatorum ad nostram*.

La philosophie nous enseigne, et l'expérience le montre, qu'il y a quatre principaux instruments de science, c'est-à-dire quatre voies par lesquelles on peut arriver à la connaissance de la nature, de l'essence et des propriétés de quelque chose : l'étymologie, la définition, la division et le raisonnement, ou l'argumentation. Ces quatre voies feront les quatre parties de mon discours, et vous apprendront solidement ce que c'est que la vraie pénitence.

I. — Ce mot de *pénitence* vient de *peine*, *pœnitere*, *pœnam tenere*, *pœnitel me*, *pœna tenet me*, disent nos docteurs. Et chez le poète ancien la Pénitence disait : C'est mon office de punir ceux qui ont commis l'injustice, et de les faire repentir, pour les corriger de leur vice :

*Sum dea que facti non factique exigo tœnas,
Nempe ut pœniteat : sic Metanara vocor.*

D'où nous pouvons tirer cette conséquence, que comme toutes les parties du feu sont chaudes et brûlent, parce que le naturel du feu est d'être chaud et de brûler ; que comme toutes les parties de l'eau sont humides et humectent, parce que le naturel de l'eau est d'être humide, et de mouiller ; ainsi toutes les parties de la vraie pénitence sont pénibles et font peine, parce que le naturel de la pénitence, c'est d'être pénible et de faire peine. La contrition fait peine par le regret de nos péchés, et par la douleur qui attriste et qui afflige notre cœur. Ce qui est si vrai, que

Suarès avance cette proposition (*tom. IV, in V p., disp. 9, sect. 1; disp. 20, sect. 3*): Si un pécheur faisait un acte d'amour de Dieu sur toutes choses, amour très-pur, parfait, excellent, héroïque, sans penser à ses péchés, et sans en avoir de douleur actuelle et formelle, il serait bien justifié en vertu de cet acte. Mais s'il allait à confesse sans autre chose. L'absolution serait nulle, parce que la repentance est en partie matière de ce sacrement: et il n'aurait pas la repentance formelle et actuelle, mais seulement quelque chose d'équivalent en prix et en éminence. L'âme pécheresse, dans l'Écriture sainte, est comparée à la vipère (*S. Matth., III*). Quand la vipère est pleine de petits, elle ne s'en peut délivrer s'ils ne déchirent le ventre de leur mère; et quand l'âme chrétienne a conçu le péché, elle ne peut être délivrée et affranchie de cet avorton, si la volonté, qui en est la matrice, n'est déchirée de douleur, et brisée de contrition.

La confession fait peine par la honte que vous avez de découvrir vos imperfections, et d'être ruiné ou diminué de réputation en l'esprit de votre confesseur: ce qui montre que ces confessions dans lesquelles vous déguisez vos fautes, ou vous ne les dites qu'à demi, ou vous les excusez en imputant la cause à votre mari, à votre femme ou à vos enfants, sont des confessions frelatées, sophistiquées, très-imparfaites et suspectes de nullité.

La satisfaction aussi fait de la peine par la privation du repos, des biens temporels ou des aises du corps, que les œuvres satisfactoires retranchent, et qui acquittent d'autant mieux la peine due à nos péchés, qu'elles sont plus pénibles et laborieuses. *In illud unusquisque mercedem propriam accipiet secundum suum laborem*, dit saint Thomas, au commentaire qu'il a fait sur le chapitre troisième de la première aux Corinthiens. En voilà assez pour l'étymologie, passons à la définition.

II.—Entre plusieurs définitions que les théologiens apportent de la vertu de pénitence, celle qui me semble la meilleure, la plus claire et la plus accomplie, est celle du même saint Thomas (*III p., q. 85, a 1, 2, 3*). La pénitence, dit-il, est une vertu morale, mais surnaturelle, parmi les chrétiens, qui a pour office de détruire le péché et de satisfaire à la justice de Dieu, pour l'offense qui lui a été faite. Pour mettre au jour cette définition, vous devez apprendre de l'Écriture que la miséricorde de Dieu et sa justice, qui vous semblent contraires, étant une même chose en Dieu, il les aime et chérit également; et elles ont tant d'alliance ensemble, tant de rapport et de correspondance, qu'il n'exerce jamais l'une sans l'autre. *Misericordia et veritas obviaverunt sibi* (*Psal., LXXXIV, 11*): La miséricorde et la justice se sont rencontrées et embrassées, dit le prophète royal. Et derechef: Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et justice: *Universæ viæ Domini misericordia et veritas* (*Psal., XXIV, 10*). Et ailleurs: Dieu aime la miséricorde et la justice, *Diligit misericordiam et*

judicium (*Psal. XXXII*). Un grand saint a dit avec raison que les louanges et éloges d'honneur que nous donnons à la miséricorde de Dieu, sont des blasphèmes, s'ils sont contraires à l'honneur et respect que nous devons à sa justice et à ce que l'Écriture nous en apprend. Elle dit que ces deux perfections ont des effets contraires les uns aux autres, mais elles ne sont pas contraires ni opposées l'une à l'autre: elles vont toujours du pair, Dieu les exerce toujours ensemble: *Dulcis et rectus dominus. Dulcis, quia perire non patitur; rectus, quia punire non obliviscitur* (*Ps. XXIV*). Ce qui est si vrai qu'en l'œuvre de sa plus grande miséricorde, en la rédemption des hommes, qui en est le chef-d'œuvre, il a exercé une très-rigoureuse et très-effroyable justice, condamnant à la mort très-cruelle et très-ignominieuse de la croix son propre Fils, qui n'était que simple caution: et comme il a exercé ces deux perfections en la rédemption du monde, il les veut aussi exercer en l'application de cette rédemption, et en la justification du pécheur. L'âme pénitente connaissant cette vérité par la lumière du Saint-Esprit, qui l'a éclairée, entre dans les pensées de Dieu, épouse sa querelle, se pique de son honneur, s'attache à ses intérêts, se rend de son parti, prend les armes contre soi-même pour venger l'injure qu'elle lui a faite: et voyant que c'est un attentat très-injuste, très-déraisonnable et dénaturé, que la créature offense la très-haute et très-aimable majesté de Dieu par le péché, elle l'abhorre, le déteste, se déplaît de l'avoir commis, et en cette disposition elle demande pardon; mais elle se soumet à la punition; elle réclame la miséricorde, mais elle veut satisfaire à la justice; elle demande grâce pour l'œuvre de Dieu, qui est l'homme, qui est le péché, et elle dit avec David: *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine: in me transierunt ira tua.*

III.—Ceci se rendra encore plus intelligible, si nous considérons les trois états de pénitence, dont le texte sacré et les saints font mention. Saint Thomas en a fait un article tout exprès, qui est le dernier de sa Somme (*Ep. 108*); ce qu'il en dit, est emprunté de saint Augustin: voici ses paroles (*Hom. 27 et 50, c. 3 et seq.*): Il y a trois sortes de pénitences, et vous êtes assez instruits pour le reconnaître avec moi, car elles sont dans l'usage ordinaire de l'Église. La première est la pénitence des catéchumènes, la seconde celle des justes, la troisième celle des pécheurs. Celle des catéchumènes est la pénitence des adultes qui n'ont pas encore reçu le baptême, et qui désirent le recevoir. Saint Pierre en fait mention, disant aux Juifs le jour de la Pentecôte. Faites pénitence, et que chacun de vous reçoive le baptême: car, comme dit saint Augustin, personne ne peut recevoir une vie nouvelle, une vie spirituelle et divine, s'il ne fait pénitence de sa vie passée, de sa vie mondaine et vicieuse; et comme dans les monastères bien réglés, avant que de recevoir quelqu'un à la profession, on lui fait

faire un an de noviciat, pendant lequel il s'adonne aux exercices des jeûnes, veilles, oraisons, disciplines, mortifications et autres austérités de la religion : ainsi en la primitive Eglise, quand un adulte demandait le baptême, avant que de le lui accorder, on le faisait passer quelques années dans le catéchuménat, c'est-à-dire en apprentissage et en noviciat du christianisme : pendant ce temps-là il était obligé de s'adonner aux jeûnes, prières, mortifications, humiliations et autres exercices de pénitence.

La seconde pénitence est celle des justes, que les saints appellent journalière, parce que les justes la font tous les jours, et quasi continuellement : ils pleurent, ils gémissent, ils soupirent, ils se déplaisent de vivre, se voyant sujets aux tentations et aux péchés véniels, sans lesquels il est bien difficile de passer cette vie, puisque le Saint-Esprit dit que le juste pèche sept fois : *Septies cadit justus* (Prov., XXIV, 16), et que tous offensent en plusieurs rencontres : *In multis offendimus omnes* (S. Jacob., III, 2) ; c'est ce qui fait que les justes sont comparés à la colombe, qui n'a point d'autre chant que des gémissements. C'est ainsi que saint Paul gémissait : Malheureux que je suis, qui est-ce qui me délivrera de ce corps mortel et des tentations qu'il me livre : *Infelix ego homo*, etc. (Rom., VII, 24). Ainsi David s'écriait : Hé ! que je trouve mon bannissement long ! *Hei mihi quia incolatus meus prolongatus est*. (Ps. CXIX, 3.)

Ainsi saint Bernard préférerait la mort à la vie, et disait : Pourquoi désirons-nous tant de demeurer longtemps au monde, puisque plus nos jours se multiplient, plus nos fautes sont en grand nombre ? J'ai honte de vivre, parce que je ne m'avance point en la perfection ; je crains de mourir, parce que je ne suis pas bien disposé ; mais néanmoins j'aimerais mieux mourir et m'abandonner à la miséricorde de Dieu, que d'augmenter de jour en jour le nombre de mes imperfections : *Quid tantopere vitam desideramus, in qua quanto plus vivimus tanto amplius peccamus ? quanto vita longior, tanto culpa numerosior ? vivere erubesco, quia nihil proficio ; mori timeo, quia non sum paratus. Mori tamen malo et Dei me misericordiæ committere, quam novis peccatis vetera cumulare.* Ainsi le révérend Père de Condren, second général de l'Oratoire de Jésus, qui est mort en odeur de sainteté, se réjouissait à la mort, et disait : Il est temps que le péché trouve sa fin en moi : *Tempus est ut finem accipiat peccatum*. Et si les justes gémissent, soupirent, pleurent, se déplaisent de vivre, font pénitence des petits péchés qui leur échappent par faiblesse et de fragilité humaine, que doivent faire les autres pour des péchés mortels, énormes et horribles qu'ils commettent de propos délibéré et en très-grand nombre ?

C'est le troisième état de pénitence, où les pécheurs doivent entrer, à moins que d'être damnés et malheureux éternellement.

Pour en connaître l'importance et la nécessité, et en être pleinement convaincus par

la quatrième voie proposée, nous pouvons consulter l'Ecriture, les Pères, les conciles, la raison et les exemples des saints.

IV. — 1. L'Ecriture l'appelle conversion : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dit le prophète Joël (*chap. II, 12*). Et au psaume septième : Si vous ne vous convertissez, Dieu décochera ses flèches contre vous : *Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit, arcum suum tetendit* (Psalm. VII), parce que la pénitence est une chimie spirituelle, qui ne change pas les métaux, mais les hommes. Voyez que de fourneaux, que d'alambics, que de soufflets, que de feux il faut en l'alchimie : et ce n'est que pour changer l'étain en argent, le cuivre ou autre métal en or. Et pour réformer les hommes, pour les rendre de vicieux vertueux, de charnels spirituels, de terrestres célestes, de brutaux angéliques et divins, pensez-vous qu'on le puisse faire sans effort, sans peine, sans travail, sans ferveur, sans mortification, sans assiduité et persévérance ès exercices laborieux de la pénitence ?

2. Saint Augustin, Tertullien et les autres Pères anciens, parlant de la pénitence, disent que c'est une seconde planche après le naufrage, parce que celui qui a fait débris de son salut, par un péché mortel après le baptême, n'a point d'autre voie d'éviter la damnation et arriver à bon port que celle de la pénitence. Voyez un marinier qui a brisé contre un écueil et qui est tombé en la mer, que de peine il a de gagner une planche, de s'y agrafer, de la bien embrasser ! que de flots et de vagues la lui disputent ! que de fois il court risque d'en être détaché et de couler à fond ! que de gorgées d'eau salée il avale, que de coups de vent il essuie, que de monstres marins il voit et appréhende ! et ce n'est que pour éviter une mort qui passe en un quart d'heure. Et, pour éviter la mort éternelle, la mort qui ne finit jamais, nous refuserons d'accepter un peu de peine, nous appréhenderons de découvrir nos péchés, de restituer le bien mal acquis, de jeûner et faire des aumônes, de nous priver des compagnies et divertissements du monde et de pratiquer les saints exercices d'une véritable pénitence ?

3. Le concile de Trente dit (*Sess. XIV, c. 2*) qu'elle est un second baptême, mais baptême pénible et laborieux : c'est un second baptême, parce qu'étant parfaite de tout point et accomplie en toutes ses parties, elle nous remet en l'état où nous étions après le baptême, elle nous fait recouvrer les biens que nous avions perdus par le péché : mais baptême laborieux, parce que nous devons être punis d'avoir perdu si légèrement et si imprudemment des grâces si excellentes, si précieuses et si divines.

4. En recevant le baptême vous vous étiez donné à Dieu, vous lui aviez promis honneur et obéissance ; vous aviez fait alliance avec lui, vous lui aviez prêté serment de fidélité ; vous étiez devenu enfant du Père éternel par adoption, son favori et bien-aimé, héritier de tous ses biens ; vous étiez

frère du Sauveur, membre vivant de son corps; vous étiez le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit, le trône de la sainte Trinité; et autant de fois que je dis, Vous étiez, autant de fois la douleur et la repentance vous devaient transpercer le cœur. Car en commettant le péché vous avez fait un naufrage déplorable de toutes ces belles qualités pour une sotte passion; par affection à une chétive créature vous avez tourné le dos à votre Dieu, rompu les promesses que vous lui aviez faites, violé l'alliance contractée, faussé le serment que vous lui aviez prêté; vous avez renoncé à la grâce et amitié du Père, à sa filiation adoptive, au droit que vous aviez à son héritage; vous avez foulé aux pieds le Fils de Dieu, corrompu un membre de son corps, souillé le sang du Testament, contristé le Saint-Esprit et profané son sanctuaire; vous l'avez chassé de votre cœur, qui était son temple, pour y recevoir les idoles des vanités et des voluptés passagères; vous avez souillé le trône de la sainte Trinité, vous vous êtes livré à son ennemi. N'est-ce pas la raison que vous portiez la peine de votre folie, de votre déloyauté et perfidie?

5. Ecoutez comme ont fait ceux qui étaient véritablement convertis, et qui n'avaient pas commis de si grands péchés ni en si grand nombre que vous, mais qui avaient plus de lumière que vous, pour connaître la malice et l'horreur du péché.

Sainte Théodore, demoiselle d'Alexandrie, vivait en grande sainteté, et en très-bonne intelligence avec son mari; c'était comme deux charbons ardents, qui s'entr'échauffaient et s'enflammaient l'un l'autre en l'amour de Dieu. Une de ces infâmes vieilles qui gagnent leur vie temporelle et la mort éternelle à débaucher le sexe, fit tant par ses cajoleries, ses importunités, ses piperies et maléfices, qu'elle la porta à consentir à un péché d'adultère: elle ne l'eut pas sitôt commis que, chargée de confusion et outrée de douleur, elle en voulut faire pénitence le reste de sa vie. Mais quelle pénitence? pénitence si prodigieuse, si étrange et si extraordinaire, qu'elle serait blâmable sans un mouvement particulier, et une permission très-évidente et très-assurée du Saint-Esprit. Elle se déguise en homme, va frapper à la porte d'un monastère à six lieues de la ville, demande avec grande instance d'y être reçue. L'abbé, pensant que ce fût un homme, pour éprouver sa constance la fait attendre à la porte toute la nuit, exposée aux injures du temps, sans lui donner le couvert. Le lendemain, voyant sa persévérance, il le reçoit (parlons d'elle comme d'un homme, puisqu'elle en a l'habit, l'apparence et le courage). Il est reçu, à condition qu'il serait soumis et obéissant à tous les religieux; qu'il ferait le jardin, le pain, et autres choses laborieuses tant dedans que dehors le monastère, sans être dispensé des jeûnes, veilles et autres austérités de la religion. Il s'en acquitte très-dignement, et paraît entre les religieux par l'exemple de ses vertus, comme le soleil entre les astres; il ne se contente

pas des pénitences et mortifications ordinaires, il en ajoute d'autres plus rigoureuses, comme de passer trois ou quatre jours sans boire ni manger, pour punir son corps de la lâcheté qu'il lui avait fait faire. Le diable, envieux de sa sainteté, lui suscite une furieuse tempête: une fille débauchée se trouvant enceinte, et étant interrogée de qui était l'enfant, répondit que c'était du moine Théodore, qui avait fait mal avec elle en l'étable du monastère de Nonne, où il était allé par le commandement de son abbé. On porte l'enfant au couvent, Théodore ne se veut point justifier de cette calomnie, afin d'avoir sujet d'être humilié et de souffrir un outrage et confusion si sensible. Il est chassé du monastère, et condamné à garder l'enfant en une cabane là auprès, et le nourrir du travail de ses mains.

Au bout de sept ans, l'abbé voyant qu'il avait suffisamment expié sa peine par une si rude pénitence, le fit rentrer dans le monastère, à la charge néanmoins qu'il demeurerait toujours en sa cellule, sans autre conversation que de cet enfant qu'il avait élevé. Il commandait de temps en temps à quelque religieux de les épier, et d'entendre les propos que Théodore tenait à l'enfant. Il entendit un jour qu'il lui disait: Mon fils, voici la fin de ma vie qui s'approche, je te recommande à celui qui, demeurant au ciel, est père de tous les orphelins, et en la terre à celui qui sera l'abbé de ce monastère. Ne recherche point d'être honoré des hommes, mais de Dieu seul; et crois qu'il n'y a point de meilleur moyen pour y parvenir, que d'être déshonoré du monde, et d'y endurer toute sorte d'affronts et de calomnies. Evite le trop dormir, sois modéré en ton vivre et en tes habits, sans y rechercher de la délicatesse; sois assidu à l'oraison, et au service divin jour et nuit; n'accuse point ton prochain, ne te moque jamais des fautes d'autrui, prie pour les pécheurs, visite les malades, sers et honore tous les religieux comme tes maîtres, pleure souvent afin que tu sois consolé; au temps de la tentation, aie recours à l'oraison, et demande la victoire à Notre-Seigneur. Ayant tenu ces propos, cette bénite âme se détacha de son corps, et fut portée au ciel par le ministère des anges. Et les religieux ayant reconnu que c'était une femme, et admirant l'humilité, la patience et les autres vertus qu'elle avait pratiquées si longtemps, enterrent honorablement son saint corps. Voilà une vraie pénitence, non pas la nôtre: nous voudrions faire pénitence sans avoir de la peine: c'est comme qui voudrait être libéral sans rien donner, patient sans rien endurer, humble sans être abaissé: être vertueux, c'est-à-dire avoir la vertu, sans la vertu même, n'est-ce pas se moquer? Vous me direz, C'était une femme!

Et bien voici des hommes, non des hommes de peu et de basse condition; mais des hommes illustres et de grande considération. Saint Bernard étant encore au monde, jeune gentilhomme, pour se punir d'une villade inconsiderée qu'il avait jetée légèrement et en

passant, sur une femme, se plongea dans une eau glacée, et y demeura si longtemps qu'il fut en danger de sa vie.

Foulque, comte d'Anjou qui vivait en l'an mil trente-huit, ayant faussé un serment qu'il avait fait à Héribert, comte du Mans, pour expier cette faute, se soumit volontairement à cette pénitence : il fit un pèlerinage en Jérusalem ; étant là, il se mit une corde au col, nn de ses serviteurs le traîna par cette corde depuis le temple jusqu'au saint sépulcre ; un autre de ses serviteurs l'allait frappant à coups de fouet, lesquels il recevait patiemment les épaules nues, à la vue de tout le monde, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi ; Seigneur, ayez compassion de ce pauvre parjure (*Histoire de Henri II roi d'Angleterre*).

Godefroy, duc de Lorraine (*Bar., an 1407*), fâché de ce que l'empereur lui avait ôté le duché, fit par dépit brûler la ville de Verdun : et parce que l'église de Notre-Dame fut brûlée par cet incendie, il se soumit volontairement à la pénitence de la flagellation publique, et à porter lui-même, comme un manœuvre, les matériaux pour rebâtir l'église.

Conclusion. Ces saints pénitents avaient bien ruminé et digéré les paroles de saint Paul, qui nous devraient vivement toucher si nous n'étions insensibles. Anciennement, dit-il, celui qui transgressait la loi de Moïse, ayant deux ou trois témoins qui déposaient contre lui, était condamné à mort sans rémission. Ne pensez-vous pas que celui-là mérite de plus grands supplices, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, profané son sang précieux, et fait injure à son Esprit divin : *Irritam quis faciens legem Moysi, sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur; quanto magis putatis deteriora mereri supplicia qui Filium Dei conculcaverit et sanguinem testamenti pollutum duxerit* (*Heb. X, 28*). C'est des chrétiens qui offensent Dieu après le baptême que s'entendent ces paroles, dit saint Chrysostome (*Ho. 20, in ad Hebr.*). Et quel supplice auront-ils plus grand que la mort temporelle ? Sans doute la mort éternelle. Alors ils feront pénitence, puisqu'ils ne la veulent pas faire à présent : pénitence très-austère et rigoureuse, mais inutile et infructueuse.

En la pénitence on considère le grand mal qu'on a commis, la perte qu'on a faite, le supplice qu'on a mérité ; on a du regret, on gémit, on soupire, on s'afflige, on répand des larmes, et on fait tout cela en enfer, mais inutilement et sans mérite. Les réprouvés s'éveilleront, dit le prophète Daniel, ils ouvriront les yeux, ils verront à jamais, connaîtront évidemment, mais trop tard, leur aveuglement, leur stupidité, leurs folies, l'opprobre, la confusion, les punitions qu'ils ont méritées ; ils se repentiront d'une repentance enragée et forcenée contre eux-mêmes : *Erigilabunt in opprobrium, ut videant semper* (*Dan., XII, 2*). Ils gémiront et s'affligeront, dit le Sage : il y aura des pleurs pour la perte qu'on aura faite, des grincements de dents à cause des tourments qu'on endurera. Un ecclésiastique, exorcisant une possédée de Loudun, commanda un jour au diable de

faire voir aux assistants une petite partie de la tristesse qu'on a en enfer. La possédée montra une contenance si désolée et si mélancolique, qu'elle fit horreur à tous les assistants, et leur jeta dans l'esprit une très-grande tristesse, et elle répandit des larmes grosses comme des noisettes. *Ibi erit fletus et stridor dentium* : Là il y aura des pleurs et des grincements de dents. J'ai vu autrefois un homme qui n'avait pas commis de grands crimes, et qui, étant au lit de la mort, eut tant d'horreur de ses péchés et si grande appréhension des jugements de Dieu, que de détresse il s'arracha quatre dents jusqu'aux racines, sans y appliquer les mains, mais seulement à force de les grincer. Ne vaut-il pas mieux faire pénitence pendant cette vie ? elle sera plus courte, plus douce, plus salutaire. La pénitence de cette vie n'est que pour quelques années ; celle de l'autre vie est pour des siècles entiers ; celle-là est pour le temps, qui passe en moins de rien, qui s'écoule insensiblement, dont les parties succèdent l'une à l'autre, qui finit et ne retourne plus : la pénitence de l'autre vie est pour l'éternité, qui est fixe, stable, immuable, qui n'a ni pause, ni repos, ni relâche, ni fin, ni interruption.

Il est bien plus aisé de jeûner, faisant un repas par jour, que d'avoir faute d'une miette de pain et d'une goutte d'eau, comme le mauvais riche : il est plus aisé de coucher sur la dure, que d'être couché sur des braisiers ; de porter le cilice ou la haire, que d'être revêtu de flammes ; de se retirer des compagnies mondaines, des assemblées des garçons et des filles, que d'être pour jamais entre les mains des bourreaux : plus aisé enfin de se priver, par esprit de pénitence, des cabarets, danses et autres divertissements sensuels, que d'être condamné à des gehennes actuelles. Au commencement la pénitence vous semblera insupportable : avec succession de temps, quand vous y serez accoutumé, vous ne la trouverez plus si rude ; un peu après vous la sentirez légère, un peu après vous ne la sentirez quasi plus : enfin elle vous semblera presque douce et agréable. *Importabile tibi aliquid videbitur, processu temporis si assuescas judicabis non adeo grave, paulo post et leve senties, post etiam delectabit* (*S. Bern.*). Mais en enfer l'âme ne s'accoutume point à la douleur, l'esprit ne s'apprivoise point à la tristesse, le corps ne s'endurcit pas aux supplices : on est aussi donnet, sensible et impatient après dix mille ans, qu'au commencement ; et si c'est en purgatoire qu'on fasse pénitence pour ne l'avoir pas faite en ce monde, saint Bernard nous assure qu'on paie là-bas au centuple les intérêts et arrérages de ce qu'on a négligé dans le monde : *Illic centupliciter que fuerint hic neglecta solvuntur* : outre que la pénitence que vous faites en purgatoire n'est que satisfactorie, elle diminue vos peines, mais elle n'augmente pas vos mérites : celle que vous faites en ce monde, en état de grâce, est satisfactorie et méritoire tout ensemble ; elle acquitte vos dettes et vous ac-

quert de grandes récompenses; c'est une diminution ou une entière absolution des peines dues à vos péchés, c'est un accroissement de grâce en ce monde, et une augmentation de gloire en l'autre vie. *Amen.*

SERMON VIII.

Des marques et propriétés de la vraie pénitence.

Convertimini ad me in toto corde vestro.

Convertissez vous à moi de tout votre cœur (Joël II).

Ce sont les douces semonces que Dieu fait aux âmes pécheresses, par un excès de miséricorde, pour les inviter à obtenir grâce et abolition de leurs crimes par la pratique de la pénitence. En ces mêmes paroles il nous exprime les marques et propriétés de la vraie pénitence, afin que nous la puissions reconnaître et distinguer de la fausse. En premier lieu elle fait un changement en nous, *convertimini*. En second lieu, elle change notre cœur, *convertimini in corde vestro*. En troisième lieu, elle change tout notre cœur, *in toto corde vestro*.

Si la vraie pénitence nous remet en grâce et amitié avec Dieu, c'est vous qui nous procurez cette faveur incomparable, ô sainte Vierge! L'Eglise vous nomme tous les jours, en ses dévotions publiques, une arche d'alliance, d'autant que par vos prières, vous obtenez aux vrais pénitents leur réconciliation et leur paix avec votre Fils : comme vous avez moyenné l'alliance de la nature humaine avec le Verbe divin, par le favorable consentement que vous donnâtes aux semonces de l'Ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*, etc.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Hominis conditio est melior quam bruti et angeli, quia brutum non resurgit post mortem; nec Angelus post casum, sicut homo. — I. Punctum. Convertimini: pœnitentiam esse mutationem probatur, 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° conciliis; 4° rationibus. — II. Punctum. Pœnitentia convertit cor: circa hoc notantur a sancto Gregorio duo errores. — III. Punctum. Convertit totum cor, 1° quoad amorem; 2° quoad objectum amoris; 3° quoad tempus, nempe ut pro semper convertamur. — Conclusio. Ex dictis patet plerasque confessiones esse invalidas.

Comme il a plu au Créateur de faire voir sa toute-puissance et sa sagesse infinie en la production de l'homme, en ce qu'il l'a fait un composé, un ramas et un assemblage de deux parties très-différentes, de l'âme et du corps : l'une de la nature des anges, l'autre de la catégorie des animaux; l'une toute spirituelle et céleste, *igneus est illi rigor et celestis origo*, l'autre toute matérielle et terrestre, *Terra es, et in terram ibis* : ainsi il a plu au même Dieu de montrer en ce même ouvrage les richesses de sa bonté, en ce qu'il a avantage l'homme de deux admirables

prérogatives, qui rendent sa condition beaucoup plus heureuse que celle des bêtes et plus souhaitable que celle des anges. La première est en son corps, à cause de la noblesse et dignité de son âme; l'autre est en son âme, à cause de la faiblesse et fragilité du corps.

Le premier privilège qui rend sa condition meilleure que celle des bêtes, c'est que le corps des autres animaux étant joint à une âme qui meurt et qui périt avec lui, quand il est une fois dissout par la mort, il ne ressuscite jamais. Le corps de l'homme étant uni et marié à une âme douée d'immortalité, quand elle fait divorce avec lui, il retient toujours le droit, l'espérance et la prétention d'être réuni à sa chère moitié au jour de la résurrection. Ce qui fut enseigné à Job, dit saint Augustin et saint Grégoire : Quand Dieu voulut récompenser la patience et la fidélité que Job avait témoignés en ses afflictions, il lui rendit au double tout ce qu'il avait perdu; au lieu de sept mille ouailles, de trois mille chameaux, de cinq cents paires de bœufs qui lui étaient morts, Dieu lui rendit quatorze mille ouailles, six mille chameaux et mille paires de bœufs. Mais au lieu de dix enfants qui lui étaient morts, il ne lui en rendit pas vingt, il ne lui en rendit que dix. C'est que les animaux, qu'il avait perdus étaient entièrement morts, il ne les devait jamais recouvrer; mais les dix enfants qui étaient décédés n'étaient pas perdus sans ressource : il les devait revoir et recevoir en la résurrection générale.

L'autre privilège qui rend la condition de l'homme plus avantageuse que celle de l'ange, c'est que l'ange étant une fois tombé dans l'abîme du péché, il ne s'en relève jamais, parce qu'il s'attache opiniâtrement et inséparablement à l'objet qu'il a une fois choisi dans la première inclination et affection de son cœur : de là vient, dit saint Augustin, que Moïse décrivant la création du monde, a passé sous silence la production des anges, parce que s'il en eût parlé, il eût été obligé de parler de leur péché et de leur chute; et c'eût été un mauvais exemple aux Juifs de voir que les premières créatures de Dieu, si nobles, si excellentes et si relevées, auraient offensé le Créateur sans vouloir jamais s'en repentir et sans espérance de miséricorde. Mais la volonté de l'homme étant changeante, flexible et ambulatoire, quelques péchés qu'il commette, pour grands et énormes qu'ils soient, tant qu'il est en cette vie, il en peut obtenir pardon par une vraie pénitence. Je dis par une vraie pénitence, parce que plusieurs font pénitence, ou paraissent la faire, qui n'en obtiennent point la grâce, leur pénitence n'étant pas vraie ni sincère, mais fausse, trompeuse, plâtrée et dissimulée. Le prophète Joël nous exprime en peu de paroles les marques, qualités et conditions de la vraie pénitence : *Convertimini ad me.*

I. — 1. La première propriété de la vraie pénitence, c'est qu'elle nous change et nous convertit : *Convertimini*. C'est une admirable métamorphose, une divine alchimie, qui

ne transforme pas les métaux, mais les âmes ; elle ne change pas l'étain en argent, le cuivre en or, mais les hommes en des anges ; de vicieux, charnels, terrestres et brutaux qu'ils étaient, elle les rend vertueux, spirituels, célestes et divins. Saint Paul appelle celui qui est converti, un homme nouveau : *Induite novum hominem* (Eph., IV, 24), une nouvelle créature, et il dit qu'en la pénitence nous sommes comme refondus, réformés, renouvelés, parce que nous nous dépouillons du vieil Adam pour nous revêtir du nouveau, qui est Jésus-Christ (I Cor., V, 17).

2. Et saint Ambroise, décrivant les actes d'un vrai pénitent, dit qu'il doit mourir au monde, à la vie profane et séculière, aux usages, aux maximes, aux coutumes et aux vanités du monde ; il doit renoncer à soi-même, à ses humeurs, à ses caprices, à son opiniâtreté, à ses mauvaises habitudes, à ses inclinations vicieuses, à ses débauches, et être tout changé, comme du noir au blanc, des ténèbres à la lumière, *Seipsum homo abneget et totus mutetur* (S. Amb., de Pœnit., c. 10), en sorte qu'on puisse dire, *Quantum mutatus ab illo !* Et saint Chrysostome a très-bien remarqué que les Ninivites faisant pénitence, à la prédication de Jonas, ce que Dieu regarda en eux de bon œil avec plus d'agrément et ce qui l'obligea à leur pardonner, c'est qu'ils quittèrent leur mauvaise vie : *Vidit Deus quia conversi sunt de via sua mala, et misertus est* (Jon., II, 10), et la ville fut tout autre qu'elle n'était auparavant.

5. Et le concile de Trente déclare que la vraie repentance contient un retranchement de tout péché, une résolution et un commencement d'une vie nouvelle. *Declarat sancta synodus, contritionem hanc non solum cessationem a peccato, et vitæ novæ propositum et inchoationem, sed veteris etiam odium continere* (Conc. Trid., sess. XIV, c. 4). Vous allez à confesse le jour de Pâques, vous dites : Je m'accuse d'avoir fait la débauche tout le carnaval, de n'avoir point jeûné le carême, d'avoir retenu le salaire des artisans, de n'avoir point salué mon ennemi, qui est mon proche parent, mais je me propose de mieux faire. Votre confesseur sera bien facile, s'il vous absout sur-le-champ, sans juger si vous êtes véritablement changé et intérieurement converti. Le concile dit qu'il faut le propos et le commencement d'une vie nouvelle : vous vous résolvez de mieux faire, c'est le propos, et non pas le commencement. Pour avoir le commencement, il faut vouloir jeûner, payer vos dettes et saluer vos ennemis : *Ubi emendatio nulla, ibi pœnitentia vana*, dit Tertullien (*Lib. de Pœnitentia, c. 2*) : Où il n'y a point de changement de cœur, point de correction véritable : la pénitence est vaine et frivole, la confession nulle, la communion inutile et les sacrements sacrilèges.

4. La raison en est claire et évidente à celui qui a tant soit peu d'intelligence en la théologie. Voilà un jeune homme indévot, jureur, arrogant, désobéissant à père et mère, querelleur, impudique, médisant, un ivrogne

et un persécuteur de veuves. Si je vous disais. Après Pâques, ce jeune homme sera dévot, retenu à jurer, humble, obéissant, patient, chaste, sobre, charitable, vous diriez : Ce sera un beau changement : *Hæc mutatio dexteræ excelsi*. Tenez pour tout assuré que sa confession de Pâques aura été nulle, si ce changement ne s'est fait en son cœur : *Ubi emendatio nulla, ibi pœnitentia vana*, selon la maxime de Tertullien. C'est un article de foi déclaré par les conciles, que tous les sacrements de la loi nouvelle confèrent la grâce sanctifiante à ceux qui les reçoivent dignement : c'est une doctrine constante et avérée de tous les docteurs, que la grâce sanctifiante est toujours accompagnée des sept dons et des fruits du Saint-Esprit, des vertus infuses et des habitudes surnaturelles. Si donc la confession de ce jeune homme est bonne, il recevra la grâce de Dieu ; s'il reçoit la grâce de Dieu, il recevra les dons de sagesse, de conseil, de force, de piété, de crainte de Dieu, les habitudes de la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, etc., et par conséquent il sera humble, sobre, chaste, et orné de toutes les autres vertus.

Il y a bien plus : nous ne recevons pas seulement en la justification les dons du Saint-Esprit et les habitudes de toutes les vertus, mais le Saint-Esprit même : il entre en notre cœur, il en fait son sanctuaire, il y demeure comme en son temple. Qui ne voit qu'il se doit faire un étrange changement en un logis habité par un hôte si différent et si contraire au précédent ? Hier étant en état de péché, vous étiez la retraite des démons, qui sont esprits immondes, malins, orgueilleux, cruels et envieux : c'est le Sauveur qui le dit : *Ingressi habitant ibi*. Aujourd'hui étant en état de grâce, vous êtes le domicile et la demeure du Saint-Esprit, qui est un esprit de pureté, de douceur, de bonté : c'est saint Paul qui le dit aux Romains : La charité de Dieu, dit-il, est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.

II. — Cette parole, *en nos cœurs*, marque la seconde condition de la vraie pénitence, et nous enseigne que c'est le cœur qui doit être premièrement et principalement changé : c'est le cœur que Dieu demande toujours, quand il parle de notre conversion : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur : Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, dit-il par le prophète Joël et par le Psalmiste (Ps. L) : Mon Dieu, vous ne mépriserez point un cœur contrit et humilié. Et par Ezéchiel (Ezech., XVIII, 31) : Faites-vous un esprit nouveau et un cœur nouveau : *Facite vobis spiritum novum et cor novum* : un esprit nouveau, c'est-à-dire des pensées, des sentiments, des opinions : un cœur nouveau, c'est-à-dire des volontés, affections, et des desseins tout autres qu'auparavant. Vous estimez beaucoup les grands de ce monde, les richesses de la terre, les délices de la chair : après votre conversion, vous n'en faites point d'état, vous n'estimez point heureux ceux qui en jouissent, s'ils ne sont gens de bien et vertueux. Auparavant vous aimiez

les compagnies mondaines, les assemblées de garçons et de filles, les jeux, les danses, les cabarets et autres divertissements : après votre conversion, vous en êtes dégoûté, vous aimez l'Église, l'office divin, les sermons, la retraite, le travail en votre maison : voilà ce que c'est que de se faire un esprit nouveau et un cœur nouveau.

Sur quoi saint Grégoire nous avertit de deux erreurs où nous pouvons tomber en un sujet de si grande importance, il met le premier en son Pastoral, disant : *Sepe sibi de se mens ipsa mentitur, fitque ut aliud intimis intentio supprimat, et aliud tractantis animo superficies cogitationis ostendat* (Parte I Pastor., cap. 9). Nous prenons souvent le change, et sommes si adroits à tromper, que nous nous trompons nous-mêmes : nous prenons les pensées de notre esprit pour des dispositions de notre cœur, les idées de notre imagination pour des affections de la volonté. Vous trouverez quelquefois des filles à qui le confesseur dira : Vous êtes-vous préparée pour vous confesser? Oui, mon père, j'ai fait l'acte de contrition. Et comment ont-elles fait? Elles ont lu dans un livre : Acte de contrition : Mon Dieu, je me repens de tout mon cœur d'avoir commis le péché, parce qu'il vous déplait : je suis bien fâchée de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon. Et parce qu'elles ont dit ces paroles ou autres semblables en leur esprit, ou de bouche, elles pensent avoir fait un acte de contrition. Ces paroles ne sont pas mauvaises, c'est bien fait de les dire, pourvu que vous ne mentiez pas : mais de croire que vous ayez fait un acte de contrition, pour les avoir seulement dites ou de bouche, ou en votre esprit, c'est une grande simplicité et une erreur très-pernicieuse ; la contrition n'est pas en la bouche, ni en l'esprit, ni en l'imagination, mais en la volonté. Dieu ne demande pas que vous disiez que vous êtes fâché de l'avoir offensé ; mais il veut que vous le soyez effectivement. Le docte Grenade, en son Mémoire, traitant de la confession, met de semblables paroles et encore plus belles, mais il n'y met pas pour titre *Acte de contrition* : ce qui tromperait les simples, il met plutôt : *Oraison pour demander à Dieu la contrition*, ou *pour se disposer à la contrition*. Un homme qui conserve l'animosité dans son cœur, ou qui ne restitue point le bien mal acquis, pourrait dire cent fois : Mon Dieu, je suis marri de vous avoir offensé ; et il n'aurait pas un grain de vraie repentance. A quoi connaît-on s'il en a? Aux effets. La langue n'est pas le truchement infailible du cœur, mais de l'esprit : les paroles ne sont pas ordinairement les interprètes de la volonté, mais de la pensée ; le truchement du cœur, c'est la main ; les interprètes de la volonté, ce sont les œuvres. Si vous rendez le bien d'autrui, si vous quittez ce procès injuste, si vous sortez de l'occasion du péché, vous montrez probablement que votre cœur est changé. Mais si vous vous contentez de paroles ou d'imagination, on dira de vous que vous donnez à

Dieu le mouvement des lèvres, mais que l'affection du cœur est bien éloignée de lui : *Trilerent et in ore suo, cor autem eorum non erat rectum cum eo* (Psalm. LXXXVII).

D'autres fois vous changez de vie, et si votre cœur n'est pas changé pour cela, ce sont les affaires et les événements. Le changement est fait autour de vous et non en vous : Si ceux qui sont là passaient ici, ne les aurais à la droite, au lieu que je les ai à gauche ; ils auraient changé de place, mais je n'aurais pas changé de posture. Vous étiez autrefois un pilier d'académie et de cabaret, vous vous ruiniez de biens, de santé et de réputation par vos dissolutions, vous êtes tombé en pauvreté, vous ne jouez plus, vous n'allez plus au cabaret, parce que vous n'avez pas de quoi fournir aux frais : c'est votre bourse qui est changée, non pas peut-être votre cœur. Vous étiez un tyran, un tigre, un léopard en la paroisse, par un peu de pouvoir que la faveur vous y donnait : une heureuse disgrâce vous arrive, vous ne faites plus mal à personne, vous êtes humilié et ravalé : c'est votre fortune qui est changée et non pas votre cœur. Belle comparaison de saint Grégoire : Voilà un jeune homme qui n'entend rien au manège, il est monté sur un cheval fort en bouche, qui l'emporte le grand galop, sans qu'il le puisse retenir ni détourner tant soit peu ; il trouve une muraille ou un fossé et il s'arrête tout court : *Sepe a cursu spumantes equos, non præsidens dextera sed campi terminus coercet*. Ce jeune homme n'aurait-il pas bonne grâce de se vanter et dire : N'est-ce pas à moi à monter un cheval ? voyez, je l'ai arrêté au milieu de sa course ! Votre corps était comme un cheval indompté, il vous emportait à bride abattue aux mauvaises compagnies, aux lieux infâmes, d'exécès et de débauche ; il vous arrive une bonne maladie qui vous arrête au lit, et vous y attache les années entières : pouvez-vous dire sans mentir, que c'est la bonne volonté, non pas l'impossibilité qui vous a retiré du vice : vous venez à confesse à Noël, votre confesseur vous dit : Combien y a-t-il que vous avez été confessé ? Il y a un an. Pourquoi ne vous confessâtes-vous pas à Pâques passé ? C'est que j'entretenais une fille, je me voulais battre en duel, je me voulais parjurer en justice pour gagner mon procès, et je n'ai pas voulu communier avec cette volonté ? Vous avez fort bien fait de vous abstenir de la communion en cet état : mais c'est peut-être l'événement, cette fille, ce procès qui est changé, non pas votre cœur ; vous repentez-vous de l'avoir fait ? Si Dieu ne voit votre cœur en disposition que si c'était à refaire vous aimeriez mieux mourir que de faire mal avec cette fille, être estimé lâche que de vous battre en duel, perdre votre procès que de vous parjurer, je ne sais quelle confession vous faites, votre main et votre langue cessent bien de commettre le péché, mais peut-être que votre cœur ne cesse pas de l'aimer ; et si Dieu n'a le cœur, il ne fait pas grand état de tout le reste : il aime tant ce cœur, qu'il le

veut tout avoir. C'est ma dernière partie.

III. — Il dit par son prophète : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur. Et par Moïse, au Deutéronome : Quand vous cherchez le Seigneur, vous le trouverez infailliblement, pourvu que vous le cherchiez de tout votre cœur et avec toute l'amertume et l'affliction de votre âme. *Cum quæsieris Dominum Deum tuum, invenies eum, si tamen toto corde quæsieris eum et tota tribulatione animæ tuæ* (Deut., IV). Il ne demande pas tout votre argent, mais seulement une partie en aumône, ni tous les fruits de vos héritages, mais seulement une partie en dîmes ; mais il veut avoir tout votre cœur sans réserve, sans restriction, sans partage : tout quant à l'amour, tout quant à l'objet, tout quant au temps et pour toujours.

1. Quant à l'amour : il est de l'amour comme du cœur, s'il est tant soit peu divisé il se meurt : *Divisum est cor eorum, cito interibunt*. La philosophie nous enseigne que nous partageons quelquefois notre cœur entre deux objets tout contraires : nous aimons une chose absolument, et nous aimons son contraire hypothétiquement. Un marchand qui est sur mer en péril de naufrage, dans une horrible tempête, aime ses marchandises et est content d'en être privé et de les jeter dans la mer ; il aime la possession absolument parlant, il en aime la privation hypothétiquement, supposé qu'elle soit nécessaire pour soulager le vaisseau et pour sauver sa vie. Dieu ne fait pas grand état de votre conversion, si vous ne quittez le péché que comme ce marchand jette ses denrées en la mer, à regret, à contre-cœur, par contrainte, par esprit d'esclave et de forçat : en un mot, il ne veut pas que vous lui donniez votre cœur comme vous donnez votre argent à un voleur au milieu d'un bois : Tenez, lui dites-vous, voilà ma bourse, je vous la donne de bon cœur, ne me tuez pas. Mais vous dites en vous-mêmes : Si nous n'étions pas ici, si je pouvais gagner au pied et m'échapper, ou me défendre ; si vous n'aviez ni fusil, ni épée, ni pistolet, je me garderais bien de vous la donner. Tenez, voilà mon cœur ; mais si je n'étais pas mortel, si je devais toujours vivre en ce monde, si vous n'aviez ni enfer, ni justice, je ne me soucierais guère de vous, ni de vos commandements. Allez, n'avez-vous point de honte de traiter avec votre Dieu comme vous feriez avec un voleur ? Il veut tout le cœur, et quant à l'amour, et quant à l'objet ; il veut que vous quittiez les péchés pour l'amour de lui, et que vous les quittiez tous, non deux, trois ou quatre, mais tous sans exception.

2. Au premier livre des Rois, chapitre septième, les Israélites ayant offensé Dieu par leur idolâtrie et autres crimes, et Dieu déchargeant sa colère sur eux par la main des Philistins qui leur faisaient une cruelle guerre : pour remédier à ce mal, le prophète Samuel les assemble, il leur remontre leur ingratitude et leurs péchés avec tant de zèle et de bon succès, qu'étant touchés de componction, ils se convertissent sur-le-champ, ils

confessent leurs péchés, ils jeûnent ; et pour montrer la sincérité de leur conversion, ils répandent de l'eau devant Dieu, protestant par cette cérémonie qu'ils répandaient aussi leur cœur en sa présence ; et Samuel exerça sur eux, de la part de Dieu, l'office de juge. Voilà la vraie image d'une parfaite pénitence : le confesseur est établi de Dieu pour vous y juger, comme fit Samuel, qui signifie, *Positus a Deo* : vous devez dire : *Peccavi* ; vous devez déclarer votre péché ; vous devez jeûner ou faire quelque autre mortification ; mais le point principal, c'est que vous répandiez votre cœur comme de l'eau devant Dieu : *Effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini*, comme de l'eau, non pas comme de l'huile, du vin et de l'encre. Quand vous répandez de l'huile d'un vaisseau, il y en reste toujours quelque peu attaché au vaisseau ; si c'est du vin, l'odeur y demeure, si c'est de l'encre, la couleur ; mais quand vous répandez de l'eau, il n'y en reste rien du tout ni de la substance, ni de l'odeur, ni de la couleur : *Effunde sicut aquam*. Vous ne voulez plus faire de mal à votre prochain, mais vous êtes bien aise qu'il lui en arrive : il y a encore quelque reste d'envie et de haine dans le vaisseau de votre cœur. Vous ne voulez plus faire mal avec cet homme, mais vous prenez plaisir à lui écrire, recevoir des lettres ou des recommandations de sa part, à le voir, être vu de lui : votre vaisseau n'est pas bien encore vidé. Vous vous êtes réconcilié avec votre ennemi, mais vous faites le froid avec lui, vous ne lui parlez qu'entre les dents, vous ne le servez pas dans l'occasion, cela sent son inimitié : l'odeur en est encore dans le vaisseau. Vous avez renoncé à l'athéisme et à l'impiété ; mais vous vous plaisez avec les libertins, vous vous mettez à rire quand on dit des paroles impies : vous sentez encore l'irréligion. Vous ne voulez plus jurer, mais vous voulez en faire le semblant, vous dites : Pardi, Morbleu ; cela, c'est la couleur et l'apparence du péché : *Effunde sicut aquam*. Si vous êtes bien converti, vous ne quitterez pas seulement le péché, mais vous aurez en horreur toutes les suites, tous les effets, les acheminements, les apapages, les apparences et les appartenances du péché.

Vous ne croiriez pas combien il importe à votre salut de vous dépouiller entièrement de toute affection mondaine, vous abandonner parfaitement et sans réserve à tous les desseins de Dieu sur vous, et comme le moindre attachement à quelque créature que ce soit empêche votre parfaite conversion. *Vas electionis est mihi iste*. Vous ne mettez point d'eau rose ni d'autre liqueur précieuse dans un vase, s'il n'est entièrement vidé ; d'où vient que saint Paul, qui avait été si grand ennemi et persécuteur de l'Eglise, fut fait un vaisseau de choix et d'élite dès le commencement de sa conversion, qu'il reçut la grâce de Dieu en si grande abondance, *Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia*, et que ce jeune gentilhomme qui s'adressa au Fils de Dieu, et qui n'avait pas commis de

grands péchés, perdit sa vocation et son salut? C'est que ce jeune homme avait encore de l'attachement à ses richesses, quoique justement acquises: il ne suivit pas le conseil du Sauveur, qui désirait qu'il s'en défit. Saint Paul se présenta comme un vaisseau vide, il ne retint aucune affection à quoi que ce fût, il s'exposa à tous les vouloirs et desseins du Fils de Dieu sur lui, *Quid me vis facere?* Faites comme lui, donnez-vous au Sauveur sans réserve et pour toujours.

3. *Effunde cor tuum sicut aquam*, il ne dit pas comme de l'argent, mais comme de l'eau: quand on a répandu de l'argent, on le recueille, on le remet en sa bourse ou au coffre: quand on a répandu de l'eau, on ne pense jamais à la recueillir ni à la reprendre, on la foule aux pieds et on la met en oubli. Répandez le péché comme de l'eau, sans prétention, sans espérance, sans secrète intention de le reprendre après les fêtes, après le Carême, quand vous serez en santé. Une bonne marque pour connaître que vous n'avez pas dessein de le reprendre à l'avenir, c'est quand vous vous éloignez de l'occasion, quand vous vous mettez dans l'impossibilité de tomber. Les soldats d'Alexandre, allant à la guerre pour conquêter les provinces de l'Asie, brûlèrent leurs propres maisons: ils montraient en cela la bonne volonté qu'ils avaient de bien combattre et de ne point retourner en leur pays. Si vous jetez au feu les lettres que cet homme vous a écrites et tout ce qu'il vous a donné; si vous dites à votre père et à votre mère que ce jeune homme vous tente; si vous résiguez cet office, ce bénéfice qui vous est une pierre d'achoppement, c'est marque que vous n'avez plus envie de retourner à votre vie déréglée. Mais s'il reste en votre cœur le moindre dessein pour l'avenir, votre conversion est simulée, inutile, infructueuse.

Ces vérités montrent évidemment, ce me semble, combien est véritable ce qu'ont dit saint Ambroise et saint Pacien, évêque de Barcelone: Qu'il n'est rien de si rare que la vraie pénitence, et qu'une grande partie de ces confessions qui ne se font qu'à Noël et à Pâques, sont pénitences plâtrées, contrefaites, inutiles: *Multæ confessiones sunt invalidæ* (S. Amb., l. II de Pœn., c. 10; S. Pacian. ep. 3). Nous avons vu au commencement que la vraie pénitence change son homme: où est le changement qui s'est fait en vous? Etes-vous théologien scolastique? souvenez-vous de cette maxime qui est si souvent en votre bouche: *Homo per absolutionem ex attrito fit contritus*. Avez-vous plus de contrition, votre cœur est-il touché, plus piqué de componction, plus échauffé en l'amour de Dieu après l'absolution qu'il n'était auparavant? Etes-vous en la théologie positive? souvenez-vous de cette parole de saint Paul: Toutes choses coopèrent en bien à ceux qui aiment Dieu. *Etiam peccata*, dit saint Augustin, parce que les péchés passés les rendent plus fervents en l'amour de Dieu, plus humains à ceux qui tombent, plus humbles et patients aux injures, plus charitables envers tout le

monde. Etes-vous plus fervent, plus humble, plus doux, plus patient, plus charitable que vous n'étiez avant votre confession? Etes-vous cavalier, je vous dirai: A quoi connaît-on qu'une citadelle ou une ville a changé de garnison, de gouverneur, de souverain, qu'elle est maintenant au roi, au lieu qu'elle était à son ennemi? n'est-ce pas à ce que les bourgeois, les canons, les munitions sont maintenant pour le service du roi, au lieu qu'ils étaient auparavant pour le service de l'ennemi? Si vos yeux, vos oreilles et votre bouche servent encore au péché et aux œuvres du diable, comme auparavant aux œillades impudiques, aux jurements et aux médisances, pouvons-nous juger que le diable en soit sorti, et que le Saint-Esprit y soit entré avec ses dons et ses vertus infuses?

Etes-vous médecin, apothicaire, chirurgien? à quoi connaît-on qu'un médicament, un remède ou qu'un onguent n'est pas bon à un malade? C'est si, après avoir pris cette médecine, après avoir appliqué un onguent cinq ou six fois, on n'y voit point d'amendement, la maladie et la blessure sont toujours en même état. Etes-vous philosophe, souvenez-vous de ces axiomes: L'opération est un apanage de l'être; Ce'ui qui est le même qu'il était, fait le même qu'il faisait; L'habitude c'est une qualité qui rend les actions faciles: *Operari sequitur esse. Idem manens, idem semper facit. Habitus est qualitas tribuens facilitatem operarum* (Arist.). On ne voit point de nouvelles productions en vous, comme peut-on croire qu'il y ait un être nouveau, *nova creatura*? Vous faites le même après Pâques que vous faisiez avant le carême, ne doit-on pas dire que vous êtes encore le même que vous étiez devant Pâques? Vous n'avez pas plus de facilité aux actions de vertu que vous en aviez ci-devant: ne doit-on pas conclure que vous n'en avez pas reçu les habitudes? Ne péchiez donc pas si vous êtes sage: si vous commettez le péché, vous serez toujours très-assuré d'avoir perdu la grâce de Dieu, et vous ne serez jamais assuré de l'avoir retrouvée. Votre péché est très-réel et trop véritable: votre conversion n'est possible qu'imaginaire et en idée, défiez-vous-en pour vous bien assurer, défiez-vous de votre intérieur, disposition, pénitence, pour bonne et parfaite qu'elle vous semble. Vous ne savez jamais si elle a les qualités, les conditions et les degrés de douleur que Dieu demande: demandez-la tous les jours à Dieu, souvent, avec humilité et ferveur; recourez à la sainte Vierge et aux saints, sollicitez-les avec importunité d'impêtrer grâce pour vous. Priez principalement les saints pénitents, comme les saints Pierre, Paul, Madeleine, Boniface, Pélagie, Marie Egyptienne. Visitez les pauvres, pratiquez toutes les bonnes œuvres que vous pourrez selon votre condition, afin d'obtenir de Dieu une vraie conversion; dites-lui souvent, comme le prophète: *Convertite me, Domine, et ego convertar*. Dites-lui avec l'Eglise: *Deus, innocentia restitutor et amator, dirige ad te tuorum corda*

servorum, ut in fide inveniantur stabiles et in opere efficaces. Grand Dieu ! vous êtes la pureté et la sainteté même, vous aimez uniquement les innocents et l'innocence, c'est à vous seul de la donner quand on ne l'a pas, c'est à vous seul de la réparer quand on l'a perdue : elle ne se répare que par la pénitence. *Dirige ad te tuorum corda servorum :* donnez-nous l'esprit d'une vraie pénitence, pénitence sincère et cordiale, un cœur qui aille droit à vous, qui ne soit point recourbé vers nous, réfléchi vers nos intérêts. *Ut in fide inveniamur stabiles :* que vos serviteurs soient fermes en la foi; qu'ils s'attachent inséparablement aux vérités qu'on leur prêche de votre part, qu'ils n'en soient jamais divertis par les piperies de ceux qui leur veulent complaire. *Et in opere efficaces :* que leur conversion ne soit trompeuse ni imaginaire, mais effective, véritable et féconde en bonnes œuvres. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, votre Fils, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON IX.

Des trois premières marques et propriétés de la fausse pénitence.

Convertimini ad me in toto corde vestro.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur (Joel, II).

Encore que ce que nous avons dit de l'essence et des propriétés de la vraie pénitence, soit plus que suffisant pour la reconnaître et distinguer de la fausse, ceci est néanmoins de si grande importance, et la tromperie en ce sujet est si dangereuse pour notre salut, qu'il me semble à propos de vous faire voir les marques et propriétés de la fausse pénitence. Il y en a six principales : elle est tardive, imparfaite, naturelle, tout extérieure, stérile et inconstante. Aujourd'hui nous traiterons des trois premières marques, et demain, Dieu aidant, des trois autres. Le mot de pénitence vient de celui de peine, et par conséquent, elle est bannie du séjour heureux et de l'état impassible où vous êtes, ô sainte Vierge ! et toutefois vous dites, en votre Cantique d'amour : *Manus meæ distillaverunt myrrham.* La myrrhe, qui préserve les corps de la pourriture, est le symbole de la pénitence, qui garantit les âmes de la corruption du péché. Vos mains distillent la myrrhe, c'est-à-dire que vous communiquez la vertu de la pénitence aux âmes qui recourent à vous, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Falsa pœnitentia. 1° Est sera; 2° mutilata; 3° naturalis. — I. Punctum. Pœnitentia sera, quæ plerumque est falsa, dissuadetur : 1° Scriptura; 2° patribus; 3° rationibus, ex parte Dei, ex parte nostri, ex parte pœnitentiæ, quæ dilata in mortem est involuntaria; in senectute infœcunda; in crastinum incerta. — II. Punctum. Falsa

pœnitentia est mutilata, quia vel non relinquit affectum peccati; vel non omnis peccati; vel non occasionem peccati. — III. Punctum. Falsa pœnitentia est naturalis, et hæc dissuadetur : 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° ratione; 4° comparatione; 5° praxi. — Conclusio. Recapitulatio per exhortationem, ad imitandum Zachæum, qui festinans descendit et gaudens.

La théologie, qui apprend de la parole de Dieu ce qui est nécessaire au salut des hommes, propose cette question; savoir : si une âme chrétienne, sitôt qu'elle s'est séparée de Dieu par le consentement à un péché mortel, est obligée de retourner à lui, et de se convertir par une vraie pénitence, au moins intérieure et cordiale. Les paroles de l'Écriture-Sainte, l'autorité de plusieurs grands docteurs, et les puissantes raisons qu'ils en apportent, montrent évidemment, ce me semble, que si ce n'est pas un commandement bien étroit, c'est du moins un conseil important, très-convenable à notre devoir, très-conforme à la raison, et de très-grande conséquence pour le salut de notre âme, et que ceux qui négligent ce conseil courent risque de faire une pénitence fautive, défectueuse, inutile et infructueuse.

1. — 1. En l'Écclésiastique, chapitre cinquième, le Saint-Esprit nous dit sagement : Ne retardez point votre conversion, et ne la différez pas de jour en jour; car la colère de Dieu viendra soudain, et vous perdra au jour de sa vengeance : *Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem; subito enim veniet ira illius et in tempore vindictæ disperdet te (Eccli., V, 8).* Où vous voyez que Dieu nous défend, non-seulement de remettre notre conversion à une autre année, au mois qui vient, au lendemain, mais de la différer tant soit peu. Et puisque à faute de cela il nous menace de la vengeance de Dieu, c'est signe que cet avis est important à notre salut.

2. Saint Antonin, saint Bonaventure, Tostat, le cardinal Cajetan, et plusieurs autres grands docteurs jusqu'au nombre de dix (*Citantur a Suar., tom. IV, in III p., disp. 5, sect. 5, parag. 1*), tiennent que cette semonce du Saint-Esprit, n'est pas seulement un conseil salutaire qu'il nous donne, mais un commandement absolu qu'il nous fait. Voici la raison qu'ils en apportent.

3. Il est évident en l'Écriture que Dieu commande à l'âme pécheresse de se convertir et de faire pénitence. Or encore que ce commandement soit affirmatif en apparence, il est néanmoins négatif en effet, il est comme celui de la restitution, car le Sauveur qui a dit : Rendez à César ce qui est à César, a ajouté : Rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Le commandement de la restitution est affirmatif, en tant qu'il nous commande de rendre le bien d'autrui, mais il est aussi négatif, en tant qu'il nous défend de le retenir, dit saint Thomas (2-2, q. 6, art. 8, in corp., et ad 1). Ainsi, le commandement de la pénitence est affirmatif, en tant qu'il nous commande de satisfaire à la justice de Dieu, pour l'injuro

(Quatre.)

que nous lui avons faite : et il est négatif, en tant qu'il nous défend de retenir l'honneur et la gloire que nous lui devons rendre par telle satisfaction : car comme en différant la restitution nous privons notre prochain de la possession et jouissance de son bien, ainsi en différant notre conversion, nous privons Dieu de l'usage de notre être, qui lui appartient, et des actions méritoires que nous ferions pour sa gloire. Voilà ce que disent les docteurs sus-allégués.

De plus, comme se peut-il faire qu'une âme chrétienne qui a tant soit peu de piété et d'estime pour Dieu, veuille être longtemps son ennemie ? Il veut que si notre frère a quelque chose contre nous, c'est-à-dire notre prochain, nous laissons le sacrifice et service de Dieu imparfait pour nous aller réconcilier ; et si Dieu même nous veut du mal, s'il est notre ennemi mortel, comme il l'est indubitablement quand nous sommes en état de péché, ne quitterons-nous pas les affaires temporelles pour nous réconcilier avec lui ? Quand nous avons eu quelque dispute avec le prochain et que nous sommes en colère contre lui, saint Paul veut que nous éteignons cette passion avant que le soleil se couche : *Sol non occidat super iracundiam vestram* (Eph., IV, 26) : et pa-serons-nous les jours, les semaines, et les mois entiers en état de désunion et d'inimitié avec Dieu ?

La charité aussi que nous nous devons à nous-mêmes et à notre salut, nous doit presser et solliciter de hâter notre conversion, parce qu'en la différant nous nous mettons en danger, ou d'être surpris de la mort en mauvais état par mille accidents qui arrivent tous les jours, ou de retomber en de nouveaux péchés, et aller malheureusement de précipice en précipice. Si nous étions grièvement blessés au corps, attendrions-nous un mois ou deux à y faire mettre un appareil ? Ne craindrions-nous pas que la gangrène ne s'y mit, ou que la plaie ne devint incurable ? Quand notre prochain est tombé en faute, le commandement de la charité ne nous oblige-t-il pas à la correction fraternelle ? Et notre âme ne nous est-elle pas aussi chère et précieuse que notre corps ? Notre salut ne nous est-il pas aussi important que celui de notre prochain ? Et puis, quand attendez-vous à faire pénitence ? A l'heure de la mort, en la vieillesse, à demain, ou au temps à venir ? Ne voyez-vous pas que ce sont des piperies du diable ? La pénitence qui se fait à l'heure de la mort est ordinairement involontaire et forcée ; celle qui se fait en la vieillesse est infructueuse et stérile ; celle qui se remet au lendemain et au temps à venir est incertaine et douteuse.

Lisant l'Écriture, nous pouvons faire une remarque que fort peu de gens ont faite, et qui, néanmoins, est digne d'une réflexion toute particulière, et même d'admiration : qu'est que toutes les fois que les saints prophètes ont condamné quelque pécheur à la mort, ils ne lui ont jamais dit un seul mot de son salut, ils ne lui ont pas donné le moindre avertissement de se reconnaître et de se

disposer à la mort et au jugement de Dieu. En l'Exode, chap. XXXII, Moïse, descendant de la montagne et trouvant que le peuple avait adoré le veau d'or, commande aux lévites d'aller par tout le camp, et de passer par le fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontreraient. Ils en taillent en pièces jusqu'à vingt-trois mille. Josué, son successeur, trouvant qu'un soldat, nommé Acham, avait dérobé quelques meubles du sac de Jéricho, contre le commandement de Dieu, après avoir tiré de sa bouche la confession de son crime, se contente de lui dire : Tu nous a troublés, Dieu te punisse ; et il le fait lapider par tout le peuple. Et au livre I des Rois, après la défaite des Amalécites, Samuel fait amener devant soi le roi captif Agag et lui dit : Comme votre épée a enlevé cruellement plusieurs enfants à leurs mères, ainsi dorénavant votre mère sera sans enfants : et il le fait tailler en pièces sur-le-champ.

Au livre II des Rois, Rechab et Baana ayant assassiné en trahison Miphiboseth, fils de Saül, apportèrent sa tête à David, pensant lui avoir rendu grand service : le saint roi commande à ses serviteurs de se jeter sur eux et de les mettre à mort, ce qui est promptement exécuté. Ainsi le prophète Daniel, après avoir convaincu de faux témoignage et de calomnie les acenseurs de Suzanne, après leur avoir reproché aigrement et avec plusieurs invectives les crimes de leur vie passée, les fait condamner sur l'heure à être assommés de pierres. Lisez le texte sacré, et vous verrez que ni Moïse au peuple idolâtre, ni Josué à Acham, ni Samuel au roi Agag, ni David à Rechab et Baana, ni Daniel aux faux accusateurs, ne leur disent pas un seul mot de Dieu, ni de se repentir, ni de mettre ordre à leur conscience.

D'où vient cela ? C'est que les prophètes s'appelaient *Videntes*, les Voyants, parce qu'ils voyaient les jugements de Dieu sur les âmes, et ils ne disaient rien que par le mouvement et l'inspiration du Saint-Esprit : *Spiritu sancto inspirante locuti sunt* (II S. Petri, I, 21 ; II Mach., IX, 13) ; et ces saints voyaient que Dieu ne voulait pas faire miséricorde à ces infortunés, comme il est dit d'Antiochus, parce qu'il ne fait miséricorde qu'à ceux qui se convertissent véritablement ; et ces conversions qui ne se font qu'à la mort sont pour l'ordinaire fausses et trompeuses : ce ne sont que grimaces et apparences de conversion ; ce sont pénitences plâtrées, contrefaites, dissimulées. La pénitence qui se fait par un homme qui se meurt est aux abois et se meurt : *Pœnitentia quæ ab infirmo petitur infirma est, pœnitentia quæ a moriente petitur timeo ne et ipsa moriatur*, dit saint Augustin (*Serm. 57, de Temp.*). La pénitence qui se fait en l'infirmité de la vieillesse est infirme, faible, languissante et incapable de produire des fruits d'une vraie conversion. Ce que vous n'avez pas amassé quand vous étiez jeune, comment le pourrez-vous posséder et en jouir en votre vieillesse ? dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage ; comment pourrez-vous pratiquer les vertus dont

vous n'avez pas acquis les habitudes ni les dispositions en votre jeunesse : *Dilata in senectam est infructuosa. Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies* (Éccl. XXV, 5) ?

Toutes les fois que Dieu promet par ses prophètes grâce et rémission des péchés à notre conversion, c'est à condition qu'elle sera suivie de l'observance de ses commandements, et de la pratique des bonnes œuvres, et de des fruits dignes de pénitence. Il dit, en Ezéchiel : Je vous donnerai un esprit nouveau et un cœur nouveau, et je ferai que vous pratiquiez mes commandements, que vous gardiez mes lois et que vous travailliez. Il en avait dit autant au chap. XVIII ; et par Isaïe : Nettoyez-vous, cessez de mal faire, apprenez à faire le bien, secourez les opprimés, les veuves et les orphelins, et vos péchés seront effacés. Et comment le pourrez-vous faire en la vieillesse, quand vous n'aurez ni loisir, ni santé, ni vigueur d'esprit, ni force de corps pour le faire ? Que dites-vous d'un messenger qui devrait aller à Paris et y porter grande quantité de bagage, et qui aurait pour cet effet trois bêtes de charge : deux bons chevaux, jeunes, grands, forts, éveillés ; il a aussi une vieille haridelle, lasse, usée, maigre, défaite, et laissant aller à vide les deux bons chevaux, s'il mettait tout le bagage sur cette pauvre vieille bête, et que cela fût cause qu'il demeurât en chemin, et ne pût arriver à Paris au jour qui lui était marqué ? n'aurait-il pas perdu le jugement ? Oui sans doute, et vous encore plus : vous devez aller au ciel, chargé du fardeau de la pénitence ; vous avez trois âges pour cet effet : la jeunesse, la virilité, la vieillesse ; les deux premiers sont forts, vigoureux, propres à porter la charge ; la vieillesse est caduque, faible, pesante, incommode, malade : vous laissez la jeunesse et la virilité vides et inutiles, et vous réservez le travail de la pénitence, la rigueur des austérités et mortifications pour la vieillesse, quand vous serez déjà assez chargé des incommodités de la vieillesse même.

Vous me direz que ce n'est pas votre intention d'attendre si tard, que vous ne voulez pas remettre cette affaire à la dernière maladie, ni à l'arrière-saison de votre âge, que vous la voulez faire dans quelque temps, mais que rien ne presse pour maintenant. Et saint Paul vous dit que cette œuvre ne dépend pas seulement ni principalement de votre volonté ni de votre diligence, mais de la miséricorde de Dieu : *Non est volentis neque currentis, sed miserentis Dei* (Rom., IX, 16), et même vous ne la pouvez vouloir, vous ne la pouvez demander, vous ne pouvez avoir la pensée de la demander sans la miséricorde de Dieu : *Deus operatur in nobis velle* (Philipp., II, 13). *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis* (II Cor., III). Et Judith vous dira ce qu'elle disait aux prêtres de Béthulie : Vous voulez vous mettre audessus de Dieu, lui prescrire le temps et la saison de faire miséricorde : *Posuistis tempus miserationis Domini* (Judith, VIII, 13) ;

vous voulez qu'il s'ajuste et s'accommode à votre caprice ; ce n'est pas gagner ses bonnes grâces, c'est irriter sa colère. Et le même saint Paul vous exhorte affectueusement de ne pas refuser la grâce de Dieu quand il vous la présente : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis; ait enim: Tempore accepto, exaudivi te* (II Cor., VI, 1) ; parce qu'il a dit par son prophète qu'il vous veut exaucer au temps propre et acceptable, ou, selon le texte d'Isaïe, au temps qu'il lui plaît et que bon lui semble : *In tempore placito* (Is., XLIX, 8).

S'il est quelque temps propice et favorable, c'est celui de la mission. Peut-être qu'un autre temps ne le sera pas ; si vous refusez sa grâce quand il vous la présente, peut-être qu'il vous la refusera quand vous la souhaiterez. Si vous négligez de faire une bonne confession quand vous en avez une si belle occasion, celle que vous ferez en un autre temps très-probablement ne sera pas bonne : car ces confessions tant différées, qui ne se font que comme à regret à Noël et à Pâques, pour l'ordinaire ne se font qu'à demi, imparfaitement et par manière d'acquiescement.

II. — Elles sont défectueuses et mutilées de quelque partie : on confesse bien son péché, mais on n'en quitte pas l'affection, ou on ne quitte pas l'affection de tout péché, ou l'on n'en quitte pas l'occasion. Et Dieu crie par Ezéchiel : *Jetez bien loin de vous toutes vos iniquités : Projicite a vobis omnes iniquitates vestras* (Ezech., XVIII, 31). Notez *a vobis* ; notez *omnes* ; notez *projicite, procul jacite*. Il veut que vous ne quittiez pas seulement le péché, mais l'affection au péché, *a vobis* ; il veut que vous quittiez l'affection à tout péché, *omnes* ; il veut que vous quittiez l'occasion, *projicite*.

On ne tient plus le breelan, on ne joue plus aux cartes, on ne donne plus le bal en votre maison, parce qu'il est carême ; mais vous espérez de le faire quand le carnaval retournera ? Le péché n'est plus en votre maison, mais il est en votre affection. *Projicite a vobis*, non pas seulement *a domo*. Quand vous vous présentez à votre confesseur, vous avez le sein, les bras et les épaules bien couverts : mais vous avez volonté de les découvrir au bal ou en compagnie. Vous n'allez plus au cabaret pendant la semaine sainte, mais vous prétendez y aller après Pâques ? Vous avez quitté le péché, non pas l'affection au péché. De quoi sert d'aller par quatre chemins avec Dieu, comme s'il ne sondait pas votre cœur et n'en découvrirait pas les plis et replis ? Votre pénitence est fautive, si vous ne quittez l'attachement au péché et à tout péché, *Omnes iniquitates*.

Quand un vaisseau fait eau de tous côtés, pour avoir reçu dix ou douze coups de canon, ce n'est pas assez de boucher cinq ou six trous, ni sept, ni huit : s'il en reste un seul à boucher, il reçoit l'eau et vous fait conler à fond. Encore que vous ayez renoncé à dix, à douze, à vingt péchés mortels, votre âme est en état de damnation ; et votre confession

inutile, si vous gardez la ranenne contre une seule personne, si vous ne payez vos dettes le pouvant faire, si vous retenez injustement le bien d'autrui, si vous ne quittez tout péché sans exception.

Et non-seulement le péché, mais l'occasion, qui en est la mère et la tutrice, si vous ne chassez de votre logis cette coquine, si vous ne sortez de la maison en laquelle on vous fait tomber de temps en temps en quelque péché; et ne me dites pas : Il y a trois semaines, il y a trois mois que je n'y tombe plus, grâces à Dieu. Quand il y aurait trois ans, quand il y en aurait trente, quand il y en aurait trois cents, quand vous n'auriez jamais péché, étant en l'occasion vous êtes en danger, et vous la quitterez, si vous êtes sage. Voulez-vous que je vous le montre? Vous n'êtes pas plus innocent, plus saint, plus assuré et établi en la vertu qu'un prophète Hénoch : il était prophète, l'apôtre saint Jude le dit; saint Paul loue l'excellence de sa foi (*Heb. XI, 5*); la Genèse loue sa piété et crainte de Dieu (*Gen., V, 24*); le Sage dit qu'il était agréable à Dieu et son bien-aimé. Il avait persévéré en grande innocence et sainteté de vie une année d'ans, c'est-à-dire autant d'années que l'an a de jours, trois cent soixante-cinq ans. C'est beaucoup, et toutefois parce qu'il était parmi des gens qui ne valaient rien, il courait risque de son salut; il était en danger de tomber en péché, non en des péchés d'ignorance ou de fragilité, mais en des péchés de malice, et en si grand danger, que pour l'en affranchir il fallut le retirer promptement de ce monde.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Saint-Esprit. Il était agréable à Dieu, dit le texte sacré, et pour cela Dieu se hâta de le retirer du milieu des iniquités : il fut enlevé de ce monde, de peur que la malice ne pervertît son esprit. *Vivens inter peccatores translatus est, raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus; placita erat Deo anima illius, properavit educere illum de medio iniquitatum* (*Sap., IV*). Et vous qui êtes fragile comme du verre, vous qui êtes inconstant comme un roseau, vous qui avez si souvent expérimenté votre faiblesse, vous qui êtes tombé tant de fois, qui avez tant offensé Dieu, vous penserez être sans danger au milieu de l'occasion, parce qu'il y a deux ou trois ans que vous vous contenez je ne sais comment. C'est que la malice n'a pas seulement perverti votre volonté, mais elle a encore altéré votre jugement : *Malitia mutavit intellectum tuum*.

III. — 1. En la défaite des Amalécites et autres infidèles, que le peuple de Dieu détruisait pour entrer en la terre de promesse, on employait le fer et le feu; c'était une figure qui nous apprenait que pour nous acheminer au ciel de promesse et défaire nos péchés, qui nous en empêchent l'entrée, il ne faut pas seulement nous servir du fer de la crainte servile et mercenaire; il y faut employer le feu de l'amour de Dieu.

2. Celui qui n'accomplit un commandement que par la seule crainte, il ne l'accomplit pas comme il doit, et parlant il ne l'ac-

complir pas : *Qui solo timore præceptum facit, aliter quam debet facit, et ideo jam non facit* (*Cap. Quart. ex timore, in Decretalib. S. Greg. IX*). La vraie repentance, même imparfaite, qui nous dispose à recevoir la grâce divine, doit être un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit, dit le concile de Trente; elle doit être surnaturelle, disent tous les théologiens, c'est-à-dire au delà de tous les efforts et activités de la nature. Or, craindre d'être brûlé, c'est une chose fort naturelle: les hérétiques mêmes peuvent avoir cette crainte; donc elle seule ne suffit pas à la vraie et parfaite pénitence. Et quand le même concile, au même lieu, dit que la crainte de la gehenne nous dispose à recevoir la grâce de Dieu, il ne l'entend pas de cette crainte naturelle, servile et mercenaire, mais de la crainte initiale, de la crainte qui nous fait appréhender la damnation, parce qu'on y est séparé de Dieu, de la crainte qui ne nous retire pas seulement du péché, mais de l'affection au péché.

3. Car il faut bien retenir cette belle parole de saint Augustin : Que vous n'êtes jamais assuré d'avoir la vraie pénitence, si la haine du péché et l'amour de Dieu n'est en votre cœur : *Pœnitentiam certam non facit nisi odium peccati et amor Dei* (*S. Aug., serm. 7 de Temp.*). Or, quand vous ne cessez de mal faire que par la seule crainte servile, la haine du péché ni l'amour de Dieu n'est pas en votre cœur, dit le même saint Augustin. Cette crainte d'esclave et de forçat fait que l'action criminelle ne se produit pas à l'extérieur; mais elle n'empêche pas que la mauvaise affection ne soit en l'intérieur : *Times ardere, noli peccare, non agitur fors negotium cupiditatis, ipsa tamen cupiditas intus est hostis* (*S. Aug., ep. 144, ad Anastas.*). La main s'abstient de commettre le péché, mais le cœur ne s'abstient pas de l'aimer : c'est saint Augustin qui parle ainsi. Et pour montrer qu'il ne l'entend pas seulement de la crainte des peines temporelles, mais des éternelles, il dit ailleurs : Si par la crainte de l'enfer vous vous abstenez du péché, vous montrez que vous avez la foi, puisque vous croyez le jugement de Dieu; je me réjouis de votre foi, mais je crains fort que la malice ne soit encore en votre cœur : *Audeo dicere, si timore gehennæ non facis malum, est quidem in te fides, quia credis futurum Dei judicium; gaudeo fidei tuæ, sed timeo malitiæ tuæ* (*S. Aug., ser. 19, de Verbis apostoli*). Ce qu'il explique avec bonne grâce par une belle comparaison.

4. Voilà un loup qui sort de la forêt, à dessein de dérober une brebis et en faire encre. Quand il approche de la bergerie, il entend les chiens qui aboient, il voit le berger qui veille sur son troupeau et qui a la houlette en main; il ne fait point de mal, mais il s'en retourne sur ses pas tout tremblant : *Numquid quia ovem non tulit ideo lupus venit et ovis rediit; lupus venit fremens, lupus redit tremens, lupus tamen est fremens et tremens* (*S. Aug., serm. 19, de Verb. apost.*). Ne seriez-vous pas bien simple si vous disiez : Voilà une bête bien changée; ce n'est plus

un loup, c'est un mouton ; il n'a point fait de mal en la bergerie non plus qu'un petit agneau ? Non, non, il est le même qu'il était, encore qu'il ait une contenance tout autre et qu'il fasse des pas tout contraires ; il est venu frémissant de rage, il s'en reva tout tremblant de crainte : sa disposition est un peu changée, non pas sa nature et son inclination, il était loup quand il est venu, il est encore loup quand il s'en retourne ; il était loup quand il frémissait de rage, il est encore loup quand il frémit de crainte. Application : vous étiez un voleur, une sangsue de palais, un pourceau d'Épicure : vous entendez les prédicateurs qui vous menacent de l'enfer, qui vous remontent la longueur de l'éternité malheureuse ; vous craignez le feu et les autres supplices, parce que vous êtes plein d'amour-propre ; vous vous retirez du péché par appréhension de la vengeance de Dieu ou de la justice des hommes ; mais au fond vous voudriez que la justice, et les juges, et les prédicateurs fussent bien loin, parce qu'ils vous empêchent de vous gorger sans remords, et de jouir à votre aise des biens et des voluptés sensuelles.

Pour donc jouer au plus sûr en un sujet de si grande importance, où il s'agit de votre éternité, quand vous voulez faire une confession générale, ou autre confession, après des péchés mortels, excitez en votre cœur non seulement la crainte de Dieu, mais aussi son amour. A cet effet, retirez-vous de temps en temps en votre cabinet, prosternez-vous en la présence de Dieu ; demandez-lui son amour du plus profond de votre cœur et de toute l'étendue de votre âme, avec grande humilité et ferveur ; prenez en main le Supplément de Grenade, ou les Confessions de saint Augustin, ses Méditations ou ses Soliloques ; considérez la sublimité et grandeur de la majesté de Dieu, l'excellence de ses perfections, les bénéfices qu'il vous a faits, les obligations que vous lui avez, le grand sujet que nous avons de l'aimer de tout notre cœur, le grand mal que c'est de l'offenser, et pendant quelques jours avant votre confession, soupirez après lui, disant souvent en votre cœur : Mon Dieu, ayez pitié de moi ; mon Dieu, donnez-moi votre amour. Et afin d'obtenir de Dieu miséricorde, exercez-la envers les hommes, donnez des aumônes à cette intention ; faites comme Zachée. Le Sauveur lui dit : Zachée, descendez promptement ; et lui, sans délai, il descendit du lieu où il était, et reçut le Sauveur joyeusement : *At ille festinans descendit, et suscepit illum gaudens : Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus* (S. Luc., XIX). Voilà un rare exemple d'une vraie pénitence et un abrégé de tout mon discours ; faites comme lui.

Conclusion. — *Festinans descende* : hâtez-vous de faire pénitence, n'attendez pas l'heure de la mort ; la pénitence vous sera alors quasi comme impossible. N'attendez pas la vieillesse, la pénitence sera alors stérile et inutile ; n'attendez pas le temps à venir, elle vous sera plus difficile ; n'attendez pas l'heure de la mort : *Non est in morte qui me-*

mor sit tui ; n'attendez pas la vieillesse : *Adolescens juxta riam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea* ; n'attendez pas le temps à venir :

Qui non est hodie, cras minus auctus erit.

N'attendez pas la mort, c'est la pénitence des réprouvés ; n'attendez pas la vieillesse, c'est la pénitence des obstinés ; n'attendez pas le temps à venir, c'est la pénitence des mal avisés. *Festinans descende* : ne différez pas d'un seul jour, d'une heure ni d'un moment ; plus vous différez, plus vous perdez le mérite des bonnes œuvres que vous faites, et vous privez Dieu de la gloire et de l'honneur qu'il en recevrait ; vous démeritez ses grâces, vous méritez sa colère, vous attirez sur vous sa vengeance, vous êtes plus longtemps en état d'inimitié contre lui ; et c'est un mal effroyable d'être en cet état un seul moment.

Festinans descendit. Descendez comme Zachée, abaissez-vous, humiliez-vous ; quittez cet orgueil, cette arrogance, cette ambition, cette humeur aigrièrè et impérieuse. Remarquez que la principale cause pourquoi vous ne quittez pas le péché, ou l'occasion, ou l'affection du péché, c'est que vous ne voulez pas descendre, vous ne voulez pas vous humilier, vous ne voulez pas vous réconcilier à votre ennemi, le rechercher d'amitié, parce que vous dites : Il s'en tiendrait fier, il me braverait, il aurait le dessus ; il est le plus jeune ; je suis de plus haute qualité. Vous ne voulez pas résigner ce bénéfice, vendre cet office dont vous êtes incapable, sortir de cette maison, parce que vous dites : Qu'en dirait-on ? qu'en pensera-t-on ? On me méprisera ; je ne serai plus rien ; tel m'adore maintenant qui se moquera de moi. Vous ne voulez pas quitter ce procès injuste, rendre ce bien d'autrui, restituer cet héritage qui ne vous appartient pas : il me faudrait déchoir de mon état : *Festinans descende, descende.*

Suscipit illum gaudens. Faites, non pas par crainte de forçat, non à regret et à contre-cœur : mais joyeusement, de bonne volonté, cordialement et pour l'amour de Dieu. C'est la graisse de la victime, c'est la moelle du sacrifice, c'est ce que Dieu regarde et accepte avec plus d'agrément et de complaisance : *Holocausta medullata offeram tibi. Pax hominibus bonæ voluntatis. Hilarem datorem diligit Deus.* Nous ne pouvons rien de tout ceci, si le Fils de Dieu ne nous regarde, comme il regarda Zachée. Disons lui donc avec humilité : *Infirmiorem nostram respice omnipotens Deus, et ad convertendum nos dexteram tuam majestatis extende.* Grand Dieu ! voyez notre fragilité, notre faiblesse et notre infirmité : nous ne pouvons rien de nous-mêmes que tomber au péché et au néant, d'où nous sommes tirés ; c'est à vous seul de nous en retirer, c'est un effet digne de votre puissance, un effort de votre bras tout-puissant ; comme vous l'avez employé à nous retirer de la poussière et du néant où nous étions plongés, daignez encore l'employer à nous relever du fond et de l'abîme du péché : par Jésus votre Fils, notre

Seigneur, qui vit et règne avec vous en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON X.

Des trois autres marques de la fausse pénitence, qui sont, qu'elle est toute extérieure stérile et inconstante.

Convertimini ad me in toto corde vestro (Joël, II).

Hier nous considérons les trois premières propriétés et marques de la fausse pénitence, aujourd'hui nous avons à considérer les trois autres. Savoir qu'elle est en premier lieu tout extérieure, secondement stérile et inféconde, en troisième lieu inconstante : ce seront les trois points de ce discours. La vraie pénitence est appelée par les saints Pères une seconde planche après le naufrage : et vous êtes tous les jours surnommée en l'Eglise étoile de mer, ô sainte Vierge ! parce que les pauvres âmes chrétiennes qui, ayant fait débris de leur salut par le péché, se réfugient à la pénitence, ne peuvent arriver à bon port, si elles ne vous regardent toujours comme leur tramontane ; si vous ne les favorisez des rayons de votre lumière, que nous implorons en vous saluant : *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Sæpe mens nostra nos decipit, sed præcipue circa pœnitentiam. — I.

Punctum. Falsa pœnitentia est tota exterior : et hæc improbat : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione ; 4. comparatione. — II. Punctum. Falsa pœnitentia est sterilis, et improbat : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione ; 4. comparatione. — III.

Punctum. Falsa pœnitentia est inconstans, et hæc reprobat : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione ; 4. comparationibus. — Conclusio. Per exhortationem ad evitandam dubiam et incertam pœnitentiam.

Judica me, Deus, et discerne causam meam ; ab homine iniquo et doloso erueme (Ps. XLII) : Mon Dieu, je vous supplie me faire justice, prenez s'il vous plaît ma cause en main, et me délivrez des oppressions de l'homme injuste et trompeur. C'est ainsi qu'en toute l'Eglise les prêtres commencent la prière du très-saint, très-adorable et très-redoutable sacrifice. Si vous demandez à tous ceux qui disent ces paroles : Avez-vous beaucoup d'ennemis ? plusieurs vous répondront : Point du tout, grâces à Dieu : comme je ne veux mal à personne, je crois aussi que personne ne me veut de mal en ce monde. De qui parlez-vous donc quand vous dites : *Ab homine iniquo et doloso erueme* ? Cela ne s'entend pas du diable, car vous dites *ab homine*, et le diable n'est pas un homme. Voulez-vous savoir de qui je parle quand je fais cette prière ? C'est de moi-même, et non pas d'un autre, car il n'y a personne au monde qui soit si adroit, subtil, rusé, et si propre à me séduire que moi-même.

On dit que les deux plus célèbres et plus habiles peintres de l'antiquité, Zeuxis et Apelles, disputaient ensemble, et avaient fait une gageure à qui emporterait la palme et serait jugé le plus adroit à bien représenter quelque chose. Zeuxis contrefit si naïvement une grappe de raisin, que les oiseaux y étaient trompés et les venaient becqueter. Apelles ne peignit qu'un rideau, mais avec tant d'artifice, que Zeuxis même s'y trouva trompé : car, étant venu pour voir l'ouvrage de son compétiteur, il lui dit brusquement : Tirez ce rideau, si vous voulez qu'on voie votre peinture : et alors chacun adjugea la victoire à Apelles, parce, disait-on, que Zeuxis n'avait trompé que des oiseaux, au lieu qu'Apelles avait trompé un homme, et un homme du métier. Notre amour-propre est encore plus adroit que cela : il contrefait si ingénieusement les vertus et les bonnes dispositions, qu'il ne trompe pas des oiseaux, qui n'ont point d'esprit ; il ne trompe pas seulement les hommes, qui en ont beaucoup : mais il nous trompe encore nous-mêmes, nous, dis-je, qui en ce qui nous concerne pensons avoir plus d'esprit qu'aucun autre. Le cœur de l'homme est fourbe et cauteleux tout ce qui se peut, dit le prophète Jérémie ; il a tant de plis et de replis, tant de détours et de labyrinthes, qu'il ne se connaît pas soi-même : il n'y a que Dieu seul qui le puisse connaître. Il arrive souvent que notre esprit se flatte et se trompe soi-même, dit saint Grégoire, et que ce qui paraît en la surface de la pensée est tout à fait différent de ce qui est caché au fond et au centre de notre cœur : *Sæpe sibi de se mens ipsa mentitur, fitque ut aliud in intimis intentio supprimat, et aliud tractatis animo superficies cogitationis ostendat* (S. Greg. I, in Pastor., part. I). Nous prenons souvent de fausses lueurs pour de véritables lumières, et des résolutions imaginaires pour des vertus solides et parfaites.

Or il n'est point de sujet où notre cœur nous trompe si souvent, si finement et si dangereusement que sur le sujet de la pénitence. Pour ce l'Eglise, demandant à Dieu cette vertu en ses dévotions publiques, ne demande pas une pénitence telle quelle ; mais, sachant qu'il y en a une qui est fautive, trompeuse, affectée, elle demande la vraie pénitence, qui seule est utile au salut : *Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris*. Nous pouvons reconnaître la fautive pénitence par les trois marques et propriétés qu'on a coutume de remarquer en toutes les choses fautes.

Premièrement, elles n'ont point de fond, rien d'intérieur ni de solide ; elles sont tout extérieures, creuses et apparentes : un faux visage n'a que le masque et la figure extérieure. En second lieu, les choses fautes ne font rien, ne produisent rien, n'ont point d'action ni de mouvement propre : un fantôme, qui est un faux homme, sera toute une année au milieu d'un jardin sans faire de soi la moindre action ; un faux arbre, un arbre en peinture, ne produit ni fleurs, ni feuilles, ni fruits. En troisième lieu, les choses fautes et apparentes ne sont pas de durée comme sont

les vraies et les solides. Les couleurs qu'on voit en l'iris ou arc-en-ciel, n'étant pas de vraies couleurs, disparaissent en moins de rien ; un roi de sève ou de théâtre, étant un faux roi, n'a qu'un jour ou demi-jour de règne. Ce sont les trois qualités de la fausse pénitence.

1. — 1. Premièrement, elle est tout extérieure, elle n'a que le masque et l'écorce de la vertu, elle ne se soucie point de réformer ou échanger l'intérieur. C'est la plainte que Dieu en faisait autrefois par ses prophètes ; c'est le reproche que le Sauveur en a fait dans l'Évangile. Dieu disait par Jérémie : L'âme pécheresse n'est point retournée à moi sincèrement et de tout son cœur, mais d'une manière trompeuse et par grimace : *Non est reversa prævaticatrix in toto corde suo, sed in mendacio (Jerem., III)* Et le Sauveur, parlant aux scribes et aux pharisiens, les reprenait avec aigreur et malédiction de ce qu'ils nettoyaient avec grand soin le dehors du vaisseau, et laissaient le dedans tout souillé d'ambition, d'envie, d'avarice et d'autres actions criminelles : *Væ vobis qui mundatis quod de foris est calicis (S. Matth., XXIII, 25)*. Il en est de même à présent : il n'y eut jamais tant de piété extérieure, tant de contrérites, de communions, de confessions, de pénitences apparentes ; mais au-dedans, on est aussi plein d'amour de soi-même, aussi attaché à ses propres intérêts, aussi idolâtre des grandeurs du monde, aussi échauffé après les biens de la terre, aussi sensible aux moindres injures, et aussi endurci à ne pardonner pas les offenses que si on était Iroquois ou Arabe. De quoi sert d'entendre la confession de cet homme, dit le clergé de Rome à saint Cyprien ; à quoi sert de lui donner l'absolution et lui permettre la communion, si vous le laissez dans ses mauvaises dispositions intérieures, dans sa vanité, dans sa cupidité, dans son esprit de vengeance, d'envie, et dans ses autres vices cachés ? *Hoc non est curare, sed, si verum dicere volumus, occidere (Epist. 31, inter Cypr. opera novæ edit.)*.

2. C'est faire comme les empiriques, qui appliquent l'emplâtre sur un ulcère, au lieu d'y appliquer le fer pour en ôter la chair pourrie ; ils couvrent la plaie, mais ils ne la guérissent pas : au contraire, ils sont cause que la gangrène s'y met et qu'elle fait mourir le malade. C'est ce qui fait gémir les Pères du concile de Latran, tenu sous Innocent II ; vous diriez qu'ils étaient en ce temps, et qu'ils voyaient ce que nous voyons. Entre autres abus, disent-ils, il y en a un qui trouble grandement la sainte Église, c'est la fausse pénitence : et partant nous avertissons nos confrères les évêques et les prêtres, qu'ils ne permettent pas que les pauvres âmes des séculiers soient trompées et traînées en enfer par de fausses pénitences : *Inter cætera unum est quod sanctam maxime perturbat Ecclesiam, falsa scilicet pœnitentia ; idecirco confratres nostros et presbyteros admonemus, ne falsis pœnitentiis laicorum animas decipi et in infernum pertrahi patiantur (Conc. Later., canon. 2)*. N'est-il pas vrai que, de cent confessions que vous avez entendues, vous n'avez pas eu

crainte qu'un seul pénitent ait été déçu, qu'une seule âme ait été traînée en enfer par une fausse pénitence ? Et voilà mille évêques qui disent que cela arrive souvent ; voilà le Saint-Esprit qui, par la bouche de l'Église, vous avertit de prendre garde que cela n'arrive pas. En voici la raison :

3. Celui qui a commis des péchés mortels, et qui n'en a point fait de pénitence, s'il n'est entièrement obstiné et abandonné de Dieu, il en a des remords de conscience, la syndérèse le trouble et le tourmente, il appréhende la mort, il redoute le jugement de Dieu. Si le ciel tonne sur sa tête, si la terre tremble sous ses pieds, si une maladie lui arrive, il est touché de componction, et ainsi il peut revenir à soi ; mais ces pénitences plâtrées vous flattent par une fausse opinion d'avoir obtenu pardon, vous ôtent toute l'appréhension, apaisent les reproches de la syndérèse, vous donnent une fausse tranquillité et une vaine assurance de votre salut : car si le cœur n'est véritablement converti, les humiliations extérieures, les confessions de bouche, les frapements d'estomac, les soupirs et les gémissements sont pures cérémonies et tromperies de l'esprit malin, ou de notre esprit, qui nous donne le change et nous amuse par le masque de cette conversion apparente : c'est comme Saül au regard de David.

4. Saül persécutait David à toute outrance et sans aucun autre sujet que par pure jalousie ; il le cherchait à mort jusqu'au fond du désert et aux lieux les plus reculés. David, fuyant cette persécution, se retira un jour avec ses gens en une caverne du désert ; Saül, ne sachant pas qu'il y fût, y entra aussi pour quelque nécessité. Les gens de David lui dirent tout doucement : Monseigneur, c'est aujourd'hui que Dieu a mis votre ennemi entre vos mains ; il ne tient qu'à vous de le tuer par le droit d'une juste défense ; servez-vous de l'occasion. Je m'en garderai bien, leur dit-il, il est l'oint du Seigneur ; il n'y a jamais permis d'attenter à la personne des rois. Il se contenta de lui couper par derrière un petit bout de son manteau. Quand tous deux furent sortis de cette grotte, David, s'éloignant un peu, s'écria : Sire, vous voyez que ceux qui vous font croire que j'ai conspiré contre votre vie sont des calomniateurs. Si je l'eusse voulu, il n'a tenu qu'à moi, en voilà de bonnes enseignes : celui qui vous a coupé le bord de votre habit ne pouvait-il pas vous passer aisément son épée dans le corps ? Saül, un peu adouci par cette déhonnâreté, s'écria : N'est-ce pas ta voix que j'entends, mon fils, mon ami David ? Véritablement je connais bien maintenant que tu n'as point de mauvaise volonté contre moi ; tu es meilleur, sans comparaison, et plus homme de bien que moi, puisque tu m'as rendu le bien pour le mal : je te poursuivais à mort, et tu m'as conservé la vie. Quiconque eût entendu ces propos et autres semblables qu'il tint, eût dit : Voilà Saül converti ; la paix est faite, il n'y a rien de si assuré ; David n'a point maintenant de meilleur ami que Saül. Et il n'y avait rien de plus faux : Saül n'était point converti, il gar-

deit toujours au fond du cœur ses mauvaises dispositions, l'ambition, l'envie, le désir ardent et déréglé de conserver sa couronne. Et il le montra par les effets : car incontinent après il ne laissa pas de persécuter David et de le poursuivre à mort comme auparavant. Ainsi, quand on prêche la Passion du Sauveur, ou que vous la méditez ; quand vous êtes aux pieds du prêtre, ou que vous entendez une prédication un peu pathétique, vous avez je ne sais quel attendrissement de cœur, qui tire quelques larmes de vos yeux et vous fait soupirer ; mais ce sont des larmes mensongères, *lacrymæ doctæ mentiri* (S. Bern.), et des illusions ou du diable, ou de la nature ; s'il reste au fond de votre âme et au centre de votre cœur quelque inimitié contre le prochain, quelque volonté de retenir son bien, de le plaider injustement, ou de retourner aux débauches, aux cabarets, au jeu, aux vanités et aux folies du monde, votre pénitence extérieure n'est que mensongère devant Dieu : *Lingua sua mentiti sunt ei ; cor autem eorum non erat rectum cum eo.*

II—1. Il ne faut pas aussi d'autre côté tomber en l'erreur de ceux qui se disent être bien convertis et vrais pénitents, mais que leur repentance est toute intérieure et qu'elle ne laisse pas d'être grande, encore qu'elle ne paraisse pas au dehors. En saint Matthieu chapitre XXI, le Fils de Dieu allant de Béthanie en Jérusalem, et étant pressé de la faim, s'approche d'un figuier qui était sur le chemin et n'y trouvant point de figues, mais seulement de belles feuilles, il lui donna sa malédiction. Le figuier, en l'Écriture, est le symbole de la pénitence, dit saint Grégoire. *Ideo Domini us umborem foliis decoram fructu sterilem maledixit : quia confessionis ornatum non recipit sine fructu afflictionis, etc.*, (S. Greg., liv. VI, in I Reg., XV). Car comme nos premiers parents ayant offensé Dieu, et entendant sa voix, se cachèrent sous un figuier, ainsi la seule pénitence nous peut mettre à couvert des traits de la justice de Dieu. La faim qui presse le Fils de Dieu, c'est le désir qu'il a que les pécheurs se convertissent et fassent pénitence. Il le disait à ses apôtres, quand il convertit la Samaritaine, en saint Jean, chapitre IV. Si en notre pénitence il ne trouve que des feuilles et non pas des fruits, au lieu de l'agréer il la réprouve. Ces confessions affectées, cet appareil de belles paroles, ces promesses à perte de vue : *Je restituerai, je sortirai de cette maison*, sont de belles feuilles. Dieu ne se contente pas de cette verdure, il veut des fruits, des effets et de bonnes œuvres : *idecirco omnis confessio peccatorum recipitur, ut fructus penitentia subsequatur*, dit saint Grégoire au même lieu.

2. Si vous demandez à saint Paul quels sont les fruits que cet arbre de la pénitence doit produire : il répond, écrivant aux Corinthiens, que c'est un grand soin de notre salut, une sainte indignation contre le péché, une crainte et appréhension des jugements de Dieu, un grand désir de lui être agréable, un zèle ardent de sa gloire, un esprit de ven-

geance contre nous-mêmes, pour punir en nous l'offense de Dieu. *Eccc enim hoc opus secundum Deum contristari vos quantum in vobis operatur sollicitudinem defensionem, indignationem, timorem, desiderium, emulationem, vindictam* (II Cor., VII). Si vous demandez à saint Chrysostome quels sont ces fruits, il répond : C'est de pratiquer des vertus contraires aux crimes que vous avez commis : par exemple, vous avez usurpé le bien d'autrui, ne vous contentez pas de le restituer, mais donnez libéralement du vôtre. Vous vous êtes vantré dans le boubrier des voluptés sensuelles, privez-vous des délices qui ne sont pas détenues. Vous avez offensé le prochain, ou d'œuvre ou de parole, rendez le bien pour le mal à ceux qui vous désobligent. Vous avez été adonné aux excès et à l'ivrognerie, adonnez-vous à l'abstinence et au jeûne. *Facite fructus penitentia. Quomodo, inquis, id faciemus ? Si utique peccatis adversa faciamus ; verbi gratia, aliena rapuisti, incipe donare jam propria ; fornicatus es, a legitimo usu te suspende conjugii ; injuriam vel opece cuiquam vel sermone fecisti, refer benedictionis verba conviciis, et percussiones te, nunc etiam beneficiis placare contende ; deliciis ante et temulentia distuebas, jejunio et aqua potu utrumque compensa* (S. Chrys., ho. 10, in S. Matth., sub finem). Si vous demandez à saint Pacian quels sont ces fruits dignes de pénitence, il répond que ce sont les mortifications de la chair, le retranchement des plaisirs et des divertissements du monde, la perte des biens temporels qu'on distribue en aumônes, et les travaux de la vie : *Detrimta carnis, damna latitia, damna patrimonii vite labores sunt proprie actus penitentiam* (S. Pacian, ep. 31). Si vous demandez à saint Augustin quels sont ces fruits, il répond que ce sont des pensées et des résolutions de vengeance que le pénitent conçoit contre soi-même, voulant exercer sur soi une grande sévérité, afin d'engager Dieu à exercer envers lui sa miséricorde. *Qui bene agit penitentiam suus ipse punitor est, sit oportet in se severus, ut in eum sit misericors Deus* (S. Aug., ser. 34, de Diversis).

3. La raison de ceci est évidente en théologie ; la pénitence est un rejeton de la justice, seconde vertu cardinale, dit saint Thomas ; la justice est une volonté sincère et constante de rendre à chacun ce qu'on lui doit, dit Justinien : la pénitence donc est une vraie volonté de restituer à Dieu l'honneur que nous lui avons ôté, et de satisfaire à sa justice pour les offenses que nous lui avons faites par le péché. Or une volonté n'est pas estimée vraie et sincère si elle ne vient aux effets, quand elle en a le pouvoir, et c'est une erreur grossière des calvinistes, qui disent que la pénitence n'est autre chose qu'une résipiscence et que toute sa perfection consiste à nous retirer de notre mauvaise vie et cesser de pécher. Cela est nécessaire, mais il ne suffit pas.

4. Saint Grégoire disait fort bien (*Part. III Past., Adam. 3*) : La main n'efface pas ce

qu'elle a écrit en cessant d'écrire, la langue qui s'est répandue en injures ne satisfait pas en se taisant. Celui qui s'est endetté, ne s'acquitte pas en cessant de faire de nouvelles dettes. Pour guérir une plaie, ce n'est pas assez d'en arracher la flèche, il y faut appliquer des onguents et un bandage, dit saint Chrysostome (*Hom. 10, in S. Matth.*). Et pour reprendre notre première comparaison, le Sauveur ne dit pas seulement qu'un bon arbre ne porte pas de mauvais fruits, mais il ajoute qu'il en fait de bons, et que c'est par ce moyen qu'on doit connaître s'il est bon : si notre pénitence n'est de cette qualité. Elle est stérile, comme ce figuier auprès de Bethanie; elle est maudite du Sauveur, et par cette malédiction elle se sèche sur-le-champ, comme ce figuier.

III. — 1. C'est la troisième propriété de la fausse pénitence, qu'elle est éphémère, journalière et inconstante. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile, que tout arbre qui n'est pas planté de la main de son Père sera bientôt arraché. Ce n'est pas Dieu qui a planté en votre cœur cette pénitence fautive et contrefaite, c'est l'amour propre ou l'esprit de vanité, ou quelque autre mauvaise disposition, et c'est pour cela qu'elle n'est pas de durée. Pensez-vous que cette vie, qui est tissue et bigarrée de vices et d'amendements apparents, soit une vie de chrétiens? Il est à craindre que ces confessions, après lesquelles on retombe incontinent au même péché, et puis on se confesse et on retombe, et on se reconfeffe, il est à craindre, dis-je, que ces confessions ne soient pas bonnes et salutaires : ce sont des amusements.

2. Autrement, comme dit Tertullien et saint Pacian, le sacrement de pénitence serait l'opprobre du christianisme, l'institution de la confession diffamerait et décrèterait l'Eglise, les infidèles diraient que la religion chrétienne donne sauf-conduit et passeport aux hommes de commettre hardiment toute sorte de méchancetés, et toutes les fois qu'ils voudront, puisqu'ils en seraient quittes pour les confesser à un prêtre et dire quelques prières. Tant s'en faut que les pénitents retournent sitôt à leur vomissement, qu'au contraire ils sont toute leur vie dans un esprit de compunction, ils considèrent qu'ils ont offensé une majesté infinie, et ne pouvant en avoir une repentance infinie en activité et en vivacité de douleur, ils tâchent de l'avoir aussi longue en durée qu'il leur est possible; ils disent avec David : J'ai toujours devant les yeux l'objet de mon déplaisir. *Dolor meus in conspectu meo semper* (*Psal. XXXVII, 18*). Avec saint Paul : Ce m'est une grande tristesse et une douleur continue en mon cœur. *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo* (*Rom., IX, 2*). Avec Jérémie : Je pleurerai jour et nuit, et je demanderai à Dieu pour cet effet une fontaine de larmes.

3. C'est être sage de faire ainsi, non comme ces malavisés, qui se contentent d'une petite douleur qui a effleuré leur cœur quand ils sont allés à confesse. N'est-il pas vrai qu'après que vous avez fait une confession qui

vous semble bonne, vous vous levez aussi assuré de votre salut, que si vous n'aviez jamais offensé Dieu; vous ne pensez à vous repentir de vos péchés, non plus que si vous n'en aviez jamais commis? et si la repentance que vous en avez eue n'a pas été légitime, si elle a été dépourvue de quelque circonstance essentielle que Dieu demande, où en serez-vous, que deviendrez-vous? voyez comme on fait pour les biens temporels en toute sorte de profession.

4. Si vous êtes avocat ou prédicateur, quand vous faites un plaidoyer ou un sermon, vous ne vous contentez pas d'un argument pour persuader ce que vous prétendez, vous le prouvez par diverses voies, *a priori, a posteriori*, par raisons, par autorités, par exemples, par expérience, afin que si une preuve ne persuade pas au juge ou aux auditeurs, une autre les convainque. Si vous êtes marchand, mercier ou artisan, vous n'avez pas en votre boutique ou en votre panier d'innescule sorte de denrée, mais de plusieurs, du drap, de la sarge, du cadis, vous vendez des plumes, des lunettes, des couteaux, des almanachs, afin que si vous ne gagnez en l'un, vous gagniez en l'autre; la comparaison en est basse, mais elle n'est pas moins vraie. Si vous êtes fermier, vous ne voulez pas prendre à ferme une terre pour un an seulement, mais pour trois ou quatre, afin que si elle est grêlée ou inféconde une année, vous vous récompensiez en l'autre. Si donc vous avez tant soit peu d'esprit et de zèle pour votre salut, puisqu'en ce sujet il y va de votre éternité, vous ne vous contenterez pas de la repentance que vous pensez avoir en votre confession, mais vous vivrez le reste de vos jours dans un esprit de contrition, et vous en ferez souvent des actes, afin que si quelques-uns sont dépourvus des conditions qui lui sont nécessaires, les autres suppléent à ce manquement.

Conclusion.—Hé! nous voyons que tant de gens semblent faire pénitence, et toutefois Dieu se plaint que personne ne la fait, c'est-à-dire, fort peu de gens : *Nullus est qui agat pœnitentiam* (*Jer., VIII*). C'est signe que plusieurs de ceux qui la pensent faire s'y trouveront trompés, à leur grand dommage. Ce sont les plus excellentes choses qui se falsifient plus ordinairement; il n'est rien de si précieux que l'or, l'argent, le baume, les diamants : il n'y a rien en quoi on fasse plus de fraude. Il n'est rien de si excellent que la pénitence, il n'y a rien aussi qui se falsifie plus aisément; il n'y a quasi personne qui falsifie l'or et l'argent que les faux monnayeurs, ni le baume que les droguistes, ni les diamants que les lapidaires : mais tous conspirent à nous flatter sur le sujet de la pénitence, le diable, le monde et la chair. L'esprit malin dit qu'une petite larme efface tous nos crimes, qu'il ne faut qu'un *Peccavi*, pour obtenir l'abolition et l'ammistie de tous nos péchés. Le monde, et même quelquefois les personnes spirituelles nous disent : Ne vous tourmentez pas, ne vous mettez point tant en peine. demeurez en repos. La chair et l'amour-

propre nous fait dire : J'ai examiné ma conscience, j'ai confessé tous mes péchés, et accompli la pénitence imposée : je suis assuré d'être en grâce.

Mais le Saint-Esprit dit : Ne vous tenez jamais assuré du pardon de vos péchés, *de propitiato peccato noli esse sine metu* (Ecclesi., V, 5). Et le saint pénitent dit : Je me suis mis en peine, troublé et tourmenté pour mon péché : *Auxiliatus est super me spiritus meus, in me turbatum est cor meum* (Psalm. CXLII, 4). *Cogitabo pro peccato meo* (Psalm. XXXVII, 19). Et la maxime de jurisprudence dit qu'il faut user de plus grande précaution où il y a du péril : *Ubi est periculum, ibi cautius agendum*; et quel péril plus redoutable que de courir risque de son éternité ? Nous nous fions à une petite larme qui procède souvent de tendresse naturelle, nous nous contentons d'une faible douleur, qui est en la surface de notre cœur, ou possible en la seule imagination : et si cette repentance se trouve insuffisante au jugement de Dieu, que deviendrons-nous, où en serons-nous ?

La pénitence est un second baptême aussi nécessaire que le premier à ceux qui ont commis le péché ; et si elle se trouve invalide, comment pourrons-nous être justifiés ? La pénitence est l'unique bouclier qui nous peut mettre à couvert des traits de la justice de Dieu : si ce bouclier est de mauvaise trempe, comment éviterons-nous les carreaux de la vengeance céleste ? Elle est la seule planche qui nous reste après le naufrage ; si elle se trouve pourrie, comment pourrons-nous arriver à bon port ? Elle est l'unique relief après la sentence de condamnation ; s'il est mal interjeté, quelle espérance d'avoir notre grâce ? Elle est l'unique ressource après la perte de la vie spirituelle ; si elle est défectueuse, comment pourrons-nous éviter la mort éternelle. Elle est la ville de refuge pour les pauvres criminels ; si elle nous est interdite, à quel asile aurons-nous recours ? Elle est nécessaire à salut de nécessité absolue : si nous en sommes privés, soit par notre faute, soit sans notre faute, notre salut n'est-il pas désespéré ? Voulez-vous savoir si la vôtre est bonne ? apprenez-le de saint Ambroise (S. Amb., tom. V, serm. 35) ; et écoutez un abrégé du sermon d'aujourd'hui et de celui d'hier.

Pœnitentem hominem dico, qui diligit quod ante neglexit, et quod mali fecerat derelinquit. Si votre pénitence est bonne, vous mépriserez ce que vous estimiez, vous estimerez ce que vous méprisiez ; comme on disait à Clovis : *Lucende quod adorasti, adora quod ruceudisti.* Vous jetterez au feu ces tableaux, les lettres de ce fripon, les romans et livres profanes. Vous méprisiez la lecture de Grenade, la pratique de méditation, l'examen de conscience, la visite des malades, les prédications : vous en serez avidement convoiteux, *Pœnitentem hominem dico qui plaudit quod peccaverat et rogat Dominum, ut non iterum faciat quod admiserat* ; si votre pénitence est bonne, vous n'aurez pas seulement un regret passager le jour ou la veille de votre

confession, mais un déplaisir continué : en quelque lieu que vous alliez, quoi que vous fassiez, cette plaie saignera toujours, ce sentiment vous percera incessamment le cœur : J'ai offensé mon Dieu, j'ai foulé aux pieds ses commandements, j'ai fait plus d'état de mon plaisir que de sa volonté très-adorable ; vous prierez Dieu qu'il vous en préserve, qu'il vous envoie plutôt mille morts, que de permettre que vous retombiez.

Pœnitentem hominem dico qui diebus ac noctibus ingemiscit, et cum propheta dicit : Lacabo per singulas noctes lectam meam lacrymis meis. La nuit vous soupirez de temps en temps ; de jour, vous gémez en votre cœur : He ! mon Dieu, pourquoi vous ai-je offensé ? où était mon esprit et mon jugement ? Oh ! si je fusse mort en mon enfance ! *Pœnitentem hominem dico, qui post concupiscentiam suam non vadit et voluptatibus suis se privat.* Les joies de ce monde ne vous seront plus rien, vous n'userez des créatures qu'autant qu'il est nécessaire pour vous conserver en vie, vous vous priverez des plaisirs et des récréations superflues ; vous direz : Cela est bon pour ceux qui n'ont pas offensé Dieu de se réjouir, non pas pour moi qui suis criminel de lèse-majesté. Cette pénitence ne peut être un ouvrage des hommes, ce doit être un effet de la miséricorde de Dieu.

C'est pourquoi demandez-la lui souvent et affectueusement ; dites-lui souvent : *Ad eam pœnitentiam nos perducere digneris.* Il nous y conduit et dispose quelquefois par les aumônes : faites en le plus que vous pourrez, ou des corporelles ou des spirituelles, *peccata tua elemosynis redime.* Il nous y conduit par les mortifications : car comme l'humiliation est un chemin à l'humilité, dit saint Bernard, ainsi les austérités et pénitences extérieures sont des dispositions à la composition intérieure. Il nous y conduit par l'intercession des saints et par les exemples de leur vertu. *Ad meliorem frugem nos misericorditer per sanctorum sanorum exempla restaurat.* Reclamez leur secours dévotement, ayez en votre maison l'histoire de leur vie, lisez-la, et la faites lire à vos gens ; excitez vous à faire pénitence à la vue de leurs austérités, si vous avez parfaitement ce second baptême, il vous remettra dans l'innocence du premier. Si vous avez ce bouclier, vous vous garantirez de la colère de Dieu ; si vous avez cette planche, vous arriverez à bon port, au port de la félicité et beatitude éternelle. Amen.

SERMON XI.

De l'objet matériel de la pénitence, qui est le péché mortel et le veniel.

*Pœnitentiam agite
Faites pénitence* (S. Matth., III).

C'est avec beaucoup de raison que le Saint-Esprit, en l'Écriture sainte, compare la justification du pecheur à l'œuvre de la création : *Creatus in Christo, ut sinis initium alijs* ;

creaturæ ejus ; cor mundum crea in me, Deus (Ephes., II, 10 ; S. Jacob., I, 18 ; Psal. L, 12). Car comme en la création Dieu exerça sa puissance sur le néant, d'où il tira la lumière et mille autres belles créatures, ainsi en la justification la pénitence s'exerce sur le péché, qui est un néant, pour faire éclore de ces ténèbres la belle lumière de la grâce, les sept dons du Saint-Esprit et les habitudes des vertus infuses. Puisque le saint Evangile convie à la pénitence toutes les âmes chrétiennes, et que plusieurs bonnes âmes ne commettent point de péché mortel, nous devons conclure que l'objet matériel de la pénitence n'est pas seulement le péché mortel, mais encore le véniel ; comme je vous ferai voir dans les deux parties de mon discours. Ni l'un ni l'autre de ces péchés n'a été en vous, ô sainte Vierge ! et pour cela votre divin Eponx, ayant comparé votre beauté à celle de la lune, craignant qu'on ne pensât que vous avez eu quelque tache comme cet astre, il compare votre splendeur à celle du soleil, et il dit qu'elle vous rend terrible aux anges des ténèbres, comme un escadron de soldats bien rangés, mais si aimable et si admirable aux anges de lumière, que l'un des plus signalés, au nom de tous, vous rendit hommage en se prosternant à vos pieds et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Christus convertit in vasa gratiæ instrumenta vindictæ. Patet in pœnitentiâ, in qua peccatum est materia sacramenti et virtutis ; peccatum, inquam, sive mortale : en primum punctum ; sive veniale : en secundum. — I. Punctum. An unum peccatum mortale possit remitti sine alio ? Rationes quibus videtur quod sic. Probat quod non : 1^o Scriptura ; 2^o Patribus ; 3^o responsione ad rationes contrarias ; 4^o instructione. — II. Punctum. Pœnitendum de veniali. 1^o Ratione præteriti ; 2^o præsentis ; 3^o futuri. — Conclusio. Rationes conglobatæ pro secundo puncto. Rationes et instructiones pro primo.*

L'un des principaux effets de la venue du Fils de Dieu au monde, et des plus signalés témoignages de son amour envers les hommes, est que de toutes les créatures qui étaient autrefois des instruments de mort, de vengeance et de malédiction contre nous, il en a fait des instruments de vie, de salut et de bénédiction pour nous : *Convertit in vasa gratiæ instrumenta vindictæ.* La justice de Dieu abîma autrefois tous les hommes sous les eaux vengeresses du déluge ; ce déluge fit mourir les pécheurs sans en effacer les péchés ; mais la miséricorde de Dieu, plus ingénieuse, ce semble, que la justice, a trouvé un autre déluge, un déluge admirable et salutaire, le déluge des eaux du baptême, qui nettoient les péchés, conservent et sauvent les pécheurs : *Salvos nos fecit per lavenum regenerationis (Tit., III, 5).* La colère de Dieu se servit une autre fois du feu pour consumer Sodome, Gomorrhe et les autres telles pécheresses qui avaient corrompu

leur chair. La miséricorde de Dieu se servit aussi du feu, le jour de la Pentecôte, pour envoyer le Saint-Esprit et le répandre sur toute chair : *Effundam de Spiritu meo super omnem carnem.* La mort, les maladies, la pauvreté, les autres afflictions, qui sont des peines du péché, peuvent devenir des sujets de mérite et des semences de gloire, si on les reçoit avec patience, agrément et résignation à la volonté de Dieu.

Mais ce qui est merveilleux et au delà de toute reconnaissance, c'est que le péché même, par la sagesse et bonté du Fils de Dieu, est devenu matière d'un sacrement. Il n'est rien de si odieux, pernicieux, détestable que le péché ; il n'est rien de si sacré, si salutaire et souhaitable que les sacrements de l'Eglise. Et toutefois, ô prodige ! ô merveille ! par la bonté du Sauveur, le péché est une partie d'un sacrement de l'Eglise ; partie non accidentelle, non intégrante, mais essentielle et nécessaire au sacrement de pénitence : il en est la matière éloignée, mais absolument nécessaire à la validité du sacrement. Or, il ne peut pas être la matière de la pénitence considérée en tant que sacrement, s'il n'est premièrement matière de la pénitence considérée en tant que vertu ; c'est-à-dire, s'il n'est le sujet et l'objet matériel de la vraie repentance ; ce qui s'entend de tout péché actuel, tant véniel que mortel, et, je le dois montrer, de ces deux sortes de péché.

I. — 1. Les théologiens, qui semblent douter de tout pour être mieux assurés de tout, examinent dans leurs écoles si une âme chrétienne peut avoir l'abolition d'un péché mortel sans avoir pardou des autres crimes dont elle est coupable devant Dieu. Il semble qu'il n'y a point de doute ; car, en premier lieu, le Sauveur nous apprend que les péchés sont des dettes et des obligations qui nous engagent à la justice de Dieu : *Duo debitores erant cuidam fœneratori (S. Luc, VII) ;* d'où vient qu'il nous met tous les jours en la bouche cette prière : *Dimitte nobis debita nostra.* Et qui ne sait qu'un créancier peut remettre à son débiteur une ou deux, ou plusieurs dettes sans préjudice des autres ? Secondement, saint Augustin, nous invitant à la componction et confession de nos fautes, nous fait cette promesse de la part de Dieu : *Si agnoscis, ignoscit ; si accusas, excusat ;* Si vous reconnaissez vos fautes, Dieu les méconnaît ; si vous les accusez, il vous excusera ; si vous vous punissez, il vous pardonnera. Or, nous pouvons nous reconnaître, nous accuser et nous punir de quelques péchés, sans faire mention des autres, sans les découvrir, sans les avoir en horreur ; et parlant, en troisième lieu, il y a grande différence entre les vertus et les vices ; les vertus sont liées ensemble, elles se tiennent par la main et vont de compagnie : *Commece sunt sibi et concatenatæ virtutes,* dit saint Ambroise ; qui en aime une, les aime toutes, qui en perd une seule les perd toutes. Il n'en est pas ainsi des péchés ; ils ne sont pas enchaînés et attachés ensemble : ils sont quelquefois non-seulement différents, mais contraires

et opposés l'un à l'autre, comme la témérité à la lâcheté, l'avarice à la prodigalité. On se peut donc repentir, et par conséquent obtenir pardon d'un péché mortel, ou de deux, sans avoir la repentance et la rémission des autres.

Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, qu'il n'est pas ici question de la puissance absolue et extraordinaire de Dieu : nous ne demandons pas iri si Dieu, absolument parlant, sans avoir égard au style et cours ordinaire de sa justice et aux lois qu'il a établies, pourrait remettre un péché mortel à une âme criminelle sans lui pardonner les autres. Tertullien, parlant des Commandements de Dieu, disait que c'était témérité de disputer s'ils sont bons, s'ils sont justes et raisonnables. *Audaciam existimo de bono divini præcepti disputare*. Il en faut dire autant de sa puissance : c'est une témérité de disputer si elle peut quelque chose ; mais nous parlons ici de sa puissance ordinaire, et nous demandons s'il peut arriver que Dieu remette un péché mortel, quant à la coulpe et quant à la peine éternelle, sans effacer et pardonner les autres. Et la théologie répond que cela n'est jamais arrivé et qu'il n'arrivera jamais. Pour cela David demandait à Dieu : *Omnes iniquitates meas dele*. Et Dieu dit aux âmes pécheresses : Jetez bien loin de vous toutes vos prévarications.

2. Et toutefois, comme s'il ne demandait que la dé faite d'un seul péché, il dit par Jérémie : *Nemo est qui agat penitentiam super peccato suo* (Jerem., VIII, 6). C'est que, comme dit saint Chrysostome, il y a fort peu de gens qui n'aient un péché particulier, un péché de réserve et d'habitude, un péché mignon, l'ami du cœur, qui en est l'idole et le Dieu, *Idolum zeli*, comme parle Ezéchiel ; l'idole dont on est jaloux : péché que le sang du Sauveur ne lave point, que la confession n'efface pas, auquel les autres sacrements ne servent de rien, parce qu'on le garde toujours au cœur et au centre de l'âme. Et si le prédicateur crie contre ce vice, si le confesseur le veut battre en ruine, s'il vous en veut arracher l'occasion, vous combattez avec autant d'ardeur pour lui que vous feriez *pro aris et focis* : vous avez cinquante raisons pour vous défendre, cinquante sortes de prétextes et d'excuses, où vous vous retranchez et tenez bon en votre poste. Et ce qui est déplorable, tous les docteurs, tous les évêques et tous les papes ne vous feraient pas croire que vous courez risque de votre salut et de votre éternité : car ce vice aux uns, c'est l'avarice ; aux autres, c'est le cabaret, la vanité et l'estime de soi-même, ou bien l'amour déréglé de vos propres enfants, duquel saint Chrysostome dit : De quoi vous sert d'être affranchi des autres vices, si vous êtes esclave de celui-ci ? Voyez un forçat de galère, il n'a qu'un pied à la chaîne, ne serait-il pas ridicule s'il disait : Me voilà en pleine liberté, je ne suis garrotté ni aux mains, ni aux bras, ni au col ! Non, mais vous l'êtes par un pied, et vous êtes aussi bien attaché au banc, prisonnier de galère,

sujet à la rigueur du comitè, qui si vous étiez chargé de fers. Le diable ne se soucie guère que vous ne soyez pas homicide, voleur, blasphémateur ; il se contente que vous juriez de temps en temps, que vous soyez médisant, que vous possédiez injustement quelque bien d'autrui, il vous tient suffisamment par cette chaîne.

3. Saint Thomas, rendant la raison de ceci (III p., q. 86, a. 3, *in corpore*), nous donne sujet de remarquer qu'il y a grande différence entre les dettes temporelles et les spirituelles : un créancier peut quitter une dette d'argent, sans préjudice des autres, parce que cette remise se peut faire sans aucun changement en la personne du débiteur ; mais un péché mortel ne se peut remettre si la volonté du pécheur n'est entièrement changée, et elle n'est changée que par une vraie repentance, où celui qui se repent d'un péché mortel le fait par un motif pur, divin, désintéressé, parce que le péché est une offense de Dieu, qu'on aime et hérit sur toutes choses ; et par conséquent, il se repent aussi de tous ses autres péchés mortels, puisqu'ils sont semblablement des offenses de Dieu, offenses très-injustes, odieuses, infinies. Ainsi il peut bien reconnaître, accuser et condamner un péché mortel, sans accuser et condamner les autres ; mais il ne peut pas s'en repentir et en avoir pardon. Et le Fils de Dieu dit toujours à l'âme pénitente en la justifiant : *Omne debitum dimisi tibi*. Et puis, comme ajoute le même saint, un péché mortel ne se remet que par l'infusion de la grâce sanctifiante, et cette grâce est opposée à toute sorte de péché mortel, elle est incompatible avec un seul, pour petit et léger qu'il nous semble : autrement un même homme pourrait être à même temps ami de Dieu et son ennemi tout ensemble, en ses bonnes grâces et en sa disgrâce, l'objet de sa bienveillance et le but de sa vengeance ; ce qui est impossible.

4. Le Docteur Angélique passe bien plus avant : il nous conseille de ne nous pas contenter d'avoir la repentance de nos péchés en gros et en général, mais de tâcher de nous repentir de chacun de nos péchés en détail et en particulier. Voiri de mot à mot ses propres termes : Pour la rémission d'un péché mortel, est requise une pénitence plus parfaite que pour le véniel : à savoir, que l'homme le deteste actuellement selon qu'il peut, et qu'il fasse diligence de se souvenir de chaque péché mortel qu'il a commis pour les détester chacun en détail. *Exigitur ad remissionem peccati mortalis perfectior penitentia, ut scilicet homo actualiter peccatum mortale commissum detestetur quantum in ipso est, ut scilicet diligentiam adhibeat ad rememorandum singula peccata mortalia ut singula detestetur* (D. Th., III p., q. 87, a. 1). *In tempore præcedente justificationem, oportet quod homo singula peccata detestetur quorum memoriam habet* (D. Th., a. 5. 12, q. 113, ad 3). Suarez (Suar., t. IV, in III p., disp. 4, sect. 6) dit que plusieurs théologiens tiennent que c'est un commandement ; et il allègue pour cette opinion saint Bonaventure, Alexandre d'Aos,

Adrian, Angelus, Melchior Canus, Dominicus Soto, Gabriel, Medina, Paludanus, Richardus, Ruardus, Silvester. Les autres docteurs qui ne sont pas de cet avis avouent au moins sans difficulté que cette pratique est plus assurée, plus juste et plus raisonnable : car puisque notre volonté s'est séparée de Dieu plusieurs fois par des actes formels et distincts, comme par autant de divers pas, n'est-ce pas la raison qu'elle se convertisse et retourne à lui par autant de pas opposés, c'est-à-dire par autant d'actes de regrets formels, exprès, distincts et séparés : ensuite de cet avertissement du prophète Baruch, *Sicut fuit sensus vester ut erraretis a Deo decies tantum, iterum convertentes requiretis eum* (Baruc., IV, 28).

Quand l'Écriture sainte parle de la parfaite pénitence, elle ne dit pas seulement qu'il nous faut convertir à Dieu, mais qu'il faut retourner à lui. *Revertere ad me; Noluerunt reverti a viis suis; Reversi sunt* (Jer., III, 4; 15; et alibi sæpe). Imaginez-vous un jeune homme qui sort de Paris, où il a son père, ses parents, ses amis et tous ses biens : il prend les armes pour l'Espagnol et va aux Pays-Bas. Quelque temps après il se ravise, il s'arrête, il quitte les armes, il perd le dessein de les porter contre le roi, il s'en retourne vers Paris. Peut-on dire pour cela : Il est de retour à Paris? point du tout : on peut bien dire qu'il est rentré en soi-même, qu'il a changé d'intention et de dessein; mais pour retourner à son père, il faut qu'il retourne sur ses pas, qu'il en fasse autant qu'il en avait fait pour s'éloigner de Paris, mais des pas tout contraires. Vous vous êtes éloigné de Dieu et du ciel, où est votre patrie et tout votre bien, vous avez pris les armes contre lui, vous vous êtes mis à la solde de son ennemi, vous l'avez offensé par des crimes de diverses espèces : vous vous ravisez, vous quittez vos débauches, vous cessez de pécher : c'est bien fait, c'est quelque chose, c'est revenir en vous-même et rentrer en votre bon sens; mais pour être parfaitement remis en grâce et en amitié avec Dieu, pour satisfaire pleinement à sa justice, il faut retourner à lui par divers actes de désaveu, de pénitence, et autres vertus contraires aux crimes que vous avez commis : par des actes d'humilité contre vos arrogances; de piété contre votre indévotion; de tempérance et de mortification contre vos ivrogneries et autres dissolutions.

II. — Lisant l'Écriture, nous pouvons remarquer, en l'Exode, que le roi Pharaon pria instamment Moïse de délivrer sa cour et son royaume des grenouilles, des mouches et autres grands flicaux qui affligèrent l'Égypte, mais on ne lit point qu'il y ait demandé d'être délivré des moucheron. Ainsi plusieurs chrétiens appréhendent les péchés mortels, s'en confessent et font pénitence pour en être affranchis; mais ils ne craignent point les véniels, ils les avalent comme de l'eau, ils les commettent à douzaines et ne se soucient point d'en être délivrés par le remède de la pénitence : et toutefois il importe beaucoup,

je parle principalement des péchés véniels d'habitude auxquels on a un attachement affecté, que l'on commet à dessein et de propos délibéré, ou par coutume volontaire, comme sont de tourner la tête en l'église, prier Dieu bien négligemment, répondre irrévèrement à votre père et à votre mère, dire de petites injures aux domestiques, perdre le temps en jeux, cajoleries ou autres actions inutiles, se plaire avec vanité aux ajustements du corps; je dis qu'il importe beaucoup, et plus que vous ne pensez, de vous repentir tout de bon des péchés de cette nature, quand vous allez à confesse; et ce pour diverses raisons.

1. Premièrement, il peut arriver et il arrive souvent que les péchés que vous avez commis vous semblent fort petits et légers, comme en effet ils le sont de leur chef, et par la condition de leur nature; et néanmoins ils vous rendent fort criminels devant Dieu, à cause de quelque circonstance qui les envenime et aggrave notablement. Qui aurait cru qu'Oza eût mérité d'être frappé de mort pour avoir touché avec un peu d'irrévérence et de témérité l'arche d'alliance? qu'Ananias et Saphira, pour avoir retenu une partie de ce qu'ils offraient par dévotion aux pieds des apôtres? qu'un pauvre prophète, pour avoir pris un repas bien sobrement chez un autre prophète, contre le commandement de Dieu (III Reg., XIII)? Saint Bonaventure (*In II, dist. 21, par. 3*) tient que si le premier homme, en état d'innocence, eût commis un péché qui n'eût été que véniel de sa nature, comme un mensonge léger, c'eût été pour lui un péché mortel, à cause de la noblesse et de l'excellence de son état. Et saint Augustin, parlant de ce premier homme, dit qu'il s'imaginait que mangeant du fruit défendu, son péché serait léger et pardonné aisément, parce qu'il n'en mangeait pas à mauvaise intention, mais seulement par condescendance et par complaisance à sa femme, *sociali necessitudine*.

Ce péché que vous avez commis et que vous commettez si aisément est peut-être plus grand qu'il ne vous semble : ou à cause de la dignité de votre état, parce que vous êtes ecclésiastique ou religieux, ou à cause du scandale que vous portez, ou par une grande ingratitude des grâces que vous avez reçues, ou par une grande connaissance du mal que vous faites, ou à cause du grand attachement et affection à l'objet de votre passion, ou par quelqu'autre circonstance. Vous êtes prêtre, et vous jurez à demi, vous dites souvent *parbleu* et *morbleu*; les séculiers qui n'entendent pas bien si vous jurez ou non, prennent la hardiesse de jurer souvent, à votre exemple. Vous jurez souvent en présence de vos enfants, c'est toujours pour la vérité; mais vos enfants apprennent cette coutume de votre bouche, et jureront pour des mensonges. Si vous ne vous repentez des péchés qui vous semblent petits, et qui sont grands par quelques circonstances, vous vous mettez en danger de faire une confession nulle, parce que le vrai repentir doit détester et avoir en horreur,

au moins virtuellement, toute sorte de péché mortel.

2. De plus, il est vrai que les péchés véniels ne sont pas matière nécessaire de la confession, comme les mortels, c'est-à-dire que vous en pouvez obtenir le pardon sans les confesser; mais ils sont matière nécessaire de la repentance, c'est-à-dire que vous n'en aurez jamais le pardon si vous ne vous en repentez. Ce qui est si véritable, que les théologiens sont en peine de résoudre cette question : Comment est-ce qu'une âme qui sort de ce monde en état de grâce, et avec affection à un péché véniel, peut être sauvée? car rien de sonillé n'est reçu dans le ciel, pour petite que soit la tache. Où est-ce donc que se nettoie la tache de ce péché véniel? Ce n'est pas, disent-ils, en purgatoire : car le feu de purgatoire est pour satisfaire à la peine, et non pour effacer la coulpe. Les meilleurs docteurs répondent, qu'au moment de la mort, si nous sommes en état de grâce, Dieu répand en notre esprit un rayon de sa lumière, par laquelle nous connaissons la laideur du péché véniel, nous en concevons une horreur, nous nous repentons de l'avoir commis, et, par ce regret et désaveu, il est effacé en ce même moment. Tant il est vrai qu'aucun péché, soit véniel, soit mortel, n'est jamais effacé que par la repentance, ou expresse et actuelle, ou virtuelle et en éminence.

Que si vous entendez quelquefois prêcher, ou si vous lisez en des livres spirituels, que les péchés véniels sont effacés par l'oraison dominicale, l'eau bénite, le pain béni, la bénédiction de l'évêque et par d'autres choses semblables, que les théologiens appellent *sacramentalia* (*D. Th.*, III p. q. 87, a. 3, ad 1) : ce n'est pas à dire que ces choses effacent les péchés véniels par elles-mêmes immédiatement et sans acte de repentance; mais c'est que, récitant dévotement le *Pater noster*, prenant de l'eau bénite et du pain béni avec révérence, c'est que, recevant avec humilité la bénédiction de l'évêque, ces choses nous obtiennent de Dieu les mouvements de sa grâce, pour nous repentir des péchés véniels, qui sont effacés en vertu de notre repentance.

De plus, quand on ne se repent que des péchés mortels, il y a danger qu'on ne s'en repente que par amour-propre, et par crainte naturelle de l'éternité malheureuse : car l'amour-propre appréhende naturellement cette longue étendue de plaines, cette carrière interminable de supplices; mais quand on se repent aussi des péchés véniels, la repentance semble plus pure, désintéressée, amoureuse. Si le maître-d'hôtel d'un prince n'évite que les grandes pertes et les larcins considérables des biens de son maître, on peut penser que c'est par crainte d'y être surpris et puni; mais s'il a soin que les moindres choses ne se perdent ou ne se gâtent, des chandelles, des rubans, des aiguillettes, il montre que c'est par zèle et affection au bien de son maître. Si vous n'évitez que les péchés mortels, ce n'est peut-être que par crainte de la dam-

nation éternelle; si vous vous corrigez et faites pénitence des véniels, vous montrez que vous aimez Dieu, et que vous avez en horreur tout ce qui lui peut déplaire.

3. Saint Grégoire rapporte une autre raison, qui nous doit persuader et faire approuver cette vérité. Le péché qui est négligé et qu'on ne tient compte d'effacer par la pénitence, porte bientôt l'âme à en commettre de nouveaux : *Peccatum quod cito penitentia non diluit, mox suo pondere in aliud trahit*. Cette proposition se vérifie des péchés véniels aussi bien que des mortels : *Contribulasti capita draconum in aquis*; ces paroles, au sens littéral, s'entendent de l'armée de Pharaon et de ses régiments, qui avaient des têtes de dragon en leurs drapeaux, et qui furent abîmés en la mer Rouge. Mais au sens tropologique et moral, elles s'entendent des vices capitaux, qu'il faut étouffer dans les eaux amères de la pénitence. La théologie dit que les sept péchés que vous appelez mortels, ne sont pas toujours mortels, mais sont toujours capitaux; c'est-à-dire, chefs, sources et origines de plusieurs autres; et, par conséquent, il importe beaucoup de les abîmer en la mer rouge de la pénitence, lors même qu'ils ne sont que véniels; car si on les laisse vivre et subsister, ils en produisent plusieurs autres et même souvent des mortels. Des paroles de raillerie on passe aisément aux déshonnêtes; des mensonges officieux, aux pernicieux; des petites médisances aux détractions de grande importance. Quand on est accoutumé de jurer pour la vérité, on jure quelquefois pour le mensonge. Un enfant dérobe quelque denier à sa mère si elle tourne la tête, quand elle compte de l'argent sur la table, puis il prend quelques sous dans sa bourse et en tremblant; mais après cela, il prend la hardiesse d'en prendre dans le cabinet, si elle oublie de le fermer; et puis il fait faire une fausse clef.

Conclusion. — *Beatus qui tenebit et allidet parvulos suos ad petram* : Heureux et bien avisé est celui qui ne commet ces péchés que par surprise et par fragilité; heureux celui qui, en ayant commis, les efface promptement par une vraie et sincère pénitence. Ces péchés, pour petits qu'ils soient, offensent la majesté de Dieu, et voudriez-vous tant soit peu déplaire à un grand du monde, principalement si votre bonne fortune dépendait entièrement de son bon plaisir? Voyez comme vous vous excusez, comme vous vous humiliez, quand vous avez dit ou fait quelque chose qui choque tant soit peu un honnête homme. Ces péchés, dit saint Augustin (*Serm.* 41, de *Sanctis*, et *hom.* ult. ex 50, c. 3), sont des gales et des dartres qui gâtent la beauté de l'âme, et la privent des embrassements et caresses du divin Epoux; ce sont de petites blessures, à la vérité, mais si on néglige de les panser, la gangrène s'y peut mettre; ce sont comme des grains de sable, mais s'ils sont multipliés, ils peuvent tant appesantir et abaisser le vaisseau, qu'ils le feront couler à fond : *Qui timet Deum, nihil negligit*.

Ces péchés offusquent l'entendement, donnent des langueurs à la volonté, affaiblissent le franc arbitre, émoussent les remords de la conscience, refroidissent la charité, dissipent l'imagination, amorcent la concupiscence, encouragent l'irascible, minent sourdement les forces de l'âme, éloignent de nous les lumières de Dieu et ses grâces particulières; et l'âme, étant ainsi affaiblie et dépourvue de renforts, succombe déplorablement à la première secousse d'une forte tentation; et ainsi : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos suos ad petram.*

Quant aux péchés mortels, il en faut faire comme David fit aux Ammonites, qui avaient commis une perfidie contre le droit des gens : il tailla en pièces les habitants de toutes les villes l'une après l'autre. Il faut ainsi défaire par le fer de la repentance chaque espèce de péché, les remémorant devant Dieu avec amertume de cœur, esprit de componction et confusion; avec résolution d'en faire quelque pénitence, en détail et en particulier, proportionnée et correspondante à la qualité de chaque péché (*Ita S. Chryst., hom. 10, in S. Matth., sub finem, et alibi sæpe*). C'est ce que l'Eglise nous enseigne, c'est ce que les saints pénitents ont pratiqué. Le concile de Trente parlant de la contrition dit qu'elle s'acquiert réveillant en notre mémoire les péchés que nous avons commis, les épluchant avec horreur et détestation, considérant leur gravité, leur grand nombre, leur laideur et déformité. *Contritio paratur per discussionem, collectionem, detestationem peccatorum, ponderando eorum gravitatem, multitudinem, fœditatem* (*Trid., sess. XIV, can. 6*). Saint Pierre ayant renié trois fois le Fils de Dieu, le Sauveur l'interrogea trois fois : Pierre, m'aimez-vous, afin qu'il réparât ses trois fautes par trois confessions de foi, et trois protestations d'amour. Et en saint Luc, la Madeleine emploie à sa pénitence, et à l'exercice de son amour, distinctement et en détail, tout ce qui lui avait servi à commettre le péché : ses yeux à pleurer, sa bouche à baiser les pieds du Sauveur, ses cheveux à les essuyer, ses parfums à les embaumer; parce qu'elle avait employé ses yeux à des œillades illicites, sa bouche à des baisers impudiques, ses cheveux à de vains agréments, ses parfums à attirer les jeunes gens. Sainte Paule faisant pénitence en Béthléem, au rapport de saint Jérôme, disait : Il faut que je déligne le visage que j'ai souvent fardé de blanc et de rouge, contre le commandement de Dieu; il faut que j'afflige ce corps qui a joui de tant de délices, que je récompense les divertissements et les joies du monde par des larmes continuelles; que la rudesse et l'âpreté du cilice succède à la délicatesse des toiles fines et des robes de soie : *Quæ viro et sæculo placui, nunc Christo placere desidero.* Et saint Arsène pour compenser les divertissements qu'il avait pris à la cour, quand il était gouverneur des empereurs Arcade et Honoré, se tenait retiré au fond d'une vaste solitude; pour se punir des paroles oisives qu'il avait dites, il gardait un très-profond silence; pour se punir du plaisir

qu'il avait pris aux bonnes odeurs, faisant des paniers il ne changeait point son eau, en retenant toujours quelque partie de la vieille; au lieu des habits somptueux, il ne portait que des haillons; au lieu des lits mollets et magnifiques, il couchait sur une claie; au lieu des compliments mondains dont il avait usé, il se condamna à être incivil, rude et sauvage aux gens du monde. Il refusa de se montrer et de parler à une dame venue de bien loin pour le voir; et comme elle se recommanda à ses prières : Je prie Dieu, lui dit-il, que jamais je ne me souvienne de vous. *Qui secutus es errantes, sequere penitentes.*

Faites comme ces saints pénitents : pour cet effet prenez en main le Memorial de Grenade, et après avoir lu attentivement les dix ou douze premiers chapitres, avant que de vous présenter au prêtre, confessez en la présence de Dieu, avec un esprit de componction et un cœur humilié, toutes les diverses espèces de vos péchés, distinctement et en détail, exerçant un acte de désaveu sur chacun d'eux, et vous imposant quelque pénitence particulière proportionnée à leur qualité : Mon Dieu, j'ai blasphémé votre très-saint et adorable nom; quelle arrogance, quelle témérité! moi un petit ver de terre, outrager de paroles une si haute et si puissante majesté, pendant que les anges vous louent. Que ne m'ont-ils abîmé? ils l'eussent fait mille fois, si vous ne les en eussiez empêché par un excès de miséricorde. Pour amende honorable, je dirai tous les jours trois ans durant, la face contre terre, trois fois le *Gloria Patri* ou quelque autre chose semblable. Mon Dieu, j'ai transgressé vos divines lois par mille actions deshonnêtés, infâmes, honteuses et brutales que j'ai commises : quelle impudence, quelle effronterie! faire en votre présence et devant vos yeux, qui sont si purs, ce que je ne voudrais pas faire en présence d'un petit villageois. Pour pénitence je veux dorénavant jeûner tous les vendredis, ou tous les samedis de l'année, ou bien me priver tous les jours de quelque chose à table; et ainsi des autres offenses; et après cela fuir comme la mort toute sorte de péchés, pour petits et légers qu'ils semblent. Je dis petits et légers qu'ils semblent; car en effet il n'en est point de petits, sinon en comparaison des plus grands, puisqu'ils déplaisent tous à un Dieu infiniment grand, bon, saint, aimable et redoutable; auquel soit honneur, gloire, louange, service et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XII.

Du temps de la pénitence. Qu'il ne la faut pas remettre au temps à venir.

Nunc annuntiat Deus hominibus ut omnes penitentiam agant (*Act., XVII*).

Le dévot saint Bernard faisant un beau commentaire sur ces paroles du Cantique : *Vinea florentes dederunt odorem suum, tem-*

pus putationis advenit, dit que les vignes, en l'Écriture sainte, représentent les âmes chrétiennes, et que ces vignes sont taillées, quand par le fer de la pénitence nous retranchons les imperfections, et les vices qui peuvent empêcher les fruits des bonnes œuvres. Mais il remarque que l'Époux a dit : *Tempus putationis advenit*, d'autant que la pénitence, pour être utile et fructueuse, doit être faite en temps et en saison; or le temps commode et salutaire, c'est le temps présent que Dieu nous présente, car il nous dit par son apôtre : Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour de salut. Et derechef, Dieu annonce maintenant aux hommes, que tous fassent pénitence; et par son prophète : Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. C'est ce temps que nous devons choisir, et bien ménager à votre exemple et par vos intérêts ins, ô sainte Vierge ! L'Église en ses dévotions vous nomme tous les jours Vierge fidèle par excellence. La fidélité de la créature au regard de son Créateur consiste à lui obéir promptement, pleinement et ponctuellement. Vous lui avez toujours obéi ponctuellement, ne laissant jamais écouler aucune de ses inspirations sans y correspondre très-exactement; vous lui avez obéi pleinement, coopérant toujours à ses grâces selon toute leur étendue; vous lui avez obéi promptement, ne différant jamais ni seul moment à faire ce que vous connaissiez être de son bon plaisir; et c'est cette promptitude que nous désirons imiter en vous, puisque notre salut a commencé par la promptitude avec laquelle vous avez consenti aux sermons de l'ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Mariâ*.

IDEA SERMONIS.

I. *Punctum. Conversio d'ata in posterum est incerta, ob diem mortis incertum.* 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *comparatione*; 4. *ratione*. — II. *Punctum. Conversio erit difficilior. Rationes ex parte Dei; ex parte dæmonis; ex parte nostri.* — III. *Punctum. Conversio erit minus fructuosa.* 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *comparatione*; 4. *rationibus*; 5. *exemplo S. Augustini.* — *Conclusio. Rationes conglobatæ ex tribus punctis.*

Ce n'est rien faire que de prêcher à l'âme pécheresse que la pénitence lui est nécessaire, que c'est un faire le-faut, une nécessité nécessitante et absolue, qu'il y va du salut éternel, puisque le Fils de Dieu a dit si expressément : Si vous ne faites pénitence vous périrez tous. Elle le sait bien, elle n'en doute pas, elle en est très-assurée puisqu'elle est chrétienne, peut-être même qu'elle le prêche aux autres. Mais la question est, quand est ce qu'il faut faire pénitence; car le mondain dit qu'il a beau loisir de la faire, que rien ne presse, qu'il la fera quand il aura passé les ardeurs de sa jeunesse, quand il aura achevé ses études, gagné son procès, élevé et pourvu ses enfants, acquis cet office ou ce bénéfice, il se donnera à Dieu et fera pénitence; et je vous veux faire voir que

si vous êtes sage, et tant soit peu curieux de votre salut, il la faut faire à présent sans plus attendre. Je le montre, dis-je, par trois puissantes raisons : premièrement, parce que cette conversion et pénitence que vous prétendez faire à l'avenir est incertaine; en second lieu, parce qu'elle sera plus difficile qu'à présent; en troisième lieu elle sera moins fructueuse.

I. — Le philosophe moral traitant de la mort, dit une parole qui vaut son pesant d'or, quand elle est bien pesée : *Citatur ad depositum, non ad censum*. Quand Dieu nous a mis en ce monde, il nous a donné la vie, non à rente, mais en dépôt. Il y a grande différence entre une rente et un dépôt; car premièrement, quand je vous ai donné de l'argent à rente, sitôt que le contrat est passé l'argent est à vous, vous en avez l'usage et la propriété; jouez-le, employez-le en trafic, jetez-le dans la rivière, vous ne me faites point de tort, pourvu que vous m'en payiez tous les ans les arrérages. Mais si je vous ai donné en dépôt un plat d'argent, une chaîne d'or, ou autre chose, vous n'en avez ni le domaine, ni la propriété, ni l'usage, et vous n'en pouvez disposer ni vous en servir qu'autant et en la manière qu'il me plaira; en second lieu, si c'est une chose utile et fructueuse que je vous ai donnée en dépôt, les fruits et émoluments appartiennent, non à vous, mais à moi; si c'est une brebis, par exemple, qui fasse des agneaux, si c'est un cheval qu'on donne à louage, le profit ne vous en revient pas, mais à moi; en troisième lieu, vous êtes obligé de me rendre le dépôt à ma première réquisition, sans user de remise, sans pouvoir justement apporter aucun prétexte de délai; et même on propose une question en droit : Supposé que je vous doive cent écus, très-justement et de droit, et que je refuse de vous les payer; si d'autre part je vous ai donné en garde un meuble qui n'en vaut que cinquante, pouvez-vous me retenir ce dépôt pour user de compensation? Les jurisconsultes répondent que non, tant la fidélité du dépôt est sacrée et inviolable. La résolution en est toute formelle au droit canon (*cap. Bona fides, de Deposito*); et au droit civil (§ *In bonæ fidei, instit. de Actionibus*); et en la loi *Si quis vel pecunias, Cod. depositi*: où il est dit que si le dépositaire a quelque action réelle, ou personnelle contre le déposant, il doit se pourvoir par quelqu'autre voie, et être contraint par le juge à rendre le dépôt, et n'être reçu à aucune exception : *Ut contractus qui ex fide oritur, ad perfidiam minime refertur*, dit le texte de la loi.

Citatur, encore une fois, *ad depositum, non ad censum*. Notre vie nous est-elle donnée à rente? Non; car en toute sorte de rente, soit foncière ou autre, le cessionnaire est rendu maître et propriétaire de la chose. Et nous n'avons pas le domaine ni la propriété de notre vie; c'est Dieu, c'est Dieu qui en est le maître, et nous, seulement les dépositaires. C'est des saints qui sont au ciel, non des hommes qui rampent sur terre, qu'on chante, après le Psalmiste : *Vitam petiit a te,*

et tribuisti ei : aussi on ajoute, pour montrer qu'on parle de l'autre vie, *longitudinem dierum in sæculum sæculi* : c'est ce que les païens mêmes ont reconnu par la lumière de la nature : car le philosophe Socrate, dans Platon, au dialogue intitulé *Phædo*, ou de *anima*, étant en la conciergerie d'Athènes, prêt à avaler la mortelle ciguë, dit que son cœur tressaille d'allégresse pour se voir si proche de le mort qu'il avait longtemps désirée, ainsi que le cygne, sur le déclin de sa vie, chante plus mélodieusement ; et comme Cébès, un des amis de Socrate, lui objecte : Oui ; mais si c'est un si grand bien, que la mort, et si vous l'avez tant souhaitée, que ne l'avez-vous cherchée de meilleure heure ? Pourquoi avez-vous attendu l'arrêt de la cour ? Il n'y a qu'une porte pour entrer en ce monde, mais il y en a plusieurs pour en sortir. Ne pouviez-vous pas vous faire mourir en telle et telle manière ? Le philosophe répond fort sagement que notre vie est un bien qui est à Dieu, que nous ne pouvons aliéner, ni en disposer à notre fantaisie, mais seulement par le commandement de Dieu, ou des juges, qui tiennent sa place.

Notre vie donc ne nous est pas donnée à rente, mais en dépôt seulement : *Custodi animam tuam sollicitè*. Ce dépôt n'est pas à nous, nous n'en pouvons pas disposer, nous ne pouvons pas nous en servir à jouer, passer le temps, cajoler, folâtrer. De l'argent que nous avons à rente, nous pouvons dire, sans faire tort à nos créanciers : j'en emploierai une partie à me divertir, une autre à mon trafic, et le reste à payer mes dettes. Mais de notre vie, que nous n'avons qu'en dépôt, nous n'en pouvons pas disposer de la sorte : j'emploierai ma jeunesse en excès, ma virilité à acquérir du bien, ma vieillesse à faire pénitence et payer mes dettes à la justice divine. Nous ne pouvons sans injustice employer la moindre partie contre la volonté et le service de Dieu, qui en est le maître.

En second lieu, tous les fruits de ce dépôt, toutes les œuvres, paroles, entreprises, actions de cette vie lui doivent être présentées, offertes et consacrées comme les fruits d'un héritage qui fructifie à son maître. Et vous ne pensez-*qu'à vous ?* et vous êtes tout dans vos intérêts ? et vous ne faites rien pour Dieu ? et vous ne voulez pas prendre la peine de lui offrir vos actions le matin ?

En troisième lieu, ce qui fait encore plus à mon propos, quand bien ce que vous pensez serait véritable, quand bien vous auriez quelque action contre Dieu, quand bien vous seriez son créancier et lui votre redevable, pour quelques bonnes œuvres que vous avez faites, et qu'il serait obligé de vous en récompenser ; il peut, sans vous faire tort, répéter son dépôt quand bon lui semblera, et vous serez obligé, et on vous contraindra de le rendre à sa première réquisition. *Stulte, hac nocte repent animam tuam.*

1. Vous dites que vous vous convertirez, que vous vous adonnerez à la dévotion et à

la fréquentation des sacrements quand vous aurez marié vos enfants, acquis cet héritage, ou quand vous serez parvenu à cette dignité ; cela serait bon si vous étiez maître de votre vie. Mais le Sauveur vous dit que ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a mis en sa puissance. *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater possuit in sua potestate* (Act., I). Si ce n'est pas à vous de les connaître, encore moins d'en disposer. N'est-ce pas une folie de disposer de toutes vos années comme si vous en étiez le maître, puisque vous n'avez pas seulement le jour de demain en votre pouvoir, dit le philosophe moral. *Quam stultum est ætatem disponere qui ne crastino quidem dominamur* (Sen.).

2. Et saint Augustin : Dieu, qui a promis le pardon de vos péchés à une vraie conversion, n'a pas promis le jour de demain à vos remises. *Deus conversioni tuæ indulgentiam promisit, sed dilationi tuæ diem crastinum non promisit* (S. Aug., in Ps. XLIV). Au contraire, il nous assure si souvent en l'Evangile qu'il nous appellera lorsque nous y penserons le moins ; et afin que nous n'ayons point d'échappatoire ni d'excuse sur ce sujet, il ajoute, ce qu'il n'avait pas coutume d'ajouter aux autres avertissements qu'il donnait à ses disciples : ce que je vous dis, c'est à tous que je le dis : veillez, tenez-vous sur vos gardes. *Quod autem vobis dico, omnibus dico, vigilate* (S. Marc, XIII, 37). Mais le mal est que nous faisons comme cet ambitieux mal avisé, dont parle l'histoire profane.

3. Emilius Probus, Plutarque et les autres historiens assurent qu'Archias, un riche bourgeois d'Athènes, se saisit par force de la principauté de sa patrie, se glissa insensiblement sur le trône royal et se mit la couronne sur la tête. Les jeunes gens de la ville, qui étaient nés à la liberté et nourris au libertinage, ne pouvant porter ce joug, eurent ensemble d'arracher la couronne et la vie à ce nouveau roi, et secouer le joug de sa tyrannie. A cet effet ils se servirent de l'entremise d'un nommé Philidas, faux ami du tyran, qui leur promit de le convier à souper et de leur donner entrée dans sa maison, les cacher en une chambre pour le surprendre et l'assassiner au milieu du repas : mais leur conjuration ne put pas être si secrète que l'un des amis du tyran n'en eût le vent le même jour qu'elle se devait exécuter : cet ami dépêche promptement un de ses laquais vers le tyran, qui était déjà à table, avec une lettre en laquelle il lui découvrait de point en point toute la conjuration. Le laquais demande à parler au roi ; il lui donne en main propre cette lettre, dit que son maître le prie de la lire. Eh bien l dit le roi, remerciez votre maître ; je la lirai tantôt, et je lui ferai réponse. Oui ; mais, sire, dit le serviteur, mon maître vous prie bien fort de la lire présentement, parce qu'elle est fort importante. Ah l dit-il, ce sont des affaires d'importance qu'elle contient, ce n'est pas maintenant le temps : à demain les affaires d'im-

(Cinq.)

portance ! Et là-dessus, sans ouvrir la lettre, il la met en sa poche. A demi-heure de là les conjurés sortent de leur embuscade, se jettent sur lui, l'égorge et le tuent. Que dites-vous, mon cher auditeur, de l'avengement et de la stupidité de ce tyran ? n'était-il pas bien mal avisé ? vous l'êtes encore plus que lui.

Car enfin, vous avez tant fait en prenant les présents que l'ordonnance du roi et les commandements de Dieu vous défendent, en monopolant avec d'autres pour acheter les décrets et y commettre mille injustices au dommage des créanciers, en vous parjurant pour obtenir un relief que vous ne pouvez pas demander justement, en vendant à faux poids et à fausse mesure. Vous avez tant fait que vous vous êtes fait tyran, le coq de la paroisse, le maître et le prince entre vos voisins, qu'on vous honore, qu'on vous flatte et qu'on vous redoute, pour un peu de bien que vous avez. Il y a conjuration contre vous, et vous n'en savez rien ; il y a conjuration contre vous, et vous n'y prenez pas garde : ces cinquante ou soixante ans que vous avez sur la tête, cette humeur catarrheuse qui s'amasse dans votre tête et qui se doit bientôt fondre sur votre poitrine, ce sable qui se durcit dans vos reins et qui engendre une pierre, ou quelque autre accident qui vous doit arriver, sont autant de conjurés qui ont conspiré votre mort. Le Fils de Dieu, qui est le meilleur ami et le plus fidèle que vous ayez, vous écrit une lettre qui vous avertit de la conjuration. Ce Mémorial de Grenade, cette grande Guide des pécheurs, cet autre livre spirituel qui se gâte sur votre buffet, c'est la lettre de Jésus-Christ : le prédicateur, c'est le messager que Dieu vous envoie pour vous avertir expressément et tout de bon, comme je fais présentement de la part de mon maître, que vous ayez à vous lever de votre lit, à quitter ces débauches, vos vices, où vous êtes alité il y a si longtemps, parce que si vous n'y mettez ordre, la mort et la justice divine vous surprendront en mauvais état l'un de ces jours, quand vous n'y penserez pas, si vous usez de remise, si vous dites que ce sera pour ci-après, à demain les affaires d'importance, et que vous soyez surpris, ce sera à votre dam : ce ne sera pas la faute de votre ami, qui vous en a donné avis : *Quod autem vobis dico, omnibus dico, vigilate.*

4. Le même Sauveur dit en l'Évangile que c'est être privé de jugement de jeter les fondements d'un édifice d'importance sur du sable mouvant. Quel édifice plus important que le salut de votre âme ? quel appui plus chancelant et plus incertain que notre vie, qui n'est pas seulement du sable mouvant, mais une vapeur légère, dit saint Jacques ; et vous voulez établir le dessein de votre conversion, qui est le fondement de votre salut, sur un appui si mal assuré ? sur ce qui n'est pas en votre disposition, sur vos années suivantes, qui ne sont pas encore, et qui, peut-être, ne seront jamais ? N'est-ce pas une extrême folie ?

II. — Mais supposons que tout ce que j'ai dit n'arrive jamais, que vous ne soyez point surpris de mort soudaine, que vous parveniez à une extrême vieillesse, que vous ayez des lettres expresses de sa majesté divine, qui vous exemptent de mourir jusqu'à l'âge de cent ans, vous dites que ci-après vous vous convertirez, je dis que vous ne le ferez pas pour une seconde raison, qui est, que les difficultés qui retardent maintenant votre conversion seront alors plus grandes, en plus grand nombre et plus invincibles que maintenant. Ces difficultés procèdent de ce que Dieu est éloigné de vous, parce que vous vous êtes retiré de lui : *Peccata vestra dividerunt inter vos et Deum vestrum.* Les grâces qu'il vous donne, pour éviter le péché, ne sont pas si fortes, si puissantes, si efficaces, ni si fréquentes que celles qu'il donne à d'autres, parce que vous les avez démeritées par vos péchés : *Mea est ultio ut labatur pes eorum.* C'est un grand châtiment de Dieu, quand en punition de nos péchés passés il nous laisse à la tyrannie de nos passions et permet que nous tombions en de nouveaux péchés. En second lieu cette difficulté procède du démon qui vous tient garrottés, parce que vous vous êtes fait son esclave par vos péchés : *A quo quis vincitur ad ipsius servus efficitur, a quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem.* Il est ce fort armé, dont le Sauveur parle en l'Évangile, qui a surpris le donjon de votre âme, et qui empêche tant qu'il peut que quelque bonne inspiration, quelque sainte résolution ne fasse brèche à votre cœur et ne le chasse de son fort. En troisième lieu, cette difficulté procède de la mauvaise inclination que vous avez à quelque péché, à l'avarice, à la sensualité ou à l'ambition ; de quelque forte passion ou affection déréglée que vous portez à quelque créature, à un jeune homme, à une fille, à une vengeance. Or il est évident que dans la suite du temps toutes ces difficultés seront plus grandes.

Premièrement Dieu sera plus éloigné de vous ; cet éloignement n'est pas une absence corporelle ou une distance locale, c'est une très-juste et efficace volonté qu'il a de ne vous faire pas tant de grâces qu'il fait à d'autres, parce que vous les avez démeritées par vos péchés. Et qui ne voit que plus vous persévérerez en mauvais état, plus vous commettez de péchés, plus vous irritez sa colère, plus vous méritez sa vengeance, plus vous démeritez ses grâces, plus vous vous séparez de lui et plus il s'éloigne de vous ? *Thesaurisas tibi iram.*

En second lieu, si l'esprit malin a puissance sur vous et endureit votre cœur par douze ou vingt péchés mortels que vous avez commis, quand vous en aurez commis cent ou deux cents, n'aura-t-il pas plus d'empire sur vous ? ne serez-vous pas plus avant dans ses pièges, plus assujetti à sa tyrannie, plus abandonné à sa puissance ? n'avez-vous pas augmenté par là-même le règne du péché en vous ?

En troisième lieu, quand l'esprit malin ne se mettrait pas en peine de vous tenter, quand

vous n'auriez point d'autre empêchement à votre conversion, que celui que vous vous faites à vous-mêmes, il sera assez puissant pour la rendre non-seulement difficile, mais quasi tout à fait impossible. Ne voyez-vous pas que, différant votre conversion, vous prenez un mauvais pli, vous faites un cal, vous formez une habitude, vous vous naturalisez au vice, et que vous en prenez tellement la teinture, que vous ne la pourrez plus quitter? Si vous êtes humaniste, souvenez-vous de ce vers de vos poètes :

Difficile est longum subito deponere amorem.

Si vous êtes philosophe, vous savez la définition de l'habitude : c'est une qualité qui s'efface difficilement et qui s'engendre par des actions répétées ; si vous êtes médecin, souvenez-vous de ce que dit le Sage, qu'une maladie de fraîche date se guérit plus aisément, et que celles qui sont invétérées et enracinées de longue main, font de la peine aux médecins, *Languor prolixior gravat medicum, brevem languorem præcidit medicus* (*Ecclesi.*, X) ; si vous êtes jurisconsulte, ne savez-vous pas que la possession de longue durée fonde un droit de prescription, et qu'on a toutes les peines du monde d'abolir les vieilles coutumes ; si vous êtes théologien, souvenez-vous de ce qu'on enseigne si souvent en l'école, que le péché fait d'horribles dégâts dans l'âme, et qu'il en blesse toutes les facultés, il obscurcit l'entendement, il dérègle la volonté, il affaiblit le franc arbitre, il enflamme la convoitise, et enfin qu'il fait révolter la partie inférieure contre la supérieure : donc plus vous différez votre conversion, plus vous commettez de péchés, plus vous faites de dégât et de ravage dans votre âme, plus vous vous rendez la pénitence impossible, ou au moins très-difficile ; si vous êtes politique, souvenez-vous qu'aux avis que vous donnez et aux résolutions que vous prenez, vous regardez toujours l'expérience comme la plus assurée et la plus juste règle des actions humaines. Et ne voyez-vous pas par expérience qu'il n'y a point ou fort peu de vieillards qui fassent pénitence et qui vivent austèrement s'ils n'ont commencé dès leur jeunesse, et que la parole du Saint-Esprit se vérifie : *Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea* ; que l'homme en sa vieillesse marche ordinairement sur le chemin qu'il s'est frayé en la jeunesse. Bref, qui que vous soyez, pesez un peu ces raisons : Si vous ne pouvez pas maintenant vaincre votre nature vicieuse, comment la pourrez-vous vaincre d'ici à quelque temps, quand elle sera renforcée d'une seconde nature que fait la coutume ? Si vous ne pouvez pas résister à votre passion maintenant qu'elle n'est que comme un lionceau, lui pourrez-vous mieux résister quand elle sera comme un lion ? Si vous ne pouvez pas arracher votre mauvaise coutume quand elle n'est que comme un arbrisseau, la pourrez-vous mieux arracher quand elle sera comme un grand arbre ? Si vous ne pouvez pas franchir cette petite difficulté quand elle n'est que

comme un ruisseau, la pourrez-vous passer plus aisément quand elle sera comme une grosse rivière ? Si vous ne pouvez éteindre votre convoitise quand elle n'est que comme une étincelle de feu, la pourrez-vous mieux éteindre quand elle sera comme un grand incendie ? Si vous ne pouvez vous dépêtrer des liens de vos péchés quand ils ne sont que comme une petite ficelle, vous en délivrerez-vous mieux quand ils seront comme une grosse corde ? *Funibus peccatorum suorum constringitur peccator.*

III. — 1. Pour achever de convaincre un esprit acariâtre qui est attaché à son opinion, il lui faut accorder plusieurs choses qu'on n'accorderait pas à un esprit docile et modéré. Je vous accorde donc, ô âme pécheresse, que vous vivrez jusqu'à l'extrême vieillesse, que vous franchirez toutes les difficultés qui s'opposeront à votre conversion, et que vous ferez pénitence sur la fin de vos jours ; je vous l'accorde, dis-je, pour vous convaincre encore que très-probablement il n'arrivera pas. Mais que direz-vous du temps si cher, si précieux et si important que vous perdez inutilement en différant votre conversion ? Avez-vous oublié ce conseil du Saint-Esprit, qui vous dit par le Sage : Allez à l'école de la fourmi ; ne dédaignez pas d'apprendre votre leçon de cet insecte : *Vade ad formicam, o piger* (*Prov.* VI, 6) ; voyez comme elle se hâte en été de faire provision pour l'hiver, comme elle ne perd pas un moment de temps. Avez-vous oublié cet avertissement du Sauveur, qui vous dit : Travaillez pendant qu'il est jour, car la nuit arrivera in laquelle on ne pourra plus rien faire, c'est-à-dire après la mort : *Venit nox quando nemo potest operari* (*S. Joan.*, IX, 4). Et cette parole de saint Paul, qui dit aux fidèles : Faisons le bien tandis que nous en avons le temps, *Dum tempus habemus, operemur bonum* (*Galat.*, VI, 10) ; pendant le cours de cette vie, c'est le temps de faire provision, c'est le jour propre à travailler, c'est la saison de mériter. Toutes les bonnes actions que nous faisons en état de grâce, sont des semences pour l'éternité, *Semina æternitatis*, dit saint Bernard ; elle nous produiront des joies, des honneurs, des richesses et des délices en toute l'étendue des siècles. N'est-ce pas grand dommage de les perdre, persévérant en mauvais état les mois et les années entières ?

2. Un jeune homme noble et savant, nommé Licentius, qui vivait un peu licencieusement, ayant écrit une belle lettre en vers héroïques à saint Augustin, le saint lui répond, en l'Épître quarante-unième : Lisant votre lettre, j'ai souhaité d'avoir pour quelques heures votre veine poétique, pour décrire, en une élégie assez lugubre, la grande perte que vous faites. Dieu vous a fait présent d'un bel esprit, d'un entendement brillant, d'une heureuse mémoire, de beaucoup de sciences acquises ; ô le grand dommage de perdre tous ces talents ! que j'ai de déplaisir de voir que vous les perdiez pour des bagatelles ! Si vous aviez trouvé un calice d'or par terre, n'en feriez-vous pas de bon cœur un présent

au Sauveur? ne le donneriez-vous pas volontiers à l'Église, pour être employé à son service? Dieu vous a donné un esprit tout d'or, que ne lui en faites-vous un sacrifice agréable? Je vous en dis de même, mon cher auditeur: vous êtes à la fleur de votre âge; vous avez un bon naturel, l'esprit vif et brillant, un jugement solide, une manière d'agir agréable, la parole à commandement. Oh! si tout cela était consacré à Dieu, que de gloire il recevrait, que de services vous lui pourriez rendre, que d'âmes vous lui gagneriez, que de mérites et de récompenses vous en recevriez dans le ciel! Et vous perdez tout cela pour un je ne sais quoi, pour une volonté sensuelle, pour un peu de bien temporel, un office ou un bénéfice que vous espérez, par attachement à une créature, par crainte de déplaire à je ne sais qui, par paresse à vous résoudre une bonne fois de vous donner à Dieu; vous ensevelissez ces trésors immenses dans une vie lâche, inutile, infâme et corrompue d'oisiveté et d'immondices.

3. Faisons une supposition qui n'est pas métaphysique, et qui possible est arrivée: supposons qu'en la prise d'une ville ennemie qu'on a emportée d'assaut et donnée au pillage des soldats en ces guerres passées, pendant que les autres entraient par la brèche, se chargeaient de butin et se laissaient riches pour toute leur vie, votre frère ou votre parent se soit amusé à prendre du tabac ou à jouer aux cartes dans sa hutte, et qu'après étant de retour, il vous dit: Me voici, grâces à Dieu, je n'ai été ni tué ni blessé à la guerre, j'en suis retourné en bonne santé, si je n'y ai rien gagné, je n'y ai rien perdu. Qu'en penseriez-vous, et que lui diriez-vous? Allez vous cacher, lâche que vous êtes: comment osez-vous paraître en public? n'avez-vous point de honte de voir vos compagnons couronnés d'honneur, chargés de richesses et de dépouilles, et voir que, par votre lâcheté, vous avez perdu une si belle occasion de vous mettre à votre aise pour le reste de vos jours? Vous faites la même folie, et encore beaucoup plus grande. Les âmes choisies, vos compatriotes, qui sont entrées en religion, ou qui se sont adonnées à la dévotion, se hâtent de faire des bonnes œuvres, elles ne passent pas un seul jour, ni même une heure sans acquérir une couronne pour l'éternité par la victoire de quelque passion ou par la pratique de quelque sainte action; elles amassent en diligence des trésors spirituels, des grâces et des mérites pour le ciel; et vous, qui pensez avoir le cœur assis en si bon lieu, vous, qui êtes si judicieux et si prudent pour les affaires du monde, vous êtes si imprudent et si malavisé aux affaires de votre salut, que vous perdez le temps à jouer, à folâtrer ou, au plus, à bâtir des maisons de boue, et amasser de l'or et de l'argent, c'est-à-dire des pièces de terre jaune et blanche un peu éclatante; et vous voulez avoir le reproche d'avoir perdu inutilement tant de belles occasions de faire fortune pour l'autre vie et de devenir un grand saint; et, différant de jour en jour de consentir aux

inspirations qui vous sollicitent de vous donner à Dieu tout de bon, vous employez le plus beau et le meilleur de votre vie en oisiveté, et vous ne lui en réservez que l'écume et la lie, les restes de votre âge, le temps incertain et incommode de la vieillesse, en laquelle vous ne pourrez que tousser et cracher, ou au plus dire votre chapelet auprès du feu!

4. Dieu voulait en l'ancienne loi qu'on lui offrit en sacrifice le plus gras, le meilleur, le plus sain et entier des animaux: endurera-t-il qu'on lui offre le plus faible, débile et incommode et le plus inutile âge de l'homme? Celui qui voulait qu'on lui offrit les prémices du blé, les prémices des fruits de la terre, et qui, sans cela, ne donnait pas sa bénédiction au reste de ces fruits, ne veut-il pas que l'homme lui sacrifie les premiers fruits de sa vie? Donnera-t-il sa bénédiction à la vieillesse de celui qui aura refusé sa jeunesse? Souvenez-vous, ô homme, de ce que Socrate vous a dit, que votre vie est un héritage et un bien de Dieu. Si votre fermier, vous apportant ses redevances, vous donnait du blé mêlé de beaucoup d'ivraie, vous vous plaindriez, et vous l'estimeriez injuste: que feriez-vous donc s'il ne vous donnait que de la zizanie? que feriez-vous si votre vigneron, au lieu de bons raisins et de bon vin qu'il vous doit, ne vous apportait que du marc et de la lie? et de votre vie, qui est l'héritage de Dieu, vous donnez au monde, au diable, à la chair le bon grain, la fine fleur, la pure liqueur, et vous ne réservez à Dieu que l'ivraie, que les pailles, que le marc et que la lie! Votre jeunesse, que vous consommez en charnalités et en divertissements, au service du monde et de la chair, c'est la crème, la fleur et le meilleur de votre vie; votre vieillesse que vous gardez pour Dieu, c'est l'égoût, la lie et la zizanie de votre âge. Il vous faut confondre par la voix d'un païen, puisque la parole de Dieu n'a point assez d'ascendant sur votre esprit. N'avez-vous point de honte de ne réserver à Dieu et à vous-même que la lie et la fin de votre vie, dirai-je avec le philosophe moral? donner au monde et à la chair la vigueur et la fleur de vos années? N'avez-vous point de honte de ne réserver à l'exercice de la vertu que le temps de la vieillesse, qui n'est bon à rien? Est-il temps de commencer à bien vivre quand on est près de mourir? est-il temps d'épargner le vin quand il est au bas et qu'il n'a plus que la lie? Quel démon a charmé votre esprit, quel philtre vous a ainsi fait perdre la mémoire de votre fragilité? Pourquoi attendez-vous à être vertueux et de servir Dieu jusqu'à l'âge de soixante ans, où si peu de gens arrivent? Pourquoi voulez-vous jeter les fondements de la vertu en cet âge dernier, que si peu de gens peuvent atteindre; et pourquoi enfin voulez-vous commencer votre vie où si peu de gens la finissent? *Non te pudet reliquias vitæ tibi reservare, et id solum tempus bonæ menti destinare quod in nullam rem conferri potest? Quam serum tunc incipere vivere cum desinendum est! quam stulta mortalitatis oblivio, in quin-*

quagesimum et sexagesimum differre sana consilia, et inde velle vitam inchoare quo pauci perduxerunt (Sen., c. 4) ! Sera parcimonia in fundo est, non enim tantum mirimum in imo, sed etiam pessimum residet (Sen., ep. I).

5. Saint Augustin était comme vous ; et plût à Dieu que vous fissiez comme lui ! Il assure, en ses Confessions, qu'il était enfoncé bien avant dans le bourbier de son péché et des mauvaises habitudes qu'il avait contractées de longue main, et étant enfin convaincu par les nombreuses, pressantes et puissantes raisons que les inspirations de Dieu lui représentaient pour l'en retirer, il ne savait que répondre, sinon qu'il faisait comme ceux qu'on éveille, et qui sont bien assoupis de sommeil : Tantôt, disent-ils, tantôt, attendez un petit, attendez un petit, encore un peu, et encore un moment. *Non erat omnino quid responderem tibi, nisi verba lenta et somnolenta : Modo et ecce modo, sine paululum ; sed modo et modo non habebat modum, et sine paululum ibat in longum (S. Aug., l. VIII Conf., c. 5).* Vous en êtes de même, mon cher auditeur : vous êtes convaincu de tout point, vous n'ignorez pas le mauvais état où vous êtes ; vous savez bien que vivant, comme vous faites, vous méritez l'enfer, et vous avez résolu de faire autrement. Mais vous dites : *Modo, et ecce modo*, Encore un peu, encore cette fois, encore ce plaisir, je me convertirai bientôt ; et ce *bientôt* n'arrive point, et ce *encore un peu* dure il y a plus de six ans. *Quamdiu cras ?* s'écrie saint Augustin : Jusqu'à quand dirai-je : A demain ? pourquoi non à présent ? pourquoi ne finirai-je pas à cette heure mes dérèglements. *Quamdiu cras, quare non modo, quare non in hac hora finis turpitudinis meæ (Ib., c. 12) ?* Je vous en dis de même : Jusqu'à quand direz-vous : A demain ? Pourquoi non à présent que vous avez le temps de le faire, et le temps qui est propre, temps qui est à vous, et qui est en votre pouvoir, au lieu que vous ne savez si vous aurez le temps à venir. Combien en voyez-vous qui meurent en leur jeunesse, et qui n'ont pas le loisir de faire la pénitence qu'ils avaient projetée ? *Quare non modo ?* pourquoi non à présent, que votre habitude au mal est encore faible et débile, et peut être aisément surmontée, au lieu que si vous attendez plus longtemps, elle s'endurcira et deviendra insurmontable ? *Quare non modo ?* pourquoi non à présent que vous avez les forces de porter les austérités de la pénitence : au lieu qu'en la vieillesse vous serez tout usé et aurez assez de peine à porter les incommodités de la vieillesse même ? *Quare non modo ?* pourquoi non à présent que vous n'avez pas encore tant de péchés, et que vous les pouvez effacer par une médiocre pénitence : au lieu que si vous attendez davantage, vous vous endetterez si fort devant la justice divine, que vous deviendrez insolvable ? maintenant que vous êtes en la fleur de votre âge, que vous êtes au plus beau et au plus fort de votre vie, et que Dieu acceptera volontiers si vous le lui présentez, au lieu qu'il vous rebutera si vous ne lui offrez que la vieillesse et le reste de vos années ?

Croyez-moi, faites comme saint Augustin : quand il était en ces pensées, il entendit une voix qui lui disait : *Aperi et lege*. Il ouvrit un livre spirituel où il trouva : *Non in comessationibus et impudicitis, non in contentione et æmulatione, sed induimini Dominum Jesum Christum. Aperi et lege* : Ouvrez le Guide des pécheurs, ou le Mémorial de Grenade si vous l'avez ; si vous ne l'avez pas, achetez-le, et vous donnez la patience de le lire un peu attentivement. Vous y trouverez les mêmes vérités, *Non in comessationibus*, etc. Vous verrez que le repos de votre cœur, que le contentement de votre esprit, et que le salut de votre âme ne consiste pas en ces festins, ivrogneries, impudicités, petites pointilles d'honneur, jalousies, ni dans ces préséances ; mais à aimer de tout votre cœur le Sauveur, à le servir fidèlement et à lui appartenir tout à fait. Donnez-vous donc à lui entièrement, rompez tout d'un coup ces entraves qui vous retiennent, comme fit saint Augustin : résolvez-vous dès à présent, sans plus attendre, de faire divorce avec toutes ces mauvaises habitudes et affections aux créatures : et vous verrez que vous étant ainsi détaché tout de bon, et vous étant donné à Dieu, il vous semblera être en un pays nouveau, déchargé d'un pesant fardeau, affranchi d'une cruelle tyrannie, introduit en un paradis terrestre ; vous direz, comme saint Augustin quand il fut converti : *Dirupisti, Domine, vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis. Amen.*

SERMON XIII.

Qu'il ne faut pas remettre la pénitence à l'heure de la mort, ou à la dernière maladie.

Nunc annuntiat Deus hominibus ut omnes penitentiam agant (Act., XVII).

Si c'est une grande faute d'attendre à faire pénitence jusqu'à la vieillesse, ou au temps à venir, comme nous considérons hier, à plus forte raison de remettre cette affaire jusqu'à l'heure de la mort, ou de la dernière maladie. Cependant cet abus est si commun dans le monde, et si pernicieux à notre salut, que je me sens obligé de le battre en ruine par deux prédications. Aujourd'hui, j'y opposerai l'autorité de l'Écriture sainte, le sentiment des Pères, et quelques raisons de théologie ; et demain, Dieu aidant, nous continuerons le même sujet par des raisons puissantes et convaincantes. Mais nous y devons principalement employer vos intercessions, ô sainte Vierge ! Vous êtes souvent appelée en l'Église étoile du matin, et jamais étoile du soir, *Stella matutina*, parce que vous n'aidez pas si volontiers ceux qui attendent à vous invoquer jusqu'au soir de leur vie, jusqu'à l'heure de la mort : vous voulez que ce soit du matin, de bonne heure, dès l'aurore de la jeunesse : *Qui mane vigilaverint ad me, invenient me*. Vous n'aimez pas que nous attendions à demander votre secours, quand nous ne pourrions plus nous en servir ; vous voulez que ce soit à présent, quand nous avons le temps, la santé, et la

vigueur pour coopérer aux grâces de votre Fils, que nous implorons en vous saluant : *Ave Maria*

Exordium. *Leges humanæ sanciant ultimam voluntatem esse liberam, multo magis lex divina. At pœnitentia in morte non est libera, ergo periculosa. — I Punctum. Eam esse periculosam probatur quatuor Scripturæ locis. — II Punctum. Idem probatur ex Patribus antiquis, in Africa, Tertulliano, Cypriano, Augustino; in Europa, Salviano, et aliis; in Asia, Patribus Concilii Neocæsariensis; Patribus recentioribus. — III Punctum. Idem probatur rationibus : 1° ex parte Dei; 2° ex parte nostri; 3° ex parte pœnitentiæ. — Conclusio, per recapitulationem.*

Dispone domui tuæ, quia morieris, et non vives : Sire, mettez ordre à vos affaires, car sans doute vous devez mourir, disait le prophète Isaïe au roi Ezéchias. La sainteté de celui qui dit ses paroles, et la qualité de celui à qui il les dit, nous obligent de croire qu'il ne parle pas seulement, ni principalement des affaires temporelles de sa maison, mais du salut de son âme et de l'état de sa conscience. *Dispone* : c'est un terme de droit et de testament. Les lois civiles ne demandent jamais une liberté plus entière en aucun contrat que ce puisse être, qu'elles font en notre testament, et disposition de notre dernière volonté. *Nihil enim magis debetur hominibus, quam ut supremæ voluntatis, postquam jam aliud velle non possunt, liber sit stylus, et licitum quod iterum non redit ad arbitrium*, dit l'empereur Constantin. (*L. Hæc Cod. de sacrosanctis Ecclesiis*). Premièrement, le testateur doit être libre quant à l'esprit et à l'usage de raison ; le notaire a coutume de mettre en la minute qu'il était sain et entier de jugement ; faute de cette condition, les pupilles qui n'ont pas encore atteint l'âge nubile, ne peuvent pas faire de testament : *Quia nullum aut parum est eorum animi iudicium* (§ *Præterea, Instit., Quibus non est permillum facere testamentum*). En second lieu, le testateur doit être parfaitement libre quant à l'usage de sa volonté, et un testament est déclaré nul, si on peut prouver qu'il a été suggéré, forcé, ou extorqué par importunité, ou crainte, ou surprise, ou autre voie qui diminue la liberté : comme si un malade fait héritier son médecin, ou si un captif fait son testament pendant qu'il est en la puissance de son ennemi (*L. facere, ff., de Testamento militis*). Et de là vient encore qu'aux autres contrats ou actes judiciaires fort peu de témoins sont requis, un seul est beaucoup considéré en certain cas, comme au cas rapporté par la glose, en la loi *jurisjurandi Codice de testibus*. Deux ou trois font une preuve entière, dit le Sauveur. Mais en un testament, il n'en faut pas moins de sept dans le droit écrit (*L. Hac consultissima, Cod. Qui testamenta facere possunt vel non*). Et derechef les lois ont cette liberté en si grande recommandation, que non-seulement le testateur, mais encore les témoins doivent être libres : et pour cela un mineur

de quatorze ans, un esclave, un homme infâme, ou qu'on peut aisément corrompre, ne peuvent pas être témoin d'un testament (§ *Testes autem, Instit., de Testamentis ordinandis*); ni les serviteurs de l'héritier, ou autres personnes qui sont en sa puissance (§ *Sed neque, Instit., eodem titulo*). Sur quoi saint Chrysostome, en l'homélie première sur les Actes, dit : Les lois civiles ne vous permettent pas de disposer d'un pouce de terre, d'un méchant petit héritage, si vous n'êtes sain et entier de jugement, en pleine et en parfaite liberté : et ainsi pensez-vous que les lois divines vous permettent de disposer de votre âme, de votre salut, de votre éternité, de votre part de paradis, quand vous serez interdit de jugement par les symptômes de la maladie ?

Quand vous vous donnez à Dieu, et que vous renoncez au péché en la dernière maladie, cette donation, cette réconciliation, n'est pas bien libre, elle est suggérée et extorquée par la crainte de la mort, et par l'impuissance de davantage pécher. Ce que je prouve par autant de témoins qu'on en peut désirer en toute rigueur. En une affaire de grande conséquence, on n'en peut demander que quarante : pas davantage, dit le texte du droit canon (*cap. Cum causam extra, de Testibus*); et j'en veux alléguer plus de cent, et de ces trois parties du monde : de l'Afrique, saint Cyprien et saint Augustin ; de l'Europe, saint Salvien, évêque de Marseille, saint Césarins, évêque d'Arles, saint Eloi évêque de Noyon, saint Isidore de Séville; les Pères du premier concile d'Arles, qui étaient pour le moins trois cents ; de l'Asie, les évêques du concile de Neocésarée, et celui qui en vaut cent mille, le Saint-Esprit dans l'Ecriture sainte. Mais avant que d'alléguer leurs dépositions, il faut que je propose un argument semblable à celui qu'on fait quelquefois contre les hérétiques de ce temps, pour les convaincre de leur erreur.

Je demande à un calviniste : Puis-je me sauver en ma loi, en gardant les commandements de Dieu de tout mon possible, ne faisant tort à personne, ne commettant point de péché ? Serai-je sauvé vivant et mourant en l'Eglise Romaine ? S'il veut répondre conformément à ses principes, il faut qu'il dise, Oui; et s'il ne l'avoue, on le contraindra par ses maximes de l'avouer : car ils disent que pour être sauvé il ne faut qu'avoir la foi, croire en Notre-Seigneur, espérer que par ses mérites nos péchés nous seront pardonnés. Hé ! j'ai la foi, grâce à Dieu, je crois et j'espère en notre Sauveur : donc je suis assuré de tout point, je ne dois douter aucunement de ma religion : car selon vous et selon moi, selon l'opinion de ceux de votre parti et selon la créance des nôtres, je suis assuré de mon salut, faisant ce que ma religion me commande ; au lieu qu'il n'est point de docteur parmi nous, point de vrai catholique qui ne tienne pour indubitable que vous ne pouvez vous sauver en votre religion, quelques bonnes œuvres que vous fassiez : donc pour le moins vous êtes mal assuré, vous

devez douter de votre loi, vous êtes en danger de damnation. Et n'est-ce pas une grande imprudence et même une extrême folie de quitter le certain pour l'incertain, ce qui est assuré pour ce qui est douteux, ce qui est indubitable pour ce qui est dangereux, en matière d'éternité, où il s'agit d'être brûlé tout vif, ou de régner dans le ciel à jamais ? J'en dis de même à votre sujet : vous abstenir de péché mortel, et vivre chrétiennement, vertueusement, saintement tout le temps de votre vie, c'est ce qui est assuré. L'Écriture sainte et les saints Pères vous assurent que faisant ainsi vous serez sauvé. Prendre vos plaisirs, offenser Dieu, commettre des péchés mortels de temps en temps pendant votre vie ; prétendre dire le *peccavi* à la mort, et vous sauver par ce moyen, c'est ce qui est très-incertain : l'Écriture, les Pères, les raisons de théologie montrent qu'il n'est rien de si dangereux, de si douteux et si mal assuré. Écoutez premièrement l'Écriture.

I. — Outre les passages qui sont souvent rebattus en chaire, et plusieurs autres que je pourrais alléguer, j'en produis seulement quatre, deux de l'Ancien Testament, et deux du Nouveau. Le premier est au chapitre XXIV de Job, où ce saint homme parlant de celui qui abuse des occasions que Dieu lui présente pour faire pénitence, dit : *Peccatum ejus usque ad inferos, obliviscatur ejus misericordia, conteratur, quasi lignum infructuosum ; dedit ei Deus locum pœnitentiæ et ille abutitur eo in superbiam*. Dieu vous donne le temps, la commodité, et l'inspiration de faire pénitence, et vous en abusez : vous perdez les jours, les mois et les années entières en vanité, en mondanité, en débauches, ou en divertissements inutiles ; votre péché vous conduira jusqu'aux enfers, Dieu oubliera de vous faire miséricorde ; on vous trouvera à la mort dépourvu de bonnes œuvres : vous serez brûlé comme un arbre sec, stérile et infructueux.

En second lieu le Sage dit, *Cor durum male habebit in novissimo* ; et : *Qui amat periculum peribit in illo*. Vous êtes un cœur endurci, vous le savez bien, on ne gagne rien sur vous, on ne saurait enfoncer ce cœur acéré : vous êtes à l'épreuve de toutes les inspirations, remontrances, prédications, menaces, et promesses : après tant de prédications avez vous dénuordu d'un seul point de vos vanités, juréments, et autres mauvaises coutumes ? Vous serez très-mal à la fin de votre vie, vous vous trouverez bien loin de votre compte, vous aimez le péril, vous préférez l'incertain à ce qui est assuré : vous périrez dans le danger.

Le Fils de Dieu vous dit, en saint Matthieu : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, introibit in regnum cœlorum*. Ne pensez pas que je me contente de belles paroles, que je me laisse gagner par de beaux compliments, que tous ceux qui m'appellent, Seigneur, Seigneur, soient sauvés. N'est-ce pas ce que vous ferez au lit de la mort, des belles paroles, des promesses à perte de vue ? Mais Dieu, ayez pitié de moi ; *Maria, Mater gratiæ*.

Cela vaut mieux que rien. Mais très-probablement vous n'entrerez pas pour cela au royaume des cieux, *sed qui fecerit*. Il ne dit pas *faciet*, celui qui fera, mais : Celui qui aura fait la volonté de mon Père, il entrera au royaume des cieux.

Et au chapitre XXIV du même Évangile, le Sauveur dit de rechef : Le serviteur qui, durant l'absence de son maître, ne fait pas son devoir, s'endort ou s'adonne à des friponneries, si son maître le surprend en cet état, s'il ne le trouve vigilant et sur pied quand il frappera à la porte, il le brisera de coups, et le mettra au rang des hypocrites : *Dividet eum et partem ejus ponet cum hypocritis*. Saint Grégoire dit que quand la dernière maladie vous arrive, c'est Dieu qui frappe à votre porte, *Pulsat Dominus eum per aegritudinis molestias mortem vicinam esse designat* (S. Greg., hom. 13, in Evang.) ; s'il vous trouve en bon état, homme de bien et vertueux, à la bonne heure, vous serez récompensé ; mais s'il vous trouve en mauvais état, endormi en votre devoir, sujet aux débauches et aux vanités, quelques belles paroles que vous disiez, vous serez roué de coups et mis au nombre des hypocrites, parce que ces belles paroles sont ordinairement pures hypocrisies, déguisements et momeries.

II. — Les Pères tiennent le même langage que l'Écriture parce qu'ils sont animés et conduits du même Esprit. En Afrique, Tertullien invectivant contre certains catéchumènes vicieux qui ne voulaient commencer à bien vivre que lorsqu'ils seraient baptisés, sous prétexte que le baptême efface tous les péchés quant à la coulpe et quant à la peine, disait au livre de la Pénitence : Si nous ne commençons à vivre saintement qu'au jour de notre baptême, nous embrassons la vertu non pas de bonne volonté, mais plutôt par nécessité : *Si ab aquis tantum peccare desistimus, necessitate, non sponte, innocentiam induimus* (Tert., de Pœn., c. 7).

Cela est bien plus vrai de ceux qui ne quittent leur mauvaise vie qu'à l'heure de la mort, car l'impuissance de pécher où le baptême nous met n'est qu'une impuissance morale : savoir la défense de Dieu et de l'Église qui ne diminue pas la liberté, mais plutôt qui la perfectionne, et qui la rend plus méritoire ; au lieu que la mort nous met dans une impuissance naturelle d'agir, et par conséquent nous ôte l'indifférence au bien et au mal, à la vertu et au vice.

Saint Cyprien, évêque de Carthage, qui a signé de son sang sa doctrine, écrivant à Antonien : Mon très-cher frère, lui dit-il, nous avons cru que nous devions absolument retrancher l'espérance de la communion et de la réconciliation avec l'Église à tous ceux qui, n'ayant point fait pénitence, ni témoigné la douleur qu'ils ont de leurs crimes, par un ressentiment véritable de leur cœur, et par les marques visibles de leurs gémissements et de leurs larmes, ont recours aux prêtres lorsqu'ils sont malades et en danger de mourir : parce que ce n'est pas le regret de leur crime, mais les menaces de la mort présente

qui les poussent à s'acquitter de ce devoir ; et que celui qui n'a pas considéré qu'il devait mourir un jour, n'est pas digne de recevoir cette consolation à la mort : *Frater carissime, pœnitentiam non agentes nec dolorem delictorum suorum toto corde et manifesta lamentationis suæ professione testantes, prohibendus omnes censuimus a spe communicationis et pacis, si in infirmitate atque periculo cœperint deprecari : quia cordare illos non delicti pœnitentia, sed mortis urgentis admonitio compellit, nec dignus est in morte accipere solatium, qui se non cogitavit esse moriturum (S. Cyp., tertia circiter columna ante finem ep. 32, ad Ant.)*. Notez que saint Cyprien écrit cette épître tout exprès, pour prouver, contre les Novatiens, qu'il faut recevoir à miséricorde et à la participation des sacrements les pécheurs qui se convertissent ; et toutefois il dit ce que dessus contre ceux qui ne se convertissent qu'en la dernière maladie : tant il estime leur pénitence fautive, trompeuse et mal assurée.

Saint Augustin, en la même province, au livre des 50 homélies : Je vous parle, dit-il, comme si j'étais devant Dieu, et je vous déclare l'appréhension où je suis, si vous êtes capable d'appréhender comme moi. Celui qui a violé son baptême en commettant un péché mortel, s'il fait pénitence de tout son cœur et reçoit l'absolution, et si après avoir été réconcilié par les sacrements, il mène une vie sainte comme il le devait faire auparavant, venant à mourir après cela il s'en va à Dieu, il va au repos éternel. Mais si quelqu'un étant à l'extrême nécessité de la maladie, demande la pénitence, et reçoit l'absolution et meurt là-dessus, je vous avoue que nous ne lui refusons pas ce qu'il demande, mais nous n'osons pas dire qu'il meurt bien. Je ne veux point être présomptueux, je ne veux point vous tromper : le chrétien qui vit vertueusement est assuré de son salut ; celui qui, étant en bonne santé, fait pénitence et reçoit l'absolution, et qui après vit saintement, est assuré de son salut ; celui qui ne fait point pénitence, et ne reçoit l'absolution qu'à la fin de sa vie, je ne suis pas assuré s'il est assuré de son salut. Où je trouve lieu de m'assurer je donne assurance ; où je ne trouve point lieu de le faire, je puis donner la pénitence qu'on me demande, mais je ne puis pas donner l'assurance que je n'ai point. Voulez-vous donc vous délivrer du danger, voulez-vous éviter ce qui est incertain, et le risque de votre salut : faites pénitence pendant que vous êtes en bonne santé. *Dico in conspectu Dei timori vestro timorem meum : qui autem non timet, timentem me contemnit, sed malo suo, etc. Baptizatus, violator tanti mysterii, si agat pœnitentiam ex toto corde, et solutus fuerit ligamento quo erat obstrictus, et bene post reconciliationem vixerit, sicut ante pœnitentiam vivere debuit, quandocumque defunctus fuerit, ad Deum vadit, ad requiem vadit. Si quis autem positus in ultima necessitate ægritudinis suæ voluerit accipere pœnitentiam, et accipit, et mox reconciliatur et hinc vadit : fateor vobis, non*

illi negamus quod petit, sed non præsumimus quia bene hinc exit : non præsumo, non vos fallo. Fidelis bene vivens, securus hinc exit ; Agens pœnitentiam et reconciliatus cum sanus est, et postea bene vivens, securus hinc exit ; Agens pœnitentiam ad ultimum et reconciliatus, si securus hinc exit ego non sum securus ; unde securus sum do securitatem ; unde non sum securus pœnitentiam dare possum, securitatem dare non possum. Vis te dubio liberare, vis quod incertum est evadere : age pœnitentiam dum sanus es (S. Aug., tom. III, hom. 41, ex quinquag.).

En l'Europe, saint Salvien qui est appelé par Trithème le Maître des évêques, écrivant à toute l'Eglise, dit : Celui-ci ne cesse pas de pécher, qui, étant en l'extrémité de sa vie, se retire de ses crimes par impossibilité de les commettre ; car celui qui ne s'abstient de mal faire qu'à l'heure de la mort, il ne quitte pas les péchés, mais ce sont les péchés qui le quittent. *Ille peccare non desinit quem in extremis positum recedere a criminibus sola facit impossibilitas, non voluntas : qui enim a malis actibus tantum in morte discedit, non relinquit scelera, sed relinquitur a sceleribus (Salv., l. 1, ad Eccles. catholicam, sub medium)*. Saint Césaire, saint Eloi, saint Isidore et les autres Pères ont le même sentiment : je n'allègue pas leurs paroles, de peur de vous ennuyer, et parce que ce sont quasi les mêmes que celles de saint Augustin.

En Asie, le concile de Néocésarée (c. 12) défendait de recevoir à la prêtrise un chrétien qui avait été baptisé étant malade. Le même se voit dans Eusèbe (*Lib. IV Hist. Eccl., c. 3*) ; et la raison que le concile en apporte fait à notre propos : Parce, dit-il, que la foi d'un tel homme n'a pas été volontaire, mais extorquée par la nécessité. Et de là vient que ceux qui avaient été ainsi convertis et baptisés en la maladie, s'ils retournaient en bonne santé, étaient remis au rang des pénitents ; parce qu'on doutait fort s'ils avaient reçu la grâce du baptême et ils étaient appelés cliniques, *clinici*, personnes alitées, comme il se voit dans saint Cyprien (*Ep. 7, ad Magnum*) ; et la pénitence d'un chrétien en la dernière maladie était jugée si trompeuse, si illégitime et si hors de saison, qu'il a été un temps qu'on leur refusait l'absolution, comme saint Cyprien l'a dit ci-dessus. Depuis on leur fut un peu plus indulgent : on leur accorda l'absolution, mais non pas l'eucharistie. Cela se voit au premier concile d'Arles, assemblé de toutes les parties de la chrétienté, sous le pape saint Silvestre, au commencement du quatrième siècle. Ce grand concile parlait de ceux qui avaient renoncé à la foi par la crainte des supplices, et avaient négligé de faire pénitence en bonne santé, dit que s'ils demandent la communion étant malades, il la leur faut refuser jusqu'à ce qu'étant guéris ils fassent des fruits dignes de pénitence : *De his, qui apostatant, et antequam se ad Ecclesiam representent, ne quidem pœnitentiam agere quærunt, et postea, infirmitate correpti, petunt commu-*

monem, placuit eis non dandam communionem, nisi revaluerint et egerint dignos fructus pœnitentiæ (Conc. Arcl. III, cap. 23). Enfin avec succession de temps on leur accorda la communion, mais par pure miséricorde et de peur que l'Eglise ne semblât favoriser l'erreur des novatiens, comme on peut voir en l'Épître troisième du pape Innocent I^{er}, qu'il écrivit à saint Exupère, évêque de Toulouse : Vous m'avez demandé, dit-il, comme il se faut comporter envers ceux qui après le baptême se sont vautrés toute leur vie dans les voluptés sensuelles et étant à l'extrémité demandent l'absolution et l'eucharistie? l'Eglise était auparavant plus rigoureuse envers eux qu'elle n'est à présent : car auparavant on leur donnait l'absolution et on leur refusait l'eucharistie; mais à présent il me semble à propos de leur accorder la communion pour viatique par la miséricorde de Dieu, et de peur qu'on ne pense que nous favorisons les hérétiques novatiens qui n'accordent point de pardon à ceux qui ont péché après le baptême. Voilà quel était le sentiment des saints Pères touchant la pénitence finale et le bon *peccavi* prétendu.

Mais si les auteurs récents vous agréent davantage, parce qu'ils ont recueilli toutes les lumières des anciens, en voici de divers ordres, qui sont de même avis que leurs ancêtres : en l'ordre de Saint-Augustin, Hugues de Saint-Victor (*Lib. II, de Sac. fidei, parte 14, c. 5*); en l'ordre de Cîteaux, saint Bernard (*serm. 38, ex parvis, et l. de Modo bene vendi, c. 27*); en celui de Saint-Dominique, Albert le grand (*in IV, dist. 29*) et le très-pieux Grenade (*Lib. I de la Guid. 26*); en celui de Saint-François, le subtil Scot et le dévot Stella (*Ep. I, de la Vanité du monde, c. 99*); en la congrégation de l'Oratoire, le cardinal Baronius (*ann. 25, n. 9*), et en l'ordre des solitaires, Denys le Chartreux (1). Les raisons qui ont porté ces saints docteurs à enseigner cette doctrine, se peuvent prendre de la part de Dieu, ou de la part des hommes, ou de la part de la pénitence.

III. — 1. De la part de Dieu, ils ont considéré que personne ne se peut convertir en quelque temps que ce soit sans sa faveur particulière, que Dieu ne la doit à personne, qu'il ne l'a promise à personne, qu'il la refuse à plusieurs, comme l'expérience le montre; qu'il a sujet de la refuser à ceux qui ne lui ont réservé que le temps le plus incertain, le plus incommode et le plus inutile de leur vie. Qui : mais, me direz-vous, il fait cette faveur au bon larron, qui avait attendu à se convertir jusqu'à l'extrémité. Qui vous l'a dit qu'il avait tant attendu? Que savons-nous, dit saint Bernard (*Ep. 77, ad Hug. a S. Vict., circa medium*)? Peut-être qu'il s'était converti longtemps auparavant; peut-être qu'ayant entendu quelques prédications du Fils de Dieu il avait quitté sa mauvaise vie? Peut-être qu'il avait été baptisé par les apôtres,

que depuis étant pris par la justice il fut condamné pour ses brigandages précédents : car encore que saint Matthieu dise que les larrons blasphémaient contre le Sauveur en la croix, il n'est pas certain ni probable que le bon larron l'ait fait : il n'eût pas eu la hardiesse d'en reprendre, comme il fit incontinent après son compagnon; mais saint Matthieu parle ainsi par une figure de grammairie qui lui est usitée, mettant le nombre pluriel pour le singulier, comme au chapitre précédent il dit que les disciples se fâchèrent et murmurèrent contre sainte Madeleine, de ce qu'elle avait répandu une boîte de parfum sur la tête du Sauveur : et néanmoins il paraît par les autres évangélistes que ce fut Judas seul qui murmura ainsi par pure avarice.

Ou, si vous voulez, je dirai avec Eusèbe d'Emèse, que ce larron a reçu miséricorde à cette dernière heure, parce que peut-être fut-ce la première fois qu'il fut éclairé de la foi et de la lumière du Saint-Esprit : *Placuit in extremo, quia ad consequendam fidem non fuit extrema illa hora, sed prima* (Eus. Emiss. ho. de Latrone); et ainsi il ne s'était pas endurci et n'avait pas résisté opiniâtrément aux sermons de Dieu, comme vous faites. Et quand tout cela ne serait pas, est-ce être bien avisé d'établir l'espérance de notre salut sur un exemple singulier, qui n'a pas son semblable en toute l'Écriture? *In toto canone Scripturarum nullum alium præter hunc latronem invenies sic salvatum*, dit saint Bernard.

2. Cependant vous ne cessez point de dire : il ne faut qu'un bon *peccavi*. Vous dites vrai, mais l'importance est qu'il soit bon, que ce soit un bon *peccavi*; et très-probablement il ne sera pas bon en vous, parce que vous n'en aurez pas le loisir, la force ni l'habitude. Quand vous serez au lit de la mort, vous serez entouré de gens qui feront comme les enfants de Zébédée; quand le Fils de Dieu leur parlait de sa mort, ils lui parlaient d'ambition et lui demandaient les premiers rangs. En la dernière maladie, au lieu de vous parler de Dieu et de votre salut, on vous parlera des affaires du monde, de votre succession et du choix de votre héritier : vous êtes occupé à faire un testament, un fidéicommiss, des substitutions, des legs pieux ou officieux; il faut conférer avec le médecin, parler au chirurgien et à l'apothicaire, prendre les médecines, sirops, juleps, gargarismes, ventouses et autres remèdes; recevoir les parents et les amis qui vous viennent voir et se condouloir avec vous. Que d'embarras, que d'affaires ! le testament, les médicaments, les compléments, les sacrements? Entre tant d'actions qu'on fait toutes à la fois, il y a grand danger que quelque une sera mal faite, et ce sera celle à laquelle vous avez moins d'affection et de disposition, et pour laquelle il en faudrait avoir davantage. Si à présent que vous avez l'esprit et le corps sain, entier et vigoureux, vous avez tant de peine de résister aux tentations, de vaincre vos mauvaises habitudes, de dompter vos inclinations vicieuses, d'éloigner cet esprit de vengeance et autres

(1) Dial. de Conversione peccatoris, art. II : Paucissimi talium veram habent contritionem, et confitentur ex consuetudine quadam aut ex servili timore, non ex vero zelo justitiæ et caritatis Dei, sine qua nihil proficit ad salutem.

passions, comment le pourrez-vous faire en la dernière maladie, quand vous aurez le corps à demi mort, l'âme toute languissante, l'esprit abattu et les forces tout épuisées.

3. Il ne faut qu'un *peccavi* : non, pourvu qu'il soit bien dit ; mais Pharaon a dit, *Peccavi*, Saül a dit, *Peccavi*, Antiochus a dit, *Peccavi*, Judas a dit, *Peccavi*, et ils ne laissent pas d'être damnés, parce qu'ils ne l'ont pas bien dit : qui vous a dit que vous le direz mieux ? Le même leur est arrivé qu'à ces infortunés Ephratéens, dont l'Écriture fait mention au livre des Juges : ils déclarèrent injustement la guerre à Jephthé et à ceux de Galaad qui étaient avec lui, ils furent mis en déroute, et ne pouvant s'en retourner en leur pays sans passer le Jourdain, leurs ennemis les attendaient au passage ; quand ils en attrapaient quelqu'un, on lui demandait : D'où êtes-vous ? n'êtes-vous pas de la tribu d'Ephraïm ? Non, je suis de Galaad : dites, *Schibbolet*. Ce pauvre homme n'étant pas accoutumé à bien prononcer ce mot du fond du gosier, comme il fallait, ne le prononçait que du bout des lèvres et des dents, *Sibolet*, et on l'égorgeait sur-le-champ. Le détroit de la mort, c'est le passage du Jourdain : car Jourdain, en hébreu, signifie *fluxus judicii*, et de la mort nous allons au jugement. Nos ennemis nous attendent à ce passage ; les gens de bien et les méchants disent, *Peccavi*, se reconnaissent pécheurs et demandent pardon ; tous réclament la miséricorde de Dieu, mais avec grande différence : les justes, y étant accoutumés, le disent bien, ils le profèrent du fond du cœur, d'un fond de piété et de bonne disposition qu'ils ont acquise de longue main. Les réprouvés, n'étant pas habitués aux actes de repentance et de dévotion, disent *Peccavi*, à la mort, mais ce n'est que du bout des lèvres ; ils le disent de bouche, mais le cœur n'y touche pas ; et on leur peut dire comme à ce grand de notre temps, que je ne veux pas nommer.

Un gouverneur de province, en France, qui avait été le tyran de tout le pays, commettant mille injustices et oppressions tyranniques, étant au lit de la mort, se fit donner un habit de religieux, pour mourir et être enterré avec ce sac de pénitence. Un pauvre villageois, qui avait été ruiné par ses concussions, le voyant porter en terre dans cet habit, disait : François, François, tu as beau te déguiser, tu vas en un pays où l'on te reconnaîtra bien. Vous avez beau vous déguiser par votre bon *peccavi*, par des larmes et belles paroles ; c'est un *peccavi* de Judas, ce sont des larmes de crocodile, c'est une pénitence de Pharaon, vaine, frivole, fourrée et contrefaite.

Conclusion. — Croyez-moi donc : ne permettez pas qu'on puisse dire de vous cette parole de Job : *Dedit ei Deus locum penitentiae, et ille eo abutitur* ; et cette parole de l'Apocalypse : *Dedit ei tempus ut penitentiam ageret, et non vult penitere*. Dieu vous donne le temps de faire pénitence, tant de jours, tant de mois, tant d'années qui s'écoulent in-

sensiblement ; il vous donne le lieu : vous êtes en une ville, en une paroisse, en une maison où rien ne vous manque pour un si bon dessein ; il vous en donne le modèle par l'exemple de tant de saintes âmes qui font pénitence ; il vous en donne la commodité par tant de confesseurs qui sont en la ville, tant de sacrements que vous pouvez recevoir, tant d'indulgences que vous pouvez gagner ; il vous en donne le trésor qu'il a acquis par sa Passion : *Oportuit Christum pati, et predicari in nomine ejus penitentiam* ; il vous en donne l'avis et le conseil, disant en ses prédications : Faites pénitence ; il vous en donne le commandement, disant en saint Luc : Si vous ne faites pas pénitence, vous périrez tous ; il vous en donne l'instruction, disant par son précurseur : Faites des fruits dignes de pénitence. Si vous attendez de vous convertir en la dernière maladie, vous aurez abusé du temps de pénitence ; vous aurez été un arbre infructueux et un cœur endurci, vous n'aurez pas fait la volonté du Père céleste ; mais vous aurez seulement dit, Seigneur, Seigneur. Vous aurez été surpris de votre maître frappant à la porte, vous n'aurez pas fait des fruits dignes de pénitence.

Vous voyez que, selon l'Écriture sainte, selon les saints Pères de l'Église et selon les théologiens, votre bon *peccavi* prétendu n'est qu'une planche pourrie. Admirez donc votre aveuglement et votre stupidité effroyable. Les Pères anciens que je vous ai allégués au second point, savaient l'Écriture sainte, ils la lisaient, la relisaient, l'étudiaient, la méditaient continuellement, jour et nuit ; ils en avaient la vraie intelligence, si jamais personne l'a eue ; ils étaient éclairés de Dieu, instruits immédiatement des apôtres ou de leurs successeurs ; ils étaient désintéressés, ils étaient aux siècles auxquels, même selon Calvin, l'Église était en sa pureté, comme plus proche de sa source. Je vous laisse à penser, après cela, si c'est faire sagement de vous fier à cette pénitence tardive, que tant de saints estiment inutile ; de conduire le procès de votre éternité par une manière de procédure que tant de bons avocats assurent ne pouvoir réussir ; prendre la médecine de votre âme en une saison incommode, que tant d'experts médecins jugent être dangereuse ; de suivre au voyage du ciel un chemin mal assuré, que tant de sages directeurs vous decrient et vous déconseillent ? Voudriez-vous retourner en votre maison par un chemin où, de cent personnes, quatre-vingt-dix se rompraient le col ? Et vous voulez aller en paradis par un chemin où, de cent personnes, quatre-vingt-dix se damnent ! *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur aternitas* : on ne saurait avoir trop d'assurance en un sujet de si grande importance ; on ne saurait être trop ponctuel où il s'agit du salut éternel. Ruminez ce mot, et allez en paix. Amen.



SERMON XIV.

SUR LE MÊME SUJET.

Qu'il ne faut pas remettre la pénitence à la dernière maladie.

Querite Dominum dum inveniri potest (Isa., XXXV).

Cherchez le Seigneur quand il peut être trouvé. Hier nous considérons que la vraie saison de faire pénitence, c'est le temps d'à présent, quand nous sommes en bonne santé; et que c'est une chose très-dangereuse pour notre salut, de remettre une affaire de si grande importance à la dernière maladie. Je vous prouvais cette vérité par l'Écriture sainte, par les Pères et par les raisons de théologie; le temps ne me permit pas d'établir plus au long la troisième preuve. Je le dois faire aujourd'hui, en vous faisant voir que si la dernière maladie vous surprend: notez, je ne dis pas la mort soudaine: mais je dis, si la dernière maladie vous surprend avant que vous ayez quitté votre péché, vous courez risque de votre salut. Je le montre, dis-je, par trois puissantes raisons: premièrement, parce que cette pénitence que vous prétendez faire à l'heure de la mort, est incertaine; en second lieu, parce qu'elle vous sera plus difficile qu'à présent; en troisième lieu, parce qu'elle sera involontaire et par conséquent infructueuse.

Il est vrai que nous vous prions souvent d'être notre avocate vers Dieu, en notre dernière maladie, ô sainte Vierge! l'Église nous met tous les jours en la bouche des prières qui demandent votre secours pour l'heure de notre mort. Mais elle nous fait dire auparavant: Priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant, *nunc*, en temps commode, afin que nous menions une vie si sainte, si vertueuse et si chrétienne, que les prières que vous ferez pour nous à l'heure de notre mort ne nous soient pas inutiles. Agrérez à cet effet le salut qui vous a disposée à recevoir en vos entrailles le Réparateur de la vraie vie. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Qui differt conversionem in mortem, non poterit dici virtuosus, ob tria. — I. Punctum. Conversio dilata in mortem est incerta: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. ratione, 4. Historiis. — II. Punctum. Conversio tunc erit difficilior: 1. Rationibus ex parte Demonis, 2. ex parte nostri. — III. Punctum. Erit involuntaria: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. rationibus ex diversis scientiis. — Conclusio. Paraphrasis illorum verborum: Ecce nunc tempus acceptabile.

Gloria virtutis eorum tu es (Ps. LXXXVIII)
Le dévot saint Bernard a subtilement remarqué que le prophète ne dit pas simplement: Mon Dieu, vous êtes la gloire de vos saints; mais qu'il dit: Mon Dieu, vous êtes la gloire de la vertu de vos saints; parce qu'il y a un rapport essentiel et une relation nécessaire en-

tre la vertu et la gloire, comme entre le mérite et la récompense, entre le travail et le salaire, entre le combat et la couronne. C'est à dire que comme la récompense n'est donnée qu'à ceux qui l'ont méritée, le salaire à ceux qui ont travaillé, la palme et le laurier à ceux qui ont vaillamment combattu: ainsi la gloire et la félicité du ciel n'est donnée qu'à ceux qui sont vertueux.

Or la théologie morale nous apprend, et même Aristote l'a enseigné, que pour être estimé vertueux au jugement de Dieu et des hommes sages, trois choses sont nécessaires: il faut avoir pratiqué la vertu, il la faut avoir pratiquée vertueusement, il la faut avoir pratiquée longtemps. On doit dire de toutes les vertus ce que saint Grégoire dit de la charité, qui est l'âme et la forme de toutes: *Si non operatur, nec est*. Les vertus sont les ornements et les perfections de l'âme: or la perfection de chaque chose consiste en son opération. Ce qui est si véritable, que Dieu, qui est infiniment parfait, et qui est la perfection même, n'est point composée de puissance et d'acte; il est un acte pur, il est tout acte, il est un acte infini, subsistant, personnel. En second lieu, pour être vertueux, il faut pratiquer la vertu vertueusement; c'est-à-dire de bonne volonté, bien librement, par un bon motif et avec toutes les circonstances nécessaires: car *bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu*. En troisième lieu, il la faut pratiquer plus longtemps et en acquérir l'habitude: car comme une hirondelle ne fait pas le printemps, ainsi, dit Aristote, une seule action vertueuse ne rend pas l'homme vertueux.

Or celui qui ne quitte son péché qu'en la dernière maladie, n'a point pratiqué de vertu; car qui oserait dire et qui oserait seulement penser que celui-là soit doué de la vertu de chasteté, par exemple, qui s'est vautré toute sa vie dans le borbier des impudicités? Que s'il a semblé avoir quelque autre vertu, elle n'a été qu'apparente, informe, et naturelle. Car toutes les vertus sont enchaînées: qui en perd une les perd toutes, dit le même philosophe. Et si étant malade il fait quelques bonnes actions, il ne le fait pas vertueusement, parce que ce n'est pas par un bon motif, ce n'est pas pour l'amour de Dieu ni de la vertu, mais par amour-propre et par crainte des peines, comme nous verrons tantôt. Et s'il fait quelque bonne œuvre vertueusement, et par un bon motif, il ne la peut pas faire longtemps, il n'en peut pas acquérir l'habitude, puisqu'il va perdre la vie: *Venit nox, in qua nemo potest operari*. Mais vous me direz: Il aura les vertus infuses, il les recevra en un instant avec la grâce sanctifiante, qui est toujours accompagnée des habitudes surnaturelles, Dieu les lui donnera en la justification. Qui vous l'a dit? Il ne peut pas recevoir ces vertus s'il n'est véritablement converti: il ne peut être converti sans une particulière faveur de Dieu. Vous dites qu'il la lui fera, et je dis probablement qu'il n'en fera rien, que ni vous, ni moi, n'en devons être crus,

et que personne ne le peut mieux savoir que lui.

I. — 1. Lisez donc toute la Bible, feuillotez l'Ancien et le Nouveau Testament : je vous défie de trouver un seul passage auquel Dieu vous promette de vous convertir au lit de la mort, persévérant en votre mauvaise vie jusqu'à cette lieure-là : et je me fais fort de vous en montrer plus de six aussi clairs que le soleil, auxquels il vous menace de vous refuser cette faveur.

En voici un qui en vaut dix mille. Aux Proverbes, chap. I, le Fils de Dieu, qui est la sagesse éternelle, nous dit : *Vocavi et renuistis, ego quoque in interitu vestro ridebo* ; Je vous ai appelés et vous avez fait la sourde oreille, je me moquerai de vous à l'heure de votre mort. Il vous a souvent appelé, vous le savez bien, et il vous appelle tous les jours par la voix des prédicateurs, par les réprimandes de votre père, par les remontrances de votre femme et par ses inspirations. Quand vous sentez je ne sais quoi qui vous dit là dedans : Tu es en mauvais état, retire-toi de tes débauches, si tu meurs en cet état tu seras damné sans autre forme de procès : c'est Dieu qui vous appelle, et vous faites le sourd, vous résistez à ses sermons. Vous pensez qu'étant malade vous direz le bon *peccavi*, vous ferez des actes de repentance, vous vous confesserez, vous recevrez les sacrements, et par cette voie vous serez sauvé. Vous ne le sauriez faire sans une faveur spéciale, sans une grâce particulière de Dieu, c'est un article de foi.

2. Les conciles de l'Eglise et le livre de *Fide ad Petrum*, dont les maximes sont autant d'oracles, le déclarent expressément : Tenez pour tout assuré, et n'en doutez aucunement, disent-ils, que personne ne peut ici faire pénitence si Dieu ne l'éclaire et ne le convertit par une miséricorde gratuite : *Firmissime tene et nullatenus dubites neminem hic posse penitentiam agere nisi quem Deus illuminaverit et gratuita miseratione converterit* (S. Aug., vel. Fulg., de *Fide, ad Petr.*, chap. XXXI). Or voyez s'il vous fera cette faveur, puisqu'il vous assure qu'il se moquera de vous ? *In interitu vestro ridebo*. Ceux qui entendent la propre signification des paroles qui sont employées pour exprimer les passions, savent l'emphase de ce mot *ridebo*. Quand on traite de colère et de vengeance, comme quand Virgile (*Aeneid.*) dépeint Mesence, qui tient l'épée à la gorge de son ennemi :

Ad quem subridens, mixta Mesentius ira.

(*Aeneid.*)

Et Tydée, chez Stace (*lib. III*) :

Et formidabile ridens,

Et le faux dieu Mars, chez Claudien (*II Eutrop.*) :

Subridens crudele, pater ?

C'est ce qui fait que saint Grégoire dit : La punition que Dieu fait des pécheurs est très-juste, lorsqu'il permet qu'ayant oublié Dieu

durant leur vie, ils s'oublient eux-mêmes à la mort au lieu de s'y convertir.

3. Ce châtement est très-juste et très-raisonnable ; car, dites-moi, y a-t-il apparence, que Dieu fasse la plus grande de ses faveurs au plus grand de ses ennemis ? A votre avis quel est le plus grand ennemi que Dieu ait jamais eu ? Est-ce Judas ? est-ce Mahomet ? est-ce Néron, ou Domitien ? Non : c'est ce bon *peccavi* prétendu ; il n'y a sorcier, il n'y a Turc, tyran, antechrist ou démon, qui ait jamais fait tant de ravage en l'Eglise, qui ait fait commettre tant de péchés aux chrétiens, comme ce maudit et détestable *peccavi*. C'est le complice, le recéleur, le fauteur, le garant et le sollicitateur de tous les pécheurs : c'est lui qui les encourage et les porte à offenser Dieu ; c'est lui qui leur en ôte la crainte et la retenue ; s'il n'avait pas confiance en cet asile, ils n'ont pas si peu d'amour-propre qu'ils se veuillent damner à dessein. Un des plus grands présents, un des plus précieux dons que Dieu puisse faire à une âme, c'est de lui donner une vraie repentance à l'heure de la mort. La persévérance finale est une arrhe et un gage assuré de la gloire céleste. C'est le faubourg du paradis, c'est la disposition prochaine à la béatitude ; et vous pensez que Dieu fera ce don, qu'il donnera ce présent au plus grand de tous ses ennemis, à ce maudit et abominable *peccavi* ? Quelle apparence ? Nous voyons tous les jours que ces libertins, qui ont fait de si beaux projets pour l'avenir, étant au lit de la mort, sont aussi négligents de leur salut, aussi ardents en leurs passions, aussi attachés aux biens de la terre, aussi endurcis en leurs mauvaises coutumes, qu'ils l'étaient en santé. En voulez-vous des exemples ? En voici de sacrés, de profanes, d'anciens, de modernes et de toute façon.

4. Au livre des Juges, Abimélech avait été ambitieux et oublieux de Dieu pendant sa vie : Dieu permit qu'il fût transporté de vanité et d'oubli de soi-même en sa mort. Il assiégeait la ville de Thèbes, une femme jetant une grosse pierre du haut de la muraille, atteignit la tête de cet événement, et le blessa à mort. Croyez-vous qu'en cet article il pensât à Dieu et à son salut ? Il appelle son écuyer et lui dit : Passe-moi promptement ton épée au travers du corps, afin que je n'aie pas le déshonneur de mourir par la main d'une femme. Saül en fit autant, comme raconte l'Ecriture. Quelle pensée, quel souci en un moment de si grande importance, auquel il fallait demander pardon à Dieu, et se disposer au compte qu'il lui allait rendre ? Il pense à la vanité. Julien l'Apostat ayant été ennemi juré du Fils de Dieu toute sa vie, se voyant frappé par un coup du ciel, et connaissant évidemment que c'était la vengeance de Dieu et sa main toute-puissante qui le punissait, au lieu de se reconnaître, persiste en son obstination, prend de son sang en sa main, le jette contre le ciel, et dit en enrageant de dépit : *Vicisti, Galilæe!* En France, si Louis XI étant en bonne santé avait été horriblement attaché à la vie pré-

sente, il le fut aussi étant malade ; il fit venir tout exprès d'Italie en Touraine, saint François de Paule, pensant qu'il le guérirait miraculeusement, ce qu'il ne fit pas ; et comme on avait fait une oraison pour le roi, en laquelle on demandait pour lui la santé de l'âme et du corps, il dit : Otez ce mot de l'âme, il ne faut pas demander tant de choses à la fois. Voilà les sentiments que l'on a à la mort quand on a mal vécu (*Matth., en la Vie de Louis XI, dédiée à Louis XIII*).

Le cardinal Pierre Damien rapporte qu'un malheureux se donna à l'esprit malin pour venir à bout de ses desseins ; et comme il avait encore quelque reste de foi, il mit cette condition à son marché, que le diable serait obligé de l'avertir de sa fin trois jours avant sa mort, espérant que pendant ce temps-là il dirait le *Peccavi*, et mettrait ordre à ses affaires. Satan, qui est ordinairement menteur, ne le fut pas cette fois-là, il le vint trouver, et lui dit : Ecoute, tu dois mourir dans trois jours, me voilà quitte de ma promesse. Il tombe malade, on appelle le confesseur, il le trouve endormi. Mon père, lui dit-on, monsieur repose un peu, vous prendrez, s'il vous plaît, la peine de retourner à une autre heure. Il n'est pas sitôt hors de la maison qu'on le rappelle : monsieur est éveillé, vous viendrez quand il vous plaira : il vient, il lui parle de son salut, mais au moment même il s'endort comme un loir en hiver ; il lui parle des affaires du monde, il s'éveille comme un Argus ; enfin il dort d'un sommeil d'Endymion, qui le conduit à la mort sans sacrements et sans pénitence. En la Vie de saint Charles Borromée (*traduite en français par le P. Soulphour, l. VIII, c. 14*), il est dit qu'au diocèse de Milan, un bourgeois, qui avait été adonné à l'ivrognerie, ordonna, par son testament, que quand il serait à l'extrémité, on lui verserait de temps en temps des cueillerées de vin dans la bouche. Et, sans aller si loin, n'a-t-on pas vu de notre temps, à Limoges, une femme qui, étant sur l'échelle, se fâchait contre le bourreau de ce qu'il lui gâtait son colet ? N'en ai-je pas vu une à Rouen, qui ayant été condamnée à mort, et l'exécution étant différée parce qu'elle se trouva enceinte, après son accouchement, tous les vendredis qu'elle croyait être exécutée, avait soin de s'ajuster pour paraître jolie allant à la potence. Qu'est-ce que tout cela ? Punitio de Deo : *Hac animadversione punitur peccator, ut moriendo obliviscatur sui, qui vivendo oblitus est Dei.*

II. — 1. Or si les faveurs de Dieu vous manquent à cette heure-là, les hostilités de vos ennemis ne vous manqueront pas, mais se redoubleront : *Insidiaberis calcaneo ejus. Ipsi calcaneum meum observabunt*. L'esprit malin dresse des embûches à notre talon, c'est-à-dire à l'heure de notre mort, qui est la fin de la vie, comme le talon est la dernière partie du corps ; c'est alors qu'il aborde le lit du malade, qu'il bande tous ses nerfs, qu'il emploie tous ses partisans, et qu'il invente mille artifices et qu'il fait jouer toutes

ses pièces de batteries pour nous avoir, parce qu'il y va de son reste. L'Apocalypse, parlant de la fin du monde, nous donne cet avertissement : *Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable vient avec une rage extraordinaire, sachant qu'il a fort peu de temps. Væ terræ et mari, quia descendit diabolus habens magnam iram, sciens quia tempus breve est (Apoc., XII)*. Il faut dire le même de la fin du petit monde, qui est l'homme, et on peut comparer son ennemi à un artisan, puisqu'il est appelé ouvrier d'iniquité.

Vous avez donné de l'étoffe à un tailleur, trois semaines avant Noël, pour faire une robe, et vous la voulez avoir pour la fête ; les quinze premiers jours il laisse votre étoffe dans un coffre et s'applique à quelque autre ouvrage, ou peut-être à la débauge ; quatre ou cinq jours avant Noël il travaille diligemment à votre robe, et il n'y travaille pas seul, il prend des garçons de boutique ; il n'y emploie pas seulement le jour, mais une partie de la nuit, non-seulement les jours ouvriers, mais le jour de Saint Thomas, peut-être même le dimanche. Si vous lui demandez, pourquoi êtes-vous si diligent à un ouvrage que vous avez négligé si longtemps ? C'est qu'auparavant je pensais avoir beaucoup de temps, et à présent je me sens pressé, je n'ai plus que trois ou quatre jours ; et si je ne rends l'ouvrage achevé, je perdrai ma chalandise. Il vous semble qu'il vous est malaisé de résister à présent aux attaques du diable, il le sera bien plus à l'heure de votre mort : pour une tentation qu'il vous livre maintenant, il vous en livrera douze. Quand vous êtes en bonne santé, il ne se soucie pas beaucoup que vous sentiez sur-le-champ à ses suggestions malignes, parce que si vous n'y consentez aujourd'hui, il espère que ce sera demain ; si ce n'est pour cette semaine, ce sera la prochaine ou la suivante : mais quand il voit que vous n'avez plus que trois ou quatre jours à vivre, ce qu'il connaît fort aisément par la disposition de votre corps, il joue de son reste, il se met en peine de vous tenter furieusement, il appelle des compagnons, il applique tout son esprit, il emploie toute son industrie, parce que c'est pour toujours qu'il vous doit gagner ou perdre.

Il eut bien la hardiesse de s'approcher du lit de saint Martin, de saint Odilon, abbé de Cluny, de saint Eusèbe, évêque de Crémone, et de tant d'autres saints qu'il pensait surprendre. Saint Elzéar, comte d'Arrian en Provence, qui avait vécu en perpétuelle virginité avec sainte Dauphine, son épouse, étant à l'agonie, s'écria : O mon Dieu, que la puissance de vos ennemis est grand ! Et un peu après : Ah ! je me sou mets à Dieu en tout et partout ! Enfin il dit : J'ai vaincu, grâce à Dieu ! Et si le démon a osé attaquer ceux qui l'avaient surmonté toute leur vie, dans lesquels il ne pouvait trouver aucune de ses œuvres, que fera-t-il à ceux qu'il a surmontés tant de fois, qui ont toujours obéi à ses suggestions, qui ont été ses sujets et ses esclaves toute leur vie ?

2. Mais je veux supposer, pour vous convaincre de tout point, qu'il ne vous tentera pas, qu'il vous laissera en repos, que votre conversion ne sera pas impossible, ni même difficile de ce côté-là. Je dis néanmoins qu'avec tout cela, très-difficilement vous vous convertirez : car comment est-ce que la vraie repentance s'engendre en notre cœur? Par une mâre considération, par une vive appréhension des motifs qui peuvent produire en vous l'amour de Dieu et la haine du péché; pensant attentivement à la grandeur infinie de Dieu, à sa bonté incompréhensible, aux bienfaits inestimables que nous avons reçus de lui, et du grand mal qu'il y a de l'offenser. Il vous sera quasi impossible d'y penser tout de bon. Vous savez qu'il n'est rien qui vous empêche plus d'appliquer sérieusement votre esprit à un objet spirituel et spéculatif, qu'une forte passion de l'âme ou qu'une grande douleur du corps. Quand une vive passion s'est emparée de votre cœur, elle le transporte, elle l'enivre, elle le tyrannise avec tant de violence, qu'il ne peut penser à autre chose. Le proverbe grec disait, chez le poëte, Où il y a de la douleur, on y porte toujours la main, *ἄπου τις ἀλγεί, πείσσει τὰ τῶν χεῖρα ἔχει*; en un autre, a ajouté: la pensée. Et en effet, quand on vous a fait un affront, quand vous avez perdu un procès, quand votre mari ou votre enfant est mort, vous êtes cinq ou six jours sans pouvoir prier Dieu comme il faut, votre esprit ne se remplit et ne s'occupe que de cette affliction. Si vous avez une douleur de dents, de goutte ou de colique, vous ne pouvez penser à autre chose, votre esprit est tout entier à votre mal. Quand vous êtes en la dernière maladie, la perte que vous allez faire de tous les biens de ce monde, le divorce avec toutes les personnes qui vous étaient les plus chères, la tristesse d'avoir tant travaillé pour acquérir des biens qu'il faut abandonner, la présence de la mort, l'horreur de la sépulture, la crainte des jugements de Dieu, les symptômes de la fièvre, la douleur de la maladie, troublent votre imagination, occupent votre esprit, tyrannisent votre âme si puissamment et avec tant de violence, qu'il ne lui reste plus de force ni de vigueur pour penser à Dieu et à son salut,

III. — Oui; mais, me dira quelqu'un, mon Père, nous avons vu le contraire de ce que vous dites : nous avons vu en nos jours un tel ou un tel jeune homme, qui était un renier de Dieu, désobéissant à ses père et mère, arrogant, querelleur, impudique, pilier de caharet, insolent dans les églises, un débauché, sujet à mille ordores; et néanmoins, grâce à Dieu, il a fait une très-belle mort, il n'a pas attendu l'extrémité pour demander le prêtre; mais au second ou troisième jour de sa maladie, il s'est confessé, il a communé; puis il a reçu l'extrême-onction, il a fait des legs pieux, il a demandé pardon à Dieu et à ses père et mère les larmes aux yeux; il a protesté avec beaucoup de ferveur que s'il retournait en santé, il ferait tout autrement qu'il n'avait fait; il a fait

pleurer tous les assistants, il a baisé le crucifix le plus dévotement du monde jusqu'à la fin, et dit les plus belles prières qu'il est possible de dire: les bons Pères qui l'y ont assisté ont dit que, tout religieux qu'ils sont, ils souhaiteraient de mourir aussi bien que lui: il a mené une mauvaise vie, et si il a fait une belle mort. Oui, une belle mort; mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit bonne.

Il y a la même différence entre une belle mort et une bonne mort comme entre un beau temps et un bon temps. Il ne faut juger de personne en particulier: Dieu peut faire des miracles en l'ordre de grâce aussi bien qu'en l'ordre de la nature; mais on ne peut assurer d'aucune mort qu'elle soit bonne, si elle ne vient après une sainte et vertueuse vie: *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Mors peccatorum pessima*. Le diable est plus fin que vous; vous ne le croyez pas, mais il est vrai que c'est lui qui met souvent ces belles paroles en la bouche de ses libertins, et cela sert à ses mauvais desseins: c'est afin que les compagnons de débauche de ce moribond et autres jeunes gens, qui assistent à sa mort, disent eux-mêmes: A la bonne heure! je suis bien aise de voir ceci, voilà mon compagnon qui a été si vicieux, et néanmoins il fait une si belle mort; je veux faire comme lui, je me veux donner carrière, je veux prendre mes plaisirs et lâcher la bride à mes appétits sensuels; et quand je serai malade, je me reconnaîtrai, je dirai, *peccavi*, je recevrai les sacrements et ferai une belle mort, comme lui. Le démon leur met ces paroles en la bouche et en l'esprit, mais il ne leur en met pas les dispositions au cœur, et Dieu, qui demande le cœur et qui voit le fond de l'âme, ne fait pas grand état de ces beaux compliments.

1. Au chapitre seizième de saint Matthieu, saint Pierre fait une confession de foi, disant à notre Sauveur: Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu vivant. Cette parole est si agréable au Sauveur qu'en récompense il le canonise ou au moins il le béatifie avant son décès: *Beatus es, Simon Barjona*; il lui donne les clefs du ciel, le fait son lieutenant en terre et chef de l'Eglise, son épouse. En saint Marc, chapitre premier, et en saint Luc, chapitre quatrième, les démons qui possédaient un corps font une semblable profession; au lieu de les en louer et récompenser, il les réprimande et leur ferme la bouche: *Increpavit eos: Obmutescite*. D'où vient cette différence, répond saint Augustin, le Sauveur agrée et accepte de bon cœur la confession de saint Pierre, non pas celle du démon? Parce que saint Pierre la faisait par amour, par esprit de piété et de dévotion, et que le démon la faisait par crainte servile: *Petrus laudatur, dæmon compescitur, una vox facta diversa, unde separantur istæ duæ confessiones: laudatur amor, damnatur timor* (S. Aug., serm. 3, de Verb. Apost., c. 9); il craignait d'être tourmenté par les exorcismes du Fils du Dieu, et déniché du corps qu'il avait envahi: *Venisti ante tempus torquere nos*. Il y a même différence entre l'âme choisie et l'âme réprouvée

en l'article de la mort : toutes deux disent de belles paroles, et même quelquefois l'âme reprouvée en dit plus et de plus dévotes que l'âme choisie. Dieu écoute avec agrément les paroles de l'âme choisie, parce qu'elle les dit par esprit de piété et de dévotion ; il ne fait pas grand état des belles paroles de l'âme mondaine, parce qu'elle les dit par amour propre, par crainte d'être chassée de son corps et tourmentée en enfer. Voulez-vous savoir en un mot ce qu'il faut penser et dire sur ce sujet ? Le même saint Augustin et saint Salvien l'ont dit.

2. Quand vous ne cessez de mal faire qu'à la fin de votre vie, ce n'est pas vous qui quittez le péché, mais c'est le péché qui vous quitte : *Peccata te dimiserunt, non tu illa* ; Quand vous serez au lit de la mort, vous direz à votre confesseur : Ah ! mon père que j'ai mal fait d'aller aux lieux infâmes, au bal, au berlan, je vous promets que je n'irai plus. Non assurément, mon ami, vous n'irez plus, vous en serez bien empêché, vous ne sortirez jamais de votre maison que les pieds devant, pour être porté en terre. Comment iriez-vous au bal et au berlan ? Ce n'est pas vous qui quittez les débauches, ce sont les débauches qui vous quittent. Vous direz : Mon père, je ne m'enivrerai plus. Je le crois bien : comment vous enivriez-vous quand on ne vous donnera plus jamais qu'un peu d'eau et de tisane ? ce n'est pas vous qui quittez l'ivrognerie, c'est l'ivrognerie qui vous quitte. Vous enverrez quérir votre parente, avec qui vous avez toujours été en mauvaise intelligence : Ma cousine, je suis bien marrie de ce qui s'est passé entre nous ; je vous demande pardon, je suis votre servante. Eh bien ! c'est quelque chose, cela vaut mieux que rien ; mais peut-être que vous le faites parce qu'autrement on dirait que vous êtes morte comme une Arabe, ou parce que vous ne pouvez plus lui mal faire, ou par quelque autre semblable motif. Il faut quitter le péché avant que le péché vous quitte, il le faut quitter quand vous avez encore le pouvoir de le commettre ; autrement ce n'est pas bien librement, mais par contrainte.

3. Si vous êtes théologien, souvenez-vous de cette définition qui est si souvent en votre bouche : *Libertas est potentia que, positis omnibus ad agendum requisitis, potest agere et non agere*. Or quand vous êtes au lit de la mort, vous n'êtes plus en ce milieu, en cet équilibre dans cette indifférence, puisque vous n'avez plus le pouvoir de vous abandonner aux débauches et aux dissolutions mondaines. Si vous êtes canoniste, souvenez-vous de ces paroles qui sont au décret : Que personne n'attende à se convertir quand il ne pourra plus pécher, car il ne le ferait pas bien librement, mais par nécessité : *Nullus expectet quando jam peccare non potest, arbitrii enim querat libertatem ut delere possit commissam, non necessitatem ; qui itaque prius a peccatis relinquitur quam ipse relinquat ea, non libere sed quasi necessitate condemnatus (c. Nullus, de Pœn., dist 7)*. Si vous êtes jurisconsulte, souvenez-vous de cette loi, qui est la

troisième des règles du droit au Digeste : *Ejus est nolle qui potest et velle*. Et à ce même propos Sénèque dit : *Vis scire utrum velim, fœ ut ego possim nolle (l. II de Benef., c. 10)* : Voulez-vous savoir si je veux une chose, ou si je ne la veux pas, il faut me mettre en tel état que je la puisse vouloir et ne la pas vouloir. Si un villageois bien grossier et bien ignorant allait dire au roi : Sire, ne me faites pas évêque, je ne le veux pas être, on se moquerait de lui ; il ne le veut pas être, parce qu'il ne peut, il n'est pas du bois de quoi on les fait. Mais si un de ces abbés qui sont en faveur dans la cour refusait un évêché, on pourrait dire qu'il ne veut pas être évêque. Quand vous serez au lit de la mort, vous direz : Je ne veux plus être voleur, me battre en duel, opprimer les pauvres. Je crois bien, c'est que vous ne le pouvez plus. Si vous êtes logicien, souvenez-vous de cette maxime : *Conclusio sequitur naturam præmissarum* ; l'heure de la mort c'est la conclusion de la vie, elle est de même nature que les heures et que les journées précédentes. Si vous étudiez en physique, souvenez-vous qu'un effet est toujours de même nature et condition que sa cause : la conversion que vous faites alors est un effet de la crainte que vous avez de la mort ; cette crainte ne vous est pas bien volontaire, car si vous pouviez, vous voudriez bien autre chose : donc ce n'est pas bien librement, ni de bonne volonté que vous vous convertissez. Qui que vous soyez, écoutez et obéissez à cette semonce de saint Paul.

Conclusion. — *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*. Autant de paroles, autant de motifs pressants et de puissantes raisons. *Ecce*, on vous présente l'occasion et l'opportunité de faire pénitence, vous la devez prendre si vous êtes sage : elle est chauve par derrière ; si vous la laissez échapper, vous ne la pourrez plus recouvrer. *Nunc*, le temps présent est à vous, il est certain, il est plus commode ; le temps avenir ne dépend pas de vous, il est incertain, il n'est pas en votre disposition, il sera peut-être incommode.

Tempus, c'est maintenant le temps de bien faire l'acte de contrition ; le temps est le maître artisan des grands ouvrages, un ouvrage d'importance ne peut être conduit à perfection qu'avec beaucoup de temps on par un maître bien expert. Hé ! quel ouvrage plus grand, plus important, plus difficile que de vous bien convertir et d'un pécheur en faire un saint. Comme le pourrez-vous faire en deux ou trois jours ou peut-être en deux ou trois heures, qui vous resteront à vivre, ne l'ayant possible jamais fait ? La première fois qu'on fait quelque chose, on ne la fait pas bien, parce qu'on n'y est pas exercé. La première fois que vous chantâtes, vous ne chantiez pas bien ; la première fois que vous écrivîtes, vous n'écrivîtes pas bien. L'acte de la vraie contrition est si difficile et héroïque, que même les bons religieux, après plusieurs jours d'oraison et de méditation, ont de la peine à l'obtenir. Et comment le pourrez-

vous faire en si peu de temps, n'y étant pas bien exercé? Et ne l'ayant jamais fait en votre vie, ce sera alors la première fois que vous le ferez, il ne sera pas bien fait; et ce sera néanmoins la dernière fois, de laquelle dépendra votre éternité. Vous avez à présent la commodité de vous retirer en votre prière-Dieu, lire un livre spirituel, gémir et pleurer devant Dieu. Alors vous serez assiégé de gens qui ne tâcheront qu'à vous réjouir, ou qui vous mettront en colère, emportant de votre maison et de votre chambre tout ce qu'ils pourront rencontrer.

Tempus, c'est maintenant le temps de bien faire votre confession. Vous pouvez avoir Grenade ou un autre livre qui vous découvre vos péchés, examiner votre conscience avec attention, vous confesser à loisir, faire la pénitence qu'on vous imposera : alors vous n'aurez ni l'esprit, ni le loisir, ni la commodité de le faire.

Acceptabile, votre conversion ne dépend pas seulement de vous, mais de la grâce de Dieu, et il la veut donner quand bon lui semble : *Ait enim : tempore accepto*, ou selon le texte d'Isaïe : *tempore placido exaudivi te* : Si vous la refusez à présent, vous la voudrez alors, *Non est volentis*; vous vous hâterez, *neque currentis, sed miserentis Dei*; vous priez Dieu de vous faire miséricorde, et peut-être qu'alors il ne lui plaira pas.

Ecce nunc dies salutis. Venit nox in qua nemo potest operari. Supposons qu'un avocat ait un procès d'importance, où il s'agit de tous les biens de sa partie, qui se doit juger le premier jour de carême; si tous les jours précédents il négligeait de l'étudier, ne songeant qu'aux festins et aux jeux, et s'il attendait à revoir ses pièces et à feuilleter ses papiers jusqu'au soir du carnaval, quand il serait à demi ivre et tout endormi : qu'en dirait-on, qu'en penserait-on? ne dirait-on pas qu'il a perdu le jugement? C'est ce que vous faites : et vous voulez être estimé si sage, et vous êtes si prudent et si judicieux aux affaires du monde? Vous avez un procès qui est sur le bureau de la justice divine, où il s'agit non pas d'une maison, d'un champ, d'un pré ou d'une rente, mais d'un royaume, d'un royaume du ciel et d'un royaume éternel.

Ce procès se doit vider à l'heure de votre mort, sans appel, sans relief, sans requête civile : et vous attendez à vous y préparer et à faire une bonne confession quand vous serez pressé de la brièveté du temps, oppressé de maladie, accablé de visites, assoupi de sommeil, noyé de catarrhe; quand vous aurez l'esprit troublé par la crainte du jugement, l'imagination altérée par les vapeurs de la fièvre, l'appréhension lésée par la présence de la mort, le corps affaibli et abattu par des convulsions, la langue nonée par l'ardeur de la maladie. Faites-le à présent, si vous êtes sage, quand vous le pouvez faire plus sûrement, plus facilement et plus fructueusement, maintenant que Dieu le désire et vous en présente l'occasion, maintenant que l'esprit malin ne vous livre pas des tentations si furieuses, maintenant que vos passions n'ont

pas encore tant d'empire sur vous, maintenant que pouvez quitter le péché avant qu'il vous quitte, maintenant que vous avez l'esprit libre, maintenant que Dieu vous ouvre toutes les portes de sa miséricorde, pour vous ouvrir quelque jour celles de sa gloire. *Amen*.

SERMON XV.

De la durée de la vertu de pénitence, qui doit être toute la vie.

Pœnitentiam agite (S. Math., III).

Quand l'Écriture sainte nous enseigne que la conversion qui se fait en la dernière maladie ou en l'arrière-saison de notre âge, est ordinairement trompeuse, contrefaite et de peu d'estime devant Dieu, elle ne l'entend que de la pénitence qui se commence en une saison si tardive, si incommode et si importune; car la pénitence qui se commence de bonne heure, et qui ne finit qu'à l'instant de la mort, est très-louable, très-salutaire et très-agréable à Dieu. Et nous pouvons dire avec vérité que la durée de la pénitence d'un vrai chrétien, c'est qu'elle doit durer toute sa vie, C'est ce que j'ai à vous faire voir en ce discours par l'Écriture sainte, par les Pères, par les conciles de l'Église, par de vives raisons et par les exemples des saints. Le plus excellent et admirable a été le vôtre, ô sainte Vierge ! Votre époux a dit, en son Cantique, que vous étiez comme une fleur de lis entre les épines, *sicut lilium inter spinas*. La fleur du lis n'a pas de coutume de naître au milieu des épines, et la créature raisonnable en l'état heureux de la parfaite innocence, ne serait pas obligée aux épines de la pénitence. Mais pour imiter votre Fils, encore que votre vie ait été plus que très-pure, très-sainte et très-innocente, elle n'a été qu'un tissu et qu'une pratique continuelle d'austérités et de pénitences. Vous avez sujet de nous dire : Soyez mes imitateurs, comme je l'ai été de mon Fils. C'est ce que nous désirons faire par le secours de sa grâce, que nous implorons en vous saluant, *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum. Pœnitentiæ virtus debet durare per totam vitam; quod probatur, 1° Scriptura, 2° Patribus, 3° conciliis, 4° rationibus, 1. satisfactionis pro peccatis primi parentis, avorum nostrorum, concivium, 2. imitationis Christi. 3. præservationis, 5° comparationibus, 6° exemplis. — Conclusio, confirmans prædicta per Scripturam, Patres, exempla.

POINT UNIQUE. — 1. En cette belle et mystérieuse vision que le prophète Ezéchiel rapporte au chapitre neuvième de ses révélations, nous connaissons évidemment le prix inestimable de la pénitence et la grande confiance que cette vertu nous donnera, quand nous serons présentés au tribunal épouvantable de la justice divine. Ce prophète assure qu'il vit six anges en forme et apparence

d'hommes, qui tenaient en main des instruments de mort, c'est-à-dire des épées. Au milieu d'eux, il y avait un autre ange aussi en forme humaine, vêtu d'une aube blanche, qui avait en sa ceinture une écriture ou, selon les Septante, une ceinture de saphir. Il vit en même temps la majesté de Dieu, qui se leva de dessus le propitiatoire, qui vint à la porte du temple, y appela cet ange qui avait une robe sacerdotale, et lui dit : Passez par le milieu de Jérusalem, et marquez un *tau* sur le front de ceux qui pleurent et qui s'attristent, puis il dit aux autres six anges : Passez par toute la ville, frappez sans miséricorde, mettez à mort tous ceux que vous rencontrerez, sans acception de personnes, jeunes et vieux, hommes et femmes, grands et petits, tous sans exception. Commencez cette exécution, dès mon sanctuaire ; mais tous ceux qui auront le *tau* imprimé sur le front, ne leur faites point de mal. Cette vision nous apprend le commandement que Dieu fera à ses anges, de punir les âmes réprouvées au jour du dernier jugement. Il sort du propitiatoire et du lieu de son repos, pour faire ce commandement, parce que ce commandement ne devait pas être propice et favorable, mais sanglant et redoutable pour les hommes, dit Théodoret. Il quitte pour ce même sujet le lieu de son repos, parce que le centre de Dieu, et ce qui est comme son lieu naturel, c'est de faire du bien à ses créatures, il n'en prend le motif qu'en soi-même et en sa bonté naturelle. Quand il est contraint de châtier, il sort comme hors de soi et du lieu de son repos, il emprunte le sujet dans l'excès de nos iniquités : *Quod sit misericors*, dit Tertullien, *hoc habet de suo, quod sit justus, hoc de nostro*. Il y a six anges qui sont exécuteurs de la justice divine en la ville de Jérusalem, il n'y en a qu'un seul qui marque quelques-uns du caractère des prédestinés, parce que le nombre des réprouvés, même dans l'Eglise, est pour le moins six fois aussi grand que celui des prédestinés. Cet ange est habillé en prêtre, parce qu'il représente le Sauveur, l'ange du grand conseil, prêtre éternel et grand pontife de nos âmes. Il a une ceinture de saphir ; les naturalistes disent que le saphir, quand vous le portez au doigt, a je ne sais quelle vertu occulte, je ne sais quel charme naturel, pour nous faire gagner le cœur et l'affection de ceux qui nous approchent. Le Sauveur a une ceinture de saphir, c'est-à-dire, que de quelque côté qu'on l'approche, on trouve en lui des motifs, des objets et des sujets d'amour ; principalement les âmes pénitentes, qui n'ont point d'autre remède, ni d'autre ressource pour leur salut, que les mérites du Sauveur. La marque du *tau* qu'il imprime sur le front de quelques-uns, c'est le signe de la croix : car Origène, Tertullien et autres Pères, disent, qu'avant le temps d'Esdras, le *tau* des Hébreux était en forme de croix, et que les Massorètes, en haine de la croix, en changèrent la figure. Le texte syriaque porte, *signa cruce*m. La justice de Dieu ravagera tous les hommes, commençant par les ecclésiastiques, qui sont au sanctuaire,

excepté les prédestinés, auxquels le Fils de Dieu imprime le signe de la croix, c'est-à-dire, influe les mérites de sa mort et passion. Et il ne marque de ce signe que ceux qui gémissent et s'attristent, c'est-à-dire, que tous les prédestinés de quelque âge, sexe et condition qu'ils soient, même les innocents, sont dans les pleurs et les gémissements : il ne dit pas qu'ils ont gémi et se sont attristés, mais au présent, qu'ils gémissent et s'attristent, parce que les prédestinés vivent continuellement dans la tristesse et dans l'esprit de pénitence ; et si les innocents le font, combien plus ceux qui ont offensé Dieu, s'ils veulent esquiver le ravage que la vengeance du ciel fera au jour effroyable du jugement. C'est la différence que les saints ont toujours reconnue entre la fausse et la vraie pénitence, entre la pénitence des réprouvés et celle des prédestinés ; que celle-là est éphémère, passagère et de peu de durée ; celle-ci est continuelle, constante et persévérante jusqu'à la mort, d'une durée infinie s'il leur était possible, parce qu'ils considèrent qu'ils ont offensé une bonté et majesté infinie.

2. L'auteur de ce beau livre, intitulé De la vraie et de la fausse pénitence, dit fort bien que celui qui fait une vraie pénitence, doit fort peu estimer les fruits qui en procèdent, qu'il ne soit jamais content de ce qu'il fait, qu'il soit toujours outré de douleur, et chargé de confusion en la présence de Dieu, devant qui il a péché, qu'il ne finisse sa tristesse qu'avec sa vie : car si l'apôtre saint Paul regrettait continuellement les péchés qu'il avait commis devant le baptême, que devons-nous faire autre chose que de pleurer le reste de nos jours : *eris pœnitens omnes fructus suæ pœnitentiæ parvos habeat. Nunquam credat sufficere, semper doleat, semper coram Domino ante quem peccavit, erubescat, dolorem cum vita finiat : nam si apostolus peccata per baptismum remissa continue plorat, nobis etiam quid præter plorare restat* (Tom. IV *Opèrum S. Aug.*) ?

Et saint Ambroise, écrivant à une fille nommée Susanne, qui était tombée dans une faute, lui dit : qu'elle doit faire pénitence le reste de sa vie, et entre les autres exercices qu'il lui prescrit, c'est de dire toujours le psaume *Miserere*, non tellement quellement, mais en pleurant, en gémissant et soupirant.

3. Et comment est-ce que les pécheurs ne seraient pas obligés d'être continuellement dans un esprit de pénitence, puisque les innocents y doivent être ? C'est l'oracle de vérité, l'Eglise assemblée en corps qui nous enseigne cette vérité. Le concile de Trente déclare (*Sess. XIV, initio tract. de Ext. Uction.*) que la vie du chrétien, il ne dit pas d'un voleur, d'un meurtrier, ni d'un blasphémateur, mais d'un chrétien, doit être une pénitence perpétuelle : *Christiani vita, perpetua pœnitentiæ esse debet*. Les raisons que le saint concile en rapporte ici et ailleurs nous donnent sujet de dire que le chrétien doit être toute sa vie dans un esprit de deuil et de gémissement intérieur, ou par satis-

faction, ou par imitation, ou par précaution, ou par tous les trois ensemble.

4. Premièrement, par satisfaction à la justice de Dieu. Le premier pécheur qui a été en ce monde, c'est le premier homme ; Dieu lui pardonna sa faute : *Eduxit illum a delicto suo* (*Sap. X*), eu égard à ce qu'il ne l'avait pas commise par malice, mais par complaisance à sa femme ; mais il ne lui dit pas : Vous voilà remis en grâce, rentrez au paradis terrestre, je vous remets en la possession des privilèges que vous aviez, en la jouissance des divertissements et des plaisirs innocents que vous preniez auparavant. Au contraire, il lui dit : Vous gagnerez votre vie à la sueur de votre visage ; si vous voulez avoir du pain, il faudra labourer la terre, et elle sera si stérile et ingrate à vos travaux, qu'elle semblera être frappée de malédiction ; vous serez sujet à mille disgrâces, traverses, incommodités ; et ce, non pas pour un an, pour deux ou trois ans ; mais pour deux cents, cinq cents, pour sept cents, pour toute votre vie, qui durera neuf cent trente ans : *Donec revertaris in terram*, et cela pour un péché, pour un seul péché, pour avoir mordu dans une pomme contre la défense qui lui en était faite. Et nous, après des péchés énormes, dénaturés, monstrueux, que nous avons commis par douzaines, par vingtaines et par centaines, nous nous contentons de deux ou trois ans de pénitence, et puis nous reprenons nos divertissements et nos passe-temps ordinaires ? Nous voulons faire un séjour de délices de cette vallée de larmes, un paradis terrestre de ce lieu de bannissement ? oui, lieu de bannissement : car quand nous n'aurions point commis de péché par nous-mêmes, nous devons toujours dire : *Exules filii Eevæ* : Nous sommes pécheurs-nés, criminels de naissance, engeance d'Eve la pécheresse, enfants d'Adam le prévaricateur, et coupables de sa transgression. La sentence qui lui fut prononcée était décrétée contre nous : *Morte morieris* : le langage de Dieu est emphatique et significatif tout ce qui se peut ; chacune de ses paroles signifie tout ce que l'esprit humain ou angélique y peut raisonnablement entendre. Tu mourras de mort, c'est-à-dire de toute sorte de morts, de mort spirituelle, de mort éternelle, de mort civile et de mort corporelle. La mort spirituelle est la privation de la grâce de Dieu, la mort éternelle est la privation de la gloire et de la vue de Dieu ; la mort civile, selon les lois humaines, c'est le bannissement ou la privation des commodités de notre pays ; selon la loi divine, c'est la privation de l'usage de toutes les créatures ; la mort corporelle, c'est la privation de la vie du corps : par le péché originel nous sommes condamnés à ces quatre sortes de morts et à ces quatre privations. La théologie appelle les deux premières, les peines du péché, les deux autres, des pénalités.

Nous devons soigneusement remarquer, et nous en souvenir toute notre vie, que tant que nous sommes en ce monde, et pendant la révolution du siècle, le Sauveur n'applique sa rédemption, ni les mérites de sa Passion,

qu'à nous affranchir des peines du péché, de la mort spirituelle et de l'obligation à la mort éternelle ; il ne l'applique point à nous délivrer des pénalités de la mort civile ou corporelle. Saint Thomas le conclut ainsi, et en apporte les raisons qu'on peut voir en la troisième partie de sa Somme (3. p., q. 69, a. 3, in Corpore). Au commencement du monde, en l'état d'innocence et de la justice originelle, Dieu nous avait donné l'empire et le domaine de toutes les créatures ; nous avions droit de nous en servir à notre volonté et pour notre plaisir ; nous avons perdu ce droit par le péché du premier homme ; car la moindre punition qu'on peut décréter contre un vassal qui a commis une félonie ou un crime de lèse-majesté contre son prince, c'est de confisquer ses biens. Ce que le Fils de Dieu a fait en ce sujet, c'est qu'au lieu que nous devions être damnés, il nous a mérité et obtenu de son Père le temps de cette vie pour faire pénitence, pour satisfaire à la justice de Dieu : mais il ne nous a pas rétablis en ce pouvoir absolu et autorité que nous avions d'user des créatures selon notre bon plaisir et à notre commandement : il est vrai que comme nous ne pouvons pas subsister, ni être conservés en vie sans l'usage de plusieurs créatures, il nous les permet par indulgence et miséricorde : *Omne quod movetur, et vivit, erit vobis in cibum*, mais non pas *in delicias*. D'où il suit par bonne conséquence, ce qu'il faudrait prêcher cent et cent fois par an, que c'est une erreur grossière de croire que vous ayez droit de vous servir de quelque créature que ce soit par pures délices, sans aucune nécessité, pourvu que vous ne fassiez tort à personne. Vous n'avez aucun droit d'en user qu'autant qu'il est nécessaire à la conservation frugale et honnête de votre vie et de votre état dans la condition où Dieu vous a mis ; et si vous vous servez d'aucune créature par pur plaisir et volupté sans qu'il soit nécessaire ou utile à votre conservation, c'est une usurpation, c'est une oppression inique et tyrannique, c'est contrevenir à l'arrêt que Dieu a prononcé contre vous.

Ajoutez à cela que nous ne sommes pas seulement enfants de ce père criminel, nous sommes encore descendants de plusieurs autres pécheurs, de nos aïeux, bis-aïeux, trisaïeux qui ont offensé Dieu : et si nous ne faisons pénitence pour leurs péchés, si nous n'apaisons la colère de Dieu qu'ils ont méritée pour eux et pour leur postérité, nous serons les objets de la vengeance du ciel, puisque Dieu assure en son Ecriture qu'il venge les péchés des pères en leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération. Or, le plus terrible châtimeut qu'il puisse envoyer à une âme, c'est la soustraction ou la diminution des grâces auxiliaires et des secours particuliers qui l'auraient empêchée de tomber. Quand il permet qu'une âme commette le péché et aille de précipice en précipice, l'Ecriture appelle ce châtimeut une vengeance de Dieu, c'est-à-dire grande vengeance, comme *Cedros Dei, montes Dei*.

Et il exerce quelquefois cette vengeance sur les enfants et petits-enfants, en punition des péchés de leurs ancêtres : comme nous voyons qu'il laisse les juifs depuis tant de temps dans l'aveuglement d'esprit et l'endurcissement de cœur en punition de l'énorme parricide que leurs ancêtres commirent autrefois sur la personne sacrée de Jésus-Christ. Il est donc plus que très-important de faire continuellement pénitence, afin de satisfaire à la justice de Dieu et éviter la vengeance que nous pourrions encourir pour les péchés de nos ancêtres : car comme le péché offense Dieu, la pénitence l'apaise; elle calme son esprit, elle adoucit sa colère, elle obtient sa miséricorde et détourne ses fléaux de nos têtes criminelles (1).

Et puis supposons que nous ayons déjà pleinement satisfait pour nos péchés et pour ceux de nos ancêtres, n'est-ce pas assez que nous sachions que Dieu est offensé en ce monde pour nous tenir dans la tristesse et dans l'esprit de pénitence? Pourrait-on dire qu'un enfant est de bon naturel, qui sachant que son père est très-mal traité, ne laisserait pas d'être joyeux et gaillard, et de faire honne chère? ne dirait-on pas qu'il n'a point de tendresse ni d'affection pour son père? Nous savons que Dieu est méprisé de toutes parts, qu'il reçoit partout tant d'injures des païens, des juifs, des hérétiques, des mauvais catholiques : en la cour, au palais, à l'armée, au marché, aux boutiques de marchands, aux cabarets et aux maisons des bourgeois, pouvons-nous être gaillards et épanouir notre cœur en des joies mondaines et frivoles? Ne devons-nous pas faire comme Loth? Saint Pierre dit qu'il était juste; et ce qui le sanctifiait, c'était sa vue et son ouïe; *Aspectu et auditu justus erat habitans apud eos, qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant* (II Pet., II, 8), parce que quand il voyait ou entendait les crimes et les abominations des Sodomites, il s'attristait et s'affligeait; son cœur était à la torture par le sentiment de l'offense de Dieu. Ne savons-nous pas que, même selon les lois civiles, quand un père de famille est assassiné en sa maison, tous les domestiques en sont en peine, et en peuvent être recherchés de la justice.

2° Mais quand nous ne serions pas pécheurs, quand nous ne serions ni enfants, ni descendants, ni confrères des pécheurs, nous sommes enfants et membres du Fils de Dieu qui a fait pénitence toute sa vie, et qui nous dit en paroles si formelles : Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et me suive. *Qui vult venire post me, abneget semetipsum et tollat crucem suam, et sequatur me* (Matth. X, 24). Il ne dit pas : celui qui veut être parfait, qui veut être bien haut en paradis,

grand saint dans le ciel, avoir des auréoles et couronnes particulières, mais celui qui veut être sauvé. Car pour être sauvé, il faut nécessairement aller après le Sauveur : et saint Luc déclare expressément qu'il parlait à tous : *Dicebat autem ad omnes* (S. Luc, IX, 23) : Qu'il renonce non-seulement au péché, au diable, au monde; mais à soi-même, à ses humeurs et inclinations vicieuses, à ses passions, à sa chair, à sa sensualité? Qu'il porte sa croix tous les jours, dit saint Luc. Et saint Paul écrivant aux Galates dit : Ceux qui sont à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses vices et convoitises. *Qui autem Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat. V, 24). Il ne dit pas les prêtres, les anachorètes, les religieux, mais ceux qui sont à Jésus-Christ; peut-on être sauvé sans appartenir au Sauveur? ceux qui lui appartiennent ont crucifié leur chair. Il ne dit pas, crucifieront ou crucifient, mais ont crucifié leur chair, parce que la pratique de la pénitence, c'est le premier pas de ceux qui suivent le Sauveur, la première journée de la vie chrétienne, le premier degré de l'escalier qui conduit au ciel.

Saint Thomas apporte la raison de cette vérité (I p., q. 69 a. 3) : c'est, dit-il, que nous ne sommes agréables à Dieu, nos actions ou satisfactions ne sont méritoires ni recevables devant lui, sinon en tant que nous sommes unis à notre Sauveur, entés et incorporés à l'Homme-Dieu : et comme quand vous entez un arbre, il faut que le tronc sur lequel vous entez, aussi bien que la greffe ou le scion qui y est inséré souffrent le fer et l'incision, le tronc est entamé, ouvert par le couteau, la greffe est coupée et séparée pour jamais de l'arbre qui l'avait produite, et ne tire plus de vie, de sève et de fruits que du tronc où elle est insérée; ainsi, afin que nous fussions unis et incorporés au Sauveur, il a enduré le fer, les clous, les épines, la croix, les rigueurs de la pénitence : donc pour être insérés en lui, nous devons aussi endurer les austérités et mortifications, être tirés et séparés de la vie sensuelle et charnelle que nous avons reçue du vieil homme et de sa nature corrompue.

3° De plus, les gens de bien considèrent que, pour saints, innocents et parfaits qu'ils soient, ils sont hommes, c'est-à-dire fragiles, infirmes, sujets à faillir; que saint Paul a dit : Que celui qui pense être bien ferme, prenne garde de ne pas tomber : *Qui se existimat stare, videat ne cadat* (I Cor. X, 12); que tant que nous sommes en cette vie, nous avons la concupiscence, qui est appelée péché par saint Paul; parce qu'elle est un effet et un avorton de péché, un tison, une amorce, un aiguillon et une allumette qui nous porte continuellement au péché et à toute sorte de péché, et nous y fait tomber infailliblement, si elle n'est réfrénée et gourmandée par la pénitence. *Caro concupiscit adversus spiritum* (Galat. V, 17).

5° Imaginez-vous qu'en une ville frontière il y a un bourgeois brouillon, mutin et re-

(1) *Iustus es et peccavimus Isa., V, Mea est ultio ut labatur pes eorum* (Deut., XXXII, 35). Propter peccata parentum saepe hujusmodi poenis Dei afflicti posteros vel minora illis gratiae auxilia largiendo vel variis tentationibus exponi sinendo (Lessius, l. XII, de Perfect, divin. c. XV. in medio)

nuant, qui a grande antipathie et aversion du roi, des intelligences avec l'ennemi, des inclinations à la rébellion, des parents et amis de même sentiment que lui : si le gouverneur était fidèle au roi, il le veillerait, il l'humilierait, il l'emprisonnerait pour l'empêcher de rien entreprendre contre le service de Sa Majesté. Notre corps se révolte incessamment contre la loi de Dieu, il s'entend avec le monde et le démon ennemis de notre Sauveur ; il a les sens, l'imagination, la concupiscence et les passions pour partisans, si nous ne veillons pour nous tenir sur nos gardes, si nous ne combattons ses appétits, si nous ne l'assujettissons et l'affligeons par les exercices continuels de la pénitence, il commettra des trahisons et des rébellions effroyables contre la majesté divine.

Il s'est trouvé des gentilshommes si enragés et acharnés à la vengeance, que voulant se battre en duel, pour s'obliger à ne pouvoir fuir ni reculer, ils se battaient à coups de poignard dans un tonneau. En ce cas on pourrait dire à chacun d'eux : Ce n'est pas raillerie, il faut nécessairement ou tuer ou mourir, si vous ne le tuez, il vous tuera infailliblement. Notre âme est en même conjoncture, elle a un ennemi mortel, non pas sur ses frontières et à ses portes, mais en ses entrailles, dans elle-même ; un ennemi qui fait une partie de son être, la partie inférieure, la sensualité, la concupiscence, qui lui fait la guerre continuellement, qui la tuera sans y faillir, si elle ne la gourmande et mortifie. *Si secundum carnem vixeritis, moriemini, si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis* : si vous flattez votre chair, si vous condescendez à ses inclinations et aux désirs de la concupiscence, elle vous fera mourir ; si vous lui résistez et la mortifiez, l'esprit en sera plus vigoureux et l'âme aura la vie éternelle, dit saint Paul : les exemples en sont remarquables.

6° Salomon était au commencement le plus saint, le plus innocent et le plus sage prince qui eût été jusqu'alors. Il était humble et disait par humilité : Je suis comme un petit enfant, qui ne sait pas encore comme il faut vivre. *Ego sum puer parvulus, ignorans egressum et introitum meum* (III Reg., III, 7). Il était dévot et plein d'amour de Dieu, *Dilexit Salomon Dominum* (Ib., V, 3-11), détaché de l'affection des biens de la terre et de la gloire du monde ; il en fut loué de Dieu, quand il exauça sa prière. Il demanda à Dieu la continence non lâchement et à demi, mais de tout l'effort de son cœur : *Ex totis præcordiis* (c. VIII). Et parce qu'il donna toute sorte de liberté à ses sens, il fut curieux de tout savoir. Il voulut éprouver la douceur des divertissements innocents, il tomba très-malheureusement, il se vautra comme un infâme dans le bourbier des voluptés charnelles, il adora les idoles des femmes qu'il aimait, et nous a laissés incertains de son salut ou de sa réprobation. Au lieu que les saints qui ont vécu dans la pénitence n'ont pas seulement conservé l'innocence pour eux-mêmes, mais l'ont procurée

à une infinité de personnes : comme saint Jean-Baptiste, saint Basile, saint Benoît, saint Bruno, saint Bernard, saint Romuald, saint Norbert, saint Etienne de Grandmont, saint Dominique, saint François d'Assise, saint François de Paule, sainte Thérèse et tous les autres saints patriarches des ordres religieux.

Conclusion. — Mais qu'est-il besoin de se mettre en peine d'apporter tant de preuves de cette vérité, puisque le Sauveur s'est expliqué si clairement sur ce sujet ? En saint Matthieu, il ne marque que deux voies qui conduisent en l'autre monde : une qui est un grand chemin large, spacieux et battu par un grand nombre de voyageurs ; l'autre, qui est un sentier étroit, resserré, peu frayé, qui n'est suivi, ni même trouvé que de fort peu de gens : l'un conduit à la damnation, l'autre au salut éternel : *Lata porta et spatiosa via quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam.* Sur quoi saint Augustin dit : *Audiat ergo qui sapit, et qui serio animam suam salvare satagit. Hæc est vox æternæ Sapientiæ : Contendite intrare.*

La première voie, c'est une vie lâche, mondaine, fainéante et délicate ; la seconde voie, c'est une vie retirée, rigoureuse, pénitente, mortifiée : *Arcta, quia arctat cupiditates* ; saint Augustin : Où est donc cette vie moyenne, cette vie qui n'est ni bonne ni mauvaise ? cette vie qui se passe en jeux, en comédies, en compagnies, en visites superflues, en festins, en collations, en danses et autres passe-temps qu'on appelle dans le monde divertissements innocents et récréations honnêtes, sous prétexte qu'on n'y fait tort à personne ? Divertissements innocents ! comme si Job ne disait pas de vous et de vos semblables : Ils se réjouissent au son de la guitare et d'autres instruments, ils usent leur vie en festins et en passe-temps, et ils tombent en enfer en moins de rien. Divertissements innocents ! comme si le prophète Michée ne disait pas : Malheur à vous qui vous occupez de pensées inutiles ; comme si le prophète Ezéchiel ne mettait pas l'oisiveté entre les iniquités de Sodome, la plus infâme de toutes les villes ; comme si le Sauveur ne disait pas que les hommes rendront compte au jugement d'une parole oisive, comme si saint Matthieu ne disait pas que le serviteur inutile fut jeté en des ténèbres où il y a des pleurs et des grincements de dents, parce que ces récréations et divertissements inutiles nous disposent et acheminent à des crimes et des dérèglements effroyables. Je n'en veux point d'autre témoin que vous, consultez votre conscience : quelque beau prétexte d'innocence que vous ayez au dehors, elle ne l'est pas au dedans, il y a bien des ordures au fond du vaisseau ; vous savez que dans l'occasion, des tentations d'impureté ou d'injustice, ou de vengeance, vous succombez très-lâchement, et au contraire, l'expérience fait voir que ceux qui mènent une vie retirée, pénitente et mortifiée, passent

heureusement les mois, les années et même toute leur vie, sans commettre de péché mortel.

Et nous voyons, en l'histoire ecclésiastique, que non-seulement les patriarches des ordres religieux, mais que les saints apôtres, leurs disciples, et les chrétiens des premiers siècles, vivaient austèrement et en pénitence. Saint Paul disait : Je châtie mon corps, et je le traite comme un esclave, de peur d'être réprouvé. Son disciple Timothée, un saint évêque dont la vie et la santé étaient très-nécessaires à l'Eglise, ne buvait que de l'eau, nonobstant ses faiblesses d'estomac. Sainte Marthe s'abstenait de vin, de chair, d'œufs, de poisson, et jeûnait tous les jours. Saint Aurélien, disciple de saint Martial, et son successeur en l'évêché de Limoges, jeûna quarante ans, au pain et à l'eau. Saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'Evangeliste, couchait ordinairement tout vêtu; car aux actes de son martyre, il est dit qu'avant que d'être jeté dans le feu, il se dépouilla de ses habits et qu'il ôta sa chaussure, ce qu'il n'avait fait de longtemps. Sainte Blandine, à Lyon, répondant à la calomnie des païens, qui disaient que les chrétiens mangeaient un enfant dans leurs assemblées, disait : Comment mangerions-nous de la chair humaine, puis-que nous ne mangeons pas même de la chair des animaux? Ce qui montre que les saints apôtres avaient reçu du Fils de Dieu cet esprit de pénitence, et l'avaient transmis et consigné à leur postérité. Saint Martin, en sa dernière maladie, couché sur la cendre, couvert d'un cilice, comme on le pria de permettre que l'on y mit un peu de paille, répondit : Il faut que le chrétien vive et meure dans la pénitence. Saint Amable en fit autant à Riom, et saint Amate, abbé du monastère de saint Romeric. Vous louez tous ces saints, vous les honorez, vous les estimez sages et heureux : *imitari non pigeat, quod celebrare delectat*; imitez-les donc, si vous êtes sages et discrets; imitez-les, si vous les honorez d'un honneur sincère et cordial; imitez-les, si vous voulez être puissamment secourus de leurs prières; imitez-les, si vous voulez participer à leurs mérites; imitez-les, si vous voulez être associés à leur gloire. *Amen.*

SERMON XVI.

Du premier empêchement de la pénitence, qui est l'aveuglement d'esprit.

Dominus erigit etisos, Dominus illuminat cæcos.

Le Seigneur relève ceux qui sont tombés et même rend la vue aux aveugles (Ps., CXLV, 8).

Après avoir vu la nécessité de la vertu de pénitence, son essence, ses qualités et le sujet sur lequel elle s'exerce, en quel temps il la faut faire, combien elle doit durer, puisqu'il y va de notre salut si nous ne la faisons, il est à propos de considérer les obstacles qui nous en peuvent empêcher. Le premier est l'aveuglement d'esprit : car le prophète royal a dit que lorsque les ténèbres sont répandues au cœur de l'âme pécheresse, les fondements

de la terre se pourraient écrouler sans qu'elle en fût ébranlée. *Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulant; movebuntur omnia fundamenta terræ.* Nous devons donc rechercher en premier lieu quelles sont les causes de cet aveuglement; et en second lieu, quels sont les remèdes qu'il y faut apporter. Un des plus salutaires, c'est votre invocation, ô sainte Viergel l'Eglise en ses dévotions vous surnomme la Porte de la lumière : *Tu regis alti janua, et porta lucis fulgida.* Et même nous pourrions dire que comme le Père éternel est appelé par saint Jacques le Père des lumières, ainsi on vous peut nommer à bon droit la Mère des lumières, parce que vous avez répandu au monde la lumière éternelle et increée, Jésus-Christ Notre-Seigneur, et vous communiquez tous les jours par vos prières la lumière du Saint-Esprit à ceux qui vous la demandent, comme nous faisons de tout notre cœur en vous saluant avec l'ange : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. In ordine naturæ nihil nobilius intellectu, nihil miserius ejus cæcitate. — I Punctum. Cæcitatæ mentis causæ. 1. Vindicta Dei. 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. Ratione; 4. Exemplo Achab decepti. 2. Causa, malitia dæmonis a quo obcæcamur sicut Sedecias. 3. Causa aliqua passio. — II Punctum. Remedia. 1. Præservativum, credere quod Deus non excusat culpas per cæcitatem commissas. 2. Curativum, tollere causas. 1. Orando Deum et penitendo; 2. Subjiciendo se directori; 3. Diffidendo de nostris affectibus.

De toutes les créatures visibles que la toute-puissance de Dieu a fait éclore du néant, la plus admirable c'est l'homme : de deux moitiés qui sont en l'homme, la plus excellente c'est l'âme : de toutes les facultés de l'âme, la première, la plus spirituelle et la plus noble, c'est l'esprit. Cette puissance est à notre âme ce que les yeux sont à notre corps, ce que les juges sont à l'Etat, et ce que le soleil est au monde. Par cette puissance nous mesurons la hauteur des cieux, la profondeur de la mer, la rondeur de la terre; nous connaissons le mouvement des astres, nous gouvernons les éléments, nous découvrons les propriétés des plantes, nous domptons les animaux, nous obligeons toutes les créatures à nous servir, nous portons le sceptre et la couronne de la monarchie de cet univers. C'est l'esprit qui est le père des sciences, l'inventeur de tous les arts, le premier mobile et le principal ressort des actions humaines. Et ce qui est bien plus honorable, il est la première porte par où Dieu entre en notre cœur, il est le trône de la foi, le temple de la prophétie, le sanctuaire de la béatitude : car selon la doctrine de saint Thomas, les saints sont essentiellement et formellement bienheureux par la vision de Dieu, *Hæc est vita æterna ut cognoscant te. Videbimus eum sicuti est. Satiabor cum apparuerit gloria tua.* Et c'est le propre de l'entende-

ment d'exercer cette action si haute, si noble, si souhaitable, si surnaturelle et divine.

Je sais bien que la volonté est la reine en ce petit monde ; mais aussi je sais que l'entendement est son premier ministre, son chancelier, le chef de son conseil, ou, pour mieux dire, son unique conseiller, dont elle suit les avis si aveuglément et avec tant de déférence, que si on examine la chose de bien près, on verra qu'elle n'aime rien, qu'elle n'embrasse, qu'elle n'entreprend et qu'elle n'exécute rien, si le jugement ne le trouve à propos, ou avec erreur, ou avec prudence et vérité. *Nihil volitum quod non præcognitum.* De plus l'esprit a un grand avantage sur la volonté, en ce que la volonté, pour jouir de ce qu'elle aime, sort de son logis et de soi-même ; elle va chercher son objet, elle se prostitue et s'abandonne à lui, elle s'y colle et s'y attache ; l'affection fait qu'elle se transforme en lui, se rend semblable à lui, se fait sa servante, sa captive et son esclave. *Terram diligis, terra es*, disent saint Augustin et le prophète Osée : ils se sont rendus abominables comme les choses qu'ils ont aimées. L'entendement, au contraire, attire et loge en son sein son objet ; et s'il est matériel, il le décharge de la matière corporelle, il l'épure, le raffine, l'anoblit, le rend spirituel et incorruptible. Si donc il est vrai, ce que dit la philosophie, qu'une privation est d'autant plus funeste que la perfection qui lui est opposée est plus excellente, *Optimi corruptio pessima*, ne faut-il pas avouer que c'est un malheur bien déplorable, quand une si noble puissance est obscurcie, quand cet œil de l'âme est crevé, quand ce juge est corrompu, quand ce soleil est éclipsé, quand ce conseiller est perverti, quand ce premier mobile est dérégulé, c'est-à-dire quand l'homme vient à tomber dans l'aveuglement d'esprit ? Pour éviter un si grand malheur, il nous faut premièrement considérer les causes d'où il procède, et en second lieu, les remèdes qu'on y peut apporter.

I. — 1. La première cause, c'est la vengeance de Dieu, qui en punition de quelque secret orgueil ou autre péché précédent, par un profond et incompréhensible, mais plus que très-juste et très-adorable jugement, permet que nous tombions en ce funeste accident. 1° Moïse au Deutéronome, menaçait les Juifs que s'ils ne gardaient les commandements de Dieu, ils seraient frappés d'aveuglement ; *Percutiet te Dominus cæcitate* (*Deut.* XXVIII) ; non pas d'aveuglement corporel qui ne leur est jamais arrivé, mais d'aveuglement spirituel, où ils sont tombés très-souvent. Comme quand Dieu dit en Isaïe : J'aveuglerai le cœur de ce peuple, et je lui fermerai les yeux, de peur qu'il ne voie et qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisses : *Excæca cor populi hujus, et oculos ejus claude ; ne forte videat oculis suis et convertatur et sanem eum* (*Isa.*, VI, 10). Et saint Paul parlant de ceux qui seront séduits à la fin du monde, parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir l'amour de la vérité, Dieu leur enverra un esprit d'erreur, et ils ajouteront

foi au mensonge. *Et quod charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent, ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio* (*II Thess.* II, 10). 2° Ce que considérant, saint Augustin s'écrie en ses Confessions : Que votre conduite est admirable et secrète, ô Dieu de gloire et de majesté, qui demeurez en silence au plus haut des cieux, et qui selon la loi immuable et éternelle de votre justice, répandez de justes aveuglements et des ténébreuses vengeresses sur les passions illicites. *Quam tu secretus es habitans in excelsis in silentio Deus solus magnus lege infatigabili spargens pœnales cæcitates super illicitas cupiditates* (*S. Aug.*, I *Conf.* c. 10). Et saint Grégoire qui marche toujours sur les pas de saint Augustin, dit en son Pastoral, que si un pasteur de l'Eglise ignore ce qui est de son devoir, cette ignorance est une peine de son péché ; mais c'est aussi une punition du peuple, qui a mérité par ses crimes d'être privé des instructions que son pasteur lui devait faire. *Pastorum sæpe imperitia meritis congruit subditorum, qui, quamvis lumen scientiæ, sua culpa exigente, non habeant, districto tamen Dei judicio, agitur ut per eorum ignorantiam hi etiam qui sequuntur offendant* (*S. Greg.*, *partel Pastor.*, c. 1).

3° Saint Augustin en rend la raison. Il n'est rien si juste, dit-il, ni rien de si conforme à la raison, que d'ôter à un serviteur l'instrument qu'on lui a donné, s'il ne s'en sert jamais. Ce maître de la parabole, qui avait donné des talents à ses serviteurs pour en trafiquer, le fit ôter à celui qui le laissait inutile. En effet, si un de vos serviteurs vous disait : Monsieur, il y a deux ans que par votre commandement je porte tous les matins à cinq heures en hiver de la chandelle à votre fils, pour se lever et étudier, mais je vous assure qu'il n'en fait rien, il la laisse brûler sur la table et dort tous les jours jusqu'à sept heures : vous lui diriez ; Ne lui en portez donc plus. *Lucerna pedibus meis verbum tuum* ; il y a deux, trois, quatre et cinq ans, que Dieu vous envoie des prédicateurs qui vous avertissent de votre devoir, qui vous montrent le chemin du ciel, qui vous prêchent la parole de Dieu, qui vous exhortent à quitter vos mondantités, vos vanités, vos afféteries, et vous n'en faites rien. Vous n'en remuez pas le bout du doigt, pour pratiquer ce qu'on vous prêche. Vous dites qu'on a beau prêcher, qu'on n'en fera ni plus ni moins : eh bien ! l'un de ces jours une longue maladie, ou une mauvaise affaire vous mettra dans l'impuissance d'entendre les prédications. Dieu vous enverra des prédicateurs qui prêcheront à la mode, qui chantonneront vos oreilles de périodes bien carrées, qui vous mèleront dans le chemin large, chemin qui, au dire du Sauveur, conduit à la perdition. Il y a cinq ou six ans que votre mère, ou votre femme vous est comme un flambeau allumé, qui vous montre le chemin du ciel, par ses remontrances et ses bons exemples, vous n'en faites aucun profit, vous vous moquez d'elle ou vous l'in-

juriez. Eh bien ! un de ces jours Dieu vous ôtera ce flambeau : *Movebo candelabrum tuum de loco suo*, elle viendra à mourir, vous n'aurez plus personne qui vous retienne, vous irez de précipitée en précipitée.

4^e L'Écriture nous en propose un bel exemple au troisième livre des Rois : Josaphat roi de Judée, et Achab, roi d'Israël, faisaient dessein d'aller de compagnie assiéger et prendre Remoth, ville de Galaad ; mais Josaphat, qui était prince dévot, trouva bon de ne rien entreprendre sans avoir premièrement consulté Dieu. Achab qui était un impie, répondit : J'en suis content, et fit assembler sur-le-champ quatre cents faux prophètes, dont il se servait pour le culte du faux dieu Baal. Ces prophètes qui étaient complaisants, voyant que le roi avait grande affection à cette guerre, lui prédirent qu'il en aurait bonne issue, et qu'infailliblement il prendrait la ville. Josaphat connaissant à leur contenance qu'ils n'étaient pas inspirés de Dieu, s'écria : N'y a-t-il point ici de prophète du vrai Dieu ? Achab répond : Il y a ici le prophète Michée ; mais je le hais comme la mort, parce qu'il ne me prédit jamais rien de bon, toutes ses prédictions sont des prophéties de malheur. Nonobstant on envoie quérir le prophète ; le messager qui l'amena lui disait en chemin : Tous les autres prophètes donnent de bons présages au roi, je vous conseille de faire comme eux ; Michée répond : Je ne saurais flatter, je ne dirai au roi autre chose que ce que Dieu me mettra en la bouche. Etant arrivé en cour, il dit à Achab par ironie, en se moquant de ce qu'il voulait qu'on prophétisât selon son humeur : Allez, sire, allez à la bonne heure, allez assiéger la ville de Ramoth, vous l'emporterez sans doute. Achab se doutant bien que Michée parlait en se moquant, lui dit : Ne me flattez point, dites-moi la vérité. Alors le prophète parlant tout de bon, lui prédit qu'il y demeurerait et que son armée serait mise en déroute. Achab se tournant vers Josaphat : Voyez, ne vous ai-je pas bien dit que ce beau devin ne prédit que des malheurs et des infortunes ? Alors le prophète prenant la parole et parlant encore plus hardiment qu'il n'avait fait jusque-là : Sire, écoutez la vision que j'ai eue : croyez-la, ne la croyez pas, il ne m'importe, mais tant y a qu'elle est très-véritable, et que l'issue vous en fera voir la vérité. J'ai vu Dieu assis en son trône, environné d'un grand nombre d'esprits angéliques, tant bons que mauvais, auxquels il a dit : Qui est-ce qui trompera le roi Achab ? Et incontinent un esprit malin se présente et dit : Je le tromperai fort aisément si vous me le permettez. Et comment le tromperas-tu, lui dit Dieu ? Je serai un esprit de mensonge en la bouche de tous ses prophètes. Va, et fais comme tu l'entends. L'événement montra qu'il avait dit vrai ; les faux prophètes avaient assuré que le roi gagnerait la bataille, et il y fut tué, et son armée défaite, comme Michée avait prophétisé. Pourquoi Dieu permit-il que ce pauvre roi fut ainsi malicieusement séduit ? 1^o Ce fut en puni-

tion du crime qu'il avait commis, opprimant injustement et tyranniquement le pauvre Naboth. 2^o Il fut séduit, parce qu'il le voulait ainsi. Il prenait plaisir d'être flatté, il caressait les faux prophètes qui l'entretenaient de belles promesses, et il maltraitait le prophète Michée, qui lui disait des vérités ; vous faites comme cet infortuné. Un bon confesseur vous veut retirer du péché, il vous refuse ou diffère l'absolution jusqu'à ce qu'on voie un peu d'amendement en vous : c'est un scrupuleux, un visionnaire ; c'est un esprit noir et mélancolique ; il ne me retient plus ; il sera bien fin s'il m'y attrape, il m'avait dit que je retournerais à la Pentecôte, pour lui rendre compte si je me serais amendé ; qu'il m'y attende : s'il ne m'a pas donné l'absolution, un autre me la donnera. Vous vous adressez à un autre qui est ignorant ou intéressé, à un confesseur qui est ravi de voir à ses pieds des manteaux doublés de panne, et des robes de soie, à un confesseur à qui vous donnez des présents, ou à qui vous faites dire des messes. Il vous dit : Hé ! hé ! ce bon père est un peu trop rigoureux, il ne considère pas assez la fragilité humaine, et que vous ne pouvez pas vivre dans le monde comme des religieux, il n'a pas pesé que vous n'avez pas mauvaise intention ; communiquez, communiquez tous les mois, tous les quinze jours, tous les dimanches, encore que vous donniez le bal, encore que vous jouiez jusqu'à minuit, que vous ne vous leviez tous les jours qu'à neuf heures, et quoique vous soyez une mégère et furie en votre maison.

2. Quand donc au jugement de Dieu vous vous trouverez en peine, il sera bien temps alors de dire : J'ai été trompée, l'esprit d'erreur et de mensonge était au cœur et en la bouche de ce confesseur indulgent : pourquoi Dieu a-t-il permis que j'aie été si malheureusement trompée ? Pourquoi ? Premièrement en punition de quelque faute notable que vous avez faite autrefois, ou en second lieu Dieu permet que vous soyez trompée, parce que vous le voulez ainsi ; vous êtes bien aise d'être aveugle pour ne voir pas la difformité de vos vices, que vous ne pourriez approuver s'ils n'étaient déguisés de quelque beau prétexte. Vous aimez et estimez ceux qui se rendent partisans de vos passions. Et cette même histoire d'Achab nous montre que la seconde cause de cet aveuglement, c'est Satan qui est ravi d'avoir permission d'aveugler notre esprit, d'autant que par ce moyen il dispose mieux de nous à sa discrétion. En quoi, dit saint Grégoire (VII *Mor.* c. 16), il se comporte envers nous, comme le roi des Chaldéens se comporta envers le roi de Judée (IV *Reg.* 23). Nabuchodonosor ayant assiégé et saccagé la ville de Jérusalem, fit prisonnier le roi Sédécias, égorga ses enfants en sa présence, lui creva les deux yeux, l'emmena captif en Babylone, et le mit à la chaîne comme une bête. Quelle étrange tragédie ! elle arrive tous les jours. Sédécias veut dire en hébreu *le juste du Seigneur* : Vous aviez été jusqu'à présent juste et vertueux, Satan vous a fait son captif par le consentement à un

péché mortel qu'il a extorqué de vous, il a fait mourir toutes vos bonnes œuvres, tous vos mérites précédents, il vous tient à la cadène, attaché d'affection à une chétive créature, il vous a poché les yeux de l'entendement, il vous tient en Babylone en une vie pleine de confusion, de désordre et de dérèglement : *Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat*. Oui, Sédécias : *Justus Domini*. C'est aux justes principalement qu'il en veut en ce sujet, il sait qu'il n'appartient qu'aux bêtes et aux plus grossières et niaises de se jeter dans les filets qu'elles voient tendre en leur présence : *Frustra jacitur rete ante oculos pennatorum*. Les mariniers les moins experts évitent aisément les écueils qui sont visibles et à fleur d'eau, les bons et sages pilotes ne brisent que contre les rochers cachés en la mer. Une âme qui a le cœur bien assis, se gardera bien de faire une action qui soit évidemment noire et criminelle. Il lui cache le piège, il lui couvre l'hameçon, il la combat non à guerre ouverte, mais par embûches et artifices. Et c'est ce que je redoute principalement en vous et en moi, messieurs, sachant que, comme dit saint Léon : *Plus est periculi in insidiatore occulto quam in hoste manifesto*. Je ne crains pas que vous tombiez en des actions notoirement honteuses et infâmes, j'ai trop bonne opinion de vous pour le croire ; mais je dis avec David : *Delicta quæ intelligit, intus legit* ; je crains le fond du cœur, où personne ne peut lire que Dieu : les péchés intérieurs, l'orgueil secret, la présomption de nous-mêmes, la confiance en nos vertus prétendues, l'attachement à nos pensées, à nos sentiments, à nos intérêts, aux biens de la terre. Être idolâtres de vos enfants, passionnés pour les grandeurs du monde, n'aimer et ne chercher que vous en vos désirs, desseins et actions, n'avoir point d'amour de Dieu, ne rien faire que par retour à vous-mêmes, être zélés et passionnés pour vos intérêts, insensibles et froids comme glace pour ceux de Dieu ; toutes ces dispositions sont des halénées de Satan, des pièges qu'il tend covertement pour perdre les âmes de meilleure trempe : *Narraverunt ut absconderent laqueos, dixerunt : Quis videbit eos ?*

3. Mais la plus immédiate et plus ordinaire cause de l'aveuglement d'esprit, c'est le dérèglement de la volonté, quelque passion qui y règne, l'attachement que nous avons à nous-même, à notre propre sens, à quelque créature. Il est vrai que l'entendement conduit et dirige la volonté, il est son flambeau qui l'éclaire et qui lui montre où elle doit aller ; mais elle est toujours la dame, et il est comme un serviteur qui connaît bien les humeurs et les inclinations de sa maîtresse et qui s'y rend complaisant, il détourne ce flambeau des lieux qu'elle a en aversion, il le tourne, l'arrête et le fait éclairer sur ce qu'elle aime et affectionne. Vous le voyez par expérience, quand vous avez un procès ou une querelle, les raisons vous viennent en foule pour justifier votre cause ; votre droit vous semble plus clair que le soleil en plein midi ; au contraire, votre partie adverse pense que

vous êtes en erreur et que vous avez le plus grand tort qui se puisse imaginer. C'est par une passion dérégulée qui nous enivre plus que le meilleur vin qui soit au monde, elle jette des ténèbres en notre esprit, elle nous fait prendre de fausses lueurs pour des lumières bien éclatantes. Il faut dire de tout amour dérégulé ce que les anciens disaient de l'amour impudique (leur apologue avait bonne grâce) : ils disaient que Cupidon n'était pas aveugle de naissance ni au commencement de sa vie ; mais que, badinant un jour auprès de la Folie, elle le rebuta plusieurs fois, et comme il recommençait toujours, pour se délivrer de ses importunités, elle lui donna un si grand soufflet qu'il en perdit la vue. Il y eut là-dessus un gros procès intenté pour réparation d'injures ; l'arrêt des juges porta que puisque la Folie avait aveuglé l'Amour, elle lui servirait toujours de guide. Ainsi il ne va jamais nulle part qu'elle n'y entre la première.

II. — 1. Pour prévenir un si grand mal avant qu'il arrive, il faut considérer que les fautes que nous commettons par cet aveuglement ne seront pas impunies ; et pour y remédier quand nous y sommes tombés, il en faut ôter les causes. Non, Dieu n'excuse pas en son jugement les fautes que nous commettons par aveuglement d'esprit, principalement quand il est volontaire, ou en soi ou en sa cause ; c'est ce qu'on appelle ignorance grossière et criminelle, fautive, ce qui se fait en diverses manières. En premier lieu, quand vous vous ingérez à une charge ou à une vacation dont vous n'êtes pas capable ; vous prenez une cure sans savoir ni prêcher ni catéchiser ; vous entendez les confessions sans avoir appris les cas de conscience ; vous exercez une judicature de médecine et de chirurgie sans savoir les arts ou les sciences qui sont nécessaires pour s'en bien acquitter, sous prétexte que vous étudierez et vous vous rendez habile homme, après avoir peuplé l'enfer et fait bossus les cimetières.

En second lieu, quand vous ne priez pas assez Dieu pour obtenir de lui lumière et conduite, afin de vous bien acquitter de votre charge ; vous ne lisez pas les livres qui vous y peuvent instruire ; au lieu de lire, et l'Écriture et les Pères, pour apprendre à bien conduire les âmes, au lieu de lire les juriconsultes, les livres de médecine et de chirurgie, vous vous amusez à jouer, à lire des romans ou d'autres livres inutiles.

En troisième lieu, quand vous vous fiez trop à vous-même, que vous ne consultez personne, et que vous pensez avoir assez d'esprit, de science et de prudence pour vous conduire tout seul ; et cependant votre esprit n'est que ténèbres, votre prudence que folie, pour vous conduire vous-même, qui que vous soyez ; ou si vous consultez quelqu'un, vous ne vous adressez pas à celui qui vous dira vos vérités, mais à un flatteur et à un complaisant qui s'ajuste à votre humeur, qui condescend à vos inclinations, et qui vous forme une conscience à la mode.

Voulez-vous voir comme les mauvaises

actions que vous commettez par cet aveuglement ne sont pas excusées devant Dieu? Croyez-vous que les païens qui ont martyrisé les apôtres, et que les tyrans qui ont persécuté l'Eglise et les martyrs ne soient pas coupables et soient impunis? ils sont damnés, n'est-il pas vrai? Néanmoins ils pensaient bien faire, ils s'imaginaient qu'en le faisant ils rendaient grand service à Dieu. Jésus-Christ lui-même le dit : *Venit hora ut omnis qui interficit vos arbitretur obsequium se præstare Deo*. Saint Paul et saint Barnabé prêchant à Antioche, les Juifs suscitérent des femmes dévotes et honnêtes : *Concitaverunt mulieres religiosas et honestas*, qui s'élevèrent contre les apôtres, et leur livrèrent une si furieuse persécution, qu'ils furent contraints de quitter le pays. Elles ne le faisaient pas par impiété, puisqu'elles étaient dévotes, ni par haine de la chasteté que les apôtres prêchaient, puisqu'elles étaient honnêtes; elles le pensaient faire par un bon zèle, et elles ne laissent pas d'être damnées; mais comment damnées? plus damnées que ceux de Sodome et de Gomorrhe. Oui, avec leur honnêteté apparente, leur dévotion orgueilleuse, elles sont plus damnées que ceux de Sodome, qui commirent des charnalités monstrueuses et dénaturées. Comment le savons-nous? l'Écriture le dit (elle ne peut mentir) au même lieu, verset 51. Les saints, quittant le pays, secoururent contre elles la poussière de leurs pieds, comme le Sauveur l'avait commandé en saint Matthieu, en saint Marc et en saint Luc. Or, en ces mêmes lieux, il assure, et avec serment, que ceux à qui cela arriverait seraient plus punis au jugement que ceux de Sodome et de Gomorrhe. Voyez par là que ce n'est pas assez d'être chaste, dévôt et vertueux à l'extérieur et devant les hommes! Voyez combien un zèle indiscret et passionné est dangereux! Voyez comme l'aveuglement qui nous semblerait excusable est quelquefois cause de plusieurs grands péchés, et qui pis est, comme il nous y fait crouper et persévérer longtemps! Les actions que vous jugez être criminelles, vous vous en confessez, et si votre confesseur a tant soit peu de zèle pour votre salut, il vous en reprend, et si vous y retombez plusieurs fois, il vous refuse ou diffère l'absolution. Vous appréhendez ce refus, vous tâchez de vous corriger : mais les actions que vous ne pensez pas être des péchés, quoiqu'elles le soient en effet, vous ne vous en repentez pas, vous ne les confessez pas, vous ne vous en corrigez pas; si votre confesseur vous en interroge, si le prédicateur les reprend en chaire, vous ne le croyez pas; vous pensez que ce sont des exagérations; vous dites que ce sont des scrupuleux, qu'ils sont trop sévères et trop rigoureux.

2. Donc pour remédier à un mal si pernicieux, il en faut ôter les causes qui sont trois, comme nous avons dit : la justice de Dieu, la tentation du diable, et quelque passion dérégulée. Le remède contre la première, c'est la prière; contre la seconde, c'est de demander avis; contre la troisième, c'est de

nous défier de nous-mêmes et de nos affections. 1° Humiliez-vous beaucoup devant Dieu, reconnaissez l'extrême besoin que vous avez de sa lumière, demandez-lui souvent son Saint-Esprit pour vous et pour vos directeurs : priez-le de vous adresser à un confesseur qui vous dise vos vérités, qui n'endure pas vos mauvaises habitudes. Priez-le de vous envoyer des prédicateurs qui ne vous flattent point, qui prêchent la pure parole de Dieu, et non pas de belles pensées de philosophie. Priez-le de faire tomber entre vos mains, et vous faire goûter les livres qui enseignent solidement à vivre selon l'Évangile. Priez-le qu'il vous ouvre l'esprit pour recevoir et appréhender les vérités qui vous sont enseignées. Adressez-lui souvent ces élévations : *Illumina tenebras meas*. Mon Dieu éclairez mes ténèbres, enseignez-moi à faire votre sainte volonté, ne me cachez pas vos divins commandements : *Doce me facere voluntatem tuam*. Non abscondas a me mandata tua; *Domine, ut videam* : Et afin que Dieu étant apaisé, il n'ait plus sujet de retirer de vous ses lumières, tâchez de satisfaire à sa justice pour les péchés de votre vie passée, par toutes les pénitences intérieures et extérieures qui vous seront possibles.

2° Et parce que, comme il fut révélé à un saint évêque, Dieu enseigne les hommes par les hommes; ayez un homme prudent, docte, pieux et désintéressé, à qui de temps en temps, comme deux ou trois fois l'année, vous rendiez compte de votre état, de vos dispositions intérieures et de vos actions : Mon Père, je me comporte ainsi en ma famille, je fais telle chose en ma charge, j'emploie le temps à telles actions, je fais tel marché avec mon fermier, je n'ai point d'enfants ou fort peu; ils sont déjà fort bien pourvus; j'ai tant de revenu, je ne donne que tant par an en aumônes; ne me flattez point, dites-moi franchement si c'est vivre chrétiennement, si je me puis sauver en faisant ainsi.

Au troisième livre des Rois, l'Écriture nous apprend, qu'aussitôt que Salomon fut assis sur le trône après la mort de son père, Dieu lui apparut et lui dit : Demandez-moi ce que vous voudrez et je vous l'octroierai. Il ne demanda ni les grandeurs du monde, ni les richesses de la terre, mais seulement la sagesse; et cette prière fut si agréable à Dieu qu'elle fut appointée sur le champ par l'octroi, non-seulement de ce qu'il demandait, mais de tous les biens temporels que le cœur humain peut souhaiter. Voulez-vous savoir en quels termes il demanda la sagesse? *Dabis ergo servo tuo cor docile*, un cœur docile qui se laisse conduire, qui n'est point idolâtre de son opinion, qui demande et suit aisément l'avis d'autrui. Celui-là s'expose aux artifices et aux embûches du séducteur, qui refuse de se soumettre à la conduite d'un directeur : *Deceptorum dat manum qui dare dissimulat præceptorum* (S. Ber., serm. 77. in Cant.). Et ailleurs (*Idem, ep. 17, ad Augerium*) il dit de soi, qu'il était plus capable de conduire et gouverner des centaines de religieux,

que de se conduire soi-même. Mais souvenez-vous que les juges ecclésiastiques sont hommes aussi bien que les séculiers, qu'il leur peut arriver quelquefois d'avoir des respects-humains ; de se rendre complaisants, et d'avoir égard à leur intérêt particulier. Si un confesseur, par bassesse d'esprit, par trop de mollesse, crainte de vous déplaire, vous permet des choses contraires aux maximes de l'Evangile ; si un prédicateur, pour avoir l'approbation et l'applaudissement de tout le monde, vous élargit la conscience, vous ouvre le chemin large et spacieux, qui est le chemin de perdition, dit le Fils de Dieu, afin qu'on dise : Voilà l'homme qu'il nous faut, il ne damne pas le monde, il ne détrempe pas nos délices dans l'amertume des jugements de Dieu et de la crainte de l'éternité.

3^e Vous ne serez pourtant pas justifié devant Dieu, car il dit par Ezéchiel : Si celui que j'ai mis dans la guérite pour faire le guet, voit le glaive de ma justice venir fondre sur quelque pécheur et ne l'avertit pas, le pécheur mourra en son iniquité, et je demanderai compte de son âme à celui que j'avais mis en sentinelle. Le confesseur est au confessionnaire, le prédicateur est en chaire comme en une guérite, pour avertir le peuple chrétien de ce qui est contraire à son salut. Si le confesseur lui permet le bal, la perte de temps au jeu, le luxe et la superfluité en habits, en meubles, en festins ; si les collations, les afféteries et les cajoleries illucites ; s'il ne vous avertit que l'épée de la vengeance de Dieu tombera sur vous, Dieu lui demandera compte de votre âme. Mais vous ne laisserez pas d'être condamné : car il ne dit pas seulement, Je demanderai cette âme à la sentinelle, mais aussi il dit que le pécheur mourra dans son iniquité : cela est terrible.

Ce complaisant intéressé n'est pas plus docte que saint Paul, il n'est pas plus spirituel qu'un ange du ciel : et saint Paul dit aux Galates : Si moi, oui moi qui suis un apôtre, ou un ange du ciel, vous annonce quelque chose de contraire à l'Evangile, ne le croyez pas, dites-lui anathème. Je vous puis dire le même, à plus forte raison : Quand vous me consulterez à la porte de notre maison ou en votre logis, si je vous dis quelque chose contraire aux vérités de l'Evangile que je vous prêche ici, ne me croyez pas : ici je suis hardi comme un lion, là peut-être que je serai lâche comme un Thersite : ici je parle en général, je ne redoute personne, là je puis appréhender de déplaire au particulier que je crains de désobliger. C'est une vérité de l'Evangile que quiconque s'élève sera humilié, que non-seulement les larrons mais les avaricieux ne posséderont point le royaume de Dieu ; que tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu, que celui qui veut être ami du monde sera ennemi de Dieu. Si quelqu'un vous dit qu'étant ambitieux, avaricieux, fainéant et mondain, vous ne serez pas humilié, banni du ciel, jeté au feu, et ennemi de Dieu, ne le croyez pas.

Tertullien dit fort bien : L'âme fidèle roque

en ce monde comme sur une mer orageuse, au milieu des gouffres et des écueils, poussée du vent du Saint-Esprit : *Inter scopulos et rada relicata Dei spiritu fides navigat, tuta si canta, secura si attonita* (Tertul., de *Idolatry*, c. ultimo) ; si elle se défie de soi, elle évite les dangers ; si elle est toujours en crainte, elle est en assurance. Défiez-vous ainsi de vos pensées, de vos lumières, de vos sentiments, de vos humeurs ; mais surtout défiez-vous de vos désirs et de vos amours, pour beaux et spécieux qu'ils soient, s'ils sont tant soit peu ardents et passionnés. Il n'y a que deux désirs qui ne doivent pas être suspects, qui ne peuvent être trop grands : le désir d'être bien humble, et le désir de bien aimer Dieu ; tous les autres sont dangereux, défiez-vous-en et vivez en crainte. Le Sage disait : Bienheureux celui qui craint toujours ; David disait : Mon Dieu, nettoyez-moi de mes imperfections cachées ; et saint Augustin, qui était si humble, craignait d'avoir beaucoup d'orgueil secret, il en gémissait devant Dieu, et il en répandait des ruisseaux de larmes, oui, des ruisseaux de larmes. Mon Dieu, disait-il, je crains fort ce qui est caché au fond de mon âme, je crains qu'il n'y ait de l'orgueil secret, que vous voyez et que je ne vois pas ; vous savez les gémissements de mon cœur sur ce sujet et les ruisseaux de larmes que j'en répands en votre présence. *Multum vereor occulta mea quæ norant oculi tui, mei autem non : tu nosti de hac re ad te gemitus cordis mei et flumina oculorum meorum, multum vereor occulta mea* (Aug., lib. I Conf., cap. 17). J'ai bien plus de sujet d'en dire autant à Dieu : Je crains fort le fond de mon cœur ; que sais-je ? peut-être qu'il est tout pourri. O mon Dieu, devant vous peut-être que je ne suis que pourriture, qu'un crapaud tout bouffi du venin d'orgueil, d'amour-propre et de recherche de moi-même : je suis plus aveugle en l'esprit que l'aveugle-né ne l'était au corps ; je ne suis que ténèbres, que faiblesse, qu'ignorance et folie : mais mon espérance est en vous ; vous êtes la vraie lumière du monde, le soleil de justice, l'ange du grand conseil, la sagesse éternelle, et la sapience créée. Soyez ma lumière, ma sagesse, ma conduite. *Emitte lucem tuam, et veritatem tuam, ipsa me deducant in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua. Amen.*

SERMON XVII.

Du second empêchement de la pénitence, qui est l'endurcissement du cœur.

Hodie, si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra (Ps. XCIV).

Il y a tant de rapport, tant d'alliance, et de sympathie entre notre entendement et notre volonté, que si l'entendement, étant enveloppé de ténèbres, ne connaît le souverain bien, la volonté n'a point d'inclination de se tourner vers lui, et de le posséder par amour, *ignoti nulla cupido* ; quand l'âme est une fois frappée de l'aveuglement d'esprit, elle tombe infailliblement dans l'endurcisse-

ment du cœur. C'est le second empêchement qui s'oppose à notre conversion, et au dessein de la pénitence. Il faut donc considérer les symptômes et les dispositions d'un si grand mal, afin de les éviter; il n'est rien qui amollisse mieux les tumeurs du corps que l'huile; rien qui amollisse mieux l'endurcissement du cœur que l'invocation de votre sacré nom, ô sainte Vierge! *Oleum effusum nomen tuum*, pour cela votre serviteur saint Casimir nous donne cet avis salutaire : *Ipsum cole ut de mole criminum te liberet. Hanc appella ne procella vitiorum superet*. Ensuite de ce sage conseil nous vous honorons, nous vous invoquons, nous vous saluons. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Zacharias, visione amphoræ quæ portata est in Sennaar, exprimit quinque gradus quibus pervenitur ad duritiem cordis. Primus est derelictio a Deo, cum post completum cumulum peccatorum deserit animam : 1^o Scriptura, 2^o Patribus, 3^o Exemplis. 2. Gradus insensibilitas ad damna spiritualia, ad temporalia. 3. Gradus assiduitas peccandi. 4. Imprudentia. 5. Stabilitas in malo.*

Le prophète Zacharie, dans ses divines révélations, nous propose un bel emblème, auquel il dépeint comme dans un tableau raccourci, mais avec de vives couleurs, tout ce qu'on peut considérer sur le sujet de l'endurcissement et de l'obstination de cœur; il raconte qu'un ange lui fit voir une cruche, et qu'une femme qui s'appelait l'Impiété fut jetée dans le milieu de cette cruche, qu'on la boucha avec une masse de plomb; et en même temps il vit deux autres femmes qui avaient des ailes de milan, qui prirent cette cruche, l'enlevèrent entre le ciel et la terre, et l'emportèrent dans la terre de Sennaar, qui est Babylone, où elle fut posée sur sa base pour y demeurer éternellement. Cette vision se passa sur la terre, et toutefois l'ange qui parlait à Zacharie lui dit : Elevez vos yeux; pour lui enseigner que ce malheur d'endurcissement arrive par la permission de Dieu, et que c'est une vengeance du ciel, vengeance la plus sévère, la plus terrible et la plus redoutable que la justice de Dieu puisse décréter contre une âme : *Et egressus est angelus qui loquebatur in me et dixit ad me : Leva oculos tuos et vide, et ecce amphora egrediens, et ecce talentum plumbi portabatur, et ecce mulier una sedens in medio amphoræ, et dixit : Hæc est impietas, etc. (Zach., 1).*

Le prophète avait eu une autre vision au même chapitre, et immédiatement devant celle-ci. Il avait vu une faux qui descendait du ciel; car au lieu qu'au texte latin il y a, *Erat volumen volans*, les septante interprètes, et après eux saint Chrysostome, traduisent, *Erat falx volans*; et l'ange dit au Prophète que cette faux représentait la guerre, la famine, les maladies et les autres fléaux que la malédiction de Dieu envoie de temps en temps aux familles et aux États, en punition des

parjures, larcins et autres crimes qui s'y commettent. Après cette menace des punitions temporelles, le prophète ajoute la vision qui exprime l'endurcissement, pour encherir et mettre le comble à ses menaces; car en effet cet endurcissement est une punition incomparablement plus effroyable que toutes les afflictions temporelles; c'est, si on le peut dire, le faubourg de l'enfer, la veille de la réprobation finale et la dernière disposition à la damnation éternelle.

1. On ne tombe pas d'abord dans un abîme si profond : *Extrema primo nemo tentavit loco*; on y descend par divers degrés, et il est bon de les apprendre pour les appréhender : or il y en a cinq principaux, exprimés aux circonstances de la vision de Zacharie. Le premier est l'abandon de Dieu, lorsqu'en punition des négligences à son service, des résistances à ses inspirations, ou des ingratitude à ses bénéfices, par un jugement secret et caché, mais toujours très-adorable et très-juste, il abandonne l'âme, il retire d'elle ses faveurs extraordinaires, sa protection et assistance particulière, il permet que le péché entre jusques au fond, à la moëlle et au centre de son cœur, qui est admirablement bien représenté par la cruche, à cause de sa fragilité : *Hæc est impietas, et projecit in medio amphoræ*, au lieu de ce mot *amphora*, qui est au texte latin, en hébreu il y a *epha*, ou *ephi*; c'était une certaine mesure dont on se servait ordinairement au marché pour mesurer le froment, l'orge et autres semblables grains, *mensura aridorum*. Le cœur de l'homme est représenté par cette cruche, et cette cruche est une certaine mesure. Cela nous apprend une vérité très-importante, et si digne d'appréhension, que si elle était bien pénétrée, elle nous servirait de bride, pour nous empêcher d'offenser Dieu, pour peu que nous eussions de désir de faire notre salut. Mon Dieu, faites moi la grâce que ma langue soit un burin d'acier ou de diamant, pour graver si profondément cette vérité dans l'esprit de mes auditeurs, qu'elle n'en soit jamais effacée. Le trésor et le magasin des grâces de Dieu est inépuisable : si est-ce néanmoins qu'il donne ses grâces par compte; sa patience est infinie, mais il n'en use pas infiniment; sa miséricorde est immense, mais il l'exerce par mesure.

Entendez-moi bien, et ne prenez pas le change : je ne dis pas qu'il y ait de pécheur si grand, si prostitué, si abominable et si désespéré qu'il ne puisse obtenir sa grâce; non, car c'est un article de foi que vous pouvez avoir pardon de tous vos péchés, pour grands, énormes, excessifs et en grand nombre qu'ils soient, pourvu que vous vous en repentiez comme il faut, et que vous en demandiez pardon de bon cœur. Mais je dis qu'il y a certain nombre de péchés, aux uns plus grand, aux autres moindre, et à quelques-uns fort petit, après lequel Dieu ne vous donne plus de loisir, ne vous fait plus la grâce efficace de vous en repentir comme il faut, ni de lui en demander pardon de bon cœur; il permet que vous vous abandonniez

désespérément au péché, que vous vous y attachiez et colliez inséparablement. Dieu a dit, par exemple, en ses divines idées, en ses projets et prénotions éternelles : Je veux par patience attendre à pénitence un tel durant dix ans, un tel vingt ans, un tel trente ans ; mais s'il ne se convertit dans ce temps-là, s'il laisse écouler le dernier moment de ce temps préfix sans se convertir, il ne le fera jamais, je le retirerai du monde. Je veux pardonner cinquante péchés à une telle, ou cent à une telle ; car nous n'en savons pas le nombre, Dieu le sait bien ; si elle en commet un seul davantage, je ne l'en relèverai jamais ; elle se damnera très-assurément, ce sera volontairement, mais infailliblement.

1° Le Saint-Esprit dit en l'Ecclésiastique : Gardez-vous bien de dire, La commisération de Dieu est grande, il aura pitié du grand nombre de mes péchés. *De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum, et ne dicas, Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur : misericordia enim et ira ab illo cito proximant et in peccatores respicit ira illius (Eccli., V, 5, 6, 7).* Comment est-ce que cela s'entend ? la miséricorde de Dieu n'est-elle pas très-grande, immense et infinie ? Si elle est telle, pourquoi ne le dirons-nous pas ? David l'a dit, *Misericordia tua magna est (Ps. LXXXV, 13)*, pourquoi ne parlerons-nous pas comme lui ? il parle fort proprement, il sait bien ce qu'il dit ; il ne dit pas, Gardez-vous de dire que la miséricorde de Dieu est grande, mais, que sa *commisération* est grande. Il y a différence en ces deux paroles : la commisération est l'effet de la miséricorde ; les attributs de Dieu sont infinis, mais leurs productions ne sont pas infinies ; les perfections divines n'ont point de bornes, parce qu'elles sont en Dieu, et tout ce qui est en Dieu est infini ; mais les effets de ses perfections sont bornés et finis, parce qu'ils sont en la créature, et tout ce qui est en la créature est fini et limité. La miséricorde de Dieu est grande, et plus grande qu'on ne saurait s'imaginer ni concevoir, elle est immense et infinie : mais les effets de cette miséricorde, les commisérations, le pardon des péchés, les grâces qu'il donne aux pécheurs ne sont pas infinies et innombrables. Le Sage en rend la vraie raison, quand il ajoute : *Misericordia enim et ira ab illo cito proximant (Eccli., V, 7)*. Il n'est pas seulement miséricordieux, mais il est juste ; en lui ces deux perfections ne sont point contraires l'une à l'autre ; en Dieu la miséricorde n'est pas opposée à la justice, elles sont une même chose, et ainsi l'une et l'autre est infinie : mais quand il les exerce envers nous, elles ont des effets contraires, et les effets de l'une empêchent que les effets de l'autre ne soient infinis et innombrables. Il est miséricordieux, pour ce il nous attend quelque temps, et nous pardonne quelques péchés : mais il est juste, et sa justice doit avoir son cours ; pour cela il ne nous attend pas toujours et ne nous pardonne pas des péchés sous nombre. Et le conseil du Sage est très-salutaire : *De propitiato peccato noli esse sine*

metu. Quand vous sauriez très-assurément par révélation divine, que Dieu vous a pardonné votre péché, quant à la coulpe et quant à la peine, ne le mettez pas en oubli ; ne laissez pas d'en appréhender et d'en redouter les mauvais effets. Or quels mauvais effets peut avoir un péché entièrement remis ? Dieu punit-il deux fois un même crime ? Nenni, mais c'est que si vous en commettez de nouveaux, le péché autrefois commis, quoique pardonné tout à fait, entre en ligne de compte pour grossir le nombre préfix et déterminé ; le nombre, dis-je, après lequel Dieu a résolu de ne vous plus pardonner, mais de vous retirer de ce monde en mauvais état : *De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum*.

2° Saint Augustin, ou l'auteur du livre de la Vie chrétienne, qui est entre ses OEuvres, enseigne clairement cette vérité, disant : Il est évident et assuré, par le témoignage de Dieu même, qu'il y a une certaine mesure de péchés, et que chacun est appelé au jugement de Dieu plus tôt ou plus tard, selon qu'il a rempli sa mesure : *Esse certum peccatorum modum atque mensuram, Dei ipsius testimonio comprobatur, et quod unusquisque celerius vel tardius, prout peccatorum suorum modum expleverit, judicetur, evidentissime demonstratur*. Ce qu'ayant prouvé par les exemples de l'Écriture, que j'alléguerai incontinent, il ajoute : D'où nous apprenons clairement que Dieu attend patiemment à pénitence chacun de nous jusqu'à ce qu'il ait achevé le comble de ses péchés : *Unde manifestissime docemur singulos tandiu ut convertantur sustineri, quamdiu delictorum suorum cumulum non habuerint consummatum (lib. de Vita christ., c. 4, tom. IX Operum S. Aug.)*.

3° En Amos, chapitre I, Dieu avait prescrit que si les habitants de Damas, de Tyr, de Gaza et d'autres villes commettaient plus de trois péchés, leur mesure serait comblée : ils en commirent sept, elle fut remplie, Dieu ne les convertit pas. Ainsi les Israélites, dans le désert, s'étant révoltés dix fois contre Dieu, firent le comble de la mesure ; ce qui fut cause que Dieu les priva de l'entrée de la terre promise. Et au premier livre des Rois, chapitre XIII et XV, Saül, après cinquante-deux ans d'innocence, cinquante en une vie privée et particulière, deux ans dans le trône royal, désobéit deux fois au commandement de Dieu : il est réprouvé, il s'abandonne au mal, il persécute injustement David, et il se tue soi-même. Mais ce qui m'étonne le plus, et qui jette la frayeur dans mon cœur, c'est de voir que les anges n'ont eu qu'une ou deux grâces, que deux ou trois moments pour gagner le ciel ; que le premier péché qu'ils ont commis a comblé la mesure qui leur était préfixe, et que Dieu avait dit en ses idées : Si l'ange fait un seul péché, je ne lui pardonnerai pas. Ainsi il a dit en ses décrets : Si un tel et une telle de la ville de Paris commet tant de péchés, trente, quarante, ou cent, dont nous ne savons pas le nombre, mais que lui seul sait et a déterminé.

né, je ne le convertirai pas. Pour cela David, n'ayant commis que deux ou trois péchés, et faisant pénitence pour en éviter les funestes effets, criait à Dieu si souvent : Mon Dieu, ne vous éloignez pas de moi, ne me délaissiez pas, ne me méprisez pas, sachant qu'il ne faut quelquefois que deux ou trois péchés pour donner sujet à Dieu de nous abandonner et de nous laisser perdre.

2. De cet abandon de Dieu on descend aisément au second degré, qui est l'insensibilité, très-bien exprimée par cette masse de plomb qui fut mise à l'entrée de la cruche : notre cœur se ferme tellement que rien de bon n'y peut être reçu, que rien ne le peut pénétrer, qu'il semble être bouché d'une masse de plomb. Le plomb est le plus vil de tous les métaux, qui ne résonne point, qui ne rend point de son quand on le frappe ; c'est le symbole de la stupidité, qui nous rend insensibles à toutes les pertes spirituelles et temporelles que le péché nous cause, et à tous les accidents de cette vie qui nous devraient faire rentrer en nous-mêmes et nous convertir à Dieu. Le prophète Abdias (v. 5) s'en plaint : *Si fures introissent ad te, si latrones de nocte, quomodo conticuisse?* Si un larron allait chez vous, et commençait à crocheter vos coffres et à dérober votre argent ou vos meubles, quand vous le verriez ou l'entendriez, ne diriez-vous mot? Seriez-vous comme le plomb, qui ne retentit point? ne crieriez-vous point : Au larron? craindriez-vous de le scandaliser? Nenni. Ce fripon prétend par ses cajoleries vous faire perdre votre honneur, la grâce de Dieu, votre salut; ou vous dit : Dites-le à votre père, plaindez-vous à votre mère ou à votre maîtresse qu'il vous tente de votre déshonneur. Et vous dites : Je n'oserais, je crains de le scandaliser; on le chasserait du logis. Et c'est pour cela qu'il le faudrait dire, afin qu'on le chassât de la maison, comme on crie au larron, afin qu'il sorte du logis et qu'il s'enfuit. Quoi! un peu d'argent est-il plus précieux que la grâce de Dieu, qui coûte le sang précieux du Sauveur? un peu de linge ou autre meuble est-il plus à estimer que votre honneur et que votre salut? *Si vindemiatore introissent ad te, numquid saltem racemum reliquissent tibi?* ajoute le prophète (v. 5). Si une compagnie tout entière de jeunes gens était entrée en votre vigne pour la vendanger à la dérobée, cette perte vous serait sensible, et néanmoins ils vous auraient laissé encore quelques raisins à grappiller. Ce méchant ravage la vigne de votre âme par le péché, il ruine en vous les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, mais si absolument, qu'il ne vous laisse pas un seul fruit, pas un petit grain de mérite de vos bonnes œuvres passées, et vous êtes insensible à cette perte!

Saint Chrysostome (*hom. in Epist. ad Rom.*) vous compare à ces serviteurs de charlatans. Vous voyez sur un théâtre un pauvre souffre-douleur à qui on fait mille indignités, et il ne fait que s'en jouer; son maître le bafoue et se moque de lui, il lui donne des souff-

flets et des coups de poing, il lui fait dire mille sottises, lui fait faire mille impertinences; les assistants se moquent de lui, et il endure tout, il se met à rire; une franche repue qu'on lui donne après la comédie essuie toutes ces indignités. Vous êtes comme ce niais; depuis que cet homme impudique a gagné votre cœur, vous êtes insensible à tout : *Verberaverunt me, et non dolui; traxerunt me, et ego non sensi* (Proverb., XXIII, 35). Vous êtes insensible à la perte du temps, à la perte de votre liberté et à la perte de votre argent.

Quand vous étiez en bon état, si vous perdiez vèpres une petite fête, vous étiez en scrupule et en peine; si vous eussiez manqué à la communion un seul dimanche, vous en eussiez été affligée tout le jour; ce méchant homme vous fait perdre vèpres, la grand'messe, la communion les mois, les deux mois et les trois mois entiers, et vous n'en êtes pas en peine? Vous aimiez tellement votre liberté, à n'être maîtrisée de personne et à avoir l'ascendant partout! cependant il vous bafoue, il vous commande d'aller à sa maison, de le laisser entrer en la vôtre à heure indue; vous êtes regardée des voisins, il vous fait faire mille actions noires, honteuses, infâmes, contre votre inclination, et vous êtes insensible à cette servitude? Vous étiez si avare et si réservée à donner aux pauvres, cependant vous lui faites des présents, vous lui prêtez de l'argent, qu'il ne vous rendra jamais; vous lui donnez du vin, ou du bien de votre maître, qu'il vous faudra restituer; vous êtes insensible à tous ces dommages? *Traxerunt me, et non sensi*. Vous êtes à l'épreuve de toutes les afflictions que Dieu vous envoie pour vous réveiller et vous retirer du mal; vous avez perdu votre procès, on vous surcharge de tailles; votre mari ou votre enfant est mort, on flétrit votre réputation; vous êtes souvent malade, et rien ne vous convertit, vous êtes insensible à toutes ces piqûres : *Verberaverunt me, et non dolui*. N'ayant donc point de sentiment des maux qui vous arrivent, ni de ceux que vous faites, vous vous y accoutumez aisément, et vous tombez au troisième degré d'endurcissement, qui est l'assiduité au péché.

3. Les deux femmes qui avaient des ailes de milan, et qui emportèrent cette cruche, représentent la concupiscence et l'accoutumance, qui font courir le cœur endurci de péché en péché, d'une très-grande vitesse, comme s'il avait des ailes de milan : *Dimisi eos, secundum desideria cordis eorum ibunt* (Psal. LXXX, 13). Ils sont à l'abandon de leur concupiscence et de leur mauvaise habitude. *Ibunt*, ils courent au mal promptement et avec précipitation; l'esprit malin y contribue beaucoup, allumant les mauvais désirs et les habitudes vicieuses avec ses haïennes contagieuses, *Spiritus in alis earum*.

Les réprouvés sont au chemin de perdition, comme les prédestinés au chemin du ciel. Saint Paul, le patron des âmes choisies, disait aux Philippéens : Je ne pense point

être arrivé au terme de la perfection ; je ne tourne point la tête vers le chemin que j'ai déjà fait ; j'oublie tout ce que j'ai laissé derrière, je n'ai des yeux que pour ce qui est devant moi, et je fais toujours de nouveaux efforts, afin d'avancer vers le bout de la carrière et de recevoir la récompense de la vocation céleste : *Ego me non arbitror comprehendisse : unum autem quæ quidem retrosunt obliviscens ad ea vero que sunt priora extendens me ipsum ad destinatum persequor ad brachium supernæ vocationis Dei* (Philip., III, 13). Les prédestinés en font de même, ils sont infatigables au chemin du ciel, insatiables de bonnes œuvres ; ils ne se lassent jamais de bien faire ; ils mettent en oubli leurs bonnes actions passées, et comme s'ils commençaient chaque jour, ils se hâtent, ils se pressent et s'avancent sans cesse, ils vont haletant continuellement et aspirant à de nouvelles vertus. Le matin ils font quelque action de piété, pendant le repas une pratique de mortification, après dîner une œuvre de miséricorde ; aujourd'hui ils jeûnent, demain ils portent le cilice, après demain ils visiteront l'hôpital : *Ibunt de virtute in virtutem*. Ainsi les réprouvés *ibunt ad inventiōnibus suis* (Ps. LXXXIII, 7) ; ils laissent derrière eux leurs débauches précédentes ; ils ne regardent jamais le grand nombre des péchés qu'ils ont commis, ni le trésor et l'amas des punitions qu'ils ont méritées ; ils courent toujours à gueule béante après quelque nouvelle proie ; la nuit ils feront une impureté, le matin une insolence à l'Église, en dinant une intempérance, après dîner un jurement en jouant ; aujourd'hui une ivrognerie, demain un blasphème, et après demain une médisance, *ibunt, ibunt*.

Au chap. VII des Proverbes, le Saint-Esprit nous dépeint la tentation sous la figure d'une courtisane qui veut débaucher et perdre un jeune homme. Elle l'a gagné, dit-il, par les charmes de ses belles paroles ; il va après elle comme un bœuf qu'on traîne à la boucherie, comme un agneau qui s'en va bondissant, et comme un oiseau qui fond sur la proie, où il y a un piège, et il ne considère pas qu'il court risque de son salut. *Blanditiis laborum protraxit illum, sequitur eam quasi bos ductus ad victimam : et quasi agnus lascivens et ignorans quod ad vincula trahitur* (Prov., VII, 21, 22).

Quand on commença à vous parler de tomber en ce péché, que de surprise, que d'éloignement et d'horreur en eûtes-vous ? que de refus, de renvois et de résistances files-vous la première et seconde fois que vous y tombâtes ? que de répugnance, que de crainte, que de honte, que d'appréhension, que d'aversion et que de difficulté sentiez-vous ? Vous y alliez pesamment, tardivement, à regret et à contre cœur, comme un bœuf qu'on traîne à la boucherie, comme si on vous eût conduit au supplice. Quand vous étiez tombé, que de tristesse, que d'amer-tume, que de repentir, que de remords de conscience, que de reproches de la part de la syndérèse ; vous ne dormiez pas d'un

bon somme, vous vous éveillez en sursaut, vous n'aviez pas une bonne heure au jour, vous ne mangiez pas un morceau qui vous semblât savoureux ; il vous semblait que tout le monde vous regardait. Après cela vous y êtes allé : *Quasi agnus lascivens*, en bondissant, en sautant, sans aucune résistance, franchement. Enfin maintenant vous y allez, *velut si avis festinet ad laqueum* (Prov., VII, 23), comme un oiseau qui vole de haut en bas, pour se lancer sur la proie à tire d'aile, promptement ; non seulement sans répugnance, mais avec gaieté et allégresse, et voilà justement les ailes de milan qui font mouvoir la cruche du cœur humain ; mais le prophète dit qu'elle fut élevée enire le ciel et la terre. Ce qui exprime et signifie :

4. La quatrième marche, qui est l'effronterie et l'impudence, lorsqu'à la vue du ciel et de la terre, des hommes et des anges, vous commettez le péché. C'est ce que Jérémie vous reproche, *Frons meretricis facta est tibi, noluiti erubescere* (Jerem., III, 3), vous n'avez plus la couleur de la vertu, une sainte pudeur ne couvre plus votre front : vous avez essayé toute honte. Vous savez qu'autrefois si votre compagnie eût fait la moindre des actions honteuses, que vous faites à présent, vous auriez dit : Je m'en étonne ; si j'étais en sa place je mourrais de honte : cependant vous en faites de mille et mille fois plus infâmes, et vous n'en avez point de confusion. Vous êtes si friande du faux honneur, et vous faites litière de la vraie gloire ! Ce mauvais homme se moque de vous, quand vous êtes sortie de sa maison ; il dit en lui-même : Quelle effrontée ! il n'est pas possible d'être plus bête que cela ! Il le conte à ses compagnons de débauche ; ils en font des railleries et des farces ; on vous montre au doigt par la ville, tout le monde sait votre vie, on ne parle que de vos mauvais déportements, vous êtes le sujet de l'entretien des compagnies, et vous marchez la tête levée ! Quelle impudence ! *Noluiti erubescere*.

Tenuit eos superbia, aperti sunt iniquitate et impietate sua (Ps. LXXII, 6). Ils ne se contentent pas d'avoir l'impiété au cœur, ils en sont environnés : ils ne se contentent pas de commettre l'iniquité en secret, ils la commettent en public, au sermon, à la grand'messe, au chœur de l'Église, en présence du Saint-Sacrement, à la vue de tous les fidèles ; ils jettent des œillades impudiques, ils ont des yeux de vantour pour des innocentes colombes : ils font des signes de tête, ils font des allées et des venues, pour témoigner leurs mauvais désirs, ils font gloire de ce qui leur devrait donner de la confusion. Ils ne se contentent pas de faire des monopoles secrets, des usures palliées et des injustices couvertes ; ils font des oppressions visibles, des brigandages manifestes et des concussions publiques. Ils ne se cachent point pour opprimer les veuves, ruiner les villageois, prendre le bien des orphelins ; ils se glorifient de ce qui les devrait humilier, ils font trophée des péchés qu'ils ont faits, ils so

vantent de ceux qu'ils n'ont pas faits : *Lætantur cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis* (*Prov.*, II, 14).

5. Enfin cette cruche est portée en Babylone, en la terre de Sennaar : là elle est posée sur un cube, assise sur sa base, pour y demeurer un jamais. C'est le cinquième et le dernier degré, la stabilité et l'obstination au péché. L'âme est portée en Babylone, qui signifie confusion, elle s'habitue et s'accoutume à une vie toute dérégulée : en la terre de Sennaar, qui signifie puanteur, elle se naturalise et se fait telle aux ordures des actions infâmes, qu'elle n'en sent plus la puanteur. Sennaar signifie encore *excussio dentium* : les dents servent à parler articulément et distinctement. On ne parle plus bien clairement en confession, on ne dit plus ses péchés qu'à demi ; on les plâtre et on les farde par des déguisements ; on fait des confessions nulles, des sacrilèges au lieu de sacrements : on communie en mauvais état, on s'établit et se confirme si fort au péché, qu'on devient tout à fait obstiné. Saint Bernard explique ceci, et tout ce que j'ai dit jusqu'à présent en si beaux termes, qu'il ne faut que lire son texte, pour avoir un précis et un abrégé de tout mon discours.

Conclusion. — Ce saint docteur qui ne flattait point, et qui disait les vérités à tout le monde sans acception de personne, parlant au pape Eugène qui avait été son religieux en l'abbaye de Clairvaux, et lui voulant persuader de se retirer des trop grandes occupations de la papauté qui le pourraient divertir de l'oraison et autres exercices de dévotion, lui dit : Je sais bien qu'étant depuis peu sorti de la solitude du monastère, dans ces premiers commencements vous vous déplaisez dans cet embarras, vous gémissiez sous le poids des affaires ; mais ne vous fiez pas à cette bonne disposition que vous avez présentement, petit à petit elle se perdra : or, pour vous retirer de cette compagnie mondaine, de cette conversation trop familière, de cette amitié dangereuse, je vous en dis de même : je sais bien que ces privautés et que ces libertés ne vous agréent pas, que vous y êtes comme sur les épines, mais ne vous fiez pas à cela, petit à petit cette bonne disposition s'éclipsera ; il n'y a si bonne résolution qui ne se relâche avec le temps ; l'accoutumance adoucit tout. Au commencement une action vous semblera et horrible et insupportable ; avec le temps vous jugerez qu'elle n'est plus si fâcheuse ; peu après vous la sentirez plus légère ; à quelque temps de là vous n'en sentirez plus la pesanteur, et enfin vous y prendrez plaisir. Comme ceux qui n'ont jamais bu de vin, au commencement il leur semble amer, un peu après ils n'y trouvent bon : enfin ils s'en remplissent et s'enivrent. N'est-il pas vrai que tout cela vous est arrivé ? Si on vous eût autrefois parlé des actions que vous faites maintenant, vous en eussiez eu horreur, vous eussiez pensé qu'on vous eût plutôt arraché le cœur que de vous faire consentir à de telles ac-

tions ; petit à petit votre cœur s'est gagné, vous y avez condescendu je ne sais comment, par un peu de complaisance, et quasi comme par violence : la seconde ou troisième fois, vous avez jugé que cette action n'était pas si criminelle ; puis elle vous a semblé légère, puis vous l'avez faite sans répugnance : enfin vous vous y portez de vous-même et avec plaisir. Ainsi on tombe insensiblement dans un état d'obstination et d'endurcissement de cœur.

Si vous me demandez : Qu'est-ce que le cœur endureci ? ajoute saint Bernard. Saint Père, je vous prie de me dispenser de vous répondre : que si vous m'y forcez, je vous dirai avec un peu de hardiesse, mais avec beaucoup de vérité, une parole qui vous désobligera : Le cœur endureci, c'est le vôtre ; oui, c'est le vôtre, si vous n'avez tremblé et frémi d'horreur de l'entendre seulement nommer, tant c'est un mal horrible et épouvantable. Le cœur endureci, c'est le cœur d'un pécheur qui n'a pas horreur de soi-même, parce qu'il ne se sent pas, c'est un état de léthargie ou d'apoplexie spirituelle, qui fait qu'on n'est pas seulement malade à l'extrémité, mais qu'on ne sent pas sa maladie. Voyez ce que c'est qu'un endureci dans la personne de Pharaon, et sachez que jamais homme de cœur endureci n'a été sauvé, que Dieu ne lui ait ôté son cœur de pierre, pour lui en donner un de chair. Mais encore quels sont les symptômes et les propriétés du cœur endureci ? c'est un cœur qui n'est jamais percé de repentance, ni attendri de dévotion, qui ne s'ébranle par aucune prière, qui ne s'épouvante point par menaces, qui regimbe contre l'éperon, qui est ingrat aux bénéfices qu'on lui fait, infidèle aux avis qu'on lui donne, cruel au jugement qu'il fait de son prochain, effronté aux actions deshonnêtes, sans crainte dans les plus grands dangers, inhumain dans les choses humaines, téméraire dans les divines, qui oublie le passé à l'exception des injures, qui néglige le présent, et qui ne prévoit pas l'avenir. En un mot, c'est le cœur de celui qui ne respecte ni Dieu, ni les hommes (1).

(1) *Noli nimis credere affectui tuo qui mune est : nil tam fixum animo quod neglecti et tempore non obsolescat ; vulneri vetusto et neglecto callus obducitur, et eo insanabile quod insensibile fit, etc. Primum tibi importabile videbitur aliquid, processu temporis si assuescas, iudicabis non adeo grave, paulo post et leve senties, paulo post nec senties : paulo post etiam delebitur. Ita pavilium in cordis duritiam iur, et ex illa in aversionem, etc. Nec pergas querere quid sit cor durum : si non expavisti, tunc est, hoc est ; solum est cor durum quod semetipsum non exhorret, quia nec sentit. Interroga Pharaonem, nemo duri cordis salutem unquam adeptus est, nisi quem forte miserans Deus abstulit ab eo, juxta prophetam, cor lapidum et dedit carnem. Quid ergo cor durum ? Ipsum est quod nec compunctione scinditur, nec pietate molitur, nec moretur precibus ; minus non edit, flagellis duratur ; ingratum ad beneficia est, ad consilia infidum, ad judicia sarrum, invecumatum ad tua, impavidum ad pericula, inhumum ad humana, temerarium ad divina ; prateritorum obliviscens, presentia negligens, futura non providens. Ipsum est cui prateritorum prater solus injurias, nil omnino non praterit, presentium nil non perit ; futurorum nulla nisi forte ad ulciscendum prospectio seu preparatio est. Et, ut brevi diem, horribilis moli mala complectar : ipsum est quod nec Deum timet nec hominem reveretur (S. Bernard., de Consideratione).*

N'est-il pas vrai que vous êtes marqué à ce coin, que votre cœur est de cette trempe? et qui pis est, que vous n'en avez point horreur, que vous ne le sentez point, et que vous ne le croyez point? Regardez votre conscience, examinez bien votre vie, et vous verrez que si saint Bernard était à présent en ce monde pour dépeindre le cœur endurci, il n'aurait pas besoin de se servir d'une si longue description, mais de dire seulement : Le cœur endurci c'est un tel, c'est un tel d'une telle ville. N'est-il pas vrai que vous ne sentez point de contrition, après que vous avez commis les deux, les trois et les quatre péchés mortels? que vous n'en êtes pas fort en peine, que vous dormez, que vous jouez, et que vous mangez aussi gaiement que si vous n'aviez rien fait? que vous n'êtes jamais touché de dévotion : que la Pentecôte, la Toussaint, Noël, les prières de quarante heures, et les indulgences se passent, sans que cela vous attendrisse, et vous fasse venir à confession? que les conjurations de vos père, mère, amis et parents, qui tâchent de vous retirer de vos débauches, ne vous ébranlent pas; que les prédications du jugement, ni les menaces de la mort éternelle, ne vous épouvantent point; que les afflictions que Dieu vous envoie, ne vous émeuvent point; vous êtes ingrat à Dieu, et à vos parents; vous ne suivez point les conseils salutaires de vos amis, vous jugez témérairement et prenez au criminel les actions de votre prochain, même celles qui se pourraient interpréter bénévolement; vous êtes impudent tout ce qui se peut, soit en paroles, soit en actions déshonnêtes, sans appréhension des dangers éminents et évidents où vous êtes; vous allez sur la mer, vous montez sur les toits pour les refaire, vous faites de longs voyages, vous vous battez en duel, vous vous querellez en une taverne, vous vous mettez en danger d'être tué en mauvais état, en état de péché mortel, en état de damnation éternelle; entre vous et l'enfer il n'y a quasi rien: un coup de couteau en cette querelle, la rencontre des voleurs en ce voyage, une chute du haut de ce toit, une tempête ou surprise de pirates vous livrerait à la damnation, vous ferait malheureux pour jamais : et vous ne tremblez pas? Quelle audace! quelle présomption! *Impavidum ad pericula, inhumanum ad humana.*

Vous n'avez point pitié des pauvres, vous avez des entrailles de tigre; les misères d'autrui ne vous touchent point, vous vous gorgez de vin, de viande et de délices; tant de faméliques vivraient de vos superfluités! vous leur êtes aussi inhumain que si vous n'étiez pas homme! *Temerarium ad divina.* Vous profanez l'Écriture sainte par vos fables de Rabelais, la dévotion et les serviteurs de Dieu par vos paroles de raillerie; les religieux et les religieuses par vos médisances; les vierges chrétiennes par vos regards et par vos désirs impudiques; les Églises par vos irrévérences; les sacrements par vos sacrilèges, le nom de Dieu par vos blasphèmes; vous communiez, vous vous approchez

de l'autel et des redoutables mystères. Vous célébrez la Messe en mauvais état, avec raucune, ou au sortir d'un adultère : quelle témérité! *Temerarium ad divina : præteritorum obliviscens, presentia negligens, futura non prævidens.* Vous oubliez le passé, vous négligez le présent, vous ne prévoyez pas l'avenir, vous mettez en oubli les péchés de votre vie passée; vous n'en faites point de satisfaction, comme s'ils ne vous engageaient pas à la justice de Dieu; vous laissez écouler de belles occasions qu'il vous présente pour faire pénitence; vous ne prévoyez pas le compte rigoureux qu'il faudra rendre, la mort certaine, et son heure incertaine. En un mot, vous ne respectez ni Dieu ni les hommes, vous n'appréhendez pas la justice de Dieu, vous ne vous souciez pas des jugements, des paroles, et des avertissements des hommes, et même ce que je vous en dis maintenant ne vous touche non plus que si je parlais à un rocher : ces sentiments et ces considérations n'entrent point en votre âme; tant de puissantes vérités, capables de faire impression sur les esprits les plus durs, n'en font aucune sur le vôtre, mais vous voulez croupir en votre vice. C'est un très-mauvais signe, et vous avez grand sujet de craindre que votre dernier péché ne soit déjà commis, que votre mesure ne soit déjà pleine, et que vous ne soyez du nombre des réprouvés. Si vous n'êtes encore en cet état, si vous avez quelque reste de bonne volonté, suivez le conseil du Saint-Esprit.

Fili peccasti : non adjicias iterum, sed et de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur (Eccli., XXI, 1). Avez-vous commis quelque péché par fragilité humaine, n'y ajoutez pas l'obstination, ne vous opiniâtrez pas à vouloir demeurer en mauvais état, les semaines ou les mois entiers, de peur qu'on ne dise de vous, comme des enfants de Jacob : *Maledictus furor eorum, quia pertinax.* L'obstination au péché, est la veille de la damnation.

Non adjicias. N'y ajoutez pas l'impudence et l'effronterie, ne vous glorifiez pas de votre péché; confondez-vous et vous humiliez, marchez la tête baissée et le cœur outré de douleur et d'amertume, de peur qu'on ne vous dise, *Quid gloriaris in malitia, qui potens es in iniquitate, propterea Deus destruet te (Psal. LI, 3).* Dieu se plaît à confondre, abaisser et anéantir les orgueilleux : or le plus haut point de la superbe et l'audace la plus téméraire, c'est de faire gloire du péché : si vous avez offensé Dieu par la fragilité de votre chair, apaisez-le par l'humilité de votre esprit.

Non adjicias. N'ajoutez pas l'assiduité au péché, de peur que faisant un cal à votre plaie par l'accoutumance, elle ne devienne tout-à-fait incurable, *vulneri vetusto et neglecto callus obducitur.*

Non adjicias. N'y ajoutez pas l'insensibilité, soyez sensible à la perte que vous avez faite; croyez assurément qu'il ne vous pouvait arriver un plus grand mal que d'offenser Dieu; que si vous vous fussiez rompu les bras ou les jambes au lieu de commettre ce

péché, ce vous aurait été un grand bonheur.

Non adjicias iterum. N'ajoutez pas seulement un péché au précédent; car peut-être que si vous retombez, cette chute donnera le dernier branle à votre damnation; que le dernier péché que vous avez commis, c'est peut-être le dernier que Dieu a résolu d'endurer de vous; que le premier que vous commetrez fera le comble de la mesure. *Sed de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur*: Mais priez Dieu que si vos péchés passés l'ont fait résoudre à vous abandonner, que cette résolution ne soit pas un arrêt, mais une sentence qui vous fasse changer de vie, afin qu'il change sa sentence: *Novit Dominus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum* (S. Gregorius); qu'il vous pardonne les péchés passés, qu'il vous préserve des futurs, qu'il vous donne sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XVIII.

De la pénitence en tant que sacrement.

Quorum remisieritis peccata, remittuntur eis (S. Joan., XX, 25).

Jusqu'à présent nous avons traité de la pénitence en tant que vertu, vertu si agréable à Dieu, qu'afin qu'elle nous donnât sa grâce infailliblement et sans aucun doute, il en a fait la matière d'un sacrement; ce sacrement est composé de trois parties, comme vous savez, de la contrition de cœur, de la confession de bouche et de la satisfaction d'œuvre. Aujourd'hui nous traiterons de ces trois parties en gros et en général; les jours suivants, Dieu aidant, nous parlerons de chacune en détail et en particulier. Quand l'Eglise, en ses dévotions publiques, vous surnomme le refuge des pécheurs, ô sainte Vierge, elle l'entend à la vérité de toute sorte de pécheurs; mais elle vous invoque particulièrement pour les pécheurs repentants, pour les pécheurs qui désirent se convertir et qui vous disent, comme un de vos favoris: *Domina nostra, mediatrix nostra, advocata nostra, tuo Filio nos repræsenta*: Notre souveraine, notre médiatrice, notre avocate, daignez, s'il vous plaît, nous réconcilier avec votre Fils: représentez-nous à votre Fils comme vos pauvres serviteurs, qui se prosternent à vos pieds, et qui vous disent, avec l'ange: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Hoc sacramentum merito habet tres partes. Unde hic dantur tria monita circa singulas. — I. Punctum. *Monita de compunctione.* 1. *Ea est de necessitate mediæ: 1° Scriptura; 2° conciliis; 3° ratione; 4° instructione.* 2. *Ea debet esse supernaturalis.* 3. *Sola attritio sine absolute non justificat.* II. Punctum. *Monita de confessione:* 1° *confitenda peccata interiora; 2° peccata omissionis; 3° aliena.* III. Punctum. *Monita de satisfactione.* 1° *eam obligare, in conscientia; 2° imponendam convenienter; 3° non eandem, pro quibusvis peccatis.*

ORATEURS SACRÉS. III.

— *Conclusio.* 1° *Cavenda peccata futura, 2° de præteritis vera penitentia agenda, et a Deo petenda: utrumque explicatur comparationibus.*

Tres sunt qui testimonium dant in cælo, Pater, Verbum, Spiritus sanctus (I S. Jo., V, 7). Le péché offense ces trois divines Personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; parce qu'il méprise très-insolennement leur juste, sainte, adorable et très-aimable volonté.

Il choque leurs trois principales et plus signalées perfections. Car c'est une faiblesse contre la puissance du Père, une ignorance contre la sagesse du Fils, et une malice contre la bonté du Saint-Esprit.

C'est une ingratitude dénaturée et monstrueuse contre les bénéfices inestimables de ces trois divines Personnes: contre la création, la rédemption et la sanctification. Le péché emploie très-mal et profane trois dons de Dieu: l'âme, le corps et les biens extérieurs.

Trois ennemis nous y sollicitent: le diable, le monde et la chair; nous y tombons par trois degrés: par suggestion, par délectation et par consentement; il s'accomplit en trois manières: par pensée, par parole et par œuvre. Nous y sommes attirés et portés par trois sortes d'amorces, qui sont l'honneur, le plaisir, le profit.

Il se commet contre trois objets: contre Dieu, ou notre prochain, ou nous-mêmes. Il gâte et corrompt les trois puissances de notre âme: il obscurcit l'entendement, il souille la mémoire, il pervertit la volonté.

Il nous fait perdre trois sortes de biens: les spirituels, les temporels et les éternels. Il attire sur nous et sur l'Etat les trois fléaux de Dieu: la guerre, la peste et la famine.

N'est-ce donc pas la raison de le défaire par trois actes, comme par autant de corps d'armée, par la contrition de cœur, par la confession de bouche et par la satisfaction d'œuvre. Ces trois actes sont les trois lances avec lesquelles il faut percer et faire mourir ce cruel parricide, comme Joab fit à Absalon; ce sont les trois asiles où se doivent réfugier les homicides et autres criminels, comme aux trois villes de refuge; ce sont les trois journées qu'il faut faire, avant que de sacrifier à Dieu comme Moïse (*Exod.*, V, 3), avant que de manger les pains bénits, et multipliés par le Fils de Dieu (*S. Matth.*, XV, 32), comme le peuple qui le suivait au désert; avant que de ruiner Jéricho, comme les espions d'Israël; avant que de défaire Holopherne, comme la vaillante Judith. Ce sont les trois choses qui portent témoignage d'une vraie conversion, selon le dire de saint Jean: *Tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, aqua et sanguis* (I S. Joan., V, 8); l'esprit d'une amoureuse compunction, les larmes d'une confession douloureuse, le sang d'une laborieuse satisfaction.

En un mot, ce sont les trois principales parties du sacrement de pénitence, si souvent

(Sept.)

recommandées et si mal pratiquées. J'ai trois instructions à vous donner sur chacune de ces trois parties; et afin d'avoir plus de créance dans votre esprit, je ne mettrai point ici les questions qui sont agitées entre les théologiens de ce temps, je vous proposerai les vérités qui sont reçues et approuvées de tous les docteurs unanimement sans aucune contestation, comme étant tirées de l'Écriture et des conciles de l'Église.

1. — 1. Premièrement donc, il est assuré et hors de doute que le repentir est si absolument nécessaire après le péché, que sans lui il n'y a point de pardon, point de grâce de Dieu, point d'espérance de salut, quelque confession ou satisfaction que vous fassiez, quelque absolution qu'on vous donne, quelque indulgence et jubilé qu'on vous octroie; quand même vous seriez privé de cette repentance sans votre faute, quand même vous la penseriez avoir, si vous ne l'avez effectivement et en vérité, il n'y a point de sacrement ni d'absolution utile pour vous. Et en effet, l'absolution n'est pas plus efficace et ne demande pas moins de disposition que le baptême. Or, pour recevoir fructueusement le baptême si on est en péché mortel, il en faut faire un acte de regret: car 1^o aux Actes, chapitre second et chapitre troisième, saint Pierre ayant fait une puissante prédication, et ses auditeurs étant vivement touchés, lui demandèrent: Que nous faut-il faire pour obtenir pardon de nos péchés? il leur répond: Repentez-vous et recevez le baptême. Et au chap. I de saint Marc, le Fils de Dieu, invitant le peuple à la foi et au baptême, disait: Repentez-vous et croyez à l'Évangile.

2^o Pour ce, le concile de Trente, après avoir défini la repentance, ajoute (*sess. XIV*): *Fuit autem quovis tempore ad impetrandam veniam peccatorum hic contritionis motus necessarius*: Ce mouvement de repentance a été nécessaire en tout temps, pour obtenir pardon des péchés. Ce qui est si véritable, que les théologiens concluent qu'un martyr, ouï un martyr, un homme qui irait endurer la mort pour la foi de Jésus-Christ, s'il se souvenait être en état de péché, serait obligé d'en faire un acte formel et exprès de repentance, et qu'à faute de cela son martyre ne servirait de rien (*Suar. tom. III, in 3 part., disp. 29, sect. 2, 3; tom. IV, disp. 9, sect. 7*). A plus forte raison, cet acte formel de repentance est-il absolument nécessaire quand on veut recevoir l'absolution; car les conciles déclarent que les actes du pénitent sont la matière de ce sacrement, et entre ces actes, le premier, le principal et le plus essentiel, c'est celui de la repentance.

3^o On ne saurait faire un composé de matière et de forme, où il n'y a point de matière, comme on ne saurait faire un bâtiment de bois et de pierre, où il n'y a ni pierre ni bois; on ne saurait faire non plus un sacrement de pénitence sans un acte de repentance, vu que la repentance en est la matière: et de là vient que c'est un grand péché de se confesser par coutume, sans aucune repentance, encore que vous n'avez que des péchés véniels à con-

fesser. Celui qui baptiserait un enfant avec du vin, ou qui donnerait l'extrême-onction à un malade avec du beurre, ne pêcherait-il pas grièvement? Qui en doute? Pourquoi? parce qu'il ferait un sacrement nul et invalide, un sacrement qui n'aurait point de matière; vu que la matière du baptême c'est l'eau, non pas le vin; et que la matière de l'extrême-onction, c'est l'huile d'olive, et non le beurre. Ainsi celui qui se confesse et qui reçoit l'absolution sans aucune repentance, encore qu'il déclare tous ses péchés et qu'il n'ait que des péchés véniels, fait un grand mal, parce qu'il fait un sacrement défectueux, mutilé et inutile.

4^o D'où vous devez encore apprendre que ce repentir, pour être utile à ce sacrement, doit précéder l'absolution. Concevez bien ce que je dis: si après l'absolution, quand vous êtes sorti du confessionnaire, vous avez une vive douleur, un grand déplaisir de vos péchés, cela est très-bon, très-utile et très-salutaire; mais il ne sert de rien pour le sacrement que vous avez reçu: et si vous n'avez eu la repentance avant que le prêtre vous donnât l'absolution, ou à l'instant qu'il vous l'a donnée, l'absolution a été nulle et ne vous a pas remis en grâce. Je ne dis pas un peu avant l'absolution, mais simplement avant l'absolution; car il n'est pas nécessaire d'avoir ce repentir immédiatement avant l'absolution, c'est assez de l'avoir eu depuis que vous avez commis le péché. Et si, faisant votre examen un jour ou deux avant votre confession, vous êtes bien fâché d'avoir offensé Dieu; la confession que vous faites après cela est bonne, encore qu'en vous confessant vous n'avez point de douleur ni de repentance actuelle, votre cœur étant occupé à déclarer vos péchés.

2. En second lieu, le saint concile nous enseigne que ce repentir, même imparfait, qu'on appelle attrition, pour nous rendre capables d'absolution, doit être surnaturel, c'est-à-dire qu'il nous doit venir du ciel; ce doit être un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit: *Donum Dei ac Spiritus sancti impulsus, non quidem inhabitantis, sed moventis*. Ce qui nous doit avertir d'une pratique d'importance contraire à ce que vous faites; vous mettez tout votre soin à examiner votre conscience et à rechercher vos péchés, cela est bon et nécessaire; mais ce n'est pas le plus important; si vous y manquez quelque peu, un bon confesseur qui sait ce qui est de sa charge, peut suppléer à ce manquement, en vous interrogeant et examinant. Mais si vous n'avez pas la repentance, ni lui ni tous les théologiens, ni tous les pères spirituels qui sont au monde, ne vous la peuvent pas donner; c'est à Dieu seul de vous faire ce don, et il faut employer beaucoup de temps, de soin, d'affection et de ferveur à le lui demander.

3. En troisième lieu, le même concile définit, au même chapitre, que cette attrition, même surnaturelle, que cette repentance, qui est un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit, nous laisse en état de péché, si

elle n'est actuellement suivie de l'absolution du prêtre : *Attritio sine sacramento penitentiae, per se ad justificationem perducere peccatorem nequit* (*Trid., ibid.*). Quand vous êtes surpris de l'article de la mort en état de péché mortel, si vous n'avez que l'attrition, vous avez beau demander le prêtre, vous avez beau faire toutes vos diligences pour l'avoir, si en effet il ne vient et ne vous absout : mourant là-dessus, vous êtes damné, n'en doutez nullement ; c'est un article de foi, on ne le dispute point en théologie. Vous me direz : Dieu ne vous oblige jamais à l'impossible : serai-je damné pour n'avoir point d'absolution, vu que ce n'est pas ma faute, puisque je fais tout mon possible pour l'avoir ? Je vous réponds que vous ne serez pas damné pour aucun péché que vous commettiez, en ce que vous êtes privé de l'absolution, car vous n'en commettez point en cela : mais vous serez damné pour le péché précédent que vous aviez commis, dont vous ne pouvez avoir de remède que par la parfaite contrition, ou par l'attrition avec l'absolution. Comme un petit enfant qui meurt sans baptême, encore que ce ne soit pas sa faute, ni la faute de sa mère, ni d'aucune autre personne ; il est privé de son salut par le péché originel, dont il ne peut avoir d'autre remède que le baptême.

Et cette doctrine n'est pas seulement du concile de Trente et de l'Eglise d'à présent, c'était la créance de tous les fidèles en la primitive Eglise ; car un bon évêque, nommé Honoré, désirant quitter sa ville cathédrale pour éviter les incommodités du siège et de la prise dont elle était menacée, et ayant consulté saint Augustin pour savoir s'il le pouvait faire en conscience, ce saint docteur lui mande : Gardez-vous en bien ! Et entre autres raisons qu'il lui apporte pour l'en dissuader : Eh qu'il dit-il, si pendant votre absence quelqu'un mourait sans absolution, quelle damnation serait-ce pour lui ? et quel regret à ses parents de savoir qu'il ne serait jamais avec eux dans le royaume des cieux ? *Si ministri desunt, quale exitium sequitur eos qui de isto saeculo, vel non regenerati exeunt vel ligati ? qualis luctus fidelium suorum, qui eos in aeternae vitae requie non habebunt* (*S. Aug., ep. 180, circa medium*). A ses parents, dit-il : ce n'était donc pas seulement la créance de saint Augustin, mais de tous les chrétiens de son temps : si la seule attrition, sans l'absolution du prêtre, nous pouvait mettre en voie de salut, les chrétiens de son temps n'eussent pas eu crainte de voir mourir leurs parents sans absolution ; et la raison de saint Augustin serait vaine et frivole, car l'évêque lui aurait répondu : Ceux qui mourront sans absolution auront l'attrition avant que de mourir, ou non : s'ils ne l'ont pas, toutes les absolutions ne leur serviront de rien ; et s'ils ont l'attrition, elle les remettra en voie du salut. Non, personne n'a fait cette réponse ; parce qu'on a toujours tenu pour indubitable, en l'Eglise, que la seule attrition, sans l'absolution du prêtre, n'effaçait pas le péché et ne nous remettait pas en état

de grâce : mais demain, Dieu aidant, nous parlerons plus amplement de cette première partie du sacrement. Venons à la seconde.

II. — 1. Sur la seconde partie de la pénitence, qui est la confession, laissant à part plusieurs choses, que nous traiterons en d'autres occasions, j'ai trois avertissements à vous donner. Le premier est, que vous ayez grand soin de bien confesser les péchés intérieurs, les dispositions de votre cœur, ses secrètes volontés et affections vicieuses : car Dieu regarde le fond de l'âme et la posture du cœur, dit le Sauveur : *Pater tuus videt in abscondito* (*S. Matth., VI, 6*) ; il pèse plus les volontés que les œuvres, les affections que les actions, dit saint Grégoire : *Deus pensat corda, non opera* ; parce que cela est cause premièrement, qu'au lieu que les péchés extérieurs sont en petit nombre, les intérieurs sont en grande quantité. Vous avez survendu votre marchandise deux ou trois fois au-dessus du plus haut prix, ou donné de la vieille, de la mauvaise et sophistiquée, au lieu de la neuve, bonne et légitime : mais vous avez toujours été en volonté de le faire toutes les fois qu'il se présenterait des acheteurs qui n'y entendraient rien ? Vous n'avez commis que deux ou trois péchés extérieurs, mais un très-grand nombre d'intérieurs. De plus, la secrète volonté fait quelquefois que ce qui ne serait que péché véniel est un péché mortel : dérober deux ou trois sous, avec volonté de prendre une grande somme si vous la trouviez ou si vous ne craigniez d'être reconnu : et ce qui serait action de vertu devient péché véniel : comme de venir à la messe pour être estimée dévote ; être modeste à l'église pour être louée de votre confesseur ; donner une grosse pièce pour les prisonniers ou les pauvres honteux, parce que c'est une demoiselle qui fait la quête. Ce qui serait œuvre méritoire peut devenir péché mortel par ce même moyen ; faire l'aumône à cette pauvre fille, aider cette veuve en ce procès et solliciter ses affaires, c'est une œuvre de miséricorde ; le faire à intention de gagner ses bonnes grâces, pour la disposer à consentir au mal, c'est une action criminelle. Dites donc, comme David : *Ab occultis meis munda me, Domine*. Dites, comme saint Augustin : *Multum itaque vereor occulta mea*.

2. Prenez garde aussi de ne pas oublier les péchés d'omission. Vous ne le croiriez pas, mais il est véritable, que c'est le genre de péché qui est le plus à craindre pour votre salut : c'est ce que le prophète appelle négociation nocturne du prince des ténèbres, c'est la chalandise du diable, c'est son grand trafic, c'est sa plus lucrative négociation : *A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris* (*Ps. XC*). Premièrement, parce qu'il y gague ceux qui s'exemptent des autres péchés ; secondement, parce qu'il y fait commettre très-grand nombre de péchés ; en troisième lieu, parce qu'il y fait persévérer avec aveuglement jusqu'à la fin. Il voit un ecclésiastique qui récite dévotement ses heures, qui dit tous les jours la messe, qui hante fort peu les compagnies : quelle

apparence de le tenter d'indévotion, de luxure, de gourmandise ? Il me renverrait bien loin, je lui fournirais un champ où il cueillerait des palmes et des lauriers ; il le faut attrapper finement, je lui adresserai un grand qui le prendra pour son confesseur ; une présidente ou une conseillère qui seront ses pénitentes, il sera lâche à les interroger, à les reprendre ou à leur refuser l'absolution sur les injustices, vanités, mondanités et médisances criminelles qu'elles commettent : il leur formera une conscience à la mode ; ce n'en est assez, je ne veux que cela pour le perdre. Voilà un gouverneur de ville, le seigneur d'un village, consul ou magistrat, naturellement enclin à la proflité, à la droiture et à l'équité ; si je le tente de quelque action noire, il la rejettera avec horreur, il me le faut flatter de la bonne opinion qu'il a de sa prud'homme naturelle, sur ce qu'il n'est point joueur, blasphémateur, ni concussionnaire, il ne voudrait faire tort à personne ; et cependant je procurerai qu'il ne fasse pas son devoir en la communauté ou famille qu'il a en charge, qu'il n'empêche pas les danses, brolans, comédies, charriages et boutiques à demi-ouvertes les jours de fêtes, les jeux et les débauches dans les cabarets pendant l'office, comme il pourrait faire s'il avait du zèle. Voilà une bonne venue, il me la faut avoir : de quoi la tenterai-je ? d'impureté, de vanité en ses habits et à découvrir son sein ? Elle n'est plus en âge. De médisance et détraction ? Elle est à demi sourde : il me la faut procurer qu'elle ne fasse point d'aumônes, qu'elle ne rachète point les péchés de sa jeunesse par des œuvres de miséricorde, qu'elle se contente de donner quelque reste de potage ou quelque double à la porte, et que n'ayant point d'enfants, elle mette en bourse la moitié ou les deux tiers de son revenu par une avarice insatiable.

Tant s'en faut qu'il n'y ait point de crime en ces omissions, qu'au contraire il n'est point d'espèce de péché qui en produise un si grand nombre. Vous pourriez payer vos créanciers, les marchands qui vous ont vendu à crédit leurs denrées, les artisans et serveurs qui ont travaillé pour vous : et vous les incommoder contre leur volonté, en différant de les payer ; vous ne rendez pas cet héritage que vous avez mal acquis : vous cachez ou vous n'exécutez pas le testament d'un défunt ; vous ne satisfaites pas à cette fille que vous avez déshonorée, ou à cette veuve que vous avez mal jugée ? les docteurs sont bien en peine de compter le nombre des péchés que vous commettez en cela : je ne vous oserais dire ce que Lessius (*de Justitia et Jure, lib. II, cap. 11, dubit. 3*), et quelques autres en enseignent ; vous me jugeriez trop rigoureux. Tant y a que les théologiens les plus larges tiennent pour tout assuré que vous péchez toutes les fois qu'il se présente occasion de rendre et satisfaire, toutes les fois que vous voyez vos créanciers, que vous vous en ressouvenez ou que vous y pensez.

Et ce qui est plus dangereux, c'est qu'on ne s'en confesse point, on ne s'en aperçoit

point, on n'en fait point d'examen : les péchés de commission qui se font par parole et par œuvre sont visibles et palpables ; ce sont des flèches qui sont tirées de jour : *A sagitta volante in die* : on les évite plus aisément, ou si on en est quelquefois blessé, les plaies en sont plus remarquables. Mais les péchés d'omission se commettent en ne rien faisant, ils sont insensibles et inconnus : c'est le négoce de la nuit.

3. Et il en faut dire de même des péchés d'autrui, qui nous sont imputés par notre coopération. Il ne faut donc pas oublier de les expliquer en la confession ; il faut faire comme David : il examina sa conscience sur tous les commandements de Dieu, et il trouva qu'il les avait gardés : c'était devant son péché ou après sa pénitence. Il entra en quelque complaisance, et dit que Dieu lui réservait pour cela une grande récompense. Mais étant sur-le-champ plus éclairé de Dieu et touché du Saint-Esprit, il se repent et dit : Mais qui est-ce qui pourrait comprendre les péchés qui me sont cachés, les péchés d'autrui, dont peut-être je suis coupable devant Dieu ? *Servus tuus custodit ea ; in custodiendis illis retributio multa, delicta quis intelligit, ab occultis meis munda me (Ps. XVIII)* ? Nous pouvons être responsables des péchés d'autrui en autant de manières que de nos propres péchés : par pensée, par parole, par œuvres, par omission : *Delicta quis intelligit* ? Qui est-ce qui pourrait comprendre les péchés d'autrui dont vous êtes coupable par pensées ? Vous ne voudriez pas commettre aucune action deshonnête, pas même recevoir volontairement la moindre pensée impure : mais vous êtes ravie d'être aimée, regardée et convoitée ? Le Fils de Dieu dit en l'Évangile (*S. Matth. V*) : Celui qui regarde une femme pour la convoiter, il commet un adultère devant Dieu. Et Tertullien dit là-dessus : *Videre et videri velle ejusdem libidinis est* : regarder et vouloir être regardée, convoiter et prendre plaisir d'être convoitée, c'est un même genre de vice : *Delicta quis intelligit* ? Qui pourrait comprendre les péchés d'autrui dont vous êtes coupable par cette parole à double entente, par ce rapport que vous faites, et qui engendre ou qui foment une inimitié, par ce conseil que vous donnez d'entreprendre ou de poursuivre ce procès injuste : *Delicta quis intelligit* ? Qui pourrait dire les péchés d'autrui dont vous êtes coupable par œuvres ? Vous donnez le bal, vous commencez ce maudit bouquet de danses ou d'autres débauches qui se font au carnaval ? vous prêtez votre salle pour danser, vous avez sujet de l'appeler une salle, car il n'est rien de plus sale, toute balayée et toute ornée qu'elle est. Tertullien et saint Augustin l'appellent le territoire du diable ; vous répondrez devant Dieu de toutes les pensées impures, coïtades lascives, paroles dissolues, vaines complaisances, envies, jalousies, médisances, moqueries et détractions deshonnêtes qui s'y font, de toutes les querelles, duels et dissensions qui s'y engendrent : *Delicta quis intelligit* ? Que de péchés d'autrui

vous seront imputés par omission! Vous ne veillez point sur votre famille, pour épier ce que font vos clercs, les maîtres de vos enfants, vos pensionnaires avec vos filles, ou vos servantes quand vous n'y êtes pas, pour savoir où elles vont et ce qu'elles font dans les compagnies, les métairies, les maisons de vos voisins, aux églises et aux chapelles écartées? Vous serez criminel devant Dieu, d'un nombre innombrable de péchés que vous ne prévoyez pas.

III. — Je crains de vous ennuyer, je tranche court et en abrégé trois vérités sur la satisfaction; savoir, premièrement, que c'est une erreur de croire que le confesseur ne vous puisse pas obliger en conscience à faire la pénitence qu'il vous impose. Secondement, que c'est un abus d'en imposer de petites pour de grands péchés ou en grand nombre. En troisième lieu, que c'est une imprudence de les imposer toujours et à tous uniformément et de même nature.

N'allez-vous pas à confesse dans l'espérance que Dieu vous pardonnera vos péchés par l'entremise du prêtre? Si le prêtre n'a pas la puissance et l'autorité de vous obliger à la pénitence, il ne l'a pas aussi de vous pardonner vos péchés. S'il n'a pas le pouvoir de vous lier, il n'a pas le pouvoir de vous délier et absoudre. Le même Sauveur qui a dit aux apôtres et à leurs successeurs: Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel, le même Sauveur a dit au même lieu: Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel; et même il a donné le pouvoir de lier avant que de donner celui de délier. Et tant s'en faut que le confesseur n'ait pas le pouvoir de vous imposer quelque pénitence, qu'au contraire il est obligé de vous l'imposer proportionnée et correspondante, tant que faire se peut, à la grandeur et au grand nombre de vos crimes; et le concile de Trente (*Sess. XIV, cap. 8*) lui déclare que si, par flatterie, par lâcheté ou ignorance, il impose de petites pénitences pour de grands crimes, il se rend participant et responsable des péchés d'autrui. Et quand le saint-père donne des indulgences ou envoie des jubilés, il dit toujours en sa bulle: Que c'est à condition qu'on imposera aux fidèles des pénitences salutaires, c'est-à-dire des pénitences qui les remettent en voie de salut, qui guérissent leurs infirmités, qui les retirent puissamment du vice, qui les préservent de la récidive; à l'exemple du Sauveur, qui, comme dit saint Grégoire, nous a ordonné en l'Evangile des remèdes opposés et contraires à nos maladies, *contraria opposuit medicamenta peccatis*. C'est donc une simplicité de prescrire à toutes sortes de gens pour toutes sortes de péchés une même pénitence, des sept psaumes, des chapelets ou des aumônes; mais il faut imposer, tant que faire se peut, des jeûnes aux intempérants, des macérations de la chair aux luxurieux, de grandes aumônes aux avaricieux, et ainsi des autres. Et les pénitents qui sont bien disposés et qui ont une vraie volonté de s'amender, doivent prier le confesseur de leur im-

poser ces sortes de pénitences médicinales et salutaires.

Conclusion. — 1. Finissons par les paroles du bien-aimé disciple; il écrivait aux fidèles: *Hæc scribo vobis, ut non peccetis.* (I. Joan., II, 1). Et je dirai à mes auditeurs: *Hæc dico vobis, ut non peccetis* Gardez-vous bien d'offenser Dieu, c'est le plus grand mal qui vous puisse arriver: toutes les fois que vous consentez à un péché mortel, vous vous mettez en danger de damnation éternelle: car vous pouvez mourir en cet état, sans avoir le loisir de recevoir l'absolution du prêtre. Vous vous imaginez qu'en cette rencontre vous êtes assuré de votre salut, pourvu que vous ayez le loisir de dire avant que de mourir: Mon Dieu, je vous prie merci. Vous vous trompez: car si vous ne pouvez avoir le prêtre, il faut avoir la parfaite contrition, et elle est très-difficile et très-rare, et, quand vous auriez le prêtre, il ne vous sert de rien sans l'attrition, et vous ne pourriez avoir l'attrition de vous-même, il faut que Dieu vous la donne par une grâce puissante et gratuite, et il ne vous doit pas cette grâce, vous la déméritez par le péché, il ne l'a promise à qui que ce soit, il la refuse à plusieurs, il ne la doit à personne: *Non enim esset gratia ullo modo nisi esset gratuita omni modo*, dit saint Augustin.

2. Ne péchez donc pas si vous êtes sage, *hæc dico vobis ut non peccetis. Sed si quis peccaverit*, mais si, par fragilité humaine, vous avez péché, confessez-vous, mais d'une confession qui ne soit pas une moquerie et une moquerie de Dieu, comme on le fait bien souvent. Ce n'est pas se confesser, c'est se moquer de Dieu et de son confesseur, que de conter ses péchés sans une vraie repentance et volonté de s'amender. Vous vous confessez à Pâques de n'avoir pas jeûné le carême y étant obligé, d'avoir travaillé le dimanche au matin, d'avoir retenu de l'étoffe qu'on vous a donnée pour travailler, d'avoir juré pour mieux vendre: en vérité ne vous moquez-vous pas de Dieu et de votre confesseur? Si le carême recommençait huit jours après Pâques, si on vous donnait de l'étoffe ou s'il fallait jurer pour mieux vendre, vous recommenceriez. Qu'ainsi ne soit, n'est-il pas vrai que vous en dites tout autant l'année passée, et il y a deux et trois ans? Ne voyez-vous pas que votre confession est une pénitence fausse et trompeuse? *Pœnitentia theatralis*, dit saint Chrysostome, pénitence de farce et de théâtre, qui trompe et qui amuse les enfants, mais non pas les gens d'esprit et de jugement. Assistant à la comédie, vous voyez un acteur qui semble être blessé jusqu'au cœur, qui tombe comme mort sur le théâtre, et qui y demeure étendu sans se remuer. Les enfants disent: Il est mort, il est mort, il est mort, c'en est fait: vous savez bien le contraire et que ce n'est qu'une feinte, qu'il n'est point mort, mais qu'il le contrefait. A quoi connaît-on qu'il ne l'était pas? C'est que le lendemain ou le voit aller par les rues aussi sain, gaillard et remuant que jamais? Disons de même. Voilà un homme qui semble repentant, outré

de douleur, touché vivement jusqu'au cœur, parce qu'il fait extérieurement comme font les vrais pénitents : il vient à l'église, il se met à genoux devant le prêtre, il confesse ses péchés, il frappe sa poitrine; les idiots disent : Il est mort au péché, il est bien converti. Mais les anges disent : Ce ne sont que mines, siugerie, tromperie si fine et si adroite qu'il ne trompe pas seulement les autres, mais aussi soi-même. A quoi le connaît-on ? Huit jours après il est aussi jureur, arrogant, médisant, indévoit et dissolu qu'auparavant. A quoi sert d'aller à confesse, si nous n'obtenons la fin pour laquelle la confession a été instituée, qui est le pardon de nos péchés ? Nous en sommes privés si notre confession n'est fidèle, sincère et accompagnée d'une vraie conversion et d'un amendement de vie. Nous ne le pouvons avoir de nous-mêmes, il le faut demander à Dieu par les mérites de son Fils : *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem.*

Supposons qu'ayant fait naufrage vous nagiez au milieu de la mer, ne trouvant rien à quoi vous accrocher, et qu'il n'y ait point d'autre voie de vous sauver la vie que la commodité d'une corde qu'un matelot vous pourrait présenter : comment la lui demanderiez-vous ? comment crieriez-vous ? avec quelle instance, ardeur et affection, le priez-vous de vous la tendre ! Vous avez fait naufrage de votre salut par le péché, il n'y a point d'autre planche, point d'autre ressource pour vous que la vraie repentance ; Dieu seul vous la peut donner ; vous l'avez souvent démeritée : vous serez donc bien négligent de votre salut et bien ennemi de vous-même, si vous ne la lui demandez souvent humblement, et fervemment. C'est ainsi que David faisait après son péché, il devenait tout enrôlé à force de crier, ses yeux perdaient leur éclat, ils étaient tout flétris et languissants à force de les élever au ciel, pour invoquer celui qui y reside : *Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me ; laboravi clamans, rauca factæ sunt fauces meæ, defecerunt oculi mei* (Psal. LXVII). Faites comme lui, priez, pleurez, gémissiez, et on vous dira, comme à lui : *Dominus transtulit peccatum tuum.* Le prêtre vous dira : Je l'absous : et le Fils de Dieu vous a assuré que si vous êtes vrai pénitent, la sentence qu'on prononcera en votre faveur sur la terre, sera confirmée et ratifiée dans le ciel. *Amen.*

SERMON XIX.

DE LA CONTRITION.

Scindite corda vestra (Joel, II, 15).

Hier nous commencions à parler de la pénitence en tant que sacrement ; et nous considérons les trois parties qui la composent : la contrition de cœur, la confession de bouche, et la satisfaction d'œuvre : mais ce ne fut qu'en gros et en général, il faut dorénavant traiter de chacune en détail et en particulier. Sur la première, qui est la contrition, nous avons à considérer : premièrement sa nécessité, en second lieu son essence, et en troisième lieu ses propriétés. *Malo*

sentire contritionem, quam scire ejus definitionem. J'aimerais mieux être touché d'une vive contrition, que de parler savamment de sa définition, disait le dévot Akempis.

Nous la devons demander à Dieu par vos intercessions, ô sainte Vierge ; vous vous appelez Marie, c'est-à-dire Mer amère, parce qu'en la Passion du Sauveur votre âme sainte fut toute désolée, remplie et comblée d'amertume, non-seulement par compassion des souffrances de votre Fils bien-aimé, mais encore et principalement par la vue de nos péchés, qui étaient la cause de sa douleur : *Eia Mater, sous amoris, me sentire vin doloris fac, ut tecum lugeam.* Je vous salue à cette intention. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Sicut ad tumoris, sic ad peccati remedium tria requiruntur. — I. Punctum. Contritionis necessitas probatur : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione : quia est remedium, maxime proprium, quod convenit omni peccato, et soli, et semper. — II. Punctum. Contritionis essentia, nempe quod sit dolor de peccato : 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. ratione. — III. Punctum. Contritionis conditiones multum conducunt ad salutem. 1. Prima, quod sit vera, sicut Zachæi ; non falsa, sicut Antiochi. 2. Ex motivo super naturali, sicut Davidis ; non naturali, sicut Saulis. Quod sit integra, sicut Patri ; non mutilata, sicut Judæ.

Entre plusieurs expressions dont le Saint-Esprit se sert en l'Écriture, pour nous faire concevoir la nature maligne et monstrueuse du péché, une qui me semble des plus naïves, c'est la comparaison d'une tumeur. En Isaïe, chapitre premier : *Vulnus et livor, et plaga tumens non est circumligata, neque fota oleo.* Une tumeur, une apostume est une corruption de chair et de sang en nos corps, qui fait une ordure puante. Le péché est une corruption de la raison et de la vertu en notre âme, qui cause une puanteur insupportable à Dieu et aux anges : *Omnis caro corruerat viam suam. Corrupti sunt et abominabiles facti sunt. Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ* (Genes. VI, 12, Psal. XIII, 1 ; Psal. XXXVII, 6). Tous les chirurgiens vous diront, et l'expérience le montre tous les jours, que pour guérir une apostume, trois choses sont nécessaires : premièrement, il lui faut donner un coup de lancette ; secondement, il en faut faire sortir le pus ; en troisième lieu, il la faut bander et y appliquer des onguents ou des huiles (*Ita S. Greg., l. VI, c. 2 ; in prim. Regum, c. XV*). Ce sont les trois parties de la pénitence si souvent répétées et si mal pratiquées : la contrition, c'est le coup de la lancette ; la confession, c'est ce qui fait sortir le pus et l'ordure ; la satisfaction, c'est l'application des onguents et des bandages : *Quæcumque alligaveritis super terram.* Je m'arrête aujourd'hui à la première partie, qui est la contrition, et j'en considère premièrement la nécessité, secondement l'essence, en troisième lieu les propriétés.

I. — 1. Saint Pierre voyant que les Juifs admiraient le miracle qu'il avait fait de redresser un boiteux, leur dit : Ce n'est pas en mon nom que je l'ai fait, mais au nom de Jésus, que vous avez fait crucifier et postposé à Barrabas ; puis il ajoute : *Pœnitementi igitur et convertimini, ut deleantur peccata vestra* (Act., III, 19). Je vous en dis de même et avec autant de raison : Voulez-vous rentrer en grâce avec Dieu et vous mettre en voie de salut ? il faut vous retirer de votre mauvaise vie, quitter vos débauches, vous convertir et être tout changé : *Convertimini* ; mais premièrement il se faut repentir et avoir horreur du passé : *Pœnitementi*.

2. Saint Grégoire, assis en la même chaire, me commande de vous prêcher la même vérité : *Admonendi sunt ne relaxatas æstiment culpas, quas etsi agendo non multiplicant, nullis tamen stetibus mundant* (II parte Pastor., c. 31). Pour obéir à ce commandement, je vous avertis, de la part de ce grand saint, grand docteur et grand pape, que vos crimes ne vous sont pas pardonnés, encore que vous ne les commettiez plus, si vous ne les effacez par l'eau salutaire des larmes. Et saint Augustin : Si vous exceptez les petits enfants qui n'ont pas l'usage de raison, personne n'est sanctifié, ni ne commence d'être ce qu'il n'était pas, s'il ne se repent d'avoir été ce qu'il était auparavant : *Exceptis parvulis, nemo incipit esse quod non erat, nisi cum pœniteat fuisse quod erat* (S. Aug., hom. ult., ex 10). C'est ce qui fait dire à saint Chrysostome que la souvenance de nos péchés est une divine panacée, un remède très-propre et très-puissant pour les anéantir et nous en acquitter : *Nullum invenitur peccatorum tale remedium sicut continua eorum memoria* (S. Joan. Chrysost., homil. 1 in Ep. ad Hebræos), non pas souvenance telle quelle, mais souvenance douloureuse, affligeante et accompagnée de tristesse et d'amertume de cœur, comme celle du saint roi Ezéchias : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ*. Je dis que c'est un remède très-propre et très-convenable : car il convient à tout péché, il ne convient qu'au seul péché, et il convient au péché en tout temps : *Omni, soli, semper*.

3. Cette douleur est si absolument et indispensablement nécessaire à tout péché mortel, qu'il n'est jamais arrivé et qu'il n'arrivera jamais que Dieu en pardonne un seul sans un vrai repentir, ou actuel ou virtuel. On dispute bien en théologie si cela est possible par la puissance de Dieu absolue, mais on ne le dispute pas de la puissance ordinaire ; car on tient pour tout assuré, comme une vérité très-certaine, que Dieu ne l'a jamais fait et qu'il ne le fera jamais (*Divus Thomas*, III p., q. 86, art. 2). Voyez l'importance de ce point : donnez-moi le plus méchant homme qui ait jamais été, voleur, assassin, sorcier, hérétique, impie et athée ? Si vous me dites : Il est mort sans le viatique, je ne dirai pas pourtant : Il est damné. Si vous me dites : Il est mort sans satisfaction ou sans absolution, je ne dirai pas : Il est damné. Pourquoi ? Que sais-je en quelle disposition intérieure il est

mort ? Que sais-je si Dieu ne lui a point donné avant sa mort une contrition si grande, si vive, si ardente, si parfaite et si héroïque, qu'il ait obtenu son pardon ? Dieu le peut faire, et il le fait quelquefois, quoique très-rarement. Au contraire, donnez-moi un homme qui ait vécu comme un ange, comme saint Jean-Baptiste, jusqu'à quatre-vingts ans. Si vous me dites : Sur la fin de sa vie, il a commis un seul péché mortel, et il est mort sans repentance, je dirai : Il est damné. Mais il a reçu l'extrême-onction ? Il est damné. Il a été confessé et communiqué ; le pape lui a donné l'absolution de sa propre bouche, indulgence plénière et tous les jubilé qu'il peut accorder ? Il est damné. Mais il ne savait pas que la repentance fût nécessaire ; personne ne le lui avait jamais enseigné ; s'il l'eût su, il en eût fait un acte ? Il est damné. Mais il a eu quelque repentance, et par malheur, elle n'est pas vraie, légitime ou surnaturelle ? Il est damné. Cela est si vrai, que si je ne le crois fermement, je serai moi-même damné, faute de le croire. Mais que savons-nous ? peut-être que Dieu l'a sauvé sans repentance ? Il ne l'a jamais fait, il ne le fera jamais, et il ne le peut pas faire selon sa puissance ordinaire. Vous parlez bien hardiment ? Oui : parce que je parle après lui : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes peribitis* (S. Luc, XIII).

La raison fondamentale de cette vérité est que comme en commettant le péché vous vous êtes détourné de Dieu et attaché à la créature, par le libre consentement de votre volonté, par un acte formel et exprès de votre franc-arbitre : ainsi pour être affranchi du péché, vous devez vous détacher de la créature et vous convertir à Dieu, par un acte formel et exprès de votre franc-arbitre et par le libre consentement de votre volonté. Donnez-moi une femme grosse, qui ait désiré ardemment le martyr, il y a quinze jours ; il arrive qu'elle tombe aujourd'hui en péché mortel, qu'elle s'aïlle coucher sans s'en repentir, et que pendant qu'elle dort, la nuit, on la tue pour la foi (parce qu'elle est chrétienne), elle ne sera pas martyre, mais tombera en enfer ; son enfant sera martyr et ira droit en paradis. Quelle est la cause de cette différence ? C'est que l'enfant ayant contracté le péché originel, non par sa propre volonté, mais par la volonté et la faute du premier homme, il peut être délivré sans sa volonté, par la volonté et les mérites du Sauveur, qui lui sont appliqués par le baptême d'eau ou de sang ; mais la mère, ayant commis un péché mortel, par un acte de sa propre volonté, elle n'en peut être délivrée que par un désaveu et une repentance de sa propre volonté.

Quant au péché véniel, le repentir est si nécessaire pour en avoir pardon par l'absolution du prêtre, que si vous n'avez que des péchés véniels depuis votre dernière confession, il vaudrait bien mieux vous commettre sans vous confesser, que de vous confesser sans repentance, quand même il y aurait six mois que vous n'auriez été confessé. Entendez-moi bien : car je ne vous dis rien que

tons les docteurs, qui savent à fond la théologie, ne signent de leur sang : Quand vous allez à confesse, ou vous avez des péchés mortels, ou vous n'avez que des véniels : si vous en avez de mortels, vous devez vous repentir de tous, de tous sans exception ; car s'il y reste en votre cœur quelque secrète affection volontaire à un seul péché mortel, pour petit qu'il semble ; vous ne faites rien qui vaille, vous demeurez en mauvais état et en voie de damnation. Si vous n'avez que des péchés véniels, vous n'êtes pas obligé de vous repentir de tous, mais vous êtes obligé de vous repentir au moins d'un ; et faute de cela le sacrement est nul et la confession inutile ; ce qui arrive assez souvent aux âmes dévotes quand elles se confessent par routine, par contume et sans une vraie volonté de s'amender. Pour cela un conseil salutaire et digne d'être mis en pratique : quand vous n'avez que des péchés véniels, desquels on ne se repent pas si aisément, ajoutez à la fin de votre confession quelque grand péché de la vie passée, duquel vous avez plus grande repentance, comme : « Je m'accuse aussi d'avoir autrefois juré pour des mensonges, ou médit du prochain, » afin de donner matière certaine au sacrement ; en ce cas l'absolution tomberait sur ce péché dont vous vous repentez, non pas sur les péchés véniels dont vous n'avez point de regret. Et de là vient qu'au Bréviaire et au Missel, quand nous disons : *Misereatur et Indulgentiam*, il n'y a pas : *dimissis omnibus peccatis nostris* ; *Indulgentiam absolutionem et remissionem omnium peccatorum*, mais seulement *peccatorum*, parce qu'il peut arriver, et qu'il arrive souvent, que nous n'avons pas la repentance de tous nos péchés véniels, et qu'il ne faut point demander à Dieu pardon des péchés dont on ne se repent pas, puisqu'il ne l'accorde jamais.

En quoi nous devons admirer la sagesse et la suavité de la conduite de Dieu. Il n'est rien de si inutile que la tristesse ; elle n'est bonne à quoi que ce soit ; et néanmoins la providence de Dieu est si grande, qu'il s'en sert pour ruiner et détruire le plus grand mal qui soit au monde, à savoir, le péché ; pour acquérir et produire le plus grand de tous les biens, à savoir, la grâce de Dieu. La mort vous a enlevé votre enfant, votre père ou votre mari, soyez-en triste jusqu'au mourir : vous ne le ressuscitez pas. Vous avez perdu un procès, vous êtes tombé en maladie, pleurez-en tant que vous voudrez ; vous ne remédiez pas au mal ; la tristesse n'est bonne que contre le péché ; c'est folie de l'employer à autre chose ; mais elle est absolument nécessaire à ce mal, et elle l'a toujours été. C'est le concile de Trente qui le déclare en ces paroles : Ce mouvement de contrition, dit-il, a été nécessaire en tout temps pour obtenir la rémission des péchés. *Fuit autem quovis tempore ad impetrandam veniam peccatorum hic contritionis motus necessarius* (Sess. XIV, cap. 4). En voilà assez pour vous faire connaître la nécessité de la repentance et le soin que vous devez

avoir de vous y exciter tout de bon, et de la demander à Dieu avant que d'aller à confesse. Voici les noms que l'Écriture lui donne, et qui montrent quelle est son essence, et c'est le second point.

II. — 1. Elle l'appelle componction, contrition : *In cubilibus vestris compungimini. Compuncti sunt corde. Sanat contritos corde* (Psal. IV, 5 ; Act. II, 37 ; Psal. CXLVI, 3). Componction, parce qu'elle pique, qu'elle perce ; c'est le coup de lancette qui ouvre l'apostume. Contrition, qui vient du verbe *contero*, qui signifie rompre, broyer, briser et mettre en pièces, ce qui ne se fait pas sans douleur : *scindite corda vestra* (Joel). Ce n'est donc pas assez de dire de bouche ou en votre esprit : Mon Dieu, je suis fâché de vous avoir offensé, je me repens bien d'avoir commis le péché, parce qu'il vous déplaît ; mais il faut effectivement être fâché, affligé et outré de douleur ; avoir le cœur serré, percé et pénétré de tristesse.

2. *Quod delectavit in opere, cruciet in mente*, dit saint Augustin, et saint Grégoire : *Contraria opposuit medicamenta peccatis* : Comme vous avez pris plaisir à faire votre propre volonté et à assouvir votre passion, il faut que vous ayez du déplaisir, de la douleur, du regret et du mécontentement en votre volonté.

3. Or vous savez que la haine, la crainte, la douleur et autres semblables dispositions ne sont jamais les premières passions de l'âme, ni les premières affections du cœur humain ; elles supposent l'amour, elles en sont des effets, des suites, des branches et des rejetons ; elles sont de même trempé que l'amour : nous ne haïssons, ne craignons et ne nous attristons d'aucun mal que parce qu'il est contraire à ce que nous aimons. Vous vous attristez de la mort de votre mari et non pas du trépas de votre ennemi parce que vous aimez votre mari et non pas votre ennemi. Nous ne pouvons donc nous repentir de nos péchés que par amour de nous-mêmes, ou pour l'amour de Dieu, si ce n'est que pour l'amour de nous seulement et par un motif naturel : certes cette repentance est bien imparfaite, de bas aloi et de nul mérite : ce n'est pas proprement nous convertir à Dieu, mais à nous. Il faut en user autrement en un sujet de si grande importance, où il y va de notre éternité. C'est donc faire sagement de demander à Dieu avec ferveur, et de tâcher d'exciter en nos cœurs la plus parfaite contrition qu'il est possible ; ou du moins un repentir accompagné de toutes les qualités et conditions qui sont requises pour être utile et salutaire. C'est le troisième point.

III. — Tertullien fait un riche discours, qui nous donne des marques pour reconnaître et distinguer la vraie repentance d'avec la fausse. Dieu a résolu, dit-il, de ne nous point donner le pardon de nos péchés, si nous ne l'achetons avec la monnaie de la repentance ; et comme un commerce politique ceux qui vendent quelque denrée, avant que de la livrer pèsent et examinent la monnaie que l'acheteur leur présente : ainsi avant que de

nous donner le pardon de nos péchés et le droit à la vie éternelle, Dieu examine diligemment notre repentance, qui est la seule monnaie avec laquelle nous pouvons acheter une si précieuse marchandise : *Hoc pretio Dominus veniam addicere instituit. Si ergo qui venditant, nunquam prius quo paciscuntur examinant, ne scaptilus, ne rarus, ne adulter, etiam Dominum credimus penitentia probationem prius inire, tantam nobis mercedem, perennis scilicet vitæ, concessurum* (Tert., c. 6. de Penitentia). Ceci me fait souvenir de ce qui m'arriva ces jours passés, cela est un peu naïf, mais il ne laisse pas d'être vrai. Quelqu'un m'ayant arrêté au milieu de la rue, j'entendis en une boutique une petite fille qui vendait pour un sol de marchandise; comme on lui eut présenté le sol, elle fit difficulté de le recevoir, disant qu'il n'était pas bon, et étant pressée de le prendre, elle cria : Ma mère ! ma mère ! descendez un peu pour voir si ce sol est bon. Je pensai en moi-même : Voilà qui m'apprend ma leçon, je serais bien malavisé si je ne me faisais sage à l'exemple de cette petite fille. Elle craint de se tromper en une chose de peu d'importance, et je ne craindrais point de me tromper en une chose de très-grande conséquence ! Elle craint de prendre un mauvais sol pour un bon, et je ne craindrais point de prendre une fausse et naturelle repentance pour une bonne ! Quand elle se serait trompée, elle n'aurait perdu que quinze deniers ; mais si je me trompe en mon repentir, je perds le royaume des cieux et la jouissance de Dieu. Elle appelle sa mère à son aide : ne dois-je pas invoquer la sainte Vierge ? Elle ne l'appelle qu'une fois ou deux, parce qu'il n'est question que d'un sol ; je devrais réclamer la sainte Vierge cent millions de fois, parce qu'il est question d'un royaume, d'autant que le paradis est plus à estimer qu'un sol, je devrais d'autant plus souvent et avec plus de ferveur réclamer le Sauveur et la Vierge, que cette petite fille n'a appelé sa mère. Vous vous contentez d'une seule larme que vous répandez par tendresse en la pensée de vos péchés, d'un petit sentiment de douleur qui effleure votre cœur : si cette repentance se trouve fausse et purement naturelle au jugement de Dieu, où en serez-vous ? Il n'y va de rien moins que de votre salut. Or trois principaux manquements sont cause qu'une monnaie n'est point recevable au trafic, mais rejetée et envoyée au billon, si elle est de mauvais aloi, si elle n'est pas marquée au coin du prince, et ne porte l'image ou les armes du roi, si elle est notablement rognée et légère. Et ces mêmes manquements sont souvent cause que notre repentance n'est d'aucune valeur devant Dieu, n'a point de cours en son Etat, est répudiée comme défectueuse.

1. Premièrement quand elle est de mauvais aloi, fausse, apparente et contrefaite : l'opération est une suite et un apanage de l'être ; ce qui est faux n'a point d'être, ni par conséquent d'opération. Un fantôme est un faux homme, il n'exerce point d'actions humaines : il ne marche, il ne voit et il ne parle point

comme les hommes, parce qu'il n'a pas un être d'homme. La fausse repentance n'est pas effective, et ne produit point de bonnes œuvres ; elle se contente de belles paroles, de faire des promesses à perte de vue ; la vraie met la main à l'œuvre, elle nous applique tout de bon à la réforme de notre vie et à la pratique des solides vertus, elle ne dit pas : Je ferai ; mais elle fait.

Le roi Antiochus et le petit Zachée se convertissent tous deux avec mêmes dispositions en apparence, mais fort dissemblables en effet : l'un au second livre des Machabées, chapitre neuvième ; l'autre en saint Luc, chapitre dix-neuvième. Antiochus, n'ayant qu'une repentance feinte, fourrée, dissimulée et de faux aloi, se contente de faire de belles protestations, de dire : Je ferai ; et cependant il ne fait rien. Ah ! disait-il, si Dieu me renvoie la santé, je me ferai de son peuple, je rendrai avec usure ce que j'ai pillé en son Temple ; j'irai par tout l'univers publier sa gloire et sa éléance. Zachée au contraire, ayant une vraie repentance, ne dit pas : Je ferai, mais : Je fais : *Dimidium bonorum meorum do pauperibus, et si quem defraudavi, reddo quadruplum*. Il ne dit pas : Je donnerai, je restituerai ; mais : Je donne, je restitue présentement, sans plus attendre. Et comme leur disposition était bien différente, le succès en fut aussi fort dissemblable. D'Antiochus le Saint-Esprit dit : Ce méchant priaït Dieu, qui ne lui devait point faire de miséricorde : *Orabat hic scelestus Dominum a quo non erat misericordiam consecuturus* II Machab., IX, 13 ; de Zachée et de sa maison, le Fils de Dieu disait : Aujourd'hui cette famille a reçu de Dieu le salut : *Hodie huic domui salus a Deo facta est* (S. Luc., XIX, 9). C'est une conjecture bien probable que vous avez une vraie repentance, quand elle vous induit à faire présentement des actions louables et vertueuses : quand vous ne vous contentez pas de dire à votre confesseur : Mon Père, je restituerai, je me réconcilierai avec mon ennemi, je chasserai cette coquine, je sortirai de cette maison, je brûlerai ces livres d'amour ; mais que vous lui dites : Mon Père, avant que de me présenter ici, j'ai restitué, je me suis réconcilié, j'ai chassé la coquine, je suis sorti de la maison, j'ai brûlé les mauvais livres. Mais si vous vous contentez de faire comme Antiochus, de dire de belles paroles, de promettre de bonnes œuvres sans rien faire sur-le-champ, et sans vouloir quitter l'occasion du péché quand vous la pouvez éviter, votre pénitence est fausse, trompeuse, apparente : *In imagine pertransit homo*, c'est un fantôme et un simulacre de repentance, non pas une vraie et cordiale pénitence, quelques larmes, tendresses, sentiments de douleur, et dévotion sensible que vous ayez.

2. En second lieu, une monnaie n'est pas de mise, mais elle est envoyée au billon, quand elle n'a pas l'image du prince, ni ses armes ; et l'attrition n'est pas acceptée de Dieu, quand elle n'est pas marquée à son coin, ni chargée de son caractère ; quand elle n'est pas surnaturelle, qu'elle ne procède pas de la

grâce de Dieu, mais qu'elle vient de pur amour propre, de crainte naturelle et humaine, qui nous fait redouter les châtimens qui nous y obligent. Le concile de Trente l'a ainsi déclaré en la séance quatorzième, chapitre 4, comme nous avons vu ci-devant ; et ailleurs il prononce anathème, anathème à quiconque osera dire que l'homme, sans l'inspiration prévenante du Saint-Esprit, puisse croire, espérer, aimer et se repentir comme il faut pour recevoir la grâce de la justification : *Si quis dixerit, sine præveniente Spiritus sancti inspiratione atque ejus adjutorio, hominem credere, sperare, diligere aut pœnitere posse sicut oportet, ut ei justificationis gratia conferatur, anathema sit (Trid. sess. VI, c. 3)*. Et selon cette doctrine, quand nous n'avons douleur de nos péchés que par une pure aversion et antipathie naturelle à la laideur de tel vice, par la seule considération des inconveniens et des dommages temporels qui nous en peuvent arriver, ou par appréhension purement humaine des châtimens éternels, telle douleur, émanée de la nature, non de la grâce, est illégitime et de nulle valeur, même avec le sacrement (1).

Ainsi nous voyons en l'Ancien Testament que les deux premiers rois du peuple de Dieu, tous deux choisis et consacrés par son commandement, tous deux contreviennent à ses divines lois ; tous deux avertis et repris par les prophètes, tous deux semblent faire la même pénitence, ils reconnaissent leur faute, et disent : *Peccavi* ; ils ont néanmoins une réponse bien diverse et une issue bien différente. Saül désobéit à Dieu en chose, ce semble, de peu d'importance : il donne la vie à un roi prisonnier, et garde quelque troupeau du sac d'une ville contre le commandement de Dieu ; étant averti de cette désobéissance par le prophète Samuël, il reconnaît sa faute, il s'humilie, il dit par deux fois : *Peccavi*, au verset vingt-quatre et trente. Il a pour réponse : Parce que vous avez rejeté le commandement de Dieu, Dieu vous réproûve : *Quia projecisti sermonem Domini, projecit te Dominus (I Reg., XV, 26)*. David, au contraire, pèche grièvement : il commet un adultère, un homicide, une trahison tout à fait lâche ; en étant averti par le prophète Nathan, sitôt qu'il dit : *Peccavi*, on lui dit : Dieu a transféré votre péché : *Dominus transtulit peccatum tuum (II Reg., XII, 13)*. Voilà des réponses bien dissemblables à des pécheurs qui semblent faire même pénitence. C'est que Dieu sonde l'intérieur, perce et pénètre l'esprit de l'homme ; il a égard à la disposition de son cœur, et non pas aux paroles de sa bouche. Saül disait : *Pe-*

cavi ; il se repentait de son péché, mais d'une repentance purement naturelle ; il n'avait pour motif que l'intérêt temporel, la crainte de perdre sa couronne, il ne pense qu'à garder son honneur et sa fortune : *Honora me coram senioribus (I Reg., XV, 30)*. David se repentit par un motif surnaturel, et par considération des bénéfices de Dieu et de l'ingratitude qu'il avait commise contre lui, par un mouvement du Saint-Esprit. Saint Augustin remarque (*in Ps. V*), qu'au psaume de sa pénitence, il dit : *Spiritum sanctum tuum ne auferas a me* : Ne m'ôtez pas votre Saint-Esprit. Il ne dit pas : Donnez-le moi ; parce qu'il l'avait déjà par sa repentance. Ces deux pénitens ont deux issues toutes contraires : l'un est réproûvé, l'autre obtient son pardon ; la pénitence de l'un était une pure production de nature et d'amour-propre ; la pénitence de l'autre était un effet de l'amour de Dieu et de sa grâce prévenante. Et puis il arrive souvent que, comme la monnaie notablement rognée n'est pas de mise parmi les hommes, ainsi l'attrition n'est point acceptable devant Dieu, quand elle est tronquée, mutilée, défectueuse. Cela arrive quand elle n'embrasse pas, ou pour mieux dire ne déteste pas, même virtuellement, toute sorte de péché mortel.

3. La théologie dit qu'il y a cette différence entre la contrition et l'attrition, que le motif de la contrition étant plus parfait, plus général et universel, se répand nécessairement sur toute sorte de péché mortel ; en sorte qu'il est impossible d'être triste et affligé d'un péché mortel par une vraie contrition, sans détester et abhorrer, au moins virtuellement, tous les autres : car si je suis marri d'avoir dérobé, parce que le larcin déplaît à Dieu, que j'aime de tout mon cœur, je suis par conséquent fâché d'avoir commis un adultère ou un homicide, puisque ces crimes déplaisent aussi au même Dieu. Mais le motif de l'attrition étant plus particulier, resserré et borné, ne s'étend pas nécessairement à toutes sortes de péchés, il se peut faire qu'une âme abhorre quelque péché mortel, sans abhorrer, non pas même virtuellement, quelque autre péché mortel, parce qu'elle appréhende en un péché quelque laideur, déformité, malice qu'elle n'aperçoit pas aux autres péchés ; il se peut faire qu'un gentilhomme se repente d'avoir commis un larcin, parce qu'il voit que c'est une lâcheté et bassesse de cœur contraire à la raison, et par cette repentance il n'a pas aversion, même virtuelle ou imparfaite, d'un duel ou autre acte de vengeance qu'il a commis autrefois, et dont il ne se souvient pas ; et en ce cas les docteurs disputent bien *utrum talis confessio sit valida* ; mais tous sont d'accord, tous, sans difficulté, concluent qu'elle est informe et de nul effet, parce qu'elle est déstituée de la grâce sanctifiante, qui ne se donne qu'à ceux qui abhorrent au moins virtuellement toute sorte de péché mortel.

Nous voyons cette différence en deux personnages que l'Écriture nous propose, tous deux apôtres, tous deux pécheurs, et tous

(1) « Attritio elicita quidem per speciale aliquod auxilium supernaturale: ex motivo tamen naturali, verbi gratia, ex amore Dei, ut est auctor nature, vel ob beneficia ordinis pure naturalis, ab eo accepta, non videtur sufficere juncta sacramento poenitentiae, ad remissionem peccatorum. » Et infra : « Nec obstat, quod illa attritio eliciatur ex speciali auxilio gratiæ prævenientis, quia gratia præveniens est extrinseca entitati attritionis : unde, cum unumquodque sit dumtaxat tale intrinsece per id quod est ei intrinsecum, auxilium illud gratiæ excitantis non potest dare intrinsecam supernaturalitatem entitati attritionis. » *Isambert, professor Sorbonicus, tom. III, disput. 14, in tertiam partem art. 5.*

deux pénitents : Judas se repent de son péché, *pœnitentia ductus* ; il le reconnaît et confesse : *Peccavi tradens sanguinem justum*, et s'il n'obtient aucun pardon, parce qu'ayant commis plusieurs péchés, il ne se repentit que d'un seul, il conçut et appréhenda une malice noire et dénaturée, en la trahison qu'il avait commise contre son bon Maître ; et par ce motif, il s'en repentit, il vit que c'était une injustice abominable d'avoir livré à la mort une personne si innocente ; cela le toucha de repentance : *Videns quod damnatus esset, dixit : Peccavi tradens sanguinem justum* (S. Matth., XXVII, 4) ; mais ce motif étant particulier et limité, ne le rendait pas triste et pénitent des larcins et autres crimes qu'il avait commis : *Fur erat et oculos habens : retulit triginta argenteos, non pas alios oculos* (S. Joan., XII, 6) ; il restitua les trente deniers, et non pas l'autre argent qu'il avait dérobé en diverses occasions. Sa repentance, comme une monnaie rognée, fut rejetée de Dieu, et réputée indigne de pardon. Saint Pierre, au contraire, ayant renié son Maître par fragilité humaine, en fut affligé par une parfaite repentance, qui avait pour motif la bonté infinie de son doux Sauveur, et qui détestait d'amour filial tout ce qui pourrait déplaire à une si grande bonté. *Egressus foras flevit amare*. Voyez donc quelle folie c'est d'offenser Dieu, puisque pour en avoir pardon, même par l'absolution, il en faut avoir l'attrition, et que cette attrition peut être trompeuse, défectueuse et inutile par tant de voies. Examinez votre conscience, sondez sérieusement votre cœur ; car si votre repentance est infectée d'un seul des susdits manquements, si elle est de faux aloi, ou naturelle, ou mutilée, elle est invalide et infructueuse ; mais si elle est exempte de ces défauts, elle est vraie, sincère, cordiale ; si elle abhorre toute sorte de crimes, si elle les abhorre par un motif surnaturel et divin, elle sera reçue comme une bonne monnaie au bureau de la justice divine, pour l'acquit de vos dettes, pour la décharge de vos hypothèques, pour la rançon de vos péchés, et pour vous mettre en la possession du royaume des cieux. Amen.

SERMON XX.

De l'examen de conscience.

Recogitabo tibi omnes onnos meos in amaritudine animæ meæ (Isa., XXXVIII, 15)

La seconde partie du sacrement de pénitence est la confession, en laquelle nous déclarons nos fautes avec esprit d'humilité et de repentance de cœur, au lieutenant de Dieu, pour en avoir le pardon par un excès de la miséricorde de Dieu, et par les mérites de son Fils. Mais comme un maître d'hôtel ayant à rendre compte à son seigneur, ou un partisan à l'intendant des finances, s'il a tant soit peu d'esprit, a coutume de dresser premièrement ses comptes, feuilleter ses livres de raison, revoir ses recettes et sa dépense : ainsi l'examen de conscience doit précéder la confession, afin qu'elle soit bonne,

valable, légitime et assortie de toutes ses conditions. J'ai trois points à vous traiter sur ce sujet : premièrement, qu'il faut faire l'examen ; en second lieu, sur quoi il faut le faire ; en troisième lieu, comment il le faut faire.

Vous en avez donné un exemple très-signalé, ô sainte Vierge ; vous êtes cette excellente femme si hautement louée au livre des Proverbes : c'est de vous qu'il est dit : *Consideravit semitas domus suæ*. Il ne dit pas *vias*, mais *semitas*. Quand vous étiez en ce monde, vous n'examiniez pas seulement vos voies, vos actions grandes et importantes ; mais vous considériez diligemment tous les sentiers de votre conscience, les plus secrètes pensées et les inclinations de votre cœur, les plus petits mouvements et les contenance de votre corps. Aussi vous faisiez toutes vos actions avec tant de perfection, que vous étiez toujours très-agréable au Créateur et aux créatures : *gratia plena*. C'est là la qualité que votre ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

1. *Examen faciendum*. 2. *Super quo*. 3. *Quomodo*. I. *Punctum*. *Examen faciendum*. *Probatum* : 1. *Scriptura*, 2. *Patribus*, 3. *comparationibus*, 4. *rationibus* : 1° *quia utile ad perfectionem*, 2° *quia necessarium ad contritionem, ad confessionem, ad satisfactionem*. — II. *Punctum*. *Examinanda* : 1. *peccati essentia* ; 2. *circumstantiæ personæ, quantitatis, modi, finis* ; 3. *causæ* ; 4. *Effectus*. III. *Punctum*. *Quomodo examen faciendum, docetur per paraphrasim verborum Jeremiæ* : *Sedebit solitarius et tacebit, etc.*

I. — 1. *Fratres, si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans teipsum*. Voilà une étrange façon de parler, et une grosse faute contre la grammaire des hommes ? *Vos qui spirituales estis : considerans*. Il écrit à tous les Galates, et, parlant au nombre pluriel, il dit : Vous autres, qui êtes spirituels, reprenez celui qui a failli (Gal., VI, 1). Puis, changeant promptement de style, comme s'il ne parlait qu'à un seul, il dit au nombre singulier : *Considerans teipsum*, Prends garde à toi, et te considères toi-même. Il sait bien ce qu'il dit, il ne parle pas à la volée, le Saint-Esprit anime son cœur et conduit sa plume : c'est que la grammaire de Dieu est bien autre que celle des hommes. Celle des hommes ne donne que des règles pour bien parler, celle de Dieu donne des instructions pour bien vivre. Il dit au pluriel : « Vous, qui êtes spirituels, instruisez celui qui a failli, » parce que le nombre est fort grand de ceux qui sont spirituels ou bien qui le pensent être, de ceux qui jugent, reprennent et instruisent les autres. Il dit au singulier : *Considerans teipsum*, parce que le nombre est fort petit de ceux qui s'examinent eux-mêmes, réfléchissant la vue de leur considération sur leur propre conscience ; et toutefois la plus salutaire et louable science que l'homme puisse avoir en ce monde, c'est la connaissance de soi-même. Le prophète

Jérémie nous avertit d'étudier cette leçon. Si nous désirons nous convertir et retourner à notre Dieu ; il nous exhorte à examiner soigneusement nos pensées, nos paroles et nos actions, qu'il appelle des voies : *Scrutemur vias nostras et queramus et revertamur ad Dominum* (Thren., III, 40), parce que si elles sont bonnes elles nous conduisent à Dieu, si elles sont vicieuses elles nous en détournent et nous conduisent en enfer.

2. Et le dévot saint Bernard, écrivant au pape Eugène, prend la liberté de lui dire ces paroles remarquables : *Noveris licet omnia mysteria ; noveris lata terræ, alta cæli, profunda maris : si te nescieris, eris similis adificanti sine fundamento, ruinam, non structuram, faciens, non est sapiens qui sibi non est : a te incipiat tua consideratio, non solum autem sed et in te finiatur : quocumque evagetur, ad te revocabis eam cum salutis fructu. Tu primus tibi, tu ultimus ; sume tibi exemplum de summo omnium Patre, Verbum suum emittente et retinente : Verbum tuum, consideratio tua ; quæ si procedit non recedat, sic progrediatur ut non egrediatur, sic exeat ut te non deserat* (S. Bern., lib. III, de Consid., c. 3). Quand vous connaissiez parfaitement les mystères les plus relevés, la hauteur du ciel, l'étendue de la terre et la profondeur de la mer, les secrets de la nature, le commerce des éléments, les vertus occultes des simples, et les propriétés des animaux ; de quoi vous servirait cela, si vous vous ignoriez vous-même ? Vous seriez semblable à celui qui hâtit sans fondement. Il voit plutôt une ruine qu'il n'a fait un bâtiment. Celui-là n'est pas véritablement sage, qui ne l'est pas premièrement pour soi. Réglez-vous sur Dieu le Père : quand il envoie son Verbe divin, il ne le sépare pas de soi. Votre Verbe, c'est votre considération ; si elle procède de vous, qu'elle ne s'en détache jamais, qu'elle commence toujours par vous, et finisse toujours en vous. Soyez toujours le premier et le dernier objet de votre connaissance. Saint Basile (*Hom. V, de Instit. monach.*), saint Jérôme (*in Ps. IV*) et saint Ephrem (*Serm. ascetico de Vir. relig.*), en disent tout autant et nous recommandent l'examen de conscience avec grand soin, comme une pratique très-importante pour acquérir la pureté de cœur et la perfection chrétienne (1).

3. Voici les comparaisons qu'ils en apportent : La vigne qui n'est point taillée pousse des sarments superflus, qui empêchent le bon fruit ; la terre qui n'est jamais sarclée, produit de mauvaises herbes et se hérissé de chardons et d'épines ; la chambre qui n'est jamais balayée devient un amas d'ordure ; le navire où personne ne tire à la pompe, coule infailliblement à fond ; le corps humain qui n'est jamais purgé, ni par quelque bénéfice de nature, ni par le secours de la médecine, ne se peut pas conserver en santé ; et l'âme

n' peut pas acquérir la sainteté, ni la conserver quand elle est acquise, si elle n'est souvent nettoyée et renouvelée par l'examen : *Flores apparuerunt in terra nostra, tempus putationis advenit*. Saint Bernard explique ces paroles de l'examen de conscience, et nous dit : *Toti incumbamus huic operi tam sancto, tam necessario, et in eo se quisque judicet profecisse non cum invenerit quod reprehendat, sed cum quod invenerit reprehendet* (Ser. 58, in Cant. sub fin.).

4. Il a raison de dire *tam sancto, tam necessario* : 1° parce qu'il n'est rien de si utile pour sanctifier et perfectionner une âme dévote ; rien de si nécessaire, *tam necessaria*, rien de plus nécessaire à la conversion de l'âme pécheresse : elle ne se convertit que par la pénitence. La pénitence a trois parties : la contrition de cœur, la confession de bouche, la satisfaction d'œuvre, et l'examen est nécessaire à toutes les trois.

2° Du temps de saint Bernard, il y avait un proverbe qui disait : *Quod non videt oculus, cor non dolet* : Ce que l'esprit n'entend pas, le cœur ne le ressent pas. Et un ancien a remarqué que par la providence de Dieu, la nature a destiné un même sens aux larmes et à la vue, parce que nous n'avons accoutumé de pleurer que les maux que nous voyons. Vous n'avonerez que celui qui considère à loisir et avec attention la grièveté, la diversité, le grand nombre, les mauvais effets de ses péchés distinctement et en détail, en conçoit plus aisément une vive douleur et une grande repentance, que celui qui n'y fait pas si grande réflexion, et qui se contente de les raconter à l'oreille du prêtre, comme il ferait une histoire ; et si encore ne les peut-il pas bien déclarer au prêtre, s'il ne s'est pas examiné.

Pour cela les docteurs concluent que cet examen avant la confession n'est pas seulement de conseil, mais de précepte et d'obligation. Car quand Dieu ou l'Église nous commandent une action, ils ne la commandent pas seulement quant à la substance de l'œuvre, mais quant à toutes les circonstances qui sont nécessaires pour s'en bien acquitter (1). Par exemple, quand l'Église commande aux prêtres de chanter ou réciter l'office divin, elle ne les oblige pas seulement à le dire de bouche tellement quellement, mais avec attention intérieure, avec respect et modestie extérieure. Or Dieu et l'Église nous obligent de confesser au prêtre tous nos péchés mortels, et nous ne le pouvons pas bien faire, si la confession n'est préméditée ; si un sérieux examen de conscience ne la précède. Donc le commandement de la confession nous oblige à cet examen, et les théologiens concluent que lorsqu'il y a un temps notable que vous n'avez été à confesse, ou quand vous avez négocié plusieurs affaires, et commis plusieurs péchés, vous

(1) *Vitam tuam quotidiana discussione examina, attende diligenter quantum proficias vel quantum delicias, qualis sis in moribus, qualis in affectibus* (S. Bern., in Medit.)

(1) *Sape quod bono studio gerimus, dum discutere cante negligimus quo judicetur sine nescimus, et novumquam hoc sit reatus criminis quod putatur causa virtutis.* (S. Greg., l. Moral., c. 19)

êtes obligé d'employer autant de temps à faire votre examen, que vous feriez à une affaire temporelle d'importance, comme à vous préparer à rendre compte des tailles ou d'une tutelle médiocre. Mais aussi quand vous y avez ainsi employé du temps et de la diligence raisonnable, vous ne devez pas après cela être en peine et en scrupule de n'avoir pas fait ce que vous deviez, ni en crainte d'avoir fait une confession invalide, encore que vous ayez oublié plusieurs péchés par fragilité humaine. Mais si après vous vous en souvenez, il les faudra confesser au même prêtre ou à un autre.

Cet examen est aussi très-important pour la satisfaction et pour la correction de notre vie : car quand il est fait comme il faut, nous y recherchons les imperfections des bonnes œuvres que nous avons faites, les sources et les racines des mauvaises ; nous y avisons comme nous nous amenderons, comme nous emploierons le temps, comme nous réglerons et ordonnerons l'économie de nos actions. Et de là vient que Pythagore, tout païen qu'il était, conseillait à ses disciples de s'examiner tous les soirs avant que de se coucher :

*Nec prius in dulcem declinat lumina somnum,
Omnia quam longæ repetiverit acta diei.*

II. — 1. L'examen qui précède la confession se doit faire sur l'essence, les circonstances, les causes et les effets de nos péchés. Premièrement, il en faut examiner l'essence : car le concile de Trente déclare que nous sommes obligés de découvrir au prêtre les diverses espèces de nos péchés ; et s'ils sont mortels, on est obligé d'en dire le nombre, autant que faire se peut. A cet effet il faut parcourir les commandements de Dieu et de l'Église, et rechercher les pensées volontaires qu'on a eues, les paroles qu'on a dites, les actions qu'on a faites, et les bonnes œuvres qu'on a omises contre ses saintes lois. Afin de vous aider sur ce sujet, on fait deux autres grands catéchismes auxquels on vous déchiffre en détail et en particulier, tous les péchés que vous pouvez avoir commis contre chaque commandement de Dieu et de l'Église : vous y devez assister, si vous êtes soigneux de votre salut.

2. Et parce que plusieurs circonstances ajoutent une nouvelle espèce de péché à une action vicieuse, ou en aggravent notablement la malice, il les faut considérer attentivement afin de les étaler en la confession, quand il est nécessaire, pour concevoir plus d'horreur, de douleur, ou de repentance des péchés qui en sont infectés. Il y en a quatre plus ordinaires, et qui ont besoin d'être bien expliquées : la qualité de la personne, la quantité de la matière, la manière de l'action et l'intention de la fin qu'on prétend. La première est la qualité de la personne qui pèche, ou avec qui on contre qui on pèche, comme en matière d'impureté, si c'est une personne mariée, un ecclésiastique ou un parent. En matière d'injure, l'offense est bien plus grande quand vous frap-

pez un prêtre, que si c'était un laïque. si vous faites un affront à votre père, que si vous le faisiez à un valet : si vous détractez de votre prélat, que si vous médisiez d'un artisan. Un ecclésiastique faisant son examen, pour être outré de douleur, doit s'imaginer que Notre-Seigneur lui dit : *Si inimicus meus maledixisset mihi sustinuissem utique; tu vero homo unanims, dux meus, notus meus qui simul mecum dulces capiebas cibos* (Psalm. LIV, 14). Si un Juif, un Arabe ou un Japonais m'avait désobligé, l'injure me serait plus supportable : on ne doit attendre d'un ennemi que des hostilités. Si un villageois qui mène une vie pauvre et misérable, ou dépourvue de tout secours, transgresse mes commandements ; si une pauvre ignorante, idiote et mal élevée commet quelque péché, elle est plus excusable. Mais vous, un prêtre, un religieux, ou un bénéficié, qui m'avez tant d'obligation, qui avez été si bien instruit, qui avez tant de lumière et de connaissance, qui vivez délicieusement de mon patrimoine, que je nourris si souvent et si tendrement de ma propre chair : que vous commettiez le péché, que vous savez me déplaire infiniment, c'est ce qui m'est extrêmement sensible. Quand un fils de famille fait son examen, il doit considérer : Si je n'avais attristé que mon camarade, ou quelque autre étranger, passe : mais désobliger ma pauvre mère, qui m'a nourri avec tant de soin, qui m'a élevé avec tant de peine, qui m'a caressé avec tant de tendresse, qui a enduré tant d'incommodités pour moi, la fâcher, lui répondre arrogamment, lui parler comme à une servante, la faire mourir de regret ! ne suis-je pas un dénaturé, ne suis-je pas un monstre d'ingratitude ?

La quantité du bien que l'on dérobe, ou du dommage que l'on fait, cause aussi un grand surcroît à la grièveté du péché, non-seulement quand le dommage est fait à une seule personne, mais encore quand il est fait à plusieurs, quoique petit et de petite conséquence à chacun d'eux. Comme quand vous vendez à faux poids et à fausse mesure ; le tort que vous faites à chacun est bien petit : mais la somme que vous prétendez amasser par ces petits larcins, et l'injustice que vous commettez est très-grande et de grande conséquence.

La manière aussi dont vous péchez doit être pesée et examinée, parce qu'elle ajoute quelquefois une nouvelle espèce à votre crime, ou qu'elle en augmente notablement la malice. Comme quand vous prenez des complices, quand vous employez des serviteurs ou autres personnes pour être les fauteurs, receleurs, coadjuteurs, ou les instruments de votre péché ; vous induisez un notaire à faire un antidote, ou une autre fausseté, un paysan à porter faux-témoignage ; un serviteur à faire les messages d'amour : si étant seigneur ou dame d'une paroisse, vous traitez irrévéremment votre curé, et vous donnez exemple à vos sujets d'en faire autant : si étant père ou mère de famille, vous jurez ou détractez, ou vous dites d'autres

mauvaises paroles en présence de vos domestiques, et s'ils apprennent de vous un si détestable langage.

Mais la circonstance qui mérite d'être bien pénétrée, et qui envenime bien criminellement, mais insensiblement une action, c'est la mauvaise intention. Aristote dit que celui qui dérobe pour commettre un adultère, lors même qu'il dérobe, est plus adultère que larron. Et notre Sauveur dit en l'Évangile, que s'il y a de la malignité dans l'œil, c'est-à-dire dans l'intention, tout le corps de l'action est vieux et plein de ténèbres : *Si oculus tuus nequam fuerit, totum corpus tuum tenebrosum erit* (S. Matth., VI, 23) ; ce qui fait que plusieurs trouveront à l'heure de la mort, et au Jugement de Dieu, que toutes les actions de leur vie, ou la plupart, ont été gâtées, vermoulues, pourries et corrompues, parce qu'ils n'ont point eu d'autre fin qu'eux-mêmes ou leurs enfants, leur avancement, leur satisfaction et l'établissement de leur propre fortune.

3. Après les circonstances, il faut examiner les causes de nos péchés : ou pour les expliquer en la confession, ce qui est quelquefois nécessaire, ou pour les déraciner, ce qui est toujours très-utile. Il les faut quelquefois expliquer, parce qu'il peut arriver que ce qui n'est pas péché en soi, ou qui n'est que péché véniel, parce qu'il est involontaire, est un crime inexcusable et très-volontaire en sa cause. Celui qui sait qu'il a coutume de blasphémer, de battre sa femme, ou de faire quelque autre action déréglée, quand il est ivre, se rend coupable de tous ces péchés toutes les fois qu'il s'enivre ayant prévu de telles suites. Ainsi les illusions déshonnêtes qui arrivent en dormant, ne sont pas volontaires pendant le songe : mais elles sont réputées telles quand elles procèdent des pensées lascives qu'on a volontairement roulées en son esprit pendant le jour, avec complaisance et délectation morose : et celui qui a coutume de jurer à tout propos sans aucune retenue, et sans se soucier s'il dit vrai ou non, commet des péchés de parjure, toutes les fois que le faux jurément lui échappe, même avec inadvertance, parce que cela lui est volontaire en sa cause et dans la mauvaise habitude qu'il néglige de déraciner. Si, faute de prendre lumière et conduite de Dieu en l'oraison, ou de donner liberté à quelqu'un de vos amis de vous avertir et reprendre, vous commettez des fautes en votre charge, elles vous sont imputées, quoique vous ne les connaissiez pas ; et encore plus, si c'est par ignorance crasse et grossière de ce que vous êtes obligé de savoir, comme si vous avez pris une charge dont vous êtes indigne et incapable.

Quand on ne serait pas obligé d'expliquer ainsi en la confession les causes de nos péchés, il est toujours très-utile de les rechercher en l'examen, afin de nous amender. Car comme pour faire mourir un arbre le meilleur expédient n'est pas d'en couper les branches, mais d'en arracher la racine, ainsi pour nous corriger d'une mauvaise habi-

tude, il est bon de retrancher les actions qu'elle produit ; mais le meilleur est d'en ôter la cause, et nous le devons faire si nous avons une vraie volonté de nous bien confesser. Quelle est la cause de vos juréments ? c'est le jeu ; de votre intempérance et de vos paroles déshonnêtes ? c'est le cabaret ; de vos médisances et de vos mauvaises pensées ? c'est l'assemblée des garçons et des filles. Donc si vous êtes bien repentant, vous éviterez le jeu, le cabaret, les assemblées et compagnies mondaines.

4. Bref, il faut aussi considérer en l'examen les mauvais effets qui procèdent de nos péchés, parce qu'ils font souvent qu'une action est mortelle qui ne serait que vénielle, ou indifférente et permise. Ces mauvais effets sont quelquefois prévus et prétendus, d'autres fois prévus et non prétendus, d'autres fois enfin ils ne sont ni prévus ni prétendus ; mais nous les devons prévoir et éviter, et en tous ces cas, ils nous sont imputés et augmentent la malice du péché. Vous révélez le vice caché d'autrui à une personne que vous connaissez, et qui n'est pas secrète ; et vous le dites tout exprès, afin qu'elle le publie et que tout le monde le sache ; qui doute que vous ne soyez coupable non-seulement de votre médisance, mais encore de celle de tous les autres ? Vous êtes paresseux à faire les écritures de votre client ou à voir son procès, parce que vous aimez mieux passer votre temps en jeux ou plaisirs sensuels : vous donnez un délai superflu, vous prévoyez que ce petit retardement reculera l'affaire de trois ou quatre mois, incommodera notablement la partie qui sera obligée de demeurer ici avec grands frais ; vous prévoyez cela, mais vous ne le prétendez pas : ce dommage notable qui arrive par votre paresse, ou concession de délai, la rend plus criminelle et injuste. Enfin, l'effet ne sera prévu, ni prétendu : si pourtant il procède ordinairement ou naturellement de notre action, il la souille et rend vicieuse : comme les privautés sensuelles qui se font à la vue de vos domestiques, et qui leur peuvent donner des imaginations impures ; jurer souvent pour la vérité en présence de vos enfants, qui apprendront à jurer, et jureront pour des mensonges.

III. — Nous avons vu qu'il faut faire l'examen, et sur quoi il le faut faire ; apprenons du prophète Jérémie comme il le faut faire. Heureux, dit-il, et bienheureux celui qui prend sur soi le joug du Seigneur de bonne heure, il s'assiera tout seul en silence, et s'élèvera au dessus de soi-même : *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua, sedebit solitarius et tacebit, quia levabit se super se* (Thren. III, 27). Autant de paroles, autant d'instructions : *Bonum est viro cum portaverit jugum*. Voilà le point d'importance en ce qui est de l'examen, de porter tout de bon le joug du Seigneur, faire un ferme propos de commencer de vivre selon les lois du christianisme, de conformer nos actions, non pas aux maximes du monde, mais aux commandements de Dieu et aux lumières de l'Évangile.

Sedebit ; c'est la posture d'un juge : *Sedebitis et vos judicantes*. Quand nous pensons à nos péchés, souvent au lieu de nous juger, nous plaidons en notre faveur ; au lieu de nous condamner, nous nous flattons, nous diminuons en notre esprit la grièveté de nos crimes ; nous nous excusons sur notre faiblesse, sur la difficulté du commandement, sur la violence de la tentation, sur la mauvaise habitude, sur la compagnie, sur la femme ou sur les enfants ; et de là vient que nous ne concevons pas une horreur, ni une vive douleur de nos fautes ; nous sommes lâches et indulgents à nous en punir pour nous en corriger. Il ne faut pas être avocat en ce sujet, mais juge : *sedebit*.

Solitarius. Un grand secret pour bien faire une confession générale, et une crise salutaire qui nous remette en parfaite santé intérieure, c'est de faire les exercices spirituels huit ou dix jours, entrer en retraite, mettre à l'écart toutes autres affaires ; et pendant ce temps ne vaquer qu'à l'oraison, à la méditation, à la lecture des bons livres, à la revue de notre vie, à nous exciter à la repentance et correction de nos péchés : *Sedebit solitarius*. Vous recueillant ainsi et examinant dans la solitude, il vous faut faire état que vous êtes l'unique pécheur qui soit au monde, qu'il n'y a criminel sur la terre que vous : car *Delictorum patrocinium est delinquentium turba*. Ce qui fait que vos péchés vous semblent petits et dignes de pardon, c'est que vous voyez plusieurs autres qui vivent, qui blasphèment, qui s'enivrent et qui méditent comme vous : et il vous semble que vos crimes sont à couvert dans cette presse. Mais quand vous serez au jugement de Dieu, assis sur la sellette, vous y serez seul : *Sedebit solitarius*. S'il n'y avait point de blasphémateurs, d'adultères et de larrons au monde que vous, que vos péchés sembleraient difformes, déréglés et dénaturés ! vous passeriez pour un monstre horrible et abominable à tous les hommes. Or les péchés des autres n'excusent pas les vôtres devant Dieu et ses anges ; quand vous serez présenté à son tribunal, vos crimes paraîtront aussi noirs, monstrueux, exécrables et punissables, que si personne ne les avait commis que vous ; et il vous faut supposer cela, et vous mettre en cette disposition, quand vous traitez avec Dieu seul à seul pour vous préparer à la pénitence : *Sedebit solitarius*.

Et tacebit. Il faut imposer silence à vos passions, supprimer vos inclinations et vos humeurs particulières. Vos passions sont comme ces fausses lunettes qui font paraître les lettres beaucoup plus menues qu'elles ne sont. Vos fautes vous semblent petites et légères, parce que vous ne les regardez qu'à travers vos affections, vous êtes leur avocat et non pas leur juge ; votre amour-propre vous flatte, vous fait trouver des raisons pour colorer, amoindrir et justifier vos fautes. Vous vous échauffez à poursuivre ce procès en matière d'injure, en apparence par zèle de justice, et pour réparer votre honneur ; et en effet, si vous sondez votre cœur, c'est par

un esprit de vengeance et pour nuire à votre prochain. Vous rudoyez cette fille dont vous êtes la belle-mère ; vous l'étourdissez de réprimandes et d'injures : vous vous imaginez que c'est par esprit de correction ; mais au fond si vous vous examinez sans passion, vous verrez que c'est par aversion.

Levabit se super se (Ita legunt S. Bern., serm. 1 de S. Petro ; Liranus, Hugo, Rabanus, Rupert.). Pour appréhender la grièveté de vos fautes et avoir un vif ressentiment de douleur, il vous faut séparer de vous-même et vous élever à Dieu : *Sensibile supra sensum positum non facit sensationem*. Ceux qui nettoient les égouts, et qui sont toujours parmi les ordures, n'en ressentent pas la puanteur : si font bien ceux qui en sont séparés, et qui vivent parmi les parfums. Vous ne connaissez pas l'énormité de vos fautes, parce que vous y êtes tout plongé, collé d'affection et naturalisé : élevez-vous quelquefois par-dessus vous-même, pour considérer qui est celui que vous offensez, combien il est grand, puissant, sage, bon et terrible ; les obligations que vous lui avez, et la haine qu'il porte au péché : demandez-lui la grâce d'appréhender ces motifs et d'en être touché ; dites-lui souvent, comme saint Augustin et saint François : *Noverim me, noverim te*. Que je me connaisse et que je vous connaisse, ô mon Dieu ! *Noverim me*, que je connaisse mes imperfections, mes infirmités, mon néant. *Noverim te*, que je connaisse vos grandeurs, vos excellences et vos perfections infinies. *Noverim me*, que je connaisse mes ingratitude envers vous : *Noverim te*, que je connaisse vos miséricordes envers moi. *Noverim me*, parce que cette connaissance est le commencement de la vraie sagesse : *Noverim te*, cette connaissance est le comble de la perfection. *Noverim me*, avec haine et abomination de ce que je suis de moi-même : *Noverim te*, avec amour et admiration de ce que vous êtes. *Noverim me*, pour m'humilier, me confondre, m'abaisser au dessous de toutes les créatures : *Noverim te*, pour vous bénir, louer et glorifier à jamais. *Amen*.

SERMON XXI.

Du bon propos de ne plus pécher, qui est nécessaire à la pénitence.

Noli amplius peccare.

Ne veuillez plus pécher (S. Jean, V, 14).

Hier nous disions que faisant l'examen de conscience, il faut avoir une vraie volonté et une résolution effective de corriger nos fautes et d'amender notre vie ; car le saint concile de Trente expliquant la première partie du sacrement de pénitence, qui est la contrition, dit que c'est une douleur et détestation des péchés que nous avons commis, avec propos de n'y plus retomber (*Sess. XIV, cap. 4, initio*). J'ai donc aujourd'hui à vous faire voir en premier lieu combien ce bon propos est utile et nécessaire à notre conversion : et en second lieu, les effets qu'il produit en nous quand il est vrai, cordial et

sincère. Nous le devons demander à Dieu par vos intercessions, ô très-sainte Vierge. Vous êtes tous les jours comparée à une tour d'ivoire, dans les prières de l'Eglise: *Turris eburnea*; l'ivoire est le symbole de votre pureté et sainteté incomparable; la tour exprime votre fermeté, votre constance et stabilité en l'état de grâce et de perfection. Tant que les autres saints ont été en ce monde, on leur disait: Faites votre salut avec crainte et tremblement; mais à vous, on vous a toujours dit avec raison: Ne craignez point, *Ne timeas*. C'est l'assurance que votre ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Immutabilitas Dei procedit ex ejus simplicitate: sic conversio, ut sit constans, debet esse simplex, nempe cum sincero proposito nunquam peccandi.* — I. **Punctum.** *Necessitas hujus propositi, quia sine eo conversio non est vera, nec firma: quod probatur: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. conciliis, 4. ratione.* — II. **Punctum.** *Effectus hujus propositi: 1. fuga occasionum; 2. fuga dispositionum quæ sunt vitia capitalia quavis parva: quod probatur inductione superbie Salomonis, avaritiæ Achab, luxuriæ Herodiadis, invidiæ Saulis, gula Esau, ira filiorum Jacob, priugritiæ Davidis; 3. effectus, extirpatio inclinatio-num, quæ fit: 1° per orationem, 2° per fervorem in bonis operibus.* — **Conclusio,** *per paraphrasin illorum verborum: In simplicitate cordis lætus obtuli universa.*

S'il était permis à un ver de terre de parler grossièrement, et en bégayant, des grandeurs du roi du ciel, je prendrais la hardiesse de dire qu'entre les perfections de Dieu, celle qui met le sceau à toutes les autres, qui affermit son trône, et qui le rend paisible possesseur de sa béatitude, c'est son immutabilité: *Ego Deus et non mutator. Non est Deus sicut homo, ut mutetur. Tu autem idem ipse es* (*Malac.*, III, 6; *Num.*, XXIII, 19; *Heb.*, I, 12). L'Eglise en ses prières:

Rerum, Deus, tenax vigor,
Immutatus in te permanens.

Cette perfection divine se prouve aisément par cette démonstration: Tout changement se fait en bien ou en mal; en acquérant ou en perdant quelque chose. Si Dieu pouvait acquérir quelque bien, il ne serait pas entièrement parfait; puisqu'on pourrait ajouter quelque chose à son être: s'il pouvait perdre quelque chose, il ne serait pas heureux de tout point, puisqu'il serait toujours en danger, en crainte et en appréhension de cette perte.

Saint Augustin, qui étant rempli de l'esprit de sagesse et d'un entendement tout de feu, va toujours à la source, et au premier principe des choses, rapporte une autre raison de cette vérité (*Trinit.*, lib. VI, cap. 6). Il dit que cette immutabilité de Dieu, procède de sa simplicité: *quod si simplex muta-*

bile est. Tout changement suppose nécessairement un ramas, un assemblage, une composition de diverses parties, ou de diverses qualités, ou de divers degrés d'une même qualité. De savant ou vertueux que vous êtes maintenant, vous pouvez devenir ignorant ou vicieux, parce qu'autre chose est votre nature, et autre est votre vertu ou science. A ce qui est parfaitement simple, on ne peut faire aucun changement, par diminution ou altération, sans le détruire et l'anéantir tout à fait: si une muraille n'avait qu'un degré de blancheur, on ne pourrait tant soit peu altérer cette blancheur sans l'effacer entièrement: s'il n'y avait en l'air qu'un degré de lumière, on ne la pourrait point obscurcir sans l'éteindre. Dieu donc étant un être immortel, éternel et incorruptible; d'autre côté son essence étant très pure, très-une, très-simple, et indivisible, il n'est pas capable de changement, il est essentiellement et parfaitement immuable. *Ego Deus, et non mutator.* C'est ce qui lait que le Saint-Esprit demande avec plus d'instance à ceux qui s'approchent de Dieu, la simplicité de cœur, et que ce qu'il condamne avec plus d'horreur c'est la duplicité. Le Sage dit, au livre de la Sagesse: Cherchez le Seigneur en simplicité de cœur (*Sap.*, I, 1). Et Dieu faisant le panégyrique du saint homme Job (*Job.*, I, 8), en présence de tous les anges: Avez-vous vu, dit-il, mon serviteur Job, qui n'a pas son semblable? c'est un homme d'une grande simplicité. Et au livre de l'Ecclésiastique: Gardez-vous bien de vous approcher de Dieu avec duplicité de cœur. Et au même livre: Malheur à ceux qui ont le cœur double (*Eccl.*, XXIII, 11, 13, 14).

I.—1. Saint Augustin nous a dit que l'immutabilité de Dieu procédait de sa simplicité. Il en est de même en la morale: quand notre conversion est simple et sans déguisement, elle est constante et persévérante. Au contraire, saint Jacques dit que l'esprit qui a de la duplicité, est inconstant en ses desseins et en ses actions: *Vir duplex animo inconstans est in omnibus vis suis* (*S. Jacob.*, 1, 8). D'où vient que tant de chrétiens faussent si aisément les promesses qu'ils ont faites à leurs confesseurs? d'où vient que les résolutions qu'ils semblaient avoir prises de changer leur vie ont eu si peu de durée, si peu de constance et de stabilité? C'est qu'elles n'étaient pas si simples, qu'il y avait beaucoup de duplicité et de déguisement. Si vous regardiez quel était l'état de votre âme et la posture de votre cœur en plusieurs de vos confessions, vous verriez qu'il y avait beaucoup de fourberie, mais fourberie si fine, si subtile et si déliée, qu'elle ne trompait pas seulement votre confesseur, elle vous trompait vous-même. Vous vous confessiez peut-être en pleurant; vous aviez je ne sais quelle tendresse et amollissement de cœur: vous faisiez de belles protestations; mais au fond vous n'aviez pas une vraie volonté de quitter le péché et toutes ses appartenances.

Dieu s'en plaint par son prophète Jérémie: L'âme pécheresse, dit-il, ne s'est pas con-

vertie et n'est pas retournée à moi de tout son cœur, mais avec mensonge et dissimulation : *Non est reversa ad me prævaticatrix in toto corde suo, sed in mendacio* (Jerem., III, 10). Ne vous trompez pas, dit saint Paul, on ne se moque jamais de Dieu impunément : *Nolite errare, Deus non irridetur* (Galat., VI, 7).

2. C'est être moqueur et non pas pénitent, disent les saints Pères, de pleurer et confesser un péché que vous avez commis, et au même temps en commettre un nouveau qu'il faudra pleurer et confesser : *Irrisor est, non pœnitens, qui commissi plangit et plangenda committit. Lavamini et mundi estote : lavatur et mundus est qui et prævterita plangit et flenda iterum non committit* (S. Isidor., l. II de summo Bono, cap. 15). Or si c'est commettre un péché devant Dieu que d'avoir une secrète volonté de le commettre, quand ce ne serait que d'ici à cinquante ans, telle confession n'est pas une vraie pénitence, mais un masque de pénitence, dit saint Chrysostome : *Non pœnitentia, sed pœnitentiæ larva*. Il y a des prédicateurs qui font de grandes invectives en carême contre les mascarades du carnaval ; il semble que c'est hors de saison, puisqu'elles sont passées et qu'il n'y a plus de remède pour cette année-là : mais il y a d'autres mascarades qui devraient bien animer le zèle et enfler le style des prédicateurs ; ce sont les mascarades qui se font en carême, en la semaine sainte, le jour de Pâques : les confessions masquées et déguisées. Celles du carnaval se font par de jeunes folâtres, celles de la semaine sainte se font par des gens de toutes conditions ; celles-là sont des visages contrefaits, celles-ci sont des sacrements contrefaits ; celles-là ne se font qu'en la rue, celles-ci dans l'église, celles-là après l'office, celles-ci pendant le service divin ; celles-là font rire les hommes volages, celles-ci font pleurer les anges. Vous vous confessez d'avoir été au bal, au jeu, au cabaret, à la comédie et aux autres dissolutions du carnaval ; de bonne foi dites la vérité : n'est-il pas vrai qu'au fond de votre cœur vous avez la volonté d'en faire autant l'année qui vient ? Vous vous confessez d'avoir chicané en ce procès, d'avoir porté le sein ou les bras découverts, d'avoir retenu de l'étoffe et de n'avoir pas travaillé fidèlement en votre métier : n'est-il pas vrai que vous avez dessein de faire de même après Pâques et après la mission, quand l'occasion s'en présentera ? Votre confession est une singerie, une momerie, une vraie mascarade : *Non pœnitentia, sed pœnitentiæ larva* (1).

3. Le saint concile de Trente et les saints Pères disent que la pénitence est un second baptême, une ratification, une confirmation, ou pour mieux dire, un rétablissement du premier ; c'est un renouvellement de ce qui s'est passé entre Dieu et nous quand on nous a baptisés ; c'est une nouvelle convention,

une alliance et une transaction par laquelle nous promettons à Dieu de garder ses commandements, et Dieu nous promet de nous donner son paradis ; c'est un pacte, un contrat de pacification, un traité de paix : *Pactum pacis actus*. Si vous demandez à Ulpian ce que c'est qu'un pacte, il vous dira que c'est un consentement, un concours et un commun accord de deux ou de plusieurs personnes en une même chose : *Duorum vel plurium in idem placitum consensus* (Liv. I, ff. de Actis.). Or Dieu ne veut point de trêves. Il veut nécessairement ou la paix ou la guerre ; il ne dit jamais : *Inducia*, Trêve ; il dit toujours : *Pax vobis, pax huic domui ; hominibus*. Ce mot de trêves n'est point en la Bible, vous ne le trouverez jamais ni au Vieux ni au Nouveau Testament. Si donc en vous confessant vous n'avez intention que de faire trêve avec Dieu, surséance et suspension d'armes, vous ne convenez pas avec Dieu : il n'y a point de pacte.

4. La pénitence est une partie subjective, un surjeon et un rejeton de la justice, seconde vertu cardinale. Quand on définit la justice en théologie ou dans le droit, on dit que c'est une volonté constante et perpétuelle de rendre à chacun ce qui lui appartient. Si donc vous n'avez pas une vraie volonté de rendre l'obéissance que vous devez aux commandements de Dieu, sans en excepter un seul, vous n'êtes point juste, ni par conséquent vrai pénitent. Mais quand vous avez cette volonté, vous faites beaucoup, vous méritez plus que vous ne pensez : car si vous avez une vraie volonté de vivre saintement, dévotement et austèrement le reste de votre vie ; comme vous ne savez si elle durera encore trente, quarante ou cinquante ans, quoique vous mouriez d'ici à cinq ou six ans, votre bonne volonté est aussi méritoire devant Dieu, que si vous viviez cinquante ans : *Deus non annotat facultatem, sed coronat voluntatem*, dit saint Augustin (in Psal. IV).

Et puis quand ce bon propos est vrai, sincère et cordial, ce n'est pas une simple velléité ou un désir inefficace ; c'est une volonté effective et agissante, qui met la main à l'œuvre, qui s'applique à la recherche des moyens convenables et nécessaires pour se préserver de la récidive. Il y en a trois principaux qui sont la fuite des occasions, des dispositions et des inclinations qui nous portent au péché.

II. — 1. Le Saint-Esprit nous marque le premier, au livre des Proverbes, quand il dit : Celui qui redoute et qui évite les pièges, ne sera pas en danger d'être pris : *Qui cavet laqueos securus erit* (Prov., XI, 15). Si vous êtes bien à Dieu, et bien résolu de vous amender, vous regarderez : Quel est le piège qui m'a fait tomber en tel et tel péché ? Quelle est la cause et l'occasion de ces pensées déshonnêtes qui souillent mon cœur ? C'est la hantise d'une telle personne ; c'est l'intempérance, c'est que je mange trop, c'est que je ne trempe pas assez mon vin ; c'est que je me confesse trop peu souvent et que je change de confesseur pour n'être point réprimandé. Quelle est la cause des médisances, des pa-

(1) Pœnitentiam agere est perpetrata mala plangere, et plangenda non perpetrare (S. Greg., Hom. 34. in Evang.).

roles de flatterie et de complaisance que je dis ? c'est la compagnie. Quelle est l'occasion des juréments, des ivrogneries et autres débauches ? c'est l'académie ou le cabaret . et vous mettez la main à l'œuvre, vous évitez les compagnies, le jeu, les tavernes ; parce que vous devez faire tout ceci, non-seulement ni principalement pour l'amour de vous et de votre salut, mais pour l'amour de Dieu et de sa gloire. Si vous êtes bien converti, vous devez retrancher de vous et de votre maison, non-seulement tout ce qui vous peut servir de piège et d'occasion de péché, mais encore tout ce qui le peut être à qui que ce soit : comme de découvrir votre sein, dire, des paroles trop gaies et trop libres en la présence des hommes ; avoir des tableaux et des statues où il y a des nudités, des romans ou des livres d'amourettes, que vos domestiques liront s'ils les trouvent en votre maison.

Saint Bernard, invectivant contre les chrétiens qui ne se confessent et ne communient à Pâques que par coutume et par respect humain, dit que les maladies populaires sont ordinairement plus fréquentes après Pâques, en punition des sacrilèges qu'on a commis en communiant indignement, comme saint Paul en avertit les Corinthiens : *Propter hoc multi infirmi et imbecilles, et dormiunt; multi, ut ait Apostolus. Propter hoc crebra hominum mortalitas in diversis regionibus, specialiter his diebus (Serm. I, in die Paschæ)*; et que la raison de ce malheur est qu'on ne fait pénitence qu'à demi, qu'on n'évite pas les dangers, les amorces et les allumettes de péché, ce qui est absolument nécessaire : car il ajoute que la marque d'une vraie compunction, c'est de fuir les occasions, se retirer des dangers et périls de la rechute : *Sit vera compunctionis indicium, opportunitatis fuga, subtractio occasionis*. Et sainte Thérèse, au Château de l'âme (7^e Demeure, chap. 2), dit ainsi : Il est impossible qu'une personne embarrassée dans le monde s'avance en la vertu, et même qu'elle demeure sans danger en l'état où elle est, si elle ne se retire de toutes les affaires non nécessaires, autant que sa condition le peut permettre : parce qu'il est impossible d'être parmi tant de bêtes venimeuses, sans en être mordu assez souvent.

2. Mais ce sujet est de trop grande importance pour le traiter à fond en si peu de temps : demain, Dieu aidant, nous en ferons un sermon tout entier. Voyons à présent quelles sont les dispositions qui nous acheminent au péché, et qu'il faut retrancher quand on a un bon propos de s'amender. Ce sont les affections trop ardentes et déréglées aux grandeurs du monde, aux richesses de la terre ou aux aises du corps. Ces affections ont quelquefois des commencements qui semblent très-innocents, ou du moins très-excusable et de petite conséquence ; mais elles finissent par des catastrophes très-criminelles et tragiques. Le texte sacré nous en fournit des exemples bien remarquables et signalés ; mais on ne les remarque pas assez : en voici quelques-uns des sept péchés qu'on appelle capitaux.

De l'orgueil. Au troisième livre des Rois, Salomon désire régner après la mort de David, son père (III Reg., II, 22). C'est un désir qui serait en lui juste et raisonnable s'il était bien réglé ; son père et Dieu même l'avaient destiné à la couronne. Mais cette ambition le porte à commettre un très-injuste et très-cruel parricide. Son frère aîné Adonias le fait prier de lui donner en mariage une fille qui avait été aux bonnes grâces de son père David : Ah ! mon frère a quelque mauvais dessein, dit-il ; je jure ma vie qu'il en mourra. Et sur-le-champ, sans autre forme de procès, il l'envoie assassiner.

De l'avarice. Au troisième livre des Rois, Achab, roi d'Israël, désire avoir la vigne d'un pauvre homme nommé Naboth, parce qu'elle était auprès de son palais et qu'il en avait besoin pour faire un jardin (III Reg., XXI, 2). Il l'envoya quérir : Vendez-moi votre vigne, je vous en donnerai tout ce qu'elle vaut ; ou si vous l'aimez mieux, je vous en donnerai une autre meilleure que la vôtre. Cette cupidité semble bien raisonnable pour un roi. Il arrive néanmoins de là qu'on accuse faussement le pauvre Naboth, qu'on surborne de faux témoins contre lui, qu'on le fait mourir très-injustement. Vous convoitez l'héritage de votre voisin, et parce qu'il est à votre bienséance, il vous semble qu'il n'y a point de danger, parce que vous le voulez acheter ce qu'il vaut. Vous ne voyez pas le piège caché sous cette amorce : vous lui prêterez à usure, afin qu'il soit contraint de vous vendre son bien. Ces contrats engendreront des procès, vous les voudrez gagner à quelque prix que ce soit, et vous y commettrez mille méchancetés. On disait aux Juifs : *Non concupisces rem proximi tui (Exod. XX)* ; on dit aux chrétiens : *Nullius inquit desideretis (I Thess., IV, 11)*. Biens d'autrui ne convoiterez. C'est pour faire le vers que nos ancêtres ont ajouté : *pour les avoir injustement*.

De la luxure. Hérode hante familièrement avec Hérodiade sa belle-sœur (S. Marc, VI, 17) ; il se passe quelque cajolerie et muguetterie entre eux deux. Si saint Jean-Baptiste ou un autre prophète l'eût su, et qu'il lui eût dit : Madame, retirez-vous de ces libertés ; autrement elles vous feront perdre votre honneur. Mon honneur, saint homme, et à quoi pensez-vous de me parler ainsi ? On n'arracherait plutôt les deux yeux de la tête. Avez-vous bien si mauvaise opinion du roi et de moi ? Il a une femme, j'ai un mari, et nous sommes proches parents ; ah ! il n'y pense point de mal, et moi encore moins ; ce n'est qu'un excès d'amitié qui nous rend ainsi libres et familiers l'un avec l'autre. Qu'eût-elle donc dit si on eût ajouté : Ces privautés iront si avant, que le roi vous enlèvera, qu'il vous entretiendra publiquement, que vous deviendrez une effrontée, l'opprobre de vos parents, la fable de la Judée et de toute la Palestine ; vous serez une mégère. Par cette passion, vous ferez mourir le plus grand prophète qui ait jamais été, un saint qui a été prédit par les oracles divins, an-

noncé par un ange, conçu par miracle et sanctifié au ventre de sa mère; vous lui ferez couper la tête, et de rage vous lui percerez la langue avec votre poinçon. Quiconque lui eût prêté toutes ces choses, elle les eût tenues pour des songes; néanmoins elles sont arrivées. Ainsi, qui vous dirait que ces visites, que ces entrevues trop fréquentes et trop libres vous feront devenir le scandale de la ville, la risée de vos voisins, la honte de votre parentage, le crève-cœur de votre père et mère, et la désolation de votre famille? Peut-être qu'elles vous feront mourir sur un échafaud par la main d'un bourreau. Vous croiriez que ce sont des menaces en l'air, vous diriez: J'aimerais mieux mourir que d'y penser seulement le moindre mal; il est si éloigné de m'en parler, que c'est lui-même qui m'en voudrait empêcher. C'est mon cousin germain, mon beau-frère, mon propre frère; c'est un homme si dévot, si spirituel et si estimé de chacun! Oni, mais les autres pauvres malheureuses qui se sont perdues n'avaient-elles pas les mêmes raisons? ne tenaient-elles pas les mêmes propos que vous? ne se sont-elles pas disposées à leur ruine par de pareils commencemens? Celui qui a perdu Hérodiade n'était-il pas son beau-frère? Sainte Irène ne fut-elle pas en danger d'être perdue par un homme spirituel? Les histoires tragiques de notre temps et des siècles passés ne sont-elles pas noircies des exemples de filles et de femmes qui se sont perdues par des privautés avec leurs proches parents, leurs beaux-frères, leur frère, avec des hommes spirituels, ou qui le semblaient être? Et partant, séparez-vous.

De l'envie. David ayant défait Goliath en duel, les dames viennent au-devant de lui, et au lieu de: *Triomphe!* elles chantent en la présence du roi Saül: *Saül percussit mille et David decem millia* (I Reg. XVIII, 7). Saül n'en a défait que mille, mais David en a défait dix mille. C'était une indiscretion: toute comparaison est odieuse; ne pouvaient-elles pas louer David, sans mettre Saül en jeu? Saül en est piqué d'envie, envie qui semble bien excusable. Il est roi, non par son ambition, mais par l'élection de Dieu; il se voit décrédité et ravalé au-dessous d'un de ses vassaux. Toutefois, cette jalousie si pardonnable le porte à des injustices et des cruautés exécrables: il poursuit à mort le pauvre David, qui était innocent de ce fait, il lui tire par deux fois sa lance pour lui percer le cœur, il fait mourir très-injustement quatre-vingt-cinq prêtres, il fait passer par le fil de l'épée tous les habitants de la ville de Nobé, où ils étaient, et même les femmes et les petits enfants, parce que David s'y était réfugié (I Reg., XXII, 18).

De la gourmandise. Esaü, retournant de la chasse, est affamé comme un chasseur (Genes., XXV, 30); il voit une écuelle de lentilles que son frère Jacob avait préparée pour son souper; cet objet lui irrite l'appétit; c'est une sensualité bien tolérable ensemble, néanmoins elle aboutit à le rendre profane et un simoniaque; il vend son sacer-

doce pour une viande corruptible. Vous allez au cabaret, ce n'est point à intention d'y offenser Dieu, mais d'y prendre le repas que votre ami veut vous y donner; mais cette franche-repue vous coûte plus cher qu'au marché: vous y perdez votre âme par médisance, par paroles deshonnêtes, par blasphèmes et des querelles: quittez, quittez.

De la colère. Le prince de Sichem ravit et déshonore Dina, fille de Jacob (Gen., XXXIV); ses frères entrent en grande colère: quelle colère plus raisonnable? Elle se change en haine, haine qui passe si avant, qu'ils assassinent en trahison tous les bourgeois de la ville, qui n'avaient aucunement trempé au crime de leur prince. Ainsi une petite colère vous fait dire des paroles piquantes; on vous en réplique et récrimine, vous les ruminez; après la querelle, votre cœur s'aigrit et s'euvenime; ces aigreurs produisent en vous et en vos familles des inimitiés mortelles et immortelles.

De la paresse. David se laisse emporter et abattre à un peu de paresse (II Reg., XI), paresse bien légère et vénielle: il fait la méridienne en un jour de printemps, il se repose un peu sur son lit à midi, au lieu de prier Dieu ou de faire quelque autre bonne œuvre: *Accidit ut de strato suo surgens. Accidit*, ce fut un accident, ce n'était pas sa coutume; cette fainéantise affaiblit son esprit, elle le prive du secours particulier de Dieu; s'étant levé il se promène sur sa plate-forme, il voit une femme, il la convoite, il l'envoie quérir, il la déshonore et il fait mourir son mari par la plus noire trahison qui se puisse imaginer. Vous allez au bal sans volonté d'y mal faire ni d'être cause que quelqu'un fasse mal. Un jeune homme loue votre bonne grâce, vous vous plaisez à cette vanité, cette complaisance vous amollit le cœur, il vous fait avoir des tendresses pour celui qui vous donne ce plaisir; des louanges il le passe aux cajoleries, des cajoleries aux privautés, et enfin il vous perd par de fausses promesses d'un mariage prétendu: *Qui spernit modica paulatim decidet*.

3. Bref, celui qui a un ferme propos et une sincère résolution de s'amender, prend peine à déraciner les inclinations au péché, qui sont le mauvais naturel et les habitudes vicieuses contractées de longue main. On les surmonte par deux voies, dit saint Fulgence: *Frequentia orationis, et studio bonæ operationis*; par une fréquente prière et la pratique des bonnes œuvres. 1° David faisait l'un et l'autre: *Os meum aperui, et attraxi spiritum: servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis* (Psal. CXVIII, versus finem). A votre avis, pourrais-je conserver ma vie si je demeurais longtemps sans respirer, comme une heure ou demi-heure? il est certain que non. Pourquoi? Parce qu'il y a là-dedans un foyer, un feu naturel, mais ardent, qui a besoin d'être continuellement rafraîchi. Nous avons en l'âme un foyer, un feu d'artifice ou plutôt infernal, un brasier fatal et funeste, *fomes peccati*, la concupiscence, la nature corrompue par le péché originel et par les

péchés actuels. L'air n'est pas si nécessaire au foyer du corps que le Saint-Esprit au brasier de l'âme. Pour vous empêcher de mourir de la mort du corps, vous avez besoin de respirer continuellement, d'attirer la fraîcheur de l'air : et pour vous empêcher de mourir de la mort de l'âme et de retomber au péché, il est nécessaire d'aspirer à Dieu continuellement, ou du moins très-souvent ; d'attirer la grâce de Dieu d'heure en heure, de demi-heure en demi-heure par des prières, par des oraisons jaculatoires : faire comme David : *Os meum aperui, et attraxi spiritum, quia mandata tua desiderabam. Aspice in me, et miserere mei* (Psal. CXVIII). Dire souvent : Mon Dieu, ayez pitié de moi, jetez vos yeux de miséricorde sur moi, faites-moi la grâce de ne plus retomber au péché.

2^e *Servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.* Pour dissiper les mauvaises humeurs du corps, on fait de l'exercice corporel ; et pour dissiper les humeurs peccantes de l'âme et les inclinations vicieuses, il se faut exercer avec ferveur et assiduité aux bonnes œuvres, visiter les prisons et les hôpitaux, aller voir les pauvres malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, redresser les dévoyés et accommoder les différends : par ce moyen vous gagnez les bonnes grâces de Dieu, vous attirez son secours pour résister à vos ennemis ; vous n'avez pas le loisir d'écouter les tentations, vous acquérez de bonnes habitudes qui abolissent les mauvaises. *Qui timet Deum faciet bona.*

Conclusion. — Disons donc au Fils de Dieu ce que l'Eglise lui dit en la messe de la Dédicace du temple. Salomon le lui avait dit anciennement en la consécration de son temple : aussi la vraie conversion est une nouvelle dédicace et consécration de notre âme. *Deus meus, scio quod probes corda et simplicitatem diligas : unde et ego in simplicitate cordis mei lætus offero universa. Domine Deus, custodi in æternum hanc voluntatem* (I Paralip., XXIX, 17). Mon Dieu, vous sondez les cœurs, vous voyez le fond de notre âme, vous éclairez de votre lumière les plus épaisses ténèbres de notre intérieur, je vous offre d'affection et en simplicité de cœur tout ce que vous demandez de moi. Conservez-moi, s'il vous plaît, par votre grâce en cette bonne volonté. Ô les belles paroles, si nous les pouvions toutes dire avec vérité ! *Probas corda et renes.* Oui, Dieu sonde votre cœur, il voit bien s'il est affranchi de toute affection au péché, s'il y reste encore quelque levain de secrète volonté de retourner à vos dehauches, gardez-vous bien de communier, de peur qu'il ne vous arrive comme à ce prince infortuné.

Le roi Lothaire ayant été excommunié par le saint-siège, parce qu'il entretenait Waldrade, sa concubine, alla à Rome pour être absous, feignant de l'avoir quittée (*Regino, lib. V, cap. 21*). Adrien second, très-saint pape, ayant dit la messe en l'église de Saint-Pierre, et le voulant communier pour l'incorporer aux membres de notre Sauveur, dont il avait été retranché, lui présentant l'eucharistie, lui dit : Si vous vous êtes retiré de l'adultère qui vous a été défendu, et si vous avez ferme volonté de ne retourner jamais à Waldrade, approchez-vous avec toute assurance et recevez le sacrement du salut éternel, qui vous profitera pour obtenir la rémission de vos péchés (*Baron., 868, num. 49*). Mais si votre conscience n'est pas bien purifiée, si vous avez quelque secrète intention de retourner à l'adultère, gardez-vous bien de le recevoir, de peur que ce qui est préparé par la Providence divine pour remède aux fidèles ne soit à votre jugement et condamnation. Puis se tournant vers les seigneurs qui étaient à la suite du roi et qui avaient assuré que le roi avait quitté sa concubine : Si vous avez témoigné la vérité, le corps et le sang de notre Sauveur, que vous allez recevoir, vous profitera pour la vie éternelle. Je vous dis le même : Si vous avez quitté le péché et l'occasion et la volonté de pécher, si vous avez restitué le bien mal acquis, si vous avez chassé la coquine de votre maison, si vous avez vidé votre cœur de toute inimitié ; allez à la bonne heure recevoir la sainte communion. Mais s'il reste en votre cœur quelque dessein pour l'avenir, craignez qu'il vous en arrive comme à ce roi malheureux. Il fut si téméraire que de recevoir indignement l'eucharistie : il mourut le mois suivant, et tous ceux de sa suite qui participèrent à son sacrilège furent frappés de la main de Dieu et moururent dans un an. Dieu perce à jour le fond de votre âme, il en voit toutes les dispositions ; faites-lui un parfait haulocauste, offrez-lui tout ce qu'il demande de vous.

Offero universa : sans réserve, sans restriction et sans modification. Ne dites pas : Je veux bien chasser la concubine, mais je ne veux pas me réconcilier ; je veux bien me réconcilier, mais non pas quitter ce procès injuste. Ne pensez pas faire avec Dieu une quote mal taillée : *Offero universa in simplicitate cordis*, sans duplicité, sans hypocrisie et sans dessein sur l'avenir. Ne dites pas : Je quitterai le cabaret, mais ce n'est que pour jusqu'après Pâques : je couvrirai mon sein et mes bras, mais ce ne sera que quand j'irai à confesse. Comme Dieu va franchement et sincèrement avec nous, il veut que nous allions ainsi envers lui ; il n'use point de supercherie envers nous, et ne veut pas que nous en usions avec lui ; il nous pardonne sans réserve et pour toujours, il veut que nous nous convertissions sans restriction et pour toujours : *Lætus offero*, de bonne volonté, de grand cœur. N'usez donc pas de remises, ne vous faites pas tant prier : si c'est de bon cœur, mettez-vous sans attendre davantage dans l'impossibilité de retomber ; voilà le grand secret. Si votre oncle vous a promis de vous faire donation de son bien, quand vous le voyez en bonne humeur, en ses joyeuses pensées et en affection pour vous, vous épiez cette occasion, vous le priez d'envoyer quérir le notaire. Ainsi pour faire votre salut, quand vous êtes en la ferveur de quelque bonne résolution, il la faut effectuer sur-le-

champ, sans plus attendre, aller trouver votre ennemi pour vous réconcilier, jeter au feu les papiers de ce procès injuste, donner quittance, rendre ces cédules, faire restitution et aller demander votre place aux carmélites. Si vous êtes indisposée, vous pouvez dire, comme Salomon : *Domine Deus, custodi hanc voluntatem*. Mon Dieu, cette bonne volonté vient de vous, elle ne peut subsister que par vous, c'est vous qui me l'avez donnée, c'est à vous à la conserver ; vous avez bien voulu en être l'auteur, soyez-en, s'il vous plaît, le tuteur, par Jésus-Christ Notre-Seigneur ; qui vit et règne avec vous en tous les siècles des siècles. *Amen*.

SERMON XXII.

De la fuite des occasions, qui est nécessaire à la vraie pénitence.

Occasione accepta peccatum operatum est in me.
(Rom., VII, 8.)

Hier nous considérions que pour être bien converti et faire une pénitence utile et fructueuse, il fallait avoir non une simple velléité, mais une vraie, sincère, cordiale et efficace volonté de ne plus retomber au péché, et que pour avoir cette volonté, il en faut éviter les occasions. Le temps ne me permit pas d'établir bien au long cette vérité ; je le dois faire aujourd'hui et vous la prouver puissamment par l'Écriture, par les Pères, par les conciles, par les raisons de théologie et par les exemples des saints. Vous avez été leur idée, ô sainte Vierge. Saint Ambroise, proposant aux vierges chrétiennes le tableau de votre vie, dit que toutes les compagnies que vous hantiez étaient irréprochables et sans soupçon, et que vous n'y alliez jamais que par charité et miséricorde : *Eos solos solita cætus virorum invisere, quos misericordia non erubesceret* (lib. II, de *Virginibus, circa initium*). C'était pour nous donner exemple : car pour votre particulier, en quelque occasion que ce fût, vous n'y étiez point en danger : vous étiez confirmée en grâce et en la possession assurée de toutes les vertus ; vous n'aviez pas sujet de craindre ; on vous pouvait dire en tout temps et en tout lieu : *Ne timeas, Maria*, comme votre ange vous le dit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Quicquid refertur ad peccatum est odiosum, ergo et ejus occasio.* — **Punctum unicum.** *Eam esse fugiendam, probatur : 1° Scriptura ; 2° Patribus ; 3° conciliis ; 4° rationibus : 1. ex charitate in nos ; 2. ex humilitate ; 5° exemplis evitandis, Sansonis, Davidis, Salomonis ; 6° Exemplis imitandis in lege naturæ, Joseph ; in scripta, Judith ; in nova, Martiniani ; 7° argumentis conglobatis.* — **Conclusio per recapitulationem.**

On dit en philosophie, et il est vrai, que les choses contraires ont une nature, des inclinations, des propriétés et des productions

toutes contraires. Rien n'est contraire à Dieu que le péché, mais il lui est si directement et diamétralement opposé, qu'autant que Dieu est un grand bien, le péché est un aussi grand mal : et comme Dieu est un si grand grand bien, si essentiel, si infini et si communicatif, que tout ce qui a quelque rapport et relation à lui est aimable, utile, salutaire et souhaitable : ainsi le péché est un si grand mal, si essentiel et si contagieux, que tout ce qui a quelque rapport et appartenace à lui est odieux, nuisible, pestilent et abominable. Telles sont les occasions du bien et du mal : il n'est rien de si utile à notre salut que les occasions de bien faire ; comme les bons livres, la hantise des gens de bien, les prédications et les saintes confréries. Il n'est rien de si pernicieux que les occasions du vice.

Nous en pouvons distinguer de deux sortes : il y en a qui occasionnent, et qu'on peut appeler actives ; il y en a qui sont occasionnées, et qu'on peut nommer passives. Les premières sont les occasions qui, d'elles-mêmes et par la condition de leur nature, sont malignes, envenimées et contagieuses, qui servent de piège et de pierre d'achoppement, qui sont des amorces et des allumettes de péché ; comme les livres d'amour, les tableaux où il y a des nudités, les paroles deshonnêtes, les seins découverts, la hantise des personnes qui nous ont servi d'objet et de sujet de péché. Les occasions passives sont celles qui nous font tomber, non par elles-mêmes ni par aucune malice qui soit en elles, mais eu égard à notre état, à notre faiblesse, à notre mauvais naturel ou habitude vicieuse : comme d'être prêtre si vous n'avez le don de continence, d'être curé si vous n'avez le talent d'instruire et de conduire les âmes ; être juge, notaire, médecin et chirurgien, si vous n'avez pas l'esprit, la science, la prudence et la conscience nécessaire à ces fonctions ; être soldat, sergent et cabaretier, si vous êtes sujet aux vices que ces professions ont coutume d'apporter avec elles. Or qu'il faille quitter toutes ces occasions pour être véritablement converti et faire une sincère et légitime pénitence, je le montre par toutes les voies par lesquelles on peut prouver une vérité catholique, c'est-à-dire par le Vieux et le Nouveau Testament, par les Pères, par les conciles, par les raisons et par les exemples.

POINT UNIQUE. — 1. En l'Écclésiastique (Chap. III, 27) le Saint Esprit dit : *Cor durum male habebit in novissimo, et qui amat periculum peribit in illo* ; le cœur endurci se trouvera mal à la fin, et celui qui aime le danger périra dans le danger. Il ne dit pas qu'il périra par le danger, mais dans le danger, *in illo*, non pas *per illud* ; se tenir en l'occasion prochaine de faire mal, ce n'est pas seulement une disposition et acheminement au péché, mais c'est un péché : car on ne se perd que par le péché, et il dit qu'on se perd non-seulement par le mal où le danger nous achemine, mais par le danger même. Saint Cyprien passe bien plus avant : il dit (*Epist* 60) que pour assurer son salut, non-seulement il ne faut pas se tenir dans le péril

mais pas même auprès du péril ; non-seulement il ne faut pas demeurer en cette maison, mais pas même au voisinage : *Nemo diu tutus est periculo proximus.*

Il a raison de parler ainsi, il se conforme au sentiment de l'Écclésiastique, qui dit : *Quasi a facie colubri fuge peccata* (Eccl., XXI, 2) ; il ne dit pas : *A morsa, a veneno*, mais *a facie* ; il faut éviter non-seulement les dents, la piqûre et le venin de ce serpent, mais encore la présence, la vue et la rencontre. Notre Sauveur ayant dit en saint Matthieu : *Qui viderit mulierem*, etc., ajoute : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te, expedit enim ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum eat in gehennam* (S. Matth., V, 29). Il faut que ce commandement soit digne d'être bien observé et de grande conséquence pour notre salut, puisque le Fils de Dieu le répète si souvent pour nous l'inculquer ; comme en saint Matthieu (chap. XVIII), et en saint Marc (chap. IX). Nous devons faire quatre réflexions sur ces paroles, et en tirer quatre instructions très-importantes.

La première, que lorsqu'un emploi, un état, un office ou un bénéfice, un lieu ou une personne nous est occasion de péché, il nous en faut priver, quoi qu'il nous coûte ; pour chère et précieuse que soit cette personne ; pour utile, commode et nécessaire que soit cet emploi, cette affaire, cet office et ce bénéfice. Votre maître vous chérit et vous affectionne, il vous a promis de vous avancer, comme il en a avancé d'autres qui l'avaient servi ; mais il se sert de vous pour des plaisirs honteux et déshonnêtes, pour des actions noires et inflâmes, pour porter des poulets, pour faire des messages d'amour, des monopoles injustes et des souplesses de chicane : il le faut quitter à quelque prix que ce soit. Il y a douze ans que vous servez en cette maison, vous y êtes aimée, caressée, honorée et demi-maîtresse ; on vous y doit marier à votre avantage ; mais il y a quelqu'un qui vous fait tomber de temps en temps en impureté ou autre péché : il en faut sortir à quelque prix que ce soit ; vous voyez bien que vous ne faites pas votre salut en la profession que vous exercez, en cet office de conseiller, de partisan, de procureur ou de notaire, parce que vous n'en êtes pas capable, que vous êtes trop attaché au bien, ou que vous y commettez des injustices. Vous avez un bénéfice qui a charge d'âmes, et vous n'y résidez point, ou vous êtes ignorant, ou vicieux : il vous le faut quitter à quelque prix que ce soit. Ces personnes ne vous sont pas plus chères et précieuses ; cet emploi, cet état, cet office et ce bénéfice ne vous est pas plus utile, plus commode et nécessaire que votre œil droit, que votre main droite, que votre pied droit : et Notre-Seigneur dit que s'il était nécessaire, il vous faudrait priver de tous ces membres pour éviter l'occasion du péché.

La seconde. Le Fils de Dieu dit : *Erue illum, abscinde eam* ; afin que vous ne disiez pas : Cela est bien dur de me séparer d'une

personne qui m'est si proche, que j'ai tant aimée, qui m'a tant obligé ; c'est une grande cruauté de sortir d'une maison où on ne me fait point de mal, où j'avais résolu de demeurer le reste de mes jours ; quitter mon état, mon office ou mon bénéfice, qui est mon gagne-pain, qui me fait honorer et respecter. Où irai-je ? que deviendrai-je ? qu'en dirait-on ? C'est un grand effort que cela, c'est une extrême violence. Oui ; mais ce n'est pas une plus grande cruauté, un plus grand effort, ni une plus grande violence que d'arracher votre œil, de couper votre pied et votre main. Jésus-Christ ne dit pas : Si votre œil, si votre pied, si votre main vous est occasion de péché, formez votre œil, attachez votre main, mettez votre pied à la chaîne ; mais il dit : Arrachez-le, coupez-le. *Violenti rapiunt illud.* La loi de grâce demande de nous bien plus de perfection et d'éloignement du péché que la loi mosaïque ; et Dieu disait, au Deutéronome : Si votre frère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme, ou votre ami, que vous chérissiez comme vous-même, vous veut persuader en secret d'adorer les faux dieux, gardez-vous bien de lui acquiescer, ni de l'écouter, ni de l'épargner et d'avoir pitié de lui ; mais vous le déferez au juge, et le ferez condamner à la mort au plus tôt, et vous lui jetterez la première pierre, quand on le lapidera : *Si tibi voluerit persuadere frater tuus, vel filius tuus, vel filia tua, sive uxor quæ est in sinu tuo, aut amicus quem diligis ut animam tuam, clam diens : Eamus, et serviamus diis alienis, quos ignoras, tu, et patres tui, ne acquiescas ei, nec parcat oculus tuus ut miseraris et occultes eum ; sed statim interficies : sit prima manus tua super eum* (Deut., XIII, 6).

La troisième. Et afin que vous ne pensiez pas user de supercherie avec Dieu, disant : Je chasserai cette coquine de ma maison ; mais je la logerai en la même rue, où je la pourrai voir de temps en temps ; elle viendra quelquefois rendre service à ma femme ; Je ne jouerai plus, mais je regarderai ceux qui jouent, je serai jouer pour moi ; Je m'absenterrai du cabaret, je couvrirai mon sein, mais ce ne sera que pendant le carême : le Fils de Dieu dit : *Projice abs te*, jetez l'occasion bien loin et pour toujours.

La quatrième. Et parce que vous pourriez dire : C'est un conseil, et non pas un commandement, je n'y suis pas obligé, on ne peut pas me refuser l'absolution, encore que j'y manque ; pour montrer que ce n'est pas un jeu d'enfant, mais qu'il y va de votre salut, il ajoute : Il vaut mieux que vous entriez au royaume des cieus, n'ayant qu'un œil, une main et un pied, que d'être jeté au feu éternel, ayant deux yeux, deux mains et deux pieds. Voilà l'Écriture. Voyons les Pères et les conciles.

2. Le grand saint Grégoire, faisant un excellent commentaire sur le chapitre vingt et un de saint Jean, où il est dit que Notre-Seigneur, après sa résurrection, apparut à saint Pierre et aux autres apôtres, qui péchaient en-la mer Tibériade, fait une belle question,

et demande : Puisque le Fils de Dieu avait dit que celui qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, ne vaut rien pour le paradis, c'est-à-dire celui qui, s'étant mis au service de Dieu, et repris ses premières occupations, d'où vient que saint Pierre et ses compagnons, qui avaient tout quitté pour se mettre à la suite du Fils de Dieu, retournent à leurs barques et reprennent leurs filets, et que nous ne lisons point que saint Matthieu soit retourné à sa banque après sa conversion ? Il répond qu'il y a des métiers qu'on peut exercer sans offenser Dieu et sans danger de péché : comme la pêche, la médecine et l'agriculture. Si un pécheur qui les a exercés s'est converti à Dieu, et a fait pénitence, il les peut continuer et en faire l'exercice, sans démentir sa conversion ; mais il y a d'autres professions qu'il est quasi impossible, ou au moins très-difficile, d'exercer sans offenser Dieu, et sans courir risque de son salut : comme de partisan, de gabelleur, de sergent, de cabaretier. Si celui qui a commis plusieurs péchés en cette vocation, se convertit véritablement, et se met à la suite du Fils de Dieu, il ne doit pas retourner à l'exercice de sa profession, comme saint Matthieu ne retourne plus à sa banque. C'est un pape qui parle, sa décision doit avoir de l'ascendant sur notre esprit.

3. Mais si vous dites qu'il ne le dit que comme docteur particulier, en voici deux qui parlent en qualité de papes, *ex cathedra*, et dans les conciles. Le concile de Latran, tenu sous Innocent II, l'an mil cent trente-neuf, après avoir averti que la fausse pénitence est un des malheurs qui troublent plus l'Eglise, et qui entraîne le plus d'âmes en enfer : *Inter cetera unum est quod sanctam maxime perturbat Ecclesiam, falsa scilicet penitentia; unde confratres nostros admonemus ne falsis penitentibus laicorum animas decipi et in infernum detrahi patientur* ; ajoute que celui-là fait une fausse pénitence, qui ne quitte pas un office qu'il avait à la cour, ou un négoce qu'il ne pouvait exercer sans péché : *Falsa etiam fit penitentia, cum penitens ab officio vel curiali, vel negotiali, non recedit quod sine peccato agi nulla ratione prevalet* (Concil. Lateran., compositum ex mille Patribus, can. 22). Le pape Grégoire VII en avait dit tout autant, quasi en mêmes termes, dans le cinquième concile de Rome, l'an mil soixante-dix-huit, et que celui qui est privé de l'absolution parce qu'il ne quitte pas ainsi l'occasion du péché, on ne restitue pas le bien mal acquis, ou ne se réconcilie pas à ses ennemis, ne doit pas laisser de faire tout le bien qu'il lui est possible, afin que Dieu éclaire son cœur et le dispose à une vraie pénitence.

4. Les raisons qui ont porté ces saints prélats à parler ainsi, sont : 1° parce que la charité nous oblige d'avoir notre salut en recommandation autant, pour le moins, et encore plus que celui de notre prochain. Or saint Paul dit aux Corinthiens que s'il savait qu'en mangeant de la chair, il fût occasion de péché à quelqu'un, il n'en mangerait de sa vie. N'aimeriez-vous pas mieux

être condamné à n'entrer jamais au cabaret, qu'à ne manger jamais de viande ? Cependant l'apôtre du Fils de Dieu dit qu'il aimerait mieux ne manger jamais de chair que de scandaliser son prochain, c'est-à-dire lui être occasion de péché (I Cor., VIII, 13). Il vaudrait mieux pour vous de ne jamais manger de viande que d'aller au cabaret, c'est qu'en ce faisant vous vous scandalisez, c'est-à-dire que vous vous jetez dans l'occasion du péché. Le jurisconsulte ne dit-il pas que celui qui donne occasion de quelque dommage, est censé avoir fait le dommage ? *Qui occasionem præstat, damnum fecisse videtur. L. Qui occidit. In hac quoque, ff. ad legem Aquiliam*. Et ensuite de cette maxime, les lois imposent la peine du fouet à celui qui s'expose au danger de mettre le feu en sa maison et au voisinage. *Eos qui negligenter apud se ignem habuerint potest præfectus fustibus aut flagellis cædi jubere* (L. Nam salutem et ff. imperator. l. de Officio præfecti vigillum). Et l'axiome de philosophie dit : *Quod est causa causæ, est causa causati* : Celui qui veut ou produit une cause, est jugé de tout esprit raisonnable vouloir l'effet qui en procède. 2° De plus, quand vous vous tenez en l'occasion, vous montrez que vous n'êtes pas humble, vous êtes téméraire et présomptueux : vous présumez de vos forces, vous n'avez pas cette crainte et défiance de vous-même que le Saint-Esprit recommande tant en l'Écriture, vous êtes de ceux dont il est dit : *Qui confidunt in virtute sua* (Ps. XLVIII, 7.) Vous me direz : C'est que je me confie en la protection et providence de Dieu, j'espère qu'il m'assistera et me tiendra par la main pour m'empêcher de tomber. Qui vous l'a dit qu'il vous assistera ? où l'a-t-il promis ? à qui l'a-t-il fait ? Je vous défie de trouver un seul passage en l'Écriture où Dieu promette de secourir ceux qui se jettent témérairement dans l'occasion sans son aveu, sans son ordre, sans sa conduite et sa direction particulière. Je vous défie de trouver en toute l'Histoire ecclésiastique l'exemple d'un seul de ces présomptueux à qui il ait fait cette grâce.

N'est-ce pas une chose étrange que quand on vous veut obliger à quitter l'occasion, vous trouvez mille prétextes pour vous en excuser ? Si je sors de cette maison, si je romps avec cette personne et si je quitte cet office ou bénéfice, que ferai-je ? où irai-je ? que deviendrai-je ? Je perdrai ma fortune, je ruinerai mes affaires, je me rendrai malheureux. Que ne dites-vous, comme vous disiez tantôt : Je me confie à la providence de Dieu, j'espère qu'il m'assistera. Il dit par saint Paul : Je ne te délaisserai pas, je ne t'abandonnerai pas. *Non vero te deseram neque derelinquam* (Heb., XIII, 5). D'où vient que vous espérez en la protection qu'il ne vous a jamais promise, et que vous ne voulez pas espérer en celle qu'il vous a si souvent et si expressément promise ? Nous trouvons qu'il a assisté extraordinairement et miraculeusement plusieurs de ceux qui, pour éviter l'occasion d'offenser Dieu, avaient perdu leur fortune et se je-

taient entre les bras de sa providence. Moïse, pour ne demeurer pas parmi des infidèles et en l'occasion de péché, quitta la cour d'un grand monarque, aimà mieux être berger hors de l'occasion que fils adoptif d'une princesse et héritier de la fille d'un grand roi. Dieu, en récompense, le fit chef et conducteur de son peuple, général d'une armée de six cent mille combattants, fondateur et législateur de sa synagogue. Saint Paul, premier ermite, étant encore un jeune homme de quinze ans, se défiant de ses forces et craignant de succomber s'il était appréhendé pour la loi, se retira en une grotte, au fond d'un vaste désert; Dieu le nourrit, par l'entremise d'un corbeau, l'espace de soixante ans. Saint Félix, prêtre de Nole, fuyant aussi la persécution, se cacha dans un coin de la maison, et Dieu le couvrit sur-le-champ d'une grande toile d'araignée qui le déroba à la vue des païens, qui le poursuivaient. Au contraire, ceux qui se sont jetés témérairement en l'occasion, quoique gens de bien et vertueux, Dieu les a abandonnés, et ils sont déplorablement et malheureusement tombés.

3. Samson avait été conçu miraculeusement d'une femme stérile, vouée à Dieu dès le ventre de sa mère. Sa naissance avait été prédite par un ange, il ne buvait ni vin ni cidre; Dieu l'avait comblé de bénédictions et rempli de son Saint-Esprit, il colletait et déchirait les lions; mais parce qu'il se jeta dans l'occasion, devenant amoureux d'une Philistine, l'Esprit de Dieu l'abandonna, il devint faible comme un autre homme et le jouet des infidèles, ses ennemis (*Judic.*, XIII).

David était un grand prophète, si saint qu'il était appelé l'homme selon le cœur de Dieu; il a écrit en ses Psaumes les plus hauts mystères de notre religion et un abrégé de l'Écriture sainte; mais cependant il perdit sa sainteté par une occasion qui ne semblait pas trop prochaine. Se promenant sur sa plate-forme, il donna trop de liberté à ses yeux, il vit une femme qui se baignait, *mulier longe, libido prope*, dit saint Augustin; cette femme était éloignée, mais sa sensualité était bien près de lui: il convoita la femme, il la déshonora, il devint un traître, un meurtrier, un adultère.

Son fils Salomon ne fut pas mieux avisé que lui: il était doué d'une si grande sagesse, qu'on le nommait le Sage par excellence. Les reines de Saba venaient tout exprès de bien loin pour le consulter et pour admirer sa sagesse: ses pensées étaient des prophéties, ses paroles des oracles et ses écrits des livres canoniques; mais depuis qu'il se lut jete dans l'occasion, il dit de soi-même: Je suis le plus grand fou de tous les hommes (*Prov.*, XXX). Et en effet quelle plus grande folie que de bâtir des temples à l'idole Chamos, à l'idole Molac et à cent autres semblables, pour complaire à des femmes? lui qui avait été si sérieusement averti de Dieu et de son père David de ne le faire pas (*III Reg.*, II). L'Écriture lui reproche que la cause de sa chute fut qu'il n'évita pas l'occasion comme Dieu

l'avait commandé (*Exod.*, XXXIV, 16). Dieu avait défendu bien expressément en la loi de se marier aux infidèles de peur d'en être perverti et porté à l'idolâtrie, et parce que quelqu'un pouvait dire: Si je prends une femme infidèle, je la convertirai à la foi; si je prends un mari idolâtre, je le retirerai de son idolâtrie, Dieu parle en des termes dont il n'a pas coutume de se servir (*III Reg.*, XI, 2): *Non ingrediemini ad eas, neque de illis ingredientur ad vestras; certissime enim avertent corda vestra ut sequamini deos eorum.* Car, comme dit saint Chrysostome, il est bien plus aisé de se laisser emporter par un autre au penchant du vice, que de l'élever à la sublimité de la vertu; et saint Grégoire de Nazianze dit qu'étudiant avec saint Basile en l'université d'Athènes, ils évitaient la hantise des écoliers fripons et débauchés (*in carmine de Vita sua*), et parce qu'on lui pouvait objecter: Vous les devriez fréquenter pour les convertir à Dieu, il ajoute: Quand un homme qui est en bonne santé converse avec un malade, il gagne bien plutôt son mal que le malade n'acquiert la santé de celui qui se porte bien. Ce que Salomon ne considérant pas, il aima des femmes infidèles, et, par une sotte complaisance, il s'adonna à l'idolâtrie, attirant sur soi et sur sa famille la malédiction de Dieu. Voilà trois exemples qu'il faut éviter; en voici trois qu'il est bon d'imiter: un en la loi de nature, l'autre en la loi écrite, le troisième en la loi de grâce.

6. Ces saints n'ont pas seulement évité le danger d'offenser Dieu, ils ont eu en horreur tout ce qui leur pouvait remettre en l'esprit la souvenance de l'occasion. Quand cette mégère d'Égypte, femme de Putiphar, sollicita son serviteur Joseph à souiller la couche conjugale de son maître, et le prit par la robe pour l'arrêter, ce saint jeune homme sauva sa chasteté par la fuite et laissa son manteau entre les mains de sa maîtresse. Il n'y a point de doute qu'il se mettait en danger évident de se perdre: car que pouvait-il attendre d'une femme effrontée, sa maîtresse, qui avait pouvoir de vie et de mort sur lui par les lois du pays, après qu'elle eut reçu un tel refus, un affront si sensible, et qui pouvait craindre que Joseph ne la découvrit, ou du moins qu'il ne se moquât d'elle? Le moins qu'il pouvait attendre de son ressentiment, c'était de perdre sa fortune, la surintendance qu'il avait en la maison de son maître. Il ferma les yeux à toutes ces considérations; il aime mieux courir risque de perdre sa fortune, ses commodités, son honneur et sa vie, que de se tenir dans l'occasion du péché. Aussi Dieu lui donna le centuple; ce fut le commencement de sa grandeur: il fut vice-roi d'Égypte, surintendant de la maison, non pas de Putiphar, qui n'était qu'un vassal, mais de Pharaon, qui était un grand roi. Faites de même quand ce méchant homme vous importune de retourner au péché; ne vous amusez pas à le prêcher, ce n'est pas votre métier; et quand ce serait votre métier, vos paroles n'auraient point d'ascendant sur son esprit; puisque vous êtes complice de même faute, ne vous

arrêtez pas à lui vouloir persuader de quitter ses débauches et d'aller à confesse. Vous voulez faire cela, comme vous pensez, par zèle de son salut, et peut-être qu'en effet ce n'est que pure jalousie et crainte qu'il ne se donne à un autre : au lieu de le convertir, il vous pervertira ; laissez-le à la providence de Dieu, qui peut-être vous bénira si vous fuyez l'occasion, comme Joseph. D'où vient même que ce saint patriarche laisse son habit entre les mains de sa maîtresse ? il était à la fleur de son âge, elle une demoiselle faible et délicate ; il le lui pouvait arracher par force, et s'échapper aussi promptement qu'il fit ; il devait prévoir que cette rusée se servirait de son manteau pour preuve de son attentat prétendu. C'est qu'il voulait éviter non-seulement l'occasion, mais l'ombre même et la mémoire des occasions. Il savait que quand nous nous souvenons de quelque belle occasion que nous avons eue autrefois de nous satisfaire par quelque volupté charmante, cette pensée touche notre imagination et réveille la sensualité. Il quitta volontiers cet habit, parce que, s'il l'eût retenu, toutes les fois qu'il l'eût regardé, il se fût souvenu de cette occasion si commode où il s'était trouvé.

La chaste et vaillante Judith apprit sa leçon de l'exemple de ce saint jeune homme (car les saints profitent de tout) : après qu'elle eut tranché la tête à Holopherne et donné la victoire à ses compatriotes sur les Assyriens, le peuple, partageant le butin des vaincus, lui donna en préciput tous les meubles et les dépouilles d'Holopherne, et particulièrement un lit ou pavillon très-riche et précieux, qui servait de couche à ce général d'armée, et dont étoffe était de pourpre, toute brochée d'or, couverte d'émeraudes et autres pierres : *Conopæum quod erat ex purpura et auro, et smaragdo, et lapidibus pretiosis intextum* (Judith., X, 19). Mais elle en fit si peu d'état qu'elle s'en défit incontinent : *Universa vasa bellica Holophernis quæ dedit illi populus, et conopæum quod ipsa sustulerat de cubili ipsius obtulit in anathema oblivionis* (Judith., XVI, 23). Estime-t-elle si peu les dépouilles d'une si heureuse victoire ? Que ne les conserve-t-elle pour rendre illustres ses descendants ? que ne les met-elle parmi les trophées de ses ancêtres, pour faire connaître sa valeur à la postérité et en éterniser la mémoire ? Et si elle ne veut pas garder l'épée et les autres armes, qui ne sont pas à son usage, que ne garde-t-elle ce lit, qui est un meuble convenable à son sexe ? Elle le pourrait mettre en sa couche et le faire voir par parade à ceux qui la visiteraient ; ou si elle pense qu'un si riche ornement ne conviendrait pas bien à une chaste et dévote veuve, elle pourrait le cacher dans ses coffres, pour en faire un présent à quelqu'un de ses parents en son testament. Non, elle ne veut pas cela ; elle prévoit sagement que toutes les fois qu'elle verrait ce lit, il lui remettrait en mémoire l'occasion qu'elle avait eue de se perdre, et que cette souvenance pourrait souiller son imagination et faire quelque impression sur sa sen-

sualité : elle le rejette loin de soi, et le veut mettre tout à fait en oubli : *In anathema oblivionis*.

Saint Martinien fut encore plus sur ses gardes : car ayant vu qu'une femme débauchée était allée jusqu'au fond du désert pour le tenter en sa cellule, où il vivait dans une profonde paix, pour éviter un semblable piège, il se retira dans une île déserte, au milieu de la mer, faisant des paniers qu'il vendait à un matelot, qui de temps en temps lui apportait sa provision d'un peu de biscuit pour vivre. Des marinières, passant par là, firent naufrage et brisèrent leur vaisseau contre un rocher. Une fille, s'étant attachée à une planche, aborda dans l'île où était ce saint solitaire : Ma fille, lui dit-il, le feu et les étoupes ne sont pas bien ensemble, j'aime mieux m'abandonner à la providence de Dieu qu'à la faiblesse de ma nature ; voilà du pain pour vous empêcher de mourir jusqu'à ce que d'ici à quelques mois mon pourvoyeur vous vienne prendre ; pour moi j'aime mieux être à la merci des vagues qu'au danger d'un péché mortel. Disant cela, il se jette en la mer, et la providence de Dieu lui envoya un dauphin qui lui servit de monture et le porta à l'autre rivage. Voyez que les saints n'ont pas seulement redouté le péché, mais l'occasion, la tentation, le danger ou l'ombre même du danger : et vous ne voulez pas quitter une occasion prochaine qui vous a fait si souvent et si criminellement tomber ?

7. Qu'en dites-vous, qu'en pensez-vous ? Direz-vous après cela que vous craignez de ruiner vos affaires, de perdre votre fortune si vous sortez de cette maison, si vous rompez cette amitié ? Et où est la confiance que vous devez avoir en la providence de Dieu ? où est la créance que vous devez ajouter à ces paroles de son Écriture : Seigneur, vous ne déaissez point ceux qui vous cherchent : *Non dereliquisti quærentes te, Domine* (Ps. IX, 11) ; ceux qui espèrent en vous ne sont point confondus : *Qui sustinent te non confundentur* (Ps. XXIV, 3) ; ceux qui se fient en Dieu n'y perdent rien : *Inquirentes Dominum non minuentur omni bono* (Ps. XXXIII, 11). Vous perdrez votre fortune ? Je le veux : est-ce à dire que la crainte de cette perte doit avoir plus de pouvoir sur votre cœur que celle d'offenser Dieu ? Et que deviendra donc cette parole du Sauveur : Si quelqu'un vient à moi et fait plus d'état de son père, de sa mère, sa femme, ses enfants, ou même de sa vie, il ne peut pas être mon disciple : quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède, il ne peut pas être mon disciple : *Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus* (S. Luc., XIV, 26). *Omnia ex vobis qui non renuntiat omnibus que possidet, non potest meus esse discipulus* (S. Luc., XIV, 33). *Relictis rebus ac patre, secuti sunt eum* (S. Matth., IV, 22).

Saint Pierre, saint André, saint Jean et saint Jacques, dirent-ils au Fils de Dieu : Si nous quittons notre père, notre barque et nos filets pour vous suivre, nous perdrons

notre fortune? Saint Matthieu lui dit-il: Si je quitte ma banque et mes livres de comptes, je ruinerai mes affaires? Les martyrs disaient-ils: Si je n'obéis aux empereurs, je serai dégradé de noblesse, dépouillé de mes états, banni de mon pays, mes biens seront confisqués, on me fera mourir cruellement? Vous avez beau faire, Dieu aura toujours son compte: si vous demeurez dans l'occasion ou danger de l'offenser par crainte de perdre votre fortune, vous la perdrez tôt ou tard, et même très-probablement cette occasion sera cause de la ruine de vos affaires. Les enfants de Jacob vendirent leur frère Joseph, pour l'empêcher de devenir grand et d'avoir de l'ascendant sur eux, et cette créance fut cause qu'il devint leur seigneur; les scribes et les pharisiens disaient: Si nous laissons cet homme en vie, les Romains viendront et ruineront notre ville; et parce qu'ils l'ont fait mourir, les Romains sont venus et les ont ruinés.

Je vous dirai donc, avec le prophète: *Fugite Babylonem!* Fuyez l'occasion, c'est une vraie Babylone pour vous, un état de servitude et de captivité; c'est une voie et un achèvement au péché; c'est la rencontre du serpent, c'est le danger qui vous fera périr; c'est la pierre d'achoppement, le bord du précipice et le piège de damnation.

CONCLUSION.—Quand cette charge, ou cette personne qui vous fait offenser Dieu, vous serait aussi chère et précieuse que le meilleur de vos yeux, aussi utile que votre main droite, aussi nécessaire que votre pied, il la faut quitter et vous en séparer bien loin: autrement vous faites ce que le Fils de Dieu reprend avec tant d'aigreur: vous regardez en arrière ayant mis la main à la charrue; vous n'êtes pas bon pour le royaume des cieux; votre pénitence est fautive, trompeuse et inutile; vous manquez de charité envers vous, voulant courir risque de votre salut, par attachement à je ne sais quelle créature; vous n'abhorrez pas le péché, puisque vous en aimez les appartenances et les dispositions; vous êtes téméraires et orgueilleux, et vous présumez de vos forces, puisque vous ne craignez point où il y a tant à craindre pour vous; comme si vous étiez plus fort que Samson, plus saint que David, plus sage que Salomon, plus chaste que Joseph, plus vaillant que Judith, plus mortifié que saint Martinien. Quand il y aurait six mois, un an, deux ans, que vous ne péchez plus avec cette personne, vous pouvez être cause qu'elle pèche, au moins par pensée et affection. Vous pouvez pécher avec le temps, il arrive quelquefois en un jour ce qui n'arrive pas en cent ans; quand vous ne pécheriez plus, vous offensez Dieu par scandale, vous servez de mauvais exemple, vous donnez sujet de mauvais jugement, de croire que vous continuez. *Fugite Babylonem!* Sortez de cette maison, chassez cette coquine de votre logis, évitez les cabarets, les académies, les danses, les assemblées de garçons et de filles, les compagnies mondaines et la familiarité des personnes vicieuses.

Quittez cet office, ce bénéfice où vous ne faites pas votre salut; peut-être que vous n'avez plus guère à vivre, que la mort est plus proche que vous ne pensez; vous quitterez alors toutes ces choses, mais à regret, par force et sans mérite. Si vous les quittez à présent pour l'amour de Dieu, vous confiant en sa providence, vous mériterez beaucoup devant Dieu, vous gagnerez ses bonnes grâces, il prendra le soin de vos affaires, il vous donnera en ce monde le centuple qu'il a promis, c'est-à-dire des consolations, des contentements, des grâces et délices spirituelles, qui vaudront cent fois plus que ce que vous aurez quitté; et, en l'autre monde, après votre mort, il vous donnera la vie éternelle. Amen.

SERMON XXIII.

De la confession sacramentale

Dei: Confitebor adversum me iniquitatem meam Domino.

J'ai dit: Je confesserai contre moi mon injustice au Seigneur (*ps. XXXI*).

Ces jours passés, nous considérons que comme en la vie humaine pour guérir une tumeur du corps, ce n'est pas assez de la percer par un coup de lancette, mais qu'il en faut encore faire sortir le pus et l'apostume: ainsi en la vie spirituelle, pour être guéri du péché, qui est appelé par Isaïe *plaga tumens*, ce n'est pas assez que notre cœur soit piqué de douleur par une vive contrition, il en faut faire sortir les ordures par la confession de bouche. Quand l'Eglise, en ses litanies, vous surnomme le refuge des pécheurs, ô sainte Vierge, elle l'entend principalement de ceux qui désirent se convertir, de ceux qui se repentent, se confessent et s'affligent d'avoir offensé votre Fils. Aussi l'Eglise ajoute immédiatement après, que vous êtes la consolation des affligés le secours et le support des chrétiens, parce que les pécheurs qui vous réclament en l'affliction de la pénitence, sont consolés par le secours et l'assistance de votre grâce, que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Hæc verba Confiteor adversum me, etc., indicant confessionem debere esse, 1. Preparatam, 2. vindictivam, 3. integram. — I. Punctum. In hoc tribunali, pœnitens est pars adversa contra se, unde debet parere accusationem, scrutando sua crimina per examen. Præcipua pars hujus examinis est dolor. Ardenter petendus a Deo. — II. Punctum. Debet animo vindicatorio contra se, conformari intentionibus ob quas Christus instituit confessionem, quæ sunt pœnitio, humiliatio, correctio. Ergo debet quærere severum judicem, ut puniatur; non se excusare, sed accusare ut humilietur; petere pœnas convenientes, ut corrigatur. — III. Punctum. Debet integre confiteri. 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. rationibus sumptis ex qualitatibus confessarii*

in se, et erga pœnitentem : nempe quia est homo, christianus, sacerdos, pater, medicus, judex. l. Historia. — Conclusio. Pœ instructiones per paraphrasim illorum verborum : Dixi : Confitebor.

Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino. Ces paroles du prophète royal, que j'ai prises pour mon texte, expriment excellentement bien les trois principales circonstances et conditions d'une parfaite confession. Premièrement, elle doit être préméditée ; l'examen et la repentance en doivent être les avant-coureurs. *Dixi : Confitebor.* En second lieu, elle doit être vindicative. *Adversum me injustitiam meam.* En troisième lieu, entière, sans réserve d'aucun péché mortel, comme étant faite à Dieu, qui sait tout. *Confitebor Domino.* Et voilà les trois points de ce discours :

I. — *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur.* Ce texte sacré, que saint Paul écrit aux Hébreux (*Heb.*, IV, 16), nous donne sujet de considérer que notre Sauveur exerce envers les hommes deux sortes de jugements ; un de douceur et de bonté, un autre de rigueur et de sévérité. Le premier est un asile de miséricorde, le second est un lit de justice ; le premier est un trône de grâce et de rémission, le second est un tribunal de vengeance et de punition ; le premier est pendant cette vie, le second après notre mort ; le premier est au sacrement de pénitence, le second en la résurrection générale. Et comme au second il n'exercera pas sa justice si sévèrement et si absolument qu'il n'y emploie aussi sa miséricorde, *punit citra condignum*, ainsi au premier jugement, au sacrement de pénitence, faisant miséricorde à ceux qui recourent à sa grâce, il veut qu'ils se mettent en état, qu'on fasse droit aux parties, qu'on y observe toutes les règles et les formalités de justice.

Les jurisconsultes nous l'enseignent, et l'expérience le montre, qu'un jugement est toujours composé de trois personnes, du demandeur, du défendeur et du juge : *Judicium tribus personis constat, actore, reo, et giudice* (*Cap. Forum de verborum significatione*). Au jugement de rigueur et de sévérité le juge sera notre Sauveur, Homme-Dieu ; nous le disons tous les jours au Symbole, *Venturus est judicare vivos et mortuos*. Les défendeurs et accusés seront les hommes pécheurs : le plaignant, le demandeur, sera le Père éternel ; il fera cet honneur à son Fils, de le prendre pour juge, en récompense de ce qu'il a été content d'être jugé par les hommes pour la gloire de son Père : *Dignum ducis super hujuscemodi operire oculos tuos, et adducere cum tecum in judicium* (*Job*, XIII). Au lieu de *tecum*, il y a au grec, *ἐν πρὸς σοῦ*, *adversum te*. Vous voulez être de sa partie, et lui-même dit par son prophète Joël : *Congregabo omnes gentes in vallem Josaphot, et assemblem in eis* (*Joel*, III, 2). J'assemblerai tous les hommes, et je plaiderai contre eux. Il dira à l'Homme-Dieu : Mon Fils,

faites-moi justice ; vous êtes juge compétent, personne ne vous peut récuser : si vous avez du zèle pour ma gloire, parce vous êtes Dieu comme moi, vous en avez aussi pour le salut des hommes, parce que vous êtes homme comme eux : *Judicate inter me et vincam meam* ; je vous en fais le juge : quelle punition mérite un tel qui a commis telle ou telle faute avec grande connaissance du mal qu'il faisait, nonobstant telle et telle grâce que je lui avais faite.

Au tribunal de la confession, c'est aussi l'Homme-Dieu, Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Omne judicium dedit Filio, quia Filius hominis est*. Et parce qu'il n'est pas ici visible, afin que nous soyons plus certains de l'issue du procès et de la sentence d'absolution qu'on nous y donne, il a établi un commis avec qui nous pouvons traiter visiblement et sensiblement : c'est le prêtre, qui est son lieutenant, son vicaire, son vice-gérant et vice-roi : le criminel, c'est le pénitent. Mais où est le demandeur ? Tout jugement est composé de trois personnes ; je n'en vois que deux au confessionnaire, le prêtre et le pénitent : où est la troisième personne, la partie adverse ? C'est encore le Père éternel ; et comme le confesseur tient la place du Fils, le pénitent tient la place du Père ; il est aussi son commis, son substitut, son promoteur et son procureur-général : il est accusateur, délateur, partie adverse contre soi-même ; et en cette qualité les intérêts du Père éternel lui doivent être en recommandation ; il doit demander justice : *Confitebor adversum me*. Or nous voyons qu'une partie adverse, ou le procureur du roi fait soigneusement des enquêtes et des informations sur toute la vie du criminel, il recherche curieusement tout ce qui est à redire et à reprocher en ses actions, pour en charger le procès-verbal. Ainsi le pénitent doit soigneusement examiner sa conscience, faire une revue sur toutes ses pensées, ses paroles et ses actions ; rechercher exactement les espèces, le nombre et les circonstances de ses crimes, afin de s'en accuser. Nous en avons traité à fond ces jours passés ; néanmoins, en faveur de ceux qui n'y étaient pas, vous remarquerez que la plus importante pièce de cet examen c'est la repentance.

Le concile de Trente, traitant de la communion, dit que la principale et plus essentielle disposition qui est absolument nécessaire au pécheur pour la recevoir dignement, c'est la confession, et que c'est de ce sacrement qu'il faut entendre ce mot : *Probet autem seipsum homo*. Et notez qu'il ne dit pas : qu'il examine ses œuvres, ses paroles, ses actions ; mais soi-même, son cœur, ou le fond de son âme : si elle a un vrai regret et déplaisir d'avoir offensé Dieu, une sincère volonté de se donner à lui, de changer de vie, de renoncer au monde et à ses maudites coutumes, et de vivre selon les maximes du christianisme. Sur cela, un fameux docteur de la Sorbonne, qui a écrit de sages commentaires sur la Somme de saint Thomas, a dit avec vérité que c'est un grand abus qui règne à

présent parmi les âmes chrétiennes, qu'elles sont fort pointilleuses à rechercher et reconnaître leurs fautes, et fort peu à s'en repentir et à les détester : et toutefois le second est plus important que le premier; car s'il y a quelque manquement véniel en la recherche de vos péchés, le confesseur y peut suppléer en vous interrogeant sur les commandements : mais si vous n'avez la repentance, à peine peut-il suppléer à ce manquement; car s'il vous propose des motifs pour vous exciter à la repentance, au lieu de songer à ce qu'il vous dit vous vous amusez à penser si vous n'avez rien oublié, et vous l'interrompez à tout propos. Et puis c'est à Dieu de vous donner cette repentance; et je crois qu'il est important d'employer plus de temps, plus de soin, de diligence et d'application d'esprit à la demander, et à nous y exciter, qu'à rechercher scrupuleusement nos fautes.

Je vous disais, l'autre jour, que quand vous avez employé un temps et un soin raisonnable à vous préparer pour la confession, vous ne devez point entrer en scrupule et en doute, disant : peut-être que ma confession n'est pas bonne, je n'y ai pas apporté la préparation nécessaire. Vous devez vous reposer et vous contenter, quand vous y avez appliqué autant de soin et de temps que vous feriez à une affaire temporelle d'importance. Cela est vrai, mais cela ne doit s'entendre que de l'examen et de la recherche de vos péchés, non pas de la repentance : car on ne vous saurait bien prescrire et déterminer le soin et le temps qu'il est bon d'employer pour la demander à Dieu; parce qu'il dépend de son bon plaisir de vous l'octroyer quand bon lui semblera. Voilà un partisan qui doit rendre compte à l'intendant des finances, et qui demande au roi une abbaye, ou quelque autre bénéfice pour son fils : si vous lui demandez : Combien de temps vous faut-il pour dresser vos comptes, et les rendre à l'intendant? Il vous peut répondre : Il me faut huit ou quinze jours, parce qu'il sait à peu près toutes les affaires qu'il a négociées, ce qu'il a reçu et ce qu'il a donné, ou employé; mais si vous lui demandez : Combien de temps vous faut-il pour obtenir l'abbaye? Il vous dira : Je n'en sais rien, cela dépend du roi et de son bon plaisir, peut-être qu'il me l'octroiera bientôt, peut-être que ce ne sera de longtemps. Ainsi vous me demandez, Combien de temps me faut-il pour examiner ma conscience? Je vous pourrai répondre : il faut environ tant de temps, peu, ou beaucoup, à proportion du temps qu'il y a que vous n'avez été à confesse et selon les affaires que vous avez négociées. Mais si vous me demandez : Combien de temps me faut-il pour avoir la repentance? Je n'en sais rien, cela dépend de la volonté de Dieu, qui la donne aux uns plus tôt, aux autres plus tard; et il la lui faut demander avec instance, et vous y exciter avec ferveur, jusqu'à ce que vous croyiez probablement que vous l'avez. Voilà comme la confession doit être préméditée : *Dixi : Confitebor.*

II. — *Adversum me in justitiam meam.* Le calé-

chisme du concile de Trente traitant de la confession, dit que ce n'est pas un simple narré que vous faites de vos actions et de votre vie à l'oreille du prêtre, mais que c'est une accusation, et un fidèle rapport de vos péchés que vous devez faire au confesseur, avec un zèle de justice et par esprit de vengeance contre vous : *Animo accusatorio, ut ea in nobis vindicare cupiamus (de sacram. Pœnit., cap. 5, n. 39)*. Ce sont ses propres termes. Quand une partie adverse est animée de colère et de vengeance contre un criminel, premièrement elle tâche d'avoir le juge le plus intègre, le plus rigoureux et sévère qu'elle peut obtenir; secondement, elle exagère et aggrave tant qu'elle peut dans le procès-verbal le crime de l'accusé, elle en fait considérer les circonstances du temps, du lieu, des personnes, des instruments, de la manière dont on a mal fait; en troisième lieu, elle demande de grandes réparations, elle tend à faire condamner son adverse partie à de grosses amendes, à des satisfactions rigoureuses. Vous ne faites rien de tout cela en votre confession, vous avez des inclinations et des dispositions toutes contraires : quand vous demandez un Père pour vous confesser, vous voulez qu'il soit doux, indulgent, flatteur, condescendant, et vous dites au sacristain : Ne me donnez pas un de ces Pères rigoureux qui y veulent tant de façons; au lieu donc d'exagérer vos crimes, vous les excusez tant que vous pouvez, vous les rejetez sur votre mari, qui était allé à la débauche; sur votre enfant, ou sur votre servante, qui vous a désobéi; sur votre cousin, qui plaide injustement contre vous. Si on vous impose une pénitence tant soit peu rude, ou contraire à votre amour-propre, encore que ce soit pour votre salut, encore que ce ne soit pas la dixième partie de ce que vous méritez, vous vous cabrez, vous vous plaignez, vous faites du rétif, il faut avoir un procès contre vous : *Confitebor adversum me, adversum me*, non pas contre les autres, mais contre moi-même; non par pour moi, pour être flatté, pour être excusé; mais pour être réprimandé, puni et châtié.

Il me semble, que les arguments qu'on appelle *a priori*, et qui sont tirés des principes, sont plus convaincants, plus évidents et irréprochables; voyons à quelle intention notre Sauveur nous a obligés de confesser nos péchés à un homme, même les plus secrets, les plus honteux et les plus détestables. Le saint concile de Trente et les Pères de l'Église nous enseignent qu'il a institué la confession, pour trois principales raisons : pour nous punir, pour nous humilier et pour remédier à nos vices (*Sess. XIV, cap. 2, 8*). Premièrement pour nous punir : car comme dit le même concile, puisque nous avons été si malavisés que de violer notre baptême, de fausser les promesses que nous y avons faites de perdre la grâce de Dieu, qui coûte si cher à Jésus-Christ, c'est la raison que nous portions la peine de notre folie et le châtiement de notre témérité. Secondement pour nous humilier; car, comme dit saint Bernard, *Sola*

virtus humilitatis læsæ est reparatio castitatis ; il faut encore dire : *Læsa reparatio caritatis, pietatis, sobrietatis*, sans la vertu d'humilité, l'âme ne répare pas les brèches qu'elle a faites à la chasteté, à la charité et aux autres vertus chrétiennes. Et Tertullien appelle la pénitence une école d'humiliation, *ἔξομολόγησις scola humilificandi* (lib. de Pæn.). En troisième lieu, le Fils de Dieu a institué la confession pour remédier à nos vices, ensuite de ces prières que les prophètes lui font : *Sana animam meam, quia peccavi tibi, sana me Domine, et sanabor*, Il faut donc découvrir nos plaies si nous voulons qu'elles soient guéries ; comme dit le même concile : *Quod ignorat medicina non curat.*

Pour nous conformer à la première intention, puisque vous êtes demandeur et complainant contre vous-même en ce procès criminel, vous devez choisir un juge qui ne soit point ami de la partie, mais qui fasse comme Périclés, qui oublie la qualité d'ami, quand il prend celle de juge, *Personam amici exuit cum induit iudicis* (j'entends d'une amitié mondaine et non d'une amitié spirituelle et chrétienne), un juge désintéressé, intègre, incorruptible, qui ne se laisse pas gagner par présents, par faveur, par respect humain, par espérance et prétention d'obtenir quelque chose de vous : parce que le Saint-Esprit nous dit : *Munera excæcant oculos sapientum, et mutant verba iustorum* (Eccli., XX, 31 ; Deuter., XVI, 19) ; vous devez choisir un juge qui ne soit pas lâche, timide, descendant et flateur, mais qui ait considéré et accompli cette parole : *Noli fieri iudex, nisi valeas virtute percurrere iniquitatem* (Eccli., VII, 6) ; qui ait le courage de battre en ruine les excuses et raisons frivoles où vous vous retranchez pour ne pas sortir de l'occasion du péché, pour ne restituer pas le bien mal acquis, pour ne vous réconcilier pas ; et un confesseur qui vous refuse l'absolution, quand vous ne voulez pas sortir de cette maison, rompre cette amitié mauvaise, résigner ce bénéfice, cette charge ou cet office où vous ne faites pas votre devoir.

Mais de quoi sert d'avoir un bon confesseur, si la confession n'est pas bonne ? Elle n'est pas bonne, mais très-mauvaise et contraire à la seconde intention du Fils de Dieu, quand vous vous excusez, au lieu de vous humilier, vous vous justifiez au lieu de vous condamner. David appelle ces excuses que vous avez coutume d'alléguer, des paroles de malice : *Non inclines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis* (Psal. CXL, 4). Saint Augustin, saint Bernard et les autres Pères disent que si Dieu permet quelquefois, que les prédestinés tombent en faute, c'est pour les humilier : *Præquam humiliar ego deliqui* (Psal. CXVIII), afin qu'ils ressentent et connaissent clairement leur fragilité, leur misère, leur faiblesse, la corruption de leur nature, le besoin qu'ils ont de la grâce de Dieu, et que s'ils ne sont tombés plus souvent et plus lourdement, c'est qu'il les a tenus par la main. Et n'est-ce pas un grand manque-

ment d'humilité : n'est-ce pas donner sujet à Dieu de nous abandonner, quand au lieu de reconnaître et d'avouer notre faute pour nous confondre, nous la cachons ou rejetons sur un autre pour nous justifier ?

Nous pouvons remarquer en l'Écriture que pour faire miséricorde et pour pardonner les péchés aux hommes, Dieu a toujours demandé d'eux qu'ils reconnussent et avouassent leur faute, et ce en tous les états : en la loi de nature, de Moïse et de grâce. En la loi de nature : saint Augustin et saint Grégoire disent, que Dieu interrogea le premier homme et la première femme avant que de les condamner, et leur demanda pourquoi ils avaient transgressé son commandement, afin de leur donner sujet de confesser leur faute et d'obtenir pardon par cette humble confession : ce qu'il ne fit pas au démon, qui les avait tentés, parce qu'il n'avait pas volonté de lui pardonner. *Deus confitenti Adamo tanquam in apertum sinum, indulgentiam paratus erat dare : Excusas te, claudis sinum, includis peccatum, excludis peccati indulgentiam. Ad hoc quippe requisiti fuerant, ut peccatum quod transgrediendo commiserant, confitendo delerent ; unde et serpens ille persuasor, qui non erat revocandus ad veniam, non est de culpa requisitus.* En la loi mosaïque : *Vir sive mulier, cum fecerint ex omnibus peccatis que solent hominibus accidere, et per negligentiam transgressi fuerint mandatum Domini, atque deliquerint, confitebuntur peccatum suum* (S. Aug., homil. 12, ex 50 ; S. Greg., 21 Moral. c. 9, num. 5-6). Et Gènébrard montre par l'Écriture qu'il offraient des sacrifices divers et différents, selon la différence des péchés qu'ils avaient commis.

En la loi de grâce. *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis* (I Joan., I, 9) : Si nous confessons nos péchés, Dieu est si fidèle et si juste, qu'il nous les remettra, car si vous ne confessez pas la dette, vous ne reconnaissez pas la grâce du créancier qui vous l'a quittée ; si vous n'avouez pas la grandeur de la maladie, vous ne reconnaissez pas la faveur du médecin qui vous en a délivré. *Du gloriam Deo et confitere*, disait Josué à un soldat qui avait péché (Josue, VII, 19). Et partant, afin que Dieu soit glorifié par votre confession et qu'il vous fasse miséricorde, il ne faut pas vous justifier, mais vous humilier, il faut exagérer vos crimes, plutôt que de les excuser. Mon Père, je suis la plus ingrate de toutes les créatures : vous ne croyez pas les obligations que j'ai à Dieu, les grâces particulières qu'il m'a faites : et néanmoins j'ai été si malheureux que de l'offenser par telle et telle action, volontairement, de propos délibéré, sans y être induit de personne, par ma pure méchanceté, notwithstanding les grandes lumières, les remords de conscience et les inspirations que Dieu me donnait pour m'en détourner : je les ai faites avec scandale, en présence de mes gens, leur donnant mauvais exemple dans l'église, en carême, la semaine sainte ; je me suis donné le droit en un tel procès, en une telle querelle, mais au fond c'est moi qui ai le tort ;

c'est ma passion, mon amour-propre, mon avarice, mon impatience et l'attache à mes sentiments qui est cause de tout le mal.

Et pour vous conformer à la troisième intention pour laquelle la confession a été instituée, pour montrer que cette humble confession n'est pas une grimace, que ce n'est pas un simulacre et un masque de pénitence, et que vous avez une vraie volonté d'être puni et guéri de vos péchés, ne refusez pas d'être pausé : permettez qu'on vous applique les remèdes salutaires que notre Sauveur a institués. Saint Grégoire dit qu'il a ordonné qu'on applique des remèdes contraires aux maladies : *Contraria opposuit medicamenta peccatis*. Vous avez péché par avarice, par rapine, par usure, par tromperie, en vendant ou achetant, par chicane de procès et autre injustice : vous devez prier votre confesseur, non-seulement de vous obliger à la restitution, mais encore à des aumônes et autres œuvres de charité. Vous avez péché par débauche, par paroles dissolues, par médisance, dans les cabarets ou dans les compagnies mondaines, par intempérance, par impureté, par pensées et actions déshonnêtes : vous le devez prier de vous donner pour pénitence de n'aller de trois ans au cabaret ni en ces coupagnies, de jeûner, d'éviter les festins, de ne pas boire de vin qu'il n'y ait la moitié d'eau. *Confitebor adversum me, adversum me.*

III. — 1. *Confitebor Domino*. C'est à Dieu proprement que vous vous confessez, le prêtre n'est que son lieutenant, son vicaire et son vice-régent ; vous devez vous accuser avec autant de vérité, de sincérité et de confiance que si c'était à Dieu seul. Si vous cachez vos péchés, si vous les déguisez, si vous n'avez pas volonté de tenir vos promesses et de faire ce qu'on vous commande, on vous dira, comme saint Pierre disait à Ananias : *Non es mentitus hominibus, sed Deo*. C'est envers le Saint-Esprit, et non pas envers les hommes, que vous usez de dissimulation et de tromperie ; mais à votre damnation.

2. Vous faites comme le pharisien, dit saint Augustin : *Erat in statione medici curandus pharisæus, sed sana membra ostendebat, vulnera tegebat, Deus tegat vulnera tua, non tu; nam si tu tegere volueris erubescens, medicus non curabit, etc. Sub tegmine medici curatur, sub tegmine vulnerati putrescit vulnus* (S. Augustinus in illud Ps. XXXI : *Quorum tecti sunt peccata*). Il alla au temple, qui est la maison du vrai médecin et une boutique de pharmacie spirituelle, et il en sortit aussi malade et aussi blessé qu'il y était entré, parce qu'il ne montra que ses parties saines, et non pas celles qui étaient ulcérées. *Jejuno bis in Sabbato*. Quand vous avez honte de découvrir votre plaie au chirurgien, elle est bien couverte, mais c'est à votre dommage ; elle se pourrait et la gangrène s'y engendrer : si vous la découvrez, le chirurgien la couvrira avec un peu de douleur, mais pour votre plus grand bien ; il y appliquera un emplâtre un peu mordicant et sensible, mais desséchant et salutaire.

3. Pour combattre la honte et la confusion

qui vous pourrait empêcher de vous bien découvrir, considérez les qualités du confesseur, les qualités qu'il a en soi, les qualités qu'il a au regard de vous. En soi il est homme, il est chrétien, il est prêtre ; au regard de vous, il est votre père, votre médecin et votre juge.

Premièrement, il est homme, *homo est, humani a se nihil alienum putat*. Il sait la fragilité, l'expérimente tous les jours, il est infirme, humain, il est fantif, fragile et sujet aux tentations comme vous, peut-être qu'il a commis les mêmes péchés que vous ; et s'il ne l'a pas fait, il les eût commis si Dieu ne l'en eût empêché par une grâce particulière ; il les commettrait à présent, si Dieu ne le tenait par la main. Il sait cette maxime de saint Augustin : *Nullum peccatum facit homo, quod non facere posset alter homo, si desit rector a quo factus est homo*. Quand vous lui dites un grand péché, il dit en lui-même : J'en ferais tout autant si Dieu m'abandonnait jusqu'à ce point, s'il me laissait en ma fragilité, etc.

Il est chrétien, enfant de la même Eglise, et membre d'un même corps que vous. Les membres d'un même corps ont de la compassion, de la sympathie et de la charité les uns pour les autres. Quand vous découvrez à votre confesseur un péché secret et honteux, un péché énorme et infâme, un péché que vous avez caché jusqu'à présent, que vous n'auriez pas découvert à un autre pour tous les biens du monde, vous lui témoignez de l'affection, vous montrez que vous avez grande confiance en lui, vous gagnez son cœur et son affection ; il faudrait qu'il fût un Arabe et un tigre, s'il ne vous aimait et ne vous chérissait.

Il est prêtre ; et le Fils de Dieu dit en saint Luc (*chap. XV*), que les anges se réjouissent en la conversion d'un pécheur, qu'ils font fête dans le ciel, quand une âme quitte ses vices et fait pénitence sur la terre. Le prêtre est l'ange du Seigneur, dit le prophète Malachie ; il se réjouit avec les anges quand vous faites une bonne confession, il est ravi de vous entendre et de vous donner l'absolution ; quand vous lui découvrez un péché que vous avez caché jusqu'à présent, vous lui faites plus grand plaisir que si vous lui donniez un royaume, parce que vous lui donnez sujet de gagner à Dieu votre âme, qui vaut mieux que cent mille mondes.

À votre égard il est père, vous le lui dites en votre *Confiteor*. *Et tibi, Pater* : Dieu lui donne des entrailles et des tendresses de père envers vous ; vous devez avoir pour lui une ouverture, une confiance et une naïveté d'enfant : *Colligata est iniquitas Ephraim, dolores parturientis venient ei* (*Osee, XIII, 12*). Quand une fille a fait une faute, et qu'elle est devenue grosse par fragilité de son sexe, si elle le dit à son père, il lui garde le secret, il la tient cachée en sa maison, ou il l'envoie en sa maison des champs jusqu'après ses couches ; personne n'en sait rien ou fort peu de gens : elle sauve son honneur. Mais si elle le cache à son père, si elle le nie quand il

s'en doute, tôt ou tard elle est diffamée, sa grossesse que tout le monde voit, et les cris qu'elle fait retentir en son enfantement, donnent les preuves de son impudicité et la décrivent. Quand par infirmité humaine vous êtes tombé en péché, si vous le dites au confesseur, qui est votre père spirituel et qui vous aime plus que votre père charnel, il le tiendra caché, personne n'en saura rien, vous en serez quitte, il n'en faudra jamais plus parler; vous serez affranchi des remords de la conscience qui vous gênent; le prêtre vous conseillera comme il y faut remédier, comme il en faut éviter les effets, les suites, les dangers et l'infamie qui en peut arriver. Mais si vous lui cachez votre crime, tôt ou tard il sera découvert, ou en ce monde par des voies que vous ne prévoyez pas, ou au dernier jugement, quand Dieu le fera savoir à la face de l'univers, en présence des hommes et des anges : *Nihil opertum quod non reveletur, neque absconditum quod non sciatur.*

J'ai dit que si vous le confessez, le prêtre le tiendra caché : car il est votre médecin, et un médecin est obligé au secret; et Dieu a eu tant de soin de votre réputation, que si vous êtes content de la perdre pour l'amour de lui en l'esprit du confesseur, il lui a défendu sur peine de damnation d'en parler à qui que ce soit, pour quelque raison que ce puisse être, quand ce serait pour sauver tout le monde. Il est votre juge, il vous interroge juridiquement, et comme lieutenant du Juge souverain, non pas pour vous condamner, mais pour vous absoudre : si vous ne dites la vérité, vous ne tenez rien : *Qui male narrat, nihil impetrat.* La sentence de grâce et de miséricorde qu'il vous donne sera cassée et mise à néant : au lieu d'être absous, vous serez condamné.

4. Au Miroir des exemples il est dit, qu'il y avait en un monastère deux religieuses, qui étaient grandes amies et qui vivaient fort saintement, au moins en apparence. L'une vint à mourir; sa bonne compagne pria Dieu souvent et de grande affection pour son âme; et particulièrement la nuit après Matines, quand les autres étaient retirées en leurs cellules, elle demeurait au chœur et disait l'office des morts : la défunte lui apparut une nuit couverte d'un voile noir, avec une contenance triste et mélancolique tout ce qui se peut, disant d'une voix lugubre ces paroles de Job qu'on dit en l'office des morts : *Pecantem me quotidie, et non pœnitentem, timor mortis conturbat me, quia in inferno nulla est redemptio.* C'est-à-dire, l'horreur de la mort me tourmente, parce que j'ai péché et n'ai point fait de pénitence, et en enfer il n'y a point de rémission. Hé! que dites-vous là, ma sœur, lui dit la survivante? Pourquoi n'ajoutez-vous pas ce que l'Eglise ajoute à ces paroles : *Miserere mei, Domine, et salva me.* Seigneur, ayez pitié de moi et me sauvez? Hélas! ma sœur, je ne l'ajoute pas, parce qu'il n'y a point de pitié, il n'y a point de salut pour moi. Il n'y a point de salut pour vous, et qui sera sauvée si vous ne l'êtes?

N'ai-je pas vu les vertus, les dévotions, les pénitences et les austerités que vous avez faites? Il est vrai, ma sœur, que tant que j'ai été dans le monastère, j'ai vécu vertueusement et en bonne religieuse, au moins à l'extérieur; mais, malheur à moi! avant que d'entrer en religion, j'avais commis un péché honteux et déshonnête, je ne l'ai jamais osé confesser : il ne m'est pas pardonné, et je suis damnée; ne priez donc plus Dieu pour moi, vos prières ne me servent de rien. Hé! bien, qu'a-t-elle gagné? Elle a voulu cacher son péché à un prêtre qui l'en eût absoute, qui n'en eût rien dit, qui l'eût oublié : et ou l'a su, et nous le savons, et on le saura, et on le publiera au jour du jugement à la vue de tout le monde. Et le même vous arrivera, si vous celez vos péchés en la confession, ou si vous les confessez sans une vraie volonté de les acquitter et de vous amender.

Conclusion. — Finissons, comme nous avons commencé, par les paroles du prophète royal : *Dixi: Confitebor adversum me iniquitatem meam Domino. Dixi.* N'allez jamais à confesse légèrement et à la volée; ce n'est pas un jeu d'enfant, il y va de votre salut; il y faut penser plus de deux fois. Vous trouvez des femmelettes qui se jouent des sacrements comme des tours de passe-passe; elles se confessent par coutume, par routine, pour être estimées dévotes, pour plaire à leur confesseur, pour avoir l'honneur de parler à un Père qui est honoré et respecté des grands, pour avoir le contentement d'être un quart-d'heure auprès d'un homme qu'elles aiment, pour être recommandées de lui à leur juge, à leurs maîtresses ou à ceux qui font des aumônes; elles se confessent sans douleur, sans repentance et sans qu'on en voie jamais aucun amendement.

Confitebor. Confessez-vous ingénument, naïvement, sincèrement; vous y aurez plus d'honneur en l'esprit du confesseur, et plus de repos en votre conscience, que de déguiser comme vous faites. Que craignez-vous? la confusion? Hé! un peu de honte est bientôt passé! Il vous faut dire comme Diogène à un jeune homme qui avait honte de ce qu'on le voyait sortir d'un lieu infâme : Mon fils, lui dit-il, il fallait avoir honte d'y entrer et non pas d'en sortir. Il faut avoir honte de commettre le péché, et non pas de le confesser quand il est commis.

*Segnius irritant animos demissa per aures
Qua . . . que sunt oculis subjecta fidelibus.*

Ce que nous voyons devant nous, nous touche bien plus vivement que ce que nous entendons conter. Quand on nous rapporte qu'on a fait un meurtre, ce récit ne nous touche pas si vivement que si nous le voyons commettre. Le confesseur ne fait qu'entendre vos péchés, mais il voit votre conversion, votre repentance, vos larmes, votre naïveté, votre sincérité et humilité à vous découvrir. Ce qu'il voit lui donne plus d'estime et d'affection pour vous, que ce qu'il entend ne lui donne d'horreur et d'aversion contre vous.

Adversum me. Vous devez être partie adverse contre vous; ne soyez pas votre avocat; ne plaidez pas en votre faveur pour éviter la correction, les amendes, ni les punitions que vous méritez. N'est-ce pas grande pitié qu'il faille que le confesseur, qui est là pour être votre juge, devienne votre partie; qu'il ait quasi autant de procès que de pénitents; qu'il perde le temps à plaider contre eux, pour les obliger de se réconcilier avec leur ennemi, de quitter les usures et les procès injustes, de restituer et de sortir de l'occasion?

Injustitiam. Ne faites pas comme les scribes et les pharisiens, auxquels le Fils de Dieu reprochait qu'ils épargnaient un moucheron et qu'ils avalaient un chameau. Vous dites: Je me suis fâché contre mon valet; j'ai dit des mensonges légers, j'ai en des distractions involontaires en mes prières: c'est le moucheron. Vous ne dites pas: Je suis juge, et j'ai été distraité ou endormi pendant que les avocats exposaient le droit des parties; j'ai pris des épices d'un procès sans y avoir travaillé; les parties s'étant accordées, j'ai fait des monopoles en un décret pour frustrer les créanciers.

Meam. Qu'est-il besoin de parler de votre mari, de votre femme, de vos enfants, de votre servante? Votre péché demeure couvert et caché dans ces discours inutiles et sous ces longues histoires que vous faites: vous êtes là pour parler de vous et non pas des autres.

Domino. Ce qu'on fait avec Dieu, il le fait bien faire; c'est à Dieu que vous vous confessez; le prêtre n'est que son substitut; faites-le sérieusement, sincèrement et parfaitement. Si vous le faites ainsi, si ces paroles de David se vérifient en vous, vous pourrez dire, après votre confession, ce qu'il ajoute: *Et tu remisisti impietatem peccati mei.* On vous fera grâce et miséricorde; on vous donnera une amnistie générale de tout le passé; on vous remettra vos péchés; on vous dira, comme à David: *Dominus quoque transtulit peccatum tuum.* Amen.

SERMON XXIV.

De la satisfaction.

Facite fructus dignos pœnitentiæ.

Faites des fruits dignes de pénitence (S. Luc, III, 8).

Le sacrement de pénitence est un trône de miséricorde, mais c'est aussi un tribunal de justice; on y pardonne les péchés aux criminels qui recourent à sa grâce et qui se mettent en état; mais c'est à condition de satisfaire à la partie lésée et de payer l'amende. Cela se fait par la satisfaction, troisième partie de ce sacrement, qui fera le sujet de la prédication de ce jour. La satisfaction suppose toujours le péché, mais elle ne suppose pas nécessairement le péché commis par nous-mêmes; pour cela même elle a été en votre Fils et en vous, ô sainte Vierge! Vous pouvez dire, comme lui: *Quæ non rapui tunc exsolvetim.* Vous avez payé ce que vous ne

deviez pas; vous avez puni en votre corps innocent les crimes qu'il n'a jamais commis. Quand tout le monde était malheureusement bandé à offenser Dieu, vous étiez saintement occupée à lui agréer et à lui satisfaire par des pénitences saintes, méritoires, agréables, efficaces et parfaites; et vos prières et vos mérites ont attiré son Fils bien-aimé en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Dæmon studet impedire aut inficere, aut mutilare sacramentum pœnitentiæ; et hoc adimplet cum leves pœnitentiæ imponuntur pro magnis peccatis. Quod probatur inductione in quatuor punctis. — I. Punctum. De contritione; 1. Scriptura; 2. ratione; 3. comparatione; 4. praxi Ecclesiæ antiquæ. — II. Punctum. Idem probatur de confessione. 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. conciliis; 4. ratione. — III. Punctum. Idem probatur de satisfactione; 1. Rationibus ob quas est instituta; 2. sensu Stephani papæ. — IV. Punctum. Idem de absolutione. 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. conciliis. — Conclusio. Pœnæ instructiones, per illa verba: Facite fructus dignos pœnitentiæ.

Habebant super se regem angelum aoyssi, cui nomen hebraice Abaddon, græce autem ἀπολλύων, latine habens nomen: Exterminans. Le Saint-Esprit nous exprime ainsi, au langage de trois diverses nations le naturel dénaturé du diable, pour nous enseigner qu'étant appelé le mal ou le malin: *Libera nos a malo, Ex τῷ πονηρῷ.* (Apoc., IX, 11), et en cette qualité étant ennemi irréconciliable du bien, il tâche de le ruiner en trois diverses manières: *Cui nomen Exterminans:* car, ou il l'empêche tout à fait, ou s'il ne le peut empêcher, sachant que, *bonum ex integro causa, malum ex quolibet defectu,* il tâche de le souiller de quelque circonstance vicieuse, ou au moins de le mutiler de quelqu'une de ses parties.

Cela se voit en la pénitence, qui est le plus grand, le plus précieux et le plus souhaitable bien qui puisse arriver à une âme après la grâce du baptême. Quelques-uns n'en font point du tout; mais persévérant en leurs débauches les mois et les années entières, vont continuellement amassant un trésor de colère et de vengeance pour le jour du jugement: *Tu autem secundum duritiam tuam, et impœniteus cor, thesaurizas tibi iram in die iræ* (Rom., II, 5). D'autres se mettent en devoir de faire pénitence, se confessent aussi souvent que vous voudrez; mais ils souillent une action si sainte de quelque circonstance contagieuse; ils se confessent pour plaire à leur confesseur, pour être loués et estimés du monde, ou pour quelque autre sinistre intention, qui rend leur action manvaise. Mais l'esprit malin ne vient jamais si bien à bout de ses desseins, et il ne rend jamais notre pénitence si trompense, si imparfaite et si mutilée, que lorsqu'il procure que nous nous contentions de confesser

tellement quellement nos péchés, sans avoir soin de faire, comme Dieu nous commande, des fruits dignes de pénitence. Quand Satan gagne cela sur nous, il gâte et corrompt malicieusement toutes les parties essentielles et intégrantes d'un sacrement si grand, si salutaire et nécessaire: car je prétends vous faire voir qu'ayant commis des péchés mortels, si vous vous contentez de dire quelques chapelets, de réciter cinq ou six fois les sept Psaumes ou faire d'autres légères pénitences, vous dérogez aux conditions et aux qualités que la contrition, la confession, la satisfaction et l'absolution doivent avoir.

1. — 1. Le bienheureux précurseur de notre Sauveur, saint Jean-Baptiste, lui préparant la voie dans les cœurs des Israélites, disait à ceux qui le venaient entendre : *Facite fructus dignos pœnitentiæ*. Il semble qu'on lui pouvait objecter : Quel est le but de vos prédications ? que prétendez-vous de vos auditeurs ? N'est-ce pas de les adresser au Fils de Dieu, et de les exciter à recevoir son baptême ? ne savez-vous pas que le baptême de notre Sauveur sera bien autre que le vôtre, qu'il aura tant de vertu et de grâce du Saint-Esprit, qu'il effacera toute sorte de péchés, et quant à la coupe et quant à la peine ? Qu'est-il donc besoin que ceux qui le doivent recevoir fassent pénitence ? C'est qu'il est assuré qu'aucun péché mortel actuel ne se remet jamais, ni par les sacrements, ni par quelque autre voie que ce soit, sans une vraie, surnaturelle et cordiale repentance, et que pour obtenir de Dieu cette repentance, il faut faire des œuvres laborieuses, et des fruits dignes de pénitence.

2. C'est une erreur très-grossière et très-pernicieuse qui a fermé les yeux de plusieurs chrétiens, au grand désavantage de leur salut, que parce qu'ils ont ouï dire que la contrition s'exerce en un moment par un acte intérieur de notre volonté, ils s'imaginent que toutes les fois que bon leur semblera, en quelque temps et occasion que ce soit, ils la pourront exercer d'eux-mêmes, disant seulement de bouche ou de cœur : mon Dieu, je vous prie merci : mon Dieu, je vous demande pardon : mon Dieu, je me repens de vous avoir offensé. C'est le plus grand abus qui puisse entrer dans l'esprit des chrétiens. Mon Dieu que n'ai-je des paroles de fer et de diamant pour l'arracher du cœur de mes auditeurs ! Ne croyez pas, mes chères âmes, ne croyez pas cela si vous êtes sages, et si vous voulez faire votre salut. Plût à Dieu qu'il ne fallût que du meilleur de mon sang pour effacer cette erreur de votre esprit ! Ce que vous pensez serait vrai, si la vraie repentance ne dépendait que de nous : mais elle doit venir de Dieu ; ce doit être un effet de sa grâce, et un don gratuit de sa miséricorde divine. Je dis même la repentance imparfaite qu'on appelle attrition : autrement elle est inefficace et inutile, même avec le sacrement ; c'est un article de foi, il n'y a aucun sujet d'en douter, le concile de Trente le déclare : *Attritionem esse donum Dei ac Spiritus sancti impulsam, non quidem inhabitantis, sed moventis* (*Trid., sess. IV, cap. 4*), et

Dieu dit par son prophète : Votre chute, ô âme, ne vient que de vous, mais votre secours est en moi seul. *Perditio tua, Israel, tantummodo in me auxilium tuum* (*Osec, XIII, 9*). Et encore que Dieu puisse faire cette grâce, et donner cette repentance à un grand pécheur en moins de rien et en un moment, il ne le fait pas néanmoins pour l'ordinaire, mais il veut qu'on la lui demande par prières ferventes et fréquentes : il veut qu'on l'obtienne de lui par des jeûnes, par des aumônes, par des mortifications du corps, et autres actions louables et vertueuses. Car s'il nous donnait aisément ce repentir en tout temps, en tout lieu, et en toute occurrence, pourquoi nous dirait-il si souvent et si instamment en l'Évangile (*S. Luc, XI, 9*) : Demandez, cherchez et frappez à la porte ? pourquoi se comparerait-il à un juge qui ne veut point vider le procès d'une veuve, s'il n'en est souvent prié, pressé, sollicité, et importuné par cette femme (*S. Luc, XVIII, 5*) ? pourquoi se comparerait-il à un homme qui étant retiré couché en sa maison, ne se veut point lever la nuit pour rendre service à un sien ami, s'il n'y est contraint par la persévérance et l'opiniâtreté de son ami, qui frappe importunément à sa porte (*S. Luc, XI, 7*).

3. Il est vrai que le feu s'allume en un instant en du bois qui était vert et humide ; mais auparavant il y faut travailler longtemps à le disposer, à le sécher et à l'échauffer. Il est vrai que l'âme raisonnable est introduite en un moment au corps d'un petit enfant dans le sein de sa mère : mais il faut au moins quarante jours pour le former, façonner et l'organiser. Ainsi il est vrai que l'acte de la vraie contrition s'exerce en un clin d'œil, mais l'âme s'y dispose longtemps auparavant par des humiliations, par des oraisons, par des mortifications, par des œuvres de piété et autres satisfactions, par lesquelles elle apaise la colère de Dieu, et impêtré de sa miséricorde le mouvement de la grâce, sans laquelle elle ne pourrait pas produire un acte si héroïque et si difficile.

4. Il est assuré en théologie, que le sacrement de baptême efface le péché plus aisément, plus infailliblement et plus efficacement que ne fait l'absolution. Car en l'absolution, le ministre du sacrement doit avoir le caractère, l'approbation et la juridiction ; ce qui n'est pas absolument nécessaire au baptême. De l'absolution il est dit, qu'il est impossible, c'est-à-dire très-difficile, que ceux qui après avoir été baptisés, et qui sont retombés au péché soient renouvelés par la pénitence. *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam* (*Hebr., VI, 4*). Ce qui n'est point dit du baptême en aucun lieu de l'Écriture. Le baptême n'essuie pas seulement la coupe du péché, mais il ôte entièrement toute l'obligation à la peine : ce que ne fait pas ordinairement l'absolution. Et toutefois les apôtres et leurs successeurs obligeaient tous les adultes à faire quarante jours de pénitence, avant que de recevoir le baptême. En cette pénitence ils se prosternaient souvent aux

piéds des fidèles pour se recommander à leurs prières; et ils portaient le cilice, ils jeûnaient, ils s'exerçaient aux œuvres de piété et de charité. Cela se voit dans saint Augustin (*Tom. IX, l. IV, ad Catech., 4, c. 1*) et autres pères de l'Eglise. Or qu'était-il besoin de faire ainsi pénitence, vu que le baptême, qu'ils allaient bientôt recevoir devait effacer tous leurs crimes, et quant à la culpé et quant à la peine? C'est que les apôtres savaient bien que pour avoir pardon de nos péchés par quelque sacrement que ce soit, nous en devons avoir un vrai repentir; et celui qui nous administre le sacrement doit être moralement certain de notre conversion.

II. — 1. Et il n'y a rien qui nous obtienne de Dieu plus efficacement la grâce d'une vraie repentance, et qui témoigne mieux à l'Eglise que nous sommes vraiment convertis, que quand nous nous affligeons par les mortifications et austérités de la pénitence. En Joël: Convertissez-vous à moi avec pleurs, par jeûnes et gémissements. Et en saint Matthieu: Ceux de Tyr et de Sidon eussent fait pénitence, endossant le cilice, et couchant sur la cendre.

2. Le grand saint Grégoire traitant des actes d'un vrai pénitent, nous fait remarquer que quand saint Jean-Baptiste avertit les Pharisiens qui s'adressaient à lui, de faire des fruits dignes de pénitence, il leur dit ces paroles avec reproche et invective, les appelant engeance de vipère; parce qu'ils se contentaient de confesser leurs péchés: et cela sert de peu si on ne les efface par la pratique des bonnes œuvres. Car, dit ce grand docteur, on reçoit la confession de nos péchés, afin qu'elle produise des fruits dignes de pénitence: *Tria in uno quoque consideranda sunt veraciter pœnitente, conversio mentis, confessio oris, et vindicta peccati. Signum ergo veræ conversionis, non est in oris confessione, sed in afflictione pœnitentiæ; tunc namque bene conversum peccatorem cernimus, cum digna afflictionis austeritate delere nititur quod loquendo confitetur. Unde Joannes Baptista, male conversos Judæos ad se confluentes increpans ait: Genimina viperarum, facite fructus dignos pœnitentiæ. Et infra: Idcirco omnis confessio peccatorum recipitur ut fructus pœnitentiæ subsequatur.* (*S. Greg., lib. VI, cap. 2, in I Regum XV*).

3. Et le Catéchisme du concile de Trente dit que la confession n'est pas un simple narré et récit de nos péchés, mais une accusation, c'est-à-dire, que, comme dit le saint concile, ce sacrement est un acte judiciaire, un procès criminel auquel vous êtes le dénonciateur, l'accusateur et la partie adverse contre vous-même; vous devez vous accuser avec zèle de justice, avec une sainte colère, animosité, esprit de vengeance et désir d'être puni selon vos démérites. Et le même concile de Trente déclare, que le Fils de Dieu a voulu qu'on explique en la confession, l'espèce, le nombre et les circonstances des péchés, afin que le confesseur pût imposer des pénitences convenables, et

proportionnées à la qualité, à la grièveté et au nombre des péchés.

4. Je demanderais donc volontiers à un confesseur: Supposons que votre pénitent se souvienne d'avoir fait mal avec sa parente au troisième degré, et qu'il vous dise: Je m'accuse d'avoir fait mal avec une fille, sans dire que c'est sa parente, ou qu'il se souvienne assurément d'avoir fait cela quinze fois, et qu'ayant honte de dire un si grand nombre, il se contente de dire, j'ai péché dix fois avec ma parente, sa confession sera-t-elle bonne? vous me direz que non. Pourquoi? parce qu'il a celé volontairement une circonstance, ou il n'a pas dit entièrement le nombre de ses péchés comme il s'en souvenait. Vous dites vrai, mais qu'importe cela? à quoi bon? quel profit ou dommage en recevra l'Eglise? en quoi est-il utile pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, que vous sachiez que cet homme n'a pas péché dix fois, mais quinze fois, et que celle avec qui il a péché était sa parente? A quoi est-il bon que vous le sachiez, sinon afin que, comme dit le concile, vous puissiez garder l'équité en l'imposition de la pénitence (1); c'est-à-dire, en donner une plus grande pour un inceste que pour une simple fornication; et pour quinze péchés mortels, que pour dix. C'est donc une simplicité, c'est faire contre l'institution du sacrement, de ne donner que cinq ou six chapelets à dire, ou à réciter cinq ou six fois les sept Psaumes, ou cinq ou six sous d'aumône à un qui aura commis trente péchés mortels; non plus qu'à un autre de même condition, qui n'en aura commis que quatre. Et notez que le concile dit que cette équité qui se doit garder à donner des pénitences proportionnées à la grièveté et au grand nombre des péchés selon la prudence du confesseur, et la portée du pénitent, est une institution du Sauveur, c'est-à-dire qu'elle oblige en conscience.

Et il dit ailleurs que c'est en cela que consiste la puissance que le Fils de Dieu a donnée aux prêtres de lier et de délier: *Quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata in cælis* (*S. Matth., XVIII*). Ils ont puissance de délier, c'est-à-dire d'absoudre des péchés, ils ont puissance de lier, c'est-à-dire d'obliger à la pénitence qu'ils donnent juridiquement, et qu'ils doivent donner judicieusement eu égard à la qualité des criminels et des crimes (*Trident., sess. XIV, cap. 8*). C'est donc vous tromper que de dire: J'accepterai la pénitence si bon me semble; et l'ayant acceptée, Je n'en ferai rien, sije ne veux; j'attendrai,

(1) *Universa Ecclesia semper intellexit institutam esse a Domino integram peccatorum confessionem, etc. Constat enim sacerdotes judicium hoc incognita causa exercere non potuisse, neque æquitatem quidem illos in pœnis injungendis servare potuisse, si in genere duntaxat, et non potius in specie ac sigillatim sua ipsi peccata declarassent. Et infra, Colligitur præterea etiam eas circumstantias in confessione explicandas esse, quæ speciem peccati mutant quod sine illis peccata ipsa neque a pœnitentibus integrè exponantur, nec iudiciis innotescant: et fieri nequeat ut de gravitate criminum recte censere possint et pœnam quam oportet pro illis pœnitentibus imponere* (*Trid., sess. 14, cap. 13*).

à payer, dans le purgatoire : c'est comme si un criminel de lèse-majesté disait au roi : Sire, donnez-moi grâce et abolition de mon crime, mais je ne veux payer l'amende qu'en la manière qu'il me plaira. Quand je suis au confessionnaire, ou vous pensez que je tiens la place de Dieu ou non : Si vous croyez que je ne tiens pas la place de Dieu, et que je n'aie pas le pouvoir de vous absoudre, pourquoi vous confessez-vous à moi ? si vous croyez que je tiens la place de Dieu, et que j'aie pouvoir de vous absoudre ; vous devez croire que j'ai aussi le pouvoir de vous obliger à la pénitence, et à ce qui est nécessaire pour la fuite du péché. Car le même Fils de Dieu qui a donné le pouvoir d'absoudre, a donné dans le même chapitre, le pouvoir de vous obliger en conscience : il a dit en même temps : Tout ce que vous lierez et tout ce que vous délierez sur la terre, sera lié et délié dans le ciel (*S. Matth. XVIII, v. 18*). Oui les confesseurs sont les vicaires et lieutenants de Jésus-Christ, en ce tribunal, établis de sa part pour vous juger comme s'il était là. Et quand ils vous donnent de légères pénitences pour des péchés qui sont grands, ou en grand nombre, ils fraudeient et trustrent toutes les intentions pour lesquelles notre Sauveur a institué la troisième partie de ce sacrement, qui est la Satisfaction.

III. — 1. Le saint concile déclare qu'il l'a ordonnée pour quatre principales fins. La première, pour venger l'offense de Dieu, et satisfaire en quelque façon à sa justice, et par ce moyen, apaiser sa colère, détourner les fléaux de son indignation, et obtenir miséricorde, réparant en quelque façon, selon notre pouvoir, le déshonneur que nous avons fait à sa majesté divine. En second lieu, pour nous rendre conformes à Jésus-Christ crucifié (*Trid., sess. XIV, c. 8*), qui a voulu souffrir et mourir, non pas pour nous exempter de toute sorte de peines, mais pour nous donner force et courage de faire pénitence, et pour influencer par les mérites, prix, valeur et dignité de ses souffrances à nos satisfactions. En troisième lieu, afin que ces pénitences laborieuses nous servent de frein et de bride, qui nous empêchent de retomber au péché, par la crainte de la peine qu'il y a de l'expiation et s'en acquitter. En quatrième lieu, pour arracher fortement les habitudes vicieuses que nous avons contractées par nos mauvaises actions, parce que, si elles ne sont déracinées, elles ont coutume de repousser et reproduire des rejetons de nouveaux péchés, plus dangereux et plus funestes que les précédents : *Et sunt novissima hominis illius, pejora prioribus*.

Quant à la première raison, le Catéchisme du Concile de Trente dit que la satisfaction n'est autre chose que la compensation de l'injure qu'on a faite à quelqu'un, et qu'il y doit avoir quelque rapport, quelque convenance et proportion entre la compensation et l'injure, autrement ce n'est pas satisfaction, *Satisfacere, facere satis* (§ 63, de Pœnit.). Et quelle proportion, quel rapport, quelle correspondance y a-t-il entre un grand

nombre de blasphèmes, de médisances et d'autres péchés mortels, qui déplaisent infiniment à Dieu, et les petites pénitences que plusieurs veulent qu'on leur impose ? Où est-ce que la Bible dit que la colère de Dieu, qui est horriblement irritée contre une âme pécheresse, se puisse apaiser et calmer par des actions si légères ? L'Écriture ne dit-elle pas que tous ceux qui l'ont apaisé, ont fait de grandes pénitences ; qu'ils ont pleuré, gémi, soupiré, et crié fortement à Dieu ; qu'ils ont endossé le cilice, ont couché sur la cendre, ont jeûné austèrement, et marché la vue basse et humiliée, comme les Ninivites, David, Achab et tous les autres ?

Vous me direz que notre Sauveur a payé pour vous, et que ses satisfactions sont équivalentes à la dette. Cela est vrai ; mais ses souffrances nous sont appliquées par l'entremise des nôtres, ses satisfactions ne nous acquittent pas, si les nôtres ne sont jointes aux siennes, si nous ne tâchons, selon notre pouvoir, de nous rendre conformes à lui en tout, comme font les membres à leur chef, *si tamen compatimur, ut et conglorificemur*. Et quelle apparence de dire qu'il y ait conformité et ressemblance entre lui et nous, en ce qu'il a enduré cinq plaies, et que nous disons cinq *Pater* ; qu'il a donné tout son sang, et que nous ne donnons que cinq ou six sous ?

L'homme ayant une si grande pente et inclination au péché, sa concupiscence étant si échauffée et si ardente à se porter au mal, la volupté ayant tant d'appas et de charmes pour lui, je vous laisse à penser si la crainte de dire quelques chapelets ou de visiter quelque église lui pourra servir de frein pour l'empêcher de se remettre et courir au chemin du vice ? Saint Ambroise (*In illud ps. CXVIII : Miserere mei secundum eloquium tuum*) dit fort bien que la facilité du pardon excite les hommes à pécher ; car d'où vient que, descendant un escalier ou marchant sur du verglas, on craint tant de tomber et de se déboîter une jambe, et qu'au milieu des dangers, des objets et des occasions, on craint si peu de tomber au péché et de disloquer sa conscience ? C'est qu'on appréhende les frais qu'il faudra faire, le long temps qu'il faudra tenir la chambre, et les douleurs qu'il faudra souffrir pour remettre cette jambe ; et si on commet le péché, on espère en être quitte pour le conter à un prêtre, et dire trois ou quatre fois le chapelet ou les sept Psaumes. Et de là vient, dit saint Ambroise, au lieu sus-allégué, que comme si le médecin, cruellement pitoyable à son malade, au lieu de couper et brûler la gangrène, se contente d'y mettre un emplâtre, le mal gagne petit à petit le cœur, et enfin lui ôte la vie. Ainsi, si le confesseur, par une fausse douceur et une indulgence indiscrette, épargne son pénitent, et lui donne pour punition des actions faciles, il le nourrit en son vice et est cause, par cette impunité, que lâchant la bride à ses passions honteuses et infâmes, il tombe enfin dans la mort éternelle.

Car c'est une erreur et une grande folie de

croire que la coutume de jurer, de s'enivrer, de médire, de dérober et de commettre des ordures, se corrige par quelques petites ou autres semblables pénitences, qui, à vrai dire, ne sont pas pénitences, puisque pénitence vient de peine, et que celles-ci ne sont pas pénibles. Quel est le petit philosophe qui ne sache qu'une habitude ne se déracine que par des actions contraires, et des actions souvent réitérées? Comme elle ne s'est engendrée qu'en faisant et refaisant plusieurs fois les mêmes actes, donc il faut que les avaricieux ruinent leurs mauvaises habitudes, en faisant de grandes aumônes; les ivrognes par des jeûnes austères, les voluptueux par de rudes macérations de leur chair, et ainsi des autres.

Debent ergo sacerdotes Domini, conclut le concile de Trente (*sess. IV, c. 18*), *quantum spiritus et prudentia suggererit, pro qualitate criminum et pœnitentium facultate, salutare et convenientes satisfactiones injungere: ne si forte peccatis connivant et indulgentius cum pœnitentibus agant, levissima quædam opera pro gravissimis delictis injungendo, alienorum peccatorum participes efficiantur.* Voyez le danger où nous sommes, si par lâcheté, par timidité, par mollesse d'esprit ou par condescendance vicieuse, nous imposons de légères pénitences pour des péchés qui sont grands ou en grand nombre; pensant vous décharger, nous nous chargeons; pensant vous absoudre, nous nous rendons criminels, nous tombons en la malédiction que Dieu prédit par Isaïe (*chap. XXIV, 2*), et par le prophète Osée: Le prêtre, dit-il, sera autant puni que tout le peuple: *Erit sicut populus sic sacerdos (Osée, IV, 9)*. Il ne dit pas qu'un du peuple, mais que tout le peuple. Comment s'entend cela? un particulier peut-il commettre les mêmes péchés que tout un peuple? Parmi le peuple, les uns sont sujets à l'avarice, les autres à la témérité, à la prodigalité, à la lâcheté; les uns pèchent par excès, les autres par défaut; un seul homme peut-il être sujet à des vices opposés et contraires? C'est qu'un prêtre peut quelquefois être coupable devant Dieu des péchés de tout un peuple, non par commission, mais par omission de son devoir, par coopération et par imputation, lorsque, donnant des absolutions précipitées, et imposant de petites pénitences pour des crimes énormes et en grand nombre, il se rend participant des péchés de ses pénitents, selon le saint concile.

Oui, mais, me direz-vous, s'il faut que les pénitences soient proportionnées en quelque façon à la grandeur et à la multitude des crimes; à ceux qui en auront commis des centaines, des cinq cents, des quinze cents, il faudra donner des années entières, et quelquefois cinq, six, dix, douze, ou quinze ans de pénitence. Vous pensez avoir triomphé, quand vous avez fait cette objection; que diriez-vous d'un confesseur qui aurait imposé à un pécheur vingt ans de pénitence? vous crieriez, il est trop sévère, il est indiscret, c'est un barbare; quand même ce pé-

nitent aurait commis trois cents péchés des plus énormes, et toutefois ce confesseur ne ferait rien que ce qu'a ordonné un grand pape, non pour trois cents, mais pour un seul péché mortel.

2 C'est le Droit Canon qui le rapporte. L'an huit cent seize, le pape Etienne V écrivant à un grand seigneur nommé Astulphe, qui avait tué sa femme par un transport de jalousie, lui mande (*cap. Admonere te, 33, q. 2*): Je vous donne le choix de l'une de ces deux pénitences, ou d'entrer dans un monastère, vous soumettre à l'obéissance et à la censure d'un abbé; ou si vous voulez demeurer dans le monde, voici ce que vous ferez le reste de vos jours. Vous ne mangerez point de viande que le jour de Pâques et de Noël, vous ne boirez ni vin ni cidre; vous vous abstiendrez de la chasse, des compagnies mondaines et des autres divertissemens, vous vous tiendrez au bas de l'église derrière la porte, vous recommandant aux prières des fidèles: vous vous estimerez indigne de participer au corps de Jésus-Christ, je vous permets néanmoins de le recevoir à l'heure de la mort, si vous vous en rendez digne par l'observation de ces choses. Je vous pourrais enjoindre d'autres plus rudes pénitences, mais si vous pratiquez celles-ci que je vous impose avec douceur et miséricorde, j'espère que la bonté de Dieu vous pardonnera. Si vous ne le faites, sachez que vous vous condamnez vous-même, et que vous demeurerez dans les liens du diable, dont vous êtes enchaîné. Direz-vous que ce saint pape était trop rude, qu'il était indiscret et barbare? Mais il était si saint, qu'il a fait des miracles même pendant sa vie; il était en si grande réputation, que venant à Reims pour pacifier les troubles, Louis le Débonnaire, empereur et roi de France, se prosterna trois fois à ses pieds (*Baron. ann. 316, 17*).

IV. — 1. Le prêtre n'a point de pouvoir en ce tribunal, qu'en vertu des clefs que l'Église lui a mises en main, et par participation du pouvoir que Jésus-Christ donna à saint Pierre, disant: *Tibi dabo claves*: et le saint concile nous apprend (*sess. XIV, cap. 8, sub finem*), que l'usage de ces clefs ne consiste pas seulement à délier, c'est-à-dire à absoudre des péchés, mais aussi à lier, c'est-à-dire à imposer au pénitent des satisfactions correspondantes et proportionnées à la qualité de ses crimes et de sa condition, selon la prudence du juge. Or vous savez le style et la maxime reçue et approuvée de tous en ce parquet de confession: quand une clef manque à son devoir, le procès n'a pas bonne issue, *Clave errante*. Si donc il y a de la co'lusion ou expresse, ou tacite entre vous et votre confesseur; si par flatterie, par faveur mondaine, ou par acception de personne, il vous donne une absolution inconsidérée; s'il ne vous condamne qu'à une petite amende pour de grands crimes, parce que vous êtes grand et puissant, et qu'il n'ose pas vous déplaire, ou parce que vous lui faites des présents, ou que vous

lui faites dire des messes deux ou trois fois la semaine. Je ne sais si le Fils de Dieu ratifiera dans le ciel cette sentence peu équitable, qui est prononcée sur la terre.

2. Saint Grégoire dit fort bien, si on ne satisfait à notre Sauveur, de quoi servira la grâce et l'indulgence que nous vous donnerons ? *Si Christo satisfactum non fuerit, quid nostra relaxatio, vel gratia poterit certe conferre* (S. Greg., lib. VII registri, epist. 3, ad Marcellin. proconsulem Dalmatiæ).

3. Si vous dites qu'il parle comme un docteur particulier ; voici un autre Grégoire qui parle en pape, *Ex cathedra*, qui parle dans un concile et un concile de Rome. Grégoire VII au cinquième concile de Rome, tenu l'an mil septante huit, parle ainsi : Nous disons que les pénitences sont fausses, qui ne sont pas imposées conformément à l'autorité des saints Pères, selon la qualité des crimes qu'on a commis. Quand les autres papes leurs successeurs donnent des indulgences ou même de grands jubilé, c'est toujours à condition que les confesseurs enjoindront des pénitences salutaires, *Injuncta salutari pœnitentia*. Est-ce une pénitence salutaire à un homme qui a commis des blasphèmes, des saletés et débauches à douzaines, de dire quelques chapelets, ou faire quelque peu d'aumônes ? Est-ce une pénitence qui l'oblige à corriger ses dérèglements, et se mettre en voie de salut ?

Conclusion. — Ecoutez donc saint Jean-Baptiste, qui nous a dit au commencement de ce discours : *Quis demonstravit vobis sugere a ventura ira ? facite fructus dignos pœnitentiæ*. Voulez-vous que je vous enseigne le moyen d'éviter la colère de Dieu et la sentence épouvantable de la damnation éternelle, qu'il prononcera au jour du jugement contre les âmes réprouvées ?

Facite, ne vous fiez pas à cinq ou six larmes que vous répandez quelquefois en considération de vos péchés, à je ne sais quelle tendresse que vous sentez quelquefois en vous confessant. C'est peut-être la nature et non la grâce qui opère cela ; Dieu n'a que faire de tendresse, de dévotion sensible, ni de résolution en l'air, il demande des œuvres : *Facite*. Si vous êtes si délicat, que vous ne vouliez pas d'abord faire de grandes pénitences, pour vous y accoutumer, faites-en plusieurs petites selon votre état et condition.

Etes-vous ecclésiastique ? vous pouvez prendre pour pénitence de faire tous les matins un peu d'oraison mentale, d'enseigner la doctrine chrétienne toutes les semaines aux pauvres, aux prisonniers, à l'hôpital, ou aux villages, visiter les pauvres malades et assister les agonisants.

Etes-vous cavalier ? Vous pouvez vous obliger à assembler tous les soirs tous ceux de votre maison, même vos serviteurs et vos servantes, prier Dieu avec eux, assister les fêtes et dimanches à la messe paroissiale et à vêpres, pour donner bon exemple ; accorder les différends de vos sujets, veiller sur eux pour empêcher qu'ils ne jurent, qu'ils ne

dansent, qu'ils n'ivrogent, qu'ils ne plaident et qu'ils ne se débauchent.

Etes-vous homme de justice ? Vous pouvez vous rendre sollicitateur du procès d'un orphelin, d'une veuve, d'un villageois ; vous pouvez être le conseil et le refuge des pauvres qui ne peuvent fendre la presse ; vous pouvez aller à la conciergerie un certain jour de chaque mois, savoir des pauvres prisonniers, en quoi vous les pouvez assister : ils y pourrissent quelquefois faute d'un homme qui présente requête, qui parle au rapporteur. *Facite*, faites-le.

Etes-vous dame ou demoiselle ? Vous pouvez vous lever une heure plus matin, et l'employer à prier Dieu, vous priver par pénitence de quelque ornement, de jouer, de danser et de visiter : vous pouvez être de la confrérie de la miséricorde, aller aux hôpitaux, visiter les malades ou les envoyer visiter.

Etes-vous marchand ou artisan ? Vous pouvez ouïr deux ou trois messes les jours de fêtes, pour offrir à Dieu les satisfactions de son Fils, vous tenir au bas de l'Eglise comme le publicain en esprit d'humilité, vous estimant indigne d'approcher de l'autel et de regarder le Saint-Sacrement : vous pouvez vous condamner en punition de vos péchés durant quelques années, à ne point jouer, à n'entrer point au cabaret, et à ne boire point de vin sans qu'il y ait la moitié d'eau.

Etes-vous bourgeoise, ou fille de famille ? Vous pouvez vous condamner à servir votre beau-père, votre belle-mère ou votre sœur avec tendresse, avec douceur et humilité, comme si vous étiez leur servante ; ne prendre que le reste des autres à la viande, au linge et aux autres commodités, comme ne méritant que l'enfer. Cela est un peu rude, il est vrai ; mais la pénitence ne serait pas pénitence, si elle ne faisait de la peine : mais cette peine s'adoucit avec le temps ; il n'y a que le commencement difficile, petit à petit votre esprit s'y apprivoisera, votre corps s'y endurcira. Les chartreux après quelques années ne trouvent pas le cilice si rude, les capucins la discipline, les minimes l'abstinence, ni les carmélites la solitude.

Facite fructus, non-seulement des fleurs de bons désirs, non des feuilles de belles paroles, mais des fruits de saintes œuvres. Il ne dit pas *opera*, mais *fructus* ; parce que les œuvres satisfactoires sont des fruits, dont nous jouissons : *fructus a fruendo*. Les paiements que nous faisons en purgatoire seront des souffrances et non pas des fruits, nous n'aurons que l'acquit de nos dettes. Par les pénitences de cette vie, nous nous déchargeons de nos obligations et nous nous chargeons de mérites et de couronnes que nous en recevons. *Dignos*, eu égard à la majesté que vous avez offensée, qui est infiniment aimable, adorable et redoutable : *Dignos*, eu égard à la grâce du sacrement. Au baptême ou nous donne grâce pour vivre en bons chrétiens : en la confirmation, pour faire coura-

gement profession de la foi : en la confession, pour faire des œuvres de pénitence. Si nous y manquons, nous manquerons à la grâce de ce sacrement. *Dignos*, eu égard à la gloire que Dieu nous promet pour ces œuvres. *Erit merces operi tuo*, récompense incompréhensible, immense, infinie et éternelle. Amen.

SERMON XXV.

Du bénéfice de l'absolution.

Quaecumque alligaveritis super terram, erunt ligata et in cœlo : et quaecumque solveritis super terram, erunt soluta et in cœlo (S. *Matth.* XVIII, 18).

Quand le saint patriarche Joseph voulut exagérer les bienfaits qu'il avait reçus de son maître, et les obligations qu'il lui avait, il fit état principalement de ce que son maître lui avait donné tant pouvoir en sa maison, et lui avait mis en main les clefs de ses coffres, de ses caves, de ses greniers et de tous ses biens. Le Fils de Dieu a beaucoup plus obligé les prêtres quand il les a faits intendants en son Eglise, et leur a mis en main les clefs du paradis, et le pouvoir de lier et de délier, leur promettant de ratifier et d'approuver dans le ciel toutes les justes sentences qu'ils auraient prononcées sur la terre. C'est de cette admirable autorité et des circonstances qui la rendent signalée, que j'ai à vous entretenir aujourd'hui.

Les prêtres ne peuvent lier et délier que les hommes, et ils ne le peuvent que sur la terre : mais votre pouvoir est de lier et de délier le Fils de Dieu, et dans le ciel et sur la terre, ô sainte Vierge. Quand il était en ce monde, vous l'avez souvent lié et délié, le couchant et le levant de son berceau, *Membra pannis involuta Virgo mater alligat*, et à présent vous lui liez et déliez les mains par vos intercessions dans le ciel empyrée. Usez, s'il vous plaît de cette puissance en notre faveur, liez la main gauche de sa justice, l'empêchant de nous châtier comme nous l'avons mérité; déliez la main droite de sa miséricorde, afin qu'il ouvre libéralement et l'étende à secourir les pauvres pécheurs qui se prosternent à vos pieds et qui vous saluent avec l'ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Christus potestatem remittendi peccata, quam accepit a Patre, dedit sacerdotibus.* — I. Punctum. (*Quod omittitur ubi non sunt heretici.*) *Hæc potestas probatur : 1. Scriptura ; 2. refutatione effugiorum ; 3. Patribus.* — II. Punctum. *Pensatur circumstantiæ hujus potestatis. 1. Quod sit divina ; 2. suprema, non subalterna ; 3. regalis ; 4. generalis et amplissima ; 5. facilis executione.* — III. Punctum. *Dissuadetur abusus tanti beneficii.*

Le prophète royal contemplant la rigueur des jugements de Dieu, percevant avec son esprit prophétique les siècles à venir, et prévoyant le mystère de l'incarnation, s'écriait

au psaume soixante et onzième : *Deus, judicium tuum regi da, et justitiam tuam Filio regis* : Grand Dieu, quand je considère la sévérité de votre justice, et comme vous punissez exemplairement les moindres fautes qui se commettent contre vos lois, je frissonne de crainte, tout mon sang se glace dans mes veines, il n'y a cheveux en ma tête qui ne se dresse de frayeur. Je vois au livre des Nombres qu'un pauvre garçon ayant recueilli du bois pour faire du feu jour de sabbat, vous commandâtes à Moïse de le faire lapider par le peuple (*Num.*, XV, 32). Je lis au Lévitique que Nadab et Abiu, enfants d'Aaron, et neveux de Moïse, pour avoir manqué à une rubrique du cérémonial, le feu du sacrifice se jeta sur eux et les dévora (*Levit.*, X, 1). J'ai vu de mon temps que le pauvre Oza, pour avoir touché l'arche d'Alliance avec un peu d'irrévérence, est tombé mort sur la place ; et qui ne tremblerait à la vue de vos jugements ? *Quis novit potestatem iræ tuæ ?* Si vous faites toujours ainsi, vos loudres seront bientôt épuisés, vous serez bientôt sans armes, sans instruments de justice, et même sans sujets qui vous adorent. Si vous trouviez à propos de donner cette commission, cet état de judicature au Messie que vous enverrez, il s'en acquittera dignement, il l'exercera avec fidélité envers vous, car il sera Dieu comme vous ; il l'exercera avec douceur et débonnairété envers nous, car il sera homme comme nous ; la sainte humanité qu'il empruntera de nous lui donnera de l'humanité et de la douceur pour nous ; vos intérêts lui seront chers et précieux, car il sera votre Fils ; les nôtres lui seront en grande recommandation, car il sera notre roi : *Deus judicium tuum regi da, et justitiam tuam Filio regis*.

Dieu soit béni et loué à jamais, grâces immortelles lui soient rendues, nous voyons ce désir de David exaucé, cette requête entérinée, cette prophétie accomplie ; le Père ne juge plus personne, dit le Sauveur, il a commis à son Fils en tant qu'homme, toute l'autorité de juger le monde, *Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio, quia Filius hominis est* (S. *Jean.* V, 22). *Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata*, le Fils de Dieu a reçu de son Père la puissance de remettre les péchés ; il l'a reçue avec tant de plénitude, qu'il l'a communiquée à ses disciples. Combattre cette vérité est ici une des plus grandes et des plus pernicieuses erreurs de la religion prétendue. On trouve bien des ministres qui excommunient quelquefois leurs gens, on n'en a jamais trouvé qui aient été si hardis que d'absoudre un homme. C'est une propriété de la vraie Eglise, qui ne convient qu'à elle seule d'avoir les clefs du paradis, dit Lactance Firmien. Les ministres sont privés de cette autorité, et pour se consoler en leur impuissance, ils disent que c'est faire tort au Fils de Dieu que de s'adresser à un autre qu'à lui pour avoir pardon de nos péchés ; qu'il n'appartient pas à un pécheur de remettre les péchés des autres. Et à ce compte, dit saint Am-

broise, vous faites tort à Jésus-Christ, quand vous portez au ministre votre enfant pour être baptisé : le péché originel n'est-il pas remis par le baptême ; si un adulte est baptisé, ses péchés lui sont pardonnés par la réception de ce sacrement. Saint Paul le dit en écrivant à Tite : Il nous a sauvés par l'eau de la régénération (*Tit. II*). Et aux Ephésiens : Le Sauveur nettoie son Eglise par le baptême d'eau (*Ephes. V*). Et le symbole du concile de Nicée que vous recevez en votre confession de foi : Je confesse un baptême pour la rémission des péchés ; n'est-ce pas au Fils de Dieu à baptiser ? Le ciel l'a déclaré à saint Jean-Baptiste. Celui sur lequel tu veras que le Saint-Esprit descendra, c'est lui qui baptise (*S. Joan. I, 33*). N'est-ce pas à notre Sauveur que saint Pierre a dit : Maître, à qui irons-nous, vous avez les paroles de la vie éternelle ? Vous faites donc tort au Fils de Dieu d'aller à un autre, de vous adresser à votre ministre pour entendre de lui les paroles de la vie éternelle, de lui porter votre enfant pour être baptisé ? de croire qu'étant pécheur, il puisse nettoyer votre enfant du péché originel par ce sacrement ? Ainsi donc vous pourrez dire que les conseillers du parlement font tort au roi, de vider les procès, puisque c'est à lui seul d'exercer la justice ? Ce qui est si véritable que juger et régner sont synonymes : être juge et être roi, c'est une même chose en l'Écriture. Ainsi vous diriez qu'un ambassadeur ou qu'un ministre d'état fait tort au roi quand il négocie de sa part, et qu'il conclut la paix avec l'étranger. Et quel est le petit esprit qui ne réponde aisément qu'on baptise, qu'on prêche et qu'on absout de la part de Dieu ; qu'on vide les procès, qu'on fait justice et qu'on conclut la paix au nom du roi et par son commandement ; qu'on ne s'adresse pas au ministre en tant qu'homme, mais en tant que lieutenant de Dieu, pour être baptisé, instruit et enseigné ?

I. — 1. J'en dis de même de l'absolution : nous absolvons des péchés, non pas de nous-mêmes, mais de la part de Dieu, comme ses lieutenants, ses ambassadeurs et ministres d'État, par le pouvoir, l'autorité et la commission qu'il nous en donne : en voici les bulles et les patentes en bonne forme. Et saint Matthieu, chapitre dix-huitième : Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Et en saint Jean, chapitre vingtième : A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront effectivement remis. A des passages si clairs, que peut répondre un hérétique ? Il répond : Mon ministre remet mes péchés ; c'est-à-dire qu'il déclare qu'ils me sont remis quand j'ai la foi, qu'elle me justifie et qu'elle efface mes péchés. Je m'adresse au ministre, je lui confesse que je suis grand pécheur, inutile à tout bien, enclin à tout mal : il me console, il me dit des paroles de l'Évangile, il m'assure que si j'ai la foi, mes péchés me sont pardonnés.

2. Mais répondre cela, qu'est-ce autre chose, sinon se crever les yeux et dire qu'il n'est pas jour à midi ? Car premièrement ce

n'est pas à votre ministre, ni à saint Pierre, ni aux apôtres seulement que sont données les clefs du ciel et la puissance d'absoudre, mais à tous les hommes, puisque le moindre ouvrier, une simple femmelette ou même un infidèle vous peuvent consoler, vous lire l'Évangile, vous assurer que si vous avez de la foi, vos péchés vous sont pardonnés. Ils ont donc les clefs du ciel et la puissance d'absoudre. Si je me vantais que le roi m'a donné les clefs du Havre-de-Grâce, et quand on me demanderait où elles sont, si je disais : C'est que je déclare que les portes sont ouvertes à dix heures du matin et fermées à dix heures du soir ; ne me rendrais-je pas ridicule ? Le Fils de Dieu a donné les clefs du ciel à saint Pierre, primitivement et principalement, et aux prêtres, par une participation de sa puissance : je vous demande en quoi consistent ces clefs et cette puissance ? Vous répondez : C'est en ce qu'ils peuvent déclarer que le ciel m'est ouvert par la foi. Allez, vous êtes un moqueur ! se faut-il ainsi jouer de la parole de Dieu et du salut éternel des hommes ?

En second lieu, s'il n'avait que le pouvoir de déclarer que les péchés sont remis, le Fils de Dieu ne dirait pas *erunt soluta*, ils seront remis, mais *erant*, ils étaient remis. La rémission du péché précéderait la déclaration du prêtre ; le prêtre approuverait et ratifierait la sentence de Dieu. Et c'est tout au contraire, c'est Dieu qui avoue, qui approuve et qui ratifie dans le ciel la sentence que le prêtre donne sur la terre : *Ce que tu auras délié... ce que tu auras lié* : *ὃ λύσῃς... ὃ δέσῃς ἐπὶ τῆς γῆς* ; c'est à l'aoriste du subjonctif : *sera délié... sera lié dans le ciel* : *ἔσται*, au futur, non pas *ἔστι*, au présent, ni *ἔγένετο*, au passé ; *ἔσται λελυμένον... ἔσται δεδεμένον ἐν τοῖς οὐρανοῖς*. Sur quoi saint Bernard (*Serm. 1, in festo SS. Petri et Pauli*) : *Claves regni cælorum tam singulariter accepit, ut præcedat sententia Petri sententiam cæli*).

En troisième lieu, il ne dit pas seulement : A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis ; Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel ; mais il ajoute : A quiconque vous ne les remettrez pas, ils ne seront pas remis ; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. Quand vous vous adressez à votre ministre, confessant que vous êtes un grand pécheur, supposé qu'il vous rebute ou qu'il ne vous dise mot, ou vos péchés vous sont pardonnés ou non ; s'ils ne vous sont pas pardonnés, c'est contre votre parole ; s'ils vous sont pardonnés, c'est contre la parole de Dieu ; s'ils ne vous sont pas remis, c'est contre ce que vous avez dit, qu'ils sont remis par la foi ; s'ils vous sont remis sans que le ministre fasse rien, c'est contre ce que Notre-Seigneur a dit : A quiconque vous les retiendrez, ils seront aussi retenus.

3. Ces paroles du Sauveur sont plus claires que le soleil ; mais supposons qu'elles aient besoin d'interprétation, à qui est-ce de les expliquer ? ou à un je ne sais qui, qui est venu depuis deux jours, ou aux anciens

Pères, qui vivaient aux premiers siècles, auxquels même, selon Calvin, l'Eglise était en sa pureté? Saint Chrysostome (*lib. III de Sacerd.*) dit des merveilles sur ce sujet, où il semble avoir prévu tous les échappatoires des calvinistes. Premièrement il dit que le Fils de Dieu a communiqué à ses apôtres le même pouvoir qu'il avait reçu de son Père; et ce grand saint parle ainsi après le Sauveur même. Car en même temps qu'il dit à ses disciples : A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis, il leur dit en même temps : Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé (*S. Joan. XX*). Or, le Sauveur n'avait pas seulement le pouvoir de déclarer que les péchés étaient remis, mais il avait la puissance de les remettre. En second lieu, saint Chrysostome dit : Si un roi donnait à un favori le pouvoir d'emprisonner ceux qu'il voudrait, d'ouvrir les conciergeries et délivrer les prisonniers, quelle faveur serait-ce? Cela ne serait rien en comparaison du pouvoir qu'ont les prêtres : il y a autant de différence entre ces deux puissances qu'entre le ciel et la terre. En troisième lieu, il dit que les prêtres de la loi mosaïque n'avaient pouvoir de juger que de la lèpre du corps, et d'en juger seulement, et non pas de la guérir. Les nôtres ont pouvoir de juger du péché, qui est la lèpre de l'âme, et même d'en guérir. Saint Augustin dit (*hom. 49, ex. 50*) : Que personne ne se flatte, disant : Je me confesse en mon cœur, je me confesse à Dieu; ce n'est pas assez, et à ce compte en vain le Fils de Dieu aurait dit aux prêtres : Tout ce que vous délierez sur la terre. Et saint Ambroise (*Lib. I de Pœnitentia, cap. 7*), parlant aux Novatiens, qui disaient que les hommes n'ont pas le pouvoir de remettre les péchés : Pourquoi baptisez-vous, leur dit-il, si les hommes n'ont pas le pouvoir de remettre les péchés? car le baptême c'est la rémission de tous les péchés. Et qu'importe si les prêtres s'attribuent le pouvoir qu'on leur a donné, ou par le baptême ou par la pénitence?

II. — 1. Mais laissons là ces infidèles, puisque leur maladie est incurable, et que, comme des frénétiques, ils refusent le médecin; parlons des catholiques, et admirons les merveilles de cette puissance que notre Sauveur a donnée à ses prêtres. Il faut que je confesse qu'il n'y a guère de mystères en notre religion qui me ravissent plus que celui-ci. Vous l'admirez, si vous en voulez peser avec moi les circonstances.

La première est que cette puissance est divine; car il n'appartient proprement qu'à celui qui a reçu une injure de la remettre et pardonner; donc il n'appartient qu'à Dieu de pardonner les offenses qui sont commises contre lui. Et le Sauveur ne donne pas seulement pouvoir de remettre les péchés qu'on a commis contre les hommes, mais aussi ceux qu'on a commis contre Dieu même. Nous lisons bien que les païens ont attribué follement à leurs divinités imaginaires plusieurs choses qui ne conviennent qu'au vrai Dieu; nous lisons même que plusieurs empereurs ont été si ridicules que de prendre

des épithètes et des éloges d'honneur qui ne sont propres qu'à Dieu; que l'empereur Constance, hérétique arien, se faisait appeler l'Eternel; que les poètes disaient qu'Atlas soutenait le ciel, que Jupiter le gouvernait, et que Neptune était le maître de la mer. Mais ils n'ont jamais eu la hardiesse d'attribuer à aucun homme ou à un faux dieu le pouvoir de remettre les péchés spirituellement et pour l'autre vie : tant il est vrai que cette puissance est propre au vrai Dieu, et en effet et dans l'opinion des hommes. Pour cela, les pharisiens, entendant que Notre-Seigneur disait au paralytique : Tes péchés te sont remis, ne croyant pas qu'il fût Dieu, pensaient qu'il faisait un blasphème. Qu'eussent-ils donc pensé, qu'eussent-ils dit, s'ils eussent su, comme nous savons, que Jésus-Christ donnerait aux hommes, et à des hommes pécheurs, cette même puissance?

2. Puissance en second lieu si souveraine, qu'elle est définitive et en dernier ressort; il n'y a point d'appel de leur sentence, on ratifie, indubitablement dans le ciel, les arrêts qu'ils ont prononcés, et tout ce qu'ils ont justement ordonné sur la terre : *Nec in solvendis, aut ligandis quorumcumque causis, aliud unquam ratum esset in celo quam quod Petri placuisset arbitrio*, dit saint Léon (*Homil. de Crucif. Domini*). Quand vous vous êtes confessé avec les dispositions nécessaires, si le prêtre vous dit : Je t'absous, n'ayez pas peur que Dieu vous condamne, il ne le saurait faire; il lui est impossible de mentir, ou de manquer à ses promesses; il a promis de vous absoudre si le prêtre vous absout légitimement et en bonne forme. Et au contraire, si le prêtre ne vous absout pas, ne pensez pas que Dieu vous pardonne, qui que vous soyez, prince, roi, empereur, évêque, archevêque ou pape. Et c'est ce qui montre encore que cette puissance d'absoudre, et l'obligation de se confesser n'est pas une invention des hommes ni une institution de l'Eglise. S'il n'y avait que l'Eglise qui eût institué la confession, elle en aurait exempté les prêtres, ou les évêques, ou les patriarches, ou du moins notre saint Père le Pape qui n'a point de prêtre sur lui. On trouve bien que quelques-uns ont été dispensés du jeûne, de l'abstinence des viandes, de l'office divin et des autres commandements de l'Eglise; mais depuis l'établissement du christianisme, il n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais que, quelqu'un ayant commis un péché mortel, ait été ou soit dispensé de s'en confesser.

Mais la parfaite contrition ne remet-elle pas le péché sans l'absolution? Oui, en cas de nécessité, quand on ne peut pas avoir de prêtre, il se peut faire que par une grâce particulière de Dieu, vous exerciez un acte de contrition si pure et si parfaite, ou un acte d'amour de Dieu si ardent et si héroïque, que vos péchés vous seront pardonnés; ce qui est très-rare, et encore plus que très-rare. Et alors même, le concile de Trente déclare que la rémission des péchés doit être attribuée au désir que vous avez de recevoir

l'absolution. Et, si par la supposition d'une chose impossible, vous aviez la contrition, et avec cela la volonté de ne vous point confesser, vous ne recevriez pas la grâce de Dieu : tant il est vrai que depuis que Jésus-Christ a donné les clefs du Paradis à saint Pierre, personne n'y entre s'il ne l'ouvre.

3. Et cela se fait avec tant d'autorité et de majesté, que cette puissance est entièrement royale, car le prêtre n'absout pas en priant : si le prêtre ne vous disait que le *misereatur*, s'il se contentait de vous dire : « Je prie Dieu qu'il vous absolve, » vous ne seriez pas absous ; Jésus-Christ veut qu'il vous dise : Et quant à moi je vous absous. Quand le saint patriarche Abraham, ce grand serviteur de Dieu, voulut comme flatter la miséricorde divine, et l'émouvoir à pardonner aux cinq villes pécheresses, il se jeta à terre, il mit de la cendre sur sa tête, il parla humblement et en tremblant : *Loquar ad Dominum cum sim pulvis et cinis?* Oserai-je bien parler au Seigneur, moi qui ne suis que cendre et que poussière ? Et au bout du compte, il n'y fit rien. Mais qu'un prêtre ait devant soi, non pas cinq villes pécheresses, mais cinq cent millions d'hommes qui se soient confessés à lui avec une vraie repentance, qui aient commis des blasphèmes, des adultères, des sacrilèges et quelque autre péché que ce soit, il n'a pas besoin de se prosterner, de se mettre à genoux, mais qu'il s'assoie et dise à chacun d'eux : « Je vous absous, » ils seront absous infailliblement, et le ciel et la terre faudrait plutôt qu'ils manquent d'être absous. J'ai dit de quelque péché que ce soit : car

4. C'est une quatrième circonstance de ce pouvoir, qu'il est très-ample, très-absolu, et général, sans restriction, sans exception et sans modification quelconque. De la part du caractère, on peut absoudre de la culpé et de la peine éternelle ; de la culpé pour griève qu'elle soit, même du péché des Juifs qui ont mis à mort le Sauveur, ces impies en pourraient être absous : *Ipso redempti sanguine quem fuderunt*, dit saint Augustin. Pauvre Judas que tu as été mal avisé ! dit saint Chrysostome (*Ep. ad Theodorum lapsum*). Ce malheureux vendit et livra son bon maître, il s'en repentit un peu après : *pœnitentia ductus* ; il s'en confessa, il dit aux prêtres et pharisiens : *Peccavi tradens sanguinem justum* : il rendit l'argent mal acquis. Les prêtres lui disent : Que nous importe, c'est à ton dam. Il se désespère et se va pendre. Pauvre infortuné, lui dit saint Chrysostome ! tu devais attendre quatre ou cinq jours, tu eusses pu obtenir pardon de ton sacrilège. Ces prêtres de la loi ancienne auxquels tu te confesses, ont sujet de te dire : *Quid ad nos?* nous ne saurions qu'y faire. Ils n'ont pas le pouvoir de l'absoudre ; ils peuvent juger de la lèpre, mais ils n'en peuvent pas guérir. Tu avais entendu que ton bon maître avait promis aux apôtres, les disciples, le pouvoir d'absoudre : *Quæcumque alligaveritis*, il le leur donna le jour de sa résurrection : si tu eusses attendu cinq ou six jours, et que tu te fusses adressé à l'un

d'eux, lui confessant ton péché avec grand regret, il ne t'eût pas dit : *Quid ad nos*, mais : *Ego te absolvo*, il t'en eût donné l'entière absolution.

Car il n'est point de péché que l'Eglise ne puisse remettre quant à la culpé, puisque le Fils de Dieu a dit absolument et sans réserve : A quiconque vous remettrez les péchés. Et la maxime du Droit dit qu'il faut interpréter le bénéfice du prince le plus amplement qu'il se peut : *Beneficium imperatoris, quam plenissime interpretari debemus* (*L. Beneficio, ff. de Constitutionibus principum*).

Et quant à la peine qui est due au péché, l'absolution l'ayant changée d'éternelle en temporelle, le confesseur en diminue beaucoup la durée par les pénitences qu'il impose si elles sont bien accomplies : *Afflictio pœnitentiæ ad dolenda peccata tunc demum idonea est, cum sacerdotis fuerit judicio imperata* (*S. Greg., lib. III, c. 5, in I Reg., paulo ante med.*) : Pour cela quand vous voulez faire des jeûnes, des aumônes, des austérités et quelques autres œuvres satisfactoires, c'est un conseil salutaire de prier votre confesseur qu'il vous les impose pour pénitence en la confession, d'autant qu'en ce cas, outre le mérite et la satisfaction qui est en cette bonne œuvre, en tant que vertu pratiquée en état de grâce, *ex opere operantis* : quand elle est imposée par le prêtre en la confession, elle satisfait plus abondamment *ex opere operato*, par les mérites et les satisfactions de Jésus-Christ auxquelles elle est unie en vertu du sacrement, et même elle augmente la grâce, comme étant partie du sacrement, dit saint Thomas (*III p., q. 10, a. 11, 12, ad 2*).

C'est trop peu de dire que ce pouvoir d'absoudre relève les prêtres de la loi de grâce, par-dessus les prêtres de la loi mosaïque, et au-dessus du saint patriarche Abraham ; saint Chrysostome passe bien plus avant et avec raison quand il dit que le Fils de Dieu a en cela avantage les hommes par-dessus les anges. La tradition de l'Eglise nous apprend que saint Michel, le prince de la milice céleste et l'ange gardien de l'Eglise militante, a pour office de recevoir les âmes quand elles sortent de cette vie, de les examiner, juger, et de les envoyer au lieu qu'elles ont mérité. Pour cela on le peint avec une balance en main, parce qu'il pèse les âmes au sortir de cette vie, il examine leurs mérites et leurs démérites au jugement particulier : *Constitui te principem super omnes animas suscipiendas*. Mais il ne fait cela qu'après notre mort, quand le sort est jeté, quand on ne peut plus révoquer ni effacer ce qu'on a fait, quand on n'est plus en la voie, mais au terme. Il pèse, il examine et il juge ; mais il n'absout pas, il ne change pas le sort, il n'efface pas les démérites. Le prêtre tient en main la balance comme saint Michel, il examine les mérites, les démérites et les dispositions du pénitent ; il en juge, il dit son avis, il prononce arrêt définitif, et cela lorsque tout n'est pas encore désespéré, lorsqu'il y a du remède, et que ce pas dangereux de la

mort n'est pas encore fait ; il absout, il pardonne, il donne grâce et abolition de toute sorte de crimes, *Potestatem talem dedit hominibus, non pas Angelis.*

Pour mettre cette vérité dans son jour, faisons une supposition qui peut arriver : supposons qu'il y ait un homme dévot à l'archange saint Michel, qu'il le réclame et l'honore tous les jours de sa vie ; cet homme après avoir commis des péchés mortels, s'en repent, mais d'une contrition imparfaite ; et en cet état il tombe en apoplexie au milieu d'une forêt ; il est privé du jugement, quand il sent les approches du mal, il invoque saint Michel : saint Michel y accourt, tant parce qu'il a la surintendance de toute l'Eglise, comme parce que cet homme lui a été dévot et l'a réclamé. Quelle pitié ! quelle compassion ! quel sentiment doit avoir cet archange, voyant que cette âme sera perdue à faute de prêtre ! Saint Michel a beau lui dire, *Deus miseretur tui*, il a beau prier Dieu pour lui ; il est vrai que par ses prières, il lui peut obtenir de Dieu l'usage de sa raison, et la grâce de faire un acte d'une parfaite contrition, et d'être sauvé par ce moyen. Mais c'est une faveur extraordinaire, qui ne se fait que rarement ; et si cet homme demeure dans les symptômes de l'apoplexie, privé de l'usage de la raison, n'ayant pas la parfaite contrition, saint Michel ne le saurait sauver avec tout son pouvoir ; au lieu que si quelqu'un de mes amis, ou quelqu'autre chrétien est en même état, s'il a exercé un acte de vraie contrition, quoiqu'imparfaite, qu'il me témoigne par le moindre signe la repentance qu'il en a, et que je lui dise : « Allez à la bonne heure, mon ami, je vous absous de vos péchés, » il sera absout et sauvé. Et quand ces deux âmes seront présentées à saint Michel au jugement particulier, mises en sa balance, il condamnera son favori, qui n'a point d'absolution, et sera obligé de recevoir celui que j'aurai absout, de le juger conformément à ma sentence, et de l'envoyer au séjour des bienheureux. Si vous doutez de cela, vous doutez des principes de la foi ; car tout ce que je viens de dire sont des maximes de la religion chrétienne, qu'un catholique ne saurait révoquer en doute.

5. Mais ce que j'admire davantage en ce pouvoir, c'est la cinquième et dernière circonstance, la commodité et facilité qu'on a d'en user : il est vrai qu'ayant commis un péché mortel, il n'est pas si aisé qu'on s'imagine d'en avoir une vraie repentance, il la faut demander à Dieu instamment, il faut tâcher de l'obtenir de lui par de bonnes œuvres. Mais quand on l'a obtenue, qu'y a-t-il de plus facile que de confesser son péché à un prêtre, et d'ouvrir de sa bouche ces paroles : Je t'absous de tes péchés ? Quand je considère ceci, je suis ravi d'étonnement, et je dis en moi-même ! Eh ! mon Dieu, à quoi pensiez-vous ? où étiez-vous quand vous avez institué ce sacrement ? et comment avez-vous été si libéral et prodigue en miséricorde, que de donner cette puissance à votre Eglise pour tous

les prêtres ? Ne voyiez-vous pas bien que cette grande facilité qu'on aurait d'obtenir pardon, donnerait sujet aux âmes mal faites de vous offenser plus facilement ; et qu'il faudrait que l'Eglise votre épouse, plus jalouse, ce semble, de votre honneur que vous-même, tirât de la juridiction des prêtres inférieurs, ceux qui commettent des péchés trop énormes ? Encore si vous n'eussiez donné ce pouvoir qu'au pape, aux patriarches ou aux évêques, ou pour une fois seulement en la vie de chacun ; l'excès de la libéralité ne serait pas si grand ; mais pour toujours, pour autant de fois qu'on se reconnaîtra, et à tous les prêtres, et qu'on en fasse tant qu'on voudra ! Quel excès d'amour ! quelle profusion de grâce et prodigalité de miséricorde ! A-t-on jamais vu, a-t-on jamais entendu qu'un roi se soit si confié à un favori, qu'il ait publié cette ordonnance : En tout ce qui concerne mes États, mon domaine et ma couronne, je veux qu'on s'en rapporte à un tel, et tout ce qu'il ordonnera, tout ce qu'il jugera, pardonnera, ou condamnera, sera bien ordonné, bien jugé, bien pardonné et bien condamné ; jusqu'aux crimes de lèse-majesté, en premier chef, quand on aurait trahi la patrie, conspiré contre mon Etat, attenté à ma personne, si ce favori donne grâce, elle sera bien accordée, il ne pourra y avoir d'appel de son jugement au parlement, au grand conseil, ni au conseil privé, et le criminel ne sera point obligé de faire entériner sa grâce en aucun lieu ? Qui a jamais ouï dire qu'un prince ait dit cela ? Non jamais roi n'a donné un pouvoir si absolu, pas même à son frère, ni à son fils, ni à son propre père.

Au contraire, les empereurs disent dans le droit civil (*L. Quisquis, § Denique, c. ad legem juliam. majestatis*) : Si quelqu'un est si osé que de demander grâce pour un criminel de lèse-majesté, qu'il soit déclaré infâme toute sa vie ! Non, jamais roi de la terre n'a fait cette faveur à qui que ce soit. Mais le Roi très-adorable des principautés et des dominations célestes l'a faite, par une bonté incompréhensible, non pas à des anges, à des archanges ou à des séraphins, mais à des hommes, à son Eglise bien-aimée ; non pas pour quelques prêtres seulement, mais pour tous, parce qu'il les estime tous ses confidants : (et malheur à eux s'ils ne le sont ! malheur à eux s'ils ne lui sont fidèles, s'ils ne s'acquittent dignement de cette charge, s'ils dispensent mal les trésors de ses mérites, par des absolutions intéressées ou inconsiderées) de sorte que si j'ai tué un homme, en colère, d'un premier mouvement et quasi sans y penser, il me faut tenir prison longtems, envoyer à Paris, avoir du crédit en cour, entremettre des amis, dépenser beaucoup d'argent, obtenir grâce, l'entériner et payer une grosse amende : et après vous avoir offensé, ô mon Dieu, quand je vous aurais blasphémé, renié, mis à mort de sang-froid et de propos délibéré, pourvu que je m'en repente vivement et de bon cœur, je n'ai qu'à entrer en la maison de mon voisin, s'il est prêtre, ou en sa chambre, s'il de-

meure avec moi, lui dire les offenses que je vous ai faites, lui promettre d'en faire pénitence, et j'en recevrai l'absolution !

Ne vous semble-t-il pas, selon notre petite façon d'entendre, que le Père éternel aurait sujet de se plaindre de notre Sauveur, et de lui dire : Est-ce ainsi que vous usez du pouvoir que je vous ai donné ? est-ce ainsi que vous êtes fidèle en l'exercice de votre charge ? Je vous ai pourvu de la qualité de Juge, eu égard à votre innocence, à votre sagesse, à votre science et à ce que vous êtes Dieu, pensant que, comme mon Fils, vous auriez soin de mon honneur, et que mes intérêts vous seraient en recommandation : cependant vous résignez le même pouvoir à des hommes mortels, corruptibles et pécheurs ? Non, le Père éternel ne dit point cela, l'amour que son Fils lui porte est si ardent, les services qu'il lui a rendus si signalés, ses mérites si grands et de si grand prix, qu'il loue et approuve tout ce qu'il a fait. O que l'âme bienheureuse dans le ciel se pâmera d'amour pour un si grand bienfait ! Que de fois elle baisera les sacrées plaies de son Sauveur ! que de fois elle adorera cette mort précieuse ! que de fois elle bénira le sang adorable qui lui a mérité un si grand bien ! que de fois enfin dira-t-elle : *Benedic, anima mea, Domino* : et au contraire, que de regrets aurons-nous dans les enfers, si nous sommes damnés, pour l'avoir négligé, pour l'avoir méprisé, pour l'avoir profané !

III. — Le docte Rupert avait coutume de dire qu'il n'avait point de pitié des chrétiens damnés. Et comme on lui disait : « Pourquoi ? vu qu'un chien qui serait affligé vous ferait compassion, » « Je n'en ai point pitié, car c'est, répondait-il, leur faute ; ils l'ont bien mérité ; ils se pouvaient sauver si aisément ! » ce sera un des plus cuisants et des plus grands tourments que vous endurez en enfer, quand vous verrez les grandes commodités que vous avez eues d'échapper ces supplices, et que vous les avez perdues avec tant de négligence. Si vous aviez été turc ou juif, ou hérétique, ou en quelque ferme bien écartée des églises, vous auriez quelque consolation ; mais vous avez été chrétien catholique, en une ville où il y avait tant de prêtres, et vous ne vous confessiez pas, ou si vous vous confessiez, c'était sans disposition ; vous enragerez de dépit contre vous ; vous sécherez d'ennui et de regret de votre négligence ; vous vous accuserez comme inexorable, vous vous déchirez vous-même de rage et de désespoir. Vous ne vous confessez qu'à Pâques ou que de six mois en six mois, et si la mort soudaine vous arrive entre-deux et vous surprend en état de péché ; comme la parfaite contrition est si malaisée à avoir, et que les religieux ont peine à l'avoir après plusieurs heures de méditation, ne vous pourra-t-on pas dire : Si vous vous fussiez confessé un tel dimanche quand vous en eûtes l'inspiration, la mort vous eût trouvé en état de grâce et en voie de salut ? Quel regret aurez-vous voyant que vous êtes mort sans confession, ou que vous vous êtes mal

confessé ; et qu'à l'appétit d'une pièce de chair, d'une opiniâtreté à ne vouloir pas pardonner, de l'affection à un peu de bien d'autrui, que vous n'avez pas voulu rendre, ce bénéfice de l'absolution vous a été inutile.

Ne vous y trompez pas, il est vrai qu'il n'y a point d'appel de la sentence du prêtre, pourvu que vous la receviez avec les dispositions nécessaires. Mais s'il y a de la collusion, de l'abus, de l'erreur du jugement, ou du manquement de quelque pièce justificative, la sentence sera cassée et mise au néant. Si vous cachez quelque péché, si vous ne quittez toute votre haine, si vous ne chassez cette coquine, on ne fait rien quand on vous absout.

Il n'y a pas trop longtemps qu'en une ville d'Espagne, un bourgeois continuait en la mauvaise habitude d'un péché, et se confessait une fois l'an au supérieur d'une religion que je ne veux pas nommer. Il tombe soudainement en un accident qui le réduit à l'article de la mort ; on court promptement au monastère sur le minuit : on demande le père pour le venir entendre en confession, il y vient accompagné d'un jeune novice ; comme ils sont en chemin auprès d'un cimetière, le malade meurt et leur apparaît : Où allez-vous ? Je vais, répond le père, en une telle maison pour confesser M., qui est bien malade. C'est moi, repart-il, je suis mort et damné, et vous avec moi : parce que vous m'avez entretenu en mon vice, me donnant l'absolution quand je ne la méritais pas. Là-dessus la terre s'ouvre, et les engloutit tous deux, laissant là le pauvre novice avec un flambeau allumé qu'il avait en la main, qui s'en retourna tout effrayé au monastère, et on ne le vit jamais rire depuis ce temps-là. Un homme digne de foi, qui avait appris cette histoire de ce même novice, nous l'a contée autrefois dans Paris. *Altissimus creavit de terra medicamenta, et vir prudens non abhorrebit ea*. Le Fils de Dieu n'a pas composé le remède qui est en ce sacrement, des plantes de la terre, mais des mérites de sa passion : les ingrédients de ce médicament sont ses sueurs, son sang précieux, ses travaux et sa mort ; c'est pour faire cette composition qu'il est descendu du ciel, qu'il a voyagé sur la terre trente-trois ans, qu'il a languï trois heures en la croix. *Oportuit Christum pati, et resurgere a mortuis, et prædicari in nomine ejus penitentiam. Vir prudens non abhorrebit ea* (*Eccl.*, XXXVIII, 4). Ne méprisez pas, si vous êtes sage, un remède qui lui coûte si cher et qui nous sera si salutaire, tâchez de vous en prévaloir. Si vous vous confessez comme il faut, ce médicament vous remettra en parfaite santé ; ce trésor acquittera vos dettes, ce sacrement produira en vous la grâce de Dieu, les clefs de saint Pierre vous fermeront les portes de l'enfer et vous ouvriront celles du ciel. Amen.

SERMON XXVI.

DES MOTIFS DE LA CONTRITION ET DE LA
HAINE DU PÉCHÉ.

Que le péché offense la grandeur de Dieu, laquelle se connaît par voie de causalité, d'éminence et de suréminence.

Omnibus diebus vitæ tuæ. in mente habeto Deum et cave ne aliquando peccato consentias.

Souvenez-vous de Dieu tous les jours de votre vie, et gardez-vous bien de jamais consentir au péché (Tob., IV, 6).

Jusqu'ici nous avons traité de tout ce qui est essentiel et de plus important au sacrement de pénitence, à présent il est à propos de considérer ce qui peut servir aux trois parties de ce sacrement : et premièrement, nous devons proposer les motifs qui peuvent engendrer en nos cœurs la haine du péché et un vrai regret de l'avoir commis : pour cela je diviserai mon discours en deux points. Au premier, nous tâcherons de connaître par quelque conjecture, la très-infinie et très-incompréhensible grandeur de Dieu. Au second point, nous verrons la très-effroyable malice du péché qui offense une si haute Majesté, une Majesté remplie de perfections si excellentes, si aimables et si redoutables. Vous les avez honorées en votre cœur virginal, ô sainte et bienheureuse Mère : vous les avez célébrées en votre cantique de louange : sa puissance, *Fecit mihi magna qui potens est* ; sa sainteté, *Et sanctum nomen ejus* ; sa miséricorde, *Misericordia ejus a progenie in progenie* ; sa justice, *Deposuit potentes de sede* ; sa bonté, *Exaltavit humiles* ; sa providence, *Esurientes implevit bonis* ; sa fidélité, *Sicut locutus est ad patres nostros*. Il a promis aux pères anciens de faire honorer ceux qui l'honoreraient. Pour contribuer à l'accomplissement de cette promesse, puisque vous l'avez tant honorée, nous vous honorons, nous vous saluons et nous vous bénissons. *Ave, Maria.*

Exordium. Cogitando et loquendo de Deo, sumus idiotæ. Pueri balbutientes. Rustici rudés. Et tamen Deus dignatur acceptare nostras laudes. — I. Punctum. Conjicimus ejus perfectiones tribus viis : 1. causalitatis ; 2. eminentiæ ; 3. supereminentiæ, seu inaccessibilitatis. — II. Punctum. Iisdem viis cognoscitur malitia peccati : ex 1. ; ex 2. ; ex 3. Conclusio. Peccatum infinitis lacrymis dignum.

Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus, dit le prophète royal ; *Balbutiendo ut possumus, excelsa Dei resonamus*, dit saint Grégoire : *Tibi silentium, laus, Deus, in Sion*, dit la version de saint Jérôme, au lieu de ces paroles du psalmiste, *Te decet hymnus, Deus, in Sion*. Ces paroles d'un grand prophète, d'un grand pape, et d'un grand docteur, nous enseignent fort judicieusement que Dieu est au-dessus de nos plus hautes pensées, et de nos conceptions les plus relevées ; que

nous en parlons très-imparfaitement et en bégayant, et que pour bien faire son éloge, il le faut louer par un profond silence : car à dire le vrai, en tout ce que nous pensons, disons, et exprimons de Dieu, nous ne sommes que des idiots, et des enfants, des villageois stupides et grossiers. Quand je récite une harangue que j'ai faite autrefois à un évêque, et que je dis. Votre Grandeur nous a beaucoup honorés : si par ce mot de *grandeur* quelqu'un entendait la grandeur du corps, et s'imaginait que l'évêque fût grand comme un géant, il serait bien idiot. Plusieurs en font de même, quand on dit que Dieu est grand, qu'il est beau, patient, miséricordieux et jaloux de son honneur ; si vous vous figurez que Dieu est tout cela à notre mode, et à la façon des hommes, c'est une grande illusion : car il y a plus de différence entre les perfections des hommes et celles de Dieu, qu'entre la grandeur du corps et celle du plus grand esprit : *Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus*. Expliquons ceci par une comparaison, un peu basse, mais fort naïve.

Quand les enfants à la mamelle veulent parler, ou pour mieux dire bégayer, au lieu de former des paroles, ils disent souvent des mensonges. Vous avez dit à un enfant en lui montrant son aïeul : « C'est votre grand-père ; » pensant dire comme vous, il dit : « Voilà mon gant ; » ce qu'il veut dire, vaut mieux assurément que ce qu'il dit ; car au fond il dit un mensonge, puisqu'un homme n'est pas un gant. Ainsi quand nous disons : Dieu est puissant, sage et bon ; à proprement parler et en rigueur de théologie, ce sont des mensonges ; car ces termes expriment un composé de ces excellentes qualités, et de la personne qui en est douée : et la foi nous enseigne que Dieu est un être très-simple, pur, et indivisible. Si nous disons que Dieu est la puissance, la sagesse, et la bonté ; c'est parler fort improprement : car ces termes n'expriment que des qualités abstraites et séparées, vagues et flottantes, sans subsistance ; et il n'est rien qui subsiste mieux que l'être de notre Dieu, puisqu'il subsiste en trois infinies, et très-adorables Personnes.

Supposons d'abondant qu'il y ait un petit garçon, le fils d'un paysan, qui ne soit jamais sorti de son village, et qui n'ait jamais vu de noblesse, que le seigneur de sa paroisse qui est un baron ; quand on lui parlerait de Paris, on ne pourrait le lui représenter autrement qu'en lui disant que c'est un grand village ; parce qu'il ne sait ce que c'est qu'une ville, une cité, un bourg, ni un château, il n'en a jamais vu ; et quand il parlerait du roi, il l'appellerait le baron du grand village, parce qu'il ne connaît point de plus grand seigneur qu'un baron, ni d'autre demeure que le village ; il apprêterait à rire à tous ceux qui l'entendraient parler de la sorte. Si le roi d'aventure passait par là, n'est-il pas vrai qu'il se montrerait déhonné au dernier point s'il daignait parler à ce petit garçon, et si pour s'accommoder à sa bassesse, il disait : Mon fils, je suis le ba-

ron du grand village, quand vous serez devenu plus grand, venez-moi trouver à Paris je vous donnerai du fromage et du pain blanc tant que vous en voudrez. Nous sommes comme ce petit garçon, et nous parlons comme lui, et les anges se moqueraient de nous, s'ils n'avaient appris de leur maître à être compatissants et débonnaires pour les hommes. Quand nous parlons de leur demeure, nous l'appelons le royaume des cieux : parce que nous n'avons rien vu de plus riche, ni de plus spacieux qu'un royaume. Et quand nous parlons de Dieu, nous l'appelons le Roi des rois : le roi du ciel, parce que nous n'avons rien vu de plus grand, de plus noble et de plus excellent qu'un roi ; et Dieu montre sa bonté extrême, en ce qu'il daigne nous parler, et tenir notre langage grossier. En son Ecriture il appelle comme nous le paradis, un grand royaume, comme Paris un grand village, il se qualifie le Roi du ciel, comme si leroise qualifiait le Baron de Paris ; et il nous dit en l'Évangile : Quand vous serez devenus grands en piété, en vertu, en sainteté, et en perfection, vous viendrez en paradis, où vous mangerez et boirez à souhait dans mon royaume et à ma table : *Ecce dispono vobis ut edatis et bibatis in regno meo super mensam meam* (S. Luc., XXII, 29). Il montre en cela sa douceur, voulant bien ainsi condescendre et s'accommoder à notre ignorance. Mais notre langage ne laisse pas d'être bas, grossier et ridicule. Et comme ce petit villageois ferait mieux de se taire, que de parler si grossièrement du roi et de Paris : ainsi nous rendrions plus de gloire à Dieu, de l'honorer par un chaste et respectueux silence, que de parler de lui et de ses perfections si imparfaitement et si grossièrement que nous faisons : *Tibi silentium, laus, Deus, in Sion*. Admirez donc ici avec moi la très-aimable clémence et débonnairerie de Dieu, qui ne nous permet pas seulement de parler de lui si imparfaitement, mais qui daigne accepter nos louanges, les agréer, les récompenser, et nous y convier, *Laudate Dominum, omnes gentes. Laudate, pueri, Dominum*.

I. — 1. Il y a principalement trois voies par lesquelles nous pouvons arriver à quelque petite, mais bien petite et bien faible, connaissance de ses perfections : par voie de causalité, par voie d'éminence, et par voie de suréminence ou d'inaccessibilité. Développons ces trois énigmes.

Saint Paul nous marque la première voie, écrivant aux Romains : Il est vrai, dit-il, que Dieu est invisible, parce qu'il est un pur esprit ; mais les créatures visibles sont des miroirs fidèles et assurés, où, depuis le commencement du monde, les hommes, qui sont des créatures intelligentes, peuvent contempler et découvrir ses perfections invisibles : *Invisibilia enim ipsius a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur* (Rom., I, 20). On connaît la cause par ses effets, l'ouvrier par ses ouvrages, l'architecte par le bâtiment qu'il dresse, le peintre par l'image qu'il forme, et le Créateur par ses

créatures. Sa puissance paraît en leur production, en ce qu'il les a tirées du néant. Ne faudrait-il pas, à votre avis, un grand pouvoir pour faire d'un grain de poussière un soleil ? Un soleil d'un grain de poussière ! et quelle apparence ? La seule proposition en semble ridicule. Le soleil, si grand, si beau, si éclatant, d'un grain de poussière, si petit, si obscur et si ténébreux ! Il est plus difficile de faire un grain de poussière de rien que de faire un soleil d'un grain de poussière ; car entre un grain de poussière et le soleil il y a quelque rapport, quelque analogie et proportion ; mais entre le néant et un grain de poussière il n'y a proportion quelconque, il y a une distance et différence infinie. Or Dieu a fait de rien, non pas un grain seulement, mais le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, la terre, les éléments, et les autres créatures si belles, si diverses et en si grand nombre : créatures animées, inanimées, célestes, terrestres, visibles et invisibles, sans travail, par une seule parole et par un seul acte de sa volonté.

Son immensité se montre en leur conservation, en ce qu'il les soutient par soi-même, immédiatement : *immediatione suppositi*, disent les théologiens. Il est donc présent à toutes ; il est au fond de leur être, et comme dit saint Denys, il leur est plus intime qu'elles ne le sont à elles-mêmes, *intimo nostro intimior*.

Sa sagesse éclate en leur conduite, en ce que, nonobstant leur antipathie et contrariété naturelle, il les tient en bonne intelligence, qu'il en fait un accord, qu'il en compose une harmonie et qu'il en fait un monde, c'est-à-dire un tout, orné et diversifié de mille créatures qui, dans leur disconvenance, conviennent et s'ajustent ensemble pour le bien de l'univers. Si un sage politique eût fait la paix en un même jour entre le roi de France et le roi d'Espagne, entre le roi de Pologne et le roi de Suède, entre le Turc et les Vénitiens, on eût admiré son esprit et son adresse. Cependant ces rois ne sont pas si contraires entre eux que le feu et l'eau, l'air et la terre, le froid et le chaud, le sec et l'humide, et Dieu néanmoins accorde ces contraires il y a plus de six mille ans.

Tu numeris elementa ligas ut frigora flammis,
Arida convenient liquidis.

(Boët., de Consolat.)

Sa bonté se fait voir en ce qu'il ne s'est pas contenté de leur donner l'être simplement ; il leur a donné le bien-être, l'être heureux et content, à chacune selon l'exigence et la capacité de sa nature, et le rapport qu'elle a au bien de l'univers.

Son éternité et son immutabilité se connaissent en ce que toutes les œuvres émanées de lui immédiatement sont incorruptibles et d'une éternelle durée, comme les cieux, la matière première, les esprits angéliques, les âmes raisonnables ; en un mot, Dieu est la source et l'origine de toutes les beautés, bontés, rares qualités, et excellentes propriétés d'esprit et de corps qui nous charment en ce

monde. S'il est vrai, ce que l'on dit en philosophie, que personne ne donne ce qu'il n'a pas, nous devons conclure, par une conséquence infaillible, que les perfections que nous admirons et aimons tant parmi les créatures sont toutes en l'être de Dieu, comme en la mer toutes les rivières, au soleil toutes les lumières, au centre toutes les lignes, en la source tous les ruisseaux, en la cause toutes les qualités et les propriétés de ses effets : *Ostendam tibi omne bonum*.

2. Elles sont en Dieu avec éminence, c'est-à-dire d'une manière plus noble, plus excellente, plus parfaite et plus relevée, sans comparaison, qu'elles ne sont aux créatures. Aux créatures, elles ne sont que par emprunt; en Dieu, elles sont par essence. Aux créatures, elles sont composées; en Dieu, elles sont simples. Aux créatures, elles sont impures et imparfaites; en Dieu, elles sont très-pures, très-parfaites et très-accomplies. Aux créatures, elles sont bornées; en Dieu, elles sont infinies. C'est-à-dire que les créatures n'ont de beauté, de bonté, de force, de sagesse et de richesses qu'autant qu'il plaît au Créateur de leur en donner. Vous rudoyez votre fille parce qu'elle n'est pas si belle que vous le souhaiteriez; vous avez aversion de votre cadet, parce qu'il n'a pas tant d'esprit, tant de santé ni tant d'industrie que vous voudriez. Qu'y feriez-vous? Ils en ont autant qu'il a plu à Dieu de leur en donner : *Ipsæ fecit nos, et non ipsi nos*, disait un ancien qui avait le corps un peu vouté, et l'âme bien droite et bien sainte; mais Dieu a des perfections autant qu'il en veut, autant qu'on en peut souhaiter, autant qu'on en peut concevoir, et encore plus, parce qu'il les a de soi-même, sans les mendier hors de soi.

Aux créatures, la bonté n'est pas beauté, la beauté n'est pas la force, la force n'est pas la sagesse. De là vient que les uns sont bonnes, d'autres fortes, les autres sages, et il n'arrive jamais, ou quasi jamais, qu'une seule créature soit douée de toutes ces perfections ensemble : ce que Dieu a ainsi voulu pour nourrir parmi nous la charité, la concorde et la bonne intelligence, par le secours et le service mutuel que nous nous rendons les uns aux autres. Comme pour entretenir le commerce parmi les hommes il n'a pas voulu qu'une seule province fût féconde en tout ce qui est nécessaire à l'entretien et aux délices de la vie :

..... Non omnis fert omnia tellus.
Illic segetes, illic veniunt felicius uvæ,
Arboræi fortis alibi.

En Dieu, toutes les perfections sont inséparables, elles sont unies ensemble, elles sont une même chose, et si on y regarde de près, il n'en exerce jamais une sans exercer toutes les autres.

Dans les créatures, les perfections sont toujours mêlées de quelque défaut; il n'y a pas jusqu'aux corps célestes qui n'aient quelque tache, et la providence de Dieu fait réussir ces manquements au salut des prédestinés : ce leur est un contre-poids pour

les empêcher de s'élever, pour les tenir bas, afin qu'à la vue de leur imperfection ils aient sujet de s'humilier, comme le paon à la vue de ses pieds. Les perfections de Dieu sont toutes très-accomplies, il n'y a rien en lui qui ne soit très-aimable : *Totus desiderabilis*. Bref, toutes les beautés, bontés, qualités, excellences et propriétés, qui nous semblent si agréables et si admirables aux créatures, qui nous charment et qui nous ravissent si souvent hors de nous-mêmes, ne sont que des ombres et des figures; ce ne sont des beautés et des perfections qu'en peinture bien grossière et bien imparfaite, en comparaison de celles de Dieu : *Præterit figura hujus mundi, in imagine pertransit homo*.

Ne sortons pas de ces pensées sans nous élever à Dieu et lui dire avec saint François : *Deus meus et omnia!* avec l'Eglise : *Deus a quo bona cuncta procedunt*; avec David : *Quid mihi est in cælo, et a te quid volui super terram?* Que puis-je souhaiter dans le ciel, que puis-je désirer sur la terre, que je ne trouve aisément en vous, avec un grand avantage, ô mon Dieu, mon Sauveur et mon tout? Quand je suis si mal avisé que de vous perdre par un péché mortel, pour quelque créature que ce soit, quand ce serait pour gagner tout le monde, c'est une aussi grande folie et beaucoup plus grande encore que si je perdais volontairement un torrent de miel ou d'autres liqueurs précieuses pour une goutte d'eau, un grand trésor d'or et d'argent pour un grain de poussière, et un grand royaume pour embrasser une ombre.

3. La troisième voie par laquelle nous pouvons conjecturer quelque chose de la grandeur de Dieu, c'est qu'elle ne contient pas seulement en éminence et avec beaucoup de surcroît les perfections de toutes les créatures, mais qu'elle est si fort au-delà de toute expression, de toute pensée et de toute conception, qu'il nous est impossible d'y atteindre et même d'en approcher tant soit peu. Que dis-je, impossible de nous approcher de sa majesté? Saint Paul dit qu'il est impossible d'approcher de sa demeure, il fait son séjour au milieu d'une grande lumière : cette lumière est inaccessible, *lucem inhabitat inaccessibilem* (I *Timoth.*, VI, 16). Il ne dit pas inaccessible aux hommes, mais absolument inaccessible, qui ne peut être approchée ni des hommes, ni des anges, ni des séraphins, ni d'aucune créature.

Saint Denys l'Aréopagite, disciple de ce grand apôtre, avait bien retenu cette leçon de son grand maître; car au premier chapitre de ce beau livre qu'il a fait des Noms divins, il nous avertit sagement que c'est une présomption et une entreprise téméraire de vouloir parler de Dieu, si nous en disons autre chose que ce qu'il a daigné nous en révéler dans ses divins écrits : *De hac essentia superiore et occulta divinitate nefas est quidquam dici, aut cogitari præter ea quæ divinitus nobis a scriptis divinis patefacta sunt* (L. de div. *Nomin.*, cap. 1).

La raison qu'il en apporte est excellente; quand nous prenons la hardiesse de parler

des choses divines par nos propres lumières, nous nous mettons en danger de prononcer des blasphèmes, ou du moins des erreurs et des mensonges. Car comme les bêtes brutes ne sauraient atteindre à la connaissance des affaires humaines et politiques, comme les pierres et autres choses corporelles ne sauraient comprendre les spirituelles, comme un homme en peinture ne saurait connaître la nature et les desseins d'un homme véritable, ainsi l'entendement de l'homme, par la seule conduite de son petit raisonnement, ne saurait parvenir à la connaissance des choses divines.

Toutes les perfections que nous admirons et adorons en Dieu, nous ne les connaissons naturellement que par réflexion de celles que nous voyons aux créatures. Or il y a plusieurs créatures que nous ne connaissons pas; il y en a plusieurs dont nous ne connaissons pas les perfections, il y en a une infinité que nous ne pouvons pas connaître. Car le Créateur produisant ce monde n'a pas épuisé sa puissance, il n'a pas fait une entière effusion de soi-même, il n'a pas communiqué toutes ses perfections; il a fait cet ouvrage, non par nécessité de nature, mais par le bon plaisir de sa volonté; non comme un père qui produit son fils, auquel il communique sa nature et toutes ses propriétés naturelles, mais comme un peintre qui fait son tableau, auquel il ne donne que quelques traits et linéaments de sa propre figure. Et il s'est si peu épuisé qu'il pourrait créer autant de millions de mondes qu'il y a d'étoiles au ciel, ou de gouttes d'eau dans la mer, de brins d'herbe et de petits insectes sur la terre. Or il contient en soi les perfections de toutes ces créatures imaginables, avec tant d'éminence et de surcroît que s'il avait créé ce nombre innombrable de mondes, ils ne paraîtraient en sa présence non plus que la lumière d'une bougie, ou d'un ver luisant auprès du soleil, et beaucoup moins encore.

II. — 1. Ces trois voies, qui nous acheminent à quelque petite connaissance de la grandeur infinie des perfections de Dieu, nous doivent aussi conduire à la connaissance de la très-effroyable et infinie malice du péché, qui offense une si haute et si excellente Majesté.

Dieu étant la première cause, la source, l'origine et le principe de tout être; quand vous le déshonorez, vous commettez une plus grande injustice que si vous offensiez toutes les créatures qui sont, qui seront, qui ont été et qui peuvent être. Comme celui qui dirait une injure au roi serait plus digne de punition que s'il la disait à tous les vassaux de Sa Majesté; celui qui vous blesse au cœur, qui est la source de la vie, intéresse plus votre santé que s'il vous blessait en tous les autres membres. Supposons qu'on fasse une diète et une assemblée générale de tous les rois de la terre, une consultation de tous les docteurs du monde, une armée de tous les soldats de l'univers, et qu'un villageois grossier mit son siège et s'assît au-dessus de tous ces rois: y aurait-il une arrogance ou une

audace semblable à celle-là? Ou qu'il démentît tous ces docteurs en quelque point difficile de leur science: y aurait-il une présomption ou une folie semblable à celle-là? Ou qu'il attaquât et pensât surmonter tous ces soldats: y aurait-il une témérité semblable à celle-là? La vôtre est plus grande de beaucoup quand vous offensez Dieu; car vous m'avouerez qu'il est incomparablement plus noble que tous les rois, plus sage et plus savant que tous les docteurs, plus fort et plus puissant que tous les soldats qui sont au monde et qui y peuvent être. Quand vous commettez le péché, vous ne posez pas votre siège au-dessus de Dieu, mais vous mettez votre volonté au dessus de la sienne: *Volui et nolui*. Un valet qui préfère sa volonté à celle de son maître, commet une plus grande faute que s'il voulait aller devant lui: car il est quelquefois permis et louable, en certaine conjoncture, qu'un valet marche devant son maître. D'où vient que nos pères disaient par proverbe: *En pont, en bois et en rivière, valet devant, maître derrière*, au lieu qu'il n'est jamais louable ni honnête qu'un valet préfère sa volonté à la volonté juste et raisonnable de son maître. Cependant vous préférez la vôtre à celle de Dieu, qui est une plus grande arrogance que si vous vouliez marcher devant tous les grands, devant tous les princes et tous les rois de la terre. Vous préférez votre esprit et votre jugement à celui de Dieu: car il vous dit qu'il n'est pas bon ni utile pour vous, de vous venger, de séduire cette fille, de poursuivre ce procès, ni de retenir ce bien d'autrui, et vous le jugez plus à propos: *Desperxistis omne consilium meum*; ce qui est une plus effroyable présomption que si vous contredisiez tous les docteurs qui ont été et qui seront jamais au monde. Vous déclarez la guerre au Dieu des armées, vous attendez à sa vie, *Tetendit adversus Deum manum suam, contra omnipotentem roboratus est (Job, XV)*, qui est une plus horrible témérité que si vous vouliez combattre tous les soldats de cent mille mondes à la fois: car Dieu est infiniment plus fort, plus puissant et plus redoutable que tout ce qu'il peut créer.

2. Si vous entrepreniez d'offenser toutes les créatures possibles, ce serait une injustice et une témérité prodigieuse; mais vous la pourriez pallier de quelques prétextes apparents; car pour grandes et excellentes que soient les perfections et les belles qualités des créatures, elles ne sont jamais pures, il y a toujours du mélange, toujours des manquements et des défauts, et vous pourriez dire que c'est ce que vous combattez. Mais les perfections de Dieu étant toutes très-pures et très-accomplies, sans mélange d'aucune imperfection; c'est leur faire un grand déshonneur, de les mépriser sans aucun sujet et d'en faire moins d'état que d'une fumée d'honneur ou d'une volupté passagère. Comme ces divins attributs contiennent en éminence toutes les perfections des créatures, et qu'ils sont d'une condition et nature toute différente, de même le péché qui les offense

rontient en soi les difformités de toutes les injures qu'on peut faire aux créatures; mais avec un surcroît de malice qui ne se peut assez exagérer.

Le péché est un larcin et une usurpation du bien d'autrui; car vous vous servez des membres de votre corps et des puissances de votre âme contre la volonté de Dieu, à qui elles appartiennent. C'est une perfidie que vous commettez contre le plus grand ami que vous ayez jamais eu; il vous peut dire, comme à Judas : *Amice, ad quid venisti? tu vero homo unanims, dux meus, et notus meus.* C'est un adultère spirituel, par lequel votre âme se débauche de la fidélité qu'elle doit à un époux très-aimable; c'est une révolte et une félonie contre Dieu, qui est votre prince naturel et légitime souverain; c'est un parricide, par lequel vous attendez à la vie d'un père qui vous a caressé et obligé au dernier point. Mais c'est un larcin encore plus injuste, c'est une perfidie plus monstrueuse, c'est un adultère plus infâme, c'est une rébellion plus atroce, c'est un parricide plus dénaturé, sans comparaison, que tous les larcins, les perfidies, les adultères et parricides qui ont jamais été commis et qui se commettront jamais contre les hommes.

3. Et comme les perfections de Dieu étant infinies et suréminentes sont au delà de toute louange, de toute estime et de toute admiration; ainsi la malice du péché qui leur est opposée, étant infinie et infiniment odieuse, est au delà de toute expression, de toute connaissance et de toute conception. Vous ne sauriez connaître la grandeur du mal que vous faites, quand vous offensez Dieu; vous n'en sauriez connaître la centième ni la millième, ni la cent millième partie, de ce mal. Que dis-je? vous qui n'êtes que ténébres et qu'ignorance, les anges qui ne sont qu'esprit, les chérubins qui ne sont que science, les séraphins qui sont si proches de Dieu, les saints qui ont la lumière de gloire, la Vierge qui est toute plongée dans l'abîme de la sagesse divine, ni aucune pure créature n'est capable de concevoir la grandeur du mal que vous faites. Dieu seul la peut comprendre, parce que lui seul peut comprendre l'excellence et la grandeur de son être; et on peut dire en quelque façon que le péché est un aussi grand mal que Dieu est un grand bien: et comme Dieu est un bien infini, inconcevable et incompréhensible: le péché est un mal infini, ineffable et incompréhensible? O grande Sainte, que vous aviez sujet de dire ce que vous disiez! ô que vous étiez sage et que vous étiez divinement éclairée! si nous avions un petit rayon de votre lumière, une petite bluette du brasier de votre amour!

Dieu fit un jour la faveur à la bienheureuse Catherine de Gênes de lui faire voir un échantillon de la malice du péché: ce ne fut qu'en passant, en un moment et comme un éclair; et toutefois elle en conçut une si grande horreur, que tout son sang se glaça dans ses veines; elle en fut réduite aux abois et elle dit que si cette vue eût encore duré tant soit peu, elle en serait tombée raide

morte, quand bien elle aurait eu un corps de diamant (*Cap. 4 Vita sua*). Et elle ajoute: Quand je pense de quelle importance est l'ombre d'un péché, je crois que si Dieu ne me préservait, j'en mourrais: et si j'avais quelque chose à désirer en ce monde, je ne souhaiterais rien si ardemment, que de pouvoir exprimer ce que je connais et que je sens d'une chose si étrange: et si à cet effet il était besoin de souffrir quelque chose, j'endurerais volontiers tous les supplices des martyrs et des malfaiteurs, afin de faire connaître aux hommes une chose de telle conséquence. Et depuis que Dieu m'a communiqué ce rayon de lumière, je ne m'étonne plus que l'enfer soit si redoutable et que l'éternité soit si longue. Au contraire, il me semble que les peines y sont trop douces et qu'elles n'ont point de proportion avec la malice du péché, tant l'ombre seule d'un péché véniel me semble affreuse et effroyable. En un autre lieu elle dit: O mon Dieu, toutes les autres choses se peuvent bien supporter; mais de vous avoir offensé, ce m'est une si grande peine, que la seule pensée m'en est horrible et insupportable. Et je vous prie qu'à l'heure de ma mort, vous me montriez plutôt tous les démons avec toutes leurs terreurs et tous leurs supplices, que de me faire voir le moindre de mes péchés, parce que je n'estime rien tout le reste en comparaison de l'offense qui vous est faite, pour petite qu'elle soit, encore qu'il n'y en puisse avoir de petite, étant contre une majesté si grande et incompréhensible.

Conclusion. — C'est donc avec raison que le prophète Jérémie nous crie: *Deduc quasi torrentem lacrymas tuas; non taceat pupilla oculi tui (Thren., II, 8).* Répandez des larmes en grande abondance comme si c'était un torrent, mais que la source n'en tarisse pas si promptement que les eaux d'un torrent. Si le mal est le vrai et l'unique objet de la tristesse; si les larmes ne sont faites et ne doivent être employées que pour pleurer et regretter le mal, on ne saurait tant pleurer d'avoir commis le péché, qu'il ne mérite encore plus d'être pleuré et regretté, puisque c'est un mal infini. Quand vous verseriez autant de larmes, qu'il y a d'eau en votre rivière; quand vous en verseriez autant qu'il est tombé de gouttes de pluie depuis que le monde est monde et autant qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, vous ne pleureriez pas autant que le péché mérite d'être pleuré. Si une larme est bien employée à pleurer un petit mal, deux larmes sont bien employées à pleurer un mal deux fois plus grand: donc pour pleurer dignement un mal infini, il faudrait verser une infinité de larmes. Mais au lieu de dire *il faudrait*, je devais dire *il faudra*: car en effet, si vous ne vous amendez, si vous mourez en l'état de péché où vous êtes, vous verserez plus de larmes qu'il n'y a d'eau dans la mer et dans toutes les rivières du monde: *Ibi erit fletus*, il y aura là des pleurs, dit Notre-Seigneur; la parole de Dieu est efficace, féconde et perpétuelle: *In æternum, Domine, permanet verbum tuum.* Après

des millions d'ans, *ibi erit fletus*, après cent millions d'ans, *ibi erit fletus*. Quand vous en aurez versé dix mille fois plus qu'il n'y a d'eau dans la mer, *ibi erit fletus*. Et ce très-justement : il faut que celui-là souffre un mal de peine infinie, qui a commis un mal de coulpe infinie. Il faut que celui-là pleure éternellement, qui a offensé une très-haute, très-auguste, très-adorable et inconcevable majesté. Dieu nous en garde par sa miséricorde. *Amen.*

SERMON XXVII.

Le péché offense les quatre dimensions des perfections divines.

Omnibus diebus vite tue, in mente habeto Deum, et cave ne ali quando peccato consentias (Tcb., IV, 6).

Après avoir contemplé le nombre innombrable des perfections divines que le péché mortel offense, il nous faut considérer qu'il en choque encore les quatre excellences et les quatre dimensions que saint Paul leur attribue : la hauteur, la longueur, la largeur et la profondeur. Elles sont immenses et infinies ; mais elles ont été comme appetissées et, si je l'ose dire, quasi anéanties en votre sein virginal, ô sainte et bienheureuse mère ! la toute-puissance s'est jointe à la faiblesse, l'éternité s'est assujettie au temps, l'immensité s'est racourcie et retranchée en vos pures entrailles : *Quem totus non capit orbis, in tua se clausit viscera factus homo.* C'est ce que votre ange vous présente quand il vous salue par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Continet quatuor dimensiones perfectionum I ci. 1. Est sublimitas, nempe quod earum excellentie sunt in summo gradu : quod probatur, 1° in genere ; 2° in specie. 2. Latitudo, qua se extendunt ad omne objectum possibile. 3. Longitudo, nempe eternitas. 4. Profundum, nempe quod sunt abyssus infinita. — II. Punctum. Debita nostra erga has Dei perfectiones. 1. honor, 2. amor, 3. timor peccati quod illas offendit, quatuor dimensionibus odiosis ; 1° sublimitate ; 2° latitudine ; 3° longitudine ; 4° profundo.*

I. — Toutes les perfections de Dieu sont immenses et infinies, c'est-à-dire sans bornes, sans limites et sans mesure : c'est donc parler fort improprement que d'attribuer des dimensions à ces grandeurs et perfections divines. Mais parce que nous ne pouvons parler qu'à notre mode et selon notre petite façon d'entendre, le Saint-Esprit daigne descendre et s'accommoder à notre bassesse et bégayer avec nous. Il nous fait considérer, par saint Paul (*Ephes.*, III, 18), la hauteur, la longueur, la largeur et la profondeur de ses divines perfections, afin que nous connaissions la malice effroyable du péché qui les offense.

1. Premièrement, la hauteur. 1° On ne peut pas arriver tout d'un coup à la connaissance d'une chose si sublime, il y faut monter pe-

tit à petit, et par divers degrés. Nous voyons en ce monde quatrè degrés de créatures, qui ont des perfections d'autant plus excellentes, que leur être est plus haut et relevé. Les premières n'ont que l'être tout simplement, comme les éléments, les pierres, les métaux et les minéraux. Les secondes ont l'être et la vie, ce sont les plantes. Les troisièmes ont encore le sentiment, ce sont les animaux. Les quatrièmes ont la raison, ce sont les hommes. Une pierre a fort peu de bonnes qualités, elle est inanimée, sans mouvement, sans accroissement et sans action. Une plante a encore la vie, elle s'éleve vers le ciel, elle s'étend et se provigne sur la terre. Un chien a des qualités plus nobles, il a la vue qui voit le gibier, l'odorat qui en sent la piste, il a la voix qui aboie après. L'homme est doué de la raison, qui est beaucoup plus noble que la fécondité des plantes et que le sentiment des animaux ; ce qui se voit en la privation : car il n'est point de père de famille qui n'aimât mieux que sa fille fût aveugle que folle, et qu'elle fût plutôt stérile qu'aveugle.

Au lieu que sur la terre il n'y a que ces quatre degrés et ordres différents des créatures, il y en a neuf dans le ciel, qui ont aussi des perfections d'autant plus avantageuses, que leur espèce est plus haute et plus relevée. Il y a les anges, les archanges, les vertus, les principautés, les puissances, les dominations, les trônes, les chérubins et séraphins ; où nous voyons que les archanges sont autant par-dessus les hommes, que les hommes par-dessus les plantes : car comme entre les hommes et les plantes il n'y a qu'une espèce, à savoir celle des animaux, ainsi entre les archanges et les hommes il n'y en a qu'une, à savoir celle des anges. Et les séraphins sont autant par-dessus les archanges, que les archanges sont par-dessus les pierres, et encore plus. Car entre les pierres et les archanges il n'y a que quatre espèces, au lieu qu'entre les archanges et les séraphins il y en a six. Donc comme les perfections des archanges sont incomparablement plus nobles et plus excellentes que celles des pierres, ainsi celles des séraphins sont incomparablement plus nobles que celles des anges et des archanges.

Or Dieu pourrait créer à présent un nouveau ciel, où il y aurait cent degrés et cent ordres de créatures plus hautes et plus nobles les unes que les autres, et ornées de perfections plus excellentes à proportion de leur être, et dont la plus basse et la moindre serait plus relevée que les séraphins ; et un moment après il pourrait créer un autre ciel où il y anrait mille degrés, et autant d'ordres de créatures qui se surpasseraient ainsi les uns les autres en noblesse et excellence de perfections. Et ainsi à chaque moment, d'ici à cent mille ans, il pourrait créer de nouveaux ciels, dont la plus basse créature surpasserait en dignité la plus haute du ciel précédent. Pesez si vous pouvez combien excellentes et admirables seraient les perfections de la plus haute ? Toutes ces perfections ne seraient que des crayons bien

imparfaits, de petits lineaments et des ombres de celles de Dieu. Et si nous considérons ces divins attributs en détail et en particulier, nous pourrions dire que leur hauteur et leur sublimité consistent en ce que les excellences de ses perfections divines sont en un souverain degré, chacune en sa qualité qui la rend signalée et remarquable, et qui nous la fait distinguer de toutes les autres.

2^e Par sa puissance il ne fait pas seulement tout ce qu'il veut, mais il le fait avec très-grande facilité, fécondité et perfection. Il n'est rien si aisé que de parler; et Dieu a tout fait par sa parole et par une seule parole : *Dixit et facta sunt. Verbo Domini celi firmati sunt*. Et ce qui est merveilleux, cette parole a été si féconde, qu'elle n'a pas seulement formé les créatures qui furent écloses du néant au commencement du monde; mais elle opère encore maintenant, et opérera jusqu'à la consommation des siècles. Il dit en la création : Que la lumière se fasse, que la terre produise de l'herbe verte. Depuis ce temps-là, la lumière se fait continuellement; la terre produit incessamment de l'herbe verte et agréable. Et ce qu'il fait si facilement, il le fait néanmoins avec tant de perfection, que quand tous les hommes et tous les anges seraient dix mille ans à considérer toutes ses œuvres, ils ne sauraient remarquer le moindre manquement en une seule : ils n'y sauraient rien ajouter, diminuer, ni changer, sans en ôter l'utilité, la beauté et la bonne grâce. Pour cela quand les hommes parlent de leurs ouvrages, c'est en termes qui expriment l'imparfait, *Apelles pingebat, Praxiteles excudebat*. Quand on parle des œuvres de Dieu, c'est en des termes qui expriment le plus que parfait, parce qu'elles sont plus que parfaites : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona*.

Ainsi par sa science, il sait tout ce qu'on peut savoir avec une très-grande clarté, exactitude et certitude.

Par sa bonté il veut du bien à ses créatures, avec une affection et une charité très-ardente.

Par sa providence, il a soin de toutes et de chacune en particulier, avec autant de diligence et d'application d'esprit, que s'il n'y en avait qu'une seule, et qu'il n'eût autre chose à faire.

2. En second lieu, nous pouvons dire que la largeur des perfections de Dieu, c'est l'immense étendue de leur activité, dont le ressort n'a point de bornes, et la sphère en est infinie : car elle s'étend à tout ce qui leur peut servir d'objet sans aucune restriction ni modification quelconque.

Par sa puissance, il pourrait créer un monde qui serait si vaste et si admirable, que chaque grain de sable qui y serait, serait aussi grand et aussi parfait que ce monde qui est devant nos yeux. Pensez combien grand serait ce monde, qui aurait autant de cieux, de soleils, de lunes, de mers et de terres, qu'il y a de grains de sable en tout l'univers; et après qu'il au-

rait fait ce monde, il en pourrait faire un troisième, à comparaison duquel le second qu'il aurait créé ne serait que comme un grain de sable; et après ce troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième, et ainsi consécutivement en aussi grand nombre qu'il y a d'atomes en l'air et de feuilles d'arbre sur la terre. Quand il aurait fait ce grand nombre de mondes, il pourrait dire : Tout ce que j'ai fait n'est qu'un jeu, un essai, un prélude de ce que je veux faire; puis il en pourrait faire mille fois davantage, puis encore mille fois plus, et ainsi jusqu'à l'infini.

Par sa science il sait le nombre de toutes les créatures qui sont au monde, de tous leurs mouvements, leurs actions et accidents; de tous les moucheron, fourmis et poissons qui ont été depuis le commencement, et qui seront jusqu'à la fin des siècles; de toutes les pensées, paroles, gestes et orillades, aussi bien que de tous les pas des hommes et des femmes : *Gressus meos dinoverasti; numerus mensuræ ejus apud te est, capillæ capitibus vestri omnes numerati sunt* (*Job*, XIV, 16; *Ibid.*, 5; *S. Matth.*, X, 30). Il connaît très-distinctement toutes les qualités, propriétés, perfections et imperfections non-seulement spécifiques, mais individuelles de chaque créature, la longueur, la largeur, l'épaisseur et la couleur de chaque feuille d'arbre; quand, comment, en quel moment, en quel côté, par quelle imagination et rencontre chaque moucheron a volé en l'air, chaque poisson a nagé dans l'eau, chaque fourmi a marché sur la terre et chaque feuille d'arbre s'est remuée en la forêt. Et il sait toutes ces choses plus clairement, plus assurément et plus distinctement que vous ne savez le nombre et l'âge de vos enfants. Quel admirable esprit! quelle mémoire! quelle science!

Par sa bonté il veut à toutes ses créatures autant de bien qu'il leur en peut faire, selon l'exigence de leur nature, selon l'aptitude de l'univers et selon les règles de sa providence. Et de fait, au mystère de l'Incarnation il a fait à toutes ses créatures un bien infini et un honneur inestimable, les unissant toutes à sa divine essence en unité d'hypostase. Car l'homme étant un abrégé, un précis et une recapitulation de toutes les créatures, l'homme ayant l'être des éléments, la vie des plantes, le sentiment des animaux, le mouvement des cieux, et l'intelligence comme les anges; quand la sainte humanité est déifiée, toutes les créatures sont anoblies en elle, toutes sont élevées à cet honneur suprême de l'union hypostatique.

Sa providence s'étend et s'abaisse à diriger et gouverner toutes ses créatures, à les conduire et acheminer à leur dernière fin par des moyens convenables sans en oublier une seule : il n'y a pas un seul petit moineau qui ne soit dans les archives de sa mémoire; pas une petite fourmi au fond du Canada ou au milieu des déserts d'Arabie, à laquelle il arrive quoi que ce soit sans les ordres de sa providence : *Illi est cura de omnibus. Nonne quinque passeræ venciunt dipondio, et unus ex il-*

lis non est in oblivione coram Deo. Audeo dicere setas porcorum, nedum capillos sanctorum, numeratos esse apud Dominum (Sap., VI, 8; S. Luc., XII, 6; Tertull.).

3. La troisième dimension dont les grandeurs de Dieu sont ornées, c'est la longueur, c'est-à-dire l'éternité, la parfaite possession et la jouissance qu'il en a, sans fin, sans commencement et sans vicissitude : *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio*. Un roi peut perdre sa puissance étant dépouillé de ses États, ou du moins il la perd à la mort ; les politiques perdent souvent leur sagesse, et commencent à radoter au déclin de leur âge ; les bons et les vertueux perdent quelquefois leur vertu par l'impression de quelque forte tentation ; mais Dieu ne peut rien perdre de ses perfections, parce qu'elles sont une même chose avec son être qui est indépendant, nécessaire, immuable et invariable. La possession d'une hérédité est jugée bien affermie, quand elle est d'un temps immémorial. Une noblesse est estimée très-illustre et avantageuse, quand elle est de plusieurs siècles. La maxime de jurisprudence dit : *Qui prior est tempore, potior est jure*. La noblesse et l'excellence des perfections divines, et la possession qu'il en a n'est pas seulement de temps immémorial, ni de plusieurs siècles, mais de tout temps, de toujours et de toute éternité.

La connaissance qu'il a de ses grandeurs, l'amour et l'affection qu'il leur porte, la joie et le plaisir qu'il en reçoit n'est pas successif, mais tout ensemble ; sa durée n'est que d'un moment, mais qui coexiste à tous les siècles, qui recueille et réunit en un point toutes les différences des temps, présent, passé et à venir. Voyez combien vaste, spacieux et immense doit être le cœur et l'esprit de Dieu ; car supposons que, par l'espace d'un temps infini, il reçut à chaque moment de nouvelles joies, de nouveaux contentements, des lumières et des connaissances, combien grand et incompréhensible serait ce nombre ? Or il possède tout cela, non pas en détail, ni par lambeaux, mais souverainement et tout ensemble depuis qu'il est Dieu et tant qu'il sera Dieu. Et partant, quel trésor, quel magasin, quel océan et quel abîme de lumière, de connaissance, de joie, de volupté et de béatitude !

4. En quatrième lieu, la profondeur de ses perfections, c'est qu'elles sont des abîmes sans fond et sans fin ; elles sont toutes infinies. Si la mer n'avait point de fond, les eaux y seraient sans mesure ; si un puits plein de miel n'avait point de fond, la douceur en serait infinie ; s'il était plein de lait, la blancheur en serait infinie ; s'il était plein d'or et d'argent, les richesses en seraient infinies. Il en est ainsi de la Divinité et de ses perfections adorables ; elles n'ont point de fond, point de fin, point de mesure, point de termes ni de limites. O abîme sans fond de la sagesse et de la science divine, s'écrie l'apôtre saint Paul (*Rom., XI*) ; et le prophète royal : la grandeur de Dieu n'a point de fin, sa sagesse n'a point de nombre, sa sagesse

n'a point de bornes (*Psal. CXLIV, 3; Psal. CXLVI, 5*).

Elles sont si grandes, si immenses et si infinies, que rien ne les peut mesurer, que rien ne leur peut être comparé, rien n'en peut approcher tant soit peu. Portez la vue de votre esprit sur toute l'étendue de la terre : voyez que de personnes, que de villes, que de provinces, que de royaumes, et que de nations il y a ; le prophète Isaïe dit que tout cela, en comparaison de Dieu, n'est qu'un petit grain de poussière : *Quasi pulvis exiguus (Is., XL, 15)*. Partagez un grain de poussière en autant de parties qu'il y a d'hommes, de femmes et de créatures au monde : je suis une de ses parties, je suis devant Dieu la cent mille millième partie d'un grain de poussière, et encore moins ; je suis non pas un néant, mais la cent millième partie d'un néant ; car Isaïe ayant dit que toutes les nations sont devant Dieu comme un petit grain de poussière, et voyant que c'était trop dire, s'en est corrigé, ajoutant qu'elles sont comme si elles n'étaient pas, qu'elles sont comme un néant en la présence de Dieu : *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo et quasi nihilum et inane (Is., XI, 17)*. Et le texte sacré traitant ailleurs de la puissance, de la bonté, de la miséricorde et des autres perfections de Dieu, en parle comme si les créatures n'en avaient point du tout, et si Dieu seul en était avantage. De la puissance et immortalité, saint Paul (*I Tim., VI, 15*) dit que Dieu seul est puissant, et que lui seul est immortel. De la bonté, le Sauveur dit : Personne n'est bon que Dieu seul (*S. Luc., XVIII, 19*). De la souveraineté, Isaïe lui dit : Vous seul êtes le souverain (*Is., XXXVII, 20*). De la piété et de la miséricorde, les saints lui disent, en l'Apocalypse (*Chap. XV, 14*) : Vous seul êtes pieux, parce que les belles qualités des créatures, comparées à celles de Dieu, ne sont pas plus que si elles n'étaient point du tout.

II. — 1. A des perfections si grandes et si excellentes, nous sommes obligés de rendre trois principaux devoirs de l'honneur, de l'amour et de la crainte filiale. Or le plus grand honneur et hommage que nous leur pouvons rendre, c'est de les révéler, c'est de les admirer, les révéler par un chaste et religieux silence. Les anciens disaient que Thaumás, c'est-à-dire l'admiration, était mère de l'arc-en-ciel, qu'ils appelaient *Iris, Thaumantia Virgo* : parce que c'est un objet d'étonnement de voir en cet arc un si grand nombre de couleurs si belles, si diverses et si distinctement remarquables, qui ne sont néanmoins qu'une seule lumière du soleil, reçue en une nuée opaque et bien disposée.

Mille trahit varios adverso sole colores.

Et c'est un sujet de grande admiration de voir en l'être de Dieu la puissance, la sagesse, la bonté, la justice, la miséricorde et une infinité d'autres perfections qui ont des effets très-différents et même quelquefois contraires et opposés, et qui ne sont néanmoins qu'une même chose entre elles, et

avec sa divine essence. Cette admiration donc doit produire quelquefois en nous un respectueux silence, qui rend plus de gloire à Dieu, et qui l'honore plus dignement que les plus grandes louanges qu'on lui saurait attribuer. *Tibi silentium laus, Deus, in Sion* (*Psal. LXIV*). Vous n'êtes pas inutile, mais saintement occupé à la méditation, qui ne tout ravi d'étonnement à la vue des grandeurs de Dieu, vous demeurez en suspens, disant avec le prophète (*Psal. VIII*) : O mon Dieu, que votre nom est admirable ! que votre puissance, votre sagesse, votre bonté est admirable et incompréhensible ! Faisant comme les séraphins qui se couvrent devant Dieu, ne l'osant pas envisager, mais qui excitent leur cœur en son amour par le battement de leurs ailes (*Isa. VI*).

2. Cet amour doit être accompagné des mêmes dimensions que les perfections de Dieu, afin de les honorer par imitation. Nous devons avoir pour notre Dieu un amour haut et relevé, l'aimer non pas par des motifs bas et terrestres, mais sublimes et célestes ; non pour nos intérêts et par réflexions à nous-mêmes, mais parce qu'il en est plus que très-digne : un amour large et spacieux, qui nous porte à embrasser et à pratiquer pour son honneur toutes les œuvres vertueuses qui nous sont possibles selon notre condition : un amour qui n'ait point de fin, comme ses divines perfections sont d'une éternelle durée : un amour qui soit profond, sincère, cordial ou du fond du cœur, et non pas superficiel, imaginaire et du bout des lèvres : un amour qui se témoigne par les effets, qui jette dans notre cœur une crainte filiale de ses perfections divines ; car elles sont en effet toutes à craindre. Sa grandeur est à craindre : *Magnus et terribilis super omnes : terribiliter magnificatus es* (*Ps. LXXXVIII, 8* ; *Ps. CXXXVIII, 14*). Sa puissance est à craindre : *Potens et metuendus nimis* (*Eccli., I, 8*). Sa sainteté est à craindre : *Sanctum et terribile nomen ejus* (*Ps. CX, 9*). Sa piété est à craindre : *Quis non timebit te, quia tu solus pius es* (*Apoc., XV, 4*). Mais, pour mieux dire, ce qui est à craindre, c'est le péché qui les désoblige toutes et qui se rend odieux par une hauteur, une largeur et un profondeur abominable. Voici votre témérité, votre arrogance et votre audace.

3. Je vous disais hier que, quand vous commettez un péché mortel, vous êtes plus arrogant que si vous mettiez votre siège au-dessus de tous les rois du monde ; je dis bien davantage, et sans danger de mentir : 1° qu'en péchant, vous vous élevez au-dessus de cent mille monarques, au-dessus de cent mille mondes, au-dessus de toutes les créatures possibles et imaginables : car vous vous élevez au-dessus de Dieu, qui est, comme nous avons vu, une infinité de fois au-dessus d'elles. Vous dites, non pas peut-être de parole, mais, ce qui est bien pis, en effet et en vérité par votre action : J'ai plus d'autorité que Dieu : il défend à ce villageois de porter faux témoignage, à cette fille et à cette femme de mettre une impureté, à ce greffier et

à ce notaire de faire une fausseté ; et moi, je leur veux commander de la faire, et ils la feront contre sa défense, non commandement l'emportera ; et si c'est un arrêt, un arrêt irrévocable, que quiconque s'exalte sera humilié : si c'est une loi indispensable, que plus nous nous élevons, et plus nous serons abaissés, je vous laisse à penser jusqu'où vous serez humiliés : vous vous élevez au-dessus de ce qui est infiniment haut, vous méritez d'être abaissé au-dessous de ce qui est infiniment bas, c'est-à-dire du néant. Vous êtes plus vil, plus abject, de moindre prix, de plus bas aloi devant Dieu, qu'un limaçon, qu'une chenille, qu'un ciron et que le néant même. Non, vous ne serez pas auéanti, vous serez conservé, mais vous serez réservé à des peines sensibles et piquantes au plus haut point, parce que vous commettez la plus haute injustice, la plus grande et énorme injure qui se puisse imaginer ; plus grande que toutes les injures qu'on ait jamais faites et qu'on puisse faire à quelque créature que ce soit.

Nous avons peu à concevoir ceci, parce qu'à toutes les injures qui se font à la créature, est toujours jointe et associée l'injure du Créateur. Mais supposons qu'il y ait un autre monde que celui-ci, aussi grand et aussi ancien que celui-ci ; un monde où il n'y ait point de Dieu, cela est impossible de toute impossibilité ; mais supposons-le, et qu'un tyran ait fait mourir très-cruellement et très-injustement en chaque jour et à chaque heure, depuis le commencement des siècles, des hommes très-innocents : quel horrible carnage serait-ce, quelle injustice, quelle barbarie ? et combien de millions de meurtres aurait-il commis en tant de jours et en tant d'heures, qui ont été depuis six mille ans ? Tenez pour assuré et n'en doutez pas que toutes ces injures ne seraient rien en comparaison de l'injure que vous faites à Dieu par un seul péché mortel. Les raisons en sont évidentes : car tous ces meurtres seraient des injures finies, et le péché est une injure infinie : ces injures faites aux créatures seraient comme qui écraserait un million de fourmis ; et l'injure qui est faite au Créateur, c'est comme qui donnerait un soufflet au roi ; ce tyran, au plus, ne mériterait que d'être brisé sur la roue autant de fois qu'il y a eu d'heures et de jours depuis six mille ans : mais par un péché mortel, vous méritez d'être brûlé tout vif, autant de jours, d'heures et d'années, qu'il y en aura en des millions de siècles, et dans l'étendue de l'éternité.

2° Et comme les perfections de Dieu bénessent, sanctifient et perfectionnent tout ce qui a quelque rapport à elles, le péché, qui leur est contraire et qui les offense, est si contagieux que, par une largeur détestable, il étend sa corruption et répand son venin sur tout ce qu'il rencontre, il infecte les créatures qui nous y servent, il les rend les objets de la colère de Dieu, et la proie du feu qui les consumera (1) ; il rend notre con-

(1) Infecta est terra ab habitatoribus suis, quia terra ingressi sunt leges (*Isa., XLV, 5*). Terra concubata est

ception très-immoude, notre naissance douloureuse, notre vie criminelle, notre mort malheureuse, et notre damnation éternelle. 3^e Quelle prodigieuse longueur ! quelle effroyable durée d'une action qui semble si courte ! D'ici à cent ans, d'ici à mille, d'ici à dix mille ans, si vous demandez à une âme damnée : Qu'est-ce qui vous retient ici ? C'est mon péché. Il y a si longtemps que votre péché est dans ce feu ; n'est-il pas encore consommé ? Quand ce serait du fer et de l'acier, il serait fondu mille fois ? Quand ce serait du marbre et du diamant, il serait calciné, consumé et anéanti depuis si longtemps : et ce péché est aussi entier, aussi incoumode et nuisible qu'au premier jour qu'il fut commis.

4^e La quatrième et dernière dimension, qui est la profondeur, consiste en ce que, quand vous commettez le péché, vous abaissez le Très-Haut non-seulement au-dessous de vous, non-seulement au-dessous d'une chétive créature, mais jusqu'au néant, et encore plus bas. Saint Paul, parlant de ceux qui offensent Dieu après le baptême, dit qu'ils le méprisent si fort et qu'ils le ravalent si bas, que c'est le fouler aux pieds. Car comme nous ne faisons point d'état de ce que nous foulons aux pieds, ainsi, dit saint Chrysostome, on peut dire, avec l'Apôtre, que nous foulons aux pieds le Fils de Dieu, quand nous en faisons moins d'état que de toutes les autres choses. *Quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit (Hebr., X, 29)*. Si vous étiez assuré que toutes les fois que vous jurez, il vous faudrait nécessairement payer une amende de trente sols, ne travailleriez-vous pas à vous en abstenir ? N'y a-t-il pas plus de deux ans que vous en auriez perdu la coutume ? Vous êtes assuré que Dieu ne veut pas que vous juriez, et vous ne faites rien pour vous en corriger ? Il y a même plus de dix ans que vous en conservez l'habitude. Vous faites donc moins d'état de la très-juste et très-aimable volonté de Dieu que de trente sols. Si votre femme vous faussait la foi conjugale, vous diriez : Elle ne vaut rien. Si votre voisin faisait faire une fausseté contre vous, vous diriez : Cet homme ne vaut rien. Donc cette femme avec qui vous commettez un adultère ne vaut rien ; donc cet homme qui vous fait faire une fausseté ne vaut rien : et vous les aimez plus que Dieu ? Vous déplaitez à votre Dieu pour complaire à cet adultère. Vous offensez Dieu pour obliger, par une fausseté, cet homme qui ne vaut rien. Vous faites donc moins d'état de Dieu que de ce qui ne vaut rien ? Vous le mettez donc au-dessous du rien ? Quel affront ! quel mépris et quel épouvantable outrage ! Donc si nous avons encore une seule goutte de bon sang dans les veines, nous aurons en horreur ce maudit péché plus qu'un monstre, plus que la peste, plus que la mort, plus que l'enfer et plus que tout ce qui est détestable et horrible dans la nature. C'est le plus grand de tous les maux, c'est le vrai mal, et

c'est l'unique mal, comme l'amour de Dieu, qui lui est contraire, est le plus grand de tous les biens, est le vrai bien, est l'unique bien et un bien éternel. Celui qui aime Dieu en ce monde jusqu'à la fin de sa vie, l'aimera, le possédera, le verra face à face, et jouira de lui en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON XXVIII.

Des injures que le péché fait aux trois personnes de la très-sainte Trinité.

Omnibus diebus vixit tunc, in mente habeto Deum; et cave ne aliquando peccato consentias (*Tob., IV, 6*).

Hier et avant-hier nous considérions en gros et en général les injures que le péché fait aux très-excellentes et infinies perfections de Dieu. Aujourd'hui nous avons à considérer, en particulier, qu'il offense très-criminellement la puissance du Père, la sagesse du Fils, la bonté du Saint-Esprit, l'être et la vie de ces trois adorables Personnes. Et par conséquent, il vous déplait au dernier point, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisque vous êtes la Fille bien-aimée du Père, la Mère du Fils et l'Épouse du Saint-Esprit. Quand le péché attente à la vie de ces trois divines Personnes, il tend à vous rendre orpheline de votre Père, privée de votre Fils, et veuve de votre saint Époux. *Da mihi virtutem contra hostes tuos*, donnez-moi des forces contre votre ennemi, prêtez-moi, s'il vous plaît, des armes de lumière, pour combattre cet enfant de ténèbres ; à cet effet : *Dignare me laudare te. Ave, Maria.*

IBEA SERMONIS.

Exordium. Quibus verbis Scriptura exprimat injurias peccati in Deum. — I. Punctum. Peccatum offendit potentiam et dominium Patris, quod probatur comparatione ex Augustino sumpta. — II. Punctum. Offendit sapientiam et providentiam Filii, quia destruit ejus finem. — III. Punctum. Offendit bonitatem et charitatem Spiritus sancti : nam audacter committitur, quia Deus bonus est. — IV. Punctum. Offendit vitam trium Personarum. — Conclusio. Exhortatio ad fugam peccati.

Pour nous détourner du péché et nous faire concevoir des pensées d'horreur et d'exécration contre un monstre si détestable, il ne faudrait que peser un peu attentivement en quels termes l'Écriture parle des horribles attentats que ce dénaturé ose commettre contre la majesté divine. En premier lieu, elle dit que le péché offense Dieu, qu'il lui ôte son repos, qu'il lui est importun, qu'il trouble son bonheur, qu'il lui cause beaucoup d'ennui, de tristesse et de fâcherie. Saint Paul aux Éphésiens : Gardez-vous bien de contrister l'Esprit de Dieu : *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei (Ephes., IV, 30)*. Le prophète Isaïe : Vous êtes ennuyés à mon Dieu. *Molesti estis et Deo meo (Is., VII, 13)*. Et ailleurs : Ils ont affligé son Saint-Esprit. *Affluerunt spiritum sanctum ejus (Is., LXIII, 10)*. Hé ! mon Dieu ! ne m'affligerai-je pas au moins une bonne fois en ma vie, de vous avoir

si souvent affligé! En second lieu, elle dit que le péché aigrit le cœur de Dieu, qu'il altère son esprit divin, qu'il change son naturel doux et débonnaire, le remplit de fiel et d'amertume contre ses chères créatures. Au psaume dixième : Le pêcheur a aigri le Seigneur. *Exacerbavit Dominum peccator* (Psal. X, 4). Au psaume cent cinq : Ils ont aigri l'esprit de Dieu. *Exacerbaverunt Spiritum ejus* (Psal. CV). Le prophète Osée dit : Que Samarie périclite, parce qu'elle a causé de l'amertume à son Dieu. *Pereat Samaria quoniam ad amaritudinem concitavit Deum suum* (Os., XIV, 1). En troisième lieu, l'Écriture dit que le péché irrite Dieu, qu'il le pique de jalousie, qu'il le met en grande colère, qu'il le transporte de fureur. C'est comme qui dirait, pour parler selon nous, qu'il le prive de son bon sens, le met hors de soi-même et lui fait perdre la raison : car tels sont les effets de la jalousie, de la colère et de la fureur : *Furor itaque mentem precipitat : iratos proprie dicimus exiisse de consilio, de ratione, de potestate, de mente* (Cicero). Au psaume neuf : L'impie a irrité Dieu. *Irritavit impius Deum* (Psal. IX). Le prophète Isaïe : L'indignation du Seigneur tombera sur tous les méchants. *Indignatio Domini super universam malitiam* (Is., XXIV). Au psaume quatre-vingt-dix-sept : Les Juifs ont provoqué Dieu à entrer en jalousie. Et derechef Isaïe : Ils ont rejeté la loi du Seigneur des armées, pour cela il s'est mis en colère et en fureur contre son peuple. *Abjecerunt legem Domini exercituum; ideo iratus est furor Domini in populum suum* (Is., V, 25). Et après avoir attenté tout cela, je serai exempt de punition, je ne ferai point pénitence, je penserai en être quitte pour dire tout naturellement : Mon Dieu, je vous prie merci! Quelle apparence! Ce n'est pas que le péché produise actuellement aucun de ces effets dans l'esprit de Dieu. Le prophète lui dit : *Non accedit ad te malum* (Psal. XC). Le Sage lui dit : *Tu autem cum tranquillitate judicas* (Sap., XII, 18). Mais l'Écriture parle ainsi, pour s'accommoder à notre faiblesse, pour nous apprendre que si Dieu était susceptible de ces impressions comme nous, s'il était sujet à ces passions, aux transports et aux altérations, le péché produirait en lui tous ces déplorable effets, et encore de plus funestes, tant il commet d'indignités et d'offenses dénaturées contre lui. Je les réduis à quatre principales, et je désire vous faire voir qu'il choque la puissance et la souveraineté du Père, la sagesse et la providence du Fils, la bonté et la douceur du Saint-Esprit, et enfin l'être et la vie de ces trois divines Personnes.

I. — Pour l'intelligence du premier point, il faut que je me serve d'une comparaison qu'un célèbre docteur me fournit. Supposons qu'il y ait un prince qui ait seulement deux villes en tout son domaine, mais villes grandes, spacieuses et peuplées : l'une, qui est la capitale, s'appelle Jérusalem, et l'autre Babylone. Allant par le pays par curiosité et pour voir le monde, vous entrez dans Babylone, et après y avoir passé quelques

jours, vous demandez à qui est cette ville-ci? qui en est le roi légitime? On vous répond : C'est le roi de Jérusalem. Est-il bien aimé en cette ville? Nullement. Il n'y a pas un seul habitant qui l'aime comme il doit. Lui paie-t-on bien les tailles? Très-mal. Garde-t-on bien ses ordonnances? On n'en fait rien si on veut, il n'y a pas un seul bourgeois qui n'en viole quelqu'une. Est-ce point qu'il en publie trop souvent ou de trop difficiles? Non; il n'en a publié que fort peu, toutes pour le bien de ses sujets et pour la paix de l'État. Mais c'est peut-être qu'il opprime ses vassaux et qu'il les traite tyranniquement? Non; il se comporte avec toute la douceur et la bonté imaginables. Et le grand Turc, qui est ennemi de votre roi, en quelle catégorie est-il ici? Il y a grand crédit, il n'y a pas un seul citoyen de la ville qui n'ait intelligence avec lui et ne fasse ce qu'il lui plaît de plus agréable. Sortant de là, vous poursuivez votre chemin et vous entrez dans Jérusalem, et vous demandez à quelqu'un : Le roi est-il bien aimé en cette ville-ci? Extrêmement bien, répond-on; tous les habitants le servent et le chérissent comme leur propre père, et encore plus. Lui paie-t-on bien les tailles? Très-exactement, et de si bon cœur, qu'on en paie toujours plus qu'il n'en demande. Garde-t-on bien ses édits? Parfaitement bien, et avec tant d'affection, que si on connaît qu'il désire quelque chose, on l'exécute sur-le-champ, sans attendre qu'il le commande. Le Grand Turc ne serait donc pas bien venu ici? Je vous en réponds : il y est venu quelquefois pour penser muguetter cette place, mais il s'en est toujours retourné avec honte. Entendant ces propos, et sachant assurément qu'on ne vous ment point, si vous vouliez représenter la puissance et l'autorité royale de ce prince sur ces deux villes, comment la représenteriez-vous? On a coutume d'exprimer et de représenter la souveraineté par une couronne : quelle couronne feriez-vous pour représenter celle-ci? N'est-il pas vrai que pour exprimer la puissance qu'il a en Jérusalem, vous feriez une couronne d'or, de rubis, de diamans ou d'autre matière encore plus précieuse si vous pouviez? car puisqu'il y est honoré et aimé, servi et obéi avec tant d'humilité, de cordialité et de fidélité, la puissance qu'il a en cette ville est mille fois plus précieuse que l'or, plus éclatante que les rubis, plus ferme et solide que les diamans. Et si vous vouliez exprimer la souveraineté qu'il a sur Babylone, vous feriez un diadème de paille ou une couronne d'épines. Et quel roi de paille serait-ce, diriez-vous, s'il n'avait point d'autre domaine que Babylone? Je ne sais s'il en est roi de droit et par titre légitime; mais en effet, et en vérité, il en est aussi peu roi que moi : car il n'y est respecté, ni aimé, ni servi, ni obéi, ni redouté. De quoi lui sert la souveraineté qu'il en a, sinon pour être méprisé, moqué et bafoué comme si c'était un fantôme de paille? De quoi lui sert cette couronne, sinon pour lui produire des épines, des crève-cœurs et des peines d'esprit, de se voir traiter si indi-

guement par ses vassaux naturels. Voilà comme Dieu est traité; oui, voilà comme Dieu est traité! C'est saint Augustin qui apporte cette comparaison, et il l'a trouvée si naïve, qu'il a composé là-dessus vingt-deux livres entiers, les plus beaux et les plus doctes de toutes ses œuvres, qui sont les vingt-deux livres de la Cité de Dieu.

Dieu est le roi naturel et légitime de tous les hommes, il a droit de souveraineté sur eux, en qualité de Créateur, de conservateur et de fin dernière: tous ses sujets sont partagés et réduits à deux communautés, que nous pouvons appeler deux cités; encore qu'ils soient péle-mêle quant au corps et quant à la demeure, ils sont néanmoins tout à fait séparés quant à l'esprit, au genre de vie et à leur manière d'agir: cependant Dieu les discerne aussi distinctement que si les uns étaient en Orient et les autres en Occident. Une de ces cités, c'est Jérusalem, l'assemblée des gens de bien, des vertueux et des prédestinés; l'autre, c'est Babylone, l'assemblée des méchants, des vicieux et des réprouvés: tous les gens de bien portent honneur et affection cordiale à Dieu, comme de bons enfants à leur père; ils lui paient de bon cœur, non-seulement les dîmes et les autres droits qu'il demande, mais plusieurs aumônes, quantité de charités et d'offrandes qu'on peut appeler de surrogation. Ils ne gardent pas seulement ses commandements, mais plusieurs de ses conseils et de ses inspirations qu'ils savent lui être agréables. Ils n'ont aucun commerce avec l'esprit malin, son ennemi, et s'il tente leur fidélité, ils le rejettent bien loin, ils l'abhorrent, ils le détestent et le maudissent. La royauté que Dieu a sur ces sortes de gens, n'est-ce pas une couronne qui a plus d'éclat, de prix et de valeur que si elle était d'or ou de diamants. Mais en la cité de Babylone, en l'assemblée des vicieux, en ce parti que vous prenez quand vous commettez un péché mortel, pas un n'aime Dieu comme il doit, tous lui tournent le dos très-lâchement. *Qui dicit se nosse Deum et mandata ejus non custodit, mendax est* (I S. Joan., II, 4). Cela est vrai; le péché mortel et le vrai amour de Dieu, tel qu'il le demande de nous, sont incompatibles plus que l'eau et le feu, que le blanc et le noir, que la lumière et les ténèbres. En ce parti que vous prenez, personne ne rend service à Dieu, personne ne lui paie le tribut, personne ne lui offre les présents qu'il est obligé de payer et d'offrir, tous sont comme ces rebelles dont il est dit en l'Écriture: *Filii Belial non attulerunt ei munera*.

En cette ville de Babylone, dont vous vous rendez citoyens quand vous tombez en péché mortel, il n'y en a pas un qui ne viole les ordonnances divines, soit l'une ou l'autre. Il n'y a aucun commandement de Dieu qui n'y soit méprisé; il n'y a personne qui en observe quelqu'un en charité, cependant ils sont si faciles et en si petit nombre.

En ce parti que vous prenez, il n'y a personne qui n'ait intelligence avec le démon, qui ne se livre à sa domination, *A quo captivi tenentur*, et qui ne fasse ce qui lui est

agréable: car ces blasphèmes, ces adultères, ces rapines et ces faux témoignages lui plaisent extrêmement. Attendu donc que Dieu est le Roi naturel et le Seigneur de tous les hommes, ces gens ne blessent-ils pas outrageusement son autorité royale? Car de quoi lui sert la souveraineté qu'il a sur cette Babylone, sinon pour y être comme un roi de farce et de théâtre, qui n'a pas plus de crédit en la ville que le moindre palefrenier? De quoi lui sert cette souveraineté, sinon pour faire que son ennemi se moque de lui et le brave, en disant: Vous avez droit de propriété sur ces gens, mais j'en ai la possession et la jouissance: vous en avez le domaine et moi la domination; ils se disent vos sujets, mais en effet ils me servent et me rendent hommage? Cette souveraineté n'est-elle pas une couronne d'épines qui ne lui produirait que des peines et des afflictions d'esprit de se voir ainsi méprisé, si sa béatitude infinie ne le rendait incapable de telles impressions. Sortez donc de cette Babylone, si vous êtes sages; sortez de l'état du péché: heureux mille fois, heureux mille fois, mille et millions de fois heureux celui qui n'a jamais été de ce parti! C'est ainsi que David commence tous ses psaumes; c'est le frontispice et le titre qu'il donne à sa poésie sacrée: *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum*. En hébreu: *Ascre haisch. Beatitudines viri*, comme s'il disait, autant de fois que je chante en mes Psaumes les grandeurs et les perfections de Dieu, autant de fois je publie le bonheur et la félicité de celui qui n'a jamais été du parti qui se révolte contre une si haute, si grande et si puissante Majesté.

II. — Si le péché offense ainsi la puissance et l'autorité du Père, il n'en fait pas moins à la sagesse et à la providence du Fils: il la choque en la conduite du monde, il en rompt l'harmonie, il en trouble l'économie, il y fait un plus grand désordre que si on déréglait le mouvement des cieux, le cours du soleil et des autres astres, le flux et reflux de la mer, les productions de la terre, le commerce des éléments, la vicissitude des saisons, l'accord et la liaison des autres créatures. Quand vous commettez un péché mortel, vous faites un plus grand désordre en la nature que si les globes célestes s'arrêtaient, que si le soleil perdait sa lumière, que si la terre ne produisait plus de plantes, que si les animaux ne se multipliaient plus, que si il n'y avait plus d'été, d'hiver, de printemps ni d'automne. Vous ne me croyez pas, parce que vous ne vous conduisez que par imagination; mais si vous me voulez écouter et peser attentivement mes raisons, vous verrez qu'il n'y a rien de plus vrai.

On dit en philosophie, et il est assuré; qu'en la conduite d'une entreprise, une seule faute qu'on commet au regard de la fin, est beaucoup plus pernicieuse et de plus grande conséquence que plusieurs qui se commettraient à l'égard des moyens qui tendent à la fin. Je m'explique: vous avez un procès d'importance, mais juste et selon l'équité; pour en avoir bonne issue, vous faites quan-

tité d'actions, vous présentez requête, vous faites donner assignation, vous consultez votre avocat, vous fournissez vos pièces, vous instruisez le rapporteur; la fin que vous prétendez en tout cela, c'est d'avoir gain de cause et d'obtenir sentence favorable. Supposons que votre avocat n'entende votre droit qu'à demi, ou que votre sergent ne donne pas d'ajournement quand il le doit, ou que le clerc de votre procureur soustraie une pièce de votre sac, ou que le secrétaire de votre rapporteur ne permette jamais que vous l'abordiez, ce serait un grand accident pour votre dessein, mais il ne serait pas extrême si, nonobstant cela, le juge, connaissant la justice de votre droit, prononçait sentence en votre faveur. Au contraire, supposons que toutes les assignations soient bien données, l'avocat bien informé, les pièces fournies et le procès bien instruit, mais que le juge, gagné par argent ou par quelque autre passion, vous condamne, cette seule disgrâce vous est plus dommageable et d'importance que toutes les autres ensemble; parce qu'en votre dessein, la fin que vous prétendez est d'avoir sentence favorable, les moyens que vous prenez pour cela sont des ajournements, les plaidoyers des avocats, la fourniture des pièces et l'instruction du procès.

En la conduite de ce monde, le péché mortel seul ruine la fin de la Providence; et les autres dérèglements qui peuvent arriver ne sont qu'au regard des moyens. Considérons cela en un péché particulier, il nous fera juger de tous les autres: car ils sont tous égaux, en ce qu'ils nous privent de Dieu. Voilà que Dieu met le premier homme au monde, dans le paradis terrestre: il fait mouvoir les cieux, briller les astres sur lui; il commande à la terre de produire des herbes, aux arbres de porter des fruits, aux animaux de lui rendre obéissance; aux saisons de l'année de le servir par quartier, et à toutes les créatures de contribuer à son entretien. Quel est le but de tout cela? et à quelle fin se rapporte toute cette économie? C'est afin que l'homme connaisse Dieu, afin que par la beauté, la bonté et la sage conduite des créatures, il comprenne la grandeur, la beauté, la bonté et la sagesse du Créateur qui les a produites et qui les gouverne, et non pas qu'il connaisse Dieu simplement, mais qu'en le connaissant il l'honore et l'affectionne; car si le connaissant il ne l'honorait ni ne l'aimait, le mépris en serait plus grand et l'offense plus injurieuse. La fin donc du mouvement des cieux, de la lumière et de l'influence des astres, de la beauté et de la fécondité du paradis terrestre, de la conservation et conduite de toutes les créatures, c'est qu'Adam aime et honore son Dieu: il manque à cela par un péché mortel, il aime mieux complaire à sa femme qui lui présente le fruit, qu'à son Dieu qui le lui défend. La faute donc qu'il commet, est un plus grand désordre, que si les cieux, si les astres et si les éléments se déréglaient: car la faute qu'il fait ruine la fin de toute la

conduite de Dieu: le dérèglement des autres créatures, n'en pervertit que les moyens. S'il eût persisté en l'amour de Dieu, encore que toutes les créatures se fussent renversées sens dessus dessous, la providence de Dieu eût eu son compte: car elle ne prétendait en toutes ses œuvres que d'être aimée de cet homme, mais cet homme manquant à son devoir, et perdant l'amour de Dieu, toutes les créatures, quoique bien réglées et sagement conduites, ne parviennent point à leur fin, et par conséquent sont dérégées et mutiles.

III. — Mais de toutes les perfections divines, celle contre qui le pécheur exerce plus d'hostilités, c'est la bonté et charité du Saint-Esprit, il la soulève contre elle-même, et il se sert d'elle pour lui être plus injurieux. Car je vous demande, pécheur, quand vous êtes au palais, et qu'on tient audience, pourquoi n'offensez-vous pas un président, ou un conseiller, pas même le plus petit huissier, quand il vous aurait désobligé au dernier point? C'est que vous croyez très-assurément que vous en seriez puni. Pourquoi offensez-vous Dieu, qui ne vous a jamais désobligé? C'est que vous croyez qu'il vous pardonnera. Si vous étiez très-assuré: En cas que je commette ce péché, Dieu ne me le pardonnera jamais, je serai damné infailliblement, vous vous garderiez bien de le commettre, quelque tentation que vous en eussiez. Mais vous le commettez aisément, parce que vous pensez: Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, il me pardonnera. Vous lui êtes donc mauvais, parce qu'il vous est bon: *Oculus tuus nequam est, quia ille bonus.* Vous prenez sujet de ne l'épargner pas, sur ce que vous croyez qu'il vous épargnera, vous offensez sa bonté en droite ligne.

Supposons qu'étant hors de la ville, en une hôtellerie des champs, un bon ecclésiastique, vénérable vieillard, et savant homme, soit logé en même chambre que vous: vous êtes si insolent que de lui lancer des brocards, lui dire des injures et déchirer sa réputation. Quelqu'un vous dit: A quoi pensez-vous? c'est un conseiller du parlement. Ha! c'est un conseiller, il lui en faut donner tout le long de l'aune, il faut qu'il en ait tout son souf, puisque c'est un conseiller. Et vous lui dites, à cause de cela, des injures plus atroces et outrageuses: sans doute qu'en ce cas vous blesseriez notablement le respect que vous devez à son âge, à sa doctrine et à son caractère de prétrise; mais vous offenseriez bien davantage sa qualité de conseiller. Vous méprisez les commandements de Dieu, vous jurez son saint nom, vous le blasphémez et le reniez, vous ne le sauriez faire sans perdre le respect que vous devez à sa grandeur, à sa puissance, à sa sagesse et à son immensité: mais surtout, vous offensez outrageusement sa bonté, prenant sujet sur ce qu'il est bon de le persécuter avec plus de licence. Or, qu'est-ce qui vous donne la hardiesse de commettre ce péché? est-ce que Dieu est grand, puissant et juste? Non, s'il n'y avait

que cela, vous auriez plus de retenue : mais parce qu'il est bon, vous prenez l'audace et la témérité de le traiter indignement. Et s'il y avait de la distinction entre les attributs de Dieu, vous donneriez sujet à toutes les autres perfections de se plaindre de sa bonté : sa grandeur, sa puissance et sa justice auraient occasion de dire à sa honte : Ma sœur, vous nous faites tort, vous êtes cause qu'on nous offense plus librement, car si on n'espérait d'être à couvert sous vos ailes, on ne nous méprisera pas comme on fait.

Mais ce qui montre encore mieux la malignité du péché, ce détestable avorton de nature, c'est qu'il choque cette bonté divine, non tellement quellement, mais en son infinité; car n'est-il pas vrai que si la bonté de Dieu avait quelques bornes, et que si Dieu n'était bon que jusqu'à certain degré, vous ne seriez pas si osé que de l'offenser; vous penseriez en vous-mêmes : Si je commets ce péché, peut-être que Dieu ne sera pas bon jusqu'à ce point que de me le pardonner. Mais vous l'offensez hardiment, parce que Dieu est infiniment bon, que sa charité n'a ni terme ni mesure, que les trésors de sa miséricorde sont immenses et inépuisables. Eh ! mon Dieu, où en sommes-nous réduits ? en quel abîme d'ingratitude sommes-nous tombés ? Ce qui nous devrait être un sujet de vous aimer de tout notre cœur et d'un amour infini, s'il était possible, cela nous sert de prétexte et d'occasion de vous persécuter avec plus d'outrage. Quel effroyable dérèglement ! quelle monstrueuse révolte ! nous servir de la bonté divine pour choquer l'être et la vie de celui qui par sa bonté a donné l'être et la vie.

IV. — Oui, choquer l'être et la vie, car tout ce que nous avons dit jusqu'à présent des horribles attentats et des effets funestes du péché n'est rien en comparaison de ce quatrième et dernier. C'est ici où il faudrait avoir une voix de tonnerre et une poitrine d'acier pour se faire entendre à tous les hommes et aux quatre coins de l'univers : Mon Dieu, donnez-moi des larmes pour purifier mes péchés, avant que de faire entendre à ce peuple l'abomination des crimes qu'il commet. Le puis-je dire sans frémir, sans répandre des larmes de sang, sans avoir le cœur brisé et réduit en poussière ? Faut-il que je le dise ? ma langue, l'oseras-tu bien prononcer ? Le péché, c'est un déicide. Qu'est-ce à dire, un déicide ? Mon Dieu, faut-il que j'aie une bouche, faut-il que j'aie appris à parler, pour développer ces horreurs ? c'est-à-dire qu'il attente à la très-auguste majesté de Dieu. Il conspire contre la vie de Dieu, il tend à anéantir l'être de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*. En hébreu il y a en *eloim* : *Non sit Deus, ou non est Deus in corde suo* ; c'est-à-dire qu'il le voudrait et qu'il le désirerait, *cordis locutio est affectio*, dit saint Bernard. Et derechef, *nunc autem et ipsum quantum in ipsa est, Deum perimit voluntas propria* ; et il le montre par cette raison. Quand vous commettez le péché, vous voudriez que Dieu ne le vît pas, ou qu'il ne

le pût châtier, ou qu'il ne le châtiât pas. Vous voudriez donc qu'il fût aveugle, ou impuissant, ou injuste, et par conséquent qu'il ne fût pas Dieu : *Omnino enim vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse aut nolle, aut nescire. Vult ergo eum non esse Deum que quantum in ipsa est vult eum, aut impotentem, aut injustum esse, aut insipientem. Crudelis plane et omnino execranda malitia quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam, perire desiderat* (S. Bern., *serm. 3, in die Pascha; epist. 104, ad Galterum, de Calvo Monte*). Et pour vous convaincre encore plus sensiblement, je vous dirai que quand vous commettez le péché mortel, ou vous pensez que Dieu en sera content, et vous le voulez ainsi, ou non : si vous pensez et voulez que Dieu en soit content, vous voulez qu'il soit méchant, qu'il approuve la malice, qu'il agrée l'iniquité, qu'il approuve et agrée ce que vous-même n'approuveriez pas, si vous n'étiez aveuglé de votre passion, et ce que vous-même, tout méchant que vous êtes, ne pouvez approuver en un autre; car vous condamnez les larrons et les voleurs, les concussionnaires et les adultères. Vous voulez donc que Dieu ne soit pas juste, qu'il ne soit pas bon et qu'il ne soit pas Dieu; car celui qui approuve et qui agrée la méchanceté et l'injustice n'est pas bon, n'est pas juste et n'est pas Dieu; que si vous pensez que Dieu ne sera pas content de votre péché, et néanmoins vous le commettez, vous voulez que Dieu ne soit pas content, qu'il ne soit pas heureux et qu'il ne soit pas Dieu; car celui-là n'est pas Dieu qui n'est pas heureux absolument, celui-là n'est pas parfaitement heureux qui n'est pas content en quelque chose : *Exacerbavit Dominum peccator*. Il est vrai qu'encore que Dieu déteste et abhorre votre péché, il ne laisse pas d'être heureux en soi-même et parfaitement content, parce que par sa bonté infinie et par sa sagesse incompréhensible, il sait tirer de votre péché quelque bien. Mais tant y a que de votre part, en tant qu'il est en vous par la nature et par la condition de votre péché, par la disposition de votre cœur et par l'inclination de votre volonté, vous tendez à le rendre mécontent, à troubler son repos, à altérer sa félicité, à blesser sa souveraineté, à pervertir l'ordre de sa providence, à lui enlever sa couronne, et par conséquent à détruire sa divine essence.

En effet, si un vassal portait un coup d'épée au sein de son prince, et que le prince se trouvât armé d'une cotte de mailles ou d'une cuirasse sous sa pourpre, et qu'il n'en reçût aucune blessure, le vassal ne serait pas moins coupable, moins parricide, ni moins puni que s'il avait tué son prince. Vous faites une action qui, de sa nature, serait suffisante de détruire l'essence de Dieu et d'anéantir sa divinité, si elle en était capable. Votre péché ne fait pas cela, en effet, parce que Dieu est armé de son impassibilité et de son immortalité naturelle; mais sans doute que vous êtes aussi criminel, parricide et déicide, que si votre attentat détestable portait coup. De là vient que le péché est un aussi grand mal

comme Dieu est du grand bien; un mal infini, ineffable et incompréhensible. Un grand docteur disait que si toute l'eau de la mer était d'encre, tous les hommes des écrivains, et toutes les feuilles d'arbres des feuilles de papier, ils ne pourraient pas couvrir par écrit assez dignement les excellences d'une seule perfection de Dieu. Cela est vrai, et c'est ce qui me perce le cœur, c'est ce qui me fait frémir d'horreur en la seule pensée du péché, qui tend à les anéantir toutes; et il faut ajouter que tous ces écrivains ne pourraient jamais exprimer la malignité du péché.

Conclusion. — Eh! mon Dieu, qu'est cela? eh! quelle misère l'être toujours en ce monde en danger, à chaque moment, d'encontrer un si grand mal! O grand saint! que vous aviez bien sujet de dire ce que vous disiez et faire ce que vous faisiez; que vous aviez grand sujet, en suite de l'étymologie de votre nom, d'être tout de feu, tout de flamme et de zèle pour anéantir le péché! Saint Ignace avait procuré à Rome qu'on instituât une maison de retraite pour y renfermer les pauvres filles perdues qu'on retirerait des occasions de péché; lui-même prenait la peine d'en chercher et de les y conduire. Quelqu'un lui dit qu'il était bien simple, que c'était peine perdue, que ces malheureuses créatures ne laisseraient pas de retourner à leur voisinage. N'importe, dit-il, quand je ne les empêcherais d'offenser Dieu qu'une seule nuit en leur vie, je ne penserais pas que ma peine fût perdue. Il avait raison, il avait raison, et je dis, à son exemple: Quand je n'empêcherais qu'une seule âme de commettre un péché mortel, qu'elle eût commis si elle n'eût été en cette prédication, je ne regretterais pas d'être venu à Toulouse, d'être né au monde, de m'être fait prêtre; je tiendrais mes veilles, mes travaux et mes études très-bien employés. Que dis-je! que je ferais cela, moi une rhétive créature! Quand notre Sauveur n'aurait fait autre chose, depuis qu'il est au monde, que d'empêcher une seule âme de commettre un péché mortel, il ne se repentirait pas de s'être incarné; il tiendrait sa naissance, sa vie, ses fatigues, ses miracles, sa mort et sa passion très-bien employés.

Figurez-vous donc qu'il vous fait la question qu'il fit autrefois à saint Pierre : *Petre, amas me?* Pierre, Jean, François, m'aimez-vous? Mais encore, en vérité, m'aimez-vous? Que répondez-vous à cette question? Si vous ne voulez pas mentir, comme il ne le faut pas faire, principalement quand on parle à Dieu, qui est la vérité même, vous direz : Non, je ne vous aime pas. Ingrat que vous êtes, vous n'aimez pas celui qui vous a tant aimé et comblé de tant de biens; dénaturé que vous êtes, vous aimez votre chien, et vous n'aimez pas votre Dieu! Mon Dieu, quelle horreur de prononcer cela! Mais c'est pour mettre à ce perfide ses abominations devant les yeux, ainsi que vous nous le commandez. Vous n'aimez pas votre Dieu, malheureux que vous êtes! comment voulez-vous qu'il soit avec vous? Si votre serviteur

me disait : Mon maître ne m'aime point, je lui dirais : Ne demeure donc plus avec lui. Votre valet ne doit pas demeurer avec vous, si vous ne l'aimez pas, et pensez-vous que votre Dieu veuille demeurer avec vous, si vous ne l'aimez pas? Et si Dieu n'est pas avec vous, que pouvez-vous devenir?

Si vous aimez votre Dieu, comme vous êtes obligé, laissez donc le péché : *Qui diligitis Dominum, odite malum.* C'est l'unique ennemi qu'il a et qu'il peut avoir au monde; il désobéit au dernier point ses perfections, il offense sa grandeur, il déshonore sa puissance, il méprise sa sagesse, il abuse de sa bonté, il irrite sa justice, il démerite de sa miséricorde, il choque sa simplicité, il n'a point de respect pour son immensité, il est injurieux à sa souveraineté, odieux à sa sainteté; il s'oppose à sa volonté, il contrecarre ses desseins, il méprait ses grâces, il fait revolter contre lui ses créatures : *Qui diligitis Dominum, odite malum.* Ces deux paroles sont bien jointes. Autant que Dieu est digne d'amour, autant le péché est digne de haine. Dieu mérite d'être aimé sur tous les biens qui peuvent être; le péché mérite d'être abhorré sur tous les maux qui peuvent arriver : *Qui diligitis Dominum, odite malum.* Celui qui aime le bien souverain, toutes choses lui réussissent; celui qui abhorre le mal souverain, tous les autres maux ne lui peuvent nuire : *Nulla nobis nocebit adversitas, si nulla nobis dominetur iniquitas. Qui diligitis Dominum, odite malum.* Celui qui aime Dieu aura quelque jour des joies que l'esprit humain ne peut comprendre; celui qui évite le péché évitera des peines inconcevables, insupportables et éternelles. Amen.

SERMON XXIX.

Le péché fait que nous abusons des bienfaits de Dieu.

Retribuam tibi mala pro bonis.

Les pêcheurs me rendaient le mal pour le bien (Ps. XXXIV, 12).

Le quatrième motif que nous pouvons prendre pour faire naître en nos cœurs une vraie repentance, c'est de considérer que le péché mortel n'offense pas seulement la grandeur incompréhensible de la majesté de Dieu et les excellences infinies de ses perfections adorables, mais qu'il fait que nous abusons des bénéfices inestimables que nous avons reçus et que nous recevons tous les jours de sa libéralité divine, et principalement des bénéfices de la création, de la rédemption et des inspirations. Vous nous avez donné des exemples admirables de la pratique contraire, à sainte et bienheureuse Vierge; vous êtes comparée à la glace d'un miroir qui n'a point de tache, *speculum sine macula.* Le miroir exposé au soleil ne reçoit aucun rayon de cet astre qu'il ne lui renvoie aussitôt. Vous avez toujours été si fidèle et reconnaissante des faveurs de Dieu, que vous n'avez jamais reçu aucun bien de sa main libérale sans le lui renvoyer promptement par la ré-

verbération d'une sainte action de grâce. Aussi c'est à vous proprement que s'adressent ces paroles : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constitutum*. Vous êtes établie souveraine sur toutes les œuvres de Dieu. Nous reconnaissons en vous cette qualité en nous prosternant humblement à vos pieds et vous disant avec l'ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Peccatum offendit beneficium creationis ; nam est contra ejus finem, nempe gloriam Dei : et hoc exprimitur primo de veniali ; et probatur, 1. Scriptura, 2. ex S. Bern., 3. ratione. Deinde de mortali.*—II. Punctum. *Peccatum offendit beneficium redemptionis, 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. parabola uxoris adulteræ.*—III. Punctum. *Peccatum offendit beneficium inspirationum, 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. ratione, 4. comparatione, 5. exemplo. Conclusio, per recapitulationem in illa verba : Quæ perfecisti destruxerunt.*

Il est vrai que les trois personnes de la très-sainte et très-auguste Trinité ont fait sortir du néant toutes les créatures ; toutes trois ont coopéré ensemble et par indivis, à la production du ciel et de la terre : et néanmoins l'œuvre de la création est attribuée par les apôtres à la personne du Père, parce que cette œuvre est un effet de puissance, et que la puissance est appropriée particulièrement au Père ; d'autant qu'il est le principe de tout être créé et incréé, qu'il est l'origine de tout ce qui est produit au ciel et en la terre, et qu'il est la déité fontale, comme parle saint Hilaire. En cet ouvrage de la création, ce qui arrête le plus mon esprit, et qui me semble le plus digne de réflexion, c'est la fin pour laquelle Dieu a créé le monde : il n'est point d'esprit raisonnable qui ne croie aisément que Dieu n'a pas fait ce monde visible pour les anges ; ce sont des intelligences séparées et détachées de toute sorte de matière, affranchies de tout être corporel, et qui n'ont pas besoin des cieux, ni des éléments, ni des autres créatures matérielles. Il ne l'a pas fait pour les bêtes ; car elles n'ont pas l'esprit pour reconnaître, pour remarquer, ni pour admirer l'artifice, la sagesse et l'industrie admirable avec laquelle ce monde a été créé et concerté, et qu'il est conduit et gouverné. Il l'a donc créé pour l'homme. Et pourquoi a-t-il fait l'homme ?

I.—1. C'est une des premières questions qu'on fait en la doctrine chrétienne, et qui mérite bien d'être conçue : A quelle fin est créé l'homme ? à quelle fin êtes-vous en ce monde, petit garçon, petite fille ? Est-ce pour jouer, pour badiner, pour folâtrer ? Si ainsi est, vous n'êtes pas plus que les petits chiens, les petits chats ; car ils courent ainsi et jouent ensemble. A quelle fin êtes-vous au monde, ô homme ! ô femme ! est-ce pour boire et manger, pour prendre vos plaisirs et pour vous gorger de délices ? Si ainsi est, en vain vous avez reçu une âme raisonnable, un esprit et un cœur capable d'aimer Dieu : vous n'êtes pas plus que les bêtes ; les ani-

maux, les lions, et les autres bêtes ne tendent qu'à manger, qu'à boire, qu'à se conserver en vie, et qu'à produire leur semblable. Dieu vous a créé pour sa gloire, qui est la plus noble et la plus excellente fin qu'une créature puisse avoir. Le péché véniel combat cette fin, et le péché mortel encore plus. Mais qu'est-ce que la gloire de Dieu, et en quoi consiste-t-elle ? Je dis la gloire extérieure et accidentelle ? C'est que Dieu soit connu, aimé, servi et obéi. Toutes les actions volontaires que vous faites qui servent à cette fin, sont bonnes, honnêtes, louables, vertueuses et méritoires : toutes celles qui ne tendent pas à cette fin, sont mauvaises, déréglées, vicieuses et déméritoires ; car le Fils de Dieu, en saint Matthieu (*ch. XXV, 26*), appelle méchant le serviteur paresseux, qui n'avait pas perdu son talent, mais l'avait laissé inutile.

Si vous travaillez en votre boutique pour gagner votre vie, par inclination naturelle que les pères ont de vivre et de nourrir leurs enfants, vous n'en faites pas plus que les patens et que les bêtes : une hirondelle fait mille voyages, pour apporter la becquée à ses petits. Vous travaillez pour élever vos enfants en la fortune médiocre où la providence de Dieu les a mis par leur naissance, pour obéir à ses commandements : *In sudore vultus tui*, à la sueur de votre front ; *educate illos*, élevez-les pour les nourrir en l'amour et en la crainte de Dieu, vous servez à la gloire de Dieu, Dieu en est obéi et aimé. Vous vous rendez complaisant au désir de votre femme en choses bonnes ou indifférentes, afin d'être en paix avec elle ; vous obéissez et servez votre mari, pour obéir à ce commandement : *Viri, diligite uxores vestras, mulieres subditæ sint viris*. Maris, aimez vos femmes : que les femmes soient soumises à leurs maris. La gloire de Dieu y est, il en est loué et obéi. Mais ce procès que vous poursuivez avec tant de chaleur et de frais, pour peu de chose, par opiniâtreté ou par animosité : ces grands biens que vous amassez avec tant de peine, de souci, d'inquiétude et d'avarice, pour vous enrichir ou pour agrandir vos enfants, servent-ils à la gloire de Dieu ? Dieu en sera-t-il mieux connu, aimé et servi de vous ou de vos enfants ? Au contraire, plus vous avez de biens, d'héritages, de fermes, de domaine, moins vous pensez à Dieu, et moins vous le servez : ce procès vous empêche d'y penser, ces grands biens vous empêchent de venir à la messe, d'ouïr le sermon et de communier, parce qu'il faut avoir soin des domestiques, des ouvriers, des fermiers, de faire semer, labourer et moissonner. Vous dites : le Père crie tant contre les cabarets, contre les jeux, et les visites du monde, et quel mal y a-t-il ? ce sont des divertissements innocents ; nous ne faisons tort à personne : Je ne m'enivre pas, je ne médis pas, je ne jure pas, je ne trompe personne. Quand il n'y aurait point d'autre mal, ce sont des actions déréglées, parce qu'elles ne servent de rien à la fin pour laquelle vous êtes créé : ce sont des actions désordonnées, elles ne sont pas dans l'ordre, dans le rapport, dans la re-

lation et dans la voie qui conduit à la fin.

Toute action volontaire qui ne tend pas à la gloire de Dieu, ou immédiatement, ou médiatement, qui ne sert pas à ce que Dieu soit connu et honoré, c'est une action dérégulée, vicieuse et desordonnée. Immédiatement : c'est comme quand vous priez Dieu, quand vous le louez, le bénissez et parlez de lui à vos prochains ; quand vous pratiquez les vertus qui lui sont agréables : médiatement, c'est comme quand vous mangez, buvez ou dormez, non pas pour votre satisfaction, mais afin d'avoir des forces pour le servir. Vous passez quelquefois le temps en quelque honnête récréation, non pas pour votre contentement, mais pour relâcher votre esprit, afin qu'il soit plus habile et plus propre à des actions sérieuses pour le service de Dieu. Cette réfection, ce repos, cette récréation tend à la gloire de Dieu. Mais de perdre votre temps, ou votre argent, ou l'occasion de faire du bien, pour vous divertir dans les cabarets, dans les jeux, dans les visites superflues, ou compagnies mondaines, c'est contre l'œuvre de la création, c'est contre la fin pour laquelle vous êtes au monde. On vous dira un jour : *Serve male et piger, Serviteur méchant et paresseux ; Servum inutilem projicite in tenebras exteriores*, Qu'on jette le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. Vous le pouvez connaître par cette supposition :

Vous avez en votre maison une servante qui vous est fidèle, qui n'est ni larronnesse, ni friponne, ni sujette à sa bouche ; mais toutes les fois que vous l'envoyez en ville pour acheter, elle s'amuse fort longtemps à je ne sais quoi, aujourd'hui à deviser avec une autre servante, demain à danser, un autre jour à regarder un charlatan. Si on vous demande : Avez-vous une bonne servante ? Non certes. Vous dérober-t-elle ? Non. Est-elle coquette ? Non, mais elle manque beaucoup à faire ce pourquoi elle est louée : je la nourris et je la gage afin qu'elle emploie son temps à mon service et à mes affaires ; et elle ne fait rien moins : elle perd le temps à des amusements. Vous n'êtes ni blasphémateur, ni voleur, ni ivrogne, ni impudique : Dieu le veuille, à la bonne heure, c'est quelque chose ; mais vous ne faites rien ou presque rien pour Dieu, vous passez votre vie en oisiveté, ou si vous travaillez, ce n'est que pour vous ; vous seul êtes le but et la fin de tous vos desseins, entreprises et actions : vous ne pensez qu'à votre satisfaction, qu'à l'établissement de votre fortune, et qu'à l'avancement de vos enfants : ne craignez-vous point qu'on ne dise de vous à l'heure de votre mort : Prenez-moi ce serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres extérieures, où il y aura des grincements de dents ?

2. Saint Bernard vous donne grand sujet de le craindre, écrivant à un jeune homme qui perdait son temps en des occupations vaines et temporelles : *Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem* (S. Bern. ep. 102, ad Galterum, de Monte Calvo).

3. Messieurs, ne soyons pas insensibles,

ne fermons pas les yeux à la vérité : vous avez beau vous flatter, on a beau vous complaire et vous dire qu'il n'y a point de mal, on n'éteindra pas les lumières que le Saint-Esprit donne à ses saints ; on n'effacera pas l'Écriture sainte. Voici la parole d'un grand saint : *Sola inutilitas sufficit ad damnationem*. Et il le prouve par l'Écriture. David dit que pour monter au ciel, non-seulement il faut être innocent, non seulement il faut être pur et net de cœur, mais il faut n'avoir pas reçu en vain une âme raisonnable et chrétienne : *Quis ascendit in montem domini ? Qui non accepit in vano animam suam* (Psal. XXIII). Vous gagnez votre vie, vous conservez votre santé, vous proviguez votre race, vous élevez vos enfants ; et ne feriez-vous pas de même, si vous aviez une âme de païen ou de bête : *Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem*. Si la vie fainéante mérite tant de reproches, combien plus la vie criminelle, qui choque en droite ligne la gloire de Dieu ?

La gloire de Dieu, c'est qu'il soit connu, honoré aimé, servi et obéi, et vous faites tout le contraire en commettant le péché ; au lieu de le faire connaître, vous le méconnaissez. Car saint Jean nous dit : Celui qui ose dire qu'il connaît Dieu et ne garde ses commandements, c'est un menteur (1 S. Joan., II, 4). Vous le déshonorez le postposant à une misérable créature, vous foulez aux pieds ses commandements ; vous vous servez des puissances de votre âme et des membres de votre corps, pour offenser celui qui vous a donné l'un et l'autre. Vous vous revoltez et vous soulevez contre lui ses créatures ; vous faites comme Ahsalon au lieu qu'il est dit : *Sollicitabat corda filiorum Israël* (II Reg. XV, 16) une autre version dit : *Furabatur corda*, il déroba à son père les cœurs de ses sujets, les révoltant contre lui. Quand un prince déclare la guerre à son roi, tous les sujets de ce prince qui le servent en sa rébellion, quoiqu'à regret et mal volontiers, se rendent criminels de lèse-majesté.

II.—1. Si c'est un grand mal que d'abuser du bénéfice de la création, qui ne coûte à Dieu qu'une parole, combien plus d'abuser de la Rédemption, qui coûte si cher au Fils de Dieu ? S'il est dit que le serment qui ne porte pas de fruit sera coupé et jeté au feu, que fera-t-on à celui qui ruine et gâte tout le fruit qu'on devait cueillir d'une vigne ? Quel est le fruit que le Fils de Dieu a prétendu de son Incarnation, se faisant notre vigne, et nous ses sarments (S. Joan., XV, 5) ? Son prophète le dit : *Hic est omnis fructus, ut auferatur peccatum* (Isa., XXVII, 9).

2. Quel est le fruit que le Sauveur prétend de sa mort et de sa passion ? Saint Bernard le dit : C'est de faire connaître la malignité du péché. Voyez, ô homme, dit ce grand saint, combien malignes sont les plaies pour la guérison desquelles il a été nécessaire que le Fils de Dieu fût blessé. Si les plaies de vos péchés n'étaient bien dangereuses et bien mortelles, il n'eût pas été be-

soin que le Sauveur mourût pour les guérir. Ne devons-nous pas avoir honte de ne point sentir nos misères, voyant qu'elles sont si grandes et qu'elles touchent le Fils de Dieu d'une compassion si sensible? *Agnosce, o homo, quam gravia sint vulnera, pro quibus necesse est Dominum Christum vulnerari. Si non essent hæc admortem, et mortem sempiternam, nunquam pro eorum remedio Dei Filius moreretur. Pudet itaque, dilectissimi, propriam negligenter dissimulare passionem, cui tantam a majestate tanta exhiberi video compassionem. Compatitur Dei Filius, et plorat; homo patitur et ridebit.* Nous lui pouvons dire avec vérité ce qu'on disait à Moïse, mais en un autre sens qu'on ne le disait à ce prophète: *Sponsus sanguinum tu mihi es*, et nous devons avoir horreur de notre perfidie.

3. Si vous feuilletiez les histoires tant anciennes que modernes, vous les trouverez noircies par le récit des infidélités que plusieurs femmes ont commises contre leurs maris. Comme celle d'Eléonore contre le roi Louis le Jeune; d'Hérodiade contre Philippe; de Fauste contre l'empereur Constantin. Mais il me semble que la plus noire, la plus brutale et dénaturée, est celle que je vais vous dire. Un jeune roi en qui la nature et la grâce avaient réuni tout ce qui pouvait contribuer à le rendre des plus accomplis, car il était très-beau, riche, puissant, judicieux, savant, vaillant, débonnaire: ce roi, dis-je, allant un jour par les champs, rencontre en son chemin une villageoise, si pauvre, si grossière, si idiote, si déchirée et si couverte de lèpre, qu'elle faisait horreur à tous ceux qui la regardaient. Lui touché de compassion, s'arrête pour contempler cet amas de misères: C'est dommage, dit-il à ses gens, elle a les traits du visage fort beaux, et si elle était guérie de cette lèpre, ce serait bien l'une des plus agréables créatures qui se puissent voir en tout mon royaume. Il consulte ses médecins pour savoir s'il n'y a pas moyen de guérir cette pauvre fille. Ils répondent qu'il y a un remède très-efficace, mais qu'ils ne le peuvent dire, parce qu'il est si difficile et si extraordinaire, qu'on le peut mettre au rang des choses impossibles. Le roi le voulant savoir à quelque prix que ce fût, ils disent qu'il la faudrait laver dans un bain de sang humain, non de sang commun et ordinaire, mais en un bain de sang royal, parce qu'il est plus pur et plus spiritueux. Le roi n'en voulut pas savoir davantage, et sitôt qu'il est de retour au Louvre, sans autre délibération, il se fait ouvrir la veine, et tirer du sang en si grande abondance, qu'il en est quasi réduit aux abois. Il y fait baigner cette pauvre affligée, il la rend nette comme une perle; il lui fait ôter ses haillons, il l'habille somptueusement, il l'enrichit, il la dote, il la prend en mariage, il la fait entrer en partage de ses biens, de sa puissance, de son autorité, de sa couronne, et, ce qui est bien plus, de son cœur et de ses affections. *Domine, quis credet auditui nostro?* Qu'on peut dire, que les passions humaines, quand on leur lâche

une fois la bride, sont extravagantes et déréglées tout ce qui se peut! Vous ne le croiriez pas, mais il est vrai que cette détestable créature éteignit en son cœur l'amour plus que très-légitime qu'elle devait à un si grand roi et à un si bon mari: elle devint amoureuse d'un je ne sais qui, elle se prostitua à ce rustre, elle appliquait toutes ses pensées, elle usait tout son temps, elle employait tous ses ornements pour se rendre agréable à lui. Ses gens, qui surent ce mauvais ménage, lui remontraient son ingratitude, le danger où elle se mettait, que si le roi la surprenait, il lui passerait sans doute son épée au travers du corps. Eh, disait-elle, il s'en gardera bien, il est trop bon pour me faire du mal; il m'a baignée dans son propre sang; aurait-il bien le courage de se baigner dans le mien? Enfin, elle se vautra si éperdument et si licencieusement dans ce borbier, qu'elle retomba dans le même mal dont le roi l'avait délivrée, et encore bien plus misérablement; car elle prit la maladie que ce péché infâme a coutume d'apporter. Qu'en dites-vous? qu'en pensez-vous? O l'ingrate! ô la perfide! ô la dénaturée! ô la brutale! ô la détestable! ô l'abominable! Cette infidélité n'est rien, ni toutes les autres qu'on peut imaginer, à comparaison de la vôtre, quand vous commettez un péché mortel.

Car quel prince fut jamais plus grand, plus puissant, plus adroit, plus doux, plus affable et plus parfait que notre Sauveur? Il a vu votre âme, comme une villageoise de basse extraction, tirée du néant, toute souillée et infectée de la lèpre du péché originel. Il a considéré qu'en sa nature elle était parfaitement belle et l'image de la sainte Trinité. Il a versé tout son sang, épuisé toutes ses veines: il a été, par ce moyen, non aux abois et à l'agonie seulement, mais réduit à la mort et au tombeau, parce que tout autre remède vous eût été inutile. Il a nettoyé votre âme de cette détestable lèpre, dans le bain de son précieux sang: *Dilexit nos et lavit in sanguine suo.* Il l'a dotée des dons du Saint-Esprit, enrichie des vertus infuses, ornée de toutes les grâces et habitudes surnaturelles: il l'a prise pour son épouse: *Sponsabo te mihi in fide.* Il lui a donné son corps, son cœur, son esprit, ses trésors, ses mérites: et après tant de faveurs, elle lui tourne le dos, elle lui est infidèle et déloyale, elle n'a point de tendresse pour lui, elle fausse la foi qu'elle lui a promise, elle éteint en son cœur l'amour et la fidélité qu'elle doit à un Epoux si aimable; et, se fiant sur ce qu'il est bon et qu'il l'a rachetée de son sang, elle ne craint point de l'offenser par un infâme adultère. *Adulteri nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei (S. Jacob., IV, 4).* Elle se colle d'affection à un esclave, elle se prostitue à ce misérable; et pour lui donner du plaisir, elle désoblige au dernier point celui qui l'a tant chérie. Elle se souille d'une lèpre plus sale et plus abominable que celle dont son époux l'avait affranchie par son sang. *Fornicata es cum amatoribus multis (Jer.,*

III, 1). Au lieu qu'avant le baptême elle n'avait que le péché originel, elle a le péché actuel et mortel : *Et fiant novissima illius propterea prioribus*. N'est-ce pas être perdue et migrée au dernier point? N'est-ce pas mépriser les bienfaits et les faveurs de ce divin époux, le priver des fruits de sa sainte passion, faire revivre le péché qu'il a voulu exterminer et anéantir par sa mort? N'est-ce pas mériter les supplices dont saint Paul nous menace, quand il dit : *Quanta putatis mereri supplicia qui Filium Dei conculcaverit?* L'Apôtre ajoute : *Et Spiritui gratiæ contumeliam fecerit.*

III. — 1. C'est le troisième attentat que le péché nous fait commettre contre la personne du Saint-Esprit : nous lui faisons un affront, fermant la porte aux inspirations qu'il daigne nous envoyer pour nous détourner du péché.

2. Car, comme dit saint Chrysostome, et après lui saint Bernard : C'est faire un affront à un grand, que de refuser un don qu'il vous présente. *Nam qui beneficium non accipit eum qui benefecit afficit contumelia* (S. Chrysost., in hunc locum). *Gratia Dei in me vacua non fuit. Scribat enim homo, consilium Dei habens, redundare in contemptum donantis, donum negligere nec expendere ad quod donatum est* (S. Bern., ser. 54, in Cantica). Il n'est pas que vous n'avez entendu parler des possédés de Loudun et de Louviers : l'esprit malin, parlant un jour par la bouche d'une de ces pauvres filles, disait : J'euraie contre celui de là-haut! Voilà comme il vomie la très-haute et très-adorable majesté de Dieu, ne dédaignant pas l'appeler par son nom : aussi, il en est plus que très-indigne. J'euraie contre celui de là-haut et contre ces chiens d'hommes, parce qu'il ne nous a jamais donné un seul moment de temps, ni un seul petit moment de grâce pour nous convertir, nous qui étions de petits dieux, et il en donne tant à ces chiens d'hommes qui en abusent! ô qu'ils seront bien plus damnés que nous! Il est père de mensonge ; mais il dit quelquefois la vérité, Dieu le contraignant à cela. Il est vrai, il est vrai, nous serons au fond de l'enfer plus tourmentés que les démons, parce que nous sommes plus criminels.

Nous ne confessons pas ordinairement la moitié de nos péchés, pas la quatrième partie. Vous avez commis un adultère ou un acte de vengeance au commencement du mois, et un à la fin. Quand vous vous confessez, vous dites que vous avez commis deux adultères, deux actes de vengeance, mais vous ne dites pas que vous avez offensé et contristé le Saint-Esprit, je ne sais combien de fois, par la résistance que vous avez faite aux inspirations qu'il vous a données pour vous détourner de ces crimes? Vous semble-t-il que c'est peu de chose, de ne pas obéir aux avertissements d'un Dieu, de fermer les yeux à ses lumières, de faire le sourd à ses semonces, de refuser les faveurs qu'il vous offre, de mépriser les avis que son Apôtre vous donne : *Nolite contristare Spiritum*

sanctum Dei, et spiritum nolite extinguere. Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis (Ephes., IV, 30; 1 Thes., V, 19; 1 Cor., VI, 1)? et de vous exposer à ces reproches : *Afflixerunt Spiritum sanctum ejus : exacerbaverunt spiritum ejus. Vos semper Spiritui sancto resistitis* (Is., LXIII, 10; Ps. CV, 33; Act., VII, 51)? David ne commit que deux ou trois péchés d'œuvre, il ne garda pas en sa maison Bersabée, il ne l'allait point voir chez elle, comme il appert en ce qu'elle lui écrivit qu'elle était grosse ; et toutefois il confesse que ses péchés étaient en plus grand nombre que les cheveux de sa tête! C'est qu'il avait résisté très-souvent au Saint-Esprit, qui le reprenait de son crime par les remords de sa conscience.

Le Fils de Dieu dit, en l'Évangile, que les péchés qui se commettent contre le Saint-Esprit sont plus difficiles à remettre que les autres (S. Matth., XII, 31).

3. La raison est que la mission du Saint-Esprit est le dernier effort de la charité de Dieu envers les hommes : elle semble épuiser les trésors de sa bonté et libéralité infinie. Voyez le style et la procédure de cette miséricorde divine envers nous! Il donna aux hommes, dès le commencement, la lumière et l'instinct de la raison naturelle, qui leur faisait connaître le bien et le mal : *Siquantum est super nos lumen vultus tui* (Ps. IV, 7). Les hommes l'ont obscurci et quasi éteint par le péché : *Quis ostendit nobis bona? Obscuratum est insipientes cor eorum*. Afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance, il leur donne la loi écrite, que lui-même a imprimée avec son doigt sur deux tables de pierre. Eux, plus durs que la pierre, sont cause, par leur idolâtrie, qu'il faut rompre cette loi, et ils la violent à chaque bout de champ. N'est-ce pas ce que nous faisons encore tous les jours? Il leur envoie des prophètes, qui les avertissent de se convertir et de faire pénitence; ils s'en moquent, ils les persécutent, ils contrefont leurs prédications : *Manda, remanda; exspecta, reexspecta*. Nous avons bien à faire de ces prophètes, de ces missionnaires, de ces précheurs de pénitence, qui nous étourdissent de leurs menaces; çà, il les faut jeter en prison, les décapiter, les scier et les lapider. C'est ce qu'ils ont fait à Isaïe, à Jérémie, à Zacharie et à saint Jean-Baptiste. *Jerusalem, quæ occidit prophetas, et lapidas eos*. Peut-être qu'ils auraient plus de respect pour le Messie; ils auraient égard que c'est mon propre Fils, mon Fils unique et bien-aimé. Il vient au monde, il prêche aux hommes de la part de son Père : Nous n'avons que faire de vous ni de votre Père, lui disent-ils; nous voulons vivre à notre fantaisie. Ils le maltraitent, ils le crucifient, ils le font mourir, et ils l'obligent de retourner au ciel : *Synagoga populorum circumdabit te, et propter hanc in altum regredere*.

Que fera-t-il davantage? Il ne lui reste plus qu'une troisième personne, la personne du Saint-Esprit; cet Esprit divin étant tout spirituel, on ne le pourra pas faire mourir.

Il nous l'envoie, eu égard à cela, et nous l'alligeons, nous le contristons, nous tâchons même quelquefois de l'éteindre et de l'étouffer en notre cœur. Combien de fois vous y a-t-il dit : Cela n'est pas bien, ce contrat est usuraire; et vous lui répondez : Vous ne savez ce que c'est que de vivre dans le monde; on ne fait état que de ceux qui ont de quoi : si vous n'avez rien, on se moque de vous. Il faut endurer cette injure, vous dit-il, il faut pardonner de bon cœur cette offense; l'Évangile défend toute vengeance; et vous lui répondez : Vous n'y entendez rien, vous n'êtes pas un bon conseiller, vous n'avez point de cœur, vous me conseillez une lâcheté; et même vous voudriez quelquefois, si vous pouviez, l'arracher de votre cœur, par impatience de ses avertissements, qui vous sont insupportables : Eh! lui dites-vous, vous m'importunez par vos inspirations, vous ne cessez de me tirer l'oreille; je voudrais que vous fussiez bien loin; vous me tourmentez par vos terreurs du jugement et de l'éternité : je ne puis prendre mes plaisirs à mon aise, je n'en goûte la douceur qu'à demi, vous me les détrempez dans l'amertume de vos menaces. Cela, n'est-ce pas proprement pécher contre le Saint-Esprit? n'est-ce pas lui faire affront, comme parle l'Apôtre? N'est-ce pas faire comme le roi des Ammonites, et mériter la même punition que lui?

4. L'histoire en est tragique et sanglante, s'il en fut jamais; et elle serait incroyable, si elle n'était rapportée dans l'Écriture. Au livre II des Rois, il est dit que David, ayant appris que Naas, roi des Ammonites, était mort, envoya des ambassadeurs à son fils Hanon, pour le consoler et le féliciter sur son avènement à la couronne (II Reg., X, 2). Les gens de sa cour, entrant vainement en ombrage, dirent à ce jeune roi : En vérité, pensez-vous que ce soit pour vous consoler, et à bon dessein, que David vous a envoyé ces ambassadeurs? C'est un prétexte qu'il prend pour faire voir à ces espions les places de votre royaume. Le roi, croyant trop légèrement cette calomnie, traite les ambassadeurs de David comme ses plus grands ennemis : il leur fait raser la moitié de la barbe, et leur fait souffrir d'autres indignités très-outrageuses. David était l'un des plus patients et des plus éléments princes que la terre ait jamais portés; et toutefois il lut si irrité de cette injure que je ne sais si Phalaris, Busiris ou d'autres semblables, furent jamais si cruels que lui. Il envoya son connétable Joab pour assiéger la ville de Rabat, capitale des Ammonites; il y vint lui-même en personne, et ayant pris la ville, il en fit sortir tous les habitants; il les fit coucher tous, à pieds et à poings liés, en une large et vaste campagne; il fit passer sur eux des chariots armés de rasoirs (II Reg., X, 7; I Paral., XX, 3) : *Fecit super eos tribulas et trahas et ferrata carpenta transire, ita ut dissecarentur et contererentur*. Quel horrible spectacle! quelle sanglante boucherie, de voir une grande campagne inondée de sang

humain, jonchée de corps démembrés et taillés en pièces! Un père voyait le corps de son fils haché en morceaux; une demoiselle voyait le tranchant d'une roue passer sur le visage de sa fille, et elle n'en attendait pas moins. Et après ce fait, David ne laisse pas de se louer de sa grande douceur, en parlant à Dieu, à qui on ne peut mentir, et devant qui rien ne peut être loué qui ne soit très-grand et très-signalé : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus*.

Pensons-nous que ce soit en vain que l'Écriture le rapporte? Le Saint-Esprit nous déduit cette histoire, pour nous apprendre que si David n'a point été cruel en cette action, s'il n'a pas laissé d'être loué de sa très-grande douceur et de sa clémence, non-obstant cette effroyable punition, parce que l'éuormité du crime la méritait bien, à plus forte raison Dieu ne perdra-t-il pas sa bonté et sa miséricorde infinie, encore qu'il exerce contre nous un châtement pareil pour un crime tout semblable. *Omnia in figuris contingebant illis*. C'était une figure de ce qui devait arriver. Le Père éternel nous a envoyé, par pure miséricorde, deux Personnes divines, son Fils bien-aimé, et son Saint-Esprit, pour nous consoler et nous donner secours : *Alium Paracletum dabit vobis* : nous avons mis à mort son Fils, nous le foulons aux pieds tous les jours par des blasphèmes, par l'abus des sacrements et par des sacrilèges; nous traitons indignement et outrageusement le Saint-Esprit par le mépris de ses grâces. Je vous laisse à penser quel supplice nous devons attendre, lorsqu'en l'ardeur de sa colère, en la fureur de son ire, il viendra venger ces injures, faisant écraser et réduire en poussière les princes et les peuples entiers, comme le texte sacré nous l'assure, au psaume CIX : *Confregit in die iræ suæ reges*; en Abacuc, chap. III, où nous avons : *In fremitu conculcabis terram, et in furore obstupescias gentes*, il y a dans l'hébreu, *triturbabis gentes*.

5. Saint Ephrem, diacre de la ville d'Edesse, nous en peut rendre savants, lui qui avait vu une petite étincelle de la colère du Fils de Dieu (*lib. de Timore*). Il était un si grand saint et en si grande considération parmi les fidèles, au quatrième siècle, qu'au rapport de saint Jérôme, on lisait ses écrits publiquement dans les églises, après l'Écriture sainte. Il dit qu'étant un jour en contemplation sur la vanité du monde et la folie des hommes qui la suivent, il vit Notre-Seigneur assis sur un trône de gloire, qui lui dit : O âme! pourquoi ne me servez-vous pas tout de bon? Pourquoi êtes-vous négligente à l'oraison et aux exercices de dévotion? Pourquoi ne correspondez-vous pas aux grâces et aux inspirations de mon Saint-Esprit? Vous savez bien que je suis mort pour vous, afin de gagner votre cœur et de vous avoir pour épouse? J'ai fait plus d'état de votre salut que de tous mes autres ouvrages. Je vous ai préparé au ciel une couche nuptiale; et vous n'avez méprisé, et vous n'avez point fait d'état des biens ineffa-

bles que je vous réserve, et vous vous êtes assujettie à votre ennemi capital, qui ne cherche que votre ruine : *Ego, anima, tui causa mortem appetii*. Il ajoute qu'alors Dieu lui fit voir avec tant de lumière ce que c'est que Dieu, combien il mérite d'être servi, les grandes obligations que nous lui avons, le mal que c'est de l'offenser, même en petites choses, que, saisi de crainte et chargé de confusion, il ne sut faire autre chose que pleurer, chercher où il se cacherait, dire aux rochers qu'ils tombassent sur lui, et à regretter le jour de sa naissance ; et depuis, comme saint Grégoire de Nysse le rapporte, on voyait couler de ses yeux continuellement une fontaine de larmes.

Voyez la différence de votre vie et de la sienne, de vos péchés et des siens. Si dans un seul crayon du jugement, ni si grand saint, si austère, si pénitent et si grand mépriseur du monde, fut chargé de tant de honte pour de petits péchés, que deviendrez-vous au jugement définitif, vous, sensuel, charnel, vindicatif, tout pétri de malice, qui ruinez continuellement en vous les œuvres de Dieu, et qui abusez de tous ses bénéfices ? *Ignis, et sulphur et spiritus procellarum, pars calcis eorum ; quoniam quæ perfectisti destruxerunt* (Ps. X, 4, 7). Le feu, le soufre ardent, les tourments éternels seront votre partage, parce que vous ruinez en vous les chefs-d'œuvre de l'amour de Dieu.

Conclusion. — Vous abusez du bénéfice de la création, vous servant de votre âme et de votre corps pour déplaire à celui qui vous les a donnés. Si le fils d'un grand roi se servait de son sceptre pour fouiller dans un égout et y chercher des ordures, ne ferait-il pas grand déplaisir et grand déshonneur à son père ? Et qu'est-ce qui vous fait porter le sceptre en ce monde ? Qu'est-ce qui vous y donne l'ascendant et la souveraineté sur les animaux ? N'est-ce pas l'esprit et la raison ? L'aigle a de meilleurs yeux que vous, l'oie a l'ouïe plus subtile, l'araignée, l'atouchement plus délicat ; un cheval a plus de pieds que vous : ce qui vous donne l'avantage et l'empire sur eux, c'est que vous avez de l'esprit. Et à quoi l'employez-vous ? À remuer des ordures ! Si on voyait ce qui se passe en votre tête une bonne partie du jour et de la nuit, on verrait qu'il n'y a cloaque dans le monde si puant que celui-là. Vous n'usez pas mieux des membres de votre corps, vous employez vos yeux à des millades lascives, votre langue à des blasphèmes ou à des médisances : vos mains à des rapines, ou à d'autres choses que je n'ose pas dire. *Quæ perfectisti destruxerunt.*

Vous ruinez l'œuvre de la rédemption : le Fils de Dieu s'est fait homme pour vous faire enfant de Dieu, et vous vous rendez par le péché esclave de l'esprit malin : il a obéi à une fille, pour vous apprendre l'obéissance, et vous refusez d'obéir aux commandements d'un Dieu : il a institué l'eucharistie pour sanctifier votre chair, et vous la souillez honteusement par des passions honteuses : il a enduré en sa chair des tourments insupportables, pour vous apprendre et exciter à mor-

tifier la vôtre ; et vous la faites nager en toutes sortes de délices : il est ressuscité pour vous donner la vie ; et vous vous donnez la mort par le péché : *Quæ perfectisti destruxerunt.*

Vous ruinez et détruisez en vous toutes les œuvres du Saint-Esprit. Il tâhe de vous avoir par toutes les voies possibles, il vous sollicite et importune par ses inspirations, par les remords de votre conscience, par la voix des prédicateurs, par les exemples des gens de bien ; et vous résistez à tout : vous ne pouvez être vaincu ni par douceur, ni par rigueur, ni par promesses, ni par menaces, ni par bienfaits, ni par châtements.

Justus autem quid fecit, ou selon une autre version, quid facit ? Les justes doivent faire tout le contraire : pendant que les âmes reprouvées ruinent ainsi les œuvres de Dieu, vous les devez honorer, et en faire bon usage, ô âmes choisies ! Vous devez reconnaître le bénéfice de la création, employant toutes les puissances de votre âme, toutes les facultés de votre esprit, tous les membres de votre corps à reconnaître Dieu, à l'aimer, à le louer, à le bénir, et le glorifier ; à rendre service aux membres de son Fils, à visiter les malades, à aller voir les prisonniers, et consoler les affligés. Vous devez reconnaître l'œuvre de la Rédemption, passant souvent en votre esprit, avec affection et sentiment d'honneur et de respect, les mystères de l'Incarnation, de la vie, des voyages, de la mort et passion du Sauveur. Vous devez honorer le Saint-Esprit et ses inspirations, les recevant avec beaucoup d'estime, les recueillant précieusement et sans déchet, y correspondant selon toute leur étendue, pratiquant tout ce qu'il demande de vous par ses commandements et par ses conseils. Si vous honorez ainsi les trois Personnes de la sainte Trinité, si vous êtes ainsi reconnaissant de leurs bénéfices, vous entonnerez quelque jour à leur honneur le trisagion divin avec les anges ; vous serez associé à la compagnie des saints pour chanter éternellement avec eux : Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON XXX.

Que le péché offense le bénéfice de l'Incarnation.

Retribuebant mihi mala pro bonis (Ps. XXXIV, 12).

Hier nous considérions que le péché mortel nous fait abuser des grâces et des bienfaits inestimables que nous avons reçus, et recevons tous les jours de sa libéralité divine, puisque le mystère de l'Incarnation est le plus signalé et le plus remarquable de tous : il nous en faut contempler la grandeur, afin que nous connaissions la malice du péché, qui nous fait offenser le Sauveur par une ingratitude si énorme, si monstrueuse et si dénaturée. Si en traitant des autres bénéfices nous avons eu sujet de vous honorer, ô sainte et bienheureuse Vierge, à plus forte raison, en parlant de celui-ci, auquel vous

avez tant de part. *Qui fecit me sine te, non salvavit me sine te* : Celui qui ma créé sans vous, ne m'a pas racheté sans vous ; il a eu besoin de votre ministère, il a choisi une partie de votre substance virginale, il a emprunté le couvert de votre sein immaculé, il a demandé le consentement de votre sainte volonté. C'est ce que son ambassadeur négociait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Deus est incomprehensibilis ; et tamen incarnatus est. — I. Punctum. Potuit incarnari ; quod illustratur per responsionem ad objectiones quas infideles, apud Augustinum, faciebant contra hoc mysterium. Responsio ad primam, ad secundam, ad tertiam. — II. Punctum. Voluit incarnari ; hoc illustratur, 1. Scriptura ; 2. expendendo eximia verba Bernardi : Amor dignitatis nescius, dignatione dives, affectu potens, suasu efficax. — Conclusio. Expenduntur et applicantur ad mores eadem Bernardi verba.

Magnus Dominus et laudabilis nimis, disait le prophète royal, considérant la grandeur de Dieu au trône de sa divinité. *Parvus Dominus et amabilis nimis*, se disait le dévot saint Bernard, considérant la petitesse de Dieu dans les abaissements de son humanité. Le prophète Moïse, étant envoyé de Dieu aux enfants d'Israël pour les retirer d'Égypte, prit la hardiesse de lui dire : Seigneur, s'ils me demandent qui est-ce qui m'a envoyé à eux, qu'est-ce que je leur répondrai ? Dites-leur : Celui qui est m'a envoyé à vous. Nous avons pour le moins autant d'intérêt de savoir qui est celui qui nous est envoyé au mystère de l'Incarnation, pour le recevoir et l'accueillir, sinon selon ses mérites, du moins selon notre petit pouvoir. C'est celui qui envoya Moïse, c'est celui qui est qui nous est envoyé. Il dit : Celui qui est ; parce qu'il est tout ce qu'on peut dire de grand, de rare, d'excellent et d'admirable. Il ne dit pas ce qu'il est, parce qu'il est au delà de tout ce qu'on peut dire de grand, de rare, d'excellent et d'admirable.

Si vous dites avec la théologie : Dieu est incompréhensible, et il comprend tout ; il est invisible, et il voit tout ; il est inaccessible, et intime à tout ; il est immuable, et il change tout ; il est sans commencement, et il est le principe de tout ; il est infini, et il est la fin de tout : vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Si vous dites qu'il habite dans soi-même, qu'il est heureux en soi, content de soi, suffisant à soi-même, et qu'il n'a besoin de personne ; qu'il n'emprunte d'aucune créature le moindre surcroît de sa béatitude, qu'il est entièrement heureux et satisfait de la plénitude de son être, de la contemplation de ses grandeurs, de la jouissance de ses perfections et de la société de ses personnes : vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Si vous dites : Dieu est

bon sans qualité, il est grand sans quantité. il est immense sans étendue, il est très-haut sans en être élevé, très-profond sans en être abaissé ; il est en tout temps, sans y être sujet ; en tout lieu, sans y être contenu ; en toutes choses, sans y être attaché : vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Si vous dites : La nature de Dieu n'est que bonté, son être n'est que majesté, sa vie n'est que fécondité, son entendement n'est que science, sa mémoire n'est que sagesse, sa volonté n'est que puissance, sa pensée n'est que lumière, sa parole n'est que vérité, son opération n'est que sainteté, son mouvement n'est que tranquillité, son repos n'est que félicité, sa durée n'est qu'éternité : vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Bref, imaginez-vous toutes les excellences, les rares qualités, les belles propriétés et les admirables perfections que les hommes se peuvent figurer, celles que tous les anges se peuvent représenter ; dépouillez-les des imperfections que l'esprit humain y peut concevoir, faites-en un précis, un abrégé : si vous dites que Dieu est tout cela, vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est ; car il est sans doute une infinité de fois infiniment plus que tout cela.

En effet, il fut représenté en vision au patriarche saint Benoît comme un océan de lumière, comme une mer immense et infinie de splendeur et de clarté, et le monde au milieu comme un atome. Vous savez ce que c'est qu'un atome, un de ces petits points qui paraissent en l'air dans une chambre, quand les rayons du soleil y brillent. Voyez ce que c'est qu'un homme en comparaison de tout le monde ; tout le monde n'est qu'un atome en comparaison de Dieu : et qu'est-ce donc qu'un homme en comparaison de Dieu ? Et toutefois, ô merveille ! ô merveille ! dites-le avec moi, mes chers auditeurs ; quand nous le dirions cent mille fois, nous ne le dirions pas assez : O merveille ! ô merveille ! Dieu s'est fait homme. *Magnus Dominus et laudabilis nimis ; parvus Dominus et amabilis nimis.* Et n'est-il donc pas infiniment aimable, puisqu'étant si grand qu'il était, il a daigné, pour l'amour de nous, se faire si petit qu'il est ? C'est-à-dire, peuple, écoutez-moi bien, et le retenez, et pensez-y souvent ; c'est le fond du christianisme, le principe et le principal ressort de notre salut. Si vous ne savez ceci, vous n'êtes pas chrétien, et vous ne serez jamais sauvé si vous ne l'apprenez.

Le Fils de Dieu, qui est vrai Dieu comme son Père, et le même Dieu que son Père, mais une autre personne que son Père ; le Fils de Dieu, qui était de tout temps et de toute éternité comme son Père, qui est au ciel et en terre, et en tout lieu comme son Père ; qui est un esprit tout-puissant, tout sage, tout bon et tout parfait comme son Père ; qui avec le Père et le Saint-Esprit avait créé le ciel et la terre ; ce Fils de Dieu, dis-je, désirant endurer pour nous, et ne le pouvant pas en sa divinité, parce qu'elle est immortelle et impassible, a daigné prendre un corps et une

âme comme les nôtres dans les entrailles de la très-immaculée Vierge Marie ; il s'est uni à ce corps et à cette âme, il s'y est incarné et incorporé ; il s'est fait homme semblable à nous, il a vécu en ce monde comme un d'entre nous : ainsi il est et sera à jamais vrai Dieu et vrai homme. C'est ce qu'on appelle le mystère de l'Incarnation, qui est la merveille du ciel et de la terre, l'étonnement des hommes et des anges. En quoi il a vérifié cette belle parole que l'Église lui dit quelquefois : *Abundantia pietatis tuæ, et merita hominum excedis et vota* : Par un excès de piété, par un excès de miséricorde, il est allé au delà non-seulement de nos mérites, mais de nos espérances, de nos souhaits et de nos pensées : car le mystère de l'Incarnation est un miracle si étrange, si prodigieux et si difficile à croire sans la lumière de la foi, que tout homme qui n'a rien que de l'homme ne croira jamais que Dieu se soit fait homme : témoin le colloque téméraire dont saint Augustin fait mention.

I.—Un gentilhomme fort illustre et signalé dans le monde, mais encore idolâtre, nommé Volusien (*Epist.* 3), écrivit à ce grand docteur comme à son ami, qu'il s'était trouvé dans une compagnie d'autres païens, où l'on avait mis sur le tapis l'incarnation du Fils de Dieu, et qu'après avoir proposé les raisons qui sont contre ce mystère, on avait trouvé bon de les lui écrire et lui en demander la résolution. Dont voici les trois principales. Premièrement : Dieu est une substance parfaitement spirituelle, un être si pur, si simple, si délié, si exempt et si dégagé par sa nature, non-seulement de toute matière, mais encore de toute alliance, qu'on ne peut reconnaître en lui aucune composition ni de substance et d'accident, ni d'acte et de puissance, ni de nature et de subsistance, ni même d'essence et d'existence ; et nous penserons qu'il ait pu s'incarner en la nature humaine, se mêler avec un corps de boue, s'envelopper dans la matière, s'incorporer avec la chair et faire avec elle un composé si prodigieux, que Dieu et la chair ne soient qu'une même personne, et qu'on puisse dire avec vérité : Un homme est Dieu, et Dieu est homme ?

Secondement : Dieu est une substance infinie, immense et incompréhensible, qui ne peut être resserrée dans les limites d'aucun lieu, pour grand et spacieux qu'il soit ; le ciel, la terre, les éléments et tout le contour de l'univers, cent mille mondes qu'il pourrait créer, seraient trop courts, trop petits et trop étroits pour le contenir : et nous croirons qu'il se soit retranché dans les bornes d'un petit corps, dans les membres d'un enfant de trois ans, de trois jours et de trois moments ?

En troisième lieu : Si cet homme qui s'appelle Jésus, est Dieu, comme il le dit, que ne le montre-t-il par ses œuvres ? Que ne fait-il de grandes choses, des actions divines et dignes de lui ? Que ne dit-il aux hommes : C'est moi qui ai fait le soleil, la lune, les éléments et le monde que vous voyez ? Et pour vous le montrer, tenez, voilà un autre soleil,

une autre lune, un autre monde, que je fais aussi aisément que j'ai fait les premiers ? A tout ceci saint Augustin répond : Que quand il s'agit d'un article de foi, si vous en demandez la raison, il ne sera plus admirable, il ne sera plus article de foi, si on le prouve par expérience, il ne sera plus singulier : tous bons d'accord que Dieu peut faire beaucoup de choses, que nous ne saurions comprendre ; qu'aux mystères de la religion, toute la raison de l'effet, c'est la puissance de la cause. Et à toutes les objections qu'on propose contre la foi, c'est faire sagement et pertinemment que de répondre : Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant. Mais pour montrer à ces petits esprits, qu'encore que nos mystères soient par-dessus la raison, ils ne sont pas néanmoins contre la raison, répondons aux raisonnements, ou pour mieux dire, aux raisonnements apparentes qu'ils allèguent avec tant de faufaire.

1. A la première : Qu'y a-t-il de plus spirituel qu'une belle pensée, une haute et sublime conception, qui est le précis, l'expression et comme la quintessence de l'esprit ? Et cependant j'incorpore ma pensée, je la mêle et je l'enveloppe dans un être matériel : car elle est portée de mon esprit au vôtre : elle ne peut entrer en votre esprit, si elle ne passe par vos sens : *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu*. Et vos sens sont corporels ; elle est donc revêtue d'une voix articulée, d'une parole sensible. Et si je puis incorporer mon verbe mental, la production de mon esprit par l'entremise de ma langue : pourquoi est-ce que Dieu n'aura pu incarner son Verbe divin dans les entrailles de la Vierge par l'entremise du Saint-Esprit, qui s'est autrefois montré en forme de langue ? Mais sans aller plus loin, qu'y a-t-il de plus spirituel que votre âme ? Qu'y a-t-il de plus corporel que votre corps ? Et toutefois votre âme est unie, incarnée et ensevelie en votre corps. Et le mélange de l'âme et du corps vous l'appellez homme, ainsi que nous appelons le mélange de Dieu et de l'homme Jésus-Christ. *Personna hominis mixtura est animæ et corporis : persona autem Christi, mixtura est Dei et hominis* (*S. Aug.*, p. 3). Et cette comparaison de l'âme, vous donne lumière pour répondre à la seconde objection.

2. Dieu remplit le ciel et la terre par son immensité infinie. Il est vrai : mais c'est sans extension, sans dépendance et sans division, c'est spirituellement et non localement ; c'est comme votre âme remplit votre corps. Non pas qu'une partie de l'essence divine soit en une partie du lieu et que l'autre partie soit en l'autre ou qu'elle soit plus étendue en un grande espace, plus resserrée en un petit lieu : mais elle est toute en tout et toute en chaque partie du monde. Comme la parole que je prononce est toute entière en tout mon auditoire, tout entière en chacun de mes auditeurs : elle n'est pas plus grande aux oreilles d'un géant, ni plus petite à celles d'un enfant. Celui donc qui peut être présent par toute sa divine essence, en chaque petit endroit qu'on pourrait marquer

avec la pointe d'une épingle; celui qui a su loger dans le petit corps des abeilles et des fourmis une plus grande industrie et prévoyance, que dans le grand corps des bœufs et des chameaux; celui qui a su donner à la prunelle de notre œil, une si grande vivacité, qu'elle peut parcourir en un moment quasi la moitié du ciel; celui qui a su ramasser dans le pépin d'une figue une vertu si féconde, qu'étant si petit qu'il est, il pousse et produit un grand arbre : celui-là, dis-je, n'aura-t-il point su renfermer sa divine substance et l'unir hypostatiquement au petit corps d'un enfant?

3. Vous dites qu'il devait faire un nouveau monde, pour montrer qu'il était Dieu, et que c'était lui qui avait fait le monde où nous sommes; mais où eût-il fait ce nouveau monde? S'il l'eût fait hors de celui où nous sommes, ou il vous eût mené en ce nouveau monde avant que de le faire, ou après l'avoir fait : il ne pouvait pas vous y mener avant que de le faire, puisqu'il n'était pas; s'il vous y eût mené après l'avoir fait, vous eussiez dit que c'était Dieu, et non pas Jésus-Christ, qui l'aurait fait. Direz-vous point qu'il le devait faire dans ce monde? Mais où? Car ce nouveau monde aurait été aussi grand que celui-ci qui est fait, ou plus petit : s'il eût été aussi grand, comment aurait-il pu y être contenu? s'il eût été plus petit, vous eussiez dit que Jésus-Christ n'était pas Dieu, puisqu'il n'aurait pas su faire un monde aussi grand que celui que Dieu a fait. C'est assez qu'il ait marqué son pouvoir en tous les ordres de ce monde : au ciel, faisant éclipser le soleil; en la terre, la faisant trembler; en l'air, apaisant ses orages; en la mer, marchant à pied sec sur les eaux. C'est assez qu'il ait recréé et renouvelé le petit monde, rendant la vue, l'ouïe, le parole, le mouvement et la vie à l'homme. Il a donc pu s'incarner, parce qu'il est tout-puissant; et il l'a voulu, parce qu'il est tout bon. Ecoutez son apôtre.

11. — 1. *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri Dei.* Dans le grec il y a : ἡ χρηστεύτης καὶ ἡ φιλαδελφίας. La bonté de notre Sauveur et son amour envers les hommes s'est montré bien apparemment en son incarnation : *Apparuit bonitas.* Le propre du bien, c'est de se communiquer; le propre d'un grand bien, c'est de se communiquer grandement; du bien souverain, de se communiquer souverainement, et du bien infini, de le faire infiniment. Au bénéfice de la création, Dieu nous donne ses biens, en la justification ses grâces et ses faveurs, en la glorification sa félicité et sa béatitude : en l'Incarnation il se donne soi-même, et cela sans réserve, sans restriction, sans modification, selon toute l'étendue et plénitude de sa divinité; il se répand, s'applique et s'approprie à la sainte humanité, et à nous par son entremise : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter, et de plenitudine ejus omnes accipimus.* *Apparuit benignitas, χρηστεύτης et humanitas, φιλαδελφίας,* l'amour envers les hommes.

2. C'est ici où saint Bernard s'écrie avec

grand sujet : *Itane? Summus omnium unus factus est omnium? Quis hoc fecit? amor dignitatis nescius, dignatione dives, affectu potens, suasu efficax. Quid violentius? Triumphat de Deo amor. Denique exinanivit semetipsum, ut scias amoris fuisse, quod plenitudo effusa est, quod altitudo adæquata est, quod singularitas associata est (Serm. 64, in Cant.).* Celui qui était au-dessus de nous tous s'est fait comme l'un d'entre nous : que dis-je, comme l'un d'entre nous? mais en effet, l'un d'entre nous. C'est l'amour qui a fait cet effort, c'est lui qui triomphe de Dieu; l'amour qui oublie toute sa propre dignité, qui est riche en dignation et en miséricorde, très-puissant en ses affections, très-éloquent à persuader ce qu'il veut.

Dignitatis nescius. On ne trouve rien à quoi comparer cet amour, tant il est singulier et extraordinaire! Il faut imaginer des choses qui n'ont jamais été et qui ne seront jamais, pour l'expliquer. Du temps de saint Charles Borromée, il y avait en l'Eglise un ordre de religieux qui s'appelaient les frères Humiliés : ils étaient fort débauchés, principalement au diocèse de Milan. Le saint les voulut réformer selon le devoir de sa charge et le pouvoir qu'il en eut du pape son oncle. Ils conspirèrent de le faire mourir, et marchèrent avec le plus téméraire d'entr'eux, comme avec un autre Judas, lui promettant une somme d'argent, s'il les délivrait de ce cardinal, qui troublait tout le monde avec ses réformes. Le saint faisait tous les jours, sur le soir, une heure d'oraison mentale, avec ceux de sa famille et autres personnes dévotes qui y venaient. Ce désespéré prit un jour cette occasion pour exécuter sa maudite entreprise. Il entre en la chapelle, s'approche du saint environ quinze pas, lui décharge par derrière un coup d'arquebuse. Chose admirable, mais très-véritable! La balle, après avoir percé le rochet et la soutane de ce saint, après avoir fait, pour marque du miracle, une petite meurtrissure à sa peau, tomba à ses pieds, comme si par respect elle n'eût osé entamer ce saint corps, qui était tout consacré au service de Dieu. En punition d'un attentat si exécrable, le pape éteignit et supprima tout l'ordre des Humiliés, et appliqua leurs biens et leurs maisons à d'autres religieux et à des œuvres pies. Le saint fit tout ce qu'il put pour sauver la vie à ce détestable parricide. Mais supposons qu'il eût fait davantage, qu'il eût dit en soi-même : Le pape veut anéantir, pour l'amour de moi, cette communauté religieuse; je ferai qu'il la conservera, et qu'il la favorisera pour l'amour de moi; et que là-dessus il eût pris l'habit de cet ordre, qu'il se fût fait religieux au couvent des Humiliés, qu'il se fût assujéti aux pénitences, aux mortifications et aux humiliations du noviciat, à la pauvreté religieuse, à l'obéissance aux supérieurs et à toutes les austérités de la religion, afin de donner sujet au saint-père de conserver et de favoriser un ordre où il aurait un neveu. Qu'en eût-on dit? Quel conseil lui eût-on donné? Vous, un archevêque, qui est un état

de perfection, vous, un des premiers cardinaux, qui sont comme les princes du sang en l'Église, vous qui êtes à la veille d'être pape, vous faire Fratelli, vous faire pauvre religieux, petit novice ! Vous vous ferez moquer de vous. C'eût été une grande merveille. Mais il eût dit : L'amour oublie toute dignité ; *Amor dignitatis nescius*.

Le Fils de Dieu a fait pour l'amour de nous infiniment plus que tout cela ; car le péché du premier homme était un attentat commis particulièrement et directement contre la Personne du Fils, comme le péché du premier ange. Lucifer voulut faire l'homme complice de son crime, et faire naître sur la terre l'iniquité qu'il avait conçue dans le ciel ; il avait affecté d'être semblable à Dieu : *Similis ero Altissimo* ; il procura que l'homme eût la même ambition : *Eritis sicut dii*. Or affecter d'être semblable à Dieu et aller de pair avec lui, c'est ambitionner ce qui convient au Verbe divin par la propriété de sa personne. Le Père éternel, pour venger cette offense commise contre son Fils, avait perdu une partie des anges ; il voulait perdre tous les hommes, il voulait disgracier et damner toute la nature humaine pour le crime d'un seul homme, dont tous les autres étaient coupables. Que fait le Fils de Dieu ? Il dit : Mon Père veut, pour l'amour de moi, punir et perdre tous les hommes ; je ferai que, pour l'amour de moi, il leur pardonnera, qu'il les aimera, qu'il les favorisera, qu'il les sauvera, qu'il les comblera de bénédictions ; et pour cela il prend notre habit, il se rend de notre ordre ; il se fait homme, il s'assujettit aux bassesses de l'enfance, qui est le noviciat de notre vie, à la pauvreté, à l'obéissance à sa mère, à la faim, à la soif, aux travaux, aux fatigues, aux souffrances et aux autres incommodités et infirmités de la nature humaine, sans considérer qu'il était le Fils de Dieu par nature, égal, consubstantiel et coéternel à son Père, la splendeur de sa gloire, l'héritier de tous ses biens et le caractère de sa substance : *Amor dignitatis nescius, dignatione dives* (1).

C'est trop peu de le comparer à un cardinal qui aurait pitié de plusieurs religieux ; il le faut comparer à un roi, qui aurait pitié d'une insecte. Supposons qu'un laquais ait laissé un flambeau allumé dans les écuries du roi, et que le roi étant en son cabinet voit à travers ses fenêtres un petit papillon qui va voletant autour de ce flambeau ; qu'il se lève de sa chaise, qu'il sorte de son cabinet, descende l'escalier, qu'il traverse la basse-cour, qu'il entre en l'écurie, marche sur le fumier, qu'il mette sa main entre le flambeau

et le papillon pour l'empêcher de se brûler ; et que voyant que pour s'ébattre il va voler de l'autre côté du flambeau, il noircisse, il sonille et brûle ses mains royales pour éteindre ce flambeau ; et qu'étant interrogé pourquoi il le fait ? Hélas ! dit-il, ce pauvre papillon s'allait brûler, j'en ai pitié et je ne le saurais souffrir. Qu'en dirait-on ? qu'en penserait-on ? Quelle abondance, quel excès, quelle tendresse de miséricorde ! *Dignatione dives*.

Le Fils de Dieu a fait pour l'amour de nous infiniment davantage ; il a vu, du trône de sa gloire, que nous allions être brûlés dans les flammes éternelles pour la désobéissance de notre premier père et pour nos propres péchés : il est descendu du ciel, il est entre en une étable, il s'est mêlé parmi nos ordures, il s'est chargé de nos péchés, assujéti à nos misères, brûlé et consumé en la croix, pour nous empêcher d'être brûlés : *Per omnes naturæ humanæ contonelas volutatus*, dit Tertullien ; *Infra suam ipse vacuæ factus potestatem*, dit saint Hilaire (lib. XI, de Trin.) ; *Exinanivit semetipsum*, dit saint Paul. Le roi ne pourrait faire pour ce papillon plus que ce que nous avons dit.

Mais le Fils de Dieu passe bien plus outre. *Affectu potens*. Supposons que le roi, pour l'amour du papillon, se fasse papillon lui-même ; on ne le peut pas imaginer. Mais forçons notre imagination, faisons que le plus grand roi du monde se fasse moucheron pour empêcher qu'on ne fasse mourir un papillon : Que serait-ce ? Ce ne serait pas un effet, ce serait un excès de miséricorde, on ne trouverait point de parole pour exprimer cette saillie ; le roi ne saurait faire cela, mais Dieu l'a fait par son amour : *Affectu potens*. L'amour est puissant en ses affections, et quand il se trouve en Dieu, il est tout-puissant : il désire, il entreprend et il exécute ce qui est impossible. Cela est vrai ; il n'y a rien de plus assuré. Si le plus grand roi du monde se faisait moucheron pour empêcher qu'on ne tuât un moucheron, il n'obligerait pas tant ce moucheron, comme le Sauveur nous a obligés par le mystère de l'Incarnation. Le Fils de Dieu s'est plus abaissé, humilié et anéanti se faisant homme pour les hommes, qu'un roi ne s'abaisserait se faisant moucheron pour les mouchérons. Il y a plus de disproportion et de disconvenance entre Dieu et tous les hommes qu'entre un roi et un moucheron : Dieu est plus grand en comparaison de tout le monde, qu'un roi n'est grand en comparaison d'un moucheron ; cent mille mondes sont plus petits, en comparaison de Dieu, qu'un moucheron n'est petit en comparaison d'un roi. Et toutefois, ô merveille ! ô prodige ! Dieu s'est fait homme, et cela pour l'amour des hommes ! *Domine, considera opera tua, et expari* : Je me pâme, je m'abîme, je me perds en la considération de cet amour ! Dieu s'est fait homme ! oui, Dieu s'est fait homme ! C'est comme qui dirait : Un roi s'est fait moucheron. Quelle piété, quelle charité, quelle clemence, quelle miséricorde, quelle saillie, quel transport, quel effort, quel

(1) Lucifer præcipitatus illico corruit, quoniam zelavit pro Filio Patris, etc. Adam et Eva, quod Filii Dei est, consilio diaboli subripere tentant; nec simulat injuriam Filii Patris, sed continuo in ipsum hominem vindictam retribuit, etc. Quid agat Filius videns pro se zelare Patrem, et nulli penitus parere creaturæ? Quas tantum inquit, Deus lecebat mobiles creaturas rationis participes, capaces beatitudinis, angelum videlicet atque hominem: sed ecce propter me angelos perdidit multos, homines universos: ergo ut sciant quia ego diligo Patrem, per me recipiat quos quodammodo propter me amisisse videtur (S. Bern., ser. I, de Adv.)

excès! j'ai quasi dit quelle folie d'amour! Mon Dieu, ô mon Dieu! bien nous en prend que nous savons que vous êtes sage; car si vous ne l'étiez, je dis infiniment, je dis essentiellement; oui, si vous n'étiez la sagesse même, nous aurions sujet de dire que vous avez fait en cette œuvre une action de folie; c'est un trait de folie, c'est un scandale, au jugement de tous ceux qui regardent ce mystère sans la conduite de votre lumière : *Judæis scandalum, gentibus stultitia.*

Suasus efficax. Si vous eussiez appelé quelqu'un à votre conseil sur ce dessein, il n'y eût eu personne qui eût osé vous le conseiller, qui n'eût fait tout son possible pour vous le dissuader, qui ne vous eût dit pour vous en détourner : Qu'avez-vous affaire de ces hommes qui ne sont que des vers de terre? vous devez-vous soucier s'ils sont heureux ou malheureux? Se mettent-ils jamais en peine si des moucherons sont bien ou mal? Vous qui êtes la pureté même, si éloigné de toute matière, si grand, si puissant, si immense et si infini; qui n'avez besoin de personne, qui ne pouvez rien espérer des hommes, qui ne devez attendre d'eux que des ingratitude monstrueuses, vous faire semblable à eux, et passer par tous les états de leur vie! N'aurez-vous point horreur des entrailles d'une vierge? Ne serez-vous point honteux des bassesses de l'enfance? N'aurez-vous point confusion de l'infamie du gibet? Vous ferez tort à votre majesté, vous trahirez votre grandeur, vous vous ferez moquer de vous? Ce dont tous vos anges vous eussent détourné, ce que votre noblesse, votre sagesse, votre pureté, votre sainteté et tous vos autres attributs vous eussent dissuadé; votre amour, plus éloquent, plus puissant, plus triomphant et plus efficace que tous, vous l'a heureusement persuadé! *Suasus efficax.*

Conclusion. — *Amor triumphat de Deo.* L'amour a triomphé de Dieu, ne triomphera-t-il pas de nous? Il a tant eu de pouvoir sur le Créateur, ne pourra-t-il rien sur les créatures? *Apparuit φιλανθρωπία.* Après des preuves si puissantes, après un témoignage si évident, douterons-nous encore de son amour? *Sic Deus dilexit mundum. Sic Deus dilexit :* après un tel effet, après un tel excès d'amour lui refuserons-nous le réciproque? *Si amare pigebat, redamare non pigeat.* Si nous étions retenus à le prévenir de notre amour, ne soyons pas ingrats et rétifs à le suivre. Quels reproches vous fera-t-il en son jugement! quelle honte et confusion aurez-vous en sa présence et devant ses anges, quand il vous fera voir qu'étant la plénitude de tout être, le trésor et l'océan de tout bien, il s'est épuisé pour l'amour de vous! *Plenitudo effusa est, exhaustis semetipsum.* Et vous n'avez pas voulu tirer de votre bourse une petite aumône pour le soulager en sa nécessité, de vos greniers un peu de blé pour l'aider à vivoter, de vos coffres un peu de linge pour l'empêcher d'être rongé de vermine en sa maladie, de votre bouche quelque parole d'instruction et de compassion pour le consoler en ses disgrâces!

Quand il vous fera voir qu'étant la hauteur et l'excellence souveraine, il s'est ravale aux infirmités de votre nature, aux faiblesses des enfants, à l'obéissance d'une fille, au néant de l'être créé, *altitudo adæquata est;* et que vous n'avez pas voulu vous soumettre à commandement de votre mère; à rechercher d'amitié ceux qui vous ont désobligé; à la volonté de votre maîtresse! Vous lui avez répondu arrogamment! vous, une petite servante que la bassesse de sa condition devrait humilier : quelle confusion aurez-vous quand Dieu vous fera voir que lui étant unique, incomparable en toutes ses perfections, et infiniment au-dessus de tout être créé par l'éminence de sa condition, il a reçu votre nature à la participation de toutes ses grandeurs, il l'a élevée à son trône, il l'a adoptée à sa famille, associée à son empire et unie à sa divinité? *Singularitas associata est.* Et vous ne voulez pas que personne aille de pair avec vous? Vous êtes piqué d'envie, vous enragez de jalousie si quelqu'un approche tant soit peu de la prééminence et singularité que vous pensez avoir en la beauté du corps ou de l'esprit, en la pompe des habits, ou en d'autres excellences imaginaires et prétendues? Quand il vous fera voir que son amour pour vous lui a fait oublier ses grandeurs et mépriser ses prérogatives, *Amor dignitatis nescius;* et que vous avez fait litière de sa sainte volonté, foulé aux pieds ses commandements, violé tout droit divin et humain pour vous enrichir, vous élever et vous agrandir! Son amour a été si riche en miséricorde pour vous, *Dignatione dives,* qu'il a épousé toutes vos misères.

Quand vous êtes malade en un hôpital, si un grand vous daigne visiter, il montre sa grande charité; s'il pleure en vous voyant pleurer, on dira : Quelle piété, quelle tendresse, quelle miséricorde! *Ecce quomodo diligebat eum!* Mais s'il devenait malade, par compassion de votre mal, par sympathie de pitié et de charité, on crierait : O quel excès! Le Verbe divin n'a pas pris seulement les livrées, les apparences et la forme extérieure de nos bassesses; il en a pris la vérité, l'essence et la réalité, il a été vrai homme, vrai enfant, véritablement mortel, passible, sujet au temps et à ses injures. Quand il vous fera voir cet amour et vous reprochera que vous n'avez pas daigné faire un pas pour le visiter en la prison, en l'hôpital, en votre voisinage; que vous n'avez pas voulu saigner un pauvre malade, faire un exploit, dresser une requête pour l'amour de lui, que lui répondrez-vous?

Affectu potens, suasus efficax. Il a fait de si grands efforts sur soi par la puissance de son amour et à sa persuasion; n'en ferons-nous point pour l'amour de lui et de nous? Assurément, assurément, mes chers auditeurs, vous ne vous sauverez pas, si vous ne faites des efforts sur vous, au moins quelquefois, au moins en certaines occasions. Quand il est question de vous détacher d'une créature qui vous est une pierre de scandale, de dompter une passion, de pardonner une grande

injure, de restituer un héritage, de quitter un office, un bénéfice ou une maison où vous ne faites pas votre salut; d'entreprendre un dessein d'importance pour le service de Dieu : *Violenti rapiunt illud*. Une âme dévote me disait, ces jours passés : J'ai été guérie miraculeusement en une église de Notre-Dame d'une fâcheuse maladie : je me sens tellement obligée à la sainte Vierge, que quand je me tiendrais à genoux jour et nuit pour la remercier, je ne l'en pourrais pas dignement reconnaître. Ces paroles m'attendrissent et élevèrent mon esprit à estimer infiniment la grâce que Jésus-Christ nous a faite. Car qu'est-ce d'être délivré d'une maladie passagère, par un miracle qui ne coûte rien à la Vierge, en comparaison d'être délivré de la mort éternelle par les abaissements d'un Dieu? Si nous savions ce que c'est que Dieu, et ce qu'il a fait pour nous quand il s'est fait homme, nous voudrions nous mettre en pièces cent fois par jour pour l'amour de lui. Nous souhaiterions que le centre du monde fût infiniment plus profond qu'il n'est, et y être continuellement prosternés pour adorer le mystère de l'Incarnation.

Honorons-le donc souvent, mes chers auditeurs, si nous ne voulons être des monstres d'ingratitude. Honorons-le au moins une fois par jour à quelque heure déterminée, adorons le Père éternel ouvrant ses entrailles de miséricorde, pour nous donner son Fils bien-aimé, le sujet de sa complaisance et l'objet de ses plus tendres amours. Adorons le Fils de Dieu s'abaissant pour l'amour de nous au néant de notre nature. Adorons le Saint-Esprit opérant ce mystère ineffable par une bonté incompréhensible; et disons quelquefois avec le dévot fondateur de l'Oratoire : Grand Dieu, Père éternel, Père de miséricorde, vous avez voulu que votre Fils unique, qui était Dieu en votre sein de toute éternité, fût vrai homme pour l'amour de nous durant toute l'éternité : faites-nous, s'il vous plaît, la grâce d'honorer incessamment cette très-divine et ineffable vie du Verbe en l'humanité, et de l'humanité en votre Verbe, afin que nous soyons animés de son esprit sur la terre, et que nous jouissions quelque jour de son agréable vue dans le ciel. Amen.

SERMON XXXI.

Des injures que le péché fait à l'Homme-Dieu.

Quare me persequeris? (*Act.*, IX.)

Comme le mystère de l'Incarnation est le plus grand bienfait que nous ayons reçu de la miséricorde de Dieu, l'ingratitude que le péché commet contre une grâce si précieuse, est une des plus énormes, des plus noires et des plus atroces que l'on se puisse imaginer. Hier le temps ne me permit pas d'étaler bien au long cette vérité, je le dois faire aujourd'hui, en vous montrant les horribles attentats que le péché mortel commet contre la

très-adorable et très-aimable majesté de l'Homme-Dieu. Premièrement, il ruine ses biens; secondement, il le chasse de sa maison; en troisième lieu, il lui ôte son honneur; en quatrième lieu, il le crucifie. Le sage Theophile, parlant en parabole au roi David (*II Reg.*, XIV, 7), et se plaignant de ceux qui voulaient faire mourir son fils unique, disait : *Quærunt extinguere scintillam meam*. Vous pouvez dire de même des pécheurs, ô sainte et bienheureuse Vierge! votre bien-aimé fils, c'est votre lumière, votre gloire votre trésor, votre unique ressource : le péché mortel tend à le faire mourir. Peut-on offenser le fils, sans offenser sa mère? Peut-on blesser la prunelle de vos yeux et le cœur de vos entrailles sans vous faire une douleur très-sensible? Il est donc évident que vous avez beaucoup d'affection, de zèle et d'intérêt que ce monstre soit banni de l'univers. C'est à quoi je dois travailler moyennant la grâce de votre fils que j'implore par votre entremise. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Peccatum destruit opus Christi, eum expellit e domo sua, inhonorat et crucifigit. — I. Punctum. Opes Christi quas peccatum destruit, sunt thesauri gratiæ; quod probatur: 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° ratione. — II. Punctum. Peccatum pellit Christum e domo sua. Quam hoc sit illi injuriosum probatur ex amore illius erga animam justam: 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° ratione; 4° comparatione. — III. Punctum. Peccatum inhonorat Christum: 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° rationibus. — IV. Punctum. Crucifigit Christum: 1° Scriptura; 2° comparationibus; 3° exhortatione ad fugam peccati, cujus malitia præponderat bonitati omnium bonorum operum, tam nostrorum, quam omnium sanctorum. — Conclusio. Recapitulatio per paraphrasim: Quare me persequeris?

Tendit adversus Deum manum suam, et contra omnipotentem roboratus est: cucurrit adversus eum erecto collo, et pingui cervice armatus est, dit Joh au chapitre XV. Il s'est révolté contre le Tout-Puissant, il a haussé le bras pour frapper le Créateur; il s'est armé de pied en cap pour lui faire la guerre à feu et à sang, il s'est efforcé de le persécuter. Bon Dieu! quel est ce présomptueux, cet insolent, cet impudent et ce désespéré qui ose déclarer la guerre à votre très-infinie, très-adorable, très-aimable et très-redoutable majesté? Quel est ce géant téméraire qui veut escalader le ciel et déhâsser Dieu de son trône? quel est ce brutal et étourdi qui ose conspirer contre son bienfaiteur? Quel est cet arrogant Seméi, qui bafoue son prince légitime? Quel est ce parricide Absalon qui se soulève contre son Père? Quel est ce chien enragé qui tourne sa furie contre son propre maître? C'est le pécheur, messieurs, c'est ce chrétien qui est si téméraire que de commettre un péché mortel : c'est à lui proprement que Jésus peut faire ce repro-

che: *Quare me persequeris?* Il le persécute en tout ce qu'il peut; il exerce contre lui les plus étranges inimitiés, les plus outrageuses hostilités qui se puissent exercer: il ruine ses richesses, il le chasse de sa maison, il lui ôte son honneur, il le crucifie et il attente à sa vie. Ne sont-ce pas de furieuses persécutions?

I. — 1. Les richesses du Fils de Dieu sont les trésors de sa grâce. Son apôtre dit aux Ephésiens: Nos dettes sont acquittées par les richesses de sa grâce. *Secundum divitias gratiæ ejus* (Ephes. I, 7). Et au chapitre suivant: Dieu nous a fait tant de faveur, afin que les siècles suivants reconnaissent l'abondance des richesses de sa grâce: *Ut ostenderet in sæclis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ* (Eph. II, 7). Le péché mortel ravage toutes ces finances. Un hérétique ancien, nommé Manès, qui vivait au second siècle, disait qu'il y a deux dieux: un bon, qui s'emploie à faire le bien; l'autre mauvais, qui ne s'occupe qu'à faire du mal. C'était une erreur; mais supposons qu'il soit ainsi, et que ce dieu, auteur du mal, qui ne serait pas un dieu, mais un démon, soit aussi puissant à faire du mal, que le bon dieu est puissant à faire du bien, et que par une extrême malice il éteigne le soleil, la lune et les étoiles, qu'il brise les globes célestes, qu'il altère les éléments, qu'il arrache tous les arbres, et coule à fond tous les vaisseaux qui sont sur la mer, qu'il mette le feu à toutes les maisons, qu'il tue tous les animaux, qu'il renverse la terre sens dessus dessous, et enfin qu'il ruine et anéantisse tout ce qui est en la nature: ne serait-ce pas grand dommage? ne serait-ce pas un horrible dégât? Tenez pour tout assuré, car il n'est rien de plus vrai que le ravage ne serait pas si grand que celui que vous faites par un péché mortel. Cela est si certain par les principes de la foi et de la raison, qu'on ne le dispute point en l'école: il passe pour une vérité constante et avérée de tous les docteurs.

2. Le maître de la théologie, saint Thomas, le conclut ainsi en termes exprès: *Bonum universi est majus quam bonum particulare unius, si accipiatur utrumque in eodem genere: sed bonum gratiæ unius majus est, quam bonum naturæ totius universi* (1-2, q. 113, art. 9, ad. 2): Le bien de tout l'univers est préférable au bien d'un particulier, s'ils sont tous deux de même genre et de même ordre; mais il n'en est pas ainsi s'ils sont de différents étages; car la grâce de Dieu qui est en un particulier, est préférable au bien naturel de tout l'univers. Vous ne le croyez pas, parce que vous ne vous conduisez que par les sens ou l'imagination, et non pas par la foi et par la raison. Si un enfant avait perdu ou brisé un diamant, quand on lui dirait que c'est une plus grande perte que si on faisait pourrir, ou que si on jetait dans la rivière toutes les pommes qui sont au marché, il ne le croirait pas; vous auriez beau le lui assurer, le lui jurer, le lui faire assurer par tous vos voisins, il n'en croirait

rien, il penserait que tout le monde se trompe: et lui-même se tromperait. *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam?* Vous êtes un enfant, vous perdez la grâce de Dieu pour une imagination, pour une fumée d'honneur, pour une volupté passagère: on vous dit que la perte d'un degré de grâce est une plus grande perte que si on anéantissait le ciel et la terre, parce que le moindre bien d'un ordre supérieur est plus grand, plus noble, plus excellent, plus à estimer que tous les biens d'un ordre inférieur.

3. Vous ne le croyez pas, et il ne laisse pas d'être véritable; car un seul péché mortel, pour petit qu'il soit, n'éteint pas seulement un degré de grâce, mais tous les trésors de grâce qui se trouvent en l'âme, pour grands et abondants qu'ils soient. Et quand une âme aurait amassé en son cœur toutes les grâces qui sont aux apôtres, aux séraphins et en la Mère de Dieu, un seul péché mortel venant là-dessus, dissipe et anéantit tout cela. Quelle perte, quel dégât, quel ravage, quel naufrage et quel horrible brigandage! O mon Dieu, quelle méconnaissance, quelle ingratitude dénaturée nous commettons envers vous! Que vous avez sujet de former contre nous cette plainte: Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour la dilection. Vous vous intéressez si fort en nos pertes, vous avez tant de soin de conserver nos biens; vous êtes si jaloux de tout ce qui nous appartient, que vous défendez à toute personne, sous peine de damnation, non-seulement de nous ruiner, nous dérober, ou nous causer quelque dommage, mais même convoiter nos terres, nos héritages, nos maisons, notre bétail ou autre chose qui nous appartienne: *Non concupiscas uxorem proximi tui, non domum, etc.* Et nous ruinons pour un plaisir infâme, pour un peu d'argent, vos richesses inestimables, les finances précieuses de votre grâce, et des trésors qui vous coûtent si cher!

II. — 1. En Isaïe, chapitre soixante-sixième, Dieu parlant à certains Israélites, qui avaient le dessein de lui bâtir un temple superbe, et qui ne se retiraient point de leurs péchés: *Que est ista domus quam edificabitis mihi? Et quis est iste locus quietis meæ? Ad quem respiciam nisi ad pauperem, et contritum Spiritu, et trementem sermones meos?* Pensez-vous que j'habite en un temple matériel, fabriqué de bois et de pierre? Y a-t-il rien de corporel si riche et si précieux, qui puisse attirer mes yeux et être l'objet de ma complaisance? Le temple où j'habite volontiers, c'est une conscience pure et nette, une âme qui me craint et qui garde mes commandements. Oni, la théologie l'enseigne, l'Écriture nous oblige à le croire, que la majesté divine habite d'une façon toute particulière en l'âme du juste, et qu'elle y habite, non par sa grâce et ses dons seulement, mais par son essence et en propre personne. Si quelqu'un m'aime, dit le Sauveur (S. Joan. XIV), mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui, et nous y ferons notre demeure. Et saint Paul aux Corinthiens (I Cor., III, 16): L'Esprit de Dieu

habite en vous. Et le bien-aimé disciple : Celui qui a la charité, demeure en Dieu et Dieu en lui (1 S. Joan., IV, 16). Et derechef saint Paul : La charité de Dieu est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné (Rom., V, 5). Il distingue la charité et le Saint-Esprit, et il dit que tous deux nous sont communiqués ; et Dieu habite en nous si nécessairement, que, comme dit saint Thomas, si par impossibilité il n'était en tout lieu par son immensité, ou s'il était en quelque lieu particulier, il le quitterait pour venir loger en une âme qui est en sa grâce, et il y demeurerait aussi longtemps que la grâce y serait conservée, tant elle a d'attraits, d'agréments et de charmes pour lui.

2. Saint Augustin (*Lib. XIII, de Civit., cap. 15*) et les autres Pères disent que Dieu est l'âme de notre âme, c'est-à-dire qu'il est à notre âme, ce que notre âme est à notre corps. L'âme n'a rien si délicieuse que de demeurer en son corps, de lui donner la vie, le mouvement et le sentiment ; c'est son lieu naturel, comme le centre de la terre l'est aux choses pesantes. Si Dieu la logeait en un diamant, dans une étoile ou dans le soleil, elle n'y aurait point tant de contentement, elle serait en un état violent, et elle désirerait toujours retourner à son corps. Ce qui est si véritable, que saint Augustin (*Tom. II, lib. XII, de Gen., c. 35*) et saint Thomas (2-2, q. 4, art. 5), et S. Laurent Justin., *lib. de Disciplina et Perfectione religionis, cap. 4*) disent, que l'âme bienheureuse qui est au ciel, a toujours l'inclination d'être réunie à son corps ; et elle le désire avec tant d'affection, que si quelque chose la pouvait affliger en cette abondance et plénitude de tous biens, ce serait de se voir séparée de son corps où est son centre et son lit de repos. Il en est de même de Dieu au regard de notre âme : s'il peut avoir quelque plaisir et recevoir quelque contentement hors de soi-même, il n'en peut avoir que dans l'âme du juste. Le temple de Salomon, dont il disait : *Erunt oculi mei, et cor meum ibi* ; le ciel empyrée, dont il dit : *Cælum mihi sedes est*, ne lui est point un séjour si délicieux que l'âme raisonnable.

3. Pour connaître le plaisir qu'il a d'être en ce logis, il ne faut que voir la résistance qu'il fait pour n'en point déloger, considérer qu'il n'en sort jamais qu'à s'en très-grand regret, et comme en son corps défendant, s'il est bien permis de parler ainsi. Supposons qu'un prince vienne loger en votre pauvre maison ; vous êtes si peu courtois, si grossier et si incivil, que vous ne lui faites quasi point d'accueil, vous ne lui tenez point compagnie, vous ne l'entretenez pas le long du jour ; vous lui donnez seulement le bonjour le matin, et le bonsoir la nuit ; vous dites plusieurs paroles qui lui déplaisent, vous faites des actions qui le désoblignent ; s'il demeurerait toujours en ce logis, nonobstant tout cela, s'il endurait ces incivilités, s'il ne sortait point qu'on ne le prit par les épaules et qu'on ne lui dit, *Sortez d'ici*, on n'a que faire de vous, que dirait-on ? que penserait-on ? ne diriez-vous pas qu'il

aime bien ce logis, qu'il y a là dedans quelque créature qui le charme, qui le captive et possède son cœur ? Quand vous faites une bonne confession, Dieu entre en votre âme comme en son sanctuaire : vous ne lui faites pas grande réception, vous l'entretenez fort peu, vous pensez fort peu à lui, vous ne lui parlez quasi point, vous le laissez là tout seul sans compagnie ; vous vous contentez de lui faire quelque petite prière le matin et le soir ; vous lui refusez mille choses qu'il vous demande par ses inspirations, vous contristez son Esprit par mille péchés véniels, vous lui désagréz par mille petits mensonges, par paroles oisives, par de vaines affections ; et néanmoins il ne rompt point avec vous, il ne s'en va point, il demeure toujours jusqu'à ce que vous le chassiez de vive force par un péché mortel, qui est incompatible avec lui. C'est signe qu'il aime bien cette maison, c'est signe que ce qui est là-dedans a de grands charmes et de puissants attraits, pour l'obliger à demeurer, nonobstant tant d'irrégularités et d'indignités.

Moïse disait au peuple juif : Votre Dieu est le Seigneur de toutes les créatures, le firmament et les autres cieux, la terre et tout ce qui est en elle lui appartiennent ; il n'a besoin de personne, et néanmoins il a daigné prendre votre nation pour l'objet de son amour : *En Domini Dei tui cælum est, et cælum cali, terra et omnia quæ in ea sunt : et tamen patribus tuis conglutinatus est, et amavit eos* (*Deuteron., X, 14*). Notez ce mot *conglutinatus*, il exprime une liaison étroite, un amour ardent et passionné ; une parfaite amitié, comme quand il est dit : *Anima Jonathæ erat conglutinata animæ David*. Dieu s'attache d'affection, il se lie et se colle à votre âme quand vous êtes en état de grâce. Vous l'arrachez donc avec douleur quand vous le séparez de vous par un péché mortel, vous faites un effort et une violence sur lui, vous lui causez un déplaisir extrême ; vous lui faites un affront signalé de le chasser honteusement d'une maison qu'il affectionne tant, pour y recevoir son ennemi juré, vous l'obligez à faire cette plainte : *Reliqui domum meam, dimisi hæreditatem meam, dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus* (*Jer. XII, 7*). J'ai été contraint de sortir de ma maison, de quitter mon héritage, et de laisser ma bien-aimée entre les mains de ses ennemis.

4. Il me semble voir David quand il fuyait la persécution d'Absalon. N'était-ce pas un spectacle digne de compassion, de voir un grand prince très-innocent et debonnaire, accompagné d'une poignée de gens, sortir de son Louvre et de sa ville royale, pieds nus, les yeux baignés de larmes, la face voilée pour couvrir la honte de l'affront qu'il recevait, soupirant et sanglotant, s'enfuir et se cacher dans les cavernes du désert ; et ce pour éviter la persécution de son propre fils, qu'il chérissait comme la prunelle de ses yeux ? *David ascendebat clivum olivarum flens, nudis pedibus incedens et aperto capite* (*II Reg., XV, 30*). Cet affront n'était rien en

comparaison de celui que vous faites au Fils de Dieu, vous l'obligez de sortir de votre âme qu'il avait ornée, embellie et enrichie pour être à jamais sa maison de plaisance, son jardin de délices, son Louvre, son temple et son sanctuaire; il a le déshonneur et le regret de voir qu'on le chasse, en présence de ses anges, d'un logis qui lui appartenait, pour y recevoir son ennemi juré, très-indigne de cette demeure.

III. — 1. Il vous peut faire cette plainte, *Expugnauerunt me gratis*. Il vous peut dire, comme aux scribes et aux pharisiens : *Ego honorifico Patrem, et vos inhonorastis me*, je ne pense continuellement qu'à honorer Dieu, mon Père, et au lieu de prendre exemple sur moi, vous me déshonorez. Il vous peut dire, comme il disait aux Juifs : Vous êtes cause que mon nom est blasphémé parmi les infidèles, car les débauches des disciples font déshonneur à leur maître; la mauvaise vie des serviteurs est l'opprobre de leur seigneur. *Patitur in suis Christus opprobrium, patitur in nobis lex christiana maledictum*, dit Salvien.

2. L'histoire ecclésiastique nous apprend que du temps de l'empereur Constance il y avait en garnison dans la ville de Thèbes, avec d'autres soldats, un jeune homme nommé Pacôme. Les chrétiens des lieux voisins envoyèrent à ces soldats, quoique païens, des vivres et des provisions avec une libéralité incroyable. Pacôme demanda : Quelles gens sont-ce que ces chrétiens? On lui dit : Ce sont des personnes qui adorent Jésus-Christ comme leur Dieu. Il faut donc, dit-il, que ce soit le vrai Dieu, puisqu'il les rend si bons, si charitables et si magnifiques. Cette réflexion le convertit à la foi, il est devenu un grand saint. *Christi bonus odor sumus*. C'est à présent tout le contraire.

3. Car supposons qu'un Turc ou tout autre infidèle, entendant parler du christianisme en son pays, demande quelle sorte de gens sont-ce que ces chrétiens, et qu'on lui dise : Ce sont des gens qui reconnaissent Jésus-Christ pour fondateur de leur religion, il leur a prescrit la forme de vie qu'ils doivent tenir, il les a obligés d'imiter les exemples qu'il leur a montrés et de suivre le chemin qu'il leur a frayé. Quand ce Turc viendrait en la chrétienté, et qu'il verrait la vie et les déportements de chrétiens, que dirait-il? que penserait-il? n'aurait-il pas sujet de dire : Il faut nécessairement que Jésus-Christ ait été l'homme le plus ambitieux, le plus avare, le plus lascif, le plus intempérant, impatient, vindicatif et vicieux qui ait jamais été au monde, puisque ses disciples auxquels il a donné un régime de vie, et qui font profession de l'honorer, de suivre sa doctrine et d'imiter ses exemples, sont si orgueilleux, si attachés aux biens de la terre, si impudiques, si ivrognes, si impudens en paroles et si ardents à se venger; sans doute il leur a enseigné tous ces vices et leur en a montré l'exemple : Voilà le déshonneur que vous faites au Fils de Dieu par les dérèglements de votre vie.

Vous êtes encore cause que le diable le déshonore, qu'il lui insulte et qu'il le brave de l'avantage qu'il a sur lui en votre cœur, en lui disant : Vous êtes un beau souverain! c'est bien à vous à avoir des sujets! Ces chrétiens s'appellent vos disciples, et ils sont mes partisans; ils se disent vos serviteurs, et ils se rendent mes esclaves; ils font le signe de votre croix, et ils s'enrôlent sous mes drapeaux; ils sont marqués à votre caractère, et ils portent mes livrées; vous en avez le domaine, et j'en ai la domination; vous en avez la propriété, et moi la possession; ils font profession de votre foi, et ils obéissent à mes commandements; ils vous font des grimaces et de beaux compliments, et en effet ils me rendent service. Vous faites tant d'effort pour avoir l'affection de cette âme, vous lui faites la cour, vous lui faites l'amour, vous étudiez ses humeurs et ses inclinations pour la charmer et la gagner du côté qu'elle est prenable; vous y employez la douceur et la rigueur, les caresses et les disgrâces, les promesses et les menaces, les châtimens et les récompenses; et vous ne faites rien : je n'y fais pas tant de façon et je viens à bout de mes desseins; je n'y emploie qu'une fille affectée, qu'une pièce d'argent, qu'une franche repue : et je gagne le cœur et l'affection de cette âme. Vous êtes cause que le démon déshonore ainsi le Fils de Dieu, qu'il se moque de lui et qu'il dit en se glorifiant, *Prævalui adversus eum*.

IV. — 1. Mais tout ce que j'ai dit jusqu'à présent n'est rien, en comparaison du quatrième et dernier attentat, qui est que le péché crucifie derechef le Sauveur et tend à le faire mourir. Il s'en plaint par son prophète, il nous en assure par son apôtre. En Malachie, parlant à ceux qui retenaient les dîmes et autres oblations commandées en la loi, ce qui ne semble pas un crime des plus énormes, il dit : L'homme doit-il percer son Dieu? Vous me dites : en quoi est-ce que nous vous perçons? en ce que vous ne payez pas bien les dîmes et les prémices comme vous devez? *Si affliget homo Deum (hebraice, Kaha, id est supplantavit, conculcavit, oppressit)? Quia vos configitis me? et dixistis : In quo configitus te? in decimis et in primitiis*. Et saint Paul, invectivant contre ceux qui offensent Dieu après le baptême, dit qu'ils attachent derechef en eux-mêmes le Fils de Dieu à la croix.

2. Les Hébreux disent que la première fois, qu'Adam connut plus clairement sa faute et la pleura plus amèrement, ce fut à la mort de son fils Abel, parce que, voyant ce très-beau jeune homme baigné en son sang, la couleur de son visage effacée, ses yeux qui brillaient auparavant, éteints et amortis, cette agréable face devenue horrible et hideuse par ses blessures et par la présence de la mort, il en fut si surpris et étonné, qu'il en demeura tout hors de soi; et, considérant qu'il était la cause de ce malheur, et que par sa désobéissance il avait donné entrée en ce monde à la mort, il fondit en larmes et se résolut à faire pénitence plus rigoureusement qu'il n'avait

encore fait. Quand nous entrons en l'église et que nous voyons le crucifix en un si pitoyable état, tout couvert de son sang, couronné d'épines, les yeux éteints, les joues pâles, les lèvres livides, la bouche sèche et altérée, les pieds et les mains percés de clous, comment est-il possible que nous ayons la hardiesse de commettre un péché mortel, sachant que le péché l'a réduit en cet état ?

Sénèque, parlant de la tyrannie d'Alexandre le Grand, qui fit mourir cruellement un grand et célèbre philosophe, nommé Calisthène, parce qu'il ne voulait pas l'adorer, dit que la souvenance de ce crime ne sera jamais effacée, qu'il ternit la gloire de toutes les belles actions de ce grand roi : car si on dit qu'il a vaincu en guerre le roi Darius et un million de soldats persans, on y joutera : Oui, mais il a fait mourir Calisthène ; si on dit qu'il a converti la mer d'une infinité de vaisseaux, qu'il a étendu son empire depuis l'Orient jusqu'aux frontières de Thrace, on dira : Oui, mais il a très-injustement ravi la vie à Calisthène. *Hoc est Alexandri crimen æternum quod nulla bellorum felicitas redimet ; nam quoties quis dixerit , Occidit Persarum multa millia, opponetur, et Calisthenem, etc. Omnia licet antiqua ducum, regumque exempla transierit ; ex his quæ fecit, nihil tam magnum erit, quam scelus Calisthenis* (Senec., lib. VI natural. Quæst., c. 23). Il faut dire de même de vous ; si vous êtes si malheureux que de commettre un péché mortel, la mémoire n'en sera jamais abolie, il flétrira la beauté de toutes les bonnes œuvres que vous avez jamais pratiquées. Si on dit que vous avez fait vivre par vos aumônes un grand nombre d'orphelins qui seraient morts de faim sans vous, on y ajoutera : oui, mais il a fait mourir le Fils de Dieu. Si on dit que vous avez été un grand justicier, que vous avez délivré plusieurs veuves et villageois de la violence des grands qui les voulaient opprimer, on dira : oui, mais il a très-injustement opprimé et crucifié le grand des grands.

3. Cela est vrai, cela n'est que trop vrai : le péché mortel est un si grand mal et une si haute injustice, qu'elle ne peut être contre-balancée par toutes les bonnes œuvres de votre vie passée, présente et à venir. Voyez si nous devons nous enfler pour quelque peu de vertu que nous pratiquons, et si nous ne devons pas avoir en horreur le péché plus que la mort ? Si en une balance on mettait d'un côté l'injure que vous faites à Dieu par un seul péché mortel, et d'autre côté l'honneur que vous lui rendez par toutes les bonnes œuvres de votre vie, quand elle durerait neuf cents ans, l'injure l'emporterait de son poids sur toutes vos bonnes œuvres : toutes les bonnes œuvres de votre vie ne sont pas un si grand bien qu'un péché mortel est un grand mal : Dieu reçoit plus de déshonneur, de déplaisir et de desservice par un seul péché mortel, qu'il ne peut recevoir d'honneur, de plaisir et de service de toutes vos bonnes œuvres.

Ainsi vous voyez qu'il ne faut jamais com-

mettre un péché mortel par l'espérance et la prétention de quelque bien, même spirituel, pour grand et précieux qu'il puisse être. C'est un mauvais raisonnement de dire : Je jurerai pour un mensonge, mais c'est afin que mon mari se confesse et se communique. Ainsi quand vous voyez que vous êtes en un état et condition de vie où vous tombez de temps en temps en péché mortel, et que vous n'y tomberiez pas si vous n'étiez en cette vacation, pour faire sagement il la faut quitter, quelque profit temporel ou spirituel que vous y fassiez. Par exemple, saint Paul faisait de très-grands profits en l'église, si jamais personne en a fait ; il gagnait les âmes à Dieu à milliers, il répandait partout, comme un soleil, la lumière de l'Évangile, la connaissance et l'amour de Jésus ; mais si cette fonction et l'entrée qu'il avait dans les maisons séculières lui eût donné occasion de tomber de temps en temps en quelque péché mortel par fragilité humaine, quand ce n'eût été qu'une fois par an, qu'une fois en deux ans, il eût fait sagement de quitter la prédication de l'Évangile, la conversion des pécheurs et l'instruction des fidèles pour se retirer en un désert. Mais il était si éloigné de tout péché, qu'il eût plutôt choisi de ne jamais prêcher, que de commettre volontairement un seul péché véniel. Aussi saint Chrysostome dit-il que le premier et le plus grand bien que vous puissiez faire en votre vie, c'est de ne point faire de mal ; et quand vous avez commis un péché mortel, vous pouvez dire, sans danger de mentir : J'ai aujourd'hui fait plus de mal que je n'ai fait de bien en toute ma vie.

Je passe bien plus avant, et cela, sans exagération et avec beaucoup de vérité, la malice d'un seul péché mortel ne peut être compensée par la bonté des bonnes œuvres de toutes les pures créatures. Parcourez toutes les familles chrétiennes qui sont dans les quatre parties du monde : voyez que de bonnes œuvres on y fait, que de charités, que d'aumônes, que de méditations, et que d'oraisons jaculatoires on y peut faire. Entrez en toutes les églises des catholiques : voyez que de dévotions, que d'actes d'adoration, d'amour de Dieu, d'oblation de soi-même, et que d'actions de grâce on y exerce ; passez par tous les couvents et monastères des religieux et religieuses ; percez le fond du désert pour entrer dans les cellules des chartreux et des autres anachorètes : voyez que de pénitences, que d'anstérités, de mortifications et de contemplations, que d'actes d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Descendez jusque dans l'église souffrante : voyez que d'actes de patience, d'humilité et de résignation à la volonté de Dieu sont exercés par les âmes du purgatoire. Montez en l'église triomphante, au ciel empyrée : voyez les troupes des saints patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges et de tous les chœurs des anges, des archanges, chérubins, séraphins et autres esprits bienheureux ; que de louanges ils rendent à Dieu, que de profonds

hommages, que d'adorations, que d'amours, que de soumissions à ses ordres, que de zèle ils ont pour sa gloire.

Voyez enfin le cœur virginal de Marie, dans lequel tous les actes de dévotion et toutes les vertus des autres saints sont ramassées et réunies avec même beaucoup de surcroît. Tout cela ne rend point tant d'honneur, de plaisir et de service à Dieu, qu'un seul péché mortel lui rend de déshonneur, de déplaisir et de desservice. Que Dieu produise cent mille mondes aussi grands et aussi peuplés que celui-ci, et encore plus : que toutes les feuilles d'arbres, que tous les grains de sable, que toutes les plantes et tous les animaux jusqu'aux insectes de ce monde, aient de l'esprit pour connaître Dieu et l'adorer, un cœur capable de l'aimer, et une bouche propre à le louer ; que ce nombre innombrable de créatures adorent Dieu aussi humblement, l'aiment aussi ardemment, et le louent aussi excellemment que les plus hauts séraphins : avec tout cela Dieu fait une plus grande perte quand vous consentez à un péché, que si vous le priviez de toutes les adorations, de toutes les louanges et saintes affections de ce grand nombre de créatures. Il n'en reçoit point tant d'honneur, qu'il reçoit de déshonneur d'un seul péché que vous commettez.

Il n'est rien de si aisé que de le montrer par des preuves irréprochables. Premièrement, l'honneur que tous les saints, que la sainte des saints, et que cent mille mondes peuvent rendre à notre Dieu, c'est un honneur fini et limité ; le déshonneur que le péché lui fait est infini et incompréhensible. En second lieu, si tous les saints, et la sainte des saints et les créatures de ces cent mille mondes, offraient à Dieu tous leurs services en satisfaction d'un seul péché mortel ; ils n'y satisferaient pas exactement et en rigueur de justice : donc un seul péché mortel déshonore et offense plus Dieu, que tous les mérites des saints ne le peuvent honorer et lui satisfaire. En trois^{ème} lieu, si vous rendiez à Dieu autant d'honneur et de service que les saints lui en peuvent rendre ; vous feriez infiniment moins que vous ne devriez selon ses mérites ; mais quand vous commettez un péché mortel, vous faites infiniment plus que vous ne devriez.

Et la raison primitive et fondamentale de cette vérité, c'est que les mêmes circonstances qui donnent beaucoup de surcroît à la malice d'une injure, donnent beaucoup de rahais au prix et à la valeur d'un service : à savoir la grandeur de la personne qui est honorée ou déshonorée, la petitesse de la personne qui honore ou qui déshonore ; la distance, la disproportion et l'inégalité qui est entre ces deux personnes : car plus la personne honorée est grande, et la personne qui honore est petite ; moins l'honneur en est estimé ; si un roi fait la révérence à un autre roi, cet honneur est considéré et estimé ; si un prince la fait à son roi, c'est quelque chose ; si un simple gentilhomme, c'est beaucoup moins ; si c'est un pauvre villageois, ce n'est quasi rien. Au contraire, plus la per-

sonne offensée est grande, et la personne qui offense est basse ; plus l'injure en est grande et punissable.

Si un roi offense un autre roi, c'est la semence d'une guerre ; si un prince offense son roi, il est pour le moins disgracié ; si un simple gentilhomme, il est condamné à la mort ; si c'est un villageois, il est roué ou tenaillé. Or cent mille mondes sont beaucoup moins au regard de Dieu, que n'est un villageois au regard d'un monarque : donc si cent mille mondes honorent Dieu, c'est comme si un villageois faisait la révérence au roi et beaucoup moins ; et si vous commettez le péché, c'est beaucoup plus que si un villageois attentait à la personne du roi. Et de là vient, que les bonnes œuvres ne méritent le paradis, que par la libéralité de Dieu, et supposé sa promesse, et par l'union qu'elles ont aux mérites de Jésus-Christ. Mais que le péché mérite l'enfer de sa nature et par sa malice essentielle ; et une marque de cela est, qu'il n'y a point de paradis temporel, comme il y a un enfer temporel, c'est-à-dire un purgatoire. Je m'explique.

Quand vous auriez fait autant de bonnes œuvres que la Vierge et que tous les saints ; quand vous auriez enduré toute votre vie autant d'afflictions que Job ; si vous commettez un péché mortel, et que vous mouriez là-dessus, vous serez damné éternellement, et vos bonnes œuvres ne seront jamais récompensées : *Si averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitatem, omnes justitiae ejus quas fecerat non recordabuntur* (Ezech., XVIII), parce qu'elles ne méritent rien que supposé la promesse de Dieu, et Dieu n'a promis aucune récompense à celui qui meurt en péché mortel, au lieu que si vous mourez en état de grâce après avoir commis des péchés, il en faudra être puni en purgatoire avant que d'être reçu en paradis, si vous n'y avez satisfait pendant cette vie.

En un mot, la très-haute majesté de Dieu étant infiniment élevée au-dessus de la créature ; et toute pure créature quelle qu'elle soit, étant infiniment ravalée au-dessous du Créateur, l'honneur que la créature rend au Créateur n'est quasi rien ; et l'injure qu'elle lui fait par un seul péché mortel, est infinie et infiniment évitable.

Saint Pierre Chrysologue considérant les extrêmes malheurs qui nous sont arrivés par le péché du premier homme, s'écriait d'une voix entrecoupée de sanglots : Oh ! si cet arbre de science eût été en l'ignorance des hommes une éternité tout entière ! Oh ! si quelque tourbillon favorable l'eût renversé pour jamais, et enseveli dans la terre ! Oh ! si quelque heureuse taie ou une cataracte salutaire eût couvert les yeux de la femme, quand elle le voulut regarder ! Oh ! si quelque souhaitable brouillard eût dérobé pour toujours la vue de ce fruit funeste ! *Oh ! si tunc vel levis turbo arborem mortiferam dejecisset, si nebula fumus illius mulieris tenebrasset aspectum ! Oh ! si tetra nubes lethalis pomi speciem caligasset ! Oh ! si manus tangens inconcessa tremuisset ! Oh ! si peccati diem tenebrasset nox injusta*, etc.

(*Serm. 74*). Tous les déplorables effets que ce premier péché a apportés aux hommes ne sont aucunement considérables, en comparaison de l'injure que j'ai commise contre vous par un seul péché mortel, ô grande et infinie majesté ! Hé ! que j'ai grand sujet de dire en pleurant ! Oh ! si les objets qui m'ont servi d'amorce au péché, n'eussent jamais été au monde ! Oh ! si j'eusse été aveugle, sourd et muet dès ma naissance ! si quelque maladie salutaire m'eût privé de l'usage de mes sens, plutôt que de les employer à commettre le péché ! Oh ! si dès mon enfance je me fusse dérobé du monde, et retiré en la solitude de quelque désert bien éloigné !

Jeunes hommes, que vous êtes heureux, que vous êtes heureuses, jeunes filles, si vous connaissiez votre bonheur, d'avoir encore l'âge, les forces et la commodité de vous cacher dans ces cloîtres qui sont bien écartés du monde et qui n'ont point de communication avec les séculiers ! Quel heureux sort on a rencontré, quand on ne fait que prier Dieu et que travailler en sa petite chambre hors des dangers du péché, qui sont si fréquents dans le monde ! Si vous saviez ce que c'est qu'un péché, quand il serait nécessaire, pour en éviter le danger, de vous retirer au fond du Canada, vous n'attendriez pas à demain, dès aujourd'hui, dès à présent, vous vous embarqueriez pour vous y en aller.

Conclusion. — C'est donc proprement à vous, ô âme pécheresse, que le Fils de Dieu adresse cette plainte : *Quare me persequeris ?* Vous me persécutez en mes biens plus criminellement que le Turc ; en ma demeure, plus rigoureusement qu'Hérode ; en mon honneur, plus honteusement que Pilate ; et en ma vie, plus cruellement que les bourreaux. Il est vrai que le Turc pille et ravage les trésors de mon Eglise et vous ruinez en vous par le péché les dons de mon Saint-Esprit, les habitudes surnaturelles que j'avais répandues en votre âme au sacrement de mon baptême ; les trésors très-précieux de la grâce sanctifiante que je vous avais communiqués par les autres sacrements, les mérites et les richesses spirituelles que j'avais ramassées dans votre cœur par vos bonnes œuvres. *Persequeris*, vous me persécutez en ma demeure. Hérode, à la vérité, me fit sortir de la Galilée, ma patrie ; et vous me chassez de votre cœur, que j'avais sanctifié pour me servir de temple pour jamais, et où j'habitais aussi délicieusement que dans le ciel empyrée. Vous me persécutez en mon honneur : Pilate me mit en compromis avec Barrabas, et vous me mettez en parallèle avec une chétive créature et vous la préférez à moi. Vous me persécutez en ma personne : les bourreaux ne m'ont crucifié qu'une fois, encore ne savaient-ils pas ce qu'ils faisaient ; ils ne m'ont ôté qu'une vie mortelle, passible et périssable : mais vous me crucifiez plusieurs fois et vous connaissez bien le mal que vous me faites, vous tendez par votre péché à me ravir une vie divine, immortelle et impassible.

Persequeris me, vous me persécutez, moi qui suis votre premier principe ; vous voulez

comme Lucifer, vous en détacher et vous rendre indépendant ; *me*, moi qui suis votre dernière fin, votre bien souverain ; vous me méprisez, moi qui suis le bien infini, pour chercher votre béatitude en l'être créé, qui est un néant ; *me*, moi qui suis votre législateur, vous faites litière de mes lois, pour obéir à vos passions ; *me*, moi qui suis votre juge, vous ne vous souciez pas de mes promesses ni de mes menaces, de mes récompenses ni de mes vengeances ; *me*, moi qui suis votre père, vous ne craignez point de me déplaire non plus que si je ne vous étais rien ; *me*, moi qui suis votre Sauveur, vous me persécutez, nonobstant les tendresses et l'amour ardent que je vous ai témoigné par les mystères de ma vie et par les douleurs de ma mort. Et pourquoi ? *Quare me persequeris ?* Si c'était pour gagner une vie éternelle, pour obtenir des délices et des richesses infinies, il ne le faudrait pas faire, et vous le faites pour satisfaire à un appétit de vengeance, pour une volupté de bête brute.

Le péché mortel est une offense contre le Sauveur, si injuste et déraisonnable que je ne sais ce que l'on peut répondre aux justes plaintes qu'il en fait, et je suis contraint de finir ce discours, comme une grande sainte a fini sa vie. La bienheureuse Madeleine de Pazi, carmélite, étant sur la fin de ses jours, s'écria, avec un grand sentiment de douleur : Je sors de ce monde sans avoir jamais pu comprendre comme il est possible qu'une créature veuille offenser son Créateur et commettre un péché mortel contre lui. Et moi je sors de cette chaire sans pouvoir imaginer comment il est possible qu'un chrétien ait la hardiesse de ruiner les biens inestimables du Fils de Dieu, de le chasser de sa maison et d'attenter à la vie d'une si haute, si aimable et si redoutable majesté : Dieu nous en garde, messieurs.

SERMON XXXII.

Le péché est cause que Dieu nous abandonne, nous méprise et nous abhorre.

Qui facinor peccatum et iniquitatem, hostes sunt animæ suæ (*Tob., XII, 10*).

Les horribles persécutions que le péché mortel exerce contre la très-haute majesté de Dieu et les ingratitude monstrueuses qu'il commet contre ses bénéfiques inestimables, sont des motifs plus que très-suffisants pour faire naître en nos cœurs une parfaite contrition. Mais pour en venir à bout plus aisément, il est bon d'y monter par degrés et de nous exciter à la repentance imparfaite par l'appréhension des maux spirituels, temporels et éternels que le péché nous apporte. Les spirituels se peuvent considérer ou au regard de Dieu, ou au regard des créatures, ou bien au regard de nous-mêmes. Aujourd'hui nous verrons les premiers ; demain, Dieu aidant, les seconds ; et après-demain, les troisièmes. J'ai donc à vous faire voir en ce discours que le péché mortel est cause, premièrement que, Dieu nous abandonne ; en se-

cond lieu, qu'il nous méprise, et en troisième lieu, qu'il nous abhorre.

L'une des plus grandes faveurs que vous ayez reçues de Dieu, ô sainte Vierge, c'est d'en avoir été exemptée si avantageusement. Vous reconnaissez cette grâce en votre cantique de louange : car, parlant de la souveraineté de Dieu, vous l'appellez absolument : Seigneur ; mais parlant du bénéfice de sa récompense, vous l'appellez particulièrement votre Sauveur, *Salutari meo*. Il vous a sauvée d'une façon toute singulière et extraordinaire, il ne vous a pas délivrée du péché, mais il vous en a préservée, et cela, afin que vous eussiez plus de pouvoir et d'affection d'en tirer les pauvres âmes qui recourent à vous comme nous faisons humblement, en nous prosternant à vos pieds et vous disant avec l'ange : *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Deus peccatorem deserit, spe nit et odit. —

I. Punctum. *Deserit, hæc derelictio est major pœna quam quævis temporalis. In ea continentur tres pœnæ. 1° Privatio benevolentia Dei; 2° doni perseverantia; 3° augmenti gloria.* II. Punctum. *Deus peccatorem spernit; tanquam ignarum, infantem, stultum, bestiam, nihilum.* — III. Punctum. *Deus illum odit, 1° Odio abominationis; 2° odio malevolentia.* — Conclusio. *Recapitulatio, per verba Jerem., XV, 1.*

Comme les âmes viles et mercenaires ne s'abstiennent du péché que par la crainte de la punition, la miséricorde de Dieu emploie le bras de la justice pour les contenir en leur devoir et dans l'observance, au moins servile, de ses commandements divins et adorables. Le prophète Osée nous apprend qu'il fut envoyé de Dieu à son peuple pour lui prédire et déclarer les afflictions temporelles qu'il a coutume d'envoyer aux hommes, en punition de leurs crimes; il le menace de guerre, de stérilité en ses héritages et en son mariage, de feux, d'embrasements, de captivité et d'esclavage, d'exil et de bannissement : *Projecit Israel bonum, inimicus persequetur eum, area et torcular non pascet eos; da eis vulvam sine liberis et ubera arenia. Mittam ignem in civitates eorum, revertetur Ephraim in Ægyptum, erunt vagi in nationibus* (Osée, VIII, IX). Parlant de ces afflictions, il n'ajoute pas : Malheur à eux ! malheur à eux ! mais il fait une autre menace qui enchérit sur toutes les précédentes : il menace d'une punition qui est plus à craindre que la guerre, que la stérilité, l'embrasement, l'esclavage et le bannissement; d'une punition dont il dit : Malheur à eux; c'est de les abandonner : *Væ cum recessero ab eis.*

I. — C'est le premier malheur que l'âme reçoit du péché mortel, que, comme elle délaisse Dieu, Dieu aussi réciproquement l'abandonne, la disgracie, la rejette et la répudie. Il disait aux Juifs, par Jérémie : Je vous ai appelés, et vous ne m'avez pas répondu; je vous rejetterai bien loin de ma vue : *Vocavi vos et non respondistis, et ego*

projiciam vos a facie mea (Jerem., XIII). Et le même prophète, en ses Lamentations : Mon Dieu, vous vous êtes mis en grande colère contre nous; vous nous avez repoussés et rejetés bien loin de vous : *Projiciens repulisti nos, iratus es contra nos vehementer* (Thren., V, 22). Cette répudiation ne se fait pas par un éloignement corporel ou distance locale; c'est une volonté très-juste, mais efficace, que Dieu a de vous priver de son amitié, des effets de sa bienveillance et de plusieurs grâces qu'il vous aurait faites : et cela exprime et contient trois malheurs.

1. Premièrement, tant que vous êtes en état de péché mortel, vous êtes en la disgrâce de Dieu, c'est-à-dire qu'il ne vous voit pas de bon œil, qu'il n'a point de bonne volonté pour vous, et qu'il ne vous souhaite aucun bien pour le temps présent. Je dis pour vous et pour le temps présent, car s'il vous fait du bien, s'il vous conserve en vie, s'il vous envoie des richesses temporelles et des inspirations, et s'il vous comble de prospérités, ce n'est pas pour l'amour de vous; ou si c'est pour vous, ce n'est pas pour le temps présent, mais pour le temps auquel il espère que vous vous convertirez : *Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur; aut ideo vivit, ut per eum bonus exerceatur*, dit saint Augustin (in Psal. LIV). Il faut aussi dire : *Aut ideo vincit, regnat, et, prosperatur*. Si Dieu vous fait du bien quand vous êtes en état de péché, ce n'est pas qu'il ait de la bonne volonté pour vous, pour l'état présent, c'est afin que vous vous corrigiez; ou si vous êtes endurci, il vous envoie ces biens pour l'amour de quelque âme choisie, afin que vous aidiez de votre crédit ce bon villageois; afin que vous exerciez la patience et la vertu de cette pauvre veuve. Comme un chirurgien garde et nourrit des sangsues pour tirer le mauvais sang d'un malade (Vide sanctum Greg., homil. 11 in Ezech.), saint Thomas (1-2, q. 79, art. 1) dit que Dieu conserve les réprouvés et leur fait du bien, comme aux chevaux et aux autres animaux, pour le service des prédestinés.

2. En second lieu, encore que le péché mortel soit effacé, quant à la coulpe, par une vraie pénitence, il peut arriver, et il arrive quelquefois que dans ce péché soit encloué le décret de votre réprobation; il peut arriver que ce péché soit le principe, la semence et le premier branle de votre damnation (1). O mon Dieu ! que votre prophète a eu grand sujet de dire : Que vous êtes terrible en vos desseins sur les enfants des hommes, et que l'abîme de vos jugements est profond ! Que les âmes insensées ne les connaissent pas et que les esprits aveuglés sont bien loin de les comprendre ! *Terribilis in consiliis super filios hominum* (Psal. LXXV, 5). *Nimis profunde factæ sunt cogitationes tuæ, vir insipiens non cognosceat, et stultus non intelliget.*

(1) Vide Trigonum, in Summa Theologia, q. 18, art. 8, dub. 3. conc., 3; Lessium, de Perfect. divini, l. XIII, c. 13, ubi ille assertit de peccato penitus remisso per penitentiam quead culpam et poenam æternam ac temporalem.

Pour mettre cette vérité en son jour, souvenez-vous que la grâce sanctifiante, qui vous donne le droit à la vie éternelle, ne se conserve pas toute seule par elle-même. Pour la garder jusqu'à la fin, et pour nous préserver du péché qui nous la fait perdre, nous avons besoin d'une autre grâce, qu'on appelle grâce actuelle, grâce auxiliaire, grâce de sauvegarde et de protection. La grâce sanctifiante se donne infailliblement, par tous les sacrements de l'Église, à tous ceux qui les reçoivent dignement, et se donne abondamment ou petitement, selon la plus grande ou plus petite disposition qu'on y apporte : car elle est attachée aux sacrements, et ils en sont les sources immédiates, publiques, ouvertes et exposées à tout le monde; mais cette grâce de sauvegarde ne se donne que selon le bon plaisir de Dieu. Le Saint-Esprit envoie ses inspirations où il lui plaît, dit Notre-Seigneur : *Spiritus ubi vult spirat* (S. Joan., III, 8); et saint Paul, aux Éphésiens, que la grâce est donnée par mesure, selon qu'il plaît à Jésus-Christ d'en faire la distribution à chacun de nous : *Unicumque nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi* (Ephes., IV, 7). De là vient que tous les docteurs concluent, et c'est un article de foi déclaré par le concile de Trente (*Sess. VI, cap. 13 et can. 16*), que la persévérance finale est un don de Dieu, c'est-à-dire un présent gratuit et une faveur qu'il fait à ceux pour qui il a des inclinations et des affections particulières : *Si quis dixerit justificatum sine speciali auxilio Dei, in accepta justitia perseverare posse, anathema sit* (*Trid., sess. VI, can. 2*); d'autant que pour être sauvé, il faut résister à la dernière tentation, qui nous sera livrée avant notre mort; pour y résister, il faut une aide surnaturelle, et cette grâce ne vient que de Dieu, et il la donne à qui bon lui semble. Or il se peut faire, qu'en égard à un péché mortel que vous commettez, Dieu vous prive de cette grâce particulière et efficace, et par conséquent de la persévérance finale et du salut éternel : parce qu'encore que ce péché soit effacé, quant à la coulpe, par une vraie pénitence, Dieu n'est pas obligé de vous donner cette assistance favorable et cette grâce extraordinaire qu'il ne donne qu'à qui il lui plaît. Je ne dis pas qu'il vous prive de tout secours, mais pour cette assistance spéciale elle dépend de sa pure miséricorde; et il peut vous la refuser justement, en considération de ce que vous l'avez autrefois offensé, et principalement si vous l'avez offensé par un péché bien énorme ou par un grand nombre de crimes.

Vous commettez, par exemple, une brutalité monstrueuse et dénaturée en une action déshonnête, une horrible cruauté envers une veuve ou des orphelins, une malice noire et diabolique dans l'église ou envers les choses saintes; peut-être que dès cette heure-là, Dieu dit en soi-même : O l'impudent ! ô le barbare ! ô le sacrilège ! Jamais ce pécheur ne sera assis à ma table; jamais ce monstre ne sera au nombre de mes ouailles en ma

bergerie céleste; jamais cet impie n'entrera dans mon sanctuaire pour jouir du saint des saints : *In terra sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini*. Après ce péché, Pâques arrive; vous allez à confesse; il est effacé par les sacrements; Dieu vous donne la grâce sanctifiante, parce qu'il s'y est obligé; il l'a liée aux sacrements, qui la produisent infailliblement en ceux qui s'y disposent; mais à l'heure de la mort, ou en autre temps dans une occasion pressante, si vous n'eussiez commis ce péché, il eût détourné une violente tentation qui vous assaillira, ou il vous eût tenu par la main; il vous eût fortifié par un secours efficace, par une grâce puissante et extraordinaire pour y résister, et peut-être qu'il ne le fera pas eu égard à ce péché passé.

Le prophète Jérémie dit en ses Lamentations (*Thren., I, 8*) : *Peccatum peccavit Jerusalem*; cette répétition exprime un fort grand péché ou un grand nombre de péchés : *Vatiable tourne : Graviter et assidue peccavit; propterea instabilis facta est*; en l'hébreu, il y a : *Nida, id est, elongata est*. L'âme chrétienne a commis un grand crime ou des péchés en grand nombre; pour cela elle est éloignée et disgraciée de Dieu; et par cette disgrâce elle est devenue inconstante en ses bonnes résolutions, et elle retombe aisément au péché.

3. Il y a bien plus : ce malheur que nous encourons par le péché est si funeste et déplorable, qu'il produit de mauvais effets dans la béatitude du ciel en toute l'étendue de l'éternité, en tant qu'il est cause que nous avons moins de gloire, de joie et de félicité que nous n'en eussions eu sans le désastre de ce péché. La raison en est évidente : ces grâces actuelles, dont je viens de parler, ne servent pas seulement pour résister aux tentations et nous empêcher de succomber, mais pour nous exciter et nous aider à faire des actes d'amour de Dieu plus souvent et plus fervemment, à pratiquer des vertus plus héroïques et excellentes, à nous avancer et faire un grand progrès dans la perfection chrétienne. Et ces actes d'amour plus fervents et ces bonnes œuvres plus fréquentes, donnent un grand accroissement aux joies, à la gloire et aux félicités que nous aurons dans le ciel : *Præsentem vitam colimus, futuram serimus*. Et il arrive quelquefois qu'en considération d'un péché même remis par la pénitence, Dieu ne donne point à l'âme tant de lumières, tant d'inspirations, tant de bons mouvements et d'occasions de bien faire.

Si un favori du roi commet quelque lâche trait qui offense beaucoup sa majesté, il se peut faire que le roi, par clémence et miséricorde, lui donnera sa grâce et l'abolition de ce crime : mais il ne lui donnera plus les emplois, les faveurs ni les pensions, les offices ni les bénéfices qu'il lui eût donnés, par lesquels il se fût enrichi, avancé, élevé beaucoup plus, sans comparaison, qu'il ne fera jamais. En vue de ces vérités si importantes, nous devons apprendre à concevoir des pensées d'horreur et d'abomination très-

grande contre le péché, qui produit des effets si funestes et quasi irrémédiables : et si par malheur nous l'avons commis autrefois, nous confondre beaucoup devant Dieu, marcher toujours en sa présence dans un esprit d'humilité et de contrition, le prier souvent et fervemment de ne nous pas priver des grâces que nous avons démeritées, lui adresser de temps en temps ces élévations : Mon Dieu, ne vous souvenez pas de mes crimes, ne me repoussez pas de vos commandements ! Mon Dieu, ne m'ôtez pas votre Saint-Esprit ! Mon Dieu, mon Sauveur, ne me délaissez pas, ne me méprisez pas, ne me rejetez pas de votre grâce ! *Ne reminiscaris, Domine, delicta mea. Ne repellas me a mandatis tuis. Spiritum sanctum tuum ne auferas a me. Ne derelinquas me, neque despicias me, Deus salutaris meus.*

Et en troisième lieu, nous appliquer tout de bon aux jeûnes, aux prières, aux aumônes, aux mortifications et aux autres œuvres de pénitence ; afin que satisfaisant à la justice de Dieu, il ne nous punisse pas de nos péchés passés, par la soustraction de ses faveurs particulières et de ses grâces.

II. — L'âme ainsi disgraciée et abandonnée de Dieu, qui est tout l'honneur et toute la gloire de sa créature, ne peut manquer d'être vile et méprisable au dernier point. Le prophète Abdias (*vers. 3*) le lui reproche : *Contemptibilis es valde*. Et le chantre royal (*Ps. CXVIII*) : Mon Dieu, vous méprisez tous ceux qui se retirent de vos commandements. Et notre Sauveur en l'Evangile, parlant du pécheur sous la parabole d'un fermier qui avait mal employé le bien de la ferme, dit qu'il fut décrié et diffamé en l'esprit de son maître. Vous vous piquez tant d'honneur, vous êtes si sensible au moindre mépris : si quelqu'un dit une petite parole à votre désavantage ou témoigne qu'il ne fait pas grand état de vous, ce mépris vous est insupportable ; vous dites : Pour qui me prend-il ? qui pense-t-il que je suis ? Et que serait-ce donc, si tout le monde vous méprisait ? Et qu'est-ce que tout le monde, en comparaison de Dieu ? Voulez-vous savoir quelle opinion il a de vous et pour qui il vous prend ? Il dit que vous êtes un franc ignorant, un vrai enfant, un grand fou, une grosse bête ! non-seulement un homme ce néant, mais un pur néant !

Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulans. Ils ne savent rien, ils n'ont point d'esprit, ils sont dans les ténèbres et dans une extrême ignorance, dit le Psalmiste (*Ps. LXXXI*). Saint Augustin dit en ses Confessions : Quand j'étais petit, on avait grand soin de me bien faire prononcer tous les mots latins, et on ne se souciait pas si je faisais mal mes actions, comme si ce n'était pas une ignorance de mal vivre, aussi bien que de parler mal ? Si quelqu'un disait : J'ai lait une robe à mon femme ; j'ai vu un cheval, laquelle courait le galop : voilà un franc ignorant, diriez-vous. Si c'est ignorance que de ne pas bien ajuster deux paroles, n'est-ce pas ignorance de ne pas bien

régler vos actions ? C'est se rendre ridicule de parler contre les lois des grammairiens : et ne le sera-ce pas bien aussi d'agir contre les lois de Dieu ? C'est être ignorant de ne pas bien accorder un relatif avec son antécédent : mais vous êtes bien plus ignorant de ne pas accorder votre vie avec les commandements de Dieu et les promesses que vous avez faites au baptême.

Jusqu'à quand serez-vous enfant ? Jusqu'à quand vous amuseriez-vous à des bassesses et à des puérités ? dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage. *Usquequo parvuli diligitis infantiam* (*Prov., 1, 22*) ? Un enfant se réjouit à la mort de son père, parce que pour porter le deuil on lui fait une robe neuve. Vous vous réjouissez ; vous faites parade de cette belle robe qu'on vous a donnée pour obtenir votre consentement à une action déshonnête ; vous vous glorifiez de ces belles tapisseries, de ces riches meubles que vous avez acquis par des concussions, par des contrats usuraires ou par des procès mal fondés. Enfant, enfant que vous êtes ! vous ne considérez pas que vous portez le deuil ; que vous avez perdu votre père, la grâce de Dieu, la filiation adoptive, le droit et l'hérédité céleste ! Si un enfant voit que les larrons pillent et ravagent la maison, qu'ils en emportent la vaisselle d'argent, il n'en est point touché, dit saint Chrysostome (*Homil. 4, in I Cor.*), il se met à rire : et si on lui ôte une pomme ou une pierre d'Alençon, il pleure, il crie, il tempête, et l'on ne le peut apaiser. Si vous avez perdu un procès, un peu d'argent ou une occasion de gagner, vous vous en affligez : si vous avez perdu, par un péché mortel, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses ou les mérites de vos bonnes œuvres, vous ne vous en mettez point en peine, vous ne laissez pas de rire, de jouer, de danser, folâtrer. Enfant, enfant ! *Usquequo parvuli diligitis infantiam, et stulti ea que sibi sunt noxia ?*

Si quelqu'un vous disait : Vous ne savez pas une étrange nouvelle ? Un tel, de son bon sens, s'est jeté du haut de sa maison en bas, il s'est brisé tout le corps, disloqué et déboîté tous les membres. De bon sens, diriez-vous ? aurait-il fait cela s'il eût été en son bon sens ? il était fou, il était fou ; une frénésie s'était emparée de son cerveau. Vous étiez en l'état heureux et sublime de la grâce de Dieu, en une parfaite santé et intégrité spirituelle, qui consiste en ce que la chair soit sujette à l'esprit, la sensualité à la volonté, la volonté à la raison, la raison à la loi de Dieu ; vous vous êtes précipité d'un état si éminent, au profond abîme du péché ? *Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem*. Votre âme est toute démontée, toute débütée et dérégulée ; la chair commande à l'esprit, la sensualité conduit la volonté, la volonté désobéit à la raison, et la raison contredit la loi de Dieu. Vous vous êtes jeté volontairement en ce précipice, et n'est-ce pas être fou ? n'est-ce pas être insensé et frénétique que cela ? *Stulti, stulti aliquando sapite*. Etant ainsi privé de jugement, vous vous mettez au rang des bê-

tes et au-dessous : *Comparatus es jumentis insipientibus.*

Quand vous allez par les champs, monté sur un cheval, en temps d'hiver, s'il faut passer un marais qui soit glacé au rivage, votre cheval n'y entre qu'avec crainte, il va tâtonnant du pied pour sentir s'il y a du danger; s'il sent qu'il y ait une fondrière, vous le tueriez plutôt que de l'y faire entrer; si vous le piquez, au lieu d'avancer, il recule : et vous qui devriez être doué d'esprit et de jugement, vous en avez moins que votre monture, puisqu'à la première semonce d'un écervelé qui vous veut faire entrer au lieu infâme, au jeu, au cabaret ou au duel, vous vous y portez témérairement, sans marchander, sans tâtonner, sans vous faire piquer et sans prendre garde s'il n'y a point de précipice : *Comparatus es jumentis insipientibus, et deterior factus es illis.*

Vous êtes encore moins que tout cela devant Dieu, vous êtes moins que tout ce qu'on peut dire, imaginer, penser et concevoir. Voyez en quel abîme d'humilité vous devez vous jeter, et comme vous avez grand sujet de dire, comme la ville de Jérusalem : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis.* Si vous êtes en état de péché, dans la pensée de Dieu et dans la balance de son jugement, vous êtes moins que votre cheval, que votre chien, qu'un moucheron, qu'un ciron, vous n'êtes rien du tout : *Ne forte ad nihilum redigat me.* Quand je parlerais aussi éloquemment que les anges, dit saint Paul, (1 Cor. XIII, 1), quand j'aurais en ma tête toute la science des plus savants, quand je serais un grand prophète, si je suis en mauvais état, si je n'ai l'amour de Dieu et du prochain, je ne suis rien devant Dieu. Ce n'est pas une hyperbole, ce n'est pas un paradoxe, ce n'est point exagération; c'est la pure vérité, c'est l'Écriture sainte. Je veux que vous soyez un grand justicier, grand homme d'État, grand politique, savant, prudent, adroit, judicieux pour les affaires du monde, si vous êtes en état de péché, vous n'êtes rien devant Dieu. Vous vous imaginez en vain que Dieu ne vous oserait perdre, qu'il y aurait trop grand intérêt, qu'il n'a garde de perdre une si noble créature; voyez s'il se soucie beaucoup, et s'il a grand intérêt, quand toutes les mouches meurent au commencement de l'hiver? Vous êtes moins devant lui qu'une seule de ces mouches, et, si vous mourez en l'état où vous êtes, il se souciera de vous retirer d'enfer beaucoup moins que de ressusciter ces mouches.

III. — 1. Je dis beaucoup moins, car il n'a point d'aversion pour ces bestioles, et il l'a très-grande de vous, il a contre vous une haine infinie. Mon Dieu, vous haïssez tous ceux qui font l'iniquité, dit le Psalmiste : *Odisti omnes qui operantur iniquitatem (Psal. V, 7)*; et son fils Salomon, au livre de la Sagesse : Dieu hait l'impie et son impiété d'une haine d'abomination, d'une haine de malveillance. Dieu a grande horreur et abomination des déportements de l'impie, dit

le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Odiosum est Deo impius et impietas ejus (Sap., XIV, 9)*. Il y a une grande antipathie entre un agneau et un loup, entre une colombe et un milan, entre un homme et une panthère : cette opposition et contrariété n'est point si grande, qu'est celle qui est entre Dieu et le pécheur. Vous n'êtes jamais tant d'aversion de la lèpre, de la peste, du poison, de la mort, comme Dieu l'a du péché : jamais personne n'eut tant d'horreur d'une punaise, d'une araignée, d'un serpent, d'un crapaud, d'une charogne, comme Dieu a horreur et abomination du péché : *Altissimus odio habet peccatores (Eccl., XII, 3). Abominatio est Domino vita impij (Prov., XV, 9)*.

On dit, en philosophie, que les contraires se connaissent mieux, quand ils sont mis l'un près de l'autre et confrontés les uns aux autres. Le contraire de la haine que Dieu porte au péché et au pécheur, c'est l'amour qu'il porte à la vertu et au vertueux. L'amour qu'il porte à la vertu est, à la vérité, très-grand, ineffable et incompréhensible : nous le connaissons en ce qu'il récompense d'une gloire infinie la moindre action de vertu surnaturelle, un verre d'eau froide donné au pauvre pour l'amour de lui. Mais la haine qu'il a du péché est sans comparaison plus grande; car il aime mieux que vous vous absteniez du péché, que de vouloir pratiquer quelque bonne œuvre que ce soit; et, si vous commettiez un péché mortel pour avoir occasion d'exercer la plus excellente et héroïque vertu qu'on puisse pratiquer, il ne vous excuserait pas.

L'histoire romaine dit que le fils de Manlius Torquatus ayant livré la bataille à l'ennemi sans ordre de son général, remporta une glorieuse victoire, mais très-malheureuse pour lui, car comme il s'en retournait tout plein de joie et d'allégresse, pensant être bien reçu de ses concitoyens, son propre père, au lieu de lui couronner la tête de laurier, la lui fit trancher par la main d'un bourreau. C'était signe que le désordre et la désobéissance militaire était bien odieuse à ce grand homme. Le péché l'est encore bien plus à Dieu. Il est vrai qu'il est permis en certaines occasions, et pour quelque urgente nécessité, de faire quelque chose qui semble être défendue par les commandements de Dieu et de l'Église, quand elle n'est pas mauvaise essentiellement; parce que lors ce n'est pas commettre un péché, le commandement n'obligeant pas en tel cas, ou la matière du précepte étant ôtée par telle occurrence, comme travailler un jour de dimanche par très-grande et très-pressante pauvreté, prendre le bien d'autrui en extrême nécessité. Mais si une âme chrétienne commettait un péché mortel, c'est-à-dire faisait une action qui est de soi indispensablement mauvaise, comme un parjure ou un blasphème pour convertir un infidèle, Dieu la damnerait, quelque bonne intention qu'elle eût, et quelque bon effet qui en pût réussir. Que dis-je, si une âme chrétienne faisait cela? si le plus grand saint qui a jamais été et qui

puisse être, le faisait, Dieu le damnerait. Faisons qu'un des plus grands saints de l'Eglise, des plus éclairés et des plus fervents, commette un péché de parjure, ou autre semblable, à dessein de convertir à la foi tous les hérétiques qui sont en France, en Angleterre et en Allemagne, ou tous les mahométans qui sont en Turquie et en Perse; tous les païens qui sont en Canada et aux Indes, et qu'en effet il les convertisse par ce péché mortel, et, d'infidèles qu'ils étaient, qu'il en fasse de très-bons religieux: Dieu le damnerait éternellement. Il a donc plus d'horreur de ce péché que de complaisance de toutes ces conversions.

Vous savez que Hérode cherchait à mort l'enfant Jésus, et qu'il envoyait pour cet effet des satellites en divers lieux: supposons qu'un de ses bourreaux ait surpris en chemin quelque grand saint qui portât ce divin Enfant en Egypte, qu'il lui ait demandé: D'où venez-vous? De Nazareth. Où allez-vous? En Egypte. A qui est cet enfant? n'est-ce pas lui qui naquit l'autre jour en Bethléem, et fut visité par les rois d'Orient? Non. Jurez que ce n'est pas, autrement je l'égorge tout présentement et la mère aussi, afin qu'elle ne porte plus d'enfant qui trouble le règne d'Hérode. Si ce saint eût commis un péché mortel en se parjurant pour cela, Dieu ne l'aurait pas trouvé bon. Que dis-je, bon? il l'aurait trouvé très-mauvais; s'il fût mort là-dessus, il l'aurait damné éternellement, quelque excuse qu'il eût apportée au jugement de Dieu: Je l'ai fait pour ne vous pas priver de tant de gloire qu'il vous a donnée, de tant de services qu'il vous a rendus, et de tant d'âmes qu'il vous a gagnées; je l'ai fait pour ne pas priver le monde de tant de miracles qu'il a opérés, de tant de prédications qu'il a faites, et de tant de bons exemples qu'il a donnés; je l'ai fait en intention de sauver la vie à votre bien-aimé et à sa mère, votre épouse. Il n'y a d'excuse qui tième, je n'ai que faire d'intention, je veux qu'on s'abstienne du péché mortel; puisque vous l'avez commis, vous serez damné, et sans rémission. Voilà ce que Dieu aurait fait à ce grand saint, et puis il vous épargnera, et vous penserez demeurer impunis, et n'être pas damnés après avoir commis des péchés à douzaines, à vingtaines, à centaines, et des plus énormes?

2. Vous ne le penseriez pas, si vous pouviez concevoir que la haine que Dieu porte aux pécheurs, n'est pas seulement une haine d'horreur et d'abomination, mais d'inimitié et de malveillance. Il vous veut si grand mal, que vous n'êtes pas capable de porter le mal qu'il vous veut: il ne vous en fera jamais tant que vous méritez; il vous veut un mal infini, et vous ne sauriez porter une peine de sens infini: et il ne sera jamais vrai de dire que Dieu ait assouvi la haine et la mauvaise volonté qu'il vous porte.

Conclusion. — Ecoutez les paroles effroyables qu'il dit par le prophète Jérémie: elles contiennent un précis et un abrégé de tout ce discours: *Non est anima mea ad populum istum:*

ejice illos a facie mea, et egrediantur. Quod si dixerint ad te: Quo egrediemur? dices ad eos: Hæc dicit Dominus: Qui ad mortem, ad mortem, et qui ad gladium, ad gladium, et qui ad famem, ad famem, qui ad captivitatem, ad captivitatem. Visitabo super eos quatuor species, gladium ad occisionem, et canes ad lacerandum, et volatilia cæli, et bestias terræ ad devorandum (Jerem., XV). Loin d'ici ce peuple rebelle et désobéissant, je n'ai plus de bonne volonté pour lui. Voilà le premier effet du péché, qui est que Dieu nous abandonne et nous rejette. Et s'ils demandent où irous-nous? Allez où vous pourrez, je ne m'en soucie pas: que ceux qui mourront, meurent: que ceux qui seront égorgés, le soient: que ceux qui seront affamés ou bannis, le soient tant qu'ils vourront. Voilà le second effet, qui est que Dieu nous méprise. Je vous enverrai des persécutions de toutes parts, des hommes qui vous feront la guerre, des chiens enragés qui vous déchireront, des oiseaux de proie, et des bêtes sauvages qui vous dévoreront. Voilà le troisième effet, qui est que Dieu nous abhorre et nous persécute.

L'Écriture sainte nous apprend, et l'expérience le montre, que le monde est une mer orageuse, pleine d'écueils et de corsaires, une forêt peuplée d'assassins et de bêtes feroches, un camp rempli d'impitoyables ennemis qui ne cessent de nous faire la guerre; qu'il n'y a en cette vie que rets et que filets tendus contre nous, que pièges et que lacets semés de toutes parts, que dangers et qu'embûches dressés pour nous surprendre. Et l'homme étant devenu si pauvre par la chute d'Adam, faible, fragile, dénué, désarmé, que peut-il devenir sans l'assistance particulière de Dieu, qui est la vraie ancre de cette navigation, l'unique bouclier de cette guerre, le bâton et le soutien de ce pèlerinage. Que fera ce pauvre, parmi tant de puissances et d'efforts? ce nain parmi tant de géants, cet aveugle parmi tant de pièges et de labyrinthes, ce désarmé parmi tant de cruels ennemis? à qui aura-t-il recours parmi ces dangers? de qui prendra-t-il conseil en ses perplexités? à qui demandera-t-il secours en ses adversités? de qui recevra-t-il consolation en ses disgrâces? Ne sera-t-il pas comme un vaisseau au milieu de la mer, sans gouvernail et sans pilote; comme un enfant aveugle au milieu d'une vaste forêt, sans père et sans conducteur; comme une brebis égarée au milieu d'une troupe de loups, sans limier et sans pasteur?

Quand vous considérez toutes ces choses, pouvez-vous être sans frayeur, étant en état de péché mortel? Pouvez-vous dormir à votre aise, sachant que la justice de Dieu, comme la verge de Jérémie, veille continuellement pour votre ruine. Pouvez-vous reposer sans souci, sachant que vous avez le Dieu tout-puissant pour ennemi? Pouvez-vous manger un morceau avec appétit, sachant que vous avez ces yeux, ce bras, cette fureur et ce persécuteur contre vous? Pouvez-vous penser sans pleurer à l'échange

déplorable que vous avez fait quand vous avez perdu la grâce de Dieu ; sachant que l'épée qui était affilée contre vos ennemis, se retourne contre vous ? que les yeux qui veillaient pour vous défendre, veillent à présent pour vous détruire ; que le bras qui était pour vous soutenir, soit maintenant pour vous jeter contre terre ; que le cœur qui avait pour vous des pensées de paix et d'amour, n'ait à présent que des pensées de douleur et d'affliction contre vous ; et que celui qui était autrefois votre bouclier, votre rempart et votre sauve-garde, soit à présent comme une teigne pour vous ronger, comme une espèce de pourriture pour vous corrompre, et comme un lion pour vous mettre en pièces ainsi qu'il vous menace par Osée ? *Ego quasi linea Ephraim, et quasi putredo domui Juda, quasi leana et quasi catulus leonis* (Osée, V, 12). Quel conseil y aura-t-il contre ce conseil divin, quel bras, contre ce bras tout-puissant, quel asile et quel refuge contre cet ennemi qui nous poursuit de toutes parts et qui crie par Amos : Je les passerai tous au fil de l'épée, depuis le premier jusqu'au dernier, pas un n'échappera, pas même ceux qui s'enfuiront ? *Novissimum eorum in gladio interficiam, non erit fuga eis : fugient et non salvabitur ex eis qui sugerit, etc.* (Amos, IX, 1). Car s'ils descendent jusqu'au centre de la terre, je les en retirerai avec main-forte ; s'ils montent sur la cime du mont Carmel, je les irai chercher, et les prendrai ; s'ils se cachent au fond de la mer, je commanderai au serpent de les y mordre ; je jetterai mes yeux sur eux, non pas pour leur défense, mais pour leur ruine. C'est Dieu qui parle, c'est Dieu qui menace, c'est Dieu qui tonne : celui qui ne s'éveille au bruit effroyable de ce tonnerre, il ne faut pas dire qu'il est endormi, mais qu'il est mort tout à fait ; et ainsi je prie Dieu qu'il le ressuscite. Amen.

SERMON XXXIII.

Le péché nous met en la haine des saints du ciel, en la ressemblance des animaux de la terre, et en l'esclavage des démons d'enfer.

Qui faciunt peccatum, hostes sunt animarum suarum.
(Tob., XII, 10.)

Comme l'Apôtre saint Paul, parlant au nom des prédestinés, avait coutume de dire : Si Dieu est pour nous, qui est-ce qui sera contre nous ? si Dieu nous justifie, qui nous condamnera ? ainsi, les âmes réprouvées peuvent dire avec vérité : Si Dieu est contre nous, qui sera pour nous ? et si c'est Dieu qui nous condamne, qui est-ce qui nous justifiera ? car le péché ne nous détruit pas seulement auprès de Dieu, mais au regard de toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers. Il nous met en la disgrâce des saints du ciel, à la ressemblance et au-dessous des animaux de la terre, dans l'esclavage et la servitude des démons de l'enfer. Pour cela, si nous sommes sages, sitôt que nous l'a-

vous commis par fragilité humaine, nous le devons effacer par une vraie pénitence. Ce doit être avec votre secours, ô sainte Vierge ! vous n'êtes pas fautivee des pécheurs obstinez, mais vous êtes le refuge des pécheurs repentants : vous déclarez la guerre à ceux qui veulent persévérer en leurs crimes, mais vous tendez la main à ceux qui s'en veulent relever. Je vous dirai donc avec l'Eglise : *Succurre cadenti, surgere qui curat, populo : Gabrielis ab ore sumens illud : Ave Maria gratia plena.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Sancti in hoc mundo zelant contra peccatum, multo magis in cælo—I. Punctum. Per peccatum sumus odiosi sanctis : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione, quia amant Deum et oderunt peccatum in se et in aliis ; 4. comparatione Abisai ; 5. gratiarum actione.—II. Punctum. Per peccatum sumus 1. similes bellis : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. inductione ; 2. Sumus bellis inferiores : 1. Scriptura ; 2. Patribus et rationibus quos afferunt ; 3. inductione ; 4. comparationibus.—III. Punctum. Per peccatum sumus servi diaboli : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. rationibus ; 4. experientia.—Conclusio. Comparatio ruinæ animarum destructioni templi, ex S. Chrysost. Recapitulatio, per Lamentationes Jeremiæ.

Le zèle de la gloire de Dieu a quelquefois porté les saints à des actions si étranges et extraordinaires, que si elles n'étaient autorisées et approuvées de Dieu en l'écriture, les esprits faibles les attribueraient à un excès de colère, ou à quelque autre passion encore plus vicieuse et déréglée. Moïse, descendant un jour de la montagne (Exod., XXXII, 26), et trouvant que le peuple avait adoré le veau d'or, s'écria, outré de douleur : Si quelqu'un a du zèle pour la gloire de Dieu, qu'il me suive ! Une grande partie de la tribu de Lévi se présente à lui pour recevoir ses commandements : Allez partout le camp d'un bout à l'autre, leur dit-il, et mettez à mort tout ce que vous rencontrerez, sans acception de personnes. Ils obéissent sur-le-champ, ils passent par le fil de l'épée tout ce qui se présente à eux : amis, parents, alliés et frères jusqu'à vingt-trois mille personnes. Après cet exploit, Moïse leur dit : *Consecratis hodie manus vestras Domino* : Ce sang répandu pour la querelle de Dieu, vous servira d'huile et de saint-chrême, qui vous consacreront au sacerdoce : vos mains, sanctifiées par cette action, seront propres dorénavant à offrir des sacrifices à Dieu en odeur de suavité. En effet, depuis ce temps-là, la seule tribu de Lévi eut l'honneur de la prêtrise parmi le peuple de Dieu. Au livre des Nombres (Nomb., XXV, 15), Phinéas, de la même tribu, voyant un Israélite qui commettait le péché d'impureté avec une Madianite ; piqué d'une sainte jalousie, perça à coups de poignard l'homme et la femme en flagrant délit ; et ce zèle arrêta la vengeance du ciel, qui avait commencé de fondre sur ce peuple acariâtre.

Ainsi Elie, Mathathias, Judas Machabée et plusieurs autres grands saints ont vengé l'offense de Dieu par des saillies d'une sainte colère, et Dieu les en a estimés, loués et récompensés.

I. — 1. Cependant l'amour le plus ardent et le zèle le plus enflammé que les saints ont eu en ce monde, n'est que glace et que pesanteur, à comparaison de l'amour qu'ils ont pour Dieu dans le ciel, et du zèle qu'ils ont pour sa gloire. Vous prenez la hardiesse d'offenser la majesté de Dieu, vous imaginant que les saints vous protégeront contre sa justice, pour un tribut de quelques prières que vous leur payez tous les jours. Oui, si Dieu par sa miséricorde leur en inspire la pensée, s'il leur en donne la volonté; autrement ils sont vos ennemis, ils vous veulent un mal de mort, ils ont autant de haine contre vous, qu'ils ont d'amour et d'affection pour Dieu; ils disent, comme David : *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi* (Ps. CXXXVIII, 22). La Vierge dit en l'Écriture : Je suis la mère de la belle dilection pour les vertueux, et de la crainte pour les vicieux : *Ego mater pulchræ dilectionis et timoris* (Eccl., XXIV, 24). Les anges et les saints sont appelés la gendarmerie et milice du ciel (S. Luc., II, 13) : donc ils font la guerre, non pas aux gens de bien; car au contraire, ils postent leur camp et font sentinelle pour leur défense. Au Psaume XXXIII, où nous avons : *Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum*, en hébreu il y a : *Cone malach Adonai mabbibs lire au, Castra metatur Angelus Domini* : Ils protègent les vertueux, mais ils persécutent les vicieux.

2. Saint Grégoire en rend raison (Lib., XXXIV Moral., cap. 16) : c'est que les saints sont si unis à Dieu, tellement absorbés et engloutis en l'essence divine, qu'ils ne peuvent vouloir que ce qu'il veut, agréer que ce qu'il agrée, aimer que ce qu'il aime, et haïr que ce qu'il abhorre : si bien que comme ils voient que Dieu a une antipathie et une contrariété infinie au péché, ils le haïssent et l'abhorrent au dernier point. Et comme dit le même saint Grégoire (Lib. IX Moral., cap. 9, in illud : *Deus cuius ira nemo resistere potest*), s'il arrive quelquefois que la Vierge et les saints s'opposent à la colère de Dieu et arrêtent sa vengeance par les prières, c'est que Dieu nous voulant faire miséricorde par un excès de bonté, leur donne l'inspiration et la volonté de prier pour nous; mais ils ne le feraient jamais s'ils ne suivaient que l'inclination du zèle qu'ils ont pour Dieu : *Oculi sunt in amore duces*. Les saints voient Dieu à découvert et face à face; ils connaissent clairement combien il est grand, puissant, bon et digne d'être aimé, servi, obéi et redouté : si bien qu'ils sont nécessairement ravés et transportés d'affection vers lui, sans se pouvoir empêcher de l'aimer. Heureuse et souhaitable nécessité ! mais cela leur donne si grande horreur et aversion du péché, qui lui est contraire, qu'il n'est rien qu'ils ne voulussent quitter, faire ou endurer, pour le détruire et l'anéantir.

3. Origène, entre ses autres rêveries, disait que les saints n'étaient pas confirmés en grâce, qu'ils en pouvaient déchoir aussi bien que de leur béatitude. C'était une erreur grossière; mais si cela était vrai, si les saints étaient en danger d'offenser Dieu, il n'y en a pas un parmi eux, qui ne dit de bon cœur : Mon Dieu, faites de moi tout ce qu'il vous plaira, et tirez-moi de ce danger; privez-moi, si vous voulez, de votre gloire; bannissez-moi de votre paradis; mettez-moi au fond de l'enfer; faites que j'y endure à jamais tous les feux et tous les tourments qui y sont, plutôt que de permettre que je tombe dans un seul péché. Et comme ils haïssent le péché, non pas seulement, ni principalement pour leurs intérêts, mais pour l'amour de Dieu, ils ne le craignent pas et ne le haïssent pas seulement en eux-mêmes, mais en tout autre : ils en ont tant d'horreur et de crainte, que quand vous êtes sur le point de le commettre, si la Vierge, votre ange gardien et tous les saints pouvaient vous empêcher d'y consentir; et si pour cet effet il était nécessaire qu'ils fussent privés de leurs joies et délices célestes, qu'ils vinsent au monde souffrir les travaux et les martyres qu'ils y ont endurés, ils le feraient très-volontiers, si Dieu le trouvait à propos. Le péché leur déplait si étrangement, que si l'état de la gloire ne les rendait tout à fait immortels et impassibles, ils mourraient de tristesse quand on n'en ommettrait qu'un seul. Quand vous commettez ce parjure, la Vierge mourrait de douleur, votre ange gardien mourrait de regret, tous les saints mourraient de déplaisir, si la béatitude ne les exemptait de la mort.

David n'était qu'un homme fragile comme nous, et néanmoins parce qu'il aimait bien Dieu, quand on commettait le péché il en recevait tant de déplaisir, qu'il séchait sur ses pieds, qu'il était tout défait et abattu d'ennui et de fâcherie. L'Écriture le dit, elle ne peut mentir : J'étais tout abattu et languissant, je m'évanouissais et le cœur me manquait, ô mon Dieu, quand je voyais que l'on vous offensait : *Tabescere me fecit zelus meus, quia oblitit sunt verba tua inimici mei* (Psal. CXVIII). *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam* (Ibid.). *Qui oderunt te, Domine, oderam et super inimicos tuos tabescebam* (Ps. CXXXVIII, 21). La Vierge et les saints seraient comme cela, s'ils en étaient capables, quand vous commettez le péché, et puis vous pensez être leur favori, pour quelque petite dévotion que vous pratiquez envers eux par amour propre. Le Psalmiste dit qu'ils tiennent à grand honneur de louer Dieu, et de célébrer ses louanges; mais qu'en même temps ils estiment aussi fort glorieux d'épouser sa querelle, de venger ses injures, et d'être animés de colère contre ceux qui l'offensent. *Exaltationes Dei in gutture eorum et gladii accipites in manibus eorum, ad faciendam vindictam in nationibus : gloria hæc est omnibus sanctis ejus* (Psal. LIX). Et en la parabole de l'Évangile (S. Matth., XIII, 28), sitôt que l'ivraie paraît au champ du père de fa-

mille, ses serviteurs lui disent : Maître, nous l'allons arracher. Cette zizanie, selon l'explication de notre Sauveur, représente les pécheurs, comme les serviteurs signifient les anges et les saints. Notez leur façon de parler : *Vis? imus, et colligimus ea*. Ils ne disent pas : Vous plaît-il que nous l'arrachions : mais : Nous allons l'arracher. Pour montrer leur promptitude, le désir qu'ils en ont, et qu'ils exécuteraient infailliblement, si Dieu ne les en empêchait, en disant : Non pas sitôt, de peur que vous n'arrachiez le bon grain avec la zizanie.

4. C'est comme Abisaï envers David. Ce pauvre roi fuyant la persécution de son fils, fut rencontré par un de ses vassaux, nommé Séméï; cet insolent commence à dire des injures à son prince et l'appeler tyran, cruel, on meurtrier, et lui jeter des pierres. Abisaï, connétable de David, justement irrité contre cet insolent, met la main à l'épée, disant : Sera-t-il permis à un chien mort d'injurier ainsi impunément le roi mon Seigneur? Il faut que je lui roupe la tête tout maintenant, pour lui apprendre à respecter les princes, en quelque état qu'on les rencontre. Il l'eût fait infailliblement, si David ne l'eût arrêté par sa débouffeté royale et sa patience ordinaire.

Vous faites comme Séméï, vous injuriez votre Dieu, vous le blasphémez, le reniez, et le persécutez. Qui? vous un homme de néant, un chien mort, et un ver de terre! Les saints voyant cela, justement passionnés pour la gloire de leur prince, sont enflammés de colère contre vous, *Ministros suos quem uentem*. Au même instant que vous avez consenti au péché, ils vous abîmeraient, vous foudroieraient, et vous réduiraient en poussière, si Dieu ne les arrêtait par sa clémence infinie : de sorte que quand les saints prient pour nous, c'est un effet de la bonté de Dieu. Les hérétiques sont si grossiers, que quand nous prions les saints d'apaiser la colère de Dieu, ils s'imaginent que nous reconnaissons dans les saints plus de miséricorde que non pas en Dieu. C'est une erreur insupportable : les saints nous abîmeraient quand nous sommes en mauvais état, si Dieu ne les en empêchait, parce qu'ils ont plus d'intérêt et de passion pour la gloire de Dieu, que pour le profit des hommes; et s'ils prient Dieu pour nous, c'est qu'ils espèrent notre amendement; Dieu leur inspire et les sollicite à prier pour notre conversion. O mon Dieu, quelle piété, quelle miséricorde, et quelle patience invincible!

5. Nous avons grand sujet de dire avec David : *Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos*. Si vous ne nous eussiez servi d'ombre et de bouclier, lors même que nous vous faisons la guerre, vos saints et toutes vos créatures nous eussent accablés par vengeance; vous les avez arrêtés, et cela sans autre motif que de votre miséricorde et de votre pure bonté, *Scuto bonæ voluntatis*. Vous en soyez béni à jamais! *Confiteatur tibi, Domine, omnia opera tua, et sancti tui benedicant tibi* : autant de moments que nous

avons été en mauvais état, autant de bénédictions, autant de millions de couronnes, et autant d'actions de grâces vous puissent rendre tous vos saints et toutes vos créatures, pour un si grand bienfait.

Saint Chrysostome en l'homélie de saint Meletius, patriarche d'Antioche, dit qu'il fut injustement condamné par l'empereur Valens, hérétique arien, à être banni pour la foi; si bien que le gouverneur d'Antioche, par commandement de l'empereur, l'emmenait hors la ville dans son carrosse pour l'exécution de son ban. Mais comme le peuple, qui aimait passionnément son pasteur, jetait des pierres contre ce gouverneur, qui l'enlevait à son troupeau, le saint prelat au contraire, le couvrait de sa robe et se mettait au devant pour le garantir des coups de pierre. Dieu nous en fait de même, quand nous commettons le péché : s'il ne nous tenait à couvert sous les ailes de sa protection, les saints lanceraient des fondres sur nos têtes criminelles, le feu descendrait du ciel pour nous consumer, la terre s'ouvrirait pour nous engloutir, les chiens nous déchireraient, et les serpents nous empoisonneraient.

II. — 1. Je dis que non-seulement les saints, mais les animaux nous feraient la guerre : car 1^o, comme dit le prophète royal, l'homme ayant l'honneur d'être l'image de Dieu, son lieutenant et vice-roi en ce monde, le souverain des créatures visibles, il ne reconnaît pas cette gloire, il dément sa noblesse, il se dégrade par le péché, il perd sa prééminence, et se met en parallèle avec les bêtes. *Homo cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus* (*Psal. XLVIII*).

2^o Il est malaisé de trouver au monde un pur homme, dit saint Chrysostome, *Difficile est hominem purum invenire* (*Homil. 59, in S. Jom.*), c'est-à-dire une personne qui soit homme tout à fait à pur et à plein, intérieurement et extérieurement, selon l'âme et selon le corps, selon la vérité et selon l'apparence. L'expérience fait voir que plusieurs n'ont que le masque, l'extérieur et la contenance d'homme, non pas l'essence et la vérité. Et on voit arriver tous les jours ce que saint Grégoire de Nisse (*Greg. Niss., tom. II, serm. de Nom. Christ.*) raconte être arrivé de son temps.

3^o Il dit qu'un bateleur pour amasser de l'argent par quelque plaisant trait de son métier, avait enseigné un singe à danser à la cadence du hautbois; il l'habilla endemoiselle et lui mit un masque pour le mieux déguiser; il l'emmena sur un théâtre, et il le fit danser en présence d'un grand peuple. Quand on vit une si petite demoiselle qui dansait si bien, tout le monde en était ravi, et l'on criait : O quel prodige! Quelqu'un qui savait la fourberie, jette sur le théâtre quelques noisettes; et tout incontinent ma baladine oublie sa danse, sa cadence et son hautbois, elle arrache son masque, elle se jette sur les noisettes, elle commence à les casser et épilucher. L'admiration se tourne

en risée, on vit que c'était une fausse demoiselle et un vrai singe. Si vous le voulez remarquer, vous verriez que le même arrive tous les jours. un tel qui vous semble si honnête homme, si sage et si judicieux, n'est pas un homme, c'est une bête masquée, c'est une bête qui a la figure et l'apparence d'homme ; on le connaît en l'occasion : *Ex operibus eorum cognoscetis eos*. Il ne faut qu'une noisette, qu'une petite querelle pour le faire paraître ce qu'il est. Si on l'offense tant soit peu, si vous le désobligez en quoi que ce soit, ce n'est pas un homme, c'est un léopard, c'est un lion, c'est un tigre en effet.

Origène (*Homil. 3, in Ezech.*) remarque que l'homme vertueux, en l'Écriture (*Psal. LXXXVI; Ezech., XIV, 6*), est appelé homme, avec reduplication, *Homo et homo natus est in ea. Homo, homo de domo Israel*, pour le distinguer du pécheur, qui n'est pas homme entièrement, simplement et absolument ; mais qui n'est homme qu'à demi, qui est homme et bête tout à la fois : homme en apparence et au jugement des hommes, bête en effet et au jugement de Dieu. Si vous courez après le bien d'autrui ou bien quelque autre créature pour en abuser, savez-vous ce que vous êtes selon le jugement de Dieu et de la vérité ; ce qu'on dit de vous au ciel ? On dit que vous êtes un pourceau d'Épicure : *Homo equus : equi emissarii facti sunt ; unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat* (*Jerem., V, 8*). Si vous couvez en votre cœur le venin de quelque malveillance, envie, ou jalousie, vous êtes un vipereau, une engeance de vipère, *Genimina viperarum* (*S. Luc., III, 7*). Si vous pillez les veuves et les orphelins par injustice, par des chicanes ou par contrats usuraires, vous êtes un loup ravissant, *Judices ejus lupi vespere* (*Sophon., III, 3*), ils sont affamés, ils n'ont rien mangé tout le jour : *Intrinscus autem lupi rapaces*.

2. Le péché ne vous met pas seulement au rang des bêtes, mais au-dessous et de pire condition.

Ce qui est naïvement bien exprimé en l'Écriture ; car 1^o au chapitre premier de la Genèse, verset vingt-huitième, le Créateur donnant au premier homme et à sa femme la prééminence et l'autorité sur les bêtes, se sert d'un mot équivoque, où nous avons : *Et dominamini piscibus maris, et bestiis terre* ; dans l'Hébreu, qui est le langage de Dieu, il y a *urdu* ; ce mot a deux significations : car il peut venir du verbe *rada*, qui est de ceux qu'ils appellent *quiescentia lamed*, c'est-à-dire qui suppriment en conjonquant la dernière radicale *He* : et ainsi il fait à l'impératif, *rede, dominare; redus, dominamini*. Ou il peut venir de *iarad* qui est un verbe imparfait de ceux qu'ils appellent *defectiva pejud*, c'est-à-dire qui perdent, en conjonquant la première lettre radicale *jod* : ainsi il fait à l'impératif *red, descende, redu, descendite*. Ajoutez à tous deux la lettre *vau*, qui est particule copulative ; vous ferez *verdu, et dominamini, et descendite*, comme si le Créateur voulait dire : Si vous demeurez fidèles et obéissants

à mes commandements, *dominamini bestiis terræ*, vous serez supérieurs à tous les animaux. Mais si vous commettez le péché, *descendite*, vous leur serez inférieurs ; vous serez en une condition plus vile, plus abjecte et plus déplorable que la leur.

2^o Saint Chrysostome dit fort bien (*Homil. 3, in S. Joan., et 23, ad populum*) : Si les lions, les loups et les autres bêtes farouches sont cruelles, carnassières, goulues et effrénées en leur concupiscence, cela n'est pas digne de blasphème en elles, c'est leur nature d'agir ainsi, et non pas vice ; mais quand vous avez ces imperfections, c'est contre votre nature, ce vous est un vice ; elles vous sont volontaires, et plus odieuses en vous. Chacun de ces animaux n'a qu'une ou deux de ces inclinations ; le lion est cruel, le loup ravissant ; le chien envieux, le paon orgueilleux ; le coq luxurieux, le renard cauteux, et le singe malicieux ; mais vous avez tous ces vices ensemble, vous faites en vous un égout et un ramas de tous ces défauts. Vous êtes une Chimère, non pas en fable et en imagination, mais en effet et en vérité ; vous êtes un composé de plusieurs bêtes brutés ; vous êtes colérique comme un lion, cruel comme un tigre, goulé comme un pourceau, lascif comme un coq et dangereux comme un serpent. Et comme si ce n'était pas assez de prendre la teinture des vices de tous les animaux qui sont sur la terre, vous descendez même aux enfers, et vous empruntez les blasphèmes, l'envie, la superbe, l'obstination et l'impénitence des démons. Vous corrigez avec un peu d'industrie les mauvaises inclinations de ces animaux, encore qu'elles leur soient naturelles, entées et cimentées au fond de leur essence : vous apprivoisez les lions et les tigres, vous rendez les éléphants souples comme des agneaux, vous apprenez à votre chien à refréner sa concupiscence, à modérer son appétit irascible : il a une sensualité aussi bien que vous ; il n'a point de raison, de jugement ni de franc arbitre comme vous, et il refrène sa sensualité par votre discipline.

Quand il était jeune il prenait tout ce qu'il trouvait à son appétit ; depuis que vous l'avez enseigné, quelque affamé qu'il soit, encore qu'il trouve de bonne viande, il s'en abstient, il réprime sa sensualité, crainte d'un coup de bâton. Et vous homme, et vous créature raisonnable, douée de volonté, d'esprit et de liberté, vous qui êtes chrétien, ne pouvez-vous pas apprendre à votre sensualité ce que vous apprenez à votre chien ? vous ne vous abstenes pas de gourmandise, d'impureté, ni des danses, par la crainte d'un supplice éternel ! Votre chien ne refrène pas seulement son appétit concupiscible, mais il modère l'irascible : quand vous le battez sans sujet, il ne se révolte point contre vous : si c'était un autre que vous, il se rébellerait, il se défendrait et lui sauterait au visage ; mais parce que vous êtes son maître, il s'abaisse et il s'humilie devant vous, et il se contente de former une voix plaintive. Et vous qui êtes si obligé à Dieu, vous vous soulevez con-

tre lui, vous le blasphémez, vous l'outragez, vous le reniez, lors même qu'il ne vous fait point de mal, qu'il ne vous dit mot, qu'il vous comble de biens.

3° Il ne faut plus dire : *Comparatus est juvenis, et similis factus est illis*; mais *deterior factus est illis*.

Quo nemore unquam,
Expravit aper majoris dentibus apri?
Africa tigris agit rabida cum tigride pactis
Fœdera perpetue.

(Juvénal.)

Il n'y a bête brute qui boive plus que sa soif, il n'en est point ou fort peu, qui en tue d'autre de son espèce, il n'en est point qui se tue soi-même; et plusieurs hommes font toutes ces choses. Il n'est point de bête qui commette des brutalités que plusieurs chrétiens commettent, même en leur mariage.

4° Saint Chrysostome dit très-bien : Quel est l'homme si peu raisonnable et dépourvu de sens commun, qui voulût faire entrer au Louvre, en la chambre et cabinet du roi, un pourceau ou quelque autre bête immonde? Et au ciel empyrée, au palais de Dieu, en la salle de son banquet, pensez-vous qu'on y recevra une âme plus vicieuse, plus immonde et plus brutale que les brutes mêmes? *Fortis canes et impudici*. Et saint Grégoire de Nîsse dit (*Serm. de Nomine christiani*) : Si le magistrat avait commandé à un peintre ou à un sculpteur d'effigier ou de peindre le roi; s'il le représentait en forme hideuse et contrefaite, il offenserait le roi, il mériterait grande punition, et serait cause enfin que ceux qui n'ont point vu le roi croiraient que Sa Majesté serait aussi laide et difforme. Le devoir et la profession du chrétien, c'est d'être l'image de Jésus-Christ, dit saint Paul, de le représenter en soi, en sa vie, en ses paroles, en ses déportements : *Sicut portavimus imaginem terreni, ita portemus imaginem cœlestis* (I Cor., XV, 49), et si cette copie est difforme, hideuse et monstrueuse, elle est l'opprobre et le déshonneur de l'original même.

III — 1. Il y a bien plus : vous ne vous mettez pas seulement en l'inimitié des saints par le péché, en la catégorie des animaux et au-dessous : mais vous vous assujettissez à l'empire et à la tyrannie du diable. Saint Paul dit, et on ne le voit que trop, qu'il vous traite comme son esclave, disposant de vous à sa volonté. L'âme choisie est toute abandonnée aux mouvements du Saint-Esprit et de la grâce; elle dit, comme saint Paul : Mon Dieu, que désirez-vous de moi? me voici toute disposée à le faire : *Domine, quid me vis facere* (Act. IX, 6)? Au contraire l'âme réprouvée est toute livrée à la puissance de l'esprit malin, et prostituée à toutes ses volontés. Ainsi veut-il qu'elle aille au cabaret? elle y va : veut-il qu'elle aille au bal ou au lieu infâme? très-volontiers : veut-il qu'elle parle insolemment à ses père et mère, ou qu'elle dise des injures et des malédictions à ses gens? elle en dit. C'est ce qui fait que Lucifer est appelé en l'Evangile (S. Jean., XII, 34) le prince de ce monde; et l'Apôtre (Ephes., VI, 12) dit que les démons sont les recteurs

et les puissants de ce monde, *principes*, c'est-à-dire des âmes mondaines.

C'est la menace que Dieu leur faisait sous la métaphore du roi d'Egypte : Vous ne voulez pas, dit-il, me reconnaître et m'obéir comme à votre souverain, vous servirez à un tyran très-cruel, afin que vous appreniez par expérience la grande différence qui est entre ma conduite et sa domination inhumaine.

2. C'est que, comme dit saint Hilaire, sitôt qu'une âme consent à un péché mortel, Dieu fait divorce avec elle et la quitte; l'Esprit saint, qui est toujours aux aguets, voyant cette maison vide et déserte, est ravi d'y entrer et d'en faire sa demeure et son domaine. *Omnis in quo peccati voluntas est, Deo vacuus est; et ubi Deus non est, illic diaboli locus est, qui, insidians atque obsidens, ubi adeundi opportunitatem habuerit tanquam vacuum domum occupat, que ei, Deo jam discedente, sit tradita* (In Psal. I, 8).

3. Et il prétend le pouvoir faire justement : parce que le droit des gens et la loi universelle reçue par toutes les nations, porte que celui qui a été vaincu par un autre, est en la puissance et au pouvoir du victorieux : *A quo quis superatus est ejus et servus est* (II S. Petri, II, 19).

Tant que vous résistez à la tentation de Satan, vous lui êtes supérieur, il n'a point de pouvoir ni de prise sur vous : mais quand vous y consentez lâchement, il vous surmonte, il vous supplante et il vous réduit sous son joug, vous êtes son prisonnier de guerre, son serviteur et son esclave. *Venumdatus es ut faceres mahum*, disait le prophète Elie au roi Achab (III Reg., XXI, 25) : Vous vous êtes vendu, envahissant injustement la vigne du pauvre Naboth. Il parle ainsi parce que quand vous commettez une injustice ou quelque autre péché, il se fait un contrat tacite, une transaction implicite entre vous et le démon : Donne-moi ce plaisir, ce contentement ou cette somme d'argent, et tu auras mon âme : fais que j'aie le dessus sur mes parties adverses en me parjurant, sur mes ennemis par cette action de vengeance, ou bien sur mes compétiteurs en ce bénéfice par cette simonie que je commets, et je me rends ton vassal.

4. L'expérience ne le montre que trop, que vous êtes sujet et captif du diable : car vous gémissiez quelquefois sous cette tyrannie, vous faites des efforts pour vous en délivrer; vous avez volonté ou plutôt une velléité de sortir de cette misère; et vous n'en sortez pas, parce que vous êtes à la chaîne, on vous retient comme esclave. Le carême vient, Paques s'approche, vous entendez quelque prédication, cela vous touche un peu et vous dites alors : «Il me faut aller à confesse, me réconcilier à mon ennemi, il ne faut pas toujours vivre comme un athée;» la mort soudaine surprend un de vos voisins : Autant m'en peut-il arriver, et si cela était je serais damné, sans autre forme de procès. Il me faut chasser cette coquine : le jubilé se présente, voici une belle occasion de rentrer en grâce avec Dieu, de m'acquitter de mes det-

tes envers lui. Les prêtres peuvent absoudre de tout, il faut que je dise ce péché, restituer ce bien d'autrui, satisfaire à ce pauvre homme, et sortir de ce mauvais état : Tu n'en feras rien, dit le tyran qui vous maîtrise, tu n'en feras rien, je t'en empêcherai bien, je te tiendrai si garotté, et si attaché à cette femme impudique, à ce bien d'autrui, ou à cet esprit de vengeance, que tu ne t'en tireras pas.

Conclusion. — Le prophète Jérémie voyant devant ses yeux les extrêmes misères qu'il avait prédites, et qui étaient arrivées en la destruction de la ville de Jérusalem et du temple, ne trouvait point assez de larmes dans ses yeux pour les pleurer suffisamment; il faisait retentir des cris et des lamentations qui amolliraient des cœurs de marbre, si on les lisait attentivement et avec l'esprit de piété qui possédait ce saint prophète. J'ai grand sujet de faire de même, dit saint Chrysostome écrivant à un de ses amis, qui était tombé en faute, nommé Théodore je ne vois pas, comme Jérémie, la ruine d'un temple matériel, composé de pierre et de bois; je vois la destruction d'un temple spirituel et vivant, où la majesté de Dieu habitait plus dignement et plus délicieusement que dans le firmament. Je ne vois pas qu'on ait enlevé de ce temple les images des chérubins, qui n'étaient que de bois d'olivier; mais je vois qu'on lui a enlevé l'assistance des chérubins et des anges gardiens; je ne vois pas qu'on lui ait ôté l'arche d'alliance toute revêtue de fin or; mais je vois qu'on lui a ôté la présence du Fils de Dieu, vrai propitiatoire du monde; je ne vois pas qu'on lui ait emporté le chandelier d'or chargé de lampes ardentes, mais qu'on l'a privé des lumières célestes que le Saint-Esprit y faisait briller par sa grâce; je ne vois pas l'autel des parfums et des encensements renversé; mais je vois que sur l'autel de votre cœur, on ne présente plus aucunes prières à Dieu qui lui soient de bonne odeur; ce ne sont que distractions, qu'égaréments d'esprit, que pensées aux vanités et aux folies du monde. Je ne vois pas la table des pains de proposition vide ou brisée; mais je vois que vos mains ne sont plus chargées d'aumônes pour nourrir les pauvres.

Voilà ce que dit saint Chrysostome sur la chute déplorable de son ami Théodore : Je dois aussi gémir et pleurer sur vous, ô âme chrétienne qui êtes tombée au péché; je puis faire sur vous les mêmes lamentations que Jérémie faisait sur la ville infortunée en disant : *Omnes amici ejus spreverunt illum, et facti sunt ei inimici.* La Vierge qui était autrefois votre mère ne vous tient plus pour son enfant : et quel honneur aurait-elle d'être mère d'un tel avorton ? Si vous fussez mort en l'état de grâce où vous étiez, hé! que vous seriez heureux ! Les anges eussent recueilli votre âme comme celle du pauvre Lazare, et l'eussent portée dans le sein d'Abraham. Les saints, qui étaient vos amis, fussent venu au devant de vous, et vous eussent logé parmi eux. Si vous mourez en l'état où vous êtes, les saints vous rejetteront comme indigne de leur compagnie; les anges vous

éviteront comme un pourceau d'Epicure.

Qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora. Vous avez été nourri de viandes royales, vous avez mangé le pain des anges, la chair déifiée de Jésus, le précieux corps de Dieu : et après un si grand honneur, vous vous faites une bête immonde; vous vous gorgez de vin et d'immondices ! Quand vous n'auriez communiqué qu'une fois, cela devrait être plus que suffisant pour vous faire abhorrer ces ordures. Et si vous voyiez ce que vous embrassez, *amplexati sunt stercora*; si vous regardiez sans les fausses lunettes de votre passion la vanité de ces biens terrestres que vous aimez, la saleté des créatures que vous idolâtrez, vous auriez horreur de vous-même, vous mourriez de honte et de dépit; vous avoueriez que vous êtes au rang des bêtes, plus abruti, plus sale et plus immonde que les bêtes mêmes.

Vos ennemis voient bien cela, et ils se moquent de vous : *Viderunt eum hostes, et deriserunt sabbata ejus.* Ils se moquent de vos solennités, que vous employez en festins, jeux ou danses et autres passe-temps sensuels, comme si c'étaient des fêtes de Bacchus, de Priape, ou de Vénus; ils se moquent de vos confessions, de vos communions indignes, de vos dévotions extérieures, qui ne sont que grimaces et fantômes de dévotion. Vous vous figurez être bien heureux et au centre de votre repos, parce que la fortune vous rit, vous avez un peu de bien, vous et vos enfants êtes en bonne santé : *Hostes deriserunt.* Les démons se moquent de vous, ils savent qu'il n'y a rien de si malheureux qu'un pécheur qui est heureux en ce monde; vous vous figurez que vous serez content et en repos, quand vous aurez gagné cette fille, acheté cet office, ou bien acquis cet héritage, *deriserunt.* Ils savent que la concupiscence, l'ambition et l'avarice ne disent jamais, C'est assez, et qu'elles vont toujours à l'infini. Croyez-moi, quittez une servitude si cruelle, infâme, et indigne de vous. *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.* Dieu seul est votre légitime Seigneur, lui seul est votre roi naturel, lui seul vous a créé, conservé et racheté, lui seul vous doit donc posséder : c'est lui seul que vous devez adorer, aimer et servir de tout votre cœur, puisqu'il n'y a que lui qui vous puisse dignement récompenser d'une gloire infinie en la béatitude céleste. *Amen.*

SERMON XXXIV.

Le péché appauvrit, défigure et tourmente l'âme.

Qui faciunt peccatum, hostes sunt anime suae (Tob., XII).

Pour engendrer en nos cœurs une sainte haine du péché, et la repentance, au moins imparfaite et intéressée, de l'avoir commis, ces jours passés nous avons considéré comme il nous indispose tant auprès de Dieu que de ses créatures; aujourd'hui il nous faut voir les dommages qu'il nous cause au regard de nous-mêmes. Il y en a trois principaux, qui

feront les trois points de ce discours : premièrement il appauvrit notre âme et la dépouille de toutes ses richesses ; en second lieu il la souille et ternit toute sa beauté ; en troisième lieu, il la tourmente et lui ôte son repos. Quand le superbe Holopherne voulut détruire le peuple de Dieu en Béthulie, la chaste et vaillante Judith arrêta ce coup funeste par la généreuse entreprise qui a gravé sa mémoire au temple de l'éternité. Vous étiez figurée par cette généreuse dame, ô sainte Vierge ! les dommages que le péché mortel nous fait, sont incomparablement plus grands, que ceux que Holopherne voulait faire à la ville de Béthulie. Opposez-vous, s'il vous plaît, à ce cruel ennemi de vos pauvres serviteurs ; afin que nous vous puissions dire, comme on disait à Judith : *Tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri* ; ou comme votre Ange vous disait : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Nihil timendum in hac vita quam peccatum, quod spoliat, maculat, et cruciat animam.* — I. Punctum. 1. *Spoliat bonis acquisitis; quod probatur Scriptura, Patribus, comparatione. ratione.* 2. *Impedit acquirenda.* — II. Punctum. *Peccatum maculat animam: 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° experientia; 4° ratione; 5° comparationibus.* — III. Punctum. *Cruciat animam: 1° Scriptura; 2° Patribus; 3° rationibus.* — **Conclusio.** *Recapitulatio, 1° per comparationem; 2° per lamentationes Jeremiæ.*

Une très-grande et très-sainte dame, nommée Olympias, diaconesse de l'Eglise de Constantinople, qui, après avoir vécu en virginité avec son mari Nébridus, employait son temps, ses soins, ses biens et sa personne en œuvres de piété et de miséricorde, étant cruellement persécutée pour la querelle de la vérité et de la justice, écrivit à son très-honoré prélat et père spirituel, saint Jean Chrysostome, le pria de demander à Dieu pour elle la grâce d'endurer chrétiennement et patiemment ses disgrâces. Le saint docteur faisant réponse lui dit : Madame, vous avez tort de dire que vous me racontez vos disgrâces ; vous n'en avez point, ni vous n'en pouvez point avoir si vous ne voulez ; car quelle disgrâce vous peut-on faire ? On confisquera vos biens : c'est-à-dire qu'on vous déchargera d'un pesant fardeau, du soin de les conserver et de l'obligation de les bien distribuer ; et au reste on ne saurait ravir le vrai trésor, qui est la grâce de Dieu. Or vous bannira de la ville et du pays : c'est-à-dire qu'on vous fera voir diverses provinces ; vous aurez pour la querelle de Dieu ce que plusieurs cherchent avec grands frais par pure curiosité mais on ne vous enverra en aucun lieu où vous ne puissiez trouver Dieu. Ou vous fera mourir : c'est-à-dire qu'on vous obligera de payer un peu plus tôt une dette qu'il faut nécessairement payer tôt ou tard : et en vous donnant la mort on vous fera entrer en la vraie vie, en la vie bienheureuse et immortelle. Souvenez-vous, s'il

vous plaît, d'une parole que je vous ai dite et redite sans cesse : Rien n'est à craindre que le péché, *ὅτι μόνον ἡθερίῳ, ἀπαράτῳ. Una tantum res est pertimescenda, peccatum, hoc verbum continuo vobis occinere non destiti (S. Chrysost., ad Olympiadem).*

Ce saint prélat avait raison : le péché est plus à redouter que la pauvreté, que le bannissement et que la mort ; il est à craindre comme le plus grand de tous les maux, comme la cause, la source et l'origine des plus grands maux qui nous peuvent arriver. Car outre qu'il nous met dans la disgrâce de Dieu, en l'inimitié des saints, en la ressemblance des bêtes et en l'esclavage des démons, comme nous avons vu ces jours passés, je vous veux faire voir en ce discours qu'il apporte encore à notre âme trois grands dommages : il la dépouille, il la souille et il la tourmente.

I. — 1. L'apôtre saint Paul écrivant à son disciple Timothée et lui enseignant ce qu'il faut recommander à chacun pour vivre chrétiennement en sa vocation, lui dit : Commandez aux riches de ce monde de n'être pas superbes : *Præcipe divitibus hujus sæculi non superbe sapere (1 Timoth., VI).* Saint Chrysostome remarque fort judicieusement que l'Apôtre ne dit pas simplement : Commandez aux riches : mais aux riches de ce monde ; parce qu'il y a de deux sortes de riches : les riches de ce monde, et les riches du monde de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de richesses : les temporelles et les spirituelles ; les richesses temporelles sont l'or, l'argent, les rentes et les héritages, que le divin Sauveur appelle très-bien des richesses trompeuses : parce qu'elles ne donnent pas ce qu'elles promettent, qu'elles remplissent les coffres et non pas les cœurs ; qu'elles ne rendent pas meilleur l'homme qui les possède, mais souvent plus mauvais ; qu'elles n'assouviennent pas la convoitise, mais l'allument et l'augmentent ; qu'elles ne lui donnent pas le repos d'esprit, mais le lui ôtent.

Les vraies richesses sont les spirituelles ou les célestes, les trésors de la grâce, les dons du Saint-Esprit, les vertus intuses, les amas de mérites que l'âme chrétienne a acquis par la fréquentation des sacrements et par la pratique des bonnes œuvres : *Gloria et divitiæ in domo ejus*, dit le prophète parlant du Juste (*Psalm. CXI*). Et saint Paul aux Corinthiens (*II Cor., IV*) : Nous avons un trésor dans des vases de terre. Le péché mortel enlève à l'âme toutes ces richesses et lui ravit tous ces trésors ; il la dépouille de tous ces biens et la réduit à une extrême pauvreté. Si l'homme de bien renonce à sa vertu et est si malheureux que de commettre quelque crime, on mettra en oubli toutes ses bonnes œuvres, dit le Créateur par Ezéchiël : *Si inverterit se justus a justitia sua et fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur (Ezech., XVIII, 24).* Et le Sauveur, en l'Apocalypse, à l'évêque de Laodicée : Vous êtes bien loin de votre compte, vous pensez être bien riche et n'avoir besoin de personne ; et vous ne voyez pas que vous

êtes pauvre, aveugle, tout nu, misérable et digne de compassion : *Dicis quod dives sum et locupletatus. et nullius egeo ; et nescis quia tu pauper et cæcus et nudus, et miser et miserabilis* (Apo., III, 17). Car par le consentement à un péché mortel, l'homme fait naufrage d'un trésor immense et infini de grâces, dit saint Laurent Justinien : *Unius peccati consensu immensas animæ amittit homo divitiâs.*

Sénèque, écrivant à un de ses amis, dit que de son temps la ville de Lyon était si belle et si riche que plusieurs maisons qui y étaient semblaient des palais, que chacune eût été capable d'embellir et rendre célèbre quelque ville que ce fût ; que néanmoins le feu s'y étant pris une nuit, il y fit un si grand ravage que le lendemain on avait de la peine à connaître où la ville avait été : de sorte qu'il n'y eut que l'espace d'une nuit entre une grande ville et un grand champ couvert de cendre. Bref, dit-il, l'incendie a été si grand et si court que je suis plus longtemps à vous le raconter que la ville n'a été à brûler : *Multas civitates incendium vexavit, nullas abstulit, etc. Tot pulcherrima opera quæ singula illustrare urbes singulas possent una nox stravit, et in tanta strage, Lugdunum quod ostendebatur in Gallia, quaeritur : una nox interfuit inter urbem maximam et nullam. Denique diutius illam tibi periisse quam perit narro* (Senec., *epist.* 91). Cependant ce ravage n'est point comparable à celui que le péché mortel fait en une âme : car quelle comparaison de quelques marchandises d'or et de soie, de quelques édifices de marbre et de bois, avec les trésors inestimables de la grâce de Dieu qui coûtent le précieux sang du Fils de Dieu ? Quand une âme en aurait autant que tous les saints en possèdent, autant que Jésus-Christ en peut mériter ; si le feu d'amour sensuel se prend en son cœur et s'il consent à quelque péché mortel que ce soit, tout est perdu et anéanti. Entre une âme parfaitement riche et opulente, et extrêmement pauvre, il se peut faire qu'il n'y ait que l'entre-deux d'une nuit, d'une heure ou d'un moment, c'est-à-dire le consentement à un péché ; et la raison en est si claire qu'il n'est pas besoin de perdre le temps à la bien établir.

Un homme ne peut pas être ami de Dieu et son ennemi tout ensemble, digne de la vie bienheureuse et de la mort éternelle en même temps. Le moindre degré de grâce sanctifiante nous met en l'amitié de Dieu, nous rend dignes de la vie bienheureuse ; le moindre péché mortel nous rend ennemis de Dieu, dignes de la mort éternelle. Donc la grâce sanctifiante et le péché mortel sont diamétralement opposés et tout à fait incompatibles. Et ce qui est de déplorable en ce sujet, c'est que, comme dit Sénèque, les biens ne se recouvrent pas aussi aisément qu'ils se perdent : les dommages se font en moins de rien, et les réparations ne se font que petit à petit ; une ville peut être ruinée en une nuit par un incendie, et elle n'est rebâtie qu'en plusieurs années et avec beaucoup de travail : *Quidquid longa series multâs*

laboribus, multa Dei indulgentia struxit, id unus dies spargit ac dissipat, etc. Esset aliquod imbecillitatis nostræ solatium rerumque nostrarum si tanta celeritate repararentur cuncta, quanta finiuntur. Nunc incrementa lente exeunt, festinant in damnum (Senec., *ibid.*). Une âme chrétienne acquiert des mérites et des habitudes de vertu, par les bonnes œuvres de plusieurs années, par des jeûnes, des aumônes, des oraisons, des pénitences, des mortifications et des réceptions de sacrements ; si elle consent à un péché mortel, elle fait naufrage en un moment de ce qu'elle avait acquis petit à petit par tant de travaux et de bonnes œuvres. Et puis nous ne concevons pas des pensées d'horreur et d'abomination contre ce maudit péché ?

On apporta un jour au roi de Perse, Darius, une triste nouvelle, qui portait que les Athéniens lui avaient surpris et brûlé la ville de Sardes, capitale de la Lydie. Il s'emporta si fort et en conçut une telle haine contre eux que, prenant son arc à la main et décochant une flèche contre le ciel, il dit : O dieux, donnez-moi que je me puisse venger des Athéniens ? Et puis il commanda que chaque jour quand il se mettrait à table, un gentilhomme lui vint dire tout haut par trois fois : Sire, souvenez-vous des Athéniens. Oh ! si nous pouvions appréhender l'horrible dégât que le péché fait en notre âme, la plus fervente prière que nous adresserions à Dieu, ce serait pour lui demander la grâce de nous venger de cet incendiaire, de cet avorton de nature et de cet ennemi de Dieu et des hommes.

2. Il y a bien plus : le péché ne nous dépouille pas seulement de nos mérites passés, il nous empêche d'en acquérir de nouveaux. Tant que ce détestable est en une âme, elle ne se peut enrichir, elle ne saurait acquérir une obole. Il est vrai que les prières, les aumônes et autres bonnes œuvres qu'on fait en péché mortel peuvent servir de quelque chose : elles peuvent quelquefois, mais non pas toujours ni infailliblement, arrêter pour quelque temps la vengeance du ciel, obtenir délai et loisir de faire pénitence, et attirer la miséricorde de Dieu pour nous convertir. Pour ce sujet il ne les faut pas interrompre, mais en faire encore davantage, en quelque état que vous soyez ; mais tant il y a qu'elles ne servent de rien pour augmenter la gloire essentielle et mériter les récompenses et félicités éternelles.

Au premier livre des Rois il est dit que, l'arche d'alliance ayant été prise par les infidèles et portée au camp des Philistins, une femme israélite qui était grosse, apprenant cette fâcheuse nouvelle, en fut saisie d'une tristesse si excessive, qu'elle en tomba en travail avant terme, si bien que, réduite aux abois, elle accoucha d'un garçon (I *Reg.*, IV, 19). Les assistants lui disent : Courage, réjouissez-vous, vous êtes délivrée, et c'est un fils que Dieu vous a donné. Elle ne se console point pourtant, elle est si désolée de la prise de l'arche, qu'elle nomma cet enfant *Ichabod, inglorius*, c'est-à-dire *Sans gloire*,

privé de gloire, comme si elle eût voulu dire : Le peuple d'Israël ne peut avoir de gloire ni de joie, puisque l'arche d'alliance en est enlevée : *Translata est gloria de Israel, quia capta est arca Dei.*

La grâce sanctifiante est une vraie arche d'alliance : c'est par elle que nous sommes en paix et en amitié avec Dieu ; quand vous êtes privé de cette grâce, vous pouvez dire avec sentiment : *Translata est gloria de Israel* ; tout votre bonheur, toute votre gloire, tout votre trésor vous est enlevé. Si en cet état vous enfantez des actions généreuses et héroïques, les hommes vous en louent et vous disent : *Filium peperisti.* Mais vous n'avez pas sujet de vous en réjouir, vous devez appeler ces belles actions *Ichabod*, sans gloire, parce qu'elles ne vous produiront jamais un seul degré de gloire dans le ciel.

II. — L'âme chrétienne, étant ainsi dépouillée par le péché mortel, ne peut manquer d'être difforme et dés-agréable, comme un arbre sans feuilles, comme un rosier sans fleurs, comme une tête sans cheveux et comme un astre sans rayons :

*Turpe pecus mutilum, turpis sine frondibus arbor,
Et sine flore frutex, et sine crine caput.*

Car la grâce sanctifiante n'est pas seulement le trésor de l'âme, elle en est la beauté, le lustre et la perfection : l'âme qui est embellie de cet ornement a tant d'agrément et de charmes, qu'elle ravit les yeux du Créateur, qui lui dit dans les Cantiques : Oh ! que vous êtes belle, ma bien-aimée ! oh ! que vous êtes belle ! l'éclat des diamants et autres pierres, ni l'émail des prairies et des parterres, la splendeur des étoiles, ni les rayons du soleil, ni aucune autre beauté, pour excellente qu'elle soit, ne doit être comparée à celle-ci. Mais sitôt que le péché mortel touche l'âme, il la souille, il la défigure, il la rend difforme et contrefaite.

1. Cette vérité était déjà connue en la loi de nature ; car un des amis de Job, parlant de celui qui offense Dieu, disait à ce saint homme : *Devoret pulchritudinem ejus primogenita mors* (Job, XVIII, 13). Comme il y a deux vies en ce monde, la vie de l'âme et la vie du corps, ainsi l'Écriture reconnaît deux sortes de mort, la spirituelle et la corporelle : la spirituelle, c'est le péché ; la corporelle, c'est le trépas. L'aînée de ces deux morts, c'est la spirituelle : car l'âme d'Adam mourut par le péché avant que le corps fût condamné au trépas. Cette première mort, c'est-à-dire le péché, extermine entièrement la beauté de l'âme. Le prophète Jérémie, admirant la beauté de ceux qui sont en état de grâce, qu'il appelle *Nazaréens*, c'est-à-dire consacrés à Dieu, dit qu'ils sont plus blancs que la neige et plus polis que le lait, plus vermeils que l'ivoire ancien et plus brillants que les saphirs. Mais considérant ceux qui ont perdu ce beau lustre par un péché mortel, il dit que leur visage est plus noir que les charbons, et qu'ils sont si défigurés, qu'on aurait peine à les reconnaître : *Candidi facti sunt Nazarei ejus, candidiores nive, nitidiores lacte, rubicundiores chore antiquo, saphiro*

pulchriores. Denigrata est facies eorum super carbones, et non sunt cogniti (Thren. IV).

Le prophète Joël enchérit là-dessus, pour montrer que le péché ne ternit pas seulement la beauté de l'âme, mais la souille et la rend puante ; car il le compare au fumier et à l'ordure : *Computruerunt ut jumenta in stercore suo* (Joel I, 17). Malachie se sert de la même comparaison pour exprimer l'horreur que Dieu a des indévotions et des dérèglements qui se commettent les jours de fêtes : *Dispergam super altum vestrum sterces solemnitarum vestrarum* (Malach., II, 3).

2. Saint Augustin, nous voulant détourner des péchés véniels volontaires, que nous commettons si aisément, dit que ce sont comme des enlures, de grosses verrues et des gales horribles sur un beau visage, et qu'ils privent l'âme des embrassements et des caresses agréables de son divin Epoux : *Illis peccatis licet occidi animam non credimus, ita tamen eam velut quibusdam pustulis et horrenda scabie deformem faciunt ; ut eam amplexus Sponsi celestis, aut vix, aut cum grandi confusione venire permittant* (serm. 41, de Sanctis, et homil. ultima, ex 50). A plus forte raison les péchés mortels, dont un seul est plus odieux, plus détestable et plus digne de peine que ne le sont dix mille véniels. Comment est-ce que le péché ne serait pas une grande souillure aux yeux des anges, qui sont si purs, et en la présence de Dieu, qui est la pureté même, puisque c'est une souillure honteuse en la présence des hommes, même des plus imparfaits et vicieux ? Voulez-vous que je vous le montre ?

3. Un serviteur et une servante se trouvent en la maison d'un grand ; on envoie aux champs le serviteur en mauvais temps ; il retourne tout crotté, sali et couvert de boue : est-il déshonoré pour cela ? laisse-t-il par après de se trouver en bonne compagnie et d'y parler hardiment ? On commande à la servante de nettoyer l'écurie ; elle a les mains, les pieds et les vêtements gâtés de fumier : laisse-t-elle de se montrer en la rue en cet état et de marcher la tête levée ? lui reproche-t-on jamais ces souillures ? Mais supposé que ce serviteur soit surpris en larcin, et qu'on le sache ; que cette servante tombe en une déshonneté, et que cela soit éventé, oseront-ils après lever les yeux ? oseront-ils marcher tête levée ? ne seront-ils pas honteux et humiliés, méprisés et infâmes toute leur vie ? Si on leur dit en compagnie : Vous étiez l'autre jour bien crottés, ils ne rougissent point ; mais si on leur dit au bout de vingt ans : On vous surprit en larcin ou en une action déshonnête, ils rougissent et meurent de honte. Donc même en ce monde, même selon le jugement des hommes vicieux, le vice est une grande tache.

4. On dit en philosophie, et l'expérience le montre, que plus une perfection est grande, plus la privation en est-elle difforme ; plus une créature est-elle excellente, plus la corruption en est horrible : *Optimi corruptio pessima.* Une pomme pourrie est plus puante que du bois pourri ; la carcasse d'une bête

est plus puante qu'une pomme pourrie, le corps d'un homme mort, plus que le cadavre d'une bête. Vu donc que la grâce de Dieu est une qualité si excellente, et que l'âme raisonnable est une créature si noble et si belle, la privation de l'une et la corruption de l'autre ne peuvent être que très-laides, très-difformes et très-horribles.

5. Je ne sais si vous savez ce qu'on dit qui se passa, il y a quelque temps, en Hollande. Amsterdam est comme le marché et le lieu de trafic de tout le monde. Un marchand nègre, qui trafiquait, fit l'amour à une Hollandaise, la prit en mariage, et eut d'elle un enfant qui était noir comme son père. Le Maure demeurait fort peu au logis, parce qu'il allait sans cesse pour ses affaires. Quand il retournait de temps en temps à la maison, l'enfant, qui n'avait coutume de voir que des visages blancs, s'effrayait, se cachait et disait à sa mère : Maman, maman, la bête est venue. N'avait-il pas bonne grâce ? ne devait-il pas apprêter à rire à ceux qui le voyaient et l'entendaient ? Il avait horreur de ce Maure, et il ne savait pas que c'était son père et qu'il lui ressemblait comme deux gouttes d'eau. Vous faites comme lui : quand vous parlez du diable, ce n'est qu'avec exécution ; vous l'appellez le démon, l'esprit malin, le détestable. Et le Fils de Dieu vous dit qu'il est votre Père : *Vos ex patre diabolo estis* (S. Joan., VIII, 44) ; vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau : vous êtes noir, hideux, monstrueux et abominable comme lui, et encore plus ; car qu'est-ce qui noircit le diable ? C'est le péché, un seul péché, un péché de pensée ; auparavant il était parfaitement beau, une seule pensée en a fait d'un ange un démon. Vous avez plus de cinquante péchés : vous êtes donc aussi noir que cinquante diables, ou cinquante fois plus noir qu'un démon.

Si vous faisiez réflexion sur ces vérités, et si vous pouviez voir la beauté d'une âme qui est en état de grâce, et la laideur de celle qui est en mauvais état, vous feriez comme l'hermine. Elle est si amoureuse de sa blancheur, si curieuse d'en conserver l'éclat et la pureté, qu'elle aime mieux mourir que de la souiller tant soit peu ; si bien que les chasseurs assiègent son gîte d'un côté, et de l'autre ils font un retranchement d'ordure ou de boue ; et elle s'expose plutôt aux pointes de leurs piques et hallebardes que d'entrer en ce bourbier pour s'échapper et sauver sa vie ; elle a pour devise : *Malo mori quam fœdari*. Aussi sa dépouille fait-elle l'ornement des cours souveraines et même des têtes couronnées. Heureux celui qui a le bonheur de l'imiter : *Beatus vir qui inventus est sine macula* ! Heureux celui qui a pour règle de sa vie cette belle maxime des âmes prédestinées : Plutôt mourir que se salir ; plutôt la mort que le péché ! Si l'hermine se lançait dans la boue, il est vrai qu'elle se souillerait, mais elle échapperait au fer que les chasseurs lui présentent ; au lieu que si vous vous jetez dans le bourbier du péché, non-seulement vous salissez votre âme, mais vous vous exposez aux remords de conscience qui vous

piquent et tourmentent continuellement.

III. — 1. Le prophète compare cette peine à celle d'une femme qui est en travail d'enfant : *Ecce parturit injustitiam, concepit dolorem, et peperit iniquitatem*. Vous avez beau faire le fanfaron ou contrefaire le joyeux et le gaillard, c'est bonne mine et mauvais jeu ; vous savez qu'au dedans et au fond du cœur vous ne goûtez qu'à demi la douceur de la volupté ; elle est détrempée en l'amertume des remords de conscience, de la crainte de la mort et de l'appréhension des jugements de Dieu. Les poètes mêmes ont reconnu cette vérité :

*Pœna autem vehemens, et multo savior illis
Quas aut Seditius gravis invenit, aut Rhodamantus :
Nocte dieque suum gestare in pectore testem.*

Et le jurisconsulte : *Ex quo quis sceleratissimum consilium cepit, exinde quodam modo sua mente punitus est*. (L. Divi Marci, cod. Ad legem Juliam, majestatis). Depuis que vous avez fait une méchante action ou conçu un mauvais dessein, vous avez toujours là dedans une adverse partie qui plaide contre vous, un témoin que vous ne pouvez démentir, un juge que vous ne pouvez récuser, un bourreau que vous ne pouvez éviter : la syndérèse qui vous accuse, qui dépose contre vous, qui vous condamne, qui vous met à la torture.

2. C'est la menace que Dieu faisait par Isaïe : Je livrerai Babylone à la puissance du hérisson : *Ponam Babylonem in possessionem ericii* (Is., XIV, 23). L'âme pécheresse est une vraie Babylone, une fille de confusion ; tout est en désordre et en confusion en sa conscience, en sa vie, en ses actions et en sa famille ; Dieu la livre à la tyrannie du hérisson, des épines et aiguillons de la syndérèse, qui la piquent continuellement : *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sibi sit omnis inordinatus affectus*, dit saint Augustin : Mon Dieu, vous l'avez ainsi ordonné, que toute affection dérégulée soit le supplice et la punition de l'âme qui vous abandonne.

3. Il dit : *Jussisti*, parce que cette géhenne de la conscience c'est un effet de la justice de Dieu, qui condamne l'âme pécheresse à cette pénitence inévitable, et c'est très-justement ; car, comme dit le Jurisconsulte (*Capitalium, § Famosis, ff., De pœnis*), il est plus que très-raisonnable que les grands crimes soient punis au lieu même où ils ont été commis. Or, c'est au cœur premièrement et principalement que tous les péchés se commettent. Les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins et les blasphèmes viennent du cœur, dit Jésus-Christ en l'Évangile (S. Matth., XV, 19) ; c'est donc en l'âme et au cœur qu'ils doivent être premièrement et principalement punis. *Pœna sibi sit inordinatus affectus*.

Voilà une autre raison de cette vérité : tout ce qui est désordonné est en un état violent ; tout ce qui est violent nous fait peine, si nous avons tant soit peu de raison ou même de sentiment. Il n'est rien de si calme, joyeux, content et heureux qu'une âme qui est bien avec Dieu, qui a ses affections réglées, ses

passions bien ajustées et ordonnées ; elle est comme en un paradis terrestre, en un jardin de délices et en festin continu : *Mens justi juge convivium* (*Prov.*, XV, 15). Il n'est rien de si mécontent, malheureux et empêché de sa personne qu'un homme qui n'est pas bien avec Dieu. Vous avez beau rire et vous divertir, railler et bouffonner, c'est un ris sardonique, c'est une joie qui n'est qu'apparente, votre âme n'est pas en son assiette naturelle, elle est en un état violent, elle ne saurait être à son aise. Tant qu'un bras est disloqué, non-seulement vous n'en sauriez rien faire, mais il vous cause une douleur continuelle, parce qu'il n'est pas en son lieu naturel.

L'état naturel de l'homme, c'est que la partie inférieure de l'âme soit sujette à la supérieure, la chair à l'esprit, l'esprit à la raison, et la raison à Dieu. Quand une affection déréglée vient à rompre cet ordre, quand les passions se débordent, quand la chair et la sensualité se débauchent de l'obéissance qu'elles doivent à l'esprit, ou l'esprit de celle qu'il doit à la raison, l'âme est toute déréglée, démontée et disloquée ; elle est en état violent, et elle ne peut manquer d'être à la géhenne : *Posuisti me contrarium tibi, et factus sum inimicissimus tibi. Quis Deo restitit, et pacem habuit* (*Job.*, VII, 20; XI, 4)? Et ainsi, voyez que de pauvreté, que de difformité et que de malheur le péché vous apporte! *Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate* (*Is.*, XIV).

Conclusion. — 1. Il me semble voir un villageois riche en biens temporels, mais pauvre d'esprit et de sens commun. Un de ses voisins le mène au cabaret et paie pour lui, par amitié et libéralité en apparence, mais en effet pour le tromper et le faire consentir à ce qu'il désire. Quand il est en bonne humeur, ayant deux ou trois verres de vin en tête plus que de coutume, ce matois le prie de le cautionner en un contrat qu'il fait, prenant quelque argent à rente. Le bonhomme n'ose refuser celui qui l'oblige actuellement ; on fait venir le notaire, et parce qu'il n'y a rien à faire qu'à dire *oui* et à signer, il lui semble que ce n'est rien ; et cependant, pour un pot de vin, il s'engage à une grosse dette, il hypothèque tous ses biens présents et à venir, il s'oblige par corps pour le paiement de toute la somme. Mais, les intérêts grossissant petit à petit, il est bien étonné quand on le va exécuter, quand on emporte ses meubles, qu'on fait un décret sur ses biens, et qu'au bout de quelque temps, pensant aller à son verger ou à sa vigne pour y cueillir des fruits, selon sa coutume, il s'en voit interdit, parce que ses héritages sont vendus pour l'acquit de la dette ; et même, après tout, on lui met la main sur le collet, et on le jette dans une prison, où il se repent à loisir de la faute qu'il a faite à la bâte.

Vous faites comme cet idiot, et néanmoins vous voulez être estimé si sage ; il vous semble que ce n'est rien que de commettre un péché mortel, parce que c'est une action passagère, et que vous ne ressentez pas présen-

tement les inconvénients qui en procèdent et que vous n'en voyez pas les suites, les effets ni les conséquences. Savez-vous quelle perte vous faites, ce que vous aliénez, à quoi vous renoncez ? A tout ce qu'il y a de plus grand, riche, précieux et excellent au ciel et en la terre. Il vous semble que ce n'est rien, parce qu'on ne fait que lever la main quand on se parjure, qu'on ne fait qu'écrire deux ou trois mots quand on signe un faux contrat. Savez-vous ce que c'est ? C'est autant que si vous disiez : Je ne veux plus être enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ, ni le sanctuaire du Saint-Esprit ; je ne veux plus être favori de la Vierge, l'ami des anges, concitoyen des saints, héritier du paradis, ni membre vivant de l'Eglise ; j'aime mieux être dans la disgrâce de Dieu, déserteur de son parti, l'objet de sa colère et l'ennemi de Jésus-Christ ; j'aime mieux être mal-voulu de la Vierge et des saints, membre de l'antechrist et la retraite des démons ; je fais cession de tous mes biens spirituels et de tous mes mérites acquis jusqu'à présent ; je me rends esclave du diable et partisan des ennemis de Dieu ; je me livre à leur puissance, et je m'oblige, corps et âme, à être brûlé tout vif durant toute l'éternité ; j'hypothèque ma part de paradis pour le plaisir ou le profit que je prétends ; j'aime mieux jouir de cette volupté, plaire à ce méchant homme ou posséder ce peu d'argent, que tous les biens que Dieu me peut faire.

2. Il faut donc que je continue mes plaintes et mes lamentations, et que je dise avec Jérémie, non sur la ruine de Jérusalem, mais sur la chute d'une âme chrétienne qui est en péché mortel : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus. Egressus est u filia Sion omnis decor illius. Defecit gaudium cordis nostri. Væ nobis quia peccavimus ; propterea vastum factum est cor nostrum.* Voilà un abrégé des trois points de mon discours. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus*, etc. Vos ennemis ont ravagé tout ce que vous aviez de plus précieux. Il y a dix ans, quinze ans, vingt ans que vous fréquentiez les sacrements, que vous pratiquiez la vertu, que vous entendiez la messe quasi tous les jours, que vous communiez tous les mois, que vous faisiez l'aumône et les autres œuvres de piété ou de charité. Quel trésor de grâces, quel amas de bonnes œuvres, et quel comble de mérites ! Un méchant homme, un suppôt du démon vous fait consentir au péché, vous faites naufrage de tous ces biens : quel horrible dégat ! Ne vaudrait-il pas mieux avoir rencontré un lion que cet abominable qui vous a causé ce ravage ? Quelles richesses plus précieuses que les vertus théologiques, que les dons du Saint-Esprit, que les vertus cardinales ? quoi de plus grand que la qualité d'enfant de Dieu, et que le droit à la couronne du ciel ? La foi est morte en votre âme, l'espérance toute fanée, la charité éteinte, les dons du Saint-Esprit enlevés et les vertus cardinales éclipsées : ou s'il vous est demeuré quelques restes, ce ne sont plus vertus surnaturelles et divines,

mais des vertus toutes morales et tout humaines.

Egressus est a filia Sion omnis decor ejus. Cette âme qui était si belle, qu'il semblait que Dieu n'avait point d'yeux que pour la regarder, *Firmabo super te oculos meos*; point de bouche que pour la louer, *Quam pulchra es, amica mea, formosa mea, speciosa mea, facies tua decora* point de cœur que pour l'aimer, *Apponis erga eum cor tuum*: cette âme, dis-je, est devenue toute défigurée, contrefaite et adieuse, abominable, horrible et exécrationnable. *Egressus est a filia Sion omnis decor ejus.* Il dit *omnis decor*, toute la beauté, pour comprendre celle de l'âme et du corps. Quand vous étiez en bon état, votre âme avait si bonne grâce, elle avait tant de beautés et de perfections, qu'elles se répandaient et se communiquaient à votre corps. *Oculi tui columbarum*, vous aviez des yeux de colombe, simples, modestes, pleins de douceur et de miséricorde; vous ne regardiez les vertus du prochain que pour les honorer, ses vices que pour en avoir pitié: vous avez des yeux de vautour, qui n'ont des regards que pour nuire à votre prochain, ou que pour souiller votre cœur; vous ne regardez les perfections d'autrui que pour les envier, ses imperfections que pour les dédaigner, ses beautés que pour les convoiter, et ses déformités que pour vous en moquer. Une sainte pudeur paraît votre front et vos joues: et maintenant vous êtes effrontée comme une fille perdue: On vous disait: *Genæ tuæ sicut fragmen mali punici*; et maintenant on vous dit: *Frons meretricis facta est tibi, nolisti erubescere*. Vos lèvres étaient comme un ruban d'écarlate, *labia tua vitta coccinea*; elles ne s'ouvraient que par amour envers Dieu, ou par charité envers le prochain; pour lier les mains à la justice de Dieu par vos ferventes prières, ou pour lier ensemble vos prochains d'un nœud de parfaite amitié: et à présent elles ne s'ouvrent que pour blasphémer le saint nom de Dieu, ou pour flétrir le renom et la réputation des hommes. Votre visage était autrefois un trône de modestie, de retenue et de gravité chrétienne, *Caput tuum sicut Carmelus*: et il est maintenant, même dans les églises, plus volage qu'une girouette; il ne se tourne pas seulement à tous vents, mais au moindre bruit de quelqu'un qui passe. Vos mains étaient si pures et innocentes que vous les éleviez à Dieu en l'oraison avec grande confiance, *Levant manus puras*: et maintenant vous avez honte de les présenter à Dieu, *quia sanguine plene sunt*. elles sont toutes souillées d'injustices, de rapines, de violence et d'actions infâmes. Votre cœur était toujours plein des consolations du Saint-Esprit, même en plus funestes accidents, *Secundum multitudinem dolorum meorum, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam* (*Psal. XCH, 19*): et à présent, il est plein d'amertume, même au milieu des plus charmantes délices; et ainsi, vous pouvez dire avec vérité: *Defecit gaudium cordis nostri*.

Vous n'avez point de solide joie, point de

vrai contentement, vous n'avez pas un jour de parfait repos, vous ne mangez pas un morceau qui ne soit mêlé d'absynthe; les furies de votre conscience vous bourellent nuit et jour, vos passions dérégées, déchirent votre pauvre cœur, comme l'aigle de Prométhée; le tort que vous avait fait à cette pauvre fille, à cet orphelin, à ce villageois; est comme le sang d'Abel, qui crie vengeance contre vous, et qui prend vengeance de vous par les remords de votre syndérèse. Vous êtes toujours en crainte d'être surprise en cette action, en regret d'avoir été trompée par un méchant homme à qui vous aviez si longtemps résisté, en appréhension qu'il ne vous découvre et décrie, en déplaisir de ne vous pouvoir dépêtrer de lui. En vos prospérités vous n'en goûtez la douceur qu'à demi: parce que vous savez qu'elles ne seront pas de durée, et que la justice de Dieu vous confisquera ces biens qui vous rendent insolent. En vos adversités, vous êtes impatient, chagrin, insupportable à vous et aux autres: parce que vous ne trouvez rien qui vous allège. Hors de vous ce n'est que disgrâce: dans vous il n'y a que malice: *Non est quo exeat, quia dura sunt; non est quo intres, quia mala sunt*. En compagnie vous n'êtes pas content, il y a toujours quelqu'un qui ne revient pas à votre humeur, et contre qui vous avez envie ou malveillance, ou antipathie. En solitude vous êtes triste, parce qu'on ne saurait être joyeux en mauvaise compagnie: et vous êtes toujours avec vous, que vous savez être un méchant homme: *Cuiquam cum malo bene esse non potest: quisquis ergo malus est, male secum est*.

Vous vous dégoûtez de la vie, qui ne peut assouvir vos desirs; vous appréhendez la mort, comme la fin de vos délices; vous redoutez le jugement, comme l'arrêt de votre condamnation; vous considérez l'enfer comme un séjour éternel où vous allez à grands pas; vous regardez le paradis comme une riche possession à laquelle vous n'avez plus de droit. Si vous ne sentez pas toutes ces choses, c'est que vous êtes tout à fait endurci, vous êtes en un état de stupidité et d'insensibilité spirituelle, qui est le faubourg de l'enfer et la veille de la damnation. Disons donc avec le même Jérémie, car nous en avons plus de raison que lui: *Vae nobis quia peccavimus*, malheur à nous d'avoir commis le péché! Malheur à nous, si nous le commettons jamais! Mon Dieu, mon Dieu, ne le permettez pas, envoyez-nous plutôt la mort, envoyez-nous telle autre punition qu'il vous plaira, mais délivrez-nous du péché. Si vous nous faites cette grâce, nous vous en remercierons, nous vous en louerons, nous vous en bénirons et nous vous aimerons de tout notre cœur dans le ciel, durant toute l'étendue des siècles. *Amen*.

SERMON XXXV.

Que le péché est cause des afflictions temporelles.

*Multa flagella peccatoris
meu avoiz plusieurs fléaux aux pécheurs (Ps. XXXI,
10).*

Les maux spirituels que le péché nous cause et dont nous avons parlé ces jours passés, sont des motifs plus que suffisants pour nous porter à le détester et à nous repentir de l'avoir commis. Mais parce que les âmes mondaines, qui sont toutes sensuelles, ne sont touchées que de ce qui tombe sous les sens, il leur faut représenter les afflictions temporelles que la justice de Dieu a autrefois envoyées et qu'elle envoie de temps en temps en punition du péché : et cela premièrement à des personnes particulières; en second lieu, à des villes, à des communautés et à des provinces entières, qui sont quelquefois affligées de guerre, de peste et de famine pour le péché d'un seul homme. La justice de Dieu enverrait ces trois fléaux au monde bien plus souvent qu'elle ne fait, si vous ne l'en empêchiez, ô sainte Vierge. Votre serviteur saint Dominique vit un jour votre Fils en grande colère contre les hommes, prêt à lancer ces trois fléaux sur leurs têtes criminelles, et que vous arrêtiez sa vengeance, apaisant doucement son indignation par les charmes de vos prières et de vos intercessions maternelles. Continuez les, s'il vous plaît, en faveur de ceux qui continuent de se prosterner à vos pieds et de vous honorer avec l'ange en vous disant : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Justitia Dei est timenda. — I. Punctum. Deus punivit personas particulares pœnis temporalibus : in bonis, Ezechiam; in honore, Oziam; in vita, Onan. — II. Punctum. Deus inflixit tria flagella ob unicum peccatum : famem, ob Scutis; pestem, ob Davidis; malum successum in bello, ob Achan. Hæc tria flagella multis provinciis, etiam nostro tempore. — III. Punctum. Morale. Non punimur his flagellis, quia servamur æternis. Quæ multo graviora sunt si comparentur : 1° pœnæ pœnis; 2° culpa culpis; 3° personæ personis; 4° status statui. — Conclusio. Malum et amarum est peccare, ut ait Jeremias.

Un des plus charitables effets de la miséricorde de Dieu sur les hommes est de les avertir tout de bon, comme elle fait ordinairement, des rigueurs de sa justice. C'est pour cela principalement qu'il a coutume d'envoyer et de faire parler ses prophètes. Ceux qui ne sont envoyés qu'à des villes, qu'à des provinces ou des royaumes particuliers, commencent ainsi leurs menaces : *Onus Ninive, onus Babylonis, onus Ægypti.* Mais parce que le prophète Jérémie recevait la commission d'annoncer généralement à toutes les nations et à tous les hommes du monde la punition de leurs péchés, on lui dit, au

commencement : *Prophète, que voyez-vous ?* Je vois une verge veillante. La justice de Dieu est quelquefois une verge de bois, elle est d'autres fois une verge de fer; mais elle est toujours une verge veillante. En ce monde, elle est ordinairement une verge de bois, verge douce et paternelle dont il se sert amoureusement pour châtier ses enfants et les corriger de leurs fautes. En l'autre monde, elle est une verge de fer, ou, comme Jérémie dit encore au même lieu, une chaudière bouillante, qui brûle, qui tourmente et consume les âmes réprouvées dans toute l'étendue des siècles. Mais elle est toujours une verge veillante, elle a toujours les yeux ouverts pour regarder avec attention tous les péchés qui se commettent, elle ne s'endort jamais, elle est toujours éveillée pour punir infailliblement, ou bien en ce monde ou en l'autre, toutes les offenses des hommes, sans acception de personne.

Au lieu de ces paroles : *Virgam vigilantem*, une autre version porte : *Baculum amygdalium*. Albert le Grand dit que si vous mettez sous votre chevet un bâton ou une branche d'amandier, c'est un charme naturel qui vous empêche de dormir. Si cela est vrai je ne sais, mais je sais bien que si l'âme chrétienne avait toujours auprès de soi, ou pour mieux dire devant ses yeux, cette branche d'amandier, elle s'amenderait, elle ne reposerait pas si à son aise qu'elle fait témérairement quand elle est en mauvais état; si bien que pour l'empêcher de s'endormir et de s'endurcir au péché, je lui dois présenter ce bâton d'amandier, cette verge veillante, lui représenter les afflictions temporelles que la justice de Dieu a décrétées contre les hommes en punition de leurs crimes. On les peut réduire à deux chefs : ou à celles qu'il a envoyées aux personnes particulières, ou à celles qu'il a envoyées à des villes et communautés entières, et cela pour un seul péché, et pour un péché de ceux qui ne semblent point si énormes. Mais comme les personnes particulières ont été quelquefois punies en leurs biens, en leur honneur et en leur vie, choisissons de chacun un exemple entre mille.

I. — Premièrement, dans les biens temporels, le roi Ezéchias, qui est fort souvent loué en l'Écriture (IV *Reg.*, XX, 12) pour n'avoir pas eu son semblable en piété, ayant une maladie mortelle, en fut guéri si miraculeusement, que Dieu lui envoya à cet effet un prophète exprès (*Isai.*, XXXIX); et pour marque de sa convalescence, il dérogea le cours des astres et fit rétrograder le soleil. Il était en si grande réputation qu'étant retourné en santé, Mérodac, roi des Babyloniens, lui envoya des ambassadeurs et des présents pour le féliciter de sa convalescence. Se voyant ainsi honoré, il s'enfla et s'en fit accroire : et par une vaine ostentation, il fit parade de ses richesses, faisant voir à ces ambassadeurs l'or, l'argent, les parfums, les vaisseaux précieux, les riches meubles et autres pièces rares et exquisés qu'il avait en sa cour et dans ses cabinets. Il est évident que ce péché n'e-

tait pas des plus énormes, ce n'était tout au plus qu'un peu de vanité (*Ita Tertul., lib. IV in Marcione; S. Hieron., in hunc locum; S. Ambros., in Psal. I, 18*); mais Dieu demande une très-grande perfection en ses serviteurs, et principalement en ceux qui lui sont beaucoup obligés. Isaïe s'adresse à lui de la part de Dieu et lui dit : Qu'est-ce que ces gens sont venus faire en cette ville? Ce sont des ambassadeurs du roi de Babylone, qui me sont venus voir de la part de leur maître; je leur ai fait admirer mes trésors : il n'y a rien de rare ni de précieux en mon palais que je n'aie étalé en leur présence. Voilà une belle réception pour un roi de Judée, pour un prince si obligé à Dieu. Au lieu de les conduire au temple, de leur parler de Dieu et de ses divines perfections; au lieu de les porter à quelque exercice de piété, vous vous êtes amusé à faire parade de votre gloire. Ecoutez l'arrêt du Seigneur : Tous vos trésors seront pillés, tout l'or et l'argent que vos prédécesseurs ont amassé jusqu'à présent et tout ce que vous avez en votre maison sera enlevé; tout, sans y rien laisser, tout sera emporté en Babylone, d'où ces ambassadeurs sont venus; et vos enfants aussi y seront emmenés captifs. Et puis vous vous étonnez que vous êtes tombé en pauvreté, que les procès ou que les banqueroutes, que les cautions ou les mauvaises affaires ont mis vos biens en Babylone, c'est-à-dire en confusion; que vous ne savez plus où vous en êtes; que le nombre de vos enfants et de vos charges est augmenté, que votre crédit, que votre chalandise et votre revenu sont de beaucoup diminués! Vous en êtes la cause. Quand vous étiez à votre aise, vous étiez orgueilleux comme un paon, vous faisiez continuellement la roue, vous faisiez parade et ostentation de votre piaffe : Dieu, qui résiste aux superbes, vous a dépouillé pour vous humilier, il vous a ôté les armes dont vous lui faisiez la guerre.

Secondement, en l'honneur. Ozias commença à régner depuis l'âge de seize ans (*II Paralip., XXVI*) avec tant de bonheur et de succès, qu'il remporta plusieurs grandes victoires. Il bâtit quantité de villes et de forts; il renversa ceux de ses ennemis; il leva une armée de plus de trois cent mille hommes, qu'il fournit d'armes, d'argent et de vivres. Il fut si heureux en guerre et en paix, que sa renommée vola par tout le monde. Etant si grand et si puissant, son cœur s'éleva pour sa ruine, dit l'Écriture : il usurpa un office qui ne lui convenait pas; il entra dans le sanctuaire et prit en main l'encensoir pour offrir à Dieu de l'encens. Le grand prêtre Azarias lui dit : Sire, retirez-vous, ce n'est pas là votre place ni votre office : il n'appartient qu'aux prêtres et aux lévites d'offrir le thymiane. Il méprise cet avertissement, il persiste en son attentat : et voilà qu'à même temps la vengeance du ciel tombe sur lui : il se sent tout couvert de lèpre, il est contraint de sortir chargé de honte et de confusion; il est chassé du temple, de son palais et de sa cour; il demeure ladre toute sa vie, et il est

obligé de passer le reste de ses jours séquestré des hommes, en une maison champêtre. Si bien que quand les voyageurs passaient par là, ils demandaient : Qui est-ce qui loge en cette maladrerie? Et on leur répondait : C'est le roi Ozias, qui a offensé Dieu par présomption.

Quant à la vie, saint Paul (*Hebr., X, 28*) nous apprend qu'autrefois, par le commandement de Dieu, celui qui transgressait quelque point de la loi de Moïse, ayant deux ou trois témoins qui déposaient contre lui, était condamné à la mort; et parce qu'on pourrait dire que c'était par raison d'Etat, et pour donner exemple, il faut répondre qu'en la loi de nature, Onan, petit-fils de Jacob, commettant un dérèglement avec sa femme contre la fin du mariage, qui est d'avoir des enfants, la main de Dieu le surprit dans le crime et le châta sur-le-champ d'une mort temporelle, qui lui fut un passage funeste pour entrer en la mort éternelle. *Eo quod rem detestabilem faceret* (*Genes., XXXVIII, 10*). Mais ce qui m'épouvante davantage, c'est de voir en l'Écriture, qu'en punition d'un seul péché commis par un particulier, Dieu a quelquefois envoyé des disgrâces temporelles à tout le peuple.

II. — Je considère donc que de misères on voit en un temps d'extrême famine, de contagion ou de guerre civile. Durant la famine, on voit quelquefois une pauvre mère assiégée de trois ou quatre petits innocents qui lui demandent du pain, et elle ne leur peut donner que des larmes de compassion. On voit les pauvres gens manger avec avidité du pain de son ou de gland, ou de graine de chanvre; aller par les champs chercher des herbes, comme des bêtes, pour entretenir leur vie languissante. Dieu passe bien plus outre; il dit une chose que je n'oserais dire s'il ne l'avait dite lui-même; mais je ne dois pas craindre de parler après lui : il menace son peuple (*Deutéron., XXVIII*), et ses menaces ne sont pas vaines, que s'il ne garde ses commandements, il enverra une famine si extrême, que la demoiselle qui auparavant était si riche et si délicate qu'elle se faisait porter sur les épaules de ses serviteurs, sera contrainte par la faim, à faute d'autre viande, de manger son arrière-faix, la peau dont son enfant était enveloppé dans ses entrailles, et qu'elle le mangera en cachette de son mari, de peur qu'il n'en ait sa part. Cela ne devrait-il pas nous faire dresser les cheveux à la tête, quand on nomme le péché, qui mérite justement une telle punition?

Durant la peste, on est contraint d'abandonner ses plus proches parents et ses amis les plus intimes. On voit quelquefois un enfant collé à la mamelle de sa mère morte de contagion, comme on vit à Milan du temps du grand saint Charles. Ce pauvre petit suce la mamelle, mais il n'en tire rien : il rencontre la mort où il avait coutume de trouver l'entretien de sa vie; il appelle sa mère, et elle ne lui répondra jamais, puisqu'elle n'a plus ni de voix ni de vie. Durant la guerre, le vice a toute licence, les méchants et les

libertins règnent à enseignes déployées ; les vertueux sont bafoués, la justice méprisée et la cruauté exercée : on n'a aucun égard ni à l'innocence des enfants, ni à la faiblesse des femmes, ni aux cheveux blancs des vieillards, ni à la pureté des vierges, ni à la sainteté des prêtres, ni à l'autorité des lois, ni à la majesté des temples ; et pour dire tout en un mot, la guerre est mère de la famine et aïeule de la peste : car la peste vient de la famine, et la famine vient des ravages qui ont été faits par la guerre.

Ayant considéré ces choses, je pense en moi-même : Est-il possible que Dieu ait créé l'homme pour le rendre sujet à tant de misères ? Non ; il est trop bon : il a trop d'affection envers sa chère créature pour la rendre malheureuse si elle n'est criminelle. C'est donc le péché qui a ouvert la porte, et donné entrée dans le monde à toutes ces afflictions, et j'apprends de l'histoire sacrée, que Dieu a envoyé l'un de ces trois fléaux à toute une communauté en punition d'un seul péché, et d'un péché qui ne semblait pas des plus énormes. Premièrement au second livre des Rois, il est dit que du temps de David une grande famine affligea le peuple de Dieu, et dura l'espace de trois ans. David consulte l'oracle (II *Reg.*, XXI), pour savoir quelle en est la cause ? Dieu lui répond que c'est parce que Saül, son prédécesseur, avait faussé la foi aux Gabaonites, dont voici l'histoire, comme elle est rapportée au livre de Josué (*Josué*, IX). Les Gabaonites ayant entendu raconter le grand progrès et l'heureux succès des armes de Josué et du peuple d'Israël, voyant qu'ils ne pourraient résister, firent ce que Lysimachus conseillait depuis à ses gens : ils attachèrent un bout de la peau du renard, où celle du lion était trop courte : ils usèrent d'artifice quand la force leur manquait. Ils prirent de vieux habits, et de vieux souliers, des pains seurs et demi-moisis, vinrent à Josué comme en ambassade, et lui dirent : Monseigneur, nous avons appris par votre renommée la puissance de votre Dieu, et la bénédiction qu'il donne à vos armes, et comme il a défait pour l'amour de vous le roi d'Égypte et les autres rois et leur royaume ; nous sommes ici envoyés de notre peuple pour faire alliance avec vous, s'il vous plaît nous faire cet honneur. Oui ; mais, dit Josué, peut-être que vous êtes des Amorrhéens, et de la terre qui nous est donnée en partage ? Non assurément, monseigneur ; mais nous venons de si loin, que les habits et souliers que nous portons étaient tout neufs quand nous sortîmes de notre pays, et vous voyez comme ils sont usés ; et ces pains moisis qui nous restent de notre viatique étaient tout frais à notre départ. Josué les crut tout simplement, pensant que chacun était sincère et véritable comme lui : il contracta alliance avec eux, et on leur promit avec serment qu'on ne leur ferait point la guerre. Ceux qui disent quelquefois : S'il ne tient qu'à lever la main, la marchandise est à nous ; qu'ils écoutent ceci. Lever la main ? si vous saviez ce que c'est, vous la mangeriez plutôt

à belles dents que la lever une seule fois pour un mensonge, ou même pour une chose douteuse : longtemps après cette alliance, c'est-à-dire environ quatre cents ans, Saül étant fait roi du peuple de Dieu, pensa en lui-même : Il n'y a pas grand scrupule de rompre une alliance si vieille, de fausser la foi promise à des infidèles, la foi extorquée par des fourberies ; il leur fit la guerre, contre la promesse jurée ; et Dieu dit à David, après la mort de Saül, que cette famine de trois ans était la punition de ce parjure, et qu'elle ne cesserait point qu'on n'eût satisfait aux Gabaonites. David les va trouver, et leur dit en s'humiliant : Quelle satisfaction voulez-vous ? Nous n'avons que faire d'or ni d'argent, lui dirent-ils : nous voulons éteindre la mémoire et exterminer la race de Saül, qui a été un perfide : donnez-nous sept enfants qui sont parmi vous, pour les attacher à des potences. David les leur envoie, ils les crucifièrent, et la famine cessa. *Et repropitiatus est Deus terræ post hæc.*

En second lieu, la peste. L'histoire est connue de tous, et souvent rebattue en chaire : je la dirai succinctement. Au livre des Rois, il prit envie à David par un peu de vanité (II *Reg.*, XXIV), de savoir combien d'hommes portant armes il avait en son royaume ; il lit faire le dénombrement du peuple, contre l'avis de son connétable et de son conseil de guerre : il s'en repentit, il en demanda pardon à Dieu ; et néanmoins le prophète Gad vint à lui de sa part, lui donnant le choix de ce qu'il aimerait le mieux, ou la famine, la peste, ou la guerre en punition de son péché. Il choisit la peste ; et soixante et dix mille personnes du peuple moururent de contagion en trois jours, par l'épée vengeresse d'un ange, envoyé de Dieu même.

En troisième lieu, le mauvais succès en la guerre. Au chapitre septième du livre de Josué (*Josué*, VII), ce capitaine du peuple de Dieu ayant assiégé la ville de Jéricho, la prit si heureusement, que les murailles tombèrent d'elles-mêmes au son des trompettes. Il avait commandé, de la part de Dieu, de mettre tout à feu et à sang, sans épargner ou réserver quoi que ce fût : chose admirable, mais véritable. Entre tant de soldats, en une si belle occasion de s'enrichir et de se charger de dépouilles, il ne s'en trouva qu'un seul qui fût désobéissant et avaricieux. Achan trouvant en une maison de la ville un manteau d'écarlate, quelques piéces d'argent et une règle d'or, pensa que c'était grand dommage de brûler tout ceci, qu'il pourrait s'en servir dans sa nécessité ; si bien qu'au lieu de les jeter au feu, il les porta cacher en sa hutte : et notez en passant, qu'au lieu que dans le texte latin il y a qu'il déroba une règle d'or, dans le texte grec des Septante il y a une langue d'or, *μὴν γλῶσσαν χρυσοῦν*. Pour vous apprendre, que quand vous dérobez quelque chose, quand vous retenez injustement du bien d'autrui ; ce meuble, cet argent, ou cet héritage, c'est une langue qui crie vengeance, qui demande justice contre vous, et qui attire sur vous et sur votre famille la

colère de Dieu et sa malédiction. Josué, donc après la conquête de Jéricho, voulant assiéger une petite ville, nommée Haï, y envoie des espions pour s'informer de l'état de la place; étant de retour ils lui disent: Monseigneur, il n'est pas besoin de donner la peine à l'armée de l'assiéger, ce n'est qu'une petite bicoque, il n'y a que pour une malinée, il n'y faut envoyer qu'une poignée de gens. Il détache de l'armée trois mille soldats, avec ordre d'aller prendre cette petite ville. Les habitants font une sortie, taillent en pièces une partie de ces assiégeants, donnent la fuite à tout le reste, et remportent ainsi une heureuse victoire. Vois! dit Josué, qu'est ceci? Nous triomphons des grandes villes au son des trompettes, et une méchante bicoque se moque de nous? Il faut que Dieu soit courroucé! Il se prosterne devant l'arche d'alliance la face contre terre jusqu'au soir, avec tous les anciens du peuple; ils mettent de la poussière sur leurs têtes, et demandent miséricorde. Dieu lui dit: Il y a quelqu'un qui m'a offensé; tant qu'il sera parmi vous, l'armée aura mauvais succès, je ne vous serai point favorable que vous ne l'ayez exterminé: *Non ero ultra vobiscum donec coneratis eum qui ejus sceleris reus est* (Josué, VII, 12). Josué jette le sort pour savoir qui est le coupable: il trouve que c'est Achan, de la tribu de Juda. Il le fait amener devant lui, et l'interroge; et ayant tiré de sa bouche la confession de son crime, on assemble auprès de lui ses enfants, son bétail, ses meubles, sa cabane, et après l'avoir assommé à coups de pierres, on brûle tout ce qui lui appartenait; et la colère de Dieu s'apaisa par ce moyen: *Et aversus est furor Domini ab eis*. Cela n'est-il pas surprenant?

Mais qu'est-il besoin que je vous raconte les guerres, les pestes, les famines et les autres disgrâces que la justice de Dieu a autrefois envoyées aux hommes? Qu'est-il besoin que je recherche pour cet effet les histoires anciennes, ou sacrées ou profanes; que je vous raconte ce que l'Écriture rapporte (IV Reg., VI, 25), que la ville de Samarie étant assiégée, la famine y fut si extrême qu'un peu d'ordure de pigeon coûtait cinq pièces d'argent, et que les femmes y mangeaient leurs propres enfants? N'a-t-on pas vu des effets plus effroyables de cette justice divine en nos jours, sur nos frontières, et à nos portes, en Lorraine, en Picardie, en Champagne, et en Franche-Comté? N'a-t-on pas vu à Paris des gentilshommes de ces provinces ruinées, qui étaient autrefois riches de dix mille livres de rentes, être réduits à vivre d'aumônes? N'y a-t-on pas vu les enfants et les chiens manger ensemble à la voirie la chair crue des chevaux morts de maladie? N'y a-t-il pas fallu garder les cimetières, de peur que les vivants ne déterrasent les morts, pour vivoter de leurs carcasses? Notre chirurgien de Nancy, dit un jour à nos pères: Il faut que je vous conte une chose tragique, que j'ai vue aujourd'hui de mes yeux. J'allai hier saigner un malade en une maison, on garda le sang pour le mon-

trer au médecin, on l'a jeté ce matin en la rue: j'ai vu une fille qui ne semblait pas pauvre, mais qui était habillée assez honnêtement, qui a recueilli ce sang, et l'a humé délicieusement, comme si c'était un jaune d'œuf, ou une huître à l'écaille, tant la famine est extrême. Cela ne vous fait-il pas horreur?

Entre toutes les perfections de Dieu, celle qu'il désire faire briller avec plus d'éclat, celle dont il veut être plus loué et glorifié, c'est sa bonté, sa douceur et sa miséricorde infinie: *Confitemini Domino quoniam bonus*. Et néanmoins il use d'une si grande rigueur envers ses pauvres créatures, et non-seulement il l'exerce, mais il nous la raconte en son Écriture. C'est que rien ne montre si bien la grandeur de la bonté de Dieu que cette rigoureuse punition du péché: le péché mérite un si grand châtiment parce que c'est un très-grand mal; le péché est un si grand mal parce qu'il offense une si haute, si sainte et si aimable bonté et majesté de Dieu. Si nous avons la lumière pour connaître ce que c'est que Dieu et combien grande est sa bonté, ce que c'est que le péché et combien grande est sa malice, nous dirions que Dieu est très-juste, très-adorable et très-aimable en cette sévérité; que ces punitions qu'il ordonne sont trop petites, trop douces, trop disproportionnées à la malignité du péché qui l'offense.

III. — Quelqu'un peut-être me dira: J'ai autrefois commis des péchés incomparablement plus grands et plus énormes que ceux dont vous nous racontez la vengeance, et j'en ai commis en grand nombre; et si grâces à Dieu, je n'en ressens aucune peine, je n'en ai reçu aucune punition ni en mes biens, ni en mon honneur, ni en ma santé, ni en ma vie: j'ai heureusement échappé les misères de la guerre, de la peste et de la famine. Vous vous flattez en cette pensée, parce que vous ignorez une vérité très-solide et très-importante, que saint Paul écrit aux Corinthiens: les Juifs étant grossiers et charnels tout ce qui se peut, leur état même n'étant conservé de Dieu que pour être la figure du peuple chrétien, quand ils gardaient les commandements de Dieu, il les comblait de biens terrestres: *Bona terræ comedetis*; quand ils les transgressaient, il les châtiât, comme nous avons vu, par les fléaux de la guerre, de la peste ou de la famine. Mais nous sommes en la loi de grâce, loi toute spirituelle et céleste: quand nous la gardons exactement et religieusement, il ne nous récompense pas pour l'ordinaire de prospérités temporelles, il nous réserve la récompense en l'autre monde dans le ciel. Quand nous sommes si malheureux que de violer ses divines lois et de l'offenser, il ne nous châtie pas ordinairement par des punitions temporelles; mais comme nos crimes sont plus grands et plus dignes de punition, il attend de nous châtier en enfer par des peines, des gehennes et des flammes éternelles: *Qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas*, dit saint Paul écrivant aux Thessaloniens (II Thess., I, 9); et

aux Corinth. (II Cor., X, 1) il dit par deux fois, en un même chapitre, que les punitions temporelles dont nous avons parlé, et autres semblables que Dieu envoyait aux Juifs, n'étaient que des ombres, des figures et des images de celles que les mauvais chrétiens doivent attendre.

1. Vous vous réjouissez de ce qu'ayant commis un grand nombre de péchés, et n'en ayant point fait de pénitence, vous n'en avez point reçu de châtement? Vous vous trompez, vous vous trompez : n'est pas échappé qui traîne ses liens, votre rétribution vous attend ; ces afflictions que je vous ai racontées, et qui vous ont semblé si effroyables, ne sont que des linéaments et de petits crayons de celles qui vous sont préparées. La guerre, la contagion, la famine et les autres disgrâces dont nous avons parlé, ne sont que des gouttes de la colère de Dieu, *Stillavit super nos maledictio* (Daniel., IX, 11) : celles qui vous sont préparées en l'autre monde sont des torrents de sa fureur, *Spiritus ejus quasi torrens inundans ad perdendas gentes in nihilum* (Isa., XXX, 28). Celles-là ne sont que de petites chiquenaudes, *Manus Domini tetigit me* (Job, XIX, 21) ; mais celles-ci sont des carreaux et des foudres, *Si acvero ut fulgur gladium meum, interficiet eos manus mea* (Deuteron., XXXII, 41). Celles-là sont des verges d'osier, *Arguam eum in virga virorum* (II Reg., VII, 14) ; mais celles-ci sont des verges de fer, *Reget gentes in virga ferrea* (Apoc., XIX, 15). Celles-là sont des corrections d'un père débonnaire, *Flagellat omnem filium quem recipit* (Hebr., XII, 6) ; mais celles-ci sont des punitions d'un juge sévère, *Ulciscens Dominus et habens furorem* (Nahum., I, 2). Celles-là ne sont que de petits coups d'ami, *Ego quos amo arguo et castigo* (Apoc., III, 19) ; mais celles-ci sont les plaies mortelles d'un ennemi, *Plaga inimici percussit te* (Jer., XXX, 14). Celles-là sont des effets de la miséricorde de Dieu, *Corripi me, Domine, non in furore* (Jer., X, 24) ; mais celles-ci sont des vengeances de sa justice, *Mihi vindicta, et ego retribuam* (Rom., XII, 19). Celles-là sont des fléaux que Dieu nous envoie pour détacher notre cœur de l'affection des biens de la terre, comme le fléau sépare le grain de la paille, *Ego in flagella paratus sum* (Psal. XXXVII, 18) ; mais celles-ci sont des estocades qui nous percent à jour et pénètrent jusqu'à l'âme, *Heul heul ! Domine, pervenit gladius tuus usque ad animam* (Jer., IV, 10).

2. Aussi les péchés que nous commettons sont bien plus grands et plus énormes, plus indignes de pardon, plus dignes de punition que les fautes de ces anciens, étant commis avec plus de connaissance, d'ingratitude et de malice. Si on a puni le roi Ezéchias pour avoir fait parade de ses trésors avec un peu de vanité, mais sans aucun scandale, que sera-t-on à celles qui découvrent leurs bras ou leur sein scandaleux ; qui se frisent, se fardent et s'ajustent ; qui ont des paroles, des contenance ou des démarches affêtées, pour donner de l'amour et souiller de mauvaises

pensées les jeunes gens qui les regardent ? Si le roi Ozias fut couvert de lèpre toute sa vie, pour avoir usurpé par une dévotion indiscrette la fonction des prêtres, comment serez-vous traités, vous qui entreprenez sur la charge des évêques, vous qui recevez injustement les appels comme d'abus, et qui empêchez que les prêtres vicieux ne soient interdits des offices qu'ils exercent par des sacrilèges exécérables ? Comment serez-vous puni, vous qui noircissez la réputation des prêtres, qui vous raillez de leurs fonctions, ou qui troublez leur dévotion par les charmes de vos atours et de vos contenance étudiées ? Vous êtes bien plus téméraire qu'Ozias : c'était un homme, et vous êtes une femme ; il était roi, et vous une roturière ; c'était un prince religieux, et vous une coquette indévot. Le temple de Salomon n'était qu'une figure et qu'une ombre de nos églises ; le chœur de l'église, c'est le sanctuaire, qui n'est destiné qu'aux prêtres : saint Ambroise en fit sortir l'empereur Théodose, et vous y entrez effrontément, non pour y donner de l'encens, comme Ozias, mais pour en recevoir ; non pour y adorer Dieu, mais pour y être adorée.

Si Onan a été frappé de mort soudaine, en flagrant délit et en état de damnation, parce qu'il commettait un dérèglement en son mariage avec sa propre femme, quelle damnation devez-vous attendre, vous qui commettez des débordements détestables, des impuretés dénaturées, et des brutalités monstrueuses avec les femmes des autres ? Si Dieu envoya la famine, et fit condamner à la mort les sept enfants de Saül, pour avoir violé un serment prêté par ses précédesseurs depuis plus de quatre cents ans, que fera-t-il à ceux qui commettent tant de perfidies, tant de parjures, tant d'antidates, tant de faux témoignages ? Si Dieu affligea de maladie contagieuse les sujets de David, pour avoir fait enregistrer le peuple par esprit de vaine gloire, que fera-t-il à ceux qui ruinent le peuple, qui dépouillent les veuves et les orphelins par des subtilités de chicane, par des banqueroutes volontaires, par des monopoles frauduleux et par des concussions tyranniques ?

Si Dieu donna mauvais succès à l'armée, et fit lapider Achan pour un seul larcin qui semblait de peu de conséquence, que fera-t-il à ceux qui en commettent tant, et de si grande importance ? Achan ne déroba que sur l'ennemi ; et vous volez sur les terres de votre roi, à votre hôte, et à votre compatriote : Achan ne pécha que contre un commandement positif ; et vous contre un commandement naturel : Achan conserva ce qui devait être brûlé ; et vous brûlez ce qui devait être conservé : Achan ne déroba que ce qui n'eût servi à personne ; et vous dérobez ou brûlez ce qui était nécessaire au bon homme.

3. Et si Dieu n'a pas épargné Ezéchias, qui lui avait rendu de si bons services et à toute la république, épargnera-t-il celui qui l'a offensé toute sa vie ? S'il n'a pas épargné Ozias, qui est loué en l'Écriture pour avoir fait ce qui est agréable à Dieu, *Fecique quod erat*

rectum in oculis Domini (II Paral., XXVI), épargnera-t-il celui qui a transgressé tous ses commandements? S'il n'a pas pardonné à Onan, arrière-neveu de son grand serviteur Abraham, pardonnera-t-il au plus infidèle de ses serviteurs? S'il n'a pas épargné Saül, qui était roi de son peuple, choisi et sacré par son commandement, épargnera-t-il un petit compagnon, qui n'est élevé que par son ambition? S'il n'a pas respecté David, qui avait été l'homme selon son cœur, aura-t-il du respect pour celui qui a toujours été son ennemi? S'il n'a point pardonné à Achan, qui confessa si humblement sa faute, pardonnera-t-il à celui qui cache son péché en la confession, ou qui n'en fait point pénitence?

4. Pensez-vous être moins puni, parce que vous êtes en la loi de grâce? Ne savez-vous pas que saint Pierre a dit (I S. Pet., I, 17) que Dieu n'a point acception de personne; que saint Paul a dit (Rom., X, 12) qu'en la punition des pécheurs, il ne regarde point de quelle nation ils sont; que David a dit (Psal. CI, 28), qu'il ne change point de naturel, mais qu'il est toujours lui-même? Et s'il a puni des péchés qui nous semblent si petits et si pardonnables, que fera-t-il à vos crimes, qui sont si grands et si exécrables? S'il a puni si irrémisiblement ceux qui n'étaient qu'en la loi mosaïque, loi grossière et imparfaite, dont saint Augustin a dit : *Jubeat, non juvat*, que fera-t-il à ceux qui pèchent en la loi chrétienne, où l'on a tant de grâces, tant de lumières, tant de sacrements, et d'assistance? S'il a été si sévère en cette vie, qui est le temps de pardon, que fera-t-il en l'autre vie, qui est un temps de rigueur et de punition? S'il a été si rigoureux en ce monde, qui est le lieu de miséricorde, que fera-t-il en enfer, qui est le lieu de justice et de vengeance? *Scito donc et vide quia malum est et amarum reliquiss te Dominum, et non esse timorem Dei apud te* (Jerem., II, 19).

Conclusion.— *Scito et vide.* Nous savions, autrefois par l'Écriture sainte et par la lumière de la raison, que le péché mortel était un grand mal, cause et origine de plusieurs maux : mais nous l'avons vu de nos yeux, nous l'avons éprouvé et senti en nos jours, par les guerres qui ont fait mourir de faim tant de pauvres gens, ruiné les maisons, profané les églises, désolé les villes et ravagé les provinces : ces malheurs, et autres semblables, sont des effets et des punitions du péché. La justice de Dieu fait le tour du monde; votre tour viendra, messieurs, votre tour viendra, vous ne savez ce qu'elle vous réserve, car, si vous le saviez, les cheveux peut-être vous en dresseraient à la tête. *Calix in manu Domini, vini meri plenus mixto.* Le Seigneur tient en sa main vengeresse, un calice plein de vin d'absynthe, une coupe remplie d'amertume; il en a versé de côté et d'autre, en Piémont, en Catalogne, au Pays-Bas, en Allemagne. *Verumtamen fœx ejus non est exinanita*: ce calice n'est pas encore épuisé, il y en a encore assez pour vous

rendre misérable : c'est au fond du vaisseau que demeure la lie et le plus amer.

Malum est. Il faut bien que le péché soit un grand mal, qu'il y ait en lui une étrange malignité, une qualité bien odieuse, et une injustice bien dénaturée, puisque Dieu le persécute ainsi à feu et à sang. Il faut que la haine que Dieu lui porte soit bien excessive et incompréhensible, puisqu'étant si miséricordieux comme il est, il afflige très-justement tant de gens par des adversités si surprenantes, en punition d'un seul péché?

Malum est et amarum. Il faut que le péché soit bien amer, puisqu'il est cause de tant d'amertume. Si vous aviez apporté la peste à la ville innocemment et sans y penser, n'en seriez-vous pas bien fâché? Vous n'êtes pas chrétien si vous ne croyez fermement que le péché mortel est un plus grand mal que la peste : car le péché mortel est cause de la peste, de la famine, de la stérilité, et de la mort : donc il est un plus grand mal que la peste, que la famine, la stérilité et la mort. La cause contient toujours en soi toutes les qualités et propriétés de ses effets, soit bonnes, soit mauvaises, et encore plus. N'est-ce pas une bonne conséquence : l'aloës est cause de toute l'amertume qui est en certaines pilules, donc l'aloës est plus amère que les pilules? N'est-ce pas une bonne conséquence : un médecin ordonne la saignée pour guérir la fièvre; il fait appliquer un cautère pour détourner une fluxion : donc la fièvre est un plus grand mal que la saignée, et la fluxion que le cautère. Ainsi c'est une bonne conséquence : Dieu, qui est la sagesse même, envoie la peste et la famine pour remédier au péché : donc le péché est un plus grand mal que la famine et que la peste? *Malum est et amarum reliquiss te Dominum.*

Et non esse timorem Dei apud te. Craignons Dieu, craignons Dieu encore une fois, et apaisons sa colère, si nous voulons obtenir sa miséricorde. Il nous envoie ces trois fléaux, en punition des trois sortes de péchés que nous avons commis : la guerre, qui nous vient de la part des hommes, en punition des péchés que nous avons commis contre nos prochains, nos inimitiés, nos usures, nos injustices et médisances; la peste et autres maladies, qui viennent de notre corps, en punition des péchés que nous avons commis contre nous-mêmes, les gourmandises, les ivrogneries, et les impuretés; la famine, qui vient de la part de Dieu, en punition des péchés que nous avons commis immédiatement et directement contre lui, l'indévoction, les blasphèmes, et les parjures. Faisons pénitence par les trois œuvres qui satisfont pour ces trois genres de péchés, par des aumônes, et des œuvres de miséricorde pour les péchés contre le prochain; par des jeûnes et d'autres mortifications de la chair, pour les péchés commis en notre corps; par d'humbles et ferventes prières, pour les péchés commis directement contre Dieu même. Demandons-lui cette grâce et disons, avec l'Église : *Cordibus nostris quæsumus, Domine, gratiam tuam benignus infundæ, ut peccati*

nostra, castigatione voluntaria cohibentes, temporaliter potius maceremur, quam supplicii deputemur aternis. Per Dominum nostram, etc. Amen.

SERMON XXXVI

Le péché mortel rend notre mort malheureuse.

Mors peccatorum pessima.

La mort des pécheurs est très-malheureuse.

(Ps. XXXII, 22.)

Après avoir considéré que le péché est cause de la guerre, de la peste, de la famine, et des autres afflictions temporelles qui arrivent quelquefois au monde, il est à propos de contempler les maux éternels qu'il nous cause. Et pour bien appréhender une chose si digne d'appréhension, nous devons faire quatre considérations : premièrement, que le péché mortel nous fait faire une très-mauvaise mort ; en second lieu, qu'il nous expose à la rigueur et sévérité du jugement de Dieu ; en troisième lieu, qu'il nous prive des félicités du ciel ; en quatrième lieu, qu'il nous engage à des éternités malheureuses. Aujourd'hui le Prophète royal et le dévot saint Bernard nous feront voir, par trois puissantes raisons, que la mort des pécheurs est très-mauvaise.

J'apprends du livre de la Genèse qu'Eve, la première femme, fut surnommée la mère des vivants ; c'était peut-être pour la distinguer de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Elle ne pouvait secourir ses enfants que pendant leur vie, non pas à la mort ; mais vous êtes la Mère des vivants, des mourants et des morts, vous assistez vos serviteurs pendant leur vie, vous les soulagez quand ils meurent, vous les secourez après la mort dans les flammes du purgatoire. Je vous dirai donc, avec l'un d'entre eux : Faites, s'il vous plaît, que je sois votre esclave, que je sois sous votre tutelle, que j'aie part à vos faveurs, et que l'heure dernière de ma vie, décisive de mon éternité, soit entre vos mains, en l'honneur de ce moment heureux de l'Incarnation auquel le Fils de Dieu s'est fait Homme, et vous avez été faite Mère de Dieu, comme son Ange vous le promet quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Videtur quod mors non sit pœna peccati. Explicatur quomodo sit pœna. Peccatum est centrum mortis. — I. Punctum. Mors peccatorum mala : in mundi amissione : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. rationibus ; 4. comparationibus. — II. Punctum. Pejor : in carnis separatione : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. historiis ; 4. comparatione. — III. Punctum. Pessima : in vermibus duplici corrosione : 1^o ob bona omissa ; 2^o ob mala commissa. — Conclusio. 1. in morte uindicque peccatori objecta timoris, et tristitiæ ; 2. expenduntur verba Christi : Facite vobis amicos.

Stipendium peccati mors. Stimulus mortis peccatum (Rom., VI, 34 ; 1 Cor., XV, 56). La

solde du péché, c'est la mort ; l'aiguillon de la mort, c'est le péché. Celui qui n'est pas bien instruit des principes de la foi catholique et de la théologie, pourrait faire difficulté de donner son approbation à ces maximes, que saint Paul écrit au chapitre sixième de l'Épître aux Romains, et au chapitre quinzième de la première aux Corinthiens. Aristote dit que le nom est une définition raccourcie, qui contient en abrégé l'essence, la nature, et les propriétés de la chose à laquelle il est imposé. Si nous considérons les noms que les trois principales langues ont attribués à l'homme, nous verrons que, même avant le péché et en l'état d'innocence, il était sujet à la mort. Les Hébreux, pour dire les hommes, disent *metim* ; pour dire les morts, ils disent aussi *metim*, avec cette seule différence que *metim*, quand il signifie les hommes, s'écrit avec un *schera*, qui sont deux points l'un sur l'autre ; et quand il signifie les morts, il s'écrit avec un *tserè*, qui sont deux points l'un auprès de l'autre : pour signifier qu'entre les hommes vivants et les morts il n'y a pas grande différence, puisque tous vivants sont mortels ; il y a seulement à remarquer que parmi les hommes vivants il y a des points l'un sur l'autre, l'un est supérieur à l'autre en quelques points ; l'un est noble, l'autre roturier ; l'un est seigneur, l'autre vassal ; l'un est maître, et l'autre valet ; les hommes ne diffèrent qu'en points, ils sont semblables en la nature et aux lettres radicales. Et quand ils seront *metim* selon la seconde signification, quand ils seront morts, ce ne sera plus avec un *schera*, mais avec un *tserè* ; les points seront l'un près de l'autre, personne ne sera plus roi, ni sujet, seigneur, ni serviteur ; tous seront égaux dans le tombeau : *Mors sceptrâ ligouibus æquat.*

Les Grecs, pour dire les hommes, disent *pepet*, c'est-à-dire mortels ; d'où vient le mot d'ambrosie, parce qu'ils croyaient qu'elle rendait immortels ceux qui en usaient. Les latins disent *homo*, qui peut avoir deux étymologies, et toutes deux enseignent à l'homme qu'il est naturellement corruptible : si *homo* se dit *ab humo*, parce qu'il est tiré de la terre, Aristote vous dira que toutes choses tendent naturellement au lieu de leur origine : *Unum quoque resolvitur in ea ex quibus constat*, hors duquel elles sont comme en un état violent ; donc en l'état même de la nature innocente, l'âme tendait naturellement à Dieu et au ciel, où est son principe :

Ignis est illi vigor et cœlestis origo ;

et le corps à la terre, dont il est issu et composé ; et on pouvait dire avant le péché : *Terra es, et in terram ibis*. Si *homo* vient du mot Grec *éubis*, qui signifie ensemble, parce qu'en l'homme plusieurs choses contraires sont ensemble ; s'il est le ramas et l'assemblage des quatre éléments, ou moins des quatre qualités élémentaires ; qu'en lui, l'humide radical et la chaleur naturelle, la bile et la mélancolie, le sang et la pituite font comme un microcosme et petit monde, on vous dira que cela avertit l'homme de sa mortalité, selon

la maxime de philosophie, qui dit que tout composé de choses contraires est en danger de se perdre, que le froid et le chaud, le sec et l'humide, même avant le péché, avaient antipathie et contrariété naturelle :

Frigida pugnabant calidis, lumentia siccis ;

que ces quatre ennemis, se choquant mutuellement dans le corps de l'homme, devaient enfin ruiner le pays où se faisait cette guerre intestine ; que la chaleur naturelle allait petit à petit consumant l'humide radical, et par conséquent eût abrégé et fini la vie, qui est, comme dit Aristote, *Permansio caloris in humido*.

A toutes ces difficultés la théologie répond qu'à la vérité l'homme étant considéré en la pure condition de sa nature précisément, sans aucun don surnaturel, et comme on parle en l'école, *In puris naturalibus*, la mort lui était naturelle, comme aux autres animaux, pour les raisons alléguées ; mais que par un bénéfice du Créateur, par un privilège particulier de l'état d'innocence et de la justice originelle, il était avantaagé d'un droit admirable de demeurer dans une vigueur perpétuelle, et d'un don gratuit d'immortalité. Car le Créateur avait planté un paradis terrestre au arbre merveilleux, l'arbre de vie, ou selon le texte hébreu, *hets, hacahim*, l'arbre des vies, où étaient ramassées et comme en infusion toutes les vertus, propriétés et bonnes qualités des arbres : arbre qui était vraiment l'arbre des arbres, la viande des viandes, le restaurant des hommes, le morceau délicat, le suc et la moelle de la terre ; qui avait le pouvoir de tenir en union et bonne intelligence les quatre qualités élémentaires, réparer les brèches de l'humide radical, restaurer la chaleur naturelle, servir de viande et de breuvage tout ensemble, corriger toutes les défauts du corps de l'homme, et animer ses forces affaiblies, renouveler sa vie, et le maintenir en parfaite santé, jusqu'à ce qu'il eût été enlevé au ciel sans passer par la mort. Mais n'ayant reçu cette grâce qu'à condition qu'il garderait le commandement de Dieu, quand il a été si mal avisé que de le violer, il a perdu ce don gratuit, il a été dépouillé de cette prérogative d'immortalité ; et ainsi la mort lui est à présent une punition et vengeance de son péché. Et saint Paul a dit avec vérité que la solde du péché c'est la mort, que la mort n'aurait point d'aiguillon, qu'elle n'aurait point de tranchant ni de pointe pour les hommes sans le péché.

Au lieu de ces paroles qui sont au texte latin, *stimulus mortis peccatum*, il y a au texte grec : *κέντρον δὲ θανάτου ἡ ἁμαρτία* : Le centre de la mort, c'est le péché. Elle est sortie du péché comme de son élément, et elle s'y repose comme en son centre. Quand elle arrive à une personne qui n'a point de péché, elle ne s'y arrête pas, parce qu'elle n'y trouve pas son centre ; elle n'y fait que passer ; elle n'y fait pas grand ravage ; elle n'y est pas pure, non plus que les éléments hors de leur centre ; elle y a beaucoup de mélange de vie : *Non videbit interitum, quum viderit sapientes*

morientes. Absorpta est mors in victoria, ubi est mors stimulus tuus (Psal., XLVIII, 15 ; I Cor., XV, 51) ? Mais quand la mort arrive à une personne qui est en état de péché, elle s'y arrête comme en son centre, elle y demeure éternellement, elle y est pure et sans mélange de vie ; et comme toutes les eaux s'en vont à la mer, où est leur élément, ainsi l'âme qui sort de ce monde en état de péché, est le rendez-vous de toutes les morts : mort civile, mort corporelle, mort spirituelle, mort éternelle. C'est ce qui fait que saint Bernard, expliquant ces paroles du Psalmiste, *Mors peccatorum pessima*, dit par une belle gradation : *Mala in mundi amissione, peior in carnis separatione, pessima in vermibus duplici corrosione* : La mort des pécheurs est mauvaise par la perte qu'ils font des biens de ce monde ; elle est plus mauvaise par le divorce qu'ils font avec leur chair ; elle est très-mauvaise par le ver de conscience, qui leur reproche les bonnes œuvres qu'ils ont omises et les mauvaises actions qu'ils ont commises. Voilà les trois points de mon discours.

1. — 1. Le même prophète royal dit en un autre psaume : *Ne timueris cum dives factus fuerit homo, et cum multiplicata fuerit gloria, domus ejus*. Quand vous voyez un homme qui fait fortune, qui s'enrichit, qui s'avance, qui s'agrandit, qui élève sa maison, et qui la rend splendide, ne l'admirez pas, ne lui portez pas envie, ne l'estimez pas heureux pour cela, et même, s'il n'est homme de bien, estimez-le très-malheureux : car, comme dit saint Augustin, il n'est rien de si misérable qu'un méchant homme qui est heureux en ce monde : *Nihil infelicius felicitate peccantium, quoniam cum interierit non sumet omnia*. Enfin il faut qu'il meure tôt ou tard, et il aura beaucoup de peine à la mort de quitter ces biens qu'il a tant aimés, et de voir que ses héritiers se réjouiront de jouir à leur aise de ce qu'il a amassé avec tant de peine, de ce qu'il a épargné avec tant d'avarice.

2. C'est pour cela, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu dit en l'Evangile (*S. Luc., VIII, 14*) : Comparez les richesses aux épines : si vous tenez une épine, la main ouverte, elle ne vous fait point de mal ; mais si vous la tenez, la main serrée, elle vous pique et vous tire du sang. Les prédestinés ont quelquefois de grands biens en ce monde, ce n'est pas l'ordinaire ; mais il arrive quelquefois par la providence de Dieu, qui veut montrer que c'est à lui de les donner à qui bon lui semble, dit saint Augustin. Ils tiennent ces épines à main ouverte, ils les dépensent volontiers pour le service de Dieu, pour le secours des pauvres, pour l'entretien de leurs familles ; ces épines ne leur font point de mal, ne tirent point de sang, ne leur font point faire de péché : *Libera mede sanguinibus*. Les réprouvés tiennent les biens de ce monde à main serrée ; ces ronces leur font bien du mal : elles leur causent mille travaux, soucis, scrupules, inquiétudes et peines d'esprit ; et comme dans l'épine, c'est l'extrémité et la pointe qui pique, ainsi dans la possession des richesses, c'est la fin et le dernier usage qui

afflige. Vous ne pouvez perdre sans douleur ce que vous possédiez avec amour : *Sine dolore non amittitur quod cum amore possidetur* (S. Aug.). Vous avez honte et regret de quitter, contre votre gré et avec la réjouissance de plusieurs, ce que vous avez acquis injustement, par la ruine et l'oppression de plusieurs.

3. Quand un homme vertueux et charitable est au lit de la mort, tout le monde le regrette, on dit que c'est un grand dommage : que les pauvres vont perdre leur nourricier, les veuves leur tuteur, les orphelins et les opprésés leur refuge. Quand un riche avaricieux vient à mourir, on en est bien aise : Il ne volera plus les veuves, dit-on, il ne ruinera plus les orphelins, il n'opprimera plus les faibles ; on donnera des aumônes aux pauvres, ses créanciers se feront payer, les prêtres gagneront à faire son service, les gens de justice à faire inventaire de ses meubles, les tailleurs à faire des robes de deuil ; tout le monde en vaudra mieux : *Divitias quas devoravit evomet* (Job., XX, 15).

4. Quand la sangsue s'est gorgée de sang, les médecins, pour la faire dégorgée, ne font que la mettre sur la cendre. Ce riche avaricieux en est de même : c'est une sangsue insatiable ; il se soule du sang des pauvres gens par des achats de décrets, des monopoles, des usures palliées et chicaneries de palais. Quand il est à la cendre du tombeau, il lâche prise, et il s'attriste au dernier point de perdre ce qu'il a tant aimé, de voir qu'il le laisse à des gens qui se réjouiront de sa mort, pour s'en saisir, qui dépenseront avec profusion ce qu'il a épargné avec tant d'avarice, de travaux, de soucis et de péchés.

Au premier livre des rois (1 Reg., XV, 13), Saül, ayant reçu commandement de Dieu d'entrer avec une grosse armée au pays des Amalécites, d'y faire le dégât, mettre tout à feu et à sang, sans pardonner à âme vivante, épargna le général d'armée, nommé Agag, et, par politique, ou je ne sais quel autre motif, il lui donna la vie, après avoir fait mourir tout le peuple. Le prophète Samuel l'en reprit aigrement de la part de Dieu, et ayant fait amener devant toute l'armée ce prince malheureux, il le condamna à être taillé en pièces comme les autres. Agag, qui était gros et gras, comme dit l'Écriture, et qui n'attendait pas cet arrêt, dit en soupirant : *Siccine separat amara mors?* Le monde fait comme Saül ; la mort fait comme Samuel. En l'imposition des tailles, subsides, subsistances, il n'y a que les pauvres qui sont surchargés, il n'y a que le petit peuple qui soit taillé ; les grands, les riches, les coqs de paroisse s'en tirent par des ruses de chicane, par menaces et par d'autres voies. Ils ne s'exemptent pas du jugement de Dieu ; ils seront taillés en pièces aussi bien que le peuple, le corps d'un côté et l'âme de l'autre. Ils s'exemptent de la subsistance : ils ne s'exempteront pas des accidents de la mort, et alors ils diront comme Agag : *Siccine separat amara mors?* O mort, que tu es inhumaine ! Est-ce ainsi que tu me sépares de mes riches possessions, de mes belles maisons, de mes salles si

bien tapissées, de mes chambres si bien meublées, de mes jardins si délicieux et de tant d'autres créatures que j'ai adorées en ce monde ? *Mors peccatorum mala in mundi amissione* ; mais *pejor in carnis separatione*.

11. — 1. O mort, que ta souvenance est amère à celui qui a tout à souhait en ce monde, qui nage dans les délices, qui contente tous ses appétits sans que personne le contredise, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage ! *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti, in substantiis suis, viro quieto, etc.* (Eccl., XLI) ! Et si la souvenance lui en est si amère, combien plus la présence et le coup funeste et inévitable ?

2. Saint Chrysostome dit fort bien (*Homil. I, in II Cor.*) : Vous n'avez point de peine de dépouiller votre robe, principalement quand elle est déchirée ou décousue, et que c'est pour la donner au tailleur, et la reprendre après plus commode et entière ; mais qui voudrait vous arracher la peau, on vous ferait une douleur bien sensible, parce que la peau tient au corps, ce que ne fait pas la robe. L'âme dévote n'a point de répugnance à se dépouiller de son corps, elle n'y a point d'attache : il est si usé de travaux, si épuisé d'abstinences et de veilles, si affaibli d'austérités et de mortifications, qu'il lui est à charge et incommode ; elle est bien aise de s'en défaire, elle a une espérance certaine qu'il sera réformé et renouvelé, que le Fils de Dieu le lui rendra plus beau, plus sain, plus agile qu'il n'est. *In pace in idipsum dormiam et requiescam : quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me. In malitia sua expellatur impius, sperat autem justus in morte sua* (Ps. IV ; Prov., XIV, 32). L'âme mondaine est chassée de son corps avec violence, elle en est arrachée avec douleur, parce qu'elle y est collée d'affection, elle souffre beaucoup de faire divorce avec sa chair, qu'elle a tant chérie, caressée et idolâtrée.

3. L'histoire nous apprend qu'en notre siècle un gentilhomme espagnol, étant à la chasse, poursuivit longtemps une bête fauve qu'il rencontra ; comme il fut entré bien avant dans le bois, il entendit quelqu'un qui chantait agréablement et joyeusement ; il s'avance de ce côté-là, comme à la piste de la voix ; il trouve un pauvre homme, auprès d'une cabane, tout couvert de lèpre, tenant en ses mains des pièces de sa chair, qui s'allait décousant par lambeaux. D'abord il fut effrayé, pensant que ce fût un spectre ; mais reprenant ses esprits, il s'approche, l'aborde, le salue, lui demande quelle voix il a entendue, si c'est lui qui chantait ? Oui, monsieur, lui dit le bonhomme, c'est moi-même qui chantais, et c'est ma propre voix que vous avez entendue. Et comment pouvez-vous chanter si gaiement, étant ainsi accablé de misères ? Monsieur, je considère qu'entre Dieu et moi il n'y a plus que cette cloison de boue qui est mon corps, et que cet empêchement étant ôté, je serai uni à Dieu et je jouirai de lui : voyant donc que ma chair se ruine de jour en jour, je m'en rejouis et je

chante. Au contraire, saint Boniface martyr, apôtre des Allemagnes, qui y fut envoyé par le pape Grégoire II, et qui florissait environ l'an 700, en une lettre qu'il écrit à un de ses amis, assure qu'il avait conversé familièrement avec un homme qui avait été ressuscité par miracle, et que cet homme lui disait, qu'après la crainte du jugement de Dieu et des peines d'enfer, rien n'avait mis si fort son âme en peine au sortir de la vie, que de voir son corps auquel on préparait la sépulture. Est-il possible, disait cette âme, que j'aie été si malheureuse que d'offenser si souvent mon Dieu pour l'amour de cette carcasse? Est-ce pour cette voirie que j'ai négligé mon salut et commis tant de péchés? Est-ce pour engraisser ce fumier qu'on préparait autrefois les lits mollets, les linges blancs, les viandes délicates? Est-ce à cela que sont réduits tous les soins que j'ai eus de ce corps, qu'on ne lui donne à présent pour maison que six pieds de terre, pour chambre et cabinet que trois ou quatre planches, pour vêtement qu'un suaire de toile à demi usée, pour compagnie que les vers et la pourriture?

4. Il y avait l'autre jour en la ville d'Antioche, dit saint Chrysostome (nous pouvons dire en cette ville de N.), une demoiselle de fort bon lieu, qui était logée en une maison de louage, d'où elle devait bientôt sortir : cette maison était fort incommode et menaçait ruine; au moindre feu qu'on y allumait, tout était plein de fumée; on n'y voyait goutte, ce n'étaient qu'égouts et cloaques de toutes parts : et néanmoins cette pauvre demoiselle était si mal conseillée, qu'elle ne pensait qu'à cette maison, elle ne travaillait qu'à la réparer, la reblanchir, l'orner et tapisser; elle en avait tant de soin, elle employait tant de bien et tant de temps à réparer cette maison, qu'elle se négligeait et s'oubliait elle-même; vous la voyiez pâle, maigre, défaite, mal nourrie, mal couchée et mal vêtue; à votre avis, n'était-elle pas bien imprudente et mal avisée? Cette demoiselle, c'est votre âme, noble tout ce qui se peut, puisqu'elle est la sœur des anges, l'image de Dieu et l'héritière du ciel; elle demeure dans ce corps comme dans une maison, ou pour mieux dire dans une cabane, qu'elle tient par emprunt, d'où elle doit bientôt déloger : *Vellax est depositio tabernaculi mei. Tabernaculi* (II S. Petr., I, 14), non pas *palatii*. Cette demeure est fort incommode, au moindre feu de colère et de concupiscence qui s'y allume, tout y est en ténèbres, il n'y a que de la fumée; vous n'y voyez goutte, car vous n'appréhendez point les suites et les mauvais effets de vos passions; la maison de ce corps est pleine d'immondices et d'ordures, elle a des brèches de tous côtés : ce catarrhe qui se forme à la tête, ce sable qui se durcit dans les reins, cette fluxion qui tombe sur les poumons la menace de ruine; et cette pauvre âme est si interdite et dépourvue de jugement, qu'elle ne s'occupe que de ce corps, elle ne pense, ne parle et ne travaille qu'à réparer les brèches de cette maison, la plâtrer, l'or-

ner, l'embellir et l'ajuster; elle y met tant de temps, elle y emploie tant d'argent, qu'elle se néglige et s'oublie elle-même; elle laisse les bonnes œuvres, elle prend fort rarement sa nourriture, qui est la sainte Eucharistie, elle ne fait quasi rien pour son salut : n'est-ce pas semer des épines pour la fin de votre vie, et rendre votre mort malheureuse, par le divorce qu'il faudra faire avec votre chair que vous aurez tant caressée? *Pejor in carnis separatione*; mais enfin, *peissima in vermis duplici corrosione*. C'est ma dernière partie.

III. — 1. La mort des pécheurs est très-malheureuse par les remords de conscience qui les rongent, d'avoir négligé les bonnes œuvres et pratiqué les mauvaises. Le Saint-Esprit nous en présente un beau tableau dans l'Écriture : David fuyant par le désert la persécution de Saül (I Reg., XXV), se trouva, lui et ses gens, en extrême besoin de vivres; il apprit qu'il y avait près de là un homme riche qui lui était extrêmement obligé, et qu'il faisait festin à ses fermiers, selon la coutume du pays, parce qu'on avait tondu ses moutons; il lui envioie quelques-uns des siens, le prier très-humblement de le vouloir assister dans son besoin, et de lui envoyer quelques provisions. Nabal qui était un brutal et un fou, selon l'étymologie de son nom, car il s'était privé de l'usage de raison en s'enivrant, répondit rudement à ses messagers : Hél qui est David? que sais-je qui est ce fils de Jessé? On n'a la tête rompue que de ces vagabonds, qui ont quitté le service de leur maître. Quand ces paroles furent rapportées à David, transporté de colère, et d'un zèle de justice, il prit avec soi une compagnie de quatre cents soldats, et s'en alla devers cet ingrat à dessein de le ruiner, et s'il n'eût été qu'Abigaïl, femme de Nabal, plus sage que son mari apaisa le courroux de David, s'humiliant devant lui et lui offrant des présents, sa maison eût été pillée. Le lendemain quand il eut digéré son vin, et que sa femme lui montra sa faute, l'affront qu'il avait fait à David et le danger où il s'était jeté, il fut saisi d'une grande crainte et d'un si extrême regret, que tout son sang se glaça dans ses veines, qu'il devint stupide comme un marbre, et qu'il mourut à quelques jours de là. *Emortuum est cor ejus intrinsecus, et factus est quasi lapis*.

Vous savez les obligations que vous avez à votre Dieu, les biens inestimables qu'il vous a faits, généraux et particuliers, de nature et de grâce, en l'âme et au corps; il vous demande si souvent et avec tant d'instance une petite courtoisie, que vous vous convertissiez, que vous quittiez ces ressentiments, ces procès injustes, ces débauches; il vous envoie ses serviteurs, les prédicateurs, qui vous en prient, comme je fais encore présentement de sa part; et vous lui refusez, ingrat que vous êtes! et au lieu de le reconnaître et lui accorder ce qu'il désire, vous l'offensez, vous le blasphémez, vous commettez le péché, qui lui déplaît infiniment! Allez, vous êtes un Nabal, vous êtes

un fou, vous êtes enivré de votre passion, vous ne connaissez pas le mal que vous faites. Mais à l'heure de votre mort, que vos passions seront calmées et vos yeux dévoilés, alors vous verrez la grandeur de celui que vous offensez, la bassesse et le néant de la créature, avec l'énormité de vos crimes. Je vous laisse à penser en quelle appréhension vous serez, quand vous verrez venir à vous, non pas un petit berger, comme David était alors, mais le Dieu des armées; et non pas accompagné de quatre cents soldats, mais escorté d'un million d'anges; non pas, enfin, pour piller votre maison, mais pour damner éternellement votre âme. C'est ce qui fait trembler le pécheur, dit saint Grégoire, c'est ce qui le fait frissonner d'horreur au sortir de cette vie : *Exire de corpore trepidat, et quem contempsisse se meminit, judicem formidat.*

2. Cette parole, *judicem formidat*, me remet en mémoire ce qu'on voit arriver tous les jours. Quand vous visitez la prison, vous pouvez remarquer qu'il y a deux sortes de prisonniers : il y en a qui y sont pour crime, pour avoir commis quelque grand forfait; d'autres y sont retenus pour des effets civils, comme de pauvres débiteurs, des collecteurs de tailles, qui sont demeurés reliquataires de quelques sommes. Il y a grande différence entre ces deux sortes de captifs : celui qui y est pour un crime capital est au fond d'une basse fosse, dans un cachot, au milieu des ténèbres et dans les ordures; il a les fers aux pieds et aux mains; sitôt qu'il entend le moindre bruit à la porte de la prison, il est saisi de frayeur, il lui semble que c'est le greffier qui lui vient lire son arrêt, et le bourreau qui vient lui mettre la corde au cou. Celui qui n'y est que pour cause civile, n'est point dans le cachot, il est en la lumière, dans la cour de la prison (s'il y en a une), ou en la chambre du concierge; il a la liberté de se promener. Quand il entend frapper à la porte, il se réjouit, il s' imagine que c'est quelqu'un de ses parents ou amis qui a répondu ou payé pour lui, et qui le vient tirer de prison.

Il en est de même de l'âme réprouvée et de l'âme choisie; il est vrai que toutes deux sont dans leur corps comme dans une prison, puisque le même Job a dit de soi : *Circumdedisti me carcere* (Job, VII, 12), mais avec grande différence. L'âme réprouvée est criminelle, atteinte et convaincue du crime de lèse-majesté divine; elle est liée et garrottée par les cordes de ses mauvaises habitudes : *Funibus peccatorum suorum constringitur peccator*; elle est toute plongée dans les ordures et les impuretés dont son corps est capable; elle ne pense qu'à manger, à ivrognier, à folâtrer; elle est dans les ténèbres; parlez-lui des grandeurs de Dieu, de ses divines perfections, du mystère de l'Incarnation, elle n'y voit goutte, elle n'y entend rien. Quand le Fils de Dieu frappe à sa porte, quand la moindre maladie lui arrive, aux premières menaces de la mort elle tremble de frayeur; il lui semble que c'est son juge qui la vient

condamner, que le démon lui vient mettre la main sur le collet, pour la traîner aux flammes d'enfer. L'âme choisie n'est redevable en cette conciergerie que pour la dette du premier homme; elle est libre en la chambre d'en haut, en la lumière, et non ensevelie dans le ventre et dans les ordures de la sensualité; elle se promène et s'exerce à la contemplation et à la prière.

C'est ainsi que saint Augustin explique ces paroles de David : *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus mee* (Psal. C). Quand les symptômes de la maladie frappent à sa porte, elle se réjouit pensant que c'est le Fils de Dieu qui, ayant répondu et payé pour elle, la vient délivrer de sa captivité. Témoin saint François, qui, étant sur le point d'expirer, disait avec grande confiance : Mon Dieu, retirez-moi de cette prison, vos saints m'attendent, afin qu'il vous plaise me récompenser : *Educ de custodia animam meam : me expectant justi, donec retribuas mihi* (Psal. CXXI). Témoin saint Hilarion, qui, étant sur la fin de sa vie, disait : Courage, mon âme, sortez hardiment de ce corps. Que craignez-vous? Il y a soixante ans que vous servez Dieu, pourquoi appréhendez-vous de vous présenter à lui? Témoin saint Martin, qui, étant au lit de la mort et voyant l'esprit malin près de soi, lui dit courageusement : Que fais-tu ici, méchante bête? Retire-toi d'ici, tu n'y as rien à faire, tu ne trouveras point de tes œuvres en moi.

Pourrez-vous dire le même, mon cher auditeur? pourrez-vous dire à l'heure de votre mort : Mon Dieu, vos saints m'attendent, afin que vous me récompensiez? Quelle bonne œuvre avez-vous faite bien purement pour l'amour de Dieu? Quelle action vertueuse, excellente, héroïque ou parfaite avez-vous pratiquée, pour laquelle vous ayez la hardiesse de demander récompense? Pourrez-vous dire : Il y a soixante ans que j'aime Dieu et que je le sers fidèlement? Peut-être que vous ne pouvez pas dire : Il y a trente ans, il y a trente mois, il y a trente semaines, pas même il y a trente jours, que je le sers comme je dois. Pourrez-vous dire au démon : Tu ne trouveras point de tes œuvres en moi? Hé! vous savez qu'il n'en trouvera que trop, de ces rages d'envie, de ces inimitiés, de ces arrogances, de ces rébellions contre votre père et votre mère, de ces blasphèmes, de ces malédictions, qui sont toutes des œuvres du diable. Peut-être que vous pourrez dire : Il y a vingt, trente, quarante ans, que j'offense Dieu et que je sers le diable. En quelle frayeur serez-vous, en quelle détresse et appréhension de vous présenter à celui que vous avez tant méprisé?

Conclusion. — 1. Supposé que vous soyez en cette extrémité, comme vous serez l'un de ces jours, de quelque côté que vous tourniez la vue, vous auez des objets de crainte, de tremblement et de tristesse. Si vous regardez en haut, Dieu y sera, lui que vous avez tant offensé; il a une puissance infinie, et personne ne peut résister à sa colère; il a

une science infinie, et vous ne sauriez cacher à sa connaissance le moindre de vos péchés; il a une bonté infinie, elle le rend ennemi mortel de vos malices; il a une miséricorde infinie, vous en avez abusé; il a une justice infinie, vous lui êtes extrêmement redevable; il est la vérité même, il a dit que rien de souillé n'entrera dans le ciel; et vous êtes tout couvert d'ordures. Si vous regardez en bas, l'enfer y est à gueule béante, qui est la demeure éternelle où vous devez habiter. Si vous regardez à votre main droite, les bons anges y sont, qui pleurent votre infortune, qui regrettent le temps qu'ils ont perdu à vous inspirer et reprendre: *Curavimus Babylonem*, diront-ils alors, *et non est sanata, derelinquamus eam*. Si à la gauche, les démons y sont, qui demandent justice, qui aboient après la proie, qui prétendent avoir votre âme, comme une chose qui leur appartient, puisque vous vous êtes si souvent donné à eux. Si vous regardez derrière vous, vous y laissez le monde, sachant que dorénavant vous n'aurez aucune part à ses biens, à ses affaires et à ses nouvelles, non plus que si vous n'y aviez jamais été: *Nec opus, nec ratio, nec scientia erunt apud inferos, quo tu properas* (*Eccle.*, IX, 10). Si vous regardez devant vous, vous voyez vos parents et amis, qui ne vous peuvent donner le moindre soulagement, en la juste crainte que vous avez d'être puni des péchés qu'ils vous ont fait commettre: *Non est quo exeat, quia dura sunt; non est quo intres, quia mala sunt*.

Si vous rentrez dans vous-même, votre conscience y est qui vous pique de remords à la vue des crimes que vous avez commis; elle vous remet en mémoire toutes les filles que vous avez déshonorées, les veuves que vous avez ruinées de bien ou de réputation, les villageois que vous avez séduits et opprimés; les péchés qui vous semblaient autrefois petits comme des grains de sable, vous semblent grands comme des montagnes, parce que vous ne les regardez plus au travers des fausses lunettes de vos passions. Hors de vous, vous voyez vos richesses, que vous êtes contraint de laisser à des enfants dénaturés, à des héritiers ingrats, qui en feront bonne chère. Si vous regardez le passé, vous regrettez les belles occasions de faire votre salut, que vous avez perdues: Oh! si je fusse allé à confesse, en la mission! Oh! si j'eusse quitté ce procès injuste, chassé cette coquine, prié Dieu soir et matin, que je m'en trouverais bien maintenant! Si vous regardez le temps présent, vous voyez votre corps, que vous avez tant caressé, qui va être la curée des vers, le partage de la pourriture; votre âme, que vous avez tant négligée, qui va être examinée au tribunal épouvantable du Fils de Dieu. Si enfin vous regardez l'avenir, vous voyez la longue étendue de l'éternité interminable et malheureuse où vous allez entrer, sans pouvoir reculer en façon quelconque.

2. Cela donc étant ainsi, croyez-moi, suivez le conseil que le Fils de Dieu vous donne en l'Evangile: *Facite vobis amicos. Facite*:

{*Luc.*, XVI, 9). Dieu ne se contente pas de bons propos, ni de belles paroles, il veut des effets et des œuvres. *Opera enim illorum sequuntur illos: reddet unicuique secundum opera sua*. Faites à présent ce que vous souhaitez avoir fait alors; vous souhaitez avoir entendu plusieurs messes dévotement, avoir été bien obéissant et respectueux envers votre père et votre mère, débonnaire envers vos prochains, avoir fait pénitence; faites-la. *Facite vobis*: Vous ne faites que trop, mais ce n'est pas pour vous: ce bâtiment que vous élevez avec tant de frais, ce procès que vous poursuivez avec tant de chaleur, ces biens que vous amassez avec tant d'avarice, sont pour vos héritiers; ce que vous faites pour vous ce sont les aumônes que vous donnez, les injures que vous endurez, les messes que vous entendez. *Facite vobis amicos*, rendez-vous ami ce grand Dieu vers lequel vous devez aller. Comment osez-vous vous présenter à lui, le regarder face à face, traiter familièrement avec lui, être caressé de lui ayant été son ennemi toute votre vie? Rendez-vous ami de Jésus-Christ, notre Sauveur, il nous dit en l'Evangile: *Vos amici mei estis, si feceritis quae ego praecipio vobis*. Vous serez mes amis si vous faites ce que je vous commande. Il vous commande de faire du bien à vos ennemis, de ne faire tort à personne, de ne point jurer du tout, d'être charitable et patient; faites-le pour être son ami. Rendez-vous ami de la Vierge, faisant votre devoir au rosaire, au Mont-Carmel, en la congrégation de Notre-Dame et ès autres saintes confréries. Rendez-vous ami des saints, lisant et honorant leur vie, employant leurs fêtes en bonnes œuvres. Rendez-vous ami des pauvres, les assistant de vos biens, de votre crédit ou conseil ou service; des âmes du purgatoire, entendant la messe et donnant l'aumône pour elles. Si vous faites ainsi, quand vous sortirez de ce monde, vous irez en un lieu où vous aurez envoyé des provisions, où vous aurez pris connaissance, où vous trouverez des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels. Amen.

SERMON XXXVII.

Le péché nous expose à la vérité et sévérité du jugement de Dieu.

Videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna, et majestate (*Math.*, XXIV; *S. Luc.*, XXI).

L'apôtre saint Paul voulant porter puissamment les fidèles de Corinthe à la fuite du péché et à la pratique des solides vertus, leur remettait en mémoire cet article de foi, qui est une des premières notions du christianisme: qu'il nous faut tous quelque jour comparaître devant le tribunal du Fils de Dieu, afin que chacun remporte selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal. C'est la seconde des quatre fins de l'homme, que nous devons considérer pour concevoir des pensées d'horreur et d'abomination contre le péché mortel, qui nous expose à la vérité et à la sévérité du jugement de Dieu.

Une seule circonstance de ce jugement me donne quelque consolation, c'est que le Sauveur nous jugera en qualité d'homme, comme il dit en l'Évangile : *Omne judicium dedit Filio, quia Filius hominis est*; c'est-à-dire en qualité de votre Fils, ô sainte Vierge : et comme tel vous le pouvez apaiser. Les lois humaines défendent aux femmes d'avocasser : c'est peut-être de peur que par les charmes de leurs attraits, elles n'amollissent le cœur des juges ; mais votre Fils qui ne punit qu'à regret et à contre-cœur, et qui désire d'être apaisé et fléchi à miséricorde, est ravi quand vous plaidez en faveur des pécheurs pénitents qui recourent à vous, comme nous faisons très-humblement, en nous prosternant à vos pieds et vous disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Justitia Dei est ejus veritas quadruplex, nempe: essentialis, cognitionis, locutionis, operationis; eas exercet in judicio, ut docet sanctus Joannes (Apoc., I). — I. Punctum. Veritas essentialis ostendet gravitatem peccati divinis perfectionibus oppositi; quod significatur (Apoc., I, 14): Caput ejus et capilli candidi sicut nix. — II. Punctum. Oculi ejus tanquam flamma ignis. Veritas cognitionis, quæ intimas radices actionum intuetur. — III. Punctum. Ex ore ejus gladius utraque parte acutus. Veritas locutionis, quæ in divitibus et pauperibus punit quælibet peccata gravia et levia, interna et externa, etc. — IV. Punctum. Vox ejus tanquam vox aquarum multarum. Veritas operationis, quæ prolatam sententiam exequitur. — Conclusio. Paraphrasis illorum verborum: Tunc videbunt Filium hominis, etc.*

Les théologiens, qui établissent leurs décisions sur les paroles du texte sacré, proposent une question : savoir si la vérité de Dieu et sa justice divine sont une même perfection en lui, comme elles sont synonymes et univoques en son Écriture. L'angélique saint Thomas, en la première partie, question 21, art. 2, répond affirmativement, disant en paroles expresses : *Justitia Dei est ejus veritas*. On le prouve par divers passages de l'Écriture, où le mot de vérité est mis au lieu de la justice et opposé à la miséricorde : parce qu'elles ont des effets tout contraires ; comme au psaume 24 et 39, au 83 et 84, au 88, 113 et ailleurs. Mais qu'est-ce que la vérité de Dieu ? Qu'entend-on par ce mot de vérité ? Ne faites pas comme Pilate, il demanda à Notre-Seigneur : Qu'est-ce que la vérité ? Et puis il se retira sans en attendre la réponse. Il y a quatre sortes de vérités : vérité d'essence, vérité de connaissance, vérité de parole, et vérité d'opération.

La vérité d'essence que les théologiens appellent *objective*, parce qu'elle est l'objet de l'entendement, c'est l'accord et la convenance de la créature avec l'idée de son essence que le Créateur en a conçue de toute éternité en son entendement divin. Nous raisonnons des

œuvres de la nature par rapport et par analogie de ce que nous voyons aux ouvrages de l'art ; aux choses artificielles, on dit que celles-là sont vraies qui sont conformes au dessein que l'ouvrier en a projeté selon les règles de son art ; une petite église de cire ou de carton, n'est pas une vraie église, oui bien celle-ci où je prêche, parce que l'idée de l'architecte et que les règles de l'architecture portent qu'une église soit de bois, de pierre, ou d'autres matériaux, en telle longueur, largeur et autres dimensions ; et qu'une église de cire n'a rien de semblable, oui bien celle-ci où nous sommes. Il en est ainsi des œuvres de la nature ; l'idée de la nature humaine, que Dieu a préconçue en son entendement divin, est que l'homme soit composé d'un corps de chair et de sang, et d'une âme raisonnable : vous êtes un vrai homme et moi aussi, parce que nous sommes composés de la sorte. Un homme en peinture n'est pas un vrai homme, parce qu'il n'a point d'âme raisonnable, ni de corps formé de chair et de sang.

La vérité de connaissance, qu'ils appellent vérité formelle, parce que l'entendement en est informé et revêtu, c'est la conformité de la pensée avec son objet : si vous pensez que votre mari est au sermon, au lieu qu'il est au cabaret, la vérité n'est pas en votre pensée : cela est clair et n'a besoin d'aucune explication. La vérité des paroles, c'est l'accord et la correspondance de la parole avec la pensée. Si vous pensez que votre voisin est homme de bien et vous dites qu'il est méchant, la vérité n'est pas en votre bouche, votre parole et votre mensonge : *Mentiri est contra mentem ire*. La vérité d'opération, qu'on appelle autrement *fidélité*, c'est le rapport et la convenance d'une action avec la promesse qu'on en a faite.

Ces quatre sortes de vérités étant du nombre des perfections que les théologiens appellent *simples*, c'est-à-dire qui ne sont point mêlées d'imperfections, elles sont en Dieu aussi bien qu'en la créature, elles sont en Dieu premièrement plus avantageusement et plus excellemment qu'en la créature : il a la vérité d'essence. Oui ; car, dit saint Thomas (1 p. q. 16), si les créatures sont vraies *veritate entis*, parce qu'elles ont quelque conformité à l'essence de Dieu et à la conception qu'il a eue de leur être de toute éternité, à plus forte raison l'essence de Dieu est vraie ; elle est la vérité première, primitive, originelle et souveraine, puisqu'elle est la forme exemplaire, le modèle, le patron et le principe de tout être. Donc, à proprement parler, la vérité d'essence en Dieu n'est autre chose que sa divinité même, en tant qu'elle contient en soi toutes les perfections possibles et concevables, et en tant qu'elle est la règle, le niveau et le patron de tout être créé.

Secondement en Dieu il y a vérité de connaissance, si assurée et infaillible qu'aucune erreur ne la peut altérer tant soit peu : car en nous l'erreur et la fausseté procèdent de ce que notre entendement ne connaît rien

que par l'entremise des sens qui le trompent souvent en leur rapport, ou de ce qu'il ne connaît les choses que par discours et raisonnement, qui va souvent à de fausses conséquences par des antécédents véritables; au lieu que Dieu connaît toutes choses par soi-même et par un seul acte d'intelligence très-pur et très-simple, beaucoup plus simple que l'acte par lequel nous connaissons les premiers principes. Tiercement en Dieu il y a vérité de parole, il ne dément jamais sa pensée, il dit toujours les choses comme il les connaît, il ne lui est pas possible de mentir, non plus que de cesser d'être Dieu, il a tant d'antipathie avec le mensonge qu'il punira tous ceux qui le prononcent : *Est autem Deus verax. Impossibile est Deum mentiri. Perdes omnes qui loquuntur mendacium* (Rom., III, 4; Hebr., VI, 18; Psal., V). Bref en Dieu, il y a vérité d'opération, car il ne manque jamais d'accomplir ses promesses. *Quæ procedunt de labiis meis, non faciam irrita* (Psal., LXXXVIII). Il y a si grand accord entre ce qu'il dit et ce qu'il fait, que ses paroles et ses œuvres sont synonymes en l'Écriture; le même mot hébreu de *dabar* signifiant l'une et l'autre, ainsi qu'il paraît en ce texte : *Videamus hoc verbum quod fecit Dominus*.

Ces quatre genres de vérités que nous adorons en Dieu, sont comme les quatre colonnes qui soutiennent son lit de justice, ou pour mieux dire sont les quatre conseillers qui entrent en sa Tournelle et qui font le procès à tous les criminels. La vérité d'essence décide le cas de droit, la vérité de connaissance décide le cas de fait, la vérité de parole prononce la sentence, la vérité d'opération la fait exécuter et sortir son effet. Ceci fut admirablement bien enseigné à saint Jean l'évangéliste, en une vision mystérieuse qu'il raconte au commencement de l'Apocalypse (Apoc. I, 13). Il vit le Verbe incarné, Jésus-Christ, qui se présenta à lui; il avait les cheveux blancs comme neige, ses yeux brillaient comme du feu, de sa bouche sortait une épée tranchante des deux côtés : sa voix était semblable au bruit que fait un torrent : *Vox illius tanquam vox aquarum multarum*. Les circonstances de cette vision expriment naïvement les quatre vérités dont nous venons de parler : Il a les cheveux blancs comme neige, voilà la vérité d'essence : il a les yeux lumineux comme du feu, voilà la vérité de connaissance : en la bouche il a une épée tranchante des deux côtés, c'est la vérité de parole : il a la voix comme le bruit d'un torrent, voilà la vérité d'opération. Disons un petit mot de chacune, et vous verrez quatre notables différences entre la justice de Dieu et celle des hommes : quant à la décision du droit, quant à la connaissance du fait, quant à la condamnation du criminel, et quant à l'exécution de la sentence.

I. — La première différence est qu'en la justice de ce monde, les hommes ne jugent pas toujours selon la gravité du crime, parce qu'ils ont pour règle de leurs décisions la loi et l'ordonnance du prince; et la loi n'ordonne

pas toujours une plus grande peine pour les plus énormes péchés, mais pour ceux qui sont plus dangereux et dommageables à la république. Un maître qui séduit et déshonore sa servante, commet un plus grand péché que la servante qui fait un larcin domestique; cependant la justice des hommes punit bien plus grièvement le larcin de la servante que l'adultère du maître. En la justice de Dieu on décrète des punitions selon la grièveté des crimes, et on mesure cette grièveté par la contrariété qu'ils ont aux perfections de Dieu. On demande en théologie si le jugement universel se fera de jour ou de nuit, la question n'est pas encore bien décidée; mais nous voyons que l'Écriture en une infinité de passages appelle jour le temps du dernier jugement. Au Ps. XL et XLVIII, jour mauvais, et à chaque bout de champ elle l'appelle le jour du Seigneur, parce qu'encore qu'il se fera pendant l'éclipse du soleil et l'obscurité des autres astres, il se fera dans une grande clarté, clarté corporelle qui procédera des corps glorieux, clarté spirituelle, lumière intérieure par laquelle nous connaissons les perfections de Dieu et nos imperfections : *Deus manifeste veniet; illuminabit abscondita tenebrarum*.

Nous disions tantôt que la vérité d'essence en Dieu n'était autre chose que son essence même, en tant qu'elle est le ramas et le trésor de toutes les perfections que l'on peut concevoir. Il est vrai que les réprouvés ne verront pas face à face et à découvert l'essence de Dieu, ni les divines perfections; mais ils verront clairement et évidemment que l'essence de Dieu est infiniment parfaite et douée d'un nombre infini de perfections; ils verront qu'il y a une opposition naturelle, nécessaire et infinie entre Dieu et le pécheur, entre ses divines perfections et le péché : *Mane astabo tibi, et videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es* (Psal. V) : Je serai quelque jour présenté à votre tribunal; ce mot *astabo* signifie cela : à quelque heure que ce soit, ce sera le matin pour moi. Les Hébreux appellent le temps du matin *Bokel*, du verbe *Bakal*, qui signifie discerner, distinguer, parce que le matin, quand l'aube du jour se lève, on commence à discerner ce qu'on ne voyait pas pendant les ténèbres de la nuit. Tant que nous vivons en ce monde, nous sommes en ténèbres : nous entendons publier les vérités de la foi, mais nous ne les voyons pas : *Fides ex auditu*. Nous en avons la croyance, mais non pas l'évidence : *Argumentum non apparentium*. Et pour cela elles ne nous touchent guère, nous les appréhendons fort peu, et elles ne produisent que peu ou point d'effets en nous. Mais quand nous serons au jugement de Dieu, nous pourrons dire : *Sicut audivimus, sic vidimus*. Ce sera le matin, nous commencerons à voir ce que nous ne croyions qu'à demi; nous appréhenderons comme très-important ce qui ne nous semblait que de petite conséquence : *Cognosceatur Dominus iudicia faciens*. Nous verrons clairement que Dieu est infiniment puissant, et ainsi quelle audace de

s'être soulevé contre lui ! qu'il est infiniment sage, et ainsi quelle folie d'avoir méprisé ses avis ! infiniment bon, quelle malice de l'avoir offensé ! Il est immense, c'est-à-dire présent en tout lieu, quelle impudence donc d'avoir ennemis tant d'impuretés à ses yeux ! Il est infiniment juste, quelle témérité de n'avoir pas redouté ses vengeances ! Il est infiniment miséricordieux, quel aveuglement de n'avoir pas gagné ses bonnes grâces ! Il est infiniment libéral, quelle ingratitude d'avoir abusé de ses bénéfices ! Il est infiniment parfait, et ainsi il lui est impossible de toute impossibilité d'agréer, d'approuver, ou de laisser impunie la moindre imperfection volontaire : *Videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es*. Nous verrons qu'il y a tant d'antipathie et d'opposition entre Dieu et le pécheur qu'ils ne sauraient compatir ensemble, beaucoup moins que le feu et l'eau, que la lumière et les ténèbres, que la forme et sa privation. *Neque habitabit juxta te malignus (Psal. V)*. En hébreu, il y a *lo iogurk*, i. *Non hospitabitur*. Le pécheur ne pourra être auprès de vous, non pas même en passant : *Non resurgent impij in judicio, Hebraice, lo iakumu : Non stabunt, non subsistent*.

C'est ce qui sera de plus effroyable, horrible et insupportable que d'être présenté à Dieu avec un péché. Il y aura sujet de frémir et frissonner d'horreur, quand on verra le soleil s'éclipser, la lune se teindre de sang, les étoiles tomber du ciel, les éclairs briller coup sur coup, le tonnerre éclater, les foudres lancés de toutes parts, la terre trembler, la mer se déborder, les animaux mugir, hurler et rugir, les bêtes sauvages sortir de leurs tanières et tout le monde s'embraser. En quelle frayeur seriez-vous si vous voyiez un seul de ces prodiges ? Vous les verrez tous, n'en doutez pas, la parole de Dieu ne sera pas mensongère : vous les verrez tous et mille autres qu'elle raconte, et vous sècherez de crainte : *Arescentibus præ timore hominibus*. Mais toute cela ne sera rien à comparaison de ce point que je traite : tous ces prodiges effroyables ne seront que des commencements, dit notre Sauveur : *Initia sunt dolorum* ; ce que vous appréhendez plus, ce que vous ne pourrez souffrir sans détresse inconcevable, est de paraître devant Dieu, qui est infiniment parfait, avec la moindre imperfection : *Ecce venit Dominus exercituum, dit le prophète (Malach. III), et quis poterit cogitare diem adventus ejus ?*

Il ne dit pas. *Quis volet*, mais *quis poterit*. La venue du Fils de Dieu au jugement sera si effroyable à l'âme pécheresse, elle aura tant de crainte de lui être présentée, que la seule pensée en sera insupportable ; parce qu'elle ne pourra subsister en sa présence, *Quis stabit ad videndum eum ?* Et le Fils de Dieu nous conseille d'éviter l'intempérance, l'ivrognerie, l'avarice et autres péchés : et pour motif, il ne dit pas : Afin que vous puissiez éviter les flammes d'enfer, la compagnie des démons, ou les ténèbres ; mais il dit : Afin que vous soyez dignes d'être présentés au Fils de Dieu. *Attendite vobis ne corda vestra*

graventur in crapula et ebrietate et curis hujus vitæ, ut digni habeamini stare ante Filium hominis (S. Luc, XXI, 34). Parce que tous les autres supplices ne sont rien en comparaison de la honte et de la peine qu'on aura de paraître avec un péché mortel en la présence de Dieu infiniment pur et saint. Et c'est ce qui fut enseigné en vision à saint Jean, il vit le Fils de Dieu qui avait la tête, ainsi qu'un vieillard, blanche comme neige ; et voyant cela il fut si effrayé qu'il tomba en terre comme mort.

Cette blancheur, qui est naturelle à la neige, représente la pureté, la sainteté, la vérité de l'être de Dieu, qui consiste à n'avoir aucun mélange du non-être et du néant. Quand le pécheur verra cela, il connaîtra évidemment que cette divine essence est opposée diamétralement et infiniment au péché, qui est un horrible néant ; et se voyant taché du péché il ne pourra subsister devant Dieu, il s'en verra si indigne, que si Dieu lui ouvrait les portes du ciel et lui permettait d'y entrer il se lancerait plutôt dans l'enfer et y demeurerait à jamais, que de demeurer tant soit peu auprès de Dieu avec le moindre péché : *Ibunt hi, non pas projicientur, ou trahentur ; mais ibunt in supplicium æternum*. Le Sauveur ne dit pas que les réprouvés seront jetés ou traînés, ou conduits : mais qu'ils iront d'eux-mêmes au supplice éternel.

II. — La seconde vérité, c'est la vérité de connaissance, qui est signifiée en ce que saint Jean vit que le Fils de Dieu avait les yeux brillants comme la flamme du feu. Quelques bons yeux que vous ayez, on peut cacher plusieurs choses à votre vue, parce que la lumière par laquelle vous voyez n'est pas en vos yeux, mais en leur objet : et si on éteint ou retire la lumière, on nous rend l'objet invisible. Mais si la lumière par laquelle vous voyez était dans vos yeux et venait de vos yeux, comme on le dit de l'empereur Tibère, vous verriez aisément partout et même au milieu des ténèbres. En la justice des hommes, encore que les juges soient justes, équitables, irréprochables, doctes, judicieux, et en un mot des aréopagites : ils peuvent être trompés, parce qu'ils ne voient que par une lumière empruntée, ils ne jugent pas selon leur science particulière, mais selon le dire des parties et la déposition des témoins. Dieu a sa lumière en ses yeux, ses yeux brillent comme le feu, il juge de tout par soi-même et par sa science infinie ; et ainsi il ne peut pas se tromper, ni être trompé. *De vultu tuo judicium meum prodeat*.

Saint Augustin dit fort dévotement : *Tuscis, Domine, unde veniat spiritus, ubi sit, et quo vadat, et utrum radix sit dulcis, an amara de qua foris pulchra folia emittuntur, et non tantum intentionem, sed etiam radicis medullam intimam, disertissima veritatis tuæ luce colligis, numeras, contueris, consignas : cumque hæc diligenter considero, ingenti timore perturbor, quia magna nobis est iuditiæ necessitas, juxta recteque vivendi, quippe qui omnia facimus ante oculos judicis cuncta cernentis. Dieu connaît très-parfaitement par quel es-*

prît nous faisons toutes nos actions, il perce avec ses yeux de lynx, le fond de notre cœur, il sait s'il y a de la douceur ou de l'amertume en la racine d'une plante qui produit de belles feuilles : il épluche et il examine de près, non-seulement l'intention de nos œuvres, mais encore la plus intime et secrète moelle de cette racine. Voyez ces talipes, ces roses et ces narcisses en un parterre ; il n'y a rien de si beau, de si poli et de si agréable à la vue : voyez la racine d'où elles procèdent, il n'y a rien de si terreux, tortu et désagréable ? Voyez ces œillets et ces lis sur un autel, il n'est rien de si odoriférant : sentez la tige, qui est dans le vase, il n'est rien de si puant. Vous êtes à l'autel et vous dites la messe avec grande modestie ; il n'y a rien de si beau, de si bonne odeur et si agréable à Dieu et aux hommes que cette action : mais si vous ne faites cela que pour gagner quelque argent ou pour être estimé dévot, il n'est rien de si bas, de si terrestre et de si mauvaise odeur devant Dieu que cette intention. Vous reprenez cette fille dont vous êtes la marâtre, vous la rudoyez, vous l'accablez de réprimandes ; c'est dites-vous, pour la corriger de ses imperfections ; voilà une belle racine et une sainte intention : mais Dieu regarde la moelle, il voit peut-être que cette inclination, que vous avez à reprendre et à corriger, vient d'une certaine aversion naturelle que les marâtres ont pour leurs belles-filles. Vous allez à votre Père spirituel une ou deux fois la semaine, en apparence et selon votre pensée pour recevoir de lui des enseignements spirituels : en effet et en vérité, c'est peut-être par sensualité, sensualité si secrète et délicate que vous ne vous en apercevez pas ; mais Dieu la discerne fort bien.

Quand je considère ces choses, je suis saisi d'une extrême crainte, je vois que nous sommes obligés de faire toutes nos œuvres avec grande circonspection, pureté d'intention et le concours de toutes les circonstances : puisque nous les faisons en présence d'un juge qui voit tout, qui pèse tout, qui épluche tout, qui examine tout et qui désavoue une action, si elle est souillée de la moindre tache : *Ante oculos judicis cuncta cernentis*.

III. — Comme la connaissance de Dieu est toujours conforme à la vérité de son objet, ainsi les paroles qu'il dit et les arrêts qu'il prononce, sont toujours conformes à la vérité de sa connaissance. Le saint évangéliste vit sortir de sa bouche une épée tranchante des deux côtés. La justice des hommes ne tranche que d'un côté, elle condamne et punit les criminels qui sont faibles ou petits, pauvres et sans appui ; mais quant à ceux qui sont grands, riches ou puissants en faveur, elle les laisse impunis : la justice de Dieu tranche des deux côtés, elle n'a acception de personne, elle punit les grands et les petits qu'elle connaît punissables. La justice des hommes ne punit que les crimes extérieurs ; celle de Dieu les extérieurs et intérieurs, la disposition du cœur, les affections, le désir et l'inclination volontaire.

Si vous n'avez dérobé que cinq sols, les hommes vous punissent pour un larcin de cinq sols : mais si vous n'avez pris si peu, que parce que vous n'avez pas trouvé d'avantage, ou vous craigniez qu'on ne le connaît, Dieu vous punit pour la somme que vous désiriez prendre. Celle des hommes ne punit que les grands crimes. *De minimis non curat prætor* : celle de Dieu punit les petites fautes, les péchés véniels, les paroles oisives, les pensées inutiles. La justice des hommes punit les actions criminelles, et non pas les omissions : celle de Dieu punit toutes les deux, elle envoie au feu éternel et ceux qui ont tué, et ceux qui ont laissé mourir de faim, ou languir les pauvres de misère (*S. Matth., XXV*). Celle des hommes ne tranche que d'un côté, elle tue le corps, non pas l'âme ; elle confisque les biens temporels, et non pas les éternels ; elle prive des créatures, et non pas du Créateur : mais Jérémie dit que le glaive de Dieu perce le corps, et parvient jusqu'à l'âme : *Heu ! heu ! Domine, pervenit gladius tuus usque ad animam* (*Jerem., IV, 10*). Saint Thadée l'apôtre dit que le feu temporel qui consumma les Sodomites en cette vie, fut le commencement du feu éternel qui le brûlera en l'autre monde.

La parole de Dieu est toujours conforme à sa connaissance : il connaît qu'en chaque péché il y a deux dérèglements, le premier en ce que l'âme se détourne de Dieu, et le second qu'elle s'attache à la créature ; il la condamne à deux peines, à la peine du dam, *Discedite à me*, et à la peine du sens, *In ignem æternum*. Il connaît que le pécheur offensant une majesté infinie, mérite une peine infinie, et comme il n'est pas capable d'une peine infinie en activité, il le condamne à une peine infinie en éternité.

IV. — La justice des hommes prononce plusieurs sentences qui ne sont pas exécutées, parce que le criminel en appelle, qu'il présente requête civile, qu'il s'échappe de prison, ou qu'il reçoit grâce du prince. La justice de Dieu ne prononce point d'arrêt qui n'ait son effet infailible : *Opera manuum ejus veritas, et judicium* (*Psal. CX, 7*).

Conclusion. — La vérité d'opération en Dieu est la conformité de ses œuvres avec ses paroles. Sa voix est sensible, non à un ténnerre, *Vox ejus tanquam aquarum multarum* (*Apoc., 1*), qui ne fait que du tintamarre, non au son d'une cloche ou aux fanfares d'une trompette, qui ne produit point d'effets ; mais à un torrent qui, faisant du bruit, fait du ravage, qui rompt les digues, renverse les chaussées, et franchit les barrières qu'on lui oppose, qui ruine, qui désole et dissipe tout ce qu'il rencontre. La voix de Dieu en est de même ; quand il donne quelque sentence, en la prononçant, il l'exécute. Il dira aux réprouvés : *Ite, maledicti*, et disant cela il les y fera tomber, sans qu'aucune créature ni du ciel, ni de la terre, ose mettre opposition à l'effet de ses paroles. Il n'y aura prières de la Vierge, intercession des saints, ni actes de soumission ; il n'y aura larmes de

pénitence, promesses d'amendement, ni oraisons humbles et ferventes, qui puissent faire révoquer ou suspendre, diminuer ou changer tant soit peu cet arrêté pour toute l'étendue des siècles : *In æternum, Domine permanet Verbum tuum.*

Tunc videbunt. O Tunc, que tu es amer aux âmes mondaines ! elles n'aiment que *nunc*, c'est-à-dire que le temps présent ; le futur, ou le temps d'alors, leur est fatal et funeste. *Videbunt* : alors on verra vos hypocrisies et vos trahisons, vos pensées badines et vos desseins ambitieux, les péchés commis en cachette et devant le monde, les abominations et les brutalités. *Videbunt* : on verra les belles occasions de faire votre salut que vous avez follement perdues, les pauvres que vous pouviez assister, les prédications que vous pouviez recevoir, les sacrements que vous pouviez gagner, les gens de bien que vous pouviez imiter. Si j'eusse aidé cette veuve en son procès, direz-vous, visité ce malade mon voisin, ou retiré cette fille perdue, j'eusse gagné les bonnes grâces de Dieu : si j'eusse entendu une telle prédication quand j'allai me promener, j'eusse été converti et touché, si j'eusse déclaré mon péché à un tel qui ne me connaissait pas, j'en eusse été quitte.

Videbunt : on verra les gens de bien qui auront vécu en même ville, en même paroisse, en même rue, en même fortune et famille que vous, qui seront en l'air parmi les saints, auprès de notre Sauveur ; *Obviam Christo, in æra*, pendant que vous ramperez sur la terre parmi les réprouvés, auprès des démons. Hé ! qui eût pensé, direz-vous, que cette pauvre femme qui avait si peu d'apparence, que cet artisan qui semblait si idiot, ou que mon valet même que je traitais comme un ver de terre, seraient en si grand honneur ? Moi conseiller, trésorier et abbé, qui étais si savant, si sage et si judicieux selon le monde, je serais ainsi méprisé ! Ma pauvre servante, vous avez été plus sage que moi, de résister à mes volontés sensuelles et à mes importunités impudiques ; si vous m'eussiez cru, je vous aurais perdue, vous seriez damnée avec moi, vous fîtes bien de quitter mon service. Ma bonne mère, il n'a pas tenu à vous que je ne sois sauvée avec vous, vous m'avez souvent reprise de mes vanités ; vous m'avez priée de ne hanter pas ce jeune homme qui m'a jetée en ce précipice. Mon pauvre père, je ne puis vous regarder sans un extrême regret ; hélas ! c'est ma faute, c'est ma pure faute, si je ne suis avec vous dans le ciel : car si je vous eusse obéi quand vous me repreniez de mes débauches, quand vous me commandiez de prier Dieu, d'aller à confesse, ou d'éviter les mauvaises compagnies, je serais maintenant en la vôtre.

Videbunt Filium hominis. Quelle frayeur devaient avoir les enfants de Jacob, ayant maltraité et vendu leur frère Joseph, quand ils le virent vice-roi de toute l'Égypte ; et que se présentant à eux, il leur dit : Je suis votre frère Joseph que vous avez vendu ! En quelle transe et appréhension serez-vous, quand

vous verrez le Fils de Dieu que vous avez offensé et méprisé, accompagné de ses anges, en la gloire de son Père, rayonnant de splendeur au trône de sa majesté, en son lit de justice, prêt à vous condamner, et qui vous dira : Je suis le Sauveur que vous avez vendu pour une pièce d'argent par vos faux témoignages ; je suis celui que vous avez chassé de votre cœur pour une volupté de bête, celui à qui vous avez craché au visage par vos blasphèmes ; celui enfin que vous avez foulé aux pieds par vos impiétés et par vos sacrilèges : *Videbunt in quem transfixerunt (S. Joan., XIX).*

Filium hominis. Réjouissez-vous, ô âme choisie, dit saint Augustin, celui qui est à présent votre avocat sera lors votre juge : *Gaude, qui nunc est tuus advocatus tunc erit judex tuus* ; il sait votre bon droit, il connaît la pureté de vos intentions, les ardeurs de votre cœur envers lui, et la sincérité de vos affections. Celui qui est à présent votre époux, vierges dévotes, sera lors votre juge ; il vous sera favorable, il se souviendra des plaisirs que vous avez méprisés, des mortifications que vous avez embrassées et des persécutions que vous avez endurées pour l'amour de lui : *Filium hominis*, c'est-à-dire, le Fils de la Vierge. Quel regret pour ceux qui auront négligé son service ! Sa sainte Mère l'eût apaisé, vous l'eût rendu propice et favorable, si vous eussiez dit votre chapelet tous les jours si vous eussiez fait votre devoir au rosaire, ou au Mont-Carmel. *Venientem in nube* ; son lit de justice sera une nuée qui lancera des carreaux et des foudres sur les réprouvés. *Cum potestate magna*, qui vengera puissamment les injures qu'on lui fait, qui punira rigoureusement ses ennemis, sans que personne lui résiste. *In nube*, nuée qui distillera une rosée de miel et de douceur, de grâces et de bénédictions sur les prédestinés. *Cum potestate magna et majestate* ; cette majesté divine, ce Roi du ciel et de la terre traitera royalement ses favoris : il les comblera de joie, de délices, de richesses et de félicités éternelles. *Amen.*

SERMON XXXVIII.

Le péché mortel nous prive des félicités du ciel.

Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam (Psal. XIV).

Dans la sentence épouvantable que le Fils de Dieu prononcera au jour du jugement contre les âmes réprouvées, on y peut remarquer deux peines : la peine du dam et la peine du sens. La peine du dam, par laquelle il les sépare de sa présence, et les bannit du royaume des cieux, *Discedite a me* ; la peine du sens, par laquelle il les condamne pour jamais à être tourmentés dans les flammes d'enfer, *In ignem æternum*. La première peine est la plus grande, quoique la moins appréhendée. Pour vous la faire redouter, je diviserai ce discours en deux points : au premier,

nous tâcherons de connaître par quelque conjecture la grandeur des biens qui sont dans le ciel, en considérant le lieu où nous serons, la compagnie que nous y aurons, les actions que nous y ferons; au second point, je vous ferai voir, par ces mêmes considérations, qu'en commettant le péché, vivant comme on fait dans le monde, il n'y a point d'apparence de prétendre à ces grands biens.

Il est vrai qu'on peut s'acheminer au ciel de tous les endroits de la terre; mais on n'y saurait entrer que par la porte, c'est-à-dire par votre entremise, ô sainte et bienheureuse Vierge! J'apprends ceci de l'Eglise, qui vous surnomme tous les jours, en ses dévotions publiques, la porte du ciel, *Janua cæli*. Comme Jésus, sortant du ciel, s'est servi de vous pour entrer en ce monde, ainsi, au sortir de ce monde, nous avons besoin de vous pour être reçus dans le ciel. Et ce nous est un sujet d'espérance, puisque vous êtes une porte toujours ouverte à toutes sortes de personnes, *Pervia cæli porta manes*. Les pauvres et les riches, les grands et les petits, les innocents et les pénitents, ont entrée en la cour céleste, quand ils recourent à vous, comme nous faisons dévotement, en vous disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Deus destinavit homini tres habitationes, pro exercitio triplicis vitæ : nempe sinum matris, pro vegetativa : hunc mundum pro sensitiva : paradysum pro intellectuâ ; et quanto secunda antecellit primam, tanto tertia secundam. — I. Punctum. 1. Considerat locum, societatem, et actiones beatorum. Locus. 1° Est spatiosus ; 2° purus ; 3° ornatus. 2. Societas beatorum gratissima. 1° Ob pulchritudinem corporum ; 2° ob excellentiam animi ; 3° ob dominium animæ in corpus. 3. Actiones beatorum, jucundissimæ. 1° In intellectu, visio Dei ; 2° in voluntate, fruitio et adimpletio omnium desideriorum ; 3° in memoria, recordatio, et laus a Deo bonorum operum. — II. Punctum. Ex iisdem considerationibus probatur peccatorem obstinatum immerito sperare beatitudinem. 1. An qui toties peccavit, obtinebit locum, quem Angelus unico peccato perdidit ? 2. An coinquinatus audebit sociari beatis tam puris et tam sanctis ? 3. Deus voletne uniri in æternum animæ tam impuræ ? 1° Dissertur quoad intellectum ; 2° An voluntatem contemnentium se faciet ? 3° Quid laudabitur in peccatore, cum laus erit unicuique a Deo ? — Conclusio. Quam felix sors prædestinati.*

Quelques disciples d'Aristote, considérant la grande diversité des actions que nous pratiquons en ce monde, ont osé maintenir qu'il y a trois âmes en l'homme, la végétative, la sensitive et la raisonnable : on n'a point encore bien décidé ce point en philosophie ; mais on tient pour tout assuré que si l'homme n'a pas ces trois âmes en leur essence et forme spécifique, il les a en émi-

nence, il en a toutes les vertus, les apapages et les propriétés, il en exerce tous les actes distinctement et en divers temps. A cet effet, le Créateur lui a destiné trois demeures, pour l'exercice particulier de ces trois sortes de vies : le sein de sa mère, le monde et le ciel empyrée. Dans le sein de sa mère, il n'exerce quasi que la vie végétative, il se nourrit et croit comme les plantes ; mais la nature le prépare à la vie sensitive, elle lui forme des membres et des sens pour cela. En ce monde, il n'exerce bien parfaitement quasi que la vie sensitive, il boit, il mange, il marche comme les animaux ; mais la grâce le prépare à la vie intellectuelle, elle lui forme des facultés et des vertus pour cela ; et dans le ciel empyrée, il exerce la vie intellectuelle, il connaît, il contemple, il aime et il possède Dieu, comme les anges. Et comme la seconde demeure est incomparablement plus noble, plus commode et plus souhaitable que la première, le séjour de ce monde que le sein de sa mère, ainsi la troisième demeure est incomparablement plus noble, plus commode et plus souhaitable que la seconde, le ciel empyrée que le monde.

Supposons donc qu'il y ait un enfant qui ait l'usage de raison dans le sein de sa mère, et qu'il y ait communication de pensée et commerce de parole intérieure entre l'âme de cet enfant et celle de sa mère, la mère dirait à son enfant : Mon fils, le lieu où vous êtes maintenant n'est qu'une prison, mais vous n'y serez pas longtemps, vous en sortirez quelque jour, et vous entrerez en un lieu qui sera beaucoup plus grand, plus spacieux, plus beau, plus commode et plus agréable sans comparaison que le lieu où vous êtes : maintenant vous êtes logé à l'étroit et en ténèbres, dans un cachot ; après votre naissance vous serez au large et en la lumière, vous aurez vingt fois, cent fois, mille fois plus de place que vous n'avez ici, vous vous promènerez dans des salles, des jardins, dans des prairies larges et spacieuses : maintenant vous êtes tout seul, vous ne communiquez avec personne qu'avec moi ; après votre naissance, vous deviendrez grand, vous serez en compagnie, vous converserez avec vos frères qui sont nés devant vous, et avec quantité d'autres hommes : maintenant vous ne faites rien sinon que vous croissez, et vous vous nourrissez bien imparfaitement, sans plaisirs, sans sentiment, sans mouvement ; après votre naissance, vous aurez l'usage de vos sens, vous verrez un soleil qui est au ciel, de belles fleurs qui sont en des parterres, vous entendrez des musiques harmonieuses, vous sentirez des parfums, vous mangerez des viandes délicieuses, des fruits savoureux, doux, aigres et musqués de toutes façons. Si la mère disait toutes ces choses à son fils, il n'en croirait rien, il ne voudrait pas sortir de son cachot, il dirait qu'il n'est rien tel que de vivre au séjour où il est, que la demeure dont on lui parle est incertaine et douteuse ; il appellerait mort ce que nous appelons vie, il appréhenderait les évanouis-

sements et les autres accidents qui y arrivent ; il aurait en sa naissance beaucoup de peine à quitter cette peau qui l'enveloppe, comme en la mort nous avons répugnance à quitter nos corps et nos biens ; il ne pourrait comprendre, et on ne pourrait lui bien expliquer ce que c'est que la lumière, le soleil, les fleurs, les prairies, et comme tout cela est fait, parce qu'il n'a rien vu de semblable ; il penserait que tout ce que sa mère lui en a dit n'est que fable et amusement : néanmoins, nous voyons que c'est la pure vérité, et quand l'expérience ne le ferait pas voir, on le lui pourrait montrer par raison évidente s'il avait tant soit peu de jugement ; on lui pourrait dire : Si vous deviez toujours demeurer dans les entrailles de votre mère, à quel propos est-ce que la nature, qui ne fait rien en vain, vous formerait ces membres ? s'il n'y avait point de lumière, de soleil, de fleurs ni de viandes, de quoi vous serviraient les sens que la nature vous donne pour jouir de ces objets ? De quoi vous serviraient vos pieds, votre langue, vos yeux et vos oreilles, si vous ne deviez jamais cheminer, parler, voir ni écouter ?

L'Église, qui est votre mère, vous dit paternellement : Ce monde n'est qu'une prison, bien étroite à comparaison du ciel, au sortir de laquelle vous serez reçu au ciel empyrée, qui est infiniment plus grand, plus beau et plus délicieux que la terre ; vous aurez la conversation des anges et des esprits bienheureux ; vous aurez la lumière de gloire, vous contempleriez Dieu en son essence, vous le verrez face à face, vous jouirez de lui, vous l'aimerez et le posséderez parfaitement. Cependant vous n'en croyez rien et vous dites : Qu'est-ce que le ciel empyrée, les anges, la lumière de gloire et l'essence de Dieu ? Vous vous imaginez que ce sont des contes de vieilles, et néanmoins c'est la vérité même ; et encore qu'on ne vous puisse pas bien expliquer ce que c'est, parce qu'il n'y a rien en ce monde qui en approche tant soit peu, cela ne laisse pas d'être vrai ; et si vous aviez un grain de bon jugement, on vous pourrait montrer par de puissantes raisons que cela est. Car vous avez un entendement qui a pour objet les choses purement spirituelles, dégagées de la matière, une volonté qui ne se remplit d'aucune chose bornée, qui est capable de l'infini, une inclination qui tend à une vie éternelle et permanente : cependant il n'y a point d'objet purement spirituel en ce monde, point de créature infinie, point de vie éternelle ; puis donc que la nature et la grâce ne font rien d'inutile, et qu'elles vous ont donné cet entendement, cette volonté et cette inclination, il faut qu'il y ait pour vous une autre demeure que ce monde, un séjour auquel vos puissances puissent trouver leur propre objet, et exercer des actions convenables à leur nature.

Je reviens donc à mon principe, et je dis que l'homme au sein de sa mère vit comme une plante, avec cela de plus qu'il a quelque commencement de sentiment et de mouvement : en ce monde, il possède en perfection

les sentiments et les mouvements qui sont propres à l'animal, avec cela de plus qu'il a quelque commencement d'intelligence spirituelle et de contemplation. Dans le ciel il vit, comme les anges, d'une vie intellectuelle et parfaite : *Erant sicut angeli Dei*. Il sort du premier séjour comme par faute de nourriture, mais plus fort de sentiment et de mouvement qu'il n'a été jusqu'alors : il sort du second séjour comme par défaut de mouvement et de sentiment, mais plus vigoureux d'esprit et de raisonnement qu'il n'a jamais été. Son départ du premier séjour, nous l'appelons nativité ; son départ du second séjour, l'Église l'appelle naissance, *Natalitia sanctorum*, parce qu'il en sort pour entrer en un troisième lieu beaucoup plus spacieux, plus excellent et plus heureux que les deux autres.

I. — 1. Trois circonstances contribuent à la beauté et à l'agrément d'une demeure : si elle est spacieuse, bien nette, ornée et diversifiée. Un jardin, par exemple, est estimé quand il y a des allées bien larges et longues à perte de vue ; quand il n'y a point d'ordures, de pierres, d'épines ; quand il y a un bel émail de verdure et de fleurs, grande diversité de compartiments, de berceaux, de bassins et de palissades.

1° Il y a grande différence, ou pour mieux dire grande opposition entre le vice et la vertu : le vice est un chemin large, battu et penchant, qui conduit dans un abîme, dans une basse fosse, étroite, obscure et incommode. Sainte Thérèse vit un jour la place qui lui était préparée en enfer si Dieu, par sa miséricorde, ne l'eût préservée des péchés où son naturel trop complaisant l'eût conduite : elle nous donne sujet de nous représenter ce lieu comme un cachot ou une armoire où l'on est enfermé, resserré, pressé et quasi écrasé, sans pouvoir se remuer tant soit peu, pour prendre quelque allègement, dans les ardeurs d'un feu très-cuisant et insupportable. La vertu au contraire est une montée et un sentier étroit et difficile à grimper, mais qui conduit à une demeure large, relevée, lumineuse, très-agréable, à un grand palais, à une maison de plaisance, à un jardin de délices et à un paradis céleste. Il semble que le prophète Baruch ne trouve point de paroles assez significatives pour en exprimer l'étendue. O Israël, dit-il, que la maison de votre Dieu est grande ! que le lieu de son domaine est large et spacieux ! qu'il est grand, sublime, immense, infini, sans bornes et sans limites : *O Israël, quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus ! Magnus est, non habet finem, excelsus et immensus* (Baruch, III, 24).

Les astrologues connaissent clairement et certainement la grandeur des étoiles que vous voyez au huitième ciel en une nuit d'hiver bien sereine, et ils font voir par des démonstrations évidentes qu'il n'y en a pas une qui ne soit plus grande que toute la terre ; et ils les distinguent en six différentes espèces. Celles qui sont de la première et plus remarquable grandeur sont chacune cent et

sept fois plus grandes que toute la terre, et on en compte dix-sept. Celles de la seconde grandeur sont chacune quatre-vingt dix fois plus grandes que la terre, et il y en a quarante-cinq. Celles de la troisième sont soixante-douze fois plus grandes, et il y en a deux cent huit. Celles de la quatrième sont cinquante-quatre fois plus grandes que la terre, et on en compte deux cent soixante-quatre. Celles de la cinquième sont chacune trente-cinq fois plus grandes que la terre, et il y en a deux cent dix-sept. Les autres, qui sont de la sixième et dernière grandeur, sont dix-huit fois plus grandes que la terre : et le firmament, où ces étoiles sont enchassées, a de circuit et de superficie d'en haut, qu'ils appellent convexe, cinq cent millions de lieues françaises. Quelle admirable étendue, quelle large campagne, quelle longue carrière pour se promener ! Et toutefois le ciel empyrée est incomparablement plus grand : car d'autant qu'un globe céleste est plus haut, il est plus vaste et plus spacieux ; et entre le firmament et le ciel empyrée il y a deux sphères célestes, à savoir le ciel cristallin et le premier mobile.

2^e En ce paradis céleste rien ne sera jamais reçu qui le puisse tant soit peu souiller : les allées y sont nettes et brillantes comme les perles orientales, comme l'or le plus affiné : les murailles de ce grand palais sont de pierres précieuses ; c'est l'Apocalypse qui le confirme : *Non intrabit in eum aliquis coinquinatum : ipsa civitas aurum mundum, fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioso ornata* (Apoc., XXI, 18).

3^e Tout ce bâtiment est émaillé d'une si agréable diversité, qu'on ne se lasse jamais de la voir : le soleil, qui est si beau, qu'Anaxagoras ne se disait être en ce monde que pour le contempler ; le firmament, qui est marqué d'une si belle variété d'étoiles, n'est que le marche-pied des bienheureux ; ce n'est que le pavé de leur séjour immortel. Si le pavé est si beau, si brillant, si éclatant et si diversifié : quel peut être le plafond, le lambris, quelles les murailles, les colonnes et autres embellissements ?

2. Si le lieu est si délicieux, la compagnie l'est encore davantage ; car, 1^o trois choses font qu'une compagnie est extrêmement agréable, la beauté des corps, la vivacité des esprits, la bonne grâce du corps et de l'esprit aux personnes qui y sont. En une assemblée, la seule vue des belles créatures vous charme, quoique vous ne leur parliez point : ce qui assaisonne un festin, c'est quand il y a quelque bel esprit qui fait des reparties ingénieuses sur-le-champ, des rencontres admirables, de petits contes innocents qui réjouissent la compagnie : au bal ou à la comédie, ce qui nous divertit est de voir que l'esprit du danseur ou de l'acteur agite et manie adroitement son corps, qu'il en fait ce qu'il veut, qu'il le plie et le ment avec bonne grâce. Dans le ciel nous serons en la compagnie des saints, dont le corps, après la résurrection, sera doué d'une beauté ravissante. Vous êtes si curieuse de la beauté de votre corps ;

soyez-le comme il faut ; procurez-lui une beauté non passagère et périssable, qui se flétrit avec le temps, qui doit être la curee de la mort et des vers, mais une beauté permanente et parfaite.

Le prophète Isaïe dit qu'après le jugement la lune sera aussi lumineuse que le soleil l'est à présent, et que le soleil sera sept fois plus lumineux et plus éclatant qu'il n'est pas. *Erit lux luna, sicut lux solis, et lux solis erit septemplex, sicut lux septem dierum* (Isaï, XXX, 26). Et le Fils de Dieu dit en saint Matthieu que les justes brilleront comme le soleil : *Iusti fulgebunt sicut sol, in regno patris eorum* (S. Matth., XIII, 43), et en saint Marc il dit qu'ils seront semblables aux anges. *Erunt sicut angeli Dei* (S. Marc, XII, 25). Le petit saint Celse, voyant un ange en forme d'homme auprès de saint Julien, saint Valérien en voyant un autre auprès de sainte Cécile, et saint Romain un autre auprès de saint Laurent, en furent tellement ravis, qu'ils se convertirent à la foi sur-le-champ, et voulurent endurer le martyre, par espérance de jouir pour toujours de la vue d'une si parfaite beauté. Que sera-ce d'en voir des millions en leur propre nature, d'une beauté si différente que, selon la doctrine de saint Thomas, l'un n'est pas de même espèce qu'aucun autre ?

2^o Nous aurons la conversation des saints et des anges, qui ont tant d'esprit, de science et d'éloquence, que les plus grands docteurs et les plus célèbres orateurs de ce monde leur étant comparés, ne sont que comme des enfants et des villageois grossiers et ignorants.

3^o Nous serons en la compagnie des saints, qui seront si absolument maîtres de leurs corps, qu'ils en feront tout ce qu'ils voudront, ils le pourront porter en un moment de l'orient à l'occident, du septentrion au midi, de la terre au ciel, du ciel sur la terre, comme bon leur semblera, aussi aisément que la pensée : *Ubi volet spiritus, protinus erit et corpus*, dit saint Augustin.

3. Et que ferons-nous en un lieu si agréable, en si bonne compagnie ? des actions extrêmement délicieuses. 1^o En l'entendement : nous verrons Dieu, nous jouirons de lui. Quel contentement ! quelle volupté ! quelle souveraine béatitude !

Aristote dit, et il est vrai, que pour avoir un grand plaisir, trois choses sont nécessaires : un excellent objet, une puissance vive et épurée, et une liaison très-étroite entre l'objet et la puissance : or en cette délectation, l'objet est l'essence de Dieu, qui est l'assemblage de toute sorte de biens : *Ostendam tibi omne bonum*. Imaginez-vous toutes les créatures possibles et concevables, dépouillez-les de toutes leurs imperfections ; faites un pressis et une quintessence de toutes leurs belles qualités, propriétés et perfections imaginables : Dieu est infiniment plus que tout cela, et ainsi quel contentement de jouir de cet objet ! L'entendement, qui en jouira, est une puissance très-vive, très-active et très-épurée ; l'union qui sera entre Dieu et lui

(Quatorze.)

est la plus étroite liaison qui ait jamais été après l'union hypostatique, comme nous verrons bientôt. 2° Dieu ne sera pas seulement uni à l'esprit bienheureux, mais encore à la volonté, à toutes les puissances de l'âme raisonnable, à toutes les facultés de l'esprit : *Cum adhæsero tibi ex toto me, jam non erit labor neque dolor*, dit saint Augustin. Et saint Grégoire de Naziance décrivant la béatitude dit (*Orat.*, 13) que c'est, *θεωρῶν τὴν ἁγίαν καὶ βεβαίαν Τριάδα ἐκ παντοῦθεν, καὶ ἕλκεν ὁμοῦν μετ' ἑαυτοῦ*, la contemplation de la sainte et royale Trinité, qui éclaire l'âme, et qui se mêle toute à tout l'esprit bienheureux. Ainsi, tous les souhaits de la volonté seront accomplis, toutes les inclinations du cœur seront satisfaites et contentes.

3° La mémoire sera satisfaite par la souvenance de nos belles actions passées, que Dieu racontera devant tous avec éloge : *Laus erit unicuique a Deo*. Le nectar des âmes généreuses, c'est la gloire : vous prenez tant de plaisir à être loué des hommes, quoique vous ne sachiez pas si c'est par flatterie ou par sentiment de vérité qu'ils le font ; vous n'y pouvez pas prendre un plaisir tout entier, parce que si vous consentiez à vos louanges, ou si vous témoigniez les agréer, au lieu de vous estimer, on se moquerait de vous. Dans le ciel vous saurez que Dieu vous loue avec connaissance et sentiment de vérité, vous y pourrez contribuer, vous vous pourrez louer en Dieu sans danger de vaine gloire : *In Domino laudabitur anima mea* (*Psal.* XXXIII, 3). En l'hébreu il y a *tithallel*, *Laudabit se* : car le verbe est en la dernière conjugaison, qu'ils appellent *ithpaël*, et la règle dit *ithpaël, in sese factum reflexit agentis*. Vous pourrez raconter vos louanges, et par conséquent votre plaisir ne sera pas à demi, mais entier et parfait : *Gaudium vestrum erit plenum*. Et cela éternellement !

Voilà le grand mot qui ajoute un surcroît infini à tout ce qui est au ciel : quand ce ne serait que le moindre festin, s'il durait éternellement sans ennuyer, ni dégoûter, il serait infiniment souhaitable. Que sera-ce donc que d'être en un jardin de délices, en une maison de plaisance, en comparaison de laquelle les Tuileries et les Fontainebleau de France, les Escuriaux d'Espagne, les Pratiolins de Florence et les Belvédères de Rome, ne sont que de petites chaumines ; être en la plus honorable, délicieuse et agréable compagnie qui se puisse imaginer, être rempli et inondé d'un torrent de volupté en l'âme, au corps, en l'esprit, en la volonté et en tous nos sens et facultés ; être assuré que ce torrent ne tarira jamais, que cette compagnie nous retiendra et fera passer le temps en tous les siècles, et que nous ne serons jamais chassés de ce séjour de délices ! *O sancta Sion ubi totum stat, et nihil fluit ! O sacrum et felicem statum, ubi nec dignitas typhum, nec inæqualitas zelum, nec familiaritas contemptum, nec assiduitas fastidium, nec veritas odium parit ! O beatam vitam in qua est perpetuo flos iuventutis qui non marcescit, decor pulchritudinis qui non tabescit, vigor sanitatis qui non*

hebescit, torrens voluptatis qui non arescit, ardor caritatis, qui non tepescit ! Que la félicité des saints est agréable et assurée ! ils sont plus grands et plus proches de Dieu les uns que les autres ; et cette dignité ne les rend point arrogants : il y a différents degrés de béatitude et de gloire, et cette inégalité ne les fait point jaloux ; ils conversent toujours ensemble, et cette familiarité n'y engendre point de mépris. Ils nagent continuellement dans les délices, et cette assiduité ne leur apporte point de dégoût ; ils connaissent clairement et se racontent à cœur ouvert ce qu'ils ont pensé, dit ou fait les uns contre les autres, quand ils étaient au monde ; et cette vérité ne cause point de division, ni d'aversion parmi eux. Oh ! que cette vie est heureuse, où il y a continuellement et à perpétuité une fleur de jeunesse, dont la vivacité ne se flétrit point, une admirable beauté dont la splendeur ne se ternit point, une parfaite santé dont la vigueur ne s'alenit point, un torrent de volupté dont la source ne se tarit point, une ardeur de charité dont la flamme ne s'assoupit point, ni ne diminue point ! Quel malheur, quel tourment, quelle mort d'être privé d'une telle vie !

II. — 1. Vous en serez privé, mon cher auditeur, si vous ne vous privez des voluptés sensuelles : assurément vous serez exclu de cette béatitude, si vous ne changez de façon de faire. Les mêmes raisons qui vous montrent la grandeur de cette gloire vous font voir que, vivant comme vous faites, vous n'y oseriez aspirer. Considérez où vous serez au ciel, avec qui vous vivrez et ce que vous y ferez ; et si vous avez le sens commun, vous direz : Etant vicieux comme je suis, je n'y dois pas aller, ce ne serait pas la raison. Premièrement donc en quel lieu serez-vous dans le paradis ? A la place d'un ange ? Non : aucune âme ne sera reçue dans le ciel, que pour occuper la place qu'un ange a perdue par sa faute. Saint Anselme (*Lib.* 1 : *Cur Deus homo, cap.* 15) et saint Bernard (*Serm.*, in *kal. nov.*) le montrent évidemment et bien au long ; voici un précis de leur raisonnement. Le Créateur avait produit au commencement des siècles un très-grand nombre d'esprits angéliques, pour peupler la cité royale où il fait sa principale résidence, voulant qu'ils méritassent la vie éternelle et bienheureuse par des actes d'humilité, d'amour de Dieu et de soumission à sa grandeur souveraine : la troisième partie de ces anges ayant commis un péché d'orgueil, Dieu les bannit du ciel et les condamna aux flammes éternelles, et voyant que par ce moyen il y avait plusieurs places vides parmi ces esprits angéliques, il appelle les hommes à la béatitude pour réparer ces brèches et repeupler les hiérarchies célestes : *Ut edificentur muri Jerusalem, implevit ruinas*. Sur quoi saint Bernard : *An indifferenter admittet homines in illud beatitudinis templum, qui ne ipsos quidem angelos indifferenter admisit ? Non discernet inter glebas, qui discrevit inter stellas ? Qualem putas hominem esse oportet, qui repudiati locum angeli sortiatur ? Plane im-*

munem ab omni iniquitate. Dieu recevra-t-il indifféremment en sa béatitude toute sorte d'hommes, lui qui n'a pas reçu toute sorte d'anges? Celui qui n'a pas reçu en son cabinet toute sorte de diamants, mais qui a choisi les plus précieux, y recevra-t-il toutes les pierres d'Alençon et des mottes de terre? Celui qui n'a pu souffrir auprès de soi les anges qui avaient commis un seul péché, y souffrira-t-il des hommes qui en auront commis plus de cent? Y a-t-il quelque apparence de chasser du paradis un ange, parce qu'il a commis un péché, et vous y loger en sa place, vous qui en commettez sans nombre? C'est comme si un gouverneur de province ou de ville, ayant fait une seule lâcheté ou trahison, on lui ôtait son gouvernement et qu'on mit en sa place un qui en aurait commis cinquante.

2. Et avec qui serez-vous dans le ciel, si Dieu vous faisait cette faveur? avec la Vierge, avec saint Joseph, avec saint Jean-Baptiste, parmi les saints apôtres, les martyrs, les anachorètes ou les vierges : vous serez reçu en leur compagnie, associé à leur gloire et participant à leurs joies. Qui vous? un blasphémateur, un renieur de Dieu, un arrogant, un vindicatif; vous, un disciple d'Épicure, un pilier de cabaret, un impudique? parmi des saints qui ont été si dévots, si humbles, si patients, si chastes, si sobres et si charitables? Auriez-vous bien l'effronterie, seriez-vous bien si impudent que d'entrer en leur demeure et vous mêler parmi eux? vous, une coquette, une affêtée, une danseuse, une cajoleuse et une libertine, avec sainte Agnès, sainte Agathe, sainte Cécile ou sainte Catherine, qui ont été si chastes, si modestes, si retenues et si retirées! Vous savez bien que si vous ne devez aller qu'à des noces de village, vous voulez être bien couverte et bien ajustée; vous voulez porter votre belle robe, et si votre mère ne veut pas que vous la preniez, vous lui dites : Je n'irai donc pas, j'aime mieux n'y pas aller que d'y paraître en cet état. Que se fait-il dans le ciel? Ce sont des noces que le Père éternel fait à son Fils et à ses favoris; c'est le Sauveur qui le dit en son Évangile (*S. Matth.*, XXII, 2); et saint Jean dans l'Apocalypse (*Apoc.*, XIX, 9) : Bienheureux est celui qui est convié aux noces de l'Agneau! Vous ne voulez pas aller à des noces de village si vous n'êtes bien ajustée; vous pensez que votre âme, qui est tout en désordre par vos passions déréglées, plus noire qu'un charbon, plus sale qu'un égout, sera reçue aux noces du Roi des rois? Y a-t-il femme de bien et d'honneur dans la ville qui voulût avoir toujours à sa suite une fille débauchée? Y a-t-il honnête homme au monde qui voulût toujours être en la compagnie d'un voleur, d'un traître ou de quelque autre méchant homme? Et vous pensez que le Fils de Dieu fera cet affront à sa Mère, à sainte Reine, à sainte Marguerite et aux saintes vierges, de vous mettre à leur suite, vous qui êtes une fille volage ou une femme débauchée? Vous pensez qu'il fera cet affront

à saint Jean, à saint Etienne et à saint Martial, de vous mettre en leur compagnie pour une éternité, vous qui êtes un concussionnaire, un fourbe, un voleur du bien public et un Sardanaple?

3^e Mais encore, que ferez-vous dans le ciel, si vous y êtes, comme vous l'espérez? quel sera votre entretien et votre occupation? 1^o En l'entendement vous verrez Dieu, vous jouirez de lui, vous le contemplerez face à face : savez-vous bien ce que c'est à dire jouir de Dieu? C'est à dire que Dieu sera uni et conjoint à vous immédiatement. Les docteurs le savent, on n'en doute point en théologie : en la vision béatifique il n'y a point d'espèce intellectuelle, ni d'autres qualités qui servent d'entre-deux et qui moyennent l'union entre Dieu et l'âme; il y a bien la lumière de gloire qui dispose, qui élève et conforte l'entendement bienheureux, pour le rendre capable d'une opération si divine; mais cette lumière de gloire ni aucune créature ne sert de ciment ou d'agrafe à l'union qui est entre Dieu et l'âme : mais l'essence divine s'insinue et se glisse par elle-même en tous les plis et replis de l'esprit, elle s'applique et s'approprie, elle se lie et s'unit très-intimement, immédiatement et très-profondément, sans l'entre-deux d'aucune créature : Dieu accole et embrasse l'âme très-étroitement, il s'enchâsse en elle, se colle à elle cœur à cœur, esprit à esprit, et essence à essence. Oseriez-vous bien loger ce grand Dieu si chétivement, si indignement et si salement, durant une éternité tout entière? Si vous voyiez votre âme en l'état où vos péchés la mettent, vous verriez qu'il n'y a étable d'Augias, cloaque d'hôpital, ni sentine de galère si remplie d'immondice. Et que l'essence de Dieu s'y joigne et enchâsse, non pas pour une heure, pour un jour ni pour un mois, mais pour des millions d'années! quelle apparence! Ecoutez un païen; il a plus de raison et de sentiment de piété que vous : *Quis sit summi boni locus, quæris? animus, qui nisi sanctus ac purus est, Deum non capit* (*Senec.*, ep. 87). Voulez-vous savoir quel est le vrai lieu et le propre domicile du souverain bien? c'est l'esprit; si cette demeure n'est bien nettoyée, purifiée et sanctifiée, Dieu ne pourra pas s'y habiter : ce qui fait que saint Augustin lui dit : *Virtus animæ meæ intra in eam, et coapta eam tibi, ut possideas sine macula et ruga* : Grand Dieu, pour qui mon âme est créée, entrez en elle, accommodez-la, formez-la à votre façon, ajustez-la à votre divine essence, car vous ne la sauriez posséder si elle a quelque tache, pour petite qu'elle puisse être : et vous pensez que ce grand Dieu, pour se montrer à vous et pour vous rendre bienheureux, se logera pour toujours en votre âme, qui est un égout de péchés et d'ordure! Quel aveuglement!

2^o Et en la volonté, comme serez-vous disposé? Elle sera entièrement contente et satisfaite. *Voluntatem timentium se faciet*, Dieu accomplira tous vos souhaits, il effectuera tous vos désirs, il fera à jamais tout ce

que vous voudrez, il ne fera jamais rien de ce que vous ne voudrez pas : autrement vous ne seriez pas parfaitement heureux ; car si quelque chose se faisait contre votre volonté, vous ne seriez pas content absolument, et si vous étiez mécontent, vous ne seriez pas entièrement heureux, puisque la béatitude est un état parfait, par l'assemblage de toute sorte de biens. Or voyez s'il y a de la raison en vous, vous espérez que Dieu fera votre volonté en toute l'étendue des siècles, et vous ne voulez pas faire la sienne le peu de temps que vous avez à vivre ! Quelle est sa volonté ? Son apôtre le dit : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (I *Thess.*, IV). La volonté de Dieu, c'est que vous soyez saints, que vous viviez chrétiennement, vertueusement et saintement. Vous voulez que Dieu accomplisse tous vos désirs une éternité tout entière, qu'il ne fasse jamais rien que ce que vous voudrez ; et vous osez faire toute votre vie ce qu'il ne veut pas, ce qui lui déplaît infiniment et ce qu'il abhorre au dernier point ! Est-ce avoir du jugement et de la raison ?

3^e Bref en la mémoire : les saints auront la souvenance de leurs belles actions passées. La béatitude s'appelle gloire, parce qu'elle se donne comme une louange, une récompense et une couronne de gloire des actions vertueuses et héroïques. *Laus erit unicuique a Deo*, Dieu fera le panégyrique des saints, non en général seulement, mais en détail et de chaque saint en particulier, *unicuique* ; il louera les apôtres de leurs travaux, et les martyrs de leur patience ; les religieux de leurs austérités, et les vierges de leur pureté : et qu'est-ce qu'il louera en vous ? dira-t-il : Un tel était bien dévot, humble, sobre, patient, libéral envers les pauvres, ou zélé pour les intérêts de Dieu ? une telle fille était bien chaste et modeste devant les hommes, charitable, respectueuse envers son père et obéissante à sa mère ? S'il le disait, ne serait-ce pas vous faire rougir, votre conscience vous dictant et tout le monde sachant effectivement le contraire ? C'est comme si en un bal ou quelque assemblée de la cour, le roi prenait par la main un gentilhomme qu'on saurait avoir commis mille lâchetés honteuses, et disait : Voici l'Hercule de notre siècle, le plus vaillant homme de France, le cœur le plus brave qui soit au monde : ce pauvre cavalier mourrait de honte s'il n'était stupide ; on lui dirait que le roi s'est moqué de lui, qu'il en a fait un faquin, qu'il l'a exposé à la risée de tous les assistants. Mais si des raisons si puissantes et si évidentes ne vous persuadent pas, au moins que l'Écriture sainte vous convainque.

Domine, lui dit-elle, *quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo* (*Psal.* XIV) ? Mon Dieu, dit le prophète, qui sera reçu en votre sanctuaire, qui aura l'honneur de prendre son repos éternel en votre sainte montagne ? Il répond : *Qui ingreditur sinemacula, et operatur justitiam*. Il déclare que deux choses sont absolument nécessaires : éviter le mal et faire le bien ; s'abstenir du péché et pratiquer la

vertu : l'un sans l'autre ne suffit pas. *Quis habitabit ?* qui sera-ce de nous ? qui sera-ce de nous ? qui aura ce bonheur ? y a-t-il ici quelqu'un qui doive être ce bienheureux, ce bien fortuné et ce béni de Dieu ?

Conclusion. — Si je savais qu'il y en eût un seul de cette compagnie, si je le connaissais, je m'estimerais trop glorieux de précher en sa présence, je tiendrais à grande faveur de contribuer tant soit peu à son avancement spirituel, je baiserais avec dévotion tout ce qu'il aurait touché, les meubles qui lui auraient servi, et jusqu'aux pas qu'il ferait : je souhaiterais avec passion d'avoir l'honneur de m'approcher de lui, je me jetterais à ses pieds, je les baignerais avec des larmes de tendresse, je ne pourrais cesser de le considérer, de le contempler, d'admirer son bonheur et de lui congratuler pour sa bonne fortune : C'est à vous de m'instruire, lui dirais-je, non pas à moi de vous enseigner, parlez, et que je me taise, je ne suis pas digne de délier les cordons de vos souliers. Êtes-vous donc ce béni de Dieu, qui devez être quelque jour au milieu des bienheureux ? O l'heureux sort que vous avez rencontré ! Heureux mille fois le sein qui vous a porté, et les mamelles que vous avez sucées. Et qui est-elle cette heureuse mère, qui a mis au monde un prédestiné ? heureuse la peine qu'on a prise pour vous élever ! ô qu'elle est bien employée ! heureuse la terre que vous foulez aux pieds ! il faudrait la joncher de fleurs, il faudrait tapisser les chemins que vous honorez de vos pas : heureux l'air que vous respirez ! il faudrait l'embaumer de tous les parfums d'Arabie ; heureux le pain que vous mangez ! il faudrait vous nourrir d'or potable, d'élixir de vie et de tout ce qui est de plus précieux dans les trésors de la nature : et que ne mériteriez-vous pas, vous qui êtes digne de Dieu ? *Invenit illos dignos se* (*Sap.*, III). Bénie un million de fois votre vie sainte et vertueuse qui vous dispose à une telle gloire ! bénie votre heureuse mort qui vous servira de porte, pour entrer en la vie immortelle ! béni votre entendement, qui verra quelque jour à découvert et face à face l'essence divine ; votre volonté, qui aimera Dieu et jouira de lui dans toute l'étendue des siècles ! Bénie mille fois votre tête sur laquelle la sainte Trinité posera la couronne de gloire, en présence de tout l'univers ! Bénies et heureuses vos mains qui porteront à jamais des palmes, comme enseigne de vos victoires ! bénis vos pieds et vos pas, puisque vous vous promenez sur ces globes célestes en la compagnie des anges ! Bénis et heureux mille fois tous les membres de votre corps, et les puissances de votre âme, qui seront percées et pénétrées, remplies et rassasiées de toutes sortes de délices, de joies, de gloire, de bonheur et de béatitude éternelle ! Ce que je dirais à cette âme choisie si je la connaissais, je le dis à chacun de vous, messieurs, à vous, à vous, à vous, à tous ceux qui par la grâce de Dieu se feront violence pour sortir de l'état du péché, pour dompter leurs pas-

sions, garder les commandements et vivre selon les maximes de l'Évangile : *Violenti rapiunt illud, violenti rapiunt illud*. Dieu nous en fasse la grâce; auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction à jamais. *Amen*.

SERMON XXXIX.

Le péché mortel nous engage à l'éternité malheureuse.

Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.
(*S. Math.*, XXV.)

Comme la considération de l'éternité bienheureuse est un puissant motif pour exciter les âmes choisies à la pratique de la vertu, ainsi la souvenance et l'appréhension de l'éternité malheureuse est une forte bride, que les âmes mondaines doivent prendre pour se retirer du péché, et se repentir de l'avoir commis. C'est aussi le dernier motif de repentance que j'ai à vous proposer. Saint Chrysostome dit que la miséricorde se tient à la porte de l'enfer, et n'en permet pas l'entrée à ceux qui l'ont caressée et courtisée toute leur vie; il faut dire de même de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge, mère de miséricorde: l'enfer est un état de mort, et vous êtes notre vie: l'enfer est un lieu d'amertume, et vous êtes notre douceur; l'enfer est un séjour de désespoir, vous êtes notre espérance: *Vita, dulcedo et spes nostra, salve!* Pour être préservés par vos intercessions de l'éternité malheureuse, agréez que nous vous présentions le salut qui vous a disposée à être Mère de Dieu et de miséricorde. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

In sententia damnationis consideratur iudex, carnifex, reus, pœna. — I. Punctum. *Judex est Deus, cujus severitas probatur quia est magnus, potens, sapiens, bonus.* — II. Punctum. *Carnifex est dæmon, qui est crudelis, fortis, infatigabilis et inflexibilis.* — III. Punctum. *Reus homo debilissimus, quod probatur, 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. et ratione.* — IV. Punctum. *Pœna, quæ est pura, multa et æterna.* — Conclusio. *Continens, 1. Scripturam, 2. Patres, 3. figuram, 4. historiam.*

Je pourrais aujourd'hui, messieurs, me dispenser avec juste raison de la coutume ordinaire que j'ai de traiter méthodiquement mon sujet, et de diviser en certains points tout l'économie de mon discours: car quelle apparence de garder un ordre en traitant de ce séjour infortuné, où il n'y a que désordre, qu'horreur, que dérèglement et que confusion: *Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat* (*Job*, X, 22); mais parce que le discours que j'ai à vous faire doit venir de Dieu, et que, comme a dit saint Paul, tout ce qui vient de Dieu est toujours disposé et rangé en hon ordre, *Quæ a Deo sunt ordinata sunt* (*Rom.*, XIII, 1), je divise mon discours en quatre parties; et, pour connaître par quel-

que conjecture combien terrible et épouvantable est la sentence de damnation que tous les réprouvés reçoivent à la mort, j'en considère quatre circonstances: la qualité du juge qui la minute, la qualité du bourreau qui l'exécute, la qualité du patient qui la souffre, et la qualité des peines qu'elle ordonne.

I. — Celui qui la minute, c'est un juge souverain très-juste, très-sévère, immuable, inébranlable, qui est ennemi mortel et irréconciliable du vice, qui est intéressé en cette affaire, qui est juge et partie tout ensemble, et, pour le faire court, c'est un Dieu: quand on dit cela, c'est tout dire. Il est Dieu en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il est et en toutes ses perfections; aussi bien en sa justice comme en sa miséricorde, infini, incompréhensible et inconcevable: *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?* Personne ne saurait comprendre la sévérité des jugements de Dieu, personne ne saurait connaître les sujets qu'il a de se mettre en colère, parce que personne ne saurait comprendre combien grandes et en grand nombre sont ses perfections adorables, que le péché mortel offense: Dieu est grand, donc il est à craindre: il est très-puissant, donc il est à craindre: il est très-sage et très-savant, donc il est à craindre: il est très-bon, donc il est à craindre; toutes ces conséquences sont bonnes et bien tirées, elles sont tirées de son Ecriture. Il est très-grand et très-redoutable: *Terribiliter magnificatus est* (*Ps.* CXXXVIII). S'il est grand, il ne peut rien faire qui ne soit grand, car il y a toujours du rapport et de la proportion entre l'être et l'opération: *Operari sequitur esse*: les effets des grandes causes ne peuvent être médiocres: grands sont les bénéfices de sa libéralité, grandes les promesses et les menaces qu'il fait: grandes les récompenses qu'il donne: grands les châtimens qu'il ordonne.

Il est à craindre, parce qu'il est très-puissant, *Potens et metuendus nimis* (*Eccles.*, I). Quand une cause infiniment puissante agit pour détruire, elle peut anéantir; comme elle peut tirer du néant quand elle agit pour produire. Dieu est un agent infini, infiniment puissant et actif: pensez quel ravage, quelle destruction, quel anéantissement il fait en l'âme réprouvée, quand il l'appesantit sur elle sa main toute-puissante, quand il la brise en sa fureur, quand il la détruit par les foudres et carreaux de sa vengeance. Ne craignez pas ceux qui ne font mourir que le corps et qui ne peuvent tuer l'âme, dit le Sauveur en saint Matthieu (*S. Math.*, X, 28); craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps. Et par le prophète Isaïe, parlant du séjour malheureux où le réprouvé sera confiné, il dit que ce sera du soufre et de la poix ardente qui ne s'éteindra jamais, mais qui brûlera jour et nuit pour le réduire à néant. *Erit humus ejus in sulphur, et terra ejus in picem ardentem, nocte et die non extinguetur in sempiternum, ascendet fumus ejus, ut redigatur in nihilum* (*Isai.*, XXXIV, 9). Et par Ezéchiel (*Ezech.*, XXVIII,

19), *Nihil factus es, et non eris in perpetuum*. Et ce qui est admirable, ce qui est le propre de Dieu, c'est que faisant mourir il fait vivre, afin qu'on meure continuellement; qu'anéantissant il conserve, afin qu'on soit éternellement anéanti : *Ego occidam, et ego vivere faciam* (*Deuter.*, XXXII, 39). Il ne parle pas en ce texte des afflictions de ce monde, car il ajoute : *Et non erit qui de manu mea possit eruere*. Quelle misère d'être et n'être pas tout ensemble, de vivre et de mourir continuellement, d'être conservé et être anéanti à même temps, de n'avoir l'être que pour le perdre incessamment, ne vivre que pour mourir sans cesse ! C'est ce que Jésus dit qu'il faut craindre : *Qui potest perdere, hunc time*.

En troisième lieu, il est à craindre, parce qu'il est infiniment sage, qu'il connaît très-parfaitement la haute et incompréhensible de sa majesté, *Ecce, Domine, tu cognovisti omnia* (*Psal.*, CXXXVIII, 5), combien elle mérite d'être honorée, aimée et redoutée; combien insolente est la témérité de celui qui l'offense; combien grande punition mérite une telle arrogance. Il est infiniment bon, c'est principalement ce qui est à redouter en lui : cela paraît un paradoxe, mais c'est le Saint-Esprit qui parle ainsi, c'est lui qui fait cette conséquence : *Quis non timebit te, Domine, quia solus pius es* (*Apoc.*, XV, 4). Ce n'est pas principalement sa grandeur, sa puissance, ni sa justice que je crains, c'est sa bonté infinie : il est infiniment bon, donc il est diamétralement, nécessairement et infiniment contraire à la malice : il est essentiellement bon, donc il est obligé, par son essence et par la condition de son être, de s'opposer au vrai mal, qui est le péché. *Accipiet armaturam zelus illius* (*Sapient.* V, 18) : *παις*(αυ). Le zèle, c'est un amour ardent et passionné; l'amour qu'il doit à sa bonté et toutes ses perfections le fera armer de pied en cap pour leur défense et pour la punition du pécheur, qui les a toutes offensées.

II. — Si la bonté de Dieu l'oblige à prononcer une sentence rigoureuse contre l'âme réprouvée, la malice du démon l'excite à l'exécuter cruellement : il est transporté comme de colère et de furie contre Dieu, et ne pouvant lui mal faire, il décharge sa fureur sur la pauvre âme qu'il a en sa puissance. Comme la panthère ne pouvant nuire à l'homme tourne sa rage contre son image, et la déchire si elle la trouve : ainsi, dit saint Basile, l'esprit malin décharge sur la créature la haine qu'il porte au Créateur. C'est un exécuteur de justice fort et robuste tout ce qui se peut; il n'y a pouvoir en ce monde qu'on doive comparer au sien, dit le saint homme Job : *Non est super terram potestas, quæ comparetur ei* (*Job*, XLI, 24), excepté celui de Dieu et des bons anges (*Immissiones per angelos malos* (*Psal.* LXXVII, 49). Que ne fait-il pas quelquefois quand il se mêle dans le feu du ciel, quand il se lance de l'air en terre avec le tonnerre *Vocantur : potestates aereæ* (*Ephes.*, II, 2)? Il brise les rochers, il fond les métaux, il calcine les marbres, il désole tout ce qu'il rencontre. Pensez donc

comme il traitera la pauvre âme réprouvée qui sera livrée à sa puissance.

C'est un esprit infatigable qui ne s'épuise ni ne s'endort, qui ne se lasse jamais de mal faire, et qui ne fait rien autre chose. Le proverbe dit : Dieu me garde d'un homme qui n'a qu'une affaire. A plus forte raison devons-nous dire : Dieu me garde d'un démon qui n'a qu'une affaire. L'esprit malin n'aura point d'autre occupation, point d'exercice, point d'entretien ni d'autre divertissement en toute l'étendue des siècles, que de tourmenter l'âme damnée, il y appliquera tout son esprit, il y bandera tous ses nerfs, il y emploiera toute sa puissance.

C'est un esprit inflexible et opiniâtre qui se retranche et qui s'attache inséparablement à ce qu'il a une fois entrepris. Saint Chrysostome dit : Nous avons un ennemi irréconciliable, implacable et inébranlable, qui ne donne ni paix ni repos : *Hostem habemus perpetuum ac fœderis nescium* (*S. Chrysost.*, *homil.* 30, *in Genes.*). Quand il vous aura tourmenté des millions d'années, vous lui demanderez quelques jours de trêve et de relâche; pas un jour, pas une heure, pas un quart d'heure, ni pas un moment de répit en toute l'éternité ! Hé ! malheureux que je suis, direz-vous, si j'eusse fait la volonté de mon Dieu, il ferait la mienne à jamais. J'ai fait si souvent ta volonté ! lui dira le pécheur; car quand tu voulais que j'allasse au cabaret, au jeu et aux lieux infâmes, j'y allais; quand tu voulais que je me vengeasse de mes ennemis, je le faisais; je t'ai si souvent contenté, et tu me refuses un si petit contentement, un pauvre quart d'heure de relâche, pour me reposer tant soit peu !

III. — 1. Et contre qui, un juge si sévère et si rigoureux, un bourreau si inhumain et si inflexible? Contre un pauvre criminel, faible, et désarmé, nu et abattu comme un ver de terre, qui peut dire, comme Job, et avec plus de raison : *Quæ est enim fortitudo mea ut sustineam? ecce, non est auxilium mihi in me* (*Job*, VI, 11).

2. Les amis de Dieu auront tant de force et de puissance, dit saint Isidore, que le moindre d'entre eux pourrait aisément ébranler toute la terre; et au contraire le réprouvé dans les enfers sera si faible et languissant, qu'il ne pourra ôter de dessus son corps un des vers qui le rongeront. 3. Or est-il qu'un même accident fait bien plus d'impression sur un esprit faible et pusillanime, que sur un esprit fort et courageux; un même supplice est incomparablement plus douloureux à un corps tendre et délicat qu'à un corps robuste et endurci, à un enfant qu'à un homme fait, à une pauvre femme qu'à un soldat vigoureux, à une partie blessée ou brisée qu'à une partie saine et entière. Faites qu'un homme ait la jambe tout ulcérée ou brisée par une roue, il y sera si sensible, qu'il ne pourra permettre qu'on le touche tant soit peu, il craindra si on en approche. En cet abîme de misères, les réprouvés seront si délicats, si faibles et si sensibles, que tout leur sera insupportable, la moindre dou-

leur leur sera une gêne, ils ne pourront pas se souffrir eux-mêmes ; en l'âme ils seront si chagrins et impatients ; au corps, si rompus et roués de coups, qu'ils ressembleront à un vase d'argile qu'on a brisé avec une verge de fer, ou jeté rudement contre terre : *Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos* (Psal. II, 9).

Et toutefois en une âme si abattue, en un corps si faible et si délicat, il faudra souffrir les plus horribles tourments qui se puissent imaginer : *Comminuetur sicut conteritur lagena figuli contritione pervalida* (Isa., XXX, 14). Le mauvais riche les exprime en deux paroles, il en parle savamment, puisqu'il les connaît par expérience : il appelle l'enfer le lieu des tourments, le centre et l'élément des peines : *Ne veniant in hunc locum tormentorum* (S. Luc., XVI, 28).

IV.— Ces deux paroles expriment fort proprement la qualité, la quantité et l'éternité de ces peines. Les éléments sont purs en leur centre, ils ont toutes leurs qualités en souverain degré, il n'y a rien qui en émousse ou en affaiblisse la pointe ; tous les éléments s'acheminent à leur centre et s'y assemblent de toutes parts comme en leur pays natal ; ils s'y arrêtent et s'y reposent, parce qu'ils n'y ont de contraire qui les trouble ou les contrecarre. Comme dans le ciel, les délices y sont pures, parce que c'est leur centre et leur lieu naturel, elles n'y sont mêlées d'aucune peine ou de tristesse ; *Absterget Deus omnem lacrymam* : ainsi dans les enfers, les douleurs sont pures, sans assaisonnement, sans mélange et sans espérance de ce qui pourrait apporter la moindre consolation ou rafraîchissement à la pauvre âme : Dieu n'accordera jamais la moindre requête, il n'accomplira jamais le moindre désir de l'âme qui n'aura pas voulu accomplir sa sainte volonté en ce monde. Nous voyons que le mauvais riche ne peut obtenir de Dieu, par l'entremise d'Abraham, la moindre chose de ce qu'il demande, non pas même une goutte d'eau. Les douleurs y sont vives, aiguës et pénétrantes au plus haut point de sensibilité ; si grandes, qu'un grand docteur a dit, avec beaucoup de raison, que si la peine d'un seul damné était partagée entre tous les hommes qui sont sur la terre, chacun endurerait plus que tous les martyrs et que tous les criminels n'ont jamais souffert en justice sur tous les échafauds du monde.

Cependant ces douleurs si grandes seront en fort grand nombre en toutes les puissances de l'âme, en tous les membres du corps, et en tous les sens intérieurs et extérieurs. En l'entendement, vous connaîtrez la grandeur et l'excellence des biens que vous avez perdus ; vous verrez la vileté et la bassesse des créatures que vous avez idolâtrées et qui vous ont fait perdre ces grands biens ; et cette connaissance vous attristera au dernier point. En la mémoire, vous serez affligé par la souvenance des belles occasions que vous aviez de vous sauver, et de la folie que vous avez faite de les laisser écouler pour vous amuser à des sottises. En la volonté, vous enragerez

de dépit contre tous ceux qui ont contribué à votre damnation, contre votre camarade qui vous a conduit au cabaret, contre cette fille qui vous a charmé, contre ce fripon qui vous a séduit, contre votre confesseur qui ne vous a pas refusé l'absolution quand vous en étiez indigne, contre vos père et mère qui ne vous ont pas châtié, contre vous-même, contre les saints, contre toutes les créatures, contre le Créateur.

En la partie inférieure de l'âme, vous aurez vos passions aussi vives et ardentes, vos désirs sensuels aussi effrénés et violents qu'ils le furent jamais, et vous ne leur pourrez pas donner la moindre satisfaction. Au corps, vous aurez quelque maladie et quelque douleur particulière en chaque partie, sans en excepter une seule, et toutes seront plongées dans un étang de feu et de soufre ardent et puant. C'est l'Écriture qui le dit (*Apoc.*, XXI, 8), il faut renoncer au christianisme, ou le croire ; feu si cuisant, si caustique, si perçant et si pénétrant, que le feu de ce monde n'est que du feu en peinture, en comparaison de ce feu-là. Cela est vrai. Si on retirait un homme d'enfer et qu'on le mit tout vif pour quelque temps dans la fournaise d'un maréchal ; et si après, on le retirait de cette fournaise pour le coucher sur un tableau où il y aurait du feu en peinture, le feu du tableau ne lui semblerait point si doux en comparaison de la fournaise, que la fournaise lui semblerait douce en comparaison des flammes de l'enfer.

La raison en est évidente. Mettez un couteau ou un poignard en la main d'un enfant de six mois, et qu'il en donne un petit coup à quelqu'un ; mettez ce même couteau en la main d'un homme fort et robuste ; ne direz-vous pas que le coup de l'enfant n'a fait qu'une plaie en peinture en comparaison de la plaie que l'homme fort et robuste a faite ? Oui, car l'enfant au plus n'a qu'un peu effleuré et égratigné la peau, au lieu que l'homme a enfoncé bien avant le couteau ; il a pénétré et percé à jour le corps qu'il a blessé. Il en est de même de notre feu et du feu de l'enfer : *Ignis succensus est in furore meo, et ardebit usque ad inferni novissima* (*Deuter.*, XXXII, 22) ; tous deux sont corporels, il est vrai, mais bien différents : *En utrumque ignem*. Néanmoins ce n'est pas proprement la substance du feu qui tourmente, c'est sa chaleur et autres qualités excessives, et ces qualités sont les instruments de la substance dont elle se sert pour faire son opération et brûler : *Substantiæ nihil est contrarium*. Mais le feu d'enfer est l'instrument de Dieu, c'est le couteau affilé dont il se sert pour exercer sa justice sur le pauvre criminel qui a abusé de sa miséricorde : *Si acuero ut fulgur gladium meum*. Or ne direz-vous pas que la substance du feu, qui est en une chétive créature, n'est que comme la main d'un enfant, qui ne fait qu'effleurer le corps, en comparaison du bras tout puissant et redoutable du Créateur, qui perce et qui pénètre le corps et l'âme jusqu'au plus intime et sensible ? Heu ! heu ! Domine, pervenit glad ius

tous usque ad animum (Jerem., IV, 10). *Ar-mabit creaturam ad ultionem inimicorum*, dit le Sage (*Sap.*, V, 18); c'est-à-dire, que le feu de cette vie est comme dés-armé, qu'il n'a pas assez de force et de vigueur pour brûler l'âme damnée selon ses démerites; mais que le Créateur, par sa puissance infinie, par la puissance obedientielle de la creature, suppléera à son manquement, qu'il renforcera sa faiblesse et armera son activité.

Avez-vous jamais vu fondre une cloche; quand on verse ce métal fondu sur le moule, quelle douleur vous serait-ce s'il vous en tombait cinq ou six gouttes sur le pied nu? Et que sera-ce d'y avoir les pieds et les mains, les bras et la tête, tout le corps et l'âme plongés éternellement; oui, éternellement, et éternellement? Je ne le puis trop répéter, je ne le saurais trop appréhender, c'est ce qui donne un surcroît infini à toutes ces peines que j'ai rapportées, et à une infinité d'autres qu'on ne peut pas raconter, comme les païens mêmes l'ont reconnu :

Non mihi si linguæ centum sint, orzque centum,
Omnia peccatorum percurrere nomina possem.
(*Æn.* id., VI.)

Pour en avoir quelque petite conjecture, faisons une supposition: supposons que Dieu dise à un mauvais riche, à un de ceux qui ont vécu parmi nous, et qui est à présent damné: Vous avez pris plaisir de faire des greniers, d'y entasser et garder des grains, au lieu de racheter vos péchés par aumônes; je veux aussi faire un grenier, mais je ne veux pas faire comme vous; je le veux vider en faveur de vous; je veux assembler en un tas tous les grains de froment, d'orge, de seigle, d'avoine et autres petits grains qui ont été sur la terre depuis que le monde est monde; je veux qu'une torie prenne un de ces grains, le porte au bout du monde, aux antipodes, et revienne ici sur ses pas, et qu'étant de retour, pour se délasser de son voyage, elle se repose cent mille ans, et puis qu'elle reprenne un autre grain, et le reporte encore aux antipodes, comme le premier, et ainsi consecutivement: quand elle aura épuisé ce grenier, j'aurai pitié de vous, je vous ferai miséricorde et vous retirerai de l'enfer. Ne semble-t-il pas que ce serait se moquer de ce malheureux? Et toutefois, tenez-le pour très-assuré, car il n'est rien de plus vrai, que cet infortuné tiendrait cette grâce à très-grande faveur, qu'il en remercierait Dieu de grand cœur, qu'il s'en réjouirait plus que vous ne vous rejouissez si on vous faisait présentement roi de France et monarque de tout le monde. Car quand les réprouvés auront demeuré en enfer aussi longtemps que cela, et cent mille fois plus, ils n'auront rien fait, il faudra recommencer. Hé, messieurs! à quoi pensons-nous? avouons-nous la loi? avouons-nous le sens commun? Si nous ne croyons cette vérité, pour quoi disons-nous que nous sommes chrétiens? où sont notre loi et notre religion? Et si nous la croyons, où est notre sens commun, de ne pas appréhender une chose si digne d'appréhension?

Un grand esprit disait que si nous pensions bien attentivement à l'éternité, nous deviendrions fous. Il disait vrai, mais un autre ajoutait encore avec autant de raison, que nous sommes des fous de ne le pas devenir, par l'appréhension de l'éternité. Si quelqu'un me disait: Mon père, vous êtes un extravagant, vous n'avez point de sens commun, que de ne pas perdre l'esprit, sachant que vous êtes en danger d'être damné éternellement; il me semble que je lui dirais: Vous dites vrai, mon ami, vous dites vrai: *In æternum, Domine, permanet verbum tuum* (Ps. CXVIII). L'Église nous met très-souvent ces paroles à la bouche, j'y fais réflexion quand on les chante: Mon Dieu, votre parole subsistera à jamais. Voilà une parole de Dieu: Tribulation et angoisse à toute âme qui fait le mal (*Rom.*, II, 9). Cette parole subsistera à jamais. Voici une parole de Dieu: Le partage des pécheurs est un étang de feu et de soufre ardent. Cette parole subsistera à jamais (*Apoc.* XXI, 8).

Conclusion. — 1. L'Église ajoute avec raison, à la fin des Psaumes, *Gloria Patri, et Filio et Spiritui sancto*, Gloire soit au Père éternel. Bénissons-le, messieurs, louons-le, glorifions-le, remercions-le à jamais de nous avoir envoyé son Fils pour nous délivrer de ces peines: sans cette miséricorde, assurément nous y serions condamnés. Gloire soit au Fils, de nous en avoir rachetés par sa sainte mort et Passion. Le! qu'elle est bien employée, quand il n'en aurait retiré qu'une seule de nos âmes, tant ces peines sont à craindre! Aimez-le, mes chères âmes, aimez Jésus: mais bien ardemment, mais je vous dis de tout votre cœur, pour un si grand bien-être! Hé! que ne devons-nous faire pour nous conformer à sa charité, pour aider à retirer les âmes du danger d'un si grand malheur! Gloire soit au Saint-Esprit, qui nous avertit de ces peines. Hélas! il y a tant de pauvres gens au Sénégal, en Canada, qui n'en savent rien, et qui y tombent à milliers! Vous en êtes avertis si souvent, si sérieusement et si certainement, ne serez-vous pas bien malavisés si vous ne les évitez? Il dit, par Isaïe (*Isa.*, XXXIII, 14): Qui d'entre nous pourra demeurer dans un lieu devant et dans des ardeurs éternelles? Il dit en saint Matthieu (*S. Matth.*, XXV) que les réprouvés iront au supplice éternel. Il dit en saint Marc (*S. Marc.*, IX, 44) que le ver qui les ronge ne mourra point, et que le feu qui les brûle ne s'éteindra point. Il dit en l'Apocalypse (*Apoc.*, XX, 10) qu'ils seront tourmentés es siècles des siècles.

2. A des paroles si claires, vous ne savez que répondre, sinon que Dieu est bon, Dieu est miséricordieux. Pauvre homme! ne voyez-vous pas que pensant faire Dieu miséricordieux, vous le voulez faire menteur? *Humana misericordem asserere votivus, mendacem, quod nefas est, prædicamus* (*S. Greg.*). Pensez-vous qu'il veuille mentir pour vous laisser impuni? *Nunquid erit falsus promissor ut tu sis impunitus peccator* (*S. Aug.*)? Sa miséricorde n'est pas contraire à sa justice, ni sa

bonté à sa vérité, il saura bien accorder ces divines perfections et exercer sa miséricorde envers les âmes choisies, qui ont redouté sa justice, pendant qu'il exercera sa justice sur les âmes obstinées qui ont abusé de sa miséricorde : *Vae quibus hæc prius experienda sunt quam credenda*, dit Eusèbe Emisène : Malheur à ceux qui l'iront voir plutôt que de le croire ! Malheur à ceux qui éprouveront ces peines à leur damnation, plutôt que d'y ajouter foi pour leur correction ! Vous ne les croyez pas, vous ne les craignez pas, vous ne faites rien pour les éviter ; eh bien ! vous en sentirez quelque jour la vérité par expérience, et il ne sera plus temps. Vous dites : Le prédicateur a beau crier, on n'en fera ni plus ni moins ; il a beau prêcher contre les cabarets, contre les jeux, contre les soupers de chicane ; on ne laissera pas d'y aller, de jouer, de boire et d'inventer de nouvelles chicanes. Eh bien ! le prédicateur crie ? Mais vous crierez aussi à votre tour, mais vous crierez comme le mauvais riche : *Et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei !* Vous crierez, non pendant une mission ou un carême, mais éternellement, et Dieu n'en fera ni plus ni moins ; vous crierez : Ayez pitié de moi, je ne vous offenserai plus : *Fili, recordare.*

3. Il vous en arrivera comme aux enfants de Jacob (*Genes., XXXVII, 22*) : ils dépoùillèrent leur frère Joseph, ils le mirent dans une vieille citerne, ils le vendirent aux Ismaélites, ils firent languir de tristesse leur pauvre père ; Ruben, leur frère aîné, les pria de n'en rien faire, ils méprisèrent ses avertissements ; mais quand ils en furent châtiés de Dieu, et qu'ils se trouvèrent en peine dans l'Égypte, Ruben leur reprocha ce qu'il leur avait dit : Ne vous disais-je pas autrefois : Gardez-vous bien d'offenser ainsi notre pauvre frère Joseph ? Vous ne m'avez pas voulu croire. Dieu venge le tort que vous lui avez fait : *Numquid non dixi vobis : Nolite peccare in puerum, et non audistis me ? En sanguis ejus requiritur* (*Genes., XLII, 22*). Vous dépoùillez l'innocent par votre faux témoignage, par un faux contrat, par une fausse signature, par une injuste évocation ou prolongation de procès. Vous traitez cruellement votre pauvre femme, vous négligez vos enfants, vous retenez le bien d'autrui ; votre curé vous dit : Vous vous damnez. Le prédicateur vous dit : *Nolite peccare in Christum* : Ne jurez point. Petite fille, ne soyez point rebelle à votre mère, vous vous perdrez. Vous n'en croyez rien. Eh bien ! quand vous serez, votre curé vous dira : Ne vous l'avais-je pas bien dit ? ne vous en avais-je pas bien averti ?

Il faudrait faire quelquefois comme ce bon religieux dont saint Jean Climacus fait mention : il dit que visitant les monastères, il trouva un bon frère lai qui avait charge de faire la cuisine pour deux cents religieux, sans les surveillants ; et s'il n'était assisté de personne, il s'en acquittait avec très-grande douceur, humilité, patience, charité et même avec grand repos et recueillement d'esprit :

pendant il pleurait continuellement. Saint Jean Climacus lui demanda pourquoi ? C'est que le feu de cette cuisine me fait souvenir du feu d'enfer, et je ne puis m'empêcher de pleurer quand je pense à la misère des âmes qui y sont brûlées. Quand vous êtes auprès du feu, il faudrait quelquefois en approcher votre doigt jusqu'à ce que vous n'en pussiez plus, et penser en vous-même : S'il me fallait avoir la main dans ce feu un jour entier, que ne voudrais-je point faire, ou que ne voudrais-je quitter et endurer pour m'en racheter ? Et je m'oblige d'avoir le corps et l'âme dans un feu bien plus cuisant, non pas un jour, un mois ou une année, mais pour un jamais : car mes juréments, mes débauches et mes injustices m'y feront aller assurément. Mon Dieu ! faites-moi la grâce de m'en retirer. Il faudrait prier votre confesseur qu'il vous donnât pour pénitence de faire ainsi trois ou quatre fois la semaine. *Descendunt in infernum viventes, ne descendant morientes.* Ceux qui y descendent souvent par pensée pendant leur vie, n'y descendront pas après leur mort ; mais cette descente leur servira de marchepied pour monter à la connaissance du bonheur des âmes choisies, qui seront affranchies de ces misères et qui auront des délices et des félicités toutes contraires dans le séjour des bienheureux, auquel nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen.

SERMON XL.

Du péché vénial.

Qui spernit modica, paulatim decidet.

(*Ecclesiast., XIX, 1.*)

Ce que nous avons dit jusqu'à présent est, à mon avis, plus que suffisant pour faire naître en nos cœurs l'horreur du péché mortel et le regret de l'avoir commis ; mais parce que les âmes dévotes ne le commettent jamais, et que je leur sois redevable autant et plus qu'aux âmes mondaines, je me sens obligé de leur parler du péché vénial, qui est la matière ordinaire de leur confession, et leur apporter des motifs pour se repentir d'en avoir commis et prendre résolution de n'en plus commettre volontairement et de propos délibéré. Je diviserai donc ce discours en trois points : Premièrement nous verrons ce que c'est que le péché vénial et qu'il y en a de trois sortes ; en second lieu, quelle différence il y a entre le mortel et le vénial ; en troisième lieu, les raisons qui nous obligent à éviter le vénial. La piété des fidèles, comme dit le concile de Trente, a tenu toujours pour indubitable que vous n'en avez jamais commis, ô sainte Vierge. Saint Jacques, en sa Liturgie, vous surnomme toujours très-heureuse, irréprochable et irrépréhensible, *καὶ μακάριστη, καὶ περισπώμενη* ; et au Cantique des Cantiques, vous êtes appelée toute belle, toute pure, tout immaculée, c'est-à-dire exempte de toute souillure, tant mortelle que véniale : *Tota pulchra es et macula non est in te.* C'est ce qui vous a donné tant d'at-

traits, tant de charmes et d'agrémens, que vous avez attiré le Verbe divin du sein adorable de son Père en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Peccatum veniale non negligendum. — I. Punctum. Quid sit; et est triplex, ex S. Paulo, et D. Thoma, magnum, mediocre, et parvum, quod per lignum, fenum et stipulam significatur. — II. Punctum. Differentia inter mortale et veniale. — III. Punctum. Rationes cur fugiendum veniale : 1. ex parte Dei, quia ei displicet; 2. ex parte peccati, quod aliquando ob aliquam circumstantiam est gravius quam putamus; 3. ex parte nostri, quia aliquando ducit ad mortale : 1° privatione gratiarum; 2° occasione; 3° dispositione.

De minimis non curat prætor : Parum pro nihilo reputatur. Ces maximes et autres semblables de la jurisprudence séculière et de la philosophie profane ne sont ni approuvées ni reçues en la morale chrétienne et en la justice de Dieu; au contraire, notre Sauveur a dit, en saint Matthieu (*S. Matth., V, 19*) : Celui qui violera un seul des plus petits commandemens sera très-petit au royaume des cieus. Et parlant aux scribes et pharisiens, qui étaient fort pointilleux à garder les petits réglemens et qui méprisaient les plus importants, il leur dit qu'il faut obéir aux uns et ne pas omettre les autres (*S. Matth., XXIII, 23*). Et en l'Apocalypse, à l'évêque d'Ephèse (*Apoc., II, 1*), après l'avoir loué de ses bonnes œuvres et de sa patience, de ses travaux et de ce qu'il avait souffert pour la foi, il lui dit : Je trouve quelque chose à redire en vous, c'est que vous avez un peu laissé refroidir votre première charité, ce qui se fait par le péché véniel.

I. — Il s'appelle véniel, parce qu'il se pardonne plus aisément que le mortel : il est petit et léger, mais ce n'est que par rapport et en comparaison du mortel; car en soi, en sa nature et en son être, il est quelquefois bien grand et de fort grande conséquence. Je dis quelquefois, non pas toujours, parce que saint Paul nous donne sujet de distinguer trois sortes de péchés véniels. Voici comme parle ce grand apôtre (*I Cor., III, 12*) : Sur le fondement de la foi, quelques-uns bâtissent de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, c'est-à-dire des vertus solides, des actions saintes, méritoires ou héroïques, et ils seront approuvés, loués et récompensés au jugement de Dieu; d'autres font un édifice de bois ou de foin, ou de paille, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Thomas (*1, 2, q. 89, art. 2*), des péchés véniels : car comme le bois, le foin et la paille sont les allumettes du feu, ainsi les péchés véniels nous obligent au feu du purgatoire : et il y en a de trois sortes : de plus grands, de médiocres et des plus petits.

Les plus grands sont ceux que vous commettez à dessein, de propos délibéré, ou aux-

quels vous avez une habitude volontaire, ou un attachement, et qui ne sont véniels qu'à cause de la légèreté de la matière, comme mentir sans dommage d'autrui, médire ou vous moquer du prochain en chose légère, tourner la tête à l'église, ou y parler sans grande nécessité, faire de petits larcins sans volonté d'en faire de plus grands, vous louer par vanité, perdre le temps à des paroles oisives, ou à des conversations inutiles. Ces péchés sont signifiés par le bois : car comme le bois demeure plus longtems à se brûler, ainsi l'âme qui les a commis sera plus longtems au feu du purgatoire pour les expier.

Les médiocres sont ceux qui se commettent sans un plein et parfait consentement, par surprise, par échappée, inadvertance et inconsideration; comme les premiers mouvements de colère, d'envie, d'impureté ou de vengeance qu'on a reprimés avec négligence : ils sont exprimés par le foin, qui ne demeure pas si longtems dans le feu. Les plus petits sont ceux qui se commettent par fragilité et infirmité humaine; comme de reprendre un peu trop aigrement les fautes de vos gens par un excès de zèle, ou trop mollement par un peu de lâcheté; vous complaire en vous-même après une bonne œuvre, prendre plaisir à être loué d'une action généreuse, avoir des distractions involontaires, mais par votre faute en l'oraison : ils sont représentés par la paille; car comme la paille est jointe au grain de blé, et ne demeure pas longtems à être consumée par le feu, ainsi ces imperfections sont jointes à la bonne œuvre et sont bientôt purifiées par le feu du purgatoire.

II. — Le péché mortel tue l'âme en un moment, le véniel petit à petit; le mortel ruine en nous la grâce de Dieu tout d'un coup, *Mortale uno ictu perimit* (*S. Aug., Ser. 29, de Verbis apostoli*), le véniel la mine et l'extermine lentement; le mortel, c'est la mort spirituelle, le véniel c'est la maladie qui dispose et qui achemine à la mort, comme nous le verrons tantôt.

On satisfait pour le péché véniel par des pénitences médiocres et ordinaires; mais pour le mortel, il faut des pénitences rigoureuses, des humbles et ferventes prières, des jeûnes fâcheux et extraordinaires, de grandes aumônes si on a le moyen. Ecoutez saint Césarius, archevêque d'Arles qui vivait au sixième siècle (*Homil. 8*) : Nous rachetons tous les jours les offenses que nous commettons tous les jours, lorsque nous visitons les malades, que nous allons chercher les prisonniers, que nous concilions ceux qui étaient divisés, que nous jeûnons les jours que l'Eglise a commandé, que nous lavons les pieds de nos hôtes, que nous allons souvent aux veilles avec les autres durant la nuit, que nous donnons l'aumône aux pauvres qui passent devant notre porte, que nous pardonnons à nos ennemis toutes les fois qu'ils nous offensent; mais cela seul ne suffit pas, pour les péchés mortels : il faut y ajouter les larmes et les gémissemens, de longs et de continuels jeûnes, de grandes aumônes,

même au delà de notre pouvoir, il faut que nous nous séparions nous-même volontairement de la communion de l'Église, et que nous demeurions longtemps dans la tristesse et dans les larmes.

Le péché mortel nous oblige aux peines éternelles, le véniel aux temporelles; le mortel nous engage au feu de l'enfer, et le véniel au feu du purgatoire; c'est le même feu, avec cette différence, que le feu d'enfer est pour toujours, et celui du purgatoire pour un temps: et même si un péché véniel se trouve joint à un péché mortel, quand une âme réprouvée sort de ce monde, il est puni de peines éternelles. Comprenez-moi bien: si vous mourez en péché mortel, privé de la grâce de Dieu, et qu'avec ce péché mortel vous ayez quelque péché véniel, comme un mensonge léger, une parole inutile, ou une action de colère, je dis: Ce péché véniel sera puni en enfer d'une peine éternelle. C'est la décision expresse de saint Thomas (*S. Tho.*, 1-2, q. 87, art. 2, ad 2 et 3), et de saint Bonaventure (*S. Bonav.*, in IV, dist. 21, art. 1, q. 1). La raison qu'ils en apportent est si évidente, que le moindre théologien la peut comprendre. Ce péché véniel que l'âme réprouvée emportera avec soi, doit être puni après cette vie, car aucun péché, pour petit qu'il soit, ne peut demeurer impuni. Or ce péché ne sera pas puni en purgatoire, puisqu'il n'y a point de purgatoire pour l'âme qui sort de cette vie en état de péché mortel: il sera donc puni en enfer. Et qui ne sait qu'en enfer il n'y a point de rémission, point d'allègement, point de diminution de peine, *In inferno nulla est redemptio*.

De plus la peine du péché demeure toujours tant que la coulpe dure et persiste; tant qu'on est taché de la coulpe, on est attaché à la peine: or la coulpe de ce péché véniel demeurera en l'âme damnée durant toute l'éternité; car la coulpe de quelque péché que ce soit n'est jamais effacée que la volonté ne la rétracte et s'en repente, ou actuellement, ou virtuellement; et tant s'en faut que l'âme damnée veuille rétracter ce péché et s'en repentir, qu'au contraire elle désirerait le commettre derechef si elle pouvait: donc cette coulpe durera à jamais, et par conséquent la peine, puisque la coulpe est la semence et la source de la peine.

Il faut que je vous explique ceci par une comparaison si familière, qu'un enfant la puisse comprendre. Donnez-moi une personne qui ait une petite plaie, ou une égratignure au bout du doigt; il n'y a rien au monde si aisé à guérir, un peu d'onguent ou de baume en fera la guérison; dans deux ou trois jours cela sera refermé, parce que la plaie n'est pas mortelle: mais faites que cette même personne vienne à mourir là-dessus, qu'on lui donne un coup d'épée dans le cœur aussitôt qu'elle aura reçu cette petite plaie; il n'y a point de doute que cette égratignure, pour petite qu'elle soit, ne pourra jamais guérir, mais qu'elle durera tant que le corps sera en être, et si le corps durait à jamais, la petite plaie aussi demeurerait

éternellement; non que de sa nature elle soit hors de remède et incapable d'être guérie, mais à cause que tous les remèdes sont inutiles à un corps mort: ceux qui sont dans le purgatoire sont vivants de la vie de la grâce, et pour cela les péchés véniels, avec lesquels ils sont sortis de cette vie, peuvent être aisément guéris, ils n'en sont pas punis de peines éternelles, le baume du précieux sang et des mérites de Jésus-Christ leur peut être utilement appliqué. Mais l'âme qui est en enfer, parce qu'elle est morte spirituellement, parce qu'elle n'a pas le principe de vie, qui est la grâce de Dieu, parce qu'avec la petite plaie des péchés véniels, elle a la grande blessure du péché mortel, les péchés véniels sont incurables en elle et seront punis à jamais.

Le chrétien qui a la vraie foi et l'espérance bien fondée, ne commet point de péché mortel, dit saint Augustin. *Quæ nullus bonæ fidei et spei Christianus committit* (*serm.* 29, de *Verbis Apost.*, cap. 26). Ce qui fait dire à Tertullien, qu'on n'est méchant que par le péché mortel, et qu'un chrétien ne commet point de tels péchés, ou il n'est chrétien que de nom; c'est un chrétien fourré, contrefait et dissimulé. *Nullus christianus malus est nisi hanc professionem simularit* (*Athenagoras*, in *Apolog.*, sub *initium*). *Desinunt apud nos vocari Christiani qui mali sunt*. Saint Paul nous a dit ci-dessus que sur le fondement de la foi quelques-uns bâtissent l'or et l'argent des œuvres saintes, vertueuses et parfaites; d'autres, le bois, le foin, ou la paille des imperfections et des péchés véniels: il n'y a que ces deux genres de fidèles, il n'ajoute pas que quelques-uns bâtissent sur la foi, de la boue, du fumier, ni des ordures, c'est-à-dire de péchés mortels, parce qu'un vrai fidèle n'en commet point, et que celui qui est curieux de la pureté de son âme, et qui désire assurer son salut, évite tant qu'il peut les péchés véniels, et cela pour plusieurs raisons.

III. — 1. Premièrement, il déplaît à Dieu. N'est-ce pas assez dire à une âme assise en bon lieu? Faudrait-il ajouter quelque chose pour nous empêcher de le commettre à dessein et de propos délibéré? Il déplaît à Dieu, et par conséquent c'est un mal infini. Le docte et dévot Gerson maintient et prouve par des raisons puissantes, qu'un péché véniel commis volontairement et avec pleine liberté, étant un mal infini, mérite une peine éternelle, si on le considère de son chef et en la condition de sa nature, et que la raison pourquoy il ne nous engage pas actuellement et en effet aux flammes d'enfer, c'est la pure miséricorde de Dieu qui, ayant égard à notre fragilité, ne l'impute pas à si grande peine. On en peut voir les preuves dans Gerson (*III Parte*, lect. 1, de *Vita spirituali*, *conclusion*e 1); je les omet de peur qu'être trop long; mais voici un raisonnement tiré de saint Anselme, qui montre que le péché véniel commis volontairement est un très-grand mal.

Supposons que Dieu ait créé cent mille

mondes, et que vous en soyez le monarque, le souverain et le paisible possesseur; qu'il y ait un démon aussi puissant à mal faire et à détruire que Dieu est puissant à bien faire et à produire, et que ce démon vous dise: Je vais détruire tous ces mondes si vous ne faites un mensonge léger; si vous le faites, vous péchez, mais si vous ne le faites pas, tous ces mondes seront détruits. Il faudrait laisser perdre et anéantir, non-seulement cent mille, mais une infinité de mondes plutôt que de mentir. Donc un péché véniel est un très-grand mal, puisqu'il ne le faudrait pas commettre pour conserver un million de mondes.

Saint Paul dit aux Ephésiens (*Eph.*, IV, 30): Gardez-vous bien de contrister l'esprit de Dieu; et il avertit les Thessaloniens (*Thess.*, V, 19) de ne pas éteindre le même Esprit. Le péché mortel éteint en notre cœur l'esprit de Dieu, et le véniel le contriste. Y a-t-il un gentilhomme à la cour qui voulût tant soit peu contrister son prince? Si le roi disait à ses gens: Je ne veux pas qu'on touche à tels fruits ni à telles fleurs des Tuileries, aux abricots, aux œillots ni aux tulipes, y a-t-il un seul courtisan qui prit la hardiesse d'en cueillir et de dire à Sa Majesté: Ce n'est pas un attentat contre votre vie ni contre votre couronne?

2. De plus: un péché qui nous semble léger et véniel, et qui en effet le serait s'il était considéré tout nu, peut devenir plus grand et plus énorme qu'on ne pense, à cause de quelque circonstance dont il est revêtu et notablement aggravé, comme à cause de la qualité de celui qui le commet, quand c'est une personne relevée, qui a reçu de grandes faveurs et grâces de la part de Dieu, qui est plus obligée à son amour et à la perfection: les paroles de gauserie, en la bouche des séculiers, sont des railleries; mais en la bouche des prêtres, elles sont de petits blasphèmes, dit saint Bernard: *Nadab et Abiu morte puniuntur ob peccatum, quod videtur leve, quia erant Levitæ (Levit., X, 1). Nuge in ore secularium sunt nuge, in ore sacerdotum blasphemia.*

On, en second lieu, à cause de la pose ure de notre cœur, de la disposition de notre volonté, comme si vous détractez de votre prochain en chose de petite conséquence, mais à intention de flétrir notablement sa réputation; si vous ne dérobez qu'un peu de fruit, mais avec résolution d'en dérober grande quantité, et l'arbre même si vous pouviez l'emporter; car Dieu regarde plus le cœur que la main, l'intention que l'action, et la volonté que l'effet. Ainsi saint Thomas conclut (2-2, q. 35, art. 6) que l'affection et l'attache à vos propres biens, qui de soi ne semble que vénielle, peut devenir péché mortel, si elle est si excessive et désordonnée, que vous y mettez votre dernière fin. On, en troisième lieu, à cause du scandale et du mauvais exemple: quand, par un péché véniel, vous donnez sujet à quelqu'un de commettre des péchés mortels, comme quand vous vous opiniâtrez à contester contre votre mari en chose de peu d'importance, sachant

qu'il a coutume de blasphémer quand on le contredit.

Or, entre les péchés véniels, il en est principalement trois qui sont infectés de circonstances plus noires, pestilentielles et malignes: le jeu, le luxe en habits, et les procès par opiniâreté et pour peu de chose; car on les commet à dessein, ils donnent mauvais exemple au prochain et le font tomber en plusieurs fautes; ils nous conduisent et donnent le branle à grand nombre de péchés: un mouvement de colère, un petit excès au repas, une parole d'impatience vous échappe souvent sans y penser. Mais on va au jeu volontairement et de propos délibéré; on s'ajuste mondainement à loisir, avec vue et réflexion sur ce qu'on fait; vous entreprenez et poursuivez un procès à dessein, avec application d'esprit et avec connaissance de cause. Vous passez les après-dînées et les soirées jusqu'à dix et onze heures à jouer, il vous semble que c'est peu de chose, parce que vous avez de quoi; mais votre nièce ou votre parente, qui ne vit pas de ses rentes comme vous, prendra exemple sur vous, elle deviendra joueuse et ruinera sa famille par le jeu. Ce n'est qu'un peu de vanité qui vous porte à vous ajuster et à vous parer curieusement; mais avec cette vanité, vous êtes un piège à la folle jeunesse, une pierre d'achoppement et un objet de mauvaises pensées. Ce que vous demandez en ce procès vous est dû, mais ce sera à votre adverse partie un sujet de mille chicanes, supercheries, faussetés, inimitiés et médisances. Quand le jeu, le luxe et les procès seraient indifférents, ce sont des tisons et des allumettes de plusieurs maux qui en arrivent. *Dum amantur vana, perpetrantur mala; pauca quidem a te, sed multa propter te (Aug.)*. Au jeu, vous perdez le temps, l'argent et la conscience; vous vous mettez en colère, vous jurez, vous blasphémez et vous vous donnez au diable. L'affection à vos ajustements vous fait faire des dépenses qui incommodez votre famille, vous élève et grossit le cœur, vous remplis de distractions en vos prières, vous fait murmurer contre vos compagnons et impatienter contre vos domestiques. Ce procès que vous intentez par opiniâreté, pour peu de chose, n'est pas peu de chose, il vous engage à mille soucis, à des voyages qu'il faut faire à Paris, à des aversions et des dissensions contre le prochain, et quelquefois à suborner des témoins, à corrompre des juges, antedater des contrats, falsifier des écritures et à faire danner mille personnes.

Bref, quand le péché n'est véniel que par la légèreté de la matière: si la matière s'accroît et s'augmente, le péché devient mortel. Et qui est-ce qui vous peut limiter et déterminer précisément et infailliblement jusqu'où doit arriver la matière de ce péché, pour n'être que véniel et léger; et que si vous avancez d'un pas, il sera mortel et damnable? Qui est-ce qui peut vous assurer, que dérochant dix ou douze sous, vous ne commettiez qu'un péché véniel, et si vous en dérobez quinze ou vingt, vous commettrez un péché mortel?

3. Et puis, encore que ce péché ne soit que véniel en sa nature et en ses circonstances, s'il est commis de propos délibéré et souvent réitéré, il nous conduit et achemine insensiblement au péché mortel : car le péché est un monstre et un monstre entre les monstres, c'est-à-dire bien différent des autres : car il n'est pas en la morale et aux actions humaines, comme il en est en la nature, où les monstres sont stériles par une admirable providence de Dieu : ils n'engendrent point leur semblable, et des animaux qui ne sont pas monstrueux, les petits ne produisent jamais les grands, les lionceaux n'engendrent point des lions, ni les louveteaux des loups ; mais en la morale, les péchés qui sont de vrais monstres et des productions contre nature engendrent d'autres péchés, et même les petits péchés, les péchés légers et véniels en produisent souvent des mortels, et ce en plusieurs manières.

Car 1^o le péché véniel refroidit la charité, comme disent les saints, c'est-à-dire l'amour que nous avons pour Dieu ; donc il refroidit aussi l'amour que Dieu a pour nous : il offense ses yeux divins, donc il ne nous regarde plus de si bon œil : il lui déplaît et le désoùble, donc il n'a plus si bonne volonté pour nous, il ne nous fait plus tant de faveurs ; les grâces qu'il nous donne ne sont plus si grandes, si précieuses, ni en si grand nombre qu'auparavant. Le péché mortel nous prive de la grâce sanctifiante et habituelle ; le véniel, de plusieurs grâces auxiliaires et actuelles : et ainsi, l'âme dépourvue de ce renfort, et privée de cette assistance particulière, abandonnée à sa faiblesse naturelle, succombe aisément, mais déplorablement, à la première secousse d'une forte tentation.

2^o Le péché véniel nous interdit quelquefois les occasions de notre salut et nous expose souvent à l'occasion et au danger de nous perdre. En saint Matthieu (*S. Matth.*, XIX, 16 ; *S. Luc*, XVIII, 18), un jeune gentilhomme s'adresse à Jésus-Christ, et lui demande ce qu'il doit faire pour se sauver ? Le Fils de Dieu ayant répondu qu'il faut garder les commandements, ajoute : Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens, donnez-en l'argent aux pauvres et suivez-moi. Ce cavalier qui avait gardé tous les commandements, s'en va tout triste et quitte la compagnie du Sauveur. Il est évident, ce me semble, que l'affection qu'il avait à ses propres biens n'était que vénielle, car saint Marc dit (*S. Marc*, X, 21) que le Fils de Dieu le regarda, et qu'il eut de l'amour pour lui : et toutefois, cette attache lui déroba l'occasion de faire son salut ; car pour être sauvé, il lui était nécessaire de connaître le Sauveur, de croire en Jésus-Christ, de recevoir la foi et la doctrine de l'Évangile, et il y était appelé, c'était sa vocation ; le Sauveur lui avait dit : Suivez-moi ; et au lieu de ce faire, il s'en alla tout triste : et pour montrer que ce manquement qui eût semblé léger et de petite conséquence, lui faisait faire naufrage de son salut, Jésus-Christ s'écria

en soupirant : Oh ! qu'il est malaisé à ceux qui ont de l'argent d'être sauvés !

Vous allez à la promenade au dimanche, pendant qu'on prêche ; est-ce un péché mortel ? non ; mais cette promenade peut-être sera cause que vous serez jeté pieds et mains liés en enfer ; peut-être que votre salut était attaché à ce sermon, que Dieu l'a fait faire tout exprès pour vous toucher ; vous y eussiez été converti. Dina, fille de Jacob, sort de la maison de son père par curiosité, assez ordinaire et naturelle à son sexe (*Gen.*, XXXIV, 1), ce n'est point pour faire parade de sa beauté qui était grande et excellente ; ce n'est pas pour être muguetée ni cajolée, ce n'est pas pour voir les jeunes hommes ; mais seulement pour voir les femmes de ce pays-là, qu'elle n'avait jamais vues, et pour voir comme elles sont habillées, quel état elles portent ; cette curiosité est bien pardonnable assurément : mais les effets en sont bien funestes et bien déplorables. Car un jeune prince la voit toute seule, il la convoite, il l'enlève et la déshoore ; ce rapt est cause que ses frères surprennent par trahison la ville où elle était, qu'ils la pillent, qu'ils la saccagent, qu'ils passent par le fil de l'épée tous les hommes, même le prince et son père, qu'ils emmènent captives les femmes qui étaient innocentes, et qu'ils ravagent et désolent toute la contrée : *Qui spernit modica, paulatim decidet.*

3^o Il est vrai que le péché véniel ne fait pas en notre âme un si grand dégât, ni un ravage si effroyable que le mortel ; il ne ruine pas la grâce sanctifiante, ni les habitudes des vertus infuses : mais tant y a qu'il y fait du dégât et du ravage, qui a quelque rapport et ressemblance aux maudits effets du mortel. Il n'aveugle pas l'entendement, mais il l'éblouit, il dérègle la volonté, il affaiblit le franc arbitre, il augmente la passion, il encourage la convoitise, et ce qui est très-considérable, il engendre une mauvaise habitude, et quand l'habitude est devenue forte, puissante et violente, peu importe qu'elle ait été produite par un péché véniel ; elle ne laisse pas de produire des effets très-pernicieux.

Vous voyez souvent une maison qui était autrefois belle et bien commode, et qui est à présent ruinée de fond en comble : qui a fait ce ravage, qui a renversé ce grand édifice ? Est-ce un coup de canon ? Nenni : et quoi donc ? Vous ne le croiriez pas, mais il est vrai : le commencement de cette ruine est quelquefois un petit ver, qui n'est pas si grand que la moitié d'une lentille, un ver qu'on appelle la teigne du bois, *Tenerrimus ligni vermiculus* : cette bestiole s'attache à une poutre, elle porte en son bec, qui n'est guère plus grand que la pointe d'une épingle, son couteau, son marteau, sa scie, sa cognée, elle rouge petit à petit ce bois, elle en fait tomber de la poussière mouluë comme de la fleur de farine ; la poutre ainsi creusée, crève avec succession de temps, la charpenterie qui était appuyée sur la poutre s'affaisse, et le toit qui était appuyé sur la charpen-

terie se ruine; il y pleut de tous côtés, la pluie mine les murailles, et tout l'édifice s'en va par terre.

Vous tournez la tête à l'Église, il semble que ce n'est rien, ce n'est qu'un mouvement de tête; vous portez la vue de çà et delà, vous voyez la pompe d'une dame, ou la bonne grâce d'un jeune homme; cette vue occupe votre esprit, ou de murmure contre ce luxe, ou de quelque pensée sensuelle pour ce jeune homme; votre esprit se creuse, se mine et se vide de bonnes pensées; et au lieu de penser à Dieu et à la messe, vous pensez au monde et à la créature. Ayant ainsi perdu le respect que vous devez à la maison de Dieu, quand une de vos voisines s'approche de vous pour cajoler, vous l'écoutez, elle vous fait des plaintes de son mari, de sa belle-mère, de sa servante, d'abord il vous semble qu'il n'y a pas aussi grand mal, parce que c'est sous prétexte de demander avis et consolation; après avoir parlé de ses domestiques, elle détraque de ses parents, de ses voisins, du tiers et du quart, et vous consentez à ces médisances, vous y apportez votre écot, vous perdez la grâce de Dieu, croyez moi.

Qui timet Deum nihil negligit (Eccle., VII, 19). Une buvette de feu allume souvent un grand incendie, une petite blessure engendre quelquefois la gangrène; et le petit manquement d'une formalité fait souvent perdre un procès d'importance. Après les jurements pour la vérité, on passe aisément aux parjures, comme des mensonges officieux aux pernicioeux, des paroles oisives aux railleries, des railleries aux paroles déshonnêtes, des médisances légères aux détractions de grande importance, et des petits larcins aux grandes rapines. Votre enfant s'accoutume à dérober des pommes, après il prendra des poules, des coqs-d'Inde, des brebis, des chevaux, enfin il deviendra un grand voleur: comme au contraire si vous évitez les péchés véniels, à plus forte raison vous redouterez le mortel: si vous êtes fidèle à la pratique des petites vertus, vous vous disposerez à la pratique des grandes, qui vous mériteront la grande récompense que Dieu promettait à Moïse et à toutes les âmes vertueuses: *Ero merces tua magna nimis, magna nimis, Amen.*

SERMON XLI.

SUR LE PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

De la foi, première vertu théologique.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis deos alienos coram me (Exod., XX).

Quand le prophète Jérémie reçut de Dieu la commission de prêcher au peuple d'Israël, on lui dit au commencement que la fin de sa mission devait être d'arracher et de planter, de détruire et d'édifier. Il en est de même de toutes les missions: l'explication des commandements de Dieu sert à ces deux intentions; elle sert à connaître les vices, pour nous en accuser en la confession, et les dé-

raciner; elle sert à connaître les vertus, pour les aimer et enraciner en nos cœurs. Le premier commandement nous oblige aux actes de quatre vertus: de la foi, de l'espérance, de la charité et de la religion.

La première, c'est la foi; pour la bien établir en notre esprit, il est à propos de considérer avec combien de merveilles les apôtres ont fondé la foi et le culte d'un seul Dieu sur les ruines de l'idolâtrie.

En vue de ce commandement: *Un seul Dieu tu adoreras*, quand le prophète Isaïe prédit votre voyage en Egypte, ô sainte Vierge, il dit que le Seigneur serait porté sur une nuée légère, et qu'à son entrée en Egypte, les idoles y seraient renversées: *Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingreditur Ægyptum, et commovebuntur simulacra Ægypti a facie ejus (Isaïæ, XIX)*. Grâces immortelles à Dieu! Nous voyons cette prophétie heureusement accomplie dans l'Égypte de ce monde, d'où les idoles sont bannies depuis que le Fils de Dieu a bien voulu y faire son entrée, étant porté en votre sein comme en une nuée légère, exempte de tout péché. Ruinez, s'il vous plaît, en nos cœurs, par la grâce de votre Fils, les idoles des inclinations vicieuses et terrestres; nous vous saluons à ce dessein et vous disons: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Erat naturaliter impossibile, idololatriam destrui ab apostolis, et substitui fidem christianam. 1. Quia hoc opus erat arduum; 2. quia nulla ad hoc instrumenta; 3. quia multa impedimenta. — I. Punctum. *Opus erat arduum.* 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; quia in hoc erat suspicio impietatis, ambitionis, seditionis et stultitiæ; 4. exemplis eorum qui nihil simile exequi poterunt, nempe philosophi, Noe, Jacob, Joseph et Moyses. — II. Punctum. *Nulla ad hoc instrumenta, imo contraria, quia erant Judæi timidi, ignari, unius linguæ, pauci, dispersi.* — III. Punctum *Multa impedimenta ex parte sacerdotum, imperatorum, doctorum, magistratum, prudentum.* — IV. Punctum. *Quam mirum quod id fecerint.* 1. Brevi tempore; 2. mirabiliter; 3. efficaciter; 4. gloriose. *Morale, in eos qui idololatriam suscitant: 1° In animo indigna de Deo cogitantes; 2° in corpore, per ornatum muliebrem; 3° in corde, per inordinatum amorem creaturæ.*

Celui qui consultera la lumière de la raison naturelle et les maximes de la prudence humaine avouera sans répugnance que trois principales considérations ont coutume de nous détourner d'un dessein, nous en dissuadent l'entreprise, et nous font désespérer d'en avoir une bonne issue (1): premièrement quand la chose est de soi difficile; en second lieu, quand nous sommes dépourvus des talents et des instruments nécessaires pour en

(1) Hæc pulchre tractantur a S. Chrysost., *Homil.* 314, 5, 6, 7 in Ep. Ad Corinth., in doctrina morali et homil. 26 in ead. Corinth.

venir à bout ; et en troisième lieu, quand nous y prévoyons de grandes oppositions. Si les apôtres n'étaient tout à fait interdits de jugement ou assurés d'être secourus du ciel, ces trois considérations devaient étouffer en eux, non-seulement la volonté, mais la moindre pensée d'entreprendre l'extirpation de l'idolâtrie et l'établissement de la foi.

I. — 1. Quand les anciens prophètes ont prévu la venue du Fils de Dieu, et les effets de son incarnation en ce monde, ils ont toujours prédit qu'il y ferait des choses nouvelles, étranges, merveilleuses et extraordinaires ; rien de plus nouveau, rien de plus extraordinaire, rien de plus impossible, selon l'apparence humaine, que cette entreprise du Fils de Dieu et des apôtres. *Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit (Psal. XCVII, 1) : Creavit Dominus novum super terram (Jer. XXXI, 22)*. L'orateur romain dit avec beaucoup de raison : C'est une chose qui serait incroyable, si on ne la voyait tous les jours par expérience, le puissant empire qu'exerce sur nous une habitude entée de longue main, soit en bien soit en mal ; elle prend un droit de prescription si absolu, qu'elle est une seconde nature, comme parlent les philosophes. Vouloir donc abolir une coutume reçue et pratiquée universellement par toutes les nations du monde, c'est vouloir faire comme un monde renversé, et dénaturer la nature.

2. Je vous prie de considérer quelle peine, quel pouvoir et quel crédit il faut avoir pour introduire le moindre changement en une seule ville, en un chapitre, en une petite communauté de village. Comme on réclame : Ce n'est pas la pratique, c'est contre la coutume, où il ne faut rien innover ; qu'était-ce donc que de vouloir abolir, non pas une simple pratique, mais plusieurs grandes et importantes coutumes, très-anciennes et immémoriales, non pas en un village, en une ville, ou en une province, mais en tous les royaumes et en toutes les nations de la terre, et principalement parmi les Romains, qui avaient pour maxime que les vieilles coutumes faisaient subsister la république :

Moribus antiquis, stat res Romana, viresque ;

ipsa mutatio consuetudinis, etiam quæ adjuvat utilitate, novitate conturbat (S. Aug., ep. 28, ad Januarium).

Les politiques ont pour règle de sagesse que toute nouveauté, pour spécieuse et apparente qu'elle soit, est toujours dangereuse à un Etat ; quand on ne voudrait que changer les coutumes déjà reçues, en d'autres qui leur seraient conformes et correspondantes, ce changement serait odieux et à craindre : à plus forte raison quand on en veut introduire d'autres qui sont contraires et opposées aux anciennes, des coutumes qui sont suspectes d'irrégion, d'ambition, de sédition et de folie.

3. Premièrement, suspectes d'irrégion ; car on entreprend d'anéantir le culte des dieux, d'abolir les sacrifices, de raser les autels et de ruiner les temples : le temple de la grande Diane à Ephèse, d'Apollon à Delphes, de Jupiter Capitolin à Rome. On entreprend

de persuader que ces dieux sont des démons ; leurs oracles des mensonges ; leurs sacrifices des sacrilèges, et leurs prêtres des trompeurs. On dit à Clovis et aux autres rois : *Adora quod incendisti, incende quod adorasti (S. Aug., XVIII, 4, lib. I de Consens. Evang., c. 11)*. Quel admirable changement ! Saint Augustin a remarqué que les Romains, qui recevaient et honoraient les dieux de toutes les nations qu'ils avaient subjuguées, ne reçurent jamais le Dieu de Judée, parce qu'il leur eût défendu le service de tous les autres dieux. Et c'est ce même Dieu qu'on leur veut faire adorer, à l'exclusion de toute autre divinité. Et quant au Dieu du peuple juif, encore que ses apôtres fassent profession de l'adorer, ils contreviennent néanmoins en apparence à plusieurs choses qu'il a ordonnées ; ils abrogent plusieurs observances qu'il a instituées : la circoncision, la distinction des viandes, les sacrifices des animaux, la fête des Azymes, des nouvelles lunes et autres semblables. N'était-ce pas là se rendre suspect d'irrégion et d'impiété ?

Et en second lieu, d'ambition : on parle d'adorer un homme qui se glorifie d'être le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, qui promet à ses disciples de les faire asseoir sur des trônes, et de les établir juges de tout l'univers : *Sedebitis et vos super sedes duodecim (S. Matt., XIX, 28)*, ἐπι δώδεκα θρόνων, Nous serons juges des anges, à plus forte raison des gens du monde, disait un de ces apôtres (I Cor., VI, 3). N'est-ce pas se rendre suspect de rébellion, et donner sujet de dire ce que leurs adversaires disaient à Thessalonique : Ces hommes font contre les édits de César, disant que Jésus-Christ est plus grand roi que lui (Act., XVII, 7).

En troisième lieu, suspectes de sédition : Si le plus subtil et disert orateur entreprenait de mettre le divorce en une seule famille, entre le mari et la femme, le père et les enfants, la mère et les filles, à peine le pourrait-il faire ; et si son dessein était découvert, on courrait après lui comme après une peste publique. Ces apôtres entreprennent de le faire, non en une maison, mais en toutes les communautés, républiques et nations du monde, et ce non en cachette, mais si hardiment, qu'ils publient un manifeste par lequel ils protestent qu'ils le veulent faire. Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée ; je suis venu pour séparer la belle-fille d'avec sa belle-mère : *Non veni pacem mittere, sed gladium ; veni enim separare nurum a socru sua (S. Matt., X, 35)*. Celui qui ne hait son père et sa mère ne peut pas être mon disciple, disait le Fils de Dieu en l'Evangile : *Qui non odit patrem et matrem, non potest meus esse discipulus (S. Luc, XIV, 26)*. Quand on entendait ces paroles, les pères et mères de famille, les gouverneurs des villes et des provinces n'avaient-ils pas sujet de dire à leurs gens : Gardez-vous bien de ces imposteurs ; ce sont des séditeurs, des boute-feux de discorde, des semeurs de zizanie, des pestes du monde ?

Autant de préceptes et de conseils qu'il y

a dans l'Évangile, sont autant de traits de fine folie, selon l'apparence humaine et le sentiment des païens : *Evangelium gentibus stultitiam*. Ils se prostituaient à toutes sortes de dissolutions, sans aucun remords de conscience, ils passaient leur vie en débauches, en festins et en comédies; ils ne pensaient qu'à s'agrandir et s'enrichir, qu'à se mettre à leur aise et à se venger de leurs ennemis. Or, dire à ces gens-là les maximes que les apôtres prêchaient : Qu'on n'entende point parmi vous de paroles de raillerie (*Ephes., V*) : Vous rendrez compte d'une parole inutile (*S. Matth., XII*) : Si on vous ôte ce qui vous appartient, ne le répétez pas (*S. Luc., VI*) : Bienheureux sont les pauvres : Faites du bien à ceux qui vous persécutent (*S. Matth., V*) : Mortifiez votre chair (*Coloss., III, 5*); leur vouloir faire observer tout cela pour l'amour d'un homme pendu en croix; leur dire que pour le faire, ils doivent courir risque d'être bannis de leur pays, laisser confisquer leurs biens, perdre leurs charges et leurs offices; laisser leur vie en proie à de très-âpres tourmens : entreprendre de persuader toutes ces choses, n'est-ce pas entreprendre l'impossible et faire croire qu'on a la tête mal timbrée? *Gentilibus stultitiam*.

4. Et pour montrer que cette entreprise est au delà de toutes les forces humaines, quel homme fut jamais plus sage entre les païens que Socrate, qui fut déclaré par l'oracle, le plus sage de tous les hommes, et qui était lui-même estimé et consulté comme un oracle? Quel homme fut jamais plus intelligent, plus savant et plus éloquent que Platon, qui mérita le surnom de divin et duquel on disait que si les dieux parlaient aux hommes, ils parleraient le langage de Platon? Quels législateurs furent jamais plus judicieux, plus industrieux et plus soigneux de publier des édits contre les vices, que les empereurs et les censeurs de Rome, desque's on disait que leur vrai métier était de policer les républiques et de donner des lois à tous les peuples?

Hæc tibi erunt artes, memento hæc in Romæ.
Et regere imperio populos et condere leges.

Et qu'est-ce que ces philosophes, ces orateurs et ces législateurs si sages, si savants et si diligents ont gagné sur l'esprit des hommes? Ont-ils jamais réformé et rangé à la vertu la moindre petite bourgade? Et si des exemples profanes nous passons à ceux de l'Écriture sainte, n'admirerons-nous pas premièrement l'incrédulité et l'obstination des hommes qui vivaient du temps de Noé? Ils voyaient un homme de bon sens, posé, juste et judicieux, ils ne pouvaient douter de sa sagesse, puisqu'il était âgé de cinq cents ans, et que pendant un si long espace de temps, ils n'avaient pas remarqué en lui un seul trait de légèreté. Il les menaçait effroyablement de la justice de Dieu; ils voient qu'il fabrique une arche d'un artifice merveilleux; il leur dit que c'est par commandement de Dieu, pour se mettre à couvert des traits de sa colère et des eaux du déluge qui doivent inon-

der tout le monde; ils ne peuvent pas penser que ce ne soit une terreur panique et un trait de folie, puisqu'il demeure cent ans à fabriquer cette arche : un trait de folie ne dure jamais si longtemps. Ils voient que les animaux y viennent de toutes les contrées du monde, y étant amenés par une secrète providence de Dieu; car le mot hébreu signifie qu'ils y vivrent comme d'eux-mêmes, non pas amenés par ce patriarche. *Saon vel Noak, venerunt ad Noe (Genes., VII, 9)*. Et cependant tous sont incrédules : *Increduli fuerunt in diebus Noe*. Pas un ne s'associe à lui, pas un ne fait pénitence, pas même un seul de ses serviteurs; tant les hommes sont rétifs à entreprendre ce qui contrecarre leurs sens.

Et quant au péché dont nous parlons, qui est celui d'idolâtrie, Jacob expérimenta combien il est difficile de l'arracher. Ce patriarche est souvent appelé saint en l'Écriture, aimé et choisi de Dieu : dès son enfance, il avait eu l'honneur de voir Dieu sur l'échelle, qui lui promit d'être toujours avec lui (*Gen., XXVIII, 12*). Il demeura chez son beau-père plus de vingt ans; pendant ce temps-là Laban vit et admira les vertus héroïques de ce saint, il connut et confessa que Dieu l'avait bém et comblé de prospérité pour l'amour de son serviteur Jacob; et avec tout cela, Jacob ne sut retirer cet infidèle de son idolâtrie.

Son fils Joseph ne fut pas plus heureux que lui en ce point, il demeura à la cour de Pharaon plus de quatre-vingts ans; le roi connut et avoua qu'il avait l'esprit de Dieu et le don de prophétie : il le surnomma le sauveur du monde, il le fit son vice-roi en tous ses Etats, le docteur des princes de sa cour : *Constituit eum dominam domus sue et principem omnis possessionis sue, ut erudiret principes ejus, sicut semetipsum et senes ejus prudentiam doceret*. Et en un si long espace de temps, par tant de pouvoir qu'il avait en la cour, avec tant de créance qu'on avait en lui, il n'en sut arracher l'idolâtrie. Mais ce qui est encore plus admirable, c'est de voir que Moïse n'en put venir à bout, non plus que les autres; il parlait à Dieu bouche à bouche, ai si qu'un ami à son ami, il était fort intelligent aux affaires du monde, ayant été nourri à la cour dès son enfance, il reçut commission de Dieu de convertir l'Égypte, commission si authentique et si absolue, qu'il fut appelé le Dieu de Pharaon. Il fit à cet effet des miracles très-signales, palpables et irréprochables, et il gagna si peu sur les Égyptiens, que non-seulement il ne les sut détourner du service des faux dieux, mais qu'il ne sut obtenir congé pour trois jours d'aller sacrifier au vrai Dieu. Et le Fils de Dieu entreprend de se faire adorer en Égypte et en tout le monde, par l'entremise des apôtres!

II. — Mais quels talents, quels instruments et quelles belles parties ont ces apôtres, pour une entreprise si haute et généreuse? Rien du tout; au contraire, ils ont des qualités si disproportionnées et si opposées, qu'elles ne doivent pas seulement rebâter les autres,

mais elles doivent les dégoûter et divertir eux-mêmes d'un tel dessein. Ils sont Juifs, et ils veulent faire adorer à Rome un homme de leur nation; ils sont roturiers et idiots, et ils veulent assujettir les grands et les sages du monde; ils ne savent que la langue de leur village, et ils veulent instruire tous les peuples; ils sont en petit nombre, et ils veulent conquérir toute la terre. Ceux qui ont tant soit peu feuilleté l'histoire, savent la grande antipathie qui était en ce temps-là entre le peuple juif et le peuple romain, avec quel dédain, quel mépris et quelle moquerie les Romains traitaient les pauvres Juifs depuis le sac de Jérusalem, qu'ils les nommaient *les Puants*. On voit au second livre d'Ammien Marcellin que pour exprimer une puanteur ou mauvaise odeur, on disait: Il est puant comme un Juif à jeun; qu'on les appelait *Vendeurs d'allumettes*,

Quassatum et rupto vendentem sulphura vitro.
(*Juvenal., Satir. V.*)

quémendeurs de naissance; et disaient que tout leur ameublement consistait en une hotte pour nettoyer les rues, et un peu de foin pour se coucher:

Judæi quorum cophinus sœnumque supellex.
(*Martial.*)

Et avec cela, que des Juifs entreprennent de faire adorer à Rome, au lieu de Mars et de Jupiter, un homme juif qui a été pendu par ceux de sa nation, n'est-ce pas une proposition que tout esprit, tant soit peu raisonnable, rejetterait comme un songe de la tête creuse de quelque habitant des petites maisons. Et quand bien même ils seraient tous citoyens de Rome, ils n'ont jamais appris à manier une épée; ils sont si lâches qu'ils ont abandonné et renié leur Maître au plus fort de sa nécessité, et tremblé à la voix d'une servante. Quelle apparence qu'ils domptent l'empire romain, qui a dompté tous les autres royaumes? Ils sont grossiers, idiots, incivils, sans science, sans éloquence et sans intelligence: s'ils veulent instruire les philosophes, ne pourra-t-on point leur dire: *Sus docet Minervam?*

Mais quand ils seraient tous aussi savants qu'Aristote, et aussi éloquents que Démosthène, étant tous d'une même nation, en quel langage parleront-ils à tous les peuples? *Nonne omnes Galilæi sunt, et quomodo audiet unusquisque lingua sua illos loquentes?* Ils ne savent qu'une langue, et il y a pour le moins soixante et dix langues matrices, sans les idiomes particuliers, qui sont quasi en aussi grand nombre que les provinces et que les villes. Qui est-ce qui leur servira de truchement pour les faire entendre à tant de gens?

Bref: *Ne Hercules contra duos*. Ils sont en fort petit nombre, ils ne sont que douze ou treize de compagnie; et ils veulent démentir et contredire tous les hommes en un point que l'on a coutume de soutenir avec le plus de zèle, qui est le point de la religion? Et ce qui est admirable, au lieu que tous les combattants, pour valeureux et nombreux qu'ils

soient, ramassent et réunissent leurs forces pour choquer l'ennemi, ceux-ci étant si timides, si faibles et en si petit nombre, se divisent et se dispersent en toutes les nations du monde. L'un va en Italie, l'autre en Perse et l'autre aux Indes; l'autre en Phrygie et l'autre en Ethiopie. Si la prédication de l'Evangile était une invention humaine et une collusion finement projetée, les apôtres ne se fussent pas séparés l'un de l'autre, ils eussent demeuré ensemble pour se conseiller, pour s'animer et pour être conformes en leurs mensonges; car *Virtus unita est fortior*. Quand on veut convaincre d'imposture des gens qu'on pense être faux témoins, on les interroge séparément, ainsi que fit Daniel aux accusateurs de Susanne. Quand on veut vaincre un régiment ou une compagnie de soldats, on tâche de les diviser par quelque stratagème, comme Horace fit aux trois Curiaces: *Addito ad virtutem dolo, ut distraheret hostem, simulat fugam singulosque prout sequi poterant, aggressus exsuperat* (*Flor., lib. II*). Les apôtres prêchent en divers lieux, et leurs paroles sont toutes uniformes; n'étant que douze, ils se dispersent en toutes les parties du monde: c'est donner beau jeu à leurs ennemis.

III. — Projeter donc le dessein d'une chose très-difficile, étant dépourvu de tous les talents et instruments nécessaires à cet effet; ayant des qualités toutes contraires, et n'étant assisté de personne, n'est-ce pas tenter l'impossible, quand bien on n'y rencontrerait point de résistance? Que sera-ce donc s'il s'y présente des oppositions extrêmes et invincibles?

S'il y a piété, s'il y a puissance, s'il y a science, s'il y a prudence, s'il y a raison, s'il y a expérience parmi les hommes, tout cela s'opposera à une entreprise si hardie. Les prêtres des idoles voyant que le christianisme décrédisait leur profession et leur fait perdre leur chalandise, font croire aux personnes dévotes que ces apôtres sont des apostats, des gens apostés pour ruiner le service divin, que leur impiété est cause de tous les maux qui arrivent au monde: *Concitarunt mulieres religiosas et honestas, et excitaverunt persecutionem in Paulum et Barnabam* (*Act., XIII. 50*). Si le Tibre se déborde, si le fleuve du Nil n'a pas son flux ordinaire, si la peste, si la famine, si la sécheresse, si le tremblement de terre arrive, on crie que les chrétiens en sont cause, dit Tertullien en son Apologie. Les empereurs de Rome, comme Néron, Domitien et Dioclétien, pensant qu'on leur veut enlever leur couronne, aiguiseront les roues, ils affileront les épées, ils embraseront les fournaises, ils remueront ciel et terre, ils inventeront mille genres de supplices, ils exerceront toute leur cruauté sur ces rebelles de l'empire qui prêchent un nouveau monarque. *Si Tiberis ascendit, si Nilus non ascendit in arva, si cælum stetit, si terra movit, si famæ, si lues acciderit, statim Christianos ad leones conclamant* (*Tertul. Apol. c. 5*).

Les philosophes et les orateurs, comme Porphyre, Celse, Symmaque et Julien l'Apô-

(*Quinze.*)

stat, voyant que cette religion contredit les maximes de leur école, tailleront leur plume, composeront des livres, disputeront et déclameront ; ils sèmeront des pasquins et feront des farces pour décrier cette secte. Les magistrats et les gouverneurs des provinces, pensant que cette nouveauté est un levain de sédition, publieront des édits pour l'étouffer en sa naissance ; ces édits porteront que tous ceux qui embrassent cette religion, de quelque qualité qu'ils soient, seront exclus de toute charge, de tout office, magistrature et dignité publique : quelle géhenne à l'homme qui est naturellement ambitieux ! que les enfants seront chassés des écoles : n'est-ce pas couper l'arbre par le pied ? qu'il ne leur sera plus permis, ni de vendre ni d'acheter, qu'ils ne seront point reçus en jugement en qualité de demandeurs contre qui que ce soit, qu'il sera permis à tout le monde de les accuser devant les juges : l'esclave le fera à son maître, et le vassal à son seigneur, la femme à son mari, et l'enfant à ses père et mère ; qu'en quelque part qu'on les trouvera, il sera permis de les tuer, sans en pouvoir être recherché : a-t-on jamais fait cela aux paricides ?

Et pour ceux qui auront quelque pensée de recevoir cette doctrine, que de répugnances, que d'aversions, que de contradictions auront-ils de la part de la raison, du sens commun, de la nature et de l'amour propre ? croire en Notre-Seigneur, un homme abject, qui a été attaché à une potence ! croire à ses disciples, le but de toute disgrâce, le rebut des Juifs et la balayure du monde : et y croire pour mourir à trois jours de là, pour laisser ses enfants pauvres, sa femme misérable, ses père et mère désolés, ses parents déshonorés, et sa mémoire infâme, en réputation de fou et d'impie après sa mort ! Si les apôtres qui font cette entreprise, ont tant soit peu d'esprit et de jugement, ils peuvent bien prévoir toutes ces difficultés et mille autres choses semblables.

Supposé que notre Sauveur ne soit pas ressuscité, et que la prédication de l'Évangile soit une invention de ses disciples après sa mort, comment est-ce qu'ils ne disent pas entre eux : Il nous avait promis de ressusciter, cependant il nous a trompés ; et ainsi pourquoi tâcherons-nous de le mettre en vogue au péril de nos vies ? Il n'a pas pu s'aider soi-même, comment est-ce qu'il nous protégera ? Il n'a pu se garder pendant qu'il vivait, comment nous gardera-t-il étant mort ? Il n'a pas su gagner pendant sa vie une seule nation, comment conquèterons-nous après son trépas tout l'univers en son nom ? Puisqu'ils veulent être les docteurs du monde, ils ont feuilleté les histoires ; ils ont lu que Socrate et Platon, qui étaient si célèbres et si estimés, ont été maltraités de leurs compatriotes pour avoir voulu introduire quelque nouveauté en la religion : comment ne craignent-ils point le même événement, et encore pire, eux qui étant étrangers veulent abolir le culte des dieux, et faire adorer un Dieu crucifié. Ils savent le naturel mutin des

Juifs, le traitement qu'ils ont fait aux prophètes, comme ils se soulevèrent contre Moïse, et le voulurent lapider, après avoir vu les miracles qu'il avait faits, passant la mer Rouge à pied sec, faisant pleuvoir la manne et tirant l'eau de la roche (*Num. XVI, 45*) ; ils savent comme ils conspirèrent contre Jérémie (*Jerem., XXVIII*), et le mirent en une citerne : comme ils persécutèrent Elie (*III Reg., XIX*), et tâchèrent de le faire mourir ; et de fraîche date, il ont vu saint Jean-Baptiste qui était de si bonne maison, sanctifié dès le ventre de sa mère, prédit par un ange, et estimé un si grand prophète, qui ayant voulu reprendre un seul roitelet d'un péché odieux à tout le monde, d'un adultère et d'un inceste abominable, n'y a pas réussi, et a perdu la tête : comment peuvent-ils espérer, eux qui sont du bas peuple et inconnus, de persuader à tous les rois d'éviter la fornication, et de fouler aux pieds les dieux qu'ils adoraient ? *Incende quod adorasti, adora quod incendisti.*

IV. — 1. De plus, ou les apôtres avaient de l'esprit, ou non : s'ils en avaient, comment n'ont-ils pas prévu et appréhendé toutes ces difficultés ? et s'ils n'avaient point d'esprit, comment les ont-ils surmontées ? Ou ils avaient du jugement et du sens commun, ou non : s'ils en avaient tant soit peu, comment ont-ils fait une entreprise qui, selon toute apparence humaine ne leur pouvait pas réussir ? S'ils n'avaient point de sens commun, comment l'ont-ils exécutée ? Et néanmoins, ils en sont venus à bout, comme nous le voyons et touchons au doigt, et cela en fort peu de temps, très-heureusement et très-glorieusement, sans être aides de personne que de Dieu : car on ne peut pas dire que l'Église n'a été provignée que par les armes et l'autorité du grand Constantin, qui a favorisé l'Église, puisque longtemps avant son avènement à la couronne, les peuples avaient embrassé la foi et renoncé à l'idolâtrie, puisqu'il ne prit les rênes de l'empire que sur le commencement du quatrième siècle, l'an 306, et que Trophime, roi de Bourgogne, fut converti au premier siècle ; que Lucius, roi d'Angleterre, au second siècle ; que Donald, roi d'Ecosse au troisième : et que Tertullien (*Lib. adversus Judæos, cap. 7*), qui florissait plus de cent ans devant Constantin, dit que déjà de son temps le Fils de Dieu était reconnu et adoré aux Gaules, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Arménie, en Perse, en Phrygie, en Libye, en Mauritanie, et en plusieurs autres provinces où les armées des Romains n'avaient pas encore abordé. En l'Apologie, il disait aux païens : Vous dites que les chrétiens sont des étrangers, cependant ils peuplent tous les ordres, les états et les conditions des hommes ; les villes, les îles et les châteaux, les armées, les tribus et les décuries, le sénat, le palais, les places publiques : il n'y a que vos temples où l'on ne voit point de chrétiens : *Externi sumus, et omnia impievimus : Urbes, insulas, castella, municipia, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum ; sola vobis relinquimus templa*

(*Tertul., Apolog. cap. 7*). Pline second qui vivait au même siècle, en dit autant écrivant à l'empereur Trajan : *Res mihi visa est digna consultatione, multi enim omnis ætatis, omnis ordinis utriusque sexus in periculum vocantur; neque enim civitates tantum, sed vicos etiam atque agros, superstitionis istius contagio pervagata est* (Lib. XXX, *epist. 97, ad Trajanum*).

Et cela se reconnut encore à vue d'œil dès le premier siècle : car le gouverneur de Judée, au rapport de saint Chrysostome (*Homil. 26, in II Cor.*), entendant les miracles que le Fils de Dieu avait faits, en écrivit au sénat de Rome, le priant de le mettre au nombre des dieux ; ce que le sénat refusa, en dépit de ce que, sans son décret et son autorité, ce crucifié se faisait adorer partout : et cela se fit par une providence admirable de Dieu, afin qu'on ne pût attribuer la propagation de la foi au pouvoir des empereurs, ou à l'autorité du sénat.

2. Quelle est la nature et l'ordinaire des choses humaines, dit saint Chrysostome (*Homil. 7, in I Cor.*) ? N'est-ce pas que la multitude surmonte le petit nombre ; que le plus fort supplante le plus faible ; que celui qui est bien armé triomphe de celui qui est nu et désarmé ; que le docte et l'éloquent confonde l'ignorant et le stupide ; que le sage et le rusé gourmande le simple et l'idiot ; que les lois anciennes et domestiques prédominent aux nouvelles et étrangères ; que ceux qui flattent nos inclinations nous persuadent plus aisément que ceux qui les contrecarrent ? Et c'est ici tout le contraire. Pour cela figurez-vous douze soldats, qui n'ont ni casque, ni cuirasse, ni épée, ni bouclier, ni fusil, ni mousquet, ni armes offensives ni défensives : ils ne seraient des soldats que de nom ; faites cependant qu'ils aient en tête une armée de cent mille hommes, armés de pied en cap, pourvus de toute sorte de munitions, résolus de se bien défendre. Si ces douze soldats osaient attaquer cette armée, quelle hardiesse, quelle témérité, quelle frénésie serait-ce, s'ils n'étaient assurés d'être secourus du ciel ? Mais si un si petit nombre défaisait cette multitude, quelle merveille ! quel prodige ! Qui n'en serait ravi, et qui ne dirait qu'il y a de l'extraordinaire ? C'est cependant ce que font les apôtres : ils ne sont que douze ou treize en nombre ; ils n'ont ni or, ni argent, ni pouvoir, ni savoir, ni crédit, ni assistance. Ils ont contre eux, non pas cent mille hommes, mais plus de cent millions, armés de puissance, de science, d'éloquence, de richesses, d'autorité et de résolution ; ces douze idiots entreprennent d'assujettir ce grand monde d'hommes, leur faire changer de religion, d'opinion, de doctrine et de façon de faire. Ces millions d'hommes se cabrent, s'échauffent, se liguent, se piquent d'honneur et s'intéressent pour la défense de leurs dieux, de leurs rois, de leurs lois, de leurs écoles, de leurs privilèges, de leurs maximes, de leurs coutumes anciennes. Et ce qui est au delà de toute admiration, ces

douze pauvres désarmés surmontent ces mille millions !

Et si encore la comparaison est fort inégale : car ces douze soldats dont j'ai parlé se pourraient cantonner, ils se retrancheraient, ils se tiendraient unis pour s'aider l'un l'autre, ils feraient un camp séparé du poste de l'ennemi ; mais les apôtres se débandedent, se dispersent en diverses contrées, ils se mêlent tête baissée au milieu de leurs adversaires : *Sicut oves in medio luporum*. Ces douze soldats ne vaincraient que le corps : ces douze apôtres surmontent l'esprit et le cœur, esprit qui est bien plus malaisé à vaincre que le corps, résolution du cœur bien plus difficile à forcer que les armes de fer et d'acier. Une petite maladie abat le corps de votre mari : et toutes les afflictions du monde ne peuvent vaincre son esprit, ni changer ses mauvaises mœurs. Un soldat avec son mousquet fausse sa cuirasse et son casque : et il n'y a ni parent, ni ami, ni prédicateur, ni confesseur, ni promesse, ni menace qui puisse enfoncer son cœur obstiné et sa volonté endurcie. Quelle merveille donc que ces douze pauvres aient captivé les esprits orgueilleux, et dompté les volontés rebelles de tant de mille millions d'hommes, et ce, non pas en combattant, mais en endurant ; non en tuant, mais en mourant ; non en donnant des honneurs ou des richesses, mais en promettant des affronts, des supplices et des misères !

3. Cyrus, frère du roi de Perse, levant des soldats en la ville de Sparte, disait, pour attirer le monde : Celui qui me suivra, s'il est homme de pied, je le ferai cavalier ; s'il est cavalier, je lui donnerai des chariots ; s'il a des métairies, je lui donnerai des villages ; s'il a des villages, je lui donnerai des villes ; s'il a des villes, je lui donnerai des provinces ; et quant à l'or, il le faudra peser et non pas compter. Qui est-ce qui ne serait amorcé par de si grandes espérances ? Le Fils de Dieu au contraire crie : Celui qui me veut suivre, qu'il quitte tout ce qu'il possède, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix, autrement il ne peut être mon disciple. Vous serez bienheureux quand on vous maudira, vous endurez toute sorte de persécutions, vous perdrez la vie pour moi. Voyez combien ces deux harangues sont différentes, et combien le sont leurs conquêtes, et partant quelle différence il faut faire entre ces deux conquérants ! Cyrus, grand prince, par ses promesses ne peut avoir les Lacédémoniens à son service : Notre-Sergneur, chétif, vil et abject devant les hommes, par ses rigoureuses menaces, et même après une mort ignominieuse qui les menaçait d'une semblable fin, attire à soi toutes les nations, et non-seulement des soldats, mais des empereurs ; non-seulement des villes, mais des empires ; non pour faire la guerre à d'autres hommes, mais pour la faire aux dieux qu'ils adorent. Cyrus meurt en conquérant, et le Fils de Dieu conquiert en mourant ; la mort de Cyrus dissipe son royaume, et la mort de Jésus établit son règne en tous les empires. Qui ne voit donc, en la puis-

sauce de l'un, l'infirmité humaine, et en l'infirmité de l'autre, une puissance divine ?

Disons encore, pour reprendre nos brisées et pour préférer le Docteur de justice, non plus à des capitaines, mais à d'autres docteurs : Socrate, avec toute sa réputation, n'attire pas tant de gens à son école qu'une courtisane en avait en sa suite, et si il n'enseignait qu'une vertu morale et naturelle : le Fils de Dieu, commandant des vertus difficiles et surnaturelles, attire les Socrate, les courtisanes et ceux de leur suite, à milliers. Platon n'a pu persuader la police et réforme de sa république à un seul petit village : et le Fils de Dieu a introduit la sienne en tous les cantons de la terre. Les empereurs ont fait suer les juriconsultes, pour composer le Digeste, vieil et nouveau, l'Infortiat, le Code, les Institutes, les Authentiques, avec les Nouvelles Constitutions ; et s'ils n'ont su mettre la paix et la justice en une seule province : Notre-Seigneur l'a fait fleurir en son temps dans tous les royaumes du monde, par un petit livre de l'Évangile. *Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis.*

Noé, homme très-sage et très-juste, et reconnu pour tel depuis cinq cents ans par des avertissements et des prédications de cent ans, n'a su toucher le cœur d'un seul homme, ni l'émouvoir à s'embarquer dans l'arche pour sauver sa vie : et notre Sauveur, âgé seulement de trente ans, invitant les hommes à faire pénitence, à s'embarquer sur la croix, et y perdre leur propre vie, y attire une infinité de disciples. Jacob, en l'espace de vingt ans, ne put convertir un seul Laban, son beau-père : et le Fils de Dieu convertit des peuples entiers et des milliers d'hommes en un jour, par l'entremise de saint Pierre. Joseph ne saurait gagner à Dient un seul homme tel que le roi Pharaon, quoiqu'il l'estime, le chérisse et l'honore beaucoup : et ces pécheurs gagnent tous les rois, qui leur font la guerre à feu et à sang. Moïse n'obtient pas permission pour trois jours, d'aller sacrifier au désert, parce que les Egyptiens craignent de perdre le profit que les Israélites leur eussent apporté durant ces trois jours : et les apôtres persuadent aux Egyptiens de quitter leurs maisons et leurs commodités, d'aller peupler le désert et sacrifier au vrai Dieu.

Bref, Dieu tout-puissant, par tant de miracles qu'il a opérés en Egypte, en faveur de son peuple, par tant de grâces et de bénéfices qu'il lui a faits au désert et en la terre de promesse, par tant de victoires qu'il lui a données, par tant de prophètes qu'il lui a envoyés, et par tant de menaces qu'il lui a faites, n'a pas empêché qu'il ne soit tombé en idolâtrie, au moins de cent en cent ans : et ces douze pauvres idiots ont tellement retiré tous les hommes de ce péché détestable en orient, en occident, au septentrion et au midi, en Asie, en Afrique et en Europe, qu'ils n'y sont jamais retombés depuis plus de seize cents ans.

Au siècle que l'Évangile fut publié, Satan,

pour contrefaire et contrecarrer ce grand œuvre, envoya aussi ses apôtres par le monde : des philosophes très-subtils, et même fort vertueux en apparence, qui se vantaient de vouloir redresser les hommes et les ramener au chemin de la vertu, comme Apollonius de Thyane, Dion, Euphrate, Demétrius, Musonius, Duns le pythagoricien, Diogène le jeune, Epictète le stoïcien, et d'autres semblables, dont Juvénal disait :

Ingenium velox, audacia prædita, sermo
Promptus, et isseo torrentior.

(*Juvénal., Sat., I.*)

qu'ils avaient un esprit tout de feu, la hardiesse effrontée, la parole à commandement, un torrent d'éloquence. Mais tant s'en faut qu'ils aient rien gagné sur les peuples, qu'ils n'ont pas laissé le moindre vestige de leur réforme prétendue en un seul petit coin de la terre.

4. Et les apôtres du Fils de Dieu, qui avaient naturellement l'esprit pesant, l'extérieur mal poli et le langage grossier, ont réformé et civilisé les nations les plus barbares ; et cet exploit s'est fait si glorieusement, que, pour marque de la victoire, Rome, la capitale du monde, est devenue la capitale de l'empire de Jésus.

Oui, cette Rome en laquelle toutes les monarchies du monde s'étaient comme fondues et incorporées, cette Rome où tous les démons s'étaient cantonnés comme en leur dernier asile, cette Rome d'où venaient les disciples du Fils de Dieu, où s'affilait le fer de la persécution pour moissonner les têtes des chrétiens, où était le Panthéon, le repaire de toutes les fausses divinités, est devenue le siège du Pontife des chrétiens, plus étendue en son pouvoir, par cette divine religion, qu'elle n'était auparavant par ses foudroyantes légions : la paix, la croix et les souffrances de Jésus lui ayant acquis un plus grand empire en peu d'années, que les aigles, les prouesses et les armées romaines n'avaient fait en sept cents ans précédents ; et douze pauvres pécheurs, ayant fait plus de conquêtes que les César, les Scipion, les Pompée et tous les autres conquérants à la fois n'avaient fait : *Latius præsidet religione divina, quam dominatione terrena*, dit saint Léon. Et saint Prosper :

Roma, caput mundi, quidquid non pressidet armis,
Religione tenet.

Et c'est ce que ne considèrent pas les calvinistes, quand ils nient la primauté de la chaire de saint Pierre ; ils ne voient pas qu'en ce faisant, ils veulent ternir la gloire du triomphe de Jésus-Christ, renverser son trophée et arracher le plus beau fleuron de sa couronne.

Supposons qu'une ville s'étant révoltée contre son souverain, le roi y vienne en personne, l'assiège et l'emporte d'assaut, on par composition ; quelqu'un de ses favoris lui dirait : Sire, pour laisser à la postérité une mémoire de votre victoire, il faut raser la maison de ville où se tenaient les assemblées,

et où l'on prenait les résolutions de rébellion contre Votre Majesté : et en la place de cette maison il faut ériger une colonne de fer, ou une pyramide d'airain, qui soit comme le trophée de votre victoire. Tout l'univers s'était révolté contre Dieu, et livré à son ennemi par le péché d'idolâtrie : le Sauveur est venu en ce monde pour le réduire sous son obéissance, il l'a heureusement conquis par l'entremise de ses apôtres. Rome était comme la maison de ville au regard de tout l'univers ; là s'assemblaient les empereurs, les consuls et le sénat pour conspirer contre le christianisme : le Sauveur, pour mémorial et pour trophée de sa victoire, a ruiné Rome la païenne, et a mis en sa place la chaire de saint Pierre, qui est, dit saint Paul, la colonne de vérité : *Columna firmamentum veritatis* (1 Tim., III, 15). Les rois de la terre font dresser des colonnes d'airain ou de fer, parce qu'ils remportent leurs victoires par des canons de fer et d'airain ; mais le Sauveur a établi à Rome la colonne de vérité, parce que la victoire qu'il a remportée est le triomphe de la vérité sur le mensonge.

Je demande maintenant à tout homme raisonnable, et j'argumente avec saint Augustin : Ou les saints Apôtres ont reçu de Dieu quelque talent et assistance particulière pour faire ce chef-d'œuvre ou non ; s'ils n'en ont point reçu, comment ont-ils fait, sans aucun talent, ce que Socrate, Platon, Sénèque, Noé, Jacob, Joseph et Moïse n'ont su faire ayant tant de grâces, les uns naturelles et les autres surnaturelles ? S'ils ont reçu quelque secours du ciel, donc la doctrine qu'ils enseignent est toute céleste et divine. Ou Dieu leur a communiqué le don des langues, ou non : s'il le leur a donné, donc il a parlé par leur bouche, et il les faut croire ; s'il ne l'a pas donné, comment est-ce que douze villageois de même pays ont su parler et se faire entendre à soixante et douze nations différentes ? Ou ils ont fait des miracles, ou non : s'ils en ont fait, donc ils prêchent la vérité ; car il est impossible de toute impossibilité que Dieu fasse un seul miracle pour confirmer un mensonge ; que s'ils n'ont point fait de miracle, c'est le miracle des miracles et le plus grand de tous, d'avoir fait sans aucun miracle ce que Moïse, ce que les prophètes et ce que les messagers de Dieu n'ont pu faire partant de miracles. Partant quel est l'aveugle qui ne voie que Jésus est l'auteur de la nature, puisqu'il a fait des choses qui sont si fort au-dessus de la nature ?

1^o Le Fils de Dieu donc ayant ainsi ruiné par l'entremise de ses apôtres l'idolâtrie sur la terre et mis en vogue ce premier et plus grand des commandements, *Un seul Dieu tu adoreras*, nous devons avoir en recommandation ce salutaire avertissement qu'il nous donne en son Ecriture : *Israel, si audieris me, non erit in te Deus recens*. Croyez-moi, dit-il, gardez-vous bien de recevoir en vous un Dieu nouveau. Saint Augustin a remarqué qu'il ne dit pas de recevoir parmi vous, mais, en vous : car à la vérité, grâces à Dieu, les idoles sont bannies de nos églises ; mais, dit

ce grand docteur, elles ne sont pas bannies du christianisme, vous les redressez en votre esprit, ou en votre chair, ou en votre cœur : *Movet me quod dixit IN TE, non enim dixit A TE, quasi simulacrum forinsecus adhibitum ; sed IN TE, in corde tuo, in imagine phantasmatis tui, in deceptione erroris tui tecum portabis Deum tuum recentem, remanens vetustus* (S. Aug. in Ps. LXXX). Si faute de vous faire instruire, faute d'assister au sermon, à la doctrine ou aux exhortations, vous croyez que Dieu le Père est un homme ; si vous pensez que Dieu ait un corps en sa nature divine, composé de pieds, de mains et d'autres membres corporels, vous êtes un idolâtre : ce que vous concevez, ou ce que vous adorez n'est pas Dieu, mais une idole, et vous serez puni avec les idolâtres. 2^o Non, dirait saint Augustin s'il était ici, les idoles ne sont pas bannies de nos églises, il y en a encore souvent aux quatre coins et au milieu : des idoles de chair et de vanité, des dames pimpantes, des femmes mondainement et somptueusement parées.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le prophète : *Filiæ eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi* (Ps. CXLIII, 12). Plût à Dieu qu'on pût dire d'elles : *Os habent et non loquentur, similes illis fiunt* ! Plût à Dieu qu'elles n'eussent point de paroles pour y cajoler, point de vue pour y regarder, et qu'on n'en eût point pour elles. Mais elles s'ajustent tout exprès, elles se frisent tout exprès, elles étudient leurs contenance tout exprès. J'en appelle à témoin votre conscience : n'est-il pas vrai que si tout le monde était aveugle ou en ténèbres, vous n'auriez pas le soin de vous parer ? n'est-il pas vrai que vous vous habilleriez et coifferiez à la négligence ? N'est-il pas vrai que vous êtes ravie d'être vue, d'être considérée, d'être admirée et d'être estimée, c'est-à-dire, que vous êtes bien aise que les fidèles vous honorent, qu'ils pensent à vous, qu'ils s'occupent de vous en ce lieu, où ils ne doivent venir que pour adorer notre Sauveur, penser à lui et s'occuper de lui ? N'est-ce pas être une idole ? N'est-ce pas mettre Dagon auprès de l'arche ? Ingénieuse, mais très-méchante et diabolique fut l'invention de l'empereur Dioclétien, pour obliger tous ses sujets à adorer les idoles : il en avait dressé en tous les marchés, carrefours et places publiques de la ville, n'étant permis de vendre ni d'acheter quoique ce fût, sans avoir auparavant révérentiellement adoré l'idole ; la tentation était grande : cependant les chrétiens s'en pouvaient exempter, ils pouvaient vendre et acheter en secret dans les maisons particulières : mais ils ne sauraient éviter la rencontre de ces idoles ; ils sont obligés de venir à l'église, d'assister à la messe, à l'office, et ils trouvent partout des femmes mondaines ajustées ; elles se font voir partout, auprès de l'autel, sur des bancs élevés, aux tribunes au chœur des chanoines, aux cloîtres des religieux : enfin on les trouve partout.

3. Si vous affectionnez une créature d'un amour désordonné, contre les commandements de Dieu, vous dressez une idole en

vosre cœur et vous l'adorez. Si vous êtes intempérant, sujet à l'ivrognerie et à la gourmandise, saint Paul vous dit que votre Dieu c'est votre ventre, *Quorum Deus venter est* (Phil. III, 19). Si vous êtes avaricieux, il vous déclare que l'or et l'argent sont vos idoles, *Avaritia, quæ est idolorum servitus* (Colos., III, 5). Si vous êtes impudique, vous adorez une idole de chair. Votre idole c'est votre enfant, c'est l'intérêt, c'est le dessein de vous agrandir et de faire fortune à quelque prix que ce soit. Votre idole, c'est le monde et ses vanités : *Quidquid in dilectionis lance præponderat, Deus est* : Tout ce qui emporte le poids en la balance de votre affection, c'est votre Dieu, dit saint Augustin.

Tertullien et Origène ajoutent : L'idolâtre offre quelques grains d'eneens à une statue de pierre ou d'argent : et vous offrez une masse de chair à une femme impudique, bien plus que cela, vos pensées, les tendresses et les affections de votre cœur ; il immole à un faux dieu un bœuf, ou un mouton, qui ne coûtent que quelques pièces d'argent ; et vous sacrifiez à cette créature votre âme, votre salut, qui coûte le sang du Fils de Dieu ; il fléchit le genou pour honorer un fantôme de bois, et vous gauchissez à votre devoir, pour condescendre à ce que vous aimez. Vous êtes bon de votre naturel, juste, et ami de l'équité, mais pour complaire à un grand que vous adorez, à une femme que vous aimez, ou à une pénitente qui vous est attachée, vous vous laissez gagner, vous condamnez l'innocent, vous laissez le coupable impuni, vous donnez l'absolution, contre votre conscience : il vaudrait beaucoup mieux ployer les genoux, qui sont ployables de leur nature, que de ployer la conscience et l'équité de la justice, qui doivent être inflexibles.

Amor omnes in se traducit, et convertit affectus, dit saint Bernard : Celui qui aime son Dieu, lui réfère tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il a, et tout ce qu'il est. Voyez tout ce que vous pensez, tout ce que vous dites, ce que vous faites et ce que vous prétendez faire tout le jour, depuis le matin jusqu'au soir, vous verrez que tout est référé à l'idole que vous adorez, qu'il est référé à ce jeu, à cet enfant, à cette femme, à la vanité et à l'ambition : avec cette pensée vous vous éveillez le matin, et vous vous endormez le soir ; c'est votre entretien pendant le jour, c'est le sujet de vos discours, il n'est rien au monde que vous ne soyez prêt de lui sacrifier, point de passion, ni d'inclination en vous, que vous ne soyez prêt d'immoler et de mortifier pour servir à votre idole ; vous faites litière des commandements de Dieu, vous perdez le respect que vous devez à votre père et à votre mère, vous êtes sourd aux remontrances de vos parents et amis, vous prenez querelle avec vos voisins, vous négligez ou trahissez le devoir de votre charge, vous laissez en arrière les affaires de votre salut, vous résistez aux lumières et aux inspirations du Saint-Esprit, pour obéir

à votreavarice, à votre ambition et à votre sensualité : il n'est point de frais, point de peines, de voyages, ni d'humiliations que vous ne souffriez volontiers, pour servir à cette idole ; et si votre confesseur, si un parent si un ami vous veut retirer de cette idolâtrie, éteindre en vous cette passion, vous arracher de cette occasion, vous combattez à cor et à cri pour la défense de ce faux dieu, comme si c'était *pro aris et focis* ; on n'est plus votre ami : *Amicus usque ad aras. Israel, si audieris me, non erit in te Deus recens.*

Unum cole Deum : Adorez uniquement le vrai Dieu, qui est unique : donnez vous à lui sans réserve, aimez-le, bénissez-le, courtisez-le, craignez-le, servez-le de tout votre cœur : lui seul est votre trésor, votre repos, votre vie et votre gloire, lui seul est votre honneur, votre bonheur et votre félicité en l'âme et au corps, au temps et en l'éternité, sur la terre et dans le ciel, où il vous rendra content et parfaitement heureux par la jouissance de sa gloire éternelle. Amen.

SERMON XLII.

Des obligations que nous avons à Dieu, pour l'établissement de la foi et la ruine de l'idolâtrie.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coram me (Exod., XX).

Mon Dieu, commandez ce que bon vous semble, mais donnez-nous, s'il vous plaît, ce que vous nous commandez : *Da quod jubes, et jube quod vis*, disait saint Augustin. Si jamais le Fils de Dieu a exaucé cette prière que les bonnes âmes lui adressent souvent, ç'a été pour l'exécution du premier commandement ; il nous y défend l'idolâtrie, et nous oblige au culte d'un seul Dieu. Ce qu'il a commandé par Moïse, il l'a accompli par les apôtres. Hier nous admirions la merveille de cet exploit, et aujourd'hui, nous avons à considérer les obligations que nous lui avons, pour nous avoir affranchis, par ce bénéfice, de la plus dure et pernicieuse captivité qui ait jamais été et qui puisse être.

Une servitude est extrêmement déplorable, quand elle est accompagnée de l'une de ces quatre circonstances : premièrement, quand elle est vile et abjecte, indigne de la qualité et de la condition de celui qui est captif ; comme si un roi était esclave, non pas d'un autre roi, mais d'un homme de néant, ou d'un palefrenier. En second lieu, quand elle est infâme, quand un illustre captif est employé à des actions basses et honteuses, comme à pauser des animaux, à la cuisine ou au jardin. En troisième lieu, quand elle est inhumaine, quand il est traité rigoureusement et cruellement, comme les forçats des galères. En quatrième lieu, quand elle est inévitable, et qu'il n'y a aucune apparence d'en sortir ou de s'en retirer. La captivité à laquelle les hommes étaient engagés par le péché d'idolâtrie, était chargée de ces quatre circonstances, et cela en très-haut degré : je vous le ferai voir aux quatre points de ce discours, et que notre Sauveur nous en a affranchis

très-heureusement et très-admirablement.

Nous vous en avons beaucoup d'obligation, ô très-sainte et heureuse Vierge! Puisqu'Aristote dit et qu'il est vrai que mettant en évidence et au jour une vérité, on convainc de fausseté toutes les erreurs et les mensonges qui lui sont contraires : comme quand le soleil monte sur notre horizon, toutes les ténèbres de la nuit sont dissipées et anéanties ; ce qu'étant ainsi, nous pouvons dire que vous avez ruiné l'idolâtrie, que vous avez éteint le culte des faux dieux, mettant au jour le vrai et unique Dieu. Vous avez écarté les ténèbres du paganisme et de l'infidélité, donnant au monde le soleil de justice, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, que nous bénissons. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Unitas divinæ essentiæ probatur:*

1. *Ex parte Dei, qui est simplex, supremus Dominus, infinitus;* 2. *Ex parte mundi;* 3. *Ex parte nostri.* — I. *Punctum. Idololatria est servitus: 1. Vilis, colens vilissimos dominos;* 2. *Turpis, cogens ad actiones turpissimas;* 3. *Crudelis;* 4. *Inevitabilis.* — II. *Punctum. Probat quantum astringamur ad gratitudinem, et bonum usum beneficii, quos Christus hac servitute liberavit. Paraphrasis verborum sancti Petri: Vos autem genus electum, gens sancta, etc.*

1. La première perfection que la foi catholique reconnaît et adore en la majesté de Dieu, c'est l'unité de son être : *Credo in unum Deum. Audi, Israel, Deus tuus unus est.* Notre cœur s'épanouira de joie à la vue de cette vérité, si nous considérons les preuves que saint Thomas en apporte, et si nous avons quelque affection pour les intérêts de Dieu, pour les intérêts de ce monde et pour nos propres intérêts. Voici le raisonnement riche, sublime et lumineux du docteur angélique (*I p., q. 11, art. 3 et 4*) : La simplicité de Dieu, sa souveraineté et son infinité le mettent hors de pair, et lui donnent la prérogative d'être essentiellement et nécessairement Un. Sa simplicité lui donne cet avantage ; car toutes les fois qu'il y a pluralité d'individus et de particuliers sous un même genre, il y a infailliblement distinction, et par conséquent composition d'essence et d'existence, de nature spécifique et de différence individuelle. Or l'être de Dieu est très-simple, très-pur et très-indivisible, *Ens irreceptum* ; car s'il y avait en lui quelque composition ou de substance, ou d'accident, ou de genre ou de différence, ou d'essence ou d'existence, ou de quelque autre façon que ce soit, il y aurait acte et puissance, il ne serait pas le premier agent, ni la première de toutes les causes, puisqu'il aurait eu besoin d'une cause supérieure, pour réduire en acte et en perfection ce qu'il n'avait qu'en germe et en puissance passive. Il ne serait pas le souverain de tous les êtres, son empire ne serait pas absolu, ni son domaine universel, puisqu'un rival ou un compétiteur aurait droit de lui disputer, sinon la supériorité ou la prééminence, au moins l'égalité et l'indépendance :

Nec regna socium ferre, nec tædæ quæunt.

..... *Omnisque potestas
Impatiens consortis erit.*

2. De plus, si Dieu n'était point seul et unique, il ne serait pas tout parfait, il y aurait en lui quelque manquement, il ne serait pas infini en toute sorte de perfections, il n'aurait pas toutes les grandeurs ni les excellences imaginables, puisqu'il serait dépourvu et privé des perfections ou spécifiques ou individuantes, que l'autre dieu aurait en partage pour être distingué de lui. Ce monde même ne serait pas si bien gouverné qu'il est ; car ces dieux ayant deux natures, ils auraient aussi deux entendements, deux volontés et deux puissances : ils pourraient donc avoir divers sentiments, divers desseins et diverses inclinations : l'un voulant une chose et l'autre une autre, l'un aurait de l'amour et de l'affection pour une créature, l'autre de l'aversion et de l'antipathie contre elle, et nous ne verrions pas en ce monde ce bel ordre, ce bon accord, cette sage économie, cette admirable police, ni cette alliance si ferme et si bien concertée des éléments et des autres créatures que nous y admirons depuis tant de siècles, *οὐκ ἀγαθὸν πολυκυριανία εἰς τὴν αἰώνιον ἔστω, βασιλεύς. Non bona res multi domini.* — *Rex unicus esto (ait Homer.).*

3. Bref, Dieu étant notre premier principe et notre dernière fin, nous sommes obligés de l'honorer, de le servir, de l'aimer et lui obéir de tout notre cœur, ce que nous ne pourrions faire bien parfaitement s'il y avait deux dieux : nous serions comme une pierre qui aurait deux centres, comme un fer au milieu de deux aimants, comme un serviteur qui aurait deux maîtres : et l'Oracle de vérité a déclaré que personne ne peut servir à deux maîtres.

1. — 1. Admirons donc ici la folie et portons compassion à la misère des pauvres idolâtres nos ancêtres, dont les uns prenaient une pièce de bois, et d'une partie ils en faisaient un escabeau ou un marchepied ; de l'autre, ils en faisaient une statue, ils se mettaient à genoux devant elle, en lui disant : Vous êtes mon Dieu. Un de ces beaux dieux disait, chez le poète :

*Olim truncus eram, ficulnus, inutile lignum,
Dum faber, incertus scannum faceretne deumve,
Maluit esse deum.*

(Horace.)

Quel aveuglement! Il vient de faire cette statue, et il lui dit : C'est vous qui m'avez fait. D'autres posaient sur un autel une vache, un crocodile ou un serpent ; ils se prosternaient en terre et leur disaient : Vous êtes mon asile et mon espérance, c'est de vous que j'attends la santé, la prospérité et tout mon bonheur. D'autres adoraient les aux et les oignons, dont un poète se moquait plaisamment, en disant que ces peuples étaient bien heureux, puisque leurs dieux croissaient en leurs jardins :

..... *Quis nescit qualia demens
Ægyptus portenta colat : crocodilum adorat, etc.
..... Oppida tota cavem venerantur,
Porrum et cepæ nefas violare aut frangere morsu ;*

O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina !

La plupart adoraient des dieux vicieux, des déesses impudiques, des monstres et des opprobres de nature : un Jupiter, qu'ils disaient se transformer en taureau, en oiseau, ou en pluie d'or pour avoir accès vers les filles et les déshonorer : un Mars et une Vénus, qu'ils disaient être tombés en adultère, et que le dieu Vulcain, mari de Vénus, les ayant surpris et enveloppés subtilement dans un filet, les avait traînés tous deux confus en l'assemblée des autres dieux, pour être l'objet de leur risée. Ils adoraient un Mercure, qu'ils disaient être le plus fin de tous les larrons. Or tant s'en faut qu'ils eussent honte de ces vices de leurs dieux, comme leur reproche saint Augustin, qu'ils les représentaient même sur les théâtres, ils les enseignaient aux écoles, ils les chantaient dans les rues et les carrefours : car Homère, en l'hymne qu'il a fait en l'honneur de Mercure, lui dit :

Tu auras cet honneur par-dessus tous les dieux,
D'être dit des filoux le monarque en tous lieux.

Ils adoraient des dieux fourbes et séducteurs, qui décevaient les hommes par des oracles ambigus et à double entente, comme ils firent à cet ambitieux nommé Éunus, à qui l'oracle prédit qu'il serait élevé par-dessus tous ses compatriotes, et l'effet de cette prédiction fut qu'on l'éleva et l'attacha à une potence :

Eecce crucem attendis, nec te deus, Eune, sefellit,
Omnia sunt crepidis inferiora tuis.

Telle est encore cette réponse célèbre :

Aio te Æacida Romanos vincere posse.

Quelqu'un peut-être pensera que ce n'était que les poètes qui célébraient de tels dieux en leurs livres et qui leur imposaient ces crimes énormes, pour en faire le sujet de leurs fictions fabuleuses. Non ; mais c'était le peuple, c'était le sénat, les empereurs et tout le corps de la république qui adoraient ces beaux dieux, et leur rendaient des services fort ponctuels et religieux ; témoins les temples superbes qu'ils leur bâtissaient, où on gardait des monuments de leurs vices et de leur vie passée : comme à Rome le Capitole, où on conservait fort respectueusement le bouclier qu'ils appelaient *ægvis*, du mot grec *αἴγος*, c'est-à-dire *chèvre*, parce qu'il était fait de peau de chèvre, en mémoire de ce qu'une chèvre avait allaité Jupiter lorsque sa mère le cacha pour le dérober aux poursuites de son père, le dieu Saturne, qui le voulait dévorer : *Numquid Capitolia Romanorum, opera sunt poetarum*, dit saint Augustin (tom. IV, l. 1, de *Consensu evang.*, cop. 2) : comme le temple de Diane en Éphèse, de Marnas à Gase, d'Apollon à Delphes ; témoins les fêtes et les sacrifices qu'ils instituèrent à leur honneur, dont nous parlerons bientôt. Témoin toute l'Italie, qui adorait particulièrement Saturne, le père des dieux, et qui s'appelle *Latium, a latendo*, parce que ce beau dieu s'était caché en ce

pays-là quand il voyait la persécution de son fils Jupiter :

Arma Jovis fugiens et regnis exul ademptis,
Qui genus indocile et dispersum montibus altis
Composuit, legesque dedit, Latiumque vocari
Maluit, his quæcumque latuisset totus in oris.
(Æneid., III.)

Ce n'est pas une fiction poétique, mais une action bien réelle, puisque Julien l'Apostat fit décapiter deux illustres gentilshommes, Jean et Paul, pour n'avoir pas voulu adorer une petite idole de Jupiter ; c'est assez pour montrer qu'ils les adoraient de cœur et d'affection : comme Michas, courant après des voleurs qui lui emportaient ses idoles (*Judic.*, XII), et pleurant amèrement, leur disait : Vous m'avez dérobé mes dieux que j'ai faits ; et vous me dites : Pourquoi pleures-tu ?

2. A tout seigneur son honneur, dit le proverbe commun ; mais nous pourrions ajouter : Tel Seigneur tel honneur. Car comme les dieux qu'ils adoraient étaient très-sales et infâmes, c'étaient des diables que l'Écriture appelle des esprits immondes, les hommages qu'ils leur rendaient et les services qu'on leur faisait étaient très-infâmes et très-sales. Saint Chrysostome (*l. contra Gentes*), Tertullien (*in Apolog.*), Minutius Félix (*in Octavio*) et Lactance (*l. VI, c. 23*) reprochent aux païens les abominations qu'ils faisaient aux solennités et aux sacrifices de leurs dieux. Saint Augustin dit (*l. II de Civit.*, c. 4, 5 et *l. VI de Civit.*, c. 10), qu'en la fête de Bérécythe ou de Cybèle, qu'ils estimaient la mère des dieux, ils disaient devant cette déesse des paroles si lascives, et faisaient des actions si déshonnêtes que le plus effronté charlatan eût eu honte de les dire ou de les faire en présence de sa mère ; et ils les faisaient et disaient publiquement, à la vue d'une foule de monde de tout sexe et de toute sorte de conditions : *Spectante, et audiente utriusque sexus frequentissima multitudine* (*Præp. evang.*, l. XI, c. 1 ; de *Civit. Dei*, l. VII, c. 21). J'offenserais vos oreilles si je vous disais ce qu'ils adoraient en la fête de Bacchus, au rapport d'Eusèbe et de saint Augustin, qui leur reproche qu'en la fête de ce même dieu, qu'ils appelaient aussi *Liber*, les femmes les plus chastes faisaient publiquement des actions si impudiques et si impudentes que les plus effrontées courtisanes eussent eu honte de les faire en plein théâtre, car l'impudence même en rongirait. Ils pensaient se rendre propices ces divinités par ces actions-là ; ils appelaient ces cérémonies, *sacra*, des actions saintes. Si leurs saintes actions étaient si infâmes, quelles devaient être leurs actions profanes et vicieuses ? *Qualia sunt sacrilegia si illa sunt sacra* ? dit saint Augustin. Cependant quelle vie devaient mener ceux qui adoraient de tels dieux ?

Ce fut une invention ingénieuse, mais bien malicieuse de Satan, pour porter les hommes à se prostituer à toutes sortes d'impuretés, sans retenue et sans remords, sans reproche et sans danger d'en être blâmés. N'était-ce pas bien autoriser et mettre en crédit les vices, que de les canoniser, ou pour mieux

dire défier, et dire que les dieux les com-
mettaient, qu'ils en faisaient leur gloire,
qu'ils tenaient à honneur et prenaient plaisir
qu'on s'y adonnât en leurs solennités? Car
comment pouvaient-ils se porter à honorer
leurs pères, quand ils adoraient Jupiter, qui
avait chassé son père Saturne de son trône
et de son royaume; ou à pardonner les injures,
quand ils adoraient Junon, qui avait
gardé des siècles entiers une dent de lait
contre ceux de Troie, pour un petit mépris
reçu d'un jeune homme de la ville?

..... Sævæ memorem Junonis ob iram.
..... Manet alta mente repostum
Judicium Paridis..

Pouvaient-ils avoir un plus beau prétexte
pour se justifier et même pour se glorifier
ayant commis quelques saletés, que l'excuse
que ce jeune homme apporte chez Térenee :

Quod divos decuit, cur mihi turpe putem.

Pourquoi tiendrai-je à infamie ce que les
dieux tiennent à honneur? Saint Cyprien et
saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise,
saint Cyrille et saint Athanase, Lactance et
saint Augustin en disent tout autant, et ils
poursuivent plus au long cet argument contre
les païens (1).

Si quelques philosophes et d'autres esprits
plus déliés reconnaissaient bien la vanité de
ces faux dieux, ils n'en étaient pas pour-
tant moins coupables ni plus vertueux : car,
comme saint Augustin (*De Civit. Dei*, l. VI)
reproche à Sénèque qu'au lieu de détromper
les hommes de cette erreur, qu'il reconnais-
sait être très-impertinente, il les y entrete-
nait par son mauvais exemple. Ce superbe
philosophe, en un livre qu'il avait écrit de la
Superstition, qui est cité par Tertullien, au
chapitre douzième de son Apologie, mais que
l'injure du temps nous a fait perdre, après
s'être moqué des dieux qu'on adorait au Ca-
pitole, et des cérémonies cruelles et déshon-
nêtes qu'on faisait à leur service, dit que
l'homme sage les doit néanmoins pratiquer
pour obéir à la loi, non pour être agréable
aux dieux : *Quæ omnia sapiens servabit tan-
quam legibus jussa, non tanquam diis grata.*
Et un peu plus bas, ayant censuré les mari-
ages incestueux de ces dieux, qui étaient
mariés à leurs propres sœurs, comme Jupiter
à Junon et Mars à Bellone, il dit qu'il les ado-
rait, non par esprit de piété, mais par con-
descendance à la mode. En quoi, dit saint
Augustin, il se rendait très-coupable, faisant
par respect humain ce que la lumière natu-
relle lui dictait être très-mauvais : *Colebat
quod reprehendebat, agebat quod arguebat,
quod culpabat adorabat.* Aussi saint Paul dit-

(1) *Fiunt miseris et religiosa delicta (S. Cypr., Epist. ad Donatum.*

Ut peccatum non solum crimine careat, sed etiam præclarum ac divinum censetur (S. Greg. Naz., Or. in sancta lumina.) *Mysterium religionis est incentivum libidini, qualis est vita sacrificantium ubi colitur decorum stuprum (S. Amb., l. I, de Virg.; Julius Firmic., lib. de Erroribus profanæ relig. c. 15); Arnob., l. V, S. Cyrill., l. VII in Jubonum, Athan., Orat. contra gentes; Lactantius, l. I, c. 10; S. Aug., l. II, de Civit., c. 6, 7, 8).*

il (*Rom. I, XXI*), qu'en punition de cette
connivence, Dieu les avait livrés en un sens
réprouvé à des passions honteuses et déna-
turées, et qu'ils étaient remplis de toute sorte
de malice, d'iniquité, d'avarice, d'envie, de
tromperie et d'impureté; qu'ils étaient su-
perbes, arrogants et querelleurs, médisants
et sans amitié, sans fidélité, sans pitié et sans
modestie. Quoi plus! les hommes et les fem-
mes étaient adonnés à ce détestable crime
pour lequel Dieu abîma autrefois Sodome et
Gomorrhe, et cela si effrontément et si pu-
bliquement, qu'ils disaient que leur Jupiter
était aussi esclave de cette passion. Voilà
quels ont été nos ancêtres, et voilà ce que
nous serions sans le bénéfice inestimable de
la Rédemption. Y a-t-il valet d'écurie, y a-t-il
esclave plus honteusement traité que cela?

Or, comme le démon est très-méchant et
très-malheureux tout ensemble, il avait en-
gagé les hommes à une servitude non-seule-
ment impie et infâme, mais encore inhumaine
et cruelle.

3. Je serais trop long si je voulais déduire
ici toutes les cruautés qu'ils commettaient
au service de leurs faux dieux; on les peut
voir chez Tertullien, dans son Apologie au
sénat romain, saint Augustin (*l. VI de Civit.*,
c. 16; et *l. VII, c. 19*), et quelques autres
(*Justin., c. 1, Apolog.*); c'est assez de savoir
qu'on leur sacrifiait des hommes innocents,
comme Astyanax, le fils aîné d'Hector, Poly-
xène, fille de Priam, dont la mort funeste
est décrite par Sénèque en sa Troade (*Lib. IV,*
c. 6). Nous apprenons de Paul Orose et d'Hé-
rodote (*Lib. VII*), que les Perses, en action
de grâces des biens qu'ils pensaient avoir re-
çus de leurs dieux, avaient coutume d'enter-
rer vifs plusieurs jeunes garçons ou filles,
comme fit Amestris, femme de Xerxès qua-
torze jeunes gentilshommes et demoiselles de
Perse; et au siècle passé, ceux du Mexique,
avant qu'ils eussent reçu la foi chrétienne,
égorgeaient tous les ans vingt mille person-
nes qu'ils sacrifiaient au démon. Mais qui
n'aura horreur de la cruauté et barbare des
sacrifices qu'on offrait à l'idole Moloch, au
rapport de l'Écriture (*Lev., XVIII, 21; IV Reg.,*
XXV, 10; Jerem., XXII, 25; Psal. CV, 17)?
Cette idole était une statue de bronze qui
avait les mains et les bras excessivement lar-
ges; ils y mettaient leurs petits enfants tout
vifs, après quoi, y mettant le feu par-dessous,
ils la faisaient rougir, et ainsi ces pauvres
petites créatures étaient brûlées cruellement
à petit feu; et afin que leurs pères et mères
ne fussent point touchés de compassion, en-
tendant les cris de ces enfants, les prêtres
battaient des tambours. De là vient que le
lieu où se faisait ce sacrifice diabolique était
appelé *tophet* en l'Écriture, du mot hébreu
toph, qui signifie tambour. On voit encore en
la ville d'Arles deux grandes colonnes où il
y avait un autel sur lequel on immolait les
enfants de la sorte; et quand saint Trophime,
disciple de saint Paul, y vint prêcher l'Évan-
gile, cet autel était si célèbre et si large, que
la ville, à ce que l'on dit, en a pris son nom :
Arles, ou Arclate, quasi ara lata.

4. Et ce qui est plus déplorable, c'est que ces impiétés, ces impuretés et ces cruautés, étaient comme en possession, depuis plus de quatre mille ans, de toute l'étendue de la terre, même souvent parmi les Juifs, en la Palestine, et aux portes de Jérusalem; car le lieu où les Juifs brûlaient leurs enfants de la sorte, s'appelaient *gehennon*, d'où est venu le mot de *gehenné*, parce que c'était en une vallée des enfants de Ennon, auprès de Jérusalem. Ce qui montre évidemment qu'il était très-difficile, ou pour mieux dire impossible, humainement parlant, d'affranchir les hommes de cette misère. Je traitai hier ce sujet à fond, vous faisant voir que cette œuvre était si difficile, que pas un des anciens philosophes, pas un des patriarches et des prophètes, comme Noé, Jacob, Joseph et Moïse, n'avait su corriger cette erreur en une seule petite bourgade; mais je le montre encore plus évidemment; voyez quelle est la différence du mont de Sinaï et du mont de Calvaire: le Créateur donne la loi à son peuple sur le mont Sinaï; en cette loi la première chose qu'il lui recommande, ce qu'il lui commande avec plus d'instance, c'est d'éviter l'idolâtrie: *Tu n'auras point d'autre Dieu que moi*. Pour l'en détourner plus puissamment quand il fait cette défense, la montagne est toute en feu, on entend des tonnerres, des trompettes et des voix si épouvantables, que le peuple, tout pâmé de frayeur, dit à Moïse (*Exod.*, XX, 19 j): Parlez-nous vous-même, Moïse, et non pas le Seigneur, de peur que nous ne mourions. Toutelois nonobstant une défense si expresse, nonobstant tant de menaces, tant de terreurs et de frayeurs, ce peuple adore un veau d'or incontinent après. avant même que Moïse soit descendu de la montagne, et de temps en temps il retombe opiniâtrément en ce péché. Au lieu que Jésus sur le Calvaire, ne disant mot, étant crucifié, humilié, bafoué et endurant patiemment une mort honteuse et cruelle, exterminé l'idolâtrie pour toujours, non-seulement de la Judée et de la Palestine, mais encore de toutes les provinces sujettes à l'empire romain, même les plus éloignées et barbares.

Écoutez donc saint Pierre qui nous dit: *Vos autem genus electum, gens sancta, populus acquisitionis, regale sacerdotium, ut virtutes annuntietis ejus qui vos de tenebris vocavit, in admirabile lumen suum* (I. S. Petr., II, 9).

II. -- *Genus electum*, Ame choisie: quel bénéfice, quelle grâce, et quelle singulière faveur! Supposons que nous soyons assurés que tous les vaisseaux qui sont sortis de la Rochelle depuis quinze ans, pour aller en Canada ou ailleurs, aient fait naufrage en chemin, et que je vous aie empêché tous les ans de vous embarquer dans ces navires: n'est-il pas vrai que vous m'auriez autant d'obligation qu'il y aurait de vaisseaux perdus? Comptez, si vous pouvez, combien il y a en de mères idolâtres, non-seulement depuis quinze ans, mais depuis mille ans, deux mille ans, quatre mille ans, et six mille ans; et ainsi vous avez autant d'obligations à Dieu.

Votre âme pouvait être infuse et contrainte en chacune de ces mères païennes; vous pouviez être le fils de la première femme idolâtre, de la seconde, de la troisième, quatrième, ou centième: vous pouviez être un de ces enfants qui ont été immolés au diable, et qui ont fait naufrage de leur salut, non dans l'eau de la mer, mais dans le feu ardent du sacrifice qui les a consumés; et Dieu vous en a préservé: quelle obligation! *Genus electum, gens sancta, elegit nos ut essemus sancti* (*Ephes.*, I, 4). Il vous a ainsi tiré et séparé de tant d'autres, sans doute afin que vous viviez autrement qu'ils n'ont fait. Hé! de quoi vous servira de n'avoir pas vécu parmi les païens, ou d'avoir été dans l'Église chrétienne? de quoi vous servira d'y avoir reçu les sacrements, entendu la parole de Dieu, et en mille voies de vous sanctifier, si vous n'y vivez pas saintement, ni conformément à la profession et à la sainteté du christianisme?

Populus acquisitionis. Que de travaux Jésus-Christ a subis, que de tourments il a soufferts, que d'humiliations il a portées, que de sang il a répandu; que de voyages les apôtres ont-ils faits, que de périls ont-ils encourus, que de martyrs ont enduré la mort pour nous acquérir à Dieu! N'est-ce pas une grande injustice, que vous vous donniez à un autre, ou que vous soyez tout au monde, à la chair, à vous-même et à vos intérêts?

Regale Sacerdotium. Les païens pour apaiser leurs faux dieux, ou pour les remercier, leur offraient des sacrifices inhumains, enterrant tout vifs des hommes innocents. Le vrai Dieu au lieu de cela demande que vous lui offriez souvent son Fils unique, Homme-Dieu, par un sacrifice non sanglant: et vous aimez mieux perdre le temps à badiner, que de venir à la messe pour lui offrir cet holocauste. Il ne demande pas, comme les faux dieux, que vous sacrifiiez vos enfants, mais que vous les sanctifiiez; ni que vous les brûliez à petit feu, mais que vous allumiez en eux le feu de l'amour de Dieu; non plus que vous les fassiez mourir, mais que vous fassiez mourir en eux la vanité, l'ambition et l'avarice, que vous leur parliez toujours avec grand mépris des grandeurs du monde et des biens de la terre.

Ut annuntietis virtutes ejus. Nous avons grand sujet de louer Jésus-Christ, de l'honorer, de le bénir, de le glorifier et de le remercier de ce chef-d'œuvre. Le Père éternel disait à Samuel: je glorifierai celui qui me glorifiera, c'est-à-dire, Je le ferai honorer. Or quelle plus grande gloire, et quel service plus signalé pourrait-on rendre au Père éternel que celui qu'il a reçu de Jésus-Christ. Il n'était adoré, ni reconnu en aucun autre lieu de la terre, qu'en un petit canton de la Judée, et encore très-mal; Satan, son ennemi mortel, était assis sur son trône, adoré partout au lieu de lui: le Fils de Dieu a détrôné ce tyran, et il a rétabli le culte du vrai Dieu si heureusement, si efficacement et si universellement que les Turcs mêmes et les Arabes n'en adorent point d'autre, que les Juifs mêmes ne sont point tombés en l'idolâtrie depuis la venue de Jésus-Christ, encore

qu'ils ne passassent jamais cent ans sans y tomber : ils ne le remercient point d'un si grand bénéfice, et ainsi nous devons l'en remercier pour eux et pour nous. Nous le devons glorifier de tout notre possible, puisqu'il a tant glorifié son Père : nous devons célébrer ses louanges. *Annuntietis virtutes ejus.*

Premièrement, sa puissance qui a déniché Satan, ce fort armé, de la citadelle de ce monde où il était si bien retranché. Les anciens avaient défendu d'imposer aux esclaves les noms d'Aristogiton et de son compagnon, parce qu'ils avaient délivré leur patrie de l'oppression d'un tyran : permettez-vous que vos serviteurs, ou d'autres personnes de la lie du peuple, renient Notre-Seigneur, ou blasphèment la sainte mort qu'il a endurée pour nous affranchir d'une si rude captivité? En second lieu, sa sagesse, qui a découvert les ruses dont cet imposteur trompait les hommes, par ses oracles ambigus et par ses prédictions mensongères. En troisième lieu, sa bonté qui nous a délivrés d'un si grand mal qu'était l'idolâtrie. Quand on vous donne un écu faux, une fausse denrée, de fausses drogues en une médecine, ou bien un faux contrat, vous en êtes fâché, c'est une fourbe qui vous nuit et vous déplaît extrêmement, et si quelqu'un vous en avertit, vous lui en êtes obligé : Dieu est notre trésor, notre bonheur et notre remède ; il est notre honneur, notre souverain bien et notre tout ; n'est-ce donc pas une effroyable tromperie, le malheur des malheurs, et le plus grand de tous les maux d'avoir de faux dieux au lieu du vrai Dieu ? Combien grande et insolvable est l'obligation que nous avons à Jésus de nous avoir détrompés de cette erreur ?

Qui vos de tenebris vocavit in admirabile lumen. Sénèque disait que la vertu était plus glorieuse et plus digne de louange en lui, qu'elle n'était en Dieu, parce qu'il était vertueux par nature et que l'homme ne l'était que par son travail et par la victoire de ses passions. Voilà les ténèbres où était le monde, et voici la lumière que le Fils de Dieu a apportée : *Sine me nihil potestis facere : non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis*, nous ne sommes pas capables d'avoir la moindre bonne pensée ; et toute la suffisance que nous avons de recevoir ses faveurs, d'y consentir et d'y coopérer ne vient que de lui : *Omnis sufficientia nostra ex Deo est, Deus virtutum, cujus est totum quod est optimum.* Cicéron dit : Il faut rendre injure pour injure, repousser la violence par la violence, et accuser celui qui vous calomnie : voilà les ténèbres, et voici la lumière : *Diligite inimicos vestros : vince in bono malum, non reddentes malum pro malo* : Aimez vos ennemis, étouffez le mal en faisant du bien, ne rendez jamais le mal pour le mal. Les païens disaient :

O cives, cives, querenda pecunia primum est,
Virtus post nummos.

Voilà les ténèbres ; et voici la lumière : *Querite primum regnum Dei.* Pourrons-nous jamais reconnaître un si grand bénéfice ?

Pourrons-nous jamais dignement remercier notre Sauveur de nous avoir retirés de ces ténèbres, de nous avoir communiqué ces lumières : Soyez-en béni, ô mon Sauveur ! mon Sauveur, vous en soyez béni, et béni à jamais ; soyez-en béni des anges, des hommes et de toutes les créatures. Aimez Jésus, mes chers auditeurs, aimez Jésus pour un tel bénéfice. Mais je le dis encore, aimez le de tout votre cœur, et je le dis derechef, et je le voudrais dire sans cesse, car on ne le saurait trop dire : aimons Jésus de tout notre cœur, louons, bénissons, adorons et glorifions Jésus ; rendons-lui des actions de grâces, maintenant et toujours, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XLIII.

Des propriétés de la foi.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebitis deos alienos coram me (Exod., XX.)

Après avoir considéré la faveur inestimable que le Fils de Dieu a faite au monde d'en bannir l'idolâtrie et d'y établir la foi et le culte du vrai Dieu, il est nécessaire d'apprendre ce que c'est que la vraie foi, les qualités et les propriétés qu'elle doit avoir. Je ne trouve rien à quoi je la puisse mieux comparer qu'à cette guide miraculeuse dont le Créateur se servait pour conduire le peuple d'Israël en la terre promise : car la foi, pour être vraie, doit avoir trois conditions très-bien exprimées par les qualités et propriétés de cette guide. Premièrement, c'était une colonne, et la foi doit être ferme, assurée et inébranlable ; en second lieu, cette colonne était de nuée, *In columna nubis loquebatur ad eos*, et la foi est dans l'obscurité, elle croit ce qu'elle ne voit pas, *Argumentum non apparentium* ; en troisième lieu, cette colonne de nuée se changeait la nuit en feu, et la foi doit être vive et agissante comme la flamme, jointe à la charité et aux bonnes œuvres. Ayant à traiter de la foi contre les infidèles, je ne saurais m'adresser à personne plus utilement qu'à vous, ô sainte et bienheureuse vierge, puisque l'épouse de votre Fils dit si souvent : *Cunctas hereses sola interemisti in universo mundo.* Je ne saurais suivre un meilleur avis que celui de vous dire avec la même Eglise : *Da mihi virtutem contra hostes tuos* ; et pour cet effet : *Dignare me laudare te. Ave, Maria.*

IDÉE SERMONIS.

- I. Punctum. *Fides est columna, id est firma quia fundata super Ecclesiam, quæ est firmamentum veritatis. Quod probatur contra hereticos, et debet esse firma in nobis.* — II. Punctum. *Est columna nubis, Argumentum non apparentium* : 1. *Scriptura*, 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *exhortatione.* — III. Punctum. *Fides est columna ignis ardens charitate, et bonis operibus* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione.*

La première propriété de la foi, c'est

qu'elle doit être comme une colonne ferme, stable, immobile et inébranlable; aussi l'apôtre saint Paul la nomme-t-il la substance, *ὑπόστασις*, la base, le soutien, et, si l'on peut dire, l'hypostase de tout ce que nous espérons. Pour être ainsi ferme et assurée, elle doit être bien assise, son soubassement et son fondement doit être bien fixe et arrêté; et ce fondement n'est autre que l'Eglise, que le même apôtre, écrivant à son disciple Timothée, dit être la colonne de vérité. C'est ici la principale et plus importante question qui a toujours été disputée entre les catholiques et les hérétiques, et qui, étant bien éclaircie, toutes les hérésies s'en vont par terre et se fondent comme la neige fait au soleil. Demandez à un hérétique : Quelle est la règle de votre foi? quel est le fondement de votre croyance, et sur quoi vous appuyez-vous pour croire ce que vous croyez? Il vous répondra, s'il a tant soit peu d'esprit, que c'est la parole de Dieu; voilà un bon fondement. Mais de qui apprenez-vous la parole de Dieu? Dieu ne vous parle pas face à face, ni bouche à bouche, comme il a fait à Moïse et aux apôtres. J'apprends la parole de Dieu de l'Ecriture, dira-t-il; je ne m'en veux pas fier ni à saint Jérôme, ni à saint Chrysostome, ni à saint Ambroise, ni à saint Augustin, ni même à Bèze ou à Calvin; car Bèze, Luther et Calvin, saint Jérôme, saint Chrysostome et saint Augustin sont des hommes; et tout homme, pour saint qu'il soit, est toujours homme, c'est-à-dire sujet à caution et au mensonge, qui me pourrait tromper ou être trompé lui-même. Or je vous veux montrer clair comme le jour, qu'il faut nécessairement nous en rapporter à quelque homme, et que si vous ne vous en fiez aux hommes, non-seulement vous ne croirez rien, mais vous ne saurez pas seulement ce qu'il faut croire.

Vous dites que vous voulez l'Ecriture sainte, voilà qui va bien; et moi aussi, je la veux, et tous les catholiques et tous les hérétiques qui ont jamais été au monde ont dit qu'ils la voulaient. Mais quelle est l'Ecriture sainte? et comment savez-vous que la Genèse, l'Exode et le Lévitique, que l'Evangile de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean est l'Ecriture sainte? Dieu ne s'est pas apparu à vous pour vous dire en particulier : Ce livre imprimé en tel lieu, c'est ma parole, ou, c'est mon Ecriture. La Bible même ne dit pas : Je suis l'Ecriture sainte. Et quand bien elle le dirait, elle serait suspecte en cela, puisqu'elle porterait témoignage de soi-même; joint que le plus méchant et pernicieux livre du monde pourrait dire : Je suis l'Ecriture sainte, je suis la parole de Dieu, et on ne le croirait pas. Les hérétiques Marcionites rejetaient le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse; les manichéens rejetaient les Prophètes, les Albigeois les Psaumes et tout le Vieux Testament; les ébionites ne recevaient qu'un seul des quatre Evangiles, savoir, l'Evangile de saint Matthieu; les cerdonites ne recevaient qu'une partie de l'Evangile de saint Luc; Luther

rejette le livre de Job, l'Ecclesiaste, l'Épître aux Hébreux, celle de saint Jacques et celle de saint Jude, la seconde de saint Pierre, les deux dernières de saint Jean et l'Apocalypse: tous livres que Calvin tient pour l'Ecriture sainte; Bèze ne reçoit pas une partie de l'Evangile de saint Jean, que Calvin reconnaît pour canonique. Enfin il n'y a point de livre en la Bible qui n'ait été rejeté par quelque hérétique : comment donc leur montrerez-vous qu'un tel livre est Ecriture sainte, vu que l'Ecriture n'en parle pas?

Comment savez-vous, par exemple, que l'Evangile de saint Marc et de saint Luc, qui n'ont été que des disciples, sont de vrais Evangiles, sont de pures paroles de Dieu, et que l'Evangile de saint Barthélemy et de saint Thomas, qui ont été apôtres, sont de faux Evangiles et des paroles des hommes? Vous me direz : Parce que l'Evangile de saint Marc et de saint Luc a été véritablement écrit par eux-mêmes, et que les deux autres ne sont ni de saint Barthélemy, ni de saint Thomas, mais des Evangiles supposés. Cela est vrai; mais comment le savez-vous? où trouverez-vous en l'Ecriture qu'un tel Evangile est vrai et légitime, et qu'un autre est supposé et apocryphe? Ne l'apprenez vous pas de l'Eglise? car vous n'avez pas les originaux d'un seul livre canonique : comment savez-vous donc que les copies sont fidèlement collationnées? ne faut-il pas que vous vous en rapportiez à quelqu'un? De plus, supposons que vous soyez assrés par la Bible ou par révélation divine, qu'elle est la vraie Ecriture : tout le Vieux Testament a été donné de Dieu en langue hébraïque, ou syriaque, ou chaldaique, le Nouveau Testament en hébreu, ou en grec, ou en latin; la moitié du monde ne saurait lire en aucune de ces langues : ne vous faut-il donc pas fier à quelqu'un qui vous les lise, et en vous les lisant ne peut-il pas vous tromper ou être trompé lui-même, puisque ce sera un homme? Ne peut-il pas vous donner le change et mettre un *quiproquo*? Ceux qui ont tant soit peu d'intelligence en la langue hébraïque savent quelle grande affinité et ressemblance il y a entre le *beth* et le *caph*, entre le *quimel* et le *nun*, entre le *daleth* et le *rescht*, entre le *zain* et le *nun* final, entre le *hehth* ou *ket* et le *tau*, entre le *samech* et le *mem* final; et comme il est aisé d'écrire ou de lire l'une de ces lettres pour l'autre, par un petit trait de plume ou faute d'assez bonne vue. Ils savent encore comme, changeant de place un seul petit point, on change tout-à-fait le sens de l'Ecriture; car entre le *schin* qu'ils appellent *jamin* et celui qu'ils nomment *semol*, il n'y a différence que d'un petit point, posé sur le pied droit ou le gauche du *schin*; et cependant quelle différence en la signification d'un mot écrit par l'une ou l'autre de ces lettres? Par exemple, au psaume cent dix-huitième où nous avons : *Principes persecuti sunt me gratis*, au texte hébreu, par la transposition d'un petit point, vous faites *scherim* ou *serim*, dont l'un signifie *principes*, et l'autre signifie *cantores* : ainsi vous direz : Les princes m'ont persécuté,

ou : Les chantres m'ont persécuté. Et cela n'est pas seulement en la langue hébraïque, mais en toute langue ; il ne faut que la transposition d'un mot, d'une virgule ou d'un point pour faire un sens tout contraire, comme en latin :

Porta patens esto, nulli, claudatur honesto,

si vous mettez la *virgule* devant ou après *nulli*. Et en français il y a grande différence entre : Je cherche des perles à vendre, et : Je cherche à vendre des perles. Il ne faut que le changement d'un accent pour changer le sens d'une parole. Comme en grec, du temps des Nestoriens, les catholiques disaient que la Vierge est Θεοτόκος, c'est-à-dire Mère de Dieu ; les hérétiques disaient qu'elle n'est que Θεότοκος, c'est-à-dire fille de Dieu. En latin il y a grande différence entre *leporem* et *leporem*. Et en français : Voilà un prêtre bien indigne, Voilà un prêtre bien indigné. La plus saine opinion des docteurs hébreux tient pour tout assuré, qu'au temps que le Vieux Testament fut donné de Dieu, les points hébraïques n'étaient pas encore en usage : or une écriture hébraïque sans points, c'est comme une écriture latine ou française sans voyelles, en laquelle il faudrait deviner par ce qui est devant et après comme on devrait lire : comme par exemple en latin, s'il n'y avait que *mrm*, il faudrait deviner s'il y a *marem*, c'est-à-dire un mâle, *merum* du vin, *mirum* une merveille, *moram* un délai, *morem* coutume, *morum* une mûre, *murem* une souris, *murum* une muraille. Ainsi en hébreu, sous *dalet*, *beth*, *resch*, si vous mettez deux *camels*, vous faites *davar* qui signifie la parole ; si vous mettez deux *sgol*, vous faites *dever* qui signifie la peste ; si vous y mettez un *cholem* et un *segor*, vous faites *dover* le bercail.

Mais supposons que Dieu ait donné la Bible en français, qu'il ait dit que cette Bible imprimée à Genève ou à la Rochelle, est son Ecriture, je dis de rechef, et je le veux montrer, qu'elle seule ne peut pas être la règle de votre foi, et qu'il vous en faut rapporter à quelqu'un : car saint Pierre, en cette même Bible, dit (II S. Petri, III) qu'aux Epîtres de saint Paul, et dans les autres Ecritures, il y a des choses difficiles que les ignorants tirent à leur propre damnation : notez à leur damnation : il y a donc des passages difficiles à entendre qui importent au salut : puisqu'il y va de la damnation : et n'êtes-vous point un de ces ignorants qui les tirent à leur damnation ?

Dans la Bible il y a des paroles ambiguës et à double entente, comme ce mot de *lion* signifie quelquefois notre Sauveur (Apoc. V) ; d'autrefois il signifie le diable (I Petri., V), ou bien S. Marc l'Evangeliste (Ezech., I), ou même l'empereur Néron (II Timoth., IV), ou un homme courageux (Proverb., XXX), ou un avaricieux (Psal. IX), ou un homme qui a confiance en Dieu (Proverb., XIX), ou un homme qui est en colère (Proverb., XX, 2). Il y a même des anagrammes et des plus énigmatiques, comme de celles que les Hébreux appellent *het bas*, parce qu'ils mettent

la première lettre de l'alphabet qui est *Aleph*, au lieu de la dernière qui est *tau*, et le *tau* au lieu d'*aleph*, et la seconde qui est *beth* au lieu de la pénultième qui est *schin*, et le *schin* au lieu de *beth*, ainsi consécutivement. Comme en Jérémie, chap. XXV, XXVI : *Rex Sesach bibet post eos*. Et au chap. LI, verset 41. *Quomodo capta est Sesach?* c'est-à-dire *Babel*, car il met le *schin* au lieu du *Beth*, et *cap* au lieu de *lamed*.

En la Bible, il y a des textes qui sont en apparence contraires à la loi de nature, à la raison et à la foi. En saint Luc (S. Luc., XIV, 26), Jésus-Christ dit : Si quelqu'un vient à moi, et ne hait son père, sa mère, sa femme et ses frères, il ne peut être mon disciple. En l'Ecclésiaste (Ecclési., III), il est dit que l'homme et la bête ont une même fin, et que la condition de tous deux est égale. En saint Matthieu (S. Matth., XXIV), il est dit, que le Fils de la Vierge ne sait pas le jour du jugement.

En la Bible, il y a des passages qui semblent directement contraires et opposés. En la Genèse (Genes., XXII), Dieu tenta Abraham ; en saint Jacques (S. Jac., I), Dieu ne tente personne. En la Genèse (Genes., XXXII), le saint patriarche dit : J'ai vu le Seigneur face à face ; en la première de saint Jean (I S. Jean., IV), l'apôtre dit que jamais personne n'a vu Dieu. En saint Matthieu (S. Matth., X, 10), Jésus-Christ dit à ses disciples : Ne portez rien par les chemins, non pas même un bâton ; et en saint Marc (S. Marc., VI, 8), il leur dit : Ne portez rien qu'un bâton ; aux deux passages il y a le même mot en grec *βάτος*, en latin *virga*, et en votre Bible, un *bâton*. Dites, de grâce, mon bon ami, qui vous vantez d'avoir le Saint-Esprit, comment entendez-vous ces passages ? accordez-moi ces contrariétés ? Et si vous ne le pouvez pas sans consulter quelqu'un, qui sera homme aussi bien que vous, avouez ce que je vous montre au doigt, qu'il vous en faut rapporter à l'Eglise pour vous enseigner quelle est la vraie Ecriture sainte, pour vous la lire au langage qu'elle a été donnée de Dieu, pour la traduire en langue connue, pour vous interpréter les lieux difficiles, pour vous déchiffrer les paroles ambiguës et les anagrammes : pour vous expliquer les textes contraires en apparence à la raison et à la foi, pour vous accorder les passages qui semblent se contredire. Il faut, dis-je, vous en rapporter à l'Eglise, qui est appelée par Zacharie (Zachar., VIII, 3) la Cité de vérité ; à l'Eglise, laquelle quiconque n'écoute pas doit être tenu comme un païen et publicain, dit Jésus-Christ en saint Matthieu (S. Matth., XVIII, 17) ; à l'Eglise, à laquelle le Fils de Dieu a dit : Je vous donnerai l'Esprit de vérité pour demeurer avec vous à jamais (S. Joan., XIV, 17) ; à l'Eglise Romaine, à laquelle saint Paul a dit (Rom., XVI, 18) : Remarquez ceux qui font des schismes, c'est-à-dire qui se séparent de vous, ils ne servent pas à Jésus-Christ, mais à leur ventre ; à l'Eglise, qui est, comme dit le même apô-

tre (I Tim., III, 13), le fondement et la colonne de vérité. Et voilà justement, notre colonne avec son appui et sa base : la foi, appuyée et affermie sur l'Eglise. Mais comme elle est inébranlable sur un fondement si assuré, ainsi elle doit être bien ferme et immobile en notre cœur, c'est-à-dire que vous devez croire certainement et sans chanceler tous les articles de la foi.

Quand on vous dit que Sénèque, que Plutarque ou Aristote ont dit quelque chose, ne croyez pas ce qu'ils ont dit si vous ne voulez, peu importe ; mais quand on vous cite l'Ecriture sainte, vous devez être plus assuré de ce qu'elle dit, que vous n'êtes assuré de ce que vous voyez devant vos yeux, et que vous touchez au doigt : vous êtes assuré que demain il sera jour à dix heures du matin, qu'au mois de mai il y aura de l'herbe sur la terre, qu'au mois de juin les jours seront plus longs qu'en décembre, vous n'en doutez point, n'est-il pas vrai ? Et pourquoi est-ce que ces choses sont assurées ? Parce que Dieu l'a ainsi établi et ordonné : *Ordinatione tua perseverat dies. Fiat lux : producat terra herbam viventem*. Or il a établi et ordonné ce qui est en l'Ecriture sainte avec plus de certitude, de fermeté et d'infaillibilité, que le cours des astres et les productions de la terre ; car il dit en l'Evangile que le ciel et la terre passeront plutôt qu'il arrive qu'une parole, ou qu'une lettre de l'Ecriture manque d'être effectuée. *Facilius est cælum et terram transire, quam unum apicem de lege cadere* (S. Luc., XVI, 17). Et par conséquent, puisque l'Ecriture enseigne que tous les luxurieux, les ivrognes, les larrons, les avaricieux et les médisants ne posséderont jamais le royaume de Dieu (I Cor., VI) ; si vous ne vous amendez de tous ces vices , il est plus assuré que vous serez damné qu'il n'est assuré que demain il sera jour à dix heures du matin. Je dis de tous ces vices : car si vous croyez que les luxurieux seront damnés parce que vous ne l'êtes pas, et que les avaricieux ne le seront pas, parce que vous êtes sujet à ce vice ; votre foi n'est pas bien ancrée, elle branle et chancelle en votre cœur : *Non potest Evangelium ex parte consistere, et ex parte nutare : aut enim utrumque necesse est ut valeat, aut utrumque vim veritatis amittat*, dit saint Cyprien.

L'Evangile ne peut être vrai en un point , et faux en un autre : si les luxurieux et les ivrognes sont damnés, parce que l'Evangile le dit , les avaricieux et les médisants le seront aussi, puisque le même Evangile l'assure : faute de cette fermeté en la foi, nous ne bâtissons rien dessus, ou fort peu de chose. Quand une colonne n'est pas bien assise et affermie de tous côtés , elle branle ; quand elle branle on n'appuie rien dessus. Si les architectes qui ont fait cette église, eussent vu que ce pilier eût penché ou branlé tant soit peu, ils n'y eussent pas appuyé le toit ou la voûte. Vous ne bâtissez pas l'édifice de la perfection des bonnes œuvres sur la colonne de votre foi, elle va chancelant et flot-

tant de quelque côté. Vous croyez quelques articles, mais il y en a d'autres que vous ne croyez pas bien fermement. Vous mettez sur mer au en quelque autre trafic cent ou deux cents écus, parce que vous espérez d'en recevoir dix ou douze : pour cent de profit et vous ne donnez point l'aumône, parce que vous n'espérez en retirer aucun profit : vous ne croyez donc pas ce que le Fils de Dieu a dit (S. Marc., X) : Qu'on recevra le centuple de tout ce qu'on aura donné ou quitté pour l'amour de lui et de l'Evangile. Si vous étiez assuré que toutes les fois que vous jurez, vous seriez condamné à une amende, que toutes les fois que vous dites une injure à votre serviteur ou à votre servante, il vous faudrait tenir le doigt sur le feu cinq ou six moments, vous vous en empêcheriez bien : vous ne tenez donc pas bien assurées ces paroles de l'Ecriture : Dieu n'aura point pour impuni celui qui aura pris son saint nom en vain (Exod., XX) ; ni Quiconque dira à son frère chrétien : Vous êtes un fou, sera coupable de feu (S. Matt., V) ? *Probate si estis in fide*.

II. — 1. La seconde propriété de la foi, c'est qu'elle est une colonne de nuée, *In columna nubis loquebar ad eos*, obscure, sombre et ténébreuse. C'est affaire aux philosophes païens de ne rien croire que ce qu'ils voient ; c'est affaire à Aristote ou à Platon de dire, parlant de Moïse : *Iste cornutus multa dicit, sed nihil probat* ; c'est affaire aux pharisiens, aux capharnaïtes et aux calvinistes, leurs successeurs, de demander tant de pourquoi, tant de comment : Pourquoi est-ce que vos disciples ne se lavent pas comme les autres ? Comment est-ce qu'il nous peut donner sa chair à manger ?

2. Mais le vrai fidèle a appris de Jésus-Christ que bienheureux sont ceux qui n'ont pas vu, et qui croient ; de saint Paul, que la foi est la conviction des choses qui ne sont pas évidentes ; de saint Grégoire, que la foi est de croire ce qu'on ne voit pas, que le vrai fidèle dit avec Tertullien : *Qui fidem quærit, rationem non querit. Quid Athenis et Hierosolymis, quid academiæ et Ecclesiæ ? nostra institutio de porticu Salomonis est, quæ monet Deum in simplicitate cordis esse querendum*. Et avec saint Augustin : *Si ratio quæritur, non erit mirabile ; si exemplum poscitur, non erit singulare : demus Deum aliquid posse facere, quod fateamur non posse investigare*. Quand on traite un article de foi, si vous en apportez la raison évidente, ce ne sera plus foi, mais science ; si vous en demandez un exemple, il ne sera plus singulier et admirable. Accordons que Dieu peut faire quelque chose que l'homme ne peut pas comprendre, car autrement ou il ne serait pas Dieu, ou l'homme serait Dieu : *In hujuscemodi rebus tota ratio facti est potentia facientis*. Il faut encore dire : *Tota ratio dicti est auctoritas dicentis*.

3. Et voilà la vraie raison de cette soumission d'esprit que nous devons avoir aux vérités catholiques, d'autant que plus quelqu'un a d'ascendant et d'autorité sur nous.

plus il nous surpasse en pouvoir, en science, en sagesse et en expérience; moins de paroles lui faut-il pour nous persuader ce qu'il dit. En effet, le médecin qui parle à son malade lui dit seulement : Votre maladie est telle, il faut appliquer tel et tel remède; et le patient le croit. L'artisan qui est passé maître dit à son apprenti : Il faut faire ainsi cet ouvrage, et non pas comme vous le faites; il faut coudre ainsi cette robe, ou peindre ainsi cette image : et il est cru par l'apprenti, sans alléguer pourquoi. Mais un médecin parle à un autre médecin, un maître artisan à un autre maître, il faut qu'il dise le pourquoi, qu'il appuie sa parole, qu'il en apporte la raison. Quand je veux vous dissuader et détourner d'un vice, parce que je ne suis pas votre supérieur, mais votre serviteur très-humble en Jésus-Christ, il faut que je me mette en peine de prouver mes propositions par l'Écriture, par les Pères et par les exemples, par raison et par expérience; il faut que je définisse, que je divise et que je raisonne; il faut que je dispute du genre, de l'espèce et des circonstances, du milieu, des extrémités et des inconvénients de ce vice, et mille autres façons de persuader. Mais quand le roi ou la cour de parlement, qui sont nos supérieurs, commandent une vertu ou défendent un vice, ils le font sans apporter aucune raison; ils disent seulement : Tel est notre plaisir : c'est que plus il y a de disproportion entre celui qui parle et celui qui écoute, celui qui parle se doit moins mettre en peine de trouver raison de son dire, et celui qui écoute doit croire plus aisément à sa simple parole. Or est-il qu'il y a une disproportion et inégalité infinie entre Dieu et l'homme : Dieu est infiniment supérieur à nous en puissance, en sagesse, en autorité et en science; c'est donc assez, quand il parle, que pour toute raison il dise : *Hæc dicit Dominus*, le Seigneur dit cela; et il faut croire les yeux bandés, sans réplique et sans répartie, sans demander pourquoi ni comment, ou sans douter tant soit peu de la vérité de sa parole.

4. Et quand le diable mettra en votre esprit quelque pensée de curiosité ou de doute contre la foi, ne vous amusez point à disputer avec lui, ni à chercher des raisons pour convaincre votre esprit de quelque vérité chrétienne; mais recourez promptement au Fils de Dieu, en lui disant : Mon Sauveur, je suis un ignorant, mon esprit n'est que ténébreux; vous êtes la vraie lumière, la lumière du monde, le soleil de justice et la sagesse incréée. *Emitte lucem tuam*, éclairez mes ténébreux, je me donne à vous pour croire tout ce que vous voulez que je croie, tout ce que vous me proposez par l'Église, votre épouse. Et puis mettez-vous à penser et à faire quelque autre chose : l'esprit malin est orgueilleux; quand il voit qu'on le méprise si fort qu'on ne daigne pas seulement l'écouter, il se retire tout confus. Mais abstenez-vous de converser avec les personnes et de lire les livres qui vous peuvent jeter en l'esprit des pensées d'incrédulité ou de soupçon contre la foi. Avant que de lire ou d'acheter

un livre, montrez-le à votre curé ou à votre confesseur, pour savoir s'il n'a point de venin caché : car Platon disait, et il est vrai, que le corps s'empoisonnait par la bouche, et l'âme par les oreilles; il fallait encore ajouter, et quelquefois même par les yeux.

III. — 1. La troisième propriété de la foi, c'est qu'elle doit être une colonne de feu, vive, ardente, enflammée et agissante comme le feu. Les hérétiques de ce temps, pour se donner carrière en toute sorte de plaisirs sans aucun reproche de conscience, disent que la foi seule nous sauve, que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut; que vous ayez commis tous les adultères, tous les larcins et les homicides imaginables, pourvu que vous croyiez, c'est assez. Les catholiques ne croient pas cela quant à la spéculation, mais plusieurs d'entre eux le suivent par pratique. Mes chers auditeurs, je suis en cette chaire de la part de Dieu pour vous enseigner le chemin de votre salut, selon que l'Écriture nous le montre; ainsi je m'en veux acquitter, Dieu aidant : bienheureux si vous me croyez. Je vous dis et déclare que l'Évangile nous apprend que pour être sauvés ce n'est pas assez que d'avoir la foi, d'être en la vraie Église, et de ne point faire de mal; mais qu'il faut faire le bien, pratiquer de bonnes œuvres, et de bonnes œuvres surnaturelles conformes à notre foi, qui est surnaturelle. Car si vous n'êtes plus vertueux que les païens, quelle récompense aurez-vous, dit notre Sauveur (*S. Matth.*, V)? Si votre justice et votre vertu ne sont plus grandes que celles des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas au royaume des cieux. Au grec il y a : *ὅ μὴ εἰσέλθητε εἰς βασιλείαν τῶν οὐρανῶν*, Vous n'entrerez point du tout au royaume des cieux. Et saint Jacques (*S. Jac.*, II), le cousin de notre Sauveur, en son Épître canonique : Si quelqu'un dit qu'il a la foi, et n'en fait pas les œuvres, pensez-vous que sa foi le pourra sauver?

Quelles œuvres faites-vous, mon ami, quelles bonnes œuvres, quelles œuvres chrétiennes, quelles œuvres surnaturelles conformes à votre foi, et quelles œuvres plus que les païens ou les pharisiens? Vous gagnez votre vie, vous travaillez en votre boutique, et vous nourrissez des enfants : les païens le faisaient aussi; vous ne reniez pas votre Dieu : les païens ne le faisaient pas aussi, je n'ai jamais lu qu'aucun païen ait renié Jupiter. Vous venez quelquefois à l'église : ce pharisien de l'Évangile y venait aussi (*S. Luc.*, XVIII, 12), et il y faisait mieux son devoir que vous, il remerciait Dieu des grâces qu'il avait reçues de lui : et vous pendant la grand'messe et les vêpres, vous vous tenez à l'église assis sur un banc, aussi muet et inutile que le banc même; vous respectez votre mère : Plutarque, qui était païen, respectait aussi la sienne, et Dieu veuille que vous la respectiez autant qu'il le faisait; vous aimez vos bienfaiteurs : je ne dirai pas quel est le païen, mais quel est le tigre et le léopard qui ne le fasse : vous ne commettez point d'adultère, ni de larcin; ni ce pharisien non

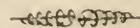
plus, *Nonsum sicut cæteri hominum raptores, adulteri* (S. Luc, XVIII). Mon cher auditeur, croyez-moi, si vous ne faites point d'autres choses, vous courez risque de votre salut, il faut faire des œuvres conformes à votre foi, surnaturelles, héroïques et dignes de la récompense que nous prétendons : il faut gagner votre vie, et travailler en la honte : mais en chrétien, en vrai fidèle, offrir à Dieu tous les matins le travail de votre journée, lui donner souvent votre cœur pendant le jour par oraisons jaculatoires, dresser votre intention et la lui adresser, nourrir et élever vos enfants, non parce qu'ils sont vos enfants, mais parce que ce sont les créatures et les membres du Fils de Dieu.

Jésus ne se contente pas que vous ne juriez point son saint nom, mais il veut que vous ne juriez point du tout, *Nolite omnino jurare* ; il ne se contente pas que vous veniez à l'église, mais que vous y employiez le temps en des exercices de piété chrétienne, en des actes d'adoration, d'action de grâces, de foi, d'espérance, et de charité ; c'est-à-dire que pendant la messe et les vêpres il vous faut occuper, non à regarder quel état porte un tel et une telle, non à penser à votre ménage, mais à adorer Jésus-Christ au saint sacrement de l'autel, et à le reconnaître pour votre Dieu, votre créateur, votre conservateur, votre rédempteur et votre dernière fin, à le remercier des bénéfices reçus pendant toute votre vie, les repasser l'un après l'autre, lui demander pardon de vos péchés, sa grâce et son amour, avec la fuite du péché ; il ne se contente pas que vous respectiez votre mère, comme font les païens ; mais encore votre belle-mère, votre bru, et votre belle-sœur ; il ne se contente pas que vous ne commettiez point d'adultère, mais que vous avisiez avec votre confesseur comment vous mortifierez ces mauvaises pensées qui croupissent en votre cœur, comme vous éteindrez ce brasier de concupiscence qui enflamme votre chair ; que vous ne jetiez plus d'aillades impudiques : *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est* (S. Matth., V) ; il ne se contente pas que vous ne tuiez point, mais il veut que vous domptiez votre colère, que vous n'injuriez plus votre femme, et que vous ne querelliez plus vos enfants ; car il a dit : Quiconque se fâche contre son prochain, qui dit une injure à son frère chrétien, il sera coupable de la géhenne du feu. Il ne se contente pas que vous aimiez vos amis, mais il veut que vous aimiez même vos ennemis, que vous leur fassiez du bien : et quel bien leur ferez-vous, quand vous ne leur voulez pas dire une bonne parole ?

2. Si vous n'aimez que vos amis, que faites-vous plus que les païens, dit notre Sauveur, et quelle récompense aurez-vous davantage ? Plût à Dieu, mon Seigneur, dit l'dessus saint Chrysostome, plût à Dieu que ce que vous reprenez aux païens comme une imperfection, fût au moins une vertu parmi les chrétiens de ce temps ! Plût à Dieu qu'ils aimassent au moins leurs amis et qu'ils ne leur fussent point traîtres ! Mais à présent

les chrétiens portent envie à leurs amis, ils leur donnent le croc en jambe, ils les supplantent et les ruinent, s'ils peuvent. Plût à Dieu, dit saint Augustin, que les chrétiens ne fussent pas plus farouches, plus cruels, ni plus lions que les lions mêmes : il est vrai que le lion étant carnassier de son naturel, et ne vivant que de proie, est cruel par les champs, mais au moins quand il rentre en sa tanière où il trouve sa lionne et ses lionceaux, il dépose sa cruauté, il apaise sa colère, il se rend traitable et s'apprivoise ; ce n'est plus un lion, c'est un agneau ; et ce père de famille qui est l'homme, et qui par conséquent devrait avoir l'humanité entée dans son cœur, qui est chrétien, c'est-à-dire disciple de Jésus, doux et débonnaire, est toujours cruel et farouche, toujours lion aux champs et à la ville, dedans et dehors, en la rue et en la maison : si bien qu'après avoir couru toute la journée pour faire curée de quelque charogne, après avoir ivrogné et s'être vautré dans l'ordure des impudicités, il rentre en sa maison, où il est plus lion que le lion même ; il jure, il se dépite, il bat sa femme, il maudit ses enfants, il injurie ses serviteurs, il blasphème son Créateur, et met tout en désordre.

3. Si ceux qui ne sont pas plus parfaits que les païens et publicains n'auront point de récompense quelle récompense doit espérer, mais quel châtement ne doit pas attendre celui qui est plus cruel que les tigres et que les lions ; que dis-je, que les lions, mais que les démons ? Vous croyez en Dieu, dit saint Jacques : vous faites bien ; mais si vous ne faites autre chose, vous n'en faites pas plus que les démons, vous faites moins que les démons, car *Dæmones credunt et contremiseunt* ; les démons croient qu'il y a un Dieu et ils le craignent, et ils en tremblent de frayeur. Vous croyez en Dieu, et vous ne le craignez pas ; puisque dans l'église, en sa présence, à sa vue, vous commettez mille irrévérences, mille insolences, mille impertinences ? Vous croyez en Dieu et vous l'outragez de paroles, et vous le blasphémez, et vous le reniez, et vous l'offensez aussi aisément, aussi gaïement, et aussi impunément à votre avis, que si c'était un Dieu de paille : *Ostende mihi ex operibus fidem tuam*, montrez, montrez-moi votre foi par vos œuvres ; et tenez pour tout assuré, que comme les enfants d'Israël, pour arriver à la terre promise, devaient suivre le guide que Dieu leur avait donné, la colonne de nuée et de feu ; qu'ainsi il vous faut suivre la conduite de la foi et le chemin qu'elle vous montre, qui est la fuite du péché, la pratique des bonnes œuvres, l'observation des commandements de Dieu et la fréquentation des sacrements, si vous désirez arriver à la vraie terre de promesse, qui est le ciel empyrée. Amen.



SERMON XLIV.

De l'espérance en la miséricorde de Dieu, et de la confiance en sa providence.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coram me (*Exod.*, XX).

La seconde vertu qui nous est recommandée en ce premier commandement, c'est la vertu d'espérance : mais pour rendre ce sujet plus universel, et plus utile à tout le monde, il me semble à propos de vous traiter non-seulement de l'espérance en la miséricorde de Dieu, de laquelle les pécheurs ne se flattent que trop, mais encore, et principalement, de la confiance en la providence divine : ce sera en trois points. Premièrement nous verrons sur quoi s'appuie notre confiance : en second lieu, les fautes que nous y commettons : et en troisième lieu, les inconvénients qui nous en arrivent.

Nous devons apprendre de vous cette vertu, ô sainte Vierge ! Vous êtes comparée à la palme, qui s'élève et se guide vers le ciel à mesure qu'elle est surchargée : *Sicut palma exaltata sum in Cades*. Aux noces de Cana en Galilée Jésus semblaît vous rudoyer et refuser votre prière, disant que ce n'était pas encore son heure : et cela ne vous empêcha pas d'espérer en sa miséricorde, et de conseiller à ces pauvres mariés de faire tout ce qu'il leur commanderait. Encore que nous ayons mérité par le grand nombre de nos crimes d'être rebutés de lui, nous ne voulons pas perdre la confiance ; puisqu'il assiste, même hors de saison, ceux qui sont appuyés de vos faveurs maternelles que nous implorons, vous disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Fiducia in Deum fundatur : 1. In ejus potentia, quam videmus in creatione, conservatione et redemptione mundi ; 2. in ejus sapientia, que disponit suaviter, et attingit fortiter ; 3. in ejus bonitate. — II. Punctum. In eam peccamus, 1. cum non soli Deo confidimus ; 2. cum non ab initio ; 3. cum non firmiter usque in finem. — III. Punctum. Hinc fit ut non mereamur tam præstans auxilium Dei, quod probatur : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione ; 4. comparatione. Conclusio paraphrastica verborum Ecclesiastici : Habe fiduciam in Domino, etc.*

I. — 1. La confiance que l'Ecriture sainte nous recommande avec tant d'instance s'appuie sur trois perfections, que la foi catholique reconnaît et qu'elle adore le plus souvent en Dieu, qui sont comme les exécutrices de sa providence divine, c'est à savoir la puissance infinie, la sagesse incompréhensible et la bonté ineffable. Saint Paul nous marque le premier appui, quand il dit : *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum* (II Cor., IX, 8). Dieu est tout-puissant, il peut bien accorder les choses qui semblent contraires,

il peut bien faire que vous pratiquiez les bonnes œuvres, non tellement quellement, mais abondamment et en toute façon, et avec cela que vous ayez suffisamment, et en tout temps et en toute chose, tout ce qui vous est nécessaire : *εν παντι πάντοτε πάσαν αυτάρκειαν*. Pour vérifier ces paroles de saint Paul, et pour établir notre confiance sur la toute-puissance de Dieu, comme sur un pilier ferme et inébranlable, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et faire réflexion sur les effets de cette toute-puissance en la création, en la conservation, et en la rédemption du monde.

Au commencement des siècles, quand Dieu eut créé le ciel et les éléments, la terre était toute en friche, nue, stérile, déserte et inhabitable, sans fleurs, sans fruits, sans herbes, sans arbres et sans semence, toute couverte d'horreur et de ténèbres ; mais le Créateur est si puissant, que par une parole il corrigea tous ces défauts, il débrouilla ce chaos, il en fit éclore mille beautés. Sitôt qu'il eut dit : *Fiat lux, et producat terra*, on vit briller une lumière éclatante qui écarta les ténèbres ; la terre poussa un émail agréable de fleurs et d'herbes verdoyantes, elle produisit des arbres chargés de fruits, des animaux de diverses espèces. Si vous eussiez été en ce temps-là, voyant des productions si merveilleuses, vous eussiez dit : Voilà un bel ouvrage, mais il ne sera pas de durée ; car ces créatures ont des qualités et des inclinations toutes contraires l'une à l'autre ; l'une est chaude et l'autre froide ; l'une sèche et l'autre humide : quelle apparence qu'elles s'accordent et qu'elles demeurent longtemps ensemble ? Ce sera une guerre continuelle, elles s'entre-ruineront, elles s'entre-détruiront, elles s'anéantiront l'une l'autre : l'eau éteindra le feu, le feu dévorera la terre, et la terre consumera et desséchera les eaux. Cependant il en est arrivé tout autrement, et vous voyez que Dieu, par sa toute-puissance, conserve le monde depuis si longtemps dans la dissension de ces parties, qu'il tient en bonne intelligence les éléments et les autres créatures, nonobstant leur antipathie et opposition naturelles ; et même qu'il les lie ensemble, qu'il les allie, qu'il les marie ensemble pour en composer les corps mixtes.

Frigida conveniunt calidis, humentia siccis.

Mais qu'eussiez-vous dit, ou qu'eussiez-vous pensé, si Dieu vous eût découvert son dessein sur le mystère de l'Incarnation ? s'il vous eût dit : Je ferai quelque jour un homme, qui sera dépourvu de sa subsistance. Un homme dépourvu de sa propre subsistance ? eussiez-vous répondu : ce sera donc un homme qui ne sera pas homme ? ce sera un homme qui ne sera qu'un accident, ce qui renferme une contradiction manifeste ; car l'homme est une substance, la substance est un être qui se soutient par lui-même et par sa propre subsistance. Il y a cette différence entre la substance et l'accident, que la substance subsiste par soi-même, et que l'accident n'a point de support que par l'appui de la substance. Je ferai bien plus, je ferai que cet homme sera encore

dépouillé de sa propre existence. Il sera donc un pur néant, car un être qui n'a point d'existence est un être qui n'a point d'être : c'est un être en idée seulement, c'est un être qui est encore au sein de la cause qui le doit produire. Voilà néanmoins un homme qui n'a point de subsistance, qui n'a point de propre existence, et tant s'en faut qu'il soit un néant, un accident ou un homme imparfait, qu'il est le plus excellent et le plus parfait de tous les hommes ; c'est un Homme-Dieu, qui subsiste plus noblement par la subsistance d'autrui, qui existe plus réellement par l'existence du Verbe, et beaucoup plus parfaitement qu'il ne ferait pas par la sienne. Profitez de ces vérités.

Vous dites : Ma maison est un vrai chaos, mes affaires sont en confusion, les tailles, les tutelles, les procès et les banqueroutes ont mis mes desseins et ma fortune au néant, et qui pis est, je ne vois point de jour, point d'espérance ni d'apparence d'en sortir ; mon père ou mon mari qui me protégeait est mort, mes créanciers me poursuivent de toutes parts, mes débiteurs sont insolubles, mes amis m'ont abandonné ou me trahissent, mes parents ne m'assistent point. Mettez votre confiance en Dieu, recommandez-vous à lui, ayez son honneur et ses commandements en recommandation, sa toute-puissance est infinie, il peut par une parole suppléer à tous ces managements : *Solo sermone restaurat universa*, disait sainte Agathe ; s'il dit une fois : *Fiat lux*, ou *Producat terra*, vous recevrez la lumière et la conduite pour réussir en vos affaires. Quand vous étiez à votre aise, quand vous aviez tout à souhait, quand vous étiez au-dessus de la roue, qui est-ce qui vous procurait ces biens ? qui est-ce qui vous les conservait ? Votre mari, votre père, votre ami, direz-vous ? Oui ; mais vous n'êtes pas si mauvais chrétien, si ignorant et idiot que de croire qu'ils le fissent d'eux-mêmes et par leur propre vertu : ils le faisaient parce que Dieu leur en donnait la grâce, qu'il se servait d'eux pour vous faire du bien. Et Dieu est-il mort avec eux ? a-t-il perdu son pouvoir, parce que votre mari a perdu la vie ? Pensez-vous qu'il soit comme ces mauvais écrivains, qui ne peuvent tailler une autre plume quand la première est usée ou perdue ? *Qui intulit viro tuo necem, numquid abstulit Domino potestatem ?* dit saint Augustin. L'accident qui a donné la mort à votre mari a-t-il ôté la puissance à votre Dieu ? *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus omnem sufficientiam habeatis.* Dieu peut bien accorder les choses contraires, il peut joindre et allier celles qui semblent incompatibles, il peut faire que vous ayez beaucoup de temps pour prier Dieu et qu'il vous en reste encore assez pour vos études et votre ouvrage ; que vous donniez de grandes aumônes et que vous ayez plus que suffisamment pour entretenir votre famille ; il peut faire que vous soyez incorruptible et intègre en votre charge, et que vous ne soyez pas trop entier et attaché à votre opinion ; que vous soyez humble et courageux, zélé et débonnaire ; en un mot,

il peut faire que vous soyez prudent comme le serpent et simple comme la colombe.

Vous dites : Si je ne consens aux humeurs vicieuses de cet homme qui est en crédit, si je ne lui sers d'instrument en des actions noires et criminelles, d'objet et d'appât en ses voluptés déshonnêtes, il me délaissera, et il est tout le support et le soutien de ma fortune. Si je ne me parjure pour mieux vendre, si je ne vends à faux poids, si je ne retiens de l'étoffe qu'on me donne pour faire un ouvrage, je ne gagnerai rien, je ne pourrai pas faire subsister ma famille. A ce compte votre famille ne subsiste que par un méchant homme, votre fortune n'est établie ni fondée que sur le péché, c'est-à-dire sur le vide et sur le néant. Certes voilà un appui bien faible et une pauvre subsistance ; comme si Job ne disait pas : Le bâtiment des pécheurs ne subsistera point, *Tabernaculum impiorum, non subsistet* (*Job.* VIII, 22). Et derechef : Ils sont un peu élevés, mais ils ne subsisteront pas longtemps, *Elevati sunt ad modicum, et non subsistent* (*Job.*, XXIV, 24) ; *rapietur sicut pulvis montium a facie venti, et non subsistet* (*Isai.* XVII, 13). Dites plutôt, comme le brave Machabée : Comment pourrons-nous subsister, si vous ne nous secourez, ô mon Dieu (*1 Machab.*, III, 53) ? Dites, comme David : Mon Dieu, vous êtes mon refuge, mon appui, mon soutien et mon unique support. *Firmamentum et refugium meum es tu* (*Psal.* LXX, 3). Quand votre famille sera déstituée de toute subsistance humaine, elle subsistera bien plus sûrement et plus solidement en Dieu et en sa puissance infinie.

2. Je vois bien ce qui vous rebute et qui altère votre confiance : c'est qu'il vous semble que la puissance de Dieu tarde beaucoup à agir ; mais vous ne considérez pas que ce n'est pas une puissance aveugle, qu'elle est douce d'une sagesse admirable qui atteint fortement à sa fin, mais qui dispose de tout suavement. Et en effet, n'est-ce pas disposer de tout bien suavement, que de laisser opérer les causes secondes, comme si la première ne faisait rien ? faire que les causes naturelles agissent nécessairement, les libres volontairement, et les contingentes fortuitement ? N'est-ce pas atteindre à son but puissamment, que de faire que les causes fortuites ou contingentes, que les libres et volontaires servent à ses desseins aussi infailliblement que les naturelles et nécessaires ; que tous accomplissent ses volontés aussi effectivement que si lui seul agissait sans les ressorts de leur ministère ? *Ejus consilio militant etiam qui repugnant.* Vous voudriez que Dieu fit tous les jours des miracles pour vous ; vous avez mille fois refusé de garder ses divines lois, et vous voudriez qu'il rompit à chaque fois les lois de la nature, et fit violence à ses créatures pour vous préserver des accidents que les révolutions du monde vous causent. Sa providence ne l'y oblige pas : elle se fait bien plus admirer quand tout réussit à votre profit, sans intéresser les droits de personne.

On dit qu'un empereur de l'antiquité se

voulant donner du plaisir et à ses favoris, leur fit dresser un festin somptueux dans un vaisseau en pleine mer; et qu'à chaque service, quand on levait les assiettes pour en donner de blanches, on les jetait dans la mer. Les conviés disaient entre eux : Quelle profusion ! quel dommage ! et quelle perte de prodiguer ainsi cette vaisselle d'argent, qui serait si utile à tant de personnes ! Mais ils ne savaient pas le secret ; ils ne savaient pas dis-je, que l'empereur avait fait tendre autour du navire des filets qui recevaient tout, et qui, à la fin de la fête, amenaient à bord, et la vaisselle et plusieurs beaux poissons qui s'y étaient pris. Ce grand Dieu compare sa providence à un filet : *Extendam super te rete meum* (*Ezech.*, XII, 13; XVII, 20; XIX, 8), parce que sa providence est pleine d'yeux, comme un filet. Quand un revers de fortune vous est arrivé, il vous semble que c'est fait de vous pour jamais, que tout est perdu sans ressource, que vous êtes plongé au plus profond de l'abîme : *Veni in altitudinem maris*. Craignez Dieu, et vous ne perdrez rien ; sa providence est autour de vous et de votre maison : *Sperantem in Domino misericordia circumdabit*. Elle recueille tout, elle conserve tout, et elle vous rendra tout avec usure et surcroît de prospérité.

3. Vous me direz que vous n'auriez point de difficulté d'espérer en Dieu si vous aviez été homme de bien, mais que vous l'avez tant offensé, qu'il vous semble que c'est présomption et témérité que d'espérer en lui quelque faveur, et que son prophète a dit : Offrez à Dieu un sacrifice de justice, et espérez en lui (*Ps.* IV). Il est vrai ; mais le prophète a dit ailleurs : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus* (*Ps.* L) : un des plus agréables sacrifices qu'on puisse offrir à sa majesté divine, c'est un cœur brisé de repentance, un esprit contrit et humilié. Pour grands, énormes et en grand nombre que soient vos péchés, si vous lui offrez ce sacrifice, si vous faites pénitence de votre vie passée et en commencez une nouvelle, vous devez espérer en Dieu, parce que le fondement de votre confiance doit être sa bonté, et non pas votre probité ; sa miséricorde, et non votre justice ; les mérites de son Fils, et non pas les mérites de vos bonnes œuvres. Encore que vos crimes soient très-grands, la bonté de Dieu n'en est pas plus petite, sa miséricorde ne laisse pas d'être infinie, et les mérites de son Fils inépuisables.

II. — 1. Je ne veux pas croire qu'il y ait ici personne qui ne mette sa confiance en Dieu, mais je puis soupçonner qu'il y en a plusieurs qui ne la mettent pas comme il désire ; car il veut qu'on la mette toute en lui dès le commencement et sans chanceler, et nous commettons en tout ceci de grandes fautes. Malheur à celui qui met sa confiance en l'homme et qui s'appuie sur un bras de chair, dit le prophète Jérémie : *Maledictus homo qui confidit in homine et ponit carnem brachium suum* (*Jerem.*, XVII, 5). Vous êtes sujette à cette malédiction, puisque vous vous fiez à votre maître, en vous abandon-

nant à lui criminellement, sur la promesse qu'il vous fait de vous marier richement. Vous encourez cette malédiction, puisque vous mettez votre confiance en cet homme qui est en crédit, faisant pour l'amour de lui des antidades, de faux témoignages, des monopoles ou d'autres actions noires et criminelles. Vous mettez votre confiance en votre fils, espérant de lui l'avancement de votre fortune, quand il aura cet office ou ce bénéfice, dont il est incapable, ou que vous lui acquerez par des voies illicites : *Ponit carnem brachium suum*. Vous découvrez vos bras ou votre sein pour attirer un riche parti par cette amorce, vous mettez donc en votre chair l'espérance de votre mariage : *Qui confidit in homine*.

Vous êtes homme, et si vous mettez votre confiance en vous, vous êtes sujet à cette malédiction. Il y a fort peu de gens qui ne mettent une partie de leur confiance en eux-mêmes, en leur esprit, en leur science, en leur beauté ou en leur industrie ; il n'y a pas jusqu'à un petit artisan, à un petit apprenti qui ne mette sa confiance en ses bras, en sa force, en son art ou en ce qu'il sait faire : et Dieu veut que vous mettiez toute votre confiance en lui, non pas partie en lui et partie en vous, mais toute en lui. Le prophète ne dit pas *Maledictus qui totam spem ponit in homine*, mais *spem suam* ; il ne dit pas *in solo homine*, mais simplement *in homine* ; ce n'est pas que Dieu veuille que vous ne travailliez point pour gagner votre vie ou pour entretenir votre famille, mais il ne veut pas que vous mettiez votre confiance en vous et en votre travail, au lieu de la mettre en lui et en sa grâce. Il veut que vous travailliez sous lui, et non pas de pair avec lui ; comme son instrument, et non pas comme son associé. Vous dites quelquefois : J'espère avoir bonne issue si Dieu seconde mes desseins. Certes c'est bien mal parler ; pour bien réussir en un dessein, il ne faut pas que Dieu le seconde, mais qu'il prime ; il faut qu'il soit le premier, et non pas le second en vos entreprises.

On dit en philosophie, et l'expérience le montre, que les œuvres de nature sont toutes parfaites et accomplies, parce que c'est une intelligence souveraine, un esprit divin et infini qui les fait : *Opus naturæ, est opus intelligentiæ non errantis*. Je défie tout artisan, pour excellent et bon maître qu'il soit, de faire un nid aussi commode et aussi propre à nourrir et à élever des petits, comme fait une hirondelle ou un roitelet : c'est que Dieu le fait par l'entremise de ces petites créatures. Le Fils de Dieu dit, en l'Évangile, que le roi Salomon, dans le plus haut éclat et dans la pompe de sa gloire, n'eut jamais un habit si bien fait et si proprement ajusté comme une fleur de lys des champs ; c'est que ce sont des ouvriers en soie et des tailleurs qui font les habits de Salomon, et que c'est Dieu qui taille et qui forme la robe de cette fleur : *Fænium agri Deus sic vestit* (*S. Matth.*, VI, 30). Si vos actions ne tendent et ne réussissent à la gloire de Dieu et

au salut de votre âme, je n'en donnerais pas une pomme pourrie. Or, pour réussir à la gloire de Dieu et à votre salut, elles doivent être surnaturelles; car rien de naturel ne peut atteindre à une si haute fin: et pour être surnaturelles, il faut que Dieu les fasse par votre entremise, que vous y soyez son instrument, instrument à la vérité vivant, libre et volontaire; mais toujours instrument, et jamais principal agent.

C'est le propre de l'instrument de ne rien faire par soi-même, ni de son propre mouvement et de n'agir que par la motion et la conduite de la cause principale: quand le Créateur daigne se servir de vous comme d'un instrument, toute la gloire du bon succès lui en doit être attribuée, et non pas à son instrument, parce qu'il ne s'en sert pas par indignité, par impuissance ou par besoin du secours comme nous, mais par un excès de bonté et par excès de charité; il lui est indifférent d'en avoir ou de n'en pas avoir, d'en avoir peu ou beaucoup, il peut donner la victoire quand il lui plaît; aussi aisément à une petite poignée de soldats qu'à une grosse armée, comme lui disait le roi Aza, quand il fut sur le point de donner la bataille à un ennemi qui avait en son armée quatre cent mille combattants plus que lui. *Non est apud te ulla distantia utrum in paucis auxiliis, an in pluribus* (II Paralip., XIV, 11). Vous n'avez pas de succès dans vos desseins, ils ne réussissent pas à la gloire de Dieu et à votre salut, parce que vous n'y êtes pas l'instrument de Dieu, mais cause principale; ce n'est pas lui qui donne le branle et le mouvement à vos entreprises, c'est votre ambition, votre avarice ou votre sensualité. Vous allez aux saints ordres sans bien consulter si Dieu vous y appelle; vous vous jetez dans le mariage sans considérer si c'est votre vocation; vous commencez un procès sans lui demander la lumière pour connaître si c'est pour votre salut; et quand vous avez un peu de bon succès, vous vous enlevez, vous entrez en vanité, vous prenez part à la gloire qui est toute due au Créateur, parce que vous êtes du nombre de ceux dont il est dit en l'Écriture qu'ils se confient en leur vertu, qu'ils mettent leur confiance en eux-mêmes, qu'ils s'appuient sur un bras de chair. Vous commettez simonie pour acheter ce bénéfice, vous permettez des privautés sensuelles pour avoir ce riche parti, vous usez de voies illicites pour gagner ce procès, de remèdes superstitieux pour recouvrer votre santé: vous négligez votre salut et celui de vos gens, vous êtes tout à fait dans le tracas et l'embarras des affaires, parce que vous mettez une bonne partie de votre confiance en votre esprit, en votre soin, en votre diligence et industrie, au lieu de la mettre toute en Dieu et en sa très-sage providence.

2. Ou si vous vous fiez en Dieu, c'est quand le monde vous a fait banqueroute; vous recourez au Créateur quand les créatures vous abandonnent: et Dieu veut être votre recours et l'objet de votre confiance dès le commencement, non à faute d'autre.

Saint Chrysostome a remarqué (*Homil. 6, in Ep. ad Titum*), que le patriarche Joseph ayant été mis en prison par la calomnie de sa maîtresse (*Gen., XXIX, 20*), la providence de Dieu permit qu'il y demeurât deux ans. Saint Martin s'étant un jour trouvé entouré du feu qui s'était pris à sa chambre, courut à la porte pour échapper d'un danger si évident, et n'ayant pu l'ouvrir, il réclama la miséricorde de Dieu, qui l'en délivra miraculeusement: mais depuis il s'accusa et pleura amèrement de ce qu'il avait tenté la voie de sa propre diligence, avant que de recourir à Dieu et d'implorer sa divine providence. *Querite primum regnum Dei.*

De notre temps nos Pères allant en mission sur les frontières de Normandie, une bonne femme, les voyant passer, courut après eux pour leur demander un cas de conscience: c'était une pauvre vieille qui avait encore la grâce baptismale, comme on le conjectura par ses discours: elle logeait en une chaumière au coin d'un bois, gagnant un peu de pain à filer sa quenouille, et elle en donnait une partie aux pauvres qui passaient. Le cas de conscience qu'elle leur demanda était qu'un jour de la Fête-Dieu s'étant levée de grand matin pour aller à matines en la paroisse, et passant par la forêt elle y trouva deux loups couchés l'un près de l'autre; d'abord elle eut peur, et se retirant en arrière elle s'en retournait en sa cabane, mais elle se repentit sur-le-champ et se reprit elle-même, disant: malheureuse que je suis, je n'ai pas assez de confiance en Dieu; et, pour se punir de cette faute, elle alla baiser la terre auprès de ces deux loups, et leur dit: Loups de Dieu, si Dieu veut que vous me mangiez, mangez-moi, sinon laissez-moi aller à son service à la paroisse; ils ne lui firent rien et elle passa outre. N'ai-je pas bien offensé Dieu d'avoir manqué de confiance en lui, disait-elle à ces Pères? Cela paraît enfant, mais les saints ont bien d'autres lumières que nous, et voient des fautes où nous penserions être très-innocents.

3. D'autres fois nous faisons comme saint Pierre, nous commençons avec grande confiance, mais elle s'affaiblit et se glace dans l'orage des persécutions. Saint Pierre était en sa nacelle avec les autres apôtres, le Fils de Dieu vint au-devant d'eux en marchant sur les eaux, et les voyant effrayés d'un miracle si nouveau, il leur dit (*S. Matth., XIV, 28*): C'est moi, ne craignez point. Seigneur, dit saint Pierre, si c'est vous, commandez-moi d'aller à vous sur les eaux: Venez, lui dit Notre-Seigneur. Il se jeta dans la mer et marchait hardiment sur les eaux, mais sentant un vent un peu violent, il eut peur et en même temps il commença à enfoncer, et eût coulé à fond si Jésus-Christ ne l'eût pris par la main, en lui disant: Homme de peu de foi, que craignez-vous? Ainsi vous vous appliquez quelque fois fort courageusement à des entreprises héroïques et louables, comme pour vous donner à Dieu, à dessein d'entrer en religion, de sortir de cette maison, de quitter cet office ou ce béué-

fice qui vous est un sujet de damnation, mais un peu de vent vous ébranle, un malheureux *Que dira-t-on*, une petite menace, un vain respect du monde : Ah ! si vous entrez en ce cloître, on ne vous trouvera pas assez forte d'esprit ou de corps pour y demeurer ; vous en sortirez, on vous estimera inconstante et légère d'esprit ; si vous sortez de cette maison, vous perdrez vos gages, la récompense qu'on destinait à vos services, l'appui de ce grand, de monsieur et de madame ; et si vous quittez cet office, tel vous adore, qui ne vous daignera pas seulement regarder : et cette crainte vous fait chanceler. Tenez bon, vous marcherez sur les eaux, vous gourmanderez cet élément furieux, vous triompherez du monde et de ses obstacles. Vous ne croiriez pas combien forte et invincible à tous événements est une âme généreuse qui se tient ferme à Jésus-Christ.

Donnez-moi une âme qui ait mis toute sa confiance en Dieu, toute en Dieu seul, et point du tout en soi, ni en aucune créature ; elle ferait des miracles ; au lieu que si nous chancelons, si nous nous défions tant soit peu de la providence de Dieu, nous n'aurons jamais bonne issue. Saint Pierre sentant le vent impétueux, ne se défia pas tout à fait ; puisqu'il s'écria : Seigneur, sauvez-moi. Il avait encore un peu de confiance, puisque Jésus lui dit : *Modica fidei* ; mais parce qu'il douta il commença d'aller à fond. Ainsi assurément, assurément la seule cause pourquoi nous ne sommes pas puissamment secourus de Dieu, et que nous ne faisons pas les grandes œuvres qu'il voudrait opérer par nous, c'est qu'il y a toujours en notre cœur quelque grain de défiance. Voulez-vous que je vous montre que votre confiance n'est pas toute en Dieu seul, mais beaucoup en vous et en la créature ?

Supposons qu'étant malade vous disiez à votre médecin : Monsieur, je me confie en vous, vous êtes un habile homme, et homme de bien tout ensemble : je mets ma santé et ma vie entre vos mains, je ne craindrai rien tant que vous me traiterez. En suite de cela si quand il vous ordonne trois onces de rhubarbe, vous disiez à l'apothicaire : Il en faut mettre douze, j'ai besoin d'être bien purgé. Si quand il vous dit : Il ne faut pas vous saigner aujourd'hui, parce que c'est un jour de crise, vous disiez : Hé ! je me ferai saigner pour me rafraîchir, parce que j'ai plus chaud qu'aux autres jours ; que dirait le médecin ? Hé ! vous dites que vous vous fiez en moi, et que vous m'estimez habile en ma profession, n'est-ce pas vous moquer de moi et de tous ceux à qui vous l'assurez ? Ainsi vous dites quelquefois en vos prières : Mon Dieu, je mets toute ma confiance en vous, je me jette entre les bras de votre providence ; et il vous dit en son Ecriture : Ne jurez donc pas pour mieux vendre votre marchandise, ne soyez point si âpre après les biens de ce monde, retranchez une partie du temps que vous y mettez, pour l'employer au service divin et aux exercices de piété. Ne pressez point tant vos domestiques de travailler incessamment,

donnez-leur quelque temps pour prier Dieu, pour entendre les sermons ou pour se confesser et communier. N'usez point de supercherie et encore moins de fausseté pour gagner votre procès, de simonie pour obtenir ce bénéfice, de fourbe pour avoir cet office, ou cette succession. Payez ce que vous devez à vos pauvres créanciers, aux artisans, aux serviteurs : et vous faites tout le contraire. Allez, vous êtes un moqueur, de dire que vous mettez toute votre confiance en Dieu : vous la mettez en votre soin, en votre prudence, en votre travail, en votre diligence. Malheur à ces incrédules, à ces timides et lâches, à ceux qui ne font rien de généreux pour le service de Dieu, parce qu'ils ne se fient pas en lui ! il ne les tiendra pas en sa sauvegarde, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage. *Væ dissolutis corde qui non credunt Deo, et ideo non proteguntur ab eo (Eccli., II, 15).*

III — 1. En saint Marc, chapitre sixième, il y a une parole qui est capable de surprendre et d'arrêter tout court nos esprits ; l'Evangéliste dit que le Fils de Dieu ne pouvait faire beaucoup de miracles en Nazareth : *Non poterat ibi virtutes multas facere*. Jésus-Christ n'est-il pas vrai Dieu, et Dieu n'est-il pas tout-puissant ? Dependait le texte sacré ne dit pas qu'il ne voulait pas, mais qu'il ne pouvait pas : *Non poterat ibi*. En quel lieu ? En Nazareth, sa chère patrie ; en Nazareth, où saint Gabriel avait dit que rien n'est impossible à Dieu ; en Nazareth, où Dieu avait fait les deux chefs-d'œuvre de ses plus grands miracles, un homme-Dieu et une Vierge-mère ; en Nazareth, il ne pouvait faire plusieurs miracles. Ce qui est si étrange, que Jésus même s'en étonnait : mais saint Marc en rend la raison, c'est que Dieu n'a pas coutume de faire des miracles en faveur de ceux qui s'en rendent indignes : or la défiance nous en rend très-indignes, elle lie les mains à la toute-puissance de Dieu, et elle arrête le cours de ses grâces particulières. Jésus-Christ avait été nourri en Nazareth ; ses compatriotes l'avaient vu dans les bassesses de son enfance, dans les travaux d'un art mécanique, en la boutique de saint Joseph : ainsi ils n'en concevaient rien de grand, ils le méprisaient, ils n'avaient pas de confiance en lui, et par ce moyen ils se rendaient indignes des œuvres miraculeuses qu'il faisait aux autres lieux.

2. Au contraire le même Sauveur parlant un jour à sainte Gertrude, lui disait : Ma fille, quand une âme met entièrement sa confiance en moi seul, croyant sans aucun doute que je puis et que je la veux secourir fidèlement, cette vertu m'est si agréable qu'elle me perce le cœur et me fait en quelque façon violence ; car si d'un côté j'ai sujet de différer l'entérinement de sa prière, à cause du grand contentement que j'ai de la voir ainsi attachée à moi, et accroître son mérite par sa confiance ; d'autre part, je ne puis manquer de l'assister, parce qu'elle a recours à moi. (*Refertur a Blosio, in Monili spirituali, cap. 11.*)

Pour ce sujet l'Eglise demandant la faveur,

de sa protection, lui remontre qu'elle ne s'appuie que sur la seule espérance de sa grâce; elle le prie de considérer que nous n'avons confiance en aucune de nos actions. *Quæ in sola spe gratiæ cælestis innititur, tua semper protectione nuniatur, Deus, qui conspicias quia ex nulla nostra actione confidimus.* Et saint Augustin, en ses Confessions: mon Dieu, toute notre espérance, toute notre confiance et toute notre assurance n'est qu'en votre miséricorde: *Una spes, una fiducia, una firma promissio misericordiæ tuæ.* Car il n'est rien qui nous oblige plus d'être fidèle à quelqu'un que lorsqu'il se fie à nous, ni rien qui nous dégoûte tant de le secourir et le favoriser, que si nous voyons qu'il se défie de nous: *Fidelem si putaveris facies: habita fides ipsam fidem obligat. Multi fallere docuerunt dum falli timent.*

3. N'est-il pas vrai que si votre valet connaît que vous ne vous fiez pas à lui, il ne vous sert pas de bon cœur, que si votre servante voit que vous vous défiez d'elle, qu'elle ne vous est pas fidèle: que si votre valet et votre servante ne vous servent pas de bon cœur, s'ils voient en vous de la défiance, hé! pensez-vous que votre Dieu vous veuille assister de bon cœur, quand vous vous défiez de lui?

4. Supposons qu'un gentilhomme dise à sa fille, âgée de dix-huit ans: Voulez-vous que je vous marie? et qu'elle réponde: Mon père, faites de moi ce qu'il vous plaira, mariez-moi, ne me mariez pas; donnez-moi à un cavalier, à un avocat ou à un marchand, à un artisan ou à un berger, je ne m'en soucie pas, pourvu que je vous agrée; en quelque état que vous me mettiez, je serai contente, pourvu que vous le soyez. Ce gentilhomme ne serait-il pas plus barbare que les barbares, plus arabe que les Arabes, s'il n'avait grand soin de bien pourvoir cette fille, s'il n'avait de grandes tendresses pour elle? Elle s'en remet à moi, dirait-il, elle ne veut que ce que je veux; quand il me devrait coûter tout mon bien, je la mettrai à son aise, ou je ne le pourrai. Voilà une âme qui dit à Dieu: Mon Dieu, je suis une pauvre et chétive créature, une imprudente, une indiscreète, je ne puis rien, je ne sais rien, je ne suis rien, je gâte tout quand je veux agir de moi-même; mais vous êtes mon refuge, mon espérance et mon unique reconfort: je veux avoir votre gloire devant les yeux et garder vos commandements, imprimer au cœur de mes gens votre crainte et votre amour et travailler en ma profession autant que vous le commandez; mais quant au succès de mes desseins, de mes affaires et de mes procès, de ma fortune et de mon salut même, je m'en remets à vous, je m'en rapporte à vous; vous êtes plus que très-bon, et très-sage pour y réussir: partant coupez, taillez et disposez de moi ainsi que bon vous semble; que je sois malade ou que je sois en santé, que je sois pauvre ou riche, méprisée ou honorée, en affliction ou en prospérité, tout cela et rien m'est tout un; je serai heureuse et contente, pourvu que votre sainte volonté soit faite en moi et en

ma famille. Si cette âme disait cela, non pas de bouche seulement et par compliment, mais en effet et étant ainsi disposée, pourrait-il arriver que Dieu ne la bénit pas, qu'il ne prit pas ses affaires en main? pourrait-il arriver qu'il n'eût pas soin de la bien conduire? Hé! il ne faut pas être chrétien pour avoir cette pensée d'une providence infinie.

Suivez donc le conseil que le Saint-Esprit vous donne: *Habe fiduciam in Domino, et ne innitaris prudentiæ tuæ; in omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos* (Prov., III, 5).

Conclusion. — *Habe fiduciam.* Vous vous fiez à un de vos amis qui est en faveur à Paris, et qui ne vous a jamais dit: Fiez-vous à moi; qui peut-être est mort à présent ou disgracié, qui a peut-être changé d'humeur, et perdu l'amitié qu'il avait pour vous; et vous ne vous fiez pas à Dieu, qui vous a témoigné tant d'amour; à Dieu, qui ne meurt point, et qui ne peut perdre son pouvoir; Dieu, qui est toujours le même, et qui vous dit en son Ecriture, avec tant d'assurance et de tendresse: Fiez-vous à moi, et je ne vous délaisserai pas, et je ne vous abandonnerai pas: *Non te deseram neque derelinquam* (Hebr., XIII, 5)! Vous ne vous fiez pas à votre Dieu, qui peut, qui sait, et qui veut vous aider puissamment, si vous vous jetez entre ses bras.

Il le peut, car il est tout-puissant, et sa puissance est infinie. Quand vous faites une entreprise hardie, téméraire et périlleuse, comme de vous battre en duel, d'enlever une fille, d'empiéter injustement sur le bien de votre voisin, vous vous fiez en l'appui d'un grand, vous dites: Un tel me protégera, il obtiendra ma grâce, il me fera gagner mon procès: et quand il est question de faire une action généreuse pour le service du ciel et pour le salut de votre âme, quand il faut donner des tailles à ce riche autant qu'il en doit avoir, le condamner en un procès qu'il a intenté injustement, ou lui refuser l'absolution, qui ne lui servirait de rien, vous le redoutez, vous en appréhendez les suites. D'où vient que vous ne dites pas de Dieu ce que vous disiez de ce grand: Il me protégera, il me mettra à couvert des atteintes de sa vengeance? Votre Dieu n'a pas moins de pouvoir que ce grand: qu'il ne savez-vous pas qu'il est le grand des grands, qu'il est infiniment puissant et relevé au-dessus d'eux?

Il est infiniment sage, et partant il saura bien faire réussir vos entreprises et ruiner celles de vos ennemis; dites, comme Gamaliel: Ou vos desseins sont selon Dieu et pour sa gloire, ou non: s'ils ne sont pas selon Dieu, vous ne devez pas souhaiter qu'ils réussissent, et s'ils sont selon lui et selon sa conduite, on a beau faire, il aura le dessus. il ne permettra pas qu'on dise de lui qu'il avait fort bien commencé, et qu'il n'a pas pu achever: car il a tant d'intelligence, tant de ressorts et de secrets, tant de cordes en son arc et de créatures à sa solde, que si vous étiez en ses bonnes grâces, tout ce qu'on ferait jouer pour votre ruine servirait à votre avancement, tous ceux qui vous font la

guerre seraient à ses gages pour votre service.

Il est infiniment bon, et vous n'en pouvez pas douter, puisqu'il vous en a donné de bonnes preuves ; et vous devez faire sur le sujet de sa providence un raisonnement semblable à celui que saint Augustin faisait sur le sujet de la prédestination (1). Il n'est pas que vous n'ayez quelque ami en ce monde, au moins un intime et cordial. Or dites-moi si le bon succès de vos affaires, si votre fortune, si votre salut ou votre bonheur éternel et temporel ne dépendaient que de la bonne volonté de cet ami, ne vous en tiendriez-vous pas bien assuré ? S'il ne lui coûtait rien de vous rendre heureux et content, si on n'avait qu'à le vouloir, ne croiriez-vous pas certainement le devenir ? Or cet ami vous a-t-il jamais témoigné une affection qui approche tant soit peu de celle que le Fils de Dieu vous a montrée ? A-t-il jamais fait la centième partie de ce que le Sauveur a fait ? A-t-il jamais répandu une seule goutte de son sang pour vous ? Le Fils de Dieu vous a donné tout ce que vous avez au monde, il a répandu son sang pour vous, il vous a donné sa vie précieuse ; certes puisqu'il ne lui coûterait rien de vous faire heureux en ce monde et en l'autre, il le fera infailliblement, si vous ne le contraignez par votre défiance et par l'excès de vos crimes à perdre la bonne volonté qu'il vous a toujours témoignée : *Habe fiduciam.*

In Domino. Il est le maître, et il le veut montrer, permettant quelquefois que vous êtes accueilli de l'orage de tous côtés, et qu'il vous laisse longtemps dans les disgrâces, les procès, la pauvreté, la maladie, le scrupule et les peines d'esprit ; mais si vous mettez toute votre confiance en lui, quand tout sera désespéré, quand vous serez tout à fait sans remède, sur le bord de votre ruine, et à la veille d'être perdu sans ressource, il fera un coup de maître, un trait de sa providence, et il vous délivrera pour sa gloire, avec l'admiration de tout le monde. *Ne innitaris prudentiæ tuæ.* ne vous fiez pas en votre prudence : c'est un appui mal assuré, c'est une planche pourrie, c'est un roseau et un fondement sur le sable ; reconnaissez donc devant Dieu que toutes vos lumières ne sont que ténèbres, que votre sagesse n'est qu'une folie ; demandez sa conduite en toutes vos entreprises, réclamez sa miséricorde au commencement, au progrès et à la fin de vos actions : *In omnibus viis tuis cogita illum.*

C'est une grande faute que nous commettons, et qui est la cause de tous nos manquements, que nous n'avons pas recours à Dieu assez souvent, ni assez fortement. Un enfant qui ne sait pas écrire ne se contente pas de se donner à son maître quand il commence

à écrire ses exemples ; mais il ne forme pas une seule lettre que le maître ne lui conduise la main, autrement il tracera des picds de mouche, au lieu de faire une écriture. Nous sommes plus incapables de faire rien qui vaille par nous-mêmes, qu'un enfant qui n'a jamais écrit n'est capable de bien écrire : partant si vous voulez réussir en vos desseins, il ne faut pas vous contenter de vous donner à Jésus-Christ au commencement de vos actions, mais de temps en temps et très-souvent élever votre esprit à lui, lui lancer intérieurement des œillades affectueuses et respectueuses, lui offrir votre cœur, lui demander sa grâce et sa lumière. Si vous le faites ainsi, *Ipse diriget gressus tuos* ; il éclairera votre esprit dans les perplexités, il affermera votre cœur dans les tentations, il vous tiendra par la main dans les dangers, il dressera vos pas dans ses voies, il fera réussir vos actions à l'acquisition de sa grâce en ce monde, et à la possession de sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XLV.

De l'amour de Dieu.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis deos alienos coram me. — Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.

(*Exod.*, XX ; *S. Math.*, XXII.)

Je trouve bien en l'Écriture sainte que la créature raisonnable est obligée de rendre plusieurs devoirs à la majesté divine et à ses perfections infinies, qu'elle doit honorer sa puissance, admirer sa sagesse, imiter sa bonté et craindre sa justice, qu'elle doit espérer en sa miséricorde, obéir à sa souveraineté, et se soumettre aux ordres de sa providence ; mais je ne trouve point en la parole de Dieu qu'il ait promis la récompense des biens éternels et célestes à ceux qui lui rendent ces devoirs, s'ils n'aiment sa bonté infinie d'un amour sincère et cordial. Il n'y a point d'yeux qui puissent voir, point d'oreilles qui puissent entendre, point de cœur humain qui puisse comprendre les grands biens que Dieu a promis et préparés à ceux qui l'aiment, dit l'Apôtre. Pour cela le Fils de Dieu est venu en ce monde pour nous donner abondamment la vie, c'est-à-dire la vie éternelle, et voulant nous y acheminer, il nous dit avec tendresse : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.* Saint Paul dit que cette vertu est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous est donné ; mais nous pouvons ajouter que l'amour divin a été répandu en votre corps immaculé, ô sainte et bienheureuse Vierge ! car le Saint-Esprit, qui est l'amour personnel et incréé, a opéré en votre sein virginal le chef-d'œuvre de sa charité, le mystère ineffable de l'Incarnation, comme votre auge vous le dit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Perfectio et beatitudo nostra in*

(1) An vero timendum est ne tunc de se homo desperet, quando spes ejus ponenda demonstratur in Deo? Non autem desperaret, si eam in seipso superbissimus et infelicissimus poneret. Tutiores igitur vivimus, si totum Deo damus, non autem nos illi ex parte, et nobis ex parte committimus (*S. Aug.*, *lib. de Prædest. sanct.*, c. 1 ; et *lib. de dono persever.*, c. 5 et 22).

cælo essentialiter consistit in visione Dei ; sed super terram consistit in amore. — II. Punctum. Propterea Deus nos obligat ad amorem suum, omnibus viis : 1. præcepto ; 2. donis ; 3. promissionibus ; 4. minis ; 5. vi ; 6. philtro. — Conclusio. Praxis illius consilii : Increpa, argue, obsecra.

I. — La fin de toutes les créatures qui sont en ce monde c'est l'homme : la perfection de l'homme c'est son âme, la perfection de l'âme c'est la volonté, la perfection de la volonté c'est l'amour, et la perfection de l'amour n'est autre que Dieu même. La fin donc et la perfection de ce monde c'est l'amour de Dieu ; de là vient que notre Sauveur, qui désire avec passion que toutes ses œuvres soient parfaites, nous recommande si souvent et si ardemment en l'Évangile cette excellente vertu, qui est la reine, la forme, la vie et la perfection de toutes les autres. Je sais bien que saint Thomas, parlant de la félicité des âmes bienheureuses au ciel (1-2, q. 3, art. 4), dit que si on la considère précisément et formellement, son essence ne consiste pas en la dilection, mais en la vision de Dieu ; que ce n'est pas essentiellement une action de la volonté, mais un acte de l'entendement qui voit Dieu à découvert et le contemple face à face : il le prouve premièrement, parce que toutes les fois que l'Écriture traite de la gloire des saints, elle en parle en terme de lumière, de vision et de connaissance ; que le prophète royal dit (*Psal. XVI, 15*) : Mon Dieu, je serai content quand votre gloire me sera découverte ; que saint Philippe dit : Seigneur, montrez-nous votre Père, et nous serons heureux (*S. Joan., XIV*) ; que saint Jean l'Évangéliste avance que nous serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons comme il est (*I. S. Joan., III, 2*) : et que le Sauveur même en termes fort expressés assure que la vie éternelle consiste à vous connaître, ô vrai Dieu !

La raison de ceci est que la félicité de la créature raisonnable consiste en l'acquisition et en sa possession du bien souverain, qui est sa dernière fin : or, à proprement parler, ce n'est pas la volonté qui acquiert le bien souverain, mais c'est l'entendement : car la volonté ne peut exercer deux sortes d'actions au regard du bien souverain, le désirer quand il est absent, se plaire et réjouir en lui quand il est présent : or le désir n'est pas la possession, mais seulement une pente, un mouvement et une inclination au bien souverain, qu'on ne tient pas encore ; se plaire et se réjouir en la possession et jouissance du bien suppose qu'il soit déjà acquis, ce qui se fait par l'entendement. Ainsi la jouissance et le plaisir de l'amour, qui est en la volonté au regard du bien souverain, n'est pas proprement l'essence de la béatitude, mais seulement une suite, un apanage et une propriété qui en dérive.

Je laisse aux théologiens à décider cette question, tant y a que je sais bien, et que personne même n'en doute, qu'il n'en est pas ainsi de la béatitude de cette vie, qu'elle consiste principalement, non en la connais-

sance, mais en l'amour de Dieu : car, en premier lieu, il faut nécessairement que le bien souverain ait cela de propre et de commode, qu'il ne soit jamais hors la portée de ceux dont il est la fin, il faut que tous y puissent arriver et atteindre, autrement l'inclination que la nature nous a donnée de tendre à la dernière fin serait vaine et inutile. Or il n'y a personne en ce monde, non pas même la plus simple femme, qui ne puisse aimer Dieu excellemment avec l'aide de sa grâce, au lieu que peu de gens le peuvent connaître ; que dis-je, peu de gens ? personne ne le connaît parfaitement en cette vie. Aristote, avec tout son bel esprit et avec toute sa science, a été contraint d'avouer que l'entendement le plus vif, brillant, délié et transcendant n'est au regard des choses divines que comme les yeux d'un hibou à la lumière du soleil. *Videbimus eum sicuti est*, nous le verrons, il est vrai, mais nous ne le voyons pas. C'est du temps présent qu'il est dit : *Et ipse stat post parietem, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos.*

Quelqu'un étant à la fenêtre de sa maison, et regardant par des jalousies, voit tout ce qui se fait en la rue et entend tout ce qu'on y dit. Si passant par là, vous levez les yeux en haut, vous voyez bien qu'il y a quelqu'un, mais vous ne sauriez dire qui c'est, parce que vous ne voyez que par-ci par-là quelques petits traits de son visage au travers des trous des jalousies. Ainsi encore que Dieu soit invisible, il voit néanmoins très-distinctement tout ce qui se passe en ce monde, il entend tout ce qu'on y dit, il est présent à tout ce qu'on y fait, et si nous ne le voyons pas, nous voyons bien qu'il y a un Dieu, nous connaissons bien quelques petits traits de ses divines perfections à travers celles qu'il a communiquées aux créatures de ce monde ; mais nous ne le voyons pas en lui-même, la connaissance que nous en avons n'est pas intuitive, mais abstractive, par rapport et par réflexion de ce que nous voyons en ses ouvrages, ou par le témoignage de la foi, qui nous le représente le mieux qu'elle peut ; et par conséquent, quelque connaissance de Dieu que nous ayons en ce monde, nous ne le possédons pas pour cela, nous possédons seulement une idée, une image ou une espèce intellectuelle que nous en formons en notre esprit pour nous le représenter ; mais quand j'aime Dieu de tout mon cœur, je le possède lui-même, il vient à moi, il fait sa demeure en moi, il est uni et conjoint à mon âme, non par sa grâce seulement, mais par sa divine essence : Si quelqu'un m'aime, nous viendrons à lui, dit Jésus, et nous ferons notre demeure en lui.

Si donc la perfection et la béatitude consiste en la possession de Dieu, qui est notre souverain bien, si la connaissance de Dieu en ce monde ne nous donne pas sa possession, mais seulement la possession de son idée, que nous en figurons en nous ; si l'amour que nous lui portons le fait venir à nous, le fait habiter en nous et nous en donne la jouissance et la possession, autant qu'il

peut être possédé en cette vie : il s'ensuit, nécessairement et par une conséquence infaillible, que notre béatitude et perfection en cette vie consiste à aimer, et non pas à connaître Dieu.

Admirez donc la sagesse de la providence de Dieu et la suavité de sa conduite, d'avoir mis notre perfection en une action si douce, si délicieuse, si conforme à notre nature et si facile à être pratiquée par toutes sortes de personnes : car pour aimer Dieu il n'est pas besoin d'être riche ou noble et en bonne santé, d'avoir de grandes forces corporelles, beaucoup de science ni un bel esprit, mais beaucoup de bonne volonté. Et quel est l'homme si faible, si pauvre et si ignorant, qui ne puisse avoir bonne volonté? Admirez à son tour la bonté de Dieu, qui nous recommande son amour avec tant d'empressement, car ce n'est pas qu'il en prétende pour soi quelque intérêt, il n'a pas besoin de nos biens, ni encore moins de notre amour; mais c'est qu'il veut que nous soyons parfaits, il veut que nous soyons heureux, et il voit que la perfection et la félicité de cette vie consiste à l'aimer de tout notre cœur : il nous y porte et sollicite par toutes les voies possibles.

II—1. On ne saurait gagner le cœur de quelqu'un ni l'obliger efficacement à une action, que par l'une de ces six manières : par commandement, par présents, par promesses, par menaces, par contrainte, ou par philtre, c'est-à-dire breuvage d'amour : Dieu emploie toutes ces voies. Premièrement, il nous le commande : *Diliges Dominum*. Sur quoi saint Augustin : *Quid mihi es, miserere ut loquar? Quid tibi sum ego, ut amari te jubeas a me; et nisi faciam miseris ingentes miseras? Parva-ne est ipsa miseria, si non amem te?* Hé! mon Dieu, ayez pitié de moi; pardonnez-moi si je prends la hardiesse de vous parler, n'étant que cendre et pourriture. Qu'est-ce à dire ceci, que vous me commandez de vous aimer? Faut-il commander à un vassal d'aimer son prince, à un enfant d'aimer son père, à une épouse d'aimer son époux, à une partie d'aimer son tout, à une créature d'aimer son Créateur? N'êtes-vous pas mon souverain, mon père, mon époux, mon tout, et mon créateur? Cependant vous me menacez de très-grandes misères si je ne vous aime : y a-t-il au monde une plus grande misère que de ne vous pas aimer? N'est-ce pas la misère des misères, et la plus déplorable de toutes, que d'être privé de votre amour? Vous me commandez de vous aimer, quelle misérieorde! Ce m'est trop d'honneur d'en avoir la permission, ce me serait quasi une espèce de punition, si vous ne me le permettiez pas. Si le roi disait à un de ses courtisans : Ecoutez, un tel, je veux que vous m'aimiez, je désire que nous nous aimions l'un l'autre : n'en êtes-vous pas content? Quel honneur, quelle extrême faveur, combien estimerait-on cela! Un vassal n'oserait dire à son prince : Sire, je vous aime grandement; et si un courtisan l'avait dit, on se moquerait de lui, ce serait

une grande faute et contre la civilité. Un sujet peut bien dire à son roi : J'honore votre majesté, j'ai beaucoup d'affection pour son service; mais il ne lui oserait dire : Je vous aime. Et je le puis dire à mon Dieu, non-seulement sans témérité, mais avec beaucoup de mérite : il me le permet, il le désire, il me le commande.

Nous avons ce malheur entre plusieurs autres, et qui n'est pas des plus petits, que nous faisons toujours plus d'état des choses qu'il faudrait moins considérer : vous trouvez bien plusieurs chrétiens qui disent : C'est aujourd'hui le jour de saint Matthieu, demain les Quatre-Temps, ou Pâques arrivera bientôt; il faut ouïr la messe, jeûner, se préparer à la communion, l'Eglise le commande. On en trouve fort peu et presque point qui ait jamais dit en sa vie : Il me faut faire un acte d'amour de Dieu; et toutefois c'est un commandement, et un commandement de Dieu qui oblige plus étroitement que ceux de l'Eglise; c'est le premier et le plus grand des commandements de Dieu : *Hoc est primum et maximum mandatum* (S. Matth., XXII, 28). C'est un commandement affirmatif : notez affirmatif; les préceptes affirmatifs sont ceux qui commandent quelque action, les négatifs sont ceux qui défendent d'agir : pour obéir aux commandements négatifs, il ne faut rien faire, il faut seulement s'abstenir d'agir; pour observer ces commandements : Tu ne tueras point; tu ne déroberas point, tu ne jureras point, il n'est pas besoin de rien faire, il faut seulement s'abstenir de jurer, de tuer et de dérober. Ils n'en est pas ainsi des affirmatifs, on ne les accomplit pas en rien faisant, mais en pratiquant quelque action qu'ils commandent. Or le commandement d'aimer Dieu est affirmatif, qui oblige à des actes formels et exprès. Si je vous disais ce que quelques docteurs enseignent, vous vous en étonneriez, vous le trouveriez étrange; mais ceux qui aiment bien Dieu le trouveront très-raisonnable, très-facile et très-juste.

Ils disent donc que ce commandement oblige incessamment, toujours et pour toujours; c'est-à-dire que nous sommes obligés continuellement à l'amour actuel ou virtuel, à faire des actes d'amour de Dieu, ou à faire des actions commandées par l'amour de Dieu : ce qui est exprimé, disent-ils, par les paroles du commandement, si on les examine bien : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes pensées, de toutes tes forces; c'est-à-dire que nous lui devons réserver toutes nos pensées, toutes nos passions, toutes nos affections et toutes nos actions; car si nous recevons en notre esprit quelque pensée, si nous avons quelque joie, quelque tristesse, ou quelque colère volontaire, si nous disons quelque parole, si nous faisons quelque action de propos délibéré qui ne tende pas à la gloire de Dieu, ou médiatement ou immédiatement, il est clair que nous ne l'aimons pas de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos pensées, ni de toutes nos fer-

ces , et que nous péchons contre ce précepte non pas toujours mortellement, mais souvent véniellement (*Vide dicum Thomam*, 2-2, q. 23, art. 7; *sed præcipue* 1-2, q. centesima; art. 10, *in corp. et ad 2*). Voilà ce qu'en disent ces grands docteurs, mais il faudrait plusieurs sermons et des esprits dociles et modérés pour bien établir cette doctrine ; tant y a que sans aucun doute ce commandement oblige quelquefois, et en certain temps, et vous n'y pensez jamais. Vous employez toutes les semaines au moins une demi-heure à entendre la messe, pour obéir au commandement de l'Église, qui dit : Les dimanches messe ouïras, c'est très-bien fait, et si vous faisiez autrement, vous offenseriez Dieu : d'où vient que vous n'employez pas un demi-quart d'heure chaque semaine, chaque mois, ni chaque année à faire un acte d'amour de Dieu, pour obéir à ce commandement de Dieu que notre Sauveur a publié de sa propre bouche : Tu aimeras ton Dieu. Croyez-moi et vous croirez un homme qui désire votre salut de tout son cœur : résolvez-vous dès à présent à employer tous les jours quelque petit espace de temps, comme un demi-quart d'heure, à cet exercice de l'amour de Dieu, et que ce soit à certaine heure destinée particulièrement à cela, comme le matin ou le soir ; cela se peut pratiquer par toutes sortes de personnes sans incommodité, car il se fait intérieurement, sans vous mettre à genoux, sans interrompre votre travail et sans que personne s'en aperçoive.

Si vous me demandez comme on le fait, je vous répondrai ce que saint Bernard disait en un autre sujet : *Nec doceri potest, nisi a donante, nec addisci potest nisi a suscipiente*. Si un enfant demandait : Comment faut-il faire pour aimer sa mère ? on ne le lui saurait dire ; on peut bien lui enseigner comme il faut obéir, servir et honorer extérieurement sa mère, non pas comme il la faut aimer : c'est une action vitale et intérieure, qui ne se peut pas enseigner. Si un malade disait : Comment faut-il faire pour trouver le miel doux ? on ne lui saurait dire, il faut avoir le palais bien sain et disposé. Comment faut-il aimer Dieu ? Il faut avoir bonne volonté pour lui ; cela ne s'enseigne point, mais il se pratique, il ne s'exerce pas en parlant, mais en faisant. Plusieurs femmes ne sauraient dire comme il faut aimer Dieu, ni ce que c'est que l'amour ; et néanmoins elles aiment bien Dieu, parce qu'elles ont bonne volonté, tendresse et affection pour lui. *Nec doceri potest nisi a donante* : C'est à Dieu seul de vous le donner, tout ce que vous y pouvez faire c'est de vous y disposer avec sa grâce, renonçant à tout ce qui lui déplaît, le lui demander affectueusement, le demander au Saint-Esprit, qui est l'amour incréé, le prier de vous donner à Jésus, mettre votre cœur à ses pieds. Réclamez la Vierge, les séraphins et sainte Madeleine ; pensez à la bonté de Dieu, à ses autres perfections infinies et aux bénéfices inestimables qu'il vous a faits. Par ces actes et d'au-

tres semblables nous nous disposons à recevoir de lui les impressions de son amour, c'est à quoi il nous oblige par le commandement, Tu aimeras ton Dieu, et parce qu'il voit que nous sommes mercenaires, que nous ne faisons rien pour rien, et que la pierre d'aimant de notre cœur est le propre intérêt,

Vulgus amicitias utilitate probat,

2. Il nous accable de bienfaits, pour nous engager à son amour. Il y a des gens qui sont si malaisés à contenter, que Dieu ne leur saurait plaire, quoi qu'il fasse : s'ils voient un méchant homme avec un peu de bonne fortune, ils murmurent contre la providence de Dieu : Si Dieu abhorre le péché, pourquoi n'a-t-il pas en horreur le pécheur qui le commet ? et s'il a en horreur le pécheur, pourquoi envoie-t-il tant de biens à un tel qui est si vicieux ? Pourquoi donne-t-il sa bénédiction à ses troupeaux, à ses moissons, à ses vendanges et à ses entreprises ? Pourquoi le conserve-t-il si longtemps en vie ? Et s'il faisait mourir tous les vicieux, où seriez-vous vous-même il y a plus de dix ans ? Vous murmurez de ce qu'il fait du bien à un tel pécheur, et vous trouveriez mauvais s'il ne vous en faisait point, à vous, dis-je, qui êtes aussi grand pécheur que pas un ! Sachez qu'il fait du bien à ce vicieux qui l'offense et à vous qui murmurez contre lui, afin de gagner son cœur et le vôtre ; il pratique en ce faisant le conseil qu'il nous donne par le Sage et par son Apôtre : Donnez à manger et à boire à votre ennemi quand il en a besoin, et par ce moyen vous assemblerez des charbons ardents pour échauffer son amour envers vous : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum ; si sitierit, potum da illi : et sic congeres carbones super caput ejus* (*Prov.*, XXV, 21 ; *Rom.*, XII, 20). Autant de prospérités qui vous arrivent, autant de bouchées de pain que vous mangez, autant de créatures de Dieu qui vous servent, sont autant de charbons ardents qu'il assemble sur votre tête pour vous échauffer à son amour, autant de présents qu'il vous fait pour vous gagner à lui, autant d'appâts et d'amorces qu'il vous présente pour enlever votre cœur : *Et si parva sunt ista, adjiciet multo majora*.

3. Et s'il vous semble que tout cela est peu, et que votre cœur vaut encore mieux, il vous assure que tous les bénéfices qu'il vous a faits, et qu'il vous fait encore tous les jours, ne sont que les arrhes et les gages des grands biens qu'il vous a préparés et qu'il vous promet, en cas que vous l'aimiez : Il n'y a point d'yeux qui aient vu, d'oreilles qui aient ouï, il n'est point de cœur humain qui puisse comprendre les grands biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment, dit l'apôtre saint Paul.

Pour en avoir quelque conjecture, servez vous du raisonnement de saint Augustin, portez les yeux de votre considération sur toute l'étendue de l'univers ; voyez que de superbes édifices il y a, que de maisons de plaisance, que de chambres richement meublées,

que de jardins délicieux, que d'agréables parterres, que de fleurs de diverses couleurs, que de fruits savoureux, doux, aigres, musqués et de toutes façons, que de viandes de haut goût, que de vins délicats, que de bonnes odeurs, que de voix harmonieuses, que de pierreries, que d'habits somptueux, que de chiens, que d'oiseaux de chasse pour donner du passe-temps ; c'est Dieu qui donne toutes ces choses aux hommes : mais à quels hommes ? et qui est-ce qui en jouit plus ordinairement ? les blasphémateurs, les gens dissolus, les impudiques, les athées, les Turcs et les infidèles qui ne connaissent pas Dieu, ou les grands du monde, qui le mettent en oubli et qui l'offensent incessamment. Or s'il fait tant de biens à ses ennemis, qu'aura-t-il réservé pour ses amis ? S'il est si libéral à donner, combien plus à récompenser ; s'il est si charitable à ceux qui l'offensent, combien plus à ceux qui l'auront aimé ? S'il est si magnifique à ceux à qui il ne doit que des peines, combien plus à ceux à qui il fait tant de promesses ? Repassez en votre mémoire tout ce que vous avez jamais vu, entendu et imaginé ; tout ce que vous pouvez souhaiter de grand, d'excellent, de riche, de magnifique, de précieuse, d'agréable, et de souhaitable : tout cela n'est rien en comparaison de ce que Dieu vous a préparé si vous l'aimez. *Nec oculus vidit.*

Qu'est-ce que vous estimez dans ce monde ? qu'est-ce que vous souhaiteriez en ce monde pour être content et tout à fait heureux ? D'avoir autant d'esprit et de science que Platon, qu'Aristote, ou que saint Thomas ; autant de subtilité et d'éloquence que Cicéron, que Démosthène et Isocrate ; autant de beauté et de bonne grâce que Judith ou qu'Esther ; autant de santé et de force que Nestor ; autant de vaillance et de bon succès qu'Achille, qu'Hercule et qu'Alexandre ; autant de trésors et de richesses que Plotien, que Crésus, ou que Salomon ; autant de délices et de passetemps qu'Héliogabale, que Cléopâtre ou que Sardanapale ? Quoi de plus ? souhaiteriez-vous d'être roi de France, roi de toute l'Europe, ou monarque de tout le monde ? Devant qu'il soit cinquante ans, ou peut-être dix ans, vous aurez plus que tout cela, si vous voulez aimer Dieu et garder ses commandements, car tout cela se peut voir, conter et souhaiter : et il est impossible de voir, de raconter et de souhaiter les grands biens que Dieu a promis et préparés à ceux qui l'aiment. *Nec oculus vidit.*

4. Mais vous les méprisez, parce que vous ne les croyez pas, et c'est ce qui le désoblige, qu'on ne se fie pas à sa parole ; vous faites comme ces anciens Israélites, *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem, non crediderunt verbo ejus, elevavit manum suam super eos* : il lève la main, il use de menaces, puisqu'on n'ajoute pas foi à ses promesses. N'est-ce pas être bien passionné du désir de notre amour, que de nous mettre le poignard à la gorge, et nous dire : Je vous tuerai si vous ne m'aimez, je vous damnerai si vous ne m'aimez : *Ignis æmulatio quæ consump-*

tura est adversarios (*Heb.*, X, 27) ? Il ne le dit pas seulement, mais il le fait, il nous damne éternellement si nous ne l'aimons, et le feu d'enfer, qui semble être un excès de sa rigueur, est un effet de son amour, mais amour ardent et si excessif qu'il passe en jalousie. Lisez l'Écriture, et vous verrez que quand elle parle de ce feu, elle l'attribue au zèle et à la jalousie que Dieu a pour nous : *In igne zeli mei devorabitur terra* (*Sophon.*, I, 18). Et parce que plusieurs ne croient pas ou ne craignent pas les peines d'enfer, qui sont futures et invisibles, il use, ce semble, de menaces et de châtements pour nous obliger à cet amour. Je ne parle pas ici de cette heureuse force, de cette douce violence que sa grâce exerce sur nous ; de cette grâce qui a des ressorts si puissants, des attrait si forts et si adroits, qu'ils enlèvent infailliblement notre cœur : *A nullo corde duro respuitur, quia idcirco datur ut cordis durities auferatur*. Mais je dis que Dieu nous commande et nous oblige de l'aimer, comme on oblige les enfants d'aimer une viande qu'ils ont à dégoût.

5. Quand sœur Marie-de-l'Incarnation était encore dans le monde, c'est-à-dire mariée, elle ne mignardait point ses enfants comme on fait à N. ; elle leur faisait comme la mère de saint Bernard aux siens : elle rompait souvent leurs volontés, elle nourrissait ses filles de viandes grossières pour les accoutumer à être carmélites, en cas que Dieu les y appelât, comme il a fait ; et quand quelqu'une refusait de manger quelque viande, on lui ôtait toutes les autres, on ne lui servait point d'autres mets que la viande dont elle était dégoûtée, et faule d'autre elle était bien contrainte d'en manger, et peu à peu son appétit s'y faisait. Peut-être que Dieu en fait de même, et vous l'en devez remercier. Il vous a ôté votre père, votre mère, votre mari, votre enfant, votre ami, vos biens, et tout ce que vous aimez en ce monde, parce que vous n'aimiez pas bien ce qu'il fallait aimer sur toutes choses, il vous a enlevé par sa providence, tout ce qui pouvait amuser et occuper votre amour, afin que le cœur humain ne pouvant être sans amour, le vôtre soit obligé, au moins à faute d'autre objet, de s'attacher inséparablement à sa divine majesté. Grand Dieu ! que sauriez-vous faire davantage pour avoir ce cœur que vous désirez avec tant de passion ; de quel côté y entrez-vous ? vous l'assiégez de toutes parts, et il ne se rend point : votre commandement si exprès, les attrait de vos bénéfices, les promesses du paradis, ni les menaces de l'enfer, et les contraintes des afflictions ne peuvent fausser cette âme endurcie : *Extremis morbis extrema remedia*.

6. Quand un amant passionné a tenté toutes sortes de voies, et qu'elles lui ont été inutiles, s'il veut venir à la dernière extrémité, il se sert de charme, il compose un philtre, il donne un breuvage ou une potion d'amour. Jésus-Christ se sert encore de cet artifice pour gagner notre affection ; oui, le voilà sur nos autels et dans nos tabernacles : le voilà ce

charme d'amour, ce charme naturel, ou pour mieux dire surnaturel. On dit qu'en un philtre ou breuvage d'amour, pour le rendre puissant et efficace, celui qui aime y doit mêler quelques gouttes de son sang, qu'il y doit faire entrer une partie de sa substance. Ne tient-il qu'à cela, dit notre Sauveur, je mettrai tout mon sang en ce breuvage, j'enfermerai en ce philtre, non-seulement une partie de ma substance, mais toute ma substance, tout mon corps, toute mon âme et ma divinité.

Conclusion. — Que vous en semble, messieurs, qu'en pensez-vous? ne jugez-vous pas que Dieu devrait avoir notre cœur après tant de poursuites; qu'il mériterait d'être aimé plus que tout ce qui est aimable et dans le ciel et sur la terre? Et toutefois il n'y a rien en tout ce qui est à vous, que vous n'aimiez plus que lui. Saint Augustin dit fort bien : Vous aimez l'argent, ô avaricieux, et Jésus, qui est la sagesse éternelle vous dit : Du moins aimez votre Dieu autant que vous aimez l'argent. C'est une chose indigne de parler ainsi, mais c'est pour vous faire voir le tort que vous lui faites, et le sujet qu'il a de se plaindre de vous : ce n'est pas pour comparer la sagesse éternelle à l'argent, mais pour obliger de préférer l'amour à l'amour, l'amour de Dieu à l'amour de l'argent : *Amas pecuniam, o avarè! ecce tibi dicit divina sapientia: Ama illum tanquam pecuniam. Indignum est, injuriosum est ut pecunie sapientia comparatur, sed amori comparatur; video enim vos sic amare pecuniam ut amore illius labores suscipitis, mare transeatis, etc.*

Que dis-je? Dieu se plaint, que vous aimez plus un peu d'argent que sa majesté infinie? Je dirai plus, mais je dirai vrai : il semble que vous lui donnez sujet de porter envie, je frémis en disant ceci, et en y pensant seulement : vous lui donnez sujet de porter envie à votre mouchoir de col, s'il en était capable. Hé, mon Dieu ! qu'est-ce que cela? Et où en sommes-nous réduits? Comment est-ce que votre patience nous peut supporter si longtemps? Quand on n'aurait jamais commis d'autre crime dans le monde, que de vous obliger à former cette pensée, ce serait assez pour mériter que vous anéantissiez le ciel et la terre : c'est lui-même qui dit cela, je ne vous l'oserais pas dire s'il ne l'avait dit, que s'il n'était Dieu, vous lui donneriez sujet de porter envie à votre mouchoir de col, que vous aimez plus que lui. Une fille à marier peut-elle oublier ses atours? peut-elle ne tenir aucun compte de son mouchoir de col? n'en a-t-elle pas grand soin? n'y regarde-t-elle pas souvent? n'y pense-t-elle pas plus de douze fois par jour? Et on ne pense point à moi, et on passe les jours entiers sans se souvenir de moi et on me met en oubli comme si je n'étais rien : *Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui aut sponsa fasciæ pectoralis suæ? Populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris (Jerem., II, 32).*

C'est trop peu dire, que vous avez moins d'amour pour Dieu que pour un peu d'argent, pour une fille, ou que pour un mor-

ceau de toile : vous ne l'aimez point du tout; vous n'avez pas le moindre grain d'amour pour lui! Ecoutez saint Jean, il en peut parler savamment, il est le bien-aimé disciple. Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, et avec cela ne garde pas ses commandements, c'est un moqueur, la vérité n'est pas en sa bouche : *Qui dicit se nosse Deum et mandata ejus non custodit, mendax est (I S. Joan., II, 4).* Vous ne les gardez pas, vous le savez fort bien : car il défend les jurements, les animosités, les impuretés, les envies, les médisances, les larcins; et vous les commettez, vous ne l'aimez donc pas, vous n'avez pas une petite étincelle de charité pour lui! O misérable sans amour! c'est là le malheur du démon, et le plus grand de tous les maux que d'être sans amour de Dieu! c'est le caractère des réprouvés, le préjugé d'enfer et la veille de la damnation; entre vous et l'enfer il n'y a que le filet de votre vie à dire, mourez quand vous voudrez, votre procès est tout fait, vous serez damné sans autre forme de procès, puisque vous n'avez point d'amour de Dieu. Et n'êtes-vous pas bien rebelle de ne vouloir point obéir à un commandement si doux qu'est celui de l'amour? Ingrat, de n'aimer pas celui qui vous a fait tant de biens! stupide, de n'être pas attiré par tant de promesses! téméraire, de n'être pas épouvanté par tant de menaces! insensible, de n'être pas changé par tant d'afflictions! et endurci, de n'être pas gagné par tant de charmes et d'attraits!

Vous avez beau faire, vous ne sauriez démentir la nature, ni faire mentir l'Écriture : la nature du bien souverain est d'être l'unique repos et le seul contentement du cœur; faites tout ce que vous voudrez, tournez-vous de quelque côté que vous voudrez, gorgez-vous de biens et de délices, vous ne serez jamais heureux, vous n'aurez point de vrai contentement, point de solide joie, jusqu'à ce que vous aimiez Dieu parfaitement et que vous ayez mis votre cœur en cette posture que vous ne vouliez aimer que Dieu, que vous teniez tout le reste pour indifférent, que vous ne vouliez vous réjouir que de ce qui avance sa gloire, et ne vous attrister que du péché qui l'offense : *Versa et reversa, in dorsum et in ventrem, et in latera, et dura sunt omnia, et Deus solus requies.* Vous avez beau faire, l'Écriture ne mentira pas : si les biens que Dieu vous fait ne sont des charbons ardents qui vous échauffent à son amour, ce seront des tisons de feu qui vous brûleront en enfer; Dieu veuille que cela n'arrive pas : mais puisque cet amour vous est si nécessaire, et que vous ne le pouvez pas avoir de vous-même, demandez-le à Dieu fervemment, humblement et assidûment. Demandez-le à Dieu si vous êtes sage; je le dis encore une fois, et je le voudrais dire cent mille fois à tous les chrétiens en particulier : demandez souvent à Dieu son amour, si vous voulez faire votre salut; dites souvent avec saint Augustin :

Sero te amavi, bonitas æterna, sero te amavi pulchritudo tam antiqua et tam nova. C'est

trop tard, c'est trop tard que je vous aime, ô bonté éternelle; c'est trop tard, c'est trop tard que je commence à vous aimer, ô beauté si ancienne et si nouvelle tout ensemble. Mais il vaut mieux tard que jamais : je vous aime donc, ô mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et je vous souhaite toute sorte de biens. Mais quels biens vous puis-je souhaiter, et quels biens vous puis-je donner, vous qui êtes l'abîme, le trésor et l'océan de tous les biens, très-suffisant à vous-même, très-content de vous-même et très-heureux en vous-même, sans aucun besoin de mendier aucune chose hors de vous? O mon Dieu, je me réjouis, je suis bien aise et très-content que vous soyez si parfait et si accompli de vous-même, qu'on ne vous puisse rien ajouter! Je me plais et me réjouis de ce que je ne vous puis rien donner, car si je vous pouvais donner quelque chose, vous ne seriez pas tout parfait. Je me réjouis des louanges que les anges et les esprits bienheureux vous rendent; de l'honneur que vous rend la Vierge; je me réjouis de la gloire que vous recevez de la sainte et sacrée humanité; je me réjouis de la gloire, du plaisir et du contentement que vous vous rendez l'une l'autre, ô très-saintes et très-adorables Personnes de la Trinité divine. Et parce que je ne puis rien pour vous que vous rendre quelque gloire accidentelle et extérieure, je me résous de m'abstenir de tout péché, puisqu'il vous déplaît; de faire tout ce que je saurai qui réussira à votre gloire, de procurer que mes prochains, et principalement ceux que j'ai sous ma charge vous obéissent, vous aiment et vous servent. *En amo te, Domine; et si parum est, amen validus, sed amen amplius.* Hé! mon Dieu, il me semble que je vous aime, mais faites que je vous aime encore davantage : si mon amour n'est pas bien pur, purifiez-le de nouveau, si d'aventure je ne vous aime pas, faites que je vous aime, afin que vous ayant eu pour l'objet de mon amour en ce monde, vous soyez l'objet de ma vue, de ma jouissance et de ma félicité dans le ciel. *Amen.*

SERMON XLVI.

De l'honneur que la vertu de religion nous oblige de rendre aux églises.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis deos alicuos coram me (*Exod., XX.*)

La vertu de religion, qui nous est recommandée en quatrième lieu par le premier commandement, nous oblige à honorer de tout notre cœur la très-haute et très-adorable majesté de Dieu, non-seulement en elle-même, mais en tout ce qui a quelque rapport ou quelque relation à elle. L'occasion se présentera en diverses rencontres de vous parler du respect que nous devons rendre aux saints et à leurs reliques, aux prêtres, aux religieux et aux autres créatures qui sont dédiés au service de Dieu : aujourd'hui je me contenterai de vous faire voir l'hon-

neur que nous devons aux églises, honneur qui est si négligé en ce siècle funeste et déplorable, que la maison de Dieu paraît comme une halle, un marché public ou une autre place encore plus profane.

Le plus auguste temple qui ait jamais été consacré à Jésus, c'est votre cœur virginal et votre corps immaculé, ô sainte et bienheureuse vierge!

*Domus pudici pectoris.
Templum repente fit Dei :*

Le Père éternel l'a édifié par sa puissance infinie; le Fils en a projeté le dessein par sa sagesse incompréhensible, et le Saint-Esprit l'a sanctifié et béni par sa bonté ineffable : il y a mis le saint sacrement, je veux dire le corps précieux et adorable du Fils de Dieu, au mystère de l'Incarnation, comme votre ange vous prédit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Considerantur impensæ factæ in templo Salomonis. Inde excitamur ad ornanda nostra templa, præcipue in pagis.* — II. Punctum. *Quomodo profanantur.* 1. *Generaliter*; 2. *specialiter, per superbiam, per scandalum, per luxuriam, per invidiam, per avaritiam, per idololatriam, per immodestiam, per sacrilegia.* — III. Punctum. *Hæc profanatio dissuadetur rationibus* : 1. *ex parte Christi*; 2. *ex parte nostræ*, et 3. *reipublicæ.*

I. — Ce que l'Écriture sainte et les auteurs très-authentiques racontent du temple de Salomon, du grand nombre d'ouvriers qui y travaillèrent, des grands frais qui y furent faits, des vaisseaux et des ustensiles qui y furent employés pour le service de Dieu, serait une chose incroyable, si la foi n'y était engagée. Au troisième livre des Rois (*Chap. VI, VII*), et au second des Paralipomènes ou des Chroniques (*Chap. I et suiv.*), il est dit qu'on employa trente mille bûcherons à couper le bois pour la charpenterie et la menuiserie, septante mille manœuvres pour porter les matériaux, quatre-vingt mille maçons à tailler des pierres, trois mille trois cents maîtres architectes qui avaient la surintendance des ouvrages. Tous ces ouvriers y travaillèrent l'espace de sept ans. Les matériaux mêmes des fondements étaient des pierres de taille de si grand prix ou valeur, que le texte sacré les appelle *pierres précieuses* : *Lapides pretiosos in fundamentum templi* (*III Reg., V, 17*). Chacune de ces pierres avait vingt coudées de longueur, dix de largeur, cinq d'épaisseur, si artistement jointes l'une à l'autre, qu'à peine pouvait-on en apercevoir les jointures; il semblait qu'elles étaient jetées en fonte : le pavé était de marbre blanc, les murailles étaient couvertes au dedans d'une riche menuiserie de bois de cèdre, bois incorruptible : *Omnia tabulis cedrinis vsuebantur, nec omnino lapidis apparere potera in pariete* (*III Reg., VI, 18*).

Cette menuiserie était toute revêtue de lames d'or, et du plus fin : *Auri probatissimi lamina* (II *Paralip.* III, 5). *Nihil erat in templo quod non auro tegetetur* (III *Reg.* VI, 22). Tout autour des murs, il y avait des palmes et des chérubins, si ingénieusement travaillés qu'on pouvait dire :

Materiam superabat opus,

La façon valait mieux que l'étoffe. La pastille qui se brûlait devant le tabernacle était composée de poudres aromatiques des plus chères, avec défenses expresses de se servir de semblables parfums en quelque autre lieu que ce fût. Quand le prêtre ou le lévite entraient là dedans, pour moucher les lampes, il portait en sa main un plat d'or massif, plein d'eau claire, pour y éteindre les mouchures, afin qu'il n'y eût pas en ce lieu saint la moindre mauvaise odeur. Mais qui pourrait supputer le grand nombre ou la valeur des vases et des ustensiles qui y étaient employés? Voici ce qu'en dit Josèphe, auteur grave et célèbre parmi les Hébreux (*lib.* I, *Antiquit. Jud.*, cap. 2) :

Il y avait vingt mille encensoirs d'or, et quarante mille d'argent; vingt mille assarons ou hins d'or (qui étaient certaines mesures) et quarante mille d'argent; quarante mille instruments de musique, faits d'un certain métal qui était moitié or et moitié argent; cinquante mille réchauds d'or, en forme d'encensoirs, pour porter le feu d'un autel à l'autre, et cent mille d'argent; soixante mille tasses d'or, pour détrempier la fleur de farine, et six-vingt mille tasses d'argent; quatre-vingt mille calices ou coupes d'or, et cent soixante mille d'argent; quatre-vingt mille plats d'or, pour y offrir la farine, et cent soixante mille d'argent; cent mille fioles d'or, et deux cent mille d'argent; mille chapes ou dalmatiques, pour les sacrificateurs, toutes chargées de diamants et d'autres pierres précieuses; dix mille aubes de toile fine, et dix mille ceintures de pourpre, pour les sacrificateurs; deux cent mille autres aubes de toile fine, pour les lévites. On pourrait douter de ce qu'en assure cet auteur, s'il le disait sans caution; mais l'Écriture sainte l'autorise (I *Paralip.*, XXVIII, 14), disant que David laissa à son fils Salomon, pour la fabrique du temple, cent mille talents d'or; et le talent, chez les Hébreux, valait trois mille sicles d'or, et chaque sicle valait quatre écus d'or, selon les interprètes. Il lui laissa encore un million de talents d'argent, qui valaient autant que les cent mille talents d'or, ce qui étant bien compté, on trouvera qu'il laissa en or et en argent la valeur de deux mille cinq cent cinquante millions d'or. Quant au fer, au cuivre et autres métaux, on ne les pouvait ni compter ni peser, et après tant d'or et d'argent, tant de cuivre et de fer, après tant de marbre, tant de cèdre et de matériaux, après tant de richesses et de trésors, David s'écrie : Tout ce que j'ai préparé pour la maison de Dieu, n'est que pauvre et que basse, en comparaison de ce qu'il mérite : *Ecce ego in paupertate*

mea preparavi impensas domus Domini (I, *Paralip.*, XXIII, 14). Après tant de frais, tant de travaux, tant d'ouvriers, tant d'art et de magnificence, Salomon s'écrie : Est-il bien possible que Dieu daigne habiter en une maison si indigne de lui (III *Reg.*, VIII, 27; II *Paralip.*, VI, 18)? Je suis honteux de la voir si chétive. Hélas, ce n'est qu'une petite chaumine? O grands rois, que vous étiez sages! que vous étiez éclairés de Dieu! que vous connaissiez bien la grandeur immense et infinie de sa majesté, et que quand toutes les richesses du monde seraient fondues et anéanties pour son service, ce ne serait rien à comparaison de ce que nous lui devons!

Or ce premier temple ayant été brûlé par les Chaldéens, et les Israélites ayant été emmenés captifs en Babylone par le roi Nabuchodonosor, quand ils furent affranchis de cette captivité, retournés en la Palestine par la clémence et la miséricorde du roi Cyrus, ils se contentaient d'offrir à Dieu des sacrifices sur un autel dressé au milieu de la place. Là-dessus Dieu suscite un jeune homme de leur nation, nommé Aggée : il le remplit de son saint-Esprit; il lui donne le don de prophétie; il lui met les paroles à la bouche, il l'envoie à ses compatriotes, pour réveiller leur dévotion, et les solliciter à réédifier le temple. Ce prophète s'adresse aux deux supérieurs du peuple : au supérieur temporel et au spirituel; à Zorobabel, qui gouvernait l'Etat, et au grand-prêtre, qui gouvernait la religion, nommé Josué ou Jésus : *Factum est verbum Domini, in manu Aggæi prophetæ, ad Zorobabel, filium Salathiel, ducem Juda, et ad Jesum, filium Josedech, sacerdotem magnum* (*Aggæ.*, 1). Il s'adresse premièrement à eux, parce qu'aux desseins qui se font pour l'amour de Dieu, les supérieurs doivent être les premiers et donner bon exemple aux autres : *Præveniant principes* : car quand ils veulent tout de bon, et qu'ils embrassent avec zèle quelque bonne entreprise, le peuple s'y porte plus volontiers. Il parle donc à Zorobabel devant que de s'adresser au pontife, afin que les princes séculiers, les gouverneurs des provinces et les magistrats des villes ne puissent pas dire : Nous avons charge du temporel, et non du spirituel; nous gouvernons l'Etat; ce n'est qu'aux ecclésiastiques d'avoir soin de la religion et du service de Dieu. Nous jugeons que c'est une chose convenable et bienséante à notre dignité, d'avertir nos sujets de leur devoir au service de Dieu, et leur apprendre comme ils doivent se rendre agréables à sa majesté divine, disent les empereurs Théodose et Valentinien, en leurs Constitutions : *Docere arbitramur imperium nostrum subditos nostros de religione commonefacere, et eos ad placendum Deo instituire* (*L. de Vere.*, cod. de summa Trinitate et *Ecclesia catholica*).

Vous remarquerez en passant que la providence de Dieu procure que ce prince s'appelle Zorobabel, comme qui dirait Zarababel, *dispergens Babylonem*, par allusion à ces ambitieux qui, voulant élèver

la tour de Babel, pour se donner de la réputation, furent frappés de confusion et dispersés par tout le monde : par où on voit que ceux qui veulent élever leurs maisons pour se rendre célèbres dans le siècle, sont chargés de confusion, et que ceux, au contraire, qui travaillent pour la maison de Dieu reçoivent bénédiction et réussissent. Le grand prêtre qui contribua à ce bon dessein s'appelle Josué ou Jésus, c'est-à-dire sauveur, parce qu'il n'est rien qui soit plus utile au salut des âmes, que d'avoir soin de l'honneur et des ornements des églises. En Isaïe, chapitre LXVI, certains Israélites qui étaient fort vicieux projetant d'édifier un temple, Dieu les rebute et rejette leur dessein avec horreur, leur disant : Quelle est cette maison que vous me voulez bâtir ? J'ai bien à faire de vos édifices matériels, quand vous édifiez mal tous vos voisins par les abominations de votre vie scandaleuse ? *Quæ est ista domus quam ædificabitis nomini meo ? Hæc elegerunt in abominationibus suis (Isai., LXVI)*. Au contraire Zorobabel et Josué étaient fort dévots et vertueux : Dieu les sollicite de lui dresser un temple. C'est un mauvais augure pour vous, c'est un signe que vous n'êtes pas en bon prédicament devant Dieu, quand vous négligez sa maison aux villages où vous avez du bien, que vous la laissez mal couverte, mal pavée, ou pleine de poussière et d'araignées ; c'est une marque que vous êtes aux bonnes grâces de Dieu, et qu'il vous veut faire du bien, quand il vous donne un grand zèle pour la décoration et l'embellissement de son temple.

Or la principale raison que le prophète allègue à Zorobabel et à Josué, pour les inciter à exécuter avec affection ce que Dieu demandait d'eux, c'est que ce second temple qu'ils dresseront, sera plus glorieux que le premier, édifié par Salomon : *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ (Aggæ., II)*. Comment est-ce que cette parole a été vérifiée, vu que, comme il est dit au premier livre d'Esdras, quand ce second temple fut édifié, les vieillards, qui avaient vu le premier, gémissaient et disaient en soupirant : Hé ! quelle différence ! quel déchet ! quelle disproportion ! Que cette maison est bien éloignée de la grandeur, de la splendeur et des richesses que nous avons vues en la première ! Le prophète répond à cette question, au même chapitre, disant, au verset huitième, que la gloire de ce second temple consisterait en ce que le Messie l'honorerait de sa présence : *Adhuc unum modicum est, et veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum (Aggæ., II, 8)*. Ce qui est un argument très-puissant contre les Juifs, qui disent que le Messie n'est pas encore venu ; pour dire cela en passant, argument auquel ils ne sauraient répondre avec tout leur rabbinage.

Aggée et Malachie, qu'ils reconnaissent et reçoivent pour grands et véritables prophètes, prédisent que le Messie viendrait en ce temple, bâti par Zorobabel. Or ce temple est maintenant tout à fait ruiné ; il n'y reste pas seulement pierre sur pierre : donc le Mes-

sie est déjà venu, et il entra autrefois en ce temple ; autrement les prophéties qui l'ont prédit seraient fausses. Le marbre, le jaspe, le porphyre, l'or, l'argent, les pierreries, le bois de cèdre, les vaisseaux précieux, l'industrie des ouvriers, la hauteur, la longueur et la largeur admirable du temple de Salomon lui donnaient beaucoup de splendeur ; mais cette gloire n'était rien en comparaison de celle qu'a eue le temple de Zorobabel, quand il a été honoré de la présence du Messie ; quand Jésus-Christ y a été présenté en la Purification ; quand il y a disputé avec les docteurs ; quand il y a prêché au peuple ; quand il y a fait des miracles ; quand il y a adoré et prié Dieu son Père ; et je l'oserai dire, puisqu'il est vrai que le plus chétif de nos temples, la plus petite de nos églises de village est sans comparaison plus glorieuse, plus digne d'honneur et de respect que n'a été le temple de Salomon, ni celui de Zorobabel.

La majesté de Dieu n'habitait dans le temple de Salomon qu'en ombre et en figure ; et elle habite dans les nôtres réellement et véritablement, personnellement et corporellement : Jésus-Christ n'a été présenté à Dieu qu'une seule fois, en la Purification, dans le temple de Zorobabel ; et il est tous les jours offert dans les nôtres par un très-auguste, divin, adorable et redoutable sacrifice. Quand il fut offert dans ce temple ancien, il était dans une chair mortelle, en la ressemblance du péché, assujéti à toutes les bassesses de notre nature ; quand il est offert dans nos églises, il est en une chair immortelle, en la gloire de son Père, revêtu et orné de toutes les grandeurs et excellences de la divinité. *Tunc ex parte homo, nunc per omnia Deus*, dit saint Ambroise. Il n'a été dans le temple de Zorobabel que quelquefois en passant, pendant le cours de trente-trois années ; et il est dans les nôtres assidûment et continûment jour et nuit, non pendant l'espace de trente-trois, quarante, cinquante ou cent ans seulement, mais jusqu'à la consommation des siècles. Et c'est proprement de nos églises que le Père éternel peut dire : *Erunt oculi mei et cor meum ibi in sempiternum*. C'est ici où est incessamment le Fils de sa dilection, l'objet de ses plus tendres amours et le sujet de sa complaisance : *Hic est Filius ejus dilectus, in quo sibi bene complacuit*. De sorte que si un prophète a été envoyé tout exprès, et s'il a employé toute son éloquence pour persuader au peuple de bâtir le second temple, parce que le Messie y devait entrer quelquefois ; si Salomon a fait tant de frais, s'il a mis en besogne tant d'ouvriers, s'il a dépensé avec profusion tant de trésors à bâtir le premier temple, parce que la majesté de Dieu y devait habiter en figure et en ombre, quel prédicateur, quelle éloquence, quel prophète ne faudrait-il pas pour recommander au peuple chrétien l'honneur et le respect envers nos églises ? Quels frais ne faudrait-il pas faire, quel soin ne faudrait-il pas prendre pour les orner et embellir ?

S'il n'y avait qu'une seule église en la

chrétienté, je voudrais qu'elle fût pavée, non pas de marbre et de porphyre, mais de rubis, de diamants, d'émeraudes et d'autres pierres plus éclatantes, s'il se pouvait ; je souhaiterais que les murailles ne fussent pas seulement toutes dorées, mais qu'elles fussent d'or massif, et du plus fin ; mais parce que le grand nombre d'églises qui sont en la chrétienté ne permet pas une si grande magnificence en chacune, je voudrais au moins qu'on fût curieux de les tenir toutes dans une bienséance, netteté et honnêteté passable. Messieurs, mesdames, vous faites quelquefois de grandes libéralités à certaines églises de la ville : vous faites bien, je vous en loue ; mais que vous ont fait les paroisses des villages où vous avez du bien, pour n'y pas donner une pauvre nappe d'autel ? *Oportuit hæc facere, et illa non omittere.* Le Fils de Dieu habite aussi réellement et est aussi adorable dans les églises des petits lieux, que dans les temples superbes des plus grandes villes.

Si le roi était servi en vaisselle d'or dans Paris, et hors de Paris en vaisselle de bois, l'inégalité serait assurément trop grande. Cependant dans les villes il y a des chandeliers d'argent sur l'autel, pour y mettre des cierges : et dans les villages, le corps adorable de Jésus-Christ est dans un ciboire de cuivre, son sang précieux dans un calice d'étain, plus noir que la tasse d'un valet. En la ville on a des chasubles, des aubes et des surplis de trente, quarante et cinquante écus : et au village, il n'y a quelquefois qu'une chasuble toute déchirée, une aube qui fait pitié à la voir. Il y a plus de mérite de donner aux paroisses de village, parce qu'il y a moins d'amour-propre, moins de recherche de vous-même, moins de danger de vanité. Vous donnez à l'église de ce monastère ; pourquoi ? Peut-être parce que vous y avez votre fille, vous y avez votre confesseur, ou afin qu'on dise : C'est une telle qui a donné ce beau parement. La splendeur et la magnificence d'une église et de ses ornements sert à jeter dans l'esprit du peuple une bonne estime de la grandeur de Dieu, un grand respect envers les choses saintes. Or les villageois, qui ont l'esprit grossier et qui se conduisent par les sens, ont plus besoin de cette pompe et splendeur extérieure, pour concevoir un grand sentiment de Dieu, que ceux de la ville, qui ont l'esprit plus délié et qui sont mieux instruits.

II. — 1. Mais à quoi sert de faire tant de frais pour édifier les églises ? à quoi sert d'avoir tant de soin de les enrichir et les embellir, si Dieu n'y est glorifié ? Or il n'y est pas glorifié, mais déshonoré et offensé, si ce reproche se peut vérifier en nous : *Domus mea orationis vocabitur, vos autem fecistis eam speluncam latronum.*

Domus mea. L'église est la maison de Dieu ; c'est donc en abuser que d'y faire des actions qui ne tendent pas au service de Dieu ; c'est en abuser que d'y dormir, d'y deviser, s'y promener, d'y être sans prier Dieu ou sans y entendre sa parole ; c'est en abuser que

d'y passer portant du blé, des fruits ou quelque autre fardeau. Jésus-Christ empêchait telles irrévérrences dans le temple de Salomon, qui n'était pas si digne que les nôtres : *Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum (S. Marc, XI, 16).*

Domus orationis vocabitur. L'église est la maison d'oraison, c'est donc la profaner que d'y faire des actions, d'y apporter ou amener quelque chose qui puisse empêcher l'oraison et troubler la dévotion des fidèles qui y sont, y y parler haut, comme on ferait en un marché, faire du bruit, y regarder de tout côtés, amener des chiens ou y apporter des enfants. Jésus-Christ ne se fâche pas seulement contre ceux qui vendaient au temple par avarice, mais aussi contre ceux qui y achetaient par esprit de religion, pour y offrir des sacrifices, parce que le bruit de ce trafic causait des distractions à ceux qui y étaient en oraison.

L'église est une maison de Dieu, une maison d'oraison ; c'est donc un crime détestable que d'en faire une caverne de larrons : *Vos autem fecistis eam speluncam latronum.* Il dit une caverne, parce que l'avarice de ces vendeurs était occulte et palliée ; il faut dire maintenant : Vous en avez fait un théâtre de larrons ; car on la profane et déshonore ; on y dérobe l'honneur qu'on doit à Dieu ; on y commet le péché ouvertement, effrontément et à la vue de tout le monde.

2. Théâtre d'orgueilleux. Dieu disait, par le prophète Isaïe : Je ne veux point transférer ma gloire à un autre. Et le superbe lui dit : Je vous la déroberai : *Gloriam meam alteri non dabo. Sed ego eripiam, ait superbus (Is., XLII, 8).* Comme s'en plaint le dévot saint Bernard, Dieu est jaloux de sa gloire ; il ne la veut pas communiquer à sa créature, mais vous tâchez de la lui enlever par la vanité de vos ajustements. Jésus s'est mis en l'eucharistie sous l'apparence d'un morceau de pain, afin que nous nous approchions de lui avec plus de confiance ; s'il se présentait à nous en la forme naturelle et ordinaire, avec l'éclat et la splendeur de sa gloire, il nous éblouirait et nous ferait pâmer de frayeur ; nous n'oserions pas l'aborder ni même l'envisager : il se déguise et se met sous les faibles apparences du pain, afin que nous ayons la hardiesse de nous approcher de lui, le regarder et courtiser : et une petite coquette lui dispute cet honneur ; elle dit aux assistants, non pas de bouche, mais de cœur et d'affection : Ne vous arrêtez pas à regarder le saint sacrement ; il y a trop peu d'apparence ; il ne semble qu'un morceau de pain ; tournez vos yeux vers moi, vous y aurez plus de satisfaction ; vous vous divertirez à la vue de mon visage fardé, de mes cheveux frisés et annelés, et du reste de mes ornements fort ajustés.

De là vient qu'elles offensent Dieu et lui dérobent son honneur par scandale ; Dieu s'en plaint par Jérémie : Ils ont mis des pierres d'achoppement en la maison où mon saint nom est invoqué, et ils l'ont souillée : *Posuerunt offendicula sua in domo in qua in-*

rocatum est nomen meum, polluerunt eam (Jerem., VII, 30). Si quelqu'un dressait un piège ou une chausse-trappe dans la forêt de Fontainebleau, pour y prendre des sangliers, des cerfs et d'autres bêtes fauves qui appartiennent au roi, et que Sa Majesté veut lui être réservées, étant découvert et convaincu, il serait grièvement puni; mais si un autre dressait un piège dans son palais royal, dans le Louvre, sur le chemin où les gens du roi doivent passer pour rendre service à Sa Majesté, il ne serait pas condamné aux galères ni à une douce mort, il serait brisé sur la roue. Ainsi quand une fille est au bal, à la danse ou à la comédie, si elle est parée mondainement, si elle est une amorce de concupiscence, elle est très-coupable devant Dieu; mais elle ne prend que des bêtes fauves: ce lieu-là est une forêt; il n'y hante que des sangliers, des cerfs et des âmes brutales; les serviteurs de Dieu n'y vont point: mais si elle vient à l'église ainsi parée, si elle s'approche de l'autel, si elle entre au chœur des religieux ou des prêtres, même pendant l'office, elle dresse un piège aux serviteurs de Dieu, elle est un objet de mauvaises pensées en un lieu que les gens de bien ne peuvent éviter; elle donne la mort en la maison de vie, dit saint Augustin (*Serm. 246, de Tempore*); elle est cause que la maison de Dieu devient un lieu infâme, une tanière d'impudiques.

Peut-être qu'il y a ici des gens qui ont commis plus de six fornications ou plus de six adultères, depuis que je suis monté en chaire; s'ils ont regardé six fois une fille ou une femme d'un œil de concupiscence, s'ils l'ont convoitée volontairement, ils ont commis six adultères ou six fornications: *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mæchatus est eam in corde suo* (S. Matth., V); *Nec sequantur cogitationes suas et oculos per res varias fornicationis* (Num., XV, 39). Que sais-je, si l'on n'y vend point des colombes, si on n'y vient point tout exprès pour surprendre des filles, pour prendre le mot ou pour donner l'assignation? Quelle exécration impudique que de faire en la maison de Dieu ce qu'un petit artisan n'endurerait pas en la sienne? Si vous suiviez une fille débauchée jusqu'au logis du moindre bourgeois de la ville, il vous chasserait à coups de bâton; et vous la poursuivez jusque dans la maison de Dieu! Comment est-ce que les carreaux ne tombent point sur nos têtes criminelles, dit saint Chrysostome? Ne faut-il pas avouer que la patience de Dieu est bien grande!

Et puis, que de jugements téméraires, que d'envies, que de jalousies, que de murmures de cette fille contre sa compagne: C'est une glorieuse, dit-elle; elle a pris un tel habit pour aller de pair avec moi; elle porte plus d'état qu'il ne lui en appartient: où prend-elle de qu'oi l'entretenir? Il faut bien qu'elle dérobe ou qu'elle fasse quelque autre chose.

Fecistis eam speluncam latronum, par l'avarice des prêtres indévots, qui ne disent jamais la messe si on ne leur donne quelque chose, qui n'assistent point à l'office s'ils ne

savent qu'il y ait à gagner, qui n'entendent les confessions que par des motifs d'intérêt temporel. Qu'appellez-vous simonie mentale, si celle-là n'en est une? N'est-ce pas vendre la colombe, les grâces et les dons du Saint-Esprit? n'est-ce pas dire, comme ce perfide: *Quid vultis mihi dare et ego enim vobis tradam?*

Speluncam latronum, par l'idolâtrie des femmes, qui y apportent leurs enfants: vous idolâtrez votre enfant, vous en faites votre petit Dieu; vous n'avez point de pensée, d'affection, ni d'occupation que pour lui: comme vous en faites votre idole, vous voulez qu'il le soit aussi des autres: vous l'apportez à l'église curieusement ajusté, afin qu'il soit regardé, admiré et qu'on s'arrête à penser à lui au lieu de penser à Dieu: de cent soixante-huit heures qui sont en la semaine, vous n'en donnez à Dieu peut-être qu'une à entendre la messe le dimanche; et au lieu d'y appliquer tout de bon votre cœur, vous vous amusez à une petite créature folâtre. Si vous aimez Dieu comme vous le devez, n'ayant point de servante pour le garder, vous le donneriez en garde à votre voisine, et vous garderiez réciproquement le sien pendant qu'elle est à la messe.

Caverne de larrons, par les immodesties qui se commettent quand on assiste aux baptêmes et aux mariages, par le bruit, par les entretiens ridicules, par les badineries, par les cajoleries, par les baisers de parrain à marraine, de fiancé à fiancée dans l'église, vous attirez la colère de Dieu sur l'enfant et sur vous. Le curé ne doit pas permettre ces friponneries; il doit s'arrêter jusqu'à ce que chacun se soit mis à son devoir. Vous direz peut-être: Mais les prêtres baissent leur marraine à leur première messe. Quels prêtres? quelque prêtre ignorant, qui n'a jamais vu la couverture de la Bible. Mais saint Paul a dit: *Salutate invicem in osculo sancto*, oui, d'homme à homme, de femme à femme: car comme dit saint Augustin, ils étaient séparés en l'Eglise. *Honesta utriusque sexus discretionem* (Lib. II de Civit., cap. 28). Remarquez-le dorénavant, une fille ou une femme d'honneur ne le permettra jamais. Qui est-ce qui le permettra? quelque effrontée, quelque éventée qui a perdu la honte, et je n'en dis pas davantage.

Caverne de larrons par sacrilège, par l'abus des sacrements, par les confessions et les communions indignes. Savez-vous ce que c'est, que sacrilège? C'est un des plus énormes péchés, des plus abominables et des moins pardonnables qui se puissent commettre. Si un voleur avait volé à l'église un parement d'autel, un ciboire ou un calice, vous crieriez: O l'impie! ô le sacrilège, il le faut brûler! Vous faites plus de mal, vous profanez un sacrement; et il vous semble que ce n'est rien; vous faites comme ces Pharisiens qui disaient: Celui qui jure par l'ordu temple commet un grand crime; mais celui qui jure par le temple ne fait point de mal (S. Matth., XXIII, 17). Insensés que vous êtes, leur dit Notre-Seigneur, le temple n'est-il pas plus saint que cet or, puisque l'or n'est sanctifié que par le temple. Et

pourquoi est-ce un sacrilège que de dérober un parement ? parce qu'il est à l'autel ; pourquoi est-ce que l'autel est sacré ? parce qu'il sert au sacrifice ; pourquoi le sacrifice est-il redoutable ? parce qu'on y offre le précieux corps de Jésus-Christ. Donc le corps de Jésus-Christ est la chose la plus sainte, la plus sacrée, la plus auguste, la plus inviolable et la plus redoutable qui soit en toute l'église ; et vous la profanez par vos sacrilèges ! Les femmelettes se jouent des sacrements comme des tours de passe-passe ; elles se confesseront et communieront vingt fois par an sans trembler, sans repentance, sans dévotion et sans disposition, pour plaire à leur confesseur, pour être estimées dévotes, ou pour je ne sais quelle autre vétille. Les artisans, après s'être vautrés dans mille ordures tout l'année jusqu'à la semaine sainte, se contentent de les dire à un prêtre, de réciter quelques chapelets ou l'office de Notre-Dame ; et puis ils vont impudemment à la sainte communion faire violence au corps de Jésus-Christ, comme parle saint Cyprien.

III. — 1. Où est-ce que Jésus-Christ se pourra plus retrancher pour se mettre à couvert de nos persécutions ? Il est offensé dans la cour des princes, dans les palais, les boutiques, les rues, les carrefours, dans les armées et dans les maisons particulières ; s'il doit être assuré en quelque lieu, c'est particulièrement en sa sainte maison : *Domus sua unicuique tutissimum refugium ac receptaculum est*. En toute nation et par le droit des gens, chacun est en sa propre maison comme en un lieu de sauvegarde (*Plerique ff. de in jus vocando*). C'est un grand affront à un homme, c'est une marque d'inimitié bien enragée contre lui, quand vous le poursuivez et l'outragez jusque dans son logis. Et c'est où Jésus-Christ est le plus offensé ; il n'est point offensé par orgueil dans les prisons, ni par avarice dans les danses, ni par envie dans la solitude, ni par luxure dans les palais, ni par simonie aux boutiques des artisans, ni par sacrilège au cabaret, et il est offensé par tous ces crimes en sa propre maison, et le plus souvent par tous les six ensemble. Quelle injustice que le temple soit un asile et un lieu d'immunité pour toute autre personne que pour son propre maître ! Si un meurtrier, un voleur ou un parricide se réfugie en l'église, il y est en assurance ; et si Jésus, qui est l'innocence même, s'y retire, vous le poursuivez jusque là ; il est au chœur comme dans un donjon, et il y est encore offensé. Il est sur l'autel comme en son trône, comme en un lieu de majesté et de gloire ; et vous êtes si impudent que d'y exercer vos hostilités ; vous y attendez à sa personne, vous lui portez le poignard dans le sein, vous y commettez un horrible sacrilège, disant la messe ou communiant en mauvais état. Hé ! mon Dieu, n'aurez-vous pas au moins un petit coin, au moins un seul petit recoin, au moins un seul petit autel en cette église, en cette ville, en cette province, en ce royaume ou en ce monde,

où vous soyez à couvert de nos persécutions ?

2. Et puis nous penserons être impunis, nous penserons éviter la colère de Jésus-Christ ? Le Fils de Dieu, dont Isaïe avait prédit qu'il ne serait rigoureux, ni turbulent contre personne ; le Fils de Dieu, dont Jérémie avait dit qu'il serait comme un doux agneau, en présence de ceux qui le dépouillent ; Jésus-Christ, qui avait dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : Jésus-Christ, qui n'a pas formé une seule plainte contre ceux qui le crucifiaient, qui a prié pour eux, qui a excusé leur crime, ne s'est mis en colère que deux fois en sa vie, et toujours contre ce péché dont vous faites si peu de conscience, contre les irrévérences en l'église. Il y avait alors en Jérusalem, comme nous lisons dans Josèphe, tant d'injustices dans le palais, tant de fraudes dans les boutiques, tant de haines et de médisances dans les maisons bourgeoises, tant d'ivrogneries dans les cabarets, tant d'impuretés dans les lieux infâmes ; et Jésus-Christ ne prend le fouet en main que contre ceux qui trafiquent au temple, qui y vendent et qui y achètent des victimes pour les sacrifices. Et s'il se met en colère contre ceux qui y font des actions qui seraient permises et louables ailleurs, que fera-t-il contre ceux qui y font des actions qui ne sont licites nulle part ? S'il se fâche contre ceux qui y font des actions qui tendent au service de Dieu, que fera-t-il aux actions qui troublent, qui déshonorent ou qui interrompent le service de Dieu ?

3. *Mensas nummulariorum evertit*, il renverse les fortunes, les familles et les républiques ; il envoie la guerre, la peste et la famine ; il dérègle les saisons pour punir les débordements : *Propter hoc prohibiti sunt cæli super vos, ne darent rorem, et terra ne daret germen suum* ; et un peu plus haut il dit : *Seminastis multum, et intulistis parum* (*Aggæi*, I, 10) : Vous avez pris beaucoup de peine à cultiver vos vignes, à ensemençer vos terres, et vous avez fort peu vendangé et fort peu moissonné. Ce que vous gagnez de votre travail ne vous profite non plus que si vous le jettiez dans un sac percé. C'est que Dieu ne met pas sa bénédiction en votre maison, parce que vous ne tenez compte de la sienne : *Ponite corda vestra super vias vestras* : Examinez votre vie, considérez votre conduite, et vous la trouverez tout à fait déraisonnable : *Habitatis in domibus laqueatis, et domus ista deserta*. Vous avez grand soin que votre maison soit bien entretenue, bien lambrissée et bien meublée, et vous ne vous souciez pas si l'église du village où vous avez du bien est mal couverte, mal pavée ou mal ornée : vous voulez que tous vos meubles soient si nets et que votre linge soit si blanc ! Avez-vous jamais commandé à vos gens de nettoyer les chandeliers, de blanchir le linge, ou d'épousseter les images de la paroisse ? Vous ne voulez point de bruit en votre maison, vous n'y pouvez pas endurer la moindre ordure, et vous apportez en la

maison de Dieu des enfants qui en font une halle, vous vous y promenez comme dans les galeries du palais, vous y amenez des chiens qui y font des ordures et des actions déshonorées !

Ne craignez-vous point d'être puni comme l'empereur Alexandre, que Dieu frappa de mort, parce qu'il entra à l'église la tête couverte (*Baronius, anno 912*) ; comme Héliodore (*II Mach., III*), qui voulant toucher au trésor, du temple tomba demi mort, et eût expiré si ses gens ne l'en eussent promptement retiré ; comme Pompée, qui, ayant violé l'immunité du temple de Jérusalem, n'eut depuis aucune prospérité en ses affaires : mais étant vaincu à Pharsale, tous ses soldats tombèrent par terre, la face tournée vers Jérusalem, et lui fit la fin que vous savez. Non, non, messieurs, vous ne serez pas châtiés de punitions temporelles, vous n'êtes pas dignes : on vous reprend tous les ans de vos promenades, cajoleries, irrévérences et insolences dans les églises, et on ne gagne rien sur vous ; vous vous endurez comme des Pharaons ; nonobstant vous vous portez bien, vous faites de riches moissons et de belles vendanges, vous avez de bons bénéfices, des états et des offices lucratifs : c'est que vous n'êtes pas dignes des verges de Dieu ni de sa colère paternelle ; il vous réserve à sa fureur, il vous réserve à ses carreaux et à ses foudres, à la damnation éternelle : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabantur. In labore demonum erunt, et cum demonibus flagellabuntur*, dit saint Bernard ; les préjugés en sont évidents, Dieu vous lâche la bride comme à des réprouvés, il permet que vous ajoutiez péché sur péché : les rues sont parsemées de lieux infâmes, les cabarets sont pleins de blasphémateurs et de débauchés, la ville est peuplée de joueurs et de fainéants, et personne n'y met ordre : Dieu effectue en vous cette menace effroyable : *Auferetur zelus meus a te, non ultra irascar tibi.*

Domine, dilexi decorem domus tue. Hé ! messieurs, hé ! mesdames, quel inconvenient y aurait-il quand vous auriez un peu de soin de la décoration des paroisses des villages où Dieu vous a donné du bien ; quand vous demanderiez quelquefois les nappes, les aubes et les surplis pour les reblanchir, les chasubles et les tuniques déchirées pour les recoudre ? Quel inconvenient y aurait-il quand les religieuses de la ville empêseraient les corporaux des villages circonvoisins ? Elles tiennent bien blancs ceux de leur église, c'est bien fait ; mais il peut y avoir de l'amour propre. Jésus-Christ est au village aussi bien qu'à la ville. Quand chaque monastère empêserait deux douzaines de corporaux par an, il n'en coûterait pas beaucoup, et on servirait les églises de quatre ou cinq lieues à la ronde. Dites-le à vos filles religieuses, et si elles prennent à cœur cette dévotion, monseigneur ou ses grands vicaires en étant avertis, on assignerait au synode telle paroisse à tel monastère, pour y porter les corporaux.

Enfin, *Dilexi decorem domus tue ; ne perdas cum impiis, Deus, animam meam.* Mon Dieu, j'ai aimé l'embellissement de votre maison, ne permettez pas que mon âme se perde avec les personnes indévotées : Voilà deux paroles bien jointes, et une conséquence bien tirée ; c'est signe que Dieu vous veut sauver, qu'il veut vous combler de bénédictions en ce monde et en l'autre, quand il vous donne du zèle pour la gloire de sa sainte maison. Le sieur Bernardin de Mendoce, frère de l'évêque d'Avila, qui eût été damné pour un péché auquel il était sujet, fut converti et sauvé, parce qu'il donna une maison pour bâtir une église à la sainte Vierge (*Ribera, in Vita sanctæ Theresiæ, l. II, cap. 12*). David eut volonté de bâtir le temple, et Dieu lui promit par Nathan que le sceptre royal ne sortirait pas de sa lignée. Salomon édifia le temple ; Dieu lui apparut et lui promit d'exaucer toutes ses prières : Zorobabel le réédifia, et Dieu lui promit par le prophète Aggée qu'il le mettrait au nombre des élus. Ainsi, si vous avez du zèle, de l'amour et de la piété pour la maison de Dieu, il vous retirera du péché, il bénira votre famille, il exaucera vos prières, il vous recevra en la compagnie des âmes choisies et prédestinées au temple céleste du paradis. Amen.

SERMON XLVII.

Du jurement et du blasphème.

Non assumes nomen Dei tui in vanum (*Exod., XX.*)

Le premier commandement nous oblige de rendre nos devoirs à notre Dieu, par les pensées de notre esprit, et par les affections de notre cœur. Le second nous défend de le déshonorer et de profaner son saint nom par les paroles de notre bouche. On peut transgresser ce commandement en deux manières principales, par jurement et par blasphème. *Oleum effusum nomen tuum*, c'est vous qui donniez cet éloge à votre Fils en votre cantique d'amour, ô sainte Vierge ! Quand on traite avec irrévérence et sans respect le saint nom de Dieu, on attire sur soi mille malédictions : mais quand on prononce avec honneur le nom de Jésus, c'est une huile répandue, c'est un remède doux et anodin pour toutes sortes d'afflictions. Il a accompli en la croix l'étymologie de ce saint nom, non-seulement par miséricorde envers nous, mais par honneur et affection envers vous, parce que vous le lui aviez imposé : *Vocabis nomen ejus Jesum*. C'est ce que votre ange vous disait quand il vous salua par ces paroles, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Licet aliquando jurare. — I. Punctum. De juramento ; 1° quid sit ; 2° quotuplex ; 3° quas conditiones requirat ; 4° cur frequens sit vitandum. — II. Punctum. Blasphemia damnatur, 1° Scriptura ; 2° Patribus, 3° rationibus. Quia blasphemus est peior latrone, homicida, hæreticis, Turcis, paganis, Judæis, tortoribus Christi, draconi-

bus, cane farioso, demonibus. — *Conclusio. Paraphrasis verborum Christi: Sit sermo vester, est, est, non, non; quod autem amplius est, a malo est.*

Mon père, me dira quelqu'un, vous entreprenez aujourd'hui d'invectiver contre les jureurs; le jurement est-il une chose essentiellement mauvaise? n'est-il pas permis de jurer quelquefois? Pourquoi non, puisque l'Écriture le permet et l'approuve, que les saints l'ont mis en pratique, et que Dieu nous en a donné l'exemple? Le prophète Jérémie nous permet de jurer le nom de Dieu, pourvu que ce soit avec toutes les circonstances nécessaires: *Jurabis, Vivit Dominus, in veritate et justitia et judicio* (Jerem., IV). David loue ceux qui jurent le vrai Dieu, non les fausses divinités, comme font les païens: *Laudabuntur omnes qui jurant in eo* (Ps. LXII, 12). Les saints anges, les patriarches, les prophètes et les apôtres ont quelquefois juré (Genes., XIV). Un ange, en l'Apocalypse (chap. X), lève la main au ciel, et jure par celui qui vit aux siècles des siècles, qu'après le jugement il n'y aura plus de temps. Au livre de la Genèse, le patriarche Abraham dit au roi de Sodome: Je lève la main à la très-haute majesté de Dieu, qui possède le ciel et la terre. Au livre des Rois, le prophète Elie disait: Par le Dieu vivant, qui est ici présent (III Reg., XVII, 1). En l'Épître aux Galates, saint Paul dit aux fidèles: Je vous dis ceci devant Dieu, et ce n'est pas un mensonge (Gal., I, 20), Dieu même, dont la moindre parole est plus ferme que le ciel et la terre, n'ayant rien de plus grand que soi, daigne bien jurer par soi-même et par sa vie: comme en la Genèse, en Jérémie, en saint Luc et en ce psaume si célèbre que nous chantons tous les dimanches: *Juravit Dominus et non pœnitebit eum* (Genes., XXII; Jerem., XXII, 24; S. Luc., I, 73; Ps. CIX, 4).

I. — 1. Il est vrai qu'absolument parlant, le jurement qui est accompagné de toutes ces circonstances n'est pas péché, ni mortel, ni véniel; au contraire, c'est une action vertueuse et méritoire; c'est un acte de la vertu de religion, qui a pour son objet de rendre à Dieu et à ses divines perfections, l'honneur et l'hommage que nous lui devons. Quand le jurement est bien fait, nous honorons l'immensité de Dieu, sa science et sa vérité; l'appelant à témoin de ce que nous disons, nous reconnaissons qu'il est en tout lieu, qu'il est présent à toutes ses créatures, qu'il voit tout ce que nous faisons, qu'il entend tout ce que nous disons, qu'il sait et connaît tout ce qui se passe au monde; qu'il est la vérité souveraine et infaillible, la source et l'origine de toute vérité, qui autorise par son témoignage les paroles véritables.

2. Il y a plusieurs sortes de jurements: mais pour ne pas charger votre mémoire, j'en distingue seulement de trois sortes, que la théologie appelle, en son langage mal poli: *assertoire, promissoire, exécutoire*. Premièrement l'assertoire; c'est quand vous assurez quelque chose, ou présente, ou passée,

appelant Dieu à témoin de ce que vous dites; l'appelant, dis-je, ou par lui-même, comme quand vous dites: Sur mon Dieu, par mon Dieu, je vous dis cela devant Dieu; ou par quelque créature qui a rapport et relation à lui, comme quand vous dites: Par mon âme, par le jour qui nous éclaire, par le fen que voilà. Ainsi Jésus-Christ dit en saint Matthieu (S. Matth., V, 34), que jurer par le ciel, c'est jurer par le trône de Dieu; jurer par la terre, c'est jurer par l'escabeau de ses pieds.

Secondement, le jurement promissoire: c'est quand vous promettez avec serment de faire ou de ne pas faire quelque chose; comme de payer votre créancier dans un tel temps; d'achever cet ouvrage et de le rendre pour un tel jour; de garder les ordonnances du royaume en votre charge de juge, d'avocat, de procureur; de vous acquitter dignement de votre office, de rapporter fidèlement la vérité à la justice, en ce qui est d'une blessure, d'un ouvrage, d'une visite, quand on s'en rapporte à vous comme à un expert. Vous commettez un parjure quand vous faites ces serments, n'ayant pas intention de payer, de rendre l'ouvrage fait, ou sachant que vous ne le pourrez pas faire, et quand vous manquez de garder les ordonnances, et de faire ce que vous avez promis en chose d'importance.

En troisième lieu, le jurement exécutoire ou d'imprécation, c'est lorsque pour assurer quelque chose, vous n'appellez pas seulement Dieu à témoin de ce que vous dites, mais vous l'appellez encore pour vengeur du mensonge, en cas que vous ne disiez pas la vérité; comme quand vous dites: Dieu me punisse, je puisse mourir présentement, jamais je ne sorte d'ici, jamais je ne voie Dieu, l'ennemi m'emporte si cela n'est vrai; c'est autant que si vous disiez: Si je ne dis vrai, je veux que Dieu permette que jemeure, que jamais je ne sorte d'ici, que l'ennemi m'emporte, etc.

Et il arrive quelquefois que Dieu vous prend au mot et qu'il vous envoie le mal que vous vous êtes souhaité: Nicéphore Calixte dit que de trois calomnieux accusant fausement d'adultère le saint évêque Narcisse, l'un dit qu'il voulait mourir, s'il ne disait vrai; l'autre, qu'il voulait être brûlé; le troisième, qu'il voulait devenir aveugle. Le premier mourut subitement; le second fut brûlé avec sa maison par une étincelle de feu qui tomba de sa lampe; le troisième, ayant vu le châtement de ses complices, se repentit de sa faute, et la pleura si amèrement qu'il en perdit la vue.

Le bienheureux saint Ignace, étudiant en l'université d'Alcala, un peu après sa conversion, allait demandant l'aumône, assisté d'un bon prêtre, nommé Jean Lucien: un des principaux bourgeois, jugeant témérairement du saint, sur un faux rapport qu'on lui en avait fait, dit à ce bon prêtre: Vous faites la quête pour un homme qui mérite d'être brûlé, ou je le veux être moi-même. Le même jour arrivèrent les nouvelles de la naissance du prince d'Espagne: pour en faire

le soir un feu de joie, il monta en un lieu de sa maison où était la poudre, une étincelle de feu y étant tombée, le brûla tout vif, selon sa parole.

3. Le prophète Jérémie (*Jerem.*, IV) nous marque les conditions dont le jurement doit être accompagné pour n'être pas vicieux, mais vertueux et méritoire : *Jurabis, Vivit Dominus, in veritate, et justitia, et judicio.* Il vous est permis de jurer par la vie de Dieu ou autre serment, pourvu que ce soit avec vérité, avec justice et avec discrétion. Premièrement avec vérité, cette circonstance est de si grande importance et si absolument nécessaire au jurement, que si elle n'y est pas, si vous jurez pour un mensonge, c'est un parjure, quand il ne s'agirait que d'une épingle.

Je dis quand il ne s'agirait que d'une épingle : car il n'est pas de ce péché comme des autres ; aux autres genres de crime, la légèreté de la matière fait que le péché n'est que véniel, comme de dérober deux liards ou un sou, manger un morceau le matin un jour de jeûne. Ici la légèreté de la matière ne diminue pas le péché, mais elle en augmente la malice : car c'est un plus grand mépris de Dieu d'abuser de son autorité et de l'appeler en témoignage d'un mensonge pour une chose frivole et de petite conséquence. Et non-seulement il ne faut point jurer pour un mensonge exprès et formel, mais pas même pour une menterie déguisée et palliée. J'appelle mensonges déguisés les équivoques, les paroles ambiguës et à double entente ; car au fond elles trompent les hommes, ce sont des fourberies fines et adroites. Et n'est-ce pas un grand mal de se servir du saint nom de Dieu et du crédit que sa vérité lui donne sur nous, pour tromper et fourber les hommes ? Saint Isidore et saint Bernard vous disent : Quelque artifice d'équivoque que vous apportiez en jurant, Dieu, qui voit votre conscience, prend vos paroles selon le sens que celui à qui vous jurez les entend : *Quacunque arte verborum quis juret, Deus, qui conscientiaë testis est, verba sic accipit, sicut ille cui juratur intelligit* (*S. Isidor.*, l. II *Sentent.*, cap. 31 ; *S. Bern.*, de *Modo bene vivendi*, ser. 32 ; et *refertur c. Quacunque*, 22, q. 5). Saint Augustin conclut de même : Je ne doute aucunement, dit-il, que vous ne deviez garder la foi de votre promesse, selon que celui à qui vous avez juré l'a entendu, et non pas selon l'ambiguïté de votre parole : *Non ambigo non secundum verbum jurantis, sed secundum expectationem illius cui juratur fidem jurationis impleri ; unde perituri sunt qui, servatis verbis, expectationem eorum, quibus juratum est, deceperunt* (*Epist.* 224, ad *Alipium*). De là vient que ceux-là sont parjures qui, se contentant de tenir leurs paroles au sens qu'ils sous-entendaient, ont trompé la pensée et l'espérance de celui à qui ils ont prêté le serment ; et par conséquent ils ne seront pas sauvés, puisque le prophète a dit que pour être reçu dans le ciel, il ne faut pas tromper son pro-

chain en jurant : *Qui jurat proximo suo, et non decipit.*

Les histoires profanes nous enseignent que, même parmi les païens, Dieu a puni dès cette vie ces mensonges palliés : car Stobée dit qu'Archetime ayant donné en garde à Cydias une bonne somme d'argent, quelque temps après en ayant eu besoin, la lui redemanda ; le dépositaire, sachant qu'il n'y avait point de témoin ni de cédule pour le convaincre de ce dépôt, dit qu'il ne lui devait rien ; Archetime l'appelle en justice et s'en remet à son serment. Cydias, tout païen qu'il était, eut horreur de se parjurer, quoiqu'il ne dût jurer que par une fausse divinité ; et il s'avisa de cette souplesse pour en venir à bout : il met l'argent dans un bâton creux sur lequel il s'appuyait, feignant d'être infirme, et quand il fut question de prêter le serment et de mettre la main sur l'autel, il dit à sa partie : Tenez un peu ce bâton ; après quoi il jura qu'à la vérité Archetime lui avait mis en dépôt cet argent, mais qu'il le lui avait rendu. Archetime, entendant ce mensonge, entra en si grande colère, que par dépit il jeta le bâton contre terre ; et le bâton s'étant rompu, répandit l'argent et découvrit la fourbe : dont Cydias fut tellement moqué et bafoué de ses concitoyens, qu'il se défit de ses propres mains.

Secondement, il faut jurer avec justice, c'est-à-dire que ce ne soit pas pour tromper, ni pour porter le prochain à quelque mal, comme ces Juifs qui promirent avec serment de ne boire ni de manger qu'ils n'eussent fait mourir saint Paul ; comme quand vous jurez que vous vous vengerez d'une injure, que vous rendrez le mal qu'on vous a fait, que vous ne verrez jamais votre parent de bon œil, que vous vous rendrez en tel lieu pour faire une méchante action. Quand vous promettez avec serment de commettre un péché, le jurement est un péché, et vous n'êtes pas tenu de le garder.

En troisième lieu, il faut que ce soit avec jugement, c'est-à-dire avec discrétion et pour quelque chose d'importance : comme quand vous êtes appelé en justice et qu'on vous fait lever la main, ou quand vous prêtez le serment d'être fidèle à votre associé. Car de jurer légèrement, à la volée et pour peu de chose (encore que ce ne soit pas péché mortel quand c'est pour la vérité), c'est une très-mauvaise coutume, qui est cause de plusieurs inconvénients.

4. C'est une grande irrévérence et manquement de respect envers Dieu, de l'appeler souvent pour témoin en des choses de néant ; c'est comme si des laquais, jouant dans la cour du Louvre, appelaient le roi pour être leur arbitre en tous les différends qu'ils auraient : on leur ferait donner cent coups d'étrivières et on jetterait les cartes au feu.

De plus, je veux que vous ayez la crainte de Dieu et que vous juriez pour la vérité : vos enfants ou domestiques, vous entendant jurer, apprendront ce maudit langage, prendront une mauvaise habitude, et n'étant pas si consciencieux que vous, jureront souvent

pour des mensonges, et vous en serez responsable.

Bref, encore que vous ayez la volonté de ne jamais jurer pour un mensonge, si vous vous accoutumez à jurer, il vous échappera de jurer quelquefois contre la vérité. *Falsa juratio exitiosa, vera juratio periculosa, nulla juratio segura*, dit saint Augustin : Jurer pour un mensonge, c'est une chose damnable, jurer pour la vérité n'est pas la damnation, mais c'est le danger, le bord et comme le faubourg de la damnation; ne point jurer du tout, c'est ce qui est très-louable et assuré pour votre salut. Vous ne devez pas prendre exemple de jurer sur ce que Dieu et les saints ont quelquefois juré, dit saint Ambroise : *Juravit ipse Dominus et non pœnitabit eum, juret ergo quem sacramenti sui pœnitere non potest; tu vero noli usurpare exemplum jurandi, qui implendi juramenti non habes potestatem*. Car Dieu a une science infaillible, il sait assurément tout ce qui est et tout ce qui n'est pas, il est la sagesse éternelle, il ne peut rien faire que mûrement et avec considération; il a une puissance infinie, et il peut accomplir ce qu'il promet, sans en être empêché par aucun accident. Quand il lui plaît de jurer, il n'est pas en danger de se parjurer; mais vous pouvez vous tromper ou être trompé, vous croyez souvent ce qui n'est pas, vous promettez souvent des choses que vous ne pouvez pas accomplir : vous ne sauriez guère jurer sans courir risque de vous parjurer. Quand Dieu, les anges et les saints jurent, c'est toujours avec grand sujet, et pour chose de très-grande importance; mais vous jurez sans nécessité, pour des vétilles, pour des bagatelles et pour des choses de néant.

Mais c'est faire tort au Fils de Dieu et à la déférence et soumission que nous devons à ses ordres, d'alléguer des raisons pour nous détourner du jurement; cette parole qu'il a dite en l'Évangile avec tant d'affection, doit avoir plus de pouvoir sur nous que mille raisons : *Hæc autem dico vobis: Nolite omnino jurare*: ne jurez point du tout. *Vir multum jurans replebitur iniquitate, et non discedet a domo illius plaga* (Eccli., XXIII, 12).

II. — 1. Si les âmes chrétiennes qui sont tant soit peu curieuses de faire leur salut, doivent avoir grand soin de s'abstenir de tout jurement, à plus forte raison du blasphème : ce vice est si détestable, que les gens de bien, en l'Écriture, ont horreur de le nommer (S. Matth., V) : quand Job était en sa prospérité, ses enfants se régalaient l'un l'autre chacun à son tour, pour nourrir entre eux la bonne intelligence; mais parce que les festins sont ordinairement des occasions de péché, ce saint homme offrait pour eux des sacrifices, en disant : Peut-être que la chaleur du vin les aura portés à commettre quelque péché et à bénir Dieu : *Ne forte peccaverint filii mei, et benedixerint Deo*. Quelle façon de parler est-ce là? y a-t-il du péché à bénir Dieu? Il veut dire blasphémer; mais n'osant pas nommer ce mot exécration, au

lieu de dire blasphémer Dieu, il dit bénir Dieu.

Les Juifs avaient ce vice en si grande abomination, que quand ils entendaient blasphémer, ils déchiraient leurs vêtements, pour montrer qu'ils ne voulaient avoir aucune part à un crime si énorme, qu'ils le détestaient et qu'ils en étaient extrêmement outrés.

2. Je ne voudrais pas vous conseiller de déchirer vos habits toutes les fois que vous entendez blasphémer, il le faudrait faire trop souvent en ce temps; je n'oserais vous conseiller ce que saint Chrysostome conseillait à ses auditeurs (*Homil. 1, ad populum Antioch., in fine*) : Quand vous entendez un monstre de nature qui osera blasphémer, donnez-lui un grand soufflet; vous sanctifierez votre main par cette action; ce service que vous rendrez à Dieu sera comme l'huile sacrée et une sainte onction qui consacrerait votre main. Je n'oserais vous le conseiller, sinon pour ceux que vous avez sous votre charge : quand votre enfant ou votre valet blasphème, donnez-lui un grand soufflet ou un bon coup de bâton sur les épaules; cette saillie de colère sera louée devant Dieu, cette action sera méritoire. Et quand vous en entendez d'autres qui blasphèment, vous devez au moins déchirer votre cœur, être déplaisant de cette impudence, montrer qu'elle vous déplaît, avertir charitablement cet insolent, adorer en votre cœur la très-haute majesté de Dieu, lui faisant par cette action comme une amende honorable de l'injure qu'elle a reçue; afin de détourner de vous et de toute la communauté la colère et la vengeance de Dieu, que ce blasphème mérite : *Quod enim in divinam religionem committitur, in omnium fertur injuriam* (Manich., cod. de Hæreticis et Manichæis).

3. Le blasphémateur est pire qu'un voleur, car l'honneur est plus précieux que les biens; le voleur ne s'en prend qu'aux biens, il ne se prend directement qu'aux biens de la créature : le blasphémateur se prend directement à l'honneur et à la gloire du Créateur : *Si peccaverit vir in virum placari ei potest Deus; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo* (I Reg., II, 25)?

Au quatrième livre des Rois, Sennachérib, roi des Assyriens, adore les faux dieux, le ciel le souffre; il envahit injustement les plus fortes villes de Judée, Dieu le laisse faire; il oblige le dévot roi Ezéchias à épuiser le trésor du temple pour acheter de lui la paix, et même à lui donner les lames d'or dont les portes du temple étaient revêtues, Dieu le permet; il viole lâchement cette paix et il envoie assiéger Jérusalem; Dieu n'en dit mot; mais quand il prononce des paroles de blasphème contre le Dieu d'Israël, le ciel ne le peut endurer; un ange défait en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille soldats de son armée, qui assiégeait la ville de Lachis. Il lève honteusement le siège, et étant de retour à Ninive, il est cruellement assassiné par ses propres enfants, dans le temple de ses faux

dieux (IV Reg., XVIII, 13; II Paralip., III, 21; *Isai.*, XXXVI).

Le blasphémateur est pire qu'un meurtrier, la théologie n'en doute pas, saint Thomas le conclut et le prouve (1-2, q. 13, art. 3, in *Corp.*, et ad. 1 et 15, 2, q. 75, art. 3); la raison qu'il en apporte montre évidemment que le blasphème n'est pas seulement plus grand que l'homicide, mais qu'il surpasse encore en malice le parricide; et voici son raisonnement: Comme une maladie corporelle est d'autant plus dangereuse et mortelle, qu'elle attaque de plus près le cœur, qui est le principe de la vie du corps, ainsi un péché est d'autant plus grand, plus énorme et mortel, qu'il s'en prend plus immédiatement à Dieu, qui est la source et le principe de la vie spirituelle. Or le blasphémateur s'en prend à Dieu directement, immédiatement et en droite ligne; le meurtrier n'offense Dieu que par détour, qu'obliquement et quasi contre son intention: le blasphémateur l'offense à dessein et de propos délibéré: le meurtrier voudrait bien contenter sa passion sans offenser Dieu.

Au second livre des Rois (II Reg., XI, 4), David commet un adultère, il commande un meurtre très-injuste, il fait assassiner en trahison le pauvre mari de la femme qu'il avait déshonorée: sitôt qu'il confesse sa faute avec un esprit d'humilité et une parfaite contrition, Nathan lui dit: Dieu vous pardonne; mais parce que vous avez été cause qu'on a blasphémé, vous ne serez pas impuni: *Veruntamen, veruntamen quia blasphemare fecisti nomen Domini, filius morietur* (II Reg. XII, 14).

En troisième lieu, le blasphémateur est pire que les hérétiques: plusieurs d'entre eux péchent par ignorance, ils ont été élevés et nourris dès leur bas âge en cette fausse religion, ils croient être en la vraie Eglise, ils pensent bien faire, ils ont quelque sorte d'excuse: mais vous péchez avec connaissance de cause, vous ne pouvez pas ignorer que ce ne soit très-mal fait de blasphémer le saint nom de Dieu; on vous le dit, on vous le prêche, on vous en avertit si souvent et si affectueusement: quel prétexte pouvez-vous alléguer pour excuser votre témérité?

Le blasphémateur est pire que les Turcs, ils ne renient point Mahomet, ils ne le blasphèment pas, ils ne parlent de lui qu'avec grande vénération; si quelqn'un disait parmi eux des paroles injurieuses contre notre Sauveur, il en serait repris en justice, encore qu'ils ne reconnaissent le Sauveur que comme un grand prophète: et vous qui savez assurément qu'il est le Fils de Dieu, qu'il est Dieu, qu'il est votre Sauveur, vous ne craignez point de blasphémer sa très-adorable, très-auguste et très-infinité majesté; cela n'est-il pas effroyable?

Le blasphémateur est pire que les païens: car au moindre rayon de connaissance ou de conjecture qu'ils ont du vrai Dieu, ils ont des sentiments d'honneur et de respect pour sa majesté. En Daniel, chap. III, Nabuchodonosor voyant que le Dieu d'Israël avait conservé en vie, au milieu d'une fournaise

ardente, les trois jeunes hommes, publia cet édit: J'ordonne que quiconque sera si osé que de blasphémer le Dieu d'Israël, soit condamné à mort, et sa maison rasée: *A me ergo positum est hoc decretum, ut omnis populus, tribus et lingua quæcumque locuta fuerit blasphemiam contra Deum dispercat, et domus ejus vastetur* (Daniel, III, 96).

Le blasphémateur est pire que les Juifs. Ecoutez l'un d'entre eux, qui vous condamnera au jugement, c'est le docte Philon qui dit: Celui qui doit jurer, qu'il regarde plus de deux fois s'il est bien pur et net en l'âme, au corps et en la langue; car il ne faut pas que la bouche qui prononce le très-saint nom de Dieu ait jamais proféré de mauvaises paroles: *Juraturus consideret quam purus sit anima, corpore, lingua, illa ab iniquitatibus, hoc a piaculis, hæc a maledicentia; nefas est enim per os quo profertur nomen illud sanctissimum quidquam turpe progredi* (Philo., lib. de Decalogo, sub medium).

Le blasphémateur est pire que les bourreaux qui ont crucifié le Fils de Dieu: *Non minus peccant, dit saint Augustin; il faut dire: Gravius peccant, qui blasphemant Christum regnantem in cælis, quam qui crucifixerunt ambulantes in terris*. Celui qui donnerait un soufflet ou un coup de bâton à un président de la cour, quand il est aux champs ou en la rue, en serait grièvement puni; mais s'il était si insolent que de lui faire cette injure quand il est en l'exercice de sa charge, assis sur les fleurs de lis, étant paré de l'hermine et de la pourpre, le crime serait sans comparaison plus énorme, plus noir et plus digne de peine. Les bourreaux ont crucifié notre Sauveur, mais il était alors voyageur en ce monde, en la ressemblance de la chair du péché, infirme, passible, mortel, exposé à toutes les bassesses et misères de notre nature: mais il est maintenant dans le ciel empyrée, en la gloire de son Père, à la droite du Tout-Puissant, assis sur les chérubins au trône de sa majesté, environné des anges et archanges, orné des livrées d'immortalité, dans l'actuelle administration et régence du ciel et de la terre; n'est-ce pas être bien impudent de lui cracher au visage et l'offenser par vos blasphèmes?

Le blasphémateur est pire que les serpens, que les dragons et autres bêtes venimeuses: car le prophète dit qu'elles louent Dieu, elles n'ont point d'esprit ni de parole, mais tant y a qu'elles louent Dieu en certaine manière et à leur mode: *Serpentes et volucres pennatæ, dracones et omnes abyssi*. Et vous, créature raisonnable, qui avez l'esprit, la connaissance, la langue, la parole très-propre à louer Dieu, au lieu de le glorifier, vous jetez contre lui le venin de votre rage désespérée!

Le blasphémateur est pire qu'un chien enragé: car le chien a du respect pour son maître, il ne tourne pas sa rage contre lui, il ne le mord pas et il ne lui fait aucun mal: et vous, misérable, vous exercez votre rage, vous jetez votre fiel, vous vomissez votre haine contre votre souverain, contre la très-

excellente et très-haute majesté de votre Dieu !

Le blasphémateur est pire qu'un démon : car quand un criminel est condamné à mort, et après qu'on lui a prononcé sa sentence, s'il dit des injures à ses juges, s'il les accuse d'injustice, on le souffre patiemment, on l'attribue à la tristesse et à l'appréhension de la mort; et encore plus s'il leur dit des injures quand on le brise sur la roue. Mais si un pauvre criminel qui n'a pas encore reçu sa sentence, qui est assis sur la sellette, qui est interrogé et examiné par le président, s'il lui disait des injures, y aurait-il témérité, audace, folie et frénésie pareille à la sienne? Ainsi, que le démon blasphème le saint nom de Dieu, on ne s'en étonne pas : c'est la rigueur des supplices qui le met au désespoir, sa sentence lui est prononcée sans appel, sans remède et sans ressource : mais vous, ô homme! vous, ô chrétien! vous, ô pécheur! qui ne souffrez encore rien ou fort peu de chose, qui n'êtes pas encore arrêté ni condamné, qui attendez encore de la bouche et du bon plaisir du Fils de Dieu l'arrêt définitif et irrévocable d'une éternité bienheureuse ou malheureuse, que vous disiez des injures à un Dieu qui est votre juge, c'est une rage plus que diabolique et une frénésie plus que monstrueuse. Je vous fais donc juge après cela, mon cher auditeur, si Dieu recevra en son paradis les voleurs, les homicides, les parricides, les hérétiques, les tures, les païens, les juifs, les bourreaux, les serpents, les dragons, les chiens enragés et les démons. Avez-vous donc, et ne vous flattez pas, qu'il n'y a point d'apparence, pas la moindre ombre d'apparence que vous soyez sauvés, à moins que de vous corriger, vous, dis-je, qui êtes pires que tout ce que je viens de dire.

Conclusion. — Suivez donc, si vous êtes sages, et mettez en pratique cet avertissement du Fils de Dieu : *Sit sermo vester, Est, est, Non, non.* Quand vous voulez assurer quelque chose, contentez-vous de dire : Cela est ainsi; ou bien : Cela n'est pas. N'ajoutez point : Je puisse mourir, jamais je ne sorte d'ici; *Quod autem amplius est, a malo est* : Si vous ajoutez quelque jurement, c'est un mauvais effet d'une mauvaise cause, *a malo est* (S. *Matth.*, V).

Premièrement, ce mal vient quelquefois de l'incrédulité de celui à qui vous parlez, mais *numquid incredulitas illius fidem tuam evacuat*? S'il ne veut pas croire ce que vous lui dites, qu'il l'aille voir ou qu'il se tienne là; faut-il que son incrédulité vous rende désobéissant à Dieu? Si vous ne jurez, il ne vous croira pas; et si vous jurez, Dieu le trouvera mauvais. Lequel est plus à craindre?

A malo est. Ce mal vient souvent de votre mauvaise foi; c'est que votre conscience vous dit que vous ne méritez pas d'être cru à votre simple parole : *Excusatio non petita est accusatio manifesta.* Le prisonnier qui s'excuse d'un crime dont il n'est pas accusé montre qu'il en est atteint : en s'excusant, il s'en ac-

quise. Quand vous jurez sans en être requis, vous mettez en compromis votre probité : vous montrez que si vous ne juriez, on ne vous devrait pas croire, et par conséquent que vous êtes sujet à mentir : si vous êtes sujet à mentir, vous êtes un méchant; si vous êtes méchant, vous ne méritez pas d'être cru, même quand vous jurez.

A malo est. Ce mal vient de votre mauvaise langue, qui est une bête indomptée, dit saint Jacques; vous ne la dompterez jamais, dit saint Chrysostome, si vous ne donnez la liberté à vos domestiques de vous reprendre. Comme une bête sauvage qui sent plusieurs chiens autour de son fort, s'y tient retranchée et n'ose se produire : ainsi si votre langue effrénée sent qu'elle sera reprise de votre femme, de vos enfants ou de vos serviteurs, elle n'osera se licencier, mais elle se tiendra dans les bornes de son devoir et de la crainte de Dieu.

A malo est. Ce mal vient de la mauvaise habitude que vous avez prise de longue main; vous ne l'effacerez jamais si vous ne veillez sur vous-même, si vous ne faites quelque pénitence toutes les fois que vous jurerez. Donnez quelque chose aux pauvres, dites un *Ave, Maria*, mordez-vous la langue, arrachez un cheveu de votre tête, et que la rigueur de votre pénitence fasse céder la mauvaise habitude de jurer où vous êtes : *Violentiæ pœnitendi cedat consuetudo jurandi*, dit saint Augustin. Vous vous moquez peut-être de ce conseil salutaire; vous ne vous en moquez pas quand vous serez en enfer par cette mauvaise habitude. Peut-on guérir une maladie dangereuse et invétérée, sans saignée, sans médecine, sans diète et sans aucun remède? Pensez-vous arracher cette mauvaise habitude sans peine, sans pénitence, sans effort et sans vous faire violence? Fouettez bien rudement ces enfants quand ils jurent, de peur qu'ils n'en prennent la coutume. Que cela est beau et bien chrétien, quand je demande à un jeune homme : N'avez-vous point juré? Oh! pour ce vice, grâce à Dieu, j'en suis exempt. Et pourquoi? Quand j'étais petit, si j'eusse seulement juré ma foi, ma mère m'eût fouetté jusqu'au sang. C'est une mère que cela, c'est être sage et pieuse mère, c'est aimer ses enfants comme il faut.

A malo est. Ce mal vient de votre colère, vous vous excusez là-dessus, mais c'est vous laver avec de l'encre : vous êtes doublement coupable, et de vous mettre en colère, et de blasphémer en colère. Si vous ne vous en corrigez, Dieu a une colère aussi bien que vous, mais bien autre que la vôtre : il a une colère très-juste, très-raisonnable, très-adorable : si vous jurez en votre colère, il jurera aussi en la sienne que vous n'entrerez jamais en son royaume : *Quibus juravi in ira mea si introibunt in requiem meam* (*Psal.* XCIV).

A malo est : Ἐλ τοῦ πονηροῦ, *a maligno est.* Ce mal vient du diable qui enrage de haine contre Dieu, et qui est bien aise de se servir de vous pour lui faire dépit.

A malo est : Ce mal vient de l'esprit malin qui brûle d'envie contre vous, et qui est bien

aise de vous tenir par ce filet. Vous vous flattez, et vous dites en vous-même : Je ne dérobe point, je ne suis pas luxurieux, j'entends tous les jours la messe : Satan ne se soucie point de tout cela, il se contente de vous tenir par cette mauvaise habitude, il sait qu'elle vous retient assujetti sous sa puissance et en état de damnation.

Ἐκ τοῦ πονηροῦ, *a maligno est*. Ce mal vient de l'esprit malin qui vous veut rendre criminel, malheureux, ennemi de Dieu comme il est, compagnon et participant de ses misères et de ses peines, l'objet de la haine éternelle de Dieu, des anges et des saints. Ecoutez le Saint-Esprit qui parle par saint Paul en l'Épître aux Romains (*Rom.*, II, 9), par saint Jean dans l'Apocalypse (*Apoc.*, XXI), et ailleurs : Tribulation, angoisse, anathème, excommunication, réprobation, damnation, malédiction éternelle de la part de Dieu, de la Vierge et de tous les saints, à tous les renieurs de Dieu. O tous les malheureux ! de renier celui qui leur fait tant de bien ! ô les détestables ! de maudire celui qui est digne de toute bénédiction ! ô les abominables ! de blasphémer la sainte mort de Jésus qu'il a endurée pour leur donner la vie ! Anathème, excommunication, réprobation, damnation, malédiction éternelle à tous les blasphémateurs, à tous les faussaires, à tous les parjures, à tous les faux témoins, s'ils ne se convertissent et s'ils ne font pénitence. Mon Dieu, corrigez-les ; mon Dieu, convertissez-les ; mon Dieu, éclairez leur esprit pour connaître le grand mal qu'ils font et l'abîme de perdition où ils se plongent ; faites, s'il vous plaît, par votre grâce, qu'autant de blasphèmes et de malédictions qu'on a jamais jetés contre vous, autant de mille millions et d'infinités de bénédictions, de louanges, d'éloges et d'actions de grâces vous puissiez recevoir de la très-sainte humanité du Sauveur, de la sainte Vierge, des anges, des saints, de toutes les créatures, maintenant et toujours, et en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XLVIII.

De l'observation du dimanche.

Memento ut diem sabba'i sanctifices (Exod., XX).

La très-haute, très-excellente et infinie majesté de Dieu est si digne d'honneur et de service, qu'elle mériterait d'être adorée, aimée, louée et glorifiée de toutes les créatures sans fin et sans interruption ; mais parce que les diverses occupations de cette misérable vie ne nous permettent pas d'être ainsi continuellement et actuellement appliqués à des actions spirituelles, Dieu a destiné au moins un jour en chaque semaine, le jour du saint dimanche, qu'il veut lui être consacré et entièrement employé à son service. Pour traiter méthodiquement ce sujet, je m'attache aux paroles de mon texte : *Memento ut diem sabba'i sanctifices*, et sur chacune de ces paroles j'établis un point de mon discours : *Souvenez-vous*, voilà le premier point ; *tu jour du repos*, voilà le second ; *pour le*

sanctifier, voilà le troisième. Vous nous avez donné en ceci un rare exemple de piété et d'obéissance à la loi, ô sainte et bienheureuse Vierge ! le sacré historien de votre vie nous apprend que vous aviez coutume tous les ans d'entreprendre un long voyage pour solenniser la fête en la ville de Jérusalem et dans la maison de Dieu : *Ascendentibus illis Hierosolymam, secundum consuetudinem* : comme vous y allâtes pour honorer le Père éternel, votre Fils vous y voulut honorer ; car ce fut là qu'il témoigna publiquement qu'il vous était sujet, et qu'il se rendait complaisant à toutes les inclinations de votre volonté ; faites qu'il vous honore encore maintenant, en nous accordant les grâces que nous lui demandons par votre entremise. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Tribus punctis pensantur hæc tria verba : Memento, ut diem sabba'i sanctifices. — I. Punctum. Memoria est res valde mirabilis quoad multa, ratde commoda et vitæ civili necessaria. Ergo cultui divino mancipari debet. — II. Punctum. Dies septima nempe Dominica, impendi debet, in rememorandis Dei beneficiis : 1° creationis ; 2° redemptionis. Cujus mysteria sunt addiscenda. Meditanda, honoranda ; 3° et sanctificationis. — III. Punctum. Dies Dominica sanctificanda : 1° faciundo bonum ; 2° abstinendo ab operibus servilibus et malis. — Conclusio. Argumenta conglobata per paraphrasim verborum psalmi ; Convertere, anima mea, in requiem tuam.

I. — Celui qui voudra peser avec réflexion et attentivement les propriétés et mérites de chaque chose, avouera sans difficulté qu'entre tous les dons de nature que nous avons reçus du ciel, le plus admirable, le plus commode et le plus nécessaire à la vie civile, c'est la mémoire tant intellectuelle que sensitive. La merveille de cette faculté consiste en plusieurs points : premièrement, en ce qu'elle réserve les espèces ou images parfaites d'une infinité de choses que nous avons vues, ou entendues, ou reçues par les autres sens. Quoique vous fermiez les yeux, vous savez bien comme le soleil est fait, comme la lune et les étoiles sont faites, et la grande différence qui est entre ces astres. Vous en avez donc les images en votre mémoire. Dites-en de même du feu, de l'eau, de la terre, de l'or, de l'argent, de l'étain, du cuivre et des autres métaux ; d'un denier, d'un sou, d'un écu et des autres monnaies ; d'une laitue, des choux, de la chicorée, des autres herbes ; d'une rose, d'un œillet, d'une tulipe et des autres fleurs ; d'une figue, d'une pomme, d'une prune, d'une cerise, d'un raisin et des autres fruits ; d'un noyer, d'un orme, d'un olivier, d'un chêne et des autres arbres ; d'une mouche, d'un hanneton, d'une chenille, d'un serpent et autres insectes ; d'une carpe, d'un brochet, d'une truite, d'une sole et autres poissons ; d'une poule, d'une perdrix, d'un moineau, d'une raïlle, d'une hirondelle,

d'une alouette et des autres oiseaux ; d'un cheval, d'un mouton, d'un chien, d'un sanglier et des autres animaux. Vous avez en votre mémoire les images au moins d'un individu de ces espèces et d'une infinité d'autres que je ne puis pas nommer ; vous avez les images, non d'un homme, ou d'une femme, ou de deux, ou de trois seulement, mais d'un très-grand nombre que vous avez vus en divers lieux ; les images très-naïves de plusieurs maisons, de plusieurs salles, chambres, cabinets, jardins, galeries, églises, champs, prairies, villes et villages où vous avez été ; vous avez les espèces de plusieurs meubles que vous avez vus ou maniés, d'une chaise, d'un banc, d'une table, d'un plat, d'une assiette, d'une robe, d'un chapeau et d'un rabat. Que vous ayez les images de toutes ces choses, il paraît en ce que vous savez comme elles sont faites, et que vous les pouvez dépeindre et décrire en compagnie, au lieu que vous ne sauriez dire comme est fait un phénix, un crocodile, une salamandre et d'autres créatures que vous n'avez jamais vues.

Ce magasin de la mémoire ne contient pas seulement les images de toutes les choses, mais encore les noms qui leur sont imposés, qui est une merveille différente de la première ; car un sourd et muet de naissance a bien en son esprit les images d'un chien, d'un cheval et d'autres choses qu'il a vues ; mais il n'en sait pas les noms. Au lieu que vous avez en votre mémoire les noms de toutes ces créatures, et mille autres paroles françaises ou latines, sans la connaissance desquelles vous ne pourriez pas vous faire entendre. Il y a plusieurs personnes qui savent très-parfaitement quatre ou cinq langues, la langue grecque, la latine, la française, l'italienne et l'espagnole ; chacune de ces langues a pour le moins trois mille paroles : il y a donc en sa mémoire plus de douze ou quinze mille paroles, et toutes ces paroles affectées et diversifiées de leur genre, de leur figure, de leur déclinaison, de leur cas, de leur nombre singulier ou pluriel, et autres formalités de grammaire. Il y en a qui savent la rhétorique, la philosophie, la théologie, les mathématiques, la médecine, l'un et l'autre droit ; qui ont en la mémoire tous les secrets, toutes les règles, tous les principes et les maximes de toutes ces sciences. Saint Antonin, archevêque de Florence, étant encore jeune, pour être reçu en l'ordre de Saint-Dominique, apprit par cœur tout le droit canon, qui est contenu en trois gros volumes : le Décret, les Décrétales et le Sexte.

On admire les peintres et les sculpteurs qui peuvent réduire au petit pied, peindre ou graver en petit des personnes de belle taille, ou des villes, ou des provinces ; comme l'anneau du roi Pyrrhus, où étaient gravées les neuf muses, et Apollon au milieu d'elles. Mais ces peintres ne représentent jamais les personnes selon toute leur grandeur, ni les villes selon toute leur étendue.

Au lieu que les personnes que vous connaissez, toutes les chambres, les maisons, les

églises, les villes et les villages que vous avez souvent vus, sont peints en votre mémoire selon toute leur figure, leur étendue, leur longueur, leur largeur, leur hauteur et leurs autres dimensions ; car vous vous souvenez fort bien que l'église de Notre-Dame de Paris est plus spacieuse que celle de votre paroisse, et que votre ville est plus petite que Marseille, que votre oncle est plus grand que votre cousin : et ce qui est au delà de toute admiration.

Ces images de tant de personnes, de tant de meubles, de tant de paroles, de tant de villes et de tant de villages, images qui représentent chaque chose selon toutes ses dimensions, images qui sont corporelles, puisqu'elles sont en la mémoire sensitive ; elles sont toutes contenues en une fort petite partie de la tête, car la mémoire est en la tête ; ce qui paraît en ce que si on coupe les pieds et les mains, la mémoire n'en est point lésée, au lieu que si on nous blesse en certain endroit de la tête, la mémoire se perd ou se diminue.

Ces peintres et ces sculpteurs dont nous avons parlé peuvent bien représenter les couleurs et les figures, non pas les autres qualités des créatures qu'ils représentent. Allez un peu dire à un peintre qu'il peigne ma voix en son tableau, qu'il peigne la douceur du miel, la chaleur du feu, la suavité du baume ; au lieu que l'esprit est un si bon peintre, qu'il sait imprimer en la mémoire non-seulement les couleurs et les objets qu'on appelle en philosophie sensibles communs, mais encore les voix, les odeurs, les saveurs, le tempérament, la situation, la durée et plusieurs autres qualités et circonstances de mille créatures. Car si au milieu des ténèbres vous reconnaissez votre père à sa voix, un œillet, une rose à son odeur, le soufre à sa puanteur, le miel à sa douceur, l'absynthe à son amertume, le feu à sa chaleur et l'eau à sa moiteur, c'est que vous vous souvenez d'avoir autrefois senti toutes ces qualités.

Ce qui est encore de merveilleux et de très-commode en ceci, c'est que de toutes ces choses qui sont en la mémoire, plusieurs y sont très-bien rangées et disposées en même ordre qu'elles sont en elles-mêmes, ou comme elles sont couchées dans un livre. Car vous récitez par cœur le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les sept Psaumes, l'office de Notre-Dame et quantité d'autres prières tout de même qu'elles sont dans vos Heures. Vous dites par cœur deux, trois ou quatre livres de l'*Enéide*, c'est-à-dire huit ou neuf cents vers ; vous comptez par ordre les villes et peut-être même les villages qui sont de Lyon à Paris, Roanne, Moulins, la Charité, Nevers et Montargis ; vous voyez ces villes ou ces vers aussi distinctement en votre esprit que vous les avez vus sur les lieux ou dans le livre. Il y a d'autres espèces qui sont pêle-mêle en la mémoire, comme les idées et les noms des personnes que vous connaissez et de mille choses que vous avez vues, comme d'un chapeau, d'un gant, d'un soulier, d'une femme, d'une

poire ; mais la mémoire est si adroite, si souple et si obéissante, qu'au moindre commandement de la volonté, entre ce nombre infini d'images et de paroles qui sont enfermées dans son sein, elle choisit celles que vous désirez, elle vous les suggère et fournit promptement, pendant que toutes les autres demeurent en silence et comme en retraite, car sitôt que vous voulez, elle vous représente la personne et le nom de votre parent qui est à Paris, de votre ami qui est à Lyon ; elle vous fournit les premiers vers de l'Énéide : *Arma virumque cano. Conticuere omnes. At regina gravi. Ou les premiers mots des psaumes, non pas les autres : Beatus vir. Quare fremuerent gentes. Domine, quid multiplicati? Cum invocarem.*

Et cette faculté de l'âme est si nécessaire à notre vie, que sans elle il n'y aurait point d'art, point de science, point de justice, point d'écriture, point de commerce parmi les hommes. Comment est-ce qu'un apprenti pourrait retenir son métier, et un écolier acquérir quelque science, s'ils oubliaient sur-le-champ tout ce que le maître leur enseigne ? Comment pourrait-on administrer la justice sans la déposition des témoins ? Comment les témoins déposeraient-ils ce qu'ils ont vu ou entendu, s'ils ne s'en souvenaient pas ? comment formeriez-vous des lettres sur le papier, si vous n'en aviez les caractères en l'âme ? comment prononcerez-vous des paroles, si vous ne les aviez en l'esprit ? Comment reconnaissez-vous votre père, votre mère, votre femme, vos enfants et vos amis, si vous n'en aviez les idées imprimées en votre mémoire ?

Bref, si nous n'avions point d'entendement, nous serions semblables aux bêtes ; mais si nous n'avions point de mémoire, nous serions pires que les bêtes : car un chien reconnaît son maître, la maison, les domestiques et même les traces de son maître, au lieu que si vous n'aviez point de mémoire, vous ne reconnaîtrez pas votre maître, votre serviteur, votre mari, votre femme, vos enfants ni votre maison.

Quelles adorations donc, quel hommage, quel amour, quelle tendresse, quelle reconnaissance et quelles actions de grâces ne devons-nous pas à la majesté divine, qui nous a honorés d'une faculté si admirable, si utile et si nécessaire ? Ne devons-nous pas avoir grand soin de la réserver tout entière à son service ? N'avons-nous pas grand sujet de dire souvent à notre mémoire : *Noli oblivisci omnes retributiones ejus.* S'il nous fallait souvenir de Dieu toutes les fois qu'il nous fait du bien, il faudrait nous en souvenir autant de fois que nous respirons, dit saint Grégoire de Nazianze, puisque la respiration est un des biens que sa bonté nous fait. Mais parce que la fragilité de notre nature et que les diverses affaires de cette vie ne le permettent pas, il a déterminé un jour en chaque semaine qu'il veut être tout employé à nous souvenir de lui et de ses bienfaits.

II. — 1. Ce jour, c'est le jour du repos, *diem sabbati* : parmi les Juifs, c'était le sa-

medi ; parmi les chrétiens, par l'institution du Fils de Dieu et par l'instruction des apôtres, c'est le dimanche, parce qu'en ce jour, les principales œuvres attribuées à la très-sainte Trinité ont été faites. La création appropriée au Père, la rédemption au Fils, la sanctification au Saint-Esprit. Ce fut le dimanche que Dieu commença de créer le monde, ce fut le dimanche que le Sauveur vint au monde et qu'il fut enfanté d'une Vierge ; ce fut le dimanche que le Saint-Esprit descendit sur les apôtres pour sanctifier le monde. Ces trois œuvres incomparables doivent être l'objet de nos entretiens, de notre piété et de notre méditation les jours de dimanche.

Premièrement la création. Il n'y a rien de plus juste, de plus raisonnable ni rien de plus digne, je ne dirai pas d'un chrétien, mais d'un homme, que de considérer les œuvres de Dieu en détail, en particulier, l'une après l'autre, les contempler, en admirer l'excellence, l'en remercier, l'en bénir et l'en louer.

Si vous aviez composé un livre semé de figures de rhétorique et de belles pointes d'esprit, ne seriez-vous pas fâché si pas un de vos amis ne se souciait de le lire ni d'en remarquer les beaux traits ? Si vous aviez fait un tableau, un vaisseau d'or bien ciselé, un palais ou quelque autre rare et excellent chef-d'œuvre avec une merveilleuse industrie, ne vous serait-ce pas un crève-cœur incroyable si personne ne daignait le regarder, ni en admirer l'artifice ? Ce monde est un livre admirable, comme disait saint Antoine, que Dieu a exposé aux yeux de tous les hommes, pour y voir dans la beauté et la diversité des créatures, la puissance, la sagesse, la bonté et les autres perfections du Créateur, et nous dédaignons de le lire : ce monde est l'ouvrage de Dieu, formé avec tant d'esprit, de sagesse et d'industrie que les moindres créatures sont capables d'être l'objet de l'admiration des âges, et nous ne daignons pas seulement les contempler, en admirer les beautés, en bénir et glorifier l'ouvrier. David ne faisait pas comme nous, il avait sur les bras la conduite d'un grand royaume, et toutefois, il s'occupait très-souvent à la méditation des œuvres de Dieu, comme il le lui raconte souvent en ses psaumes : *Memor fui operum Domini, quia memor ero ab initio mirabilium tuorum et meditabor in omnibus operibus tuis et in adinventiombus tuis exercebor* (Psal. LXXVI, 12). *Meditatus sum in omnibus operibus tuis et in factis manuum tuarum meditabor* (Ps. CXLII, 5). Notez *in omnibus*, en tous, non en général seulement et en gros, mais encore en particulier et en détail : *Qui operit cælum nubibus et parat terræ pluviam ; qui dat nivem sicut lanam ; educit ventos de thesauris suis, qui producit in montibus fœnum*, et ce avec beaucoup de raison : car si un grand seigneur vous invite à un festin, vous ne vous contentez pas de lui en rendre grâces au commencement et à la fin du repas ; mais encore à chaque morceau qu'il vous sert, vous lui

dites : Je vous remercie. A plus forte raison Dieu mérite-t-il d'être reconnu et remercié en détail et en particulier pour chaque créature qu'il a destinée à notre service et à notre entretien, ce que vous connaîtrez clairement par cette induction.

Moïse dit qu'au commencement Dieu ne créa que le ciel et la terre; le ciel sans lumière, la terre toute nue, déserte et en friche. Supposons que Dieu vous eût créé sur la terre ainsi nue, qu'il vous eût créé, dis-je, avec l'usage de raison, mais sans bras ni jambes (il le pouvait aisément faire, il n'en a point donné aux vers, et il ne vous est pas plus obligé qu'à eux), et que, vous voyant en ténèbres, il vous eût dit : Je veux allumer un flambeau pour vous éclairer, et qu'il eût placé le soleil au milieu du firmament, combien eussiez-vous admiré cet astre et celui qui l'aurait fait ! Supposons derechef que le Créateur, voyant que ce globe de feu vous serait importun et vous brûlerait de ses ardeurs s'il demeurait continuellement sur votre tête, l'eût fait coucher et cacher sous la terre, mais pour ne vous pas laisser en ténèbres, il eût attaché au ciel la lune et les étoiles, dont la lumière est plus tempérée, combien eussiez-vous été ravi de voir tant de si beaux flambeaux ! Le soleil, de plus, s'étant levé le jour suivant, si Dieu eût commandé à la terre de pousser un émail de fleurs et une verdure agréable, vous vous fussiez écrié : Mon Dieu, que tout cela est beau ! ô la belle tapisserie ! Si après il eût produit des arbres chargés de cerises belles et vermeilles, vous eussiez eu envie de vous en approcher pour les contempler de près ; mais vous n'eussiez su, n'ayant ni pieds ni jambes ; s'il vous en eût donné lui-même, comment l'eussiez-vous remercié ! Si étant encore auprès de cet arbre, et les cerises excitant votre appétit, vous n'eussiez pu y atteindre, n'ayant point de bras ; s'il vous en eût donné, et des mains au bout, et que, sans vous faire mal, il eût divisé vos mains en plusieurs doigts, afin que vous eussiez pu cueillir ces cerises. Ces premiers fruits étant passés, s'il eût produit des prunes, des abricots, des poires, des pommes, des figues, des raisins, des grenades et mille autres sortes de fruits de divers goûts, doux, aigres et musqués, pour l'hiver, pour l'été, pour la santé, pour la maladie ; si mille viandes délicates et savoureuses ; si des roses, des œillets, des lis, du myrthe, du romarin, des bois aromatiques et des parfums pour récréer votre odorat ; si des linottes, des alouettes et des rossignols pour vous réjouir par leur chant ; des chiens pour garder vos maisons et vous donner du plaisir à la chasse ; des chevaux pour vous porter partout.

Si Dieu avait produit toutes ces créatures et mille autres semblables, en votre présence, l'une après l'autre, comment eussiez-vous admiré la bonté, la douceur, la suavité, la tendresse et la libéralité de sa providence ! N'eussiez-vous pas dit, comme Phérécide, que Dieu en créant le monde s'était tout transformé en amour ? ou comme David :

Quam magnificata sunt opera tua, Domine ! omnia in sapientia fecisti. Quelle tendresse et quel amour, quelle affection et quel respect n'eussiez-vous pas eu pour un tel bienfaiteur ! quelles actions de grâces ne lui eussiez-vous point rendues de chaque créature en particulier ! Vous ne lui en êtes pas moins obligé, mais beaucoup plus encore, car il vous a traité noblement et en grand seigneur. Quand on prie à dîner un villageois ou un bourgeois, on ne se met en peine de mettre la nappe ou d'assaisonner les viandes qu'après qu'il est venu en la maison ; mais quand c'est un gentilhomme ou un prince, on accommode la chambre, on couvre la table, on apprête tout avant qu'il y entre. Si Dieu vous eût créé le premier et qu'il eût produit les créatures en votre présence, il vous eût traité en villageois ; mais il vous a voulu traiter dignement et en prince ; il a orné le logis, il a couvert la table, il a préparé le festin, il a assaisonné les viandes avant de vous faire entrer en la maison de ce monde. Vous devez donc, au jour de dimanche, employer du temps à considérer ses œuvres, y admirer la sagesse et la bonté du Créateur, l'en remercier de chacune distinctement et en particulier, comme s'il les eût créées l'une après l'autre pour vous seul et en votre présence.

2. Mais il y a bien d'autres mystères qui doivent être l'objet de notre piété et l'occupation de notre cœur les jours de dimanche : ce sont les mystères de notre rédemption que nous devons apprendre, méditer et honorer en ces jours-là.

Premièrement, les apprendre ; car n'est-ce pas une grande honte, et une négligence qui mériterait d'être pleurée avec des larmes de sang, que de voir, si vous demandez à une grande partie des chrétiens : Qu'est-ce que la Pentecôte ? Qu'est-ce que le jour de Pâques ou de l'Annonciation ? ils n'en savent rien du tout. Ecoutez ce qu'en dit le maître de la théologie, saint Thomas, dont la doctrine est approuvée de toute l'Eglise : Après la publication de la loi de grâce, dit-il, tous, tant grands que petits, sont obligés d'avoir la foi distincte et explicite des mystères de Jésus-Christ, et principalement de ceux qu'on solennise publiquement en l'Eglise, comme sont les articles de l'incarnation de Jésus-Christ, sa conception au sein d'une vierge par l'œuvre du Saint-Esprit ; sa naissance, sa sainte passion, sa mort, sa sépulture, sa résurrection, son ascension, son avènement au dernier jugement : *Post tempus gratiæ revelatæ, tam majores quam minores tenentur habere fidem explicitam de mysteriis Christi, præcipue quantum ad ea que communitur in Ecclesia solemnizantur, et publice proponuntur, sicut sunt articuli Incarnationis, de quibus supra dictum est (q. 1, art. 8). Nempe conceptionem Christi de Spiritu sancto, ejus nativitatem ex Virgine, ejus passionem, mortem, sepulturam, resurrectionem, ascensionem, ejus adventum ad judicium (D. Thom., 2-2, q. 2, art. 7, in Corp.).* Et derechef : Tous sont obligés de croire explicitement le mystère de

la sainte Trinité, parce que sans cela on ne peut pas bien savoir le mystère de l'Incarnation : *Post tempus gratiæ divulgatæ, tenentur omnes ad explicite credendum mysterium Trinitatis, quia mysterium Incarnationis explicite credi non potest sine fide Trinitatis* (D. Thom., 2-2, q. 1, art. 8, in Corp.). Saint Bonaventure en dit tout autant, et après lui tous ceux de son école : *Non sufficit modo alicui qui habet usum rationis in generali credere : Redemptorem, et remuneratorem, adeo enim notitia quorundam articulorum manifesta est, quod nullus habens usum rationis ignoret, nisi omnino negligat, et contemnat Dei cultum, et salutem suam* (S. Bonav., in III, distinct. 25, q. 1).

Il faut donc être curieux de les apprendre et de les enseigner à vos gens ; si les faut même ruminer, il les faut méditer, il les faut contempler, les développer par le moyen de la considération, en éplucher les causes, les effets, les circonstances, ou avoir des livres qui en traitent. N'est-ce pas un aveuglement et un dérèglement effroyable, quede voir des familles aisées, où rien ne manque pour l'ameublement et l'accommodement de la maison, où cependant il n'y a pas un seullivre spirituel pour le salut de l'âme ? Oui, bien des romans, descomédies et des livres d'amourettes, le vrai poison de vos enfants, desquels tant qu'il y en a dans vos maisons que vous lisez, êtes-vous capables d'absolution ? Il faut avoir les *Œuvres spirituelles* de Grenade, les *Méditations*, de Dupont, la *Vie des Saints*, de Ribadencira, qui expliquent fort bien les mystères ; les lire ou les faire lire par quelqu'un de vos gens, les honorer distinctement l'un après l'autre.

On célèbre le dimanche, parce qu'en ce jour Dieu commença de créer le monde. Les prémices du Sauveur en l'œuvre de la Rédemption, sont pour le moins aussi dignes d'honneur et de reconnaissance, que les prémices du Créateur en la production du monde : *Primo dierum omnium, quo mundus exstat conditus, vel quo resurgens conditor nos morte victa liberat*. Ainsi une âme chrétienne peut employer utilement le temps de la messe et des vêpres à honorer les prémices et les premières actions de Jésus, lui disant : Mon Sauveur, j'adore le premier moment de votre vie divinément humaine, le premier battement de votre cœur, la première élévation de votre esprit à votre Père, la première effusion de votre amour envers Dieu, envers la sainte Vierge ou envers nous, et le traité que vous fîtes en ce premier moment avec Dieu votre Père pour la rédemption des hommes ; je me donne à ce traité, je vous prie que j'y sois compris, je l'accepte pour ma justice originelle, *in qua voluntate sanctificati sumus*. J'adore la première communication de grâce que vous avez faite hors de votre Mère, qui fut en l'âme de saint Jean-Baptiste ; j'adore votre première entrée au monde en l'étable de Bethléhem, et la première respiration de vos poumons. Oh ! que l'air de cette étable était heureux ! qu'il méritait d'être embaumé de tous les parfums

d'Arabie ! J'adore les premiers regards que vous avez jetés sur les créatures visibles, la première larme que vous avez répandue : que n'étais-je auprès d'elle pour la recevoir et la recueillir en mon cœur ! car elle l'eût purifié : j'adore vos premiers cris enfantins, vos premiers sucements au sein de la très-sainte Vierge : que n'y avait-on mis en infusion toutes les richesses du monde ? mais je me reprends, car la Vierge vous y distillait son cœur, son âme et son amour, qui valait mieux que tous les trésors du monde.

J'adore le premier mouvement de vos petites mains, la première goutte de sang versée en la circoncision, le premier souris que vous avez fait au berceau, et la première parole que vous avez dite appelant la Vierge votre mère. Quel honneur, quelle gloire et quelle incomparable joie pour la Vierge ! Je suis votre mère, disait-elle, vous êtes donc mon fils ? et vous êtes le Fils de Dieu ; que je vous baise donc comme mon fils et que je vous adore comme le Fils de mon Dieu : *Felicia prorsus oscula, labiis impressa lactantis* (S. Bern.). J'adore le premier pas que vous avez fait sur la terre, je le baise mille et mille fois de cœur et d'affection, et tous les autres pas que vous avez faits en ce monde ; j'adore la première goutte de sueur qui est sortie de votre front, elle était plus précieuse et plus salutaire que le baume, et ainsi donnez-m'en une petite portion pour guérir les blessures de mon cœur ; j'adore le premier travail, le premier miracle, la première prédication, aussi bien que la première pénitence et mortification que vous avez faite ; je vous adore en la première contradiction, persécution et ignominie, ou au premier supplice que vous avez enduré ; je vous adore au premier moment de votre vie glorieuse et de votre entrée dans le ciel.

D'autres fois on peut adorer les pensées, les paroles, les actions et les souffrances de Jésus aux autres états de sa vie.

3. Il faut aussi souvent adorer la personne du Saint-Esprit en l'œuvre de la sanctification, le remercier de ses grâces, du zèle qu'il a donné aux apôtres, de la force et du courage qu'il a donné aux martyrs, des lumières qu'il a données aux évangélistes et aux docteurs ; de la pureté des vierges, de la conduite et consolation qu'il donne aux veuves, aussi bien que du pardon qu'il accorde aux pécheurs pénitents, et de la sainteté et de la persévérance qu'il donne à tous les saints.

III. — 1. Voilà à quoi il faut employer les dimanches pour se conformer aux intentions du Sauveur et de l'Église ; car ce commandement est affirmatif et négatif tout ensemble : en tant que négatif, il défend les œuvres serviles, en tant qu'affirmatif, il commande de sanctifier le jour de fête, c'est-à-dire de l'employer en œuvres saintes, soit intérieurement pendant l'office, aux dévotions que nous avons proposées et autres semblables, soit extérieurement et après l'office, à lire les livres spirituels, à visiter les pauvres, les malades ou les prisonniers, qui sont les membres de Jésus-Christ, qui est un acte de reli-

gion, dit saint Jacques ; à instruire vos domestiques des mystères de la foi, des commandements de Dieu et des pratiques de vertu, à recevoir les sacrements ou à entendre la parole de Dieu.

Saint Chrysostome dit que le dimanche s'appelait le jour du pain, parce que tous les chrétiens y recevaient le pain des anges en l'eucharistie : le jour de la lumière, parce que vous y devez recevoir lumière et conduite pour toute la semaine, par les prédications, par les prônes ou les catéchismes, par la lecture spirituelle et par la méditation. Quand donc vous employez une bonne partie du dimanche à jouer pendant l'office divin, à consulter ou faire des écritures pour des procès, sous prétexte que ce ne sont pas des œuvres serviles, si vous ne le faites par charité pour secourir les pauvres veuves et les villageois, il est vrai que vous ne faites pas contre le commandement négatif, qui défend les œuvres serviles ; mais vous n'accomplissez pas parfaitement le précepte affirmatif, qui commande de sanctifier, c'est-à-dire d'employer en œuvres saintes, le saint jour de dimanche. C'est de quoi Dieu se plaint par Ezéchiel : *Irritaverunt me domus Israel, violaverunt sabbata mea vehementer* (Ezech., XX, 13).

2. Vous êtes encore sujet à ce reproche si vous employez les fêtes à trafiquer, à vendre ou acheter, et autres semblables négoes serviles et mercenaires. Vous me direz : Si je ne vends, un autre vendra, je perdrai ma chalandise, moi et mes enfants mourront de faim. Mais si cela est, c'est en vain que Dieu dit par Ezéchiel : Si l'homme garde mes commandements, ils le feront vivre : *Præcepta mea quæ cum fecerit homo, vivet in eis* (Ezech., XX, 21) ; et que saint Paul écrivant à son disciple Timothée : La piété est utile à tout, c'est-à-dire au spirituel et au temporel : *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* (I Tim., IV, 8) ; et que le Psalmiste ajoute : Si Dieu ne bâtit votre maison, en vain on travaille pour l'édifier : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam* (Ps. CXXVI, 1) ; et que le Sauveur conclut : Ne soyez point en souci de pourvoir à l'entretien de votre corps, cherchez premièrement le royaume de Dieu, et sa providence vous fournira le reste, par l'entremise de votre travail modéré : *Ne solliciti sitis animæ vestræ quid edatis, aut corpori vestro quid induamini, querite primum regnum Dei, etc.* (S. Matth., VI). S'il faut jamais chercher le royaume de Dieu, c'est les dimanches, et pour ce que vous ne le cherchez pas, le reste ne vous est point fourni. Vous méprisez le spirituel pour le temporel ; et vous perdez le temporel et le spirituel, vous êtes pauvre et incommodé en ce monde et en l'autre : *Irritaverunt me, violaverunt sabbata mea vehementer* ; il dit *vehementer*, c'est-à-dire grièvement.

Contre ceux qui ne se contentent pas de ne point servir Dieu les jours de dimanche, mais qui l'offensent plus outrageusement qu'en aucun autre jour, en débauches, en

blasphèmes, en impiétés et en dissolutions : comme les pères de famille qui passent les dimanches dans les cabarets, au jeu ou autres lieux de débauches ; les jeunes garçons et les filles qui les emploient en danses, en bals, en promenades ou en conversations folâtres. Il semble que le dimanche soit l'égout et le cloaque de toute la semaine : n'ayant le loisir ni la commodité d'offenser Dieu les jours ouvriers, ils remettent cela au dimanche : *Occasio luxuriæ pietas deputatur* (ait Tertul.). Ce n'est plus le jour du Seigneur, mais le jour du diable ; nos solennités ne sont plus les fêtes des saints, mais de Bacchus, de Cérès et de Vénus. On voyait autrefois que les démons quittaient les corps des possédés les jours de fête et se retiraient au désert, comme ne pouvant souffrir la piété et la dévotion des fidèles. Mais maintenant ils sont déchainés, ils possèdent le cœur des chrétiens, comme ces pourceaux des Geraséniens, pour les précipiter dans le lac de mille actions brutales, et après, dans les étangs de feu et de soufre de la mort éternelle.

C'est une chose épouvantable de voir avec quelle exécration Dieu parle de nos fêtes ainsi profanées ! J'ai horreur de vos solennités, dit Dieu par son prophète, elles me sont aussi insupportables que du fumier : *Solemnitates vestras odivit anima mea* (Is., I, 14). *Stercus solemnitatum vestrarum* (Malach., II, 3). Ces fêtes de patron, où on ne fait que danser et jouer ; ces confréries de métiers, où on se contente de faire dire une messe le matin, et puis on s'enivre le reste du jour ; ces pèlerinages prétendus, où les garçons et les filles ne font que folâtrer en chemin ; tout cela est en abomination devant Dieu. Oui, les pèlerinages, les confréries et les fêtes sont très-sainteusement instituées et très-agréables à Dieu, pourvu qu'on les célèbre comme on faisait en la primitive Eglise. Théodoret, évêque de Cyr en Mésopotamie, nous l'enseigne, disant : Nos fêtes ne sont pas comme celles des païens, nous y sommes modestes, chastes et tempérants ; on n'y emploie pas le temps en banquets, en cajoleries ni en dissolutions ; mais à chanter les louanges de Dieu, à entendre les sermons, à faire des prières entrecoupées, des soupirs et des larmes de dévotion. *Fiunt apud nos modestæ, castæ et temperantiæ plenæ festivitates, non illæ quidem mero delibutæ, non commensationibus leves, non cachinnis solutæ, sed divinis canticis personantes sacrisque sermonibus audiendis intentæ, in quibus ad Deum preces, non sine sanctis lacrymis ac suspiriis summittuntur* (Theodoretus, VIII de Cura græcarum affectionum sub finem annot. 439).

Disons donc, avec le prophète : *Convertere anima mea in requiem tuam*.

Conclusion. — *Convertere.* Convertissez-vous, quittez le péché, donnez-vous à Dieu tout de bon le dimanche au moins ; il est institué à cette fin, et il s'appelle le jour du Seigneur, parce que si vous avez été à vous et à vos affaires les autres jours, vous devez être à Dieu et à son service en ce jour-là : la terre et tout ce qui est en elle appartient

au Seigneur ; le monde et tous ceux qui y habitent font l'apanage de son empire, dit le prophète royal : *Domini est terra et plenitudo ejus*. Et toutefois le Créateur, même avant l'Incarnation, a choisi de toutes choses une partie, qu'il a voulu lui être distinctement et spécialement appropriée ; comme entre les provinces il a choisi la Palestine, les Juifs entre les peuples, entre les douze tribus celle de Lévi, et entre les maisons le temple ; il a choisi des animaux les premiers-nés, des fruits de la terre les prémices, et des jours de la semaine le septième : c'est donc un larcin, une usurpation du bien d'autrui et une espèce de sacrilège, que de lui dérober ce jour et l'employer en des actions profanes. *Convertere* : changez des coutumes si déraisonnables.

Convertere, anima mea. Vous travaillez les jours ouvriers pour les autres ou pour votre corps : travaillez le dimanche pour vous-même et pour votre âme. Vous êtes marchand, vous avez compté toute la semaine avec vos créanciers : rendez maintenant compte à votre Dieu ; vous êtes tailleur, vous avez fait des habits aux hommes ou aux femmes : faites maintenant des ornements à votre âme ; vous êtes serrurier, vous avez limé et poli du fer : limez et polissez votre cœur ; vous êtes laboureur, vous avez défriché et cultivé la terre : défrichez et cultivez votre conscience, au moins un jour dans la semaine ; vous êtes un homme de justice, vous avez fait le procès aux autres : faites-le maintenant à vous-même, jugez et punissez vos crimes : votre office est de faire rendre à chacun ce qui lui appartient : faites rendre à Dieu l'honneur qui lui dû est en ce jour-là ; vous ne permettez pas qu'on dérobe à un petit artisan la moindre partie de son bien : ne permettez pas qu'on dérobe à Dieu une partie du jour qui lui doit être tout à fait dédié. Obéissez à cette loi du Code : *Dies festos majesticat altissimæ dedicatos nullis volumus voluptatibus occupari* (*L. Dies festos Cod. de feriis, lib. III, tit. 12* ; *Imperatores Leo et Anthemius*) : Nous défendons d'employer en voluptés les jours de fête, dédiés à la très-haute majesté de Dieu, disent les empereurs. Faites comme le dévot Esdras (*II Esdræ, XIII, 15*), il vit des gens qui apportaient en Jérusalem, un jour de fête, des fruits, du poisson, du vin et d'autres choses pour les vendre au marché ; il les en reprit aigrement, fit fermer les portes de la ville, il posa des gardes pour empêcher qu'ils n'y entrassent : et comme il vit que ces trafiqueurs s'arrêtaient hors la porte, il les chassa, les menaçant de leur mettre la main sur le collet : *Pro hoc ergo, dit-il (II Esdræ, XIII, 22), memento mei Deus meus, et parce mihi secundum multitudinem miserationum tuarum*. C'est une bonne conversion et un moyen bien efficace d'obtenir pardon de vos péchés, quand vous gardez exactement les fêtes et que vous les faites observer : *Convertere anima mea*.

In requiem. C'est grand cas que nous refusions d'obéir à un commandement si doux ! Les autres maîtres pressent les serviteurs :

Travaillez ! Et Dieu dit à ses serviteurs : Mes enfants, je ne veux pas que vous vous tuiez, faites quelque trêve avec votre travail, reposez-vous en moi, qui suis le centre de votre cœur et le vrai repos de vos âmes. Il appelle ce jour-là par son prophète, *Sabbatum delicatum* (*Is., LVIII*). Ses délices sont d'être et de converser avec nous, pourquoi donc nos délices ne seront-elles pas d'être et de converser avec lui ?

Quia Dominus benefecit tibi. Le dimanche est institué afin que nous ayons le moyen de remercier Dieu plus à loisir de ses bienfaits généraux et particuliers, de ce qu'il nous a créés, conservés, rachetés ; de ce qu'il nous a préservés de mille dangers de mort, de maladie, de mille afflictions ou disgrâces, et de mille occasions de péché que nous pouvions encourir : *Eripuit animam meam de morte, oculos meos a lacrymis, pedes meos a lapsu*. Quand nous sommes ainsi reconnaissants des bénéfices reçus, nous l'obligeons à nous en faire de nouveaux. *Benedixit diei septimo* : En la veille du sabbat la manne tombait pour deux jours. Comme au contraire, en Ezéchiel, après avoir dit : *Sabbata mea violaverunt vehementer*, il ajoute : *Dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos et consumerem eos* (*Ezech., XX*) : Ils ont violé le jour du repos, voilà pourquoi j'ai résolu de décharger ma colère sur eux et de les perdre.

Nous nous plaignons que les années ne sont plus si fertiles qu'elles étaient il y a quatre-vingts ans, que nous sommes accablés de subsides et surchargés de toutes parts, c'est que Dieu nous visite comme nous le servons. On gardait mieux alors les petites fêtes qu'on ne fait maintenant les dimanches, mieux qu'on ne fait en ces temps-ci le jour de Pâques. Un bon vieillard me disait, il y a quelque temps : Je demeurais il y a environ quatre-vingts ans, chez un laboureur, qui était si exact observateur du dimanche, qu'il ne voulait pas qu'on parlât aucunement des ouvrages qu'on ferait les autres jours. Faites ainsi, et vous prospérerez ainsi qu'ils prospéreraient alors ; employez bien le temps qui est destiné au service de Dieu, et Dieu bénira le temps qui est accordé à l'entretien de vos familles ; faites les affaires de Dieu les jours de fête, et il fera les vôtres les jours ouvriers : outre qu'il vous fera quelque jour passer de la figure à la vérité, de l'ombre à la lumière, du symbole à la réalité, et du repos temporel de cette vie au repos éternel de la gloire, que je vous souhaite. *Amen*.

SERMON XLIX.

Des devoirs des pères et des mères envers leurs enfants.

Honora patrem tuum, et matrem tuam, ut sis longævis super terram (*Exod., XX*).

Comme les commandements écrits en la première table tendent immédiatement à l'honneur et à la gloire du Créateur, nous recommandant la piété et la dévotion envers lui ; ainsi ceux de la seconde table tendent

immédiatement au salut et à l'utilité des hommes, et nous recommandent la charité et la justice envers tous nos prochains, afin que chacun faisant son devoir en son état et condition, les familles et les communautés chrétiennes soient bien conduites et policées. Le premier de ces devoirs est celui des pères et des mères envers leurs enfants, que saint Paul nous enseigne en peu de paroles, et qui fera le sujet de cette prédication. Jamais personne ne s'en est acquitté si dignement que vous, ô sainte Vierge ! Les autres mères peuvent commettre quelques fautes, et tomber dans quelques excès au soin qu'elles ont de leurs enfants, en l'amour qu'elles leur portent, et aux louanges qu'elles leur donnent ; mais vous ne pouviez avoir trop de soin du vôtre, puisqu'il était le trésor du ciel et de la terre ; vous ne le pouviez trop aimer, puisqu'il était digne d'un amour infini ; vous ne le pouviez trop louer, puisqu'il était au delà de toutes louanges, et ainsi il mérite d'être loué, servi, aimé, glorifié de toutes créatures, et que nous bénissions cent et cent fois par jour le sein virginal qui l'a porté, vous disant avec son archange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. *Punctum.* *Parentes debent filiis alimenta : 1° Scriptura ; 2° Patribus ; 3° ratione ; 4° instructione pro patribus. Pro filiis. — II. Punctum.* *Debent eis documenta : 1° Scriptura ; 2° Patribus ; 3° rationibus ; 4° exemplis ; 5° instructionibus. — III. Punctum.* *Debent correctionem. Probat hoc exemplo Heli et Saræ. — Conclusio.* *Salus infantium lucrum est parentum, ex Hieronymo.*

L'apôtre saint Paul écrivant aux habitants d'Ephèse (*Ephes.*, VI), et au chapitre III de l'Épître aux Colossiens (*Colos.*, I), distingue trois devoirs, que les pères et les mères sont obligés de rendre à leurs enfants ; voici ce qu'il en dit : *Patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros ; sed educate illos in disciplina et correptione Domini.* Vous devez à vos enfants, en premier lieu, la nourriture et l'aliment ; pour cela saint Paul dit : Nourrissez-les. En second lieu, la doctrine et l'enseignement, il dit : Nourrissez-les en toute bonne discipline. En troisième lieu, la correction et le châtiement ; ce qui fait qu'il ajoute : *Et correptione Domini.* Voilà les trois points de ce discours.

I. — 1. On demande en théologie d'où vient que le Créateur, ayant donné aux hommes pour la conduite de leur vie les dix commandements de la loi, et en ce décalogue ayant recommandé si instamment aux enfants leur devoir envers leur père et leur mère, pourquoi, dis-je, en ce même décalogue, n'a-t-il pas réciproquement recommandé aux pères et aux mères leur devoir envers leurs enfants, et l'obligation qu'ils ont de les nourrir et élever ? Saint Chrysostome répond (*Homil.* 32, *in Ep. ad Ephes.*) : C'est qu'il n'était pas nécessaire, vu que la nature le leur enseigne plus que suffisamment, de sorte que

comme Lycurgue en ses édits n'ordonna aucune peine contre les parricides, parce que, disait-il, il ne pouvait pas croire qu'il dût y avoir jamais d'enfant si dénaturé qui voulût ôter la vie à celui qui la lui avait donnée : ainsi le souverain législateur a jugé superflu de recommander aux pères l'amour envers leurs enfants, et le soin de les élever, parce qu'il semble qu'on ne doit jamais trouver d'homme si fort monstre de la nature, et si ennemi de son sang, qui n'ait soin de conserver la vie à ceux à qui il l'a donnée. D'où saint Paul prend sujet de tirer, par bonne conséquence, que celui qui n'a pas soin de ses gens, et principalement de ses domestiques, est pire qu'un infidèle : *Qui suorum curam non habet et maxime domesticorum, fidem negavit, et est infideli deterior* (I *Tim.*, V, 8) ; parce qu'il ne trahit pas seulement les lois du christianisme, mais qu'il dément la nature, et qu'il transgresse les lois qu'elle a empreintes si profondément au cœur de tous les hommes. Et si, au dire du Fils de Dieu, ceux qui ne sont pas plus vertueux que les païens, n'entreront pas au royaume des cieux, quel salut peuvent espérer, mais quelle damnation ne doivent pas attendre ceux qui, au dire de l'Apôtre, sont plus méchants que les infidèles, *Infideli deterior* ? Que dis-je, que les infidèles ? Ils sont plus dénaturés et cruels que les bêtes sauvages.

C'est Dieu même qui s'en plaint par Jérémie : *Lamiæ nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos, filia populi mei crudelis ut struthio.* Au lieu de lamiæ, il y a en hébreu (*tanim*) *dracones, canes silvestres.* Il n'est point de bête farouche qui n'ait soin de nourrir ses petits, les dragons mêmes et les chiens sauvages le font, et il y a plusieurs personnes parmi mon peuple qui sont cruels comme l'autruche. L'autruche, comme vous savez, est un animal goulu tout ce qui se peut : jetez lui du fer, de l'étain ou de l'argent, elle avale tout, elle digère tout ; mais au reste, elle est cruelle envers ses petits au dernier point ; car, comme dit le saint homme Job, elle se contente de pondre ses œufs, et les ayant pondus, elle n'a point de soin de les couvrir, elle les laisse sur la terre, sans prévoir que quelque passant les foulera aux pieds, ou que quelque bête les écrasera ; et si quelqu'un de ces petits, échauffé par les rayons du soleil, vient à s'éclorer, et reclame sa mère pour avoir un peu de nourriture, elle est sourde à cette voix plaintive, elle l'abandonne comme si elle n'était pas sa mère. *Dere linquit ova sua in terra, obliviscitur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat ; duratur ad filios suos quasi non sint sui* (Job, XXXIX, 13). Ce père de famille en fait de même, il est goulu et cruel comme cet oiseau ; il consomme l'argent, le fer, l'étain et le linge qu'il faut vendre pour fournir aux frais de ses débauches ; il se contente de peupler le monde, d'avoir des enfants, et n'a point de soin de les élever. Pendant qu'il fait bonne chère au cabaret, ces pauvres innocents crient à la faim, ils pleurent, ils gémissent, et ils disent, comme Michée : *Faciam plangentum qua-*

si struthionum. Hébraïce : *Quasi filii struthionum* (Mich. I).

Vous faites contre cette parole du Sauveur : Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens. Vous dépensez votre bien dans un cabaret ; ce qui devrait nourrir vos enfants pendant toute la semaine vous le mangez en un jour de dimanche avec des flatteurs , avec des écornifleurs , avec des fripons aussi impudents que des chiens, *Cattelliedunt de micis quæ cadunt de mensa* ; les chiens de la taverne sont plus heureux que vos enfants ; vous leur jetez quelque morceau de pain , ils recueillent les miettes qui tombent de votre table. Si vous vous contentiez de faire bonne chère en vos maisons , vos pauvres enfants et vos femmes s'en sentiraient , car ils tâcheraient de vivoter de vos restes.

Il s'en trouve d'autres qui manquent à ce premier devoir , par une disposition toute contraire à la profusion , par un esprit d'avarice et de cupidité insatiable : ce mauvais riche est si fort attaché aux biens de ce monde , qu'il est impossible de lui faire rien déboursier pour l'entretien nécessaire , et l'honnête éducation de ses enfants. *Obliviscitur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat* : il ne considère pas que la pauvreté engendre quelquefois le malheur ; que la nécessité est une rude maîtresse ; que le mépris qu'il fait de ses enfants , et le besoin où il les laisse , sera cause qu'ils se perdront et temporellement et spirituellement ; que quelque homme ou que quelque bête farouche les écrasera ; que cette fille , se voyant négligée de son père , se mettra en service pour tâcher de faire fortune , qu'elle tombera en la puissance d'un homme de mauvaise vie , qui la débauchera et la perdra ; que ce garçon quittera le pays pour trouver en une province étrangère la nourriture qui lui est refusée en sa maison paternelle , qu'il se trouvera en mauvaise compagnie , qu'il fera mal avec les méchants , qu'il sera repris de justice. *Duratur ad filios suos, quasi non sint sui*, dit Job.

Et saint Augustin : *Servas imaginem Cæsaris impressam nummis, et non servas imaginem Creatoris impressam in animis*, Vous craignez tant de perdre l'image du roi gravée sur la monnaie qui est en votre bourse , et vous ne craignez point de perdre l'image de Dieu empreinte en l'âme de vos enfants , dont il vous a chargés. Et le philosophe moral : Voulez-vous que je vous enseigne un beau secret pour vous faire aimer de vos enfants , de vos femmes et de tout le monde , sans user de maléfice ni de charme , ni d'autres semblables voies : aimez , et on vous aimera. L'amour est un feu qui en allume un autre. *Monstrabo tibi amatorium, sine medicamine, sine ullius veneficii carmine : si vis amari, ama* (Senec.).

3. Je sais bien qu'ordinairement vous avez de l'amour pour vos enfants ; car enfin le sang ne peut mentir ; mais vous ne leur en donnez point de témoignages : ils ne sont pas en votre cœur pour voir ce qui s'y passe ; ils ne peuvent pas croire ce dont ils ne voient point

de preuves ; vous ne leur commandez qu'en les injuriant , vous ne les reprenez qu'en les maudissant ; vous ne leur parlez jamais de Dieu , ni de leur salut ; vous leur plaignez une pièce de trente sols qu'il faudrait donner pour acheter le Mémorial de Grenade , le Pédagogue chrétien , ou quelque autre bon livre ; et vous les donnez au diable , s'ils cassent un verre ou s'ils perdent une bagatelle : ainsi ils s'imaginent que vous ne les aimez pas , ils se fâchent , ils se dépitent , et ils ont de l'aversion pour vous.

4. *Nolite ad iracundiam provocare filios vestros.* Au lieu de ces paroles qui sont en l'Épître aux Ephésiens (Ephes., VI, 4), il y a aux Colossiens (Colos., III, 21) *Ad indignationem* : et ce mot signifie proprement une colère ou fâcherie que nous concevons quand on nous estime indignes de quelque faveur , ou bien moins dignes que les autres. Et ceci vous marque encore une belle maxime et de grande importance pour la conduite de votre famille : c'est que pour être aimé et bien servi de vos enfants , pour nourrir la paix et la bonne intelligence parmi eux , il faut être grandement circonspect à ne pas témoigner plus d'amour , plus d'estime et d'affection à l'un qu'à l'autre ; car les partialités engendrent des partialités , ce sont des pommes de discorde , des allumettes de dissension , des tisons de jalousie et de rancune : la trop grande affection que Jacob témoigna à son fils Joseph fut cause des embûches et des mauvaises entreprises que ses frères tramèrent contre lui par envie.

Les astrologues disent , et l'expérience le montre , que quand le soleil est en l'équateur , quand il fait l'équinoxe et qu'il partage également l'hémisphère , faisant les nuits égales au jour , il y a aux deux hémisphères , ici et en nos antipodes , une saison tempérée comme en mars et en septembre ; ici il y a un printemps orné de fleurs , là-bas un automne enrichi de fruits. Mais que quand il entre au tropique de l'écrevisse ou du bouc , s'approchant du solstice , et divisant l'horizon avec inégalité au mois de juin et de décembre , il fait les grands jours ou les grandes nuits , il y a dans les deux hémisphères , ici et aux antipodes , grande intempérie de l'air ; car ici nous gelons de froid , et là-bas ils meurent de chaud. Un père de famille est comme un soleil en sa maison , de même que le soleil est un père de famille en ce monde : si vous partagez inégalement votre cœur , votre affection et votre bienveillance , il y aura du dérèglement et de la dissension dans votre famille ; vous témoignez plus de familiarité , plus de confiance et de communication à l'un de vos enfants qu'à l'autre : cela cause une intempérie dans la maison : l'un est trop ardent à votre amour , l'autre trop froid à votre service ; l'un vous fait des rapports à perte de vue par flatterie , pour cultiver l'affection que vous lui montrez , et l'autre conçoit de l'aversion contre vous , pensant que vous n'avez point d'inclination pour lui. Vous aimez trop ardemment cet aîné , vous désirez avec passion de l'enrichir et l'agran-

dir, cela met de l'intempérie et du dérèglement dans votre famille et en votre vie; cela est cause que vous jetez le pauvre cadet dans l'état ecclésiastique, où il n'a point de vocation, et que vous empêchez l'aîné d'entrer en religion où il est appelé de Dieu.

..... Medio tutissimus ibis.

Il vaut mieux tenir le milieu, être toujours dans l'équateur, être au milieu de vos enfants comme le centre au milieu des lignes, diviser également votre amour, vos faveurs, vos caresses et même vos biens, tant que les lois et la coutume du pays le peuvent permettre.

Ce n'est pas que par ce discours je veuille excuser les enfants qui manquent de respect envers leurs pères, sous prétexte qu'ils ne les aiment pas : car ils doivent apprendre du même saint Paul, qu'ils sont obligés d'obéir et d'honorer leurs pères et leurs mères, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils ne leur commandent rien contre les lois de Dieu ou de l'Eglise. Saint Pierre commande aux serviteurs d'être soumis et obéissants à leurs maîtres, même fâcheux et imparfaits ; à plus forte raison les enfants le doivent-ils être à leur père ; mais nous en ferons, Dieu aidant, un sermon entier l'un de ces jours. Venons au second devoir.

II. — 1. Au quatrième livre des Rois, le prophète Elisée allant en Bethléhem, comme il fut auprès des portes, les enfants de la ville, qui étaient bien nourris, mais mal appris et insolents, voyant ce bonhomme qui était chauve, coururent après lui, se moquant et criant : *Tête pelée, tête pelée* (IV Reg., II, 23). Le saint homme, inspiré de Dieu et animé d'un zèle de justice, se tourne vers eux et leur donne sa malédiction : voilà que Dieu envoie sur-le-champ deux ours de la forêt prochaine, qui se jetterent sur ces enfants, en étouffent quarante-deux, les déchirent et les mettent en pièces. Les interprètes demandent pourquoy est-ce que le prophète ne fit pas tomber le feu du ciel sur ces enfants, comme son maître Elie avait fait aux deux compagnies de soldats qui se voulaient saisir de lui (IV Reg., I) ? Pourquoi des ours plutôt que d'autres bêtes sauvages ? et pourquoi non des loups ? car on a coutume d'en menacer les enfants. Les saints répondent que ce fut pour faire la leçon aux habitants de Bethléhem, les reprendre et les punir, de ce qu'ils n'avaient pas fait eux-mêmes la leçon à leurs enfants : *Ut mors filiorum fieret disciplina parentum* (Serm. 224, de Temp.), dit saint Augustin : Pourse a une admirable propriété entre les autres animaux, elle est deux fois mère de son faon, elle le produit deux fois : quand elle le met au monde, ce n'est que comme un embryon, une masse de chair grossière, informe et indigeste, sans apparence d'yeux, d'oreilles, ni de pattes ; mais l'ayant mis au monde, elle le forme avec sa langue, elle le lèche, et à force de le lécher elle le forme et lui organise le corps, si bien que petit à petit vous voyez briller les yeux, paraître les oreilles et remuer ses petites pattes. Il la faut imi-

ter : quand votre enfant vient au monde, ce n'est quasi qu'une masse de chair, ou tout au plus qu'une table d'attente, il n'est rien de si grossier, si ignorant, si incivil, si indévot, et enclin à tout vice ; il le faut former, avec la langue, vous en viendrez à bout ; si vous avez soin de l'instruire, vous le formerez à la vertu, vous effacerez en lui les vices et les imperfections que le péché originel y a tracés, vous en ferez un enfant de Dieu et un fruit de bénédiction : petit à petit les yeux de son esprit s'ouvriront, aussi bien que les oreilles de l'obéissance, les mains des bonnes œuvres se façonneront ; et parce que les bourgeois de Bethléhem avaient manqué à tout cela, Dieu les punit par des ours, comme leur voulant dire : Si vous eussiez fait comme l'ourse, si vous eussiez formé vos enfants avec la langue, si vous leur eussiez donné de bonnes instructions ; ils n'eussent pas été si insolents, ils n'eussent pas attiré la malédiction du prophète sur leurs têtes, ni mérité d'être dévorés par des ours.

2. Cela est vrai, il importe beaucoup que vous donniez de bonne heure des enseignements salutaires à vos enfants ; je dis de bonne heure ; je dis vous, pères et mères : car, comme dit saint Dorothee, quand votre enfant est encore petit, il est mou comme de la cire, susceptible de quelque impression que ce soit, bonne ou mauvaise : c'est comme un arbrisseau ; vous lui donnez le pli que vous voulez, ou du vice ou de la vertu ; quand il sera devenu un grand arbre, vous le romprez plutôt que de le fléchir. Les habitants des isles Baléares, qu'on appelle à présent Majorque et Minorque, s'appelaient ainsi anciennement *ἄρτο τὸν Βάλειον*, parce qu'ils étaient très-habiles et adroits à tirer de l'arc. Et Florus en rend la raison, disant qu'on les y accoutumait de jeunesse : quand un enfant demandait à déjeûner, on lui donnait un petit arc et une flèche, et sa mère lui montrait de loin une pièce de pain, et il fallait pour l'avoir qu'il l'atteignit avec sa flèche : *Cibus puer a matre non accepit nisi quem ipsa moustrante percussit*. Si on ne donnait point à déjeûner aux enfants qu'ils n'eussent prié Dieu à genoux et bien dévotement ; si on ne leur permettait de se coucher qu'ils n'eussent dit les litanies ; si on donnait l'aumône par leur entremise ; si le père et la mère les menaient quelquefois à l'hôpital et aux prisonniers, ils deviendraient dévots et charitables, et, comme disait l'empereur Basile, ils seraient doublement obligés à leur père et à leur mère, ayant reçu d'eux l'être et le bon être, l'être naturel et l'être surnaturel, les membres du corps et le salut de l'âme. *Basilius imperator ait se tot exhortationes ad filium edocendum dictasse, ut quem naturalis sexus ipsi devinxerat, rationalis amplius devinceret, ne filius plus alteri quam patri deberet* (Lib. LXVI, exhortatus ad Leonem filium, c. 6, tom. V Biblioth. Patrum).

3. Et puis les instructions que vous leur donnez sont incomparablement plus efficaces et leur demeurent plus longtemps et plus vivement empreintes au cœur que tous les autres

enseignements, parce que l'amour que vous avez pour eux, et l'affection qu'ils vous portent, les gravent bien plus avant en leur âme : car comme on peint sur du verre, afin que la peinture soit de durée, on le passe par le feu; ainsi le feu de l'amour filial fait que la trempe et les couleurs de la vertu que vous donnez à un enfant lui demeurent bien plus longtemps en la mémoire.

4. Nous avons de ceci des exemples très-signalés en l'Écriture sainte et en l'histoire de l'Église. La belle et chaste Susanne résista courageusement aux poursuites et menaces des vieillards impudiques, qui la sollicitaient de son déshonneur (*Daniel.*, XIII), et aima mieux passer pour une infâme en l'esprit de tout le monde, et mourir même par la main d'un bourreau, que de commettre un péché mortel. Le texte sacré en rend la raison, parce que son père et sa mère l'avaient instruite de bonne heure, non pas à savoir bien parler, non pas à danser ni à complimenter; mais en l'amour de Dieu et en l'obéissance de ses divines lois.

La jeune sainte Agnès s'étant livrée au Fils de Dieu dès son bas âge, quand le plus riche parti de l'empire, le fils du préfet de Rome la rechercha en mariage, elle le renvoya bien loin, lui disant : Arrière d'ici, curée de la mort, vous venez trop tard; il y a longtemps que la place de mon cœur est prise, vous n'êtes que fumier et qu'ordure en comparaison de celui qui l'occupe : *Discede a me, pabulum mortis, quia jam ab alio amatore preventa sum.* La mère de saint Edme ou Edmond, archevêque de Cantorbrie, avait grand soin de le porter à la piété et à la mortification dès son enfance; elle le conviait de jeûner au pain et à l'eau les vendredis; pour l'y accoutumer de bonne heure, et afin qu'il le fit plus volontiers, le lendemain elle lui donnait quelque douceur en récompense; quand elle lui envoyait son linge blanc au collège où il était en pension, elle y mêlait de petites haïres et cillices; elle lui légua à la mort, comme un gage précieux, une cotte de maille qu'elle portait sur sa chair : elle le rendit si affectionné à la Mère de Dieu, qu'il se résolut de consacrer à Dieu sa virginité en l'honneur de cette sainte Vierge; et pour mémorial de ce vœu, il fit faire deux bagues d'argent, dont il mit l'une au doigt de l'image de la sainte Vierge, et l'autre dans le sien, qui y est encore : ce doigt et toute la main étant demeurés incorruptibles, avec le corps qui se garde en l'abbaye de Pontigny, auprès d'Auxerre. Et en l'honneur de ce qu'il a été ainsi dévot dès son enfance, les enfants qui meurent sans baptême, étant portés sous sa châsse, ressuscitent souvent, et reçoivent ce sacrement.

Alix, mère de saint Bernard, eut six garçons et une fille; quand elle en était grosse, elle les offrait tous les jours à la très-sainte Vierge. Il faudrait faire comme elle et même communier souvent, mais dignement, afin que Jésus étant en votre corps influât bénédiction au fruit que vous portez, et lui faisant la grâce de parvenir au baptême, il vous pré-

servât des dangers qui arrivent en accouchant. Encore qu'ils fussent gentilshommes, elle les nourrissait de viandes grossières, pour les apprivoiser et les endurcir à l'austérité. Ils furent tous religieux; mais le plus petit de tous, nommé Nivard, montra en une occasion qu'il avait bien retenu et profité des instructions de sa mère : car comme il se jouait un jour avec ses compagnons au milieu de la rue, un de ses frères allant à Cîteaux pour prendre l'habit lui dit en passant : Adieu Nivard, nous nous en allons en religion, et nous te laissons tous nos biens. Comment! dit-il, est-ce là le partage que vous me faites? vous prenez le ciel et vous me laissez la terre : les lots ne sont pas bien faits, il y a trop d'inégalité : pensez-vous que pour être le cadet, je veuille être moins courageux? A Dieu ne plaise! Et de fait peu après il suivit ses frères, il entra en religion, où il vécut et mourut saintement. La gloire en est donnée à la mère dans les histoires, et au jugement de Dieu.

Mais quel exemple plus remarquable que celui de ce grand saint dont nos rois ont hérité le sang et le nom, aussi bien que le sceptre et la vertu? Quand il était encore enfant, la reine Blanche, sa mère, le tenant sur ses genoux, lui disait et redisait souvent : Mon fils, plutôt la mort que le péché, plutôt mourir que d'offenser Dieu. Elle lui inculqua si heureusement cette maxime en l'esprit, qu'il ne commit jamais un péché mortel. Ne serait-ce pas bien fait d'imiter cette reine? Quand votre enfant est à votre mamelle ou bien sur vos genoux, vous lui parlez cinquante fois par jour : mais que lui dites-vous? des bagatelles, et pas un mot de Dieu; il lui en faudrait parler de temps en temps : Mon fils, aimez-vous bien Dieu quelque jour, serez-vous bon serviteur de Jésus-Christ? vous serez mon mignon si cela est, mais non point autrement. Si vous offensez jamais Dieu, vous ne serez pas mon fils, vous serez un petit avorton : fil de cette petite bouche, si elle est jamais employée à autre chose qu'à louer Dieu, car si je le savais, je ne lui donnerais pas la mamelle; arrière ces petits yeux, s'ils doivent jamais être ouverts pour les vanités et les folies du monde, et si je le pensais, j'aurais envie de les éteindre : Mon cœur, plutôt la mort que le péché. Vous me direz peut-être, il est trop petit : Il ne m'entendra pas : Non, mais Dieu vous entendra, Dieu verra votre cœur et votre bonne volonté. Supposons que le roi gagne tellement le cœur de ses sujets, les soulageant en ce qui est des tailles et des subsides, qu'il n'y ait pas même jusqu'aux nourrices qui ne le louent, allaitant leurs enfants, et qui ne disent souvent à leurs nourrissons : Mon fils, je veux que quelque jour vous soyez bon serviteur du roi. Ne serait-ce pas beaucoup d'honneur pour le roi que cela? les étrangers qui l'entendraient, ne diraient-ils pas que le roi de France est extrêmement aimé de tout son peuple? Et si le roi le savait, n'y prendrait-il pas grand plaisir? Mais le roi des rois, qui nous a affranchis de la cruelle servitude

où nous étions, n'en mérite-t-il pas beaucoup plus ?

Quand les trois jeunes hommes en la fournaise, et le prophète royal David, convient le soleil, la lune et les étoiles, les oiseaux, les poissons et les animaux à bénir et louer notre Dieu, ces créatures insensibles et sans raison n'entendent point ce qu'on leur dit, et ce n'est pourtant pas en vain que nous le leur disons; en les invitant à louer Dieu, nous nous excitons nous-mêmes à le bénir : ainsi excitant votre enfant à aimer Dieu quelque jour, vous vous échauffez vous-même à l'aimer présentement. Et si vous vous acoutumez à lui parler de Dieu quand il est petit, vous continuerez quand il sera plus grand ; au lieu qu'on ne leur parle que de badinerie. Quel abus dans le monde, principalement dans les maisons des grands ! La première teinture qu'on donne aux petits enfants n'est que de vanités, de sottises et de niaiseries ; on ne leur parle que d'amourettes, que de maîtresses ou de mariage, que d'émulations de gloire mondaine et d'ambition. On accoutume les petites filles à montrer leur sein, à découvrir les bras, et pour cela on échaucure leurs robes et par devant et par derrière.

5. Voulez-vous donc tirer quelque satisfaction de vos enfants quand ils seront grands, c'est-à-dire de la gloire devant Dieu et de l'honneur parmi les hommes ? donnez-leur de bonne heure la teinture de la vertu ; mettez-les en la confrérie du rosaire ; faites-les prier Dieu soir et matin, lire la vie des saints, les œuvres de Grenade ou d'autres bons livres les dimanches et les fêtes, donner souvent l'aumône le chapeau à la main, pour respecter la personne de notre Sauveur en celle des pauvres ; et afin que vos préceptes aient plus d'énergie, ne vous contentez pas de les enseigner par paroles, mais par exemples : *Longum iter per præcepta, breve et efficax per exempla*. Quand vous voulez apprendre à votre enfant à marcher, vous ne vous amusez pas à lui donner de grands préceptes, à lui dire qu'il faut mettre un pied devant l'autre ; mais vous le mettez d'abord à la pratique, vous le faites marcher et vous marchez avec lui. Ne vous contentez pas de dire à votre enfant : Mon fils, mettez-vous à genoux, faites l'examen, lisez la vie des saints ; mais il faut dire : Mettons-nous à genoux ou Faisons l'examen. Que s'il ne veut imiter vos bons exemples et pratiquer vos enseignements, il faut faire ce que saint Paul ajoute, vous servir du châtiement ; faute de quoi Dieu vous châtierra vous-même, et vous châtierra très-rigoureusement. C'est le sujet de la troisième partie.

III. — Quel est le père de famille, qui ne tremble, s'il est chrétien et s'il croit à l'Écriture, quand il considère l'épouvantable punition que Dieu envoya à tout un peuple, pour la négligence d'un père ? Au premier livre des Rois, Héli, un bon vieillard, avait deux enfants débauchés, gourmands, laseifs, indévots et scandaleux, Ophny et Phinéas : il les reprit leur disant : Mes enfants, on se plaint de vous, on ne me parle que de vos mauvais déportements ; vous ne faites pas

bien d'offenser Dieu ; s'il se met en colère contre nous, qui est-ce qui l'apaisera ? *Quare facitis res hujusmodi, quas audio ; nolite, filii mei, non enim est bona fama quam audio, si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus, si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo* (1 Reg., II, 23, 24, 25) ? Il semble qu'il ne pouvait pas faire autre chose que de les réprimander ainsi, et leur montrer paternellement qu'il n'était pas en son pouvoir de les châtier ; c'étaient deux jeunes hommes forts et robustes, il n'était qu'un pauvre vieillard, âgé de quatre-vingt dix-huit ans, comme il est dit au chapitre IV, il était aveugle : *Caligaverant oculi ejus et videre non poterat* (1 Reg., IV, 15), il était goutteux, ou au moins si caduc et cassé de vieillesse, qu'il ne pouvait se remuer ; mais il était assis tout le jour en une chaire. Et nonobstant cela, parce qu'il ne châtia pas ses enfants, Dieu lui envoya un prophète qui lui dit : J'avais fait l'honneur à votre famille, entre les tribus de mon peuple, de l'élever à la prêtrise : pourquoi avez-vous foulé aux pieds mes victimes ? pourquoi avez-vous eu plus de soin de l'honneur de vos enfants, que du mien ? Je vous montrerai que ce n'est pas à moi à qui il se faut jouer : je priverai votre maison de l'honneur du sacerdoce, vos deux enfants débauchés mourront malheureusement en même jour, une grande partie de vos parents ne la fera pas longue : vous sècherez d'ennui à la vue des afflictions qui vous arriveront. Et derechef il dit par le prophète Samuel : Je ferai des choses si étranges en votre famille, que quiconque les entendra conter, les oreilles lui tinteront, parce que vous saviez que vos enfants m'offensaient, et que vous ne les avez pas corrigés. *Ecce faciam verbum quod quicumque audierit tinniet ambæ aures ejus. Judicaturus sum domum ejus in æternum propter iniquitatem, eo quod noverit indigne agere filios suos, et non corripuerit eos* (1 Reg., III).

Le tout arriva : Dieu envoya une puissante armée de Philistins, qui tailla en pièces trente mille soldats du peuple de Dieu ; l'arche d'Alliance, qui était la chose la plus sacrée et toute la gloire d'Israël, fut prise par les infidèles ; les deux enfants débauchés y furent tués ; le pauvre vieillard, entendant ces tristes nouvelles, tomba par terre et se cassa la tête. Il semble qu'il pouvait répondre : Je les ai avertis, je les ai réprimandés et exhortés, que pouvais-je faire davantage ? je ne pouvais pas les battre ; ils sont jeunes, dispos, agiles, robustes : je suis sonagénaire, et encore plus âgé, j'ai perdu la vue, je suis pesant, faible et débile : quel moyen de courir après eux, et de les châtier ? Il ne fait point ces excuses, mais il dit humblement : Dieu est le maître, c'est à lui à faire tout ce que bon lui semble ; il ne peut rien faire que de très-juste : *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat*. N'êtes-vous pas plus coupable que lui ; vous savez, ou vous devez savoir que quand votre fille parle si souvent seul à seul à un homme, quel qu'il soit, cela ne se fait pas sans beaucoup de péchés : d'effet, de volenté ou de pensée, et vous le

lui permettez, pauvre sot que vous êtes ! Pardonnez-moi, si je vous parle ainsi, c'est le zèle que j'ai de l'honneur de votre famille et du salut de votre fille, qui m'arrache cette parole. Pauvre idiot que vous êtes ! ne pensez-vous pas que le malheur des autres filles, qui se sont perdues, a commencé par de semblables dispositions ? Vous lui donnez congé de sortir seule de la maison, elle vous fait accroire que c'est pour aller au sermon, à confesse ou à vêpres ; n'avez-vous point de pieds pour la suivre quelquefois, point d'yeux pour la veiller, point de confidens pour faire épier où elle va, qui elle fréquente, ni qui la va voir quand vous n'y êtes pas ? Vous n'êtes ni gouteux, ni aveugle, comme le pauvre Héli, vous n'êtes pas plus assuré de vos enfants, que la sainte épouse du père des croyants n'était assurée du sien.

Sara, femme d'Abraham, fit sagement, et elle s'en trouva bien : elle épia ce que son fils Isaac faisait avec Ismaël, enfant de sa servante ; la Genèse dit qu'ils se jouaient ensemble : *Cum vidisset Sara filium Agar ludentem cum filio suo Isaac (Gen., XXI)* ; et saint Paul dit qu'Ismaël persécutait Isaac, *Persequatur eum (Galat., IV, 29)* ; c'était un mauvais jeu, et en effet une persécution ; c'était qu'Ismaël apprenait à Isaac quelque méchanceté : et Sara les ayant surpris, fit chasser de la maison et la servante et son enfant. Faites comme elle, épiez vos enfants quand ils sont avec ceux de vos voisins, quand ce sont de petits garçons avec des filles, et quand ils cherchent le secret et l'écart ; ou pour mieux faire, ne leur permettez pas de jouer ensemble ; mais que les garçons jouent avec les garçons, et les filles avec les filles ; et encore plus ayez soin, tant que faire se peut, de ne les pas faire coucher ensemble, depuis l'âge de six ou sept ans. N'envoyez point vos filles à l'école chez les hommes. Je pourrais nommer des évêques en France qui l'ont défendu sous peine d'excommunication, *ipso facto*, tant les inconvénients qui en arrivent sont funestes et déplorables. Si le maître de vos enfants, ou quelqu'autre, leur apprend à lire ou à écrire, qu'il ne châtie jamais vos filles, et qu'il les enseigne en votre chambre et à votre vue, jamais en sa chambre, ni à l'écart ; c'est une effronterie qu'une fille ou qu'une jeune femme demeure toute seule en une chambre avec un homme.

Conclusion. — Finissons par un beau mot de saint Jérôme : *Salus infantum lucrum est parentum*. Si vous procurez le salut de vos enfants, mortifiant l'amour et la tendresse naturelle que vous avez pour eux, pour les corriger de leurs imperfections, aimant mieux les laisser dans la pauvreté et dans la bassesse, que de les enrichir et élever contre votre conscience, vous gagnerez les bonnes grâces de Dieu ; il vous dira, comme à Abraham : *Père que vous m'avez été si fidèle, que vous n'avez pas épargné votre fils pour l'amour de moi, je mettrai ma bénédiction dans votre famille, et je vous donnerai une heureuse postérité.* Et, au contraire, si vous faites comme Héli, vous serez puni comme lui ; il

était aveugle, vieil et caduc ; il ne pouvait pas lui-même châtier ses enfants, mais la loi de Dieu lui commandait de les déferer au juge (*Deut., XXI, 19*), les accuser de leurs débauches, demander justice contre eux et les faire condamner à la mort ; et parce qu'il ne le fit pas, il fut lui-même condamné. Dieu ne vous oblige pas à une si grande sévérité, mais au moins à les châtier quand ils sont blasphémateurs, insolents dans les églises, des piliers d'académie ou de cabaret.

Dieu commande si instantment à vos enfants de vous honorer, pourquoi ne leur recommanderez-vous pas de lui rendre l'honneur qu'ils lui doivent ? Il les punit si rigoureusement s'ils ne vous obéissent, pourquoi ne les punirez-vous pas quand ils lui désobéissent et l'offensent ? Il n'a pas épargné son Fils, son propre Fils, son Fils unique et bien-aimé, son Fils très-innocent et très-aimable ; il a préféré votre salut à sa vie, pourquoi épargnez-vous votre enfant, qui est un monstre de nature, un intempérant, un dissolu et un vicieux ? Ferez-vous naufrage de votre salut et du sien, pour le faire grand dans le monde ?

Salus infantum lucrum est parentum. Si vos enfants font leur salut, vous gagnerez le repos de votre conscience ; quand ils sont sages et vertueux, vous n'en avez point d'inquiétude, de peine d'esprit, ni de reproche de la part de la syndérèse.

Lucrum est. Vous gagnerez de l'honneur et de la réputation dans le monde ; car on connaît le père par les enfants : *In filiis cognoscitur vir (Eccli., XIX)*, la cause par ses effets, l'original par la copie : tel maître, tel valet, tel père, tels enfants, pour l'ordinaire.

Lucrum est parentum. Vous gagnerez les affections et les louanges de vos enfants ; ils diront après votre mort : J'avais un père si dévot, si consciencieux, et une mère si charitable !

Lucrum est. Vous gagnerez le ciel ; car saint Paul dit qu'une femme chrétienne, qui a soin de bien régler sa famille et élever ses enfants en l'amour et en la crainte de Dieu, sera sauvée avec eux : *Salvabitur in generatione filiorum (I Timot., II, 15)*. Oh ! qu'il fera beau voir le patriarche Abraham avec Isaac, Isaac avec Jacob, Jacob avec son cher Joseph, la mère des Machabées, sainte Symphorose et sainte Félicité, toutes trois avec sept de leurs enfants, qu'elles ont enfantés au ciel, les encourageant au martyre. Vous serez en leur compagnie. Eve disait : *Possedi hominem per Deum* ; vous direz : *Possedi Deum per hominem* ; l'enfant dira : *Gloria Patri*, Gloire soit au Père éternel, de m'avoir donné un père de si bon exemple, si vigilant, si soigneux et si vertueux. Le père dira : *Et Filio*, Gloire soit au Fils éternel de m'avoir donné des enfants si souples, si sages et si obéissants. La mère dira : *Et Spiritui sancto*, Gloire soit au Saint-Esprit, d'avoir si bien inspiré mes filles, de les avoir rendues si chastes, si modestes et si dévotes. Le père, la mère et les enfants accorderont

leur voix, pour entonner ensemble, en toute éternité, avec des transports de joie et d'amour de Dieu inexplicables : Gloire soit au Père, et au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours, et en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON I.

Du grand mal que font les pères et mères, qui ruinaient en leurs enfants la vocation de Dieu à la religion.

Hier saint Paul enseignait de la part de Dieu à tous les pères et mères, qu'ils sont obligés de nourrir et d'instruire leurs enfants en la crainte de Dieu : mais les saints interprètes ont remarqué sagement qu'il commande de les nourrir, et non pas de les agrandir, qu'il dit *educate illos*, et non pas *ditate*. Cependant le désir désordonné que les hommes ont ordinairement, par la corruption de la nature, d'enrichir leurs enfants et faire une grande maison, est cause qu'ils commettent en ce sujet deux fautes très-grandes et très-pernicieuses ; la première est que si leur aîné ou le mieux fait de leurs enfants est appelé de Dieu à la religion, ils l'en empêchent tant qu'ils peuvent et le font damner dans le monde, au lieu qu'il se serait sauvé au port assuré d'un monastère. La seconde est qu'ils destinent à l'Eglise leur cadet ou celui de leurs enfants qu'ils estiment le plus grossier, le plus imparfait et le plus disgracié de la nature. Je dois combattre ces deux abus si dommageables à votre salut et si contraires à la gloire de Dieu. Aujourd'hui j'ai donc à vous montrer le grand tort que vous faites à vos enfants, quand vous les empêchez de suivre la vocation de Dieu, qui les appelle à la vie religieuse dans un ordre bien réglé.

Vierge sainte, la bienheureuse sainte Anne, votre mère, vous fit tout le contraire, elle vous offrit au service de Dieu, dans le temple, les premières années de votre vie, et dès-lors vous fîtes les trois vœux que les âmes religieuses font le jour de leur profession : le vœu de virginité, comme on l'a connu depuis par la réponse que vous fîtes à l'ange, le vœu de pauvreté, comme vous le montrâtes en la purification, n'offrant à Dieu que le sacrifice des pauvres ; et le vœu d'obéissance enfin, comme vous le témoignâtes, quand, pour obéir aux supérieurs, vous consentîtes d'épouser un mari contre l'inclination que vous aviez à la solitude. C'est cet état sublime et relevé qui vous a disposée à la divine maternité, et à recevoir de la part de Dieu cette ambassade solennelle que l'ange vous fit en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Religio est status Deo gratissimus. 1. Scriptura; 2. ratione; 3. Patribus.*
 — II. Punctum. *Est status opeandæ salutis optissimus: 1. quoad præteritum, quia ibi fit penitentia de peccatis commissis; 2. quoad præseas, quia ibi declinatur a malo,*

et fit bonum; 3. quoad futurum, quia ibi vitatur mors improvisa, et mala. Epitome predictorum ex S. Ber. Unde filii debent sequi hanc vocationem, etiam in vitis parentibus.

Pour vous faire concevoir le grand tort que vous faites à vos enfants, quand ils sont appelés de Dieu à la perfection religieuse, et que vous les en dégoûtez, je dois seulement vous montrer que vous les détournez d'un état et d'une condition de vie qui est très-agréable à Dieu, très-convenable et très-utile à leur salut.

I. — 1. En saint Matthieu, chap. XIX, saint Pierre dit à Notre-Seigneur : Nous avons laissé toutes choses pour vous suivre, quelle récompense nous donnerez-vous ? Il y a d'abord sujet de s'étonner de voir qu'un apôtre, et le premier des apôtres, qui parle au nom de tous et qui est en l'école du Fils de Dieu depuis plusieurs mois, propose cette question : car est-il au service de Notre-Seigneur par un esprit mercenaire ? a-t-il suivi le Sauveur par quelque autre motif que celui de l'amour de Dieu ? Saint Paul n'a-t-il pas dit, que la charité ne cherche pas ses intérêts ? Ne sait-il pas ce que saint Augustin a dit depuis, que la vraie piété consiste à aimer Dieu et le servir d'un amour gratuit, *Hæc est vera pietas gratis amare Deum.*

Quand on se met au service d'un grand, on n'a pas coutume de convenir avec lui des appointements qu'on aura, on s'en remet à sa bonne volonté et à sa libéralité : et il semble que saint Pierre veut ici pactiser avec le Sauveur. Ne lui a-t-il pas dit autrefois qu'il avait les paroles de vie à la bouche et qu'elles étaient des paroles de vie éternelle ? Or que ne donne-t-on et que ne quitte-t-on volontiers, pour conserver sa vie ? *Cuncta quæ habet homo dabit pro anima sua* : combien plus pour avoir la vie éternelle ?

En un mot, il semble qu'il y ait de la contradiction entre ces deux paroles que saint Pierre dit : *Nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi.* Le Fils de Dieu est le trésor, l'abîme et l'océan de tous les biens ; ce n'est donc pas avoir tout quitté, mais avoir tout acquis, que d'avoir acquis et de posséder le Sauveur ; car peut-on jamais acquérir, ou peut-on espérer et prétendre une plus grande récompense ?

Le cardinal Cajétan répond doctement à ces difficultés, et remarque fort à propos qu'immédiatement avant que saint Pierre dit ces paroles, un jeune gentilhomme avait dit au Fils de Dieu : Que dois-je faire pour être sauvé ? Le Sauveur lui ayant déclaré qu'il fallait garder les commandements, ajouta un conseil de perfection : Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens, et donnez-en l'argent aux pauvres. *Quid faciendo vitam æternam possidebo ? Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Hæc omnia servavi a juventute mea, quid adhuc mihi deest ? Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus.* Saint Pierre, craignant d'avoir manqué à ce conseil, fait cette objection : *Sci-*

gncur, vous avez dit à ce cavalier que pour être parfait il devait vendre tous ses biens et les distribuer aux pauvres : quel sera donc notre sort, nous qui n'avons point vendu nos biens ni distribué d'argent aux pauvres, mais qui avons tout quitté pour vous suivre; nous n'avons donc pas fait ce qui est de plus parfait? Le Fils de Dieu lui répond : vous avez mieux fait de tout quitter, pour obéir promptement à ma vocation, et venir après moi, que si vous vous étiez arrêtés à vendre vos biens et les donner aux pauvres : car je vous dis en vérité qu'au jour du jugement, vous serez assis sur douze trônes, et que vous y jugerez les douze tribus d'Israël. D'où il paraît évidemment que c'est une chose plus parfaite, plus sainte, plus louable, plus méritoire et plus agréable à Dieu d'entrer en religion, que de demeurer au monde pour faire des aumônes, et pratiquer des œuvres de charité. Car il n'y a personne qui quitte toutes choses avec plus de dégagement, et qui suive le Fils de Dieu plus parfaitement, que les bons religieux.

Et en effet tout ce qui est de plus charmant et de plus agréable en cette vie se réduit aux plaisirs de la chair, aux biens de la terre et aux grandeurs du monde; or les religieux sont sevrés si absolument de toutes sortes de plaisirs sensuels, qu'ils s'obligent à n'en pas recevoir volontairement la moindre pensée, non pas même pour un moment. N'est-ce pas se rendre bien dignes de cette promesse de notre Sauveur : Bienheureux sont ceux qui ont le cœur net, car ils verront Dieu? Ils se dépouillent des biens de la terre, avec un si grand détachement, et s'obligent à une si grande pauvreté, qu'ils n'ont pas la propriété de quoi que ce soit. Non, une personne religieuse ne peut licitement donner ni recevoir ou disposer par soi-même de la moindre chose qui soit au monde; non pas d'un fer d'aiguillette, non pas de la tête d'une épingle, ni d'un brin de paille : si c'est une personne inférieure, il faut qu'elle en ait la permission expresse ou tacite des supérieurs; si c'est un supérieur, un prieur, un abbé, ou un provincial, il faut qu'il ait le consentement de la communauté ou des supérieurs qui sont au-dessus de lui. N'est-ce pas se rendre bien dignes de cette promesse : Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient? Et quant aux honneurs et aux grandeurs du siècle, je vous le dis à vous qui êtes si jaloux de tenir votre rang dans le monde, si pointilleux en ce qui est des préséances et des préférences mondaines, que si on vous postpose, que dis-je, si on vous postpose? que si on vous compare à une personne de plus basse condition que vous, vous en êtes si touché, que vous en avez l'esprit tout troublé cinq ou six jours durant : Et pour qui me prend-on (dites-vous), et à qui me compare-t-on? Or en la religion, le mépris des grandeurs et l'humilité chrétienne est pratiquée si héroïquement, qu'un prince du sang étant religieux, aura pour compagnon le fils d'un savetier : la plus pauvre et la plus chétive

sœur va de pair avec la plus noble et la plus illustre; une comtesse, une marquise et une princesse est ravie d'être postposée à la fille d'un charpentier, toute leur ambition, c'est d'être les dernières, les plus abaissées : les plus humiliées et les plus méprisées, n'est-ce pas se rendre bien digne de la promesse du Sauveur, qui porte que celui qui s'humiliera sera exalté?

Or pour avoir seulement renoncé aux délices, aux richesses et aux honneurs, on ne peut pas dire au Fils de Dieu : Nous avons tout quitté. Car pour tout quitter, faut aussi, et principalement, se quitter soi-même; et c'est ce qui est plus difficile, dit saint Grégoire; et ce qui est plus nécessaire, dit Notre-Seigneur, c'est ce qu'on fait en religion plus qu'en aucun autre lieu. Se quitter soi-même, c'est renoncer à sa propre volonté, à ses désirs, à ses appétits, à ses affections et à ses inclinations particulières; les religieux y renoncent par le vœu d'obéissance : si le supérieur commande au plus éloquent prédicateur de France de se tenir en sa cellule tout le reste de sa vie, il doit enfouir ce talent aussi volontiers qu'il gagnerait des millions d'âmes. Si la supérieure commande à une sœur qui était princesse, d'aller servir la cuisinière, elle obéit et se soumet à une roturière, qu'elle ne daignerait pas seulement regarder si elle était dans le monde; n'est-ce pas bien renoncer à soi-même que cela, et dire avec vérité : Nous avons tout quitté et vous avons suivi?

Et secuti sumus te. Tous les chrétiens y sont obligés, par la profession du christianisme, et les religieux faisant profession de suivre Jésus-Christ, ne font autre chose que de ratifier, renouveler et sceller par vœu solennel, l'obligation qui leur a été imposée au saint sacrement de baptême. C'est saint Basile qui le dit en paroles claires et expresses : Quiconque a reçu le baptême, dit-il, s'est obligé par un contrat irrévocable, à suivre Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire à vivre entièrement et parfaitement pour Dieu. *Irrevocabili pacto ad hoc se astringit, ut Christum sequatur in omnibus, quod est Deo integre et perfecte vivere (S. Basil., lib. II, de Bap., q. 1.)*

2. Et pour connaître combien cet état et cette perfection est agréable à Notre-Seigneur, il ne faut que considérer la grande récompense qu'il donne à ceux qui l'embrassent : car outre la vie éternelle qu'il leur promet, outre qu'il leur réserve un trésor dans le ciel, outre qu'il leur donne le centuple dès cette vie, c'est-à-dire des consolations intérieures et des contentements spirituels qui valent cent fois plus que ce qu'ils ont quitté, il promet de les associer à la plus honorable charge, à la plus éminente dignité que son Père lui ait donnée, à la qualité de juge souverain : *Sedebitis et vos super sedes duodecim.* Les prédestinés seront divisés en deux ordres au dernier jugement, dit le vénérable Bède : les uns jugeront avec le Sauveur, qui leur dit : Vous serez assis sur douze trônes, parce qu'ils ont tout quitté et l'ont suivi; et les autres, qui

seront jugés et sauvés, sont ceux qui à la vérité n'ont pas tout quitté, mais qui ont eu soin de donner souvent des aumônes aux pauvres de Jésus-Christ. *Duo sunt ordines electorum in judicio futuro, unus judicantium cum Domino, de quibus hoc loco memorat qui reliquerunt omnia, et secuti sunt illum; alius judicandorum a Domino, qui non quidem omnia sua pariter reliquerunt, sed de his tamen quæ habebant, quotidianas eleemosynas dare Christi pauperibus studuerunt* (Beda, in Natali S. Bened.).

3. Saint Augustin est de même avis, car disputant contre ceux qui disaient que tous les chrétiens étaient obligés de quitter leurs biens, il distingue deux sortes de justes en l'Église : les uns qui quittent tout pour l'amour de Dieu, et les autres qui gardent leurs richesses pour l'entretien de leur famille et pour en faire l'aumône, et il dit de ceux-ci qu'ils ne seront pas assis en honneur avec le Fils de Dieu pour juger, mais qu'ils seront à sa droite, pour être jugés et obtenir miséricorde : *Non sedebunt quidem cum Christo sublimiter judicaturi, sed ad ipsius dexteram stabunt misericorditer judicandi* (S. Aug., epist. 89, ad Hilarium, circa finem). Et saint Grégoire, qui marche toujours sur les pas de saint Augustin, aussi bien que le vénérable Bède : Celui qui, par un motif d'amour de Dieu, quitte toutes ses possessions en ce monde, sera élevé à l'office et dignité de juge; et parce qu'il s'est affligé par la pauvreté volontaire, il jugera les riches avec le souverain juge. *Quisquis stimulo divini amoris excitatus, hic possessa reliquerit, ille procul dubio culmen judiciariæ potestatis obtinebit, ut simul tunc judex cum giudice veniat, qui nunc consideratione judicii, spontaneæ paupertate castigat* (lib. X Moral., cap. 30). Et derechef le même saint dit ailleurs : Les uns seront jugés et damnés, et les autres seront damnés sans être jugés; quelques-uns seront jugés et sauvés, et d'autres seront sauvés sans être jugés. *Alii judicantur et perirent, alii non judicantur et regnant* (lib. XXVI Moral., cap. 24 et 25). Les premiers sont les fidèles avaricieux, auxquels le Sauveur dira : J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger. Les seconds sont les infidèles, desquels il est dit en l'Évangile que ceux qui ne croient pas ne seront pas jugés, parce que leur procès est tout fait par leur infidélité; n'ayant point eu la foi ni la loi de Notre-Sauveur, ils n'en seront point examinés : comme un prince ne condamne pas ses sujets sans leur faire leur procès, mais il punit et ruine les ennemis sans aucune formalité de justice. Les troisièmes sont les séculiers qui auront racheté leurs péchés par aumônes, dont il est dit : J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. Et les quatrièmes sont ceux auxquels il dit : Vous qui avez tout quitté, vous serez assis sur des trônes (1).

II. — 1. Et ceci montre aussi la seconde vérité proposée, qui est que l'état religieux n'est pas seulement agréable à Dieu, mais encore très-utile à notre salut : car celui qui désire faire son salut doit avoir égard au passé, au présent et à l'avenir. Quant au passé, il doit faire pénitence des péchés qu'il a commis autrefois, car il y a fort peu de gens qui n'aient sujet de dire avec David : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris : sensus enim et cogitatio humani cordis, prona sunt in malum ab adolescentia sua* (Gen., VIII, 21). Au présent il doit éviter le mal et pratiquer le bien; et pour l'avenir, il doit se préparer à une bonne mort, qui soit une entrée à la vie glorieuse. Or pour bien faire ces trois choses, saint Bernard nous conseille de nous retirer du monde et de nous enfermer dans un cloître : *Fugite de medio Babylonis, fugite et salvate animas vestras, convolate ad urbes refugii, ubi possitis et de præteritis agere pœnitentiam, et in præsentibus obtinere gratiam, et futuram gloriam fiducialiter præstolari* (serm. 30, de Conversione ad clericos).

Le Fils de Dieu nous dit très-expressément en l'Évangile (S. Luc, XIII, 3 et 5) : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Les saints ont très-bien remarqué qu'il ne dit pas seulement : Si vous ne vous repentez; mais : Si vous ne faites pénitence. Il y a différence entre le repentir ou se convertir et faire pénitence, puisque le prophète a dit (Jerem., XXXI, 19) : Mon Dieu, après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, et c'est ce qu'il faut faire pour ne pas périr; et non pas pénitence telle quelle, mais qui corresponde en quelque façon à la grièveté et au grand nombre de nos péchés : Que la pénitence ne soit pas moindre que le crime, dit saint Cyprien. Pensez-vous que Dieu se puisse sitôt apaiser, après que vous avez profané votre âme, qui est son temple? Il se faut adonner aux ferventes prières, aux veilles, aux jeûnes et au cilice, à coucher sur la dure, à être vêtu pauvrement, et aux autres mortifications de la chair. Tertullien, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin et saint Cæsarius en disent tout autant. *Alto vulncri longa et diligens medicina non desit, pœnitentia crimine minor non sit. Putasne Dominum cito posse placari cujus templum sacrilega contagione violasti? Orare oportet intensius, et rogare noctes vigiliis, et fletibus ducere, stratos solo adherere, cineri in cilicio et cinere voluntari, etc.* (S. Cypr., de Lapsis; Tertul., de Pœnit., c. 9; S. Greg. Naz., orat. 40; S. Aug., epist. 54, ad Macedonium; Cæsarius Arelat., homil. 8). Si donc le dire de ces saints est véritable, comme il est très-assuré, vu qu'ils parlent par l'esprit de Dieu, et que tous les autres Pères en disent de même; si tel a été l'usage et la pratique de tous les chrétiens l'espace de douze cents ans; si cette pénitence est l'unique voie que nous pouvons avoir pour nous sauver après le péché, et de re-

(1) Qui cum auctore suo, etiam judices veniunt, de quibus Salomon, cum desponso Ecclesie loqueretur dicit : *Nobilis in portis vir ejus, quando sederit cum senatoribus terre.* Sicut enim non judicantur et perent, qui suadente terribili lege tenere continent, ita non judicantur et

regnant qui, suadente pietate, ultra divine legis præcepta refricant (Greg., ibid.)

couvrir la grâce baptismale; et s'il y a si peu de gens qui ne perdent cette grâce et qui ne tombent en péché après le baptême, ne devons-nous pas conclure qu'il y a fort peu de gens qui se sauvent dans le monde, d'où cette pénitence semble entièrement bannie? Ne devons-nous pas conclure que l'état religieux est quasi l'unique planche où on se peut réfugier pour arriver au havre de salut, dans le débris et le naufrage universel où tous les autres se perdent.

Car si vous regardez l'habit, la vie et les exercices des religieux, vous verrez que la religion n'est autre chose qu'une profession publique et solennelle de pénitence, qu'une pratique continuelle des humiliations, des austérités et des mortifications que l'Ecriture et les saints Pères demandent en la parfaite pénitence: n'est-ce pas faire toute sa vie ce que les pénitents de la primitive Eglise ne faisaient que pendant quelques années, de renoncer pour jamais à tous les plaisirs de la sensualité, à tous les passe-temps et satisfactions du monde, à la bonne chère, aux festins, aux jeux, aux danses, aux comédies, aux promenades, aux autres divertissements que la chair désire avec tant de passion: être toujours enfermé dans un cloître, n'avoir qu'un sac pour habit, jeûner la moitié de l'année, s'abstenir de manger de la viande et autres choses exquises, passer une partie de la nuit à chanter les louanges de Dieu, n'avoir point de propre volonté et être continuellement soumis à celle d'autrui?

Ce genre de vie est une pénitence si agréable à Dieu, c'est une satisfaction si efficace pour nous décharger de tous nos péchés et nous acquitter de toutes nos dettes, qu'au lieu qu'en l'Eglise primitive on ne promettait aux pénitents la rémission de leurs crimes qu'à la fin de leur pénitence, on la donne aux religieux dès le commencement et dès le jour de leur profession; car outre que l'Eglise leur octroie en ce jour une indulgence plénière en forme de jubilé, saint Thomas (2-2, q. 189, art. 3, ad 3) dit que la donation que vous faites de vous-même, entrant en religion, et la résolution que vous prenez d'en subir toutes les austérités, est une action si vertueuse, si héroïque, si généreuse et si méritoire, qu'en ce jour-là vous méritez indulgence plénière de la part de Dieu, sans autre concession du saint-père, que vous recevez comme un second baptême, que vous obtenez l'abolition et l'entière rémission de tous vos crimes.

Pour connaître ceci encore plus évidemment, et voir clairement comme l'état religieux est une plus grande satisfaction que la plus rigoureuse pénitence que vous puissiez faire, même publique et solennelle, comme on la faisait autrefois, il ne faut que considérer que toutes les pénitences qu'on nous peut avoir imposées, pour rudes et longues qu'elles soient, que tous les vœux que vous pouvez avoir faits sont éteints et anéantis; que vous en êtes déchargés quand vous faites profession dans la plus douce religion qui soit en l'Eglise, pourvu qu'elle ne soit

pas déréglée: au lieu que si vous avez fait vœu d'entrer en religion, vous ne le pouvez pas changer sans la dispense du saint-père, en quelque autre bonne œuvre que ce soit, pour noble, excellente, héroïque et parfaite qu'elle puisse être: je n'en veux apporter que deux exemples, mais très-authentiques et remarquables. Le premier est rapporté au canon *Per tuas, de Voto et voti redemptione*, où Innocent III, répondant à un ecclésiastique qui, après avoir fait vœu d'être religieux, avait été nommé à l'évêché de Genève, lui conseille de résigner son évêché et d'accomplir son vœu: *Ut si tuam desideras sanare conscientiam, regimen resignes Ecclesie memoratae, ac reddas Altissimo vota tua (In Decretalibus, lib. III, 111, 43, c. 10).*

L'autre exemple est rapporté au Décret de Gratien (*Cap. Admonere, 33, q. 2*), où le pape Etienne V, qui vivait au neuvième siècle, et qui a fait des miracles, écrivant à un grand Seigneur nommé Astulph, et lui imposant pénitence pour un grand péché qu'il avait commis, d'avoir tué sa femme dans un transport de jalousie, lui dit: Vous ne mangerez jamais de viande, vous ne boirez ni vin, ni cidre, sinon au jour de Pâques et de Noël; vous jeûnerez toute votre vie au pain et à l'eau; vous passerez le reste de vos jours en veilles, en prières et aumônes; dans l'Eglise vous serez séparé des autres chrétiens; vous vous tiendrez humblement derrière la porte, vous recommandant aux prières de ceux qui y entrent; vous serez obligé à un célibat perpétuel, vous serez retranché de la sainte communion, excepté à l'heure de votre mort, où vous la pourrez recevoir pour viatique, si vous vous en rendez digne par vos actions; et c'est encore une grâce que je vous fais de vous l'octroyer. Puis il ajoute: Ou si vous aimez mieux, au lieu de toutes ces pénitences, entrez en religion, soumettez-vous à l'obéissance d'un abbé ou d'un autre supérieur. D'où il paraît, dit la glose, que quelque pénitence et austérité de vie que vous ayez vouée, ou qui vous ait été imposée par votre confesseur, par l'évêque ou par le pape, vous en êtes déchargé quand vous entrez en religion, parce que l'état religieux est la plus salutaire, la plus sainte et la plus parfaite de toutes les pénitences.

1. Nous devons croire qu'une grande partie des bons religieux qui sont en cette ville ne sont pas entrés en religion pour recouvrer l'innocence et la grâce baptismale, mais pour la conserver et cultiver: or elle se conserve en évitant le mal, elle se cultive en pratiquant le bien: *Declina a malo et fac bonum*; c'est ce qu'on fait très-difficilement dans le monde, et ce qu'on fait bien plus facilement dans un cloître. Si Dieu nous ouvrait les yeux comme il fit à saint Antoine, nous verrions le monde tout plein de pièges, et nous nous écrierions avec lui: Hé! qui est-ce qui pourra échapper? Nous dirions avec David: Les pièges de la mort du péché m'ont environné de toutes parts; il n'y a que pièges, qu'écueils, qu'embûches et qu'amorces de péché dressés de tous côtés, en la maison,

en la rue, en la prospérité et en l'adversité. Votre mari vous est quelquefois un piège de péché par ses dérèglements et par les brutalités dont il vous rend complice : vos enfants vous font un piège d'avarice, d'ambition et d'attache aux biens de la terre, par le désir que vous avez de les enrichir et de les élever. Vos serviteurs vous donnent sujet d'impatience et de colère par leurs négligences, leurs friponneries et leurs désobéissances ; vos parents vous sont des allumettes de dissension, de haine, de querelle et de procès, par les injustices et les supercheries qu'ils font au partage de vos biens ; vos voisins vous sont un motif d'envie, d'orgueil, de vanité et de luxe, par la démangeaison que vous avez d'aller de pair avec eux, ou même de les surmonter. Les compagnies vous servent de piège, qui vous font tomber en médisance, en détraction, en calomnie, ou du moins en des complaisances, flatteries, respects humains et condescendances illicites ; vos amis vous fournissent d'amorces d'intempérance et de dissolution, vous conviant à des banquets où la sensualité est chatouillée par la délicatesse des viandes.

Bref ; la parole de Dieu nous assure que le monde est tout pétri de malice, que tout ce qui est en lui n'est que convoitise des yeux, concupiscence de la chair et superbe de la vie, c'est-à-dire qu'avarice, que luxure ou qu'ambition. Et n'est-il pas bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'habiter en un lieu humide sans être sujet aux fluxions ; d'être longtemps parmi des pestiférés sans être infecté de peste, entre les charbons sans se noircir, au milieu des flammes sans se brûler, entre des serpents sans être envenimé ? *Nulla securitas est vicino serpente dormire*, dit saint Jérôme ; *nemo diu tutus est, periculo proximus*, dit saint Cyprien ; *lubrica spes est quæ inter fomenta peccati salvari se sperat*, dit saint Augustin. Mais la sainte religion est une ville de Ségor, où les favoris de Dieu évitent l'embrasement de Sodome ; c'est une cité de refuge, où l'on est à couvert des embûches et des hostilités de nos ennemis ; c'est un paradis terrestre, où il n'y a rien qui ne nous porte au bien, qui ne nous conduise à la vertu, et qui ne nous élève à Dieu.

Dans le monde vous avez mille obstacles qui vous détournent du service de Dieu et de la pratique des bonnes œuvres. Il faut vaquer aux affaires temporelles, avoir soin de contenter un mari ou une femme, nourrir et civiliser les enfants, occuper des serviteurs et veiller sur eux, poursuivre des procès, cultiver les terres, faire les provisions de la maison, pourvoir aux dettes actives et passives, et mille autres embarras qui occupent votre esprit, qui partagent votre cœur, et consomment votre temps, ou vous détournent de la dévotion. Je sais bien que toutes ces actions se peuvent faire avec mérite, si elles sont référées à Dieu ; mais il est assez difficile et très-rare dans la corruption du siècle . car comme pour l'ordinaire vous n'entrez pas au mariage par la vocation de

Dieu, mais par amourette, ou par quelque autre disposition basse et imparfaite, vous ne servez pas Dieu par état, votre état ne vous réfère à lui, et si en toutes vos actions vous n'avez grand soin de les lui rapporter et de les faire pour l'amour de lui par une droite intention, ou actuelle ou virtuelle, ce sont des actions morales et humaines qui ne méritent pas d'être récompensées en l'autre vie. au lieu qu'en la religion vous servez Dieu à souhait et comme à voiles déployées, vous n'avez autre chose à faire, il n'y a rien qui vous en empêche, vous n'avez point de tracas qui partagent votre cœur : la méditation, les oraisons vocales, la Messe, la psalmodie et les autres exercices spirituels occupent la meilleure partie de votre temps ; et quant aux autres actions qui sont indifférentes de leur chef, comme le repas, la récréation, le dormir et le travail corporel, on les fait avec mérite, parce que vous êtes à Dieu par état, et que vous faites ces actions par obéissance à la règle qui les commande.

De plus dans le monde, ou vous êtes avec des personnes vicieuses et mondaines, ou avec des spirituelles et dévotes : si avec des personnes vicieuses, et que vous vouliez être vertueux, on vous persécute, on se moque de vous, on en fait des railleries, et l'on dit que vous avez l'esprit de travers, que vous ne savez comme il faut vivre, que vous êtes un scrupuleux, un bigot, un hypocrite ou un esprit bourru ; et ainsi il faut être bien courageux et bien ferme en vos bonnes résolutions, pour ne pas céder à ces violences et ne vous laisser pas emporter au torrent qui perd tous les autres ; que si vous êtes avec des personnes spirituelles, et que vous pratiquiez quelque vertu héroïque, on vous admire, on vous loue, on vous canonise : partant il faut être bien fondé en l'humilité pour n'être pas tenté de quelque vanité. Mais en la religion il n'y a rien qui vous divertisse de la vertu, tout vous y aide, tout vous y porte, et tout vous y oblige : les règles vous en prescrivent la méthode, les supérieurs vous y conduisent, vos confrères vous y exhortent, leurs bons exemples vous confondent et vous piquent d'une sainte émulation, et comme les moindres vertus que vous pratiquez en religion passeraient pour des miracles dans le monde, les plus petites imperfections des gens du monde paraîtraient des crimes en religion.

3. Et de là vient le troisième bonheur, qui est que dedans le monastère on fait ordinairement une sainte mort. L'Eglise en ses litanies nous fait demander deux choses sur un sujet de si grande importance : quand nous sommes en santé, elle nous fait dire : *A subitanea et improvisa morte, libera nos, Domine* ; et quand nous sommes malades, elle dit pour nous : *A mala morte libera eum, Domine*. En la religion on est délivré de toutes ces craintes. Vous n'entendez jamais dire, ou c'est fort rarement, qu'un religieux soit décédé de mort soudaine, et quand la mort leur arriverait soudainement, elle ne les surprendrait pas ; ils peuvent bien mourir de mort soudaine,

mais non de mort inopinée, ils la prévoient, ils la méditent et s'y préparent tous les jours; et quand ils meurent de maladie, ils n'ont rien à faire qu'à penser à Dieu et à leur salut, il n'y a rien qui les en détourne, ils n'ont aucun sujet de tristesse, de crainte, ni de déplaisir: ils ne voient point auprès de leur lit une femme ou un mari qui s'afflige de perdre sa chère moitié, des enfants qui pleurent et sanglotent d'être laissés orphelins, des serviteurs qui prient qu'on leur donne récompense, des notaires qui minutent le testament ou le codicile, des marchands qui demandent qu'on arrête leurs parties, des débiteurs qui se plaignent qu'on ne leur a pas donné quittance, des créanciers qui menacent de faire un décret sur les biens, ni des héritiers qui murmurent de n'être pas bien partagés; ils sont affranchis de toutes ces importunités; ils n'ont point regret de faire divorce avec le monde, qu'ils ont déjà quitté depuis longtemps; ils n'ont point de regret de se dépouiller de leur corps, qui, étant tout maté et mortifié, ne leur servait que d'embaras; ils ne sont point en peine de faire une confession générale, ils en ont fait tous les ans, plutôt deux fois qu'une; ils n'ont point de restitution à faire, point de livres de compte à revoir, n'ayant géré aucun négoce; ils n'ont point de crainte de se présenter au Fils de Dieu, qui est leur bon maître, leur époux, leur père débonnaire, leur fidèle et magnifique rémunérateur.

C'est ce qui fait dire à saint Bernard (*ad fratres, de Monte Dei*): *Nec spiritui oranti, nec a corpore exeunti, a cella in cælum, longa vel difficilis via invenitur; a cella enim in cælum sæpe ascenditur, vix unquam a cella in infernum descenditur.* Comme il y a grande affinité de noms entre la cellule et le ciel, il y a aussi grande conformité d'actions, d'exercices et d'occupations entre l'une et l'autre: on s'occupe de Dieu, on est uni à Dieu on loue Dieu, on aime et on glorifie Dieu dans la cellule et dans le ciel; pour ce sujet les saints anges quittent souvent le ciel pour visiter les cellules, ils habitent aussi volontiers dans les cellules que dans le ciel: *Audeo dicere, sancti Angeli Dei cellas habent pro cælis, et æque delectantur in cellis, atque in cælis.* De la cellule on enferme il n'y a point de chemin frayé, personne n'y va, ou très-peu de gens: mais de la cellule au ciel le chemin en est court, facile et fort battu: les religieux y vont souvent, pendant leur vie par la méditation, et après leur mort par la conduite des anges.

Et le même saint Bernard, en l'homélie qu'il a faite sur ces paroles. *Quærenti bonas margaritas*, dit très-bien: *In religione homo vivit purius, cadit rarius, surgit velocius, incedit cautius, irroratur frequentius, quiescit securius, moritur fiducius, purgatur citius, præmiatur copiosius.* En la maison de Dieu les religieux vivent plus saintement qu'ils ne feraient au monde, l'oraison mentale, la lecture spirituelle et les bons exemples qu'ils y voient, la retraite et la séparation du monde les portent à la dévotion; *Cadunt rarius*, ils y pèchent plus rarement,

parce qu'il n'y a point d'occasion, ils ont fort peu de tentations et beaucoup d'assistances.

Surgunt velocius, s'ils pèchent par fragilité, ils se relèvent plus promptement; car l'examen de conscience qu'ils font deux fois par jour, le chapitre qui se tient toutes les semaines et les fréquentes confessions les recueillent et les corrigent.

Incedunt cautius, ils marchent avec plus de circonspection; car la vigilance des supérieurs, les règles et les constitutions de l'ordre, la crainte de scandaliser le prochain, les retiennent en leur devoir et dans les bornes de la vertu.

Irrorantur frequentius, ils sont favorisés plus souvent des grâces et des rosées célestes par les conférences, par les visites, par les exhortations, par les communions et par les exercices spirituels.

Quiescunt securius, ils vivent dans un plus grand repos, car ils sont exempts du tracés des procès, du ménage, du trafic et des autres affaires temporelles.

Moriuntur fiducius, ils meurent plus heureusement; car quand ils sont malades, ils sont servis comme des princes, ils ont toujours quelqu'un en leur chambre qui les assiste avec une charité, tendresse et cordialité incroyable, on vendrait plutôt les calices que de les laisser manquer d'aucune chose; ils ont le très-saint sacrement à leur porte et la commodité de le recevoir tous les jours.

Purgantur citius, car ils ne vont pas en purgatoire, ou s'ils y vont, ils y demeurent fort peu, parce qu'ils l'ont fait en ce monde, ils ont gagné indulgence plénière à la mort; et l'on fait des prières pour eux, par toutes les maisons de l'ordre.

Præmiantur copiosius, ils reçoivent plus de récompense et de gloire dans le ciel, parce qu'ils ont acquis plus de mérites et de grâces sur la terre.

Si donc vous voulez faire ce tort à vos enfants que de les détourner d'un si grand bien, d'un état si agréable à Dieu, d'une profession si utile à leur salut, d'une vie si sainte, d'une mort si heureuse, vous devez trouver bon qu'ils vous remontrent avec tout le respect que Moïse a dit en ces pareils: Celui qui dit à son père et à sa mère, je ne vous connais pas, garde la parole de Dieu (*Deut.*, XXXIII, 9); que le Sauveur a dit en l'Évangile (*S. Luc.*, XIV, 26): Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple; que, comme a remarqué saint Chrysostome, saint Paul ayant commandé aux enfants d'obéir en tout à leur père et mère, il a ajouté: *In Domino*, en Notre-Seigneur, c'est-à-dire comme ils obéiraient à Notre-Seigneur. Or le Sauveur ne leur commanderait jamais de désobéir à la vocation de Dieu: ils vous remontrèrent que Jésus-Christ, appelant à sa suite un certain homme, trouva fort mauvais qu'il demandât d'aller premièrement ensevelir son père (*S. Luc.*, IX, 59): que saint Grégoire a dit qu'il faut méconnaître

son père et sa mère, comme si on les haïssait, quand ils nous veulent retirer du service de Dieu : *Quos adversarios in via Dei patimur, odiendo, et nesciendo fugiamus* (Homil. 37, in Evang.); que saint Bernard a dit : La seule cause pourquoi il est quelquefois permis de désobéir au père et à la mère, c'est Dieu; que saint Jérôme a dit : Quand Dieu vous appelle à la perfection religieuse, si votre père se couche sur le seuil de la porte pour vous empêcher d'y aller, passez par-dessus; que l'épouse sacrée a dit que la charité doit être bien ordonnée, et c'est principalement en ce qui est du salut que se vérifie ce proverbe : Charité bien ordonnée commence par soi-même. Et quelle plus grande charité, quelle charité mieux ordonnée que de se retirer d'une profonde mer, agitée de vents et d'orages, semée d'écueils, peuplée de corsaires et infâme par le nombre de ses naufrages, pour se réfugier en un havre de grâce, en un cap de bonne espérance, en un asile de salut, en un paradis terrestre, le faubourg, le parvis, l'antichambre du ciel, auquel nous conduise le Père, le Fils le Saint-Esprit? Amen.

SERMON LI.

Du grand mal que font les pères et les mères, quand ils obligent leurs enfants à l'état ecclésiastique sans vocation.

Honora patrem tuum et matrem tuam (Exod., XX),

Comme le désir ardent que la nature corrompue donne à plusieurs pères de famille de faire une grande maison, est cause qu'ils détournent leur aîné ou celui de leurs enfants qui est le mieux fait, d'entrer en religion, quand même il y est appelé de Dieu : ainsi cette même ambition est cause qu'ils tâchent de porter le cadet ou celui de leurs enfants qui est le plus imparfait, aux charges ecclésiastiques, sans vocation, sans précaution et sans aucune appréhension des inconvénients qui en peuvent arriver, et sans considérer qu'il leur dira quelque jour : *Elevans allisisti me*, et que saint Paul a dit : *Educate illos*; non pas : *elevate*.

Pour traiter ce sujet fructueusement, et le rendre utile aux pères et aux enfants, je divise mon discours en trois points : Premièrement, nous verrons le danger qu'il y a d'entrer dans l'état et les charges ecclésiastiques sans vocation de Dieu : en second lieu, les marques par lesquelles vous pouvez connaître que vous n'y êtes pas appelé : et en troisième lieu, le tort que vos pères et vos mères vous font, quand ils vous y engagent sans vocation. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile : *Nemo venit ad me, nisi Pater meus traxerit illum*, personne ne vient à moi si mon Père céleste ne l'y attire. Quand vous vous élevez aux dignités ou fonctions ecclésiastiques sans vocation de Dieu, vous n'allez pas à votre Sauveur ni à votre salut, mais à votre ruine; et la parole du prophète se vérifiera en vous, *Dejecisti eos dum elevarentur*.

Vous connaissiez cette vérité avant que votre Fils la publiât au monde, ô sainte et bienheureuse Vierge, et pour ce sujet vous disiez en votre cantique : *Trahe me post te*, tirez-moi après vous : il l'a fait si puissamment, si heureusement et si avantageusement pour vous, qu'il vous a élevée à la plus haute dignité qu'une pure créature puisse posséder au ciel, ou en terre, c'est-à-dire à la maternité divine, que son ambassadeur vous offrit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Paulus enumerans virtutes necessarias episcopis, id etiam intelligit de sacerdotibus.* — I. Punctum. *Quam periculosum sit fieri sacerdotem sine vocatione probatur*; 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *rationibus*; 4. *exemplis.* — II. Punctum. *Quibus notis cognoscimus nos non vocari a Deo*: 1. *intentio terrena*; 2. *vita procedens vitiosa*. 3. *non habere talenta.* — III. Punctum. *Parentes qui filios intrudunt in sacros ordines, peccant*: 1. *in Deum*; 2. *in Ecclesiam*; 3. *In suam familiam.*

C'est une vérité constante et hors de doute en théologie, que saint Paul écrivant à ses disciples Tite et Timothée (Tit., I; 1 Tim., III, 2), et disant que l'évêque doit être irrépréhensible, sobre, chaste et charitable; il est, dis-je, hors de doute que son intention n'est pas seulement d'enseigner les qualités qu'un évêque doit avoir, mais encore celles qui sont nécessaires au prêtre. Ce qui se montre premièrement, en ce que du temps de saint Paul, et plusieurs années après, les noms de prêtre et d'évêque étaient synonymes et se prenaient ordinairement l'un pour l'autre, comme il paraît aux Actes des apôtres (Act., XX, 28), en l'Épître aux Philippiens (Philipp., I, 1), et ailleurs; secondement, en ce que saint Paul en ces mêmes chapitres à Timothée et à Tite ayant parlé des évêques et des vertus dont ils doivent être doués, parle immédiatement après des diacres et des qualités qu'ils doivent avoir. Or il n'est pas croyable qu'il ait voulu instruire les évêques et les diacres, sans rien dire pour les prêtres : il entendait donc les comprendre sous le nom d'évêque. En troisième lieu, l'Apôtre ayant dit à son disciple Tite : Je vous ai laissé en l'île de Candie pour y établir des prêtres qui soient sans reproche, il ajoute : Car il faut que l'évêque soit irréprochable, montrant que par ces noms de prêtre et d'évêque il entendait la même chose. Or en ces deux susdits passages il ne dit pas : Il serait bon, il serait à propos et bien séant; mais *Oportet*, c'est un faire le faut, il y a obligation, il est nécessaire que l'évêque et le prêtre soient tels que je les dépeins. Et il demande en eux tant de conditions, tant de belles parties et tant d'excellentes qualités, qu'écrivant aux Corinthiens, il juge bien difficile d'en trouver un seul qui les ait toutes.

I. — 1. Après avoir dit que le peuple nous doit reconnaître comme les officiers de Jésus-

Christ et les dispensateurs des sacrements divins, il ajoute : Mais la question est d'en trouver qui soit fidèle. *Hic jam quæritur inter dispensatores ut fidelis quis invenitur* (1 Cor., IV). Il ne dit pas : d'en trouver plusieurs ; mais : d'en trouver un qui soit fidèle : *Ut fidelis quis* ; non pas : *Ut fideles aliqui*. Il se souvenait que le Sauveur avait dit presque en mêmes termes, à votre avis : Quel est le serviteur fidèle ? *Quis putas est fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam ?* (S. Matth., XXIV ; S. Luc., XII, 42). Et notez qu'il dit : *quem constituit Dominus*. Or, s'il est malaisé d'en trouver de bons parmi ceux que Dieu a lui-même établis, ne sera-t-il pas bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en trouver parmi ceux qui se sont établis eux-mêmes, parmi ceux dont il se plaint en Jérémic, disant : Ils se hâtent d'aller aux ordres, ils courent des bénéfices qui ont charge d'âmes, et ils le font sans mission, sans commission et sans vocation de ma part : *Non mittebam prophetas, et ipsi currebant ; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant* (Jerem., XXIII, 21) ; et un peu plus bas : Vous m'êtes à charge, je vous rejetterai : *Vos estis onus Domini, proficiam quippe vos, dicit Dominus* (Jerem., XXIII, 33) ; comme, au contraire, il disait à ses apôtres (S. Joan., XV) : Vous ne m'avez pas choisi ; mais c'est moi qui vous ai choisis pour aller par le monde, et y faire du fruit qui soit de durée. Concluez donc de là que vous ne ferez pas grand fruit en cette cure, ni en cette fonction de prédicateur, ou que le fruit que vous y ferez ne sera pas de durée, si le Fils de Dieu ne vous a choisis pour cela.

Du temps de saint Paul on était si convaincu et persuadé de cette vérité, que l'Apôtre ne la recommande pas, mais la suppose comme une pratique qui était en usage, et qui n'était ignorée ni méprisée de personne : *Nec quisquam sumit ; non pas : sumat sibi honorem ; sed qui vocatur a Deo, tanquam Aaron* (Hebr., V, 4). Personne, dit-il, ne brigue l'honneur du sacerdoce ; mais celui qui a été appelé de Dieu se soumet à le recevoir.

2. Sur quoi saint Augustin dit : Encore que vous ayez des talents pour bien exercer la charge de commander aux autres, vous ne faites pas bien de la désirer : *Locus superior, sine quo populus regi non potest, etsi ita administraretur ut decet, tamen indecenter appetitur* (Lib. XIX de Civit.). Et saint Grégoire le Grand ajoute : Celui qui a les vertus nécessaires à une charge ne la doit accepter que par contrainte ; mais celui qui n'a pas ces vertus ne la doit point recevoir, non pas même par contrainte : *Virtutibus pollens coactus ad regimen veniat ; virtutibus vacuus, nec coactus accedat* (Pastor., p. 1, c. 9). Et saint Bernard écrivant au pape Eugène comme il doit se comporter en la provision des bénéfices, lui dit : Tenez pour suspects tous ceux pour qui on vous demande des bénéfices ; celui qui prie pour soi se rend indigne d'en avoir, soit qu'il en demande par soi-même, soit qu'il se serve de l'entremise d'autrui : *Alius pro alio, alius forte et pro se rogat pro quo roga-*

tis, fit suspectus : qui rogat pro se jam judicatus est, nec interest per se, an per alium quis roget (Lib. IV, c. 4, de Consid.).

3. N'est-ce pas un étrange aveuglement et un abus insupportable ? Si un jeune homme a inspiration d'être frère lai dans un monastère, ou une fille d'être sœur converse en un cloître, on temporise tant, on les fait postuler et attendre si longtemps, on fait tant de consultations, tant de recherches et tant d'enquêtes, tant d'interrogations, tant d'informations, tant de prières et tant de communions ; on leur fait faire ensuite un ou deux ans de noviciat, pour connaître s'ils sont bien appelés, si cette inspiration vient de Dieu, et s'ils ont les qualités nécessaires ; on dit avec tant de crainte : S'ils y entrent sans vocation, ils n'y feront pas leur salut. Et pour être prêtre, pour être confesseur, ou pour être curé, on ne fait aucune consultation, on n'examine point si l'inspiration vient de Dieu ; on s'en fie à un petit mouvement intérieur qu'on pense être venu du Saint-Esprit, et qui ne vient que du nôtre ou de l'esprit malin ; en apparence, pour servir l'Eglise ; mais, au fond et en effet, c'est par démanègeaison de paraître, de se répandre au dehors, et pour se mettre à son aise. On ne craint point de se damner, si on n'y est pas appelé ; on ne fait point de noviciat, point d'essai ni d'apprentissage, et toutefois l'état du sacerdoce et de la prélature est sans comparaison plus éminent, plus important et plus dangereux que d'être frère lai, en quelque religion que ce soit : c'est un état plus haut, plus éminent et relevé, et qui par conséquent demande plus de sainteté et de perfection.

Saint Augustin (*Epist. 76, ad Aurelium episc.*), parlant d'un moine nommé Donat, qui, étant sorti de son monastère, demandait d'être reçu de la cléricature, dit : Il ne faut pas donner sujet aux religieux d'espérer qu'étant devenus imparfaits, ils pourront être choisis et élevés à un état plus parfait que le leur, puisque, même parmi les religieux qui demeurent dans leur monastère, nous ne choisissons que les meilleurs, pour les promouvoir aux ordres : *Cum ex his qui in monasterio permanent non nisi probatores atque meliores in clerum assumere soleamus ; cum aliquando etiam bonus monachus vix bonum clericum faciat* (Ibid.). Et le synode tenu sous le pape saint Sylvestre, rapporté au décret (*Cap. A subdiacono, dist. 93*), déclare qu'un abbé, oui, un abbé qui n'est pas clerc est inférieur, non-seulement à l'évêque, au prêtre, au diacre, mais aussi au moindre clerc de l'Eglise.

Celui qui est frère lai en un monastère est employé à cultiver le jardin, à boulanger ou à garder la porte ; celle qui est sœur converse est destinée à faire la lessive ou la cuisine ; et qui est religieux, en quelque ordre que ce soit, n'est obligé à travailler qu'à sa propre perfection : mais celui qui a l'honneur d'être élevé au sacerdoce ou au pastorat est obligé de travailler à la perfection d'une infinité d'âmes, à cultiver la vigne spirituelle du Fils de Dieu, à faire le pain des anges, à avoir les clefs du ciel, et à laver les consciences.

Un religieux est retranché dans son cloître, enfermé en sa cellule, hors des occasions de se perdre; s'il se perd, il ne scandalise personne ou fort peu de gens. Le prêtre est parmi le monde, au milieu des occasions, entouré de mille pièges; s'il tombe, son crime ne peut être secret, car il entraîne avec soi grand nombre d'âmes faibles qui se perdent par son mauvais exemple. Quand un religieux tombe en faute par fragilité humaine, s'il a l'humilité et la confiance de se découvrir à son supérieur, on l'envoie à cinquante lieues de là, il est éloigné des occasions, il se renouvelle et réforme aisément; mais un prêtre séculier est attaché à son bénéfice, à son emploi, à sa famille, à ses petites commodités; s'il veut quitter, qu'en dira-t-on? qu'en pensera-t-on? où ira-t-il? que fera-t-il et que deviendra-t-il? Il faut faire un grand effort et une étrange violence sur soi pour se résoudre de se détacher: n'est-il donc pas bien à propos de n'entrer pas dans une profession si éminente, si importante et si dangereuse, par notre propre choix, et sans être bien assuré de la vocation de Dieu?

Et il ne faut pas nous flatter sur l'espérance et prétention que nous avons de profiter au public, car le Fils de Dieu nous dit ci-dessus que pour faire du fruit en l'Eglise, il faut que ce soit lui qui nous choisisse et nous emploie à cela: *Elegi vos ut fructum afferatis*. D'où vient qu'il y a tant de prédications, tant d'exhortations, tant de catéchismes, tant de confessions et si peu de conversions, si peu de changement en la vie des hommes, vu que la parole de Dieu est si puissante? saint Pierre convertit trois mille hommes en une prédication: ce n'est pas principalement par l'indisposition des auditeurs; car ceux que saint Pierre convertit étaient très-indisposés, c'étaient des Juifs qui avaient mis à mort le Fils de Dieu comme il leur dit; mais c'est que plusieurs personnes parlent et tonnent en chaire, et que fort peu de gens prêchent en effet. *Quomodo invocabunt in quem non crediderunt? quomodo credent sine prædicante? quomodo prædicabunt nisi militantur (Rom., X, 14)?* Il ne dit pas: *Quomodo bene prædicabunt*; mais il dit absolument: *Quomodo prædicabunt?* Parler en chaire comme on fait ordinairement, c'est déclamer, c'est haranguer et non pas prêcher; car prêcher, c'est parler de la part de Dieu, c'est annoncer sa parole non tellement quellement, mais par envoi et par commission, *Ecce dedi verba mea in ore tuo; ecce constitui te super gentes, ut vellas, et destruas, et ædifices, et plantes (Jerem., I, 9)*.

Pour arracher puissamment les épines des vices et pour planter heureusement les habitudes des vertus, ce n'est pas assez de proférer les paroles de Dieu, mais il faut que lui-même les mette en notre bouche, qu'il nous anime de son esprit, qu'il se serve de nous comme d'organe et qu'il parle par notre entremise: ce qu'il ne fait pas quand ce n'est pas lui qui nous envoie. Dire et faire au regard de Dieu, c'est la même chose; quand il parle par soi-même ou par autrui, en par-

lant il fait ce qu'il dit, *Dixit et facta sunt*, quand il dit sur le pain: Ceci est mon corps, il en fait son corps; quand il prêche par notre entremise, il opère dans les cœurs des auditeurs ce qu'il dit par notre bouche. Si nous ne sommes envoyés de lui, nous pouvons bien dire ses paroles, mais ce n'est pas lui qui les dit par nous, et ainsi elles sont sans vigueur, sans vie et sans effet, c'est en quelque manière comme si un laïque prononçait les paroles de la consécration, ce sont des paroles sacramentelles, mais elles ne produisent rien, car elles ne sont pas dites sacramentellement. Si un homme du commun rapporte que le roi a commandé telle chose, il annonce le commandement du roi, et si on n'en fait pourtant rien: mais si un héraut envoyé de sa part publie un édit, chacun se met à son devoir.

Non-seulement nous ne profitons pas aux autres, mais nous leur nuisons beaucoup et à nous-mêmes; car nous étant ingérés et intrus en la maison de Dieu et dans des fonctions qu'il ne demande pas de nous, et lui étant à charge, il nous rejette comme il a dit: *Vos estis onus Domini, projiciam vos, dicit Dominus*. Etant ainsi rejetés, nous tombons en de très-grandes fautes; et par notre exemple et par notre négligence, nous faisons tomber une infinité d'âmes. Quand Dieu ne nous appelle pas, il ne nous donne pas les talents nécessaires aux fonctions que nous exerçons, comme nous verrons tantôt; et comment est-il possible de les bien exercer n'en ayant pas les talents? Comment est-il possible de nous sauver sans bien exercer toutes nos fonctions? *Tota ratio damnationis est perversa administratio conditionis (Tertul.)*.

Qui non intrat per ostium, ille fur est et latro. Un larron étant entré en une maison, il n'y fait pas les affaires du père de famille, mais il y désole et renverse tout. Celui qui s'ingère en une cure ou tout autre bénéfice sans vocation, n'y entre pas par la porte: il est donc voleur et larron, et il gâtera tout, comme le Fils de Dieu l'assure.

4. Si les exemples ont plus de force sur notre esprit que les paroles, nous en avons de très-signalés et authentiques, qui nous font voir que personne ne doit s'avancer d'annoncer la parole de Dieu, ou de conduire les âmes, sans une vocation toute particulière, pour saint et parfait qu'il puisse être.

Saint Grégoire de Nazianze était d'une maison très-sainte, nourri et élevé en la vertu et dans les sciences dès son jeune âge, doué d'un esprit brillant, d'un jugement solide, d'une éloquence charmante et persuasive; et néanmoins il ne crut pas que tous ces avantages le rendissent digne du sacerdoce; mais il entra dans le désert, où il passa plusieurs années en des exercices spirituels, en jeûnes, en prières, en méditations, dans la lecture de l'Écriture sainte et des saints Pères, et il n'en sortit que par nécessité, et n'entra dans le clergé et dans le sacerdoce que par contrainte et par commandement:

saint Basile et saint Chrysostome en firent tout autant.

Saint Jean-Baptiste, après avoir été destiné à l'office de précurseur par la bouche d'un prophète longtemps avant sa naissance (*Malach.*, III), après qu'un ange eut assuré qu'il ne venait au monde que pour exercer cet office, après avoir délié la langue de son père, pour en recevoir une nouvelle confirmation, *Tu, puer, præibis, ad dandam scientiam* (*S. Luc*, I, 76), passe néanmoins presque toute sa vie dans le désert, dans le silence et dans la retraite, et il n'en sort pour faire sa charge, que par un nouvel ordre et une mission particulière : *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto* (*S. Luc*, III).

Mais ce qui est de plus admirable, c'est que le Fils de Dieu même, envoyé du ciel en terre pour être la lumière du monde, passe trente ans dans une vie de vertu et de sainteté toute cachée et inconnue au commun des hommes, pour se préparer à la prédication de l'Évangile; après ces trente ans de retraite et de silence, il est approuvé; et si j'ose ainsi parler après Rupert, il est comme gradué et passé docteur, par le témoignage de saint Jean, qui proteste qu'il est le Messie envoyé de Dieu, par la voix du Père éternel, qui déclare que c'est son Fils et l'objet de ses délices; par la descente du Saint-Esprit, qui paraît sur lui en forme de colombe. Il entre dans le désert pour y faire une pénitence extraordinaire (*S. Luc*, IV); et après tant de préparatifs, après tant de témoignages et d'approbations, il ne commence pas à prêcher en sa ville de Nazareth sans faire preuve de sa vocation, et si l'on peut dire, sans produire les bulles de sa mission, car étant entré en la synagogue, il prit en main le Vieux Testament, et l'ayant ouvert, il y lut ces paroles du prophète Isaïe (*Isai.*, LXI, 1) : *Spiritus Domini super me, ad evangelizandum pauperibus misit me*; puis il ajoute : *hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris*.

Cet exemple admirable du Sauveur avait tant de crédit parmi les fidèles, du temps des apôtres, que les prélats et les pasteurs de l'Église n'étaient ordinairement choisis que par désignation ou députation céleste, Dieu faisant savoir que c'était sa volonté qu'un tel en particulier fût choisi; le faisant, dis-je, savoir, ou par révélation à l'évêque, ou par quelque signe extérieur d'une colombe ou d'une colonne de feu qui paraissait sur celui qui devait être ordonné, comme ont remarqué saint Chrysostome (*in I ad Timoth.*, XXVIII), Théophilacte et quelques autres. Ainsi furent choisis et ordonnés saint Timothée, saint Alexandre de Comane, saint Ambroise, saint Athanase, saint Fabien, saint Grégoire et saint Nicolas. C'est en ce sens que saint Chrysostome et que les autres expliquent ces paroles de saint Paul : *Noli negligere gratiam quæ est in te per prophetiam cum impositione manuum presbyterii* (*I Timoth.*, IV, 14). C'est encore à ce propos que le même apôtre a dit, écrivant aux Hébreux : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui voca-*

tur a Deo, tanquam Aaron (*Hebr.*, V, 4). Car comme Aaron fut choisi de Dieu et destiné à la prêtrise lorsqu'il y pensait le moins, par un signalé miracle, sa verge ayant fleuri et porté des amandes en une nuit; ainsi en la primitive Église les prélats étaient ordinairement choisis par une particulière députation de Dieu.

II. — 1. Or encore qu'il soit assez malaisé de connaître bien assurément ceux qui sont appelés de Dieu, il y a néanmoins des marques bien évidentes et quasi infaillibles, par lesquelles nous pouvons connaître que nous ne sommes pas appelés. Premièrement quand nous désirons le sacerdoce ou la prélature, par des intentions basses et terrestres. C'est une maxime de théologie qui est souvent répétée en la Somme de saint Thomas, que *secundum ordinem agentium est et ordo finium*, que le premier principe et la dernière fin d'une action sont toujours de même rang et de même ordre, qu'ils vont de pair et qu'ils se correspondent; si le principe est surnaturel et divin, la fin est aussi divine et surnaturelle; si la fin est humaine et temporelle, le principe est temporel et humain. *Quæ a Deo sunt, ordinata sunt*, ce qui est désordonné, ne vient jamais de la part de Dieu. Or n'est-ce pas un horrible désordre et un dérèglement effroyable, que de reférer à une fin basse et sordide la plus haute dignité qui soit au monde; que d'embrasser le sacerdoce comme un métier, pour gagner notre vie; que d'avoir la même intention en célébrant le redoutable sacrifice, qu'un artisan faisant une paire de souliers pour gagner quelques sols, et que de se servir du trône effroyable de la prêtrise, qui nous élève au-dessus des rois, et nous fait les juges des monarques, comme d'un marchepied pour monter au zénith d'une fortune temporelle? Quel désordre de préférer le ciel à la terre, le pain des anges au pain matériel, la parole de Dieu à la louange des hommes, et la charge des âmes au repos et au bon traitement du corps; c'est-à-dire de vouloir être prêtre, pasteur ou prédicateur, par intention ou secrète inclination d'être élevé dans le monde, d'éclater, d'avoir un bénéfice, de vivre à notre aise, d'acquérir des richesses, de contenter nos appétits, de prendre nos plaisirs, et de satisfaire à nos passions!

Saint Paul dit aux Thessaloniens : *Non vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem* (*I Thessal.*, IV, 7). Quand nous prétendons en quelque dessein les aises de la vie, les biens de la terre et les honneurs du monde, ce n'est pas Dieu qui est l'auteur de ce dessein, c'est l'amour-propre ou l'esprit malin qui nous veut perdre par ce moyen : *Vocavit nos Deus in sanctificationem*. Quand c'est le Saint-Esprit qui nous appelle à la prêtrise, il nous donne un ardent désir de nous sanctifier, de nous consacrer et reférer entièrement à la gloire de Dieu et à son service; nous considérons que l'essence de Dieu est une majesté si haute, si noble, si excellente et si parfaite, qu'à proprement

parler il n'y a que cet être divin qui mérite de subsister; que le ciel et la terre, que les hommes et les anges, et que toutes les créatures seraient très-bien employées, si elles étaient fondues et détruites pour sa gloire; que ce n'est pas assez de l'aimer et de le servir, si on ne perd l'être et la vie pour son amour. A cette vue, nous souhaitons d'être consumés, anéantis et immolés à sa souveraineté, à sa sainteté, à sa justice, à sa grandeur, à son immensité et à ses autres perfections divines. Et d'autre part nous voyons que nous sommes très-insuffisants et incapables de l'honorer dignement; et que, comme dit le prophète Isaïe, quand tout le bois du Liban et celui de toutes les forêts du monde serait employé à faire du feu, et quand toutes les créatures y seraient brûlées en holocauste pour sa gloire, cet hommage ne serait rien en comparaison de ce qu'il mérite. Par ce sentiment et motif de religion, nous désirons d'être prêtres, afin de lui offrir une hostie qui soit digne de sa grandeur, le corps précieux de son Fils, qui correspond à la noblesse, à l'excellence, à la sainteté et à la dignité de sa majesté infinie.

Si ces inclinations, ou d'autres semblables, ne produisent en votre cœur le désir de la prêtrise, personne ne vous peut dire avec vérité: *Magister adest, et vocat te*. Ce n'est pas Dieu qui vous y appelle, c'est l'ambition ou l'avarice, ou la sensualité, ou l'amour de vos parents, ou quelque autre considération humaine, encore qu'il ne vous le semble pas.

2. Comme aussi si c'est depuis peu seulement que vous êtes converti et retiré d'une vie déréglée, *Qui vocatur a Deo, utrumque Aaron*: la vocation d'Aaron fut reconnue et avérée par le témoignage miraculeux de sa verge qui, étant mise dans le tabernacle, en la présence de Dieu, poussa des fleurs et des fruits d'amandier (*Num.*, XVII, 7). Si vous avez été adonné à quelque péché mortel de jurement, d'avarice, d'impureté ou d'ivrognerie, ce n'est pas assez que quelquefois en la présence de Dieu, en la sainte communion, votre cœur conçoive quelque bon propos de vous corriger: ce ne sont que des fleurs, et il faut des fruits d'amandier, des fruits d'amendement et de pénitence, dit saint Jean, *Fructus dignos penitentia*. *Dignos*, dit saint Grégoire, c'est-à-dire qui correspondent à la gravité, à la multitude et à la diversité des crimes de votre vie passée.

C'est en ce sens que le même saint Grégoire explique les paroles de saint Paul (I *Timoth.*, III, 6). Ce grand apôtre enseignant à son disciple les qualités que doit avoir celui qu'on doit choisir pour évêque ou pour prêtre, dit entre autres choses: *Non neophytum*, c'est-à-dire, dit saint Grégoire (*Lib. IV, Registr.*, ep. 51, ad *Virgilium, episcopum arelatensem*), que non-seulement il ne doit pas être néophyte en la foi, mais encore qu'il ne doit pas être nouvellement converti d'une vie déréglée: *Inter neophytos deputamus, qui in sancta conversatione adhuc est novus*.

Ce qu'il explique par comparaison: On ne met pas la charpenterie d'un édifice sur des murailles fraîchement faites; on n'emploie pas à un bâtiment les arbres qui viennent d'être coupés; on ne donne pas le gouvernement d'un vaisseau à un homme qui n'a jamais été sur mer. Et le même saint écrivant au roi Childebert: *Voudriez-vous, dit-il, donner le commandement d'une armée à celui qui n'aurait jamais porté les armes? Et derechef écrivant à l'évêque Januarius. Qui post acceptum sacrum ordinem lapsus in peccatum fuerit, sacro ordine ita careat, ut ad altaris ministerium ulterius non accedat* (*Lib. IV Reg.*, epist. 39; *lib. III, epist. 36*); et cela, dit-il, par ordonnance des saints canons. Il ajoute ensuite pour ce sujet: *Afin que ceux qui sont ordonnés ne se perdent pas, il n'en faut point ordonner sans examiner soigneusement leur vie précédente: Si eorum vita continens inanis plurimis fuit, si studium lectionis, si eleemosynæ amorem habuerunt*.

3. Car ou la vie dissolue et vicieuse que vous avez menée a été connue et publique; ou secrète et particulière: si elle a été connue, il faut premièrement purger l'infamie, qui est en quelque façon une irrégularité naturelle. En effet quel scandale serait-ce si on voyait à l'autel ou en un confessionnaire, celui qu'on a vu naguère dans un lieu infâme, hanter les jeux et les cabarets! En la primitive Eglise, on ne vous eût pas si tôt donné l'absolution, on vous eût refusé le sacré corps de Jésus-Christ: comment donc vous donnera-t-on le pouvoir d'absoudre les autres? comment vous fera-t-on l'honneur de consacrer le corps précieux du Fils de Dieu? Le concile de Trente (*Sess. XXIV, c. 8, de Reform.*) commande d'imposer pénitence publique à celui qui a péché publiquement, et au lieu d'obéir à ce commandement, et au lieu de faire pénitence après une vie scandaleuse, vous vous présentez aux ordres! Quel désordre et quelle impudence! quel mépris des choses saintes et quel abandonnement de Dieu! Que si vos vices ont été secrets et cachés, vous les devez premièrement effacer par la pénitence secrète, vous adonner à l'oraison et à la réforme de votre vie pendant quelques années; car comment pourriez-vous enseigner aux autres la vertu, si vous ne l'avez jamais exercée? comment pourriez-vous être maître, n'ayant jamais été apprenti? comment pourriez-vous être précepteur des hommes, n'ayant jamais été disciple? comment pourriez-vous être capitaine, n'ayant jamais été soldat? comment enfin pouvez-vous savoir que vous avez le don de chasteté, de tempérance, d'humilité, de charité et des autres vertus, si vous ne les avez pas longtemps pratiquées?

C'est néanmoins la troisième marque qui montre que vous n'êtes pas appelés de Dieu à la prêtrise, quand vous n'avez pas les dons ni les talents nécessaires pour vous en bien acquitter. En saint Matthieu, le père de famille appelle ses serviteurs et leur donne des talents: *Vocavit servos suos, et tradidit eis*

bona sua (S. Matt., XXV, 14). Si Dieu ne vous a pas donné l'esprit, la science, le jugement, la continence et les autres dons qui sont nécessaires pour être bon prêtre et bon curé, c'est signe qu'il ne vous y appelle pas. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que Dieu disait à Moïse (*Levit.*, XXI, 17), selon l'interprétation de saint Grégoire (*Ip. Pastor.*, c. 11): *Loquere ad Aaron, homo de semine tuo*. Par leur naissance, ils avaient droit au sacerdoce, et néanmoins, *qui habuerit maculam, non offeret panes Deo suo, nec accedet ad ministerium ejus; si cæcus fuerit, si lippus, si claudus, si fracto pede, vel manu, si gibbus*. *Cæcus*, dit le grand saint Grégoire, c'est-à-dire ignorant; *lippus*, c'est-à-dire celui qui a la vue de l'esprit naturellement aiguë et perçante, mais émoussée et altérée par l'humeur des voluptés sensuelles; *claudus*, c'est-à-dire celui qui par faiblesse d'esprit ou par quelque mauvaise habitude ne peut marcher bien droit, ni à grands pas au chemin de la perfection; *gibbus*, c'est-à-dire qui est courbé par son avarice aux biens terrestres et périssables.

Et en effet toutes les œuvres de Dieu sont faites avec grande sagesse: *Omnia in sapientia fecisti*. Un père de famille qui a tant soit peu de prudence ne destinerait pas son fils à être avocat s'il est bègue; il ne le destinerait pas à être médecin, s'il n'a point de jugement; il ne le destinerait pas à être soldat, s'il est manchot. Jésus-Christ, qui est la sagesse même, ne vous destine pas à l'état ecclésiastique, encore moins à la prélature, si vous n'avez pas l'esprit, la science, la prudence ni la vertu qu'un si excellent ministère demande; si vous en êtes dépourvu, gardez-vous bien de vous y ingérer, quelque instance que vous en fassent vos parents et vos alliés.

III. — 1. Voyez donc votre aveuglement et l'injustice de votre procédure; voyez le grand tort que vous faites à votre Dieu, à son Eglise, à votre famille et à vous-même, quand vous jetez votre enfant aux ordres sacrés et aux charges ecclésiastiques où il n'est pas appelé! Vous faites du service de Dieu, un métier; de sa maison, un égout; de son trône, un marchepied; de sa majesté, la personne du monde la plus vile.

Vous dites en vous-même: J'ai trois enfants, j'en veux faire l'un artisan, l'autre marchand, et le troisième je le veux faire prêtre; je veux faire un effort pour l'entretenir aux études: et pourquoi le faire prêtre? afin qu'étant de ce métier, il puisse gagner sa vie, afin qu'il gagne quelques sous à dire la messe, comme son frère à faire une paire de souliers; car enfin il en faut venir jusque-là. Si votre voisin faisait une gouttière à son toit pour décharger ses eaux dans votre cour, vous ne l'endurerez pas, vous le tireriez en cause, vous lui intenteriez un procès: vous ne voulez pas que votre basse-cour reçoive les eaux de la maison voisine, et vous voulez que la maison de Dieu soit un égout où vous déchargez la vôtre? Si vous avez un enfant disgracié de nature, grossier, pesant,

niais, bossu ou boiteux, il ne vaut rien pour le monde, il le faut faire d'Eglise. Si vous avez une fille laide, difforme, contrefaite et sans esprit, il la faut donner à Dieu, l'enclofer dans un monastère: l'Eglise est la maison de Dieu, l'autel son trône royal, où il reçoit nos hommages, où il nous donne audience, où il accorde nos requêtes: et vous en faites un marchepied, pour faire monter vos enfants plus haut que leur condition ou leur esprit ne leur pourrait permettre. vous mettez le cadet à l'autel, afin que, amassant des richesses et s'élevant, il épaulé les autres; il n'est point de paysan, point de si chétif artisan, qui n'ait la liberté de recevoir ou ne pas recevoir en sa maison un apprenti ou un valet qu'on lui veut donner, et il faut que ce grand Dieu, bon gré mal gré qu'il en ait, reçoive en sa cour, pour ministre de son État, pour officier de sa couronne ou pour intendant de ses finances, celui de vos enfants qu'il vous plaît lui donner, parce qu'il n'est bon à rien qu'à cela?

L'Evangile dit que les prêtres sont le sel de la terre, la lumière du monde, *Vos estis sal terræ: vos estis lux mundi* (S. Matth., V), des vaisseaux de choix et d'élite. Les grands ont du sel blanc à leur table, des chandelles de cire sur leur buffet, des vases d'argent à leur service; les petits artisans ont du sel gris, de la chandelle de suif, de la vaisselle de terre. Et vous donnez à la très-haute et très-adorable majesté de Dieu, comme si c'était un chétif roturier, du sel noir comme du charbon, de la chandelle de suif de pourceau, de la vaisselle de terre et de boue? Car si vous voyiez l'âme de votre enfant, qui n'est d'Eglise que pour vous complaire, qui n'a quitté ses dissolutions que par parenthèse, pour n'être pas refusé aux ordres, vous verriez qu'elle est noire comme du charbon, qu'elle est toute de suif et de graisse, qu'elle est toute de terre et de boue.

2. Il faut que je vous convainque pleinement. Dites-moi, monsieur, voudriez-vous donner à ce jeune homme que vous faites d'Eglise, la clef de votre trésor? Dites-moi, madame, lui voudriez-vous confier vos perles, vos diamants et vos bijoux? Non, très-assurément. Et vous voulez qu'on lui donne les clefs du ciel, en le faisant prêtre, vous voulez qu'on lui confie les pierreries du Fils de Dieu; les âmes, dont une seule lui est si chère et précieuse, qu'il en donnerait tout ce qu'il possède: *Inventa una pretiosa, dedit omnia sua*? Un jeune homme de vingt-cinq ans, qui a été jusqu'à présent un batteur de pavé, un danseur, un joueur, un pilier de cabaret, un cajoleur de filles et de femmes, sera bien propre pour entendre leurs confessions, pour les diriger en dévotion, pour leur apprendre l'raison mentale, pour montrer aux vieillards leur devoir, pour enseigner et persuader au peuple la vertu qu'il n'a jamais pratiquée! Quand l'occasion se présente d'avoir pour votre fils une cure ou autre bénéfice, vous demandez seulement combien il a de revenu, vous ne vous informez point combien il a d'âmes à gagner ou à perdre.

Quoi ! faut-il que pour le mettre à son aise , pour enrichir et avancer vos autres enfants , vous le mettiez en danger d'être cause de la damnation d'une infinité de pauvres âmes , rachetées par le précieux sang du Fils de Dieu ! Les commodités temporelles que vous pouvez tirer de ce bénéfice sont-elles dignes d'être comparées au salut d'une seule âme , qui criera éternellement que votre enfant l'a perdue par son ignorance , par sa négligence ou par ses mauvais exemples ?

3. Et s'il perd les âmes des autres, il ne sauvera pas assurément la sienne, on lui dira au jugement de Dieu : *Erit anima tua pro anima illius*. Mais vous ne vous en souciez pas, vous fermez les yeux à toutes sortes de considérations , pourvu que vous contentiez votre avarice et votre ambition ; on a beau vous remontrer que le patrimoine des pauvres, ou pour mieux dire, de Jésus-Christ, mêlé avec celui de vos enfants, le fera fondre et réduire à néant ; que toutes les maisons de France, depuis la plus grande jusqu'à la plus petite, où le bien d'Eglise est entré, ont eu de très-grandes traverses ; que l'avarice des enfants d'Héli attira la malédiction de Dieu sur toute sa famille, et même sur sa parenté ; que, selon la parole du Psalmiste , ceux qui veulent rendre héréditaire en leur maison l'héritage de Jésus-Christ et le sanctuaire de Dieu, deviennent comme un peu de paille, qui est le jouet des vents, et leur famille comme une forêt que le feu ravage sans que personne l'éteigne. *Qui dixerunt, hereditate possideamus sanctuarium Dei, Deus meus pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti, sicut ignis qui comburit sylvam* (Ps. LXXXII, 13).

On a beau vous remontrer que, comme Alexandre disait à sa mère, la vie d'un homme ne se peut récompenser par aucun bénéfice, encore moins le salut d'une âme ; et votre fils court risque de son salut, s'il est fait prêtre, ou prêtre, ou curé, sans vocation de Dieu ; car il dit par Osée : Ils se sont élevés sans mon aveu, je me suis mis en colère contre eux. *Regnaverunt, et non ex me iratus est furor meus in eos* (Osée, VIII, 4). On a beau vous remontrer qu'en un seul chapitre de saint Matthieu (S. Matth., XXIII), le Fils de Dieu donne plus de malédictions aux scribes et aux pharisiens, qu'à tout le reste du monde en tout le reste de l'Evangile ; qu'un ange montra à saint François une fiole pleine d'eau cristalline, lui disant que l'âme d'un prêtre devait être aussi pure que cette eau ; que, selon le sentiment de saint Chrysostome, la main du prêtre qui a l'honneur de manier si souvent la chair adorable de Jésus-Christ, que sa langue qui est teinte de son sang précieux, doit être aussi pure que les rayons du soleil. *Quo non oportet esse puriorum tali fruentem sacrificio, quo solari radio non splendidiorem manum carnem hanc dividendem, linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit* (Homil. 60, ad pop. Antioch.) ; que plusieurs grands saints, qui vivaient comme des anges, ont appréhendé cette dignité et n'ont pas voulu être prêtres, comme saint

Antoine, saint Benoît, saint Etienne de Grandmont, saint François d'Assise et saint François de Paule.

De plus, si votre fils est riche en bénéfices, il fera peut-être comme Oza ; s'il est pauvre, il fera possible comme Nadab et Abiu ; et quel qu'il soit, il y a danger qu'il ne fasse comme Ophni et Phinéas : Oza voyant que l'arche d'alliance était en danger de tomber par le trépignement des animaux qui la portaient, y porta les mains pour l'arrêter, et il tomba raide mort sur la place ; et cela, dit saint Chrysostome (Tom. II, lib. Quæst. in I Paralip.), en punition de ce qu'au lieu de la porter sur les épaules, comme il était obligé, il la mit sur des animaux. Ainsi, les prieurs et curés, qui ont charge d'âmes, seront punis au jugement de Dieu, s'ils s'en déchargent sur des vicaires grossiers, mercenaires, ignorants et stupides comme des animaux, parce qu'ils servent à meilleur marché. Nadab et Abiu manquent à une rubrique du cérémonial : au lieu de mettre du feu sacré dans l'encensoir, ils y mettent du feu profane ; et voilà que Dieu commande au feu de se lancer sur eux et de les étouffer : *Egressusque ignis a Domino devoravit eos* (Levit., X, 2), sans avoir égard qu'ils étaient enfants d'Aaron, qui apaisait sa colère par les sacrifices quand il était fâché contre les autres pécheurs, sans avoir égard qu'ils étaient neveux de Moïse, qui parlait à Dieu bouche à bouche, et lui liait les mains pour arrêter sa vengeance. Si votre enfant met en son cœur le feu profane de l'affection aux biens du monde, au lieu du feu sacré de l'amour de Dieu et du zèle de sa gloire ; s'il ne dit la messe que pour gagner quelque sous, s'il n'assiste à l'office que crainte de perdre les distributions, s'il n'entend les confessions que par des intrusions basses et terrestres, la vengeance du ciel ne l'épargnera pas, en considération de ce que vous êtes dévot et homme de bien. Encore moins s'il fait comme Ophni et Phinéas, l'Ecriture les appelle : *Filios Belial, sine jugo*, enfants rebelles, désobéissants et réfractaires.

Les saints canons défendent aux prêtres les cabarets, les académies et les autres lieux de débauche, la chasse et la charge des affaires temporelles dans les maisons des grands ; ils leur commandent de porter un habit décent et modeste, la tonsure, les cheveux courts, la soutane longue : le concile de Trente leur défend d'augmenter la condition et la fortune de leurs parents du revenu de leur bénéfice : *Omnino ei interdictum ne ex redditibus ecclesiæ consanguineos familiaritate suos augere studeant* (Sess. XXV, cap. 7 de Reform.), de quelque état et condition qu'ils soient ; il commande à tous prêtres ayant charge d'âmes d'enseigner à leur peuple, les dimanches et fêtes solennelles, les mystères de la foi, les vertus chrétiennes qu'il doit pratiquer, et les vices qu'il doit éviter. Si votre enfant n'obéit à ces commandements, il sera enfant de Bélial, il dégoûtera le peuple de la dévotion, comme Ophni et comme Phinéas ; il sera, comme eux, l'objet de la co-

lère de Dieu ; il sera cause, par sa négligence ou par ses mauvais exemples, de la damnation d'une infinité d'âmes. Vos autres enfants, qui auront mésumé des biens de son bénéfice, crieront à jamais avec lui en enfer, comme dit saint Cyprien : *Non nos perdidimus, nos paterna perfidia ; parentes habuimus peremptores*. Vous ne vous en souciez pas, pourvu qu'il soit agrandi et qu'il enrichisse ses frères ; le reste ne vous met point en peine ; qu'il vide son différend comme il pourra avec Dieu.

Vous lui faites comme l'esprit malin fit autrefois à notre Sauveur ; il le porta sur le pinnacule du temple, et lui dit : Jetez-vous en bas. Vous élevez votre fils à la sublimité d'une abbaye, d'un prieuré ou d'une cure, sans vous informer s'il est appelé de Dieu, s'il a les vertus ou les talents nécessaires ; si étant ainsi haut monté, la tête ne lui tournera point, et étant là, vous lui dites : Jetez-vous en bas, adonnez-vous à l'avarice, faites votre maison, accommodez vos parents. Quant au devoir de votre charge, à l'obligation que vous avez de vous donner tout entier à vos ouailles, de nourrir les pauvres, de visiter les malades, d'instruire les ignorants, et au compte que vous en devez rendre, faites-en comme vous pourrez, ce ne sont pas là mes affaires. Certes, s'il est sage, il ne vous croira pas ; mais il vous répondra, comme le Fils de Dieu à l'ennemi : *Scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum*.

Tenter Dieu, c'est lui demander un miracle superflu, la fin sans les moyens, la récolte sans les semailles, et le salaire sans le mérite. Si vous êtes déjà élevé aux dignités ecclésiastiques, si pourvu d'un bénéfice ayant charge d'âmes, ne tentez pas Dieu, n'espérez pas être sauvé, si vous ne vous acquittez de votre devoir, si vous n'y faites une résidence actuelle, si vous n'y travaillez vous-même en personne, si vous laissez perdre une seule âme par votre faute ; que si vous n'êtes pas encore engagé dans les ordres sacrés, gardez-vous bien d'y entrer à la volée et sans vocation : faites auparavant deux ou trois fois les exercices spirituels sous un directeur pieux, docte, prudent et désintéressé, déclarez-lui toute votre vie passée, découvrez-lui tous les plis et replis de votre âme, toutes vos inclinations, vos humeurs, vos habitudes et vos intentions, et s'il vous dit que vous n'avez pas vocation de Dieu à l'état ecclésiastique, n'y entrez pas, quelque profit temporel qu'il y ait à faire ; autrement vous vous y perdrez. Mais s'il vous dit que vous y êtes appelé de Dieu, allez à la bonne heure, Dieu vous donnera les talents nécessaires à la charge qu'il vous impose : *Vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua. Vocabis me, et ego respondebo tibi ; operi manuum tuarum porriges dexteram*. Votre vocation étant une œuvre de Dieu, il vous prètera son secours pour y faire votre devoir ; vous y aurez bénédiction en ce monde, et grande récompense dans le ciel. Amen.

SERMON LII.

Des devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères.

Honora patrem tuum et matrem tuam ut sis longevus super terram (*Exod.*, XX).

Le divin législateur nous montre que ce quatrième commandement est de grande conséquence, et qu'il souhaite qu'il soit exactement gardé, non-seulement en ce qu'il le met le premier en la seconde table, comme le principal et le plus important, mais encore en ce que c'est en ce seul commandement de la seconde table qu'il promet récompense à ceux qui l'observeront. Pour traiter méthodiquement ce sujet, et le rendre utile à tous, premièrement nous verrons les trois devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs pères et mères ; en second lieu, les trois motifs qui les y doivent porter, et en troisième lieu, trois avis que les pères et mères doivent garder.

Jamais personne n'a si bien accompli ce commandement que votre Fils, ô sainte Vierge ! Quand il était sur la terre avec vous, il vous était entièrement sujet, souple et obéissant à toutes vos volontés, et maintenant qu'il est au ciel, il vous honore, en vous accordant tout ce que vous lui demandez : *Nil negans te honorat*. Il ne vous rebutera donc pas, si vous vous adressez à lui en faveur des pauvres pécheurs, qui vous réclament et saluent : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Concio complectitur tria debita filiorum, tria motiva ad hæc, et tria monita pro parentibus. — I. Punctum. Debita filiorum : 1. honor ; 2. amor ; 3. obedientia. — II. Punctum. Motiva : 1. ex parte Dei ; 2. ex parte parentum, nempe dolores matris, labores patris, et amores utriusque ; 3. ex parte filiorum. — III. Punctum. Monita pro parentibus : 1. erga Deum ; 2. erga filios ; 3. erga seipos.

I. — 1. Il est vrai que Justinien, en ses *Institutes* (*Inst. Quibus modis jus patrie potestatis solvatur*), et après lui les autres juriconsultes, ont enseigné diverses voies par lesquelles un fils de famille peut être émancipé de la puissance paternelle, et avoir la liberté d'acquérir pour soi-même ce qu'il gagne ; mais il n'est point de loi civile, ni de souveraineté humaine, qui puisse dispenser un enfant de l'obligation naturelle qu'il a d'honorer son père et sa mère jusqu'au dernier moment de sa vie ; c'est ce premier devoir qui est expressément et formellement commandé aux paroles de la loi, et que le Saint-Esprit recommande le plus souvent en l'Écriture. Honorez votre père et votre mère, dit le Décalogue en l'Exode (*Exod.*, XX ; *Deut.*, V, 16) ; et l'Éclésiastique (*Eccli.*, VII, 29) : Honorez votre père de tout votre cœur ; et le vénérable Tobie (*Tob.*, IV, 3), pensant être au lit de la mort, entre les recommandations qu'il fit à son fils, lui dit de grande affection : Honorez votre mère jusqu'au dernier soupir de sa vie.

Le Saint-Esprit en rend la raison quand il dit (*Eccli.*, VII, 30) : *Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses, et retribue illis quomodo et illi tibi.* Nos pères et nos mères sont les images de Dieu, sources et principes de notre vie après lui, les organes et les instruments dont il s'est servi pour nous donner l'être et le conserver : leur autorité est un rayon de la paternité de Dieu ; et de là vient que nous les devons honorer, quels qu'ils soient. Encore que votre père soit vicieux, jureur, intempérant, indévoit et débauché, c'est toujours votre père, c'est toujours le principe de votre vie, l'instrument de Dieu, l'image de sa paternité. Le Sage a dit : Honorez-le de tout votre cœur. Parce que le principal et l'essence de cet honneur consiste en l'intérieur, vous devez estimer votre père en votre cœur, en avoir bonne opinion, le reconnaître pour votre supérieur, révéler et respecter son autorité, comme une chose sainte et divine, avoir envers lui une crainte filiale ; et parce qu'il ne peut pas connaître ce qui est en votre intérieur, vous êtes obligé de lui témoigner, par des signes extérieurs, l'honneur que vous lui portez, lui parler avec humilité, lui faire la révérence ou ôter le chapeau quand il passe, parler de lui honorablement en compagnie, ne rien faire qui ressente le mépris ou le peu de respect envers lui. Comme cet ancien, chez Plutarque, à qui on disait que son père ne cessait de parler mal de lui, et qui répondit : Il n'en médirait pas s'il n'en fallait médire. La reine Bethsabée n'était pas de sang royal, mais de basse extraction, n'ayant épousé, en premières noces, qu'un simple soldat, et néanmoins le sage Salomon, son fils, quoique très-grand et très-puissant monarque, étant assis en son lit de justice, fit dresser un trône royal à la main droite de sa majesté, où il fit asseoir sa mère, et même il sortit de son trône, pour aller au-devant d'elle et se prosterner à ses pieds. *Venit Bethsabée ad regem Salomonem, et surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum; positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus* (*III Reg.*, II, 19). Ce sage roi était la figure de notre Sauveur, qui, étant le roi des rois et le Dieu de majesté infinie, ne dédaigna pas de se rendre sujet à sa sainte mère sur la terre, et qui l'a élevée et reçue à sa droite dans le ciel : *Astitit regina a dextris tuis.*

Pour honorer vos père et mère, il faut encore les consulter avant que de rien faire d'importance : quand vous voulez vous marier, aller à la guerre, commencer un procès, entreprendre un voyage, et vous engager à quelque affaire de conséquence, leur demander leur avis et le suivre, c'est montrer que vous estimez leur prudence, et Dieu bénit cette procédure. Le jeune Tobie eut grande bénédiction, fut assisté d'un ange, délivré de tout danger, chargé de richesses et de prospérité en son voyage, parce qu'il l'entreprit par la conduite et commandement de son père. Et au contraire il en prit mal à l'enfant prodigue (*S. Luc.*, XV), de ce

qu'il entreprit de faire voyage aux pays étrangers, sans le bon plaisir de son père ; il dissipa tout son bien, et devint si pauvre et si misérable, qu'il désirait le manger des pourceaux, et qu'il n'en avait pas pour rassasier sa faim. Et nous voyons par expérience que les hôpitaux de Paris, de Bordeaux et des autres villes de France, sont peuplés de jeunes gens malades, qui ont entrepris de voir le pays ou d'aller à l'armée, sans le consentement de leurs parents.

Contre ce premier devoir pèchent premièrement les enfants qui méprisent en leur âme leurs pères et leurs mères, n'en tiennent compte, non plus que s'ils ne leur étaient rien, qui ont confusion et honte d'avouer qu'ils sont leurs enfants et de les reconnaître pour leurs pères et mères, parce qu'ils sont pauvres ou moindres que leurs enfants ; en second lieu ceux qui les injurient, qui les appellent méchant homme ou mauvaise femme, qui les maudissent, qui leur reprochent leurs défauts naturels ou les fautes de leur vie passée ; en troisième lieu, ceux qui les battent ou poussent tant soit peu, qui les menacent, qui lèvent la main ou grincent des dents contre eux, ceux qui battent le pavé la nuit, qui hantent les mauvaises compagnies, qui se débauchent au caharet et au jeu, contre la défense de leurs pères et mères.

2. Le second devoir qu'ils sont obligés de leur rendre, c'est l'amour ; car si Platon dit que c'est une cruauté et une espèce d'homicide que de ne pas aimer son ami ; si c'est une ingratitude et méconnaissance dénaturée, que de ne pas rendre le réciproque en amour à un étranger qui nous affectionne ; si saint Paul dit que l'amour que nous devons à nos prochains est une dette qui ne se peut jamais suffisamment acquitter, *Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis* ; si le Sage (*Eccli.*, IX, 14) dit qu'il ne faut point changer un ancien ami, n'est-ce pas une injustice monstrueuse, une ingratitude plus que dénaturée et une espèce d'homicide, que de ne pas aimer vos pères et vos mères, qui vous ont aimés si longtemps, si cordialement et si sincèrement ? *Probatio dilectionis est exhibitio operis.* L'amour qu'ils nous ont porté n'a pas été un amour de compliment, de parole et de contenance, mais un amour sincère et effectif : *Non diligamus lingua et sermone, sed opere et veritate* (*I Joan.*, III, 18). Ne vous contentez donc pas de cérémonies, de leur faire des protestations de sincère amitié, de dire que vous avez de l'amour et de la bienveillance pour eux, montrez-le leur par effet. Quand ils sont cassés de vieillesse et que leurs autres enfants ne les veulent ni loger, ni entretenir, tenez à grande faveur d'avoir cette bénédiction ; ne soyez pas plus dépourvus de raison que les animaux, qui n'en ont point : vous qui êtes homme et qui en cette qualité devez avoir de l'humanité ; vous qui êtes chrétien et qui en cette qualité devez avoir de la charité, ne soyez pas moins charitable que les eigognes, qui nourrissent leurs pères en l'arrière-saison de leur âge : n'ayez pas moins de piété qu'une fille païenne ;

l'histoire en est commune, mais elle n'en est pas moins belle ; au contraire, c'est sa beauté qui l'a rendue si célèbre qu'elle est. Un père de famille, parmi les Romains, ayant commis un crime capital, fut condamné à mourir de faim en prison : sa fille, qui était mariée et qui avait un enfant, pria le geôlier de lui permettre de rendre les derniers devoirs à son père et de l'aller tous les jours consoler en cette extrémité ; elle fut reçue à une si juste demande, à condition qu'elle serait soigneusement visitée de toutes parts, afin qu'elle ne lui portât aucuns vivres pour annuler la sentence du juge. Le dixième jour, qui est mortel aux faméliques, étant arrivé, comme on vit qu'il ne mourait point, on épia ce que sa fille faisait avec lui, et on aperçut qu'elle lui donnait sa mamelle à sucer. On rapporta au juge cette ingénieuse piété ; et on donna à cette bonne fille la vie et la liberté de son père, en récompense de sa charité. Notez qu'elle avait un enfant et qu'elle lui dérobaît sa nourriture pour la donner à son père. Ce qui me donne sujet d'aller au devant d'une objection que vous avez accoutumé de faire, disant : J'ai des enfants, j'ai peur qu'ils n'aient faute ; je ne saurais nourrir mon père et ma mère sans faire tort à ma famille. On demande, en théologie, à qui un homme qui voit son père et son enfant en extrême nécessité de famine et quasi aux abois de la mort, et qui n'a qu'un morceau de pain pour sauver la vie à l'un ou à l'autre : à qui des deux le doit-il plutôt donner ? L'angélique docteur répond (2-2, q. 26, art. 9, ad 3), que c'est à son père, à cause des bienfaits qu'il a reçus de lui : ainsi votre excuse est frivole.

3. Enfants, dit saint Paul (*Col.*, III, 20, *Ephes.*, VI), obéissez en toutes choses à vos pères et mères : mais il ajoute, *in Domino*, en Notre-Seigneur. Car s'ils vous commandent quelque chose contre les commandements de Dieu, ou s'il veulent vous détourner de son service, saint Bernard vous dit que si c'est une impiété que de les mépriser, c'est néanmoins une grande piété de le faire pour l'amour de Jésus-Christ : *Si matrem diligis, desere ipsam, ne si Christum deseras ut mancas cum ipsa, propter te pereat et ipsa, alioquin male meruit de te, que te peperit, si propter te perit : quomodo enim non perit que ipsum quem peperit perimit*, etc. (*S. Bern.*, *epist.* 104, *ad Galterum*). Car celui qui a dit : Honorez vos pères et vos mères, nous dit aussi : Celui qui aime plus son père ou sa mère que moi, n'est pas digne de moi. Mais quand ils vous commandent des choses justes, il leur faut obéir, ils sont vos supérieurs et les principes de l'être que vous avez : *Qui timet Dominum honorat parentes, et quasi dominis serviet his qui se genuerunt* (*Eccli.*, III, 8). Or c'est aux causes supérieures de donner le branle et le mouvement aux inférieures, car l'opération est comme un apanage et une suite de l'être : ainsi celui qui est le principe de l'être, doit être le premier principe de l'opération. Que si un serviteur est obligé d'obéir à son maître pour un peu de nourriture qu'il reçoit de lui et un modique salaire qu'il en attend,

combien plus un enfant à sa mère, qui l'a nourri de sa substance ; et à son père, qui a tant travaillé pour l'élever et qui le veut faire son héritier !

Ce qu'on nous commande n'est pas plus difficile que ce que Jonadab recommanda aux Réchabites, ses enfants : le prophète Jérémie (*Jerem.*, XXXV, 5), par le commandement de Dieu, pour éprouver leur obéissance, leur présenta de très-bon vin et les invita d'en goûter : Nous nous en garderons bien, dirent-ils, parce que notre père Jonadab nous a fait ce commandement avant que de mourir : Vous ne boirez jamais de vin, ni vos enfants ; et vous logerez non pas en des maisons, mais en des tentes au milieu des champs comme des ermites : à quoi ils obéirent ponctuellement, et ils en sont loués et récompensés de Dieu dans le même chapitre du prophète (*Jerem.*, XXXV, 18). Enfants, ces gens-là vous condamneront au jour du jugement, ils n'étaient qu'en la loi mosaïque, loi grossière et fort imparfaite : vous êtes en la loi de grâce, qui demande plus de perfection ; votre mère ne vous défend pas de boire du vin, mais de vous enivrer ; non de loger en une maison, mais d'aller au cabaret ; votre père ne vous commande pas de vivre comme un ermite, mais de ne hanter pas les mauvaises compagnies ; cela n'est pas plus malaisé que ce que Jacob commanda à son fils (*Genes.*, XXXVII) : Joseph, lui dit-il, allez-vous-en au désert chercher vos frères et voir comme ils se portent. Il savait bien que ses frères enrageaient d'envie contre lui, qu'ils lui voulaient mal de mort, et qu'ils auraient occasion de lui mal faire, le trouvant à l'écart dans la solitude d'un vaste désert ; cependant il ne laisse pas d'y aller sans savoir où ils sont ; il les cherche tout seul par le désert, où il y avait des bêtes sauvages, se mettant en danger d'être dévoré. Dieu se sert de son obéissance aveugle pour l'élever et le faire grand dans le monde : il est vendu par ses frères, et cette persécution qu'il souffre pour avoir obéi à son père, le conduit à être vice-roi d'un grand royaume, gouverneur d'Égypte et surintendant des finances de Pharaon, le seigneur et le souverain de ses frères.

L'obéissance d'Isaac fut encore plus héroïque : son père Abraham l'éveille devant le jour (*Genes.*, XXII). Isaac, levez-vous, lui dit-il, allons aux champs sacrifier à Dieu. Pour vous, vous eussiez dit : Mon père a bonne grâce de me faire lever si matin, comme si le jour n'était pas assez long pour faire ses dévotions ; sa vieillesse l'empêche de dormir, et il ne considère pas que les jeunes gens ont besoin de repos. Il lui fait faire un voyage de trois jours, et au bout des trois jours étant arrivés au pied d'une montagne, avec une bête de charge qu'il avait emmenée pour porter le bois du sacrifice, il en décharge l'animal, il met le bois sur les épaules d'Isaac, il grimpe la montagne avec lui ; et comme ils marchent ensemble : Mon père, dit-il, voici le bois et le feu, mais où est la victime pour le sacrifice ? Ne vous en mettez pas en peine, lui répond Abraham, Dieu

nous en saura bien pourvoir. Etant sur la cime de la montagne, il lève un autel, il dresse un bûcher; puis Abraham regardant son Isaac, lui dit: Mon fils, c'est vous-même qui devez être la victime du sacrifice, il faut que je vous égorge et vous consume en holocauste tout présentement et sans délai, Dieu me l'a ainsi commandé. Qu'eussiez-vous fait, qu'eussiez-vous dit? Mais que n'eussiez-vous pas fait et que n'eussiez-vous pas dit en telle conjoncture? Vous me voulez égorger, vous, mon propre père! Vous qui m'avez tant aimé, auriez-vous bien le courage et la cruauté de tremper votre main dans le sang de votre fils? Que vous m'égorgiez, moi, votre unique, moi votre bien-aimé et la ressource de votre postérité; moi qui vous ai toujours obéi et qui n'ai jamais contrevenu à vos commandements! Vous me prenez bien à l'improviste: que ne m'en avez-vous averti plus tôt, car je m'y serais disposé, j'aurais dit adieu à ma mère, j'aurais pris congé de mes parents. Vous dites que Dieu vous l'a commandé, mon père, mais ce sont des rêveries, votre vieillesse vous fait radoter. Vous eussiez dit tout cela et mille autres choses semblables, vous l'eussiez laissé là et peut-être gagné au pied. Mais Isaac ne dit et ne fait rien de tout cela; Isaac, en la fleur de son âge, car il avait vingt-cinq ans, en espérance d'une vie très-longue, car son père en avait cent vingt-cinq: en la puissance qu'il a de résister et de prendre la fuite sans être blâmé de personne, il obéit sur-le-champ, et dit: Puisque Dieu le commande et que vous le désirez, mon père, j'en suis très-content: que je sois égorgé, brûlé, réduit en cendre et consumé, il ne m'importe pourvu que j'obéisse: et, cela dit, il monte sur le bûcher, afin que son père, qui est vieux, n'ait pas la peine de le jeter dessus après qu'il l'aura égorgé; je dis *égorgé*, car il ne le voulait pas décapiter comme on a accoutumé de le peindre: mais l'égorger comme un petit agneau, *Arripuit gladium ut immolaret* (*Genes.*, XXII, 10). En hébreu il y a *lischot, ad jugulandum filium suum*. Comme il est sur le bûcher: Mon père, lui dit-il, attachez-moi, s'il vous plaît, les pieds et les mains, de peur que la douleur ne me fasse faire en mourant quelques gestes indécents ou quelques mouvements déréglés, il faut que tout ce qui est offert à Dieu ait bonne grâce et soit bienséant.

II. — 1. Pour exciter les enfants à se bien acquitter de ces devoirs, saint Paul leur apporte trois motifs. Le premier est qu'en ce faisant ils se rendent agréables à Dieu: *Hoc enim placitum est in Domino* (*Colos.* III), ce qui est si évident que les païens mêmes l'ont reconnu dans les ténèbres de la gentilité; car le poète tragique l'a enseigné en ces beaux vers:

Τοὺς γὰρ τεκόντας ὁ στίς ἴν' εἶναι σέβει
ὅς ἐστι καὶ ζῶν, καὶ θάνατον θύει φίλος :

(*Euripid.*).

« Qui honore ses parents pendant sa vie, est ami de Dieu et en la vie et en la mort. » On le connaît clairement par les grandes bénédictions et les singulières faveurs qu'il fut aux enfants respectueux et obéissants: les exem-

ples de Sem, de Japhet et d'autres semblables sont communs et rebattus. Mais croiriez-vous bien que, même parmi les infidèles, Dieu a fait des miracles pour témoigner combien la piété des enfants envers les parents lui est chère et précieuse? Aristote, au livre des Merveilles du monde et en l'Abrégé de la philosophie qu'il a adressé à Alexandre le Grand, en apporte un très-remarquable.

Il y a en plusieurs parties du monde, et principalement en Sicile, des montagnes qui vomissent continuellement des feux et des flammes. Tertullien et saint Pacien tiennent que ce sont des soupiraux d'enfer; quand elles débordent quelquefois, il en sort de si prodigieux torrents de feu, de soufre allumé et de charbons ardents, qu'ils désolent tous les villages circonvoisins et ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Or il arriva un jour que cette rivière de feu commençant à sortir de son lit et à descendre de la montagne, les peuples voisins prirent la fuite pour sauver leur vie: il y avait entre les autres un bon vieillard tout cassé, qui, ne pouvant courir, appela son fils pour le venir aider en cette extrême nécessité: l'enfant, qui courait des premiers et qui était des plus avancés, n'eut point d'égard au péril de la mort où il se mettait; mais, retournant sur ses pas, il vint charger son père sur ses épaules, et comme le fardeau était pesant, il ne put pas marcher si vite que le torrent du feu ne les attrapât. Ce fut sans néanmoins les endommager; car par permission de Dieu le feu, étant parvenu jusqu'à eux, se divisa en deux, portant respect à la piété de ce bon enfant, et alla rejoindre ceux qui couraient devant eux.

Au contraire, l'impiété d'un enfant est en si grande abomination devant Dieu, qu'en l'Ancien Testament il le condamna à la mort, non-seulement s'il tuait ou battait, mais s'il maudissait ou son père ou sa mère: *Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur* (*Exod.*, XXI, 17) Que dis-je, s'il les maudissait? mais encore s'il leur était notablement rebelle et désobéissant. Voici les paroles du texte sacré (*Deut.*, XXI, 18): Si quelqu'un a un fils contumace et opiniâtre, qui n'écoute pas les commandements de son père ou de sa mère, et qui en étant repris, méprise de leur obéir, ils lui mettront la main sur le collet, ils le traîneront au parquet, ils le présenteront au juge et lui diront: Voici notre fils rebelle et contumace, qui méprise nos avertissements, il s'adonne à l'intempérance et à l'impudicité; et tout le peuple ensuite l'assommara à coups de pierre, parce que cette rébellion est un péché de cruauté, et que la cruauté est si abominable devant Dieu, que pour la faire abhorrer à son peuple, il lui défendait de l'exercer même envers les bestioles: Mon peuple, disait-il (*Deut.*, XXII), si allant par les champs, vous trouvez sur un arbre ou en terre un nid d'oiseau, où la mère soit avec ses petits, vous pourrez bien prendre les poussins, mais vous donnerez la clef des champs à la mère: *Ut bene sit tibi, et longo vivas tempore*; l'amour qu'elle a eu pour ses petits l'ayant attachée à son nid,

c'est comme une espèce de cruauté de faire que cet amour la rende captive et prisonnière : que sera-ce donc si le poussin détient et tourmente sa mère ?

2. Que sera-ce si l'enfant afflige la vie et avance cruellement la mort de celle qui l'a mis au monde ? Quelle cruauté et quelle barbarie de faire que la peine que votre mère a eue de vous enfanter, l'amour et l'affection qu'elle a eus à vous nourrir et conserver soient cause qu'elle ait eu vous un bourreau qui la méprise, un tyran qui lui abrège ses jours et une vipère qui lui déchire ses entrailles ? Ah ! ce n'est pas ce que le Saint-Esprit vous conseille ; il vous avertit, par l'Écclésiastique, de ne pas mettre en oubli les gémissements de votre mère, *Gemitus matris tue ne obliviscaris (Eccli., VII, 29)*, et de vous souvenir de ce qu'elle a enduré pour vous : car c'est une chose plus que très-juste et raisonnable de lui en être reconnaissant, dit saint Paul : *Hoc enim justum est (Eph., VI)*. Considérez, je vous prie, que de syncopes, que de défaillances, de dégoûts et d'incommodités votre mère a soufferts pour vous, quand elle vous portait dans son sein, *Memor esse debes quæ et quanta pericula passa sit propter te in utero suo (Tob., IV, 4)* : ce qui fait que Platon l'appelle la ville métropolitaine des maux *μνηροπόλις τῶν κακῶν* ; que de douleurs, que de tranchées, que de dangers et que de craintes de la mort elle a eus pour vous mettre au monde ? Quand le Saint-Esprit veut exprimer une extrême douleur, il la compare à la douleur que votre mère a eue à vous enfanter : *Dolores ut parturientis* ; que de mauvaises nuits, que de veilles, que de fatigues, que de méseuses, que d'ennuis et de fâcheries elle a eus pour vous nourrir ; que de fois vous avez interrompu son sommeil ; que de fois elle a quitté son repos pour vous donner la mamelle ; que de fois elle s'est privée de son repos pour vous mettre au berceau ; que de fois elle a mangé ce qu'elle n'eût pas voulu ; que de fois elle s'est privée de ce qu'elle eût voulu, pour vous faire une bonne nourriture : *Tibi illa cibum quem voluit non accepit, tibi quem noluit accepit, tibi vigilavit, tibi flevit, et tu illam egere patieris (S. Ambr.)* ; que de fois elle a retiré le morceau de sa bouche pour le mettre à la vôtre ; que de morsures, que d'égratignures, que d'ordures, que de crieries, que d'importunités elle a souffertes quand elle vous allaitait ou tenait sur ses genoux !

Considérez que de soins, que d'ennuis, que de veilles, que de voyages, que de procès, que de travaux votre pauvre père a embrassés pour vous acquérir et conserver un peu de bien. Dieu voulant affliger le fils de Pharaon, disait par Moïse à ce roi : *Je déchargerai ma colère sur votre cœur : In hac vice mittam plagas meas in cor tuum (Exod., IX, 14)*. Parce qu'un père et une mère aiment leurs enfants comme leur cœur, vous ne pourriez jamais rendre le réciproque des tendresses que les vôtres ont eues pour vous ; quand vous aviez la moindre incommodité, ils en étaient malades ; quand vous étiez content, ils tressaillaient de joie ; quand vous étiez

mécontents, ils séchaient de tristesse ; et après tant de témoignages d'affection qu'ils vous ont donnés, ne les pas aimer, ne les pas réjouir, ne les pas consoler et contenter de tout votre possible, leur être cause de tristesse et de fâcheries ! n'est-ce pas être plus cruel que les tigres et plus monstrueux que les monstres mêmes ?

3. Mais si votre devoir et les obligations étroites que vous leur avez ne vous touchent point, qu'au moins l'amour de vous-même et votre propre intérêt vous ébranle par l'espérance des promesses que Dieu vous fait en son Écriture : il vous promet une longue et heureuse vie, si vous honorez vos pères et vos mères : *Mandatum primum in promissione (Ephes., VI)*. Car, dit saint Thomas (2-2, q. 122, art. 5, ad 4), celui qui est reconnaissant d'un bienfait mérite qu'on le lui continue et l'augmente : l'enfant qui est reconnaissant de la vie qu'il a reçue de ses père et mère mérite qu'elle lui soit conservée et prolongée. Que si on voit des enfants de bon naturel et obéissants, qui meurent en leur jeunesse, c'est que la providence de Dieu prévoit que la tentation les pourrait changer et mettre en danger de se perdre : *A facie malitiæ collectus justus (Isa., LVII, 1)* ; et en récompense de leur obéissance, au lieu d'une vie caduque, il leur donne la vie éternelle, *Raptus est, ne malitiæ mutaret intellectum ejus* ; ou Dieu les appelle à soi, afin qu'ils ne voient et ne ressentent pas les afflictions publiques qui doivent arriver de leur temps, comme saint Augustin pria Dieu d'être délivré de cette vie, pour ne pas voir la désolation de son pays par les ravages des Vandales.

Saint Paul, écrivant à Timothée, dit que cette vertu de piété ne sert pas seulement pour mériter une longue vie, mais pour obtenir toute autre grâce et faveur de Dieu : le salut de l'âme, la santé du corps, une heureuse postérité, même avec abondance de biens temporels, s'ils sont utiles au spirituel. *Pietas ad omnia utilis est (I Timoth., IV, 8)*. Le Sage l'avait avancé longtemps auparavant, assurant que celui qui honore sa mère, se procure autant de bien que s'il amassait un trésor ; que celui qui honore son père recevra du contentement de ses enfants, et sera exaucé en ses prières.

Honorez donc, honorez votre père par œuvre, par parole et par patience, afin d'être béni de lui, car la bénédiction d'un père établi, soutient et comble de prospérité la maison de ses enfants ; et la malédiction d'une mère est cause de la ruine des familles : *Sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam. Qui honorat patrem suum jucundabitur in filiis, et in die orationis sue exaudietur in opere et sermone et patientia. Honora patrem tuum ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneat. Benedictio patris firmat domos filiorum, maledictio matris eradicat fundamenta (Eccli., III, 5)*. Celui-là est maudit de Dieu, non-seulement qui tue, qui frappe ou qui pousse rudement sa mère, mais celui qui la fâche notablement. Souvenez-vous de Chau, fils

dénaturé de Noé : il se moqua de son père , et ses enfants furent maudits , et sa postérité répruvée de Dieu ; ses descendants devinrent idolâtres ; Josué les ruina et les anéantit , par le commandement de Dieu. On voit tous les jours que ceux qui ont été ingrats envers leurs pères et leurs mères , sont malheureux en leur famille : ils ont des enfants réfractaires , ou débauchés et vicieux , qui leur rendent la pareille.

Souvenez-vous d'Absalon : il fit la guerre à son père ; il fut pendu par les cheveux à un arbre , et y fut misérablement percé de trois coups de lance. On voit par expérience que ceux que la justice envoie au gibet confessent , quasi tous , que le commencement de leur désastre a été leur rébellion envers leurs père et mère.

Souvenez-vous de ce qui arriva du temps de saint Augustin ; ce saint docteur le rapporte , comme l'ayant vu de ses yeux , et il le raconte en un livre qu'il a fait comme une apologie pour le christianisme contre les païens (*lib. XXI de Civit. , cap. 1 , prope finem*) ; si la chose n'eût pas été vraie , il n'aurait pas été si téméraire que de la rapporter comme publique et connue de tout le monde. Il dit qu'en Césarée de Cappadoce , une demoiselle étant devenue veuve depuis peu de temps , était chargée de dix enfants , sept garçons et trois filles : ces jeunes gens n'ayant point d'égard à l'affliction de leur mère , lui étaient importuns au dernier point. L'un lui demandait de l'argent pour paraître en compagnie ; l'autre des atours pour être vêtue , disait-elle , selon sa qualité. C'est grand pitié d'une mère ainsi tourmentée ; autant vaudrait-il pour elle d'être parmi des léopards. Un jour donc , étant plus ennuyée et aigrie que de coutume , il lui échappa de les maudire , et voilà que tout aussitôt ils furent saisis de convulsions si étranges , qu'ils tremblaient continuellement de tous leurs membres , en quelque lieu qu'ils allassent ; c'était une chose effroyable que de les voir seulement. Comme ils étaient de bonne maison , ils furent l'objet de la vue , de l'étonnement et de la compassion de toute la ville. Ces pauvres enfants ne pouvant porter cette confusion devant leurs concitoyens , sortent de leur pays ; ils vont par tout l'empire romain ; ils se font vagabonds , comme des Caïns , Dieu le permettant ainsi , afin qu'ils servissent d'exemple à tous les enfants désobéissants. On demandait : Pourquoi celui-là tremble-t-il ainsi ? C'est par vengeance du ciel , disait-on , parce qu'il a fâché sa mère. D'où vient que celle-ci fait de si horribles contenance ? C'est parce qu'elle voulait être brave , et que sa mère l'a maudite. Enfin deux de ces infortunés enfants , l'un nommé Paul , et l'autre Paule , ou Pauladie , vinrent en la ville de Bone , lorsque saint Augustin en était évêque , et ils furent un étrange spectacle à toute la ville ; mais par la grâce de Dieu , ils furent délivrés auprès des reliques du bienheureux martyr saint Etienne.

Souvenez-vous encore de ce que rapporte saint Bonaventure (*tom. VII , lib. de decem*

Preceptis , serm. 5 , qui est de quarto precepto) , que de son temps un bonhomme , après avoir acquis quelques biens avec beaucoup de travail , s'en dépouilla volontairement , pour marier à une demoiselle un fils unique qu'il avait. Ce fils au commencement honorait son père , sachant les obligations qu'il lui avait ; mais sa femme affaiblit en son cœur petit à petit cet amour filial , et enfin l'éteignit tout à fait ; ce qui n'arrive que trop souvent. Vous avez en votre maison votre pauvre mère , vieille , sourde ou infirme ; il est vrai que vous avez quelque peu d'affection pour elle ; vous ne lui voudriez pas faire tort , car le bon sang ne peut mentir ; mais votre femme , qui pense ne lui être rien , qui n'a pas vu la peine qu'elle a prise après vous , la rudoie , l'afflige et la persecute en votre absence ; elle lui reproche sa vie , elle lui enferme le pain , elle lui compte ses morceaux , elle s'en sert comme d'une servante , elle voudrait qu'elle fût cent pieds sous terre , parce qu'elle ne peut plus travailler : il est vrai qu'elle ne fait pas cela par votre commandement , et qu'elle en portera la principale peine , et peut-être même dès cette vie , Dieu permettant , par sa juste providence , qu'elle aura quelque jour une belle-fille qui lui fera la même chose ; mais aussi , si vous n'y prenez garde , si vous ne la reprenez de sa cruauté , vous n'éviterez pas la punition des enfants ingrats et méconnaissants. Donc ce fils dénaturé , se laissant conduire comme une bête aux humeurs vicieuses de sa femme , quand son père le venait voir , pour prendre chez lui quelque repas , ne lui donnait que des fèves , et il faisait lui-même bonne chère. Un jour ce pauvre homme , pressé de la faim , vint demander à dîner ; on lui donne des légumes à son ordinaire. Comme il est sorti du logis , la femme dit à son mari : Dinons maintenant à notre aise , ce vieux radoteur ne nous troublera plus. Le mari pense aller prendre un chapon tout rôti , qu'il avait caché dans un coffre ; et voilà qu'à l'ouverture du coffre , il voit que ce chapon est chargé en un gros crapaud , qui lui saute au visage , qui s'y agrafe et s'y colle tellement , qu'il ne fut jamais possible de l'en détacher , mais il y demeura jusqu'à la mort de cet infortuné , qui mourut misérablement bientôt après : *Exempla sunt omnium , tormenta paucorum*. Dieu envoie ainsi , de temps en temps , des punitions exemplaires et publiques , pour apprendre à tous les enfants les supplices qui leur sont préparés , s'ils méprisent leurs pères et leurs mères , s'ils leur parlent arrogamment , s'ils ne les consolent pas , ou s'ils ne les assistent pas en leur vieillesse , s'ils attendent trop tard à leur faire donner les sacrements , quand ils sont malades , s'ils les empêchent de faire testament , s'ils n'exécutent pas les legs pieux qu'ils ont faits , ou s'ils les offensent en quelque autre manière.

III. — 4. Les commandements de Dieu étaient contenus en deux tables , comme vous savez : en la première étaient écrits les devoirs de l'homme envers Dieu ; en la seconde ,

ses devoirs envers son prochain. Les docteurs hébreux tiennent par tradition que ce quatrième commandement était partie en la première et partie en la seconde table. En la première il y avait : *Honora patrem tuam* ; en la seconde : *Et matrem tuam, ut sis longævus super terram*, pour nous apprendre que si nous sommes obligés d'honorer notre père charnel, à plus forte raison notre Père céleste. Rendez donc à votre Dieu l'honneur, l'amour et l'obéissance que vous exigez de vos enfants, et ne lui donnez pas sujet de vous faire ces reproches : Si je suis votre père, où est l'honneur que vous me devez ? *Si ego pater, ubi honor meus* (*Malach., I, 6*) ? J'ai nourri et élevé des enfants, et ils m'ont méprisé. Malheur à cette méchante race et à ces enfants scélérats, ils ont abandonné et blasphémé le Seigneur : *Filios enutrivit et exaltavit, ipsi vero spreverunt me. Væ genti peccatrici, semini nequam, filiis sceleratis, reliquerunt Dominum, blasphemaverunt Sanctum Israel* (*Is., I*). Si votre enfant vous maudissait ou vous injurait, s'il vous appelait faux témoin, s'il vous disait : Mon père, je vous renie ; qu'en dirait-on ? qu'en penserait-on ? Ne dirait-on pas qu'il mérite d'être exhérédié ? Oui ; et les lois civiles l'ordonnent ainsi :

Bis septem causis exhæres filius esto.
Si patrem feriat vel maledicat ei.

Et vous blasphémez votre Dieu, vous le reniez, vous l'appellez faux témoin, quand vous jurez pour un mensonge : *Nonne ipse est pater tuus, qui fecit et creavit te ?* Vous voulez que votre enfant vous honore, qu'il vous salue le matin et le soir, qu'il vous demande avis en ses entreprises de mariage, de procès, de prendre une profession et d'autres affaires d'importance ; vous voulez qu'il ait de l'amour pour vous, qu'il obéisse à mille commandements que vous lui faites, qu'il travaille pour votre service et pour l'avancement de vos desseins : faites donc de même à votre Père céleste ; adorez-le souvent en votre cœur ; priez-le à genoux quand vous êtes levé et avant que de vous coucher ; consultez-le en tous vos desseins ; excitez-vous à son amour ; ayez du zèle pour sa gloire ; obéissez à ses commandements, qui sont si justes, si raisonnables, si utiles aux hommes, si faciles et en si petit nombre ; rendez-lui tout le service que vous pouvez dans votre condition ; désirez qu'il soit connu, honoré, aimé et obéi de tout le monde, et particulièrement de vos enfants.

2. Parlez-leur souvent de Dieu, de ses divines perfections et des grâces qu'il vous a faites ; entretenez-les de sa providence sur votre famille, des accidents dont il vous a préservé ou retiré par sa miséricorde, des mystères de la vie et passion de notre Sauveur ; imprimez en leur esprit les maximes du christianisme, un grand respect envers les choses saintes, envers les prêtres, les religieux, les croix, les images des saints, une grande modestie et un silence respectueux en l'église, grande estime de l'amour de Dieu et de ceux qui le servent bien, grande affection à l'esprit de pauvreté, d'humilité, de mortifi-

cation et de patience aux injures.

Quand ils vous sâchent, au lieu de les maudire ou de les donner au diable, accoutumez-vous à leur dire : Je prie Dieu qu'il te bénisse ; va, je te donne à la bonne Viergel Elle les rendrait sages et vertueux, au lieu que le démon, à qui vous les donnez, les rend méchants et vicieux. Mais surtout gardez-vous de leur donner mauvaise éducation par vos paroles ou par vos actions ; ne parlez jamais en leur présence avec estime, mais avec mépris des grandeurs du monde, des biens de la terre et des choses caduques et périssables ; s'ils vous entendent maudire ou injurier votre femme, dire des paroles indiscrettes ou déshonnêtes, vous moquer ou médire du prochain, s'ils vous voient adonnés à vos plaisirs, à l'avarice, à l'ambition, ils prendront la trempe de vos vices. L'Ecriture dit que ce fut un grand miracle de voir périr le rebelle Coré, et que ses enfants ne périrent pas : *Grande miraculum factum est, ut Core perente non perirent filii ejus* (*Num., XXVI, 10*). Quand un père de famille est blasphémateur, c'est grand miracle si ses enfants n'apprennent à jurer ; quand il est un pilier de cabaret, c'est grand hasard s'ils ne sont ivrognes ; quand une mère aime le jeu, c'est grand miracle si ses filles ne sont joueuses. Ainsi les péchés se proviennent et passent de famille en famille ; et quand vos enfants offensent Dieu, vous avez sujet de craindre que vous n'en soyez la cause, ou par votre négligence, ou par vos mauvais exemples.

3. Vous devez faire comme Jacob, comme Job ou comme sainte Monique : le saint patriarche Jacob fut persécuté de son frère Esaü, contraint de sortir de la maison de son père et de son pays, il servit, comme un esclave, son oncle Laban plus de quatorze ans ; il sua, il veilla, et il travailla jour et nuit tout ce temps-là ; ces croix lui semblèrent douces et supportables ; mais quand ses enfants commencèrent d'offenser Dieu, ce fut le commencement de ses douleurs : *Ruben primogenitus meus, principium doloris mei, ascendisti cubile patris tui* (*Gen., XLIX*). Le saint homme Job, craignant que ses enfants n'eussent commis quelque péché en se régalant l'un l'autre, offrait des sacrifices à Dieu pour apaiser sa colère et satisfaire à sa justice. Sainte Monique, voyant que son fils était débauché, pleurait amèrement aux pieds du crucifix, demandait miséricorde et faisait pénitence pour lui. Faites comme ces saints : quand vos enfants sont vicieux, soyez vivement touchés de l'offense de Dieu, que ce soit votre affliction la plus sensible : entendez des messes à leur intention, offrez pour eux, au Père éternel, le corps adorable et le sang précieux de son Fils qui est immolé sur l'autel ; faites des aumônes, des jeûnes et d'autres bonnes œuvres pour l'expiation de leurs crimes. Si vous vous comportez ainsi envers vos enfants, vous en ferez des enfants de Dieu, des fruits de bénédiction, des cohéritiers de Jésus-Christ, vos consorts et vos associés en la possession du royaume de cieux. *Amen.*

SERMON LIII.

*De l'honneur qui est dû aux pères spirituels
qui sont les prêtres.*

Honora patrem tuum et matrem tuam ut sis longævus
super terram (*Exod.*, XX).

Si nous sommes obligés d'honorer nos pères charnels, à plus forte raison les spirituels ; ceux-là nous ont donné l'être, et ceux-ci nous donnent le bon être ; ceux-là nous ont donné une vie naturelle, et ceux-ci nous donnent une vie surnaturelle et divine : à ceux qui obéissent aux pères charnels, on promet une longue vie sur la terre ; et à ceux qui obéissent aux pères spirituels, on promet une longue vie dans le ciel. Pour vous exhorter et enseigner à vous en rendre dignes, je diviserai ce discours en deux points : au premier je vous montrerai, contre les hérétiques de ce temps, que quand les prêtres seraient vicieux, leur ministère ne serait pas inefficace ; d'où au second point nous concluons qu'il les faut honorer, quels qu'ils soient. Comme la sainte eucharistie est une extension du mystère de l'incarnation, ainsi le caractère de la prêtrise qui produit ce sacrement est une participation, une image et une imitation de votre divine maternité, ô sainte Vierge ! Vous avez conçu le corps de Jésus-Christ par l'œuvre du Saint-Esprit, prononçant cinq paroles sacrées : *Fiat mihi secundum verbum tuum* : et le prêtre le produit sur l'autel, par l'opération de l'Esprit divin, en proférant cinq paroles. Ainsi la grâce d'en discourir à la gloire de Dieu et au profit des âmes, doit procéder de vous ; saltant nous vous la demandons en vous saluant avec l'ange et vous disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Argumenta hæreticorum dicentium ministerium mali sacerdotis esse infructuosum. — I. Punctum. Contrarium probatur : 1. Scriptura ; 2. rationibus ; 3. Patribus ; 4. responsione ad argumenta ; 5. comparationibus. — II. Punctum. Sacerdotes honorandi qualescumque sint : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione ; 4. exemplis : 1° Salomonis ; 2° Constantini ; 3° Roberti regis ; 4° Henrici imperatoris ; 5° Antonii ; 6° Francisci ; 7° Cathar. Senensis ; 8° Alexandri magni ; 9° Dei morale pro sacerdotibus.

Si nous ne considérons que l'écorce extérieure de la parole de Dieu, et la première apparence de la raison humaine, nous trouverions quelque vraisemblance en l'erreur des hérétiques de ce temps, qui disent que les prêtres vicieux perdent la grâce de leur ministère ; que leurs prières sont inutiles, leurs sacrements inefficaces, leurs enseignements non recevables, et leurs fonctions de nulle valeur : car Dieu parlant par Isaïe à de mauvais prêtres de l'ancienne loi, leur disait : Quand vous élèverez vos mains pour me prier, j'en détournerai ma vue, et pour longues qu'osoient vos prières, je ne vous exaucerai pas ; j'ai bien affaire de vos sacrifices, vos encensements me sont en abomination !

Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum? Incensum abominatio est mihi: cum extenderitis manus vestras, avertam oculos meos a vobis, et cum multiplicaveritis orationem non exaudiam; manus enim vestre sanguine plenæ sunt (Isai., I, 11). — Ad quem respiciam nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et tementem sermones meos? qui immolat bovem quasi qui interficiat virum, qui maculat pecus quasi qui excerebret canem, hæc omnia elegerunt in abominationibus suis (Isai., LXVI). En second lieu, le Sauveur dit en l'Évangile qu'on ne peut cueillir des grappes de raisin à des épines : *Namquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus (S. Matth., VII, 16)?* De plus, il n'y a si petit novice en l'école d'Aristote qui n'ait souvent en bouche cette maxime : Personne ne donne ce qu'il n'a pas. Or le prêtre qui est en péché mortel a-t-il en soi le Saint-Esprit, n'est-il pas privé de la grâce de Dieu, n'est-il pas sous la puissance et la tyrannie de l'enfer, et comment peut-il donc donner le Saint-Esprit, la grâce de Dieu et les vertus infuses qu'il n'a pas? Un mort peut-il ressusciter un autre mort? un captif qui est à la chaîne peut-il délivrer un autre captif? un homme qui est tout gelé peut-il échauffer celui qui meurt de froid? un pauvre peut-il enrichir un autre pauvre? un qui est au fond d'un abîme peut-il en retirer son compagnon?

C'est le refrain ordinaire des hérétiques. Si les prêtres étaient vertueux, et s'ils nous donnaient bon exemple, nous rentrerions dans l'Église ; mais ils sont ambitieux, avareux, indévots, sensuels et scandaleux. C'est un jugement téméraire que vous faites, c'est ordinairement une calomnie et une imposture très-méchante. L'hérétique fait comme Néron, aussi tâche-t-il, comme lui, de faire mourir sa mère ; tout son dessein c'est d'outrager et d'éteindre l'Église, s'il pouvait ; ce malheureux empereur voyant que les lions, les léopards et autres bêtes farouches épargnaient les saints martyrs qui leur étaient exposés, et les respectaient comme par un sentiment de pitié, les faisait revêtir de peaux de loup, de renard ou de quelque autre animal sauvage, et les faisait jeter à ses chiens, afin que les chiens, s'imaginant que c'étaient des bêtes farouches, leur missent la dent plus hardiment et les déchirassent en pièces. L'hérétique voit bien que les chrétiens portent un certain respect à l'état ecclésiastique, qu'ils ont comme une crainte naturelle de se prendre aux oints du Seigneur ; il couvre par ses artifices les prêtres de peaux de bêtes sauvages, il fait accroire que ce sont des sangliers, des renards et des léopards voluptueux, rusés, cruels, inexorables ; afin que le peuple chrétien mette sur eux plus hardiment la dent canine de la médisance.

Et puis quelle conséquence est-ce : Il y a quelques prêtres vicieux, donc tous les prêtres sont vicieux, la prêtrise ne vaut rien, et leur Église n'est pas la vraie Église? C'est comme si je disais : Bèze a été un sodomite, et il en a laissé des monuments à la postérité

dans ses poésies d'amour : donc tous les ministres sont des sodomites, et les psaumes qu'il a rimés ne valent rien. C'est comme si je disais : Entre les disciples du Fils de Dieu il y a eu un Judas, un traître, un larron et un sacrilège : donc tous les apôtres l'étaient, et l'apostolat ne valait rien. Hérodiad, femme mariée a été adultère : donc toutes les femmes mariées le sont, et le mariage ne vaut rien. En une grappe de raisin il y a quelque grain pourri, en un bercaïl il y a quelque brebis galeuse : donc tous les raisins sont pourris, donc toutes les brebis sont galeuses, donc il faut arracher la vigne, donc il faut exterminer la bergerie.

Mais n'y a-t-il point de ministres vicieux ? Hélas ! si vous saviez ce qu'ils font en cachette, vous verriez que tout ce qui reluit n'est pas or, et que quand la racine de la foi est gâtée, il y peut bien avoir de belles feuilles, mais point de fruits salutaires à l'arbre. Je veux supposer qu'il n'y ait point de ministres vicieux, quelle merveille et quelle comparaison de si peu de ministres avec tant d'ecclésiastiques ? Vous regardez plus au vice d'un seul prêtre qu'à la sainte vie de tant de bons ecclésiastiques, de tant de bénédictins, de tant de chartreux, de tant de capucins, de tant d'augustins, de tant de jésuites, de tant d'autres qui sont au monde. Comptez, si vous pouvez, les ministres et les ecclésiastiques de chaque diocèse ; vous trouverez, pour un ministre qu'il y a, pour le moins cinq cents prêtres : or il me semble qu'il est bien plus aisé de trouver quelque vicieux en si grand nombre qu'en une petite poignée de ministres ; en un boisseau ou en un muid de pommes, il y en peut avoir quelque une gâtée plutôt qu'en un petit plat où il n'y en a que cinq ou six. Si une reine avait en sa bourse cinq ou six cents pistoles d'or, entre lesquelles il y en eût deux de mauvais aloi, une cuisinière qui aurait cinq ou six sous en sa bourse n'aurait-elle pas bonne grâce de braver cette princesse et lui dire : Je suis plus riche que vous, car je n'ai point de pièces fausses dans ma bourse ? L'Eglise est comme une grande reine, elle a plusieurs ecclésiastiques bons, vertueux et dévots ; s'il s'en trouve quelque mauvais, ce n'est pas merveille en un si grand nombre. La synagogue de Calvin est comme la cuisinière (aussi ils ne se font hérétiques que pour la chair et pour le ventre) ; elle a cinq ou six sous en sa bourse, c'est-à-dire cinq ou six ministres en chaque province : quel miracle est-ce qu'ils se contiennent et s'empêchent d'être scandaleux, de peur de perdre leurs pensions ?

I. — 1. Mais supposons que tous les prêtres soient vicieux, ce qui n'a jamais été, leur ministère ne laisse pas d'être digne d'honneur, leur sacrifice n'en est pas souillé pour cela, leurs sacrements ne laissent pas d'être valides, leurs prières acceptables, leur autorité juridique, leurs enseignements salutaires, leurs conseils et leurs avertissements profitables.

Les scribes et les pharisiens qui étaient en

Jérusalem du temps d'Hérode (*S. Matth.*, II, 5) étaient malins, flatteurs et vicieux ; cependant ils ne laissent pas de connaître et d'annoncer la vérité, enseignant le lieu de la naissance du Messie ; Caïphe était un méchant, un ambitieux, un politique, et pour tout dire en un mot, c'était un Caïphe ; cependant il prophétise et prononce la vérité, *quia erat pontifex anni illius* (*S. Joan.*, XI, 51).

2. Les scribes et les pharisiens du temps de Notre-Seigneur étaient des hypocrites, des avaricieux, des races de vipère ; et toutefois le Sauveur dit : Faites tout ce qu'ils vous diront en chaire (*S. Matth.*, XXIII, 2). Le pouvoir d'administrer les sacrements et de faire les autres fonctions ecclésiastiques est une grâce gratuite, qui ne se donne pas en faveur de celui qui la reçoit, non plus que le don de prophétie, mais en faveur du public : partant elle ne se doit pas perdre par le péché du prêtre. Et en effet, quand les prophètes vicieux diront à Notre-Seigneur au jour du jugement : N'avons-nous pas prophétisé et fait beaucoup de miracles en votre nom ? le Fils de Dieu ne leur répondra pas : *Nescio prophetiam vestram*, ou, *Nescio virtutes vestras* : Je n'approuve point vos miracles, je ne reçois point vos prophéties ; mais il leur dira : *Nescio vos*, je ne vous connais point (*S. Matth.*, VII). Un roi ne perd pas son autorité, ni un juge sa juridiction, ni un maître ou un père de famille sa puissance pour avoir commis quelque péché. Les apôtres commandent d'honorer les rois de leur temps, qui étaient païens et tyrans ; ils commandent d'obéir aux maîtres, encore qu'ils soient vicieux, *etiam dyscolis*, dit saint Pierre ; et toutefois cela se devrait plutôt perdre en punition du péché que la grâce du sacerdoce, car les hommes sont plus friands et amoureux de l'autorité royale que de la dignité sacerdotale.

3. En saint Jean, chap. III, verset 22, il est dit que le Sauveur baptisait ; et au chapitre IV, verset 2, il est dit que Jésus ne baptisait pas. Comment cela s'accorde-t-il ? s'il baptisait, comment ne baptisait-il pas ? et s'il ne baptisait pas, comment est-ce qu'il baptisait ? Saint Augustin répond (*tract. 6 in S. Joan., ante medium*) que Notre-Seigneur ne baptisait pas par soi-même immédiatement ; mais quand ses disciples baptisaient, et quand on baptise maintenant, c'est le Sauveur proprement qui baptise : *Petrus baptizat, hic est qui baptizat* : *Paulus baptizat, hic est qui baptizat* ; *Judas baptizat, hic est qui baptizat*. Dans les actions hiérarchiques, dans l'administration des sacrements, Jésus-Christ est la cause principale, le prêtre n'est qu'un instrument ; ils concourent tellement en unité de principe, que l'action du Sauveur et celle du prêtre ne sont qu'une même opération. Quand le Fils de Dieu lava les pieds à ses disciples, il leur dit : *Ita et vos faciatis*, Faites le semblable ; mais quand il consacra et fit une action hiérarchique, il ne dit pas : *Ita faciatis*, mais *Hoc facite* ; il ne dit pas : Faites le semblable, mais, Faites de même ; parce que c'est la même cause principale, la même

victime et le même sacrifice en la messe de maintenant, qu'en la dernière cène. Et quand le prêtre donne l'absolution et dit ces paroles : *Ego te absolvo*, il parle comme si c'était un autre Jésus-Christ, ou plutôt c'est Jésus-Christ même qui parle en la personne de son ministre, c'est le Sauveur qui parle par sa bouche ; et l'action hiérarchique et l'administration des sacrements est si noble, si excellente et si propre au Fils de Dieu, que si le Sauveur était encore en état de mériter, s'il était encore voyageur, cette action serait d'un mérite infini, et en effet elle est d'une dignité infinie, comme l'action d'un Homme-Dieu.

Saint Chrysostome dit très-bien (*Homil. 60, ad pop.*) : Quand on voit le prêtre à l'autel, on ne regarde pas seulement ce qui se fait extérieurement et à la vue du peuple, mais on jette les yeux de la foi et de l'esprit sur la main invisible du souverain prêtre qui opère par son organe tout ce qui se fait en la messe ; c'est lui qui prie Dieu pour son église ; c'est lui qui consacre ; c'est lui qui donne la bénédiction au peuple ; pour ce sujet nous devons assister à la messe, à l'administration du baptême, à la célébration du mariage et aux autres sacrements, avec crainte, respect et révérence, avec piété et recollection, puisque c'est Jésus-Christ qui en est l'administrateur. Si vous eussiez été au monde quand saint Charles y était, et que vous eussiez été présent lorsqu'il disait la sainte messe ou qu'il baptisait, et que vous eussiez su qu'il vous regardait attentivement, y eussiez-vous voulu commettre des insolences ou irrévérences ? non assurément : vous devez croire que c'est Jésus-Christ qui marie ces deux personnes, qui baptise cet enfant, et qui dit cette messe ; il vous voit, il vous regarde, il vous considère attentivement, distinctement et particulièrement comme s'il n'y avait que vous, et vous commettez des insolences, pour ne pas dire pis, et vous vous comportez en ce mystère comme si c'était une action profane.

Si ce n'était pas le Sauveur qui administre les sacrements, dit saint Augustin, il y aurait divers baptêmes selon la diversité des mérites de ceux qui baptisent ; ainsi il faudrait dire : *Ego sum Pauli, ego vero Cepha*, et recevoir en l'Eglise les schismes et les divisions que l'Apôtre reprend avec tant de zèle ; et saint Ambroise ajoute : si le prêtre ne vous peut pas absoudre parce qu'il est pécheur, votre ministre ne pouvait donc pas vous baptiser, ou au moins vous seriez en doute si vous êtes baptisé ; car vous ne savez pas s'il est pécheur ou non, la valeur du baptême et des autres actions hiérarchiques ne dépend pas de l'instrument, mais de l'agent principal.

4. Et de la vient la différence de notre sacrifice et de ceux de l'ancienne loi : Dieu rejetait quelquefois les holocaustes anciens, les oblations et les victimes de la loi mosaïque, parce que le prêtre ne les offrait qu'en son propre et privé nom, ou tout au plus de la part de la synagogue qui le députait ; et il arrivait souvent que le prêtre et toute la république, depuis le plus grand

jusqu'au plus petit, étaient en la malédiction du péché. *A planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas* ; mais maintenant, en la loi de grâce, le prêtre s'adresse toujours au Père éternel de la part de son Fils qui est très-innocent, très-saint et très-agréable à Dieu, et partant regardé de bon œil et digne d'être exaucé.

Il est vrai que, comme il dit, l'on ne peut pas recueillir des raisins d'une épine, ni des figes d'un buisson ; mais on peut bien cueillir des raisins sur des épines : et il arrive quelquefois, dit saint Augustin, que le cep de la vigne est si fecond, qu'il étend et pousse ses branches si loin et si haut, qu'il porte ses pampres jusque sur un buisson ou sur des épines qui sont en la muraille ; le raisin est pour lors sur l'épine ; mais il n'est pas produit de l'épine ; si vous passez par là faisant voyage, pour vous désaltérer, vous prenez le raisin sans avoir égard qu'il est sur le buisson, vous cueillez la grappe et vous laissez l'épine : le raisin vous désaltère et rafraîchit en la chaleur du jour, et l'épine sera bientôt après jetée dans un feu dévorant. Souvenez-vous que le Sauveur se compare au cep de la vigne : *Ego sum vitis vera*, et qu'il nous donne les fruits de sa Passion et les mérites de son sang, par l'entremise des sacrements ; si donc par malheur il arrive que le prêtre soit une épine, il ne laisse pas de vous donner le fruit, ce n'est pas lui qui le produit comme cause principale, mais c'est lui qui le porte et le donne ; prenez le raisin et ne regardez pas l'épine, peut-être qu'on jettera au feu d'enfer la ronce qui porte le fruit, mais le fruit ne laissera pas de vous être profitable : *Cave spinam, cape unam non de spina, sed de vite nascentem ; tibi porrigitur uva alimentum : spinæ servatur flammæ tormentum*.

Personne ne donne ce qu'il n'a pas, non pas comme cause principale ; mais comme cause instrumentelle, on donne souvent ce qu'on n'a pas : la plume donne au papier des lettres, des périodes et des harangues entières, qu'elle même n'a pas ; le pinceau qui fait une image, donne à la table d'attente un visage, des pieds et des mains, qu'il n'eut jamais ; le marteau qui taille une pierre lui donne la figure carrée, et il est pointu ; un serviteur pauvre vous donne l'argent de son maître, qui est fort riche : il est vrai que le méchant prêtre n'a pas la grâce de Dieu, mais il la peut donner, comme un organe du Fils de Dieu ; il est très-pauvre en mérites, mais il a commission de distribuer les mérites du Sauveur ; il n'a pas le Saint-Esprit comme résidant en lui, mais comme opérant par son entremise.

5. Dieu ne parla à Moïse que par l'entremise d'un buisson ardent, sa commission ne laissa pas d'être bonne, et son envoi très-légitime : quand le prêtre qui vous enseigne serait aussi rempli d'imperfections, embrasé de passions et enflammé de concupiscence qu'un buisson est bérissé d'épines ; Dieu ne laisse pas de parler par sa bouche, et si vous le voulez écouter, sa parole vous sera proli-

table. Au troisième livre des Rois il est dit qu'Elie étant au désert, Dieu lui envoya sa provision par l'entremise d'un corbeau, une autrefois il lui envoya un ange (III Reg., XVII., 4) ; cependant le prophète ne dit pas : Je ne veux point de cet oiseau carnassier, n'y a-t-il point d'ange dans le ciel pour m'apporter ce pain et cette viande ? Il ne regardait ni le corbeau, ni l'ange ; mais il regardait celui qui le lui envoyait. Quand vous voyez un homme de bien à l'autel, c'est un ange ; un méchant prêtre est, si vous voulez, un corbeau, un oiseau de voirie : tant y a que c'est le même Dieu qui les envoie, le même sacrement qu'il donne et la même grâce qu'il communique. Le corps d'Elisée, tout mort qu'il était (IV Reg., XIII), ressuscita par son attouchement un autre mort, et il ne se ressuscita pas soi-même ; le Fils de Dieu rendit la vue à un aveugle par un collyre de boue. Si vous étiez en prison pour un crime de lèse-majesté, et qu'on vous envoyât votre grâce par un messenger tout déchiré, ou si le roi vous envoyait un office ou un bénéfice, et que le porteur des patentes fût mal fait, souillé ou crotté, refuseriez-vous la grâce ? Et vous voulez refuser le pardon de vos péchés et les bénédictions du ciel, sous prétexte que le prêtre qui vous les apporte n'a pas son âme en bon état. Le médecin qui est malade ne laisse pas de vous guérir ; il n'est malade qu'en son corps, et il vous guérit par sa science. Le prêtre est pécheur par sa volonté, et il vous absout par son caractère. Peu importe à une bonne terre que la semence lui soit jetée par une main bien blanche et bien nette, ou par une main sale et galeuse ; peu importe à un jardin que l'eau qui arrose ses fleurs passe par un conduit d'argent ou par un canal de plomb ; peu importe à Ninive qu'elle soit préchée par un Jonas désobéissant ou par un Daniel innocent, pourvu qu'elle se convertisse.

II. — 1. Au premier livre des Rois, il est dit que cinquante mille personnes du peuple des Bethsamites furent frappés d'un mal étrange : *Eo quod vidissent arcam Domini*. Les interprètes s'étonnent de cette sévérité ; et en effet il y a sujet de s'en étonner ; car quel grand péché était-ce que de regarder cette arche pour être punis si rigoureusement ? Une autre version éclaircit cette difficulté : *Eo quod despexissent arcam Domini* (I Reg., VI). L'arche avait été en la puissance des Philistins sur l'autel des faux dieux, auprès de l'idole Dagon, et à cause de cela les Bethsamites la dédaignaient, ils n'en faisaient plus tant d'état et ils la regardaient comme une chose profane. Encore qu'un ecclésiastique ait été en la puissance de l'esprit malin et en état de péché mortel, il ne perd pas sa consécration ; si vous perdez le respect qui lui est dû, craignez d'en être puni.

2. Ne méprisez pas ceux qui vous ont fait chrétien, dit le texte du droit canon ; ne méprisez pas ceux qui ont l'honneur de produire par leur bouche sacrée le corps adorable du Fils de Dieu, ceux qui vous ouvrent les portes du ciel et qui vous affranchissent

de la captivité du diable, ceux qui sont les juges des rois au procès de l'éternité : *Absit ut quicquam sinistrum de his arbitremur qui corpus Christi sacro ore conficiunt, per quos Christiani sumus, qui claves regni celorum habentes, ante judicii diem judicant* (Ait *Antherius papa, canon Absit 11, q. 5*) ; ceux que le prophète Malachie (*Malac.* II, 7) dit être les anges du Seigneur, ceux que Dieu même appelle des dieux : *Quid mirum si illos vestra pietas dignetur honorare, quibus in suo eloquio honorem tribuens, eos aut angelos aut deos ipse etiam appellat Deus* (*S. Greg., lib. IV, epist. 1 ad Mauritium imperat.*), parce qu'ils sont ses vice-rois, les officiers de sa couronne, les ministres de son Etat, les surintendants de ses finances, les secrétaires de ses commandements, les ambassadeurs de sa majesté, les médiateurs entre Dieu et les hommes, qui annoncent les volontés de Dieu aux hommes, et qui présentent les vœux des hommes à Dieu (1).

3. On respecte les ambassadeurs, même des rois barbares et infidèles, dit saint Chrysostome ; à plus forte raison ceux que le Roi des rois nous envoie. Quand vous êtes en quelque affliction, ou publique ou particulière, vous faites dire des messes, vous vous recommandez aux prières des prêtres, ils vont parler à Dieu de votre part ; il ne leur donne pas audience favorable, il les rejette et n'exauce pas leurs prières ; vous vous en étonnez, et c'est vous qui en êtes cause : quand il vous les a envoyés pour vous annoncer sa volonté, pour vous divertir de vos débauches, de vos usures et de vos vanités, vous ne les avez pas écoutés, comme s'il n'avait pas dit au Deutéronome (*Deuteron.*, XVII, 12) : Celui qui ne voudra pas obéir au prêtre, qu'il soit condamné à la mort. Et que deviendra donc celui qui le méprise et qui s'en moque, celui qui en médit et qui le calomnie ?

4. Pour faire naître en nos cœurs un grand respect envers les prêtres, quelques-uns apportent l'exemple : 1° du sage Salomon, qui disait au prêtre Abiathar : Vous êtes coupable de mort, mais je ne vous y condamnerai pas, parce que vous avez autrefois porté l'arche d'alliance (*III Reg.*, II, 26) ; ou l'exemple 2° du grand Constantin, qui, au concile de Nicée, ne s'assit jamais que tous les évêques ne se fussent assis et que l'un d'eux ne le lui commandât par quelque signe (*Baron., apud Spond., ann. 590*), et il s'assit sur un petit siège au bas de tous les évêques ; et comme on lui eût présenté plusieurs papiers contenant des plaintes contre quelques ecclésiastiques, il les brûla sans les lire et se fâcha contre celui qui les lui avait donnés, disant : C'est aux prêtres à juger les empereurs, et non pas aux empereurs à condamner et à juger les prêtres, et pour moi, dit-il, si je voyais un prêtre commettre quelque péché, je le voudrais couvrir de mon manteau

(1) *Applicabitur ad deos* (*Exod.*, XXII, 8) ; *deos non detrahes* (*S. Greg., t. IV, ep. 1* ; *Exod.*, XXII, 28). *Id intelligit de sacerdotibus : Legatione pro Christo fungimur* (*II Cor.*, V, 20). *Pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum* (*Hebr.*, IV, 1).

royal, de peur qu'on ne le vit.

3° D'autres proposent l'exemple de Robert, roi de France, fils de Hugues Capet, qui, dans un synode d'évêques, voyant Lambert, évêque de Langres, à cause de la petitesse de sa personne, avoir les pieds pendus en l'air, alla bien loin chercher un marche-pied, et avec grand respect le posa sous les pieds de l'évêque (*Baron., ann. 1006*).

4° Ou d'Henri, roi de Germanie, qui, après une glorieuse victoire remportée sur le tyran des Lombards, assistant à un synode qui se tenait à Francfort, avant que de parler aux évêques, se prosternait en terre et ne se levait point que l'archevêque qui présidait au concile ne lui eût commandé (*Baron., ann. 1006*).

5° Ou de saint Antoine, qui, au rapport de saint Athanase, honorait extrêmement les prêtres. Oui, le grand saint Antoine, ce patriarche d'un million de saints anachorètes qui vivaient comme des anges ! ce grand Antoine, de l'amitié duquel les empereurs faisaient si grand état ! cet Antoine auquel les bêtes farouches obéissaient, au nom duquel les esprits malins frissonnaient, la vie duquel a converti saint Augustin et tant d'autres personnages ; ce grand Antoine, dis-je, honorait tant les prêtres, que quand il rencontrait un des moindres d'entre eux, il se mettait à genoux et ne se levait point qu'il n'eût reçu sa bénédiction.

6° Ou du séraphique Père saint François, qui n'osa prendre la hardiesse d'être prêtre, et qui disait que s'il rencontrait en chemin un ange et un prêtre de compagnie, il baiserait la main au prêtre, plutôt et plus volontiers qu'à l'ange.

7° De sainte Catherine de Siègne, qui baisait les traces par où les prêtres avaient passé.

8° D'autres enfin, pour la plus grande confusion des chrétiens, leur proposent l'exemple et le fait admirable d'un roi païen. Josèphe (*lib. XVII, cap. 8, Antiquit. Jud.*) rapporte qu'Alexandre le Grand venant en Jérusalem, rempli d'orgueil, enflé par le bon succès de ses armes ; Judas, qui était le grand-prêtre, vint au devant de lui revêtu des ornements pontificaux et accompagné des lévites ; Alexandre, le voyant, dépose son orgueil, renonce à sa fierté, il descend de cheval et se prosterne en terre devant lui ; et ses étendards qui étaient de rouge, couleur de guerre et de sang, il les fit arborer en blanc ; il entre dans le temple, il offre des sacrifices et accorde au prêtre tout ce qu'il désirait : Parménion, son favori, s'en étonnant et lui en demandant la raison, il fit une réponse digne de la grandeur de son nom et de son courage, digne d'être gravée avec la pointe du diamant dans le cœur de tous les chrétiens : Je ne l'ai pas adoré, mais le Dieu dont il est le prêtre. Non, je ne veux point apporter tous ces exemples, mais l'exemple de celui qui ne peut faillir, qui est la règle et l'exemplaire de toute sorte d'équité.

Quand Dieu est obligé de punir le péché de quelque prêtre, il ne le fait pas exemplairement et en public, mais en secret et en cachette, en sorte qu'on ne puisse connaître si

c'est lui qui les a punis, de peur que par le châtiement on ne conjecture qu'ils ont fait faute. Au chapitre douzième des Nombres, Aaron et sa sœur Marie commettent le même péché, murmurent contre leur frère Moïse, ils ne sont pas néanmoins punis de même façon : Marie est punie exemplairement et à la vue de tout le peuple, son visage devient couvert de lèpre ; mais Aaron, parce qu'il est prêtre, est puni de Dieu en secret dans le tabernacle. Au Lévitique, chapitre dixième, Nadab et Abiu, lévites et neveux de Moïse, revêtus d'habits sacerdotaux et offrant un sacrifice, commirent une faute contre les rubriques du cérémonial : le feu de l'autel se jette sur eux et les étouffe ; mais ce fut avec tant de circonspection, qu'il ne brûla pas même un filet de la robe de lin dont ils étaient revêtus, encore que la toile fine soit la vraie pâture du feu ; on les trouva morts, revêtus de leurs robes, afin qu'on pensât qu'ils étaient morts d'apoplexie ou de quelque autre accident, et non par châtiement de Dieu ; tant il a peur de les diffamer.

Au troisième livre des Rois, un prophète (*III Reg., XIII*) désobéit à Dieu : Dieu envoie un lion qui l'étouffe ; mais il commande au lion de n'entamer point le corps du prophète, de se tenir auprès et de le garder, afin qu'on le vienne enterrer, et qu'on ne voie pas qu'il est mort par un coup du ciel.

Sabaque, roi de Perse, et Artaxerxès surnommé Longue-Main, quand un gentilhomme avait commis quelque faute, faisaient fouetter son habit, et laissaient le criminel impuni. Ce grand Dieu fait tout le contraire : quand un ecclésiastique a fait faute, il punit la personne, mais sauve l'honneur de la robe. Faites-en de même, imitez votre Créateur ; quand vous récitez une histoire, ou peut-être un conte de moine ou de prêtre, gardez la robe, honorez l'Eglise, contez le fait sans nommer la condition de la personne. N'est-ce pas une pitié de voir maintenant que les prêtres étant sans comparaison plus dignes d'honneur qu'ils n'étaient en l'ancienne loi, il n'y a si petit artisan, simple fille, ni grossier villageois, qui ne se veuille mêler d'en parler, sous prétexte qu'il y en a quelques-uns qui sont vicieux ; quand bien cela serait, vous appartient-il d'en parler ? Etes-vous les juges de vos juges ? êtes-vous plus sage que Salomon, plus grand que Constantin et plus illustre que les rois ? Etes-vous plus dévot que saint Antoine, et plus ardent que saint François et plus innocent que sainte Catherine ? Etes-vous plus glorieux qu'Alexandre, plus divin et zélé à l'honneur de Dieu que Dieu même ? Ne savez-vous pas que l'enfant dénaturé, Cham, reçut la malédiction, pour s'être moqué de son père, que des enfants, pour avoir dit une petite injure au prophète Elisée, furent dévorés par les ours ; que Coré, Dathan et Abiron, pour avoir murmuré contre leur prélat, furent engloutis de la terre ; que Dieu a dit par son prophète (*Psal. CIV, 13*) : Gardez-vous de toucher mes prêtres ! que Jésus-Christ leur a dit en particulier (*Zachar., II*) : Celui qui

vous touche, toucne la prunelle de mes yeux ; et que l'apôtre a dit (*Rom.*, XIII) : Celui qui résiste à la puissance supérieure, résiste à Dieu et s'acquiert la damnation ?

Prenons garde, mes Pères, messieurs du vénérable clergé, que nous ne soyons cause, ou au moins occasion de cette témérité, que par nos indévotions et nos immodesties, par nos irrévérences dans les Eglises et nos conversations trop familières avec les femmes, nous ne soyons cause du peu de respect que l'on porte maintenant à notre vocation : *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus* (*Thren.*, IV, 1) ? Qu'est devenue cette splendeur et cet éclat, qui étaient autrefois attachés à l'état ecclésiastique, l'honneur, le respect, la révérence et la crainte filiale qu'on portait aux prêtres en la primitive Eglise ? D'où vient que tout cela est terni et obscurci ? C'est qu'alors on ne voyait les prêtres qu'à l'autel et en chaire, et que maintenant on les voit au cabaret, à la comédie, aux jeux et dans les compagnies mondaines, *Dispersi sunt omnes lapides sanctuarii in capite omnium platearum*.

Souvenons-nous qu'en la messe, quand nous disons, *Dominus vobiscum*, on ne nous répond pas, *Et tecum*, mais, *Et cum spiritu tuo*, pour nous apprendre que nous devons être tout spirituels et qu'il n'y doit rien avoir en nous de corporel, de matériel, ni de charnel ; que, comme a remarqué saint Chrysostome, on offrait autrefois pour le péché d'un prêtre le même sacrifice que pour les péchés de tout un peuple, pour montrer qu'assez souvent un seul péché d'un prêtre est aussi pesant devant Dieu que plusieurs péchés de tout un peuple ; que saint Bernard dit que les bagatelles en la bouche des séculiers ne sont que des bagatelles, mais qu'en la bouche des prêtres, elles deviennent en quelque façon des blasphèmes.

Souvenons-nous qu'une âme dévote, au rapport de Denys le Chartreux, voyant en extase les peines du purgatoire, y vit fort peu d'ecclésiastiques ; parce, lui dit-on, qu'ils sont tous sauvés s'ils font bien leur devoir, ou damnés s'ils y manquent tant soit peu, que leurs vertus et leurs vices ne peuvent être médiocres et qu'ils sont, dit saint Augustin, semblables à ces figures que le prophète vit (*Jerem.*, XIV, 3), dont les unes étaient excellemment bonnes, et les autres mauvaises au dernier point.

Quand le premier homme eut péché, il couvrit sa nudité avec des feuilles de figuier, et quand les séculiers offensent Dieu et veulent pallier leur faute, ils se couvrent des exemples de la mauvaise vie des prêtres. Jésus nous dit : *Vos estis lux mundi*. Une femme enceinte se blesse souvent par la puanteur d'une chandelle éteinte : il n'y a rien qui fasse plus tôt mourir les enfants de l'Eglise dans le sein de cette sainte épouse ni qui les fasse plus tôt sortir de ses entrailles par des apostasies que la mauvaise odeur de quelque ecclésiastique vicieux. Nous sommes le sel de la terre, le sel est tiré de l'eau, mais s'il y est réuni et rejoint, il se dissout et perd

la propriété qu'il avait d'empêcher la corruption : *Aquæ multæ populi multi, omnis pontifex ex hominibus assumptus* : le prêtre est séparé du commun par la consécration ; quand il se mêle parmi les séculiers et converse trop avec eux, il perd l'autorité qu'il avait de les préserver de la corruption du péché : *Ad nihilum valet ultra*.

Quand le paon se pare de ses plumes, quand il étale les richesses de son plumage, les autres oiseaux le redoutent, et ont pour lui un certain respect naturel ; mais quand il a replié ses ornements, s'il se mêle parmi les autres et se met à manger, il n'y a si petit poulet qui ne prenne la hardiesse de le picotter et lui faire la guerre. Quand on ne voit le prêtre qu'à l'autel, au chœur ou au confessionnal, on le respecte, on le redoute ; mais si après le service de Dieu il s'abaisse aux niaiseries des hommes, si dégénéral de sa noblesse, il se ravale à hanter les tavernes ou les passe-temps et récréations du monde, il n'y a si petit paysan qui ne perde le respect qu'il lui doit, et qui ne se mêle d'en médire. Si on nous appelle prêtres séculiers, ce n'est pas qu'il nous soit permis de mener une vie séculière, mais c'est que nous sommes les juges et les directeurs des séculiers, pour nous distinguer des abbés, qui sont juges et supérieurs des réguliers ; comme on appelle un lieutenant criminel, non qu'il lui soit permis d'être criminel, mais parce qu'il est juge des criminels : nous sommes les juges des autres, mais Dieu est notre juge, il couvre, il cache et dissimule nos fautes ; mais il les examinera plus exactement, il les jugera plus sévèrement, et il les punira plus rigoureusement.

Sauveur Jésus, grand pontife de nos âmes, ne permettez pas que nous vous en donnions le sujet, ne permettez pas qu'on puisse dire : *Ut populus sic sacerdos*. Vous êtes notre héritage, notre sort et notre partage ; nous l'avons dit quand on nous a faits clercs : *Dominus pars hereditatis meæ* : ne permettez pas que nous puissions dire : *Hereditas nostra versa est ad alienos* ; que vous qui êtes notre héritage apparteniez à d'autres plus qu'à nous, qu'il soit dit que de petites filles vous aiment, vous honorent et vous reçoivent en la sainte communion plus souvent, plus dévotement et plus fructueusement que nous. Faites que notre bouche ne soit employée qu'à faire retentir vos louanges, que nos mœurs et nos déportements expriment et représentent vos actions, que nos cœurs ne soient enflammés ni occupés que de votre amour.

Te nostra, Jesu, vox sonet,
Nostrique mores exprimant,
Te nostra corda diligant,
Nunc et per omne sæculum.
Amen.

SERMON LIV.

Du devoir des maîtres envers leurs serviteurs.

Honora patrem tuum et matrem tuam ut sis longævus super terram (*Exod.*, XX).

Il doit y avoir si bonne intelligence et tant

de charité entre les fidèles, que les supérieurs aient toujours des tendresses et des affections paternelles envers les inférieurs; ainsi que les inférieurs, des respects et des soumissions filiales envers leurs supérieurs. Pour ce sujet, encore que le quatrième commandement, selon le son des paroles, ne traite que du devoir réciproque des pères et des mères envers leurs enfants, et des enfants envers leurs pères et leurs mères : selon le sens et la signification, il se doit étendre aux obligations des maîtres envers leurs serviteurs, et des serviteurs envers leurs maîtres et leurs maîtresses. Aujourd'hui nous traiterons des maîtres.

Mais comme il n'y eut jamais de souveraineté plus excellente, ni plus relevée que la vôtre, ô sainte Vierge! votre autorité a été si noble, si éminente et si divine, que le Roi des rois a relevé de vous; il a été longtemps le fils du Père éternel avant que d'être votre fils; mais à même temps qu'il a commencé d'être son serviteur, à même temps il a commencé d'être votre sujet, *Erat subditus tibi*; il s'est si fort accoutumé sur la terre à se rendre complaisant à toutes vos volontés, qu'il garde encore cette coutume dans le ciel, qu'il y exauce les prières que vous lui faites pour les pauvres pécheurs, qui recourent à vous, comme nous faisons dévotement, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *An inter christianos debeant esse servi.* — I. **Punctum.** *Exhortatio ad dominos pro charitate in servos: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; 1° ex parte Dei; 2° ex parte servorum, quia sunt homines sicut tu, fratres tui, fratres Christi, et pœnitentiam agentes; 3° ex parte tui, spiritualiter: temporaliter; 4° ex parte familiæ; 4. exemplis: 1° Naaman; 2° Petri a Luxemburgo; 3° sancti Martini; 4° sancti Pauli; 5° angeli; 6° Christi.* — II. **Punctum.** *Debita dominorum in servos: 1. corde; 2. ore; 3. opere. In dominos qui seducunt ancillas suas: 1. Ex parte ancillæ; 2. domini; 3. peccati. Monita pro servis.* — **Conclusio.** *Per recapitulationem argumentorum.*

Le bien-aimé disciple de Jésus, saint Jean l'Évangéliste, parlant de l'incarnation et des motifs très-importants qui ont porté le Verbe divin à l'accouplissement de ce grand mystère (I S. Jean, III, 8), dit qu'il a daigné descendre ici bas et épouser notre nature, afin de réparer les ouvrages de Dieu, de détruire les œuvres du diable, de ruiner les effets du péché, et nous faire rentrer heureusement dans les droits et les privilèges que nous possédions au siècle d'or de l'innocence et de la justice originelle. Or, entre les incommodes temporelles que le péché a apportées au monde, une des plus onéreuses, déplaisantes et fâcheuses et contraires à notre inclination naturelle, c'est la servitude et la sujétion. Il est vrai que, selon la doctrine de

la théologie expliquée par saint Thomas (I p. q., 96, art. 4), en l'état d'innocence, il y eût eu des supérieurs, parce qu'il y eût eu diversité et inégalité d'âge, de sexe, d'esprit, de science et de vertu; mais leur supériorité eût été douce, paternelle, amoureuse et condescendante, non pas austère, tyrannique, impérieuse et arrogante; supériorité de direction et non de domination, de conduite et non pas d'empire, politique et non pas despotique, utile et profitable, non quasi insupportable.

Saint Augustin a très-bien remarqué (*liv. X, de Civit., c. 15*) qu'en la Genèse, avant le péché, Dieu donne seulement à l'homme l'empire sur les poissons de la mer, sur les oiseaux de l'air et sur les bêtes de la terre, mais non sur d'autres hommes: *Præsit piscibus maris et volatilibus cæli, non pas hominibus: hominem rationalem factum ad imaginem suam, noluit nisi irrationalibus dominari, non hominem homini, sed hominem pecori.* Et de là vient, comme le même saint ajoute, et que saint Chrysostome l'a aussi observé (*Homil. 29, in Genes.*), qu'au commencement du monde les premiers justes étaient pasteurs des bêtes brutes, non princes et souverains des hommes: *Primi justi pastores pecorum, magis quam reges hominum constituti sunt; et qu'on ne trouve point en l'Ecriture ce mot d'esclave ni de serviteur, qu'après le péché de Cham, lorsque le juste Noé condamna sa postérité à la servitude, en punition de ce qu'il s'était moqué de son père (Genes., IX).* Vu donc que Jésus est venu ruiner les effets du péché, et nous rétablir dans les prérogatives et les droits de l'état d'innocence, son intention est que les chrétiens, à proprement parler, n'aient point de serviteurs, ou, s'ils en ont, qu'ils ne les traitent point fièrement, impérieusement et en esclaves, mais civilement, courtoisement et en frères; qu'il y ait entre eux une mutuelle servitude, ou, pour mieux dire, service, assistance et office réciproque de charité.

I. — 1. Il le dit en paroles expresses la veille de sa mort, quand il fait son testament et qu'il déclare sa dernière volonté. *Reges gentium dominantur eorum, vos autem non sic; il savait qu'il y aurait des rois et des princes en son Eglise, et il dit: Je ne veux pas que les rois chrétiens fassent comme les empereurs païens, que leur prétention soit de dominer et de gourmander leurs sujets, mais de les conduire et gouverner. Il entend le même, à plus forte raison, des supérieurs subalternes, et son apôtre saint Pierre, parlant aux prélats ecclésiastiques, avance: Non dominantes gregi, sed forma facti gregis (I S. Petri, V, 3); il ne dit pas seulement qu'ils doivent être l'idée, le modèle et le patron, mais la forme de leur troupeau, parce que la forme se donne, se répand et se communique libéralement à tout le sujet dont elle est la forme. Et saint Paul, après avoir recommandé aux serviteurs de rendre service à leurs maîtres fidèlement, sincèrement et avec affection, ajoute que les maîtres leur*

en doivent faire de même : *Et vos domini eadem facite illis* (Ephes., VI, 9).

2. Saint Augustin a très-bien remarqué, qu'en la maison des vrais chrétiens, il y a service réciproque entre les supérieurs et les inférieurs, parce que les supérieurs ne gouvernent pas par ambition ni par démanchement de commander, mais par charité, par providence, par devoir et désir de bien régir la famille : *In domo justis viventis ex fide, etiam qui imperant serviunt eis quibus videntur imperare : nec enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi nec principandi superbia, sed providendi misericordia* (S. Aug., X, de Civit., c. 14). Et le même saint a aussi remarqué que, selon les maximes de l'humilité chrétienne, les maîtres doivent avoir plus de répugnance à commander que les serviteurs n'en doivent avoir à obéir ; et que les justes dont l'Écriture fait mention ont, à la vérité, avangé leurs enfants par-dessus leurs serviteurs, en ce qui est des biens temporels ; mais en ce qui est des biens spirituels et du salut de l'âme, ils ont eu autant de soin de leurs serviteurs que de leurs enfants mêmes : *Magis debent patres, quod dominantur, quam servi tolerare quod serviunt* (S. Aug. XIX, de Civit., c. 16). *Qui veri patresfamilias sunt, omnibus in familia sua tanquam filiis ad colendum et promerendum Deum consulunt* (Ibid.). Et de là est venu, dit-il, le nom de père de famille, dont les plus injustes sont bien aises d'être honorés ; ils sont pères de famille, dit-il, et non maîtres de famille : or, ce mot de famille vient de *famulus*, qui signifie serviteur : si vous êtes vrai père de famille, dit saint Augustin, vous aurez soin que vos valets servent Dieu et gagnent le paradis, comme s'ils étaient vos propres enfants. Et il est très-important de le leur faire savoir de bonne heure, dès le commencement, dès qu'ils entrent à votre service, et le leur répéter et inculquer sérieusement de temps en temps : Écoutez, je vous déclare que je vous prends autant et plus pour servir Dieu que pour me servir ; que je n'excuserai point sitôt les offenses que vous ferez contre Dieu, que celles que vous ferez contre moi ; que je veux que vous fassiez céans votre salut, que vous priiez Dieu à genoux le soir et le matin, que vous ne juriez point, que quand vous jurerez je ne vous croirai pas ; que vous ne disiez point de paroles déshonnêtes, et que vous vous confessiez tous les mois. Vous devez même garder quelquefois les enfants ou la boutique, et envoyer vos gens au sermon, car vous en savez assez et ils en savent trop peu : vous pouvez lire Grenade ou quelque autre bon livre au lieu du sermon, et ils ne savent pas lire.

3. N'est-ce pas la raison ? 1° ils sont plus à Dieu qu'à vous ; ils sont donc plus obligés de servir Dieu que de vous servir, et même ils ne vous doivent servir que pour l'amour de Dieu. *Mei enim servi sunt, ne affligas eos per potentiam* (Levit., XXV, 42). Si un de vos amis vous avait donné un serviteur, vous en auriez soin en considération de celui qui vous l'aurait donné : votre serviteur appartient à Dieu,

et il est sa créature aussi bien que vous. 2° C'est la considération que Job faisait : *Nunquid non in utero fecit me, qui et illum operatus est ?* Vous êtes de même pâte que lui, tiré du néant comme lui, le même Créateur qui vous a formé, l'a formé, il est l'ouvrage du même Dieu que vous : que dis-je l'ouvrage de Dieu ? il est son fils par adoption. Saint Cromace martyr, prélet de Rome, ayant converti et fait baptiser tous ses esclaves, les affranchit disant : Vous êtes maintenant les enfants de Dieu, ce n'est pas la raison que vous soyez les esclaves d'un homme.

C'est une chose bien indécente que vous traitiez votre valet comme un esclave, comme un forçat ou comme une bête, lui qui est enfant de Dieu, et par conséquent votre frère. Saint Paul écrivant à un illustre gentil-homme de Colosses, nommé Philémon, en faveur de son esclave Onésime : Je vous renvoie votre serviteur, que j'ai converti, lui dit-il ; ne le traitez plus comme votre esclave, mais comme votre frère. Oui, vous gentilhomme, pour noble et illustre que vous soyez ; oui, votre esclave, vous le devez tenir pour votre frère, régénéré du même baptême dans le sein de la même Eglise, racheté du même sang, participant des mêmes sacrements, sanctifié du même Saint-Esprit, nourri du même corps adorable. Que dis-je, votre frère ? dit saint Chrysostome (*Homil. 22, in Ep. ad Ephes.*) ; il est frère de Jésus-Christ, enfant d'un même père, appelé à même gloire, et cohéritier du même royaume.

Il fait pénitence et souffre avec Jésus, il mérite donc de régner, et d'être glorifié avec lui. Ne vous semble-t-il pas que c'est une pénitence bien rude et bien méritoire, s'ils la savent prendre comme il faut, que de voir tous les jours les autres assis à table, faire bonne chère, dire et faire tout ce qui leur plaît, dormir, jouer, ou se promener tant qu'ils veulent ; et eux n'avoir que les restes, être tout debout derrière leur maître, tête nue, n'oser dire leurs sentiments, se coucher bien tard, se lever bien matin, sans autre règle que la pure volonté d'autrui, faire mille choses contre leur inclination, dépendre du tiers et du quart, de monsieur, de madame sa mère, de sa femme et de ses enfants ? S'ils savent porter ces mortifications vertueusement et pour l'amour de Dieu, il n'y a guère de religieux qui en souffrent de plus rigoureuses. Un religieux, quoique frère-lai, est honoré par tout, même dans la maison des grands ; il a les heures de son repas et de son repos réglées, il n'a que son supérieur à contenter ; il n'a pas les restes des autres, s'il les choisit par mortification, on le regarde comme un saint : s'il est malade il est assisté comme un prince, tant on a de charité, on vendrait plutôt les calices que de le laisser dans le besoin. Mais les pauvres serviteurs sont humiliés partout, rebutés et méprisés partout, bafoués et traités comme les halayures de la maison ; faisant leur pénitence en cette vie, et leur purgatoire en ce monde, il est croyable qu'ils ne demeureront pas longtemps au purgatoire de l'autre.

3° Ils iront en paradis devant vous, et quand ils y seront vous réclamerez leur secours; mais si vous les avez maltraités, Dieu ne permettra pas qu'ils vous assistent, comme il ne permit pas que Lazare favorisât d'une goutte d'eau le riche qui avait dédaigné de lui donner des miettes de pain. *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum deseritis recipiant vos in aeterna tabernacula.* Ce n'est pas moi qui dis ceci pour flatter vos serviteurs, c'est Jésus-Christ même qui vous en avertit et qui vous donne cet avis salutaire: gagnez les bonnes grâces de vos serviteurs et des pauvres, afin qu'après votre vie ils vous reçoivent aux tabernacles éternels.

4° Il y va même de votre intérêt temporel, si vous avez soin de l'entretien de leur corps, vous gagnerez l'affection de leur cœur, et quand l'affection est gagnée, tout est gagné; le cœur est le donjon et la citadelle en l'homme, quand il est une fois emporté, on a aisément tout le reste. Quand votre serviteur a de l'amour et de l'affection pour vous, il fait plus d'ouvrage en un jour qu'il n'en ferait en une semaine; si vous avez soin de son salut, il aura l'amour et la crainte de Dieu, et s'il vous sert pour l'amour de Dieu, il le fera de bon cœur et de bonne grâce, comme saint Paul lui recommande; s'il a la crainte de Dieu, il craindra de l'offenser en vous offensant; il aura peur de blesser sa conscience, vous faisant tort en vos biens ou en votre réputation, ou manquant à l'obéissance, à l'honneur, et à la fidélité qu'il vous doit. Saint Ephrem, diacre d'Édesse, rapporte qu'un bon bourgeois avait un serviteur, qui était un second Joseph, si consciencieux et si fidèle que son maître lui confiait tout: ce serviteur, touché d'une dévotion déréglée, ou mal fortunée, eut envie d'aller au désert, et de se faire religieux; le maître, craignant de perdre un serviteur si adroit et si diligent, fit tout son possible pour le lui dissuader, mais il ne put. Quelques années après, ce pauvre religieux, se dégoûtant de la solitude et de la vie monastique, revient trouver son maître, lui découvre sa plaie, le prie de le recevoir en sa maison, au même rang et office qu'il avait; qu'il le servira encore mieux qu'il ne faisait auparavant. Je m'en donnerai bien de garde, lui dit-il; car si vous n'avez pas gardé ce que vous aviez si saintement promis à Dieu tout-puissant et immortel, comment pourrais-je espérer que vous garderez ce que vous promettez maintenant à un homme mortel et chétif? Le religieux, recevant cette réprimande comme un petit coup de fouet, s'en retourna tout honteux, mais bien repentant en sa cellule. Cependant ce bon homme avait raison: car si vos serviteurs ne sont pas fidèles à Dieu, ils le seront encore moins à leur maître; et s'ils offensent Dieu pour rien en le blasphémant et reniant, ils l'offenseront beaucoup plus pour de l'argent, en vous dérobant au trahissant.

Et puis s'ils sont vicieux, ils donneront à vos enfants la teinture de leurs vices, ils leur apprendront des saletés, des friponneries et

des dissolutions; ils communiqueront par contagion leurs mauvaises inclinations à tous vos domestiques, et ils attireront sur votre famille la malédiction de Dieu; au lieu que s'ils sont vertueux, Dieu bénira votre maison à leur considération, comme il bénit la maison de Laban pour l'amour de Jacob, celle de Putiphar pour l'amour de Joseph: celle de Nabuchodonosor pour l'amour de Daniel, celle d'Assuérus pour l'amour de Mardochee, et celle d'un jeune prince des Vandales pour l'amour de saint Paulin: il ne faut quelquefois qu'un bon serviteur, ou qu'une servante dévote, pour faire tout le bonheur et la bénédiction de la maison.

4. Témoins: 1° Naaman, connétable du roi de Syrie; il était infecté de lèpre, et fort incommodé de sa personne; une petite servante qu'il avait en sa maison prit la hardiesse de dire à sa femme: Je voudrais qu'il m'eût coûté beaucoup, et que monsieur eût été à notre pays, car il y a là un prophète, nommé Elizee, qui assurément le guérirait (IV Reg., V). Il y va sur cette parole; le prophète lui commande de se baigner sept fois au fleuve du Jourdain, et comme il s'en retournait tout en colère, méprisant ce commandement, ses serviteurs lui dirent: Mon père, si le prophète vous avait commandé quelque chose bien difficile, il la faudrait faire pour votre santé; à plus forte raison ne devez-vous pas négliger une chose si facile? Il les croit, il va se baigner, il sort de l'eau en parfaite santé. Voyez, c'était un grandseigneur, connétable d'un grand royaume: et néanmoins il donne la liberté à une petite esclave de lui dire ses pensées? Il est si bon à ses serviteurs qu'ils l'appellent leur père, *Pater, etsi rem grandem dixisset tibi*; il écoute leur conseil et le suit contre ses propres sentiments, et ils s'en trouvent bien.

2° Le bienheureux Pierre de Luxembourg était issu de sang royal, évêque de Metz, et cardinal si saint qu'il a fait plus de quatre mille miracles; étant au lit de la mort, lorsque les saints sont plus éclairés, comme étant plus proche de la lumière de gloire, il fit appeler tous ses serviteurs, et leur demanda s'ils étaient contents; puis leur demanda très-humblement pardon de ce qu'il ne les avait pas appelés ses frères, et il en fit sur-le-champ en leur présence une fort rude pénitence, les obligeant de lui donner chacun un coup de discipline.

3° Saint Martin chérissait tendrement ses serviteurs, non-seulement depuis qu'il fut fait évêque, ou depuis qu'il fut baptisé; mais n'étant encore que catéchumène, étant encore cavalier en l'armée de l'empereur, il agissait avec son valet comme s'il eût été son frère.

4° Saint Paul avait appris au troisième ciel comme il faut vivre pour être parfait, cependant il écrit une lettre tout exprès à un gentilhomme, il l'écrit de sa propre main contre sa coutume, une lettre tout entière, et une lettre qui est Ecriture sainte, une lettre en laquelle non-seulement il déploie les ri-

chesses de sa rhétorique naturelle et acquise, mais il y emploie l'éloquence du Saint-Esprit, qui le possédait et qui a dicté les écritures canoniques; il écrit, dis-je, cette lettre à Philémon, pour lui recommander un esclave, et un esclave fugitif, un esclave qui avait dérobé son maître; il appelle cet esclave son très-cher, son frère, son fils, et ses entrailles, parce qu'il était chrétien; et il dit à ce gentilhomme : Pardonnez-moila faute qu'il a faite, recevez-le comme vous me voudriez recevoir; traitez-le comme votre frère, *in carne et in Domino* : tant c'est chose digne d'un fidèle, et conforme à la sainteté et l'humilité chrétienne que d'avoir soin des serviteurs.

5° Au livre de la Genèse (*Genes.*, XVI, 7-9), un ange descend du ciel tout exprès par deux fois, pour consoler une pauvre servante égarée, Agar, servante d'Abraham; pour lui remontrer son devoir, pour l'exhorter de retourner à la maison de son maître et être plus humble qu'elle n'était.

6° Mais quel exemple plus authentique et efficace que celui de Jésus? Il disait à ses apôtres : Vous m'appelez votre maître, et vous dites vrai, car je le suis; mais je ne vous appelle pas mes serviteurs, car je vous appelle mes amis, et je vous traite comme tels : *Non dicam vos servos, sed amicos*, et le Fils de Dieu n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. *Non venit ministrari, sed ministrare*. Comment est-ce que cela est vrai, la sainte Vierge ne l'a-t-elle pas servi? sainte Marthe ne l'a-t-elle pas servi? les femmes dévotes qui le suivaient ne l'ont-elles pas servi? C'est qu'il ne recevait pas leur dévotion comme des services et des devoirs; mais comme des œuvres de charité et de miséricorde, comme des aumônes qu'elles lui faisaient en sa nécessité. Si vous étiez en cette disposition envers vos serviteurs, vous ne les traiteriez pas comme vous faites, vous leur rendriez les offices de charité et de justice chrétienne que vous leur devez en trois manières, à savoir de cœur, de parole et d'œuvre.

II. — 1. Premièrement de cœur et d'affection, car quoiqu'ils soient vos serviteurs, ils sont néanmoins vos prochains : et la loi de nature vous oblige à aimer vos prochains comme vous-même; ils sont chrétiens, et vous aussi : et la loi du christianisme vous oblige d'aimer tous les chrétiens d'un amour de charité. Si vous n'avez la charité, vous n'êtes rien, dit saint Paul, et la charité n'est pas un amour d'intérêt, ni de concupiscence; si vous avez la charité, vous les aimerez, non-seulement quand ils sont adroits, forts, robustes et en bonne santé, mais aussi quand ils sont grossiers, faibles et incommodés, comme le centenier de l'Evangile, à qui son serviteur était cher et précieux, tout malade qu'il était et atteint de paralysie, qui est une maladie incurable, *Erat illi pretiosus*; d'où vient qu'il employait ses amis pour lui près du Sauveur, et qu'il prenait la peine d'y aller lui-même. Si vous avez ainsi de la charité pour eux, vous prendrez soin, pour les instruire, ou faire instruire en la connaissance, amour et crainte de Dieu, de les envoyer au sermon ;

vos servantes aux ursulines, ou bien à votre confesseur, pour leur apprendre les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie et les commandements de Dieu, comme ils se doivent confesser et prier Dieu soir et matin : *Qui misericordiam habet, docet et erudit quasi pastor gregem suum* (*Eccl.*, XVIII, 13).

2. On peut remarquer en l'Ecriture que les apôtres ont eu plus de soin d'instruire les serviteurs en leurs Epîtres canoniques, qu'aucune autre personne de quelque condition que ce soit (*I S. Petri*, II). Saint Paul les instruit en la première Epître aux Corinthiens, aux Ephésiens (*Ephes.*, VI), aux Colossiens (*Colos.*, III), aux Hébreux (*Hébr.*, XIII), aussi bien que dans la première à Timothée (*I Tim.*, VI) et à Tite (*Tit.*, III). Et saint Chrysostome dit très-bien : Ce n'est pas merveille si les serviteurs sont vicieux, parce que personne ne travaille pour les former à la vertu, que les maîtres ne pensent qu'à tirer service d'eux; vos enfants ont leur père et leur mère, leur régent et leur maître qui veillent sur eux, qui ne leur permettent pas d'aller partout où ils veulent, qui tâchent de les former à la piété et à l'honnêteté pendant plusieurs années; la considération de leur naissance, de leur condition et de leurs parents les devrait tenir en bride, et néanmoins ils ont bien de la peine de se tenir dans leur devoir et de s'abstenir des débauches : combien plus les serviteurs, sur qui personne ne veille, que personne n'instruit, que personne ne reprend, n'avertit et n'enseigne?

Vous les reprenez bien quelquefois, mais c'est par intérêt, quand leurs fautes vous sont dommageables, et vous ne les reprenez qu'en colère, avec menaces, *remittentes minas* (*Ephes.*, VI), avec blasphèmes, avec imprecations, injures et malédictions. *Qui conturbat domum suam possidebit ventos* (*Prov.* XI, 29) : Celui qui est impatient, colérique et turbulent dans sa maison, ne possède que du vent; ses serviteurs lui disent de belles paroles, ils font de beaux semblants en sa présence, en derrière ils font des grimaces et se moquent de lui; ils font mal et il en est cause; car la correction est une médecine : or quand vous donnez si souvent une médecine à un malade, elle n'opère pas beaucoup, parce que l'estomac s'y apprivoise, et quand vous reprenez si souvent vos serviteurs vous les étourdissez de vos crieries; ils disent que c'est votre coutume, et ainsi la correction n'a point d'effet sur eux : *Ab assuetis non fit passio*.

3. Quant aux œuvres, vous devez faire en votre famille qui est un petit monde, comme Dieu fait en ce monde, qui est une grande famille : *Omnia in numero, pondere et mensura*, en nombre, en poids et en mesure. En nombre, c'est-à-dire que le luxe et l'ambition ne soient pas cause que vous ayez plus de serviteurs qu'il ne convient à votre état, selon la modestie chrétienne; que l'avarice ne soit pas cause que vous en ayez moins qu'il ne vous est nécessaire, car quand il y en a

trop, ils sont fainéants et ils s'empêchent les uns les autres, ils remettent les choses l'un sur l'autre, et vous ne les payez pas bien ; quand il y en a trop peu, ils sont accablés, ils ne font les choses qu'à demi et par manière d'acquit, vous vous en plaignez et eux aussi ; ils n'ont pas le loisir de prier Dieu pour se rendre gens de bien ; ce sont des instruments vivants, dit Aristote (*Lib. II, c. 8, Polit., et lib. VII, c. 1*) ; or les instruments doivent être réglés, définis et proportionnés à l'ouvrage ; s'il y en a trop ils s'empêchent et se nuisent, s'il y en a trop peu ils ne peuvent pas bien servir.

En poids, c'est-à-dire que vous donniez le rang en votre maison, et la part à vos honnes grâces, les charges et les offices à chacun d'eux selon leur mérite ; comme nous voyons que le Créateur a placé les éléments selon l'exigence de leur nature, les plus nobles et subtils au plus haut lieu, les plus massifs et matériels au centre et au plus bas. Vous aimez et favorisez plus entre vos domestiques, non ceux qui le méritent le mieux, mais ceux qui sont plus dissimulés, ceux qui sont plus adroits à vous flatter, ceux qui vous font des rapports à perte de vue, ou ceux qui savent mieux s'ajuster à vos imperfections ; ce n'est pas tenir bien droite la balance de la justice, et faire tout *in pondere*.

En mesure, c'est-à-dire que le travail et l'emploi que vous leur donnez soit mesuré et proportionné aux forces, aux talents, à la portée et capacité de chacun ; que les gages que vous leur payez soient correspondants au travail, à la diligence et au temps qu'ils ont employé à votre service ; ne pensez pas être excusé devant Dieu de leur payer le salaire convenable et proportionné à leur travail, sur ce qu'ils sont pauvres ou abandonnés, et qu'ils ne sauraient où aller, si vous ne les recueillez. Si vous achetez d'un pauvre fromme, du blé, du linge, ou de l'étain, moitié moins que la chose ne vaut, sur ce que la nécessité l'obligerait de le vendre, seriez-vous excusé du péché et d'obligation à la restitution ? Vous achetez le travail de votre serviteur beaucoup moins qu'il ne vaut en effet, et au jugement des gens de bien : pensez-vous être justifié devant Dieu ? Pensez-vous être impuni, si vous le traitez comme un esclave, si vous le nourrissez comme un forçat, ou comme un chien, si vous ne lui tenez pas ce que vous lui avez promis ; si vous l'empêchez par menaces ou par autre voie d'aller servir un autre maître où il trouverait mieux son compte ? Si vous retenez ses gages ou une partie, sur ce que vous avez perdu quelque chose qu'il n'avait pas en charge ? Vous n'êtes pas assuré qu'il l'ait dérobé et vous êtes assuré que vous lui devez ses gages, pourquoi retiendrez-vous une dette certaine, pour la compensation d'un dommage incertain ? Quand un mercenaire a fait une journée pour vous, si vous attendez jusqu'au lendemain, contre sa volonté, à lui payer dix sols qu'il a gagnés, Dieu dit que c'est un péché qui crie vengeance contre vous, et qu'il exaucera cette clameur : *Non morabitur apud te*

opus mercenarii tui usque mane, eadem die reddes ei pretium laboris sui, ante solis occasum, quia pauper est, ne clamet contra te ad Dominum et reputetur tibi in peccatum (*Levit., XIX, 13; Deut., XXIV, 14*). Vous différez un, deux et trois ans à donner les gages à votre servante ; et vous êtes cause que pour s'entretenir, elle prend à crédit chez le marchand les denrées qui lui coûteront beaucoup plus cher, qu'elles ne feraient argent comptant : et vous pensez être innocent ? C'est illusion que cela.

1. Or si c'est un grand mal de retenir à votre servante une petite pièce d'argent, quel horreur et exécrable crime est-ce que de lui vouloir ravir ce qu'elle doit avoir de plus cher et de plus précieux en ce monde, son honneur et sa pudicité ? Pauvre fille, pauvre orpheline, pauvre désolée et pressée des misères du temps, de la faim, de la nécessité ou de la disette, comme un vaisseau battu de l'orage, elle s'est réfugiée en votre maison, pensant y avoir un havre et un port assuré, et elle y trouve un écueil, elle y fait débris et naufrage de ce que la mauvaïse fortune avait respecté et épargné en elle ? Que fera-t-elle la pauvre infortunée après une telle perte ? Vous l'avez amorcée à la volupté, vous lui avez donné la pente du vice, elle s'y laissera aller, elle commettra les péchés mortels à douzaines, à centaines et à milliers, par pensées, par paroles, par actions : et ils vous seront tous imputés ; parce que vous en êtes cause, que vous en êtes le principe et le premier moteur. Quand elle entra en votre maison, il eût mieux valu pour elle qu'elle fût entrée en la caverne d'un lion, qu'elle eût rencontré un tigre, ou un léopard qui l'eût déchirée et mise en pièces, car elle n'eût perdu qu'une vie caduque et périssable : et vous lui faites perdre son corps et son âme, son salut et sa réputation, la grâce de Dieu, le repos de sa conscience et le droit à la vie éternelle.

2. Vous son maître, qui devriez lui remontrer son devoir, qui devriez être jaloux de son honneur, qui devriez lui servir de père, puisque vous êtes père de famille ; est-ce ainsi que vous abusez de l'autorité que Dieu vous a donnée ? La puissance que vous avez sur vos domestiques vient de Dieu, dit saint Paul, *Non est potestas nisi a Deo*, et par conséquent c'est une chose sainte, c'est une émanation et une participation de la souveraineté de Dieu, et en cette qualité vos serviteurs sont obligés de la révéler, de l'honorer : et vous la profanez, et vous vous en servez pour commettre une des plus méchantes, des plus noires et des plus infâmes actions qui se puissent imaginer, pour corrompre la simplicité et la pureté d'une pauvre innocente.

3. Et où est la foi publique ? où est le droit des gens ? où est le respect que vous devez aux lois divines et humaines ? Si votre servante vous avait dérobé une tasse d'argent, pour en assister sa mère, qui est pauvre, que diriez-vous ? Quelles crieries et quelles tempêtes, quels reproches et quelles invectives ne feriez-vous pas ? Vous la mettriez en cause, vous la feriez mettre en prison et punir exem-

plairement : Un larcin domestique ! A qui se fiera-t-on dorénavant, et de qui serons-nous plus assurés, si nous ne le sommes de ceux de notre maison ? Et vous lui voulez ravir, non pas par pauvreté et par nécessité, mais par une volupté brutale, ce qui est plus précieux que tout l'or et l'argent du monde, ce que tant de sages filles ont préféré à leur propre vie, ce que la Vierge des vierges n'eût pas voulu perdre pour être Mère de Dieu ! Et vous pensez demeurer impuni ? Et le père des orphelins, le très-juste et redoutable vengeur des oppressions tyranniques, ne s'en ressentira pas ? Les lois humaines mettent grande différence entre l'injure d'un serviteur envers son maître, et l'injure d'un maître envers son serviteur : elles punissent bien plus rigoureusement l'un que l'autre ; mais les lois divines n'en sont pas de même, dit saint Chrysostome (*Hom. 22, in ep. ad Eph.*). Quand vous seriez prince, quand vous seriez roi, si vous usez d'oppressions envers vos serviteurs, vous serez puni aussi rigoureusement, et encore plus que le moindre de vos sujets : *Exiguo conceditur misericordia, potentes potenter tormenta patientur*. En la présence de Dieu et au parquet de sa justice, il n'y a point de maîtres, de princes, ni de rois, tous y sont roturiers, serviteurs et esclaves ; *Non est personarum acceptio apud Deum*, Dieu n'a acception de personne : si vous êtes puissants, il punira vos crimes puissamment, si vous êtes serviteurs, il ne recevra pas l'excuse que vous lui apportez : J'ai commis tel péché, mais ç'a été malgré moi et par le commandement de mon maître. Vous serez damné malgré vous, et par le commandement du souverain Maître.

A votre avis, qui a plus de droit de vous commander, ou le Créateur, ou la créature ? Si votre maître vous commandait quelque chose contre le service du roi, seriez-vous tenu de lui obéir ? Et vous lui obéissez contre le service de Dieu ? A qui avez-vous plus d'obligation, ou à votre Dieu, ou à un homme mortel ? Est-ce votre maître qui vous a créé, qui vous a racheté, ou qui a donné son sang pour vous ? Il vous donne l'entretien de la vie, il est vrai, mais Dieu a donné pour votre amour sa propre vie. Votre maître vous donne du pain et quelque viande corrompible pour votre nourriture ; mais Jésus-Christ vous nourrit du pain des anges, de sa chair précieuse et adorable. Votre maître s'est obligé à un petit salaire d'une pièce d'argent ; mais Dieu vous réserve des récompenses et des couronnes éternelles.

Votre maître vous fait de belles promesses, il vous fait espérer des montagues d'or, en cas que vous consentiez à sa passion brutale ; pauvre malavisée, seriez-vous pas bien simple d'ajouter foi à ses piperies ? N'en avez-vous pas vu tant d'autres qui ont été abusées par de semblables amusements, et qui sont devenues malheureuses ? Quand il vous aura déshonorée, il se moquera de vous et vous mettra hors de sa maison ; montrez-lui que vous êtes plus sage qu'il ne pense, renvoyez-le si brusquement à la première parole qu'il

vous dit, qu'il n'ait pas sujet d'y retourner pour une seconde fois ; s'il vous en parle derechef, dites-le à votre maîtresse, et demandez votre congé.

Allez, pour méchant et vicieux qu'il soit, il aura bonne opinion de vous, et vous respectera ; car enfin la vertu se fait honorer partout ; on redoute toujours ceux qu'on sait être bien avec Dieu ; on juge avec raison que ceux-là sont fidèles aux hommes, qui se montrent fidèles à Dieu. David n'était qu'un petit bergerot, et Saül était un grand roi ; cependant Saül redoutait David, parce que David était homme de bien, et que Saül était un méchant homme. Le patriarche Joseph était étranger et esclave en la maison de Putiphar, et parce qu'il y fut reconnu craignant Dieu, il y avait autant de crédit et de puissance que le maître : faites comme lui, il aimera mieux être calomnié, jeté au fond d'une basse-fosse, et courir risque de sa vie, que d'obéir à sa maîtresse qui le sollicitait de commettre un adultère. Mais nous parlerons à fond aux serviteurs demain, Dieu aidant.

Conclusion. — Concluons, instruisant les maîtres par un précis et une récapitulation de tout ce qui a été dit en ce discours : Si vous êtes vrais chrétiens, c'est-à-dire disciples de Jésus et attachés à ses maximes, vous devez chérir vos serviteurs, avoir des tendresses pour eux et même des sentiments de respect, car ils sont les images de Dieu, ses portraits, et les extraits de sa divinité, images faites non par un peintre mortel, mais par la main toute-puissante du Créateur, sur un fond très-noble et très-excellent : ils sont les membres de Jésus-Christ, entés et insérés sur son corps, animés de son esprit, alimentés de sa chair, marqués de son caractère, et sanctifiés par sa grâce : ils sont les temples du Saint-Esprit ; oui, saint Paul le leur déclare, que même leurs corps sont le domicile et le sanctuaire du Saint-Esprit, *Membra vestra templum sunt Spiritus sancti* (1 Cor., VI, 19) : et vous n'en faites non plus d'état que si c'étaient des esclaves, des païens, ou des bêtes brutes.

Videte ne contemnatís, angeli enim eorum semper vident faciem Patris, ils ont des anges gardiens qui en font tant d'état, qu'ils portent avec ambition leurs prières et leurs bonnes œuvres au ciel, en la présence de Dieu, *Ambitioso famulatu*, dit saint Hilaire ; et vous désobligez leurs anges, si vous leur êtes rudes et inhumains.

Ils sont vos instruments vivants et animés ; en l'exécution de vos desseins, s'ils vous sont conjoints par affection, ils vous seront plus utiles ; s'ils vous aiment et s'ils sont vertueux, ils auront soin de vos enfants et leur donneront la trempe de la vertu, vous aurez de l'honneur devant Dieu et devant les hommes, où on dira : Tel maître, tel valet.

Aimez-les, afin qu'ils vous aiment : un feu allume un autre feu, et l'amour produit un amour réciproque.

Si vous les aimez, montrez-le par effet, ne leur commandez rien de mauvais ni de trop difficile; ne leur parlez point fièrement et avec mépris: As-tu fait ceci? As-tu été là? On parle ainsi à des esclaves païens, et non pas à des chrétiens. Reprenez-les charitablement et sans imprécation, ayez en recommandation le salut de leur âme et la santé de leur corps: encore qu'ils soient vos inférieurs, vous êtes leurs conservateurs, serviteurs de Dieu avec eux, d'un Dieu, dis-je, qui vous mesurera à la même mesure dont vous les aurez mesurés. Si vous leur êtes rigoureux, il vous sera rude, sévère et inexorable en son jugement, comme il dit en saint Matthieu (S. *Matth.*, XVIII). Vous espérez qu'il vous sauvera et qu'il vous fera miséricorde, il la fera à plus forte raison à vos serviteurs et à vos servantes: leurs péchés sont plus excusables, eu égard à leur grossièreté, à leur ignorance et à leur infirmité; vu même qu'ils en font pénitence par leur vie humble et laborieuse, et qu'ils peuvent dire, comme le prophète: *Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea.* Ils seront l'objet des faveurs et des bénédictions de Dieu, qui leur dira: *Venite, benedicti.*

Si cela est, pourquoi en faites-vous l'objet de vos injures et de vos malédictions? Ils seront des rois dans le ciel, pourquoi les traitez-vous en esclaves sur la terre? Ils seront au rang des anges, pourquoi les méprisez-vous comme des bêtes? Ils seront assis avec vous au banquet des noces de l'Agneau, et partant vous devez les rendre capables de participer dignement au sacré festin des fiançailles, qui est la sainte eucharistie; vous devez commencer ici-bas ensemble ce que vous ferez là-haut dans le paradis, une éternité tout entière, où vous vous entretenez, où vous vous entrebénétez, et vous vous excitez les uns les autres à aimer, à bénir, à louer et à glorifier le souverain Maître en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LV.

Du devoir des serviteurs envers leurs maîtres.

Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo.
(*Ephes.*, VI, 5.)

L'histoire grecque nous apprend qu'un étranger étant entré dans la ville de Sparte, et voyant la belle police qui la rendait si florissante, s'écria avec étonnement que cette ville était bien heureuse d'avoir des supérieurs qui savaient si bien commander: Non, répondit le prince Théopompe, mais plutôt elle est bien heureuse d'avoir des sujets qui savent si bien obéir. Pour moi, si j'étais interrogé par quel moyen on peut bien policer et rendre heureuses les familles chrétiennes, je voudrais joindre et marier ensemble les opinions de ces deux anciens, et dire qu'il faut que les supérieurs y sachent bien commander, et que les inférieurs y sachent bien obéir.

Hier je vous expliquai le devoir des ma-

tres envers leurs serviteurs, aujourd'hui j'ai à vous expliquer les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres, et cela en trois points. Premièrement, je vous montrerai l'estime que les serviteurs doivent faire de leur vocation; secondement, comment ils s'y doivent comporter vertueusement; en troisième lieu, les motifs qui les y doivent exciter. La première qualité que vous avez prise en l'Evangile, ô sainte et bienheureuse Vierge, c'est la qualité de servante: *Ecce ancilla Domini*; nous avons l'honneur de partager avec vous cette dignité, même quand nous obéissons aux hommes: car saint Paul nous apprend que nous les devons servir comme étant serviteurs de Dieu, *Sicut servi Christi*, avec respect, humilité et cordialité, comme si nous servions au Fils de Dieu; et cela pour honorer et imiter la très-admirable humilité par laquelle il a daigné prendre la forme de serviteur en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Excellentia conditionis servilis*: 1. *quia Deus est auctor illius, et hoc probatur inductione, in mundo naturali, ecclesiastico et civili. Rationibus, nam sic Deus probat suam potentiam, sapientiam, et bonitatem.* 2. *Est ejus exemplar.* 3. *Est merces. Nam servitus est via securior, rector et facilior ad cælum* — II. Punctum. *Debita servorum*: 1. *Servire fideliter.* 2. *Libenter.* 3. *Humiliter.* — III. Punctum. *Motiva*: 1. *Ex parte Dei.* 2. *Proximi.* 3. *Servi.* — *Conclusio. Monita pro dominis.*

I. — 1. Puisque les maîtres de la vie spirituelle disent ordinairement que pour nous rendre parfaits en notre vocation, il importe beaucoup d'en concevoir une grande estime, afin d'exciter les serviteurs à se bien acquitter de leur devoir, je leur dois montrer au premier point de mon discours la noblesse et l'excellence de leur vocation; et cela premièrement en ce qu'elle vient de Dieu; secondement, en ce qu'elle regarde et imite Dieu; en troisième lieu, en ce qu'elle nous conduit à Dieu, c'est-à-dire que Dieu en est l'auteur, la forme exemplaire, la récompense et la dernière fin.

Dieu en est l'auteur, et si nous nous appliquons à remarquer avec attention les traits admirables de la providence de Dieu, en la production et en la conduite de ses créatures, nous verrions que ses ouvrages ne sont pas faits de pièces détachées, mais de parties bien proportionnées, qui s'entretiennent les unes aux autres, et qui se correspondent, qui sont enchassées l'une dans l'autre, dépendantes l'une de l'autre et subordonnées l'une à l'autre. *Quæ a Deo sunt, ordinata sunt.*

Nous pourrions vérifier cette doctrine de saint Paul par une induction tirée de ce que nous voyons au monde naturel, au monde ecclésiastique et au monde civil ou politique. Au monde naturel, nous savons que les globes célestes et que les astres qui y sont attachés ont un empire continu sur les élé-

ments, sur les corps mixtes et sur les plantes, sur les animaux et sur les autres créatures sublunaires, qu'ils rendent la terre féconde, qu'ils causent le flux et reflux de la mer, qu'ils produisent les métaux, qu'ils forment les météores en l'air, qu'ils vivifient les plantes et qu'ils contribuent à la génération et à la conservation des animaux : *Sol et homo generant hominem*. Que si de la terre nous montons au-dessus du firmament, nous apprendrons de saint Denis que les plus hautes hiérarchies des anges purgent, éclairent et perfectionnent les plus basses; et qu'en l'ordre de la grâce et au monde ecclésiastique les paroissiens sont sous la conduite des curés, les curés sous les archiprêtres, les archiprêtres sous les évêques, les évêques sous les archevêques, et les archevêques sous le pape. Qu'enfin au monde de la république civile les rois commandent aux gouverneurs des provinces, les gouverneurs aux magistrats des villes, les magistrats aux bourgeois, les bourgeois à leurs serviteurs; c'est que, comme dit le prophète Isaïe, Dieu soutient avec trois doigts tout le contour de l'univers; c'est-à-dire qu'il emploie ses trois divines perfections : sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible et sa bonté ineffable, non-seulement à la création, mais aussi à la conservation et au gouvernement du monde.

Il montre sa puissance et la grandeur de sa majesté : car c'est la marque d'un grand roi d'avoir des princes pour ses sujets; et c'est la grandeur et l'honneur d'un monarque d'avoir des rois pour vassaux. Or comment Dieu pourrait-il s'appeler le Roi des rois, s'il n'y avait point de rois? comment serait-il le Seigneur des seigneurs, s'il n'y avait point de seigneurs? Et comment pourrait-on dire de lui : *Terribili et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ*, s'il n'y avait ni prince, ni monarque sur la terre?

Il montre sa sagesse en ce qu'il sait accorder, par une admirable économie, ses créatures, qui ont des qualités, des humeurs et des naturels non-seulement disproportionnés, mais contraires et opposés; qu'il en sait composer une harmonie très-agréable, qu'il les arrange en bon ordre, qu'il les assujettit et les réfère l'une à l'autre, qu'il conduit les inférieures par les supérieures, et les moins nobles par les plus excellentes, les grossières par les plus adroites, et les imparfaites par les parfaites.

Il montre sa bonté en ce qu'il communique aux supérieures sa puissance, et sa souveraineté, qui est un des plus riches fleurons de sa couronne, et l'un des plus nobles apages de son domaine, en ce qu'il daigne les associer à la conduite de leurs inférieures, qu'il pourrait aisément régir et gouverner par lui-même. Ce qui vous montre évidemment, mon frère, que votre qualité et condition de serviteur est une œuvre de Dieu, un trait de sa providence, un effet de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté infinie, et un effet qui procède de trois causes si no-

bles, si dignes et si divines ne peut être que très-noble, très-excellent et très-digne en toutes ses circonstances.

2. Il est si digne et si excellent que le Fils de Dieu, désirant être serviteur et ne le pouvant être en sa nature divine et incréée, a daigné se faire homme et s'incarner au sein de la très-sainte Vierge, afin qu'épousant notre nature, il épousât quant et quant la qualité de serviteur, qui lui est essentiellement et inséparablement attachée : c'est son apôtre qui nous l'enseigne. Le Sauveur, dit-il, qui était Dieu, égal et consubstantiel à son Père, a daigné s'ancêtre soi-même, et prendre la forme de serviteur : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu, qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens* (Philip. II, 6). La forme, ce n'est pas à dire seulement l'apparence, mais l'état, la qualité et la condition de serviteur, comme disant : *Cum in forma Dei esset*, c'est-à-dire l'essence et la nature, et il l'a montré par effet : car c'est le propre d'un serviteur de ne pas faire sa volonté, mais celle d'autrui; de rendre service à ceux de la maison, de ne pas répondre quand on le réprimande. Et Jésus dit en l'Écriture : Je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté, mais celle de mon Père : *Descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me* (S. Joan., VI, 38), non pour être servi, mais pour servir : *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare* (S. Matth., XX, 28); J'ai été comme un homme qui n'a rien à répliquer à ceux qui le calomnient : *Factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones*.

C'est l'office d'un serviteur, de se ceindre d'un tablier, de laver les pieds à ceux de la famille; et Jésus-Christ l'a fait en la dernière Cène : c'est le devoir d'un serviteur de balayer la maison et de porter sur soi les ordures; et Jésus-Christ a balayé l'église, qui est la maison de Dieu; il a porté sur soi les ordures de nos péchés : *Posuit in eo iniquitates omnium nostrum* : il a donc honoré votre état, puisqu'il l'a daigné exercer, comme si le roi exerçait la médecine, la musique ou la peinture, on tiendrait à honneur d'être de même profession que lui; et comme le poète chrétien a dit, que Jésus-Christ a sanctifié en soi nos souffrances et nos peines, ayant daigné s'y assujettir.

Prenam vestivit honore,
Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit.

ainsi nous pouvons et nous devons dire qu'il a agrandi, ennobli, sanctifié et déifié en soi la condition servile; il en est l'honneur et la gloire, il en est l'idée et le patron.

Il en est la fin et la récompense : *Erit merces operi tuo*. Il n'y a genre de vie ou l'on puisse faire son salut plus aisément que celui-ci. Quand un jeune homme ou une fille se veulent donner à Dieu et prendre un genre de vie pour le servir, on fait tant de prières,

tant de consultes et d'informations pour connaître à quel état Dieu les appelle : vous n'avez pas besoin de tant d'enquêtes si vous êtes serviteur ou servante ; vous êtes certain que Dieu vous a mis en ce genre de vie, et que sa volonté est que vous y demeuriez. Car saint Paul (I Cor., VII), exhortant les chrétiens à n'être pas toujours sujets à changer, mais à être constants en leur vocation, il ne le recommande à personne en particulier, qu'à ceux qui sont en service ; ayant dit que chacun demeure en la vocation à laquelle il a été appelé, il n'ajoute pas : Etes-vous roi, êtes-vous président, ou bien êtes-vous conseiller ? demeurez en cet office, mais il ajoute : Etes-vous appelé à la servitude ? demeurez-y : *Servus vocatus es, non sit tibi cura*. Parce qu'il arrive souvent que ce n'est pas Dieu qui vous a appelé à la royauté, aux grandeurs, ni aux richesses et aux dignités ecclésiastiques ou séculières, mais que c'est votre présomption, votre avarice, ou l'ambition de vos parents ou de vos ancêtres ; ou que, si Dieu vous y a appelé, c'est peut-être par réprobation, par jugement et pour punition de vos péchés ou des péchés de vos aïeux ; mais à la servitude, à la bassesse et à l'humiliation, c'est ordinairement Dieu qui vous y appelle, et cela par providence, par prédestination, par désir et intention de vous sauver. Aussi trouvons-nous bien en l'Écriture que Dieu s'est repenti d'avoir élevé quelqu'un à la royauté : d'où vient qu'il disait à Samuel : Je me repens d'avoir fait choisir Saül pour le roi de mon peuple ; la grandeur l'a corrompu ; il était innocent comme un enfant d'un an, et depuis qu'il est dans le trône il est devenu malicieux comme un renard (I Reg. XV, 11). Mais nous ne lisons point dans les saintes Lettres que Dieu se soit jamais repenti d'avoir mis quelqu'un en service ; au contraire, saint Paul ajoute : Si vous pouvez sortir de servitude, n'en sortez pas ; il n'y a point d'état dans le monde où vous puissiez vous rendre plus agréable à Dieu ; c'est la voie la plus assurée, la plus droite et la plus aisée que vous puissiez tenir pour vous acheminer au ciel. *Sed et si potes fieri liber, magis utere, nempè servitute* (I Cor., VII, 20).

C'est ce que Job enseigne en peu de paroles par trois belles comparaisons : *Homo natus ad laborem, sicut avis ad volatum*. C'est un chemin plus assuré et plus exempt de danger ; l'oiseau qui vole et qui se promène en l'air ne tombe pas si aisément dans les pièges ou dans les filets des chasseurs, que celui qui s'arrête, amorcé par quelque grain, ou acharné à une voirie : les serviteurs et les gens de basse condition, qui sont toujours occupés à quelque exercice pour gagner leur vie, ne sont pas si exposés aux tentations du monde, du diable et de la chair, que ces gens qui mènent une vie fainéante, toute pourrie de paresse et d'oisiveté. D'où vient que saint Jérôme écrivant à son ami dit : Faites que le diable vous trouve toujours occupé quand il viendra pour vous tenter : *Facito semper utiquid, ut inveniat te diabolus occupatum*. En

voilà votre condition servile, étant obligé de travailler quasi continuellement, vous n'avez pas le loisir d'écouter les tentations de Satan ; votre chair, matée et mortifiée par le travail, ne regimbe pas aisément, et vous allez plus droit au ciel.

Au lieu de ces paroles, *Sicut avis ad volatum*, une autre version porte, *sicut aquila*, ou *sicut pulli aquilæ ad volandum*. Elien dit qu'il y a cette différence entre l'aigle et les autres oiseaux, que les autres volant vers le ciel y vont de biais et tournoyants, mais que l'aigle y monte droit, et comme à plomb. Les grands et les riches du monde vont en paradis s'ils sont gens de bien, mais pour l'ordinaire avec un peu de détour ; la plupart passent par le purgatoire, pour les péchés qu'ils ont commis ou en acquérant, ou en conservant, ou en possédant avec trop d'affection les biens de la terre : mais les bons serviteurs font leur pénitence en ce monde ; la vie humble et laborieuse qu'ils mènent est une pénitence continuelle, qui satisfait à la justice de Dieu et qui acquitte la peine qu'ils ont méritée par leurs péchés. Enfin il n'y a point de pénitence plus aisée ni plus salutaire tout ensemble, qu'une grande ferveur en l'amour de Dieu.

Au lieu de ces paroles, *Sicut avis ad volatum*, quelques-uns traduisent derechef *sicut filii ignis*, c'est-à-dire que comme les bluets de feu montent en haut, les serviteurs qui travaillent avec les dispositions que saint Paul leur enseigne, et que nous leur dirons maintenant, ont plus de commodité d'être fervents en l'amour de Dieu, et de faire toutes choses par ce salutaire motif. Car un père de famille, s'il n'est extrêmement détaché, regarde et prétend en toutes ses actions l'avancement de sa fortune et l'intérêt de sa maison ; et si c'est là son unique et principale intention, il n'a point d'amour de Dieu ni de mérite en ses actions : mais un pauvre serviteur, qui ne gagne rien en ce monde que l'entretien de sa vie, bien simple et bien chétive, peut aisément faire ses actions pour la seule gloire de Dieu, et par esprit d'obéissance à la volonté divine. Mais que doit-il faire pour cela ? Saint Paul vous le va dire au second point de ce discours.

II. Saint Paul donc enseigne aux serviteurs, en divers lieux de ses Épîtres, mais principalement en celle qu'il écrit aux Ephésiens (*Ephes.*, VI, 5) et aux Colossiens (*Coloss.*, III), avec quelle disposition ils doivent rendre service à leurs maîtres ; voici comme il leur parle : Serviteurs, obéissez à vos maîtres charnels avec crainte et tremblement, en simplicité de cœur, comme à Jésus-Christ, non-seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous et pour leur plaire ; mais comme serviteurs de Jésus-Christ, faisant la volonté de Dieu cordialement et de bonne volonté, et rendant service à vos maîtres comme à Notre-Seigneur. *Servi, obedite dominis carnalibus cum timore, et treuore in simplicitate cordis vestri sicut Christo, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes; sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo, cum bona voluntate, ser-*

vientes sicut Domino, non hominibus; scientes quoniam unusquisque quodcumque fecerit bonum hoc recipiet a Domino, sive servus, sive liber. Quand saint Paul dit par trois fois, *Sicut Christo, ut servi Christi, et sicut Domino*, il exprime trois qualités que doit avoir votre obéissance : Premièrement, vous devez servir devant Jésus-Christ et en sa présence, et pour cela avec fidélité; secondement, pour l'amour de Jésus-Christ, et pour ce sujet avec cordialité; en troisième lieu, comme servant à Jésus-Christ même, et pour cela avec humilité.

1. Avec fidélité, afin que vous puissiez dire comme cette femme de Sparte, qui étant demandée pour être servante, et interrogée de ce qu'elle savait faire, répondit hardiment : Je sais être fidèle. C'est la plus belle qualité que vous puissiez avoir, c'est le meilleur métier que vous puissiez faire, que d'être fidèle; être fidèle de cœur et d'esprit : que vous ayez autant de soin de conserver et d'augmenter le bien de votre maître, que si c'était le vôtre propre ; être fidèle de la langue : ne conter jamais hors de la maison ce qu'on y fait, ce qu'on y dit, ni ce qu'on y mange; n'être pas cause de querelles par des rapports de flatterie, rapportant à monsieur ce que mademoiselle a dit, ni à mademoiselle ce que monsieur a fait; parlant à la belle-mère au désavantage de la bru, ou à la bru au désavantage de la belle-mère, aigrissant votre maîtresse contre les serviteurs, et les servantes contre votre maîtresse. Être fidèle de la bouche : n'être point sujet à la gourmandise, ni à la friandise, ne point tirer de vin, ne prendre point de viande pour contenter votre sensualité, ou pour friponner avec vos compagnes.

Être fidèle de la main, *Non fraudantes*, dit saint Paul (*Tit., II, 10*), *μη νοσπιζομενους*. Vatable traduit : *Non suffurantes*. Vous abstenir non-seulement des grands larcins, mais aussi de cette liberté que plusieurs prennent de grappiller tantôt deux liards et tantôt quatre deniers, sous prétexte que ce qu'ils prennent chaque fois est peu de chose. *Non fraudantes, sed in omnibus bonam fidem ostendentes* : ne pas permettre que les autres serviteurs, que les enfants de la maison ou autres fassent tort au blé, au vin, à la viande, ni au linge que vous avez en charge.

Être fidèle de tout le corps : vous employer tout de bon à tout ce que vous savez être pour le profit de votre maître, sans perdre le temps à des amusements, sans attendre qu'on vous commande, autant en l'absence qu'en la présence du maître, avec simplicité et sincérité de cœur : *In simplicitate cordis vestri, non ad oculum servientes* (*Ephes., VI*).

Ne faites pas comme Giezi, serviteur du prophète Elisée. Le prophète avait guéri miraculeusement de la lèpre le connétable du roi de Syrie, nommé Naaman (*IV Reg., V, 6*); ce seigneur lui offrit de grands présents en récompense d'un si grand bénéfice : mais le prophète les refusa, étant bien éloigné de commettre cette simonie. Mais sitôt que le connétable est hors de la ville, Giezi dit en

soi-même : C'est grand dommage que mon maître ait refusé tant de présents d'un homme qui est si à son aise et qui les offrira d'un si bon cœur; il court donc après le charosse, et sitôt que Naaman l'aperçoit, il met pied à terre, lui vient au-devant : Qu'y a-t-il et que désirez-vous de moi? dit-il à Giezi. Monsieur, répondit Giezi, mon maître m'a envoyé pour vous prier de lui faire la charité de quelque argent pour des hôtes qui lui sont arrivés. Très-volontiers, dit Naaman; il lui en donne beaucoup plus qu'il n'en demandait et des hardes de grand prix. Mais quand il fut de retour le soir à la maison, faisant le bon valet, le prophète lui dit : D'où venez-vous, Giezi? Mon maître, je ne suis point sorti de la maison. Vous n'êtes pas sorti de la maison? dit le prophète; pourquoi êtes-vous menteur, ajoutant péché sur péché? Vous n'êtes pas seulement sorti de la maison, mais de la ville, et mon esprit était auprès de vous quand le connétable vous est venu au-devant; j'ai vu de point en point tout ce qui s'est passé en cette rencontre : vous avez pris des présents de Naaman, et pour cela, vous et votre postérité, vous serez infectés de la lèpre à perpétuité : *In sempiternum*. Cette parole eut son effet sur-le-champ, il fut à ce même instant couvert d'une horrible lèpre.

La même chose vous arrive souvent, et vous n'y pensez pas; quand vous dérobez le bien de votre maître, quand vous le consommez en débauches et en friponneries, quand vous le laissez perdre par votre négligence, vous vous imaginez que personne n'en sait rien : le grand Maître vous voit, l'esprit de Dieu vous est présent; la ladrerie spirituelle du péché s'attache à votre âme, lèpre, qui est une maladie incurable, dont il n'y a médecin spirituel qui vous puisse guérir, si vous ne restituez; et vous ne le ferez pas, et votre confesseur ne vous en délivrera pas par l'absolution, marquez-le bien : *Non remittitur peccatum nisi restituatur ablatum*. Ces larcins, ces friponneries et ces fourberies, qui font tort au bien de votre maître, vous obligent à restitution; vous n'en faites point d'état, vous ne vous en confessez point, ou si vous vous en confessez, ce n'est qu'à demi et en déguisant l'affaire; vous changez de confesseur à Pâques, afin qu'on ne connaisse pas qu'il n'y a point d'amendement en vous : vous mourrez en cet état, et la ladrerie du péché demeurera en vous à perpétuité. En vérité, quand l'occasion de faire ces friponneries se présente, si votre maître était présent, les commettriez-vous? Et Dieu est toujours auprès de vous, il a les yeux collés sur vous, il vous regarde attentivement; ne faites pas en sa présence ce que vous ne voudriez pas faire en la présence d'un homme mortel; craignez la damnation éternelle du moins autant que vous craindriez des coups de bâton ou des soufflets : servez fidèlement, puis-que vous servez devant Dieu.

2. Mais servez cordialement, puisque vous servez, ou que vous devez servir pour l'amour de Dieu : si vous servez pour l'amour

de Dieu, vous n'obéirez point à votre maître quand il vous commandera quelque chose contre la volonté de Dieu; vous ne porterez pas des poulets et ne ferez pas des messages d'amour. Ne vous y trompez pas, vous n'êtes pas déchargé devant Dieu pour dire : J'ai fait une action noire, mais c'est mon maître qui me l'a commandée. Votre maître sera damné pour l'avoir commandée, et vous pour lui avoir obéi : comme si le maître d'hôtel du roi commandait à son valet de faire quelque chose contre la personne ou le service de Sa Majesté; ce valet ne serait pas justifié disant : Mon maître, qui est serviteur du roi, me l'a commandé; il serait pendu ou brisé sur la roue, avec toutes ses excuses. Sur quoi vous devez remarquer qu'il peut arriver que votre maître vous commande quelque chose contre les commandements de l'Eglise ou contre les commandements de Dieu; si c'est contre les commandements de l'Eglise, comme de travailler ou d'aller aux champs et de perdre la messe un jour de fête, encore qu'il ne le fasse pas par mépris de l'Eglise, mais par avarice ou quelque autre pareil motif, il fait mal : mais l'Eglise ne vous oblige pas de rompre avec lui et de quitter son service pour la première ou la seconde fois, parce qu'il en peut avoir quelque sujet ou quelque nécessité que vous ne savez pas; mais s'il en fait coutume, il faut choisir le temps quand il sera en bonne humeur, et lui dire : Monsieur, mes confesseurs me reprennent quand je travaille les jours de fêtes, et me menacent de me refuser l'absolution, je vous prie de ne m'y plus obliger : et puis s'il ne le fait, il faut quitter son service au plus tard à la fin de l'année. Que s'il vous commande quelque chose contre les commandements de Dieu, comme de vous parjurer, de dérober, de vous battre en duel, d'injurier et de quereller le prochain, ou bien de consentir à une impureté, oh ! plutôt mourir que lui obéir une seule fois; vous devez dire comme saint Pierre aux Actes des apôtres (*Act.*, V, 29) : Est-il juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu ? comme ce soldat israélite à qui son capitaine, Joab, disait : Tu devais passer ton épée au travers du corps d'Absalon, et je t'eusse donné bonne récompense. Quand vous me mettriez dans la main mille sicles d'argent, répartit le soldat, je n'en ferais rien; quoi ! ne savez-vous pas que le roi nous l'a défendu expressément ? Mais quand votre maître vous commande quelque chose qui n'est pas contre les commandements de Dieu ni de l'Eglise, vous y devez obéir non à regret, non à contre-cœur, ni en contredisant, rechignant, grondant ou murmurant et par dépit; mais de bon cœur, avec ardeur, amour et joie, *ex animo, cum bona voluntate, non ex necessitate*, dit saint Paul; il l'exprime en divers termes pour en inculquer l'importance.

Pour mériter en obéissant, il faut obéir pour l'amour de Dieu, et ce qu'on fait pour l'amour de Dieu, il le faut faire de bon cœur : *Hilarem datorem diligit Deus* : vous ôtez la moelle de votre sacrifice, et toute la bonne

grâce de votre action quand vous la faites mal volontiers.

3. Il faut obéir non-seulement pour l'amour de Jésus, mais comme à Jésus, avec honneur et respect, avec crainte et révérence : *Cum timore et tremore*, dit saint Paul, *servi Dominos suos omni honore dignos arbitrentur* (1 *Tim.* VI, 2). Notez *dignos* : l'honneur que vous leur rendez, n'est pas un honneur gratuit et de surrogation, mais de devoir et d'obligation : vous le leur devez, ils en sont dignes, et ils le méritent; non-seulement quand ils sont bons et débonnaires, mais aussi lorsqu'ils soient fâcheux et de mauvaise humeur, *etiam dyscolis*, dit saint Pierre; parce que leur autorité est une émanation, une image et une expression de la souveraineté de Dieu, et qu'il faut honorer la souveraineté de Dieu en quelque sujet qu'elle se rencontre, comme on doit honorer un gouverneur pauvre ou riche, docte ou ignorant, bien ou mal vêtu, parce que son office est une participation, un rayon, un écoulement et une émanation de la royauté. Ainsi, que votre maître soit dévot, ou indévot, vertueux ou vicieux, c'est toujours votre maître et votre supérieur, la puissance qu'il a sur vous vient de Dieu : et tout ce qui vient de Dieu mérite d'être respecté, chéri et honoré, reçu et traité avec révérence : *Omni honore dignos*.

Honneur intérieur : vous devez considérer la personne de Jésus en celle de votre maître et de votre maîtresse, excuser en vous-même leurs fautes, et supporter leurs imperfections. Honneur extérieur : ne leur répondre point arrogamment, ne vous pas moquer d'eux en leur absence, ne pas découvrir leurs vices, parler toujours d'eux honorablement et porter du respect à tout ce qui leur appartient. Saül persécutait injustement David; David était déjà désigné et consacré roi de la part de Dieu et Saül était réprouvé : Et néanmoins, parce que Saül possédait encore actuellement le royaume, David se repentit d'un petit manquement de respect qu'il committait contre lui à bon dessein; car David étant caché dans une grotte, Saül, qui le poursuivait à mort par envie, vint à la même caverne sans savoir qu'il y fût (1 *Reg.*, XXIV, 5) : David pour lui montrer qu'il ne lui voulait point de mal et qu'il lui en pouvait bien faire, s'il l'eût voulu, lui coupa tout doucement par derrière un petit bout de sa casaque : c'était bien peu de chose, et néanmoins il s'en repentit et en fit pénitence. *Percussit cor suum David eo quod abscessisset oram chlamydis Saül*. Et les Hébreux ont par tradition qu'en punition de cette faute il fut transi d'un si grand froid en sa dernière maladie, que toutes les couvertures dont on le chargeait ne le pouvaient échauffer, comme il est dit en l'Ecriture : tant il faut porter de respect à tout ce qui appartient aux supérieurs.

III. — 1. *Ne blasphemetur nomen et doctrina Christi* : Pour ne pas donner sujet de parler mal de Notre-Seigneur et de sa doctrine. Quand vous laissez perdre le bien de votre maître par votre négligence, quand vous ne

faites pas ce qui est de votre charge, vous en remettant aux autres, quand vous vous amusez une heure à un message que vous pourriez faire en un quart-d'heure, vous êtes cause que votre maître blasphème, que votre maîtresse s'impatiente, que les domestiques vous maudissent et vous injurient, et même qu'ils médisent de la parole de Dieu et des sacrements ; parce que vous les fréquentez et que vous n'en êtes pas meilleur ; ils font très-mal, mais vous en êtes responsable, parce que vous en êtes cause. Au lieu que si vous faites bien votre devoir et si vous êtes vertueux, Dieu en reçoit beaucoup d'honneur, et son saint nom en est beaucoup glorifié. Si les grands aiment et servent Dieu, ce n'est pas grande merveille ; car ils lui sont fort obligés, il les comble de prospérités, ils ont beaucoup de lumières et de connaissance : mais si vous êtes dévot et vertueux, si vous faites diligemment et paisiblement ce qui est de votre devoir en la maison, si vous avez soin d'instruire les enfants en l'amour et la crainte de Dieu, si vous employez le temps qui vous reste à prier Dieu, vous, dis-je, qui avez peu d'esprit et de savoir, vous qui êtes pauvre et humilié par la providence de Dieu, votre amour est plus désintéressé, plus pur, plus héroïque et méritoire ; vous servez d'ornement à la doctrine de Jésus-Christ : *Ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus.*

2. Vous servez d'exemple à toute la maison, de bonne odeur à toute la ville : car, comme disait un saint prélat de notre temps (*Victor Utic., lib. I, de Persec. Vandal.*), qui faisait des conférences spirituelles à ses serviteurs, les artisans, les manœuvres, et les serviteurs font la plus grande partie de la ville, et cette sorte de gens pour l'ordinaire ne prennent exemple que de leurs semblables ; s'ils voient un évêque, un chanoine ou un religieux modeste et retenu, ils disent : C'est son devoir, c'est son métier, c'est sa profession ; pour moi je ne suis pas évêque, ni chanoine, ni religieux : mais quand ils voient un serviteur ou une servante, un cuisinier ou un valet de chambre dévot, vertueux et consciencieux, ils en sont touchés ; ils n'ont plus d'excuse, ils sont convaincus, et ils font plus de profit de cet exemple que d'une prédication, *Verba movent, exempla trahunt.* Ainsi sainte Maxime, esclave d'un Vandale en Afrique, convertit à la foi saint Martinien et saint Saturnien, qui étaient serviteurs avec elle, et fut cause qu'ils endurèrent le martyre.

Au Pré spirituel il est dit qu'un bon religieux, nommé Jean, qui fut depuis disciple de l'abbé Ammon, servit l'espace de douze ans avec grande charité et cordialité un malade, qui pendant tout ce temps-là ne lui dit jamais une douce parole ; mais au contraire il le traitait toujours fort rudement ; ce malade fâcheux étant sur le point de mourir, environné de plusieurs anachorètes, fit appeler son bon serviteur, et le prenant par la main, il lui dit tendrement : Adieu, adieu, adieu ! puis se tournant vers les assistants, il le leur recommanda de grande affection, di-

sant : Voilà un ange et non pas un homme, puisque l'espace de douze ans il m'a toujours servi en mes maladies, avec beaucoup de promptitude et d'allégresse, quoiqu'il n'ait jamais eu une bonne parole de moi.

3. Vous serez en leur compagnie et participerez à leur couronne, si vous imitez leurs vertus : *A Domino recipietis retributionem hereditatis.* Si vous travailliez en une mine de fer ou de plomb, et qu'un homme sage vous dît : Mon ami, vous peinez beaucoup et vous gagnez peu ; il y a là auprès une mine d'or, creusez-y, vous n'aurez pas plus de peine, et vous gagnerez beaucoup plus ; ne seriez-vous pas privé de jugement si vous ne suiviez cet avis ? Saint Paul vous dit : Quand vous ne servez votre maître que par manière d'acquit, et pour un salaire temporel, votre métier est, si on le peut dire, un métier de gagne-petit : faites mieux, changez de motif et de disposition, et vous gagnerez des trésors, des couronnes et des récompenses éternelles.

Car, ou votre maître et votre maîtresse sont gens de bien et pieux ; ou non : s'ils sont dévots, vous devez souvent dire : Mon Dieu, je ne suis pas digne de vous servir, je suis trop peu de chose, je veux servir mon maître pour l'amour de vous ; ce m'est encore trop d'honneur et de gloire de servir vos serviteurs : je veux apprêter le dîner, je veux faire la chambre, je veux garder les enfants de mon maître et de ma maîtresse, afin qu'ils aient le loisir de hanter les églises, de vous honorer, ou de visiter les pauvres : si vous faisiez ainsi, toutes les bonnes œuvres vous seraient imputées. Saint Augustin dit que saint Paul gardant les vêtements de ceux qui lapidaient saint Etienne, le lapidait par la main de tous ; qu'il était coupable des péchés de tous : à plus forte raison, si vous faites les affaires de vos maîtres, afin qu'ils puissent vaquer aux bonnes œuvres, vous partagerez avec eux le mérite de leurs bonnes œuvres : *Æqua pars erit descendens ad prælium, et remanens ad sarcinas.*

S'ils sont méchants et vicieux, il faut honorer en eux la souveraineté de Dieu ; il faut travailler de bon cœur pour obéir à ce commandement : Tu gagneras ton pain à la sueur de ton visage ; il les faut servir de bonne grâce, pour les convertir et les gagner à Dieu par votre bon exemple. Car enfin la vertu se fait aimer et admirer même par ses ennemis, elle a je ne sais quel empire et charme naturel sur les cœurs les plus durs et rebelles ; tôt ou tard on reconnaîtra votre fidélité, votre diligence, ou votre prudence, et on vous estimera, on vous chérira et on vous conservera précieusement ; vous serez comme un demi-maître en la maison, comme nous avons vu de Joseph, d'Eliezer, et de plusieurs autres, comme saint Chrysostome remarque sur la fin de l'homélie quatrième sur l'Épître à Tite.

Concluons avec saint Paul pour l'instruction des maîtres, afin qu'il n'y ait personne qui ne profite de ce sermon. L'Apôtre ayant

recommandé aux serviteurs leurs devoirs envers leurs maîtres, comme nous l'avons vu, ajoute : *Et vos, domini, eadem facite illis, scientes quia et illorum, et vester Dominus est in cælis, et personarum acceptio non est apud Deum* (Eph., VI, 9) : Et vous maîtres, rendez-leur la pareille. Et si ce n'étaient pas alors de simples serviteurs, pour rendre service, comme sont ceux de maintenant, mais des esclaves qui étaient en servitude, je ne vous oserais pas dire le même, mais je vous dirai ce qu'on dit autrefois à un religieux impatient : Carloman, fils aîné de Charles Martel, et frère de Pepin, roi de France, va inconnu au Mont-Cassin avec un de ses plus fidèles serviteurs, il demande à parler à l'abbé; il se prosterne devant lui, disant : Mon père, voici un pauvre homicide, tout chargé d'iniquités qui vous demande miséricorde. D'où êtes-vous, lui dit l'abbé ? Je suis un misérable Français, qui suis sorti de mon pays pour venir faire pénitence et expier mes crimes en ce monastère, s'il vous plaît de m'y recevoir (Baron., ann. 747). Il faut remarquer que ces homicides dont il parlait, c'est qu'il avait tué des barbares en des guerres très-justes. Et ainsi il est reçu au monastère avec son second. Après le noviciat et la profession, on le met à la cuisine pour servir le cuisinier, mais comme il n'avait jamais appris ce métier, il y commettait plusieurs fautes, si bien que le cuisinier, qui n'était pas des plus patients, lui disait : Qui m'a ici amené ce lourdaut ? quelle pécore m'a-t-on ici donnée ? et lui donnait de grands soufflets. Le saint prince tout doucement lui répondait : Mon frère, Dieu vous le pardonne. D'autres fois il lui donnait de grands coups de poing sur le dos, et ce saint dorechef lui disait : Mon frère, Dieu vous le pardonne. Mais comme il recommençait toujours à le frapper, le serviteur du saint perdant patience, lui dit : Savez-vous bien qui est celui que vous maltraitez ? C'est Carloman, frère du roi de France. Votre serviteur doit apprendre de ce bon prince à souffrir patiemment les torts, les mépris, les injures que vous lui faites, à les recevoir et endurer pour pénitence de ses péchés : mais quand vous serez au jugement de Dieu, et que vous le verrez parmi les bienheureux, on vous dira : Savez-vous bien à qui vous vous êtes joué, qui est celui que vous avez méprisé ? C'est un prince, non de France, mais du ciel, c'est un enfant de Dieu, c'est un frère de Jésus-Christ. Et Dieu sait comme vous en serez puni ensuite.

Disons donc avec saint Chrysostome (Hom., 16, in Ep. II ad Timoth.) : Faites pour le moins à Dieu, qui est votre souverain Maître, comme vous voulez que vos serviteurs vous fassent. Votre serviteur est obligé d'honorer en vous l'autorité que vous avez sur lui, parce que c'est une expression et une émanation de la souveraineté de Dieu ; donc, à plus forte raison, vous êtes obligé d'honorer la souveraineté de Dieu. Si l'image est digne d'honneur, beaucoup plus l'est l'original : s'il faut honorer l'effigie du roi, à plus forte rai-

son sa personne. Peut-être que vous n'avez point d'ascendants sur votre serviteur que dans les biens de la fortune, et que dans ceux de nature et de grâce il vous est égal, et peut-être mieux partagé : il est homme comme vous, racheté comme vous ; il est chrétien comme vous, enfant de l'Eglise comme vous, participant des sacrements, destiné à la gloire, et peut-être à une gloire plus éminente que vous. Mais Dieu est avantagé d'une nature infiniment relevée et supérieure à la vôtre ; votre serviteur n'est pas votre ouvrage, car vous ne l'avez pas créé, et il était peut-être au monde avant vous. Mais vous êtes la créature de Dieu ; il vous a donné l'âme, le corps et l'être avec tous ses apanages ; vous ne donnez à votre serviteur que le simple entretien de sa vie, bien petitement, vos restes ou des viandes grossières ; mais Dieu vous fait bonne chère, il vous nourrit délicatement ; il vous donne en abondance des viandes, des vêtements, du logement, des meubles et des héritages. Vous employez votre valet au service de vos enfants, et Dieu a livré pour vous son Fils unique bien-aimé, très-parfait et l'objet de sa complaisance : *Ut servum redimeret Filio suo non pepercit*. Vous ne promettez à votre valet que de petits gages d'une pièce d'argent, et Dieu vous promet et vous prépare pour récompense des biens infinis et incompréhensibles ; cependant vous voulez que votre valet vous serve fidèlement, cordialement et respectueusement ; et vous ne voulez pas servir votre Dieu ! Où est la justice, l'équité, la raison et le sens commun ?

Croyez-moi, dites, comme David, et dites-le non-seulement de bouche, mais de cœur, d'affection et d'effet : Seigneur, je suis votre serviteur et le fils de votre servante : *O Domine, ego servus tuus; et filius ancilla tua* (Psal. CXV). Je suis votre serviteur en l'ordre de la nature, par la création, car je suis le fils de votre créature, et la créature est naturellement esclave du Créateur : je suis votre serviteur en l'ordre de la grâce, par la rédemption, car vous m'avez racheté ; je suis votre serviteur, par le choix libre et volontaire que je fais de cette noble qualité, qualité que j'estime plus que tout ce que je puis acquérir et posséder en ce monde : car être votre esclave, c'est être libre ; vous obéir, c'est être grand ; vous aimer, c'est être heureux, et vous servir c'est régner. Amen.

SERMON LVI.

Des inimitiés.

Non occides (Exod., XX.)

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement. C'est avec beaucoup de raison qu'on ajoute ces paroles : *de fait ni volontairement*, car les homicides actuels et de fait sont rares ; mais les homicides de volonté sont en grand nombre. Il n'est rien de si commun dans le monde que les inimitiés, et saint Jean l'Evangéliste dit : Celui qui hait son frère chrétien est homicide : *Omnis qui odit*

fratrem suum homicida est (I. S. Joan., III, 15). Pour traiter utilement ce sujet, je diviserai mon discours en deux points : au premier, nous verrons les causes qui ont coutume d'engendrer et de fomenter les inimitiés ; au deuxième, nous verrons les motifs qui les doivent étouffer en nos cœurs. Un des principaux c'est l'imitation de votre grande charité, ô Sainte Vierge ! Vous êtes cette sacrée litière que le mystique Salomon s'est fabriquée d'étoffe incorruptible, pour lui servir de demeure : *Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani*. Ce qui est de plus remarquable et de plus admirable en cette litière, c'est que *media ejus* ; ou, selon la version des Septante, ἐν ἑσπέρῳ αὐτῆς, *interiora ejus caritate constravit*. Votre âme sainte, qui est le dedans de cette litière, est toute ornée de charité, *Media ejus caritate constravit*. Le milieu de cette litière, c'est votre sein immaculé ; et c'est la charité divine, le Saint-Esprit, qui est l'amour personnel, qui a tapissé ce sein virginal ; c'est lui qui a formé la sacrée-sainte humanité, pour y asseoir le vrai Salomon, la sagesse éternelle ; ainsi que l'ange vous prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exord. *Vindicta fuit semper prohibita*. I. Punctum. *Quatuor matres quæ generant inimitias*. 1. *Antipathia naturalis*. 2. *Suspicio temeraria*. 3. *Amicitia inordinata*. 4. *Avaritia*. *Quatuor nutritrices quæ inimitias alunt*. 1. *Superbia*, 2. *conscientia erronea* ; 3. *negligentia confessarii* ; 4. *lingua adulatrix*. II. Punctum. *Remedia* : 1. *Christi præceptum* ; 2. *nostrum bonum*, 1° *honestum* ; 2° *jucundum* ; 3° *utile temporaliter, spiritaliter*.

Encore que le Fils de Dieu ait dit à ses disciples, au chap. V de saint Matthieu : Vous avez ouï qu'on a dit aux anciens : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi : et en saint Jean, chap. XIII : Je vous donne un nouveau commandement, que vous vous entr'aimez : si est-ce que le commandement du pardon des injures et de la charité envers nos ennemis, n'est pas si propre à la loi évangélique, qu'il n'ait été en usage en la loi de nature, en la loi mosaïque, et même parmi les païens les plus modérés et vertueux. Job était en la loi de nature, et le Créateur lui disait : *Cum lapidibus regionum, pactum tuum ; lapis quia lædit pedem ; pactum, quasi pacis actus* (Job, V) : Je veux que vous ayez la paix, et que vous soyez en bonne intelligence même avec ceux qui vous offensent actuellement : il ne dit pas simplement *cum lapidibus*, mais *cum lapidibus regionum* : ce qui me découvre un beau secret, qui est curieux et remarquable.

Il fait allusion à une mandite coutume qui était autrefois au pays des Arabes, entre lesquels le saint homme Job vivait ; coutume arabesque et barbare dont Ulpien fait mention au Digeste (*L. Sunt quedam, ff. de extraordinariis Criminibus*). Il dit que les

Arabes commettaient encore de son temps un crime qu'ils appellent en grec σκοπε ἰσχυρὰ ἀπὸ τοῦ σκοπεῖσθαι, *quod est jaculari*, c'est que quand quelqu'un avait un ennemi, il allait mettre plusieurs pierres en son champ, ou héritage ; et ces pierres étaient comme un cartel de défi, ou plutôt une déclaration de guerre et d'hostilité, par laquelle on faisait savoir au maître de ce champ que s'il était si hardi que de cultiver son héritage, on l'assommerait à coups de pierre. Si bien que *Cum lapidibus regionum pactum tuum* ; c'est-à-dire : Je veux que vous tâchiez d'avoir la paix et vous réconcilier, non-seulement avec ceux qui vous ont autrefois désobligé, mais encore avec ceux qui vous offensent présentement, qui vous dressent des embûches et qui conspirent votre mort. Et en la loi mosaïque il est dit en l'Exode : Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi qui se soit égaré, vous le remmènerez à son maître : si vous voyez l'âne de celui qui vous veut du mal qui soit tombé sous le faix, vous ne passerez pas outre, mais vous l'aidez à le relever. Les amnisties d'Aristide et de Phocion, celles de Socrate, de Lycurgue et autres, avec les courtoisies qu'ils ont faites à leurs ennemis, sont trop communes et rebattues, je ne m'y arrête pas.

Que si le Fils de Dieu a dit : Je vous donne un commandement nouveau, c'est-à-dire très-excellent, à la façon des Hébreux, qui appellent nouveau tout ce qui est excellent, *Cantate Domino canticum novum* ; ou en second lieu, *novum effective*, comme *Pallida mors*, disent saint Augustin et Bède, parce que la charité rend l'homme tout nouveau, redresse et renouvelle son intérieur : ou en troisième lieu, parce que les chrétiens le doivent garder avec un esprit et par un motif tout nouveau, qu'ils doivent aimer leur prochain, non par inclination naturelle, mais par charité surnaturelle et pour l'amour de Dieu ; ils le doivent aimer non-seulement comme eux-mêmes, mais comme Jésus-Christ nous aime. Commandement nouveau, en quatrième lieu, parce que quand le Fils de Dieu vint au monde, il était fort vieilli, et presque mis en oubli, et le Sauveur l'a renouveau ; aussi, ne dit-il pas : Vous avez lu qu'il est écrit ; mais : Vous avez entendu qu'on a dit. Dieu ne commande jamais la haine des ennemis, et ces paroles que Jésus-Christ rapporte sont tirées du chap. XIX de Lévitique, où il y a seulement : Tu aimeras ton ami comme toi-même ; et il n'est pas ajouté : Tu haïras ton ennemi ; mais les scribes et les pharisiens, faisant une glose impertinente et une conséquence défectueuse, ont conclu : S'il nous est commandé d'aimer notre ami, donc au contraire nous devons haïr notre ennemi ; et c'est contre cette conséquence que Jésus-Christ fait ce commandement : *Ego autem dico vobis*, Et quant à moi je vous dis : Aimez vos ennemis. Pour nous acquitter de ce devoir, il est à propos de considérer quelles sont les causes qui engendrent et nourrissent les inimitiés.

I. — 1. Premièrement, c'est quelquefois

l'antipathie des naturels ; il y a des personnes qui ont des génies si contraires, tant de disproportion et de disconvenance en leur complexion ; ils ont des humeurs et des inclinations si différentes, qu'il est quasi impossible, naturellement parlant, de les joindre et accorder : l'un est gai, jovial, prompt, actif et grand parleur ; l'autre triste, mélancolique, froid, pesant et silencieux ; en ce cas le plus expédient serait la séparation ; mais quand elle est impossible, parce que c'est un mari et une femme, deux frères de même famille, ou deux bourgeois de même ville et de même rue, alors il faut que la grâce prédomine et corrige la nature ; il est vrai qu'on ne peut pas tout-à-fait arracher cette antipathie naturelle, éteindre et étouffer cette répugnance et contrariété d'humeurs ; mais c'est autre chose de sentir la tentation, et autre chose d'y consentir ; quand vous pouvez gagner sur vous que de passer par-dessus cette aversion et vivre en bonne intelligence avec le prochain pour l'amour de Dieu, qui le commande, vous méritez beaucoup, et vous avez tous les jours des occasions de former de riches couronnes que vous trouverez dans le ciel.

2. En second lieu les jugements téméraires sont souvent cause des inimitiés. Il y a des esprits qui sont si délicats et sensibles aux moindres mépris, qu'ils s'ombragent de tout ; une parole qu'on aura lâchée un peu légèrement, une contenance mal interprétée, un manquement qu'on aura fait de les convier à quelque assemblée par oubli, les touche vivement, et ils s'imaginent qu'on l'a fait à dessein. Le remède en est facile, si on se veut faire tant soit peu de violence. Végèce traitant de l'art militaire, donne à tous les capitaines et généraux d'armée un avis très-important : c'est que quand vous rangez vos escadrons en bataille, il faut donner à vos soldats telle posture que vous jetiez le soleil aux yeux de votre ennemi, car par ce moyen vous l'éblouissez, et le surmontez plus aisément. C'est ce que fit le roi de France Philippe Auguste en cette célèbre bataille qu'il eut contre l'empereur, près de Bouvines. Il faut faire de même à celui qui vous veut du mal : pour vaincre sa volonté il faut convaincre son esprit, parler ensemble, lui ouvrir votre cœur, l'éclaircir sur ce qu'il soupçonne, le rendre capable de la vérité et vous-même vous en éclaircir. Et parce qu'il y a des gens qui, par superbe ou timidité, ne veulent pas, on n'ose pas s'adresser les premiers à leur prochain, se découvrir à lui et lui parler franchement, pour lui jeter le soleil de la vérité dans les yeux, il faut au moins en ce cas se servir de médiateur, entremettre un ami commun, un homme prudent et charitable : le curé, le prédicateur, ou le confesseur qui prennent la peine de parler à tous deux, les faire embrasser et moyennier une bonne paix. *Legationem mittens, rogare que pacis sunt.*

3. Mais qui le croirait, que le feu engendrât quelquefois la glace, quela paix apportât la guerre, et que l'amitié produisit des ini-

mitiés ? Vous avez un ami que vous aimez par trop : vous épousez ses querelles, vous prenez la trempe de ses humeurs, vous vous rendez partisan de ses passions, vous vous déclarez ennemi d'un tiers qui était votre ami, ou qui ne vous a jamais désobligé, parce que votre ami lui veut du mal. Ce n'est pas ce que le Saint-Esprit vous conseille : *Noli pro amico fieri inimicus proximo (Eccli., VI)*. Tite-Live rapporte un beau trait, qui vient ici fort à propos : il dit que ceux de Capoue, ayant guerre contre les Samnites, envoyèrent des ambassadeurs aux Romains, pour faire alliance avec eux et leur demander secours contre ceux qui les attaquaient. La chose étant proposée au sénat, on fut en peine de ce qu'on devait faire : car, d'un côté, l'amitié de ceux de Capoue était d'importance à la république romaine, et on la jugeait nécessaire pour les affaires de la ville ; d'ailleurs, les Samnites étaient confédérés avec les Romains, et on ne pouvait donner secours à ceux de Capoue, sans violer les articles de l'alliance des Samnites. En cette perplexité, voici l'arrêt de la cour et la réponse qui fut donnée de sa part, par la bouche des consuls, aux ambassadeurs de Capoue : *Auxilio vos, amici, senatus dignos existimat ; sed ita vobiscum amicitiam institui par est, ne qua vetus amicitia dissolvatur : itaque arma deos prius violatura quam homines vobis negamus ; legatos, sicut fas est, ad socios mittemus, ne qua vobis injuria fiat*. Messieurs de Capoue, le sénat avoue que vous méritez qu'on vous donne secours, et nous le désirons bien fort ; mais nous devons tellement faire alliance avec vous, que nous ne rompions pas une autre amitié plus ancienne : les Samnites sont nos alliés, nous ne pouvons les offenser sans offenser Dieu. Ce que nous pouvons faire pour vous, sans blesser notre conscience, c'est que nous enverrons des ambassadeurs aux Samnites, nos alliés, pour les induire à se départir de cette guerre et ne vous point faire de tort. Voilà qui nous apprend notre leçon ; voilà comme il faut faire quand vous avez un ami. Il ne faut pas que l'amitié que vous lui portez engendre deux inimitiés ; si vous épousez sa passion, si vous vous déclarez le partisan de sa rancune, pour conserver un ami vous vous faites deux ennemis : vous vous rendez ennemi celui que votre ami persécute, et offendant Dieu par ce moyen, vous encourez son inimitié. Il vaut mieux faire comme les Romains, étouffer la passion de votre ami et renouer une bonne paix.

4. Mais la plus ordinaire cause des dissensions, c'est l'affection désordonnée qu'on a pour les biens de la terre. Un ancien, nommé Héraclite, étant prié de ses concitoyens de leur faire un discours, pour les exhorter à la paix, et leur enseigner le moyen de la bien établir et cimenter parmi eux, prit un verre d'eau, et y mêla un peu de farine et l'avalait (*Plutar., au traité du trop Parler*) ; pour leur donner à entendre que s'ils se contentaient de peu, et s'ils retranchaient toute superfluité, ils n'auraient point de guerre. Les poètes disaient que c'est Bellone, une Mégère

et une furie infernale, qui sème la zizanie dans les familles, et jette la pomme de discorde entre les royaumes.

*Quæ solet unanimes armare in prælia fratres,
Atque oditis versare domos.*

Non, dit saint Chrysostome, il n'est point d'autre Mégère, point de Bellone qui allume le flambeau de la dissension, que ces deux furies : *meum ac tuum* ; et celui-là, à mon avis, a bien rencontré, qui a comparé l'amour des gens du monde à celui des chiens de boucherie : vous voyez quelquefois à la boucherie deux ou trois chiens ensemble ; qui ne saurait que ce sont des bêtes penserait que ce sont les plus grands amis du monde : ils se jouent ensemble ; ils couchent l'un près de l'autre ; si on en frappe un, tous les autres aboient. Voulez-vous rompre toute cette amitié apparente, faites que le boucher leur jette un os à ronger : ils ne se connaissent plus, ils grondent l'un contre l'autre, ils s'entrebattent et se mordent comme s'ils ne s'étaient jamais vus : c'est que chacun d'eux veut avoir toute la pièce. Telle est, pour l'ordinaire, l'amitié mondaine : tant qu'il n'y a rien à partager entre deux parents ou voisins, ils sont en bonne intelligence ; ce ne sont que visites réciproques, que compliments et qu'offres de services : Je suis votre serviteur, disposez de moi ; je vous suis tout acquis. Faites qu'il faille diviser la succession du père ou de l'oncle entre deux frères ; que l'un des voisins exupie tant soit peu sur l'héritage de l'autre : il n'y a plus alors d'amitié ni de parentage ; ce ne sont que plaintes, qu'injures, que malédictions et médisances. *Meum, tuum, frigidum illud verbum.*

Après ces quatre mères, qui engendrent les inimitiés, viennent quatre nourrices qui les fomentent et entretiennent : la première, c'est la superbe. Pour moi, dit cet orgueilleux, je ne lui veux point de mal ; mais je ne lui veux pas parler le premier ; je ne le veux pas saluer ; je ne lui veux pas témoigner la bonne volonté que j'ai pour lui : cela l'élèverait par trop ; il s'en tiendrait fier et arrogant ; il dirait que j'ai été trop heureux de revenir et de le rechercher. C'est lui qui m'a offensé ; il est le plus jeune ; je le pense bien valoir ; c'est à lui à me rechercher le premier. Orgueilleux, ne savez-vous pas que Dieu résiste aux superbes ? Dieu vous a-t-il traité de la sorte ? N'est-ce pas vous qui l'aviez offensé ? N'êtes-vous pas le plus jeune et le plus petit ? Vous n'êtes qu'un néant au regard de lui, et cependant il vous a si souvent recherché par ses inspirations. Il vous a offert son amitié ; il savait bien que la trop grande facilité avec laquelle il vous avait autrefois pardonné, vous avait donné occasion de l'offenser plus librement, et il n'a pas laissé de vous rechercher : et vous ne voulez pas, pour l'amour de lui, rechercher votre semblable !

2. En second lieu, on se flatte, on se trompe soi-même et on se forme une conscience erronée : Je suis de la confrérie du Rosaire, je communie tous les premiers dimanches du

mois, je dis mon chapelet ; et, ce qui est essentiel au christianisme, le point fondamental de la religion catholique, qui est la charité, on la néglige, on la laisse en arrière.

3. Qui en sera responsable devant Dieu ? N'en demandera-t-on point compte au confesseur timide et muet ? n'aide-t-il point par sa lâcheté à fomentier cet abus ? On s'accuse à lui d'avoir eu des disputes avec le prochain ; il ne demande point si cela est bien racommodé ; il condescend, par ignorance, par complaisance ou par timidité, à la première excuse que le pénitent apporte pour ne pas se réconcilier ; il donne l'absolution à celui qui en est incapable ; il ne regarde pas le commandement de Jésus-Christ, qui dit en l'Evangile : Si, présentant votre offrande à l'autel, vous vous ressouvenez que votre frère chrétien a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande ; avant que de la présenter à Dieu, allez vous réconcilier avec votre prochain. A plus forte raison, vous ne devez pas être reçu à confesse et à la participation des saints sacrements, tant qu'il y a en votre cœur quelque amertume volontaire contre un seul de vos prochains.

A cela derechef contribuent beaucoup les flatteurs et les rapporteurs, ces pestes de la république, ces boute-feux de discorde, ces incendiaires des âmes, ces hommes à double langue, ces langues de serpent, ces langues fourchues et à double pointe, ces cerbères infernaux, qui, pour avoir de franchises-repues, pour pêcher en eau trouble, pour s'entretenir aux bonnes grâces de tout le monde, rapportent de côté et d'autre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait ; ils médisent de la belle-fille en présence de la belle-mère ; ils parlent mal de la belle-mère en présence de la belle-fille : il vaudrait mieux que la ville fût peuplée de léopards, de lions et de loups, que de telles gens ; on s'en donnerait de garde, on se retirerait, on leur fermerait la porte, on les tirerait à coups de fusil. Mais ces loups sont les bienvenus partout ; ils marchent la tête levée ; on les regarde comme la crème des compagnies : ce liou est le galant homme ; mais homme détestable, et en abomination devant Dieu : *Susurroneo Deo odibiles* (Rom., I, 30). Il est appelé pécheur par excellence : *Vir peccator conturbabit amicos, et in medio pacem habentium immittit inimicitias* ; parce qu'il est responsable et punissable d'une infinité de péchés. Ce mari et cette femme, ce cousin et cette cousine, ce voisin et cette voisine qui vivaient en bonne intelligence, vous y avez mis la division par vos murmures et paroles de flatterie ; quand ils se haïssent, ils pêchent pour eux et pour vous ; quand ils se maudissent et disent des injures, quand ils se nuisent l'un à l'autre, ils pêchent pour eux et pour vous. Vous avez les mains sanglantes et criminelles devant Dieu de tous les péchés qu'ils commettent en suite de la discorde que vous avez allumée entre eux.

II. — 1. Le Fils de Dieu arrête tous ces désordres par ce célèbre commandement qu'il nous fait : *Ego autem dico vobis: Dili-*

gite inimicos vestros. Orate pro persecquentibus et calumniantibus vos. Benefacite his qui oderant vos (S. Matth., V, 44). Pour moi, je vous dis : Aimez vos ennemis ; priez pour ceux qui vous persécutent et calomnient ; faites du bien à ceux qui vous haïssent. Pensons toutes ces paroles ; il demande de nous pour nos ennemis, le cœur, la bouche et la main. Aimez vos ennemis ; il ne dit pas : Laissez-les pour tels qu'ils sont, tenez-les pour indifférents, ne leur faites ni bien ni mal ; mais : Aimez-les, souhaitez-leur du bien, soyez bien aise quand il leur en arrive ; priez non-seulement pour ceux qui vous ont autrefois persécuté, mais pour ceux qui le font encore maintenant et qui vous ruinent de réputation. Cela serait beau et bien chrétien si vous entendiez quelquefois la messe, si vous disiez votre rosaire ou si vous faisiez une neuvaine pour celui qui plaide contre vous injustement ; comme le bienheureux César de Bus : on lui dit un jour qu'un méchant homme médissait de son sacré ordre : Il a gagné cela sur moi, dit-il, qu'au lieu que je ne priais Dieu pour lui qu'en général, je prierai pour lui tous les jours en particulier.

Orate. Il ne dit pas : Priez Dieu ; mais : Priez pour comprendre Dieu et les hommes ; comme fit ce dévot de notre temps, à Paris, nommé frère Antoine : un impudent lui donna un soufflet en pleine rue, parce qu'il lui remontrait son devoir ; ce bon homme s'informe quel est cet étranger et pour quelle affaire il est à Paris ; et comme il avait entrée aux maisons des grands, à cause de sa piété, il va de porte en porte recommander avec grande affection l'affaire de cet étranger, qui ayant eu fort bon succès, un des officiers lui dit : Vous devez bien remercier frère Antoine, car sans lui vous étiez en danger de ne pas réussir en vos desseins. Il s'informe quel est ce frère Antoine ; il apprend que c'est celui à qui il avait donné un soufflet ; il le va trouver, il se jette à ses pieds, lui demande pardon, se convertit et change sa mauvaise vie. Il faut faire ainsi, si votre mari, votre père ou quelque autre parent sont en crédit et peuvent aider votre ennemi, il les en faut prier, et de bonne façon. *Orate.*

Benefacite. Faites du bien à ceux qui vous haïssent. Et quel bien leur ferez-vous, quand vous refusez de les saluer, quand vous ne voulez pas leur dire une bonne parole ? Ne vous trompez point ; ce n'est pas assez de dire : Je ne lui veux point de mal, je prie Dieu que le mal que je lui souhaite m'arrive ; vous êtes obligé de lui rendre les mêmes offices de charité et de civilité que vous rendez aux autres de même condition, aux autres qui vous sont parents en même degré que lui.

2. *Ego autem dico vobis. Vobis*, pour vous, pour votre bien, bien honorable, bien agréable, bien profitable. 1° Je ne sais quelle sottise erreuse a ensorcelé l'esprit de plusieurs qui s'imaginent que c'est une lâcheté et un défaut de courage de souffrir et pardonner une injure : au lieu que nous voyons par ex-

périence que les plus faibles esprits et les personnes les plus lâches, comme les femmes et les enfants, sont les plus sensibles aux injures, plus impatientes à les recevoir et plus endurecis à les pardonner : *Nam vindicta nemo magis gaudet quam femina*, disait le poète. Un docte et dévot religieux de l'ordre de Saint François, qui a écrit des commentaires sur saint Luc (*Stella in S. Lucam*), dit qu'il a vu en sa vie plusieurs femmes qui disaient bien leur chapelet, faisaient volontiers des aumônes et fréquentaient les sacrements ; mais qu'il en a vu fort peu qui pardonnaient généreusement les offenses, comme on est obligé selon les lois du christianisme, et qui ne gardassent toujours, en l'arrière-boutique, quelque levain de rancune contre ceux qui les ont désobligées.

Saint Augustin avait un esprit tout de feu ; il argumente puissamment et avec vivacité contre les païens, qui disaient que c'était une lâcheté dommageable à la république et indigne d'un cœur généreux que de pardonner les injures, et il argumente, dis-je, subtilement, par ce dilemme : *Quomodo ego Cæsari administratori reipublicæ, amores ejus extolens, ait Cicero, quod nihil oblivisci soleret nisi injurias, dicebat enim hoc tam magnus laudator, aut tam magnus adulator ; sed si laudator, ergo talem Cæsarem noverat ; si vero adulator, ergo talem esse debere ostendebat principem civitatis, qualem illum fallaciter prædicabat.* Si c'est une lâcheté et un tort que l'on fait à la république que de pardonner les injures et faire du bien à ses ennemis, d'où vient que César l'a fait ? Oui, ce César qui a fondé le premier empire du monde, ce César qui a lutté à force de bras contre un torrent d'armes et d'opinions qui lui en fermaient le chemin, ce César, qui a contraint tout le monde de faire joug à sa valeur, pardonnait les injures et faisait du bien à ses ennemis ; car Cicéron (*Orat. pro Ligario*) le louant de ce qu'il avait fait redresser les statues de Pompée, lui dit qu'en relevant celles de son ennemi, il avait affermi les siennes. En un autre lieu, il le loue de ce qu'il savait fort bien, non pas l'art de mémoire, mais l'art d'oubliance, et que par cet art il n'oubliait rien que les injures qu'on lui avait faites. Ou Cicéron parlant ainsi, disait la vérité ou non ; ou il le disait louant véritablement César, ou en le flattant mensongèrement : s'il lui disait la vérité, donc César, ce fils aîné de Mars, oubliait les injures ; s'il lui disait cela en le flattant trompeusement, donc l'orateur romain montrait qu'un cœur généreux, un administrateur de la république devait avoir cette amnistie et oubliance des injures.

Mais parce que l'exemple des chrétiens est plus d'ascendant sur notre esprit que celui des infidèles, écoutez une ordonnance des trois plus célèbres empereurs qui aient fleuri en l'Eglise, Théodose-le-Grand, Arcade et Honoré ; elle est insérée dans le droit civil, elle y brille avec plus d'éclat qu'une étoile dans le firmament, et elle mériterait d'être gravée avec la pointe du diamant dans le

cœur de toutes les belles âmes ; voici comme parlent ces grands hommes : Si quelqu'un a prononcé quelque parole injurieuse contre Nos Majestés impériales, nous ne voulons pas qu'il en subisse aucune peine. Car, ou il l'a fait par légèreté, ou par folie, ou par mauvaise volonté ; si par légèreté, il le faut mépriser ; si par folie, il en faut avoir pitié, il est assez puni par sa folie, il est plus digne de commiseration que de punition ; s'il l'a fait par mauvaise volonté, il lui faut pardonner puisque nous sommes chrétiens, et que la loi du christianisme nous y oblige : *Si quis modestie nescius, aut pudoris ignarus, improbo vetulante maledicto nomina nostra crediderit lacessenda, eum pœnæ nolumus subjacere; id enim, si ex levitate processerit contemnendum, si ex insanitia miseratione dignissimum, si ex injuria remittendum* (l. Unica Cod. Ne quis imperatori male dixerit) Ces grands monarques savaient bien que c'est le propre du lion d'entendre, sans s'émouvoir, les cris des chiens qui aboient; qu'il n'appartient qu'aux rois, entre les abeilles, de n'avoir point d'aiguillon, et que les âmes généreuses se tiennent assez vengées de montrer qu'elles se peuvent venger : *Magnus est animus qui more magna fræ traturus minorum canum securus exaudit* (Seneca).

2° Le peuple ne s'émue point par ces motifs d'honneur et de gloire. Le but de tous ses desseins et la pierre d'aimant de ses affections, c'est la volupté et l'utilité, le plaisir et le profit :

Vulgus amicitias utilitate probat.

Mais il se doit persuader que le pardon des injures est une action très-douce et très-agréable. Je n'en veux point d'autre preuve que votre propre expérience : n'est-il pas vrai que quand vous vous êtes surmonté généreusement vous-même, que vous avez pardonné de bonne façon à quelqu'un et que vous avez renoué avec lui une parfaite amitié, vous vous sentez grandement allégé, et qu'il vous semble qu'on vous a déchargé d'un fardeau insupportable; que votre cœur est vidé de beaucoup de fiel qui vous remplissait d'amertume, au lieu que quand vous avez un ennemi, vous êtes continuellement tourmenté, vous avez au dedans une vipère qui vous ronge le cœur incessamment; que toutes les prospérités qui lui arrivent vous sont autant d'afflictions d'esprit; que tout ce que vous voyez qui lui appartient, vous met à la gehenne et à la torture; que de vous souvenir seulement de lui, vous est un tourment insupportable : et quand vous avez obéi à votre passion et exercé quelque vengeance, que de regrets par après, que de terreurs paniques et que d'inconvénients ?

La belle Abigail disait prudemment à David : *Non erit tibi in singultum, et in scrupulum cordis* : Sire, si vous contentez votre colère, et si vous exercez la vengeance que vous avez projetée, vous en aurez des scrupules et des remords de conscience; la syn-dérèse vous reprochera que vous avez passé les bornes de la justice vindicative, que sous

prétexte de zèle vous avez satisfait à votre passion : *Ne sit tibi in singultum* : Ce petit plaisir que vous avez à contenter votre colère et à vous venger de votre ennemi, vous causera mille sanglots, vous vous en repentirez plus de deux fois. *Omne agens patitur* : deux montagnes ne se rencontrent jamais, ou bien deux hommes assez souvent, on ne sait de qui on a affaire, celui que vous pensez être plus faible, a possible plus de pouvoir que personne pour vous nuire et pour vous ruiner.

3° Quel profit des'entre-manger par procès, de s'entre-ronger par médisance, de s'entre-déchirer par calomnie, de se brûler pour échauffer les autres ? *Si invicem mordetis, videte ne ab invicem consumamini* (Galat., V. 15). Ne vaudrait-il pas mieux gagner votre prochain par courtoisie, et vous le rendre ami et favorable ? *Concordia minimæ res crescunt : discordia maximæ dilabuntur*. On peignait la corne d'Amalthée en la main de la Paix, parce qu'elle apporte toute sorte d'abondance.

Vous savez le beau trait de cet ancien roi, nommé Scilurus : il avait grand nombre d'enfants ; étant au lit de la mort il leur voulut laisser, par testament, la paix et l'union fraternelle, comme le plus précieux gage qu'il leur pouvait léguer ; il les fait tous assembler autour de son lit, il se fait apporter un paquet de flèches liées ensemble ; il les donne à son aîné et lui commande de les rompre : il n'en peut venir à bout ; il les donne au second et lui fait le même commandement : et il ne les peut rompre ainsi que son frère ; il les donne au troisième, au quatrième, puis au cinquième, et ainsi consécutivement à tous les autres : enfin il les prit lui-même, et les ayant déliées, il les rompit fort aisément l'une après l'autre, puis leur fit cette leçon : Vous avez vu, mes enfants, que tant que ces flèches ont été liées, vous autres, qui êtes plusieurs, jeunes, robustes et en bonne santé, ne les avez pu rompre, mais quand elles ont été séparées, moi seul, qui suis vieux, faible et malade, les ai rompues sans difficulté. Il en sera de même de vous : tant que vous serez bien unis ensemble et en bonne intelligence, ni les guerres, ni les procès, ni les maladies, ni autres accidents de fortune ne ruineront votre maison ; mais si une fois vous vous divisez, si la pomme de discorde se jette parmi vous, le moindre désastre démolera et ruinera cette famille.

Mais quand tous ces motifs d'honneur, de plaisir et de profit temporel ne vous toucheraient pas, au moins l'utilité spirituelle et le salut de votre âme vous doit-il émouvoir et convaincre ; car le meilleur moyen d'effacer toutes vos dettes sans demeurer reliquataire d'aucune peine à la justice de Dieu, c'est de quitter les dettes à ceux qui vous ont offensé ; les plus amples, les plus assurées et plénières indulgences que vous puissiez gagner, c'est de pardonner les injures qu'on vous a faites ; le plus court et infaillible chemin au ciel, c'est d'avoir beaucoup de gens qui vous veulent et fassent du mal, et les aimer de

tout votre cœur, il ne faut qu'ouvrir le Nouveau Testament pour trouver des passages en l'Écriture où Jésus nous promet de nous quitter toutes nos dettes, pourvu que nous pardonnions à nos prochains : *Dimittite, et dimittimini; date et dabitur vobis.*

Ceux qui ont tant soit peu lu les œuvres de saint Augustin savent que sa mère, sainte Monique, était douée de toutes les vertus qu'on peut souhaiter en une sainte, qu'elle était dévote, qu'elle ne manquait point d'assister tous les jours à la messe, qu'elle était si sage et adroite, qu'elle gagna par sa prudence son mari Patrice, et le convertit à la foi; qu'elle était si chaste, que les langues les plus médisantes et vipérines ne trouvèrent jamais rien en elle, non-seulement à reprendre, mais pas même à calomnier; qu'elle était si ardente et zélée à la gloire de Dieu et au salut des âmes, qu'elle suivit son fils par mer et par terre, à Rome, à Ostie, à Milan, pour le retirer de l'erreur des manichéens, où il était abîmé. Chacun sait que l'eau du baptême de saint Augustin a pris sa source dans la fontaine des larmes que sa mère répandit en la présence de Dieu pour sa conversion: et néanmoins quand saint Augustin, cet aigle des docteurs, ce si excellent orateur, prie pour l'âme de sa mère, quand il plaide devant le trône de Dieu, afin d'obtenir grâce pour elle et la retirer du purgatoire, en cas qu'elle y fût, il n'allègue pas sa dévotion, il ne dit pas qu'elle a entendu tant de messes, il ne propose pas sa chasteté, sa prudence, son zèle de la gloire de Dieu, la conversion de son mari et de son fils, il passe sous silence toutes les autres vertus, pour alléguer seulement qu'elle pardonnait volontiers. Hélas! dit-il, mon Seigneur, je sais bien que ma pauvre mère a vécu fort chrétiennement et suivant la direction de vos divines lois; mais je sais bien aussi qu'elle a besoin de votre miséricorde, car malheur à la vie la plus louable, si vous l'examinez sans miséricorde: *Væ etiam laudabili vite, si eam absque misericordia discussis!* Et pour vous exciter à lui faire grâce, je ne vous allègue point d'autre motif, si non que vous savez bien qu'elle a été miséricordieuse et qu'elle a toujours pardonné volontiers: vous êtes donc obligée par votre parole, o Parole éternelle, de lui pardonner; grand Dieu, que voulez-vous faire à ma mère: miséricorde ou justice? Miséricorde. Hé! je vous la demande, je vous en prie de tous les efforts de mon cœur! Justice; oui, j'en suis content: mais n'est-ce pas justice de garder ses promesses? Or vous avez promis que vous ferez miséricorde à quiconque fera miséricorde; ma mère l'a toujours exercée: vous êtes donc obligé par votre justice à lui faire miséricorde. Vous pourriez dire le même, mon cher auditeur, si vous remportez sur vous cette glorieuse victoire, de pardonner de bon cœur à tous ceux qui vous ont offensé.

Car supposons qu'au sortir de cette prédication vous alliez trouver vos ennemis et vous réconcilier avec eux pour l'amour de

Dieu, et que vous mouriez d'ici à huit ou quinze jours; après une action si héroïque, que craignez-vous au jugement de Dieu: vos péchés, qui sont grands et en nombre? Certes ils vous doivent donner de la crainte; mais si le Fils de Dieu prononçait contre vous cette sentence effroyable: Va-t-en, maudit, au feu d'enfer! n'auriez-vous pas sujet de lui dire: J'en appelle, mon Sauveur: il n'y a point de feu d'enfer pour ceux qui ont allumé en leur cœur le feu de l'amour de Dieu et éteint le feu des inimitiés. J'appelle de votre parole à votre Écriture, de votre sentence à votre promesse, de votre justice à votre vérité, et de vous à vous-même: N'avez-vous pas promis si souvent en l'Évangile que vous nous mesureriez à la même mesure dont nous aurions mesuré les autres; que vous nous pardonneriez si nous pardonnions? Ou nous l'a prêché, ou nous l'a assuré de votre part un tel jour. Vous savez qu'après la prédication je me repentis de mes péchés, que j'allai à confesse, que je recherchai d'amitié tous mes ennemis, que je mis au pied de votre croix toutes les injures qu'ils m'avaient faites, que je vous ai prié pour eux, que je leur ai voulu du bien, et que je leur en ai fait pour l'amour de vous. Sans doute que le Sauveur vous tiendrait sa parole, qu'il accomplirait ses promesses, qu'il se sentirait obligé de vous pardonner et vous donner son paradis. Comme, au contraire, quand vous auriez gagné tous les pardons de la mission, toutes les indulgences du rosaire, du scapulaire de Notre-Dame-des-Anges, et tous les jubilé que le pape donne en l'année sainte; quand le Fils de Dieu même vous aurait donné de sa propre bouche un pardon aussi général et une indulgence aussi plénière qu'il donna à sainte Madeleine: si vous nouez avec quelque rancune ou quelque aversion volontaire contre qui que ce soit, vous serez damné, votre grâce au cou! Dieu vous garde et vous donne sa paix. Amen.

SERMON LVII.

De la colère.

Non occides.

Tu ne tueras point (Exod., XX).

C'est le cinquième commandement qui fut donné aux Juifs en la loi mosaïque, auquel le Fils de Dieu, en l'Évangile, a ajouté pour les chrétiens: Mais, pour moi, je vous dis que celui qui se fâche contre son frère sera coupable. Cependant comme le Sauveur est le parfait modèle et l'idée des âmes choisies, et que nous voyons en l'Écriture qu'il s'est quelquefois mis en colère, il semble que l'imiter en ce point, c'est une action non-seulement permise, mais vertueuse, louable et méritoire. Pour éclaircir cette difficulté et vous la rendre profitable je diviserai mon discours en trois points: au premier nous rechercherons s'il y avait de la colère en Jésus-Christ; au second nous verrons les différences de la sienne et de la nôtre; et au troi-

sième, les remèdes de la nôtre. Un des plus doux et salutaires, c'est votre imitation, ô sainte Vierge; car c'est de vous que l'Époux disait, au Cantique : *Una est columba mea. Columba fel non labet, rostro non ledit, alis se defendit*, dit saint Augustin : La colombe n'a point de fiel, elle ne blesse jamais avec le bec : sa défense, quand on l'irrite, c'est d'étendre ses ailes. Il n'est jamais entré en votre cœur une goutte de fiel contre personne, il n'est jamais sorti de votre bouche une parole d'aigreur contre qui que ce soit : toute votre vengeance, c'est d'étendre les ailes de votre protection pour y mettre à couvert ceux qui s'y veulent réfugier, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange, et vous disant : *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *In Deo non est proprie ira. Christus homo habuit iram, et quomodo.* — II. Punctum. *Differentiæ inter iram Christi, et nostram* : 1. *quod ea nos prævenit non ipsum*; 2. *quod ira Christi est sine felle amaritudinis, nostra autem non sic.* — III. Punctum. *Remedia nostræ iræ* : 1. *præservativum*; 2. *curativum*; 3. *complectens utrumque.* — Conclusio. *Paraphrasis illorum verborum* : *Patientia vobis necessaria est.*

I. — *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripas me*, Mon Dieu, ne me reprétez pas en votre fureur, ne me corrigez pas en votre colère. Nous disons souvent ces paroles sans application d'esprit; car si nous y faisons tant soit peu de réflexion, elles nous rempliraient d'étonnement, et nous toucheraient d'une sainte curiosité d'en avoir l'intelligence pour ne pas reconnaître en Dieu ce qui est répréhensible et vicieux en la créature. Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il transporté de fureur? est-il sujet à quelque passion, à faire bouillonner le sang dans ses veines, étinceler des yeux, écumer de la bouche, allumer son visage, puis le rendre tout pâle, altérer l'âme en ses fonctions, la démonter de son assiette? car ce sont là les propres effets et vrais symptômes de la colère : ce qui a fait dire aux stoïciens, après plusieurs disputes agitées sur ce sujet, que l'homme qui est véritablement sage n'est point sujet à ces passions : *In virum sapientem non cadunt passiones animi* : et toutefois je ne trouve rien de plus fréquent en l'Écriture que le récit ou les menaces de la colère, de l'indignation et de la fureur du Seigneur : *Iratus est furore Dominus. Ira Dei ascendit super illos. Indignatio tua cõbit spiritum meum.*

Il faut soigneusement distinguer en notre Sauveur deux natures : l'une créée, éternelle et divine qu'il reçoit de son Père avant tous les siècles ; l'autre créée, temporelle et humaine qu'il a empruntée de la Vierge en la plénitude des temps. Pour ce qui est de la nature divine, il n'a rien de particulier qui ne lui soit commun avec le Père et le Saint-Esprit ; ainsi demander si en Jésus, en tant

que Dieu, il peut y avoir de la colère, c'est de même que de demander s'il y en peut avoir au Père, au Fils et au Saint-Esprit? La théologie répond négativement; car cette majesté divine étant un être très-pur, très-simple et très-invariable, ne peut être sujette à ces transports et à ces altérations. Homère et les autres poètes disaient que les dieux faisaient leur demeure sur le sommet du mont Olympe, ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες, pour signifier que comme la cime de cette montagne est si haute et élevée, même par-dessus la moyenne région de l'air, qu'elle est à l'abri de tous les orages, que les vents, les tonnerres et les pluies n'y font point d'atteinte, qu'on y voit un calme et un serain perpétuel : ainsi cette majesté divine est tellement séparée de la vie et de la contagion des choses corporelles, qu'elle est toujours tranquille et en repos.

Mais il est à propos de vous souvenir que le Saint-Esprit, en l'Écriture, pour condescendre à notre infirmité, pour bégayer avec nous, et s'accorder avec notre petite façon de parler et d'entendre, attribue à Dieu plusieurs choses qui ne lui conviennent pas proprement, mais seulement par analogie, par rapport et ressemblance à ce qui se voit es créatures, ὁμοιωσιμότητος, dit la théologie positive; *effectum non affectum*, dit la scolastique, qu'il en produit les effets, mais qu'il n'en a pas les passions, qu'il en a le formel et non le matériel, qu'il en a la vertu et la perfection, mais non le manquement et l'imperfection. Saint Augustin le dit doctement et de bonne grâce (tom. IV, lib. de Patientia, c. 1); car traitant de la patience, qui est la vertu contraire à la colère, et qui suppose quelque passion, puisque *patience* vient de *pâtir*, il montre que cette passion, ni les autres ne sont en Dieu, que selon ce qui est de parfait, d'excellent et de louable en elles : *Sed Dei patientia qualis et quanta sit, quem nihil patientem, nec tamen impatientem, imo patientissimum dicimus, verbis explicare quis possit? Ineffabilis ergo est illa patientia, sicut zelus ejus, sicut ira ejus, et si quid ejusmodi est: nam si tanquam nostra illa cogitemus, in illo nulla sunt, nihil enim horum nos sine molestia sentimus: absit autem, ut impassibilem Dei naturam, perpeti ullam molestiam suspicemur. Sicut ergo zelat sine aliquo livore, irascitur sine perturbatione, miseretur sine dolore, pœnitet cum sine alicujus pravitatis correptione, ita est patiens sine ulla passione.* Sa colère donc n'est autre chose que sa justice très-adorable, qui est appelée colère, parce qu'elle a le même effet que la colère, mais non pas la faiblesse et l'imperfection de la colère. Celui qui est en colère venge l'injure reçue, mais avec transport et émotion : Dieu par sa justice punit le péché, mais avec tranquillité et sans passion : *Tu autem cum tranquillitate judicas* (Sap. XII).

Et parce qu'il punit le péché en deux manières, quand il n'a pas été expié en ce monde, ou éternellement dans les enfers, ou temporairement dans le purgatoire, l'Écriture lui attribue la fureur et la colère. Il y a cette différence entre ces deux dispositions,

que la fureur est longue de durée et permanente, et la colère courte, passagère et momentanée,

Ita, furor brevis est.

Ainsi, quand David dit : *Domine, ne in furore : quoniam sagittæ tuæ infixæ sunt*, c'est-à-dire, dit saint Augustin (*in Psal. XVII*) : Puisqu'il vous plaît de me punir en ce monde, par les afflictions que vous m'envoyez, ne me châtiez pas en enfer, où vous exercez votre fureur, votre vengeance, qui est longue et éternelle; ne me corrigez pas en purgatoire, où vous exercez votre colère et votre vengeance, qui est courte et temporelle. Mais soit que Dieu punisse éternellement, soit temporellement en ce monde ou en l'autre, c'est toujours sans émotion, sans transport et sans saillie : c'est avec paix, avec calme et sans intérieur, c'est même avec amour et avec une douceur incroyable; si bien qu'en Jésus, en tant que Dieu, à proprement parler, il n'y a point de colère, point de fureur ni d'autre passion.

Que si nous le considérons en tant qu'homme, je dirai avec la théologie : *Homo est, humani a se nil alienum putat*; les passions de notre âme, l'amour, la haine, la colère, et la joie, la tristesse, le désir et la crainte, étant un des apanages de la nature humaine, il n'y a point de doute qu'elles étaient en Jésus-Christ, en tant qu'homme, mais sans les imperfections dont le péché originel les a souillées : *Etiâ ipse Dominus in forma servi, agere vitam dignatus humanam, sed nullum habens omnino peccatum; adhibuit eas ubi adhibendas esse judicavit. Neque enim in quo verum erat hominis corpus et verus hominis animus, falsus erat humanus affectus*, dit saint Augustin (*lib. XIV, de Civit., c. 14*). Et un peu plus bas : *Hos motus certæ dispensationis gratia, ita cum voluit susceptis animo humano, sicut cum voluit factus est homo*. Et plus bas : *Habemus eas ex humanæ conditionis infirmitate, non sic Dominus Jesus, cujus et infirmitas fuit ex potestate*. Ces passions, considérées en elles-mêmes, en leur essence et dans leur première origine, ne sont pas des vices, mais des dons de nature, que le Créateur nous a donnés comme des organes et des instruments pour acquérir le bien et éviter le mal. Il faut que je vous explique cette belle doctrine de théologie, par une comparaison familière, mais naïve et lumineuse :

Imaginez-vous que l'homme doué de ces passions, c'est comme un carrosse attelé de six ou huit chevaux : car les passions sont à l'homme ce que les chevaux sont au carrosse, pour avancer et reculer, pour se porter au bien, ou pour se détourner du mal; comment nous porterions-nous au bien, si nous ne le désirions? et comment le conserverions-nous, si nous n'en avions de la joie et du plaisir quand il est présent? Comment éviterions-nous le mal, si nous ne le craignons quand il est absent, et si nous ne le haïssions quand il est présent? D'où, en passant, quelques-uns doivent apprendre à s'hu-

milier et non à s'élever; il y a des personnes qui, de leur naturel, n'ont quasi point de passions, ils ont un génie insensible, froid et quasi comme immobile. Quand ils voient quelqu'un transporté de passion, ils s'enflent, ils s'en font accroire, ils pensent être bien parfaits, n'étant pas sujets à de telles altérations. *Si talis est ἀπάθεια, ut animam contingere omnino non possit ullus affectus, quis hunc stuporem non omnibus vitiis judicet esse pejorem* (S. Aug., *ubi supra*)? Il est vrai que vous ne faites pas grand mal, mais aussi ne faites-vous pas grand bien : *Incompositi sine affectione, sine fœdere, sine misericordia* (Rom., I, 31); ce n'est pas vertu de n'avoir point de passions, mais de les modérer et de les conduire : *Non est pondus veræ virtutis, insensibilitas cordis : et valde insanu per stuporem membra sunt, quæ sentire dolorem incisa non possunt*, dit saint Ambroise. Vous êtes comme un carrosse qui n'est jamais attelé, il ne brise pas, il ne s'use pas, il ne verse pas, mais il n'avance pas ni ne recule; il demeure inutile en une basse-cour. Ces passions de notre âme sont loen comparées aux chevaux, car elles sont brutales, elles résident en la partie animale et inférieure de l'homme, non pas en la supérieure et raisonnable, et elles nous sont communes avec les bêtes. Nous voyons que les chiens et autres animaux sont sujets à l'amour, à la haine, à l'envie et à la colère; puisqu'elles sont brutales, elles ont besoin de conducteur; comme en un carrosse à six chevaux il y a deux cochers, le petit qui est le postillon, et le cocher; le postillon va devant, et on le prend pour voir de loin les fossés, les haies et les autres mauvais passages, afin de s'en détourner; le cocher tient les rênes et le fouet en main pour conduire ses chevaux comme bon lui semble. Ainsi en l'homme l'entendement est le postillon, qui a pour office de découvrir les chemins, de prévoir les accidents, les difficultés et les inconvénients que nous pouvons encourir si nous allons par tel ou tel chemin, si nous faisons une telle entreprise. La volonté est comme le cocher qui a la bride en main, qui conduit et qui tourne de quel côté elle veut, qui commande même au postillon; tant qu'ils font tous deux leur devoir, tant que l'entendement juge sagement et que la volonté gouverne avec droiture et équité, ces chevaux nous sont utiles, nos passions sont bonnes et louables. Mais il est arrivé un grand inconvénient par le péché originel; car imaginez-vous que, faisant un long voyage par les champs à la dinée d'un jour de carnaval, votre cocher et votre postillon ont trouvé quelqu'un de leur connaissance qui les a fait boire en l'hôtellerie plus que de coutume : après le diner, vous n'avez pas fait demi-lieue, que les vapeurs du vin leur montent à la tête; le postillon s'endort, le cocher est ivre et joyeux, mais affaibli par le vin; les chevaux, qui ont bien repu, sont fringants et éveillés; le postillon ne regarde point les chemins, le cocher fouette incensamment ses chevaux et ne leur tient point la bride, les chevaux courent le grand galop;

vous êtes en des lieux scabreux, sur des rochers et au bord des précipices. Je vous laisse à penser qu'est-ce qu'on doit attendre de ce pauvre carrosse et de ceux qui sont dedans, des chevaux et des cochers, et si tout cela ne va pas se précipiter en des abîmes? Tel est l'homme sans la grâce de Dieu; l'entendement est obscurci et aveuglé, sa volonté enivrée et ensorcelée par l'amour des biens charnels et corruptibles, les passions vives et vigoureuses, qui regimbent incessamment. Voyez un homme du monde destitué de la grâce de Dieu, qui est en proie à ses passions, en quels précipices et abîmes ne se plonge-t-il pas! vous diriez que son entendement dort. Où est son jugement, sa raison et son sens commun, puisqu'il ne regarde jamais les obstacles ni les mauvaises rencontres qu'il trouvera en l'exécution de ses desseins, ni à quoi aboutira son entreprise? Il faut enlever cette fille, il faut déshonorer cette femme, ou il faut se battre en duel; mais enfin qu'en sera-t-il? Il dort, sa volonté est enivrée, il ne se soucie de rien, pourvu qu'il avance, qu'il pique et pousse incessamment ses passions. Je vous laisse à penser ce qu'on en doit attendre, et s'il ne pourrait pas dire comme un certain qui, étant monté sur un cheval fougueux, courait le grand galop par les champs, sans lui tenir la bride, interrogé : Où vas-tu si vite? Je vais, répondit-il, où celui-ci m'emporte.

Les passions de Jésus n'étaient pas de la sorte; il les avait sans imperfection, car il ne leur était point sujet, mais elles lui étaient asservies, il en tenait le frein pour s'en servir comme bon lui semblait pour les éveiller, modérer et apaiser quand et en quel lieu il lui plairait. Pour ce sujet, les saints ne les ont osé appeler simplement passions, *παθηματα* parce que ce mot exprime que l'âme qui en est atteinte pâtit, et que l'âme sainte de Jésus quand elle avait ces dispositions, ne pâtissait pas, mais agissait. Il faudrait quelque mot nouveau pour exprimer ces passions, en tant qu'elles sont en l'âme de Jésus; les Pères n'en ayant point trouvé, les ont appelées propassions, pour dire qu'en cette sainte âme il y avait quelques dispositions qui tenaient la place des passions, et qui pour ce s'appelaient propassions ou vice-passions, comme le pronom s'appelle ainsi parce qu'il tient la place du nom. Il avait donc le même empire sur les passions, et beaucoup plus absolu, sans comparaison, que le premier homme dans l'état d'innocence : c'étaient des perfections en lui, des organes et instruments naturels dont il se servait saintement pour procurer quelque bien ou pour éloigner quelque mal. Ainsi les historiens sacrés nous racontent que Jésus, entrant au Temple et trouvant qu'on y trafiquait, se met en colère, qu'il renverse les bancs de ces marchands et qu'il les chasse comme des chiens. Le pouvons-nous imiter en cela? Est-ce bien fait de se mettre en colère? Ne s'en faudrait-il pas confesser? Non pas parlant absolument, ce n'est ni vice ni imperfection, mais une vertu et une bonne action que de se mettre en colère,

pourvu qu'elle soit assaisonnée de toutes les circonstances nécessaires et semblable à celle de Jésus : *Irascimini et nolite peccare* (*Psal. IV*). Mais parce que nous sommes si fragiles et si imparfaits, que nous ne saurions nous servir de ce couteau sans nous couper, tout bien considéré il vaut mieux nous en priver et ne nous pas mettre en colère.

II. — 1. Car la colère de Jésus était assortie de deux conditions, dont la nôtre est ordinairement dépourvue : pour ce, la sienne était très-virtueuse et louable; la nôtre, vicieuse et criminelle; celle de Jésus ne le prévenait jamais, il ne l'avait que quand, en quelle façon, et autant qu'il voulait, non plus que les autres passions. En effet, il est dit en l'Évangile qu'il se troubla lui-même, *turbavit semetipsum*, et non pas qu'il fut troublé. Et derechef, au jardin des Olives, la veille de sa passion, qu'il commença de craindre, *cœpit pavere et tædere*, non pas auparavant, quoiqu'il eût dès longtemps l'objet de la crainte en son esprit. La colère ne lui ôtait pas l'usage de la raison; elle ne jetait point de ténèbres ni d'obscurité dans son entendement, elle ne l'empêchait point de procéder sagement et avec une entière circonspection dans ses actions. En l'Apocalypse, ch. IV, saint Jean vit le Sauveur assis sur un trône, et que de ce trône sortaient des éclairs, des tonnerres et des foudres, qui représentent les châtimens que Dieu envoie aux âmes pécheuses; mais il avertit particulièrement qu'il vit aussi sept lampes ardentes devant ce trône, pour montrer que Dieu ne châtie pas ses ennemis comme les Endabates, qu'il ne procède pas à la vengeance inconsidérément, que sa colère ne lui interdit pas ni n'altère pas les fonctions de la raison; sa justice n'est pas, comme celle des hommes, aveugle ou avec des yeux bandés. C'est comme le sceptre qui exprimait la royauté parmi les Égyptiens, portant un œil ouvert en sa cime. Sa verge, dit Jérémie, c'est une verge veillante, qui a les yeux ouverts pour voir où elle frappe et comme elle frappe; sa colère est un zèle et non une passion, zèle de l'honneur de son Père, zèle très-juste, très-raisonnable et très-adorable. La nôtre, au contraire, est ordinairement aveugle, inconsidérée et étourdie; elle éblouit l'esprit, elle pervertit le jugement, elle offusque la raison, *turbatus est a furore oculus meus*, et comme elle jette des ténèbres dans l'âme, elle est cause que nous ne savons ce que nous faisons et que nous ne faisons rien qui vaille : *Qui ambulat in tenebris nescit quo vadit*.

Aristote a fort bonne grâce quand il compare notre colère à un chien qui garde la maison; car il arrive souvent que ce chien, sitôt qu'il entend le moindre bruit à la porte, se met à japper et vouloir mordre celui qui frappe, sans attendre à voir qui il est : d'où il arrive souvent qu'il aboie même contre son maître; et quand il le voit entrer et qu'il le reconnaît, il est tout honteux d'avoir crié contre lui. Ainsi notre colère, mal élevée, s'irrite souvent par précipitation contre ceux qui ne sont pas coupables, ou contre ceux

que nous ne voudrions pas avoir tant soit peu désobhgés. Vous vous blessez en chop-pant contre un morceau de bois, vous donnez une malédiction à celui qui l'avait laissé là; et c'est possible votre mère, que vous ne voudriez pas avoir maudite pour toutes les richesses du monde. Vous cassez un verre par mégarde, et vous donnez au démon celui qui l'avait ôté de sa place; et c'est peut-être vous; votre colère n'est pas bonne, elle ne ressemble pas à celle de Jésus, elle prévient et trouble le jugement, elle fait ses actions avec précipitation; vous lui êtes sujet, et non pas elle à vous; et partant, si vous êtes sage et si vous ne voulez faire mille choses qui vous nuiront, vous ne lui obéirez jamais, vous ne ferez et ne direz jamais rien quand elle est en vous.

Qui non moderabitur ira
Infi etiam volet esse, dolor qui d' susserit et metis.

Tout ce que vous dites et tout ce que vous faites en la fougue n'est jamais bien dit ni bien fait; et quand vous diriez d'or, quand vous feriez des miracles, on n'en fait point d'état, on attribue le tout à votre passion, et non à vous, comme on sait que celui qui est ivre n'est pas capable de faire ou dire rien qui vaille, et on attribue au vin tout ce qu'il fait et ce qu'il dit, ainsi les lois civiles déclarent qu'on ne doit avoir aucun égard à ce que vous faites ou dites en la chaleur de la passion, si vous n'y persévérez quand votre colère est refroidie : *Quidquid calore iracundia ut fit, aut dicitur, non prius ratum est, quam perseverantia apparuerit judicium animi adfuisse : itaque brevi reversa mulier, nec divertisse videtur* (l. *Quidquid si, de Regul. jur.*). Et en effet, ne vous êtes-vous pas souvent repenti de ce que vous aviez dit et fait en colère? Ne la croyez donc plus, puisqu'elle vous a trompé si souvent. Je sais bien que cela est fort difficile, et que saint Augustin a dit : *Nulli irascenti ira sua videtur injusta* : Tous ceux qui sont en colère pensent toujours avoir grand droit de s'y mettre, encore qu'ils aient le plus grand tort du monde. Mais je vous dirai comme Phocion à ses compatriotes : on apporta à Athènes les nouvelles de la mort du grand Alexandre; les Athéniens, qui étaient chauds et bouillants, se voulaient soulever et prendre les armes contre les Macédoniens : Tout beau, leur dit Phocion, attendons le hoiteux; que savons-nous si ce ne sont point de faux bruits, et si Alexandre n'était pas mort, n'en porterions-nous pas la folle enclère, ne nous en repentirions-nous pas? S'il est mort aujourd'hui, il le sera encore demain, et après demain, et d'ici à huit jours; il n'y a point d'inconvénient de beaucoup différer, et il y a bien du danger à se précipiter tant soit peu. Je vous en dis de même : Ou celui contre qui vous vous fâchez est en faute ou non; s'il n'a point fait de faute, pourquoi vous fâchez-vous? et s'il en a fait, attendez un peu; la vérité est fille du temps, elle vous fera tout connaître; la faute qui est faite aujourd'hui le sera aussi demain, et se pourra corriger

plus fructueusement demain qu'aujourd'hui : *Potest ira dilata exerceri, non potest exercitum revocari.*

Et ne me dites pas que le tort qu'on vous a fait est trop grand, que l'offense en est trop sensible, et que vous ne sauriez vous empêcher de vous mettre en colère, ni même de maudire et de blasphémer. Sénèque, tout païen qu'il est, vous dévient (*lib. III. de Ira, c. 14*). Il est très-bon, dit-il, de prévoir l'arrivée des vices auxquels nous nous connaissons enclins et d'y mettre empêchement de bonne heure, et d'ajuster tellement notre âme que, dans une occasion pressante et en la secousse d'une injure inopinée et bien extraordinaire, le cœur ne la sente pas; ou s'il en est ébranlé, qu'il la retienne au fond de l'âme et ne témoigne point de colère à l'extérieur. Cet effort n'est pas impossible, dit-il, et je le pourrais prouver par plusieurs exemples mémorables. En voici un qui en vaut cinquante : Le roi Cambyse était sujet à l'ivrognerie; Prexaspes, un de ses familiers, prit la confiance de lui remonter amiablement que ce vice est bien indécent en un prince, sur lequel tout le peuple a les yeux collés. Ce tyran lui répond : Je vous montrerai bien que, quelque abondance de vin que j'aie dans le corps, les fumées ne m'ôtent pas l'usage de la raison, et que je suis aussi assuré de la vue et de la main quand je suis bien ivre que lorsque je suis à jeun. Quelques jours après, il but beaucoup plus qu'il n'avait jamais fait, et appelant à soi ce malheureux favori, accompagné de son fils, il commande au fils de sortir de la chambre et de se tenir tout droit à deux ou trois pas de la porte ouverte, et tenir sa main gauche sur sa tête, pour découvrir le cœur, sans se mouvoir tant soit peu; puis, prenant un arc et une flèche, il la décocha droit au cœur de ce jeune homme; et comme il palpitait, étendu sur la terre, il y accourut avec Prexaspes, et ayant fait une ouverture plus grande et plus large à la plaie, il lui montre la flèche qui était fichée dans le cœur, disant : Qu'en dites-vous? n'ai-je pas la main bien assurée, tout ivre que je suis? Certes, dit cet infortuné, quand ce serait Apollon, il ne serait pas plus adroit à tirer.

Mais, quand dites-vous; qu'en pensez-vous vous même? Ce pauvre père était païen, il ne connaissait pas le vrai Dieu, il n'avait pas les grâces que vous avez; si jamais il y eût sujet de ce mettre en colère, c'était en cette rencontre. Cambyse n'était qu'un roi temporel, ou pour mieux dire un tyran, ce n'était qu'un ver de terre; l'injure qui devait fâcher ce favori était plus que très-griève, et au delà de toute exagération, c'était le tyran qui l'avait faite par un motif très-injuste; et ce pauvre homme a tant de respect pour ce prince, qu'il ne le maudit pas, qu'il ne le blâme pas, qu'il ne le reprend pas, qu'il ne se fâche point devant lui, ni devant ses gens, qu'il ne témoigne aucune émotion ou ressentiment de cette injure; mais au contraire, qu'il le flatte, qu'il le loue et qu'il dit qu'il a fait merveilles. Et vous chrétiens, vous qui

avez le bonheur de connaître le vrai Dieu , qui êtes si secourus de sa grâce, qui ne recevez que de petites injures, vous vous mettez en colère cent et cent fois par an contre la très-haute et la très-adorable majesté de Dieu, contre le roi du ciel, très-bon, très-débonnaire et très-obligeant ; vous vous en prenez à lui, encore qu'il ne soit pas cause de votre fâcherie ; vous l'injuriez, vous le blasphémez, et vous le reniez. Ne voyez-vous pas que ce païen vous fera votre procès au jour du jugement ? Quand même il serait cause de votre colère, ce ne serait qu'à très-justement, et vous n'auriez pas droit de faire autre chose que ce que fit David : Je me suis tenu dans le silence, je n'ai pas eu la témérité d'ouvrir seulement la bouche pour former la moindre plainte quand il vous a plu m'affliger : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti.* Et si vous êtes sages quand vous êtes en colère non-seulement vous vous abstenez des mauvaises paroles, mais encore de celles qui seraient bonnes ou indifférentes, si elles ne sont absolument nécessaires. Vous serez comme Elisée.

Joram, roi d'Israël (IV, Reg., V), Josaphat, roi de Judée, et le roi d'Idumée font une ligue ensemble, et déclarent la guerre à Mesa, roi des Moabites, parce qu'il refusait de payer un tribut qu'il devait tous les ans au roi d'Israël. Ces trois rois se trouvant au désert dans une extrême nécessité d'eau pour les soldats et pour abreuver le bétail, Joram, qui était le principal auteur de cette guerre, dit en pleurant, Hélas ! mon Dieu, hélas ! mon Seigneur, avez-vous assemblé trois rois pour les donner en proie aux Moabites ? Josaphat, qui était un roi dévot et vertueux, s'écria : N'y a-t-il point ici auprès quelque prophète du vrai Dieu, qui puisse nous assister en l'extrémité où nous sommes ? Quelqu'un lui dit : Il y a ici auprès Elisée, qui servait le prophète Elie. Ils y vont sans retardement tous trois de compagnie ; Joram était un prince vicieux, impie, fils d'un père et d'une mère qui lui ressemblaient ; Elisée le voyant en la compagnie de Josaphat, pieux et dévot, fut ému de colère, et piqué du zèle de justice contre lui, disant : Qu'ai-je affaire de vous, roi d'Israël ? qu'avons-nous à démêler ensemble ? Adressez-vous aux faux prophètes de vos pères ? Je vous déclare que si je n'avais égard à la piété du pieux Josaphat, je ne daignerais pas seulement vous regarder. Et puis il leur enseigne ce qu'ils doivent faire pour avoir de l'eau. Mais sentant qu'il s'était ému et troublé par cette juste colère, il ne voulut pas prononcer ses oracles et instruire ces rois, tant qu'il se sentit ému, et dit aux assistants : Amenez-moi un musicien qui apaise mon émotion par la gravité de son chant ; il savait bien ce qu'a dit le chanteur royal, que l'âme étant troublée tant soit peu de quelque passion n'est pas capable des lumières du ciel : *Turbati sunt, et moti sunt, omnīs sapientia eorum devorata est.* Il n'ignorait pas ce que l'Apôtre a dit depuis : La colère de l'homme ne le sanctifie pas : *Ira viri justitiam Dei non operatur.*

2. Il n'appartient qu'à Jésus et à sa sainte mère de bien faire quelque chose en la chaleur de la colère, parce qu'il n'en est pas gourmandé ; il en a les rênes et l'empire, il sait bien qui a tort et qui a droit, et en ce qu'il fait il ne passe jamais d'un seul point la règle de justice ; outre qu'il y a une seconde différence entre sa colère et la nôtre : la sienne n'est jamais mêlée d'amertume, ni exercée par un sentiment de vengeance ; quand il est en colère contre nous et qu'il nous punit, ce n'est pas par haine ni par mauvaise volonté, c'est par amour ou zèle de justice.

Le saint-Esprit dit plus en un mot que je ne saurais dire en une prédication, il exprime en une parole les deux différences qui sont entre la colère de Jésus à la défense de la licorne : *Cornua monocerotis cornua ejus* (Deuteron., XI) ; la nôtre est comme la corne du bœuf, il y a deux différences ; premièrement, quand la licorne blesse, elle voit où elle frappe, parce qu'elle a les yeux sur la corne ; mais le bœuf ne sait où il frappe, car il a les yeux sous les cornes. En second lieu, quand la licorne frappe, elle guérit en blessant ; car comme savent les naturalistes, sa défense porte médecine, elle sert d'antidote contre le venin ; mais celle du bœuf est venimeuse, elle est difficile à guérir. Le Fils de Dieu est comme la licorne, il voit clairement comme il frappe, il ne punit point sans bien considérer le temps, la manière et les personnes qu'il faut châtier : *Virgam vigilantem ego video.* Il frappe non pas pour nous perdre, mais pour nous guérir ; non par mauvaise volonté, mais par amour : *Ego occidam et ego vivere faciam ; percutiam et ego sanabo. Tu laborem et dolorem consideras, ut tradas eos in manus tuas,* Grand Dieu quand vous envoyez aux hommes des travaux et des afflictions, vous les considérez et les examinez de près, vous les pesez diligemment pour n'en pas donner plus qu'il ne faut, *In lacrymis in mensura.*

Et si quand vous leur en envoyez, ce n'est pas pour les perdre ou les endommager, mais *Ut tradas eos in manus tuas,* pour les faire retourner à vous, pour les ranger à leur devoir et rentrer en vos bonnes grâces. Vous frappez comme la licorne, vos coups sont des faveurs et vos blessures des antidotes. Vous vous fâchez, comme la colombe sans fiel, sans rancune, et sans amertume : *Amor sœvit, Christus sœvit, sed sine felle sœvit, more columbino, non corvino.* Notre courroux est tout au contraire, c'est une colère de vipère ; avec un venin intérieur et une bile noire ; quand nous nous fâchons, nous sommes pleins d'aversion et d'amertume contre le prochain, et même la malignité de cette vipère est si grande, qu'elle vomit souvent son venin contre la bonté infinie de la majesté divine. N'est-ce pas votre excuse ordinaire : Si jamais on ne me fâchait, je ne blasphémerais jamais ? C'est vous laver avec de l'encre. Quelle excuse ! Vous blasphémez en colère ? vous êtes doublement criminel de la colère et du blasphème. Si quand deux laquais se

querellent ensemble, l'un s'adressait à son maître et lui disait des injures; s'il se justifiait après, sur ce qu'il était en colère, quelle excuse serait-ce? qui est-ce qui ne le condamnerait pas? C'est néanmoins ce que vous faites?

III. — 1. Quel remède à une passion si déraisonnable, si maligne et si dommageable? J'en trouve trois principaux dans les saints Pères: premièrement, il faut ôter la cause, il faut arracher la racine, qui est l'affection déréglée aux biens temporels ou à quelque autre créature. Il faut ici raisonner sur cette maladie d'esprit tout autrement qu'aux maladies du corps. Les bons médecins disent, et le docte Fernel l'a écrit (*lib. II Methodi medendi, cap. 6*), que dans les fièvres intermittentes, comme la tierce, la quarte ou autres qui ont quelque parenthèse entre leur accès, il n'est pas toujours à propos d'user de la saignée, qu'elle y est même dangereuse. Premièrement, dit Fernel, la cause de ces fièvres intermittentes, qui est l'humeur bilieuse, n'est pas pour l'ordinaire dans les grands vaisseaux ni dans les grandes veines, mais au mésentère; et quand vous tirez du sang, vous ne tirez pas cette humeur, puisqu'il n'est pas dans ces veines; au contraire, vous vous mettez en danger de changer la tierce ou quarte en continue: l'humeur bilieuse qui est hors des veines y pouvant entrer par l'évacuation pour ne pas laisser de vide. Secondement, disent d'autres médecins, comme au grand monde l'air est entre nous et l'élément du feu, pour tempérer sa chaleur; ainsi au petit monde le sang, qui est comme l'air chaud et humide, sert de frein à la bile, *Sanguis est frænum bilis*, qui est du naturel du feu, et rabat son activité et l'empêche de faire du ravage; ainsi quand vous usez de beaucoup de saignées en ces fièvres, vous affaiblissez la nature, vous diminuez le frein de la bile, et par conséquent vous lui ouvrez la porte. Je laisse cela à disputer aux médecins, mais je sais qu'il faut faire tout le contraire en cette maladie de l'âme dont je traite aujourd'hui: *febris nostra iracundia est*, dit saint Ambroise. La colère n'est pas une fièvre continue comme la rançune, mais intermittente, qui a quelque trêve et relâche entre ses accès: on ne se met pas continuellement en colère, mais de temps en temps; la cause de cette fièvre est en l'intérieur, tout au contraire de celle du corps, elle est au dedans et au cœur. Et c'est en quoi vous vous trompez, vous attribuez la cause de votre passion aux autres, et non à vous: Si j'étais comme une telle, que j'eusse un mari sobre et modéré, je ne me fâcherais point; mais tant qu'il sera ce qu'il est, ou que je serai avec lui, je ne m'en saurais empêcher: Si je n'avais cette foumilière d'enfants, dites-vous; mais il faut être Job et quelque chose davantage, pour ne pas perdre patience avec eux: Si je n'avais ce procès, ma bile ne s'enflammerait jamais; mais quand je rencontre mon adverse partie, je ne puis que je ne m'échappe. Vous vous trompez, ce n'est ni le mari, ni les enfants, ni le

procès qui en sont cause, mais vous-même: sondez bien votre intérieur, et vous trouverez que c'est votre impatience, votre amour-propre et votre mauvaise habitude.

En second lieu, le sang n'est pas le frein de cette bile, il en est au contraire l'aiguillon et l'amorce.

ἀγρίος ἰσθίς, ἀλφά και θυγί, βίρυνος.

L'affection à l'argent, c'est le tison et l'allumette de la colère. Saint Ambroise expliquant ces paroles que le Fils de Dieu dit à ses disciples: Vous ne porterez ni argent, ni bâton, il en rend la raison, et dit que c'était pour leur ôter les sujets de dissension et les instruments de vengeance, afin qu'ils fussent comme des brebis au milieu des loups: *Ut et incentiualitis, et instrumenta eriperet ultionis* (*S. Amb. apud Gratian., cap. Ira, causa 11, quest. 2*). Un ancien, nommé Cottis, brisa plusieurs vaisseaux d'argile et de cristal, dont son ami lui avait fait présent, disant: Je suis enclin à la colère, mes serviteurs en casseraient quelqu'un, je ne me pourrais empêcher de me fâcher, et ainsi j'aime mieux n'en point avoir du tout. Je ne voudrais pas vous conseiller de perdre ou de quitter tout à fait ce qui est le sujet de votre colère, mais d'en détacher votre cœur et vous en priver de temps en temps. Comme cet ancien, pour s'accoutumer à souffrir sans répugnance le refus qu'on lui ferait quand il demanderait l'aumône, avant que de commencer ce métier, la demandait souvent à des statues: ainsi, pour vous habituer à souffrir avec patience les pertes qui vous arriveraient contre votre volonté, il est bon d'en faire quelquefois de volontaires, de payer vos dettes de cet argent mignon qui est en réserve dans vos coffres, de donner à votre sœur ce point d'ouvrage dont vous êtes si curieuse, faire passer devant vous celle qui est moins que vous; autrement, si vous ne mortifiez jamais vos inclinations, si vous donnez carrière à toutes vos passions, vous trouverez à l'heure de votre mort un amas effroyable de péchés que vous aurez commis, un trésor d'ire et de colère que vous aurez mérité, et vous direz avec étonnement: *Quis novit postestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?*

2. Voilà comme il faut prévenir votre colère avant qu'elle vienne, mais pour l'éteindre ou pour la modérer quand elle est allumée, vos gens y peuvent beaucoup avec la grâce de Dieu: *Fulgura in pluviam fecit, educit ventos de thesauris suis*. Belle comparaison! vous voyez quelquefois en été une grosse nuée qui couvre le ciel, qui vous déroche le soleil et qui cause la nuit en plein midi, vous entendez le carreau qui se promène là-dedans, qui gronde, qui tonne, qui éclate et qui fait trembler tout le monde, les éclairs brillent coup sur coup; vous diriez que la terre va s'abîmer et qu'on est à la fin du monde. Que fait Dieu pour dissiper cet orage? *Educit ventos de thesauris suis?* il tire de ses trésors un doux zéphir, un petit vent qui écarte ces nuées, qui calme cet orage et

qui découvre le soleil au milieu du ciel ; cette tempête se résout en une douce pluie qui arrose la terre, qui rend les champs fertiles, qui réjouit les prairies, fait reflourir les arbres, qui soulage les animaux et qui apporte mille commodités. Quand votre voisin est en colère contre vous, il est comme cette nuée : il est dans l'orage, le soleil de sa raison est éclipsé, il y a là-dedans une sombre nuit, il gronde, il tempête, il fait un tintamarre comme fait l'éclat du tonnerre, il donne des œillades qui semblent des éclairs, il menace, il dit qu'il fera, ou qu'il dira, qu'il ne dira plus, ou qu'il ne fera plus : il semble qu'il doit tout renverser. Si vous avez une âme qui soit assise en bon lieu, vous dissiperez cela fort aisément, et même vous le ferez réussir avantageusement et pour lui et pour vous ; c'est qu'il faut que de votre cœur, qui doit être le trésor de Dieu, vous lâchiez une douce parole, comme un doux zéphir : *Responsio mollis frangit iram* (Proverb., XV, 1). Il ne faut rien désavouer pour ce temps-là de ce qu'il dit, ne lui pas résister, ne pas récriminer : *Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto*, dit saint Pierre. Il vous faut excuser, lui demander pardon de la faute que vous n'avez pas commise. Mais le lendemain, quand sa boutade sera passée et son esprit reposé, il rentrera en soi-même, il admirera votre patience, il reconnaîtra sa faute, il se repentira de sa folie, il sera honteux et humilié, et vous aimera plus qu' auparavant.

3. Mais le souverain remède contre la colère et toutes les autres passions, c'est la grâce de Dieu ; nous faisons une grande faute de n'y pas recourir assez souvent ni assez fervemment. Notre Sauveur n'avait pas besoin de prier, puisqu'il était Dieu, et néanmoins, pour nous donner exemple, étant proche de sa passion, il disait : Mon âme est à présent troublée ; mon Père, sauvez-moi dès cette heure : *Nunc anima mea turbata est ; et quid dicam ? Pater, salva me ex hac hora* (S. Joan., XII). Faites comme lui : quand vous sentez quelque émotion en votre cœur, jetez-vous aux pieds du Fils de Dieu, demandez-lui secours contre la tentation, lumière et conduite en l'action que vous allez faire, donnez-vous à lui pour apaiser cet orage, reconnaissez que vous ne le pouvez de vous-même : *Domine, vim patior ; Domine, salva nos, perimus* : Mon Dieu, tendez-moi la main, car autrement je suis perdu. Et quand vous n'êtes pas en la tentation, courtisez-le, priez-le, pratiquez les vertus qui lui sont agréables, afin qu'il vous assiste quand vous serez attaqué ; et ruminez quelquefois ces belles paroles de saint Paul : *Patientia vobis necessaria est, ut facientes Dei voluntatem, reportetis promissiones* (Hebr., X, 36).

Conclusion. — *Necessaria est.* La virginité est belle et agréable à Dieu, mais elle n'est pas nécessaire, vous pouvez vous sauver dans le mariage ; peut-être qu'il ne vous est pas nécessaire de pratiquer l'aumône, car vous êtes pauvre ; ni le jeûne, car vous êtes valétudinaire ; mais la patience vous est absolument nécessaire, en quelque état et con-

dition que vous soyez, vierge ou marié, pauvre ou riche, malade ou en santé.

Vobis. La dévotion est nécessaire aux prêtres, la pauvreté aux capucins, et la solitude aux chartreux, comme l'abstinence aux minimes et le zèle aux prédicateurs : mais à vous, messieurs, la patience vous est principalement nécessaire. Les religieux ne sont employés qu'à une chose, ils n'ont qu'un souci et qu'une obligation, qui est de plaire à Dieu et d'obéir au supérieur : mais vous qui êtes dans le monde, conversant avec tant de sortes de personnes de contraire humeur et d'inclinations différentes, divisés en tant d'occupations, si vous n'êtes bien armés de patience par la grâce de Dieu, vous pécherez mille fois chaque jour. *Vobis*, pour vous : l'obéissance vous est nécessaire pour vos supérieurs, la piété pour vos parents, la miséricorde pour les pauvres ; mais la patience vous est nécessaire pour vous.

Ut facientes Dei voluntatem. La volonté de Dieu, c'est que vous portiez les charges les unes des autres, *Alter alterius onera portato*. Si vous n'avez la patience, vous ne voudrez endurer de personne, et personne ne voudra endurer de vous ; vous ne voudrez pas supporter les imperfections des autres, ni les autres les vôtres ; vous n'aurez point de sympathie avec personne, ni personne avec vous ; vous serez insupportable à chacun, et chacun à vous ; vous serez toujours chagrin, mélancolique et malheureux : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (I Thez., IV). En quoi consiste la sainteté et la solide vertu ? A communier souvent ? Non, car l'amour-propre n'y est pas mortifié. En quoi consiste la sainteté et la solide vertu ? A dire des chapelets ? Non, car vous trouverez des femelles qui en diront trente par jour ; mais à être semblable à Jésus, *Qui talem pro nobis sustinuit contradictionem*, qui vous dit avec tant de tendresse : Apprenez de moi que je suis débonnaire et humble de cœur.

Reportetis promissiones. Si vous êtes patients, les promesses de Dieu s'accompliront en vous premièrement en ce monde : il a dit que les débonnaires posséderont la terre ; les esprits modérés, patients et attempés expédient les affaires avec plus de conduite et de succès que les fougueux et que les violents. Fabius Maximus fit plus par sa patience contre les Carthaginois que Scipion avec ses armées :

Uas homo nobis cunctando restituit rem,

Repromissiones pour l'autre vie. *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* Vous éviterez une infinité de blasphèmes, d'injures et de malédictions qui vous mettraient en danger de perdre votre âme : vous diminuerez la peine due à vos péchés ; autant d'affronts, autant d'injures et de torts que vous endurez pour l'amour de Dieu, sont autant de pénitences et de satisfactions pour vos crimes. Par la patience vous pratiquez l'humilité, la charité envers le prochain, la résignation à la volonté de Dieu et grand nombre d'autres vertus, qui accroîtront en vous la

grâce de Dieu et vous feront mériter sa gloire.
Amen.

SERMON LVIII.

De l'homicide spirituel, qui est le scandale.

Non occides.

Homicide point ne seras de fait, ni volontairement.
(Exod. XX.)

Comme l'âme raisonnable est incomparablement plus excellente et plus noble que le corps, ainsi l'homicide spirituel est beaucoup plus pernicieux et damnable que le corporel. J'appelle homicide spirituel le scandale; car saint Paul, parlant à un Corinthien qui scandalisait son prochain, lui disait (1 Cor., VIII) : Vous êtes cause que votre frère chrétien, pour qui le Fils de Dieu est mort, se damne. J'ai trois points à vous traiter sur ce péché : Premièrement, ce que c'est que scandale. En second lieu, quelles personnes le commettent plus communément. En troisième lieu, les inconveniens qui en naissent. *Emissiones tuæ paradisi malorum puniceorum, cum pomorum fructibus, cypri cum nardo* (Cant. I, 4). Ces paroles sacrées du Cantique s'adressent à vous, ô sainte Vierge, car vous n'avez jamais scandalisé personne, mais vous avez au contraire toujours édifié ceux qui ont eu le bonheur d'approcher de vous : toutes vos actions et vos gestes, vos mouvements et vos contenance extérieures ne produisaient pas seulement des fruits de bonnes œuvres très-agréables à Dieu, *cum pomorum fructibus*, mais aussi elles répandaient partout des parfums de bons exemples très-salutaires aux hommes. *Cyprum cum nardo* : car un vaisseau ne peut répandre que ce dont il est rempli; et vous étiez toujours pleine de grâce; c'est la qualité que l'ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Multum cavere debemus ne scandalizemus proximum. — I. Punctum. Quid sit scandalum. Explicatur ejus definitio ex D. Thoma. — II. Punctum. Periculosius scandalizant proximum : 1. superiores ; 2. seniores ; 3. mulieres. — III. Punctum. Argumenta ad dissuadendum scandalum : 1. ex parte Dei ; 2. proximi ; 3. nostri.

Pour connaître évidemment combien nous sommes obligés d'éviter non-seulement toute sorte de péché, mais encore, comme dit l'Apôtre, toute apparence de mal, il faut supposer trois principes, qu'un esprit tant soit peu raisonnable avouera sans difficulté, s'il ne veut démentir l'expérience que nous voyons tous les jours à nos portes et devant nos yeux. Le premier est que, comme nous avons dit autrefois, le Créateur, qui a montré sa toute-puissance en la création du monde, en ce qu'il l'a tiré du néant, a fait paraître sa sagesse en l'économie de ce même ouvrage, en ce qu'il ne l'a pas fait de pièces détachées et disproportionnées, mais de parties harmoniques, disposées en bel ordre, qui s'entretiennent, se rapportent, se correspondent

et se regardent l'une l'autre. Le ciel regarde la terre pour la rendre féconde par ses aspects benignes et favorables : la terre regarde le ciel pour recevoir de lui les influences nécessaires à ses productions : la substance regarde ses accidents comme les organes et les instruments de ses opérations : les accidents regardent leur substance comme la matrice qui leur a donné l'être, comme le magasin d'où ils empruntent les semences de tout ce qu'ils produisent. Les éléments se correspondent nonobstant leur antipathie naturelle ; ils s'accordent, ils se liquent et ils s'ajustent les uns dans les autres ; ils oublient leur intérêt particulier pour conspirer au bien de l'univers par la composition des corps mixtes. Or, ce que nous voyons en ce monde naturel et physique, nous le pouvons aussi remarquer dans le monde civil et politique, c'est-à-dire dans les monarchies, les républiques, les familles, les religions et les autres communautés de la société humaine : car excepté quelques sauvages, qui sont en fort petit nombre en comparaison du reste, il n'y a personne qui ne soit partie de quelque tout et membre de quelque corps : car on est roi ou sujet, ou de la noblesse ou du peuple, maître ou valet, et supérieur ou inférieur ; ils sont donc tous référés l'un à l'autre ; ils exercent un commerce mutuel d'action et de réaction, ils se regardent tous l'un l'autre, comme donnant ou recevant quelque chose l'un de l'autre.

L'expérience nous montre, en second lieu, que les hommes, ne se contentant jamais de ce qu'ils sont, mais aspirant toujours à être davantage, nous regardons plutôt ceux qui sont au-dessus de nous : nous nous piquons d'ambition et de jalousie à la vue de leur excellence, nous désirons leur être semblables ; et comme l'action est le plus noble apanage de l'être, ne pouvant être ce qu'ils sont, nous tâchons de faire ce qu'ils font : *Imitari insitum est hominibus a pueris, et in hoc differunt a cæteris animalibus*, dit Aristote (lib. de Politica, c. 4). C'est un métier que les hommes apprennent de bonne heure, que de contrefaire et d'imiter ce qu'ils voient pratiquer aux autres. Et en cela ils diffèrent des autres animaux, le singe tout seul excepté. Comme il y a fort peu de personnes, pour nobles et illustres qu'elles soient, qui n'aient quelqu'un au-dessus de soi, il y a aussi fort peu de personnes, pour basses et chétives qu'elles soient, qui n'aient quelqu'un au-dessous. Nous sommes tous exposés à la vue de plusieurs, sujets à être regardés, considérés et imités. Et comme en troisième lieu les hommes, par la faiblesse de leur nature corrompue sont plus enclins au vice qu'à la vertu, de là vient qu'ordinairement ils imitent plus volontiers les mauvaises actions que les bonnes, parce qu'il faut se faire violence pour monter à la vertu, et qu'on se laisse plus aisément aller à la pente du vice. Ces considérations nous obligent à préférer toutes nos paroles et faire toutes nos actions avec grande circonspection pour ne donner jamais mauvais exemple, et ne

servir pas de scandale à tant de gens qui ont la vue sur nous, et qui nous prennent pour modèle.

I. — Découvrir le vice de quelqu'un, le publier et faire savoir au monde, à proprement parler ce n'est pas le scandaliser, c'est le diffamer et le déshonorer. Le scandale est une parole ou une action vicieuse, qui donne occasion à notre prochain de commettre quelque péché. C'est ainsi qu'en parle saint Thomas, et après lui toute l'école : *Dictum vel factum minus rectum præbens alicui occasionem ruinæ* (2-2, q. 43, art. 1). Pour avoir une parfaite connaissance de cette définition, il en faut faire la dissection, et en considérer toutes les pièces.

Le scandale est quelquefois une parole ; car le corps s'empoisonne par la bouche, et l'âme par les oreilles, disait Platon, et saint Paul, qui ne cite guère les profanes, allègue à ce propos le dire du poète grec :

Corrumpunt bonos mores colloquia prava.

Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs (I Cor., XV, 13). David en redoutait les atteintes, non pas en son honneur, de peur de perdre sa réputation, mais en son âme, de peur de perdre la grâce de Dieu : *Domine, libera animam meam a labiis iniquis, et a lingua dolosa : sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus desolatoriis* (Psal. CXIX) : Mon Dieu, délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue des trompeurs.

Vous ne parlez pas ouvertement contre la foi, de peur d'être estimé un athée ou un impie ; mais vous dites : On pourrait objecter telle et telle chose contre notre créance, ou bien les infidèles nous proposent cet argument : *Lingua dolosa*. Vous ne portez pas manifestement votre voisine à la dissension, mais finement et à la sourdine : Je m'étonne comme vous endurez cela, lui dites-vous, vous êtes trop patiente, on vous mettra le pied sur la gorge, on a dit telle chose de vous ; *lingua dolosa*. Vous ne dites pas des paroles évidemment déshonnêtes, mais couvertes, équivoques et à double entente : *lingua dolosa* ; telles paroles sont ordinairement plus domageables que les autres ; ce sont des flèches acérées, *sagittæ potentis acutæ* ; plus une flèche est aiguë, plus elle entre aisément et avant dans le blanc. Et la pointe d'esprit et la subtilité qui est en ces paroles couvertes, fait qu'elles entrent plus facilement en l'imagination, et y demeurent plus longtemps. Ce sont des charbons ardents qui désolent et ruinent la pureté, la charité ou la simplicité des âmes chrétiennes, *cum carbonibus desolatoriis*.

Dictum vel factum. Le scandale est une parole ou une œuvre qui peut être cause de quelque péché.

Il ne dit pas seulement l'action et l'opération, mais l'œuvre, *factum*, ce qui a été fait, ce qui peut servir de piège et de pierre d'achoppement ; si vous le gardez en votre maison, vous êtes scandaleux ; ces tableaux ou statues où il y a des nudités, ces livres d'amourettes, ces romans et ces comédies. *Vel*

factum. En ce mot est encore comprise l'omission, quand vous pouviez faire une action qui eût empêché l'offense de Dieu, et que vous ne la faites pas. Ainsi Jésus, étant requis de payer le tribut, déclare qu'il n'y est pas obligé, et néanmoins il le paye, de peur de scandaliser les fermiers ; ainsi la Vierge conceit son Fils, le présente au temple, se soumit à la loi de la purification, qui ne l'obligeait pas, pour ne pas donner mauvais exemple ; ainsi saint Paul dit que les anciens philosophes ayant connu le vrai Dieu par la lumière de nature, et n'ayant pas communiqué cette connaissance au reste des hommes pour les retirer de l'idolâtrie, ont encouru la colère de Dieu, ont été coupables de tous les péchés que le peuple a commis, faute de cette connaissance. Vous êtes donc coupable, si, sachant que votre pénitente hante le bal et la comédie, ou si voyant qu'elle est chargée d'affluets et de vanité, vous ne l'en reprenez pas, vous la scandalisez, car elle dit : Il n'y a point de mal, mon confesseur ne m'en dit rien.

Si, étant officier du roi en un village, vous permettez que les paysans hantent le cabaret ou breton les jours de fête, pendant le service divin, vous ne les faites point assigner, vous ne les faites point condamner à l'amende ; si, étant magistrat, vous permettez les comédiens ou les boutiques ouvertes les fêtes, ou à demi-ouvertes les dimanches.

Minus rectum. Ce mot vous apprend que si l'action est bonne et louable, commandée de Dieu ou l'Église, vous ne la devez point omettre, encore que votre prochain s'en scandalise : c'est un scandale pharisaïque, scandale passif et non actif, scandale usurpé, non donné : il n'y a que les mauvais esprits qui se scandalisent des bonnes œuvres ; ceux qui le font doivent reconnaître leur faiblesse, leur misère, et s'en humilier, dit Tertullien : *Bonæ res neminem scandalizant nisi malam mentem, agnoscant malum qui de tali bono scandalizantur* (Tert., de velandis Virg.) ; et saint Grégoire : Si on se scandalise, quand vous dites la vérité, il vaut mieux permettre le scandale que de combattre la vérité : *Si de veritate scandalum sumitur, utilius nasci permittitur scandalum quam veritas descratur* (Homil. 7, in Ezech., D).

Et si l'action est bonne et louable, mais non d'obligation, la faut-il omettre quand on s'en scandalise ? Saint Thomas répond doctement, avec distinction (2-2, q. 43, art. 7) : Ou le prochain se scandalise de votre bonne œuvre malicieusement et par un esprit de contradiction, ou il s'en scandalise par ignorance ou par infirmité : s'il le fait malicieusement, vous ne devez pas laisser votre bonne œuvre, car c'est sa pure faute et non la vôtre : il fait comme les pharisiens, qui se scandalisaient malicieusement des prédications de Jésus, et qui en faisaient du vacarme ; mais Jésus méprisait cela, et ne laissait pas de prêcher. S'il se scandalise par ignorance ou par faiblesse d'esprit, il vaut mieux faire votre bonne œuvre en secret, ou même l'omettre pour un temps, que de

donner sujet à votre prochain de tomber en quelque péché. Et à plus forte raison, si l'action est de soi indifférente, ni bonne, ni mauvaise, la charité nous oblige de l'omettre, quand elle peut servir au prochain de sujet de tentation ou d'occasion de péché. Les anciens condamnerent à l'amende un sénateur romain, parce qu'il avait fait quelque petite immodestie avec sa femme, en la présence de sa fille. Quand vous offensez votre prochain, lui donnant occasion de péché par sa faiblesse d'esprit, vous offensez notre Seigneur; et partant, si je sais que mon frère chrétien se scandalise de me voir manger de la chair, je n'en mangerai de ma vie, de peur de lui donner une mauvaise édification, dit saint Paul : *Peccantes in fratres et percutientes conscientiam eorum infirmam in Christum peccatis : quapropter si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in aeternum, ne fratrem meum scandalizem* (1. Cor., VIII, 12). Et derechef : Gardez-vous de ruiner l'œuvre de Dieu, pour un peu de viande; encore qu'une action soit permise, si elle n'est pas commandée, vous devez vous en abstenir, si elle sert de piège à votre prochain : *Noli propter escam destruere opus Dei, omnia quidem sunt munda, sed malum est homini qui per offendiculum manducat* (Rom., XIV, 20).

Supposez que de découvrir votre sein soit une chose indifférente, du moins n'est-elle pas commandée, elle n'est pas bien droite, *factum minus rectum* : cela ne va pas droit à Dieu, vous ne le faites pas pour l'amour de lui; vous êtes assurée que cela sert d'amorce à plusieurs mauvaises pensées, de pierre d'achoppement aux âmes faibles et infirmes : où est donc votre charité, et où est l'amour de Dieu et du prochain? *Noli propter carnem destruere opus Dei. Noli sinu illum perdere, pro quo Christus mortuus est.*

Lequel aimerez-vous mieux, ou ne jamais manger de viande, ou ne montrer jamais votre sein? Saint Paul dit : Je ne mangerai jamais de chair. Ce n'est pas votre intention que de scandaliser, je le veux; mais saint Thomas (2-2, q. 43, art. 4, ad 4) vous dit qu'une action peut être scandaleuse en deux manières, ou par l'intention de l'agent, ou par la qualité de l'action. Si vous avez intention de porter quelqu'un à pécher, encore que cela n'arrive pas, ou parce que le prochain résiste à la tentation, ou bien par quelqu'autre bonheur, vous ne laissez pas d'être scandaleux : au contraire, encore que vous n'ayez point de mauvaise intention, si vous faites une action qui par la qualité de sa nature introduit et porte au péché, vous êtes coupable de tous les péchés qui s'en suivent. Et en effet, si vous portiez volontairement en public des hardes infectées de peste, qui donnaient la contagion à ceux qui s'en approcheraient, ne seriez-vous pas coupable de leur mort? seriez-vous excusée pour dire que ce n'est pas votre intention? vous avez acheté ces hardes, parce que vous les avez eues à bon marché? Et ainsi, vous avez beau dire que ce n'est pas à mauvais

dessein que vous dites ces paroles sales, ce n'est que par récréation, que ce n'est que par vanité que vous découvrez votre sein, mais cependant cela est contagieux, cela répand la peste spirituelle du péché dans le cœur : quand vous ne la donneriez qu'à une seule âme, vous êtes coupable de mort.

Vous vous imaginez que ce n'est pas être scandaleux si on ne fait une action publique qui soit manifestée à toute une rue; et le Sauveur dit en saint Matthieu : *Qui secula scandalizaverit unum* (S. Matth., XVIII), quand vous ne porteriez au péché qu'une seule âme, vous êtes scandaleux. Vous dites : Ce ne sont que les esprits faibles qui sont tentés par telle action ou par telle parole; les esprits forts et bien fondés dans la vertu ne s'en ébranlent pas. Jésus dit : *Unum de pusillis*, qu'il ne faut pas scandaliser un seul des plus petits. Et saint Paul nous a dit, qu'en scandalisant les esprits faibles, nous péchons contre Jésus-Christ, *Percutientes conscientiam eorum infirmam in Christum peccatis*. Et le Fils de Dieu ajoute : *Væ mundo à scandalis* : Malheur au monde à cause des scandales. Il parle ainsi, parce que le monde en est tout plein, et qu'il y a fort peu de gens qui ne donnent à leur prochain sujet de quelque péché mortel ou véniel.

II. — 1. Mais trois sortes de personnes le donnent plus dangereusement que les autres : ce sont les grands, les vieillards et les femmes. Les grands sont la lumière du monde, comme le Sauveur les appelle; le peuple marche à la clarté et à la suite de leur exemple, leurs actions sont visibles, évidentes et publiques comme la lumière, *Si lucida quod in te est tenebræ sint, ipsæ tenebræ quante erunt* (S. Matth. VI)? Si ceux qui doivent servir de lumière deviennent des ténèbres, combien grandes et épaisses seront les ténèbres? si grandes et si horribles, qu'il semble ne les pouvoir exprimer avec toute son éloquence divine. Si les prêtres, les supérieurs et les pères de famille, qui ne peuvent rien faire qu'au vu et au su de tout le monde, pêchent hardiment et impudiquement, quelles abominations ne commettront les particuliers, qui peuvent faire plusieurs actions sans être remarqués de personne?

Saint Grégoire de Naziance (Orat. 39), et devant lui saint Cyprien ont déploré avec lui la misère des anciens idolâtres qui faisaient l'apothéose des vices, en mettant au nombre des dieux des hommes qui avaient été très-vicieux et abominables. Ils ne pouvaient pas mieux les autoriser et les mettre en crédit, car c'était non-seulement les excuser, mais les conseiller et les persuader, *Ut peccatum non solum criminè careat, sed etiam divinum censetur*, dit saint Grégoire.

Satan continue cette ruse, mais un peu diversifiée, car il tâche de tout son pouvoir de faire que les ecclésiastiques, les prélats et magistrats soient vicieux et scandaleux; d'autant que par ce moyen le menu peuple ne tient pas à déshonneur d'imiter ceux qui sont beaucoup élevés au-dessus du commun, et qui sont appelés en l'Écriture les dieux

puissants de la terre, *Pii fortes terræ vehementer elevati sunt* (*Psal. XLVI*). Il dit, comme cet ancien :

Quod divos decuit, cur mihi turpe putem?

Pour ce sujet, quand le peuple d'Israël offensa Dieu, commettant le péché de la chair avec les Moabites et adorant l'idole de Belpégor, Dieu dit à Moïse : Prenez tous les princes du peuple, et qu'on les attache à des gibets au soleil, si vous voulez arrêter ma vengeance : *Tolle cunctos principes populi, et suspende eos contra solem in patibulis, ut avertatur furor meus ab Israel*. Il dit *cunctos* ; tout le peuple n'avait pas péché, et il veut qu'on punisse tous les principaux, parce que tous ont péché, ou par leur mauvais exemple, ou en n'empêchant pas les autres de pécher lorsqu'ils le pouvaient faire. Il dit : Qu'on les pendre au soleil, afin que leur supplice et leur honte soit aussi publique que leur crime ; il dit : *Ut avertatur*, comme en la Genèse, après le sacrifice de Noë, *Odoratusque est Dominus odorem suavitatis : Nequaquam maledicam terræ* (*Genes. VIII, 21*). La punition des grands lui est un sacrifice de bonne odeur ; il prend un singulier plaisir à les châtier exemplairement, parce que son honneur est réparé par ce moyen. Il y a cette différence entre les supérieurs et les inférieurs, que ceux-ci pour l'ordinaire ne scandalisent le prochain que par des péchés de commission, et que les supérieurs scandalisent encore et bien souvent par omission : leur silence et leur tolérance est cause que les inférieurs pèchent plus hardiment, et persévèrent plus longtemps en leurs crimes sans scrupule ; ils disent en eux-mêmes : S'il y avait du mal en telle action, mon maître, mon curé ou mon confesseur m'en reprendrait.

2. Les vieillards aussi en une famille, en une religion ou communauté, doivent soigneusement veiller sur leurs déportements. Car les jeunes gens les regardent comme les modèles de leur vie, et croient qu'il leur est permis de faire ce qui est pratiqué par des personnes si sérieuses : on pense qu'ayant plus de science, de prudence et d'expérience que les autres, ils connaissent mieux le bien et le mal ; et qu'étant plus proche de leur fin, ils doivent avoir plus d'intérêt à pratiquer la vertu et à éviter le péché. C'est cette considération entre plusieurs autres qui empêcha saint Eléazar de faire semblant de pécher pour se délivrer de la mort (*II Machab. VI, 34*). Ce vénérable vieillard, qui avait blanchi au service de Dieu, était condamné à la mort s'il ne se résolvait de manger des viandes défendues par la loi de Dieu ; ses plus intimes amis, touchés d'une fausse compassion lui disaient secrètement : Si vous n'en voulez manger, faites-en au moins le semblant, pensez-vous que Dieu soit si rigoureux et qu'il veuille qu'on soit si austère ? Quel grand péché serait-ce de mettre un morceau de viande en votre bouche et de l'en retirer tout aussitôt ? Vous êtes de mauvais conseillers, leur dit-il, votre avis est très-pernicieux, et

quel exemple serait-ce aux jeunes gens de la ville quand on dirait qu'Eléazar, âgé de quatre-vingt-dix ans, a préféré une vie infâme à une mort glorieuse, qu'il a transgressé les commandements de Dieu, pour conserver un petit reste de vie corruptible qu'il devait perdre incontinent ? J'aimerais mieux être damné que de donner un si mauvais exemple.

3. Les supérieurs et les vieillards ne peuvent être scandaleux que par leurs paroles ou leurs actions ; mais les femmes le sont ordinairement par tout ce qu'elles ont sur elles ; par tout ce qu'elles font, et par tout ce qu'elles sont. C'est le Saint-Esprit qui le dit (*Eccl. IX, 5*) : *Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius*. Ne recevons pas ces paroles avec risée ou raillerie, comme on fait quelquefois, mais avec respect et vénération : toutes les fois que Dieu parle, nous devrions nous abaisser jusqu'au centre de la terre pour adorer ses paroles. *Inveni mulierem morte amarioram* (*Eccl. VII*) : J'ai trouvé que la femme était plus amère que la mort ; il ne dit pas la femme fardée, éveillée, éventée ou impudique, mais absolument toutes femmes. Il ne dit pas : Elle est amère aux hommes volages ou folâtres et aux jeunes hommes ; mais généralement et indifféremment sans restriction, elle est amère et plus amère que la mort. Sainte Irénée était chaste et modeste, et elle fut plus amère que la mort à son directeur spirituel : David était un grand prophète, un homme selon le cœur de Dieu, et une femme lui fut plus amère que la mort ; Salomon était un modèle de sagesse, et une femme lui fut plus amère que la mort ; saint Martinien, saint Jacques l'Ermite et frère Jean Guérin étaient hommes très-austères et pénitents : et une femme leur fut plus amère que la mort ; et pour montrer qu'il parle même des sages et des dévotes, il dit ailleurs que la hantise d'un méchant homme, que la conversation d'un homme débauché et vicieux, n'est point si périlleuse à un autre homme comme est la hantise et la conversation d'une femme, même vertueuse : *Melior est iniquitas viri, quam mulier beneficiens* (*Eccl. XLII, 14*). C'est le vrai sens de ces paroles, car il a dit auparavant : Ne vous tenez pas en la compagnie des femmes ; car comme le drap engendre le ver, ainsi la femme est la cause et occasion de péché à l'homme. Saint Basile en rend la raison :

Tout ce qui est en la femme est efféminé, c'est à-dire, mou, charmant et attrayant (1), ses cheveux, ses habits, son port, sa démarche, sa contenance et sa seule présence ; quand elle rit, quand elle chante, quand elle parle, quand elle se montre, elle amollit, elle attendrit : elle est suspecte et dangereuse. Et une femme qui aime bien Notre-Seigneur et qui a l'honneur et la gloire de Dieu en recommandation, paraît le moins qu'elle peut en public, elle se tient close et retirée en sa maison le plus qu'elle peut, elle n'en sort qu'à son corps défendant, et pour des nécessités urgentes. Tertullien passe bien plus ou-

(1) *Mulier amolendo.*

tre, et il serait encore bien plus éloigné de vous permettre d'approcher si près de l'autel quand on dit la messe, de vous laisser entrer au chœur des religieux ou des prêtres quand on fait l'office, bien loin de vous permettre de venir à l'église la gorge ou la face découverte, que même en votre maison il vous prie de ne vous pas montrer sans nécessité à vos domestiques ni même à vos parents : *Omnes in te atates periclitantur*, dit-il, Vous êtes dangereuse à toute sorte de personnes, vous leur pouvez servir d'objet de tentation, de quelque âge, sexe et condition qu'ils soient. Sainte Aglaé fut un objet de tentation à Boniface, son maître d'hôtel : Thamar à son beau-père, Judas (*Genes.*, XXVIII) : Herodias à Hérode, son beau-frère (*S. Marc.* VI, 17) : une autre Thamar, fille de David, à son frère Amnon (*II Reg.*, XIII, 1) : Sainte Digne ou Dipne à son propre père, aussi bien que ces femmes dont saint Paul parle à leurs compagnes (*Rom.*, 1). Il est vrai que cela se fait quelquefois sans votre faute et innocemment de votre part ; mais saint Chrysostome vous dit (*ad Neophytos*), que comme un père de famille grièvement irrité de ce qu'on a assassiné son fils, ne punit pas seulement le meurtrier, mais met encore en pièces l'épée dont il s'est servi, quoiqu'il n'y ait point de sa faute : ainsi quand chacun se sert de vous pour tuer les enfants de Dieu, quand il vous présente comme une amorce, pour les faire consentir à quelque mauvais désir, encore que ce ne soit pas votre dessein, il arrive quelquefois que Dieu, dans l'ardeur de sa colère et dans la fureur de son indignation, vous châtie temporellement, parce que vous avez été l'organe dont son ennemi s'est servi pour lui faire un si grand dommage.

III. — 1. Les saints canons ont ordonné une très-longue et très-rude pénitence à un prêtre qui en célébrant les redoutables mystères de la messe, laisserait tomber par négligence quelque goutte du précieux sang du Sauveur : personne ne le fait à dessein ; si cela arrivait, ce serait assurément à votre grand regret ; et néanmoins s'il y avait de votre côté la moindre négligence, vous seriez sujet à la peine ordonnée. Il semble que les âmes chrétiennes sont beaucoup plus chères et précieuses à Jésus-Christ, que n'est son sang immaculé ; car il a donné ce sang ; il a bien voulu qu'il fût répandu, profané et foulé aux pieds par les rues de Jérusalem, pour la rançon de ces âmes bien-aimées. Je vous laisse à penser quelle pénitence, quelle punition et quels reproches vous recevrez de lui, si par votre mauvais exemple, ou même par votre négligence, vous laissez tomber quelque-une de ces âmes dans le péché, et de là dans la damnation éternelle ? Il aura sujet de vous dire comme Albert le Grand dit à son disciple. Ce grand naturaliste avait fait une statue de bois, qui par des ressorts secrets prononçait de temps en temps quelque parole articulée : son disciple, saint Thomas, qui n'en savait rien, se trouvant un jour en la chambre où était cette statue et l'entendant parler, en cette subite frayeur d'un premier mouve-

ment lui donna un grand coup de pied et la mit en pièces. Le maître étant de retour et voyant ce fracas : Hélas ! mon fils, lui dit-il, qu'avez-vous fait ? vous avez rompu en un jour un ouvrage de trente années ! Jésus a travaillé trente-trois ans pour le salut de cette âme que vous sollicitez au mal ; il s'est incarné pour elle ; il a voyagé sur terre, prêché, jeûné, sué et enduré la mort pour elle ; il y a peut-être dix ans, vingt ans et trente ans qu'il travaille à amasser en son cœur des trésors de grâce et de mérite par ses inspirations, par la fréquentation des sacrements, par des prières, des aumônes, des méditations, et d'autres bonnes œuvres : vous la faites consentir à un péché, elle perd toutes ces richesses, elle devient pauvre au dernier point. Quelle tempête a jamais fait faire un tel naufrage sur la mer ! Quelle grêle a jamais fait un tel dégât aux champs et à la ville ! Quel incendie a jamais fait un tel ravage en aucune province !

2. Quand vous ne ruinerez en elle qu'un seul degré de grâce, vous lui feriez un plus grand dommage que si vous brûliez sa maison, que si vous lui voliez ses biens, que si vous l'étrissiez sa réputation, que si vous lui ôtiez la vie : car vous lui faites perdre une chose qui est sans comparaison plus noble, plus excellente, plus précieuse et plus souhaitable que tout cela. Quelque disgrâce qui arrive à une âme, si elle est bien avec Dieu, il est sa consolation, son asile et son espérance : si son père vient à mourir, Dieu est le père des orphelins ; si la mort lui enlève son mari, Dieu est le protecteur des veuves ; si on lui vole ses biens, Dieu est le trésor des pauvres ; si elle tombe en quelque infirmité, Dieu est le médecin des malades ; mais si vous lui faites perdre Dieu par le consentement à un péché, vous lui faites perdre en un moment son père, son protecteur, son médecin et son trésor, son refuge és persécutions, son remède és adversités, son conseil és perplexités, son secours és infirmités, le sucre et l'assaisonnement de toutes ses amertumes. Celui qui ôte la baie d'un héritage, la porte d'une maison, les remparts ou les bastions d'une ville, n'est-il pas cause de tous les larcins, dégâts et ravages qu'on y exerce ? Quand vous ôtez Dieu à une âme, vous lui ôtez son bouclier, vous lui ôtez sa baie, son rempart et toutes ses défenses ; les ennemis y viennent à la foule :

Qua data porta ruini,

Dicentes, Deus dereliquit eum, persequimini et comprehendite. N'êtes-vous pas responsable de tous ces dommages et intérêts ? Ne serez-vous pas puni de tous les péchés que cette âme commet par la pente et inclination que vous lui en avez donnée ? Le péché que cette âme commet par votre sollicitation ou par votre mauvais exemple, sera infailliblement puni en enfer ou en purgatoire : si c'est en enfer, vous serez cause que cette âme souffrira quelque douleur particulière, des millions d'années et sans aucune fin ; si c'est en purgatoire, vous serez cause qu'une âme

ehérie de Dieu et épouse de Jésus, que la fille de la sainte Vierge et la sœur des anges, sera dans un feu plusieurs jours. Le Sauveur apparut un jour à sainte Thérèse, et se fâcha contre elle de ce qu'elle différait d'exécuter la volonté d'un cavalier qui avait fait un legs pieux, et qui ne devait point sortir du purgatoire que son legs ne fût exécuté ; Jésus lui dit : Quoi ! vous ne considérez pas qu'une âme rachetée de mon sang demeure en peine par votre négligence (Ribera *in Vita sanctæ Theresiæ. Ec.*, c. 6, 12) ?

3. Si vous m'en croyez, vous direz comme Berengarius ; il avait perverti plusieurs âmes par la contagion de son hérésie, mais depuis il s'était reconnu et converti, il avait abjuré son erreur et il avait fait pénitence ; mais comme il fut sur le point de mourir, l'an 1088, le jour des Bois, que l'Eglise nomme Epiphanie, c'est-à-dire Apparition, il s'écria, jetant un grand soupir : Aujourd'hui le Sauveur s'apparaîtra à moi pour me juger en ce jour de son apparition, j'ai quelque espérance qu'il me fera miséricorde, parce que j'ai fait pénitence ; mais d'ailleurs, je crains fort qu'il ne me punisse, à cause des âmes que j'ai perdues : *Hodie in die apparitionis suæ, apparebit mihi Dominus meus Jesus Christus, propter penitentiam ut spero ad gloriam vel propter alios ut timeo ad pœnam.* Croyez assurément qu'à l'heure de votre mort, il n'y aura rien qui vous donne plus de regret ni qui vous mette en plus grande peine, que la vue des âmes qui se seront perdues par votre faute ; vous connaîtrez la vérité, et sentirez la pesanteur de ces redoutables paroles : *Væ homini illi per quem scandalum venit !* Malheur à celui par qui le scandale arrive !

Vous verrez toutes les grâces que Dieu avait faites aux âmes que vous avez perdues, tous les mérites qu'elles avaient acquis, tout ce que notre Sauveur a fait et enduré pour leur salut ; vous verrez, dis-je, que vous avez ruiné tous ces grands biens pour des bagatelles, et vous direz, soupirant en vous-même : *Heul perit frater, pro quo Christus mortuus est, quis ei refundet innocentem sanguinem ; quis ei restituet pretium quo nos emi ?* J'ai perdu les âmes pour lesquelles Jésus-Christ était mort, comment pourrai-je lui restituer le sang adorable qu'il a répandu ? comment pourrai-je lui rembourser le prix inestimable qu'il a donné ? *Væ, væ homini illi :* il vaudrait mieux pour vous, qu'on vous eût jeté dans la mer avec une pierre au cou.

Vous verrez la noblesse, l'excellence, le prix et la valeur des âmes que vous avez perdues ; et cela vous accablera de tristesse, comme si vous étiez chargé d'une meule de moulin sur le cœur ; vous verrez l'énormité et le grand nombre de péchés dont vous aurez été cause ; vous verrez que cette fille que vous avez incitée à dérober à son père pour vous donner ses larcins, par cette mauvaise coutume, a depuis dérobé à ses voisins et n'en a point fait de restitution ; vous verrez que cette servante que vous avez portée au péché, après vous s'est abandonnée à d'autres, qu'elle a

étouffé son enfant, qu'elle n'a osé s'en confesser, et qu'elle a commis mille sacrilèges. Vous verrez que vos enfants, ayant appris de vous les jurements, les vanités et les mondantés, les enseigneront à leurs enfants, leurs enfants à leurs descendants, jusqu'à la troisième et quatrième génération ; ce qui vous sera imputé. Cette vue vous mettra quasi au désespoir : *Demergatur in profundum maris.*

Un fort homme de bien et de notre temps, mort à Paris en odeur de sainteté, après avoir passé sa vie en des actions très-héroïques de charité, nommé monsieur Berthaut, fut en grande peine à l'heure de sa mort, de ce que autrefois il avait donné en aumône un faux écu d'or à un pauvre, encore qu'il s'en fût confessé et en eût fait une fort rude pénitence (*P. Amelote, in Vita Patris Condren*) : je vous laisse à penser en quelle frayeur vous serez, quand on vous remettra devant les yeux tant de paroles à double entente, tant de contenance affectée, et tant de promesses trompeuses, par lesquelles vous avez perdu les âmes. Hélas ! direz-vous, si la loi de Dieu obligeait celui qui a offensé son prochain à donner un œil pour un œil, et une dent pour une dent, ne faut-il pas que mon âme réponde pour l'âme d'un tel et d'une telle, que j'ai malheureusement perdue ? *Væ homini illi, væ homini illi per quem scandalum venit !* Si vous aviez fait mourir cinq ou six chevaux, ou cinq ou six moutons de votre prochain, ne seriez-vous pas obligé de lui en rendre cinq ou six autres ? Vous avez été cause par vos mauvais exemples, par vos paroles indiscrettes, par votre négligence, que plusieurs âmes qui appartenaient à Jésus se sont perdues, n'est-ce pas la raison que vous tâchiez de lui en gagner d'autres, en instruisant vos domestiques, vos fermiers, et les ouvriers qui travaillent pour vous ; en montrant à cette fille le danger où elle se met de hanter ce jeune homme ; contribuant de vos biens pour l'entretien des filles pénitentes, en la maison du Refuge et de la Madeleine, et en mille autres manières que le Saint-Esprit suggère à ceux qui l'en prient et qui lui sont fidèles ?

Sauveur Jésus, zéléateur de nos âmes, votre bonté est plus grande que notre malice, vous êtes plus puissant à redresser que nous à détruire et à renverser ; toutes choses ont été faites par vous, elles peuvent aussi être refaites et réparées par vous ; vous êtes le vrai Zorobabel, qui réédifiez le temple de Dieu ; vous êtes le pieux samaritain, qui pansez les plaies du pauvre blessé ; vous êtes le fils de la Vierge, qui êtes venu chercher et sauver ce qui était perdu : vous vous êtes ressuscité vous-même, vous pouvez bien ressusciter les autres. Refaites, s'il vous plaît, par votre miséricorde ce que nous avons défait ; relevez ceux que nous avons fait tomber ; réparez ce que nous avons ruiné, guérissez ceux que nous avons blessés, cherchez ce que nous avons égaré, sauvez ce que nous avons perdu, enfin ressuscitez les âmes que nous avons fait mourir, afin que nous puissions dire, comme ces bonnes gens de l'Evangile :

Ille est vere Salvator mundi; et que nous ayons sujet de vous en remercier, louer, bénir et glorifier à jamais. Amen.

SERMON LIX.

De la luxure.

Non merchaberis.
Luxueux point ne seras de corps ni de consentement.
(Exod., XX.)

C'est une merveille de voir que l'apôtre saint Paul, écrivant aux Ephésiens (*Ephes.*, VI, 14) et armant de pied en cap un soldat chrétien, parle premièrement de la ceinture ou du baudrier : Mes frères, dit-il, prenez en tête le casque de l'espérance du salut : *Galeam salutis assumite*; endossez la cuirasse de justice, *induite loricae justitiæ*; armez votre main gauche du bouclier de la foi, et la droite du glaive de la parole de Dieu : *In omnibus, sumentes scutum fidei, et gladium spiritus quod est verbum Dei*; mais surtout n'oubliez pas de prendre une ceinture sur vos reins : *State succincti lumbos vestros*. Celui-là serait bien nouveau en l'intelligence de la Bible, qui ne saurait pas que la ceinture est le symbole de la chasteté : *Lumbos præcingimus, cum carnis luxuriam per continentiam coarctamus*, dit saint Grégoire. Quand donc l'Apôtre nous commande de prendre la ceinture avant toute chose, c'est nous recommander d'obéir au sixième commandement et d'aimer la pureté, contraire au vice qui y est défendu, duquel j'ai trois choses à vous dire : premièrement, les causes, la nature et les effets de ce péché; en second lieu, combien il est abominable; en troisième lieu, les remèdes qu'il y faut apporter. Un des plus efficaces, c'est votre assistance et votre intercession, ô sainte et bienheureuse Mère! l'Église ne vous surnomme pas seulement la Vierge des vierges, mais la virginité même : *Sancta et immaculata virginitas*. Pour nous apprendre que, comme une personne ne saurait être blanche sans sa blancheur, douce sans sa douceur, ni sainte sans sa sainteté, ainsi les âmes chrétiennes ne peuvent être chastes et pures, sans vos influences virginales. Donnez-nous donc, s'il vous plaît, cette vertu angélique, et agréez à cet effet ces paroles augéliques. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Concilio explicat de luxuria visionem Apocal. XVII.—I. Punctum. *Causæ, natura et effectus luxuriæ: causæ, nempe feminæ, otium et dæmon, nam mulier sedet super bestiam. Hæc habet septem capita, nempe septem species hujus vitii. Decem cornua, quia offendit decem Dei præcepta: primum, secundum et octavum, tertium, quartum, quantum, septimum*—II. Punctum. *Habebat poculum aureum plenum abominatione. Abominabile est hoc vitium Deo Patri, Christo, Spiritui sancto, angelis, sanctis, hominibus hujus mundi, ipsi etiam luxurioso.*—III. Punctum. *Remedia: 1. consideratio malorum; 2. fuga abusus sensuum, conversationum,*

dispositionum, afflictionum, occasionum, 3. oratio.

Le bien-aimé disciple du Fils de Dieu au chapitre XVII de son Apocalypse, raconte une vision qu'il eut en l'île de Pathmos, durant son exil pour la foi; vision énigmatique et mystérieuse en laquelle il dépeint au vif tout ce qu'on peut dire des causes et de la nature, des espèces, des circonstances et des effets du vice abominable que j'ai aujourd'hui à reprendre. Il vit donc alors une femme assise sur une bête monstrueuse, qui avait sept têtes et dix cornes: cette femme était parée à l'avantage, vêtue de pourpre comme une reine, toute couverte de rubis et de diamants; elle portait en sa main une coupe d'or, pleine d'abomination, et elle avait pour devise cette parole écrite en gros caractères sur son front: *Mysterium*, mystère: cette femme n'est autre que le péché d'impureté, puisque le saint apôtre au même lieu dit qu'elle s'appelle la mère des fornications:

I. — Le Saint-Esprit représente ce vice en forme de femme, parce que les femmes en sont ordinairement la cause, ou l'occasion, ou l'amorce. Elle est assise, parce qu'il n'est rien qui engendre plus communément ce péché que fait la paresse, l'oisiveté ou l'inutilité d'esprit et de corps.

Otia si tollas perire Cupidinis arcus.
Quæritur Ægistus quare sit lactus adulter.
In promtu causa est, desidiosus erat.

En effet, Epictète interrogé ce que c'était que l'amour, répondit : C'est l'occupation des personnes oisives. Et le sage Salomon décrivant une courtisane, dit que c'est une femme sans e-prit, une causeuse, qui ne sait point de métier, pleine d'attraits et de charmes, toujours assise à la porte de sa maison, pour attirer les passants : *Otiosorum negotium. Mulier stulta et clamosa plena illecebris, nihil omnino sciens, sedet in foribus domus suæ, ut vocaret transeuntes* (*Proverb.*, IX). En second lieu; elle est assise pour nous apprendre encore qu'il n'est rien qui nourrisse plus cette tentation et nous mette plus tôt en danger d'y consentir que quand on s'assoit et qu'on s'amuse à écouter les propositions et suggestions du tentateur; ville qui parle mentalement est à demi gagnée, ce distique le dit de bonne grâce :

Quid facies, luctes Veneris cum veneris ante ?
Ne sedeas, sed eas, ne pereas per eas.

C'est ce qu'a dit le Saint-Esprit : *Cum muliere aliena ne sedeas omnino; colloquium enim illius quasi ignis exardescit*. En troisième lieu elle est assise; parce qu'il n'y a guère de vice où l'on s'habitue plus aisément qu'en celui-ci : on y fait un cal, on y prend racine en rien, parce qu'il est charmant et gluant tout ce qui se peut. Ils n'appliqueront pas leur pensée pour se convertir et retourner à Dieu, parce que l'esprit de fornication est au milieu d'eux : *Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Dominum, quia spiritus fornicationum in medio eorum* (*Ose V*) Cette femme est assise sur la bête, c'est-à-dire sur le dia-

ble, le démon Asmodée lui sert de monture et de tombereau pour la porter à perdition ; il est en forme de bête, parce que ce vice est tout brutal, terrestre et indigné de l'homme. Dans la colère, dans l'envie et dans l'ambition, il y a quelque sorte d'esprit, mais la luxure est une action de bête, qui abrutit l'homme, et qui le met au rang des animaux.

Ce monstre à sept têtes, ce sont les sept chefs par lesquels on peut pécher en ce genre de vice, sept circonstances qui n'augmentent pas seulement, mais qui changent l'espèce de ce péché et qui lui donnent divers noms. On y peut offenser Dieu en sept manières, ou d'effet ou de volonté, et on est obligé de les expliquer en la confession : 1° simple fornication, quand c'est avec une personne qui n'a aucun lien de mariage ni de vœu ; 2° adultère, quand on commet ce péché, ou qu'on a volonté de le commettre avec une personne mariée ; 3° stupre, avec une vierge ; 4° inceste, avec une parente ; 5° rapt, quand on prend par force ou que vous arrachez le consentement par des tromperies, des mensonges, des promesses ou des persuasions si puissantes qu'elles valent une contrainte ; 6° sacrilège se fait quand c'est avec une personne consacrée à Dieu par vœu solennel ou particulier ; 7° enfin le péché contre nature, qui est si abominable qu'on ne le nomme point et qui se commet néanmoins quelquefois entre personnes mariées. Souvenez-vous que sainte Brigitte vit un jour en extase plusieurs ecclésiastiques dans les enfers, pour n'avoir pas bien dit leur bréviaire, et plusieurs gens mariés pour avoir abusé du mariage. Souvenez-vous de ce que dit saint Augustin (*Serm. 14, de Diversis*), que vous pouvez vous enivrer du vin de votre cave, aussi bien que du vin d'autrui. Souvenez-vous qu'en la Genèse Onan fut grièvement puni de Dieu, parce qu'il l'offensait en son mariage, *eo quod rem detestabilem faceret* (*Genes., XXXVIII*). Les confesseurs sont fort retenus et le doivent être en ceci ; les prédicateurs n'osent parler sur ce sujet : *Eloquia Domini eloquia casta*. Si vous ne vous aidez de vous-même et si vous ne vous en confessez sans que l'on vous en interroge, vous êtes en danger de pourrir en vos ordures jusqu'à l'heure de la mort.

Les dix cornes de cet animal monstrueux, sont les dix pointes que ce vice a coutume de dresser contre les commandements de Dieu : le luxurieux, pour assouvir sa passion, fait litière des préceptes ; il n'y a malice, excès ni abomination dont on ne fasse flèche pour venir à bout de ses desseins : et 1° l'on commet une espèce d'idolâtrie contre le premier commandement : Il est vrai, dit Tertullien, que vous n'adorez pas une statue de pierre ou de bois, mais une idole de chair : vous ne lui offrez pas l'encens ou la fumée des parfums d'Arabie, mais vos pensées, vos paroles, votre affection et vos services. Vous ne lui égorgez pas pour victimes un bouc, un agneau ou une génisse ; mais vous lui sacrifiez votre âme, qui est mille fois plus précieuse

que toutes les victimes du monde. Platon, parlant de ce vice, dit une parole digne d'un chrétien : il l'appelle *ἀνθρώπων*. On ne saurait bien exprimer ce mot en français, c'est comme qui dirait Antechrist, ennemi de Dieu ; parce, dit-il, que ce péché se bande incessamment contre Dieu, qu'il occupe continuellement le cœur de l'homme, qui devrait être le logis de Dieu, où Dieu habiterait plus volontiers que dans le firmament ; et ainsi il déplace Dieu de son palais ; il le jette hors de son trône, il se met à sa place. C'est justement ce qu'a dit saint Pierre : *Oculos habentes plenos adulterii, et incessabilis delicti* (*II Petr., II*) ; ils ont des yeux pleins d'adultère et d'un péché qui n'a point de bornes, il est vrai, et je ne sais s'il y a quelque pécheur qui offense Dieu actuellement si souvent et si assidument que celui qui s'est prostitué à cette maudite passion ; car il pèche de jour et de nuit, à la ville et aux champs, en travaillant et en se reposant ; il commet peut-être en un jour plus de vingt péchés mortels, il s'arrête volontairement et de propos délibéré à vingt pensées deshonnêtes : et si ce sont des femmes mariées qu'il convoite vingt fois, ce sont vingt adultères dont il est coupable devant Dieu ; si ce sont de ses parentes, ce sont autant d'incestes. Et même en dormant il offense Dieu s'il a des songes et des illusions deshonnêtes, et s'il en est cause par les pensées du jour précédent, ou si elles lui agréent à son réveil, elles lui sont imputées, il offense Dieu sans cesse, sans relâche et sans intermission.

Quant aux mensonges et aux parjures contre le second et le huitième commandement, ce ne sont que ses jeux ordinaires : ils ont pour maxime d'Etat qu'il faut séduire les pauvres filles avec de fausses promesses et des parjures, comme les enfants avec des noisettes, la plus authentique loi des extravagances d'amour, c'est cette parole de Tulle :

Ne jurare time : Veneris perjuria venti
Invita per terras et freta longa ferent.

Ce jeune homme vous jure par les plus grands serments, il se donne à tous les démons et vous promet sur sa part de paradis qu'il ne vous quittera jamais, qu'il n'en aimera jamais d'autre, qu'il vous servira au péril de sa vie : quand son désir sera assouvi, il se moquera de Dieu et de vous, et après le péché commis, quand on en est soupçonné et repris du monde, que de parjures fait-on, que d'exécérations, que d'imprécations, que de fois se donne-t-on au démon pour assurer qu'il n'en est rien !

Contre le troisième commandement, ils profanent les fêtes et dimanches, ils les emploient en conversations lascives, cajoleries, danses et folies, ils ne viennent à la messe que pour voir ou pour être vus. C'est pendant la messe de paroisse, pendant les vêpres et le sermon, en l'absence du père ou du mari qu'ils choisissent l'occasion de se voir, pratiquer et exciter au péché.

S'ils méprisent le service et l'honneur de Dieu, pensez-vous qu'ils tiennent compte des hommes ? Pensez-vous qu'ils se soucient du respect et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs père et mère ? Entendez les propos insensés de cette pauvre perdue qui est éprise d'amour, dans le livre de Jérémie : *Desperavi, nequaquam faciam, adamavi quippe alienum et ambulabo post eum* (Jerem., IX) : C'est folie de m'en parler, je ne m'en empêcherai pas, je le veux voir, je lui veux parler, je le veux hanter. Oui, mais votre honneur est en compromis, on vous montre au doigt par la ville, vous êtes la fable du peuple, on ne parle que de votre légèreté ; si vous vous faites si brave par affection à l'honneur, il faut avoir soin du vrai honneur : *Nequaquam faciam*, je n'en ferai rien. Mais il y va de votre salut, vous êtes en danger de damnation éternelle si vous mourez en cet état, vous êtes perdue pour jamais sans autre forme de procès, il faut appréhender l'éternité, *nequaquam faciam* ; je n'en ferai rien. Mais votre confesseur vous refusera l'absolution, et s'il ne le fait, il se damnera et vous aussi, parce que toutes les fois que vous fréquentez ce jeune homme, vous êtes en occasion prochaine de péché : il faut redouter ce refus, *nequaquam faciam*, je n'en ferai rien.

Mais celui qui fâche sa mère encourt la malédiction de Dieu, et votre mère sèche de fâcherie, voyant vos mauvais comportements ; votre pauvre père en meurt de regret, il en faut avoir pitié, *nequaquam faciam*. Vous déshonorez tous vos gens, vous souillez votre parenté d'un opprobre éternel, vous attirez sur vous le mépris et la malveillance de tous vos alliés ; il faut avoir égard à cela, *nequaquam faciam*. Mais si les parents de ce jeune homme vous trouvent avec lui, ils vous feront affront, ou bien peut-être un mauvais coup ; ils ne veulent pas qu'il vous épouse, vous n'êtes pas de sa qualité ; vaut-il pas mieux se retirer du rivage que du fond, *nequaquam faciam* ? Mais la beauté, sans autre qualité, est une amorce sans hameçon qui est prise et qui ne prend rien : quand il vous aura ravi ce que vous ne sauriez racheter par tous les trésors du monde, quelque nouvelle affection divertira son cœur autre part : ces belles paroles ornées de tant de promesses, ces promesses scellées par tant de jurements, ces jurements qui sont de vrais parjures, s'évanouiront et viendront à néant ; il s'en faut désier, *nequaquam faciam*. Mais quand bien même il vous épouserait, il se désiera de vous, votre trop grande facilité lui donnera des ombrages, il lui faut montrer par expérience que vous êtes plus sage qu'il ne pense, *Desperavi : Nequaquam faciam* ? Hé ! pauvre infortunée, vous vous désespérez !

Oui, oui, vous vous désespérez par l'oubli que vous faites de Dieu, par le mépris du conseil et de l'autorité de vos père et mère ; vous vous portez à des résolutions noires et étranges, à des excès horribles et dénaturés par l'abandon à cette passion, vous passez au meurtre, aux malélices et aux cruautés exé-

crables, vous convolez aux secondes noces par l'assassinat du parti que Dieu et que l'Église vous ont donné ; vous avalez les breuvages pour procurer l'avortement et pour éviter l'infamie ; vous tuez les corps et les âmes des pauvres enfants qui ne sont pas encore formés ; vous detrempez même les poisons pour faire mourir les parents qui pourraient mettre empêchement à l'accomplissement de cette frénésie. Cicéron (*ad Herennium*) a dit que parmi les anciens une femme qui était convaincue d'adultère, était aussi estimée convaincue d'homicide, et à contre-échange, parce qu'il n'y a point de cause si violente qui nous puisse jeter dans ces résolutions extrêmes qu'une concupiscence effrénée.

Que si on ne se porte pas à ces excès contre le cinquième commandement, au moins aux dissensions, à l'envie, à la jalousie ; car dès que cet homme est une fois coiffé de cette passion, adieu le trafic, adieu la boutique, les affaires et le soin du ménage ; dès que Didon est affolée d'affection envers Énée, on ne parle plus de bâtir Carthage, ni de continuer les fortifications de la ville :

Semi putata manet frondosa vitis in ulmo ;
Non capite assurgunt larres, non arma juventus
Exercet ; pendunt opera interrupta, minæque
Murorum ingentes, aquataque machina celo.
(ÆNEID., IV.)

et comme la femme ne peut souffrir la faiblesse de son mari, qu'on ne gagne plus rien et qu'on dépense beaucoup, elle s'aigrit, se dépite et se désespère : *Virum non habeo* : ce n'est pas un mari que j'ai, c'est un infâme, c'est un arabe, c'est un lion. Le mari ne peut endurer les crieries de celle qu'il n'aime qu'à demi, puisqu'il partage son amour, ils sont tous les jours aux injures, aux malédictions, aux imprécations ; et puis, que de soupçons et que d'ombrages, que de jalousies et que de terreurs paniques de ce mari contre sa femme, qui est trop éveillée, éventée et volage, ou au moins trop complaisante et indiscret ! Que d'envie, que de rancune, que de médisance de cette fille contre sa compagne, qu'elle se figure être plus aimée, visitée et courtisée de son muguet !

Après cela viennent les larcins et les injustices que vous commettez par les adultères, quand vous êtes cause qu'une partie du bien qui est dû tout entier aux enfans légitimes, est donnée aux enfans supposés et adultérins ; les larcins que vous commettez pour avoir de quoi cultiver l'amitié qu'on vous a fait paraître. Les dons brisent les monts, les présents s'appellent *présents*, comme qui dirait *prenants*, parce qu'ils prennent, ceux qui les reçoivent. Le feu, l'enfer et la femme, dit le Saint-Esprit, sont trois choses insatiables, ils ne disent jamais : C'est assez : *Puteus altus est*, c'est un puits profond qu'on ne saurait combler, il faut dérober aux parents et aux voisins pour entretenir cette coquine dans les délices et dans la piaffe. Et c'est ce que signifie la devise de cette femme de l'Apocalypse : elle est revêtue d'écarlate chargée de pierres, et elle porte écrit sur son front

mysterium. Quand on voit une fille ou une femme qui n'est pas des plus riches du monde, que son père ou que son mari ne vivent pas de leurs rentes, et que néanmoins elle porte le collier de perles, les habits précieux et de haute couleur, *mysterium* : il y a du mystère, ou l'on dérobe, ou l'on fait encore pis. Cette femme porte en sa main une coupe d'or remplie d'abomination. Au commencement tout est d'or, tant de beaux compliments, tant de paroles afféctées, tant de promesses spécieuses et d'offres de service, ce n'est, dit-il, que pure bienveillance et qu'amitié sincère : il vous aime comme sa sœur, il n'y pense point de mal, il vous porte compassion, il est fâché de l'humeur maussade de votre mari qui vous est un tyran :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus :

Ne vous y fiez pas, ces belles paroles sont comme la trace du limaçon, elles brillent comme de l'argent, et ce n'est que bave ; il veut vous servir de père, de frère, de tuteur, de mari et de tout ; il veut solliciter vos affaires, il veut poursuivre vos débiteurs, satisfaire vos créanciers, faire vider vos procès, épouser vos querelles, ou venger le tort qu'on vous fait ; il ne vous quittera jamais : paroles d'or, mais en cette coupe dorée, il vous fait avaler des abominations.

II. — Ce péché est en abomination au Père éternel, qui a envoyé le déluge, s'est repenti d'avoir fait l'homme, a noyé l'univers, s'est résolu de défaire son ouvrage, a consumé par le feu du ciel quatre villes des plus belles et florissantes qui aient jamais été, et qui a fait tailler en pièces vingt-quatre mille personnes de son peuple, en punition de ce péché.

Ce péché est en abomination devant notre Sauveur ; il en a eu si grande horreur, que même il ne l'a pas voulu combattre. Il est vrai que pour nous donner courage et pour émousser en soi-même la pointe de nos tentations, il a daigné éprouver en ce monde tous les assauts qui nous sont livrés : il a permis à Satan de le tenter de gourmandise, de vaine gloire, d'ambition et d'avarice ; mais d'impureté, point du tout, il n'en a jamais ressenti la moindre étincelle. L'Apôtre dit, *tentatum per omnia*, mais il ajoute, *absque peccato*, c'est-à-dire excepté de la concupiscence, qui est appelée péché, dit le concile de Trente, parce qu'elle est un effet du péché originel, et une disposition au péché actuel ; non-seulement en soi, mais en ses apôtres, il n'en a pas voulu permettre la moindre atteinte. Je lis bien en l'Evangile qu'avant qu'ils reçussent le Saint-Esprit, ils étaient sujets à quelques vices, et que le Sauveur les a dissimulés patiemment, qu'il a enduré l'ambition des enfants de Zébédée, l'avarice du traître Judas, la colère de ceux qui voulaient qu'on fit descendre le feu sur les Samaritains, la paresse de saint Pierre qui dormait au jardin, et l'incrédulité de saint Thomas ; mais d'apôtres luxurieux, il n'en a jamais souffert un seul : *pascitur inter lilia*, il ne converse qu'avec les personnes chastes : le

souçon même de ce péché n'a jamais flétri tant soit peu sa gloire : on l'accusait bien, quoiqu'à tort, d'être ami de la bonne chère, ivrogne, séducteur du peuple, et transgresseur de la loi de Moïse ; mais il s'éloignait tant de toutes les occasions de ce péché, lui et les siens se comportaient si modestement, qu'aucun d'eux n'a jamais été calomnié d'impureté, tant ce vice lui est abominable.

Abomination devant le Saint-Esprit : car il est la pureté même, il est l'amour céleste et divin, il est esprit en la propriété de sa personne ; et ainsi il abhorre toute charnalité comme une chose qui lui est diamétralement opposée : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est*. Abomination devant les anges : ce vice ne se commet quasi jamais sans la perte de deux âmes, qui sont si chères aux anges : ils se réjouissent à la conversion d'un pécheur, ils s'attristent donc à la perte d'une âme : vous attristez, vous désobligez, vous mettez en colère contre vous votre ange gardien, et l'ange de la personne que vous portez au mal. Abomination devant les saints : il n'est rien qu'ils n'aient fait, enduré, entrepris ou quitté pour s'éloigner de ce vice et conserver la pureté. La sainte des saints refusait les offres de la dignité de mère de Dieu, en cas qu'elle ne la pût avoir sans intérêt de sa virginité.

Saint Martinien aime mieux se jeter dans la mer, et s'abandonner à la providence de Dieu, que de demeurer tout seul avec une fille qui s'était réfugiée en une île où il vivait en solitude. Saint Benoît se sentant assailli d'une vive tentation de la chair, se roula tout nu dans les épines ; l'Epoux divin pouvait dire de cette sainte âme : *Sicut lilium inter spinas ; clavus clavum pellit* ; les piqures de ces buissons émoussèrent les pointes et aiguillons de la concupiscence. Saint Bernard pour avoir jeté inconsidérément et en passant une œillade sur une femme, se plongea dans un étang glacé, et y demeura si longtemps, que la chaleur naturelle en fut quasi éteinte. Saint François éteignit les flammes de la sensualité, que Satan allumait en son corps, se roulant tout nu dans la neige ; saint Ignace se plongea dans l'eau froide pour retirer un homme du gouffre d'impudicité où il s'allait misérablement perdre. Le cardinal Baronius agité d'une horrible tentation, mit une punaise dans sa bouche et l'écrasa avec les dents, pour dissiper par cette puanteur les tentations du démon Asmodée ; ainsi que l'ange saint Raphaël le chassa par une autre odeur. Autant en fit de nos jours ce célèbre carme déchaux, le père Dominique de Jésus Maria.

L'an six cent, Caïan, roi des Avars, étant entré en Italie, et ayant pris la ville de Fréjus ; les filles de la duchesse Romilde, pour n'être point déshonorées par les soldats, tuèrent des poulets, la chair desquels elles appliquèrent à leur sein sous leurs chemises : si bien que cette chair s'étant pourrie et exhalant une très-mauvaise odeur, rebutait les soldats qui s'approchaient de ces demoiselles, pensant que cette puanteur leur fût naturelle

et ordinaire; lesquelles étant vendues depuis en divers pays, l'une fut mariée au roi des Allemands, et l'autre au prince de Bavière, par la providence de Dieu, en récompense de leur chasteté. L'an 870, la sainte abbesse Ebba, supérieure du monastère de Collingham en Ecosse (1), craignant d'être violée par ceux de Danemark qui ravageaient l'Ecosse, fit un acte généreux, digne d'être gravé avec la pointe du diamant dans le temple de l'Eternité; elle se coupa le nez et la lèvre d'en haut, et fut si saintement éloquente, qu'elle persuada à toutes ses religieuses d'en faire de même pour dégoûter les soldats par cette difformité. O qu'elles étaient belles! O qu'elles étaient belles ces saintes vierges ainsi mutilées! O que cette laideur les rendait agréables à la vue de leur divin époux et des anges!

La demoiselle Sanchez Carille de Cordoue, fille spirituelle du père Avila (*Grenade, in Vita Avilæ, c. 5, parag. 5*), se plongea en hiver dans un tonneau d'eau froide, où elle prit une grosse maladie. Marie Coronnel, comtesse en Espagne, digne véritablement de ce beau nom de Marie et d'une couronne immortelle; en la fleur de son âge, en un pays fort chaud, d'une complexion bouillante, durant la longue absence de son mari, la sensualité lui livrait de furieux assauts; elle, pour réprimer ces ardeurs, prend un tison de feu, l'applique à sa chair; elle en mourut tant par la forte résistance qu'elle fit à la douceur du plaisir, que par la violence de la douleur qu'elle souffrit en cette brûlure. La bienheureuse Angèle de Foligny en faisait autant en Italie, et de notre temps en France madame de Chantal (*Mgr. l'évêque du Puy, en sa Vie, c. 24*); et pensez-vous avoir le même paradis que ces âmes courageuses, vous qui succombez à la première secousse de la moindre tentation? et pensez-vous être reçu avec honneur dans le ciel en la compagnie des saints, ayant l'âme tout infectée des ordures de ce péché, qu'ils ont en si grande abomination?

Abomination devant les hommes de ce monde: car on ne fait point d'état de ceux qui sont esclaves de cette passion: ils ont beau chercher le secret et les ténèbres, tôt ou tard on est découvert: comme il n'y a point de fumée sans feu, il n'y a point de feu sans fumée:

..... Quis enim celaverit ignem,
Lumine qui semper proditur ipse suo?

point de feu d'amour illicite sans fumée de déshonneur ou de blâme: le feu, la toux et l'amour sont trois choses qui ne se peuvent pas celer: la gloire du sexe, c'est la vertu de chasteté; si vous êtes si avide d'honneur, il faut avoir cette vertu, encore que vous soyez superbe, avaricieuse, envieuse, colère ou paresseuse; si vous êtes chaste, vous êtes femme d'honneur en l'estime du monde, vous marchez la tête levée. Mais quand vous auriez

toutes les autres vertus au souverain degré, si vous êtes seulement soupçonnée de ce vice, vous n'êtes plus femme de bien, vous êtes en abomination à tout le monde.

En un mot, l'impudique est en abomination à soi-même. Après qu'il a contenté sa passion, il a horreur de soi, il voit que pour un petit plaisir passager, il s'est rendu tributaire à mille pointes et mille remords de sa conscience, à mille tentations et mille aiguillons d'impudicité qui lui occupent l'esprit et déchirent son pauvre cœur, à des restitutions qu'il ne pourra jamais faire, à un blâme éternel dont il a souillé son honneur, à des maladies infâmes; et ce qui est plus considérable, il se voit obligé à de très-âpres tourments et cuisants supplices qu'il en faudra porter en l'autre vie.

III. — 1. Pour ce sujet, je voudrais conseiller à celui qui est esclave de cette passion, de se faire la même répartition que fit autrefois le bouffon de François I^{er}: un fou conseille bien quelquefois un sage. Le roi avait assemblé son conseil d'Etat pour délibérer par quel chemin il serait plus à propos d'aller à Pavie; les uns disaient par les Grisons, les autres par le Piémont, et d'autres par Marseille: le bouffon, qui entendait le tout de derrière une tapisserie, quand ils furent sortis de la chambre, s'écria: Ils ont tous consulté par où on ira, mais ils n'ont point avisé par où on en reviendra. L'événement montra que c'était un conseil salutaire; car le roi y fut fait prisonnier, et n'en retourna qu'à bonnes enseignes. Quand la tentation chatouille votre cœur, vous ne consultez et ne songez qu'aux moyens de la contenter; comment vous surprendrez cette femme, comment vous pourrez gagner son cœur, comment vous la pourrez trouver seule, comment vous pourrez avoir l'occasion d'assouvir votre passion. Mais vous ne songez point en vous-même, comment vous pourrez sortir des inconvénients qui en arriveront, du danger d'être surpris de son mari ou de son père, de la restitution à laquelle vous êtes obligé; de la puissance de l'esprit malin et du règne du péché qui vous tyrannisera, et de la damnation éternelle à laquelle vous vous engagez: c'est pourquoi écoutez la parole de celui qui ne peut mentir: Sachez, mes frères, dit saint Paul, et entendez-le bien pour ne vous pas flatter: je vous déclare que tout fornicateur, tout impudique ou avaricieux n'a point de part au royaume de Jésus-Christ et de Dieu: *Hoc autem scitote intelligentes, quod omnis fornicator aut avarus aut immundus, non habet partem in regno Christi et Dei* (*Ephes., V*).

2. Le même apôtre donne un second remède, et très-efficace pour éviter ce péché: Fuyez, dit-il, la fornication: *Fugite fornicationem* (*I Cor., VI*). Il ne dit pas, Colletez cette tentation; mais, fuyez-la: il faut combattre en cette guerre à la façon des Parthes, en fuyant:

Si fugias Veneris prælia, tutus eris.

Fuyez les regards, les curiosités de la

(1) On dit que l'abbesse des religieuses qui étaient autrefois à Fécamp, fit de même; elles sont maintenant à Moutivillier.

vue et les œillades inconsidérées : *Ascendit mors per fenestras (Jerem., IX, 21). Oculus meus deprædatus est animam meam (Thren., III, 51). Pepigi fædus cum oculis meis ne cogitarem de virgine (Job, XXXI, 1).* David se perdit par une œillade téméraire ; ne vous mettez pas dans l'église en un lieu où vous puissiez voir ceux qui entrent et qui sortent. Otez de vos maisons ces peintures déshonnêtes, ces tableaux qui ont des nudités, et si ce sont des tableaux sacrés, faites couvrir les nudités.

Si nescis, oculi sunt in amore duces

Quoique cela ne vous blesse pas, il peut blesser quelqu'un de vos domestiques, ou ceux qui vous viennent voir ; ôtez les romans, les comédies, les Amadis, et les jetez au feu : autrement, quoique vous ne les lisiez pas, vous serez coupable des péchés de vos domestiques qui les liront.

Fuyez les cajoleries, les vaines louanges, les flatteries et les diseurs d'amourettes de ces faux amis, fuyez-les comme le chant de la syrène : ils ne chantent que pour vous enchanter, ils ne vous enchantent que pour vous perdre ; répondez-leur avec horreur et avec abomination. Fuyez les paroles déshonnêtes et les chansons d'amour, ce sont des vents de midi qui embrasent ce feu infernal.

Fuyez les privautés sensuelles, les folâtries et les libertés immodestes. Souvenez-vous que saint Louis, archevêque de Toulouse, neveu du grand saint Louis, et fils aîné de Charles II, roi de Naples, étant encore dans le monde, et ayant demeuré sept ans en ôtage à Barcelone, la première fois qu'il vit sa mère après une si longue absence, qu'elle le voulut baiser, et que ce vertueux prince se recula et refusa cette caresse : Ne savez-vous pas, lui dit-elle, que je suis votre mère ? Oui, madame, répondit-il, mais je sais que vous êtes femme.

Souvenez-vous de ce qui est écrit dans les chroniques des Ordres religieux, qu'un religieux d'un ordre que je pourrais nommer, prenant une fille par la main, un séculier qui le vit le rapporta à son prieur ; le supérieur reprenant son religieux de cette immodestie : Hé mon père ! dit-il pour son excuse, je n'y pense point de mal ni elle aussi ; elle est si chaste, si dévote et si sage ! le prieur répartit : Il n'est rien de si pur que l'eau, qui nettoie tout, ni rien de plus sec que la terre ; cependant quand ces deux éléments se touchent, ils font de la boue. Ces baisers folâtres et ces privautés sensuelles ternissent la blancheur de la pureté, vous souillent de mille pensées mauvaises, amoindrissent petit à petit votre cœur, vous disposent à d'autres actions, et font quelquefois perdre la chasteté plus indignement et criminellement que quand elle se perd par l'adultère, et cela devant Dieu, non pas devant les hommes. Sachez que depuis le péché d'Adam, notre chair est corrompue ; que si deux pommes un peu gâtées se touchent tant soit peu, elles se pourrissent l'une l'autre, et qu'une fille ou qu'une femme bien chrétienne et bien pure ne se laissera tou-

cher ni au visage, ni au cou, ni au bras par qui que ce soit : soit eousin, soit beau-frère ou frère, soit compagne ou parente : à bon entendeur demi mot.

Fuyez les présents, car ils prennent ceux qui les prennent, les dons brisent les monts. Tant qu'Atalante courut, elle fut chaste et victorieuse ; mais quand elle s'amusa à recueillir les pommes d'or qu'on lui semait par les chemins, elle perdit la victoire et la chasteté :

Munera, crede mihi, vincunt hominesque Deosque.

Fuyez les conversations suspectes, les hantises familières, les colloques de seul à seule, les pratiques qui se font à l'écart et sans témoins. Souvenez-vous que les apôtres s'étonnèrent de voir Jésus-Christ parler seul à la Samaritaine au milieu des champs, parce que c'était contre sa coutume ; souvenez-vous que saint Augustin ne voulait pas demeurer avec ses nièces ; que saint Charles ne voulait pas parler seul à seule avec sa propre sœur ; qu'il recommandait à ceux de son diocèse, de ne point faire coucher les petits garçons avec leurs sœurs depuis l'âge de sept ans, tant que faire se pouvait. Si vous saviez les incestes, les scandales et les accidents qui en sont arrivés, les cheveux vous en dresseraient à la tête.

Fuyez l'ivrognerie et même le vin tant que vous pourrez : *Luxuriositates, vinum (Prov., XX, 1)* ; n'en donnez point à vos enfants, c'est le poison de la jeunesse, le soufre et l'allumette de l'impureté : ils ne laisseront pas de se bien porter, il n'y a que l'accoutumance à toutes choses : la nature se fait à tout ce qu'on lui donne. S'ils sont nourris à l'eau dès leur enfance, elle leur sera aussi bonne que le vin, et puis il vaut mieux qu'ils aient mal à l'estomac qu'à l'âme, dit saint Jérôme. Vous vous moquez de cet avis ; moquez-vous donc du Saint-Esprit qui le donne et avec instance : *Noli regibus, o Samuel, noli regibus dare vinum.*

Fuyez les affections particulières : toute inclination à une personne qui n'est pas de votre sexe vous doit être suspecte et à qui que ce soit ; l'amour est premièrement spirituel, puis sensuel ou charnel, et enfin brutal. Sainte Thérèse raconte de soi-même, en sa Vie, qu'étant à l'âge de dix ou douze ans, elle avait des inclinations pour certaines personnes, non par impureté ni par sensualité, mais par complexion de nature ; les naturels de bonne trempe ont ordinairement cette disposition, ils sont enclins à la complaisance et à la tendresse ; il ne s'y passait rien de sensuel, point de baisers, de privauté, d'impureté, ce n'était que certaine inclination et affection particulière : et toutefois elle dit que Dieu lui montra un jour la place qui lui était préparée en enfer, si Dieu par sa miséricorde ne l'eût retirée des dangers où cette disposition la conduisait : elle dit qu'ayant vu ces peines, il n'y a tourment qu'elle n'endurât volontiers pour retirer une âme du danger ; et elle prie ceux qui y sont surtout d'éviter l'occasion (*Cap. 32 Vita sua*). C'est le

grand secret en cette affaire de gagner au pied, quoi qu'il coûte, sortir de la maison, de la rue, de la ville et de la province, s'il est nécessaire, ou du monde même pour se retrancher entre quatre murailles dans un monastère.

3. Mais en fuyant il faut aller en quelque lieu : vous ne sauriez aller mieux qu'aux sacrés pieds de Jésus-Christ, comme sainte Madeleine. Si vous êtes esclave de ce vice, humiliez-vous beaucoup devant Jésus, reconnaissez votre misère, et le pouvoir qu'il a de vous en relever ; pleurez, gémissiez et soupirez en sa présence ; remontrez-lui que c'est tout ce que vous avez de votre cru, que l'ordure, que le péché et la misère, que la faiblesse et le néant, que c'est tout ce que vous pouvez de vous-même, que de tomber au péché et au néant dont vous êtes tiré ; que lui seul est saint, pur et innocent, la sainteté, la pureté et l'innocence même ; que son prophète a dit : *De stercore elevat pauperem*. Honorez la pureté de la conception immaculée de la sainte Vierge, la pureté en laquelle elle a été conçue, la pureté en laquelle elle a conçu et enfanté le Sauveur ; priez-la de vous en faire part et de purifier votre conscience par la grâce de son Fils, afin qu'étant pur et net de cœur, vous le puissiez voir au ciel : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. Amen.*

SERMON LX.

Des excellences de la virginité contraire à la luxure.

Non mœchaberis.

Luxurieux point ne seras (Exod., XX).

Ce que le livre de l'Apocalypse nous disait hier des abominations du péché déshonnéte est, à mon avis, plus que suffisant pour le faire avoir en horreur même aux âmes les plus déréglées : mais celles qui sont assises en bon lieu, doivent connaître la laideur et déformité de ce vice, par la beauté et l'excellence de la virginité qui lui est contraire ; puisqu'on dit en philosophie, que les contraires étant mis l'un auprès de l'autre et confrontés ensemble se reconnaissent mieux. En cette charge de missionnaire, je suis redevable à tout le monde, et je ne dois pas seulement lâcher de convertir les pécheurs, mais encore de sanctifier et perfectionner les âmes choisies, et particulièrement les vierges chrétiennes, qui, comme dit saint Cyprien, sont la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ. Les récompenses qu'elles méritent par cette excellente vertu sont des fruits de vos travaux, ô sainte et bienheureuse Vierge ! des effets de vos bons exemples, des productions qui naissent de vos influences. Le prophète royal a dit que toutes les âmes qui consacrent à Dieu leur virginité, se mettent à votre suite et se font vos filles d'honneur : *Adducetur regi virgines post eam* : et ce n'est pas merveille que les vierges qui sont les anges de la terre, désirent de vous rendre hommage, puisqu'un ange du ciel et des plus re-

levés a tenu à grand honneur de se prosterner à vos pieds, et vous dire : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Virginitas comparatur lilio ; et quatuor punctis consideramus : ejus plantationem, irrigationem, culturam, fecunditatem. — I. Punctum pensat : 1. quis plantaverit hoc liliolum ? beata Maria ; 2. ubi ? in eodem fundo quo Christus ; 3. quando ? in instanti incarnationis ; 4. quomodo ? præferendo hunc florem maternitati divinæ. — II. Punctum. Irrigatus est sanguine sanctorum, patriarcharum, prophetarum et aliorum ordinum. — III. Punctum. Cultura, per studia doctorum. Monita sanctorum Patrum, pro cultura et conservatione virginitatis : 1. ex S. Aug. ut fugiant superbiam ; 2. ex S. Ambros. aspectus virorum ; 3. ex S. Chrysost. avaritiam ; 4. ex D. Thom. musica instrumenta. — IV. Punctum. Fecunditas : 1. producti martyres ; 2. ordines religiosos ; 3. Christum. — Conclusio : 1. ad impudicos ; 2. ad virgines.

En ce beau livre de l'Écriture qui pour l'excellence de son style s'intitule le Cantique des Cantiques, le sage Salomon décrivant d'un air saintement délicat les chastes et divines amours de Jésus-Christ pour son Épouse, pour montrer que l'affection qu'il porte à sa bien-aimée n'est pas seulement un amour de bienveillance, mais un amour de complaisance, compare l'Église à un jardin fertile et agréable, et Jésus-Christ à un jeune prince qui se promène en son jardin pour s'y divertir et se récréer par la vue et par la bonne odeur des fleurs : *Hortus conclusus, sorsor mea, sponsa*. En ce parler spirituel les tulipes sont les patriarches, les heliotropes sont les apôtres, les roses sont les martyrs ; les œillets sont les prélats et les confesseurs ; mais les fleurs de lis sont les vierges. Or comme quand un grand seigneur se promène en son jardin, il regarde bien en passant toutes les fleurs, et se plaît à la bigarrure, à l'émail et à la belle variété de leurs couleurs, mais il s'arrête ordinairement auprès de celle qu'il agréé davantage, il la cueille pour la regarder de plus près, pour en contempler le teint, en admirer l'excellente beauté, en respirer la suave odeur, et la porter en la main par plaisir ou par ornement.

Ainsi, quoique Jésus aime d'un amour infini toutes les vertus des âmes choisies, qui sont fidèles à son service dans la vocation où il les a appelées : si est-ce qu'il faut avouer qu'il a des regards plus fixes, des affections plus ardentes, et des complaisances toutes particulières pour la fleur de lis, c'est-à-dire pour la pureté et la vie angélique des vierges chrétiennes. Car l'Épouse parlant des autres fleurs dit que son époux est venu en son jardin seulement pour les voir, *ut aspiceret si florissent (Cant., VI, 10)* ; mais parlant des fleurs de lis, elle dit qu'il se plaît en elles, qu'il se repaît parmi elles, qu'il descend en son jardin pour les cueillir, les prendre en sa main, y arrêter sa complaisance, les met-

tre en son sein et au milieu de son cœur. *Descendit in hortum suum ad areolam aromatum, ut lilia colligat. Pascitur inter lilia* (Cant., VI, 1). Le savant et dévot Esdras faisant oraison à Dieu, lui disait : *Dominator Domine, ex omnibus floribus orbis tu elegisti tibi lilium unum* (IV Esdr., V, 24). Vous avouerez que Jésus a grand sujet de chérir ainsi particulièrement cette belle fleur, et vous en admirerez l'excellence, si vous pesez avec moi quatre circonstances : comme elle a été plantée, arrosée, cultivée et rendue féconde.

1. -- 1. Celle qui a planté cette fleur au parterre de l'Eglise, c'est la Mère de Dieu, c'est elle qui la première a déployé au monde l'étendard de la virginité, elle qui l'a consacrée à Dieu, et qui s'est obligée de la garder par un vœu perpétuel. Le premier aiguillon qui nous incite à bien apprendre une leçon, c'est la qualité du maître qui l'enseigne ; quand c'est une personne excellente et relevée, dit saint Ambroise. *Primus discendi ardor, nobilitas est magistri*. Philippe de Macédoine remerciait Dieu de ce qu'il lui avait donné pour fils Alexandre le Grand ; mais il le remerciait encore et d'aussi bon cœur, de ce que son fils avait eu Aristote pour maître. En l'école de la pureté nous sommes sous la conduite, non plus d'Aristote, de Platon, de Socrate ou de saint Thomas, mais de la Mère de Dieu même.

Si la reine, par le consentement du roi et même par son commandement, devenait maîtresse d'école, et prenait la peine de faire la leçon à quelques filles, tiendrait-on pas à grand honneur d'être reçue en cette classe, d'être au nombre de ses écolières ? Il n'y aurait que les plus grandes dames, que les comtesses, les marquises, les duchesses et les princesses qui auraient cette faveur ; il est croyable que la doctrine, ou le métier qu'elle enseignerait, serait de grande importance. La sérénissime reine des anges, l'impératrice du ciel et de la terre ; celle qui est Epouse du Père, Mère du Fils, le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit, qui a répandu au monde la lumière éternelle, qui a eu la conduite, la tutelle et la direction de Jésus-Christ, tient école par le consentement et l'inspiration de Dieu : elle fait leçon de virginité, elle enseigne une doctrine inconnue au monde jusqu'alors ; n'est-ce pas un grand honneur que d'être reçue en cette école ? N'est-il pas croyable que les filles qui apprennent cette leçon sont bien particulièrement chéries et favorisées de Dieu ?

2. Et ne devons-nous pas conclure que la vertu de pureté est de très-haute estime, que cette belle fleur de lis est très-excellente et précieuse, puisqu'elle n'est plantée d'autre main que de celle de la Mère de Dieu, qu'elle est plantée au même fonds, au même terroir, au même corps, en la même âme, au même cœur et au même sein où est entré le Fils de Dieu, la fleur et le germe du Père éternel ; au même lieu où est conçu Jésus-Christ, au même trône où il est assis, et qu'ainsi cette vertu est son avant-courrière, qui lui marque et lui prépare le logis ; c'est la dernière dis-

position qui tapisse, qui orne et qui embellit le sein et le cœur de Marie, où Jésus doit être reçu et logé.

3. La première parole que Marie dit en tout l'Évangile, la première et la dernière parole qu'elle dit en ce sacré colloque, en ce colloque de l'Ange avec elle, en ce colloque où il s'agit d'une affaire si sérieuse, où on traite de l'incarnation du Verbe, du salut des hommes, de la rédemption du monde et de la faire Mère de Dieu ; en ce colloque, dis-je, la première et dernière parole qu'elle profère, et quasi tout ce qu'elle dit n'est que de la virginité ; en une rencontre si importante, en une occasion si avantageuse, en une ambassade si célèbre, quelles seront les pensées de cet esprit virginal, de cet esprit brillant et éclatant, angélique et transcendant ? Que répondra cette Vierge si judicieuse, si sage, si adroite et si éclairée de Dieu, à un ambassadeur du Père éternel, qui vient du ciel tout exprès pour négocier avec elle la plus grande affaire qui ait jamais été ? Ce nonce céleste est en suspens et attaché à sa bouche, les anges sont en silence et en attente, Dieu même est aux écoutes pour ouïr sa réponse : de quoi parlera-t-elle ? de la conservation de sa virginité : *Quomodo fiet istud ?* Et cette précieuse fleur est en si grande recommandation en l'esprit de Dieu et en l'estime de Marie, que pour la planter au monde, on retarde de quelques moments l'incarnation du Fils de Dieu. O Dieu ! si cette vérité était bien connue et pénétrée des chrétiens, oh ! qu'elle peuplerait de cloîtres ! qu'elle remplirait de monastères en ce monde et de places d'anges dans l'autre ! Si on avait la lumière pour bien pénétrer cette vérité, serait-il possible qu'une âme voulût perdre sa virginité, je ne dirai pas pour quelque plaisir ou quelque intérêt temporel, mais pour toutes les délices, les richesses et les félicités du ciel ?

L'incarnation du Fils de Dieu est un mystère si grand, si anguste et si souhaitable, la vie de Jésus, Homme-Dieu, est une vie si chère, si précieuse, si noble et si divine, qu'un seul moment de cette vie vaut mieux, sans comparaison, que la vie de tous les hommes et de tous les anges et que toute leur éternité. Et toutefois, par la providence de Dieu, le mystère de l'Incarnation a été retardé pour planter la pureté au monde : le soin que Marie a eu de garder sa virginité a été cause que plusieurs moments de la vie que Jésus eût eus ont été perdus ; que la sainte humanité de Jésus n'a pas été sitôt créée, béatifiée et déifiée qu'elle eût été ; l'ange n'est envoyé à la sainte Vierge que pour obtenir son consentement ; si elle eût consenti à la première parole de cet ambassadeur céleste, l'incarnation eût été promptement opérée, et Jésus eût commencé à vivre. Pourquoi diffère-t-elle d'acquiescer ? Pourquoi retarde-t-elle une affaire de telle importance ? Dès la première fois que l'Ange lui parle, de lui déclare assez que c'est la volonté de Dieu, que c'est de l'incarnation qu'il traite, qu'il s'agit de la rédemption et du salut des hommes : que ce Fils qu'elle enfantera sera le Fils du

Très-Haut, qu'il s'appellera Jésus et qu'il régnera és siècles des siècles. Il y a si longtemps que le monde soupire après ce mystère, que les patriarches et les prophètes crient et gémissent pour l'obtenir, que les hommes se plaignent du retardement de cette œuvre, qu'elle-même le désire avec ardeur et passion : *Veni, Domine, et noli tardare, utinam dirumperes celos et descenderes!* Pourquoi tarde-t-elle elle-même de consentir à cette œuvre, qui ne dépend plus que de sa parole?

Saint Bernard lui dit que le ciel et la terre, les hommes et les anges, les vivants et les morts attendent sa réponse avec impatience, que Dieu même n'attend que son consentement pour opérer ce grand mystère : *Ecce offertur tibi pretium redemptionis nostræ, statim liberabimur, si consentis: responde verbum quod terra, quod inferi, quod expectant et superi: ipse quoque omnium Rex et Dominus, quantum concupivit decorem tuum, tantum desiderat et responsionis assensum* (S. Bern., homil. 4, super Missus). Pourquoi le fait-elle tant attendre? pourquoi nous fait-elle tant languir? pourquoi arrête-t-elle le cours d'une communication si souhaitée? C'est qu'elle est en souci de sa virginité, c'est qu'elle tremble au moindre soupçon de la perte de cette fleur de lis. Oui, mais l'ange connaissait son humeur, il savait son inclination, il ne pouvait pas ignorer l'affection qu'elle avait pour sa pureté; il pouvait bien prévoir qu'elle en serait en peine, d'où vient qu'il ne l'éclaircit pas sur ce sujet dès la première fois qu'il lui parle? Dieu qui sait tout prévoyait bien qu'elle ne consentirait pas d'abord, qu'elle serait en peine pour sa virginité, qu'elle s'informerait de la manière, et que cela retarderait le mystère; c'est lui qui donne l'ordre à son ambassadeur: que ne commande-t-il à cet ange de résoudre la sainte Vierge sur ce point dès la première fois qu'il lui parle, de lui dire dès la première fois: Vous concevrez et enfanterez un Fils, mais ce sera sans intérêt de votre virginité? C'est que Dieu veut que la sainte Vierge plante la fleur de lis au monde en ce moment précieux de l'Incarnation, que la virginité de Marie soit annoncée à l'univers au même moment que le sera la venue du Messie. Si l'ange lui eût dit dès le commencement: Vous enfanterez Jésus sans intérêt de votre pureté, elle eût consenti aussitôt; mais elle n'eût pas répondu: Comment cela se fera-t-il, vu que je suis obligée de garder ma virginité? Ainsi nous eussions bien su qu'elle eût été toujours vierge, mais nous n'eussions pas su qu'elle avait fait vœu de virginité; son humilité eût caché ce secret au monde. Non, non, Dieu ne veut pas cela, il aime mieux retarder le mystère de l'Incarnation et la vie de l'Homme-Dieu, il ne veut pas que son ange déclare à la Vierge, dès le commencement, par quelle voie cela se pourrait faire: afin que l'amour qu'elle porte à sa pureté lui fasse découvrir ce qu'elle eût caché par humilité; afin que l'amour qu'elle porte à sa pureté l'oblige à répandre, Comment est-ce que cela se fera? afin que le

monde apprenne de sa bouche virginale que celle qui est choisie pour être Mère de Dieu avait fait vœu de virginité; afin que les hommes apprennent que ce vœu est très-agréable à Dieu, que cette virginité a été si précieuse et si chère à la sainte Vierge, qu'elle l'a plus estimée que la maternité divine.

4. Elle a eu tant d'inclination, tant d'amour et de zèle pour cette fleur de lis, qu'elle n'a accepté le Fils de Dieu pour être le béni fruit de son sein qu'à condition de n'être pas privée de cette excellente vertu. Voyez de grâce votre peu de jugement, admirez votre imprudence et votre manquement, ou d'esprit, ou de foi: vous perdez ce précieux joyau, vous faites naufrage de votre pureté pour un petit plaisir, pour une pièce d'argent, ou pour ne pas déplaire à un fripon; et la Vierge ne la voulait pas perdre pour être mère de Dieu, reine des hommes et des anges, et souveraine du ciel et de la terre; car après que l'ange l'a assurée qu'elle serait mère de Dieu, mais que ce serait par l'opération du Saint-Esprit et sans perdre sa pureté, elle répond: Je le veux bien, je consens que cela se fasse, mais selon la clause et condition portée en votre promesse et non pas autrement: *Fiat mihi, mais secundum verbum tuum*. Remarquez bien cette parole.

II. — Cette belle fleur de lis étant apportée et semée sur la terre par une main si noble et si digne, qui est-ce qui refusera de l'arroser ou de la cultiver? Quand je me suis appliqué à feuilleter l'histoire ecclésiastique, j'ai trouvé que cette noble plante a été arrosée par le sang des plus illustres personnes qui aient jamais fleuri au monde; que dans tous les Etats de l'Église militante les saints ont répandu leur sang pour la conserver dans sa beauté et dans sa fraîcheur; qu'en tous les ordres des saints quelques-uns, et des plus signalés, ont souffert le martyre et enduré volontiers la mort pour garder la pureté ou pour l'avoir conseillée et persuadée aux autres, ou pour avoir voulu arracher du monde les orties de l'impureté qui étouffaient cette sacrée fleur.

En l'ordre des patriarches, saint Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, pour avoir rendu témoignage de la pureté de Marie, et assuré qu'elle était vierge nonobstant son enfantement, fut assassiné par les Juifs.

En l'ordre des prophètes, saint Jean-Baptiste, le plus grand de tous, fut décollé par Hérode, pour l'avoir voulu retirer de l'adultère qu'il commettait avec sa belle-sœur.

En l'ordre des apôtres, saint Pierre et saint Paul furent mis en prison et enfin martyrisés pour avoir persuadé la chasteté à deux courtisanes de l'empereur Néron.

En l'ordre des évangelistes, saint Matthieu, pendant qu'il offrait à Dieu le sacrifice de la messe, fut lui-même sacrifié comme une victime de la virginité, par le commandement d'Hyrtace, roi d'Éthiopie, pour avoir loué la pureté en sa présence et persuadé à Iphigénie, nièce d'Hyrtace, de consacrer à Dieu sa virginité.

En l'ordre des papes, saint Caius fut mar-

tyrisé par Dioclétien, pour avoir encouragé sa nièce, sainte Suzanne, à garder fidèlement le vœu qu'elle avait fait à Dieu de demeurer vierge toute sa vie.

En l'ordre des évêques, saint Stanislas, évêque de Cracovie, fut aussi immolé à l'autel par la main sacrilège et impie du roi Boleslas, parce qu'il le reprenait de son impudicité, qui scandalisait tout le royaume.

Saint Lambert, évêque de Liège, est massacré par le commandement d'Alpaïde, parce qu'il la reprenait aigrement de l'adultère qu'elle commettait avec le roi Pépin.

Autant en fit à saint Frédéric l'impudique et cruelle Judith, parce que le saint la reprenait de son mariage incestueux avec l'empereur Louis.

En l'ordre des prêtres, saint Gerbel est taillé en pièces en un village près d'Anvers, par les gens du roi d'Irlande, parce qu'il dissuada sainte Digne de consentir à la passion dénaturée de son propre père, qui la voulait épouser.

En l'ordre des clercs, saint Ariol, prêchant à Milan l'obligation des ecclésiastiques à garder le célibat, contre l'hérésie des Nicolaïtes, fut cruellement martyrisé par les gens de Guy, archevêque schismatique : on lui coupa les oreilles, le nez, la lèvre d'en haut et la main droite; on lui pocha les yeux, on lui arracha la langue par le gosier, et enfin on le décapita.

En l'état des courtisans, les saints Nérée et Achillée sont bannis et puis massacrés par le commandement de Domitien, pour avoir persuadé la virginité à leur maîtresse, Flavie Domitille.

III. — Quant aux saintes vierges qui ont arrosé de leur sang cette fleur, et qui ont préféré la mort à des mariages très-avantageux, elles sont sans nombre : sainte Agnès, sainte Agathe, sainte Suzanne, sainte Reine et sainte Marguerite sont des plus illustres.

Comme les martyrs n'ont pas épargné leur sang pour arroser cette fleur, les saints docteurs et prélats de l'Eglise n'ont pas épargné leurs sueurs, leurs travaux, leurs veilles et leurs fatigues pour la cultiver et la conserver. Si vous prenez la peine de feuilleter leurs livres, vous verrez que ce sont comme divers jardiniers qui ont partagé entre eux le parler de l'Eglise, qu'ils ont tâché de labourer chacun son carreau, et qu'ils se sont affectionnés à cultiver quelque fleur en particulier, les uns celle-ci, et les autres celle-là. Mais pour la pureté, tous conspirent à qui mieux mieux pour la cultiver, tous s'étudient avec passion à la conserver et provigner, tous contribuent de leur esprit et de leur science, de leur plume et de leur langue, à louer et instruire les vierges. Saint Cyprien a fait un livre pour leur apprendre comment elles doivent vivre et se vêtir; saint Ambroise a fait des livres à la louange des patriarches; Tertullien en a fait pour encourager les martyrs; saint Chrysostome a composé des livres du sacerdoce pour l'instruction des prêtres; saint Augustin en a fait pour les gens mariés.

Mais tous les docteurs unanimement ont

composé des homélies ou des épîtres, des livres ou des volumes entiers à la louange de la virginité et pour l'instruction des Vierges. Saint Ambroise a fait trois livres des Vierges; saint Augustin un livre de la sainte Virginité; saint Basile un livre de la Virginité; saint Grégoire de Nysse, de la vraie et incorruptible Virginité; saint Chrysostome un livre de la Virginité; Tertullien un livre pour montrer aux vierges qu'elles doivent être voilées, et un autre de la Virginité.

Faisons, s'il vous plaît, une maison rustique toute spirituelle, et faisons un petit abrégé des principaux avis que ces jardiniers sacrés ont donnés pour cultiver, pour conserver et pour provigner cette fleur.

1. Saint Augustin dit que la fleur de lis étant une des plus hautes fleurs des parterres, est plus exposée au vent, et par conséquent qu'elle doit jeter de plus profondes racines; autrement elle tombera et se pourrira : la virginité étant une des plus éminentes grâces de l'Eglise, est plus sujette à être agitée par le vent de la vanité; et si elle n'est bien enracinée et fondée dans l'humilité, tôt ou tard elle sera renversée. Si toutes celles qui ont perdu l'honneur examinent de près leur conscience, elles trouveront que la principale cause de leur chute ç'a été le manquement d'humilité, ç'a été la présomption, l'ambition ou la vaine gloire. Quand l'Ecriture veut dire qu'une fille a perdu sa virginité, elle dit qu'elle a été humiliée, parce que Dieu permet que cet accident lui arrive pour l'humilier et la tenir bas.

Saint Augustin cite à ce propos cette parole du Saint-Esprit : *Quanto major es, humiliata te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. Mensura humilitatis unicuique data est ex mensura magnitudinis* (c. 31, de sancta Virginitate). Plus vous êtes éminente en la virginité du corps, plus vous devez être abaissée en l'humilité d'esprit. Et ce grand saint dit que vous pouvez et devez préférer l'état de la virginité à celui du mariage; mais que vous ne devez jamais vous préférer à aucune femme mariée, parce qu'elle a peut-être quelque autre don qui la rend plus recommandable que vous; peut-être qu'elle est disposée au martyre, et que vous ne l'êtes pas; elle est peut-être ornée de plusieurs vertus, qui étant moins précieuses en leur qualité, sont plus chères et estimées à cause de leur quantité. Entre les âmes chrétiennes, dit saint Augustin, les unes ont fort peu de grâces, mais elles sont excellentes et héroïques; d'autres ont des vertus moins excellentes, mais elles sont en grand nombre : l'argent n'est pas si précieux que l'or, mais grande quantité de pièces d'argent valent bien une pièce d'or. Et quand cette femme mariée ne serait éminente en aucune autre vertu, si elle est bien humble, elle est au-dessus de vous; son humilité est plus agréable à Dieu, sans virginité, que votre virginité sans humilité, dit saint Bernard.

Encore que vous soyez vierge, non-seulement vous ne devez pas vous préférer en votre cœur à aucune femme mariée, non pas

même à aucune des filles qui ont perdu leur honneur par un consentement exprès au péché : parce que outre que peut-être elles sont déjà relevées et plus agréables à Dieu dans cette humiliation où le péché les a plongées, que vous dans la présomption et dans l'esprit de vanité où votre pureté vous a mise; outre cela, dis-je, il vous faut considérer avec saint Augustin que si vous n'êtes pas tombée comme les autres, ce n'est pas que vous soyez plus forte ou plus généreuse que les autres; mais c'est que par la pure miséricorde de Dieu vous n'avez pas été tentée si fortement que les autres, ou que vous avez été assistée d'une grâce plus efficace et plus puissante que les autres : *Quidquid mali, ipso custodiente, non committitis tanquam remissum ab illo deputate, etc. De viribus vestris expertis cavete ne inflemini, de inexpertis orate ne supra quam potestis ferre tentemini. Existimate aliquos in occulto superiores quibus estis in manifesto meliores; cogitate sponsum vestrum æqualem Patri, subditum Matri, in cælis dominantem, in terris servientem, creatorem omnia, creatum inter omnia.* Pensez que Dieu vous a pardonné tous les péchés que vous n'avez pas commis; car vous en eussiez commis s'il ne vous eût tenu par la main. Ne vous enfliez pas du passé et craignez l'avenir; car si vous avez été éprouvée, et que vous n'avez pas succombé, c'est un effet de la miséricorde de Dieu, dont vous n'avez pas sujet de vous élever; et si vous n'avez pas encore été éprouvée, vous avez sujet de vous défier de vous, et de prier Dieu qu'il vous fasse la grâce de n'être pas tentée au delà de vos forces. Pensez que plusieurs sont meilleures que vous en l'intérieur et devant Dieu, qui sont moins que vous en l'extérieur et devant le monde. Souvenez-vous de l'humilité de votre Epoux; il était égal à son Père, et se rendait sujet à sa Mère; il régnait au ciel, et il était humble sur la terre; il commandait aux anges, et il servait aux hommes; il était créateur du monde, et il a voulu être créé dans le monde. Souvenez-vous que le Sage a dit que personne ne saurait être continent si Dieu n'en donne la grâce, et que le prince des apôtres a dit que ce n'est qu'aux humbles que Dieu communique sa grâce : *Superbis resistit, humilibus dat gratiam* : que ce n'est pas assez de vouer votre corps à Jésus, mais que vous devez aussi livrer votre esprit à son esprit. Or l'esprit de Dieu ne se repose point sur un esprit superbe et arrogant, non plus qu'il ne peut habiter dans un corps impur et sensuel; car le même Dieu qui a dit en la Genèse : Mon esprit ne demeurera pas en l'homme, parce qu'il est charnel; le même Dieu a dit par Isaïe : Sur qui reposera mon esprit, sinon sur une âme humble et craintive ?

Bref, l'humilité est une vertu si nécessaire à la conservation de la virginité, que saint Augustin, ayant entrepris de composer un livre entier en faveur de la virginité, de cinquante-six chapitres qui sont en ce livre, il n'en emploie que vingt-six à louer la virgini-

té, et aux autres trente chapitres il ne parle que de l'humilité.

2. Saint Ambroise, père spirituel de saint Augustin, nous donne un autre avertissement de très-grande importance pour la conservation de cette fleur. Il dit qu'il la faut enfermer d'une haie, l'entourer d'une forte clôture pour en empêcher les approches. Le lis de nos jardins est une fleur si frêle et si tendre, que si elle est tant soit peu maniée elle se flétrit incontinent. La chasteté est encore plus tendre, elle se ternit et perd son lustre non-seulement par la moindre touche, mais par la moindre affection, avec un peu d'attache, par de petites privautés, par de simples baisers de qui que ce soit, de qui que ce soit : je dis deux fois de qui que ce soit, et je le voudrais dire cent fois, afin que vous ne me disiez pas : C'est un homme de bien, il est si dévot et si spirituel ! il n'y pense point de mal et n'a pas mauvaise intention : c'est mon cousin germain, mon beau-frère ou mon propre frère; c'est, dites-vous, ma compagne de même sexe que moi. N'importe qui que ce soit, votre cœur en est souillé.

La pureté de votre âme est comme une glace de Venise, c'est comme ce beau miroir où vous vous regardez si souvent : Dieu veuille qu'en le regardant vous vous souveniez toujours de cet avis que je vous donne : si on le touche tant soit peu, si on le baise, si quelqu'un en approche son haleine, qui que ce soit, soit femme, soit homme, soit fille, soit petit garçon, cela ternit son éclat. La chasteté est encore plus délicate que ce miroir et que la fleur de lis; elle se ternit encore par la seule hantise ou la conversation, et même par la simple parole des hommes. Une vierge qui veut être bien pure en doit éviter la rencontre et encore plus les cajoleries, les flatteries, les discours, les railleries et les conversations particulières : *Sicut lilium inter spinas*. Elle ne se doit pas laisser approcher d'eux plus qu'une fleur au milieu des épines : elle leur doit être extrêmement sauvage : c'est une sainte et louable civilité en ce point. C'est le propre des vierges de trembler et de s'effrayer aussitôt qu'un homme leur parle, dit saint Ambroise : *Trepidare virginum est et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri aspectus vereri* (Lib. II, in S. Luc). Notez, *omnes*, il ne dit pas de trembler seulement à la parole d'un folâtre, d'un fripon, d'un éventé ou d'un impudique, mais *omnes*, à la parole d'un homme sage, modeste, vertueux, spirituel et descendu du ciel, si elle est seule à seul.

Saint Bernard dit que les filles qui sont véritablement vierges sont craintives comme des colombes, qu'elles tremblent incessamment comme la feuille fait sur l'arbre, et pour éviter ce qui est à craindre, elles craignent même ce qui n'est pas à redouter : *Solent virgines quæ vere sunt virgines, semper esse pavidæ et ut cavenda fugiant, etiam tuta pertimescere* (In illud : *Quæ cum audisset turbata est*). Cette sainte fille, dont Sévère Sulpice fait mention en la Vie de saint Martin, était une vraie vierge, une vraie fleur de lis entre les épines, qui, pour conserver en son entier

la belle blancheur de sa pureté, s'était faite une haie de sa propre cellule. Saint Martin, de qui les visites étaient recherchées par les empeurs, la voulut visiter ; elle le pria de l'en dispenser, de peur que d'autres ne voulussent faire de même après lui : il prit ce refus de très-bonne part, et loua fort sa modestie.

3. Saint Chrysostome, de son côté, donne un troisième avis fort utile et nécessaire ; il dit qu'il faut avoir grand soin de préférer la fleur de lis de la morsure et du ravage des taupes : si cet animal rongé une fois la racine de notre fleur, elle sèche sur le pied et perd toute sa vigueur. La taupe est le symbole de l'avarice, parce qu'elle est tout ensevelie dans la terre, elle est tout entourée de terre, elle ne touche, elle ne sent et elle ne goûte que la terre, ou les choses terrestres. La racine des fleurs spirituelles, c'est l'intention ; si l'avarice corrompt l'intention de votre pureté, elle perd son lustre et son mérite. Si vous ne gardez la virginité que pour des intérêts temporels, que par des prétentions basses et terrestres, que pour être plus riche, ou pour n'avoir personne qui vous commande, pour être votre maîtresse toute votre vie, pour éviter les inconvénients du mariage, ou pour ne pas trouver un parti si bon et si avantageux que vous désiriez, cette virginité n'est pas de grande valeur devant Dieu ; il la faut garder par des intentions chrétiennes : parce qu'elle est agréable à Dieu, parce que Jésus a été vierge, parce qu'elle vous rend plus conforme à sa mère, afin de ne diviser pas votre cœur entre Dieu et un mari temporel, afin que Jésus seul le possède tout entier, pour avoir plus de loisir de servir Dieu étant exempté des embarras et des tracasseries du mariage, ou enfin pour avoir plus de moyen d'employer à la nourriture des pauvres, ce qu'il faudrait employer à vos enfants, si vous étiez mariée.

Les cinq vierges folles dont Jésus-Christ parle en l'Evangile, ne suivirent pas cet avis : elles gardèrent bien la virginité ; mais elles laissèrent ronger leur cœur à la taupe de l'avarice ; les lampes de leur virginité étaient bien nettes et reluisantes, mais elles n'étaient pas ardentes, il n'y avait pas de feu d'amour de Dieu, ni d'huile de miséricorde envers le prochain.

S'il était permis à un valet de parler après ses maîtres, et de proposer son sentiment, je dirais que les fleurs de lis de nos jardins se flétrissent un peu par le tonnerre, et que celles de l'Eglise sont encore plus délicates, puisque le chant peut quelquefois ternir leur éclat ; et je conseillerais à ceux qui ont du pouvoir dans les monastères des filles, de n'y pas permettre la musique. En voici les raisons. Premièrement, les deux plus célèbres fondatrices d'ordre, sainte Claire et sainte Thérèse ne l'ont pas introduite en leurs maisons. En second lieu, tout ce que nous faisons doit servir à la gloire de Dieu, et sa gloire extérieure consistant à ce qu'il soit connu, aimé et obéi, je ne vois pas en quoi il est mieux connu, aimé et obéi par cette musique

que sans elle. Vous direz qu'elle attire le peuple à leur Eglise, il est vrai ; mais c'est-à-dire qu'elle fait que plusieurs qui un jour de Pâques, ou d'autre fête, iraient à la cathédrale ou à la paroisse, ouïr le chant grégorien, qui ne ressent point les airs profanes, vont prendre plaisir d'entendre les fredons de quelques filles. Vous me direz derechef que ce chant élève le cœur à Dieu : oui, le cœur de quelques-uns ; mais pour un qu'il élève et qu'il attendrit d'une dévotion sensible, qui n'est pas la plus solide, il en abaisse et attache plus de dix à la créature, et nous savons par l'aveu de plusieurs, que ces voix mignardes les amollissent, les charment et leur donnent des pensées impudiques. En troisième lieu, il peut y avoir du danger de quelque secrète vanité en celles qui ont belle voix, de murmure et de jalousie en celles qu'on ne fait pas chanter si souvent, ni à des jours si solennels que les autres. En quatrième lieu, on est obligé de flatter celles qui chantent bien, et de les dispenser de matines et d'autres régularités, de peur qu'elles ne soient enrhumées pour les ténèbres, ou pour le jour de Pâques : bref, au lieu que les autres religieuses pendant le canon de la messe, s'appliquent à faire des actes d'adoration, d'amour, d'oblation, ou de remerciement, celles-ci sont occupées à prendre leur ton, à accorder leurs voix, à concerter leurs voix, ou à regarder par quelle clef l'on doit chanter ; et le Saviour a dit que Dieu est un esprit, et qu'il veut être adoré principalement en esprit (*S. Joan.*, IV) ; et saint Augustin (*Lib. X Confess.*, cap. 33, *sub finem*) a dit : Quand il m'arrive d'être plus ému et touché par le chant que par la chose que l'on chante, je reconnais qu'il y a du péché, et que je mérite d'en être puni.

Et saint Thomas a dit que les instruments de musique sont plus propres à nous émouvoir à la délectation, qu'à former en nous une bonne disposition (2-2, q. 29, art. 2, *in quarta argumento*, et *in responsione ad illud*).

IV. — 1. Si vous avez grand soin de suivre ces avis, et de cultiver ainsi la pureté, elle rapportera beaucoup de fruit : car encore qu'il y ait tant de convenances, de rapports et de ressemblances entre les fleurs de lis et les vierges, si est-ce qu'il y a aussi une grande différence ; les fleurs de lis ont de belles feuilles, mais elles n'ont point de fruits ; elles sont les ornements d'un jardin, mais elles n'en sont pas les richesses ; les fleurs de lis spirituelles ont des feuilles et des fruits tout ensemble ; elles sont des ornements et des trésors de l'Eglise, elles ont une beauté et une fécondité nonpareille. Je vous pourrais dire avec saint Ambroise, que cette vertu engendre les martyrs : *Non ideo laudabilis virginitas, quia in martyribus invenitur, sed quia ipsa martyres facit* : non-seulement en ce que la virginité perpétuelle est un martyr non sanglant, moins horrible et moins affreux que le sanglant, mais plus long et plus ennuyeux : *Illo nimirum, quo membra caduntur horrore quidem mitius, sed diuturnitate molestius* ; mais en ce que quasi toutes les

vierges, qui ont été fermes et inébranlables en leur sainte résolution dans les assauts des tentations, ont converti à la foi et au désir du martyre, ceux qui les sollicitaient à mal faire, ou ceux qui se moquaient d'elles, ceux qui les tourmentaient ou ceux qui les regardaient. Ainsi saint Cyprien, non celui de Carthage, mais de Nicomédie, étant païen et magicien, fut converti par sainte Justine; l'avocat Théophile, par sainte Dorothee; les cinquante philosophes, par sainte Catherine, et saint Valérien par sainte Cécile.

2. Je pourrais encore dire, que la virginité est la mère des ordres religieux; car les saints patriarches qui ont été fondateurs ou réformateurs des religions et des communautés régulières, ont été quasi tous vierges: comme saint Benoît, saint Bruno et saint Bernard, saint Romuald, saint Norbert et saint Etienne de Grandmont, saint Dominique, saint François d'Assise et de Paule, saint Philippe de Néry et le cardinal de Bérulle; sainte Claire, sainte Catherine de Sienné et sainte Thérèse.

Mais pour abréger tout en un mot, il faut seulement dire que la virginité a été si féconde, qu'elle a produit le Saint des saints; car elle a enfanté Jésus, elle a été aussi heureuse en sa fécondité que le Père éternel, puisqu'elle a conçu et donné au monde le même Fils, le même Verbe et le même Dieu que le Père éternel conçoit en son sein infini et divin; c'est saint Chrysostome qui fait cette remarque, car répliquant à la Vierge sur ce qu'elle disait à l'ange, Comment est-ce que je concevrai, puisque j'ai fait vœu de virginité? Il lui dit: Et c'est pour cela que vous concevrez, parce que vous avez fait vœu de virginité; et en une autre Homélie rapportée par Métaphraste: *Cum enim Beata Maria supra omnem naturam humanam castitatem servaret, propterea Christum Dominum in ventre concepit*: elle était ornée de toutes les plus excellentes vertus en un très-éminent degré; mais toutes les autres n'eussent pas eu assez d'amorce pour attirer en son sein le Fils de Dieu, si elle n'eût été vierge.

Il y a eu devant elle plusieurs grandes saintes qui se sont rendues recommandables en la pratique des vertus les plus héroïques et signalées qu'on saurait désirer: car qu'y a-t-il eu de plus charitable que Rebecca? elle vient à un puits tirer de l'eau pour le service de son père, elle y trouve un étranger, un homme inconnu qui mène avec soi plusieurs chameaux et lui dit, permettez-moi que je boive un peu en votre cruche (*Genes., XXIV, 14*)? Tenez, buvez à votre aise, lui répond-elle, je puiserai encore de l'eau pour abreuver tous vos chameaux? N'était-ce pas être bien charitable? Qu'y a-t-il eu de plus austère que Judith? C'était une jeune veuve extrêmement riche en argent, en troupeaux et en héritages, l'Ecriture le dit (*Judith, VIII*); et toutefois tous les jours de sa vie elle portait le cilice sur sa chair et jeûnait excepté les grandes fêtes; elle vivait retirée en un petit oratoire au haut de sa maison: n'est-ce pas être bien mortifiée? Qu'y a-t-il

eu de plus patient que Sara, femme du jeune Tobie? Une de ses servantes lui dit des injures, la calomnie et la maudit en sa présence, l'appelant meurtrière de ses maris: et cette pauvre demoiselle, sans récriminer, sans injurier et sans répartir un seul mot, sans même se plaindre tant soit peu, sans reprendre de mensonge cette insolente, et sans lui souhaiter de mal, endure patiemment, se retire en son oratoire, ouvre son pauvre cœur à Dieu, et lui remontre sa disgrâce. n'est-ce pas être bien patiente? Qu'y a-t-il eu de plus humble que la sage Esther? Elle commandait à un des plus grands et puissants empires qui aient jamais été au monde: je ne sais si jamais prince a été si puissant comme Artaxerxès, son mari: il avait cent vingt-sept provinces; jamais reine n'a possédé si entièrement le cœur de son mari comme Esther celui de ce prince (*Esther, XIV, 10*): cependant elle faisait litière de toutes ses grandeurs, elle n'en faisait non plus d'état que de la poussière et des cendres, elle les avait en horreur comme des ordures. Qu'y a-t-il eu de plus dévot que sainte Anne la prophétesse (*S. Luc, II, 36*)? Elle demeurait dans le temple si assidûment, qu'il est dit en l'Evangile qu'elle n'en sortait point, servant Dieu jour et nuit depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge de 84 ans.

Et néanmoins toutes ces dames si dévotes, si humbles et si patientes, si austères et si charitables, n'ont point attiré le Fils de Dieu en leur sein, parce qu'elles ne lui avaient pas consacré leur virginité; et Marie seule lui a gagné le cœur, elle l'a charmé par les doux attraits de sa pureté virginale. Et après tout cela vous n'estimerez pas cette vertu, vous ne porterez pas un très-grand respect aux âmes qui en sont douées! vous aurez la hardiesse et la témérité de les souiller par vos folâteries, vos paroles lascives, vos regards impudiques, ou par vos désirs sensuels et dissolus! Et après cela vous espérez être assisté de la Vierge, vous ne craignez point d'encourir sa malédiction, ayant empêché une fille d'entrer en religion pour conserver sa virginité, ayant induit au péché une fille ou une femme chrétienne!

Conclusion. — 1. Supposons que vous ayez commis un crime qui soit punissable de mort, et que vous ayez quelque espérance que la reine obtiendra du roi votre grâce, et qu'étant à Paris pour cet effet, vous alliez vous promener dans le jardin de la reine. Si son jardinier vous disait: La reine est fort curieuse de fleurs, elle les aime passionnément, mais entr'autres les fleurs de lis, elle les chérit avec tant d'excès, qu'elle les a voulu planter elle-même, elle-même les arrose tous les jours, elle-même les cultive, et elle en est si jalouse, qu'aussitôt que quelqu'un en approche, elle tremble et crie de ses fenêtres qu'on se retire d'auprès de ses fleurs. Si sachant très assurément qu'on vous dit vrai, vous alliez en son parterre arracher ses fleurs de lis, ou les flétrir et les gâter à sa vue et en sa présence, que dirait-on de vous? où serait votre jugement? y au-

rait-il apparence qu'elle voulût s'employer vers le roi pour obtenir votre grâce ? C'est ce que vous faites, mais en un sujet bien plus sérieux et important : vous êtes criminel de lèse-majesté divine, vous avez commis tant de blasphèmes, de débauches et d'ivrogneries ; vous avez besoin de la faveur de la reine des cieux, vous êtes perdu si elle n'a pitié de vous, et si elle n'obtient votre grâce : mais lui en donnez-vous le sujet ? vous savez qu'elle aime uniquement toutes les âmes vertueuses, et principalement les vierges qui sont les fleurs de lis de l'Eglise,

Qui pascit inter lilia,
Septus choreis virginum;

vous savez qu'elle a tant d'affection pour la vertu de pureté, que c'est elle qui l'a plantée dans le parterre de l'Eglise, qu'elle l'arrose incessamment de ses influences virginales ; qu'elle en est si curieuse et si jalouse, qu'aussitôt qu'un jeune homme folâtre approche d'une de ses vierges, la Mère de Dieu tremble pour elle, elle a peur qu'on ne lui dérobe cette fleur, ou qu'on flétrisse sa pureté par quelque parole déshonnête ; et vous tâchez d'en dérober quelqu'une à la sainte Vierge ! vous leur dissuadez le dessein d'épouser le Fils de Dieu dans un monastère !

2. C'est donc à vous, vierges chrétiennes, que le Saint-Esprit adresse cette parole : *Florete, flores, quasi lilium, date odorem, frondete in gratiam, benedicite Dominum in operibus suis* (Eccl., XXXIX, 19).

Flores : vous êtes les fleurs de l'Eglise, les parures et les ornements du parterre de Jésus. *Florete*, fleurissez en bonnes œuvres, en actions de piété, en humilité, en charité et en miséricorde. *Sicut lilium* : il parle à vous toutes, et il ne dit pas *sicut lilia*, mais *lilium* ; vous devez être en si bonne intelligence, unies si étroitement, si saintement et si inséparablement par le lien de charité, que vous ne sembliez être qu'une seule. *Date odorem* : ne vous contentez pas d'être chastes en votre cœur et au-dedans, ne dites pas, il est vrai que je suis un peu libre en compagnie, que j'aime à dire le petit mot, que je ne veux pas être prise pour une religieuse, je veux être dévote sans en avoir le renom ; mais souvenez-vous que saint Paul dit : *Providentes bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus* ; que le Sauveur dit : *Sic luceat lux vestra coram hominibus* ; que le Saint-Esprit dit : *Date odorem*, et que la bonne odeur de votre modestie, retenue, sagesse et taciturnité se répande par toute la ville.

Frondete in gratiam : la chasteté sans la grâce de Dieu, est une fleur sans verdure, sans fraîcheur et sans vigueur, qui n'a point de grâce, qui est toute flétrie et à demi fanée ; c'est une vertu morale et humaine, non surnaturelle et méritoire. *Benedicite Dominum in operibus suis*, bénissez Dieu et le remerciez de ce que vous avez encore ce trésor, qui étant une fois perdu, ne se re-

couvre jamais. Oh ! qu'il y a de grands saints au ciel, de bonnes âmes sur la terre, qui le voudraient avoir comme vous, pour en faire un très-agréable présent à Dieu ! si vous lui consacrez cette fleur, si vous la conservez pure et entière jusqu'au dernier soupir de la vie, vous aurez une couronne toute particulière, vous serez en la compagnie de la très-sainte Vierge, entre les fleurs de lis des archanges, au nombre de celles qui suivent l'Agneau partout où il va. *Amen*.

SERMON LXI.

Contre les vains ornements des femmes, qui sont des amorces de lubricité.

Non macchaberis.

Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.
(Exod., XX.)

Ce mot de *consentement* n'exprime pas seulement le crime de ceux qui convoitent volontairement le plaisir sensuel sans en venir à l'exécution, mais encore le péché de ceux qui consentent et qui contribuent à faire naître de mauvais désirs ou des pensées impures et lascives aux autres : telles sont les femmes et les filles, qui par leurs ajustements vains et mondains et par des contenance étudiées, sont des amorces de convoitise. Pour vous détourner de cet abus je vous apporterai des raisons tirées, premièrement de la part de Dieu, en second lieu, de la part du prochain, en troisième lieu, de nos intérêts propres. Quand le Sauveur parlant des vierges sous la métaphore des fleurs de lis, disait que le roi Salomon en la magnificence de sa gloire n'était pas si bien couvert que l'une de ces fleurs, il parlait principalement de vous, ô sainte Vierge ! Car vous êtes ailleurs comparée à la fleur de lis entre les épines : *Sicut lilium inter spinas* : il dit que la fleur de lis ne travaille point pour se parer, mais que le Père céleste la revêt, c'est-à-dire que vous négligiez les ornements mondains et superflus ; et néanmoins vous êtes, douée, même au corps, d'une beauté très-parfaite, beauté qui ne donnait point de mauvais désirs comme celle des autres filles, qui pour cela sont comparées aux épines : *Inter spinas, sic amica mea inter filias* : mais qui inspirait la pureté à ceux qui vous regardaient et qui leur faisait avouer, que même au corps et à l'extérieur, vous étiez pleine de grâce. C'est la qualité que l'ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Deus diligenter observat vana ornamenta mulierum. — I. Punctum. Ea improbantur argumentis ex parte Dei : 1. quia sic corripuit Deum ; 2. mendacii arguit ; 3. de throno dejiciunt ; 4. et sunt ei inimicæ. — II. Punctum. Argumenta ex parte proximi. 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione. — III. Punctum. Argumenta ex parte faminarum, quia ex hac superbia oriuntur multa vitia, nempe indevotio, avaritia, prodigalitas, luxuria, invidia, ira, otiositas, scandalum. — Conclusio. Ex D. Bern. con-

siderat : 1. unde venis ; 2. ubi sis ; 3. quo vadis. Disce a Tertulliano quæ ornamenta tibi conveniant.

Les vanités des âmes mondaines sont si décriées auprès de Dieu, qu'au dire du prophète royal, il a en horreur et en abomination, non-seulement ceux qui les portent ou qui les affectent, mais encore ceux qui les considèrent et qui les remarquent inutilement : *Odisti observantes vanitates supervacue* (Psal. XXX, 7).

Il dit exprès ceux qui les remarquent inutilement, *Supervacue*, parce qu'il n'est pas défendu de les considérer pour en admirer la folie, pour les mépriser, pour les reprendre, ni pour les condamner et corriger. Et de fait, lui-même prend un grand soin de les remarquer très-particulièrement, pour en condamner et châtier l'excès. On dit d'un prince de notre temps, qu'il n'y avait homme si hardi, qui ne tremblât quand il le fallait aborder, parce que quand on lui parlait, il regardait son homme si fixement, il le mesurait si attentivement depuis la tête jusqu'aux pieds, que s'il y avait la moindre chose à redire en ses cheveux, en ses habits, en son port ou en son geste, il ne manquait point de la remarquer. Tel est Dieu envers vous, mesdames : quand vous venez à l'église ou ailleurs, vous désirez passionnément d'être vues, et vous vous ajoutez à cette intention ; vous êtes vues infailliblement, vous êtes regardées, n'en doutez point, mais vous êtes regardées par des yeux que vous ne pensez pas ; Dieu vous regarde si fixement, si attentivement et si distinctement depuis la tête jusqu'aux pieds, qu'il n'y a cheveu en votre tête ni épingle à votre collet, qu'il n'y a plis en votre robe ni petit mouvement en votre contenance qu'il ne voie, qu'il n'examine et qu'il ne remarque pour vous en punir, s'il y a de la vanité.

David considérant la grandeur de la justice de Dieu, et frémissant d'horreur à la vue de ses jugements effroyables, s'écriait tout hors de soi : *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine quis sustinebit ?* Si vous remarquez de près nos imperfections, ô mon Dieu, hélas, qui pourra subsister ? si vous entendez la propriété de ce mot, *observare*, c'est-à-dire regarder de près, guetter ou épier, et vous ne trouverez point en toute la Bible que Dieu fasse cela à d'autre péché qu'à la vanité. Le saint homme Job lui disait : *Scribis contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ ; posuisti in nervo pedem meum et observasti omnes semitas meas et vestigia pedum meorum considerasti* (Job, XIII, 26) : les péchés de son adolescence n'étaient pas des impuretés ; car il dit lui-même, *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut non cogitarem de virgine ;* ni d'avarice, car il ajoute, *Si comedi buccellam meam solus ;* ni d'autre semblable, comme il se voit au narré qu'il fait de sa vie : ce ne pouvaient être que de petites vanités.

Ecoutez donc les menaces de Dieu, et vous verrez comme il épie et remarque distincte-

ment jusqu'aux plus petites vanités des femmes, et qu'il ne les châtie pas petitement : *Pro eo quod elevatae sunt filiae Sion, et ambulaverunt extento collo, et nutibus oculorum ibant, et plaudebant, ambulabant pedibus suis et composito gradu incedebant ; decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, et Dominus crinem earum nudabit ; in die illa auferet Dominus ornamentum calcementorum, et lunulas, et torques, et monilia, et armillas, et mitras, et discriminalia, et periscelidas, et murenulas, et olfactoriola, et annulos, et gemmas in fronte pendentes, et mutatoria, et palliola, et linteamina, et acus, et specula, et sindones, et vittas, et theristra. Et erit pro suavi odore fœtor, et pro zona funiculus ; et pro crispanti crine calvitium, et pro fascia pectorali cilicium* (Isa. III, 16). Parce que les filles de Sion s'en sont fait accroire, et qu'elles ont marché la tête droite, qu'elles jetaient des œillades d'amourettes, *plauderant*, en hébreu *taphah*, d'où vient le mot français de *tassetas*, qu'elles se plaisaient à porter des robes de soie traînantes sur la terre, et qui y font du bruit, qu'elles avaient leurs démarchés composées et leurs contenance étudiées, le Seigneur déchevèlera leur tête, et *crinem*, en hébreu *pat*, c'est-à-dire des cheveux qui sont aux extrémités. *Nudabit*, le Seigneur leur arrachera leurs moustaches, il leur ôtera l'ornement de leurs souliers et les agrafes d'argent, les colliers et les bracelets, les voiles de toile de lin, et les rubans, *periscelidas*, les jarrettières, les chaînes d'or, les pommes de senteur, les pendants d'oreille, les anneaux et les perles, et *mutatoria ;* il leur ôtera les robes de parade et les petits manteaux, les mouchoirs de col, les poinçons de tête, les miroirs, le beau linge et les coiffes ; au lieu de parfums, elles auront la puanteur ; au lieu de ceinture et demi-ceint, elles auront une corde ; au lieu de cheveux frisés, elles auront la tête pelée ; au lieu de mouchoir de col, elles seront couvertes de cilices.

1. — 1. S'il dit cela à des femmes israélites, auxquelles il avait coutume de promettre des grandeurs et des félicités temporelles, pour récompense de leur vertu, combien plus aux femmes chrétiennes, qui sont obligées par leur profession à mépriser la gloire du monde et honorer les opprobres de Jésus-Christ ? aux femmes chrétiennes, auxquelles saint Paul dit, de la part de Dieu, *Glorificate et portate Deum in corpore vestro* (I Cor., VI, 20). Voyez comme parle l'Apôtre : *in corpore*, et non pas seulement *in anima* : au lieu de porter Dieu en votre corps, vous y portez la pompe du diable ; c'est saint Chrysostome qui le dit : *Circa margaritarum cultum insania est, et pompa satanica. Glorificate Deum* : vous le déshonorez ; car friser vos cheveux, farder votre visage et monter sur vos patins, c'est vouloir corriger l'ouvrage de Dieu, c'est le reprendre de manquement ; en un mot, c'est lui dire : Vous ne m'avez pas bien faite, il faut que je me réforme, vous ne m'avez pas faite assez grande, assez vermeille, ni assez agréable aux hommes, et je veux faire

mieux que vous. Tous les Pères de l'Eglise conspirèrent unanimement à exagérer l'attentat que vous commettez, voulant ainsi taxer l'Auteur de la nature; tous s'en plaignent quasi en mêmes termes, ce qui montre que c'est le même Esprit qui parle par divers organes: saint Cyprien, Tertullien, saint Chrysostome et saint Augustin (*S. Cypr., de Habitu virginum; Tertul., de Cultu femin.; S. Chrysost., homil. 4, in I Timoth.; S. Aug., serm. 247, de Tempore*).

Saint Cyprien dit: Si un excellent peintre avait fait un tableau, s'il y avait appliqué la dernière main et qu'un autre ouvrier moindre que lui vint y appliquer de nouvelles couleurs et y faire d'autres linéaments, n'offense-t-il pas le premier peintre? ne le mettrait-il pas en colère? ne serait-ce pas le censurer, d'avoir mal fait ce tableau? Vous savez qu'Apelles étant mort avant qu'il eût achevé un tableau, qui devait être le chef-d'œuvre de son art, vous savez, dis-je, qu'il n'y eut pas un seul peintre en tout le monde si hardi que d'entreprendre ou de continuer cet ouvrage, quelque récompense qu'on lui promît; et vous êtes si téméraire que de vouloir réformer en vous l'ouvrage que Dieu a achevé, comme s'il n'avait pas su l'accomplir: *Opus Dei est omne quod nascitur, diaboli vero quodcumque mutatur*. Et Tertullien dit, au traité qu'il a fait de l'Ornement des femmes: Qui est-ce qui a pu enseigner aux hommes à altérer leurs corps, que celui même qui les a portés à défigurer leurs âmes? Satan désire en cela faire violence à Dieu, le braver et gâter tout son ouvrage; il ne se contente pas de souiller votre âme par l'iniquité, il veut encore changer votre corps par ces déguisements: *Quis corpus monstraret mutare, nisi qui et hominis spiritum malitia transfiguravit, ille indubitate ejusmodi ingenia concinnavit, ut in nobis quodammodo manus Deo inferret, quod nascitur opus Dei est, ergo quod fingitur, diaboli negotium est: Domino operis Satanæ ingenia superducere quam sceleratum est* (*Tertul., de Cultu femin., cap. 5, vel secundum aliam edition., c. 3*).

Ce visage de chair est la créature de Dieu, ce visage de fard et de plâtre, est l'ouvrage du diable. N'est-ce pas bien offenser Dieu que d'ajouter à son ouvrage les traits de son ennemi? Vous ne changez pas seulement l'œuvre de Dieu, dit le même Tertullien, mais vous le gâtez et corrompez. *Detrimentum crinibus medicaminum vis inurit, et cerebro perniciem cujuslibet, etiam sinceri, humoris assiduitas referat* (*Tertul., de Cultu femin., cap. 6, vel secundum alios, cap. 4*).

2. Le vif argent et les autres essences qui entrent en la composition du fard, minent petit à petit le cerveau, et offensent les organes de l'esprit. Notre Sauveur dit en l'Evangile: Vous ne sauriez changer de couleur à un seul de vos cheveux; *Non potes unum capillum album facere, aut nigrum* (*S. Math., V, 36*). Personne ne se peut faire plus grand qu'il est, de la moindre coudée. Cependant comme si vous vouliez démentir celui qui est la vérité même, vous dites: Si ferai, j'a-

jouterai à ma grandeur, je me rendrai de plus haute taille avec des patins, je ferai que ma chevelure change de couleur, de noire je la rendrai blonde, par invention de poudre, et tout cela à quelle intention. Ce n'est que par vanité, dites-vous, pour être agréable au monde, c'est-à-dire en bon français, que vous voulez occuper le trône de Dieu, le bannir de son siège, et vous loger en sa place.

3. Le plus auguste trône, le séjour le plus délicieux que Dieu puisse avoir en terre, c'est le cœur humain; l'unique tribut qu'il reçoive des hommes pour tant de biens qu'il leur fait, est que nous pensions à lui, que nous admirions ses perfections, que nous remplissions notre cœur de son amour: et vous lui voulez ravir cette gloire, le priver de ce contentement; vous prétendez qu'on s'occupe de vous, qu'on pense à vous, et qu'on vous admire; vous voulez qu'on vous aime et qu'on vous loue, au lieu de penser à Dieu, de l'admirer, de l'aimer ou de le louer; et cela lors même qu'on est plus obligé et porté à ce faire. Tous les péchés mortels font la guerre au Tout-Puissant, mais tous les autres lui donnent quelque trêve, font quelque suspension à leur hostilité, en certains lieux, en certains temps et en certaines occasions: s'ils sont toujours en habitude, ils ne sont pas toujours en acte; aux bonnes fêtes dans les églises, ès actions saintes: quel est l'avaricieux si insatiable, qui commette quelque usure, ou exerce un trafic injuste au jour de Pâques? Quel est le meurtrier si désespéré qui voulût tuer dans l'église? Quel est le voluptueux si effronté qui voulût avoir des pensées deshonnêtes en communiant? La seule vanité déclare la guerre ouverte à Dieu, le combat et le persécute enseignes déployées, aux lieux, aux jours et aux actions les plus saintes; un jour de Pâques et de Noël, dans l'église, lors même que vous êtes à la sainte table, votre vanité l'offense actuellement, expressément et plus outrageusement qu'en autre temps. La pompe de vos habits et votre sein découvert distraît les assistants, ceux qui prient Dieu, ceux qui vont communier, ceux qui vous entendent en confession, ceux qui vous donnent la communion; elle les sépare de Dieu pour les appliquer à une carcasse.

Voilà un pauvre artisan qui peut-être n'a pensé à Dieu de huit jours, qui a passé toute la semaine sans le prier, il ne garde que le dimanche pour ce faire; il vient à la messe à cette intention avec bonne volonté de prier Dieu attentivement; il vous rencontre à l'Eglise, l'éclat de vos habits lui donne dans les yeux, lui remplit le cœur, lui dérobe sa dévotion, et au lieu de s'occuper de Dieu, il s'occupe de la créature. Voilà un pauvre pécheur qui offense Dieu toute l'année; Jésus-Christ le supporte avec une patience incroyante, espérant sa conversion; il l'attend ici au saint-sacrement toute l'année, jour et nuit, avec une miséricorde ineffable; s'il le doit jamais gagner à soi, et posséder son cœur, c'est un jour de Pâques, ou à la sainte communion. Ce pécheur s'est disposé à cela,

Il s'est préparé et confessé à cette intention, il vient à la messe un jour de Pâques pour se communier, il vous rencontre dans la rue ou à l'église ; il voit votre sein découvert, sa bonne résolution, qui est nouvellement éclosée et tendre comme une fleur délicate, se flétrit au premier rayon de ce soleil, ou pour mieux dire de cette lune funeste : je ne parle pas de votre esprit, mais de vos vêtements, dont la mode change quasi aussi souvent que la lune : il vous regarde, il vous convoite, il commet un adultère en son cœur ; il va communier indignement, et recevoir son Créateur à sa damnation. Voilà un homme dévot et spirituel, qui un jour de Notre-Dame a beaucoup travaillé pour se recueillir, il a jeûné la veille, il s'est levé matin, il a fait oraison mentale, il a lu quelque livre spirituel, il vous trouve au confessionnal, à la sainte table ou au sermon ; votre beauté et vos atours lui donnent dans les yeux, il a l'imagination vive et délicate, il faut que toute la matinée, au lieu de penser à Dieu, il s'emploie à combattre et à rejeter les mauvaises pensées qui lui viennent : car enfin les hommes sont des hommes et non pas des anges ; pour chastes, spirituels, intérieurs, mortifiés et parfaits qu'ils soient, ils sont composés de chair et de sang, ils ont la sensualité, ils sont exposés aux tentations ; et quand ce seraient des anges, je ne sais si en vous voyant, vous parlant et conversant avec vous, ils pourraient s'exempter de quelque passion ; car Tertullien (*De Habitu mulier.*, cap. 2) et d'autres grands docteurs, expliquant ces paroles de la Genèse (*Genes.*, VI), où il est dit que les enfants de Dieu, voyant la beauté des filles du monde, furent transportés d'amour pour elles, disent que ces paroles s'entendent des vrais anges du ciel, qui se sont damnés par une affection déréglée vers les femmes. Tant y a qu'au moins c'étaient des hommes angéliques, si chastes, si sages, si modestes et si parfaits, qu'ils méritaient d'être appelés enfants de Dieu par excellence.

4. Mais c'est pour plaire au monde, être estimée, louée ou aimée, dites-vous, et saint Paul dit (*Galat.*, I, 10) : Si je me rendais agréable aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. Et saint Jacques dit (*S. Jacob.*, IV, 4) : Celui qui veut être ami du monde, se rend ennemi de Dieu. Et Jésus-Christ dit (*S. Luc.*, VI, 26) : Malheur quand les hommes vous loueront. Il faut que je confesse que ces passages me mettent en peine de mon salut, quand je les rumine attentivement ; je trouve que cet office de prédicateur est une des plus dangereuses fonctions qui soient en l'Eglise de Dieu ; car je dois tâcher de vous profiter par mes prédications ; et à peine ces prédications vous profiteront-elles, si vous les entendez à regret : or, vous les entendrez à regret, si je ne gagne votre bienveillance ; je ne suis pas en votre bienveillance, si je ne vous suis agréable ; et saint Paul dit que si je suis agréable aux hommes, je ne suis pas serviteur de Dieu ; Jésus dit que c'est un malheur à moi si les hommes me louent ; saint Jacques dit

que si je veux être en la bienveillance du monde, je me rends ennemi de Dieu. Quelle pitié, mes pères, quelle déplorable misère pour nous, si pour agréer au monde, et pour être loués des hommes, nous sommes aussi curieux, si nous avons autant d'attache, et si nous perdons autant de temps à polir et orner nos discours, que les femmes à arranger et à ajuster leurs atours. Mon Dieu, vous me défendez de me rendre agréable au monde, c'est-à-dire aux vicieux, aux réprouvés et à vos ennemis, non pas aux gens de bien, non à vos serviteurs, non aux prédestinés ; faites-moi la grâce de reprendre les vices avec tant de zèle, que je déplaie aux gens du monde ; d'enseigner la vertu si chrétiennement et si apostoliquement, que je plaie à vos serviteurs.

Mais retournant à mon discours, à qui prétendez-vous plaire, en vous accommodant avec tant de soin ? aux serviteurs de Dieu, ou bien aux gens du monde ? De qui désirez-vous être estimée et louée ? Tant s'en faut qu'un serviteur de Dieu vous prise et vous aime pour cela, qu'au contraire, il ne daigne pas vous regarder, il vous méprise, il vous blâme, il vous a en horreur, il prie Dieu tous les matins, de lui faire la grâce de ne vous regarder point :

Visum fovendo contegat,
Ne vanitates hauriat.

Averte oculos meos ne videant vanitatem.
Et s'il vous regarde, s'il vous estime, ou s'il vous aime, parce que vous êtes brave, dès qu'il fait cela il n'est plus serviteur de Dieu. Saint Bernard ne voulut pas parler à sa propre sœur, qui était venue de fort loin pour le voir, et dédaigna même de la regarder, parce qu'elle était trop mondainement vêtue. Vous ne pouvez donc prétendre être admirée, louée ou aimée que des gens du monde : vous n'êtes donc pas la servante de Jésus-Christ ; vous êtes donc frappée de la malédiction qu'il donne en l'Evangile, en ces paroles : Malheur à vous quand les hommes vous loueront. Vous vous déclarez donc son ennemie ; et comment ne seriez-vous pas son ennemie, lui causant un si grand dommage, et en perdant tant d'âmes qui lui sont si chères et si précieuses ? Vous n'avez pas mauvais dessein, dites-vous, pas la moindre tentation ; vous aimeriez mieux mourir que de recevoir la moindre pensée impure ? Oui ; mais cependant, par les attraits de votre piaffe, plusieurs en reçoivent, y consentent, y croupissent et se damnent.

II. — 1. Et pourlant, où est l'obéissance que vous devez à ce commandement : Tu aimeras ton prochain comme toi-même ? Où est la haine que nous devons porter au péché, en tant que c'est l'offense de Dieu ; et le péché qu'un autre commet n'est-il pas offense de Dieu, aussi bien que celui que nous commettons ? Saint Dominique et les autres grands saints ne pleuraient-ils pas les péchés d'autrui aussi amèrement que les leurs ? et si vous ne craignez le péché qu'en vous, n'est-il pas vrai que vous ne le craignez que

pour l'amour de vous ? Voyez, dit saint Augustin, que celui que vous perdez si aisément, coûte cher au Fils de Dieu, puisqu'il a donné sa vie précieuse pour le racheter, et que cette vie adorable vaut mieux que cent mille mondes : *Quem vis contemnere pretium ejus attende, et cum morte Christi totum mundum appende (de Verbis Domini).*

Ce n'est pas votre intention que les âmes se perdent, dites-vous. Il est vrai ; mais tant y a qu'elles se perdent à votre occasion et par votre faute. Pensez-vous être déchargée, pour dire que ce n'est pas votre intention ? Celui qui porterait du feu sans nécessité dans une grange pleine de paille, ou dans un arsenal plein de poudre à canon, et qui serait cause d'un grand incendie, par sa négligence, serait-il excusé, pour dire que ce n'était pas son intention ? Le juge ne peut-il pas condamner à la peine du fouet, ou autre semblable, ceux qui, par leur négligence, s'exposent au danger de mettre le feu au voisinage ? *Eos qui negligenter ignem habuerint potest fustibus cædi, vel flagellis jubere (Liv. Nam salutem, et l. Imperatores, ff. de Officio præfecti vigillum).*

2. La paille ni le soufre ne sont pas si susceptibles du feu élémentaire, que le cœur humain l'est du feu infernal de la concupiscence : *Naturalis invitator libidinis (Tertul.)* ; et vous portez en public, sans nécessité ni utilité, mais par pure vanité, ce feu infernal, la piaffe mondaine, qui est, dit Tertullien, un tison naturel. Qui ne voit que vous ne sauriez vous exempter de reproche et de punition, pour tous les dommages et les péchés qui en arrivent ? Saint Ambroise serait bien éloigné de permettre à une femme de se farder, de se parer, et d'aller en quelque lieu que ce soit, exprès pour être convoitée ; qu'au contraire, il dit ces paroles très-remarquables, parlant d'une femme ou une fille chrétienne : Qu'elle ne se mette point en danger d'être vue, qu'elle soit toujours bien couverte, de peur que, rencontrant par hasard quelque homme, elle ne soit cause de quelque blessure, ou en lui, ou en elle : *Non facile vultus ejus adolescentis oculos incurrat, nuptiali velamine tecta sit, ne vel fortuitis occurribus pateat al vulnus vel alienum, vel suum, sed utrumque suum vulnus est (S. Ambros., lib. 1 de Pœnitent., c. 13).* Notez rencontrant par hasard, fortuitis occurribus.

Vous allez exprès dans la rue, au bal ou à l'église pour les rencontrer ; et il ne se peut pas que, les rencontrant même par hasard, vous ne leur donniez sujet de tentation. Une femme bien chaste et chrétienne, ne sortira jamais de sa chambre, et n'y laissera entrer personne, qu'elle ne soit tout à fait habillée : cela n'est ni beau ni honnête, de se montrer à un laquais, à un homme de chambre ou aux autres domestiques, ayant le sein, le col ou les bras découverts ; non plus que de se baigner en quelque lieu où vous puissiez être aperçue ou entendue de quelque homme ; ou même de donner, à la vue des hommes, la mamelle à un enfant, s'il n'y a un

bon mouchoir de col, non transparent, qui la couvre tout à fait ; car soit que vous soyez blessée de mauvaises pensées, soit qu'un autre en soit blessé en votre rencontre, c'est toujours votre blessure ; vous l'avez faite par votre négligence, et vous en êtes responsable, criminelle, et partant punissable.

Saint Chrysostome passe bien plus outre, il dit que, si vous vous parez mondainement pour attirer les yeux des hommes, encore que personne n'en soit touché, ne vous convoite et n'offense Dieu, vous ne laisserez pas d'être damnée, parce qu'il n'a pas tenu à vous ; ce n'a pas été faute de bonne volonté, ou pour mieux dire de mauvaise volonté : *Etsi nullum pulchritudine sua potuerit vulnerare, dabit tamen extrema supplicia, paravit quippe virus, temperavit venenum (Homil. 17, in S. Mat.).*

3. Sa comparaison est une raison qui convainc. Voilà un méchant homme qui détrempe du poison, il le met en votre bouillon ou en votre verre ; il arrive par hasard que vous ne le prenez pas, ou que, le prenant, vous n'en êtes pas empoisonnée, parce que vous avez un naturel fort et vigoureux, ou que vous avez pris du contre-poison le matin : il n'est pas moins homicide, empoisonneur, ni coupable devant Dieu, que si vous étiez morte. Vous détrempez du vermillon ou de la céruse pour vous farder, vous vous frisez ou découvrez, pour amorcer le cœur des hommes, vous allez à l'église ou ailleurs à cette intention ; personne ne vous y voit, personne ne hume de ce poison ; ceux qui vous voient n'en sont point blessés, parce qu'ils sont d'un naturel froid et attempé, ou qu'ils ont pris de bonnes résolutions le matin, en la prière : vous ne laissez pas d'être aussi criminelle que si vous les aviez vivement blessés. Il en faut dire autant des paroles deshonnêtes et des chansons d'amour, puisque Platon disait que le corps s'empoisonne par la bouche, et l'âme par les oreilles : on ne saurait croire le grand dégât que ces paroles impures font au salut des hommes ; et néanmoins fort peu de gens s'en confessent comme il faut, fort peu en font conscience ; il semble que ce n'est qu'un jeu d'enfant. Si nous faisons bien notre devoir, nous devrions refuser la communion à ces bouches infâmes. Car quelle apparence de mettre le corps immaculé, le sang précieux de Jésus-Christ, en ces sépulcres d'enfer et en ces bouches puantes, qui ne passent pas un seul jour sans se souiller de quelque impureté ? Jésus-Christ en se plaignant : *Quæ utilitas in sanguine meo dum descendo in corruptionem ?* Il arrive souvent qu'une parole sale, lâchée inconsidérément, reçue en une âme qui est tendre à telles impressions, qui a l'imagination vive, qui a été immaculée jusqu'à présent, lui demeure au cœur et opère de mauvais effets durant toute sa vie, et ils vous seront imputés ; et s'il y a dix personnes en la compagnie, vous pouvez être cause de la perte de dix âmes. Et encore que cela n'arrive pas, vous ne laisserez pas d'en être coupable, parce que, comme dit saint Chry-

sostome, vous avez détrempé le poison, lancé la flèche et tendu le piège, où plusieurs personnes se pouvaient perdre. Il en est de même des tableaux où il y a des nudités, des romans, des comédies et des autres allumettes de lubricité. *Vae qui trahitis iniquitatem, in rinculis vanitatis* : Malheur à vous qui traînez après vous un attirail de péchés, par des liens de vanité, dit le prophète Isaïe (*Isai.*, V, 18).

III. — Belle comparaison, quoiqu'un peu familière ! Que dites-vous, mesdames, d'un certain qui allait se confesser à Pâques, et qui disait : Mon Père, je m'accuse d'avoir dérobé un licol. Le confesseur ne jugeant que ce qu'on lui disait, car il n'a droit de juger d'autre chose, n'en fit pas autrement grande invective : Et bien, mon ami, il le faut rendre et ne plus faire ainsi ; ce n'est pas bien fait de dérober. Poursuivez votre confession. Oui, mais il ne disait pas qu'au bout du licol il y avait un cheval attaché, et qu'il l'avait dérobé. Sa confession était-elle bonne ? Ne se moquait-il pas de Dieu, de son confesseur et de soi-même ? Vous riez de son impertinence ; mais ne faites-vous pas de même ? Vous dites à votre confesseur : Mon Père, je m'accuse d'avoir été trop brave. Le confesseur qui interprète tout le mieux qu'il peut, pense qu'au plus, c'est un peu de vanité. Il ne vous dit rien ; il vous fait passer outre. Vous dites ensuite de cela : Ce n'est pas mal fait d'être si brave ; si c'était mal fait, mon confesseur m'en aurait réprimandé. Vous confessez le licol, mais non ce qui suit : cette chaîne d'or, ce collet à tant de dentelles, c'est le licol, oui, le licol qui vous garrotte, et qui possible vous étranglera quelque jour ; mais vous ne dites pas la suite ; vous ne dites pas que vous perdez les deux et trois heures entières à vous habiller et accommoder ; que cela vous empêche de prier Dieu, et de vous préparer à la communion, vous remplit de distractions et de pensées volages en vos oraisons ; que votre cœur est tout en vous et en votre beauté prétendue, et fort peu en votre Dieu et en sa bonté infinie. Vous ne dites pas que, si vous êtes fille, pour entretenir cette vanité, il faut dérober au père et à la mère, être cause qu'on en accuse les servantes ; ou si vous êtes mariée, il faut que votre mari suce le sang des pauvres gens, pour vous faire porter la soie, qu'il paie de refus et de menaces les tailleurs et autres créanciers ;

Que si vous êtes pauvre, vous vendez le vrai honneur pour le faux ; vous vous abandonnez à ce fripon, pour avoir de quoi entretenir cette piaffe. Si vous êtes riche, vous faites tant de dépenses par ces vanités, que vous n'avez pas le moyen de faire une bonne aumône, que vous laissez mourir le Fils de Dieu, pour orner et pour nourrir une carcasse ;

Que vous accompagnez cette vanité d'ouïssances attrayantes, de sourires mignards, de contenance étudiées et de paroles libres ; que par ces afféteries vous donnez espérance à de jeunes folâtres de pouvoir obtenir de vous ce que vous n'accordez à pas un, et que vous êtes cause des mauvais desseins

qu'ils couvent longtemps en leurs cœurs ;

Que de jalousie, quand vous regardez, à l'église, un tel ou une telle, qui vous semblent porter trop d'état, et que ne pouvant déchirer leurs habits, vous déchirez, d'une dent canine, leur réputation par envie.

Que si on gâte tant soit peu ce collet, si une petite épingle y manque, que de malédictions, que d'injures au prochain ! N'est-il pas vrai, de plus, que cet ajustement vous est une tentation de vous présenter cinquante fois au miroir, de courir çà et là, aller aux églises, en apparence pour prier Dieu, mais en effet pour faire parade de votre beauté prétendue ; que vous allez à votre confesseur, en apparence pour recevoir de bons avis de lui, mais en effet pour vous faire voir.

Vous ne dites pas qu'encore que vous ayez moyen d'entretenir ce luxe, une autre, qui est autant que vous, et qui vous veut imiter, n'a pas le moyen de le faire et d'aller de pair avec vous ; que d'autres n'en veulent pas moins faire, et qu'ainsi, par l'exemple de deux ou trois éventées, toute la ville ou le voisinage est en désordre.

Conclusion. — 1. Pour renoncer à toutes ces folies, servez-vous de trois considérations que saint Bernard vous donne : *Considera unde venis, et erubescas ; ubi sis, et ingemiscas ; quo vadis, et contremiscas.* Considérez d'où vous venez, où vous êtes et où vous allez : si vous considérez où vous êtes, vous gémirez, et si vous considérez où vous allez, vous tremblerez.

Unde venis ? Encore une fois, vous descendez de cette première Eve ; vous avez hérité d'elle son sexe, sa faute et ses peines. La femme a été la porte par où le diable est entré au monde : elle a donné le fruit défendu, elle a été la première prévaricatrice de la loi de Dieu. La femme a porté au péché celui que Satan n'osait seulement aborder ; elle a ruiné l'homme, qui était l'image de Dieu ; elle a obligé le Fils de Dieu à mourir honteusement en croix : et après ces fautes elle voudra piaffer ! Pensez-vous n'avoir point de part aux attentats de cette première femme ? Hélas ! vous n'en sentez que trop les funestes effets : les incommodités de la grossesse, les douleurs de l'enfantement, l'assujettissement à un mari : sans doute vous en avez encouru la coulpe, puisque vous en portez la peine. *Vivit sententia Dei, super sexum istum in hoc sæculo vivat et reatus necesse est* (*Tertul.*, de *Habitu mulierum*, cap. 1).

Mais si le péché d'autrui, qui vous incommode tant, ne vous humilie pas, souffrez au moins que vos propres péchés vous tiennent bas. Si vous dites que vous n'avez point de péché, vous ne dites pas la vérité, dit saint Jean ; et si, ayant commis des péchés, vous n'en faites point pénitence, infailliblement vous périrez, dit Jésus. Et la pénitence, pour n'être pas rejetée de Dieu, doit être accompagnée d'humilité, comme dit David : *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, veritas in nobis non est* (1 S. Joan., I, 8) ; *Nisi penitentiam egeritis, peribitis* (S. Luc., XIII),

cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies (Psal. L).

Et comment est-ce que le cœur contrit et humilié se peut former ou conserver dans ces habits fastueux ? *An illa ingemiscit et plangit, cui vacat cultum pretiosæ vestis assumere, nec indumentum Christi quod perdidit cogitare ? Tu licet vestes sericas et indumenta peregrina induas, nuda es auro ; te licet et margaritis condecoras, sine Christi decore, deformis es,* dit saint Cyprien (*de Lapsis*).

Si votre mari ou autre parent était mort, vous quitteriez les habits de couleur, vous prendriez le deuil ; vous avez perdu votre âme, elle est morte par le péché, vous en faites les funérailles par la pénitence, et vous êtes aussi brave que jamais ! Cette mondanité de vêtements somptueux est si contraire à la disposition que doit avoir une âme vraiment pénitente, que saint Charles Borromée défendait aux confesseurs de son diocèse de donner l'absolution à tels gens ; voici ses propres paroles : Qu'on n'entende point les confessions des femmes qui se servent de cêruse ou de fard, qui ont des pendants d'oreille, qui ont des ornements vains et mondains ; et pour dire tout en un mot, quand elles n'ont pas des vêtements modestes ; vu qu'elles doivent se souvenir qu'elles se vont présenter au tribunal et jugement du Fils de Dieu comme des criminelles, qui demandent humblement miséricorde et pardon de leurs péchés. *Mulierum confessiones non audiantur, quæ cerussata veniunt, quæ fucis utuntur, quæ ex auribus gestant monilia, quæ levibus et vanis ornamentis aliis sive similibus lascivis comptæ accedunt, et ut semel omnia dicam, quæ vestes modestas non habent ; cum cogitare debeant quod ante tribunal et judicium Domini Dei sui se sistant, ac quasi peccatrices misericordiam et veniam suppliciter de eisdem imploraturæ veniant (Tract. de ratione admin. Sacr. confess., apud Possevinum, lib. II, Biblioth. select., cap. 23).*

Est-ce là la contenance et l'habillement d'un criminel ? si vous pensez pleurer vos péchés, ne se moquera-t-on pas de vous, voyant sortir d'un même cœur les larmes et l'ambition des habits, dit saint Chrysostome (*Homil. 8, in I ad Timoth.*) ?

2. Et quand bien vous n'auriez jamais commis de péché, vous êtes en danger d'en commettre, vous êtes en un lieu plein de pièges et d'embûches, en une vallée de larmes, en une terre de misère ; quelle apparence d'en échapper, sans le secours du ciel ? quel moyen d'obtenir ce secours sans oraison ? et à qui adresser votre oraison aussi superbement parée ? Au Fils de Dieu ? Si vous êtes du monde, tant s'en faut qu'il reçoive votre prière, qu'il la présente à Dieu son Père, qu'il joigne sa requête à la vôtre, qu'au contraire en la plus longue, affectueuse et fervente oraison qu'il fait en la veille de sa mort, au *Memento* de son sacrifice non sanglant, à l'entrée du sacrifice sanglant, il dit expressément : Je ne prie pas pour le monde : *Non pro mundo rogo* (*S. Joan., XVII*). Êtes-vous du monde ? Regardez

bien, examinez-vous, ne vous flattez pas, il dit : Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui : *Si de mundo essetis, mundus quod suum est diligeret.* Le monde vous aime avec vos parures, et même c'est tout exprès pour cela que vous vous ajustez pour être aimée du monde, le monde aime ce qui est à lui, et il vous aime : si vous êtes du monde, le Sauveur dit : Je ne prie pas pour le monde, *Non pro mundo rogo, sed pro iis, quos dedisti mihi : de mundo non sunt sicut et ego non sum de mundo.*

3. Si vous êtes traitée si dédaigneusement en cette vie, qui est le temps de miséricorde, pensez ce que vous serez en l'autre, qui est le temps de sévérité et de justice ? considérez où vous allez, et vous tremblerez. Quelle crainte, quelle frayeur et quelles convulsions aurez-vous, quand il faudra être présentée au tribunal épouvantable de Jésus-Christ ! Osez-vous bien paraître devant lui, avec ce plâtre, ces cheveux étrangers, ces atours empruntés ? il ne vous reconnaîtra pas pour sienne, dit saint Augustin, il ne vous a pas faite comme cela, que lui répondrez-vous quand il vous fera voir qu'alors même, oui, en ce même temps, et en cette même heure que vous serez devant lui, beaucoup d'âmes l'offensent par des pensées ou des actions impures, dont votre luxe a jeté la semence ? Au grand Miroir des exemples, il est dit qu'une dévote femme priait souvent Dieu de lui donner lumière, pour connaître ce qu'il y avait en son sexe, qui déplût davantage à sa divine majesté, pour s'en contre-garder : elle vit l'âme d'une comtesse qui avait été son amie, entre les griffes des démons qui la tourmentaient horriblement ; et comme cette pauvre âme fut trainée devant sa compagne vivante, elle s'écria effroyablement ; hé, misérable que je suis, j'ai été chaste, sobre, amonnière ; je ne suis damnée que pour mes vains ornements, par lesquels j'ai été pire que le feu d'enfer : ce feu ne brûle que les pécheurs et ceux qui lui sont proches ; mes vanités ont allumé le feu de concupiscence au cœur des âmes saintes et même de ceux qui me voyaient de loin.

Pour éviter tous ces désordres, suivez le conseil que Tertullien vous donne (*de Cultu fem., c. ultimo*) : prenez les ornements que les apôtres vous fournissent, ou pour mieux dire, priez Jésus-Christ de vous les donner ; c'est lui qui vous a faites et qui vous a donné l'être, c'est à lui de vous parfaire, achever et accomplir. Priez-le de vous donner l'écarlate de la charité, le lin de la pureté, le blanc d'une candeur et sincérité chrétienne, le vermillon d'une sainte pudeur, les pendants d'oreilles de la foi, et la docilité à la parole de Dieu, les perles et les unions d'une parfaite union avec tous vos prochains : les diamants d'une généreuse constance, contre les cajoleries de ces fripons impudents ; les chaînes d'or et les colliers de l'obéissance à vos supérieurs, les bracelets des aumônes et œuvres de miséricorde. *Taliter pigmentate Deum habebitis amatorem* : Etant si embellies, vous serez l'objet, non de l'amour folâtre

de quelque homme écervelé, qui n'a intention que de vous perdre ; mais de la complaisance, de la bienveillance et libéralité de Dieu tout-puissant, qui vous rendra bienheureuse à jamais. *Amen.*

SERMON LXII.

Contre les bals, les danses, ou comédies, et autres divertissements mondains qui sont des allumettes de luxure.

Non mœchaberis.

Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.
(Exod. XX.)

Le Fils de Dieu étant venu en ce monde pour y apporter le feu céleste de l'amour de Dieu, comme il dit en l'Évangile ; l'esprit malin, qui est un singe et son ennemi mortel, s'étudie aussi de son côté et s'efforce de tout son possible, d'allumer dans le cœur des hommes, le feu infernal de l'amour sensuel et déshonnéte : à cet effet, entre autres moyens, il a inventé et introduit au monde les bals, les danses et les autres divertissements que les réprouvés appellent innocents, et que saint Augustin nomme *Lugendas laticias*, des joies déplorables, parce qu'elles sont des allumettes du feu d'impudicité, et des tisons du feu dévorant qui tourmentera les impudiques en toute l'étendue des siècles.

Un des plus puissants motifs que nous pouvons avoir pour éviter ces folies, c'est votre bon exemple, ô sainte Vierge ! vous étiez figurée par cette sainte demoiselle qui disait en l'Écriture : *Nunquam cum ludentibus me miscui*, Je ne me suis jamais associée aux femmes joueuses et baladines : la plus honorable épithète que le prophète Isaïe vous donne en cette céleste prédiction de votre divine maternité, c'est de vous appeler cachée et retirée : *Ecce Virgo concipiet*, hebr., *haabna*, parce que la retraite et la solitude étaient votre élément votre centre et vos délices les plus charmantes ; c'est là où l'ange vous trouva quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Argumenta mundanorum pro choreis. Punctum unicum, eæ improbantur : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. conciliis ; 4. praxi primitivæ Ecclesiæ ; 5. exemplis ; 6. rationibus : 1° ob sanctitatem ad quam tenemur ; 2° ob vitia quæ inde oriuntur ; 3° ob periculum concupiscentiæ ; 4° quia perit ibi devotio ; 5° læditur charitas ; 6° pœnitentiæ spiritus extinguitur ; 7° responsione ad argumenta mundanorum ; 8° experientia.

Il faut que je vous avoue, messieurs, que j'ai longtemps considéré devant Dieu, et balancé en mon esprit si je pouvais traiter ce sujet, et que plusieurs raisons très-bonnes en apparence se sont présentées à mon imagination pour me dissuader de cette entreprise. Premièrement, entreprendre de détourner les hommes des divertissements mondains qui

sont en usage depuis tant de siècles, et qui semblent avoir acquis un juste droit de prescription, c'est me rendre désagréable, ennuyeux, importun et odieux à mes auditeurs, c'est vouloir sevrer les hommes des douceurs de la vie, douceurs auxquelles ils ont tant d'attachement que, comme dit Tertullien (*de Spectaculis*), plusieurs refusaient de se faire chrétiens, plutôt crainte d'être privés de ces passe-temps que crainte du martyre.

En second lieu, c'est entreprendre l'impossible, c'est perdre mon temps et ma peine, c'est voguer contre vent et marée : les gens du monde sont tous résolus : les prédicateurs ont beau crier, on n'en fera ni plus ni moins : *Cœperunt hæc facere, nec desistent a cogitationibus suis donec eas opere compleant.* En troisième lieu, non-seulement il vous est impossible de les vaincre, mais même vous ne sauriez les convaincre : car, comme dit le même Tertullien, la sensualité des hommes est fort ingénieuse à trouver des raisons, à forger des arguments pour se maintenir en ses droits, et fort éloquent à plaider une cause qu'elle affectionne avec passion.

Quel péché y a-t-il, dit-elle, d'aller au bal ou de hanter les compagnies, de se masquer, de jouer aux cartes et aux dés, ou d'aller à la comédie ? Ce sont des divertissements innocents, où on ne fait tort à personne ; il n'est pas défendu de se récréer.

Je ne suis pas religieuse, je n'ai jamais eu l'envie de l'être, mon dessein est d'être mariée, je ne dois pas être recluse comme une carmélite. Si je ne haute le bal ni les danses, je ne trouverai point de parti, on me laissera là comme une morte paie.

Je ne vois point que ces passe-temps soient défendus en la loi divine, les commandements de Dieu, ni ceux de l'Église n'en parlent point : mon confesseur ne m'en dit rien, il sait bien que je les hante, il ne laisse pas de m'absoudre, il me permet la communion tous les dimanches, et encore plus souvent, encore que je donne le bal, encore que j'emploie cinq ou six heures à jouer tous les jours. Saint Augustin (*Homil. 23, ex 50, circa medium*) a été autrefois en même peine ; il disait à ses auditeurs, il n'y a rien qui me semble si doux que d'être retiré en ma petite chambre, y lire l'Écriture sainte, la méditer devant Dieu, en rechercher l'intelligence, en goûter la douceur en repos et en silence ; j'y aurais bien plus de plaisir qu'à vous y être ici ennuyeux, à vous étourdir de mes corrections, et perdre mon temps à reprendre des vices que plusieurs n'éviteront pas : mais l'Écriture m'épouvante ; saint Paul me dit : Pressez vos auditeurs, reprenez-les, priez-les, soyez leur importun, encore qu'ils aient de l'aversion pour la vérité. Je lis en saint Matthieu, qu'un serviteur qui n'avait point employé son talent de crainte de le perdre, fut condamné de son maître ; son maître lui dit : Je ne vous avais pas commandé de tirer du profit de votre talent, mais de le distribuer : *Erogatorem te posueram, non exactorem, quare non dedisti pecuniam meam, et cum usu-*

ris exegissem eam? Je ne rendrai pas compte du profit qu'on fera de ma prédication; mais je rendrai compte si je ne prêche la vérité. C'est une vérité orthodoxe et d'importance que les chrétiens curieux de faire leur salut, se doivent abstenir de ces divertissements mondains, ce que je montre par toutes les voies par lesquelles on peut prouver une vérité catholique, à savoir par l'Écriture et par les Pères, par les conciles et la pratique de la primitive Église, par les exemples, par les raisons et par l'expérience.

POINT UNIQUE. — 1. L'Écriture recommande aux enfants de l'Église, qui doivent être sérieux, la gravité et la modestie chrétienne: *In populo gravi laudabo te (Psal. XXXIV): Modestia vestra nota sit omnibus.* Et il n'est rien de si contraire que ces mouvements indécentes et folâtres qui se font aux danses. Les enfants du monde se réjouissent et prennent leurs ébats, dit le saint homme Job. Il ne dit pas: ils s'entre-tuent, ou ils se battent, ils se querellent, ils s'enivrent, ils cajolent les filles; mais ils se réjouissent à jouer, ils se plaisent au son du tambour, du fifre et des violons; ils se divertissent, ils passent le temps, et ils descendent en enfer en un moment. *Infantes eorum exsultant lusingibus, tenent tympanum et citharam, et gaudent ad sonitum organi, ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt (Job., XXI, 12).* Il ne dit pas, ils tombent, mais ils descendent, pour fermer la bouche à ceux qui ne cessent de chicaner avec Dieu, et demander: Est-ce un péché mortel que de danser ou d'aller au bal? quand les Pères reprennent les vices de leur temps, ils n'ont pas coutume de dire, c'est un péché mortel, c'est un péché véniel, parce que ce doit être assez à un chrétien de savoir qu'une action déplaît à Dieu pour s'en abstenir et l'avoir en horreur: et il y a quantité de péchés qui ne semblent que véniels, et qui sont néanmoins des pentes et des degrés par lesquels les hommes descendent en enfer, ou à cause des circonstances qui les enveniment, ou parce qu'ils conduisent à d'autres plus grands péchés, ou qu'ils nous privent des secours et des grâces actuelles de Dieu, qui nous seraient très-salutaires pour nous conserver en bon état, et ne succomber pas aux secousses des tentations qui nous sont quelquefois livrées.

Le Saint-Esprit dit en l'Écclésiast.: Détournez vos yeux d'une femme bien ajustée: *Averte oculos tuos a muliere compta (Eccli., IX, 8).* Donc il défend de vous ajuster pour être vue, et comme si vous aviez juré de lui désobéir, vous allez au bal tout exprès pour voir de ces femmes, ou pour être vue. Malheur à vous qui vous levez le matin pour vous remplir de vin, dit le prophète Isaïe; vous vous plaisez à l'harmonie des hautbois, et par ce moyen l'enfer a ouvert sa gueule, et les hommes y tombent à la foule: *Væ qui consurgitis mane ad ebrietatem sectandam, cithara, et lyra, et tympanum et tibia et vinum in convivis vestris, etc. Propterea aperuit infernus os suum, absque ullo termino (Isai., V, 11).* Et le prophète Amos; Malheur à vous

qui cherchez les viandes exquisées et délicates, les vins délicieux ou les chansons mondaines, la pompe des habits et les démarches étudiées et fastueuses: *Væ qui comeditis agnum de grege et vitulos de medio armenti, qui canitis ad vocem psalterii, bibentes vinum in phialis, ingredientes pompaticæ domum Israel (Amos, VI).* Et le prophète Michée: Malheur à vous qui avez des pensées inutiles: *Væ, qui cogitatis inutilia.* Et notre béni Sauveur: Je vous déclare que les hommes rendront compte au jugement de toute parole oisive qu'ils auront dite. Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation en ce monde. Malheur à vous qui riez. Malheur à vous qui êtes rassasiés (*S. Matth., XII, 36; S. Luc., VI*).

Ce n'est pas qu'il soit défendu de se réjouir, mais remarquez que toutes les fois que l'Écriture parle de se réjouir, elle ajoute toujours, en Notre-Seigneur: Que les justes se réjouissent au Seigneur, dit David: *Lætamini justi in Domino (Ps. XXXI).* *Exultate justi in Domino (Psal. XXXII, 1).* Je me réjouirai en mon Sauveur, dit Habacuc, *Exultabo in Deo Jesu meo (Habacuc., III, 18).* Soyez toujours joyeux, non pas des passe-temps du monde, mais en Notre-Seigneur, dit saint Paul aux Philippiens: *Gaudete in Domino semper (Philip. IV, 4).* Et écrivant aux Ephésiens: Qu'on n'entende point parmi vous de paroles sales, de railleries ni de bouffonneries, elles ne sont pas bienséantes en la bouche des chrétiens, qui sont obligés d'être saints: *Fornicatio nec nominetur in vobis, aut scurrilitas, aut stultiloquium, sicut decet sanctos (Ephes., V, 3).* Et ne permettez pas qu'on vous flatte trompeusement, vous disant qu'il n'y a pas grand mal: car ces propos attirent la colère de Dieu sur ceux qui lui désobéissent: *Nemo vobis seducat in verbis, propter hæc enim venit (græce, ἐπιζηται) ira Dei in filios diffidentiae (Ibid.).* Bref, l'Écclésiaste dit que les hommes sages se plaisent aux jeux où il y a du deuil et de la tristesse, et que les fous se plaisent aux compagnies où il y a des ébats et réjouissances mondaines (*Cor sapientum ubi tristitia, et cor stultorum ubi lætitia (Eccl., VII, 5).*

2. Sur quoi saint Augustin: Pensez-vous, mes frères, que Dieu donne son paradis à des fous, et ceux à qui il ne donnera son paradis, quel autre séjour peuvent-ils attendre que la compagnie des réprouvés, *An stultis Deus dabit regna calororum, quibus autem non est daturus regna calororum, quid illis restat nisi pœna gehennarum (S. Aug., Serm. 19, de Verbis apost.)?* Je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes: si vous n'allez pas aux festins, aux danses et aux assemblées mondaines, vêtues pompeusement; si vous n'y allez pas, dis-je, pour vous plaire au son des violons, pour y faire bonne chère, pour vous y souler, rire et avoir vos contentements; si on n'y a pas des pensées inutiles, si on n'y dit pas des paroles odieuses, si on ne s'y entretient pas de railleries, de bouffonneries, de plaisanteries, de paroles sales ou à double entente.

Saint Chrysostome faisant un beau commentaire sur ces paroles de saint Paul : *Nec scurrilitas, aut stultiloquium*, montre évidemment par de puissantes raisons, que le chrétien qui a soin de son salut ne s'accoutume jamais à dire des paroles de gauserie, que vous colorez du nom de facéties (*S. Chrysost., homil. 17, in ad Ephes.*). On les dit d'ordinaire par esprit de vanité, pour être estimé gentil, de belle humeur et habile homme, qui sait bien entretenir et réjouir une compagnie. Parmi des paroles de facéties, on y glisse quelquefois des paroles sales, non pas expressément et à découvert, mais équivoques, à double entente; et la pointe qui est en l'équivoque fait que l'esprit de ceux qui l'entendent s'y attache avec plus d'arrêt, pour en considérer et admirer la subtilité.

On y mêle souvent des brocards et des paroles de risée et de moquerie, sur les imperfections du prochain; s'il est présent, il reçoit confusion et s'en sent désobligé, quoiqu'il ne le témoigne pas; s'il est absent, quelqu'un le lui rapporte, il en est piqué et se résout d'en avoir la revanche; ce sont des allumettes de dissensions, de querelles, de haines, d'inimitiés et de duels.

Après s'être gaussé des choses séculières, ou se raille des choses saintes, de la confession, de la prédication ou des images, des cérémonies de l'Eglise et des personnes sacrées; on y mêle les paroles de la Bible, on profane ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste en l'Eglise; les serviteurs, les servantes et d'autres personnes qui ont l'esprit faible, entendant ainsi parler avec mépris des choses saintes, perdent le respect, la vénération et l'estime qu'ils en avaient; ils s'accoutument à les considérer comme des choses profanes, indifférentes et de petite conséquence; ils tombent en un état d'insensibilité et d'endurcissement, ce qui fait qu'ils se confessent, qu'ils communient, qu'ils prient Dieu, et qu'ils entendent les sermons par manière d'acquit.

Le même saint Chrysostome (*tom. I, homil. 2, de David et Saul, initio*) ayant appris qu'on avait fait un ballet, et que quelques-uns de ses auditeurs s'y étaient trouvés, sitôt qu'il fut monté en chaire, commença son discours par de grandes invectives contre cet abus, et entre autres il dit : Si je connaissais ceux qui ont été à ces folies, je les chasserais de l'église, je ne leur permettrais pas d'assister aux redoutables mystères; et il appelle ces divertissements des pompes du diable. Et ailleurs (*Hom. 16, in Genes*) il remarque qu'aux noces du patriarche Jacob, d'Isaac, d'Abraham, de Tobie et des autres saints que l'Ecriture raconte, il n'est fait aucune mention de danses ni de semblables folies; aussi Dieu bénissait-il leurs mariages, au lieu que vous encourez souvent les anathèmes de sa malédiction, parce que vos noces sont des occasions de mille péchés qui s'y commettent.

Saint Augustin parlant des filles qui perdent le temps des jours de fêtes en folâtre-

ries et en danses impudiques, dit qu'elles ne feraient pas tant de mal si elles filaient leur quenouille. *Melius faminae eorum lanam facerent, quam quod tota die impudice saltarent* (*Lib. de decem Chordis, cap. 3; citatur a D. Th. 2-2, q. 122, art. 4, ad 1: Melius vantarare quam saltare*); ni l'un ni l'autre ne vaut rien, mais la danse est un plus grand mal. Et ailleurs (*Serm. 115, de Tempore*), il dit expressément, qu'il vaudrait mieux labourer la terre un jour de fête que d'y danser; et il appelle la salle où l'on danse la caverne infâme du diable, *Turpissimam diaboli caveam*; et que si ces danseurs sont chrétiens en l'Eglise, ils sont païens hors de l'Eglise (*In Psal. LXXXI, non longe principio*).

Tertullien et saint Cyprien étaient longtemps devant saint Augustin, et par conséquent plus voisins des apôtres; et ils jugeaient ces divertissements si contraires au christianisme, qu'ils ont fait des livres entiers pour les réprover et condamner (*Tertul., de Spectaculis, cap. 27*); et pour montrer qu'ils ne parlaient pas seulement contre les spectacles des païens où se commettaient des homicides et des impudicités publiques, Tertullien apporte l'objection que vous avez coutume de faire : On n'y fait point de mal, on n'y dit rien qui ne soit honnête, et il répond : Celui qui veut empoisonner son ennemi ne détrempe pas le poison dans du fiel ou dans du vin d'absinthe, mais dans un bouillon bien assaisonné, ou dans du vin délicieux.

3. Non-seulement les saints en particulier, mais aussi les synodes et les conciles entiers ont réprouvé ces passe-temps mondains. Les Pères assemblés à Constantinople après le sixième synode (*in Trullo, canone 51*), les défendent sous peine de déposition pour les clercs, et d'excommunication pour les laïcs. Le concile de Lérida, tenu sous le pape Jean II, l'an 524, dit (*canone ultimo*) qu'il n'est jamais bienséant aux chrétiens de danser, pas même aux noces et aux solennités du mariage.

4. Aussi, en la primitive Eglise, les chrétiens, qui avaient été instruits des apôtres ou de leurs disciples, s'en absteinaient tout à fait. Voici comme les païens se plaignaient de leurs parents chrétiens chez Minutius Félix, avocat de Rome : Vous ressemblez à des gens de l'autre monde, tous en souci et comme hors de vous-mêmes; vous vous privez des récréations honnêtes, vous n'allez point aux spectacles, on ne vous voit point aux assemblées célèbres et pompeuses; vous fuyez les festins publics, vous ne portez point de bouquets et vous n'usez point de parfums : *Vos vero suspensi ac solliciti, honestis voluptatibus abstinetis, non spectacula visitis, non pompis interestis, convivium publica sine vobis, non floribus caput nectitis, non corpus odoribus honestatis* (*Minutius Felix, in Octavio; vivebat sub imperatore Severo, initio sæc. 1; Tertul., lib. II de Spect.*). Ce qui était si commun et notoire, qu'au rapport de Tertullien, on reconnaissait les chrétiens d'avec les autres, en ce qu'ils n'assistaient jamais à ces

badineries ; et que ce fût par obligation , il appert en ce que le même Tertullien, comme nous avons vu, dit que plusieurs païens refusaient de se faire chrétiens, plutôt de crainte d'être privés de ces passe-temps que par appréhension du martyre.

5. Ces premiers chrétiens avaient lu en l'Écriture que la dévote Sara, femme du jeune Tobie, invoquant le secours de Dieu en sa grande affliction, lui remontrait qu'elle ne s'était jamais trouvée aux danses : *Nunquam cum ludentibus me miscui, neque cum iis qui in levitate ambulat participem me præbui* (Tob., III, 17), et si elle avait été mariée plus de deux fois. Ils savaient qu'on lit bien en l'Écriture que Jésus a souvent pleuré, et non pas qu'il ait ri un seule fois, ni même qu'il ait jamais souri, ni qu'il ait jamais dit une seule parole facétieuse, pas même par récréation, comme saint Basile a remarqué. Et saint Chrysostome (*homil. 6, in S. Matth.*) nous fait souvenir qu'on ne trouve point en toute la Bible qu'aucun saint ni sainte ait jamais ri depuis la passion de Jésus, depuis que les hommes ont assassiné leur Sauveur et sont coupables du crime de ce déicide.

6. Vous me direz : Je ne suis pas Jésus, je ne suis pas un saint, je n'ai pas l'ambition de le devenir, je me contente d'être sauvé ; je ne suis pas obligé d'être saint. Vous n'êtes pas obligé d'être saint, dites-vous ? Vous vous trompez ; saint Paul dit aux fidèles : La volonté de Dieu est que vous vous rendiez saints ; votre vocation est d'être saints ; Dieu nous a choisis en Jésus-Christ avant tous les siècles, pour être saints et immaculés. Et aux Hébreux : Tâchez d'avoir la paix et la sainteté, sans laquelle personne ne verra Dieu : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (1 Thess., IV, 3). *Vocavit nos Deus in sanctificationem* (Ibid., 7). *Vocatis sanctis* (Rom., VII), *elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti* (Ephes., I, 4). *Pacem sequimini et sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum* (Hebr., XII). Ne sommes-nous pas obligés de faire la volonté de Dieu, de nous conformer aux desseins qu'il a sur nous, de suivre notre vocation et y être fidèles ?

1° Vous voulez être sauvé, et vous ne vous souciez pas d'être saint : ce sont deux choses incompatibles. Vous n'êtes pas le Christ, non ; mais vous êtes chrétien, et en cette qualité vous êtes obligé de vivre, d'agir et de parler comme lui ; vous êtes son serviteur, vous êtes tenu de le suivre ; vous êtes son disciple, vous devez l'imiter ; vous êtes un de ses membres, vous devez être animé de son esprit. Il nous disait à la fin de sa vie. Je vous ai donné l'exemple pour faire comme j'ai fait. Son apôtre nous dit : Celui qui n'a pas l'esprit de Jésus-Christ n'est pas à lui : *Qui non habet spiritum Christi, hic non est ejus* (Rom., VIII). Peut-on être sauvé sans appartenir à Jésus-Christ ? Quand on vous a baptisé, vous avez renoncé à ces folies, vous vous êtes engagé par promesse expresse de fuir ces pompes du diable ; si vous y retournez, vous êtes un perfide, un faussaire et un déloyal. Si vous n'étiez pas encore baptisé,

on ne vous donnerait pas le baptême sans vous faire promettre de les éviter ; hé ! comment peut-on vous accorder la communion, qui est bien plus que le baptême ? Comment peut-on vous donner l'absolution, ayant la volonté de fausser les promesses que vous avez faites si solennellement à Jésus par la bouche de vos parrain et marraine, à la face de l'Église, et sur laquelle vous avez été reçu à la participation des sacrements ? Certes votre confesseur se gardera bien de vous absoudre, s'il sait son devoir, ou s'il est fidèle à son Maître ; il vous montrera que ces danses et autres semblables assemblées sont des écoles de tous vices, des fourmillières de mille péchés.

2° Car, comme dit saint Chrysostome, si vous êtes marié, elles sont cause que, voyant d'autres femmes qui ont meilleure grâce, qui vous semblent mieux faites, mieux parées et plus agréables que la vôtre, vous la méprisez, vous ne la regardez plus de bon œil ; et qu'elle de même vous dédaigne, parce qu'elle a vu d'autres hommes qui lui reviennent mieux que vous. Si vous êtes veuve, pendant que vous êtes en ces divertissements, vous êtes absente de votre maison, et ne veillant pas sur vos domestiques, vos serviteurs se débauchent, vos filles ou vos servantes sont cajolées, vos affaires demeurent à l'abandon. Si vous êtes un jeune homme, vous regardez et convoitez les filles, vous allumez en votre cœur un feu infernal et diabolique, qui vous porte à des actions honteuses et dénaturées ; vous dites des paroles dissolues ou à double entente, des paroles de moquerie ou de mépris du prochain, qui sont des sources de querelles, de duels, de dissensions et d'inimitiés immortelles. Enfin si vous êtes fille, vous convoitez les jeunes hommes, ou vous vous plaisez à leurs cajoleries ; vous êtes ravie d'être regardée, aimée et admirée ; vous êtes curieuse de vous ajuster à cette intention ; vous êtes animée d'envie contre vos compagnes qu'on estime plus belles, plus braves et plus muguettées que vous. Souvenez-vous que Jésus dit en l'Évangile que qui regardera une femme en la convoitant a commis l'adultère en son cœur ; et que Tertullien ajoute : Regarder et vouloir être regardée, convoiter ou se plaire d'être convoitée, c'est un même genre de péché : *Videre et videri velle ejusdem libidinis est.*

3° Depuis le péché originel, les garçons et les filles, les hommes et les femmes sont si dangereux l'un à l'autre, qu'il ne faut qu'une œillade lancée inconsidérément, à la volée, en passant et en un moment, dans la rue ou même en l'église, pour allumer un fort grand feu : témoin Sanson, témoin David, témoin celui qui disait :

Et vidi et perii; sic me malus abstulit error,

Combien plus grand doit être le danger, quand vous voyez des femmes auprès de vous : non en passant, mais fixement, en repos et à loisir les deux et trois heures entières, des femmes affêtées, bien parées et curieusement ajustées, qui, par des conte-

nances étudiées, par les mouvements de la d'aise, avec les charmes des instruments, flattent vos sens et vous provoquent à la lubricité? Plusieurs ont été réprouvés en admirant la beauté d'une femme, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Multi speciem mulieris admirati reprobi facti sunt* (Ecclesi., IX, 11).

4° Et qui que vous soyez, vous perdez le temps, qui est si cher, qu'il ne se recouvre jamais, temps qui vous est accordé pour faire votre salut, temps que vous deviez acheter bien précieusement, temps dont un petit quart d'heure serait beaucoup estimé et utilement employé par tant de pauvres âmes qui sont en enfer ou en purgatoire. Vous éteignez en vous l'esprit de piété, de charité et de pénitence; l'esprit de piété et de dévotion: Tertullien dit fort bien : *Deus præcepit Spiritum sanctum utpote pro natura sua bono tenerum et delicatum, cum tranquillitate et lenitate, et quiete, et pace tractare* (capite 11 de *Spectaculis*). L'esprit de dévotion est comme un baume précieux, comme l'essence d'une eau cordiale: rien ne s'évante si aisément, il ne faut qu'une heure de dissolution pour ruiner en vous le recueillement et l'esprit de piété que vous aurez amassé en plusieurs semaines de méditation et d'oraison: on ne parle jamais de Dieu au bal ni à la comédie; et si aux festins et aux collations on parle de Dieu ou des choses divines, de la dévotion ou des personnes dévotes, ce n'est ordinairement que pour se railler et faire des contes à plaisir.

5° La charité aussi envers le prochain y est intéressée et notablement offensée, non-seulement par les envies, les querelles, les duels et les dissensions immortelles qui s'y engendrent souvent par les médisances et distractions, mais encore par les frais et les profusions du bien que l'on y fait, dont on pourrait soulager les pauvres et les retirer de misère: c'est le prophète Amos qui pèse cette raison: Malheur à vous qui cherchez les viandes exquisées et les vins délicieux, et vous n'avez point de pitié des misères du peuple! *Væ qui comeditis agnum de grege, bibentes vinum in phialis; et non compatiebantur, super contritione Joseph* (Amos, VI, 6).

L'empereur Basile, surnommé le Macédonien, fit un festin somptueux aux princes et aux grands de sa cour; il avait fait auparavant jeter en prison son propre fils, héritier de sa couronne, nommé Léon le Sage, prince très-innocent, mais fausement accusé de parricide par les calomnies de Théodore Santabarène; il y avait déjà sept ans qu'il pourrissait dans le cachot: mais comme on fut au milieu du festin, un perroquet qui était en la salle, soit qu'on lui eût appris sa leçon, soit par un instinct de la providence de Dieu, s'écria d'une voix plaintive au langage du pays: *Αἰ αἰ, κύριε Δέου!* Hélas! hélas! monseigneur Léon! Les conviés, tous étonnés, s'arrêtèrent tout court, perdirent contenance et l'appétit tout à la fois, et devinrent immobiles comme des statues, sinon qu'on vit couler de leurs yeux quantité de

grosses larmes. Qu'y a-t-il, messieurs? dit l'empereur: qu'est-ce qui vous arrête? et pourquoi ne mangez-vous point? Hélas! dirent-ils tous, hé! comment pourrions-nous manger sans une horrible confusion, voyant que cet animal, tout irraisonnable qu'il est, nous apprend notre devoir et nous reprend de ce que nous y manquons! nous sommes ici en liberté dans le luxe et la bonne chère, pendant que le prince, votre fils, est au fond d'une basse-fosse en captivité et à la chaîne! Vous savez que tant d'orphelins, tant d'autres pauvres désolés, qui sont les enfants de Dieu, les membres du Sauveur, sont rongés de vermine faute d'un peu de linge, qu'ils sont transis de froid et qu'ils meurent de faim faute d'assistance; et l'argent dont vous les pourriez secourir, vous le dissipez en des ébats et passe-temps superflus! Quelle insensibilité! où est la charité fraternelle, où la compassion chrétienne, où les entrailles de miséricorde, que les prédestinés doivent avoir? *Induimini sicut electi mei viscera misericordiae* (Coloss., III).

6° Où est l'esprit de pénitence qui vous doit percer le cœur toute la vie (S. Luc., XIII), d'avoir offensé une majesté infinie? Celui qui aurait attenté à la personne du roi, pourrait-il rire d'un bon ris? Nous sommes coupables de la mort d'un Dieu, un Dieu a été assassiné en ce lieu de notre demeure, nous sommes complices de ce parricide, et nous nous répandrons dans des joies vaines et mondaines? il n'y a rien de si contraire à l'esprit de componction que ces dissolutions; la pénitence est absolument nécessaire à notre salut, puisque le Sauveur nous dit: Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Vous ne sauriez faire une pénitence plus douce, facile et salutaire des péchés de votre vie passée, que de vous priver de ces divertissements pour l'amour de Dieu: cette pénitence ne ruine point votre santé, ne diminue point vos biens, n'incommode point votre famille, ne fait point tort à vos affaires.

7° Il y a donc du mal à se divertir? Non, il n'est pas défendu de se récréer quelquefois pour débâter et délasser son esprit; mais avec quelqu'un de votre sexe, mais honnêtement et modestement, rarement et par nécessité, afin que l'esprit étant délassé soit plus frais, vigoureux et mieux disposé pour s'appliquer aux choses sérieuses de notre profession et pour le service de Dieu: *Hoc autem dico secundum indulgentiam, non secundum imperium*: car comme saint Chrysostome a fort bien pesé, quel homme a jamais eu l'esprit plus bandé et occupé à des choses plus sérieuses que saint Paul? Quel homme a jamais en plus sujet de se récréer que ce grand apôtre? Il avait travaillé l'espace de trois ans à la conversion des âmes jour et nuit, continuellement, sans un seul moment de relâche, pleurant, prêchant, exhortant et instruisant les fidèles en public et en particulier, en l'Eglise et par les maisons. *Per triennium nocte et die non cessavi cum lacrymis monens unumquemque vestrum publice, et per domos* (Act., XX, 31). Après tant de fatigues,

de larmes et veilles pour toutes les Eglises, au lieu de divertissement, il châtie son corps : et cela, dit-il, de peur que je ne sois réprouvé. Il ne dit pas, de peur que je ne sois pas saint ni digne de l'apostolat : mais de peur que je ne sois damné. Il ne dit pas, de peur que je ne sois réprouvé si je ne châtie mon corps après avoir passé mon temps, mais, si je ne châtie mon corps après avoir prêché. Pauvre homme ! que vous étiez timide ! vous n'avez point commis de péché depuis votre baptême, vous avez travaillé incessamment au service de Dieu, et vous appréhendez d'être réprouvé si vous ne châtiez votre corps ! Cette dame n'est pas si scrupuleuse ni si craintive que vous : elle a autrefois commis quantité de péchés, elle n'a pas rendu grand service à Dieu, elle ne châtie point son corps, elle se divertit et passe son temps ; et si elle n'a pas peur d'être damnée, parce que ses divertissements sont innocents. Saint Chrysostome avait la même crainte que saint Paul : Croyez-moi, dit-il, je suis en grande appréhension pour mon salut, parce que tandis que je prie et pleure pour vous, je n'ai point le loisir de pleurer pour moi-même.

Mais ce n'est pas pour me divertir ni pour offenser Dieu que je vais au bal ou à la comédie, c'est afin qu'étant bien ajustée, montrant ma gorge et dansant avec bonne grâce, je gagne quelque riche parti pour un légitime mariage. Donc vous ne voulez pas que Dieu soit le paranymphe de vos noces ; vous voulez qu'il soit la chair, le monde, la vanité et la sottise. Ce mari que vous prétendez attirer ne serait-il pas un grand sot de se laisser ainsi leurrer et jeter dans les filets, à l'appât d'une contenance bien étudiée et d'une beauté contrefaite ?

Vous vous trompez, les jeunes gens ne vont pas en ces lieux-là pour y prendre femmes ; mais pour les y surprendre, pour les muguer, cajoler et badiner ; ils y vont pour se moquer des autres en votre présence, et se moquer de vous en la présence des autres. Si vous voulez être bien pourvue, vous devez avoir pour mari un homme d'esprit et de jugement, et il n'y a point d'homme doué de jugement qui ne soit plus aise d'épouser une fille sage, modeste, retenue et retirée, qu'une danseuse, qu'une volage ou éventée, semblable à ces fruits tout flétris qui ont traîné par les rues et qui ont été exposés à cinquante jours de marché.

Mais quand je repasse en ma mémoire les commandements de Dieu et de l'Eglise : Un seul Dieu tu adoreras ; je ne trouve point que le bal, les danses ni les comédies y soient défendues. Ainsi un homme qui s'enivre tous les jours, un avaricieux qui ne fait tort à personne, mais qui est horriblement attaché à ses propres biens, pourrait dire : Je ne trouve point que l'ivrognerie ni l'avarice soient défendues dans les commandements de Dieu. C'est contre les deux premiers et principaux commandements, qui sont l'abrégé de tous les autres au dire de Jésus-Christ : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même.

Ces préceptes nous obligent à n'aimer que Dieu ou ce qui tend à lui ; n'avoir joie, ni tristesse, ni autre passion que pour lui ou pour son service ; ne penser qu'à lui ou à ce qui est référé à lui ; n'agir que pour lui ou pour ce qui peut réussir à sa gloire : et vous m'avouerez que ce n'est pas pour Dieu que vous allez au bal : car on n'y pense point à Dieu ; vous n'y avez point d'affection ni de passion pour Dieu ; rien ne s'y fait qui tende à sa gloire, ni de près ni de loin, ni médiatement ni immédiatement : vous m'avouerez que l'argent que vous donnez pour les violons, les comédiens et les cuisiniers, soulagerait notablement un pauvre ménage. Et est-ce aimer votre prochain comme vous-même, d'employer en délices superflues ce qui le pourrait retirer d'incommodité et de très-grande misère.

D'où vient donc que mon confesseur ne m'en dit rien et me donne l'absolution ? d'où vient qu'un tel casuiste m'a dit que je ne fais point de mal, et que le bal et la comédie sont des actions indifférentes ? Pensez-vous être excusé au jugement de Dieu, de croire plutôt à un homme qui vous flatte, qui vous parle en secret, et qui ne vous apporte aucune preuve de son dire, qu'aux prédicateurs qui n'ont point d'intérêt que la vérité, qui vous parlent en public de la part de votre pasteur, de votre évêque, de votre Dieu, et qui prouvent leur dire par les textes de la Bible, par les Pères et les conciles ? N'est-il pas vrai que ce casuiste ne vous a pas apporté un seul passage de l'Ecriture ni des conciles ? N'est-il pas vrai qu'il n'a jamais prêché ni ne prêchera jamais publiquement ce qu'il vous dit à l'oreille ?

Pensez-vous être excusé au jugement de Dieu, d'avoir plutôt ajouté foi à un casuiste à la mode, qui se rend complaisant à vos inclinations, qu'à saint Augustin et saint Chrysostome, et saint Cyprien, et aux autres Pères de l'Eglise, qui ne vous flattent point, puisqu'ils n'ont point besoin de vous ? aux Pères, à qui toute l'Eglise dit en la messe : *Vos estis lux mundi* ? aux Pères, qui lisaient et qui méditaient jour et nuit l'Ecriture ; qui ont reçu le Saint-Esprit pour l'entendre, qui nous sont envoyés de Dieu pour nous en donner l'intelligence, et qui reprennent aigrement ces folies ?

Bref, supposons que tous les théologiens, les Pères et l'Ecriture disent que ces badineries sont indifférentes, ce qu'ils n'ont jamais dit et ne diront jamais ; mais supposons qu'ils le disent parlant spéculativement, ce n'est pas à dire qu'il soit vrai en particulier et en hypothèse : car comme dit Platon et après lui saint Thomas, il n'y a rien de si facile que de résoudre les questions morales et les cas de conscience quand on les considère en la thèse ou selon la théorie, dans leur genre ou dans leur espèce, parce qu'une action morale n'est bonne, mauvaise ou indifférente en son espèce, que par le rapport qu'elle a à son objet, selon qu'il est bon ou mauvais ou indifférent. Mais il n'y a rien de si malaisé que de résoudre ces mêmes questions en particulier et en hypothèse : parce qu'une action n'est

pas bonne en individu seulement par son objet, mais par l'assemblage de toutes les circonstances nécessaires, et qu'il ne faut que l'absence d'une bonne circonstance ou la rencontre d'une mauvaise, pour rendre vicieuse une action qui de soi serait bonne ou indifférente : *Bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu*. Donc ce casuiste ne peut, sans une grande imprudence et une horrible témérité, vous dire que vous ne ferez pas mal d'aller à ce jeu, au bal ou à la danse, s'il ne connaît parfaitement toutes les circonstances du lieu, du temps, de la manière et des personnes qui s'y rencontrent, et principalement s'il ne connaît certainement la posture et la disposition de votre cœur, qui est connu de Dieu seul : *Inscrutable cor hominis, et quis cognoscat illud?* Ce casuiste vous peut-il assurer que vous n'aurez aucune affection à l'avarice dans le jeu, point de vanité ni d'envie en ces compagnies mondaines ; point de vaine complaisance en vous ou en votre fille au bal ? On ne condamne dans le monde que les péchés extérieurs et grossiers ; mais Dieu juge plus rigoureusement, il condamne plus sévèrement les péchés spirituels, les péchés de démon : être idolâtre de soi-même, être horriblement attaché à soi et à ses propres intérêts. Ce casuiste vous peut-il assurer que quelque jeune fille ne dira point en soi-même : Une telle dame, qui est d'âge, qui est dévote, et qui communie souvent, va bien au bal ; il n'y a donc point de mal : Votre exemple lui donne la hardiesse d'y aller, et quelque jeune homme l'y convoitera. Je sais bien que vous pouvez apporter, et que vous apportez souvent plusieurs autres objections pour justifier ces damnables coutumes du monde. Car comme dit Tertullien, quand nous avons affection à quelque plaisir ou profit temporel, notre passion n'est que trop adroite et ingénieuse à trouver des raisonnements spécieux et de fausses lueurs pour nous flatter ; ainsi les avaricieux, les vindicatifs, les duellistes et les ivrognes vous allégueront mille raisons apparentes pour colorer ou justifier leur passion ; et quoique vous n'y puissiez répondre, vous ne laissez pas de les condamner, et eux semblablement vous condamnent : comme en effet ils sont dignes de blâme et vous aussi, et au jugement de Dieu tous ces raisonnements humains, ces arguments spécieux, ces beaux plaidoyers qu'on étale en faveur de la chair et du monde, seront comme des toiles d'araignées subtilement tissées, mais qui se dissipent par un petit vent ; car tous ces raisonnements humains ne sont pas si solides et inébranlables que le ciel et la terre ; ni le ciel et la terre qu'une seule parole ou syllabe de l'Écriture. *Facilius est cælum et terram transire quam unum apicem de lege cadere* (S. Luc., XVI, 17). Donc un seul texte de l'Écriture doit avoir plus d'ascendant sur votre esprit que tous les raisonnements humains. Or je vous en ai cité plus de six.

8° Et si l'expérience, qui est la maîtresse des fous, a quelque pouvoir sur l'esprit des sages, demandez, s'il vous plaît, à toutes les bonnes âmes qui se sont bien données à Dieu,

demandez à tous les religieux qui ont été autrefois du monde, si en leur confession générale ils ne se sont pas repentis et accusés d'avoir été au bal. Quand quelqu'un de vos camarades est au lit de la mort, demandez-lui s'il ne se repent pas d'y avoir été et s'il ne craint pas d'en être repris au jugement de Dieu ; et sans aller si loin, vous savez bien que vous-même vous vous en confessez, parce que vous ne pouvez étouffer le remords de votre conscience qui vous en reprend ; mais vous vous en confessez en vous moquant de Dieu et de votre confesseur, puisque vous avez volonté d'y retourner une autre fois quand l'occasion s'en présentera. Si vous êtes si téméraire de vous confesser sans vous en accuser, vous ne l'êtes pas jusqu'à ce point, que vous voulussiez mourir sans vous en confesser. Dites la vérité, voudriez-vous mourir au sortir du bal, sans vous en repentir ou vous en confesser ? Donc ce n'est pas un divertissement innocent ; car on ne se repent pas de ce qui est innocent. Donc ce confesseur qui ne vous en fait pas repentir ne fait pas son devoir, car il ne vous doit pas laisser sortir du confessionnaire qu'au même état qu'il voudrait vous présenter au jugement de Dieu.

En la vie de la bienheureuse Madeleine de Pazy (chap. 26), écrite par le père Dominique de Jésus, carme déchaussé, il est dit qu'un jour Notre-Seigneur lui fit voir en extase un bon nombre d'âmes religieuses qui brûlaient dans des flammes effroyables, et qui étaient tombées dans ce malheur infiniment déplorable pour avoir mal usé des récréations que la religion donne. Ses yeux fondaient en deux torrents de larmes, et ses plaintes étaient si tristes et lamentables, qu'elle tirait les larmes de toute l'assistance. Dans ces plaintes, elle disait d'une voix funeste : O âmes religieuses, misérables ! ô misère extrême ! que ce qui est permis aux religieux pour une sainte récréation leur donne la mort de l'âme, et leur cause une peine épouvantable et d'une éternelle durée ! Que si cette histoire vous semble de trop fraîche date, lisez la Vie de saint Dominique, et vous verrez que l'esprit malin, montrant à ce saint patriarche le lieu où ses religieux parlaient ensemble après le repas, lui dit en se vantant qu'il gagnait beaucoup en ce lieu-là : c'étaient des religieux d'un ordre très-saint et très-austère, d'un ordre qui était encore en ses commencements et en sa première ferveur, des religieux qui avaient leur patriarche pour supérieur, qui étaient sous la conduite d'un saint et d'un si grand saint. Et la salle où se font les assemblées de garçons et de filles, où se lancent des œillades lascives, où se disent des paroles de greule, où se forment des pensées de vanité, d'envie et de mépris du prochain ; où s'engendrent des haines, des querelles et des duels ; cette salle, dis-je, ne sera pas la salle du diable, plus sale, plus impure et pleine d'immondices, qu'une étable d'Augias.

Laissons là ces contentieux, ô âmes choisies, et disons avec Tertullien : *Vicibus dis-*

posita res est. Chacun a son tour : les gens du monde prennent leurs plaisirs, et vous vous affligez. C'est ce que Jésus-Christ a prédit à ses disciples : Le monde se réjouira, dit-il, et vous serez attristés. Attristez-vous donc en la solitude, maintenant que les gens du monde se réjouissent, afin qu'à votre tour vous vous réjouissiez quand ils s'attristeront ; leurs joies sont vaines et frivoles, et les vôtres seront solides et véritables ; l'objet de leurs joies n'est que quelque chétive créature, et l'objet des vôtres sera le Créateur, vrai océan et abîme de tout bien ; leurs joies sont détremées de mille amertumes, d'envie, de jalousie, de crainte, de défiance, ou d'autre passion ; les vôtres seront pures et sans aucun mélange d'aigreur ; leurs joies ne sont que pour quelques heures, quelques jours ou quelques années ; les vôtres seront sans fin, sans pause et sans aucune diminution en toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON LXIII.

De la luxure spirituelle, qui est l'orgueil.

Non moëchaberis.

Luxurieux point ne seras de corps ni de consernement
(Exod., XX).

Comme nous sommes composés de corps et d'âme, nous pouvons violer ce commandement en deux manières, et tomber en deux sortes de luxure, en la corporelle ou en la spirituelle : la luxure corporelle est le péché de la chair qui souille le corps ; la spirituelle, c'est l'orgueil qui souille l'esprit et qui fait que les démons sont appelés en l'Écriture sainte esprits immondes. Toutes les paroles du Fils de Dieu sont divines et adorables, mais celles qu'il avait souvent en la bouche nous doivent être plus chères et précieuses ; telle est cette belle maxime qu'il a publiée au monde avec tant d'affection : Celui qui s'exaltera sera humilié, et celui qui s'humiliera sera exalté. Cette proposition enseigne deux vérités que je dois considérer dans les deux points de mon discours et vérifier par un bel exemple tiré de l'Écriture sainte. Premièrement, nous verrons que celui qui s'exalte est humilié. Secondement, que celui qui s'humilie est exalté. Si cela est, comme il est très-assuré, nous devons conclure que vous vous êtes extrêmement humiliée, ô sainte Vierge, puisque nous vous voyons si sublimement exaltée : le Fils de Dieu vous a dit : *Ascende superius* ; parce que vous vous mettiez toujours au dernier rang et la plus basse de toutes : c'est ce que vous disiez en votre cantique d'amour : *Nardus mea dedit odorem*, et en votre cantique de louange : *Respexit humilitatem ancillæ suæ. Digna plane quam respiceret Dominus, cujus odore suavissimo, ab æterno illo paterni sinus attraheretur accubitu* (D. Bern.). Votre humilité a eu tant de charmes envers le Fils de Dieu, qu'elle l'a attiré du sein adorable de son Père, en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Mirum quod Lucifer peccare potuerit. Ejus peccatus continet omnes species superbæ et vitia quæ ex ea oriuntur.—

I. Punctum. *Luciferum imitatus est Nabuchodonosor ; et hujus exemplo superbus incidit in vanam complacentiam, in ostentationem, vanam gloriam, jactantiam, arrogantiam, presumptionem, ambitionem. Sic exaltatus humiliatur, 1. temporaliter et apud homines ; 2. spiritualiter, quia incidit in vitia quæ ex septem speciebus superbæ procedunt : 1° in invidiam, 2° prodigalitatem, 3° inconstantiam, 4° iram, 5° ingratitude, 6° luxuriam, 7° avaritiam.*— **II. Punctum.** *Nabuchodonosor conversus humiliatur ; ejus exemplo tres actus humilitatis exercendi sunt a nobis. Humiliati exaltabimur tripliciter sicut Nabuchodonosor.*— **Conclusio.** *Paraphrasis verborum Ecclesiastici, Quanto magnus es, humilia te in omnibus.*

In angelis suis reperit pravitatem : Dieu a trouvé l'iniquité même en ses anges, dit le saint homme Job, au chapitre quatrième de son histoire. C'est une merveille qui m'a autrefois surpris d'étonnement, de voir que les esprits angéliques et même Lucifer qui était le premier, le plus noble, le plus éclairé et le plus avantage de tous, fût tombé dans le péché et se fût révolté contre la majesté divine. Quiconque commet le péché mortel, est dans un aveuglement d'esprit, *Cæcus est et manu tentans* (II S. Pet., I, 9). *Omnis peccans ignorans.* Son jugement est perverti, sa raison est comme en syncope et défaillance, il est plongé dans les ténèbres plus que Cymériennes, *In tenebris est, et in teuebris ambulat.*

En Lucifer il n'y avait point d'ignorance, point de ténèbres ni d'aveuglement ; il était enfant de lumière, intelligence séparée ; il avait un esprit brillant, il était tout rempli de science et de sagesse très-parfaites : *Plenus sapientia, et perfectus decore, in deliciis paradisi fuisti* (Ezech., XVIII). Comment est-ce qu'une si grande lumière a pu être obscurcie, éclipcée et changée en ténèbres ?

Et puis, à quelle espèce ou genre de péché peut-on réduire son crime ? Quelques-uns ont dit que c'était un péché de luxure, se fondant sur ces paroles de la Genèse où il est dit que les enfants de Dieu, voyant les filles des hommes, furent charmés de leur beauté, *Videntes filii Dei filias hominum, quod essent pulchræ* (Gen., VI, 2). Mais les anges n'ont pas de chair, ils n'ont point de corps, ils sont des esprits purs, exempts de toute matière, qui ne peuvent avoir d'affection directe à aucun plaisir sensuel ; et quand bien ils auraient un corps, ce qui était encore indécis et incertain du temps de saint Bernard, le premier péché en eux ou en l'homme ne pouvait être un péché de la chair, ne pouvait être la luxure, la gourmandise ou autre semblable ; car les péchés sensuels ne se commettent que par la rébellion et la révolte de la chair contre l'esprit, qui

est un effet et punition de la révolte de l'esprit contre Dieu ; l'esprit donc se bande contre Dieu par un péché spirituel, avant que la chair se souleve contre l'esprit par un vice sensuel. Saint Augustin, au livre de la Virginité et au livre de la Doctrine chrétienne, dit que Lucifer est tombé au péché d'envie, et que ce péché est indigne de l'homme, puisque c'est le vice du diable : *Avertas Deus hanc pestem a cordibus hominum christianorum ; vitium diaboli est, non enim diabolo dicitur ut damnetur : Furtum fecisti, adulterium commisisti, sed homini invidisti* (S. Aug., lib. de sancta Virginitate et de Doctrina christiana).

D'autres ont pensé que son crime était un péché de haine et de malveillance contre les hommes, ou de discorde et de contention contre les autres anges, parce qu'il est dit en l'Apocalypse (Apoc., XII, 7) que le dragon et ceux de sa suite combattaient contre saint Michel et les siens, et parce que le Sauveur dit en saint Jean qu'il était homicide dès le commencement, de volonté et d'affection : *Ille homicida erat ab initio* (S. Joan., VIII). Mais ces deux passions d'envie et de malveillance ne peuvent être les premières affections du cœur humain ou angélique ; car la haine nous porte à détruire le mal, qui est contraire au bien, que nous aimons ; l'envie est une tristesse que nous avons du bien d'autrui, parce que nous nous figurons qu'il diminue notre gloire. L'envie donc et la malveillance supposent en nous un amour déréglé de la gloire, ou de quelque autre bien fini et créé.

Tous les autres docteurs tiennent unanimement que son crime a été un péché de superbe, par lequel il a désiré d'être semblable à son créateur, aller de pair avec lui, s'asseoir au trône du Tout-Puissant. Mais cette opinion ne manque pas de grandes difficultés ; car on peut objecter là-dessus : ou il désirait être Dieu par essence et naturellement, ou par grâce et participation. Si par grâce et participation, il n'y avait point de péché en cela, c'était sa vocation : *Ego dixi : Dii estis. Efficiamini divinæ consortes naturæ*. De dire qu'il ait désiré d'être Dieu par nature et par essence, il n'y a point d'apparence : ce serait contre l'inclination de la nature, qui désire la conservation de son être, et qui ne peut prétendre de changer de genre ou d'espèce par espérance d'en avoir une autre plus excellente et relevée.

De plus, ou cette dignité, que Lucifer affecta, était d'être semblable à Dieu par imitation, ou de lui être égal et compagnon : non de lui être égal et compagnon, ce serait une entreprise de chose impossible, une erreur grossière d'y prétendre et d'y penser seulement. L'Ange savait bien cela, son entendement n'était pas si aveugle que d'ignorer une chose si évidente ; sa volonté n'était pas si débauchée que de vouloir choisir une chose impossible. Que s'il désira seulement être semblable à son Dieu, il désira une chose honnête, vertueuse, méritoire et parfaite ; car la perfection de la créature con-

siste en la ressemblance et conformité qu'elle a avec son créateur : *Estote perfecti sicut et Pater vester* (S. Matth., V, 48).

Toutes ces difficultés sont grandes, mais malgré elles l'Écriture du Vieux et Nouveau Testament enseigne que Lucifer et plusieurs autres anges ont péché, qu'ils ont commis un péché de superbe, que par ce péché de superbe ils ont attenté d'être semblables à Dieu : *Similes ei erinas, quoniam videbimus eum sicuti est* (I S. Joan., III, 2) ; que Dieu n'a pas pardonné aux anges pécheurs, dit saint Pierre : *Peccantibus angelis non pepercit* (II S. Petri, II, 4) ; que la superbe a été le commencement de tout péché, dit le Sage : *Initium omnis peccati superbia* (Eccli., X ; *In superbia initium sumpsit omnis perditio* (Job., IV, 14) ; que si le prêtre est orgueilleux, il aura la même condamnation que le diable, dit saint Paul : *Ne in superbiam elatus in iudicium incidat diaboli* (I Timoth., III, 6). J'irai de pair avec Dieu, disait Lucifer dans Isaïe : *Similis ero Altissimo* (Isaïe, XIV).

Or pour savoir comment cela s'est fait, et pour accorder les opinions des docteurs sus-allégués, le séraphique saint Bonaventure nous avertit (in II, dis. 5, q. 1) qu'on peut considérer le péché de Lucifer en trois états, ou en sa disposition et commencement, ou en sa consommation et accomplissement, ou en son obstination et endurcissement, soit que cela ait été en quelque espace de temps et successivement, soit que cela se soit fait en un seul moment, équivalent à plusieurs instants. Le péché qu'il a commis en ces trois états comprend toutes les espèces d'orgueil et tous les péchés qui, comme des rejetons, naissent de ce péché capital, ainsi que je vais vous montrer, selon la doctrine de l'Écriture et des saints Pères.

Premièrement : *Superbia tumidus, et propria potestatis delectatione corruptus* (S. Aug., de Genesi ad litteram), dit saint Augustin, il s'amusa à se regarder soi-même, à contempler sa beauté, admirer ses perfections : *Elevatum est cor tuum in decore tuo* (Ezech., XXVIII) ; cela lui enfla le cœur, le fit élever au-dessus de soi, l'enivra de l'estime et opinion de soi-même, commença à jeter des ténèbres ou de l'obscurité en son jugement : cette disposition s'appelle vaine complaisance.

Et comme la beauté demande d'être vue, il se montra aux anges inférieurs, dit saint Bernard : *Voluit lucere, non ardere* ; il fit parade de son excellence, il désira que les autres jetassent les yeux sur lui et admirassent ses perfections : *Vilebunt Sataam sicut fulgur* ; le propre de l'éclair est de briller, et voilà tout : et cette espèce d'orgueil s'appelle vaine ostentation.

Et parce que toute excellence mérite honneur, il voulut être honoré des autres, il désira d'être loué et glorifié d'eux, qu'ils lui rendissent hommage : *Gloria est clara cum laude notitia*, dit saint Ambroise ; et cette branche de superbe s'appelle vaine gloire ou louange mondaine.

Et afin d'exciter les autres à le louer, il se

loua soi-même, il leur fit savoir que sa grandeur le portait à de grands desseins, qu'il avait des entreprises hautes et généreuses, qu'il voulait s'avancer et s'élever, qu'il agrandirait tous ceux qui se soumettraient à lui : *Ascendam, exaltabo solium meum*; j'exalterai ceux qui voudront s'assujettir à moi et me servir de trône; c'était une vaine jactance.

Après cela, dit saint Thomas (I p. q. 63, art. 3, in Cor.), il désira être lui seul l'objet de sa propre béatitude, il ne voulut plus être obligé d'emprunter d'ailleurs sa félicité; il lui sembla qu'il était assez beau, excellent, parfait et accompli pour être sa dernière fin, ainsi que Dieu est suffisant à soi-même, qui ne mendie point d'autre part l'accomplissement de son être; c'était une arrogance insupportable.

Où s'il reconnut que sa béatitude était surnaturelle, que Dieu seul était sa dernière fin et qu'il devait chercher en lui l'objet de sa félicité, il désira l'obtenir par ses propres forces, dit saint Thomas; il souhaite gagner la béatitude non avec la grâce de Dieu, mais par ses perfections naturelles: c'était une présomption bien téméraire: *Illud appetiit ad quod si pervenisset stetit* (Anselm., c. 4 de Casu diaboli).

Enfin, étant tout à fait aveuglé, étourdi, insensé par son péché, *Perdidisti sapientiam in decore tuo* (Ezech., XXVIII, 17), il affecta même l'impossible, il désira être comme Dieu, escalader son trône, être souverain, absolu et indépendant, avoir commandement sur tous les autres, que tous les autres se contentassent de le contempler et admirer pour être heureux: *Similis ero Altissimo*. Saint Michel, qui lui résista en ce dessein, s'appelle *Quis ut Deus?* C'était une ambition démesurée.

Après ces espèces d'orgueil vinrent les autres péchés, qui sont les mauvais fruits d'un mauvais arbre, tels que l'ingratitude dénaturée, quand il s'amusa à se regarder et admirer ses perfections, au lieu de remercier celui qui les lui avait données; la haine envers Dieu qui l'a damné, la colère et contention contre saint Michel qui lui a résisté, l'envie vers les hommes qui sont prédestinés pour tenir sa place, la luxure spirituelle, l'amour déréglé de soi-même, et ainsi des autres péchés dont les docteurs nous ont parlé ci-dessus. Et c'est pour cela que le prophète Ezéchiel le reprend de plusieurs péchés: *In multitudine iniquitatum tuarum polluisti sanctificationem tuam. Primum in unoquoque genere est causa et mensura reliquorum. Ipse est rex super omnes filios superbiæ*; il est le roi des orgueilleux, il a influence sur eux (Ezech., XXVIII; Job, XLI).

Quand quelqu'un se range de son parti, il lui donne ses livrées, il lui imprime son caractère, il lui communique son génie et ses dispositions, il lui fait prendre la teinture de tous ses vices. Vous plaît-il que nous le voyions en un bel exemple rapporté par l'Écriture? Je trouve bien en la Bible plusieurs exemples de ceux qui se sont exaltés et ont

été humiliés: comme Pharaon, Holopherne, Aman, Antiochus; je trouve plusieurs exemples de ceux qui se sont humiliés et ont été exaltés comme Joseph, Judith, Esther, la mère de Dieu: mais de ceux qui s'étant exaltés aient été humiliés et puis s'étant humiliés aient été exaltés, les exemples en sont si rares, que je n'en trouve qu'un seul bien signalé et remarquable; c'est Nabuchodonosor; l'histoire en est rapportée en Daniel (Daniel, IV), et fait à mon propos, puisque tout ce qui est dit de lui en l'Écriture au sens littéral, les Pères l'expliquent de Lucifer au sens allégorique.

I. Le prophète dit que ce roi superbe se promenait en la salle de son palais, considérant la magnificence de sa cour et la grandeur de Babylone, et tout enflé d'orgueil disait: N'est-ce pas ici cette grande Babylone que j'ai bâtie par un effort de ma puissance, pour en faire mon palais royal? *In aula Babylonis deambulabat responditque rex: Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in robore fortitudinis mee, in domum regni?* Ne voyez-vous pas en ces mots les puantes halenées de Lucifer? Autant de paroles, autant d'espèces de superbe. *Deambulabat in aula*: voilà la vaine complaisance. *Nonne hæc est?* voilà la vaine ostentation. *Babylon magna?* vaine gloire, louange frivole. *Quam ego*: voilà la jactance. *Ædificavi*: voilà l'arrogance. *In robore fortitudinis*: voilà la présomption. *In domum regni*: voilà l'ambition. La première c'est:

La vaine complaisance, *deambulabat*. Le superbe se promène en soi-même, il contemple ses perfections, il se mire dans sa beauté comme un paon en son plumage; il considère son bel esprit, la bonne grâce de son corps, la noblesse de son extraction, l'éclat de ses habits, la splendeur de sa maison, la perfection de ses ouvrages; il s'arrête de propos délibéré, il se plaît et se baigne en cette pensée, comme un homme qui se promène et prend le frais. David se lave de ce péché, quand il dit: *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me*. De là vient en second lieu la vaine ostentation.

Comme il s'admire soi-même et ses œuvres, il désire que tout le monde les voie, contemple, admire, montre au doigt, et qu'on dise: *Hic est*: Le voilà.

S'il sait quelque chose, il pense que sa science est inutile si un autre ne sait qu'il le sait: *Vult scire ut sciatur*, dit saint Bernard.

Si c'est un homme d'épée, il ne fait aucun état de ses exploits, s'ils ne sont publiés par les gazettes à tout l'univers: si c'est un artisan, il veut qu'on admire ses ouvrages; si un père de famille, qu'on admire ses enfants: si une fille dévote, sa piété. Le vrai humble est comme cette plante qu'on appelle *l'arbre triste*: il n'ouvre son sein, n'épanouit ses fleurs et ses feuilles, qu'en l'obscurité de la nuit. Le vrai humble pratique ses vertus, fait toutes ses bonnes œuvres en cachette tant qu'il lui est possible, *in abscondito*: le superbe ne pense rien faire et n'être rien si on

ne le regarde, il veut être vu, connu et estimé dans le monde, pendant sa vie et après sa mort; s'il imprime un livre, il en veut paraître l'auteur; s'il fait une fondation, il veut qu'on sonne toutes les cloches et plus d'une fois, afin qu'on sache qui c'est; s'il donne un petit calice, une pauvre chasuble à l'église, il veut qu'on y mette son nom ou ses armes.

Le grand Constantin voyant que l'empereur Trajan avait fait mettre son nom en toutes les parties des édifices qu'il avait fait faire, l'appelait plaisamment par moquerie *l'herbe paritaire*. Thémistocle, entendant quelqu'un qui le montrait au doigt par admiration, dit qu'il n'avait jamais senti de plus grand plaisir en sa vie; et Démosthène, entendant une servante qui disait à sa compagne: Tenez, le voilà, ce Démosthène; il dit qu'il avait reçu ce jour-là la récompense de ses études: quelle sottise!

Après vient en troisième lieu la vaine louange et la gloire frivole. Il veut qu'on lui donne et à ses œuvres des épithètes magnifiques, des louanges et des éloges. Darius se faisait appeler le grand roi: L'empereur Constance se surnommait l'Éternel, au lieu de lui dire, Votre Majesté, on lui disait Votre Éternité: le Grand Turc se qualifie l'empereur des empereurs. Si vous n'appellez que dame celle qui pense être damoiselle, si vous n'appellez que damoiselle celle qui pense être dame damée: si vous dites monsieur, au lieu de monseigneur: il semble que tout est perdu, vous faites naufrage de votre crédit, vous n'aurez plus d'entrée en la maison. Il y a en quatrième lieu

La vanterie: car comme celui, dit Plutarque, qui est en extrême famine, mange sa propre chair à faute d'autre viande, ainsi celui qui est extrêmement affamé de louange, à faute d'être loué par les autres, se loue soi-même, il ne parle que de soi, il vous étourdit du narré de son histoire, il se vante même de ses péchés. Pêché détestable devant Dieu, dont il est un mépris formel, péché plus grand que le péché dont on se vante, et tel se vante même des péchés qu'il n'a pas faits: *Pudet non esse impudentem*.

Après cela vient l'arrogance, par laquelle vous vous attribuez ce que vous n'avez pas fait; j'ai édifié cette Babylone, dit Nabuchodonosor. Il ne dit pas vrai, ce n'est pas lui qui avoit bâti Babylone: il l'avoit bien embellie et ornée, non bâtie ni fondée; ce fut Bélus ou Nembroth. *Quam edificavi in robore fortitudinis meæ*: quelle présomption! quelle sottise façon de parler! En la force de ma force! une âme bien humble dirait: En la faiblesse de ma force. Rien n'est impossible à l'humble; parce que se défiant de soi, il se confie en l'assistance de Dieu; rien ne semble impossible à l'orgueilleux, parce qu'il présume de ses forces, mais il se trouve trompé, c'est un appui de paille.

Enfin l'ambition couronne cette mauvaise œuvre; il veut que cette grande ville ne soit que sa maison royale; cette ville, qui a plus de deux lieues de circuit, n'est que son pa-

lais et son louvre, et tout le reste du monde, son état et son royaume: l'orgueilleux veut avoir le dessus partout, être l'huile et la crème des compagnies, commander partout. Comme il était en cette pensée, il entendit une voix du ciel qui lui disait: Nabuchodonosor, on vous fait savoir que vous serez chassé d'entre les hommes, vous serez privé de votre royaume, vous habiterez dans les déserts, et que vous serez semblable à une bête l'espace de sept ans, *septem tempora mutabuntur super te*, pour vous apprendre que Dieu est le roi des rois, et qu'il donne les couronnes et les sceptres en partage à qui bon lui semble. Il fut dit, et il fut fait; en ce même temps son cerveau fut renversé, il devint hypocondriaque, les espèces de son imagination furent tellement troublées et altérées, qu'il s'imagina être bête; il y a même des docteurs qui tiennent qu'il fut livré à la puissance du démon, et que le diable lui pervertit le jugement et le sens commun; il se mit à marcher à quatre pieds, on le priva de son royaume, on le chassa de son louvre et de sa ville, sa volonté devint toute brutale: il mangeait l'herbe comme un bœuf, *fenum ut bos comedit*; les ongles lui crurent comme aux oiseaux de proie, *ungues ejus quasi avium*; ses cheveux devinrent semblables aux plumes d'aigles, ou, selon les Septante, au poil des lions; son corps fut exposé aux injures du temps et gâté par la rosée du ciel, *rose cali corpus ejus infectum est*, et tout cela l'espace de sept ans.

1° Ne le voilà-t-il pas bien humilié? C'est la punition ordinaire de tous les superbes; car Jésus-Christ ne peut mentir, et il a dit: Quiconque s'exalte sera humilié: si vous êtes superbe, vous serez infailliblement humilié.

Vous n'aurez pas ce que vous prétendez. L'honneur est l'ombre de la vertu. Quand vous allez par les champs, si vous avez le soleil devant les yeux, votre ombre vous suivra toujours, et quand bien vous ne le voudriez pas, elle courra après vous; mais si vous tournez le dos au soleil pour regarder votre ombre et la suivre, elle s'enfuira devant vous: si en tous vos desseins, pensées, affections, entreprises, vous avez devant les yeux le soleil de justice, la gloire de Dieu, le salut de votre âme, vous aurez de l'honneur, il vous suivra partout, quand vous iriez vous cacher au fond du désert, la gloire vous y trouvera, vous serez honoré: mais si vous vous détournez de Dieu pour vous attacher à la créature, si vous briguez l'honneur et les dignités mondaines au préjudice de la gloire de Dieu, vous serez méprisé, vous aurez beau faire, vous n'attraperez jamais votre ombre, vous n'aurez point de vrai honneur: *Gloria est clara cum laude notitia*, la gloire, c'est être connu et estimé tout à la fois (S. Ambros.).

Vous pourrez bien être connu, mais non pas estimé; car il n'est rien de si insupportable aux hommes, que celui qui, comme un Narcisse, se regarde, s'estime et s'idolâtre soi-même; rien de si déplaisant et ridicule

que celui qui affecte de se faire voir, qui parle de soi ou des siens, qui se loue et se prise soi-même. On sait bien que tout ce qui reluit n'est pas or; c'est aux charlatans de faire paraître sur un théâtre tout ce qu'ils savent, aux petits mercelots d'étaler par les rues toutes leurs babioles; les grands et riches marchands cachent dans le magasin des marchandises précieuses; les terres qui ont des mines d'or n'ont point de fleurs ni de verdure en leur surface: les guêpes qui ne font point de miel, font plus de bruit que les abeilles; les petits ruisseaux, que les grandes rivières; une méchante grenouille, dans un marais, vous étourdit de son criailis, pendant qu'un bon poisson se tait dans le vivier: c'est signe qu'un tonneau est vide quand il résonne. Un duc de Lorraine écoutant un docteur qui commençait sa harangue en se louant de plusieurs qualités, lui répondit subtilement: Docteur, plus il y a de titres, moins il y a de lettres.

2° Si vous êtes orgueilleux, non-seulement vous serez humilié temporellement et devant le monde, mais encore spirituellement et devant Dieu. Car quelle plus grande humiliation que les péchés auxquels l'orgueilleux est enclin; l'orgueil est le roi des vices qui a un grand train après soi, *superbi inique agebant usquequaque*.

1° En suite de la vaine complaisance, il est sujet à l'envie, au dédain et au mépris d'autrui: *Cor feræ datum est ei* (Dan. IV, 13). Il a une humeur sauvage, un cœur et un naturel de bête farouche: c'est la belle élogisation de saint Bernard sur ces paroles: *Singularis ferus depastus est eam* (Psal. LXXIX, 14). C'est le superbe qui est appelé sanglier, comme qui dirait singulier; il s'estime l'unique, le phénix, le singulier, il veut être estimé tel: ils se sont égarés en la solitude, comme des bêtes sauvages, dit le Psalmiste: *Erraverunt in solitudine, in inaquoso* (Psal. CVI). *Solitudo hæc superbiorum est, quia solos se reputant, solos sese appetunt reputari*, dit saint Bernard. Si quelqu'un les égale en perfection, ou en approche tant soit peu, si on loue un autre de la même vertu, ils sèchent de jalousie: ce sanglier ravage la vigne de Notre-Seigneur, il désole les communautés, les religions et les républiques.

2° La vaine ostentation est la source de la prodigalité. On disait à Nabuchodonosor, vous serez privé de votre royaume, et l'orgueilleux est privé du royaume des vertus, dont il est dit, le royaume de Dieu est dans vous. Vous perdez le mérite des bonnes œuvres quand vous les faites pour être vu des hommes; vous donnez l'aumône pour être estimé charitable; vous communiquez pour plaire à votre confesseur; vous endurez une supécherie pour être estimé patient? vous recevez votre récompense en ce monde. Comme Ezéchias ayant fait parade de ses trésors en présence des Babyloniens, les perdit par la permission de Dieu.

Plin (lib. VII, c. 2) dit qu'en Afrique, il y a certaines gens si dangereux que si quelqu'un d'entre eux loue une fleur, elle se flé-

trit; s'il loue un arbre, il meurt soudain; si une personne, il la tue par sa louange; et qu'en Esclavonie, il y a des personnes qui portent un poison si présent et si puissant, qu'elles tuent les enfants en les regardant attentivement. Il n'est pas besoin d'aller en Afrique ni en Esclavonie, pour trouver de telles familles: les rues de cette ville sont pleines de semblables personnes. Si vous plantez au jardin de votre âme la fleur de quelque vertu, si vous faites quelque bonne œuvre pour être vu et estimé, tout cela périt sur-le-champ. Prenez garde, dit le Sauveur, de ne pas pratiquer la vertu devant les hommes, afin qu'ils vous voient; et comme on cache les fleurs et les enfants à tous ceux de ces familles dangereuses, si vous êtes obligé de faire quelque bonne œuvre en l'extérieur, que l'intention en l'intérieur n'en prétende point de vaine gloire: car celui-là veut être volé, qui porte un trésor à la vue de tout le monde. *Ita sic bonum opus in publico, ut intentio maneat in occulto. Deprædari desiderat, qui thesaurum publice in via portat* (S. Greg., hom. 11, in Evang.).

3° En suite de la louange mondaine, vient l'inconstance et légèreté d'esprit, l'instabilité en vos bons exercices. Nabueodonosor, dans le désert, était exposé au froid et au chaud, au vent et à la pluie, et autres injures du temps: aujourd'hui on est ardent à vous louer, demain il arrivera une petite disgrâce, on sera froid comme glace, vous ne serez pas bon à être jeté aux chiens. Votre esprit, qui ne fait rien que par le mouvement des louanges, est inconstant comme le vent. Le soleil qui a la lumière de soi-même, ne la perd, ni change jamais; la lune, qui n'a point de splendeur qu'à mesure qu'elle est regardée du soleil, est maintenant pleine, maintenant en décroissance: si vous n'avez la dévotion qu'à mesure qu'on la loue, elle sera journalière et inconstante.

4° La jactance ou la vanterie apporte les colères et les dissensions: ce pauvre roi avait le poil comme celui des lions, disent les septante interprètes (Dan., IV, 30). Il n'y a point animal si superbe ni si colère que le lion. *Inter superbos semper jurgia sunt* (Prov., XIII, 10). Quand vous vous vantez à perte de vue avec des mensonges évidents et palpables, il y a toujours quelqu'un qui vous contredit, ou parce qu'il est vertueux, et qu'il ne peut souffrir vos impostures, ou parce qu'il est orgueilleux comme vous, et qu'il porte envie à votre gloire. Il n'y a point d'oiseau qui ait la voix si désagréable que le paon, quand il fait sa roue; il n'y a point de discours si fâcheux et qui rebute si fort les auditeurs, que les devis d'un glorieux qui ne parle que de soi: vous ne voulez pas souffrir qu'on vous contredise, vous vous mettez en colère, et vous commencez une grande querelle.

5° Ensuite de l'arrogance, arrive l'ingratitude et l'abus des grâces de Dieu: *Rore cali corpus ejus infectum est*. Quelle façon de parler! la rosée du ciel n'a pas coutume de gâter, mais de nettoyer et blanchir: elle blan-

chit le linge et la cire ; elle souillait ce pauvre roi. Ce qui lave , enrichit et justifie les autres âmes , cela souille , appauvrit et condamne le superbe : il s'approprie les grâces de Dieu, ne les reconnaît point comme venant de lui, ne l'en remercie pas, en devient plus fier, et s'en rend indigne par son ingratitude.

6^e La présomption est cause de la luxure : *Fœnum ut bos comedit. Omnis caro fœnum* : L'orgueilleux devient charnel et voluptueux : vous présumez de vos forces, vous pensez être bien résolue, généreuse et constante, qu'on aurait aussitôt votre cœur que votre honneur ; vous vous jetez dans l'occasion, vous vous y tenez, vous y persévérez : pour punir votre présomption, et vous faire connaître votre faiblesse, Dieu retirera sa grâce, et vous laissera succomber.

7^e Bref, l'ambition est la mère de l'avarice. Les ongles lui croissent comme aux oiseaux de proie. Pour commander aux autres, monter aux dignités, être élevé dans les charges, pour tenir son rang, entretenir l'état de son office, il faut être plus riche que les autres. A cet effet, on vole, on suce le sang des pauvres gens, on imite le serpent qui, pour devenir dragon, dévore plusieurs serpenteaux. Saint Paul néanmoins, écrivant à Timothée, au lieu de dire qu'on recommande aux riches de n'être pas avaricieux, lui dit : Commandez-leur de n'être pas orgueilleux : *Præcipe divitibus hujus sæculi non sublimè sapere* (*ITimoth.*, VI, 17). Comment cela ? C'est que, comme bon médecin, il va à la racine du mal qu'il veut extirper. Il vous semble que vous aurez beaucoup fait, quand vous aurez acheté cet état ou obtenu ee bénétie pour votre enfant ? A-t-illa la force d'esprit, la vertu et la prud'homie pour ne pas fléchir par respect humain aux prières et aux présents ? a-t-il le don de chasteté pour garder la continence qui est nécessaire aux prêtres ? Quand il aurait ces vertus et toutes les autres, ne voyez-vous pas que cette ambition, ee désir d'élever votre nid, vous fera tomber en mille injustices, simonies, faussetés, perfidies et autres suites d'avarice, qui vous soumettront à cette malédictio de Dieu par son prophète : Malheur à celui qui amasse des biens par avarice, pour élever sa maison : *Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus* (*Iiabacuc.*, II, 9).

II. — *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem.* Daniel, qui était le prédicateur, le prophète et comme le père spirituel de Nabuchodonosor, pria Dieu pour lui, jeûna, fit pénitence, fit faire des aumônes pour ce roi, obtint de Dieu sa conversion et son rétablissement. Dieu lui rendit son bon sens : il rentra en soi-même, il reconnut sa misère, il leva les yeux au ciel, il exerça trois actes d'une vraie humilité que vous devez imiter, si vous désirez rentrer en grâce avec Dieu et être exalté comme ce roi. Premièrement, il dit : *Altissimo benedixi, et viventem in sempiternum laudavi et glorificavi.* Faites comme lui, attribuez à Dieu l'honneur et la gloire de tout le bien qui est en vous. Dites comme

saint Paul : *Gratias Deo sum id quod sum, Fortitudo mea et laus mea Dominus* (*Fsal.* CXVII). Dites comme le prêtre en la messe : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus.* C'est le partage que les anges ont fait, n'en appelez pas, si vous êtes sage, dit saint Bernard : si vous ne tenez à ces lots, si en votre conversion et en la pratique des vertus, vous vous attribuez la gloire que vous devez à votre Dieu, vous n'aurez pas la paix ; dites comme David : Vous seul êtes ma louange, ma gloire, ma force. *Gloria mea et exaltans caput meum* (*Psal.* III, 4) ; non pas mon reipart, mais ma force ; car je ne suis de moi-même que faiblesse et qu'infirmité. Dites comme Baruc et Daniel : A vous, ô mon Dieu, l'honneur et la gloire d'être juste et saint, d'être la justice et la sainteté même ; à nous la confusion, la honte et humiliation : *Tibi Domine justitia, nobis autem confusio* (*Baruc.* I, 13 ; *Daniel.* IX, 8). Dites comme l'Eglise : *Deus virtutum, cujus est totum quod est optimum, totum, totum. Deus qui conspicis quia ex nulla nostra virtute subsistimus. Deus qui conspicis omni nos virtute destitui.* Grand Dieu, tout le bien qui est en nous, est de vous ; il est tout, tout de vous : nous ne subsistons par aucune force qui vienne de nous, nous n'avons point de vertu de notre cru.

Si vous êtes bien convaincu de ces vérités, quand votre prochain tombera en faute, pour grande et énorme qu'elle soit, vous vous garderez bien de vous enfler, de vous moquer de lui, de le regarder dédaigneusement et de le mépriser ; vous direz comme saint Paul (*I Cor.*, IV, 7) : Qu'est-ce qui vous distingue de ee grand pécheur ? la miséricorde de Dieu ? Qu'avez-vous de bon et de louable que vous n'avez pas reçu : et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous ? Vous direz comme saint Augustin. Il ne se commet point de péché par aucun homme, qu'un autre homme ne soit capable de commettre s'il était abandonné de celui qui a fait l'homme. *Agnosce gratiam Dei cui debes et quod non admisisti : nullum peccatum facit homo, quod non possit facere alter homo, si desit rector a quo factus est homo* (*homil.* 23, ex 50). Vous direz comme la bienheureuse Marguerite du Saint-Sacrement, qui fait de grands miracles à Beaune : elle et ses sœurs carmélites étant en la conversation, on recommanda à leurs prières une malheureuse d'un autre ordre qui avait sauté les murailles et qui s'était allée marier à Genève ; après la conversation, la prieure trouva cette petite sœur qui priait Dieu avec grande ferveur devant un crucifix et qui pleurait à chaudes larmes : Que faites-vous là, ma sœur, lui dit-elle ? hélas, ma mère, je remercie Dieu de ce qu'il m'a empêché par sa grâce de faire comme cette pauvre religieuse, et je le prie de ne pas permettre que je le fasse jamais. Elle en était bien éloignée, car elle était innocente comme un ange : mais les saints attribuent à Dieu toute la gloire de leur vertu, et, comme saint Augustin leur conseille, ils s'estiment obligés à Dieu

de la rémission des péchés qu'ils n'ont pas commis, parce qu'ils les eussent commis si Dieu ne les en eût empêchés par une faveur de sa miséricorde. Si vous n'entrez dans ces sentiments, Dieu permettra que vous tombiez en quelque péché manifeste, pour découvrir et guérir ou punir votre orgueil secret, pour vous faire toucher au doigt et avouer avec humilité ce que Nabuchodonosor reconnut :

Omnes habitatores terræ apud eum in nihilum reputati sunt. Voyez ce que vous êtes au regard de tout le monde : tout ce monde n'est qu'un pur néant en la présence de Dieu, vous êtes donc une petite, mais petite et bien petite partie d'un néant : il n'est rien de si vil, de si abject et de si méprisable que le néant : il n'a point de beauté, point de bonté, point de qualité qui le rende tant soit peu recommandable ; le néant ne fait rien, ne peut rien, ne mérite rien ; et tout ce que nous avons de nous mêmes n'est que faiblesse, qu'ignorance, que péché et que néant, dit le concile d'Orange. Si vous êtes bien persuadé de cette vérité, vous n'aurez aucune estime de vous-même, vous ne vous complairez pas en vous-même, vous ne chercherez pas à être loué, vous ne vous glorifierez pas, vous ne vous attribuerez aucun bien ; vous ne présumerez pas de vos forces, qui ne sont que fragilité ; vous ne voudrez commander à personne. Un homme qui aurait mérité la mort et qu'on aurait tiré du gibet ne serait-il pas ridicule s'il se rendait orgueilleux pour une robe qu'on lui aurait donnée en aumône ? Quand vous n'auriez jamais commis qu'un péché mortel, vous êtes racheté du gibet, vous devez être honteux et chargé de confusion, comme un racheté du gibet : et n'est-ce pas une arrogance et superbe et insupportable de vous élever pour quelques talents que Dieu vous a donnés en aumône ? *In nihilum reputati sunt.*

Partant, quelque affliction qui vous arrive, quelque affront, déshonneur, procès, pauvreté, maladie, persécution et peine d'esprit, vous devez dire, comme notre roi converti : Toutes les voies de Dieu sont très-justes, *Omnes viæ ejus judicia* (*Dan.*, IV) ; comme les enfants de Jacob : C'est à bon droit que je souffre ceci, parce que j'ai péché, *Merito hæc patimur, quia peccavimus* (*Genes.* XLII, 21) ; comme David : Mon Dieu, vous êtes juste et votre jugement est équitable, *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* (*Psal.*, CXVIII) ; comme les saints jeunes hommes en la fournaise : Tout ce que vous nous avez fait, ô mon Dieu, vous l'avez fait avec grande justice, parce que nous vous avons offensé, *Omnia quæ fecisti nobis, in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi* (*Dan.*, III, 31) ; comme cet heureux criminel qui était en croix auprès du Fils de Dieu : Je reçois la peine que j'ai méritée, Dieu me traite trop doucement, j'en devrais avoir beaucoup plus ; je mérite que toutes les créatures se révoltent contre moi, puisque j'ai été si téméraire que de m'élever contre le Créateur : *Digna factis recipimus* (*S. Luc.*, XXIII, 41).

Si vous vous humiliez ainsi, comme Nabu-

chodonosor, votre humilité aura les mêmes effets que la sienne : il est dit qu'il retourna en son bon sens. Il a raison de parler ainsi : car, à vrai dire, il n'y a personne si égaré de son bon sens qu'un orgueilleux qui présume de soi, il est au jugement de Dieu et des anges ce que les fous sont au jugement des hommes. Si quel qu'un pense être quelque chose, il se trompe, vu qu'il n'est rien, dit saint Paul (*Galat.*, VI, 3) : la plupart de ceux qui sont dans les Petites-Maisons de Paris ne sont fous qu'en ce seul point, qu'ils pensent être ce qu'ils ne sont pas. Vous y trouverez un homme qui vous fera un discours de demi-heure aussi bien suivi et raisonné que pourrait faire le plus sage du monde ; mais après tout il vous dira : « Voilà un jeune homme qui est bien trompé, il pense être l'ange Gabriel, et moi qui suis Dieu le Père, je ne l'ai pas envoyé. Celui-là manque bien à son devoir : je suis pape, et il ne me rend pas l'honneur qui m'est dû. » Toute sa folie consiste en ce qu'il pense être ce qu'il n'est pas : ainsi nous sommes fous devant Dieu et au jugement des anges, quand nous pensons être quelque chose, car nous ne sommes rien. L'humble, n'ayant point d'estime de soi-même, est exempt de cette folie, et s'il était superbe auparavant, il peut dire avec vérité : *Sensus meus reversus est ad me.*

Et figura mea reversa est ad me. L'orgueilleux est tout défiguré et décontenance : son âme est agitée de passions, et son corps de mouvements déréglés ; sa tête tourne comme une girouette, ses yeux roulent incessamment, pour épier si on le regarde, si on l'honore, si un autre va de pair avec lui, pour regarder ou par envie, ou par dédain, les habits, les déportements, les façons de faire des autres ; sa langue est effrénée en discours, son port, ses gestes, ses démarches et ses paroles témoignent son humeur altière, elles ressentent les puantes halénées et les influences contagieuses de Lucifer. Le vrai humble vous édifie à le voir : il a une contenance modeste, composée, recueillie. Apprenez de moi que je suis humble de cœur et votre âme sera en repos, disait notre Sauveur à ses disciples. L'intérieur de l'humble étant calme, son extérieur est bien réglé, ses yeux sont retenus, ses mouvements compassés, ses paroles posées ; tout ce qui est en lui ressent l'Esprit de Dieu dont il est plein, et vous jette dans le cœur du respect pour sa modestie, et des inclinations pour toutes les vertus.

Il peut dire, comme Nabuchodonosor, que son royaume lui est rendu : *Ad honorem regni decoremque pervenit.* Le royaume des vertus, ce royaume dont il est dit : *Regnum Dei intra vos est*, ce royaume dont le Sauveur disait : Cherchez premièrement le royaume de Dieu. L'humble pénitent recouvre ce royaume : car l'Apôtre nous enseigne que Dieu résiste aux superbes, et donne ses grâces aux humbles. Saint Augustin nous apprend que les grâces de Dieu sont comme les rosées du ciel, elles quittent les montagnes sourcilleuses et viennent aux basses vallées. *Delatus de tumore colli ad humilitatem rollis*, Saint Bernard nous

assure que la seule vertu d'humilité répare les brèches de la chasteté : *Sola virtus humilitatis est læsæ reparatio castitatis*. Il faut ajouter, répare les brèches de la charité, de la sobriété et des autres vertus.

Conclusion. — Écoutez donc avec respect, et mettons en pratique cet avis salutaire que le Saint-Esprit vous donne : Plus vous êtes grand, humiliez-vous d'autant plus en tout, *Humiliatio tua in medio tui* (*Mich.*, VI, 14). C'est comme s'il voulait dire : Si vous êtes petit de naissance, de fortune, de condition, de vertu, vous n'avez pas besoin qu'on vous recommande l'humilité, vous avez en vous un sujet plus que très-suffisant : si vous étiez orgueilleux, vous sembleriez un monstre ; il n'est rien de si monstrueux, rien de si odieux à Dieu et aux hommes qu'un pauvre qui est superbe : *Pauperem superbum odivit anima mea* (*Eccli.*, XXV, 4). Si étant pauvre de biens temporels, ou d'esprit, ou de vertu, ou de mérite, vous êtes superbe, c'est comme un singe couronné, comme un crapaud enflé de venin, comme un fou qui pense être un monarque ; si donc vous êtes petit, il semble qu'il n'est pas nécessaire de vous recommander l'humilité : mais si vous êtes grand, d'autant plus que vous l'êtes vous devez être d'autant plus humble. Êtes-vous grand selon le monde, grand en richesses, en honneurs et en dignités, soyez humble et croyez que ce qui est élevé devant les hommes est abomination devant Dieu : *Quod altum est hominibus abominatio est ante Deum* (*S. Luc.*, XVI, 15). Ce n'est pas toujours par grâce, mais souvent par réprobation que vous êtes avantagé d'honneurs et de biens temporels. Jugement très-rigoureux sera fait aux grands du monde, *Judicium durissimum his qui præsumunt fiet* (*Sap.*, VI, 6) : si vous n'êtes grand selon Dieu et spirituellement, et même si vous l'êtes, s'il y a longtemps que vous servez Dieu, vous avez d'autant plus de grâces, de vertus et de mérites ; vous les perdrez si vous n'êtes bien humble, et ce sera grand dommage de perdre tant de trésors si précieux : *Quanto magnus es*.

Humilia te, s'il disait : Agrandissez-vous, élevez-vous, enrichissez-vous, vous pourriez vous en excuser parce qu'il y a de la peine, on y trouve des difficultés, on y rencontre des oppositions, mais non pas à vouloir être petit et s'humilier. Quand vous passez par une porte bien basse, il n'y a point de danger de vous baisser tant que vous pouvez, dit saint Bernard (*Serm.* 37, *in Cant.*) ; mais pour si peu que vous vous haussez plus qu'il ne faut, vous vous choquez et en portez les marques ; ainsi en ce qui est de l'âme, la moindre élévation est à craindre, mais il n'y a point de danger de s'humilier tant qu'on peut.

Humilia te in omnibus : soyez humble en vos pensées. Le père maître Avila disait que nous ne sommes pas bien humbles, si nous n'appréhendons vivement ce que nous sommes de nous-mêmes en la présence de Dieu : par la corruption de notre nature, nous ne sommes devant lui que comme un cadavre

qui fourmille de vers, comme une apostume qui suppure continuellement du pus et de l'ordure ; comme un cloaque qui exhale incessamment une puanteur insupportable. Si vous le croyez fermement, humiliez-vous en vos paroles, puisque vous savez que vous n'êtes rien ; si vous vous glorifiez, si vous désirez être loué, c'est être menteur et hypocrite. Humiliez-vous en vos actions ; prenez toujours le dernier rang, *Recumbe in novissimo loco*, c'est le Sauveur qui vous le dit, de quelque condition que vous soyez. Si votre charge vous oblige d'être au plus haut degré, soyez de cœur et d'affection au plus bas ; gardez-vous comme d'un précipice de ces pointilles d'honneur, de préséance et de préférence dont les réprouvés se piquent : et tenez partout assuré que cette parole du Fils de Dieu se vérifiera tôt ou tard : Quiconque s'exaltera sera humilié, et qui s'humiliera sera exalté. Amen.

SERMON LXIV.

Du larcin.

Non furtum facies.

L'avoir d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient.

C'est le septième commandement, auquel il faut joindre le dixième, qui dit : Tu ne convoiteras point les biens de ton prochain (*Exode*, XX).

Pour traiter à fond ces deux commandements et pour vous bien éclaircir de ce qui est du larcin, il faut premièrement considérer quelle en est la cause, en second lieu quelle en est l'essence et la nature, et en troisième lieu quel en est le propre effet. La cause ordinaire, c'est l'avarice ; l'essence et la nature, c'est le tort qu'on fait au bien du prochain : le propre effet, c'est l'obligation à la restitution. Nous devons honorer la vertu contraire en votre Fils et en vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ; votre Fils est appelé le Soleil de Justice, *Ex te ortus est sol justitiæ, Christus Deus noster*. L'Eglise, en ses dévotions, vous nomme le Miroir de Justice : *Speculum justitiæ* ; votre Fils en est le soleil, parce qu'il possède par soi-même toutes les excellences de cette vertu : et vous en êtes le miroir, parce que vous recevez de lui ce que nous devons imiter en vous par le secours de sa grâce, que nous implorons en vous saluant. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Concio complectitur causam, essentiam et proprium effectum furti. — I. Punctum. *Furti causa ordinaria est avaritia, quæ vocatur Radix omnium malorum* : 1. *quia est occulta* ; 2. *quia nutrit omnes ramos arboris, nempe omnia vitia* ; 3. *quia difficile extirpatur.* — II. Punctum. *Natura et definitio furti et rapinæ. Malignitas rapinarum quæ fiunt in foro, quia sunt inevitabiles, penales, monstruosæ et scandalosæ.* — III. Punctum. *Furti effectus, obligatio ad restitutionem, de qua explicantur articuli Beati Thomæ.* — *Conclusio. Exhortatio ad ritum-*

dum furtum et faciendam restitutionem : 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. Rationibus. Ex parte Dei Patris, Christi, Spiritus Sancti, animæ nostræ, Satanæ, filiorum; 4. comparatione; 5. et exemplis.

I. — 1. *Radix omnium malorum est cupiditas* (1 *Timoth.*, VI); au lieu de ce mot, *cupiditas*, il y a dans le grec *φιλαργυρία*, l'amour de l'argent. C'est la racine de tous les maux, dit l'apôtre saint Paul, écrivant à son disciple Timothée. L'angélique saint Thomas, au commentaire de ce passage, et les autres interprètes disent que fort à propos saint Paul compare l'avarice à la racine d'un arbre, pour trois raisons : parce qu'elle est cachée, parce qu'elle nourrit toutes les branches de l'arbre, et parce qu'elle est difficile à arracher. Le tronc et les rameaux d'un arbre sont exposés à la vue; quand on les veut couper, il n'est rien de si visible, mais la racine est toute cachée et ensevelie en terre. Il n'est point de vice qui échappe plus aisément à nos yeux que le péché d'avarice : *Obscurentur oculi eorum, ne videant, et dorsum eorum semper incurva*. Voilà l'état déplorable et la condition malheureuse de l'avaricieux; il a l'âme toute courbée, toujours penchant vers les choses basses et terrestres, et les yeux de l'esprit obscurcis et aveuglés. Les saints le comparent à la taupe; elle est toute entourée de terre, elle ne sent que la terre, ne touche que la terre, ne goûte que la terre, et elle n'ouvre les yeux qu'à l'heure de la mort; l'avaricieux en est de même, son âme est toute enfoncée dans la terre, il ne pense qu'à la terre, ne parle que de la terre, n'a point d'affection, d'entretien, ni d'occupation que pour la terre; et ce qui est plus pernicieux, c'est qu'il ne voit pas sa misère, qu'il est aveugle en ce qui est du fait, qu'il est aveugle en ce qui est du droit. Quand un blasphémateur, un ivrogne ou un autre pécheur vient à confesse, la première chose qu'il fait, c'est de découvrir son faible; mais de cent avaricieux qui se confessent à peine en voient deux qui s'en accusent. Quand on prêche contre les jureurs, contre les luxurieux ou les vindicatifs, ceux qui sont atteints de ces vices disent en eux-mêmes : Ces invectives s'adressent à moi. Quand on prêche contre l'avarice personne ne dit : C'est à moi qu'on parle; cette passion se couvre sous le masque de prudence, de prévoyance ou de nécessité, d'obligation à sa famille et à sa postérité : *Sapiens sibi videtur vir dives* (*Proverb.*, XXVIII, 11). J'ai de grandes affaires sur les bras, dit-on; j'ai grand nombre d'enfants ou de neveux, chacun d'eux en peut avoir cinq ou six; je suis obligé d'y pourvoir, la prudence n'est pas défendue, et si quelquefois vous vous apercevez que vous avez de l'attache aux biens de la terre, vous ne croyez pas qu'il y ait grand mal à cela, vous vous flattez et vous dites en vous-même : Je ne dérobe point, je ne fais tort à personne; si je savais que j'eusse du bien d'autrui, je voudrais incontinent lui rapporter : et vous ne considérez pas que le

Sauveur a dit : O que difficilement ceux qui ont de l'argent entreront au royaume de Dieu (*S. Marc*, X, 23) ! Il ne dit pas ceux qui dérobent, mais ceux qui ont de l'argent et qui y mettent leur confiance. Que le Saint-Esprit a dit qu'il n'est rien de si injuste que d'aimer l'argent; il ne dit pas de rapiner, mais aimer : *Nihil est iniquius quam amare pecuniam* (*Eccl.*, X, 10). Que saint Paul distingue l'avarice du larcin, et qu'il ne dit pas seulement que les larrons, mais que les avaricieux ne posséderont jamais le royaume de Dieu : *Neque fures, neque rapaces, neque avari regnum Dei possidebunt* (1 *Cor.*, VI). Que le même Apôtre a dit : La racine de tous les maux c'est l'amour de l'argent. Que saint Eucher a dit : *Magna est affinitas vitii cum divitiis*, parce que l'avarice nourrit, foment et entretient les autres vices.

2. Elle nourrit l'indévation et la paresse au service de Dieu. Vous ne le priez soir et matin, qu'en vous habillant et vous déshabillant; vous n'entendez qu'une petite messe le matin, bien légèrement et avec distraction; vous n'assistez point au sermon ni aux instructions qu'on fait au prône; vous ne vous communiquez que deux ou trois fois l'année; vous n'avez point de soin de former vos enfants à la piété et à la dévotion, parce que vous êtes toujours dans le tracas et l'embaras des procès, du trafic, des fermes et d'autres affaires temporelles. Elle nourrit la superbe : saint Paul dit à son disciple : Commandez aux riches de ce monde de n'être pas orgueilleux, *Præcipe divitibus hujus sæculi non superbe sapere* (1 *Tim.*, VI, 17). Quand votre avarice vous a acquis un peu de bien, vous voulez paraître, avoir le pas partout, être le coq de la paroisse, vous faire craindre de tout le monde, ne point permettre qu'on choque tant soit peu vos volontés : si un autre va de pair avec vous, si quelqu'un s'avance et fait fortune aussi bien que vous, vous êtes piqué de jalousie ou d'envie contre lui, vous lui suscitez quelque mauvaise affaire : *In multitudine divitiarum suarum gloriatur* (*Psal.* LI, 9). *Dives effabitur rigide* (*Prov.*, XVIII, 23). *Dives injuste egit, et fremet : pauper autem læsus tacebit* (*Eccl.*, XIII, 4); il ne veut pas endurer, vous voilà dans les querelles, dans les animosités et inimitiés immortelles. *Divitiæ a dividendo*, parce qu'elles sont cause des divisions : si vos gens ne correspondent pas à votre cupidité, si on ne se tue de travailler comme vous, s'ils cassent un verre ou perdent une obole, vous vous mettez en colère, vous leur donnez des malédictions, et vous blasphémez le saint nom de Dieu. L'avarice nourrit la luxure, l'intempérance et l'ivrognerie, parce qu'elle fournit des moyens de payer ce que l'on dépense au cabaret, au lieu infâme, à l'académie et autres lieux de débauche. *Conturbat domum suam, qui sectatur avaritiam* (*Prov.* XV, 27).

3. Or quelle apparence d'arracher une racine qui tient à la terre par tant d'agrafes ? Quelle apparence de sanctifier un homme

qui est esclave de ce vice ? Qu'est-ce qui le convertira ? La miséricorde de Dieu ? son avarice l'empêche de la mériter par des œuvres de miséricorde, et de suivre ce conseil du prophète Daniel, qui dit : Rachez vos péchés par des aumônes. Qu'est-ce qui le convertira ? L'infirmité de la vieillesse, qui refroidit et qui tempère toutes les autres passions ? mais celle-ci s'enflamme et s'augmente à mesure qu'on s'avance en l'âge. Qu'est-ce qui le convertira ? les prédications ? Hé ! quelles prédications plus saintes, plus puissantes et plus efficaces que celles du Sauveur (*S. Luc, XVI, 14*) ? et les pharisiens s'en moquaient, parce qu'ils étaient avaricieux, dit l'historien sacré. Et puis l'avarice est cause des larcins, les larcins obligent à la restitution, et la restitution ne se fait que très-rarement et à demi. Vous avouerez ces vérités, si vous épluchez avec moi la définition du larcin.

II. — Les docteurs disent que c'est prendre, ou retenir, ou endommager le bien d'autrui, contre la volonté de celui à qui il appartient : *Acceptio aut retentio, aut damnificatio rei alienæ, invito Domino*. C'est prendre ou par vous-même, ou par les autres, ou secrètement et à la dérobée, ou ouvertement, exigeant, recevant ou permettant à vos gens d'exiger ou de recevoir ce qui ne vous est pas dû : comme si vous exigez cinquante sous ou un écu pour un service, pour de la marchandise, pour un acte de justice qui n'en vaut pas trente ; si vous permettez à votre clerc, à votre valet ou à votre commis d'exiger ce qui ne leur est pas dû.

Acceptio, aut retentio : non-seulement prendre, mais retenir ce qui n'est pas à vous : comme si vous avez hérité de votre père ou de vos ancêtres du bien qu'ils ont mal acquis ; si vous devez quelque chose à vos serviteurs, aux marchands, aux artisans ou à vos créanciers ; si vous avez trouvé ce qu'un autre a perdu, en le retenant vous commettez un larcin : *Non multum interest quoad periculum animæ, injuste detinere, ac invadere alienum*, dit le pape Innocent III, au concile de Latran (*Cap. 34, et refertur capitulo Sape contingit, de Restitutione spoliatorum*) : Il n'y a pas grande différence pour la damnation de l'âme, entre dérober ou retenir le bien d'autrui.

Si vous disiez à votre confesseur : J'ai maintenant la volonté de dérober dix écus ; mais d'ici à quinze jours je n'aurai plus cette volonté : seriez-vous alors capable d'absolution ? Vous en êtes aussi peu capable si vous ne restituez sur-le-champ, le pouvant faire, quoique vous promettiez de restituer dans quinze jours : prendre et retenir sont défendus par le même commandement : *L'avoir d'autrui tu ne prendras ni retiendras* : ne pas restituer est un larcin aussi criminel que de dérober, ou que de garder le bien du prochain.

Si vous gênez les blés allant à la chasse, si vous vous ingérez dans un office, à un métier ou à un, exercice dont vous êtes incapable ; si étant avocat, juge, procureur ou notaire, si étant médecin, chirurgien ou

apothicaire, vous êtes cause, par votre ignorance ou votre négligence notable, que quelqu'un soit endommagé en son procès, en ses biens ou en sa santé, vous commettez un larcin.

Je dis le bien d'autrui, ou spirituel, ou temporel, ce qu'on ne pèse pas assez. Si vous aviez pillé la maison de votre voisin, on vous estimerait un voleur, vous seriez obligé d'y satisfaire : vous avez fait en son âme un horrible dégât, vous avez ruiné en son cœur les trésors de la grâce de Dieu, le sollicitant au péché ; et vous n'y faites point de réflexion, vous ne pensez point à remettre au bon chemin cette pauvre malheureuse que vous avez dévoyée : vous êtes un voleur.

On ajoute en la définition, contre la volonté de celui à qui il appartient, c'est-à-dire sans son consentement libre et absolument volontaire : car encore qu'il y consente, s'il ne le veut qu'à demi, s'il le voudrait bien autrement, si son consentement est forcé, extorqué, involontaire, ou *secundum quid*, dit l'école, il ne vous excuse pas de larcin. Quand un pauvre homme vous donne des présents, pour avoir bonne et briève justice, ou pour l'intérêt de l'argent que vous lui prêtez à usure ; quand votre adverse partie s'accorde avec vous en un procès où vous avez tort, et vous quitte la moitié de ce qu'elle pourrait prétendre justement, étant ennuyée de plaider et de se consommer en frais ; quand les créanciers d'un décret que vous avez acheté vous donnent le tiers de ce qui leur est dû, aimant mieux perdre l'échantillon que toute la pièce ; quand vous faites faire à vos sujets des corvées, des charrois, des messages ou des présents auxquels ils ne sont pas obligés, encore que vous disiez qu'ils le font de bon cœur, vous n'êtes pas excusé devant Dieu : car le jurisconsulte a dit avec vérité, que celui-là n'est pas censé vouloir une chose, qui ne la fait que pour obéir à la volonté de son père ou de son maître : *Velle non creditur, qui obsequitur imperio patris aut domini* (*L. Velle, ff. de regul. Jur.*) ; et derechef, qu'il n'est rien de si contraire au libre consentement que la force, ou la crainte : *Nihil consensui tam contrarium est, quam vis atque metus* (*L. Nihil, ff. Cod. tit. D. S. Th., 2.2, q. 66, art. 8, ad. 3*) ; et le poète :

..... Quicumque potentior orat,
Cogit, et in blando vis latet imperio

Marquez bien : la force ou la crainte ; donc, si on ne vous donne que fort peu de tailles, ou à vos fermiers, parce qu'on craint un procès injuste que vous intenteriez ; si un villageois, votre vassal, donne sa fille en mariage à votre valet, qui n'a rien ; si on fait des journées pour votre service, sans en être entièrement payé, parce qu'on vous redoute ; le consentement à ces actions n'est pas libre et volontaire ; tant s'en faut que ces injustices palliées qui se font par les grands du monde, ou par les gens de justice au palais, soient justifiées devant Dieu, qu'au contraire elles ajoutent au simple larcin une circonstance

qui en change l'espèce, et que l'on appelle rapine.

Aristote, dans ses Problèmes (*sect. 29 Problemat., q. 14*), dit que de son temps celui qui dérobaît en maison bourgeoise n'était condamné qu'à payer le double; s'il dérobaît trente écus, il en rendait soixante; si une assiette, il en rendait deux : mais celui qui dérobaît quoique ce fût, un chapeau, un manteau, ou une chemise au marché, aux bains, aux étuves ou autres lieux publics, était condamné à mort. Ce philosophe en rend quatre raisons. Premièrement en votre maison, vous avez diverses choses qui gardent votre bien et le mettent à couvert des larrons : les murailles, les portes bien fermées, les coffres et les serrures à double ressort, les domestiques qui y veillent et qui y prennent garde. En un marché vous n'avez quasi que la vue, si vous la détournez tant soit peu, le filou vous escroque tout ce qu'il veut.

En second lieu, dans votre maison, vous ne recevez que qui vous plaît, c'est à vous de n'y recevoir que ceux dont la prud'homme, et la fidélité vous est bien connue; si vous faites autrement, c'est à votre dam. Mais en un bain ou autre lieu public, tout le monde y entre pêle-mêle, l'homme de bien et le larron, l'habit de l'un et le vêtement de l'autre y sont ensemble. En troisième lieu, celui à qui on dérobe en sa maison, n'a que le regret de perdre son bien : mais celui à qui vous prenez le chapeau ou la robe en un lieu public, est tout confus de se voir moqué, et d'être contraint d'aller par la ville sans ses vêtements ordinaires. En quatrième lieu enfin, celui qui dérobe en plein marché ne fait pas seulement tort au particulier, mais encore à toute la république, car la ville en est décriée.

Profitons de ces lumières : le barreau est un lieu public, et même en quelque façon un lieu sacré, puisqu'Ulpien appelle les jurisconsultes, *sacerdotes juris* (*L. 1, ff. de justitia et jure*); et au Deutéronome le texte sacré dit, *Dei judicium est* (*Deut., I, 17*). Il n'y a point d'injure si inévitable, si sensible, si dénaturée, si scandaleuse, si criminelle et punissable devant Dieu, que les injustices qui se commettent en la justice: *Forum a Furando* (*ait Columella*). *Remota justitia, quid sunt regna nisi magna latrocinia* (*S. Aug. IV de Civit., c. 4*)? Premièrement en votre maison vous pouvez avoir un chien pour la garder; au bain, ou au marché un serviteur qui ait soin de vos hardes; en voyage un bon cheval pour gagner au pied, et vous échapper des voleurs : mais vous ne sauriez éviter ces chicaneurs, il faut nécessairement passer par leurs mains, le commerce et les autres affaires de la société humaine vous y obligent. En second lieu si on dérobe en votre maison, vous en êtes quitte pour un peu d'argent, vous pouvez tenir secret cet affront pour n'en point recevoir de confusion : mais quand vous perdez un procès par la méchanceté d'un faux témoin, par la perfidie ou négligence d'un avocat, par l'astuce d'un

procurateur, ou par la corruption d'un juge, vous ne perdez pas seulement votre bien, vous avez encore la honte d'être publiquement condamné, vous avez le blâme d'avoir commencé un procès où on pense que vous aviez tort, le déplaisir de voir tous les jours votre adverse partie qui piaffe et qui fait trophée de vos dépouilles.

Quelle monstrueuse déloyauté ! la providence de Dieu vous a mis en cette charge de judicature pour être un autel de franchise, un hâvre de grâce, un asile et un refuge des misérables et des opprimés; et vous leur êtes un écueil où ils font naufrage de leur fortune, de leurs biens, de leur honneur, de leur salut, par les haines qu'ils conçoivent et conservent contre vous. Vous êtes cause que l'Eglise est diffamée parmi les infidèles et les impies; vous êtes cause qu'ils disent : Voilà une belle religion ! leur Evangile ne retentit que charité, et ne publie que justice, qu'équité, que miséricorde : et les gens de lettres parmi eux sont des loups affamés. Ils disent que leur Eglise est comparée à la colombe, et ils volent comme des milans.

III.— Pour vous faire avoir en horreur ces désordres et autres semblables, considérez que ce vice vous engage à une infinité de péchés, et vous précipite quasi sans aucun remède, et irréparablement à la damnation éternelle. La raison en est évidente : car il n'est pas de ce péché comme des autres, on n'en est pas quitte pour s'en repentir, s'en confesser et en faire pénitence : il oblige à restitution : voici ce qu'en disent non quelques docteurs de peu d'autorité, mais saint Thomas (*2-2, q. 62, art. 1*), saint Bonaventure et d'autres plus célèbres théologiens. Le premier donc nous enseigne que la restitution est un acte de la justice commutative, et par conséquent qu'il doit y avoir du rapport, et de la proportion, ou de l'égalité entre ce que vous avez pris et ce que vous restituez; entre le dommage que vous avez causé, et la réparation que vous en faites. Dans la justice vindicative, si par pure miséricorde vous relâchez tant soit peu de la rigueur des lois, si vous ne mesurez la grandeur de la peine à la gravité du crime, la miséricorde de Dieu excuse aisément votre faute; mais dans la justice commutative, si ayant dérobé cinquante écus, vous n'en restituez que quarante-cinq, vous êtes toujours un larron.

En l'article second il conclut que la restitution est nécessaire à salut. C'est beaucoup dire quand il y va du salut, c'est-à-dire que sans cela la pénitence est inutile, la confession est déguisée et que l'absolution est nulle : nécessité si absolue, que rien ne vous en peut excuser, que la seule impossibilité. Mais pour rendre tout ce que j'ai à autrui, il me faudrait déchoir de mon état. vous y êtes obligé; ayant bâti votre fortune en ruinant celle du prochain, n'est-il pas plus que raisonnable que vous redressiez celle du prochain, par la ruine de la vôtre? la condition de l'innocent ne doit-elle pas être meilleure que celle du criminel?

Mais je suis religieux profès, direz-vous ? Pie V avait condamné à de grandes peines celui qui étant chargé de dettes entrait en religion, et avait déclaré sa profession nulle *Ipso facto*. Clément VIII a un peu adouci et changé ce décret quant à la nullité de la profession, mais non pas quant aux peines imposées. Les docteurs disent que ce religieux-là est obligé de demander à son supérieur la permission de travailler à quelque honnête exercice pour gagner de quoi payer ses dettes.

Mais je ne saurais restituer sans me diffamer, car celui à qui je restituerai verra bien que je lui ai fait tort, et ainsi il me décriera. En ce cas il faut donner à un fidele ami ou à un confesseur qui le rende sans nommer personne, qu'il en tire quittance, et qu'il vous la montre, afin que vous sachiez certainement que vous êtes déchargé devant Dieu de cette obligation : obligation si étroite, si serrée, qu'il n'y a ni évêque, ni pape, ni concile qui vous en puissent dispenser. Non, l'Eglise qui a pouvoir d'absoudre et de délier les nœuds les plus étroits, les serments, les vœux les plus solennels, et les péchés les plus énormes quant à la coulpe et quant à la peine, l'Eglise n'a point le pouvoir de vous décharger de cette obligation. La mort même, qui rompt le mariage consommé, ne vous en délivre pas; et si un saint vous en ressuscitait, vous ne seriez point obligé de reprendre votre femme, mais bien de payer vos dettes; et vos héritiers le doivent faire à votre défaut.

Les théologiens concluent que non-seulement celui qui dérobe ou qui fait tort, mais encore tous ceux qui influent et qui coopèrent à l'injure et au dommage qui se fait au prochain, sont obligés à restitution (*D. Tho.*, 2-2, q. 62, art. 7), comme les recéleurs, dont il est dit en la loi civile, que c'est une race très-méchante, et qu'ils méritent d'être punis aussi grièvement que les larrons : *Pessimum genus receptatorum, præcipitur, ut perinde puniantur atque latrones* (L. 1, ff. de Receptatoribus) : comme aussi les faux témoins, les faiseurs d'antidate ou de faux contrats; les avocats et les procureurs qui conseillent ou qui poursuivent un procès qu'ils savent être injuste, ou qui par leur négligence notable sont cause que leurs clients perdent une cause juste; et les notaires qui par ignorance ou par malice changent l'intention du testateur.

En quatrième lieu, ils enseignent que ce commandement oblige en tout temps (*D. Th.*, *ubi supra*, art. 8), toujours et incessamment; parce que ce n'est pas seulement un précepte affirmatif, qui commande de restituer; mais aussi négatif, qui défend de retenir; et comme tel il est ordinairement exprimé en la Bible en termes négatifs. *Non remanebit merces operarii apud te, usque mane* (Lev. XIX, 13). C'est le propre des commandements négatifs d'obliger toujours et pour toujours : *Nemini quidquam debeatis* (Rom., XIII). Ce qui fait que les docteurs sont bien empêchés de compter le nombre de

vos péchés quand vous manquez de restituer le pouvant faire. Lessius, de la compagnie de Jésus (*Lessius, lib. II de Justitia et Jure, cap. 12, dub. 3*) et d'autres docteurs disent que vous péchez continuellement, et actuellement, c'est-à-dire que non-seulement vous êtes toujours en l'habitude, mais aussi en l'acte continuel des péchés. Les plus larges disent, et il est vrai, que pour le moins vous péchez toutes les fois que la pensée vous vient de payer, de satisfaire, de restituer, et que vous ne le faites en ayant le pouvoir.

Voilà pourquoi saint Paul a dit que l'avarice n'est pas seulement une tentation, mais encore un piège de Satan, parce que ce vice vous arrête et vous retient en sa puissance et en état de damnation à cause de la difficulté que vous avez de lâcher prise, et de vomir ce que vous avez une fois dévoré. Les biens de la terre sont gluants, dit saint Bernard, ils s'attachent si fort à nos mains, qu'on ne les en peut séparer, il en demeure toujours quelque reste; et de cent personnes qui sont obligées à restitution, il y en a pour le moins nonante, qui ne la font point entièrement. Toutes les restitutions qui se font, c'est de quelque quart d'écu qu'un serviteur ou qu'une servante aura dérobé à son maître : mais les grands et insignes voleurs, qui ont ravagé le peuple par des concussions et des oppressions tyranniques, sont comme le lion : vous ne lui arrachez jamais la proie qui est une fois tombée entre ses griffes : ils ont honte de rabaisser leur état, de diminuer leur revenu, de dégraisser leur table et leur cuisine, de vendre leurs chevaux et leur carrosse, de rabattre du luxe de la maison et de la pompe de leurs habits : ils ont grande peine de rendre en gros ce qu'ils ont dérobé en détail, de restituer les fruits des héritages mal acquis, et de satisfaire au bon homme pour les intérêts de son bien qu'il lui ont retenu plusieurs années. *Divites (hebraice : Kephirin, leones) eguerunt* (Psal. XXXIII, 11).

Conclusion. — 1. Faites mieux, ne dérobez point, ne faites tort à personne, ne commettez point de péchés qui vous obligent à restitution; car ou vous la ferez ou non : si vous la faites, vous aurez contracté le péché et l'obligation à la peine sans en recevoir de profit, puisqu'il faut restituer le principal et les intérêts : et si vous ne la faites, la pouvant faire, c'est fait de vous, vous êtes perdu pour jamais sans ressource. Malheur à celui qui amasse des biens par une avarice vicieuse, pour élever et mettre bien haut son nid : Les pierres de sa maison crieront contre lui, dit le prophète Abacuc : *Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ* (Habacuc, II, 9). Il dit *avarice vicieuse*, parce qu'il y a une épargne louable et méritoire, quand vous épargnez pour faire l'aumône, et qu'à mesure que le bien vous vient, vous le donnez pour l'amour de Dieu. *Væ quia lapis de pariete clamabit* : autant qu'il y a de pierres en votre maison, qui est cimentée du sang des pauvres; autant qu'il y a de sols ou d'autres piè-

ces mal acquises en vos coffres, ce sont autant de voix qui crient justice, qui demandent vengeance contre vous : et vous pensez en être absous et délivré sans restituer !

2. Ecoutez saint Augustin : Si on peut rendre le bien mal acquis et qu'on ne le rende pas, ce n'est pas faire pénitence, c'est la contre-faire ; c'est une pénitence fourrée, contre-faite et déguisée, ce n'est pas pénitence, mais hypocrisie : *Si res aliena propter quam peccatum est reddi possit, et non redditur, penitentia non agitur, sed simulatur* (Epist. 54 ad Macedonium, 3).

3. Ferez-vous plus d'état d'un peu d'argent que de l'amour que vous devez à votre Dieu, que de son amitié et de ses bonnes grâces, que vous perdez en retenant ce bien ; que du respect et de la soumission que vous devez à sa sainte volonté ; que de l'obéissance que vous devez à ses divins commandements ? Et où sont les promesses que vous lui avez faites tant de fois, de plutôt tout perdre que de l'offenser, puisque vous aimez mieux l'offenser que de vous dessaisir d'un peu d'argent ? Et où sont les protestations que vous lui avez faites si souvent de l'aimer sur toutes choses, puisque vous aimez plus un peu de terre jaune que sa majesté infinie ?

Où est le nom de chrétien que vous avez l'honneur de porter ? où sont les maximes de l'Évangile, dont vous faites profession ? où est la foi que vous devez à ces paroles de Jésus-Christ. Celni d'entre vous qui ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut pas être mon disciple ? *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (S. Luc., XIV, 33). Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation : *Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram* (S. Luc., VI, 24). Où est la conformité et l'imitation que vous devez aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés ? Il était riche, et il s'est fait pauvre, non-seulement pauvre, mais indigent et nécessiteux ; s'étant privé des biens de la terre, il en a montré la bassesse, la vileté et le mépris qu'on en doit faire : *Carendo vilia fecit*, dit saint Augustin ; il a donné la vue aux aveugles, la parole aux muets, la santé aux malades, la vie aux morts ; mais il n'a point donné de richesses à aucun pauvre : il leur a bien fait l'aumône, mais il ne leur a point donné de richesses, parce que le partage de ses vrais disciples, c'est la pauvreté, et non pas les richesses ; et quand il s'est appauvri pour les enrichir, ça été pour les faire riches en pauvreté et non pas en richesses : et vous voulez être riche bon gré mal gré qu'il en ait : *Propter nos egenus factus est ut ejus inopia divites essemus*.

Où est la créance que vous devez ajouter à ces paroles du Saint-Esprit : Celui qui aime les richesses n'en tirera point de fruit : *Qui amat divitias fructum non capiet ex eis* (Eccl., V, 9) ? Il n'est rien de si injuste que d'aimer l'argent, c'est mettre son âme à l'enchère : *Nihil est iniquius quam amare pecuniam, hic enim et animam suam venalem habet*

(Eccl., X, 10) ; votre âme, l'image de Dieu, la sœur des anges et la reine de toutes les créatures, âme rachetée si précieusement, âme que Jésus a plus estimée que sa propre vie et que son sang l'âme dont il dit que vous ne devriez pas l'endommager tant soit peu, quand ce serait pour gagner toutes les richesses du monde. Et vous n'en faites point d'état, vous l'engagez à la damnation, à être brûlée toute vive, une éternité tout entière, pour des biens caducs et périssables ! Mais à propos, endurerez-vous bien le feu ? Vous le devriez expérimenter, vous devriez quelquefois approcher votre doigt d'un charbon ardent. Hé ! que ne voudriez-vous donner pour vous racheter des rigueurs de ce feu, je ne dirai pas un jour, mais une heure ou un quart d'heure ? et vous ne voulez pas rendre un peu de bien qui vous rachèterait des ardeurs de ce feu durant des millions et millions d'années ?

Où ! comme vous réjouissez Satan, que vous lui apprêtez bien à rire et à se moquer de vous, de vous livrer à sa tyrannie et de vous vendre à lui pour si peu de chose ! *Venundatus es ut faceres malum*. C'est comme si vous lui disiez : Je t'engage et t'hypothèque mon âme, je te la cède, je te la quitte, je te la remets et transporte ; je suis content d'être ton esclave, je renonce à ma part de paradis, à l'héritage et à la donation du Père éternel, à sa filiation adoptive, à la rédemption et aux mérites du Fils, aux grâces du Saint-Esprit, à la bienveillance de la Vierge, à l'amitié des anges, à la compagnie des saints et au repos de ma conscience. J'aime mieux être continuellement en mauvais état, bourrelé par les remords de la syndérèse, commettre des péchés à milliers, faire des sacrilèges en me confessant, recevoir mon Créateur indignement comme Judas, perdre le mérite de toutes mes bonnes œuvres, être l'objet des murmures et de la haine de plusieurs personnes, les faire mourir de disette, de tristesse, de fâcherie contre moi, être cause de leur damnation par la rancune qu'ils me portent, être cause de la damnation de mes héritiers, qui ne rendront jamais le bien mal acquis que je leur laisserai, être l'horreur et l'abomination de Dieu et des hommes ; j'aime mieux encourir tous ces inconvénients et mille autres que de payer mes dettes, que de satisfaire à cette veuve, de quitter ce procès injuste et de restituer ce bien que je possède injustement.

Mais encore pour qui le gardez-vous ? pour des enfants qui ne sont pas encore et ne seront jamais, ou qui peut-être ne sont pas à vous ; pour des enfants ou des neveux ingrats, perfides et monstres de nature, qui ne vous en sauront point de gré, qui vous mettront en oubli, qui danseront sur votre fosse, qui dépenseront avec profusion ce que vous épargnez avec tant d'apreté, qui plaideront l'un contre l'autre et se consommeront en frais de justice, qui perdront même les autres biens qu'ils ont hérités d'ailleurs, par ces richesses injustement acquises et injustement retenues, qui attireront sur eux et sur

toute leur famille la malédiction de Dieu.

4. Faites comme ce poisson qu'on appelle scolopendre : sitôt qu'il se sent pris par l'hameçon du pêcheur, il vomit promptement l'amorce et l'hameçon tout ensemble, et par ce moyen il échappe. L'hameçon dont Satan vous accroche, c'est le péché; l'amorce dont il vous appâte, c'est le bien d'autrui mal acquis : vous voudriez bien vomir l'hameçon, et non pas l'amorce, vous délivrer du péché sans rendre le bien d'autrui : cela est du tout impossible.

5. Faites comme cet homme riche de notre siècle, aux Indes, qui, au sortir du sermou, alla prendre ses biens et les distribua à ceux à qui il avait fait tort, disant : *Pereant mihi, ne ego peream*, Que je perde ces biens pour ne me pas perdre moi-même. *Pereant mihi*, ces biens sont de la terre; *ne ego peream*, mon âme vient du ciel : ces biens sont périssables, mon âme est immortelle; ces biens demeureront ici, et j'emporterai mon âme; ils seront à mes héritiers, mon âme sera à moi-même; ces biens ne sont pas de vrais biens, pour grands et abondants qu'ils soient, puisqu'ils ne rendent pas bons tant de méchants qui les possèdent; ils ne sont pas de vraies richesses, puisqu'ils ne rendent pas riches ni contents ceux qui en sont esclaves : *Tam deest avaro quod habet quam quod non habet*. Je les dois quitter quelque jour malgré moi et sans mérite : il vaut donc mieux que je les quitte maintenant volontairement et avec mérite.

Faites comme le vertueux Zachée de l'Evangile : il restitua promptement, parfaitement et joyeusement; n'attendez point à restituer par votre testament, vous serez surpris de la mort, le notaire mettra un *qui pro quo*, il cachera la minute de votre testament, vos héritiers le feront casser, ils ne l'exécuteront point, ils remettront à y satisfaire par leur testament, comme vous : ils n'aurent pas plus de soin de votre salut que de vos-mêmes.

Faites-le parfaitement comme Zachée, qui disait : Voilà que je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai trompé quelqu'un, j'en restitue quatre fois autant : *Reddo quadruplum*. Pour satisfaire aux dommages et intérêts de ceux à qui j'ai fait tort, j'aime mieux qu'ils aient du mien que moi d'avoir de ce qui leur appartient; et parce que je puis avoir fait plusieurs petits larcins que je ne puis restituer aux mêmes personnes à qui j'ai fait tort, je donne la moitié de mon bien aux pauvres.

Faites-le en chrétien et pour l'amour de Dieu, pour obéir à ce commandement de l'Apôtre, qui dit (*Rom.*, XIII) : Payez toutes vos dettes; de Jésus-Christ, qui dit (*S. Matth.*, XXII) : Rendez à César ce qui est à César. Si vous le faites ainsi, vous le ferez non à regret ni à contre-cœur, mais gaîment comme Zachée : *Suscipit illum gaudens*. Et si vous le faites ainsi, on dira de votre âme et de votre famille comme de la sienne, que la bénédiction de Dieu est aujourd'hui entrée en cette maison. *Amen.*

SERMON LXV.

Des péchés qui se commettent au palais.

(Prêché en l'église cathédrale de Toulouse le 5^e dimanche de carême 1642.)

Non furtum facies.

Tu ne déroberas point (Exod., XX).

Un ennemi de Démosthène, piqué de jalousie à la vue de la grande réputation que cet orateur avait acquise par le bon succès de ses plaidoyers, lui reprocha un jour en bonne compagnie, que ses harangues sentaient l'huile, c'est-à-dire qu'elles étaient trop étudiées; et il lui répondit sagement : Je ferai conscience de parler au peuple d'Athènes des affaires d'Etat, sans avoir premièrement bien pensé à ce que je dois dire. C'était un avocat très-éloquent qui devait parler à un peuple; et c'est aujourd'hui un orateur fort peu disert qui doit parler à des avocats, à des juges et à des magistrats; il ne devait parler qu'à des Athéniens, et je dois parler à des chrétiens : lui des affaires de la république, et moi des affaires de l'âme, du salut et de l'éternité.

Mais j'ai beau penser et repenser à ce que je dois dire, je me trouve très-insuffisant de m'acquitter de cette charge, si je ne suis assisté de la grâce de votre Fils, ô sainte Vierge; il est appelé par saint Jean l'avocat des pauvres pécheurs : *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem*; et l'Eglise reconnaît en vous cette même qualité, *Eia ergo advocata nostra* : il plaide envers Dieu, son Père, et vous envers le Verbe incarné; il plaide, montrant à son Père son côté et ses sacrées plaies; et vous, pour toute rhétorique, montrez à votre bien-aimé, votre sein maternel et vos mamelles virginales : *Filius ostendit Patri latus et vulnera; Filio ostendit Mater pectus et ubera, nec potest esse repulsa, ubi tot ac tanta sunt amoris insignia*. Le Fils n'est jamais rebuté de son Père, il ne rebute jamais sa Mère; et vous ne rebutez jamais les pauvres âmes pénitentes qui se jettent à vos pieds, comme nous faisons dévotement, vous saluant par les paroles de l'Ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Laudes virtutis justitiæ.*—I. **Punctum.** *Argumenta ex parte Dei, contra injustitiam judicium. Quia judicantur 1^o infalibilibiter; 2^o exacte; 3^o severe.*—II. **Punctum.** *Argumenta ex parte proximi, quia injustitia fori est perniciosissima: plus quam naufragium, quam latrocinium, quam homicidium.*—III. **Punctum.** *Argumenta ex parte judicium qui obligantur ad restitutionem.*—**Conclusio.** *Salutaria documenta pro judicibus, per paraphrasim verborum psalmi: Nunc, reges, intelligite, erudimini, qui judicatis terram.*

Justus Dominus, et justitiam dilexit. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam (Ps. X; Ps. XIV). Cela est vrai, messieurs,

vous ne sauriez pratiquer aucune vertu qui soit plus agréable à Dieu, plus utile à la république et plus honorable à vous-mêmes, que de vous acquitter dignement et chrétiennement de votre devoir en l'administration de la justice. *Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula J ob* (Ps. LXXXVI, 2). Ceux qui sont versés en l'écriture, savent qu'anciennement parmi le peuple de Dieu, les parquets, les palais, les audiences et les tribunaux de justice, étaient aux portes des villes : *Nobilis in portis vir ejus, cum sederit cum senatoribus terræ* (Prov., XXXI, 23). *Non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta* (Ps. CXXVI). Dieu aime plus le parquet et le palais que les autres maisons de la ville, c'est-à-dire qu'il agrée plus la bonne administration de la justice que les autres vertus, qui se pratiquent dans les maisons particulières.

Les anciens disaient que Thémis et Dicé, la justice et l'équité, sont toujours aux deux côtés de Dieu, comme ses mignonnes et ses favorites ; mais Plutarque, corrigeant leur dire et parlant en vrai chrétien, au Traité qu'il a fait pour prouver que le prince doit être savant, dit sagement, qu'il ne faut pas seulement dire que Dieu est assis entre la justice et l'équité, mais qu'il est lui-même la justice et l'équité. Oui ; car dit le jurisconsulte : *Regula est quæ rem quæ est breviter enarrat, non ut ex regula jus sumatur, sed ut ex jure quod est regula fiat*. Les lois ne font pas la justice et l'équité, mais elles la supposent, elles l'expliquent et la commandent ; c'est Dieu qui est la première règle de toute droiture, loi éternelle et essentielle, la source et l'origine de toute justice : et comme il contient en sa divine essence toutes les perfections possibles et imaginables, la justice comprend en éminence toutes les vertus et les habitudes morales :

Ἐν δὲ δικαιοσύνη συλλήβδην πᾶσα ἀρίστη ἐστίν.

Justitia in sese virtutes continet omnes.

Aussi a-t-elle cela de propre et d'excellent entre les autres vertus, qu'elle ne tend pas seulement au profit et à l'ornement particulier de celui qui la possède, mais encore qu'elle tend au bien universel et général de toute la république, ἀλλότριον αγαθόν dit Platon. Justinien, au commencement de ses Institutes, confesse que les couronnes royales et les majestés impériales ne sont pas moins protégées et servies par la jurisprudence que par la vaillance et par les armes. Et les empereurs Léon et Antonin, deux grands hommes d'État, disent que les avocats qui font bien leur devoir, et à plus forte raison les juges, ne sont pas moins profitables au genre humain que s'ils défendaient leur patrie dans les armées, par l'effusion de leur sang : *Non minus provident generi humano, quam si præliis ac vulneribus patriam parentesque defenderent* (Lib. Advocati, Cod. de Advocatis diversorum judiciorum). Quand ils le font par un motif divin et de charité chrétienne, ils méritent qu'on dise à leur hon-

neur ce que l'empereur Anastase disait des bons avocats de son temps : *Laudabile vitæque hominum necessarium advocacionis officium, maxime principalibus præmiis oportet remunerari* (Lib. Laudabile, cod. de Advocatis diversorum judic.).

Il dit bien, *laudabile officium oportet remunerari* ; car qu'y a-t-il de plus louable, de plus glorieux et digne de récompense qu'un justicier qui est estimé de tous, et qui est véritablement incorruptible, inviolable et inébranlable en son devoir, un protecteur des droits d'Eglise, le père des orphelins, le défenseur des veuves, le bouclier des gens de bien, le fléau et la terreur de ceux qui vivent mal ? *Qui imperio nil minus quam imperium cogitat, qui se civibus datum arbitratur, non sibi cives; quem prodeuntem certatim velut beneficum ac salutare numen aspiciunt, inter amorem timoremque mediæ et alternis judiciis ambigentes dominum saluent an patrem* (Lipsius). *Dii fortes terræ vehementer elevati sunt* (Psal. XLVI, 10).

Mais comme une privation est d'autant plus funeste et déplorable que la forme qui lui est opposée est excellente et parfaite, *Optimi corruptio pessima*, la justice étant une vertu si noble et précieuse, l'écriture nous enseigne, l'expérience nous fait voir, et je désire vous le montrer en trois points, qu'il n'y a rien de si criminel devant Dieu, de si nuisible à la république et de si ennemi de soi-même qu'un homme de justice qui est injuste. Mes avertissements sont des remèdes préservatifs, et non pas curatifs, pour prévenir les fautes futures, non pas pour corriger les passées : car qui ne sait que le palais de cette ville a toujours été très-célèbre en toute l'Europe, comme le vrai aréopage de la France, un temple de Thémis, le donjon de la foi catholique, l'asile des opprimés, l'autel de franchise à tous ceux qui ne peuvent trouver ailleurs la justice qu'ils demandent, et qu'on peut dire de cette ville ce que Cicéron disait du tribunal de Caius Aquilius : que la vérité s'y trouve comme en son propre domicile, ou que si elle en est bannie, à peine trouvera-t-elle un autre lieu où elle se puisse réfugier : *Certe aut apud eos qui hic adsunt veritas valebit, aut ex hoc loco repulsa ubi consistat, reperire non poterit* (Cicero, Or. pro Quintio).

I. — 1. Ceux qui écrivent les coutumes des peuples nous ont laissé par écrit qu'en Ethiopie, en la salle de l'audience où s'assemblent les conseillers pour ouïr les causes, il y a toujours un siège qui est vide, plus élevé et magnifiquement paré que les autres ; et quand on leur demande pour qui c'est, ils disent que c'est pour Dieu, qui y descend invisiblement et qui assiste toujours à leur assemblée. Ils ont appris cela du prophète royal, qui disait : *Deus stetit in synagoga deorum, in medio autem deos didjudicat* (Psal. LXXXI). Au lieu de ce mot *deorum*, en hébreu il y a *eloim, judicium* ; et il paraît qu'il parle des juges, puisqu'il ajoute consécutivement : *Usquequo judicatis iniquitatem* ; et il vous déclare, messieurs, que si vous man-

quez à votre devoir, Dieu vous jugera plus infailliblement, plus exactement et plus sévèrement qu'il ne juge les autres, *Deos dijudicat*.

Il dit que Dieu juge les gens de justice : quelle merveille et quelle nouveauté y a-t-il en cela ? Dieu ne juge-t-il pas tout le monde ? L'Écriture le dit particulièrement des péchés qui sont plus grands et plus énormes que les autres, comme le sont la vexation des pauvres, l'oppression des faibles et d'autres semblables qui crient vengeance devant Dieu et qui l'obligent à les punir plus rigoureusement, et même souvent dès cette vie, comme il est dit au chapitre quinzième de la Genèse (*Genes.*, XV, 14) et ailleurs : *Horrende et cito apparebit vobis* (*Sap.*, VI, 6). Vos péchés sont de cette trempe : ce que les païens même ont reconnu, car Virgile faisant un dénombrement des crimes atroces qui sont punis en enfer, des supplices les plus cuisants, met avec les parricides les avocats et les procureurs qui ont trompé leurs clients,

Pulsatusve parens, aut fraus lanexa clienti.

(*Æneid.*, VI.)

Comme voulant dire que de tromper sa partie est un crime aussi grand et aussi punissable que de frapper son père ou sa mère ; sur quoi Servius commente : *Si clientes quasi colentes dicuntur, patroni quasi patres censendi sunt*.

C'est donc une oppression des pauvres, et la plus injuste de toutes ; car si l'homme le plus puissant du monde m'opprime, j'ai recours à la justice ; mais si la justice m'opprime, à quelle autre justice aurai-je recours ? Il n'y en a point d'autre que celle de Dieu. Je n'ai donc point de ressource que de crier à elle et dire cette parole que tous les opprimés disent dans l'Écriture : *Judicet Dominus*. Je ne le dois pas désirer par esprit de vengeance, mais il le fera infailliblement par sa très-adorable et très-redoutable justice : *Deos dijudicat. Ego justitias judicabo*. Il dira comme Assuérus disait du cruel Aman, (*Esther.*, XVI) : qui voulait opprimer le peuple de Dieu : Il abuse de la puissance que je lui ai donnée et de l'honneur que je lui ai fait ; il s'en sert pour opprimer mes sujets : il offense en cela ma couronne. Il dit bien davantage : il se plaint que cet ambitieux voulait opprimer la reine : *Etiam reginam, me præsentem, vult opprimere* (*Esther*, VII, 8). Gardez-vous de cet attentat, messieurs, gardez-vous de cet attentat, si vous êtes sages ; ne faites pas que Jésus puisse dire de vous : *Reginam volunt opprimere*.

Les appels comme d'abus sont de grands abus quand ils sont interjetés mal à propos. Si vous les recevez aisément, si vous ne les condamnez et punissez, vous opprimez l'Église, qui est reine et épouse de Jésus-Christ. Si nous avions une fenêtre sur le cœur, selon le souhait de cet ancien, vous verriez que j'ai résisté plus de deux fois à Dieu, pour ne vous pas dire ceci, tant j'ai de répugnance à vous le dire, et je ne vous le dirais pas si Dieu ne

m'y obligeait, pressait et contraignait ; si bien que c'est lui seul qui me met ces paroles à la bouche pour votre salut. Depuis que j'ai l'honneur d'exercer cette charge, indigne que j'en suis, j'ai prêché en plusieurs diocèses, et j'ai reconnu quasi partout qu'on se plaint que les mauvais prêtres sont cause de la plus grande partie des désordres qui arrivent ; on s'en plaint à l'évêque, et j'ai moi-même quelquefois pris la hardiesse de dire à quelques-uns de Nosseigneurs les évêques : Monseigneur, comment endurez-vous en votre diocèse un tel curé qui y cause tant de scandale ? Hé que voulez-vous que j'y fasse ? m'ont-ils répondu ; les appels comme d'abus nous lient les mains : il faudrait que j'eusse autant de procès qu'il y a de mauvais prêtres en mon diocèse ; et je vous puis assurer sans mentir que le prieur d'un monastère de Champagne m'a dit autrefois que l'abbé, ayant donné à un de ses religieux pour pénitence de quelque faute à réciter trois *Pater* et trois *Ave Maria*, le religieux en appela comme d'abus. Il est vrai qu'il fut condamné, mais il en coûta à l'abbé mille écus en frais de justice. Je vous veux seulement proposer un seul inconvénient qui en peut arriver entre une infinité d'autres, mais inconvénient qui en produit d'autres jusqu'à l'infini, et qui nous devrait faire glacer le sang quand on parle d'appel comme d'abus.

Faisons qu'un curé ignorant et ivrogne se maintienne en sa cure malgré son évêque, ou parce qu'il sait et pratique mieux les formalités de chicane, ou parce que son évêque ne l'a pas osé attaquer, craignant l'appel comme d'abus, et les tracasseries et le danger de succomber qu'il y a en cette poursuite. *Si iste curatus baptizando pueros non pronuntiet aliqua essentialia, vel propter ebrietatem vel per ignorantiam, pueri non erunt baptizati : si aliquis ex his pueris suscipiat ordines sacros, non fiet sacerdos ; si suscipiat episcopatum, non erit episcopus : omnes quibus conferet sacerdotium, non erunt sacerdotes : omnes quos isti absolvent non valide absolventur. et si moriantur post peccatum mortale cum sola attritione damnabuntur : quia character sacerdotalis et episcopalis, supponit characterem baptismalem, quem puer ille non recepit*. Je dis tout ceci en latin parce que le peuple n'est pas capable de ces vérités, et si nous ne le croyons pas, il nous faut brûler tous nos livres et fermer toutes nos écoles de théologie, car c'est ce qu'on y enseigne partout, sans aucune contestation. Je suis bien assuré que si les docteurs sont ici, ils ne me démentiront pas. Voyez quel inconvénient, quelle horrible oppression de l'Église et quel abus déplorable il peut arriver de ces appels comme d'abus !

Il y a bien plus : Dieu se plaint que, par vos injustices, vous ne faites pas seulement violence à ses sujets et à son Église, mais encore à lui-même et à son saint nom. Ils ont vendu l'innocent pour un peu d'argent, et le pauvre pour un petit présent qu'on leur a fait, et ont violé mon saint nom : *Vendiderunt pro argento justum, et pauperem pro cal-*

ceamentis (Amos, II, 6). Quand vous avez été reçus en vos charges, vous avez prêté le serment de garder les ordonnances royales ; si vous ne jugez selon les lois, mais selon votre raisonnement et votre affection particulière, vous êtes cause de la multiplication des procès et de la ruine de plusieurs qui les entreprennent, se fiant à des préjugés, et qui enfin se trouvent trompés par la contrariété de vos arrêts. Qui ne voit que c'est contre les ordonnances, si, pour avoir plus d'épices, vous appointez en droit les procès que vous pourriez vider en l'audience, si vous vous attribuez la disposition des dépens ou des bénéfices, ou si vous donnez plusieurs arrêts interlocutoires pour une affaire qui se pourrait vider par un seul arrêt définitif ? Que si vous recevez des présents de ceux qui ont des causes ou en doivent avoir par devant vous, vous faites contre les ordonnances. Vous êtes faussaires devant Dieu, parjures et profanateurs de son très-saint et très-adorable nom ; il sera votre juge et votre partie tout ensemble, *Deos dijudicat* ; il vous jugera bien autrement qu'il ne juge les autres.

2. *Deus stetit*. C'est le propre des juges d'être assis ; cette coutume a été gardée en toute nation et de tout temps, comme nous le voyons au livre des Proverbes : *Nobilis in portis vir ejus quando sederit cum senatoribus* (Prov., XXXI, 23) ; et par ces paroles de Jésus-Christ : Vous serez assis, jugeant les tribus d'Israël : *Sedebitis et vos judicantes duodecim tribus Israel* (S. Matth., XIX, 28). Dieu garde cette formalité quand il juge tous les autres : *Cum sederit filius hominis in sede majestatis*. Mais quand il fait le procès aux gens de justice, il se lève, il se tient tout droit : *Deus stetit in synagoga Deorum*. Celui qui entend les parties assis se peut endormir ou sommeiller, et entendre négligemment et à demi ; mais celui qui est tout droit a le jugement plus éveillé, il a plus de vigueur d'esprit, plus d'attention et d'application à ce qu'il fait. Dieu est tout droit quand il vous juge, c'est-à-dire qu'il vous examinera exactement, épuchera pointilleusement, qu'il vous condamnera plus rigoureusement. Il n'entend rien à demi, il ne laisse rien échapper ; il ne condamne et ne punit pas seulement les injustices et les malices noires, mais les moindres manquements, les plus petites souplesses de chicane, les longueurs de justice, les délais superflus et les retardements qui grèvent les parties par votre négligence, *in medio deos dijudicat*, c'est-à-dire qu'il ne gauchit point, qu'il ne quitte jamais le milieu de l'équité pour descendre à vos excuses vaines et recevoir vos décharges frivoles : *Inexcusabilis es, ô homo, qui alium judicas*.

3. Vous dites pour excuse : Je suis accablé d'affaires ; à peine puis-je respirer, j'ai la tête rompue, l'esprit fatigué et ennuyé ; je n'ai pas le loisir ni la force de voir toutes les pièces, de lire toutes les écritures, ni d'entendre avec attention, et d'examiner toutes les raisons des parties ni les motifs des avocats : *inexcusabilis es*. Le texte de vos lois

vous condamne quand il dit qu'il vaut mieux faire peu de choses et les bien faire, que d'en embrasser beaucoup et se mettre en danger de les mal faire : *Melius est pauca bene agere quam multis interesse periculose* (*In Authenticis*, coll. 4 de *Tabellionibus*, *novella constitutione*, 44, 1, parag. 3).

Oui, mais si j'en expédie si peu, me direz-vous, si je ne fais valoir le métier, je ne gagnerai guère ; les offices sont ehers, je n'en retirerais pas l'intérêt de mon argent. Saint Salvien vous répart : Mais qui vous a contraint d'acheter cet office ? Est-ce à dire qu'il vous soit permis de revendre injustement en détail ce que vous achetez en gros, que les clients soient obligés de porter la folle-enchère de votre contrat téméraire, et qu'il faille que le peuple paye l'état qu'il n'a pas acheté ? *Ad hoc honor a paucis emitur, ut multorum vastatione solvatur, reddunt clientes miseri dignitatum pretia quas non emunt ; commercium nesciunt, et solutionem sciunt, ut pauci illustrentur, mundus evertitur* (Salvian., lib. IV, de *Gubernat. Dei*). Vous dites pour vous justifier : Si j'ai mal jugé ce procès ou donné le droit à qui a le tort, je ne l'ai pas fait par malice ni par intérêt, je l'ai fait par compassion. Ce cavalier que j'ai condamné aux dépens ne le devait pas être ; mais il est riche, il n'a point d'enfants, et sa partie est un pauvre artisan qui a grande famille et n'a rien pour l'entretenir : *Inexcusabilis es*.

Pourquoi êtes-vous juge, si vous êtes si lâche, si mou et si flexible, que vous vous laissiez vainere à une petite tendresse, à un peu de pitié, aux charmes et aux larmes trompeuses d'une femmelette rusée, qui s'est accoutumée à pleurer quand bon lui semble ?

Ut flerent oculos erudiere suos.

Vous n'êtes pas maîtres du bien des parties, ainsi que vous le prétendez, pour en disposer selon votre inclination ; vous êtes juges pour donner le droit et le tort à qui le doit avoir ; et quand un homme de qualité aurait cent mille écus de rente et point d'enfants, et sa partie cinquante enfants et pas un double, si le cavalier a tout le droit, vous ne pouvez pas adjuger au pauvre un sou de principal ni de dépens. C'est Dieu qui le dit en sa loi : Vous n'aurez point de pitié du pauvre en administrant sa justice : *Non misereberis pauperis in judicio* (Exod., XXIII, 3).

Oui bien pour expédier leurs affaires, pour maintenir leur bon droit, et les défendre des oppressions, non pour leur adjuger le bien d'autrui : voilà une belle miséricorde ! vous ne voudriez pas donner cinq sols de votre bien à ce pauvre, nonobstant votre pitié, et vous lui donnez cinquante francs ou cinquante écus du bien d'autrui, contre tout droit et équité ?

Vous dites pour votre décharge : Mon confesseur est habile homme ; il ne me reprend pas de toutes ces choses, il me donne l'absolution et me permet de communier. Mais comment vous en reprendrait-il, quand vous

ne lui en parlez pas ? ou si vous lui en parlez, vous déguisez si bien l'injustice qu'il jurerait que vous êtes un grand saint ; ou bien si vous en parlez ouvertement, vous allez à un confesseur mercenaire et intéressé, qui tient à grand honneur que vous alliez à lui, qui n'ose pas faire son devoir, de peur de perdre son pénitent. Tant s'en faut que Dieu vous excuse et s'abstienne de vous punir pour cela, que cela même est une punition de Dieu sur vous : car s'il vous voulait faire miséricorde, il vous adresserait à un bon confesseur, qui vous redresserait ; mais parce que vous l'avez grièvement offensé, il vous laisse aller à un confesseur qui est comme vous et qui fait comme vous : vous êtes un mauvais juge temporel, et vous rencontrez un mauvais juge spirituel : vous avez condamné injustement, et on vous absout inutilement : vous avez redouté en l'exercice de votre charge, la disgrâce d'un grand, et Dieu permet que votre confesseur redoute votre disgrâce en l'exercice de sa charge. Que sais-je même s'il n'y a point de collusion entre vous deux : *Manus manum fricat* ?

Il vous flatte en vous confessant, parce que vous le favorisez en plaidant, vous vous prenez tous deux par la main : Ça aidons-nous l'un l'autre à nous damner, allons de compagnie en enfer. Dieu jugera tout cela très-sévèrement, exactement et inexorablement ; il fera le procès à tous les juges, et souverains et subalternes, et spirituels et temporels : *Deus stetit in Synagoga Deorum, in medio autem Deos dijudicat*.

II. — Quand le Créateur donna à Moïse le gouvernement de son peuple, et la charge de lui administrer la justice, il lui mit en main une verge ; tant que le prophète tenait ce sceptre droit, c'était une verge miraculeuse, qui faisait trembler le roi Pharaon, qui divisait les vagues de la mer, qui faisait passer le peuple à travers les eaux, qui faisait pleuvoir la manne du ciel, naître de la roche une fontaine d'eau cristalline, et qui opérait mille autres prodiges. Mais quand le même prophète jeta en terre cette verge, elle devint un serpent horrible, qui dévorait tout ce qui se présentait. Votre profession, messieurs, est une émanation de la puissance royale qui est représentée par le sceptre : tant que cette verge ne penche point vers la terre, elle fait trembler les cœurs les plus réprouvés et les plus endurcis ; elle écarte et dissipe bien loin les vagues des accidents sinistres, elle fait passer le peuple en assurance à travers les eaux des oppressions, et enfin elle attire du ciel sur les hommes la manne de mille bénédictions. Mais si vous jetez en terre cette houssine, si vous ne vous servez de votre puissance que par des motifs et des intérêts temporels, elle deviendra un dragon : vous serez remplis de venin, de malignité et d'astuce, de plis et de replis, comme des dragons. Et comme il n'y a rien de si pernicieux à la république qu'une injustice armée de puissance, elle est plus à craindre au pauvre peuple que le naufrage à ceux qui voguent sur la mer, que les voleurs à

ceux qui voyagent sur terre, et que les assassins à ceux qui demeurent en la ville.

Les naturalistes disent qu'il y a en la mer un méchant petit poisson, que les Grecs appellent *Echeneis*, les Latins *Remora* et les Français *arrestenef*. Ce petit animal a trois admirables mais pernicieuses propriétés : on s'en sert pour les maléfices, et pour prolonger un procès par charmes et par sortilèges : *Veneficiis infamis est et judiciorum ac litium mora*, dit Pline (*lib. IX, cap. 25*), qui ajoute : *Præterea dicunt, hanc esse vim ejus asservati in sale, ut aurum, quod in altissimos puteos incidit, admotus extrahat* (*Plin., lib. XXXII, cap. 1*). Si vous le salez et gardez quelque temps dans le sel, l'approchant de la bouché d'un puits, s'il y a au fond quelque pièce d'or, il la tirera infailliblement par une certaine vertu occulte. En troisième lieu il dit qu'il s'appelle *remora*, d'autant que par un charme secret, il arrête au milieu de la mer les vaisseaux les mieux équipés ; et il en raconte une expérience merveilleuse de l'empereur Caligula retournant à Rome avec une armée navale : sa galère devint immobile comme un rocher au milieu de la mer, étant arrêté par ce petit poisson qui s'y était attaché. Je ne trouve rien en la nature qui me représente mieux les propriétés d'un plaideur que ce poisson *arrestenef* ; il arrête le cours de la justice, et la fin souhaitable des procès par les charmes de ses artifices, par ses remises et ses délais de quinzaines réitérées : quand votre bourse serait aussi profonde qu'un puits, si ce chicaneur a deux grains de sel, il l'épuisera infailliblement et vous en fera voir le fond : encore que votre famille soit comme un vaisseau qui vogue heureusement sur la mer orageuse de ce monde, chargé de richesses et de prospérités, si un chicaneur s'y agrafe, si un méchant procès s'attache à votre maison, il arrêtera le cours de vos entreprises, et l'avancement de toutes vos affaires.

Pour cela, Jésus-Christ nous conseille sagement d'éviter les procès tant qu'il nous est possible : Si quelqu'un veut plaider contre vous, pour avoir votre robe, laissez-lui encore le manteau, plutôt que de plaider (*S. Matth., V, 40*). Et en saint Luc, il dit : Si quelqu'un vous ôte ce qui vous appartient, ne le répétez pas : *Qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* (*S. Luc, VI, 30*). Ce conseil est très-salutaire, non-seulement pour le spirituel, mais encore pour le temporel : si vous le suivez, si vous quittez une partie de vos prétentions pour vivre d'accord avec votre prochain, vous rachèterez beaucoup de temps qu'il faudrait perdre, beaucoup de voyages et de frais, vous délivrerez votre famille du danger de naufrage qu'elle peut encourir par votre opiniâtreté à poursuivre le procès : car le rémore ne fait qu'arrêter le vaisseau, mais le chicaneur le fait couler à fond, il renverse votre fortune, il saccage et brigande votre maison. Et saint Chrysostome a dit avec raison que les injustices qui se commettent en l'administration de la justice, sont de plus dure digestion, injurieuses,

cruelles, dénaturées, criminelles devant Dieu, que les larcins, que les vols et les brigandages ordinaires.

Le Jurisconsulte dit qu'il y a trois sortes de larcins, le méchant, le plus méchant et le très-méchant : *Improbum, improbius, improbissimum*. C'est en la glose de la loi *Si te expilasse verbo improbioris, Cod. ex quibus causis infamia irrogatur*. *Improbum* : c'est quand vous dérobez secrètement quelque chose à votre voisin : *Improbius*, c'est le crime qu'ils appellent *expilata hæreditatis, vel rerum amotarum*, quand on distrair quelque chose d'une succession, après la mort du testateur, avant la publication du testament, pendant qu'il n'y a personne qui ait soin particulier de l'héritage, comme quand une femme distrair l'argent, le linge et les autres meubles qui appartenaient à son mari défunt. *Improbissimum*, c'est la rapine et le brigandage, quand vous ajoutez la violence au larcin. Balde a bien dit en cette division, mais il n'a pas tout dit, il fallait ajouter qu'il y a une quatrième sorte de larcin, plus que très-méchant : celui qui se commet en la justice, par lequel vous ne prenez pas la peine de soustraire secrètement et à la dérobée, vous ne ravissez pas en un coin de bois, à la faveur de la solitude, la bourse à un étranger passant ; mais vous contraignez le bonhomme, votre concitoyen, votre voisin même, ou votre parent, au vu et au su de tout le monde, de vous donner son bien. Un marchand qui est volé au milieu d'une forêt souffre une grande injustice, *furtum improbissimum* ; mais, comme pèse fort bien saint Chrysostome, il se défend s'il lui est possible, il gagne au pied s'il est bien monté, il espère que ce voleur tombera quelque jour entre les mains de la justice, et qu'il en aura sa raison, et ne le voyant plus après cette violence, le temps en adoucit le sentiment et en efface la mémoire : mais au brigandage de la justice, le bon homme ne saurait échapper, il faut qu'il perde son bien, quoi qu'il fasse, qu'il le voie voler devant ses yeux ; qu'il soit contraint de le donner lui-même : et avec cela, qu'il témoigne encore qu'on l'oblige grandement ; il ne peut espérer de voir pendre son voleur, mais de le voir voler à tire d'ailes, et s'élever dans les charges ; il l'a toujours devant les yeux, il le voit tous les jours piaffer et faire trophée de ses dépouilles.

De plus, celui qui est volé dans un bois ne perd que son bien ; et ici le bonhomme perd son bien et son repos, le soin de son ménage et son temps ; oui, son temps : c'est ce qu'on ne considère pas assez ; c'est ce à quoi même ceux qui pensent être gens de bien n'ont pas assez d'égard. Vous ne voudriez pas faire une injustice formelle ; mais, parce que vous vous amusez à passer votre temps, ou que vous êtes paresseux à vous lever et à travailler, ou que vous embrassez trop d'affaires, vous êtes cause que les parties qui sont de loin, qui ont des terres à cultiver, une femme et des enfants à nourrir de leur travail, font de grandes dépenses en

une hôtellerie, qu'ils sont retardés de huit jours, de quinze jours ou de trois semaines : ne pensez-vous pas que ce soit dérober, que cela ? Celui qui est volé en un bois ou qui perd son vaisseau sur mer, ce n'est que pour une ou deux fois en sa vie ; mais ici ce n'est jamais fait, c'est toujours à recommencer ; c'est un progrès à l'infini ; la conclusion d'un procès est la semence d'un autre : *Finis unius mali gradus est futuri*. Ce ne sont qu'arrêts sur arrêts, que requêtes civiles et interprétations d'arrêts.

Je sais bien que cela vient souvent de la malice des parties et de ceux qui plaident leur cause. Mais je sais bien aussi, messieurs, que vous pouvez beaucoup contribuer à corriger cet abus. Si vous rebutiez sévèrement ces chicaneurs pleins de souplesse, si vous les condamniez aux dépens ou à une bonne amende, ils redouteraient ces punitions. Mais ils abusent de votre bonté, et ils sont hardis à appeler, parce qu'on est facile à les écouter. Ne faites pas qu'on vous puisse dire ce qu'un bouffon disait à Louis XI : ce prince faisait difficulté de donner grâce d'un homicide à un qui la lui demandait, parce que, lui disait-il, c'était le troisième qu'il avait tué. Sire, lui dit son bouffon, excusez-moi, il n'en a tué qu'un, vous avez tué les deux autres ; car si vous l'aviez fait pendre au premier homicide, il n'eût pas commis les deux suivants. Il vaut mieux faire comme Job : Je cassais, dit-il, les dents du méchant homme, et je lui arrachais la proie qu'il commençait à dévorer : *Conterebam molas iniqui et de dentibus illius aufererebam prædam* (Job, XXIX, 17). Il ne se faut pas contenter d'arracher à ce méchant homme la proie qu'il tenait injustement, mais il lui faut casser les dents, pour qu'il ne puisse jamais plus remordre ; le condamner à une si grosse amende, qu'il n'ait plus le moyen de poursuivre ses chicanes.

Quand le prophète Elie condamna, de la part de Dieu, le roi Achab pour l'injustice qu'il avait commise contre le pauvre Naboth, il lui dit : *Occidisti, insuper et possedisti* (III Reg., XXI, 19). Notez *insuper*. Vous avez tué le bonhomme, et même vous possédez sa vigne. L'homicide est, en son genre et en son espèce, un plus grand crime que le larcin ; et néanmoins Dieu exagère plus ici le larcin que l'homicide, parce que, eu égard à quantité de circonstances, l'invasion du bien d'autrui et l'oppression des pauvres enchérit sur l'homicide : l'homicide se fait en un instant, et l'injuste possession dure des années et siècles entiers. L'homicide se fait ordinairement à la chaude, en colère, par un premier mouvement de quelque passion ; mais l'injuste possession se fait de sang-froid, de sens rassis et de propos délibéré. Le meurtrier n'en tue qu'un à la fois ; mais quand vous ruinez le bonhomme, vous le faites mourir plusieurs fois, lui, sa femme et ses enfants, de faim, de pauvreté et de confusion, de regret et de fâcherie ; vous les faites même souvent mourir spirituellement par les aigreurs, les désirs de vengeance et les inimitiés im-

mortelles qu'ils conçoivent et conservent contre vous, et qui passent quelquefois de père en fils, jusqu'à la troisième et quatrième génération. Enfin, le menétrier ayant fait son coup, il s'en repent, il en a de l'horreur, et il est en continuelle frayeur; mais ayant ruiné le pauvre homme, vous ne vous en repentez pas; sa misère ne vous émeut pas à pitié, au contraire vous en faites gloire; vous marchez la tête levée, et vous rendez votre crime incapable de pardon; oui, incapable de pardon. Et c'est icile troisième point, qui vous doit piquer le plus sensiblement le cœur, si vous n'êtes tout à fait insensible.

III. — Je vous le dis avec vérité, mes chers auditeurs, j'ai un extrême désir de vous aider à faire votre salut, et j'en suis en grande peine; mais si vous êtes du nombre de ceux dont j'ai parlé en tout mon discours; si vous êtes clerc, sergent ou greffier; si procureur, avocat ou conseiller injuste, je ne vous saurais aider: Monseigneur, ce sont vos ouailles; vous avez des tendresses toutes particulières pour elles, vous les aimez avec passion, vous ne pensez nuit et jour qu'à les sanctifier, mais vous ne les sauriez sauver. Oserai-je m'élever plus haut et parler au Roi du ciel, moi qui ne suis qu'un ver de terre: Mon Sauveur, ces âmes vous sont précieuses, puisqu'elles vous coûtent votre sang, et que vous avez enduré la mort pour leur mériter la vie. Mais oserai-je bien dire que vous ne les sauriez sauver? Non, vous ne les pouvez sauver selon le cours ordinaire de votre justice et de votre miséricorde: je parle comme votre Évangile: *Non poterat ibi multas virtutes facere* (S. Marc, VI, 5).

Quel est le cours ordinaire de la justice et de la miséricorde de Dieu? C'est de pardonner les péchés par les clefs de son Église et par l'absolution sacramentelle: *Vel in re, vel in voto*. Il n'y a point d'autre voie que celle-là. Or, il n'y a point de prêtre, point d'évêque ni de pape qui vous puisse absoudre validement, si vous ne rendez le bien d'autrui que vous possédez injustement, si vous ne satisfaites pour tous les dommages et intérêts de tous les procès que vous avez mal commencés, mal poursuivis et mal jugés ou laissés perdre par votre faute; rien ne vous en peut dispenser, que l'impossibilité. Voyez en quel labyrinthe, en quel piège et en quel abîme vous êtes. Où irez-vous chercher tous ceux à qui vous avez fait tort? Comment vous résoudrez-vous à diminuer vos rentes, à vendre vos héritages ou engager vos chevaux et vos carrosses pour restituer le bien d'autrui et décharger votre conscience? De tant de gens qui font des injustices, où en a-t-on vu qui aient fait entière restitution? Vous trouverez bien des flatteurs qui vous diront que vous n'êtes pas obligé à déchoir de votre état pour restituer le bien d'autrui; ils le diront, mais Dieu ne le dira pas. Vous avez ruiné la fortune d'un autre pour bâtir la vôtre, et pourquoi ne ruinerez-vous pas la vôtre pour réparer la sienne? *Dentem pro dente, oculum pro oculo*. Écoutez-donc le Prophète qui vous crie: *Nunc, reges, intelligite*;

erudimini, qui judicatis terram: Reges, c'est-à-dire *judices*, car les rois étaient juges: *regner* et *juger* sont synonymes en l'Écriture, *Intelligite*.

Conclusion. — Considérez quel tort vous faites à Dieu, au prochain et à vous-même quand vous commettez une injustice: *Non est vestrum, sed Dei, judicium*. Vous êtes ses commis et ses lieutenants, vous déclarez de de sa part le droit et le tort des parties. Si vous trahissez la justice, le blâme en retourne à Dieu même, dont vous tenez ici la place. Ce pauvre homme avait acquis un peu de bien pour vivre avec sa femme le reste de ses jours. *Intelligite*: considérez que de nuits il avait veillé, combien de fois il avait travaillé, sué, voyagé, jeûné et marchandé pour gagner un liard en vendant ou en achetant; cependant vous lui enlevez tout cela par un coup de plume: et ravageant ainsi le bien d'autrui, vous faites un grand dégât en votre âme, puisque vous y ruinez la grâce de Dieu, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, la filiation adoptive, le repos de votre conscience et le droit à la vie éternelle.

Erudimini: rendez-vous savants et intelligents en la question du droit, en la question du fait et en tout ce qui est de votre charge; ne vous chargez jamais d'un office de notaire, de procureur, d'avocat, ni de juge, si vous en êtes incapable; ne pensez pas que ce vous soit une excuse devant Dieu, que de dire: Il est vrai que je suis cause qu'un tel, qui avait bon droit, a perdu son procès, mais je ne l'ai pas fait exprès; c'est que je ne savais pas une telle loi, une telle coutume ou une telle formalité. Car tant s'en faut que l'ignorance, en ce qui est de votre profession, vous excuse de péché, que cette ignorance même est un péché; c'est une ignorance grossière, coupable et punissable: *Quia tu repulisti scientiam, repellam te*, dit le Texte sacré (*Osee*, IV, 6). Et le droit civil: *Imperitia culpæ annumeratur*. Et derechef, *Ignorantia juris non excusat* (*Parag. Imperitia Instit. de L. Aquilia, l. Libellorum, ff. De iis qui notantur infamia*). Au lieu d'étudier tout de bon la jurisprudence, vous vous êtes débauché, vous vous contentez de deux ou de trois titres du Code, sur lesquels on vous doit interroger; vous vous faites exercer sur cela comme on ferait à un perroquet; vous passez là-dessus docteur ou licencié; vous achetez un état de conseiller. Voilà un beau juge et bien digne de son emploi! Ne fait-il pas bon mettre les biens, la fortune et la vie des hommes entre les mains d'un tel arbitre? Sachez donc que celui qui vous fait passer docteur, connaissant votre ignorance, se damne; que votre père, qui vous achète ou vous résigne un état de judicature, se damne; que votre confesseur, qui vous absout, se damne; que vous vous damnez exerçant tel office, et que vous êtes obligé à restitution de tous les dommages et intérêts qui arrivent aux parties par votre ignorance en cette charge: *Erudimini*.

En la question du fait ne vous en fiez pas au dire des parties, ni des praticiens; voyez

s'ils prouvent ce qu'ils disent : ne vous en fiez pas au dire du rapporteur, voyez s'il n'y a point plus ou moins de pièces qu'il n'en produit : ne vous en fiez pas à la première leur d'une petite raison qui vous vient en l'esprit ; voyez et pesez les moyens que les avocats mettent en leurs factums et écritures. Faites comme Job : J'étais, dit-il, le père des pauvres, et je ne jugeais point de cause sans l'avoir examinée avec beaucoup de soin : *Pater eram pauperum, et causam quam nesciebandiligentissime investigabam* (Job, XXIX, 16). Faites comme Dieu, qui avant que de punir les Sodomités, voulut être bien certain s'ils avaient commis les crimes qui criaient vengeance devant lui : *Descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me, opere compleverint* (Genes., XVIII, 21). Si vous êtes rapporteur, voyez et examinez vous-même toutes les pièces ; ne vous en fiez pas à votre clerc, il peut être négligent, corrompu ou intéressé pour unepartie, et ne vous représenter que ce qui fait pour elle : *Erudimini, qui iudicatis terram.*

Servite Domino. On a remarqué que de tout temps, même dans l'antiquité païenne, les juges qui ont été les plus dévots ont toujours été meilleurs justiciers ; les aréopagites qui, par l'aveu de tout l'univers et de tous les siècles, ont été le patron des bons juges, étaient si religieux, que leur dévotion passait quasi en superstition : *Quasi superstitiosiores vos video*, leur disait saint Paul (Act., XVII, 22). Le jugement est un acte d'entendement, l'entendement est la prunelle de l'âme, qui ne peut rien voir sans lumière ; et de qui emprunter la lumière que de Dieu ?

Et comment obtiendrez-vous lumière de lui si vous n'êtes en ses bonnes grâces, si vous ne la lui demandez souvent, humblement et instamment ? Vous devez donc tous les jours avant que d'aller au palais, entrer en votre cabinet, vous prosterner devant Dieu, et vous humilier beaucoup ; y reconnaître votre faiblesse, votre insuffisance, votre imprudence, avouer devant lui que vous ne ferez rien qui vaille s'il ne vous éclaire et assiste ; lui demander sa grâce, sa lumière, sa conduite et son Esprit pour vous acquitter de votre devoir, à sa gloire et à votre salut, dire : *Veni, Creator*, ou quelque autre prière semblable ; et pendant le jour, de temps en temps, dans les occasions, lui jeter une œillade d'esprit pour lui demander lumière et constance : *Emitteluca tuam. Cum defecerit virtus mea ne derelinquas me. Servite Domino in timore.* C'est une bonne disposition pour bien juger que de n'être pas téméraire, mais de craindre que nos passions, notre amour-propre, notre imprudence ou notre affection particulière, ne nous trompe.

Un docte jurisconsulte de cette ville (*S. Gregorius Tolosanus*), qui a écrit des livres de la République, a bien remarqué que quand on dit qu'un juge a été corrompu, cette façon de parler est une métaphore ou une similitude prise des vierges qui se laissent corrompre, et qui perdent leur réputation, leur salut, et tout ce qu'elles ont de plus précieux

en ce monde. Vous savez que les vierges n'ont point de meilleur rempart contre les tentations, que la crainte : *Trepidare, virginitum est*, dit saint Ambroise ; et saint Bernard : *Solent virgines quæ veræ sunt virgines semper esse pavidæ* ; un juge qui ne veut pas être corrompu doit être comme cela. J'en ai vu un qui était si saintement timide, que si vous lui recommandiez votre procès, cela nuisait à votre cause : il craignait tant que cette recommandation ne fit impression sur son esprit, qu'il penchait un peu plus de l'autre côté, et quand on connut son génie, il ne fut plus importuné. Les impudiques qui savent qu'une fille est courageuse à les renvoyer bien loin, ne s'opiniâtrent point à la solliciter, ils voient qu'ils perdraient leur temps et leur peine. Si vous aviez rebuté cinq ou six fois avec dédain et en colère les présents et les recommandations, les flatteries et les larmes feintes et trompeuses de ceux qui veulent corrompre la belle Astrée, ils n'y retourneraient plus : car comme disait un ancien aux ambassadeurs d'Artaxerxès, chez *Emilius Probus* : Ce qu'on vous demande est juste ou injuste ; s'il est juste, vous le devez faire sans en être prié, c'est le dû de votre charge ; s'il est injuste, vous ne le devez pas faire pour tout l'or du monde, ni pour toutes les recommandations des plus grands rois de la terre (*Epaminondas*). Si vous faites ainsi, c'est de vous que l'Eglise chante : *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo? Qui ingreditur sine macula et operatur justitiam. Amen.*

SERMON LXVI.

De la médiance.

Non falsum testimonium dices.

Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement.
(Ecc., XX.)

En ce huitième commandement, le divin Législateur nous défend tous les torts que nous pouvons faire aux biens, à l'honneur et à la réputation ou à la personne de notre prochain, par notre langue dérégée : si bien que, comme la chose la plus dangereuse à notre salut, et la plus commune dans le monde c'est la détraction et la médiance, j'ai à vous faire voir en ce discours : premièrement le naturel de ce vice ; en second lieu, ses mauvais effets ; et en troisième lieu, ses remèdes. Un des plus efficaces et faciles, c'est votre imitation, ô sainte et bienheureuse Vierge ! votre époux vous dit en son cantique : *Labia tua, vitta coccinea*, parce que vous n'avez jamais proféré que des paroles de charité et de dilection : faites, s'il vous plaît, que vos lèvres soient un ruban d'écarlate, que vos oraisons ferventes et amoureuses lient et arrêtent tellement les mains de votre Fils, qu'il ne les étende pas jusqu'à punir les excès et les dérèglements de nos langues médisantes ; nous vous en prions très-humblement, en nous prosternant à vos pieds, et vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Spiritus Sanctus nobis commendat custodiam lingue. — I. Punctum. Explicat genium et ingenium detractoris, qui comparatur lamie et detrahit sub specie veritatis, petendi consilii, compassionis. — II. Punctum. Effectus detractionis, quæ occidit detractorem, audientem, absentem. Obligat ad restitutionem. — III. Punctum. Remedia a Spiritu Sancto commodata : nempe habere stateram examinis, frænum humilitatis, ostium charitatis, seram timoris, custodiam providentiæ, signaculum imitationis Christi.

Encore que la lumière de la foi soit incomparablement plus noble, plus relevée et plus excellente que n'est celle de la raison ; si est-ce néanmoins que ces deux lumières étant deux effets d'une même cause, et deux filles de même père, elles symbolisent ensemble, s'accordent souvent, et se réunissent pour faire une même vérité. Un ancien étant interrogé quelle était la bête la plus à craindre, répondit sagement qu'entre les domestiques c'était le flatteur, et entre les sauvages le médisant : il s'accordait en cela avec le dire de l'apôtre saint Jacques (*S. Jacob.*, III), qui assure dans son Epître qu'il n'y a bête si farouche, oiseau si sauvage, serpent si ennemi de l'homme qui ne se puisse dompter et apprivoiser, et qui en effet ne l'ait été : mais que la langue est une bête si sauvage, si cruelle et dénaturée, qu'il n'y a homme qui la puisse dompter.

Saint Jérôme a bien remarqué qu'il ne dit pas simplement : Personne ne la peut dompter, mais qu'aucun homme ne le peut, *Nullus hominum* : la grâce de Dieu la peut dompter, le Saint-Esprit la peut dompter et la dompte souvent par sa miséricorde. Il nous donne, en l'Écriture, des avis très-salutaires pour la dompter ; car sans parler du commandement qu'il nous fait de peser soigneusement toutes nos paroles, de les mettre en la balance, et de n'en proférer pas une qui ne soit diligemment examinée, *Verbis tuis facito stateram* (*Eccli.* XXVIII, 29), il veut que nous bridions cette langue, que nous y mettions un frein et un caveçon, comme à une bête que l'on veut dompter : *Et franos ori tuo rectos* (*Ibid.*). Et afin que cette bête, toute bridée qu'elle sera, ne s'échappe et ne gagne la clef des champs, il veut qu'on la renferme, et qu'au lieu où elle est enfermée on mette une porte : *Ostium circumstantiæ labiis meis* (*Psal.* CXL, 3). Et afin qu'il ne soit pas permis à tout le monde d'ouvrir aisément cette porte, il veut qu'on y attache une serrure : *Facito ori tuo ostia et seras* (*Eccli.*, XXVIII, 28). Et parce qu'on pourrait crocheter cette serrure, ou l'ouvrir avec une fausse clef, il veut qu'on y applique un sceau comme on cacheta l'entrée de la caverne des lions en Babylone : *Quis dabit super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis et lingua mea perdat me* (*Eccli.*, XXII, 33) ? Et parce que quelqu'un pourrait rompre ce sceau pour crocheter la serrure, il veut

qu'on pose une sentinelle qui veille continuellement, et qui empêche que personne n'en approche : *Pone, Domine, custodiam ori meo. Posui ori meo custodiam* (*Psal.* CLX ; *Psal.* XXXVIII).

Ne voilà pas un prisonnier bien arrêté et bien soigneusement gardé, ou pour mieux dire, ne voilà pas une bête farouche bien enfermée et emprisonnée ? Quelle sorte de bête est cette langue, pour en tant redouter les échappées ? est-ce un lion, est-ce un tigre, ou un léopard ? Ce n'est pas une simple bête farouche, c'est un monstre, un composé et un amas des plus cruelles et dangereuses. Le prophète Isaïe faisant un dénombrement des principaux péchés qui nous damnent et des pécheurs qui seront confinés en enfer, dit, parlant de ce séjour malheureux : *Erit cubile draconum, et occurret dæmonia onocentauris, ibi cubavit lamia* (*Isai.*, XXXIV, 14). Dion Chrysostome, en l'Histoire de Libye, dit que les lamies sont des monstres qui ont la face et le sein de femmes, trois rangées de dents en la bouche, mais des dents affilées comme celles du lion, et le reste du corps se finit en queue de dragon : Aristote et Pline font mention d'un semblable monstre, en Ethiopie, qu'ils nomment manticore (*Arist.*, *lib.* II, *Histor. animal.*, cap 1 ; *Plin.*, *lib.* VIII, cap. 21).

I. — Nous n'avons pas besoin d'aller en Ethiopie, ni de faire un fort long voyage pour voir cette espèce de monstre ; le monde en est tout peuplé : ce sont les detracteurs, naïvement bien représentés par ce manticore, ou par cette lamie. Premièrement il a un visage de femme, belle apparence : il ne manque pas de prétexte spécieux, ni d'excuse qui semble légitime pour colorer et plâtrer sa médisance. Quelques-uns disent : Il est vrai que j'ai révélé le vice d'un tel, mais je n'ai point menti en cela : c'est la pure vérité, je ne l'ai pas inventé, un tel l'a vu de ses deux yeux ; ce n'est pas moi qui en ai ouvert le propos, je serais bien fâché d'en avoir parlé le premier, je n'en ai rien dit qu'après l'avoir ouï dire, et sur le témoignage de ceux qui en étaient bien assurés. Voilà une belle excuse ; et à ce compte il n'y aura point de différence entre la calomnie et la détraction ?

La calomnie, dit saint Thomas (2-2, q. 68, a. 3), c'est accuser faussement son prochain d'un péché qu'il n'a pas commis ; et la médisance, c'est déclarer le péché qu'il a commis, ou l'imperfection notable qui est en lui : il est vrai que la calomnie est un péché plus énorme, plus noir et plus injuste ; mais la médisance est aussi un péché. Ne vous y trompez pas : encore que la chose que l'on dit soit très-véritable, ou même que vous l'ayez vue de vos yeux, si elle est occulte, et que vous la découvriez, vous êtes un médisant. Quand la chose est manifeste, si elle est connue de la plupart de la ville ou du voisinage et qu'elle ne se peut celer, si vous en parlez, ce n'est pas péché mortel ; mais si la chose est secrète, ou bien connue de peu de gens, si vous la révélez à ceux qui n'en savaient rien, vous faites contre la cha-

rité et contre la justice, et partant vous êtes obligé à restitution. La lumière de nature et la maxime de Jésus-Christ vous enseignent cette vérité quand elle dit qu'il ne faut faire à autrui ce que vous ne voudriez pas être fait à vous-même. Si votre fille, ou votre sœur, ou votre parente était tombée en faute, et que votre voisin l'eût vue de ses deux yeux, seriez-vous bien aise qu'il la révélât, ou que celui à qui il l'aurait révélée la publiât et dît pour excuse: Je ne l'ai pas inventé, ce n'est pas une imposture, un tel l'a vu de ses deux yeux: n'en seriez-vous pas fâché? Pourquoi donc faites-vous à autrui ce que vous ne voudriez pas être fait à vous-même. Voyez une mauvaise coutume qui est dans le monde, dit saint Chrysostome; quand quelqu'un veut ruiner la réputation de son prochain, il dit: Dieu me le pardonne, je ne pense pas faire de mal en cela; je n'y ajoute rien, je vous le donne pour ce qu'il me coûte. Quand nous ne ferions point d'autre mal, ce péché est capable de nous perdre et de nous envoyer en enfer: *Hoc dixit ille de illo: Deus, ignosce mihi, noli me de hoc discutere, auditionis debeo rationem. Si nihil aliud mali operaremur, hoc idoneum esset ad perdendos nos, et in gehennam mittendos* (S. Chrysost., homil. 21, in Ep. ad Hebr.). Ecoutez les reproches que le prophète nous en fait. Vous vous arrêtez, dit-il, à parler contre votre prochain: *Sedens adversus fratrem tuum loquebaris* (Ps. XLIX, 20); il ne dit pas: à dire des mensonges et à le calomnier, mais simplement, à parler contre lui.

Il y en a d'autres qui prennent une autre couverture: ils vont révéler le vice d'autrui à un voisin, à un ami ou à leur père spirituel, en apparence pour demander avis, pour prendre conseil ou secours, mais en effet par une démangeaison de langue, par un esprit de hâbil et d'orgueil secret, par impuissance de rien celer, par mauvaise inclination de décharger dans les oreilles d'autrui tout ce qu'ils ont sur le cœur. *Cor fatui, quasi vas confractum* (Eccli., XXI, 17), comme ces pots cassés qui ne peuvent rien retenir, et qui répandent tout ce qu'on y met: *Plenus rimarum sum, hac illac perfluo*. A la vérité quand on ne peut pas remédier ou s'opposer à quelque mal qu'en le découvrant à une personne sage et fidèle, qui le tiendra secret, en ce cas-là vous le pouvez et le devez faire sans crainte de médisance: comme si quelqu'un qui est en votre maison, ou qui y hante, vous sollicite à mal, vous le pouvez et devez dire à votre père ou à votre mère, à votre maître ou maîtresse, afin qu'on l'éloigne. Mais quand on peut remédier au mal, sans découvrir le vice du prochain, c'est médisance que de le découvrir. Corrigez votre prochain entre vous et lui seul, dit notre Sauveur.

Et même on propose en théologie une question, et on demande, savoir, si vous pouvez et devez en confession déclarer le complice de votre crime, pour expliquer la circonstance de votre péché? Par exemple vous

avez fait mal avec votre cousine, et vous n'avez que celle-là; si vous le dites en la confession, vous découvrez à votre confesseur le péché de votre cousine: êtes vous obligé de le dire? Les théologiens répondent, que si vous avez la commodité de divers confesseurs, vous devez aller à un qui ne connaisse pas votre parente: mais si vous n'avez pas d'autre confesseur que celui qui la connaît, comme si vous êtes en un village où il n'y a qu'un prêtre, en ce cas la moitié des docteurs disent que vous pouvez celer cette circonstance pour cette fois-là seulement, vous contenter de dire: J'ai fait mal avec une fille, ou avec une de mes parentes, en attendant que vous ayez occasion de vous confesser à un prêtre qui ne la connaisse pas. Et la raison qu'ils en rapportent est pertinente; car les commandements positifs ne détruisent pas les naturels; quand deux commandements concourent et qu'on ne les peut pas garder tous deux ensemble, il faut plutôt garder le naturel que le positif: or le commandement qui défend de blesser la réputation du prochain est un commandement naturel; et le précepte qui commande de confesser tous vos péchés avec les circonstances, n'est qu'un commandement positif; donc si vous ne pouvez déclarer votre péché sans blesser la réputation d'autrui, vous le devez plutôt celer que de faire tort au prochain, n'était ainsi que j'en l'ai dit, qu'il fût besoin de découvrir votre complice pour remédier à votre péché: comme si vous êtes en l'occasion du péché, si vous demeurez avec la personne qui vous entretient, ou que vous entretenez au mal, il le faut dire au confesseur, encore qu'il connaisse la personne, afin qu'il vous oblige de sortir de l'occasion: car en ce cas le bien et le salut de votre âme doit être préféré à l'honneur du prochain. Et par ceci vous connaîtrez combien impertinentes sont les confessions de ceux qui, pour dire un péché véniel qu'ils ont fait, découvrent cinq ou six péchés mortels de leur prochain, et qui pour dire une petite colère qui les a transportés, déclarent l'ivrognerie et le blasphème de leur mari, le larcin de leur servante, et la mauvaise conduite de leur beau-père ou belle-mère.

Il en est encore d'autres qui sont plus malicieux: ils font comme les lamies et les syrènes, qui contrefont la voix de femmes et qui vous charment par leur chant; mais c'est pour vous déchirer, comme le crocodile qui pleure pour attirer les passants, et qui ne les attire que pour les dévorer; ils font semblant que ce qu'ils disent du prochain n'est que par compassion, et cependant c'est par pure passion; ils font comme l'archer qui, avant que de tirer, approche la flèche de son cœur pour la décocher plus puissamment. Saint Bernard les dépeint bien naïvement: *Videas præmitti alta suspiria, vultu mæsto, demissis superciliis, voce plangenti emitti maledictionem: et tanto persuasibiliorem, quanto creditur ab iis qui audiunt corde non avido, et magis condolenti affectu, quam malitiose proferri, etc.*

(Vingt-cinq.)

(*Sera.* 26, in *Cont.*). Le Sauveur disait à ses disciples : Gardez-vous bien de ces gens qui viennent à vous avec des vêtements de brebis et qui sont des loups ravissants : il faut encore dire : qui viennent avec des voix de brebis, qui donnent des louanges à l'absence, et puis font comme la brebis ; mais, mais, sans doute c'est le premier homme du monde en sa profession ; mais, mais, j'en suis bien mari, je suis son serviteur, il s'est grandement oublié ; c'est dommage, il ferait grand profit, je le dis avec sentiment, ce n'est pas pour le blâmer ; il n'a pas tenu à moi qu'il n'ait évité cela, je l'en ai souvent averti, *venena propinans melle condita*. Visage de femme, mais morsure de lion.

II. — Ce monstre a trois rangées de dents en la bouche : parce que le péché de détraction donne trois coups de dents, qu'il fait trois blessures, et qu'il donne la mort à trois personnes ; premièrement, au médisant, il lui ôte la vie de la grâce, le fait mourir spirituellement ; car la détraction en chose importante est un péché mortel : il n'y a point de doute, tous les casuistes et les théologiens l'assurent, comme l'Écriture le témoigne. On appelle détraction en chose d'importance, quand vous découvrez quelque chose qui diminue notablement la réputation du prochain, encore que la chose soit véritable, si elle était secrète et inconnue, comme dire d'un prêtre ou d'un religieux, que vous l'avez vu entrer dans une maison suspecte à heure indue ; d'un juge, qu'il a injustement favorisé une partie ; d'une fille, qu'elle est sujette à la déshonnêteté, au larcin ou à l'ivrognerie ; d'un jeune homme, qu'il n'est pas légitime, ou que son père ou sa mère étaient soupçonnés de sorcellerie : c'est un péché mortel qui tue votre âme. Ce qui se prouve en ce que saint Paul, contant les péchés qui nous empêchent l'entrée du ciel, et les pécheurs qui ne posséderont jamais le royaume de Dieu, nomme les médisants : *Neque fures neque avari neque maledici, regnum Dei possidebunt* (I *Cor.*, VI) ; et qu'en l'Épître aux Romains (*Rom.*, I, 30), faisant une liste des péchés auxquels les païens étaient sujets, que les chrétiens doivent éviter, il n'ajoute aucune épithète aux autres péchés, il les nomme tout simplement : mais que parlant des détracteurs, il dit : *Detractores Deo odibiles*, les détracteurs sont odieux à notre Dieu, en haine et abomination devant lui : c'est donc un péché mortel, puisqu'il nous met en la haine de Dieu, et qu'il nous ferme la porte de paradis.

La raison en est évidente : le larcin, en chose importante, n'est-ce pas un péché mortel ? qui en doute ? la médiance est un larcin très-notable, injuste, dommageable ; car la réputation est plus précieuse que les grandes richesses, dit le sage : *Melius est bonum nomen quam divitiarum multarum* (*Prov.*, XXII, 1) ; donc celui qui dérobe la renommée, fait plus grand tort que celui qui dérobe l'argent. Et le Saint-Esprit qui ne nous recommande jamais en l'Écriture d'avoir soin de nos richesses, nous recommande d'avoir soin de

notre réputation : *Caram habe de bono nomine* (*Eccl.*, XII, 15). Il loue Judith de ce qu'elle menait une vie si irréprochable, que les langues vipérines n'avaient point de prise sur elle : *Non erat qui loqueretur de ea male*. Donc la réputation est incomparablement plus chère et précieuse que toutes les richesses du monde : et, en effet, quel est l'homme d'honneur qui n'aimât mieux qu'on lui coupât sa bourse, qu'on lui brûlât sa maison, ou qu'on ruinât sa métairie, que de faire naufrage de son honneur ? Et vous le lui faites perdre par le débordement de votre langue ? Les théologiens concluent donc, par une bonne conséquence, qu'indubitablement la médiance est un plus grand péché que le larcin, parce qu'elle dérobe une chose plus précieuse, comme l'homicide est un plus grand péché que n'est la médiance, la vie nous étant plus chère que l'honneur, et l'honneur que les richesses. Lisez saint Thomas, le prince des théologiens, et vous verrez qu'il conclut que la parole de médiance est un péché mortel, même quand elle est lâchée légèrement et à la volée, si elle flétrit notablement la renommée du prochain (2-2, q. 73, art. 2, in corp.). Ce qu'il faut entendre avec modification et en la même manière que des autres péchés de la langue.

Quelqu'un pourrait ici me demander. Voilà par exemple un homme qui est sujet aux jurements, aux blasphèmes ou à la médiance ; il fait cela quelquefois inconsidérément, à la volée et sans y prendre garde, pèche-t-il mortellement toutes les fois que cela lui arrive ? La théologie répond avec distinction : car ou il prend peine de s'en corriger ou non ; si depuis quelque temps ou depuis sa dernière confession, il a résolu de s'en corriger, s'il met peine à cela, s'il fait quelque pénitence quand il y tombe, lorsque, par la longue habitude, il lui échappe quelquefois de jurer ou de médire par mégarde, alors ce n'est pas péché mortel, parce que cela ne lui est pas tout à fait volontaire : mais s'il ne s'en soucie pas, s'il n'a aucun soin de corriger sa mauvaise coutume, et de se tenir sur ses gardes, toutes les fois qu'il jure faux ou qu'il détracte en chose d'importance, quoi que ce soit à la volée et inconsidérément, il pèche mortellement, parce que, encore que telles mauvaises paroles ne lui soient pas entièrement volontaires quand il les prononce, elles lui sont volontaires en leur cause. Ce que l'on peut expliquer par la décision des juriconsultes en un cas qui a quelque conformité à ce que nous disons.

Justinien dit en ses Institutes (*Instit.* Si *quadrupes pauperium fecisse dicatur, et l. Ex hac lege ff. eod., tit.*), que si vous avez un chien qui a coutume de mordre, un ours, un lion ou quelque autre bête farouche, et que vous n'avez pas soin de la tenir bien enfermée, en la laissant courir partout, vous serez obligé à tous les dommages et intérêts qu'elle causera : mais si vous la tenez toujours recluse en sa cave ou à l'attache, et qu'elle s'échappe quelquefois à votre insu ;

vous n'êtes pas tenu à réparation des ravages qu'elle fait. Votre langue est une bête sauvage et effrénée, comme nous avons vu au commencement : *Linguae nullus hominum domare potest* : si vous avez soin de la retenir et brider, et qu'elle s'échappe quelquefois d'un premier mouvement à quelque parole de blasphème ou à quelque détraction, cela se peut excuser d'un péché mortel, parce qu'il ne vous est pas pleinement volontaire, ni en soi, ni en sa cause. Mais si vous la laissez rôder partout, si vous lui donnez carrière, pour parler de tout à tort et à travers, vous êtes responsable de tous les dommages qu'elle fait, encore qu'elle se licencie sans votre pleine volonté.

Qui sibi nequam, cui bonus erit? Si le médissant se tue soi-même, ne pensez pas qu'il épargne les autres : et ainsi la seconde blessure qu'il fait, c'est à celui qui l'écoute ; et s'il y a vingt personnes en la compagnie, peut-être qu'il tue vingt personnes tout à la fois ; car saint Thomas, au lieu sus-allégué (2-2, q. 75, art. 4), enseigne que tous les supérieurs, les pères de famille, les maîtres et les maîtresses sont obligés de reprendre leur inférieur quand il médit, de lui défendre, de le corriger quand il le fait : et si vous n'êtes pas supérieur du médissant, vous vous rendez son complice et criminel de son péché quand vous êtes bien aise de la médisance, que vous vous y plaisez, que vous dites quelque mot qui y contribue, que vous montrez par signes que cela vous agréé, que vous êtes cause que l'on passe plus avant en discours, ou même quand vous ne défendez pas l'absent, le pouvant faire. Ce que saint Thomas prouve en ce que saint Paul dit que non-seulement ceux qui font le mal, mais encore ceux qui y consentent sont dignes de mort : *Digni sunt morte non solum qui talia agunt, sed etiam qui consentiunt facientibus* (Rom., 1, 32) ; et que le prophète reprend aigrement, non-seulement ceux qui déroberont avec le larron, mais ceux qui vont en sa compagnie, *Si videbas furem, currebas cum eo* (Psal. XLIX, 18) ; et que saint Bernard doute lequel des deux mérite plus la damnation, le détracteur ou celui qui l'écoute, *Detrahere aut detrahentem audire, quid horum sit damnabilius non facile dixerim* (S. Bern., lib. 1, de Consider., c. 13) ; et qu'il conclut que tous deux ont le diable sur eux, l'un en sa bouche, et l'autre en ses oreilles : *Detractor et detractionis auditor uterque diabolum portat, ille in ore, iste in aure*.

Si le feu était en la maison de votre prochain, ne seriez-vous pas obligé, au moins par charité, à le secourir et y porter de l'eau ? Or il fait une plus grande perte en perdant sa réputation que s'il perdait sa maison, et ce ravage est plus à craindre : *Ecce quantus ignis, quam magnam silvam incendit, et lingua ignis est* (S. Jac. III) : pour ce sujet, quand vous êtes en compagnie où on médit, vous êtes obligé à une de ces choses : premièrement à reprendre le médissant si vous avez autorité sur lui, ou s'il médit avec mensonge, de montrer que ce qu'il dit est faux :

Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequerbar (Psal. C, 5). *Conterebam molas iniqui et de dentibus illius auferebam prædam* (Job., XXIX, 17). Si ce qu'il dit est vrai, il faut doucement excuser l'absent, en disant : Il ne faut croire tout ce que l'on dit, il y a des langues bien mauvaises, plusieurs ont le bruit sans l'effet. Faut changer de discours, prendre occasion sur quelque parole de détracteur de rompre le propos, jeter adroitement quelque autre devis sur le tapis, parler de nouvelles : s'il retombe à la médisance, retourner à votre entretien, ou ce qui est encore plus aisé, faut rompre compagnie et s'en aller, prendre prétexte sur quelque affaire, et dire : Monsieur, je vous baise les mains, on m'attend au logis, j'ai affaire à la maison ; ou au moins, si on ne peut rien de cela, on est obligé de ne dire mot, de montrer une contenance froide et une face sévère ; car quand il verra que l'on ne se plaît pas à son babil, il aura honte et apprendra à se taire. Le vent de bise écarte la pluie, et une face triste arrête la langue médisante : *Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristis linguam detrahentem* (Prov. XXV, 23).

Saint Jérôme écrivant à Népotien, explique ceci par une autre comparaison. Une flèche lancée contre une pierre dure, rebrousse chemin et retourne à celui qui l'a décochée : la médisance est une flèche acérée, si elle rencontre un auditeur qui ait les oreilles dures, ou qui écoute mal volontiers, le détracteur enrage de dépit, et cesse de détracter : *Discat detractor non libenter detrahere, dum te videt non libenter audire*. Mais si vous en êtes bien aise, si vous vous en informez, si vous y apportez du vôtre, si vous faites semblant de le savoir déjà, afin qu'on médise plus hardiment et sans scrupule, vous êtes aussi criminel que le détracteur, et vous êtes tué dans l'âme : en voilà déjà deux de morts.

La troisième rangée de dents de ce monstre dénaturé s'affile contre le pauvre absent, qu'il ne mord pas seulement, mais qu'il tue par un triple homicide. Nous avons trois sortes de vie, la vie naturelle, la vie spirituelle et la vie civile ; la vie naturelle est l'union de l'âme avec le corps ; la spirituelle c'est l'union de la grâce avec l'âme, et la civile c'est l'union de l'homme avec ses concitoyens, et la bonne réputation parmi eux : or le médissant vous ôte quelquefois la première vie, souvent la seconde, et toujours la troisième.

Il vous décrie dans les maisons où vous aviez de l'emploi, il y fait perdre la bonne opinion qu'on y avait de vous, il fait croire que vous n'êtes pas fidèle de la main, de la bouche ou de la langue ; que vous êtes sujet au larcin, à la gourmandise ou au caquet, ce qui fait que l'on ne se fie plus à vous ; et comme vous ne gagniez votre vie que par l'entrée que vous aviez en cette maison, et qu'il vous est défendu d'en approcher, n'est-ce pas vous couper la gorge, et à toute votre famille, que vous nourrissez par cet emploi ?

Encore que le médisant morde souvent comme le serpent, subtilement et à la dérobée, néanmoins tout se déconvre tôt ou tard : *Si mordeat serpens in silentio, nihil minus eo habet qui occulte detrahit* (Ecl., X, 11). On rapporte à ce pauvre absent la médisance que vous avez faite de lui, il conçoit de la haine contre vous, et se résout d'en prendre la vengeance; il couve longtemps ce désir, qui engendre en son cœur un esprit de rancune qui ne se peut étouffer qu'avec grande peine; il meurt avec cette disposition : il est damné à tous les démons pour jamais, et ainsi ne vaudrait-il pas mieux que vous eussiez pris un couteau, et que vous le lui eussiez plongé dans le sein ?

Et quand tout cela ne serait pas, vous le faites mourir de la troisième mort. La bonne opinion que nous avons les uns des autres étant le ciment et le nœud du commerce qui est entre nous, quand vous ternissez l'honneur du prochain, vous lui rendez la société humaine inaccessible ou ennuyeuse; vous lui ôtez la vie civile, et vous vous obligez à des satisfactions que vous ne ferez jamais.

Et voilà justement la queue de dragon à laquelle le monstre de la médisance aboutit. Ce qui est le plus à craindre en un dragon, ce sont les plis et les replis de sa queue, quand il s'entortille autour de vous, quand il vous enveloppe et serre de si près, que vous ne sauriez échapper; et ce qui est le plus dangereux pour vous en la médisance, c'est qu'elle vous engage à des restitutions, et qu'elle vous oblige à des réparations d'honneur et de biens que vous ne sauriez quasi faire, et qu'elle vous jette dans un labyrinthe d'où vous ne sortirez jamais. Un trait de médisance est bientôt lâché, mais non pas sitôt révoqué. Les paroles n'ont point d'anses pour être reprises quand elles sont échappées, disait un ancien; mais elles ont des ailes qui les font voler irrévocablement, dit Homère.

*Fama malum, quo non aliud velocius ullum,
Mobilitate viget viresque acquirit eundo.*

La renommée n'est pas comme un messenger qui s'affaiblit en courant; au contraire, elle s'augmente et prend des forces à mesure qu'elle va plus avant. Comme ces pelotons de neige qui roulent du haut des Alpes au bas, deviennent des montagnes de neige; comme ces petits ruisseaux qui grossissent en roulant, et qui font de grandes rivières; comme ces bluettes de feu qui ne semblent rien au commencement, et qui font un grand incendie. Vous dites que vous avez vu une telle fille en mauvaise compagnie ou en maison suspecte, mais que vous ne croyez pas que ce soit à mauvaise intention. Un autre, qui le dira après vous, vous ôtera ce *mais*, cette adjonction, et dira tout simplement qu'on l'a vue en mauvaise compagnie. Un troisième ajoutera qu'on l'a vue faire mal, un quatrième, qu'elle a un enfant, et un autre enfin qu'elle en a eu deux. Vous êtes le premier mobile et boute-feu de toutes ces médisances : quand vous voudrez réparer son honneur, où irez-vous chercher tous ceux à qui vous en avez

parlé et tous ceux à qui on en a parlé après vous; et quand vous les trouveriez, comment effacerez-vous de leur esprit la mauvaise estime du prochain que vous y avez imprimée? *Ingenia hominum primi tenacissima*, dit très-bien un ancien. La langue des hommes n'est pas comme la lance d'Achille, elle ne guérit pas aisément la blessure qu'elle a faite; et quand bien la plaie se guérirait, la cicatrice demeure toujours, disait Médius, flatteur d'Alexandre.

Les anciens faisaient un bel apologue sur cela : ils disaient que l'eau, le feu et la renommée allèrent de compagnie par les champs, et qu'ils convinrent ensemble de se donner quelque marque pour se reconnaître et retrouver si d'aventure ils venaient à se séparer; l'eau dit : On me trouvera toujours où l'on verra des joncs; le feu, où l'on verra de la fumée; mais que la renommée dit : Tenez-moi bien, car si une fois vous me perdez, si une fois je m'égare de vous, vous ne me retrouverez jamais. Quand vous êtes en colère et en querelle contre votre prochain, gardez-vous bien de lui reprocher le mal que vous savez de lui, de peur que par après vous ne puissiez pas réparer les brèches que vous aurez faites à sa réputation, dit le texte sacré : *Quæ viderunt oculi tui, ne proferas cito in iurgio; ne postea emendare non possis cum dehonesteris amicum tuum* (Prov., XXV, 8).

Premièrement donc, si vous avez calomnié le prochain, l'ayant chargé de crime faux, que vous avez inventé de votre tête ou soupçonné inconsidérément sur des conjectures légères, vous êtes tenu d'aller trouver ceux à qui vous en avez parlé, leur dire que cela n'est pas, et que vous vous êtes trompé, ou, ce qui est plus court et assuré, aller trouver celui dont vous avez médit, le prier de vous pardonner, de vous quitter l'obligation de restituer; mais s'il ne le fait (vérité avouée de tous les docteurs), vous êtes obligé de réparer son honneur, à faute de quoi le pape même ne vous saurait absoudre.

En second lieu, si le crime que vous avez rapporté était vrai, mais secret, vous êtes aussi obligé à la réparation, non pas à dire, j'ai menti, mais on disait telle chose d'un tel, il ne la faut pas croire, il y a de mauvaises langues au monde; ou le louer à proportion du blâme que vous lui avez donné. Que si vous jugez que l'on entendra bien ces formules, qu'on croira le crime être vrai et que vous dites cela pour restituer, on ne sait quasi ce que vous devez faire; comme aussi si vous avez fait des pasquins, des chansons ou des libelles diffamatoires, demandez avis à quelque sage confesseur qui ne vous flatte pas. Mais cependant voyez en quel labyrinthe vous vous jetez par la médisance, puis-que tous les docteurs sont bien empêchés de trouver un expédient pour vous sauver et pour vous faire réparer la faute que vous avez faite? Et néanmoins c'est un faire le fruit, sans cela point de pardon, point d'absolution valide, et non-seulement vous êtes obligé de satisfaire à l'honneur, mais à tous

les dépens, dommages et intérêts qui sont arrivés de votre médisance.

III. — Ne vous semble-t-il pas que ce sont des précipices effroyables ? partant si vous n'y voulez pas tomber, suivez le conseil du Saint-Esprit, pesez soigneusement toutes vos paroles en une juste balance avant que de les proférer, mettez une bride à votre langue comme à une bête indomptée, mettez une porte à votre bouche pour tenir cette bête enfermée, attachez une serrure à cette porte, appliquez un sceau à cette serrure et posez une sentinelle qui veille sur tout cela. La balance où il faut peser vos paroles, c'est celle du jugement de Dieu, vous souvenant qu'elles y doivent être toutes exactement pesées, examinées, jugées et punies, ou récompensées. Il faudra rendre compte au jugement d'une parole qui ne nuit à personne, mais qui ne sert de rien, combien plus de celles qui noircissent le prochain, qui lui ravissent son honneur et qui sont comme des fourmillières de tant de dissensions ? Le Saint-Esprit est ennemi des fourberies et des injustices, dit le Sage : il sonde l'intérieur du médisant, et ainsi il ne recevra pas les beaux prétextes et les vaines excuses qu'on allègue pour détracter impunément devant les hommes. *Benignus est Spiritus sapientiæ et non liberabit maledicum a labiis suis, quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus, et lingue ejus auditor* (Sap., I, 6).

La bride qu'il faut mettre à cette langue, c'est l'humilité qui nous fait reculer en arrière par la considération de nos péchés, et qui nous empêche de nous avancer pour censurer le prochain. N'y a-t-il pas assez de choses à reprendre en nous, puisque si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons, et que la vérité n'est pas en notre bouche, dit saint Jean ?

Or encore que les péchés du prochain soient plus grands que les vôtres en apparence, ou même en leur substance, peut-être que les vôtres sont plus grands au jugement de Dieu, et, en vérité, eu égard aux circonstances, étant commis avec plus de lumière et de connaissance du mal, avec plus d'ardeur et d'affection au plaisir, ou après de plus grands bienfaits de Dieu. Notre-Seigneur voulant instruire les scribes et les pharisiens qui condamnaient la femme adultère avec trop de chaleur, leur disait : Celui d'entre vous qui n'a point de péché, qu'il commence le premier à la lapider ; où saint Augustin (*liv. I de adulterinis Conjugiis, c. 14*) remarque qu'il ne dit pas, celui qui n'est pas atteint de ce péché d'adultère, mais absolument, celui qui n'a point de péché, parce qu'il faut être exempt de tout crime pour bien censurer et bien condamner le prochain.

La porte que vous devez avoir pour cacher les vices de votre prochain, c'est la charité, qui, comme dit le saint apôtre, couvre la multitude des péchés. Une mère qui aime sa fille, excuse et diminue tant qu'elle peut tous ses défauts : si elle est noire, elle dit qu'elle est brune ; si elle est bossue, elle dit qu'elle

est tant soit peu voutée. Et si vous aimez votre prochain comme vous êtes obligé, vous excuserez ses imperfections, si bien qu'au lieu de dire qu'il est avare, vous direz qu'il est ménager ; au lieu de dire qu'il est prodigue, vous direz qu'il est libéral ; au lieu de dire qu'il est colérique, vous direz qu'il est zélé,

Ut lateat vitium proximitate boni.

Si vous êtes ainsi charitable, vous gagnerez les bonnes grâces de Dieu, qui est la charité même. Le dévot abbé du mont Sinai, Anastase, qui florissait environ l'an 680, dit que, de son temps, en un monastère il y avait un religieux qui était estimé fort imparfait, car il se dispensait souvent des jeûnes de l'ordre, de se lever la nuit pour aller à l'office, et des autres exercices laborieux ; cependant, étant au lit de la mort, il ne s'en étonnait point, n'appréhendait rien, il était gai et joyeux, ce qui fut cause que son abbé lui dit : Mais à quoi pensez-vous, mon frère ? un religieux qui a vécu si lâchement que vous peut-il être sans frayeur ? vous êtes en un état où les plus grands saints frissonnent de crainte, et vous ne tremblez pas ? C'est, dit-il, que Dieu m'a envoyé un ange, pour me dire que je serai sauvé, parce qu'il veut tenir sa promesse ; il a dit : Ne jugez pas, vous ne serez pas jugé ; pardonnez, et on vous pardonnera. Il est vrai que je me suis quelquefois exempté des fonctions de la communauté, ou par mon peu de santé ou par un peu de négligence, mais au moins j'avais cette vertu d'endurer patiemment les dédains et les mépris qu'on faisait de moi ; je pardonnais volontiers, et je ne jugeais de personne, j'excusais les fautes de tout le monde : et Dieu m'a révélé que je ne serai point jugé, qu'il me pardonnera.

La serrure où il y a des ressorts, c'est la crainte, qui considère les secrets et les ressorts des jugements de Dieu. Il y a encore assez de temps jusqu'à votre mort, et assez de fragilité en vous pour vous voir le plus grand pécheur qui ait jamais été. Qui eût dit que Lucifer deviendrait un démon ? que Saül, qui était choisi de Dieu et innocent comme un enfant d'un an, serait réprouvé ? que Nicolas, un des sept premiers diacres, plein du Saint-Esprit, deviendrait hérésiarque ? qu'Origène, Tertullien et que Pélagé tomberaient dans les rêveries qu'ils ont embrassées ? *Qui periculose justi sumus, sub securitate semper ignoscimus*, dit Cassiodore.

La sentinelle que vous devez poser à cette porte, c'est la prudence qui a toujours les yeux ouverts, la prévoyance des inconvénients qui arriveront de votre détraction : *Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odio habebitur*. On vous fait comme un loup ; encore que les assistants se mettent à rire et vous applaudissent, chacun d'eux pense que vous en pourrez autant dire de lui en son absence, que vous êtes à craindre comme un chien enragé qui ne saurait s'empêcher de mordre : *Multis terribilis caveto multos ; Væ qui spernis, nonne et ipse sper-*

neris? Vous vous moquez de tout le monde, et tout le monde se moque de vous; vous vous exposez à être surpris en mille mensonges et recevoir mille affronts, et à être convaincu de mille impostures.

Saint Chrysostome dit (*Homil. 3. ad populum*) que vous vous rendez coupable des péchés de ceux qui vous écoutent; s'il y a des gens de bien en la compagnie, vous êtes cause qu'ils s'en font accroire, entendant les vices du prochain, qu'ils entrent en estime d'eux-mêmes de n'être pas vicieux comme lui; que s'il y a des vicieux, ils se réjouissent, qu'ils se confirment dans le vice et s'endurcissent au mal, pensant qu'ils ne sont pas les seuls, et qu'il y en a bien d'autres qui vivent comme eux.

Il y a souvent en la compagnie quelque ami de l'absent qui veut voir votre sentiment, et savoir en quelle disposition vous êtes pour son ami; il fait semblant d'être de même humeur que vous, et après que vous avez tout dégorgé, il le lui va rapporter; vous acquérez deux ennemis qui vous pourront nuire quelque jour: on ne sait de qui on a affaire: deux montagnes ne se rencontrent jamais, mais si font bien souvent deux hommes.

Bref, si tout cela ne vous touche, au moins que l'exemple de Jésus-Christ vous persuade. C'est le sceau qu'il faut appliquer à cette porte: *Pone me*, dit-il, *ut signaculum*. Dans l'histoire tripartite, il est dit qu'un dévot religieux, nommé Pembo, gardait un silence si profond, si austère et si invincible, qu'il semblait en être sauvage; il ne parlait que fort sobrement, même à ceux qui le visitaient: l'évêque Théophile l'étant venu voir, et l'important de lui donner quelque instruction spirituelle pour l'édification de son âme: Monseigneur, lui dit-il, si vous n'êtes édifié de mon silence, vous le serez encore moins de mes paroles. Or Jésus nous instruit par son silence en tous les mystères de sa vie: l'Incarnation s'accomplit dans un profond silence de la nuit, *Dum medium silentium tenerent omnia*. En son enfance, il s'oblige à un silence si étroit et si exact, qu'il ne dit pas un mot aux trois rois qui venaient de si loin, et qui pouvaient penser qu'il n'était pas Dieu; il n'avertit point saint Joseph de l'emporter en Egypte. En sa vie il n'ouvre jamais sa bouche que pour la gloire de son Père ou le salut des hommes; en sa passion il est comparé à une brebis qui se tait quand on la dépouille: *Sicut ovis coram tondente se obmutescet*. Il ne récrimine point, ne se justifie point, ne répond point aux fausses accusations, et se rend si muet que le juge s'en étonne. Au saint sacrement il peut dire: *Factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones*. Il ne dit mot aux blasphèmes des hérétiques, aux injures des mauvais catholiques, il garde un silence si profond, qu'il semble s'exposer à ce reproche, *Os habent, et non loquentur*. Mon cher auditeur, si vous n'êtes instruit et édifié par ce silence de Jésus-Christ, encore moins le serez-vous par mes paroles; et par-

tant ce serait en vain si je vous parlais davantage: allez en paix. Amen.

SERMON LXVII.

De la première œuvre satisfactoire, qui est l'oraison.

Omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me.

Je vous ai quitté toutes vos dettes, parce que vous m'en avez prié. (S. Matth., ch. XVIII, 32.)

Il me semble que jusqu'à présent nous avons traité de ce qui peut servir aux deux premières parties du sacrement de pénitence, vous apportant les motifs de la contrition, et vous expliquant les péchés dont il se faut accuser en la confession: il est à propos maintenant de vous instruire sur ce qui appartient à la troisième partie, qui sont les œuvres satisfactrices, savoir: l'oraison, le jeûne et l'aumône.

L'oraison est si nécessaire à toutes nos actions, que pour en traiter dignement, il faut premièrement la faire, et nous adresser à vous, ô sainte Vierge! Votre époux vous dit en son Cantique: *Odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris*. Par vos vêtements sont entendues vos actions extérieures; et l'encens en l'Écriture sainte est le symbole de l'oraison; si bien que de dire que vos vêtements étaient parfumés d'encens, c'est-à-dire que même dans l'occupation de vos actions extérieures, vous étiez intérieurement recueillie dans la pratique d'une très-haute et très-parfaite oraison. Vous avez gardé dans le ciel l'habitude de toutes les vertus que vous aviez sur la terre; mais de la vertu d'oraison et de la sainte charité, vous en avez retenu l'aete et l'exercice continuuel: exercez-les, s'il vous plaît, en faveur de ceux qui vous en prient; et exercez votre charité à faire oraison pour nous, qui vous disons dévotement: *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Christus oratur a nobis, orat pro nobis et in nobis: unde ejus oratio est exemplar nostræ.* — I. Punctum. *Prima orationis conditio est humilitas interior, exterior: 1. Scriptura; 2. exemplis; 3. Patribus; 4. rationibus.* — II. Punctum. *Secunda conditio est fervor: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; 4. comparationibus nautarum et pauperum.* — III. Punctum. *Tertia conditio est perseverantia: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. ratione; 4. responsione ad objectiones.*

Il est assuré par l'aveu et le consentement universel de tous les interprètes de l'Écriture, que plusieurs psaumes du prophète royal ne se peuvent entendre de lui, non pas même au sens littéral, ni d'aucune autre personne que du Verbe incarné, Jésus-Christ Notre-Seigneur, comme le psaume XXI, qui commence par les paroles que Notre-Seigneur dit en croix: *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé?* où il ajoute: *Ils ont percé mes mains et mes pieds.* Et le psaume

LXVIII, où il dit : *Ils m'ont donné du fiel pour viande, et du vinaigre pour boisson dans ma soif.* Et toutefois nous voyons qu'en ces mêmes psaumes il y a plusieurs paroles qui ne peuvent pas convenir à une personne si innocente, si sainte, si impeccable et si divine que Jésus-Christ Notre-Seigneur, comme quand il dit : *Mon Dieu, vous connaissez ma folie, et mes péchés ne vous sont point cachés* (S. Aug., in Psal. LXVIII, sub init.).

L'incomparable saint Augustin pour éclaircir cette difficulté nous avertit sagement de remarquer que Jésus est prié de nous, qu'il prie pour nous, et enfin qu'il prie en nous et par nous, *Oratur a nobis, orat pro nobis, et orat in nobis.* Il est prié de nous, car il est Dieu égal, consubstantiel et co-éternel à son Père; le trésor, l'océan et l'abîme de tous les biens, le principe et la fin de toutes les créatures, qui nous peut faire plusieurs grâces par soi-même, de son autorité, et indépendamment de tout autre. Il prie pour nous : saint Jean nous en assure (I S. Joan., II, 1), disant que nous avons un avocat auprès du Père, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur : et saint Paul (Rom., VIII, 34) dit qu'il plaide et qu'il interpelle pour nous; et pendant sa vie voyageuse en ce monde, il a souvent prié Dieu pour nous. Et cela pour trois principales raisons : pour preuve de son humanité, pour l'exercice de sa charge et pour l'exemple des fidèles : *In argumentum, in officium, in exemplum*, disent les Pères de l'Eglise.

Il est Dieu comme son Père, mais il est homme comme nous; et en cette qualité il a épousé toutes les suites, les conditions et les servitudes de la nature humaine : *Homo est, humani a se nihil alienum putat.* Il est égal à son Père selon la divinité, mais il est inférieur à son Père selon son humanité : en tant que Dieu il ne doit pas prier; mais en tant qu'homme il avait beaucoup de choses à demander pour soi et pour les siens : la gloire de son corps, l'exaltation de son nom, et le salut des hommes.

En second lieu, il est prêtre : David le dit : Vous êtes prêtre pour jamais selon l'ordre de Melchisedech (Psal. CIX). Il est évêque, saint Pierre le dit (I S. Petri, II) : Vous êtes venu à votre pasteur et à l'évêque de vos âmes. Il est souverain pontife, saint Paul le dit expressément (Hebr., IV, 14) : Nous avons un grand pontife qui est monté au ciel. Or c'est le propre office d'un prêtre, d'un évêque et d'un souverain pontife que d'être médiateur entre Dieu et les hommes, de distribuer aux hommes les grâces de Dieu, et d'offrir à Dieu les désirs et les prières des hommes, *Omnis pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum.*

En troisième lieu, il est l'idée, le miroir et le patron des prédestinés, il les doit instruire par son exemple de tout ce qui est à faire pour leur salut; il leur doit dire en tout ce qui concerne l'accomplissement de leur prédestination : *Exemplum dedi vobis*, je vous ai donné exemple; et parce que la prière est une des plus utiles, importantes et nécessaires actions de la vie chrétienne, il en a voulu

donner des exemples très-authentiques et remarquables. Voilà pourquoi, comme a remarqué saint Augustin, il a souvent prié à haute voix; s'il n'eût prié Dieu qu'afin d'obtenir de lui des grâces pour son Eglise, c'eût été assez de prier Dieu en son intérieur, en secret et à basse voix; mais étant comme orateur envers son Père, il s'est souvenu qu'il était notre docteur; et la prière qu'il a présentée pour nous, il l'a prononcée devant nous, afin qu'elle nous profitât, non-seulement par l'impénétration des grâces de Dieu, mais par instruction et pour nous servir de modèle. *Poterat Dominus noster si hoc opus esset orare silentio, sed ita se Patri exhibere voluit precatorem, ut meminisset nostrum esse doctorem: proinde eam quam fecit orationem pro nobis, notam fecit et nobis* (Tract. 24, in S. Joan., sub medium).

Il prie aussi en nous et par nous, car il est notre chef, et nous sommes ses membres : et delà vient qu'en l'Ecriture il parle de nos besoins, de nos misères et de nos imperfections, comme si c'étaient les siennes propres, et qu'il demande secours et miséricorde pour nous, comme pour soi-même. D'où il s'ensuit que pour être exaucés en nos oraisons, nous ne devons rien demander pour nous que ce que Jésus demanderait pour soi : or il n'a jamais demandé et ne demandera jamais pour soi ni pour les siens les grandeurs du monde, les richesses de la terre, ni les délices de la chair, qui ne servent qu'à contenter et à satisfaire l'amour-propre; il faut donc demander à Dieu, comme ses membres et par ses mérites, son amour, sa crainte, sa grâce, sa conduite et les vertus qui lui sont agréables, et il les faut demander ainsi qu'il les a demandées. Son apôtre nous apprend que sa prière a toujours été accompagnée de trois circonstances, dont la nôtre doit être assortie, pour être parfaite et accomplie. Pendant le cours de sa vie, dit saint Paul, il a offert des prières et des supplications à Dieu, avec des larmes et des cris, et il a été exaucé à cause de sa révérence : *In diebus carnis suæ preces supplicationesque offerens cum lacrymis et clamore valido exauditus est pro sua reverentia* (Hebr., V, 7); tout cela nous apprend : premièrement, qu'il faut prier avec humilité; en second lieu, avec ferveur, et en troisième lieu, avec persévérance : *Pro sua reverentia*, voilà l'humilité : *Cum lacrymis et clamore valido*, voilà la ferveur : *In diebus carnis suæ*, voilà la persévérance.

I. — 1. Il faut prier avec humilité et avec révérence intérieure et extérieure : l'intérieure consiste en un profond abaissement et anéantissement de notre âme en la présence de Dieu; il faut beaucoup estimer et appréhender vivement la grandeur de sa majesté, l'excellence de son être, et l'infinité de ses perfections; notre bassesse, notre petitesse et notre infirmité, en avoir un sentiment vif : reconnaître et avouer que nous sommes très-indignes, non-seulement de converser avec lui ou de lui parler, mais de paraître en sa présence, comme le saint patriarche Abraham, qui disait : Oserai-je bien parler au Sei-

gueur, moi qui ne suis que cendre et que poussière : *Loquar ad Dominum, cum sim pulvis et cinis* (*Genes.*, XVIII, 27) : ou comme le prophète Daniel, Pour prendre la hardiesse de nous prosterner devant vous, nous n'avons point de confiance en nos mérites, mais en votre miséricorde : *Non in justificationibus nostris prosternimus nos ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis* (*Daniel.*, IX, 18), comme l'Église qui dit en la messe : Grand Dieu, faites que notre fragilité subsiste par les remèdes de votre miséricorde ; elle ne peut rien par soi-même, et par la condition de son être que tomber au néant et se perdre, et elle ne peut être réparée que par la faveur de votre clémence et par la grâce de votre Fils : *Misericordiae tuae remediis fragilitas nostra subsistat, ut quae sua conditione atteritur, tua clementia reparetur; per Dominum nostrum* (*Feria 4 quatuor Temporum septembris*).

Nous commettons en ceci une grande faute, nous venons à l'église comme pour rendre un grand service à Dieu, et après que nous l'avons prié un peu longtemps ou dévotement, il nous semble quasi que Dieu nous en doit de reste, que nous avons fait une grande corvée pour lui et que nous l'avons fort obligé ; il y faut venir comme un pauvre mendiant à un riche pour demander l'aumône, comme un malade ou un blessé à un médecin pour être guéri, comme un criminel à son juge pour demander grâce et pardon, et dire avec saint Augustin : Vous êtes infiniment miséricordieux, et je suis extrêmement misérable ; vous êtes le vrai médecin, et je suis malade au dernier point : *Tu misericors, ego miser; tu medicus, ego aeger; tu ditissimus, ego pauper* ; vous êtes l'abîme de tout bien, et je suis pauvre et dépourvu de tout. Il y faut venir avec un vif sentiment de l'extrême besoin que nous avons de son assistance et de la souveraine indépendance qu'il a de tout ce qui est hors de lui ; croire fermement que tout le service que nous lui rendons et pouvons rendre, tous les hommages et toutes les louanges des plus hauts séraphins n'ajoutent pas un grain de surcroît à sa gloire et à sa béatitude essentielle : *Neque enim fonti se quisquam dicat profuisse, si biberit, vel luci si viderit*, dit saint Augustin.

Il y a en autrefois des peuples qui étaient si niais et grossiers, qu'il s'imaginaient que le soleil avait besoin des vapeurs de la terre, et qu'il les humait pour se rafraîchir et lui en était bien redevable : c'était une erreur impertinente, l'expérience montre bien le contraire : car si la terre envoie des vapeurs vers le soleil, c'est pour la terre et non pour le soleil ; ces vapeurs se transforment en pluie, et ces pluies n'arrosent pas le soleil, mais la terre : et si encore, à proprement parler, ce n'est pas la terre qui envoie des vapeurs, c'est le soleil qui les attire ; et par conséquent si les vapeurs sortent de la terre, s'élèvent en l'air, se changent en pluie, arrosent la terre et la rendent féconde, elle est redevable de tout cela au soleil. Il vous semble de même que Dieu vous est bien obligé quand vous le

priez ou le servez, que vous lui êtes bien utile : vous vous trompez ; si vous veuez à l'église, c'est Dieu qui vous en donne la pensée, la volonté et le pouvoir ; si vous éveuez votre esprit à lui, c'est lui qui l'attire. Si vous répandez votre cœur en sa présence, c'est lui qui en a la clef et qui l'ouvre : *Adaperiat Dominus cor vestrum* (*II Machab.*, I, 4). Si vous faites des prières vocales, c'est lui qui ouvre vos lèvres : *Domine, labiamea aperies*. Si vous lui présentez des requêtes, c'est lui qui vous les met à la bouche, et il vous fait toutes ces grâces, non pour soi, mais pour vous ; non pour son profit, mais pour votre salut ; non par indigence, mais par un excès de bonté, de charité et de miséricorde : il le faut croire fermement, et dans cette pensée nous abîmer devant lui jusqu'au centre de la terre, et même jusqu'au centre de notre néant.

De cette disposition intérieure procède la révérence extérieure, par laquelle on se prosterne contre terre en la présence de Dieu, ou l'on se courbe et l'on s'incline devant lui ; on se met à genoux, ou si on ne peut pas, au moins on se tient en une posture et contenance humble, modeste et respectueuse. Cette humilité extérieure est si propre et convenable à l'honneur que nous devons à Dieu qu'au langage du Saint-Esprit, qui est le texte hébreu ; l'acte d'adoration est toujours exprimé en ces termes, se courber, s'incliner, se prosterner devant Dieu : *Istcatakah*.

2. Cette posture a toujours été pratiquée par ceux qui ont voulu apaiser la colère de Dieu, et obtenir de sa miséricorde l'entièrement de leurs requêtes. Le juste Lot s'étant prosterné devant un ange qui lui parlait de la part de Dieu (*Genes.*, XIX, 2), sa prière fut exaucée si avantageusement, qu'au lieu qu'il ne demandait que la permission de se réfugier en une petite ville pour éviter l'embrasement de Sodome, cette ville-là en fut exemptée pour l'amour de lui ; et quand l'Ange lui dit dans le textelatin : *Suscepi preces tuas*, j'ai reçu votre prière, il y a au texte grec *ἠθαύμασα πρόσωπόν σου*, j'ai admiré votre contenance : pour lui apprendre que cette humble posture lui avait servi à obtenir ce qu'il demandait. Ainsi Josué (*Josué*, VII) et tous les anciens du peuple voulant calmer l'esprit de Dieu, qui donnait de mauvais succès à l'armée d'Israël à cause du péché d'Acham, mirent de la poussière sur leur tête et se tinrent fort longtemps couchés par terre devant l'arche : ainsi la vaillante Judith (*Judith*, IX) voulant obtenir de Dieu la grâce de venir à bout de sa généreuse entreprise, se prosterna devant Dieu en son oratoire, endossa le cilice, et couvrit sa tête de cendre. Et au dernier siècle, le grand saint Charles Borromée, voulant détourner le fleau de la peste, qui ravageait la ville de Milan où il était archevêque, mit de la cendre sur sa tête et sur celle des principaux habitants, et alla en procession par la ville nu-pieds, couvert d'un habit de deuil, la corde au cou, comme un pauvre criminel.

Saint Chrysostome (*homil.* 65, in *S. Matth.*)

assure que saint Jacques le Mineur avait des cales et durillons aux genoux et aux coudes à force de s'être prosterné à terre en faisant oraison. Saint Jérôme en dit autant de sainte Azelle, et saint Grégoire, de saintes Tarsille et Emilienne. Et ce qui est plus considérable, le saint des saints, notre Sauveur, encore qu'il fût Dieu tout-puissant, égal et consubstantiel à son Père, néanmoins parce qu'il était moindre que lui en qualité d'homme, faisant sa prière au jardin, se prosterna la face contre terre.

3. Sur quoi saint César, évêque d'Arles, se plaint avec raison, et dit (*Homil.* 30) : La miséricorde se prosterne, et la misère ne se prosterne pas ; la sainteté s'abaisse, et l'iniquité ne s'humiliera pas ; l'innocence s'incline, et la malice ne se courbera pas ; le juge se couche par terre, et le criminel s'appuiera inadéquatement ? Et saint Chrysostome (*hom.*, 17 in *psal.* XIV) : Quand nous allons parler à un grand, nous tâchons de nous ajuster, composer notre maintien et prendre garde à nos habits, gestes, mouvements, qu'il n'y ait rien qui lui déplaise : et si nous parlons à Dieu, nous baillons, nous tournons la tête de tous côtés, nous avons des yeux de vautour. Saint Ambroise (*lib.* III. de *Virgin.*) exagère l'irrévérence de ceux qui font trop de bruit en l'église en toussant ou crachant, sans grande nécessité, troublant par ce moyen la dévotion des autres ; et il rapporte à ce propos l'histoire d'un bon prêtre, qui priant Dieu avec le peuple, et étant interrompu en sa prière par les cris des grenouilles qui étaient là auprès, leur commanda de se taire, et elles obéirent : les grenouilles, dit-il, se taisent dans leurs marais, et les chrétiens ne se taisent pas en la maison de Dieu, mais caquetent et font du bruit comme dans une halle.

4. Il est vrai que Dieu est esprit, et qu'il demande principalement de nous l'humilité d'esprit et l'affection du cœur ; mais nous sommes composés de corps et d'âme, nous les avons reçus tous deux de lui et nous les devons employer tous deux à son service : Quand nous nous tenons modestement à genoux, ou que nous nous courbons en la présence de Dieu, ou que nous nous prosternons à terre devant lui, cela témoigne sa grandeur et son excellence, notre bassesse, notre indignité, la vileté de notre origine, que notre extraction est de la terre, *Loquar ad Dominum, cum sum pulvis et cinis* ; que le fardeau de nos péchés nous opprime et nous accable, que nous venons à Dieu pour être soulagés en suite de sa parole : *Venite ad me omnes* ; et ces humbles postures du corps excitent et réveillent notre humilité et dévotion intérieure : *Nescio quomodo cum hi motus corporis fieri nisi motu animi præcedent non possint, iisdem rursus exterius visibilibus factis, ille interior invisibilis qui eos facit augetur, ac per hæc cordis affectus qui ut fierent ista præcessit, quia facta sunt, crescit* (*S. Ang.*, tom. IV. *lib.* de *Cura pro mortuis*, cap. 5). Comme au contraire une contenance altière et fastueuse, l'ornement du corps, l'éclat et

la pompe des habits nuit beaucoup à la prière, nous enfle le cœur, distrait et dissipe l'âme, nous éloigne de Dieu, éloigne de nous sa majesté divine ; elle fait qu'il ne nous reçoit pas si favorablement, ne nous regarde de si bon œil, et ne nous exauce pas si volontiers qu'il ferait.

Quand l'Écriture veut dire que Dieu exauce nos prières, elle dit qu'il s'approche de nous, qu'il nous regarde et écoute de près : *Prope est invocantibus enim. Inclina aurem tuam*. La même Écriture nous déclare qu'il regarde de loin tout ce qui est élevé et glorieux selon le monde : *Alta a longe cognoscit*. Montagnes de Gelboë, que la pluie et la rosée du ciel ne tombe jamais sur vous, qu'on ne recueille jamais sur vous aucune moisson, dont on puisse faire des oblations à Dieu ; que vous soyez frappées de sécheresse et de stérilité perpétuelle : *Montes Gelboe, nec ros nec pluvia veniant super vos, neque sint agri primitiarum* [Hebraïce *oblationum*] (*II Reg.*, I, 21) : c'est David qui leur donne sa malédiction. Quel mal ont fait ces pauvres montagnes, pour être ainsi maudites du prophète ? Il en rend la raison : Saül y avait perdu son bouclier et la vie : *Quia ibi abjectus est clypeus fortium, clypeus Saül, quasi non esset unctus oleo* ; Jonathas, son fils, y était mort, et toute son armée défaite. Ces montagnes n'en étaient point cause ; elles n'y avaient rien contribué ; mais David avait tant de regret de la mort de Saül, tant d'affection pour Jonathas et pour toute l'armée, que par un excès de tristesse, il décharge sa colère sur ces montagnes innocentes, où la défaite était arrivée. Dieu a plus d'amour, sans comparaison, pour les âmes chrétiennes, que David pour Saül et pour Jonathas ; il a plus de sujet de tristesse en la perte des âmes que David n'en avait en la défaite de l'armée.

Vous vous plaignez que vous n'avez pas de dévotion à l'Église, point de tendresse, de ferveur, ni de sentiment de Dieu, que vous êtes toujours dans les aridités et sécheresses intérieures, que le ciel semble être de bronze et de fer pour vous, qu'il ne verse point de rosée sur votre âme, que vous ne pouvez faire ces actes d'oblation, ni ces sacrifices intérieurs que les autres font ? *Montes Gelboe* : ces montagnes de vanité en sont cause, ces cheveux frisés, ces habits précieux, ces superfluités de dentelles, ces jupes de taffetas et de satin. *Ibi ceciderunt fortes Israel* : tout cela a servi de piège à plusieurs âmes chrétiennes ; plusieurs hommes vertueux, chastes et courageux se sont perdus par ces attraits : *Clypeus Saul, quasi non esset unctus oleo*. Quelques personnes qui portaient la couronne, comme Saül, qui étaient sanctifiées par l'onction sacrée et divine, y ont perdu le bouclier de la chasteté. Éprouvez-le, et vous le trouverez véritable ; laissez là ces amusements ; habillez-vous simplement, selon les règles de la modestie chrétienne ; priez Dieu en votre oratoire, où vous n'avez point de sujet de répandre votre esprit aux vanités du monde, ni de regarder ou d'être regardée ; faites vos prières avec une contenance hum-

hle, respectueuse, arrêtée, et vous verrez que votre cœur se portera à Dieu plus facilement, s'y attachera plus inséparablement, le priera plus dévotement, recevra en plus grande abondance la rosée du ciel et l'appointement de ses requêtes; comme saint Paul dit qu'une des raisons pourquoi l'Homme-Dieu fut exaucé de son Père, c'est qu'il pria avec une grande humilité d'esprit, une profonde révérence et un prosternement de corps : *Exauditus est pro sua reverentia*.

II. — 1. *Cum lacrymis et clamore valido*. Il a prié avec un effort de voix, en second lieu, pour montrer la contention de son esprit; il a haussé la voix avec effort, pour témoigner les ardeurs de son cœur. Nous pouvons remarquer en l'Écriture que très-souvent, et quasi toutes les fois qu'il est dit que quelqu'un a crié en priant Dieu, le texte sacré ajoute qu'il a été exaucé; comme aux psaumes III et XVI, et XVII, et XXIX, et XXX, et XXXIII, et LIV, et CX, et en une infinité d'autres lieux; et Dieu le promet en paroles expresses au psaume XC: Il criera à moi, et je l'exaucerai. Qu'est-ce que crier en priant Dieu? Est-ce hausser la voix autant que l'on le peut? Non; car Moïse ne remuait pas les lèvres en priant, et Dieu lui dit: Vous criez à moi: *In auribus Dei, desiderium vehemens, clamor magnus*. Quand vous faites oraison, le désir ardent, c'est un grand cri aux oreilles de Dieu, dit saint Bernard.

2. Pourquoi pensez-vous que Dieu diffère quelquefois fort longtemps d'entériner nos requêtes, même quand nous lui demandons des vertus et des grâces spirituelles? C'est, dit saint Augustin, pour enflammer nos désirs: *Sicut si velles implere aliquem sinum, et nosti quam magnum est quod dabitur, extendis sinum, etc.; sic Deus differendo, extendit desiderium, desiderando extendit animum, extendendo facit capaciores* (Tract. 4, in I S. Joan.). Si j'avais le dessein de faire l'aumône à un de ces petits pauvres qui mendient; et si, pour la recevoir, il me présentait une bourse où il n'y pourrait entrer qu'un sou, je ne lui donnerais qu'un sou; il faudrait qu'il l'ouvrit davantage pour y recevoir un quart d'écu, et encore plus pour un écu. La capacité de l'âme, c'est le désir et l'affection: si le désir que vous avez des grâces de Dieu est petit, vous en recevrez bien peu; s'il est grand, vous en recevrez beaucoup. Or Dieu diffère de vous exaucer, afin d'augmenter en vous l'estime que vous devez avoir de ses dons; car l'estime étant augmentée, le désir s'accroît et s'enflamme; et le désir euflammé élargit et dilate le cœur: *Pete, quare, insta, petendo et querendo crescis ut capias, servat tibi Deus quod non vult cito dare ut et tu discas magna magne desiderare* (S. Aug., tom. X, ser. 5, de *Verbis Domini*). On a coutume de dire que la chose ne vaut guère, si elle ne vaut bien le demander: donc elle vaut le demander avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle est plus noble et précieuse; et qu'y a-t-il de plus précieux que l'amour de Dieu, que sa grâce et que le salut de notre âme? Quand nous ne prions qu'à demi, lâchement, tiède-

ment et par manière d'acquiescement, nous ne faisons pas grand état des grâces de Dieu, que nous lui demandons; si nous n'en faisons pas grand état, nous nous en rendons indignes.

3. La raison pourquoi nous prions Dieu négligemment, et nous n'avons pas un grand souhait d'être exaucés, c'est que nous ne pénétrons pas l'extrême besoin que nous avons de sa miséricorde; nous considérons cette affaire comme une chose indifférente et de petite conséquence. Il nous faut croire fermement que, s'il n'a pitié de nous, nous serons les plus misérables et malheureuses créatures qui se puissent imaginer; nous ne savons si Dieu nous a pardonné les péchés de notre jeunesse, si nous en avons jamais eu une repentance surnaturelle, légitime et accompagnée de toutes les circonstances que Dieu demande de nous; et quand nous le saurions, nous ne savons si le fond de notre cœur n'est point rempli d'orgueil, de secrète vanité, d'amour-propre, de recherche de nous-mêmes, ou d'autres dispositions vicieuses, qui nous rendent abominables devant Dieu. Quand nous serions assurés d'être en bon état, nous ne savons pas ce qui nous peut arriver; car nous sommes plus fragiles que du verre, plus faibles que des roseaux, et plus inconstants que les vents; que pouvons-nous donc devenir si Dieu n'a pitié de nous? N'avons-nous donc pas sujet de dire, presque incessamment, de tous les efforts de notre cœur: Mon Dieu, ne nous traitez pas selon nos démérites; secourez-nous. Seigneur, selon la grandeur de votre miséricorde: *Non secundum peccata nostra facias nobis: adjuva nos, Deus salutaris noster*; car sans l'assistance de votre grâce, il n'y a rien en nous qu'imperfection, que vice, qu'ordure et que corruption.

Sine tuo numine,
Nihil est in homine,
Nihil est innoxium.

4. *Qui nescit orare, ascendat mare*: Ne vous êtes-vous jamais trouvé sur mer en temps d'orage, et en danger de votre vie? Souvenez-vous comme vous priez Dieu; priez-le toujours de même façon, et vous serez infailliblement sauvé. Voyez comme les marins prient et crient en tel accident, comme ils invoquent la Vierge et les saints: nous sommes en plus grand danger de notre salut qu'ils ne sont de la vie; nous sommes tantôt élevés par une bouffée de vanité, et tantôt abaissés dans un abîme de tristesse; ils ne sont agités que de deux ou trois vents: nous le sommes de plus de six, de la tentation d'orgueil, d'avarice, d'envie, de luxure et d'autres passions; entre eux et la mort, il n'y a qu'un petit ais: entre moi et l'enfer, il n'y a que ma volonté, qui est plus fragile que cet ais. Si cet ais est laissé à soi-même, il se conservera longtemps: mais si ma volonté était laissée à elle-même, un jour seulement, ou une heure, elle tomberait en des précipices effroyables, et se perdrait: nous sommes plus incapables de nous conduire nous-mêmes, et de faire notre salut sans une

grâce particulière de Dieu, qu'un homme qui n'a jamais été sur mer, n'est incapable de conduire un vaisseau dans un orage, parmi des écueils et des gouffres. Je vous fais juges vous-mêmes si nous ne devons pas prier Dieu, réclamer la Vierge et les saints de toute la force et l'étendue de notre cœur.

Non, ne montons pas sur mer, arrêtons-nous sur terre, n'allons pas si loin, demeurons ici pour apprendre à prier Dieu. J'ai en cette ville un grand nombre de bons régents, d'excellents maîtres de rhétorique chrétienne; mais je suis un fort mauvais écuyer, je n'apprends pas bien ma leçon: ce sont les pauvres qui, en demandant l'aumône, nous font sans y penser de belles instructions, si nous y faisons réflexion. Quand ils savent qu'on dit une messe bien matin, où il y a beaucoup de monde, ils ne croupissent pas au lit, ils ne sont pas paresseux à se lever, ils courent promptement à l'église. Levez-vous ainsi du matin, pendant que les autres dorment, pour avoir loisir de prier Dieu une demi-heure ou une heure; l'esprit est plus frais et ouvert, plus débarrassé des affaires, et plus vigoureux pour faire oraison. Ils rôdent par toutes les églises; partout où ils savent qu'il y a des pardons, des personnes riches et charitables, ils ne manquent pas d'y aller; et s'ils n'y peuvent pas aller, ils s'y traînent ou s'y font porter. Adressez-vous ainsi aux amis de Dieu, aux saints, qui sont riches en mérites, qui ont du crédit envers le Fils de Dieu, à la Vierge, sa sainte mère, à saint Joseph, son nourricier, à saint Jean-Baptiste, son cousin et son ami, à saint Jean l'Évangéliste, son bien-aimé. Les pauvres découvrent leurs plaies, ils montrent leurs jambes ulcérées, et leurs membres à demi pourris; et s'ils n'en ont point, ils en contrefont, pour faire pitié au monde. Nous n'avons pas besoin d'en contrefaire, nous n'en avons que trop en l'âme; il les faudra reconnaître devant Dieu, et les exposer aux regards pitoyables de sa miséricorde, *Ego vir videns paupertatem meam*: Mon Dieu, vous voyez que je ne suis que ténèbres, que faiblesse, que pauvreté et que misère; je n'ai de mon cru que l'ignorance, que le néant et le péché.

Encore que plusieurs de ces pauvres soient simples et idiots, ils trouvent bien des paroles, des raisons et des arguments pour nous émouvoir à compassion, pour nous persuader la miséricorde, et pour arracher de nous une aumône: Madame, disent-ils, ayez pitié de moi; vous qui êtes si charitable, obligez-moi d'un denier de vos aumônes, vous n'en serez pas plus pauvre pour cela; je prierai Dieu pour vous toute ma vie; je suis un pauvre orphelin, un étranger à cent lieues de mon pays, qui ai été ruiné par la guerre; faites-moi la charité, je vous la demande pour l'amour de Dieu, par la sainte passion du Sauveur, pour l'amour de la Vierge et de sainte Anne. Pourquoi trouvent-ils tant de paroles pour demander l'aumône, et que nous n'en trouvons point pour prier Dieu, et que nous ne savons que

dire devant lui? c'est qu'ils ont un grand désir d'avoir l'aumône, et que nous ne le désirons qu'à demi.

Or il faut que le sentiment de notre besoin nous suggère des paroles et qu'il nous fasse dire: Sainte Vierge, vous êtes si bonne, si pieuse et si charitable; vous êtes le refuge des pécheurs, la consolation des affligés et la mère de miséricorde: *Non est auditum a sæculo quemquam, ad tua recurrentem suffragia, a te derelictum*: On n'a jamais ouï dire que vous ayez rebuté personne de ceux qui ont recouru à vous; que je ne sois pas le premier, il ne vous en coûtera qu'une œillade: *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte: exules filii Evæ*: Nous sommes de pauvres bannis, disgraciés et malheureux par la faute de la première Eve; vous avez été envoyée de Dieu pour réparer les brèches qu'elle a faites. Sera-t-il dit qu'un pauvre pécheur qui se jette à vos pieds, se soit perdu en un si bon asile? ayez pitié de moi, pour l'amour de saint Joseph, de sainte Anne, de sainte Elisabeth, et pour l'amour de votre Fils; si vous l'aimez, vous devez être curieuse de sa gloire, vous devez désirer qu'il ne soit pas déshonoré, et il le sera en moi, si je n'ai son amour et sa crainte.

Mon Sauveur, lui devons-nous dire, vous avez dit: Venez à moi, vous tous qui êtes accablés. Le médecin n'est pas nécessaire à ceux qui se portent bien, mais aux malades: vous nous dites de plus: Je suis venu chercher ce qui était perdu: je ne rejetterai point celui qui viendra à moi: et ainsi je viens à vous par votre semonce: je suis extrêmement malade, ne me rebutez pas; ce que je vous demande est peu de chose, eu égard à votre puissance et à votre bonté infinie: *Non multum est omnipotenti Deo, qui plus vales, quam petimus, aut intelligimus* (S. Aug.). Une demi-heure d'oraison que vous ferez ainsi avec grand sentiment de vos besoins, par des paroles que la dévotion, qui est la langue de l'âme, vous fournira, sera meilleure que trois heures de prières que vous lisez en un livre, ou que vous récitez par cœur sans penser à ce que vous dites.

III. — 1. Salomon fit une oraison accompagnée de ces deux premières conditions, il demanda à Dieu la continence avec humilité et ferveur: il la demanda humblement, car il reconnut et avoua qu'il ne la pouvait avoir de lui-même, et que c'était à Dieu seul de la donner: il la demanda fervemment, de toute la force de son cœur et de toute l'étendue de son âme: *Ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det: adi Dominum, et deprecatus sum illum, ex totis precordiis* (Sap., VIII, 21); et toutefois, ce qui est admirable, il ne fut point exaucé, il n'obtint la chasteté: mais au contraire il se vantra, comme une bête immonde, dans le bourbier des plus sales voluptés, et cela en sa vieillesse: d'où vient cela? C'est que son oraison manqua de la troisième condition, qui est la persévérance: il pria une fois ou deux, et ce n'était pas assez, il fallait conti-

nuer jusqu'à la fin; c'est le conseil que nous donne le vrai Salomon, notre Sauveur. Il faut toujours prier, dit-il, et ne point désister : *Oportet semper orare, et nunquam deficere* (S. Luc., XVIII, 1).

Et après avoir prêché la rigueur et la sévérité du dernier jugement, il conclut son discours en disant : Tenez-vous donc sur vos gardes, et priez en tout temps : *Vigilate itaque, omni tempore orantes* (S. Luc., XXI, 36) : il ne parlait pas seulement aux religieux ni aux prêtres, mais à tous les chrétiens; il savait les occupations que nous aurions, l'importance de nos affaires, et il dit : Il faut toujours prier. Et son apôtre après lui : Priez sans intermission : *Sine intermissione orate* (I Thess., V, 17), c'est-à-dire le plus souvent et le plus longtemps qu'il vous est possible.

C'est par la persévérance que la Chananéenne obtint du Fils de Dieu la délivrance de sa fille comme saint Chrysostome l'a remarqué (*Homil. 5, in S. Matth.*) ; elle pria avec humilité intérieure, reconnaissant qu'elle n'était qu'une chienne : et avec humilité extérieure, car saint Marc dit (S. Marc., VII, 29) qu'elle se prosterna aux pieds du Sauveur avec serueur d'esprit et contention de voix : *Clamavit*. Cependant le Fils de Dieu la rebatait et semblait ne la vouloir pas écouter, il la traitait comme une pauvre chienne; mais elle lutta avec lui, et elle emporta la victoire par ses importunités, comme font infailiblement tous ceux qui s'opiniâtrent d'une sainte opiniâtreté à prier Dieu jusqu'à la fin, car il l'a ainsi promis, et il ne peut manquer à sa promesse.

3. Celui qui fait oraison pour les nécessités de cette vie est quelquefois exaucé et quelquefois renvoyé; mais c'est toujours par miséricorde, car le médecin connaît mieux ce qui est nécessaire au malade que le malade même. Mais celui qui est fidèle à persévérer en sa prière, demandant la grâce de Dieu pour garder ses commandements et pour gagner le paradis, est assurément exaucé : parce que Dieu l'a promis, et que la vérité ne peut mentir, dit le grand saint Prosper : *Fideliter supplicans Deo pro necessitatibus hujus vitæ, et misericorditer non auditur : quid enim infirmo sit utile magis novit medicus quam agrotus. Si autem id postulat quod Deus præcipit et promittit, fiet omnino quod poscit, quia accipit charitas quod parat veritas* (S. Prosper, *epist.* 93). Son maître, saint Augustin, rend la raison pourquoi Dieu demande de nous cette persévérance : ce n'est point par chicheté ni faute de bonne volonté, c'est pour ne pas avilir ses dons : s'il les octroyait promptement et à la première requête, nous les estimerions peu de chose : *Cum aliquando tardius dat, commendat dona, non negat : diu desiderata dulcius obtinentur, cito autem data vilescunt* (S. Aug., *serm.* 5, de *Verbis Domini*). *Oportet donc semper orare, et nunquam deficere*.

4. Qu'est-ce qui vous empêche de beaucoup prier Dieu? C'est que vous n'avez pas le loisir, dites-vous; c'est que vous avez trop d'affaires,

et des affaires très-importantes. *Nunquam deficere*, c'est ce qui vous doit obliger à bien prier Dieu : car plus vos affaires sont sérieuses, et plus il importe d'y bien réussir; or quelle apparence d'y bien réussir sans conduite? quelle apparence de vous y bien conduire sans lumière? et de qui pouvez-vous recevoir la lumière, que de celui qui est appelé par saint Jacques (S. Jac., I) le Père des lumières? et où la recevoir, sinon en l'oraison? Vous avez des affaires; vous vous trompez, car vous n'avez qu'une affaire, mais très-grande, très-sérieuse et très-importante, le salut de votre âme : c'est là l'affaire des affaires, *Vestrum negotium agatis* (I Thes., IV, 11). Les apôtres disaient en leurs Constitutions (*lib. II Constit. apost., cap. 61*) que les études, les arts et d'autres semblables actions sont des accessoires, des œuvres moins principales, et accidentelles, *ἐπιεργια*, et que la propre affaire du chrétien, c'est le service de Dieu et le salut de son âme, *εργον δὲ θεοσεβειᾶς*.

Vous n'avez pas le loisir de prier Dieu? Pourquoi non? Vous trouvez bien du temps pour diner, pour souper et pour les autres nécessités du corps, nonobstant vos grandes affaires : et pourquoi n'en trouvez-vous pas pour la réfection de l'âme? L'âme est-elle moins que le corps? Il vous est aussi nécessaire de bien prier Dieu, pour faire votre salut, que de prendre votre repos pour conserver votre vie. Vous n'avez pas le temps de prier Dieu? Croyez-moi, vous en avez très-suffisamment, si vous le voulez bien ménager : *Non parum temporis habemus, sed multum perdimus; nec inopes ejus, sed prodigi sumus* (Senec., de *Brevit. vitæ*). Retranchez les visites superflues et les paroles oisives, les devis ou conversations inutiles, et les divertissements mondains; tout le temps qui vous restera après vos occupations nécessaires, employez-le à prier Dieu; quand vous avez un quart d'heure ou une demi-heure de libre, retirez-vous en quelque coin pour dire votre chapelet ou une partie, pour dire cinq *Pater* en l'honneur des cinq plaies, ou les litanies de la sainte Vierge, et Dieu vous bénira. Mais êtes-vous si pressé d'affaires que vous ne puissiez trouver quelque quart d'heure par-ci par-là pour prier Dieu? au moins en travaillant élevez donc fort souvent votre cœur à Dieu par des oraisons jaucatoires, adorez-le de temps en temps, et demandez-lui son amour, sa grâce, sa conduite; mettez une épingle sur votre manche, afin que la voyant de temps en temps, vous vous en souveniez, jusqu'à ce que vous y soyez accoutumé.

Oportet semper orare. Qu'est-ce donc enfin qui vous peut empêcher de prier Dieu? C'est que vous êtes un grand pécheur et que vous l'avez trop offensé. *Nunquam desistere*, c'est comme si vous disiez : Je suis trop pauvre, je ne dois pas si souvent demander l'aumône; je suis trop malade, je ne dois pas recourir au médecin; je suis trop blessé, je ne dois pas aller au chirurgien : c'est au contraire ce qui vous donne plus de droit, c'est ce qui vous doit donner plus d'affection d'y

aller. Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, dit le Sauveur; il ne dit pas: Recevez-moi, communiquez d'autant plus souvent et plus hardiment que vous êtes plus chargé de péchés et d'imperfections; mais: Venez à moi pour me prier de vous soulager et pour me demander secours; pour grands, énormes et en grand nombre que soient vos crimes, si vous en avez un vif ressentiment, si vous désirez en être délivré, c'est le meilleur motif que vous puissiez remonter à Dieu pour obtenir sa miséricorde. C'est ce que faisait David: *Inops et pauper sum ego*; c'est ce que disait le publicain: *Deus propitius esto mihi peccatori*; c'est ce que l'Eglise nous met à la bouche: *Peccatores, te rogamus, audi nos*.

Oportet semper orare. Qu'est-ce donc qui vous empêchera de prier Dieu? Les aridités et sécheresses intérieures? *Nunquam deficere*: c'est pour cela qu'il faut vous évertuer de prier Dieu plus longtemps et plus affectueusement, à l'exemple du Sauveur, qui, étant en si grande tristesse qu'il en était réduit à l'agonie, et en si grande sécheresse qu'il se compare à une brique, *Aruit tanquam testa virtus mea* (*Psal. XXI*), faisait oraison plus longtemps: *Factus in agonia, prolixius orabat*. Vos prières sont alors plus méritoires et agréables à Dieu, car il y a moins d'amour-propre et de recherche de vous-même. Quand vous avez des douceurs, des tendresses et des dévotions sensibles, ce n'est pas merveille si vous priez Dieu, vous y êtes attiré par ces amorces; il n'est point de si grand pécheur au monde qui ne se privât volontiers de ses voluptés sensuelles, si on lui donnait les spirituelles, qui sont sans comparaison plus charmantes; mais quand vous persévérerez en l'oraison dans ces dégoûts et dans ces délaissements intérieurs, votre dévotion est plus épurée, et ainsi *oportet semper orare*.

Et qui vous en empêchera? C'est que Dieu ne vous exauce pas, il semble ne pas vous écouter, il vous rebute et s'éloigne de vous; il y a si longtemps que vous lui demandez, non des biens temporels, mais des vertus et des biens spirituels, et vous ne les obtenez pas? *Nunquam deficere*. Ce vous est un sujet de persévérer et de prier plus longtemps et plus fervemment; puisqu'il diffère tant de vous exaucer, c'est signe que le don qu'il vous veut faire sera très-excellent et précieux; encore qu'il semble vous rebuter et refuser ce que vous lui demandez, il vous voit, il vous entend, il est auprès de vous, il agréé vos dévotions, et s'il tarde à vous exaucer, c'est pour de bonnes raisons, c'est pour exercer votre patience, pour échauffer votre désir, pour éprouver votre persévérance, pour augmenter votre mérite; et si vous avez patience, si vous persévérerez, si vous l'importunez, tôt ou tard il vous exaucera, il vous tendra la main, il accomplira vos souhaits, il vous donnera sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre. *Amen*.

SERMON LXVIII.

Du jeûne et de l'institution du saint carême.

Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejuniis, et fletu, et planctu.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, et témoignez-le par le jeûne, par les larmes et par le deuil (*Joel, II, 12*)

L'archange Raphaël, parlant au vénérable Tobie, disait que notre oraison, pour voler jusque dans le ciel et se rendre fort agréable à Dieu, devait être soulevée par deux ailes, qui sont le jeûne et l'aumône: *Bona est oratio cum jejuniis et elemosynis*; le jeûne le plus universel, plus solennel et continuuel de l'Eglise, c'est celui de la sainte quarantaine: pour ce sujet, il me semble à propos de vous en traiter à fond, pour vous faire prendre des résolutions constantes et inviolables de le garder dorénavant et religieusement, et pour vous exciter à repentance si vous y avez manqué par votre faute. Premièrement donc nous verrons en ce discours les obligations étroites et pressantes que nous avons de jeûner; et secondement nous verrons les dispositions et les pratiques de vertu qui doivent accompagner notre jeûne. Nous les devons apprendre et recevoir de vous, ô sainte Vierge! Vous disiez en votre Cantique: *Ascendam in montem myrrhae et ad collem thuris*. La myrrhe en l'Ecriture est le symbole de la mortification, comme l'encens est le hiéroglyphe de l'oraison: tant que vous avez été sur la terre, votre vie n'a été qu'un jeûne perpétuel, une continuelle élévation et application d'esprit à Dieu; et ce fut en ces exercices, dans la rigueur de vos austérités et dans la ferveur de vos prières que l'ange du ciel vous trouva, quand il vous salua par ces paroles: *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Institutio et obligatio jejunii quadragesimalis probatur et commendatur: 1. Scriptura; 2. Patribus et conciliis; 3. rationibus, 4. responsione ad objectiones carnalium. Nempe quod jejunium non nocet sanitati. Et quamvis noceret esset licitum. 5. exemplis.*—II. Punctum. *Virtutes quae jejunio adjungi debent: nempe patientia, mansuetudo, verbum veritatis, castitas, charitas.*

I. — 1. Ceux qui sont si sensuels que de préférer le plaisir de leur bouche au commandement de l'Eglise et au salut de leur âme, sont dans un aveuglement si horrible et dans une misère si déplorable, que le Saint-Esprit, n'ayant point de corps et ne pouvant pleurer, emprunte les yeux et les larmes de son apôtre, pour pleurer dignement un malheur si extrême, comme il mérite d'être pleuré. Il y en a plusieurs parmi vous, dit saint Paul, desquels je vous ai souvent avertis et dont je vous avertis derechef, mais les larmes aux yeux: il y en a, dis-je, plusieurs parmi vous qui ne vivent pas comme ils doivent, qui ne sont pas dans le chemin du ciel, qui sont ennemis jurés de la croix de Jésus-

Christ, qui abhorrent toutes sortes de mortification, qui font trophée de ce qui est infâme, qui n'ont point d'autre Dieu que leur ventre et qui n'auront point d'autre fin qu'une sanglante catastrophe, la damnation éternelle ; *Multi enim ambulantes, quos saepe dicebam vobis, nunc autem et fletus dico, inimicos crucis Christi, quorum Deus venter est, quorum finis interitus et gloria in confusione ipsorum* (Philip., III, 18). Oui, la damnation éternelle, ce n'est pas un jeu d'enfant, il y va de votre salut. L'abstinence des viandes et le jeûne du carême n'est pas un simple conseil ou une œuvre de surérogation, c'est un précepte et une œuvre d'obligation, c'est un commandement que Dieu nous fait par son Eglise.

Saint Paul écrit aux Romains : Que toute âme soit sujette aux puissances supérieures, car toute sorte de puissance vient de Dieu, et tout ce qui vient de Dieu est bien ordonné ; et parlant quiconque résiste à la puissance supérieure résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent, s'acquiescent à la damnation : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit; non est enim potestas, nisi a Deo; quæ autem sunt a Deo ordinatæ sunt : itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit; qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirent* (Rom., XIII, 1). Et aux Hébreux il dit : Obéissez à vos prélats et leur soyez soumis, car ils doivent rendre compte de vos âmes ; *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis, ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (Hebr., XIII, 17). Or quel admirable respect, quelle soumission et quel assujettissement vent-il que nous rendions à nos pasteurs, *Subjacete eis*, *umiekeret*, c'est-à-dire proprement, humiliez-vous, prosternez-vous et conchez-vous en terre devant eux. Il ne se sert point de ce mot quand il parle de l'honneur et de l'obéissance que les enfants doivent à leur père et à leur mère. Les hérétiques ne cessent de crier : Le carême est un commandement des hommes. Oui, mais vous ne dites pas que Dieu a commandé d'obéir aux hommes ; quand vous commandez à votre enfant d'aller en tel lieu ou de faire un tel ouvrage, n'aurait-il pas bonne grâce, s'il vous disait : Mon père, vous n'êtes pas Dieu, vous n'êtes qu'un homme ; vos commandements sont des paroles d'homme, il faut obéir à Dieu ? je ne trouve point dans les commandements de Dieu, ni en sa parole, qu'il faille aller en tel lieu, ni faire tel ouvrage. Non : mais tu trouves en l'Écriture qu'il faut obéir à son père et à sa mère.

Or le même Dieu qui commande à votre enfant de vous obéir, le même Dieu en la même Écriture, aussi expressément et aussi instamment pour le moins, commande d'obéir à l'Eglise : Celui, dit-il, qui n'écoute point l'Eglise, doit être estimé comme un païen et comme un publicain (S. Matth., XVII, 17). Les païens, qui ne connaissent pas Dieu, ne seront-ils pas damnés ? Qui en doute ? puisque saint Paul le dit aux Thessaloniens (II, *Thess.*, I, 9) ? Ceux qui ne connaissent pas Dieu auront des peines éternelles Et saint Jean dans l'Apocalypse

(Apoc., XXI, 8), que le département des idolâtres sera un étang de feu. Notre-Seigneur en l'Évangile (S. Joan., III, 18) : Celui qui n'a pas la foi est déjà condamné ; et il vous assure que si vous n'obéissez à l'Eglise, vous serez damné aussi certainement que les païens. Or c'est désobéir ouvertement à l'Eglise, c'est transgresser un commandement apostolique, que de ne pas jeûner quand vous n'avez point d'excuse légitime qui vous en dispense. Je dis commandement apostolique, car ce n'est pas d'aujourd'hui que cette ordonnance est faite, ce ne sont pas les évêques ni les papes de ce temps-ci qui ont commandé le jeûne et institué le carême, ce sont les apôtres de Jésus-Christ, ou pour mieux dire, Jésus-Christ par ses apôtres qui l'a ainsi établi.

2. Pour prouver cette vérité par l'autorité des Pères, il faudrait ici apporter des bibliothèques entières : mais parce que Jésus-Christ dit qu'il se faut rapporter au témoignage de deux ou trois témoins, je vous alleguerai les dépositions de trois ou quatre témoins des trois parties du monde, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, où vous verrez clairement qu'en la primitive Eglise, pendant les quatre premiers siècles, non-seulement on faisait le carême, puisque nous avons encore les sermons que les Pères y faisaient de jour à autre, comme de saint Chrysostome (*Hom.* 1), les homélies sur la Genèse ; et de saint Augustin, au tome X (*Serm.* 54 et seq., de *Tempore*) : mais encore qu'on tenait pour indubitable qu'il y avait péché et transgression de commandement, que de ne pas jeûner en carême.

En Afrique, le quatrième concile de Carthage (*Canone* 63), auquel assista saint Augustin dit : Tout clerc qui, sans nécessité inévitable, rompt son jeûne, soit déposé. Tertullien (*de Jejuio, contra Psychicos*, cap. 1, 3, 13) étant tombé en l'erreur de Montanus, qui voulait qu'on fit trois carêmes, composa un livre contre les catholiques, qu'il appelle sensuels et brutaux, parce qu'ils ne voulaient pas garder ces trois carêmes : là il rapporte l'objection qu'ils lui faisaient, disant que hors le carême ordonné par les apôtres, au temps auquel l'Époux fut ôté à l'Eglise, son épouse, à la mort et Passion du Sauveur, les autres carêmes sont volontaires et de dévotion ; et que les apôtres n'ont imposé aucun autre carême commun à tous que celui-là. Saint Jérôme dit la même chose en l'Europe, car parlant de la nouveauté des montanistes, il dit qu'ils observent trois carêmes, comme si trois Sauveurs avaient enduré : mais nous n'en observons qu'un selon la tradition des apôtres, dit-il ; non que nous estimions qu'il soit défendu de jeûner toute l'année, excepté depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte ; mais parce qu'autre chose est d'offrir son présent à Dieu volontairement, et autre chose de l'offrir nécessairement : *Sed quod aliud sit necessitate, aliud voluntate munus offerre* (S. Hieron., cap. 54, ad *Marcellum*).

En Asie, saint Basile faisant des harangues

tout exprès sur ce sujet, dit : Il n'y a point d'île, de terre ferme, de cité ni de recoin au monde, où ne soit publié l'édit du jeûne : et les soldats, les voyageurs, les marins et les marchands reçoivent avec joie cette ordonnance : *Quia et exercitus, viatores, nautæ, et negotiatores jejunii edictum, cum gaudio excipiunt* (*S. Basil., orat. 2, de Jejuniis*). Le concile de Gangres en Paphlagonie (XIX, *circa annum 774*) ordonne que celui qui sans nécessité corporelle viole les jeûnes communs, venus par tradition et observés de l'Eglise, s'il a l'usage de raison, qu'il soit anathème ; et saint Grégoire de Naziance (*Epist. 74*), reprenant un préfet nommé Célusius, lui dit : Vous dispensant de jeûner, vous faites injure aux lois : comment garderez-vous les lois humaines, puisque vous méprisez les divines ?

Et pour savoir combien austèrement ils jeûnaient, il faut lire saint Chrysostome (*Homil. 6, ad pop., sub finem*) : il dit qu'ils s'abstenaient de vin ; le concile de Laodicée (*in Phrygia, sub sancto Silvestro, cap. 50*), qui enseigne qu'on usait de xérophagie, c'est-à-dire qu'on s'abstenait, non-seulement de chair, d'œufs, de poisson, mais encore de fruits, s'ils n'étaient secs. Il ne faut pas exempter du carême la cinquième fête de la dernière semaine, dit-il, et déshonorer le carême ; mais usant de xérophagie, il faut jeûner le carême tout entier. Et Tertullien au livre sus-allégué : Nous gardons la xérophagie, nous abstenant de chair, de bouillon et même de pommes fraîches, pour ne rien manger ou boire qui ressente le vin : *Xerophagias observamus, siccantes cibum ab omni carne et virulentia et vividioribus pomis, ne quid vinositatis, aut edamus aut bibamus* (*Tertul., contra Psychicos, cap. 1*). Et pour apprendre comme ils étaient consciencieux à garder exactement ces observances religieuses, il ne faut que lire les Actes du martyre de saint Fructueux, évêque de Tarragone (*Apud Surium, 21 januar., et Baron., ann. 361*) ; là vous verrez que ce grand saint, sortant de prison pour aller à la mort et pour être brûlé tout vif, comme on lui présenta par charité, selon la coutume, un peu de vin mêlé d'épicerie, pour lui donner du courage et de la vigueur, le refusa en disant : Il n'est pas encore temps de boire ni de manger, nous célébrons solennellement en la prison la station de la quatrième fête ; c'est qu'ils jeûnaient tous les mercredis de l'année, parce que ce jour-là les prêtres et les pharisiens avaient assemblé leur conseil et conclu de faire mourir notre Sauveur. Et puis vous ne jeûnez point, non pas même en carême, et après avoir ivrogné, et vous être vautré en des saletés et délices sensuelles pendant tout ce saint temps, vous irez demander la sainte communion le jeudi ou le samedi saint. Je ne sais en quelle conscience on vous la peut accorder.

3. Vous ne trouveriez pas trop sévère le commandement du jeûne, si vous aviez tant soit peu d'esprit pour considérer et approfondir les raisons qui ont porté les apôtres et

l'Eglise à instituer le carême. C'est premièrement pour remémorer et honorer la retraite et la pénitence que notre Sauveur fit dans le désert l'espace de quarante jours : l'honorer, dis-je, par imitation selon notre petit pouvoir ; car saint Paul a dit (*Rom., VIII, 29*), que les prédestinés se doivent conformer à lui. Et lui-même dit en saint Jean (*S. Joan., XII, 26*), que ses serviteurs le doivent suivre et imiter, pour avoir l'honneur d'être quelque jour avec lui dans le ciel. En quoi le suivre et l'imiter ? Non à prêcher ou faire des miracles, mais à jeûner et à souffrir pour l'amour de Dieu. Son apôtre le déclare en paroles expresses (*II Cor., VI, 6*) : Montrons, dit-il, que nous sommes serviteurs de Dieu par nos jeûnes, nos veilles, nos travaux et autres pratiques de vertu. Notez, les jeûnes, *in jejuniis* ; non en jeûnant une fois ou deux fois l'année, comme font quelquefois les hérétiques quand ils forment quelque dessein, mais plusieurs jours, comme notre Sauveur nous en a donné l'exemple. En second lieu, le carême est institué pour la conversion des âmes, pour purifier nos consciences des ordures de nos péchés par la pratique de la pénitence, et par cette sanctification nous disposer à recevoir dignement le Fils de Dieu en l'eucharistie. Or le prophète Joel dit (*Joel, II, 12*) que le jeûne est très-utile à une vraie conversion ; que c'est une des principales parties de la parfaite pénitence. Convertissez-vous à moi, en jeûnes, en pleurs et en deuil.

On fait encore le carême pour célébrer les obsèques et le deuil anniversaire de la mort de notre Sauveur : or le deuil et les funérailles sont si incompatibles avec la bonne chère, que le Saint-Esprit les distingue et les oppose l'un à l'autre. Il vaut mieux, dit-il, aller en une maison où l'on fait le deuil, qu'en celle où l'on fait un festin : *Melius est ire ad domum luctus, quam ad domum convivii* (*Eccles., VII, 3*). Les scribes et les pharisiens se plaignant un jour au Fils de Dieu de ce que ses disciples ne jeûnaient point, il leur répondit doucement : Ils auront quelque jour le loisir et sujet de jeûner ; quand l'Époux sera ôté à son épouse, alors ses enfants jeûneront (*S. Matth., IX, 15*). C'est en carême que l'Eglise pleure la mort de son époux, qui arriva environ ce temps-là. N'a-t-elle donc pas grand sujet de commander à ses enfants qu'ils se conforment à leur mère, qu'ils s'attristent quand elle est en deuil, qu'ils fassent pénitence avec elle, et qu'ils jeûnent quand elle regrette l'absence de son époux, qui lui fut ôté et mis en croix.

4. Saint Paul nous a dit au commencement que les gourmands et les libertins font leur dieu de leur ventre ; pour ce sujet ils sont très-éloquents et zélés à plaider sa cause ; *Pugnans pro aris et focis*, ils combattent pour leur dieu et pour leur cuisine. Le disciple d'Epicure, partisan de l'amour-propre, remontre pour se justifier que quand il jeûne il ne dort pas si bien ; qu'il a peine d'attendre onze heures et demie pour dîner ; que nous ne sommes pas maîtres de notre vie, que l'ab-

stineuce et les autres austérités affaiblissent le corps, qu'elles intéressent la santé, qu'elles engendrent des maladies, et qu'elles nous abrègent la vie ; et par conséquent que de jeûner et de faire d'autres mortifications, c'est faire contre la loi de nature, et être homicide de soi-même. *Responde stulto secundum stultitiam ejus, ne sapiens sibi videatur.* Quand vous jeûnez, vous ne pouvez pas si bien doroir ? Je crois bien, c'est pour cela que le jeûne est institué, afin que vous ne dormiez pas si longtemps et que vous ayez plus de loisir de vaquer à l'oraison et aux autres exercices du chrétien. Vous ne pouvez pas attendre onze heures, vous avez peine de jeûner si tard ? Je crois bien, et pensez-vous que le jeûne soit fait pour vous donner du plaisir ? pensez-vous qu'il soit institué à autre fin que pour vous donner de la peine ? Vous ne voulez donc pas aller en paradis si le chemin n'est fort aisé, s'il n'est tout jonché de roses et de fleurs.

Et où est la loi du christianisme, qui est une loi de mortification et de croix ? et que deviendront ces paroles de saint Pierre : Jésus-Christ a souffert pour nous, en vous donnant exemple de marcher sur ses pas ? Et celles-ci de saint Paul : Si nous endurons avec lui, nous régnerons et serons glorifiés avec lui. Et celles-ci du Sauveur : Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il porte tous les jours sa croix (S. Luc. IX, 23). Ne ferait-il pas beau voir un soldat qui dirait : Je ne veux pas demeurer en ce camp, je n'y suis pas si à mon aise qu'en mon pays et qu'en mon logis : il faut toujours être ici dans les tranchées, à la merci du canon, à deux doigts de la mort, veiller la nuit pour faire sentinelle, et souffrir sans cesse la pesanteur de ces armes ? *Quid armorum refugis pondus et asperitatem, delicatè miles, lui dirait saint Bernard ? Omnis qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet, et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos vero incorruptam (I Cor. IX, 25).*

Vous dites que l'abstinence ruine la santé et raccourcit la vie : l'Église, le droit canon, les médecins, la raison et l'expérience disent tout le contraire : l'Église, en l'oraison du premier samedi de Carême, dit que ce jeûne solennel a été saintement institué pour la santé de l'âme et du corps : *Ut hoc solemne jejunium quod animabus corporibusque sanandis, salubriter institutum est.* Et au décret de Gratien (cap. *Quidquid*, etc., *leginus, de consec.*, dist. 5), il est dit que plusieurs qui avaient la goutte et d'autres maladies articulaires, leurs biens étant confisqués, et étant devenus pauvres, et ne faisant plus si bonne chère, ont été guéris par cette diète forcée. Tous les bons médecins vous diront que pour un qui est malade de jeûner, il y en a cinquante qui se tuent de trop manger. Le docte Fernel assure (Lib. III, *Methodi medendi*, c. 11, lib. I, de *morbis Causis*, c. 14) que plusieurs grandes maladies, incurables à tout autre remède, se doivent guérir par le jeûne. *Jejunium morbos sanat, distillationes corporis essiccat, demones fugat, cor mundum efficit,*

corpus sanctificat, ad thronum Dei hominem sistit (S. Athanas., lib. de Virginit., post initium). Et la raison en est évidente : Parce que, comme dit ailleurs le même Fernel, toute viande, pour bonne qu'elle soit, a quelque qualité inaligne et contraire à notre disposition, ou au moins quelque lie qui nous incommode ; ainsi elle agit et use de représailles, elle lino sourdement la chaleur naturelle et vitale, et terit, et teritur. Et encore que les autres causes des maladies, comme l'intempérie de l'air et les influences des astres, soient quelquefois plus actives, néanmoins celle-ci demeurant plus longtemps en notre corps, et lui adhérant de plus près, agit sur lui avec plus de force, et lui fournit plus de matière, d'humeurs vicieuses et peccates : et de fait on voit par expérience que les plus sobres et abstinents, que les religieux, tout confits en austérités, sont ordinairement de plus longue vie.

Saint Martin a vécu quatre-vingt et un ans en des austérités très-rigoureuses et continues ; saint Maurille, évêque d'Angers, quatre-vingt dix ; saint Jérôme cent ; saint Antoine cent cinq ; saint Pacôme cent dix ; saint Arsène et saint Romuald chacun six vingts ans ; et au dernier siècle, saint Charles Borromée étant sujet en son bas âge à un catarre qui l'incommodait fort, le dessécha tellement par ses abstinences, qu'il s'en délivra tout à fait, et donna lieu au proverbe commun qui est encore en vogue à Milan. Le remède des catarrheux, c'est la recette de saint Charles, bien travailler et faire abstinence. Et en notre temps le très-dévoit et très-saint prélat Alain de Solmiac, évêque de Cahors, qui mourut l'année dernière 1560, après avoir jeûné quelques années au pain et à l'eau, passa le reste, c'est-à-dire plus de vingt ans, ne faisant qu'un repas par jour, sans viande, sans œufs, sans poisson et sans autre nourriture que de pain, d'herbes, de légumes et d'un peu d'eau rougie pour sa boisson, se levant tous les jours à deux heures, faisant quatre heures d'oraison mentale, visitant continuellement son diocèse, et prêchant très-souvent pendant sa visite, même de temps en temps deux fois par jour, et qui a néanmoins vécu fort longtemps.

Mais parce que la parole de Dieu doit avoir plus d'ascendant sur notre esprit que toute autre preuve, écoutez une expérience que l'Écriture sainte en rapporte : Le roi Nabuchodonosor ayant conquis la Palestine, emmena captive en Babylone toute la fleur de la jeune noblesse, et entre autres, quatre jeunes hommes, Daniel, Ananias, Azarias et Misaël : il les faisait nourrir entre ses pages ; et afin qu'ils fussent beaux, en bon point et agréables, il les faisait traiter délicatement : il leur envoyait des viandes de sa table et du vin dont il buvait : eux qui étaient accoutumés à jeûner ne voulurent pas perdre cette bonne coutume, encore qu'ils fussent en un pays étranger et barbare : ils s'adressent au maître des pages, nommé Asphènes : ils le prient de ne leur faire pas

si bonne chère et leur permettre de jeûner selon leur coutume. Oui ; mais, dit le gouverneur, le roi a recommandé qu'on vous traitât bien, et s'il reconnaissait que vous fussiez plus maigres et défauts que les autres pages, il s'en prendrait à moi ; il y va de ma tête, il croira que parce que vous êtes étrangers, je vous dérobe vos portions ordinaires. Eh ! de grâce, monsieur, répondent-ils, éprouvons s'il vous plaît dix ou douze jours, et pendant tout ce temps ne nous donnez que des légumes et de l'eau ; si après ce temps-là passé vous trouvez que nous soyons amaigris, vous ferez comme il vous plaira. Eh bien, j'en suis content, répond le gouverneur ; il les éprouve dix jours, et ne leur donne pour toute viande que des pois, des fèves, des lentilles et d'autres légumes, et pour boisson, que de l'eau toute claire. Après les dix jours, on les fait venir en la salle avec les autres pages, on les contemple attentivement, on les confronte avec leurs compagnons, et l'on trouve qu'ils sont beaux, vermeils et en bon point plus que tous les autres : ce fut alors qu'on admira la providence de Dieu et l'efficacité de l'abstinence.

D'où saint Athanase conclut : Si quelque flatteur vous dit : Ne jeûnez point tant de peur de vous affaiblir ; n'écoutez point ces piperies, c'est le diable qui vous parle par sa bouche. *Si accedant aliqui et dicant tibi, Ne frequentr jejunus ne imbecillior fias, ne credas illis, nec auscultes, per istos enim inimicus hæc suggerit (Lib. de Virgin., post initium).* Ainsi on voit tous les jours dans les cloîtres que les religieux qui se contentent de viandes communes et grossières, dont on sert la communauté, sont ceux qui se portent le mieux ; au lieu que ces douilleux, qui sous je ne sais quels prétextes se flattent, se dorlôtent et veulent avoir des particularités, sont ordinairement valétudinaires et incommodés : c'est que Dieu donne grâce à chacun pour vivre dans sa vocation. Les capucins ont grâce particulière pour la pauvreté, les minimes pour l'abstinence et les chartreux pour la solitude : la grâce, dis-je, pour supporter ces rigueurs, non-seulement sans s'en dispenser, mais avec joie et contentement. Ainsi la vocation des chrétiens étant de faire abstinence en carême, Dieu mêle parmi les viandes de carême je ne sais quelle bénédiction qui fait que les bons catholiques passent le carême avec autant de satisfaction et en aussi bonne santé que les hérétiques et les catholiques sensuels.

Dans les chroniques de l'ordre de Cîteaux, il est dit qu'en un certain monastère où l'on gardait fort exactement la rigueur de la règle touchant le jeûne et l'abstinence des viandes, il y avait un religieux qui ne se contentait pas de celles qu'on servait au réfectoire, mais qui se flattant sur quelque petite faiblesse d'estomac, s'en faisait préparer de particulières. Un jour donc qu'il était au réfectoire avec les autres, il vit la Mère de Dieu accompagnée de deux autres vierges, qui portait en sa main une boîte ou un vaisseau plein d'une sauce admirable, qu'elle allait

répandant avec une cuillère sur les portions de chaque religieux : mais quand elle fut arrivée auprès de ce sensuel, elle passa outre sans lui en donner, et comme il s'en étonnait, elle lui dit : Ce n'est pas la raison que vous ayez part à l'assaisonnement de la communauté, puisque vous n'usez pas des viandes communes.

Mais supposons que tout ce que j'ai dit ne soit pas : supposons qu'en jeûnant on intéresse un peu sa santé et qu'on se mette en danger d'abrégé sa vie, serait-il permis de jeûner ? A la vérité l'Eglise, qui est une mère douce et pieuse, qui descend aux infirmités de ses enfants, ne les oblige pas de jeûner quand ils ne le peuvent faire sans une notable incommodité : mais qu'on ne puisse s'adonner aux jeûnes, aux veilles, au cilice et aux autres austérités avec l'avis d'un sage directeur, pour mater la chair, principalement quand elle regimbe, jamais bon théologien ne l'a dit, et jamais bon docteur ne le dira, quand même on croirait probablement que telles pénitences affaibliraient le corps et intéresseraient la santé. *Vim vi repellere licet* : si la chair se révolte contre l'âme et veut par ses amorces lui faire perdre la vie éternelle, pourquoi est-ce que l'âme ne pourra pas lui résister et lui abrégé tant soit peu la vie temporelle ? Si la chair prend les armes offensives, pourquoi est-ce que l'âme ne pourra pas prendre les défensives, et dire comme cet ancien anachorète nommé Evagrius : *Quiescat illu et ego quiescam*. Si cet animal fait le rétif, pourquoi ne pourra-t-on pas le rudoyer et lui diminuer l'avoine, et dire comme saint Hilarion dans saint Jérôme : *Ego, aselle, faciam ut non calcitres ; ego te paleis et fame conficiam*.

On propose en droit une belle question, qui fait très-bien à mon propos : Si le feu commence à prendre en votre maison et qu'elle se trouve contiguë à la mienne, en sorte qu'il y a à craindre que si l'incendie s'augmente, le feu ne passe de votre logis au mien, m'est-il permis en ce cas d'abattre et renverser votre maison ? et si je le fais, serai-je obligé à restitution ? y aura-t-il lieu à l'action qu'ils appellent *legis aquilæ*, pour réparation du dommage ? Quelques docteurs en ont douté, et ont dit qu'il est bien permis au magistrat d'une ville d'abattre une maison pour couper chemin à un embrasement, mais que cela n'est pas permis à un particulier. Néanmoins Ulpien, après Servius et d'autres docteurs, a décidé qu'en ce cas je puis abattre votre maison, et que si vous n'intentez action, je pourrai proposer cette exception pour ma défense.

Les raisons qu'ils en apportent sont péremptoires et concluantes. Premièrement, dit Ulpien, quand j'abats votre maison de peur que le feu ne passe jusqu'à la mienne, ma crainte est juste et raisonnable ; je ne le fais ni par envie, ni par mauvaise volonté, mais par un désir de conserver ce qui est à moi et par le droit d'une juste défense : *Justo metu ductus ne ad se ignis perveniret, vicinas aedes intercidit (L. Si quis fumo, §. Quod dici-*

tur, // *Ad legem Aquilianam*); d'autant que comme dit la glose sur la même loi :

Tunc mea res agitur, paries cum proximus ardet.

En second lieu, dit le même Ulpieu, quand je renverse votre maison qui commence à s'embraser, je ne vous fais point de tort, car aussi bien si je ne l'abattais, elle serait consumée par le feu : *Nullam injuriam aut damnum dedisse videtur æque perituris ædibus* (L. *Si alius*, § *Est et alia questio*, // *Quod vi aut clam* .1). J'en dis le même en mon sujet : Vous êtes en la fleur de votre âge, l'ardeur du sang fait que votre corps commence à concevoir le feu de la lubricité, les flammes de la concupiscence ont commencé à s'y prendre et s'y conservent :

*Et mollis flamma medullas,
Et cæco carj eris igni.*

Il n'est rien de plus proche à votre corps que votre âme; si le feu s'augmente et fait quelques progrès dans l'un, il y a danger que l'âme ne s'en ressente, qu'elle ne donne consentement à ce feu, et que de là elle ne tombe aux flammes éternelles. Que fera-t-elle? Certes elle doit, et peut très-justement, non pas ruiner et détruire le corps, mais l'abattre, l'affaiblir et le mater par les jeûnes et les mortifications : en ce faisant, elle ne commet point d'injustice, ni d'oppression tyrannique pour les deux raisons alléguées : *Justo metu ducta, vicinas ædes intercidit* :

Tunc sua res agitur.

Sa crainte est plus que très-raisonnable, elle a sujet d'appréhender que si elle ne gourmande ce corps, il l'embrasera et la fera passer de ce feu temporel aux feux éternels de l'enfer. Et puis, elle ne lui fait point de tort, *æque perituris ædibus*; aussi bien faut-il qu'il périsse : si l'âme ne mate et mortifie ce corps, le feu de la lubricité le détruira par des maladies infâmes; la gourmandise et l'ivrognerie, les autres excès et les débauches l'affaibliront plus et lui abrègeront plus la vie que toutes les austérités. Et non-seulement l'âme ne fait point de tort à son corps en le faisant jeûner, mais elle l'oblige beaucoup, elle l'exempte des punitions qu'il a méritées par ses rébellions; car rien n'apaise tant la colère de Dieu, rien ne détourne si bien les carreaux de sa vengeance que le jeûne et les autres macérations du corps, qui procèdent d'une vraie conversion et composition de cœur : témoins les Ninivites.

5. C'est grand cas que les hérétiques n'ont pas tant de lumière ni tant d'esprit que ces pauvres païens : le Fils de Dieu a sujet de dire qu'ils se lèveront au jour du jugement contre cette nation et la condamneront. Jonas ne leur dit pas, Jeûnez, endossez le cilice, ni, Faites pénitence, mais seulement, D'ici à quarante jours, Ninive sera ruinée. Et néanmoins, tout païens qu'ils étaient, ils eurent bien la lumière pour connaître que pour apaiser Dieu il fallait jeûner et faire pénitence; ils publièrent un jeûne si général et si austère, que dès le plus grand jusqu'au plus petit, dès le roi jusqu'au moindre artisan,

même les lêtes brutes, jeûnèrent trois jours et trois nuits sans boire ni manger. Si l'Eglise faisait un semblable commandement, les hérétiques crieraient contre elle et l'appelleraient inhumaine; et néanmoins le Créateur approuve cet édit et pardonne les péchés de ceux qui ont ainsi jeûné. Bref, si les austérités avancent la mort, et si pour cela il est défendu d'en faire, il faudra condamner tous les anciens anachorètes et une grande partie des premiers chrétiens, qui jeûnaient presque tous les jours au pain et à l'eau : il faudra condamner tous les capucins, les récollets, les carmes déchaussés, les minimes, les bénédictins et les chartreux, qui affaiblissent leur chair par la nudité, les veilles, l'abstinence, les cilices et les autres exercices de pénitence : il faudra condamner le Sauveur, qui passait les nuits au serain sur la montagne des olives, et qui avait tellement abattu son corps par les rigueurs de ses pénitences, qu'étant à l'âge de trente ans il paraissait en avoir près de cinquante : *Quinquaginta annos nondum habes* (S. *Joan.*, VIII, 57). Et toutefois son apôtre nous exhorte avec affection à imiter son exemple (II *Cor.*, VI, 4) : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multa patientia, in longanimitate, in suavitate, in verbo veritatis, in castitate, in jejunis, in charitate non ficta.*

Notez en passant un plaisant trait des hérétiques. Dans la Bible huguenotte, quand il est question de quelque honneur ou profit, et qu'au texte latin il y a *ministros*, ils traduisent *ministres*, comme au chapitre XI de cette même Epître (II *Cor.*, XI, 23); mais en ce passage et en d'autres semblables, où il est parlé du jeûne, des veilles et des travaux, ils ne traduisent point *ministres*, mais *serviteurs de Dieu*, parce qu'on leur pourrait dire : Voilà que saint Paul recommande le jeûne et les veilles aux *ministres*. Eh bien ! suivons leur traduction, et disons avec saint Paul : Montrons que nous sommes serviteurs de Dieu, par la patience, la longanimité et la douceur, par la sincérité de nos paroles, la chasteté, les jeûnes et la charité cordiale : voilà les vertus et les dispositions qui doivent accompagner notre jeûne et que nous devons pratiquer en carême, pour nous conformer aux intentions de l'Eglise, notre mère. Elle dit au commencement de ce saint temps : *Deus, qui Ecclesiam tuam annua quadragesimali observatione purificas*; le carême est une purgation générale que Jésus ordonne à tout le corps mystique de son Eglise.

Quand vous purgez un malade, tous ses membres s'en ressentent et en profitent, mais diversement et en manière différente : les uns ressentent la peine d'un remède, et les autres celle d'un autre : la bouche ressent l'amertume de la médecine, les entrailles en souffrent les tranchées, le bras sent la piqûre de la saignée et les autres membres ont la peine de tenir le lit ou la chambre : ainsi plusieurs exercices et pratiques de vertu concourent à cette purgation, qui profite à toute l'Eglise, les jeûnes, les veilles et la retraite, le silence, les prières et les aumônes.

Ceux qui n'ont pas la santé ni les forces pour les unes se doivent adonner avec plus de zèle à la pratique des autres, montrant qu'ils sont de fidèles serviteurs de Dieu et de vrais enfants de l'Eglise, par l'obéissance qu'ils rendent à cet édit du saint apôtre : *Exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros.*

In multa patientia. Vous dites que vous ne pouvez jeûner, parce que vous êtes grosse ou nourrice, et que vous feriez tort à votre fruit : Eh bien ! dit saint Chrysostome (*Homil. 22, ad populum*), Dieu vous excuse de ce jeûne ; mais il vous en demande un autre, qui est que vous vous absteniez de vous mettre en colère : cette abstinence ne fera point de tort au fruit que vous portez ; au contraire, la trop ardente colère à laquelle vous vous laissez transporter, lui peut beaucoup nuire et le faire mourir sans baptême.

In longanimitate et suavitate. Si Dieu vous dit en son jugement : Pourquoi n'avez-vous pas jeûné, peut-être que vous répondrez : J'avais une faiblesse d'estomac, j'étais sujet à la migraine. Eh bien ! si vous dites vrai et si vous ne vous flattez pas, Dieu recevra cette excuse ; mais que lui répondrez-vous quand il vous répliquera : Pourquoi n'avez-vous pas pardonné à votre ennemi ? pourquoi n'avez-vous pas vidé votre cœur de cette haine qui vous remplissait de fiel et d'amertume ? une douce parole que vous eussiez dite à votre prochain pour le saluer et pour lui gagner le cœur, vous eût-elle écorché la bouche ou causé la migraine ?

In verbo veritatis. Vous êtes malade, on vous commande de manger de la viande : obéissez au médecin et au confesseur, mais ne mangez pas de celle qu'on vous défend. Je crains fort qu'on ne voie quelque jour qu'il y avait beaucoup plus de personnes qu'on ne pensait, en cette ville, qui mangeaient de la viande en carême et même les vendredis de carême ; non pas de la chair cuite, mais de la crue et de la chair humaine, par la médisance et la détraction. C'est l'Ecriture qui en parle ainsi : Les détracteurs s'en sont pris à moi et ont mangé ma chair, dit le prophète royal : *Dum appropriant super me nocentes ut edant carnes meas (Ps. XXVI, 2).* Et le saint homme Job : Vous me persécutiez et vous vous gorgez de ma chair : *Quare persequimini me, et carnibus meis saturamini (Job, XIX, 22).* Vous faites conscience de mettre la dent dans un morceau de viande cuite prise d'un animal, et vous ne faites point de conscience de déchirer à belles dents la chair vive de votre prochain par vos calomnies et vos murmures ! Vous ne voudriez pas tremper votre langue, non pas même la faire toucher au sang d'un agneau ; et vous la baignez effrontément dans le sang précieusement de l'agneau immaculé, par vos reniements et vos blasphèmes ! Cependant il vaudrait mieux manger un agneau en carême que de blasphémer une seule fois.

In castitate. Ne jeûnez pas seulement de la bouche, ce n'est pas elle seule qui a offensé Dieu, faites jeûner tous les membres de votre corps ; les œillades, les attouchements, les

pensées lascives sont des viandes charnelles, elles sont prohibées en tout temps, et principalement en carême ; celui qui ne jeûne pas ne commet qu'un péché par jour, mais celui qui consent aux pensées déshonnêtes en commet quelquefois plus de dix.

In charitate non ficta. Tous les saints Pères disent que le jeûne est institué non-seulement pour affliger votre corps, mais pour soulager les pauvres, afin que nous ayons plus de moyen et de loisir de faire l'aumône, de visiter les malades, et de pratiquer les autres œuvres de charité et de miséricorde : *Fiat refectio pauperis abstinentia jejnantis.* Ou vous jeûnez en carême, ou non ; si vous jeûnez, il faut donner aux pauvres ce que vous dépenseriez à souper ; si vous ne jeûnez pas, puisque vous ne rendez pas honneur à Dieu par l'abstinence, honorez-le par la miséricorde corporelle ou spirituelle. Je trouve l'invention d'un ancien fort ingénieuse et chrétienne : il avait peine de garder les jeûnes de dévotion que les autres observaient ; il appelait un pauvre pour manger avec lui, et disait : Si le Fils de Dieu me dit en son jugement : Pourquoi avez-vous déjeuné si matin ? Je lui répondrai : Eh ! vous avez déjeuné avec moi. Faites comme lui, peut-être que quelque incommodité de maladie vous dispense de jeûner, mais vous craignez que vous ne vous flattiez un peu, envoyez le déjeuner à quelque pauvre malade, afin que le Sauveur vous puisse dire : J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger : *In jejuniis, in charitate.* Il faut ainsi jeûner par charité envers le prochain, par charité envers Dieu, et non par des motifs terrestres et temporels.

Le Fils de Dieu nous dit en l'Evangile : Quand vous jeûnez, lavez votre face, c'est-à-dire purifiez votre intention ; ne faites pas un jeûne de Galien, pour vous bien porter, ni d'avaricieux pour épargner et remplir votre bourse, mais un jeûne de chrétien pour obéir à l'Eglise, pour avoir plus de moyens de faire des aumônes, plus de loisir de pratiquer les bonnes œuvres, l'esprit plus libre à faire oraison, pour satisfaire à la justice de Dieu, pour faire le deuil de la mort de Jésus, pour nous disposer à la communion de Pâques, pour honorer et imiter le jeûne de Jésus dans le désert, afin que l'ayant accompagné en ses pénitences sur la terre, nous méritions d'être rassasiés du torrent de volupté avec lui dans le ciel. *Amen.*

SERMON LXIX

De l'aumône.

Peccata tua elemosynis redime. (Daniel, IV.)

La troisième œuvre satisfatoire qui acquitte les dettes de nos péchés, qui apaise la colère de Dieu et qui fait monter notre prière jusqu'à lui, c'est la pratique de la miséricorde. Cette vertu étant en quelques-uns naturelle et humaine, en d'autres surnaturelle et divine, il est bon de considérer les circon-

stances qui la doivent accompagner pour la rendre méritoire et parfaite. C'est ce que nous ferons en deux prédications. En celle d'aujourd'hui, nous verrons qui doit faire l'aumône, de quoi il la faut faire, et comment.

S'il est vrai, ce que dit l'Écriture, que Dieu est la miséricorde même, c'est à bon droit qu'on vous surnomme la mère de miséricorde, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisque vous êtes Mère de Dieu. Les mères ont de l'affection pour ceux qui caressent leurs enfants, et vous avez des tendresses et des inclinations toutes particulières pour les âmes qui ont en recommandation la vertu de miséricorde; et quand vous nous dites en la Sapience, *A generationibus meis implemini*, vous nous exhortez à nous rendre féconds en œuvres de miséricorde. C'est ce que nous désirons faire par la grâce de votre Fils, que nous implorons en vous saluant. *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Deus præcipiendo eleemosynam ostendit suam potentiam, sapientiam, bonitatem et providentiam.* — I. Punctum. *Eleemosyna scienda est ab omnibus electis: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. rationibus, 4. exemplis Hedwigis, Amedei, etc.* — II. Punctum. *Facienda ex propriis bonis, non alienis: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. rationibus.* — III. Punctum. *Facienda est exercendo varias virtutes. Nempe misericordiam, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam et charitatem.* — Conclusio. *Ex S. Aug.: Vide quid emas, quanti emas et quando emas.*

Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum. Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis. Ces paroles sacrées du prophète royal, et mille autres semblables qu'il fait raisonner en ses psaumes, nous donnent sujet de dire avec saint Augustin que le trône royal de Jésus est une chaire de docteur, que ses lois sont autant de leçons qu'il nous fait, et que ses commandements sont des enseignements: *Thronus imperantis, est cathedra erudientis.* Il n'en faut point d'autre preuve que le commandement qu'il nous fait d'être charitables envers les pauvres; car si la vie éternelle consiste en la connaissance de Dieu, comme il dit, ce commandement de charité ne nous montre pas seulement le chemin le plus facile et le plus assuré de la vie éternelle, où nous verrons Dieu face à face, mais il nous fait aussi connaître dès cette vie ses attributs incompréhensibles et ses perfections divines.

Car quand Dieu nous commande l'aumône, il nous montre sa puissance, sa souveraineté et le domaine absolu qu'il a sur toutes les richesses et les possessions de la terre; qu'il en est le maître, le seigneur et le propriétaire; que nous n'en sommes que les dépositaires, les fermiers et les dispensateurs; que nous sommes les réceveurs, les économes et trésoriers: *Homo quidam erat dives qui habebat*

villium. Un seigneur montre qu'il est maître d'une ferme quand il peut commander à celui qui la tient: Donnez tant de mesures de froment à un tel et tant d'orge à celui-là. Quand Dieu vous adresse des pauvres, et que vous avez moyen de les secourir, ce sont des mandements qu'il vous donne de distribuer à ses amis les biens qui lui appartiennent.

Il montre sa sagesse: un roi, un ministre d'État fait connaître son esprit, sa prudence et industrie, quand il fait vivre le commerce pour enrichir le royaume, qu'il trouve des inventions, des voies faciles et commodes de faire trafiquer aux provinces éloignées, afin d'en apporter ce qui manque à ses sujets et y débiter ce qu'ils ont en abondance. Or qu'y a-t-il de plus éloigné du ciel que la terre? et qu'y a-t-il de plus nécessaire à la terre que les biens du ciel? Quel commerce donc plus souhaitable, mais plus difficile, que le trafic entre le ciel et la terre? Voyez, de grâce, l'admirable invention de la sagesse de Dieu: il a établi une banque, une maison de change en ce monde, par le moyen de laquelle vous pouvez faire tenir au ciel tous les biens que vous avez sur la terre, et en recevoir des grâces mille fois plus précieuses que ce que vous y avez envoyé. Les pauvres sont les banquiers de Dieu, *numularii Christi*, dit saint Salvien.

Il montre sa bonté et son amour gratuit et désintéressé. Nous témoignons de l'affection à ceux qui nous peuvent servir ou aider, à ceux qui sont grands, riches, puissants et en crédit; le Fils de Dieu fait tout autrement: il a des tendresses et des inclinations particulières pour les pauvres et pour les personnes misérables et abandonnées. Si un gouverneur de province, ayant ici demeuré quelque temps, et étant sur son départ, recommandait les pauvres gens aux principaux de la ville quand ils lui viendraient dire adieu, et disait: Monsieur le président, ayez soin du procès d'une telle veuve; monsieur le trésorier, je vous recommande un tel orphelin, qui est votre voisin. Quelle bonté! dirait-on, quelle piété et quel excès de charité! C'est ce que le Fils de Dieu a fait avant que de sortir de ce monde: étant à la veille de sa mort, il a recommandé à chacun de nous tous les pauvres que nous pouvons aider; oui à vous, monsieur le chanoine et le conseiller, il vous a dit: Tout ce que vous ferez à ce malade ou à ce prisonnier, je le tiendrai fait à moi-même. N'est-ce pas bien montrer sa bonté que cela? Il montre aussi

Sa providence, qui sait tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres, l'eau de la roche, et le secours de la tribulation: *Auxilium de tribulatione.* Il est si bon ménager, qu'il fait servir à de grands desseins ce qui est de plus inutile, vil, abject, méprisé et méprisable dans le monde; la pauvreté, la misère, la maladie et l'incommodité. Si on disait à un païen ou à un autre infidèle qui ne saurait pas ce secret: Voyez-vous d'un côté ce pauvre qui a perdu la vue, qui ne peut faire deux pas sans la conduite d'un bâton, et qui choppe à chaque rencontre? Voyez-vous de

l'autre cet homme qui a de bons yeux, bien clairs et bien ouverts? C'est cet aveugle qui conduit ce clairvoyant. Voyez-vous d'un côté ce paralytique qui est étendu sur son lit, immobile comme une statue, perclu de tous ses membres, qui ne peut se remuer? Voyez-vous de l'autre cet homme qui est en bonne santé, qui est gaillard, robuste et dispos? C'est ce paralytique qui porte ce robuste, et il le porte bien loin. Voyez-vous d'une part ce pauvre tout couvert de baillons, qui ne vit que d'aumône, qui couche sur la paille et qui est rongé de vermine? Voyez-vous de l'autre ce comte ou ce marquis qui va en carrosse, suivi d'un grand train, tout couvert d'or et de soie? C'est ce pauvre qui nourrit, qui entretient et qui enrichit ce marquis. Ce païen n'en croirait rien, il s'en moquerait, il dirait que ce sont des rêveries. Néanmoins c'est la pure vérité : c'est cet aveugle qui conduit au ciel le clairvoyant, c'est ce paralytique qui porte en paradis le robuste, et c'est ce pauvre qui enrichit le riche; car ce gentilhomme qui est riche, en bonne santé et clairvoyant, est conduit au ciel, porté en paradis et comblé de biens spirituels, par les charités qu'il exerce envers ce pauvre aveugle et paralytique. Quelle admirable providence divine! *Beatus homo quem tu erudieris, ut mitiges ei a diebus malis.*

Heureux mille fois et fortuné celui à qui Dieu fait connaître et pénétrer ces vérités, et qui les met bien en pratique! Dieu lui sera doux et débonnaire au jour du jugement, en ce jour que l'Écriture appelle jour mauvais : *In die mala liberabit eum Dominus.* La sentence du juge lui sera favorable et avantageuse, il lui dira avec éloge : *Esurivi, et dedisti mihi manducare, etc.* Les paroles de Jésus-Christ sont courtes et laconiques, mais fécondes et emphatiques, tout ce qui se peut. Si vous vous donnez la patience d'entendre aujourd'hui et demain le sermon, vous verrez que Jésus, en ce peu de paroles, nous apprend qui doit faire l'aumône, de quoi, et comment; à qui, en quel temps, et en quel état il la faut faire.

1. — 1. Qui est-ce qui doit faire l'aumône? Tous les chrétiens qui prétendent obtenir quelque jour le royaume des cieux. Je n'en veux point d'autre preuve que la sentence de Jésus et que l'arrêt définitif qu'il prononcera en faveur des âmes choisies et contre les âmes réprouvées : *Venite, dedistis; ite, non dedistis.* Tous sont ou sauvés pour avoir fait l'aumône, ou damnés pour ne l'avoir pas faite; donc tous sont obligés de la faire. Et au même chapitre, qui est le vingt-cinquième de saint Matthieu, il compare toute l'Église à l'assemblée de dix vierges dont les unes sont reçues au festin des noces pour avoir eu de l'huile dans leurs lampes, et les autres forcloses, parce qu'elles n'en avaient point.

2. D'où saint Chrysostome (*Homil. 22, in S. Joan.*) conclut que si celles qui étaient vierges, c'est-à-dire qui n'avaient point d'autres péchés, ont été bannies du ciel pour n'avoir pas fait l'aumône, à plus forte raison, ceux qui auront commis des péchés, et qui

ne les auront pas rachetés par des aumônes seront condamnés. Il ajoute : Ayez donc cette huile de la miséricorde, si nous voulons entrer avec l'Époux; car quoi que vous fassiez, il est impossible sans l'aumône, je le dis derechef, il est impossible d'atteindre seulement le seuil du royaume des cieux. *Colligamus ergo hoc oleum, si cum Sponso ingredi volumus. impossibile est, inquam, etsi innumera facias sine elemosyna, vel celestis regni vestibulum attingere (Ibid.).* Saint Augustin expliquant en même sens cette parabole des dix vierges : Quand vous examinez, dit-il, votre vie, vous n'y trouvez rien à redire, vous vous estimez innocent; d'où vient cela? c'est que vous ne considérez que ce qui paraît au dehors, les actions ou les paroles extérieures. Mais qui sera reçu en la montagne du Seigneur, dit le prophète royal? il ne dit pas seulement, *innocens manibus*, qu'il faut être irréprochable en ses actions, mais aussi, *mundo corde*, qu'il faut avoir le cœur pur et net; et le Saint-Esprit dit : Qui se glorifiera d'avoir le cœur pur et net? *Quis gloriabitur mundum se habere cor?* (*Prov., XX*). Sur quoi saint Augustin prend sujet de nous dire : Quelque avancement que vous ayez fait en la vertu, demandez toujours miséricorde; car si Dieu vous juge sans miséricorde, il trouvera en votre cœur grand sujet de vous condamner. *Quantumlibet proficias, sperabis in misericordiam: nam si sententia sine misericordia prolata fuerit, in quolibet quod damnet inveniet (In Psal. CXI. VII).* C'est ce que David considérait; car ayant dit, que si Dieu remarque nos fautes, personne ne pourra subsister, il ajoute en se consolant et demandant miséricorde, *Apud Dominum misericordia.* Or saint Jacques nous déclare que le jugement sera fait sans miséricorde à celui qui ne l'aura pas exercée. Il y a donc du péché à y manquer; et saint Ambroise a eu raison de nous dire : C'est une grande faute, si volontairement vous laissez un chrétien en nécessité, et principalement s'il est honteux : *Grandis culpa si sciente fidelis egeat, si scias enim sine sumptu esse, fame laborare, arumnam perpeti, qui præsertim egere erubescat (Lib. I Offic., c. 31).* Quand le Fils de Dieu dit en l'Évangile : Si votre justice n'est plus abondante que celle des scribes et pharisiens, vous n'entrerez pas au royaume des cieux, il est évident que par ce mot de *justice*, il entend l'aumône; car un peu après il dit : Ne faites pas votre justice pour être regardé des hommes; faites donc l'aumône le plus secrètement que vous pourrez, en sorte que la main gauche ne sache ce que fait la droite.

Il nous déclare donc que nous devons faire plus d'aumônes que les scribes et les pharisiens, et qu'autrement nous n'entrerons pas au royaume des cieux. Au texte grec il y a deux négatifs qui assurent plus certainement, *οὐ μὴ, Non omnino intrabitis*, vous n'y entrerez pas du tout; sur quoi saint Chrysostome dit : Les Juifs donnaient trois fois l'année la dime de leurs biens, sans compter les prémices et les premiers nés qu'ils offraient à Dieu, et si tout est bien compté, on

trouvera qu'ils donnent quasi la moitié de leur bien ; et vous, qui n'avez jamais pensé à en donner la dixième partie, que pensez-vous devenir ? et partant, ajoute ce grand docteur, quelqu'un disait avec raison, et je le publie haut et clair, qu'il y aura fort peu de gens sauvés. *Tamen decimas omnium dabant ter in anno, absque primitiis et primogenitiis et remissione in anno jubilæi : si hi qui dimidiam partem dabant, nihil magis operabantur, quid tu facies qui nec decimam partem dare pauperibus unquam cogitasti ? quare, non injuria paucos fore salvos quidam dicebat, et hoc ipsum est quod etiam ego magna voce proclamo (Homil. 93, in Matth.). Ille super quem debet abundare justitia tua, decimas dat, tu autem ne vigesimam das ; quomodo superabis eum, qui non æquaris ? præcide ergo, et æputate aliquid fixum, vel ex annuis fructibus, vel ex quotidianis quæstibus vestris (S. August., in Psal. CXLVI).*

3. Peut-on être sauvé sans la charité, c'est-à-dire sans aimer Dieu et sans être aimé de lui ? non, sans doute : or son bien-aimé disciple nous dit : Si quelqu'un ayant des biens de ce monde, et voyant son frère chrétien en nécessité, lui ferme ses entrailles, comment est-ce que la charité de Dieu pourra demeurer en lui ? il ne dit pas simplement voyant son frère en extrême nécessité, mais en nécessité. C'est donc une erreur de croire que le commandement de l'aumône n'oblige que lorsque le prochain est en extrême nécessité, non quand il est en une grande et notable pauvreté, comme il y en a tant en ce temps déplorable : car comme argumente très-bien Vasquez, le commandement de l'aumône oblige tous les hommes, tant pauvres que riches, à secourir le prochain quand il est en extrême nécessité : la nature le leur enseigne, sans autre loi positive ; et c'est principalement et particulièrement aux riches que l'Écriture et les saints Pères font ce commandement de l'aumône. Ce n'est donc pas seulement en l'extrême nécessité qu'ils sont obligés de la faire, mais aussi en un besoin considérable et d'importance. Commandez aux riches de ce monde d'être faciles à donner, dit saint Paul. *Divitibus hujus sæculi præcipe facile tribuere, communicare (I Tim., VI, 17).* Et il en apporte ailleurs la raison, en disant : Nous sommes les parties d'un même tout, les membres du corps mystique de Jésus : or quand un membre a quelque blessure, tous les autres lui compatisent, *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur et alia membra (I Cor., XII, 26)*, tous concourent et contribuent à le soulager : si une épine est entrée dans le pied, le dos se courbe, les yeux s'ouvrent et cherchent où elle est, la main se porte pour l'arracher ; et s'ils en usaient autrement, ce serait une chose irrégulière, monstrueuse et dénaturée. A plus forte raison au corps de l'Église, qui a Jésus-Christ pour son chef, et le Saint-Esprit pour son âme ; les membres sont obligés de s'entre-soulager et servir par une charité sincère et cordiale.

Saint Pierre confirme le dire de saint Paul,

et y ajoute une troisième raison, à savoir, que comme les membres du corps qui ont quelque faculté vitale, quelque puissance sensitive ou végétante, ne l'ont pas pour eux seuls, mais aussi pour tous les autres membres : les yeux voient, et les oreilles entendent pour tout le corps ; la bouche mâche la viande ; l'estomac la reçoit et la digère, le fcie et le cœur en font du sang et des esprits pour les distribuer à toutes les autres parties : ainsi, toutes les richesses, tous les talents, tous les dons et toutes les grâces que nous avons reçus de Dieu, nous ne les avons pas reçus pour nous seuls, mais pour en assister, pour en servir et soulager nos prochains : *Hospitales invicem, sine murmuratione, unusquisque sicut accepit gratiam in alterutrum, illam ministrantes, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei (I S. Petr., IV, 9)*. Nous n'en sommes pas les maîtres ni les propriétaires, mais les économes et les dispensateurs ; et si nous les employons en luxe, en dissolutions et en d'autres dépenses superflues, nous faisons contre l'intention du maître qui nous les a données.

Saint Augustin vous remontre encore que Dieu vous fait cet honneur et cette prérogative, qu'il vous préfère aux autres, puisqu'il vous donne le pouvoir et la permission de prendre le premier dans les biens qu'il vous a mis en main, tout ce qui est nécessaire à l'honnête entretien de votre personne et de votre famille, vous obligeant seulement de donner le reste aux autres. Si l'économe d'une grande maison se réservait tout le pain et le vin qu'on lui a donné en charge, et refusait d'en donner aux enfants et aux serviteurs selon les ordres du père de famille, ne mériterait-il pas d'être puni et chassé ? si au contraire il le distribuait fidèlement, ne gagnerait-il pas le salaire qu'on lui a promis ? Le pouvoir et l'autorité que vous avez, Dieu vous l'a donnée pour en protéger cette veuve et cet orphelin qui sont opprimés. L'esprit, la science et l'industrie qui sont en vous, vous les avez reçus de Dieu pour en assister ce villageois ; et ces biens que vous possédez, Dieu vous en a fait l'économe pour les communiquer aux pauvres, après votre honnête entretien ; si vous ne le faites, il vous dira comme à ce méchant serviteur de l'Évangile : Pourquoi n'avez-vous pas bien distribué mon argent ? Si vous le faites charitablement, il vous dira : Venez, serviteur fidèle, entrez en la joie de votre Seigneur (S. Matth., XXV).

4. Pour ce il me semble, que sainte Héduvige avait bonne raison et bonne grâce tout ensemble. Elle était duchesse de Pologne et de Silésie, et si elle aimait tant les pauvres et la pauvreté, qu'elle ne buvait rien à son aise, si quelque pauvre n'avait bu premièrement en sa coupe, et ne lui avait servi d'échanson : les viandes ne lui semblaient point savoureuses, si quelque pauvre n'en avait goûté, et ne les avaient trouvées bonnes : elle achetait chèrement les morceaux de pain qu'on avait donnés aux pauvres en aumône,

et les mangeait par grandes délices, visitant les hôpitaux qu'elle avait bâtis et dotés. elle consolait les malades comme si elle eût été la mère de chacun d'eux : car elle voulait savoir leurs nécessités et voir leurs plaies, apprendre leur appétit et les contenter pleinement ; elle-même de sa propre main, main digne de porter le sceptre, non-seulement de Pologne, mais de tout l'univers, leur portait le morceau à la bouche, quelque chancreux, hideux et pourris qu'ils fussent : ses genoux servaient d'oreiller aux teigneux qu'elle nettoyait comme si elle eût été leur propre mère : elle faisait des choses qui feraient bondir le cœur de les repasser seulement par l'imagination. Aussi les demoiselles qui étaient à sa suite, ne pouvant souffrir ces puanteurs insupportables, se plaignaient d'elle à elle-même, et lui disaient : Certes, madame, vous nous tuez, hé que ne nous épargnez-vous un peu ? nous n'avons pas si bon courage que vous. Elle se souriant d'un ris de grâce, leur répondait doucement : Courage, mes filles, courage ; car quelle assurance pensez-vous que nous aurons, quand Jésus jugeant l'univers, fera cet éloge à ses saints : J'ai été malade, et vous m'avez visité ? Oui certes lui répondrai-je, oui mon Sauveur, nous vous avons visité ; à telles enseignes, que mes filles en ont eu souvent mal au cœur, et qu'elles ont tâché de m'en détourner. A ces paroles vous eussiez vu ces pauvres demoiselles se jeter au travers des murs, et en faire quasi plus que leur maîtresse.

Cette sainte avait bien retenu ce que Tobie disait à son fils (*Tob.*, IV, 12), que l'aumône donnera grande confiance devant Dieu à ceux qui la font volontiers. Ainsi le bienheureux Amédée, duc de Savoie, parlant à un grand qui désirait aller à la chasse, et qui lui demandait sa moute, lui montra un grand nombre de pauvres : Voilà mes chiens de chasse avec lesquels je prends le paradis.

Et de notre temps, Marie Godin, dame de la Bourdesière, à trois lieues de Tours, menant une vie très-sainte, en un temps de cherté ayant ramassé les blés de toutes ses terres en un grenier jusqu'à quinze cents ou deux mille setiers, des marchands vinrent lui demander à acheter son blé ; Combien m'en donnerez-vous ? leur dit-elle. Tout ce que vous en demanderez raisonnablement. M'en donnerez-vous autant que d'autres marchands m'en offrent ? Oui, et encore plus, lui répondirent-ils. Revenez demain matin, s'il vous plaît. Ils reviennent le lendemain. Combien m'en donnerez-vous, leur redemanda-t-elle ? Dix livres du setier. N'avez-vous que cela à me donner ? elle leur montre alors une grande assemblée de pauvres : Voici des marchands qui m'en donneront bien davantage, ils me donnent le royaume des cieux. Elle avait tous les jours quantité de tailleurs, de chaussetiers, de faiseurs de sabots et d'autres artisans qui travaillaient en sa maison pour les pauvres. Tout les malades de la paroisse recevaient tous les jours d'elle, des bouillons, des volailles, et autres provisions nécessaires.

Oui, mais, me direz-vous, je suis pauvre moi-même, et j'ai besoin qu'on me fasse l'aumône : Je suis religieux ou religieuse, j'ai fait vœu de pauvreté, et je n'ai rien en ma disposition. Vous êtes en religion ? N'avez-vous point de bien avant que d'y entrer ? ne pouvez-vous rien donner aux pauvres ? Prendrai-je la liberté de vous dire mon sentiment sur ce point ? Je trouve excellente la vocation d'un jeune homme de notre temps à Saint-Malo, en Bretagne : il avait de grands biens, il les donna tous à l'hôpital et aux pauvres, puis il alla se faire religieux à cent lieues de là, de peur d'être honoré de ses compatriotes pour cette libéralité, ou d'être importuné des visites de ceux de sa connaissance. Vous êtes riche de dix mille francs, vous les emportez avec vous au monastère où vous entrez : je ne dois pas juger de votre intention, mais si c'est pour être en quelque considération, afin qu'on vous y caresse, et qu'on dise : Elle a tant apporté ; c'est à vous, non pas à Jésus-Christ que vous l'avez donné : et si j'étais à votre place, j'en donnerais trois ou quatre mille au monastère, le reste à l'hôpital et à ces pauvres petites filles qui rampent par les rues. Les hérétiques de ce temps se moquent de l'état religieux, disant que ce n'est qu'une invention humaine. Quand le cardinal Bellarmin et les autres théologiens agissent contre eux, ils se servent principalement de ces paroles de Jésus-Christ (*Matth.*, XIX), Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu as et le donne aux pauvres. Il ne dit pas, Donne-le à tes parents.

Si en entrant en religion vous le laissez à vos parents qui sont bien à leur aise, vous ne pratiquez qu'à demi ce conseil de Jésus, et ainsi vous n'êtes pas entièrement parfait. Pour être vrai pauvre évangélique, avant qu'en faire profession, il faut vendre ses biens, et les donner en aumône. C'est le sentiment de saint Augustin (*serm.* 35 *de Verbis Domini*).

II. — 1. *Esurivi, et dedistis mihi.* Il ne dit pas *reddidistis*, mais *dedistis* ; parce qu'il ne prend pas plaisir que vous donniez en aumône les biens dérobés ou injustement acquis, au lieu de les restituer à qui ils appartiennent. Quand vous avez du bien d'autrui, et que vous ne savez ni ne pouvez savoir à qui il est ; voilà qui est bon d'en faire des aumônes. Mais quand vous savez à qui il appartient, et que vous pouvez le rendre par vous-même, ou par l'entremise d'autrui ; le donner aux pauvres ou à l'Eglise, c'est une moquerie qui ne vous délivre point de la restitution : encore moins Dieu a-t-il pour agréable, ou plutôt il a en grande horreur que vous dérobiez çà et là, que vous vendiez à faux poids, que vous dépouilliez les veuves et les orphelins pour faire des aumônes. Celui qui offre des sacrifices de la substance des pauvres, est semblable à celui qui égorgerait un enfant en la présence de son père, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage (*Ecdi.* XXXIV, 24) ; et un livre des Proverbes (*Prov.*, III, 9) : Honorez le Seigneur, mais que ce soit de votre bien et des prémices de

vos héritages. Et par le prophète Isaïe : Partagez votre pain avec le pauvre : *Frangite esurienti panem tuum. Tuum dixit, non alienum*, dit saint Jérôme.

2. L'aumône est comparée à l'eau, parce qu'elle efface le péché, comme l'eau éteint le feu. Quand l'eau est bien nette, elle nettoie ; mais si elle est sale et boueuse, au lieu de nettoyer elle souille. Si l'argent que vous donnez aux pauvres est amassé par rapines, ou acquis par d'autres injustices, au lieu d'effacer vos péchés, il les augmente et vous salit de plus en plus, dit le même saint Jérôme ; et saint Augustin : Le pauvre a qui vous donnez l'aumône, se réjouit et prie Dieu pour vous ; mais celui à qui vous l'avez ôtée pleure et crie vengeance contre vous : lequel de ces deux sera plutôt exaucé ? Et ailleurs le même saint dit : Si quand vous nourrissez le pauvre, vous nourrissez le Fils de Dieu, vous dépouillez aussi le Fils de Dieu quand vous dépouillez le pauvre. Et derechef ce grand docteur vous convainc par ce raisonnement.

3. Quand vous appelez en justice un brigand, qui vous a volé dans un bois, s'il donnait au juge une partie du butin qu'il vous a enlevé afin d'être favorisé, et si le juge recevait ce présent, qu'en penseriez-vous ? O le méchant, diriez-vous ! ô le détestable ! il est plus voleur que le voleur même. Vous ne pourriez approuver cette injustice, tout injuste et méchant que vous êtes : et vous pensez que Dieu la veuille commettre ; vous vous êtes enrichi des dépouilles du pauvre peuple ; vous avez acquis les cinq cents, les mille et les deux mille écus, par des contrats usuraires, par des tours de chicane, ou vendant à faux poids et à fausse mesure ; vous en donnez une partie au Fils de Dieu votre juge, comme pour le corrompre et l'induire à ne vous pas condamner ! Impie que vous êtes, vous voulez que Dieu commette une injustice, que vous ne pourriez approuver, mais que vous condamneriez dans le plus méchant homme du monde ! *Noli tibi talem pingere Deum, noli collocare in templo cordis tui tale idolum. Non est talis Deus tuus, qualis non debes esse nec tu.* Le poète même, tout païen qu'il est, se plaint de cette impiété,

Et ecce vocatur
Jupiter in nostrae partem prædamque rapine.

Pour être au chemin du ciel, ce n'est pas assez de faire le bien, il se faut retirer du mal ; *Declina a malo, et fac bonum.* Zachée en se convertissant donna la moitié de son bien aux pauvres, mais il rendit au quadruple tout ce qu'il avait dérobé. Payez ce que vous devez aux marchands, aux artisans et aux créanciers ; donnez le salaire que vous avez promis à vos serviteurs et servantes, satisfaites à ce villageois pour tous les dommages et intérêts de ce procès mal intenté ou mal jugé, et puis vous ferez l'aumône qui sera agréable à Dieu. Mais il la faut faire chrétiennement ; il la faut assaisonner de toutes les dispositions qui sont nécessaires

à une action vertueuse et bien méritoire.

III. — S. Paul les déchiffre en ces paroles : *Induite vos sicut electi Dei, viscera misericordie, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam. Super omnia autem hæc, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis* (Colos., II, 12). *Viscera misericordie* : il faut faire l'aumône avec tendresse, commisération, et des entrailles de compassion ; c'est l'âme, l'esprit et l'essence de cette vertu, *miserors, misero corde*, elle nous rend notre cœur misérable par une sympathie de charité. Jésus-Christ ne dira pas : J'ai été pauvre, et vous m'avez secouru ; mais il déchiffre en détail les misères des pauvres : J'ai eu faim, dira-t-il, j'ai eu soif : parce qu'il a pour agréable que nous compatissions à chaque misère et incommodité de nos prochains en particulier. *Necessitatibus sanctorum communicantes.* Vous voyez que saint Paul ne dit pas *opitulantes*, mais *communicantes* (Rom. XII) : parce qu'il désire que nous prenions part aux souffrances et aux afflictions d'autrui, par esprit de miséricorde et de compassion. Pour cela il est très-utile de donner l'aumône par vous-même, de visiter les pauvres, et d'entrer dans les hôpitaux et les prisons : la vue des misères d'autrui vous touche le cœur, et vous attendrit de compassion. C'est le conseil que le Saint-Esprit nous donne. Consolez vous-même en personne les affligés, approchez-vous de ceux qui pleurent, ne soyez pas paresseux à visiter les malades, car par ce moyen vous vous établirez en la charité. *Non desis plorantibus in consolatione, et cum lugentibus ambula. Non te pigeat visitare infirmum : ex his enim in dilectione firmaberis* (Eccli., VII, 38).

Segnius irritant animum demissa per aures,
Quam que sunt oculis subjecta fidelibus, et que
Ipse sibi subdit spectator,

dit le poète. Et saint Bernard : *Vulgo dicitur, quod non videt oculus, cor non dolet.* La nature a destiné un même sens à la vue et aux larmes, parce que nous pleurons plus aisément les misères que nous voyons nous-mêmes, que celles que nous entendons raconter. Comme le Fils de Dieu pleura étant auprès du sépulchre du Lazare, ainsi quand vous voyez un pauvre malade couché sur un peu de paille, en un grenier exposé à tous les vents, avec trois ou quatre enfants tout nus, sans pain et sans bois, sans argent et sans secours, votre cœur en est plus attendri, et vous lui faites l'aumône, comme saint Paul le recommande, avec des entrailles de miséricorde : *Viscera misericordie.*

Secondement, avec douceur, mansuétude et affabilité, témoignage d'affection et de bienveillance ; il faut s'abstenir de tel reproche : Pourquoi quittez-vous votre pays ? que ne gagnez-vous votre vie ? que n'avez-vous épargné quelque chose, au lieu de manger votre bien ? vous êtes tous les jours à cette porte ; car vous lui faites plus de peine par la conclusion qu'il recoit, que de plaisir par l'aumône que vous lui donnez. Dieu au-

rait bien plus sujet de nous faire ces invectives, quand nous le prions, cependant il ne le fait pas : *Dat omnibus affluenter, et non improperat*, dit saint Jacques.

En troisième lieu, avec humilité intérieure, pensant que nous ne sommes pas dignes de donner l'aumône à Dieu : et en effet, tout ce que nous faisons n'est rien, en comparaison de ce que nous devrions faire ; et ce que nous donnons moins que notre vie est toujours moins que ce que nous devrions donner : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere*. Quand un grand nous prie de quelque chose, nous lui disons : Vous me faites trop d'honneur de me donner sujet de vous servir ; et après nous nous excusons de n'avoir pas fait ce que nous devions : Dieu nous fait plus d'honneur qu'il ne nous appartient, de nous demander l'aumône par l'entremise des pauvres ; nous la devons donner avec reconnaissance et sentiment de cette faveur. Saint Paul ajoute, *modestiam*, parce que de son temps les chrétiens étaient si excessifs à donner, qu'il fut besoin que l'Apôtre modérât un peu de leur ferveur : *Modestus, quasi modum tenens*. Voici ce qu'il en mande aux Corinthiens :

Je n'entends pas que vous vous rendiez nécessaires pour mettre les pauvres à leur aise ; je désire seulement voir quelque égalité entre ceux que la naissance dans l'Eglise, que la profession dans l'Evangile, et que l'espérance du même héritage ont rendus frères et compagnons. *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ut sit æqualitas* (II Cor., VIII, 13). On est maintenant bien éloigné de cette perfection ; on se jette à l'autre extrémité, il semble que la terre nous doive faillir sous les pieds, tant nous craignons d'avoir faute ; nous aurons bien de quoi donner l'aumône si nous nous contentons de ce qui nous est nécessaire et utile, dit saint Augustin ; mais si nous cherchons des vanités et des superfluités, rien ne nous suffira : fort peu de choses sont nécessaires à l'œuvre de Dieu en nous, c'est-à-dire à notre corps ; mais rien ne peut contenter l'œuvre de l'homme, qui est sa cupidité : retranchez en vous l'œuvre de l'homme, et vous aurez de quoi assister l'œuvre de Dieu en sa nécessité. *Multa superflua habemus, si non nisi necessaria teneamus, nam si inania quæramus, nihil sufficit : quærite quod sufficit operi Dei* (S. Aug., in Psal., CXLVII).

Exercez aussi la patience non-seulement à souffrir la puanteur des hôpitaux, les dégoûts et les répugnances de la nature, mais encore à supporter les murmures des pauvres quand ils se plaignent et disent que vous n'êtes pas assez charitable, que vous avez acception de personne, que vous donnez à ceux qui n'en ont pas besoin : il les faut excuser ; la pauvreté et la misère les remplit d'amertume, les rend impatientes et de mauvaise humeur.

Bref, exercez la charité, car sans elle votre action n'a point de valeur ni d'estime devant Dieu. Si vous ne donnez l'aumône pour l'amour de lui, vous ne méritez rien ; si vous

la donnez pour l'amour de lui, vous le ferez promptement et joyeusement, de bon cœur et de bonne grâce ; c'est la graisse et la moëlle du sacrifice, quand vous avez beaucoup plus de bonne volonté que de pouvoir et d'effet, quand donnant un sou vous voudriez que ce fût une pistole, et que vous la donneriez volontiers si vous l'aviez et s'il était à propos, donnant un bouillon à un malade, vous voudriez qu'il y eût de l'or potable et des perles dissoutes, parce que c'est pour votre bien-aimé et pour votre Sauveur, qui mériterait qu'on se mit en pièces et qu'on fit un consommé de tous les trésors du monde pour le service du moindre de ses membres.

Conclusion. — Finissons donc par ces belles paroles de saint Augustin : Mes frères, dit-il, exercez la miséricorde ; il n'y a point d'autre attache pour nous lier d'amour avec Dieu et le prochain, il n'est point d'autre voiture pour nous porter de la terre au ciel. *Fratres, exercere misericordiam non est aliud vinculum charitatis, non est aliud vehiculum quo perducamur in hac vita, ad patriam* (S. Aug., in Psal., CII). Et un peu plus bas : *Vide quid emas, quanti emas, et quando emas ; emis regnum caelorum : et quam vili emas attende ! Tantum tibi valet, quantum habere poteris, et non est emendi tempus, nisi in hac vita*. Voyez ce que vous achetez, combien on vous en demande, et en quelle saison il faut faire ce trafic. *Vide quid emas*. Quelle extrême faveur ! quel incomparable bonheur, si nous le pouvions connaître, que le paradis soit à vendre, que nous puissions acheter avec de l'argent le royaume des cieux, la vie éternelle et la jouissance de Dieu ! Si Dieu ne le permettait, oserions-nous seulement y penser ? ne serait-ce pas une simonie ? Allez, allez, riches, si vous êtes damnés, ce sera bien employé ; Satan aura bien raison de se moquer de vous et dire : O les grands sots ! ils eussent volontiers donné la moitié de leurs biens pour acheter trente ou quarante ans de vie, et d'une vie toute tissée d'afflictions, de maladies et de misères, et ils ne l'ont voulu donner pour acheter des millions d'années d'une vie très-heureuse, contente et délicate ! Et ne me dites pas qu'une marchandise si précieuse ne se vend pas à bon marché, que vous n'avez ni or ni argent, ni bijoux pour l'acheter.

Vide quanti emas, quam vili pretio emas ; tantum tibi valet, quantum habere poteris : Un verre d'eau froide, deux pauvres mailles, un petit service que vous rendez à un pauvre, si vous n'avez autre chose, vous peuvent acquérir cette marchandise. Le Sauveur, parlant à ses apôtres, qui faisaient profession de pauvreté, et qui avant que de tout quitter n'avaient qu'une petite harque et des filets tout rompus, leur disait : Vous avez toujours les pauvres avec vous, et vous leur pouvez faire du bien toutes les fois que vous voudrez : *Pauperes semper habebis vobiscum, et cum volueritis potestis illis benefacere* (S. Marc, XIV, 7). Il ne dit pas, vous leur

ponvez donner, mais, vous leur pouvez faire du bien, parce que plusieurs ne peuvent pas donner, mais que tous peuvent faire du bien. Il y en a qui sont pauvres, c'est-à-dire indigents, de secours, de conseil d'esprit et de vertu; et il n'y a quasi personne qui ne les puisse assister en quelqu'une de ces nécessités. Vous pouvez visiter les malades, quoique vous n'avez rien à leur donner; vous pouvez les consoler, faire leur lit ou les saigner, les exhorter à se confesser, et leur rendre quelque autre service : vous pouvez visiter les prisonniers, faire des messages et écrire des requêtes pour eux. Le Fils de Dieu ne dira pas, vous ne m'avez point apporté de confitures, vous ne m'avez pas tiré de prison, mais, vous ne m'avez pas visité, afin que vous n'avez point d'excuse.

Vous êtes une femme mariée : il ne vous est point permis de faire de grosses aumônes du bien de votre mari; mais il vous est permis, et ce sera une bonne aumône, de servir, d'assister et de caresser avec respect et tendresse, pour l'amour de Dieu, votre beau-père et votre belle-mère, qui sont vieux et malades. Vous êtes fille de chambre : ce serait un larcin et non pas une aumône, que de donner aux pauvres du bien de votre maître contre sa volonté; mais ce sera charité, si vous aidez à la petite servante, si vous la soulagez en son travail dont elle est accablée. Vous êtes conseiller, avocat ou procureur : vous avez grand nombre d'enfants et peu de bien, mais vous pouvez aider de votre crédit, de votre conseil et de votre service cette pauvre veuve, cet orphelin, ce villageois et d'autres semblables personnes que tout le monde rebute; vous pouvez instruire des mystères de la foi et de ce qui est nécessaire à salut vos domestiques, vos fermiers et vos voisins dans vos maisons des champs, ou les pauvres qui demandent l'aumône.

Il me semble que nous manquons beaucoup en ce point et que de cent pauvres qui vous demandent l'aumône à la porte de votre maison et auxquels peut-être vous la donnez, à peine y en a-t-il deux à qui vous parliez de leur salut : néanmoins c'est la meilleure aumône que vous puissiez leur faire, aumône plus excellente que la corporelle; d'autant que l'âme est plus que le corps, le ciel que la terre, la grâce de Dieu que l'argent ou du pain, et le Créateur que la créature. Un pauvre vieillard âgé de soixante ou de quatre-vingts ans vous demande l'aumône, il y a peut-être six mois qu'il n'a été à confesse, on le trouvera mort un de ces matins en son lit : ne serait-ce pas charité de le faire conduire à votre confesseur ou à quelque autre père, pour le faire confesser? Ces années passées, à Paris, un pauvre porteur d'eau, après s'être confessé et communiqué bien dévotement chez nous un dimanche au matin, fut trouvé l'après-dînée à l'hôpital, instruisant les malades avec tant de zèle et de ferveur qu'il en sautait à grosses gouttes : Que faites-vous ici, bon homme, lui dites-vous? Mes pères, ces pauvres gens ne peu-

vent pas assister au sermon, je leur viens dire ce que j'ai pu retenir du prône de notre curé à la grand'messe. C'est le métier qu'il faisait tous les dimanches gagnant sa vie les jours ouvriers à porter de l'eau. A quoi pensions-nous, messieurs? les idiots emportent le ciel et nous allons en enfer avec notre science.

Votre ennemi est un méchant homme, dites-vous, il vous fait le plus grand tort du monde. Si ainsi est, il est pauvre de vertu. O la belle et l'excellente aumône que vous lui feriez si vous lui en proenriez; et vous lui en procurerez si vous gagnez son affection lui pardonnant ou lui cédant quelque peu de votre bien, le saluant ou le recherchant d'amitié. Sachez mes frères, dit saint Augustin (*Homil. 5, ex 50, post médium*), qu'il y a de deux sortes d'aumône, l'une du cœur et l'autre de la bourse. Vous pouvez vous excuser quelquefois de celle-ci, mais non de celle-là. L'aumône du cœur, c'est pardonner à vos ennemis, c'est aimer cordialement tous vos prochains, c'est avoir pitié des pauvres, c'est être marri de n'avoir pas de quoi leur donner ni les secourir, c'est leur porter compassion ou prier Dieu qu'un riche leur donne. Le Sauveur ne dit pas seulement, Donnez et on vous donnera : mais il dit premièrement, Pardonnez et on vous pardonnera. Voyez combien facilement et à bon marché vous pouvez acheter le royaume des cieux : *Vide quid emas, quanti emas.*

Et quando emas. Non est emendi tempus, nisi in hac vita; la saison de faire ce trafic, c'est le temps de cette vie, ne faites pas comme les vierges folles. Notez que Jésus-Christ au même sermon et au même chapitre vingt-einquième de saint Matthieu, fait le discours du dernier jugement et la parabole des dix vierges : d'où vient cela? c'est qu'il vit que les fidèles connaîtraient par son discours l'importance de l'aumône; mais il prévoyait que plusieurs s'en dispenseraient, par l'espérance qu'ils auraient de faire des legs pieux à l'heure de la mort : pour les détromper, il dit que les vierges folles négligèrent de faire provision d'huile jusqu'à ce qu'on les appelât pour aller au devant de l'Époux; et comme alors elles pensèrent en aller acheter, on ferma la porte des noces et elles en furent bannies pour jamais. Imitiez plutôt les vierges sages, faites de bonne heure provision d'huile, pour n'être pas surpris de la mort; et souvenez-vous qu'au temple de Salomon, pour entrer au sanctuaire il fallait ouvrir deux portes de bois d'olivier : ces portes étaient tellement jointes et enchassées l'une dans l'autre, qu'on ne pouvait remuer l'une sans l'autre, qui ouvrait la première ouvrait la seconde, et qui fermait la seconde fermait la première. Ce temple était la figure de l'Église; le sanctuaire, le symbole du ciel empyrée où Jésus-Christ réside, comme l'arche d'alliance au milieu des chérubins. Pour entrer au ciel, il faut ouvrir deux portes d'olivier : deux miséricordes nous sont nécessaires, celle de Dieu envers nous, car, malheur à la vie la plus louable, si Dieu l'exa-

mine sans miséricorde, dit saint Augustin, et la nôtre envers le prochain, car, Jugement sans miséricorde à qui n'aura pas fait miséricorde, dit saint Jacques. Ces deux miséricordes sont tellement disposées, ces deux portes sont tellement emboîtées l'une dans l'autre, que qui ferme l'une ferme l'autre, qui ouvre l'une ouvre l'autre : si vous fermez à votre prochain la porte de votre cœur, Dieu vous fermera aussi la porte du ciel; si vous ouvrez à votre prochain vos entrailles de miséricorde, Dieu vous ouvrira les siennes : et ainsi bienheureux sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. Amen.

SERMON LXX.

SUITE DU MÊME SUJET.

A qui, en quel temps et en quel état il faut faire l'aumône.

*Peccata tua eleemosynis redime.
Rachetez vos péchés par aumône. (Daniel, IV.)*

Au lieu de ces belles paroles qui sont au chapitre VI de saint Luc : Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux, afin que vous ayez l'honneur d'être les enfants du très-haut; saint Matthieu rapportant le même sermon au chapitre V, dit : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. C'est pour nous apprendre que pour être les enfants bien-aimés de Dieu, ce n'est pas assez d'être charitables tellement qu'ellement; mais qu'il le faut être parfaitement; qu'il faut que notre charité soit accompagnée de toutes les circonstances et conditions nécessaires à une parfaite miséricorde. Hier nous traitions des trois premières conditions, aujourd'hui nous avons à traiter des trois autres, en considérant à qui, en quel temps et en quel état il la faut faire.

Si une boîte à parfum, où l'on garde pendant quelques jours un grain de musc ou d'ambre gris, en retient par après la douceur et exhale longtemps une odeur très-agréable : quelle merveille, dit saint Bernard, que vos entrailles bénies et immaculées, ô sainte Vierge, ne respirent que douceur, vu que le Père de miséricorde y a logé si longtemps, et leur a communiqué la perfection de cette belle vertu; c'est ce qui fait que l'Eglise vous appelle si souvent mère de miséricorde; c'est ce qui fait qu'elle vous invoque en tous nos besoins et misères; c'est pour ce sujet que nous nous prosternons humblement aux pieds du trône de votre grâce. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Indigentia et dependentia est proprietas creaturæ. Mira bonitas Christi, qui suam independentiam exiit et dependere ac indigere voluit in pauperibus.—I. Punctum. Eleemosyna faciendi Christo, id est pauperibus ejus membris; 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. sex considerationibus circa Christi verba,

esurivi et dedistis.—II. Punctum. Eleemosyna faciendi per totam vitam, non differenda in mortem per testamentum; quod probatur septem rationibus.—III. Punctum. Facienda in statu gratiæ: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus.—Conclusio. Motiva ad supradicta.

Comme l'apôtre saint Paul, prêchant en l'aréopage d'Athènes, dit que le propre de Dieu, c'est de n'avoir besoin de personne, *Non indigens aliquo, cum det omnibus* : ainsi nous devons dire par opposition, que le partage de la créature, la qualité qui lui convient plus proprement, plus naturellement et plus essentiellement, c'est l'indigence et la dépendance. Cette condition convient nécessairement à toute créature, elle lui convient en tout temps, et elle convient à elle seule; tant elle lui est propre et particulière: *Propria quarto modo, omni, semper et soli.*

Quand les philosophes veulent donner à chaque créature son rang et sa catégorie, ils disent que les unes sont substances et les autres accidents, qu'entre les substances les unes sont corporelles et les autres non, qu'entre les corporelles, les unes sont vivantes et les autres ne le sont pas, etc. Mais ils ne disent jamais, les unes sont dépendantes, et les autres non. Il n'y a aucune créature qui ne soit indigente, non-seulement entre celles qui existent actuellement, mais aussi entre celles qui sont possibles et imaginables. L'entendement humain ou angélique ne saurait concevoir aucune créature qui ne soit dépendante du Créateur : dépendante, dis-je, en toutes ses parties, en tout ce qu'elle est, en tout ce qu'elle a et en tout ce qui est en elle. Tout ce qui est en l'homme n'est pas substance, il y a des accidents : tout ce qui est en lui n'est pas corporel, l'âme est spirituelle : tout ce qui est en son âme n'est pas fini; il y a des désirs, des appétits et des inclinations en quelque façon infinis : mais tout ce qui est en l'homme et en quelque créature que ce soit, est dépendant.

Et, ce qui est admirable, plus une créature est grande, riche et relevée, plus elle dépend du secours et de l'assistance des autres. Dans l'ordre de nature, les plantes n'ont besoin que des éléments pour leur conservation; les animaux, plus nobles, ont besoin des plantes et des éléments; l'homme a besoin des éléments, des plantes et des animaux. Dans la politique, c'est-à-dire dans l'ordre de la société humaine, le roi est le plus grand et le plus élevé, et il a besoin d'une infinité de vassaux, de serviteurs, de ministres d'Etat et d'officiers, de tailles, de tributs, d'armes et d'armées dont un petit villageois se passe fort facilement. En l'ordre de la grâce, la plus noble et la plus éclatante de toutes les créatures, c'est assurément la sainte humanité; cependant elle est si dépendante, que pour être conservée elle n'a pas seulement besoin du concours général et universel que Dieu donne à toutes les créatures, mais encore elle a besoin de l'assistance particulière du Verbe qui la porte, qui la soutient et qui la tient liée à

son hypostase. Et la dépendance est si intrinsèque à la créature, elle est tellement entée et cimentée au fond de son être, qu'elle en est inséparable : on peut bien détacher les accidents de leur substance, comme au saint sacrement de l'eucharistie, on peut bien dépouiller une substance de sa propre subsistance et même de son existence, comme en l'Incarnation, selon la doctrine de l'angélique docteur; mais on ne saurait retrancher de la créature la dépendance qui est en elle; le Verbe a bien pu communiquer à son humanité sa sainteté, sa gloire et sa personne, mais il est impossible de lui communiquer son indépendance.

En troisième lieu, cette dépendance et indigence est un apanage si propre à la créature, qu'il en est comme le caractère, la marque et, si on pouvait ainsi dire, la distinction spécifique : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non es* (Ps. XV, 2); le Psalmiste ayant dit ces paroles, n'ajoute point, parce que vous êtes tout-puissant, infini ou très-sage, mais il dit : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez pas besoin de mes biens. Ce qui est si véritable que, encore qu'il y ait en la très-sainte Trinité deux personnes produites et procédantes, pas une ne relève de l'autre : le Fils et le Saint-Esprit reçoivent l'être et tout ce qu'ils possèdent, mais sans indigence, sans infériorité et sans dépendance.

Voyez toutefois, de grâce, la bonté de Dieu, et admirez avec moi la merveille incompréhensible de sa libéralité : comme s'il se déplaisait d'avoir quelque chose qui ne peut être partagé avec nous, ne pouvant nous communiquer son indépendance, parce que nous n'en sommes pas capables, il a voulu s'en dépouiller, il a voulu dépendre du gouvernement des hommes, être attaché à la mamelle d'une vierge, être sous la conduite d'un charpentier, obéir aux édits de l'empereur; et, ce qui est bien plus, il a daigné se faire notre chef et nous ses membres, se soumettre, être secouru, avoir besoin, souffrir, obéir en nous et par nous. *Nullum majus donum præstare Deus posset hominibus quam ut Verbum per quod condidit omnia faceret illis caput, et illos ei tanquam membra coaptaret* (S. Aug., in præfat. in Ps. LXXXV).

Or ce lui est une grande humiliation, et à nous un grand avantage; c'est un grand abaissement pour lui, parce qu'au lieu de toute éternité il était la plénitude, l'océan et le trésor de tous les biens, il est devenu le plus pauvre, indigent et nécessaire de tous les hommes : car, comme a remarqué saint Salvien, au lieu que pour l'ordinaire chacun de nous ne souffre que sa propre indigence, sa nécessité et son adversité particulière, Jésus-Christ souffre par sympathie et par compassion d'amour toutes les nécessités, les disgrâces, les persécutions et les afflictions de tous les chrétiens qui sont ses membres. *Sunt quibus et si desint multa, non desunt omnia; Christus solus est cui nihil est quod in omni genere humano non desit : nullus frigore ac nuditate torquetur, cum quo ille non*

algeat; solus cum esurientibus, esurit; solus cum sitientibus, sitit; omnis egenus pro se tantum et in se eget, solus tantummodo Christus est qui in omnium pauperum universitate mendicat (Salvian., lib. VII, ad Eccles. catholic.). Je ne souffre que mon incommodité, vous votre pauvreté; celui-ci sa maladie, et cet autre sa peine d'esprit; mais Jésus-Christ souffre mon incommodité, votre pauvreté, la maladie de celui-ci et la peine d'esprit de celui-là. Il dit comme son apôtre, et avec plus de sujet même que lui : Quelqu'un est-il infirme sans que je le sois? quelqu'un est-il scandalisé sans que j'en sois outré de douleur? Il peut dire comme cet ancien :

Quoscunque casus fleveris, flebis meos; Sua quæque tantum, me omnium lades premit.

1. — 1. Il ne disait pas à saint Paul : Vous persécutez mes serviteurs, mes fidèles et mes membres, mais vous me persécutez quand il persécutait l'Eglise. Il disait à saint Pierre qui allait à Rome pour y mourir à la croix : Je vais être derechef crucifié à Rome; et il dira au jugement : J'ai eu faim, j'ai été malade, etc.

Ce nous est un grand avantage : car cela cause que le Père éternel nous regarde, nous bénit et nous favorise comme les membres de son Fils, qu'il nous aime en lui et pour l'amour de lui : *Benedixit nos in omni benedictione spiritali in Christo*; que Jésus estime faites à soi-même toutes les faveurs que son Père nous fait, qu'il s'en tient obligé, qu'il lui en sait bon gré, qu'il l'en remercie comme si lui-même les avait reçues, *Acceptit dona in hominibus*, et que toutes les grâces que nous demandons à Dieu en nos prières, si nous voulons être exaucés, nous les devons demander pour lui et par lui.

2. De là vient que toutes les aumônes que nous faisons, nous ne les devons faire qu'à Jésus-Christ, c'est-à-dire à nos prochains pour l'amour de lui, et comme à ses membres : si nous le faisons ainsi, notre charité lui sera plus agréable, et à nous plus méritoire que si nous la faisons à sa propre personne. Si vous eussiez été sur la terre en ce siècle d'or auquel Jésus était visible dans ce monde, n'eussiez vous pas été ravi de le loger en votre maison, de lui faire l'aumône, de lui rendre service, et de le recevoir à votre table? Vous mériteriez plus si vous le faites à un pauvre, dit saint Chrysostome; car l'éclat de sa face agréable, les traits de sa bonne grâce charmaient les cœurs de ceux qui le hantaient, et les contraignaient par une douce violence à lui désirer et lui faire du bien : mais quand vous lui en faites en la personne du pauvre qui est tout déchiré, crasseux, infecté, décharné et ulcéré; votre foi est plus vive, votre charité plus généreuse, et votre piété plus désintéressée, puisque l'amour-propre n'y trouve point son compte.

Au dernier jugement il ne fera pas mention des services qu'on aura rendus ou en effet refusés à la personne, mais seulement de ceux qu'on aura rendus ou refusés à ses mem-

bres. C'est un plus grand mal de chasser un pauvre homme hors de sa maison que de ne le pas recevoir en la vôtre, de le déponiller injustement, que de ne le pas revêtir quand il est nu. Cependant Jésus-Christ ne se plaint pas de ceux de Nazareth qui l'ont chassé de sa patrie, ni des Juifs qui l'ont dépouillé en sa passion, mais il dira aux chrétiens qui n'ont recueilli ni revêtu les pauvres : J'ai été pèlerin et vous ne m'avez pas reçu. Il dira à saint Matthieu, à Zachée, à sainte Marthe, et aux autres qui seront à sa droite : J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; et ils lui répondront : Quand est-ce que nous vous avons rendu toutes ces charités ? Il semble qu'il devrait dire à saint Matthieu : Vous m'avez fait festin le jour de votre conversion : *Fecit illi convivium* ; à Zachée : Vous m'avez reçu en votre maison, *Gaudens excepit eum* ; à sainte Marthe : Vous m'avez logé en votre château, vous m'y avez servi avec grande diligence, *Mulier quaedam Martha nomine, satagebat*, etc. Non, il ne les louera pas principalement de ces bons offices, mais il leur dira : Ce que vous avez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait ; parce qu'il estime plus ce qu'on fait à ses membres, qu'à lui-même : et ainsi vous voyez que ce qui nous est une si grande faveur et une si grande miséricorde, est une si étrange humiliation pour lui, quand il daigne se mettre à la place du pauvre, et recevoir nos charités comme si elles étaient faites à lui-même, que les saints s'en étonneront, en lui disant : Quand est-ce que nous avons vu avoir faim et soif, etc. ?

3. S'ils parlent donc ainsi au jour du jugement, ce n'est pas qu'ils ignorent que ce qu'ils ont fait aux pauvres était fait à Jésus ; mais ils le disent par admiration d'une si excessive et merveilleuse dignation de Jésus. Pesons bien toutes ses paroles : premièrement, il dit : Ce que vous avez fait au moindre des miens ; il entend principalement les pauvres, puisqu'il parle de ceux qui ont faim et soif. C'est donc une étrange folie et qui lui déplaît extrêmement, que de donner votre bien comme vous faites à des flatteurs, à des écornifleurs et à des dissolus, qui ne vous en sauront aucun gré, ou de l'employer à enrichir vos enfants, à élever et agrandir vos parents, ou à leur laisser de quoi vivre dans le luxe, dans les délices et les dissolutions, pendant que votre Sauveur n'a pas de quoi voter en la personne des pauvres. N'est-ce pas une grande injustice que de donner à votre enfant de quoi vivre dans le luxe, et de ne pas donner à votre Sauveur de quoi entretenir sa pauvre vie, dit saint Augustin ? *Nonne hæc est magna injustitia, ut habeat unde luxurietur filius tuus, et non habeat unde sustentetur Deus tuus*. Il dit de quoi vivre dans le luxe : car vous pouvez mériter, si par esprit de charité et de miséricorde vous laissez à vos enfants, ou à vos parents de quoi s'entretenir selon leur qualité dans la modestie, et frugalité chrétienne, non dans le luxe et l'ambition mondaine.

Quand vous leur donnez votre bien, il leur faut donner par aumône, et comme aux mem-

bres de Jésus : car il dit : Ce que vous avez fait aux moindres de mes frères, *Quod uni ex minimis meis fratribus* ; c'est-à-dire, dit saint Chrysostome (*Homil. 80, in Matth.*), aux chrétiens, qui sont frères de Jésus par le baptême et par la communion. Ainsi tout ce que vous faites ou donnez à un chrétien, cet argent, cet héritage ou cette succession que vous laissez à votre parent, au lieu d'entreprendre un procès qui romprait entre vous la charité chrétienne, vous le donnez à Jésus-Christ : et principalement ce que vous donnez et ce que vous faites aux gens de bien, qui sont plus proprement les frères de Jésus. Il dit en saint Luc, Rendez-vous amis des pauvres en leur faisant l'aumône, afin que quand vous mourrez, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula* (*S. Luc., XVI, 9*). Il suppose donc qu'ils y soient pour vous y recevoir. C'est donc aux pauvres vertueux que l'aumône est mieux employée, à ce pauvre artisan qui travaille tant qu'il peut pour entretenir sa famille, et qui est toujours en arrière, parce qu'il est chargé d'enfants ; à cette pauvre femme qui aime bien Dieu, et qui ne peut gagner sa vie.

Mihi fecistis, pour l'amour de moi. Si vous faites l'aumône par compassion naturelle, ce n'est pas charité chrétienne, mais vertu morale ; si par ostentation, pour être estimé libéral, c'est vanité : si parce que ce pauvre est de même pays, profession ou condition que vous, qu'il est soldat, que vous l'avez été, qu'il a été marchand, et que vous l'êtes, c'est faire l'aumône à un homme, à un soldat, à un marchand, et non pas à Jésus : de sorte qu'il la faut faire pour l'amour de Jésus, et parce que le pauvre est un de ses membres. *Quisquis potum dederit vobis calicem aque quia Christi estis, amen dico vobis, non perdet mercedem suam* (*S. Marc., IX ; S. Matt., X, 42*). Vous croyez que donnant en aumône un verre d'eau froide, vous en serez récompensé ; comment le savez-vous ? C'est que Jésus l'a dit. Il est vrai, mais il a ajouté, si on le donne au pauvre en tant que disciple du Sauveur, *In nomine discipuli*. Saint Etienne fondateur de l'ordre de Grandmont, recommandait aux supérieurs de son ordre que quand la pauvreté les contraindrait d'envoyer à la quête, ils n'y envoyassent pas les plus maigres du couvent tant que faire se pourrait, ni ceux qui auraient des parents en la ville, de peur, disait-il, qu'on ne leur donnât par pitié et par compassion humaine, ou par respect de parentage, mais seulement par esprit de piété, de charité et de religion, comme à des serviteurs de Dieu : autrement Jésus ne dira pas, Vous me l'avez fait, mais, Vous l'avez fait à vos parents et à la nature.

Semblablement, si vous la faites afin que Dieu vous en récompense par des biens temporels, qu'il vous donne une riche moisson et de bonnes vendanges, Jésus-Christ ne vous dira pas : *Mihi fecistis*, parce qu'en effet ce n'est pas pour Jésus que vous la faites, mais

pour vous-même ; vous ne la faites pas en chrétien, mais en juif ; ce n'est pas aumône, mais avarice. Il est vrai qu'il donne quelquefois de grandes richesses et des prospérités de ce monde aux personnes charitables, comme des arrhes, des essais et des avant-goûts des biens éternels qu'il leur prépare, et pour montrer que les œuvres de charité lui agréent ; mais il ne le fait pas souvent, de peur que les bons ne le servent et ne pratiquent les bonnes œuvres par un motif si bas et si terrestre.

II. — Il ne dit pas, à mes serviteurs, à mes fidèles ou à mes membres, mais, à moi. Donc nous devons considérer Jésus en la personne du pauvre, nous comporter envers le pauvre avec le même respect, la même tendresse et la même cordialité que nous ferions avec Jésus. L'impératrice Richise, femme de Lothaire second (*Baron., an. 1138*), lavait elle-même les pieds des pauvres, elle les essayait avec ses cheveux et les baisait avec affection, comme sainte Madeleine à Jésus, parce qu'il dira : *Mihi fecistis*. Bref, il dit : *Quandiu mihi fecistis*, ce qui nous met insensiblement au second point de notre discours, et nous apprend que nous la devons faire toute notre vie, si nous en avons le moyen. Nous devons éviter l'abus et la tromperie de quelques-uns, qui ne font point d'aumône ou fort peu, sous prétexte qu'ils prétendent et attendent de léguer en leur testament une grande somme d'argent aux pauvres, de bâtir ou de doter un hôpital, de faire une grosse fondation à l'Eglise ou à un monastère. C'est tromperie de Satan, qui vous veut amuser par cette vaine espérance. Pauvre homme ! ne voyez-vous pas que vous pouvez être surpris et prévenu de mort soudaine, qui vous empêchera de faire un testament, et qui dissipera tous ces beaux desseins ? Ne voyez-vous pas qu'étant au lit de la mort, vous serez assiégé de parents et d'autres personnes qui se garderont bien de vous parler de sépulture, qui vous empêcheront de faire testament, et qui pour cet effet vous flatteront de l'espérance de relever de votre maladie, qui prendront garde que personne n'approche de vous, qui vous puisse inciter à donner votre bien aux pauvres.

Si vous faites un testament, le notaire mettra un *qui pro quo*, et volera par un trait de plume votre bien à ceux qui le devraient avoir ; vos héritiers cacheront le codicille qui contenait les œuvres pieuses, ou ils le feront casser et invalider faute de quelque formalité, ou ils seront négligents à l'exécuter. N'avons-nous pas vu de notre temps, à Toulouse, qu'un ecclésiastique ayant fait l'hôpital son héritier de vingt mille francs, par un testament très-bien couché, ses parents le plaiderent par des voies que je ne veux pas dire. L'Hôtel-Dieu dépensa vingt mille francs en ce procès, et en fin de cause il fut condamné. Voilà un beau legs pieux ! Faites mieux, faites comme saint Laurent, il fut sage et bien avisé : il avait en charge les trésors de l'Eglise, il prévoyait qu'après sa mort le tyran les envahirait ; il les distribuait

à plusieurs pauvres, afin qu'étant consommés par cette multitude, le voleur ne sût à qui s'en prendre : *Dispersit, dedit pauperibus. Quam profundum spiritalis viri, et quam caeleste consilium, ut et egenis consuleret, et multitudine consumente, quæ dederat invenire non posset quod raperet persecutor* (*S. Maxim. homil. de S. Laurentio*). Si vous donnez votre bien en gros à l'Eglise ou à l'hôpital, vos proches parents, qui sont souvent de petits tyrans, qui tirent de vous tout ce qu'ils peuvent, aboieront après cette proie et la raviront aux pauvres par des ruses de chicane ; mais si vous la dispersez et divisez en parcelles, donnant à ce pauvre un teston, à celui-là un écu, à un autre une pistole, votre aumône sera plus assurée, vos parents ne trouveront rien à quoi se prendre.

Et puis, quand il n'y aurait aucun défaut en votre testament, quand votre dernière volonté serait entièrement accomplie, l'aumône que vous faites maintenant est incomparablement plus parfaite, plus agréable à Dieu, et de plus grand mérite que celle que vous ferez par votre testament. Sondez votre intérieur, examinez bien le fond et la disposition de votre cœur, et vous verrez que très-probablement la cause pourquoi vous attendez l'heure de la mort pour donner votre bien, c'est l'attache que vous y avez ; il vous fâche de vous en dégarnir et d'en vider vos mains ; votre avarice et la défiance que vous avez de la providence de Dieu, se cachent sous le prétexte que vous prenez d'en vouloir faire des fondations ; et c'est néanmoins ce que Dieu demande principalement, que le détachement des biens de la terre, la mortification de l'avarice et la confiance en sa Providence.

Si vous donnez présentement ce qui vous est commode et utile, ce à quoi vous avez affection, vous aimez Dieu plus que vous-même, au prix que si vous ne le donnez qu'à l'heure de votre mort, vous aimez Dieu plus que vos héritiers, ou pour mieux dire, vous vous aimez vous-même plus que vos héritiers. C'est peut-être par vanité que vous le donnez ainsi, c'est pour éterniser votre mémoire, c'est afin qu'on parle de vous après votre mort, et qu'on dise, C'est monsieur tel qui a fait cette fondation ; que sais-je même si ce n'est point par esprit de vengeance envers vos parents ? Il vous ont déplu ou désobligé, vous ne voulez pas donner votre bien à ceux qui vous ont offensé ; et ainsi, faute d'autres héritiers, vous le donnez à l'Eglise ou aux pauvres. Pensez-vous que l'empereur du ciel ait le cœur moins noble et moins généreux que l'empereur de la terre ? Celui-ci, dans les lois civiles, répudie la succession d'un défunt qui l'a fait héritier par animosité envers ses parents. Que savez-vous si Dieu ne rejettera point aussi votre succession ? Cependant, sachez que l'aumône d'un écu que vous faites maintenant est plus agréée de Dieu et plus méritoire devant lui, que cent pistoles à la mort : c'est lui-même qui nous l'a enseigné. Quand il vit cette bonne veuve qui jeta dans le tronc du Temple deux petites

mailles, il dit qu'elle avait plus donné que les riches qui y avaient jeté de grosses sommes, parce qu'elle avait donné tout ce qui lui restait pour vivre, au lieu que les riches n'avaient donné que ce qu'ils avaient de trop et de superflu. *Omne victum suum quem habuit; illi vero, ex abundantia sibi* (S. Luc, XXI, 4). Ce que vous donnez pendant votre vie, vous le dérobez à votre convoitise, parce que vous pouvez penser qu'il vous sera quelque jour ou nécessaire ou utile; mais ce que vous donnez à la mort vous est inutile et superflu, il n'est quasi plus à vous, vous ne le pouvez emporter.

Ce que vous donnez à la mort n'est, pour l'ordinaire, qu'une œuvre de conseil et de surrogation; mais l'aumône que vous faites aux pauvres qui meurent de faim et de disette, est bien souvent de commandement et d'étroite obligation. Aussi Jésus ne vous dira-t-il pas au jugement: Vous n'avez pas donné à mon Eglise une lampe d'argent ou un parement de broderie, mais: Allez, maudits, car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.

Quand vous donnez par testament cinquante écus ou cinquante pistoles, vous n'exercez qu'un acte de vertu; mais si vous donnez aujourd'hui à un pauvre un teston avec affection et disposition de lui en donner mille, s'il était nécessaire ou à propos, demain autant, avec la même disposition, et la semaine qui vient autant, et ainsi consécutivement jusqu'à cinquante fois, vous faites cinquante actes de vertu, et chacun d'eux est aussi méritoire et précieux devant Dieu, que le don de cinquante écus que vous faites par un notaire en votre dernière volonté. Ce n'est pas qu'il ne soit très-utile, et même quasi nécessaire, de léguer quelque chose aux pauvres en faisant votre testament: car, comme a dit excellemment saint Chrysostome, c'est une indévation et une ingratitude monstrueuse, que de faire des legs à vos serviteurs pour récompense de leurs services, et n'en point faire à votre Sauveur pour reconnaissance de ses bénéfices: mais il est bien mieux de le faire de bonne heure, ou du moins il vous faut confesser avant que de faire votre testament, afin de le faire en bon état et avec mérite.

III. — 1. Et c'est le dernier avis que j'ai à vous donner sur la pratique de l'aumône, qui est que, pour vous la rendre bien salutaire, il la faut faire en état de grâce. Je vous avoue que si, étant tombé en péché mortel par fragilité humaine, vous avez désir de vous convertir, et afin que Dieu vous regarde de ses yeux de miséricorde et vous relève du péché, vous faites miséricorde au pauvre et que vous le releviez de misère, cette charité vous dispose à une vraie conversion; mais vouloir persévérer en vos dissolutions et en état de péché, et penser que vos grandes aumônes vous sauveront infailliblement, c'est vous tromper grossièrement, c'est ignorer les principes et les premières notions du christianisme. Le texte sacré est admirable, il n'a pas une parole qui ne soit mystérieuse et si-

gnificative; car au dernier jugement Jésus dira à ceux qui seront à sa droite: J'ai eu faim, etc., à ceux de sa gauche: Vous ne m'avez pas donné à manger, etc.; Ceux-ci iront au supplice éternel. Il semble qu'il devait ajouter, et ceux-là à la vie éternelle: et toutefois il ne dit pas ainsi, mais il dit, Et les justes à la vie éternelle: parce que pour être sauvé ce n'est pas assez de donner à manger au Sauveur, il faut être juste, il faut faire ces bonnes œuvres en bon état, en état de sainteté et de justice, *Serviamus illi in sanctitate et justitia*.

2. Au temps de saint Augustin il y avait des hommes vicieux et mondains qui étaient en erreur et disaient qu'on serait sauvé, même persévérant en de grands péchés jusqu'à la mort, pourvu qu'on fit des aumônes, et pour se flatter ils faisaient cet argument: Saint Jacques dit que jugement sans miséricorde sera fait à celui qui n'aura point fait de miséricorde; donc, par une raison contraire, on fera miséricorde à quiconque l'aura fait. Saint Augustin (*lib. XXI de Civit., cap. ultimo*), et après lui saint Grégoire (*lib. XII Moral., cap. 23; et lib. XIX, cap. 20; et parte III Pastoral., cap. 11*), et le second concile de Châlons (*Concil. II Cabilon., canon 6*) leur répondent: oui, on fera miséricorde à celui qui l'aura faite, mais qui l'aura faite pleinement et parfaitement; or la vraie miséricorde commence par soi-même: ayez pitié de votre âme, vous rendant agréable à Dieu, dit le Sage. *Miserere animæ tuæ placens Deo* (*Eccli., XXX*); ailleurs: Celui qui est méchant pour soi, à qui pourra-t-il être bon? *Qui sibi nequam cui bonus erit* (*Eccli., XIV*). Si, donnant de la main droite l'aumône à un pauvre, vous donniez de la main gauche un coup de poignard à un autre, dirait-on que vous êtes charitable? Vous faites à votre pauvre âme dix ou douze blessures mortelles par les péchés que vous commettez, pensez-vous être miséricordieux pour quelques pièces d'argent, ou du pain que vous donnez à un pauvre? Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des nécessiteux, si je n'ai pas la charité, l'amour de Dieu et du prochain, je ne suis rien, nous dit saint Paul (*I Cor., XIII*); et saint Augustin parlant de ceux qui offraient à Dieu, en l'Eglise, du pain, du vin et de l'huile: Ce n'est pas, dit-il, le plus grand et le plus parfait présent que Dieu désire: *Hoc requirit quod redemit*; il demande de vous ce qu'il a racheté, c'est-à-dire votre amour et votre âme: il ne regarda pas de bon œil les offrandes de Caïn, parce qu'il offrait une partie de ses biens et qu'il ne s'offrait pas soi-même: *Non est hoc maximum et perfectum donum, hoc requirit quod redemit, ad Cain non respexit, quia offerebat Deo aliquid suum, sibi autem seipsum* (*Serm. 7 de Tempore, post initium*); qu'il donnait au Créateur ce qui est de moins, et qu'il se réservait ce qui est de plus précieux, dit saint Grégoire: *Rem suam tribuit Domino, et seipsum peccato: hoc quod minus est obtulit auctori, et quod majus est servavit iniquitatis*.

(*Moral.*, XIX, cap. 20); et saint Chrysostome : La plus vicieuse avarice, c'est de frauder le Créateur de l'ablation de vous-même; si vous aimez Jésus-Christ en la personne d'un chrétien, vous ferez l'aumône au pauvre pour vous approcher de Jésus-Christ, et non pour vous en séparer sans en être puni, ou pour acheter de lui la licence de pécher. *Qui Christum diligit in Christiano hoc animo ei porrigit eleemosynam quo accedit ad Christum, non quo vult recedere impunitus a Christo.*

3. C'est en ce sens proprement, et non en la distribution des biens temporels, que se doit entendre ce proverbe : Charité bien ordonnée commence par soi-même. Jésus dit : *Quod uni ex minimis meis non fecistis*; vous êtes un des siens; si vous êtes cruel à vous-même, vous l'êtes envers Jésus-Christ. Votre pauvre âme est toute famélique, et vous ne lui donnez pas sa viande, qui est la sainte eucharistie reçue dignement et en bon état. Vous donnez aux pauvres des vêtements, et vous dépouillez votre âme de la grâce de Dieu; vous visitez les prisonniers, et vous faites votre âme esclave du diable. Saint Paul écrivant aux Corinthiens (II *Cor.*, VIII, 1) leur remontre la charité et l'excellente libéralité des chrétiens de Macédoine; car encore qu'ils fussent très-pauvres, ils avaient été très-libéraux à faire l'aumône; ils ont fait plus, dit-il, qu'ils ne pouvaient, ils nous ont prié, avec beaucoup d'instance, de recevoir leurs charités pour les distribuer aux pauvres de Jérusalem; mais ce qui est de plus remarquable en leur sacrifice, c'est que *semetipsos dederunt primum Domino*, ils se sont premièrement donnés eux-mêmes à Jésus-Christ, pour vous porter à les imiter.

Conclusion. — Considérez que l'aumône s'appelle justice en l'Écriture, *Dispersit, dedit pauperibus : justitia ejus manet. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus*; parce que pour la bien faire il faut être juste et en état de grâce; et comme la justice est un précis et un assemblage de toutes les vertus,

Justitia in sese virtutes continet omnes,

toutes les vertus nous obligent à la miséricorde, toutes nous donnent des motifs de faire l'aumône, et des dispositions pour la bien faire. Vivifiez donc votre foi sur la grande confiance que l'aumône nous donnera au jugement. Un homme riche qui a autrefois offensé Dieu, et qui ne fait pas de grandes aumônes, il faut dire que c'est le plus incrédule ou le plus grand fou du monde; car ou il croit la sévérité et la rigueur du jugement, ou non : s'il ne la croit pas, n'est-il pas bien incrédule de n'ajouter pas foi à des vérités si authentiques, si autorisées et si assurées? s'il la croit, n'est-il pas bien fou de s'en pouvoir racheter et de ne le pas faire? Le même qui a dit que les hommes sècheront de frayeur au jugement, qu'ils diront aux montagnes, Tombez sur nous; le même Jésus, dans le même Évangile, avec la même certitude, a dit qu'il dira à ceux qui seront à

sa droite : Venez, les bénis de mon Père, car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger.

Si vous disiez à un homme riche qui serait en prison : Demain vous serez condamné à être brisé sous la roue ou à être brûlé tout vif, mais vous pouvez vous en racheter donnant la moitié de votre bien; s'il ne le faisait, ou il ne vous croirait pas, ou il serait le plus grand fou du monde : la foi vous enseigne que vous pouvez par de grandes aumônes vous disposer à obtenir de Dieu la grâce d'une vraie conversion pour éviter les flammes éternelles; ne soyez pas si fou ou si incrédule que de n'en rien faire, *noli esse incredulus, sed fidelis.*

Vivifiez l'espérance en Dieu et la confiance en sa providence, puisque son Écriture nous dit si souvent et avec tant d'assurance : Bienheureux celui qui se confie en Dieu, il ne sera point confondu. L'espérance que vous mettez aux biens de la terre est très-incertaine et mal fondée, une bluette de feu peut brûler votre maison, un serviteur peut crocheter vos coffres, un mauvais procès peut ruiner votre famille, mais si vous mettez votre espérance et vos trésors dans le ciel, il n'y a ni embrasement, ni voleur, ni soldat, ni chicaneur qui y puisse atteindre : le ciel est hors de sape, de mine et d'escalade : *Altissimum posuisti refugium tuum, non accedet ad te malum.* Dites donc comme saint Paul : Le père de famille qui envoie son serviteur en son champ et lui donne du grain pour l'ensemencer, ne lui refusera pas le pain, ni la nourriture nécessaire pour bien travailler. *Qui autem administrat semen seminanti et panem ad manducandum præstabit* (II *Cor.*, IX, 10). Dites comme le comte Gilbert, père de saint Charles Borromée; comme il faisait de grandes aumônes, un de ses amis lui dit qu'il laisserait ses enfants pauvres : Si j'ai soin des enfants de Dieu, répartit-il, Dieu ne manquera pas d'avoir soin des miens.

Vivifiez enfin la charité et l'amour de Dieu : aimer, c'est vouloir du bien : or, quel bien pouvons-nous faire à notre Dieu, à celui qui est le trésor, l'océan et l'abîme de tous les biens? C'est une faveur incomparable qu'il nous a faite et une grâce qui ne se peut assez estimer, qu'il ait daigné mettre les pauvres en sa place, les faire ses membres et accepter comme étant fait à soi-même tout ce que nous leur faisons, aussi bien que de nous donner le pouvoir de l'obliger et lui faire du bien en leur personne.

Si vous donnez souvent l'aumône avec l'esprit et les dispositions de ces vertus, ces saintes pratiques seront les fleurs, les perles et les pierreries de la couronne de gloire qui ornera votre tête dans le ciel à tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON LXXI.

Contre les respects humains qui s'opposent à la pratique des œuvres satisfactoires.

Nolite diligere mundum neque ea que in mundo sunt. Gardez-vous bien d'aimer le monde ni les choses du monde (1 S. Jean, II, 15).

La pénitence intérieure et la conversion du cœur, qui commence notre paix et notre réconciliation avec Dieu, se fait entre lui et nous par le seul mouvement de la grâce et le consentement de notre franc arbitre ; mais les prières, les jeûnes et les aumônes, qui composent la troisième partie de ce sacrement, ne se peuvent guère pratiquer sans que le monde s'en aperçoive ; et si nous sommes lâches et timides, nous prétendons, pour nous en dispenser, un empêchement spécieux et une excuse qui semble légitime : c'est la crainte de paraître singulier, et de vivre autrement que les autres. La vertu contraire à cet empêchement étant au milieu de deux vices, qu'elle a à ses côtés, je les dois combattre tous deux, et diviser ce discours en deux points. Le premier sera contre ceux qui affectent une singularité vicieuse et damnable ; le second sera contre ceux qui appréhendent la singularité vertueuse et louable.

Vous en êtes douée si avantageusement, ô sainte Vierge, que l'Eglise vous appelle singulière par excellence :

*Virgo singularis,
Inter omnes mitis ;*

Parce que, comme a dit votre favori, saint Bernard, *Omnes virtutes singulares invenies in Maria* ; toutes vos vertus n'ont pas été seulement au delà du commun, mais au-dessus des plus excellentes et relevées perfections des saints, d'autant qu'elles étaient des apanages et des ornements de votre divine maternité, de laquelle l'Eglise dit si souvent :

Nec primam similem visa es nec liabere sequentem.

C'est ce qui vous a rendu bénie entre toutes les femmes, comme votre ange vous disait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Deus est ens transcendens. An expediat eum imitari et esse singularem : rationes quibus videtur quod non.—I. Punctum. Singularitas vitiosa improbatnr : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione. — II. Punctum. Singularitas pia laudatur : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. rationibus ; 4. exemplis ; 5. responsionibus ad rationes contrarias.— Conclusio. Per rationes conglobatas.

Similis ero Altissimo. Le prophète Ezéchiel avait raison de faire dire à cet ange apostat à qui son arrogance et son ambition avaient fait perdre l'esprit, qu'il se rendra semblable au Très-Haut, car ces deux paroles se contredisent : puisque Dieu est très-haut par es-

sence, rien ne lui peut être semblable. Les noms expriment l'essence et la nature de chaque chose : or l'un des plus ordinaires noms que Dieu s'attribue en son Ecriture, privativement à tout autre, c'est l'épithète de Très-Haut ; et particulièrement en la plus célèbre ambassade qu'il ait jamais envoyée aux hommes, pour la plus importante de toutes les affaires, qui est le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu : il sera appelé le Fils du Très-Haut, disait l'ange à la Vierge ; et derechef : La vertu du Très-Haut vous ombragera.

Vous trouverez bien en la Bible que quelques hommes sont appelés sauveurs, comme Joseph et Josué : vous trouverez bien que quelques-uns y sont appelés des dieux, *ego dixi dii estis* ; mais vous ne trouverez jamais qu'ils soient appelés les très-hauts ; c'est Dieu seul qui possède cette qualité : Vous seul êtes le Très-Haut en toute la terre, lui dit le saint prophète. Il est le Très-Haut, c'est-à-dire que son être est transcendant, superlatif, sursésentiel ; et suréminent à tout être, infiniment élevé au-dessus de tout ce qui n'est pas lui ; séparé et exempt de toute matière, de tout mélange et de toute composition, éloigné et distant infiniment, non-seulement de tout être créé, physique et métaphysique, mais aussi de toute conception ; il n'est renfermé dans aucune catégorie, il n'est rangé sous aucune espèce, il n'est compris sous aucun genre ; il n'a point de rapport ou d'analogie avec quoi que ce soit, il n'y a rien de commun ni d'univoque entre lui et la créature, ce qui fait que les saints lui disent si souvent : *Domine, quis similis tibi ?* Ce qui fait que saint Michel disait parmi les anges pour confondre Lucifer : *Quis ut Deus ?* Ce qui fait que saint Denys enseigne qu'il ne faut pas dire simplement que Dieu est puissant, sage et bon ; mais plus que puissant, plus que sage, plus que bon : c'est-à-dire qu'il est au-dessus de toute puissance, sagesse et bonté, non-seulement actuelle et existante, mais encore possible et concevable. Et ailleurs cet homme apostolique dit que Dieu a en soi toutes les perfections de ses créatures, mais excellentment et en éminence, *ἐξαρρημένως separate.*

N'est-ce pas en quelque façon vouloir partager avec Dieu une perfection qui lui est si propre ? N'est-ce pas imiter Lucifer que de vouloir être singulier ? C'est l'excuse la plus ordinaire des âmes pécheresses, qui ne se veulent pas convertir d'une conversion sérieuse, ni faire une vraie pénitence, telle que l'Ecriture et les saints Pères nous l'ont dépeinte jusqu'à présent. Pour faire ainsi pénitence, il ne faut plus vivre à la mode, il faut quitter les vains ornements, se dispenser des visites superflues et des compagnies mondaines ; il faut éviter les bals, les danses, le jeu, le cabaret, la comédie et les autres divertissements ; il faut se tenir retiré en sa maison pour vaquer à son devoir et veiller sur sa famille ; s'adonner aux œuvres de piété et de charité selon son pouvoir, et faire les autres actions que saint Jean-Baptiste appelle des

fruits dignes de pénitence. Et quelle apparence de le faire sans être marqué de singularité? Je ne suis pas plus sage ni meilleur que les autres, les grands chemins sont les plus assurés, les détours et les voies écartées conduisent souvent à des précipices.

Si je fais autrement que mes confrères, qu'en dira-t-on? on se moquera de moi, je passerai pour un extravagant ou bien pour un mélancolique; on dira que j'ai l'esprit mal fait, que je fais du suffisant, que j'en pense plus savoir et plus faire que les autres; si je ne m'habille à la mode, si je ne suis libertain, ou du moins libre en compagnie; si je ne suis dans l'éclat et dans le luxe, comme ceux de ma condition, on dira que je suis un bigot, un réformé, un hypocrite. Les coutumes qui sont maintenant en usage sont anciennes et immémoriales, elles se sont acquies droit de prescription: quand bien il y aurait eu des lois et des observances contraires, elles seraient abrogées par les pratiques postérieures; entreprendre de se roidir contre la mode qui règne, c'est vouloir rammer contre vent et marée; c'est se mettre en danger de ne pouvoir persévérer, d'être emporté par le courant des eaux ou d'être emporté du vent de vanité et de l'estime de soi-même, pensant qu'on est plus judicieux, plus sage, plus saint et plus vertueux que les autres: ne vaut-il donc pas mieux s'accommoder au lieu où l'on est, et vivre selon le monde puisque l'on est dans le monde:

Cum fueris Romæ, Romano vivito more

1. — 1. Nous pouvons désirer la singularité en deux manières bien différentes, ou avec des dispositions vicieuses et répréhensibles, ou avec des dispositions vertueuses et méritoires; ou par esprit de vanité, ou par esprit de sainteté. Par esprit de vanité, car comme dit saint Augustin, et après lui saint Thomas, *Superbia est appetitus propriæ excellentiæ, et superbiæ, quasi superire* (2-2, q. 1, 6, ar. 1 ad 2): La superbe est une maudite halenée de Satan, par laquelle, à son imitation, vous désirez exceller et avoir l'ascendant sur les autres, vous désirez être ou paraître incomparable, l'unique en votre état, condition, ou profession; si vous êtes homme d'épée, vous voulez être Hercule ou Achille; si magistrat, vous voulez faire le Caton; si du barreau, le Démosthène; si artisan, le plus adroit, non par amour de Dieu ni pour sa gloire, mais par amour de vous-même et pour votre propre contentement, afin de pouvoir dire en votre cœur: *Non sum sicut ceteri hominum*, afin de paraître et d'avoir de l'éclat comme Lucifer, et être l'objet de la vue et de l'admiration des hommes, comme il desira l'être des anges: *Voluit lucere, non ardere* (S. Bern.).

C'est de ce vice que s'entendent ces paroles du prophète-roi, *Singularis ferus depastus est eam* (Psal. LXXIX, 4), selon l'explication de saint Bernard (Serm. 1, de Multiplicatione septem panum). Il n'y a rien qui dépense et qui ravage tant une vigne qu'un sanglier, dit Théodoret sur ce passage, parce

qu'il ne se contente pas de manger les raisins, mais aussi qu'il arrache et qu'il extermine les ceps: c'est le symbole de l'ambition, car il s'appelle sanglier, comme qui dirait singulier, en grec *μῦς, singularis ferus*, parce qu'il ne va guère en compagnie et qu'il se plaît à être seul: tel est l'orgueilleux, il veut être singulier, il ne veut point d'égal ni de compagnon; de là viennent les envies, les haines et les rancunes; de là les dissensions et les partialités, la ruine des familles et des républiques. Si vous vous imaginez que quelqu'un aille de pair avec vous, ou qu'il approche tant soit peu de votre excellence prétendue, vous ne le pouvez plus souffrir, vous êtes piqué de jalousie, vous en enragez de dépit, vous flétrissez son honneur, vous lui suscitez un procès, ou quelque autre mauvaise affaire.

2. Le même saint Bernard nous avertit (*De gradibus Humilit., gradu 5*) que ce sanglier, ce vice de singularité se fourre quelquefois dans les communautés religieuses: il le dépeint de toutes ses couleurs et fort naïvement; mais je n'ai pas le loisir de rapporter ses paroles, c'est assez d'apprendre de lui, et des autres Pères spirituels, que dans une communauté bien réglée, toute singularité, toute mortification, pénitence, austérité et dévotion particulière, extraordinaire et irrégulière, nous doit être suspecte, principalement quand elle est extérieure et publique, quand elle nous dérange et détraque des observances communes, quand il y a attachement, et qu'elle n'est pas soumise à la volonté et direction des supérieurs; car il y a danger de secrète vanité, de présomption de nous-mêmes, de tromperie du diable, et de mille inconvénients qui en peuvent arriver.

3. *Illi sunt qui segregant semetipsos* (Jude, 19). Fuyez les recoins, dit saint Bernard, c'est là ordinairement où il y a plus d'immondices et moins de lumière; c'est aux recoins et aux arrière-boutiques où les araignées font leurs toiles, et où les larronneaux se cachent. *Fugite angulos propriæ voluntatis, in angulis sordes sunt: fugite obstinationem et nequissimum vitium singularitatis* (ubi supra). Les particularités engendrent les partialités, elles sont causes de murmure et de jugements téméraires, elles produisent l'enflure du cœur, elles nourrissent l'amour-propre, elles nous entraînent dans l'opiniâtreté et l'obstination, elles nous font dire arrogamment: *Singulariter sum ego donec transeam*.

Il — 1. J'ai dit, si vous êtes en une communauté bien réglée; car si vous êtes dans le monde ou dans une communauté dérangée, c'est un abus que de vouloir suivre les débordements des autres; vous êtes disciple du Fils de Dieu, et il a dit de ses disciples: *De mundo non sunt* (S. Joan., XVII), S'ils sont dans le monde, ils ne sont pas du monde. Il a dit par son bien-aimé que vous ne devez pas aimer le monde, ni rien de ce qui est au monde (1 S. Joan., II, 15); il a dit par son apôtre: *Nolite conformari huic sæculo* (Rom., XII,

2). Vous dites qu'il se faut conformer au monde, et saint Paul dit, Gardez-vous en bien ; il dit aux Galates que nous ne devons point avoir de sympathie ni d'alliance avec le monde : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (*Gal.*, VI), c'est-à-dire avec ceux qui vivent selon le monde, non plus que les vivants avec les morts, ou les morts avec les autres morts.

Le monde est immonde, dit S. Thomas (*in ep. S. Jac.*), et il souille infailliblement ceux qui se joignent à lui et qui sont avec lui :

Mundus, non mundus, sed mundos inquinat : ergo
Qui manet in mundo, quomodo mundus erit?

Et S. Eucher, écrivant à son cousin Valérian : Gardons-nous bien de nous régler par les erreurs ou par les mauvais exemples des autres ; car quelles excuses pourrons-nous prendre, au jour du jugement, de la coutume ou de la multitude, lorsque chacun sera examiné et jugé en particulier ? Considérez les défauts des autres comme un opprobre, et non comme un exemple.

3. Vous êtes hommes, vous êtes sages, vous êtes chrétiens : ces trois qualités vous doivent empêcher de vous laisser emporter au torrent ; c'est aux bêtes brutes et aux hommes brutaux de ne pas regarder où il faut aller, mais seulement où les autres vont : *Non ad rationem, sed ad similitudinem vivimus, pecudum more sequentes antecedentem gregem, pergentes non qua cundum est sed qua itur* (*Senec.*, lib. de beata Vita). Voyez les chèvres ou les brebis : quand une a passé en quelque lieu, toutes les autres suivent à la foule, quelque danger qu'il y ait. Il n'est rien de si erroné que l'opinion du peuple, rien de si corrompu et perverti que le jugement des hommes ; il y en a fort peu qui sachent en quoi consiste la vraie vertu ; et entre ceux qui le savent, il y en a fort peu qui vivent selon cette connaissance, et fort peu qui ne disent,

Video meliora, proboque,
Deteriora sequor,

Parce que leurs passions démentent leur jugement et corrompent leurs actions ; et cependant ce sont les actions qui forment et qui engendrent les coutumes : ce qui a fait dire à Sénèque que les choses humaines ne sont pas en si bon état que ce qui est le meilleur agréé à la plupart des hommes ; au contraire une marque pour connaître qu'une chose ne vaut rien, c'est quand la plupart du monde la fait : *Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut quæ meliora sunt pluribus placeant. Argumentum pessimi turba est ; queramus quid optimum factu sit, non quid usitatissimum* (*Senec.*, ubi supra). Si plusieurs personnes se jetaient à la foule dans un abîme, serait-ce un trait de sagesse, plutôt ne serait-ce pas un trait de folie que de vous y précipiter, par cette seule raison que vous n'êtes pas meilleur que les autres, et que vous voulez faire comme eux ? *Væ tibi flumen moris humani, quandiu non siccaberis ? quousque volves Evæ filios in mare magnum*

et formidolosum quod vix transeunt qui lignum conscenderint

 (*S. Aug.*, l. I, *Confess.*, c. 16).

Eusèbe dit qu'à Héliopolis, ville d'Egypte, les prêtres du soleil nourrirent un taureau dont le poil était naturellement tourné au rebours des autres, qui le portent penchant vers la croupe ; pour signifier que le soleil suit un mouvement particulier, et contraire à celui des autres globes célestes. Ainsi le sage doit régler sa vie par des principes opposés à ceux qui ont cours parmi le monde : à plus forte raison le chrétien ; il a été sanctifié au baptême et aux autres sacrements, il est obligé d'être saint, c'est sa vocation, son métier et sa profession : *Vocatis sanctis ; vocavit nos Deus in sanctificationem : vos autem genus electum, gens sancta* (*Rôm.*, I, 7 ; *I Thess.*, IV, 7). Être saint, c'est être trié, choisi et séparé des autres : être saint et être du commun, sont deux termes opposés : *Quod Deus sanctificavit, tu commune ne dixeris* (*Act.* X, 15). Les chrétiens jugeront le monde, dit saint Paul en la première aux Corinthiens : *De hoc mundo judicabunt* ; donc ils ne doivent pas être complices des actions, des coutumes et des façons de faire du monde.

4. Mais ne faut-il pas éviter la singularité ? Oui, celle que vous affectez de votre tête et par esprit de vanité ; mais non pas celle que vous acceptez de la volonté de Dieu et par esprit de sainteté. Quand saint François allait dans Assise avec un capuchon et une robe de bure ; quand saint Simon, surnommé Salius, contrefaisait le fou pour se faire mépriser ; quand un autre saint Siméon, surnommé le Stylite, se logea sur une haute colonne ; quand saint Ignace de Loyola, cavalier, changea ses habits avec les haillons d'un pauvre mendiant ; quand il s'asseyait, au catéchisme, parmi les enfants, comme un d'entre eux : c'étaient des actions bien nouvelles, étranges et extraordinaires ; c'étaient de grandes singularités : étaient-elles répréhensibles pour cela ?

5. Mais les grands chemins et les plus battus sont les plus assurés ? Oui, aux voyages de la terre, mais non pas en la voie du ciel ni en la pratique des vertus. Quand il s'agit de la vie bienheureuse, il ne faut pas penser qu'on y doive prendre les mêmes règles qu'aux autres voyages : car en ceux-ci, si vous suivez les adresses qui sont mises sur les grands chemins, ou si vous interrogez les habitants des lieux, il est difficile de vous égarer ; mais en ce qui est de la vertu ou du vice, le chemin le plus commun et le plus frayé est celui qui trompe davantage : *Non eadem hic quæ in cæteris peregrinationibus conditio est ; in illis comprehensus aliquis limes et interrogati incolæ errare non patiuntur ; hic tritissima quæque et celeberrima via maxime decipit* (*Senec.*, lib. de Vita beata). Mais qu'est-il besoin d'aléguer Sénèque à ce propos, puisque le Sauveur le dit en paroles si expressées ? La voie qui conduit à la damnation est large et spacieuse, et quantité de gens y entrent : le chemin qui conduit à la

vie au contraire est fort étroit, et peu de gens le trouvent : *Lata porta est et spatiosa via que ducit ad perditionem et multi sunt qui intrant per eam. Quam angusta porta et arcta via est que ducit ad vitam et pauci sunt qui inveniunt eam* (S. Matth., VII, 14)!

Mais si je quitte le train ordinaire des hommes, pour me ranger à un genre de vie plus étroit, si je prie Dieu soir et matin, si je fréquente les sacrements, si j'évite les compagnies, si je visite les hôpitaux, qu'en dira-t-on ? Je passerai pour un scrupuleux, pour un songe-creux, et l'on se moquera de moi ? Et qui se moquera de vous ? Des libertins, des impies et des athées ; mais Dieu, les anges et les gens de bien vous estimeront et loueront. Ne vous sera-ce pas beaucoup d'honneur d'être blâmé de ceux qui sont dignes de blâme, et d'être estimé de ceux qui méritent toute sorte d'estime ? Ne dites-vous pas tous les jours que le monde est un des trois ennemis de l'homme ? et partant, est-ce être bien avisé que de laisser en arrière votre salut et le service de Dieu, par crainte des discours et des risées de vos ennemis ? *Nondum felix es, si nondum te turba deriserit : si beatus esse vis hoc cogita : primum contemnere ab aliis omnibus contemni* (Senec., lib. de Moribus). C'est comme si vous disiez : Je ne veux pas être bon Français ni fidèle au service du roi, de peur que les Turcs ne se moquent de moi. Faites tout ce que vous voudrez, et vous tomberez dans le piège que vous pensiez éviter, car tôt ou tard vous serez la curée des mauvaises langues : le monde ne saurait s'empêcher de parler ; s'il ne voit point de vertu en vous qu'il puisse contrôler, il s'amusera à parler de vos vices, il vous taxera d'ambition, de lâcheté ou d'avarice, de prodigalité, d'impatience ou de trop de mollesse : au lieu que si vous le méprisez, ses railleries se changeront en vénération. La conscience même des libertins est contrainte d'admirer ce que leur bouche condamne ; car la piété jette des éclats qui donnent une sainte terreur aux âmes les moins susceptibles de son amour, et elle reçoit des louanges de ceux qui, à la première vue, l'avaient chargée de reproches.

Et puis supposons que vous soyez véritablement moqué, quel est l'homme qui n'ait passé par cette épreuve ? Tobie, Job et saint Hommebon n'ont-ils pas été moqués de leurs femmes, comme des gens simples et idiots ? Saint Charles ne passait-il pas en son temps, parmi les âmes mondaines, pour un homme trop entier et trop attaché à son sens, saint Chrysostome pour trop austère, Grenade et Avila pour scrupuleux ; et ce qui est bien considérable, le saint des saints, Jésus-Christ Notre-Seigneur, n'a-t-il pas passé pour un fou, pour un ami de bonne chère, pour un blasphémateur et pour un magicien, et en ces qualités n'a-t-il pas été chargé d'opprobres et d'ignominies ?

Quant à ce que vous dites, que la coutume est une espèce de loi qui abolit les lois précédentes : à cela premièrement Tertullien vous

répond qu'il n'y a point de prescription contre les vérités de l'Évangile, que ses lois ne peuvent être abrogées ni par la longueur des temps, ni par les privilèges des lieux, ni par les faveurs des personnes ; que le Sauveur n'a pas dit : Je suis la coutume, mais je suis la vérité : *Hoc exigit veritas cui nihil prescribere potest, non spatium temporum, non patrocinia personarum, non privilegia regionum, Christusse veritatem, non consuetudinem vocat* (Tertul., lib. de velandis Virg.). Et en second lieu le procès de votre éternité ne se jugera pas devant Dieu selon la coutume de Paris ou de Poitou, mais selon les maximes chrétiennes ; aux procès où il s'agit des biens de la terre, on en est ordinairement quitte en citant la coutume ; mais il n'en sera pas ainsi devant Dieu : principalement les coutumes du monde ayant toujours été contestées et disputées par les prédicateurs, qui sont autant de commissaires députés et envoyés de Dieu pour réformer la coutume.

Et même, selon le droit civil, il ne faut pas tant avoir égard à ce qui se fait à Rome comme à ce qu'on y devrait faire, et une coutume ou un usage de longtemps ne doit pas prévaloir à la raison ni à la loi : *Non tam spectandum est quid Romæ factum sit, quam quid fieri debeat* (l. Sed licet ff. de Officio præsidis). *Consuetudinis ususve longevi non levis auctoritas est, verum non usque adeo sui valitura momento, ut aut rationem vincat, aut legem* (l. Consuetudinis. Cod. Quæsit longa consuetudo).

Si tous les associés d'une communauté meurent, à la réserve d'un seul, il tient la place de tous les autres, et sa personne en représente plusieurs : *Si universitas ad unum redit, magis admittitur eum posse conceire et conveniri, cum jus omnium in unum reciderit* (L. Sicut municipium, ff. Quod cujuscumque universitatis nomine). Ainsi supposé que la contagion de notre nature ait fait mourir la vertu et la vérité en la ville, en la famille et en la compagnie où vous êtes ; supposé que vous soyez seul qui en ayez encore de bons sentiments, vous êtes assez fort avec la grâce de Dieu pour les défendre contre les entreprises du monde ; parce que vous avez le droit de tous les siècles et de tous les sages : vous êtes en cela l'agent de toute l'Église et de Dieu même, qui rend vos intérêts inséparables des siens. Il défit autrefois une grande armée avec un simple soldat, comme il est dit au second livre des Rois (II Reg., XXIII) ; et il promet, par Isaïe (Is., XXX, 17), qu'un seul homme donnera l'épouvante à mille autres : si vous êtes de son parti, il vous donnera un front d'airain et de diamant, pour résister à la multitude (Ezech., III, 9).

Mais non, la vérité et la vertu ne sont pas, grâces à Dieu, entièrement bannies du monde ; vous savez que plusieurs de même état, qualité et condition que vous, ne se laissent pas emporter au torrent ; qu'ils vivent dans un esprit de pénitence et de retraite, dans une frugalité, modestie et humilité chrétienne, et qu'ils ne laissent d'être estimés, honorés et respectés. Ils savent que le Fils de Dieu a

dit que si nous avons honte de témoigner devant les hommes que nous sommes ses serviteurs, de tenir son parti, de défendre sa cause et de soutenir sa querelle, qu'il aura honte de nous devant son Père et ses anges; qu'il a dit, en saint Matthieu (*S. Matth., V*), que nos bonnes œuvres doivent donner exemple, afin qu'on en prenne sujet de glorifier Dieu, qui en est l'auteur, et qu'il n'y a point en cela de vanité, pourvu que comme dit saint Grégoire, pendant que, l'action extérieure paraît au dehors, l'intention prétende seulement la gloire de Dieu, et non pas les louanges ni la faveur des hommes : *Ita sit opus in publico ut intentio maneat in occulto.*

Conclusion. — Vous devez donc avoir la hardiesse, dit le grand saint François de Sales, de faire savoir au monde, par votre façon de vivre, que vous n'êtes pas du monde, mais que vous êtes serviteur de Dieu, que les lumières de l'Évangile, et non les maximes et coutumes du siècle, sont les règles de votre vie; que vous voulez avoir votre train, votre table, vos meubles et vos habits, non pas à la mode du monde, mais selon la modestie et la frugalité chrétienne; car premièrement, quand vous aurez ainsi vécu cinq ou six mois, on n'en parlera plus; on ne le trouvera plus étrange, ce ne sera plus chose nouvelle; on dira que c'est votre humeur et votre coutume; on n'osera plus vous solliciter au péché, crainte de vous offenser; on n'osera plus vous parler en l'église ou à la proession, sachant que cela vous déplaît; on n'osera plus médire en votre présence, sachant que vous changez de propos; on n'osera plus vous offrir des présents, ou plus haut que la taxe, sachant qu'autrefois vous vous êtes fâché quand on vous en a présenté. Secondement, vous en attirerez plusieurs au même genre de vie, par l'exemple de vos vertus :

Verba movent, exempla trahunt.

Et en troisième lieu, s'ils ne profitent de votre bon exemple, votre vie fera leur procès et les condamnera au jour du jugement; Dieu s'en servira pour se justifier, et pour leur faire voir et confesser les justes châtimens qu'ils méritent, de n'avoir pas vécu chrétiennement comme vous, ayant été en la même église, ville, condition et fortune que vous. En quatrième lieu, votre vertu en sera plus héroïque, signalée, méritoire, brillante et éclatante comme un flambeau au milieu d'une nuit obscure et ténébreuse, comme la piété de Job en la terre de Hus, d'Abraham parmi les Chaldéens, de Lot dans Sodome, de Joseph en Egypte, de Daniel en Perse et de Tobie en Syrie, *Cum irent omnes ad vitulos aureos.*

Enfin, plus ceux de votre compagnie offensent Dieu hardiment, plus vous le devez aimer, plus fidèlement vous le devez servir, plus fervent et zélé vous devez être pour sa gloire, afin de réparer les fautes et suppléer aux manquemens des autres; ainsi vous recevrez toutes les grâces que Dieu leur aurait données, vous recueillerez les bénédictions

qu'ils perdent par leur négligence, et vous gagnerez les couronnes qui leur étaient préparées, couronnes qui orneront votre tête et qui vous rendront glorieux en toute l'étendue des siècles, en la compagnie des bienheureux. *Amen.*

SERMON LXXII.

Comme il faut recevoir les afflictions.

Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio, quia peccavimus tibi (Daniel, III).

Le saint concile de Trente nous a sagement enseigné qu'une des meilleures satisfactions que nous puissions offrir à notre Dieu, pour pénitence de nos péchés, c'est de recevoir avec agrément, et souffrir avec patience les disgrâces qu'il nous envoie, et dire avec Azarias : Mon Dieu, tout ce que vous nous avez fait, vous l'avez fait très-justement : parce que nous vous avons offensé. Pour pratiquer ce salutaire avertissement, il importe beaucoup d'être bien convaincu d'une vérité chrétienne, que je désire vous faire en ce discours : c'est que toutes ces afflictions qui nous arrivent en cette vie, en quelque façon qu'elles arrivent viennent de la part de Dieu. Le plus salutaire conseil que nous puissions prendre sur ce sujet, c'est de recourir à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! vous êtes tous les jours nommée, aux dévotions de l'Église, la consolatrice des affligés : toutes les afflictions de cette vie perdent leur amertume quand nous les savons heureusement mêler avec les vôtres, et lorsque, recourant à vous, nous avons l'honneur de vous dire : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Semper gaudendum in Domino, quia omnia mala pæne sunt ab eo. — Punctum unicum. Hoc probatur: 1. Scriptura, 2. Patribus; 3. sensu Ecclesiæ, 4. Ratione; 5. comparatione; 6. Instructionibus; 7. exempli sancti Lupi, sancti Job, Davidis, Christo. — Conclusio. Dispositiones cum quibus recipiendæ sunt cruces: nempe timor, confidentia, honor in Deum.

Gaudete in Domino semper, iterum dico gaudete (Philipp., IV, 4). Réjouissez-vous toujours en Notre-Seigneur, je le dis derechef, réjouissez-vous, dit l'Apôtre saint Paul écrivant aux Philippiens. Celui qui pourrait compter les étoiles du ciel, les poissons de la mer, les plantes de la terre, pourrait aussi compter les disgrâces et les incommodités de la vie humaine : elles sont si grandes et en si grand nombre que, comme a dit le philosophe moral, c'est un artifice et un stratagème de la nature d'avoir privé l'homme de l'usage de raison au moment de sa naissance : car si l'enfant se connaissait au commencement de sa vie et s'il pouvait prévoir tout ce qui lui doit arriver, il ne voudrait jamais entrer en ce monde, qui est une vallée de larmes, un lieu de bannissement, et un abîme de misères. *Stratagemata naturæ est, homines nasci rationis expertes; vitam nemo acciperet,*

si daretur scientibus (Senec.). La conception de l'homme est criminelle, sa vie toujours fâcheuse, sa mort indubitable : *Homo natus de muliere et ob hoc cum metu, brevi vivens tempore et ob hoc cum metu, repletur multis miseris, ob hoc cum metu (S. Bern.)*. *Necessitas abjecta nascendi, vivendi misera, dura moriendi (Sidon. Apollin.)*. Qui est-ce qui pourrait seulement compter les maladies de son corps, les passions de son âme, les peines de son esprit, les persécutions de ses ennemis, les infidélités de ses amis, les jalousies de ses parents, les contradictions de ses voisins, les banqueroutes de ses débiteurs, les importunités de ses créanciers, les renversements de ses desseins, les calomnies de ses envieux, les regrets qu'il a du passé, les ennuis du présent, les frayeurs de l'avenir, les travaux de sa vie, les douleurs de sa mort; et après tout cela, saint Paul nous dit : Réjouissez-vous toujours. Et si on assassine le fils unique d'une veuve, la ressource de sa race, le bâton de sa vieillesse, le seul objet de son amour, et le fondement de toutes ses espérances, faut-il qu'elle se réjouisse : *Quis nisi mentis inops matrem de funere nati flere vetet?* Saint Paul lui répond : *Gaudete in Domino semper*. Et si une cruelle maladie nous martyrise jour et nuit, et nous fait languir les mois et les années entières, faut-il que nous nous réjouissons ? *Quicumque parte aliqua corporis dolent, et dolorem non sentiunt, iis mens ægrotat (Hippocrat.)*. L'Apôtre nous dit, nonobstant tout cela : Réjouissez-vous, mais en Notre-Seigneur, ajoute-t-il; il ne veut pas nous conseiller de renoncer à la nature, aux peines d'esprit ou du corps, et de n'en sentir pas les piqûres, mais de nous en réjouir en égard au divin principe d'où elles procèdent, et aux effets salutaires qu'elles peuvent produire : *Non est pondus veræ virtutis insensibilitas cordis : et valde insana per stuporem membra sunt, quæ sentire dolorem incisa non possunt (S. Ambr.)*. Mon cher Lucile, disait Sénèque à son ami, je vous conseille qu'entre toutes les choses que vous voulez savoir, vous appreniez principalement à être gai : *Ante omnia, o mi Lucili, discere gaudere*. Cette façon ne s'apprend pas en l'école de Sénèque, en l'académie de Zénon, ni en la philosophie d'Aristote : toutes ces sectes n'ont point de maximes assez puissantes et efficaces pour produire en notre cœur un effet si admirable : cette science ne s'apprend qu'en l'université de l'Eglise; la foi catholique a un principe qui, étant bien goûté, ne nous rend pas insensibles, mais patients, consolés, et contents dans le sentiment des plus cuisantes afflictions : elle nous oblige de croire que tout ce qui arrive en ce monde, je dis tout, excepté le péché, nous vient de la part de Dieu, et ce qui nous vient de si bonne part ne peut être que très-reçû : d'une âme bien née et assise en bon lieu. Nous n'avons point de peine de croire ceci des accidents qui procèdent de quelque cause naturelle ou fortuite, comme des maladies, de la stérilité, des orages, des incendies, mais de ceux qui procèdent des causes libres

et volontaires, du péché et de la malice des hommes, nous avons peine de nous le persuader. Et partant il faut établir cette vérité par de bonnes preuves : que les afflictions qui nous arrivent par l'envie du démon, ou par la malice des hommes, sont des effets de la providence de Dieu et de sa très-adorable et très-aimable volonté. Marquez soigneusement, et vous en souvenez en tout mon discours, que je dis, les effets du péché, et non pas le péché. Dieu défend le péché, il l'abhorre, il le déteste et le châtie : mais les croix, les afflictions, les souffrances qui en naissent, Dieu les veut, les agréé et les ordonne, non en tant que ce sont des peines mais en tant que ce sont des moyens utiles ou nécessaires à quelque bonne fin. Ce que je montre par l'Écriture, par les Pères, par les sentiments de l'Eglise, par des raisons évidentes, et par la pratique des saints.

POINT UNIQUE. — 1. Le Saint-Esprit dit, en l'Écclésiastique, que les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses viennent de Dieu : *Bona et mala, vita et mors, paupertas et honestas a Deo sunt (Eccli., XI, 14)*; et par le prophète Amos : Y a-t-il quelque mal en la ville que Dieu n'ait pas fait ? *An erit malum in civitate quod Deus non fecerit (Amos, III, 6)* ? Il l'entend du mal de peine, et non pas du mal de coulpe. Et, en Isaïe, Dieu dit : Je forme la lumière, et je crée les ténèbres; je fais la paix, et je crée le mal : *Ego Dominus formans lucem et creans tenebras, faciens pacem et creans malum (Is., XLV, 7)*. En disant, Je crée les ténèbres et le mal, il prévient notre pensée, et corrige l'erreur qui pourrait entrer en notre esprit. Les afflictions se font, comme les autres privations, non par une action directe et positive, mais par la soustraction des biens et des formes qui leur sont opposées; comme les ténèbres se font par l'absence du soleil, qui s'étant retiré de notre hémisphère, l'air ensuite demeure privé de lumière.

Au livre de la Genèse, le patriarche Joseph, ayant été vendu par ses frères et fait esclave en Egypte, au lieu de s'en venger, leur disait : J'ai été ici envoyé, non pas tant par votre conduite que par la volonté de Dieu : *Non vestro consilio, sed Dei voluntate huc missus sum (Gen., XLV, 8)*. Au troisième livre des Rois, Roboam, tombé en aveuglement d'esprit, méprise le conseil des sages, répond imprudemment à ses vassaux, leur donne sujet de rébellion; Jéroboam et le peuple se révoltent contre lui : *Et non acquievit rex populo, quoniam aversatus fuerat eum Dominus (III Reg., XI, 15)*. Le texte sacré attribue toutes ces choses à la vengeance de Dieu, qui voulait punir ce roi infortuné pour les péchés de Salomon, son père : *Ecce ego scindam regnum de manu Salomonis, et dabo tibi decem tribus (III Reg., XI, 31)*.

En Isaïe il est dit que Dieu déploie les enseignes, et qu'il bat le tambour pour la guerre que le roi des gentils s'en va faire au peuple Juif : *Non est aversus furor Domini, sed adhuc manus ejus extenta, et elevabit signum in nationibus procul, et sibilabit ad eum de finibus*

terra (Isai., V, 26). Et, au même lieu ce roi est appelé la verge du Seigneur et l'instrument de sa colère : *Assur virga furoris mei* (Isai., X, 5). Et, au chapitre treizième, Dieu appelle les soldats de Cyrus et de Darius des saints, parce qu'ils servaient à ses desseins pour punir les Babyloniens : *Ego mandavi sanctificatis meis, Dominus exercituum præcepit militiæ belli* (Isai., XIII, 3). Et, en Jérémie, Dieu nomme Nabuchodonosor son serviteur, c'est-à-dire l'exécuteur et le ministre de sa justice : *Ecce ego mittam et assumam Nabuchodonosor, regem Babylonis, servum meum, veniensque percutiet terram Ægypti* (Jer., XXV, 9). Et le roi Sennachérib, tout barbare qu'il était, reconnut cette vérité, car, assiégeant la ville de Jérusalem, il disait aux Juifs : Je ne suis pas ici venu sans les ordres de Dieu : *Nunquid sine Domini voluntate ascendi ad locum istum* (IV Reg., XVIII, 25) ?

Quelle souffrance a jamais été l'effet d'une cause plus injuste, plus maligne et plus diabolique, que la mort et la passion du Sauveur ? Qui a jamais souffert plus innocemment que lui ? Et toutefois saint Pierre, ayant reçu le Saint-Esprit, et prêchant le jour de la Pentecôte, dit qu'il avait été livré par un ordre exprès et par un arrêt de Dieu même : *Hunc definito consilio et præscientia Dei traditum* (Act., II, 23). Et, un peu après, toute l'Eglise assemblée en corps, parlant du même Sauveur, dit qu'Hérode et Pilate, les Juifs et les gentils lui avaient fait ce que le conseil de Dieu avait décrété qu'il souffrit : *Herodes et Pilatus cum gentibus et populis Israel convenerunt in sanctum tuum puerum Jesum facere quæcumque manus tua et consilium tuum decreverunt fieri* (Act., IV, 28). *Facere*, c'est un effet de la mauvaise volonté des hommes ; *fieri*, c'est l'effet de la très-sainte volonté de Dieu.

2. Les Pères de l'Eglise, qui ont reçu la lumière du Saint-Esprit pour entendre les Ecritures, s'accordent tous en ce point. L'apôtre saint Pierre, au livre premier des Reconnaissances de saint Clément, parle ainsi à son disciple : Celui qui reconnaît que la providence de Dieu conduit et gouverne le monde, se doit garder de passer légèrement sur aucune chose qui arrive en quelque façon que ce soit ; mais il faut qu'il se persuade que cette souveraine sagesse donne des succès selon ses desseins, même aux choses qui semblent inutiles et contraires à ce qu'il prétend : *Qui credit summi Dei providentia gubernari mundum, non debet quidquam de his quæ quovis modo accidunt aspernanter accipere, certus quod justitia Dei, etiam quæ superflua videntur aut contraria, in unoquoque negotio, opportuno exitu competentique dispensat* (S. Clemens, libro I *Recognit.*).

Saint Grégoire le Grand, assis en la même chaire, tient le même langage : Ce nous est, dit-il, une grande consolation en ce qui nous afflige, que de savoir qu'il ne nous arrive que par la volonté et la disposition de Dieu, qui ne peut rien vouloir qui ne soit juste. Vu donc que nous sommes assurés que rien ne lui plaît qui ne soit juste, et que nous ne pou-

vous rien souffrir que ce qui lui plaît, tout ce que nous souffrons est très-juste, et si nous osons en murmurer, nous serions très-injustes : *Magna est consolatio in eo quod displicet, quod, illo ordinante, erga nos agitur, cui nihil nisi justum placet. Si ergo justa Deo placere novimus, pati autem nulla, nisi quæ Deo placuerint, possumus : justa sunt cuncta quæ patimur, et valde injustum est, si de justa passione murmuramus* (lib. II *Moral.*, cap. 11).

Saint Augustin, de même, nous donne cet avertissement : Tout ce qui nous arrive en ce monde contre notre volonté, encore que nous ne sachions pourquoi, apprenons qu'il n'arrive jamais que par la volonté de Dieu, par sa providence, par ses ordres, par sa disposition et par son commandement : *Quidquid hic accidit contra voluntatem nostram, noveris non accidere nisi de voluntate Dei, de providentia ipsius, de ordine ipsius, de natura ipsius, de legibus ipsius, etsi nos non intelligimus quare fiat* (S. Aug., in psal. XLVII). Oui, par son commandement ; nous ne devons pas craindre de parler ainsi, puisque c'est après saint Augustin et même après toute l'Eglise : *Deus, qui animam famuli tui, hodierna die, de hoc sæculo migrare jussisti*.

3. Quand le corps de votre enfant ou de votre mari trépassé était en cette église, prêt à être porté en terre, l'Eglise qui ne peut errer, qui est l'organe du Saint-Esprit et la colonne de vérité, en l'oraison de la messe, qui est la plus auguste, sérieuse et divine action qu'elle fasse, a dit : Mon Dieu, vous avez commandé qu'un tel, votre serviteur, soit aujourd'hui sorti de ce monde. Mais mon mari a été méchamment assassiné ! *Migrare jussisti* : Dieu a commandé qu'il sortit de ce monde. Mon enfant a été condamné à mort très-injustement, par la fausse déposition des témoins, qui ont été subornés ! *Migrare jussisti* : Dieu a commandé qu'il sortit de ce monde. Mon frère est décédé par les maléfices d'une sorcière, qui l'a fait sécher et languir l'espace de deux ou trois ans ! *Migrare jussisti* : Dieu a commandé qu'il sortit de ce monde.

4. Ce qui fait peine à notre esprit et qui choque notre imagination en ce sujet, c'est que notre petit sens commun n'est pas assez délié, notre imagination n'est pas assez subtile et pénétrante pour distinguer entre la malice d'une action et l'effet qui procède de la même action, pour avouer que Dieu abhorre, déteste et châtie la malice ; et qu'il veut, qu'il agrée et qu'il en destine l'effet à quelque bonne fin. Mais un esprit éclairé par la foi et par la lumière du ciel peut bien faire la dissection et séparation de ces deux choses. Voilà un juge qui condamne un malfaiteur à la mort qu'il a bien méritée ; supposons que l'exécuteur de justice soit décédé ou absent, et qu'il ne se trouve personne qui veuille faire son office, qu'un malavisé qui est ennemi mortel du patient, et qui par la haine particulière qu'il lui porte, se présente pour être son bourreau : en ce cas, le juge et le bourreau font mourir le criminel : le juge par une intention très-louable, vertueuse et mé-

ritoire ; le bourreau par une inclination très-digne de blâme, vicieuse et déméritoire : la mort de ce patient, en tant qu'elle procède de l'ordonnance du juge, est l'effet d'une très-bonne cause ; en tant qu'elle procède de la mauvaise volonté du bourreau, est l'effet d'une cause très-mauvaise ; le juge ne donne au bourreau qu'un pouvoir moral et civil d'exécuter ce criminel : Dieu donne à toutes les créatures qui nous nuisent un pouvoir physique et réel. *Non est potestas nisi a Deo. Non haberes potestatem adversum me ullam nisi tibi datum esset desuper* (Rom., XIII, 1 ; S. Joan., XIX, 11) : Vous n'auriez point de puissance sur moi si elle ne vous était donnée d'en haut, disait notre Sauveur à Pilate. Il n'est point de pouvoir qui ne vienne de Dieu, dit saint Paul ; ou si vous voulez une autre comparaison :

5. Voilà une table d'attente, une toile imprimée dont un peintre veut faire un beau tableau, y peindre les obsèques du Lazare : un apprenti, par mégarde, si vous voulez, ou par colère, y fait une grande tache, y versant une fiole d'encre ; mais le peintre est si adroit et si excellent maître, qu'il fait servir cette tache à son dessein, peignant une tête audessus, des pieds en bas, des bras et des mains à côté : il fait servir cette tache à exprimer la robe de deuil de sainte Marthe. En ce cas, on blâmerait la colère du valet, mais on admirerait l'industrie du maître : cette noirceur, en tant qu'elle procède du valet, est une tache ; en tant qu'elle sert au dessein du maître, c'est une couleur : elle lui est désagréable en tant que c'est un effet de la passion du serviteur ; elle lui est honorable en tant que c'est un sujet de faire voir son industrie. Ainsi, le déshonneur, la maladie, la pauvreté et tout autre mal de peine que nous souffrons, en tant qu'il procède de la malice de quelque créature, c'est l'effet d'une cause odieuse et détestable ; en tant qu'il procède de la volonté et des ordres de Dieu, c'est l'effet d'une cause très-sainte et très-adorable : Et l'effet d'une si bonne cause ne peut être que très-bon, très-digne d'être bien reçu et très-aimable. Car, comme dit notre Sauveur, un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits : pour cela, en toutes nos afflictions nous devons avoir grand soin de détourner notre pensée de la volonté des causes secondes, qui est ordinairement mauvaise, et porter notre vue sur la volonté de la première cause, qui est toujours très-bonne et qui ne peut rien vouloir que ce qui est bon.

Si quelqu'un vous disait : J'ai vu autrefois une lumière qui étant répandue en l'air le rendait obscur et ténébreux ; j'ai vu une blancheur qui étant appliquée à une muraille la noircissait comme du charbon ; j'ai senti une chaleur qui me refroidissait comme glace ; vous diriez : Voilà de grands mensonges, ces choses sont impossibles, de toute impossibilité ; la lumière ne saurait obscurcir, ni la blancheur noircir, ni la chaleur refroidir, puisque l'essence de la lumière c'est d'éclairer, de la blancheur de blanchir, et de la chaleur d'échauffer. Ainsi il est impossible

que Dieu, qui est la bonté même, puisse faire, ou vouloir, ou agréer aucun mal ; il est plus propre et essentiel à Dieu de vouloir et faire du bien, qu'au soleil de produire la lumière, qu'au baume d'exhaler une bonne odeur, qu'à la neige d'être blanche, qu'à la lumière d'éclairer, et qu'à la chaleur d'échauffer : *θεῦ φῶς ἐστὶν ἀγαπῶν*, dit Synesius : Et Sénèque, tout païen qu'il est : *Quæ est diis causa bene faciendi? Natura*. Ce qui est si véritable que si Judas, le mauvais riche ou tout autre damné n'avait la volonté pervertie, et s'il connaissait cette vérité, il serait très-content d'être paï, puisque Dieu le veut ; il dirait : Il est très-bon que je sois ici, que je sois dans ce feu, que j'endure ce tourment, parce que *Puniri non est malum, sed fieri dignum pœna* (S. Dion., cap. 4 de divinis Nomin.).

6. Ainsi le grand secret de la vie humaine, le vrai lénitif de toutes nos douleurs, le remède le plus doux et anodin de toutes les peines d'esprit, c'est de nous persuader vivement cette vérité, nous accorder de jugement et de volonté à tout ce qui a été arrêté dans le conseil de Dieu, recevoir de bonne main tout ce qui arrive, comme étant ordonné par sa sagesse incompréhensible, révéler l'économie de son adorable providence, agréer les ordres et les dispositions de sa divine majesté. Cette pratique rend nos afflictions incomparablement plus douces et plus courtes que si nous pensons regimber contre l'épéron. On dit qu'en la Beauce il y a une rivière dans laquelle les poissons paraissent de couleur d'or fort éclatante ; mais que quand ces mêmes poissons sont tirés hors de cette eau, qui est le lieu de leur naissance, ils perdent ce bel éclat et n'ont que la couleur ordinaire des autres poissons : si nous considérons les croix et les adversités hors de la volonté de Dieu, qui est leur source et origine, elles ont leurs amertumes, leurs dégoûts et leurs épines naturelles : mais si nous les regardons dans le bon plaisir éternel et dans les ordres de Dieu, qui les destine à quelque bien, elles nous paraîtront toutes d'or, elles nous sembleront supportables et salutaires.

Supposons que vous ayez un enfant bien appris et de bon naturel, qui lorsque vous le châtiez pour quelque légère faute qu'il a faite, ne s'en plaint point, n'en murmure point et ne tâche point de s'échapper, mais qui reçoit patiemment les coups, qui vous regarde pitoiablement, qui respecte la main qui le châtie ; supposons même qu'après que vous avez fait, et quand vous jetez les verges à terre, il les recueille et les mette en quelque lieu, afin que vous vous en serviez une autre fois, si bon vous semble : n'est-il pas vrai que quand vous auriez un cœur de tigre et des entrailles de léopard, cette vertu vous attendrait, apaiserait votre colère, gagnerait votre bienveillance ? n'est-il pas vrai que vous aimeriez cet enfant plus que la prunelle de vos yeux ? Pensez-vous que Dieu soit moins miséricordieux et plus difficile à fléchir que les hommes ? Ce méchant qui a fait mourir votre mari, qui plaide contre vous injustement, qui vous ruine d'honneur et de bien, c'est la

verge dont votre Père céleste se sert pour vous châtier. Voulez-vous bien faire et tirer profit de ces traverses ? ne vous tourmentez pas, ne vous en troublez pas, ne criez point insolemment, comme font les mauvais enfants quand on les châtie ; ne tâchez pas de vous échapper des mains de Dieu par des voies obliques et injustes ; regardez-le amoureusement, remerciez-le humblement, attendez avec patience le bon plaisir de sa miséricorde, tenez à grande faveur qu'il daigne vous corriger paternellement : Mon Dieu, je baise de tout mon cœur votre main, je révère et j'adore votre justice qui daigne me châtier : *Corripue me, Domine, in misericordia* ; corrigez-moi aussi longtemps et aussi rigoureusement qu'il vous plaira : *Hic ure, hic seca, modo in aeternum parcas* ; et puis si Dieu jette par terre la verge dont il vous a châtié, si celui qui vous a persécuté tombe en quelque disgrâce et misère, relevez-le, recueillez-le, secourez-le, rendez-lui le bien pour le mal, et la charité pour sa malice : vous calmerez l'esprit de Dieu, vous gagnerez ses bonnes grâces et l'obligerez à vous pardonner.

7. C'est ainsi qu'en ont fait tous les saints, et ils s'en sont fort bien trouvés. En l'histoire ecclésiastique il est dit que, l'an de Notre-Seigneur 431, Attila, roi des Huns, surnommé le Fléau de Dieu, après avoir ravagé l'Orient, passa en Occident, désolant et ruinant toutes les provinces par où il passait ; il entra en France, et après plusieurs victoires il mit le siège devant la ville de Troyes en Champagne. Saint Loup, qui en était évêque, voyant qu'on ne pourrait résister à ce lion par les seules forces humaines, recourut au secours divin ; et ayant fait faire en son Eglise des prières et des pénitences publiques, il se revêtit de ses ornements pontificaux, alla avec son clergé au devant de ce barbare et lui dit avec une sainte hardiesse : Qui êtes-vous, qui surmontez ainsi les rois, qui assujettissez les peuples et qui désolerez les provinces ? Je suis, dit-il, Attila, le fléau de Dieu. Hal dit le saint prélat, venez, à la bonne heure, ô le fléau de mon Dieu ; entrez en la ville, et faites-y tout ce que Dieu vous permettra par sa très-juste et très-adorable providence. Cette belle parole désarma ce tigre ; il entra dans la ville et passa à travers avec toute son armée, sans l'endommager tant soit peu. Toutes les disgrâces qui nous arrivent en cette vie sont des fléaux que Dieu nous envoie pour détacher notre cœur des biens terrestres et périssables, comme le fléau sépare le grain de la paille. Voulez-vous qu'elles passent bientôt sans vous nuire, recevez-les de bon cœur, comme les fléaux de Dieu, les instruments de sa justice et providence paternelle ; croyez fermement qu'elles ne vous feront rien que ce que Dieu voudra, et que l'objet d'une si bonne et si sainte volonté ne peut être que très-bon, très-juste et très-recevable.

C'était la pensée et la pratique du saint homme Job, qui, dans le renversement de sa fortune, bénissait Dieu et disait : Le Seigneur n'avait donné ces biens, le Seigneur me les

a ôtés, il a été fait comme il lui a plu : son saint nom soit béni. Il ne dit pas : *Sicut Domino placuit, ita fecerunt* ; mais : *Ita factum est*. La perte de ses biens, la ruine de sa maison, la mort de ses enfants n'étaient pas arrivées par cas fortuit, par des causes naturelles et involontaires, mais par la malice du diable et des soldats qui l'avaient volé ; et il attribue le tout au bon plaisir de Dieu. Il ne dit pas : Dieu me les avait donnés, et le diable me les a ôtés ; mais : Dieu me les a ôtés, parce que Satan n'a su toucher à la moindre de ses brebis ni à un seul cheveu de sa tête sans avoir main-levée et la permission de Dieu. Ce qu'il tient pour si assuré, que les voleurs lui ayant enmené ses troupeaux, il les nomme les brigands de Dieu : *Simul venerunt latrones ejus* (Job, XIX, 12), parce qu'ils avaient reçu de Dieu, non pas la mauvaise volonté, mais la puissance de le voler : comme l'Ecriture dit (I Reg., XVIII, 10) que le mauvais esprit du Seigneur tourmentait Saül. Sur quoi saint Grégoire dit (lib. II Moral., c. 9) : Cet esprit est appelé mauvais, à cause de son mauvais désir ; et il est appelé l'esprit du Seigneur, à cause du pouvoir qu'il avait reçu de Dieu : *Spiritus Domini malus irruerat in Saul. Ecce unus idemque spiritus et Domini appellatur, et malus : Domini, per licentiam potestatis justæ, malus, per desiderium voluntatis iniquæ*.

David aussi était bien instruit de cette leçon des prédestinés, *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti ; amove a me plagas tuas* (Psal. XXXVIII, 10) : Quelque affliction qui m'arrive, je ne prends pas la hardiesse d'en ouvrir seulement la bouche pour en former la moindre plainte ou parole d'impatience ; je n'ai point de voix que pour vous bénir et faire retentir vos louanges, sachant que tout vient de vous, comme de la source de tout bien, et qu'il ne faut pas prendre de la main gauche ce que vous donnez de la droite. Si je suis poursuivi à mort et persécuté de Saül, *tu fecisti* ; si je suis chassé de mon palais et de ma cité royale par mon propre fils Absalon, *tu fecisti* ; si je suis injurié et lapidé par Séméi, *tu fecisti* ; et en un autre lieu (XXXVII, 3) : *Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi, et confirmasti super me manum tuam*. Belle comparaison ! On demande en la jurisprudence : Voilà que vous avez décoché une flèche sur une bête fauve ; elle est blessée à mort, mais elle ne meurt pas sur-le-champ ; elle échappe votre poursuite, et je la prends aisément à demi-lieue de là ; à qui appartient-elle, on à celui qui l'a blessée ou à celui qui l'a prise ? Justinien répond (§ *Illud quasitum est, Instit. de rerum divisione et acquirendo rerum dominio*) : Elle est à celui qui l'a prise. Les afflictions que Dieu nous envoie sont des flèches salutaires que Dieu nous lance, comme à des bêtes sauvages, pour nous gagner à son service, *Ut tradas eos in manus tuas ; sagittæ tuæ infixæ sunt mihi*. Mais le mal est que Dieu nous ayant blessés, nous permettons qu'un autre nous prenne. Vous êtes malade, et pour vous guérir vous avez recours à une sorcière ou à

un remède superstitieux ; vous avez perdu quelque chose, et vous envoyez au devin pour savoir qui vous l'a dérobé ; on vous a inégalement un procès, et afin de le gagner vous vous prostituez à un officier de justice. Dieu vous a blessé, mais le diable vous prend. David ne faisait pas ainsi ; étant blessé de Dieu, il ne s'enfuyait pas, il ne cherchait pas les remèdes qui sont pires que le mal, des voies injustes ou défendues pour sortir de l'affliction : il se jetait aux pieds de la miséricorde de Dieu, pour être guéri de la main qui l'avait blessé : *Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi, et confirmasti super me manum tuam.*

Mais il n'est rien de si beau que l'exemple du saint des saints ; il dit à saint Pierre, qui le voulait défendre au Jardin des Olives : Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a donné ? Il divertit sa vue de la malice de ceux qui lui détrempe le calice d'amertume, pour ne regarder que la très-sainte et très-aimable volonté de son Père, qui le lui présente. Si vous faisiez comme lui, les aigreurs de vos maladies et de toutes vos afflictions seraient fort adoucies. Imaginez-vous un petit enfant qui a besoin de prendre médecine pour être guéri d'une grosse fièvre ; sitôt que l'apothicaire entre en la chambre, il crie, il pleure, il ne le veut pas seulement regarder, il se tourne devers la ruelle. Son père s'approche et dit : Otez-moi cet apothicaire qui tourmente mon fils ; ça, mon mignon, ne voulez-vous pas faire quelque chose pour l'amour de moi ? Prenez ce breuvage pour vous guérir, je vous aimerai bien, vous aurez des dragées, je vous ferai faire une belle robe, vous irez jouer avec vos compagnons quand vous vous porterez mieux. L'enfant reçoit de la main de son père ce qu'il avait refusé de celle de l'apothicaire. Application : ce procès injuste qu'on vous intente, ce crime qu'on vous impose malicieusement, ce meurtre qu'on a commis en la personne de votre mari, c'est une potion un peu amère, mais fort salutaire si elle est bien prise. Pour la recevoir de bon cœur, ne regardez pas ce chicaneur, ce calomniateur, ce meurtrier ; c'est l'apothicaire qui a détrempe l'aloës : tournez la vue de votre pensée vers Dieu, votre Père céleste, qui vous présente cette médecine ; si vous la prenez de bonne grâce, il vous promet des consolations intérieures, il vous donnera une robe d'étoffe céleste, un corps doné de splendeur et de gloire ; vous vous promènerez avec les bienheureux dans le ciel empyrée. Dites donc à votre chair, quand elle refuse la croix : *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum ?*

Conclusion. — Ces trois paroles, *Dedit mihi Pater*, expriment les trois dispositions, avec lesquelles nous devons recevoir les traverses que Dieu nous envoie : crainte, confiance et respect. *Dedit* : c'est Dieu qui donne les afflictions, donc il le faut craindre, si nous les redoutons ; *mihi*, non pas, *contra me*, c'est pour nous, pour notre bien, pour notre salut, qu'il nous les donne ; *Pater*, il ne laisse pas d'être père et par conséquent digne de

respect, encore qu'il nous afflige. Que toute la terre craigne Dieu, dit le Psalmiste, parce que toutes les choses qui sont au monde sont ses créatures à sa solde et à son service, prêtes à venger les offenses qu'on fera à sa majesté : *Timent Deum omnis terra, quoniam ipse dixit, et facta sunt, etc.* (*Psal. XXXII*). Sur quoi saint Augustin dit : Si une bête sauvage vous rencontre, craignez Dieu ; si un serpent est sur le point de vous piquer, craignez Dieu ; si un homme vous veut perdre, craignez Dieu ; si le démon vous dresse des embûches, craignez Dieu ; toutes les créatures sont soumises à celui que vous devez craindre, elles ne vous peuvent nuire, ni rien faire, ni se remuer tant soit peu sans sa permission : elles peuvent bien avoir d'elles-mêmes l'inclination de vous nuire ; mais elles n'en peuvent pas avoir la puissance si le Créateur ne la leur donne, et s'il la donne, c'est pour votre bien. *Fera særut, Deum time; serpens insidiatur, Deum time; odit te homo, Deum time; impugnat te diabolus, Deum time; tota creatura sub illo est quem juberis timere, cupidinem nocendi potest habere creatura, propriam potestatem vero habere non potest si ille non dat* (*S. Aug., concione 12 in Psal. XXXII*).

Ayez confiance en lui : il a plus d'affection pour vous, que vous n'en avez pour vos enfants. L'apothicaire qui compose une médecine pour son fils, prend bien garde non-seulement de n'y rien mettre de nuisible, mais encore aux drogues salutaires qu'il y met ; il n'en met que ce qui est précisément nécessaire, parce qu'elles sont amères. Ainsi le prophète dit que Dieu pèse soigneusement les travaux et les douleurs qu'il nous envoie, *Tu laborem et dolorem consideras* (*Psal. X, 35*) ; il en compose la potion par mesure et avec grande discrétion, *Potum dabis nobis, in laerymis, in mensura* (*Psal. LXXIX, 6*) : Mon Dieu, dit le Sage, vous jugez sans passion et avec tranquillité, vous nous traitez avec grande circonspection : *Tu autem cum tranquillitate judicas et cum magna reverentia disponis nos* (*Sap. XII, 18*). Il me semble voir un chirurgien qui veut saigner, ou ventouser un jeune prince ; c'est avec grande retenue et avec crainte de faire plus de mal, et de tirer plus de sang qu'il n'en faut : Dieu se comporte ainsi envers nous, il ne nous afflige jamais plus que sa sagesse infinie ne lui dicte qu'il est nécessaire ; et il le fait, non pas pour nous perdre, mais pour nous rendre la santé ; ce n'est pas un trait d'ennemi, mais de père charitable : *Dedit mihi Pater* : il le faut honorer, non-seulement quand il nous caresse, mais encore quand il nous afflige, puisqu'il est toujours père.

Respectez donc en vos afflictions, premièrement, sa souveraineté : l'ouvrier n'est-il pas maître de son ouvrage, la cause de son effet et le créateur de sa créature ? Faites-vous tort à votre brebis quand vous la déponillez de sa robe, quand vous l'égorgez, l'écorchez et la consommez ? Vous êtes bien plus à Dieu que cette brebis n'est à vous : vous ne l'avez pas faite : il vous a créé, conservé et rache-

té ; quand donc il vous ôterait vos biens, vos enfants, votre honneur et votre vie sans autre raison que pour exercer sa souveraineté, *Multiplicabit vulnera mea, etiam sine causa* (Job, IX, 17), il ne vous ferait point de tort, vous n'auriez point de droit d'en dire davantage que le pauvre Héli : Dieu est le maître, il a droit de faire tout ce que bon lui semble.

Respectez aussi sa grandeur : il est si grand, si noble, si excellent et si digne d'amour et de respect, qu'il mérite d'être honoré quand même il ne ferait point de bien ; il mérite d'être servi quand il n'y aurait que des coups à gagner à son service. Ces années passées, en Italie, un gentilhomme, allant par la rue, reçut d'une chambre d'en haut de l'eau qui lui gâta tous ses habits ; il commença à crier, jurer et tempêter qu'il saurait tôt ou tard qui lui avait fait cet affront, qu'il s'en vengerait et qu'il lui passerait son épée au travers du corps : une femme qu'il aimait passionnément mit la tête à la fenêtre, et lui dit : Hé ! hé ! vous faites bien du bruit ? c'est moi qui ai jeté cette eau : Ha ! dit-il, en ôtant son chapeau, madame, vous m'obligez trop ; vous me faites plus d'honneur que je n'en mérite, je vous ressouvenir de moi. N'est-ce pas une grande honte et un dérèglement effroyable, de voir qu'on a plus de respect pour une créature volage, que pour la très-adorable et très-sage majesté de Dieu ? Quand votre procès est perdu, votre héritage grêlé, votre maison brûlée, et votre réputation diminuée, Dieu vous crie par son prophète : *Ego Dominus creans malum*, C'est moi qui ai fait ce ravage. Dites-lui avec humilité : Mon Dieu, vous m'obligez trop, vous me faites plus d'honneur qu'il ne m'en faut, de vous souvenir de moi, de penser à moi, de daigner vous mettre en colère contre une créature qui en est très-indigne. *O beatum seruum cujus emendationi Dominus instat ; cui dignatur irasci, quem admonendi dissimulatione non decipit* (Tertul.) !

Honorez sa bonté, qui daigne accepter pour satisfaction de vos crimes, et pour mériter sa gloire, les disgrâces qui vous arrivent par la condition de votre nature, et même celles qui viennent des offenses que vous lui avez faites. N'est-ce pas une bonté admirable et une piété excessive, quand vous êtes tombé malade par vos excès ou vos impuretés, en pauvreté par vos débauches et dissolutions, en infamie et déshonneur par vos friponneries ? cette maladie, cette pauvreté, ce déshonneur est satisfaisant et méritoire pour vous, si vous l'endurez patiemment, avec résignation à la providence de Dieu et pour l'amour de lui : c'est comme si vous vous étiez fait malade, vous enivraient du vin que vous auriez dérobé à votre créancier, et qu'il comptât en déduction de ce que vous lui devez, les frais que vous auriez faits pour vous guérir de cette maladie.

Honorez sa justice : vous l'avez si souvent offensé et très-injustement, vous avez blessé son honneur, vous avez fait tant de choses

contre sa volonté : n'est-ce pas la raison que vous soyez offensé, que votre honneur soit flétri, que vous souffriez plusieurs choses contre votre volonté, même injustement et à tort ? Ne devez-vous pas dire, comme ce saint jeune homme (*Daniel*, III) : Mon Dieu, tout ce que vous nous avez fait, tout ce qui nous est arrivé par votre disposition, c'est très-justement et avec raison ; puisque nous vous avons offensé. En exerçant ainsi sa justice, il use de miséricorde envers vous.

Honorez-la donc de tout votre cœur, et le remerciez de ce qu'il daigne vous châtier paternellement en ce monde, pour n'être pas obligé de vous punir éternellement et sévèrement en l'autre ; il vous traite comme ses amis, Moïse, Aaron et Samuel : il leur fut propice et favorable en ce qu'il ne laissa pas échapper la moindre de leurs fautes, sans les en punir en cette vie. *Deus, tu propitius fuisti eis, et ulciscens in omnes adinventiones eorum* (Ps. XCVIII, 8). Dites-lui, comme saint Bernard : Je désire que vous vous mettiez en colère contre moi, ô Père de miséricordes ! mais c'est la colère de douceur, non pas celle de rigueur que je demande ; la colère d'ami, non pas celle d'ennemi ; celle de père, non pas celle de juge : *Volo irascaris mihi, Pater misericordiarum, sed illa ira qua corrigis devium, non qua extrudis de via, non enim cum nescio, sed cum scio te iratum, tunc maxime confido propitium*. La colère de rigueur d'ennemi et de juge, c'est quand Dieu vous livre à la tyrannie de vos passions, qu'il vous donne tout à souhait, comme on fait à un malade désespéré : sa colère de douceur, d'ami et de père, c'est quand il ne laisse passer aucune faute sans vous en corriger tout de bon. Sa justice est comparée à la verge de Moïse, quand ce saint prophète la jetait par terre, elle se changeait en serpent ; quand il la prenait en sa main, c'était un sceptre miraculeux, qui amollissait les rochers, qui tirait l'eau de la pierre, qui désolait le royaume d'Egypte, et qui ouvrait le passage de la terre de promesse. Quand Dieu laisse la verge de sa justice, ne daignant la prendre pour nous châtier temporellement, elle devient un serpent pour nous, il nous réserve à la cruauté et à la fureur de l'enfer ; mais quand il daigne la prendre en main et nous corriger paternellement, c'est pour amollir notre cœur endureci, pour tirer de nos yeux des larmes de pénitence, pour ruiner en nous l'empire du démon, pour nous ouvrir le passage et nous contraindre heureusement par une douce violence d'entrer au ciel de promesse. Amen.

SERMON LXXIII.

De la perfection du chrétien envers Dieu, son prochain et soi-même.

Estote perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est (S. Matth. V).

Le Fils de Dieu disait en l'Évangile qu'il était venu en ce monde, non-seulement pour

convertir les pécheurs, mais encore pour les sanctifier et les perfectionner : *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant* : les hommes apostoliques qu'il envoie en mission, comme il a été envoyé, doivent faire de même : saint Paul leur dit qu'ils se doivent servir de l'Écriture sainte, non-seulement pour reprendre et corriger les âmes pécheuses, mais pour les rendre parfaites et affectionnées aux bonnes œuvres. C'est à quoi je dois travailler en deux prédications, vous faisant voir la perfection que le chrétien doit avoir en ses dispositions et en ses actions. Aujourd'hui, je vous montrerai qu'il doit avoir un cœur d'enfant envers Dieu, un cœur de mère envers ses prochains, un cœur de juge envers soi-même.

Vous vous êtes toujours très-bien acquittée de ces trois devoirs, ô sainte et bienheureuse Vierge ; et pour cela, quand Dieu vous appela à l'heure de votre mort, pour récompenser dans le ciel vos mérites acquis sur la terre, il vous invita par trois semonces : *Veni de Libano, veni sponsa mea, veni, coronaberis* (Cant., IV, 8). Vous serez couronnée, parce que vous avez eu envers Dieu un amour filial et parfait. Vous serez couronnée, parce que vous avez rendu à vos prochains les services d'une charité maternelle. Vous serez couronnée, parce que vous avez exercé sur vous la sévérité des plus rudes et rigoureuses austérités. C'est cette triple couronne que nous honorons en vous, par les dévotions de nos cœurs, et par les paroles de votre Ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Judæi erant servi : nos filii.* — I. Punctum. *Ergo debemus Deo amorem filialem, non mercenarium* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *rationibus* ; 4. *exemplis* ; 5. *instructionibus* : 1° *petendus a Deo amor dilectionis* ; 2° *exercendus.* — II. Punctum. *Debemus proximo affectum, et servitium maternum* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *rationibus* ; 4. *exemplis* ; 5. *instructionibus.* — III. Punctum. *Debemus nobis severitatem judicis* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *rationibus* ; 4. *exemplis* ; 5. *instructionibus.* — *Conclusio, per paraphrasim verborum sancti Francisci.*

Non accepistis spiritum servitutis, iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum (Rom., VIII, 15) ; cela est vrai, il y a cette différence entre le peuple juif et le peuple chrétien, que le peuple juif ayant reçu la loi et la religion par l'entremise de Moïse, qui n'était que serviteur, avait un esprit tout servile, un cœur d'esclave et de mercenaire envers Dieu ; le peuple chrétien, au contraire, ayant reçu la loi et la religion par l'entremise de Jésus-Christ, qui est Fils de Dieu, a un cœur filial ; il se réfère et consacre à Dieu, non comme un serviteur à son maître, mais comme un enfant à son père. Cet esprit filial est tellement essentiel à la religion chrétienne, qu'il en est comme le fond, la substance, et le principal ressort : car la reli-

gion s'appelle ainsi, *a religando*, parce qu'elle nous lie et nous unit à notre Dieu, et nous n'avons aucune liaison avec Dieu, aucun droit à ses faveurs et bénédictions, qu'en tant que nous sommes adoptés, adjoints et associés à Jésus ; qu'en tant que notre prédestination est attachée, entée et insérée en la sienne : *Benedixit nos omni benedictione spiritali in Christo, elegit nos in ipso* (Eph., I, 4).

Or il a été prédestiné, non premièrement ni principalement à la vision de Dieu, à la gloire et à la béatitude du ciel, mais à la filiation naturelle ; la prédestination du fils de Marie l'a choisi et prédéterminé à être Fils de Dieu par nature, *prædestinatus est Filius Dei* (Rom., I, 4). Ainsi nous ne recevons la grâce de Dieu, et nous ne sommes reçus en la gloire que par le droit de filiation. En l'ordre de nature il crée les hommes, il les conserve, nourrit, régit, et gouverne comme Dieu ; en l'ordre de la grâce, il prédestine, il justifie et glorifie les élus en qualité de père, comme ses enfants bien-aimés, adoptés et associés du Fils unique. Aussi nous voyons que nous n'entrons en l'Église que par voie de génération, *Nisi quis renatus* ; et si quelque administrant le baptême disait : Je te baptise au nom de la première, seconde et troisième personne de la sainte Trinité, au nom du Créateur, du Rédempteur et du Sanctificateur, le sacrement serait invalide : il faut faire mention de la génération divine, de la paternité et de la filiation, pour montrer que nous ne sommes regardés, agréés et favorisés du ciel qu'en qualité d'enfants de Dieu, de co-héritiers de Jésus, reçus à la participation de sa dignité de Fils ; toutes nos espérances et prières sont fondées sur cette parole : *Pater noster*.

I. — Cela nous apprend que l'amour que nous devons à notre Dieu en tant que chrétiens, est un amour filial, c'est-à-dire que ce doit être un amour gratuit et de bienveillance, et non pas d'intérêt et de concupiscence. Vous pensez être bien vertueux, et en un degré de perfection éminent, quand vous dites : Je suis bien obligé à Dieu, je le veux aimer de tout mon cœur ; il m'a créé et mis au monde, il me nourrit et me conserve ; il a créé tant de belles fleurs, tant de fruits savoureux, et tant de bonnes viandes, tant d'animaux, et d'autres créatures, pour notre service et notre commodité ; il m'a préservé en tel danger de ma vie où j'étais, il m'a fait la grâce de gagner mon procès, de me relever d'une grande maladie, ou d'élever mes enfants : cette disposition n'est pas mauvaise, elle est utile à quelque chose, elle nous peut conduire à une plus grande perfection ; mais s'il n'y a autre chose, cette disposition est fort imparfaite, fort grossière, et indignée d'un chrétien.

I. Saint Paul crie aux Corinthiens (I Cor., XIII) : Si je n'ai la charité je ne suis rien, tout ce que je fais ne me sert de rien ; et quand le maître de la théologie, saint Thomas (2-2, q. 25, art. 1), traite à fond de la charité, la première vérité qu'il avance

avouée de tous les docteurs, c'est que la charité n'est pas un amour de concupiscence et de mercenaire, mais un amour d'amitié et de bienveillance, un amour par lequel vous aimez votre Dieu, non parce qu'il vous est bon, mais parce qu'il est bon en soi; non parce qu'il vous oblige, mais parce qu'il le mérite; non par regard à vous et à votre satisfaction, mais par rapport à lui et à ses divines perfections.

2. Le vrai amour est content de soi-même, dit saint Bernard, tout ce qu'il prétend en aimant c'est d'aimer, il est comparé au feu, qui n'agit que pour s'accroître et augmenter de plus en plus sa flamme. Et saint Augustin parlant de la dévotion, dit ces paroles remarquables. La vraie piété consiste à aimer Dieu, sans prétention de bien temporel. Et en effet, nous voyons en l'Écriture que Satan ne connaissait pas bien l'intérieur de Job, lui reprochait, comme un grand crime, qu'il ne servait pas Dieu gratuitement, mais que les motifs de son amour étaient les prospérités que Dieu lui envoyait : Dieu ne répliqua pas à cette objection, qu'un tel amour serait mauvais, mais pour lui montrer que l'amour de Job n'était pas de cette trempe, il lui donne permission de ruiner tous ses biens. Si le diénon reprenait en Job cet amour mercenaire qu'il ne voyait pas en lui, pensez comme il vous le reprochera, s'il le reconnaît en vous ? *Hæc est vera pietas amare Deum gratis : nam diabolus hoc beato Job, nesciens quid in illo ageretur, magnum crimen objecit : Nunquid Job gratis colit Deum ? Si querit diabolus fingere quod non est, quanto magis obiecte quod est (S. Aug., serm. 234, de Tempore, cap. 3).*

3. Vous aimez Dieu, parce qu'il vous nourrit et qu'il vous conserve en santé, ou parce qu'il vous fait servir par ses créatures; certes voilà une grande perfection, vous devez bien vous en glorifier, c'est-à-dire que vous n'êtes pas moins reconnaissant que Socrate, Platon, Epictète et Sénèque : ils aimaient Dieu en quelque façon d'un amour naturel et de gratitude.

Vous aimez Dieu, parce qu'il vous fait du bien, c'est-à-dire que vous n'êtes pas plus dénaturé que les chiens, les serpents, les lions et les autres bêtes sauvages : votre chien vous aime, et vous est fidèle pour quelque morceau de pain que vous lui donnez; on a vu des serpents qui aimaient leur nourricier, et se piquaient de jalousie pour sa défense; des lions qui respectaient et nourrissaient de leur chasse ceux qui leur avaient arraché une épine du pied; et on voit tous les jours que les bêtes farouches s'approvoisent par quelque bien qu'on leur a fait.

Vous aimez Dieu, parce qu'il vous comble de prospérités, c'est-à-dire que vous l'aimez comme vous aimez votre valet, votre bétail, ou vos héritages; vous dites : Voilà un bon serviteur, j'ai des inclinations pour lui; il me défendit bien en telle occasion contre ceux qui m'attaquaient, il a grand soin de mon bien, il garde fidèlement tout ce qui m'appartient. Voilà un bon cheval, un bon trou-

peau de moutons, un bon pré, un bon champ, et une bonne vigne, j'en tire tant de profit tous les ans. Vous dites semblablement : Je dois bien aimer Dieu, il m'a préservé de mort en tel danger, il m'a fait la grâce d'acquiescer un peu de bien, de m'avancer et de faire ma fortune : *Cui assimilastis me, et adequastis, et comparastis me (Isa. XLVI, 6) ?* N'avez-vous point de honte de n'aimer point d'autre bonté en Dieu, que celle que vous aimez en votre valet, et en votre héritage; de n'affectionner votre Dieu que par un même motif par lequel vous affectionnez votre bétail et une pièce de terre ?

Vous n'aimez Dieu qu'à cause des biens qu'il vous fait, c'est-à-dire que vous aimez plus les biens qu'il vous fait que lui-même : *Propter quod unumquodque tale, et illud magis;* vous ne l'aimez donc pas souverainement sur toutes choses, vous ne l'aimez pas comme il veut être aimé, ou pour mieux dire et à proprement parler, vous ne l'aimez pas : mais vous aimez vos commodités, ou bien vous vous aimez vous-même.

4. Les saints jeunes hommes Ananias, Azarias et Mizaël, aimaient bien autrement le bon Dieu que cela. Le roi Nabuchodonosor les menaçait de les faire jeter dans une fournaise ardente, s'ils n'adoraient une idole : Sire, lui répondirent-ils, le vrai Dieu que nous adorons a bien le pouvoir de nous retirer de cette fournaise, et nous délivrer de vos mains; mais s'il ne veut pas user de son pouvoir, et s'il lui plaît nous laisser consumer par le feu, nous ne laisserons pas de lui être fidèles, et d'éviter l'idolâtrie, qu'il nous défend en sa loi. Ainsi le vénérable Tobie et le saint homme Job aimaient Dieu et l'honoraient de tout leur cœur, non-seulement quand il les comblait de prospérités, mais quand ils étaient en l'affliction, l'un de la captivité, l'autre de la pauvreté et disette de toutes choses. Ainsi le grand saint Louis ayant entrepris une croisade pour la querelle du Fils de Dieu et pour la conquête de la Terre-Sainte, et n'y ayant pas réussi, ne laissa pas d'y retourner, et y ayant pris la peste, disait à son fils, avant que de mourir : Je vous recommande d'aimer Dieu de tout votre cœur. Aussi la charité apparut de son temps en forme d'une grande dame qui portait en ses mains un réchaud de feu et une aiguillère d'eau, disant que c'était pour brûler le paradis et pour éteindre les flammes d'enfer, c'est-à-dire que quand il n'y aurait point de paradis à gagner, ni point d'enfer à éviter, la vraie charité ne laisserait pas d'aimer Dieu.

1° Ce n'est pas qu'il soit défendu de l'aimer pour les biens que nous avons reçus ou que nous espérons recevoir de lui; car nous y sommes obligés; mais c'est qu'il ne se faut pas arrêter là, il ne faut pas que cette considération soit l'unique, le premier et le principal motif de notre amour; et il nous faut grandement défier de nous-mêmes et de l'amour que nous pensons avoir envers Dieu; nous devons craindre que ce ne soit qu'un

amour naturel, impur, imparfait et intéressé. Quand Jésus-Christ demanda à saint Pierre : *Simon Joannis, diligis me plus his?* l'apôtre n'osa répondre, *Etiam Domine, tu seîs quia diligo te*, mais, *Quia amo te*; le Sauveur lui demande : Avez-vous de la dilection pour moi? il répond : J'ai de l'amour pour vous. Il y a différence entre ces deux paroles, comme a remarqué saint Augustin : l'amour réside souvent en la partie inférieure de l'âme; ce n'est quelquefois qu'une inclination de nature et de sympathie, qu'une passion et affection de tendresse, fondée sur le plaisir ou le profit qu'on en retire; mais la dilection est un amour de choix et d'élection : *Diligere, quasi deligere*; c'est un amour de jugement et d'estime, une affection de bienveillance et de bonne volonté envers quelqu'un, fondée sur la connaissance qu'on a de ses mérites. Nous pouvons bien dire quelquefois à notre Dieu : *Amo te*; sentir que nous avons quelque tendresse et affection sensible pour lui; mais il est malaisé de connaître si nous lui disons avec vérité : *Diligo te*; si nous avons pour lui de la dilection, de l'amour de bienveillance et de la charité surnaturelle. Pour ce sujet, 1° nous la lui devons demander souvent, avec humilité, ferveur et importunité, le prier souvent de nous donner la pureté de son amour, un cœur épuré de toute prétention d'intérêt, un esprit droit, et qui tende directement à lui, sans se réfléchir vers nous, lui adresser souvent ces aspirations : *Diligam te, Domine, Cor mundum creu in me Deus, et spiritum rectum innova.*

2° Et pour épurer notre amour, puisque la parfaite charité chasse la crainte servile, il nous faut affectionner aux œuvres de surrogation qui se pratiquent ordinairement plus par motif d'amour que de crainte. Nous traitons avec Dieu comme des esclaves et forçats de galère : quand il demande quelque chose de nous, s'il n'a toujours le fouet à la main et la menace de l'enfer, on ne se soucie d'en rien faire : vous ne voulez entendre qu'une messe le dimanche et la plus courte que vous pouvez, et s'il la faut attendre un demi-quart d'heure, il semble que l'église tombera sur vous, tant vous avez peur d'y demeurer. Vous voulez bien saluer votre ennemi, parce que votre confesseur vous y oblige; mais non pas lui faire du bien, vous aimeriez mieux en faire à un Turc. Vous ne voudriez pas consentir à aucun désir ou pensée charnelle, parce qu'il y va de l'enfer; mais si les autres y consentent à la vue de vos atours ou de votre sein découvert, de vos afféteries et de votre contenance volage, vous ne vous en souciez pas. Hé! n'est-ce pas là témoigner que vous craignez Dieu tellement quellement, mais que vous ne l'aimez pas? Pour montrer que vous l'aimez d'un amour filial et de bienveillance, il faut faire plusieurs choses que vous savez lui être agréables, encore qu'il ne vous y oblige pas avec menace de peine : comme un bon enfant ne se contente pas de faire ce que son père lui a commandé, car c'est ce que fait un es-

clave; mais il fait tout ce qu'il sait pouvoir réussir au profit, au contentement et à l'honneur de son père.

II. — 1. Si la piété nous oblige de rendre amour et service à notre Dieu, comme un bon enfant à son père, la charité nous commande de rendre service à nos prochains comme une mère à ses enfants. Quand on vous prie de faire une courtoisie à quelqu'un sans espérance de retour, vous dites : Je n'y suis pas obligé, je ne suis pas son serviteur : vous vous trompez, vous vous trompez, vous ignorez les maximes du christianisme : la religion chrétienne nous oblige à être serviteur de tous vos prochains; oui, vous, quoique conseiller ou gentilhomme, comte et marquis, vous êtes obligé d'être serviteur de cet artisan, de ce villageois, de cet orphelin : *Non servili conditione, sed Christi redemptioe: non necessitate, sed caritate*, dit saint Augustin. Ne recevez-vous pas l'Évangile et les Épîtres des apôtres? si vous ne les recevez pas, vous n'êtes pas chrétien, et je n'agis point avec vous : mais si vous les recevez, ne dites pas. Voilà un prédicateur qui demande des choses bien difficiles; mais dites : Le Fils de Dieu et ses apôtres exigent de nous une grande perfection, voici leur commandement. Le Sauveur parlant à son Eglise, en laquelle il savait bien qu'il y aurait des princes et des rois, disait à la veille de sa mort : Les rois parmi les païens commandent impérieusement à leurs sujets : ne faites pas ainsi, mais que celui qui est le plus grand parmi vous y soit comme le plus petit, et que celui qui est le premier se rende serviteur : *Reges gentium dominantur eorum, et qui majores sunt potestatem exercent in eos : non ita erit inter vos, sed qui major est in vobis fiat sicut minor, et qui præcessor est, sicut ministrator* (S. Matth., XX, 25; S. Luc., XXII, 25). Il ne dit pas *sicut minister*, mais *sicut ministrator*, qu'il n'ait pas seulement la qualité et la condition de serviteur, mais qu'il en ait les fonctions et les exercices, qu'il serve effectivement et actuellement. Et saint Pierre dit aux fidèles : Soyez sujets pour l'amour de Dieu à toute créature humaine (I. S. Petr., II, 13). Et saint Paul aux Galates (Galat., V, 13) : Servez-vous l'un l'autre par esprit de charité. Et aux Ephésiens, après avoir recommandé aux serviteurs d'obéir à leurs maîtres comme à Jésus-Christ, avec sincérité et de bon cœur, il ajoute : Et vous, maîtres, faites-leur la même chose, *Et vos, domini, eadem facite illis* (Ephes., VI, 9).

2. Ce qui a donné sujet à saint Augustin de dire qu'en la maison d'un homme juste, qui vit selon les lumières de la foi, les maîtres et les maîtresses, étant obligés de gouverner, ne laissent pas de rendre service à ceux auxquels ils commandent : *In domo justî ex fide viventis, etiam qui imperant serviunt iis quibus imperare videntur, nec enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi, nec principandi superbia, sed providendi misericordia* (X de Civit., cap. 14); et nous en voyons la pratique en la maison de Dieu, qui est l'Église; car le souverain pontife :

qui en est le père de famille, se qualifie en ses bulles le serviteur des serviteurs de Dieu.

3. La raison que saint Paul allègue pour porter les serviteurs à bien obéir à leurs maîtres, oblige les maîtres et tous les autres à servir charitablement leur prochain, *sicut Christo, sicut servi Christi*. L'Eglise est l'épouse de Jésus-Christ; et en cette qualité elle est reine, et c'est d'elle que David a dit : La reine est à votre droite : *Astitit Regina a dextris tuis (Psal., XLIV)*; *Reges ministrabant tibi (Isai., LX, 10)*. Et Isaïe lui a dit : Les rois vous rendront service. L'Eglise est le corps mystique de Jésus-Christ, qu'il a plus chéri que son corps naturel, car il ne forma point de plainte contre les bourreaux qui l'attachèrent à la croix; et il se plaignait de Saul quand il persécutait l'Eglise; tous les chrétiens sont membres de ce corps, et il dit que ce qu'on leur fait, il le tient pour fait à soi-même : si bien que comme sainte Madeleine n'eût pas eu bonne grâce de dire : Je veux rendre service à Jésus, et honorer son corps déifié, mais je ne dois aucun respect à ses pieds, à ses mains, à ses bras et à ses autres membres en particulier; et comme en effet elle oignit de ses parfums les pieds de Jésus chez le pharisien, avec autant de dévotion qu'elle eût voulu oindre tout le corps dans le sépulchre, vous devez l'imiter, en sorte que si vous êtes obligé de rendre quelque honneur, respect, affection ou service à l'Eglise, vous devez tous ces offices aux fidèles, qui sont membres de ce corps et parties de tout.

4. Vous n'êtes pas plus noble et excellent que les apôtres, que les anges, ni que le roi des anges et des apôtres; et ils se sont bien abaissés à rendre service aux fidèles. Saint Paul dit aux Corinthiens : *Prædicavi Jesum Christum Dominum nostrum, nos autem servos vestros per Jesum (II Cor., IV, 5)*. La même prédication, la même foi et le même Evangile qui annonce que Jésus est notre Seigneur : la même prédication, la même foi et le même Evangile déclare que saint Paul est notre serviteur; et il dit aux Hébreux que tous les esprits célestes sont des anges serviteurs qui sont employés au salut des âmes prédestinées : *Omnes sunt administratorii spiritus propter eos qui hereditatem capiunt salutis (Hebr., I, 14)*. Et aux Philippiens, nous recommandant de reconnaître tous nos prochains comme nos supérieurs, il nous propose l'exemple de Jésus-Christ, qui étant vrai Dieu, n'a pas dédaigné de prendre la forme de serviteur : la forme, ce n'est pas à dire la seule apparence et la figure extérieure, mais la vérité, l'essence, la condition et l'office de serviteur; comme quand il dit : *Cum in forma Dei esset, c'est-à-dire la réalité, l'essence et la qualité de Dieu*. Et en effet, comme il dit en saint Matthieu, il a servi l'Eglise, il l'a nettoyée, il s'est chargé de ses ordures, il a donné sa vie pour les fidèles : *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam redemptionem pro multis (S. Matth., XX, 28)*.

Vous refusez de rendre un petit service à votre prochain, de signer une requête, de faire un exploit, ou de plaider sa cause? Jésus a bien fait davantage pour lui, puisqu'il a employé, et si l'on le peut dire, puisqu'il a prodigué non-seulement sa peine, ses services, ses sueurs, mais jusqu'à sa propre vie. Et conformément à cela saint Paul a dit que nous devons servir nos prochains, non par lâcheté et bassesse d'esprit, mais par charité et par amour de Dieu.

5. Il est vrai que la charité est bien ordonnée, et qu'elle ordonne bien tout ce qu'elle fait, et qu'ainsi elle ne vous oblige pas à être valet de votre valet, mais à servir et à assister vos prochains de tout votre pouvoir, autant que votre qualité et que votre condition le peuvent permettre, et à faire cela affectueusement et cordialement, comme une mère sert et assiste ses enfants, et ne laisse pas d'être mère et supérieure de ses enfants; elle est sensible à toutes les disgrâces qui leur arrivent, extrêmement joyeuse de leur avancement et de leur bonne fortune, elle couvre leurs défauts et imperfections : *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus, id ipsum invicem sentientes (Rom., XII, 15)*; si elle ne le peut cacher, elle les excuse et diminue tant qu'elle peut, elle se rend complaisante et condescendante à leurs inclinations qui ne sont pas vicieuses, elle travaille et amasse des richesses pour eux. Les saints apôtres nous enseignent d'être ainsi disposés envers nos prochains, à nous réjouir de leurs prospérités et à nous attrister des disgrâces qui leur arrivent, nous accommoder à leur sentiment et à tenir secrètes les fautes qu'ils commettent, nous rendre complaisants à leurs humeurs qui ne sont pas dérégées, supporter leurs imperfections et avoir envers eux des entrailles de piété et de miséricorde (1).

III. — 1. Mais envers nous, il faut exercer une sainte rigueur et sévérité de juge; c'est ce que Dieu demande de nous, pour nous pardonner nos péchés et nous remettre en ses bonnes grâces; d'où vient qu'il dit si souvent par ses prophètes : Faites justice et jugement; et que David lui remontre avec humilité qu'il l'avait fait de son côté pour mériter d'être affranchi des injustes persécutions de ses ennemis : *Feci judicium, et justitiam, non tradas me calumniantibus me*. Le saint homme Job et les autres prophètes, quoique très-innocents, très-justes et très-saints, connaissant la sévérité de la justice de Dieu en appréhendaient les arrêts, et disaient avec David : Mon Dieu, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur.

2. Mais saint Bernard nous donne en ce

(1) *Charitas operit multitudinem peccatorum (I S. Petr. IV, 8)*. Unusquisque proximo suo placeat in bonum, ad edificationem; etenim Christus non sibi placuit (Rom., XV, 2). Digne ambuletis vocatione qua vocati estis, cum patientia, supportantes invicem in charitate (Ephes., IV, 1). Induite vos sicut electi Dei, viscera misericordiarum, benignitatem, humilitatem, patientiam (Coloss., III, 12). Hospitalites invicem, sine in mururatione, unusquisque sicut accepit gratiam in alterutrum : illam administrantes sicut boni dispensatores (I S. Petr. IV, 9)

sujet un salutaire conseil, et lui même le pratiquait. Voulez-vous savoir un secret pour n'être pas jugé de Dieu à l'heure de votre mort, il faut être déjà jugé quand vous vous présenterez à lui : *Bonum judicium quod me illi districto divinoque judicio subducit et abscondit; volo vultui iræ judicatus presentari, non judicandus* (S. Bern. serm. 53 in Cant.); car son prophète nous apprend qu'il ne juge point deux fois un même crime : *Non consurget duplex tribulatio*, ou, suivant une autre version, *Non judicat Deus bis in idipsum* (Nahum I, 9); et son apôtre dit que l'homme spirituel n'est jugé de personne, parce que lui-même se fait justice et juge de tout judiciairement : *Spiritualis homo omnia dijudicat et ipse a nemine judicatur* (I Cor. II, 15).

3. Cette parole, *l'homme spirituel*, me fait remarquer qu'il y a en chacun de nous deux hommes : un homme sensuel et un homme spirituel, le vieil homme et le nouveau, l'homme extérieur et l'homme intérieur, l'homme pécheur et l'homme chrétien. Le premier c'est notre corps informé des facultés et passions animales ; le second c'est notre esprit gouverné par les mouvements et les lumières de la grâce. C'est du premier que David parle quand il dit si souvent en ses prières : Mon Dieu, délivrez-moi de l'homme injuste et du trompeur, *Ab homine iniquo et doloso erue me* (Ps., XLII, 1); défendez-moi du mauvais homme : *Eripe me Domine ab homine malo* (Psal., CXXXIX, 2). Il est injuste et mauvais, car il réfère tout à soi, il ne cherche que son contentement et sa propre satisfaction, il a en soi le levain de toute sorte de méchanceté, il est enclin et disposé à toute sorte de péché, il nous y porte et sollicite autant qu'il lui est possible, il est trompeur et adroit à trouver mille inventions de pallier ses injustices et déguiser ses sensualités par des prétextes de nécessités, de la santé ou de n'être pas homicide de soi-même ; il fait continuellement la guerre à l'esprit et à la vertu : *Caro concupiscit adversus spiritum* (Galat., V, 17); *Abstinetes vos a carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam* (I S. Petr. II, 11); de sorte que si l'homme spirituel n'a bon jugement et grande justice, s'il n'est bien éclairé de Dieu pour découvrir les artifices et les fourberies de ce rusé ; s'il n'est bien courageux et sévère à le réprimer et à le gourmander, il nous rend complices de ses vices, criminels de lèse-majesté divine et coupables de la mort éternelle.

El puis, supposons qu'il n'y aille point de notre salut, n'est-ce pas assez que nous sachions que cet homme sensuel est ennemi juré de Dieu et qu'il se soulève incessamment contre lui, que toutes ses inclinations sont des semences de rébellion, et qu'il est à la solde du monde et du diable, qui ne pourraient rien, ou fort peu contre Dieu, sans l'assistance de ce partisan malheureux ? De là vient que ceux qui aiment bien Dieu et qui ont du zèle pour sa gloire sont animés de passion et d'un saint désir de venger sur eux-mêmes les attentats de ce rebelle.

4. Et nous voyons par expérience que les plus innocents sont les plus grands pénitents, comme le saint homme Job, le prophète Jérémie, saint Jean-Baptiste, l'apôtre saint Paul, saint Jacques le Mineur, et presque tous les chrétiens de la primitive Eglise et les premiers religieux des communautés sacrées.

5. Ceci nous doit enseigner que, comme un juge sévère condamne les criminels à des emprisonnements, à des confiscations de biens et à des peines de mort, ainsi pour assurer notre salut et n'être pas en danger de nous perdre par les rébellions de notre chair et de l'amour-propre, nous devons vivre dans un esprit de retraite, de pauvreté et de mortification, c'est-à-dire éviter les compagnies mondaines, les visites superflues, et les assemblées de garçons et de filles, aussi bien que les bals, les danses et comédies, nous tenir retirés en notre maison, et attachés à quelque travail d'esprit ou de corps, selon notre condition ; retrancher tout luxe et superfluité en habits, train, logement, meubles et traitement, pour vivre dans la frugalité et l'humilité chrétienne ; nous priver des divertissements, des délices et des récréations, qui ne tendent qu'à notre satisfaction, et non à la conservation de la santé nécessaire au service de Dieu. C'est le saint Evangile qui nous recommande toutes ces choses. Saint Paul aux Colossiens : Vous êtes morts par le baptême, vous ne devez donc pas désirer de paraître d'être dans l'éclat et la gloire du monde, mais que votre vie soit cachée en Dieu avec Jésus-Christ : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Coloss., III, 3). Le Sauveur en saint Luc s'écrit : Malheur à vous, riches, qui avez ici votre consolation : *Væ vobis divitibus, qui habetis hic consolationem vestram* (S. Luc, VI). Et son apôtre derechef : Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences : nous portons toujours en notre corps et en toutes ses parties, la mortification de Jésus-Christ : *Qui autem Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis, et concupiscentiis* (Galat., V); *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (II Cor., IV, 10).

Et s'il vous semble qu'on vous demande trop en tout ceci, considérez et ruminez ces paroles que saint François avait souvent à la bouche, elles ne s'adresseront pas seulement à ses religieux, mais à tous ceux qui aspirent au ciel : *Magna promissimus, majora promissa sunt nobis? illa serremus, ad ista eurramus : voluptas brevis, aterna supplicia : labor modicus, gloria infinita : multorum vocatio, paucorum electio : omnium justa retributio*. Autant de paroles, autant d'instructions.

Magna promissimus : nous avons promis au baptême de vivre selon les maximes de l'Evangile : c'est le Saint-Esprit qui le déclare, et nous n'en pouvons point douter. Ceux qui sont baptisés ne sont pas seulement obligés à la loi divine, mais à la loi évangélique, dit le

concile de Trente : *Baptizati non solum tenentur ad legem divinam, sed evangelicam* (Trid., sess. VII, can. de Bapt.). Voilà un commandement de l'Évangile, le premier et le plus grand de tous, publié plus d'une fois par le fondateur du christianisme : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes les pensées et de toutes tes forces. Or est-ce aimer Dieu de tout votre cœur que de ne l'aimer qu'afin qu'il vous fasse du bien, que de ne le servir que lorsqu'il vous comble de prospérités, que de lui faire banqueroute à la moindre disgrâce qui vous arrive, que d'avoir tant de convoitise pour les richesses de ce monde et de n'en avoir pas un petit grain pour les intérêts de Dieu ?

Est-ce l'aimer de toute votre âme, de toutes vos puissances et facultés intérieures, que d'avoir tant de colère contre ceux qui vous désobéissent, et de n'avoir point de zèle ni de passion contre ceux qui offensent Dieu ? Si on frappe votre enfant ou si on blesse votre chien, vous ne le pouvez endurer ; et si on blasphème votre Dieu, si on médit de ses serviteurs, vous n'en êtes point touché. Est-ce l'aimer de toutes vos pensées que de ne penser à lui que bien peu, le matin et le soir ; et cela par manière d'acquiescement ; et ne vous souvenir de lui pendant la journée non plus que s'il n'était pas au monde ? Est-ce l'aimer de toutes vos forces, de ne travailler que pour vous et pour vos petits desseins, sans avoir d'autre but de toutes vos pensées, désirs, actions et entreprises, que votre propre satisfaction, l'établissement de votre fortune, l'avancement et l'enrichissement de vos enfants ; être fort ingénieux, ardent et diligent aux affaires de votre famille, glacé et insensible au service de Dieu et à l'avancement de sa gloire ?

Voilà un commandement de l'Évangile, souvent réitéré par le législateur de la loi nouvelle : Je vous donne un nouveau commandement, que vous vous entraimiez ainsi que je vous ai aimés. De bonne foi, obéissez-vous à ce commandement ? Le Fils de Dieu, étant riche, s'est fait pauvre pour l'amour de nous, et non-seulement pauvre, mais indigent et nécessaire, *Egenus* : vous savez que tant de pauvres sont faméliques, transis de froid, rongés de vermine, qui seraient puissamment soulagés de vos superfluités : et vous vivez dans le luxe, vous vous gorgez de délices, vous dépensez votre bien en jeux, en danses, en comédies et en meubles superflus ! Jésus a voyagé et travaillé trente-trois ans, il a épuisé toutes ses veines pour nous : et vous ne daigneriez pas faire cinq ou six pas pour visiter ce pauvre malade, pour le saigner ou lui donner un petit remède ? Vous ne daigneriez pas signer une requête, donner un exploit, ni plaider une seule fois pour cette veuve ou cet orphelin, qui n'ont rien à vous donner ?

Voilà un commandement de l'Évangile que le Fils de Dieu a dit et redit en divers lieux : Celui qui veut venir après moi, doit renoncer à tout ce qu'il possède ; il doit renoncer à

soi-même, il doit porter sa croix tous les jours, autrement il ne peut pas être mon disciple (S. Matth., XVI, 24 ; S. Luc, IX, 23 ; XIV, 27 ; XVII, 33). Est-ce renoncer de cœur et d'affection à tout ce que vous possédez, que de plaider opiniâtrément, de passer et faire passer à votre prochain les cinq ou six années entières en tracas, en voyages, esprit d'animosité, pour fort peu de chose que vous voulez que l'on vous rende ? Est-ce renoncer à vous-même, est-ce porter votre croix tous les jours que de contenter tous vos appétits, ne permettre pas qu'on choqe tant soit peu vos volontés, fuir comme la mort tout ce qui afflige votre corps, ou qui fait peine à votre esprit ? Voyez combien vous êtes éloigné d'avoir un cœur d'enfant envers Dieu, de mère envers vos prochains, ou bien de juge envers vous-même : et toutefois vous l'avez promis au baptême : *Magna promissimus*.

Majora promissa sunt nobis. Si vous avez envers Dieu un amour filial, vous serez son héritier, il vous promet des biens que les yeux ne peuvent voir, que les oreilles ne peuvent entendre et que le cœur humain ne peut s'imaginer. Vous admirez les grandeurs du monde, les richesses de la terre, les maisons de plaisance, les offices, les bénéfices, les charges et les dignités éclatantes : elles se peuvent voir ; vous admirez les victoires d'Alexandre, la gloire des Césars, les trésors de Crésus, les délices d'Héliogabale, et vos oreilles les entendent quand on les raconte ; mais Dieu vous a promis plus que tout cela : faites des souhaits à perte de vue, souhaitez tant d'honneurs, tant de possessions et tant de voluptés honnêtes que vous pourrez imaginer ; Dieu vous en a préparé encore plus, car il vous a promis des biens qui ne se peuvent voir, ni entendre, ni souhaiter, si vous avez un cœur de fils envers lui.

Si vous avez un cœur de mère envers vos prochains, il vous a promis que comme une bonne mère se réjouit autant de la prospérité et bonne fortune de ses enfants que de la sienne propre, ainsi vous vous réjouirez, par réflexion d'amour et sympathie de charité, de la gloire et de la béatitude de tous les saints, autant que de la vôtre propre ; vous serez autant de fois bienheureux en toute l'étendue des siècles qu'il y aura de saints dans le ciel.

Si vous avez un cœur de juge envers vous, si vous vous jugez, condamnez et punissez vous-même, il vous promet, par saint Paul, qu'il ne vous jugera pas : *Si nosmetipsos didicaremus, non utique judicaremur* (I Cor., XI). En ce jour épouvantable, auquel les colonnes du ciel trembleront, les empereurs et les monarques de la terre frémiront, attendant avec frayeur l'arrêt de leur condamnation, vous serez sans épouvante, rempli d'une solide assurance ; vous n'entendrez du juge que des approbations, des louanges et des bénédictions, *Venite, benedicti : magna promissimus : majora promissa sunt nobis*.

Conclusion. Illa servemus, ad ista curamus. Gardons nos promesses et Dieu gardera infailliblement les siennes. Le texte sacré, qui

le loue de sa fermeté et de sa fidélité en paroles, vous blâmez de votre perflie : *Domini Deus tuus ipse est Deus fortis et fidelis, custodiens pactum et misericordiam diligentibus se* (Deuter., VII, 9). *Generatio perversa est et infideles filii* (Deuter., XXXII, 20). Voyez comme vous vous plaignez de ceux qui manquent à leur parole, qui ne tiennent pas ce qu'ils vous ont promis une seule fois; vous avez si souvent promis à Dieu en vos afflictions, en vos confessions et communions, que vous vous donneriez à lui tout de bon, que vous tendriez à la perfection chrétienne; et vous manquez à votre parole. Pensez comme vous êtes blâmés dans le ciel, estimé perflide et faussaire, et enfin comme vous serez réprimandé et châtié après votre vie.

Voluptas brevis, aterna supplicia: le plaisir que vous avez à faire votre volonté et à suivre vos appétits, est bien court; ce n'est que pour quelques jours, quelques mois, ou quelques années; et les supplices que vous en souffrirez, seront pour des siècles sans fin et pour une durée éternelle.

Labor modicus, gloria infinita, le travail de la vertu est extrêmement léger, mais la gloire qui en est le salaire est immense et infinie. Qui est l'homme qui ne fût très-content de travailler une petite heure pour se mettre à son aise le reste de sa vie? La plus longue vie que vous puissiez avoir, quand elle serait de mille ans, est incomparablement plus courte au regard de l'éternité, qu'une petite heure, ou même qu'un moment ne l'est en comparaison de toute votre vie.

Multorum vocatio, paucorum electio. Plusieurs sont appelés à cette vie éternelle, à la foi catholique et à la perfection chrétienne; mais fort peu viennent à cette semence, fort peu vivent conformément à l'excellence de leur vocation, et fort peu persévèrent jusqu'à la fin dans la fidélité qu'ils lui doivent. Heureux mille fois, mille millions et une infinité de fois heureux ceux qui seront de ce petit nombre; car Dieu rendra à chacun la rétribution conforme à ses mérites, *Omnium justa retributio*. Ceux qui auront manqué à leur devoir envers Dieu, le prochain ou eux-mêmes auront des reproches, des confusions et des punitions effroyables; durant que ceux qui y auront été fidèles auront des louanges, des richesses, et des délices inconcevables, éternelles et infinies. Amen.

SERMON LXXIV.

De la perfection du chrétien en ses actions.

Estote perfecti sicut et Pater vester caelestis perfectus est (S. Matth., V).

Hier nous considérons la perfection du chrétien en lui-même, et nous voyions qu'elle consistait en ce qu'il devait avoir un cœur d'enfant envers Dieu, un cœur de mère envers son prochain, et un cœur de juge envers soi-même: aujourd'hui nous avons à considérer la perfection de ses actions, et remarquer qu'elle consiste, premièrement, en ce qu'elles doivent avoir des dispositions intérieures, saintes et parfaites; seconde-

ment, avec des circonstances extérieures, convenables; troisièmement enfin, en la quantité requise et nécessaire, ensuite de cette parole que le Fils de Dieu dit dans l'Evangile (S. Matth., VII, 17): Tout arbre qui est bon fait de bon fruit. Si cette maxime est vraie, comme elle est très-assurée, vous êtes le meilleur arbre que la terre ait jamais porté, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisque vous avez produit le meilleur, le plus précieux et le plus excellent fruit qui ait jamais été et qui puisse être, le fruit sublime de la terre, comme le prophète Isaïe l'appelle, le fruit de la fécondité divine, le Fils du Père éternel: c'est le fruit béni de votre ventre, que nous adorons en vous saluant. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Actiones nostrae debent fieri cum dispositionibus interioribus, perfectis*: 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *ratione*; 4. *comparatione*; 5. *exemplis*; 6. *instructionibus*. — II. Punctum. *Actiones nostrae debent fieri cum circumstantiis exterioribus requisitis: quod probatur rationibus*: 1. *ex parte Dei*; 2. *proximi*; 3. *nostri*; 4. *et circumstantiarum*, quis, quid, ubi, etc., *quae addunt bonitatem operi; quod ostenditur exemplis Scripturae*. — III. Punctum. *Actiones nostrae debent fieri in quantitate necessaria*: 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *rationibus, quia in hoc Deus est nobis causa exemplaris, meritoria, finalis*. — *Conclusio. Paraphrasis illius parabolae: Homo quidam habebat arborem plantatam in vinea.*

I. — 1. Puisque Dieu est un esprit qui veut être servi et honoré principalement en esprit, comme son Fils disait à la Samaritaine, l'âme qui veut acquérir les solides vertus, et faire un grand progrès au chemin de la perfection, doit avoir un soin particulier de prendre en ses actions des dispositions intérieures les plus saintes et les plus parfaites qu'il lui est possible. Ceci se montre évidemment en ce que toutes les fois que l'Écriture parle des vertus, elle demande toujours le cœur, l'esprit et l'intérieur. De l'humilité, le Psalmiste dit que Dieu sauvera ceux qui sont humbles, non de contenance, mais d'esprit: *Humiles spiritu salvabit* (Psal. XXXIII). De la pénitence, le même prophète dit que Dieu guérit ceux qui sont contrits, non au corps, mais au cœur: *Sanat contritos corde* (Psal. CXLVI). De la pauvreté, notre Sauveur appelle bienheureux ceux qui sont pauvres, non en effet, mais en esprit: *Beati pauperes spiritu* (S. Matth., V); et, comme dit saint Bernard, non par une misérable condition, mais par une volonté louable: *Pauperes, non necessitate miserabili, sed laudabili voluntate*. Et généralement le Saint-Esprit, parlant des actions de vertu sous la métaphore des victimes, veut que nous offrions à Dieu des sacrifices volontaires: *Voluntaries sacrificabo tibi* (Psal. LIII, 8), des holocaustes moelleux: *Holocausta medullata offeram tibi* (Psal. LXV, 13), et des hosties vivantes, afin qu'elles

soient agréables à Dieu : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, Deo placentem* (Rom., XII, 1). Et au livre des Cantiques, quand le divin époux loue la beauté de son épouse, ses yeux de colombe, ses joues vermeilles comme le dedans d'une grenade, et ses lèvres comme un ruban d'écarlate, il ajoute toujours que ce qui est de plus agréable et qui ne se peut bien exprimer, c'est ce qui est au dedans : *Absque eo quod intrinsecus latet* (Cant., IV, 1, 3), pour lui faire savoir que la modestie de ses regards, que la pudeur de son visage et que la charité de ses paroles sont louables et lui agréent ; mais ce qui relève ses actions et qui leur donne le plus haut prix, c'est la disposition intérieure.

2. De là vient que saint Grégoire et les autres Pères disent si souvent que Dieu pèse les cœurs et non les œuvres, qu'il agrée plus la bonne volonté que l'effet, qu'il ne regarde pas tant ce qu'on lui offre que comme on le lui offre : *Deus pensat corda, non opera ; affectum ponderat, non census, non respicit quantum, sed ex quanto*. Et saint Paul ayant dit que chacun recevra la récompense selon son travail, l'angélique docteur (*D. Thom., lect. 2, in cap. III primæ ad Corinth., in illud : Unusquisque secundum proprium laborem mercedem accipiet*) nous avertit là-dessus qu'une action vertueuse peut mériter la gloire essentielle, la gloire accidentelle ou la diminution de peine ; que plus elle se trouve pénible, laborieuse et affligeante, plus elle diminue les peines que nous souffririons en purgatoire pour nos péchés ; que plus elle donne l'édification au prochain ou qu'elle gagne plus d'âmes à Dieu, plus elle est méritoire de joie et gloire accidentelle ; mais elle n'est pas pour cela plus méritoire de récompense essentielle, qui est la principale gloire qui fait le sort principal de la plus grande charité et amour de Dieu, par lequel elle est faite. Expliquons tout ceci par une comparaison : si un capucin prend la discipline pendant que je prêche, et que nous ayons autant d'amour de Dieu l'un que l'autre ; et si en même temps une bonne servante balaye la chambre de sa maîtresse, par un plus grand amour de Dieu que lui et moi, le capucin acquitte plus de peine qu'il eût souffert en purgatoire ; j'aurai plus de joie et de gloire accidentelle de la conversion de ceux à qui j'aurai prêché : mais la servante, qui a plus d'amour de Dieu, acquiert plus de mérite essentiel, verra Dieu plus clairement et sera plus haute dans le ciel.

3. Aussi une action basse et chétive, pratiquée avec un grand amour de Dieu ou dessein de vertu, est incomparablement plus précieuse devant Dieu qu'une action excellente et relevée, pratiquée avec peu de disposition, parce que la charité, c'est l'âme et la forme des vertus ; et comme on fait bien plus d'état d'un petit homme qui a beaucoup d'esprit, que d'un grand colosse de chair qui est hébété et stupide, comme un petit pygmée est plus noble qu'un éléphant, l'un

ayant plus de corps et l'autre une âme plus excellente ; ainsi une moindre vertu et une petite action, pratiquée avec plus de ferveur et d'esprit intérieur, est beaucoup plus méritoire qu'une action extraordinaire et éminente, pratiquée avec moins d'amour.

4. Ainsi nous pouvons comparer l'amour de Dieu à cette machine d'architecture qu'on appelle une grue : si vous n'en aviez jamais vu, quand on vous montrerait une grosse poutre ou une grande cloche, vous auriez peine à croire qu'on les peut élever jusqu'au faite d'une maison ou au plus haut d'un clocher : vous diriez que cinquante hommes des plus forts qui sont en la ville n'en pourraient pas venir à bout ; et néanmoins cette machine est si commode et si ingénieusement fabriquée, qu'elle lève de terre et porte bien haut cette poutre, cette cloche et tout ce qui est de plus pesant, et cela très-facilement.

Il n'est rien de si bas, de si terrestre et éloigné du ciel, que de labourer la terre, de panser un cheval ou de balayer une chambre ; mais l'amour de Dieu a tant de vertu, tant de ressorts et de pouvoir, qu'il élève ces actions jusqu'au ciel empyrée ; car si ce fermier labouré la terre, si ce palefrenier panse les chevaux, ou si ce valet balaye la chambre de son maître avec un grand amour de Dieu, pensant qu'ils ne sont pas dignes de le servir immédiatement et en sa personne, mais qu'ils sont ravis de servir leur maître, afin qu'il ait la commodité et le loisir de bien servir Dieu, ces actions, qui semblent si basses, sont racontées, considérées et récompensées dans le ciel.

5. Ainsi nous voyons que plusieurs saints qui ont été en des conditions viles et abjectes, n'ont pratiqué que des actions très-communes et ordinaires ; mais parce qu'ils les ont faites extraordinairement, c'est-à-dire avec des dispositions intérieures plus ferventes et plus vertueuses, ils se sont rendus très-parfaits et sont devenus saints, comme saint Isidore et saint Léobon, laboureurs, l'un en Espagne et l'autre en Limousin ; sainte Mathie, servante d'un petit artisan à Troyes en Champagne ; et saint Dieudonné, savetier ; saint Servule, pauvre mendiant à Rome ; sainte Maxime, esclave en Afrique ; et sainte Blandine, servante à Lyon.

6. Ceci nous doit apprendre premièrement à ne nous pas enfler, n'entrer pas en si grande estime de nous-même, et ne nous préférer pas aux autres pour les bonnes œuvres que nous faisons, quoique grandes, héroïques et en grand nombre. Et en effet, que savons-nous ? peut-être qu'elles ont beaucoup de matériel, et peu de formel ; beaucoup d'extérieur, et peu de disposition intérieure ; beaucoup d'apparence, et peu de solidité ; enfin beaucoup d'éclat devant le monde, et peu de mérite devant Dieu.

Secondement à ne pas mépriser notre prochain, ne juger pas si témérairement de lui, ne le condamner pas et dédaigner en notre cœur, encore qu'il ne fasse pas tant de bon-

nes œuvres que nous : car peut-être une seule qu'il fait avec une grande disposition, est-elle plus précieuse que plusieurs que nous faisons lâchement et imparfaitement. La lionne en l'apologue, répondait aux autres animaux qui lui reprochaient qu'elle ne faisait qu'un faon : Il est vrai que je n'en produis qu'un, mais c'est un lion. Un seul acte d'humilité que le pauvre publicain fit au temple valut autant, en la présence de Dieu et en la balance de son jugement, que les jeûnes et toutes les autres bonnes œuvres du pharisien.

Quelques-uns parmi les chrétiens pratiquent peu de vertus, mais elles sont excellentes et héroïques, dit saint Augustin : d'autres en ont de moins précieuses, mais en plus grand nombre. Et quel est l'homme qui puisse savoir la différence et le jugement que Dieu en fait, pour leur en donner plus grande ou plus petite récompense ? *Alter fructuosus est donis paucioribus, sed potioribus : alter, inferioribus, sed pluribus ; et quemadmodum ista vel coequantur, vel distinguantur inter se, in accipiendis honoribus aeternis quis hominum audeat judicare* (S. Aug., lib. de Virgin., c. 44) ? Cette parole de saint Augustin nous doit encore porter à faire nos actions avec les plus saintes et parfaites dispositions qu'il est possible, et donner à nos bonnes œuvres, l'âme, l'esprit et la forme de la vertu que nous pratiquons. Comme en notre corps chaque partie a deux formes, une partielle qui est propre et particulière à chaque membre, forme de main, d'œil ou de cœur ; l'autre générale et universelle, à savoir l'âme qui anime et qui vivifie tous les membres : ainsi en l'assemblage des vertus et en la vie chrétienne, chaque vertu a son esprit et sa perfection particulière : la charité les anime toutes, et les dresse à la dernière fin qui est la gloire de Dieu. Et par conséquent pour faire nos œuvres excellentement, et avec toute la perfection que la morale chrétienne demande de nous, outre le mouvement de l'amour de Dieu qui nous y doit appliquer : nous devons donner à chacune de nos actions l'esprit et la disposition particulière de la vertu que nous y pratiquons : par exemple, faire nos oraisons avec grande attention et application d'esprit, avec respect ou appréhension de la grandeur et hantesse infinie de celui à qui nous parlons : assister à la messe non de corps seulement ; mais en méditant la Passion du Fils de Dieu, faisant des actes d'adoration, de compassion envers le Sauveur, d'action de grâces pour ses bénéfices, d'oblation de nous-mêmes comme des victimes de sa justice, et autres semblables dévotions.

Envers le prochain, obéir à nos supérieurs avec respect et amour filial, comme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi que saint Paul nous le recommande ; faire l'aumône au pauvre, non par compassion naturelle, non parce qu'il est de notre pays ou de notre profession, mais parce qu'il est membre du Fils de Dieu : embrasser les pénitences et les austerités du corps avec esprit de componction, zèle, de la justice de Dieu, haine du péché et de notre chair qui nous l'a fait commettre, et en tou-

tes nos actions avoir de grands désirs de faire mille fois plus que nous ne faisons ; en adorant Dieu, dire en soi-même : Je voudrais m'abîmer jusqu'au centre de la terre, jusqu'au centre du néant, en faisant l'aumône : Je voudrais que dans ce bouillon il y eût de l'or potable et des perles en infusion, puisque c'est pour mon bien aimé, et faisant quelque pénitence : Je voudrais répandre mon sang jusqu'à la dernière goutte, pour l'expiation de mes fautes.

II. — 1. Il ne faut pas néanmoins tomber en l'erreur de ceux qui, sous prétexte que l'intérieure est l'essence et la forme de la vertu, méprisent les observances extérieures comme de nulle valeur, ou de petite conséquence : Je veux prier Dieu mentalement, disent-ils, faire oraison en ma chambre, y concevoir une haute idée et une grande estime de ses perfections, me recommander à lui en mon cœur et faire l'examen en mon particulier ; mais qu'est-il besoin de dire mon chapelet, d'assister à vêpres et à la grand'messe, d'aller après le saint-sacrement, d'assembler mes gens le soir pour prier Dieu avec eux, de visiter les malades et les prisonniers, ou de faire d'autres œuvres de piété et de charité extérieure, *multum per omnem modum* ? Faut donc répondre à ces gens là : Oui ; mais vous êtes composés de corps et d'âme, vous avez reçu de Dieu l'un et l'autre, et ainsi vous les devez employer à son service et à lui rendre hommage : si vous n'avez pas une grande ferveur ou une disposition intérieure bien parfaite, il peut y avoir de l'excuse, il faut une puissante grâce, grande contention d'esprit, beaucoup de circonspection et de vigilance, partant si l'on y manque, la faute semble plus pardonnable ; mais vous êtes fort coupables et vous témoignez une grande négligence si vous refusez de contenter Dieu dans les actions extérieures qui sont plus faciles, et le manquement en est plus dommageable et pernicieux au prochain et à la communauté où vous êtes.

2. De plus quand vous pratiquez la vertu extérieurement, sans l'esprit de la vertu, vous ne faites tort qu'à vous-même, vous profitez au moins à vos prochains par le bon exemple que vous leur donnez ; et si vous n'avez point de récompense pour la piété, ou quelque autre vertu intérieure qui vous manque, vous en aurez au moins pour la charité et l'édification que vous lui donnez ; mais si vous ne faites ni l'un ni l'autre, vous êtes doublement coupable.

3. Et ces observances extérieures ne profitent pas seulement aux autres, mais encore à nous-mêmes ; car elles servent à conserver l'intérieur, comme l'écorce à l'arbre, la peau ou l'enveloppe aux fruits et la contrescarpe à la ville. Car quand nous nous sommes accoutumés à la pratique extérieure des vertus, si par malheur nous tombons en péché et faisons naufrage des biens intérieurs, nous avons honte et remords tout ensemble de quitter nos bons exercices extérieurs ; et les continuant, ils réveillent notre dévotion et nous excitent à nous relever du péché, pour ne perdre pas le mérite et le fruit de ces ac-

tions. Et puis, encore que l'extérieur ne soit souvent qu'un accessoire de la vertu, il donne néanmoins beaucoup de surcroît au prix et au mérite de la bonne œuvre.

4. Et en effet, si vous lisez avec réflexion l'Écriture sainte, vous verrez qu'elle exagère ordinairement les circonstances extérieures d'une action vertueuse; parce qu'elles augmentent notablement la valeur et la gloire de l'œuvre; les voici toutes en un vers :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

Quis, c'est la circonstance de la personne qui agit. Le centenier ayant dit au Fils de Dieu: Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri, le Sauveur dit qu'il n'avait point trouvé une si grande foi parmi les Israélites; et néanmoins il semble que le lépreux qu'il avait guéri un peu auparavant, dans le même chapitre, avait une plus grande foi, croyant qu'il le pouvait guérir, non-seulement par sa parole, mais par sa seule volonté: *Si vis, potes me mundare*. Mais le Fils de Dieu relève la foi de ce centenier, parce que c'était un cavalier et un gentil; comme depuis il exagéra la charité de saint Martin qui, n'étant pas encore baptisé, donna une partie de sa casaque à un pauvre: *Martin, qui n'est encore que catéchumène, m'a revêtu de cet habit*. Vous êtes un gentilhomme illustre, et vous visitez les pauvres et les prisonniers; vous allez après le saint-sacrement, et vous priez Dieu le soir avec vos domestiques: votre qualité relevée relève bien haut la valeur et le prix de votre vertu; car les anges disent: Pensez ce qu'il ferait s'il était prêtre ou religieux? Saint Bernard écrivant à une demoiselle lui dit: Il est vrai que Dieu n'a point acception de personne, mais si est ce que la vertu a plus d'agrément en une personne noble, c'est peut-être qu'elle y a plus d'éclat: *Non est quidem personarum acceptio apud Deum: nescio tamen quo pacto virtus in nobili plus placet, forte quia plus claret* (*Epist.* 1, 13 *ad Sophiam*).

Que si la personne n'est pas de si haute condition, la circonstance du fait en peut relever le mérite. Ainsi cette pauvre veuve qui ne jeta que deux deniers dans le tronc du temple (*S. Luc.*, XXI, 2), fut plus estimée que les riches qui y jetaient de grosses pièces; parce qu'elle se privait de ce qui lui était nécessaire, et qu'ils ne donnaient que ce qui leur était superflu. Vous donnez à Dieu en la religion votre fille qui est laide, à l'état ecclésiastique votre fils qui est grossier ou contrefait, et qui n'en ont point d'envie; voilà un beau présent que vous lui faites; au contraire, quand vous avez un fils qui est bien fait, d'un bel esprit, d'un bon jugement, qui a bien étudié; et une fille qui est belle, droite, agréable; vous devriez dire: Voilà qui sera bien propre pour le bon Dieu, car il doit toujours avoir le plus beau, le meilleur et le plus excellent de toutes choses. Quand vous donnez au Fils de Dieu, en la personne du pauvre, quelque reste de potage ou de viande, c'est quelque chose; mais si vous le serviez le premier, et de ce qui est de meilleur,

comme il le mérite, votre mérite serait bien plus grand: *Si comedi bucellam meam, solus et non comedit ex ea pupillus* (*Job*, XXXI, 17). Nous avons vu cette belle pratique en une maison de noblesse qui a été bénie de Dieu: car quand on était à table, quelque compagnie qui y fût, la dame du lieu choisissait le plus friand morceau de tous les mets qu'on servait, le mettait sur une belle assiette, et le donnait à une fille de chambre en lui disant: Portez cela à notre malade; les conviés pensaient que c'était quelqu'un de la maison: ce malade c'était le Fils de Dieu en la personne de quelque pauvre du village ou de la ville.

Le saint homme Job en faisait tout autant, et le Texte sacré remarque qu'étant vertueux parmi des infidèles et en un pays barbare, sa sainteté était plus éclatante et sa vertu plus signalée: car comme vous êtes plus digne de blâme si vous n'êtes pas bon en la compagnie des bons, ainsi vous êtes digne de grande louange, si vous êtes vertueux étant obligé de vivre parmi des méchants et des vicieux, dit saint Grégoire: *Sicut enim gravioris est culpæ inter bonos bonum non esse, ita immensi est præconii bonum etiam inter malos extitisse* (*S. Greg.*, lib. II *Moral.*, c. 1). Vous n'avez pas le moyen d'être religieuse et vous êtes contrainte de demeurer en une maison où il y a plusieurs personnes d'humeur fâcheuse, violente, impudique: et vous êtes chaste, patiente et débonnaire; leurs vices donnent du relief et de l'éclat à vos vertus.

La vaillante Judith est louée par une autre circonstance de sa valeur; c'est qu'elle défit Holopherne sans autre aide que de la grâce de Dieu: *Erit memoriale hoc nominis tui cum manus fœmine dejecerit eum* (*Judit.*, IX, 15). Elle ne fut ni conseillée par les prêtres, ni encouragée par les capitaines, ni assistée ou accompagnée de soldats: Dieu en fut plus glorifié. Si vous ruinez de même l'empire du démon, le règne du péché, si vous êtes dévote et vertueuse, sans être toujours attachée, comme vos compagnes, à la ceinture de votre confesseur, sans tant d'instruction, de méthodes et de direction, vos bonnes œuvres ne seront attribuées qu'à la grâce de Dieu et à votre coopération.

La fin aussi et l'intention donne beaucoup de surcroît aux mérites d'une action, quand on n'y prétend autre chose que la seule gloire de Dieu. Ces bonnes gens de l'Évangile qui venaient en Béthanie pour y voir notre Sauveur, n'étaient pas si dignes de louanges; parce qu'ils y venaient aussi par curiosité de voir le Lazare, qui avait été ressuscité: *Venerunt non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent quem suscitaverat a mortuis* (*S. Joan.*, XII). Si vous ne venez à l'église que pour y adorer le Fils de Dieu, votre dévotion est plus parfaite que si vous y venez encore pour voir votre confesseur, ou pour être vue et louée de lui. Henri le Grand avait coutume de dire que les rois ont trois sortes de serviteurs: quelques-uns font leurs pro-

pres affaires au lieu de faire celles de leur maître ; d'autres font celles de leur maître , mais ils font quant et quant leurs propres affaires : mais que les bons serviteurs n'ont point d'autres affaires que celles de leur maître, et les font comme les leurs propres. Ainsi entre les chrétiens, qui doivent être serviteurs de Dieu, les uns ne pensent qu'à eux-mêmes et à leurs propres intérêts, ne s'étudient qu'à se mettre à leur aise, faire leur fortune et à agrandir leur maison : s'ils servent Dieu, ce n'est que par parenthèse, par manière d'acquiescement, pour n'être pas estimés impies ou par retour, à eux-mêmes, afin que Dieu les bénisse et comble de biens temporels : d'autres, à la vérité, honorent Dieu et le servent pour l'amour de lui ; mais avec cela ils sont bien aises de s'avancer, de s'enrichir et s'élever pour leur propre contentement et leur satisfaction particulière : mais les parfaits chrétiens n'ont point de dessein en ce monde, que la gloire et le service de Dieu, point d'affaires que les siennes, et s'ils semblent en faire d'autres, ils ne les font que pour Dieu ; ils ne voudraient pas faire un pas pour avoir un office ou un bénéfice, s'ils ne prétendaient y rendre quelque service à Dieu ; ils ne voudraient pas acquiescer cinq sous que pour en faire des aumônes ou quelque autre bonne œuvre agréable à Dieu. Et pour lui rendre plus grand service, ils tâchent de donner bon exemple à la communauté où ils sont.

C'est la sixième circonstance qui augmente notre couronne, par les bonnes œuvres de ceux que nous attirons à la connaissance et à l'amour de notre Sauveur, comme le roitelet de l'Evangile, dont il est dit qu'il reçut la foi avec toute sa famille : *Credidit ipse, et domus ejus tota* (S. Joan., IV) ; et le centenaire saint Corneille, qui était dévot et craignant Dieu, avec tous ses domestiques : *Vir religiosus ac timens Deum cum omni domo sua* (Act., X, 2). Quand vous donnez bonne éducation à vos serviteurs ou à vos sujets, priant Dieu avec eux le soir et le matin, assistant au sermon et à l'office divin, portant honneur et respect à votre curé en leur présence, vous participez au mérite de ces actions vertueuses qu'ils pratiqueront à votre exemple.

Enfin l'écriture sainte pèse la circonstance du temps, en la vie sainte et parfaite du vénérable Tobie : elle exagère qu'étant jeune il ne s'adonnait point aux divertissements et aux folâtreries de la jeunesse ; qu'étant en captivité, il n'abandonna jamais ses bons exercices, et pendant que tous les autres allaient adorer les idoles, lui seul allait adorer le vrai Dieu au temple de Jérusalem : *Cum esset junior omnibus in tribu Nephtali, nihil tamen puerile gessit in opere, in captivitate positus viam veritatis non deseruit ; cum irent omnes ad vitulos aureos, hic solus fugiebat consortia omnium et pergebat in Jerusalem ad templum Domini* (Tob., I). Si vous ne servez Dieu qu'en l'arrière-saison de votre âge, quand vous ne pouvez faire autre chose, quand le monde et la chair vous ont fait ban-

queroute, c'est une dévotion forcée, ou du moins peu libérale : mais si vous le servez en la fleur de votre jeunesse, quand le monde et la chair vous attirent à d'autres affections, quand vous avez l'esprit et le corps vigoureux pour lui rendre de bons services, c'est signe de bonne volonté, c'est une dévotion qui lui est honorable et agréable.

Si vous l'aimez quand il vous fait du bien, quand il vous donne tout à souhait et vous comble de prospérités, c'est peut-être un amour de concupiscence et non de charité : vous aimez les bénédictions de Dieu, et non le Dieu de bénédiction : les publicains, les païens, les chiens et les autres bêtes aiment ceux qui leur font du bien. Mais si vous aimez Dieu, et si vous lui êtes fidèle en captivité, en maladie, dans la pauvreté et le renversement de votre fortune, votre amour est désintéressé et de bienveillance gratuite ; si le premier dimanche du mois ou une fête de Notre-Dame vous venez à l'église à dix heures du matin, ce n'est pas grand cas, tout le monde y vient : mais si un jour de carnaval, quand tout les autres vont au bal, au cours et la comédie, *ad vitulos aureos*, vous tenez compagnie au saint sacrement dans l'église, ou vous êtes en retraite au pied du crucifix dans votre maison, votre piété est plus recommandable, vous recueillez les bénédictions que les autres perdent par leur folie.

III. — 1. Quand le Fils de Dieu nous recommande d'être plus parfaits que les scribes et les pharisiens, à peine d'être privés du royaume des cieux, il ne veut pas seulement que nos vertus soient plus héroïques et assorties de dispositions et de circonstances plus parfaites, mais qu'elles soient plus abondantes : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et phariseorum, non intrabitis in regnum caelorum* (S. Matth., V, 20). Au texte grec, il y a deux négations qui assurent avec plus de certitude et d'infaillibilité, *ὅ μὴ εἰσέλθετε, non omnino intrabitis*. Considérez bien votre vie, voyez à quoi vous employez le temps : Vous vous levez à huit ou neuf heures, vous perdez deux ou trois heures à vous habiller, vous vous contentez d'entendre une petite messe ; l'après-dînée se passe à faire des visites ou en recevoir, le soir en des cajoleries ou au jeu de cartes, est-ce là une vie de chrétien ? est-ce là faire plus de bonnes œuvres que les scribes et les pharisiens ?

2. Saint Augustin vous détrompe et vous convainc en vous disant que le même Fils de Dieu qui a dit en l'Evangile : Si quelqu'un n'est régénéré d'eau et du Saint-Esprit, il n'entrera pas au royaume de Dieu, le même a dit avec autant d'assurance : Si votre vertu n'est plus abondante que celle des pharisiens, vous n'entrerez point au royaume des cieux. D'où vient donc que les hommes craignent tant la première menace, et courent pour se faire baptiser, et que si peu de gens redoutent la seconde, que si peu se soucient de se sanctifier ? *Cur illud timendo, multi currunt baptizari, et hoc non timendo, non*

multi curant justificari (S. Aug., lib. XXI de Civit., cap. 17)?

Les chrétiens de la primitive Eglise étaient si convaincus de cette vérité, et si soigneux de garder cet avertissement du Fils de Dieu, que saint Paul ne le recommande pas aux Thessaloniens, car il suppose qu'ils le font, puisqu'il prie Dieu qu'ils y persévèrent, qu'ils y soient bien établis et confirmés : *Confirmet vos Dominus in omni opere bono (II Thessal., II)*; et aux Colossiens, il dit : Rendez-vous dignes de Dieu; soyez abondants en toute bonne œuvre, pour vous rendre agréables à lui : *Ambuletis digne Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes (Coloss., I, 10)*.

3. *Digne Deo.* Voilà un puissant motif pour vous porter à cette pratique, que Dieu a daigné en être la cause exemplaire, la cause méritoire et la finale : il nous a bien donné exemple de n'être pas chiches et réservés à son égard, puisque tout ce qu'il a fait pour nous, ç'a été avec grande perfection, libéralité et magnificence. Dans l'ordre de nature, il ne s'est pas contenté de produire les créatures nécessaires à notre entretien, il en a fait plusieurs comme par mignardise de père envers ses enfants, plusieurs pour nos délices et notre récréation : *Non necessitatibus tantum nostris provisum est, usque ad delicias amamus*, dit un ancien. Que d'œillets, que de roses et que de tulipes, que de fruits doux, aigres et musqués, pour l'été ou pour l'hiver; que de parfums, que de chants d'oiseaux, et que de chiens de chasse qui n'étaient point nécessaires à la conservation de notre vie. Dans l'ordre de grâce, entre une infinité de moyens qui étaient dans les trésors de sa toute-puissance et sa sagesse infinie pour nous racheter, il a choisi le plus convenable, quoiqu'il lui ait le plus coûté; une goutte de son sang suffisait à notre rançon, mais ne suffisait pas à son amour : et ainsi il a épuisé toutes ses veines : *Copiosa apud eum redemptio*. Dans l'ordre de la gloire, il donne aux bienheureux une mesure pleine, entassée, comblée, surabondante et soulée. *Mensuram bonam, confertam coagitatam dabit in sinum vestrum (S. Luc., VI)*.

Et le Fils de Dieu a eu en si grande recommandation cette fécondité ou abondance de bonnes œuvres, qu'il a enduré la mort pour nous la mériter : il s'est livré soi-même, dit saint Paul, afin de sanctifier un peuple qu'il puisse offrir à Dieu son Père, avec honneur et sans reproche; un peuple qui s'en rende digne en pratiquant les bonnes œuvres, *Dedit semetipsum ut mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum (Tit., II)*, non tellement quellement, mais avec zèle et affection : *Sectatorem bonorum operum*. Dans le grec il y a *zelatorem*, *ζηλωτήν τῶν ἀγαθῶν ἔργων*. Et pour nous y encourager, il en veut être lui-même la récompense, non pas petite et médiocre, mais très-grande et très-abondante : *Ero merces tua magna nimis*. Ceux qui y aspirent tout de bon, et qui la doivent obtenir, font profession de pratiquer toutes les bonnes œuvres

qui leur sont possibles, selon leur état et condition; car voici comme l'Apôtre dépeint un prédestiné : C'est, dit-il (II Tim., II, 21), un vase d'honneur sanctifié et utile au Seigneur, prêt et disposé à toutes les bonnes œuvres.

Vas in honorem. Vous n'êtes donc pas prédestiné, puisque vous êtes un vaisseau d'infamie et d'ordure? Il ne sort du tonneau que ce qui est dedans, et on n'entend sortir de votre bouche que des paroles sales, infâmes et exécrables : des juréments, des blasphèmes, des malédictions et des impuretés; le prédestiné est un vaisseau d'honneur sanctifié, *sanctificatum*; tout ce qui est en lui est employé et consacré au service de Dieu, son cœur, ses yeux, sa langue, ses mains, son âme et son corps : *utile Domino*. Voilà un grand mot, un grand honneur pour nous, que nous puissions être utiles au Seigneur, qu'il daigne se servir de nous pour l'exécution de ses desseins? Il veut que nous disions que nous sommes serviteurs inutiles; mais lui ne le dit pas, puisqu'il nous estime et nous surnomme des instruments utiles. *Ad omne opus bonum paratum*; il dit *paratum*, parce que chacun ne peut pas pratiquer effectivement toutes les bonnes œuvres, mais une âme choisie est disposée à les faire promptement toutes les fois que Dieu lui en donne le pouvoir et l'occasion. Voilà ce que saint Paul nous commande d'annoncer à toute sorte de gens, non par manière d'avis et de conseil, mais de commandement et d'obligation : *Hæc loquere et exhortare, cum omni imperio, admone illos ad omne opus bonum paratos esse (Tit., III, 1)*. *Illos, nempe senes, anus, juvenes, servos, de quibus immediate ante*; et si nous y manquons, le Sauveur nous menace de sa justice par cette parabole :

Conclusion. — Un père de famille ayant un figuier en sa vigne, y alla chercher des fruits, et n'en trouvant point, il dit à son vigneron : Coupez-moi cet arbre, il occupe la terre inutilement; il y a trois ans que j'y cherche des fruits, et je n'en trouve point. Le vigneron répondit : Maître, laissez-le encore cette année, je le cultiverai, j'y mettrai du fumier; si après ce terme il demeure stérile, vous le ferez couper quand bon vous semblera (S. Luc., XII). Vous êtes cet arbre planté en la vigne de l'Eglise, cultivé de la main de Dieu, arrosé de ses grâces : arbre fruitier, il vous a créé à dessein que vous portiez des fruits de bonnes œuvres, et un figuier pour porter des fruits doux et savoureux, des œuvres de vertus solides et parfaites. Il y a trois, quatre et cinq ans, peut-être même dix et quinze ans qu'il demande de vous quelque fruit : et vous n'en portez point. Car quelle bonne œuvre avez-vous jamais faite exempte d'imperfection et bien purement pour l'amour de Dieu? *Ut quid terram occupat?* S'il ne veut pas qu'un arbre occupe inutilement la terre, combien moins que vous occupiez l'Eglise, la religion et la communauté où vous êtes! S'il ne veut pas qu'une plante infructueuse occupe la terre, pensez s'il permettra qu'un

homme infructueux occupe le ciel? Vous occupez inutilement la terre, vous tenez la place d'un autre qui n'y serait pas inutile; car que de créatures, dans les trésors de la toute-puissance de Dieu, qu'il pouvait tirer du néant, qui l'essent servi fidèlement! il les a laissées et vous a donné l'être. Vous occupez inutilement l'Eglise; car que d'infidèles au Canada, à la Chine, au Japon et en Barbarie, qu'il pouvait appeler au christianisme, qui eussent été bons catholiques! il les a laissés et vous a fait enfant de son Eglise. Vous occupez inutilement la religion; car combien de bonnes âmes voudraient avoir les moyens et les talents nécessaires pour y être reçues, et y vivraient parfaitement! Dieu les a laissées et vous a fait religieux. Jusqu'à quand abuserez-vous de tant de grâces? La Vierge, qui vous tient en sa protection, l'a prié de vous attendre encore un peu, qu'elle vous inspirerait, solliciterait et importunerait de vous convertir; peut-être que c'est ici la dernière année du terme qu'il lui a donné, et cependant vous êtes toujours stérile! Vous n'êtes pas seulement stérile, mais un arbre mort, sec et sans espérance de ressource: un arbre mort, non-seulement ne porte point de fruit, mais ne pousse point de feuilles; les rayons du soleil ne le vivifient point, mais le séchent et l'endureissent; les rosées du ciel ne le nourrissent plus, mais le pourrissent. Vous ne produisez ni des fruits de bonnes œuvres, ni des feuilles de bonnes paroles; les lumières du Saint-Esprit ne vous convertissent point, mais vous endureissent; les exemples des gens de bien, les sermons et autres grâces de Dieu ne vous profitent plus, mais vous rendent plus coupable. Que pouvez-vous attendre, sinon qu'un de ces jours on dira: Coupez-moi cet arbre. La cognée est déjà à la racine; cette douleur de tête, cette toux sèche, cette fluxion, sont une cognée qui vous menace de la coupe: si vous êtes coupé en cet état, vous ne devez attendre que d'être jeté au feu, car le Fils de Dieu a dit, après saint Jean-Baptiste: Tout arbre qui ne fait point de bon fruit sera coupé et jeté au feu. Dieu nous en garde. Amen.

SERMON LXXV.

De la nécessité d'un bon directeur, pour bien observer tout ce que dessus, et des qualités qu'il doit avoir.

Inquire tibi aliquid fidelem virum, qui eat tecum.
(Tob., V.)

Cherchez quelque homme fidèle qui vous conduise. C'est ce que le vieux Tobie disait à son fils bien-aimé, le voulant envoyer en une ville bien éloignée dont il ne savait pas le chemin; c'est ce que je vous dois dire, sur la fin de cette mission, pour vous acheminer au ciel et pour vous faire pratiquer avec persévérance les saintes et salutaires instructions qu'on vous a données. Ces paroles de ce saint homme marquent quatre points d'importance, que je vous dois traiter en ce

discours: Premièrement, la nécessité d'un bon directeur: *Inquire tibi*. En second lieu, que c'est une chose rare et difficile à trouver: *aliquem, non pas aliquos*. En troisième lieu, les qualités qu'il doit avoir: *Fidelem virum*. En quatrième lieu, comme nous devons nous comporter envers lui: *Qui eat tecum*.

Quand le Fils de Dieu nous oblige à suivre la direction d'un guide spirituel, il ne nous commande rien qu'il n'ait pratiqué lui-même, car il s'est abandonné à votre conduite, ô sainte Vierge! Vous avez été son guide, sa tutrice, sa gouvernante, son ange gardien pendant son enfance, si bien que vous étiez déjà dès cette vie reine et souveraine des anges, ayant puissance et autorité sur celui qui leur commandait: pour ce sujet les plus hauts séraphins du ciel fondaient en terre pour honorer en vous cette admirable puissance, comme nous faisons avec eux, nous prosternant humblement à vos pieds et vous disant: *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Defecit sanctus, quia veritates diminutæ sunt.* — I. Punctum. *Necessitas boni directoris: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus, 1° Ex parte Dei, 2° nostri, 3° peccati; 4. exemplis, Davidis, Moysis, Pauli.* — II. Punctum. *Difficile invenitur.* — III. Punctum. *Boni directores sunt cælis similes, ex S. Aug., nempe 1. a terra suspensi; 2. Deum portantes; 3. præceptis tonantes; 4. sapientia coruscantes.* — IV. Punctum. *Quomodo cum direttore agendum.* — Conclusio. *Paraphrasi verborum illorum: Ecce ego mitto angelum meum qui præcedat et custodiat te.*

Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum. Il ne serait pas malaisé de vérifier par expérience cette parole du prophète; mais il est bien difficile de ne la pas admirer. N'est-ce pas une merveille qui mériterait d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir en ce temps déplorable, principalement aux grandes villes, tant de bons collèges pour élever la jeunesse, tant de séminaires, tant de prédications, tant d'exhortations, tant de catéchismes, tant de conférences spirituelles, tant de saintes confréries, tant de confessions, tant de communions, et si peu de sainteté, si peu de solide vertu, si peu de gens qui cherchent bien Dieu, si peu qui le servent purement pour l'amour de lui, si peu enfin qui tendent, et encore moins qui parviennent à la perfection que l'Evangile demande de ceux qui font profession du christianisme: *Defecit sanctus, id est non invenitur sanctus*, dit saint Augustin. Quelle peut être la cause de ce malheur? David le dit, quand il ajoute: *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum*, Les vérités sont rares en ce temps, leur estime est de beaucoup diminuée et quasi perdue dans le monde; les uns n'ont pas l'humilité de découvrir à un directeur leurs vices et leurs imperfections sincèrement et avec vérité, et les autres ont un directeur

qui n'a pas la charité de leur dire fortement et sans flatterie leurs vérités.

1.-1. Au premier inconvénient tombent plus ordinairement les hommes, et particulièrement les grands, les beaux esprits, les gens doctes et même quelquefois les spirituels et les dévots : car comme ils ont de la science et de la lumière pour conduire les autres, ils en pensent avoir suffisamment pour se gouverner eux-mêmes. Ils disent pour se flatter : *Spiritualis homo omnia dijudicat* ; et comme ils ont ou pensent avoir un bon zèle et des intentions droites en tout ce qu'ils font, il leur semble qu'ils ne peuvent faillir, ils regardent tous les autres comme au-dessous d'eux et comme incapables de leur donner avis ou conduite ; ils n'écoutent point ce que dit le Sage, que la vraie sagesse est logée à l'enseigne du conseil, *Ego sapientia habito in consilio* ; et qu'il faut demander avis en tout ce que nous faisons, pour ne pas nous repentir de l'avoir fait, *Fili, absque consilio nil facias, et post factum non penitebis* (*Eccli.*, XXXII, 24). Ils n'écoutent point saint Paul, qui dit que le zèle n'est pas toujours selon la science, que le prince des ténèbres se transfigure souvent en ange de lumière, et qu'il faut être sage sobrement (*Rom.*, X, 2 ; *II Cor.*, XI, 14 ; *Rom.*, XII, 3) ; ils n'écoutent point le Créateur qui se plaint par Ezéchiel (*Ezech.*, XXXIV, 8) que les directeurs de son peuple voulaient être leurs propres pasteurs, et se diriger par eux-mêmes.

2. Ils ne considèrent point ce que saint Bernard a dit avec tant de vérité, écrivant à un chanoine régulier, qu'il faudrait écrire en grosses lettres en la chambre de tous les prélats et de tous les docteurs du monde : *Qui se sibi magistrum constituit, stulto se discipulum subdit* (*S. Bern.*, ep. 71 ad Angered.), que celui qui se gouverne par soi-même, il est le disciple d'un mauvais maître. Je l'ai connu par expérience, dit ce grand docteur, je suis plus capable de conduire un grand nombre de religieux, je le puis faire avec plus de facilité et avec moins de danger que de me gouverner moi-même. Il avait lu dans Cassian (*Colat.* 2, c. 11) le sentiment des Pères, qui portait que l'esprit malin n'a point de moyen plus propre, pour perdre un pauvre religieux, et le précipiter en l'abîme de la mort éternelle, que lorsqu'il n'obéit pas à cette parole de Moïse *Interroga patres tuos*, se confiant trop à son jugement et à sa doctrine, il méprise le conseil des anciens ; ce qui a fait dire au dévot Gerson (*Tom. I Consid.*, de lib. liquid., 2) que celui qui n'a point de conduite que la sienne, n'a pas besoin de démon pour le tenter, parce qu'il est à soi-même un démon et un tentateur plus dangereux que tous les autres.

3. Ils ne considèrent pas 1° que sans la lumière de Dieu, toute notre sagesse, pour grande qu'elle soit, n'est que pure folie, notre esprit que ténèbres, notre science qu'ignorance et qu'aveuglement, et que Dieu n'a pas coutume de nous éclairer pour nous et pour notre propre conduite, par soi-même immédiatement, mais par l'entremise des hommes.

Au chapitre cent soixante et dix-neuvième du Pré spirituel, il est dit qu'un saint évêque était si chéri de Dieu et si favorisé des anges, que toutes les fois qu'il offrait le redoutable sacrifice, il voyait à ses côtés deux anges qui assistaient à la sainte messe : mais comme sa science n'allait pas de pair avec sa sainteté, il commettait par ignorance une lourde faute aux paroles du saint mystère. Un diacre de sa connaissance l'étant venu voir, et ayant entendu sa messe, remarqua cette faute et l'en avertit après la messe ; or comme le saint évêque ne fit pas grand état de cet avertissement, pensant que le diacre se trompait et que s'il y eût eu quelque faute de sa part, les anges l'en eussent averti, le diacre étant retourné une autre fois, lui dit : Monseigneur, j'avertis l'autre jour Votre Grandeur qu'elle faisait une telle faute au vénérable sacrifice ; je la supplie très-humblement d'y avoir quelque égard. Ce second avis n'eut pas plus d'effet que le premier : néanmoins le saint, se voyant importuné, dit un jour aux anges : Ce bon diacre qui me vient voir quelquefois me dit que je fais une telle faute, est-il vrai ? Oui, lui dirent-ils, et il le faut croire. Pourquoi donc ne m'en avez-vous pas averti ? Parce que Dieu enseigne les hommes par les hommes, lui répondirent-ils. Il y a des millions d'anges au ciel, ils ne sont pas tous éclairés de Dieu immédiatement ; mais les inférieurs par les supérieurs, les anges par les archanges, les archanges par les vertus, et ainsi des autres : à plus forte raison les hommes, dont la nature est si imparfaite, si nécessaire et si corrompue.

2° Dieu seul est indépendant, lui seul n'emprunte rien hors de soi, lui seul n'a besoin de personne, il nous veut tenir bas, il veut nourrir en nous l'humilité ; nouer et cimenter entre nous la charité et l'union fraternelle : pour cet effet il a ordonné que nous ayons besoin de secours, de lumière et de conduite les uns des autres. Comme pour entretenir le commerce entre les diverses provinces et nations qui sont au monde, il a voulu qu'une seule terre ne portât pas tout ce qui était nécessaire pour l'entretien ou les délices de la vie.

..... Non omnis fert omnia tellus,
Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ,
Arborum fortus alibi.

3° Et puis le péché est une œuvre de ténèbres, il les répand en notre esprit quand il y a une fois entrée : si c'est un grand crime, il nous aveugle ; si c'est un petit péché, il nous obscurcit la vue : *Malitia excæcavit cor illorum. Obscuratum habentes intellectum* (*Sap.*, II, 21 ; *Eph.*, IV, 18). Les aveugles ne peuvent apercevoir les choses les plus grandes, la vue obscurcie ne peut pas voir les petites choses ; et ainsi, soit que notre péché soit grand ou qu'il soit petit et léger ; il est trop proche de nous pour être aperçu de nous : *Sensibile positum super sensum, non facit sensationem* ; il faut qu'il y ait une certaine distance entre la vue et son objet, afin que l'objet soit aperçu et que la vision so

fasse. Notre péché est sur nous; il est en nous, il est au milieu de nous; il ne peut donc pas être aperçu de nous. Un juge qui est ami d'une des parties est incompetent et reprochable; nous sommes trop amis de nous-mêmes, trop remplis d'amour et de flatterie pour nous-mêmes, pour pouvoir juger des fautes que nous commettons.

4. Et en effet, quel aveuglement plus horrible, quel endurcissement plus déplorable que celui de David? Il avait été un si grand prophète, si éclairé, si favorisé du ciel et si appliqué à l'exercice de l'oraison mentale; il avait médité jour et nuit la loi de Dieu, il avait connu les secrets et les mystères plus profonds de la sagesse divine, *Incerta et occulta sapientie tue manifestasti mihi*; et après tant de connaissances, ayant commis un infâme adultère, une trahison si noire et un détestable homicide, il ne voyait pas le mauvais état où il était, il pourrissait dans son ordure, et il ne pensait pas à s'en relever, si bien qu'il fut besoin qu'un autre prophète l'en avertisse de la part de Dieu, et il fallut encore que le prophète Nathan se servit d'artifice et qu'il lui remontrât sa faute par la circonstance d'une parabole, tant nous sommes douillets, délicats et impatients de toute censure! Et si vous me dites que, grâce à Dieu, vous n'êtes pas sujet à des pensées si noires, je vous ferai voir par un autre exemple que si les grands péchés nous aveuglent, les petits nous éblouissent.

Quel prophète a jamais été plus grand homme d'Etat, plus sage, plus savant et plus judicieux, qui plus éclairé de Dieu, plus intelligent aux mystères de la foi et plus entendu aux affaires du monde que Moïse? Il avait été nourri à la cour du roi d'Egypte, qui était pour lors la meilleure et quasi l'unique nourricière des bonnes lettres; il avait été instruit pour être adopté par la fille de Pharaon; il a bien montré en son Pentateuque qu'il était fort profond en toute sorte de sciences naturelles et surnaturelles: il parlait à Dieu bouche à bouche, comme un ami à son ami; c'est ainsi que l'Écriture en parle: Dieu répandait tant de lumières et de splendeurs en son esprit, que la face de son corps en devenait toute rayonnante, et nonobstant cela il commettait une faute dont il ne s'apercevait pas; faute si grossière, si visible et palpable, que la moindre fille spirituelle la remarquerait aisément: que dis-je, une fille spirituelle? son beau-père Jéthro, qui avait été païen jusqu'alors, la remarqua et l'en avertit: c'est qu'il se répandait trop dans le fracas, c'est qu'il embrassait trop d'affaires et qu'il en était accablé; il entendait les plaintes de tout le peuple, il n'avait pas assez de loisir de vaquer aux autres choses plus sérieuses: *Stulto labore consumeris*. Vous vous travaillez follement et en vain; c'est l'avis que son beau-père lui en donne et qu'il a consigné à la postérité, pour nous faire sages par son exemple.

Quand le fils de Dieu convertit saint Paul, et que ce nouveau converti lui dit: *Quid me vis facere?* il le pouvait pleinement in-

struire de tout ce qu'il avait à faire, il pouvait en un moment et par un rayon de lumière lui faire voir tout ce qu'il désirait de lui, et il l'envoie à Ananias pour apprendre de lui ce qu'il devait faire pour se sauver: *Ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere* (Act., IX); parce que Dieu enseigne les hommes, non par soi-même, ni par les anges, mais par les hommes.

II. — Mais toute l'importance en cette affaire, la grande question en ce sujet, est de trouver un directeur qui soit tel qu'il vous est nécessaire; c'est saint Paul qui dit cela en ces mêmes termes: *Hic jam queritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur. Hic jam queritur, hic jam queritur* (I Cor., IV, 2): s'il était facile d'en trouver, si les bons directeurs n'étaient rares et clair-semés, saint Paul ne dirait pas: C'est la question d'en trouver un; oui, un: *Ut fidelis quis, non ut fideles aliqui inveniatur*. Et notre Sauveur les estime si rares, qu'il en parle comme s'il était impossible d'en rencontrer: *Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam* (S. Luc., XII, 42)?

Le dévot Avila disait qu'il le faut choisir entre mille (I part., *introduc. chap. 6*); et saint François de Sales a ajouté qu'il le faut choisir entre dix mille: car il s'en trouve moins qu'on ne saurait dire, qui soient capables de cet emploi: *Qui invenit illum, invenit thesaurum*. Quand il est bon, il nous aide puissamment à nous sanctifier; quand il est indigne de sa charge, il gâte tout et vous sert à vous perdre. Les prêtres de l'ancienne loi n'étaient pas confesseurs, ils n'étaient directeurs des peuples que pour la conduite extérieure, pour la police des familles, des royaumes et des républiques; si bien que leurs sujets n'étaient pas obligés de leur découvrir leur conscience. Et toutefois il est dit en l'Écriture (II Paralip., XXIV, 2), que le roi Joas vécut très-saintement et fit des actions très-agréables à Dieu tant qu'il eut pour directeur le grand prêtre Joïada: *Fecit quod bonum est coram Domino cunctis diebus Joïade sacerdotis*; mais après la mort de ce bon prêtre il se pervertit tellement, qu'il fit mourir le prophète Zacharie (*Ibid.*, v. 16). Au contraire le directeur de sainte Irène la pensa perdre; toutefois un dévot abbé, oncle de la sainte, le lui avait donné pour guide spirituel, et il l'avait choisi comme le plus capable entre tous les religieux du monastère. Je voudrais que les mères de famille fissent lire sa Vie à leurs filles dans Ribadeneira.

Sainte Thérèse (*chap. 5 du Chemin de la perfection*) écrit que les confesseurs qui n'avaient pas les talents nécessaires à cette fonction lui avaient été fort dangereux, et même un qui avait fait son cours en théologie, et que si elle fût morte après une longue et furieuse maladie qu'elle souffrit avec une patience incroyable, son salut eût été douteux, tant à cause de sa misère passée, que par la faute de ses confesseurs. Et de notre temps un confesseur intéressé et indiscret,

pensa ruiner les grands desseins que Dieu avait sur madame de Chantal, première plante de l'ordre de la Visitation (*cap. 3 Vita suæ*). Entre autres fautes qu'il fit, il lui avait fait faire quatre vœux : le premier de lui obéir en tout, le second de lui garder le secret ; le troisième de ne le point changer, et le quatrième de ne conférer de son intérieur à aucun autre qu'à lui. Monseigneur de Genève, après l'avoir recommandée au Saint-Esprit plusieurs jours, lui dit de la part de Dieu que ses vœux ne valaient rien ; vous verrez cela en la Vie de madame de Chantal, écrite par l'évêque du Puy (*lib. 1, cap. 9*). *Ars artium regimen animarum*, dit saint Basile ; et saint Bernard : *Onus angelicis humeris formidandum* ; et le cardinal de Bérulle ajoute que régir une âme c'est régir un monde.

III. — Saint Augustin nous décrit en quatre mots les propriétés d'un bon directeur, c'est quand il explique ce verset du psalme dix-huitième : *Cæli enarrant gloriam Dei*, où il dit que les saints, tels que doivent être les directeurs des âmes, sont bien comparés aux cieus, à cause de quatre qualités qu'ils doivent avoir, semblables à celles des cieus : *A terra suspensi, Deum portantes, præceptis tonantes, sapientia coruscantes* (*S. Aug., actione 2 in Ps. XVIII*). Vous choisissez un directeur, afin qu'il vous aide à vous perfectionner en votre vocation, c'est-à-dire dans le christianisme : or cette vocation est toute sainte, toute céleste et toute divine ; c'est ainsi que saint Paul l'appelle : *Fratres sancti, vocationis cælestis participes* (*Hebr., III, 1*). Vu donc que personne ne donne ce qu'il n'a pas, il est évident que votre confesseur, pour vous perfectionner en cette céleste vocation, doit être lui-même tout céleste, qu'il doit avoir toutes les qualités et les propriétés du ciel que saint Augustin reconnaît aux saints.

1. La première est que le ciel est séparé de la terre, il en est beaucoup éloigné, il n'en relève en aucune façon, il lui fait beaucoup de bien, il l'éclaire, il l'échauffe, il la rend féconde et lui envoie des influences bénignes et favorables ; et cela insensiblement, sans faire de bruit et sans recevoir d'elle quoi que ce soit. Un vrai père spirituel est aussi détaché de toute affection terrestre, de tout intérêt et prétention temporelle, que le ciel est éloigné de la terre ; il souhaite du bien à son pénitent, il lui en fait, il lui en procure sans le lui dire, sans rien prendre et sans rien espérer de lui ; il se souvient qu'il est juge et qu'il est dit aux juges : Vous n'aurez point acception de personne, vous ne recevrez point de présents, parce que les présents avenglent les yeux des plus sages et altèrent les paroles des justes. *Non accipies personam nec munera, quia munera excecant oculos sapientum et mutant verba justorum* (*Deut., XVI, 19*). Notez des justes ; si, ayant un procès au bailliage, vous corrompiez par présents le baillif ou son lieutenant, et qu'ensuite de cela il rendit une sentence injuste en votre faveur, la cour de parlement casserait et mettrait à néant cette sentence. Si votre confesseur vous flatte, s'il ne vous re-

prend comme il doit, s'il ne vous refuse l'absolution, quand il voit que vous n'avez point de vrai repentir et que vous retombez souvent au péché ; s'il vous donne une pénitence fort légère pour des péchés mortels, on casse et on met à néant au tribunal de la justice divine la sentence erronée qu'il a prononcée en votre faveur.

Et apprenez de la théologie qu'il y a trois sortes de présents : présent de la main, présent de la langue et présent de service : *Munus a manu, munus a lingua, munus ab obsequio* (*D. Thomas, 2-2, q. 78, art. 2, ad 3*). Un présent de la main, c'est quand vous donnez de l'argent, du linge, de la viande, des confitures, des ornements d'autel, etc. ; un présent de la langue, c'est quand vous parlez en faveur de votre confesseur, ou de ceux qui lui appartiennent, dans le parlement et en la maison de ville, ou dans l'assemblée de la paroisse ; le présent de service, c'est quand vous le servez ou les siens, pour lui faire avoir une condition, une chaire, un office ou un bénéfice. Les confesseurs qui sont exempts de toute prétention et affection à ces trois sortes de présents, comme il y en a plusieurs, grâce à Dieu, en cette ville, ont la première qualité des cieus : *A terra suspensi*.

2. En second lieu, saint Augustin dit : *Deum portantes* ; il faut qu'un directeur soit dévot, saint et spirituel, homme d'oraison et de vertu éminente ; qu'il soit bien uni à Dieu, et que Dieu soit en son cœur comme en son sanctuaire, en son trône et en un ciel empyrée : *Dominus in templo sancto suo, Dominus in celo sedes ejus*. Autrement, comment est-ce qu'il vous portera à Dieu, si lui-même n'y va pas ? comment est-ce qu'il vous donnera l'esprit de la vertu, si lui-même en est dépourvu, comment agira-t-il par la conduite de Dieu, s'il ne lui est uni et conjoint ? Je sais bien que les sacrements produisent la grâce et leurs autres effets, nonobstant l'indignité du ministre, mais Dieu n'a pas coutume de faire ses grands ouvrages par des instruments disproportionnés et éloignés. Vous n'écrirez jamais une lettre avec une plume, vous ne coudrez jamais une robe en votre maison avec une aiguille qui en est bien loin : si un confesseur n'est bien uni à Dieu, s'il n'est intérieur et spirituel, homme d'oraison et de retraite, Dieu ne s'en servira pas si volontiers, comme d'un instrument pour vous rendre spirituel et dévot ; s'il est céleste, il vous rendra céleste ; si terrestre, il vous rendra terrestre : *Qualis terrenus, tales et terreni, et qualis cælestis, tales et cælestes* (*I Cor., XV, 43*). Mais comment le connaîtrai-je ? est-ce à moi d'en juger ? serai-je juge de mon juge ? L'Écriture en donne des marques si évidentes et si palpables, qu'il est aisé de les discerner : *Ex operibus eorum cognoscetis eos*.

S. Jean-Baptiste enseigne la première, quand il dit à ses disciples que l'homme terrestre parle de la terre : *qui est de terra, de terra loquitur* (*S. Joan., III, 31*). Si votre confesseur vous parle souvent de la terre, des affaires du monde ou des biens temporels ; si de votre

menage, de votre testament ou du mariage de vos gens; si de ses parents, de ses descendants partienliers et d'autres semblables intrigues, il est terrestre; et encore plus, s'il vous disait quelquefois des badineries, s'il se plaît à des visites trop fréquentes, à des entretiens longs et superflus, à des conversations de seul à seule sans témoins, dans des recoins, en des chapelles écartées; et encore plus s'il vous donne des témoignages d'affection sensible, comme de donner et recevoir des présens à l'insu de ses supérieurs. Mesdames, je vous ai dit autrefois que si vous êtes bien chastes, et si la pureté vous est en recommandation, vous ne devez jamais permettre qu'on vous touche ni au sein, ni au visage, ni au bras: qui que ce soit, cousin, beau-frère, frère ou autre parent, votre seul mari excepté; j'ajoute maintenant, pour votre confesseur, s'il vous touche seulement en la main en se jouant ou folâtrant, n'y allez plus, n'y allez plus; je le dis encore une fois et non sans raison: n'y allez plus, allez à un autre.

Comme aussi pour seconde marque, s'il ne se plaît à entendre les confessions que des grands et des riches, s'il assiste volontiers à la mort des messieurs et des dames, mais jamais ou fort rarement à celle des pauvres; si quand un garçon de boutique se présente à lui, il dit: Allez vous confesser à votre curé; ou si l'entendant en confession, il l'expédie en un demi-quart d'heure, et s'amuse les heures entières avec une demoiselle deux ou trois fois la semaine, il ne cherche pas Dieu purement, il a égard à ses intérêts. Et saint Paul dit que la charité ne cherche pas ses intérêts: *Non quærit quæ sua sunt* (1 Cor., XIII); il y a danger qu'il n'ait pas la charité, et s'il n'a la charité, il ne demeure pas en Dieu ni Dieu en lui; il n'est donc pas de ceux que saint Augustin appelle: *Deum portantes*.

3. *Præceptis tonantes*, ils ne doivent pas être flatteurs, lâches, timides, mais courageux, hardis, généreux, pleins de zèle et de vigueur pour la gloire de Dieu et le salut des pénitents. C'est des juges ecclésiastiques, aussi bien que des séculiers, que le Saint-Esprit a dit: Ne cherchez pas d'être juge, si vous n'avez la force de battre en ruine l'iniquité: *Noli quærere fieri iudex, si non vales virtute irrumperè iniquitatem* (Eccli., VII, 6); vous diriez qu'il parle de ruiner une citadelle ou un bastion; car, en effet, la plupart des gens du monde opposent toujours quelque raison comme un rempart, pour n'abandonner pas leur poste, pour ne pas sortir de l'occasion du péché, pour ne pas rendre le bien d'autrui, pour ne chasser pas la coquaine, ou ne se réconcilier pas parfaitement avec leurs ennemis; et si le confesseur n'est bien zélé et vigoureux pour combattre et renverser ces excuses prétendues, le pécheur tient bon en son fort, et met en repos sa conscience par cette absolution extorquée: *Custodit atrium suum, in pace sunt omnia*.

4. Bref, comme les cieus éclairent la terre par les flambeaux qui y brillent, ainsi les

bons confesseurs ont beaucoup de lumière et de prudence pour la conduite de leurs pénitents, *sapientia coruscantes*; autrement ils se perdent de compagnie, car le Fils de Dieu dit en l'Évangile, que si un aveugle conduit un autre aveugle, tous deux tombent en la fosse (S. Matth., XV, 14); il ne dit pas le conducteur, mais tous deux tombent. Si votre confesseur est aveuglé d'ignorance ou d'imprudence, d'avarice, de flatterie ou de quelque autre passion, et vous conduit mal, il tombera en la fosse de damnation, mais vous y tomberez aussi avec lui.

IV. — Pour éviter ces inconvénients et autres semblables, voici, à mon avis, les règles que vous devez garder tant que faire se peut: ne vous confessez pas à un prêtre qui vous puisse flatter, qui ait sujet d'être lâche et timide en votre endroit, qui puisse dire de soi: *Factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones*. Comme, s'il est votre obligé, votre sujet, votre annônier ou le maître de vos enfans, qui ait besoin de vous pour ses affaires, pour ses gens, pour ses parents ou ses amis; s'il vous commande ou vous permet quelque chose contre la parole de Dieu qui vous est annoncée en l'Église, il vous trompe, vous ne le devez pas croire, vous le devez fuir comme un flatteur, quand il semblerait faire des miracles; saint Paul dit: Si moi ou un ange du ciel vous annonce quelque chose contraire à l'Évangile qui vous est prêché, dites-lui anathème, car l'ange de Satan se peut transfigurer en ange de lumière et vous tromper; mais l'Église ne vous peut séduire. Quand je vous parle en particulier, la flatterie, le désir de vous plaire, la prétention d'obtenir quelque chose de vous, ou quelque autre passion peut conduire ma langue et me porter à vous tromper: et comme c'est de seul à seul, il n'y a personne pour me démentir et vous détromper; mais quand je prêche ici devant votre évêque ou ses vicaires généraux, qui doivent rendre compte de votre âme, si je disais quelque chose qui ne fût pas orthodoxe, ils m'obligeraient à me rétracter le lendemain, ou ils me défendraient la chaire. Aussi le Sauveur répondant à un juge qui l'interrogeait de sa doctrine, pour lui prouver qu'elle était bonne et irréprochable il ne se servit point d'autre argument que de lui protester qu'il n'avait rien dit en secret, qu'il avait toujours enseigné en public et au temple, où tout le monde s'assemble: *Ego palam locutus sum, et in templo quo omnes Judæi conveniunt, et in occulto locutus sum nihil* (S. Joan., XVIII, 20). Et ainsi vous avez beau vous flatter, messieurs, mesdames, vous avez beau vous former une conscience erronée, vous ne serez pas excusés au jugement de Dieu de vos usures, de vos subtilités de chicane, de vos monopoles, de vos sentences données par faveur, de vos seins découverts, du luxe en vos habits, de votre vie oisive et sensuelle, encore qu'un je ne sais qui vous dise en particulier: Il n'y a pas grand mal à tout cela, ce sont choses indifférentes, vous n'avez pas mauvaise intention, il ne faut pas être si scrupu-

leux. Saint Augustin dit en ses Confessions : Mon Dieu, celui qui veut être approuvé des hommes quand vous le blâmez, ne sera pas défendu par les hommes, quand vous l'accuserez, il ne sera pas délivré par les hommes quand vous le damnerez. *Qui laudari vult ab hominibus vituperante te, nec defenditur ab hominibus accusante te, nec eripitur ab hominibus damnante te.*

Vous trouvez des personnes, et principalement des femmes, tellement préoccupées de l'estime de leur confesseur, que quand tous les docteurs de Sorbonne et tous les papes de Rome leur diraient une vérité plus claire que le soleil, si elle est contraire à ce que leur directeur a dit, elles n'en croiraient rien. C'est que vous êtes attachées d'affection à votre confesseur, et cela est cause que vous vous attachez ainsi à lui de jugement et d'opinion. Or, sachez que depuis qu'il y a de l'attachement, je ne dirai pas sensuel, mais humain et d'amour propre entre votre confesseur et vous, il n'a plus le Saint-Esprit pour vous bien conduire, ni vous pour profiter de sa conduite; ne m'en croyez pas, s'il vous plaît, mais croyez un des plus excellents et des plus spirituels directeurs qui aient été en l'Eglise; le Fils de Dieu disait à ses disciples avant son ascension : Si je ne m'en vais, le Saint-Esprit ne viendra pas : *Nisi abiero, Paracletus non veniet* (S. Joan., XVI). Qu'est-ce à dire ceci, dit saint Bernard? Ces deux Personnes divines sont-elles si incompatibles et opposées, qu'elles ne puissent demeurer ensemble? Le Saint-Esprit a-t-il en horreur le corps de Jésus Christ, que lui-même a formé du sang immaculé d'une Vierge? Nenni; mais c'est que les apôtres avaient un peu d'attachement, non pas sensuel, mais humain, à la sainte humanité du Sauveur, et à sa présence corporelle et visible, et que le Saint-Esprit demande de nous un parfait dépouillement et un détachement de tout; il est si pur et si délicat, qu'il ne se communique pas si volontiers ni si abondamment à une âme, tant qu'elle a de l'attache à quelque créature que ce soit. *Hoc est dicere : si non dederitis quod amatis, non habebitis quod desideratis* (S. Bern., serm. 3, in Pent.). *Apostoli adhuc dominicæ carni inhærentes, quæ sola sancta, quia Sancti sanctorum erat, Spiritu sancto replemî nequiverunt donec tolleretur ab eis* (Id., serm. 3 de Ascensione Domini).

Conclusion. — Donc afin que votre confesseur réussisse en sa direction, il faut que Dieu vous dise de lui : *Ecce ego mitto Angelum meum, qui præcedat te, et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi* (Exod., XXIII, 20). *Ecce*, cette parole a coutume d'exprimer une faveur extraordinaire, comme *Ecce concipies, et paries filium : Ecce dispono vobis*. C'est une grâce particulière, et une des plus grandes qu'il vous puisse faire, de vous adresser à un bon confesseur; demandez-la lui humblement et instamment, faites des aumônes ou d'autres bonnes œuvres à cette intention. *Ego mitto*, c'est à Dieu de vous l'envoyer, il n'aura pas de bénédiction, s'il s'ingère de lui-même à

cette charge, ou si vous le choisissez par des considérations humaines, soit parce qu'il est indulgent, ou parce qu'il a bonne grâce, parce qu'il est confesseur des grands, parce qu'il a du babil, ou qu'il vous prie d'aller à lui. *Mitto angelum*, il faut qu'il soit un ange en pureté, un chérubin en science, un séraphin en amour de Dieu, et en zèle pour sa gloire. *Meum*, il doit être à Dieu, et non pas à soi-même, non à ses intérêts, non à ses desseins, ni à ses petits accommodements. *Qui præcedat te*, il faut qu'il marche devant vous, qu'il vous donne bon exemple, qu'il mette en pratique ce qu'il enseigne. *Et custodiat in via*, ce n'est pas à lui, mais à Dieu de vous soumettre en sa voie, il vous doit garder en celle où Dieu vous mettra; il ne vous doit pas conduire selon ses humeurs et ses inclinations particulières, mais selon les mouvements de l'esprit de Dieu. Le médecin corporel ne fait que suivre et servir à la nature : aussi le spirituel doit-il se soumettre à obéir à la grâce, il doit considérer la voie, la vie, la condition que Dieu demande de vous, et vous y conduire, vous y éclairer, vous y sanctifier et vous y perfectionner; enfin il doit vous y mettre en tel état, que quand vous et lui viendrez à mourir, il vous puisse présenter au jugement de Dieu sans crainte de reproche, et avec espérance d'être tous deux élevés au degré de gloire et de béatitude que Dieu vous a préparé. *Amen.*

SERMON LXXVI.

Que la ferveur aux bonnes œuvres est un remède préservatif contre la rechute.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis (II S. Petr., I, 10).

Il est du médecin spirituel ainsi que du corporel : tous deux doivent avoir soin non-seulement de traiter leur malade, et de le rétablir en parfaite santé : mais de lui prescrire un régime de vie pour le garantir de la récidive, qui est ordinairement plus à craindre et plus dangereuse que la maladie précédente. Pour m'acquitter de ce devoir, je diviserai ce discours en trois points : au premier, je vous ferai voir que nous sommes toujours en danger de retomber tant que nous vivons en ce monde ; au second, nous verrons que pour ne pas retomber, la grâce de Dieu nous est nécessaire ; et au troisième, que pour obtenir cette grâce, la pratique des bonnes œuvres est très-importante. Nous la devons apprendre de vous, ô sainte Vierge ! Vous êtes cette femme forte si célèbre au livre des Proverbes ; ce que le Saint-Esprit loue en vous avec plus d'éloge, c'est l'assiduité au travail, et la ferveur aux bonnes œuvres : *Manum suam misit ad fortia, operata est consilium manuum suarum*. Accomplissez, s'il vous plaît, ce que le Saint-Esprit ajoute, *Manum suam aperuit inopi et palmas suas extendit ad pauperem* : Étendez la main de votre secours à ces pauvres mendiants, qui se jettent à vos pieds, pour vous demander l'au-

même, et qui vous en conjurent par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

PUNCTUM. *In hac vita sumus semper in periculo recidivæ* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *comparatione* ; 5. *experientis*. — II. Punctum. *Remedium præservativum est gratia Dei, quæ est duplex : generalis et specialis* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *comparatione* ; 5. *experientis*. — III. Punctum. *Remedium aptissimum ad obtinendum gratiam specialem, est fervor in bonis operibus* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *comparatione* ; 5. *experientis*. — *Conclusio. Per paraphrasim verborum Christi : Spiritus ubi vult spirat.*

1—i. Celui qui ne voudra pas tout à fait fermer les yeux aux lumières de la foi, de la raison et de l'expérience, avouera sans difficulté que, pour sainte et parfaite que soit une âme chrétienne, tant qu'elle est dans un corps mortel et conçu en péché, elle est en danger de tomber et de perdre la grâce de Dieu, qu'elle a reçue au baptême et dans les autres sacrements de l'Eglise. L'apôtre saint Pierre, qui était lâchement tombé après des résolutions si courageuses, et je l'ose dire un peu présomptueuses, s'étant fait sage par sa propre chute, avertit les fidèles d'être fort craintifs en toutes leurs conversations pendant le temps de cette vie : *In timore incolatus vestri tempore conversamini* (I S. Petr., I, 17). S. Paul a les mêmes sentiments que saint Pierre ; car il commande aux Philippiens de travailler à leur salut avec crainte et tremblement : *Cum metu et tremore operamini salutem vestram* (Philip., II, 12) ; et pour montrer que lui-même pratiquait ce qu'il enseignait aux autres, il dit aux Corinthiens (I Cor., IX, 27) : Je châtie mon corps, et le traite comme un esclave : de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé.

2. On peut remarquer en l'Ecriture que le Saint-Esprit attribue deux noms au patriarche des douze tribus du peuple de Dieu : il le nomme Jacob, c'est-à-dire qui combat, qui surmonte et supplante en la lutte ; et il l'appelle Israël, c'est-à-dire qui voit Dieu. Mais les saints Pères ont fait cette réflexion, que le Texte sacré ne dit jamais saint Jacob, ni bien saint Israël : *Israel sanctum tuum* (Daniel, III, 35) ; parce que tant que nous sommes en cette vie, qui est, comme dit Job, une guerre continuelle, nous ne sommes jamais parfaitement saints, établis et confirmés en grâce, et sans danger de la perdre, ou bien quand nous verrons Dieu, et que nous lui serons étroitement unis par la lumière de gloire, que nous n'en pourrions être séparés. Aussi l'Eglise nous met très-souvent à la bouche des prières qui nous font reconnaître et avouer notre fragilité, comme quand nous disons : Dieu tout-puissant, considérez notre infirmité, vous voyez que nous ne subsistons par aucune vertu qui nous soit pro-

pre : faites que notre fragilité soit soutenue par les remèdes de votre miséricorde : *Infirmilitatem nostram respice, omnipotens Deus ; Deus, qui conspicias quia ex nulla nostra virtute subsistimus ; misericordiæ tuæ remediis fragilitas nostra subsistat.* Et derechef, *Deus, qui nos in tantis periculis constitutos, pro humana scis fragilitate non posse subsistere.*

3. Voilà la vraie raison du peu d'assurance que nous avons, tant que nous sommes en cette terre des mourants : notre fragilité d'une part, et d'autre côté les embûches et les pièges qui nous sont dressés. Chaque chose a une certaine pente, et inclination naturelle au principe d'où elle est émanée : l'homme étant tiré du néant penche toujours au néant du péché par la condition de sa nature, s'il n'est soutenu par la main de Dieu ; comme les vapeurs tirées de la terre y retombent par leur propre poids, si le soleil qui les en a tirées ne les soutient par ses influences. Nous sommes au milieu des dangers, assiégés d'ennemis de toutes parts. Le monde est pour nous une mer peuplée de corsaires, pleine d'écueils, agitée de vents et d'orages, ou nous tend des filets de tous côtés, et il n'est point de créature, dont nos ennemis ne se servent comme de lacets pour nous surprendre.

4. On demande en philosophie d'où vient cette grande différence qui est entre les globes célestes et les corps mixtes ou élémentaires. Nous voyons que les cieux sont incorruptibles depuis six mille ans que le monde est créé, qu'ils sont toujours les mêmes : qu'ils tournent incessamment sur nos têtes, que les supérieurs emportent les inférieurs par leur mouvement rapide, et si ils ne s'usent, ne se corrompent et ne s'altèrent point ; au lieu que les corps sublunaires sont en perpétuelle vicissitude, sujets au changement, que l'altération et la corruption est une de leurs propriétés essentielles et inséparables. *Creaturæ factæ sunt in muscipulam* (Sap., XIV, 11). Les philosophes rendent deux raisons de cette différence : premièrement, quelques-uns disent que la matière des cieux est d'autre espèce que celle d'icibas ; que l'étoffe dont les éléments sont composés est d'un naturel changeant, volage et inconstant, qui ne se contente jamais de la forme qui lui donne l'être, elle en attend toujours une autre, et après celle-là encore une autre ; et comme elle n'en peut recevoir deux ensemble, elle est toujours sur le change, en perpétuel flux et reflux, vrai levain de génération et de corruption. La matière des cieux n'est pas de même, elle est plus constante et arrêtée, ayant reçu dès le commencement une forme très-noble et très-excellente, elle en est contente et satisfaite, elle n'en désire point d'autre ; et puis en second lieu, les éléments et les composés élémentaires ont des qualités opposées, qui se font une guerre irréconciliable : le froid et le chaud, le sec et l'humide se querellent continuellement, ruinent le pays où ce combat se fait, et sont cause que la forme fait banqueroute à la matière, par la ruine des dispositions

qui les mariaient ensemble. Les astres et les globes célestes n'ont point de qualités contraires et antipathiques; car encore que le soleil produise la chaleur, la lune l'humidité, et l'astre de Saturne la sécheresse, ils ne sont ni chauds ni froids, ni secs ni humides: ils n'ont point ces qualités formellement et en acte, mais virtuellement et en éminence. Nous pouvons raisonner des esprits qui sont dans le ciel, et de ceux qui sont sur la terre, comme les philosophes raisonnent des corps célestes et des sublunaires: les saints qui règnent dans le ciel, sont impeccables, la corruption du péché n'a point de prise sur eux; parce que leur volonté est entièrement contente et rassasiée, le bien souverain les comble et assouvit si pleinement, qu'ils n'en désirent point d'autre; ils sont en lieu de repos, leur demeure s'appelle Jérusalem: *Vision de paix*; le diable en est banni, le monde en est bien éloigné, et les tentations n'y ont point de prise; il n'en est pas ainsi des hommes qui sont sur la terre; leur volonté, qui ne trouve jamais une entière satisfaction en quelque créature que ce soit, est toujours flottante et ambulatoire, tournée à tous les vents, caméléon à toutes couleurs; et, comme dit Aristote, μετεπεπρωσως εἶλον, vraie image de l'inconstance. Les désirs de la chair, qui combattent contre l'âme, selon le dire de l'Apôtre, les suggestions de l'esprit malin, les persécutions du monde nous livrent de si furieux assauts, que sans un puissant renfort, nous sommes en danger de succomber.

Il est donc faux, ce que dit Calvin et ses adhérents, que les fidèles ne doivent rien craindre, qu'ils sont assurés de leur salut, que depuis qu'on a reçu la foi et la charité, on n'est plus en danger de les perdre; comme si le Fils de Dieu ne disait pas que quelques-uns croient pour un temps, et sont perfides au temps de la tentation? *Ad tempus credunt et in tempore tentationis recedunt* (S. Luc., VIII).

Comme si on n'avait pas vu par expérience que Philetus et Himenæus, convertis par saint Jacques, perdirent la foi, et la firent perdre à quelques autres. Comme si saint Paul ne disait pas que quelques-uns ont fait naufrage de la foi faute de bonne conscience, et d'autres par trop d'avarice (II *Tim.*, II, 17; I *Tim.*, I, 19; I *Tim.*, VI). Comme si nous ne savions pas que Lucifer a perdu la grâce de Dieu dans le ciel, Adam dans le paradis terrestre, Judas en la compagnie du Sauveur, et mille autres en des religions très-austères et très-parfaites.

II. — 1. En des périls si évidents et si importants, le secours de la grâce de Dieu nous est absolument nécessaire, et nous lui devons dire avec le dévot Machabée (I *Machab.*, III, 53), Comment pourrions-nous subsister, si vous ne nous assistez? Or il y a de deux sortes de grâces: une générale, commune, ordinaire et de moindre prix; l'autre spéciale, particulière, plus précieuse et de choix ou d'élite. De la première le Sauveur dit: Je suis à la porte, et je frappe *Sto ad ostium,*

et pulso (Apoc., III, 20); de la seconde les fidèles disent: Nous prions le Seigneur qu'il ouvre votre cœur: *Adaperiat Dominus cor vestrum* (II *Machab.*, I, 4). Par la première le divin époux dit à son épouse: Venez, ma bien-aimée: *Veni, amica mea* (Cant., II, 1); de la seconde, l'épouse dit à l'époux: Tirez-moi après vous, *Trahe me post te* (Cant., I). Par la première, le Fils de Dieu appelle plusieurs à son banquet céleste, *Vocavit multos* (S. Luc., XIV, 16); par la seconde il force en quelque manière quelques-uns d'y entrer, *Compelle intrare* (Ibid., 23).

De la première il est dit aux Actes que saint Paul et saint Luc prêchaient en une assemblée de femmes; de la seconde il est dit au même lieu, que Dieu ouvrit le cœur de l'une de ces femmes, nommée Lydia, afin qu'elle reçût la parole de Dieu et le baptême. De la première, l'Eglise prie que la grâce du Saint-Esprit éclaire nos sens et nos cœurs. De la seconde la même Eglise dit: *Ad te nostras etiam rebelles compelle propitius voluntates*: Mon Dieu, contraignez par votre miséricorde nos volontés rebelles. Heureuse et souhaitable contrainte, douce et agréable violence, qui ne violente pas la liberté, mais qui la perfectionne; qui ne ruine pas le franc arbitre, mais qui le charme; qui ne force pas la volonté, mais qui la gagne suavement, et qui la sanctifie.

2. De la première grâce saint Augustin a dit que Pharaon, sentant les fléaux de Dieu, combattit par son franc arbitre contre la miséricorde de Dieu: *Dei manum sentiens libero contra Dei misericordissimam veritatem pugnavit arbitrio* (S. Aug., de libero Arbitr.; et refertur cap. Nabuchodonosor 23, q. 4). De la seconde, le même saint a dit que le cœur même pharaonique et endurci, ne la rejette point; parce qu'elle lui est donnée pour amolir son endurcissement, et lui ôter son obstination: *A nullo corde duro rejicitur, quia idcirco datur, ut cordis durities auferatur*.

3. Voilà la vraie raison de cette vérité: c'est que Dieu donnant cette grâce à une âme pour laquelle il a des inclinations particulières, veut qu'elle produise son effet, non pas nécessairement, mais infailliblement, il en a une volonté absolue, efficace et indépendante, et il dit par son prophète: Tous mes desseins subsisteront, et ma volonté sera accomplie, *Consilium meum stabit et omnis voluntas mea fiet* (Isa., XLVI, 10). Et le Psalmiste a dit: Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu, au ciel, en terre et aux abîmes (Psal. CXXXIV, 6).

4. Permettez-moi de vous expliquer tout ceci par un mot tiré du Droit, qui à mon avis fait fort bien à ce propos. Les jurisconsultes disent qu'on peut donner quelque chose en deux manières, ou à longue main, ou à main courte, *Longa manu, brevis manu* (L. Pecuniam, ff. De solutionibus). A longue main, c'est quand vous ne mettez pas en main propre la chose que vous donnez, mais vous la présentez à quelqu'un en telle sorte qu'il ne tient qu'à lui de la prendre: ainsi Jabo-

lenns dit que si vous avez mis sur une table en la présence de votre créancier l'argent que vous lui devez, vous êtes censé le lui avoir donné *longa manu*, parce qu'il n'a tenu qu'à lui de le prendre. Donner à main raccourcie, *brevi manu*, c'est quand vous donnez de l'argent ou quelque autre chose à quelqu'un en main propre; en sorte que sortant de votre main il entre en la sienne et ne lui peut échapper; ainsi Ulpien dit: *Brevi manu acceptum quid a muliere, id est, non per acceptilationem: sed, ut aiunt, de manu in manum* (L. Licet Socrat., § 1, ff. De Jure dotium). Dieu donne diversement ses grâces actuelles et auxiliaires: les ordinaires et moins précieuses, il les donne *longa manu*, plus abondamment et plus souvent; mais il semble que ce n'est pas *de manu in manum*: il vous les présente charitablement; si vous les refusez, c'est par votre faute et à votre dam: *Vocavi et tenuistis*. Mais les grâces spéciales et particulières, les grâces de choix et d'élite sont si puissantes et si charmantes qu'elles produisent toujours leurs effets: elles font éclore volontairement, mais infailliblement, le consentement du franc arbitre: il les donne *de manu in manum*, elles serrent de si près la volonté qu'il semble que ce sont deux mains jointes; mais il les donne *brevi manu*, plus rarement, en plus petit nombre, à moins de personnes, aux âmes pour qui il a des affections et des bienveillances particulières.

5. En voulez-vous voir un exemple signalé? Dieu, voulant détruire par le feu les cinq villes pécheresses, envoie deux anges à Sodome, pour en avertir son serviteur Loth (*Genes.*, XIX). Ces esprits célestes étant arrivés sur le tard et reçus charitablement en la maison de Loth, lui dirent: Y a-t-il ici quelqu'un de vos gendres, ou de vos filles, ou de vos parents? faites-les sortir de cette ville, car elle doit être consommée par le feu du ciel, en punition des péchés qui s'y commettent. Il va trouver deux gendres qu'il avait: Il y a bien des nouvelles, leur dit-il, il faut déloger d'ici et gagner au pied: cette ville doit être ruinée par la vengeance du ciel. Ces jeunes gens n'en croient rien, ils s'imaginent que ce bonhomme radote ou qu'il se moque d'eux. Le lendemain matin, comme la ville est sur le point d'être abîmée, les anges lui disent: Hâtez-vous, prenez promptement votre femme et vos deux filles et sortez, autrement vous serez enveloppé avec les autres dans les ruines de la ville. Loth, ne croyant pas que ce coup funeste dût arriver si tôt, temporise, s'amuse à ramasser ses hardes, pour les emporter et les sauver de l'incendie: car où nous avons *dissimulante illo*, la version grecque dit, *εστρεψαστο εμλλησιν*, *cunctabatur*, les Septante *εταρχηθισαν*, *turbati sunt*. Les anges, voyant que l'affaire pressait, les prennent par la main, lui, sa femme et ses deux filles, les tirent ainsi hors de la ville pour les délivrer de l'embrasement: *Eo quod parceret Dominus illi*.

Voilà une vive représentation de la conduite de Dieu sur les âmes, du procédé de sa justice et de sa miséricorde sur diverses per-

sonnes. Les Sodomites furent surpris de la vengeance du ciel, et ils n'en furent point avertis, parce que leurs crimes méritaient qu'ils fussent ainsi délaissés. C'est un effet de vos grands péchés, et un jugement de Dieu sur vous, que vous n'appréhendez pas sa justice, que vous ne voyez pas qu'elle vous talonne; qu'au lieu d'assister au sermon, où l'on prêche de l'enfer, vous allez vous promener, ou vous vous amusez à quelque bagatelle; qu'au lieu de lire Grenade, qui traite du jugement, vous lisez des romans; qu'au lieu d'aller à un confesseur, qui vous menacerait de la justice de Dieu, vous allez à un qui vous flatte. D'autres, comme les gendres de Loth, sont avertis, entendent quelque prédication et rencontrent quelque confesseur, qui les reprend; mais ils font comme ces jeunes gens: il leur semblait que Loth leur parlait en se jouant: *Visus est eis quasi ludens loqui* (*Gen.*, XIX, 14): et ceux-ci pensent que les prédicateurs et les confesseurs menacent par exagération. D'autres fois, on nous donne une grâce un peu plus puissante; mais, à cause de notre faiblesse et peu de disposition, elle ne produit en nous qu'une je ne sais quelle velléité, un désir inefficace, une résolution languissante: comme quand les anges pressaient Loth et ceux de sa famille de sortir promptement, *turbati sunt*, ils se troublaient et s'attristaient qu'il leur fallût ainsi laisser à l'abandon leur logis, leurs meubles, leurs provisions et leurs commodités: *Cunctabatur*, il différant, *perfectionem adornabat*, comme s'il eût eu assez de temps pour prendre ses mesures et satisfaire à ses petits projets: et cependant le feu du ciel allait tomber sur cette ville infortunée. Ainsi c'est une grâce de Dieu, quand il vous adresse à un bon confesseur; mais cette grâce n'a point d'effet en vous, parce que vous êtes attachée à une personne, à une maison, à vos petits accommodements: et si le confesseur vous commande de sortir de ce logis, vous vous inquiétez de sortir d'une maison où vous êtes si bien venue depuis tant d'années, vous usez de remise, vous différez jusqu'à la Saint-Jean, vous attendez qu'on vous ait payé vos gages et qu'on vous donne récompense.

III. — 1. D'autres reçoivent une grâce très-puissante et efficace, qui les prend par la main, *de manu in manum*, qui produit infailliblement son effet: comme quand les anges prirent Loth par la main et le retirèrent hors de Sodome quasi par force, et en le contraignant, *cogebant eum angeli*: ils usaient en cela de réciproque et lui rendaient la pareille. Et nous voilà insensiblement tombés au troisième point de notre discours, qui est de vous faire voir que pour obtenir de Dieu cette grâce puissante et efficace, grâce de choix et d'élite, qui nous préserve du péché dans les occasions, il est très-important de nous y disposer par la pratique des bonnes œuvres.

Saint Pierre nous y convie par ces paroles: Mes frères ayez grand soin d'assurer et de confirmer votre vocation à la foi faite dans le temps, ensuite de votre élection cachée en

Dieu de toute éternité, par les bonnes œuvres, qui en sont des signes assurés, et dont vous êtes redevables à la bonté divine, aussi bien que de la fin à laquelle il est indubitable qu'elles vous conduisent : *Fratres, satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis, hæc enim facientes non peccabitis aliquando; sic enim abundanter ministrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini nostri, et Salvatoris Jesu Christi* (II S. Petr., I, 10). Ayant ce soin imprimé dans l'esprit comme il faut, vous ne tomberez point, ou vos chutes étant plutôt des effets d'infirmité que de malice, vous jouirez sans doute du dernier effet de la prédestination, qui est la gloire du ciel. Et le Fils de Dieu mandait à l'évêque de Philadelphie : Je sais que vous êtes faible, mais nonobstant votre fragilité, vous ne succomberez pas; car j'ai de l'affection pour vous, et je vous garantirai de la tentation, parce que vous avez été fidèle à pratiquer les vertus que j'ai conseillées en l'Évangile : *Scio opera tua quia modicum habes virtutem, ὀψαμου, non pas ἀρπύρι, et servasti verbum meum; ego dilexi te, quoniam servasti verbum patientiæ meæ; et ego servabo te ab hora tentationis* (Apoc., III, 10).

2. Saint Fulgence avait grand soin d'inculquer cette vérité; entre plusieurs passages qu'on peut voir dans ses Œuvres, en voici un bien exprès : Comme nous n'avons aucun bien, pas même la bonne volonté, que par la libéralité de Dieu, ainsi nous ne pouvons garder les biens que nous avons reçus de lui, si lui-même ne les conserve en nous, mais si la bonne volonté veut assurer son avancement et son salut, elle doit conserver avec tant de vigilance et de soin les biens qu'elle reçoit de Dieu, qu'elle obtienne de lui le secours de sa protection par des prières assidues et par la pratique des bonnes œuvres : *Sicut omnia bona, inter quæ etiam voluntatem habemus, non nisi Deo largiente, accipimus, sic omnia quæ accipimus non nisi Deo custodiente servamus, etc. Ille vero certus est bonæ voluntatis profectus, si ea quæ accipit a Deo, ita vigilantè sollicitèque custodiat ut divinæ adjutorium frequentia orationis et studio bonæ operationis exproscat; ita fiet, ut dum oranti auxilium tributur, laborans retributione boni operis non privetur* (S. Fulgent., lib. II Prædest., cap. 17). C'est ce que l'Église demande souvent en ses prières publiques : Mon Dieu, dit-elle, faites la grâce à votre peuple de s'attacher aux bonnes œuvres, afin qu'il mérite d'être toujours sous la protection et sauvegarde de votre puissance : *Ut bonis operibus inhærendo tuæ semper virtutis mercamur protectionem defendi* (Hebd. Quadrag., serm. 6, cr. ad resp.). En un autre jour, elle dit : Seigneur, faites que votre peuple s'avance toujours de plus en plus en l'amour de la dévotion, afin qu'il reçoive de vous d'autant plus de grâces et de faveurs, qu'il se rend plus agréable à votre majesté, par la pratique des saintes actions : *Quanto majestati tuæ fit gratior, tanto donis potioribus augetur* (Sabb. ante Dominicam in Ramis).

3. L'Église en ces paroles marque la vraie

ORAT. SACRÉS, III.

raison de cette vérité, qui est que plus nous faisons de bonnes œuvres, plus nous nous rendons agréables à Dieu; plus nous lui sommes agréables, plus il a d'affection pour nous, plus d'amour il a pour nous, et plus de dons et de grâces il nous fait : car aimer, c'est vouloir du bien, et Dieu fait tout ce qu'il veut, sa volonté et sa puissance vont de pair : quand donc une âme s'est mise bien avant dans ses bonnes grâces, par une grande ferveur et une solide vertu, il la fortifie contre les assauts de ses ennemis, et la rend victorieuse de ceux qui la veulent perdre.

4. Au quatrième livre des Rois (IV Reg., XIII, 4), il est dit que le roi Joas étant venu voir Elisée durant la maladie dont il mourut, le prophète lui commanda de prendre ses flèches et son arc, et l'ayant bandé, le prophète mit sa main sur celle du roi, et lui commanda de tirer; le roi tira trois coups, puis il s'arrêta; Elisée, s'en fâchant, lui dit : Si vous eussiez tiré cinq, six ou sept fois, e'eût été un augure que vous eussiez entièrement délaît la Syrie, mais vous ne la vaincrez qu'autant de fois que vous avez tiré de coups. Il arrive souvent que Dieu nous invite à la pratique de l'oraison, de l'aumône ou d'autres bonnes œuvres; il nous y aide par sa grâce, il met comme sa main sur la nôtre; si nous coopérons pleinement et parfaitement à ses sermons, autant de bonnes œuvres que nous pratiquons, autant de fois par après nous triomphons de nos ennemis dans les occasions.

5. Pour en avoir un exemple, ne sortons pas du dix-neuvième chapitre de la Genèse, où nous étions tantôt : là il est dit que Loth étant à la porte de la ville, vit deux anges en forme de pèlerins; il va au devant d'eux; Messieurs, vous plaît-il prendre un peu de repos, et un repas en un logis qui est tout à vous? Les anges s'excusent et l'en remercient; il les prend par la main, les traîne en sa maison, il leur fait bonne chère et leur accommode un bon lit pour se reposer : *Compulit illos oppido, ut diverterent ad illum*. Ne voyez-vous pas ici la vérité de ce que Jésus-Christ a dit depuis : On vous mesurera à la même mesure dont vous avez mesuré les autres? Il ne se contente pas de les prier de venir loger en sa maison, il les prend par la main, il les traîne et les contraint par force d'y entrer. Les Anges semblablement ne se contentent pas de l'avertir de quitter sa maison à cause du danger; ils le prennent par la main, ils le traînent et le contraignent par force d'en sortir : *Cogebant eum Angeli* (v. 15). Vous dites que vous n'êtes pas obligé de loger ce pauvre homme qui gèle de froid toute la nuit par les rues, de visiter votre voisin malade, qui n'a personne pour le soulager; d'écrire cette requête, ni de donner assignation pour cette veuve, qui n'a rien pour vous donner. Pourquoi donc Jésus dira-t-il : J'étais étranger et vous ne m'avez point recueilli; j'étais malade, et vous ne m'avez point visité; ce que vous avez refusé au moindre des miens, vous me l'avez refusé? Supposons donc que vous n'y êtes pas obligé.

(Vingt-neuf.)

Non ; mais aussi Dieu n'est pas obligé de vous donner une grâce efficace et extraordinaire, qu'il ne donne qu'à ses favoris. Si vous faisiez comme Loth, plus que vous n'êtes obligé, si vous pratiquiez la vertu d'hospitalité, de miséricorde et de charité ; quand vous seriez en quelque évident danger et occasion prochaine du péché, sur le point d'être embrasé, non par le feu du ciel, mais par le feu infernal de la concupiscence, Dieu vous prendrait par la main et vous en retirerait.

Pensez-vous qu'en la primitive Eglise on fit comme à présent ? En ce temps, le jour de Noël, de Pâques, de Pentecôte et autres bonnes fêtes, et presque tous les dimanches, les curés et les confesseurs même les plus dévots, sont appliqués depuis le matin jusqu'à midi à entendre des ordures dans un confessionnal, au lieu qu'ils désireraient s'occuper à méditer les mystères qui se célèbrent en ces fêtes, y adorer le Fils de Dieu, répandre leur cœur en sa présence, et converser avec les saints qui étaient présents à ces mystères. Pensez-vous que les prêtres des premiers siècles aient été ainsi occupés à ouïr si souvent des redites et des rechutes continuelles ? On n'en voit point la pratique dans les Pères ni dans les historiens ecclésiastiques de ce temps-là. D'où vient cela ? C'est que lorsqu'un chrétien était tombé en péché mortel, on lui donnait pour pénitence tant de jeûnes, tant d'aumônes et d'autres bonnes œuvres, qu'il apaisait la colère de Dieu et qu'il obtenait de lui la grâce de ne pas retomber ; et ainsi la vie des chrétiens n'était pas, comme maintenant, une perpétuelle révolution et vicissitude de confessions et de rechutes.

Conclusion. — Ne dites donc plus, comme on dit dans le monde : Cette bonne œuvre que je puis faire n'est que de surrogation, je la puis négliger sans aucun inconvénient : quand Dieu vous en donne l'inspiration et l'occasion, imaginez-vous que son Fils vous dit ce qu'il disait à Nicodème : *Spiritus ubi vult spirat, et vocem ejus audis, et nescis unde veniat, aut quo vadat* (S. Joan., III). Le Saint-Esprit inspire où bon lui semble, et vous entendez sa voix, mais vous ne savez d'où elle vient, ni où elle va. Autant de paroles en ce sacré texte, autant d'instructions.

Spiritus, les œuvres que Dieu fait par amour sont attribuées au Saint-Esprit : cette semence que Dieu vous fait est un témoignage de l'amour qu'il vous porte, un effet de la bienveillance qu'il a pour vous ; on peut vous dire, comme sainte Madeleine : *Magister adest, et vocat te* ; C'est le Seigneur qui vous appelle et vous invite à cette bonne œuvre.

Ubi vult, il ne fait pas cette faveur à tout le monde, mais seulement à qui bon lui semble. Que de pauvres gens il y a en Canada, au Japon et à la Chine, qui recueilleraient cette manne avidement, précieusement et avec respect, si elle leur était envoyée et que de reconnaissances et d'actions de grâces ils en feroient ! quelle fidélité ils auraient à coo-

pérer s'ils avaient la connaissance de Dieu et la commodité de le bien servir ! Vous l'avez si présente et si facile, et vous la méprisez. *Ubi vult*, non-seulement il inspire où il veut, mais comme il veut : *Dividens singulis prout vult*. Ne dites pas, je ne ferai pas cette bonne œuvre que Dieu demande de moi, mais j'en ferai une autre au lieu de celle-là : je ne me ferai pas religieuse, comme Dieu m'inspire ; mais je vivrai chastement dans le monde, parce que non-seulement *ubi vult*, mais *quando vult spirat*, dit saint Bernard, quand bon lui semble. Ne dites pas, je ferai ma confession générale, je me donnerai entièrement au service de Dieu quand j'aurai achevé mes études, gagné mon procès, acquis cet office ou bénéfice ; car il dit, par Isaïe : Je vous veux aider, non au temps qu'il vous plaît, mais quand hon me semble. *Spirat*, il vous traite courtoisement, ce qu'il ne fait pas à plusieurs, auxquels il vient, comme au prophète Elie, avec un vent impétueux qui renverse les montagnes et brise les rochers : *Spiritus magnus et fortis subvertens montes et conterens petram* (III Reg. XIX, 11). Il leur envoie de rudes afflictions pour les convertir, il renverse leur fortune, il brise leur corps et leur cœur endurci par de grandes maladies : il vous appelle suavement par une douce halenée, par une secrète inspiration.

Vocem ejus audis, encore que vous ne le voyiez pas, il vous fait entendre sa voix en mille façons. Quand on chante en l'office quelque promesse ou menace de Dieu, c'est la voix du Saint-Esprit, dit saint Augustin : *Sonat psalmus, vox est Spiritus : sonat Evangelium, vox est Spiritus ; sonat sermo divinus, vox est Spiritus* (S. Aug., tract. 12 in Joan.). Quand on dit l'Evangile, c'est la voix du Saint-Esprit ; quand on prêche la parole de Dieu, c'est la voix du Saint-Esprit, *Spiritu Sancto inspirati, locuti sunt Dei homines* (II Petr., I) : quand le prédicateur vous menace, quand votre confesseur vous reprend, quand votre mère vous réprimande, quand votre ami vous avertit, quand votre femme vous remontre votre devoir, c'est la voix du Saint-Esprit. Saint Antoine entendant en la messe cette parole de l'Evangile : Si vous voulez être parfait, donnez tous vos biens aux pauvres, connaît la voix du Saint-Esprit. Saint Nicolas de Tolentin entendant une prédication ; saint Ignace et le B. César de Bus lisant un livre spirituel, connaissent la voix du Saint-Esprit. *Nescis unde veniat*. Cette inspiration vient du décret de votre prédestination, de quelque grand dessein que Dieu a sur vous, du désir qu'il a de faire par votre entremise quelque œuvre bien signalée ; peut-être que l'accomplissement de tout cela dépend de votre consentement à cette voix du Saint-Esprit : *Quos predestinavit, hos et vocavit. Unde veniat*. Cette inspiration vient des mérites du Fils de Dieu, vous n'en recevez pas une seule qu'il n'ait achetée par son précieux sang ; elle vous doit être bien précieuse, puisque'elle lui coûte si cher. *Unde veniat*, elle vient des prières de la Vierge, qui a parlé pour vous à son Fils, parce que vous

êtes du rosaire ; elle vient peut-être du zèle de votre mère ou de votre femme , qui ont demandé à Dieu votre salut. *Quo vadat*, cette sermone que Dieu vous fait, va bien plus loin que vous ne pensez ; ce bon mouvement que vous avez d'aller au sermon, d'acheter les œuvres de Grenade et de les lire, de visiter ce pauvre malade ou les prisonniers vous semble peu ; il est plus important que vous ne pensez : entendant ce sermon ou lisant ce bon livre, vous y recevriez lumière et instruction qui vous servirait de frein d'ici à un an dans une occasion de péché ; visitant ce malade ou ces prisonniers, votre cœur serait attendri et humilié à la vue des misères humaines. *Ecce dabit voci suæ vocem virtutis. Date gloriam Deo.* Mon Dieu, accomplissez, s'il vous plaît, cette parole de votre prophète ; donnez tant de vertu à la voix de votre Saint-Esprit, qu'elle ne nous appelle pas seulement, mais qu'elle nous attire : que votre lumière ne nous montre pas seulement le bon chemin, mais qu'elle nous mette dedans ; que votre grâce ne nous donne pas seulement le pouvoir de faire le bien, mais le vouloir et l'accomplissement, afin que toute la gloire de nos bonnes œuvres vous soit attribuée, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, votre Fils, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit, en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON LXXVII.

Contre la récidive.

Vade et jam amplius noli peccare.

Allez et gardez-vous de jamais plus pécher (S. Jean, VIII).

Non minor est virtus quam querere, parca tueri.

L'empereur Justinien ne se contentant pas d'avoir élevé aux plus hautes charges, comblé d'honneur et de richesses un de ses favoris, lui dit un jour par un excès d'affection : Que puis-je faire pour votre avancement ? demandez-moi tout ce que vous désirez. Sire, répondit le courtisan, je n'ai besoin que d'un clou ; si Votre Majesté me pouvait donner un clou, elle m'obligerait au dernier point, car je serais au zénith de ma félicité. Quelle prière est-ce là, demander un clou à un empereur ? que voulez-vous faire de ce clou ? C'est pour arrêter ma fortune, c'est pour fixer et rendre immobiles les grandes faveurs que votre libéralité m'a faites. Je pense, messieurs, qu'on vous a donné jusqu'à présent, avec la grâce de Dieu, toutes les instructions nécessaires à votre salut, tous les bons avis et enseignements qu'une âme chrétienne doit garder pour se rendre agréable à Dieu et se mettre au chemin du ciel : je n'ai plus besoin que d'un clou pour les bien fixer, les affermir et arrêter en votre cœur ; ou pour mieux dire, et afin de parler le langage du Saint-Esprit, tous les enseignements qu'on vous a donnés sont autant de clous salutaires qui vous ont heureusement attachés à l'amour du Fils de Dieu et à la crainte de ses jugements : *Verba sapientum, quasi clavi in altum defixi* (Eccl., XII). J'ai besoin d'un marteau pour river ces clous, en sorte que l'esprit malin

ne les puisse jamais arracher avec ses tenailles de fer, ou pour mieux dire d'enfer : ce marteau n'est autre que la parole de Dieu, qui est appelée par Jérémie : *Malleus contrens petram* (Jerem., XXIII, 29).

Je me servirai donc de cette divine parole pour vous faire voir que celui qui retombe au péché après s'être converti et avoir reçu la grâce de Dieu par les sacrements, se rend indigne de pardon et court grand risque de son salut ; je le montre, dis-je, par des raisons tirées de la parole de Dieu, par des raisons tirées de la part de l'esprit malin, et par des raisons tirées de la part du pécheur qui retombe. Mais comme un des plus efficaces moyens d'éviter ce mal si déplorable, c'est d'avoir envers vous une affection et dévotion toute particulière, ô sainte Vierge, parce que vous êtes comparée au baume, *Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi* ; et que comme le baume préserve les corps de la pourriture, les âmes chrétiennes sont garanties de la corruption du péché par vos influences virginales, nous les demandons très-humblement en nous prosternant à vos pieds, et vous saluant avec l'Ange : Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — *Argumenta ex parte Dei, quibus dissuadetur recidiva* : 1. *Probatum Scriptura, exemplo Ninivitarum* ; 2. *rationibus, quia recidiva est ingratitudo. Perfidia. Contemptus.* — II. Punctum. *Argumenta ex parte demonis.* — III. Punctum. *Argumenta ex parte peccatoris* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *rationibus* ; 4. *comparationibus.* — Conclusio 1. *Argumenta conglobata ex tribus punctis, ex primo, ex secundo, ex tertio.* — Conclusio 2. *Missionis, in qua frequentia orationis commendatur.*

I. — 1. *Onus Ninivæ liber visionis Nahum : Deus æmulator et ulciscens Dominus : ulciscens Dominus et habens furorem, ulciscens Dominus in hostes suos* (Nahum, I). Les habitants de la ville de Ninive et leur roi, nommé Sardanapale, s'étant convertis à Dieu et retirés de leurs débauches par les menaces et prédications de Jonas, et ayant obtenu pardon par une miséricorde de Dieu toute particulière, furent si malavisés et si ingrats d'un si grand bénéfice, qu'ils reprirent bientôt leurs premiers airs et retournèrent scandaleusement à leur vie déréglée et vicieuse. La récidive est une offense si désagréable à Dieu, elle irrite sa colère si sensiblement, qu'il ne daigna pas les honorer de la présence d'un prophète pour les avertir et les convertir comme auparavant ; mais il commanda au prophète Nahum de leur envoyer un livre où il écrivit de sa part les effroyables châtements que sa justice divine avait décrétés contre eux, et qui arrivèrent quelque temps après, car nous apprenons d'Athénée (*Athenæus, l. XIV, c. 1*), de Justin, d'Ensébe, de Césarée et d'autres auteurs, tant sacrés que profanes, que le roi des Mèdes, Arbacès, et Phul, préfet de Babylone, qui avait été vassal de Sardanapale, assiégèrent la ville de Ninive, et

qu'après deux ans de siège, ce roi infortuné, réduit à l'extrémité et craignant de tomber entre les mains de ses ennemis, fit dresser un grand bûcher au milieu de la ville, de quatre cents pieds de hauteur, où ayant jeté tout ce qu'il avait de plus précieux, il y entra avec sa femme, ses enfants et ses concubines, qui y furent tous consumés et réduits en cendres; la ville pillée, saignée et ruinée par les assiégeants. Voilà la catastrophe de cette misérable ville et de ses habitants.

Deus æmulator et ulciscens Dominus. Il est un Dieu jaloux contre ceux qui pervertissent les âmes après leur conversion; il est un Dieu de vengeance contre les âmes qui retombent au péché: *Deus æmulator.* La jalousie est un résultat, un assemblage et un composé des deux plus fortes passions, de l'amour et de la haine: c'est une haine que nous concevons contre ceux qui veulent faire mal à ce que nous aimons, ou qui nous en veulent priver.

Jésus aime avec passion les âmes qu'il a converties; d'où vient qu'il dit de ceux qui les lui ravissent: J'irai à leur rencontre comme une ourse à qui on a emporté ses petits: *Occurram eis sicut ursæ raptis cubulis* (*Osee, XIII, 8*). Il n'est point d'animal si jaloux de ses petits, ni si cruel contre ceux qui les lui enlèvent, que l'ourse, parce qu'elle est deux fois mère de son faon: l'ayant produit de son sein, elle le forme, façonne et organise avec sa langue. Jésus a donné, pour le moins deux fois, à une âme convertie, la vie spirituelle et divine: une fois au baptême, l'autre fois en la pénitence. Quand vous lui enlevez cette âme, la faisant retourner au péché, il se pique de jalousie, il entre en colère et en furie, furie qui n'est pas une passion ni une imperfection comme la nôtre; c'est une très-juste, très-adorable, mais très-effroyable vengeance: *Deus æmulator et ulciscens Dominus, ulciscens Dominus et habens furorem, ulciscens Dominus in hostes suos.*

2. Il dit trois fois *ulciscens Dominus*, parce que la récidive a trois circonstances qui la rendent très-criminelle, indigne de pardon et digne de châtiement: c'est un péché d'ingratitude, de perfidie et de mépris; c'est un péché d'ingratitude, ingratitude si criminelle et si désagréable à Dieu, que les théologiens mettent en question si Dieu révoque le pardon qu'il nous a donné, et si les crimes précédents, effacés par la pénitence, retournent et nous sont imputés quand nous retombons au péché. Quelques docteurs tiennent l'affirmative, se fondant sur la parabole où Jésus se compare à un maître qui avait quitté à son serviteur tout ce qu'il lui devait; mais quand ce valet refusa de faire la même courtoisie à son compagnon, le maître le fit jeter en prison et le contraignit de payer toute la dette jusqu'à la dernière maille. Et nous savons même des lois civiles (*L. Unica, cod. De ingratis*), que si un esclave qui a été affranchi par la libéralité de son maître, commet contre lui une ingratitude énorme, il perd la liberté qu'on lui avait donnée, et est remis en servitude.

Saint Thomas (*III partie, q. 85*) fait une question exprès sur ce sujet, où il conclut, en l'article premier, que les péchés effacés en la pénitence retournent par la récidive, non simplement et absolument, mais en quelque façon, *virtualiter*, en tant que l'ingratitude qui se commet par la rechute est énorme et criminelle à proportion de la grandeur et du grand nombre de péchés que Dieu nous avait pardonnés: *Peccata dimissa non redeunt simpliciter, sed secundum quid, in quantum scilicet virtualiter in peccato sequenti continentur.* Quand Dieu vous a pardonné un péché, si vous y retombez, encore que ce soit un même crime en son genre et en son espèce, il est néanmoins beaucoup plus énorme que le précédent, à cause de l'ingratitude que vous commettez contre lui. Donc, s'il vous en a pardonné deux, quatre, vingt ou trente, ce nouveau péché que vous commettez aura deux, quatre, vingt et trente degrés de malice plus que le premier. Pensez donc quel comble de malignité et d'ingratitude aura le premier péché que vous commettez, puisque Dieu vous en a déjà pardonné plus de cent, plus de deux cents et peut-être même plus de mille.

Le philosophe moral dit que le vice d'ingratitude ne peut avoir que quatre degrés: le premier est de ne pas rendre le réciproque du bienfait, de ne pas user de revanche et de retour, ne pas faire ou vouloir du bien à celui qui vous en a fait: le second est d'oublier le bienfait; le troisième, de rendre le mal pour le bien; et le quatrième, qui est le plus haut point et le dernier excès d'ingratitude, c'est de se servir du bienfait pour désobliger le bienfaiteur. Et c'est ce que vous faites quand vous retombez au péché: vous vous servez de la miséricorde que Dieu vous a faite et de la facilité dont il vous a pardonné pour l'offenser plus hardiment et avec plus de témérité.

En second lieu, c'est un péché de perfidie; car vous violez l'alliance que vous avez faite avec Jésus-Christ en la communion, vous rompez les promesses que vous lui avez faites en votre confession, vous faussez le serment de fidélité que vous lui avez prêté, vous lui tournez le dos vilainement pour vous attacher d'affection à une chétive créature, vous êtes déserteur de sa milice et vous quittez son parti en traître pour vous mettre à la solde de son ennemi juré: c'est ce que les lois civiles punissent très-sévèrement (*L. Desertorem, § Is qui ad hostem, ff. De re militari*), non pas de mort commune et ordinaire, mais par la torture et par le genre de mort qu'on fait endurer aux esclaves et aux criminels de basse condition.

Ce que Dieu trouvait de plus mauvais aux anciens Israélites, ce qu'il leur reprochait avec plus d'aigreur, et ce qu'il punissait avec plus de sévérité, c'est quand ils contrevenaient au pacte qu'ils avaient fait avec lui: *Non serraverunt pactum.* L'alliance que vous avez faite avec le Sauveur, et la fidélité que vous lui avez promise au baptême et aux autres sacrements est incomparable-

ment plus sacrée, plus ferme et plus inviolable que celle des Israélites ; car elle a été confirmée, non pas par le sang d'un agneau ou d'une autre victime, mais par le sang adorable de Jésus, qui vous a été donné en la communion. Quand vous contrevenez à ce compromis et à cette transaction, vous révoltant contre le Fils de Dieu, votre souverain, vous commettez une perfidie dont on ne peut assez exagérer la folie et la malignité.

C'est encore un péché de mépris ; car, comme argumente saint Thomas au lieu sus-allégué (III p., q. 88, art. 1), quand Dieu attend avec patience l'âme pécheresse à pénitence, ce n'est pas un effet de si grande bonté comme quand il lui fait grâce et lui pardonne ses péchés. Or, saint Paul dit que le pécheur méprise les richesses de la honte divine quand il n'est pas ému et porté à faire pénitence par la longanimité et patience que Dieu exerce envers lui : *Secundum duritiam cordis, divitias bonitatis illius contemnis* (Rom., II) : donc, à plus forte raison, vous méprisez les trésors de cette bonté divine, quand vous perdez si aisément la grâce qu'il vous a faite et le pardon qu'il vous a donné.

C'est comme si votre valet sortait de votre maison et retournait à un autre maître qu'il aurait quitté de son plein gré quand il s'est mis à votre service ; ce vous serait un grand affront : il témoignerait en cela que la domination de ce maître précédent lui serait plus agréable ou plus utile que la vôtre ; ce serait donner à entendre qu'il aurait reconnu en vous de l'avarice, de la tyrannie ou quelque autre semblable vice qui l'aurait dégoûté de votre service : *Diabolium Domino præponit, comparationem enim videtur egisse qui utrumque cognoverit, et judicatio pronuntiasset eum meliorem, cujus se rursus esse maluerit : ita, qui per delictorum penitentiam instituerat Domino satisfacere ; diabolo, per aliam penitentiam satisfacere, eritque tanto magis perosus Deo, quanto amulo ejus acceptus* (Tertul., lib. de Pœnit.). Vous êtes cause que l'esprit malin se moque du Fils de Dieu, de ses anges et de ses saints, qu'il les brave, qu'il leur insulte, qu'il fait triphée et se glorifie de votre rechute, en disant à Jésus : Vous vous êtes réjoui en la conversion de cette âme, vous avez assemblé vos saints et vos anges pour se réjouir avec vous d'avoir trouvé votre drague perdue, d'avoir rapporté à la bergerie votre brebis égarée ; mais votre joie a été bien courte, ce n'a été qu'un feu de paille, un beau temps d'hiver, un triomphe prétendu et imaginaire ; car cette âme n'a été à vous que pour huit ou quinze jours, et elle est à moi pour longtemps. Vous pouvez bien assembler vos anges et les saints vos amis pour se lamenter avec vous, pour s'attrister et porter le deuil d'avoir perdu votre pièce d'argent, et de voir votre brebis plus égarée que jamais.

II. — Le diable se moque ainsi de Jésus-Christ ; et ayant recouvré sa proie, ne pensez pas qu'il la lâche ou la laisse échapper aisément.

Il fait comme un gouverneur de ville qui a été contraint d'en sortir, parce qu'on l'a emportée par surprise, ou par siège et composition ; s'il la peut une fois reprendre, il y tient bon mieux que jamais, il s'y retranche, il la fortifie, il redouble les gardes, il augmente les sentinelles, il y fait mener de nouveaux canons ; il regarde le faible, l'encroûte par où il a été surpris, il y rehausse les murailles et les remparts ; enfin il n'oublie rien, il n'épargne rien, et ne néglige rien pour se défendre ; c'est Jésus qui apporte cette comparaison : quand Satan a été chassé d'une âme par une vraie pénitence, il a toutes les envies du monde d'y retourner et de la posséder ; pour cela il prend avec soi sept autres démons plus méchants que lui, contraires aux sept dons du Saint-Esprit, pour la tenter plus furieusement que jamais ; et si elle consent, ils y entrent, ils y font leur demeure, ils sont ravis et se glorifient d'être logés au même lieu où le Saint-Esprit était auparavant : *Cum immundus spiritus exierit ab homine, dicit : Revertar in domum meam, unde exivi ; et assumit alios septem spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (S. Luc., XI, 24).

III. — 1. *Et fiunt novissima illius pejora prioribus*. Vous êtes en plus mauvais état, et de pire condition qu'auparavant, plus éloigné de Dieu, et plus assujéti au diable, plus faible, plus enclin et plus acharné au péché que jamais : *Vilis facta es iterans vias tuas*. (Jerem., II, 36). Si au dire du Fils de Dieu, celui qui ayant mis la main à la charrue regarde derrière soi, ne vaut rien pour le royaume des cieux, combien moins celui qui retourne en arrière !

2. Saint Augustin dit très-bien : Quand vous vous êtes rompu une jambe, et qu'un excellent chirurgien vous l'a remise ; si elle se rompt une seconde fois, il est bien plus difficile de la raccommoquer, et encore plus pour la troisième, quatrième et cinquième fois. Quand vous consentez au péché, votre esprit est tout démonté, les puissances de votre âme sont toutes disloquées et déboîtées : la partie inférieure n'est plus soumise à la supérieure, ni la supérieure à la raison ; elle se remet par la pénitence ; mais si vous retombez deux, trois ou quatre fois, Jérémie vous dira : *Insanabilis est fractura tua, pessima plaga tua ; curationum utilitas non est tibi*. Dieu se retire de vous de plus en plus, il ne vous donne plus tant de grâces pour vous convertir, parce que vous les avez démeritées : vous en avez abusé autrefois, et ainsi il y a apparence que vous les perdriez encore.

3. Vous vous dégoûtez des remèdes voyant qu'ils ont été inutiles, vous vous découragez voyant que vous êtes retombé nonobstant vos résolutions, vous n'osez en prendre de nouvelles, craignant de les violer comme les précédentes, vous n'avez plus tant de confiance pour recourir à Dieu, voyant que vous avez faussé les promesses et protestations que vous lui aviez faites, vous avez honte de re-

tourner à confesse, craignant d'être repris ou réprimandé de votre rechute : vous enfoncez de plus en plus et enracinez en votre cœur les habitudes vicieuses.

4. Dites donc comme David, et faites comme lui : *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium*. Un grand homme de bien, qui ne voudrait pas mentir, m'a assuré qu'étant contraint de tenir ouvertes les fenêtres d'un grenier où il avait quantité de blé, les moineaux y entraient à la foule, et y faisaient un grand dégât ; il y fit des fenêtres de bois, et en attrapa trois ou quatre, et les ayant tenus prisonniers deux ou trois jours, il leur donna la clef des champs, et les congédia. Chose admirable, mais véritable : il fut délivré de ces petits animaux, car ni ces prisonniers échappés, ni les autres ne retourneraient plus au grenier. N'ayez pas moins d'esprit que ces petites bestioles : puisque par la grâce de Dieu vous êtes sorti des pièges où le diable et le monde vous avaient attrapés, gardez-vous bien d'y retomber.

N'ayez pas moins d'esprit que les mulets, *Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus*. Un voiturier s'étant plaint au philosophe Thalès, qu'il avait un mulet qui se couchait toujours dans l'eau, le philosophe lui conseilla de le charger une fois de laine ; le mulet s'étant couché en la rivière selon sa coutume, et sentant, au sortir de l'eau, qu'il était notablement plus chargé, non-seulement il ne se coucha plus dans l'eau, mais toutes les fois qu'il la passait, il marchait vite, comme si on lui eût donné un coup d'éperon ou de fouet. N'est-il pas vrai que quand vous avez fait une bonne confession générale, avec un vrai changement de vie, vous vous sentez bien allégé ; que vous trouvez qu'on vous a déchargé d'un gros et pesant fardeau, *Iniquitates meæ, sicut onus grave, gravatæ sunt super me ?* Vous avez pris cette charge, vous plongeant, comme une bête, dans l'eau bourbeuse des vanités et des voluptés sensuelles : vous serez plus bête que les bêtes, si ayant expérimenté la pesanteur de ce fardeau, vous vous y soumettez derechef par un plaisir brutal et passager.

Tirez la lumière des ténèbres et des instructions de salut, de l'ennemi de votre salut, *salutem ex inimicis nostris*. Le démon ayant été vaincu par la croix de Jésus-Christ, ne craint pas seulement la croix qui l'a dompté, et ruiné son empire ; mais il abhorre et fuit toutes les croix. Si vous avez une vraie repentance, et un grand zèle de votre salut, vous n'aurez pas seulement en horreur cette femme qui vous a fait tomber, mais vous redouterez la rencontre et encore plus la conversation et la hantise de toutes les autres.

Première conclusion. — *Noli*, donc, *amplius peccare*, gardez-vous bien de retomber au péché ; autrement vous serez de pire condition et plus irrépréhensible devant Dieu que les Juifs, les païens et les infidèles ; c'est saint Pierre qui le déclare : Il vaudrait mieux pour eux, dit-il, qu'ils n'eussent pas connu le che-

min de justice que de retourner en arrière après une telle connaissance ; car en ce faisant, ils se rendent semblables à un chien qui reprend ce qu'il a vomé : *Melius erat illis non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsum converti ; contingit enim illis illud veri proverbii : canis reversus ad suum vomitum* (II S. Petr. II, 22). Quand un chien s'attache à une voirie et qu'il dévore avidement la chair d'un jourrié d'une charogne, il vous fait horreur ; mais si ayant vomé ce qu'il a dévoré, il reprend son vomissement, l'horreur que vous en avez est incomparablement plus grande, la seule pensée vous en fait soulever le cœur : quand vous vous acharnez éperdument et brutalement à une volupté sensuelle, ou à tout autre péché, vous êtes en la haine de Dieu ; mais si après vous en être confessé, vous y retournez, vous lui devenez horrible et détestable. C'est la désolation abominable dont Jésus parle en l'Évangile ; oui, désolation, car par la récidive vous désolez et ruinez en vous la grâce sanctifiante, les dons et les fruits du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, les mérites des bonnes œuvres, la filiation adoptive, et les autres richesses spirituelles que Dieu avait ramassées en votre cœur.

Après que le Sauveur a tant souffert pour vous, après qu'il vous a attendu si longtemps, après qu'il a dissimulé vos fautes avec tant de patience, qu'il vous a invité à pénitence par tant de sermons, pardonné avec tant de miséricorde, et sanctifié avec tant de peine ; après qu'il vous a donné sa grâce, distribué son sang, fait part de ses mérites, et communiqué ses satisfactions avec tant de libéralité, vous lui serez abominable, si vous l'abandonnez lâchement, pour vous attacher d'affection à une chétive créature.

Le même vous arrivera qu'à Samson (*Judic.*, XVI, 20) : il se mit souvent en danger de se perdre, il fit l'amour à une fille infidèle, contre la volonté de son père et de sa mère, il se laissa prendre par les Philistins, il en fut délivré miraculeusement jusqu'à cinq fois ; mais enfin Dieu l'abandonna, et comme il pensa rompre ses fers et s'échapper pour la sixième en disant en soi-même : je m'enfuirai comme j'ai fait les autres fois, il se trouva déstitué de ses forces, et demeura captif jusqu'à la mort : *Dixit in animo suo : egrediar et me excutiam, sicut ante feci, nesciens quod recessisset ab eo Dominus*.

Vous tombez au péché, vous vous en confessez, et puis vous retombez et vous retournez à confesse, et ainsi de Noël à Pâques, et de Pâques à Noël : et il y a deux, trois et quatre ans que vous faites ce métier ; peut être que le dernier péché que vous avez commis, est le dernier que Dieu vous veut pardonner, et ainsi vous retombez un de ces jours, en disant vous-même : *Egrediar sicut ante*, je m'en confesserai, et j'en aura pardon comme des autres : et Dieu vous abandonnera et permettra que vous mouriez sans confession, ou que vous vous confessiez sans repentance.

2. Satan vous fera comme un geolier à son prisonnier échappé : s'il le peut une fois reprendre, il le garde avec plus de soin, il le veille nuit et jour, il le loge au fond d'un cachot, il lui met les fers aux pieds et aux mains, il ne lui permet qu'à bonnes enseignes d'être visité de ses parents, il visite tout ce qu'on lui apporte. Ou si vous voulez bien souffrir une comparaison encore plus familière, Satan vous fait comme le chat à la souris : l'ayant prise, il en fait son jouet, il la laisse un peu courir, et puis il la reprend, il la laisse encore courir, et la reprend; mais enfin après toutes ces bricoles, il la reprend pour une dernière fois, et en fait curée. Ainsi Satan vous laisse pour sept ou huit jours, pendant la semaine sainte, et puis il vous reprend après Pâques; il vous donne un peu de trêve pour Noël, et vous reprend après les fêtes : enfin, un de ces jours, il vous tiendra si serré, que vous ne lui échapperez plus, mais avec cette différence que le tourment de la pauvre souris ne dure qu'un quart d'heure, et que le vôtre ne finira jamais.

3. Avez-vous jamais vu, ou lu, ou entendu dire qu'un seul homme, c'est bien peu, qu'un seul homme de ceux que nous savons être sauvés, de ceux qui sont canonisés, qu'un de ceux qui font des miracles ait fait comme vous; qu'il ait vécu dans une révolution et vicissitude continuelle de confessions et de rechutes; qu'il se soit converti et retombé, et puis converti et retombé? Ne voyez-vous pas que ce sont des artifices et stratagèmes de Satan qui vous amuse et entretient en mauvais état toute votre vie, et même à l'heure de la mort, par ces conversions apparentes, par ces confessions déguisées et contrefaites?

Seconde conclusion. — Je vous suis ennuyeux, il faut que je finisse et que je prenne congé de vous, mais que je prenne congé de vous à la française, non à la mode des Latins ni des Grecs : quand les Latins prennent congé de leur ami, ils lui disent : *Vale*, portez-vous bien : les Grecs *επιπονα*, fortifiez-vous. Les Français, plus chrétiennement, disent : A Dieu, je souhaite que vous soyez à Dieu, allez à Dieu. C'est ce que je vous dis pour prendre congé de vous, c'est ce qui a été la fin et le but de toutes nos prédications, de vous adresser à Dieu, de vous acheminer à Dieu, de procurer que vous soyez à Dieu, en vos pensées, en vos désirs, en vos desseins, en vos actions et en vos intentions.

Allez à Dieu, cherchez Dieu, ayez son honneur et sa gloire devant les yeux, un cœur pur et net, un esprit droit qui ne soit recourbé ni réfléchi devers vos intérêts; que le but, le blanc et l'idée de vos études, de vos voyages, de vos travaux et de votre trafic soit que Dieu soit connu, honoré, servi et obéi de vous, de vos enfants, de vos serviteurs et de vos voisins. Si vous faites ainsi, ne craignez rien; quelque traverse, contradiction, ou persécution qui arrive, ou vous dira, comme l'ange aux trois Maries : *Nolite timere vos, scio enim quod Jesum que-*

ritis. Que Pilate, Hérode et Caïphe craignent, que les ambitieux et que les avaricieux craignent; mais vous qui cherchez Dieu, ne craignez rien, tôt ou tard vous aurez le des- sus, vous aurez bénédiction.

En vos entreprises allez à Dieu, consultez-le quand vous voulez vous marier, ou vos enfants, venez devant le saint sacrement, demander à Jésus, conseil, avis et lumière pour connaître si c'est sa volonté; qu'il vous en détourne par les ressorts de sa providence, si ce n'est pour sa gloire; comme Moïse, Josué et David, n'entreprenez rien sans consulter l'oracle; et ressouvenez-vous que parce que Josué oublia de le faire une fois, il se laissa tromper par les Gabaonites : *Os Domini non interrogaverunt (Josue, IX, 14).*

En vos afflictions allez à Dieu, recourez à lui, comme au vrai asile des désespérés; faites comme Sara qui, étant humiliée, chargée d'opprobre et calomniée de sa servante, ne récrimine point, ne la maudit point, ne l'injurie point; elle va à son petit oratoire, elle ouvre son cœur à Dieu, elle lui fait ses plaintes, elle lui expose sa misère, elle lui demande secours : faites ainsi, et Dieu vous consolera mieux qu'aucune créature.

Bref, en tout temps, en toute saison, et en toute recontre, allez à Dieu : *Oculi mei semper ad Dominum.* Adorez-le, priez-le : *Oportet semper orare;* tout le temps qui vous reste après vos occupations nécessaires, employez-le à prier; quand vous avez une demi-heure ou un quart d'heure de relâche, quand vous ne dormez pas la nuit, quand vous attendez votre maître qui est au palais, ne perdez pas le temps, mettez-vous à dire votre chapelet; et travaillant pendant le jour, élevez souvent votre esprit à Dieu d'heure en heure, adressez-lui des oraisons jaculatoires : et si vous avez du zèle pour la conversion des grands pécheurs, priez Dieu quelquefois pour celui qui a eu l'honneur de vous annoncer la parole de Dieu en cette mission, je suis assuré de l'avoir fait avec beaucoup de vérité, car j'ai tiré de l'Écriture sainte, des Pères et des conciles ce que je vous ai prêché. Mais je ne l'ai pas fait avec le zèle, l'humilité et la pureté d'intention que je devais; je m'en sens grandement coupable, j'ai sujet de dire avec confusion pour les fautes que j'y ai commises : *Miserere mei, Deus,* pendant que les autres chanteront : *Te Deum laudamus.* Priez Dieu, chères âmes, qu'il me fasse miséricorde, qu'il me pardonne mes fautes, et qu'il me traite doucement quand il les examinera à l'heure de la mort; comme je le supplie de toute mon affection qu'il verse sur vous et sur toute la ville la meilleure part de ses plus favorables et salutaires bénédictions : Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen

SERMON LXXVIII.

Abrégé des controverses décidées par l'Écriture sainte pour les missions qui se font aux lieux où il y a des hérétiques; où l'on montre par plus de soixante passages de l'Écriture que nous sommes en la vraie foi (1).

Préché en la mission de Metz, faite par la piété et la liberté de la reine mère l'an 1644.)

Scrutanini Scripturas (S. Jean, VI, 59).

Quand les enfants d'Israël rebâtissaient la ville de Jérusalem sous la conduite du sage Néhémie (II *Esdr.*, IV), ils tenaient d'une main la truelle ou le marteau pour travailler à cette œuvre de Dieu; et en l'autre ils avaient une épée pour se défendre contre les infidèles, qui voulaient empêcher l'exécution d'une si haute et louable entreprise. Le palais que la piété chrétienne prépare à Dieu en notre cœur lui est un séjour plus agréable et plus glorieux mille fois, que n'était ce premier sanctuaire, comme il nous le dit par le prophète Isaïe (*Is.*, LXVI). Si bien que pendant que je travaille à la fabrique de ce temple, je dois avoir en main l'épée spirituelle pour me défendre, avec l'aide de Dieu, contre les ennemis de la foi, qui se peuvent opposer à la continuation et à l'accomplissement d'un si salutaire dessein. Or cette épée n'est autre que la parole de Dieu écrite en la sainte Bible, et le secours de la parole éternelle imprimée et incarnée en vos entrailles immaculées, ô sainte et bienheureuse Vierge! L'Église vous dit souvent, avec beaucoup de raison: *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*; car comme dans les sciences humaines, quand on a bien établi et éclairci le premier principe, on convainc aisément de fausseté toutes les erreurs contraires: ainsi en la science divine, qui est la foi et la théologie, vous avez donné lieu de dissiper toutes les hérésies, quand vous avez produit au monde celui dont le prophète a dit: *Principium verborum tuorum veritas, Jésus-Christ Notre-Seigneur, que nous bénissons en vous saluant: Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Calvinistæ ne unum quidem Scripturæ locum citare possunt pro sua hæresi: nos plusquam seaginta pro nostra fide. — Puncto unico. Probantur veritates catholicæ, de iis quæ sunt in cælo, in terra, et in inferis. In cælo, angeli, sancti. In terra,

(1) Notez que quand nous citons les psaumes, il faut chercher dans la Bible l'ingénote le psaume qui suit celui que nous citons, parce que les calvinistes divisent le neuvième en deux: et que celui qui est le dixième en notre Bible, est le onzième en la leur; et ainsi consécutivement, et que ce que nous appellons, le premier et le second livre des Rois, ils l'intitulent, le premier et le second livre de Samuel; et qu'ainsi le troisième et le quatrième livre des Rois de notre Bible, est le premier et le second livre des Rois de la leur; et enfin, qu'an lieu de dire les livres des Paralipomènes, ils disent les livres des Chroniques.

Ecclesia, et ea quæ in ea sunt, nempe verbum Dei, scriptum et traditum. Personæ, nempe papæ, sacerdotes, religiosi, et laici; de quibus considerantur in intellectu fides, in voluntate libertas, in concupiscibili abstinencia a cibis, in irascibili timor et spes; in actionibus bonis meritum, in malis culpa: sacrificium, sacramenta, sacramentalia. In inferis tandem limbus et purgatorium. — In particulari, veritates quæ probantur in cælo: 1. angeli nos custodiunt; 2. invocandi; 3. honorandi; 4. sciunt cogitationes; 5. sancti audiunt preces; 6. miracula per reliquias et imagines; 7. imagines; 8. diversitas gloriæ sanctorum; 9. Ecclesiæ auctoritas et infallibilitas; 10. ejus præcepta obligant; 11. Scriptura indiget interpretatione Ecclesiæ; 12. traditiones; 13. primatus sedis apostolicæ; 14. sacerdotum potestas; 15. religiosorum vota; 16. auctoritates eorum; 17. fides mortua; 18. fides perdi potest; 19. liberum arbitrium; 20. abstinencia a cibis; 21. timor reprobationis; 22. præcepta Dei non impossibilia; 23. meritum bonorum operum; 24. culpa non tegitur in justificatione; 25. sacrificium missæ; 26. baptismi necessitas; 27. realitas corporis Christi in eucharistia; 28. satisfactionis necessitas in pœnitentia; 29. matrimonium est sacramentum; 30. aqua benedicta; 31. limbus; 32. purgatorium.

Au commencement de l'hérésie de Calvin, c'est-à-dire il y a environ cent ans, les ministres de cette secte, pour amuser et abuser les simples, ne cessaient de crier *l'Écriture! l'Écriture!* Nous apportons l'Écriture sainte toute pure, la parole de Dieu sans glose, sans conséquence, ni sans mélange de parole d'homme; on leur a dit là-dessus: A la bonne heure, messieurs, vous êtes les très-bien venus, prouvez-nous votre doctrine par l'Écriture sainte toute pure; nous l'embrasserons de grand cœur, nous la prêcherons partout, nous la signerons de notre sang, et nous mourrons volontiers pour sa défense. Mais quand on vient au faire et au prendre, ils demeurent court, et ne font rien moins que ce qu'ils promettent. Qu'ainsi ne soit, ils ont dressé une confession de foi, c'est-à-dire un écrit imprimé à la fin de leur Bible, auquel ils ont réduit tous les articles de leur créance, et ont cité en marge les passages de l'Écriture d'où ils disent avoir tiré ces articles. Donnez-vous la patience de confronter l'un à l'autre, et vous verrez que les passages qu'ils citent en marge ne disent pas un mot des articles qu'ils écrivent dans le texte.

Entre ces articles il y en a qu'ils ont empruntés de nous, et dont ils sont d'accord avec nous, comme de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de quelques autres mystères; on les trouve expressément en la Bible, car nous les en avons tirés. Il y en a d'autres qu'ils tiennent contre nous, et les passages qu'ils citent en marge pour les prouver n'en disent rien; par exemple, en l'article onzième de ladite confession, ils disent que le péché originel, même après le baptême, est toujours

péché quant à la coulpe; et pour le prouver, ils citent en marge le chapitre septième, verset sept de l'Épître aux Romains, où saint Paul dit : Que dirons-nous donc? la loi est-elle péché? A Dieu ne plaise; mais je n'ai point connu le péché sinon par la loi; car je n'eusse point connu ce que c'était que convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoitieras point. En l'article trente-cinq ils protestent qu'il n'y a que deux sacrements, c'est-à-dire que la confirmation, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage, ne sont pas sacrements; pour le prouver, ils citent en marge trois passages, à savoir le chapitre douzième des Actes, où il n'y a pas un mot de la confirmation, ni des autres sacrements; le chapitre sixième, verset troisième, aux Romains, où il est dit : Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, avons été baptisés en sa mort : et à Tite, chapitre troisième, verset cinq, selon sa miséricorde, par le bain de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit. Je vous fais juges si en ces paroles est contenu cet article sans glose et sans conséquence : il n'y a que deux sacrements; la confirmation, l'extrême-onction, l'ordre, ni le mariage ne sont pas sacrements; et même si en tous ces passages il y a un seul mot d'où l'on puisse tirer cet article, quelque glose et conséquence qu'on y apporte. Voilà qui est étrange, ils ne parlent que d'Écriture, et ils n'en sauraient alléguer un seul texte, c'est bien peu un seul; non, ils n'en sauraient alléguer un seul pour preuve de leur doctrine.

Il y a parmi eux, aussi bien que parmi nous, plusieurs pauvres qui seraient bien aises d'être secourus; je leur promets ici en bonne compagnie, et si on le veut, je donnerai caution de leur donner autant de pistoles qu'ils m'apporteront de passages formels et exprès, pour prouver un seul de leurs articles sans glose et sans conséquence; et même je promets de la part du roi, et je sais bien ce que je dis, que quiconque m'en apportera un seul, sera exempt de taille toute sa vie; vous n'avez qu'à vous adresser à votre ministre, et lui dire : Monsieur, vous pouvez nous secourir sans qu'il vous en coûte rien; ou vous avez des passages de l'Écriture pour prouver ce que vous nous prêchez, ou non : si vous n'en avez point, vous nous trompez; si vous en avez, donnez-nous-en, nous aurons autant de pistoles, et même nous serons exempts de taille. Vous verrez qu'il cherchera quelque échappatoire pour s'en excuser, car il n'en a point; et au contraire, je vous en veux alléguer plus de..... formels, exprès et aussi clairs que le soleil, pour vous faire voir que nous sommes en la vraie foi : et pour y procéder méthodiquement, je considère les vérités que nous croyons de ceux qui sont en l'Église triomphante, c'est-à-dire dans le ciel; de ceux qui sont en l'Église militante, c'est-à-dire sur la terre, et de ceux qui sont en l'Église souffrante, c'est-à-dire dans le purgatoire.

1. Nous croyons que chacun de nous a un ange député à sa garde; cela est en l'Écriture

au psaume XC : *Dieu a commandé à ses anges de vous garder en toutes vos voies.* Et saint Matthieu (*chap. XVIII*), Jésus nous dit *Gardez-vous bien de mépriser un seul de ces petits enfants, car leurs anges voient toujours la face de votre Père céleste.* Aux Actes des apôtres (*chap. XII*), saint Pierre, délivré miraculeusement de la prison la nuit, va frapper à la porte de la maison où étaient tous les fidèles; une servante, entendant sa voix, leur dit : *C'est Pierre qui frappe.* Ils lui disent : *Vous rêvez. Je vous assure que c'est lui, repart-elle.* Ils répliquent : *C'est son ange.*

2. Nous croyons qu'on peut honorer les anges, non pas d'un honneur de latricie, mais d'un hommage beaucoup inférieur. Abraham l'a fait (*Genèse, XVIII, 2*), le juste Loth (*Genèse, XIX, 1*), et Josué (*chap. V, 15*).

3. Nous croyons qu'on peut invoquer les anges. Jacob, qui est appelé saint en l'Écriture, bénissant, un peu avant sa mort, ses petits-fils, Ephraïm et Manassé, dit : *L'ange qui m'a délivré de tous maux bénisse ces enfants* (*Genèse, XLVIII, 16*). Le prophète Osée dit que *Jacob pria l'ange qui luttait avec lui* (*Osée, XII, 4*).

4. Nous croyons que les anges peuvent connaître les pensées et les dispositions de notre cœur. *Ils se réjouissent en la conversion d'un pécheur* (*S. Luc, XV*), qui ne se fait quelquefois qu'an fond du cœur.

5. Que les saints entendent les prières qu'on leur fait de loin, et qu'ils savent ce qui se passe en ce monde. Abraham entend la prière que le mauvais riche lui fait en enfer, et il sait que le Lazare avait été affligé, et le riche à son aise en ce monde (*S. Luc, XVI*). Les saints règnent sur la terre (*Ps. XLIV, 17; Apoc., V, 10*); le peuvent-ils faire sans savoir ce qui s'y passe?

6. Que Dieu fait des miracles par les reliques des saints et par leurs images. Le corps mort d'Élisée ressuscite un mort qui est jeté dans son tombeau (*IV Rois, XIII*). Les snaires de saint Paul guérissaient les languereux, et chassaient les démons (*Act., XIX, 12*).

7. L'ombre de saint Pierre, qui est la plus faible de toutes les images, guérissait les malades. (*Act. V, 15*).

Nous croyons qu'il est permis de se mettre à genoux devant les images, pourvu qu'on ne les adore pas; et en effet Josué, ce saint capitaine, et les anciens du peuple se prosternèrent contre terre devant l'arche, où étaient les images des chérubins (*Josué, VII, 6*).

8. Nous croyons qu'il y a diversité de gloire et de béatitude parmi les saints dans le ciel; que quelques-uns sont grands, et d'autres moindres au royaume des ciens (*S. Matth., V*). *Il y a plusieurs demeures en la maison de mon Père* (*S. Jean, XIV*). *Comme le soleil, la lune et les étoiles ont une clarté toute différente, il en sera de même en la résurrection des morts* (*I Cor., XV, 41*).

Sur la terre nous pouvons considérer l'Église et la parole de Dieu qu'elle a en dépôt,

les personnes qui y sont et les mystères qui s'y font.

9. Nous croyons que la vraie Eglise ne peut faillir ni errer en la foi, que le Saint-Esprit la conduit et la gouverne; que c'est à elle de nous instruire et nous juger (*Ps. XLV*, ou, selon vous, *XLVI*).

Il est certain qu'au milieu d'elle,
Dieu fait sa demeure éternelle,
Rien ébranler ne la pourra,
Car Dieu prompt secours lui donnera

En l'article 31 de votre Confession, vous dites qu'elle est tombée; et ici vous chantez, après David, que rien ne la peut ébranler (*Ps. XCVI*, ou, selon vous, *CXIV*, 14): accordez un peu ces deux choses.

Car Dieu n'aura jamais courage
D'abandonner son église.

Lisez en vos Bibles le titre ou le sommaire des chapitres *LIV*, *LIX*, *LX* et *LXII* d'Isaïe, vous verrez qu'ils disent qu'en ces chapitres Dieu parle à l'Eglise chrétienne. Or voici ce qu'il lui dit: *Comme j'ai autrefois juré à Noé que je n'enverrais plus le déluge sur la terre, ainsi j'ai juré que je ne me fâcherai point contre toi et ne te reprendrai point; car quand les montagnes seraient ébranlées et les collines trembleraient, ma miséricorde ne se retirera point de toi, et je ne romprai point l'alliance de paix que j'ai faite avec toi (Isaïe, LIV, 9). Et un peu plus bas: Toutes les armées qui seront dressées contre toi ne réussiront point, et tu jugeras toute langue qui te résistera (v. 17).*

Mon esprit qui est en toi, et mes paroles que j'ai mises en ta bouche, ne sortiront point de ta bouche, ni de la bouche de tes enfants, ni de la bouche des enfants de tes enfants, dit le Seigneur tout-puissant, jusqu'à jamais (Isaïe, LIX, 21).

La nation et le royaume qui ne te servira pas périront (Isaïe, LX, 12). Et verset 19: Le Seigneur sera ta lumière éternelle. Tu ne seras plus appelée la délaissée (Isaïe, LXII, 4). Vous dites que l'Eglise est la paillardie dont il est parlé en l'Apocalypse: et à ce compte le divin époux demeure avec une paillardie, car il lui promet de ne la jamais délaisser.

Je l'épouserai pour jamais en la foi (Osée, II, 19).

L'Eglise est appelée la cité de la vérité (*Zachar., VIII, 3*).

Les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle (S. Matth., XVI).

Quiconque n'écoute l'Eglise doit être tenu comme un païen et publicain (S. Mat., XVIII).

Je suis avec vous tous les jours (S. Matth., XXVIII). Notez tous les jours, sans interruption, jusqu'à la consommation des siècles.

Je vous enverrai l'esprit de vérité pour demeurer avec vous à jamais (S. Jean, XIV).

L'Eglise est la maison de Dieu, le firmament et la colonne de vérité (I Timoth., III).

Nous croyons que ceux qui se séparent de l'Eglise romaine doivent être évités, parce qu'ils ne servent pas Jésus-Christ, mais leur ventre, et qu'ils séduisent les cœurs des innocents par de douces paroles. C'est saint

Paul qui le dit en ces mêmes termes, écrivant à l'Eglise romaine (*1^{re} chap. XVI, 17*).

Nous croyons que l'Eglise romaine n'a jamais été et ne peut être infidèle à Jésus, son époux; car saint Paul recommande aux femmes mariées de se comporter envers leurs maris comme l'Eglise envers Jésus-Christ (*Ephes., V, 24*), et il parle de l'Eglise de Rome, où il était. Or vous dites qu'elle est la paillardie de l'Apocalypse: voyez la belle instruction que vous donnez à vos femmes. Saint Paul leur commande de se comporter envers vous comme l'Eglise envers Jésus-Christ; et vous dites qu'elle lui a faussé la foi. Quelle conclusion en tireraient vos femmes, si elles n'étaient plus pures en leur honneur que vous n'êtes en votre doctrine?

10. Nous croyons que l'Eglise peut faire des commandements qui obligent en conscience pour un temps, et non pour toujours; en certains lieux, et non en tous, selon qu'elle le juge à propos par la prudence que le Saint-Esprit lui communique. Cela est en l'Ecriture (*Act., XX I*). An premier concile, qui fut tenu du temps des apôtres, ils disent: *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer autre charge, sinon que vous vous absteniez du sang, des viandes étouffées, et de celles qui ont été offertes aux idoles, et de la fornication.* Et vous ne laissez pas de manger du sang et des lièvres ou des pigeons étouffés, avouant que ce commandement n'obligeait pas pour toujours.

11. Nous croyons que toute l'Ecriture n'est pas si claire qu'elle n'ait besoin d'interprétation, même aux points importants à salut, et que nous en devons recevoir l'intelligence de nos pasteurs et de l'Eglise. Dieu a donné à son Eglise des apôtres, des docteurs et des pasteurs, afin que nous ne soyons pas comme des enfants exposés à tout vent de doctrine (*Ephes., IV*). En sa seconde Epître saint Pierre dit (*chap. I, 20*): *Toute prophétie de l'Ecriture ne se fait pas par une interprétation particulière.* Et au *chap. III, 16*, saint Pierre dit que dans les Epîtres de saint Paul, il y a des choses difficiles, que les ignorants détournent, comme les autres Ecritures, à leur propre damnation.

12. Nous croyons que la seule Ecriture sainte ne contient pas toutes les vérités que nous devons croire, mais qu'il faut recevoir les traditions apostoliques: *Retenez les traditions que vous avez apprises (II Thess., II, 14)*. Sur quoi, messieurs, je vous accuse de mauvaise foi; vous protestez en votre Nouveau Testament de l'avoir traduit du texte grec et du *chap. XV* de saint Matthieu, où le Sauveur reprend les mauvaises traditions des pharisiens, vous mettez tradition; et aux Thessaloniens, où saint Paul recommande les traditions apostoliques, au lieu de mettre tradition, vous mettez enseignement de parole, encore qu'aux deux passages le même mot soit au texte grec, παραδοσις, παραδότης. En Jérémie, *XXXV, 2*, les Rechabites sont loués et récompensés de Dieu, parce qu'ils s'abstenaient de vin, par tradition reçue de leur père.

13. Nous croyons que saint Pierre était le premier des apôtres, le chef et pasteur souverain de l'Eglise et le vicaire de Jésus-Christ, après son ascension. *Les noms des douze apôtres sont ceux-ci : le premier, Simon, qui est appelé Pierre, et André, son frère (S. Matth., X, 2).* S'il n'était pas le premier, pourquoi est-ce que l'évangéliste le dirait ? Il n'était pas le premier en âge, ni quant au temps de sa vocation, c'était son frère, saint André ; ni le mignon et le bien-aimé, c'était saint Jean ; mais le premier en dignité. Et afin qu'on ne pense pas que quand l'évangéliste dit : *le premier c'est Simon*, que ce n'est que pour compter ; comme quand nous disons : *un, deux, trois*, il ne dit pas : *le second est André*, car il est tellement le premier, qu'il n'a point de second.

Quand les évangélistes nomment les douze apôtres, ils les nomment confusément et pêle mêle. Saint Matthieu (X, 2) et saint Luc (VI, 14) nomment saint André après saint Pierre ; Saint Marc (III, 17) met saint Jacques après saint Pierre. Saint Luc nomme saint Jean et saint Jacques devant saint André (*Actes, I 13*) : mais tous nomment toujours saint Pierre le premier ; parce qu'il l'était en effet et qu'il est parlé de lui comme du chef et du conducteur des autres, et des autres comme des gens de sa suite. *Quam agnoscit Petrus commissum sibi gregem, quam in hoc choro princeps est (S. Chrysost. in hunc locum. Act. 5).* Pierre répondit et ceux qui étaient avec lui (*S. Luc, VIII*). Pierre et les apôtres répondirent (*Act., V, 29*). Il fait, comme premier et au nom de tous, profession de foi sur la première et la plus importante vérité du christianisme, qui est la divinité du Sauveur : Jésus leur dit : *Qui dites-vous que je suis ? Et Pierre répondit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant (S. Matth. XVI).*

Le Sauveur parlant des tentations qui leur seraient livrées (*S. Luc., XXI, 31*), parle au pluriel : mais parlant de la foi inébranlable et infailible qu'il avait demandée à son Père, il dit, au singulier, qu'il l'avait demandée pour saint Pierre, parce que les autres chaires peuvent être renversées par les tentations, mais non pas la chaire de saint Pierre.

C'est lui qui est établi comme la pierre fondamentale de l'Eglise, le pasteur des agneaux et des ouailles du Fils de Dieu. Les agneaux sont les inférieurs, et les brebis sont les prélat : *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise (S. Matth., XVI).* En saint Jean (XXI, 15) : *Pais mes agneaux : pais mes ouailles.*

Il paie le tribut pour Jésus-Christ, et pour lui seul à César (*S. Matth., XVII*). Or ce sont les chefs de famille qui paient les tailles.

Il est le premier, entre les apôtres, à qui Jésus se montre après sa résurrection. Saint Paul dit : *qu'il ressuscita le troisième jour, et qu'il se fit voir à Pierre, et après cela aux onze (I Cor., XV).* Il préside et parle lui seul en l'assemblée des apôtres et des fidèles, pour élire un apôtre à la place de Judas, même la vierge étant présente (*Act., I*).

Il prêche le premier après la venue du

Saint-Esprit et explique au peuple ce grand mystère (*Act., II*).

Il préside au premier concile tenu par les apôtres (*Act., XV*) ; il fait le premier miracle après la publication de l'Evangile en confirmation de la foi (*Act., III*), redressant le boiteux à la porte du temple.

Il convertit le premier gentil à la foi, et ce par le commandement exprès du Fils de Dieu, afin qu'on ne pense pas que saint Paul est le premier apôtre des gentils (*Act., X*).

Il exerce le premier acte de justice sur Ananias et Saphira (*Act., V*).

Il condamne le premier hérétique Simon le Magicien (*Act., VIII*), montrant en cela qu'il a le pouvoir de lier et de délier, d'absoudre et de condamner.

Saint Jacques, parent de notre Sauveur et un de ses trois favoris, est emprisonné et décapité par Hérode, l'Eglise ne s'émeut point et ne fait rien : mais saint Pierre est mis en prison par le même Hérode, toute l'Eglise est en deuil, comme tout le corps quand le chef est affligé ; si bien qu'elle fait pour lui des prières communes et continues (*Act., XII*).

14. Nous croyons que les prêtres ont pouvoir d'absoudre des péchés : *Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel (S. Matth., XVIII).* Et en saint Jean (XX, 23) : *A ceux à qui vous remettrez les péchés, ils seront remis.*

15. Nous croyons que les prêtres et les religieux qui faussent les vœux qu'ils ont faits, pêchent grièvement, comme ont fait Calvin, Luther, Bèze et les autres : *Rendez à votre Dieu ce que vous avez voué (Ps., LXXV, 12).* Ne différez point de rendre à Dieu ce que vous lui avez voué, car une promesse qui n'est pas gardée lui déplaît (*Eccle., V, 3*).

16. Nous croyons que c'est chose louable et agréable à Dieu que de vivre anstèrement, de porter le cilice ou quelque autre habitude, jeûner et passer une partie de la nuit en prières, comme font tant de bons religieux et religieuses : or en saint Matthieu (II, 4), saint Jean-Baptiste est loué de ce qu'il avait un vêtement de poil de chameau ; et en saint Luc (II, 36), sainte Anne la prophétesse est louée de ce qu'elle passait les jours et les nuits en jeûnes et en prières, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

17. Nous croyons, contre l'article vingtième de votre Confession, que la seule foi ne justifie pas sans la charité et les bonnes œuvres. Et saint Paul dit : *Quand j'aurais toute la foi, en sorte que je transportasse les montagnes, si je n'ai la charité, je ne suis rien (I Cor., XIII, 2).* Et saint Jacques (II, 14) : *Si quelqu'un dit qu'il a la foi et n'a pas les œuvres, la foi le pourra-t-elle sauver ?*

18. Nous croyons que la foi se peut perdre. *Quelques-uns, rejetant la bonne conscience, ont fait naufrage de la foi (I Timoth., I, 19) ; Hymeneus et Philetus sont déchu de la vérité, et ont renversé la foi de quelques-uns (I Timoth., II, 17).*

19. Nous croyons que la liberté du franc-arbitre n'a pas été perdue par le péché ; d'où

vient qu'en saint Matthieu (*Chap. XIX*), Jésus-Christ dit à un jeune homme : *Si tu veux être parfait ; va, vends tout ce que tu as et ne suis ; et qu'il ne le voulut pas faire ; mais s'en alla tout triste. Combien de fois ai-je voulu assembler tes enfants et que tu ne l'as pas voulu (S. Matth. XXIII, 37)? L'homme a puissance sur sa volonté (I Cor., VII).*

20. Nous croyons que toutes les créatures de Dieu sont bonnes, et que néanmoins c'est chose louable de s'abstenir de quelques-unes par esprit de pénitence et de mortification ; et en effet, dans saint Marc, I, 6, saint Jean-Baptiste est loué de ce qu'il ne mangeait que des sauterelles et du miel sauvage.

21. Nous croyons que nous ne sommes pas assurés de notre salut, et que nous devons toujours vivre en crainte. Ecoutez ce qu'en dit David au Psal. II : *Servez le Seigneur en crainte ; je craignais en toutes mes œuvres (Job, IX) ; personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine (Eccle., IX) ; si le juste se retire de justice et commet l'iniquité, on ne se souviendra plus de ses bonnes œuvres, et il mourra en péché (Ezech., XVIII, 24) ; je châtie mon corps, de peur qu'ayant péché aux autres, je ne sois réprouvé (I Cor., IX, 27) ; faites votre salut avec crainte et tremblement (Philip., II, 12).*

22. Nous croyons que nous pouvons aspirer à garder tous les commandements de Dieu, parce qu'ils ne sont pas impossibles avec la grâce de Dieu, comme vous le dites en votre catéchisme : *Ce commandement que je te fais n'est pas au-dessus de toi (Deut., XXX, 11) ; mon joug est suave et ma charge est légère (S. Matth., XI) ; toutes choses sont possibles à celui qui a la foi (S. Marc, IX).* Il est dit de saint Zacharie et de sainte Elisabeth, que tous deux étaient justes, et qu'ils marchaient sans reproche en tous les commandements et justifications du Seigneur (*S. Luc, I, 6*). *Je puis tout en celui qui me fortifie (Philip., IV). Les commandements de Dieu ne sont point pesants (I Joan., V).*

23. Nous croyons, contre l'article dix-huitième de votre Confession, que nos bonnes œuvres, faites en état de grâce, méritent récompense par l'union qu'elles ont aux mérites de Notre-Seigneur ; aussi est-il dit : *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres (Psal., LXI ; S. Matth., XVI ; Rom., II ; Apoc., II).* *Il dira à la fin de la journée : Appelez les ouvriers, et donnez-leur le salaire (S. Matth., XX) ; chacun recevra la récompense selon son propre travail (I Cor., III) ; Chacun renportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal (II Cor., V) ; la couronne de justice n'est réservée, que le juste Juge me rendra au jour de son avènement (II Timoth., IV, 8).*

24. Nous croyons que la coulpe de nos péchés n'est pas seulement couverte, mais effacée et ôtée en la justification ; et en effet, David dit : *Il a éloigné de nous nos iniquités au tant que l'Orient est éloigné de l'Occident (Psal., CII) ; vos péchés deviendront blancs comme neige (Isa., I), c'est-à-dire seront effacés comme les ténèbres quand elles sont*

éclairées. *Jésus-Christ a été offert pour épuiser les péchés de plusieurs (Hebr., IX, 28) ; le sang de Jésus-Christ nous nettoie de tout péché (I Joan., I, 7).*

25. Nous croyons qu'en l'Eglise il y a un vrai et réel sacrifice du corps adorable et du sang précieux de Jésus, sans les espèces du pain et du vin ; et cela est si vrai, qu'en Malachie (*Chap. I, 10*), Dieu rejette les sacrifices anciens comme de trop peu de valeur ; et parlant du temps à venir comme s'il était présent, selon la coutume des prophètes, il dit : *Qu'on lui offre en tout lieu une oblation pure et nette. Il ne l'entend pas du sacrifice de la croix, qui ne s'offrit que sur le Calvaire, ni du sacrifice impropre de nos bonnes œuvres qui, selon Calvin, sont toutes immondes comme un linge sale, et partant il faut que ce soit du sacrifice de l'autel : Vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisedech (Psal. CIX, 4 ; Heb., V, 6 ; Genes., XIV, 18).*

26. Nous croyons que le baptême est absolument nécessaire à salut, aux enfants qui meurent. *Je vous dis en vérité que si quelqu'un n'est pas régénéré d'eau et du Saint-Esprit, il ne peut pas entrer au royaume de Dieu (S. Jean, III, 5). Il nettoie son Eglise par le baptême d'eau (Ephes., V, 26).* Vous confessez en vos prières que vous êtes conçus et nés en péché ; votre enfant qui meurt sans le baptême d'eau n'en est pas nettoyé. *Un nous a sauvés par le baptême de régénération (Tit., III, 5).*

27. Nous croyons que le corps de Jésus-Christ est réellement et de fait en l'eucharistie. Jésus-Christ dit ces paroles, plus claires que le soleil, en faisant son testament, lorsqu'un homme sage parle le plus clairement qu'il peut : *Ceci est mon corps (S. Matth., XXVI ; S. Marc., XIV ; S. Luc, XXI ; I Cor. XI). Ma chair est vraiment viande, et le pain que je donnerai, c'est ma chair (S. Jean VI).* C'est sa chair, non-seulement quand on le prend et qu'on le reçoit par la foi, mais quand il le donne et est entre ses mains.

28. Nous croyons que la vraie pénitence ne consiste pas seulement à reconnaître et amender ses fautes, mais à satisfaire à la justice de Dieu par jeûnes, larmes et autres bonnes œuvres. *Convertissez-vous à moi en jeûnes, pleurs et deuils (Joel, II). Je fais pénitence avec la cendre (Job, XLII, 6). Ceux de Tyr et de Sydon eussent fait pénitence avec le cilice et la cendre (S. Matth., XI, 21). Les Ninivites firent pénitence à la prédication de Jonas (S. Matth., XII, 41). Et le prophète nous apprend qu'ils jeûnèrent, et que le roi se revêtit d'un sac et se mit sur la cendre (Jon. III, 6).*

29. Nous croyons que le mariage est un sacrement. Saint Paul le dit en paroles expresses aux Ephésiens (VI). Je sais bien qu'au lieu de *sacrement*, vous traduisez, c'est un grand secret ; mais quand vous enseignez le catholicisme en grec dans vos écoles de Genève et de Sedan, pour dire *sacrement*, vous dites *μυστήριον*, et ce même mot est en ce passage de l'Épître aux Ephésiens.

30. Nous croyons que c'est bien fait que

de bénir l'eau, le pain et les autres créatures. *Toute créature est sanctifiée par la parole de Dieu et la prière* (I Tim., IV, 5).

31. Nous croyons que les saints n'allaient pas au ciel, mais aux limbes, avant la mort du Fils de Dieu ; et en effet, le saint patriarche Jacob pensant mourir bientôt, et croyant que son fils Joseph était mort, disait : *Je descendrai vers mon fils, en enfer, tout triste* (Genes., XXXVII, 35). Saint Pierre dit en sa première Épître (chap. III, 19) que Jésus étant mort en croix, *alla en esprit prêcher aux esprits qui étaient en prison*.

32. Nous croyons le feu du purgatoire ; aussi voyons-nous que le prophète, parlant à Jésus-Christ, lui dit : *Par le sang de votre testament vous avez retiré vos captifs du lac où il n'y a point d'eau* (Zachar., IX, 11). Or, il ne le peut entendre de ce monde, où il y a de l'eau matérielle et de l'eau spirituelle des consolations.

Mais je crains de vous ennuyer ; remettons le reste au sermon de demain, auquel je vous ferai voir, Dieu aidant, par d'autres passages de la Bible, que les calvinistes ne sont pas en l'Église de Jésus-Christ et des apôtres ; et cependant prions celui qui est le Soleil de justice d'éclairer leurs esprits, et disons-lui pour eux : *Illuminare his qui in tenebris, et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis* (1).

SERMON LXXIX.

On montre par plus de cinquante passages de l'Écriture, que les calvinistes ne sont pas en l'Église de Jésus-Christ et des apôtres.

Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et Publicanus (S. Math., XVIII).

Comme le docte saint Hilaire a dit qu'il n'est rien de si dangereux au monde que de ne pas reconnaître et recevoir le Messie, *Nihil mundo tam periculosum quam non recepisse Christum*, parce que le Sauveur a déclaré que la vie éternelle consiste à connaître le vrai Dieu, et son Fils qu'il a envoyé, ainsi nous pouvons dire avec vérité qu'après cette méconnaissance, il n'est rien de plus dangereux que de ne pas reconnaître et recevoir la vraie Église ; puisque le même Sauveur a déclaré que celui qui n'écoute pas l'Église doit être tenu comme un païen, qui ne connaît pas le vrai Dieu.

Quand les disciples de saint Jean-Baptiste s'adressèrent à vous de sa part, ô Jésus, mon Dieu et mon Sauveur, pour vous demander si vous étiez le Messie, vous leur dites : Rapportez à votre Maître que les aveugles recouvrent la vue, parce qu'il n'appartient qu'à vous et à ceux que vous commettez de rendre la vue corporelle, et encore plus la spirituelle à ceux qui l'auraient perdue. Votre disciple Augustin dit, et il est vrai, que les hérétiques sont si aveugles, qu'ils ne voient pas la chose la plus éclatante et

la plus visible qui soit au monde, à savoir l'Église catholique. Dessillez, s'il vous plaît, leurs yeux, envoyez-leur un petit rayon de votre lumière divine, qui les conduise sur la sainte montagne et au sanctuaire de votre Église : *Emitte lucem tuam, et veritatem tuam*. Nous vous en prions par l'intercession de votre très-sainte Mère, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

In vera Ecclesia, debent credi omnes articuli fidei quos Christus docuit; administrari omnia sacramenta que instituit; observari omnia præcepta et consilia, que tradidit. Hoc non fit in Ecclesia Calvinistarum, sed in nostra, quod probatur inductione eorum que sunt in cælo, in terra, et sub terra. In cælo, angeli sancti, in terra, Ecclesia, præcepta, et ea que in ea sunt, nempe verbum Dei, personæ, præcepta Dei, sacramenta; sub terra, purgatorium. — Et in particulari veritates que probantur in cælo: 1. Angeli invocantur. 2. Sancti cogitant de nobis. 3. Sciunt actiones nostras. 4. Sunt judices nostri. 5. In terra Ecclesia una. 6. Catholica. 7. Universalis. 8. Visibilis. 9. Libri Machabæorum sunt sacri. Personæ in Ecclesia, nempe. 10. Episcopi. 11. Sacerdotes. 12. Exorcistæ. 13. Concionatores. 14. Religiosorum obedientia. 15. Castitas. 16. Paupertas. 17. Virgines religiosæ. 18. Laicorum orationes. 19. Præcepta, Christi Sacramenta. 20. Baptismus extra templum. 21. Confirmatio. 22. Altare. 23. Communionis frequentia. 24. Calicis benedictio. 25. Confessio. 26. Extrema unctio. 27. Ordo. 28. Matrimonii indissolubilitas. 29. Ablutio pedum. 30. Purgatorium.

L'Apôtre saint Paul écrivant à son disciple Timothée (I Timoth., III, 16), dit que l'Écriture sainte est inspirée de Dieu, et utile non seulement pour enseigner et perfectionner un chrétien, mais encore pour le corriger et le convaincre de fausseté quand il tombe en erreur contre la doctrine orthodoxe de la religion catholique. Hier je vous fis voir, par plus de soixante passages exprès et formels de la Bible, que nous sommes en la vraie foi, aujourd'hui j'ai à vous montrer, par d'autres textes de la même Écriture, que les calvinistes ne sont aucunement en l'Église du Fils de Dieu et des Apôtres ; et je le prouve par ce raisonnement :

Une congrégation n'est pas l'Église du Fils de Dieu et des apôtres, si on n'y croit tous les articles de foi que Jésus a enseignés et que les apôtres ont prêchés ; si on n'y administre pas tous les sacrements que Jésus a institués, et que les apôtres ont conférés ; si on n'y garde pas tout ce que Jésus a commandé et conseillé, et que les apôtres ont pratiqué. Car en vain le Fils de Dieu aurait-il donné des commandements et des conseils à son Église, si au moins quelques-uns ne les devaient observer. Je dis au moins quelques-uns, parce que quand on commande quelque chose à un corps soit naturel ou po-

(1) Ne hic sermo sit infructuosus catholicis, debet adungi pro his aliqua moralitas, sumpta ex Evangelio festi, vel Dominice occurrentis.

litique, si le commandement n'est fait pour chaque particulier, il n'est pas besoin que toutes les parties de ce corps, tous les membres de cette communauté, fassent ce qui est commandé ou conseillé, c'est assez que tout le corps le fasse par quelques-unes de ses parties qui sont particulièrement destinées et députées à le faire. Quand le roi commande à une ville qu'on y fasse la garde et la sentinelle, il n'est pas besoin que les femmes, ni même tous les bourgeois la fassent ; mais seulement que quelques-uns qui le font de bonne volonté ou qui sont employés et payés pour cela.

Or le Fils de Dieu a établi une Eglise en ce monde, non pour le temps des apôtres seulement, mais pour tous les temps à venir jusqu'à la consommation des siècles : et ainsi tout ce qu'il a institué, ordonné et conseillé, doit être pratiqué en la vraie Eglise, non pas nécessairement par tous les particuliers, mais du moins par quelques-uns, que l'Eglise approuve, consacre ou destine à cet effet. Quand il dit : *Prêchez, baptisez et distribuez l'eucharistie*, il n'est pas besoin que tous les particuliers prêchent, baptisent et distribuent l'eucharistie ; mais il faut que quelques-uns le fassent, et si personne ne faisait ces fonctions en l'Eglise, ce ne serait pas l'Eglise de Jésus-Christ et des apôtres. Or, en votre Eglise prétendue, messieurs de la religion, on ne croit pas plusieurs articles que les apôtres ont crus, on n'administre pas plusieurs sacrements que les apôtres ont administrés, on ne pratique pas plusieurs usages de piété que les apôtres ont pratiqués ; ce que je montre par l'Ecriture, en suivant le même ordre que je tenais hier, à savoir, au ciel, en terre, au purgatoire : et notez que je ne parle point ici de ce que les particuliers ne croient et ne pratiquent pas parmi vous, mais de la doctrine et des fautes de toute votre Eglise, selon qu'on les peut voir en votre *Confession de foi* et en vos *Prières ecclésiastiques*.

1. En votre Eglise on tient qu'il ne faut point invoquer les anges ; cependant on les invoquait en celle des apôtres. Saint Jean demande *grâce et paix à Dieu et aux sept anges qui sont devant son trône*. (*Apoc.*, I). Un ministre m'a répondu que cela s'entendait du Saint-Esprit, auquel on dit : *Tu septiformis manere*. Mais je lui dis que c'était un blasphemé, car le Saint-Esprit n'est pas devant le trône comme un serviteur, il est dans le trône de Dieu puisqu'il est Dieu ; et si saint Jean nomme Jésus-Christ après ces sept anges, c'est qu'il voulait parler de lui bien au long immédiatement après.

2. Vous tenez que les saints ne se souviennent point de nous en particulier après leur mort ; contre ce qui est écrit : *J'aurai soin de vous avoir chacun en particulier après mon décès, afin que vous vous souveniez de ces choses* (*II Pet.*, I, 13) ; je sais bien que vous étudiez ce passage, en transposant malicieusement un petit mot ; car au lieu de traduire, *Je mettrai peine après ma mort que vous vous souveniez* ; vous traduisez : *Je mettrai peine*

qu'après ma mort. Mais le texte grec vous convainc de mauvaise foi, *στοιῶν δὲ ἐν ἐκαστοῖς*, sigillatim, *ἕχεν μὲν μὴ τῶν ἐν ἐξῆς*.

3. Vous tenez que les saints ne savent rien de ce qui se passe dans ce monde. Jésus toutefois a enseigné le contraire à son Eglise (*Luc.*, XV, 6) ; il dit qu'en la conversion d'un pécheur il appelle ses amis et ses voisins, qui sont les saints, pour se réjouir avec lui d'avoir trouvé sa brebis. Un ange dit à Cornélius, *Que ses aumônes avaient été racontées en la présence de Dieu* (*Act.*, X, 31) : les saints qui sont près de lui ne sont pas sourds, pour ne l'entendre pas.

4. Vous dites que nous faisons trop d'honneur aux saints de les prendre pour nos avocats, parce que Jésus est appelé notre avocat. Il leur en fait bien davantage, car il nous les donne pour juges, encore qu'il soit très-souvent appelé lui-même notre juge : *Vous jugerez les douze tribus d'Israël* (*S. Matth.*, XIX) Vous répondez qu'ils jugeront comme témoins, qui déposeront contre nous ; mais les témoins ne sont pas assis devant le juge, et les apôtres seront assis, et assis sur des trônes, sur des sièges royaux, comme des assesseurs du souverain juge *ἐπι θρόνων θρόνων*. *Les saints jugeront de ce monde* (*I Cor.*, VI, 2).

5. En l'Eglise des apôtres tous les fidèles avaient une même foi : *Un seul Dieu, une foi, un baptême* (*Ephes.*, IV, 5) : en la vôtre ils ont une foi toute contraire en des articles très-importants et fondamentaux, car vous recevez à votre communion les luthériens, qui croient, contre vous la réalité du corps de Jésus-Christ en l'eucharistie, qui rejettent comme apocryphes le livre de Job, de l'Ecclésiaste, et l'Épître de saint Jacques.

6. Du temps des apôtres, quand on demandait : Où est l'Eglise catholique ? on montrait celle des apôtres et de ses disciples. Mais si on demande aujourd'hui, en cette ville ou ailleurs, l'Eglise des catholiques, personne ne montre la vôtre ; ou si on veut savoir combien il y a de catholiques, personne ne compte vos gens ; et si allant à Genève, je dis aux portiers que je suis catholique, ils entendent aussitôt que je ne suis pas de leur secte.

7. L'Eglise des apôtres fut bientôt universelle et répandue par tout le monde. *Leur parole a été répandue par toute la terre* (*Rom.*, X). *Votre foi est annoncée par tout le monde* (*Rom.*, I, 8) : la vôtre est inconnue en Espagne, en Italie, en Grèce et en la plus grande partie du monde.

8. Vous dites que votre Eglise a été longtemps cachée et invisible, or celle de Jésus-Christ et des apôtres est toujours aussi visible et aussi aisée à remarquer que le soleil au firmament. *Qu'une montagne assise sur la cime d'autres montagnes* (*Cantic.*, VI). *Qu'un flambeau allumé et posé sur un chandelier, ou qu'une ville située sur une haute montagne* (*Isaïe.*, II, 2).

9. En votre Eglise, on rejette le livre des Machabées ; en celle de Jésus et des apôtres, on le recevait et on le citait entre les autres livres de l'Ecriture ; car en vos anciennes Bibles, qui ont en marge les renvois et les

citations des divers lieux de l'Écriture ; en saint Jean (*Chap.*, X, 22), où il est dit que Jésus était au temple, le jour de la Dédicace, vous citez le premier livre des Machabées (IV, 59), où il est dit que Judas Machabée institua cette fête de la Dédicace. Et au chapitre XI des Hébreux, saint Paul remontrant les tourments que les anciens martyrs endurèrent pour la foi, racontés en l'Écriture, comme de Zacharie qui fut lapidé (II *Paralip.* XXIV), de Jérémie qui fut moqué, fouetté et empoisonné (*Jerem.*, XXXVII, 14) ; saint Paul, dis je, en ce même chapitre (v. 33) dit : *Distenti sunt* : augrecil ya *ἐκτυπονιστηριον*, vous mettez en la marge : *Ils ont été étendus comme un tambour* ; et vous citez le second des Machabées, chapitre sixième, verset vingt-huitième, et fort à propos : car au lieu que dans le texte latin il y a, *ad supplicium trahebatur* il y a au grec : *εις τὸ τυμπανον*, qui est le même mot qu'aux Hébreux, et on ne trouve point en tout le Vieux Testament ce genre de supplice que saint Paul allègue, qu'en ce passage des Machabées.

10. Il n'y a point d'évêques parmi vous. Il y en avait en l'Église des apôtres : *Il faut que l'évêque soit irrépréhensible* (I *Tim.*, III, 2 ; *Tit.*, I, 7).

11. Vous n'avez point de prêtres. Il y en avait lors, non-seulement prenant ce mot de *prêtre* pour *ancien*, *πρεσβυτερ*, comme vous le prenez, mais pour *sacrificateur*, *ιερευς*, *sacerdos* : Jésus-Christ est appelé *ἡρχιερευς* *prince des sacrificateurs* (*Heb.*, II, 17 ; III, 1 ; IV, 14). David parlant de l'Église chrétienne que Dieu a choisie pour sa demeure éternelle (*Psal.* CXXXI), même selon votre interprétation, dit qu'il y aura des sacrificateurs : *Sacerdotes ejus induam salutari*. C'est vous-mêmes qui le traduisez ainsi, *τους ιερευς αυτης*.

12. En votre Église personne ne chasse les diables, il ne s'y fait point de miracles ; et Jésus-Christ a promis à son Église que l'un et l'autre s'y ferait : *Ils chasseront les diables en mon nom* (S. *Marc*, XVI, 17). *Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais* (S. *Jean*, XIV, 12). *A l'un est donnée la grâce de rendre la santé, à un autre l'opération des miracles* (I *Cor.*, XII, 9).

13. Jésus a commandé à son Église d'enseigner tous les peuples, de prêcher l'Évangile par tout le monde (S. *Matth.*, XXVIII, 19 ; S. *Marc*, XVI, 13) ; d'être ses témoins jusqu'à l'extrémité de la terre (*Act.*, I). Pas un de vos gens n'a prêché l'Évangile en une grande partie du monde comme les jésuites, les capucins et les autres ont fait en Chine, au Japon, aux Hurons, et ailleurs.

14. En l'Église de Jésus, quelques-uns quittent leurs maisons, pères, mères et biens pour l'amour de lui et de l'Évangile, auxquels il promet le centuple (S. *Marc*, X, 30). Personne ne le fait parmi vous, plusieurs bons religieux le font en notre Église. Donc, et vous tenez dans votre Confession de foi que les commandements des prélats n'obligent pas en conscience. On tenait le contraire en l'Église des apôtres : *Qui résiste à la puissance supérieure résiste à l'ordonnance de Dieu, et*

ceux qui y résistent s'acquiescent la damnation (Rom., XIII, 2). Et au vers. 5 : *Soyez sujet non-seulement par la crainte de la colère des supérieurs, mais par principe de conscience*.

15. En l'Église des apôtres plusieurs vivaient en continence pour avoir le royaume des cieux (S. *Matth.*, XIX, 12 ; I *Cor.*, VII, 7). Saint Paul désire que tous s'abstiennent de femme comme lui : vous répondez à cela qu'il ajoute *que chacun a son propre don* ; vous dites vrai : mais c'est une merveille que pas un de vos ministres n'a ce don, que pas un n'accomplit le souhait de saint Paul, que pas un n'est pur de corps et d'esprit, comme ce grand apôtre désire ; si quelqu'un doit avoir ce don, ce sont ceux qui vaquent à la prière (I *Cor.*, VII, 5) ; et pas un de vos ministres, qui doivent prier pour le peuple, n'a ce don, pas un n'est au nombre de ceux à qui on donne cette louange, *qu'ils ne se sont point souillés avec les femmes, et suivent l'agneau partout où il va* (*Apoc.*, XIV).

15. En l'Église des apôtres plusieurs gardaient la pauvreté, ne portaient ni or ni argent (S. *Matth.*, X, 9). Saint Pierre disait (*Act.*, III) : *Je n'ai ni or ni argent*. Les récollets et les capucins le font parmi nous : personne ne le fait parmi vous.

17. Il y avait même des filles qui gardaient la virginité, non pas faute de mari, mais pour ne penser qu'à Dieu, et pour être saintes de corps et d'esprit (I *Cor.*, VII, 34). Nos religieuses le font, où sont les vôtres ?

18. En saint Jean (*chap.* IV, 23), Jésus dit *qu'en son Église on prie et on adore son Père en esprit et en vérité*. Et vous dites des mensonges en vos prières, vous dites que vous péchez sans cesse et que vous êtes inutiles à tout bien. Quand vous baptisez vos enfants, quand vous priez Dieu, quand vous obéissez à vos père et mère, quand vous dormez modérément, vous ne péchez pas ; vous ne péchez donc pas sans fin et sans cesse : faire l'aumône, c'est du bien ; consoler les affligés, c'est du bien ; instruire les ignorants, c'est du bien ; et vous le faites quelquefois, vous n'êtes donc pas inutiles à tout bien. Jésus-Christ a dit : *Dites que vous êtes serviteurs inutiles*, il est vrai, mais il ne dit pas inutiles à tout bien, c'est à lui que nous sommes inutiles, parce que, comme dit David, *il n'a pas besoin de nos biens* ; et que nous ne pouvons ajouter le moindre surcroît à sa félicité et à sa béatitude.

19. En l'Église des apôtres on n'enseignait pas seulement les commandements de Dieu donnés par Moïse, mais ceux que le Fils de Dieu y a ajoutés : car il était venu pour les accomplir et les perfectionner, comme il dit en saint Matthieu (*chap.* V). Et si on confronte les commandements de Dieu comme vous les chantez avec ceux que nos ancêtres ont rimés, on verra que les vôtres ne sont que les commandements donnés par Moïse : au lieu que les nôtres sont ceux de Moïse et de Jésus-Christ : car voici comme vous ditez.

Lève le cœur, ouvre l'oreille
Peuple culaire pour écouter

De ton Dieu la voix non pareille,
Et ses commandements goûter.
Je suis, dit-il, ton Dieu céleste
Que t'ai retiré hors d'émoi
Et de servitude moleste,
Tu n'auras autre Dieu que moi.

Premièrement donc : quand Jésus recommande ses commandements à ses disciples, il ne les injurie pas, mais il les caresse : il ne les appelle pas peuple endurei, mais il leur dit : *Vous serez mes amis, si vous faites ce que je vous commande* (*S. Joan.*, XV, 14). Et en saint Matthieu (XXII, 38) il dit que *le premier et le plus grand commandement est celui-ci : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur* Où est cela en votre rime ? pas un mot de l'amour de Dieu ; au lieu que nous disons :

Un seul Dieu tu adoreras,

Voilà le commandement donné par Moïse,

Et aimeras parfaitement,

Voilà celui du Fils de Dieu.

Secondement,

En vain son nom tant vénérable
Tu ne prendras, car c'est mépris,
Et Dieu n'aura pour inconpable,
Qui en vain son nom acra pris.

Jésus dit : *On a dit aux anciens : Tu ne te parjureras point ; et moi je vous dis : Ne jurez point du tout, ni par le ciel, ni par la terre* (*S. Matth.*, V, 34). Où est cela en votre commandement ? Si vous repreniez votre enfant qui jurerait par le ciel ou par la terre, ne pourrait-il pas vous répondre : Vous n'avez seulement défendu, aux commandements que j'ai appris, de prendre en vain le vénérable nom de Dieu ? Au lieu que nous disons plus conformément.

Dieu en vain tu ne jureras,

Voilà le commandement ancien.

Ni autre chose pareillement.

Voilà le nouveau.

En troisième lieu,

Six jours travaille et au septième
Sois du repos observateur,
Toi et les tiens, car ce jour même
Se reposa le Créateur.

Et à votre compte il ne faut pas faire le dimanche comme les apôtres l'ont institué, mais le samedi, comme les Juifs ; car ce fut ce jour-là même que se reposa le Créateur, et si encore vous ne dites pas le commandement comme Dieu l'a donné par Moïse (*Exod.*, XX) : car il n'ordonne pas seulement de se reposer, mais de sanctifier le septième jour, c'est-à-dire, de l'employer en œuvres saintes, et comme nos ancêtres ont dit :

En servant Dieu dévotement.

A votre avis celui qui dormirait tout le jour du dimanche sans prier Dieu, ni aller au prêche, ne serait-il pas du repos observateur, mais pourrait-on dire qu'il a sanctifié le septième jour ?

Fassons au quatrième.

Honneur à père et mère porte,
Afin de tes jours allonger.
Sur la terre qui tout rapporte
Où ton Dieu t'a voulu loger.

La promesse de longue vie sur la terre fut faite aux Juifs grossiers et matériels ; mais non pas aux chrétiens, auxquels Dieu ne promet infailliblement que des récompenses célestes ; car l'expérience montre que plusieurs enfants très-obéissants ne vivent pas longtemps sur la terre ; aussi nos ancêtres ont-ils dit :

Père et mère honoreras
Afin que tu vives longuement.

C'est-à-dire ou longtemps en ce monde, ou éternellement dans le ciel.

Voici la suite,

D'être meurtrier ne hasarde,
Mets toute paillardise au loin ;
Ne sois larron, donne-t'en garde,
Ne sois menteur ni faux témoin.

Jésus dit : *On a dit aux anciens : Tu ne tueras point. Et moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera coupable* (*S. Matth.*, V, 22) : où est cela en votre cinquième commandement ? Il dit : *Rendez à César ce qui est à César* (*Matth.*, XXII, 21). Où est cela dans votre septième commandement ? Ne faisons-nous pas bien mieux de dire,

Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.
Le bien d'autrui tu ne prendras

Voilà la défense du larcin,

Ni retiendras à ton escient.

Voilà le commandement de la restitution.

20. Si vous avez ainsi traité les commandements du Fils de Dieu, vous n'avez pas épargné ses sacrements : aussi laissez-vous plutôt mourir un pauvre enfant que de le baptiser hors du prêche : cependant le trésorier de la reine d'Ethiopie fut baptisé en chemin par le diacre saint Philippe (*Act.*, VIII), et saint Paul en la maison par Ananias (*Ibid.*, IX)

21. Vous n'avez point la confirmation, le sacrement auquel on donne le Saint-Esprit par l'imposition des mains épiscopales : comme saint Paul le fait à Ephèse (*Act.*, XIX), et comme saint Pierre et saint Jean vont en Samarie pour le faire à ceux que saint Philippe diacre avait convertis (*Act.*, XIII).

22. Vous n'avez point d'autel ni d'offrande à l'autel ; ils en avaient : *Nous avons un autel auquel les pontifes juifs ne participent pas* (*Hebr.*, XIII). *Si tu présentes ton offrande à l'autel* (*S. Matth.*, V).

23. Vous ne faites la cène que deux ou trois fois l'an, et ils la faisaient très-souvent (*Act.*, II, 42, 46). Un pauvre matelot qui vient du Sénégal ou du Brésil, qui n'a communié de deux ans, ni possible de toute sa vie, s'il arrive huit ou quinze jours après le temps de votre cène, ne peut communier, quand même il serait à l'article de la mort, et qu'il le désirerait ardemment, se souvenant de cette parole de Jésus : *Qui mange ce pain vivra éternellement* (*S. Jean.*, VI).

24. Vous ne bénissez pas le calice ou la coupe en la cène, et saint Paul le dit : *Le calice de bénédiction que nous bénissons* (*I Cor.*, X). Vous direz que vous le bénissez en lisant

le chapitre onzième de la première aux Corinthiens ; mais quand saint Paul écrivit le chapitre dixième de cette Epître, le chapitre onzième n'était pas encore écrit ; et il dit, au chapitre dixième, que quand il l'écrivait, on bénissait déjà le calice : on ne le bénissait donc pas en lisant le chapitre onzième qui n'était pas encore fait : et vous savez que quand le vin manque en la cène, on ne fait autre chose que d'aller à la cave tirer du vin, le mettre en un verre et le donner au peuple.

25. Vous ne vous confessez point, et ils le faisaient (*Act.*, XIX, 18). Plusieurs fidèles venaient confesser leurs actions, et ce avec les dispositions de vrais pénitents, car ils brûlaient les livres de curiosité qu'ils avaient.

26. Vous ne donnez point l'extrême-onction, et ils la donnaient, non pour le remède du corps seulement, mais pour la rémission des péchés : *Si quelqu'un est malade parmi vous qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, qu'on l'oigne d'huile ; et s'il est en péchés, ils lui seront remis* (*S. Jacques.*, V).

27. Vous ne recevez pas le sacrement de l'ordre, or ils l'administraient comme un sacrement qui confère la grâce par l'imposition des mains, qui est un signe extérieur (*1 Timoth.*, IV, 14). Et en la seconde Epître au même Timothée (*Chap.* I, 6), saint Paul l'avertit de ne pas négliger la grâce qui lui avait été donnée par l'imposition des mains.

28. Quand un mari a été absent de sa femme plusieurs années, vous lui permettez de se remarier à un autre, contre ce qui est écrit : *Celui qui se marie à une autre femme délaissée de son mari est adultère* (*S. Matth.*, XIX, 9). *La femme qui pendant la vie de son mari se joint à un autre sera appelée adultère* (*Rom.*, VII, 3).

29. Vous ne vous lavez point les pieds les uns aux autres, ils le faisaient (*S. Jean*, XIII, 1 ; *1 Tim.*, V, 10). Le pape, le roi, les doyens des églises cathédrales, et les supérieurs des monastères le font parmi nous, au même jour que Jésus-Christ le fit.

30. Vous vous moquez du purgatoire : cependant on le croyait du temps de saint Paul. Il dit que celui qui sur le fondement de la foi bâtit le bois, le foin ou la paille des imperfections et péchés veniels, sera sauvé : mais par le feu (*1 Cor.*, III). Et disait : *Quasi per ignem, il ne déroge point à cette vérité, non plus que saint Jean quand il dit : Vidimus gloriam ejus quasi Unigeniti ;* et au psaume CXXV, 1 : *In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati.*

Le duc de Candie, François de Borgia ; reçut autrefois commission de l'empereur d'accompagner le convoi où était porté le corps de l'impératrice Isabelle, défunte, et de le conduire de Tolède, où elle était morte, à Grenade, lieu de la sépulture des rois d'Espagne. Elle avait été l'une des plus belles princesses de son siècle : quand on ouvrit à Grenade le cercueil de plomb où elle était, on la trouva si changée, si laide, si hideuse et contrefaite, qu'il n'osa jurer que c'était la même, quoiqu'il l'eût veillée jour et nuit. Il avait

raison, car, selon Aristote, un corps mort n'est pas le même qu'il était en vivant ; puisque c'est la forme qui donne l'être. J'en dis de même en mon sujet : quand d'un côté je vois dans le Nouveau Testament la belle et agréable face de l'Eglise des apôtres, et d'autre côté votre Eglise prétendue, je dis en gémissant : Hé ! quelle différence ! Non-seulement je ne voudrais pas jurer que c'est la même, mais je pourrais jurer sans danger de me parjurer, que ce n'est pas la même Eglise, que ce n'en est que le cadavre.

Vos ancêtres ont été très-bons catholiques ; témoin les belles églises qu'ils ont édifiées, les grandes abbayes qu'ils ont dotées, et les précieuses reliques qu'ils ont richement enchâssées : mais vous ne leur ressemblez pas, messieurs de la religion prétendue, vous avez hérité d'eux la chair et le sang, et rien autre chose ; vous êtes leurs descendants quant au corps, mais quant à l'esprit du christianisme, quant à la foi, piété et religion, point du tout. De tant de sacrements, cérémonies et observances religieuses qui étaient en usage, qu'avez-vous retenu qui vous distingue des Juifs ? qu'avez-vous retenu en vos temples qui puisse faire connaître aux étrangers que vous êtes chrétiens ?

Supposons, ce qui n'arrivera jamais, que vous ayez perverti tout ce royaume : supposons qu'en toute la France il n'y ait autre religion que celle des calvinistes, et qu'un Juif de Jérusalem qui n'a jamais ouï parler du christianisme, y vienne demeurer, et qu'ayant quelque envie de se faire chrétien, il vous demande la règle de votre foi et de vos actions : vous lui donneriez le Nouveau Testament. Quand il l'aurait lu d'un bout à l'autre, n'aurait-il pas sujet de vous dire : En bonne foi, n'est-ce pas vous moquer du monde, de dire que vous êtes disciples et imitateurs de ce Messie, successeurs de ces apôtres, partisans et zélateurs des maximes qui sont en ce livre ? Votre Messie a vécu en perpétuelle virginité, pas un de vos ministres ne le fait : il a jeûné quarante jours, et pas un de vous ne jeûne le carême. Ce livre dit que les apôtres ont quitté leur bien et leur pays pour aller prêcher l'Evangile aux nations étrangères : pas un des vôtres ne le fait ; nous n'en avons jamais entendu un seul prêcher en Jérusalem. Ils ne portaient ni or ni argent, pas un des vôtres ne se réduit volontairement à cette pauvreté. Ils châtiaient leur corps, de peur d'être réprochés : je ne vois point que vous châtiez le vôtre ; et vous me dites que vous êtes assurés de votre salut ?

Ce livre dit que du temps des apôtres plusieurs mettaient leur bien en commun : personne ne le fait parmi vous ; je ne vois rien faire en votre temple, qui ne se fasse dans notre synagogue, en Jérusalem ? Vous y chantez deux ou trois psaumes, et nous en chantons plus de douze ; vous y prêchez contre le pape et les papistes, et nous aussi : car ce sont nos plus grands ennemis. Vous distribuez quelquefois un peu de pain et de

vin en la cène ; et nous aussi en notre fête des Azymes. Votre livre dit que tout ce qui se passait parmi nous, au temps de Moïse et des prophètes, n'était que des ombres et des figures de ce que vous deviez avoir, mais je ne vois rien parmi vous qui approche tant soit peu de la splendeur et majesté de ce que nos pères ont vu en leur temps : ils avaient la manne pétrie par les anges ; vous dites qu'en votre cène vous ne donnez qu'une bouchée de pain ? Elie et Elisée faisaient des miracles ; vous dites qu'il ne s'en fait plus. David chantait les louanges de Dieu au son des orgues et autres instruments, comme il est dit au psaume cent-cinquantième ; on n'entend en vos prêches que des voix confuses et mal accordées. Que répondriez-vous à cela, si un Juif, ou quelque autre infidèle vous faisait ces objections ?

Vous ne sauriez rien dire contre nous, sinon que le purgatoire, l'invocation des saints, l'eau bénite et autre choses semblables ne sont pas en la Bible : je vous ai montré le contraire. Mais supposez qu'il soit ainsi, du moins elles n'y sont pas défendues. Or quelle chose est plus criminelle, ou faire plus que le commandement, ou faire plus que ce qui est commandé ? Quel de ces deux serviteurs sera plus repris au jugement de Dieu : ou un catholique qui dira, Vous avez dit : *Ceci est mon corps*, je l'ai cru tout simplement, et j'ai adoré ; vous avez dit : *Si quelqu'un n'est régénéré d'eau, il n'entrera point au royaume de Dieu*. J'ai ajouté foi à vos paroles, et je me suis hâté de faire baptiser mon enfant. Votre apôtre a dit : *Quand quelqu'un sera malade, qu'on l'oigne d'huile*, j'ai obéi et reçu l'extrême-onction : là où un calviniste dira : J'ai cru que ce n'était que la figure de votre corps, que mon enfant serait sauvé par la foi de ses parents, que l'extrême-onction et autres observances n'étaient que pour le temps des apôtres. Ne voyez-vous pas que toutes ces excuses sont des gloses et des paroles d'homme, qui combattent directement et très-criminellement la parole de Dieu ? Croyez-moi, quittez cette fausse religion, qui n'est que depuis fort peu de temps, qui n'a pas un seul passage de l'Écriture sainte pour preuve de sa doctrine, qui a été inventée par des hommes sans autorité, sans mission et sans approbation de Dieu. Priez Jésus, qui est la vraie lumière, et la lumière du monde, d'éclairer votre esprit, de vous ouvrir le sens comme à ses disciples, pour entendre les Écritures ; de vous faire rentrer au chemin de votre salut, c'est-à-dire en l'Église catholique.

C'est la nacelle de saint Pierre d'où le Fils de Dieu enseigne les peuples : *Docbat de navicula turbas* (S. Luc, V, 3), c'est l'arche du vrai Noé, où il faut être renfermé pour éviter le déluge (Genes., VII, 1) : c'est la ville de Ségor, où il faut entrer pour se garantir de l'incendie de Sodome : c'est la ville de refuge, où il se faut retirer pour éviter les poursuites de la justice de Dieu (Genes., XIX, 23 ; Deuteron., XIX, 2) : c'est

le faubourg heureux et assuré, par où il faut nécessairement passer pour aller à la Jérusalem céleste, où nous aurons tous un même chef, Jésus-Christ, Notre-Seigneur ; un même cœur, le Saint-Esprit ; les mêmes sentiments par la lumière de gloire, les mêmes affections par la possession et jouissance d'un même Dieu : auquel soit honneur, gloire, louange et amour en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON LXXX.

Abrégé des mystères de la foi.

(Qu'on dit tous les jours, à la mission, à la fin de chaque prédication, matin et soir.)

1. Ce monde n'a pas toujours été : il n'est que depuis un certain temps, c'est Dieu qui l'a fait et qui l'a fait de rien, il l'a fait par sa volonté : car Dieu est si puissant, qu'aussitôt qu'il veut quelque chose, elle est faite.

2. Il a fait ce monde pour notre usage ; le soleil pour nous éclairer : la terre pour nous porter et nous produire des fruits. Mais il nous a faits pour lui ; il nous a mis au monde, non pas pour acquérir des biens et prendre nos plaisirs ; mais pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir et lui obéir, et en ce faisant gagner le paradis.

3. Il n'y a qu'un seul Dieu en trois Personnes divines, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

Le Père est Dieu, le Fils aussi est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu : mais ce ne sont pas trois dieux, ce n'est qu'un seul Dieu en trois personnes.

4. Ils sont aussi puissants, aussi sages et aussi anciens l'un que l'autre ; l'un n'est pas maître des autres, parce qu'ils ne sont qu'un même Dieu.

5. La seconde Personne, qui est le Fils, s'est faite homme pour nous et s'appelle Jésus-Christ. Si vous voulez qu'il vous sauve, il faut savoir qu'il est. Quand on vous demande qui est-ce que Jésus-Christ, il faut répondre, que c'est le Fils de Dieu le Père, qui s'est fait homme pour nous dans le sacré ventre de la très-sainte et toujours très-immaculée Vierge Marie. Il est vrai Dieu et vrai homme.

6. Dieu le Père est vrai Dieu, mais il n'est pas homme, il n'a point de corps, c'est un esprit tout-puissant qui est partout. Le Saint-Esprit aussi est vrai Dieu, mais il n'est pas homme, il n'a point de corps, c'est un esprit tout-puissant qui est partout. Le Fils aussi est vrai Dieu, c'est un esprit tout-puissant qui est partout, mais il n'est pas seulement Dieu, il est homme.

D'où vient que le Fils est homme, et que le Père ne l'est pas ? d'où vient que le Fils a un corps, et que le Père n'en a point ? C'est que le Fils s'est incarné, il a pris chair humaine : il a pris un corps et une âme : il s'est fait enfant, il s'est rendu homme dans les entrailles de la Vierge.

7. Il a toujours été Dieu, mais il n'a pas toujours été homme ; avant que d'être homme,

il était Dieu comme son Père : il était Fils de Dieu de tout temps et de toute éternité ; engendré non pas charnellement ni corporellement, car le Père n'a point de corps ni de chair, mais il engendre son Fils de toute éternité spirituellement par sa pensée et par son entendement divin.

8. Le Fils de Dieu a donc toujours été Dieu ; mais il n'a pas été toujours homme : il n'est homme que depuis un certain temps, depuis mille six cent et tant d'années. Et c'est pour nous qu'il s'est fait homme : sans cela nous serions tous damnés à cause du péché de notre premier père, et de nos propres péchés.

9. La Vierge le conçut le 25 de mars, sans perdre sa virginité, parce qu'elle devint mère, non comme les autres femmes, mais par la grâce et l'opération du Saint-Esprit.

10. Il est né le jour de Noël, à minuit, dans une étable.

11. Il a vécu trente-trois ans sur la terre, en grande pauvreté et pénitence.

12. Il s'était fait homme, afin d'endurer pour nous ; car s'il n'eût été que Dieu, il ne pouvait pas endurer ; il était un esprit, et l'on ne peut pas attacher à la croix un esprit, si bien qu'afin d'être attaché à la croix il a pris un corps et une âme. Il mourut à la croix pour nos péchés, le jour du vendredi-saint. Le troisième jour après sa mort il ressuscita : son âme rentra dans son corps, et le rendit vivant et glorieux le jour de Pâques.

13. Quarante jours après sa résurrection, il monta au ciel le jour de l'Ascension. Le jour de la Pentecôte, il envoya son Saint-Esprit à son Eglise pour la conduire et gouverner.

14. Il retournera quelquel jour du ciel en terre accompagné de ses anges pour nous juger. Nous ressusciterons tous, nous reprendrons nos corps et nous comparaitrons en sa présence pour lui rendre compte de toute notre vie. Ceux qui auront bien gardé ses commandements, qui auront vécu saintement seront en l'air joyeux et assurés : il les emmènera avec lui dans le ciel, pour y vivre en toute sorte de joie, d'honneurs, de plaisirs et de contentements à jamais. Mais ceux qui auront commis des péchés mortels ; comme les jureurs, les faux témoins, les faiseurs d'antidates, et les vindicatifs qui veulent du mal à ceux qui leur en font ; les luxurieux, les femmes impudiques, les larrons et ceux qui ne payent pas leurs dettes, ceux qui plaident injustement, les débauchés et autres semblables, Dieu les enverra en enfer pour y brûler à jamais, n'en doutez pas.

15. Il nous a laissés les sacrements pour nous donner sa grâce ; il y en a trois principaux. Premièrement le baptême ; en cas de nécessité chacun peut baptiser un enfant, même son père et sa mère faute d'autres. Ce qu'il faut faire alors, est de moniller la tête de l'enfant, ou si on ne peut pas, il faut mouiller la poitrine, ou le bras ou la main, ou le pied avec de l'eau naturelle, et la même personne qui mouille l'enfant, doit en versant l'eau dire ces paroles : *Je te baptise au*

nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; ou en limousin, *Jou te baptise au nom dou Pay, et dou Fils et dou Saint-Esperit.* Mais il ne faut pas dire *aque*, ni *egue te baptise*, comme plusieurs femmes disent au Limousin, en Guyenne et en Languedoc.

16. Un enfant qui aurait été baptisé sur une autre partie que sur la tête, quand il montrerait la tête, il lui faudrait promptement jeter de l'eau et lui dire : *Si tu n'es pas baptisé, je te baptise, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* (1). Et quand vous doutez si l'enfant est vivant ou s'il est mort, il vaut mieux le baptiser à tout hasard, et dire : *Si tu es en vie, je te baptise, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* Car un enfant qui meurt sans baptême ne verra jamais Dieu, et sera malheureux à jamais.

17. Et quand une femme enceinte est sur le point de mourir, il faut avoir le chirurgien en la maison, afin qu'aussitôt qu'on sera assuré de sa mort, on ouvre son sein pour tirer l'enfant, et le baptiser. Or c'est une erreur de croire qu'il meurt au même moment que la mère, il vit quelquefois un quart d'heure, une demi-heure, ou encore plus après la mère.

18. Il n'est pas besoin pour baptiser d'avoir de l'eau bénite, mais il faut qu'elle soit naturelle, c'est-à-dire telle que Dieu l'a faite ; comme l'eau de puits ou de pluie, de fontaine, de rivière, ou de neige fondue : il faut qu'elle coule un peu sur la chair de l'enfant, car ce n'est pas assez d'en jeter de petites gouttelettes sur sa coiffe, ou sur ses cheveux.

19. Il y a en second lieu le sacrement de pénitence. Pour nous bien confesser il faut faire deux choses pour le moins. La première et principale à quoi on manque le plus, c'est qu'avant que de vous présenter au prêtre, il faut prier Dieu plus d'une fois, et de grande affection, qu'il ait pitié de vous, qu'il vous convertisse, qu'il vous touche le cœur, et vous donne la repentance ; reconnaître votre misère, que vous ne pouvez de vous-même vous relever du mauvais état où vous êtes ; qu'il vous tende la main. et vous retire de ce bourbier. Il en faut prier la Vierge et les Saints, faire des aumônes et autres bonnes œuvres à cette intention ; et il faut concevoir un grand regret, un grand déplaisir d'avoir offensé Dieu : ce n'est pas assez de dire en votre esprit ou de bouche : Mon Dieu, je suis bien mari de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon ; mais il faut qu'effectivement vous soyez triste et affligé de l'avoir fait, et que vous ayez une sincère volonté de ne le plus offenser mortellement, moyennant sa grâce.

20. Il faut en second lieu dire tous vos péchés au Prêtre, sans en cacher aucun : ne craignez pas, les confesseurs, en cette mission, vous entendront avec grande tendresse et affection ; pour grands, infâmes et en grand nombre que soient vos péchés, ils vous en peuvent absoudre, et ils seront ravis

(1) Je prie les prédicateurs d'en avertir souvent le peuple.

de le faire pour vous gagner à Dieu. Ils ne vous connaissent pas, ils ne vous ont jamais vu, et ils ne vous verront plus; quand vous leur aurez dit vos péchés, vous en serez quittes; il n'en faudra jamais plus parler, ni à l'heure de la mort, ni en un autre jubilé.

21. Il faut croire, en troisième lieu, que dans la sainte hostie qu'on montre à la messe et qu'en l'hostie qu'on vous donne quand vous communiez, après que le Prêtre a dit les saintes paroles, Jésus-Christ y est; ce n'est pas son image ni sa figure, mais lui-même en propre personne; ce n'est pas comme le crucifix, car les crucifix sont des images pour nous faire souvenir que notre Sauveur mourut comme cela en la croix; mais dans l'hostie, ce n'est pas l'image ni la ressemblance de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ même. Il y a de la chair, il y a un homme vivant dans la sainte hostie, à savoir l'homme-Dieu, Jésus-Christ Notre-Seigneur, son corps, son sang, son âme et sa divinité: il y est tout entier, aussi véritablement qu'il était dans les entrailles de la Vierge au temps de son incarnation, aussi véritablement qu'il est au ciel et à la droite de Dieu le Père.

AVERTISSEMENT

SUR CE QUE DESSUS.

Mon cher lecteur, je vous conjure, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de lire avec zèle et vigueur les susdits mystères à la fin de tous les sermons de la mission; et quand vous prêchez l'avent et le carême, de les dire au moins tous les dimanches et fêtes à la fin du sermon; pour grande et célèbre que soit la chaire où vous prêchez, ne craignez pas d'en être méprisé: tous les gens de bon sens loueront votre zèle, seront bien aises que vous les déchargiez de la peine qu'ils seraient obligés de prendre à les enseigner à ceux qu'ils ont en charge. Et puis, il faut chercher Dieu et préférer son honneur aux jugements du monde. Si vous avez sa gloire et le salut des âmes devant les yeux, il aura soin de votre honneur. Voici les raisons qui vous y doivent exciter.

Saint Thomas, saint Bonaventure et les autres théologiens assurent que tous les adultes sont obligés de les savoir distinctement sur peine de péché mortel; plusieurs docteurs de tous les ordres tiennent qu'il est nécessaire, de nécessité de moyen. Or si on ne les dit très-souvent, le peuple ne les peut point apprendre: on les dit au catéchisme, mais la plupart des grands n'y viennent pas.

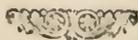
De plus, on fait quelquefois des sermons de haute doctrine, d'où le peuple sort sans y avoir rien appris; on des sermons contre quelque vice particulier, qui ne servent de rien à ceux qui n'y sont pas sujets: comme du blasphème, de l'ivrognerie ou du luxe des femmes: et, en ces cas, afin de profiter à tous, vous devez vous étendre un peu plus au long sur quelque'un des susdits articles, comme sur l'Incarnation et les obligations que nous avons de bien aimer le Fils de Dieu, sur le dernier jugement ou quelque autre.

En troisième lieu, on est souvent obligé en certaines occasions de recommander au peuple quelque vertu, ou le reprendre de quelque vice; et, le sujet du sermon n'y portant pas, ce serait mal à propos qu'on en parlerait dans le sermon, au lieu que sur quelque'un des susdits articles, on peut prendre sujet de dire tout ce qu'on veut, comme sur la Conception de Jésus-Christ et de la Vierge, recommander la dévotion du rosaire ou du Mont-Carmel; sur le dernier jugement, reprendre quelque vice que ce soit, disant que ceux qui le commettent y seront condamnés; sur l'article de la mort du Sauveur, exhorter à l'adorer souvent, et avoir une croix devant laquelle tous les domestiques s'assemblent le soir pour prier Dieu; sur l'eucharistie, reprendre les irrévérrences des églises, la négligence des villageois à la faire recevoir de bonne heure à leurs malades.

Vous ne croiriez pas combien de femmes m'ont avoué leur grande négligence à se bien conserver pour ne se pas blesser, parcequ'elles ne savaient pas que les enfants qui meurent sans baptême seront malheureux à jamais, et combien de petites âmes vous gagneriez à Dieu si vous le prêchiez et reprêchiez souvent et si vous inculquiez bien la manière et la forme du baptême.

Quand j'ai dit au quatrième point: *Ils sont aussi puissants et aussi anciens l'un que l'autre*; je l'entends des suppôts divins, et je n'ai pas dit: Ces trois Personnes sont aussi puissantes l'une que l'autre, craignant que le peuple grossier ne conçoive quelque chose de féminin en Dieu. Je sais qu'un Catéchiste ayant demandé laquelle de ces trois personnes est la plus vieille, un villageois s'imaginant qu'il y avait trois vieilles femmes en la Trinité: il faut même dire qu'ils sont aussi anciens, et non pas vieux, car ce mot de vieux ressent la caducité.

Je soumets ce livre et tous mes sentiments, paroles, œuvres et ma personne, au jugement de notre mère la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut, et de laquelle je désire avoir l'honneur de vivre et mourir très-humble et très-fidèle serviteur, très-respectueux et très-obéissant fils.



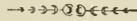
PANÉGYRIQUES

DU TRÈS-SAINT SACREMENT,

POUR LES MISSIONS QUI SE FONT PENDANT SON OCTAVE.

PRÊCHÉS EN L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE TOULOUSE, AUX OCTAVES DES ANNÉES 1640 ET 1646.

Seconde partie.



AVIS AUX JEUNES CURÉS ET MISSIONNAIRES.

En ces avis que je vous donne je ne dis pas ce que j'ai fait, mais ce que je devais faire ; car je suis si malheureux que d'avoir beaucoup manqué de pratiquer ce que je conseille aux autres, et d'être du nombre de ceux dont il est dit que *dicunt et non faciunt* : mais j'en demande pardon à Dieu, et je vous prie, mon cher lecteur, de lui demander pour moi la miséricorde, dont j'ai un extrême besoin.

Avant que de monter en chaire, humiliez-vous beaucoup devant Dieu, vous reconnaissant indigne de l'emploi dont il vous honore ; priez-le d'oublier si bien vos péchés qu'ils n'empêchent pas le fruit de sa parole et la bénédiction sur son peuple ; adorez et invoquez la fécondité du Père produisant son Fils, celle du Fils produisant le Saint-Esprit, celle du Saint-Esprit dans la Divinité par la circoncision, et hors de la Divinité en l'Incarnation : donnez-vous à l'Homme-Dieu, qui vous a choisi pour être son organe, quoique très-indigne pour ses desseins sur les âmes, invoquez la Vierge, les saints tutélaires, les anges gardiens des âmes et des paroisses où vous prêchez.

Après le sermon tenez-vous seul le plus que vous pourrez, pour vous humilier devant Dieu des fautes que vous y avez faites, et pour éviter certains flatteurs qui vous vont faire de vains applaudissements, quelquefois pour se moquer de vous et pour voir si vous vous y plaisez.

Si l'obéissance ou la charité ne vous oblige à dire la messe à certaines heures, je vous conseille de la dire le matin après la méditation, plutôt qu'à dix ou onze heures, au sortir du confessionnaire, quand vous avez l'esprit tout las et l'imagination remplie des ordures que vous aurez entendues. Le linge dont le Fils de Dieu essuya les pieds de ses apôtres n'avait pas tort d'en être

gâté, et néanmoins on n'eût pas voulu le mettre sur la sainte table, où il consacra son précieux corps.

Défiez-vous des femmes et même des dévotes qui vous sont quelquefois plus dangereuses que les autres. On peut dire avec vérité qu'à les hanter souvent ou longtemps il y peut avoir d'autres vices, mais toujours : *Lucrum cessans, damnum emergens, et periculum sortis*. A bon entendeur demi mot. Saint Jérôme vous dit : *Nec Samsone fortior, nec Davide sanctior, nec Salomone poteris esse sapientior* : *memento semper quod ejecit mulier de possessione sua paradisi colonum* ; et saint Bonaventure : *Crede mihi quia non mentior, vidi cedros Libani, id est magnæ contemplationis viros miserabiliter corruisse*.

Je reconnais de plus en plus qu'il est de très-grande importance d'enseigner tous les jours, à la fin de la prédication, la matière et la forme du baptême, et que les enfants qui meurent sans ce sacrement seront malheureux à jamais, et qu'ils ne verront jamais Dieu. On ne croirait pas le grand nombre de femmes qui me viennent témoigner le regret qu'elles ont de ne l'avoir pas su plus tôt, parce qu'elles se fussent mieux préservées de se blesser, et plusieurs enfants auraient été baptisés valablement qui ne l'ont pas été. J'ai dit, l'enseigner tous les jours, car telle femme viendra aujourd'hui au sermon qui n'y est pas venue, et n'y viendra peut-être pas de toute la mission.

Plusieurs personnes sages et pieuses m'ont prié de vous recommander derechef, comme je fais de toute l'affection de mon cœur, de prêcher souvent et de faire prêcher qu'on ouvre les femmes enceintes quand on est assuré qu'elles sont mortes, afin de tirer l'enfant, lui donner baptême, et remonter l'importance de cela ; car les paysans sont effroyablement négligents en ce point, et

pour épargner ce qu'il faudrait donner à un chirurgien, ils enterrent la défunte, tout enceinte qu'elle est.

Chacun abonde en son sens, mais l'expérience nous fait toucher au doigt plusieurs vérités; elle nous a fait voir certainement que les missions servent de peu sans la pratique suivante, qui est en usage en des diocèses très-bien réglés. On emploie les douze ou quinze premiers jours à instruire et toucher le peuple par les prédications du matin et du soir, et le catéchisme à midi, puis on fait venir les confesseurs; mais on ne commence à donner la communion que quinze jours après que les confessions sont ouvertes, parce que les confesseurs prescrivent à ceux qui sont en quelque péché d'habitude des remèdes préservatifs pour s'en corriger, et leur défendent de communier, jusqu'à ce que dans quelques jours on voie de l'amendement en eux; ce qui fait que très-souvent ils retournent ayant passé douze ou quinze jours sans tomber une seule fois au péché qu'ils permettaient tous les jours, quand on leur permettait la communion à la première confession; et par ce moyen ils prennent courage de travailler à se corriger, voyant qu'ils le peuvent faire avec la grâce de Dieu. Et parce que si on ne refusait la communion qu'à ceux qui sont dans l'habitude du péché mortel, on les pourrait remarquer, voilà pourquoi on ne permet la communion à personne les premiers quinze jours, depuis que les confessions sont ouvertes.

Une grande partie des gentilshommes, plusieurs conseillers et avocats, et même de riches laboureurs, diffèrent longtemps de faire porter leurs enfants à l'église pour y être baptisés, parce qu'ils attendent la commodité de monsieur le parrain ou de madame qui doit être marraine; d'où il arrive un des deux inconvénients, ou qu'ils font ondoyer l'enfant à la maison, sans nécessité, contre les défenses de l'Eglise, ou que quelques-uns meurent sans baptême. Il me semble que messieurs du clergé rendraient un grand service à Dieu s'ils consultaient entre eux pour trouver quelque remède à un si grand abus. Oserai-je être si téméraire que de proposer celui-ci? On pourrait ordonner que l'enfant nouveau-né serait apporté promptement à l'église, sans pompe et comme en secret, pour y être baptisé avec toutes les cérémonies, et tenu sur les fonts par quelque procureur du parrain; et puis, quand le parrain et la marraine seraient arrivés, on le porterait en pompe et solennité à l'église, où les parrain et marraine l'offriraient à Dieu vers l'autel, ou bien sur les fonts en présence du curé, et on lui mettrait le cierge allumé à la main ou quelque autre cérémonie; et défendre à tous curés, sous peine de suspension, de recevoir aux cérémonies solennelles du baptême aucun enfant qui n'aurait été baptisé à l'église: *Extremis morbis, extrema remedia*. Plusieurs gentilshommes m'ont dit qu'ils seraient ravis de faire ainsi, si quelqu'un avait commencé. Messieurs les confesseurs de Paris sont invités, s'ils le trouvent bon,

de le conseiller à quelques grands qu'ils verront être zélés pour la gloire de Dieu.

Aux églises où l'on prêche l'après-dînée, plusieurs vont prendre place une heure auparavant, et l'emploi à censer: ne serait-il pas bon de faire lire par quelqu'un, haut et clair, le Memorial de Grenade ou d'autres bons livres; cela donnerait envie à quelqu'un de l'acheter, empêcherait les paroles inutiles, toucherait le cœur de quelqu'un. Je l'ai quelquefois pratiqué en nos missions, et je crois que cette lecture profitait plus que mon sermon.

En la doctrine chrétienne, il est bon de convaincre par des raisons ou comparaisons familières des vérités de pratique, et faire que ceux qui s'y trouvent les avouent tout haut, et promettent de les garder moyennant la grâce de Dieu; comme disant: N'est-il pas vrai ce que je vous dis? Oui, mon père. Vous ne jurez donc plus? vous ne maudirez donc plus? vous pardonnerez à tous ceux qui vous ont offensé, et vous les embrasserez? Vous ne direz plus de paroles sales? Non, mon père, moyennant la grâce de Dieu.

Si vous avez du crédit en quelque abbaye de dames, où l'on tient table ouverte au dehors, pour les survenants, par motif d'hospitalité, vous leur pourriez conseiller d'y faire faire la lecture de Grenade ou d'un autre bon livre. 1° Plusieurs gentilshommes des champs, qui n'entendent presque point de sermons et ne lisent point de bons livres, peut-être en profiteraient. 2° Cela empêcherait plusieurs paroles vaines ou mondaines, et de boire des santés. 3° On ne demurerait point si longtemps à table, et les fripons, qui ne se plaisent pas à la lecture, n'y viendraient pas si volontiers.

Quand le pénitent donne à son confesseur quelque chose pour restituer à un tiers, le confesseur en doit tirer quittance sans nommer le pénitent, et la lui donner, quand bien il ne voudrait pas, afin qu'il sache qu'il en est déchargé; et il est à propos, en la mission, de destiner un Père qui fasse toutes les restitutions que les confesseurs lui donneront, et qu'il leur en donne les quittances qu'il en tirera, pour donner aux pénitents: car, quand c'est le confesseur même qui donne la restitution à un tiers, ce tiers peut soupçonner qu'elle vient d'un tel pénitent, qu'on a vu auprès du confesseur.

Je vous conseille de lire souvent le riche et pieux discours sur la vie de saint Paul aux prêtres missionnaires, par Monseigneur Godéau, évêque de Grasse, qui est au commencement de la paraphrase sur les Epîtres de saint Paul.

Il est assuré que grand nombre de paysans, ayant commis quelque péché honteux, ne le confessent jamais à leur curé, ni à d'autres prêtres de la paroisse, parce qu'ils pensent qu'il les regardera toujours de mauvais œil. Pour cela, les curés qui ont du zèle pour le salut des âmes font venir, au moins une fois ou deux l'année, quelques confesseurs extraordinaires, comme le concile de Trente commande d'en donner aux religieuses, qui

n'en ont pas tant besoin que les paysans.

Comme il y a plusieurs bons curés qui désirent instruire leur peuple tous les dimanches et fêtes, et n'ont pas le loisir ni les livres pour faire des recueils, ce petit ouvrage est fait exprès pour leur en fournir. Pour ce, j'ai fait les panégyriques des saints en telle façon que, détachant ce qui est propre pour le saint, le reste peut servir à quelqu'autre prédication morale.

SERMON PREMIER.

De la présence réelle du corps de Jésus-Christ en l'eucharistie.

Accipite et manducate, hoc est corpus meum (1 Cor XI).

L'histoire profane nous apprend qu'un prince de l'antiquité, ingénieusement prodigue en ses largesses, promit un jour à ses favoris de leur faire un festin magnifique, auquel on servirait sur table une viande rare et exquise, dont jamais personne n'avait goûté, et qui ne se trouverait plus au monde; parce que ses fauconniers lui avaient rapporté qu'on avait vu le phénix en la forêt prochaine, et qu'il y avait quelque espérance de le prendre et le servir sur table. La nature se vit alors en détresse, craignant de perdre l'espèce de cet oiseau, si elle n'en conservait l'individu; mais l'auteur de la nature y pourvut par une providence particulière, permettant que cet oiseau, étant à la veille d'être pris, s'envolât, et ne fût plus aperçu en cette contrée ni aux environs; et ainsi, *Mendaces filii hominum, ut decipiant de vanitate in idipsum*: Les enfants des hommes sont menteurs, dit le Psalmiste; ils se trompent l'un l'autre par de belles promesses.

Le Fils de Dieu n'est pas de même: il est véritable en ses paroles, fidèle en ses promesses, tout-puissant en ses entreprises. Il promit un jour à ses disciples de leur dresser un festin admirable, auquel il leur donnerait à manger sa chair précieuse, son corps adorable, le phénix du ciel et de la terre, lui, dis-je, qui est le Fils unique du Père, le Fils unique de la Vierge Mère; il l'a dit, et il l'a fait; il l'a promis, et il l'a accompli; il l'a projeté, et il l'a exécuté: car s'il l'a dit en saint Jean, promettant ce sacrement: Le pain que je donnerai, c'est ma chair, il a dit dans le cénacle, en donnant ce sacrement: Prenez, mangez, ceci est mon corps. C'est de ce divin phénix, servi sur la table sacrée de la sainte eucharistie, que j'ai à vous traiter en cette octave; et premièrement aujourd'hui j'ai à vous faire voir, par l'Écriture sainte et par les Pères, par des raisons évidentes, par les pratiques de la primitive Église et par des miracles signalés, que le corps adorable de Jésus-Christ est réellement, véritablement et substantiellement en l'eucharistie.

Le Fils de Dieu, voulant instituer ce sacrement, regarda le ciel: nous le disons tous les jours en la messe, *elevatis oculis in cælum, ad te Deum Patrem suum*: à son imita-

tion, pour en traiter dignement, je veux élever mes yeux, mais je les veux élever au ciel de Dieu, c'est-à-dire à vous, ô sainte Vierge! c'est ainsi que le dévot abbé Rupert vous surnomme: *Tu vero, ô cælum Dei!* Le quatrième globe céleste, c'est le ciel du soleil; le firmament, c'est le ciel des étoiles; l'empyrée, c'est le ciel des bienheureux: mais vous êtes le ciel de Dieu, ciel plus pur que le cristallin, plus orné que le firmament, plus délicieuse et agréable à Jésus que l'empyrée; c'est à ce ciel que j'éleve mes yeux, c'est à ce ciel que j'adresse mes vœux, c'est de ce ciel que je dois recevoir les influences divines, et pour les obtenir, je vous dis dévotement: *Ave. Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum. *Realitas corporis Christi in eucharistia probatur: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; 4. praxi primitivæ Ecclesiæ; 5. miraculis: favernensi, divionensi, lemovicensi.* — *Conclusio. Accedendum cum fide, cum timore, cum dilectione.*

POINT UNIQUE. — 1. Pour convaincre entièrement un esprit tant soit peu raisonnable qui reçoit l'Écriture sainte, et lui persuader que le corps précieux de Jésus-Christ est en l'eucharistie, non pas en figure et en ombre, comme le dit Calvin, mais réellement, véritablement et substantiellement, il ne faudrait point d'autre preuve que ces paroles du même Fils de Dieu, plus claires que les rayons du soleil: Ma chair est vraiment viande; ou: Le pain que je donnerai, c'est ma chair; ou: Ceci est mon corps; et notez que le Sauveur a dit ces paroles quand il était mortel, et étant devenu immortel sur la terre et dans le ciel; non-seulement avant sa mort, car on pourrait dire qu'il s'est ravisé, mais encore après sa résurrection et son ascension. Qu'il les ait dites avant sa mort, les quatre évangélistes en déposent; qu'il les ait dites après son ascension, saint Paul l'assure, disant: *Ego accepi a Domino, non ab hominibus didici* (1 Cor., XI; Galat., I, 12): J'ai appris du Seigneur, et non des hommes, qu'étant en la dernière cène il dit à ses disciples: Prenez, mangez, ceci est mon corps. L'hérétique répond à cela que la chair de Jésus est viande, mais spirituellement et par métaphore; que nous ne la mangeons que par la foi. Quand je prends le pain et le vin de la cène, dit-il, j'éleve mon cœur en haut, je porte mon esprit dans le ciel, je crois en notre Sauveur, je l'appréhende par la foi; je me persuade fermement que comme ce pain et ce vin nourrissent mon corps, ainsi la chair et le sang de Jésus alimentent mon âme.

A cela je réponds: Vous pouvez donc faire tous les jours la cène en votre maison ou dans le cabaret; car y prenant du pain et du vin vous pouvez élever votre cœur à Dieu, et croire fermement que comme cette nourriture corporelle alimente votre corps, ainsi la chair de Jésus nourrit votre âme

Disons mieux : Il n'est pas ici question de savoir ce que vous appréhendez ou ce que vous pensez quand vous prenez du pain et du vin dans la cène; mais il faut savoir qu'est-ce que le Fils de Dieu tenait en sa main, et qu'est-ce qu'il donna quand il dit : Ceci est mon corps, ou qu'est-ce que ses apôtres mirent en leur bouche : il dit que c'est son corps, et vous dites que ce n'était que du pain! qui de vous deux est plus croyable? Je saurais volontiers de vous si le Sauveur pouvait parler autrement qu'il n'a fait, voulant nous déclarer qu'il donnait son corps? Quand tous les hommes du monde et tous les anges du ciel emploieraient dix mille ans à chercher des termes pour se bien exprimer, pourraient-ils parler plus clairement qu'en disant : Ceci est mon corps, et le pain que je donne, c'est ma chair?

2. Mais supposons, ce qui n'est pas, que ces paroles soient obscures, à qui devons-nous plutôt nous rapporter pour en avoir l'intelligence, ou à Calvin qui est venu quinze cents ans après les apôtres, ou au sentiment des fidèles qui vivaient aux temps des quatre premiers conciles généraux, pendant lesquels Calvin même avoue que l'Église était en sa pureté? L'Évangile dit qu'il faut ajouter foi à la déposition de deux ou trois témoins : en voici quatre très-authentiques, deux de l'Église grecque, et deux de l'Église latine : saint Cyrille d'Éphèse, comme légat du pape saint Célestin, livre IV de son Pentahible contre Nestorius (p. 87 édit. rom.) : Ἄρτοι δὲ οὖν ὅπως ἐν ἡμῖν μένει καὶ φλοῦδες ἀποκαταναί κρείττους, τοῖς ἡμετέροις σώματιν εὐαγγελίς αὐτόν, ὡς ἐσθῆ, καὶ διὰ τῆς ἰδέως σαρκός, ἧ καὶ ἀληθῆς ἐστὶ βρώμη, τῆς ἐν νόμῳ σαῖς οὐκ ἐχούσης τὴν ἀληθείαν. C'est-à-dire : Voyez donc comme il demeure en nous, et nous rend vainqueurs de la corruption : il descend ici-bas, et s'introduit en nos corps, comme il a dit, et cela par sa propre chair, qui est la vraie viande : car l'ombre qui était en la loi n'avait pas la vérité. Ce grand saint, pour se bien exprimer en peu de paroles, se sert d'un mot composé de trois dictions : car ἐκαταναί est composé de la préposition ἐν, in, κατὰ pro κάτω, deorsum, et du verbe ἡμῖν, mitto.

Saint Chrysostome, plus ancien que saint Cyrille, expliquant ce qui est dit en saint Matthieu, que, le jour de Pâques, les saintes dames embrassèrent les sacrés pieds de Jésus rassuscité, dit : Peut-être que quelqu'un d'entre vous souhaiterait d'avoir le même honneur que ces saintes femmes, et embrasser les pieds de Jésus : vous le pouvez tous encore à présent, si vous le voulez : vous pouvez embrasser non-seulement ses pieds et ses mains, mais encore son chef adorable, si avec une conscience pure vous recevez les redoutables et adorables mystères : *Aliquis vestrum cuperet fortasse ad celebrium illarum mulierum, instar esse, atque pedes Jesu amplecti posse : Potestis etiamnum quicumque vultis non solum pedes et manus, sed sacrum etiam caput illud amplecti, si pura conscientia horrendorum et admirandorum mysteriorum fueritis participes* (S. Chrysostom., tom. II, hom. 90, in illud S. Matth., XXVIII,

9 : *Illæ autem tulerunt pedes ejus*).

Joignons à la bouche d'or la bouche d'ambroisie, c'est-à-dire saint Ambroise à saint Chrysostome : Ce pain, dit-il, avant les paroles sacramentales c'est du pain, mais quand la consécration se fait, du pain se fait la chair de Jésus-Christ. Par quelles paroles de Jésus-Christ? Par la parole qui a fait toutes choses : le ciel n'était pas avant la création, la mer n'était pas, la terre n'était pas; mais écoutez ce qu'il dit : Il a parlé, et ces choses ont été faites : il a commandé, et elles ont été créées. Ainsi je vous répons : Avant la consécration ce n'était pas le corps de Jésus-Christ; mais après la consécration, je vous dis que c'est le corps de Jésus-Christ : Jésus a dit les paroles, *Panis iste, panis est ante verba sacramentorum, ubi accesserit consecratio de pane fit caro Christi : Quomodo potest, qui panis est, corpus esse Christi? Consecratione; consecratio igitur, quibus verbis est, et cujus sermonibus? Domini Jesu; ergo sermo Christi, hoc conficit sacramentum? quis sermo Christi? Nempe is quo facta sunt omnia : cælum non erat, mare non erat, terra non erat; sed audi dicentem : Ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt, ergo tibi ut respondeam, non erat corpus ante consecrationem, sed post consecrationem dico tibi quod jam corpus est Christi : ipse dixit, et factum est; ipse mandavit et creatum est* (Ambr., l. IV de Sacr., c. 4).

On tenait le même langage en Afrique qu'en Italie, parce qu'on y avait la même foi, et longtemps auparavant; ce qui fait que saint Cyprien, ou l'auteur du sermon de *Cæna Domini*, dit, *Panis quem Dominus discipulis porrigebat, non effugie, sed natura mutatus, omnipotentia Verbi factus est caro* : Le pain que Notre-Seigneur donna à ses disciples changeant de nature et de substance, sans changer d'apparence, fut fait chair par la toute-puissance du Verbe. Et si vous voulez peser avec moi les circonstances de l'institution de ce sacrement, vous n'aurez point de peine d'embrasser la foi de ces saints docteurs, et vous verrez le grand tort que les hérétiques font à Notre-Seigneur, quand ils disent qu'il ne donna à ses disciples que du pain, comme la figure et la mémoire de son corps.

3. Considérons premièrement qui est-ce qui dit ces paroles : Ceci est mon corps. C'est le Fils de Dieu, qui est tout-puissant, tout sage et tout bon; nous pouvons bien contempler en lui ces perfections, et y faire réflexion, puisque lui-même les considère et y fait réflexion, pour accomplir ce mystère; c'est saint Jean qui le dit : *Sciens Jesus, quia omnia dedit ei Pater in manus, quia a Deo exivit et ad Deum vadit, cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos* : Jésus, en la dernière cène considérant qu'il avait tout pouvoir, que son Père lui avait mis tout entre les mains, que rien ne lui était impossible, et qu'il était doué d'une puissance infinie il considère qu'il est la sagesse in créée, la sapience éternelle émanée du Père par voie d'entendement et de connaissance,

A Deo exivit; il considère qu'il est la bonté infinie, qu'il aime uniquement les hommes, qu'il les a préférés aux anges, s'étant fait homme pour eux, qu'il les hérit, et les a toujours chéris, *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos*: fallait-il considérer toutes ces choses pour leur donner un morceau de pain? En second lieu, à qui parle-t-il, en disant: Ceci est mon corps? à ses disciples bien-aimés, auxquels il avait dit: Je ne vous appellerai pas mes serviteurs, je vous nommerai mes amis; parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai reçu de mon Père. Quand les anciens faisaient l'emblème de l'amitié, ils peignaient un jeune homme qui avait une fenêtre sur le cœur, pour montrer que le vrai ami parle à cœur ouvert à son ami :

Amico cernere soli

Cui licet arcanum, quoniam nil proficius ardens,
Celat amicitia...

Il parle à ses apôtres, auxquels il avait coutume de parler clairement, sans figure et sans parabole; ou s'il leur proposait quelque parabole, il la leur expliquait soudain, il leur disait en saint Luc: Vous avez ce privilège, que je vous fais connaître les secrets du royaume de Dieu, au lieu que je les propose aux autres en paraboles: *Vobis datum est nosse mysteria regni Dei, cæteris autem in parabolis* (S. Luc, VIII). Il parle à ses ambassadeurs qu'il envoie par tout l'univers pour instruire le monde, pour interpréter ses paroles, pour expliquer et découvrir ses mystères: n'est-ce pas aux ambassadeurs qu'un roi a coutume de découvrir ses desseins, de dire le secret de son cœur, donner instruction toute particulière, afin qu'ils puissent mieux négocier ses affaires? et Jésus disant qu'il donne son corps, le disant, dis-je, à ses amis, à ses apôtres, à ses ambassadeurs, il les aura trompés, et au lieu de son corps précieux il leur aura donné un morceau de pain!

Considérons en troisième lieu la circonstance du temps: il mange premièrement l'agneau pascal avec eux; puis pour enchérir là-dessus, pour monter à un mystère plus haut, pour passer de la figure à la réalité, de l'image à la vérité, de la promesse à l'accomplissement, et de l'ombre au corps, il leur donne son corps précieux; si le pain qu'il leur donne n'était pas son corps, ce serait en vain qu'il le leur donnerait, ce serait une répétition inutile et superflue, non pas de parole, mais de fait; puisque l'agneau pascal était une figure bien plus expresse, plus distincte et plus significative de son corps qu'un morceau de pain.

Il dit en le leur donnant: *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum antequam patiar*. Notez que par une très-sage et particulière providence du Saint-Esprit, il n'y a que saint Luc qui rapporte ces paroles: saint Luc, dis-je, qui ne parle aucunement de l'immolation de l'agneau pascal, afin qu'on ne dise pas que ce désir de Jésus était de manger avec eux l'agneau pascal, vu

qu'il l'avait déjà mangé d'autres fois avec eux: il a désiré, dit-il, et souhaité d'un ardent désir de faire ce festin avec eux avant que de se séparer de leur compagnie: et ce désir de Jésus, ce grand désir de Jésus, ce désir que le cœur amoureux de Jésus a eu si longtemps, n'aura eu pour objet que de manger avec ses apôtres un morceau de pain, faisant mémoire de sa Passion, comme s'il n'avait pas mangé si souvent avec eux en leur parlant de sa Passion!

Il dit *antequam patiar*, et saint Paul: *in quanocæ tradebatur*, pour nous faire savoir qu'étant à la veille de sa mort, il fait son testament et il le déclare en paroles expresses: Ce calice est le nouveau testament de mon sang, *Testamentum testatio mentis*, un homme sage et bien avisé qui aime ses enfants, faisant son testament, parle le plus clairement qu'il lui est possible. Si quelqu'un le fait en paroles ambiguës et à double entente, c'est qu'il est peu intelligent en affaires, ou qu'il veut laisser des procès, non des biens à ses héritiers; si mon père m'avait légué particulièrement une maison, et que vous me la voulussiez disputer, disant que c'est une maison de carton ou en peinture, quel est le juge qui voulût vous entendre? quel est l'arbitre équitable qui ne vous condamnerait? Ne me feriez-vous pas tort, et encore plus à mon père? S'il eût entendu une maison de carton, n'eût-il pas ajouté et déclaré son intention? Jésus, notre Père céleste, fait son testament, il déclare sa dernière volonté, il me lègue son précieux corps; et vous dites: Ce n'est pas son vrai corps, c'est son corps en figure: Allez, vous êtes un moqueur, si ce n'était que sa figure, ne l'eût-il pas dit aussi bien que vous?

An forte qui Verbum est, verbi significationem ignoravit, aut qui veritas est, loqui vera nescivit? Aut qui sapientia est, in stultiloquio erravit? aut qui Dei virtus est, in ea infirmitate fuit, ut non possit eloqui, quod vellet intelligi: dirait ici saint Hilaire: Celui qui est la parole divine aura-t-il ignoré la signification des paroles humaines? celui qui est la vérité même aura-t-il prononcé un mensonge? celui qui est la sagesse inerçée, aura-t-il parlé ineptement? celui qui est la puissance infinie aura-t-il été si faible qu'il n'ait pu exprimer par paroles ce qu'il voulait faire entendre, et qu'il ait dit: Ceci est mon corps, au lieu de dire: C'est ma figure?

Il est sur son départ en la dernière cène, il dit le dernier adieu à son Eglise, il s'en va à la mort et puis au ciel empyrée, *Ad Deum vadit*. Quand un mari est au lit de la mort, ou qu'il dit adieu à sa femme pour un voyage un peu long, n'est-ce pas alors qu'il lui ouvre son cœur et lui découvre ses secrets? n'est-ce pas alors qu'il lui parle sans ambiguïté. lui donne des témoignages de plus grande affection et lui laisse de plus précieux présents. Et Jésus étant à la veille de mourir, disant le dernier adieu à l'Eglise son épouse, la privant de sa présence visible lui aura parlé obscurément et par équivoque, il l'aura trompée en un mystère de si grande

importance, et pour tout présent nuptial, pour gage de son amitié, pour témoignage de ses tendresses, pour supplément de son absence lui aura laissé un morceau de pain !

La manière aussi avec laquelle il accomplit ce mystère doit être considérée : si ce n'est qu'un morceau de pain, pourquoi le promet-il longtemps auparavant ? pourquoi en parle-t-il avec tant de pompe ? pourquoi loue-t-il ses effets et sa nécessité avec tant d'exagération ? pourquoi le préfère-t-il à la manne du désert ? « Le pain que je donnerai, c'est ma chair ; celui qui mange ce pain aura la vie éternelle ; il demeure en moi, et moi en lui ; si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous, ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée. » Si ce qu'il donne, n'est qu'une miette de pain, qui soit la figure de son corps, la manne lui était préférable, elle était une figure du corps de Jésus-Christ, aussi bien que le pain de Genève, et beaucoup plus expresse, car elle était pétrie par la main des anges : le pain des hérétiques est pétri par la main, ou peut-être par les pieds d'un homme : elle venait du ciel, et leur pain vient du four d'un boulanger ; elle avait toute sorte de goût, et leur pain n'a qu'une saveur : *Panem de caelo præstitisti eis omne delectamentum in se habentem.*

Après l'avoir promis si longtemps et si solennellement, il le donne, mais il veut que ce soit dans une salle, dans une grande salle, dans une salle bien tapissée, *Cænaculum grande stratum* ; lui qui a choisi la pauvreté, les petits lieux, et l'humiliation en tous ses autres mystères, en sa naissance une étable, en sa vie une maison d'emprunt, car il n'avait pas où reposer sa tête, en sa mort un calvaire, ici il veut une chambre bien ordonnée ; à cet effet, il envoie deux fourriers pour marquer le logis et faire les préparatifs : Allez en la ville, leur dit-il, étant là, vous trouverez un homme qui porte une bouteille d'eau ; comme disant : Souvenez-vous du changement d'eau en vin aux noces de Cana, ce n'était qu'un essai de celui que je veux faire : je disais alors que mon heure n'était pas venue, parce que ce n'est proprement que le temps d'à présent, qui est mon heure de faire la transsubstantiation, *sciens Jesus, quia venit hora ejus*, dit saint Jean, parlant de cette cène : il lave les pieds à ses disciples, il leur fait une fort longue et sublime prédication, il leur recommande la pureté et la charité, il adresse à son Père la plus longue oraison qu'il ait jamais faite, et tout cela ne tendait qu'à leur donner un morceau de pain, disent les calvinistes ! Je vous en fais juges.

4. Consultons encore la croyance ou la piété des premiers chrétiens, et nous verrons que leur foi et les cérémonies religieuses, qu'ils pratiquaient envers l'eucharistie, étaient bien contraires à l'erreur de nos dévoyés, ils adoraient le saint-sacrement sur l'autel, et du culte de latrie, qui ne se rend qu'à Dieu seul, nous le montrerons l'un de ces jours en un sermon tout entier ; ceux qui

Craignent d'y assister, qu'ils lisent saint Ambroise au livre troisième du Saint-Esprit, chapitre douzième, au tome quatrième ; et saint Augustin au tome huitième sur ces paroles du Psaume XCVIII : *Adorate scabellum*, ils verront que non-seulement ces grands saints, mais tous les chrétiens de leur temps adoraient l'eucharistie, avant que de la recevoir, et par conséquent croyaient que Jésus-Christ y est, non-seulement par notre pensée ou conception, mais réellement et de fait, et indépendamment de notre foi.

Ils redoutaient extrêmement, comme un accident effroyable de laisser tomber à terre la moindre parcelle de l'eucharistie, ou une goutte du saint calice, au lieu que les calvinistes jettent quelquefois à leurs animaux les restes de leur cène. Aussi le corps de Jésus est-il en l'eucharistie des catholiques, et il n'y a que du pain en la cène des hérétiques ; ce qui fait dire à saint Augustin au livre des cinquante Homélies (*Hom. XXVI*) : *Quanta sollicitudine observamus quando nobis Corpus Christi ministratur, ut nihil ex ipso de manibus nostris in terram cadat* : Quand on nous donne le corps de Jésus-Christ, nous avons grand soin de prendre garde qu'il n'en tombe rien à terre. Origène en dit tout autant quasi en mêmes termes (*Hom. XIII. in Exod.*) et Tertullien : *Calicis, aut panis nostri aliquid in terram decuti anxie patimur* (*De Coronamilit.*, c. 3). Nous souffrons avec grande peine, que quelque chose tombe à terre du pain consacré ou du saint calice. Ils tenaient, que non-seulement le cœur, l'âme, l'affection et la conscience doit être bien pure, et exempte de toute souillure, pour recevoir ce sacrement, mais encore la main qui le touche, la langue et la bouche par où il passe ; parce qu'ils croyaient que ce n'est pas seulement l'âme qui reçoit le corps de Jésus-Christ par la foi, mais que ce corps étant sous les espèces du pain, est touché par la main des prêtres et par la bouche des fidèles. Saint Chrysostome (*Hom. 83. in S. Matth.*) : *Quo non oportet esse puriorum, tali fruentem sacrificio. quo solari radio, non splendidiorem manum carnem hanc dividentem, os quod igni spiritali repletur, linguam que tremendo nimis sanguine rubescit ?* La main qui a l'honneur de toucher cette chair déifiée, la bouche qui reçoit ce corps adorable, la langue qui est teinte de ce sang précieux, ne doit-elle pas être plus pure que les rayons du soleil ? Et vous touchez cette chair, vous prêtres, vous touchez cette chair immaculée, après avoir, je ne l'oserais dire, vous faites entrer ce corps en votre bouche, après l'avoir souillée de mille paroles libres ; vous le recevez en votre corps, après vous être souillés de mille actions déshonnêtes ou criminelles ! Oh ! que vous êtes éloignés du sentiment de ces premiers chrétiens ! Ils étaient quelquefois si respectueux qu'ils n'osaient communier, quand ils avaient souffert la nuit des illusions, même involontairement et en dormant, témoin le saint anachorète Moïse, chez Palladius (*in hist. Lausiaca, sect. 22, t. XIII.*

Bibliot. Patrum novæ edition.) : il vivait si austèrement qu'encore qu'il fût de fort haute taille et d'une complexion très-famélique, il ne mangeait rien que douze onces de pain sec chaque jour ; il passait la plus grande partie de la nuit, ou à prier Dieu, ou à travailler pour le service des anciens anachorètes ; et néanmoins, parce que son imagination lui représentait en songe les dérèglements de sa vie passée, il n'osait communier ; car le saint abbé Isidore l'ayant délivré de cette affliction, après quelques années lui dit : Allez mon frère, vous n'en serez plus tourmenté ; ne craignez point de vous approcher des adorables mystères.

Non-seulement pour le recevoir, mais pour avoir l'honneur de le regarder, ils demandaient une grande sainteté ; ils ne permettaient pas à des yeux profanes de voir le Saint des saints ; ils estimaient un grand malheur, quand quelque infidèle avait vu l'eucharistie à découvert, comme il paraît en l'Épître première, que saint Chrysostome écrit au pape Innocent premier, où il se plaint que des soldats, envoyés par ses ennemis, étaient entrés tumultuairement à l'église ; et il exagère comme un grand attentat, de ce que plusieurs d'entre eux, qui n'étaient point encore initiés aux saints mystères, c'est-à-dire baptisés, avaient vu les saintes hosties, ἀπέκριντο εισελθόντες οἱ στρατιῶται ὅτι ἑνὶ ἀμύθητῳ ἤσαν πάντα ἐθ-ήσαν τὰ ἕνδοξ. Et saint Denys (*L. de Eccles., Hier., c. III*) : On chasse de l'Église et du sacrifice, premièrement ceux qui n'ont point encore été initiés, ni reçu la participation des mystères ; secondement ceux qui sont tombés de l'état d'une vie sainte et chrétienne.

On n'exposait pas même aux catéchumènes le secret de ce sacrement : c'était le chiffre de l'Église, qui n'était révélé qu'à ses enfants, et c'était un crime d'en parler en présence des catéchumènes ou des infidèles ; cela se voit en l'Épître que le synode d'Alexandrie écrit aux évêques catholiques, rapportée par saint Athanase (*Apol. 2, contra Arianos*), où le concile se plaint que les ariens n'ont point eu honte de parler en public des mystères en présence des catéchumènes ; et, qui pis est, devant les infidèles. Οὐχοὶ τὰ μυστήρια ἀμύθητοι παρασθεῖν, il n'est pas permis d'exposer les mystères à ceux qui ne sont point initiés. Et saint Augustin (*Tra. II in S. Joan., post initium*) : Si nous disons à un catéchumène : Croyez-vous en Jésus-Christ ? il répond : Oui, et il fait le signe de la croix. si nous lui demandons : Mangez-vous la chair de Jésus-Christ ? il ne sait ce que nous disons ; et de là vient, que comme les Pères recevaient en leurs prédications les catéchumènes, les païens et toute sorte de gens, quand leur sujet les portait à parler de l'eucharistie, ils n'en disaient que deux ou trois mots en passant ; puis ils ajoutaient : Ceux qui sont baptisés m'entendent bien.

Et par ce principe vous apprendrez à répondre à une question qu'on propose quelquefois ; D'où vient que les apôtres n'ont fait aucune mention de l'eucharistie en leur

symbole ? La réalité du corps de Jésus-Christ en l'eucharistie est un article de foi de grande importance, et aussi digne d'être su pour le moins que plusieurs autres qu'ils ont insérés au *Credo* : d'où vient donc qu'ils n'en ont point parlé expressément et distinctement ? C'est que le Symbole était proposé et exposé aux catéchumènes, comme il paraît par le livre de saint Augustin, du Symbole aux catéchumènes ; dans Gaudence (*Tract. 2 in Exod.*), et autres auteurs ; et ils ne voulaient pas étaler en leur présence le secret et les merveilles de cet ineffable mystère. Je vous fais donc juges, messieurs, si les chrétiens de la primitive Église, instruits par les apôtres, eussent cru que l'eucharistie n'est qu'un morceau de pain, qui nous remet en mémoire le corps de Jésus, s'ils l'eussent adoré du culte de latrie, s'ils eussent pensé que c'était un si grand inconvénient que d'en laisser tomber à terre la moindre parcelle, s'ils eussent demandé une si grande pureté de corps, de cœur et d'esprit pour la recevoir, pour la toucher, pour la regarder et pour en entendre parler.

5. Saint Paul dit que les miracles ne sont pas nécessaires aux fidèles, mais aux infidèles, et néanmoins il plaît à la bonté divine d'en faire de temps en temps pour confirmer la foi, et consoler la piété des fidèles : en voici un du saint-Sacrement, dont je puis parler sagement ; car j'étais dans le pays même quand il arriva : l'an mil six cent huit, les fêtes de la Pentecôte, en l'église abbatiale de Favernay en la Franche-Comté de Bourgogne, pour exposer le saint Sacrement, à cause des indulgences qui y étaient, on avait mis deux saintes hosties dans un reliquaire d'argent, de la pesanteur pour le moins d'un marc ; le feu s'étant pris la nuit, et ayant brûlé les nappes, les ornements et le bois sur lequel était le saint Sacrement, ledit reliquaire demeura suspendu en l'air sans aucun appui jusqu'à neuf heures du lendemain, à la vue d'un très-grand nombre de peuples, qui y vinrent des lieux circonvoisins ; plusieurs prêtres y dirent la messe, le saint-Sacrement demeurant toujours en l'air ; un pauvre curé de village, qui y vint en procession, y dit la sainte messe, et comme après la consécration il eut élevé son hostie, à mesure qu'il l'abaissa, le dit reliquaire descendit de lui-même doucement sur des corporaux, qu'on avait préparés audit autel : les informations authentiques qui en furent faites par le commandement de monseigneur l'archevêque de Besançon, nomment cinquante témoins irréprochables, qui attestent avoir vu de leurs propres yeux ce miracle (*Gauthier, Chronolog. des événements remarquables du 17^e siècle*).

Les habitants de Dole obtinrent des religieux une de ces saintes hosties, lui bâtirent une très-belle chapelle en leur principale église, lui firent une entrée solennelle où tout le pays accourut ; le parlement lui alla bien loin au devant en robes rouges, et toute la ville, avec beaucoup plus de pompe, de

magnificence, de joie et d'applaudissements que si le roi y eût fait son entrée après une glorieuse victoire : on fit des arcs de triomphe dans les rues par où elle devait passer, dont quelques-uns coûtaient plus de cinq cents écus : M. Boivin, alors conseiller et depuis président au parlement, en l'un de ces arcs, qui était auprès de sa maison, mit un tableau où il fit peindre l'hostie miraculeuse de Dijon, qui étant percée jeta du sang, et celle-ci de Favernay qui triomphait des flammes, avec ce distique :

Impie, quid dubitas hominemque deumque fateri ?
Se probat esse hominem sanguine, et igitur Deum.

Et parce que cette sainte hostie était rousse par les atteintes du feu, il mit en une autre épigramme :

Sic fesa, ut lœdi non potuisse scias,

et remarqua de plus qu'en ces paroles du Psalmiste : *Ignis ante ipsum præcedet*, les lettres numérales font mil six cent huit, qui est l'année que ce prodige arriva.

Ce miracle ne dura que quelques heures et ne se fit qu'une fois ; en voici un qui se fait tous les jours depuis environ trente-six ans, et qui s'est fait en notre présence, encore en ce jour que je dicte ces lignes, qui est le second septembre mil six cent soixante-deux. Il y a en cette ville de Limoges une vertueuse dame, nommée Léonarde Vidaud, veuve de M. de Londeys ; elle fut ensorcelée, il y a environ trente-neuf ans, par une sienne servante, qui fut brûlée comme sorcière et qui avoua le fait : Voici de mot à mot l'information qui en fut faite par l'official de Limoges, qui se nommait M. Talois, licencié ès-droit, chanoine et official général de Limoges :

A tous ceux qui ces présentes verront, salut en Notre-Seigneur. Il nous a été humblement remontré de la part de noble et honnête dame Léonarde Vidaud, veuve, de la ville de Limoges, que depuis quelques années elle est atteinte d'un mal si horrible et inouï, que chaque jour il semble qu'elle doit plutôt attendre la mort que la vie, et la cruauté de ce mal est telle que sitôt que ladite dame a mangé quoi que ce soit, ou avalé quelque liqueur, il lui arrive de très-grands mouvements dans les entrailles, et principalement autour du cœur, en sorte qu'elle est agitée et tourmentée de tremblements et d'horribles convulsions, après lesquels elle demeure comme morte, sans respiration et sans parole ; et puis quelque temps après elle est agitée des mêmes mouvements, mais sans perdre le jugement et sans vomissements, ce qui fait que par crainte de ces accidents elle appréhende si fort le boire et le manger, qu'elle passe quelquefois les quatre ou cinq jours sans rien prendre : Les plus célèbres médecins de France étant consultés sur ce mal, et ayant expérimenté que les remèdes les plus puissants et les plus souverains qu'ils y avaient employés, non-seulement n'avaient servi de rien, mais qu'ils avaient même augmenté le mal et causé d'horribles symp-

tômes, ont jugé que c'était un maléfice, par lequel, après avoir bu ou mangé quoi que ce soit, elle est continuellement tourmentée, comme il a été dit ci-dessus, jusqu'au jour qu'elle reçoit le très-saint sacrement de l'eucharistie ; mais l'ayant reçu avec révérence elle demeure tranquille et affranchie des susdits accidents, jusqu'à ce qu'elle mange ou boive quelque chose, ce que tous ceux qui l'ont vue, tant ecclésiastiques que séculiers, attribuent à un grand miracle du très-anguste sacrement. Etant donc priés de sa part de faire information sur toutes ces choses, nous avons ouï et examiné des témoins irréprochables qui nous ont été produits ; après avoir reçu le serment qu'ils ont prêté sur les saints Évangiles de dire la vérité, à savoir : frère Léonard de saint Benoît, et frère Jean de saint Laurent, feuillants ; le père Antoine Deydon et le père Charles Rigaud, religieux de l'ordre de Saint-Dominique réformés ; le père Léonard de la Faye, le père Robert Dioret et le père Cyrille Raymond, confesseur de ladite femme ; le père Lucien Charpentier, le père Ignace Bodène, religieux réformés de l'ordre de Saint-François ; messire Antoine Barrège, prêtre, vicaire en l'église paroissiale de Saint-Michel, de Limoges ; messire Jean Raymond, prêtre, en l'église de Saint-Pierre ; et messire Antoine Théoles, prêtre ; et honorable maître David de Chabodie, docteur en médecine ; maître Pierre Deschamps, apothicaire ; et Jean La Roudie, marchand : par le témoignage desquels nous avons reconnu que toutes les choses narrées ci-dessus sont très-véritables. En foi de quoi nous avons souscrit de notre main les présentes et fait signer par notre greffier, et scellé de notre sceau. Fait en la cité de Limoges, le second jour d'août de l'an mil six cent vingt-sept.

Cette information étant apportée à Rome, notre saint père le pape Urbain huitième, lui permit ce qui suit : on lui dit la messe en sa chambre tous les jours, environ les dix heures du matin, puis étant dans le lit, d'où elle ne sort point, elle fait un petit repas, à la fin duquel elle prend un grand trait d'eau, et immédiatement après elle communie, et si elle mangeait ou buvait quoi que ce fût sans communier après, elle tomberait dans les susdites convulsions. Un de ses confesseurs, nommé le père Sébastien, craignant que ce ne fût une pure imagination, lui donna un jour indiscrètement une hostie non consacrée, sans lui en rien dire, et elle eut incontinent les susdits accidents jusqu'à ce qu'on lui donnât une hostie consacrée.

Conclusion. — Saint Grégoire dit que de son temps, avant que de distribuer la communion, un officier de l'église criait : *Qui non sunt parati recedant, et dent locum*, Que ceux qui ne sont pas préparés pour communier se retirent ; puis à ceux qui devaient communier il disait : *Accedite cum fide, cum timore, et cum dilectione*, Approchez-vous avec foi, avec crainte et avec amour : Il faut dire de même à présent à ceux qui ne sont pas bien disposés, qu'ils se retirent : gardez-vous bien

de venir à la sainte table si votre conscience n'est pas bien pure, si vous n'avez bien renoncé à tout péché, à toute affection au péché, à toute occasion prochaine de péché. S'il reste encore en votre cœur quelque goutte de fiel contre le prochain, ou en votre maison quelque personne qui vous fasse tomber au péché, ou quelque bien qui n'était pas à vous, si vous n'avez pas un vrai désir de plutôt tout perdre que de jamais offenser Dieu mortellement, ne soyez pas si téméraire que de communier. Mais si vous êtes bien disposé, approchez vous avec foi, avec crainte et avec amour; vivifiez votre foi sur la vérité de ce mystère.

Tous les articles de notre créance sont également véritables, mais il n'en est point de si exprès en l'Écriture, point d'enseigné si clairement par les Pères, moins combattu en la primitive Église, confirmé par tant de miracles, publié et reçu si universellement en Europe, en Asie et en Afrique, comme celui-ci; car entre tous les catholiques, les hérétiques et schismatiques, entre les Grecs, les Latins, les Hébreux, les Abyssins ou Ethiopiens, qui ont été et qui sont à présent, Calvin seul s'est opiniâtré à le nier avec ses partisans: je vous laisse à penser avec qui vous aimerez mieux ressusciter et comparaître au jugement de Dieu, ou avec saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostome et tous les autres saints docteurs de l'Orient et de l'Occident, du Midi et du Septentrion, qui ont fleuri au temps auquel l'Église était en sa plus grande pureté et vigueur; ou avec Calvin, c'est-à-dire un prêtre apostat, qui est venu quinze cents ans après l'institution de ce sacrement.

Le Fils de Dieu vous dit, par son apôtre: *Ostende mihi ex operibus fidem tuam*, Montrez votre foi par vos œuvres. Si vous aviez la foi de ce mystère, si vous croyiez fermement: Voilà mon Dieu, voilà mon juge, voilà celui devant qui je comparaitrai pour recevoir le sort de mon bonheur ou de mon malheur éternel! vous ne commettriez pas en sa présence tant d'irrévérences et d'insolences que vous faites; vous vous comportez à l'église comme si c'était une halle ou un palais; vous y parlez haut, vous y devisez, vous y badinez, vous y faites ce que vous n'oseriez faire en la maison du moindre bourgeois, vous y allez pour prendre ou donner des assignations.

Si un conseiller de la cour va en votre ville, vous êtes ravi de lui faire la cour, de l'accompagner par les rues, et si on porte le saint sacrement à un malade, vous aimez mieux perdre le temps que de le suivre: c'est que vous ne croyez pas que le Fils de Dieu y soit. Il exaucera la prière qu'on lui fait en cette octave. *Sic nos tu visita sicut te colimus. Accedite cum timore*. Si vous aviez la foi, tant s'en faut que vous eussiez la hardiesse de vous approcher effrontément si près de l'autel comme vous faites quand on dit la messe, vous, fille ou femme, et attirant ainsi sur vous les yeux et l'esprit des assistants, au lieu qu'ils devraient être collés sur le Fils

de Dieu. Tant s'en faut que vous eussiez l'impudence de rire, vous, homme, de tourner la tête ou de vous promener en l'église, que lorsque vous êtes plus recueilli pour communier, vous trembleriez de frayer.

Saint Pierre en deux occasions se comporta bien diversement et avec des dispositions toutes contraires, mais qui conspiraient toutes deux à l'honneur et au contentement de Jésus. En saint Lue, chapitre cinquième, ayant pris grande quantité de poisson par le commandement du Sauveur, il se jeta à ses pieds, et lui dit: *Eri a me, Domine, quia homo peccator sum*, Seigneur, retirez-vous de moi, car je ne suis qu'un pécheur. Il semble qu'il est bien incivil, qu'il ne sait ce qu'il dit, et qu'on lui pourrait dire: Retirez-vous vous-même, ce n'est pas au Fils de Dieu de s'éloigner, mais c'est vous qui le devez faire. Si étant au Louvre ou ailleurs, auprès du roi, vous disiez à Sa Majesté: Sire, sortez d'ici, je ne suis pas digne d'être en votre compagnie, quelle impertinence serait-ce? C'est que le saint apôtre ayant reçu une lumière pour voir clairement sa petitesse et la grandeur infinie de son Maître, en ce premier mouvement par un grand sentiment de son indignité, il souhaita se retirer en arrière d'une distance infinie, et ne le pouvant faire assez promptement, il pria son Maître de se retirer lui-même sachant qu'il le pouvait faire infiniment en moins de rien; mais une autre fois par une disposition bien différente de celle-là, par un mouvement d'amour, il s'approcha de Jésus d'une vitesse incroyable. Il était en sa nacelle sur la mer de Tibériade, avec ses compagnons (*S. Joan., XXI, 4*); Jésus se montra à eux sur le rivage de l'eau; saint Jean dit à saint Pierre. C'est notre Maître. Ce prince des apôtres, pressé d'une sainte impatience d'amour, ne put attendre que la barque fût abordée, mais il se jeta dans la mer et se mit à la nage pour arriver plus promptement vers son Maître; ainsi quand nous voulons communier, d'un côté il nous faut prosterner de cœur et d'affection aux sacrés pieds de Jésus, nous estimer très-indignes d'en approcher, nous abîmer au fond de la terre, au centre de notre néant, et souhaiter que ce centre fût infiniment plus bas qu'il n'est pour nous y cacher, dire avec humilité: *Peccator sum, peccator sum*: voilà tout ce que je suis de moi-même, je suis pécheur et rien de plus; voilà tout ce que j'ai de mon cru, le péché, la misère, le néant; et ne le pas dire seulement de parole, mais en avoir un vif sentiment, trembler et être saisi d'une sainte frayeur en la présence de l'eucharistie.

Aussi bien ce sacrement est-il une commémoration de la passion du Sauveur; et quand il était attaché à la croix, la terre du Calvaire trembla. Saint Hilaire (*l. I de Trinit., sub init.*) en rapporte la raison, qui fut qu'elle pressentit que Jésus, étant crucifié, viendrait à mourir, et qu'étant mort, on le logerait en son sein; si bien que, se sentant indigne et incapable de le recevoir, elle trembla de frayeur: *Sed terra quid fecit? ad*

onus Domini in ligno pendentis intremuit, cum qui moriturus erat intra se contestata non capere. Ne sachez pas plus insensible que cet élément qui n'a point de sentiment ; tremblez quand il est question de communier, tremblez quand vous vous approchez du saint sacrement, tremblez quand vous entrez en l'Eglise, *pavete ad sanctorum mensam* ; vous n'êtes pas plus saint que les anges, et ils frissonnent de peur, ils ne l'osent envisager : *Angeli videntes horrescunt, neque audent intueri* (S. Chrys., hom. 60, ad populum) ; vous n'êtes pas plus grand ni plus parfait que les puissances et dominations célestes, et elles pâment de crainte : *Adorant dominationes, tremunt potestates* ; mais d'autre côté, venez-y avec ardeur et affection : *Accedite cum dilectione.*

Saint Jean vous dit en son Evangile comme il disait à saint Pierre : *Dominus est* ; le Seigneur y est. Quand il y aurait une mer à passer, il la faudrait traverser ; oui, il y a une mer, il y a des vagues et des oppositions à surmonter ; les gens du monde se moqueront de vous, si vous allez après le saint-sacrement, si vous communiez souvent, ou si vous demeurez longtemps à l'Eglise pour lui faire la cour ; mais, *Dominus est* ; venez à lui avec amour et faim spirituelle, comme l'enfant se colle à la mamelle, dit saint Chrysostome ; il est tout chagrin, de mauvaise humeur et insupportable, quand il en est privé : *Unus sit nobis dolor, hac esca privari* ; notez *unus dolor* ; vous vous attristez de la perte de je ne sais quelles bagatelles : et vous n'êtes point triste quand vous perdez la sainte communion par votre faute, par paresse de vous y préparer, par attache à un procès, à un fripon, à un désir de vengeance ou à quelqn'autre passion !

Accedite cum dilectione, avec ardeur, comme l'oiseau se jette sur sa proie, dit saint Pierre, *lac concupiscite επιτηδευσετε* ; comme saint Philippe de Néri, qui après avoir demeuré ordinairement quatre heures à l'autel, ne se pouvait lasser de sucer et de presser avec ses lèvres le saint calice, à l'endroit par où le précieux sang avait passé, tant il y trouvait de suavité ; *cum dilectione*, comme sainte Françoise, qui y trouvait tant de goût qu'elle disait : Je discernerais bien entre une hostie consacrée et une autre qui ne le serait pas ; et, de fait, elle l'a reconnu bien un jour, quand on lui en donna une qui n'était pas consacrée ; *cum dilectione*, comme Zachée, quand Jésus lui dit : Je dois aujourd'hui aller chez vous, il descendit promptement de l'arbre où il était, et il le reçut en sa maison avec une extrême joie. Le jour que vous devez communier, dites en vous éveillant : Mon bien-aimé doit venir en mon cœur ; descendez promptement du lit plus matin que de coutume, pour lui préparer le logis, faites un peu d'oraison mentale pour parrer et orner votre âme, où il doit être reçu.

Cum dilectione, enfin comme l'Epouse, qui disait : *Veniat dilectus meus in hortum suum* : C'est mon bien-aimé qui vient à moi, l'objet de mes plus tendres amours et les délices de

mon cœur, *egrediamur foras*. Que je converse avec vous à l'écart des occupations et des affaires du monde, que je vous ouvre mon cœur, que je vous parle seule à seul, que je vous découvre mes misères ; vous savez que j'ai besoin d'une telle vertu pour vous agréer, que je ne vous aime point tant que je devrais et que vous le désirez. He quoi ! sera-t-il dit qu'une ebétive créature m'empêche de vous aimer comme il faut ? Approchez-vous-en ainsi avec foi, avec crainte et dilection ; car s'il est l'objet de vos respects, de vos hommages et de vos dévotions sur la terre, il sera l'objet de votre vue, de votre jouissance et de votre félicité dans le ciel. Amen.

SERMON II.

Des causes exemplaires de la sainte eucharistie, qui sont les deux processions du Fils de Dieu.

Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem ; et qui manducat me, vivet propter me (S. Jean, VI).

L'Eglise catholique, qui est gouvernée par le Saint-Esprit, a commencé cette sainte octave par une solennelle procession, qu'elle a fait faire avec le saint-sacrement en toutes les paroisses du monde. On peut apporter plusieurs belles raisons de cette sainte institution : quelqu'un pourrait dire que comme Josué, pour faire tomber les murs de Jéricho, fit faire tout autour plusieurs processions, auxquelles on portait l'arche d'alliance, figure de ce sacrement : ainsi pour combattre la vanité du monde, pour abattre l'orgueil et les pompes de son ambition, l'Eglise porte partout cette vraie arche d'alliance, montrant à tous les fidèles l'état d'humiliation et d'anéantissement auquel le Fils de Dieu s'est réduit en ce mystère, pour humilier notre superbe ; d'autres diront que notre Sauveur est porté en ce sacrement, comme en son char de triomphe, par toutes les paroisses du monde, comme par les villes de son domaine, pour recevoir de ses sujets l'honneur et l'hommage qui lui est dû, pour répandre partout ses faveurs et ses bénédictions ; pour honorer, bénir et sanctifier par sa présence tous les lieux par où il passe, *Pertransiit benefaciendo* ; et afin que par les louanges, les hommages et les bénédictions que nous lui donnons, nous réparions en quelque façon les opprobres, les injures et les ignominies qu'il a autrefois reçues par les rues de Jérusalem en sa sainte passion.

S'il m'était permis de dire mon sentiment après les autres, je dirais que l'Eglise veut imiter en cela ce que le Fils de Dieu a fait quand il a institué ce sacrement : il a considéré les deux processions, l'éternelle et la temporelle ; en l'éternelle, il est émané du Père par voie de génération, *generatio est processio viventis a vivente, in similitudinem nature* ; en la temporelle, il a été envoyé du Père au mystère de l'Incarnation : *Exivi a Patre, et veni in mundum*, disait-il ; et saint Pierre Chrysologue : *De Patre processit Fi-*

lius, non necessit. Il a voulu honorer, imiter et étendre ces deux processions par une troisième, qui est la sacramentale; venant à nous et en nous, pour nous faire participants de sa divinité incarnée et de son humanité déifiée. En l'honneur de ces trois admirables processions, l'Eglise a ordonné les processions de cette sainte octave, et c'est ce que j'ai à vous faire voir aux deux points de ce discours, que le Sauveur a institué ce sacrement, par rapport, regard et imitation de ses deux processions, de sa procession éternelle en la Trinité, et de la temporelle en l'Incarnation: *Sicut misit me v. vens Pater*, et qu'elles sont très-bien représentées par les processions de cette octave.

La première procession a été en l'éternité dans le sein adorable du Père: la seconde a été faite en la plénitude des temps dans votre sein virginal, ô sainte et bienheureuse Mère! Nous admirons et adorons la première, nous chérissons et bénissons la seconde; nous glorifions Dieu de la première, nous le remercions de la seconde; nous nous réjouissons de la première, nous jouissons de la seconde. Pour honorer la première, nous nous prosternons devant le trône de la majesté divine, et nous lui disons, avec l'Eglise: *Patrem immensæ majestatis, venerandum tuum verum et unicum Filium*; et pour honorer la seconde, nous nous prosternons à vos sacrés pieds, et nous vous disons, avec votre Ange: *Ave, Maria, gratia plena.*

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. 1. *Causa exemplaris est processio Verbi divini a Patre.* — II. Punctum. 2. *Causa exemplaris est processio Verbi divini in hunc mundum per incarnationem.* — III. Punctum. *Non est tantum imitatio, sed etiam extensio incarnationis, quod probatur ex Patribus in quinque primis sæculis scribentibus.* — IV. Punctum. *Ut fructuose communices imitari debes quæ facta sunt ante adventum Christi, in ejus adventu, et post eum.*

I. — 1. La première procession que le Fils de Dieu a voulu honorer en l'institution du très-adorable sacrement, c'est l'éternelle. Voici en quoi elle consiste et comme il l'a imitée: le Père éternel en parlant, non de bouche, car il n'a point de corps, mais parlant intérieurement, spirituellement et divinement, il donne et répand son essence, sa puissance, sa sagesse, sa bonté et ses autres perfections absolues en la personne de son Fils qu'il produit; il les lui donne, dis-je, et il ne les perd pas; il les lui communique et il ne s'en prive pas; elles sont toutes répandues en la Personne du Fils, et elles demeurent entières en la Personne du Père, comme quand vous allumez votre chandelle à la mienne, ma chandelle communique à la vôtre le feu, la lumière et la chaleur qu'elle a, et elle ne s'en prive point, s'il est permis de comparer un si haut mystère à une chose si basse; ainsi le Fils de Dieu, parlant en la messe, prononçant par la bouche du prêtre ces quatre paro-

les: Ceci est mon corps, donne à son Eglise sa chair, son âme et sa divinité; il les lui donne, dis-je, et il ne les perd pas, elles sont tout entières dans le ciel, en la main du prêtre et à la dextre du Père.

C'est à bon droit que le chrétien qui s'est séparé de l'Eglise est appelé hérétique, *ἀπο τοῦ αἵψου*, qui signifie *choisir*, parce qu'il ne croit pas tous les articles de foi, il en choisit quelques-uns, non ceux qui sont plus conformes à l'Écriture sainte, mais ceux qui reviennent mieux à son caprice ou à son humeur particulière; il n'est point de calviniste en France qui ne tienne pour tout assuré que la Personne du Père et celle du Fils sont deux subsistances qui n'ont qu'une même essence, encore qu'ils ne trouvent point au Nouveau Testament, ni en toute la Bible, ces mots d'essence et de subsistance; et il ne veut pas croire que le corps de Jésus-Christ est en l'eucharistie, encore qu'il le tronche en paroles expresses pour le moins quatre fois dans le Nouveau Testament. Vous vous étonnez et vous estimez impossible que le corps de Jésus, non pas deux corps, mais un même corps, soit en même temps en deux divers lieux, au ciel empyrée et en nos tabernacles: or répondez-moi, si vous êtes théologien.

N'est-il pas vrai que la Personne du Père et la Personne du Fils sont relativement opposées, réellement et véritablement distinctes: et toutefois la même essence divine, ou la même essence individuelle, très-une, très-pure, très-simple et indivisible, est tout entière en la Personne du Père, tout entière en la Personne du Fils; et ce qui est admirable, elle est une même chose avec la Personne du Père et avec la Personne du Fils; votre esprit est trop bas et trop faible pour comprendre la merveille de ce grand mystère, dites-vous: avouez donc qu'il est trop bas et trop faible pour comprendre la merveille de cet admirable sacrement. Vous necessez de crier: Si le corps de Jésus était au ciel et en la messe tout ensemble, ce serait un corps et plusieurs corps, ce qui est une contradiction manifeste. Ainsi un arien vous pourrait dire, comme ils disaient autrefois: Si la même essence individuelle était en la Personne du Père et en celle du Fils, ce serait un dieu et plusieurs dieux. Vous ne vous étonnez pas de ce mystère éternel, et vous trouvez étrange ce miracle, qui a été projeté sur l'idée de ce mystère! Mais l'hérétique n'est pas théologien, parlons-lui en philosophe.

Que direz-vous si je vous montre que, même naturellement, une créature peut être en deux divers lieux en même temps? Dites-moi donc: le lieu qui est en bas, et celui qui est en haut, à droite et à gauche, devant et derrière, dedans et dehors, le lieu où l'on endure une grande chaleur, et le lieu où l'on souffre un extrême froid, ne sont-ce pas deux lieux? Qui en doute? Dites-moi, derechef, mon âme n'est-elle pas tout entière en cette main, et tout entière en cette autre main? Si vous le désavouez, les petits philosophes vous montreront au doigt; mon âme donc, en même temps, est ici en haut et ici en bas,

ici à droite et ici à gauche, ici dans cette chaire et ici dehors, ici devant mon estomac et ici à dos, ici où j'endurerais une très-grande chaleur s'il y avait du feu, et ici où j'endurerais un froid très-rigoureux s'il y avait de la glace : elle est donc en même temps en deux lieux. La continuité en est cause, dites-vous : pauvre homme ! l'âme est-elle continue ? Ne savez-vous pas que la continuité est une propriété de la quantité matérielle ? ne savez-vous pas que, selon saint Paul, un corps glorieux, tel que celui de Jésus, demeurant corps, prend toutes les qualités et propriétés de l'esprit ? *Seminatur corpus animale, surget spiritale.*

II. — 2. Le Fils de Dieu n'a pas seulement jeté les yeux sur sa procession éternelle pour instituer ce sacrement, mais encore sur la temporelle ; il n'a pas seulement regardé sa génération divine, mais encore son incarnation ; et voici comme il l'a imitée au mystère de l'Incarnation : au lieu de la subsistance humaine, dont la sainte humanité est privée, et qui eût été comme la base et le piédestal de la nature, on a substitué et subrogé la subsistance du Verbe, sans qu'aucune propriété ou condition de la nature ait été tant soit peu altérée ; mais la subsistance divine faisant envers l'humanité tous les devoirs et offices que la subsistance humaine y eût faits, et les faisant plus noblement : ainsi, en l'eucharistie, la substance du pain, qui est l'appui et le soutien des accidents, est déposée, pour y loger et introduire en sa place la substance du corps de Jésus-Christ, sans que les accidents ou les espèces soient aucunement intéressées, mais Jésus-Christ exerçant envers ces accidents tous les offices que la substance du pain y exercerait, si elle y était : les exerçant, dis-je, non par un concours passif, matériel et subjectif, mais par un concours actif, efficient et opératif.

Calvin et ses adhérents sont étranges, ils disent : Je ne vois point de changement après la consécration, je ne vois, je ne touche, ni ne goûte que du pain, et vous dites que c'est de la chair ? On l'élève, on l'abaisse, on le porte par les rues, on le rompt, on le mange comme du pain, et vous me dites que c'est Jésus-Christ ? Il ne se plaint point, il ne dit mot, il ne se meut non plus qu'une chose insensible, et vous voulez que je croie qu'il y a un homme vivant dans cette hostie ? Voilà une belle objection ! Vous ne croyez donc rien que ce que vous voyez et ce qui tombe sous vos sens ? Ainsi, après l'Incarnation, les infidèles disaient : O le beau Dieu que le Dieu des chrétiens ! il est couché dans un berceau, emmaillotté de langes, attaché à la mamelle d'une fille ; et vous dites que c'est lui qui a fait le soleil et qui gouverne le ciel et la terre ? Je ne vois qu'un homme qui marche et qui parle, qui boit et mange, qui souffre et qui meurt comme les autres, et vous voulez que je croie que c'est un Dieu infini, immortel et tout-puissant ? Qu'eussiez-vous répondu à un païen qui vous eût fait ces objections ? *Fides, est credere quod non vides : est argumentum non apparentium. Beati qui non viderunt : La*

foi c'est croire ce qu'on ne voit pas, elle persuade ce qui est contre l'apparence : bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. Ceci n'est pas néanmoins si difficile à comprendre qu'on ne le puisse expliquer par quelque comparaison ; en voici une bien familière, mais à mon avis très-lumineuse :

Vous mettez quelquefois des œufs sous une poule, et vous voyez que la chaleur de la poule a cette propriété de changer le germe de l'œuf, qui est une si petite partie, en la substance de la chair, du sang et du corps d'un poulet, sans intéresser tant soit peu la coque de l'œuf, le dedans est entièrement changé et l'extérieur est encore de même ; quand vous prenez cet œuf avant que le poussin soit éclos, si vous consultez votre vue, elle vous trompera, elle vous dira que c'est un œuf ; si vous consultez votre ouïe, elle ne vous trompera pas, vous entendrez je ne sais quoi qui piaule et qui vous apprend que c'est un poulet. Souvenez-vous que notre Sauveur a daigné se comparer à la poule, disant à Jérusalem : Combien de fois ai-je voulu assembler les enfants, comme la poule assemble ses poussins ! S'il a donné cette vertu à la chaleur de la poule de changer le dedans de l'œuf en la chair d'un poulet, sans entamer la coque, pourquoi ne pourra-t-il par sa chaleur, c'est-à-dire par son amour et par la puissance de sa parole, changer l'intérieur et la substance du pain en son corps précieux, sans altérer les accidents ? Quand on vous présente l'Eucharistie, si vous ne consultez que votre vue, elle ne vous apprendra pas ce qui est dedans ; consultez l'ouïe, elle ne vous trompera pas : *Fides ex auditu.* Prêtez l'oreille de la foi à ce qui est là-dedans, vous entendrez Jésus qui vous dit : Ceci est mon corps.

III. — Saint Chrysostome et les autres Pères nous enseignent que le Fils de Dieu, instituant ce sacrement, n'a pas fait seulement une imitation, mais une extension, un supplément et une consommation de son incarnation ; car en l'incarnation il se lie et s'unit à la nature humaine, mais c'est à une nature singulière et individuelle, non à chacun de nous ; il épouse une nature semblable à la nôtre, et non la nôtre particulière ; il s'allie à notre famille, et non à notre personne ; nous avons affinité avec lui, et non pas consanguinité. Mais par l'Eucharistie il épouse notre propre nature en particulier, il s'allie à notre personne, nous avons affinité et consanguinité avec lui. Voici comme en parlent les Pères qui fleurissaient aux cinq premiers siècles, au temps des quatre premiers conciles généraux que les calvinistes mêmes reçoivent comme œcuméniques et orthodoxes.

Au premier siècle, saint Denis Aréopagite, disciple de saint Paul, au livre de la hiérarchie ecclésiastique, chapitre cinquième (*in nova editione græco-latina est caput tertium*), dit que les apôtres ont donné à chaque sacrement un nom qui exprime son propre effet, qu'ils ont appelé le baptême *φωτισμὸν* , illumination, parce que nous y recevons la lumière de la foi et le commencement des di-

vines illustrations; qu'ils ont nommé l'Eucharistie communion, *συνάξις*, parce que nous y sommes unis, liés et conjoints; et au chapitre sixième (*in nova editione est caput tertium in fine paragraphi qui dicitur Contemplatio*), qui a pour titre *Sacramentum collectionis sive communionis*, sur la fin il dit : *Quod enim in Jesu divino Verbo, unum est simplex, atque occultum, humanitatis nostræ assumptione ad id quod concretum est et videtur sine immutatione, pro sua in nos benignitate et humanitate, profectum est, et nostræ secum communionem, quæ unum efficit ac conjungit, benigne procuravit.* Le Verbe divin prenant notre humanité par sa clémence et son amour envers nous, a daigné joindre à un corps visible ce qui était en lui de très-simple, de très-un et de très-occulte, et par ce moyen il a pieusement procuré que nous soyons unis et conjoints avec lui. Puis ce grand saint ajoute en son langage ces admirables paroles : *τὰ καθ' ἡμᾶς ταπεινὰ τοῖς θεοῦ ἰσχύος αὐτοῦ καταρκῶς ἐνώσας, iis quæ in nobis humilia sunt, conjunctis perfecte, cum iis suis, quæ sunt divina maxime; c'est-à-dire, mot à mot, qu'il unit très-parfaitement ce qui est vil et abject en nous à ce qui est divin en lui. Or qu'est-ce qui est de plus vil en nous? C'est notre corps. Qu'est-ce qui est de plus divin en Jésus-Christ? Sans doute, c'est sa divinité. Il joint donc très-parfaitement notre corps à sa divinité.*

Au second siècle, Tertullien, expliquant ces paroles, *Panem nostrum quotidianum* (*lib. de Oratione, cap. 6*), dit que par cette prière nous demandons le pain qui est propre aux fidèles, le pain dont Jésus-Christ a dit : Ceci est mon corps. Puis il ajoute : *Itaque petendo panem quotidianum, perpetuitatem postulamus in Christo, et individuitatem a corpore ejus* (*lib. II, epist. 31 : in nova editione quæ non dividitur in libros, est epist. 3*). Vous diriez quasi, ce me semble, qu'il nous donne sujet de croire que comme par l'incarnation nous sommes de même espèce que l'Homme-Dieu, par l'eucharistie nous sommes avec lui comme un même individu.

Au troisième siècle, saint Cyprien, en l'épître intitulée *ad Cæcilium fratrem*, sur le milieu de l'épître, dit que le mélange de l'eau avec le vin, qu'on met dans le calice à la messe, signifie l'union et la conjunction admirable que nous avons avec Jésus-Christ par ce sacrement : *Quando autem in calice vino aqua miscetur, Christo populus adunatur, et credentium plebs, ei in quem credit, copulatur et conjungitur.*

Au quatrième siècle, saint Cyrille de Jérusalem, faisant le catéchisme en cette ville où notre Sauveur avait souffert, disait que par ce sacrement l'homme est ou fait un même corps et un même sang avec Jésus : *συσσωμῶς καὶ συναίματος, concorporeus et consanguineus.* Il dit bien plus; car il dit que le corps du Fils de Dieu est distribué à nos membres et à toute notre consubstance : *ἀναδιδομένων εἰς ἡμᾶς ἡμέτερον εἰς πᾶσαν τὴν οὐρανίαν.* Saint Chrysostome dit des merveilles sur ce sujet; mais je serais trop long, et je le remets à demain.

ORATEURS SACRÉS III.

Mais saint Hilaire nous déclare une vérité, à laquelle on ne fait pas assez de réflexion; après avoir dit qu'il n'y a point d'apparence de douter tant soit peu de la vérité du corps de Jésus en ce sacrement, et qu'il n'appartient qu'à ceux qui nient que Jésus-Christ soit vrai Dieu, d'en douter, il dit que Jésus est en nous et nous en lui, et qu'il y a entre nous une unité naturelle; notez, non pas seulement union, mais unité naturelle, c'est-à-dire réelle et véritable, non pas morale ni mystique seulement : *Quod autem in nobis naturalis hæc unitas sit, ipse ita testatus est: qui edit meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo* (*S. Hilar., lib. VIII de Trinit., ante medium*). Puis il ajoute que nous ne recevons pas seulement la chair de Jésus, mais qu'il prend la nôtre et qu'il ne prend pas la nôtre si nous ne recevons la sienne : *Non enim quis in eo erit, nisi in quo ipse fuerit, ejus tantum in se assumptam habens carnem qui suam sumpserit.*

Saint Cyrille d'Alexandrie (*Lib. IV, in S. Joan., cap. 14*), que les dévots de la Vierge doivent chérir et honorer, car il défendit la divine maternité de la Vierge contre les Nestoriens : *ὡππερ εἰ τις κηρὸν ἐτέρου συναποπέλεξας κηρῷ καὶ πυρὶ συγκαταπέλεξας ἐν τι τὸ ἐξ ἄμφοῖν ἐράξεσται, οὕτω διὰ τῆς μεταλήψεως τοῦ σώματος Χριστοῦ καὶ τοῦ τιμίου αἵματος, αὐτὸς μὲν ἐν ἡμῖν καὶ ἡμεῖς ἐν αὐτῷ συνεοούμεθα.* Comme si quelqu'un mêle de la cire à une autre cire et les fond ensemble par le feu, il fait de deux une même chose : *Unum quid ex ambobus efficit*; ainsi, par la participation du corps de Jésus-Christ et de son vénérable sang, nous sommes unis ensemble, lui en nous et nous en lui.

Et saint Léon, pape, qui assembla le concile de Chalcedoine, écrivant au clergé et au peuple de Constantinople : *In illa mystica distributione spiritualis alimonix hoc sumitur, ut in carnem ipsius, qui caro nostra factus est, transeamus* (*Epist. 23*). En la distribution de cette viande spirituelle, nous avons ce bonheur, que nous passons en la chair de celui qui s'est fait notre chair. Voilà donc les trois admirables et divines processions que l'Eglise honore par les processions de cette octave.

Car comme en la procession, étant sortis de l'église, nous nous arrêtons quelque temps en un reposoir, puis nous passons outre, et nous nous reposons ensuite à un autre, et qu'enfin nous retournons au même lieu d'où nous sommes sortis, ainsi l'essence divine flue de la personne du Père en la personne du Fils et du Saint-Esprit, où elle s'est arrêtée avant les siècles, sans se communiquer au dehors; puis, en la plénitude des temps, cette divinité, procédant du trône céleste, s'est unie et arrêtée l'espace de 33 ans en la sainte humanité, et ne s'en retirera jamais, ou pour ne s'en séparer jamais. Enfin, par une troisième issue, elle procède jusqu'à nous, et se communique aux fidèles par le commerce de ce sacrement, afin que nous soyons réunis à notre principe et à notre dernière fin, et que nous rentrions d'où nous sommes sortis; et par ce moyen, Jésus réunit et rejoint à son Père tout ce qui est

(Trente et une.)

émané de lui, tant hors de la Divinité que dans son sein adorable. Il faut que je vous explique ces trois divines processions par une comparaison si naïve, que si elle ne vous en donne l'intelligence, il n'est rien au monde qui nous les puisse faire comprendre; elle est de trois grands docteurs: de saint Augustin, de saint Bernard et de l'abbé Rupert.

J'ai, par exemple, une belle pensée, une haute et sublime conception, tant s'en faut que mon esprit soit corrompu en la produl-sant, qu'au contraire c'est son ornement; je la veux faire passer de moi en vous, elle vient à ma bouche et dans mon palais; par l'entremise de ma langue, elle s'incorpore et se revêt d'une voix articulée ou d'une parole vocale, et de rechef elle se loge et s'enveloppe dans une espèce qu'on appelle intentionnelle (1); elle entre en vous par votre oreille; elle est toute en vous, et toute en celui-ci, et toute en chacun de vous; elle n'est pas plus petite en un petit garçon, ni plus grande en un homme bien grand; elle est sortie de mon esprit sans en sortir, elle est entrée en vous sans me quitter, elle est en chacun de nous sans être partagée. Ainsi le Verbe divin est la pensée et la conception du Père: *Ipse est cogitatio Patris, in mente Patris*, ou pour mieux dire, il est le fruit et le terme de sa conception, la splendeur de sa gloire, le brillant et l'éclat de la lumière éternelle; ce Verbe divin, sans sortir du sein qui l'a produit, est venu au sacré palais, dans le chaste sein de la Vierge immaculée; là il s'est incorporé par l'opération du Saint-Esprit, qui est venu depuis en forme de langue; il s'est incarné, il s'est revêtu d'un corps humain, puis il s'enveloppe sous les espèces sacramentelles, il entre en vous et en moi, il est tout entier dans chacun de nous, sans altération, sans division et sans diminution quelconque.

IV. — L'eucharistie donc étant une extension du mystère de l'Incarnation, elle en doit avoir les apanages, elle doit produire en nous les mêmes effets que l'Incarnation a produits au monde; sur quoi nous pouvons faire trois réflexions très-importantes. Vous savez que Jésus a deux avènements de grâce et de miséricorde: un visible, extérieur et public; l'autre invisible, intérieur, secret et sacramental à nous et en nous; à nous par l'Incarnation, en nous par l'Eucharistie. En ces deux avènements nous devons considérer ce qui se passe au monde avant qu'il vienne, quand il vient et après qu'il est venu.

Avant qu'il vienne en l'Incarnation, le monde soupire après lui un long temps, les peuples l'attendent pendant quatre mille ans, les prophètes le prédisent, les patriarches le souhaitent et les justes le demandent à Dieu avec importunité; tous le saluent de loin; ils se réjouissent et se consolent en l'espérance de sa venue: *Ipse erit expectatio gentium: desideratus cunctis gentibus: rorate,*

(1) *Ysteron proteron*. Il faut que la dernière phrase soit la première, quoi qu'on puisse dire qu'il y a des espèces intentionnelles pour les sens extérieurs aussi bien que pour les intérieurs (S. Bernard).

coli: utinam dirumperes calos, et descenderes: Abraham exultavit ut videret diem meum: aspicientes a longe promissiones, et eas salutantes. Quand il vient, saint Jean-Baptiste lui sert de nonce et de précurseur; il lui marque le logis, il lui prépare la voie par la pénitence qu'il prêche de parole et d'exemple: *Parate vias Domini, facite fructus dignos penitentiae*. Après qu'il est venu, la Vierge le caresse, les anges l'adorent, les pasteurs lui font la cour et les rois lui font des présents; saint Siméon l'offre à Dieu sur l'autel, puis il le rend à la Vierge; sainte Anne, prophétesse, l'annonce et le prêche partout: *Loquebatur de illo omnibus*.

Ainsi au second avènement, en l'avènement de l'eucharistie, longtemps avant qu'il vienne en nous, nous le devons souhaiter et demander, soupire après lui et le saluer de loin. Saint Augustin dit que si Dieu diffère quelquefois longtemps d'exaucer nos prières et de nous accorder même les choses spirituelles, les vertus et les autres dons que nous lui demandons, c'est afin que nous nous en rendions plus dignes; les demandant avec plus de ferveur, le délai nous fait davantage estimer le don; l'estime en échauffe et en allume le désir; le désir enflammé nous le fait demander avec plus d'instance et d'importunité; l'estime, le désir et la prière fervente et assidue nous rendent plus dignes de le recevoir: *Differendo commendat Deus donum suum, non negat, ut amplius desideres dilatatum, ne vilescat cito datum*. Quand Dieu nous veut faire quelque don, plus il est grand et précieux, plus il veut que nous l'attendions longtemps, que nous le désirions ardemment, que nous le demandions humblement et instamment. Or, le plus riche et le plus précieux don que Jésus nous puisse jamais faire, c'est de nous donner son corps: il le faut donc estimer, souhaiter et demander avec passion. Si vous communiez le dimanche, toute la semaine précédente, l'objet de vos aspirations et de vos souhaits, les transports de votre cœur et les ardeurs de vos affections doivent être pour ce festin délicieux: *Anima mea desideravit te in nocte, quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, concupiscit, et deficit anima mea in atria Domini*. Dimanche j'aurai l'honneur d'être reçu à la table du Roi, j'aurai l'honneur de me joindre et m'unir à mon bien-aimé: *Quis mihi det ut venias in cor meum, et obliviscar mala mea, et tu solus sis bonum meum et inebries illud* (S. Aug., l. Conf., c. 5). Prier la Vierge, les saints et le Sauveur même de nous en rendre dignes; quand vous approchez d'une église, la regarder avec respect et avec tendresse, comme la dépositaire de votre trésor: *Salutantes a longe*. Le matin de la communion, vous réveiller avec cette pensée, vous lever en tressaillant de joie, par l'espérance d'un bonheur si prochain; vous hâter de vous habiller, pour avoir le loisir de disposer votre conscience et d'orner votre âme. S'il ne vous était permis de communier qu'une seule fois en votre vie, avec quelle tendresse, avec quel sentiment de piété, d'amour et d'allé-

gresse regarderiez-vous de loin le jour de la communion ! Un an, deux ans, trois ans auparavant, vous le regarderiez comme un jour de noces, un jour de Noël, de Pâques et de Pentecôte pour vous ; comme votre bon jour, comme le plus heureux et le plus remarquable jour de votre vie. Quelles bonnes œuvres ne feriez-vous pas longtemps auparavant pour vous y préparer ! Que d'actions de grâces feriez-vous longtemps après pour l'en remercier ! Et parce qu'il nous a été plus libéral, faut-il que vous lui en soyez moins reconnaissant ?

Il faut aussi vous y disposer de longue main par les exercices de pénitence. Vous m'avouerez que c'est une faveur incomparablement plus grande, une action plus digne, plus sainte et plus importante, de manger sa chair que d'entendre sa parole, le loger en nous que de l'avoir parmi nous, le recevoir en l'Eucharistie que de recevoir son baptême, et qu'il faut avoir des dispositions bien plus saintes pour l'une que pour l'autre. Pour disposer les Juifs à le recevoir parmi eux, à entendre ses prédications, à être baptisés par ses apôtres, saint Jean quitte sa solitude, crie à ceux qui le viennent entendre : Préparez la voie du Seigneur, faites des fruits dignes de pénitence ! Il ne dit pas seulement : Repentez-vous ; mais : Faites pénitence, faites des fruits de pénitence, faites des fruits dignes de pénitence ; c'est-à-dire, dit saint Grégoire, des œuvres qui correspondent en quelque façon et contrepèsent vos dérèglements passés, des bonnes œuvres qui aient quelque proportion avec la grandeur, la qualité et le grand nombre de vos crimes. Vous avez été irrévérent et insolent en l'église, ce n'est pas assez de vous en confesser, vous devez satisfaire à Dieu et réparer ce mauvais exemple, vous tenant plusieurs jours devant le très-saint sacrement avec une modestie remarquable et un respect extraordinaire ; vous avez commis des usures, des sociétés léonines en votre trafic, ou des souplesses de chicane en la justice ; pour fruit de pénitence vous devez, non-seulement restituer le bien mal acquis, mais donner librement aux pauvres, ou leur prêter gratuitement le vôtre, comme fit Zachée pour se disposer à recevoir Jésus en sa maison : *Si quem defraudavi reddo quadruplum, dimidium bonorum meorum do pauperibus.*

Il lui faut ainsi préparer la voie, par les exercices de pénitence, si on a péché mortellement, et après tout lui dire avec saint Augustin : *Augusta est domus anime meae quo venis ad eam, dilatetur abs te ; ruinosa est, refice eam, habeo que offendant oculos tuos, fateor et scio, sed cui alteri praeter te clamabo : ab occultis meis munda me* (I Conf., c. 5). La petite chaumine de mon âme est trop basse, trop courte et trop étroite pour vous recevoir, ô grand Dieu, élargissez-la, elle est toute en ruine, redressez-la par votre grâce, elle a beaucoup de choses qui vous déplaisent, je n'en doute pas, je le confesse ; mais je ne puis avoir recours à d'autre qu'à vous pour y remédier, et vous dire : nettoyez-moi, s'il vous

plaît, de mes imperfections qui me sont cachées.

Quand il est venu en nous, nous lui devons rendre les honneurs, et pratiquer envers lui les dévotions que les saints pratiquèrent après l'incarnation ; il le faut caresser et embrasser comme la Vierge l'embrassait, des deux bras de l'âme, qui sont l'entendement et la volonté ; il faut appliquer notre entendement à penser à lui, le contempler et considérer la hauteur de sa majesté, l'excellence de ses perfections infinies, comme en lui disant : O que vous êtes grand et que vous êtes bon, Seigneur, de vous abaisser jusqu'à venir en cette chétive cabane ! Appliquer notre volonté à l'aimer, et lui dire amoureusement : Que n'ai-je autant de cœurs qu'il y a de grains de sable en la mer ! que n'ai-je tous ces cœurs aussi enflammés de votre amour que ceux des plus hauts séraphins ! Que n'ai-je entre mes mains toutes les richesses du ciel et de la terre et de cent mille mondes, pour les fondre à vos pieds, pour les brûler, les consumer et anéantir en votre honneur !

Il faudrait l'adorer comme les anges, nous prosterner à ses pieds de cœur et d'affection, nous abîmer devant lui jusqu'au centre du néant, nous livrer au droit et au pouvoir absolu qu'il a de faire de nous tout ce que bon lui semble, quasi comme en lui disant : Vous êtes mon Dieu, mon roi et mon souverain, mon premier principe et ma dernière fin, je suis votre vassal, votre esclave et votre créature ; disposez de moi et de tout ce qui m'appartient, de mon corps, de mon âme, de mes biens et de mon salut, selon votre bon plaisir : *Dominus es, quod bonum est in oculis facias.* Ordonnez que je sois en l'adversité ou en la prospérité, en la maladie ou en la santé, dans les richesses ou dans la pauvreté, pourvu que votre sainte volonté soit faite, il ne m'importe.

Le courtiser comme les pasteurs : c'est un grand abus, qu'après l'avoir reçu nous le laissons là sans lui faire la cour et sans lui tenir compagnie, nous égarons notre esprit à des pensées frivoles, à des affaires temporelles. Si un prince, ou un gouverneur de province doit faire son entrée en la ville, et que vous ayez à lui faire une petite harangue d'un quart-d'heure, vous la préméditez longtemps auparavant, vous étudiez plusieurs jours, vous travaillez à composer et à polir votre discours. Avez-vous jamais pensé : Qu'est-ce que je dirai au Roi des rois, quand il daignera venir en moi, de quoi l'entretenirai-je ? Vous êtes-vous jamais appliqué à composer des cantiques d'honneur et de louanges, pour entretenir et glorifier Jésus-Christ après la communion ? et il en faudrait faire provision, en chercher et recueillir dans les livres spirituels ; et dans la Bible : Vous êtes le roi de gloire, la splendeur du Père, le soleil de justice, la lumière du monde, le trésor des fidèles et la sagesse incréée.

Lui offrir des présents comme les rois, ou des résolutions de pratiquer la vertu, et d'éviter le péché pour l'amour de lui ; telles que seraient celles-ci : Si j'avais cent mille cœurs, je

vous en ferais volontiers un présent bien agréable ; pourquoi ne vous donnerai-je pas ce pauvre cœur que j'ai ? Le partagerai-je entre vous et une éphémère créature ; donnerai-je au Roi des rois un rival dans mon affection ? Si j'avais toutes les richesses du monde, je voudrais les fondre et les consacrer à votre honneur. Pourquoi ne donnerais-je pas ce peu de bien qui est en mon pouvoir ? Je le veux mettre à vos pieds en la personne des pauvres, je vous offre mon corps et mon âme pour les visiter, servir et consoler ; je voudrais souffrir pour votre amour tous les plus rigoureux supplices que les saints martyrs ont endurés. Et pourquoi n'endurerai-je pas un tort qu'on me fait, ou une parole de travers ? pourquoi ne prendrai-je pas la peine de vous suivre, quand on vous portera aux malades ?

L'offrir à Dieu le Père sur l'autel de votre cœur comme fit saint Siméon ; c'est pour cela principalement qu'il vient à nous, afin de s'offrir à Dieu pour nous, c'est pour cela qu'il le faut recevoir, afin qu'il rende en nous à son Père les devoirs et les hommages que nous sommes obligés de lui rendre, et que nous ne pouvons lui bien rendre par nous mêmes, et lui dire : Mon Dieu, je vous offre votre Fils bien-aimé, je vous offre ses adorations, les affections de son cœur amoureux, les oblations qu'il vous fait de soi-même et de ses mérites pour nous, les prières qu'il vous adresse pour nous, les actions de grâces qu'il vous rend pour tous vos bienfaits. Et comme saint Siméon le rendit à la Vierge, il le lui faudrait présenter ; c'est alors qu'elle ne pourrait manquer de nous regarder de bon œil, parce que nous avons en nous un gage qui lui est trop cher et précieux pour le rebuter, si bien qu'il faudrait lui dire : Sainte Vierge, je vous offre mon âme et mon corps, le trésor qui est en moi, et tout ce qui est à moi ; regardez-moi, s'il vous plaît, de vos yeux de miséricorde pour l'amour de votre Fils, je vous offre l'honneur qu'il rend à votre divine maternité, avec tout l'amour qu'il vous porte.

Prenons donc ces résolutions, mes frères, et de plus celle de l'annoncer, comme sainte Anne, de le faire connaître à vos gens, à vos voisins et à vos fermiers, parler souvent de ses grandeurs, de ses perfections et de ses bienfaits. Si nous lui rendons ainsi nos devoirs en ce second avènement, nous participerons abondamment aux fruits et aux mérites du premier, et le troisième ne nous sera point terrible, mais salutaire et avantageux pour nous, puisqu'il nous mettra en la possession du ciel, en la jouissance de la gloire, et en la compagnie des bienheureux. Amen.

SERMON III

SUITE DU MÊME SUJET.

Que l'Incarnation est la cause exemplaire de l'Eucharistie.

Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me, vivit propter me (S. Jean, VI).

Mais nous considérons que le Fils de Dieu,

en l'institution du saint sacrement de l'autel, a voulu honorer, imiter et consommer le mystère ineffable de son incarnation, et de l'union hypostatique, qui est entre sa Divinité et son humanité sainte et adorable. Le temps ne me permet pas d'étaler bien au long cette vérité, et je le dois faire aujourd'hui en trois points, pour continuer le traité des causes exemplaires de ce sacrement. En premier lieu, je vous ferai voir que la sainte eucharistie est le lien d'une admirable union que nous avons avec Dieu : en second lieu, nous verrons qu'elle est le nœud d'une sainte union qui est entre nous : en troisième lieu, nous verrons les instructions morales que nous devons tirer de cette doctrine, pour la conduite de notre vie.

Mais comme cet auguste sacrement est une imitation et une extension de l'incarnation, ainsi la préparation que nous devons apporter pour y recevoir le Fils de Dieu, doit être une participation des dispositions que vous eûtes pour le concevoir, ô sainte Vierge ! ce fut l'opération et la grâce du Saint-Esprit qui prépara votre âme et votre corps à être la digne demeure et le sanctuaire de Jésus : l'Eglise le dit tous les jours : *Gloriosæ Virginis matris Mariæ corpus et animam, ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur. Spiritu Sancto cooperante præparasti* : Et l'ambassadeur de Dieu vous l'avait dit auparavant : *Spiritus Sanctus superveniet in te* : il ne dit pas que le Saint-Esprit viendrait en vous, car il y était déjà, mais qu'il y surviendrait, c'est-à-dire, dit saint Bernard, qu'il y viendrait avec si grande abondance et surcroît de grâce, que vous en auriez pour vous, et pour ceux qui s'approchent de vous, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec le même ange, *Ave. Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Calvinistæ, nullam habent religionem, quia non religantur Deo per eucharistiam, sicut catholici, ad quos per eam extenditur Incarnatio.* — I. Punctum. *Eucharistia est vinculum nostræ unionis cum Deo, quod probatur : 1. Scriptura ; 2. Patribus, in Europa, Irenæo, Hilario et Chrysostomo ; in Africa, Cyrillo Alexandrino ; in Asia, Gregorio Nysseno ; 3. comparatione catenæ aureæ.* — II. Punctum. *Eucharistia est nodus unionis nostræ inter nos, quod probatur Scripturis, a Cyrillo et Chrysostomo explicatis.* — III. Punctum. *Morale, ex primo puncto, damnantur peccata contra castitatem ; ex secundo, peccata contra charitatem.* — Conclusio. *Praxis devota in communionem agenda.*

Nous pouvons dire avec vérité, messieurs, que ce n'est pas sans raison et sans une providence particulière de Dieu, que la secte de Calvin est appelée la religion prétendue réformée. Cela est très-bien dit, pourvu que cette épithète prétendue ne se joigne pas seulement à ce mot de réformée, mais en-

core à celui de religion, c'est-à-dire pourvu que par ces paroles on entende qu'elle n'est pas seulement prétendue réformée, mais qu'elle est encore prétendue religion, et par conséquent, nulle et imaginaire; car ce qui n'est que prétendu, n'est qu'idée et qu'imagination. Dites à quelque partisan de cette prétendue: Monsieur, vous vous dites de la religion; qu'est-ce que religion? d'où vient ce mot? quelle est son étymologie et sa signification? et vous verrez que de cent calvinistes, il y en aura les quatre-vingt-dix qui ne vous sauront pas répondre. Apprenons-le donc d'un riche et profond discours de saint Augustin. L'homme par le péché est entièrement séparé et éloigné de Dieu: *Peccata vestra diviserunt inter vos, et Deum vestrum.*

Si un favori faisait une félonie, ou attentait à la personne de son prince, ou s'il commettait quelque autre crime de lèse-majesté, la moindre peine qu'il mériterait serait d'être chassé de la cour, banni du royaume, et privé de tous ses biens, dont tous les bons sujets jouissent. Le péché du premier homme et ceux de sa postérité sont autant d'attentats et de crimes de lèse-majesté divine: *Tendit adversus Deum manum suam, contra omnipotentem roboratus est, cucurrit adversus eum erecto collo* (Job, XV). Les hommes ont été disgraciés de Dieu par cette félonie, bannis du paradis terrestre et céleste, privés de toutes les grâces et faveurs particulières qu'ils pouvaient espérer de Dieu. Mais comme ils n'ont pas perdu tout-à-fait le franc arbitre par le péché, ils n'ont pas aussi fait naufrage de cette inclination naturelle qu'ils ont de retourner à Dieu, qui est leur premier principe, leur dernière fin, et leur souveraine béatitude. Et la miséricorde de Dieu leur en a fourni un moyen; savoir est, la religion qui s'appelle ainsi, *a religando*, parce qu'elle nous relie, rejoint et réunit à notre créateur. En l'état d'innocence l'homme était uni à son Dieu par grâce, par amitié et union de volonté; mais la bonté de Dieu qui ne se laisse jamais vaincre par la malice de ses créatures, et qui, par une sainte et heureuse antipéristale, s'augmente et se fortifie en la présence de son contraire, tirant toujours du mal l'occasion de faire un plus grand bien: *Ubi abundavit peccatum, ibi superabundavit et gratia*: la bonté, dis-je, du Créateur a voulu que l'homme en l'état de sa réparation eût un moyen de se réunir à son Dieu, beaucoup plus noblement et étroitement qu'en l'état d'innocence; et qu'il eût une religion en laquelle il est réuni et rejoint à son Dieu, non-seulement par grâce et par amour, mais aussi par sa propre essence; et ce moyen n'est autre que l'Eucharistie.

Pour l'intelligence de quoi vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que toutes les œuvres de Dieu, toutes les créatures quelles qu'elles soient, soit au ciel, soit en terre, se peuvent réduire à quatre principales catégories, à quatre états, ou à quatre ordres différents et supérieurs l'un à l'autre. L'ordre de la nature, l'ordre de la grâce, l'ordre de

la gloire et l'ordre de l'union hypostatique. En l'ordre de la nature, Dieu donne à chaque créature un trait, une trace, un linéament, une image, ou pour mieux dire une ombre de son être divin: *Faciamus hominem, ad imaginem nostram*, il y a en hébreu *tselem*. En l'ordre de la grâce, il donne aux âmes justes un rayon de sa sainteté, en l'ordre de la gloire il donne aux prédestinés une participation, et comme un échantillon de sa félicité, leur faisant voir à découvert les richesses inestimables des perfections infinies qui le rendent bienheureux, et en l'ordre de l'union hypostatique, il ne communique pas seulement à la sainte humanité un vestige, un crayon, un rayon, un linéament de son être, de sa sainteté et de sa félicité, mais il se donne tout à elle, il fait habiter en elle sa divinité, selon toute l'étendue, la plénitude et l'actualité de son être: *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* ou plus emphatiquement: *Plenitudo dei atis*; car il y a au grec *ὁλόκληρος*, non pas *θεολόγητος*, c'est plus d'être Dieu que d'être divin. En l'ordre de la nature la sainte humanité est vivifiée, en l'ordre de la grâce elle est sanctifiée, en l'ordre de la gloire elle est glorifiée, mais en l'ordre de l'union hypostatique elle est déifiée.

Car par cette admirable communication de la personne divine à la nature humaine, un homme est Dieu, et Dieu est homme, en rigueur de vérité, en réalité de substance, et en unité de subsistance, en propriété de personne, et en éternité de durée; en l'ordre de nature, Dieu est aux hommes un père débonnaire, leur donnant l'être et la vie par sa toute-puissance, et la leur conservant par sa providence: *Nonne ipse est pater tuus, qui creavit te, et possedit te*, en l'ordre de la grâce il est un ami charitable, donnant aux gens de bien des preuves de l'affection et de la bienveillance qu'il a pour eux, *jam non dicam vos servos, sed amicos*; en l'ordre de la gloire, il est roi magnifique, donnant aux bienheureux avec beaucoup de largesse la possession de tous ses biens, *super omnia bona sua constituit eos*, mais en l'ordre de l'union hypostatique, il est un époux très-aimable, et très-aimant; il se donne soi-même, à la sainte humanité, il s'applique et s'approprie à elle, il l'épouse par un mariage si parfait que la nature divine, et la nature humaine, ne sont pas seulement associées en même fortune, même affection et volonté, mais en même personne; elles sont jointes si étroitement, et d'un lien si indissoluble, que la mort qui a pu détacher l'âme sainte de Jésus d'avec son corps précieux en la croix, n'a point eu de tranchant assez affilé pour rompre ce nœud gordien, et pour séparer la divinité des parties de l'humanité: *quod semel assumpsit, nunquam dimisit.*

I. — 1. Or c'est à l'honneur de cet ordre suprême, c'est à la participation d'une alliance si sainte, si excellente, et si divine, que nous sommes appelés et associés par l'eucharistie, car la parole de Dieu et la théologie nous enseignent que Jésus a institué ce sacrement, pour

étendre, pour dilater et consommer en nous le mystère de l'incarnation, c'est-à-dire afin que la divinité étant unie à son corps précieux par l'union hypostatique, et son corps étant uni au nôtre, non hypostatiquement, mais admirablement, et très-étroitement par l'eucharistie, notre corps soit uni à la divinité, même dès cette vie, par l'entremise de sa chair. *et nos Deo conjungeret, per carnis tubernium.* Voici ce qu'en dit l'Écriture sainte, et les pères de la primitive Église aux trois parties du monde, en Europe, en Afrique, et en Asie; saint Paul aux Ephésiens ayant dit que l'homme et la femme ne sont qu'une même chair par le mariage (*Ephes., V, 31*), il ajoute immédiatement après, que cela est un sacrement, un signe sacré, un symbole, une figure et un hiéroglyphe, de l'union de Jésus avec l'Église, *sacramentum hoc magnum est, in Christo dico et in Ecclesia*, c'est-à-dire que comme le corps est incomparablement plus que l'ombre, la vérité que la figure, et la réalité que le symbole; ainsi l'union de Jésus avec l'Église, est, sans comparaison, plus excellente et plus parfaite que celle du mariage, et pour montrer qu'il parle d'une liaison corporelle, il dit au verset vingt-neuvième: *Nemo carnem suam odio habuit, sed nutrit, et fovet eam, sicut et Christus Ecclesiam, quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus, et de ossibus ejus.*

2. Sur quoi saint Irénée, qui a scellé sa doctrine à Lyon par son sang, et qui avait été disciple de saint Polycarpe, comme saint Polycarpe l'avait été de saint Jean l'Évangéliste, ce grand saint, dis-je, expliquant ces paroles de saint Paul (*Lib. V, contra hæreses, cap. 2*), parle ainsi: Quand l'Apôtre dit que nous sommes les membres du corps de Jésus-Christ, il n'entend pas cela de l'homme intérieur et spirituel, c'est-à-dire de l'esprit ou de l'âme; car l'esprit n'a point d'os ni de chair, et saint Paul dit que nous sommes la chair du corps de Jésus-Christ, et l'os de ses os, il l'entend donc de notre corps qui est composé de chair et d'os: *Non de spirituali aliquo, et invisibili homine dicit hæc, spiritus enim, nec ossa, nec carnes habet, sed de ea dispositione, quæ ex carnibus, et nervis, et ossibus consistit.* Saint Thomas est de même avis; car, alléguant ce texte du chapitre douzième de la première aux Corinthiens, *vos estis corpus Christi et membra de membro.* Vous êtes tous ensemble le corps de Jésus-Christ, et chacun en particulier est un de ses membres, il dit que cela n'est pas seulement quant à l'âme, mais aussi quant au corps et *hoc non tantum quoad animas, sed etiam quoad corpora* (*lect. III, in I Cor., XII, 27*).

Saint Hilaire, dont saint Jérôme a dit qu'on peut lire les livres sans danger de tomber en erreur, et qui florissait l'an trois cent cinquante-six, prouve l'unité d'essence, qui est entre le Père et le Fils, en la Trinité, contre les Ariens par l'unité qui est entre Jésus-Christ et nous en ce sacrement (*Lib. VIII, de Trinit., tertia circiter post initium pagina*), suivant cette parole que le Sauveur dit en la dernière cène, *ut sint unum, sicut et nos*

unum sumus, ego in eis, et tu in me. Or si nous n'étions unis à Jésus-Christ que par la foi et par la charité, non-seulement son argument ne conclurait pas, mais il combattrait contre lui et favoriserait les Ariens, car ces hérétiques ne demandaient pas mieux quand on leur citait contre leur erreur que le Fils de Dieu a dit: *Ego et Pater unum sumus*, moi et mon Père sommes une même chose, ils répondaient: Oui, ils sont une même chose par unité d'amour, de volonté et de concorde.

En l'Église grecque saint Chrysostome dit que Jésus-Christ se mêle, s'incorpore, et se réduit en une même masse et en même pâte avec nous, et nous avec lui, *ἐνωτός ἡ ἀρίστης ἡμῶν τούτο ἡ ἀρίστης* (*Homil. 60 et 61, ad populum et Homil., 83, in S. Matth.*). Et comme s'il eût prévu l'échappatoire de Calvin, qui dit que cela ne se fait que par la foi, il ajoute expressément: *Καὶ οὐτὴ μόνον ἀλλὰ τῷ πράγματι* et cela ne se fait pas seulement par la foi, mais en effet, et de peur que les catholiques ne croient que cette liaison se fait seulement par amour ou par charité, il dit ces paroles très-remarquables: *Per hanc escam efficitur, ut non tantum per charitatem, sed etiam reipsa in illam carnem immisceamur* (*Hom., 61, ad pop.*). Ce sacrement fait que nous sommes mêlés avec la chair de Jésus-Christ, non-seulement par charité, mais réellement et de fait.

Et derechef en la susdite homélie sur saint Matthieu: *Cogita quali sis insignitus honore, quod Angeli videntes, horrescunt, neque libere audent intueri, propter emicantem inde splendorem: Huic nos unimur, et facti sumus unum Christi corpus et una caro.* Considérez quel honneur le Fils de Dieu vous a fait; nous sommes unis à celui que les anges n'osent envisager, à cause de l'éclat et de la splendeur qui en rejallit, et nous sommes faits avec lui un même corps et une même chair: or les anges sont unis très-étroitement à Jésus d'esprit, de cœur et d'affection: ils lui sont unis très-parfaitement par grâce, par amour et par charité, ils font avec lui un corps mystique et métaphorique: nous avons donc quelque chose de plus à savoir que comme il dit, nous sommes faits un même corps et une même chair avec lui; si nous n'étions qu'un même corps mystique et métaphorique avec Jésus-Christ, saint Chrysostome se contenterait de dire: *Facti sumus, unum corpus*; mais ajoutant que nous sommes faits une même chair, il montre que cette unité est bien autre que mystique et métaphorique; on dit bien que les chanoines d'un chapitre, ou que les bourgeois d'une ville sont un corps, mais on ne dit pas qu'ils sont une même chair, au lieu que nous disons, après cette bouche d'or, que nous sommes faits un même corps et une même chair avec Jésus-Christ.

En Afrique, saint Cyrille d'Alexandrie appelle notre Sauveur le nous de notre unité avec Dieu le Père (*lib. XI, in S. Joan., c. 27; sed in nova edit. græcæ latina est c. 12*); notez qu'il ne dit pas seulement union, mais unité; *ὁ ὁμοῦς ἡμεῶν ἑσθὺν πρὸς Θεῶν Πατρὶ ἑ.*

non ait, ἐνώσει, unionis, sed ἐνόητος, unitatis : ce qu'il explique un peu plus haut, en disant que la chair de Jésus est unie au Verbe divin, et par le Verbe à la nature du Père, et que cette même chair est unie et mêlée avec notre corps, *συννημμένη καὶ συνανακρινυμένη*. Ainsi cette chair déifiée est le ciment et l'agrafe qui lie notre corps au Verbe increé et à la nature divine, et au livre quatrième sur saint Jean ; chapitre XIV (*In nova edit. græco-latina est c. 2, post medium*), *συννοούμεναι καὶ ἡμεῖς αὐτῇ καθάπερ αὐτῇ τῷ ἑσθικισαντι λόγῳ*. Nous sommes unis à la chair de Jésus-Christ, comme elle est unie au Verbe qui habite en elle ; il veut dire que comme elle est unie au Verbe personnellement, ainsi nous lui sommes unis, non pas par foi seulement et par amour, mais réellement et véritablement et au même lieu ; sur la fin du chapitre il dit, que comme on peut dire que le levain est en toute la pâte et toute la pâte dans le levain ; ainsi l'eucharistie s'incorpore et unit à soi tout notre corps, et le remplit de sa propre perfection, *οὕτως ὀλιγίστη ἀλογοῖα σὺμπαν ἡμῶν εἰς ἑαυτὴν ἀνακόρει τὸ σῶμα καὶ τῆς ἰδίας ἐν-ρηίας ἀναπλήρου*.

En l'Asie, saint Grégoire de Nysse (*tom. II*), frère de saint Basile, qui était en si grande autorité au quatrième siècle, qu'au second concile général tenu à Constantinople, les Pères du concile lui donnèrent charge de revoir et de dresser le symbole de Nicée, que nous chantons tous les dimanches à la messe : ce grand saint, dis-je, en ce beau sermon qu'il intitule le grand Catéchisme, au chapitre XXXVII, sur la fin, dit que Jésus en la dernière cène fit en un moment le semblable de ce qu'il faisait pendant le cours de sa vie ; car comme il changeait en la substance de son corps et de son sang, le pain et le vin qu'il prenait en ses repas pour se nourrir ; ainsi en la dernière cène, il changea en un moment, par sa parole toute-puissante, le pain et le vin qu'il bénit en la même substance de son corps et de son précieux sang, excepté qu'en ses repas il n'y avait que la forme du pain et du vin qui était transmuée, et que la même matière demeurait, au lieu qu'en la consécration, la matière et la forme du pain et du vin sont transsubstantiées ; puis il ajoute ces belles paroles : *ἑαυτὸν ἐνσπείρει διὰ τῆς σαρκός, οἷς ἡ σύστασις ἐξ οἴνου τε καὶ ἄρτου τοῖς σῶμασι τῶν πεπιστυμένων κατακρινόμενος*, sous les espèces de pain et de vin Jésus-Christ s'introduit, disons de mot à mot les paroles du saint, Jésus-Christ se sème soi-même selon sa chair, en ceux qui ont leur consistance de pain et de vin, étant mélangée aux corps des fidèles. Notez selon sa chair, notez aux corps des fidèles, notez mélangée, *κατακρινόμενος*, c'est le même mot dont saint Cyrille s'est servi, qui vient du Verbe ancien, *κρᾶνω, κρᾶνυμι*, qui signifie joindre, mêler ou détrempier, et d'où ce mot de *κράσις* est aussi dérivé.

S'il n'y avait qu'une simple résidence et inhabitation du corps de Jésus-Christ en nous, comme en des tabernacles vivants, on dirait bien que le Fils de Dieu est en nous, mais rien davantage : on dit bien que l'eucharistie est dans le ciboire, mais on ne peut

pas dire que le ciboire est dans l'eucharistie : on dit que le soleil est dans le ciel, mais on ne dit pas que le ciel est dans le soleil : on dit bien que le corps de Jonas était dans la baleine, mais on ne peut pas dire que la baleine était dans le corps de Jonas ; et saint Irénée nous a dit que nous sommes les membres du corps de Jésus (*L. V, cont. hæreses, c. 2*), non-seulement selon l'homme intérieur, mais selon l'extérieur, qui est composé de chair et d'os. Saint Hilaire nous a dit que nous ne recevons pas seulement la chair de Jésus-Christ, mais qu'il prend la nôtre. Saint Chrysostome nous a dit qu'il n'est pas seulement mêlé en notre chair, mais que nous sommes mêlés en la sienne : *Non tantum charitate, sed re ipsa in illam carnem immisceamur*. Saint Cyrille d'Alexandre nous a dit que Jésus nous est uni, et nous à lui comme deux cires mêlées, non tellement quellement mêlées, mais comme deux cires fondues pour entrer mieux l'une dans l'autre : le pape S. Léon nous a dit, que nous passons en la chair de celui qui s'est fait notre chair.

Je supplie le lecteur de peser attentivement et avec réflexion toutes les paroles de ces saints Pères, et de considérer qu'en un sujet de si grande importance, ils ne disent rien légèrement et à la volée ; et puisqu'ils disent tous unanimement la même chose, quasi en mêmes termes, il faut qu'il y ait en leurs paroles quelque grand secret qui mérite qu'on le recherche avec humilité de cœur et sans préoccupation d'esprit, et qu'on demande bien à Dieu la lumière pour le découvrir.

Ne pourrions-nous point tirer quelques lumières des paroles de saint Chrysostome (*Hom. 3*), pour en être éclairci : *Vellesne ad sacrificium manibus illotis accedere ? sordidam, et immundam habens animam accedis, et audes tangere : atque ad tempus quidem tenetur manibus, in illam autem totus et integer resolvitur*, *εἰς δὲ ἐκείνην ἐλόκληρος ἀναίεται*. Vouddriez-vous vous approcher de ce sacrifice, et le recevoir les mains sales ; et vous vous en approchez ayant l'âme impure et immonde : or est-il qu'il n'est en la main que pour un temps, mais il est dissous en l'âme, demeurant tout entier.

Homère (*Iliad. VIII*) et les autres anciens disaient que Jupiter avait une chaîne d'or si merveilleuse et si puissante, que par elle il pouvait enlever la terre et la joindre à la plus haute sphère du ciel, liant par ses chaînes les dieux aux hommes, et les hommes aux dieux : le Dieu des dieux a permis ces pensées en l'esprit de ces anciens, comme des ombres de nos vérités, des étincelles de nos lumières, des présages de nos mystères pour les préparer suavement à la créance de la foi, qui devait être annoncée au monde et les conduire comme par eux-mêmes de l'obscurité de la nature à la lumière de la grâce et des ténèbres de la philosophie à la clarté de l'Évangile.

3. Mais passons de ces pensées profanes à des pensées divines, dignes de nos mystères, et disons qu'il y a une chaîne rare, admirable, précieuse, et excédant toute estime et

toute valeur, par laquelle le Père éternel lie et conjoint dès cette vie le corps mortel et terrestre des hommes à l'essence suprême de sa divinité; chaîne composée de trois chaînons entés et attachés l'un à l'autre. Le premier, c'est la résidence essentielle et substantielle de la divinité du Père, en la personne du Fils par la génération éternelle; l'autre, c'est la résidence substantielle et personnelle de l'hypostase du Fils dans le corps de Jésus-Christ en l'incarnation: *In ipso inhabit omnis plenitudo*; le troisième est la résidence substantielle et corporelle du corps déifié de Jésus dans les nœuds par l'eucharistie (1). Ainsi par certains degrés et échelons, nous sommes unis substantiellement à l'essence de Dieu, même dès cette vie: de cette sacrée et inviolable chaîne, en laquelle consiste le nœud et principal ressort de la religion chrétienne, les Ariens voulaient rompre le premier chaînon, disant que la divinité du Père ne résidait pas substantiellement en la personne du Fils; les Nestoriens, le second, disant que la divinité du Fils ne résidait pas personnellement au corps et en l'âme de Jésus; les calvinistes, le troisième, disant que le corps de Jésus ne réside pas réellement et substantiellement en nos corps par l'eucharistie.

Aussi Satan, semeur de zizanie, ami de division et ennemi de la religion, a toujours tâché de briser cette chaîne pour nous séparer de Dieu comme il en est éternellement séparé. Mais, *funiculus triplex, difficile rumpitur*; cette chaîne à trois nœuds ne se rompra jamais. Saint Denis dément ces hérésies, quand il dit: *Iis quæ in nobis humilia sunt, conjunctis perfecte cum iis suis quæ sunt divina maxime*. Saint Jean dément ces hérésies, en disant: *Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum*; voilà le premier chaînon contre les Ariens: *Et Verbum caro factum est*; c'est le second contre les nestoriens; puis enfin: *Et habitavit in nobis*; c'est le troisième contre les calvinistes. Jésus condamne ces trois hérésies en cette belle oraison, qu'il adressa à son Père, quand il se disposait à l'institution de ce sacrement: *Ego in eis, et tu in me, ut et ipsi in nobis unum sint* (S. Joan., XVII).

II. — Et cette même comparaison nous peut faire voir la seconde vérité, qui est que l'eucharistie n'est pas seulement le nœud de l'union que nous avons avec Dieu, mais qu'elle est encore l'agrafe et le lien de l'union que nous avons entre nous: *Communio, communis unio*. Union si vraie, si réelle, si actuelle et si parfaite, que les Pères l'appellent physique, réelle et corporelle: il vous semble que le christianisme demande beau-

coup de vous quand il vous enjoint d'être unie très-étroitement de cœur et d'affection, d'âme et d'esprit avec votre sœur, avec votre parente ou votre voisine: *Credentium erat cor unum, et anima una*. Le christianisme dit bien davantage; il dit que vous êtes unies ensemble de corps et de chair par la sainte eucharistie, et que le ciment de cette liaison, c'est la chair de Jésus-Christ. Je supplie les doctes de lire saint Cyrille d'Alexandrie, au livre onzième sur saint Jean, chapitre vingt-sixième et vingt-septième (*In nova edit. græcolat., est, cap. 11, circa medium*); ils verront là que ce grand docteur, expliquant ces paroles: *Ut sint unum, sicut et nos, ego in eis, et tu in me*, dit premièrement que, comme le Père et le Fils en la Trinité n'ont qu'une même volonté, un même esprit et un même amour, qu'ainsi nous devons être liés entre nous de cœur et d'affection; puis il ajoute: Il y a bien plus, je vous veux montrer que nous sommes unis ensemble, même corporellement; il y a une union physique et réelle entre nous, *φυσικὴν ἑνωσιν*. Il l'appelle naturelle, non pour dire qu'elle se fait par les forces de la nature, mais pour la distinguer de la morale et métaphorique; ce qu'il explique en cette manière: Mon corps est uni au corps de Jésus-Christ par l'eucharistie, le corps de Jésus est uni au corps de mon frère, donc mon corps et celui de mon frère sont unis corporellement par l'entremise du corps de Jésus: *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se*.

Saint Chrysostome, plus ancien que saint Cyrille, remarque que saint Paul a dit: Le calice que nous bénissons, n'est-ce pas la communication du sang de Jésus-Christ, et le pain que nous distribuons, n'est-ce pas la communication de son corps (*IIom. 24, in illud I Cor., X; Calix cui benedicimus*)? Notez, dit saint Jean-Chrysostome, qu'il ne dit pas la participation, mais la communication; car au texte grec, parlant du corps et du sang, il y a toujours *κοινωνία*, et non pas *μετέωσις*. Quand je suis chez vous et que nous dinons ensemble, nous mangeons bien d'un même pain, mais nous ne mangeons pas le même morceau de pain; car vous en mangez une bouchée et moi une autre; il n'y a rien de commun entre vous et moi, c'est-à-dire qu'il n'y a rien qui soit à vous et à moi tout ensemble; mais le corps de Jésus étant indivisible, vous n'en prenez pas une partie et moi une autre; mais vous le prenez tout entier, et moi aussi tout entier: ainsi il est proprement communiqué, et non pas participé. Et quand saint Paul dit: *De uno pane participamus*, il parle ainsi à cause des espèces qui se partagent et se divisent.

III. — 1. De cette vérité si sublime et si solide, la même Ecriture et les Pères prennent sujet de reprendre aigrement et avec exagération les péchés qui se commettent contre la chasteté et contre la charité, parce qu'ils font grand tort à l'union que nous avons avec Jésus et entre nous par cet adorable sacrement. Fuyez la fornication, dit saint Paul aux Corinthiens; ceux qui commettent

(1) *Ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum; Filius enim in nos venit corporaliter quidem ut homo, dum per mysticam benedictionem nobiscum miscetur et mitur, spiritualiter autem ut Deus, dum per orationem et gratiam spiritus sui ad novam vitam et divine nature sue participatione spiritum nostrum instaurat: vinculum igitur cum Deo Patre uniois Christum esse constat qui nos quidem sibi conjunxit, ut homo Deo vero genitori suo sicutus est ut naturaliter in eo fit* (S. Cyrill. Alex., Tract. II. in S. Joann., 27)

les autres crimes ne souillent que leur âme, leur offense est au dehors d'eux-mêmes, et elle ne s'attaque pas à leur propre corps ; mais quiconque tombe dans la fornication, outre son âme, souille encore son corps et pèche contre lui. *Fugite fornicationem ; omne peccatum quodcumque fecerit homo extra corpus est, qui autem fornicatur in corpus suum peccat* (I Cor., VI, 18).

Et aux Ephésiens, il veut que nos soyons si éloignés de toute impureté, qu'on n'en parle point parmi nous, qu'on n'entende jamais sortir de la bouche des chrétiens des paroles sales, ni même des paroles de bouffonnerie : *Fornicatio autem, et omnis immunditia, nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos, aut scurrilitas*. Si un païen, ou un juif, ou un hérétique dit des mots de gueule, des chansons déshonnêtes, ou des paroles dissolues, le péché n'est pas si énorme, car ils ne communient jamais : mais la bouche du catholique, qui a l'honneur d'être la porte par laquelle Jésus entre en son corps ; sa langue, qui a le bonheur de toucher immédiatement la chair précieuse de Jésus ; cette bouche, dis-je, doit être toute immaculée, cette langue doit être plus pure que les rayons du soleil, dit saint Chrysostome (*Hom. 60, ad popul. Antiochenum*), et que cette bouche et cette langue soient employées à des paroles lascives ; c'est ce qui montre le peu de foi que nous avons à nos mystères, le peu de respect que nous portons à ce qui est de plus saint et de plus auguste en l'Eglise.

Au reste, l'impureté est si opposée à la sainteté de ce sacrement et aux dispositions qui nous en doivent rendre dignes, qu'anciennement, par les décrets et ordonnances de toute l'Eglise orientale, celui qui était tombé en fornication était privé de la communion l'espace de quatre ans, et quelquefois de sept ; celui qui avait commis un adultère en était séparé l'espace de quinze ans, pendant lesquels il devait faire pénitence pour expier son crime. Cela se voit clairement en l'Épître seconde de saint Basile, à Amphilocheus, évêque que les Grecs ont insérée dans les corps de leurs canons (*Can. 21, 53, 59, tom. III, novæ edit. græco-latina*), comme étant des décrets et des ordonnances de toute leur Eglise. Et du temps de saint Denis, apôtre de France (*S. Den., de eccl. Hierar., c. 3*), on séparait non-seulement de la réception, mais encore de la vue de l'eucharistie, ceux qui, s'étant retirés d'une vie lascive, en avaient encore en l'esprit les fantômes et les images impures : *ὄψω καὶ τῶν παντασίων αὐτῆς ἔξω*. Ce que je dis, non pour vous obliger à faire de même, mais pour vous faire voir comme toute impureté doit être en très-grande horreur et abomination à celui qui a l'honneur de recevoir ce précieux corps : *Illi quoque qui contrariæ quidem illi vite nuntium miserunt, nondum tamen a visis, habitu, amoreque divino, eoque purissimo purgati sunt* (*Seq. marg. ex præcedenti marg.*), atque secundum hos, ii qui non omnino uniformes et ut legis phrasi utar, non omnino immaculati, et incontaminati sunt (*Dion., de eccl. hierar.,*

c. 3, sub medium III partis, quæ vocatur contemplatio). Mais il n'est rien de si puissant que ce qu'en a écrit saint Paul, selon la remarque de trois grands docteurs, saint Chrysostome, saint Basile et saint Augustin.

Il y avait à Corinthe un chrétien adonné à l'impureté ; saint Paul pour l'en retirer et l'induire à la pénitence, le menace de l'excommunier, de le chasser de l'Eglise et le retrancher de la société des fidèles : *Tollatur de medio vestrum* ; il le menace de le livrer à Satan : *Judicavi tradere eum Satanae in interitum carnis* (I Cor., V) ; il le menace qu'il ne possèdera jamais le royaume de Dieu : *Fornicarii regnum Dei non possidebunt* (I Cor., VI). Peut-on dire quelque chose de plus ? Oui, dit saint Chrysostome : *Admonitionem horribilius prosequitur* (*Hom. 18 in I ad Cor.*). Saint Paul (I Cor., VI, 15) enchérit sur tout ce qu'il a dit ; il remontre à ce voluptueux un mal qui est plus horrible que d'être excommunié, que d'être livré à Satan et que d'être banni du ciel : c'est que, commettant le péché d'impureté, il souille son corps qui était uni au corps de Jésus-Christ, il profane son corps qui était un membre de Jésus-Christ, il en fait un membre d'une femme débauchée : *An nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi ? tollens membra Christi faciam membra meretricis ? Absit*. Sur quoi saint Augustin dit : l'Apôtre ne pouvait rien dire de plus grief, il ne pouvait plus fortement ni plus aigrement détourner les chrétiens de l'amour du péché infâme qu'en leur remontrant qu'ils souillent un membre de Jésus-Christ ; celui qui n'en a pas horreur est en horreur devant Dieu : *Nihil potuit gravius dicere, non potuit vehementius, non potuit acrius deterere Christianos ab amore fornicationis, hoc qui non horret Deo horret* (*S. Aug., serm. 52, de Tempore, cap. 3*) ; ce mal est si grand qu'on n'a rien à quoi on le puisse comparer, dit saint Basile : *Hoc solum inter omnia malum nihil habet cui comparari possit* (*S. Basil., ad virginem lapsam, sub medium*), et c'est un horrible sacrilège, dit saint Thomas : *Faciam membrum meretricis ? Absit, est enim hoc horrendum sacrilegium* (*Lect. 3, in illud I Cor., VI*).

2. Quant aux péchés contre la charité, saint Chrysostome nous crie que ce sacrement nous oblige d'être exempts, non-seulement de toute rapine, mais encore des plus légères inimitiés : *Hoc mysterium, non a rapina tantum, verum et ab omni, vel tenui inimicitia purum esse penitus jubet* (*Homil. 60, ad populum*).

A rapina. C'est ce que j'appréhende surtout en ce sujet ; c'est ce qui fait des communions indignes à milliers ; c'est ce qui produit en l'Eglise une infinité de nouveaux Judas. La première personne qui a communiqué indignement, c'est Judas ; or, quel était son péché ? la rapine, sur erat, et loculos habens ; il ne faisait pas de grands larcins, mais il en faisait plusieurs petits qui en valaient bien un grand ; il dérobaît tantôt un denier, tantôt une drachme, tantôt une autre pièce, des aumônes qu'on faisait à Jésus ; et tous ces pé-

tits larcins ensemble l'ohligeaient à une grande restitution; vous faites comme lui et vous communiez comme lui; vous dérobez de çà et de là, tantôt un sou et tantôt autre chose, et sans faire restitution, vous allez à l'eucharistie. Voyez comme on dépeint Judas à la table de Jésus (*S. Joan., XIII.*): c'est votre naïf portrait: d'une main il prend l'eucharistie et de l'autre il tient la bourse, pensant être bien caché parce qu'il la tient par derrière, et cependant sitôt qu'il eut communié, le démon entra dans son cœur, et il est enfant de perdition, *Post buccellam introivit in cum Satanas*, et il est *filius perditionis*. Quand un jureur ou quelque autre semblable pécheur vient à la sainte table, s'il est bien confessé et s'il a fait pénitence de son péché, il ne communie pas indignement; mais vous qui avez dérobé et qui ne payez pas vos dettes, qui fraudez la sueur et le travail des artisans et des servantes, qui commettez ou conseillez des supercheries dans les procès, des délais, des appels ou des évocations injustes, vous êtes un Judas; vous tenez la bourse, vous avez beau la cacher aux yeux des Apôtres, celer votre péché à votre confesseur, ou pallier l'injustice de votre chicane à la vue des hommes; Dieu, qui est tout œil et toute lumière, perce à jour le fond de votre âme: *Quantascumque tenebras superstruxeris, Deus lumen est* (*Tertull.*), et ainsi vous ne vous cachez pas aux yeux clairvoyants de Jésus; vous êtes larron, sacrilège, enfant de perdition et réprouvé en son jugement, vous communiez indignement et à votre damnation: *Nullus Judas assistat, nullus avarus*.

Ab omni vel tenui inimicitia. Non-seulement les grandes haines, les considérables envies, les inimitiés envieux et implacables sont contraires à ce sacrement, mais encore la moindre aversion du prochain; avoir l'esprit tant soit peu aliéné volontairement de qui que ce soit, tant qu'il y a en votre cœur une seule goutte de fiel, la moindre amertume volontaire contre votre fille, votre cousine, votre belle-sœur ou quelque autre de vos prochains, tant que vous ne serez pas en bonne intelligence et parfaite concorde avec tous vos frères chrétiens, ne vous estimez pas digne de communier; ne pensez pas que les confréries, les fêtes solennelles, les jubilés et les indulgences vous donnent droit de communier en cet état; une antipathie volontaire, une aversion ou inimitié habituelle est beaucoup plus vicieuse et contraire à la charité que quelques mouvements de colère qui nous emportent quelquefois et qui passent aussi promptement qu'un éclair: et toutefois le bienheureux François de Sales, oui, le bienheureux François de Sales, qui était si doux, si débonnaire et si condescendant aux faiblesses humaines, trouve fort bon, dans ses Epîtres (*Liv. II, épître 39*), qu'une dame, une dame de grande vertu, et qui était toute à Dieu, comme il dit, fut souvent privée de la communion, parce qu'elle ne prenait pas assez de soin de se corriger de quelques impatiences, auxquelles elle tom-

baît de temps en temps, et il lui dit qu'elle se doit humilier et se tenir en la posture de la Chananée, disant: Mon Dieu, je ne mérite pas de manger le pain des enfants; je suis vraiment une chienne qui groinde et qui mord le prochain sans raison, par mes paroles d'impudence, et puis vous communiez tous les huit jours, gardant une dent de lait ou plaidant injustement contre votre prochain les mois et les années entières!

Saint Paul a pris sujet de parler aux Corinthiens de l'institution de l'eucharistie, et du danger qu'il y a de la recevoir indignement pour les détourner des péchés dont il les avait repris aux chapitres précédents, péchés contre la chasteté: *Auditor inter vos fornicatio*, et des péchés contre la charité.

On m'a fait savoir, dit-il, qu'il y a des contentions parmi vous: voulez-vous savoir quelles contentions, quelles grandes disputes c'étaient: *Ego quidem sum Pauli, ego vero Apollo* (*1 Cor., I, 12*); l'un disait: J'ai Paul pour mon maître; l'autre: Apollo m'a baptisé; un autre se vantait d'avoir été converti par saint Pierre; et maintenant on verra deux voisins, deux proches parents, deux frères en une même confrérie, au même confessionnal, à la même table de communion qui s'entre-tuinent par procès, qui s'entre-déchirent par médisance, qui se voudraient manger le cœur l'un à l'autre!

Quel déplaisir à Jésus! quel déshonneur à son Eglise! Pour en jnger, voyez quelle chose monstrueuse ce serait, si les membres d'un même corps s'entrequerellaient, si la main droite déchirait la gauche; cependant, c'est ce que vous faites, vous qui êtes plus unis ensemble par l'eucharistie, que les deux mains de votre corps.

Conclusion. — Laissons là ces dénaturés, ô âme choisie! et puisque nous sommes persuadés que l'eucharistie est une consommation du mystère de l'Incarnation, la sainte humanité étendant, et comme reproduisant en nous l'union ineffable et incompréhensible qu'elle a avec le Verbe divin, élevons-nous à Dieu avec elle, et tâchons d'imiter les dévotions qu'elle pratiqua, quand cette âme sainte et déifiée de Jésus au premier instant de sa conception se vit retirée du néant, et élevée au trône de la Divinité. Oh! comment s'abaissa-t-elle devant Dieu! quels actes d'humiliation et d'adoration fit-elle! quelles actions de grâce lui rendit-elle! oh! comment souhaita-t-elle et souhaite-t-elle encore maintenant, que tous les hommes l'honorent, l'aiment et le servent! Quand donc ce ne serait que pour accomplir son souhait, quand ce ne serait que pour satisfaire à ce désir ardent du cœur amoureux de Jésus: jugez combien nous devrions honorer Dieu son Père, l'aimer et le servir de tout notre pouvoir! Oh! avec quelle charité, tendresse, ferveur, et quel transport d'amour, cette sainte humanité s'offrit-elle à Dieu pour l'exécution de tous ses desseins sur elle, et en particulier pour l'accomplissement de notre rédemption!

A son exemple, et à son imitation quand

nous communions, nous devons nous abimer très-profondément jusqu'au centre de notre extraction devant le trône de cette très-haute majesté, reconnaissant le néant d'où nous sommes tirés, et où nous retombons par notre inclination. Remercier très-cordialement la sainte humanité de ce qu'elle nous fait part de l'union et société admirable qu'elle a avec le Verbe divin, la sagesse éternelle, et qu'elle dit avec vérité : *Sine invidia illam communico*, souhaiter de tout notre cœur que tous nos domestiques, tous nos amis et tous nos prochains aiment et servent Dieu très-parfaitement, nous résoudre à procurer cela de tout notre pouvoir, nous offrir à Dieu pour l'accomplissement de toutes ses volontés, sans réserve, sans restriction, sans modification et pour toujours.

Mon Dieu, qu'est-ce qu'il y a en moi qui vous déplaît, faites-le moi connaître, et que je le corrige ; qu'est-ce que je ne fais pas que vous désirez de moi pour votre gloire et pour mon salut, que je couvre mon sein, que j'ôte ces vains ornements, que je quitte ce jeu, la danse, les promenades, les visites, les pertes de temps. Ah ! je le veux faire pour l'amour de vous, quoiqu'il me coûte, résolument je le ferai moyennant votre sainte grâce. Puis quand nous voyons le prêtre qui nous présente la sainte hostie, disant : *Eccce Agnus Dei*, dire avec ferveur, comme la bienheureuse Catherine de Gênes : Ça, donnez-le moi, ce bien-aimé, mettez-le promptement, et au plus profond de mon cœur où il est si ardemment désiré ; qu'il y entre à la très-bonne heure, qu'il le possède, qu'il le sanctifie, qu'il le remplisse, qu'il y demeure, qu'il y vive, qu'il y règne souverainement et uniquement en tous les siècles. *Amen.*

SERMON IV.

Des causes efficientes de l'eucharistie, qui sont la puissance, la sagesse et la bonté infinie de Dieu.

Caro mea vere est cibus (S. Jean, VI)

Le prophète royal David prévoyant en la lumière du Saint-Esprit, le siècle d'or de la venue et du séjour de Jésus sur la terre, disait que ce Dieu de miséricorde ferait un mémorial de ses merveilles, un raccourci et un abrégé de ses œuvres, donnant à ceux qui le craignent une viande céleste et divine : *Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus, escam dedit timentibus se* ; la création, le gouvernement et la rédemption du monde sont les trois principales merveilles, et les trois œuvres les plus signalées de la puissance, de la sagesse et de la bonté infinie de Dieu ; en la création, il a exercé une admirable puissance, en la conduite et au gouvernement du monde, il fait voir une sagesse incompréhensible, et en la rédemption il a montré une bonté ineffable : ces trois divines perfections sont les causes efficientes qui ont concouru et coopéré à l'institution de ce sacrement adorable ; mais la cause matérielle, c'est votre corps immaculé, ô sainte Vierge ! le corps précieux de Jésus que nous recevons à la sainte table, est la

chair de votre chair, le sang de votre sang, la substance de votre substance : *Nobis datus, nobis natus, ex intacta Virgine* ; et comme nous l'avons reçu par votre entremise, aussi devons-nous recevoir la grâce d'en parler dignement par vos intercessions que nous implorons en vous saluant, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Omnes perfectiones Dei sunt infinitæ, unde per eas, tam stupendum instituit sacramentum. — I. Punctum. Christus in eucharistia exercet, 1. suam omnipotentiam, 2. sapientiam, 3. bonitatem. — II. Punctum. His tribus perfectionibus Christi in eucharistia, debemus actus trium virtutum, 1. fidei, 2. spei, 3. charitatis.

Entre une infinité de merveilles que nous adorons en l'être de Dieu, vrai océan et abîme de merveilles, une des plus signalées, c'est que toutes ses perfections sont infinies et incompréhensibles. Pour enseigner cette vérité, les anciens avaient coutume de représenter la divinité par une sphère ou par un cercle, et de lui rendre le culte de latrie en tournant à l'entour : *Circuivi et immolavi (Psal. XXVI, 6)*, parce que la sphère ou le cercle, est une figure infinie en quelque façon, n'ayant ni commencement ni fin : c'est encore pour cette raison que saint Denys Aréopagite, qui avait étudié sous un docteur d'une capacité toute céleste, c'est-à-dire sous saint Paul, attribue à notre Dieu des noms qui se font par abstraction, et dit que ceux qui se font par composition lui sont impropres et peu convenables.

Il n'est point de petit logicien qui ne sache qu'il y a cette différence entre ces deux sortes de noms, que ceux qui se font par abstraction expriment toute l'essence, tous les degrés possibles et imaginables de la perfection, parce qu'ils signifient que la chose est telle, non par accident et par emprunt, mais essentiellement et par sa nature ; et que les noms qui se font par composition, qu'ils appellent, *nomen concreta*, n'expriment que quelque degré de la forme, quelque partie de la qualité et de la perfection, parce qu'ils signifient que la chose n'est pas telle par essence, mais seulement par emprunt et par participation. Par exemple, quand je dis : c'est la blancheur même, cette parole exprime tous les degrés possibles et concevables de cette qualité, d'autant que l'essence de la blancheur, c'est d'être blancheur, et qu'on ne peut rien concevoir de plus blanc que la blancheur même ; mais quand je dis qu'une muraille est blanche, je n'exprime pas tout ce qu'on peut imaginer et tout ce qui peut être de blancheur en la muraille, parce que l'essence et la nature de la muraille n'est pas d'être blanche, car elle pourrait être noire ; qu'elle n'est blanche que par accident, par emprunt et par la réception de la blancheur, et qu'elle ne peut être si blanche que Dieu ne la puisse faire encore plus blanche ; si bien qu'à proprement parler et en rigueur de théologie, ce n'est pas bien dit, que de dire : Dieu est puissant, Dieu est sage, ou Dieu est bon ; et quand

L'Écriture le fait, c'est pour s'accommoder à notre faiblesse : mais il faut dire, Dieu est la puissance, la sagesse et la bonté même, parce qu'il n'est pas puissant par une puissance adjointe, accidentelle et intrinsèque ; il ne mendie ses perfections de qui que ce soit, il ne les a pas par emprunt et par participation ; il les a de lui-même et par sa propre essence ; il est, *ens a se, ens irreceptum, ens necessarium* ; il est la cause des causes et la première de toutes, *non indigens aliquo, cum det omnibus* ; il est donc infini et immense en tous ses divins attributs.

La foi de cette vérité est de grande conséquence ; c'est la base et le fondement de tout mon discours, et si elle est bien conçue, on n'aura point de peine à croire la présence réelle et royale de Jésus en l'eucharistie. Toutes les perfections de Dieu sont infinies ; qu'est-ce à dire ? c'est-à-dire qu'elles sont si grandes qu'on n'en peut concevoir de plus grandes, si grandes qu'elles ne le peuvent être davantage, si grandes que toutes les pensées des hommes, des anges et des plus hauts séraphins n'y peuvent atteindre. Le Prophète donc nous ayant enseigné que Dieu a fait, en l'eucharistie, un abrégé de ses ouvrages, un mémorial de ses merveilles, nous devons considérer que, comme il a exercé sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible et sa honte ineffable dans la création, la conservation et la rédemption du monde, il a aussi employé ces trois divines perfections en cet auguste sacrement.

I. — 1. Premièrement, sa toute-puissance s'est montrée en l'œuvre de la création, en ce que, *dixit, et facta sunt*, en ce que, par une parole d'une matière si mince et si chétive que le néant, il a fait tant de créatures si nobles, si excellentes et si parfaites : le ciel et la terre, les hommes et les anges ; et cette même puissance se montre en ce que, d'une chose si vile et si abjecte que la substance du pain, il fait, par quatre ou cinq paroles, la substance de son précieux corps. Je dis qu'il fait son corps de la substance du pain ; non qu'il s'en serve comme d'étoffe et de matière pour former son corps, mais comme d'un terme positif qui est détruit et changé par la consécration. N'est-ce pas une chose étrange que les hérétiques nous veillent persuader que nous croyons ce que nous ne croyons pas : ils disent que nous croyons que Jésus-Christ sort du ciel, qu'il vient en l'air, qu'il passe à travers les voûtes de l'église pour se mettre sur nos autels. Vous dites que je crois cela ; et je dis que je ne le crois pas : qui est-ce qui doit mieux savoir ce que je crois, que moi-même. Je crois qu'il ne quitte point le ciel, mais que son corps est ici produit sous les espèces du pain par une action réelle, physique et substantielle, que nous appelons avec les anciens, tant grecs que latins, transmutation, transélémentation, et transsubstantiation, *μττασειχοίωσις* : *Corpus Christi sacro ore conficiunt*, dit saint Jérôme, parlant des prêtres ; *μττασειχοίωσας εἰς θεῖον τῆν ταν σαρκοειδωσαν ουσίαν*, changeant en son corps la nature des choses qui apparaissent, dit saint

Grégoire de Nysse (*Serm. qui dicitur Magnus Catech., c. 37*), parlant de Jésus-Christ en la dernière cène.

Entendez les propositions de nos dévoyés, et vous verrez que leurs raisonnements ne tendent à autre but, et n'aboutissent à autre fin qu'à démentir le Fils de Dieu par de faibles arguments de la philosophie profane : Le lieu doit être proportionné à ce qu'il contient, disent-ils ; le corps de Jésus-Christ est ressuscité à l'âge de trente-trois ans ; il est donc aussi grand que l'un des nôtres : donc il ne peut être contenu dans une petite hostie ; donc ce n'est pas son corps : car un corps ne peut être en même temps en deux lieux différents. Le corps du Fils de Dieu est au ciel, et y sera jusqu'à la fin des siècles ; donc il n'est pas sur l'autel. De plus, une substance matérielle bannit nécessairement du lieu où elle est, tout autre corps, parce qu'elle a sa quantité, ses dimensions et son extension ; donc le corps de Jésus-Christ ne peut être sous les espèces ; autrement il y aurait pénétration de dimension, ce qui est naturellement impossible.

A tous ces petits arguments et autres semblables qu'ils allèguent, un vrai fidèle doit répondre : Je crois en Dieu le Père tout-puissant. Quand vous dites, au Symbole : Créateur du ciel et de la terre, si un philosophe payen vous disait : *Ex nihilo nihil fit* ; comment est-ce que Dieu a formé de rien tant de créatures ? comment a-t-il élevé et étendu la voûte du ciel, sans échafaud, sans machine et sans instrument ? comment est-ce qu'il la soutient en haut, sans piliers, sans arcs-boutants et sans étais ? comment conserve-t-il la lourde masse de la terre au milieu de l'air, balancée sur sa propre pesanteur ? vous répondriez qu'avant que de dire que Dieu était Créateur du ciel et de la terre, vous avez dit : Je crois en Dieu le Père tout-puissant ; et moi, je vous réponds semblablement qu'avant que de consacrer, nous disons que le Sauveur éleva ses yeux à son Père tout-puissant. Quoi donc ! la puissance de Dieu ne pourra-t-elle rien faire que ce que vous pouvez comprendre ? Aura-t-elle les mains liées, si vous avez l'esprit pesant et grossier ? Ne pourra-t-elle rien altérer en son ouvrage, sans passer par l'étamine de votre petit raisonnement ? Souvenez-vous qu'au Symbole vous ne dites pas seulement que Dieu est tout-puissant, mais qu'il est le Créateur du ciel et de la terre.

Quoi donc ! le Créateur n'a-t-il pas tout pouvoir sur sa créature ? ne relève-t-elle pas de lui dans son être, dans sa conservation et ses propriétés ? n'est-elle pas entre ses mains comme un peu d'argile entre les mains du potier, pour y changer, altérer, ajouter ou diminuer tout ce que bon lui semble, ne peut-il pas défaire ce qu'il a fait ; ôter ce qu'il a donné, séparer ce qu'il a conjoint ? lui qui a fait que les corps occupent naturellement un lieu ; ne peut-il pas faire le contraire ? lui qui a donné à la quantité continue l'impenétrabilité, ne peut-il pas la lui ôter ? lui qui a joint les essences avec leurs propriétés, ne pourra-t-il pas les détacher ?

lui qui a dépouillé son humanité sainte de sa propre subsistance, ne pourra-t-il pas priver les accidents de leur naturelle inhérence? Saint Augustin n'a-t-il pas dit, que la nature de chaque chose, c'est la volonté du créateur : *Tanti utique conditoris voluntas, rei cujusque natura est* (S. Aug., lib. XXI, de Civ., c. 8) : qu'il faut avouer, si nous sommes fidèles, que Dieu peut faire plusieurs choses que nous ne pouvons pas comprendre, *Id cuiuslibet rei naturale est, quod ille fecerit, a quo est omnis modus, numerus, ordoque naturæ* (S. Aug., liv. XXVI, contra Faust. c. 2), qu'en ces œuvres miraculeuses, toute la raison de l'effet c'est la puissance de l'ouvrier : *Demus Deum aliquid posse facere, quod nos faciamur investigare non posse, in talibus rebus tota ratio facti, est potentia facientis* (Aug., Ep. ad Volusian.). J'aime l'Écriture sainte sur toute autre preuve, et voici comme elle vous condamne.

Vous dites qu'un grand corps ne peut être contenu en un petit lieu, pas même par la toute-puissance de Dieu, écoutez l'Évangile; le Fils de Dieu dit à ses disciples : Il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'un riche entre au royaume des cieux; et comme ses apôtres s'en étonnaient, il leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais toutes choses sont possibles à Dieu; ce sont mot à mot les paroles de Jésus-Christ en la Bible de Genève (S. Luc, XVII; S. Marc, X; S. Matth., X). Quel est donc l'esprit si grossier qui ne voit qu'on ne saurait répondre à ceci; Jésus dit qu'il est plus difficile qu'un riche se sauve, qu'il n'est difficile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille : or le même Jésus dit que Dieu peut faire qu'un riche se sauve, il peut donc faire qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, et par conséquent que le corps de Jésus soit contenu en une petite hostie : car il n'est pas de beaucoup si grand qu'un chameau, ni l'hostie si petite qu'une aiguille. J'ai tout exprès apporté le texte de Genève, afin qu'on ne puisse pas dire ce que quelques-uns répondent, qui lisent cable au lieu de chameau et qu'on le peut faire passer par le trou d'une aiguille en séparant les filets, et les faisant passer l'un après l'autre; qui ne voit que c'est se moquer de l'Écriture? car outre qu'au grec il y a καμηλον par un éta qui signifie un chameau, non pas καβλον par un iota qui signifie un cable, Jésus-Christ dit que cela est impossible aux hommes, et il ne leur est pas impossible de faire passer ces filets.

Vous dites que Dieu ne peut pas faire qu'un corps soit en même temps en deux lieux divers et différens et il est dit aux actes des apôtres, que Jésus-Christ sera dans le ciel jusqu'à la consommation des siècles; et en ce même livre, il est dit que Jésus-Christ se montra et parla à saint Paul sur le chemin de Jérusalem en Damas.

Vous dites que deux corps ne peuvent pas être ensemble en même lieu, et que la pénétration des dimensions est impossible, même surnaturellement et à la toute-puissance de Dieu, et saint Jean dit que le jour de Pâques

et huit jours après, Jésus se trouva au milieu de ses disciples dans le Cénacle où ils étaient, les portes étant fermées : dites, de grâce, par où est-ce qu'il entra? quelques hérétiques répondent que ce fut par la cheminée comme font les sorciers; d'autres disent par la fenêtre, comme font les larrons; d'autres disent qu'il ouvrit tout doucement la porte sans qu'on s'en aperçût et qu'il la referma. N'est-ce pas se moquer de l'Écriture et de toute la chrétienté que de traiter ainsi la parole de Dieu? et qui ne voit que l'évangéliste a mis tout exprès cette circonstance, que Jésus entra, les portes étant fermées pour montrer la qualité de son corps glorieux, qui peut pénétrer un autre corps et passer au travers de toute sorte de corps sans y faire ni ouverture ni brèche comme en sa nativité, il repassa au travers des entrailles sacrées de sa mère : ainsi que le rayon du soleil passe au travers d'une vitre, comme les calvinistes même le confessent sans y penser, quand ils disent en leur rime du symbole.

Et en son Fils unique Jésus-Christ,
Notre-Seigneur conçu du Saint-Esprit,
Et de Marie entière vierge née,
Dessous Pilate à tort passionné.

2. Laissons là ces incrédules, ô âmes fidèles, et considérons que comme la puissance de Dieu s'est montrée en la création du ciel et de la terre et au chef-d'œuvre de ce sacrement, la sage providence du même Dieu se fait voir en la conservation du monde, et en la distribution de la sainte Eucharistie.

Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das escam illorum, in tempore opportuno, aperis tu manum tuam, et implem omne animal benedictione. Grand Dieu, dit le prophète royal, toute la nature vous regarde comme son père nourricier, toutes les créatures qui ont vie ont les yeux collés sur vous, et vous donnez à chacune sa nourriture convenable, il n'en est pas une seule qui n'ait bouche à votre cour, provision de votre main libérale, et vous les comblez toutes de bénédictions; vous donc qui avez soin de toutes les créatures n'aurez-vous pas soin de l'homme pour qui elles sont créées? Vous qui prenez la tutelle des lionceaux et des corvillons quand leurs pères les abandonnent, *Catuli leonum rugientes, ut rapiant, et querant a Deo escam sibi* (Psal. CIII), vous qui fournissez à tous les animaux une viande convenable et proportionnée à leur nature, *Qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum* (Ps. CXLVI), n'aurez-vous pas pourvu l'homme de ce qui lui est nécessaire pour l'entretien de sa vie? il est composé de corps et d'âme, l'un et l'autre doit être nourri pour la vie éternelle, la vie céleste, la vie surnaturelle, la vie divine; afin donc que son corps soit nourri pour cette vie divine, il faut qu'il ait pour aliment un corps divin, un Dieu incorporé, et il n'en est point que vous; mais vous vous en allez, *ad Deum vadis, in altum regrederis*, voyez l'ingénieuse et l'admirable invention de la sagesse du Sauveur, il s'en va et ne s'en va pas, il monte au-dessus des cieux, et il demeure sur la terre, il se loge

parmi les anges, et il est la viande des hommes c'est saint Grégoire de Nysse qui fait cette considération (*Lib. de Vita Mosis*) : ὁ ἄρτος ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβας οὐκ ἄψυματος τι ἐστὶ πως γὰρ σώματι προῆρ ἦν οὐκ ἐκ ἄσσωμάτων, le pain qui est descendu du ciel est une chose corporelle ; car comment ce qui n'est pas corporel, pourrait-il être la viande d'un corps (1) ?

Pour admirer cette sagesse du Fils de Dieu, il la faut comparer, ou, pour mieux dire, la préférer à la plus grande sagesse qui ait jamais été au monde. Au troisième livre des Rois il est dit que Dieu ayant promis et communiqué au roi Salomon une si grande sagesse qu'il n'y en avait jamais eu et n'y en devait jamais avoir de semblable, il lui fournit l'occasion d'en donner des preuves au monde (III Reg., III, 24). Notez que ce jeune roi n'était alors âgé que de douze ans, comme ont remarqué saint Ignace (*Epist. ad Magnes., sub initium*), saint Jérôme et les autres Pères (*S. Ambros., lib. III de virginibus*) ; deux femmes vinrent plaider devant lui, la première dit : Sire, entendez, s'il vous plaît, la plus affligée de vos servantes ; Votre Majesté saura que nous étions deux femmes qui demeurions ensemble en une même chambre, ayant chacune un enfant à la mamelle : ma compagne, ayant étouffé le sien en dormant, s'est levée tout doucement la nuit et l'a mis en mon sein, me dérochant le mien, qui était plein de vie : Pardonnez-moi, dit l'autre, c'est vous qui avez étouffé votre enfant : Dieu, quelle audace ! réplique la première, elle ne se contente pas d'avoir été meurtrière de son enfant, elle se rend coupable de la plus noire calomnie qui se puisse imaginer ! La contestation de ces deux femmes eût embarrassé et mis en peine le plus habile jurisconsulte, vu qu'il n'y avait ni écriture, ni témoin, ni autre preuve ou indice de la vérité du fait. Un rayon de la sagesse que Dieu avait communiquée à ce jeune prince, éclaire son esprit sur l'heure : Page, dit-il, apportez une épée, cette femme dit que l'enfant qui est en vie est à elle, l'autre dit que c'est le sien : pour les mettre d'accord, il faut partager ce qui est en question, qu'on le divise et qu'on en donne la moitié à l'une, et l'autre moitié à l'autre. Cet arrêt sanglant perça le cœur de celle qui était la vraie mère : avant que d'entamer le corps de l'enfant, *non vincî metuens, sed orbari, nec jam solatio proprio consulens, sed filio* : Hélas ! dit-elle, ne le partagez pas, donnez-le lui plutôt tout entier, j'aime bien mieux voir mon fils en des mains étrangères que de le voir égorger devant mes yeux : Non, non, dit la fausse mère, qu'on le divise, je me tiens à la parole du roi : Donnez-le à la première, dit Salomon, c'est elle qui est la

vraie mère. Tout le monde cria merveille, miracle de justice : la reine de Saba vint d'Orient exprès pour voir ce jeune prince qui avait su se tirer d'une affaire si embrouillée, et donner un arrêt si judicieux, si faut-il que la sagesse de Jésus-Christ soit beaucoup plus grande, et, en effet, autrement elle ne serait pas infinie.

Quand il fut sur la fin de sa vie, deux natures plaidaient en son esprit et au tribunal de son jugement, plus que très-lumineux, la nature angélique et la nature humaine : les anges le voulaient avoir dans le ciel, les hommes le voulaient retenir sur la terre, les anges disaient : *Cœlum cœli Domino*, les hommes répondaient : *terram autem dedit filiis hominum*, il est *filius David, filius Abraham*. Les anges remontraient que lui-même a dit, Celui qui s'humiliera sera exalté ; il s'est abaissé jusqu'au centre de la terre, il a donc mérité d'être élevé au plus haut des cieux ; les hommes remontraient qu'il a dit que ses délices étaient d'être avec les enfants des hommes. Les anges disaient qu'il doit y avoir quelque proportion et conformité entre le lieu et la chose qui est placée ; le corps de Jésus-Christ est immortel, impassible et glorieux, il ne doit donc pas demeurer en cette vallée de larmes, en ce séjour de misères et de souffrances : les hommes répliquaient que son corps n'est pas céleste, mais élémentaire et composé de terre. Les anges disaient : il est même expédient aux hommes pour le mérite de leur foi, qu'il se retire du monde, car s'il demeure parmi eux, leur foi n'aura point de mérite et ne sera plus une vraie foi, puis qu'ils le verront au lieu de le croire : *Beati qui non viderunt et crediderunt, fides est credere quod non vides, argumentum non apparentium* ; les hommes répliquaient : Il est l'époux de l'Eglise, il doit demeurer avec son épouse, *quod Deus conjunxit homo non separet* ; c'est Dieu son Père qui l'a joint à l'Eglise, lui qui est homme ne s'en doit pas séparer, il est le pasteur en cette bergerie ; le berger doit toujours marcher à la tête de ses ouailles, *ante eas vadit* ; il est le père et le chef de cette famille, il doit demeurer au milieu de ses enfants, c'est lui qui dit par le prophète : *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus meæ*. Que fait le Sauveur en cette dispute ? il ne dit pas comme Salomon, *dividatur* ; mais : je me partagerai moi-même ; sa sagesse infinie trouve l'invention d'accorder ces différends, et de contenter les deux parties.

Vado, et venio ad vos. Les hommes disent que je dois être uni à mon épouse et demeurer parmi eux, et je ne serai pas seulement parmi eux, mais en eux, je me lierai à eux cœur à cœur, corps à corps et esprit à esprit : les anges disent, que si je demeure parmi les hommes, ils perdront le mérite de leur foi, ne croyant que ce qu'ils verront, mais je n'y mettrai en telle forme, en apparence si faible que ce sera une très-grande foi, de croire que j'y serai.

Agésilas, capitaine lacédémonien, étant obligé de s'éloigner pour quelque temps

(1) Non enim aliter fieri poterat ut corruptioni obnoxia natura ad immortalitatem ascenderet, nisi ad eam immunitis ab omni corruptione, atque immutabilis natura descenderet ; et paulo infra, consummati ergo simul et ad unionem cum Deo Patre reducti, per mediatorum nostrorum Christum, cum enim cum aëti, immis in nobis et corporaliter et s ; ritualiter, enimque illius que super omnes res creatas est nature particeps reddamur, atque consortes, glorificamur et claritate donamur (*S. Cyr. Alex., T. act. II, in S. Joan. cap. 27*).

d'un de ses favoris, qu'il aimait avec passion s'écria en se séparant : Oh ! qu'il est malaisé d'aimer et d'être sage tout ensemble (*Plutarc. in ejus vita*) ! Oui, il est malaisé aux hommes ; qui ont une sagesse courte et bornée, mais non pas au Fils de Dieu qui est la sagesse incréée et infinie. Il trouve l'invention de se séparer des hommes, sans toutefois s'en séparer ; il est sage et aime tout ensemble et même c'est son amour qui emploie sa sagesse en ce dessein ; c'est sa bonté infinie, qui a porté sa toute puissance et sa sagesse divine à instituer ce sacrement, *bonum sui diffusivum* ; le propre du bien c'est de se répandre et communiquer aisément, le naturel de la bonté, c'est de donner volontiers.

3. Tobie est appelé bon en l'Écriture, parce qu'il prêtait volontiers son argent à ceux qui en avaient besoin, sans en recevoir aucun intérêt, il eût été encore meilleur, s'il l'eût donné pour toujours au lieu de le prêter : c'est ce que faisaient les chrétiens de la primitive Église, ils envoyaient par saint Paul de grandes sommes d'argent aux fidèles de Jérusalem. Saint Louis faisait encore plus, il ne se contentait pas d'envoyer des aumônes, il allait lui-même vers les pauvres, il entrait dans les hôpitaux, il s'approchait des malades, voulait savoir leurs appétits, et, de sa main royale, main digne de porter le sceptre de tout l'univers, il leur mettait le morceau en la bouche ; autant en faisait saint Léopold en Autriche, saint Etienne en Hongrie, sainte Elizabeth en Portugal, sainte Hedwige en Pologne et le bienheureux Amédée en Savoie. Il semble qu'on ne pourrait passer outre, qu'on n'en saurait faire davantage ; mais le Fils de Dieu va encore plus avant, il est meilleur que tous ces saints, sa bonté est infinie, il faut qu'on n'en puisse trouver de pareille ni imaginer de plus grande.

Le propre de la bonté n'est pas seulement de donner du bien, mais de se donner elle-même, *bonum sui diffusivum*. Tobie, les premiers chrétiens, saint Louis et les autres saints donnaient leurs biens, mais Jésus a eu l'invention de se donner soi-même et sans cet effet de sa bonté il n'estimerait pas beaucoup tout le reste qu'il a fait pour nous, *si dederit homo omnem substantiam domus suæ, pro dilectione, pro dilecta, quasi nihil despiciet eam* ; il a créé pour nous le ciel et la terre, il lui semble que c'est peu de chose, il nous a donné une âme raisonnable, un corps formé avec un merveilleux artifice, *quasi nihil*, il lui semble que c'est peu de chose, il a même destiné ses anges à notre garde et à notre salut, *quasi nihil*, il lui semble que c'est peu de chose, *si dederit homo omnem substantiam*, toute sa substance humaine c'est son corps adorable, son sang précieusement et son âme sainte ; il a donné tout cela pour sa bien-aimée, il a livré son corps à une mort très-cruelle, il a répandu son sang sur le calvaire, il a donné son âme expirant en la croix pour l'Église son épouse ; il lui semble que c'est fort peu et ainsi sa bonté ne serait pas contente, s'il ne donnait encore sa substance di-

vine pour la joindre et l'unir à nous par l'entremise de sa chair, *et nos Deo conjungeret, per carnis contubernium*, joignant très-parfaitement ce qu'il y a de plus bas en nous. *τα καὶ ἕνωμας παρενώ τοις θεωτάτοις αὐτοῦ κατ' ἄριστον ἐνώσας*, comme le grand saint Denis nous a dit ces jours passés.

II. — C'est donc très-sagement et avec beaucoup de raison que l'Église a pris la coutume de tenir une lampe allumée devant le saint, sacrement, et de faire précéder des flambeaux quand on le porte en procession ou aux malades, non-seulement parce que le feu est le symbole de la Divinité : *Deus noster ignis consumens*, mais encore parce que la flamme du feu exprime très-bien les trois vertus théologiques, que nous devons exercer envers cet auguste mystère : la foi, qui est une lumière intérieure, est représentée par la splendeur de la flamme, l'espérance par son mouvement qui tend toujours vers le ciel, et la charité par sa chaleur : la puissance infinie que Dieu a employée en l'institution de ce sacrement doit être honorée par notre foi, sa sagesse incompréhensible par notre espérance, et sa bonté ineffable par notre charité. Exercez premièrement votre foi sur la présence réelle et royale de Jésus-Christ en ce mystère ; et à tous les faibles raisonnements de la philosophie humaine que les hérétiques proposent au contraire, répondez que saint Paul a dit : Votre foi ne doit pas être en la sagesse des hommes, mais en la puissance de Dieu : *Fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei* (1 Cor., II, 5).

1. Quelle foi a jamais été plus louée ou approuvée de l'Écriture, et mieux récompensée de Dieu que celle du patriarche Abraham ? il est le père des croyants, sa foi doit être le modèle et la règle de celle de ses enfants ; et il expliquait la parole de Dieu, non pas comme font les calvinistes, mais au pied de la lettre. Si jamais parole de Dieu a été contraire en apparence à la raison naturelle, au sens commun, à une autre parole de Dieu, c'a été ce commandement : Prenez votre fils Isaac, offrez-le moi en holocauste : la raison naturelle oblige un père à nourrir et à élever ses enfants ; le sens commun a horreur de répandre le sang humain, et principalement notre propre sang. La parole de Dieu lui avait dit que de cet enfant sortirait une postérité nombreuse : si Abraham eût été en ce temps et de la secte de Calvin, ou si un calviniste eût été à la place d'Abraham, il eût dit : Voilà deux paroles de Dieu formellement contraires : Dieu m'a assuré que de ce fils sortirait une grande postérité ; Isaac n'a encore ni femme ni enfants, et on me commande de l'égorger, de le brûler et de le réduire en cendres ! il faut expliquer mystiquement cette seconde parole, il ne la faut pas prendre au pied de la lettre : Je sacrifierai mon fils ; mais ce ne sera que par la foi ou en figure, par désir et par préparation de cœur d'un sacrifice spirituel et métaphorique. Abraham ne parle pas ainsi, il explique tout simplement et littéralement la parole de Dieu ; il sait que Dieu est assez

poissant pour faire naître une heureuse postérité des cendres de ce fils immolé; qu'il est assez sage pour accorder ces deux paroles qui semblent si contraires; qu'il est assez bon pour tenir ses promesses, nonobstant les raisons apparentes qui leur semblent opposées.

A son exemple et à son imitation, nous ferons les yeux à tous les raisonnements et considérations humaines qui pourraient combattre notre foi; nous recevons, non un passage ou deux seulement, mais toute l'Écriture sainte. Les Actes des apôtres disent que Jésus sera dans le ciel jusqu'à la consommation des siècles, nous le croyons; l'Évangile dit qu'il est ici en la sainte hostie, nous le croyons: quand je dis nous le croyons, je parle au nom des catholiques; car assurément, assurément les mauvais ne le croient pas bien, encore qu'ils s'imaginent qu'ils le croient. Le Fils de Dieu prêchant au peuple et à ses disciples, et promettant de leur donner sa chair pour viande, pas un des apôtres ne le contredit, pas un ne témoigna la moindre incrédulité; vous eussiez dit que tous étaient très-soumis d'esprit et de jugement à sa prédication: et toutefois il leur dit: Il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient pas (*Joan.*, VI, 63); et l'Évangéliste ajoute que c'était Judas qui le devait trahir: ainsi, encore qu'il semble que tous les catholiques sont fidèles et opposés à l'erreur des calvinistes, on peut néanmoins assurer que plusieurs de ceux qui se disent tels, n'ont pas la foi et ne croient pas.

A quoi le connaît-on? Aux effets. A quoi connaît-on que Judas était incrédule? En ce qu'il le reçut indignement; et au sortir de là, il trahit méchamment son Maître. Il n'y a que deux jours que vous vous êtes plongé dans le plus infâme borbier qui se puisse imaginer, que vous avez commis une impureté, une ivrognerie ou quelque autre péché, et vous dites la messe, vous maniez la chair virginale et immaculée de Jésus-Christ; vous avez encore dans le cœur l'esprit de vengeance contre votre prochain, l'avarice insatiable, la volonté de retourner au cabaret, au jeu ou aux autres débauches, et vous venez baiser votre Sauveur à la sainte table; il n'y a que huit jours que vous l'avez reçu, et vous le trahissez en la personne de cet orphelin: peut-on dire que vous croyez, que c'est lui que vous recevez? Si étant au Louvre et ne connaissant pas le roi, vous faisiez en sa présence des actions inciviles, ou disiez des paroles impertinentes, quand on vous dirait: le roi est là qui vous écoute, si vous continuiez, on aurait sujet de dire que vous ne le croyez pas; vous commettez des immodesties à l'église, vous y devisez ou bien détractez du prochain, vous y jetez des œillades impudiques, vous vous appuyez sur un autel comme sur une table de cabaret, vous passez et repassez devant le saint-sacrement sans généflexion, sans révérence et sans respect; cependant l'Évangile vous dit que Jésus y est, que le Roi des rois vous y entend, vous y voit et vous y considère; si

vous dites que vous le croyez, certes je ne vous croirai pas.

On peut dire avec vérité de l'avènement invisible qu'il fait en ce sacrement, ce qu'il disait autrefois de l'avènement visible qu'il fera à la fin des siècles: *Cum venerit Filius hominis, putas quia inveniet fidem?* Quand le Fils de Dieu vient ici, pensez-vous qu'on en ait la foi, pensez-vous qu'on croie véritablement qu'il y soit? Non, certes, la plupart des chrétiens ne le croient point.

Cum venerit. C'est votre Dieu qui est venu ici; si vous le croyiez vous auriez des sentiments d'honneur pour tout ce qui a quelque rapport et relation à lui; vous traiteriez avec respect, non pas avec injure et mépris comme vous faites, votre femme, votre sœur ou votre servante, quand elle a communiqué; voudriez-vous profaner un ciboire, n'auriez-vous pas horreur de dire: Quel chien de tabernacle est-ce là, quand le saint-sacrement n'y aurait été qu'une seule fois en un an? et vous injuriez votre prochain qui est un ciboire vivant, un tabernacle animé où le Fils de Dieu a logé si souvent. Ne plus ne moins, dit saint Bernard, qu'une boîte à parfum n'exhale pas seulement une bonne odeur quand le parfum ou le musc y est enfermé, mais encore quelque temps après qu'il en est ôté: ainsi une âme choisie répand je ne sais quelle influence de sainteté et de bénédiction le jour qu'elle a communiqué. La bienheureuse Madeleine de Pazzi, étant petite, et ne pouvant encore communier à cause de son bas âge, se tenait avec grand respect et dévotion intérieure, tant qu'elle pouvait, auprès de sa mère, le jour qu'elle avait communiqué.

Cum venerit. C'est votre Roi qui est venu ici; si vous le croyiez, vous vous comporteriez autrement que vous ne faites en sa présence et dans les églises. Quand le roi est en son cabinet ou en sa chambre, quel est le courtisan si téméraire qui osât y demeurer tête couverte? Que dis-je, le roi? quand le couvert du roi y est, quand la nappe est mise où il doit diner, il n'y a homme si hardi qui ose s'y tenir que tête nue. Encore qu'on ne dise pas la sainte messe, encore que le saint-sacrement ne soit pas en une église ou en une chapelle, c'est assez qu'il y ait un autel où l'on sacrifie de temps en temps, pour nous obliger d'y être avec respect. C'est le couvert du roi, dit saint Chrysostome; l'autel est le trône de Dieu, encore que sa majesté n'y soit pas actuellement, c'est assez qu'elle y ait été ou qu'elle y doive être pour vous empêcher de vous appuyer indécemment dessus, d'y mettre votre chapeau, de vous en servir comme d'une crédence pour y mettre votre bonnet, votre calotte, des papiers de bans ou autres choses qui ne servent à son ornement. Un prince de notre temps, grand politique, mais calviniste, en Hollande, entendait conter les insolences que nos Français font dans les églises, leur disait à notre confusion: Et puis vous dites que vous croyez que Jésus-Christ est en votre eucharistie; allez, vous êtes des moqueurs, vous

ne le croyez pas ; car si je le croyais , je me tiendrais couché contre terre en sa présence , j'irais à genoux à l'église , et si je pouvais en rampant comme un ver.

Cum venerit , putas , inveniet fidem ? C'est votre Juge qui est venu ici ; je ne crois pas que vous le croyiez ; et si vous le croyez , saint Jacques vous dira que vous êtes pire que les démons : *Dæmones credunt , et contremiscunt* ; les démons le croient , mais ils tremblent de frayeur en sa présence : on le voit aux possédés , et les sorciers ont souvent confessé à la justice que si un prêtre magicien porte le saint-sacrement en leur assemblée , les démons lui disent : Jette-le en terre ; mais qu'ils n'en osent approcher , qu'ils tremblent et qu'ils frémissent , comme des criminels en présence de leur juge. Et vous ne le craignez non plus que si c'était une idole , vous vous comportez en sa présence comme si c'était un de ces simulacres dont il est dit qu'ils ont des yeux et ne voient rien , qu'ils ont des oreilles et n'entendent point !

Cum venerit. C'est votre époux qui est venu ici ; si vous le croyiez et si vous l'aimiez bien , vous diriez , avec l'Épouse : *Ego dilecto meo , et ad me conversio ejus* ; comme il a continuellement les yeux collés sur vous , vous lanceriez cent fois par jour des œillades amoureuses sur lui ; vous porteriez votre cœur à l'église où il repose ; vous feriez comme sainte Monique qui , étant obligée de sortir de l'église quant au corps , après avoir entendu la messe , y laissait son âme et son cœur attachés à l'objet de ses affections ; ou comme la B. Marguerite , fille du roi de Hongrie , religieuse de l'ordre de Saint-Dominique ; quand ses sœurs communiaient elle était ambitieuse de tenir le bout de la nappe , afin d'avoir ce contentement d'être au moins ce peu de temps plus proche de son bien-aimé.

Cum venerit. C'est ici votre rédempteur , votre protecteur , votre pasteur ; et si vous le croyiez , vous diriez , avec David : *Dominus retribuet pro me : non timebo mala quoniam tu mecum es ; Dominus regit me* ; ou , selon une autre version , *Dominus pascit me , et nihil mihi deerit*.

2. C'est la seconde vertu que l'institution de ce sacrement doit produire en notre cœur ; la sagesse incompréhensible que le Fils de Dieu y exerce , nous donne sujet de concevoir une grande espérance en sa miséricorde et en sa providence paternelle ; les mystères de son incarnation , de sa vie et de sa passion étant passagers et temporels , sa divine sagesse a trouvé l'intention d'en recueillir et renfermer les mérites en ce sacrement , comme un trésor de ses finances , au coffre de son épargne et au magasin de ses grâces. Je dirai donc avec David : *Dominus retribuet pro me ; misericordia tua in sæculum* ; avec saint Bernard : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus , et ego , fratres , pro æervo meritorum quem mihi deesse cognosco hunc mihi fasciculum colligere , et inter ubera mea collocare curabo , ex omnibus amaritudinibus et anxie-*

tatibus Domini mei ; avec saint Paul : *Si Deus pro nobis , quis contra nos ?* Il est vrai que je suis endetté au dernier point , et que je suis extrêmement engagé à la justice de Dieu , mais j'espère en sa miséricorde ; son Fils a répondu pour moi , il a renfermé en ce sacrement les trésors de ses satisfactions , il paiera pour moi par ses mérites ; l'ayant à présent en mon sein et au milieu de mon cœur , je ferai un bouquet sacré des mystères de sa passion , des douleurs et des amertumes qu'il a endurées pour moi , et je les offrirai à Dieu pour le paiement de mes dettes ; puisqu'il est pour nous et avec nous , qui est-ce qui sera contre nous ?

Quand un ancien capitaine entrait en triomphe en la ville de Rome après une glorieuse victoire , la plus signalée cérémonie qu'on pratiquait , c'est qu'on démantelait une partie des murs pour le faire entrer par la brèche , comme si les citoyens lui eussent voulu dire : Il ne nous faut plus de murailles , nous n'avons plus besoin de boulevards , vous seul nous suffisez pour toute défense , votre présence nous servira de remparts et de bastions ; il en faut faire pour le moins autant à notre Sauveur , quand vous avez eu l'honneur de le recevoir , ruiner en vous les vaines espérances et la crainte des créatures : *Non timebo mala , quoniam tu mecum es*. Vous vous parjurez en justice , de peur de perdre votre procès , vous travaillez les jours de fête , vous trahissez méchamment votre client , vous vendez à faux poids et à fausse mesure crainte de la pauvreté : et où est la confiance que vous devez avoir en la providence de Jésus ? Vous consentez aux humeurs vicieuses de ce méchant , parce qu'il est grand et en crédit dans le monde , parce que vous craignez qu'il ne vous fasse perdre votre procès , qu'il ne chasse votre enfant de sa maison , qu'il ne vous ruine de fortune ou de réputation : et où est la confiance en la protection de Jésus qui est avec vous ? Celui qui en ce sacrement oublie pour l'amour de vous les intérêts de son honneur , n'aurait-il pas soin du vôtre ? Celui qui vous donne le pain des anges , vous refusera-t-il le pain qu'on donne aux moindres forçats ? Celui qui vous donne avec tant de profusion les biens célestes , vous refusera-t-il les terrestres , s'il juge qu'ils soient nécessaires ou utiles à votre salut ? *Non cripit mortalia qui bona dat caelestia*.

Voyez ce qui se passe en ce sacrement : la substance du pain , qui était l'appui naturel des accidents , leur est ôtée par la consécration ; il semble que n'ayant plus rien pour se soutenir , ils devraient périr et tomber dans le néant ; et néanmoins ils ne périssent pas , ils ne perdent rien , ils ne reçoivent aucun déchet : le Fils de Dieu les soutient plus noblement et plus efficacement que ne faisait la substance du pain ; ainsi , si pour vous être consacré à Dieu , pour vous être adonné à son service et à la dévotion , ceux qui vous appuyaient dans ce monde , se séparent de vous et vous abandonnent , Dieu même sera votre support , plus ferme mille fois , plus

solide et plus assuré que tout ce qui est au monde.

3. Quant à la bonté que Dieu nous témoigne en ce sacrement, elle mériterait d'être aimée d'un amour plus qu'infini; mais puisque nous n'en sommes pas capables, allons au delà de notre possible : aimons le Sauveur par toutes les créatures, souhaitons que toutes soient employées et sacrifiées à son service. Où sont vos amours, mes chères âmes ? ou sont vos passions ? où sont les transports et les tendresses de vos cœurs ? Apportez, apportez-les ici. Que n'ai-je maintenant les cœurs de tous les hommes ? que n'ai-je ici autant de millions de cœurs qu'il y a de grains de sable en la mer, afin de les poser pour jamais, au marche-pied de l'autel, devant la sainte eucharistie ? Que n'ai-je le pouvoir de les arrêter, de les coller et attacher si inséparablement au pied du trône de Jésus, qu'ils n'en soient jamais détachés ? Comment est-il possible qu'ayant Jésus au milieu des villes, si près de nous, si plein de bonne volonté pour nous, nos cœurs et nos pensées ne soient toujours dans les églises ? Comment ne sommes-nous pas continuellement prosternés d'esprit et d'affection devant le très-saint sacrement ? Comment ne nous tournons-nous pas cent et cent fois par jour devers l'église, pour y jeter des élans et des œillades amoureuses à ce céleste bien-aimé ? Comment ne fait-on pas tous les ans, je ne dirai pas seulement des confréries, des sociétés, des congrégations, mais encore des diètes universelles et des assemblées des états-généraux de tous les royaumes du monde, pour aviser aux moyens de l'honorer, le caresser et le courtiser de plus en plus ? Mais nous verrons demain, Dieu aidant, comme nous devons reconnaître réciproquement l'amour qu'il nous a témoigné en ce sacrement : demandez-lui cet amour pour vous et pour moi et allez en paix, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON V.

De l'amour que Jésus nous a témoigné en l'institution du saint sacrement.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos (S. Jean, XIII, 1).

Il est vrai que la toute-puissance, la sagesse et la bonté de Dieu se sont employées en l'institution du très-adorable sacrement de l'autel; mais il faut avouer que le grand ouvrier qui a projeté, entrepris et achevé ce dessein, a été l'amour incompréhensible qu'il nous a porté : pour en connaître la grandeur, il en faut peser quatre circonstances, et considérer ce qu'il donne, comme il le donne, pour quoi il le donne, et quand il le donne; en ce qu'il donne, il nous témoigne un amour libéral; en la manière, un amour cordial; en la fin, un amour fervent; en la circonstance du temps, un amour persévérant, amour de bienveillance envers nous, mais encore

amour de complaisance envers vous, ô sainte Vierge!

Nicodème disait à votre Fils : L'homme peut-il rentrer une seconde fois dans le sein de sa mère ? Non, l'homme qui n'est qu'une pure créature ne le peut, mais l'Homme-Dieu qui est tout-puissant et tout bon, l'a pu et l'a voulu faire; votre corps immaculé lui a été un séjour si agréable, que pour y entrer derechef et y prendre de nouveau ses délices, il s'est logé sous les espèces du pain; ainsi nous pouvons dire que, non-seulement en l'Incarnation, mais encore en l'eucharistie, Jésus est le fruit de votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. In Deo non est amor concupiscentiæ, sed benevolentia et complacentia, cujus magnitudo in institutione eucharistiæ pensatur ex eo quod dat. quomodo, cur et quando. — I. Punctum. Quiddet, nempe corpus suum et se totum. — II. Punctum. Quomodo det? sub vilibus speciebus, sine ostentatione. — III. Punctum. Cur? Ut nobis uniatur et conversetur nobiscum. — IV. Punctum. Quando? in qua nocte tradebatur. — Conclusio. In eos qui tanta beneficia non rependunt.

Ceux qui, par la conduite de la philosophie, s'appliquent à examiner les propriétés de chaque chose, disent que l'amour est à notre âme ce que le premier mobile est aux globes inférieurs, ce que la pesanteur est aux éléments, ce que les ailes sont aux oiseaux et ce que les voiles sont aux vaisseaux, parce que l'âme ne se porte nulle part que par les inclinations et les mouvements de l'amour qui la possède et qui y domine : *Amor meus, pondus meum, illo feror, quocumque feror*, dit saint Augustin; et parce que c'est le propre du mouvement de tendre et d'aboutir à quelque repos : de là vient qu'à proprement parler, on peut reconnaître et distinguer deux espèces d'amour en la volonté de la créature, un amour de mouvement et un amour de repos; un amour de mouvement par lequel elle sort comme hors de soi-même, pour aller à la recherche d'un objet qui la peut contenter; et un amour de repos, par lequel elle s'arrête, elle se plaît, elle se réjouit en la possession et jouissance de ce qui lui est convenable. Cela est vrai en la créature, mais en Dieu il n'en est pas de même, Dieu n'a point d'amour de mouvement, il est absolument immuable : *Ego Deus et non motor; non est Deus sicut homo, ut mutetur*; notre Dieu ne sort point hors de soi-même pour aller à la recherche d'aucun objet qui puisse augmenter sa béatitude, il est tout à fait heureux en soi-même, content de soi-même, suffisant à soi-même, *Non indigens aliquo, cum des omnibus*, dit saint Paul.

Il dit *cum des omnibus*, pour marquer la différence qui est entre l'amour de la créature et l'amour du Créateur : la créature aime par indigence, le Créateur par abon-

dance; elle par besoin, et lui par excès de bonté; elle pour recevoir, et lui pour donner ou répandre; la créature suppose toujours quelque bien en la personne qu'elle aime, le Créateur ne présuppose rien, mais communique du bien à l'objet qu'il affectionne; il n'a point d'amour d'intérêt, point d'amour mercenaire, ou de convoitise, il n'a que l'amour de bienveillance et que l'amour de complaisance: l'amour de bienveillance, par lequel il veut du bien à sa créature, et lui en fait actuellement; amour de complaisance par lequel il se plaît, non en la créature qui a reçu ce bien, mais en soi-même, et en sa bonté divine qui a fait ce bien à sa créature, *In te mihi bene complacuit*: de là vient que l'amour qu'il nous porte est infini, immense, ineffable et incompréhensible, qu'il n'y a point de pensée, point d'idée ni de conception humaine, ni angélique, qui puisse y atteindre; car comme le sujet qu'il a de nous aimer n'est pas en nous, mais en lui, comme il n'emprunte le principe de sa bienveillance d'aucune perfection qui soit en nous, mais de sa seule piété et de sa bonté naturelle, son amour ayant un motif infini, et un principe divin, il ne peut être que très-grand, très-ardent et très-infini, aussi grand et aussi infini que son être, puisqu'il n'est pas seulement don d'amour, mais qu'il est lui-même tout feu et toute flamme, toute charité et tout amour: *Deus charitas est*, dit saint Jean et saint Bernard, *Amat et Deus, nec aliunde hoc habet, sed ipse est unde amat, unde, non tam amorem habet quam ipse amor est*; il l'a bien montré en l'institution de l'eucharistie, en laquelle il nous a témoigné un amour si démesuré, que, comme dit son bien-aimé disciple, il ne pouvait aller plus loin: *In finem dilexit eos*. Pour avoir quelque conjecture de la grandeur de cet amour, il nous en faut peser ces quatre circonstances, ce qu'il donne, comme il le donne, pourquoi il le donne, et en quel temps il le donne; et ces quatre considérations feront les quatre parties de ce discours.

I.—Pour intelligence du premier point souvenez-vous de ce que nous avons dit autrefois, qu'au bénéfice de la création le Fils de Dieu est notre père, qu'au bénéfice de la conservation il est notre pasteur, qu'au bénéfice de la justification il est notre sauveur, mais qu'en l'eucharistie il est notre époux: Saint Jean l'Évangéliste considérant les autres bienfaits, dit seulement que Jésus nous y a aimés, *cum dilexisset suos*; mais parlant de l'eucharistie, il dit que Jésus nous y a aimés jusqu'à n'en pouvoir pas davantage, *in finem dilexit eos*: en la création, il nous a aimés, mais non jusqu'à n'en pouvoir plus; il nous a donné l'être, et il pouvait nous donner davantage: en la conservation il nous a aimés, mais non pas jusqu'à n'en pouvoir plus; il nous a donné ses créatures pour notre entretien, mais il pouvait nous donner quelque chose de plus: au bénéfice de la justification il nous aime, mais non pas jusqu'à n'en pouvoir plus, car il nous donne ses mérites et sa grâce, il pourrait néan-

moins nous donner davantage; mais en l'eucharistie, il nous aime jusqu'à n'en pouvoir plus, il ne peut rien donner de plus grand, de plus cher ni de plus précieux, il nous donne son corps et toute sa personne; je dis son corps, car le mariage est une tradition de corps, et il est ici notre époux; je dis toute sa personne, c'est-à-dire son humanité sainte et sa divinité très-adorable: et toutefois il ne parle que de son humanité, quand il dit: Ceci est mon corps; en quoi il montre la tendresse, et la libéralité de son amour, nous donnant ce qui lui est de plus cher: car vous savez que depuis l'Incarnation nous reconnaissons et adorons en Jésus deux natures ou deux essences, l'une incréée, éternelle, et divine: l'autre créée, temporelle, et humaine. Or de ces deux natures, celle qui semble être plus propre et plus appartenante au Verbe divin, c'est l'humaine.

On dit en jurisprudence, et il est vrai, que la division des biens temporels est seulement du droit des gens, *ab initio autem non fuit sic*; et que si on les considère précisément en leur condition naturelle, et en l'état auquel ils furent créés, ils étaient communs à tous, et tous les possédaient par indivis; mais que par le commun accord des hommes et le consentement de tous les peuples ils ont été divisés, pour la plus grande commodité du public: car étant indivis, et communs à tous, on n'aurait pas tant de soin de les conserver, cultiver et augmenter, parce que chacun les considérerait, non comme son bien particulier, mais comme un bien public et commun à tous les autres, et nous avons de coutume de tenir plus cher ce qui nous est particulièrement approprié. S'il était permis de reconnaître en Dieu cette inclination que nous voyons si commune et si puissante parmi les hommes, nous dirions qu'il semble que le Verbe divin devait avoir plus d'inclination, plus d'amour et d'affection pour sa nature humaine que pour la divine, puisque l'humaine lui est plus propre; car nous savons par les principes de la théologie et de la foi que son essence divine lui est commune avec les deux autres personnes de la très-sainte Trinité: le Père, le Fils, et le Saint-Esprit possèdent par indivis cette nature incréée, elle n'est particulièrement appropriée à aucune de ces trois personnes; mais la sainte humanité appartient au seul Verbe, d'une appartenante toute spéciale; elle lui est tellement propre qu'elle n'est commune à aucune autre personne: elle n'est ni l'humanité du Père, ni du Saint-Esprit, mais seulement du Fils, ce n'est que le Fils seul qui l'a épousée, et jointe à sa subsistance divine, ainsi il la doit chérir, et aimer d'une affection particulière. C'est ce qu'il nous donne en première intention dans ce sacrement, disant: Ceci est mon corps.

De plus il fait mention du corps plutôt que de l'âme et de la divinité, pour montrer encore la sincérité de son amour; car ceux qui aiment cordialement et d'un amour de bienveillance, ont peu de paroles et beaucoup d'effet; l'époux qui fait un don à son épouse

d'affection pure et sincère, ne fait mention que de la moindre partie de ce qu'il donne : Je veux vous faire présent d'un anneau, il ne parle que de l'anneau, il ne dit mot d'un riche diamant qui y est enchâssé, et qui vaut mieux que cinquante anneaux. Jésus aime l'Église son épouse d'un amour pur et désintéressé, sincère et cordial, qui promet peu et qui donne beaucoup, qui a peu de paroles et beaucoup d'effets : Le pain que je donnerai c'est ma chair, ceci est mon corps : il ne parle que de sa chair, il ne fait mention que de son corps, mais avec cela il donne son âme, qui y est enchâssée, son sang, ses mérites et ses trésors, sa divinité, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est.

II. — C'est encore pour cette raison qu'il se donne à nous sous des espèces si visibles et si chétives, sous l'apparence d'un peu de pain et de vin. Celui qui vous donne un festin par ordre et par cérémonie couvre la table de beaucoup de vaisselle et de peu de viande ; il vous met dans de grands plats un peu de chair ou de poisson, et voilà tout : mais la mère qui aime son fils fort tendrement lui met dans un seul bouillon des perles dissoutes et de l'or potable, l'essence et l'infusion des viandes les plus exquises, les plus nourrissantes et salutaires qu'elle peut recouvrer. Jésus ne nous fait pas ici un festin de parade ou de cérémonie, mais un banquet d'ami et d'affection maternelle, sous les faibles apparences des accidents et des espèces sacramentelles : sous la forme d'un peu de pain et de vin, il nous donne la perle de son humanité sainte, l'or potable de son sang, sa divinité infinie, qui est l'essence, le ramas et le pressis de tout ce qui est de plus rare, de plus exquis et de plus précieux au ciel ou en la terre.

Salomon a été la figure du Fils de Dieu en ses grandeurs et en ses abaissements. Quand ce sage roi était au milieu de sa cour, assis en son lit de justice, pour y recevoir les honneurs et les hommages de son peuple et se faire redouter par l'éclat de sa gloire, il était en un trône d'ivoire tout couvert d'or éclatant : *Vestivit eum auro fulvo nimis* (III Reg., X, 18). On y montait par six degrés, et à chaque degré il y avait deux lionceaux de côté et d'autre : *Non est factum tale opus, in universis regnis*. Il avait sur sa tête une couronne si éclatante de pierreries, qu'elle semblait disputer avec le firmament ; en sa main un sceptre d'or, sur le dos un manteau de pourpre si brillant que le voyant de loin on eût dit que c'était du feu ; mais quand il venait en son jardin pour se divertir avec sa Sulamite, il descendait de son trône, il ôtait sa couronne, il quittait son sceptre, il se dépouillait de sa pourpre et se revêtait d'habits communs et ordinaires. Si nous avions vu une seule fois en passant le Fils de Dieu dans le ciel empyrée, nous pâmerions d'étonnement de le voir ici tant abaissé. Là-haut il a pour demeure une clarté inaccessible, un trône si élevé qu'il est à la droite du Tout-Puissant ; sa couronne n'est pas seulement glorieuse, c'est la gloire même : *Gloria et*

honore coronasti eum ; son vêtement n'est pas seulement beau et lumineux, c'est la lumière et la beauté mêmes : *Amictus lumine sicut vestimento, Dominus regnavit, decorum indutus est*. Il n'a pas autour de soi douze lionceaux, il a des millions d'anges, d'archanges, de chérubins et de séraphins : ici il a pour sa demeure un tabernacle de bois, pour son trône un autel de pierre, et pour son habit des accidents de pain et de vin.

III. — L'inclination de l'amour n'est pas seulement de converser ensemble, mais d'être une même chose ; et les platoniciens disaient qu'il ne désirait pas seulement l'union, mais l'unité : *ομοτιν αυτιν ταυταυτα*, *Ipsimum, ipsissimum* (Aristotel., lib. II Politic., cap. 8) ; il est appelé par saint Denis : *δδραμεις ενσυντι*, vertu unitive, qui de deux choses n'en fait qu'une ; vous savez sur cela l'apologue des anciens, qui porte que Vulcain rencontra deux jeunes hommes qui s'aimaient d'une parfaite amitié : il leur dit qu'il les en voulait récompenser, et qu'ils lui demandassent tout ce qu'ils voudraient : Jetez-nous en votre fourneau, lui dirent-ils, afin que nous soyons fondus, mêlés, unis et incorporés ensemble, *Ambo in unum hominem coalescamus* ; que si l'union est impossible, l'inclination de ceux qui s'entraiment est de se hanter, parler et converser familièrement ensemble, ou du moins d'être en même lieu, en présence l'un de l'autre, voir et être vu pour exprimer cette passion de l'amour.

Les poètes disaient de certains amants qu'ils passaient à la nage un bras de mer toutes les nuits pour aller voir leur bien-aimée, que l'eau de la mer n'éteignait point leurs feux, que les vents qui y soufflent ne les incommodaient point, qu'ils passaient à travers les vagues et qu'ils méprisaient les flots pour contenter leur passion : si l'amour folâtre est si hardi, si puissant et si généreux, combien plus l'amour très-pur, très-saint et très-divin, mais très-ardent et très-cordial de Jésus envers les hommes, *εδαυδρησενια* (Tit. III, 4) c'est ainsi que saint Paul l'appelle. *Aquamultæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruere istam* (Cant. VIII, 7) : que de vents, que de vagues, que d'orages s'opposaient à cet amour, et il a passé au travers ; que de pensées contraires, que de puissant raisons, que de considérations, que de réflexions sur les intérêts de son honneur se présentaient à l'esprit de Jésus pour rompre ce dessein et en empêcher l'exécution, et il les a toutes supprimées. L'amour envers les hommes a eu plus d'ascendant sur son esprit, plus de pouvoir sur ses affections, que le zèle de sa gloire : *Amor triumphat de Deo*, dit saint Bernard : il y a eu un saint combat, un heureux conflit, en son cœur divin, entre le zèle qu'il a pour sa gloire et l'amour qu'il a pour les hommes.

Le zèle de sa gloire lui faisait dire : Quel besoin ai-je de ces hommes, qui ne sont que des vers de terre ? Je n'ai que faire de personne, je suis dans la plénitude et l'abondance de toutes choses, au comble et en l'apogée d'une parfaite félicité, en la gloire

de mon Père, la possession et la jouissance assurée de tous ses biens, *de Deo amor triumphat*; mais je suis infiniment bon, ma bonté n'est point resserrée, son propre est de se répandre et se communiquer avec profusion; j'aime les hommes d'un amour très-ardent, *non amo et desero*; mes délices sont de converser avec ceux que j'aime.

Le zèle de son honneur lui dit: Si vous voulez être parmi les hommes, soyez-y noblement, royalement, divinement et convenablement à votre grandeur, en la forme et la majesté que l'état de votre béatitude vous donne, dans la splendeur et dans l'éclat de votre gloire: et ils vous admireront, et ils vous redouteront, et ils vous rendront les respects et les hommages qui sont dus à vos mérites; mais si vous prenez une forme étrangère, les livrés et l'apparence d'un peu de pain, plusieurs vous méconnaîtront; on vous méprisera, on passera cent fois devant vous sans vous faire la révérence; les calvinistes vous appelleront une idole de pâte, les donatistes vous jetteront aux chiens, et les Juifs tâcheront de vous percer à coup de conteau, *Amor triumphat de Deo*. Oui, mais, se répond-il, si je ne me déguise, si je ne couvre ma gloire sous les voiles d'un sacrement, les hommes n'oseront s'approcher de moi, ils ne pourront m'avisager, ma face rayonnante les éblouira, le brillant et l'éclat de ma gloire les fera trembler de crainte, ils se pâmeront de frayeur, et je ne pourrai converser avec eux.

Ménagez donc un peu votre excessive bonté, ne vous rendez pas si commun: n'instituez ce sacrement que pour Rome ou pour quelque autre lieu plus célèbre; ne donnez pouvoir qu'au pape, ou bien qu'aux quatre patriarches de consacrer votre corps; on en fera plus d'état, on ne vous montrera qu'à certain jour de l'année avec pompe et magnificence; les pèlerins iront de toutes les parties du monde pour vous visiter et pour vous rendre leurs devoirs. Oui; mais les pauvres, les malades et les enfants, les jeunes gens, les vieillards et une infinité d'autres personnes ne pourraient pas faire de si grands voyages, et ainsi ils seraient privés toute leur vie du bonheur et de la consolation de me voir.

Eh bien! soyez partout, pour être vu, visité, courtisé et adoré, mais non pas pour être mangé; n'est-ce pas trahir votre grandeur et faire tort à votre noblesse que d'être la viande des hommes, et indifféremment de tous les hommes sans distinction, sans exception et sans restriction; d'entrer en des bouches puantes, gâtées, chancreuses, gangrenées? mais le génie et l'instinct de l'amour, c'est de s'unir à la chose qu'on aime, *δύναμις έννοιας*. Voyez un père de famille qui aime avec passion son enfant de deux ou trois ans, quand il le tient entre ses bras, vous diriez qu'il souhaiterait se raccourcir et s'aplatir pour se fourrer dans ce petit corps; ce que cet homme désirerait et ne peut pas, Jésus le peut et le veut faire, son amour et sa puissance vont de pair; il ne se contente pas de s'être fait semblable à nous, d'être

avec nous, ou d'être auprès de nous, il veut être dans nous et joint à nous, corps à corps, cœur à cœur et esprit à esprit, étroitement, intimement et très-parfaitement; pour cet effet, il prend la forme d'une créature qui nous est familière et commune, l'espèce et l'apparence d'un peu de pain; il entre par notre bouche, il se glisse en notre estomac, il s'introduit en notre corps, et, si j'ose parler comme un homme apostolique parlait il y a treize cents ans, il est distribué à nos membres et à toute notre consistance, *αναδιδομενοι εις ημετερα μελη εις πασαν την ουσιασιν*: ce sont les propres termes de saint Cyrille de Jérusalem (*Catech. Mystag.*).

Oui; mais si les gens de bien sont dignes de toutes ces caresses, les pécheurs en sont très-indignes; si vous vous exposez ainsi indifféremment et sans distinction à être reçu de tous les catholiques, il y a mille et mille personnes qui vous recevront indignement: les usuriers, les vindicatifs et les voluptueux vous logeront en leur conscience ulcérée et souillée de mille ordures ou passions honteuses; on dira que vous êtes comme ce prodigue dont vous parliez autrefois, que vous prodiguez votre substance aux âmes volages et débauchées; ne pouvez-vous pas instituer ce sacrement, en sorte que vous y soyez quand une bonne âme s'en approchera, et que vous n'y soyez plus, quand une âme pécheresse attentera de vous recevoir? Mais *amor triumphat de Deo*; car les âmes choisies y auraient intérêt, elles seraient toujours en doute si j'y suis ou non; et si je les rends assurées qu'elles sont en bon état, cela les pourra enfler et leur donner de la vanité: si elles pensaient que je ne suis ici que pour les âmes qui sont en état de grâce, elles seraient toujours incertaines de ma présence ou de mon absence, et cette incertitude les empêcherait de me parler avec la confiance et la familiarité que je désire.

Eh bien, n'y soyez donc qu'à l'instant qu'on vous recevra; car si vous vous obligez à y demeurer, tant que les espèces sacramentelles seront entières, on vous logera dans des ciboires d'étain, dans des tabernacles couverts de poussière et d'araignées; aux villages, on vous laissera là tout seul, les jours et les semaines entières sans vous visiter: aux villes, on commettra mille irrévérences, mille insolences et mille impiétés en votre présence. *Amor triumphat de Deo*, encore une fois; car je veux, dit-il, servir à ma bien-aimée d'asile et de refuge permanent, où elle puisse avoir recours en toute occurrence, conférer avec moi, converser avec moi, me demander secours dans les dangers, lumière en ses doutes, conduite en ses actions, conseil ès perplexités, et consolation ès afflictions.

Bref, il ferme les yeux à toutes les considérations de ses intérêts, de son honneur, de sa grandeur et du zèle qu'il pourrait avoir de sa gloire; il s'expose à mille humiliations, mille injures, mille outrages ou indignités qu'il reçoit des hypocrites, des mauvais prêtres, ou des infidèles, pour contenter son amour et avoir cette bonté de se joindre à

une âme choisie et de converser avec elle : quel effort d'amour, quel transport, quelle admirable et incompréhensible charité !

IV. — Et en quel temps fait-il cet excès et ce prodige de charité ? *in qua nocte tradebatur*, la nuit même qu'on le trahissait : au même temps que les hommes traient le dessein de sa mort, à même temps il leur prépare un fruit de vie ; à même temps qu'on lui détrempé le fiel, au même temps il nous destine ce nectar et cette divine ambrosie.

Voyez de grâce votre ingratitude et l'injustice monstrueuse de vos horribles attentats : quand vous voulez vous excuser de vos blasphèmes, vous avez coutume de dire : Ce n'est pas trop souvent que je blasphème, ce n'est que deux ou trois fois le mois ; je ne blasphème jamais que quand je suis en colère, et si on ne me fâchait point, je ne jurerais jamais. Ce n'est pas trop souvent que vous blasphémez ! Quand ce ne serait qu'une fois l'an, c'est trop souvent ; quand ce ne serait qu'une seule fois en votre vie, c'est assez pour vous damner, ne vous y trompez pas. Vous ne blasphémez jamais si vous n'êtes en colère ! Certes voilà une helle excuse et une justification bien recevable. Si vous êtes fâché, que ne vous en prenez-vous à celui qui vous met en colère ? à quel propos vous en prendre à votre Dieu qui n'en est pas cause ? Disons ceci en passant pour vous mettre vos abominations devant les yeux.

Vous avez, par exemple, un enfant de dix ou douze ans : vous travaillez en votre maison pour lui gagner sa vie, faites que son frère ou que son compagnon le fâche, et que se sentant offensé, il vous aille donner un soufflet, et puis qu'il se mette à genoux devant vous et vous dise : Ah ! mon père, je vous demande pardon, pardonnez-moi s'il vous plaît ; ce n'est pas trop souvent que je vous donne des soufflets, ce n'est que deux ou trois fois l'année, et si jamais on ne me fâchait, je ne vous en donnerais jamais. Que diriez-vous de cet enfant, qu'en penseriez-vous ? ne diriez-vous pas que c'est un monstre de nature, une engeance de vipère et qu'il le faudrait lapider ? Hé ! quand je ne serais pas ton père, quand je ne t'appartiendrais en rien, tu es tout à fait déraisonnable de t'en prendre à moi, qui ne suis pas la cause de ta colère, à plus forte raison de t'en prendre à moi qui suis ton père ; à moi, dis-je, qui t'ai mis au monde, qui t'ai nourri et élevé jusqu'à présent, et qui travaille encore actuellement pour te gagner ta vie. Voilà ce que vous faites, et il vous semble que ce n'est rien : votre serviteur vous fâche, votre enfant vous désobéit, votre femme vous répond avec contestation, et vous blasphémez ce grand Dieu ; quand il ne serait pas votre Dieu, votre créateur, ni votre rédempteur, quand il ne vous aurait jamais fait aucun bien, vous êtes un dénaturé de vous en prendre à lui, puisqu'il n'en est pas cause : à plus forte raison de vous en prendre à lui qui vous a créé, conservé et racheté.

Mais supposons que Dieu en soit cause, supposons que ce soit lui qui vous ait donné

sujet de cette fâcherie, est-ce à dire qu'il le faille blasphémer, qu'il faille cesser de l'aimer, de le bénir, le louer et le glorifier. Voyez comme il se comporte en votre endroit : en la dernière cène il est tout ému, son âme est toute troublée d'un excès de tristesse et de fâcherie : *Turbatus est spiritu. Caput pavere et tædere, et mæstus esse* (S. Joan., XIII, 21). Vous êtes cause de ce trouble, vous êtes le sujet et l'occasion de cette tristesse ; car il est triste de vos péchés, qu'il a devant les yeux ; il est troublé par la présence et l'appréhension de la mort et des tourments qu'il va souffrir pour vous ; et en cette fâcherie, au lieu de vous maudire, au lieu de vous souhaiter du mal, il vous prépare ce mets délicieux, il vous prépare ce fruit de bénédiction.

Il vous donne son corps, son sang, son âme et sa divinité, avec une libéralité et une profusion excessive ; vous usez envers lui, je ne dirai pas de réserve et d'avarice, mais de chicheté et de taquinerie : vous ne voudriez pas faire un pas, saigner un malade ou signer une requête, pas donner un exploit, plaider une cause pour une veuve, pour un orphelin, ou d'autres membres de Notre-Seigneur, s'il n'y avait de l'argent.

Conclusion. — Il se dégonfle de sa majesté, il sort de son trône, il cache la splendeur de sa gloire pour converser avec vous, et vous ne voulez pas demordre d'un seul point de votre luxe pour lui complaire par la modestie et l'humilité chrétienne ; quelle différence entre ces viles espèces dont il est revêtu, et les robes précieuses dont vous êtes couverte ; osez-vous bien vous approcher d'un Dieu ainsi humilié pour vous, ayant le cœur enflé de vanité, et vous mirant comme un paon en la pompe de vos vêtements ; il couvre sa chair, sa chair très-sainte, sanctifiante et déifiante, dont la vue fait une partie de la béatitude des saints, qui charme tous ceux qui la voient, qui le ferait admirer s'il la montrait ; et vous voulez montrer la vôtre contre la défense qu'il vous en fait, votre chair scandaleuse, votre chair corruptible, votre chair qui sera la curée des vers, vous la voulez montrer pour être une allumette de concupiscence, un objet de mauvaises pensées qui souillent les cœurs des chrétiens, où le Fils de Dieu doit reposer.

Il se couvre des espèces, il demeure ici attaché à ce sacrement pour converser avec vous, et vous le laissez là tout seul. Vous ne daignez pas lui faire la cour ; vous passez les deux ou les trois jours sans le venir adorer ; vous lui donnez sujet de faire cette plainte : *Factus sum sicut passer solitarius in tecto.*

Il abaisse sa grandeur, il oublie ses intérêts, il ferme même les yeux à toutes les considérations de sa gloire pour s'unir à vous ; et vous ne voulez pas prendre la peine de vous lever le matin, de faire un peu d'oraison, pour préparer le logis où il doit faire sa demeure ; vous ne voulez pas vous abaisser jusqu'à instruire vos fermiers ou vos domestiques, à visiter les pauvres malades, ou à rechercher d'amitié vos ennemis pour

vous rendre agréable à lui. L'Écriture et les Pères nous recommandent tant d'honorer Jésus crucifié, pour réparer les déshonneurs, les opprobres et les affronts qu'on lui a faits en sa passion : il en souffre bien plus en l'eucharistie ; car en sa passion il n'en a souffert que pendant dix-huit ou vingt heures, et ici il en souffre depuis seize cents ans ; en sa passion il n'en souffrit qu'en Jérusalem ; en l'eucharistie, par tout le monde ; en sa passion, il n'en reçut que des juifs et des gentils : ici il en souffre des juifs, des gentils, des impies, des hérétiques, des mauvais catholiques et des prêtres vicieux, et il s'expose à toutes ces injures pour l'amour de vous, ô âmes choisies ! pour être au milieu de vous, pour converser avec vous et pour être caressé de vous ! Ne devriez-vous donc pas, s'il était possible, être continuellement à genoux devant lui, le suivre quand on le porte aux malades, l'honorer, l'adorer, lui faire la cour, pour réparation de tant d'injures que les autres lui font, et dire avec saint Bernard : *Quanto pro me vilior, tanto mihi charior ?*

Encore qu'il soit tout ému et plongé dans la douleur en la dernière cène par l'appréhension d'une mort si certaine, si prochaine, si douloureuse et si ignominieuse, il ne laisse pas de penser à vous, de vous dresser ce banquet somptueux ; et en la moindre affliction ou disgrâce qui vous arrive, vous le mettez en oubli, vous laissez là son service en arrière, vous quittez vos dévotions, et vous murmurez contre sa providence.

Il disait en l'Évangile : *Si quis diligit me, ad eum veniemus* ; Si quelqu'un m'aime, je viendrai à lui : et ainsi il ne veut venir qu'en ceux qui l'aiment ; c'est le sacrement d'amour, c'est l'amour qui le fait venir en nous, c'est l'amour qui nous doit disposer à le recevoir ; et parlant, si vous ne l'aimez, gardez-vous bien de vous en approcher ; mais si vous l'aimez vous garderez ses commandements : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit* : voilà un de ses commandements ; quant à moi je vous dis : Ne jurez donc point du tout ; ne jurez donc plus si vous l'aimez, ne jurez ni par votre âme, ni par le bien que voilà, ni jamais je ne sorte d'ici, ni aucun autre jurement quel qu'il soit. Voilà son commandement : Quant à moi je vous dis : Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous calomnient, faites du bien à ceux qui vous persécutent.

Mais comme nous ne pouvons rien de tout ceci sans la grâce de Dieu, disons lui avec l'Église : *A cunctis nos quæsumus, Domine, reatibus et periculis propitiatus absolve, quos tanti mysterii tribuis esse participes*. Grand Dieu, délivrez-nous, s'il vous plaît, par votre miséricorde des péchés que nous avons commis, faites-nous la grâce de n'en plus commettre et d'en éviter les dangers, afin de nous rendre dignes de ce grand sacrement, dont il vous plaît nous faire participants ; par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec vous en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON VI.

De la résidence de Jésus-Christ parmi nous en l'eucharistie.

Non est alia natio tam grandis, quæ habeat Deos propinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis (*Deuteron.*, IV, 7).

Quand je suis obligé de parler de ce pain céleste qui nous est proposé sur l'autel, j'ai dévotion de le nommer le pain des anges, la très-redoutable victime, la vénérable eucharistie, le très-adorable mystère ; mais je ne sais si je le dois appeler le très-saint sacrement, parce qu'encore que le Saint des saints y soit contenu, et qu'il y soit pour nous sanctifier, néanmoins ce très-auguste sacrement semble faire si grand tort à la sainteté de Dieu que, selon l'apparence humaine, elle y est notablement intéressée. Vous approuverez ma pensée, si vous considérez avec moi que la sainteté de Dieu le sépare infiniment de toute créature ; et qu'au contraire ce sacrement l'approche des fidèles, et l'en approche de si près qu'il ne le saurait être davantage.

Si Jésus s'est approché de sa créature, ç'a été premièrement de vous et par vous, ô sainte Vierge ! car saint Bernard dit que vous êtes cette toison mystique par l'entremise de laquelle la rosée coula du ciel et arrosa l'aire de Gédéon : *Vellus medium inter rorem et aream, mulier inter solem et lunam, Maria inter Christum et Ecclesiam* ; et le même saint nous avertit sagement et, puisqu'il y a même chemin de la terre au ciel que du ciel à la terre, de la créature au Créateur que du Créateur à la créature, le Fils de Dieu s'étant servi de vous pour s'approcher de nous, nous devons aussi mendier vos intercessions pour nous approcher de lui. C'est ce que nous faisons dévotement, nous prosternant à vos pieds et vous disant, avec l'Ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Triplex sanctitas Dei. Videtur lesa in Incarnatione, sed mirabilis et utilis pro nobis in eucharistia. — I. Punctum. Ratione status Christi. — II. Punctum. Ratione circumstantiarum, 1. modi, 2. temporis, 3. loci. — III. Punctum. Ratione effectuum. — Conclusio. Exhortatio ad honorandum et amandum concivem tam amabilem.

Encore que les esprits angéliques et les âmes bienheureuses qui jouissent de Dieu dans le ciel soient continuellement occupés à honorer toutes ses admirables perfections, si est-ce qu'il faut avouer que le plus délicieux objet de leur admiration et le plus ordinaire sujet de leurs cantiques de louanges, c'est sa sainteté divine et adorable.

L'Église nous enseigne, l'ayant appris d'Israël, que la continuelle occupation des anges, des chérubins et des séraphins dans le ciel, c'est de crier sans cesse : Oh ! qu'il est saint ! oh ! qu'il est saint, le Seigneur Dieu des armées ! *Qui non cessant clamare quotidie : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus*

Sabaoth; les âmes prédestinées, qui auront l'honneur et le bonheur d'être reçues en leur compagnie, tiendront aussi leur partie en ce concert angélique, en ce trisagium divin. David, décrivant l'exercice et l'entretien ordinaire des saints dans le séjour immortel, dit que la lettre de leur musique, que le sujet de leurs conversations et de leurs colloques, c'est la sainteté de Dieu. Vos saints, dit-il, ô mon Dieu, annonceront à perpétuité la gloire de votre sainteté et la magnificence de votre gloire : *Magnificentiam gloriæ sanctitatis tuæ loquentur* (Psal. CXLIV). Et je remarque que les saints anges ne se contentent pas de dire simplement que Dieu est saint, ils disent qu'il est trois fois saint : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*; et cela non-seulement pour exprimer les trois personnes de la très-adorable Trinité, mais encore pour signifier la triple sainteté que la foi catholique reconnaît et que la théologie adore en sa majesté divine, sainteté d'essence, sainteté d'opération et sainteté de résidence : *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum* (Lev., XI, 44), voilà la première; *Sanctus in omnibus operibus suis* (Psal. CXLIV, 13), voilà la seconde; *Tu autem in sancto habitas* (Psal. XXI), voilà la troisième.

Vous savez, messieurs, que la sainteté, parmi nous, est une qualité par laquelle une créature est tirée de l'usage commun et ordinaire, pour être tout à fait référée et consacrée au service de Dieu : *Vos estis gens sancta, separate*, etc. Les calices, les vases sacrés et les ornements de l'Eglise sont saints, parce qu'ils sont destinés à l'office divin, et ne peuvent être employés à des usages séculiers et profanes; les dimanches et les jours de fêtes sont saints, parce qu'ils sont ordonnés de Dieu et de l'Eglise, non pas pour être employés à des actions mondaines ou serviles, mais à des œuvres de piété ou de miséricorde; et de là vient qu'offrir à Dieu quelque chose et la sanctifier, sont deux termes synonymes en l'Ecriture. Ainsi en Dieu la sainteté, c'est une perfection par laquelle il est infiniment séparé de tout ce qui n'est pas Dieu; doué d'une si parfaite suffisance, plénitude et abondance que, par la condition de sa nature, il n'est indigent de personne ni référé à aucun être créé; il remplit le ciel et la terre, sans que son essence le touche; il est au milieu des désordres et des abominations de l'enfer, sans que sa pureté en soit intéressée; il tient la main aux pécheurs quand ils font une méchante action, sans avoir part à leur malice; il est si peu engagé à ses ouvrages, qu'il en souffre devant ses yeux la corruption et la perte sans peine et sans inquiétude; il est si peu attaché à ses créatures, qu'il destine l'univers aux flammes de sa justice; il est tellement séparé de tout ce qui n'est pas lui-même, qu'encore qu'il contienne en soi les perfections de toutes ses créatures, tant existantes que possibles, il est néanmoins infiniment éloigné de leur être: car il les contient en éminence, sans indigence, sans adhérence et sans dépendance; il les contient par le pouvoir qu'il a de les créer, de les conserver et de les per-

fectionner, non par le besoin qu'il ait d'en emprunter quelque surcroît à la plénitude de son être, *omnia continet*, ἵκανοῦς ὑπερῶς ἑξαρκημένος (Dion. Cass., l de div. Nom., sub *ficu*).

Dieu étant si saint en son essence, il l'est aussi par conséquent dans ses opérations, puisque l'opération est un apanage de l'être qui est de même nature et condition que lui : *Sanctus in omnibus operibus suis*. Parmi les créatures il y a toujours du commerce, du flux et du reflux, de la causalité réciproque entre l'agent et le patient, l'ouvrier et son ouvrage, la cause et son effet : *Omne agens agendo reparatur*. L'ouvrage, c'est la fin de l'ouvrier, et la fin agit comme les autres causes, agit, dis-je, non-seulement sur l'ouvrage, mais encore même sur l'ouvrier, réveillant son activité et l'appliquant à l'action; mais Dieu, agissant hors de soi, est si saint, si épuré de toute contagion et communication avec la créature, il a si peu de liaison et d'adhérence à ses ouvrages, que la création, la conservation et la conduite du monde ne mettent en lui aucune relation réelle; bref, dans son repos et dans son habitation, il est saint et séparé de tout être créé, il ne réside en aucune créature, il n'habite pas même dans les temples matériels : *Non in manufactis templis habitat*; il est en ce monde, mais il n'y habite pas; il y est contenant le monde, et non pas comme y étant contenu; il n'habite proprement qu'en soi-même : *Ipse sibi locus, et mundus et omnia*, dit Tertulien; et le poète chrétien :

Die ubi tunc esset cum præter eum nihil esset.

Tunc ubi nunc, in se, quoniam sibi sufficit ipse.

Mais voici une chose étrange et digne de toute admiration : pendant que la puissance infinie de Dieu, sa sagesse, sa bonté et ses autres perfections s'exercent admirablement, se font voir avec éclat, et marchent comme en pompe et en triomphe au mystère de l'Incarnation, et encore plus en celui de l'eucharistie, qui en est la consommation, la sainteté de Dieu y est, ce semble, éclipsee, supprimée et presque anéantie.

La puissance infinie de Dieu ne se montre-t-elle pas évidemment en l'Incarnation, quand elle fait une vierge mère, un homme Dieu, un Verbe divin enfant, une âme souverainement bienheureuse et extrêmement souffrante; en l'eucharistie, quand elle fait que le corps d'un homme de trente-trois ans, avec toutes ses dimensions, soit contenu dans le contour d'une si petite hostie, qu'il soit unique, et en tant de lieux où il est consacré; tant de fois mangé, sans jamais être consumé.

La sagesse incompréhensible se montre en l'Incarnation, en ce que, supposé que Dieu seul ne pouvant pâtir et l'homme seul ne pouvant satisfaire, elle invente le moyen d'associer l'homme à Dieu, lier la divinité à l'humanité, faire un homme Dieu et un Dieu homme, afin qu'en tant qu'homme il puisse souffrir et en tant que Dieu il puisse satisfaire. En l'eucharistie, elle paraît, en ce que d'un côté ce corps divin ayant à être la viande

de nos âmes, le germe de la résurrection de nos corps, et ce corps divin étant rempli de gloire, qui nous pourrait opprimer en l'infirmité de cette vie mortelle. Et, d'autre part, ce même corps ayant à monter au ciel, pour être l'objet des bienheureux, elle trouve l'invention de le faire demeurer au ciel et de le faire produire en la terre, de le rendre glorieux et de voiler l'éclat de sa gloire sous les accidents d'une substance qui nous sert de viande ordinaire.

Sa bonté ineffable s'exerce en l'Incarnation, en ce qu'il communique à la sainte humanité sa propre subsistance et toutes les richesses de sa divinité; et encore plus en l'eucharistie, en ce qu'il joint et unit cette même divinité par l'entremise de sa chair, non à une seule créature, mais à chacun de nous en particulier, et à tous ceux qui naissent en l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles, *et nos Deo conjungeres per carnis contubernium*; mais au contraire sa sainteté est si notablement intéressée en ces deux mystères, qu'elle y semble perdre tous ses droits.

Car cette divine sainteté le rend inaccessible à toute créature, *luce[m] habitat inaccessibile[m]*; et son amour en l'Incarnation le met au milieu de nous, au milieu de deux animaux et au milieu de deux larrons. Sa sainteté l'élève si fort au-dessus de tout être créé, qu'on ne le peut atteindre ni de la main ni de la vue, ni de la pensée; et son amour en l'Incarnation l'abaisse et l'approche tant de nous qu'on le voit, on le touche, on le manie et qu'on converse avec lui. Sa sainteté faisait qu'on disait de lui : *Deum nemo vidit unquam, quærere Deum si forte attrahent, non in manufactis templis habitat* (Joan., I, 18); et son amour a fait en l'Incarnation qu'on a dit de lui : *In terris visus est, et cum hominibus conversatus est; manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ; Verbum caro factum habitavit in nobis* (Bar. et Joan.) Sa sainteté le sépare et l'éloigne tellement de nous, qu'il y a une distance et une disproportion infinie entre lui et nous *Domine, quis similis tibi*, et son amour en l'Incarnation le rend si semblable à nous, qu'il est comme l'un d'entre nous; que dis-je, comme l'un d'entre nous ! il est en effet l'un d'entre nous, *factus est tanquam unus ex nobis; imo non tanquam, sed vere unus ex nobis*, dit saint Bernard; ce qui est cause qu'il dit à ses apôtres : Bienheureux sont les yeux qui ont vu ce que vous voyez.

Mais si nous considérons la chose de bien près, si nous confrontons le mystère de l'eucharistie à celui de l'Incarnation, nous verrons que notre bonheur est plus grand, *Sed mirabilius in eucharistia*, que notre sort est plus souhaitable, que notre partage est plus heureux que celui de ses disciples; et nous verrons enfin que c'est en suite de l'eucharistie plutôt que de l'Incarnation que nous pouvons dire : *Non est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantem sibi, sicut Deus noster adest nobis*; que ce mystère l'approche plus de nous que l'Incarnation, inter-

resse plus sa sainteté que n'a fait l'Incarnation. Nous verrons que la présence, la proximité et la résidence de Jésus-Christ parmi nous est incomparablement plus avantageuse que parmi ceux qui étaient sur la terre au siècle d'or de sa demeure en ce monde, et ce principalement pour trois considérations : premièrement eu égard à la qualité de sa personne; en deuxième lieu, eu égard aux circonstances de sa demeure parmi nous; et en troisième lieu, eu égard aux effets de cette divine habitation.

I. — Il est vrai que c'est le même corps et le même sang précieux qui était alors qui est à présent parmi nous, mais avec grande différence; car il était alors infirme, passible, mortel, et il est à présent glorieux, impassible et immortel. Saint Ambroise (*Ser. 52, in die pasce.*) et saint Augustin (*Ser. 153, de Temp., in vigil. Paschæ*) font un beau parallèle entre le sein immaculé de Marie et le sépulcre de saint Joseph d'Arimathie : le sein de Marie n'a servi qu'à Jésus, car elle ne conçut jamais d'autre enfant; et le sépulcre de saint Joseph n'a été qu'à Jésus, car il n'a jamais reçu d'autre corps que le sien. Jésus-Christ au sein de Marie a été exempt des souillures dont les autres enfants sont atteints, et dans le sépulcre de saint Joseph il a été affranchi de la pourriture, à laquelle les autres corps sont sujets : *Inter mortuos liber*. Le sein de Marie a fait naître Jésus, et le sépulcre l'a fait renaître. Ces deux grands docteurs, après avoir remarqué ces beaux rapports et d'autres semblables, osent dire que le sépulcre de Joseph est en quelque façon préférable au sein de Marie; car Jésus sortit du sein de la Vierge pour vivre parmi les hommes, pour aller à la mort, pour descendre aux enfers et pour obéir à un artisan; et il sortit du sépulcre pour régner parmi les archanges, pour entrer en sa gloire, pour monter au ciel et pour gouverner l'univers.

De même si nous comparons l'honneur que nous avons d'avoir Jésus-Christ parmi nous, de le tenir entre nos mains et de le loger en nos cœurs, avec l'honneur que les apôtres ont eu de l'avoir parmi eux, celui que Siméon a eu de le porter entre ses bras, et celui que la Vierge a eu de le loger en son sein, nous verrons que notre bonheur est plus grand que le leur, car il était lors exposé à toutes les bassesses et infirmités humaines : *Per omnes naturæ humanæ contumelias volutatus* (Tertull.); et il est à présent élevé à toutes les grandeurs et prérogatives de la divinité; il était alors l'objet de la justice et de l'indignation de Dieu, et il est maintenant l'objet de sa complaisance; son Père lui disait alors, *Effundam super te indignationem meam, complebo furorem meum in te*; et il lui dit à présent, *Sede a dextris meis*; il était alors sujet à la malédiction de nos iniquités qu'il avait chargées sur soi, et il est maintenant en la gloire de son Père dont il est revêtu et orné; il était assujéti à la mortalité et à toutes les misères de notre nature, et il est en la jouissance de toutes les félicités et perfections de Dieu : la Divinité

habitait alors en ce corps précieux, mais elle n'y habitait pas pleinement, totalement et parfaitement, ainsi qu'elle fait maintenant, selon toute sa plénitude et son actualité, selon toute l'étendue de ses prérogatives et de ses attributs : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter*; il était alors *secundum carnem homo, nunc per omnia Deus*, dit saint Ambroise (*Lib. de Fide resur.*); *tunc homo, et nunc Deus, nunc Deus totum est*, dit saint Hilaire (*Lib. II de Trinit.*), c'est-à-dire dégagé et affranchi de toutes les bassesses, faiblesses et imperfections de la chair, revêtu et orné de toutes les grandeurs, excellences et perfections divines dont un corps est susceptible.

II. — 1. De plus, quand il était en ce monde, encore qu'il fût extrêmement doux et affable, la gravité de sa contenance, la majesté de son port et l'éclat de son visage pouvaient intimider les grands pécheurs et les personnes craintives, et les empêcher de l'aborder : témoin sainte Madeleine, qui n'osa pas se présenter à lui, mais qui se mit à ses pieds par derrière; témoin la femme Hémorrhôisse, qui, toute tremblante, toucha par derrière, à la dérobee, la frange de sa robe; et les dix lépreux, auprès de Samarie, qui crièrent de loin : Ayez pitié de nous; et le centenier qui lui disait : Seigneur, je n'ai osé m'adresser à vous de prime abord, m'en estimant indigne. Mais ici il fait comme Moïse quand il descendit de la montagne, il voile l'éclat de sa gloire, il couvre la splendeur de sa face majestueuse et rayonnante, sous les espèces d'une substance si commune et si triviale, qu'il n'y a si petit enfant qui ne s'en approche sans crainte, il n'y a homme si pauvre, si hideux et si misérable au coin des rues, en un faubourg, ou en un hôpital, qui ne le fasse venir en son logis, qui ne l'approche, qui ne le reçoive en sa bouche, et qui ne le loge au milieu de son sein; car il est comme les rayons du soleil, qui ne se gâtent pas sur la boue, qui ne se noircissent point sur la poix, qui ne se brûlent pas dans le feu, et qui ne se gèlent point sur la glace.

Quand il était sur terre on voyait ce précieux corps, mais ce n'était qu'avec les yeux de la chair, avec les yeux que nous avons reçus d'Adam, avec des yeux semblables à ceux des moucherons, avec des yeux qui doivent pourrir et être réduits en poussière, des yeux qui sont maudits et excommuniés par le péché du premier homme, il y avait du bonheur et non pas du mérite à le voir; ici nous le voyons par la vue de l'esprit qui nous est commune avec les anges, par les yeux de la foi que nous avons reçus du Sauveur, qui sont bénis et sanctifiés en lui; nous le voyons avec autant de mérite que de bonheur, pour ce, le Fils de Dieu ayant dit à ses disciples : Bienheureux sont les yeux qui ont vu ce que vous voyez; voulant enchérir là-dessus et relever notre bonheur sur le bonheur de ceux qui le voyaient, il disait à saint Thomas : Bienheureux ceux qui ne me voient pas des yeux du corps, mais qui me voient des yeux

de la foi : *Beati qui non viderunt et crediderunt.*

2. Quand il était sur terre, on ne pouvait jouir de sa présence en tout temps, il se retirait souvent tout seul sur la montagne, il était solitaire dans le désert, il passait les nuits en prières dans le jardin des Olives ou ailleurs : ici on s'en peut approcher le matin et le soir, le jour et la nuit, en tout temps, en toute saison et en toute occasion.

3. Il n'avait point de domicile certain et ordinaire pendant sa vie publique, et il disait à un homme qui désirait le suivre partout : Les renards ont leur retraite assurée, et les oiseaux leurs nids, mais je n'ai point de lieu certain et ordinaire pour reposer ma tête. En sa vie privée et particulière, il avait un domicile, mais il était inconnu; il n'était qu'en un lieu, il n'habitait qu'à Nazareth : maintenant il n'y a royaume, province, ville, ni village qui n'ait le bonheur de le posséder; et saint Bernard a très-bien remarqué que l'Eglise lit le Martyrologe, pour le jour de Noël, tout autrement que pour les autres fêtes; car aux autres jours elle parle au temps passé, elle dit : Un tel jour saint Etienne, saint Laurent ou saint Vincent eudura le martyre, saint Jean Baptiste naquit; mais publiant la naissance de Jésus, elle parle au temps présent, elle dit : Jésus-Christ prend naissance en Bethléhem : *Jesus Christus nascitur in Beth'ehem*, parce qu'il prend tous les jours naissance en Bethléhem, qui signifie Maison de pain, en ce sacrement, sous les espèces qui étaient la maison de la substance du pain, en toutes les provinces et paroisses du monde; et, par conséquent, nous pouvons dire, sans exagération, que Jésus-Christ est Italien, Français, Espagnol et Anglais; nous pouvons dire avec vérité qu'il est Gascon, Provençal et Bourguignon; nous pouvons dire sans amplification qu'il est Toulousain, Bordelais, Parisien, qu'il est natif et habitant de Toulouse, de Dole et de Marseille; oui, né à Toulouse, car il y est produit par une vraie, réelle et substantielle production; oui, natif et originaire de Toulouse, car il est produit par les bourgeois de Toulouse : *Corpus Christi, sacro ore conficiunt* : les citoyens de Toulouse, qui sont prêtres, le produisent ici par une action si réelle, si efficace et si admirable, que si, par impossible, il n'était pas autre part, et si les paroles avaient le même pouvoir qu'elles ont, il commencerait d'être, par cette transsubstantiation, habitant de Toulouse; oui, habitant de Toulouse, car il n'en sort jamais, il y demeure continuellement, il y a sa maison et son domicile arrêté : *Ponam tabernaculum meum in eis*; même quelquefois il habite sous le même toit, il est notre domestique, il n'y a qu'une muraille entre sa chambre et la nôtre.

Il me semble qu'on fait une grande faute quand on compte les habitants d'une ville ou d'un village; on les nomme tous, excepté le premier, le principal et le plus notable, qui est l'Homme-Dieu : quand vous voulez compter les paroissiens de Saint-Etienne, vous

parcourez en votre esprit les rues, les maisons, les chefs de famille de la paroisse : et vous ne comptez pas le Fils de Dieu, qui en est habitant autant que pas un, et qui veut bien s'assujettir aux charges et aux obligations de la ville et de la paroisse. Les paroissiens sont sujets à la conduite et à la direction du curé : Jésus-Christ s'y assujettit ; le curé l'enferme dans le tabernacle, il l'expose en public dans les nécessités, il le porte en procession, il le donne à la sainte table, il le mène en la maison des malades, il en fait tout ce qu'il lui plaît. Si les bourgeois sont obligés de faire la garde, Jésus-Christ la fait avec tant de soin que, sans sa vigilance et sa protection, toutes les autres sentinelles veilleraient en vain pour notre défense : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam*. Si les bourgeois courent au feu quand on sonne le tocsin, et tâchent de l'éteindre, Jésus-Christ au saint-sacrement y est souvent apporté, et étouffe l'incendie par son adorable présence : on l'a vu ces années passées à Châlons-sur-Saône, et à Paris en l'embrasement du Louvre, à la vue de toute la cour, l'an.... Si les bourgeois se servent l'un l'autre chacun en sa profession, le Fils de Dieu en ce sacrement sert beaucoup à tous les fidèles.

III. — Et c'est la troisième raison pour laquelle il a sujet de nous dire plus qu'à ses contemporains qui le voyaient sur terre, et plus qu'aux bienheureux qui le voient dans le ciel : *Beati oculi*, Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Quand il était en ce monde, on se servait de lui, mais on n'en jouissait pas : dans le ciel, on jouit de lui, mais on ne s'en sert pas : ici on s'en sert et et on en jouit. *Quos tantis, Domine, largiris uti mysteriis*, nous dit l'Eglise sur la terre, *cælestibus, Domine, pasti deliciis* ; il était la lumière du monde, on s'en devait servir pour travailler à l'ouvrage de la perfection, *Operamini dum dies est* ; il était le médecin des âmes et des corps, on s'en servait pour la guérison des maladies, *Non est opus benevolentibus medicus, sed male habentibus* ; il était l'avocat des pécheurs, on s'en pouvoit servir pour obtenir grâce et gagner son procès, *Pater, dimitte illis* ; on s'en servait pour une infinité d'autres besoins, mais on n'en jouissait pas, *Pertransiit benefaciendo* ; dans le ciel, les saints en jouissent, car il le possède avec amour et avec plaisir, comme leur dernière fin ; mais ils ne s'en servent pas : puisqu'ils ont obtenu la fin, ils n'ont plus besoin de moyens ; ils ont le bien délectable sans danger de le perdre ; le bien utile ne leur est plus nécessaire : ici nous en avons la jouissance et l'usage.

Vous le savez, vous l'expérimentez tous les jours, ô âme dévote ! vous avouez que toutes vos délices, vos consolations, et que votre béatitude en ce monde, c'est de recevoir votre bien-aimé, de le loger en votre sein, de le courtiser, de le caresser, et de converser familièrement avec lui. Nous nous en servons, car il est ici notre lumière, notre avocat, notre médecin, notre nourriture,

notre sacrifice, et il produit en nous les effets de toutes ces qualités beaucoup plus avantageusement que pendant sa vie mortelle et passible. Les mystères qu'il opérât produisaient chacun des effets particuliers, et répandaient dans les âmes des grâces conformes à leur état. La conception immaculée de Jésus-Christ communiquait la pureté, sa naissance donnait la grâce de renaitre spirituellement, sa passion donnait la grâce de souffrir pour Dieu, sa mort de mourir au péché, et ainsi des autres ; mais ayant fait un épitome et un abrégé de tous ses mystères en ce sacrement, ayant ici recueilli et ramassé toutes les actions, toutes les souffrances, tous les états et mystères de sa vie ; étant au sein de son père et en son éternité, il ne donne pas ses grâces en les partageant, et l'une après l'autre, mais il les communique toutes ensemble, avec autant de largesse et d'abondance que s'il était présentement conçu, enfanté, circoncis et crucifié.

Le dévot Gerson parlant de la Vierge, qui communiait après l'ascension du Fils de Dieu, dit que, le contemplant en l'eucharistie, elle se souvenait des actes de dévotion, des caresses, des baisers et des services qu'elle lui avait faits, qu'elle les réitérait d'une autre manière et avec autant de mérite : *Contemplabatur Maria existentiam mirabilem filii in hoc sacramento quem visibiliter tractaverat cum blanditiis, et oculis suavissimis in gremio corridentem : credebat hoc idem sibi licere nunc quamvis alio modo, sed non minori merito ; grandem tibi rem, o anima christiana, grandem nimis æstimasses, si Virgo benedicta posuisset olim filium suum in gremio tuo, si concessisset amplexus, et osculum ; sed habes hic rem, suo miraculo et merito grandiore* (Gerson, tom. III, tract. 9, in *Magnificat*, part. III). Vous voudriez bien avoir le même bonheur que ses contemporains, dit saint Chrysostome : vous voudriez bien voir son sépulcre, sa maison, sa crèche ; vous voudriez bien toucher la frange de sa robe : vous pouvez bien plus, vous pouvez lui parler, converser avec lui, le toucher et le loger en votre sein.

Mais de quoi vous sert de savoir et de pouvoir toutes ces choses, puisque vous ne vous en servez pas ? *Sapientia abscondita, et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque* (Eccl., XX, 32) ? dit le Saint-Esprit ; que profite une science cachée et un trésor qui n'est point employé ? Jésus, la Sapience éternelle, est ici ; vous pourriez vous rendre sage, en conversant souvent avec lui, *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit* ; il est votre trésor, et vous pourriez vous en servir pour acquitter vos dettes, l'offrant à Dieu en sacrifice : et cependant vous demeurez toujours engagé à la justice de Dieu. Il est la lumière, vous pourriez prendre votre conduite de lui, le venir consulter en vos actions et en vos entreprises : elles vous réussiraient mieux ; il est la viande de votre âme, et, faute d'en user, vous demenez faméliques, faibles et languissants, *Percussus sum ut fanum, et aruit*

cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum; il est l'agneau de Dieu pour l'expiation de vos péchés; vous le pourriez offrir au Père éternel pour apaiser sa colère. Quoi! ne pensez-vous pas que Dieu vous en demandera un très-grand compte si vous ne le faites, et que ce vous sera un grand regret à l'heure de la mort? Si le Fils de Dieu dit en l'Évangile que nous rendrons compte d'une parole oisive, quel compte faudra-t-il rendre d'un trésor si précieux que nous laissons inutile? Vous pourriez entendre la messe les jours ouvriers, en entendre deux ou trois les jours de fête; vous pourriez ici faire votre cour au Sauveur, négocier avec lui les affaires de votre salut pendant vêpres et les autres offices: cependant vous aimez mieux perdre le temps à jouer ou à deviser. Je ne vous dirai pas seulement, *Regina Saba surgit in iudicio*, que la reine de Saba s'élèvera contre nous au jugement, car elle vint de bien loin, elle quitta ses Etats, elle s'exposa à mille dangers en son voyage, pour visiter le roi Salomon, et il n'était qu'une figure et qu'une ombre bien imparfaite du très-sage roi que nous avons en ce sacrement. Je ne vous dirai pas seulement: Tant de pauvres gens des champs font une ou deux lieues toutes les fêtes pour aller à la messe; vous l'avez en votre rue et à vos portes, à deux pas de votre maison, et vous négligez d'y aller; mais je vous dirai: *Nolite fieri minus quam equus et mulus*.

On dit que saint Antoine de Padoue, disputant à Bourges contre un hérétique, nommé Guillard, qui niait la présence réelle de Jésus en l'eucharistie, l'ayant convaincu par des passages évidents, cet opiniâtre lui dit: Si ton Dieu est dans ce sacrement, fais en sorte que ma mule l'adore. Le saint accepta la condition par une particulière inspiration de Dieu, se confiant en sa providence et en la vérité de la cause qu'il soutenait; l'hérétique fait jeûner sa mule trois jours et trois nuits entières, après lesquelles le saint, à la vue d'une infinité de catholiques et d'hérétiques qui y étaient accourus, se présente à la mule avec le très-saint sacrement, et d'autre côté Guillard lui présente de l'avoine: l'animal quitte l'avoine, et se va jeter à genoux devant le saint-sacrement. On a bâti une chapelle en ce même lieu, au cimetière de la paroisse nommée Saint-Pierre-le-Guillard. *Nolite fieri minus quam equus et mulus*. Vous aviez pris le matin résolution d'entendre la messe, vous vous étiez mis en chemin à cette intention; un je ne sais qui vous a invité à déjeuner, et le désir de cette franche repue vous a fait quitter votre dévotion: ne pensez-vous pas que Dieu vous confondra par l'exemple de cet animal?

On; mais, me direz-vous, je ne puis aller à l'église, je suis goutteux, ou perclus de mes membres, ou bien il faut que je gagne ma vie, que je travaille à la boutique ou aux champs; il est vrai, je le veux, mais n'y pouvant venir de corps, qui vous empêche d'y venir de cœur et d'esprit, et faire comme les

Israélites? Salomon, par inspiration de Dieu, avait bâti le temple de Jérusalem au milieu de la terre pour lors habitable, comme le centre où aboutissaient toutes les lignes de sa circonférence, *ambiliens terra*, en quelque lieu du monde que les Juifs se trouvaient, il se tournaient devers le temple pour faire leur oraison: Salomon dit que même les soldats étant à l'armée, et faisant leurs prières se tournaient vers le temple pour être exaucés de Dieu (III *Reg.*, VIII, 44); et le roi Ézéchiass étant malade, pour obtenir la santé se tourna vers la muraille qui était du côté du temple (*Is.*, XXXVIII); et cette coutume était en si grande recommandation, que le prophète Daniel (*Dan.*, VI) pour la garder inviolablement se mit en danger évident de mort; car le roi avait défendu sur peine de la vie de faire prière à autre qu'à lui l'espace de trois jours: nonobstant cela, le prophète, sachant bien qu'il serait épié, ouvrait sa fenêtre trois fois par jour, se tournait devers le temple, et y envoyait son cœur et ses vœux à Dieu: ce qui fut cause qu'il fut jeté en la fosse aux lions pour en être dévoré, mais Dieu l'en délivra miraculeusement. Ce temple n'était que la figure de nos églises, Dieu n'y habitait pas corporellement comme dans les nôtres; on en était quelquefois fort éloigné, et on ne savait précisément en quel endroit il était situé, et de quel côté il se fallait tourner: au lieu qu'en quelque endroit que nous soyons nous avons devant nous quelque église, où est le centre de notre bonheur: ne devrions-nous pas cent fois par jour y porter notre cœur, nos pensées, et les tendresses de nos affections, *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum*; ne devrions-nous pas être, comme David: *In terra deserta, in via, et iniquosa, sic in sancto apparui tibi*: quand je serais au fond du désert dans la plus vaste et profonde solitude, je me porterais de cœur et d'affection en votre sanctuaire, je vous y adorerai et converserai avec vous?

Nous voyons que l'aiguille d'un cadran, pour avoir touché une seule fois une pierre d'aimant, ne s'arrête plus, mais est en continu mouvement, et comme en inquiétude jusqu'à ce qu'elle soit pointée vers le nord, où l'on dit qu'il y a des montagnes d'aimant: quand nous n'aurions jamais communiqué qu'une fois, quand nous n'aurions touché qu'une seule fois le corps adorable de Jésus, ne devrions-nous pas être en inquiétude, jusqu'à ce que notre cœur fût tourné vers l'église, où est notre aimant et notre amant tout à la fois. Ah! ne permettons pas qu'il puisse réitérer cette plainte contre nous: *Non est propheta sine honore, nisi in patria sua*. La vraie patrie de l'Homme-Dieu n'est pas le ciel empyrée, il n'y a pas été engendré selon sa divinité, mais dans le sein de son Père; ni selon son humanité, mais dans le sein de la Vierge: la terre est proprement sa patrie, il y a été conçu et enfanté, il y est tous les jours produit, et il y doit être honoré plus qu'en tout aucun autre lieu. Il veut bien être notre concitoyen, ainsi nous devons souvent le visiter, l'aimer, le hanter, le consulter, et le

caresser comme un très-bon et très-excellent voisin.

On dit communément qu'il y a trois mauvais voisins qui incommodez fort une maison ou un héritage, et qui en rabaisent bien le prix et la valeur, un homme riche, une rivière et un grand chemin : c'est ici tout au contraire, nous avons pour voisin un Homme-Dieu, qui est très-riche, mais qui n'est pas chiche : riche en miséricorde, *Dives in misericordia* (Eph., II, 4), dit son apôtre; un voisin charitable, libéral et magnifique, *Dives in omnibus qui invocant illum* (Rom., X, 12), qui n'empêché pas sur ses voisins; mais qui les enrichit, qui les comble de biens, qui leur permet d'entrer en sa maison à toute heure, y emprunter tous leurs besoins, recevoir de lui lumière en leurs doutes, conseil en leurs entreprises, secours en leurs tentations, et consolation en leurs afflictions; nous avons pour voisin ce fleuve de grâce, cette rivière de joie, de paix, de bénédiction, *Declinabo super eam quasi fluvium pacis*; nous avons pour voisin celui qui dit : *Ego sum via* (a *vehendo*) ce grand chemin, par lequel nous pouvons, et devons envoyer au ciel nos prières, nos vœux, nos espérances et nos bonnes œuvres; ce chemin assuré, par lequel nous pouvons aller à Dieu; à notre dernière fin et à notre patrie; si nous le suivons, nous y arriverons infailliblement, nous y serons bien reçus, nous y régnerons avec lui en toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON VII.

Leucharistie nous donne droit à la résurrection glorieuse.

Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem habet vitam eternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die (S. Jean, VI).

Il y a cette différence entre la sainte eucharistie et les autres sacrements de l'Eglise, que les autres contenant seulement la grâce qui est toute spirituelle, ils ne produisent ordinairement que des effets spirituels, ils n'opèrent pour l'éternité qu'en notre âme seulement, en un mot, ils ne profitent qu'à notre esprit : la sainte eucharistie, au contraire, contenant en soi l'auteur de la grâce, Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est composé de corps et d'âme, produit des effets spirituels et corporels, elle sanctifie notre âme, et profite à notre corps; et l'un de ses plus remarquables effets, c'est qu'elle donne à notre chair un germe d'immortalité, un droit de se relever quelque jour de la terre, et de ressusciter glorieuse : si cet anguste sacrement était figuré par l'arbre de vie, vous êtes donc représentée par le paradis terrestre, ô sainte Vierge ! puisque comme la terre de ce jardin de délices produisait, et portait des fruits sans être ensemencée, ni labourée, ni cultivée, *Non seminata ab aliquo, non defossa sarculo, non impinguita fimo*, mais par la seule bénédiction du ciel, dit saint Bernard, ainsi votre sein virginal a conçu le corps de Jésus, sans le concours et le ministère d'aucune

créature, mais par la seule rosée du ciel, par la grâce de Dieu, par la fécondité du Père, par l'opération du Saint-Esprit, comme votre auge vous prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Immortalitatem quam lignum vite mirabiliter tribuebat, Christus mirabiliter reparat.* — Punctum unicum. *Influit corporibus nostris jus ad immortalitatem. Probatur : 1. Scriptura ; 2. Patribus qui floruerunt quinque primis sæculis, nempe primo sæculo, S. Ignatius ; secundo sæculo, S. Justinus Martyr ; tertio sæculo, S. Irenæus ; in quarto sæculo, S. Gregorius Nyss. ; in quinto sæculo, S. Cyrillus Alexandrinus ; 3. probatur ratione ; 4. comparationibus, 1^o mellis, 2^o scintillæ ignis in palea, 3^o seminis, 4^o domus reedificatæ. — Conclusio. 1. Praxis devota post communionem ; 2. gratitudo pro tanto beneficio ; 3. minæ in communicantibus indigne, super verba : Probet se homo qui judicium sibi manducat.*

Contra vim mortis, non est medicamen in hortis :

point de plante capable d'empêcher l'homme de mourir : cette maxime de l'école de Salerne n'est pas une proposition d'éternelle vérité ; car l'écriture sainte nous apprend qu'au commencement des siècles, en l'état heureux de la justice originelle, la terre portait une plante qui résistait à la tyrannie de la mort, qui en émoussait toute la force, et qui triomphait si heureusement de cette meurtrière qu'elle n'avait point d'empire ni de pouvoir sur l'homme qui, de temps en temps, mangeait du fruit de cet arbre : arbre qui était véritablement l'arbre des arbres, la plante des plantes, la moelle et le suc le plus précieux de la terre, le restaurant des hommes, où étaient ramassées comme en infusion toutes les bonnes qualités, les propriétés salutaires, les essences et les vertus occultes de tous les fruits, de toutes les herbes, de toutes les drogues et viandes du monde. Le texte latin, en la Genèse, l'appelle l'arbre de vie, l'hébreu plus emphatique le nomme l'arbre des vies : *Hhets Haccajim*, et cela pour plusieurs raisons.

Premièrement, parce que le fruit de cet arbre n'eût pas seulement préservé de la mort le premier homme, mais il eût conservé les vies de tous ses descendants, qui eussent persévéré en la grâce de Dieu et en l'observance de ses divins commandements. Arbre de vie en second lieu, parce qu'il eût donné à chacun de nous une vie d'aussi longue durée que les vies de plusieurs hommes de ce temps-ci, de ceux mêmes qui parviennent à une extrême vieillesse, c'est-à-dire une vie qui, selon l'opinion probable de quelques docteurs, eût duré neuf ou dix mille ans ; car si la vie de Seth, de Matusalem et des autres hommes des premiers siècles avant le déluge, était neuf ou dix fois plus longue que celle des hommes de ce temps : à plus forte raison en l'état d'innocence, et l'intégrité de la nature, la vie des

hommes eût été pour le moins neuf ou dix fois plus longue que celle des hommes des premiers siècles, en l'état déplorable du péché, et de la nature corrompue. Arbre de vie en troisième lieu, parce que le fruit de cet arbre eût conservé les trois vies que la philosophie reconnaît en l'homme, la végétante, la sensitive et la raisonnable : il eût réparé les brèches de l'humide radical, rallumé la chaleur naturelle, réveillé les esprits vitaux, restauré les forces affaiblies, mis d'accord les quatre qualités élémentaires, tenu en bonne intelligence les quatre humeurs qui s'entrebattent, la bile, le sang, le flegme et la mélancolie, corrigé toutes les défauts du corps, purifié la vue et l'ouïe, subtilisé l'esprit, affermi la mémoire, donné vigueur et vivacité aux sens extérieurs et intérieurs ; en un mot, il eût fortifié toutes les parties du corps, et toutes les puissances ou facultés de l'âme.

Homère, Hésiode et les autres poètes anciens, qui avaient lu les livres de Moïse, et fréquenté avec le peuple de Dieu, avaient appris quelques nouvelles des merveilleuses propriétés de cet arbre, et les représentaient obscurément par leurs fictions poétiques, ainsi que le déluge de Noé par celui de Deucalion, et l'embrassement de Sodome par la chute de Phaéton : car ils disaient que les bienheureux avaient l'ambrosie pour viande et le nectar pour leur breuvage, et par toutes ces fictions ils n'entendaient autre chose que cet arbre de vie, et les effets admirables qu'il produisait en l'homme, à savoir : de le préserver de la mort, et de le conserver dans une perpétuelle vigueur de jeunesse ; car, comme à fort bien remarqué Suidas, *Ambrosia* est la même chose qu'*Arosia*, c'est-à-dire sans mort ou immortalité (de α particule privative, et $\epsilon\rho\sigma\tau\acute{o}\varsigma$; comme pour dire que l'homme qui par les principes de sa nature, et la condition de son être, devait le tribut à la mort, et qui est appelé, pour cela, par les Grecs, $\epsilon\rho\sigma\tau\acute{o}\varsigma$, c'est-à-dire mortel, devenait $\alpha\epsilon\rho\sigma\tau\acute{o}\varsigma$, c'est-à-dire immortel, mangeant de cette viande ; et le nectar, qui était le vin des bienheureux, vient de $\nu\epsilon\omicron\varsigma$ qui signifie jeune, comme faisant jeunes les hommes qui en usaient : pour ce sujet les mêmes poètes, continuant l'allégorie de leurs fables, disaient que la déesse Hèbé, qui signifie jeunesse, servait de cette liqueur à la table des bienheureux ; ou, selon d'autres, ce mot de nectar est un composé de la particule négative et du verbe $\nu\epsilon\tau\epsilon\lambda\omicron\upsilon$ qui signifie tuer, parce que ceux qui buvaient de ce vin ne pouvaient mourir ni être tués).

Bède, saint Bonaventure et quelques autres tiennent que cette propriété admirable de l'arbre de vie lui était surnaturelle, c'est-à-dire qu'il ne produisait pas ces effets par une vertu occulte ou une qualité inhérente, mais par une assistance particulière et un concours extraordinaire de Dieu qui opérait toutes ces merveilles en ceux qui mangeaient de ce fruit, comme il produit sa grâce divine en ceux qui reçoivent dignement les sacrements de l'Église. Saint Thomas, Hugues de

Saint-Victor et quelques autres tiennent au contraire, et avec plus de probabilité, que comme le sel, le baume et la myrrhe préservent naturellement la chair morte de la pourriture, ou comme certaines drogues médicinales conservent quelque temps en vie ceux qui étaient sur le point de mourir, ainsi le fruit de cet arbre avait reçu de Dieu une qualité physique et propriété naturelle de conserver l'homme en la vigueur et la fraîcheur de la jeunesse, et lui prolonger la vie plusieurs centaines d'années, jusqu'à ce qu'il eût été transporté de ce monde en la béatitude céleste sans passer par les mains de la mort ; ce qui fait dire au Sage : *Deus creavit hominem inexterminabilem*.

O mon Dieu, quelles tendresses et quelles affectueuses inclinations vous avez pour cet homme ! vous montrez bien que votre cœur, tout royal et divin, ne respire que douceur, que délices et que mignardises pour cette chère créature ; que vous n'avez pas fait la mort, et que notre perte ne vient pas de vous ; encore que par notre faute nous ne jouissions pas de ce lieu de délices ni de ce fruit de vie, nous n'en sommes pas moins obligés à votre bonté paternelle : autant de fruits qu'il y avait en ce paradis terrestre, autant qu'il y en eût eu jusqu'à la consommation des siècles, autant de moments qu'eût duré notre vie prolongée par ce fruit salutaire, autant de millions et d'infinités de bénédictions puissiez-vous recevoir des anges et des hommes.

Qu'en dites-vous, messieurs, qu'en pensez-vous ? n'était-ce pas un grand plaisir que d'être en un séjour si agréable ? n'était-ce pas un grand bonheur que de manger de ce fruit, et de jouir d'une vie si contente, si heureuse et si longue, et n'être sujet à aucune maladie ni crainte de la mort ? n'est-ce pas grand dommage d'avoir perdu tous ces privilèges ? Cependant c'est le péché qui les a fait perdre, c'est un seul péché, c'est un péché si petit en apparence comme de mordre en une pomme : et le péché que vous commettez si aisément est de même nature que ce premier péché. Il offense le même Dieu, il lui est infiniment odieux et abominable, il vous dépouillerait de la même félicité, si vous en étiez avantagé. Il vous ôte le droit à une vie mille fois plus longue, plus heureuse et plus délicate que celle qu'on recevait par le fruit de cet arbre ; car la providence de Dieu, qui n'est jamais privée de son intention en ses desseins, nous crie, par son prophète : *Perditio tua, Israel, tantum modo in me auxiliium tuum* ; elle a réparé admirablement, par Jésus-Christ notre Seigneur, toutes les brèches que le péché avait faites au monde, *instauravit omnia in Christo* : elle nous a pourvus d'un autre fruit de vie plus miraculeux, plus délicieux, plus salutaire et plus vivifique sans comparaison que le premier.

POINT UNIQUE. — Jésus ne dit pas seulement, Celui qui mange ma chair aura la vie éternelle, mais il ajoute, et je le ressusciterai au dernier jour : *Ego resuscitabo eum*, notez *ego*, c'est le Verbe incarné, c'est

l'Homme-Dieu qui parle et qui promet de nous ressusciter par sa chair précieuse; et son prophète l'avait prédit, ou pour mieux dire, lui-même par son prophète: *Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent* (Isa., XXVI, 19). Vatable et Pagninus, tournant mot à mot le texte hébreu, *mortui tui, o Domine, resurgent juxta meum corpus mortuum*: Vos morts, ô mon Dieu, ressusciteront par l'attouchement et l'union qu'ils ont avec mon corps qui est ici représenté comme mort: il fait allusion à une belle histoire qui est rapportée au quatrième livre des Rois (IV Reg., XIII).

1. Là il est dit qu'après la mort du prophète Elisée, quelques bonnes gens portant un mort en terre, aperçurent de loin des voleurs moabites qui s'approchaient, ils furent saisis d'une si grande crainte, qu'ils jetèrent promptement leur mort dans le sépulchre du prophète pour gagner au pied; si-tôt que le mort eût touché les os d'Elisée voilà qu'il ressuscite et se remet sur pied: et notez que le Sage parlant de ce miracle, au lieu de dire que le corps mort d'Elisée fit ressusciter un autre mort, dit qu'il prophétisa, *mortuum corpus ei prophetavit*. C'est qu'Elisée fut prophète, et pendant sa vie et après sa mort: pendant sa vie, quand il passa le Jourdain, quand il adoucit les eaux avec du sel, quand il nettoya la lèpre de Naaman, c'étaient des prophéties et des figures de Jésus-Christ qui fut baptisé au Jourdain, qui adoucit les eaux des afflictions par le sel de sa sagesse, qui a guéri la lèpre de nos péchés après sa mort; quand son corps mort ressuscita un autre mort par son attouchement, ce fut une figure expresse et une prophétie bien évidente que le corps de Jésus-Christ qui nous est ici proposé comme mort *vi verborum*, et victime en l'eucharistie, ressuscitera quelque jour les corps de ceux qui le reçoivent dignement.

Où, l'Écriture l'enseigne et les saints Pères le disent, que notre chair par le commerce heureux qu'elle a avec la sacrée chair de Jésus-Christ en ce sacrement reçoit un droit particulier, une qualité ou propriété admirable, en vertu de laquelle elle ressuscitera quelque jour glorieuse et immortelle: voici ce qu'en disent les Pères qui florissaient aux cinq premiers siècles de l'Église naissante.

2. Au premier siècle, saint Ignace martyr, troisième évêque d'Antioche, car Evodius succéda à saint Pierre, et saint Ignace à Evodius; ce grand saint, dis-je, appelle la sainte eucharistie, *φάρμακον ἀθανασίας, ἀντίδοτον τῷ μὲν ἀποθανεῖν, ἀλλὰ ζῆν ἐν Θεῷ διὰ Ἰησοῦ, καθαρτήριον ἁλλοξικασίου*, recette d'immortalité, antidote pour ne point mourir, mais pour vivre en Dieu par Jésus-Christ; médicament qui chasse tous les maux.

Au second siècle, saint Justin martyr, en l'apologie qu'il présente pour la foi catholique à l'empereur Antonin Pie, l'an cent cinquante de Jésus-Christ (*Tract. de Prædicatione eucharistiam celebrante, prope finem*): *Alimenta eucharistia celebrata per precationem verbi ab*

ipso profecti, edocti sumus carnem, et sanguinem incarnati Jesu esse, ἐξ ἧς αἷμα καὶ σάρκα, ἡμῶν κατὰ μεταβολὴν τρέφονται, ex hac carne, sanguis et carnes nostræ per mutationem aluntur. Il dit, *per mutationem*, parce que le corps de Jésus-Christ nourrit notre chair, non pas en l'augmentant de quantité, mais en la changeant invisiblement de qualité, et lui imprimant une vertu par laquelle elle ressuscitera quelque jour, et sera nourrie pour la vie éternelle.

Au troisième siècle saint Irénée, martyr, évêque de Lyon, qui mourut l'an deux cent cinquante, et qui, au rapport de saint Jérôme, était disciple de saint Polycarpe, qui l'avait été de saint Jean l'Évangéliste, prouve la résurrection de nos corps, contre les Valentiens qui la niaient, et la prouve par le mystère de l'eucharistie; car, dit-il (*Lib. V, contra hæres., cap. 2*), notre esprit n'est pas seulement uni à l'esprit de Jésus-Christ, mais notre chair: comment est-ce donc, que notre chair ne participerait pas à l'immortalité, puisqu'elle est si étroitement unie à la chair immortelle et glorieuse de Jésus-Christ? il dit bien davantage, et il a signé sa doctrine par son sang, il dit que notre chair est augmentée, fortifiée et prend sa consistance du corps adorable de Jésus, *ἐκ τούτου σώματος αὔξει καὶ συνίσταται ἡ πᾶς σὰρξ ἡμῶν ὑπόστασις, Ex hoc corpore augetur et subsistit substantia nostræ carnis*; et afin qu'on ne pense pas qu'il dit cela sans y bien penser, il ajoute que cela ne se doit pas entendre seulement de l'homme spirituel et intérieur, qui est notre esprit, mais de celui qui est composé de chair, d'os et de nerfs, qui est notre corps, ce qu'il faut néanmoins entendre sans intérêt de la dignité de ce sacrement et de la révérence qui lui est due; car quand ce grand saint, saint Justin, et les autres Pères disent que notre chair est nourrie, augmentée, soutenue et vivifiée par la chair de Jésus-Christ, il ne faut pas s'imaginer que cela se fasse par la conversion de l'aliment en la personne alimentée, il ne faut pas penser que la chair de Jésus soit aucunement changée, ou tant soit peu altérée; mais c'est qu'elle répand en notre chair une secrète qualité, une impression céleste, une admirable propriété, en vertu de laquelle elle ressuscitera quelque jour glorieuse; ce qu'on peut, à mon avis, expliquer par cette comparaison qui me semble belle et bien naïve:

Il arrive quelquefois par le commandement du médecin qu'on mette de l'or dans un restaurant; et qu'on le donne au malade: si cet or a souvent passé par le creuset et a été réduit au vingt-quatrième éarat, tant s'en faut qu'il se change en la substance du malade, qu'il ne reçoit aucun déchet, aucune altération ni diminution dans le corps du malade: pourquoi donc le lui a-t-on ordonné? pourquoi lui en donne-t-on dans ses bouillons? C'est que par sa bonté naturelle, il répand en notre corps une vertu nutritive et vivifiante, qui répare et restaure les forces du malade et qui lui conserve la vie pour quelque temps. Ainsi le corps de Jésus-

Christ qui ayant passé par la fournaise de mille tourments, est maintenant immortel, impassible et inaltérable, étant reçu par les fidèles dans ce divin restaurant de l'eucharistie, il communique à nos corps une disposition par laquelle, après qu'ils auront été réduits en cendre, ils seront renouvelés, vivifiés et comme réengendrés à une vie glorieuse.

Au quatrième siècle, saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, en ce beau sermon qu'il intitule le grand Catéchisme, dit ces paroles remarquables, sur la fin du chapitre trente-septième, *Διὰ τῆς σαρκὸς τοῖς σώματι τῶν πεπιστευκίτων κατακλιθάμενος, ὅς ἐστι τῆ πρὸς θάνατον ἐνώσει, καὶ ἄνθρωπος τῆς ἀσθαρτίας μέτερος γένοιτο· ταῦτα δὲ θίδωσι τῆ τῆς εὐδοκίας δυνάμει πρὸς ἐκείνου μάλιστα στοιχειώσεως τῶν φαινομένων τῶν ζῴων. Il est mêlé par le moyen de sa chair aux corps des fidèles, afin que par l'union à ce qui est immortel, l'homme soit aussi fait participant de l'incorruption, et qu'il donne ces choses par la vertu de la bénédiction, changeant en son corps la nature des choses qui apparaissent, c'est-à-dire la substance du pain qui était sous les espèces.*

Au cinquième siècle, saint Cyrille d'Alexandrie, qui présida au Concile d'Ephèse comme légat du pape saint Célestin, au livre dixième sur saint Jean, chapitre troisième : *Non poterat aliter corruptibilis hæc natura corporis ad incorruptibilitatem et vitam traduci, nisi naturalis vitæ corpus ei conjungeretur.* La nature corruptible de notre corps ne pouvait obtenir la vie, et l'incorruptibilité, s'il n'était conjoint au corps de celui qui a la vie par sa nature; ce qu'il dit encore plus expressément au livre quatrième, et le fait voir par un beau raisonnement.

3. Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous-même, dit Jésus-Christ, c'est-à-dire, dit saint Cyrille, vous n'aurez pas la vie en votre propre chair, *ἐν ἑαυτοῖς, οὐδ' ἐστιν ἐν τῇ ἰδίᾳ σαρκί.* Puis il ajoute, Le Verbe divin est la vie par sa nature, engendré par le Père éternel et consubstantiel à celui qui est la vie même : semblablement aussi son corps est non moins vivifiant, soit comme enté, et porté sur cette sacrée lige, soit comme uni ineffablement au Verbe qui vivifie toute chose, *ὅς μὲν ἑμοῦσιον τῆ ἐκ Θεοῦ λόγῳ τὸ σῶμα, ἐν δὲ τῇ συνόδῳ καὶ ὑπερνοήτω συνδρισμῷ.* Le corps de Jésus-Christ n'est pas consubstantiel au Verbe, mais il est une même chose avec lui par une union incompréhensible. La chair donc du Verbe étant faite vivifiante, parce qu'elle est unie à celui qui est la vie même, c'est-à-dire au Verbe de vie, quand nous la mangeons nous avons la vie en nous, étant unis à elle, comme elle est unie au Verbe, qui habite en elle.

4. Et que ce corps précieux ait la vertu de communiquer la vie à nos corps, il le montre par cette comparaison (*Lib. IV in S. Joan., cap. 23*). 1^o Ce serait chose absurde de reconnaître que le miel pût introduire sa qualité dans les corps qui n'ont point naturellement de douceur, et conformer à soi les choses auxquelles il est mêlé, et que la nature vivifiante du Verbe ne pût élever à sa

propre excellence d'être vivifique le corps auquel elle habite. Vous me direz que nos corps, après avoir reçu l'eucharistie, sont dissous, pourris et réduits en poussière par la mort; il est vrai, mais ils retiennent toujours le droit de ressusciter glorieux, et le germe d'immortalité, que le corps de Jésus-Christ leur a communiqué; ce que le même saint explique par une autre comparaison très-naïve (*Lib. IV, in S. Joan., cap. 13*).

2^o Ὡς περ σπιθίρα λαθὼν ἀγύριον ἐγκατακρύπτει ποσσὶς ἢ σωζώμενον ἔχει τὸ τοῦ πυρὸς σπέρμα, οὕτω καὶ ἐν ἡμῶν ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς, Χριστός· διὰ τῆς ἰδίας σαρκὸς ἐνοικεῖ ἡμῶν τὸν ζῶντι, καὶ ὡς περ τι σπέρμα τῆς θάλασσης ἐπιθήσει ὄνην τινὲν ἐν ἡμῶν ἑσφαλίζων σφοδρῶν. Comme si quelqu'un prenant un charbon de feu, le cache dans de la paille pour conserver une semence de feu : ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ cache en nous la vie par sa propre chair, et y met comme une semence d'immortalité, chassant de nous toute corruption : ce sont les propres paroles de ce grand saint. Souvenez-vous que, selon la doctrine des Pères, l'eucharistie était signifiée par ce charbon ardent, dont un scérabîn purifia les lèvres d'Isaïe : donc comme quand on a mis un charbon ardent dans un peu de paille, sitôt qu'on souffle tant soit peu elle conçoit le feu, et devient une vive flamme : ainsi la sainte eucharistie étant mise en notre corps, comme dans un peu de paille, ou de foin, *Onnis caro fœnum*, au moindre souffle qui sortira de la bouche sacrée de Jésus, au premier commandement qu'il fera, disant : *Surgite, mortui; et corpora resuscitabitur*, prenant une vie céleste, et une vigueur divine, bien autre que celle qu'il avait en sa première création, quand on disait de lui :

Ignis est illi vigor et cœlestis origo.

3^o Saint Paul en apporte une autre comparaison encore plus naïve (*I Cor., XV*) : vous jetez en terre un grain de blé, il semble qu'il est perdu tout à fait, il meurt, il se pourrit, il se réduit en terre; mais à quelque temps de là, il pousse une herbe verte et agreable, puis un épi, puis il fleurit, et enfin il porte du fruit : comment est-ce que ce grain s'est relevé de la pourriture? en vertu de quoi est-il sorti de terre? En vertu du germe qui était dedans; ce germe était une si petite partie, il avait si peu d'apparence, et il a été néanmoins si fécond, et si vivifiant. Vous mettez dans le sépulchre le corps d'un catholique, il sera la curée des vers, corrompu, réduit en poussière, anéanti en apparence pour jamais : et toutefois quelque jour ce corps se dépouillera de la corruption, il se relèvera de terre, il sera revêtu de beauté et de clarté, rempli de vie et de vigueur. *Seminatur in infirmitate, surget in virtute, seminatur corpus animale, surget spirituale; seminatur in ignobilitate, surget in gloria.* En vertu de qui recevra-t-il ces avantages? En vertu du germe de vie, en vertu de l'eucharistie qu'il a reçue, *σπίγμα θάνατος, phar-macum immortalitatis, Ego resuscitabo eum*: pour ce sujet il me semble qu'on pourrait fort à propos approprier à l'hérétique ce passage de Job : *Tigris perit, eo quod non habet*

prædam (Job, IV) ; les Pères l'expliquent de l'esprit malin, mais nous le pouvons aussi entendre de Calvin, son émissaire. Au lieu de *tigris*, les septante interprètes tournent *μυρμηκόλεον*, saint Grégoire (V Mor., cap. 16), dit que c'est un méchant petit animal ainsi nommé, comme qui dirait fourmi-lion, parce qu'il est le lion des fourmis; il les attend sur le chemin quand elles vont à leur provision, il se jette sur elles, et les dévore, mais il n'est qu'une fourmi au regard des oiseaux qui viennent le becqueter et en font leur curée.

C'est la naïve image de Calvin, il est lion et fourmi tout ensemble, il est lion avec les âmes, il est fourmi aux corps de ceux qui suivent sa doctrine, *tanquam leo rugiens*; il déchire les âmes comme un lion, il les oblige à demeurer éternellement dans un feu dévorant; il est fourmi pour les corps, car quand la fourmi trouve un grain de blé, le portant en sa fourmière pour en faire provision, elle a l'industrie de lui ôter le germe de peur qu'il ne revive, ne recroisse et ne sorte de terre; Calvin ayant perverti un catholique, l'ayant gagné à son hérésie, la première chose qu'il fait, c'est qu'il lui dérobe le germe de vie, il le prive du corps vivifiant de Jésus-Christ, il ne lui donne en la cène qu'un morceau de pain matériel. C'est de ses sectateurs que le prophète a dit, *non resurgent impii in judicio, resurgent quidem incorrupti, integritate membrorum, sed corrumpendi dolore pœnarum*, dit saint Augustin (Épist. 146), il est vrai que les âmes reprendront leurs corps, mais ce ne sera pas pour reprendre la vie et sortir de la terre; ce ne sera pas proprement une résurrection, ce sera pour mourir éternellement, pour être relancés au centre de la terre, ce sera une punition: il n'y aura que les catholiques, mais les bons catholiques, qui ressusciteront d'une vraie résurrection, et reprendront un corps glorieux, éclatant, agile, subtil, immortel et impassible.

La raison de tout ce que dessus est, que l'homme depuis le péché doit relever de Jésus en tout ce qu'il est, il doit recevoir de l'Homme-Dieu la vie de l'âme et du corps; or il est condamné après le péché à être rédnit en cendres: *Terra es, et in terram ibis*; car si quelques saints semblent avoir appelé de cette sentence, comme saint François, saint Claude et sainte Cécile, dont les corps ne paient point de tribut à la corruption, ils seront néanmoins rédnits en poussière par un déluge de feu qui précédera la venue du Juge, tant l'arrêt et la sentence de Dieu est ferme et inviolable, tant il est vrai et assuré que tout homme après le péché doit mourir et être défait; si bien que pour se relever et recevoir l'être tant spirituel que corporel, par l'opération de l'Homme-Dieu, il faut qu'il le reçoive de l'eucharistie. Et c'est ce qui donne à Jésus, dans le plus illustre de ses prophètes, le titre de père du siècle à venir: *Puer natus est nobis, et vocabitur nomen ejus admirabilis, Pater futuri sæculi*, ou, selon Vatable: *Pater æternitatis*, notez que c'est cet enfant qui est né qui porte ce titre, *puer*

qui natus est; c'est Jésus non en tant que Dieu, mais en tant qu'homme, et il porte le titre, non de créateur, mais de père, et de père de la vie future: *Pater futuri sæculi Filios generans ad gloriam*, dit saint Thomas au commentaire de ce passage, et fort proprement par une conséquence bien tirée: Il est père de l'éternité, donc il engendre ceux qui le reçoivent à la gloire, et l'eucharistie est la semence, le germe et la faculté vitale de cette génération: *In regeneratione cum sederit filius hominis*.

4^e On propose en droit une question qui fait bien à mon propos (*Annæus Rob., l. IV. Rerum judicatorum, c. 8*): un homme a quelquel droit sur une maison, elle tombe par terre de vieillesse et de caducité, ou elle est brûlée dans un incendie public, il n'a pas le moyen de la redresser; un autre la rebâtit à ses dépens: le premier perd-il le droit qu'il avait auparavant? Un des meilleurs jurisconsultes de notre temps répond avec distinction: On le droit que vous aviez est au regard de la maison et de sa propriété comme en vertu d'un contrat d'achat, d'engagement ou d'emphytéose, ou bien ce droit n'était qu'au regard de quelque commodité que vous y pouviez prendre, comme droit d'habitation, d'usage et d'usufruit: Si vous aviez droit de propriété, remboursant à celui qui l'a rebâtie les frais qu'il y a faits, vous demeurez en votre premier droit: si vous n'aviez que le droit d'usage ou de quelque commodité, vous le perdez tout à fait par la chute de l'édifice; ainsi au rapport de Papon (*L. XIV des Arrêts, tit. 2*), une veuve, ayant son donaire assigné sur l'usufruit d'une maison à Paris, et demandant d'être maintenue en son droit, à condition de rembourser les frais aux héritiers de son mari, qui l'avaient rebâtie, et alléguant que le puits et que le cellier étaient encore en leur entier, la cour du parlement ordonna que l'usufruit du puits et du cellier serait apprécié et donné à la veuve, et, quant au reste de ses prétentions, elle en serait déboutée: *Quia exustus adibus, certissimum est nec arca, nec cæmentorum usumfructum deberi*, dit Ulpien et le jurisconsulte Paul, (*L. Repeti potest, § Rei mutatione ff. Quibus modis ususfructus, vel usus amittitur*). *Sublato ædificio, ususfructus interit, quamvis arca pars sit ædificii* (*L. Servitutis sibi sublatum, ff. De servitutibus prædiorum urbanorum*). Le même fut encore décidé une autre fois, quasi en pareil cas, au rapport de monsieur Robert (*Ubi supra*). Vous savez, messieurs, que notre âme n'a pas le domaine, ni la propriété de son corps: elle n'en est pas la maîtresse souveraine ni absolue, elle n'en est que la locataire ou l'usufruitaire: elle n'en a que la conduite et l'usage: elle ne le peut détruire, mutiler, ni employer à tout ce que bon lui semble, mais seulement s'en servir pour la gloire de Dieu et pour mériter le ciel: si elle fait autrement, elle est injuste, elle usurpe le droit qu'elle n'a pas: ce corps vient à être ruiné et réduit en cendres par la mort; l'âme n'aura ni le moyen, ni le pouvoir de le relever, Jésus-Christ le redressera et

le remettra sur pied, l'âme donc n'y aura plus de droit, et elle n'y pourra rentrer que par la faculté et la permission du Sauveur.

Conclusion. — 1. En attendant cela, apprenons aujourd'hui, puisque nous devons relever de Jésus-Christ en tout ce que nous sommes, puisqu'il doit quelque jour glorifier notre âme et notre corps, que nous devons avoir grand soin de nous donner à lui après la communion, lui donner notre être et tout ce qui en dépend, lui offrir notre corps et tous ses sens, notre âme avec toutes ses puissances et facultés, les offrir à l'âme, au corps de Jésus, afin qu'il les réforme, les redresse et les sanctifie; lui recommander plus affectueusement ceux qui sont les plus imparfaits et vicieux, ceux qui ont le plus besoin de réforme. Âme de Jésus, je vous donne mon âme; corps précieux de Jésus, je vous donne mon corps; yeux sacrés de Jésus, je vous donne mes yeux; bénie langue de Jésus, je vous donne ma langue; imagination de Jésus, je vous donne mon imagination; entendement de Jésus, mémoire de Jésus, et vous, volonté de Jésus, je vous donne mon entendement, ma mémoire et ma volonté, réformez-les, sanctifiez-les, rendez-les conformes aux vôtres; faites, par votre grâce, qu'ils ne soient jamais employés qu'à vous bénir, vous louer et glorifier.

2. Jésus ayant ressuscité le Lazare, les miraclés de Jérusalem furent si ravissants de ce miracle qu'ils vinrent au-devant de lui, jonchèrent le chemin de rameaux et de palmes, qu'ils tapissèrent le pavé avec leurs vêtements, et chantèrent: *Hosanna, benedictus qui venit*; quand l'âme bienheureuse dans le ciel se verra revêtue d'un corps si beau, si agréable et si souple à ses commandements, quelles actions de grâce rendra-t-elle à Jésus qui le lui aura donné! quelles affections, louanges et bénédictions! oh! comme elle souhaitera alors de l'avoir bien honoré! faites à présent ce que vous souhaiteriez avoir fait: mettez quelque portion de vos vêtements à ses pieds, qui sont les pauvres, diminuez un peu de la pompe de vos habits pour avoir de quoi revêtir les nus: offrez à Jésus des rameaux de palme et d'olive par la victoire de vos passions et par la douceur envers vos prochains.

3. Après le péché du premier homme, Dieu mit un chérubin à la porte du paradis terrestre avec une épée de feu, pour empêcher que le prévaricateur n'y entrât et ne cueillit le fruit de vie, dont il s'était rendu indigne; ainsi le prédicateur, qui doit être un ange en pureté et un chérubin en lumière ou en science, a reçu commandement de Dieu d'empêcher que les âmes pécheresses, qui ont goûté du fruit défendu, ne s'approchent de cet arbre de vie et ne présument de manger de ce fruit en état de péché mortel. Saint Paul, cet ange incarné, ce chérubin tout lumineux, se sert pour cet effet de l'épée enflammée de la justice de Dieu; il menace d'horribles châtimens et de réprobation ceux qui seront si hardis que de s'en approcher indigne: *Probet autem scriptum homo*;

il ne dit pas seulement que l'homme examine ses actions, mais soi-même, son état et ses dispositions: c'est être en mauvais état que de chanceler ordinairement en marchant et courir à la hâte, en anticipant l'un sur l'autre; car Dieu est plus déshonoré que servi et honore par un tel office: c'est être en mauvais état que d'avoir une charge, un office ou un bénéfice dont vous êtes incapable, et ne point travailler ni étudier pour vous en rendre capable, aussi bien que de ne pas payer vos dettes le pouvant faire, même en vous incommodant au peu.

Judicium sibi manducat; il ne dit pas: Il reçoit son juge, mais son jugement, c'est-à-dire que votre procès est tout fait, que la sentence est donnée contre vous, qu'il ne vous reste plus qu'à mourir pour être damné éternellement, sans aucune autre formalité.

Judicium, en autre lieu, c'est-à-dire *condemnationem*, comme quand il est dit en saint Jean: *Alii procedent in resurrectionem vite, alii in resurrectionem judicii*. Vous recevez non-seulement votre juge et votre jugement, mais votre condamnation; vous n'appréhendez pas le grand mal que vous faites, parce que ce qu'on vous donne a fort peu d'apparence extérieure, il n'a ni couleur, ni saveur, ni figure que celle du pain, mais sous ces faibles espèces, *latent res eximia*, le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, qui y sont contenus. crient vengeance contre vous, et prononcent l'arrêt de votre damnation. Le corps de Jésus vous condamne: il n'y a qu'un jour ou deux que vous avez souillé votre corps de la plus noire et abominable boue qui se puisse imaginer; vous l'avez partagé avec une courtisane, et après cela, sans avoir fait pénitence, sans avoir renvoyé cette coquine, sans avoir quitté l'occasion du péché, vous venez unir votre corps au corps de Jésus, l'incorporer à sa chair, et en faire un membre de son corps.

Son sang précieux vous condamne; car le recevoir indignement, c'est-à-dire comme les Juifs, *sanguis ejus super nos*, saint Paul dit que ce sang adorable crie plus haut que celui d'Abel; il demande miséricorde pour les autres pécheurs, mais il demande justice contre les Juifs obstinés qui l'ont répandu, et contre les chrétiens impénitents qui le reçoivent indignement.

Son âme sainte vous condamne: voyez quelle appréhension, quelle répugnance et quelle aversion vous avez d'aller en un lieu où vous n'êtes point aimé, où vous n'êtes ni estimé, ni regardé de bon œil, en un lieu où vous êtes méprisé, postposé à un moindre que vous et traité au-dessous de vos mérites, pour combien vous voudriez vous racheter d'y aller? Et vous faites entrer l'âme de Jésus en votre cœur, où il n'est point aimé, où il est ravalé au-dessous d'une chétive créature, où il est moins estimé qu'une pièce d'argent, qu'un fripon, qu'une affêtée et qu'une ordure.

Sa divinité vous condamne; car saint Augustin dit fort bien: Vous ne voudriez pas

mettre votre habit neuf en un coffre plein de vermine ou de poussière ; et l'humanité sainte de Jésus, qui est la robe de sa divinité ornée de toute sa gloire, vous la mettez en votre conscience, qui est un égout d'immondices. Il n'est pas besoin que toutes ces choses vous condamnent et que Jésus vous fasse votre procès, vous vous condamnez assez de vous-même par votre sacrilège.

Judicium sibi, notez, *sibi manducat*. L'action que vous commettez est si évidemment criminelle qu'elle vous fait votre procès, *arguit te malitia tua*. Les autres pécheurs ne sont pas si noirs, si notoirement inexcusables, ni si dépourvus de défenses et d'exceptions tout au moins apparentes, qu'ils n'aient besoin d'être jugés. Et Jésus-Christ les juge par la lumière de sa science infinie : *De vultu tuo judicium meum prodeat*. Il les interroge, il les examine, il écoute leurs décharges et les reçoit si elles sont bonnes, il pèse toutes leurs excuses : *Nesciunt quid faciunt, ipse cognovit figmentum nostrum* ; il ne fera rien de tout cela en vous, votre péché ne reçoit point d'excuse, il ne peut être pallié par aucune tergiversation, vous vous faites votre procès à vous-même, vous vous condamnez de présomption et de témérité effroyable, vous faites comme Judas, vous venez ici baiser le Fils de Dieu, et en le baisant vous le trahissez, vous le livrez à ses ennemis, vous le mettez au milieu des démons dont votre âme est toute remplie, quelle impudence !

Vous vous condamnez d'ingratitude ; c'est Jésus-Christ lui-même qui forme cette plainte : *Retribuebant mihi mala pro bonis* ; vous vous servez du plus grand effet de sa bonté et de son amour pour lui faire le plus grand tort et le plus grand déplaisir qu'il puisse recevoir. Vous vous condamnez de cruauté ; car quand il vous aurait désobligé au dernier point, ceci vous devrait apaiser : qu'il s'expose ici devant vous comme une victime, qu'il se livre et soumet à votre disposition : il n'y a colère si enflammée, inimitié si déterminée, qui ne se calme et ne s'apaise quand nous voyons notre ennemi à nos pieds :

Pugna suum finem, cum jacet hostis, habet.

Arguit te malitia tua ; ce n'est pas un péché d'ignorance, ni de fragilité, mais de pure malice ; car qui vous oblige à communier quand vous êtes en mauvais état ? Quel plaisir, quel profit, quel effet en pouvez-vous prétendre ? Un peu d'honneur d'être estimée dévote ! Cet honneur est-il à comparer au déshonneur que vous faites à Jésus, à la honte et à la confusion que vous en recevrez au jugement ? Qui vous oblige à faire cette injure au Fils de Dieu ? C'est que toute la suite de votre maître communie avec lui dans un pèlerinage, à une bonne fête, à une courrière.

Vous seriez donc bien loin de faire comme ce bon ecclésiastique dont il est parlé dans la Vie de saint Henri, empereur. Un musicien de sa chapelle impériale, qui n'était encore

que diacre, se laissa une nuit emporter par fragilité humaine à un péché de la chair. Le saint l'ayant appris, l'envoie quérir le lendemain, et pour l'éprouver, lui commande de chanter l'Evangile en la messe où Sa Majesté devait assister : il s'en excuse, l'empereur insiste et le presse, disant qu'il prenait grand plaisir d'entendre sa belle voix. Le diacre persiste en ses excuses, et dit qu'il ne le peut faire pour ce jour-là. Sa Majesté le menace de le priver de son office et de le chasser de sa cour ; cette menace ne l'ébranle point. L'empereur, faisant le fâché, lui commande de faire son devoir, ou de sortir de son royaume, et de n'y mettre jamais le pied, à peine de la vie. Le bonhomme va sur-le-champ à sa maison pour prendre son bagage, se met en chemin pour vider le pays. L'empereur envoie après lui, commande qu'on le ramène : Parce que vous avez eu plus de crainte d'offenser l'empereur du ciel que celui de la terre, lui dit-il, je vous donne le premier évêché qui vaquera en mon royaume.

Judicium sibi manducat ; il ne dit pas que celui qui communie indignement acquiert la damnation, comme il le dit de ceux qui résistent à la puissance supérieure, *Qui potestati resistunt sibi damnationem acquirunt* (Rom., XIII), et de ceux qui ne font point pénitence : *Secundum impunitens cor thesaurizas tibi iram* (Rom., II), mais il dit qu'il mange sa condamnation. Quelqu'un nous peut ôter ce que nous avons acquis, ou ce que nous possédons depuis longtemps ; mais ce que nous avons mangé, incorporé et changé en notre substance ne nous peut être arraché ; on peut délivrer les autres pécheurs des crimes qu'ils ont commis et des peines qu'ils ont méritées ; mais le sacrilège qui se commet en communiant est un crime de lèse-majesté divine au premier chef, et très-difficile à pardonner : ne le commettez pas si vous êtes sage, et si vous avez été si malavisé que de le commettre, suivez le conseil que saint Pierre donnait à Simon le Magicien : *Penitentiam age, si forte remittatur tibi*. Pleurez, pleurez amèrement une si grande faute, faites-en pénitence le reste de vos jours, estimez les fautes de vos prochains, petites et légères en comparaison de la vôtre, Dieu aura égard à vos larmes, il ne dédaignera pas un cœur contrit et humilié, il changera le jugement de condamnation que vous avez mérité en un jugement de pardon, de miséricorde et de grâce. Amen.

SERMON VIII.

L'eucharistie communie à nos corps le droit à une gloire suréminente et divine.

Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem habet vitam æternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die (S. Jean, VI).

Hier nous considérions que le précieux corps de Jésus, étant reçu en nos corps par l'eucharistie, les fera quelque jour se relever de terre et surmonter la mort ; aujour-

d'hui nous avons à considérer que ce même sacrement donne droit à nos corps d'être élevés quelque jour par-dessus les cieux, d'être doués d'une vie, non pas seulement végétante, sensitive, raisonnable ou angélique, mais céleste et divine : c'est pour cela qu'entre les louanges que l'Église vous donne, ô sainte Vierge ! Elle dit que vous avez rendu au monde avec surcroît et avec avantage, ce que la première Eve y avait fait perdre : *Quod Eva tristis abstulit, tu reddis almo gemine*, par le fruit de l'arbre défendu, elle nous a privés d'une vie, qui nous eût faits semblables aux anges, mais vous au contraire par le béni fruit de votre ventre, vous nous donnez espérance à une vie qui nous rendra semblables à Dieu. Eve encourut ce malheur, croyant trop de léger aux paroles mensongères du mauvais ange, et vous avez obtenu ce bonheur ajoutant foi aux promesses véritables du bon ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria, gratia plena*, etc.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Corpus Christi habet duplicem gloriam, unam communem, alteram propriam et supereminentem.*—I. Punctum. *Hæc gloria supereminens probatur tribus Scripturæ locis, juncta singulis interpretatione Patrum, 1. ex Colos., II : In ipso inhabitat omnis plenitudo; 2. ex Apocalyps., III : Sedi in throno Patris; 3. ex S. Joan., XVII : Clarificame, tu Pater.*—II. Punctum. *Eucharistia dat nobis jus ad participationem ejusdem gloriæ, quod probatur tribus locis Scripturæ, juncta singulis interpretatione Patrum, 1. ex Philipp., III : Reformabit corpus; 2. ex Apoc., III : Dabo ei sedere mecum; 3. ex S. Joan., XVII : Claritatem dedit eis.*—III. Punctum. *Morale : exhortatio, 1. ad honorem eucharistiæ; 2. ad frequentem communionem; 3. ad fugam nimie curæ carnis nostræ.*

Omnis lingua confiteatur, quia Dominus noster Jesus Christus in gloria est Dei Patris, dit saint Paul écrivant aux Philippiens (Philip II), il faut soigneusement distinguer en l'humanité sainte de notre Sauveur et même en son corps adorable deux sortes de gloire, une commune et ordinaire, l'autre particulière et extraordinaire; une qu'il a en tant que corps bienheureux, l'autre qu'il a en tant que corps déifié, la première consiste en la splendeur, légèreté, subtilité, impassibilité et autres qualités que la théologie appelle douaires des corps glorieux, l'Apôtre les enseigne aux Corinthiens : *Seminatur in corruptione, surget in incorruptione, seminatur in ignobilitate, surget in gloria, seminatur in infirmitate, surget in virtute, seminatur corpus animale, surget corpus spirituale* (I Cor., XV, 42). Le corps d'un saint est enseveli corruptible et il ressuscitera en un état où il ne sera plus sujet à la corruption. Il est enseveli contemptible et il ressuscitera glorieux, il est enseveli faible et il ressuscitera puissant, il perd une vie animale et il en recouvrera une toute spirituelle.

Mais ce n'est pas seulement, ni principalement en ces qualités que consiste la gloire de l'Homme-Dieu, sa propre gloire est une gloire suréminente, céleste, incompréhensible et divine, qui consiste en la possession et jouissance de toutes les grandeurs, excellences et perfections de Dieu, communiquées à sa sainte humanité autant qu'un être créé en est capable et susceptible; car au mystère de l'Incarnation, la subsistance du Verbe étant communiquée à l'humanité sacrée, toutes les perfections et propriétés divines dont elle peut être capable, lui devait être communiquées, comme nous voyons que par le mariage l'époux communique à son épouse, sa noblesse et ses qualités; s'il est marquis, elle est marquise; s'il est duc, elle est duchesse; s'il est prince, elle est princesse : *Mulieres coruscant radiis maritorum*; mais pour l'économie de notre salut, et l'accomplissement de notre rédemption, le Fils de Dieu par un excès de bonté envers nous, mit une digue à sa même bonté; par un transport d'amour envers les hommes, il arrêta l'amour qu'il portait à son humanité, s'empêchant de répandre en elle plusieurs perfections et avantages qu'elle devait avoir en suite de sa déification et de son union personnelle avec le Verbe; mais à sa résurrection et à son ascension, le Verbe divin leva la digue qu'il avait jusque là opposée à sa bonté et à son amour pour elle, il fit une entière effusion et profusion de soi-même à son humanité sainte, il lui communiqua tous ses attributs, ses excellences et ses prérogatives selon toute leur étendue, leur actualité et leur dernière consommation. Entre un grand nombre de passages qu'on peut tirer de l'Écriture, pour preuve de cette vérité, de peur de vous ennuyer j'en choisis seulement trois, y ajoutant l'explication et le sentiment des Pères anciens :

I.—1. Le premier est de saint Paul aux Colossiens, qui leur dit : *in Ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter*, il n'y a pas au grec *θεοικονομα*, *divinitatis*, mais *θεοτικονομα*, *deitatis*, ce qui exprime mieux; car c'est plus d'être Dieu, que d'être divin. Sur quoi saint Cyrille d'Alexandrie (*l. II de fide ad Reginas*) *Stultum est dicere, quod hæc habitatio facta sit in propria natura Verbi; nam perinde esset ac si diceret, quod unigenitus ipse habitavit in seipso, piùm autem est credere, quod habitationem hanc in sancta carne Verbi nobis significare voluit Paulus*; pesons toutes les paroles de ce grand apôtre, il dit que la divinité habite en la chair de Jésus-Christ, il dit que non-seulement la divinité, mais que la plénitude de la divinité, ou ce qui est plus emphatique, de la déité y habite; il dit que toute la plénitude de la déité y habite, et qu'elle y habite corporellement, c'est-à-dire, comme en son propre corps; la divinité donc y pouvait habiter, et en effet y habitait depuis sa conception, mais non pas avec toute sa plénitude, non pas avec toute l'actualité, la jouissance, l'usage et l'exercice de ses perfections, pour cela les anges faisaient ce souhait-ci pendant la passion du Sauveur au rapport de

saint Jean l'évangéliste, l'Agneau qui est occis, mérite de recevoir la puissance, la divinité, l'honneur, la gloire et la bénédiction; mais depuis la résurrection et l'ascension, la divinité selon toute son étendue et sa plénitude habite en ce corps précieux, comme en son propre corps, elle le possède, le perfectionne le vivifie, le sanctifie et le glorifie beaucoup mieux qu'une âme bienheureuse ne fait au corps qu'elle anime; pour ce saint Léon ose dire (*Ser. 5, de Passione*), que cette chair précieuse n'est pas seulement la chair du Verbe, mais la chair de la divinité: *Caro nostri generis, caro facta est deitatis*.

2. C'est ce que le même Sauveur et ses apôtres et les saints docteurs et toute l'Eglise nous veulent enseigner quand ils disent qu'il est au trône de son Père, en la gloire de son Père, à la droite de son Père: *Ego vici et sedi in throno Patris mei* (*Apoc., III*); *in gloria est Dei Patris: sedet ad dexteram Dei* (*Philip., II*). Saint Léon parlant de la sainte humanité: *Æterni Patris recepta consensu, illius gloriæ sociatur in throno, cujus naturæ copulatur in Filio: et derechef, ut non dubia fide, sed constantissima scientia teneatur, illum naturam in patris consedis throno, quæ jacuerat in sepulcro* (*S. Leone, ser. 1. de Ascens.*): et toute l'Eglise au Canon de la messe du jour de l'ascension: *Communicantes et diem sacratissimum celebrantes; quo Dominus noster unigenitus Filius tuus unitam sibi fragilitatis nostræ substantiam in gloriæ tuæ dextera collocavit*. Il est assuré que par ce trône, par cette gloire et par cette réception à la droite du Père, on n'entend rien de matériel, rien de sensible ou de corporel, on n'entend pas la légèreté, la subtilité ni les autres qualités des corps glorieux; car la gloire du Père éternel ne consiste pas en ces qualités. Vous direz peut-être, que le corps de Jésus-Christ enté et uni à la divinité et subsistant en la personne du Verbe, est digne d'être honoré du culte de latrie, mérite d'être adoré d'un hommage souverain. Vous dites bien, mais vous ne dites pas tout; car ce corps était uni à la divinité, subsistant en la personne du Verbe, et adorable du culte de latrie, depuis le premier instant de l'incarnation, et en effet, il fut adoré par les anges et selon les susdites paroles; ce ne fut proprement qu'à la résurrection et qu'à l'ascension, qu'il fut reçu en la gloire du Père, au trône de Dieu, à la droite du Tout-Puissant.

3. C'est ce qu'il demandait à son Père, la veille de sa mort, en la plus longue et la plus sublime de toutes les prières qu'il lui ait adressées en l'Evangile: *Et nunc clarifica me, tu Pater, apud te metipsum, claritate quam habui priusquam mundus esset, apud te* (*S. Joan., XVII*); il ne demande rien pour sa divinité, il n'avait rien à demander pour elle, puisqu'elle est l'abîme infini de tous les biens, qui ne peut recevoir aucun surcroît, il demande quelque chose pour son humanité; il ne demande pas seulement la gloire de son nom, d'être connu et honoré dans le monde par la publication de l'Evangile, il dit: *Clarifica me apud te metip-*

sum, non pas: apud mundum, glorificz-moi en vous, non pas dans le monde, Ego claritatem ab hominibus non accipio (*S. Joan., V, 41*); il ne demande pas seulement l'agilité, la subtilité et les autres qualités des corps glorieux, avec quelque surcroît par-dessus tous les autres; car la gloire qu'il avait en Dieu avant la création du monde ne consiste pas en ces avantages. et c'est cette gloire qu'il demande pour son humanité: *Claritate quam habui apud te, priusquam mundus esset*, et il la demande particulièrement à son Père, duquel il l'a reçue en sa divinité par la génération éternelle; *Clarifica me, tu Pater*. Je ne dois pas expliquer l'Ecriture par mon sens particulier, mais par le sentiment des Pères; voici donc ce qu'ils ont dit en orient et en occident.

Saint Cyrille d'Alexandrie, au commentaire des susdites paroles (*l. II, in Joan., c. 17*): *Petit clarificari, non adventitia quadam gloria, sed propria et naturali*, et un peu plus bas, au même chapitre, *gloriam ergo suam, quam semper habuit ut Deus, ut homo petit*, et au chapitre vingt-septième, *accipit cum carne claritatem, ac gloriam quam semper ut Deus habet*. Saint Hilaire, plus ancien que saint Cyrille, *filius Dei caro factus orabat, ut id patri caro inciperet esse quod Verbum, id quod ex tempore est, gloriam ejus que sine tempore est claritatis, acciperet* (*l. III, de Trin., circa medium*), et saint Ambroise, *non est despicienda carnis humanæ natura, quæ in sanctæ Trinitatis substantiam atque consortium, per Dominum Christum ingredi meruit* (*tom. IV, tr. in Symb. Ap., c. 15*), et saint Jean Damascène, *hic homo suscepit ornamenta divinæ essentiæ, et proprietates* (*de Fide, c. 4*).

II. — 1. Or, c'est à la participation de cette gloire que nous serons reçus quelque jour en suite de l'eucharistie, et nous pouvons dire, sans danger de mentir, que les chrétiens qui communient dignement auront dans le ciel une plus grande gloire que celle qu'ils eussent eue, si l'homme n'eût point péché, et si le Fils de Dieu ne se fût pas incarné, car la gloire de leur corps sera un écoulement, un rayon et une émanation de la gloire éminente du corps adorable de Jésus. Je le pourrais persuader par plusieurs textes de l'Evangile; mais je me contenterai de trois, comme au premier point, y joignant l'interprétation et le sentiment des saints Pères. Saint Paul dit aux Philippiens: *Salvatorem expectamus, Dominum nostrum Jesum Christum, qui reformabit corpus humilitatis nostræ configurationem corpori claritatis suæ, secundum operationem qua etiam possit subicere sibi omnia*.

Examinons ces belles paroles: premièrement il dit que Jésus reformera notre corps, et le rendra semblable à son corps glorieux, *configurationem*, *σχηματισμοῦ*, ce mot signifie proprement qu'il lui donnera la même forme, les mêmes avantages et les mêmes qualités qu'à son corps glorieux, quoique non pas en un degré si éminent; *reformabit*, il dit au grec: *μετασχηματισθήσεται*, *transfigurabit*, faisant allusion à la transfiguration, en laquelle la gloire qui parut sur le visage du Sauveur

était une effusion et un rayon de la divinité ; car saint Jean, qui l'avait vu, dit : *Vidimus gloriam ejus, quasi unigeniti a patre*. En second lieu, il dit qu'il rendra notre corps conforme et semblable à son corps glorieux, non pas par la puissance, avec laquelle il a créé le monde, non pas par l'opération, par laquelle il le conduit et le gouverne, mais par l'opération, par la puissance, l'efficacité et l'énergie, *κατὰ τὴν ἐνεργίαν*, par laquelle il assujettit toute chose à soi-même : *τοῦ δευτέρου αὐτῶν καὶ ὑποτάξει ἑαυτῶν τα πάντα, secundum operationem qua subjecit sibi omnia*, à l'aoriste : les anges ne sont pas sujets ni inférieurs à Jésus-Christ, parce qu'il a un corps donné de clarté, d'agilité, de subtilité ; car s'il n'avait que ces qualités, en quelque éminence que ce fût, les anges, qui sont des esprits purs et exempts de toute matière, lui seraient supérieurs en cela, et on dirait toujours avec vérité : *Ministi eum paulo minus ab angelis* ; mais il est supérieur aux anges, et toutes choses lui sont sujettes, parce qu'il est au trône de Dieu ; même quant à son corps, il est en la gloire du Père, à la droite de la Majesté divine. Saint Paul le dit aux Éphésiens : *Constituit Deus Pater ad dexteram suam Jesum Christum in cælestibus*, et ensuite : *Omnia subjecit sub pedibus ejus*. Or, cette même énergie, excellence, puissance et gloire, qui l'élève par-dessus tous les anges, il l'emploiera à réformer nos corps, et sans doute elle aura le même effet sur nos corps qu'elle a sur son corps précieux, elle les rendra conformes au sien, elle les logera au trône de Dieu, elle leur communiquera ses perfections et ses propriétés divines.

C'est ce qui ravit d'étonnement saint Chrysostome ; car, au commentaire qu'il a fait sur ce texte de saint Paul (*Horil. 13, in Epist. ad Philipp., circa medium*), il ne peut assez admirer que Jésus veuille tant honorer nos corps que de les rendre conformes à son corps, qui est à la droite du Père, à son corps adoré par les puissances célestes, qui est au-dessus de toutes les principautés, dominations et hiérarchies des anges. *Papæ, dit-il, illine, quod ad dexteram Patris sedet, conforme fiet hoc corpus? illi quod adoratur ab angelis? illi eni astant corporales illæ virtutes; illi quod est supra omnem principatum, et potestatem? illi conforme fiet?* Je vous supplie de peser cette raison ; car elle me semble convaincante : si, en la résurrection, Jésus ne donnait à nos corps que la légèreté, la subtilité et l'immortalité, l'admiration de ce grand docteur serait mal fondée, on s'étonnerait de son étonnement, et on lui pourrait objecter : Vous vous étonnez, vous vous glorifiez de ce que votre corps sera conforme à celui qui est au-dessus de tous les anges, qu'est-ce que cette conformité donnera à votre corps que les anges n'aient pas ? elle le rendra léger, subtil, immortel, et les anges ont toutes ces qualités dans l'état de la gloire, même par leur nature, et ils les ont beaucoup plus excellemment qu'aucun corps : donc puisqu'un saint si éclairé de Dieu, auprès duquel on voyait souvent saint Paul qui lui

dictait ce qu'il devait écrire quand il composait ses commentaires, admire l'homme que nous avons d'être conformes à Jésus et l'estime plus que le bonheur des anges, puisqu'il admire que nos corps seront semblables au corps de Jésus-Christ qui est au-dessus des anges, il tenait pour tout assuré que nos avantages seront plus grands, et notre gloire tout autre que celle des anges, et qu'après la résurrection, nos corps auront des qualités qui nous élèveront au-dessus des anges.

C'est encore l'explication que saint Thomas donne à ces paroles de saint Paul, disant que l'Apôtre parle ici de deux résurrections des corps bienheureux, une commune et ordinaire, exprimée par ces mots : *Reformabit corpus*, et ceux-ci du même apôtre : *Seminatur in ignobilitate, surget in gloria*, l'autre, particulière et extraordinaire, exprimée en ces paroles : *Configuratum corpori claritatis sue*, par laquelle nos corps recevront une ressemblance et conformité à la gloire de son corps, et son corps, dit-il, est glorifié par la gloire de sa divinité ; ce sont les propres termes de saint Thomas : *Corpus siquidem est glorificatum per gloriam divinitatis suæ* (*Commentar. in cap. II ad Philipp., lect. 3, sub finem*) ; et pour montrer que cette gloire nous élèvera au trône de Dieu, cet ange de l'école cite à ce propos la promesse de Jésus en l'Apocalypse (*Apoc., III*).

2. Et c'est le second passage que j'allègue pour preuve de la vérité proposée : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici, et sedi in throno patris mei* ; il avait dit un peu auparavant : *Qui vicerit dabo ei manna absconditum*, comme disant qu'à celui qui aura mangé dignement cette manne cachée de l'eucharistie, il fera la faveur de le faire asseoir avec lui en son trône. Voyez que nous serons plus avantagez que les anges : ils sont tous droits, *seraphim stabant*, et nous serons assis, *dabo eis sedere* ; ils sont autour du trône, *et omnes angeli stabant in circuitu throni*, et nous serons assis dans le trône même, *dabo eis sedere mecum in throno meo*, voyez qu'il nous associe à sa gloire, il nous rend conformes à lui, *sicut, nolez, sicut ego vici, et sedi in throno Patris mei*.

Outre que cette explication est de saint Thomas, comme nous avons dit, c'est encore le sentiment du grand saint Léon (*serm. 1, de Ascensione*), celui qui assembla le quatrième concile général, quand il dit que par l'incarnation et l'ascension du Fils de Dieu, et par l'union que nous avons avec lui, nous n'avons pas seulement reçu le droit de rentrer au paradis, mais de pénétrer jusqu'au plus haut des cieux, et d'être à la droite du Père : *Non solum paradisi possessores firmati sumus, sed etiam cælorum suprema in Christo penetravimus, ampliora adepti per ineffabilem Christi gratiam, quam per diaboli miseramus invidiam, felix culpa quæ talem meruit habere redemptorem*. Heureuse faute ! heureuse faute ! oserai-je bien parler ainsi après l'Eglise, heureuse faute ! il semble qu'il y ait de la contradiction dans ces deux

mots ; car tout ce qui est heureux a quelque chose d'aimable, et tout péché est extrêmement odieux : heureuse faute néanmoins ! qui a mérité, *quæ talem meruit*, comment est-ce que cela s'entend ?

Le péché ne mérite rien, ou s'il mérite quelque chose, il ne mérite que vengeance, il ne mérite que l'enfer, *talem meruit habere redemptorem* : c'est que par un bonheur inespéré, la grandeur de la faute a contribué à la grandeur et à l'excellence de la rédemption : si le péché du premier homme eût été une offense finie, il n'eût eu qu'un rédempteur fini, et ce rédempteur fini n'étant qu'une pure créature, n'eût pas fait de grandes merveilles. Mais l'offense étant infinie, on a eu besoin d'un rédempteur infini, d'un rédempteur qui fût Dieu, et Dieu ne pouvant rien faire que de très-grand et de très-admirable, il est allé au delà de nos besoins, de nos souhaits et de nos conceptions : ce n'est donc pas la faute qui est aimable, mais c'en est la réparation. Je déteste et abhorre la transgression, parce que c'est mon offense, mais, ô mon Dieu ! je révere et embrasse la rédemption, parce que c'est votre grâce ; je renonce au prévaricateur, mais je bénis, j'adore et je chéris le Rédempteur, qui a beaucoup plus donné en la ressource que nous n'avions perdu par la chute : *Ampliora adepti, per ineffabilem Christi gratiam, quam per diaboli amiseramus invidiam*. Qu'avions nous perdu par l'envie du diable, ou par le péché du premier homme ? le droit d'être bienheureux dans le ciel, d'être semblables aux anges, d'avoir un corps orné des quatre qualités glorieuses ; nous recevons quelque chose de plus par la grâce de notre Sauveur, et c'est, dit saint Léon, qu'étant incorporés à Jésus, étant faits un même corps et une même chair avec lui par l'eucharistie, nous avons droit d'être élevés au-dessus des anges et placés à la droite du Tout-Puissant : *Nam quos virulentus inimicus primæ habitaculi felicitate deiecit, illos sibi incorporatos Dei Filius ad Patris dexteram collocavit* (Ephes., II). Saint Léon avait appris cette vérité de saint Paul, qui dit la même chose quasi en mêmes termes : *Propter nimiam charitatem suam quæ dilexit nos, convivificavit nos in Christo, et consedere fecit in cælestibus* (ἐν τοῖς ἐπουρανίοις in supercælestibus, c'est ce que saint Léon appelle *cælorum suprema*) *ut ostenderet in sæculis supervenientibus, abundantes divitias gratiæ suæ, in bonitate super nos, in Christo Jesu*.

3. Le Fils de Dieu trouvera plus de créance en votre esprit que pas un autre, lui donc en cette belle oraison qu'il adresse à son Père instituant l'Eucharistie : *Claritatem quam tu dedisti mihi, dedi eis*, la gloire que son Père lui a donnée en la résurrection, c'est une gloire ineffable, incompréhensible et divine, comme nous avons vu au premier point. Il dit *dedisti mihi*, non pas *dabis*, à la façon des prophètes, qui parlent de l'avenir comme passé, parce qu'il était très-assuré d'être exaucé de son Père, et d'obtenir

cette gloire, et il dit qu'il nous la communique en instituant l'Eucharistie, d'autant que par la participation chrétienne de ce sacrement, nous avons droit, espérance et prétention à cette gloire.

III. — 1. Saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur disait (I Cor., IX) : Si nous semons en vous les biens spirituels, n'est-ce pas la raison que nous moissonnons les temporels ? nous en devons dire de même en notre sujet : Jésus jette en nos cœurs et en nos corps la semence d'une gloire immense, inconcevable et éternelle, n'est-ce pas la raison qu'il recueille de nous au moins une gloire finie, limitée et temporelle ? Il a deux trônes de gloire, un dans le ciel et l'autre sur la terre, un pour nous donner très-libéralement une portion de sa gloire, l'autre où il veut recevoir de nous celle que nous lui pouvons rendre : *Ego glorificantes me glorifico, qui autem contemunt me erunt ignobiles*. Honorez-le en vos maisons, car de quelque côté que vous vous tourniez vous avez toujours quelque église devant vous ; portez-y votre esprit cent fois par jour, puisque votre trésor y est, votre cœur y doit être pour lui, jetez-y des vœux amoureux, formez des soupirs et des transports dans votre âme, avec des oraisons jaculatoires. Honorez-le en l'église, vous y comportant modestement et respectueusement. Evitez-y les cajoleries et les devis, il n'y a qu'à avoir un peu de courage au commencement, pour dire à ceux qui vous viennent parler : Attendons que nous soyons hors d'ici, je ne veux pas parler à l'église, je crains que mon confesseur ne m'en reprenne ; et quand on saura votre coutume, on ne s'adressera plus à vous.

Honorez-le quand on le porte aux malades, suivez-le pour gagner ses bonnes grâces ; si vous avez honte de lui faire la cour en présence des hommes, il dit qu'il aura honte de vous faire des faveurs en présence de ses anges : honorez-le dans les villages où vous avez du bien, contribuant à l'ornement, propreté et netteté de l'église.

2. Honorez-le en le recevant souvent, mais dignement : car nous pouvons conclure de tout ce qui a été dit jusqu'à présent que les catholiques qui communient souvent avec les dispositions nécessaires auront un corps beaucoup plus glorieux, plus éclatant et plus heureux que les autres, la raison en est évidente : *Sicut se habet simplicitèr ad simplicitèr, sic magis ad magis et minus ad minus*. C'est la maxime commune reçue de tous les philosophes ; celui qui reçoit dignement le précieux corps de Jésus, participe à ses perfections glorieuses : donc celui qui le reçoit plus souvent y participe davantage, celui qui mange souvent des viandes chaudes, comme des épices, devient plus hilieux ; celui qui mange des viandes flegmatiques devient plus pituiteux ; celui qui mange des viandes terrestres et grossières, devient plus mélancolique, donc celui qui mange plus souvent cette viande céleste et divine deviendra plus céleste et divin.

Quand on vous exhorte à l'austérité de vie, aux pénitences et aux mortifications de la chair, vous dites : *Nemo carnem suam odio habuit*, que votre chair vous est trop proche, pour ne la pas chérir et avoir en recommandation, que le corps et l'esprit sont deux amis trop anciens, deux partis trop étroitement liés, pour persuader à l'un de trahir et d'affliger l'autre : vous aimez votre corps, hé bien ! aimez-le comme il faut, aimez-le constamment et pour un long temps, vous avez tant de soin de sa nourriture, de ses aises, de son traitement et de son ornement, ayez-en soin, non-seulement pour cette vie caduque et périssable, mais pour la vie éternelle et perdurable, mettez-le à son aise, pourvoyez le d'aliments, d'ornements et de vêtements pour une éternité ; cela se fait en communiant souvent et dignement, puisque la communion nous donne le droit d'avoir un corps dans le ciel, qui non-seulement soit doué de splendeur et gloire céleste, mais de gloire et de perfection toute divine. Qu'on ne me parle point de l'enfer, dit saint Chrysostome, je ne me mets point en considération les brasiers éternels, la géhenne et les tortures qu'on souffre en cet abîme, à comparaison de la perte qu'on fait, quand nous perdons cette gloire qui était préparée à notre corps : et quand tout le monde fondrait en larmes pour regretter les dommages que les réprouvés font quand ils perdent cette gloire, on ne le pleurerait pas assez dignement.

3. Ce grand saint avait raison de parler ainsi, il était bien éclairé de Dieu, puisque le Saint-Esprit même pleure cette faute par les yeux de son Apôtre. Saint Paul dit ces paroles : *Salvatorem expectamus*, par antithèse et par opposition à ceux qui ont trop de soin de leurs corps ; car il a dit immédiatement auparavant : il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé, et je le répète encore les larmes aux yeux, qui sont ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui n'ont point d'autre Dieu que leur ventre, qui n'ont d'espérance qu'en lui, qui n'attendent que de lui la santé de leurs corps et la conservation de leur vie ; nous ne faisons pas ainsi, nous espérons cela de Jésus-Christ : *Salvatorem expectamus*.

Supposez, si vous voulez, qu'il y ait un gentilhomme, qui ait une maison des champs en un lieu marécageux et qui ayant beaucoup de brèches en cette maison, s'amuserait lui-même en temps d'hiver à les réparer avec de la boue, si vous le voyiez, vous ne pourriez assez admirer son peu de jugement, et si vous aviez de l'accès auprès de lui, n'est-il pas vrai que vous lui diriez : Monsieur, vous vous faites grand tort, vous vous gâlez tout et vous faites fort peu de chose ; l'hiver n'est pas la saison de bâtir, cette boue n'est pas propre à réparer les ruines de votre maison, attendez un peu, l'été viendra, vous ferez venir un architecte qui entendra mieux ce métier, qui vous fournira de bonnes pierres, et d'excellents matériaux, qui vous fera un bâtiment ferme, so-

lide et de durée : l'esprit de l'homme est en ce corps, comme en une maison champêtre : *Velox est depositio tabernaculi mei*, cette maison est toute ruineuse, il n'y a que des brèches de toutes parts, cette flexion, ce catarrhe, cette toux sèche, cette débilité d'estomac, la menacent de ruine, l'esprit pense réparer ces ruines par les viandes, par les médecines, il s'applique et s'emploie tout entier à cela, il ne travaille que pour cela, il se salit et se remplit d'ordures. Le temps de cette vie, c'est un temps d'hiver, *jam hyems transit*, dira-t-on à l'heure de la mort, ce n'est pas la saison de réparer les ruines de notre corps, les réparations que nous y ferions ne seraient pas de durée, les viandes et les médecines que nous emploierions à cela ne seraient que de terre et de boue : *Creavit de terra medicamenta*, ces matériaux ne sont pas solides, attendons le jour du jugement, qui sera le temps d'été : *Prope est aestas, Salvatorem expectamus*. Attendons le Fils de Dieu, qui est l'architecte de notre corps, il le réformera mieux que nous, il réparera ses ruines, *implebit ruinas*, il les réparera, non pas avec de la boue, non pas avec de la terre, non avec des pierres communes, mais avec des pierres précieuses : *Lapides pretiosi omnes muri tui*, la splendeur, l'agilité et l'impassibilité, ne sont-ce pas des pierres précieuses, avec lesquelles, *reformabit corpus*, il réformera notre corps ; mais il veut que nous réformions notre âme et nous voulons tout le contraire, nous voulons réformer le corps, et laisser l'âme en sa déformité.

Notez qu'en toute l'Écriture, ce mot de réforme n'est qu'en deux passages, aux Romains, chap. XII, où il est parlé de la réforme de l'âme : *Reformamini in novitate sensus vestri*, ou selon le texte grec : *in novitate mentis vestrae*, τῆς ἀνομιώματου νοῦ ὑμῶν. Et en ce passage des Philippiens, où il est parlé de la réforme des corps : quand il parle de l'âme, il en parle par le présent, *reformamini*, quand il parle du corps, il en parle au futur, *reformabit corpus* ; mais nous pervertissons l'ordre, ce qu'il veut que nous fassions dès à présent avec sa grâce, nous le lui réservons pour le temps à venir, et ce qu'il veut que nous lui réservions pour le temps à venir, nous le voulons faire dès à présent. Il veut que nous ayons soin de réformer l'âme, renouveler l'esprit, l'orner et l'embellir de ses grâces, nous remettons cela au temps à venir, il veut par lui-même réformer notre corps en la résurrection, et nous ne pouvons attendre ce temps-là, *expectantes redemptionem corporis humilitatis nostræ*, humiliatum, dit saint Bernard, non pas les corps qui auront été chargés de mondanité, qui auront été des étendards de vanité, des pièges, et comme des amorces de sensualité ; non les corps qui auront été mignardement traités et comme baignés dans les délices, encore moins ceux qui auront pourri dans les ordures de la volupté : *Hoc autem scitote intelligentes quod omnis avarus aut immundus non habet partem in regno Christi et Dei* ; mais il dit : *Corpus*

humilitatis, les corps qui auront été humiliés et matés par les pénitences, les corps macérés par les mortifications et affaiblis par les austérités : *Configuratum corpori claritatis suæ* ; pour réparer les ruines de notre corps et nous donner une parfaite santé avec une beauté très-agréable, il n'empruntera pas les médicaments de la terre, la dépouille des animaux, ni la bave des vers-à-soie; mais les ornements, les propriétés et les apanages de son corps glorieux : la chair de Jésus-Christ transformera entièrement nos corps en sa propre perfection, dit saint Cyrille (IV, in S. Joan., cap. 14).

Concluons donc par les belles paroles de saint Bernard (*serm. in cal. nov., de verbis Isaïæ*) : *Quid adhuc murmuras, caro misera, quid adhuc recalcitras et adversus spiritum concupiscis, si te humiliat, si castigat, si redigit in servitatem, id profecto in tuo genere, non minus tua interest, quam ipsius? quid eis invides, qui de operibus vermium et murium pellibus ingloriam plane gloriam mendicare non erubescunt : reformant ipsi, aut magis deformant corpora sua : te, si fueris corpus humilitatis, reformabit idem artifex, qui formavit : Pauvre corps humain, pourquoi murmurez-vous, pourquoi regimbez-vous, pourquoi êtes-vous rebelle à votre âme, quand elle vous humilie, quand elle vous châtie, vous mortifie et vous prive de voluptés sensuelles ? Elle le fait sagement, elle montre qu'elle vous aime d'un vrai amour, il y va de votre intérêt autant que du sien, c'est pour vous rendre digne de la gloire qui vous est préparée. Pourquoi portez-vous envie, pourquoi encore une fois portez-vous envie aux gens du monde, qui n'ont point de honte d'emprunter de la bave des vers et de la dépouille des animaux, la gloire et les ornements de leurs corps, votre gloire sera bien d'une autre étoffe, ce sera Dieu même, qui de sa propre main vous redressera, vous ornerez, vous ajustera et vous embellira; attendez cette main toute-puissante, et afin qu'elle ne dédaigne pas de s'appliquer à redresser vos membres, ne les laissez pas dans les ordures des lubrités : cette main divine vous a formé et elle vous reformera, elle vous reformera, dis-je, pour ne plus mourir, mais pour vivre, pour régner, pour vous réjouir éternellement en la gloire du ciel. Amen.*

SERMON IX.

L'eucharistie égale notre bonheur à celui des saints dans le ciel.

Qui manducat meam carnem, habet vitam æternam.
Celui qui mange ma chair a la vie éternelle (S. Jean, VI).

Comme l'âme réprouvée commence son enfer dans ce monde : car le Fils de Dieu la comparant au sarment séparé de la vigne, ne dit pas seulement qu'elle brûlera, mais qu'elle brûle : *in ignem mittent et ardet* ; ainsi l'âme choisie commence son paradis dès à présent ; car le même Sauveur ne dit pas seulement qu'elle aura la vie éternelle, mais qu'elle l'a dès à présent : *habet vitam*

æternam. Cela se fait par la sainte eucharistie, et je désire vous faire voir au premier point de mon discours par trois considérations, que le bonheur que nous avons sur la terre par cet auguste sacrement, approche de bien près du bonheur de la béatitude des saints dans le ciel ; et puis au second point nous en tirerons trois instructions morales pour nous disposer à la sainte communion.

Si nous sommes si heureux, parce que nous recevons quelquefois en passant le précieux corps de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge ! combien plus avez-vous été heureuse sur la terre de l'avoir conçu et logé neuf mois en votre sein, porté si souvent en vos bras, conversé si familièrement avec lui, et joui de sa présence dix fois plus de temps que le reste du monde. Il n'a été au reste du monde que les trois dernières années de sa vie, il a été à vous l'espace de trente ans : c'est donc avec vérité que vous disiez à votre cousine par un esprit de prophétie, que toutes les générations vous appelleraient bienheureuse : *Beatam me dicent omnes generationes*. Pour accomplir une partie de cette prédiction, nous vous proclamons bienheureuse nous vous appelons bénie entre les femmes, nous vous disons avec la même sainte Elisabeth et avec votre ange, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Status innocentie nos beasset in hac vita et in futura. Eucharistia hoc facit. — I. *Punctum. Eucharistia confert nobis tria bona quibus sancti fruuntur in cælo, nempe 1. quod possidemus Christum ; 2. illi unimur ; 3. in ipsum transformamur.* — II. *Punctum. Tres dispositiones ad communionem secundum tria prædicta bona ; 1. puritas ; 2. amor Christi et proximi ; 3. devotio actualis.* — *Conclusio. Praxis devota erga eucharistiam per applicationem sensuum interiorum ad illam.*

Quand je m'applique à considérer les salutaires enseignements que le Saint-Esprit nous donne en chaque parole de l'Écriture, je trouve qu'entre autres titres d'honneur, dont il qualifie le Verbe incarné, il l'appelle souvent le second Adam, l'homme nouveau, *Primus Adam factus est in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem*, et plus bas : *Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cælo cælestis* (I Cor., XV, 45).

L'Écriture donne cette épithète à Jésus-Christ, parce qu'il est venu au monde comme pour être subrogé et substitué à la place du premier Adam, pour ruiner les effets de son péché, pour réparer les brèches qu'il a faites et pour nous faire rentrer en possession et en jouissance des prérogatives qu'il a perdues par sa faute, *Implebit ruinas ; Proposuit instaurare omnia in Christo ; Ecce nova facio omnia*. Entre ces prérogatives une des plus signalées, selon mon jugement, est, que si les hommes eussent persévéré en état d'innocence et de justice originelle, ils eussent été bienheureux en la vie présente et en la vie

future ; ils eussent été doués d'une félicité nouvelle en ce monde, et de la béatitude surnaturelle en l'autre, ils eussent eu pour séjour un paradis terrestre pendant cette vie temporelle et le paradis céleste ou la vie éternelle : *Plantaverat autem Dominus paradysum voluptatis a principio in quo posuit hominem.*

Mais Jésus-Christ a réparé cette perte avec beaucoup de surcroît et fort avantageusement ; il nous rend bienheureux dès cette vie, non d'une félicité naturelle, humaine ou terrestre, mais d'une béatitude surnaturelle, céleste et divine ; le premier Adam a fait la faute par un fruit funeste, et le second Adam l'a réparée par un fruit de bénédiction : le premier fruit était prohibé, et le second est expressément commandé. De celui-là on disait : *ne comedas*, de celui-ci il est dit : *accipite et manducate*; de celui-là Dieu menaçait : *in qualunque die comederis morte morieris*; de celui-ci Dieu promet : *qui manducat hunc panem vivet in æternum*; en suite du premier fruit, la terre s'est chargée d'épines, elle a produit aux hommes des huissons et des ronces, et en suite du second fruit la terre devient pour les hommes un lieu de délices, un paradis céleste, un ciel empyrée et un séjour de béatitude surnaturelle et divine. Et au lieu que les esprits réprouvés disaient autrefois à Jésus : *Venisti ante tempus torquere nos*, quand il vient en nous en l'eucharistie, nous lui pouvons dire avec vérité : *Venisti ante tempus beatificare nos*, vous venez nous rendre bienheureux hors de temps et de saison, vous changez cette vallée de larmes en un lieu de bonheur et de béatitude : *Beati qui ad cœnam agni vocati sunt*. Si ceux-là sont bienheureux qui sont seulement appelés à ce banquet, combien plus ceux qui y viennent, qui y assistent et qui y sont régalez.

Qu'ainsi ne soit nous pouvons remarquer trois bonheurs, trois grâces et trois principales favens qui rendent les saints bienheureux, auxquelles nous participons si glorieusement et si avantageusement par l'eucharistie, que nous allons quasi de pair avec eux, c'est que les saints sont avec Dieu, qu'ils sont unis à Dieu et qu'ils sont transformés en Dieu.

I. — 1. Ils sont avec Dieu, ils assistent toujours à cette divine majesté, ils ont l'honneur de lui faire la cour, ils le possèdent et jouissent continuellement de sa présence réelle et royale ; cela les rend bienheureux, et fait que l'on peut dire d'eux avec plus de vérité, ce que la reine de Saba disait des courtisans de Salomon : *Beati servi tui qui stant coram te semper* (III Reg., X, 8), bienheureux sont vos domestiques qui sont toujours en votre présence, *Beati qui habitant in domo tua, Domine.*

Nous partageons ce bonheur avec les saints ; car il est dit de l'eucharistie : *Percutiam illis fœdus pacis pactum sempiternum, et dabo sanctificationem in medio eorum in perpetuum, et erit tabernaculum meum in eis et scient gentes quia ego Dominus* (Ezech. XXXVII, 26) ; je ferai avec eux une alliance de paix, un

accord éternel et je les mettrai au milieu de ma sanctification pour toujours, et mon tabernacle sera parmi eux ; et en l'Apocalypse : *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis*. Le tabernacle de Dieu est avec les hommes, et il habitera avec eux. *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi* (Matth., XXVIII, 20), et saint Paul (Eph., II, 19) nous appelle les domestiques de Dieu.

Le concile de Trente l'appelle, *pignus felicitatis et gloriæ*, le gage de la félicité et de la gloire, et toute l'Église en ses dévotions publiques, *future gloriæ nobis pignus datur*. Le gage est un meuble que l'on donne pour plus grande assurance de quelque promesse qu'on a faite, en attendant qu'on ait la commodité de s'en acquitter et de la mettre en exécution. Je dis que c'est un meuble, et je l'apprends du Jurisconsulte (*l. Plebs item 238 § pignus ff. de verborum significatione*), *Pignus proprie dicitur rei mobilis, nam a pugno dicitur, quia res que pignori dantur manu traduntur*. Dieu nous a promis son paradis en cas que nous gardions ses commandements et que nous persévérions en grâce jusqu'à la mort ; mais afin que nous soyons certains et assurés de sa fidélité, il nous laisse son corps en otage, et pour gage de ce qu'il promet, on le gage, et fort proprement, et selon la rigueur du droit, *res mobilis*. L'Eucharistie n'est pas un immeuble, mais la béatitude céleste que les saints possèdent dans le ciel avec Dieu, c'est un héritage et un immeuble. Matth. XXV, *Possidete regnum, ἡδοναυραστετε, hæreditate possidete* ; car ils le possèdent invariablement, éternellement et sans danger d'en être des-saisis.

En l'eucharistie nous possédons Jésus pendant cette vie seulement ; elle n'est pas appelée la maison de Dieu, mais le tabernacle qui ne se dresse que pour un temps ; Jésus y est jusqu'à la consommation des siècles ; c'est un gage, c'est un meuble qui se peut perdre, mais pour dire cela en passant, c'est un gage merveilleux et d'autre condition que les autres gages : car *Fructus ex pignore percepti sortem extenuant*, dit le jurisconsulte, *prima, codice de pignoratitia actione* ; quand le gage qu'on vous a mis en main est utile et fructueux, les émoluments que vous en recevez diminuent le sort principal, et doivent être déduits et rabattus au paiement de la somme que l'on vous doit. Ici tout se passe bien autrement ; Jésus-Christ vous donne son corps pour gage de la récompense qu'il promet à vos bonnes œuvres : si vous faites profit de ce gage, si ce corps fructifie en vous, ces émoluments ne diminuent point, mais augmentent le sort principal et font qu'on vous doit davantage ; car nous voyons que les rois, pour rendre les trêves, la paix ou d'autres grandes promesses plus assurées, donnent en otage ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux, ce qui va quasi de pair avec eux, leurs propres fils ou des princes du sang ; ainsi saint Louis, fils de Charles II, roi de Naples et de Sicile, fut donné en otage.

Nous voyons que quand un créancier est

fort déifiant et le débiteur fort assuré de payer, le débiteur a coutume de donner un gage d'aussi grand prix ou même de plus grande valeur que la dette : ainsi Jésus nous voyant fort incrédules, et lui bien résolu, et très-certain de tenir sa promesse, nous a laissé un gage qui surpasse ou du moins qui égale ce qu'il nous donnera au ciel : car que nous peut-il donner dans le ciel de plus excellent que lui-même ? S'il me demandait quelle récompense ou faveur je voudrais de lui, je lui répondrais toujours avec saint Thomas : *Non aliam nisi te ipsum*, point d'autre que vous-même ; je ne me contente pas des bénédictions de Dieu, je veux le Dieu de bénédiction, et je le veux pour ma béatitude, non-seulement au ciel, mais encore sur la terre ; j'ai appris du prophète, non-seulement de vous dire : *Quid mihi est in cælo*, mais encore d'y ajouter, *et ate quid volui super terram*. Ainsi il n'y a pas plus de différence entre Jésus donné aux saints en l'Église triomphante et le même Jésus donné aux fidèles en l'Église militante, qu'entre la rose et le bouton : il est vrai que la rose étale mieux ses trésors, montre plus à découvert les belles couleurs de son sein, a plus de lustre, de beauté, d'éclat, d'odeur, mais elle n'a pas plus de richesse que le bouton ; il est vrai aussi qu'il y a plus de lumière, de connaissance, de joie et d'assurance, mais on ne possède pas Dieu plus réellement et véritablement, plus substantiellement et personnellement que nous le possédons en terre par la sainte eucharistie.

Vous savez que les Pères ont coutume de comparer les paroles de la consécration aux paroles de la création.

Saint Ambroise : *Cælum non erat, mare non erat, terra non erat, sed audi dicentem, ipse dixit et facta sunt, ipse mandavit et creata sunt; ergo tibi ut respondeam, non erat corpus Christi ante consecrationem, sed post consecrationem est corpus Christi. Ipse dixit et factum est* (lib. IV de Sacram., cap. 4) ; et saint Chrysostome : *Videre potuissis subito terram quæ ante in formis et inulta erat, decore suo et ornatu quasi cum cælo certare* (Homil. 5 in Genes., in illud : *Prodeat terra herbam virentem*). Si vous eussiez été quand Dieu créa le monde, vous eussiez vu que la parole de Dieu fit un grand changement, vous eussiez vu que la terre, qui auparavant était en friche, nue et déserte, fut tellement ornée et embellie, qu'elle disputait en beauté et allait quasi de pair avec le ciel : car si un peu après le firmament fut émaillé d'une belle variété d'étoiles, qui sont comme les fleurs du ciel, la terre aussi fut fort ornée d'une agréable bigarrure et diversité de fleurs, qui sont comme les astres de ce bas élément. Ainsi, dit ailleurs saint Chrysostome, ces paroles de Jésus : Ceci est mon corps ; Faites ceci, font un si grand changement sur la terre, qu'elles la font devenir un ciel, aussi saint, aussi riche et aussi divin que le ciel empyrée : *Hic terram cælum tibi fecit hoc mysterium, aperi ergo cæli portas et perspicite, vel potius non cæli, sed cæli colorum, et videbis quod dictum est. Nam quod illic est*

omnium pretiosissimum, et maxime honorandum hoc ostendam tibi situm in terra, ὡς περ γὰρ ἐν τοῖς βασιλείοις τὸ πάντων σιμιότερον οὐ τελῆ... ἀλλὰ τὸ βασιλικὸν σῶμα τὸ καθήμενον ἐπὶ τοῦ θρόνου ὁπῶν καὶ ἐν τοῖς οὐρανοῖς τὸ τοῦ βασιλέως σῶμα. (Homil. 24, in I ad Cor.). Et comme dans les Louvres et les palais des rois, ce qu'il y a de plus noble et excellent, digne d'arrêter notre vue, ce ne sont pas les murs bien lambrissés ni les planchers dorés, mais la personne du roi assise en son trône ; ainsi dans le ciel, ce qu'il y a de plus beau, de plus illustre et relevé qui arrête les yeux des saints et ravit leur esprit, ce n'est pas le soleil, la lune, ni les astres et les voûtes azurées, mais Jésus assis en son trône divin et en la gloire de son Père. Je vous montre tout le même en terre. car on ne nous présente pas sur la sainte table un ange, un archange, le ciel des cieux, mais le Seigneur et souverain de tout cela.

2. Les saints n'ont pas seulement l'honneur d'être en la maison de Dieu, en sa cour, et jouir de son agréable présence, ils sont unis à lui, ils sont en lui, et lui en eux, ils l'embrassent et il les accole, ils disent comme l'épouse, *lava ejus sub capite meo et dextera illius amplexabitur me* ; et comme David, *michi autem adherere Deo bonum est*, mais ce bonheur ne leur est pas propre et particulier, nous les égalons en cela, et même, si je l'ose dire, nous les surpassons : oui, je l'oserai dire, puisque c'est après saint Hilaire dont saint Jérôme a écrit qu'on peut lire hardiment tous ses livres sans crainte de tomber en erreur. O mon Dieu ! quand il n'y aurait que cette vérité et que cette faveur dans le christianisme, cela seul devrait suffire pour nous porter à vous aimer de tout notre cœur, à vous bénir et louer sans cesse, et à vivre aussi saintement qu'on fait au ciel, s'il était possible ; ce grand docteur (lib. VIII, de Trinitate), cite à ce propos ces paroles du Fils de Dieu en la dernière cène (S. Joan., XVII) : *Claritatem quam dedisti mihi dedi eis ut sint unum sicut et nos unum sumus, ego in eis, et tu in me* ; je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient une même chose comme vous et moi sommes une même chose, moi en eux, et vous en moi, où Jésus-Christ instituant l'eucharistie, compare l'union que nous avons avec lui par ce sacrement, à l'union qui est entre les personnes divines par l'unité de leur essence ; et le riche discours de saint Hilaire nous apprend qu'après l'union hypostatique, il n'en est point de plus parfaite, ni au ciel, ni en terre que celle que nous avons avec Dieu par l'eucharistie.

Pour faire une liaison parfaite entre deux substances, il faut nécessairement qu'il y ait quelque chose entre les deux extrémités qui soit commune à toutes les deux, car si l'agrafe n'est qu'en l'une des extrémités, l'union ne sera bien serrée, ni parfaite ; pour coudre un morceau de drap à une pièce d'écarlate, il faut aussi que le fil ou la soie morde sur le drap et sur l'écarlate ; si le fil était seulement dans le drap, la liaison ne serait pas assez étroite ; pour joindre une

masse d'étain à un lingot d'argent, il faut aussi que la soudure qui sert d'attache soit et dans l'étain et dans l'argent ; si elle était seulement en l'étain, l'union ne serait qu'imparfaite ; or, en l'union qui est entre Dieu et les bienheureux, il n'y a point d'attache qui soit commune à Dieu et aux bienheureux, l'âme bienheureuse est unie à Dieu par la lumière de gloire ou d'autres semblables qualités, et cette lumière de gloire ou cette autre qualité n'est pas en Dieu, mais seulement en l'âme bienheureuse, puisque cette lumière n'est qu'un accident, et qu'il n'y a point en Dieu d'accident, ni de qualité, au lieu que l'union qui est entre Dieu et nous par l'eucharistie forme une attache qui est en Dieu et en nous commune à Dieu et à nous, savoir le corps de Jésus-Christ, *ὃ μὲν ὁμοούσιον τῷ ἐκ τοῦ Θεοῦ Λόγῳ τὸ σῶμα Χριστοῦ, ἡ δὲ ἐν τῇ συνόδῳ, καὶ συνδρομῇ ἀπερὸς ἑαυτῶν*, dit saint Cyril. Alex. Le corps de Jésus-Christ n'est pas consubstantiel au Verbe divin, mais il est une même chose avec lui par une association et un concours incompréhensible, et ce même corps est uni réellement à notre corps, et même chose avec nous, quand nous avons reçu l'eucharistie, comme j'ai montré autrefois : il y a donc une attache, un lien et une agrafe entre Dieu et nous, qui est commune à Dieu et à nous, à savoir le corps de Jésus-Christ, et par conséquent cette liaison est plus étroite, plus serrée et parfaite que celle qui se fait par la lumière de gloire.

3. Saint Paul dit : *Qui adhaeret Domino unus spiritus est cum eo* (I Cor., VI, 17). L'esprit de l'homme est du naturel du peuple, qui prend les couleurs des choses où il s'attache ; et en effet, de cette union que les saints ont avec Dieu, il arrive qu'ils prennent ses livrées, qu'ils deviennent semblables à lui, qu'ils sont transformés en lui, et que vous les prendriez pour de petits dieux : *Cum apparuerit similes ei erimus quoniam videbimus eum sicuti est* (I Joan., III, 2). Quand il nous apparaîtra et que nous le verrons à découvert, nous lui serons semblables, dit saint Jean. L'eucharistie nous fait encore participants de cette prérogative, et Jésus-Christ le dit autrefois à saint Augustin : *Cibus sum grandium, cresce et manducabis me, non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me*. Je suis la viande des grandes âmes ; croissez et vous me mangerez ; je ne serai pas changé en vous, mais vous serez changé en moi.

Cela nous oblige de louer et de bénir incessamment Jésus de ce que, par ce fruit de bénédiction, il donne véritablement ce que Satan avait faussement promis de donner par le fruit de malédiction. C'est la dévote remarque de Rupert : *Hic perspicue divinitatem pollicetur carnem suam manducantibus et illusionem nequissimi nebulonis, qui dixit : comedite et eritis sicut dii, serio loquens in verum effectum converti* (lib. VI, in S. Joan., in illud : In me manet et ego in eo). Le Fils de Dieu promet évidemment la divinité à ceux qui mangent sa chair, et effectue véritablement ce que l'esprit malin leur avait faussement promis. Le séducteur avait dit à nos

premiers parents : Si vous mangez de ce fruit, vous serez semblables à Dieu, vous deviendrez de petits dieux. L'expérience a bien montré que cette promesse était trompeuse et mensongère. Mais Jésus-Christ, qui est la vérité essentielle, venant au monde pour réparer les pertes que nous avons encourues par ce fruit funeste, nous donne un autre fruit, son précieux corps, fruit de grâce et de bénédiction, fruit sacré du sein virginal de Marie, et nous dit en vérité : Si vous en mangez, vous demeurerez en moi, vous serez changés en moi, métamorphosés en moi, transformés et déifiés en moi.

II. — 1. Bénissons-le éternellement pour un tel bénéfice, et suivons le conseil donné par sainte Thérèse (*Ribera, in ejus Vita, l. V, c. 4*). Elle parut après sa mort avec un éclat et une beauté ravissante à une personne dévote, et lui dit : Nous qui sommes au ciel et vous qui êtes en terre, nous devons être unis en amour et en pureté ; nous en la patrie, voyant l'essence divine, et vous en cette vallée de larmes, en adorant l'eucharistie, vers laquelle vous devez pratiquer ce que nous faisons en l'essence de Dieu. Cela est vrai. Pour recevoir l'Eucharistie nous devons avoir les mêmes dispositions, affections et dévotions que les saints pour entrer au ciel et jouir de Dieu en la béatitude. Il y en a trois principales qui correspondent aux trois saveurs que les saints reçoivent dans le ciel par la béatitude, et que nous recevons en terre, par l'eucharistie : la pureté, la charité, et la dévotion actuelle ; puisque, par l'eucharistie, nous sommes avec Dieu, nous jouissons de sa présence, et que nous le possédons véritablement, une grande pureté nous est nécessaire ; puisque nous sommes unis avec lui, corps à corps, chair à chair, et d'une liaison si étroite, nous devons aussi être unis à lui, de cœur et de volonté, par la sainte charité. Enfin, puisque l'eucharistie nous transforme en lui et nous déifie, nous devons nous élever à lui, nous appliquer à lui, et lui adhérer par attention et dévotion actuelle : ces trois dispositions étaient figurées par les trois couleurs du grand tapis qui était au tabernacle, et qui couvrait le propitiatoire, et du voile qui était au sanctuaire du temple devant l'arche d'alliance. Ce rideau ou tapis était de fin lin, de couleur blanche, d'écarlate teinte en cramoisi, mise deux fois en la teinture, et d'hyacinthe couleur céleste. La couleur blanche exprimait la pureté, la pourpre teinte et reteinte figurait l'amour de Dieu et du prochain ; et enfin, la couleur céleste signifiait la dévotion et l'attention actuelle.

La première disposition que les saints doivent avoir pour entrer au ciel est une grande pureté, puisque rien de souillé n'y peut entrer ; que s'ils ne sont bien purifiés, ils passent par le purgatoire, où ils se débarrassent de toute sorte de souillures, non-seulement quant à la coulpe, car ils n'en ont plus, mais quant à la peine du péché. Pareillement, pour recevoir dignement l'eucharistie, nous avons le purgatoire de la pé-

nitence, où nous devons nous rendre quittes de toute tache de péché, quant à la coulpe et quant à la peine; j'ajoute quant à la peine, parce qu'il me semble que c'est un grand abus qui règne parmi plusieurs chrétiens, qui, après avoir beaucoup offensé Dieu, commis de grands péchés, et en nombre, s'être adonnés à plusieurs dissolutions toute l'année, et possible tout le carême, se contentent d'en répandre quelque larme, les confesser au prêtre, dire quelque chapelet et puis s'approcher de la sainte Table. Saint Paul (I Cor., XI) crie contre cela avec invective et menace : *Probet autem seipsum homo*. Quand il dit que l'homme s'éprouve, ce n'est pas seulement à dire qu'il se confesse, mais encore qu'il se châtie, se punisse et venge sur soi l'offense de Dieu; car il dit incontinent après qu'à faute de cela, c'est-à-dire, parce que plusieurs communient sans s'être punis, Dieu les punit par maladie et même par la mort qu'il leur envoie : *Propterea inter vos multi infirmi et dormiunt multi*. Puis il ajoute que si nous nous punissons nous-mêmes, Dieu ne nous punira pas; et quand il nous châtie de ces punitions temporelles, c'est afin de ne nous pas punir de la damnation éternelle. Si donc vous vous êtes communiqué inconsiderément, sans vous éprouver, punir ou corriger, et que Dieu ne vous ait pas puni par maladie ni autre affliction temporelle, c'est mauvais signe, c'est signe qu'il veut vous punir de la damnation éternelle.

Les Pères tiennent le même langage que saint Paul. Saint Ambroise : *Nonnulli ita poscunt penitentiam ut statim sibi dari communionem velint; hi non tam se solvere cupiunt quam ligare sacerdotem : suam enim conscientiam non exuunt, induunt sacerdotis (lib. II de Pœnit., cap. 9)*. Quelques-uns demandent l'absolution afin qu'on leur donne la communion incontinent après : c'est vouloir lier le prêtre plutôt que de se délier; car telles gens ne déchargent pas leur conscience, mais chargent celle du prêtre.

Saint Augustin : *Ideo, fratres charissimi, unusquisque consideret conscientiam suam, et cum se aliquo crimine vulneratum esse cognoverit, prius orationibus, jejuniis, elemosynis, studeat mundare conscientiam suam, et sic eucharistiam præsumat accipere (Ser. 232, de Temp.)*; et partant, mes très-chers frères, que chacun examine sa conscience, et quand il se verra blessé par quelque crime, qu'il s'étudie premièrement de nettoyer sa conscience par prières, par jeûnes et aumônes, et qu'ainsi il présume de recevoir l'eucharistie.

Saint Chrysostome : *Dic mihi, quæso, post annum communionem sumens, quadraginta dies ad totius temporis peccatorum purificationem tibi satis esse putas? Et infra : quadraginta diebus anime sanitatem assignas et Deum habere propitium expectas! ludisne quæso (Hom. 64, ad pop.)? Dites-moi, de grâce, quand vous ne communiez qu'une fois l'an, pensez-vous que quarante jours vous suffisent pour nettoyer les fautes que vous avez faites durant tout ce temps-là? Et un peu*

plus bas il ajoute : Vous n'employez que quarante jours pour rendre la santé à votre âme, et vous espérez que Dieu vous sera propice. Vous moquez-vous? Plût à Dieu qu'on fit maintenant ce que vous reprenez, ô grand saint; plût à Dieu que mes auditeurs eussent pour leurs perfections les imperfections des vôtres. Comment est-ce que ce saint crierait! Quelles invectives ne ferait-il pas s'il était en ce temps-ci, et s'il voyait ce que nous voyons, que plusieurs n'emploient pas même le carême, ni les derniers quinze jours, ni même la semaine sainte entière à faire pénitence et à se disposer à la communion; que plusieurs pourrissent en leurs ordures tout le carême, offensent Dieu la semaine sainte, et se vont communier à Pâques; que plusieurs reçoivent le sacrement d'amour et n'ont point de vrai amour pour Dieu!

2. La théologie nous enseigne que chaque sacrement de la loi nouvelle a des effets propres et distincts des autres, et demande de nous des dispositions propres, particulières et spéciales. Le baptême est le sacrement de la foi, il la donne : *Qui crediderit et baptizatus fuerit. Ecce aquam quid prohibet me baptizari : si credis licet (Marc, ult.; Act. VIII)*. La confirmation et l'extrême-onction sont des sacrements de force contre les tentations du monde et du diable; la confession est un sacrement de douleur et de pénitence; l'eucharistie est un sacrement d'amour et de charité; il suppose cette vertu en nous, la demande de nous, l'augmente et la cultive en nous. Jésus-Christ nous apprend qu'avant que de demander ce pain divin, nous devons souhaiter d'être unis avec lui par amour et par conformité de volonté, comme les bienheureux au ciel : avant que de nous faire dire : Donnez-nous notre pain quotidien, on, selon saint Matthieu, notre pain substantiel, il nous fait dire : *Fiat voluntas tua*. Il a institué ce sacrement par amour : *In finem dilexit eos*. Il vient à nous avec un amour incroyable, comme un époux ardent et passionné pour nous communiquer ses biens et nous combler de ses grâces; n'aurons-nous point d'amour pour lui? Il est tout feu envers nous, serons-nous de glace envers lui? nos corps lui sont si étroitement unis, nos cœurs en seront-ils séparés? notre chair est incorporée à sa chair, notre volonté sera-t-elle éloignée ou aliénée de la sienne? il se donne tout à nous, lui pouvons-nous refuser quelque chose? Osez-vous bien paraître, approcher de lui, le baiser, le recevoir et l'embrasser, ayant volontairement en vous quelque résolution, affection et disposition que vous savez lui déplaire, quand elle ne serait pas mortelle? pouvez-vous communier sans reproche et dire en vous-même : Mon Dieu, je sais bien que telle conversation, que mon habit qui excède ma qualité, ma chevelure frisée, mon sein découvert, la perte de temps que je fais au jeu et à folâtrer vous déplaît, et je ne veux pas m'en abstenir; mon Dieu, je sais que vous désirez et demandez de moi que je me lève plus matin pour vous prier, que je me tienne plus recueilli en ma maison

pour éviter mille vanités ou imperfections, que je visite les malades et les prisonniers, et je ne le veux pas faire? Pouvez-vous assister à ce banquet d'amour et d'union, y être en même table avec votre prochain, et garder quelque aversion contre lui? Voyez comme tout cela peut s'accorder avec ce que dit saint Cyrille, comme nous vous l'avons montré, que le corps de Jésus est le ciment, l'agrafe et le nœud de notre liaison avec Dieu.

C'est aussi le lien de l'union que nous devons avoir les uns avec les autres, il nous joint ensemble, même corporellement d'une liaison physique et réelle, dit le même saint Cyrille Alexandre. Car puisque je suis joint corporellement à Jésus, et que Jésus est uni corporellement à vous, sans doute que nous sommes unis ensemble par l'entremise de cette soudure, comme mes deux bras sont unis ensemble, parce que le droit est uni au corps, et que le corps est uni au bras gauche. Nous sommes donc unis ensemble si noblement et si saintement quant au corps, serons-nous séparés et divisés quant au cœur? *Hoc mysterium non tantum a rapina, verum et ab omni vel tenui inimi itia purum esse jubet*; ce sacrement nous oblige à être exempts, non-seulement de toute rapine, mais de la moindre et plus légère inimitié, dit saint Chrysostome.

3. Le troisième honneur des bienheureux est qu'ils sont transformés en Dieu, qu'ils ont tant de rapport et de ressemblance avec lui, que chacun d'eux semble un petit Dieu pour être participant de cette faveur par l'eucharistie. Une troisième disposition nous est nécessaire, la dévotion et l'attention actuelle; et en effet, saint Jean nous ayant dit, que les saints sont semblables à Dieu, il en rend la raison : *Similes ei erimus quoniam videbimus eum*. Parce qu'ils le voient à découvert et le contemplant face à face, leur pensée y est tellement plongée et absorbée, leur affection y est tellement attachée, qu'ils ne s'en détournent pas un seul moment : et l'actuelle application de notre esprit à Dieu est si nécessaire à ce sacrement, que plusieurs théologiens tiennent qu'une âme distraite au temps de la communion encore que sans sa faute, et involontairement, ne reçoit aucune grâce de ce sacrement; les autres docteurs ne suivent pas cette opinion, et je ne la voudrais pas suivre, mais tant il y a qu'une âme qui a l'esprit ainsi égaré se prive de plusieurs bons effets et fruits de la communion.

Quand la lune est en son déclin, encore qu'elle soit plus proche du soleil, elle lui est fort dissemblable : il est lumineux, brillant et éclatant, et elle est presque toute sombre, obscure et ténébreuse, parce qu'elle ne le regarde qu'à demi, de biais, et comme en profil, elle reçoit fort peu de lumière de lui. Quand elle est au quatorzième jour, encore qu'elle soit plus éloignée de lui; elle l'envisage face à face selon toute l'étendue de son globe, elle reçoit pleinement ses rayons, elle devient fort semblable à lui, c'est un petit soleil de la nuit, qui supplée à l'absence du jour. D'où

vient que cette femme mariée, qui ne communie que tous les mois, parce que son mari ne lui en permet pas davantage, a plus de lumière et de sagesse pour la conduite de sa famille, plus de splendeur, de bon exemple ou d'édification pour le prochain, et de solide vertu, que vous qui vous approchez si souvent de Dieu, qui communiez tous les dimanches, ou qui dites la messe tous les jours : c'est que quand elle communie ou qu'elle entend la messe, elle se tourne toute vers Dieu, qu'elle lui donne tout son cœur, qu'elle s'applique à lui de tout son pouvoir, et que vous, en communiant ou entendant la messe, ne regardez Dieu qu'à demi, et comme de biais, vous ne lui donnez qu'une petite partie de vos pensées et de vos affections, l'autre partie est à une vanité, à vos beaux habits, à un folâtre, à une bagatelle. *Sursum corda, sursum corda*, nous crie tous les jours l'Église; quand vous communiez ou que vous entendez la messe, obéissez à ce commandement, relevez vos pensées de la terre, élevez et appliquez tout votre cœur à Dieu, ramassez toutes les puissances de votre âme et tous vos sens intérieurs, pour vous employer tout à fait à cette action, qui est la plus grande, la plus sérieuse et la plus importante que vous puissiez faire.

Conclusion. — Ouvrez les yeux de l'esprit, éveillez et vivifiez votre foi; voyez que Jésus est ici aussi grand, aussi puissant et aussi glorieux qu'il est au ciel : considérez son chef orné d'une couronne de gloire, sa face divine toute rayonnante, les plaies de ses pieds et de ses mains brillantes, comme des diamants, tout son corps sacré plus luisant mille fois, et plus éclatant que le soleil, si beau que la vue rend bienheureux au ciel tous les saints qui le regardent, et qui ne se rassasient jamais de le voir : admirez sa miséricorde, qu'étant si glorieux comme il est, la splendeur du Père, et figure de sa substance, il daigne se trouver ici. Voyez que, comme dit saint Chrysostome, les anges qui sont autour de l'autel s'inclinent profondément, et tremblent en sa présence : adorez-le avec ces esprits célestes, baissez les yeux comme ne l'osant envisager, retirez-vous en votre néant, vous estimant indigne, non-seulement de le recevoir, mais de vous trouver en sa présence, et dites-lui, *recede a me, quoniam peccator sum*. Eh ! mon Dieu, je suis un grand pécheur ! eh ! comment daignez-vous vous approcher de moi ? vous vous faites tort, votre grandeur y est intéressée, vous abaissez par trop la hauteur de votre majesté de descendre en cette vallée de misères, et de vous tenir parmi des vers de terre.

Non sum dignus, je ne suis pas digne de vous recevoir à cause de mon néant, du peu de service que je vous ai rendu, de la grandeur de mes péchés, du peu d'amour que je vous porte, et du peu de disposition que j'ai pour un tel hôte. *Non sum dignus* encore une fois; car quand j'aurais autant d'amour que tous les seraphins, quand je vous aurais rendu autant de services qu'ont fait tous vos saints,

quand j'aurais pour disposition la pureté et la sainteté des anges, je serais encore infiniment indigne de vous recevoir et de paraître en votre présence; combien plus étant si grand pécheur et si mal disposé que je suis !

D'autre côté prêtez aussi l'oreille du cœur pour ouïr les douces sermons qu'il vous fait, écoutez qu'il vous dit amoureusement : *Venite ad me, omnes qui laboratis*, Venez à moi, vous tous qui êtes dans les travaux et dans la peine; que cela vous excite à le regarder, et lui dire : Mon Sauveur, vous êtes la vérité même, je me veux bien fier à vous, le ciel et la terre manqueront plutôt que l'effet de vos paroles. Vous avez dit : Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, et je suis travaillé de mes passions, chargé de dettes pour mes péchés passés : je viens à vous, acquittez-moi, soulagez-moi, réformez-moi, votre promesse vous y oblige, vous avez dit : *Discite a me quia mitis sum* : apprenez de moi que je suis débonnaire; faites que j'apprenne de vous par une heureuse expérience que vous êtes débonnaire et miséricordieux vers les pauvres pécheurs; vous avez dit : *eum qui venit ad me non ejectionem foras*, je m'adresse à vous, ne me rejetez pas, la vérité de votre parole y serait intéressée : *Non est opus bene habentibus medicus*, le médecin n'est nécessaire qu'aux malades, j'ai donc grand besoin de vous; car à qui peut recourir un malade avec plus de succès qu'à un excellent médecin ? un pauvre nécessiteux qui languit de misère, qu'à un prince riche et libéral ? un homme faible qui est poursuivi de toutes parts, et dépourvu de tout secours, qu'à la protection de quelque prince ?

Après cela, prenez confiance de vous approcher de lui et vous jeter à ses pieds, comme le lépreux; car il est descendu du ciel pour vous, comme il descendit de la montagne pour ce lépreux. Je suis plus lépreux en l'âme que ce pauvre homme ne l'était au corps, *Domine, si vis, potes me mundare*; il ne tiendra qu'à vous que je ne sois guéri et comblé de biens, tout mon bonheur est entre vos mains, *in manibus tuis sortes mea*. Ou comme la femme alligée d'une perte de sang, touchez avec respect la frange de sa robe, pensez que quand vous ne le recevriez pas, quand vous ne toucheriez seulement ou haïseriez que le pied du ciboire, cela serait capable de vous guérir comme la sœur de saint Grégoire de Nazianze fut guérie.

Et parce qu'il vous commande de songer à sa mort, *mortem Domini annuntiabitis*, et qu'il s'expose ici comme une victime, représentez-le-vous comme il était en croix, tout sanglant, au moment de sa mort, plénant pour vos péchés, dit saint Paul; embrassez sa croix de cœur et d'affection, baisez avec révérence les sacrées plaies de ses pieds, en lui disant : Vous êtes mon premier principe, ma dernière fin et mon unique voie pour aller à Dieu; vous êtes seul mon espérance, mon trésor, mon bonheur et mon tout. Répandez en mon pauvre cœur, pour l'amollir, une petite goutte de cette sueur de mort qui mouille votre front pour le purifier, une goutte de

ces larmes qui tombent de vos yeux pour le guérir, une goutte de votre sang qui sort de vos plaies, et puisque vous dites que votre bien-aimée se cache comme une colombe dans les trous de la pierre, permettez-moi que j'entre par les ouvertures dans le vrai sanctuaire de votre cœur amoureux, que ce soit ma retraite ordinaire, que j'y sois à couvert contre toutes les tentations imaginables, que je n'en sois séparé ni en ce monde ni en l'autre. *Amen*.

SERMON X.

Du culte de latrie que nous devons à l'eucharistie.

Accipite et manducate, hoc est corpius meum.

Prenez et mangez, ceci est mon corps, disait le Fils de Dieu à ses disciples. (I Cor., XI.)

Jusqu'à présent nous avons traité de ce que Jésus est au regard de nous en la sainte eucharistie; il est temps désormais de traiter de ce que nous devons être au regard de lui, des droits et des obligations qu'il a acquis sur nous en suite d'un si grand bénéfice: le plus grand tribut que nous lui devons en ce sacrement, c'est le culte d'adoration, l'honneur et l'hommage de latrie qui lui est rendu par toute l'Eglise. La première fois que le précieux corps de Jésus fut adoré, ce fut en votre sein et entre vos bras, ô sainte Vierge ! *invernerunt puerum cum Maria, et procedentes adoraverunt*. L'évangéliste marque cela expressément pour nous apprendre que puisque nous ne pouvons jamais l'adorer sans le secours de sa grâce, *adorabunt de ipso semper*, nous devons obtenir cette grâce par vos faveurs maternelles que nous implorons, en vous disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. (*Quod omittitur in locis in quibus non sunt hæretici.*) *Calvinistæ dicentes cultum eucharistiæ esse idolatriam offendunt pupillam oculorum Dei Patris, Filii et Spiritus sancti.* — II. Punctum. *Cultus latriæ debitus eucharistiæ probatur* : 1. *Scriptura*, 2. *Patribus*, 3. *praxi primitivæ Ecclesiæ*, 4. *rationibus*, 5. *figura*, 6. *exemplis.* — III. Punctum. *Exhortatio et instructio moralis ad honorandum eucharistiæ multis modis.*

I. — *Quæ tangit vos, tangit pupillam oculi mei*. Si les hérétiques de ce temps, qui font gloire de lire la Bible, lisaient attentivement ces paroles et les pesaient judicieusement, ils ne seraient pas si échauffés à vouloir des impostures contre l'Épouse de Jésus-Christ. Ils disent que nous sommes des idolâtres, que la sainte eucharistie est une idole de pâte, que de l'adorer comme nous faisons et lui rendre un culte de latrie, est un péché d'idolâtrie, un crime de lèse-majesté divine; et je dis que leur objection n'est pas seulement une imposture, mais que c'est un horrible blasphème qui offense le Père éternel, qui offense son Fils bien-aimé, qui offense le Saint-Es-

prît, et qui les llesse vivement en la prunelle des yeux : *Qui tangit vos, etc.*

Premièrement, les prophètes du Père éternel sont comme ses yeux mystiques, qui voient de loiu le temps futur et qui le font connaître aux autres; pour ce, ils s'appellent *videntes*, les voyants. Ces divins prophètes, présidents de la part de Dieu le mystère de l'incarnation, ont dit que le principal effet de la venue de Jésus en ce monde, son chef-d'œuvre le plus glorieux, son exploit le plus signalé et remarquable, c'est qu'il ruinerait les idoles, qu'il bannirait l'idolâtrie du monde, c'est-à-dire de la plus grande partie du monde, *a majori parte fit denominatio*; qu'il ferait fleurir en la terre le culte et la religion d'un seul Dieu. Isaïe dit : *Incurvabitur sublimitas hominum, et humiliabitur altitudo virorum, et elevabitur Dominus solus in die illa et idola penitus conterentur*. Les hommes les plus sublimes et relevés se courberont et seront humiliés, et Dieu seul sera exalté en ce jour-là et les idoles seront entièrement brisées; et pour montrer qu'il parle de la venue du Messie, il dit un peu auparavant : *Erit preparatus mons domus Domini, etc., Venite, ascendemus ad montem Domini, quia de Sion eribit lex, etc.* Il en dit autant au chap. XXXI, v. 7; Ezéchiel, VI, v. 6, et chap. XXX, v. 1; Osée, X, v. 8; Zacharie, XIII, v. 2 : *In die illa erit fons patens domui David in ablutionem peccatoris, et disperdam nomina idolorum de terra, et non morabuntur ultra*.

Prophétie si véritable, que les Turcs, les Mahométans même, eux qui n'adorent point Jésus-Christ, jouissent du fruit et de l'accomplissement de cette promesse; car ils ne sont point idolâtres; ils honorent bien Mahomet, mais ils ne le reconnaissent pas pour Dieu, mais ils adorent le Dieu d'Israël, qui est le vrai Dieu. Prophétie si véritable, que les Juifs mêmes, c'est-à-dire les ennemis jurés de Jésus-Christ, jouissent de ce fruit de la venue de Jésus; car ils ne sont point tombés en idolâtrie depuis que Jésus est venu au monde. Lisez la Pentateuque, le livre des Juges, ou les Prophètes, et vous verrez que avant l'incarnation, les Juifs étaient si enclins à l'idolâtrie, qu'ils ne passaient jamais cent ans sans y tomber honteusement; même dans le désert, lorsqu'ils dépendaient actuellement de la providence extraordinaire de Dieu, lorsqu'ils avaient le plus besoin de son assistance particulière, lorsqu'ils touchaient au doigt les miracles signalés de sa main toute-puissante, même dès qu'ils furent paisibles possesseurs de la terre promise, lorsqu'ils eurent un temple et le libre exercice de leur religion, des prophètes qui les reprénaient, des menaces de Dieu qui les épouvantaient. Et, toutefois, chose admirable, depuis seize cents ans, depuis que Jésus est venu au monde, ils n'y sont point tombés, quoiqu'ils ne voient point de miracles parmi eux, qu'ils n'aient point de prophètes qui les menacent, point de grand-prêtre qui les contiennent en leur devoir, point de temple de Jérusalem qui les occupe en l'exercice de

leur religion, point ou peu de sacrifices qui les retiennent; tant il est vrai que Jésus devait bannir l'idolâtrie du monde; que Jésus, le soleil de justice, devait éclairer ces ténèbres.

Jésus-Christ a banni l'idolâtrie d'entre les Juifs, les Turcs et les Arabes, qui le méconnaissent, le persécutent, le blasphèment, et il ne l'aura pas bannie d'entre les Chrétiens, qui l'honorent, qui l'adorent et le reconnaissent pour Dieu, ni de l'Eglise romaine, sa chère Épouse! Il n'a donc banni l'idolâtrie d'aucun lieu de la terre, puisque l'Eglise romaine est étendue par toute la terre; il n'a donc jamais fait cesser l'idolâtrie un seul moment de temps, si c'est idolâtrie d'adorer le Saint-Sacrement, puisque, comme je vous montrerai bientôt, le Saint-Sacrement a été adoré de tout temps en l'Eglise grecque et latine depuis que l'Eglise est Eglise. Vous voyez que c'est arracher le plus beau diamant de sa couronne, vous voyez que c'est vouloir ternir le plus éclatant de sa gloire, vous voyez que c'est rendre menteurs les prophètes de son Père, et le blesser vivement à la prunelle de ses yeux. Grand Dieu! vous dites par Isaïe, par Ezéchiel, par Osée, par Zacharie et par tous les autres prophètes, que votre Fils venant au monde, il ruinerait les idoles, en bannirait l'idolâtrie; voilà une idole de pâte, au dire des calvinistes, qui est adorée en France, en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Orient, en Occident; elle est adorée de tous les chrétiens, excepté du petit troupeau, et à ce compte votre Fils n'a su bannir l'idolâtrie d'un seul canton de l'univers. Vos voyants sont des aveugles, vos prophètes de faux devins, vos oracles sont des mensonges, vos promesses des tromperies, vos écritures sont des fables et des romans, et on vous pourra faire ce reproche : *Propheta tui vident sana et divinant mendacium*. Voyez les horribles blasphèmes : *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei*.

C'est encore blesser le Fils de Dieu en la prunelle de ses yeux, c'est offenser sa prévoyance et sa providence, qui sont comme ses deux yeux. Si nous sommes idolâtres en adorant l'eucharistie, il faut, de deux choses l'une, ou que Jésus n'ait pas eu la prévoyance des choses à venir, ou qu'il n'ait point eu de providence sur l'Eglise son Épouse. Lisez les quatre évangélistes, voyez toutes les paroles qu'il a dictées, les instructions qu'il a données, ou les prédications qu'il a faites pour le bien de son Eglise, rapportées par ces quatre historiens, et vous ne trouverez pas qu'il ait dit un seul mot contre les idoles ni contre les idolâtres, ni qu'il ait jamais recommandé de n'adorer qu'un seul Dieu; il ne le dit qu'au diable quand il le tenta au désert, mais jamais à ses disciples. En l'ancien Testament, en chaque ligne de l'Ecriture, il recommandait de se garder de l'idolâtrie; il n'avait que des menaces, des foudres et des anathèmes contre les idolâtres. En l'Evangile, pas un mot; même en donnant son corps il n'use d'aucune précaution

contre cet Inconvénient, qui en devait arriver, au dire des calvinistes.

Non pas même à ce jeune gentilhomme qui lui demanda ce qu'il devait faire pour être sauvé; il lui dit, et à nous tous en sa personne, qu'il faut honorer père et mère, qu'il ne faut point tuer, ni commettre adultère, dérober, ni jurer (*S. Matth.*, XIX; *S. Luc.*, XVIII). Mais il ne dit pas un mot de l'idolâtrie. Cependant c'était une belle occasion d'en parler, puisqu'il lui déchiffrait les commandements de Dieu, dont le premier défend l'idolâtrie; il n'en dit rien encore une fois, parce qu'il n'était pas nécessaire et que c'eût été une chose superflue; il savait bien que les chrétiens n'y seraient pas sujets, oui bien à l'avarice et à l'amour de l'argent, qui est, dit saint Paul, l'idolâtrie des chrétiens. Pour ce sujet, il invective puissamment contre ce vice; mais contre le culte des idoles, pas un seul mot en l'Evangile, ce serait une parole inutile; comme si un prédicateur, prêchant en un petit village où il n'y a ni seigneur ni dame, prêchait contre les habits de la cour, on s'en étonnerait, et on dirait que ce sont des paroles perdues.

La plus ordinaire qualité que Jésus prend en l'Ecriture, c'est de s'appeler notre maître, notre docteur et notre directeur: *Ecce testem posui eum, duceam ac præceptorem gentibus. Unus est magister vester (Isa.*, XXX, 20; *LV*, 4). Si nous commettons des idolâtries dans l'église, il les a prévues: pourquoi ne nous avertit-il pas d'y prendre garde? pourquoi n'en dit-il pas un mot? Quand il a dit: Le pain que je donnerai, c'est ma chair; que lui coûterait d'ajouter: Mais ce ne sera qu'en figure? Cependant, au lieu de le faire, il use de recharge: Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous. Il nous dit bien, ce que Moïse avait dit et ce que la raison naturelle enseigne aux plus grossiers, qu'il ne faut ni jurer, ni tuer, ni dérober: que ne dit-il aussi qu'il ne faut pas adorer ce qu'il nous donne, ni prendre au pied de la lettre ce qu'il en dit? S'il a prévu que nous serions idolâtres, nous en pouvant empêcher par une petite glose, et ne l'ayant pas fait, il a grandement manqué à son office de docteur et à l'intention pour laquelle il est venu du ciel, qui est de bannir du monde l'idolâtrie. Et voyez par là que d'injures on dit à Jésus, quand on blâme l'Eglise, son Epouse: *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei*. En troisième lieu, c'est offenser le Saint-Esprit.

Saint Pierre dit que c'est lui qui a dicté les Ecritures saintes (*II S. Petri*, I, 21). Il a dicté les Evangiles avec tant de circonspection qu'il n'y a pas une seule parole, syllabe, ou lettre qui n'y soit mise avec considération particulière et pour quelque raison. Les quatre évangélistes étaient représentés par les quatre animaux que vit Ezéchiel, parsemés d'yeux de toutes parts, *Plena oculis, ante et retro (Apoc.*, IV, 6); pour montrer que tout ce qu'ils disent, c'est avec grande attention, application d'esprit, prudence et précaution, pour ne rien dire qui ne soit nécessaire ou utile à l'Eglise. Et nous voyons que quand

un évangéliste dit quelque chose où il y a tant soit peu d'apparence de mensonge et la moindre occasion d'erreur, il s'explique incontinent après, ou un autre évangéliste y ajoute quelque parole pour l'interpréter; comme quand saint Jean (*S. Joan.*, II) rapporte que Jésus avait dit: Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours, il ajoute qu'il entendait du temple de son corps; et quand il dit: Notre ami le Lazare dort, il ajoute qu'il entendait du sommeil de la mort. Quand saint Luc rapporte ces paroles de Jésus (*S. Luc*, XIV, 26): Si quelqu'un ne hait son père, sa mère et sa femme, il n'est pas digne de moi; saint Matthieu l'explique (*S. Matth.*, X, 37): Si quelqu'un aime plus son père et sa mère que moi. En saint Jean (*S. Joan.*, XV), quand il a dit: Je suis la vigne; pour montrer que c'est par comparaison, il ajoute: Et comme le sarment ne peut porter de fruit, s'il ne demeure en la vigne, ni vous aussi, si vous ne demeurez en moi.

Or vous ne trouverez pas que les quatre évangélistes disent jamais la même chose en mêmes termes: je dis tous les quatre ensemble; mais ils diversifient toujours quelque peu, afin que l'un supplée à ce que l'autre a dû faire pour bonne raison. Et voilà les quatre évangélistes, et même le cinquième, qui est saint Paul; voilà saint Matthieu, au vingt-sixième chapitre; saint Marc, au quatorzième; saint Luc, au vingt-deuxième; saint Jean, au sixième, et saint Paul dans la première aux Corinthiens, chapitre onzième, qui disent tous unanimement, en mêmes termes, sans varier, altérer, ou diminuer: Ceci est mon corps, c'est ma chair. Comment n'ont-ils point adouci une parole si crue, pour nous ôter le sujet de tomber en idolâtrie? *Animalia plena oculis, ante et retro*. Comment est-ce que tant d'yeux si ouverts et si vigilants dans de moindres occasions, se sont fermés en celle-ci? Comment est-ce que ces Argus sont devenus des Endymions? Comment est-ce que ces historiens si exacts, si avisés, si prudents et si circonspects se sont oubliés en un point de si grande importance? Comment est-ce que pas un d'eux n'a eu tant d'esprit que Calvin, et n'a su ajouter ce que ce nouveau prophète ajoute: Ceci est mon corps, c'est-à-dire la figure de mon corps; pour prévenir l'erreur, et nous empêcher de l'adorer? Le Saint-Esprit, qui a dicté les Evangiles, savait assurément que sitôt que Jésus nous dirait: C'est mon corps; nous nous jetterions à genoux, et l'adorerions de tout notre cœur: comment est-ce que, pour éviter à cet inconvénient, il n'a pas fait écrire un petit mot qui servit de correctif, ou au moins de tempérament à cette parole si nue? Ah! c'est qu'il la faut entendre sans glose, sans métaphore et sans figure, sans allégorie et sans équivoque, ainsi qu'elle est proposée par les quatre évangélistes et par l'apôtre saint Paul, qui sont mille fois plus sages, entendus, éclairés et prévoyants que tous les calvinistes de France, et qui eussent ajouté une glose aussi bien et beaucoup mieux qu'eux, s'il en eût fallu ajouter.

Ah ! c'est que c'est son corps, et que c'est sa chair véritable ; voilà ce qui les fait parler, voilà pourquoi nous nous prosternons en terre, nous l'adorons, nous lui rendons honneur et hommage de latrie. Nous ne faisons en cela, premièrement que ce que l'Écriture nous commande, secondement que ce que l'Église naissante a pratiqué, troisièmement que ce que l'Église nous enseigne, et enfin que ce que notre propre intérêt nous dicte.

II. — 1. C'est une merveille qui mérite d'être considérée avec admiration et réflexion toute particulière, de voir en l'Écriture le soin que le peuple de Dieu avait autrefois de l'arche d'alliance, l'estime qu'il en faisait, l'honneur qu'il lui portait, et les sentiments de piété qu'il avait pour elle. Premièrement, outre un grand nombre de lévites qui étaient choisis et députés tout exprès pour la garder jour et nuit, et qui pour cet effet étaient nourris aux dépens du public, comme on voit au livre des Nombres (*Num.*, III, 7; VIII, 3, 4, 5), il y avait quantité de filles et de femmes dévotes qui veillaient continuellement, chacune à leur tour pour la garde de ce sacré dépôt, comme il paraît en l'Exode, au livre des Rois des Machabées, et en saint Luc (*Exod.*, XXXVIII, 8; *I Reg.*, II, 22; *II Mach.*, III, 20; *S. Luc.*, II, 27).

En second lieu, au livre des Rois (*I Reg.*, IV, 18), un soldat qui retournait de l'armée, apporte de très-mauvaises nouvelles à un vénérable vieillard, nommé Héli ; il lui conte que trente mille hommes des troupes du peuple de Dieu ont été taillées en pièces, que le reste a pris la fuite, et que parmi les autres, ses deux enfants, Ophni et Phinéas, ont été tués ; le bon homme ne s'émeut point de cette triste nouvelle, ou du moins il n'en témoigne aucun trouble ; mais sitôt que le soldat ajoute que l'arche d'alliance a été prise par les Philistins, la tristesse lui serra le cœur de si près, qu'il s'évanouit, qu'il tomba de la chaise où il était assis, et qu'il se cassa la tête. La belle-fille de ce bon vieillard qui était grosse, entendant ces tristes nouvelles, entre en convulsion, et en accouche de regret ; et comme la sage-femme pour la consoler lui dit que Dieu lui avait donné un fils, rien ne la réjouit, mais elle nomma ce fils Jehabod, *in-glorius*, *dicens* : *Translata est gloria ab Israel, eo quod capta sit arca Dei* : Je veux qu'on appelle cet enfant sans honneur ou sans gloire et privé d'honneur, puisque, l'arche étant prise, le peuple de Dieu n'a plus d'honneur, toute sa gloire est enlevée.

Ce sentiment de piété n'était pas une dévotion propre et particulière au sexe ni à la simple populace, mais aux grands, aux rois, aux gouverneurs et aux chefs du peuple. En toutes rencontres, en toutes leurs nécessités, disgrâces et perplexités, ils avaient toujours recours à l'arche, ils ne faisaient rien, ils ne donnaient point de batailles, ils n'entreprenaient rien sans y consulter l'esprit de Dieu ; et parce que Josué oublia un jour de ce faire, il se laissa tromper par les Gabaonites : *Os Domini non interrogaverunt* (*Josue*, IX, 14). Ils n'avaient pas seulement du res-

pect pour l'arche, mais encore pour tout ce qui avait quelque rapport à elle. Salomon dit à Abiathar : *Equidem vir mortis es, sed non te interficiam, quia portasti arcam Dei* (*III Reg.*, II, 26), vous méritiez la mort, mais je ne vous y condamnerai pas, parce que vous avez eu l'honneur de porter l'arche du Seigneur.

Au reste, si vous voulez savoir en quelle posture ils honoraient l'arche, combien grande et respectueuse était la dévotion envers elle, ils se prosternaient devant elle, la face collée contre terre ; non pas en passant et pour quelques moments, mais des heures entières ; non le petit peuple seulement, mais encore les grands et les princes. *Josue pronus cecidit in terram coram arca Domini usque ad vesperam, tam ipse quam omnes senes Israel* (*Josue*, VII, 6) : Josué et tous les anciens d'Israël se prosternèrent en terre devant l'arche jusqu'au soir. Et quand elle était portée par les lévites pour passer le fleuve du Jourdain, le peuple en devait être éloigné de deux mille coudées, et il était expressément défendu d'en approcher : *Cavete ne appropinquetis ad arcam* (*Josue*, III, 4). Si donc ces anciens avaient tant de soin, de respect et d'affection pour cette arche, quel honneur, quel amour et quelle adoration ne devons-nous pas à l'eucharistie, dont elle n'était que l'ombre et la figure ? Ne devons-nous pas obéir à ce commandement que le Psalmiste nous fait, *Adorate scabellum pedum ejus* (*Psal.* XCVIII). Mais comme je ne dois interpréter l'Écriture par mon sens particulier, mais par le sentiment des Pères :

2. Saint Ambroise dit (*III de Spiritu sancto*, cap. 12) : *Neque adorandum quidquam præter Deum legimus, quia scriptum est : Dominum tuum adorabis : quomodo ergo adversus legem propheta præciperet sub lege nutritus, et eruditus in lege? Non mediocris igitur quæstio, et ideo diligenter consideremus quid sit scabellum : legimus enim alibi : Cælum mihi thronus, terra autem scabellum pedum meorum : sed nec terra adoranda nobis, quia creatura est Dei, vicēamus tamen ne terram illam dicat adorandam propheta, quam Dominus Jesus in carnis assumptione suscepit ; itaque per scabellum terra intelligatur, per terram autem caro Christi quam hodie quoque in mysteriis adoramus. Nous ne lisons pas qu'il faille rien adorer que Dieu : comment est-ce donc que le prophète qui avait été nourri en la loi, et qui y était si savant, commanderait quelque chose contre la loi ; ce n'est pas une petite question, et partant considérons diligemment quel est le marchepied de Dieu, car il dit ailleurs : Le ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds : mais il n'est pas permis d'adorer la terre, parce qu'elle n'est qu'une créature ; voyons donc si le prophète ne dit point qu'il faut adorer cette terre que le Fils de Dieu a unie à soi au mystère de l'Incarnation : il faut donc entendre que l'escabeau des pieds est cette terre, et cette terre est la chair de Jésus-Christ, que nous adorons encore aujourd'hui aux saints mystères.*

Saint Augustin dit : *Anceps factus sum, timeo adorare terram, ne damnet me qui fecit cælum et terram; rursum timeo non adorare scabellum pedum Domini mei : quia psalmus mihi dicit : Adorate scabellum pedum ejus. Quæro quid sit scabellum pedum ejus, et dicit mihi Scriptura (Isai. LXVI) : Terra scabellum pedum meorum. Fluctuans converto me ad Christum, et invenio quomodo sine impietate adoretur terra, sine impietate adoretur scabellum pedum ejus. Suscepit enim de terra terram, quia caro de terra est, et de carne Mariæ carnem accepit : et quia in ipsa carne hic ambulavit, et ipsam carnem nobis manducandam ad salutem dedit; nemo autem illam carnem manducavit, nisi prius adoraverit. Inventum est quemadmodum adoretur tale scabellum pedum Domini, et non solum non peccemus adorando, sed peccemus non adorando, etc. Ideo et terram quamlibet, cum te inclinas atque prosternis, non quasi terram intuearis, sed illum sanctum, cujus pedum scabellum est : quod adoras, propter ipsum adoras.* Je me trouve en grande peine : d'un côté je crains d'adorer la terre, de peur que celui qui a fait le ciel et la terre ne me damne : d'autre part, je crains de ne pas adorer le marchepied du Seigneur, parce que le psame me dit : Adorez l'escabeau des pieds, et que l'Écriture me dit que la terre est son marchepied : en cette perplexité je me tourne devers Jésus-Christ, et je trouve comment on peut sans impiété adorer l'escabeau de ses pieds : car il a pris une partie de la terre, puisque la chair est faite de terre, et il a pris un corps de la chair de Marie, et parce qu'il a voyagé ici-bas en cette chair qu'il nous a donnée à manger pour notre salut, et que personne ne mange cette chair sans l'avoir adorée auparavant. Nous voyons comment cet escabeau des pieds du Seigneur est adoré, et que non-seulement on ne pèche point en l'adorant, mais que c'est un péché de ne l'adorer pas : et partant en quelque lieu que vous vous prosterniez devant ce corps terrestre de Jésus, ne le considérez pas comme une simple terre, mais comme une au Verbe que vous adorez.

3. Joignons l'Église grecque à la latine, l'Orient à l'Occident, et voyons si l'antiquité n'a pas adoré l'eucharistie en toutes les parties du monde. Je pourrais ici, messieurs, alléguer ces paroles de votre Justinien, quand il traite des privilèges qu'il accorde aux femmes, pourvu, dit-il, qu'elles tiennent la foi orthodoxe et qu'elles reçoivent la sacrosainte et adorable eucharistie des très-vénérables prêtres en l'Église catholique : *Et si non invenerint eas orthodoxe fidei existentes, et percipientes sacro-sanctam et adorabilem communionem in sanctissima Ecclesia et apostolica a venerandissimis ejus sacerdotibus, non permittere frui ex nostris constitutionibus, privilegii (In Authent., novella constitutione 109, de Privilegiis dotis hæreticis mulieribus non præstandis, cap. Licet) :* mais parce qu'il ne florissait que du temps du cinquième concile, il y a onze cents ans, et que j'ai résolu de ne citer que les docteurs qui vivaient pendant les quatre premiers con-

eilés, ceux qui sont tant soit peu versés dans l'histoire savent en quel rang était saint Chrysostome, et dans le monde et dans l'Église, il y a près de treize cents ans : il était né de grande et illustre maison, fils d'un chef d'armée, nourri à la cour et parmi les princes, élevé dès le berceau dans les bonnes lettres, sous les meilleurs maîtres de la terre ; en l'éloquence sous Libanius, qui le désignait pour son successeur s'il ne se fût fait chrétien ; en philosophie sous Andragathius ; en théologie sous Diodorus ; versé en l'étude et pratique des lois ; si éloquent qu'en la gloire du siècle le plus triomphant de l'Église, il fut surnommé la Trompette du monde, Bouche d'or et Miracle de l'univers ; si ferme et entier en la foi que saint Augustin, citant son autorité contre les Pélagiens, dit que nulle raison, nulle tentation ne l'avait su séparer de la foi orthodoxe, et que pour ce sujet il était éminent en l'Église : *Tam præcipuus eminebat (Lib. I Julian., cap. 6, tom. VII).*

Voici les paroles très-remarquables de cette bouche d'or, de cet oracle de l'Église orientale : Ce même corps encore gisant en la crèche, les mages le révérent, et des hommes impies et barbares (1), laissant leur patrie, leur maison, et faisant un grand chemin, vinrent et l'adorèrent avec grande crainte et tremblement. Imitons donc pour le moins ces barbares : eux ne le voyant qu'en une crèche et en une cabane, s'y présentèrent avec une grande crainte, et toi tu le vois, non pas en une crèche, mais à l'autel.

Que peut répondre à tout ceci l'esprit le plus opiniâtre ? que ce sont des fleurs de rhétorique, des exagérations et des amplifications d'orateur, et à ce compte ces grands docteurs, ces grands saints qui ont tant travaillé pour ruiner l'idolâtrie, veulent montrer leur éloquence et employer leur rhétorique, pour nous faire tomber en idolâtrie ; mais ils ne parlent pas ainsi pour nous inciter seulement à adorer l'eucharistie, ils racontent ce qu'on faisait de leur temps en l'Église de Dieu, ils sont les fidèles témoins de la pratique ancienne. *Quam hodie in mysteriis adoramus, quam nemo manducavit, nisi prius adoraverit,* nous ont dit saint Augustin et saint Ambroise. Personne ne mange cette chair qu'après l'avoir adorée : nous l'adorons dans le sacrement.

Saint Chrysostome, en un livre du Sacerdoce qu'il a écrit à Basile, qui l'avait invité de se faire prêtre, lui remontrant les raisons qu'il avait de s'en excuser, à cause de la grande dignité de ce ministère, dit : Mais quand le prêtre invoquera le Saint-Esprit, et fera ce redoutable sacrifice, et touchera assidûment de ses mains le commun Maître de tous ; en quel rang, dites-moi, le mettrons-nous ; quelle pureté requerrons-nous de lui, quelle révérence, etc. (*Lib. VI de Sacerdotio*) ?

(1) S. Chrysos., *homil. 24, in Iad Corinth., et orct. de sancto Philogonio*, sic vocat eos non ob propriam impietatem, sed ob patriam ; quia natione Persæ, professione pagani fuerant ; nam *hoxt. 7, in S. Matth.* vocat eos Ecclesie progenitores.

Alors les anges assistent le prêtre, et tout l'ordre des puissances célestes jette des cris, et le tour de l'autel est plein d'anges en l'honneur de celui qui est là gisant : καὶ ὁ περὶ τὸ θυσιαστήριον ἀγγέλων πληροῦται τόπος, εἰς τιμὴν τοῦ χειμῶνος. Dicentes : *Pro iis rogamus quos tu prior ita dilexisti, ut animam tuam dares : pro iis precēs fundimus pro quibus ipse sanguinem fudisti ; pro iis precamur pro quibus corpus hoc hostiam obtulisti.* Les anges qui sont autour de l'autel disent : Grand Dieu, nous vous prions pour ceux que vous avez tant aimés le premier, que de donner votre âme pour eux ; nous vous supplions pour ceux pour qui vous avez répandu votre sang ; nous vous prions pour ceux pour qui vous avez offert cette hostie de votre corps.

Et pour montrer que ce ne sont pas des paroles hyperboliques, mais vraies et historiques, il ajoute une histoire arrivée de son temps, et dit qu'un vénérable vieillard qui avait les dons de prophétie et de révélation, vit une multitude d'anges revêtus de robes éclatantes, entourant l'autel, et s'inclinant en bas, comme si quelqu'un voyait des soldats en présence du roi, et pour moi je le crois : πῆλκος ἀγγέλων ἰδεῖν, στολὰς ἀναθεβλημένων λαμπρὰς καὶ τὸ θυσιαστήριον κυκλούντων, καὶ κατακνύοντων, ὡς ἀνέστις στρατιώτας παρόντος βασιλέως ἐστηκότας ἴδοι, καὶ ἐγὼ γε πείθομαι. Saint Nilus, disciple de saint Chrysostome, en l'Épître à Anastase, rapporte que le même était arrivé à son maître. Ce grand saint considérait la grandeur de la majesté de Jésus-Christ, pour nous exciter à lui rendre hommage. Moi pour m'inciter à cela je veux considérer la petitesse à laquelle il s'est réduit et abaissé pour l'amour de nous en ce sacrement, et dire, avec saint Bernard : *Quanto pro me vilior, tanto mihi carior.*

4. S'il est vrai, ce qu'on dit ordinairement, que le vrai honneur est comme l'ombre qui suit ceux qui la suivent, qui est-ce qui mérite plus d'honneur que Jésus en ce sacrement, où il s'abaisse et se dégrade si fort pour notre amour, où il cache tant d'éclat, où il supprime tant de grandeurs, tant d'excellences, tant de rares et éminentes qualités ? L'Écriture et les saints nous recommandent si fort d'honorer Jésus-Christ crucifié, pour réparer les opprobres, les affronts et les injures qu'on lui a faits en sa Passion ; il en souffre bien plus en l'eucharistie : là il n'en a souffert que durant quelques heures en Jérusalem, des Juifs ou des Gentils ; et ici seize cents ans durant en toute la chrétienté, des Juifs, des gentils, des hérétiques, des impies, des mauvais catholiques et des prêtres vicieux ; il s'expose à toutes ces injures pour l'amour de vous, ô âme choisie ! pour être au milieu de vous, pour être caressé par vous. Ne devriez-vous pas, s'il était possible, être continuellement à genoux devant lui, le suivre quand on le porte aux malades ; l'honorer, l'adorer, et lui faire la cour pour réparation de tant d'injures que les autres lui font ?

5. L'arche d'alliance étant portée de la maison d'Obededon en la ville de Jérusalem, David, qui était un prince aussi religieux que vaillant, déposa sa pourpre royale et les au-

tres ornements somptueux, se revêtit d'un éphod, c'est-à-dire comme d'un surplis ou d'une aube de lin ; pour honorer ce sacré gaut qui était le trône de Dieu, il se met à sauter d'aise et d'allégresse, vérifiant cette parole : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* : sa femme Michol, le voyant par une fenêtre, s'en moque ; et comme il fut de retour au louvre après cette procession, elle commença à le railler et à lui dire : Certes vous aviez aujourd'hui bonne grâce, il vous faisait beau voir danser comme un bouffon au milieu de vos sujets : *Quam gloriosus hodie fuit rex Israel discooperiens se ante ancillas servorum suorum, et nudatus est quasi unus de scurris* ! David, qui faisait litière de tout respect humain quand il était question d'honorer Dieu, repartit sagement : Allez, vous êtes une sotte, vous ne savez ce que c'est que le vrai honneur ; je m'abaisserai encore plus, je m'humilierai, je me rendrai vil et abject devant Dieu tant qu'il me sera possible : c'est en cela que consiste le vrai honneur, la vraie et la solide gloire : *Vilior nam plusquam factus sum, et ero humilis in oculis meis, et gloriosior apparebo.* L'Écriture ajoute que Michol, en punition de son reproche téméraire, fut frappée de stérilité, qui était en ce temps-là une grande malédiction de Dieu et un opprobre devant les hommes : *Igitur Michol, filiæ Saul, non est natus filius usque in diem mortis suæ.* David au contraire, en récompense de sa dévotion, reçut mille bénédictions de Dieu : car après avoir honoré l'arche d'alliance, Dieu lui donna la pensée de lui bâtir une maison pour la loger plus dignement, et derechef en récompense de cette pensée et de sa piété pour l'arche, il lui envoya le prophète Nathan, qui lui promit de sa part qu'il aurait la victoire sur tous ses ennemis, grande prospérité en sa maison, une heureuse postérité, et même que le messie naîtrait de sa race. Ainsi quand le mauvais chrétien voit que le catholique honore l'eucharistie, qu'il la suit en la procession, qu'il tapisse la rue, qu'il jonche le pavé de fleurs, et qu'il lui dresse des autels, il s'en moque, il l'appelle superstitieux, il en fait des risées ; et en punition de son impiété il est maudit de Dieu, frappé de stérilité, stérile en bonnes œuvres, dépourvu des vertus chrétiennes. Au contraire il arrive assez souvent qu'un bon catholique ayant honoré le saint-sacrement en la messe, à la procession, ou quand on le porte aux malades, il lui prend un saint désir de lui dresser un logis dans son cœur ou de le recevoir par la communion ; et par ces saints exercices de la piété chrétienne, il attire sur soi un torrent, ou plutôt un océan de bénédictions.

Témoin la maison d'Autriche. Rodolphe n'étant qu'un simple comte de Hapsbourg, allait par dévotion visiter une sainte femme qui vivait en solitude, et en grande perfection dans un désert de Suisse. Il rencontra en son chemin, par les champs, un bon curé qui portait le saint-sacrement à un malade en une pauvre ferme, et suivi seulement du sacristain de la paroisse, qui portait la torche et

la cloche. Ce brave cavalier voyant qu'il faisait mauvais temps, met pied à terre, fait monter le curé sur son cheval : le seigneur de Kibourg, son cousin, qui était avec lui, met pied à terre, à son exemple, et donne sa monture au sacristain : le comte prend par la bride le cheval où le curé était monté, il le conduit à pied et tête nue en la maison du malade, il le reconduit jusqu'à l'église de la paroisse. Le curé, admirant un si rare exemple de piété, le congédie avec mille bénédictions et mille souhaits que Dieu soit sa récompense et le comble de prospérités. Il poursuit son chemin, il va trouver cette femme dévote, et sitôt qu'il l'eût saluée, elle lui dit : Dieu vous sait bon gré du service que vous lui avez rendu, de l'action héroïque de piété que vous venez de faire ; en récompense, il vous promet de vous combler de prospérités ; et pour vous montrer que je vous parle de sa part, à peine une neuvaine sera passée que vous en verrez des effets. Neuf jours se passent, et il ne voit rien : neuf mois se passent, et rien ne lui arrive, il pense que ce sont de fausses prédictions : enfin au bout de neuf ans, lorsqu'il y pensait le moins, lorsqu'il n'y avait aucune apparence humaine, il est créé roi des Romains et empereur. Depuis ce temps-là sa maison a donné des empereurs à l'Allemagne, des rois à l'Espagne, et plusieurs reines à la France et à l'Angleterre.

De notre temps, le bienheureux César de Bus, gentilhomme du comtat d'Avignon, étant encore séculier en grand honneur et considération dans ce monde, en un temps auquel on faisait si peu d'état du saint-sacrement, que quand on le portait aux malades, le prêtre n'était accompagné que d'un enfant et d'un valet avec une torche : en un temps auquel le gouverneur et toute la noblesse du pays étaient en la ville de Cavaillon, voyant passer le saint-sacrement si mal accompagné, fut touché de zèle pour son Seigneur ; et encore qu'il fût vêtu fort pompeusement, le panache au chapeau et l'épée au côté, il prit la torche en main, il marcha devant le prêtre jusqu'à la maison du pauvre malade, et de là en l'église de la paroisse : chacun le montrait au doigt, et principalement les gentilshommes. Il méprisa généreusement leur mépris, et s'estima bien glorieux de s'être humilié pour le Roi de gloire. On ne saurait dire l'abondance de grâces que cette action courageuse lui mérita : depuis ce temps-là les trésors du ciel s'accrurent en lui de jour en jour, et il est devenu un grand saint et fondateur de la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, et a été cause, par son exemple, que depuis en ce pays-là on porte l'eucharistie aux malades avec pompe et avec grande suite de gens (*Lib. 1 Vita ejus, c. 8*). Mais passons au dernier point.

III. — Au ch. XVII des Actes des apôtres, il est dit que saint Paul entrant en l'aréopage d'Athènes, c'est comme qui dirait en la cour de parlement, commença ainsi sa harangue : Messieurs, je vous vois si fort adonnés à la dévotion, que votre piété passe quasi pour superstition : et en effet, allant par votre ville,

j'y ai trouvé un autel qui est consacré au Dieu inconnu ; ce Dieu donc que vous adorez sans le connaître, c'est celui-là même que je vous annonce. Quand je vois d'une part le grand nombre d'enseignements, d'instructions, de catéchismes et de prédications qui se font en cette ville, tout l'avent, le carême, l'octave, etc., je ne pense point avoir sujet de vous dire : *Ignorantes colitis, vos adoratis quod nescitis*. Je crois que vous savez assez qui est celui que vous adorez, quand vous adorez l'eucharistie, que c'est le Fils unique de Dieu, le Fils unique de Marie, le roi du ciel et de la terre, le souverain des hommes et des anges, le juge des vivants et des morts ; mais d'autre part, quand je vois le peu de respect qu'on lui porte ; les irrévérances qu'on commet en l'église, la négligence à le suivre quand on le porte aux malades, j'ai sujet d'appeler nos autels les autels du Dieu inconnu, *Ignoto Deo* ; j'ai sujet de vous dire : *Ignorantes non colitis* ; Vous ne connaissez, ni ne comprenez l'excellence incompréhensible de ses divines perfections, et pour cela vous ne l'honorez pas.

Vous ne connaissez pas sa bonté ; car si vous la connaissiez vous feriez comme ces bons ecclésiastiques, comme ces âmes dévotes qui, à l'exemple des anciens lévites et des dames israélites, gardent cette arche sacrée, passent les heures entières et davantage devant le saint-sacrement ; vous ne craindriez pas l'humidité des églises, vous le suiviez tête nue quand on le porte en procession ou aux malades, vous ne craindriez pas le mauvais temps, les ardeurs du soleil, la puanteur ni le mauvais air des pauvres ou des malades ; vous diriez avec Jérémie : *Bonus es, Domine, sperantibus in te*. Vous diriez comme ce grand roi d'Espagne, grand-père de nos rois, Philippe II ; assistant à une longue procession, la tête découverte, un jour du Saint-Sacrement, pendant les chaleurs très-ardentes, un de ses favoris lui dit : que Sa Majesté devait se couvrir, de peur d'intéresser sa santé, il répondit sagement : *Diu non haze noase mar et sol*, le soleil de ce jour ne fait point de mal.

Ignorantes non colitis ; si vous le connaissiez vous admireriez la patience qu'il exerce envers tant de pécheurs qui le reçoivent indignement, vous vous affligeriez inconsolablement, comme Héli et sa belle-fille, sachant que cet arche est prise par les Philistins et mise auprès de Dagon ; que tant de mauvais chrétiens, ennemis du Fils de Dieu, le reçoivent en état de péché, le logent en leur âme, où l'idole de l'avarice, de la vanité, de la sensualité est dressée et adorée.

Ignorantes non colitis, vous ignorez sa sagesse ; car si vous la connaissiez vous feriez comme Josué, David, et les autres qui n'entreprenaient rien sans s'adresser à l'arche pour y consulter l'oracle ; vous ne commenceriez point de procès, vous ne traiteriez pas de vous marier ni vos enfants, vous n'entreprendriez aucun dessein sans venir ici lui demander avis, lumière, conduite et secours : votre bibliothèque serait le marche-pied de l'autel, comme elle le fut du grand

saint Dominique, car ce fut là qu'il prit les puissants arguments dont il convainquit et terrassa les Albigeois; oui, au pied de l'autel où il passait ordinairement les nuits en prières : ce fut là que saint Thomas puisa la profonde science qu'il répandit au monde; oui, à l'autel, entendant le plus de messes qu'il pouvait, en servant une messe tous les jours outre celle qu'il y disait. *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit.* Écoliers, expérimentez-le, et vous le trouverez véritable : passez tous les jours une demi-heure de temps devant le saint-sacrement, pour recommander à Jésus vos études, pour recevoir de lui l'esprit et la lumière : et vous ferez plus de profit en une semaine que vous n'en faites en deux mois; du moins tous les jours soir et matin, allant au collège ou à l'université, entrez en une église, saluez-y le saint-sacrement, demandez-lui sa bénédiction, offrez-lui vos études, priez, priez-le de les réléver à sa gloire, de vous faire la grâce d'acquérir de la science pour son service et pour votre salut.

Ignorantes non colitis; si vous connaissiez la charité et l'amour qu'il a ici pour vous, vous auriez de grandes tendresses, et des sentiments de respect pour tout ce qui a quelque rapport à cet auguste sacrement; vous traiteriez avec honneur votre femme, votre sœur et votre servante, comme un tabernacle vivant, le jour qu'elle a communiqué : vous feriez comme David à Abiathar, quand un prêtre serait le plus criminel, le plus vicieux et abominable du monde, vous vous garderiez bien de le bafouer, de le mépriser ou le traiter indignement : vous vous souviendriez qu'il a souvent porté cette arche sacrée, qu'il a souvent reçu et consacré le corps adorable de Jésus.

Ignorantes non colitis, vous ignorez sa grandeur, car si vous la connaissiez, non-seulement vous vous tiendriez toujours à genoux, tête nue, en grande modestie dans l'Église; mais vous feriez comme Josué, vous vous prosterneriez, la face contre terre, devant cette arche; vous souhaiteriez que le centre du monde fût infiniment plus bas qu'il n'est, pour vous y abaisser et abîmer en présence du saint-sacrement.

Ignorantes non colitis, vous ignorez sa sainteté; car si vous la connaissiez, vous sauriez qu'elle le sépare infiniment des pécheurs, et de tout être créé : et que si sa bonté ne l'approchait de nous, nous devrions être éloignés de cette arche, non-seulement de deux mille coudées, mais de cent mille lieues. Si vous connaissiez sa sainteté, encore une fois, non-seulement vous ne vous approcheriez point de l'autel pendant la messe, vous femme dévoilée, amorce de lubricité, objet de mauvaises pensées; mais vous ne penseriez pas être digne d'en être si proche après votre mort. J'estime et j'honore beaucoup la pitié et l'humilité de ce bon avocat de Toulouse, qui voulut être enterré dans le cimetière, sans autre tombeau qu'une pierre avec cette épitaphe : Priez Dieu pour le pécheur; qui jugea par son testament que son

corps n'était pas digne d'être enseveli en l'église, où le corps adorable de Jésus est souvent consacré. Le B. Pierre de Luxembourg, qui a fait plus de quatre mille miracles, avait fait la même chose à Avignon.

Ignorantes non colitis; si vous connaissiez sa souveraineté, la hauteur et l'excellence infinie de sa majesté, vous feriez comme les trois rois, vous vous colleriez contre terre pour l'adorer, quand on le porte en procession ou aux malades, non-seulement vous le suivriez avec tout le respect et la révérence qu'il vous serait possible, mais vous souhaiteriez vous traîner contre terre aller après lui en rampant comme un petit ver; vous désireriez être abaissé et prosterné éternellement au centre du monde, pour rendre à sa grandeur incompréhensible l'honneur et l'hommage qu'elle mérite; vous lui offririez des présents comme ces saints mages; vous l'honoreriez de vos oblations, vous n'épargneriez rien pour procurer qu'il fût dignement traité aux villages où vous avez du bien, que l'Église fût bien nette, les linges qui servent à l'autel bien blancs, et les ornements bien propres. Nous lui faisons corame ces suffisants faisaient au roi Saül, desquels il est dit en l'Écriture : *Fili Belial non attulerunt ei munera dicentes: Numquid salvare nos poterit?* Vous ne voulez pas que rien manque à votre maison, non-seulement pour la nécessité, mais encore pour la bienséance et pour l'ajustement, et si la maison du Fils de Dieu est mal entretenue, mal couverte ou mal pavée, si la voûte est pleine d'araignées, les images chargées de poussière, les ornements tous déchirés, ou le tabernacle mal ajusté, vous ne vous en souciez pas.

Ignorantes non colitis; si vous connaissiez sa justice, vous ne commettriez pas tant d'irrévérences, tant de cajoleries, ni tant d'insolences dans son église et en sa présence, vous craindriez d'encourir cet anathème, qu'il fulmine par Isaïe : *In terra sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini* : Il a commis des péchés en un lieu saint, il n'aura pas le bonheur de voir la gloire du Seigneur. Quelle témérité, quelle audace et quelle impudence, venir à l'Église pour voir ou être vue, pour convoiter ou pour être convoité, pour prendre le mot, ou pour donner l'assignation! N'est-ce pas braver Dieu jusque dans sa maison, et à ses yeux? Les lois civiles (*L. Si qua in publicis, cod. de Spectaculis*), défendent de dresser un théâtre et de faire des bouffonneries, en une place où seraient les images des empereurs : et en l'église, ou l'Empereur du ciel est en personne, vous commettez des immodesties, des médisances, des railleries et des insolences insupportables!

L'Agneau que saint Jean vit en l'Apocalypse était comme mort, mais il avait sept yeux, *Agnum tanquam occisum, habentem oculos septem.* Jésus vous est ici représenté comme mort, comme victime offerte sur l'autel en la présence de Dieu. Il souffre, il patiente, il ne dit mot, non plus que s'il était mort; mais il a plusieurs yeux ouverts, yeux

très-vigilants, yeux qui voient très-distinctement tout ce qu'on fait, et tout ce qu'on pense en l'église; il voit les immodesties, les vanités et les œillades impudiques des âmes réprouvées, pour les punir très-rigoureusement; il voit les tendresses, les soupirs et les ardeurs des âmes choisies, pour les récompenser très-libéralement en l'éternité bien-heureuse. *Amen.*

SERMON XI.

Des dispositions à la sainte communion.

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat.

Que l'homme s'éprouve soi-même, et qu'il mange de ce pain (I Cor., XI).

Le tribut d'adoration que nous payons à Jésus-Christ en l'eucharistie, lui est dû en tout temps et en tout lieu où nous le rencontrons résidant sous les espèces de ce sacrement : mais pour le recevoir en notre conscience et le loger au fond de notre cœur, nous avons besoin de plusieurs dispositions, j'ai donc à vous faire voir en ce discours : premièrement qu'il importe beaucoup aux âmes choisies de se bien disposer avant que de recevoir la sainte communion ; secondement, que les âmes mondaines qui la reçoivent indignement et en mauvais état, font un grand tort à Jésus et à leur salut.

Jésus-Christ compare l'eucharistie à un peu de levain qu'on mêle avec la pâte afin d'en assaisonner toute la masse, parce que, comme nous dirons, son précieux corps, uni à la divinité et incorporé aux membres de son Eglise, les transforme en sa propre essence, et leur communique par un sacré commerce les perfections divines dont il est avantaagé ; et ce qui est admirable en cette comparaison, c'est qu'il attribue au soin d'une femme le bon succès de ce merveilleux et salutaire composé : *Fermento quod acceptum mulier abscondit in farinae satis tribus.*

Il veut dire, vierge sainte, que vous avez contribué à l'institution de ce sacrement ; et saint Bernard nous donne sujet de penser que vous priâtes votre Fils qu'il daignât racheter les hommes, et qu'encore qu'il n'eût point eu ici d'autre motif pour cela, il l'eût fait pour contenter votre désir : *Eva suggestit prævaricationem, Maria ingessit redemptionem* ; ainsi nous pouvons croire pieusement que vous l'avez prié d'instituer l'eucharistie, afin qu'il demeurât avec vous et avec nous jusqu'à la consommation des siècles ; faites qu'il n'y soit pas traité indignement, que nous prenions pour le recevoir des dispositions si saintes et si parfaites, qu'il puisse dire avec vérité : *Delicia mea esse cum filiis hominum.* Nous vous saluons à cet effet : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Cur sanctus Joannes non descripsit fusc transsubstantiationem et miracula in ea facta. Sermo probat eucharistiam sumendam fructuose, devote, digne, seu in statu gratiæ. — II. Punctum. Sumenda devote : 1.*

Scriptura ; 2. Patribus ; 3. exemplis ; 4. ratione ; 5. instructione. — III. Punctum. Sumenda digne, in statu gratiæ : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. communicationibus.

Il semble d'abord que nous avons grand sujet de nous étonner, quand nous voyons que saint Matthieu, saint Marc et saint Luc ayant raconté si exactement l'institution de l'eucharistie, l'évangéliste saint Jean, qui en pouvait parler plus savamment que personne, l'a passée sous silence dans son histoire sacrée, comme s'il l'avait ignorée. Saint Jean, qui avec ses yeux d'aigle a envisagé le Verbe divin et publié au monde sa génération éternelle, ne devait-il pas nous parler de ce mystère, qui est couvert sous les voiles du sacrement pour ne nous pas offusquer la vue par l'éclat de sa lumière ? Saint Jean, le disciple bien-aimé, ne devait-il pas parler plus amplement de ce sacrement d'amour ? Saint Jean qui eut le bonheur de se reposer sur la poitrine sacrée en la dernière cène, et de pénétrer les secrets du cœur amoureux de Jésus, ne devait-il pas nous raconter les pensées que Jésus a eues, le dessein qu'il a projeté, les miracles qu'il a opérés en l'institution de ce mystère ?

Pour répondre aisément à cette question, il se faut remettre en mémoire la raison pour laquelle ce saint apôtre entreprit de coucher par écrit l'histoire sacrée de l'Evangile, après les trois autres qui l'avaient fait avec tant de soin et de succès : ce fut pour s'opposer aux erreurs des ébionites, de Cérinthe et des autres hérétiques qui s'élevèrent de son temps, qui niaient la divinité de Jésus ; et pour combattre ces impies, ce saint écrivain ne s'est principalement étudié qu'à décrire les miracles les plus signalés, visibles, publics, palpables et irréprochables du Sauveur, comme le changement d'eau en vin, la guérison du paralytique de trente-huit ans, la vue rendue à l'aveugle-né, la résurrection du Lazare et autres semblables qui montrent efficacement que Jésus est vrai Dieu ; et parce que la transsubstantiation et les autres merveilles qui se font en l'eucharistie se font invisiblement, insensiblement et ne s'aperçoivent que par la foi, il jugea que d'en parler bien au long après les trois autres qui en avaient traité, serait chose superflue et qui ne servirait de rien au dessein qu'il avait entrepris de convaincre les hérétiques : mais au reste il en dit deux mots, qui contiennent en abrégé tout ce qu'on peut dire de plus beau, de plus grand, de plus riche et de plus sublime d'un si excellent mystère : *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.*

I. — 1. *In finem*, c'est-à-dire qu'il les a aimés jusqu'à la fin de sa vie, en laquelle il leur a légué par testament ce qu'il avait de plus précieux ; *in finem*, jusqu'à n'en pouvoir plus ; après avoir fait ce riche présent aux hommes, l'amour excessif qu'il leur porte semble être en son terme de consistance ; encore qu'il soit infini, il trouve ici des bornes,

il ne saurait passer outre ni faire davantage; *in finem*, c'est-à-dire il les a aimés jusqu'à instituer pour eux le saint-sacrement: car nous devons dire, puisqu'il est vrai, que l'eucharistie est non-seulement le mémorial et le raccourci, mais la fin et le but de toutes les œuvres de Dieu en ce monde; je ne veux pas perdre le temps à prouver cela des œuvres de Dieu en l'ordre de la nature, il sera assez évident par bonne conséquence quand je l'aurai montré en l'ordre de la grâce, puisque nous savons que toutes les œuvres de Dieu en l'ordre de nature sont référées à l'économie de la grâce et au bien des prédestinés: *Omnia propter electos*.

2. Or les œuvres de Dieu en l'ordre de la grâce sont principalement le mystère de son incarnation, sa vie voyageuse et laborieuse sur la terre, sa sainte mort et Passion, la communication de son Saint-Esprit et de ses grâces par les sacrements de l'Eglise: et toutes ces œuvres se réfèrent à l'Eucharistie, comme à leur centre et à leur dernière fin. Et premièrement l'incarnation; car quand le Verbe divin s'est incarné, il n'a pas seulement eu le dessein d'élever, d'anoblir et d'honorer cette humanité particulière, dérivée de la Vierge; mais son intention a été de faire ces faveurs à tous les hommes par l'entremise de son humanité, quand elle s'introduirait en eux par cet auguste sacrement, comme on fait le levain, afin qu'étant mêlé et incorporé avec la pâte il en assaisonne toute la masse. C'est Jésus-Christ même qui apporte cette comparaison, comme ont remarqué saint Cyrille et saint Grégoire de Nysse: *Simile est regnum cœlorum fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum*. Et ensuite de cela les Pères appellent l'eucharistie la consommation, l'accomplissement et le finement de l'incarnation; et l'Eglise chante: *Cujus tu formam corporis assumere dignatus, ut nos Deo conjungeres per carnis contubernium*.

Après son incarnation, pendant son pèlerinage en ce monde il soupirait continuellement après ce mystère, qui ne se devait instituer qu'à la fin de sa vie pour de bonnes raisons; il souhaitait ce jour avec impatience, comme le jour de ses noces et du plus délicieux banquet qu'il eût eu en sa vie: *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum*. C'est une façon de parler des Hébreux qui exprime un désir ardent et de longue durée.

Les fruits de sa vie laborieuse, les mérites de sa mort et Passion, les grâces de son Saint-Esprit sont toutes ramassées et renfermées dans les sacrements de l'Eglise, qui sont comme les coffres de ses finances, et les magasins de ses trésors, et les canaux de ses bienfaits; or ces sacrements sont institués et donnent des grâces aux fidèles par rapport à l'eucharistie, ils lui sont référés comme à leur dernière fin, sans laquelle ils n'ont pas grande énergie et ne donnent rien de parfait. J'apprends cela de saint Denys; premièrement il dit: *Nos quidem statuimus, aliorum signorum que pontificio muneri attributa sunt per-*

fectionem et efficacitatem provenire ex divinis donis hujus communionis vim perficiendi habentibus (Cap. 3 de *cœcl. Hierarch.*, initio), *ἀρχῆων ἱεραρχῶν, καὶ τειρείωντων*; secondement il ajoute que l'eucharistie contient nécessairement le sommaire de tout ce qui se fait aux autres sacrements: *Necessario summam eorum que in singulis sacramentis peragunt complectens*; et pour dire tout en un mot, il l'appelle *τελευτων τελευτιον*, la fin, le consommé et la perfection de tous les sacrements, et de tout ce qu'il y a de plus parfait en l'Eglise; il est aisé de le faire voir par une induction générale.

Car le baptême est institué pour nous faire enfants de l'Eglise, et en cette qualité il nous donne droit de demander ce pain des enfants, ce lait sacré et divin qui n'est donné ni découvert qu'à ceux qui sont régénérés au sein de cette bonne mère: ce qui fait que saint Pierre dit aux nouveaux baptisés: *Quasi modo geniti infantes lac concupiscite*. La confirmation donne la plénitude du Saint-Esprit, sans laquelle, comme nous verrons quelque jour, nous ne sommes pas si dignes de recevoir ni de toucher le corps glorieux de Jésus: la pénitence efface les crimes de notre vie passée; l'extrême-onction purge les restes des péchés, afin de ne recevoir pas l'eucharistie en une conscience qui ait la moindre souillure: pour ce sujet anciennement on donnait les saintes huiles avant le vialique. Le sacrement de l'ordre est pour faire des prêtres, et les prêtres sont ordonnés pour consacrer l'eucharistie; et si les prêtres ou les évêques font quelque autre fonction hiérarchique, ils ne s'y doivent jamais appliquer que premièrement ils ne se lient, ne s'associent et n'entrent en communion avec Dieu par la divine eucharistie, ce sont les propres termes de saint Denys (*loco citato*): *Neque enim licet ullum sacramentum perfici hierarchici muneris nisi divinissima eucharistia hierarcha cum Deo conjunctionem, societatem et communionem perficiat*. Le mariage n'est de sa nature qu'un simple contrat civil et politique, il n'a été relevé de cet état vil et abject à l'être noble et surnaturel de sacrement que pour signifier l'alliance et l'union sainte de Jésus avec son Eglise par l'eucharistie; et la maxime commune de l'Ecole nous fait voir la raison de tout ce que j'ai dit.

3. On enseigne en philosophie, et il est vrai, que tout agent n'a point d'autre fin, ni d'autre but dans son opération que de produire un autre soi-même, et de rendre semblable à soi le sujet sur lequel il agit: quand notre corps, par l'entremise de sa chaleur naturelle, échauffe le pain et le vin que nous prenons, quand il l'allie et le change en chyle dans l'estomac, qu'il en fait du sang dans le foie, et le purifie dans le cœur, notre corps n'a point d'autre fin en toutes ces opérations, que de transformer en soi ce pain et ce vin, le changer en chair et en os, comme il est composé de chair et d'os. Quand vous instruisez votre disciple avec soin de le faire étudier, et que vous le corrigez de ses négligences, le but de toutes vos actions est de le

rendre semblable à vous, et le faire savant comme vous. Satan même quand il nous tente ou nous sollicite au péché et qu'il tâche par toutes voies de nous damner, il n'a point d'autre prétention que de nous rendre malheureux comme il est.

Or, à proprement parler, la seule voie par laquelle Jésus nous rend semblables à soi en ce monde, c'est l'eucharistie; il le disait à saint Augustin : *Cresce et manducabis me, non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me.* Et saint Denys l'explique par une belle comparaison : Quand vous vous approchez du feu il vous éclaire et vous chauffe, et si vous vous y tenez longtemps, il est impossible que vous n'en receviez beaucoup de chaleur ; mais si vous le touchez et si vous vous joignez à lui, il vous transforme tout en lui, il vous rend semblable à lui, et vous devenez tout de feu et tout de flammes comme lui : *Deus noster ignis consumens.* Quand vous vous approchez du Fils de Dieu au saint-sacrement par des actes d'adoration et d'amour, vous en recevez beaucoup de lumière, de chaleur et de dévotion, et encore plus quand vous y êtes longtemps assistant à la messe : *Accedite ad eum et illuminamini : accedite, dictum est, non vehiculo sed animo, non corporis gressibus, sed cordis affectibus,* dit saint Augustin ; mais quand vous vous unissez à lui en l'eucharistie le recevant réellement et en effet, vous joignant à lui corps à corps, chair à chair, et cœur à cœur, il vous change tout en lui, il vous transforme et vous rend tout semblable à lui.

De plus, c'est l'inclination naturelle du bien de se communiquer, c'est donc l'inclination du bien infini et souverain de se communiquer infiniment et souverainement. Jésus-Christ aux autres sacrements et en tous ses autres bénéfices nous donne ses biens, ses dons, ses grâces et ses faveurs ; mais en l'eucharistie il se donne soi-même : donc en toutes ses autres œuvres il tend à ce sacrement, comme à son but ; et son inclination naturelle n'est pas contente ni assouvie, jusqu'à ce qu'il se soit donné à nous en cet adorable mystère ; et si nous nous privons de la communion, ou si nous la recevons infructueusement, nous le privons du fruit et de la fin qu'il a prétendue en toutes ses œuvres, et il a ensuite sujet de crier contre nous, et nous faire la plainte qu'il faisait par Isaïe : *In vanum laboravi, sine causa et vane fortitudinem meam consumpsi.*

En vain j'ai voyagé sur la terre, en vain j'ai sué, travaillé et souffert la mort, en vain j'ai institué le sacrement ; car je n'ai eu dessein en tout cela que de les disposer à me recevoir, et ils refusent ce trésor, et ils négligent de s'en prévaloir, ils le rendent inutile, ils n'en retirent que peu ou point de grâce ; comme celui qui n'aime et qui ne sert pas Dieu, autant qu'il est en lui, rend inutiles toutes les œuvres de Dieu en l'ordre de la nature, il les prive de leur fin : *Vanitati, μεθοδιότητι, inutilitati creatura subjecta est,* parce que toutes les créatures sont faites pour l'homme, afin que l'homme aime et

serve son Dieu ; et s'il ne le fait, elles ne servent de rien, elles sont inutiles, elles n'obtiennent pas leur dernière fin : ainsi le chrétien qui, faute de dispositions, reçoit infructueusement l'eucharistie fait injure à toutes les œuvres de Dieu ; en l'ordre de la grâce il les rend vaines et inutiles de sa part, il les prive de leur dernière fin, puisque Jésus ne s'est incarné, n'a travaillé, enduré et institué les sacrements que pour nous transformer en lui et nous combler de ses grâces par l'eucharistie. Vu donc que l'eucharistie est la fin à laquelle le Fils de Dieu a référé toutes ses œuvres, il est plus que très-juste et raisonnable que toutes nos œuvres et toutes les actions de notre vie tendent à nous disposer et nous rendre capables de le recevoir le plus dignement et le plus saintement qu'il nous sera possible.

II. — 1. *Opus grande est, opus grande est,* disait David quand il projetait de bâtir le temple ; il en avait préparé les matériaux à grands frais, et, comme il dit lui-même, de tout son pouvoir, grande quantité d'or, d'argent, de bronze, de cèdre, de marbre et de pierreries d'une valeur inestimable ; encore pensait-il n'avoir rien fait, parce, dit-il, que ce n'est pas à un homme, mais à un Dieu qu'on prépare un logis : *Neque enim homini, sed Deo præparatur habitatio, grande opus est ;* ce n'est pas un jeu d'enfant, c'est un grand dessein, une œuvre de grande importance, quand vous vous disposez à la communion ; ce n'est pas à une chétive créature que vous préparez le logis, c'est à une majesté immense, incompréhensible, infinie et par conséquent digne d'honneur infini.

2. Saint Chrysostome (*hom. 24, in 1 ad Cor.*) dit fort à propos de cela : Si vous aviez les mains pleines de terre ou de poussière, et qu'on vous fit l'honneur de vous donner à tenir et caresser le dauphin, le fils d'un grand monarque, refuseriez-vous de vider vos mains de toute autre chose, de les nettoyer de cette terre ou poussière ? On vous veut donner le Fils du Père éternel, pour l'embrasser, le caresser et le mettre au fond de votre cœur : refuseriez-vous donc de le purifier de toute affection terrestre, sensuelle ou mondaine ?

Anciennement, quand un empereur retournait de dehors et entrait dans la ville de Rome ou de Constantinople, le peuple avait tant de joie de son retour, lui allait au-devant avec si bon accueil, et faisait tant de dépenses pour le recevoir honorablement qu'il s'appauvriissait notablement, et qu'il fut nécessaire de faire une loi pour les lui défendre, ou au moins pour les limiter : *Si sacros vultus inhiantibus forte populis inserimus, hoc sine modico pretio nuntiari excipique sancimus (l. 1 Cod. publicæ latitiae).* Et quand il ne serait ni Dieu, ni roi, ni prince ; quand ce ne serait qu'un honnête homme qu'on voudrait recevoir en sa maison, on aurait soin de nettoyer la chambre et de mettre tout en bon ordre, dit saint Augustin (*in Psal. CXXXI*) : *Si vellet apud te habere hospitium aliquis senator, non dico senator, procurator*

alicujus magni secundum sæculum, et diceret : Offendit me quiddam in domo tua ; licet amares hoc, auferres tamen, ne cum offenderes cujus amicitiam ambires.

3. Quelle créature fut jamais plus humble et plus dévote, plus pure et vertueuse, plus sainte et parfaite que la Vierge dès son enfance ? Toutefois, pour la préparer à être la demeure de Jésus, toutes ses vertus ne semblaient pas suffisantes ; le Saint-Esprit survint en elle, il la combla de ses grâces et lui donna de nouvelles dispositions pour la rendre digne d'être la demeure de Jésus : *Ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, preparasti.*

Or non-seulement pour le loger en son cœur, mais pour le toucher, il faut une grande sainteté. Saint Luc, avant que de dire que le bon vieillard saint Siméon le prend entre ses mains et le caresse sur son sein, déclare qu'il était juste et craignant Dieu, et que le Saint-Esprit était en lui.

Jésus avait accoutumé d'attribuer les miracles qu'il opérait, non à sa toute-puissance, mais à la foi et à la dévotion de ceux en faveur desquels il les faisait : *Fides tua te salvum fecit* ; parce qu'il n'en faisait pas tant qu'il pouvait ni tant qu'il eût désiré, mais tant que la disposition des hommes le lui en permettait ; et en les faisant il avait coutume de s'accommoder à la foi, la piété et la dévotion de ceux qui s'adressaient à lui : ce pauvre lépreux crut qu'il le pouvait guérir sur-le-champ par sa seule volonté ; cet aveugle, près de Jéricho, crut qu'il lui pouvait rendre la vue par sa miséricorde et par une seule parole : *Fili David, miserere mei ; Domine, ut videam*. Il le fit comme ce bon homme l'avait cru : *Respice*, et il disait souvent à ceux qu'il guérissait : *Fiat tibi sicut vis, sicut petisti* : et cela lui était si ordinaire, qu'étant venu en Nazareth, sa patrie, saint Marc ose bien dire qu'il n'y pouvait faire beaucoup de miracles : *Non poterat ibi virtutes multas facere*. Il ne dit pas : *Non faciebat*, ni : *Nolebat facere*, mais : *Non poterat*. N'était-il pas aussi puissant en Nazareth qu'ailleurs ? Oui, mais il n'est pas seulement puissant, il est encore juste, sage et providé ; sa justice et sa providence ne lui permettent pas de faire beaucoup de bien à ceux qui s'en rendent indignes, ni de donner ses grâces à ceux qui ne daignent s'y disposer, qui n'en font point d'état, qui s'y opposent par leur incrédulité et leur indévotion. Les habitants de Nazareth l'avaient vu en son enfance, adolescence, jeunesse comme un homme du commun qui gagnait sa vie, qui travaillait en une boutique ; cela leur ôtait la foi et la confiance qu'ils devaient avoir en lui ; d'où vient qu'ils disaient : Cet homme n'est-il pas charpentier et fils d'un charpentier ? Sa mère et ses parents ne sont-ils pas parmi nous ? Comment donc pourrait-il faire des miracles ? Ce manquement de confiance liait les mains à la toute-puissance de Jésus et les rendait indignes d'en recevoir les influences favorables. Jésus est aussi puissant en ce sacrement comme à la droite du Père, il a autant de vo-

lonté de faire du bien aux hommes et leur donner les grâces qu'il en a jamais eue : pourquoi donc en fait-il si peu ? pourquoi voit-on si peu d'effets d'une si grande cause ? C'est que nous nous en rendons indignes, faisant si peu d'estime de ses grâces que nous ne daignons quasi pas nous y disposer ; nous plaignons un peu de temps ou un peu de peine qu'il faut prendre pour un si grand bien, nous lions les mains à sa toute-puissance et à sa bonne volonté, nous empêchons le cours d'un bien infini qui devrait inonder en nous, nous mettons une digue au torrent des grâces qu'il voulait répandre sur nous, et nous lui donnons sujet de nous dire : *O generatio incredula, quamdiu vos patiar, quamdiu vobiscum ero !*

4. Les sacrements opèrent comme les causes physiques et naturelles, non pas comme les causes libres et volontaires ; il y a cette différence entre les causes physiques et les libres, que les physiques opèrent toujours tant qu'elles peuvent selon toute l'étendue de leur activité, mais néanmoins selon la disposition du sujet sur lequel elles agissent. Quand le feu échauffe du bois, il lui donne tant de chaleur qu'il peut, et s'il n'en donne autant à un morceau de bois qu'à l'autre, c'est que l'un est plus vert que l'autre ; quand le soleil illumine l'air, il lui donne autant de lumière qu'il peut de toute l'étendue de son globe et vertu, mais selon la disposition de l'air. Si l'air est bien net et purifié, le soleil lui donne plus de lumière ; s'il est chargé de brouillards et de nuages, il lui en donne moins, au lieu que les causes libres n'opèrent pas de toute leur puissance, et n'agissent pas selon la disposition du sujet, mais selon la disposition de leur bon plaisir. Quand nous donnons l'aumône à un pauvre, vous la lui donnez non pas selon sa disposition, mais selon la vôtre ; vous la lui donnez grande ou petite, non selon ses prières et les instances qu'il vous en fait, mais selon la bonne volonté que vous avez pour lui. Les sacrements de la loi nouvelle ne produisent pas leurs effets comme les causes volontaires, mais comme les causes naturelles ; ils n'agissent pas comme quand vous donnez l'aumône, mais comme le feu quand il communique sa chaleur, et le soleil sa lumière ; ils vous donnent autant de grâce que vous en pouvez recevoir selon votre capacité et votre disposition, parce qu'ils sont les réservoirs et les trésors des mérites de Jésus-Christ, et que ces mérites sont infinis, qu'ils sont les vives sources de sa grâce, et que ces sources sont immenses et inépuisables.

5. Que si vous ressentez peu d'effet de l'eucharistie ou des autres sacrements, ce manquement ne vient jamais de la part du sacrement, mais de votre indévotion ; et si vous me demandez quelles sont ces dispositions, je vous réponds qu'il faut prendre garde de ne pas faire comme plusieurs de vos enfants. Vous trouvez des enfants négligents et paresseux, qui n'ont point d'affection pour les lettres, qui n'étudient que peu ou point du tout le long de l'année, qui ne s'amuse

qu'à jouer et qu'à passer le temps ; et puis au mois de septembre, quand il faut se présenter au préfet et être examinés, pour monter dans une autre classe, ils demandent comme il faut faire pour bien répondre à l'examen ; et un jour ou deux auparavant, ils se hâtent d'étudier ; on leur dit : *Oportet studuisse et non studere* ; il faudrait avoir étudié, non pas commencer à présent d'étudier ; vous ne pouvez apprendre en un jour ce qu'il fallait apprendre en un an. Et ainsi, quand ils vont à l'examen, ils prient leurs compagnons de leur souffler ou leur montrer par quelque signe ce qu'ils doivent répondre, et ils se rendent ridicules. Aussi pour bien communier l'importance n'est pas de se préparer seulement le matin ou la veille de la communion, mais longtemps auparavant, mais toute l'année, par une vie vertueuse et chrétienne, et, comme parle le saint Chrysostome, διὰ τῆς πολιτείας, par la direction, l'économie et la bonne conduite d'une vie bien réglée.

Après cela, si vous me demandez combien de fois une dame peut communier, car les hommes ont plus besoin d'éperon que de bride en cette matière, c'est proprement à un confesseur sage et désintéressé à en juger. Mais si vous voulez avoir mon avis, donnez-moi une dame qui n'est point coquette, cajoleuse, joueuse, ni vicieuse, qui ne va point au bal, au cours, à la comédie, ni aux promenades de la nuit, qui est vêtue modestement, qui se lève à cinq ou six heures, qui fait sa petite oraison, qui a soin de son ménage, qui va à la messe, qui n'est point oisive et qui a toujours quelque ouvrage entre ses mains ou pour gagner sa vie, ou si elle vit de ses rentes, pour faire des corporaux, des ornements d'autel, des chemises, ou des habits aux pauvres, qui a soin que Dieu ne soit point offensé en sa maison, qui instruit ses gens en la foi et en la crainte de Dieu, qui est débonnaire et patiente envers tous ceux de sa maison, en bonne intelligence avec tous ses parents et ses voisins, qui va visiter les pauvres, les malades, ou les prisonniers de temps en temps particulièrement si c'est une fille ou bien une veuve, je lui permettrais la communion une, deux, et peut-être trois fois la semaine ; mais si vous êtes danseuse, coquette, joueuse, médisante, fardée ou frisée, si vous êtes mondaine, si fâcheuse en votre ménage, ou portant le sein découvert, tant s'en faut que je voulusse vous permettre la communion si souvent ; je ne voudrais pas être votre confesseur ordinaire pour tous les bénéfices de France.

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent, montre ce me semble assez évidemment que c'est une chose déplaisante à Jésus et dommageable au chrétien, que de communier sans grande disposition ; mais quant à ceux qui sont si téméraires, que de communier en mauvais état sans être épurés de tout péché mortel, ils doivent savoir et comprendre qu'ils font une injure très-énorme et outrageuse à Jésus, ils font une action très-criminelle et très-dangereuse pour eux-mêmes.

III. — 1. Ils foulent aux pieds Jésus-Christ, dit saint Paul (*Hebr.*, X, 28), ils font violence à son corps, dit saint Cyprien. *Irritam quis faciens legem Moysis sine ulâ miseratione duobus aut tribus testibus moritur, quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit et sanguinem testamenti pollutum duxerit in quo sanctificatus est, et spiritui gratiæ contumeliam fecerit.* Celui qui transgressait anciennement la loi de Moïse, ayant deux ou trois témoins qui déposaient contre lui, était condamné à mort sans rémission ; combien plus de châtimens pensez-vous que mérite celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, dit l'Apôtre ?

2. Nous lisons bien dans l'Évangile qu'on a fait à Jésus en sa Passion les injures les plus atroces qui aient jamais été faites à homme du monde, qu'on l'a souffleté, couvert de crachats et flagellé, mais on ne lit point qu'on l'ait foulé aux pieds, tant cette injure est extraordinaire et dénaturée : et vous la lui faites communiant indignement. On ne foule aux pieds que les choses de néant, dit saint Chrysostome (*in hunc Pauli locum*), c'est-à-dire les choses dont on n'a aucune estime, et qu'on pense être tout à fait inutiles ; si vous croyiez que quelque chose vous pût servir, quand ce ne serait qu'une épingle, vous ne la foulez pas aux pieds, mais vous la ramassez : cependant vous foulez aux pieds Jésus-Christ, vous en faites moins d'état que d'une épingle, vous vous le rendez inutile, si bien qu'il a sujet de faire cette plainte : *Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem ?* Son sang précieux, sa chair vivifiante ne vous servent de rien étant logés en votre conscience toute pourrie et corrompue ; il est à vous avec plus de regret et de contre-cœur qu'il ne fut aux bourreaux le jour de sa Passion. Il est vrai que par l'appréhension des douleurs la partie inférieure de son âme était triste, mais il était joyeux quant à la partie supérieure, étant charmé par l'espérance du profit que plusieurs recevraient de sa Passion : *Admisit in se impias manus furentium, quæ dum proprio incumbunt sceleri, famulatae sunt redemptori*, dit saint Léon ; et saint Paul : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* ; mais ici il a sujet d'être triste quant à la partie supérieure même, voyant que vous ni autre personne ne retirez aucun fruit du sacrilège que vous commettez : il alla de son plein gré à la Passion, *Surgite, eamus*. Il se présenta volontairement aux bourreaux, mais ici il vous est livré, si à regret et contre son gré, que s'il pouvait il se retirerait du sacrement et d'entre les mains du prêtre pour n'être pas mis en votre bouche ; témoin la vision de Vidichind, roi de Saxe, étant encore païen.

Ce prince fut curieux de voir ce que les chrétiens faisaient quand ils étaient assemblés pour l'office divin ; il se déguise en homme privé, il se coule en l'église parmi le reste du peuple ; quand on donne la communion il voit entre les mains du prêtre le Fils de Dieu en forme d'un bel enfant, tout éclatant de lumière comme un soleil ; il aperçoit que cet enfant entre en la bouche de quelques-uns

avec un visage gai, joyeux et content, comme s'il y fût allé de lui-même sans y être porté : c'étaient ceux qui étaient en bon état et bien préparés ; en d'autres il y entrait avec un visage triste et mélancolique et comme par force : c'étaient ceux qui communiaient indignement.

Vous lui faites violence, comme dit saint Cyprien, car il s'est mis ici pour votre amour, et il s'est obligé d'y demeurer tant que les espèces sont entières, quelque injure qu'on lui fasse : s'il avait retenu la liberté d'en sortir quand il se sentirait offensé, nous serions toujours en doute s'il n'aurait point quitté le sacrement à cause de notre indisposition ; il s'est donc engagé par sa parole d'y demeurer attaché pour votre consolation, afin que vous soyez toujours très-certain qu'il y est, et que vous l'y puissiez toujours adorer : vous lui faites donc violence, quand vous le persécutez jusque dans sa maison, en un lieu d'où il ne peut sortir pour éviter vos hostilités.

3. Pensez-vous demeurer impuni de cela ; écoutez ce que dit le Lévitique : *Omnis homo qui accesserit ad ea quæ consecrata sunt a filiis Israel Domino, in quo est immunditia, peribit coram Domino (Levit., XXII)*. Tout homme qui, étant immonde, s'approchera des victimes que les enfants d'Israël ont offertes à Dieu périra devant le Seigneur. Sur quoi saint Basile dit : Si une si grande peine est ordonnée contre ceux qui touchent irrévèrement la chair morte des taureaux et moutons, combien plus contre ceux qui touchent la chair vive et immaculée de Jésus ? si contre ceux qui touchent la chair qui n'avait été consacrée que par le peuple et offerte à Dieu par les enfants d'Israël, combien plus la chair de Jésus, que le Verbe divin a consacrée, et que Jésus lui-même a offerte à Dieu son Père ? si toucher la chair des animaux avec une souillure corporelle qui, à proprement parler, ne l'est pas devant Dieu, combien plus toucher la chair de Jésus en état de péché, qui est la vraie souillure devant Dieu, et l'ordure dont il a une horreur extrême ? Quand il parle des autres pécheurs comme de ceux qui n'obéissent pas à la loi de la circoncision, il dit seulement : *Delebitur anima illa de populo suo* ; mais ici il dit : *Peribit coram Domino*, ou bien, *Exterminabitur a me*, ἀπερευθαι, l'hébreu et saint Basile, *a facie mea*. Les autres pécheurs sont excommuniés de l'assemblée des fidèles ; le sacrilège est excommunié de Dieu même, *Exterminabitur a me* ; il est rejeté et banni de sa présence, *a facie mea*.

La face de Dieu en l'Écriture signifie quelquefois le favorable accueil qu'il fait à ceux qui le prient, *Non avertit faciem suam a me, et cum clamarem ad eum exaudivit me* ; le secours qu'il nous donne en nos adversités : *Dorsum, et non faciem ostendam eis in die perditionis eorum* ; la grâce prévenante qui nous excite à nous relever du péché, *Ne proficias me a facie tua* ; ou enfin la béatitude et le salut éternel, *Ostende faciem tuam et salvi erimus*. Si vous communiquez indignement, si vous touchez cette chair divine avec le péché dans le cœur, il assure qu'il vous rejettera

de sa face, c'est-à-dire qu'il n'exaucera point vos prières, qu'il ne vous assistera point en vos afflictions, qu'il ne vous donnera point de secours ni de grâce prévenante pour vous relever du péché, qu'il vous laissera en état de réprobation ; il ne dit pas : *Avertam faciem meam ab eo*, mais : *Peribit, exterminabitur a facie mea*.

S'il se contentait de détourner sa face de vous, il y aurait espérance qu'il la retournerait aisément, mais il dit que vous serez tout à fait éloigné, banni et exterminé de sa face, c'est-à-dire qu'il vous sera très-mal aisé de retourner à lui, d'obtenir pardon et de rentrer en ses bonnes grâces. *Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora salutis, tametsi ita loquimur* ; J'espère tout autre chose de vous, mes chers auditeurs, j'espère que vous n'encourrez aucune de ces malédictions ; j'espère, dis-je, que vous vous approcherez de l'eucharistie, non-seulement tout purifiés et exempts de péché mortel, mais avec tant de disposition que vous recueillerez très-abondamment les grâces d'un si grand mystère, grâces qui sont les arrhes, les gages, et la disposition dernière à la gloire éternelle. Amen.

SERMON XII.

Contre les communions indignes.

Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit.

Celui qui reçoit l'eucharistie indignement, mange et boit son propre jugement (1 Cor., XI).

Sur ces paroles effroyables de saint Paul, on pourrait faire une objection à un catholique qui est sur le point de communier : Voyez ce que vous dites et ce que vous faites ; ce que vous dites condamne ce que vous faites ; ce que vous faites contredit et dément ce que vous dites, car vous dites que vous n'êtes pas digne de recevoir le corps de Jésus, *Domine, non sum dignus*, et néanmoins vous le recevez ; n'entendez-vous pas saint Paul qui crie haut et clair : *Qui manducat indigne reus erit corporis et sanguinis Domini* : vous vous condamnez donc vous-même de votre bouche en recevant ce sacrement, dont vous avouez que vous êtes indigne. On répond qu'il y a dignité et dignité ; il y a dignité que Jésus-Christ mérite, il y a dignité qu'il exige de nous ; la dignité qu'il mérite est une sainteté proportionnée et correspondante à sa grandeur infinie, et personne ne l'a, non pas même saint Jean-Baptiste ; car comment serait-il digne de le recevoir, puisqu'il a déclaré par une très-humble, mais très-véritable confession qu'il n'était pas digne de délier le cordon de ses souliers. La dignité qu'il demande c'est une vraie pureté de cœur, d'esprit et de conscience. Vous l'avez eue en très-éminent degré, ô sainte et bienheureuse Vierge ! C'est l'épouse de votre fils qui nous apprend cette vérité, disant que votre âme sainte, et que votre cœur virginal ont été une digne demeure du Fils unique de Dieu, et que c'est la grâce de son Esprit divin, qui

vous a ornée et embellie pour cet effet; mais vous y avez contribué, vous avez coopéré à l'opération du Saint-Esprit, et à la vertu du Très-Haut, dont l'ange vous avertit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Explicatur locus Ecclesiastæ.* —

I. Punctum. *Causæ communionis indignæ, prima, cæcitas mentis; 2. impænitentia de aliquo peccato; 3. respectus humani.* —

II. Punctum. *Communio indigna est grave peccatum, 1. quia directe offendit Christum; 2. quia offendit quidquid est sanctum in cælo et in terra, nempe Patrem, Verbum divinum, Spiritum sanctum, Virginem, Ecclesiam triumphantem et militantem.* —

Conclusio. *Oratio ad Deum ne id permittat in nobis.*

J'ai parcouru en mon esprit tout l'univers, dit le sage Salomon, j'ai diligemment considéré tous les tours et retours, les pensées, les affections et les paroles, les occupations, les brigues et les prétentions des hommes; et enfin j'ai conclu que tout n'était que pure vanité, qu'il n'y avait rien de meilleur ni plus expédient que de manger et de boire, prendre ses plaisirs et ses contentements en ce monde : *Hoc itaque mihi visum est bonum, ut comedat quis et bibat, et fruatur lætitiâ.* Étrange proposition pour un si grand personnage que Salomon ! Si cette parole sortait de la bouche d'un épicurien, on ne s'en étonnerait pas, ce serait un trait de son métier. Si un Sardanapale, un Néron un Héliogabale disaient cela, ce ne serait pas merveille; mais qu'un Salomon le pense et l'enseigne, qu'un prophète si éclairé de Dieu, qu'un Salomon si sage qu'il est appelé le sage par excellence, qu'il par le bruit de sa sagesse attire les reines d'Orient, le cœur duquel est le sanctuaire de Dieu, ses pensées des prophéties, sa bouche l'organe du Saint-Esprit, ses paroles des oracles : qu'il avance cette proposition, et qu'il ne la dise pas seulement de parole et à la volée, mais qu'il la couche par écrit, et qu'il l'écrive dans un livre qu'il veut consacrer à la postérité, dans un livre sacré et canonique, intitulé l'Ecclesiaste, c'est-à-dire le Prédicateur, livre qui est comme le livre de ses rétractations, livre qu'il compose pendant sa pénitence, pour faire amende honorable de sa chute, et pour renoncer à la vanité qu'il avait reconnue aux délices de ce monde; qu'il dise ces paroles, c'est une merveille de laquelle je ne me puis assez étonner, et c'est ce qui surprend tous les interprètes.

Sans doute, messieurs, il y a du mystère en ceci, et mystère bien profond; il y a quelque secret d'importance, quelque solide vérité cachée sous l'écorce extérieure de cet étrange paradoxe. Ce grand prophète n'entendait pas cela de la viande ni de la réjouissance corporelle, car il dit au même livre : *Melius est ire ad domum bluctus quam ad domum convivi;* Il vaut mieux aller en une maison où il y a du deuil qu'en celle où on

fait un festin. Mais, ainsi qu'a remarqué saint Augustin (*Lib. XVII de Civ., c. 20*), comme prophète qu'il était, il avait l'esprit appliqué à l'avenir, il pénétrait bien avant dans les siècles futurs, il percevait avec ses yeux de lynx l'état heureux et florissant de l'Eglise chrétienne; il prévoyait en sa lumière le festin délicieux que Jésus nous devait dresser en la table de l'eucharistie, et il concluait qu'il n'y avait rien de meilleur, de plus heureux ni de plus souhaitable, que d'être régalez en ce banquet divin, de manger cette viande céleste, et de se réjouir avec Jésus-Christ en la sainte communion, puisqu'il n'est rien de meilleur ni de plus souhaitable en ce monde que de recevoir dignement ce pain céleste, et nous réjouir avec le Sauveur en cette table sacrée. Il faut conclure par bonne conséquence qu'il n'est rien de plus nuisible, rien qui soit plus à redouter, que de manger ce pain indignement, et offenser en ce festin divin le Fils de Dieu qui nous y traite : pour éviter un malheur si extrême, il nous faut premièrement rechercher les causes qui nous y peuvent faire tomber, et en second lieu peser les raisons qui nous en doivent détourner.

I. — 1. La première cause, c'est l'aveuglement d'esprit; il y a peu de chrétiens si abandonnés de Dieu et si prostitués au péché, qui aient l'impudence de communier indignement, de propos délibéré, et, s'il est permis de le dire, de guet-apens. La plupart des catholiques ont en horreur un si grand sacrilège; mais plusieurs sont comme cet évêque de Laodicée, à qui Jésus dit en l'Apocalypse : *Dicis quod dives sum et locupletatus, et nullius ego, et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus* (*Apoc., III, 17*). *Est via quæ videtur homini recta, dit-il, et novissima ejus ducunt ad mortem* (*Prov. XXV*). Saint Thomas (*III p., q. 80, a. 4, ad 5*) ayant proposé cette question : *Utrum peccator sumens corpus Christi sacramentaliter peccet?* s'étant fait cette objection : *Contingit quandoque quod peccator non habet conscientiam sui peccati, nec tamen talis peccare videtur corpus Christi sumendo.*

Il répond : Si cet aveuglement lui est arrivé par sa faute, il pèche en communiant, quoique sa conscience ne le remorde d'aucun péché; car tant s'en faut qu'il soit excusé du péché par son ignorance, que son ignorance même est un péché : ce qui arrive, dit-il, en deux rencontres; premièrement, quand il ignore le droit naturel ou le droit positif, qu'il est obligé de savoir.

Cette table n'est pas pour les hiboux ni pour les corbeaux, mais pour les aigles : ces gens qui voient si clair la nuit, qui sont si pénétrants dans les œuvres de ténèbres, qui sont si adroits, si intelligents et ingénieux aux procès, au trafic, à l'économie et aux affaires temporelles; mais des gens qui, aux affaires de leur salut, en l'examen de leur conscience, en la connaissance de leurs défauts et de ce qui déplaît à Dieu, sont des hiboux et des taupes, qui ne voient pas plus

qu'un hibou en plein jour : telles gens ne sont pas propres à communier.

L'Église a institué qu'on portât toujours devant le saint-sacrement une torche ou un cierge allumé ; entre autres raisons de cette cérémonie, c'est pour nous apprendre qu'il ne doit pas entrer en une âme qui est dans les ténèbres, une âme qui n'est pas éclairée des lumières du Saint-Esprit, pour connaître ce qui peut offenser les yeux divins d'une si haute et si redoutable majesté.

Il y a de très-grands rapports entre le mystère de l'incarnation et le mystère de l'eucharistie (*S. Chrysost., homil. 24, in 1 ad Cor.*) : au mystère de l'incarnation, le Fils de Dieu est venu à nous : par l'eucharistie, il vient en nous ; en l'incarnation, son avènement a été visible et palpable : en l'eucharistie, son avènement est invisible, mais très-véritable ; en l'incarnation, il est venu pour nous racheter : en l'eucharistie, il vient pour nous appliquer la rédemption et pour nous sanctifier ; en son premier avènement, il a eu saint Jean-Baptiste pour précurseur, saint Jean qui marchait devant lui comme un flambeau ardent ou comme une lampe allumée, *Ille erat lucerna ardens et lucens* ; saint Jean-Baptiste dont il est dit qu'il lui a marqué le logis, et préparé la voie dans les cœurs des Israélites, en leur enseignant la science de salut : *Præibis ante faciem Domini parare vias ejus, ad dandam scientiam salutis plebi ejus in remissionem peccatorum eorum*. Entre les péchés dont ils devaient demander pardon et qu'ils devaient éviter avec plus de soin, il leur en marque particulièrement trois, que notre aveuglement a coutume de nous cacher et qui sont cause de mille communions indignes.

Premièrement, parlant aux pharisiens (*S. Matth., III ; S. Marc., I ; S. Luc., III*), il les appelle engeances de vipères, parce qu'au dehors ils ne commettaient pas de grands crimes, disent saint Augustin et saint Grégoire, mais au dedans ce n'était que venin : tels sont ceux que saint Paul appelle *homines mente corruptos*, qui, comme dit saint Augustin, sont exempts des péchés des hommes, mais remplis des vices du démon : *Carentes vitiis hominum, abundant vitiis demonum*. En l'apparence extérieure et même selon leur opinion erronée, ils sont gens de bien, parce qu'ils ne blasphèment, ils ne tuent, ne volent point, ils entendent la messe, ils disent leur chapelet ; mais au dedans ce n'est que pourriture et corruption, le cœur est tout gangréné, ils sont enflés d'orgueil, ils présument d'eux-mêmes, de leur science, de leur vertu et de leur jugement, ils le préfèrent aux autres ; ils adorent les grands et les grandeurs du monde, ils sont attachés effroyablement aux biens de la terre, idolâtres de leurs enfants, de leurs ouvrages et de leurs sentiments, envieux, ambitieux, impatients au moindre mépris ; ils n'aiment point Dieu, ils n'ont point d'affection pour sa gloire, ils n'aiment et ne recherchent qu'eux-mêmes, ils ne font rien que par rapport à eux-mêmes et à leur propre intérêt :

Homines sine affectione seipos amantes.

En second lieu, saint Jean-Baptiste avertissait les publicains, les soldats et autres semblables personnes, de se garantir des désordres que ceux de leur profession ont coutume de commettre : *Neminem concutatis*. La vraie science de salut, c'est que vous sachiez bien ce qui est de votre devoir en votre profession, et que vous vous en acquittiez chrétiennement. Ne pensez pas être innocent devant Dieu, ni exempts de sacrilège quand vous communiez, quoique votre conscience erronée ne vous en remorde pas, si vous vous êtes ingéré à une charge dont vous êtes incapable, si vous êtes curé, confesseur, juge, médecin, notaire ou chirurgien, ne sachant qu'à deni ce qui est de votre devoir, et étant en danger d'y commettre plusieurs défauts par ignorance grossière : l'ignorance du fait excuse, mais non pas celle du droit, dit le Jurisconsulte, *Ignorantia facti, non juris excusat* (*L. Liberatorum, ff. De his qui notantur infamia*) ; et derechef, l'incapacité est estimée un péché, comme si un médecin est cause de la mort de votre serviteur, parce qu'il l'a mal saigné ou lui a donné une médecine mal à propos. *Imperitia culpæ annumeratur, ut si medicus servum tuum occiderit, quia male eum secuerit aut ei perperam medicamentum dederit* (*ff. Imperitia, Instit. De lege Aquilia*).

En troisième lieu, si vous laissez languir de faim, de froid, de misère et de pauvreté vos prochains, dépensant le bien dont vous pourriez les assister, en jeux, en danses, en luxe, en superfluité d'habits ou de bonne chère. Saint Jean-Baptiste disait : *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum* ; si vous n'avez point de charité pour instruire vos gens à l'amour et à la crainte de Dieu, pour leur faire apprendre les mystères de la foi et ce qu'un chrétien doit savoir. Celui qui mérite d'être jeté dans le feu, est-il digne de communier ? Saint Jean ne dit pas seulement tout arbre qui porte de mauvais fruit, mais tout arbre qui ne porte pas de bon fruit. *Probet ergo seipsum homo*, dit saint Paul ; remarquez qu'il ne dit pas seulement que l'homme s'examine pour connaître ses péchés, mais aussi qu'il s'éprouve pour savoir s'il en est bien exempt et éloigné.

2. C'est la seconde cause pour laquelle saint Thomas, au lieu sus-allégué (*III p., q. 80, a. 4, ad 5*), nous avertit que nous pouvons communier indignement, quoique nous ne le pensions pas, pour la négligence à nous éprouver : *Sæpe sibi de se mens ipsa mentitur, fitque ut aliud in intus intentio supprimat, et aliud tractantis animo superficialis cogitationis ostendat*, dit saint Grégoire (*Parte I Pastor., cap. 9*). Nous sommes ingénieux tout ce qui se peut à nous tromper nous-mêmes, nous nous imaginons avoir des dispositions que nous n'avons pas, être bien séparés et éloignés du péché quand nous y sommes encore attachés ; nous prenons les pensées de l'esprit pour des affections du cœur ; ce qui n'est qu'en la surface de l'âme, au lieu de ce qui devrait être au fond de la

volonté : *Probat autem seipsum, probatio dilectionis exhibitio est operis*, dit le même saint Grégoire. La vraie épreuve pour être assuré si nous aimons Dieu, et si nous avons en horreur le péché, sont les œuvres : la langue n'est pas le truchement du cœur, mais de l'esprit ; les paroles ne sont les interprètes de la volonté, mais de la pensée : le vrai truchement du cœur, c'est la main ; l'interprète de la volonté, c'est l'action : si vous vous contentez de dire : Je ne jurerais plus, je ne répondrai plus insolemment à ma mère, je n'irai plus à la débauche, je ne retiendrai plus de l'étoffe qu'on m'a mise entre les mains pour travailler ; ce ne sont que des pensées et des paroles, ni vous ni votre confesseur ne pouvez pas asseoir là-dessus un solide jugement, ni connaître en cela votre conversion : pour savoir que vous êtes véritablement éloigné de ces péchés, il faut que vous ayez été quelque temps sans jurer, sans aller au cabaret et sans dérober de l'étoffe le pouvant faire : *Cur enim hominum de operum ostenditur qualitate, et formas mentium, species delegit actionum*, dit saint Léon : la disposition du cœur humain ne se montre que par les œuvres, et les affections de l'âme ne se connaissent que par les actions, si vous n'avez chassé cette coquine de votre maison, restitué le bien d'autrui, rendu les papiers à cette veuve, satisfait pour les dommages et intérêts de ce procès mal entrepris, mal poursuivi ou mal jugé, si vous n'avez parlé charitablement à votre ennemi, quelque bonne résolution que vous pensiez avoir, vous ne pouvez pas juger que votre cœur est détourné du péché : et ainsi gardez-vous bien de communier.

3. Mais c'est un bon jour, c'est un premier dimanche du mois, une fête de Notre-Dame, c'est la Toussaint, Noël, la Pentecôte, si je ne communie selon ma coutume, qu'en dira-t-on, qu'en pensera-t-on, qu'en jugera mon mari, ma femme, mes enfants et mes domestiques ? A ce que vous dites de la fête, saint Chrysostome vous répond (*Hom. 3, in cap. 1 ad Ephes.*).

J'en vois plusieurs qui participent au corps de Jésus-Christ simplement par rencontre, et plutôt par coutume et par obligation, que par élection et par esprit. Ces personnes veulent participer aux mystères en quelque état qu'elles soient, à cause que c'est le carême ou l'Épiphanie, mais certes ce n'est pas le temps qui nous met en état de faire cette action. Ce n'est pas l'Épiphanie ni le carême qui nous rend dignes d'en approcher, mais la sincérité et la pureté de l'âme : avec elle approchez-vous-en toujours, sans elle ne vous en approchez jamais, etc. Considérez les vases qui sont employés à ce sacrifice, combien sont-ils nets, combien luisants, et néanmoins nos âmes doivent être encore plus pures, plus saintes et plus éclatantes que ces vases, puisque ce n'est que pour nous qu'on les tient de cette sorte : voilà ce que dit saint Chrysostome (*Hom. 17, in Ep. ad Heb.*).

Et ailleurs il ajoute : Puisque nous sommes venus à ce sacrifice, je vous en veux dire quelque chose à vous qui êtes baptisés ; et ce

que je vous dirai sera petit quant aux paroles, mais grand quant à la force et à l'utilité des choses, parce que ce ne seront pas mes pensées que je vous dirai, mais celles du Saint-Esprit même : je remarque que plusieurs ne s'approchent du saint sacrement de l'autel qu'une fois l'année, les autres deux seulement, les autres plusieurs fois, etc. ; lesquels estimerons-nous plus ? Nous n'estimons ni ceux qui ne communient qu'une fois, ni ceux qui communient souvent, ni ceux qui ne communient que rarement, mais ceux qui communient avec une conscience sincère, un cœur pur et une vie irréprochable. Ceux qui sont en cette disposition, qu'ils s'en approchent toujours ; ceux qui ne sont pas tels, qu'ils ne s'en approchent pas même une seule fois, parce qu'ils ne font qu'attirer sur eux les jugements de Dieu, et se rendre dignes de la condamnation, des peines et des supplices.

Vous me direz : Je sais bien que je suis en mauvais état, je ne devrais pas communier ; mais si je ne le fais, que dira-t-on de moi, étant de telle confrérie, et en estime d'homme de bien et même de dévot. Que vous souciez-vous qu'on en dise ? Aimez-vous mieux commettre le plus énorme sacrilège qu'on puisse faire, que de perdre la bonne estime qu'on a de vous ? faites-vous plus d'état de votre honneur que de celui de Jésus-Christ ? aimez-vous mieux lui déplaire qu'aux hommes ? Ou ceux qui jugent de vous sont sages et raisonnables ou non : s'ils ne le sont pas, que vous souciez-vous de les contenter ? Ils ne sont pas capables de bien juger, vous devez mépriser leurs jugements. S'ils sont sages et raisonnables, ils ne jugent pas témérairement de vous, ils savent, ou doivent savoir, que s'abstenir de la communion n'est pas une marque infailible qu'on soit en mauvais état, ni même qu'on en soit indigne ; que l'auteur de l'imitation de Jésus a dit : *Si quis interdum abstinet humilitatis gratia, laudandus est de reverentia*, si quelqu'un par humilité s'abstient quelquefois de communier, il le faut louer du respect qu'il a pour la sainte communion. Ils savent que plusieurs grands saints, qui en étaient très-dignes, s'en sont quelquefois privés par respect et pour s'y disposer de mieux en mieux.

Saint Siméon Stylite passait ordinairement tout le carême sans communier, et pour se préparer à la communion de Pâques, il jeûnait quatre jours sans boire ni manger. Théodoret, qui était de son temps et qui l'a connu, l'a écrit dans sa Vie. Sainte Geneviève se retirait en un ermitage depuis la fête des Rois jusqu'au vendredi-saint pour examiner sa conscience ; elle jeûnait alors plus austèrement que jamais ; elle couchait sur la dure, et se préparait par des exercices de piété à communier plus saintement et plus dignement. Saint François en faisait tout autant tous les ans, au rapport de saint Bonaventure. Saint Chrysostome dit que plusieurs anachorètes de son temps, qui vivaient dans les déserts, s'abstenaient, par humilité, des années entières de communier. De notre

temps, le père de Condren, qui a été reconnu de toute la France pour un des plus éclairés et des plus spirituels de son siècle, s'abstint de dire la messe plusieurs jours, parce qu'il était dans un état de sécheresses, d'aridités et de tentations intérieures qui arrivent quelquefois aux plus grands saints. Ah! que ces grands saints étaient bien éloignés de communier indignement comme nous!

II. — 1. Et en effet, quelle hardiesse, quelle présomption et quelle témérité de nous approcher de ces redoutables mystères, sachant que notre affection n'est pas bien détachée de tout péché! Ne tremblez-vous point, mes frères, quand vous entendez crier en l'Eglise: *Reus erit corporis, etc. Judicium sibi manducat et bibit.*

Considérez l'exemple de Judas, dit saint Chrysostome: il est détracteur, et Jésus-Christ le souffre; il est larron, il dérobe ce qui était donné en aumône pour la nourriture du Sauveur et de ses apôtres, et Jésus-Christ le souffre; il vend son Maître à beaux deniers comptants, et Jésus-Christ le souffre avec une patience admirable. Il communique indignement, et Jésus ne le peut souffrir, il le livre sur-le-champ à la puissance de Satan, *Et post buccellam introivit in eum Satan*: pour ce que c'est un crime de lèse-majesté divine au premier chef, c'est attenter immédiatement et en droite ligne à l'humanité sainte et déifiée de Jésus.

Si la loi de nature défend si expressément d'offenser notre prochain en ses biens, en son honneur ou en sa vie, parce qu'il est l'image de Dieu; si Dieu trouve si mauvais quand nous manquons de respect envers nos supérieurs, parce que ce sont ses lieutenants; si l'Apôtre décrie si fort le péché de fornication, parce qu'il souille nos corps, qui sont les membres de Jésus-Christ: que peut-on dire des communions indignes? Si c'est un si grand mal d'outrager et de faire injure à l'image, combien plus à l'original? Si c'est un attentat que d'offenser les lieutenants du roi, combien plus d'offenser le roi même? Si c'est un crime de souiller les membres, combien plus de souiller le chef? Si saint Paul s'estime un si grand pécheur, d'avoir persécuté par ignorance et par un zèle indiscret l'Eglise de Dieu, qui rampe ici-bas sur la terre, et qui n'est que le corps mystique de Jésus: combien plus d'outrager à son esient et volontairement le corps naturel de Jésus-Christ, qui est uni au Verbe, revêtu d'immortalité, assis au trône de gloire et à la droite du Père?

Le roi Sédécias donne un soufflet au prophète Michée: c'était un attentat bien hardi, un sacrilège digne de grande punition, Dieu le tolère et le conserve en vie plusieurs années: mais parce que l'arche d'alliance était son trône et la figure de ce sacrement, il punit de mort sur-le-champ la témérité d'Oza, qui ose la toucher avec un peu d'irrévérence.

Communier indignement c'est une ingratitude monstrueuse contre la libéralité incompréhensible de Jésus, qui répand en nous par

ce sacrement les trésors de sa bonté, de son amour et de sa charité infinie: il est ici notre Père, pour nous régaler comme ses enfants; il est notre avocat, plaidant continuellement pour nous devant son Père; il est notre médecin, pour guérir le reste des infirmités qui nous sont demeurées après notre confession.

Si au lieu de nous prévaloir de ces qualités et offices que Jésus-Christ exerce en ce sacrement, nous le recevons en mauvais état, nous commettons la plus noire, la plus énorme et la plus détestable ingratitude qui se puisse imaginer: ingratitude d'un enfant contre son père très-débonnaire, d'un client contre son avocat très-officieux, et d'un malade contre son médecin très-charitable.

Un père, un avocat, un médecin ne donnent que leurs biens ou que leurs services; mais Jésus se donne soi-même, et il se donne en viande pour être uni à notre âme très-intimement, très-étroitement et très-parfaitement, comme la viande est unie au corps qu'elle nourrit: y a-t-il affront, injure et cruauté plus barbare que de joindre ensemble deux choses si contraires: le Saint des saints avec un pécheur, la lumière avec les ténèbres, la pureté avec l'ordure, le Dieu vivant avec un cadavre: Jésus-Christ avec Béliel, le Fils de Dieu avec Satan? Car quand vous êtes en état de péché, vous êtes un démon devant Dieu, et voilà tout: et quand vous portez grande haine à quelqu'un, vous dites: J'aimerais autant voir le diable que lui. La haine que Dieu nous porte alors est très-juste et très-sainte, mais très-grande; il disait d'un pécheur comme vous: *Unus restrum diabolus est.* Votre âme est un démon en sa présence, et vous le joignez à cette âme: quelle injure, quel outrage!

2. Vous n'offensez pas seulement Jésus-Christ, vous offensez tout ce qui est de grand, de saint, de sacré, d'excellent et de redoutable au ciel et en la terre: vous offensez le Père éternel, qui voit son Fils bien-aimé, la splendeur de sa gloire, la figure de sa substance, l'objet de ses délices et de sa complaisance, plongé dans le fond d'une conscience très-immonde: *Infixus sum in limo profundi.*

Vous offensez le Verbe divin, qui voit son humanité, qu'il a unie à sa divinité d'une liaison personnelle, être traitée, aussi indignement et aussi outrageusement qu'elle le fut en sa Passion: c'est saint Chrysostome qui le dit. Et, en effet, celui qui jetterait le manteau royal du prince dans la boue, ne serait-il pas aussi criminel et aussi digne de punition que celui qui le mettrait en pièces? Les Juifs ont déchiré la sainte humanité de Jésus-Christ, et vous la recevez en votre âme qui est un égoût d'ordure et de saleté!

Vous offensez le Saint-Esprit, qui a formé si amoureusement et avec tant d'artifice le corps divin et adorable, que vous traitez avec tant d'injures: vous offensez la sainte Vierge, qui a sujet d'un grand déplaisir de voir que son Fils, qu'elle a donné au monde pour le salut et la rédemption des hommes,

vous serve de piège et de damnation par le mauvais usage que vous en faites.

Vous offensez l'Eglise triomphante et l'assemblée des saints, qui voient que leur pain céleste, le pain des anges, le pain substantiel qui les nourrit et rassasie, est ici jeté aux chiens, que celui qui est si honoré, si redouté et si aimé dans le ciel par les âmes bienheureuses, est si méprisé sur la terre par de petits vermineux.

Vous offensez l'Eglise militante, quand elle voit que le plus précieux de ses bijoux, le plus riche de ses trésors, le plus auguste de ses sacrements est horriblement profané; quand elle voit son divin Epoux crucifié derechef: *Rursum crucifigentes in semetipsis Filium Dei*, que vous êtes le bourreau qui le crucifiez, *crucifigentes*, et la croix où il est crucifié, *in semetipsis*: le gibet et les clous du calvaire lui furent doux et agréables par l'espérance des grands fruits qu'il devait recueillir et recevoir de ce sacrifice sanglant. Votre âme est un nouveau gibet où il est crucifié, les trois clous qui l'attachent et qui le tourmentent à cette croix, ce sont les trois crimes qui sont en vous, le péché mortel que vous avez celé en votre confession, ou que vous n'avez pas quitté d'affection, la confession invalide que vous avez faite, le sacrilège que vous commettez communiant dans cet état, cette croix, ces trois clous, ni ces sacrilèges ne produiront jamais aucun fruit; et ainsi je ne puis pas dire: *Dulce lignum, dulces clavos*; mais au moins je vous dirai: *Flecte ramos arbor lata, tenta laxa viscera*. Puisque vous êtes résolu de faire ce tort à Jésus, que de le crucifier en vous par vos communions indignes, au moins abaissez un peu votre humeur altière et superbe, amollissez ce naturel endurci et obstiné, ne commettez pas de si grands péchés, ni en si grand nombre, afin que Jésus en soit traité moins cruellement en votre cœur.

Conclusion. — Mais plutôt disons à Jésus avec l'Eglise: *Cœlestia dona capientibus, quæsumus, Domine, non ad judicium venire patiaris, quæ fidelibus tuis ad remedium providisti*: Mon Sauveur vous êtes si puissant, si sage et si bon, que vous avez le pouvoir, l'invention et la bonté de tirer du bien de nos plus grands maux: *Melis ubi non seminasti*: Nous, au contraire, sommes si malheureux, si corrompus et si malicieux, que nous tirons du mal de vos plus grands biens: vos bienfaits nous rendent ingrats, vos libéralités nécessaires, vos remèdes malades, et vos sacrements profanes, la charité plus que maternelle que vous nous avez témoignée en nous donnant cette inamelle, nous rend dédaigneux et insolents, le trop de douceur que vous avez mise en cette manne angélique nous la rend fade et nous en dégoûte, ce trésor de vie et de miracles que vous nous avez laissé nous cause mille infirmités, *infirmi multi inter nos, et dormiunt multi*, nous demeurons, comme des Tantales, altérés et mourants de soif auprès de la source d'eau vive, nous faillissons dans ce bain, nous nous souillons dans ce sanctuaire, nous nous em-

poisonnons par cet antidote, nous prenons la mort en cet arbre de vie, ne permettez plus que ces dérèglements nous arrivent, faites, s'il vous plaît, que ce sacrement que vous avez institué pour notre salut, soit le collyre de notre aveuglement, le renfort de notre faiblesse, et le baume de nos blessures; faites qu'il soit la médecine de nos maladies, le paiement de nos dettes et la propitiation de nos crimes; qu'il soit pour nous un trésor de grâces, un magasin de biens spirituels, et un arsenal d'armes défensives; faites, enfin, qu'il soit un festin de délices, un germe de résurrection glorieuse et un gage de la vie éternelle. Amen.

SERMON XIII.

La sainte eucharistie nous doit exciter à la fuite du péché véniel.

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat.
Que l'homme s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain (I Cor., XI).

Le prophète Daniel, rendant les oracles au peuple de Dieu, et lui prédisant la venue du Messie, disait qu'un des principaux fruits, et des plus signalés effets de son avènement, serait d'effacer l'iniquité et d'ancêtre le péché: *Ut finem accipiat peccatum et deleatur iniquitas et adducatur justitia et ungetur Sanctus sanctorum*, pour faire fleurir et régner la justice: quand l'Ecriture met quelque distinction ou quelque différence entre l'iniquité et le péché, comme elle fait en ce lieu-ci; par l'iniquité, elle entend ordinairement les fantes mortelles, et par le péché les vénielles: or, comme la sainte communion, selon la doctrine des Pères, est une extension de l'Incarnation, ces deux adorables mystères ont de grands rapports ensemble, ils tendent tous deux ensemble à même fin, et produisent de mêmes effets; et pour cela le Fils de Dieu, en l'institution de l'Eucharistie, non-seulement a intention de faire mourir en nous le péché mortel, comme nous avons vu ces jours passés, mais encore de nous faire craindre et éviter les véniels comme nous verrons en ce discours. La piété des fidèles a tenu toujours pour indubitable que vous en aviez été entièrement affranchie, ô sainte vierge! car votre époux vous dit en son Cantique que vous êtes toute belle, toute pure, toute immaculée, et sans aucune tache, et ce qui est encore en vous bien plus à estimer, c'est que votre pureté est purifiante, que votre sainteté est sanctifiante, c'est-à-dire, qu'elle imprime la sainteté et la pureté dans les cœurs de ceux qui vous honorent comme nous faisons dévotement, en vous disant: *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Paraphrasis illorum verborum: Si preoccupatus fuerit homo in aliquo delicto.*
— *Punctum unicum. Eucharistia est motivum ad fugam peccati venialis.* 1. *Scriptura: 2. Patribus; 3. rationibus ex parte Christi, quia veniale displicet Christo qui habitat in*

nobis; qui amplectitur nos; 4. rationibus ex parte nostri: 1° quia veniale privat nos aliquo fructu communionis; 2° quia minus dignos reddit audiendi missam; 3° quia veniale ex suo genere aliquando est mortale ex circumstantiis; 5. exemplis. — Conclusio. Exhortatio ad fugam venialis per vigilantiam, diligentiam et humilitatem.

Fratres, si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis. Saint Chrysostome dit avec beaucoup de raison que nous pouvons comparer l'Écriture sainte à une mine d'or, conformément à ces paroles : *Dilexi mandata tua super aurum et topazium, desiderabilia super aurum et lapidem preciosum*; or ceux qui travaillent à une mine d'or ou d'argent, ne méprisent rien; tout y est cher et précieux jusqu'aux moindres pailles et aux plus petits grains; on y recueille tout, on y pèse tout, on y estime tout : ainsi en l'Écriture sainte il n'y a pas une parole, pas une syllabe, ni pas une lettre qui ne porte coup, qui ne soit significative, mystérieuse et emphatique; si nous éplichons les paroles que saint Paul écrit au commencement du sixième chapitre de l'Épître aux Galates, nous verrons qu'il n'y a pas un seul mot qui ne mérite une réflexion toute particulière : *Si præoccupatus fuerit homo.*

Premièrement il dit : *homo*, quand nous voyons quelqu'un de nos prochains tomber en faute, nous ne devons pas nous en étonner, bien moins nous aigrir ou bien nous fâcher contre lui. Pourquoi? Il est homme, et qui dit homme, dit une créature faible, fragile et fautive; qui dit homme dit vanité, mensonge et néant, pente et inclination au péché : *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens*; saint Augustin : *Homines fragiles lutea vasa portantes*; qui dit homme dit une créature plus fragile que le verre, pour beau et éclatant qu'il soit : laissez-le tomber tant soit peu, adieu mon verre et toute sa beauté; ce n'est pas que sa fragilité lui doive donner sujet de tomber aisément au péché ou de se justifier quand il y est tombé : car il n'est pas seulement homme, il est aussi chrétien, et la grâce du christianisme doit corriger, fortifier et sanctifier la nature.

En second lieu, saint Paul ne dit pas absolument, *Præoccupatus est*, mais *si præoccupatus fuerit*, supposant que le chrétien ne doit pas tomber au péché, ou s'il y tombe, ce doit être un extraordinaire, par accident et fort rarement : *Ex aliquo delicto*. N'est-ce donc pas une honte de voir qu'un chrétien faisant sa confession tiende des cahiers entiers, qu'il compte ses péchés, non pas par unités, mais par douzaines, par rinquantaines ou par centaines, qu'il demeure aussi longtemps à se confesser que si un Arabe ou un païen se confessait.

En quatrième lieu il ne dit pas : *In aliquo crimine ou scelere*, en un crime ou en un forfait, mais *in delicto*, qui signifie proprement une faute légère, un péché véniel; comme quand le prophète dit : *Delictu quis*

intelligit, par ce mot *delicta*, il n'entend que les péchés véniels, car il n'est pas besoin d'être prophète, comme était David, pour remarquer les grands crimes et pour savoir que c'est mal fait de battre, de jurer, de déshonorer une fille : les plus grossiers le connaissent assez; il dit donc *in aliquo delicto*, ne croyant pas qu'un chrétien puisse être si malheureux, si abandonné et opposé au christianisme et aux maximes de sa religion, que de commettre un péché mortel : un chrétien qui sait que le péché engage infailliblement à être brûlé, un chrétien qui voit si souvent le crucifix au milieu de l'église, un chrétien qui croit que c'est le péché qui a réduit Jésus-Christ en cet état, que pour l'expiation d'un seul péché il a fallu que Dieu mourût en un gibet, est-il capable de le commettre? *Nullus christianus malus est nisi qui hanc professionem simularit*, dit Tertulien : le péché mortel est une chose si contraire à la profession d'un chrétien, si monstrueuse et si prodigieuse en lui, qu'un seul Corinthien, oui, un seul en toute une grande ville, scandalisant les fidèles par un péché qu'il commettait, saint Paul ne parle que de foudres et de carreaux contre lui, que d'anathèmes, d'excommunications, que de le chasser de l'Église comme une peste, que de le retrancher de la société des fidèles comme un membre pourri, et le livrer à la puissance et à la possession du diable.

Il dit, *Si præoccupatus fuerit*, s'il est surpris, pensant que si un chrétien tombe quelquefois en faute, ce doit être une surprise, comme s'il voulait dire : Il y a trois sortes de péchés, péché de malice, péché d'ignorance et péché de surprise ou de fragilité. Un chrétien tombera-t-il au péché de malice? offenserait-il Dieu à dessein et de propos délibéré, sachant et voyant bien qu'il offense Dieu, ou que cette action lui déplaît? Un chrétien peut-il être si téméraire que cela? Je ne le crois pas. Mais pourra-t-il commettre un péché d'ignorance? Il n'y a pas d'apparence; il est trop bien instruit, il y a, ou il doit y avoir en l'Église tant de prédications, d'exhortations, de catéchismes et d'instructions en public et en particulier, que si un chrétien les veut entendre, il ne peut aucunement pécher par ignorance, c'est donc seulement par échappée, par fragilité et par inadvertance qu'il peut tomber, et s'il arrive qu'il tombe, *hujusmodi instruite*, redressez le, rétablissez-le et relevez-le.

Mais s'il faut instruire et relever ceux qui commettent des péchés véniels par échappée ou par surprise, à plus forte raison ceux qui en commettent de propos délibéré par habitude volontaire, par inclination affectée, je ne sais point d'instruction plus salutaire ni d'antidote plus efficace, que la considération de l'eucharistie.

Comme il y a trois genres de péché, originel, mortel et véniel, Jésus a trois avènements à nous, en nous et contre nous : à nous par l'Incarnation, en nous par l'eucharistie, contre nous par le jugement; au premier avènement il est venu pour expier le péché ori-

ginel, que saint Jean-Baptiste appelle le péché du monde; au troisième, il viendra principalement pour punir les péchés mortels; au second, il vient pour ruiner et exterminer les péchés véniels; c'est à quoi nous devons travailler pour nous conformer à ses intentions et pour n'être pas méconnaissants d'un si grand bénéfice.

Saint Paul dit: *Vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite*. Je ne suis pas spirituel, je ne suis donc pas capable de vous instruire, ce doit être l'Écriture sainte, les saints Pères ou les docteurs de l'Église; je leur prêterai seulement ma langue.

POINT UNIQUE. — 1. Moïse, ce divin législateur, disait autrefois au peuple juif: *Perfectus eris et absque macula cum Domino Deo tuo* (Deut., XVIII, 13): Vous serez parfaits et sans tâche avec votre Dieu. Le peuple chrétien y est bien plus obligé, ayant l'honneur de recevoir son Dieu au milieu de son cœur.

En la dernière cène, Jésus-Christ se présentant à saint Pierre, pour lui laver les pieds, et saint Pierre se retirant, le Fils de Dieu lui dit: *Nisi laverò, te non habebis partem mecum* (S. Joan., XIII, 8), ce qui lui fit répondre incontinent, *Non tantum pedes meos, sed et manus et caput*, auquel Jésus-Christ répartit: *Qui lotus est non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus, vos mundi estis*: Si vous ne me permettez de vous laver, vous n'aurez point de part avec moi. Puisque ainsi est, répond saint Pierre, ne me lavez pas seulement les pieds, mais encore la tête et les mains, s'il vous plaît; mais Jésus-Christ lui dit: Vous êtes assez pur et net par tout le reste, mais vous avez besoin de laver vos pieds; sur quoi saint Bernard ajoute excellemment (Serm. in Cœna Dom.): *Lotus est qui gravia peccata non habet, cujus caput, id est intentio, et manus, id est operatio munda est*: Les pieds sont les affections de l'âme, qui sont quelquefois souillées par la poussière de quelque vanité, curiosité ou sensualité vénielle, desquels Jésus enseigne deux vérités, comme remarque saint Bernard.

La première, que lui seul nous en peut laver, son sang y doit être employé: *Nisi laverò te*, ce qui nous doit servir de frein pour ne les pas commettre; il faut que les mérites, le sang et la mort d'un Dieu nous soient appliqués pour nous en faire quittes; si Dieu ne s'était point incarné, il n'y a aucun homme, aucun ange, aucune créature qui pût y satisfaire et nous en racheter.

La seconde: *Non habebis partem mecum*, si vous n'êtes affranchi de ces souillures, je ne vous ferai point part de ma chair, je ne vous recevrai pas agréablement à ce festin royal que je vais instituer; si vous dites avec quelques docteurs que ces paroles de Jésus: Vous n'aurez point de part avec moi, s'entendent de l'entrée en paradis, d'autant que personne n'est reçu dans le ciel, étant souillé de quelque péché véniel, il faut qu'il en soit nettoyé dans le purgatoire, souvenez-vous que la même pureté, qui est nécessaire pour jouir de Dieu dans le ciel, la même serait bien convenable pour jouir de lui sur

terre, puisqu'il est aussi pur, aussi saint, aussi grand et aussi digne de respect sur la terre que dans le ciel.

Aussi saint Augustin (*Trac. 26 in S. Joan., sub finem*) explique, des saints qui sont là-haut dans le ciel et des chrétiens qui sont ici-bas sur la terre, ces paroles de Jésus-Christ, *Beati mundo corde*, parce que les saints ne le possèdent pas plus réellement ni plus véritablement que nous, et même nous avons montré autrefois que par l'eucharistie nous sommes élevés à un état plus noble, éminent et divin, que par la vision béatifique et que par l'union très-étroite, liaison admirable, que nous avons avec le corps de Jésus-Christ, nous sommes reçus à la participation de l'union hypostatique, puisque, selon la doctrine des Pères, l'eucharistie est une extension et une consommation du mystère de l'Incarnation.

2. *Noli despiciere peccata tua, quia parva sunt; nam et pluviarum guttæ sunt, sed flumina implent et moles trahunt et arbores cum suis radicibus tollunt, et qui dicis quia parvum peccatum est, velim scire quoties tale peccatum admittes, si tot parcas plagas in corpore et tot maculas vel scissuras in vestibus tuis fieri velis; qua ergo conscientia hoc facere in anima tua non metues? Quicumque hoc fecerit plus amat vestem et carnem suam quam animam: cum enim ad imaginem Dei facti sumus quoties aliquid turpe aut loquimur aut facimus, toties Dei imaginem sordidamus, et cum nullus homo velit cum tunica sordibus plena ad ecclesiam convenire, nescio qua conscientia cum anima inquinata ad altare præsumat accedere, non timens quod Apostolus dixit: Qui enim manducat et bibit indigne, et si erubescimus aut timemus eucharistiam manibus sordidis tangere, plus debemus timere eam in anima polluta suscipere* (S. August., serm. 244, de Tempore): Craignez de commettre grand nombre de péchés, quoique petits; car les gouttes de pluie sont petites, et néanmoins elles grossissent les rivières, elles renversent quelquefois des bâtiments et arrachent des arbres: toutes les fois que vous commettez ces petits péchés, voudriez-vous recevoir autant de petites plaies en votre corps et autant de petites taches ou trous à votre robe; celui qui commet aisément des péchés véniels, fait plus d'état de son corps et de son habit, que de son âme, puisque notre âme étant à l'image de Dieu, toutes les fois que nous proférons ou faisons quelque impureté, nous souillons l'image de notre Dieu.

Le bienheureux évêque de Genève conseille aux âmes qui sont attachées à quelque péché véniel, de ne pas communier souvent voici les paroles qu'il en dit à sa Philothée: Pour communier tous les huit jours, dit-il, il est requis de n'avoir ni péché mortel, ni aucune affection au péché véniel: remarquez qu'il dit affection: car, comme il dit ailleurs, nous ne pouvons être longtemps sans quelque péché véniel, mais nous pouvons bien n'avoir aucune affection aux péchés véniels il y a très-grande différence entre les péchés

véniels qui se commettent d'affection et de volonté et ceux qui se commettent par surprise et fragilité, ceux de propos délibéré et ceux qui se commettent par ignorance ou par négligence, entre ceux qui procèdent de mauvaise inclination ou d'habitude volontaire et ceux qui procèdent de quelque tentation ou rencontre passagère; les péchés véniels de la première sorte sont : avoir coutume de mentir ou de tourner la tête en l'église, parler à sa mère avec un peu d'irrévérence, perdre le temps en actions oisives, perdre votre temps en jeux ou en vains ornements; c'est principalement de ces péchés que l'institution de l'eucharistie nous doit détourner : vous regarderiez bien d'un autre oeil, et vous traiteriez bien autrement un serviteur, qui, de temps en temps, casserait un verre de propos délibéré et en se jouant, et celui qui ne le ferait que faute de dextérité et par inadvertance.

3. Le même saint évêque nous fournit la première raison de cette vérité. Le péché véniel, pour petit qu'il soit, déplaît à Jésus-Christ, et quoiqu'il ne l'offense pas jusqu'à ce point, qu'il nous en veuille damner pour cela, tant y a qu'il lui déplaît, et par conséquent l'affection et la volonté qu'on a au péché véniel, n'est autre chose qu'une résolution de vouloir déplaire à sa divine majesté : cela étant si vrai qu'il est, se peut-il faire qu'une âme bien née veuille non-seulement déplaire à son Dieu, mais encore affectionner de lui déplaire? Si un prince devait entrer en notre maison, nous ne voudrions pas laisser quelque chose que nous saurions lui être désagréable, bien qu'elle ne fût pas difforme ni mauvaise, ni odieuse d'elle-même. Jésus daigne venir en nous, non en passant et pour un peu de temps, mais pour y habiter : *Ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus*; pouvons-nous bien y laisser le péché, qu'il a en aversion, non pas par caprice et par fantaisie, comme les princes abhorrent plusieurs choses, mais justement et avec raison, puisque le péché souille notre cœur, et imprime une tache en notre âme? Il est vrai qu'il ne lui ôte pas, comme faite le péché mortel, sa beauté essentielle, qui consiste en la grâce sanctifiante, mais il la ternit, il lui ôte ce lustre, cet éclat et cette splendeur, cette bonne grâce et ce parfait agrément qui seraient convenables à une créature chez laquelle le Fils de Dieu veut se divertir, comme en son jardin de délices et en son paradis terrestre : *Veniat dilectus meus in hortum suum*. Saint Thomas (III p., q. 12, a. 2, ad 3) dit que le péché véniel est comme un peu de boue et de poussière.

Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'eucharistie pour venir en notre âme, pour y habiter et y faire sa demeure, mais aussi pour se lier à elle intimement, étroitement et parfaitement, comme à sa chère épouse : *Lava ejus sub capite meo; dextera ejus amplexabitur me*; comment le peut-il faire avec complaisance, la voyant en l'état où le péché véniel l'a réduite? Il ne la tue pas comme fait le péché mortel, mais il la rend malade,

ridée, maigre, pâle et exténuée comme une épouse qui, à la vérité, n'est pas morte, mais qui n'a que la peau et les os. Saint Augustin passe bien plus avant : car il dit que les péchés véniels, qui ne sont pas effacés par la pénitence, sont des pustules ou des gales qui gâtent tellement la beauté de l'âme, qu'elles la privent des embrassements de l'Époux qui est le plus beau d'entre les enfants des hommes : *Quamvis singula lethali vulnere ferire non sentiantur, tamen omnia simul congregata velut scabies, quo plura sunt necant, et nostrum decus ita exterminant, ut a sponsi speciosi forma præ filiis hominum amplexibus separent nisi medicamento quotidiana penitentia dissecentur*.

Supposons donc que l'eucharistie n'ait pas été instituée, et que personne n'ait jamais communiqué, et que je vous dise : il y a à Paris, ou ailleurs, une créature pour qui Jésus a des inclinations et tendresses toutes particulières; elle lui est si chère et si précieuse, que de temps en temps il vient tout exprès du ciel pour la visiter; il se présente à elle, il converse avec elle, elle lui parle familièrement, elle lui baise les pieds, il entre dans son corps, il loge en sa poitrine aussi réellement et aussi véritablement qu'il était dans le sein de la Vierge : Vous vous moquez, me diriez-vous : Non je ne me moque point, c'est la pure vérité. Si vous saviez que je dis vrai, qu'en diriez-vous? qu'en penseriez-vous? comment admireriez-vous son bonheur? combien l'estimeriez-vous heureuse et fortunée? Ne diriez-vous pas : Elle est obligée d'être aussi vertueuse, aussi pure, aussi parfaite et sainte que la Vierge, ou même moins? quand elle serait jour et nuit à genoux pour remercier Dieu d'une telle faveur, elle ne le saurait jamais faire assez dignement; elle doit vivre retirée recueillie et éloignée de tout ce qui la pourrait faire tomber au moindre péché; si elle reçoit cette visite une fois par an, elle doit s'y préparer six mois auparavant, par des jeûnes, des aumônes, des oraisons, des méditations, et autres exercices de piété, elle doit employer les six mois suivants en actions de grâces, en louanges et en bénédictions.

Si je vous disais ensuite que cette personne ainsi favorisée de Dieu, ne fait point d'actions noires, ni grandement criminelles; mais qu'elle hante le bal et les danses, qu'elle joue souvent, qu'elle perd le temps en cajoleries, qu'elle est ajustée et vêtue superbement, vous ajoutez : C'est un monstre d'ingratitude, qui ne mérite pas seulement d'être privée de cette faveur, mais d'être punie très-rigoureusement.

En bonne foi, croyons-nous que nous recevons Jésus-Christ en l'eucharistie? Non, certes, nous ne le croyons pas, ou, si nous le croyons, nous sommes dépourvus de jugement; car si Dieu ne faisait cette faveur qu'à nous, nous penserions être obligés de vivre en solitude, en pureté, sainteté et perfection extraordinaire : et parce qu'il la fait à d'autres, lui en sommes-nous moins obligés? parce qu'il est plus libéral, est-il moins

digne de respect? La bienheureuse sainte Cécile était-elle moins obligée à son ange gardien, quand il se communiquait à elle, à son mari Valérien et à son beau-frère Tiburce, que quand il ne conversait qu'avec elle seulement? au contraire, ce lui était un nouveau motif de reconnaissance et d'affection.

4. Il n'y va pas seulement de l'honneur et du contentement de Jésus, mais aussi de notre intérêt; car, 1° plusieurs docteurs tiennent pour assuré que l'affection actuelle que nous avons à un péché véniel au temps de la communion, l'empêche de produire son effet principal, qui est l'augmentation de la grâce. Je sais bien que d'autres docteurs ne suivent pas cette opinion, mais tant y a qu'elle peut être vraie, puisque l'Eglise n'a point décidé le contraire; et si elle est vraie, quel tort nous faisons-nous, quel déplaisir à l'heure de la mort, de voir que l'attachement à une chétive créature, à un peu de vanité à quelques vains ornements, ou à je ne sais quelles autres bagatelles, nous aura privés du fruit d'une infinité de communions que nous aurons faites en notre vie; et si cette opinion n'est pas vraie, au moins le Maître de la théologie, saint Thomas (III p. q. 79, 8, *in corp.*, et *ad 1*), et après lui tous ceux de son école concluent que l'affection actuelle à un péché véniel, empêche le fruit qui est propre et particulier à ce sacrement, savoir, le goût, la douceur, le plaisir, la satisfaction et le contentement spirituel qu'on reçoit de cette manne sacrée.

2° Mais quand tout ce que j'ai dit ne serait pas, quand nous ne devrions jamais communier, quand nous devrions seulement assister à la messe, cette seule pensée nous devrait suffire pour nous faire abstenir de tout péché véniel, et pour nous rendre vertueux, purs, saints et parfaits, le plus qu'il nous serait possible.

Les jeunes hommes qui devaient être présentés au roi Nabuchodonosor pour être en sa chambre et lui servir de pages, devaient être sans tache, beaux, en bon point et agréables, bien élevés, civils tout ce qui se peut : *Pueros in quibus nulla esset macula, decoros forma et eruditos omni sapientia, qui possent stare in palatio regis*; et les chrétiens qui doivent si souvent entendre la messe, entrer au palais du roi des rois, paraître en sa présence, lui parler bouche à bouche, négocier avec lui l'affaire de leur salut, ne doivent-ils pas être exempts de tout ce qui le peut offenser pour petit et léger qu'il puisse être? Si vous aviez à parler au roi et lui présenter une requête, ne vous soucieriez-vous pas d'avoir vos cheveux et votre rabat, ou vos habits mal agencés, sous prétexte que ce n'est pas un crime ni contre ses ordonnances? ayant à parler à Jésus, vous ne vous souciez pas si votre âme est mal ajustée, si ces cheveux frisés, si ces rubans, ces habits et ce linge, si mondainement et si curieusement ajustés, lui déplaisent, sous prétexte, dites-vous, que ce n'est pas un péché mortel.

3° Qui vous a dit que ce n'est pas péché mortel? il y a cent actions qui vous semblent

légères et pardonnables, et qui en leur genre et en leur espèce ne sont pas mortelles, mais qui en effet sont rendues mortelles, par quelque circonstance qui les accompagne et les envenime. Qui eût dit à Adam que ce serait un péché mortel de mordre dans une pomme? qui eût dit à saint Pierre que c'eût été un péché mortel, s'il n'eût pas permis à Jésus de lui laver les pieds? et toutefois saint Basile, Denys le Chartreux et d'autres tiennent que c'en eût été un : ce qui de soi n'est que péché véniel peut devenir mortel en diverses rencontres, par la disposition du cœur ou de l'esprit, comme cette veuve qui ne jeta que deux mailles au trou du temple, donna plus que les riches qui y avaient jeté de grosses pièces, à cause de sa bonne volonté, ainsi, celui qui dérobe une petite somme, étant disposé de prendre beaucoup plus s'il osait ou s'il pouvait, est aussi larron que ceux qui dérobent grande somme : *Deus pensat corda, non opera*.

De ces vérités vous devez apprendre que c'est bien fait d'exhorter vos gens à communier souvent, de leur en donner le loisir et de leur en montrer l'exemple; mais vous ne devez pas les y contraindre ni obliger, vous ne devez pas mépriser une âme, ni juger qu'elle soit en mauvais état quand elle ne communie pas un jour de Notre-Dame, de Toussaint ou de Noël.

Le petit Zachée reçut joyeusement Jésus en sa maison; le Centenier s'estima indigne de le recevoir en la sienne, les saints disent que tous deux honorèrent également Jésus, et que Dieu donne aux uns la ferveur de Zachée, aux autres l'humilité du Centenier : vous vous en approchez avec les dispositions de Zachée, peut-être que votre compagnon s'en est retiré par les sentiments du Centenier, peut-être est-il tombé en quelque péché véniel, ou en quelque trouble intérieur, et il s'en retire par respect, à l'imitation de plusieurs saints.

Saint Palladius écrit en la vie de saint Chrysostome, que ce grand saint étant un jour prêt à dire la messe, et tout le peuple déjà assemblé, un évêque, nommé Eusèbe, lui vint demander justice contre Antonin, évêque d'Ephèse, ce qui ayant un peu troublé le saint patriarche, parce que ce n'était pas le temps ni le lieu de faire cette demande, il ne voulut point dire la messe avec ce trouble, mais il pria un autre évêque de la dire à sa place : saint Jérôme dit : *Si iratus fuero aut me nocturnum phantasma deluserit, basilicas martyrum intrare non audeo, ita totus corpore et animo contremisco* : Si je me suis mis en colère, ou s'il m'est arrivé quelque illusion en dormant, je n'ose pas entrer dans les chapelles des saints martyrs. Se fût-il présenté pour recevoir la sainte eucharistie, lorsqu'il n'osait se présenter devant les reliques des saints? eût-il eu moins de respect pour le maître que pour les serviteurs? Saint Romuald privait de dire la messe ses religieux qui s'étaient un peu laissés aller au sommeil pendant l'oraison (*Ribadencira in ejus vita*) : saint Charles s'abstint quelques

jours de dire la messe, pour avoir commis quelque faute légère en la célébration de ce sacrifice. Et de notre temps le père de Condram, que toute la France a reconnu pour un des plus éclairés et spirituels de son temps, se priva un jour de dire la messe, parce qu'il avait dit au frère qui le servait, une parole de colère.

Conclusion. — Je ne dis pas ceci pour vous détourner de la communion, mais pour vous exhorter à fuir les péchés véniels : car ou vous avez volonté de les éviter, ou non ; si vous n'en avez point de volonté, c'est dire opiniâtrément à Jésus, *Non lavabis pedes meos* : c'est vouloir garder en voire cœur, de propos délibéré, ce qui déplaît à ses yeux divins, c'est vouloir souiller le trône où il doit être reçu, c'est vouloir laisser de la gale à une créature qu'il doit embrasser, c'est vouloir vous mettre en danger de vous rendre la communion infructueuse, c'est vouloir se priver des délices qu'il y communique aux âmes bien pures, c'est vouloir assister à la messe et lui présenter vos prières en une posture qui le mécontente, c'est vouloir vous exposer au péril de tomber en de plus grandes fautes : si vous êtes résolu d'éviter les péchés véniels, vous avez besoin, à cet effet, de vigilance, de diligence ou d'humilité toute particulière.

Les péchés véniels étant plus petits s'échappent aisément de notre vue, vous n'avez pas besoin de grande lumière pour voir les piliers, les chaires et les bancs qui sont en cette église ; mais pour vous faire voir les atomes qui y sont, une clarté médiocre n'y suffit pas, il y faut l'éclat du soleil : il n'y a si petit enfant qui ne sache que c'est mal fait de blasphémer, de tuer et de dérober, les premières notions de la raison naturelle le font connaître aux plus grossiers ; mais les inclinations de l'amour-propre, la recherche de nous-mêmes, la secrète vanité, l'inutilité en nos paroles, l'impureté d'intention en nos actions, la sensualité en l'usage de nos sens, la curiosité en l'usage de notre esprit, se dérobent aisément à notre connaissance, si nous ne disons souvent : *Emitte lucem tuam, et illumina oculos meos*, si nous n'avons soin de nous bien examiner.

Saint Chrysostome dit : *Mirabile quidem et inauditum dicere audeo, solent mihi nonnunquam non tanto studio magna videri esse peccata vitanda quanto parva et vilia* (Ho. 87, in S. Matth.). Je vous dirai une chose merveilleuse, qu'il me semble quelquefois qu'on doit éviter les petits péchés avec plus de soin que les grands.

Saint Grégoire : *Nonnunquam in parva deterius quam in majori culpa peccamus: major quippe quo citius esse culpa cognoscitur, eo celerius emendatur : minor vero dum quasi nulla creditur, eo pejus quo et securius in usu retinetur* (III part. Pastor., a l'invocation 34). Nous péchons quelquefois plus dangereusement dans les petites fautes que non pas dans les grandes : car on s'amende d'autant plus promptement d'un grand péché qu'on le connaît plus aisément ; mais quand on pense

qu'une petite faute n'est rien, on y persévère avec moins de crainte et plus de danger. On ne lit point en l'Exode (*Exod.*, VIII, 16) que Pharaon et ceux de son royaume aient demandé d'être délivrés des mouches comme ils firent des mouches, des grenouilles et des autres grands fléaux.

Ne faisons pas comme ces réprouvés ; encore que les péchés véniels nous semblent petits comme des mouches, craignons-en la multitude, et le grand dommage qu'ils nous peuvent apporter. Quant à ceux que nous aurons commis, l'eau bénite, l'oraison dominicale, l'aumône, le pardon des injures qu'on nous a faites, et d'autres semblables œuvres les effacent, pourvu qu'on les désavoue, qu'on s'en repente et qu'on ait la volonté de s'en corriger ; mais si nous en avons une vraie volonté, il faut mettre la main à l'œuvre, en éviter les occasions, les combattre par des actions contraires, s'éloigner des compagnies du monde, se tenir retiré dans sa maison, parler le moins qu'on peut pour éviter les paroles oiseuses, ou s'appliquer à quelque honnête occupation contre la perte du temps.

Quand, par fragilité humaine, nous sommes tombés en quelqu'un de ces sortes de manquements, souvenez-vous de ce que saint Bernard nous apprend : *De minoribus istis peccatis, pia dispensatione nobiscum agitur, ut non penitus auferantur, sed in illis nos erudiat Deus, ut, cum minima cavere non possumus, certi simus quod non nostris viribus majora superemus, semperque timorati, et omnino solliciti simus, quomodo ejus gratiam non amittamus, quam nobis tam multipliciter necessariam esse sentimus* : Et ainsi pour être secourus de la grâce que nous expérimentons tous les jours nous être si nécessaire, jetons-nous aux pieds de sa miséricorde pour la lui demander avec affection par les mérites de son Fils, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON XIV.

De ce qu'il faut faire après la sainte communion.

Acceptit Jesus panem et gratias agens fregit et dixit, hoc est corpus meum.

Jésus prit du pain et rendant grâces il le rompit, et dit, prenez, ceci est mon corps (I Cor., XI).

Le bénéfice que Dieu nous fait, quand il nous donne son Fils en la sainte eucharistie, est un bienfait si grand, si estimable et si digne de reconnaissance, que Jésus-Christ lui-même ne se contenta pas de lui en rendre action de grâces après la sainte communion ; mais il l'en remercia par anticipation avant que de consacrer, ainsi que dit son apôtre, *in qua nocte tradebatur accepit panem et gratias agens fregit*. Contre cet exemple de Jésus, pêchent grièvement plusieurs âmes chrétiennes, qui se contentent de mettre tout leur soin à se préparer, pour venir à cette sacrée table et recevoir dignement cette viande céleste, mais qui après l'avoir reçue,

dissipent et égarent aisément leur esprit, sans remercier un hôte si digne d'honneur, et sans recueillir les fruits d'une semence si divine. C'est ce qui me donnera sujet de vous traiter aujourd'hui des exercices spirituels qu'il faut pratiquer après la communion, et vous montrer, premièrement, que c'est une chose injurieuse et désagréable à Jésus, de se distraire volontairement après la communion, et en second lieu, que ce nous est une chose nuisible et dommageable. Nous devons éviter ces fautes à votre imitation, ô sainte et bienheureuse Vierge! *Primum in unoquoque genere est causa et mensura reliquorum*: vous êtes la première créature qui avez reçu, ou pour mieux dire conçu le précieux corps de Jésus-Christ. Oh! quels actes héroïques d'adoration très-profonde, de charité très-ardente, d'action de grâces très-affectueuses, vous exerçâtes à ce premier instant! Vous dites en votre cantique, *Dilectus meus mihi, et ego illi: ego dilecto meo et ad me conversio ejus*: que de retours, que de réflexions, que de flux et reflux d'affections de votre cœur virginal, au cœur amoureux de Jésus, et du cœur amoureux de Jésus à votre cœur virginal! Vous êtes la cause exemplaire que nous devons imiter en ces exercices spirituels: soyez s'il vous plaît la cause efficiente qui nous influe et nous communique cette dévotion. Nous vous saluons à cette intention. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Alia sacramenta consistunt in fieri, eucharistia in facto esse, id est, habet existentiam permanentem; quod probatur Scriptura, Patribus, et ratione.* — I. **Punctum.** *Voluntarie distrahi post communionem displicet Christo: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. ratione; 4. comparatione; 5. exemplis; 6. instructionibus.* — II. **Punctum.** *Hoc nocet nobis: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. ratione; 4. comparat.; 5. exemplis; 6. instructionibus.*

Il y a grande différence entre la sainte eucharistie et les autres sacrements de l'Eglise. Les autres sacrements ont un être passager, un être qui n'est qu'au moment qu'on le fait, *consistunt in fieri*, dit la théologie, leur forme essentielle qui est la plus noble partie de leur être, consiste en paroles vocales, et vous savez que les paroles sont fluides, coulantes et passagères, comme si elles avaient des ailes, ainsi qu'Homère dit si souvent: *ἐπέα πτερόεντα προσήδηα*; l'eucharistie, tout au contraire, a un être permanent qui dure après qu'il est fait: *Consistit in facto esse*. Les paroles de la consécration en sont la cause, mais efficiente et non formelle, *externe, non interne*, qui produit et non qui compose, qui fait le sacrement, et non qui entre dans l'essence du sacrement. Ceci se prouve efficacement, en ce que quand l'Ecriture traite des autres sacrements, elle en parle en des termes qui expriment une action coulante, passagère et momentanée: *Baptizantes eos, Impo- nentes ei manus, Ungentes oleo*: mais quand elle parle de l'eucharistie, elle en traite en

des termes qui expriment un être fixe, ferme et permanent: *Hoc est, non pas hoc fit, corpus meum; Caro mea vere est cibus; Panis quem ego dabo caro mea est (S. Matth., XXVI; S. Joan., VI): Ceci est mon corps; Ma chair est vraiment viande; Le pain que je donnerai c'est ma chair.*

Et nous voyons que de tout temps, même dès la primitive Eglise, les catholiques ont extrêmement redouté comme un grand inconvenient, de laisser perdre ou tomber à terre la moindre parcelle de la sainte hostie. Tertullien (*de Corona mil., cap. 3*): *Calicis aut panis nostri aliquid in terram decuti anxie patimur*. Nous avons grande peine de voir tomber à terre quelque goutte du saint calice, ou quelque miette du pain consacré. Saint Chrysostome se plaignant au pape saint Innocent I^{er} que ses ennemis avaient envoyé des soldats contre lui, qui entrèrent en l'église avec grand bruit, exagère qu'il y eut du sang précieux de Jésus-Christ répandu sur leurs vêtements, *καὶ τὸ ἁγιώτατον αἷμα τοῦ Χριστοῦ, ὡς ἐξέχετο*. Saint Augustin (*Hom. 26, ex 50*): Mes frères, dit-il, vous savez avec quelle sollicitude nous prenons garde que rien ne tombe de la sainte eucharistie quand on nous l'administre. Origène (*Hom. 13, in Exod.*) en dit tout autant presque en mêmes termes.

Il est donc faux ce que disent les calvinistes en l'administration de leur cène, qu'il ne se faut pas arrêter à ces éléments corruptibles pour y chercher le corps du Fils de Dieu, et qu'il ne le faut chercher qu'au ciel. Il est faux ce que Luther et ses partisans disent, que le corps de Jésus n'est en ce sacrement, qu'à l'instant qu'il entre en la bouche. Il disait: Ceci est mon corps, avant que les apôtres le mangeassent, et en saint Luc, que c'est le calice de son sang; c'est donc son sang dans le calice, et non-seulement en la bouche.

La raison de cette différence, qui est entre l'eucharistie et les autres sacrements, est que Jésus-Christ a institué les autres sacrements par amour de bienveillance envers nous, et qu'il a institué l'eucharistie par amour de complaisance, qu'il a institué les autres pour notre profit, et celui-ci pour son plaisir. Les autres pour nous donner ses biens, et celui-ci pour converser avec nous. Les autres comme roi magnifique, et celui-ci comme époux amoureux, les autres pour nous faire ses largesses, et celui-ci pour nous faire des caresses. Les autres en suite de cette parole qu'il a dite, C'est un bien que de donner: *Beatius est dare quam accipere*; et celui-ci en suite de cette parole, Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.

I. — 1. De cette doctrine de théologie, nous devons tirer deux conclusions de très-grande importance en la vie chrétienne. Premièrement, que c'est une grande irrévérence et incivilité envers le Fils de Dieu, que de distraire volontairement son esprit, et encore plus de se jeter comme font quelques-uns, à des occupations inutiles incon- tinuement après la communion. Quand Moïse

parlait à Dieu sur le mont de Sinai pour recevoir ses commandements, il était défendu bien expressément qu'aucune bête, et même qu'aucun homme n'en approchât tant soit peu : *Omnis qui tetigerit montem morte morietur, sive jumentum fuerit sive homo*, et toute la montagne fut enveloppée de brouillards pour lui dérober la vue de toute autre chose, que de celui qui lui apparaissait, et néanmoins ce n'était pas Dieu qui lui apparaissait, mais un ange qui le représentait : et quand nous devons traiter avec le Fils de Dieu même, en personne, lui parler bouche à bouche, cœur à cœur, et négocier avec lui les affaires de notre salut, recevoir de lui ses commandements et la grâce de les accomplir, laisserons-nous divertir notre vue à des objets extérieurs, et approcher de notre cœur des pensées brutales ou mondaines : *Sive jumentum fuerit, sive homo morietur* ; il faut alors mortifier et éteindre, non-seulement les pensées brutales et sensuelles, mais encore les humaines et les civiles.

2. *Multi corpus Christi moleste premunt; pauci salubriter tangunt*, dit saint Augustin : il fait allusion à une belle histoire qui est en l'Evangile (*S. Matth.*, IX, 22). Notre Sauveur allant un jour en la maison de Jairus, prince de la Synagogue, une bonne femme qui avait le flux de sang depuis douze ans, disait en soi-même : Si je puis avoir le bonheur de toucher seulement la frange de sa robe, je serai guérie ; sur cela elle fend la presse, elle vient par derrière comme à la dérobee, toucher avec grand respect le bord de la robe du Sauveur ; il s'écrie là-dessus : Qui m'a touché ? qui m'a touché ? Saint Pierre lui répond : Maître, la foule du peuple vous accable et vous demandez qui vous a touché ? J'entends qui m'a touché non pas tellement quellement, mais avec foi et avec dévotion ; car j'ai senti qu'il est sorti de moi une vertu médicinale pour guérir quelque malade, et alors la femme confessa devant tous, que cet attouchement l'avait guérie. Si nous voyions comme les anges le voient, ce qui se passe dans les paroisses la nuit de Noël ou le jour de Pâques, nous verrions que le même arrive tous ces jours-là, plusieurs se hâtent de se confesser, vont à la sainte table, et se pressent pour communier des premiers : pourquoi ? pour déjeuner bien matin, ils n'ont leur pensée au Fils de Dieu qu'à demi, leur cœur est à la bonne chère ou aux folâtreries, ainsi ils tirent fort peu de fruit de la communion. Il n'y a que les bonnes âmes, les âmes bien avisées qui ne se hâtent pas tant, mais qui s'en approchent avec grande application d'esprit, avec foi et dévotion, qui en reçoivent beaucoup de grâces pour le remède de leurs imperfections et maladies spirituelles. Ces âmes se rendent agréables à Dieu comme cette femme dévote, les autres l'importunent, le pressent, l'accablent et lui déplaisent : *Multi corpus Christi moleste premunt, sed non salubriter tangunt*. Isaïe leur peut dire comme aux Juifs : *Molesti estis Deo meo*.

3. Si vous disiez à un honnête homme : Il

n'y a point de plaisir avec vous, je me lasse d'être en votre compagnie, vous le désobligeriez. Vous en dites de même tacitement à notre Sauveur, lorsque, l'ayant reçu en votre cœur, vous dédaignez de lui tenir compagnie. C'est démentir par effet en quelque façon le Saint-Esprit, qui a dit que la conversation du Fils de Dieu n'est point ennuyeuse : et vous vous ennuyez de converser avec lui : *Non habet tedium conversatio illius*.

4. Pour le bien concevoir, figurez-vous qu'un cavalier qui est obligé de demeurer en cour la plus grande partie de l'année, parce qu'il est le principal favori et le mignon du roi, a sa femme en une maison des champs assez loin de Paris, qu'il a tant d'inclination pour elle, que de temps en temps il prend la poste et la vient voir pour apprendre de ses nouvelles et lui en faire savoir des siennes. Elle n'en aime point d'autre, elle lui est très-fidèle ; mais elle est si attachée au tracas de son ménage, qu'elle lui donne seulement le bonjour, elle se contente de lui dire quelques paroles, et puis le laisse-là tout seul en une chambre : Entretenez-vous si vous voulez avec vous-même et avec vos pensées, lui dit-elle, puis elle s'amuse avec ses servantes ou avec ses fermiers. Certes, elle aurait mauvaise grâce, et le moindre reproche qu'on lui pourrait faire, ce serait de lui dire qu'elle est bien incivile, bien ingrate et bien mal apprise. Jésus est obligé de demeurer toujours au ciel, parce qu'il est le mignon de son Père éternel, et l'objet de sa complaisance. Il a ici une épouse au village de ce monde : c'est l'Eglise et l'âme chrétienne ; car saint Jean-Baptiste disait de lui : *Qui habet sponsam, sponsus est*. Sans sortir du sein de son Père, il vient de temps en temps visiter cette épouse, comme par divertissement et pour prendre ses ébats : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum*. Nous sommes ses délices, nous sommes ses délices ; il est les délices de son Père, et nous sommes les siennes : quel admirable bonheur ! Il vient à nous par la communion, pour avoir le contentement de converser avec nous, et au lieu de l'entretenir, au lieu de le courtoiser et caresser, nous le laissons-là tout seul, et nous nous amusons à penser au ménage, aux procès, aux affaires temporelles, et aux vanités du monde.

5. Voyez quels reproches il fait au pharisien qui l'avait invité, et quelle louange il donne à sainte Madeleine. Ce pharisien était superbe, arrogant, sujet aux jugements téméraires, et pour dire en un mot tous ses vices, c'était un pharisien. Jésus-Christ le voulant corriger, met en oubli tous les autres, ne lui en dit pas un seul mot ; il lui remontre seulement la négligence qu'il avait apportée à le traiter selon son mérite ; et pour donner du relief à son indévotion il la confronte à la piété et à la dévotion de cette sainte. Je suis entré en votre maison, lui dit-il, où vous n'avez pas daigné me donner de l'eau à laver mes pieds, et celle-ci les a arrosés de ses larmes et essuyés des cheveux de sa tête ; vous n'avez pas répandu

des parfums sur ma tête, selon la coutume, et elle a oint mes pieds d'un parfum précieux; vous ne m'avez pas donné un seul baiser, et elle n'a cessé de baiser mes pieds depuis qu'elle est entrée.

Quand je considère cette histoire, il me semble voir d'un côté un prêtre indévoit qui a l'honneur de dire la messe presque tous les jours, représenté par ce pharisien. Jésus lui fait la faveur de venir en sa maison et en son cœur; et au lieu de l'entretenir, de lui faire la cour et de lui tenir compagnie, il le laisse seul, il répand son esprit à des pensées et à des occupations superflues; il s'applique à juger et syndiquer le prochain, à remarquer les habits et les déportements du monde, à ouïr des confessions qui ne présentent point, *quia peccatrix est*. Une bonne femme qui n'a la commodité de communier sacramentellement, mais qui entend la messe bien dévotement, est représentée par sainte Madeleine; elle vient trouver Jésus en la maison de l'église comme sainte Madeleine en celle du pharisien; elle se prosterne en esprit à ses pieds par des actes d'adoration, elle les lave de ses larmes par des actes de repentance et de contrition, les baise par des actes d'amour, les oint par des résolutions de faire l'aumône. Ne pensez-vous pas que Jésus estime et loue sa dévotion, qu'il reprend et blâme l'irrévérance de ce prêtre? Ne pensez-vous pas qu'il lui dira: *Intravi in domum tuam? Je vous ai fait l'honneur d'entrer en votre maison, et vous n'avez pas répandu une seule larme de contrition, vous n'avez pas exercé un seul acte d'adoration, d'ancantissement, d'amour et de remerciement. Au lieu de parler à votre hôte, vous l'avez laissé pour vous amuser à je ne sais quoi.*

Quelle pensée, quel soin et quelle occupation plus civile et plus charitable, plus utile et plus raisonnable en apparence, que la pensée et le soin de pourvoir à la nourriture de Jésus et de ses apôtres! Et toutefois il ne trouve pas bon que sainte Marthe ne fait pas comme sa sœur, qu'elle s'empresse et s'embarrasse au soin du ménage, au lieu de se tenir à ses pieds et d'écouter sa parole divine. Saint Luc remarque expressément qu'aussitôt que la Vierge eût donné son consentement au mystère de l'Incarnation et eût conçu le Fils de Dieu, il remarque, dis-je, que l'ange, son ambassadeur, se retira, *discessit ab ea angelus*, pour la laisser seule avec Jésus-Christ, afin qu'elle n'eût aucun divertissement de sa compagnie, de quelque part que ce pût être, non pas même d'un esprit bienheureux. Je vous laisse à penser s'il prendra de bonne part qu'au lieu de converser avec lui nous nous arrêtons à penser aux créatures de ce monde, ou à deviser avec elles.

Il dit en l'Apocalypse: Si quelqu'un m'ouvre la porte et reçoit en son cœur, je souperai avec lui, et lui avec moi. Nous nous contentons qu'il nous régale; nous ne pensons qu'à souper avec lui, mangeant sa chair précieuse, et nous ne pensons point à lui rendre

la réciproque: il veut aussi souper avec nous et être régale lui-même. Or la meilleure chère que nous lui puissions faire, c'est de pratiquer ces trois vertus théologiques, qui sont proprement les vertus chrétiennes, la foi, l'espérance, la charité, et ensuite exercer les actes intérieurs qui procèdent de ces habitudes; car chacune de ces vertus produit pour le moins deux actes.

6. Premièrement, il faut être bien convaincu et persuadé de la présence réelle de Jésus en ce sacrement, exercer un acte de foi, croire fermement et concevoir vivement qu'il est en nous après la communion, ce qu'on pourra faire en lui disant: Vous êtes, ô mon Dieu, la vérité même! vous avez dit que vous y êtes, vous y êtes donc très-assurément et plus assurément que je ne suis ici: vous êtes infiniment puissant, vous l'avez donc pu faire; vous êtes infiniment sage, et ainsi vous l'avez su faire; infiniment bon, et vous l'avez voulu: vous êtes la puissance, la sagesse et la bonté essentielle, vous avez donc le pouvoir, l'intention et le désir de le faire: vous l'avez donc fait, mon Sauveur! Et ensuite, de cette première vertu, exercer deux actes: un acte d'adoration, se prosterner en esprit aux pieds de Jésus-Christ, s'humilier beaucoup devant lui, nous mettre au centre de notre néant, nous reconnaître indignes de cette visite: *Et unde hoc mihi, Domine, non sum dignus, exi a me, Domine*; d'où me vient ce bonheur, que vous daigniez venir en cette chétive cabane.

Il ne se faut pas contenter d'avoir la connaissance d'un si grand bénéfice, il faut user de reconnaissance, faire des actes de remerciements et d'actions de grâces, appeler toutes les puissances de notre âme et les convier de l'en remercier, en lui disant: Mon âme, louez le Seigneur, que tout ce qui est en moi le bénisse; il a satisfait à tous mes desirs, il m'a comblé de bénédictions. Et parce que nous ne sommes pas capables de le remercier, il faut prier la Vierge, notre ange gardien et les saints de le faire pour nous, inviter toutes les créatures à le louer et le bénir; car l'Eglise nous fait dire après la messe le cantique *Benedicite, omnia opera Domini, Domino*.

Après la foi il faut pratiquer la vertu d'espérance. Le Fils de Dieu se logeant sous les espèces sacramentelles par la transsubstantiation, les prive de leur appui et de leur base naturelle; il semble que par cette action ces accidents devraient périr et tomber au néant, n'ayant plus rien sur quoi s'appuyer; mais ils ne périssent pas, mais ils ne perdent rien, ils ne reçoivent aucun déchet. Le Fils de Dieu les soutient plus noblement, plus excellentement et plus efficacement que ne faisait la substance du pain. Et ainsi plus de confiance aux créatures depuis que le Créateur est entré en nous. L'appui du monde est un bâton de roseau qui se brise à la moindre secousse; plus d'espérance qu'en Jésus, mais espérance ferme, solide et inébranlable: *Dominus pascit me, et nihil mihi deerit*: il se donne soi-même, nous pourra-

t-il refuser quelque autre chose qui nous soit nécessaire? Il est en nous, qui est-ce qui sera contre nous?

Ensuite, de l'espérance il faut faire deux actes : premièrement, lui montrer nos plaies et nos infirmités, lui remontrer nos besoins, le conduire comme un bon médecin par toutes les facultés de notre âme, comme par les chambres d'une infirmerie : *Domine, si vis potes me mundare*. Voyez cet entendement qui est si aveugle, cette volonté si froide en votre amour, ma mémoire si oublieuse de vos bénéfices, mon imagination si volage, ma concupiscence si ardente, mon irascible si aisé à prendre feu; et secondement le prier de nous guérir de ces imperfections, comme qui dirait : Ame sainte de Jésus, je vous donne mon âme, sanctifiez-la; corps précieux de Jésus, je vous donne mon corps, vivifiez-le; entendement de Jésus, vous n'êtes que lumière, je vous donne mon entendement, qui n'est que ténèbres, éclairez-le; mémoire de Jésus, vous n'êtes que sagesse, et je ne suis que folie, je vous donne ma mémoire, corrigez-la; volonté de Jésus, vous n'êtes que bonté, je ne suis que malice, je vous donne ma volonté, redressez-la; concupiscence de Jésus, vous n'êtes que pureté, et je ne suis qu'impureté, je vous donne ma concupiscence, purifiez-la; irascible de Jésus, vous n'êtes que douceur, et je ne suis que rudesse, je vous donne mon irascible, refrénez-le, s'il vous plaît.

Puis il le faut prier pour nos parents, nos amis, nos ennemis, et particulièrement pour quelqu'un de ceux qui nous auront plus désobligés, pour l'Eglise, pour nos prélats, pour nos rois, etc. Les autels étaient autrefois dressés sur les tombeaux des saints martyrs, parce qu'on croyait que les prières qu'on y faisait étaient plus efficaces et mieux reçues par les mérites des saints, dont les corps reposaient dans ces sépulcres; et de là vient qu'encore à présent, en la consécration des autels, on y met des saintes reliques : quand nous sortons de la communion nous sommes des reliquaires vivants, des tabernacles animés, où repose le Saint des saints. Les prières que nous faisons alors sont plus acceptables, plus méritoires et plus agréables à Dieu. C'est Jésus qui parle par nous, qui anime notre esprit, qui parle par notre bouche, parce qu'il est en notre cœur. Très-adorable Trinité, je suis très-incapable de vous rendre mes devoirs, mais je m'estime très-heureux d'avoir en moi mon Sauveur, qui supplée à mon défaut : je vous offre les adorations, les affections ardentes de mon cœur, les oblations qu'il vous fait de soi-même, les actions de grâces qu'il vous rend pour les bénéfices inestimables que vous m'avez faits et les prières qu'il vous fait pour moi. C'est aussi le vrai temps d'honorer la Vierge, de nous adresser à elle et de gagner ses honnes grâces, puisque nous avons en nous une si précieuse relique de sa chair, l'objet de sa complaisance et les délices de son cœur. Sainte Vierge, je vous offre mon âme et mon corps, et tout ce qui est en moi : jetez vos

yeux de miséricorde sur moi, pour l'amour de votre Fils, qui est ici : il a dit que tout ce qu'on ferait au moindre des siens il le tiendrait fait à soi-même; j'ai l'honneur de lui appartenir, puisqu'il me fait un de ses membres par cet adorable sacrement; je vous offre l'amour qu'il a pour vous et l'honneur qu'il vous rend comme à sa Mère.

Mais il faut principalement pratiquer la vertu de charité et faire des actes d'amour de Dieu; car le baptême est le sacrement de foi, la confirmation un sacrement de force, la confession un sacrement de pénitence, mais l'eucharistie est un sacrement d'amour.

Or pour faire naître et pour augmenter cet amour, il faut faire deux choses : premièrement, se ressouvenir de la passion du Fils de Dieu; nous manquons grandement en ceci, et nous faisons contre l'intention et l'institution de Jésus. Saint Paul nous dit : Toutes les fois, notez, toutes les fois que vous mangerez ce pain, vous annoncerez la mort du Seigneur; il faut donc repasser en notre mémoire, avec tendresse de cœur, avec sentiment de piété et de compassion les souffrances de Jésus-Christ, le suivre pas à pas, l'aimer et l'adorer en tous les mystères de la Passion; au Jardin, au Prétoire, au Calvaire, etc.; et afin de n'être pas ingrat de ses bénéfices, il nous faut offrir à lui pour l'accompagner en ses souffrances. Le Saint-Esprit nous dit, au livre des Proverbes : *Quando sederis ad mensam potentis, diligenter attende quæ apponuntur tibi et statue cultrum in gutture tuo*, au lieu de *diligenter attende quæ apponuntur*; les Septante traduisent : *ννητῶς νοεῖ τὰ παρατιθέμενά σοι καὶ ἐπιθάλῃε τὴν χεῖρά σου εἰδὼς ὅτι τοιαῦτά σε δεῖ παρασχεῖσθαι*. Quand vous serez assis à la table d'un grand, regardez attentivement les mets qu'on y a servis et portez-y la main, vous souvenant que vous devez lui rendre la pareille.

Quando sederis, il faut avoir l'âme rassise, tranquille et exempte de passion : *ad mensam*, c'est un motif d'amour. Quelle grâce, quelle singulière faveur, que Jésus nous daigne recevoir à sa table ! *Cum principe*, ou, selon les Septante : *Ad mensam potentis*, motif d'humilité : *Statue cultrum in gutture tuo*, motif de crainte; il faut trembler quand on s'en approche; car c'est un couteau qui égorge notre âme, si nous y venons en mauvais état : *Diligenter attende*, attention actuelle, *sciens quod talia oportet te parare*. Comme Jésus nous donne son corps, son âme, sa divinité, ses mérites et le fruit de sa passion, ainsi il nous faut lui offrir irrévocablement, entièrement et sans réserve notre corps, notre âme, notre amour, nos actions, et des résolutions de corriger quelque vice, de pratiquer quelque vertu en particulier, d'endurer quelque chose pour l'amour de lui, de nous priver de quelque vanité, sensualité, ou inutilité.

Si nous faisons ainsi toutes les fois que nous communions, quand nous ne communierions qu'une fois par semaine, ce serait, au bout de l'année, au moins cinquante actes de vertu que nous aurions pratiqués;

mais nous communions souvent, et nous n'avancions point, ou fort peu, parce que nous nous contentons de communier sans avoir soin d'en recueillir les fruits.

II. — 1. Le prophète Aggée nous dit : *Seminastis multum et intulistis parum, comedistis et non estis satiati, et qui merces congregavit, misit eas in saccum pertusum* (Agg., I, 6) : Vous avez beaucoup semé et fort peu recueilli ; la viande que vous avez prise ne vous a pas rassasié, parce que vous avez mis vos trésors en un sac percé, c'est-à-dire, nous avons reçu peu de fruit de cet auguste sacrement, parce que nous l'avons mis en un cœur déchiré de distractions, troué de pensées mondaines et d'affections terrestres.

2. Le cardinal Cajétan, et d'autres bons théologiens fondés dans la doctrine des Pères, nous enseignent une belle vérité bien remarquable en ce sujet : ils disent que l'eucharistie ne confère pas seulement la grâce habituelle et sanctifiante à l'instant qu'on la reçoit, en ce moment qu'on mange le corps de Jésus-Christ, mais tout le temps qu'il est en nous sacramentellement, tant que les espèces sont entières et que le corps de Jésus y est, il confère la grâce ; je dis même, *ex opere operato*, pourvu que l'âme y contribue par la disposition et par des actes de dévotion, et que Jésus peut dire du petit monde, c'est-à-dire de sa demeure en notre corps, ce qu'il disait autrefois du grand par ces paroles : Je suis la lumière du monde, et je l'éclaire de mes rayons tant que je suis dans le monde : *Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi*. En voici la raison.

3. Il a institué les sacrements en des signes extérieurs et visibles, parce qu'il ne nous veut pas seulement donner sa grâce par ces instruments, mais nous instruire par ces signes, et nous apprendre que sa grâce opère en l'âme les mêmes effets et en la même manière que les signes opèrent au corps : la matière du baptême n'est pas du vin, de l'huile ni quelque autre liqueur pareille, mais de l'eau, pour nous apprendre que comme l'eau nettoie les taches du corps et est un principe de génération, ainsi la grâce lave les taches du péché originel et actuel, et fait naître l'âme à Dieu et à l'Eglise. La matière de la confirmation et de l'extrême-onction est l'huile d'olive, pour faire savoir que comme l'huile fortifie le corps et rend les membres plus souples et plus adroits, que pour cela les athlètes s'ignoient avant la lutte, ainsi la grâce de ces deux sacrements fortifie notre âme contre les assauts du monde et du diable. Il nous donne son corps en l'eucharistie, sous les signes et les apparences du pain, pour nous apprendre que son corps opère en notre âme, comme le pain opère en notre corps. Faites qu'un homme qui a l'estomac cacochyme, le cœur et le foie indisposés, mange un morceau de pain, il n'y trouvera pas grande saveur ; ce pain ne le confortera point, ne le nourrira que fort peu ; il demeurera là-dedans presque inutile et oisif : mais si vous avez l'estomac bien sain, bonne chaleur naturelle, vive et

vigoureuse, le cœur et le foie en bonne disposition, vous avez grand plaisir à le manger.

Peut-être vous avez froid après le repas, mais ce n'est qu'à l'extérieur, c'est signe de santé ; le dedans s'échauffe et se conforte. La viande vous réjouit et vous nourrit, parce que la chaleur naturelle fait son devoir et agit avec la viande : ce que la chaleur naturelle est a notre corps, l'amour de Dieu et la dévotion le sont à notre âme. Si vous êtes froid en l'amour de Dieu, si vous n'avez guère de dévotion quand vous communiez, vous n'avez que point ou fort peu de délices spirituelles : Jésus demeure là en votre corps quasi inutile et sans rien faire ; pourquoi ? c'est que votre chaleur, qui est votre amour, n'agit aucunement sur lui ; votre esprit est égaré, votre cœur est à cent lieues de là. Le sacrement ne vous réjouit point, ne vous console point, ne vous fortifie non plus que la viande matérielle au corps maléficié ; mais si vous êtes fervent en l'amour de Dieu et froid aux choses extérieures ; si vous êtes attentif à ce que vous avez reçu, appliqué à vous-même et à Jésus qui est en vous ; si votre dévotion, qui est la chaleur de votre âme, exerce vers lui des actes d'adoration, d'action de grâces, d'amour et d'oblation de vous-même ; tant que ce pain céleste sera dans vous, il opérera en vous et y produira incessamment de nouveaux degrés de grâce, même *ex opere operato*.

On peut dire avec vérité, en suite de ce principe, qu'il est plus profitable à une âme de communier une fois et être bien attentive, bien appliquée au Fils de Dieu après la communion, que de communier plusieurs fois, et se distraire ou dissiper soudain après avoir communiqué.

Supposons que ce soit maintenant l'hiver, qu'il fasse un fort froid, et qu'il y ait ici un bon feu ; je m'en approche cinq ou six fois, mais tout aussitôt je m'en retire bien loin, je retourne à l'air et au froid. Vous ne vous en approchez qu'une fois, mais vous y demeurez demi-heure entière, lequel de nous deux aura plus de chaleur ? je vous en fais juges vous-mêmes. L'eucharistie est un feu spirituel et divin, figuré en ce feu qui brûlait continuellement sur l'autel par le ministère du prêtre : *Ignis in altari meo semper ardebit, quem nutrit sacerdos* ; nous nous approchons de ce feu pour nous échauffer en l'amour de Dieu ; pour ce sujet même l'Eglise nous fait dire, au sortir de l'autel, l'hymne des trois enfants en la fournaise : Je m'approche de ce feu cinq ou six fois en quinze jours, mais je me distrais tout aussitôt, mon esprit s'envole et s'applique à des bagatelles. Vous ne communiez qu'une fois en quinze jours, et, après la communion, vous recueillez votre esprit, vous réunissez les puissances de votre âme, vous employez demi-heure avec fervent à caresser Jésus, à faire des actes d'amour, des résolutions solides et efficaces de vous corriger, d'endurer pour l'amour de lui, et de lui pratiquer la vertu. Pour moi, je

pense que vous profitez plus en cette seule communion que je n'ai profité en six.

4. Aussitôt que la mère-perle a reçu la douce rosée que le ciel lui a distillée, elle a grand soin de refermer sa coquille; autrement, quand le flux retourne, l'eau salée entrerait en son écaille et se mêlerait avec l'eau douce; elle ruinerait l'effet de la rosée, et empêcherait que l'huître ne devint enceinte de la perle. L'âme dévote est comme une mère-perle, elle reçoit Jésus comme une céleste rosée, *Concresecat ut ros eloquium meum, roreat, cali, desuper*: et ainsi elle doit avoir grand soin de former son cœur à toute affection étrangère, son esprit aux pensées extravagantes, afin qu'elle puisse concevoir, par cette influence divine, les perles spirituelles des vertus solides; elle doit prendre garde que l'esprit malin ne lui fasse comme le polype ou l'écrevisse de mer fait à l'huître: quand il voit qu'elle a ouvert sa coquille, il a bien l'attention et la méchanceté de lui jeter promptement une petite pierre, et l'huître, ne pouvant se refermer, il se jette sur elle et en fait sa curée. Satan est un polype, un cancer marin; il va toujours à recuilons comme l'écrevisse, il est friand des âmes dévotes, comme l'écrevisse des huîtres.

Quand l'âme ouvre, épanouit et dilate son cœur, pour recevoir affectueusement le précieux corps de Jésus, il lui jette la pierre de quelque scrupule, de quelque inquiétude et souci superflu, ou soin de ménage: si nous devons écrire une lettre, c'est alors qu'il nous la dicte avec de plus belles pointes: si nous devons faire une leçon, un sermon ou une dispute, il nous ouvre l'esprit, il le subtilise, il fournit des arguments et des matières; si nous avons un procès, il nous remet en mémoire notre bon droit et le tort de notre partie; il nous suggère des raisons, des inventions et des artifices pour gagner notre cause; mais *omnia tempus habent*, chaque chose a son temps. Pour apparente, spécieuse, charitable et nécessaire que soit la pensée qui nous vient après la communion, il la faut rejeter, comme une tentation du diable, qui nous veut dérober la meilleure partie du fruit de la communion; ce n'est pas alors la saison, c'est le temps de penser à Jésus, de méditer sa vie et sa passion, de lui communiquer nos secrets, de parler avec lui bouche à bouche, cœur à cœur, et de négocier avec lui les affaires de notre salut. C'est alors le temps de recueillir la grâce et le fruit du sacrement.

5. Je remarque en l'Evangile trois sortes d'apôtres qui communiaient bien diversement, et avec un succès bien différent: le traître Judas communia indignement, et, après la communion, le démon entra en son cœur, et le porta à faire l'action la plus noire et la plus criminelle qui se puisse commettre, à livrer son maître entre les mains de ses ennemis. *Post buccellam introiit in eam Satanas*. Saint Pierre et les autres apôtres communiaient en bon état; mais après la communion, ils s'amusèrent à penser qui d'entre eux était le plus grand. Il n'y eut

que saint Jean qui se tint recueilli et attentif à méditer les grands mystères qui s'opéraient, qui se reposa sur le sein adorable de Jésus et qui fut caressé de lui; pour ce, les autres, n'ayant pas tiré tant de force et de vigueur de la sainte communion, tombèrent et ne furent pas fidèles à leur maître: l'un le renia, les autres l'abandonnèrent. Saint Jean seul, qui avait fait profit de la communion, fut constant, persévéra, et tint compagnie à Jésus jusqu'au pied de la croix, et, en récompense, il reçut la Vierge pour sa mère.

Ainsi, entre les chrétiens, quelques-uns communiaient comme Judas, indignement et en état de péché mortel; ils sont coupables de la mort d'un Dieu; s'ils ont la foi, ils doivent trembler, quand on lit en la messe de cette octave: *Reus erit corporis et sanguinis Domini, alleluia*. Quand un prêtre, qui a communia indignement une seule fois en sa vie, récite ces paroles en la postcommunion, il devrait avoir envie d'éclipser ce mot, *alleluia*; car c'est un chant d'allégresse, et les paroles qui le précèdent sont des coups de tonnerre pour ceux qui ont communia en mauvais état une seule fois. D'autres communiaient dignement, mais un moment après la communion, ils égarent leur pensée et répandent leur esprit aux choses extérieures, à de vaines sensualités, des inutilités; *quis eorum videatur esse major*: une telle porte trop d'état, cet habit est mieux fait que le mien, une telle a passé devant moi; et comme ils n'ont pas tiré beaucoup de fruit de l'eucharistie, ils manquent à Dieu dans l'occasion. Il n'y a que les âmes bien dévotes qui font comme saint Jean, qui ramassent toutes les puissances de leurs âmes, et qui sont soigneuses de négocier avec Jésus les affaires de leur salut en un temps si opportun, qui résistent aux tentations dans les occasions, et qui font progrès en la perfection chrétienne.

6. Disons donc après la communion: *Exulta et lauda habitatio, Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israel*: Mon âme, tressaillez de joie et louez le Seigneur, parce que le grand par excellence est au milieu de vous, lui qui est le saint d'Israël.

Exulta: Saint Jean en la présence de Jésus rompit ses liens, il franchit les lois de la nature et tressaillit d'allégresse. Vous n'êtes pas seulement en la présence de Jésus; vous ne l'avez pas seulement devant vos yeux, mais en votre sein, sur votre cœur et au milieu de vous, *in medio tui, habitatio Sion*. Il ne vient pas à vous pour y loger eu passant, mais pour y habiter et pour y faire sa demeure, *elegit Dominus Sion, elegit eam in habitationem sibi*. Se peut-il faire que vous ne tressailliez pas de joie? *Exulta, exulta*.

Et lauda, habitatio Sion. Saint Athanase écrit que saint Antoine, étant allé visiter saint Paul, premier ermite, Dieu leur envoya par un corbeau, un pain entier pour leur souper, ils furent tellement attendris par cette douceur de la providence divine, qu'ils passèrent toute la nuit à chanter les louanges de

Dieu. Le Fils de Dieu ne vous donne pas un pain matériel, mais le pain des anges, sa propre chair, il ne vous envoie pas un corbeau, mais il vous l'apporte lui-même, il ne vous le donne pas une seule fois, mais tous les mois, tous les quinze jours, toutes les semaines : ne passerez-vous pas au moins une demi-heure à ses louanges.

Magnus in medio tui. Saint Siméon ayant eu le bonheur de tenir entre ses bras l'Enfant-Jésus, ne se soucia point de vivre, il avait la mort à souhait, il ne se souciait plus d'avoir aucun commerce avec les créatures, ayant eu alliance avec le Créateur, il disait : *Nunc dimittis servum tuum, Domine*; c'est qu'il prit tant de plaisir à baiser ce divin enfant, que pour mieux jouir de cette douceur, toute son âme se mit sur ses lèvres, et fut sur le point de sortir pour s'attacher inséparablement aux sacrés pieds de ce béni Sauveur. Vous ne l'avez pas seulement entre vos bras, mais au centre de votre cœur, *in medio tui*, il n'est plus enfant, mortel et passible, mais glorieux, immortel et impassible : vous ne le recevez pas des mains de la Vierge, mais de celles du Père éternel, au moins, après un tel bonheur, après avoir reçu la vie, mourez au monde, à vos avis, à vos passions, à vos imperfections et à vous-même, pour ne vivre qu'en Jésus, qu'à Jésus, pour Jésus, et dites comme l'Apôtre : *Vivo ego jam non ego, vivit vero in me Christus.*

Magnus. Un prince de notre temps pour éprouver la piété d'un bon prêtre, l'alla demander pendant qu'il disait la messe, le sacristain au sortir de l'autel lui dit : Mon père, M. le prince vous demande et vous attend il y a déjà quelque temps : si c'eût été quelque prêtre indévot, il eût laissé promptement ses ornements, et fut allé complimenter ce prince : le père le fit fort bien attendre assez longtemps pour faire ses actions de grâces ; et puis dit à ce prince : Monsieur, je vous demande pardon de vous avoir fait tant attendre, c'est que je parlais à un plus grand que vous ; le prince le prit de très-bonne part, et depuis estima et honora beaucoup ce bon ecclésiastique.

Sanctus : c'est le saint des saints qui est venu à vous, sa sainteté l'éloignait de vous, mais sa bonté plus forte que sa sainteté l'a approché de vous, elle l'a mis au milieu de vous, elle l'a joint et uni à vous, *in medio tui*, gardez-vous bien de vous en jamais séparer, plutôt mourir que de le quitter. Salomon eut autrefois une pensée digne de sa sagesse : l'Écriture dit qu'ayant épousé la fille de Pharaon, qui n'était pas du peuple de Dieu, il lui bâtit une maison pour la loger hors de la cité de David, disant : Ma femme n'est pas digne de demeurer en la maison de mon père David, qui a été sanctifiée par l'entrée que l'arche d'alliance y a faite : *Filiam Pharaonis transtulit de civitate David, in domum quam œdificaverat ei, dixit enim Rex, Non habitabit uxor mea in domo David regis Israel, eo quod sanctificata sit quia ingressa est in cam arca Domini.* Puisque le corps précieux de Jésus, qui est la vraie arche

d'alliance, est entré en votre cœur et l'a sanctifié, il ne faut pas que rien de profane, rien de terrestre, rien d'indigne d'une si sainte demeure y soit jamais plus reçu.

Sanctus Israel, c'est-à-dire *videns Deum*, c'est le Saint d'Israël, il vient pour sanctifier celui qui est Israël, qui s'applique non pas à voir les vanités, non à admirer les mondantés, non pas aux pensées du ménage, mais à voir Dieu en ce sacrement, à contempler Jésus, à méditer ses perfections, ses mystères et ses bénéfices.

Jacob fut surnommé Israël (*Gen.*, XXXII, 27) quand il lutta avec Dieu une nuit toute entière et obtint par importunité sa bénédiction. Le prophète Osée (*Ose.*, XII, 4) dit, que cette lutte était une longue et fervente prière. Le temps après la communion est le vrai temps de lutter avec Dieu, puisqu'alors nous sommes joint à lui corps à corps ; il nous faut donc lutter avec lui courageusement et opiniâtrément : il faut le prier, le presser, le solliciter, le conjurer et l'importuner d'avoir pitié de nous, de jeter ses yeux de miséricorde sur nous, de nous pardonner nos péchés et guérir nos infirmités : *Non dimittam te nisi benedixeris mihi* ; je ne vous quitterai point, que vous ne m'ayez donné votre sainte bénédiction, ni même après que vous me l'aurez donnée.

Si nous faisons ainsi, il le fera infailliblement, il exaucera nos prières, il nous comblera de bénédictions, bénédictions de douceur et de grâce en ce monde, bénédictions d'honneur et de gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XV.

De l'essence et des cérémonies du très-adorable sacrifice.

(On montre en ce discours la messe dans la Bible.)

Tu es sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech.

Vous êtes un prêtre selon l'ordre de Melchisédech.
(Ps. CIX.)

Jésus-Christ Notre-Seigneur étant vrai Dieu et vrai homme, a toujours deux intentions en toutes ses entreprises : il regarde la gloire de Dieu et le salut des hommes : pour cela il a voulu que l'eucharistie fût un sacrifice et un sacrement tout ensemble, une victime et une viande. En qualité de sacrifice et d'hostie, il se réfère à la gloire de Dieu ; en qualité de sacrement et de viande, il se réfère au salut des hommes. Jusqu'à présent nous avons traité de l'eucharistie comme sacrement, aujourd'hui je dois traiter de l'eucharistie comme sacrifice, et répondre aux hérétiques qui ne cessent de crier, qu'on leur montre la messe en la Bible et qu'ils se feront catholiques ; et je dis, que si je ne leur montre la messe en la Bible sans qu'ils puissent répartir, je suis content de ne monter plus en chaire. Quand Josué voulut combattre contre les ennemis du peuple de Dieu, il arrêta le soleil au milieu de sa course, pour se servir de sa lumière en cette bataille si impor-

tante, et pour l'avoir comme témoin oculaire d'une victoire si glorieuse que la sienne : ayant à combattre contre les adversaires de l'Église, je ne dois pas vous prier de vous arrêter sur notre horizon, ô Jésus mon Sauveur, vrai soleil de justice ! vous vous y êtes obligé par l'institution de ce sacrement ; mais je vous veux supplier de répandre en nos esprits les rayons de votre lumière ou de votre vérité : *Emitte lucem tuam et veritatem tuam*, etc. Et parce que nous en sommes indignes, donnez s'il vous plaît cette lumière à votre mère bien-aimée, afin qu'elle nous la communique, nous la saluons à cette intention, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Hæretici injuste petunt ut ostendam illis missam in Bibliis cum in iis non possint ostendere suam cœnam.* — I. **Punctum.** *Cœremoniæ missæ ostenduntur sigillatim in Scriptura; earum convenientiæ probantur: 1. Scriptura; 2. Patribus et ratione; 3. comparatione; 4. Responsione ad objectiones.* — II. **Punctum.** *Essentia missæ, seu sacrificium, ostenditur in Scriptura.* — III. **Punctum.** *Morale. 1. Arguuntur indevoti de suis immodestiis. 2. Instruuntur devoti.*

Pour trouver mauvais, avec raison, que nous disions la sainte messe, il faudrait montrer, en l'Écriture, ou en la tradition de l'Église, qu'il est défendu de la dire : car, comme dit le jurisconsulte, les choses qui ne sont point défendues sont censées nous être permises : *Quæ non sunt prohibita concessa intelliguntur* (*L. Statuas, cod. de religiosis et sumptibus funerum*). Cherchant ce matin la messe en votre Bible, messieurs de la prétendue religion, j'y ai trouvé, à la fin du Nouveau Testament, ces paroles : la forme des prières ecclésiastiques, la forme d'administrer le baptême, la manière de célébrer la cène, la forme de célébrer le mariage. Vous dites qu'il ne faut rien ajouter à la Bible, et vous y avez ajouté toutes ces paroles : la forme d'administrer, la forme de célébrer, la manière de célébrer : vous dites qu'on vous montre la messe en la Bible ; montrez-moi, en la Bible, toutes ces formes et ces manières : vous demandez qu'on vous montre que les apôtres ont dit la messe ; montrez-moi qu'ils ont fait la cène comme vous la faites. Vous faites la cène, lisant le chapitre onzième de la 1^{re} Épître aux Corinthiens ; saint Paul n'écrivit cette lettre que l'an de Notre-Seigneur cinquante-sept, et saint Matthieu, qui a écrit le premier des évangélistes, n'écrivit son Évangile que l'an quarante et un : donc, avant tout ce temps-là, les apôtres et les disciples célébraient la cène sans lire aucun chapitre du Nouveau Testament ; donc ils ne faisaient pas la cène comme vous la faites. Je pourrais vous montrer, au texte hébreu de la Bible, ce mot de *messe* ; mais je ne m'y veux pas arrêter : car cela est trop rebattu.

Je ne crois pas que vous soyez si pointilleux

que de rejeter la messe, si on ne vous en montre le nom en la Bible : vous seriez aussi déraisonnable que celui qui ne voudrait pas croire en la sainte Trinité, qui ne voudrait pas croire qu'il y a une seule essence en Dieu, et trois personnes, que le Fils de Dieu est consubstantiel au Père, parce que ces mots de *trinité*, d'*essence* et de *consubstantiel* ne sont pas en la Bible ; et ceux d'*entre vous* qui disent que Dieu n'a pas fait la messe, parce qu'il ne l'a pas nommée, sont aussi simples que celui qui dirait que Dieu ne créa pas les animaux, parce qu'il ne les nomma point, mais qu'il les amena à Adam pour leur imposer des noms. Un père de famille travaille pour acquérir des biens à ses enfants, et il laisse à la mère la charge de leur apprendre à parler : de là vient qu'on dit, la langue maternelle. Notre-Seigneur a travaillé pour acquérir des mérites aux fidèles, et institué les sacrements et le sacrifice pour leur appliquer ses mérites ; mais il a laissé à l'Église la charge d'enseigner aux fidèles comme ils devaient parler de ces mystères. Il y a en la messe diverses parties : il y a les parties accidentelles, qui sont les prières qu'on dit, et les cérémonies qu'on pratique devant et après le sacrifice ; il y a des parties essentielles, qui sont la consécration et l'oblation du corps et du sang précieux de Jésus-Christ. Si donc je montre, en la Bible, les parties accidentelles et les essentielles, ne sera-ce pas montrer la messe en la Bible ?

Premièrement les accidentelles : montrez-moi, je vous prie, le symbole des apôtres en la Bible. Si vous avez tant soit peu d'esprit, vous me répondrez : Il est vrai qu'il n'y est pas tout de suite comme nous le récitons ; mais il y est par-ci, par-là, et les apôtres ont fait un recueil de divers passages de l'Écriture, et en ont composé leur symbole. Vous dites vrai ; et je vous dis semblablement que l'Église a fait une harmonie de diverses prières et pratiques qui sont en la Bible, comme de diverses fleurs, pour en composer les cérémonies de la messe : en voici les épreuves.

I. — 1. Nous disons : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti* ; ces paroles sont en saint Matthieu (*Ch. XXVIII*).

On dit : *Judica me* ; c'est le psaume XLII, ou, selon vous, le XLIII.

Nous nous reconnaissons et confessons pécheurs en la présence de Dieu et des saints. David le fit ainsi, et obtint pardon, au second des Rois, ou, selon vous, au second de Samuel (*Chap. XII*).

Nous frappons l'estomac en nous confessant pécheurs ; le publicain l'a fait, et en a été loué du Sauveur, en saint Luc (*Chap. XVIII*).

Nous disons : *Deus tu conversus, ostende nobis misericordiam tuam* ; et cela est au psaume LXXXIV, ou, selon vous, au LXXXV.

On encense l'autel des messes solennelles ; l'ange l'a fait (*Apoc., VIII*).

On dit l'Introït ; c'est quelque verset tiré des psaumes.

On dit : *Kyrie, eleison* ; c'est-à-dire : Seigneur, ayez pitié de nous ; cela est au psaume CXXII, ou, selon vous, au CXXIII.

Gloria in excelsis Deo ; les anges l'ont dit, en saint Luc (*Chap. II*).

Le prêtre se tourne quelquefois vers le peuple, puis il s'adresse à Dieu ; Jésus-Christ fit ainsi dans le jardin, parlant à ses apôtres de temps en temps, et puis s'adressant à son Père, en saint Luc (*Chap. XXIII*).

On dit : *Dominus vobiscum* ; Booz l'a dit (*Ruth, II*).

Et cum spiritu tuo ; saint Paul l'a dit (*II Tim., IV*).

On dit des oraisons pour les nécessités de l'Eglise ; et l'Apôtre l'a commandé, écrivant aux Philippéens (*Chap. IV*).

On lit quelque texte des Epîtres de saint Paul, il l'a commandé aux Colossiens (*Chap. IV*) ; ou de l'Apocalypse, et saint Jean le conseille, disant : Bienheureux celui qui lit les paroles de cette prophétie, dans l'Apocalypse (*Chap. I*) ; ou bien on lit quelque chose d'un prophète, et le Fils de Dieu l'a fait, en saint Luc (*Chap. IV*).

On chante le graduel, ce sont quelques versets des psaumes ; et le Psalmiste le commande au psaume XLVI : *Psallite Deo nostro*.

On dit : *Alleluia* ; les saints le disent en l'Apocalypse (*Ch. XIX*).

On lit l'Evangile, et Jésus l'a commandé (*S. Matth., XXVIII* ; *S. Marc, XVI*).

On se lève et on se tient tout droit quand on lit l'Evangile, pour montrer qu'on est prêt de combattre contre les infidèles, et de mourir pour la vérité de l'Evangile en suite de cette parole : *Quis consurget inhi adversus malignantes aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem* ? Qui est-ce qui se lèvera pour moi contre les méchants ? Qui est-ce qui s'opposera avec moi à ceux qui font l'iniquité (*Ps., IV, 16*) ?

On dit le *Credo* ; les Apôtres et les Pères du concile de Nicée l'ont composé. On fait l'offertoire ; et Jésus a prévu et prédit qu'on le ferait et l'a approuvé, en disant : Si tu présentes ton offrande à l'autel, va te réconcilier premièrement à ton frère, qui a quelque chose contre toi, et puis tu viendras faire ton offrande (*S. Matth., V*).

On lave les mains en disant : *Lavabo inter innocentes manus meas* ; cela est au psaume XXV.

On dit : *Orate, fratres* ; et Jésus-Christ l'a dit (*S. Marc, XIV*).

On prie Dieu quelquefois à voix basse ; d'autres fois à voix haute, et Jésus-Christ l'a fait à la croix : *Cum lacrymis et clamore valido* (*Heb., V*).

On lève les mains en haut, il nous est commandé (*Ps., XXXIII* ; *I Tim., II*) ; *in noctibus extollite manus vestras, levantes puras manus*.

On dit : *Sursum corda* ; c'est ce que Jérémie commande en ses Lamentations : *Levemus corda nostra cum manibus ad Dominum in celos* (*Thren., III*).

Gratis agamus Deo nostro (*I Thessal., V*).

Sanctus, Sanctus, Sanctus (*Isaïe, VI* ; *Apo-cal., IV*).

Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini (*S. Matth., XXI*).

On fait des prières pour le roi, pour les prélats et pour tous les fidèles (*I Tim., II*).

On prie Dieu d'avoir pour agréables nos dévotions par les mérites des saints : les amis de Job le firent, et furent exaucés (*Job, XLII*). Et le prophète Daniel disait à Dieu : *Propter Abraham dilectum tuum, et Isaac servum tuum et Israel sanctum tuum* (*Dan., III, 36*).

On lève les yeux au ciel : Jésus-Christ lui-même l'a fait (*S. Jean, VI, 17*).

On bénit et consacre le pain, Jésus-Christ l'a commandé : *Ille facite* (*S. Matth., XXVI*).

On fléchit les genoux, saint Etienne l'a fait (*Act., VII* ; *Eph., III*).

On propose au peuple le corps de Jésus-Christ pour l'adorer. Le Père éternel en fit autant à ses gens (*Heb., I*) : *Et adorent eum omnes angeli ejus*.

On bénit le calice, et saint Paul le faisait : Le calice de bénédiction que nous bénissons (*I Cor., X*).

On recommande à Dieu les trépassés, et cela est loué en l'Ecriture (*II Mach., XII*).

On dit l'oraison dominicale : Jésus-Christ l'a composée (*S. Matth., VI*).

On rompt l'hostie, Jésus l'a fait (*S. Matth., XXVI*).

On dit : *Pax Domini sit semper vobiscum*, Jésus l'a dit (*S. Luc, XXIV*) ;

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi : Saint Jean Baptiste l'a dit (*S. Jean, I*) ;

Domine non sum dignus : le Centenier l'a dit (*S. Matth., VIII*).

On reçoit la communion : Jésus l'a commandé (*I Cor., XI*).

On remercie Dieu en chantant quelques versets des psaumes : et Jésus-Christ le fit en la dernière Cène, allant au Jardin après la communion (*S. Luc, Hymno dicto exierunt XXII*).

On congédie le peuple après le sacrifice : Salomon le fit ainsi (*I Paral. VII*).

On bénit le peuple : Melchisédech le fit après son sacrifice (*Hebr., VII*).

On dit le dernier Evangile, c'est le premier chapitre de saint Jean.

On a un autel : saint Paul en a fait mention, disant : nous avons un autel (*Hebr., XIII*), et Jésus Christ (*S. Matth., V*) : Si tu offres ton présent à l'autel.

On a des lampes ou des cierges allumés, nous avons appris de l'Apocalypse à le faire (*Chap. IV*).

Le prêtre est revêtu d'une aube, d'un voile blanc ou d'un aniet, d'une étole, d'un manipule et d'une chasuble, ce sont les livrées de la passion : ensuite de ce commandement que Jésus fit à ses apôtres : Faites ceci en mémoire de moi. Ce que saint Paul explique en disant : Toutes les fois que vous mangerez de ce pain, vous annoncerez la mort du Seigneur. Vous m'avouerez qu'un ministre, qui ayant des habits séculiers, donne un morceau de pain et un verre de vin, comme il ferait dans un cabaret, ne représente pas la

passion du Fils de Dieu, comme fait un prêtre qui porte les livrées de la passion, et qui en remet devant les yeux des assistants les principaux mystères par ses actions. Quand les enfants d'Israël célébraient tous les ans la fête de leur sortie d'Égypte, ils mangeaient l'agneau pascal en même posture que la première fois, avec empressement, des pains sans levain, des laitues amères, le bâton à la main comme des voyageurs, parce qu'ils sortirent en cet état de la captivité d'Égypte.

2. Et que les cérémonies que nous pratiquons en la messe soient fort anciennes, il paraît en ce que nous avons encore des liturgies de saint Basile, saint Chrysostome et des autres Pères de la primitive Église : car la consécration se faisant en fort peu de paroles et la transsubstantiation se faisant invisiblement, si elles n'étaient ornées et relevées par cette pompe de cérémonies extérieures, le peuple qui se conduit par les sens les mépriseraient aisément.

3. Imaginez-vous une dame, dont le mari est mort au service du roi, combattant généreusement dans les occasions, elle va trouver le roi avec ses enfants, elle demande récompense des services de son mari, quelque office ou bénéfice pour ses petits gentilshommes : elle s'habille convenablement à ce qu'elle va faire, elle prend le deuil pour émouvoir le prince à compassion ; elle apprend soigneusement et observe de point en point tous les compliments de la cour ; si ses petits enfants lui disaient : Pourquoi portez-vous cette robe noire pourquoi vous mettez-vous à genoux devant le roi ? pourquoi faites-vous une telle cérémonie ? ils parleraient en enfants, et on ne serait pas obligé de leur répondre. L'Église catholique est l'épouse de Jésus-Christ, il a rendu de très-signalés services à Dieu son Père ; il est mort pour son honneur, elle est devenue veuve par son trépas, elle se présente au Père éternel avec les livrées de la Passion ; elle demande récompense de la mort de son époux, des grâces et des faveurs pour ses enfants, par les mérites de leur père ; et vous dites : Pourquoi un tel habit, un tel signe de croix : allez, vous êtes un enfant, n'est-ce pas assez que vous sachiez que l'Église est votre mère, et qu'elle est plus sage que vous, puisqu'elle est gouvernée par le Saint-Esprit.

4. Oui, mais, premièrement, disent-ils, Dieu est un Esprit qui veut être adoré en esprit : cela est vrai, mais vous ne dites pas qu'il vous a donné le corps et l'âme, et que nous devons employer tous les deux à son honneur et à son service ; si les postures et les contenance du corps, quand on les fait à honne intention, ne lui sont point agréables, mais indifférentes, pourquoi est-ce que David et Moïse levaient les mains en priant ? Pourquoi saint Etienne et saint Paul fléchissaient-ils les genoux ? pourquoi Jésus-Christ, au jardin, se prosternait-il contre terre ? Ils disent en second lieu, qu'il ne faut honorer Dieu que par un culte commandé de sa part : autrement c'est superstition ; les trois rois faisaient donc une superstition,

quand ils se prosternaient devant Jésus et qu'ils lui offraient leurs présents, car il ne leur était pas commandé. Sainte Madeleine était superstitieuse, lavant ses pieds et les essuyant de ses cheveux, puisqu'il ne lui était pas commandé, le peuple hébreu était superstitieux, jetant des rameaux de palme où le Fils de Dieu devait passer.

II. — Mais laissons là les cérémonies qui ne sont qu'accidentelles, et considérons ce qui est essentiel. Il ont coutume de s'amuser à des incidents, et négligent le principal. Quand on ne vous pourrait montrer en la Bible les prières qu'on y fait et les cérémonies qu'on y pratique, ils ne s'en suivrait pas pourtant que la messe n'est pas en la Bible. L'essence de la messe n'est pas proprement en ces cérémonies, qui ne sont que des ornements et des préparatifs. L'essence de la messe c'est le sacrifice, et je le montre clairement en la Bible ; car nous faisons la même chose en la messe, que fit Jésus en la dernière Cène, il a dit : *Hoc facite*, faites ceci ; notez *hoc*, ceci, le même que j'ai fait ; quand il leur lavait les pieds il leur dit : Je vous ai donné bon exemple, afin que vous lassiez le semblable ; mais ayant consacré il ne dit pas : Faites le semblable, il dit faites le même que j'ai fait ; or en consacrant et donnant son corps, il fit un vrai sacrifice : ce que je montre si évidemment, que je défie tous les ministres de France de répondre à cet argument.

Où il y a effusion de sang pour la rémission des péchés, il y a un vrai sacrifice. En la dernière Cène il y eut effusion de sang pour la rémission des péchés, donc il y eut un vrai sacrifice. Qu'il y ait eu effusion, c'est-à-dire oblation de sang en la dernière Cène, il paraît par les paroles de Jésus-Christ qui dit : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang qui est répandu pour la rémission des péchés. Qui est répandu, c'est-à-dire qui est offert : car en terme de sacrifice, répandre le sang ou quelque autre liqueur est l'offrir, rompre ou donner la victime et l'immoler c'est la même chose. Les ministres qui ne veulent pas chicaner l'avouent, mais ils répondent que ces paroles : Mon sang est répandu pour vous, s'entendent de l'effusion qui fut faite en la croix et en la passion : *Parum pro nihilo reputatur*, disent-ils ; Jésus était sur le point d'aller au jardin, et de là au Calvaire, quand il dit en la Cène : Mon sang est répandu pour vous, c'est-à-dire qu'il va être répandu. Cet échappatoire aurait quelque apparence, si nous n'avions que le texte latin de l'Évangile, mais le Saint-Esprit y a pourvu et leur a ôté le moyen de s'échapper : car au texte grec, qui est le langage de saint Luc, il y a, *ταῦτο τὸ ποτήριον ἢ κενὴ δεικνύκη ἐν τῷ αἵματι μου τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυσόμενον*.

Sur quoi j'accuse les ministres de Genève d'une insigne fausseté au frontispice de leur Nouveau Testament en français, ils protestent qu'ils l'ont traduit suivant l'original grec, et ils en corrompent ici le sens si palpablement, qu'il ne faut qu'entendre tant soit peu le grec pour voir clairement leur erreur ;

car au lieu de traduire le texte de saint Luc en cette manière : Ce calice est le nouveau Testament en mon sang, ils tournent : Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang, ils ne veulent point de calice en leur Bible, de peur que leurs gens ne leur disent : Voilà un calice en la cène de Jésus-Christ, et il n'y en a point en la nôtre. Mais ce n'est pas là où est la tromperie et je ne m'y arrête pas ; ils tournent : Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang qui est répandu pour vous ; je dis qu'en cette version (qui est répandu) il y a une fausseté si noire qu'ils ne s'en sauraient laver ; car pour traduire fidèlement le grec, il faut dire : Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang, laquelle est répandue, puisque le participe *ἐχχυσόμενον*, se rapporte à la coupe et non pas au sang. Ce qui fait qu'on ne peut pas bien découvrir ni convaincre leur fausseté par le texte latin, c'est que *Calix et sanguis* sont de même genre et on ne peut discerner auquel des deux se rapporte le relatif : mais le texte grec est évident et les convainc de fausseté ; car la coupe est au nominatif, le sang est au datif, et le participe *répandu* se rapporte à la coupe et non au sang, puisqu'il est au nominatif et non pas au datif ; il y a *ἐχχυσόμενον*, non pas *ἐχχυσόμενον*.

Où ils se sont aperçus de cette erreur, ou non : s'ils ne s'en sont pas aperçus, c'est une ignorance grossière, et pourquoi donc se mêlent-ils de traduire l'Écriture étant si ignorants ? s'ils s'en sont aperçus, c'est une malice noire, et pourquoi donc veulent-ils réformer le monde étant si malicieux ? la raison pourquoi ils ont fait glisser cette fausseté dans le texte sacré, c'est pour aveugler le monde et pour éviter la preuve puissante et irréprochable qu'on tire de ce texte pour montrer le sacrifice. Car selon le texte de saint Luc, qui a écrit en sa langue maternelle, c'est-à-dire en grec, ce n'est pas simplement le sang qui est répandu, c'est-à-dire offert ; mais c'est la coupe, c'est-à-dire le sang, en tant qu'il est dans la coupe. Il ne parle donc pas de l'effusion ou de l'oblation du sang faite en la croix, mais en la cène ; car en la croix il n'y avait point de coupe, et il y en avait en la cène. Je défie tous les ministres de France de répondre à cette preuve.

III. — Mais laissons là les étrangers, prions Dieu qu'il les convertisse, et parlons aux domestiques de la foi, aux enfants de l'Église, apprenons que puisque la messe est un sacrifice très auguste, où est offert le corps et sang de Jésus-Christ pour la rémission des péchés, nous devons tâcher d'y assister le plus souvent, révéremment et dévotement qu'il est possible.

Adeamus cum fiducia ad thronum gratie ejus : il a son trône de gloire au ciel, il aura son lit de justice en la vallée de Josaphat, l'autel est son trône de grâce, il est ici prêt à nous faire grâce, il y est plein de bonne volonté pour nous, il y reçoit nos hommages et y fait ses largesses avec profusion et magnificence. *In auxilio opportuno* : Le temps de la messe est le temps opportun, l'heure la

plus commode pour négocier les affaires de notre salut avec Dieu, pour apaiser sa colère et pour gagner ses bonnes grâces (*S. Chrysost., hom. de incomprehens. Dei Natura*). Les anges épient ce temps pour nous recommander à Dieu, ils fondent à l'église adroitement, ils se tiennent auprès de l'autel, ils remontent à Jésus ce qu'il a fait pour nous.

Il n'y a dévotion si délicieuse, indulgence si aisée à gagner, ni vertu si facile à pratiquer que d'entendre la messe ; vous dites quelquefois : *peccantem me quotidie et non penitentem timor mortis conturbat me* ; vous êtes en peine de votre salut, vous avez commis de grands péchés, vous ne pouvez jeûner, donner des aumônes, ni faire des austérités, vous avez l'estomac faible, vous êtes pauvre et de petite complexion, et bien il y a de l'excuse ; mais qui vous empêche d'ouïr plusieurs messes ? pour gagner les autres indulgences, il faut jeûner, faire voyage, etc. pour gagner celle-ci, il ne faut qu'être présent avec un peu de bonne volonté, et de piété intérieure, un peu de retenue et de modestie extérieure, et les souffrances de Jésus vous sont appliquées, ses satisfactions communiquées, et les peines dues à vos péchés diminuées.

Je me suis souvent étonné de voir que les hérétiques ne commettent pas tant d'irrégularités ni tant d'insolences en leur prêché, que nos catholiques en l'église. J'ai autrefois été au prêché, non par curiosité ; mais pour répondre par après aux arguments du ministre ; j'y remarquais qu'encore qu'ils n'y fassent autre chose que de prêcher et de chanter deux ou trois psaumes, on n'y entendait pas tant de bruit, et on n'y voyait pas tant d'immodesties que nous faisons en la messe ; lisant l'autre jour l'Écriture, le Saint-Esprit m'en apprit la raison.

Les Israélites qui étaient le peuple de Dieu, ayant une grande guerre contre les Philistins, firent apporter en leur camp l'arche d'alliance, qui était le principal et quasi l'unique renfort qu'ils eussent en ce temps-là. Les Philistins ayant appris cette nouvelle, commencèrent à se lamenter : Malheur à nous, nous sommes perdus, le Dieu d'Israël est venu en son camp, *venit Deus in castra*. C'est-à-dire celui qui a défait les Egyptiens, les Chananéens, les Amorrhéens et les autres peuples qui lui ont résisté : puis ils s'animèrent l'un contre l'autre et relevèrent leur courage : *Confortamini, Philistini, confortamini* ; Courage, soldats, courage, camarade, bon courage, plus de renfort nos ennemis auront, plus nous aurons d'honneur de les vaincre, il ne sera pas dit qu'ils nous aient assujettis comme nous les avons domptés et asservis. *Omnia in figuris quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt*. Quand on dit la messe les démons se pâment de frayeur, ils s'altristent et se lamentent, *venit Deus in castra*, nous sommes défaites et tous nos desseins renversés, si nous ne prenons garde à nous. C'est en la messe que saint Antoine et saint François furent touchés de Dieu, c'est là qu'ils prirent résolution de nous déclarer

la guerre ; mais courage ! ne perdons pas espérance, redoublons nos forces et nos sentinelles ; un tel va à l'église pour ouïr la messe ; s'il prie Dieu de bon cœur et bien attentivement, Dieu le convertira, il échappera de nos mains, il lui faut envoyer son compagnon, il le fera cajoler, lui contant des nouvelles, il lui faut susciter une telle qui amusera ses yeux, son esprit par les charmes de ses ajustements et de ses beaux habits. Ainsi Satan est très-curieux de vous rendre plus insolent et immodeste dans les églises, que les huguenots en leur prêche, parce qu'en cela ils vous êtes plus criminels, vu que vous avez le corps de Jésus-Christ en la messe et qu'ils n'ont qu'un morceau de pain en leur cène.

Que dis-je ? plus immodeste que les huguenots, mais plus que les idolâtres ! C'est une merveille qui me fait rougir, quand je vois avec quelle attention, avec quel silence, quelle retenue et quelle application d'esprit les païens sacrifiaient à leurs faux dieux, quelle crainte ils avaient d'interrompre, de troubler ou de profaner tant soit peu leurs sacrifices. De là venaient ces avertissements que le héros faisait :

Favete linguis.—Sint fida silentia sacris.
—Procul hinc, procul este, profani.

Le roi Numa Pompilius étant averti au milieu de son sacrifice que les ennemis étaient aux portes de la ville répond : *Ἐγὼ δὲ Θεῶν*, et moi je sacrifie.

Sacra Jovi stygio, quæ rite incepta paravi
Perficere est animus...

Pour cette raison ils se couvraient la tête en sacrifiant, pour n'avoir aucune occasion de jeter la vue sur quelque objet qui leur apportât de la distraction :

Purpureo velare comas adopertus amictus
Ne qua inter sacros ignes in honore Deorum
Hostilis facies occurrat, et omnia turbet.

Ne pensez-vous pas que vous donniez sujet à Satan, de se vanter, de se glorifier, de braver la majesté de Dieu, de lui insulter et lui dire : J'ai eu de meilleurs serviteurs que vous, je ne leur promettais rien, et si ils me sacrifiaient à grands frais des moutons, des génisses, des taureaux et même leurs propres enfants : et toutes les fois qu'ils me sacrifiaient, c'était avec grand respect, profond silence, avec attention et application d'esprit, et encore que vous leur promettiez votre paradis, encore que le sacrifice ne leur coûtât rien, que vous leur donniez votre Fils pour vous sacrifier, ils ne le font que par manière d'acquiescement, sans respect, sans attention et sans dévotion. Ce n'est que bruit, que cajolerie, que mouvements de tête, que curiosité de vue, qu'égarément d'esprit.

Ne pensez-vous pas qu'il est ravi de voir que vous vous rendez inutile le plus salutaire moyen que Dieu a institué pour le salut de votre âme ? que vous deveniez si pauvre

auprès d'un riche trésor, désarmé auprès de cet arsenal, malade auprès d'un si bon médecin, empoisonné auprès de cet excellent antidote, maigre, défat et affamé auprès d'une viande si délicateuse : *Qui se manducantibus dat spiritus pinguedinem.*

Saül avait été autrefois très-humble : *Cum esses parvulus in oculis tuis*, il avait été innocent comme un enfant d'un an : *Filius unius anni erat Saul cum regnare cepisset*, il avait été choisi à la royauté par élection divine et néanmoins il fut réprouvé, et le commencement de sa réprobation fut qu'il offrit un sacrifice hors de saison, un peu plutôt qu'il ne devait et qu'il n'attendit pas le temps prescrit par Samuel ; s'il est réprouvé pour avoir prévenu le temps, que deviendront ceux qui même les jours de fêtes et de dimanches attendent de venir à l'église, jusqu'à onze heures, pour ouïr la dernière messe, la messe des dames, pour avoir sujet de voir ou d'être vues et d'être cajolées ? Quel regret aurez-vous à la mort, quand vous verrez que vous pouviez si aisément négocier les affaires de votre salut avec Jésus à la messe, et que vous l'aurez négligé !

Je dis si aisément, car il n'y a point de dévotion plus facile, plus utile, ni plus agréable à Dieu que d'ouïr la messe dévotement. Quand vous me dites que vous ne pouvez faire oraison mentale, eh bien ! il y a quelque prétexte d'excuse, il y a de la peine, il faut avoir de l'esprit pour méditer, l'imagination est volage, qui s'égare souvent contre notre volonté. Mais qui vous empêche de vous prévaloir des prières que le prêtre et toute l'Église font en la messe pour tous ceux qui y assistent, vous prévaloir des grâces qui y sont données, des mérites et des satisfactions du Sauveur qui y sont distribuées à ceux qui sont présents, des prières que Jésus fait pour eux dans le saint sacrement ?

Quand le bienheureux saint Ignace, saint Xavier et leurs compagnons voyageaient en Espagne, avant que de commencer leur sainte société, ils rencontrèrent un bon homme qui faisait le même voyage ; il était si courtois et si charitable, qu'il les contraignit par importunité à lui donner leurs hardes à porter. Tous les matins avant que de sortir de l'hôtellerie, ils faisaient une heure d'oraison mentale, le bon homme faisait comme les autres se tenant à genoux au coin de la chambre ; ils s'en étonnaient et disaient quelquefois entr'eux : Qu'est-ce qu'il peut faire si longtemps à genoux, lui qui est idiot et ignorant en la spiritualité ? Ils lui demandèrent un jour par le chemin : Mon ami, que faites-vous une heure durant à genoux en l'hôtellerie ? Voici ce qu'il disait : « Mon Dieu, ces gens sont des saints, je suis leur hôte de charge, je ne saurais pas vous parler ; mais je vous dis tout ce qu'ils vous disent, » et par ce moyen il parvint à un très-haut degré de perfection ; voilà une sainte leçon pour nous.

2. Je conseillerais donc aux âmes choisies cette pratique de dévotion pendant la sainte

messe, ou un peu auparavant pour se disposer à la bien entendre, d'adorer le Fils de Dieu, et les dispositions de son âme sainte en quatre moments.

1° Au premier moment de sa vie dans les entrailles de la Vierge, lorsqu'il fit le traité de notre rédemption avec Dieu son Père, quand il se soumit à lui pour l'accomplissement de toutes ses volontés, qu'il lui promit de lui offrir le sacrifice de la croix et celui de l'eucharistie; le prier que ce contrat soit notre justice originelle et la source de toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour arriver au degré de perfection et de sainteté auquel il nous a destinés.

2° L'adorer au moment de l'institution de l'Eucharistie, quand il offrit à Dieu toute la gloire et les hommages qu'il lui rendra en toutes les messes qui se diront jusqu'à la consommation des siècles et la souffrance de toutes les injures qu'on lui fera en ce sacrement.

3° Au moment de sa mort quand il expira en la croix, et désira de perdre à tous moments pour la gloire de son Père, l'être qu'il a en ce sacrement, comme il fait en toutes les messes qui se disent par tout l'univers.

4° Au moment de la messe que nous entendons, le prier que notre salut et nos bonnes intentions soient comprises dans les siennes, lui offrir notre âme et notre corps, notre être et toutes ses dépendances, le prier de les offrir à son Père avec son corps adorable, puis nous adresser au Père éternel, et dire comme ce bon paysan : Mon Dieu, je ne suis qu'une pauvre bête, je ne sais pas vous parler, mais je vous dis tout ce que votre Fils vous dit en ce sacrement, je vous offre les hommages et les soumissions de son âme, les élévations de son esprit, les ardeurs et les affections de son cœur, les adorations qu'il vous fait, les actions de grâces qu'il vous rend, les prières qu'il vous présente, les oblations qu'il vous fait de soi-même et de ses mérites pour nous.

Quand nous ne pouvons parler à quelqu'un à qui nous sommes obligés, parce qu'il est éloigné, nous prions quelqu'un de le faire de notre part : Je vous prie de rendre mes très-humbles respects à un tel, lui baiser les mains de ma part. Dieu habite en une lumière inaccessible, je suis très-indigne et très-incapable de m'en approcher et de lui parler; mais je prie l'Homme-Dieu de le faire de ma part : Mon Sauveur, je vous supplie de rendre mes devoirs à votre Père, de l'aimer et l'adorer pour moi, de le remercier des biens qu'il m'a faits, de lui offrir mon cœur et mon corps, de lui demander pour moi son amour, sa grâce, sa conduite, et les vertus qui me sont nécessaires pour vous être agréable.

Si vous avez l'esprit si ferme, la dévotion si refroidie, que vous ne puissiez vous attacher à aucun de ces exercices, ne laissez pas de demeurer devant le saint-sacrement le plus longtemps que vous pourrez en humilité d'esprit, et en une posture de corps qui soit modeste. Vous n'y serez pas en vain; une sainte âme disait autrefois : Je suis quelque-

fois plongée dans des ténèbres intérieures si épaisses, dans des sécheresses et des aridités si étranges, que je ne puis appliquer mon esprit à rien de sérieux. Je ne quitte pourtant pas l'oraison; mais je me tiens là en la présence de Jésus, comme un petit chien aux pieds de son maître.

Il n'est pas que vous n'avez entendu parler du B. François de l'Enfant-Jésus, carme déchaussé; c'est lui qui préserva de peste la ville de Valence, ayant promis de la part de Dieu qu'elle en serait miraculeusement affranchie, si on faisait une maison de repenties. Au commencement de sa vie c'était le plus pesant, le plus stupide garçon qui ait jamais été; il ne savait rien faire, il n'était bon à rien; il rompait ou perdait tout ce qu'on lui mettait entre les mains; il ne savait pas même garder les moutons, ainsi personne n'en voulait; il était rebuté de tout le monde, et son père même, pour se défaire de lui, le donna à un jeune homme avec commission de l'emmenner adroitement à cinquante lieues loin, et puis le laisser là, sachant qu'il n'aurait pas l'esprit de s'en revenir. Ce pauvre garçon, ainsi délaissé tout seul, était comme un homme tombé des nues, et ne sachant que devenir ni où aller, il se retirait à l'Eglise, il se présentait à Jésus au saint sacrement, il s'exposait au trône de sa miséricorde, aux rayons de sa lumière et aux influences de sa grâce, par cette voie il fut tellement changé, il reçut tant d'esprit et tant de vertu, tant de sainteté et tant de sagesse, que les rois, les évêques et les archevêques tenaient à grand honneur d'avoir sa conversation. Il est devenu un grand saint; faites comme lui en quelque désolation, tristesse, amertume, affliction ou tentation, et en quelque état de péché que vous soyez, ne vous découragez point, entendez plusieurs messes, demeurez là le plus longtemps que vous pourrez devant le saint-sacrement, remontrez-lui vos disgrâces et reconnaissez vos misères.

Si vos occupations ne vous permettent pas de demeurer si longtemps en l'Eglise, faites comme sainte Monique : elle avait un mari fâcheux et difficile à contenter; elle n'avait pas la commodité de demeurer longtemps à l'Eglise; mais elle ne manquait jamais d'entendre tous les jours au moins une messe, et lorsqu'elle en sortait quant au corps, elle y laissait tout son cœur; elle avait lié son âme à Jésus, au saint-sacrement : *Ad pretii nostri sacramentum ligavit animam suam. nemo à protectione tua dirumpat eam.* Faites comme elle si vous ne pouvez entendre la messe les jours ouvriers, parce que vous gagnez votre vie à la journée; ne pouvant porter votre corps à l'Eglise, portez-y votre cœur, quand vous entendez sonner la messe, faites les mêmes actes intérieurs et les mêmes dévotions que vous y feriez : *Nemo à protectione tua dirumpat eam.* Cette conséquence est bien tirée, personne ne peut séparer de l'amitié et de la protection de Dieu ceux qui ont attaché leur âme et leur affection à son Fils unique et bien-aimé; car il

disait à ses disciples : Mon Père vous aime parce que vous m'avez aimé; et saint Paul dit : La grâce de Dieu avec tous ceux qui aiment Jésus-Christ Notre-Seigneur en incorruption. Amen.

SERMON XVI.

Des quatre fins pour lesquelles le sacrifice de la Messe a été institué.

He calix novum testamentum in meo sanguine qui pro vobis effundetur.

Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous. (S. Luc, XXI.)

Encore que l'Eucharistie, en qualité de sacrifice, soit principalement instituée pour la gloire et l'honneur de Dieu, et en qualité de sacrement pour le profit et l'utilité des hommes; si est-ce que Jésus a tellement attaché les intérêts de sa gloire à ceux de notre salut, que comme quand nous recevons ce sacrement pour notre salut, il veut que ce soit à sa gloire : ainsi quand on offre ce sacrifice à sa gloire, il veut que ce soit pour notre salut; d'où vient que ce sacrifice est institué pour quatre principales intentions que j'ai à vous déduire.

Jésus-Christ institua ce sacrifice dans le cénaire de Jérusalem, mais il le projeta et en fit le dessein dans votre sein immaculé, ô sainte Vierge ! puisque son apôtre nous dit qu'au moment de sa conception son âme s'éleva à Dieu, et lui dit : Mon Père, vous avez rejeté les holocaustes anciens à cause de leur peu de mérite, et vous m'avez formé un corps propre pour vous être offert en odeur de suavité : *Ingrediens mundum dixit : sacrificium et oblationem noluit, corpus autem aptasti mihi*; comme le dessein de ce sacrifice a été fait en votre sein virginal, ainsi la grâce d'en discuter fructueusement nous doit être communiquée par votre main libérale, nous vous la demandons en vous saluant. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *In lege Mosaica erant quatuor genera sacrificiorum, quæ eminenter continentur in sacrificio missæ. — I. Punctum. Missa est holocaustum valde honorificum Deo propter eum qui offert, propter id quod offertur. Propter modum quo offertur, qui honorat Deum ut primum principium; ut viam et medium; ut finem ultimum. — II. Punctum. Missa sacrificium laudis et gratiarum actionis. — III. Punctum. Est hostia pacifica seu impetratoria. — IV. Punctum. Est sacrificium propitiatorium. — Conclusio. Exhortatio et instructio ad scape et devotè audiendam missam, et ad fugam peccati mortalis quod damnatis missam reddit inutilem.*

Comme au mystère de l'Incarnation, le Fils de Dieu a fait un divin abrégé, auquel il a récapitulé et réduit comme au petit pied, sa divino essence et toutes ses œuvres : car en l'Épître aux Ephésiens, où nous avons : *Proposuit instaurare omnia in Christo quæ in*

calis et in terra sunt, il y a au grec, *ὅσα ἐστὶν ἐν οὐρανῷ καὶ ἐν τῇ γῆ* : ainsi en l'eucharistie il a fait un admirable abrégé, auquel il a recueilli et ramassé les trésors de ses mérites, et toutes les prérogatives des anciens sacrifices. Le prophète Moïse, s'accommodant à la condition du peuple qu'il conduisait, avait institué par commandement de Dieu grande quantité de sacrifices pour entretenir la dévotion de ce peuple grossier, qui était tout attaché à la pratique des cérémonies extérieures et sensibles; que nous pouvons tous réduire à quatre les plus signalés, selon les quatre principaux actes de religion, que la créature raisonnable est obligée d'exercer envers la majesté divine.

Le premier c'était pour honorer Dieu, pour rendre hommage à sa souveraineté, et reconnaître le domaine absolu et indépendant qu'il a sur toutes ses créatures. Ce sacrifice s'appelait *holocauste*, c'est-à-dire, *tout brûlé*, parce que toute la victime y était consumée et réduite en cendres par le feu, et cela pour protester que toute créature est obligée d'employer tout son être, se consumer et s'anéantir, si elle pouvait, pour rendre hommage à son Créateur.

Le second était l'hostie de louange, ou le sacrifice d'action de grâces qui s'offrait pour remercier Dieu des bienfaits qu'on avait reçus de sa libéralité divine; ainsi Melchisédech, offrit un sacrifice en action de grâces, de la glorieuse victoire qu'Abraham avait remportée sur les quatre rois ennemis, et de là vient le nom d'*hostie* et de *victime*.

Hostibus a victis hostia nomen habet

En troisième lieu, il y avait l'hostie pacifique, qui était instituée pour demander à Dieu, et pour impêtrer de lui quelques biens temporels ou spirituels : comme le remède aux maladies, du secours en affliction, bon conseil en perplexité, lumière et conduite en quelque entreprise d'importance, victoire d'ennemis en guerre, et autres semblables faveurs : en ces deux derniers sacrifices, la victime était divisée en trois parties : l'une était brûlée en l'honneur de Dieu, l'autre était pour le prêtre; la troisième demeurait à celui, pour lequel on offrait le sacrifice, pour montrer que les prospérités qu'on reçoit en ce monde viennent de Dieu par l'entremise des prêtres, pour le bien et l'utilité de ceux qui l'honorent.

Le quatrième était le sacrifice propitiatoire, pour demander à Dieu qu'il se rendit propice aux hommes, et pour obtenir l'expiation des péchés en ce sacrifice, l'hostie était divisée en deux parties, dont l'une consumée par le feu, et l'autre pour le prêtre, rien à celui pour qui on offrait, et cela pour signifier que ses iniquités étaient tellement effacées par ce sacrifice qu'il ne lui en demeurait aucune. Cette oblation s'appelait aussi, *Sacrificium pro peccato*, ou simplement *peccatum*, suivant les paroles du prophète, qui dit : *Peccata populi mei comedent sacerdotes*.

Tous ces sacrifices ne se pouvaient faire

sans beaucoup de frais, et à cause des victimes, ils ne rendaient pas grande gloire à Dieu, n'étant que des oblations de brebis ou d'autres animaux; ils ne produisaient pas de grands effets pour le salut des hommes, d'où vient qu'ils sont appelés par saint Paul, *nuda et egena elementa*; néanmoins Dieu les avait institués par sa providence, parce que le peuple d'Israël vivant parmi les païens, qui offraient quantité d'hécatombes à leurs fausses divinités: si le peuple juif grossier et matériel comme il était, n'eût eu cette diversité de sacrifices pour occuper sa dévotion, il se fût aisément adonné à sacrifier aux idoles.

Mais en la loi évangélique en laquelle les chrétiens ne sont plus en danger de tomber en idolâtrie, Jésus-Christ a institué un seul sacrifice de fort peu de frais, très-aisé, très-saint, très-parfait et très-agréable à Dieu, qui contient en éminence tout ce que l'on pouvait prétendre de toutes les oblations, sacrifices et cérémonies anciennes: *Deus qui legalium differentiam hostiarum unius sacrificii perfectione sanxisti*, dit l'Eglise; et saint Augustin: *Vocem Domini mediatoris per prophetam loquentis audimus* (l. XVII, de civ. e. 20); aux Psaumes: *Sacrificium et oblationem noluisti, corpus autem perfecisti mihi, quia pro illis omnibus oblationibus corpus ejus offertur et participantibus ministratur* (Psal. XXXIX). Si nous considérons celui qui offre, ce qu'il offre, et la manière dont il l'offre, nous verrons que c'est un sacrifice extrêmement agréable à Dieu, qui lui rend un hommage souverain, qui honore infiniment ses divines perfections.

I. — Car en cette oblation, le principal offrant et vrai sacrificateur, c'est Jésus notre Seigneur, vrai Dieu et vrai homme, l'objet de la complaisance du Père et le sujet de ses plus tendres amours, qui égale en noblesse et en grandeur celui a qui il sacrifie: *Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech*. Il y eut cette différence entre Melchisédech, grand-prêtre de la loi de nature, et Aaron, prêtre de la loi mosaïque, que celui-ci offrait des sacrifices sanglants, auxquels on égorgeait des moutons, des colombes et autres victimes; Melchisédech offrait sacrifice non sanglant, oblation de pain et de vin: *At vero Melchisedech proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei altissimi* (Gen., XIV, 18). Notez enim: Jésus-Christ n'a été prêtre selon l'ordre d'Aaron qu'une fois à la croix, offrant le sacrifice sanglant de son corps, qui mourut par effusion de sang; mais le prophète (Psal. CIX, 5) et saint Paul (Hebr., LVI) disent qu'il est prêtre selon l'ordre de Melchisédech jusqu'à la consommation des siècles, parce qu'il offre continuellement par la main du prêtre le sacrifice non sanglant de son précieux corps et sang, sous les espèces du pain et du vin. Le prêtre n'est que son organe, son instrument et son ministre, quand il dit: Ceci est mon corps. Il est évident que le prêtre ne parle pas de son corps, mais de celui de Jésus-Christ, et puisqu'il ne dit pas: Ceci est le corps de Jésus-Christ; mais: Ceci est mon corps; on voit

clairement par cela que ce n'est pas lui proprement qui parle, mais que c'est Jésus-Christ qui parle par sa bouche. Saint Chrysostome (*Hom. de Tradit. Judæ*) dit: *οὐδὲ γὰρ ἀνθρώπος ἐστὶν, ἀλλ' αὐτὸς ὁ σταυρωθεὶς ὑπὲρ ἡμῶν*. Ce n'est pas un homme qui, des choses proposées, fait le corps et sang de Jésus, mais c'est Jésus même, celui qui a été crucifié pour nous.

Ce qu'il offre, ce n'est pas la chair morte et corruptible d'un agneau, d'un bœuf et d'un autre animal, comme ces anciens sacrifices: c'est la chair précieuse et adorable de l'Homme-Dieu, chair vivante, chair vivifiante, immaculée, sainte et sanctifiante, déifiée et tirée du corps de la plus chaste, pure, sainte et innocente Vierge qui ait jamais été, chair qui est l'ouvrage du Saint-Esprit, chair unie à la nature divine, subsistante avec elle en la personne du Verbe.

La manière dont il est offert est admirable et donne à Dieu une très-grande gloire: c'est par un holocauste très-parfait, qui détruit, consomme et anéantit en quelque façon la victime. Saint Paul dit que pour rendre à Dieu nos devoirs et lui payer le tribut de gloire à quoi nous sommes obligés, nous le devons honorer comme premier principe d'où nous sommes émanés, comme voie et moyen qui nous conduit à lui, comme dernière fin où nous trouvons notre repos et notre souverain béatitude: *Ex ipso per ipsum et in ipso* (græce εἰς αὐτὸν) *ipsi gloria in sæcula sæculorum*. Or le sacrifice appelé holocauste honore Dieu en ces trois attributs, et lui rend hommage en ces trois propriétés par la destruction de la victime, *ex quo omnia*. L'holocauste montre que Dieu est le premier principe de toutes les créatures, qu'elles ne lui coûtent rien, qu'il les a faites sans travail, qu'il en peut disposer comme bon lui semble, et qu'il ne perd rien quand elles périssent. Quand les fruits de nos héritages, les moutons de nos troupeaux et les meubles de nos maisons périssent par la grêle, par le feu ou par quelque autre accident. C'est grand dommage pour nous; nous y avons intérêt, parce qu'ils nous coûtent beaucoup, parce que nous ne les avons pas faits, ou que si nous les avons faits, c'est avec peine et sueur. Il n'est pas aisé de les refaire; mais quand la créature périt, Dieu n'y a point d'intérêt; elle périt au monde, et non pas à Dieu; elle perd la vie et l'être qu'elle avait en soi, mais non l'être et la vie qu'elle avait en Dieu: *Regem cui omnia vivunt, Deus cui non percunt corpora nostra moriendo*.

Si un régent de l'Université ou un prédicateur savait mot à mot tout ce qui est dans ses livres, et s'il avait la mémoire si fidèle que ce qui y serait une fois imprimé n'en pût jamais être effacé, il ne s'attristerait pas beaucoup quand toute sa bibliothèque serait brûlée, parce qu'il a eu son esprit tout ce qui est dans ses livres, et qu'il y est beaucoup plus noblement, parfaitement et inamissiblement que dans ses livres; il pourrait reproduire, dicter de nouveau et coucher par écrit

toutes les belles pensées et les hautes conceptions qui étaient dans ses livres. Quand on offre à Dieu un holocauste, on détruit la victime, on la brûle, on la consume, on la réduit en cendres, pour protester que quand toutes les créatures qui sont au ciel et en terre, spirituelles et corporelles, les hommes et les anges périraient et seraient anéantis, Dieu ne perdrait pas le moindre fleuron de sa couronne, le moindre fief de son domaine, parce qu'il est le premier principe et la cause universelle qui les a toutes créées, qu'il les contient en soi et qu'il les peut produire plus aisément que je ne parle : *Ex quo omnia*.

Per quem omnia. Les deux principales voies par lesquelles Dieu nous conduit à soi, c'est la miséricorde et la justice : la miséricorde achemine les prédestinés, la justice les réprohève, à sa gloire, *universæ viæ Domini misericordia et veritas*, et ces deux perfections sont excellemment honorées par l'holocauste : sa justice, en ce que faisant mourir et brûlant, on proteste que par le péché nous méritons non-seulement que tous nos biens soient confisqués, mais d'être condamnés à mort, perdre l'être, être exterminés ou effacés du nombre des créatures. Pour ce sujet, anciennement, comme a remarqué Gènebrard, celui pour lequel on sacrifiait mettait la main sur la tête de l'animal et confessait ses péchés, se reconnaissait criminel et digne de mort ; et la miséricorde de Dieu s'exerce en ce qu'il accepte la mort de cet animal qui est immolé, au lieu de celle que le pécheur avait méritée, *in ipsum sunt omnia*.

Bref, le sacrifice honore Dieu en qualité de dernière fin et de souveraine félicité des créatures. Quand nous servons les rois de la terre, la fin que nous prétendons par notre service n'est pas le service même ; nous prétendons d'être récompensés, avancés, enrichis et élevés aux charges. Mais le roi du ciel est si excellent, si aimable et si digne d'être servi, que la plus louable ambition que nous puissions avoir en le servant, c'est de le servir, la plus heureuse fin et la plus souhaitable félicité que nous pouvons prétendre en lui rendant service, c'est de mourir, d'être consommés et réduits à néant pour son honneur et son hommage, pour ce en l'holocauste, qui est le plus noble et excellent service qu'on lui puisse rendre, la créature est immolée, détruite, brûlée et réduite en cendres. Or est-il que le très-adorable mystère de la messe est un très-parfait holocauste, puisque, comme nous voyons, en ce sacrifice Dieu est parfaitement honoré en qualité de premier principe ; car l'Homme-Dieu, perdant en l'honneur de son Père l'être et l'excellence qu'il a ici, il montre que Dieu est son principe. C'est lui qui l'a produit, il a droit de le détruire ; il n'a point d'intérêt en sa destruction, puisque, l'ayant produit, il le peut reproduire.

II. — Il honore la justice de son Père en ce qu'il avoue qu'il a mérité la mort et l'anéantissement par les péchés des hommes, dont il s'était rendu caution ; il honore la miséricorde en ce qu'il a transféré sur son

Fils innocent les dettes des serviteurs criminels, et en ce qu'il accepte le sacrifice de ce précieux corps et l'effusion mystique de son sang, au lieu de la vraie et réelle mort que nous avions méritée ; il l'honore en qualité de dernière fin, en ce que, perdant pour son honneur l'être sacramentel qu'il a ici, il montre qu'il tiendrait à très-grand bonheur et à souveraine béatitude si son Père le trouvait à propos d'être tout-à-fait anéanti pour son service.

Jésus donc étant le principal offrant en ce sacrifice, étant la victime qui est offerte, et s'offrant en une manière si parfaite, nous devons conclure que la messe est une chose si excellente, si noble et si divine, que si on mettait ensemble toutes les vertus, les bonnes œuvres, les actions vertueuses de tous les hommes, les anges, les séraphins, et de la Vierge même ; si on mettait tout l'honneur, les louanges, les hommages et les services qu'ils ont rendus et rendront éternellement à Dieu, tout l'honneur et le service qu'on lui pourrait rendre en l'étendue de l'éternité, et toutes les créatures possibles, tout cela ne serait pas, à beaucoup près, si agréable à Dieu, ne lui rendrait pas tant de gloire, comme fait une seule messe dignement offerte ; et à propos de cela, j'ai quelquefois en la bouche du peuple, où vous en trouverez qui diront : Monsieur, je ne vous ai pas encore payé votre messe. Payer la messe ! Avec quel prix le peut-on faire ? quelle est la somme d'argent, d'or ou de pierreries qui en puisse égaler une seule ? Ce que vous donnez au prêtre, c'est une aumône pour aider à sa subsistance, parce que, comme dit saint Paul, celui qui sert à l'autel peut vivre de l'autel ; mais de payer la messe, cela ne se peut ; il n'y a rien, je ne dirai pas dans les coffres de l'épargne, dans les finances des rois, dans les richesses de l'Orient, ni en tous les mérites des gens de bien qui sont sur la terre, des saints qui sont au ciel, qui approche tant soit peu du prix, de la valeur ou excellence d'une seule messe, parce que c'est Jésus qui y est offert, c'est lui qui s'y offre, et qui s'y offre d'une affection si admirable et si divine.

III. — Cet auguste sacrifice étant si agréable et glorieux à Dieu, ne peut manquer d'être extrêmement profitable et avantageux aux hommes : c'est un magasin et un trésor spirituel, qui nous fournit plus que suffisamment pour nous acquitter des grandes obligations que nous avons à la bonté de Dieu ; c'est un moyen très-puissant pour obtenir de sa libéralité toutes les grâces nécessaires pour le salut de l'âme, et pour la santé et l'entretien du corps : c'est une hostie de louange et un sacrifice eucharistique, c'est une hostie pacifique et un sacrifice impétraire, *erit firmamentum in terra in summis montium*, dit le Psalmiste ; il y a dans l'hébreu, *liehi phisatbar, erit particula frumenti*, d'autres rapportés par Paul de Burgo, *erit placenta tritici in capitibus sacerdotum*, et d'autres enfin chez Titelman : *Erit gratiarum actio in capitibus sacerdo-*

tum. Il ajoute incontinent après : *Defecerunt laudes David filii Jesse*, comme disant : Quand je prévois en esprit prophétique cette action de grâces qui sera rendue par l'eucharistie, il faut que je me taise, et que je mette fin à mes cantiques. Toutes les louanges, les actions de grâces et les reconnaissances que je puis donner à Dieu, ne sont rien en comparaison de celle qui lui sera rendue par ce pain de froment, par ce froment des élus, par ce divin sacrifice qui sera offert sous les espèces du pain. Isaïe disait, que quand on allumerait du feu avec tout le bois qui est au Mont-Liban; et quand on brûlerait en holocauste tous les animaux qui y paissent, en reconnaissance des bienfaits de Dieu, tout cela serait fort peu de chose en égard à ce qu'il mérite, *Libanus non sufficit ad succendendum, et animalia ejus non sufficiunt ad holocaustum* : il disait vrai, mais il ne disait pas tout, car on peut ajouter que quand on allumerait un feu avec tout le bois du monde, quand tous les hommes de la terre, les anges du ciel et les créatures qui peuvent être y seraient consumées en l'honneur de Dieu : tout cela ne suffirait pas pour dignement reconnaître le moindre grâce qu'il nous a faite; car pour si petite qu'elle soit, c'est un bénéfice infini, puisque la main qui le donne est infinie, puisqu'il la donne d'une affection infinie, puisqu'elle tend à mériter une béatitude infinie.

Mais quand nous offrons à Dieu le précieux corps de son Fils, en actions de grâces de ses bienfaits, nous lui donnons un paiement qui correspond, qui égale tous les bienfaits qu'il a jamais faits non-seulement aux pauvres pécheurs qui rampent sur la terre, mais encore aux saints qui sont bienheureux dans le ciel: et c'est en ce sens que se doit entendre cette façon de parler des fidèles : Dire une messe de Notre-Dame ou de saint Etienne : ce n'est pas que l'on offre ce sacrifice à la Vierge ou autres saints, l'Eglise ne l'a jamais fait, ne le fera jamais, et ne peut pas le faire; car tout sacrifice est culte de latrie, qui ne se peut offrir qu'à Dieu seul, pour reconnaître sa souveraineté, l'indépendance, et le domaine absolu qu'il a sur ses créatures; quand on ne sacrifierait qu'une mouche, ce serait idolâtrie que de la sacrifier à la Vierge, ou à quelque autre saint, mais on appelle la messe de saint Pierre et de saint Jean, parce qu'on offre à Dieu en reconnaissance et remerciement des grâces qu'il a faites à ce saint pendant sa vie, et de la gloire qu'il lui a donnée après sa mort, on l'offre aussi à Dieu pour le prier d'augmenter la béatitude accidentelle de ce saint, le rendre glorieux sur la terre, faisant connaître ses grands mérites, inspirer les fidèles de l'honorer et exciter leur dévotion vers lui.

IV. — Car cette hostie de louange étant présentée à Dieu en actions de grâces de ses bienfaits, elle en impètre de nouveaux : *Si quis pelieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* : nous ne pouvons mieux demander à Dieu quelque faveur au nom de Jésus, que l'ayant avec nous en notre compagnie et sur

nos autels entre nos mains, et au milieu de notre cœur, il nous faut servir de l'ingénieuse invention de cet ancien.

Plutarque en la Vie de Thémistocle, raconte que ce grand homme étant injustement banni par envie de la ville d'Athènes, sa patrie, ville ingrate, nourricière de plusieurs braves capitaines, il fut contraint de se réfugier au pays des Molossiens : mais qu'ayant autrefois fait la guerre au roi de ce peuple nommé Admète, il craignit avec raison de l'avoir pour ennemi; l'affliction qui fait revenir l'esprit aux fous, le rend plus subtil et pénétrant aux personnes sages,

Miserisque venit solertia rebus.

Il s'informe de toutes les coutumes du pays, des compliments de la cour, et il apprend que c'était la coutume que si quelqu'un se présentait au roi auprès de l'autel domestique, ayant entre ses bras un des enfants de Sa Majesté, il n'était jamais éconduit, qu'il obtenait tout ce qu'il demandait; il trouve donc l'invention d'avoir en sa puissance l'héritier de la couronne; le portant en ses bras, il s'adresse au roi, et lui dit : Sire, je me présente à Votre Majesté, saisi de deux passions qui conspirent à votre respect, mais qui sont contraires à me conseiller : la crainte et l'espérance; la crainte me dissuadait par la mémoire de mes offenses, de me présenter à vos yeux, pensant que ce me serait témérité d'attendre quelque faveur de celui que j'ai désobligé, mais l'espérance me persuade que votre clémence royale aura plus d'égard à l'amour présent de votre fils, qu'à la haine passée de votre ennemi, au sacré gage que je lui présente, qu'à la guerre que je lui ai faite, à l'objet qu'elle a devant ses yeux, qu'à celui qu'elle a dans sa mémoire. Il ne fut pas besoin d'autre prière, la vue de cet enfant eut tant de pouvoir sur l'esprit de son père, qu'il pardonna à Thémistocle, il le reçut en son amitié, il lui donna un appartement en son palais, bouche à cour, et une charge honorable en son royaume.

Lisez tous les manuels de prières, tous les livres spirituels qui traitent de la pratique de l'oraison, vous n'en trouverez point qui vous enseignent une prière plus puissante, une éloquence chrétienne plus persuasive que celle-ci. Avez-vous beaucoup offensé Dieu, démérité ses grâces, mérité sa justice et sa colère; craignez-vous les effets de sa vengeance, n'osez-vous paraître en sa présence à cause de l'énormité de vos péchés? Faites comme Thémistocle, prenez en votre compagnie, le Dauphin du ciel, le bien-aimé du Père, l'héritier de sa couronne, dites la messe, ou y assistez dévotement, offrez au Père éternel ce précieux corps qui est sacrifié, ce sang qui a été répandu, cette passion ici représentée; il faudra que Dieu soit bien en colère, s'il ne s'apaise et n'entérine vos requêtes, c'est le Saint-Esprit qui nous apprend cette dévotion, *apprehendite disciplinam*, et en l'hébreu, *Nacheroubar, osculamini filium*, d'autres dans *Pineda*, *in prævio Salomone* : *Adorate triticum purum*.

Pécheurs, dit le Saint-Esprit, pécheurs faites pénitence, pensez à apaiser la colère de Dieu, à satisfaire à sa justice, et à gagner ses bonnes grâces, de peur qu'il ne vous réprenne et vous efface du livre de vie, *apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus* : et quelle apparence de rentrer en grâce après tant de crimes ; comment est-il possible de satisfaire à une justice infinie pour des péchés si grands et en si grand nombre ? *Osculamini filium, apprehendite filium* ? prenez le Dauphin du ciel, le Fils bien-aimé. Et où est-il ? où le trouverons-nous ? *Adorate triticum*, il est là sur l'autel en la messe sous les espèces du vin, sous l'apparence du pain, c'est pour cela principalement qu'il a institué ce sacrifice, pour être la victime sacrée qui apaise la colère de Dieu, et qui expie nos iniquités, il le déclare expressément par les paroles de la consécration, *qui pro vobis et pro multis effundetur, ἐγγυσμασιν, effunditur in remissionem peccatorum* ; car il se faut souvenir que l'eucharistie est un sacrifice et un sacrement tout ensemble ; et il y a cette différence entre ces deux choses, que le sacrement ne produit ses effets qu'en celui qui le reçoit et ne donne ordinairement que des grâces spirituelles, le sacrifice est profitable non-seulement à celui qui l'offre, mais à ceux qui y servent et y coopèrent, à ceux qui y assistent, et à ceux pour lesquels il est offert, quoique absents et bien éloignés.

Saint Grégoire rapporte qu'environ son temps, un bon homme ayant été fait prisonnier par ses ennemis, et emmené bien loin de son pays, sa femme pensant qu'il fût mort, faisait dire toutes les semaines quelque messe pour son âme, et que depuis étant délivré et de retour en sa patrie, il raconta à sa femme une chose prodigieuse : que quand il était en captivité, ses liens se déliaient un certain jour de la semaine ; et après avoir conféré et remarqué le jour avec sa femme, ils trouvèrent que c'était justement les mêmes jours qu'on disait pour lui la messe : *Hinc ergo fratres charissimi, hinc certa consideratione colligite, oblata a nobis hostia sacra, quantum a nobis solvere valeat ligaturam cordis, si oblata ab altero potuit in altero solvere vincula corporis*. Concluez donc, mes frères, dit saint Grégoire quel pouvoir a cette hostie sacrée, pour détacher les liens du cœur, quand nous l'offrons pour nous-mêmes, puis qu'elle a eu tant de pouvoir que de détacher les liens du corps, étant offerte par un autre pour un tiers.

La théologie dit, que la messe opère cet effet, et sert à la remission des péchés en deux manières ; premièrement quand vous êtes en état de péché mortel, si on dit la messe pour vous, ou si vous y assistez, cela impètre de Dieu des grâces actuelles, des lumières, de bons mouvements, des inspirations du Saint-Esprit pour vous reconnaître, pour rentrer en vous-mêmes, pour quitter le péché et vous convertir si vous ne résistez par votre endurcissement aux bonnes sermons de la grâce : quand vous êtes en

état de grâce, si on dit la messe pour vous, ou si vous y assistez, on vous applique une partie des mérites, des souffrances et des satisfactions de Jésus-Christ, du paiement qu'il a fait en la croix par son sang, pour acquitter vos dettes et pour diminuer les peines dues à vos péchés.

Je m'étonne extrêmement comme un homme qui a la foi, qui a commis autrefois plusieurs péchés, qui n'a rien à faire, et qui sait que l'on dit la messe assez près du lieu où il est ; je m'étonne, dis-je, comme il se peut tenir en sa maison, ou en la rue, à perdre le temps. Si on distribuait de grosses sommes à tous ceux qui iraient chez un gentilhomme à un quart de lieue d'ici ; quand vous verriez un homme extrêmement endetté, qui négligerait d'y aller, qui aimerait mieux se tenir les bras croisés sur la porte, n'admireriez-vous pas sa stupidité, sa paresse et son incrédulité ? ne diriez-vous pas qu'il serait bien employé s'il était accueilli de pauvreté ? auriez-vous pitié de lui, quand ses créanciers le feraient pourrir au fond d'une basse-fosse ? Nenni. Vous êtes infiniment obligé à la justice de Dieu, vous n'avez rien en tout votre fonds pour payer la moindre partie de vos dettes ; on distribue à la messe les mérites de Jésus-Christ, qui pouvait acquitter votre hypothèque ; pour en être participant, il n'est pas besoin de faire un quart de lieue, il ne faut que faire cinq ou six pas, entrer en l'église, assister à trois ou quatre messes, et vous aimez mieux vous amuser à badiner à la maison, ou à ajuster une carcasse ; quand vous me dites que vous ne pouvez faire oraison mentale, jeûner le vendredi ou samedi pour pénitence de vos péchés, faire l'aumône, je ne m'en étonne pas, je vous excuse un peu ; nous ne sommes pas maîtres de notre imagination pour l'attacher au sujet de l'oraison, vous avez l'estomac faible et indigeste qui ne porte pas le jeûne ; vous avez besoin de vos petites provisions, mais pour être participant du fruit du sacrifice et diminuer les peines dues à vos péchés, il ne faut qu'être présent à la messe en une posture modeste et respectueuse quant au corps, et en esprit d'humilité et de dévotion quant à l'âme.

Au livre du Lévitique il est dit : *Si peccaverit princeps, et si peccaverit anima et fecerit quod Domini lege prohibetur, offeret hostiam, hircum vitulum, et asperget sanguinem contra velum sanctuarii* : sur quoi saint Chrysostome (*Hom. 3, ad Neophytos*) dit : Que dites-vous, Moïse ? quelle ordonnance faites-vous ? pensez-vous que le sang d'un animal puisse laver les souillures d'une âme douée de raison ? Ce sang ne fait pas cela de lui-même, mais comme figure et représentation de l'agneau sans tache ; ainsi voyons-nous que ceux qui recourent à la statue du prince, y trouvent un asile assuré, qu'ils obtiennent grâce, et qu'ils sont affranchis de l'oppression qu'on leur faisait : ce n'est pas, dit saint Chrysostome (*L. S. Dominus ff. De his qui sui vel alieni juris sunt ; l. Unica. c. De his qui ad status confugiunt*), que cette image

ait cette puissance, en tant qu'elle est de bronze, d'or, d'argent ou d'autre matière, mais en tant qu'elle représente la personne sacrée du roi, qui peut donner grâce : ainsi la chair des agneaux, les oblations et les victimes de la loi ancienne expiaient les péchés et sanctifiaient les hommes, non pas tant par leur mérite ou leur sainteté propre ; mais parce que c'étaient les ombres, les images et les symboles du précieux corps de Jésus, et par la piété des fidèles, qui croyaient aux mystères qu'il devait opérer.

Mais supposez que vous ne soyez pas en-detté à la justice de Dieu, vos pères et vos mères, vos parents et amis défunts le peuvent être, vous les pouvez beaucoup aider, faisant dire ou entendant la messe pour eux : si vous en voulez voir la pratique en la primitive Eglise, voyez ce qui est ci-dessous au sermon XVIII.

Cela vous jette la jalousie dans l'esprit, messieurs, cela vous pique d'envie envers les prêtres qui ont l'honneur de pouvoir faire des actions si augustes. C'est la vérité que s'il y a rien au monde digne d'être saintement envié, c'est ce bonheur incomparable ; mais une chose vous doit consoler en ce sujet : c'est que ce n'est pas seulement le prêtre qui dit la messe et qui offre ce sacrifice, ce sont tous les assistants. Le prêtre vous le fait savoir quand il dit, se tournant devers vous : *Orate fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile sit apud Deum Patrem*; et au saint Canon après avoir fait mémoire des absents : *Et omnium circumstantium pro quibus offerimus (nempe absentibus) vel qui tibi offerunt (nempe circumstantes) hoc sacrificium laudis.*

Dominique Soto, dit, que la messe profite autant à celui qui y assiste, qu'à celui qui la fait dire et n'y assiste pas ; pour assister chrétiennement et fructueusement, sans qu'il vous coûte rien, non-seulement à une grande messe, mais à cinq ou six messes, vous pouvez retenir et exécuter les quatre pratiques qui suivent : Mon Dieu, je vous offre le sacrifice du précieux corps et sang de Jésus, 1^o en l'honneur de votre souveraineté et des très-adorables et infinies perfections qui sont en vous, de votre éternité, honté, beauté, charité, débounereté, excellence, et fécondité, en l'honneur de l'incarnation de votre Fils, de sa demeure dans le sein de la Vierge, de sa naissance et de sa circoncision, à l'honneur de ses pensées, paroles, actions et souffrances de son enfance, adolescence, jeunesse et de tout le cours de sa vie.

2^o En actions de grâces de tous les biens que vous avez faits à l'humanité sainte de Jésus, à la Vierge, aux saints, à moi, à mes parents, amis, et à toutes les créatures, de ce que vous avez donné le courage d'endurer la mort aux martyrs et de garder la pureté aux saints, aux vierges, dont est la fête, de ce que vous m'avez créé, conservé, etc.

En 3^o lieu, demandez à Dieu tout ce que vous avez à lui demander pour vous, pour vos parents et vos amis, pour le roi, pour l'Eglise, et à chaque chose que vous deman-

dez, ajoutez y : Je vous demande cela par les mérites de Jésus-Christ.

En 4^o lieu, je vous l'offre pour la rémission de mes péchés, de mon mari, de ma femme, de mes enfants vivants et trépassés ; je vous prie de considérer que votre Fils vous honore plus par cet auguste sacrifice, que nous ne vous avons déshonoré par nos crimes.

La sainte messe ainsi offerte est utile pour toutes ces intentions, elle est salutaire à tout le monde, il n'y a personne qui n'en profite ; non, je ne trompe, elle n'est pas utile à tout le monde, il y a des âmes qui n'en profitent pas. Et quelles sont ces malheureuses, ces infortunées et ces excommuniées ? ce sont les pauvres âmes damnées, les âmes qui sont sorties de ce monde en état de péché mortel, *Est peccatum ad mortem, non dico ut oret quis pro eo*, je ne veux pas qu'on prie en la messe, qu'on offre sacrifice pour la rémission de ce péché, *Peccatum ad mortem est peccatum usque ad mortem*, dit la glose, c'est le péché auquel on a persévéré jusqu'à la mort.

Pensons-y, messieurs, cela nous importe, vous mourrez quelque jour très-assurément, et moi aussi : après notre mort, s'il plaît à Dieu, on dira des messes pour nous, on fera des prières et on chantera des offices ; mais si la mort nous trouve en état de péché, tout cela ne nous servira de rien : quand vous serez au lit de la mort, vous léguerez par testament 40 ou 50 écus à l'Eglise pour un obit annuel afin qu'on dise messe pour vous, ce sera bien fait, je vous le conseille ; mais si vous avez acquis ces 50 écus prêtant de l'argent à usure, opprimant l'orphelin ou le villageois, ces messes ne vous serviront de rien. Faites mieux, ne faites point de fondation si vous ne voulez, mais rendez ces 50 écus au villageois à qui ils appartiennent, ne donnez point d'argent à usure ; vous laisserez à quelque confident 30 ou 40 livres pour faire dire des messes, cela sera bien fait ; mais si vous les avez amassées petit à petit en vous parjurant pour mieux vendre, en vendant à faux poids, et que la mort vous surprenne en ces péchés-là, ces messes ne vous serviront de rien. Faites mieux, ne faites point dire de messes si vous ne voulez, mais ne vous parjurez pas ; soyez justes et fidèles en vendant et en achetant : tant s'en faut que la messe serve aux âmes damnées, au contraire elle augmente leurs supplices et donne du surcroît à leurs peines.

Conclusion. — Jésus vous invite maintenant par ma bouche à quitter votre péché, à vous réconcilier, à satisfaire à cette fille que vous avez abusée, et vous n'en voulez rien faire, vous pensez encore avoir dix ou douze ans de loisir, vous n'avez peut-être pas douze ou quinze jours à vivre, la mort vous surprendra l'un de ces jours en mauvais état, on dira des messes pour vous en votre enterrement ou le jour des trépassés, cela redoublera vos peines et vous fera enrager de dépit contre vous-mêmes ; vous direz en enfer : Si j'eusse cru le prédicateur un tel jour et quitté mon péché à sa semonce, je serais en purgatoire ; la messe que l'on dit mainte-

nant me profiterait comme elle profite à un tel ; cela vous fera sécher de regret ; or sus, puisque la messe ne pourra servir pour vous empêcher d'y aller ; en quel mauvais état que vous soyez, ne laissez pas d'entendre tant de messes que vous pourrez, assistez-y dévotement, ou au moins avec révérence et sans y cajoler, exposez-y vos misères au trône de la miséricorde, ce sera le moyen d'amollir un cœur endurci pour arrêter la vengeance de Dieu, pour vous remettre tôt ou tard au chemin de votre salut : car Dieu a dit par son prophète : *Sacrificium laudis honorificabit me, et illic iter quo ostendam illi salutare Dei. Amen.*

SERMON XVII.

Que la messe est la commémoration de la Passion de Jésus.

Quotiescumque manducabitis panem hunc et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis.

Toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur (I Cor., XI.)

Quoique David enseigne que l'eucharistie est un parfait mémorial de toutes les merveilles de Dieu, un épitome et un abrégé de tous les mystères de la religion chrétienne, *Memoriam fecit mirabilium suorum* : si est-ce que Jésus-Christ souhaite qu'en la célébration de ce sacrifice on fasse mémoire de sa sainte mort et passion, plus particulièrement et plus distinctement que d'aucun autre mystère : car lorsqu'il dit en instituant ce sacrement, *Hæc quotiescumque feceritis in meam memoriam facietis*, saint Paul lui servant d'interprète, dit : *Quotiescumque manducabitis panem hunc, mortem Domini annuntiabitis* : si bien que pour vous exciter à obéir à ce commandement, je vous montrerai : premièrement que c'est chose très-agréable à Jésus, que de remémorer sa mort et passion en la messe : secondement, que c'est une chose très-profitable et salutaire aux hommes.

Mais si c'est une chose si agréable à votre Fils, elle vous est extrêmement douce et délicate, ô sainte Vierge ! par l'amour de complaisance et de sympathie que vous avez pour lui, vous prenez un singulier contentement en tout ce qui lui plaît ; et en effet, quelle est la mère qui ne se réjouisse d'ouïr conter les braves exploits et conquêtes d'un fils qu'elle chérit plus que soi-même ; il s'en est trouvé qui en sont mortes de joie. Quand vous étiez sur terre après son ascension, le plus doux entretien de votre cœur virginal était de penser à ce grand mystère, vous disiez : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus, inter ubera mea commorabitur* : ainsi maintenant vous êtes bien aise quand on le loue, qu'on le bénit et qu'on le glorifie des victoires qu'il a remportées par ses souffrances et ses ignominies. C'est ce que nous désirons faire moyennant sa grâce que nous implorons par votre entremise. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Quatuor rationibus probamus*

Christi amorem in patrem et nos esse maximum. Eum probavit et exercuit instituendo missam in memoriam suæ passionis. — II. Punctum. Missa inducit memoriam passionis Christi tripliciter : 1. in materia consecrationis ; 2. in forma ; 3. in cæremoniis. — III. Punctum. Christus voluit ita fieri ob tria : 1. ob propriam delectationem ; 2. ob consolationem et utilitatem piorum ; 3. ob conversionem et increpationem impiorum.

Ubi amatur non laboratur, aut si laboratur labor amatur, dit saint Augustin : où il y a de l'amour il n'y a point de travail, ou s'il y a du travail, c'est un travail que l'on embrasse volontiers, un travail qui n'est pas pénible, qui ne travaille point, qui nous est doux, charmant et agréable : jamais personne n'a aimé son Dieu avec tant de ferveur, jamais personne n'a aimé les hommes avec tant de tendresse comme a fait Jésus-Christ Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme ; il est arrivé en un si haut degré d'amour que la charité de tous les hommes, avec celle de tous les séraphins, à qui l'amour a donné le nom, n'est que froideur et que glace en comparaison du grand brasier de dilection, qui est allumé en son cœur amoureux de cet homme-Dieu. Pour preuve de cette vérité, la théologie a coutume d'étaler quantité de raisons toutes puissantes, péremptoires et convaincantes, dont voici à mon avis les principales.

I. — La grâce sanctifiante et la charité sont deux habitudes qui se tiennent par la main ; il y a tant de rapport, d'alliance et de correspondance entre ces deux perfections, que plusieurs bons théologiens tiennent qu'elles ne sont qu'une même habitude qui exerce deux offices, l'un d'orner et d'embellir l'âme ou la rendre agréable à Dieu, l'autre de solliciter notre cœur à aimer Dieu pour l'amour de lui, et le prochain pour l'amour de Dieu ; tant y a que ces deux habitudes vont toujours de pair, qu'elles se produisent en même temps qu'elles croissent et s'accroissent à l'égal l'une de l'autre, et qu'elles ne se produisent jamais l'une sans l'autre ; or, nous devons apprendre de la doctrine des Pères et des principes de notre foi, que la grâce sanctifiante, qui est en l'âme de Jésus, n'est pas seulement une grâce participée ou infuse et accidentelle comme la nôtre, mais c'est une grâce substantielle, divine, subsistante et personnelle : si bien que cette sacrée humanité n'est pas seulement sainte par une onction et sainteté créée, finie et limitée, mais par une sainteté increée, immense et infinie par la filiation naturelle et non adoptive, par la personne du Verbe qui l'élève et l'unit à soi, qui se l'applique et l'approprie, la vivifie, la sanctifie, la déifie et la rend agréable à Dieu par la résidence hypostatique qu'il fait en elle pour jamais ; qui doute que la charité qui correspond à cette grâce et qui va quasi de pair avec elle, ne soit extrêmement grande, ineffable et incompréhensible ?

De plus, la cause contient toujours en éminence et avec excès toutes les qualités, les perfections et les propriétés de ses effets. Jésus-Christ homme-Dieu, n'a pas seulement la grâce pour soi, il l'a pour tous les hommes, il a la grâce de chef, il a la plénitude de la grâce, il en est le trésor et le magasin et la cause universelle, il en est le principe et la source, *De plenitudine ejus omnes accipimus* : il a donc lui seul plus de grâce et de charité que tous les hommes et les anges ensemble, comme le roi a plus de dignité et de noblesse que tous les gentilshommes du royaume, comme le soleil a plus de lumière que tous les astres, la mer plus d'eau que toutes les rivières et le cœur seul plus de chaleur que tous les membres n'en ont ensemble.

Un ancien a dit avec vérité, que les yeux sont les flambeaux du cœur,

Si nescis oculi sunt in amore duces.

Ce qui s'entend des yeux de l'esprit autant et plus que de ceux du corps, *nihil volitum quod non præcognitum*, puisque la bonté et la beauté sont les deux pierres d'aimant de notre cœur, les principales amores de notre amour; celui qui est tant soit peu raisonnable a d'autant plus d'affection pour un objet qu'il le connaît plus avantagé de ces deux perfections, les saints qui jouissent de Dieu au ciel, voient en lui tant de bonté, de beauté, d'attraits et de perfections, qu'ils l'aiment nécessairement; heureuse et souhaitable nécessité! La lumière de gloire dont ils sont éclairés leur fait connaître si évidemment, comme ce divin objet est très-digne d'être aimé, qu'ils s'y attachent inséparablement sans en pouvoir être détachés, l'âme sainte de Jésus jouissait de Dieu dès le premier instant de sa conception, cet homme-Dieu était voyageur et compréhenseur tout ensemble, ce sacré composé bienheureux quant à l'âme, quoique passible quant au corps, voyait à même temps Dieu avec plus de lumière, de clarté et de perfection sans comparaison que tous les anges et tous les saints ensemble: car les saints n'ont point de lumière, même dans le ciel, que ce qu'ils en empruntent de lui: et il est dit dans l'Apocalypse, que dans le ciel empyrée et au paradis des bienheureux, il n'y a point d'autre lumière que celle de l'Agneau, qui y sert de lampe, de flambeau et de soleil: *Civitas non eget sole, sed lucerna ejus est Agnus*. Cette âme sainte de Jésus voit la bonté et la beauté de Dieu avec plus de clarté que tous les saints ensemble: elle a donc plus d'amour, d'ardeur et de zèle pour Dieu que tous les saints ensemble.

Bref, une âme bien faite et assise en bon lieu, a d'autant plus d'amour et de passion pour quelqu'un, qu'elle a reçu plus de bienfaits et de courtoisie de lui:

*Munera, crede mihi, vincunt hominesque, deosque,
Verba monent, exempla trahunt, sed munera cogunt.*

Or quel bénéfice plus grand que l'union hypostatique! Quand donc l'âme sainte de Jésus, au moment de sa conception, se v-

retirée du néant par la toute-puissance de Dieu, et par sa bonté ineffable élevée au trône de la Divinité, établie pour jamais dans la dignité de filiation naturelle, associée à la communion de la souveraineté et des autres perfections divines: oh! quels transports de son cœur amoureux! quelles actions de grâce, quelle ardeur et quel brasier de charité vers Dieu et pour l'amour de Dieu vers les hommes! quel désir d'endurer et de mourir pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes! Je dis, quel désir d'endurer; car étant vrai ce que saint Augustin nous a dit: *Ubi amatur non laboratur*.

Le premier et principal effet de ce grand amour que Jésus a porté à Dieu son Père et à nous, est un désir ardent et passionné qu'il avait d'endurer pour Dieu et pour nous, allant à la mort: *Ut cognoscat mundus, quia diligo Patrem, surgite eamus. Dilexit me et tradidit semetipsum pro me*: il disait, *quomodo coactor donec perficiatur*, il s'ennuyait, il languissait, il était affligé du délai de sa Passion; il souffrait de ne pas souffrir, il mourait de ne pas mourir. Et ailleurs, il appelle le jour de ses souffrances le jour de ses délices, de sa joie et de ses noces: *Coronavit eum Mater sua in die desponsationis et latitæ cordis ejus*.

Ils'est quelquefois trouvé des saints, comme saint François, saint Dominique et autres, qui par un excès d'amour qu'ils portaient à leur Créateur, désiraient d'être tous les jours taillés en pièces et brûlés à petit feu pour sa gloire, ils souhaitaient avoir autant de corps qu'il y aura de jours jusqu'à la fin du monde ou un corps qui fût tous les jours renouvelé et tous les jours démembré pour l'amour de celui qui nous avait tant obligés; tout cela n'était que des petites bluettes d'amour, en comparaison du brasier ardent de la charité et de la dilection qui était allumé au cœur amoureux de Jésus; il désirait languir en croix et mourir à chaque moment jusqu'à la consommation des siècles: aussi voyons-nous que le sang précieux qui fut recueilli par sainte Madeleine le jour de sa mort, et qui est précieusement conservé en une fiole à Saint-Maximin en Provence, bouillonne tous les ans le jour du vendredi saint, quand on lit la Passion, comme désirant d'être répandu derechef pour le salut des hommes: mais parce que cela n'est pas nécessaire, ni même expédient, mais qu'il soit immortel et impassible pour jamais; pour flatter en quelque façon son amour et pour contenter le désir passionné qu'il a de mourir, il a ingénieusement inventé et institué un sacrifice auquel il est immolé tous les jours et presque à tout moment, en quelque partie du monde, mais mystiquement et par représentation: notez que je ne dis pas qu'il y est mystiquement, mais je dis qu'il y est immolé mystiquement; car il y est réellement, véritablement, et de fait, mais il n'y est mis à mort que mystiquement et par représentation.

Ainsi le sacrifice de la messe est un même sacrifice que celui de la croix, et est en quelque façon différent; c'est le même sacrifice.

parce que c'est un même principal offrand, la même hostie, la même victime, le même corps et sang qui est offert : ils sont divers, parce qu'en la croix l'oblation a été sanglante, il y a eu vraie effusion de sang, une réelle et actuelle immolation de Jésus, qui est la victime : en la messe c'est un sacrifice non sanglant ; l'effusion du sang n'est que mystique, la victime n'y est pas mise à mort réellement et de fait, mais seulement par représentation. Le grand concile de Nicée dit qu'en la messe l'Agneau de Dieu y est *ἀθύρως θυμωθέντες*, immolé sans être occis.

II. — 1. Le sacrifice de la messe est la commémoration, la souvenance et la représentation du sacrifice de la croix, principalement en trois chefs : en la matière en laquelle on consacre cet auguste sacrement, en la forme par laquelle on le produit, et en la manière dont on le célèbre : voyez de grâce la douceur et la bénignité paternelle de Jésus-Christ ; il semble que voulant nous obliger à remémorer sa mort et passion par quelque signe extérieur et quelque action solennelle, il devait instituer un sacrement pénible, douloureux et sensible, auquel nous eussions répandu notre sang, reçu quelque flétrissure comme en la circoncision, ou s'il voulait que nous bussions et mangeassions, il devait nous obliger à boire du fiel et du vinaigre, à manger de l'absinthe, ou quelque autre chose fort amère ; car cela eût eu plus de conformité aux amertumes de sa passion ; il eût été plus propre et plus significatif pour exprimer la rigueur de ses souffrances et de sa mort, que non pas un festin délicieux de pain et de vin : non, il ne veut pas cela ; il veut qu'on consacre cet adorable sacrement sous les espèces de pain, non d'orge et d'avoine, ou d'autre grain plus grossier, mais de pain de froment ; sous les espèces de vin, non de vin aigre et corrompu, mais mûr, sain et entier : parce que comme père charitable et débonnaire, il prend pour soi les choses âpres et difficiles, et nous donne comme à ses enfants celles qui sont douces et agréables, et il nous veut enseigner que comme le froment, pour servir de nourriture aux hommes et leur donner du plaisir, est premièrement battu à coups de fléaux, brisé, moulu, pétri et passé par le feu : comme le raisin, pour servir de breuvage, doit être foulé et écrasé au pressoir : ainsi Jésus, pour nous servir de viande et de boisson délicieuse en ce sacrement, et pour nous y appliquer ses mérites, a été froissé par les coups de fouet, flétri et brisé par les épines et les clous, foulé aux pieds par les opprobres et les ignominies, pressuré et comme écrasé sous la croix, en sorte que son corps y est demeuré tout épuisé de sang, ainsi que le raisin demeure au pressoir, vile de toute liqueur.

2. La messe représente la passion de Jésus, par la forme des paroles dont on offre ce sacrifice : sur quoi je prie les doctes de me permettre d'expliquer au peuple quatre vérités catholiques, qui sont triviales et rebattues dans les écoles, mais souvent ignorées par les fidèles chrétiens ; vous retiendrez donc la

résolution de quatre questions, que vous devriez quelquefois proposer à vos pasteurs ou à vos pères spirituels ; car les ignorer, c'est être négligent de son salut, et peu curieux en un mystère où nous assistons tous les jours.

Premièrement, qu'est-ce qu'il y a en la sainte hostie après la consécration, après que le prêtre a dit les paroles sacramentelles ? C'est Jésus tout entier, vrai Dieu et vrai homme, c'est-à-dire que son sacré corps y est, son précieux sang, son âme sainte, et sa divinité adorable. Qu'est-ce qu'il y a dans le saint calice après les paroles sacrées ? Tout de même que dans l'hostie, Jésus-Christ tout entier, son précieux sang, son sacré corps, son âme et sa divinité.

En second lieu, vous demanderez s'il y a pas plus dans l'hostie que dans le calice ? si les mêmes choses sont dans le calice, que dans l'hostie, d'où vient que quand on lève l'hostie nous adorons particulièrement le sacré corps, *Ave, verum corpus natum* ; et quand on lève le calice, nous adorons particulièrement le précieux sang : *Ave, vere sanguis* ; et quand on porte la sainte hostie par la rue, si vous demandez à tous les catholiques du monde, Qu'est cela, tous ils vous répondront : C'est le corps de Jésus-Christ qu'on porte à un malade ; pas un ne dira : C'est le sang de Jésus, c'est l'âme de Jésus : et néanmoins vous dites que l'âme et le sang y sont aussi bien que le corps. On parle ainsi, et c'est bien parler ; parce que les paroles sacramentelles qui consacrent l'hostie n'expriment que le corps, celles qui consacrent le calice n'expriment que le sang ; Jésus-Christ consacrant l'hostie par la bouche du prêtre ne parle que du corps et ne demande que le corps ; sa première intention n'est que d'y mettre le corps, il dit : Ceci est mon corps ; mais consacrant le calice, il ne parle que du sang et ne demande que le sang, sa première intention n'est que d'y mettre le sang ; d'où vient qu'il dit : C'est le calice de mon sang.

En troisième lieu, quelqu'un pourra dire : Puisque les paroles sacrées que Jésus prononce par la bouche du prêtre expriment et demandent seulement le corps en l'hostie et le sang dans le calice : d'où vient que tout le reste est en l'un et en l'autre ; le sang, l'âme et la divinité en l'hostie, et pareillement au calice : cela se fait par la liaison, la suite, l'union, la compagnie, et comme on parle dans l'école, par concomitance naturelle ; car puisque Jésus ne meurt plus, mais qu'il est immortel et impassible pour jamais, son corps ne pouvant être détaché de son âme, de son sang et de sa divinité, étant mis dans l'hostie, il faut nécessairement que son âme, son sang et sa divinité l'y accompagnent ; son sang pareillement ne devant plus être séparé de son corps vivant, étant mis dans le calice, il faut nécessairement que le corps, l'âme et la divinité l'y accompagnent : tant y a néanmoins que la première et principale intention de Jésus n'est de mettre que le corps en l'hostie et le sang au calice ; que le reste n'y est qu'indirectement en seconde intention,

comme si je prie les âmes dévotes d'assister demain au sermon, et qu'elles s'y trouvent, leur corps aussi y assistera : je n'ai parlé toutefois que des âmes, je n'ai demandé que les âmes, je n'ai affaire que des âmes ; et les corps y viennent par compagnie, parce que les âmes leur sont jointes : et quand vous priez qu'on vous apporte un peu d'eau, on vous apporte l'aiguïère, parce que l'eau est dans l'aiguïère ; pour ce sujet, si saint Pierre ou quelque autre eût dit la messe et consacré le samedi saint, quand le corps mort de Jésus-Christ était au sépulcre, il n'y eût eu en son hostie que le corps et la divinité, le sang et l'âme n'y eussent point été : il n'y eût eu en son calice que le sang et la divinité, l'âme et le corps n'y eussent pas été.

Oui ; mais, direz-vous, en quatrième lieu, puisque Jésus tout entier est en effet et réellement dans l'hostie, et semblablement tout entier au calice, pourquoi est-ce qu'en consacrant l'hostie on ne demande que le corps, et qu'en consacrant le calice on ne demande que le sang ? pourquoi ne dit-on pas : Ceci est Jésus-Christ, au lieu de dire : Ceci est mon corps ? Cela se fait pour représenter et remémorer sa sainte mort et passion : en la passion de Jésus-Christ son sang fut séparé de son corps par la flagellation, le couronnement d'épines et le crueifiement. On vous exprime cela quand on consacre le sang distinctement, et vous vous en souvenez quand vous adorez le sang dans le calice sous les espèces du vin, qui est liquide comme le sang. En la mort de Jésus, son corps fut séparé de son âme ; on vous exprime cela quand on consacre le corps distinctement, et vous vous en souvenez quand vous l'adorez en l'hostie sous les accidents du pain.

3. Mais parce que cette représentation ne touche assez les sens du peuple, l'Eglise, par le commandement de Jésus-Christ, en a institué une autre plus sensible ; ce sont les cérémonies de la messe : en quoi les errants de ce temps font bien voir leur peu de raison et le mépris qu'ils font du commandement de Jésus, quand il dit : Faites ceci en mémoire de moi ; saint Paul l'explique : *Mortem Domini annuntiabit* (I Cor., XI). Je vous fais juge : qui est-ce qui vous fera mieux ressouvenir de la passion de Jésus, ou quand vous verrez un ministre avec son chapeau ou quelque autre habit séculier, qui vous donne un morceau de pain ; ou quand vous voyez un prêtre revêtu des livrées de la passion de Jésus, qui exprime et représente par ses actions toutes les particularités et les circonstances de ce qui s'est passé en la mort et passion de Jésus ?

Segnius irritant animos demissa per aures,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Quand vous voyez l'amict ou le voile dont le prêtre se couvre, vous vous ressouvenez du linge dont on voila les yeux à Jésus chez Caïphe : l'aube vous remet en mémoire la robe blanche dont il fut vêtu chez Hérode : la ceinture, l'étole, le manipule, les liens

dont il fut garrotté au jardin des Olives, attaché à la colonne et à la croix, et ainsi des autres ornements et cérémonies de la messe, qu'on a coutume de vous expliquer quand on fait la doctrine chrétienne.

III. — 1. Jésus a désiré que nous remémorions ainsi les mystères de sa passion : premièrement pour son propre contentement, et secondement pour la consolation et le profit des âmes dévotes : troisièmement pour la confusion et le reproche des âmes obstinées.

La messe est le trophée des conquêtes que Jésus-Christ a faites par ses souffrances, le triomphe des victoires qu'il a remportées sur le monde, sur le prince des ténèbres, sur le péché et sur la mort ; les anges accourent à cette action, ils rendent leurs devoirs à ce victorieux, ils lui congratulent par leurs applaudissements et leurs acclamations, ils entonnent à son honneur un *Epinikion*, *Io triumphe*.

Jésus étant encore en ce monde prenait si grand plaisir de penser à sa passion, qu'il en parlait à tout propos et même souvent hors de propos, comme parmi les joies et la gloire de sa transfiguration, *Loquebatur de excessu*, tant il estimait l'honneur qu'il devait rendre à Dieu son Père, par ses souffrances et le profit que nous en recevions ; à plus forte raison ce lui sont maintenant des délices et des contentements extrêmes de remémorer cette même Passion et nous en faire ressouvenir ; quand il était au monde, la pensée et la prévoyance de sa passion, quoique douce à la partie supérieure de son âme, était amère et fâcheuse à l'inférieure, à cause de la crainte et de l'appréhension des douleurs ; mais maintenant les souffrances de sa passion sont agréables et plaisantes à toutes les parties de son âme, il ne craint plus rien, il n'appréhende plus rien, il n'est plus en danger ni de mourir ni de souffrir, *jam non moritur*. Il n'y a rien qui nous soit si délicieux que la souvenance des douleurs et des travaux passés, quand nous en sommes tout à fait affranchis, et *hæc olim meminisse juvabit* : alors il ne moissonnait pas encore les fruits de sa passion, mais maintenant qu'il les recueille à pleines mains et qu'il en jouit à son aise, il nous les applique par le sacrifice de la messe, et tout ce qu'il a acquis avec tant de peine, nous est adjudgé et approprié par la seule souvenance de ses douleurs.

Il n'y a point de dévotion qui nous soit plus recommandée en l'Ecriture, plus digne d'une âme chrétienne, plus utile à notre salut que la pensée de la passion de Jésus : *Recogitate, ἀναμνησθε, serio cogitate, considerate, expendite eum qui talem sustinuit a peccatoribus adversus semetipsum contradictionem*, dit saint Paul ; pensez et repensez sérieusement et avec application d'esprit à celui qui a souffert des pécheurs une si grande contradiction contre soi-même. *Gratiam fidei jussoris tui ne obliviscaris, posuit enim pro te animam suam* : gardez-vous bien d'oublier la grâce que vous a faite celui qui s'est rendu votre caution, car il a engagé sa vie pour vous

Les autres pleiges, quand ils répondent pour leurs amis, espèrent toujours qu'ils ne paieront pas, mais que le principal débiteur sera suffisant pour satisfaire ; mais Jésus-Christ se faisant notre caution savait très-assurément que nous ne pourrions jamais acquitter la moindre de nos dettes, et qu'il serait obligé de satisfaire, avec la perte de son sang et de sa vie.

Recordare paupertatis meæ, absinthii et fellicis : Souvenez-vous de ma pauvreté, du fiel et des amertumes que j'ai goûtées pour vous, vous dit le Fils de Dieu par Jérémie. Saint François méditant un jour la passion de Jésus, et pensant n'être ouï de personne, pleurait amèrement et soupirait, il sanglotait et se lamentait. Un saint homme l'ayant entendu, y accourut comme au secours d'un homme qu'on eût égorgé et le trouvant tout seul il lui dit : Pourquoi pleurez-vous de la sorte ? Hélas ! dit le saint, c'est que je considère que Jésus a tant enduré pour nous ; cependant personne n'y pense. Et ayant dit cela il continua à gémir comme auparavant et ce bon homme se mit à pleurer avec lui. Faisons comme eux, si nous avons tant soit peu d'amour et de tendresse pour notre Sauveur, et si nous voulons faire un grand progrès au chemin de la perfection, jetons souvent les yeux sur le Fils de Dieu crucifié et sur les exemples de vertu qu'il nous a donnés sur la croix.

2. Albert le grand (*tract. de Missa*), et quelques autres maîtres de la vie spirituelle, disent, que d'avoir tous les jours une simple pensée affectueuse de la passion de Jésus est plus salutaire à une âme, que si elle jeûnait au pain et à l'eau tous les vendredis de l'année sans penser à la passion : pour ce sujet on ne saurait trop nous recommander d'avoir en nos maisons au moins une image du crucifix ; car si les Israélites piqués des serpents au désert, étaient guéris de ces morsures en regardant seulement le serpent d'airain, sans offrir aucun sacrifice, sans oblation ni aucune cérémonie, parce que ce serpent était la figure de Jésus-Christ, qui devait être élevé en croix, quoiqu'il ne fût pas encore incarné ; combien plus serons-nous guéris des piqûres du serpent infernal, si nous regardons dévotement avec les yeux de l'esprit de la foi le même Jésus-Christ crucifié. C'est ce qui faisait dire à l'Épouse : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur*. Sur quoi saint Bernard (*ser. 43, in Cant.*) : *Et ego fratres ab ineunte mea conversione, pro acervo meritorum quæ mihi desesse sciebam huic mihi fasciculum colligere, et inter ubera mea collocare curavi ex omnibus anxietatibus et amaritudinibus Domini mei* : Mes frères, dès le commencement de ma conversion, n'ayant point de propre mérite, j'ai tâché de recueillir et loger en mon cœur ce bouquet de myrrhe, de toutes les souffrances et amertumes de mon Sauveur.

L'Épouse ne dit pas simplement *collocabitur*, mais *commorabitur*, parce que les souffrances de Jésus sont toujours actuellement imprimées au cœur d'une âme vraiment dévote ; elle ne

les perd jamais de vue, sa pensée est toujours plongée dans les sacrées plaies de son bien-aimé. *Columba mea in foraminibus petræ*, et parce que les diverses nécessités et occupations de cette chétive vie, nous en peuvent souvent divertir ; celui qui a tant soit peu d'amour de Dieu et de soin de son salut, doit destiner tous les jours certain temps préfix et déterminé, pour se souvenir de la passion, rendre hommage à Jésus crucifié, le remercier d'un si grand excès d'amour, comme on pourrait faire à midi, lorsqu'il fut attaché en croix, ou à trois heures quand il mourut ; mais cela ne se peut faire en aucun temps plus commodément ni plus efficacement qu'à la messe, lorsque les mystères de la passion nous sont distinctement représentés, et que Jésus même daigne bien s'y trouver en propre personne par sa présence réelle et corporelle ; c'est alors que nous devons répandre notre cœur devant lui, réveiller notre dévotion, l'adorer du plus profond de notre cœur et de tous les efforts de notre âme ; nous abîmer en sa présence jusqu'au centre de notre néant, remémorer ses douleurs, ses ombres et ses ignominies, repasser par-dessus ses langueurs, son agonie et sa mort, les affections et dispositions de son âme sainte envers Dieu et envers nous ; les offrir au Père éternel, le prier de s'en souvenir et d'y avoir égard pour nous faire miséricorde : bref, pratiquer les mêmes actes intérieurs et dévotions que nous eussions voulu pratiquer, si nous eussions été au pied de la croix quand Jésus y était attaché. Et comme les rochers se fendirent en la passion de Jésus, ainsi quand on nous la représente si vivement et si expressément par les redoutables mystères de la messe, les cœurs les plus endurcis se doivent amollir, les plus grands pécheurs doivent être touchés de componction et d'un ardent désir d'honorer par imitation la mort et la passion de Jésus ; nous y sommes obligés, principalement quand nous communions.

3. Au chapitre CLXVI du Pré spirituel, qui a été cité en l'action 4 du Concile de Nicée, est rapporté un trait prodigieux : Un insigne voleur, près la ville de Diospolis, va frapper à la porte du monastère de Saint-Firmin ; il demande à parler à l'abbé, nommé Zozime : Mon père, si vous le trouvez bon, je désire être ermite en votre ordre. — Ermite, certes vous en portez bien la mine ; vous êtes quelque voleur qui nous volerez et fuirez au bout de huit jours. — Non assurément, mon père, croyez que Dieu veut que je sois religieux, il faut nécessairement que je le sois ; mettez-moi en prison, faites-moi jeûner au pain et à l'eau, employez-moi à tout ce que vous voudrez, je ne m'en soucie point pourvu que je sois anachorète. — Allez-vous-en, lui dit-on, vous êtes un imposteur, on n'a que faire en ce moment de personnes comme vous. — Mon père, dites tout ce qu'il vous plaira, mais Dieu veut que je sois religieux et que je fasse pénitence, autrement je suis damné ; et si vous ne me recevez, Dieu vous en fera rendre compte. —

Eh bien ! attendez-moi ici , il faut que je demande l'avis de nos pères. Mes pères , dit le saint abbé , c'est un soldat inconnu qui est à la porte de la maison , qui demande notre habit avec beaucoup d'importunité. Ces sortes de gens ne nous sont guère propres , mais vous en ferez comme il vous plaira ; il dit que , s'il n'est religieux , il se damnera dans le monde , et que j'en répondrai devant Dieu ; pour moi je n'en veux point répondre , je serai assez empêché au jugement de répondre de mon âme , sans répondre de celles des autres ; je suis d'avis qu'on le reçoive , qu'en dites-vous ? Mon père , lui répondit-on , s'il demande avec tant d'instance , c'est signe qu'il sera fervent ; et alors tous se prirent à dire : Je suis content qu'il soit reçu. Le voilà dedans ; il ouvre son cœur à son abbé avec grande sincérité , lui déclare humblement tout l'état de sa vie passée. Mon fils , lui dit l'abbé , cela étant ainsi , vous n'êtes pas sûrement en ce lieu , ce monastère est trop près de la ville , quelqu'un vous pourrait reconnaître et vous faire prendre par le prévôt des marchaux , il vaut mieux que je vous envoie au monastère de l'abbé Dorothee , près la ville de Gaze , vous y serez tout-à-fait inconnu. Il y va , il y mène une vie très-austère , il apprend tout le psautier et toutes les constitutions monastiques. Après neuf ans de pénitence , un enfant qu'il avait tué avant que d'être religieux lui apparaît tout ensanglanté , et lui dit d'une face triste : *Quare me occidisti ?* Pourquoi , malheureux , pourquoi m'as-tu assassiné ? Il demande d'être renvoyé à son premier monastère ; il va trouver l'abbé Zozime qui l'avait reçu : Mon père , il y a neuf ans que j'ai l'honneur de porter l'habit de la sainte religion , je me confessai à votre révérence d'avoir tué un pauvre petit innocent ; j'en ai fait pénitence le mieux qu'il m'a été possible , néanmoins il s'apparaît à moi , et me fait des reproches de ce que je l'ai tué. Ce sont des imaginations , lui répartit Zozime , recommandez-vous à Dieu , et ne pensez plus à cela. Il va travailler au jardin ; cet enfant lui apparaît : Eh pourquoi m'as-tu tué ? Il va à l'Office divin ; cet enfant se montre à lui , et lui redit sans cesse : Pourquoi m'as-tu tué ? Il retourne au supérieur : Mon père , faites-moi faire pénitence , déchirez-moi , démembréz-moi , je ne m'en soucie point , pourvu que je sois délivré des importunités de cet enfant. Les religieux disent que c'est mélaucolie , que ses trop grandes austérités lui ont vidé le cerveau ; il le faut bien traiter. Il reprend ses habits du monde , il va en la ville de Diospolis , tout droit au palais ; il demande audience. Messieurs , dit-il , les plus grands criminels tâchent de passer pour les plus innocents du monde ; et moi , au contraire , je vous déclare qu'il y a environ neuf ou dix ans , qu'étant voleur , je tuai cruellement un pauvre enfant ; pour ce sujet , je vous prie qu'aujourd'hui même je sois condamné à être conduit en la place publique , et décapité par la main d'un bourreau. Les juges se regardèrent l'un l'autre : Qui a jamais vu rien de

semblable ? Mon ami , êtes-vous en votre bon sens ? rêvez-vous , ou si vous vous moquez ? Je ne rêve ni ne me moque , je sais bien tout ce que je fais ; il faut que vous prononciez cet arrêt , qui me sera mille fois plus doux que la voix funeste de cet innocent , qui me fait mourir cent fois par jour quand il se présente à moi , et me dit : Pourquoi m'as-tu tué ? Chose étrange ! il fit tant et poursuivit tant , qu'il fut condamné et exécuté.

Jésus est ici représenté comme mort , et se présente à nous en la communion et en la sainte messe avec les livrées de sa passion , afin que vous voyiez en quel état vous l'avez réduit : Voyez tous les membres de cet innocent crucifié : ce front est empourpré , non pas tant par la teinture de son sang , que par la honte de nos affronteries : ses yeux sont fermés , non pas tant par la nécessité de la mort que par l'horreur qu'il a de voir vos iniquités ; ses joues sont pâles , non pas tant faute de sang que par la crainte des châtimens qui fondront bientôt sur votre tête criminelle ; cette langue est muette par la lassitude de vous reprendre : la voix lui manque , vous l'avez étouffée par la résistance que vous avez faite à sa vocation ; ses mains sont attachées , non tant par ces crampons de fer , que par l'impuissance qu'il a de vous faire du bien , à laquelle votre obstination l'a réduit : il se présente ici comme mort , et avec ses plaies , comme vous disant d'une voix plaintive et lugubre : *Quare me occidisti ?*

Il vous fait ces reproches , afin que vous vous présentiez non à la justice des hommes comme ce religieux , mais à la justice de Dieu comme saint Paul , quand il entendit cette plainte , *Quare me persequeris ?* Il répondit avec grande soumission , *Domine , quid me vis facere ?* Saint Grégoire (l. IV Dial. , c. 59) dit : *Cum hæc agimus nosmetipsos Deo in cordis contritione mactemus , quia qui passionis Dominicæ mysteria celebramus , debemus imitari quod agimus , tunc ergo vere pro nobis hostia erit Deo , cum nosmetipsos hostiam fecerimus.* Quand nous offrons ce sacrifice , nous devons nous immoler à Dieu par une vive contrition de cœur ; car célébrant les mystères de la passion du Fils de Dieu , nous devons imiter ce que nous honorons , et il s'offrira volontiers pour nous à Dieu son Père , quand nous nous sacrifierons nous-mêmes en son honneur.

Quand nous voyons cette sainte victime mourante sur l'autel , considérons que c'est nous qui l'avons mise en cet état , entrons en composition de cœur , exposons-nous aux rigueurs de la justice de Dieu , que nous avons méritées par un si énorme parricide : prenons résolution de nous sacrifier nous-mêmes par une vraie pénitence , en l'honneur de ce sacrifice , afin qu'ayant dignement mémoré en ce monde sa sainte mort et passion , nous en puissions ressentir et recueillir les fruits en la gloire du ciel. Amen

SERMON XVIII.

On montre par les Pères les articles de la foi que les calvinistes rejettent.

Sapientiam omnium antiquorum exquirere sapiens.

Le sage recherchera la sagesse des anciens.

(*Eclési.*, XXXIX, 1.)

Le très-adorable sacrement de l'autel n'est pas seulement un festin royal, où les âmes chrétiennes sont délicieusement régalingées : c'est encore un arsenal et un magasin d'où elles peuvent tirer des armes de bonne trempe, pour combattre et surmonter les ennemis de l'Eglise : *Parasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me.* L'Epouse disait en son Cantique : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. La secte de Calvin n'est pas cette Epouse sacrée, et par conséquent elle ne peut être la vraie Eglise, puisque le divin Epoux n'est pas à elle : elle n'a pas le corps de Jésus, elle n'en a, comme elle dit elle-même, que la figure, l'ombre et l'image. Je vous ai autrefois montré par plus de cent passages de l'Ecriture contre les erreurs de cette prétendue, que tous les articles de foi que nous croyons, et les cérémonies que nous pratiquons sont conformes à la parole de Dieu. Aujourd'hui et demain, Dieu aidant, j'ai à vous faire voir le même en la créance et pratique des premiers chrétiens, par le témoignage des saints Pères qui vivaient du temps des quatre premiers conciles : ce doit être par votre secours, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Vous êtes tous les jours comparée à la tour de David, *Turris Davidica* ; il est dit de cette tour : *Mille clypei pendent ex ea.* Vous avez mille boucliers pour la défense de la foi, vous avez des armes de bonne trempe, offensives et défensives, pour la querelle de l'Eglise ; faites comme votre Fils, *armat creaturam ad ultionem inimicorum.* Donnez-nous, s'il vous plaît, des armes pour venger les injures que l'on fait à son Epouse. Nous vous saluons pour cet effet, et vous disons : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Sicut Athanasius falso accusatus mutilasse Arsenium, eum exhibuit concilio, sic nos Ecclesiam antiquam integram, et unam eandem quam olim. — Punctum unicum. Antiqui easdem devotiones exhibebant erga sanctos quas nunc exhibemus. Honoramus eos corde, ore, et manu, toto corpore et anima, et hæc omnia præstabant olim Christiani. Corde : 1. honorabantur sanctorum corpora ; 2. miracula ; 3. festa. Ore : sanctos laudabant, orabant, osculabantur reliquias. Manu : in honorem sanctorum Deo dicebant templa, imagines, altaria, sacrificia. Toto corpore et anima : prosternebantur ante sanctorum thecas. Colebant eos peregrinationibus, et processionibus. Insignia testimonia Chrysostomi et Theodoretii, quibus supra dicta probantur. — Conclusio moralis. Ho-

norandi a nobis sancti, quia orant pro nobis. Triplex præcis devotio in eos.

Comme l'Eglise d'à présent étant la même que celle des siècles passés, est animée du même Saint-Esprit, elle use de même conduite, et pratique les mêmes cérémonies que l'Eglise naissante ; ainsi la secte de Calvin étant le ramas et l'égoût de toutes les erreurs du temps passé, est possédée du même démon ; elle use des mêmes artifices, et enfin elle pratique les mêmes injustices que les anciens hérétiques. L'invincible défenseur de la foi, saint Athanase, digne véritablement de l'étymologie de son nom, c'est-à-dire d'immortalité ; en la seconde apologie qu'il a faite de sa foi, écrit, et les historiens ecclésiastiques le rapportent ; que les hérétiques ariens ne pouvant résister à la vérité de sa doctrine, et à l'Esprit de Dieu qui parlait par lui, s'avisèrent de calomnier sa vie. Ils firent assembler en la ville de Tyr par l'autorité de l'empereur un concile, ou pour mieux dire, un conciliabule ; ils le citèrent de se trouver en cette assemblée, pour répondre aux informations dressées contre lui. Entre plusieurs autres calomnies, ils l'accusèrent fausement d'avoir mutilé un certain ecclésiastique nommé Arsène, de lui avoir coupé un bras pour s'en servir en ses enchantements et en ses sorcelleries : et à cet effet apportèrent au milieu du concile un bras coupé, qu'ils disaient être celui d'Arsène. La providence de Dieu permit que la veille de l'accusation, Arsène, qui jusqu'alors s'était caché par la crainte des hérétiques, vint trouver le saint, afin de le justifier de cette fausse accusation. Le saint, pour découvrir les impostures de ses adversaires, produit Arsène au concile, disant : Messieurs, plusieurs d'entre vous connaissent-ils Arsène ? n'est-ce pas là lui-même en propre personne ? Après qu'il fut reconnu par le témoignage de ceux qui le connaissaient, il lui lève son manteau, et dit : Voilà son bras droit, voilà son bras gauche : un homme n'a pas trois bras, avisez à qui est ce troisième que mes adversaires ont produit. Ils furent couverts de confusion et devinrent la risée du concile, le sujet des railleries de toute la chrétienté et de tous les siècles. Je me dois comporter envers les calvinistes, comme saint Athanase envers les ariens, puisqu'ils se comportent envers nous comme les ariens envers saint Athanase.

Ils nous accusent fausement que nous avons mutilé l'Eglise ancienne, que nous l'avons gâtée, corrompue et altérée, que nous y avons introduit des pratiques superstitieuses, des traditions humaines, des cérémonies frivoles ou impertinentes. Pour les convaincre d'imposture, et les faire rougir de honte, je dois aujourd'hui vous représenter l'Eglise primitive, vous la faire voir au visage et en toutes les parties de son corps, vous montrer qu'elle n'a aucunement changé, et que c'est maintenant la même qui était alors ; je vous veux faire voir qu'en l'Eglise ancienne on croyait les mêmes articles, on avait les mêmes traditions, qu'on gardait les mêmes cou-

tnnes, et qu'on pratiquait les mêmes cérémonies que l'on fait maintenant; et afin qu'il n'y ait rien à répartir, je ne veux rien alléguer de suspect, je ne veux alléguer que les écrivains qui florissaient au temps des quatre premiers conciles, ou auparavant; parce que nos adversaires disent que pendant ce temps-là l'Eglise était en sa pureté. Je ne veux alléguer que les livres que tout le monde avoue être des Pères de ce temps-là, et non des œuvres supposées par le consentement même des ministres. Je ne veux point alléguer les œuvres où les Pères parlent comme docteurs particuliers, mais seulement les œuvres où ils rendent témoignage de la créance et des pratiques de l'Eglise d'alors.

Remarquez bien ce point : quand on cite saint Augustin, saint Chrysostome ou quelques autres Pères, nos religionnaires répondent que c'était un homme, qu'il était fautif; je ne suis obligé à m'attacher à son opinion : pour cela je ne veux point citer les passages où les Pères proposent leur opinion particulière, mais seulement ceux auxquels ils enseignent quelle était la créance et la pratique de l'Eglise de leur temps; je ne veux pas citer que les lieux que j'ai vus en leurs sources, et que je m'oblige de montrer à quiconque le désirera, à peine de ne monter jamais en chaire. J'ai confronté ces passages dans la bibliothèque de Sedan, dans les livres imprimés à Bâle et autres villes protestantes : nous pouvons voir la face de l'Eglise primitive, si nous considérons les ouvrages et les cérémonies qu'elle pratiquait, ou vers les saints qui sont au ciel, ou envers les personnes qui sont sur terre, ou envers les âmes du purgatoire. Suivez-moi, s'il vous plaît.

POINT UNIQUE. — 1. Nous faisons en toutes ces choses de même que les premiers chrétiens. Envers les saints du ciel nous employons pour les honorer, le cœur, la bouche et la main, le corps tout entier avec l'âme. Du cœur, nous honorons leurs sacrés corps, leurs miracles et leurs fêtes; de la bouche, nous faisons leurs panégyriques, nous les prions, nous baisons leurs reliques; de la main, nous bâtissons et dédions à Dieu des églises en leur honneur, nous y mettons leurs images, nous y dressons des autels, nous y offrons des sacrifices.

De tout le corps et l'âme nous nous prosternons devant leurs châsses, non pas pour adorer, mais pour honorer leurs corps; nous allons en pèlerinage et nous faisons des processions : en voici les pratiques en l'Eglise naissante.

On rendait honneur à leurs corps et même aux châsses où ils étaient enfermés; témoin saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, qui était en si grande autorité dans l'Eglise, que le second concile général tenu à Constantinople lui donna charge de dresser le symbole de Nicée. Ce grand saint, au tome second, en l'oraison qu'il a faite de saint Théodore, martyr, parlant de ceux qui venaient en son Eglise : *Cupit etiam ipsi conditorio appropinquare, sanctificationem et*

benedictionem contractionem ejus esse credens; quod si quis etiam pulverem quo conditorium, ubi martyris corpus quiescit, oblitum est, auferre permittat, pro munere pulvis accipitur, et tanquam res magni pretii condenda terra colligitur. Nam ipsas attingere reliquias, si quando aliqua ejusmodi prospera fortuna contingat, ut id facere liceat, quam id sit multum desiderandum et optandum, et summarum precum donum, sciunt experti; corpus enim amplectuntur quasi vivens et florens, oculis, ori, auribus, omnibus sensuum instrumentis adhibentes, lacrymas martyri superfundentes, ut pro ipsius deprecator intercedat supplices preces offerunt. Le fidèle désire s'approcher de la chässe du saint, croyant qu'il y a bénédiction et sanctification à la toucher : que si on permet à quelqu'un d'emporter de la poussière qui est sur la chässe du saint, il la reçoit comme un présent et comme une chose de grand prix ; car quand cette bonne fortune arrive à quelqu'un, qu'on lui permette de toucher les reliques, il n'y a que ceux qui l'ont expérimenté, qui sachent combien cette faveur est souhaitable et qu'on ne l'obtient que par de grandes prières : et ceux à qui on fait ce don embrassent le corps du saint, comme s'il était encore vivant, l'appliquent à leurs yeux, à leur bouche, à leurs oreilles, l'arrosent de leurs larmes, et prient humblement le saint d'être leur intercesseur.

2. On ajoutait foi aux miracles que Dieu faisait par leur entremise. Saint Ambroise, tome cinquième, épître cinquante-quatrième, qu'il écrit à sa sœur Marcelline, lui racontant ce qui se passa en la translation des corps des saints Gervais et Protas : *Umbra quadam sanctorum corporum plerosque sanatos cernitis : quanta oraria jactitantur ! quanta indumenta super reliquias sacratissimas, et tactu ipso medicabilia reposcuntur ! gaudent omnes extrema lintea contingere, et qui contigerit salvus erit.* Et un peu plus haut il dit : *Dum transtulimus, cæcus sanatus est.* Vous en voyez plusieurs qui ont été guéris par l'ombre des saints corps : on jette sur les sacrées reliques des vêtements et d'autres choses, et on les redemande comme ayant reçu par cet attouchement une vertu médicinale ; tous désirent au moins toucher l'extrémité du drap qui les couvre, et ceux qui la touchent en sont guéris ; et un peu plus haut il dit : quand nous transportions ces reliques, un aveugle fut guéri.

Et en l'épître cinquante-cinquième, le même saint Ambroise racontant comme il trouva en la ville de Boulogne les corps des saints martyrs, Vital et Agricole : *Multi qui variis vexabantur ægritudinibus, sanctorum tangentes sudaria continuo sanabantur* : plusieurs qui étaient affligés de diverses maladies, touchant les suaires des saints, étaient guéris sur-le-champ.

Saint Augustin, tome cinquième, livre XXII de la Cité de Dieu, chapitre huitième, raconte plusieurs signalés miracles qui furent faits en plein jour à la vue de toute une ville, par les reliques de saint Etienne, et dit que s'il

voulait écrire tous ceux qui furent faits en deux villes seulement, il faudrait plusieurs volumes. Souvenez-vous qu'il a écrit ces livres de la Cité de Dieu, comme une apologie du christianisme contre les païens, et qu'il apporte ces miracles pour preuve de la vérité de notre religion : si ces miracles n'avaient été faits, ce docteur n'aurait pas été si indiscret que de les alléguer, parce qu'il aurait été démenti par autant de gens qu'il y en avait en ces villes.

3. On faisait les fêtes des saints. Saint Grégoire de Nazianze, en la harangue vingtième, qui est des saints Machabées : *Quidnam Machabæi ? horum enim nomine dies festus præsentî frequentia celebratur* : Que dirons-nous des Machabées, au nom desquels on célèbre la fête par ce grand abord de peuple ? Saint Chrysostome et Théodoret nous en donneront ci-dessous des témoignages encore plus exprès.

On faisait en l'Eglise leur panégyrique, témoin les harangues que les saints Pères nous en ont laissées en leurs livres, comme saint Grégoire de Nazianze, celles de saint Barlaam, martyr, de saint Cyprien, de sainte Justine, saint Grégoire de Nysse, celles de saint Théodore, et saint Chrysostome, celle de saint Philogone.

On les priait. Je ne veux pas ici apporter les prières que les Pères de ce temps-là adressent aux saints, leurs livres en sont tout parsemés. Mais nos dévoyés pour se crever les yeux, disent que ce sont des apostrophes d'orateurs, ou des opinions de docteurs particuliers : je ne veux donc, comme j'ai promis, que citer les lieux où ils témoignent que c'était la pratique des fidèles de leur temps. Saint Grégoire de Nazianze, qui vivait l'an trois cent cinquante, tom. I, dans la harangue 18, qu'il fait en l'honneur de saint Cyprien, martyr, prie le saint de l'aider à paître son troupeau, et raconte que sainte Justine, martyre, étant sollicitée de son déshonneur et pressée de consentir par les charmes d'un magicien, pria la vierge Marie de la secourir, et par son moyen elle en sortit victorieuse, et le démon vaincu, confessant au magicien qu'il n'avait point de pouvoir sur ceux qui mettent leur confiance en Jésus-Christ : *Καὶ τὴν παρθένον Μαρίαν ἰκετεύουσα βοηθῆσαι παρθένῳ κινδυνεύουσῃ, καὶ νικᾷ ἡ παρθένος, νικᾷται ὁ δαίμων.*

On baisait leurs reliques. Saint Jérôme nous l'apprend : car au tome second, écrivant contre Vigilance, il rapporte les plaintes que cet hérétique faisait contre les catholiques : ils adorent, disait-il, et baisent je ne sais quelle poussière enveloppée d'un linge précieux dans un petit vase : *Pulvisculum nescio quod in modico vasculo, pretioso lintamine circumdatum osculantes adorant.*

On dédiait à Dieu des églises en leur honneur, et on les appelait l'église d'un tel saint : cela est si vrai, que le concile de Chalcédoine qui fut le quatrième général, fut tenu en l'église qu'on appelait l'église de Sainte-Euphémie, parce que son corps y reposait. Il ne faut que lire les actes de ce concile pour le voir.

On y mettait les images des saints. Saint Grégoire de Nysse, en la susdite harangue de saint Théodore, dit qu'en l'église de ce saint martyr, où il prêchait, le peintre avait représenté artistement toute l'histoire de sa mort et de son martyre : *Solet enim etiam pictura tacens in pariete loqui, maximeque prodesse.*

Saint Basile, frère du même saint Grégoire, en la harangue qu'il a faite de saint Barlaam, villageois auprès de Césarée, après avoir décrit comme il avait enduré qu'on lui brûlât la main sur un réchaud de feu plutôt que d'obéir au tyran, dit : Le peintre qui a fait cette image, a mieux exprimé cette main brûlée par son pinceau, que moi par ma langue.

Saint Augustin, tome IV, livre I du Consentement des évangelistes, chapitre dixième, dit que les païens forgèrent un livre qu'ils disaient avoir été composé par Jésus pour enseigner à ses disciples la magie, et qu'il le dédiait à deux de ses disciples, Pierre et Paul, qui lui avaient été plus familiers ; mais que leur malice les aveuglant, ils ne s'aperçurent pas que Paul n'était pas son disciple avant son ascension ; et ce qui les avait trompés, est qu'ils avaient vu en plusieurs lieux Jésus peint au milieu de saint Pierre et de saint Paul, et qu'on solennisait en même jour avec plus de solennité les mérites de leur passion.

On dressait des autels dans les églises des martyrs. Saint Augustin, tome VI, livre XX, contre Fauste, chap. 21 : *Nulli martyrum, sed ipsi Deo martyrum sacrificamus, quamvis in memoriis martyrum constituamus altaria* : Nous ne sacrifions à aucun des martyrs, encore que nous dressions des autels dans les chapelles des martyrs.

On faisait mémoire des saints au sacrifice de la messe, non-seulement pour louer leurs vertus et pour célébrer leurs victoires, mais pour être aidé par leurs prières. Saint Augustin, en ce même chapitre vingt et unième du livre vingtième contre Fauste : *Longe minoris peccati est ebrium redire a martyribus, quam jejuniis sacrificare martyribus sacrificare martyribus, dixi, non dixi sacrificare Deo in memoriis martyrum, quod frequentissime facimus* : Ce n'est pas un si grand péché d'être ivre quand on revient des chapelles des martyrs, que de sacrifier aux martyrs ; je dis de sacrifier aux martyrs, mais je ne dis pas de sacrifier à Dieu dans les chapelles des martyrs, ce que nous faisons très-souvent.

Saint Cyrille de Jérusalem, en sa Catéchèse mystagogique 5, sur le milieu, dit positivement : Nous offrons ce sacrifice en commémoration de tous ceux qui sont morts devant nous : premièrement des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs, afin que Dieu, par leurs prières et intercessions, reçoive nos supplications.

On allumait des cierges dans les chapelles des saints, même en plein jour. Saint Jérôme rapporte les plaintes que l'hérétique Vigilance en faisait, disant que c'était éclairer le jour et perdre du bien : mais

saint Jérôme lui répond qu'il fait comme le traître Judas, qui disait que c'était dommage de répandre des parfums sur le chef du Sauveur, comme faisait sainte Madeleine ; saint Paulin, parlant de la chapelle de saint Félix :

Clara coronantur densis altaria lychnis,
Lumina creatis adoleuntur odora papyris;
Nocte dieque micant, sic nox si lendore dies sit,
Fulget et ipsa dies cœlesti illustris honore :
Plus micat innumeris lucens geminata lucernis.

On se prosternait devant les châsses où étaient leurs corps ; car Rufin, contemporain de saint Jérôme, au livre second de l'Histoire ecclésiastique, chapitre 33, dit que l'empereur Théodose, avant que de donner la bataille au tyran Eugène, ne se fiant point tant en ses armes et en la vigilance des sentinelles comme au secours des prières, des jeûnes et des veilles qu'il faisait, se tenait prosterné et couché sur un cilice devant les châsses des apôtres et des martyrs, demandant assistance par l'intercession des saints : et Dieu approuva sa dévotion, car pendant le combat il se leva un vent impétueux, qui relançait contre ses ennemis les flèches qu'ils décochaient contre lui. Claudien le félicite de ce bonheur, en disant :

O nimium dilecte Deo cui militat æther,
Et conjurati veniunt ad classica venti.

Voici les paroles de Rufin : *Igitur præparavit bellum non tam armorum telorumque, quam jejuniorum orationumque subsidiis, nec tam excubiatarum vigiliis quam obsecrationum pernoctatione munitus, ante martyrum et Apostolorum thecas jacebat cilicio prostratus, et auxilia sibi fida sanctorum intercessione poscebat : et infra, ventus ita vehemens exortus est in conflictu, ut tela hostium in eos qui injeccerant, retorqueret.*

Saint Augustin, en l'Épître quarante-deuxième à ceux de Madaure : *Videtis imperii nobilissimi eminentissimum culmen ad sepulcrum piscatoris Petri submisso diademate supplicare* : Vous voyez que le souverain du plus grand empire du monde, abaissant son diadème, fait des prières au sépulcre de saint Pierre, qui n'était qu'un pécheur.

On allait en pèlerinage à leur église : Prudentius qui vivait l'an 390, parlant des saints martyrs Hermiterius et Cheledonius, dit (*Hymn. I, in honorem SS. Mart. Her. et Chel. tom. VIII Bib. Patr., p. 488 novæ editionis*) :

Exteri necnon et orbis.
Huc colonus advenit,
Fama nam terras in omnes
Præcurrit proditrix,
Hic patrouos esse mundi,
Quos præcantes ambiat.

Les étrangers viennent ici, avertis par la renommée que les patrons du monde y sont et qu'on les y doit prier.

On allait en procession avec les reliques des saints. Saint Chrysostome (*Tom. V, orat. contra Gentes*) et Sozomène (*l. V, c. 18, 19*) l'enseignent des reliques de saint Babylas, martyr, qui furent portées en procession solennelle, du temps de Julien l'Apostat.

Mais écoutez deux témoins irréprochables,

qui vous rapportent un abrégé des dévotions que les premiers chrétiens pratiquaient envers les saints. Saint Chrysostome, homélie vingt-sixième, sur la seconde aux Corinthiens, tome quatrième, pour montrer aux païens que Jésus-Christ est vrai Dieu, puisqu'il ne se fait pas seulement adorer après sa mort, mais qu'il fait honorer ses serviteurs après leur décès, dit ces paroles remarquables : *Quid Christum commemoro cum ipse discipulis quoque suis, ut post mortem clari ac celebres essent, concesserit? ubi enim, quæso, Alexandri tumulus est? fac mihi eum ostendas, diemque, quo vitam cum morte commutavit, dicas. At Christi servorum tam splendida sepulcra sunt, ut quæ urbem omnium præstantissimam maximeque regiam occuparint, et dies noti atque perspecti, et qui festi a toto orbe agitentur. Atque illius quidem tumulum familiares quoque ignorant: hujus autem Barbari quoque exploratum habent. Ac sepulcra eorum, qui crucifixo servierunt, regias aulas splendore vincunt, non tam magnitudinis aut pulchritudinis ædificiorum ratione (nam hac etiam parte superant) quam (quod multo majus est) coeuntium studio atque alacritate. Nam et ille qui purpuram gestat, ad sepulcra illa se confert, ut ea exosculetur: abjectoque fastu supplex stat, sanctosque obsecrat ut ipsi apud Deum sibi præsidio sint: atque, ut et tentoriorum opificem et piscatorem, et quidem fato functos patronos habeat, precibus is contendit, qui diademate cinctus est. Ergone, dic quæso, horum Dominum mortuum dicere audebis, cujus servi, etiam defuncti, eorum qui universo orbi imperant, patroni ac defensores sunt: Qu'est-il besoin que je parle de l'honneur qu'on rend à Jésus-Christ, vu qu'il a fait que même ses disciples, après leur mort, sont connus et célébrés? car dites-moi où est le sépulcre d'Alexandre le Grand? en quel jour mourut-il? On ne sait; au lieu que les sépulcres des serviteurs de Jésus-Christ sont éclatants en la ville la plus illustre et royale du monde, et le jour de leur mort est connu et célébré, puisqu'on en fait la fête par tout l'univers: Et au lieu que les familiers mêmes d'Alexandre ne savent pas où est son sépulcre, le tombeau de Jésus-Christ est connu des Barbares mêmes: et les sépulcres de ceux qui ont servi à un crucifié ont plus de splendeur que les Louvres, non pas tant par la beauté et la grandeur des bâtiments (encore qu'ils les surmontent aussi en cela) comme (ce qui est beaucoup plus) par la dévotion et l'allégresse de ceux qui les visitent; car celui qui porte la pourpre, va à ces sépulcres pour les baiser avec vénération: et déposant sa pompe, il se rend suppliant et prie les saints de le secourir devant Dieu: et celui qui a la couronne en tête, tâche d'obtenir, à force de prières, qu'un faiseur de pavillons (1) et qu'un pécheur soient ses avocats, même après leur mort. Direz-vous donc que Jésus-Christ soit mort à présent, puisque les*

(1) Faiseur de pavillons, c'est-à-dire saint Paul qui exerçait ce métier. *Erant scenofactoriæ artiis (Act. XVIII).*

serviteurs, même défunts, sont avocats et protecteurs de ceux qui ont l'empire de tout le monde.

Théodoret, évêque de Cyr en Mésopotamie, qui vivait en l'an 439, tome II, traité de *Curatione græcarum affectionum*, sur la fin du livre VIII, qui est des martyrs, après avoir reproché aux gentils que les sépultures des anciens capitaines, des plus grands philosophes, et même des Augustes et autres empereurs étaient ou inconnus, ou négligés : *Martyrum vero templa conspicua cernuntur magnitudineque præstantia, omni præterea ornatus genere variata, splendoremque quodammodo pulchritudinis suæ late fundentia. Neque vero hæc per annum semel, aut bis, aut quinque adventamus, sed in eis sæpe dies festos peragimus, sæpe diebus singulis eorum martyrum Domino laudes hymnosque cantamus; quique homines prospera sunt valetudine conservari eam sibi a martyribus petunt, qui vero ægritudinem aliquid patiuntur sanitatem exposcunt; insuper et steriles viri et mulieres dari sibi filios petunt; qui vero parentes sunt integra sibi et propria custodiri quæ consecuti sunt dona. Item qui peregre aliquo proficiscuntur petunt martyres sibi comites esse in via, vel potius itineris duces; qui vero jam sospites redierunt gratias agunt, acceptum beneficium confitentes: non qui se ad deos accedere arbitrentur, sed qui orent Dei martyres tanquam divinos homines, intercessoresque sibi eos apud Deum advocent ac precentur. Pie vero fideliterque precatos ea maxime consequi quæ desiderant, testantur illa quæ votorum rei dona persolvunt, manifesta nimirum adeptæ sanitatis indicia: nam alii quidem oculorum, alii vero pedum, alii porro manuum simulacra suspendunt ex argento auroque confecta; quin etiam nascentibus filiis martyrum nomina imponi curant, ita custodiam illis tutelamque certissimam comparantes. Et plus bas : Petro, Paulo, Marcello, Sergio, Mauritio, aliisque sanctis martyribus solemnitates peraguntur, proque illa veteri pompa, pro turpi obscæritate fuit modestæ, castæ ac temperantiæ plenæ festivitatis; non illæ quidem mero delibutæ, non comessationibus leves, non cachinnis solutæ, sed divinis cantibus personantes sacrisque sermonibus audiendis intentæ, in quibus ad Deum preces non sine sanctis lacrymis ac suspiriis submittuuntur.* Mais on voit les temples des martyrs remarquables par leur grandeur, parés de divers ornements et répandant bien loin l'éclat de leur beauté; et nous n'y venons pas seulement une, deux ou cinq fois par an, mais nous y faisons souvent des fêtes; et chaque jour nous chantons souvent des hymnes et des louanges au Seigneur de ces martyrs; et ceux qui se portent bien prient que les martyrs leur conservent la santé, et les malades demandent d'être guéris. De plus, les hommes et les femmes stériles demandent d'avoir lignée, et ceux qui ont des enfants prient qu'ils leur soient conservés, et ceux qui vont aux champs prient les saints de leur tenir compagnie, ou plutôt d'être leurs guides; et quand ils sont de retour, ils les re-

mercient, reconnaissant que c'est par leur assistance : non pas qu'ils croient s'adresser aux saints comme à des dieux, mais comme à des hommes divins qu'ils désirent avoir pour intercesseurs envers Dieu. Et après les avoir priés dévotement et fidèlement, ils témoignent par les dons qu'ils leur offrent qu'ils ont été exaucés : car les uns attachent à leur église des yeux, d'autres des pieds, d'autres des mains d'or ou d'argent, pour marque de leur guérison; et ils donnent à leurs enfants les noms des martyrs, leur procurant par ce moyen une sauvegarde et protection très-assurée. Et un peu plus bas : On fait des solennités aux saints Pierre, Paul, Marcel, Serge, Maurice et autres saints martyrs; et au lieu de ces fêtes immodestes et déshonnêtes qui se faisaient autrefois parmi les païens, on fait parmi nous des fêtes avec grande modestie, chasteté et tempérance; on les emploie, non en ivrognerie, en festins ou en folies, mais à chanter les louanges de Dieu et entendre les prédications, et on y adresse à Dieu des humbles prières avec des larmes et des soupirs. Notez que Théodoret a écrit ces douze livres contre le paganisme, qui se réveillait sous l'empire de Théodose le Jeune, en même temps que saint Cyrille d'Alexandrie, qui présida au concile d'Éphèse, écrivit des Commentaires sur le même sujet.

Conclusion. — Tout ce discours ayant été de controverse contre les hérétiques, je ne le dois pas finir sans un peu de morale pour les catholiques. Outre l'exemple de ces premiers chrétiens, qui nous apprend à honorer les saints, le secours que nous pouvons recevoir de Dieu par leur entremise nous y doit obliger : saint Pierre promettait aux fidèles de se souvenir d'eux après sa mort (II Pet. I, 15), et saint Chrysostome, en l'oraison qu'il lui adresse, le prie de se souvenir de sa promesse.

Quand les saints étaient en ce monde, ils étaient si charitables envers le prochain; ils n'ont pas perdu leur charité à présent qu'ils sont unis à Dieu, qui est la charité même : car *charitas nunquam excidit*, dit saint Paul. Ils sont entrés dans le ciel, mais ils n'ont pas oublié la terre, ils y ont un trop bon gage, leur corps, qui est leur chère moitié; le torrent de volupté qu'ils boivent là-haut à longs traits n'est pas comme le fleuve Léthé, qui fait perdre la mémoire à ceux qui goûtent de ses eaux. Les saints ne sont pas comme l'échanson de Pharaon, qui, étant mis en liberté, oublia les recommandations que son compagnon de prison et son interprète lui avait faites. Le mauvais riche, dans les enfers, avait soin du salut de ses frères; les saints, dans le paradis, n'ont pas moins de charité que lui.

Et puis il y va de leur intérêt; ils n'auront pas l'accomplissement de leur parfaite béatitude, la résurrection et gloire de leur corps que le nombre des prédestinés ne soit accompli. On leur dit en l'Apocalypse : Attendez que le nombre de vos frères soit accompli : ils sont donc soigneux de procurer par leurs

prières que le nombre des élus soit bientôt parfait et achevé.

Et partant je conseillerais à tous les chrétiens trois pratiques de dévotion envers eux : premièrement, parce qu'il y en a un si grand nombre, que nous ne les pouvons pas tous honorer en détail et en particulier; il faudrait, tous les ans à la Toussaint ou au commencement de l'année, choisir un ordre ou une hiérarchie de saints pour l'honorer toute l'année, comme cette année l'ordre des anges, l'année prochaine l'ordre des saints patriarches, des prophètes, et ainsi des autres.

En second lieu, honorer les saints qui ont été éminents en la vertu qui nous est la plus nécessaire, et les saints qui ont été de même profession que nous, les saints anges pour l'humilité, les saints martyrs pour la patience, les vierges pour la chasteté : car comme à la cour le connétable a plus de faveur pour obtenir des charges militaires aux soldats, le chancelier à ceux de longue robe, le grand aumônier aux ecclésiastiques, ainsi les saints ont plus d'affection, d'inclination et de crédit pour ceux qui sont de leur état, et pour nous communiquer les vertus par lesquelles ils ont gagné le ciel.

En troisième lieu, il faudrait avoir un certain nombre de saints, dix, douze, quinze, plus ou moins, chacun selon sa commodité et sa dévotion, les choisir pour nos avocats et patrons en toute notre vie, les écrire en un petit billet que vous porteriez dans vos heures, en choisir un chaque dimanche pour l'honorer tous les jours de la semaine, ce que nous pouvons faire en plusieurs manières.

En premier lieu, par pensée, estimant grandement le saint et l'éminence de ses vertus, nous abaissant intérieurement devant lui, et comme nous prosternant à ses pieds, honorant en Jésus-Christ les vertus, qui ont été plus éminentes en lui; car elles ont été en Jésus-Christ comme en leur source, et en ce saint comme en un conduit ou canal, pour nous les donner.

Secondement, par parole, lui demander part à ses vertus, afin de porter ses livrées, dire quelques prières vocales à son intention, lire l'histoire de sa vie : je conseille à tous les pères et mères de famille qui ont quelque peu de moyens d'acheter et d'avoir en leur maison le livre de la vie des saints; c'est le meilleur meuble que vous puissiez avoir, vous dépenseriez bien ce qu'il coûte à régaler quelqu'un qui ne vous en saurait aucun gré, et ce livre vous servira toute votre vie et celle de vos enfants : c'est la plus louable et utile recreation que vous puissiez faire les après-dînées et les soirées des fêtes, de faire lire par un de vos domestiques la vie d'un saint, et que tous les autres l'écoutent; vous y aurez du contentement et n'en saurez bon gré quand vous l'aurez fait.

Troisièmement, par action, communiant le jour de sa fête, jeûnant la veille ou se privant d'une petite partie de son repas pour la donner aux pauvres, endurant quelque parole de travers, obéissant à votre mère ou laisant

quelque autre acte de vertu pour l'honorer : croyez-moi qu'on ne se repent pas quand on est à l'heure de la mort d'avoir honoré les saints, on est bien aise d'avoir leur protection en un temps si dangereux. Honorons-les donc et les invoquons, puisqu'ils ont du crédit et de la faveur envers Dieu, puisqu'ils entendent nos prières, qu'ils savent nos nécessités, qu'ils ont expérimenté nos misères et qu'ils ont de l'affection pour nous : honorons-les, puisque Dieu les honore; car il a dit à Elie : Qui me glorifiera, je le glorifierai, c'est-à-dire je le ferai honorer, comme il ajoute : Et ceux qui me méprisent, je les rendrai méprisables : honorons-les; puisque étant en ce monde, ils ont méprisé la gloire, et que la gloire est comme l'ombre, qui doit suivre ceux qui la fuient; puisqu'ils ont pratiqué la vertu et que l'honneur en est le salaire; puisqu'ils sont précieux à Dieu et le sujet de ses pensées; car au lieu de ces paroles : *Mihi autem nimis honorati sunt amici tui, Deus*, une autre lettre dit : *Nimis pretiosa facta sunt cogitationes tue* : Vos pensées, ô mon Dieu, me sont chères : et précieuses l'honorons-les, afin qu'ils nous fassent participants de leurs mérites, et qu'ils daignent quelque jour nous associer à leur gloire. Amen.

SERMON XIX.

Suite du même sujet.

Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens.

Le sage recherchera la sagesse des anciens.

(Eccli., XXXIX, 1.)

Comme le texte de l'Ecriture, parlant de Sara, femme d'Abraham, dit qu'étant avancée en âge elle ne laissait pas d'être belle : ainsi, dit saint Augustin, la foi de l'Eglise chrétienne, épouse de Jésus-Christ, ne reçoit aucun déchet, et sa beauté ne se flétrit tant soit peu par les injures du temps, ni par la révolution des années ou des siècles. Hier je vous montrais que l'Eglise primitive avait la même créance et pratiquait les mêmes choses que l'Eglise catholique d'à présent, aujourd'hui je dois continuer le même sujet, moyennant la grâce de Dieu, que nous devons obtenir par vos intercessions, ô sainte et bienheureuse Viergel j'oserai dire sans danger de mentir, que l'Eglise catholique a l'honneur et le bonheur d'être votre fille, puisqu'elle est l'épouse de votre Fils, selon la parole du saint précurseur : *Qui habet sponsam sponsus est*, et vous avez sujet de lui dire ce que Noëmi disait à Ruth, sa belle-fille : *Faciât Dominus vobiscum misericordiam*, je prie Dieu qu'il vous fasse misericorde. Ruth gagna les bonnes grâces de sa belle-mère par la fidélité et la constance qu'elle eut à lui tenir compagnie : l'Eglise mérite votre bienveillance par les humbles respects et hommages quelle vous rend tous les jours, vous disant cent et cent fois ces paroles angéliques : *Ave, Maria, gratia plena*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Hæretici contra se invicem pugnant et Ecclesiam recusantes debent consulere fidem et praxim primorum Christianorum. — Punctum unicum. Habemus eandem fidem quam primitiva Ecclesia, circa Scripturam sacram, personas sacras, tempora sacra, actiones sacras, et purgatorium, contra hæreticos. — 1. Libri quos calvinistæ apocryphos dicunt probantur ex Patribus esse canonici: nempe liber Tobix, Judith, Esther, Sapientix, Ecclesiastici et Machabæorum. — 2. Circa personas sacras. Primatus papæ. Calibatus sacerdotum. — 3. Circa tempora sacra, festa et quadragesima. — 4. Circa actiones sacras, id est sacramenta: probatur baptismi necessitas, sicut et cæremoniæ. Confirmatio. Realitas corporis Christi in Eucharistia; ejus adoratio; absolutiois necessitas in pœnitentia; confessio auricularis; extrema unctio. Ordinis sacramentum; matrimonium; signum crucis; purgatorium seu preces pro mortuis. — Conclusio. Exhortatio ad tenendam fidem et doctrinam antiquorum Patrum.*

Concurrere faciam Ægyptios contra Ægyptios, et pugnabit vir contra amicum suum: Je permettrai que les Egyptiens s'entrebattraient et que les amis feront la guerre à leurs amis. Si cette prophétie d'Isaïe s'est jamais vérifiée, ç'a été au temps de Luther et de Calvin, et en ce temps parmi leurs partisans.

Je dis à Luther et à Calvin : Vous êtes très-différents et opposés l'un à l'autre dans les points de votre foi et même en des articles de très-grande conséquence ; car il n'est rien de plus important au salut que de savoir si le corps de Jésus-Christ est réellement et de fait en la sainte Eucharistie : car s'il n'y est pas, c'est l'idolâtrie que de l'adorer : et s'il y est, c'est un crime que de ne le pas faire, dit saint Augustin (*In illud Ps. XCVIII, Adorate scabellum*) : Luther, vous dites qu'il y est réellement et de fait (*Luth., in Convivial. Ser., tit. de patriarc. et proph., et tit. de lib. Veteris et Novi Testam., et præfat. antiquiore Novi Testam.*) ; Calvin, vous dites qu'il n'y est pas et que ce n'est que sa figure. Il n'est rien de si important à la foi que de savoir quels sont les livres canoniques ; Calvin, vous dites que le livre de Job, l'Ecclésiaste et l'Apocalypse sont canoniques ; Luther, vous dites que non : Calvin, vous dites que l'Épître de saint Jacques est Ecriture sainte, que c'est ce grand apôtre qui l'a écrite : Luther, vous vous en moquez, vous l'appellez une belle épître de paille : chacun de vous pense avoir autant d'esprit, de jugement, de science et de raison que son confrère ; chacun de vous dit qu'il a le Saint-Esprit, chacun de vous se vante d'être envoyé extraordinairement pour réformer le monde : je vous demande, à qui de vous deux je dois croire, qui est-ce qui accordera vos différends ? à qui me dois-je rapporter, pour savoir lequel de vous deux est dans l'erreur et en mauvais

chemin ? Si vous dites que c'est à la parole de Dieu, c'est donc en vain que vous êtes venus, c'est donc en vain que vous êtes envoyés.

La parole de Dieu nous doit suffire, elle ne saurait mentir, et il faut nécessairement que l'un de vous soit un menteur, puisque vous êtes contraires l'un à l'autre. La parole de Dieu vous condamne : Dieu a donné des pasteurs à son Eglise, dit saint Paul, afin que nous ne soyons pas comme de petits enfants, flottants à tout vent de doctrine. Calvin, vous ne suivez point l'évêque, l'archevêque, ni le pape qui sont vos pasteurs : Luther, vous ne suivez non plus vos supérieurs, puisque vous avez secoué le sacré joug de l'obéissance : vous êtes donc comme des enfants flottants à tout vent de doctrine. Obéissez à vos prélats, dit le même apôtre, ceux qui résistent à la puissance supérieure acquièrent la damnation (*Heb., XIII, 17 ; Rom., XIII*). Calvin, vous n'avez pas obéi à votre curé, évêque, ni archevêque : Luther, vous n'avez pas obéi à votre prieur, provincial, ni général, vous leur avez résisté, vous avez donc acquis la damnation. Celui qui n'écoute pas l'Eglise, dit le Sauveur (*S. Matth., XVIII*), qu'il soit tenu comme un païen et un publicain : Calvin, vous n'avez pas écouté l'Eglise de Noyon, ni de Rome : Luther, vous n'avez écouté aucune Eglise, car quand vous êtes venu au monde, il n'y avait que l'Eglise romaine ; il vous faut donc tenir comme des païens et des publicains : Vous dites que je m'en dois rapporter à l'Écriture, et c'est de quoi vous êtes en question l'un contre l'autre, quelle est la vraie Ecriture ? l'un de vous maintient qu'un tel livre est Ecriture sainte, l'autre le nie formellement. Quand vous êtes en différend de l'interprétation ou intelligence d'un passage de l'Écriture, Calvin, vous citez d'autres passages contre Luther, Luther, vous en citez d'autres contre Calvin : Calvin, vous dites que vos passages se doivent entendre selon votre sens, et non pas au sens que Luther leur donne ; Luther, vous assurez que Calvin ne leur donne pas un vrai sens, et qu'il les faut entendre selon le vôtre : à qui de vous deux croira-t-on ? à qui me rapporterai-je pour savoir en quel sens il faut entendre tous les passages que vous citez et entassez l'un sur l'autre pour votre opinion contre celle de votre adversaire.

J'ai souvent pressé ceux de la prétendue, de me satisfaire sur ce point, et en tous les lieux où j'ai été, les plus judicieux et raisonnables d'entre eux m'ont toujours répondu qu'il s'en fallait rapporter aux Pères de la primitive Eglise, qu'il fallait voir quelle était la créance et le sentiment des chrétiens de ces temps-là, au temps des quatre premiers conciles, que les calvinistes, en leur confession de foi, reçoivent et reconnaissent pour légitimes. Dieu soit béni, leur dis-je là-dessus ; si vous persistez en cette disposition, nous sommes d'accord ; si vous entendez le latin, je n'ai besoin que de vos yeux pour vous faire catholiques. Donnez-vous donc la patience de passer avec moi une après-dînée

dans une bibliothèque, et je m'oblige à vous montrer en paroles claires comme le jour, dans les Pères de ces premiers siècles, tous les articles de notre créance : c'est ce que j'ai entrepris de faire en ces deux prédications. Hier je vous montrai le sentiment et les pratiques des premiers chrétiens, au regard de l'Eglise triomphante : aujourd'hui nous devons faire voir leurs pratiques en l'Eglise militante, et au regard de la souffrante, c'est-à-dire des âmes qui sont en purgatoire. En l'Eglise militante nous pouvons considérer l'Ecriture sainte, les personnes sacrées, les temps sacrés et les actions sacrées.

POINT UNIQUE. — 1. En l'Ecriture sainte, ils reconnaissaient les livres de Tobie, de Judith, d'Esther et de la Sapience pour canoniques et non pour apocryphes et supposés : le pape saint Calixte premier (*Epître 2*), citant un passage du livre de Tobie, dit que c'est l'Ecriture sainte qui parle. Saint Ambroise, au traité qu'il a fait de Tobie (*chapitre 1*), dit que ce livre est une écriture prophétique, saint Cyprien (*Serm. de Eleemosyna*), saint Basile (*Orat. de Avaritia*) en disent autant.

Saint Jérôme (*Præf. Comment. in Judith.*) dit que le premier concile de Nicée, qui a été le plus célèbre de tous les conciles après celui des apôtres, a reconnu ce livre pour canonique, d'où l'on peut tirer des preuves pour confirmer les points de la foi.

Le pape saint Innocent (*Epist. 3*), Origène et saint Hilaire sur les Psaumes, saint Cyrille de Jérusalem (*Catech. 4*), saint Augustin (*Lib. de Doctrin. christ., c. 8*), et plusieurs autres Pères, citent des textes du livre d'Esther, comme d'une Ecriture sainte.

Saint Augustin (*Lib. I de prædestin., cap. 14*) dit que depuis le temps proche des apôtres, le livre de la Sapience a été récité en l'Eglise, et entendu avec vénération de tous les évêques et autres fidèles, comme ayant une autorité divine. Le concile de Sardique en a tiré un témoignage pour prouver que le Verbe divin est vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, c'est en l'Epître envoyée à tous les évêques, dont Théodoret fait mention (*Lib. II Hist., c. 8*).

Le livre aussi de l'Ecclésiastique est appelé Ecriture sainte, et les vérités qui y sont contenues, oracles divins, par les Pères comme par saint Cyprien (*Lib. III, epist. 9*), saint Epiphane en l'hérésie des Anoniens, saint Ambroise (*L. IV de Fide, c. 4*); où il est bon d'apprendre en passant que quelques Pères attribuent ce livre à Salomon, d'autres à Jésus fils de Sirach; c'est peut-être que celui-ci avait recueilli et réduit en un livre les diverses maximes et sentences de Salomon.

Quant aux livres des Machabées, les calvinistes en ont grande aversion, parce qu'ils recommandent les prières pour les morts, mais saint Augustin dit expressément que déjà de son temps l'Eglise chrétienne les tenait pour canoniques (*L. XVIII de Civ. Dei, c. 36*), et devant lui saint Cyprien (*L. I, ep. 3, ad Cornel.*) avec saint Ambroise (*L. II de Tob., c. 10, 11, 12*).

Saint Basile (*Lib. de Spiritu sancto, c. 27*), *dogmata que in Ecclesia servantur, partim ex conscripta doctrina habemus, partim ex apostolorum traditione, quæ utraque eandem ad pietatem vim habent.*

Tertullien (*Lib. de Corona militis*), rapportait plusieurs traditions qui étaient déjà en usage de son temps, comme des cérémonies du baptême, du signe de la croix, que les chrétiens faisaient en diverses occasions, des anniversaires pour les morts, et d'autres, il ajoute : *Harum, et similium disciplinarum si legem exoptules, Scripturarum nullam invenies : traditio tibi prætenditur auctrix, consuetudo confirmatrix, et fides observatrix.*

2. La souveraineté du pape sur toute l'Eglise se montre en ce que saint Chrysostome, étant injustement déposé de l'évêché de Constantinople, par Théophile, son patriarche (*Chrys., ep. 1, ad Innoc.*), en un concile d'évêques, en appelle au pape saint Innocent, le prie de casser cette sentence, et de punir Théophile; et quelque temps après, saint Augustin (*ep. 92, ad Innocent.*), avec tout le concile de Milévi, pour réprimer l'audace des pélagiens en Afrique et en la Palestine, ne recourent pas aux évêques de ces provinces, mais implorent la diligence pastorale du même pape. Et le concile de Chalcédoine, composé de plus de cinq cents évêques, écrivant au pape saint Léon, et lui rendant compte de ce qui s'était passé en cette sainte assemblée : Vous y présidiez, dit-il, comme le chef fait à ses membres, par ceux que vous y aviez envoyés; et un peu plus bas, après avoir raconté les attentats de l'impie Dioscore : *Et post hæc omnia insuper, et contra ipsum, cui vineæ custodia à Salvatore commissa est, extendit insaniam, id est contra tuam Apostolicam sanctitatem.*

Ce que les ministres censurent le plus souvent aux évêques et autres personnes sacrées, c'est l'obligation au célibat : voici cependant ce qui en montre l'antiquité. Le second concile de Carthage, canon 2 : *Omnibus placet ut episcopi, presbyteris diaconi, vel qui sacramenta contrectant, pudicitia custodes etiam ab uxoribus se abstineant : ut quod apostoli docuerunt, et ipsa servavit antiquitas, nos quoque custodiamus.* Saint Jérôme contre Vigilance, un peu après le commencement : *Quid facient Orientis ecclesiæ? quid Ægypti et sedis apostolicæ? quæ aut virgines clericos accipiunt, aut continentes, aut si uxores habuerint, mariti esse desistunt?* Si tous les ecclésiastiques doivent être mariés, que feront les Eglises d'Orient, d'Egypte et de Rome, qui ne donnent l'ordre de cléricature qu'à ceux qui sont vierges ou qui vivent en continence, ou qui s'abstiennent de l'usage du mariage, en cas qu'ils soient mariés?

Saint Léon, pape, premier de ce nom (*Epist. ad Anast.*) : *Omnium sacerdotum tam excellens est electio, ut hæc quæ in aliis membris Ecclesiæ vacant à culpa, in illis tamen habrantur illicita; cum enim extra clericorum ordinem constitutis nuptiarum societati, et*

procreacioni filiorum studere sit liberam, ad exhibendam tamen perfectæ continentie puritatem, nec subdiaconis quidem carnale concubium conceditur, ut et qui habent sint tanquam non habentes, et qui non habent permaneant singulares et inupti. Le choix et l'état de tous les prêtres est si excellent, que ce qui serait permis aux autres membres de l'Eglise leur est défendu; car, étant libre à ceux qui ne sont point dans les ordres de se marier et d'avoir des enfants, les ecclésiastiques sont obligés à une si grande pureté et continence, qu'on ne permet pas même aux sous-diacres de se marier, de sorte que s'ils avaient auparavant une femme, ils doivent vivre comme s'ils n'en avaient point, et s'ils n'étaient pas mariés, ils doivent demeurer en cet état.

3. Les temps sacrés sont les fêtes des saints et le carême : l'observation des fêtes se montre par les témoignages de saint Chrysostome et de Théodoret, que nous citions hier, comme aussi par les paroles d'Origène, qui dit (*Hom. 3, in diversos Evangelii locos*), que de son temps, on célébrait la fête des saints Innocents, parce qu'ils ont été les précurseurs des saints martyrs; et quant au carême, nous en avons montré l'institution ancienne, au sermon 68.

4. Venons aux institutions sacrées, qui sont principalement les sacrements. Nos adversaires reçoivent le baptême; mais ils n'en croient pas la nécessité. Saint Augustin en a fait des livres entiers, et il la prouve ordinairement par le sentiment de tous les fidèles qui se hâtaient de porter leurs enfants au baptême, quand ils les voyaient en quelque danger de mort : *Noli credere, noli dicere, dit-il, infantes antequam baptizantur morte præventos pervenire posse ad originalium indulgentiam peccatorum, si vis esse catholicus* (*L. III de Origine animæ, c. 9*). Le pape Innocent I^{er}, a décidé la même vérité contre les pélagiens (*Epist. 26, ad Concil. Milev.*).

Ils rejettent aussi les cérémonies que nous pratiquons au baptême, encore qu'ils avouent qu'elles sont fort anciennes. Celle qu'ils méprisent le plus, c'est le soufuffle dont on se sert pour chasser le diable, et ils sont en cela un peu plus hardis que n'était Julien, hérétique pélagien; car saint Augustin, écrivant contre son erreur, lui mande : Vous n'avez eu garde de répondre à l'argument que je vous avais proposé, vous montrant que tous les fidèles croient que les enfants sont en la puissance du diable avant le baptême, puisqu'on le chasse par le soufuffle, parce que vous avez bien vu qu'on vous eût soufflé vous-même, si vous eussiez été si osé que d'improver une cérémonie reçue si universellement en l'Eglise : *Tanquam ipse ab orbe toto exsufflandus, si huic exsufflationi, qua princeps mundi à parvulis eicitur foras, contradicere voluisses* (*S. Aug., t. VII, l. VI, in Julian., c. 5, sub initio*).

Que la confirmation soit un sacrement, on le croyait aux premiers siècles; car Tertullien ayant dit que l'esprit malin est le singe de Jésus Christ, qui contrefait en ses su-

perstitutions les sacrements de l'Eglise, il le prouve par induction des trois premiers sacrements, qui sont le baptême, la confirmation et l'eucharistie : *Diaboli partes sunt intervertendi veritatem, ipsas quoque res divinatorum sacramentorum in idolorum mysteriis æmulatur, tingit et ipse quosdam utique fideles suos, signat in frontibus milites suos, celebrat panis oblationem* (*Tertull., c. 42, de Præscriptionibus*). Le second concile d'Arles, tenu sous le pape saint Sylvestre commande (*Can. 17*), que les hérétiques qui ont été dûment baptisés, et qui se convertissent, soient reçus en l'Eglise avec le chrême et l'imposition des mains. Saint Cyrille de Jérusalem (*Catech. 3*) et saint Augustin (*L. III de Baptismo contra Donat., c. 16*) traitent bien au long de ce sacrement.

On croyait que le corps de Jésus-Christ est réellement et de fait en l'eucharistie. Saint Chrysostome (*Hom. 24, in I ad Corinth.*) : *Hic terram, cælum tibi facit hoc mysterium; aperi ergo cæli portas, et perspice, vel potius non cæli, sed cæli cælorum, et tunc videbis quod dictum est. Nam quod illic est, omnium pretiosissimum, et maxime honorandum, hoc ostendam tibi situm in terra; sicut enim in regia, id quod est omnium præstantissimum, non sunt parietes, non tectum aureum, sed corpus regis sedens in solio, sic in cælis regis corpus; sed hoc tibi nunc licet videre in terra, non enim, angelos, neque archangelos, neque cælos, et cælos cælorum, sed ipsum eorum ostendo Dominum. Vidisti quemadmodum, quod est omnium præstantissimum, et maxime honorandum, vides in terra, neque solum vides, sed etiam tangis, et comedis, et eo accepto domum reverteris.* Ce sacrement fait que la terre nous devient un ciel. Ouvrez les portes du ciel, et même du plus haut de tous les cieux, et vous verrez que je dis vrai; car ce qui est de plus excellent et de plus digne d'honneur dans le ciel, je vous le montrerai sur la terre; car comme ce qui est plus excellent dans le Louvre, ce ne sont pas les murailles bien lambrissées, ni le plafond doré, mais c'est le corps du roi assis en son trône; ainsi, dans le ciel, c'est le corps de Jésus-Christ, et il vous est permis de le voir sur la terre. Je ne vous y montre pas les anges ni les archanges, mais leur seigneur : vous voyez donc sur la terre ce qui est de plus excellent et digne d'honneur, et non-seulement vous le voyez, mais vous le touchez et le mangez, et l'ayant reçu, vous retournez en vos maisons.

Saint Ambroise (*Lib. de iis, qui mysteriis initiantur, cap. 9*) : *Quantis utimur exemplis ut probemus, non hoc esse, quod natura formavit, sed quod benedictio consecravit; et plus bas, de totius mundi operibus legisti, quia ipse dixit, et facta sunt, ipse mandavit, et creata sunt; sermo ergo Christi qui potuit ex nihilo facere, quod non erat, numquid potest ea quæ sunt mutare, in id quod non erant? et encore, liquet igitur, quod præter naturæ ordinem, Virgo generavit, et hoc facimus Corpus ex Virgine est, etc.* Nous nous servons de divers exemples, pour montrer que l'Eu-

charistie n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a consacré. L'Écriture, parlant de toutes les créatures qui sont au monde, dit que Dieu les a faites par sa parole, la parole du Fils de Dieu, qui a pu faire de rien ce qui n'était pas, n'a-t-elle pas pouvoir sur les choses qui sont. pour les changer en ce qu'elles n'étaient pas? La sainte Vierge a conçu par une opération surnaturelle; et ce que nous produisons, c'est le corps qui est né de la Vierge.

Saint Augustin (*Tom. VIII*) : *David cum imitavit vultum suum coram Achim, et ferebatur manibus suis* : cela, dit-il, ne se peut entendre de David ni d'aucun autre que de Jésus-Christ; car qui est-ce qui se peut porter soi-même en ses mains? Mais Jésus-Christ se portait en ses mains, quand il disait à ses disciples : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

Comme ils tenaient pour tout assuré qu'il y est, ils adoraient l'eucharistie du culte de patrie, Saint Chrysostome (*Hom. 24, in I ad Cor.*); saint Ambroise (*Lib. III de Spiritu sancto. c. 12*); S. Augustin (*in Ps. XCVIII*). J'ai allégué ci-dessus leurs passages tout au long, au sermon 89.

Saint Augustin met en même rang la nécessité du baptême et celle de l'absolution; car, en l'Épître 180, répondant à un évêque nommé Honoré, qui lui avait demandé s'il pouvait en conscience sortir de sa ville cathédrale qui était menacée de siège, il lui répond : Gardez-vous bien de le faire; car si vous en sortez, les autres ecclésiastiques en pourront faire autant, et quelle damnation sera ce pour ceux qui mourront sans baptême ou sans absolution pendant votre absence? quel regret à leurs parents de savoir qu'ils ne les auront pas avec eux au repos de la vie éternelle? *Si ministri desunt, quale exitium sequitur illos, qui de isto sæculo vel non regenerati exeunt, vel ligati! qualis luctus, fidelium suorum, qui eos, in æternæ vitæ requiæ non habebunt!*

Et que la confession auriculaire ait été anciennement en usage, il appert dans saint Léon, qui présida par ses légats au concile de Chalcédoine; car écrivant aux évêques de la Campanie, il dit qu'il ne faut obliger les fidèles, comme quelques-uns faisaient, à confesser publiquement leurs péchés par écrit, vu qu'il suffit de découvrir sa conscience au prêtre, par une confession secrète : *Cum reatus conscientiarum sufficiat solis sacerdotibus indicari confessione secreta* (*S. Leo, ep. 80*).

Saint Chrysostome, plus ancien que saint Léon, montre que l'extrême-onction était en usage de son temps; car au livre troisième du sacerdoce, il prouve par les paroles de saint Jacques, que les prêtres ont pouvoir de remettre les péchés par cette onction; et qu'elle ne soit pas une simple cérémonie, mais un sacrement de l'Église, on le voit en l'Épître du pape saint Innocent à Décentius; chap. VIII, où après avoir dit, que cette onction n'est pas seulement pour les prêtres,

mais pour tous les fidèles malades, il ajoute, que ce sacrement, ne doit pas être accordé à ceux qui sont encore en pénitence, puisqu'on leur refuse les autres sacrements; *Nam pœnitentibus, istud infundi non potest, quia genus est sacramenti, nam quibus cætera sacramenta negantur, quomodo unum genus putatur posse concedi.*

Le même pape (*Innoc. I, Ep. 18, ad Alex.*), saint Léon I^{er} (*Ep.*, 8, c. 1; et *Ep. 87*). Anastase second (*Ep. ad Anast. imp.*, c. 7), saint Augustin (*Lib.*, II, cont. *Parm.*, c. 13), et d'autres anciens, déclarent en paroles expresses, que la consécration des prêtres est un vrai sacrement, les paroles de saint Augustin nous suffiront, pour abréger; que nos adversaires, dit-il, nous expliquent, pourquoi celui qui a reçu les ordres sacrés, peut perdre son sacrement, plutôt que celui qui a été baptisé le sien, il ne faut faire injure ni à l'un, ni à l'autre de ces sacrements : *Explicent quomodo sacramentum baptizati non possit amitti, et sacramentum ordinati possit amitti, neutri sacramento injuria facienda est.*

Bref, que le mariage des chrétiens, soit un vrai sacrement de l'Église, outre que saint Paul l'a dit, saint Ambroise (*Lib. I de Abraham, c. 7*) et saint Augustin (*de Bono conjugali, c. 18, 24*) l'enseignement : celui-là parlant d'un adultère, dit qu'il perd la grâce du sacrement céleste : celui-ci dit, que dès noces des chrétiens, la sainteté du sacrement vaut mieux que la fécondité de la chair, *plus valet sanctitas sacramenti quam fecunditas uteri*; et derechef, que parmi les infidèles, le mariage a pour sa fin la propagation et la fidélité pour sa patrie : mais que parmi les chrétiens, il a encore la sainteté du sacrement.

Entre les actions sacrées, qui ne sont pas sacrements, et que j'omettrai pour ne pas ennuyer, la plus commune, c'est le signe de la croix : en voici la pratique, parmi les anciens (Tertullien, *lib. de Corona militis, c. 5*) : *Ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum, ad vestitum et calcatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia quæcumque, nos conversatio exercet, frontem crucis signaculo terimus.*

De l'Église militante descendons en la souffrante : les calvinistes disent que les prêtres ont inventé le purgatoire, et la prière pour les morts par un motif d'intérêt temporel; pour ce il en faut bien établir la créance en l'Église primitive. En la grecque saint Chrysostome (*Tom. IV, hom. 3, in Ep. ad Philipp.*) avance que ce n'est pas en vain que les apôtres ont ordonné, qu'ès redoutables mystères on fasse mémoire des trépassés; car ils savaient qu'il leur en arrivait un grand profit et une grande utilité, *ἵνασι γὰρ οὐτὺς πολὺ κέρδος γινόμενον, πολλὴν δὲ ὠφελειαν.*

Saint Cyrille de Jérusalem, en la cinquième Catéchèse mystagogique, dit qu'on faisait mémoire des trépassés en la liturgie : parce, dit-il, qu'on croyait que c'est un grand soulagement aux âmes pour lesquelles on offre la prière de cette sainte et très-redoutable victime, qui est là gisante; ce sont les pro-

pres paroles sur le milieu de la Catéchèse. En l'Eglise latine saint Cyprien écrivant au clergé et au peuple de la ville de Furne, dit que leurs prédécesseurs avaient défendu de faire mémoire à l'autel d'un homme, qui en son testament aurait nommé un prêtre pour tuteur de ses enfants ; parce que celui-là ne mériterait pas d'être recommandé à Dieu es prières des prêtres, qui a voulu détourner un prêtre de l'autel. Vous voyez que l'Eglise primitive enseignait les mêmes articles de foi que l'Eglise catholique enseigne à présent.

Conclusion. — Suivez donc, si vous êtes sage, le salutaire conseil que le Saint-Esprit vous donne par la plume du Sage, *Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui*, ne passez point les bornes que vos ancêtres ont posées : tenez-vous à la créance de ces premiers chrétiens, à la doctrine de ces saints Pères, qui ont été enseignés des apôtres ou de leurs successeurs, qui lisaient l'Écriture sainte jour et nuit, qui la méditaient sérieusement, qui avaient reçu le Saint-Esprit pour la bien entendre, qui étaient désintéressés et sans passion : car en effet, vous n'êtes pas plus saint, ni plus docte, ni plus sage que saint Augustin ; et voici ce qu'il disait à un hérétique pélagien (*l. I cont. Jul., c. 2, circa medium*).

Quod credunt patres credo, quod tenent teneo, quod docent doceo, quod prædicant prædico, istis cede, et mihi cedes, acquiesce istis, et quiesces a me. Je crois ce que les Pères croient, je tiens ce qu'ils tiennent, j'enseigne ce qu'ils enseignent, je prêche ce qu'ils prêchent, consentez à leur doctrine, et vous consentirez à la mienne : acquiescez à leur sentiment, et je vous laisserai en repos. Et derechef, les Pères ont tenu ce qu'ils ont trouvé dans l'Eglise, ils ont enseigné ce qu'ils ont appris, ils ont laissé à leurs enfants ce qu'ils ont reçu de leurs pères, *Quod invenerunt in Ecclesia, tenuerunt, quod didicerunt, docuerunt, quod a patribus acceperunt, hoc filiis tradiderunt* (*Ibid. lib. II, circa fin.; vide etiam Iren., lib. III cont. hæres. c. 3*).

Vous n'êtes pas plus grand politique que l'empereur Justinien (*in præfat. Novel. 6*), qui espérait que Dieu lui ferait de grandes faveurs et confirmerait celles qu'il lui avait faites, s'il observait et conservait les saintes règles, que les justes et louables apôtres, que les ministres de la parole de Dieu, et les saints Pères ont conservées : *Sperat maxima sibi dona a Deo tribuenda, et quæ habet confirmanda, si sanctorum regularum observatio custodiat, quam justî et laudandi Apostoli tradiderunt, ac sancti patres custodierunt.*

Suivez l'exemple de ces grands personnages, si vous êtes bien avisé et soigneux de votre salut. Et si vous voulez être éclairci sur ces petites objections, dont les ministres ont coutume de vous éblouir, venez au sermon de demain, car j'y répondrai, Dieu aidant, et je le prie de nous donner à cet effet, et pour toutes nos actions sa sainte bénédiction. Amen.

SERMON XX.

Réponse aux principales objections, que les calvinistes font contre la créance, et les pratiques de l'Eglise romaine.

Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe.

Soyez toujours prêts de satisfaire à tous ceux qui vous demanderont raison de votre espérance (1 S. Pet., III, 15).

L'apôtre saint Paul écrivant aux Ephésiens, et décrivant les principales armes dont les soldats catholiques se doivent équiper en la guerre spirituelle, nous recommande surtout le bouclier de la foi ; afin, dit-il, de nous défendre des dards enflammés qui seront lancés contre nous : *In omnibus sumentes scutum fidei, ut possitis omnia nequissimi ignea tela extinguere* : par ces flèches dont parle l'Apôtre, s'entendent principalement les faussetés que les ennemis de la foi ont coutume de lancer contre la doctrine de l'Eglise, car comme les dards enflammés blessent et noircissent tout ensemble, ainsi les calomnies de nos adversaires choquent la simplicité et la foi obéissante des fidèles, et ternissent en même temps la bonne réputation de l'Eglise catholique. Je désire vous mettre à couvert de ces traits, et vous faire voir clairement combien ces calomnies sont déraisonnables, injustes, noires et mensongères. Je dois emprunter ce bouclier de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisque vous êtes tous les jours comparée à la tour de David, *turris Davidica*. Le sage Salomon dit en ses Cantiques, que cette tour est un arsenal, où sont en réserve mille boucliers, et toute sorte d'armes de bonne trempe, pour armer de pied en cap tous les soldats d'une compagnie, *mille clypei pendent ex ea* : c'est-à-dire, que tous ceux qui veulent entrer en la lice contre les ennemis de leur salut, ont besoin de la faveur de votre protection et assistance particulière, que nous implorons en vous saluant, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Hoc sermone et sequenti respondemus objectionibus et calumniis hæreticorum contra Ecclesiam triumphantem, militantem, et patientem. — Exordium. *Ecclesia non timet persecutiones, sed calumnias.* — Punctum unicum. *Refutantur hæretici improbantes : 1. quod contra illud Apostoli, « Soli Deo honor, honoramus sanctos. consecrando illis templa, altaria, et sacrificia ; » 2. quod laudamus eos contra illud, « Non loquatur os meum opera hominum. » 3. quod eos invocamus ; 4. quod Ecclesia condat leges obligantes in conscientia, et eas sepe mutet aut abroget.* — Conclusio. *Ex dictis patet Scripturam non nostro, sed Ecclesie sensu interpretendam esse.*

Quis nos separabit a charitate Christi, tribulatio an angustia, an fames, an nuditas, an periculum, an persecutio, an gladius ? Quand

l'Apôtre saint Paul donnait ce cartel de défi, il disait cela au nom de toute l'Eglise romaine, à laquelle il écrivait ces paroles qui sont couchées au chapitre huitième de l'Épître qu'il lui adresse. L'expérience a montré avec succession de temps que sa prophétie étant véritable, et que tant s'en faut que les persécutions aient anéanti, ou diminué, ou obscurci tant soit peu l'Eglise; qu'au contraire elles l'ont de beaucoup augmenté, purifiée, rendue plus illustre et plus éclatante. Tertullien parlant aux persécuteurs de l'Eglise, presque deux cents ans après cette prophétie, leur disait : *Plures efficitur quoties metimur a vobis, sanguis martyrum semen est christianorum* : Vous avez beau faire, vous n'étoufferez pas l'Eglise; car autant de martyrs qui tombent par le fer de la persécution sont autant de grains de semence qui produisent de nouveaux chrétiens et qui étendent le christianisme; et saint Léon, presque en mêmes termes, mais deux siècles après : *Non minuitur persecutionibus Ecclesia, sed augetur, et semper Dominicus ager segete ditiore vestitur, dum grana quæ singula cadunt, multiplicata nascuntur*. Saint Cyprien dit, que quand la persécution s'éleva de son temps, l'Eglise était fort déchuë de son ancien lustre, quand au même temps et à la sainteté de vie, et que Dieu permit cette persécution comme un feu pour la raffiner et la décharger de la rouille des vices et des imperfections qui s'y étaient attachées.

Saint Pierre compare l'Eglise à une lampe ou chandelle allumée qui brille au milieu des ténèbres; celui qui mouche une chandelle, au lieu que du prime abord il semble l'amortir et l'éteindre, en effet il la nettoie et fait qu'elle en éclaire mieux. Ainsi les tyrans ennemis de l'Eglise, appliquant les chrétiens aux gênes et aux tortures, semblaient éteindre le christianisme; mais en effet ils le rendaient illustre et étaient cause que les saints martyrs brillaient au milieu des païens par les exemples de patience, de constance, de piété et d'autres vertus qu'ils exerçaient dans les souffrances. Mais n'avez-vous point remarqué que l'Apôtre défiant toutes les autres persécutions, ne défie point la calomnie, qu'il dit : *Quis nos separabit, tribulatio an nuditas, etc.*, mais qu'il ne dit pas : *An calumnia*; non, l'Eglise ne craint point le fer, la nudité, le danger de la mort, mais elle redoute la calomnie; elle ne demande point à son époux d'être délivrée des autres persécutions, elle veut seulement y être secourue, mais elle demande souvent et instamment d'être affranchie de la calomnie, elle crie tous les jours en l'office divin : *Redime me a calumniis hominum, non tradas me calumniantibus me, non calumnientur me superbi*, parce qu'au lieu que les autres afflictions la rendent féconde, la purifient et rendent illustre, celle-ci la diminue, la ruine de réputation et empêche que ceux qui voudraient rentrer en son sein n'y rentrent pas, et que les enfants d'une si bonne mère la méprisent comme une marâtre. Le seul bouclier qui la peut défendre contre la persécution, c'est l'écu de la

vérité, *scuto circumdabit te veritas ejus*. Je dois donc prendre en main ce bouclier, et répondre aux objections et aux calomnies des ministres de l'Eglise prétendue, et pour y procéder méthodiquement, je répondrai aux objections qu'ils proposent contre ce que nous pratiquons envers l'Eglise triomphante, en l'Eglise militante et envers l'Eglise souffrante.

POINT UNIQUE. — 1. Envers l'Eglise triomphante, ils trouvent mauvais que nous honorions les saints, que nous les louions et que nous les invoquions. Les plus passionnés d'entre eux censurent l'honneur que nous leur rendons, et citent contre nous ces paroles de saint Paul : *Soli Deo honor et gloria* : A Dieu seul soit honneur et gloire. Je pourrais répondre premièrement : *Soli Deo honor*, c'est-à-dire, honneur et gloire à celui qui est seul Dieu; car saint Paul supprime et sous-entend souvent le verbe *sum*, comme en la première aux Corinthiens, où nous avons *Gratia Dei mecum*; il y a au grec ἡ χάρις τοῦ θεοῦ ἡ σὺν ἐμοί.

Je pourrais répondre en second lieu qu'il y a au texte grec honneur et gloire à Dieu, seul sage, *μόνος σοφῶς*, mais je réponds qu'il parle de l'honneur souverain et du culte de latrerie, qu'il faut rendre à Dieu seul; car s'il ne l'entendait ainsi, il ne faudrait pas honorer nos pères et nos mères. Contre ce qui est écrit : Père et mère honoreras, il ne faudrait pas honorer le roi, contre ce que saint Pierre écrit : *Omnes honorate, Deum time, regem honorificate*.

Vous me direz peut-être que ces passages s'entendent de l'honneur humain et politique; si vous avez droit d'ajouter aux textes que je vous cite, et de les expliquer de l'honneur humain et politique, j'ai autant de droit d'ajouter au passage que vous me citez, et l'expliquer de l'honneur souverain et de latrerie que nous ne rendons jamais à d'autre qu'à Dieu seul, car pour adorer quelqu'un d'un culte souverain, il faut que je le reconnaisse pour Dieu dans mon cœur ou que je lui dise de bouche : Vous êtes mon Dieu. Tout autre corporel, que nous rendons à Dieu, les saints le rendent aux hommes en l'Écriture, et même les calvinistes. Nous ôtons le chapeau devant Dieu à l'Eglise, et ils l'ôtent devant les honnêtes gens; nous nous mettons à genoux pour le prier, et ils le font devant le roi quand ils lui parlent; nous nous prosternons contre terre pour l'honorer, on le faisait devant le saint patriarche Joseph (*Gen.*, XLIII, 26), et il ne l'empêchait pas; le prophète Nathan le fit devant le roi David (*III Reg.*, I, 23).

J'ai dit que ce sont les plus passionnés qui nous reprennent de cet honneur, parce que ceux qui sont tant soit peu raisonnables parmi eux ne le trouvent pas mauvais; ils savent que le Psalmiste a dit : Mon Dieu, j'honore fort vos amis; ils savent que la vertu de religion nous oblige à révéler la grandeur de Dieu, non-seulement en elle-même et ses divines perfections, mais aussi en ses amis, en ses serviteurs, et en tout ce

qui a quelque rapport et relation à sa majesté.

Il est dit en saint Matthieu : Qu'une bonne femme affligée du flux de sang depuis douze ans, avait conçu une si haute estime de la puissance de Jésus-Christ, qu'elle disait en soi-même : Si je puis seulement avoir le bonheur de toucher la frange de sa robe, assurément je serai guérie. Et là-dessus elle fend la presse, elle s'approche par derrière, et lui touche avec grand respect le bord de son vêtement. Si un calviniste y eût été, il eût dit : Que faites-vous ? à quoi pensez-vous ? vous êtes une superstitieuse, vous êtes une idolâtre ; pensez-vous qu'un morceau de drap, qu'une créature morte et inanimée vous puisse donner la guérison ? Jésus ne parle pas ainsi, mais il lui dit : Courage, ma fille ; votre foi, votre piété et dévotion vous ont sauvée. A votre avis, messieurs, qui est-ce qui appartient de plus près à Jésus, ou sa robe qui couvre son corps, ou les saints qui sont membres de son corps et les temples de son Saint-Esprit ? *Corpora vestra membra sunt Christi. Membra vestra templum sunt Spiritus sancti* (I Cor., VI) ; et qui est plus digne d'honneur, une pièce de drap qui s'use sur la terre, ou l'âme d'un saint qui est bienheureuse, et son corps qui sera quelque jour immortel dans le ciel ? Si, quand on touche avec révérence le bord de la robe de Jésus, une vertu médicinale sort de lui pour guérir les maladies du corps, quand on touchera avec respect les reliques d'un saint, quand on l'honorera avec foi et dévotion, n'en tirera-t-on pas secours et assistance pour les incommodes et les infirmités de l'âme.

Mais, disent nos adversaires, vous les honorez d'un culte de latrie, vous leur rendez un hommage souverain ; car vous leur bâtissez des temples, vous leur dressez des autels, vous leur offrez des sacrifices ; car vous appelez : l'église de Saint-Etienne, l'autel de Saint-Pierre, la messe de Notre-Dame. Il y a plus de douze cents ans que saint Augustin a fait une Apologie contre cette calomnie, répondant à Fauste, hérétique manichéen, qui formait la même objection contre les catholiques de son temps : *Hic nobis calumniatur Faustus quod martyrum memorias honoramus, etc. Populus autem christianus memorias martyrum religiosa solemnitate concelebrat, ut ad excitandam imitationem, et meritis eorum consocietur, atque orationibus adjuvetur, ita tamen ut nulli martyrum, sed ipsi Deo martyrum sacrificemus : quavis in memoriis martyrum constituamus altaria. Quis enim antistitum in locis sanctorum corporum assistens altari aliquando dixit, offerimus tibi, Petre, Paule, aut Cypriane ? sed quod offertur, offertur Deo, qui martyres coronavit, ut ex ipsorum locorum admonitione, major affectus exurgat ad acuendam charitatem, et in illos quos imitari possimus, et in illum quo adjuvante possimus* (S. Aug., tom. VI ; X, cont. Faust., 12).

Le même se pratique encore à présent, et tant s'en faut que le prêtre dise jamais à aucun saint : Je vous offre cette messe, sainte

Vierge, saint Pierre, je vous offre ce sacrifice. Qu'au contraire, étant à l'autel, il n'adresse jamais sa prière à aucun saint. Lisez tout notre missel, toutes les oraisons qui y sont, et vous n'en trouverez pas une seule qui s'adresse à aucun saint ; toutes s'adressent à Dieu, et toutes à Dieu seul. Vous ne trouverez pas que le prêtre, à l'autel, fasse une seule prière à quelque saint que ce soit. Il n'y a que : *Dei genitrix, intercede pro nobis*. Sainte Vierge, intercédez pour nous. Et ces paroles ne se disent pas dans l'action du sacrifice, mais au graduel, quis'appelle graduel parce que le chœur le chantait pendant que le prêtre ou le diacre montait les degrés pour aller chanter l'Evangile en la tribune. Vous ne trouverez pas que, depuis l'offertoire, qui est proprement le commencement de l'action et de la substance du sacrifice, le prêtre dise une seule parole aux saints ; on fait bien mémoire d'eux dans le canon, mais c'est en parlant à Dieu et le priant que les saints intercedent pour nous. Et cela se pratiquait, non-seulement en Occident, du temps de saint Augustin, comme vous venez de voir, mais encore plus anciennement en Orient, dit Cyrille le Jérusolymitain (*Catec. 5, mystagogica*).

Nous n'offrons donc point de sacrifice aux saints, nous ne leur dressons point d'autel, nous ne leur bâtissons point d'églises. Non : car, comme dit saint Denys : Le temple est pour l'autel, l'autel pour le prêtre, le prêtre pour le sacrifice, et le sacrifice pour Dieu seul. Et quand on nomme l'église de Saint-Etienne, l'autel de Saint-Pierre, on la messe de notre Dame, on n'entend point dire autre chose, sinon que l'église est dédiée, que l'autel est consacré et que la messe est offerte à Dieu en action de grâce des biens qu'il a faits à la Vierge, à saint Pierre ou à saint Etienne ; comme on nomme la messe des Morts, des noces, de la paix, et des voyageurs ; c'est qu'on offre le sacrifice à Dieu pour lui demander le repos des âmes, la bénédiction au mariage, la paix entre les princes, et bon voyage aux pèlerins. Qui est-ce qui sait mieux la foi de l'Eglise que l'Eglise même ? Qui est-ce qui la doit enseigner plus clairement et publier plus authentiquement qu'un concile général et universel ? Voici ce qu'en dit le concile de Trente (Sess. XXII, c. 13) : *Quavis in honorem et memoriam sanctorum, nonnullas interdum missas ecclesia celebrare consueverit, non tamen illis sacrificium offerri docet, sed Deo soli qui illos coronavit. Unde nec sacerdos dicere solet, offero tibi, Petre, Paule, sed Deo, de illorum victoriis gratias agens eorum patrocinia implorat*. Encore que l'Eglise célèbre quelquefois des messes en l'honneur et mémoire des saints, elle enseigne néanmoins que ce n'est pas à eux qu'on offre le sacrifice, mais à Dieu seul qui les a couronnés : de là vient que le prêtre ne dit point : Saint Pierre, saint Paul, je vous offre ce sacrifice ; mais à Dieu, auquel il rend grâces de leur victoire, implorant leur intercession.

2. En second lieu, nos adversaires trou-

vent à redire que nous louions les saints dans l'Eglise, que nous lisions l'histoire de leur vie aux leçons de matines, et que nous faisons leur panégyrique au sermon, contre ce que le Psalmiste a dit : *Non loquatur os meum opera hominum*; Que ma bouche ne raconte pas les œuvres des hommes. Et ailleurs il ne dit pas, Bénissez les hommes; mais, Bénissez Dieu dans les églises : *In ecclesiis benedicite Deo*. Je réponds que ce que nous en faisons est très-conforme à l'Écriture sainte, à la raison et au sens commun. A l'Écriture, en saint Matthieu, ch. XXVI, sainte Madeleine, ayant répandu sur la tête de Jésus-Christ une boîte de parfum, il accepta de si bon cœur et avec autant de complaisance cette libéralité, qu'il ne la défendit pas seulement contre les murmures de ceux qui la blâmaient, mais aussi il assura que par tout le monde où l'Évangile serait prêché, on ferait le panégyrique de cette belle action. Et en quel lieu est-ce qu'on prêche l'Évangile? N'est-ce pas dans l'Église; et le Fils de Dieu veut qu'on loue cette dévote femme en ce même lieu; et si on la doit louer dans l'Église d'avoir répandu des parfums sur le sacré chef du Sauveur, ne devons-nous pas louer saint Benoît, saint François et autres saints, d'avoir versé tant de larmes de dévotion, de tendresse et de compassion aux pieds du crucifix! larmes mille fois plus chères et précieuses à Jésus que tous les parfums du monde. Ne devons-nous pas louer saint Jean l'Aumônier, saint Nicolas et saint Charles Borromée, d'avoir répandu et distribué leur bien avec tant de libéralité aux membres de Jésus-Christ? Ne devons-nous pas louer saint Étienne et les autres saints martyrs d'avoir versé leur sang avec tant d'amour et de zèle pour la querelle de Dieu? Qu'est-ce qui est plus louable et plus digne d'être conté avec éloge, ou répandre des parfums ou repandre son propre sang pour l'amour du Fils de Dieu : *Ubi cumque fuerit prædicatum Evangelium in toto mundo, dicetur quod illa fecit in memoriam ejus*. C'est en mémoire du saint que nous célébrons sa fête et ses actions; mais c'est à la gloire de Dieu; car, comme il est incompréhensible et infini en son essence et en ses attributs divins, ne pouvant être dignement loué ni glorifié en lui-même, il veut être loué en ses œuvres, qui sont les miroirs de sa gloire et de ses perfections.

Louer un ouvrage, une maison, une image ou une peinture, c'est louer l'ouvrier qui l'a fait, l'architecte qui l'a bâtie ou le peintre qui l'a dessinée; l'Écriture loue le Créateur des œuvres qu'il a faites en l'ordre de nature; mais il est bien plus admirable, grand et louable aux œuvres qu'il a faites en l'ordre de la grâce, c'est-à-dire en ses saints; sa puissance, sa sagesse et sa bonté infinie y éclatent avec plus de lustre : *Mirabilis Deus in sanctis suis. Laudate Dominum in sanctis ejus*.

David loue la providence de Dieu, qui nourrit les petits corbeaux quand ils sont abandonnés de leurs pères : *Dat escam pullis*

corvorum invocantibus eum. N'avons-nous pas plus de sujet de louer Dieu, de le remercier et de lui offrir le sacrifice de la messe en action de grâce de ce qu'il a nourri tant d'orphelins par la libéralité de saint Yves.

Quand des soldats généreux ont remporté une glorieuse victoire pour le service du roi, tous les bons Français s'en réjouissent, louent leur générosité, célèbrent leurs louanges, et il faudrait être privé du sens commun, pour y trouver à redire : ceux qui ont de l'affection pour Dieu, ont des tendresses pour les saints, prennent plaisir à lire leur vie, à parler de leurs vertus, à louer leurs combats et leurs victoires de ce qu'ils ont entrepris, fait ou enduré pour la gloire du Créateur, et par cette sympathie d'amour, ils espèrent d'être secourus de leurs intercessions.

3. C'est ce que les calvinistes censurent le plus en nos dévotions, l'invocation des saints, et pour donner quelques couleurs apparentes à leur censure prétendue, ils allèguent l'Écriture, les Pères et le raisonnement. Saint Jean, nous disent-ils, nous avertit que nous avons un seul avocat, et je les accuse d'ajouter à l'Écriture : car saint Jean ne dit pas, nous avons un seul avocat, mais, nous avons un avocat : et quand bien même il le dirait, il ne ferait rien contre nous : car ce serait à dire que nous avons un avocat souverain et principal; ce qui n'empêche pas qu'il n'y en ait de subalternes et d'inférieurs comme nous voyons que le texte sacré approprie plusieurs choses à Dieu seul, qu'il attribue aussi aux créatures comme au psaume LXXI ou, selon eux, LXXII : Dieu fait de grandes choses merveilleuses : *Facit mirabilia magna solus*, et au Deutér. XXIV, il est dit de Moïse qu'il a fait de grandes choses et merveilleuses : *Fecit mirabilia magna*; en saint Matthieu, XIX, Jésus-Christ dit que personne n'est bon que Dieu seul : *Nemo bonus nisi solus Deus*; et au chapitre vingt-cinquième, il appelle bon un serviteur fidèle : *Euge, serve bone et fidelis*; en saint Jean, chapitre sixième, le Père a donné tout le jugement à son Fils, notez tout, *Omne judicium dedit Filio*; et aux Actes, saint Pierre dit que Jésus-Christ a été établi juge des vivants et des morts, et néanmoins en saint Matthieu, chapitre XIX, Jésus-Christ dit à ses apôtres qu'ils jugeront les douze tribus d'Israël, et ils les jugeront, non comme témoins, mais comme juges, car ils seront assis, *sedebitis et vos*, assis non sur des sellettes ou sur des sièges présidiaux, mais sur des trônes, sur des sièges royaux, *ἐπι δώδεκα θρόνων*. Vous ne voulez pas avoir les saints pour vos avocats, vous n'en êtes pas dignes, bien vous les aurez pour juges.

Après avoir ajouté à l'Écriture, ils mutilent les saints Pères, et ils le font si hardiment, que Duplessis Mornay ose dire (III de l'Eucharistie, c. 13 de la 1^{re} édition), il semble que Chrysostome a pris à tâche la démolition de cet abus, tant il en sape les fondements. Saint Chrysostome, homélie cinquième sur saint Matthieu, ayant rapporté ce que ce saint évangeliste dit, quela Chananeë s'adressa aux

apôtres, qui dirent à leur maître : Renvoyez-la ; car elle ne fait que crier après nous ; et Jésus répondit : Je ne suis envoyé qu'aux ouailles d'Israël ; voyez , dit Duplessis, qu'il ne servit de rien à la Chananée de s'adresser aux apôtres , puis il cite ces paroles de saint Chrysostome en l'homélie cinquième sur saint Matthieu , nous sommes bien plus sûrs par notre propre suffrage que par celui d'autrui , et Dieu ne donne pas si tôt notre salut aux prières d'autrui qu'aux nôtres : car il eut ainsi pitié de la Chananée. Je réponds à l'hérétique : Votre argument conclut trop et vous combat vous même. Vous dites qu'il est bon de prier les saints vivants mais inutile de prier les saints morts : or, quand la Chananée s'adressa aux apôtres , ils étaient vivants , et si elle fit une chose mauvaise ou inutile de s'adresser aux apôtres , comme vous dites , vous faites une chose inutile de vous adresser à vos frères en Christ afin qu'ils prient pour vous. Et quand vous citez pour vous saint Chrysostome , vous montrez votre mauvaise foi : il faut que les ministres soient extrêmement hardis à commettre des impostures en prêchant , puisqu'ils sont si osés que d'en commettre en écrivant. Ce que l'on dit de bouche , passe et s'envole légèrement , ce qu'on écrit ou qu'on imprime subsiste longtemps et peut être aisément convaincu de fausseté , s'il est faux ; si Duplessis , qui est le répertoire et le calepin d'où les ministres tirent la plus grande partie de ce qu'ils prêchent , est de si mauvaise foi en un livre qu'il donne au public , pensez que doivent faire les ministres en leur prêché où personne ne les contredit. Saint Chrysostome qui était ardent à reprendre les vices et à recommander la vertu , invectivant contre ceux qui se fiaient tant aux prières des saints qu'ils négligeaient les bonnes œuvres et de faire oraison eux-mêmes , leur dit , la Chananée ne se contenta pas de demander l'intercession des apôtres ; mais elle-même pria le Fils de Dieu , et obtint ce qu'elle demandait. Et ce saint docteur prévoyant par son esprit prophétique que quelqu'un pourrait abuser de ces paroles , il ajoute le correctif que Duplessis a célé malicieusement : και ταῦτα λέγω οὕτως ἵνα μὴ ἐκτετεύωμεν τοὺς ἄγγελους , ἀλλ' ἵνα μὴ ἑαυθιμώμεν.

Et je dis ces choses , non pas afin que nous ne priions pas les saints , mais afin que nous ne soyons pas paresseux. Mon cher lecteur , si vous traitez avec un calviniste docile , pour lui faire voir la mauvaise foi de ses docteurs , tâchez d'avoir le livre de Duplessis de la première édition , où vous lui montrerez les susdites paroles , et puis vous le prierez d'emprunter de son ministre les homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu , où il verra ledit correctif que Duplessis a célé , et ne doutez pas qu'il ne soit ainsi en toutes les impressions de saint Chrysostome , et aux manuscrits : car j'ai été curieux d'en consulter plusieurs , même un exemplaire grec apporté de Constantinople , qui est en la bibliothèque publique de l'archevêché de Rouen.

Mais , disent-ils , c'est faire tort à Jésus de nous adresser à d'autre qu'à lui , puisqu'il est si débonnaire et qu'il a si bonne volonté

pour nous ; il dit en l'Evangile : Venez à moi , vous tous qui travaillez et qui êtes chargés , il ne dit pas : Allez à Pierre , à Jacques et à André ; non , mais le Saint-Esprit dit en l'Ecclésiastique , que l'oraison de celui qui s'humilie est agréable à Dieu et exaucée. Donc si quelqu'un dit en son cœur : Je ne suis pas digne de m'adresser à Jésus immédiatement et de prime abord , je suis trop vil et abject , tout couvert d'iniquités , comme je suis criminel de lèze-majesté. Je vous prie donc , saint Pierre , de me conduire à Jésus , de m'introduire en son cabinet , de me présenter à lui , et me le rendre favorable. Cet homme s'adresse à Jésus , mais il n'y va pas tout seul , il y est mené par saint Pierre. Son oraison étant si humble , elle sera plus facilement exaucée.

Il sera loué comme le centenier , saint Luc dit qu'il envoya à Jésus les plus anciens des Juifs , le pria de venir guérir son serviteur ; et quand Jésus y alla , et fut proche de la maison , ce dévot cavalier lui envoya ses amis , disant : Seigneur , ne prenez pas la peine , je ne suis pas digne que vous entriez en ma maison , et c'est pour cela que je ne me suis pas jugé digne de m'adresser à vous ; Jésus entendant ces paroles fut ravi d'admiration , et dit à ceux qui le suivaient : je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé de si grande foi parmi le peuple d'Israël. Et sans aller plus loin , nos adversaires ne s'adressent-ils pas souvent à leur ministre , afin qu'il prie Dieu pour eux , donc ils font tort à Jésus-Christ d'aller à d'autre qu'à lui , donc ils désobéissent à ses paroles , lorsqu'il leur dit : Venez à moi , vous tous qui travaillez ; donc saint Paul lui faisait tort et lui désobéissait , quand il s'adressait aux Thésaloniciens et aux autres fidèles se recommandant à leurs prières.

Vous me répondez peut-être qu'il est utile de prier les vivants qui nous entendent , et non pas les morts qui ne nous entendent pas , et qui ne savent rien de ce qui se passe ici-bas. Ne dites donc pas qu'il ne les faut pas prier de peur de faire tort à Jésus , puisqu'au pis aller ce n'est qu'une chose inutile , et non pas criminelle. Les saints ne savent ce qui se fait ici-bas ; qui vous l'a dit ? le Fils de Dieu n'est pas de votre avis , quand il dit qu'ils se réjouissent dans le ciel en la conversion d'un pécheur , et elle se peut faire dans son cœur sans aucun signe extérieur : les anges et les saints s'en peuvent-ils réjouir s'ils ne le savent , et comment le savent-ils ? comment est-ce que le prophète Elisée sut de point en point ce que son serviteur Giezi fit aux champs , bien loin de la ville où il était ? Comment est-ce que Daniel sut deux fois ce qui s'était passé la nuit en songe dans l'esprit de Nabuchodonosor (*Dan.* , 4) ? c'est que Dieu le leur révéla ; car c'est lui qui étant dans le ciel révèle les secrets , comme dit le même prophète , *Est Deus in celo revelans mysteria* : Et pourquoi ne pourra-t-il pas faire savoir à la Vierge , à saint Pierre ou à d'autres saints ce qui se passe en mon cœur , et les prières que je leur adresse : Ils voient Dieu à découvert , en sa divine essence ,

comme en un miroir très-clair ils voient les créatures. Si vous aviez ici un miroir devant vous, vous ne le verriez pas seulement, mais vous y verriez tout ce qui y serait représenté, et encore que vous n'auriez pas la vue tournée devers ceux qui sont ici autour, vous ne laisseriez pas de voir leurs déportements, il en est de même des saints au regard de Dieu et de ce monde.

Nos adversaires proposent plusieurs autres objections et calomnies contre nos dévotions envers la Vierge et les saints, mais nous y répondrons, Dieu aidant, en la quatrième partie de cette œuvre au sermon cent-vingtième.

4. De l'Eglise triomphante, ils viennent à la militante, et ils se plaignent de ce qu'elle fait des commandements, disant qu'il n'appartient qu'à Dieu d'obliger les hommes en conscience, que c'est contre la liberté évangélique qui nous a affranchis de toute sorte de joug, et qu'au reste les papes et les conciles qui font ces lois, montrent qu'ils ne sont pas conduits du Saint-Esprit qui est toujours le même; et les papes changent tous les jours leurs constitutions, l'un défait ce que l'autre a fait, l'un défend ce que l'autre permet : et de plus, en même temps, divers prélats font des commandements contraires ou différents; on jeûne en un diocèse, et on ne jeûne pas en l'autre; on chôme une fête en cette paroisse, et elle n'est pas commandée en une autre.

Quand vous commandez à votre enfant quelque chose utile ou nécessaire au bien de votre famille, s'il vous disait : Mon père, vous êtes un homme, les commandements des hommes n'obligent pas en conscience; je ne trouve point en l'Ecriture que Dieu me commande d'aller en tel lieu, ni de faire telle chose; non, lui diriez-vous, mais il te commande d'obéir à père et à mère : ainsi je vous dis : Il n'y a pas en l'Ecriture qu'on jeûne un tel jour, qu'on chôme une telle fête; mais Dieu commande en plusieurs endroits de l'Ecriture (*Eph.*, VI; *Coloss.*, III) d'obéir à l'Eglise, votre mère; car le même saint Paul qui a dit de la part de Dieu : Enfants obéissez à pères et à vos mères (*Hebr.*, XIII), le même a dit de la part de Dieu : Obéissez à vos prélats. Si les hommes n'ont point de pouvoir de commander aux autres hommes, ni de les obliger en conscience, d'où vient que Jésus-Christ a dit (*S. Matth.*, XVIII, 17) : Celui qui n'écoute pas l'Eglise, tenez-le comme un païen et un publicain? Les païens seront-ils sauvés? D'où vient qu'il a dit à ses apôtres et à leurs successeurs (*S. Matth.*, XXIII, 3) : Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise? et au peuple : Faites tout ce qu'ils vous diront? D'où vient que saint Paul a dit (*Rom.*, XIII, 2) : Celui qui résiste à la puissance supérieure, résiste à l'ordonnance de Dieu, et ceux qui y résistent s'acquiescent la damnation? s'ils pensent avoir sujet de reprendre l'Eglise de ce qu'elle change quelquefois ses constitutions, qu'elle permet ce qu'elle avait défendu, qu'elle défend ce qu'elle avait permis; qu'elle permet

ici ce qu'elle défend ailleurs, et qu'elle défend aux uns ce qu'elle permet aux autres, selon les diverses conditions et circonstances des lieux, des temps et des personnes, qu'ils reprennent donc saint Paul (*Galat.*, V, 2), de ce qu'ayant dit, *Si circumcidamini, Christus nil vobis proderit*, Si vous recevez la circoncision, Jésus-Christ ne vous profitera de rien : et néanmoins il circoncit son disciple Timothée; qu'ils reprennent l'Eglise de Genève et toute l'Eglise prétendue, de ce qu'on y permet ce que Dieu défend en paroles expresses, en la loi de nature, en la loi mosaïque (*Gen.*, IX, 4; *Levit.*, XVII, 14) et en la loi évangélique : *Visum est Spiritui sancto, et nobis, non ultra imponere vobis oneris, quam ut abstinatis a fornicatione et sanguine et suffocato* (*Act.*, XV). Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous pas imposer d'autre charge que de vous abstenir de la fornication, du sang et des viandes étouffées, disent les apôtres dans les Actes (1). Ne mangez-vous point de sang ni de pigeons étouffés? où est votre dispense? où sont vos lettres d'exemption? vous me direz que cela a été révoqué, comment le savez-vous, où cela est-il écrit? qui vous l'a dit, vous ne pouvez le savoir que par tradition et par l'autorité de l'Eglise; et si par la tradition et par l'autorité de l'Eglise il vous est permis de faire ce que l'Ecriture défend en termes exprès, pourquoi ne nous est-il pas permis de faire ce qu'elle ne défend pas, comme des fêtes, des jeûnes, des cérémonies en l'office divin? S'il vous est permis de manger des viandes que l'Ecriture défend, pourquoi non à nous de nous abstenir en carême des viandes qu'elle ne commande pas?

Et puis, supposons qu'il soit dit en l'Ecriture que cette défense, que les apôtres firent de manger du sang a été depuis révoquée, que les ministres donc reprennent les apôtres de ce qu'ils ont cassé et mis à néant un commandement qu'ils avaient fait en plein concile, et par la conduite du Saint-Esprit : comme ils reprennent les papes et les conciles de l'Eglise romaine, de ce qu'ils changent quelquefois leurs constitutions. Et ils reprendront aussi celui qui est tout à fait irrépréhensible et impeccable, ce grand Dieu, de ce qu'il a révoqué et abrogé la plus grande partie des commandements, des sacrifices, des cérémonies et des pratiques religieuses qu'il avait instituées en l'Ancien Testament, et de ce qu'il les a tellement abolies, que si quelqu'un les pratiquait maintenant, il se damnerait éternellement. Au lieu que si quelqu'un y eût autrefois manqué, il l'eût condamné à de grandes peines. Diront-ils donc que Dieu n'est pas toujours le même, qu'il a l'esprit inconstant et volage : voyez où se précipite un esprit qui se veut mêler de blasphémer ce qu'il ignore, comme dit saint Jude.

Apprenez donc que les décrets et les saints

(1) Ils ne parlent point d'homicide, adultère, larcin, et autres crimes, parce qu'ils étaient assez défendus par les lois civiles.

canons de l'Eglise sont de deux sortes : en premier lieu il y en a qui concernent la doctrine et les vérités qu'on doit croire, et ceux-là sont invariables, perpétuels et universels, pour tous les lieux, pour toutes les personnes et pour tous les siècles à venir. Un concile général ayant déterminé qu'une telle vérité est article de foi, vous ne trouverez point qu'un autre concile légitime ait déterminé le contraire, eela ne s'est jamais vu, cela ne se verra jamais, le ciel et la terre fondraient plutôt : vous trouverez bien qu'une vérité étant révoquée en doute et controversée parmi les docteurs, et n'étant pas encore déterminée de l'Eglise, n'était pas autrefois un article de foi, et qu'elle l'est maintenant, parce qu'elle a été éclaircie et déterminée par l'Eglise : mais qu'un concile révoque en doute ce qu'un autre concile aura déclaré pour article de foi, c'est ce qui ne se verra jamais, non plus qu'une blancheur noire, ou une lumière ténébreuse. En second lieu, il y a d'autres décrets qui concernent la pratique, la police, les mœurs et les actions des fidèles; et ce n'est pas légèreté d'esprit, mais prudence et discrétion, que de changer ou diversifier ces sortes d'ordonnances, selon les diverses occasions, occurrences et nécessités des temps, des lieux ou des personnes, parce que les circonstances particulières changent notablement la nature et la condition d'une action.

Et, comme a remarqué saint Augustin (*Ep. V, ad Marcell.*), il y a grande différence entre changer et être changé, souffrir changement et faire le changement : Dieu fait mouvoir toutes choses, et est néanmoins immuable : ainsi un esprit ferme et arrêté opère mille changements, et n'est pas changé pour cela, il marche toujours d'un même pas, mais non par même chemin, il n'est pas autre ici qu'à Paris, mais il est en un autre lieu; ce n'est pas lui qui change, ce sont les temps et les personnes, les affaires et les événements qui ont leur flux et leur reflux, leurs vicissitudes et leurs révolutions : ainsi un pape abolit saintement ce que son prédécesseur avait saintement ordonné, parce qu'alors il était nécessaire, et qu'il ne l'est plus maintenant ; ainsi l'Eglise nous donne ici dispense pour manger du beurre, et ne la donne pas en Provence, parce l'huile est ici fort rare, et fort commune en Provence. On chôme la fête d'un saint en un diocèse, et non en un autre voisin, parce qu'un diocèse a plus d'obligation à ce saint que n'a l'autre.

Conclusion.—En voilà assez pour aujourd'hui, remettons le reste à demain, Dieu aidant. Mais avant que de finir, voyez par tout ce discours le grand abus qu'on peut faire de la Bible, quand on l'explique à contre-sens : voyez que saint Jérôme a dit avec vérité (*contra Luciferianos*) que l'Ecriture consiste non pas en la lecture seulement, mais en l'intelligence : et derechef (*In Epist. ad Gal.*), que par une mauvaise interprétation on fait de l'Evangile de Dieu l'Evangile des hommes, et qui pis est, l'Evangile du diable. Et saint Augustin (*Lib. XII conf., c. 25*),

que nous ne devons pas avoir la vérité privée, de peur d'être privés de la vérité. Et aux Actes des apôtres (*Act., VIII, 30*), voyez comme le trésorier de la reine d'Ethiopie, lisant un passage de l'Ecriture très-important à son salut, interrogé s'il entendait ce qu'il lisait, répondit sagement qu'il ne le pouvait pas entendre, si quelqu'un ne le lui expliquait. Saint Paul a dit aux Ephésiens que Dieu a mis en son Eglise des pasteurs et des docteurs, afin que nous ne soyons pas flottants comme des enfants, et emportés à tout vent de doctrine, et aux Corinthiens, que la lettre tue et l'esprit vivifie : et de qui pouvons-nous emprunter l'esprit pour entendre l'Ecriture avec lumière et vérité que de l'Eglise, à laquelle Jésus-Christ dit (*S. Joan., XIV*) : je vous enverrai l'esprit de vérité, qui demeurera avec vous à jamais ? que de l'Eglise, à laquelle le Seigneur sert de lumière éternelle, dit Isaïe (*Isa., I X, 18, LIX, 21*) ? que de l'Eglise, à laquelle Dieu a fait cette promesse si authentique, mon esprit qui est en toi, et mes paroles que j'ai mises en ta bouche, ne sortiront point de ta bouche, ni de la bouche de ta lignée, ni de la bouche de la lignée de ta lignée, dit le Seigneur, dès à présent, et jusqu'à jamais ? Voulez-vous voir comme l'Eglise romaine est gouvernée par le Saint-Esprit, aux autres observances religieuses qui restent ? venez au sermon de demain, mais venez-y avec un esprit docile et avec désir d'en profiter. Je prie Dieu de vous en faire la grâce par les mérites de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec lui en tous les siècles des siècles : *Amen.*

SERMON XXI.

Réponse aux objections et aux calomnies des calvinistes contre l'Eglise romaine.

Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea que in vobis est spe.

Soyez toujours prêts de satisfaire à tous ceux qui vous demanderont raison de votre espérance (I S. Pet., III, 15).

Hier nous commençâmes de répondre aux principales objections que les calvinistes ont coutume de proposer contre la foi et les sacrez coutumes de l'Eglise catholique ; le temps ne me permit pas d'achever, je le dois faire aujourd'hui, afin que les partisans de l'Eglise prétendue puissent voir la fausseté des calomnies que leurs ministres nous imposent. Nous ne lisons point, en l'Evangile, que les scribes et les pharisiens, ou autres personnes plus malicieuses, vous aient jamais calomniée, ô sainte et bienheureuse Vierge : tant vous étiez éloignée, non-seulement de tout péché, mais de toute apparence de péché ! Vous étiez figurée par la dévote et vaillante Judith, dont il est dit en l'Ecriture que *non erat qui loqueretur de ea malum* : en effet vous n'avez été calomniée par aucun pendant votre vie ; mais vous l'êtes après votre mort et en l'état de votre gloire. Calvin a osé avancer que vous êtes touchée

en quelque incréduité et en d'autres imperfections; si bien que vous avez beaucoup d'intérêt à ce que l'hérésie, qui vous fait si grand tort, soit éteinte et étouffée. C'est à quoi nous voulons travailler, moyennant la grâce de votre Fils, que nous implorons par votre entremise. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Respondemus objectionibus et calumniis quas heretici vomunt in Ecclesiam militantem, circa Scripturas sacras, personam sacras, loca sacra et actiones sacras. — Punctum unicum. Improbant: 1. quod prohibemus plebi Biblia vulgari lingua; sed contra probamus id prudenter fieri, et esse moraliter impossibile dari Scripturam sacram omnibus nationibus lingua vulgari. 2. Dicunt papam esse Antichristum, et improbant quod reges osculentur ejus pedes; et probamus id esse conforme Scripturæ, et Romam non esse Babylonem Apocalypseos. 3. Latrant in calibatam ecclesiasticorum, et pugnamus pro eo et pro religiosis qui mendicant. 4. Improbant officium divinum in lingua latina. 5. Rosarium. 6. Imagines. 7. Baptismi necessitatem. 8. Corporis Christi realitatem in eucharistia. 9. Purgatorium.

POINT UNIQUE. — 1. Nous avons répondu aux objections et aux calomnies que les calvinistes ont coutume de former contre nos dévotions envers l'Eglise triomphante. Celles qu'ils peuvent proposer contre l'Eglise militante se peuvent réduire à quatre chefs: à ce qu'ils trouvent à redire en nos Ecritures sacrées, en nos personnes sacrées, en nos lieux sacrés et en nos actions sacrées.

Ils se plaignent premièrement que nous défendons l'Ecriture sainte; que c'est cacher aux enfants le testament de leur père; que nous craignons que le monde ne découvre nos erreurs et la fausseté de notre doctrine: c'est une pure calomnie. Comment défendons-nous l'Ecriture, vu que nous donnons souvent pour pénitence, à ceux qui se confessent, de la lire et la méditer; vu que nous la chantons haut et clair en la messe et en l'office; que nous l'enseignons en la prédication, nous l'expliquons au catéchisme; que nous la mettons sous la presse en nos imprimeries, que nous l'exposons en toutes nos bibliothèques, que nous la faisons vendre et étaler dans les boutiques de nos libraires? Si un notaire faisait imprimer et vendre publiquement un testament, pourrait-on dire qu'il le cache aux héritiers légitimes? Qui est-ce qui pourrait mieux découvrir nos erreurs, par la lecture de la Bible, que les doctes qui savent le latin? Avons-nous jamais défendu à un seul homme docte la lecture de la Bible? Oui; mais vous défendez la sainte Bible et la parole de Dieu en langue vulgaire: qui vous l'a dit? Je maintiens que votre Bible, en langue vulgaire, n'est ni sainte, ni parole de Dieu: être sainte et être commune sont deux choses contraires et opposées; on appelle saint ce qui est séparé de l'usage commun et vulgaire. Le Fils de Dieu disait à

saint Pierre (*Act.*, X, 15): Ce que Dieu a sanctifié, ne dites pas qu'il est commun.

Votre Bible en langue française est toute commune et vulgaire entre les mains des artisans, des apprentis et des revendeuses; elle n'est donc pas sainte. Je maintiens, en second lieu, qu'une Bible française imprimée à Genève, à La Rochelle ou à Louvain ou autre lieu, n'est pas proprement la parole de Dieu; car afin qu'une écriture soit parole de Dieu et tenue pour telle, il faut nécessairement que Dieu l'ait écrite de sa main ou dictée de sa bouche, ou du moins que quelqu'un l'ait écrite de sa part, et enfin que l'Eglise l'ait reçue et reconnue pour telle. Or il n'a ni écrit ni dicté de sa bouche la Bible française de Louvain ou de Genève. Elle n'est pas aussi écrite de sa part et par son autorité; car pour écrire un livre de la part de Dieu, il le faut faire ou par son commandement et son approbation expresse, ou par le commandement et l'approbation de son Eglise. Or il ne s'est pas apparu aux docteurs de Louvain ni aux ministres de Genève pour leur dire: Ecrivez cela. Et il n'est pas expédient, ni même possible, moralement parlant, que l'Eglise autorise et approuve les diverses versions qui se feraient en langue vulgaire par toutes les nations de la république chrétienne; car, premièrement, qui les approuverait? Ou ce seraient les évêques particuliers, chacun en son diocèse, ou le pape et le concile général; non chaque évêque en son diocèse, car il est particulier, fautif et sujet à se tromper, il n'a pas une autorité infaillible, et ce ne peut aussi être le pape ou le concile, car en ce cas il faudrait que le pape et chacun des évêques d'Italie, de France, d'Espagne, d'Orient et d'Occident qui composent le concile entendissent le flamand, le gascon, le basque, le bas breton et le haut allemand, pour approuver les traductions qui seraient faites en ces langues.

Si vous dites que le pape ou le concile pourraient approuver la Bible de Louvain, par exemple, ou quelque autre française, mais quand on le ferait, qu'y gagnerait-on? Les Basques, les Bretons, les Flamands et les Allemands ne crieraient-ils pas contre cette Bible française, comme vous criez contre la latine, et ne diraient-ils pas qu'ils n'entendent pas le français plus que le grec ou le latin, qu'ils veulent avoir une Bible en leur langue. Ainsi, en second lieu, il faudrait autant de diverses versions qu'il y a en la chrétienté non-seulement de nations et de royaumes, mais de provinces; car à peine trouveriez-vous deux provinces qui entendent parfaitement toutes les paroles l'une de l'autre; et qui ne sait que de l'intelligence d'une seule parole dépend souvent l'intelligence d'une vérité très-importante? Et, en troisième lieu, il faudrait que le pape et que chaque évêque du concile entendissent les langues de tous les royaumes et provinces du monde pour en approuver les Bibles. Il faudrait, en quatrième lieu, renouveler les traductions de siècle en siècle, et même de cinquante en cinquante ans; car à peine se

passé-t-il cinquante ans, que plusieurs paroles des langues vulgaires ne deviennent surannées et ne changent, ou ne perdent tout à fait leur signification. Ainsi il faudrait à chaque demi-siècle assembler des conciles pour autoriser et approuver ces nouvelles traductions. Il n'en est pas ainsi de la langue latine; elle est la même partout le monde, elle n'a point changé depuis que l'Eglise est Eglise; il n'y a point de contrée en la chrétienté où elle ne soit entendue par grand nombre de prélats et de personnes judicieuses et savantes.

Mais pourquoi me mets-je en peine à prouver que les Bibles françaises de Genève ne sont point la parole de Dieu ni l'œuvre du Saint-Esprit, puisque les traducteurs calvinistes l'avouent; car aux œuvres du Saint-Esprit et en la parole de Dieu il n'y a point de défaut, il n'y a rien qui y manque, rien à redire, rien à désirer: tout y est excellent, tout y est achevé et parfait, *Dei perfecta sunt opera*, et le Psalmiste dit (*Psal. XI, 7*) que les paroles de Dieu sont toutes pures et raffinées comme de l'argent qui a passé sept fois par le creuset; et voici ce que les calvinistes disent en l'épître liminaire de leur Bible imprimée l'an mil six cent dix-neuf. Premièrement, ils avouent qu'en leur première traduction, qui fut faite l'an mil cinq cent trente-cinq, il ne fut pas possible à leurs traducteurs d'amener leur ouvrage à sa perfection. Secondement, ils disent que la leur n'est pas tout à fait accomplie, et que cela est plus à souhaiter qu'à espérer. En troisième lieu, qu'ils se peuvent être mépris en l'intention des prophètes et des apôtres. En quatrième lieu, qu'ils ne se sont assujettis en leurs traductions à aucun exemplaire hébreu, grec ou latin, mais qu'ils ont usé d'une sainte liberté. Votre Bible donc en langue vulgaire n'est pas une œuvre du Saint-Esprit, qui ne fait rien d'imparfait.

Mais supposons que nous soyons assurés par révélation divine que la Bible française est Ecriture sainte et parole de Dieu, l'Eglise néanmoins ferait très-sagement de ne la pas permettre à toute sorte de personnes. Elle considère que saint Pierre a dit (*II S. Petri, III, 16*) qu'ès Epîtres de saint Paul et autres écritures il y a des choses difficiles que les ignorants tournent à leur propre damnation; que saint Philippe, diacre, ne reprit pas le trésorier d'Ethiopie (*Act. VIII, 30*), qui avouait qu'il ne pouvait entendre un passage très-important à son salut, si quelqu'un ne le lui expliquait. Elle considère que saint Augustin, parlant de la naissance des hérésies, a dit (*Tract. XVIII, in S. Joan.*) qu'elles n'ont point d'autres principes que la mauvaise interprétation des écritures qui sont très-bonnes: *Neque enim natae sunt haereses, et quaedam dogmata perversitatis, illaqueantia animas, et in profundum praecipitantia, nisi dum scripturae bonae intelliguntur non bene, et quod in eis non bene intelligitur, temere et audacter asseritur*. Elle considère qu'il y a dans la Bible plusieurs passages dont les esprits faibles peuvent abuser;

comme, par exemple, ceux-ci: L'homme et la bête ont une même fin, et leur condition est semblable (*Ecclé. III, 19*); Il m'a semblé, après tout, qu'il n'est rien de meilleur que de boire, de manger et se réjouir (*Ecclé., V, 17*); Ni les anges ni le Fils de l'Homme ne savent point le jour du jugement (*S. Marc, XIII, 32*); Celui qui se porte haine à son père n'est pas digne de moi (*S. Luc, XIV, 26*); et tout le Cantique des Cantiques, en l'apparence extérieure, n'est autre chose qu'un entretien et qu'un colloque d'amour que Salomon fait avec son épouse. L'Eglise donc fait sagement de n'en permettre pas la lecture à ceux qui en peuvent faire mauvais usage, comme une mère défend à son enfant de couper du pain, parce qu'elle le lui veut couper de peur qu'il ne se blesse. Qu'ainsi ne soit, voyons comme ils abusent de l'Ecriture sainte contre les personnes sacrées.

2. Ils disent que le pape est l'Antechrist, et ils le prouvent par trois voies: par l'Ecriture, par de subtiles remarques qu'ils font, et par l'honneur qu'on lui rend à Rome. Voici leur beau raisonnement: Saint Jean, en ses Epîtres (*I Joan., II, 18*), dit que l'Antechrist est déjà venu; et en l'Apocalypse il donne à entendre que c'est le pape. Car Duplessis Mornay, un de leurs principaux patriarches, a remarqué, et fort ingénieusement, à son avis, qu'au chapitre treizième de l'Apocalypse le nom de la bête qui signifie l'Antechrist, contiendra en ses lettres le nombre de 666. Et pour montrer que cela convenait au pape, il a mis ces paroles en grosses lettres au frontispice, ou à la première page de son livre intitulé..... Car si vous prenez toutes les lettres numériques de ces paroles, vous trouverez 666. Et au chapitre dix-septième de l'Apocalypse il est dit que la Babylone, où l'Antechrist doit enseigner, est une ville assise sur les eaux. Or la ville de Rome, où le pape enseigne, est sur la rivière du Tibre; elle est donc la Babylone, et le pape en est l'Antechrist. De plus, l'Ecriture prédit que l'Antechrist se fera adorer et reconnaître pour Dieu, et le pape fait cela: car si tôt qu'il est créé, les cardinaux disent qu'ils le vont adorer, et il se fait adorer par tous les princes de la chrétienté. Quand les ambassadeurs le vont trouver de la part de leur maître, la première chose qu'ils font, c'est de lui baiser les pieds.

Je ferais conscience de perdre le temps à répondre à des calomnies et à des impertinences si grossières, mais je m'y sens obligé, parce qu'on me les a souvent proposées, et mon lecteur sera bien aise de faire voir à ces pauvres abusés, de quelles sottises on les amuse. N'est-ce pas là une belle doctrine et un argument digne de la bouche d'un chrétien: Quiconque est pape est antechrist, même du temps des apôtres? Car les apôtres disent *Antichristus venit*. Or est-il que saint Pierre était pape, donc saint Pierre était l'antechrist. Voilà les belles conséquences qui suivent de votre doctrine; lisez deux lignes après, et vous y trouverez votre condamnation au verset 22. Celui qui nie que

Jésus est le Christ, celui qui nie le Père et le Fils, c'est l'Antechrist : le pape nie-t-il tout cela ? ne l'annonce-t-il pas à tout le monde ? ne le fait-il pas publier par toute l'Eglise, ne commande-t-il pas de chanter tous les dimanches le Symbole de saint Athanase, où ces vérités sont si distinctement protestées ? Vous saurez donc que ce mot d'antechrist est équivoque, que quelquefois il signifie un homme particulier, que saint Paul (II *Thess.*, II, 8) appelle homme de péché, fils de perdition, et l'homme injuste, qu'il dit devoir arriver un peu avant la venue de Jésus au jugement. D'autres fois il signifie tous ceux qui nient l'incarnation et la venue de Jésus-Christ en chair humaine, comme dit saint Jean (I *S. Joan.*, IV). Le pape n'est ni l'un ni l'autre ; il n'est pas celui qui viendra à la fin du monde, car la fin du monde n'est pas encore ; il ne nie pas l'Incarnation, et partant.....

Oui, mais les rois lui baisent les pieds, et il est si ambitieux, qu'il reçoit volontiers cet honneur. Que me direz-vous, si je vous montre en votre Bible que l'Ecriture le commande, ou au moins qu'elle le permet et prophétise ? *Venient ad te curvi (Hebraïce, curvando se), filii eorum qui humiliaverunt te (Hebraïce, affligentium te), et adorabunt vestigia pedum tuorum (Hebraïce, plantas pedum tuorum), mamilla regum lactaberis (Isa., LX), etc.* Il est clair qu'il parle à l'Eglise ; vous l'avouez en votre Bible. Voici le titre que vous donnez à ce chapitre : Il commande à l'Eglise d'espérer délivrance de toutes ses afflictions, il décrit la gloire et la magnificence de l'Eglise ; voici donc les paroles d'Isaïe à l'Eglise : Les enfants de ceux qui vous ont humiliée et affligée viendront à vous en se eourbant, et adoreront les traces ou, selon l'hébreu, les plantes de vos pieds ; vous serez allaitée de la mamelle des rois, c'est-à-dire que les rois l'enrichiront, comme ont fait Constantin et Charlemagne.

Ceux qui ont humilié et affligé l'Eglise, ne sont-ce pas les empereurs, les rois et les potentats ? Leurs enfants donc, leurs successeurs et descendants doivent venir à l'Eglise, et se courbant, adorer les plantes de ses pieds. L'Eglise est l'assemblée des fidèles ; les rois ne peuvent pas baiser les pieds à tous les fidèles ; ils ne les doivent pas baiser ni à vous, ni à moi ; car nous sommes des personnes particulières qui ne représentons pas toute l'Eglise. Si donc cette prophétie est véritable, ils doivent baiser les pieds à une personne publique qui représente tout le corps. Les baisant au pape, qui est le souverain pasteur de l'Eglise, ils sont censés les baiser à toute l'Eglise, comme l'honneur ou le déshonneur qu'on fait au roi, au maire d'une ville, ou au maître d'une maison est estimé fait à tout le royaume, à toute la ville et à toute la famille. Venons maintenant aux subtiles remarques que Duplessis a faites sur le nom du pape et sur la rivière du Tibre, qui est à Rome.

Si le pape Paul V était l'Antechrist, parce qu'on trouve és lettres de son nom le nombre

de 666, donc le pape Urbain VIII, ni aucun autre pape n'a été l'Antechrist, car on ne trouve pas le nombre de 666 dans le nom d'un seul pape, ni même en celui de Paul V, si on n'y ajoute d'autres paroles. Et s'il ne tient qu'à ajouter des paroles au nom de quelqu'un et y trouver ledit nombre, pour dire qu'il est l'Antechrist, qui est-ce qui ne se trouvera être l'Antechrist ? Calvin sera l'Antechrist, car vous trouverez le nombre de 666 en ces paroles, Calvin a été un prêtre perdu ; et sans aller si loin, il y aurait bien des antechrists au monde, et tous ceux qui s'appellent Louis le seraient, puisque le nombre de 666 se trouve aux lettres numériques de ce nom, *Ludovicus*. Voilà la belle théologie de ceux qui veulent se mêler d'interpréter l'Apocalypse sans la conduite de l'Eglise.

Mais en la même Apocalypse, la Babylone où règne l'Antechrist est assise sur les eaux, et c'est Rome qui est sur le Tibre. Il n'y a pas simplement sur les eaux, mais sur de grandes eaux, *super aquas multas* : que ne dites-vous donc plutôt que cette Babylone est Genève, qui est sur le lac ? que c'est la Rochelle, la Haye, Amsterdam et l'Angleterre, qui sont sur les eaux, et sur des eaux sans comparaison plus grandes que le Tibre ? Mais le pape se fait reconnaître pour Dieu : tant s'en faut ; l'unique qualité qu'il prend en ses bulles est de s'appeler serviteur des serviteurs de Dieu. Les cardinaux disent qu'ils le vont adorer aussitôt qu'ils l'ont créé, il est vrai, mais en disant cela ils parlent le langage de l'Ecriture : car vous devez vous souvenir que ce mot adorer est fort équivoque dans la Bible et en toute sorte de langues ; car en l'hébraïque, *ischtaçah*, en la grecque *προσκυβειν*, en la latine *adorare*, signifie toute sorte d'honneur qu'on rend à qui que ce soit, honneur de latrie et culte souverain, honneur de dulia, qu'on rend aux saints, honneur civil et politique. De latrie, au psaume XCVI, où il est dit que les anges adorent Dieu ; de dulia, en Josué, V, 14, où il est dit que Josué honora un ange qui lui apparaissait ; honneur civil, II Rois, XIV, 4, où il est dit que la femme Técoite fit la révérence à David ; et en une infinité d'autres lieux, le même mot d'adorer est employé és trois langues, latine, grecque et hébraïque, pour signifier ces trois diverses sortes d'honneur. C'est donc au troisième sens qu'il faut entendre ce qu'on dit, que les cardinaux et les autres fidèles adorent le pape ; on veut dire qu'ils l'honorent et lui rendent hommage comme au vicaire de Jésus-Christ, au successeur de saint Pierre et à l'évêque universel de toute l'Eglise : car si saint Paul a dit qu'il faut honorer les prêtres (I *Tim.*, V), s'il est dit au Deutéronome qu'il faut honorer son Père (*Deut.*, V, 16), si saint Pierre dit qu'il faut honorer les supérieurs (I *S. Petri*, II), combien plus devons-nous honorer le pape, qui est le souverain prêtre après Jésus, le père commun et le supérieur spirituel de tous les fidèles.

3. Si les luthériens et les calvinistes traitent si mal le pape, ils n'épargnent pas les

évêques, les prêtres, les religieux et religieuses. Ils syndiquent leur célibat, disent qu'ils doivent se marier, qu'il est aussi impossible de se priver et passer de l'usage du mariage, comme du boire et du manger; que selon saint Paul, entre les qualités que l'évêque doit avoir, il doit être sobre, charitable et mari d'une seule femme; qu'il est dit en l'Exode (Chap. XXIII, 26) : *Non erit infœcunda, nec sterilis in terra tua*; il n'y aura point parmi vous de femmes stériles et infécundes : les ministres sont extrêmement soigneux de prêcher et d'inculquer ce point, ils y ont beaucoup d'intérêt; car plusieurs d'entre eux sont moins défringués, qui ont renoncé à leur monastère et à la foi catholique pour avoir une femme. Luther et autres hérésiarques ont débauché des religieuses; ils tâchent de mettre à couvert cette honte, en disant que la continence est impossible.

Un ancien a dit avec raison que Dieu a permis que tous les hérétiques disent des choses si évidemment absurdes, qu'il faut être privé de sens commun pour n'en point voir l'absurdité; afin que ceux qui les suivent n'aient point d'excuse au jugement de Dieu. Comment est-ce que les gentilshommes de cette fausse religion, qui vont demeurer en cour trois ou quatre mois, les marchands, qui vont sur mer un an entier, les soldats, à l'armée deux et trois ans, ne voient pas que par cette doctrine on taxe leur honneur et celui de leurs femmes, quand on enseigne qu'elles ne se peuvent contenir pendant leur absence, non plus que de s'abstenir de boire et de manger. Si saint Paul commande que l'évêque soit marié, comme il commande qu'il soit sobre, si la loi de Dieu défend au sexe d'être stérile ou de garder virginité, et si la continence est impossible, d'où vient que saint Paul lui-même, qui était évêque, n'était pas marié? D'où vient qu'après avoir dit que chaque homme ait sa femme, et chaque femme son mari, il ajoute : *Hoc autem dico secundum indulgentiam, non secundum imperium, volo enim omnes homines esse sicut et meipsum. Dico autem non nuptis et viduis bonum est illis si sic maneant sicut et ego* : D'où vient qu'il dit au même lieu : *Solutus es ab uxore, noli querere uxorem. Qui matrimonio jungit virginem suam bene facit, et qui non jungit melius facit*. Que chaque homme ait sa femme, et chaque femme ait un mari; ce que je dis par condescendance, et non pas par commandement; car je souhaiterais que tous fussent comme moi; et je dis à celles qui ne sont pas mariées et aux veuves, qu'il leur est bon de demeurer ainsi comme moi. N'êtes-vous pas marié? ne cherchez pas à l'être : celui qui marie sa fille vierge fait bien, et celui qui ne la marie pas fait encore mieux. D'où vient qu'il conseille même aux gens mariés de se séparer quelquefois, et vivre en continence pour vaquer à l'oraison?

Les prêtres doivent tous les jours vaquer à l'oraison; ne doivent-ils donc pas tous les jours vivre en continence? Achimelech, pour donner à manger aux soldats de David les

pains de proposition, dit *Maxime si mundi sunt pueri a mulieribus* (I Reg., XXI, 4); qu'ils devaient s'être abstenus du mariage quelques jours auparavant. L'eucharistie, que les prêtres doivent recevoir si souvent, est-elle moins sainte, pure et digne d'honneur que les pains de proposition? Celui qui n'est pas marié, dit saint Paul, n'a soin que des affaires de Dieu et de se rendre agréable à lui : celui qui est marié est en souci des affaires du monde et de se rendre complaisant à sa femme. Et derechef il dit : Celui qui est au service de Dieu et à sa solde ne s'embarasse point des affaires séculières (II Tim., II). Qui ne voit que l'embaras d'une femme ou des enfants, et que le soin d'une famille empêcheraient les prêtres de vaquer à la méditation, de prêcher l'Évangile, de convertir les âmes et de faire d'autres exercices de leur vocation? Iraient-ils aux Indes, au Japon, au Canada, s'ils étaient dans les entraves et le tracas du mariage?

Quand le bienheureux François de Sales travaillait à la conversion des hérétiques à Tournon, et aux environs pendant le grand jubilé, qui y fut il y a environ soixante ans, une bonne femme calviniste le venait quelquefois trouver pour être instruite en la foi catholique : elle s'avouait convaincue et éclaircie sur tous les points, excepté qu'elle voulait que les prêtres fussent mariés, tant les ministres inculquent cet article; étant venue trois ou quatre fois pour parler à l'évêque, et n'ayant su l'aborder pour la grande foule de monde et l'occupation qui l'accablait, enfin elle eut audience, elle se plaignit à lui que depuis leur dernière conférence, elle était venue trois ou quatre fois sans lui pouvoir parler. Et bien, lui dit-il, vous voyez maintenant que nous n'avons pas tort, vous voudriez que nous fussions mariés; si j'ai peine de répondre à tant de gens qui me viennent trouver pour le salut de leurs âmes, comment le pourrais-je faire si j'étais chargé du soin d'une femme, de plusieurs enfants et d'une grande famille? Cela convainquit sa petite raison, elle n'en voulut pas davantage pour avouer qu'il est bon que les ecclésiastiques ne soient pas mariés.

Où, mais saint Paul commande que l'évêque soit mari d'une seule femme, et Dieu défend que le sexe soit stérile et infécond. Je vous assure que si j'étais hérétique, il ne faudrait point d'autre chose pour me convertir que ces objections qu'ils font, tant elles sont impertinentes et de mauvaise foi. Saint Paul commande que l'évêque soit mari d'une seule femme; et ceux qui n'étaient pas évêques étaient-ils maris de deux ou trois femmes? pesez cette raison et vous verrez qu'ils sont tout à fait déraisonnables. Si saint Paul en ces paroles commande que l'évêque n'ait qu'une seule femme, il s'ensuit nécessairement de deux choses l'une, ou que saint Paul parle impertinemment, ou que de son temps ceux qui n'étaient pas évêques avaient deux ou trois femmes : comme si je disais, le roi a commandé que tous les présidents des parlements n'aient qu'une seule femme; ou je

parlerais sottement, ou ceux qui ne sont pas présidents seraient marés à plusieurs femmes.

Il faut donc savoir qu'en la primitive Eglise, à laquelle la plupart des chrétiens étaient nouvellement convertis du judaïsme ou du paganisme, il était malaisé de trouver des hommes en âge de maturité, tels qu'il les fallait pour être évêques qui n'eussent été mariés, parce que la vertu de virginité était inconnue ou peu estimée parmi les Juifs et les païens; ainsi à faute d'autres on était souvent contraint de choisir pour évêques ou pour prêtres des hommes qui avaient été mariés, ou qui l'étaient encore actuellement; mais à condition qu'ils quitteraient leur femme, et ne converseraient avec elle que comme si elle était leur sœur.

Vous voyez donc que quand saint Paul dit que l'évêque soit mari d'une seule femme, c'est-à-dire qu'il ne soit point bigame, et que si on choisit pour évêque ou prêtre un homme qui ait été marié ou qui le soit encore, et qui veuille bien quitter sa femme, comme saint Hilaire, évêque de Poitiers, saint Leu, évêque de Troyes, et saint Paulin, évêque de Nole, il faut qu'il n'ait été marié qu'une fois.

Et d'objecter ces paroles de l'Exode, *Non erit sterilis in terra tua (Exod., XXIII, 26)*, c'est se moquer; il ne faut qu'avoir la Bible et savoir lire pour voir clairement qu'il ne défend pas la continence, ni ne commande le mariage, mais qu'il promet aux gens mariés du peuple juif qui garderont ses commandements, une grande fécondité et bénédiction, que personne ne sera stérile dans le mariage. *Servies Domino Deo vestro, ut benedicam panibus tuis et aquis, et auferam infirmitatem de medio tui. Non erit infœcunda, etc.*

En même boutique a été forgée cette belle objection, qu'ils font souvent contre les religieux, sur ce qu'ils les voient mendier: ils disent que cela est défendu par la loi de Dieu. *Mendicus non erit inter vos (Deut., XXV, 4)*: c'est abuser de la parole de Dieu, et tromper méchamment les hommes de citer ainsi les passages de l'Ecriture, tronqués et séparés de ce qui suit et qui précède pour en faire un contre-sens. Il faut voir à quel propos chaque chose est dite, ce qui est devant et après. Dieu ne défend pas là de mendier, autrement ce serait un péché non seulement que d'être mendiant, mais d'être pauvre; car il dit au même lieu: *indigens et mendicus non erit inter vos*. Il n'y aura point de pauvres ni de mendiants parmi vous; et nous savons que pauvreté n'est pas vice, mais plutôt il commande à son peuple d'être si charitable et libéral envers les nécessiteux, qu'ils n'aient pas sujet de mendier, ni de plaindre leur pauvreté, et ce en la septième année qui était l'année de sabbat et de rémission: *Anno septimo facies remissionem, cui debetur aliquid, ab amico vel proximo repetere non poterit, etc. Et omnino indigens et mendicus non erit inter vos, ut benedicat tibi Dominus*: La septième année vous remettrez les dettes, celui à qui on doit quelque chose ne le pourra répéter

de son ami ou prochain, et il n'y aura point de pauvre ni de mendiant parmi vous, ainsi que le Seigneur vous bénisse.

4. Les ministres entrent rarement en nos églises, mais ils censurent souvent ce que nous y faisons. Ils ne trouvent pas bon que nous y disions la messe, chantions l'office en latin, que nous y parlions à la Vierge, disant le chapelet et priant par compte, et que nous y ayons des images. Ils disent que le peuple chrétien n'y a point de dévotion n'entendant pas les prières qu'on y fait; ils adègent ce texte de saint Paul: J'aime mieux en l'église cinq paroles qu'on puisse entendre, pour instruire ceux qui y sont, que dix mille entres en langue inconnue. Je réponds que dans nos églises nous parlons à deux sortes de personnes, à Dieu par l'oraison, et au peuple par instruction; quand nous parlons au peuple, nous parlons en langage commun, comme vous voyez; si on y mêle quelque mot latin, grec ou hébreu, c'est pour imiter l'Ecriture qui met, *Allœuia, Amen*.

C'est pour honorer l'auditoire, où il y a plusieurs personnes doctes, qui sont bien aises d'ouïr citer les passages en leur langue originelle: et quand on les a cités en langue inconnue au peuple, on les explique incontinent en français; et c'est de ces paroles d'instruction que saint Paul parle, quand il dit qu'il en aime mieux cinq avec intelligence, que dix mille qu'on n'entendrait pas; mais quand on parle à Dieu, on parle en latin, parce qu'il entend toutes langues, et qu'il est bon que l'Eglise soit uniforme en ses prières par tout le monde: s'il y avait autant de missels et de bréviaires qu'il y a de nations en l'Eglise, un prêtre français qui est fait évêque en basse Bretagne, ou en Provence, ou qui y va demeurer, ne pourrait pas chanter la messe ni les autres offices divins. Il faudrait de temps en temps changer les missels et les bréviaires à mesure que la langue d'un pays se corrompt et se change. Ce serait chose indécente et ridicule de faire l'office et la messe au langage de plusieurs pays, comme des Bretons, des Picards et des montagnards. Nous voyons par expérience que les Psaumes de Marot et de Bèze, qui étaient autrefois en langage fort connu et poli, sont maintenant remplis de plusieurs mots barbares, inusités et incongrus, et qu'il les faudra changer dans peu de temps; autrement ils seront aussi peu intelligibles que le latin ou que le chaldéen. Afin donc que l'Eglise soit toujours la même en ses prières comme en sa foi, en toutes les paroisses, provinces, royaumes et en tous les siècles, il est plus à propos qu'elle les fasse en langage constant et invariable, comme est le latin en Occident, et le grec en Orient.

Il n'est pas même nécessaire que le peuple entende ce que l'Eglise dit en ses prières, puisqu'on ne parle pas au peuple mais à Dieu. Quand saint Zacharie offrait de l'encens et des prières pour tout le peuple, il était séparé du peuple, et le peuple ne l'entendait pas; et pendant que l'Eglise dit la messe et l'office en latin, vous pouvez faire

vos prières en français, ou en telle autre langue que vous voudrez. On vend tous les jours parmi nous des manuels de prières en français, et quand même vous feriez vos prières en latin, vous y auriez autant de dévotion que les hérétiques en peuvent avoir à chanter la plupart de leurs psaumes, où il y a souvent plus de rime que de raison; et en effet, y a-t-il grande consolation et sentiment de piété à chanter comme ils font, psaume LIX, et psaume CXVII, ou selon leur compte, psaume LXIX, et CVIII.

Ephraïm, peuple grand et fort,
Sera de mon chef le support,
Judas du règne l'assurance
Pour en établir l'ordonnance.
Les Moabites au surplus
Je ne veux estimer non plus,
En dépit de leurs mauvaistiés,
Qu'un vaisseau pour laver mes pieds.
Contre Edou, peuple glorieux,
Je jeterai mes souliers vieux.
Sus, Phulistins, faites-moi fête
De ma victoire qui s'apprête,

Et au psaume LXXX ou, selon eux quatre-vingt-un.

Ouvre seulement
Ta bouche bien grande,
Et soudainement
Ebalii seras
Que tu la verras
Pleine de viande.

Et au psaume LXXII ou, selon eux, septante-trois.

Mais j'avais perdu mes esprits,
Même je n'étais plus moi,
Ains un vrai veau (1) comme je crois,
Quand ainsi à toi je me pris.

Je vous fais juges à quoi il y a plus de dévotion, ou à chanter ces beaux quatrains ou à dire : *Laudamus te, benedicimus te*, quand bien on ne l'entendrait pas.

Je me suis quelquefois trouvé en leur prêchependant qu'ils chantaient leurs psaumes : et je puis assurer avec toute vérité qu'ouvrant les oreilles et bandant mon esprit pour les ouïr, je n'y ai su entendre trois paroles de suite distinctes ; et je défie tout homme vivant qui ne saura pas leurs psaumes par cœur, d'en pouvoir apprendre un seul quatrain, en les entendant chanter au prêche.

5. Et n'ont-ils pas bonne grâce de dire aux femmes catholiques : vous êtes bien trompées quand vous dites le chapelet, vous pensez parler à Dieu, et vous parlez à la Vierge, ils montrent bien qu'ils ne l'ont jamais dit : le chapelet est composé de *Pater* et d'*Ave*, et le *Pater* qui est l'oraison dominicale, s'adresse à Dieu ; et si on ne sert pas Dieu, quand nos paroles ne s'adressent pas à lui immédiatement, vous ne servez pas à Dieu fort souvent dans vos temples : car en une grande partie de vos psaumes, vous ne parlez pas à Dieu, mais à d'autres, comme au psaume Ier, vous dites :

Qui au conseil des malins n'a été,
Qui n'est au trac des jéheurs arrêté,

(1) Ils ont eu honte de ce verset, et ont mis dans les impressions suivantes : *Mais une bête devant toi.*

Qui des moqueurs au banc place n'a prise,
Mais nuit et jour la loi contemple et prise
De l'Eternel, et en est désireux,
Certainement celui-la est heureux

En tout le reste de ce psaume, et au second et en plusieurs autres, il n'y a pas un seul mot qui s'adresse immédiatement à Dieu : cependant vous pensez louer Dieu, quand vous appelez bienheureux celui qui n'a jamais prit place au banc des moqueurs : et n'est-ce pas louer Dieu lorsqu'en disant l'*Ave Maria*, nous bénissons et appelons bienheureux Jésus, qui a toujours été assis en la chaire de vérité ? *Benedictus fructus*. Vous pensez louer Dieu quand vous appelez heureux celui qui ne s'est arrêté au trac des pécheurs. Et n'est-ce pas louer Dieu quand nous appelons bienheureuse celle, au sein et au cœur de laquelle le saint des saints s'est arrêté si longtemps ? Vos psaumes sont tirés de l'Écriture, avec ce que vous y avez ajouté pour en faire la rime. Le *Pater* et l'*Ave*, dont est composé notre chapelet, sont mot à mot dans l'Écriture, avec une humble prière que l'Église adresse à la mère de Dieu. Vous direz que nous parlons à la Vierge qui est absente : oui, mais je vous ai montré qu'elle entend nos prières : et vous parlez souvent en vos psaumes à des absents qui ne vous sauraient pas entendre : car je veux croire que vous êtes tous gens de bien, excepté votre religion, et cela étant, je vous demande à qui vous parlez, quand vous chantez au psaume LII.

Dis-moi, malheureux qui te lies
En ton autorité,
D'où vient que tu te glorifies
De ta méchanceté ?

Vous dites que nous prions Dieu par compte, parce que nous disons le rosaire, qui est composé de cent cinquante *Ave Maria*, et le chapelet qui est composé de soixante-trois en l'honneur de soixante-trois ans que la Vierge a vécu. Et je vous réplique que vous priez Dieu par compte en vos prêches, puisque vous chantez un certain nombre de psaumes ; et si votre raillerie était recevable, vous vous railleriez de David, qui priait Dieu sept fois par jour, *septies in die laudem dixit tibi*, de Daniel qui priait Dieu trois fois par jour, et qui était si content et si arrêté à ce nombre de prières, que pour en garder la coutume inébranlablement il exposa sa vie.

Si faire un certain nombre de prières, c'est prier Dieu par compte, je vous défie de faire oraison sans prier Dieu par compte : car comme vous ne sauriez faire en ce monde un nombre infini de prières, il en faut faire un certain nombre. Ne direz-vous point que nous prions Dieu par compte, parce que nous disons un certain nombre de fois la même prière, et qui sait si David par sept fois, et Daniel par trois fois ne disaient la même prière ? Mais au psaume CVI, il réitère certain nombre de fois cette même prière : *Confiteantur Domino misericordiae ejus, et mirabilia ejus filiis hominum*. Au psaume CXXXV il dit vingt-six fois, *quantam in aeternum misericordia ejus*. (S. Matth., XXVI, 44.)

Jésus-Christ au jardin pria Dieu par compte, puisqu'il y dit trois fois la même prière. Ce serait prier Dieu par compte, si on vous disait. dites tant de *Pater*, et pas davantage : ne dites pas plus de six dixains, autrement vous ne faites rien. Mais c'est chose louable et dévote de répéter souvent la même chose en priant Dieu, ou racontant ses louanges, principalement quand cela se fait, ou par ferveur d'esprit et par ardent désir d'être exaucé. Comme nous disons, je vous prie de cela, mais je vous en prie, je vous en prie encore une fois, comme David disait : *Dominè, exaudi vocem meam, fiant aures tuæ intendentes* : ou par vue et sentiment que nous avons de notre impuissance à admirer et louer Dieu ou les saints : comme on dit quelquefois, ô que cela est beau ! mais qu'il est beau !

6. Quant à la défense prétendue des images, on leur a répondu cent fois, que Dieu a défendu les idoles et non pas les images, puisque lui-même les a approuvées et qu'il en fait faire. Il commanda à Moïse, de faire deux images de chérubins et les mettre sur l'arche dans le sanctuaire (*Exod.*, XXV, 19) ; il lui commanda de faire l'image du serpent d'airain (*Num.*, XXI), et il le rendit célèbre par miracle, guérissant ceux qui le regardaient, parce qu'il représentait le Sauveur crucifié, qui avait l'apparence de pécheur et ne l'était pas comme cette image avait l'apparence de serpent et ne l'était pas. Il approuva la piété de Salomon (*III Reg.*, VI, 13), qui édifia le temple et qui mit au milieu les images de deux chérubins : et quand bien il aurait défendu les images aux Juifs, ce ne serait pas à dire qu'il les aurait défendues aux chrétiens : les Juifs étaient grossiers, matériels, extrêmement enclins à l'idolâtrie : et ainsi on avait sujet de leur en éloigner toutes les occasions, comme au rapport de saint Jude, saint Michel voulut qu'on leur cachât le corps de Moïse, de peur qu'ils ne l'adorassent ; mais les chrétiens, grâces à Dieu, ne sont point en ce danger, et on ne trouve point en tout le Nouveau Testament, que le Fils de Dieu ni ses apôtres, aient jamais parlé des images, même en cette instruction qu'il donna à un jeune gentilhomme ; lui déchiffrant les commandements de Dieu, qu'il devait garder, il ne lui dit pas un mot de cette défense des images, encore qu'il en eût une belle occasion, parce qu'il savait que certainement, les chrétiens seraient bien éloignés de l'idolâtrie : autrement, comme nous avons remarqué ailleurs, les prophètes du Fils de Dieu auraient mal prophétisé quand ils ont dit qu'ils banniraient bien l'idolâtrie de son Eglise, puisqu'il y a des images en toute la chrétienté : mais vous adorez les images, vous mettant à genoux devant elles : vous dites que je les adore, et je vous déclare que je ne les adore pas, qui est-ce de nous deux qui doit mieux savoir ce qui se passe en mon cœur ? qui est-ce qui doit mieux savoir ce qu'on enseigne et commande aux fidèles qu'un concile général ? et le concile de Trente (*Sess.* XXV, c. de *Invocat. sancto-*

rum), déclare qu'il est bon d'avoir des images de Jésus-Christ de la Vierge et des saints, et de leur rendre l'honneur qui leur est dû, non que l'on croie qu'il y ait en elles aucune divinité, ou vertu pour laquelle on les doive honorer, ou qu'on leur doive demander quelque chose, ou avoir confiance en elles ; mais l'honneur qu'on leur rend se rapporte aux prototypes qu'elles représentent ; et partant quand nous nous agenouillons, ou découvrons la tête devant les images, nous honorons Jésus-Christ et les saints, dont elles ont la ressemblance.

On vous a dit si souvent que se mettre à genoux devant quelqu'un, ce n'est pas l'adorer, autrement vos députés qui se présentent au roi de votre part l'adoreraient, puisqu'ils se mettent à genoux devant lui : et le saint patriarche Joseph, aurait permis l'idolâtrie permettant aux Egyptiens de se mettre à genoux pour l'honorer (*Gen.*, XLI, 43). Vous n'adorez donc pas une personne, ni autre créature, si vous ne dites en votre cœur, voilà mon Dieu ; et c'est ce que les catholiques bien instruits, n'ont jamais dit et ne diront jamais d'aucune image. Voyons maintenant ce qu'ils ont à dire sur nos actions sacrées. Il n'est rien de si saint en l'Eglise que les sacrements, et il n'est rien que ces pauvres aveuglés, traitent avec plus de mépris. De sept que le Fils de Dieu a institués, ils en ont rejeté cinq, et ils rendent presque inutiles les deux autres qu'ils ont retenus, le baptême et l'eucharistie.

7. Ils nous décrivent parmi les simples, sur ce que nous disons que les enfants qui meurent sans baptême, font naufrage de leur salut : ils crient que nous sommes des inhumains de damner ces pauvres petits innocents ; et les bonnes femmes, qui ont des tendresses pour leurs enfants, prennent cela pour argent comptant, et consolent leur esprit quand elles se sont blessées, sur ce que les ministres assurent que leurs enfants ne laissent pas d'être sauvés. Qu'ils invec-tivent donc contre saint Augustin, qui dit : *Noli dicere, noli docere, infantes antequam baptizentur, morte preventos, pervenire posse ad originalium indulgentiam peccatorum, si vis esse catholicus* (*To. VII, l. III de Anima et ejus Origine, c. 9*).

Qu'ils appellent inhumain saint Cyprien, qui dit que sans baptême les enfants sont perdus, et par les cris qu'ils jettent après leur naissance, ils semblent réclamer notre secours pour être baptisés (*L. III, ep. 9, ad Fidu.*).

Qu'ils invec-tivent contre toute l'Eglise naissante, qui tenait le même que nous pendant les quatre premiers siècles : car dès lors sitôt qu'un enfant était en danger de mort, on courait promptement à l'église, avec grande crainte qu'il ne mourût sans sacrement (*Ita S. Aug., ep. 20, ad Hier.*).

Qu'ils appellent saint Paul cruel, lui qui dit (*Eph.*, V, 29), que nous sommes nettoyés par le sacrement d'eau, et par conséquent que les enfants qui ne reçoivent pas l'eau n'étant pas nettoyés, ne sont pas reçus au

ciel, où rien de souillé ne peut entrer. Et à son disciple Tite, que Dieu nous a sauvés par l'eau de régénération : donc les enfants ne sont pas sauvés, s'ils n'ont ce baptême de régénération.

Qu'ils se plaignent de Jésus-Christ, qui répète par deux fois (*S. Joan.*, III) : *Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non intrabit in regnum celorum* ; je vous dis en vérité, que si quelqu'un n'est pas régénéré d'eau et du Saint-Esprit, il n'entrera pas dans le royaume des cieux. Et s'il y a encore quelque justice, raison ou sens commun au monde, j'appelle à témoin tous les hommes raisonnables, et je le prie de juger qui doit être appelé inhumain, les catholiques ou les calvinistes. Prenons les choses au pis aller, et leur accordons ce qui n'est pas et ce qui ne sera jamais, que les parties soient égales, que leur opinion et notre créance soient également probables. Vous dites que les enfants qui meurent sans baptême sont sauvés, et sur cela vous en laissez mourir plusieurs sans baptême. Je dis qu'ils ne sont pas sauvés, et sur cela je baptise tous les nôtres. Au pis aller, ma créance peut être fausse, et la vôtre aussi, supposons donc que la mienne soit fausse (elle est néanmoins plus vraie qu'il n'est vrai que nous sommes ici, puisque Jésus l'a dit), mais supposons qu'elle soit fausse : quel inconvénient en peut-il arriver ? Un seul enfant sera-t-il jamais perdu pour cela ? Nous baptisons tous les enfants qui sont en danger, cela est-il cause de leur damnation ? Vous dites que cela ne leur est pas nécessaire, je le veux, mais au moins il ne leur est pas dommageable, même par votre aveu. Au lieu que si votre opinion est fausse, vous faites perdre le salut à tous ceux que vous laissez mourir sans baptême.

Faisons qu'il y ait deux médecins, Galien, par exemple, et Fernel auprès d'un malade. Galien dit : Il faut nécessairement lui donner telle médecine, autrement c'est un homme mort. Fernel dit : Il est vrai qu'elle ne lui peut nuire, mais elle ne lui est pas absolument nécessaire ; Fernel n'aurait-il pas bonne grâce d'appeler Galien cruel et barbare, de ce qu'il dit que ce malade mourra, s'il ne lui obéit, et de ce qu'il lui donne une médecine que tous avouent ne lui pouvoir nuire ? Ne faut-il pas toujours aller au plus sûr en ce qui est de la vie, et encore plus du salut des hommes ? Mais voulez-vous savoir le secret et l'enclouure de toute l'affaire ? Il n'y a pas longtemps qu'en un synode que les ministres tenaient dans Alençon, ils mirent cette question sur le tapis, parce, disaient ils, que plusieurs se plaignaient que nous laissions mourir leurs enfants sans baptême : quelques-uns étaient d'avis qu'on ordonnât de baptiser les autres jours que le jour du préche ; mais ceux qui ont en leur préche grand nombre de frères en Christ, et qui ont le temple un peu éloigné de la ville, comme à Caen, à Rouen et autre part, remoutrèrent qu'à ce compte, ils seraient sujets d'aller à toute heure au temple, et de se tenir toujours à la

maison pour donner le baptême à ceux qui le demanderaient, si bien qu'ils conclurent qu'on laisserait la chose comme elle était. Quelle cruauté ! quelle barbarie ! quel infanticide de faire perdre le salut à tant de pauvres petits enfants par paresse d'aller au temple ! Quelle lamie, quel Hérode et quel Pharaon leur fut jamais plus cruel !

Aussi voit-on par expérience que fort peu de ministres se convertissent, que presque tous meurent impénitents, c'est que Dieu les punit comme Pharaon : Pharaon faisait mourir les enfants sous les eaux, et lui-même fut étouffé dans les eaux. Les ministres, au contraire, refusant un peu d'eau aux enfants, les font mourir éternellement. En punition de cette cruauté, Dieu permet qu'au lit de la mort, ils n'ont pas l'eau des larmes de pénitence et de vraie conversion. Femmes, si vous êtes sages, faites comme les sages-femmes d'Egypte : elles ne voulurent pas obéir à Pharaon, qui leur commandait de faire mourir les enfants des Israélites, et Dieu les récompensa de cette piété. Ainsi quand le ministre vous commande de laisser mourir éternellement les âmes des petits enfants faute de les baptiser, ne leur obéissez pas : un peu d'eau et dix ou douze paroles ne coûtent guère. Quand vous vous trouvez dans les maisons des hérétiques, et qu'il y a quelque enfant qui est en danger de mort, approchez-vous de lui doucement, et sans qu'on s'en aperçoive, versez-lui de l'eau en disant : Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, vous lui rendrez un bon service, il vous en saura bon gré, vous ferez chose agréable à Notre-Sauveur, qui a racheté cette âme au prix de son sang adorable.

8. Après le sacrement de baptême, ils en veulent à l'eucharistie ; ils inventent des calomnies, et forment des objections contre ce que nous en croyons. Contre la présence réelle du corps adorable de Jésus en ce sacrement, ils allèguent l'Écriture, les Pères et leur petit raisonnement. Saint Pierre dit aux Actes, qu'il faut que le ciel contienne Jésus-Christ au jour de la résurrection : et le Sauveur parlant à ses disciples un peu avant sa mort (*S. Matth.*, XXIV, 26) : Si on vous dit le Christ est au désert, n'y allez pas, si on vous dit il est dans les tabernacles, n'en croyez rien. Et saint Augustin : Pourquoi apprêtez-vous des dents et un estomac ? croyez, et vous l'avez mangé. Je le mange donc réellement, dit le calviniste, non pas par la bouche, mais par la foi, car Tertullien dit que c'est la figure du corps de Jésus-Christ. Et si c'était son vrai corps quand il communia avec ses apôtres en la dernière Cène, son corps serait entré dans son corps, et par conséquent ce seraient deux corps ; car ce qui est contenu est distingué de ce qui le contient.

Je réponds que saint Pierre dans les Actes ne dit pas que le ciel doit contenir Jésus-Christ jusqu'à la résurrection, mais qu'il le doit recevoir, *quem oportet celum recipere*. Et quand bien il le dirait, il ne ferait rien

contre nous, parce que nous ne recevons pas seulement un passage de l'Écriture, mais nous la recevons toute : elle dit que Jésus-Christ sera au ciel jusqu'au jour du jugement, nous le croyons : elle dit qu'il est en l'eucharistie, nous le croyons, et l'un n'est pas contraire à l'autre. Et à ces mots, Si on vous dit, le Christ est dans les tabernacles, ne le croyez pas. Les ministres les moins passionnés, ont bien vu la fausseté de cette traduction, et ont tourné autrement, *ecce in penetralibus*, c'est-à-dire dans les cabinets, en grec, ἐν τὰμοις, du verbe τέμνω, τὰμω, qui signifie trancher, parce que le cabinet est un retranchement de la chambre où il est ; et j'ai quelque fois demandé à des dames huguenotes qui me proposaient ce passage, de quel temps est-ce que le Fils de Dieu parle ? car si ce n'est pas de ce temps-ci qu'il parle, vous n'avez rien à dire contre nous ; s'il parle de ce temps-ci, malheur à vous qui êtes grosses et nourrices ; car il dit au même lieu (*S. Matth. XXIV, 19*) : malheur en ces jours-là aux femmes enceintes et aux nourrices. Et qui ne voit qu'il parle du temps qui précédera immédiatement le dernier jugement, lorsque, comme il dit là-même (*S. Matth., XXIV, 24*), il y aura des faux prophètes et des séducteurs, qui diront : Je suis le Christ ?

A ce que vous nous reprochez que le peuple croit qu'on divise et qu'on mâche la chair de Jésus-Christ, et que saint Augustin a prévu et condamné cette erreur, en disant : Vous n'avez pas besoin de vos dents ni de votre estomac, croyez seulement, et vous l'avez reçu : *quid paras dentem et ventrem ? crede et manducasti*. J'appelle à témoins tous les catholiques, si on ne leur a pas très-souvent prêché que lorsqu'on rompt une hostie le corps de Jésus n'est pas rompu, et qu'il demeure tout entier en chaque partie de l'hostie ; si on ne chante pas tous les ans en l'octave du saint-sacrement,

Nulla rei fit scissura,
Signi tantum fit fractura,
Qua nec status, nec statura
Signati minuitur.

Et quand bien quelque catholique aurait dit que la chair de Jésus est divisée, il aurait parlé après les saints Pères de la primitive Église ; car saint Chrysostome est plus ancien que saint Augustin, puisque saint Augustin le cite quelquefois pour autoriser ce qu'il dit, cependant voici les paroles de cette bouche d'or (*Hom. 83, in Matth.*) : Plusieurs disent, je souhaiterais avoir le bonheur de voir le Fils de Dieu, et de toucher ses vêtements et sa chausserie : *Ecce eum vides, ipsum tangis, ipsum manducas : quo solari radio non splendidiorem esse oportet manum hanc carnem dividentem, linguam que tremendo nimis sanguine rubescit* : Vous le voyez, vous le touchez, vous le mangez ? ne faut-il pas que la main qui divise cette chair, et que la langue qui est teinte de ce très-redoutable sang, soit plus éclatante que les rayons du soleil ? Ce grand saint s'accommode à la façon commune de parler : Quand le roi est armé de

pied en cap, avec la visière abaissée, ceux qui sont autour de lui disent, j'ai vu le roi, et néanmoins ils n'ont vu que ses armes ; et il est vrai qu'ils ont vu le roi, parce qu'il était couvert de ses armes. La femme qui avait le flux de sang ne toucha que la robe de Jésus, et il dit lui-même : Qui m'a touché ? ainsi celui qui voit, qui touche et qui mange les espèces dont le corps du Fils de Dieu est comme revêtu, on dit qu'il voit, qu'il touche et qu'il mange le corps du Fils de Dieu : Et quand vous citez saint Augustin contre nous, vous montrez bien le peu de zèle que vous avez de votre salut : n'est-ce pas une chose étrange ? il y a plus de cinquante ans que vos ministres vous amusent de ces paroles : Crois et tu l'as mangé : et pas un de vous n'a encore eu la curiosité de dire : il faut voir où saint Augustin dit cela, et à quel propos il le dit.

De grâce la première fois que vous parlez à votre ministre, prenez la hardiesse de lui dire : Monsieur, vous avez saint Augustin, j'y verrais volontiers ces paroles, Crois, et tu l'as mangé ; et vous verrez qu'il ne vous les saura montrer, ou s'il vous les montre, et que vous vous donniez la patience de lire tout le passage, vous verrez qu'on vous trompe, et que saint Augustin disant ces paroles ne parle point du tout de l'eucharistie ; et en effet, ces paroles sont tirées du traité vingt-cinq sur saint Jean, et voici le fait. Jésus ayant rassasié cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons dans le désert (*S. Joan., VI*), le lendemain de cet admirable festin ces mêmes personnes allèrent le retrouver, espérant qu'il leur ferait encore la même chère : mais Jésus ne trouvant pas bon qu'ils le cherchassent ainsi pour des intérêts temporels, et non pour les spirituels, leur dit (*S. Joan., VI, 26*) : Vous me cherchez, non parce que vous avez vu mes miracles, mais parce que vous avez été rassasiés des pains. Travaillez, non pour avoir la viande périssable, mais pour avoir celle qui demeure en la vie éternelle, que le Fils de l'homme vous donnera : Et ils lui dirent, que ferons-nous pour travailler à l'œuvre de Dieu ? Jésus leur répondit, l'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé. Saint Augustin expliquant ces paroles, s'adresse à cette populace juive qui était venue à Jésus l'estomac affamé et les dents longues, pensant manger encore des pains et du poisson, et lui dit : *Expectabas, credo, iterum panes manducare, iterum discumbere, iterum sanguinari, etc. Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille. Hoc est ergo manducare cibum non qui perit, sed qui permanet in vitam æternam. Ut quid paras dentes et ventrem ? crede, et manducasti*. Voilà donc le festin que Jésus-Christ te veut faire, et la viande qu'il te veut donner, c'est que tu crois en lui ; crois et tu l'as mangé. Saint Augustin donc ne parle point ici aux chrétiens de l'eucharistie, mais aux juifs des pains matériels qu'ils désiraient manger.

Vous ne trouverez point aussi que Tertulien, ni aucun autre Père ait jamais dit que

l'eucharistie n'est que la figure du corps de Jésus-Christ; ils peuvent bien avoir dit qu'elle en est la figure, le symbole, le sacrement, et le signe sacré, mais figure et signe sacré qui contient ce qui est signifié. Et quand vous dites que vous recevez réellement le corps de Jésus-Christ, mais par la foi et non par la bouche, c'est une échapatoire; car il n'est pas seulement question de ce que vous recevez, mais de ce que Jésus avait en sa main, et de ce qu'il donna à ses apôtres : il dit que c'est son corps, et vous dites que ce ne l'est pas, lequel de vous deux devons-nous croire? Et sur ce que vous objectez que si Jésus eût communiqué en la dernière Cène, son corps serait entré en son corps, et que ce seraient deux corps : Puisque vous faites le philosophe, je vous demande, votre âme n'est-elle pas tout entière en chaque partie de votre corps jusqu'à la plus petite? elle est donc toute en votre langue, et toute en votre bouche; votre âme donc qui est en votre langue, est dans votre âme qui est en votre bouche : et selon votre argument ce sont deux âmes : voyez combien le raisonnement humain est fautif, quand il veut se préférer à la lumière de la foi.

9. Calvin et ses adhérents, après avoir attaqué les vivants, en veulent aux morts. Ils se moquent du purgatoire et des prières que nous faisons pour les âmes qui y sont : ils citent ces paroles de l'Apocalypse (*Apoc. XIV, 13*) : Bienheureux les morts qui meurent en Notre-Seigneur. Le Saint-Esprit dit qu'ils se reposent dès lors de leurs travaux ; je pourrais répondre avec saint Bernard, qu'il dit *a laboribus*, et non pas *a doloribus*, que leurs travaux sont finis, non leurs douleurs passées : mais je réponds encore qu'il parle des morts bienheureux, *beati mortui*, et que ceux qui sont en purgatoire ne sont pas encore bienheureux, mais le seront quelque jour. Calvin ajoute qu'en l'Écriture plusieurs ont fait les obsèques des morts, comme du patriarche Jacob et de saint Etienne, et qu'on ne lit point qu'ils aient fait des prières pour eux. Je réponds, que Jacob était saint et ainsi nommé en l'Écriture, et que saint Etienne est martyr, et que nous ne croyons pas que les saints ou que les martyrs aillent en purgatoire.

Mais, disent nos huguenots, en la messe des Morts, vous priez pour les damnés, ou vous demandez à Dieu que ceux qui sont en purgatoire ne tombent pas en enfer : *Libera, Domine, animas fidelium defunctorum de pœnis inferni et de profundo lacu, libera eas de ore leonis, ne absorbeat eas tartarus, ne cadant in obscurum*. Je leur réponds que s'ils étaient bien instruits au langage de l'Écriture et de l'Église, ils ne trouveraient pas ces paroles étranges. Ce mot d'enfer ne se prend pas toujours pour le lieu des damnés, mais pour tout lieu souterrain, comme le Limbe des Pères, purgatoire ou le sépulcre. En la Gen., ch. XXXVII, 35, Jacob parlant de son Joseph qu'il pensait être mort, disait : Je descendrai avec beaucoup de larmes en enfer vers mon fils; et, derechef parlant à ses enfants :

Vous conduirez ma vieillesse avec douleur en enfer. Au ps. XV, Jésus parlant de sa résurrection à son Père : Vous ne laisserez point mon âme dans les enfers; et saint Pierre explique ces paroles du Fils de Dieu (*Act. II, 27*). Quand donc l'Église en la messe pour les morts dit, *libera animas de pœnis inferni, c'est-à-dire, des peines du purgatoire; et de profundo lacu, c'est-à-dire, de ce lac douloureux dont le prophète Zacharie parle, disant à notre Sauveur (Zach. IX, 11) : Vous avez retiré par le précieux sang de votre alliance, vos prisonniers du lac où il n'y a point d'eau. Libera eas de ore leonis, délivrez-les des hostilités du démon qui tourmente les âmes dans le purgatoire, selon le sentiment de plusieurs grands docteurs : ne absorbeat eas tartarus, ne cadant in obscurum, c'est-à-dire, donnez-leur quelque consolation par l'espérance qu'ils seront bientôt délivrés, envoyez leur un rayon de votre grâce, un de vos regards bénins et favorables qui les réjouisse et les récréé. Quand il est arrivé à quelqu'un une disgrâce extraordinaire et qu'il ne reçoit aucune consolation de qui que ce soit, on dit qu'il est tout absorbé et accablé de tristesse, que son esprit est abîmé en de profondes ténèbres, qu'il ne voit aucune issue pour sortir de ce mauvais pas : *consolamini eum ne forte abundantiori tristitia absorbeat* (II Cor. II,).*

Conclusio. — Apprenez donc à vous garder de ce que l'apôtre saint Jude (*Jud. 10*) reprend si aigrement; apprenez à ne blasphémer pas ce que vous n'entendez pas; à honorer tout ce que l'Église ordonne, tout ce qu'elle institue et tout ce qu'elle pratique encore que vous n'en connaissiez pas la raison : sachez que comme notre corps ne fait pas le moindre clin d'œil ni le plus petit mouvement du doigt, si l'âme ne lui en donne le branle, qu'ainsi l'Église n'entreprend, ne fait et ne commande rien que par le mouvement et la conduite du Saint-Esprit; qu'elle ne fait pas le moindre geste ni la moindre cérémonie que par l'ordre du ciel et pour quelque raison; tout y est saint, tout y est sacré, tout y est mystérieux, divin et digne de respect : si Virgile faisant un vers hexamètre, a mis au cinquième pied un spondée pour un dactyle, comme

. Magnum Jovis iacrementum,

ou au sixième pied un dactyle pour un spondée,

At tuba terribile sonitum procul excitat horrida,

vous ne l'en osez pas reprendre, vous le recevez, vous l'admirez et vous dites que c'est une gentillesse d'esprit, une licence poétique; vous n'osez donc pas censurer les œuvres d'un poète folâtre et vous osez censurer les pratiques ou les commandements de l'Église, l'Église à laquelle Dieu a dit : *Omnem linguam resistentem tibi in judicio judicabis* (Isa. LIV, 17).

Oui, l'Église vous jugera et vous condamnera, puisque vous lui résistez et que vous lui êtes désobéissant et rebelle. Il dit, *Lin-*

quam resistentem, parce que c'est principalement par la langue qu'on lui résiste et qu'on est contumace, faire un peu trop de collation un jour de jeûne sous prétexte d'incommodité, venir à la messe quand elle est un peu commencée, pour s'être un peu trop amusé, cela est pardonnable : mais dire que ce n'est qu'un commandement des hommes, qui ne peuvent pas obliger en conscience, c'est résister audacieusement.

Lingvam resistentem, c'est par les péchés de la langue qu'on résiste plus inexcusablement aux sermons de l'Eglise, et aux avertissements des prélats et des prédicateurs. Il y a si longtemps qu'on vous crie de la part de Dieu : *Nolite omnino jurare* (S. Matth., V), Ne jurez point du tout, *Fornicatio et omnis immunditia nec nominetur in vobis* (Ephes., V), Qu'on n'entende point parmi vous de pa-

roles déshonnêtes ; *Qui dixerit fratri suo, futue, reus erit gehennæ ignis* (S. Matth., V), Celui qui dira à son frère, vous êtes un fou, sera coupable de la géhenne du feu. Que faites-vous ici tous les jours, puisqu'on ne gagne rien sur vous, et que vous ne vous corrigez d'aucun vice ? Sachez que pour être sauvé, ce n'est pas assez de recevoir les vérités chrétiennes en théorie et en spéculation : il en faut faire un bon usage pour la conduite de votre vie, si vous voulez être vrais enfants de l'épouse de Jésus-Christ, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, à la censure de laquelle je soumets très-volontiers toutes mes pensées, mes sentiments, mes affections, mes paroles et mes ouvrages, désirant vivre et mourir son très-humble serviteur, son disciple très-docile et son enfant très-obéissant. *Amen.*

PANÉGYRIQUES

DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

ET DE QUELQUES SAINTS DE CHAQUE ORDRE.

POUR LES MISSIONS QUI SE FONT PENDANT LEURS FÊTES.

Troisième partie.

SERMON I.

Sur l'immaculée conception.

*Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora ?
Quelle est celle-ci qui s'avance comme une aurore ?
(Cant., VI.)*

Ce sont les sacrés enthousiasmes des âmes spirituelles et dévotes, qui méditant sur le mystère de ce jour, sont ravies de joie et d'admiration à la vue des grandes merveilles qui se font divinement dans les flancs de sainte Anne en la conception de la Vierge. Pour apprendre les vérités qui sont contenues en ces paroles, il est à propos de remarquer qu'au lieu de ce mot qui est au texte latin : *Quæ progreditur*, il y a en hébreu *haniscapha*, qui est le participe présent du verbe *scapha*, en la seconde conjugaison, qu'ils appellent *niphel* ; et ce mot signifie aussi regarder, envisager ; de là vient que Vatable et quelques autres tournent : *Quæ est ista quæ aspicitur* ? Pour honorer ces deux textes, qui sont tous deux du Saint-Esprit,

je dis que les esprits angéliques sont ravis d'étonnement à la vue de cette sainte fille, qui est aujourd'hui conçue. Et premièrement ils s'étonnent de voir qu'au lieu que les autres enfants, au premier instant de leur conception, sont en horreur à Dieu, celle-ci a tant de charmes et d'attraits, qu'elle en est regardée avec agrément et avec complaisance : *Quæ est ista quæ aspicitur* ? En second lieu, ils s'étonnent de voir qu'une si petite fille, même dans les entrailles de sa mère, fasse un si grand progrès dans la grâce qu'elle a reçue : *Quæ est ista quæ progreditur* ? En troisième lieu, ils s'étonnent de voir qu'elle est considérée, et qu'elle s'avance en la grâce comme une divine aurore qui doit quelque jour donner au monde le soleil de justice, *Aspicitur et progreditur quasi aurora*, c'est-à-dire qu'elle est conçue en état de grâce, dans l'usage de la grâce, dans l'état et l'usage d'une très-grande et très-éminente grâce. On disait anciennement de la statue de Memnon, qui était sur la cime d'une montagne, que l'aurore à son lever, dardant ses

premiers rayons sur cette statue, faisait entendre une musique très-harmonieuse. Sainte et bienheureuse Vierge, quand nous serions aussi muets et aussi insensibles que des statues, nous deviendrions élaquements pour célébrer vos éloges et faire résonner vos louanges, s'il vous plaît nous favoriser d'un rayon de votre grâce, que nous vous demandons très-humblement en nous prosternant à vos pieds et vous disant : *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Gratia sanctificans reddit animam Deo gratissimam.* — I. Punctum. *Quæ est ista quæ aspicitur? Virgo concepta in gratia, quod probatur : 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; 4. comparatione; 5. amplificatione.* — II. Punctum. *Quæ est ista quæ progreditur? Virgo, quæ singulis momentis gratiam duplicavit, quod probatur discursu theologico.* — III. Punctum. *Quasi aurora. Virgo auroræ comparatur ob octo rationes, quatuor ex parte ipsius, quatuor ex parte hominum : 1. quia est filia solis; 2. quia ejus primogenita; 3. quia filia solis orientis; 4. quia ejus mater; 5. quia auroræ influens puritatem; 6. quia ab ægrotis desideratur; 7. quia ad ejus ortum feræ in cubilibus suis collocantur; 8. quia avium ora ad ejus ortum suo cantu laudant Deum.*

Platon disait qu'il y a tant d'attraits dans la vertu, que si elle se présentait à nos yeux elle charmerait nos cœurs, et nous contraindrait par une douce violence d'avoir pour elle des inclinations et des passions extrêmes. S'il eût été chrétien, il eût dit cela de la grâce de Dieu, sans laquelle les plus belles actions et les plus excellentes habitudes, pour nobles et héroïques qu'elles soient, ne sont que des simulacres et des fantômes de vertu. Si les vertus sont des pierreries qui couronnent la tête des prédestinés, *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*, la grâce de Dieu en est le brillant et l'éclat; si les vertus sont des fleurs qui parfument le lit nuptial de l'Époux, *lectulus noster floridus*, la grâce de Dieu en est l'odeur et le parfum; si les vertus sont des astres qui ornent et qui parent le firmament de l'Église, la grâce de Dieu en est la splendeur et le lustre. Bref, elle n'est pas seulement la beauté de toutes les vertus, elle est l'âme de notre âme, la forme et la perfection de cet esprit qui anime notre corps; l'âme qui est enrichie de cet ornement devient si belle et éclatante, si gracieuse et agréable à Dieu, que comme s'il n'était éternellement occupé à la vue et à la jouissance de ses grandeurs divines, il semble qu'il n'a des yeux que pour contempler cette âme : *Firmabo super te oculos meos, oculi Domini super justos*, des oreilles que pour ouïr et pour exaucer ses prières : *Aures ejus in preces eorum, sonet vox tua in auribus meis*; qu'il n'a point de bouche que pour louer sa beauté : *Quam pulchra es amica mea*; point de cœur que pour l'aimer et l'affectionner : *Apponis erga eum cor tuum*; qu'il n'a des

mais que pour la défendre et pour la soutenir : *Cum ceciderit non collidetur, quia Dominus supponit manum suam*; et enfin qu'il n'a des bras que pour l'embrasser et pour la caresser : *Lava ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me*.

I. — 1. Cependant, tous les enfants qui sont conçus par la voie ordinaire sont privés de cet ornement; ils sont tous souillés par le péché originel, sont tous des fruits de malédiction et de corruption, des avortons de nature, des objets de la haine de Dieu et des esclaves de Satan. Mais saint Augustin nous avertit que, lorsqu'on traite du péché, on ne parle point de la Vierge, *Cum de peccatis agitur propter honorem Domini, nullam de beata Maria volo fieri mentionem* (S. Aug., tom. VII, l. VI contr. Jul., c. 5, sub initium; et l. I de peccatorum Meritis, et Remissione, c. 34, et alibi sæpe); et l'Église dit, en l'office de ce jour : *Dominus possedit me in initio viarum suarum*. Il est assuré que Dieu a le domaine et la propriété inaliénable de tous les hommes et de toutes les créatures : *Domini est terra et plenitudo ejus*; mais il n'en a pas toujours la possession; les enfants qui ont le péché originel sont en la possession du diable. C'est un article de foi que saint Augustin publie très-souvent contre les pélagiens, et il le prouve évidemment par les exorcismes du baptême; car si les enfants nouveau-nés n'étaient point au pouvoir du diable, les exorcismes dont l'Église se sert pour le chasser seraient des cérémonies vaines et frivoles : *Quid in eis agit exorcismus si in familia diaboli non tenentur*. Vous passez les jours et les semaines entières sans faire baptiser vos enfants, pour attendre la commodité de monsieur ou de madame qui les doivent tenir sur les fonts : c'est un très-grand malheur d'être un seul moment en la disgrâce de Dieu, et votre enfant y est jusqu'à ce qu'il soit baptisé; il est entre les mains du diable, et s'il mourait en cet état, jamais il n'en pourrait sortir, vu qu'il n'y a que la grâce du baptême et les exorcismes de l'Église qui affranchissent les enfants de cette captivité; ils sont regardés de Dieu avec horreur et abomination dans toute l'étendue des siècles, *natura filii iræ*. La Vierge n'est pas de cette catégorie; elle dit avec vérité : *Dominus possedit me* : au grec il y a *ἔχρεσε*, par un *iota* : *Dominus creavit me* : Le Seigneur m'a possédée en même temps qu'il m'a créée; en ce même moment que mon âme est sortie de ses mains toutes-puissantes, il n'en a pas seulement eu le domaine, mais la saisie, la possession et la jouissance.

2. Saint Basile de Séleucie dit que celui qui dira de la Vierge tout ce qu'on en peut dire de plus grand et de plus avantageux, sans intérêt de la foi, ne s'écartera point de la vérité. Saint Jacques le Mineur, cousin de notre Sauveur, ne pense pas s'écarter de la vérité, quand en sa liturgie, c'est-à-dire en l'office de la messe, où l'on ne dit rien que de très-sérieux et de bien assuré, il surnomme la Vierge, toujours très-heureuse et tout-à-fait sans tache, Mère de Dieu : *ἁγία ἡ ἀκρίβητος*.

καὶ παναλώμνητον μητέρα τοῦ θεοῦ ἡμεῶν. Or elle n'aurait pas été toujours très-heureuse, si elle avait été un seul moment si malheureuse que d'être l'objet de la colère de Dieu; elle n'aurait pas été toujours immaculée et irréprochable, si elle eût eu un seul moment la tache du péché. L'apôtre saint André ne pensait pas s'éloigner de la vérité, quand il disait, au rapport d'Abdias, babylonien, que comme le premier Adam fut fait de la terre avant qu'elle fût maudite, ainsi le second Adam fut formé d'une vierge qui n'a jamais été dans la malédiction du péché. Saint Cyprien ne pensait pas s'égarer de la vérité, quand il disait qu'il y avait très-grande différence entre la Vierge et le reste des mortels, et qu'elle n'était semblable à eux qu'en la nature et non pas en la coulpe: *Plurimum a cæteris differens natura communicabat, non culpa* (Cyp., orat. de Nativ. Christi). Et saint Jérôme dit enfin que la Vierge est appelée la nuée du jour, parce qu'elle n'a jamais été en ténèbres, mais toujours dans la lumière (S. Hier., comm. in illud psalm. LXXVII: *Deduxit illos in nube diei*).

3. Pourrions-nous croire que le Fils de Dieu, qui nous a tant recommandé d'honorer nos pères et nos mères, ne l'ait pas fait lui-même, qu'il n'ait pas procuré à sa mère le plus grand honneur qu'il lui pouvait procurer raisonnablement: et quel honneur plus juste, plus raisonnable et plus convenable à une mère de Dieu, ou plus souhaitable à la Vierge, que d'être préservée de toute sorte de péché? C'est un si grand mal d'être en état de péché, pour peu de temps que ce puisse être, qu'un grand docteur a dit, et il est vrai, que si ces deux grâces eussent été incompatibles, et que la sainte Vierge eût eu le choix, ou d'être affranchie du péché originel, ou d'être mère de Dieu et reine du ciel et de la terre, elle eût, sans aucun doute, choisi la première. Pourrions-nous croire que le Fils de Dieu ait refusé à sa sainte mère quelque privilège qu'il ait accordé à d'autres créatures? Il a créé les anges et les âmes d'Adam et d'Eve en état de grâce, et pourquoi non l'âme de la Vierge? Quel est l'homme sage qui, pouvant avoir une mère sans reproche et sans tache, ne désirerait de tout son cœur, et ne procurerait de tout son pouvoir qu'elle le fût? Est-il croyable que Dieu ait permis que la Vierge ait servi de retraite au serpent infernal avant que d'être le sanctuaire du Saint-Esprit? qu'elle ait été fille de perdition avant que d'être mère de Dieu? un reste de péché, avant que d'être épouse du Père? esclave de Lucifer, avant que d'être reine des anges?

4. Quel serait votre avis sur cette question que l'on propose en droit: Voilà une ville qui jouit depuis longtemps de plusieurs exemptions et immunités; elle est prise par l'ennemi, qui se moque de tous ses privilèges et l'en dépouille entièrement: le roi l'assiège, la reprend et la rejoint à son domaine; recouvre-t-elle les immunités et les privilèges qu'elle avait perdus? Les opinions des jurisconsultes sont partagées; mais tant y a

que tous les docteurs sont d'accord que, si la ville avait été prise par sa faute, si, par trahison et par rébellion contre son prince, elle s'était livrée à l'ennemi, elle n'aurait pas droit de répéter ses anciens privilèges. La nature humaine, en l'état d'innocence et de justice originelle, avait de grands avantages: ses passions étaient modérées et sujettes à la raison, la chair soumise à l'esprit, la partie inférieure de l'âme assujettie à la supérieure; le corps n'était point sujet à être réduit en poussière, la femme n'était point obligée aux douleurs dans ses couches; l'esprit malin, s'étant rendu maître de ce monde par notre rébellion contre Dieu, nous a ravi tous ces privilèges: le Fils de Dieu l'a chassé de ce fort, et a reconquis le monde par la croix: *Ego vici mundum, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras*. Mais nous ne sommes pas rentrés en la possession de nos anciennes exemptions, parce que nous les avons perdues par notre faute; la Vierge seule en a heureusement joui; la concupiscence a été éteinte en elle, ses passions très-modérées; elle a enfanté sans douleur, elle n'a point été réduite en poussière. N'est-ce pas une marque évidente qu'elle n'a point eu de part à la rébellion, point de péché originel; et que, si elle a subi la mort et les autres pénalités, ce n'a pas été par punition, mais pour être conforme à son Fils, qui a daigné les prendre sur soi par un excès de miséricorde et de charité envers nous? Elle a donc été créée en état de grâce et d'innocence, comme les anges et le premier homme.

5. Saint Grégoire passe bien plus outre; il nous donne sujet de dire que la Vierge n'a pas seulement été conçue sans péché originel, mais qu'en ce premier moment, sa grâce a égalé et même surpassé la sainteté de tous les anges et de tous les autres saints, et qu'elle a commencé où les autres achevent. Il explique d'elle cette prophétie d'Isaïe: *Erit præparatus mons domus Domini supra verticem montium, fundamenta ejus in montibus sanctis*: Elle est fondée sur la cime des montagnes, c'est-à-dire que sa première sanctification et son entrée en ce monde, qui est son commencement et le fondement de cette montagne, est plus haute et plus relevée que la perfection et la consommation des autres: *Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob*. Le Seigneur a plus agréé la conception de Marie, qui est la porte par où elle est entrée au monde, que la vie et les bonnes œuvres des autres.

Estimez si vous pouvez les mérites, les grâces et les richesses spirituelles que saint Jean-Baptiste a acquis, demeurant trente ans au désert. Saint Clément d'Ancyre, en vingt-huit ans de martyre; sainte Ludovine, en trente-huit ans de maladie qu'elle endurait patiemment; tant de millions de martyrs, d'esprits angéliques, de confesseurs et de vierges, par toutes leurs humiliations, leurs oraisons, leurs pénitences et leurs œuvres de charité; amassez tout cela ensemble, faites-en un trésor et un magasin, et dites

que Dieu a tellement aimé la Vierge, qu'il lui a donné gratuitement plus que tout cela dès le premier instant de sa conception. Si donc une âme qui est ornée d'un seul degré de grâce est si belle et si agréable qu'elle attire les yeux de Dieu, *firmabo te super oculos meos*, se faut-il étonner que la Vierge, qui était comblée de tant de grâce, ait été regardée de bon œil et avec une complaisance toute particulière, et que les anges, admirant cela, s'écrient : *Quæ est ista quæ aspicitur, haniscapha? Quæ est ista quæ progreditur?* Quelle est celle-ci qui s'avance, qui fait un si grand progrès, et qui marche à si grands pas au chemin de la perfection?

II. — Pour avoir quelque conjecture du grand avancement qu'elle a fait au chemin de la vertu et du trésor presque infini de mérites qu'elle a acquis pendant le cours de ses années, il faut supposer ce qu'enseignent quelques théologiens, et qui me semble très-solide, puisqu'il est fondé en l'Écriture sainte. C'est que si la grâce actuelle qui vous est donnée de Dieu pour faire une action méritoire égale et correspond à la grâce sanctifiante qui est en vous, et si vous faites cette action intérieure ou extérieure avec tant de fidélité que votre ferveur vienne à égaler la portée de la grâce de Dieu et du mouvement de son esprit divin, la grâce habituelle qui était en vous se double, c'est-à-dire devient une fois aussi grande qu'elle était. Le Fils de Dieu qui daignait s'abaisser, explique ceci par la comparaison d'un père de famille qui a donné à ses serviteurs divers talents pour en négocier. Imaginez-vous donc que la grâce de Dieu, c'est comme de la monnaie que Dieu nous donne pour trafiquer la coopération à cette grâce; et le bon usage que nous en faisons pour la pratique des vertus, c'est l'emploi de cette monnaie. Ce trafic spirituel est si lucratif, si utile et avantageux pour nous; que le gain se fait, non à huit ou dix pour cent, mais à cent pour cent. Si vous trafiquez de toute la monnaie, le profit que vous faites égale le sort principal, c'est-à-dire que si j'ai quatre degrés de grâce de Dieu, et que j'exerce un acte d'amour qui ait aussi quatre degrés de ferveur et d'activité, l'habitude que j'avais croitra de quatre degrés, et ainsi j'en aurai huit : et si par après je fais un autre acte qui corresponde à ces huit degrés, j'en aurai seize, et ainsi consécutivement; car nous voyons en cette parabole de l'Évangile, que le serviteur qui avait bien employé ses deux talents, en gagna deux autres, et que celui qui avait bien employé les cinq en gagna cinq autres, et même qu'un autre d'une seule pièce en gagna dix : *Mna tua fecit decem mnas*.

Cela donc supposé, je dis que la Vierge recevait toujours des grâces actuelles pour agir à proportion de la grâce sanctifiante qui était en elle : car si Dieu ne fait la même faveur aux autres saints, c'est qu'il y a en eux quelque opposition par la corruption de la nature et par la pesanteur au bien, qui procède du péché originel, et de peur qu'ils

ne s'en fassent accroire et ne deviennent glorieux par une si grande abondance de grâces : or cet empêchement et le danger n'était point en la Vierge, et il est assuré que dès le premier moment de sa conception jusqu'au dernier soupir de sa vie (qui dura pour le moins soixante-trois ans), elle exerça continuellement des actes d'amour et d'adoration, selon toute l'étendue et la capacité de la grâce, sans cesse, sans interruption et sans intervalle; d'où vient que l'Église en ses dévotions l'appelle Vierge fidèle par excellence. La fidélité d'un tailleur ou d'un autre artisan consiste à mettre bien en œuvre et employer utilement toute l'étoffe qu'on lui donne sans en perdre une seule pièce, et Jésus-Christ appelle ce serviteur fidèle, qui a fait profiter tous les talents de son maître. La Vierge a été si fidèle qu'elle n'a jamais reçu aucune grâce sans y coopérer, aucune inspiration sans y consentir, aucun bon mouvement sans le suivre selon toute l'exigence et la plénitude de la grâce. Elle n'avait pas été conçue en péché et n'en avait point les funestes effets, la pesanteur et la lâcheté au bien, la pente et l'inclination au mal. Elle était au Saint-Esprit comme un globe céleste à l'intelligence qui le tourne; elle se laissait porter non-seulement sans résistance, mais avec inclination. En toutes ses actions intérieures et extérieures, grandes et petites, spirituelles et corporelles, naturelles et surnaturelles, elle méritait très-avantageusement, parce qu'elle les faisait par un amour actuel, très-pur, très-ardent et très-enflammé. Elle méritait plus en tournant son fuseau, que saint Laurent ne faisait sur son gril. Ce n'est pas que si vous compariez ce fuseau à ce gril, vous ne vous trompassiez dans vos mesures, mais non pas si vous compariez l'amour à l'amour. Saint Léon dit de saint Laurent, *Signior fuit ignis, qui foris ussit quam qui intus accendit*; que le feu qui brûlait le corps de saint Laurent n'était que glace, comparé à l'amour qui dévorait son âme : disons aussi, nous autres, que le feu matériel qui brûlait le corps de saint Laurent, et que le feu intérieur qui brûlait son âme, n'était que froideur et que glace à comparaison du brasier d'amour qui enflammait le cœur de Marie.

Même en dormant, elle avait l'usage des sens intérieurs et de la raison. Elle était dans l'exercice actuel de la contemplation et de l'amour de Dieu. Le patriarche Jacob, Salomon et saint Joseph avaient quelquefois l'usage de la raison en dormant; et pourquoi non Marie? *Illic nulla intermissa tempora*, et plus bas, *dormiendi non prius cupiditas quam necessitas fuit, ut tamen, dum quiesceret corpus, vigilaret animus* (S. Amb., lib. II de Virg.). Elle dit en son cantique : *Ego dormio, et cor meum vigilat* : Son époux ne veut pas qu'on l'éveille, sachant qu'elle était aussi saintement occupée en dormant qu'en veillant : *Nolite erigilare dilectam*; éveillez ceux qui dorment, car ils ne sont pas comme elle. La pierre précieuse Asbestos a cela de particulier, que quand une fois elle a conçu le feu, on ne la

peut jamais éteindre ; le cœur de Marie était que l'amour actuel fut allumé en son cœur, jamais il ne s'éteignit ni interrompit tant soit peu, avec cette différence que si le feu de l'asbestos ne s'étouffe jamais, il ne s'augmente pas aussi : mais l'amour de Marie croissait à chaque moment, parce qu'elle consentait à la grâce selon toutes ses dimensions. Cela étant ainsi, il nous faut raisonner des richesses spirituelles par proportion et par analogie aux temporelles. Donnez-moi un homme qui soit si nécessaire, qu'il n'ait qu'un pauvre sou en ce monde ; mais que ce sou se multiplie et se double tous les jours, c'est-à-dire, que demain il en ait deux, après demain quatre : on ne le croirait pas ; mais il est véritable qu'avant qu'une année fût finie, il serait plus riche que tous les rois et que tous les princes d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne. La Vierge donc ayant vécu pour le moins soixante-trois ans, et la grâce s'étant doublée en elle non-seulement à chaque jour et à chaque heure, mais à chaque moment, jugez, si vous pouvez, quel comble, quel amas ou quel trésor de grâce elle a acquis ; et si on n'a pas grand sujet de s'écrier avec admiration : *Quæ est ista quæ progreditur ?*

III. — 1. *Sicut aurora* : elle est très-bien comparée à l'aube du jour pour huit principales raisons. L'aurore est la fille du soleil, il la produit sur notre horizon comme la fin de la nuit et le commencement du jour ; elle est la fille aînée du soleil ; quand cet astre nous visite, la première production qu'il enfante en notre hémisphère, c'est cette belle lumière que nous appelons aurore ; elle est fille du soleil levant, ainsi que les étoiles sont aussi filles de cet astre. Car toute la beauté et splendeur qu'elles ont est empruntée de ce père de lumière, mais elles sont filles du soleil couchant, ou pour mieux dire du soleil couché, puisqu'elles n'ont point de lustre ni d'éclat, si le soleil n'est couché et caché sous la terre. L'aurore est produite par le soleil quand il se lève ; elle est tellement sa fille, qu'elle est aussi sa mère : car nous voyons qu'il est éclos de son sein, il sort comme de ses flancs lumineux. Il en faut dire autant de la Vierge au regard du soleil de justice. Elle est sa fille en l'ordre de grâce ; Dieu l'a envoyée au monde pour dissiper les ténèbres, et apporter la lumière pour être la fin de la nuit du péché et le commencement du jour de la grâce. Le péché finit en elle ainsi que les choses successives : *Extrinsece per primum sui non esse*, comme on parle en philosophie : au premier instant de la conception de Marie, on dit du péché originel : *Nunc non est, immediate ante erat* ; il n'est pas en la Vierge, mais il était en sainte Anne, en saint Joachim et en ses ancêtres.

2. Elle est la fille aînée du soleil de justice : saint Bernardin de Sienna l'appelle *primogenitam redemptoris* : et en l'Éclésiastique elle est surnommée l'aînée de toutes les créatures. Sans doute comme l'aînée elle a été la mieux partagée, elle a reçu la meilleure portion de l'hérédité, elle a le fief et le principal domaine

en préciput, et en cette qualité, elle rend au Fils de Dieu les devoirs et hommages au nom de tous ses vassaux, elle l'adore et le remercie pour nous et pour tous les chrétiens, et il importe beaucoup de nous donner à elle, de nous joindre et associer à elle, d'unir nos dévotions aux hommages qu'elle rend à Dieu au nom de toutes les créatures.

3. Elle est fille du soleil levant, c'est-à-dire de Jésus naissant : sa prédestination est enclose dans le dessein de l'incarnation et de la naissance de Jésus, dans le décret de la prédestination de l'Homme-Dieu. Si Dieu voulait s'incarner et venir en ce monde par la voie de la naissance, quand bien il n'eût pas voulu nous racheter, il devait naître d'une Vierge pure et immaculée comme Marie.

Nous voyons au commencement des siècles (*Gen.*, III), que Dieu faisant les promesses de l'incarnation avant que de dire un seul mot de la passion du Sauveur et de la rédemption des hommes, fait mention de la Vierge, et de la Vierge comme victorieuse de Lucifer, et lui écrasant la tête, c'est-à-dire, triomphant du péché originel qui est la source de toutes les hostilités qu'il exerce contre nous : *Ipsa conteret caput tuum*, et il fait mention de cela quand il parle de Jésus naissant de la Vierge : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter semen tuum et semen illius* ; comme pour dire que cette aurore reçoit son éclat du soleil levant, que Marie est sanctifiée et préservée du péché originel, non-seulement parce qu'elle a été rachetée par sa sainte mort et passion du Sauveur, et qu'elle est sa fille en l'ordre de grâce ; mais encore parce qu'il a été conçu dans son sein, et qu'elle est sa mère en l'ordre de nature.

4. *Aspicitur sicut aurora*. Les regards de Dieu ne sont pas stériles, ce sont des faveurs, des libéralités, des grâces et des bénédictions. La Vierge est regardée au premier instant de sa conception, et même de toute éternité, comme la divine aurore qui devait donner au monde le Soleil de justice ; la grâce qu'elle reçoit en ce jour la destine à cette haute dignité. Saint Paul écrivant aux Romains, et parlant de la prédestination de l'Homme-Dieu, dit qu'il a été prédestiné, non-seulement à faire des miracles, à racheter le monde, à être roi du ciel et de la terre, mais à être Fils de Dieu par nature ; *prædestinatus Filius Dei*, la sainte humanité a été prédestinée à l'honneur de l'union hypostatique, à être sanctifiée d'une onction personnelle, et élevée à l'état de filiation naturelle. Marie est prédestinée non-seulement et principalement à la grâce habituelle commune et ordinaire, à être bienheureuse dans le ciel, à être souveraine des hommes et des anges, mais à être mère de Dieu. La grâce que nous recevons au baptême et aux autres sacrements nous est donnée, afin que nous pratiquions les bonnes œuvres et mérites de jouir de Dieu. La grâce est donnée à Marie pour la disposer et préparer de longue main à la maternité divine. La grâce des autres saints, même consommée, c'est-

à-dire la gloire, tend à les faire enfants de Dieu par adoption : *in adoptionem filiorum perfectam*. La grâce qui est donnée à Marie tend à la faire mère de Dieu, et mère de Dieu par nature; celle des autres les réfère et les achemine à la vision de Dieu; celle de Marie la réfère et la destine à la production de l'Homme-Dieu. La grâce des autres saints, et même leur gloire, n'aboutit qu'à produire en l'entendement bienheureux un Verbe mental, c'est-à-dire une image ou espèce expresse qui représente l'essence de Dieu. La grâce de Marie aboutit à concevoir et à produire l'Homme-Dieu réellement, véritablement, physiquement et substantiellement. Autant de différence qu'il y a entre le bonheur d'une reine-mère qui donne un roi à la France, et le bonheur d'un homme qui voit le roi; il y a autant de différence entre la grâce de Marie qui enfante le Sauveur sur la terre, et la gloire des bienheureux qui le contemplant dans le ciel.

Aspicitur sicut aurora consurgens. Quand l'aurore se lève, le ciel distille la rosée qui rafraîchit les fleurs et les herbes, qui blanchit la cire et la toile, qui récréé les abeilles vierges, *aurora, aura voris*. Quand Marie darde les rayons de sa grâce sur une âme chrétienne, elle lui inspire la chasteté. Il n'est rien qui serve tant à la pureté de cœur, rien qui rafraîchisse plus les ardeurs de la concupiscence, rien qui conserve mieux l'honneur et la pudicité du sexe, qu'une grande dévotion à la Mère de Dieu; témoin cette belle histoire qu'un docte et dévot professeur de Sorbonne (*M. André du Val en la Vie de sœur Marie de l'Incarnation*) rapporte comme arrivée de notre temps. Il y a quelques années qu'à Paris, un jeune homme et une fille dévote, frère et sœur, orphelins, demeuraient ensemble; la fille avait coutume de dire tous les jours l'office de Notre-Dame en l'honneur de la pureté en laquelle elle a été conçue, et de la pureté en laquelle elle a conçu le Fils de Dieu. Le jeune homme voyant que la maison où ils demeuraient était trop grande pour deux personnes, se résolut de la louer; et en effet, il mit sur la porte un écriteau : or, comme dans ces grandes villes l'esprit malin ne manque pas de suppôts qui font métier de perdre les pauvres filles, un de ces filous prit cette occasion pour accomplir le mauvais dessein qu'il avait; il vint le temps auquel le frère était absent, il va frapper à la porte; la fille dit par la fenêtre : Que demandez-vous? C'est que je veux louer cette maison, et je viens voir si elle me sera commode. Elle lui ouvre et le conduit par toutes les chambres. Il regarde de toutes parts s'il n'y en a point d'où le bruit ne se puisse entendre. N'en ayant point aperçu, il dit : La principale pièce dont j'ai besoin c'est la cave, je désirerais bien la voir. Cette innocente ne se doutant pas du piège que ce méchant lui voulait dresser, et ne voyant pas le danger où elle se mettait, allume une chandelle et le conduit à la cave avec un peu de simplicité, ou, pour mieux dire, avec beaucoup d'indiscrétion,

qui n'est que trop ordinaire à ce sexe en semblables occasions. Quand ce misérable se vit en un lieu où il ne pouvait avoir de témoins, il jette là son manteau et la prend par le bras. Cette pauvre fille se trouvant en un péril si évident, se recommande à la Vierge, poussant vers elle un soupir et une oraison jaculatoire; et voilà qu'aussitôt, on ne sait par qui ni comment, elle est arrachée d'entre les mains de cet impudent, et se trouve dans la rue, devant la maison, sans avoir monté les degrés de la cave, et tenant en main sa chandelle toute fumante. Elle se fit sage par sa propre expérience, et pour éviter de semblables pièges, elle se fit carmélite au couvent de Notre-Dame-des-Champs, et fut appelée sœur Marie de la Miséricorde.

6. Les malades attendent l'aurore avec impatience, parce qu'ils ont coutume d'en recevoir quelque soulagement; ils espèrent que le médecin viendra voir, et leur prescrira quelque remède: ils comptent les heures de la nuit pour se désennuyer en cette attente. Saint Paul parlant de la loi de grâce, disait : *Nox præcessit, dies autem appropinquavit*; parce qu'au temps de la loi de Moïse le monde était en ténèbres et malade à l'extrémité, il attendait avec dévotion la conception de la Vierge. La vie de chaque prophète était autant d'heures de cette nuit, qui devaient passer l'une après l'autre avant l'arrivée de l'aurore. Les saints criaient en languissant : *Custos, quid de nocte? custos, quid de nocte (Isa., XXI, 11)?* Quelle heure est-il? mon Dieu! que le temps me dure, qu'il me tarde que cette aube du jour paraisse et nous fasse venir son Fils, le vrai médecin qui remédiera à tous nos maux : *Salvabit mundum languidum, donans reis remedium*.

7. Les lions et les autres bêtes farouches qui rôdaient par les champs pendant la nuit se retirent en leur caverne quand l'aurore se lève : *Catuli leonum rugientes ut rapiant, ortus est sol, et in cubilibus suis collocabuntur. Aperuerunt super me os suum sicut leo rapiens et rugiens. Salva me ex ore leonis*. Pourquoi ne dit-il pas, *ex ungue leonis?* ne craint-il pas les ongles du lion autant qu'il fait la gueule? C'est le Fils de Dieu qui parle des persécutions que les bourreaux lui firent en sa sainte passion; ils le persécutèrent de leurs mains, le flagellant, le couronnant d'épines et l'attachant à un gibet; ils l'affligèrent de leurs bouches, l'injuriant de paroles; mais il redoutait plus leurs bouches que leurs mains et les blasphèmes que les coups. Mon Père, disait-il, délivrez-moi de la gueule du lion (*Psal. XXI*). Et afin que vous ne pensiez pas qu'il craignait les dents, non la voix du lion, il dit par Jérémie : Mon peuple m'a été comme un lion en la forêt, il a haussé sa voix contre moi; pour cela je l'ai en horreur : *Facta est mihi hæreditas mea quasi leo in silva, dedit contra me vocem suam; ideo odia eam (Jer., XII, 8)*. Vos blasphèmes lui sont beaucoup plus sensibles et odieux que ceux des Juifs; ils ne le connaissaient pas, et vous savez très-bien qui il est; ils étaient ses en-

nemis, et on ne doit attendre d'un ennemi que des hostilités; mais vous faites profession d'être ses disciples. Aujourd'hui que cette divine aurore s'élève, il faut que ces bêtes sauvages se retirent, que ces lions rugissants se cachent, que ces exécrables blasphémateurs se corrigent, ou que tout le monde coure sur eux comme sur des monstres de nature.

Mesdames, oserai-je prendre la liberté de vous dire, avec tout le respect que je vous dois, que plusieurs d'entre vous se doivent aussi retirer et tenir closes en cette fête; que vous êtes souvent comme ces animaux sauvages, qui, au dire d'Aristote et de Pline, font faire des conceptions monstrueuses ou produire des avortons aux personnes qui les regardent. Vous ne le croiriez pas, mais il est vrai, qu'il n'y a rien de plus contraire à la fête de ce jour, rien de si opposé à l'immaculée conception, que vos seins découverts, vos vains ornements, vos contenance affêtes: cette vanité ruine notablement et détruit les effets de ce grand mystère. Tous les mystères du Fils de Dieu et de la Vierge ont chacun leur effet, leur grâce, leur influence et leur bénédiction particulière. La grâce de ce mystère, c'est de communiquer la pureté, de produire aux cœurs des chrétiens des conceptions et des pensées immaculées: vous en produisez de très-impures. *Oculi sunt in amore duces*: les yeux sont les guides, les fourriers et les satellites de la lubricité.

La Genèse dit que des hommes très-saints, très-dévots et spirituels, voyant des femmes mondaines, se pervertirent, se perdirent et furent cause du déluge; le Saint-Esprit nous dit en l'Écriture: Détournez votre vue d'une femme mondaine et ajustée; c'est comme un feu qui allume la concupiscence: *Averte faciem tuam a muliere compta, ex hoc enim concupiscens quasi ignis exardescit* (*Ecclesi.*, IX, 8). Il n'est point d'ajustement plus lascif, plus charmant ni plus charnel que la chair nue, que votre sein, vos épaules, ou vos bras découverts: cette nudité donc est une allumette et un tison de convoitise. Le Saint-Esprit nous défend de la regarder, sans doute il nous défend donc de la montrer. Si votre voisine qui tient hôtellerie présentait de la chair en carême à un jeune homme qui se porte bien, et disait pour s'excuser que l'Église ne le défend pas en ses commandements, on lui répliquerait que quand l'Église défend d'en manger, elle défend d'en présenter. Il est bien plus défendu d'avoir des pensées charnelles en une fête de la Vierge et en quelque temps que ce soit, que de manger de la viande en carême: et vous présentez aux hommes en ce jour de la Vierge un objet et une amorce de pensées charnelles sans nécessité, sans raison et sans autre motif que celui de la pure vanité. J'ai vu un docteur de Sorbonne très-pieux, qui était ennemi juré de ces sortes de nudités, parce que, se trouvant un jour en compagnie où l'on devisait de cet abus, un jeune homme avoua qu'un jour de Notre-Dame, s'étant levé de grand matin pour se préparer à la confession

et à la communion, en effet s'étant confessé le mieux qu'il pouvait, comme il fut sur le point d'aller à la sainte table, il vit un sein découvert: ce qui charma et occupa tellement son imagination, qu'après plusieurs résistances, au lieu de communier, il consentit à la tentation et commit un péché mortel sur-le-champ dans l'église. Et il y a des hommes qui nous ont dit: Mon père, il faudrait prêcher non-seulement tous les jours, mais à toute heure contre ces nudités; car elles sont cause d'une infinité de péchés que nous commettons.

J'ai donc à vous présenter, mesdames, en ce jour de la Vierge, une requête de sa part: c'est que pour l'amour d'elle vous corrigiez cette vanité, qui est si contraire à son humilité et à sa modestie, si désagréable à son Fils et si pernicieuse aux âmes qu'elle chérit, que vous preniez résolution d'avoir dorénavant votre sein, vos épaules et vos bras bien couverts, non-seulement à l'église et dans la rue, mais à la maison, au bal et en quelque lieu que ce soit. Celui qui ferme ses oreilles à la prière du pauvre, priera quelque jour et ne sera pas exaucé, dit le Saint-Esprit (*Prov.*, XXI, 13). Il est vrai que je suis bien pauvre en mérite, en vertu et en éloquence; mais je vous parle de la part de la Vierge, je vous demande cette aumône pour l'amour d'elle; si vous la lui refusez, quand vous l'invoquerez quelque jour en quelque nécessité corporelle ou spirituelle, elle aura sujet, de ne pas exaucer votre prière, si vous refusez d'accomplir la sienne.

Et vous, peuple qui m'écoutez, considérez ce qu'on dit si souvent en la priant: *Succurre cadenti, surgere qui curat populo*; elle tend volontairement la main à ceux qui sont tombés, mais c'est à ceux qui veulent se relever; elle vous veut aider à faire votre salut, comme l'aurore aide les hommes à faire leur ouvrage; elle ne sert de rien aux paresseux, à ceux qui croupissent au lit, mais à ceux qui se lèvent, qui s'aident eux-mêmes et qui s'appliquent au travail: *Ortus est sol, exhibit homo ad opus suum et ad operationem suam usque ad vesperam*; il dit: *ad opus suum et ad operationem suam*, pour nous avertir de ne pas faire comme ces enfants paresseux qui vont bien à leur ouvrage, mais ils n'y font rien, ils n'y travaillent point ou fort peu, et se lassent incontinent; la Vierge aide très-volontiers et procure le salut de ceux qui s'appliquent tout de bon au travail de la vertu et à la pratique des bonnes œuvres; elle n'a pas plus de pouvoir pour nous que pour elle-même, et elle a révélé à des âmes dévotes, au rapport de saint Bonaventure, qu'après la grâce de sa première sanctification elle n'en a reçu aucune sans une fidèle coopération, et sans y être disposée par prières, par humiliations et autres actes de vertu. Il la faut imiter selon notre petit pouvoir, elle nous assistera; il faut mettre la main à l'œuvre, et regarder qu'est-ce qui vous empêche d'être bien à Dieu, qu'est-ce qui vous fait persévérer en ces impuretés, en ces colères, dans ces jurements, malédictions et vanités;

c'est l'intempérance, c'est que vous voulez toujours faire la débauche, vous ne trempez pas assez votre vin; vous vous confessez trop ardemment, vous ne demandez pas à votre confesseur des pénitences salutaires à vos péchés; vous ne priez pas Dieu fervemment ni assez souvent.

8. Aussitôt que l'aurore commence à poindre, les petits oiseaux se réjouissent et gazouillent par mille fredons mélodieux, comme pour saluer sa lumière et bénir celui qui l'a créée; et quand la Vierge est conçue, les âmes dévotes et prédestinées la doivent saluer cent et cent fois, et bénir celui qui nous l'envoie. La plus grande partie de nos dévotions sont des productions d'amour-propre, pratiquées par retour à nous-même et recherche de nos intérêts. Vous avez souvent remercié Dieu de ce qu'il a donné sa bénédiction et fécondité à votre mariage, de ce qu'il a fait la grâce à votre femme de porter neuf mois sans accident, et d'accoucher heureusement. Avez-vous jamais remercié Dieu de ce qu'il a rendu féconde la stérilité de sainte Anne, de ce qu'il lui a donné une si sainte fille, de ce qu'elle a porté sans accident et accouché si heureusement de la Vierge? L'avez-vous jamais remercié de ce qu'il a prédestiné, sanctifié et affranchi de tout péché, comblé de grâces et de grandeurs la sainte Vierge, de ce qu'il nous l'a donnée pour réparatrice et première ressource de notre salut. Le Saint-Esprit nous dit en l'Écclésiastique : *Vide arcum, et benedic eum qui fecit illum*; voyez l'arc-en-ciel, et bénissez celui qui a fait une si belle créature. A plus forte raison il nous dit : Voyez cette belle aurore, voyez cette admirable Vierge, et bénissez celui qui nous l'a envoyée. Bénissons-le, messieurs, adorons-le, aimons-le de tout notre cœur pour un tel bénéfice, disons-lui, avec l'Église : Grand Dieu, Père tout-puissant, c'est une chose plus que très-juste, très-digne et très-salutaire de vous remercier toujours et en tout lieu, mais principalement nous devons vous bénir, louer et glorifier en ce jour de la Conception de la bienheureuse Marie, qui a conçu votre Fils unique par l'opération du Saint-Esprit, et sans ternir tant soit peu la gloire de sa virginité, et qui a répandu au monde la lumière éternelle, Jésus-Christ, Notre-Seigneur; auquel et à vous et au même Saint-Esprit soit honneur, gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON II.

De la naissance de la Vierge.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?

Quelle est celle-ci qui monte du désert toute comblée de délices?
(Cant., VIII.)

Saint Bernardin de Sieune dit que tous les esprits angéliques dépouillèrent le ciel en ce jour, qu'ils se trouvèrent en la maison de sainte Anne pour rendre hommage à sa fille, et entonner en son honneur ce cantique de louange : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* Ces paroles contiennent

trois raisons pour lesquelles ils sont ravis d'admiration à la vue de cette sainte fille, qui est née aujourd'hui : premièrement ils s'étonnent de voir qu'elle tient l'ascendant partout, *Ascendit*. En second lieu, de ce qu'elle sort du désert, c'est-à-dire qu'elle est enfantée du sein stérile et infécond de sainte Anne. En troisième lieu, de ce qu'elle est si remplie de grâces, qu'elle en verse de tous côtés à ceux qui s'approchent d'elle : *Deliciis affluens*. Cette bienheureuse Vierge étant encore si petite, pouvons-nous bien nous adresser à elle pour obtenir par son entremise quelque faveur du Fils de Dieu? N'est-ce pas aujourd'hui que nous disons d'elle : *Soror nostra parva est, et ubera non habet, quid faciemus quando alloquenda est?* Nous voulons néanmoins prendre la confiance de vous parler, ô sainte et bienheureuse Vierge! Il est vrai que vous êtes encore fort petite quant au corps, mais vous êtes déjà très-grande quant à l'âme; votre sein maternel n'est pas encore venu, mais votre amour est déjà très-parfait; vous ne pouvez encore pour apaiser le Fils Dieu lui montrer vos mamelles, mais vous pouvez déjà lui offrir votre cœur; vous n'êtes pas encore sa nourrice, mais vous êtes déjà sa bien-aimée; il n'est pas encore votre Fils, mais il est déjà votre époux; vous ne le gouvernez pas encore par vos commandements, mais vous le charmez déjà par vos attraits; nous ne pouvons pas encore vous dire : *Dei mater alma*; mais nous pouvons déjà vous dire : *Felix cæli porta. Sume illud ave*, recevez nos prières. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. *Punctum. Quæ est ista quæ ascendit. Virgo transcendit omnes : 1. In ordine naturæ, quoad corpus cujus consideratur causa efficiens, finalis, materialis, formalis; quoad animam; 2. et in ordine gratiæ. — II. Punctum. De deserto, virgo debuit nasci de ventre sterili, ob tres rationes. — III. Punctum. Deliciis affluens, ut de ejus plenitudine accipiamus : honoranda est in nostris devotionibus; invocanda in tentationibus; imitanda in conversationibus ex S. Bernardo.*

I. — 1. Soit que nous considérions la bienheureuse Vierge en l'ordre de la nature, soit que nous la considérions en l'ordre de la grâce, nous dirons toujours avec vérité, *ascendit*, qu'elle tient l'ascendant. En l'ordre de nature, la première perfection qui se présente à nos yeux, c'est la beauté de son corps. Perfection qui, à la vérité, est des moindres que nous lui pouvons attribuer; mais tant y a que c'est une perfection, puisque son bien-aimé la considère, puisqu'il la loue, puisqu'il semble l'admirer. Il la considère, *Ostende mihi faciem tuam*; il la loue, *Tota pulchra es : oculi tui columbarum, labia tua vitta coccinea*; il semble l'admirer, *Quam pulchra es, amica mea! quam pulchra es* (Cant. Cantic.) ! Pour montrer qu'il ne parle pas seulement de la beauté de l'âme, il lui dit : Vous êtes toute belle; pour montrer qu'il

parle aussi de la beauté du corps, il la nomme deux fois belle : belle quant à l'âme, belle quant au corps ; pour montrer qu'il parle de la beauté extérieure, après avoir loué la belle symétrie et proportion de ses membres, il ajoute : *Absque eo quod intrinsecus latet*. Croiriez-vous bien que le Saint-Esprit exprime en quatre petites paroles les quatre genres de causes, qui ont contribué à la composition et à la formation de ce corps virginal. *Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani*. *Rex Salomon*, voilà la cause efficiente ; *fecit sibi*, voilà là finale ; *ferculum*, voilà la formelle ; *de lignis Libani*, voilà la matérielle.

^ Quand un ouvrier est passé maître et excellent en son art, et qu'il travaille pour un grand prince, et qu'il travaille sur une étoffe précieuse, et qu'il tâche de donner à son ouvrage la plus belle forme qu'il est possible, l'ouvrage ne peut manquer d'être rare, singulier, précieux et admirable. L'ouvrier qui a travaillé à former le corps de Marie, c'est Dieu même ; ce n'est pas que je veuille dire qu'elle ait été conçue sans l'intervention des hommes : je sais bien que c'est une prérogative qui ne convient qu'à Jésus-Christ tout seul, privativement à tout autre : *Christi privilegium est, non dabitur alteri*, dit saint Bernard : mais c'est que Dieu a concouru d'une façon extraordinaire à la formation du corps virginal de Marie, c'est qu'il a coopéré à sa conception, non-seulement comme cause universelle, mais comme cause particulière, influant la fécondité à sa mère qui était stérile, et qui l'a conçue par miracle.

Jésus-Christ dit, en l'Évangile, qu'un architecte qui veut faire un excellent bâtiment, doit avoir deux qualités : il doit être riche pour fournir aux frais, il doit être sage pour en bien projeter et exécuter le dessein : *Prius computat sumptus qui necessarij sunt ad perficiendum : similibo eum viro sapienti qui edificavit*. L'architecte de Marie a ces deux qualités, *Rex Salomon fecit* ; c'est le Dieu tout puissant ; il est riche, car il est roi, et le roi des rois ; il est sage, car c'est le vrai Salomon ; il est sage par excellence, et la sagesse même.

De plus il fait cet ouvrage pour soi, il veut loger en cet édifice, il est croyable qu'il y applique son savoir et son industrie. Quand vous voulez recommander à un ouvrier de bien travailler à un ouvrage, vous lui dites : Faites-le comme pour vous-même, *fecit sibi Rex Salomon* : c'est pour soi, et non pas pour un autre que le Verbe éternel fait la fabrique de ce corps virginal : le corps de Jésus-Christ doit longtemps habiter dans celui de Marie : le corps de Jésus doit être formé de la chair de Marie : le corps de Jésus, qui est le plus beau des enfants des hommes, doit être façonné sur l'idée et le patron du corps de Marie. Est-il croyable que la copie soit si belle, et que l'original ne le soit pas ; que le ruisseau soit si pur, et que la source soit impure ? Est-il croyable que le Saint-Esprit ait voulu loger le corps de Jésus indignement, et non pas selon ses mérites ? On n'enchâsse pas une

belle émeraude dans un anneau de laiton, on n'attache pas un diamant dans une bague d'étain, on ne garde pas du baume précieux dans une boîte de sapin : une fleur de lis ne naît pas d'un chardon. *Ego flos campi et lilium convallium*. L'Eglise dit que non-seulement l'âme, mais encore le corps de Marie a été le digne séjour et sanctuaire du Fils de Dieu : *Mariæ corpus et animam ut dignum Filij tui habitaculum effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, preparasti*.

La matière dont ce corps est fabriqué contribue à sa perfection, c'est de *lignis Libani* : elle est issue de la race de ces grands arbres du Liban, c'est-à-dire de ces anciens patriarches, chefs, princes et rois de Judée : *Regali ex progenie Maria exorta refulget* : son extraction est de sang royal qui a coutume d'être plus pur, délié, raffiné, spiritueux, plus propre à faire une belle symétrie de membres et composition de tout le corps ; de *lignis Libani* : les arbres du Liban étaient des cèdres, du bois incorruptible. Encore que le corps de Marie fût de chair et de sang, il a été doté d'incorruption, il n'a point payé de tribut à la pourriture ; la mort l'a privé de son âme et non de son intégrité : *Mors abesse non debuit, sed obesse non potuit*. Il est donc croyable que dès le commencement on y aura mis la dernière main, on l'aura fait le plus beau, le plus accompli, le plus parfait et le mieux complexionné de tous les corps.

Quand on fait une pauvre cabane ou une petite hutte pour mettre à couvert un soldat pendant le siège d'une ville, on ne se soucie pas beaucoup qu'elle soit bien faite, qu'elle ait toutes ses parties ; si elle n'est bien, il y a bon remède ; elle n'est que de bois et de paille, il est aisé de la mettre par terre et de la redresser. Mais quand on bâtit un Louvre, qui doit durer des siècles entiers, et faire connaître la gloire du roi qui en est le fondateur, on y regarde plus de deux fois, on n'y emploie pas seulement le bois et les pierres communes, mais le marbre, le jaspe, le porphyre, on en projette le dessein longtemps auparavant, on en fait des modèles, on y veut voir tous les étages et les offices, les salles, les chambres, les antichambres, les cabinets et les galeries, on n'épargne rien pour le rendre parfait. Le corps que nous avons ici, ce n'est qu'une pauvre cabane pour loger notre esprit pendant le temps de cette vie, qui est un temps de guerre : *Militia est vita hominis, velox est depositio tabernaculi mei* : quand la nature le fabrique, peu importe qu'il y ait du trop ou du trop peu ; s'il n'est bien fait, on le reformera : *Reformabit corpus humilitatis nostræ* ; ce n'est que pour un peu de temps que cette hutte est dressée, après soixante ou quatre-vingts ans elle sera détruite, et on la fera plus belle, plus commode et plus accomplie qu'elle n'était : mais le corps de Marie est un palais magnifique et royal qui doit durer un jamais, il ne sera point démoli, il ne sera mis en pièces ni réduit en cendre ; il le faut bien faire la première fois, puisque c'est la der-

nière fois qu'on y touchera; on en a fait le dessin longtemps auparavant, *ab æterno ordinata sum* : Sara, Rachel, Esther, Judith et les autres dames dont la ravissante beauté est dépeinte en l'Écriture, n'étaient que des modèles et des figures de Marie, *Ordinata sum ex antiquis*; aussi ce glorieux édifice n'est pas fait pour un simple soldat, mais pour un grand roi et pour une illustre princesse.

En ce corps le Verbe incarné devait loger, en ce corps une âme très-sainte devait faire sa demeure, *serculum fecit sibi rex Salomon*; ce corps est une maison portative, une lièrre animée, *serculum a ferendo*. Saint Thomas dit (I p. q. 9, a. 3) que le corps du premier homme fut très-beau et de très-bonne complexion, d'autant qu'en la production du corps humain Dieu avait eu égard à l'âme qui y devait être reçue, et aux actions qui y devaient être pratiquées, puisque la matière est pour la forme, et l'instrument pour la cause principale; la forme est la cause principale des opérations: il est donc croyable que Dieu pour faire un parfait mariage, l'a fait entre des parties semblables, et qu'il a donné un très-beau corps à l'âme sainte de Marie, qui est la plus noble, la plus belle, la plus excellente et parfaite de toutes les âmes après celle de Jésus. Et quel est l'homme raisonnable qui pourrait tant soit peu douter des rares perfections de cette âme virginale, je dis même quant à la nature?

Marie devait être élevée toute sa vie à un très-haut degré de contemplation, elle devait être continuellement ravié en la considération et l'admiration des paroles, des actions et des mystères de Jésus-Christ: *Maria conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo*: ne fallait-il pas un bel esprit pour cela? Elle devait être la tutrice, la curatrice, la gouvernante et l'ange gardien de Jésus; elle devait le régir et le conduire en son enfance, en son adolescence, en sa jeunesse: les commandements et la volonté de Marie devaient être la règle et le niveau des actions de Jésus: ne fallait-il pas qu'elle eût un bel esprit? Elle devait tenir compagnie à Jésus, être l'objet de ses saints divertissements, la meilleure partie de sa vie; elle le devait entretenir de quelque beau discours en Egypte, en Nazareth, en ses voyages. Mettez deux beaux esprits ensemble, deux grands docteurs en théologie dans une chambre, ils s'entretiendront sans ennui les heures et les semaines entières; et il y a du rapport et de la convenance entr'eux, chacun d'eux a de quoi entretenir sa compagnie. Mettez un docteur de Sorbonne entre cinquante villageois, il n'y aura pas demeuré trois heures qu'il lui semblera être en un désert, il ne saura avec qui conférer. Marie devait demeurer l'espace de trente ans avec Jésus-Christ (le miracle des beaux esprits), elle devait converser et conférer avec lui, lui parler seul à seul les jours, les semaines, les mois et les années entières; elle devait correspondre à l'éclat et à la vivacité de ce grand esprit. Il faut donc conclure qu'elle avait un esprit vif, subtil, brillant et

pénétrant au dernier point. Que de discours relevés, que de belles conférences, que de sacrés colloques, que de devis délicieux se sont passés entre ces deux saintes personnes, en une conversation si familière, en un si long espace de temps.

Il y avait tant de sympathie, tant de rapport et de ressemblance entre ces deux beaux esprits, entre l'esprit de Jésus-Christ et l'esprit de Marie, la conversation de Marie était si agréable à Jésus, la conversation de Jésus était si agréable à Marie que quand Jésus conversait avec d'autres âmes, il lui semblait être en des épines, en comparaison de Marie: *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias*. Quand Marie conversait avec d'autres personnes, il lui semblait être dans une forêt entre des arbres sauvages à comparaison de Jésus: *Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios*. Si donc nous considérons les perfections de la Vierge en l'ordre de la nature, en la beauté de son corps et en l'excellence de son esprit, nous dirons avec vérité *ascendit*, qu'elle tient l'ascendant. Sara était très-respectueuse, Rebecca très-courtoise, Debhora très-courageuse, Judith très-chaste, Esther très-humble, Abigail très-prudente, Anne la Prophétesse très-dévote: mais Marie l'a été beaucoup plus, qu'elles toutes ensemble, *ascendit*.

2. Ce mot, *ascendit*, me fait monter plus haut, me fait passer de l'ordre de nature à l'ordre de grâce, et considérer que Marie y tient encore le premier rang. Tous les autres enfants conçus par voie ordinaire, même Jérémie, même Jean-Baptiste, descendent au premier instant de leur conception, ou pour mieux dire, ils tombent, ils s'éloignent du ciel et de Dieu, ils se précipitent dans l'abîme du péché originel: Marie au contraire en ce premier moment monte de l'ordre de la nature en l'ordre de grâce, et d'une grâce très-éminente. Saint Thomas et les autres théologiens enseignent qu'au commencement des siècles, Dieu ayant créé les anges, et leur distribuant ses grâces surnaturelles, eut égard à la qualité de leur nature, et qu'à ceux qui avaient une nature plus excellente il donna des grâces plus abondantes, aux archanges plus qu'aux simples anges, aux chérubins plus qu'aux archanges, aux séraphins plus qu'aux chérubins: on ne sait pas bien si cela eût été dans l'état d'innocence, mais il est assuré, et on le voit par expérience, qu'il n'en est pas ainsi en l'état de la loi évangélique: ceux qui sont les mieux partagés des dons de la nature, ne sont pas toujours les plus avantagés dans les dons de la grâce. Pour donner aux âmes chrétiennes des apanages de grâce plus excellente, ou moins précieuse, en plus grande ou en plus petite quantité, Dieu a égard à l'appartenance, au rapport et à l'alliance qu'elles doivent avoir à Jésus Homme-Dieu; il en a donné de plus grandes à son père nourricier, à son précurseur, à ses apôtres qu'aux autres saints; et qui ne sait que la Vierge est en possession de la plus haute dignité qui ait jamais été en l'Eglise, après

Jésus-Christ son cher Fils; qu'elle est dans un ordre singulier, où personne n'entré avec elle; qu'elle a la plus noble, la plus éminente, la plus étroite liaison et appartenance à Jésus-Christ qui ait jamais été et qui puisse être: la grâce donc qu'elle a reçue est d'un plus haut rang, d'un ordre plus relevé et supérieur à toutes les autres.

Or vous savez la maxime de philosophie, *Infimum supremi nobilissimum supremo infimi*: ce qui est plus bas en un ordre supérieur est toujours plus noble et plus relevé que ce qui est le plus haut en l'ordre inférieur. Vous savez que, selon la doctrine d'Aristote, les essences sont comme les nombres, les supérieures contiennent en éminence les inférieures, et quelque chose de plus; vous savez par expérience que les créatures inférieures sont destinées au service et à l'hommage des supérieures, la moindre plante est plus noble que le plus excellent élément, le moindre animal plus noble que la plus excellente plante, le plus petit enfant plus noble que le plus excellent animal: la plante contient l'être, et les perfections des éléments, et la vie de surcroît: l'animal contient la vie des plantes, et le sentiment par-dessus: l'homme contient la vie des plantes, le sentiment des animaux, et la raison de surplus: les éléments servent aux plantes, les plantes aux animaux et les animaux à l'homme: la grâce qui est aujourd'hui communiquée à la Vierge est d'un rang plus haut et d'un ordre plus relevé que toutes les grâces des hommes et des anges, puisque c'est une grâce qui la destine, qui la prépare et la dispose à la divine maternité: donc le moindre degré de cette grâce est plus noble que les plus excellentes grâces des hommes et des anges; donc elle les contient en éminence et avec beaucoup d'excès et de surcroît; donc toutes les autres lui sont référées et lui rendent hommage, et c'est ce que les anges admirent: ils s'étonnent de voir qu'au premier instant de sa conception elle tient l'ascendant, et est au-dessus d'eux en l'ordre surnaturel de la grâce: *Quæ est ista quæ ascendit?*

De deserto: ce désert n'est autre que le sein stérile et infécond de sainte Anne, où elle est conçue; la providence de Dieu a voulu que la mère de la Vierge fût stérile et qu'elle ne devint enceinte qu'en l'arrière-saison de son âge, pour trois puissantes raisons; premièrement à cause de l'excellence de l'ouvrage: ici la nature n'ose prévenir la grâce, elle n'ose entreprendre ce chef-d'œuvre, elle craint de commettre quelque faute en un dessein de si grande importance: *Natura gratiæ cedit, ac tremula stat, non progredi sustinens*, dit saint Jean Damascène. On dit qu'Apelles ayant commencé à faire un tableau, mourut avant de l'achever, et qu'il nese trouva pas un seul peintre qui osât s'entremettre d'y appliquer son pinceau pour l'achever, tous désespérant de pouvoir correspondre à la perfection qu'on admirait en cet ouvrage commencé. La Vierge est un ouvrage si excellent, non-seulement en l'ordre de grâce, mais es dons et perfections naturelles, non-

seulement quant à l'âme, mais encore quant au corps, que la nature n'y ose mettre la main, elle tremble et craint de commencer une œuvre si parfaite. Le dévot chancelier de Paris, Jean Gerson, est ingénieux sur ce sujet,

Il introduit la nature, qui se présente au Créateur, et qui lui offre tout ce qu'elle a de plus rare, de plus riche et précieux en son épargne, tous les trésors et les richesses qu'elle a distribués à toutes les créatures, afin que le Créateur choisisse ce qu'il y a de meilleur et de plus excellent pour le donner à Marie, afin de faire en la Vierge un ramas et un abrégé de tout ce qui donne de l'éclat et du brillant à toutes les autres créatures.

Secondement, elle est conçue en la jeunesse de ses parents, afin que, comme elle a depuis révélé à sainte Brigitte, elle fût engendrée sans ardeur de concupiscence, par une action méritoire et par obéissance à un commandement qu'ils en recurent du ciel par l'entremise d'un ange; la Vierge peut dire tout le contraire de David: *Neque in iniquitatibus concepta sum, nec in peccatis concepit me mater mea*. En cette heureuse conception il n'y a point eu de péché originel en la Vierge, il n'y a point eu de péché actuel, pas même véniel en ses père et mère.

En troisième lieu, sainte Anne fut longtemps stérile, parce que quand Dieu nous veut faire quelque grande faveur, nous la devons attendre avec patience, la demander avec instance, l'obtenir et mériter par bonnes œuvres. Après la dignité de Mère de Dieu, la dignité de mère de la Vierge est la plus noble maternité qui ait jamais été et qui puisse être. Si nous considérons sainte Anne comme femme mariée, comme femme israélite, comme femme dévote, comme femme de la race de David, nous avouerons qu'elle avait une très-puissante et très-raisonnable inclination d'avoir lignée, et que ce lui était une affliction très-sensible d'en être privée; comme femme mariée, elle avait cette inclination naturelle qui est aux personnes mariées d'avoir des enfants, pour se perpétuer en leur espèce, ne le pouvant en leur individu. Comme femme israélite, la fécondité au mariage était alors une bénédiction de Dieu, *Uxor tua sicut vitis abundans*, et la stérilité était estimée une disgrâce et malédiction de Dieu, ce qui n'est pas à présent; car les Juifs étant terrestres et grossiers, Dieu récompensait leurs bonnes œuvres par des bénédictions temporelles. Comme femme dévote, sainte Anne désirait avoir des enfants, pour la fin et l'intention que tous les chrétiens doivent avoir en leur mariage.

Platon l'a reconnu au travers de la gentilité: *Non tantum naturæ perpetuitatem promoveri oportet, sed Deo ministros prostrudere* (Plato, VI, de Legibus), pour laisser quelqu'un après votre mort qui loue, qui bénisse et qui glorifie Dieu sur la terre à votre place et de votre part. Mais comme femme juive, le désir d'avoir lignée était plus que très-juste et très-raisonnable en elle: les femmes israélites étaient saintement ambitieuses de contribuer et d'avoir part à la

production du Messie; les Juifs désiraient avoir l'honneur d'être au nombre de ses ancêtres. Avant la naissance de David, tous ceux de la tribu de Juda avaient cette prétention; depuis David, sa seule lignée pouvait espérer cet honneur. Sainte Anne était issue de la tribu de Juda et de la race de David, elle était au temps qu'on attendait le Messie: quelle affliction de se voir privée de cette prétention! quel opprobre et quelle confusion parmi ses parents et compatriotes, de se voir sujette à la stérilité! Sainte Anne endure cet affront avec une admirable patience et conformité à la volonté de Dieu, et redouble ses aumônes, ses prières, ses pénitences et autres bonnes œuvres, pour obtenir de Dieu ce fruit de bénédiction.

C'est ce que le Fils de Dieu disait à la Vierge le jour de sa Conception, l'appelant de l'abîme du néant où elle était, pour la faire sa créature et sa mère: *Surge, propera amica mea, vox turturis audita est, flores apparuerunt in terra nostra, ficus protulit grossos suos*; ce sont les trois actes de vertu que sainte Anne pratiquait, elle s'adonnait à l'oraison, gémissant comme une tourterelle en la présence de Dieu, *Vox turturis*; elle s'exerçait aux bonnes œuvres, *Flores apparuerunt*; elle avait, ce dit-on, divisé ses biens en trois parts: une partie s'employait au service de Dieu dans le temple, l'autre à faire des aumônes, la troisième à l'entretien de leur petite famille; elle pratiquait la patience, attendant avec résignation et longanimité la volonté de Dieu et les effets de son amoureuse providence, *Ficus protulit grossos suos*: il y en a qui donnent des fruits à Dieu, mais ce sont des fruits sauvages; ils pratiquent des bonnes œuvres, mais si Dieu n'accomplit leurs desirs, c'est avec des aigreurs, des amertumes intérieures, des impatiences incroyables; c'est une vertu assez rare dans le monde, mais bien précieuse et méritoire devant Dieu, cette longanimité à attendre avec humilité les effets de la providence divine et son secours en nos afflictions: *Præstolari cum silentio salutare Dei*. Aussitôt que nous sommes en l'affliction et que nous implorons son secours, nous voulons qu'il nous le donne: *In quacumque die invocavero te, velociter exaudi me*; sitôt que nous avons fait une bonne œuvre, nous en voulons avoir le fruit et le succès, autrement nous nous décourageons et notre dévotion se morfond. Sainte Anne nous donne un bel exemple contre cette imperfection; elle attend avec patience le bon plaisir et la volonté de Dieu, dix, quinze, vingt, trente ans; aussi elle reçoit enfin, pour fruit de son mariage et pour mérite de sa patience, une fille qui en vaut cent mille, de laquelle les anges disent par admiration: *Quæ est ista quæ ascendit de deserto?*

II. — *Deliciis affluens*. Les autres saints, au commencement de leur vie, s'occupent à cultiver et faire profiter la grâce qu'ils ont reçue, ils n'en donnent point aux autres, ils disent, comme les vierges sages: *Ne forte non sufficiat nobis et vobis*; la Vierge en a reçu une si grande abondance dès le commence-

ment, qu'elle en verse de toutes parts. Quand une vive source rejaillit de tous côtés, pour en recevoir de l'eau, il ne faut que s'en approcher; la Vierge répand de tous côtés des grâces et des bénédictions célestes, approchons-nous d'elle pour en recevoir: *Accedite ad eam et illuminamini; accedite, dictum est, non vehiculo, sed animo, non corporis gressibus, sed cordis affectibus*, dit saint Augustin; on s'approche de Dieu et de la Vierge, non avec les pas du corps, mais avec les affections du cœur, en l'honorant et en l'aimant. Saint Bernard nous conseille de nous adresser à la Vierge en trois principales rencontres: en nos dévotions, en nos tentations, en nos conversations. En nos dévotions, il la faut honorer; en nos tentations, il la faut invoquer; en nos conversations, il la faut imiter.

Quidquid offerre paras, Mariæ commendare memento: Tout ce que vous voulez offrir à Dieu en vos dévotions, recommandez-le à la Vierge, priez-la de le lui présenter, mettez-le entre ses mains; depuis que ses bénignes mains l'ont si souvent porté et caressé, il les regarde de bon œil, il agréé tout ce qu'il voit, il reçoit avec grande complaisance tout ce qu'elles lui présentent; les vrais chrétiens ont coutume d'offrir à la majesté de Dieu trois sacrifices par jour: le matin, un holocauste; à midi, une hostie pacifique; le soir, un sacrifice propitiatoire, et tout cela se doit présenter par l'entremise de la Vierge. Le matin, faites un holocauste de vous-même et de tout ce que vous êtes et serez jamais; la Vierge s'offre ainsi dès le premier instant de sa conception, et saint Thomas dit que nous sommes obligés de le faire sitôt que nous commençons d'avoir l'usage de raison. Si nous ne l'avons fait, du moins faisons-le dorénavant tous les matins; mettez entre les mains de la Vierge votre être et tout son usage, votre corps, votre âme, vos pensées, vos paroles, vos actions, vos souffrances et vos privations: priez-la d'en faire un sacrifice à son Fils, de les référer à sa gloire, de les consacrer à son service; mais après les lui avoir ainsi donnés, ne les lui ôtez pas, ce serait une espèce de sacrilège; ne les offrez pas à Baal, si j'eusse dit au bal, je n'eusse pas mal dit; ne les offrez pas à Bêelzebub, au dieu des mouches, aux mouches de vanité, ni à la vanité des monches; à Asmodée, au démon de l'impureté: après vous être consacré à Dieu par l'entremise de Marie, ne vous traitez plus comme une chose commune; gardez-vous de profaner votre âme par des passions déréglées, votre corps par sensualité, vos pensées par mondanité, vos paroles par des cajoleries ou médisances, vos actions par afféterie ou par immodestie.

Pendant le jour, les âmes choisies offrent souvent des hosties pacifiques, des sacrifices de louange: il importe beaucoup d'élever de temps en temps vos cœurs à Dieu, pour lui rendre grâce de ses bienfaits, lui demander son amour, prendre lumière et conduite de lui en vos actions, pour vous en souvenir, et faire le tout par l'entremise de la Vierge. Il serait bon de pratiquer ce qu'on vous a

quelquefois conseillé, de dire l'*Ave Maria* à toutes les heures du jour, quand l'horloge sonne; il y a des indulgences attachées, et cette dévotion est aisée, quand on s'y est accoutumé.

Le soir, avant de se coucher, on doit offrir à Dieu le sacrifice du vèpre, l'hostie propitiatoire, des actes de repentance et de componction en l'examen de conscience : et il se faut encore recommander à la Vierge, lui dire avec saint Augustin : *Culpas nostras orando excusa* : Faites, s'il vous plaît, nos excuses ; couvrez nos fautes par vos prières ; offrez au Père éternel les mérites du Fils, pour les démerites des esclaves : offrez à votre Fils les services que vous lui avez rendus, pour les desservices que nous lui avons faits : toute âme qui a tant soit peu de soin de son salut, ne doit pas passer un seul jour sans lui rendre quelque hommage, sans lui faire quelque dévotion particulière, comme le chapelet, la couronne ou les litanies, et honorer souvent les privilèges que son Fils lui a faits. Il y a des personnes bien éclairées, qui croient pieusement et fort probablement que quelques âmes (qui, selon le cours ordinaire de la justice divine, devaient être damnées) sont sauvées par privilège, le Fils de Dieu donnant ces âmes à sa Mère par une faveur particulière et une grâce spéciale, comme quand on conduit un criminel au supplice, si la reine le rencontre et demande sa grâce, on la lui octroie : c'est ce que notre très-honoré père, le cardinal de Bérulle, comme il m'a dit autrefois, entend par ces paroles de cette belle oraison qu'il adresse à la Vierge, et qu'on a donnée au public : Faites que je sois votre esclave, que je sois sous votre tutelle, que j'aie part à vos privilèges, et que j'obtienne, par vos grandeurs et privilèges, et par ce droit de votre appartenance, ce que je ne mérite pas d'obtenir, à cause de mes offenses.

Le dévot saint Bernard nous donne encore un autre avis très-salutaire, c'est de l'invoquer, et demander incessamment son secours en nos tentations : *Si jactaris superbiâ undis, si ambitionis, si detractationis, respice stellam, voca Mariam* ; *si avaritia, aut luxuria, aut iracundia, naviculan concusserit mentis, respice stellam, voca Mariam*. On trouve bien plusieurs personnes qui regardent cette étoile sacrée, qui invoquent Marie quand ils courent risque de leur vie ou de quelque incommodité corporelle ; ils font des neuvaines à Notre-Dame de Paris, des vœux et des voyages à Notre-Dame-des-Vertus, pour être délivrés d'une fièvre, pour gagner un procès, pour trouver en mariage un bon parti ; ce n'est pas mal fait, mais il le faudrait faire plus souvent et avec plus d'affection pour le salut de l'âme : il faudrait faire une neuvaine à Notre-Dame-du-Rosaire, y aller dire votre chapelet neuf jours de suite, afin qu'elle vous donnât l'amour de son Fils, qu'elle vous délivrât des cajoleries de ce fripon, de vos vanités, de la mauvaise coutume que vous avez de jurer ; et afin qu'elle vous exauce.

Pratiquez ce que le même saint Bernard ajoute : *Ut impetres orationis ejus suffragium, non deseras conversationis exemplum* : pensez-vous être en ses bonnes grâces en vivant comme vous vivez. Lui faisant le déshonneur, le dommage et le déplaisir que vous lui faites ? Vous vous vantez d'être son serviteur ou sa servante, parce que vous êtes du Rosaire ou du Scapulaire, c'est bien fait d'être de ces confréries : mais quel honneur lui est-ce d'avoir un tel serviteur que vous ? mais plutôt quel déshonneur ne lui est-ce pas, d'avoir un serviteur dissolu, ivrogne, gourmand, impudique, et rempli de toute sorte de vice ? Voudriez-vous avoir en votre maison une servante lascive ? et vous, qui vous dites servante de la Vierge, n'avez-vous point de honte d'être lascive, volage, orgueilleuse, envieuse et médisante ?

La Vierge avait amassé en l'âme de cette femme des trésors de grâce et de mérites inestimables ; il y avait dix ans, quinze ans, vingt ans qu'elle disait son chapelet tous les jours, qu'elle communiait tous les dimanches, qu'elle jeûnait tous les samedis : quel trésor de grâce, quel amas de mérites et de richesses avait-elle fait par les inspirations et assistance de la Vierge ? vous l'avez fait consentir au péché, elle a fait naufrage de tous ces biens. Si la Vierge était susceptible de douleur, il n'y en a point de si cuisante, si sensible et si excessive comme celle qu'elle concevrait quand vous consentez au péché ; si elle était encore sur la terre, il n'est rien qu'elle ne voulût faire, donner et endurer, pour vous empêcher d'y tomber.

Tenons-nous aux principes que j'ai pré-supposés : la Vierge a eu plus de grâce et d'amour de Dieu au premier instant de sa conception que tous les saints ensemble à la fin de leur vie ; elle l'augmentait notablement, non de jour en jour, ni d'heure en heure seulement, mais de moment en moment : quel amas, quel océan, quel comble de grâces et d'amour de Dieu a-t-elle donc eu, après soixante-trois ans de vie ? L'amour que les saints ont eu pour Dieu a fait qu'ils ont accepté et enduré très-volontiers toute sorte de tourments pour éviter un péché : si vous demandez à saint Laurent pourquoi il a souffert d'être brûlé à petit feu, à saint Jacques l'Intercis d'être coupé en petits morceaux, à sainte Rufine et Seconde d'être plongées en l'huile bouillante, ces saints et tous les autres vous diront que ç'a été pour éviter un péché mortel ; car ils pouvaient se racheter de toutes ces peines en disant : Je ne suis pas chrétien : or les saints ne craignent et n'abhorrent pas le péché en eux seulement, mais en autrui ; car ils l'abhorrent, parce que c'est l'offense de la majesté de Dieu, étant donc l'offense de Dieu en autrui aussi bien qu'en eux, par conséquent vous devez dire quand vous êtes tenté : Si je consens à cette tentation, je donnerai sujet d'un si grand déplaisir à la Vierge, que si elle était passible et mortelle, elle serait plus aise d'être brûlée à petit feu, et coupée en petits morceaux, que de me voir consentir au péché ; et après cela

vous commettez le péché, et vous direz que vous aimez la Vierge. *Filioli mei, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate*, dit saint Jean; aimons la Vierge, non pas de parole et par compliment, mais par œuvre et en vérité; montrons par les effets l'amour que nous lui portons, cherchant des occasions de lui rendre service: si vous êtes curé, ou si vous avez du pouvoir en la paroisse, procurez que le Rosaire y soit établi, que vos domestiques y soient enrôlés et en lassent leur devoir, que vos enfants, vos amis et vos voisins soient affectionnés à la Vierge.

Diligamus opere et veritate: on dit qu'une chose est vraie quand elle est conforme à l'idée et au niveau qui la doit régler. Nous devons aimer la Vierge, à cause des grâces que Dieu lui a faites: toutes les grâces qu'elle a reçues se réfèrent à Jésus son Fils, il est donc le niveau de l'amour que nous devons à la Mère, nous ne devons aimer Marie que pour l'amour de Jésus; et cependant, nous ne l'aimons que par rapport à nous, nous ne l'aimons que par amour-propre, nous ne l'aimons qu'afin qu'elle nous fasse quelque bien, je dirai plus, mais je dirai vrai, nous ne l'aimons que pour offenser son Fils plus hardiment et plus impunément: nous lui disons quelques chapelets, quelques *Salve*, ou quelque autre prière, afin qu'elle arrête son Fils pendant que nous l'offensons. Ah! aimons-la d'un amour saint et sincère, d'un amour pur de bienveillance; aimons-la parce qu'elle est très-digne d'être aimée; aimons-la, parce que Dieu l'aime, parce qu'elle aime Dieu, parce qu'elle l'a conçu, nourri et élevé; aimons-la pour commencer dès cette vie ce que nous ferons dans le ciel, où nous l'aimerons, l'honorerons et la bénirons à jamais. Amen.

SERMON III.

De Marie présentée au temple et des trois vœux qu'elle y fit.

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.

Écoutez, ma fille, et prêtez l'oreille, et oubliez votre peuple et la maison de votre père (Ps. XLIV).

Ce sont les paroles de David, ou pour mieux dire du Saint-Esprit, qui invitait la Vierge à faire vœu d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, pour être toute référée et parfaitement consacrée à la majesté divine. Pour obéir à ce conseil, la Vierge va aujourd'hui au temple, et fait à son Créateur la plus grande, la plus sainte, et la plus excellente oblation qui lui ait jamais été faite depuis le commencement des siècles. Vous entrez aujourd'hui en la maison de Dieu, ô sainte et bienheureuse Vierge; mais vous n'entrez pas au sacré conclave de ses adorables Personnes. Votre esprit est plus que très-lumineux; mais votre humilité ne vous permet pas de prévoir, ni même de soupçonner les admirables et sublimes desseins que Dieu a sur vous. Vous vous offrez à lui pour être sa très-humble servante, et vous ne savez pas que d'ici à onze ans il vous choisira pour sa très-digne Mère,

et qu'il vous loge en ce lieu d'oraison et de retraite pour vous préparer et vous rendre digne d'une si haute dignité; mais son ange vous le fera savoir, quand il vous saluera par ces paroles: *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Supremum Dei dominium in creaturas profitemur per oblationem munerum.*

— I. Punctum. 1. *Quid Virgo offerat, nempe corpus suum per votum virginitalis; animam, per votum obedientiæ; bona, per votum paupertatis.* 2. *Quomodo offerat, nempe in statu gratiæ, recta intentione, magno affectu.* 3. *Quando? nempe in primis annis.* 4. *Ubi, in templo. Quod fuit illi domus Dei. Domus orationis. Sanctificationis. Deliciarum. Gloriæ et honoris.* — II. Punctum. *Virgo est a nobis imitanda: 1. in eo quod obtulit; 2. in modo quo obtulit; 3. in tempore; 4. in loco.*

En ces paroles de mon texte: *Audi Filia*, que David adresse à la Vierge, la principale raison qu'il lui allègue pour motif de se consacrer à Dieu, c'est qu'il est son souverain: *Quia ipse est Dominus Deus tuus*. C'est le plus glorieux titre d'honneur qu'il s'attribue le plus souvent en l'Écriture sainte. Donnant la loi à son peuple par l'entremise de Moïse, la première parole qu'il écrivit au frontispice des deux tables fut celle-ci: *Ego sum Dominus Deus tuus*; et depuis envoyant ses prophètes pour parler aux hommes de sa part, il leur commandait de dire: *Hæc dicit Dominus*, et il a ce titre d'honneur en si grande recommandation, qu'en un seul chapitre du Lévitique, qui est le dix-neuvième, il le répète pour le moins quatorze fois. Saint Augustin a très-bien remarqué que dans le texte sacré, la première fois que Dieu est appelé Seigneur, c'est quand il est fait mention de la création de l'homme, parce qu'il tient à plus grand honneur d'être souverain de l'homme, que de toutes les autres créatures dont nous admirons la beauté en ce monde corporel et visible, d'autant que, comme a dit Justinien: *Quanto quilibet melioribus præest, tanto major ipse et honestior est* (Auth. de defensoribus civitatum in fine præfationis); une personne est d'autant plus grande et plus éminente qu'elle commande à des sujets plus nobles et plus illustres: et si Dieu tient à grand honneur d'être le souverain des hommes, quand par leur soumission ils reconsent en lui cette qualité, à plus forte raison d'être souverain de la Vierge, qui a plus de sainteté, de vertu, de dignité, de perfection et de soumission que tous les hommes ensemble, *Ipse est Dominus Deus tuus*.

Or le premier et le principal devoir que les vassaux sont obligés de rendre à leur souverain, c'est l'oblation des présents; ainsi il est dit en saint Mathieu, que les trois mages étant venus adorer le Sauveur pour protester qu'ils le reconnaissaient pour souverain, lui offrirent des présents. Et Saül ayant été élu et élevé à la royauté par le commandement de Dieu, l'Écriture voulant dire que certains

mutins refusèrent de lui rendre hommage, dit seulement qu'ils ne lui apportèrent point de présents. Il est vrai que la sainte Vierge ayant eu par avance, dès le premier instant de sa conception, un parfait usage de raison et la grâce sanctifiante, s'offrit à Dieu en son intérieur par une oblation très-parfaite : mais parce que Dieu mérite d'être honoré en toutes les manières possibles, elle fait aujourd'hui une offrande extérieure et publique, qui nous doit être un rare exemple et une instruction très-salutaire pour la conduite de notre vie. Nous avons donc premièrement à considérer ce qu'elle offre, comme elle l'offre, quand elle l'offre et en quel lieu : et puis en second lieu nous verrons comme nous la devons imiter en tous les points.

I. — 1. Qu'est-ce qu'elle offre : chose très-excellente, très-sainte et très-précieuse, son âme, son corps et ses biens, tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle peut avoir ; elle offre son âme par le vœu d'obéissance, son corps par le vœu de virginité, ses biens et tout ce qu'elle peut avoir par le vœu de pauvreté qu'elle fait : c'est ce que le Saint-Esprit lui conseillait en lui disant : *Audi, Filia, voilà le vœu d'obéissance, obedire quasi obaudire*. Il dit *et vide*, parce qu'une âme bien obéissante n'attend pas le commandement de bouche, elle obéit au moindre signe qu'elle voit de la volonté du supérieur : *Sicut oculi servorum. Obliviscere populum* : voilà le vœu de virginité perpétuelle. C'était alors parmi le peuple de Dieu un grand honneur aux femmes d'avoir des enfants, et un opprobre d'en être privée. Marie faisant vœu de virginité perpétuelle, mettait son peuple en oubli et se soumettait à être méprisée de lui, s'obligeant à la stérilité, qui était l'apanage de la virginité. *Et domum patris tui* : voilà le vœu de pauvreté, par lequel, quoique fille unique, elle renonçait à tous les biens et possessions de son père.

Oui, Marie fit vœu de virginité. Les saints Pères n'en doutent point, et un fidèle tant soit peu raisonnable ne le peut révoquer en doute, puisqu'il est évident par la réponse qu'elle fit à l'ange. L'ange lui dit : Vous concevrez et enfanterez un Fils ; elle répond : Comment est-ce que cela se fera vu que je ne connais point d'homme ? c'est-à-dire, vu que je suis en état, en obligation et en résolution de n'en jamais connaître. C'est ainsi qu'il faut entendre ses paroles, autrement sa réponse ne serait pas trop à propos : car on y aurait répliqué : Vous n'en connaissez pas, mais vous en pouvez connaître ; comme quand on dit : Les chartreux ne mangent point de viande, les capucins ne portent point de linge, c'est-à-dire qu'ils sont obligés de n'en point manger et de n'en point porter. Ainsi quand elle dit : Je ne connais point d'homme, c'est-à-dire, j'ai fait vœu de n'en point connaître. Vœu d'autant plus héroïque, méritoire et agréable à Dieu, qu'elle est la première qui l'a fait. Elle n'en voyait point de commandement ni de conseil, ni d'exemple en la parole de Dieu.

Nous voyons en l'Écriture que Dieu a puni plus rigoureusement ceux qui les premiers ont transgressé ses lois divines, parce qu'ils donnaient mauvais exemple aux autres ; comme en l'Ancien Testament, ce pauvre garçon qui avait recueilli un peu de bois le jour du sabbat ; et au Nouveau, Ananie et Saphire qui faussèrent leur promesse et dirent un mensonge à saint Pierre : au contraire, il donne de plus grandes louanges et des récompenses plus glorieuses à ceux qui les premiers, obéissant à ses commandements ou pratiquant quelque vertu, sont cause que les autres font de même. Ainsi en la loi mosaïque, les Hébreux ont par tradition qu'Aminadab, capitaine en la tribu de Juda, fut le premier de tous les Israélites qui eut la hardiesse d'entrer en la mer Rouge, et marcher sans frayeur entre deux murailles flottantes, sur un pavé que personne n'avait jamais frayé, quand Moïse divisa les eaux avec sa verge miraculeuse. A quoi l'Époux fait allusion : *Anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab* (*Cant.*, VI, 1, 2) : et il a mérité par cette hardiesse que sa tribu, qui n'était que la quatrième dans l'ordre d'origine et de naissance, est depuis toujours nommée la première dans l'Écriture, comme étant la principale en mérite et en dignité. Ainsi, après l'Incarnation, le bienheureux saint Étienne ayant été le premier des disciples du Fils de Dieu, qui est entré dans la mer Rouge d'une mort sanglante et violente, ayant été le premier qui a combattu au péril de sa vie pour la querelle de Jésus-Christ, a mérité d'être reconnu le chef et le premier des martyrs de l'Église militante.

La Vierge a été la première de l'Ancien Testament et du Nouveau, qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle. Elle est la première qui a semé en l'Église ces lis très-excellents, la première qui en a donné l'exemple aux autres, qui a fait des anges sur la terre, oui des anges : car comme les esprits angéliques sont les vierges du ciel, ainsi les vierges sacrées sont les anges de la terre.

*Salve, virginitas divino tradita dono,
Christi pars et spiritibus sociata supernis,*

dit saint Grégoire de Nazianze ; et saint Jérôme : *Semper est angelis cognata virginitas*, Les vierges sont les parentes des anges ; et Jésus-Christ même l'a déclaré expressément : car voulant dire qu'on ne se mariera point dans le ciel, il dit que les saints seront semblables aux anges : *Neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei*. Les saints docteurs, éclairés de Dieu, tiennent pour assuré que la Vierge, dans le temple, étant souvent visitée des anges, conversait familièrement avec eux, et que ces esprits bienheureux la servaient, *ambitioso famulatu*.

Quelques-uns se mettent en peine de le prouver par un argument *a fortiori*, en ce que les anges anciennement se montraient à des personnes beaucoup inférieures à la Vierge, leur parlaient, les instruisaient et leur rendaient service, comme au patriarche

Abraham, à Loth, son neveu, à sa servante Agar, à Manuë, père de Samson, au prophète Balaam, à Josué, à Tobie, à Daniel, à Zacharie et à plusieurs autres semblables. Mais il me semble qu'il n'est pas besoin d'aller si loin, et qu'on le voit assez clairement dans l'Évangile : car quand saint Gabriel salua la Vierge, elle se troubla ; et il semble que ce trouble lui donnait sujet de dire : Qui êtes vous ? qui vous a ici envoyé ? de la part de qui me parlez vous ? Cependant elle ne le dit pas, parce qu'elle le connaissait bien, elle l'avait souvent vu, elle savait qui il était, et qu'il ne venait jamais, ni ne pouvait venir que de la part de Dieu. Elle se trouble donc, non de le voir, mais d'entendre qu'il la loue : *Turbata est in sermone ejus, non pas in visione* ; et il ne lui dit pas comme il avait dit à Zacharie, père de saint Jean : *Ego sum Gabriel*, parce qu'il savait bien qu'elle le connaissait.

Mais voici une chose étrange : elle a fait vœu de virginité et elle se marie. Il semble qu'il n'est rien de si opposé, rien de si contraire et si incompatible que sont ces deux états, le mariage et la virginité ; rien de si redoutable à une Vierge qui a fait vœu et qui est jalouse de sa pureté, que de s'obliger à demeurer toute sa vie en la compagnie d'un homme, comme Marie s'y oblige en se mariant avec saint Joseph. En voulez-vous savoir la raison ? C'est qu'elle n'a pas fait un seul vœu, elle a fait les trois vœux ; elle a fait vœu d'obéissance, et elle la veut pratiquer. Les prêtres lui commandent de se marier, parce que le vœu de virginité était alors inconnu au monde : c'était un opprobre au sexe d'être stérile ; si bien que Marie ayant appris, par révélation divine, que son mariage ne ternirait nullement sa virginité, et que l'époux qu'on lui voulait donner avait fait le même vœu, et qu'il était pur comme un ange, elle obéit si aveuglément, qu'elle renonça au dessein qu'elle avait de demeurer toute sa vie au service de Dieu dans le temple, et son obéissance fut d'autant plus héroïque et méritoire, qu'elle ne savait point les desseins de Dieu sur ce mariage, et les raisons qu'il avait de procurer une alliance si désavantageuse en apparence à l'esprit de retraite, de solitude, de récollection et d'oraison qu'il avait donné à la Vierge ; où nous voyons que l'obéissance aveugle et la résignation, ou l'abandonnement à la providence de Dieu est ordinairement suivi de bons succès ; elle ne prévoyait pas que son mariage était nécessaire à mille bons effets qui en sont arrivés : car il a mis à couvert son honneur, qui eût été en danger si on eût vu une fille qui eût eu un enfant sans être mariée ; il lui a donné un témoin de sa pudicité, un consolateur, un guide, un protecteur, et un fidèle coadjuteur en l'éducation de son divin enfant.

Il semble que ce commandement qu'on lui a fait de se marier, la pouvait dispenser du vœu de pauvreté. Tandis qu'elle a été dans le temple, il ne lui avait pas été si malaisé de le garder ; mais vivant avec un mari, ayant

un ménage et une famille, ayant même un enfant à nourrir et à pourvoir de tout, il semble qu'il lui était bien difficile, pour ne dire pas impossible, de garder le vœu de pauvreté ; elle le garde néanmoins, et elle en fait profession publique. La loi commandait aux femmes accouchées de présenter leurs enfants au temple le quarantième jour de leurs couches, et d'offrir quant et quant un agneau et une tourterelle, ou si elle était pauvre, ou ne l'obligeait qu'à offrir deux pigeonneaux ou une paire de tourterelles. La Vierge, en la purification, n'offre que deux tourterelles ou pigeonneaux : elle qui est si exacte et ponctuelle à l'obéissance, qu'elle garde même la loi à laquelle elle n'était pas obligée, puisqu'elle veut garder celle-ci de l'oblation des enfants, pourquoi ne l'accomplit-elle pas entièrement, offrant une tourterelle au lieu d'un agneau ? Qu'est devenu l'or et les autres présents que les rois lui avaient faits ? C'est qu'elle veut protester publiquement, à la vue de Dieu et des hommes, qu'elle est dans l'état et l'obligation d'être pauvre. Les rois offrirent des présents : *Adoraverunt eum et obtulerunt ei munera* (S. Matt., II, 11), mais ce fut à son Fils, non pas à elle ; ainsi elle ne s'en rendit pas la propriétaire, mais seulement la dispensatrice ; et même les saints Pères tiennent qu'elle les distribua aux pauvres pour être fidèle à sa promesse.

2. Elle a donc fait les trois vœux, offrant à Dieu son corps, son âme et ses biens ; et ce qui a donné un grand surcroît de mérite et d'excellence à cette oblation, c'est la manière dont elle l'a faite : ç'a été en état de grâce, et de grâce très-éminente, puisque dès le premier instant de sa conception, la grâce s'augmentant en elle, non-seulement de jour en jour et d'heure en heure, mais de moment en moment et sans interruption, comme nous avons vu autrefois, elle en avait déjà en ce bas âge un comble inestimable et incompréhensible.

Elle a fait ces vœux avec une intention très-pure et très-sainte, exempte et dégagée de tout amour-propre, sans retour à soi-même, sans recherche de ses intérêts, mais purement pour l'amour de Dieu, pour lui être parfaitement agréable, pour être toute à lui, et pour être sainte d'esprit et de corps, d'action et d'obligation, de vie et d'habitation. Elle est comparée à la fumée d'un parfum très-agréable qui monte vers le ciel, composé de myrrhe, d'encens et d'autres poudres aromatiques, parce qu'elle faisait toutes ses actions par esprit de plusieurs vertus, par esprit de piété, d'humilité, de pénitence, de charité et d'autres dispositions très-excellentes : *Quæ est ista quæ ascendit sicut virgula fumæ ex aromatibus myrrhæ* (Cant., III, 6) ?

De plus elle les faisait de grande affection, avec un zèle très-ardent et un amour de Dieu très-parfait. Quand elle vit que la piété de sa mère conspirait à sa dévotion, et la voulait mener au temple selon le grand désir qu'elle en avait, elle s'en réjouit infiniment. Etant

en chemin, elle récitait avec sainte Anne le psaume cent dix-huitième, selon la coutume des Israélites. Ce psaume ne parle que des commandements de Dieu, de l'honneur et de l'amour que nous leur devons, et il est alphabétique, c'est-à-dire composé d'autant de huitains qu'il y a de lettres en l'alphabet hébreu, et tous les vers de chaque huitain commencent par une même lettre de l'alphabet; les premiers huit vers commencent par aleph, les autres huit par beth, les autres huit par gimel, et ainsi consécutivement; et la providence de Dieu le voulut ainsi par un esprit prophétique, pour nous apprendre que l'observation des commandements de Dieu, l'honneur et l'amour que cette sainte fille avait pour la loi divine n'était que son alphabet, qu'un commencement et qu'un apprentissage de la vie très-parfaite qu'elle devait mener dans le temple; et les saints Pères disent qu'étant arrivée en Jérusalem, toute petite qu'elle était, elle monta les quinze degrés du temple sans aide de personne, avec un cœur rempli de joie et d'une vitesse admirable.

3. Je dis toute petite qu'elle était : car, s'étant donnée à Dieu intérieurement au premier instant de sa conception, elle voulut se consacrer à lui extérieurement et publiquement aussitôt qu'elle fut sevrée de la mamelle : on a, par tradition, que ce fut à l'âge de trois ans, et l'on ne se doit pas étonner qu'elle ait été reçue en un si bas âge pour demeurer au temple. Car nous voyons au premier livre des Rois qu'Eleana, père du jeune Samuel, allant à la maison de Dieu avec toute sa famille, sa femme Anne dit : Je n'irai pas pour cette fois, j'attendrai que j'aie sevré mon fils pour l'y conduire et l'y faire demeurer le reste de ses jours.

4. La Vierge donc, voulant être sainte d'esprit, de corps, d'état, d'actions, de dispositions et d'habitation, se consacra au service du temple, à intention d'y demeurer le reste de sa vie : et ce fut en elle et par elle proprement que s'accomplit la signification des noms que l'Écriture et les Israélites attribuaient à ce saint lieu. Ils l'appelaient la maison de Dieu, *domum tuam decet sanctitudo, Domine*, parce que c'était comme son palais, son louvre et sa cour, où il recevait les hommages de son peuple, les sacrifices et les holocaustes qu'on lui offrait : mais on ne lui sacrifiait que des agneaux, des colombes et des animaux de peu de valeur et d'estime devant lui; au lieu que la vierge lui offrait le sacrifice de son corps le plus pur, le plus saint et le plus innocent de tous les corps : elle lui immolait sa chair virginale par des pénitences, des mortifications et des austérités très-rigoureuses; elle brûlait au feu de son amour le parfum sacré de son âme, la plus belle, la plus noble, la plus excellente et la plus précieuse de toutes les âmes.

Le temple, en second lieu, s'appelait maison d'oraison, *domus mea domus orationis vocabitur*, parce que c'était là que le peuple venait faire ses prières, que Dieu donnait audience et qu'il recordait les requêtes. Mais

qu'est-ce qu'on y demandait ? des biens temporels et terrestres, la pluie en temps de sécheresse, le beau temps aux trop grandes pluies, la victoire durant la guerre et la santé en maladie : au lieu que la Vierge demandait des biens spirituels et dignes de Dieu, la venue du Messie, la rédemption du monde, la conversion des gentils, la ruine de l'idolâtrie et l'anéantissement du péché.

En troisième lieu, le temple s'appelait maison de sanctification (*Isa., LXIV, 11*) : mais le peuple n'y acquérait ordinairement qu'une sainteté légale, extérieure et imparfaite; au lieu que la Vierge y allait augmentant continuellement en son cœur, par ses dévotions et bonnes œuvres, la grâce sanctifiante, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles et tous les autres avantages spirituels qui peuvent enrichir et perfectionner une âme.

En quatrième lieu, ils l'appelaient maison de plaisance, de délices, de consolation et de désirs (*Ezech., XXIV, 21*), parce que leur désir était de le visiter, et qu'ils prenaient grand plaisir d'en discourir et d'en entendre parler : la seule pensée et l'espérance qu'ils avaient de le revoir à la fête de Pâques, adoucissait tous leurs travaux le long de l'année : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus. Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini (Ps. LXXXIII)*. La vierge y avait bien d'autres objets de ses pensées et de ses entretiens que le commun du peuple : il était ravi d'y voir la belle architecture, le marbre, le jaspe et le cèdre, l'or, l'argent et les pierreries, la soie, la pourpre, le lin et les autres étoffes dont cette maison était ornée et enrichie. Mais comme Marie avait le don de prophétie, qu'elle lisait les saintes Écritures et qu'elle les entendait parfaitement, elle y voyait la venue du Messie qui y était prédite, sa conception au sein d'une vierge, sa naissance en Bethléhem, sa présentation au temple, sa fuite en Égypte, son éducation en Nazareth, ses voyages et ses prédications en Judée et en Galilée, ses excellentes vertus, sa sainte mort, sa passion et les autres mystères de sa vie. Les délices de cette incomparable Vierge étaient de les lire dans le texte sacré, les méditer, les contempler, les honorer, et de les souhaïter avec grande ardeur d'être la très-humble servante de celle qui aurait l'honneur de le porter dans ses flancs : car si le patriarche Abraham, comme il est dit en l'Évangile, désirait de voir le temps du Messie, si plusieurs rois et prophètes souhaïtaient d'entendre ses prédications, combien plus celle qui connaissait mieux que personne la divinité du Sauveur et le grand besoin que le monde avait de sa venue !

En cinquième lieu, les Juifs appelaient le temple maison de gloire et d'honneur : *Domum sanctificationis nostræ et gloriæ nostræ. Sanctuarium meum superbiæ imperii vestri (Isa., LXIV, 11; Ezech., XXIV, 21)*, parce qu'ils tenaient à grand honneur d'avoir au milieu d'eux cet auguste temple, qui n'était pas seulement le huitième miracle du monde,

mais un trésor et un arsenal des plus signalés miracles qui eussent jamais été faits : temple auquel les rois même infidèles et étrangers envoyaient des présents, donnaient des privilèges et faisaient faire des sacrifices pour leur prospérité. Mais la Vierge y considérait l'infinie grandeur et la hauteur de la majesté qui y était adorée ; elle se souvenait de ce que la reine de Saba avait dit à Salomon : Bienheureux sont les serviteurs qui ont l'honneur d'être toujours en votre présence : et ainsi elle s'estimait bienheureuse et tenait à grande gloire de pouvoir entrer à toute heure en cette sainte maison, y être jour et nuit en la présence de Dieu ; et ayant appris par l'Écriture que le Messie y entrerait souvent, y ferait oraison, y enseignerait le peuple et y opérerait de grands miracles, elle baisait le pavé par où il devait passer, elle désirait et demandait à Dieu que tous les rois de la terre se convertissent à lui, l'adorassent et lui envoyassent des ambassadeurs, comme ils ont fait depuis de siècle en siècle.

II. — 1. C'est donc avec grande raison que saint Ambroise nous dit : *Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas vitaque beate Marie, de qua sumatis exempla vivendi.* Ayez toujours devant les yeux la virginité et la vie de Marie, et que ce soit le modèle et le miroir de votre vie. Je ne vous dirai pas que vous êtes obligés de faire les trois vœux, et de vous enfermer dans un monastère ; mais je vous dirai que nous sommes tous obligés d'être bons chrétiens, et par conséquent de nous acquitter des obligations essentielles à la religion chrétienne, c'est-à-dire de vivre dans l'esprit de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Oui, messieurs, vous êtes religieux en ce sens : oui, mesdames, vous êtes religieuses en cette manière, autrement il vous faut renoncer au baptême et au christianisme. N'est-ce pas être religieux, que d'être de la plus sainte, de la plus ancienne et de la plus divine religion qui soit au monde, de la religion chrétienne et catholique ; et n'en êtes-vous pas ? Le fondateur de cet ordre c'est l'Homme-Dieu ; le vicaire général de cet ordre, c'est le saint-père, les provinciaux sont les évêques, les gardiens sont les curés : les vœux sont les promesses que nous avons faites au baptême : l'habit de cette religion, l'oserai-je dire ? quel honneur et quelle gloire ! l'habit de ce saint ordre c'est Jésus-Christ même : il faut croire cela, à peine d'être damné, car c'est un article de foi ; saint Paul l'a dit en paroles très-claires : Vous tous qui êtes baptisés, vous êtes revêtus de Jésus-Christ.

La règle de cette religion c'est le saint Évangile que nous avons promis de garder quand on nous a baptisés. Ecoutez saint Basile : *Quisquis Evangelii baptismate baptizatus est, ad hoc obligatus est ut secundum Evangelium vivat.* Et paulo infra : *Irrevocabili pacto ad hoc se adstrinxit, ut Christum sequatur in omnibus. Id quod est Deo integre et perfecte vivere* (S. Basil., l. II de Baptismo, q. 1). Quiconque a reçu le baptême de

la loi évangélique, est obligé de vivre selon l'Évangile : Il s'est engagé par un contrat irrévocable à imiter Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire à vivre entièrement et parfaitement à Dieu et pour Dieu ; c'est beaucoup dire si on le pèse bien. Lisez ce saint docteur, qui est l'oracle de l'Église orientale, dans le beau traité qu'il a fait du renoncement au siècle (*Sub initium tomi II*) ; et saint Chrysostome, au livre qu'il a fait contre ceux qui méprisent la vie monastique : vous verrez qu'ils enseignent et prouvent efficacement que tous les chrétiens sont obligés, non de faire les trois vœux, mais d'en avoir l'esprit et la disposition, l'esprit de pauvreté, de chasteté et d'obéissance : l'esprit de pauvreté, c'est-à-dire, de retrancher tout luxe, tout excès et superfluités d'habits, de maison, de meubles, de viandes, de train, de pompe et vanité mondaine, tout ce qui est au-dessus de votre état et de votre condition, considérée non selon les maximes du monde, mais selon la modération, la frugalité et l'humilité chrétienne ; autrement non-seulement vous n'êtes pas disciples du Sauveur, mais vous ne le pouvez pas être, puisqu'il a dit : Quiconque d'entre vous ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut pas être mon disciple : cette parole est capable de nous bien faire penser à nous si elle est bien pesée. Esprit de chasteté, c'est-à-dire que vous êtes obligés, non-seulement d'avoir en horreur toute fornication et tout adultère, mais d'éviter en votre mariage les passions effrénées et les dérèglements illicites que les infidèles y commettent, et d'y vivre dans la modestie et la chasteté conjugale que les membres de Jésus-Christ sont obligés de garder, car c'est à tous les chrétiens que saint Paul a dit : Purifions-nous de toute tache de corps et d'esprit : *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus* (II Cor., VII, 1). Esprit d'obéissance, c'est-à-dire que vous devez obéir et être soumis à vos pasteurs, aux supérieurs et prélats de l'Église en suite de ce commandement, que Dieu vous en a fait par son apôtre : Obéissez à vos prélats et leur soyez soumis ; car ils veillent comme ayant à rendre compte de vos âmes. *Obedite prapositis vestris et subjacete eis, ipsi enim pervigilant quasi pro animabus vestris rationem reddituri* (Heb., XIII, 17). Et derechef, écrivant aux Romains : Que toute âme soit sujette aux puissances supérieures ; car toute puissance vient de Dieu, et qui résiste à la puissance, résiste aux ordres de Dieu, et ceux qui y résistent s'acquièrent la damnation. *Omnis anima potestatis sublimioribus subdita sit. Non est enim potestas nisi a Deo ; qui resistit potestati Dei ordinationi resistit, qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt* (Rom., XIII, 1). En un mot ces saints enseignements qui portent que vous êtes obligés de référer et de consacrer à Dieu votre corps, votre âme, votre entendement, votre volonté, votre être et tout son usage avec ses appartenances, puisque selon la parole du Sauveur le premier et le principal commandement est

celui-ci : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes pensées et de toutes tes forces (*S. Matth., XXII*).

2. Pour bien imiter la Vierge en ceci, il faut mettre en pratique le conseil de saint Paul : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem*, il faut faire vos actions en état de grâce, afin qu'elles soient des hosties vivantes ; il les faut faire à droite intention, afin qu'elles soient saintes ; il les faut faire de grande affection, afin qu'elles soient agréables à Dieu : vous ne vous confessez qu'à Noël et à Pâques, et vous retombez au péché après les fêtes : il est très-probable que ces confessions sont nulles et inutiles faute de vraie conversion. Mais quand même elles seraient bonnes, vous vous trouverez à l'heure de la mort presque les mains vides et sans aucun mérite, puisque vous passez toute l'année en fort mauvais état, excepté huit ou dix jours : il faut tâcher d'être toujours en état de grâce, afin que vos actions sortent d'un principe de vie, et qu'elles soient méritoires, il les faut faire avec la plus grande droiture et pureté d'intention qu'il est possible. Si vous ne gardez la virginité que parce que vous ne trouvez point de mari à votre fantaisie, ou que vous ne voulez avoir personne qui vous commande : si vous n'obéissez à vos supérieurs que par bassesse d'esprit, par crainte servile et mercenaire pour gagner leurs bonnes grâces, et être avancés par leur moyen, non pas pour l'amour de Dieu, ou parce qu'ils tiennent sa place ; si vous ne donnez l'aumône pour les malades et les honteux, que parce que c'est une dame ou une fille qui quête, vous perdez le mérite de ces bonnes œuvres. *Sursum corda* : élevez vos cœurs, puisque Dieu regarde plus le cœur que la main, et l'affection que l'action, *Deus pensat corda, non opera* ; quand vous pratiquez la vertu, élevez votre esprit à lui par une droite et sainte intention, excitez votre cœur à son amour par une ardente affection, par un désir et une bonne volonté qui aille beaucoup au delà de l'effet, c'est la moelle du sacrifice, c'est la graisse de la victime.

Quand vous donnez un bouillon à un pauvre malade, Je voudrais qu'il fût de l'or potable et des perles dissoutes ; et quand vous donnez un denier, Je voudrais que ce fût une pistole, et je la donnerais très-volontiers si Dieu le désirait ainsi : quand vous faites une mortification, Je voudrais endorer le martyre pour l'amour du Fils de Dieu : et pour montrer que c'est de bon cœur que vous faites vos offrandes, faites-les de bonne heure quand vous en avez l'inspiration et la commodité, ne remettez pas au lendemain, ne différez aucunement : *Hilarum datorem diligit Deus, honoram Dominum de tua substantia et de primitiis*.

3. Vos enfants sont de votre substance, faites comme la bienheureuse sainte Anne : elle n'avait qu'une fille, sans espérance d'avoir d'autres enfants, fille très-sage, très-sainte et très-obéissante, d'un très-bon naturel, d'une beauté ravissante et sanctifiante,

d'un esprit vif et brillant, qui pouvait être le bâton de sa vieillesse, sa consolation en ses ennuis, la ressource de sa famille, l'objet de ses entretiens et de ses divertissements : cependant elle s'en prive pour l'amour de Dieu, elle la lui offre de grand cœur à l'âge de trois ans, sitôt qu'elle peut parler et marcher : elle la consacre à son service, non pour un peu de temps, mais pour le reste de sa vie. Je ne vous conseille pas de faire vos filles religieuses si elles n'ont une vraie vocation : mais j'approuve, je loue la piété de ceux qui les mettent en pension dans un monastère dès leur bas âge, jusqu'à ce qu'on les marie, tant afin qu'elles soient instruites et accoutumées de bonne heure à la dévotion et à la crainte de Dieu, comme afin qu'elles évitent les pièges que le monde dresse si souvent à la pureté des jeunes filles. Votre piété aussi se montre et s'exerce avec grand mérite, quand vous consentez que votre fils entre en religion, où il est appelé de Dieu, encore que ce soit votre unique, votre aîné, un jeune homme bien fait, un bel esprit, et qui a bien étudié. Car il faut que Dieu ait toujours le plus beau, le meilleur et les prémices de ce qu'il nous donne, *Honora Dominum de tua substantia et de primitiis* ; honorez-le donc des prémices de votre vie, en commençant à le servir dès votre bas âge ; des prémices de la journée, en lui donnant à votre réveil vos premières pensées ou paroles, et le priant le matin quand l'esprit est plus frais, plus vigoureux et plus débarrassé : *Qui mane vigilaverint ad me invenient me* : honorez les prémices de la semaine, employant le dimanche, qui en est le premier jour, non à des affaires temporelles ou à des divertissements mondains, mais à des actions de piété ou de charité chrétienne ; et puisque votre condition ne vous permet pas d'être toujours dans le temple, comme la Vierge, soyez-y au moins les fêtes le plus longtemps, et les jours ouvriers le plus souvent qu'il vous est possible.

4. L'Eglise est aux âmes chrétiennes la maison de Dieu, la maison d'oraison et de sanctification, de délices et de gloire, beaucoup mieux que le temple de Salomon ne l'était aux Israélites. C'est la maison de Dieu où il habite, non pas en ombre et en figure, mais réellement, substantiellement et corporellement ; une partie de ses anges lui fait un corps de garde tout autour : *Circumdabo domum meam ex iis qui militant mihi* (*Zachar., IX, 8*) ; l'autre partie se tient dedans pour faire la cour à sa majesté ; saint Basile et saint Chrysostome ont vu souvent ces esprits célestes autour de l'autel pendant le service divin, se tenant courbés comme les soldats en présence du roi. Leur exercice est de louer Dieu, de le bénir, de l'adorer et de trembler en sa présence, *Laudant angeli, tremunt potestates* ; et nous, petits vers de terre, nous ne tremblerons pas ? nous serons sans crainte et sans frayeur ? la hauteur de sa majesté doit faire que l'Eglise nous soit une maison de crainte, mais la grandeur de sa bonté nous en doit faire une maison d'oraison.

Car c'est là proprement que Dieu fait ses largesses, c'est où il exerce ses libéralités, où il donne ses grâces aux hommes, où il accorde leurs requêtes, *Exaudivit me de templo sancto suo*. Le Père éternel y exauce plus volontiers les prières des fidèles, à cause de la présence réelle de son Fils qui y habite, et qui est l'objet de sa complaisance : le Fils à cause des reliques de ses saints qui y sont conservées avec honneur; le saint-Esprit, à cause des prières que l'Église, son épouse lui en fait tous les ans au jour de la Dédicace. *Ut quisquis hoc templum beneficia petiturus ingreditur cuncta se impetrasse lætetur*.

Elle est aussi pour nous une maison de sanctification, car nous y pouvons acquérir, non une sainteté légale et extérieure, mais une sainteté réelle, véritable et intérieure; car si la sainteté consiste à être exempt de tout péché, à être référé et consacré à Dieu, c'est en l'Église que nous pouvons être affranchis de la culpé de tout péché par les sacrements, en les recevant dignement et avec disposition convenable : c'est à l'Église que nous nous pouvons acquitter de la peine due à nos péchés par le sacrifice de la messe, y assistant avec dévotion : c'est là que se distribuent les mérites de Jésus à tous ceux qui y sont présents : c'est là et pendant la messe qu'on arrose les âmes chrétiennes avec le précieux sang du Fils de Dieu, pour les nettoyer de toutes souillures : c'est à l'Église que nous devons répandre notre âme devant Dieu, lui ouvrir notre cœur, lui offrir et consacrer notre être, nos pensées, nos paroles, nos actions et nos affections, puisque nous sommes assurés qu'il y est, qu'il nous voit et qu'il nous écoute, qu'il accepte et qu'il agréé nos oblations si elles sont bien faites.

Et c'est ce qui a fait que l'Église est aux bonnes âmes un lieu de délices et de consolation; elles savent que le Fils de Dieu a dit : Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. Elles sont ravies et se tiennent très-honorées d'être l'objet de sa complaisance, de l'entretenir, de converser avec lui, et de recevoir de lui lumière en leurs perplexités, conduite en leurs actions, secours en leurs tentations, consolation en leurs afflictions. Elles sont persécutées en leur maison, moquées dans les rues et raillées dans les compagnies; mais en l'Église elles sont consolées, et ce leur est encore un lieu d'honneur et de gloire. Car, si on tient à si grand honneur d'avoir un office chez le roi, de pouvoir entrer en sa chambre, et s'approcher de sa majesté, quelle gloire est-ce aux âmes chrétiennes d'avoir le Roi des rois pour leur concitoyen, sa maison au milieu des leurs, d'y pouvoir entrer à toute heure, l'approcher si près qu'ils font, lui parler bouche à bouche en l'oraison, le recevoir en leur sein par l'eucharistie, et d'être mises au nombre de ses officiers, de ses domestiques et favoris.

Prions la sainte Vierge de nous faire part de la ferveur avec laquelle elle s'achemina au temple, de la piété et dévotion dont elle y vécut, des admirables vertus qu'elle y prati-

qua; afin que, comme elle se disposa par ce moyen à recevoir le Fils de Dieu en ses entrailles, au mystère de l'Incarnation, nous nous disposions ainsi à le recevoir dignement en l'eucharistie, et à le posséder heureusement dans le ciel en toute l'étendue des siècles. *Amen*.

SERMON IV.

De Marie concevant Jésus; pour le jour de l'Annonciation.

Missus est angelus Gabriel a Deo, etc.

(Répétez cet Évangile mot à mot en français, car il porte bénédiction.)

Le mystère ineffable de votre divine maternité est rempli de tant de merveilles, ô sainte et bienheureuse Vierge, que l'ange qui vous l'annonça ne vous le put pas expliquer, mais s'en remit au Saint-Esprit, en vous disant : *Spiritus sanctus superveniet in te*; c'est comme s'il eût voulu dire, dit saint Bernard : *Sciens, scies, et feliciter scies, sed illo doctore, quo et auctore nec doceri potest nisi a donante, nec addisci potest nisi a suscipiente*. Pour obtenir, par votre entremise, la lumière du même Saint-Esprit et la grâce d'en discourir utilement, agréé que nous vous présentions les paroles du même ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Patri æterno Virgo Mater comparatur in tribus: 1. quia Verbum divinum, quod erat in sinu Patris, habuit in utero, attrahens illud quatuor viis: motu, calore, sympathia, virtute occulta; 2. quia Christum non solum suscepit in utero, sed genuit: hæc dignitas pensatur Scriptura, Patribus, ratione; 3. quia, sicut Pater Filium genuit operatione immanenti, sic Virgo eum concepit primario et principaliter sibi: hæc dignitas pensatur Scriptura, Patribus, ratione.* II. Punctum. *Ad hæc dignitates se disposuit tribus virtutibus quas in Annuntiatione exercuit: ad primam humilitate, ad secundam puritate, ad tertiam obedientia.*

I. — 1. Pour faire le panégyrique et célébrer dignement les éloges de la sainte Mère de Dieu, ce n'est pas assez de la comparer à quelque créature, pour noble, illustre et excellente qu'elle soit; ce n'est pas assez de dire qu'elle est cette heureuse terre du paradis qui a produit l'arbre de vie, sans être cultivée par la main des hommes, mais par la seule rosée du ciel et la bénédiction de Dieu; qu'elle est la mystique Sara qui a enfanté le vrai Isaac, la joie du ciel et de la terre; qu'elle est une divine aurore qui a fait naître au monde le soleil de justice, la lumière des anges et des hommes. Non, non, messieurs, il ne s'en faut pas tenir là; il faut prendre son vol plus haut, et faire essor jusqu'à la Divinité: je ne trouve rien à quoi je puisse dignement comparer la mère de Jé-

sus, que le Père éternel du même Jésus-Christ ; je ne trouve rien à quoi je puisse mieux référer la génération temporelle du Verbe incarné, que la génération éternelle du même Verbe. La comparaison consiste principalement en trois points.

Premièrement, en ce que ce Verbe divin, ce Fils unique de Dieu étant de toute éternité au sein adorable du Père, la Vierge l'a attiré en son sein par les charmes très-puissants, mais très-saints et très-innocents de ses mérites. La philosophie nous apprend et l'expérience le montre, qu'il y a quatre principales voies par lesquelles on peut attirer quelque chose : par le mouvement, par la chaleur, par quelque vertu occulte et par sympathie : par mouvement, vous voyez de beaux fruits sur un arbre, vous levez la main, vous les cueillez, et vous les emportez chez vous : par la chaleur, ainsi le soleil attire les vapeurs de la terre : par quelque vertu occulte, ainsi l'aimant attire le fer, l'ambre attire la paille, le centre attire les éléments : par sympathie, ainsi une brebis attire son agneau du milieu de cent autres qui sont en la bergerie. Nous pouvons reconnaître en la Vierge ces quatre admirables attraits : elle a cueilli le fruit de vie, elle l'a attiré en son sein par le mouvement de sa prière : *Oratio est mentis ad Deum elevatio, Veniat dilectus meus*. Elle l'a attiré par la chaleur de son amour et sa charité très-ardente ; car puisque le Fils de Dieu a dit : Si quelqu'un m'aime, nous viendrons à lui ; comment ne serait-il pas venu à elle, qui toute seule avait plus d'ardeur et de flamme de charité que tous les séraphins ensemble ? elle l'a attiré par son humilité, qui est une vertu occulte qui se plaît à être cachée, et qui a eu de puissants attraits pour le faire venir en son sein et y prendre son repos, comme les éléments en leur centre : *Requievit in tabernaculo meo; Respexit humilitatem ancillæ suæ; Digna plane quam respiceret Dominus, cujus odore suavissimo, ab æterno illo paterni sinus attraheretur accubitu*. Enfin, elle l'a attiré par la grande sympathie et ressemblance qu'elle avait avec lui, en pureté, en bonté, en douceur, en miséricorde, en sainteté et en plusieurs autres vertus très-éminentes.

2. Elle l'a, dis-je, attiré, non-seulement pour le recevoir, mais pour le concevoir en son sein, c'est-à-dire pour le produire et l'engendrer de sa substance virginale : *Concipies in utero*, disait l'Ange ; et l'Apôtre aux Galates : *Misit Deus Filium suum, factum ex muliere*. Sur quoi le vénérable Bède : *Audiendi non sunt qui legendum putant NATUM EX MULIERE, sed FACTUM EX MULIERE, quia conceptus in utero vaginali, carnen non ex nihilo, non aliunde, sed materiam traxit ex carne, alioqui nec vere filius hominis diceretur qui originem non haberet ex homine* ; une portion de la substance de Marie subsiste en la Divinité, une partie de sa chair virginale est une même chose avec le Verbe : car saint Cyrille d'Alexandrie parlant du corps de Jésus-Christ, qui est tiré de celui de Marie, dit qu'à

la vérité il n'est pas consubstantiel au Verbe, mais qu'il est une même chose, par un concours et par une même voie incompréhensible, *οὐ μὲν ὁμοῦσιον τῷ ἐκ θεοῦ λόγῳ ἀλλὰ ἐν τῇ συνόδῳ καὶ συνδρομῇ ὑπερινεγνῆτο* (*S. Cyr. Alex., l. IV, in S. Joan., XIV*). Le même saint Cyrille, invincible défenseur de la divine maternité de Marie, en ce beau livre qu'il intitule le Trésor, a très-bien remarqué que le premier éloge d'honneur que les apôtres donnent à Dieu dans leur Symbole, c'est le titre de Père (*T. II, qui dicitur Thesaur., c. 9*) ; car avant que de l'appeler Tout-Puissant et Créateur du ciel et de la terre, ils disent : Je crois en Dieu le Père. Ce titre est plus glorieux au Père éternel que celui de Créateur et de souverain : car être créateur du ciel et de la terre ou souverain des hommes et des anges, c'est un être relatif, qui ne met en Dieu qu'une relation imaginaire, que les théologiens appellent *relationem rationis* ; et quand ce serait une relation réelle, elle serait basse et de peu de mérite, ne référant Dieu qu'à des créatures ; et quand bien elle serait noble et excellente, elle serait nouvelle, de fraîche date et temporelle ; et si la gloire de Dieu ne consistait qu'à être Créateur du ciel et de la terre ou roi des hommes et des anges, il ne serait glorieux que depuis six mille et tant d'années, puisqu'il n'a créé le ciel et la terre que depuis ce temps-là. Non, Dieu n'emprunte point sa gloire de quoique ce soit, hors de soi ; il ne mendie rien de ses créatures, et il faut dire de lui avec beaucoup plus de raison ce qu'on disait d'un prince ancien. Les orateurs de la Grèce étaient en dispute, à qui louerait plus hautement Philippe de Macédoine ; quand tous les autres eurent épuisé leur rhétorique, le dernier fit une courte, mais ingénieuse harangue : Messieurs, dit-il, le plus grand éloge que je puisse donner à notre roi, c'est qu'il est père du grand Alexandre. *Gloria patris est filius sapiens*, la gloire d'un père, c'est d'avoir un fils bien sage, dit le Saint-Esprit, combien plus d'avoir un fils, qui est la sagesse même, dit saint Bernard : voilà la gloire du Père éternel, voilà l'excellence et la noblesse de sa paternité, d'avoir un Fils, qui n'est rien moins que Dieu : cette relation n'est pas imaginaire, mais réelle et personnelle, c'est une relation noble et divine, qui le réfère à une personne divine et infinie : c'est une relation éternelle qui est en lui depuis qu'il est Dieu, c'est-à-dire avant tous les siècles et de toute éternité.

Mais la Vierge, en qualité, de mère entre heureusement en partage et, si je l'ose dire, en communication de cette gloire avec le Père éternel, puisque selon quelques docteurs, par la même relation et par la même filiation que Jésus est référé à son Père, par cette même relation et par cette même filiation, il est référé à la Vierge ; si la gloire du Père consiste à être le principe d'un Fils qui est la sagesse même, la Vierge est le principe du même Fils ; si selon la philosophie, les relations empruntent leur noblesse et différence spécifique du terme qu'elles regardent :

la maternité de la Vierge regarde le même terme que la paternité du Père : *Nec totus de Deo, nec totus de Virgine, totus tamen Dei et totus Virginis est Filius*. Si le psalmiste loue et admire le Père éternel de ce qu'il peut dire à Dieu : *Filius meus es tu, ego hodie genui te*, Marie entend bien ce langage, elle le peut parler ; et il n'y a personne que cette incomparable, au ciel, ni en la terre, ni en la Divinité, ni hors de la Divinité, qui puisse dire au Verbe incarné, avec le Père éternel : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré.

3. En troisième lieu, le Père éternel a engendré son Fils par une action immanente, c'est-à-dire par une opération dont le terme et le fruit demeurent en celui qui produit : *Unigenitus qui est in sinu Patris*; ce que même les anciens païens ont reconnu, car ils ont attribué à Dieu une épithète qui exprime admirablement ce mystère : Ὁ θεὸς ἑστίν ὁ ἀόρατος ὁ ἀφύπνους ὁ ὄντων ζωὴ καὶ ῥῆς ἀπέκρυψε λόγον ἑταρῶν νοῦν ἐκ μαιουρήν. *Deus qui est mens, mas, et semina, vita et lumen, genuit Verbum, aliam mentem*. Les autres l'appelaient *μητροπλάστης*, non au sens que les Grecs prennent ordinairement ce mot, *Pro avo materno, sed pro eo qui est pater et mater simul; nam Deus in generatione Verbi est pater et mater: pater, quia generat; mater quia concipit; pater, quia producit ex se; mater, quia producit in se: unigenitus qui est in sinu Patris*.

Il en est de même de Jésus au regard de Marie : elle le produit par une action immanente, elle l'engendre et elle le conçoit ; il est né en elle et pour elle : *Quod in ea natum est*; c'est pour elle premièrement, principalement, particulièrement qu'il est descendu du ciel et qu'il a épousé notre nature. Ecoutez ce qu'elle en dit en son Cantique d'actions de grâces : *Fecit mihi magna qui potens est* ; elle ne dit pas seulement : *Fecit in me, ex me, ou per me*, mais *mihi*. Le Tout-Puissant a fait des choses grandes et dignes de sa toute-puissance : l'immortel est devenu mortel, l'éternel sujet au temps, l'impassible exposé aux douleurs ; un Dieu est homme, et un homme est vrai Dieu. Et pour qui a-t-il fait ces merveilles ? c'est pour moi ; elle ne dit pas : Il les a faites en moi, de moi et par moi ; mais pour moi : *Fecit mihi*. *Quod enim in ea ad omnium salutem factum est, hoc privilegium amoris precipui est ad ejus gloriam singulariter destinatum*, dit saint Augustin (tom. IX, tr. super *Magnificat*). Et saint Athanase (*Serm. in Natali Dom., apud Lippomanum, tom. VIII*) fait une très-belle réflexion ; il a remarqué que saint Luc, après avoir dit que la Vierge enfanta son bien-aimé, ajoute qu'elle l'emballotta et le mit en la crèche : *Peperit filium suum, et pannis eum involvit. et in præsepio reclinavit*. Pourquoi ajoute-t-il cela ? Il semble qu'il est superflu de le dire, personne ne pouvait douter que la Vierge ayant enfanté son Fils, n'avait pas négligé de l'emballotter. Il n'y doit pas avoir en l'Écriture une seule parole qui ne serve. C'est pour nous apprendre qu'en ce divin enfantement il n'y eut point de sage-femme, que ce fut la Vierge elle-même qui reçut et qui

emballotta son Fils. Mais pourquoi est-ce que Dieu ne voulut pas qu'aucune autre personne eût cet honneur, qui eût été tant estimé ? Ce fut pour montrer que non-seulement il était enfanté de Marie sans intérêt de sa virginité et sans besoin de secours humain, mais enfanté pour Marie, à laquelle il était particulièrement destiné : *Ipsa per se, eum qui ab ipsa et pro ipsa genitus est, suscepit, pannis involvit, et in præsepio reclinavit*. Si celui qui gouverne les cieux est emballotté dans une crèche, c'est pour l'amour de Marie ; si celui qui est la splendeur du Père et qui produit le Saint-Esprit est enfanté en une étable dans les ténèbres de la nuit, c'est pour l'amour de Marie ; si celui qui nourrit les anges suce la mamelle d'une fille, c'est pour l'amour de Marie : tout ce que Dieu entreprend, tout ce qu'il invente et tout ce qu'il exécute, c'est pour l'amour de Marie : *Ab ipsa, et pro ipsa genitus est, quod in ea factum est, est ad ejus gloriam singulariter destinatum*.

Il l'a bien montré par les effets : car à quoi connaît-on que vous allez à Lyon tout exprès pour trafiquer, ou à Bordeaux pour étudier ? En ce que vous y employez la plus grande partie de votre temps au trafic ou à l'étude. Le Fils de Dieu étant en ce monde a employé du temps à prêcher l'Évangile et faire des miracles, à convertir les pécheurs et à instruire ses disciples ; mais il a employé beaucoup plus de temps à honorer la Vierge, pour instruire les apôtres qui devaient convertir et enseigner tout le monde, pour les former à la vertu, pour les élever à la vie spirituelle, pour les sanctifier et les perfectionner, il n'a employé que trois ans ; mais pour agrandir Marie, pour la sanctifier et la perfectionner, il a employé trente ans : vu donc qu'elle était déjà si sainte, si pure et si vertueuse avant l'Incarnation, oh ! qu'elle doit être parfaite, éminente, achevée et accomplie, le Fils de Dieu y ayant ajouté tant de sainteté et de perfection en un si long espace de temps !

II. — Je dis qu'elle était déjà si sainte avant l'Incarnation, car nous voyons qu'elle s'est disposée à ce mystère et aux trois susdites faveurs de sa maternité divine, par trois excellentes vertus qu'elle a pratiquées en cette occasion, et que nous devons imiter en elle : autant de fois que l'Ange lui parle, autant d'actes de vertus héroïques elle exerce pour se rendre digne des faveurs divines qu'elle a reçues en ce jour ; par son humilité elle a attiré le Verbe divin en son sein ; comme nous avons vu, sa pureté a disposé son sang à être la matière du corps précieux du Fils de Dieu, et son obéissance a mérité qu'il vint en elle et pour elle : voyons comme elle a aujourd'hui pratiqué ces trois vertus.

L'archange saint Gabriel lui est envoyé pour négocier avec elle le mystère de l'Incarnation. Il la salue avec grand respect, il la loue, il l'appelle bénie entre les femmes ; n'y a-t-il point en cela quelque soupçon de flatterie ; n'y a-t-il point de danger de quelque péché veniel ? ne doit-il pas craindre de la faire entrer en quelque secrète vanité, la

louant en sa présence : *Lauda post mortem*. Il la loue, mais il ne la nomme pas ; il ne lui dit pas : Je vous salue, Marie, mais : Je vous salue, pleine de grâces. Ne lui a-t-on pas dit à qui on l'envoyait, ou s'il a oublié son nom ? n'est-ce point l'éclat de cette face virginale qui l'éblouit et lui fait perdre la mémoire ? Non, il n'ignore pas son nom, il ne l'a pas oublié, il le prononce même et avec respect : *Ne timeas, Maria* ; mais pourquoi la nomme-t-il plutôt cette seconde fois que la première ? Tout ceci fait grandement à la gloire de la Vierge et à la recommandation de son humilité. C'est le propre d'un bon orateur de captiver au commencement l'attention de celui à qui il parle, de rendre l'esprit de son auditeur présent et appliqué à ce qu'il lui dit : Or nous voyons, dit saint Thomas (III p., g. 30, art. 4, in corp.), que rien ne nous rend si attentifs et présents d'esprit à quelque discours, que l'étonnement et l'admiration ; pour cela les bons orateurs proposent souvent, au commencement de leurs harangues, quelque question subtile et curieuse ; et ceux qui sont solidement humbles n'admirent rien tant que d'entendre leur propre louange. L'Ange donc, dit le docteur angélique, désirant rendre l'esprit de la Vierge appliqué et attentif à ce qu'il lui voulait proposer, la vent étonner d'abord, et sachant que rien ne la peut tant étonner que de s'entendre louer, il commence son discours par ses louanges ; et il n'y a point de flatterie en cela, point de danger de la faire entrer en vanité, parce qu'il sait que son humilité est si bien enracinée, si bien établie et fondée, qu'elle ne peut être tant soit peu ébranlée par aucune secousse de vaine gloire, et il la nomme dès le commencement, mais d'un nom qui exprime ce qu'elle est : il la nomme pleine de grâce.

Aristote dit que le nom est une définition raccourcie qui doit exprimer l'essence de chaque chose ; ce nom de Marie signifie étoile de la mer, dame et souveraine. Ces qualités ne sont que les apanages de la Vierge : son fonds, sa propriété individuelle et comme son essence, c'est d'être pleine de grâce. Pour cela l'ange l'appelle de son vrai nom, quand il dit : *Ave, gratia plena*. Si donc l'apôtre a dit avec vérité que Dieu donne sa grâce aux humbles, et s'il la donne à une âme d'autant plus abondamment qu'elle lui prépare plus de vide et de capacité par son humilité, quel vide, quel abîme et quel anéantissement d'humilité devait avoir celle qui, à l'âge de quatorze ans, avant que de concevoir le Fils de Dieu, est surnommée pleine de grâce : elle était si humble, qu'entendant ses louanges elle se troubla, et ruminait en soi-même pourquoi on la saluait de la sorte, *turbata est in sermone ejus*, non pas *in visu*, car elle était toute accoutumée à voir les anges ; son humilité lui donnait sujet de dire en son esprit : Ange bienheureux, prenez garde à qui vous parlez ; je ne suis pas digne de ces louanges ; peut-être que vous me prenez pour une autre, peut-être n'est-ce pas à moi que vous êtes envoyé. Le saint am-

bassadeur, pour prévenir cette objection, la nomme de son nom ordinaire, *ne timeas, Maria*. Non, non, je ne me trompe point, je ne vous prends point pour une autre, je sais bien votre nom ; et si je ne l'ai pas dit au commencement, c'est à dessein et pour raison : C'est à vous, Marie, c'est à vous que je suis envoyé, non pas à d'autre ; c'est vous qui devez concevoir et enfanter le Fils de Dieu. Elle répond sagement : *Quomodo fiet istud ?* Comment est-ce que cette œuvre s'accomplira, puisque j'ai fait vœu de virginité ?

Ce serait un blasphème horrible et impertinent de soupçonner, comme Calvin, qu'elle ait tant soit peu douté de la toute-puissance de Dieu ; car sa cousine sainte Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, la loue de sa grande foi : *Beata quæ credidisti*. Et l'ange ne la reprend d'incrédulité comme il reprit saint Zacharie ; mais, honorant sa sage conduite, il répond humblement à sa juste demande : *Non dubitavit de effectu, sed qualitatem ipsius quæsitit effectus*, dit saint Ambroise : Elle demande comme se fera cette œuvre, elle suppose donc qu'elle se peut faire et qu'elle se fera. Un esprit tant soit peu raisonnable ne délibère jamais des choses qui ne se peuvent faire, ni même de celles qui ne se doivent pas faire ; elle sait que dans les trésors de la toute-puissance et de la sagesse divine il y a plusieurs moyens par lesquels cette œuvre se peut accomplir ; elle se sent obligée, par fidélité à son vœu, d'exclure cette seule voie qui répugnerait à sa virginité. Et puisque Dieu veut faire ce mystère en elle et par elle, elle croit pouvoir s'enquérir du moyen choisi et ordonné pour cet effet, dans le conseil éternel de la très-sainte Trinité.

En quoi les filles chrétiennes connaîtront de quel parti elles sont, ou du parti de la première Eve, qui nous a perdus, ou du parti de la seconde, qui nous a donné le salut. La première Eve, voyant un mauvais ange en forme de serpent, ne se trouble point ; elle s'amuse à parler avec lui, elle répond à la volée et inconsidérément à la première question qu'il lui propose, elle ajoute foi légèrement et follement à la promesse qu'il lui fait, d'une chose tout à fait impossible. Vous serez, lui dit-il, comme de petits dieux, si vous mangez de ce fruit défendu. Marie au contraire, la seconde Eve, voyant un ange du ciel, un ange envoyé de Dieu, et un ange qui était son gardien, parce qu'il lui parle de concevoir et d'enfanter, elle se trouble, elle ne dit mot d'abord, elle songe en soi-même ce qu'elle doit répondre, elle s'informe de tout le dessein, elle ne veut pas même de la dignité de Mère de Dieu, si c'est avec intérêt de sa virginité. Ainsi une vierge mondaine, qui n'est qu'une fille de la première Eve, qui suit les erreurs et les traces de sa mère, quand un jeune homme la cajole pour la faire consentir au péché, quand il lui proteste que son affection est sincère et qu'il a intention de l'épouser, elle est condescendante, crédule, légère et facile à recevoir les vaines louanges et les promesses trompeuses qu'il lui a faites. Mais une vierge qui est

vraie fille de Marie et qui est de sa suite, se trouble de ces paroles, elle les examine, elle en regarde tous les tenants et les aboutissants, le progrès et la fin, l'apparence et la vérité; elle dit comme Marie : *Quomodo fiet istud?* Comment est-ce que tout ceci réussira? Vous dites que votre amour est sincère, que vous n'en aurez jamais d'autre, que vous m'épouserez si je vous obéis, comme si ce n'étaient pas là les piperies ordinaires dont les hommes passionnés ont coutume de séduire les pauvres filles, comme si une telle et une telle n'avaient pas été séduites par de semblables promesses; ne serais-je pas bien mal avisée, si je ne tâchais de me faire sage, à l'exemple de tant de malheureuses?

Vous dites que vous m'aimez, vous ne le montrez pas; vous aimez votre satisfaction, et voilà tout. Car si vous m'aimiez, vous aimeriez la meilleure partie de vous-même, vous aimeriez mon âme, vous aimeriez mon salut, et vous aimeriez mon honneur; mais vous ne vous souciez point que je perde tout cela, pourvu que vous contentiez votre passion à mes dépens : vous dites que vous m'aimez, mais votre volonté n'est-elle pas muable? Quand vous m'aurez ravi ce que je ne puis perdre deux fois, ne pouvez-vous pas vous changer, une nouvelle affection ne peut-elle pas détourner votre cœur et le divertir ailleurs? Vous m'épouserez si je vous obéis, et si vos parents ne le veulent pas permettre? et si les miens n'y veulent pas consentir? et si vous venez à mourir avant que cela se fasse, que deviendrais-je, étant déshonorée? Mais supposons que vous m'épousiez : quelle estime aurez-vous de moi, m'ayant trouvée si volage? quelle confiance aurez-vous en moi, m'ayant trouvée si peu fidèle et si déloyale à moi-même? quel traitement me ferez-vous, ayant si mauvaise opinion et si peu de confiance en moi? comment voudrez-vous confier votre honneur à celle qui a trahi le sien? ne penserez-vous pas qu'il est d'une fille à peu près comme d'une ville, quand elle est aisément gagnée elle est facilement reprise : Vous m'épouserez si je fais votre volonté : et quelle bénédiction pourra avoir ce mariage, qui se fondera sur un péché mortel, et qui ne se promet qu'à condition d'offenser Dieu? Et puis, quand tout ce que j'ai dit ne serait point, ne suis-je pas du sexe de Marie, ne suis-je pas de sa confrérie, ne suis-je pas sa servante, et n'est-elle pas ma maîtresse? Et quel affront lui ferais-je, si je consentais à vos sollicitations? quel déshonneur serait-ce à une maîtresse si sage, si pure et si sainte, d'avoir une servante si volage, si lascive et si déshonnête? Allez, vous n'êtes pas un bon ange; vous êtes un serpent et un suppôt du démon; je ne dois pas m'arrêter à parler avec vous : pensez-vous que je veuille perdre, par une offense mortelle et pour des promesses trompeuses d'un mariage prétendu, ce que Marie n'a pas voulu perdre sans péché pour être Mère de Dieu? *Quomodo fiet istud, quomodo fiet istud?*

Enfin la Vierge, ayant appris que sa virginité ne serait point inté-

maternité, mais plutôt ornée, consacrée et couronnée, elle n'acquiesce pas seulement à la proposition de l'ange, mais elle fait un vœu solennel et une profession publique d'abaissement, de servitude et d'obéissance à la volonté et au bon plaisir de Dieu : et c'est la troisième vertu que nous devons imiter en elle, pour avoir part à ses intercessions : *Primum in unoquoque genere est mensura reliquorum*. La première fois qu'elle a intercédé pour les hommes dans l'Évangile, ce fut aux noces de Cana, où elle dit à ces pauvres gens : Faites tout ce que mon Fils vous dira; elle nous en dit de même : Je veux vous aider à vous sauver, mais par des moyens convenables et ordonnés de la Providence divine, c'est-à-dire par l'observation des commandements de Dieu. Nous, au contraire, voudrions offenser le Fils et avoir la Mère propice, être les ennemis de Jésus et les favoris de Marie. Elle est l'avocate des pécheurs, non la protectrice du péché; elle est le refuge des pénitents, non l'asile des obstinés, et sa miséricorde l'oblige à aider ceux qui sont tombés, pourvu qu'ils veuillent se relever. Nous lui disons, avec l'Église : *Succurre cadenti*; mais on ajoute : *Surgere qui curat populo*. Elle dit en son Cantique : *Ordinavit in me charitatem*; sa charité est bien réglée, elle aime plus ce qui est plus aimable, elle aime plus son fils naturel que ses enfants adoptifs, elle a plus de zèle pour la gloire du Créateur que pour le bien des créatures, et partant elle en doit user de la sorte.

Car supposons qu'il y ait en cette ville une dame en grande réputation de charité et de miséricorde : elle a un fils unique, qu'elle aime plus que son cœur, parce qu'en effet il est très-aimable pour ses rares et excellentes qualités; vous le voulez assassiner, ou par inimitié ou pour voler ses biens : si vous disiez à sa mère : Madame, je désire faire mourir votre fils, mais je crains le prévôt et la justice, et ainsi je vous prie d'une courtoisie; tenez, voilà un présent que je vous fais, pendant que je tuerai votre fils demeurez à la porte, afin que personne n'y entre; et si les gens de la justice y viennent, opposez-vous à eux et empêchez-les de me prendre : car, si vous ne le faites, je dirai que vous n'êtes pas si bonne, ni si charitable qu'on dit, quelle conséquence serait-ce que cela, quelle prière, quel raisonnement, et quel est l'homme tant soit peu raisonnable, qui entendant vos paroles n'assurât que vous êtes privé de jugement et de sens commun? C'est néanmoins ce que vous faites à la Vierge : vous voulez mettre à mort son Fils, vous voulez crucifier son bien-aimé par vos blasphèmes, par vos adultères et par vos autres crimes : *Rursus crucifigentes sibi metipsis Filium Dei*; vous dites à la Vierge : Voilà le tribut d'un chapellet, ou de quelqu'autre dévotion que je vous paie, tenez-vous à la porte, opposez-vous à la justice de Dieu, empêchez que la vengeance du ciel ne me surprenne en l'ardeur de mes crimes; et si vous ne le faites, je dirai que vous n'êtes pas si charitable et si pieuse qu'on

vous prêche. Sa miséricorde ne l'oblige pas à cela, parce qu'elle a plus d'obligation à son Fils qu'à ses serviteurs; elle dit en l'Écriture : *Ego mater pulchræ dilectionis*, mais elle ajoute, *Et timoris*; il la faut aimer, mais il la faut craindre d'une crainte filiale, il faut craindre de lui déplaire en déplaisant à son Fils, il faut craindre de perdre ses bonnes grâces en perdant la grâce de Dieu; il la faut invoquer, non pas pour avoir sujet de persévérer au péché, mais afin d'obtenir secours pour s'en retirer; il la faut invoquer, afin que par la pratique des bonnes œuvres et l'imitation de ses vertus, nous nous rendions dignes des promesses de son Fils, auquel soit honneur, gloire et bénédiction en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON V.

De Marie visitant sa cousine sainte Elisabeth.

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione.
(S. Luc, I.)

Le Fils de Dieu a tant d'inclination de faire du bien aux hommes, qu'il en avance souvent le temps, qu'il en prévient l'espérance et l'attente. L'ange avait dit à saint Joseph qu'il délivrerait les âmes de leurs péchés, en suite de ce qu'il serait nommé Jésus. Il n'attend pas qu'on lui ait imposé ce nom pour en exercer l'office : aussitôt qu'il est conçu dans les entrailles de la Vierge, il veut délivrer du péché originel le petit Jean-Baptiste, son précurseur : à cet effet il inspire sa mère d'aller promptement en la maison de sainte Elisabeth, pour y accomplir le dessein si charitable et si conforme à la fin pour laquelle il est venu en ce monde. Quand vous communiquâtes le don de prophétie à votre cousine en la saluant, ô sainte et bienheureuse Vierge, vous ne lui donnâtes que ce que vous aviez en très-grande abondance : elle prophétisa l'accomplissement de toutes les promesses que l'ange vous avait faites, et vous prophétisâtes que la voix de toutes les nations ferait un écho des louanges qu'elle vous donnait; elle vous dit : *Beata es quæ credidisti*, vous répondites : *Beatam me dicent omnes generationes* : c'est pour accomplir une partie de cette prophétie que nous vous appelons cent et cent fois bénie et bienheureuse entre toutes les femmes quand nous vous saluons par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Fit paraphrasis totius Evangelii hujus festi, et ad singula verba notantur instructiones pie et morales quæ inde elici possunt.

Il est assez malaisé de dire de qui on célèbre aujourd'hui la solennité, si c'est une fête du Fils de Dieu ou de la Vierge, de sainte Elisabeth ou de saint Jean-Baptiste. Oui, c'est la fête de Jésus, c'est sa première épiphanie, sa première manifestation, la première opération, et effusion de sa grâce, et le premier miracle qu'il a fait hors de sa

sainte Mère. Oui, c'est une fête de la Vierge, c'est le jour auquel elle est reconnue, honorée et publiée pour Mère de Dieu. C'est la fête de sainte Elisabeth, c'est le jour auquel elle reçoit la plénitude du Saint-Esprit, le don de prophétie, la connaissance des mystères surnaturels, et qu'elle en fait profession publique. C'est la fête de saint Jean-Baptiste, c'est le jour auquel il commence d'être saint, il est affranchi du péché originel, il reçoit par avance l'usage de raison, il est fait prophète et plus que prophète, il est créé précurseur du Messie, il en exerce l'office, il le reconnaît, l'adore et le fait connaître à sa mère. C'est ce qui me donnera sujet d'interrompre aujourd'hui la coutume que j'ai de diviser mon discours en trois ou quatre points pour parcourir l'Évangile en le paraphrasant, et marquant sur chaque parole les réflexions de piété que nous y pouvons faire, et les instructions morales que nous en devons retirer pour la conduite de notre vie.

In diebus illis, en ces jours, c'est-à-dire incontinent après l'incarnation; car l'ange ayant fait son ambassade se retira, *Discessit ab ea Angelus* (S. Luc, I, 38); pour nous faire savoir qu'aucune créature ne devait coopérer à ce grand œuvre que la seule Vierge. Cette incomparable donc ayant donné son consentement, le Saint-Esprit forma de son précieux sang le corps adorable de Jésus, et il y créa une âme raisonnable, joignant personnellement ce corps et cette âme à la divinité du Verbe. Mais qui nous fera l'honneur de nous faire entrer en ce sanctuaire du cœur déifié de Jésus, pour y voir les dispositions de son âme sainte au premier instant de sa création, pour savoir quelle a été la première production de son esprit, le premier mouvement de sa volonté, le premier usage de sa raison, et la première effusion de son amour : sa première élévation vers Dieu son Père, son premier entretien avec lui, et le premier acte de vertu qu'il a exercé pour sa gloire ?

Saint Paul nous l'enseigne écrivant aux Hébreux : il dit que le Sauveur entrant au monde, non après qu'il y fut entré, mais en y entrant, *Ingressus mundum*, c'est-à-dire au premier instant de sa conception, il éleva son esprit à Dieu, et lui dit : Mon Père, je viens en ce monde pour faire votre volonté; me voici tout prêt de l'accomplir parfaitement et sans délai. *Tunc dixi : Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*. Quelle est la volonté de Dieu? Le même Apôtre dit aux Thessaloniens, que c'est notre sanctification : c'est ce qui a fait venir le Sauveur en ce monde comme il dit lui-même : *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant*. Je suis venu pour donner aux hommes la vie de grâce, la première grâce, *Ut vitam habeant*; pour leur donner l'accroissement et l'augmentation de la grâce, *Abundantius habeant*. Il le peut faire sur-le-champ et sans différer tant soit peu; et comme il n'y a personne au monde qui lui soit plus cher après sa mère que sainte Elisabeth et le fruit qu'elle porte, il

presse sa mère d'aller promptement en sa maison pour donner à l'enfant qui doit être son précurseur la première grâce sanctifiante, et à sainte Elisabeth la seconde, c'est-à-dire l'augmentation et l'accroissement de la grâce. Un grand secret pour faire notre salut, et pour devenir parfait, c'est d'imiter Jésus en ce point, nous appliquer promptement et sérieusement à ce qui est de notre vocation, nous dire souvent à nous-même : *Ad quid venisti*, à quelle fin suis-je en telle et telle conditions ? Il me faut tendre à ce but de tous les efforts de mon âme, et sans retarder d'un moment. A quelle fin suis-je prêtre ? Pour être médiateur entre Dieu et les hommes, pour offrir à Dieu les vœux et les prières des hommes, pour communiquer aux hommes les grâces et les bénédictions de Dieu : il faut donc que je m'en rende digne, que je prie Dieu, que je dise l'office et que je célèbre la messe si attentivement, si dévotement et si saintement que je puisse apaiser Dieu et gagner ses bonnes grâces. Pourquoi suis-je curé, confesseur ou prédicateur ? Pour procurer le salut de mes paroissiens, de mes pénitents et de mes auditeurs ; il faut donc que je ferme les yeux aux respects humains pour instruire, pour reprendre, pour refuser l'absolution à ceux qui en sont indignes, et dire les vérités comme je dois. Pourquoi suis-je marié ? pour élever mes enfants en la crainte et l'amour de Dieu, pour en faire de bons chrétiens, pour leur enseigner les solides vertus par mes paroles et mes exemples : il faut donc que je mortifie ce qui m'en peut empêcher, la trop grande tendresse que j'ai pour eux, le désir trop ardent que j'ai de les enrichir et agrandir, le peu de soin que j'ai de ne rien dire ou faire en leur présence qui les puisse mal édifier : *Tota ratio damnationis, est mala administratio conditionis*, dit Tertullien : La vraie cause de la damnation de plusieurs, c'est qu'ils ne font pas leur devoir en leur vocation, et la plupart ne s'en confessent point.

Exurgens Maria. Elle avait une très-grande et très-puissante inclination à la retraite et à la solitude, et elle la quitte pour exercer les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles, pour sanctifier saint Jean et pour rendre service à sainte Elisabeth : ainsi vous ferez très-bien de renoncer quelquefois à vos propres intérêts ou à vos dévotions particulières, pour exercer les œuvres de charité envers le prochain ; garder la maison pendant la prédication, pour y envoyer vos serviteurs ; n'entendre qu'une messe un jour de fête et garder les enfants pendant que la nourrice ou la gouvernante l'entendent, afin qu'elles y assistent avec plus d'attention ; vous priver quelquefois de la communion, pour donner le loisir à vos gens d'aller à confesse et de communier pendant que vous gardez le logis.

Abiit in montana ; quo enim Deo plena nisi in superiora conscenderet, dit saint Ambroise (l. II in S. Lucam). Les montagnes, qui sont plus proches du ciel, qui ont un air plus pur et plus sain, et qui reçoivent les rayons du soleil les premières, représentent les reli-

gions réformées, les monastères bien réglés, dont il est dit : *Suscipiant montes pacem populo*. Il faut être plein de Dieu pour s'y acheminer avec bon succès, car le même saint Ambroise nous dit : *Unusquisque prius sanandus est, ut ascendere possit in montem* (l. V, in S. Luc.). D'où vient que anciennement les monastères étaient si peuplés, qu'il y avait des huit cents, des neuf cents ou mille religieux en une seule abbaye, et des millions d'anachorètes au désert ? C'est que les séculiers étaient vertueux et dévots, et que par une sainte vie ils se disposaient à être appelés de Dieu à une plus haute perfection en la solitude du désert ou en la retraite d'un monastère. A présent la jeunesse, s'adonnant aux débauches et aux dissolutions qui offensent Dieu, mérite d'être privée de la vocation à un état si relevé et si heureux. *Non sequitur ad excelsa, non ascendit ad sublimia* : elle ne va pas après la Vierge, dont il est dit : *Abiit in montana*.

Cum festinatione. Elle va promptement par les champs, pour apprendre aux vierges, dit saint Ambroise, à ne se pas plaire à paraître en public, à ne s'arrêter pas en la rue, exposées à la vue de hommes, et que lorsqu'elles sont obligées de sortir de la maison elles doivent être soigneuses d'y rentrer le plus tôt qu'il leur est possible et s'y tenir retirées. Au langage du Saint-Esprit, une fille coureuse et une fille lascive sont une même chose ; car au chapitre premier des Cantiques, où nous avons : *Ne vagari incipiam*, une autre lettre dit : *Ne fiam sicut meretrix*. Si la Vierge se hâte de marcher, c'est encore parce qu'elle va pour sanctifier saint Jean : car quand il est question d'affranchir une âme du péché originel ou du mortel, on ne saurait se trop hâter, tant parce que c'est un très-grand mal que d'être un seul moment en la disgrâce de Dieu et l'objet de sa haine, qu'à cause du danger de damnation éternelle où l'on tomberait si on mourait en cet état. On vous vient appeler pour aller entendre à confesse un malade et lui porter le Fils de Dieu, comme la Vierge le porta à saint Jean ; vous dites : J'irai après dîner, qu'on me laisse manger en repos ; ou vous remettez au lendemain, disant qu'il est trop tard. Et si le malade meurt la nuit ou pendant que vous dînez, qui en répondra devant Dieu ? Pourrez-vous jamais vous en bien consoler ? Cet accident n'arrive que trop souvent ; mais quand il n'arriverait qu'une fois en mille ans, c'est un mal infini et infiniment déplorable, puisqu'il est sans ressource et pour une durée infinie. Ecoutez ce que saint Augustin dit de ceux qui meurent sans baptême ou sans absolution, et ce que les chrétiens de son temps en pensaient : *Si ministri desunt, quale exitium sequitur eos qui de isto sæculo vel non regenerati exeunt, vel ligati ! Qualis luctus fidelium suorum qui eos in æternæ vitæ requiæ non habebunt* (S. Aug., epist. 108, ad Honoratum) ! Quand il n'y a point de prêtres en une paroisse, quel dommage sera-ce pour ceux qui meurent sans être régénérés par le baptême, et pour ceux qui

meurent sans être déliés de leurs péchés par l'absolution ! Quel regret sera-ce pour leurs parents, qui ne les auront pas avec eux au repos de la vie éternelle ! Sainte Elisabeth, grosse de six mois, pouvait tomber montant un escalier, ou se trouver mal et se blesser par quelque autre accident, et son fils eût été perdu pour jamais. La Vierge, craignant un danger de si grande importance, marche promptement et se met hors d'haleine en montant : *Abit in montana cum festinatione.*

In civitatem Juda. Omnis enim animæ quæ verbum Dei mente concepit, virtutum statim celsa cacumina gressu descendit amoris, quatenus civitatem Juda, id est confessionis et laudis arcem penetrare, et usque ad perfectionem fidei, spei et charitatis, quasi tribus in ea mensibus valeat commorari, dit le vénérable Bède (*apud D. Thom., in Catena aurea*). Une âme qui a conçu le Verbe divin en son cœur tâche de marcher à grands pas vers la montagne de la perfection, pour arriver en l'une des villes de Judée, c'est-à-dire pour y louer et glorifier son Dieu ; car Judée signifie louange et confession, et pour y exercer les actes des trois vertus théologiques, représentées par les trois mois que la Vierge demeura chez Elisabeth, sa cousine.

Et intravit in domum Zachariæ. Elle entre en la maison de Zacharie, mais il n'est pas dit qu'elle le salua, afin que les vierges apprennent ce que saint Ambroise leur a dit depuis (*l. V, in S. Luc., sub initium*) : *Trepidare virginum est, et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri* : que c'est le propre des vierges d'être timides, de trembler à la rencontre des hommes, de redouter toutes leurs paroles. La Vierge n'avait rien à craindre sur ce sujet ; mais l'Évangéliste ne dit pas qu'elle l'ait salué, afin que les filles en reçoivent cette instruction. Si elle le salua, ce fut par signe, parce qu'il était sourd et muet. Sur quoi nous devons admirer et appréhender la justice de Dieu, qui punit toujours plus qu'elle ne menace : Dieu n'avait menacé que de la mort nos premiers parents s'ils mangeaient du fruit défendu, et il a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son visage et aux misères de cette vie, et la femme aux incommodités de la grossesse et aux douleurs de l'enfantement ; l'ange avait seulement dit à Zacharie qu'il serait muet, en punition de son incrédulité : il a une punition bien plus grande, il n'est pas seulement muet, il est sourd même pendant les trois mois du séjour de la Vierge en sa maison, et par conséquent il est privé des belles paroles, des saintes conférences et des sacrés colloques qui se passèrent en ces trois mois entre la Vierge et sainte Elisabeth. Votre incrédulité est bien plus grande et plus coupable que la sienne, vous êtes bien plus obligé d'ajouter foi à la parole de Dieu que lui à celle de l'ange : vous y manquez, vous serez sourd, muet, aveugle et privé de l'usage de tous vos sens ; non pendant neuf mois, comme Zacharie, mais une éternité tout entière ; vous n'assisterez point aux conférences et aux sacrés colloques que le

Fils de Dieu aura avec sa Mère et ses saints dans le ciel.

Et salutavit Elisabeth. Marie dément en ceci le proverbe qui dit que les honneurs changent les mœurs ; elle est honorée depuis peu de la divine maternité, elle est devenue incomparablement plus grande, plus sainte et plus relevée que sa cousine, cependant elle la prévient, la saluant la première ; elle n'a point diminué son humilité accoutumée ; ce qui fait que saint Bernard, admirant l'excellence de cette humilité, s'écrie (*hom. 4, super Missus, paulo ante finem*) : *Quæ est hæc tam sublimis humilitas, quæ cedere non novit honoribus, insolescere gloria nescit ? Non magnum est esse humilem in abjectione, magna prorsus et rara virtus humilitas honorata. Videas plerosque in Ecclesia de ignobilibus nobiles, de pauperibus divites factos, subito intumescere, pristina oblivisci abjectionis, genus quoque suum erubescere, et infimos dedignari parentes videas, et homines pecuniosos ad honores quosque ecclesiasticos pervolare : moxque sibi applaudere sanctitatem, vestium duratizat mutatione, non mentium, et dignos se existimare dignitate ad quam ambiendo pervenerunt, quodque, si audeo dicere, adepti sunt nummis, attribuerent meritis. Omitto autem de his quos excaecat ambitio, et honor ipse superbiendi eis materia est. Sed video, quod magis doleo, post spretam sæculi pompam, nonnullos in schola humilitatis superbiam magis addiscere, ac sub alis mitis humilisque magistri gravius insolescere, et impatientes amplius fieri in claustro quam fuissent in sæculo. Quodque magis perversum est, plerique in domo Dei non patiuntur haberi contemptui, qui in sua nonnisi contemptibiles esse potuerunt : ut quia videlicet ubi a pluribus honores appetuntur ipsi locum habere non meruerunt, saltem ibi honorabiles videantur, ubi ab omnibus honores contemnuntur. Et ibidem (*hom. prima super Missus, paulo post medium*) :*

Pulchra permixtio virginitatis et humilitatis : nec mediocriter placet Deo illa anima, in qua et humilitas commendat virginitatem, et virginitas exornat humilitatem. Sed quanta putas veneratione digna est, in qua humilitatem exaltat sæcunditas, et partus consecrat virginitatem ? Audis virginem, audis humilem ; si non potes virginitatem humilis, imitare humilitatem virginis. Laudabilis virtus virginitas, sed magis necessaria humilitas, illa consulitur, ista præcipitur, ad illam invitatis, ad istam cogervis. De illa dicitur : Qui potest capere capiat ; de ista dicitur : Nisi quis efficiatur sicut parvulus iste, non intrabit in regno cælorum. Illa ergo remuneratur, ista exigitur. Potes denique sine virginitate salvari : sine humilitate non, potes. Potest inquam placere humilitas, quæ virginitatem deplorat amissam : sine humilitate autem, audeo dicere, nec virginitas Marie placuisset.

Combien sublime est cette humilité, qui ne s'élève point dans les honneurs, qui ne s'enfle point par la gloire ! Ce n'est pas chose merveilleuse que d'être humble dans l'abjec-

tion, mais c'est une vertu bien grande et bien rare d'être humble quand on est honoré. Vous en voyez plusieurs dans l'Eglise qui, étant devenus nobles et riches de pauvres et de roturiers qu'ils étaient, s'enflent en moins de rien, oublient leur bassesse précédente, ont honte de leur extraction, dédaignent ceux de leurs parents qui sont de basse condition. Vous voyez des riches qui, s'étant élevés aux honneurs ecclésiastiques par de l'argent, se flattent, comme s'ils étaient devenus saints par ce changement d'habit sans avoir changé d'esprit, et qui s'estiment dignes d'une qualité qu'ils ont acquise par ambition, et qui attribuent à leurs mérites ce qu'ils ont acheté à beaux deniers comptants. Je ne veux point parler de ces gens que l'ambition aveugle, et qui deviennent superbes par les honneurs qu'on leur fait; mais, ce qui est plus déplorable, j'en vois quelques-uns qui, après avoir méprisé les pompes du monde, apprennent l'orgueil en l'école d'humilité, et sont plus insolents sous les ailes d'un maître humble et débonnaire, plus impatients dans un cloître qu'ils n'auraient été dans le monde; et ce qui est encore plus déréglé, plusieurs qui étaient méprisables en leur maison, ne veulent pas être méprisés en la maison de Dieu, afin que n'ayant pu recevoir de l'honneur dans le monde, où il est brigué de chacun, ils soient honorés en la religion, où l'honneur est méprisé de tous. Voilà ce que dit saint Bernard; et ailleurs, adressant sa parole aux vierges, il leur dit :

Il n'est rien de si beau que l'union de l'humilité avec la virginité; et une âme est très-agréable à Dieu, en laquelle l'humilité rend la virginité plus recommandable, et la virginité embellit l'humilité. Mais combien glorieuse et digne d'honneur doit être la Mère de Dieu, en laquelle la fécondité rehausse l'humilité, et où l'enfantement consacre la virginité! Vous apprenez qu'elle est vierge et qu'elle est humble: si vous ne pouvez plus imiter la virginité de la Vierge, imitez au moins son humilité. La virginité est une vertu très-louable, mais l'humilité est plus nécessaire: celle-là est de conseil, mais celle-ci est de précepte; on vous invite à celle-là, on vous contraint à celle-ci. De la virginité il est dit: Que celui qui la peut garder la garde; de l'humilité il est dit que celui qui ne se rendra semblable à un petit enfant, n'entrera pas au royaume des cieux. La virginité est récompensée, l'humilité est commandée. Vous pouvez être sauvée sans la virginité, si vous êtes mariée, mais non pas sans l'humilité. Une âme bien humble, qui regrette la perte de sa virginité, peut plaire à son Créateur; mais j'oserai dire que sans l'humilité, la virginité même de Marie n'eût pas été agréable à Dieu. Mais il a tant agréé en elle l'assemblage de ces deux vertus, qu'il a fait que ses paroles ne sont pas seulement significatives, mais efficaces et opératives comme celles de Dieu: car sitôt que sainte Elisabeth entendit la voix de sa cousine, elle en ressentit les effets.

Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans. Qui n'admira cette merveille? le Verbe divin s'est incarné, le roi du ciel est descendu en terre, et personne n'en sait rien: il ne le fait point savoir aux grands ni aux sages du monde, ni même aux saints; saint Joseph, qui a été choisi pour époux de sa Mère et pour nourricier de l'enfant, ne sait pas encore ce mystère, il ne le saura que dans trois mois, et il est révélé à un enfant. Pourquoi à un enfant? Parce que Dieu est enfant, et qu'un enfant est vrai Dieu; et par hommage à cette divine enfance, il révèle ce secret à un enfant, il lui communique deux vies, la vie humaine et la vie de grâce: n'ayant pas auparavant l'usage de raison, il n'avait que comme une vie de plante; étant en péché originel, il n'avait pas la vie surnaturelle: il reçoit l'usage de ces deux vies, il reconnaît son Sauveur, il tressaille de joie, il se met à genoux pour lui rendre ses devoirs, il désire sortir de son cachot pour commencer de faire l'office de précurseur, et publier au monde l'avènement de son rédempteur.

Et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth. Sainte Elisabeth est remplie du Saint-Esprit avant que de publier les louanges de Marie, afin que la Vierge ait cet honneur d'être louée, distinctement et en divers temps, des trois Personnes de la très-adorable Trinité: car le Père l'a louée par la bouche de saint Gabriel; le Fils l'a souvent bénie et saluée de sa propre bouche, et le Saint-Esprit la loue aujourd'hui par la bouche de sainte Elisabeth. *Et exclamavit:* elle s'écrie, comme cette autre femme de l'Evangile haussa sa voix en disant au Sauveur: Bienheureux le ventre qui vous a porté! Parce que celui qui, étant rempli du Saint-Esprit, loue le Fils de Dieu ou sa sainte Mère, voudrait se faire entendre aux quatre coins du monde et au milieu, pour inviter toutes les créatures à l'aider en ce saint exercice, disant, comme saint Augustin: *Nolo amare solus, nolo laudare solus: magnificate Dominum mecum.*

Benedicta tu in mulieribus. Elle commence son éloge par où l'Ange a fini le sien, parce que les hommes et les anges se doivent associer pour faire le panégyrique et célébrer les louanges de la Vierge et de son Fils. Vous êtes bénie entre les femmes, vous avez la bénédiction qui était donnée aux femmes de la loi ancienne, c'est-à-dire la fécondité; vous avez la bénédiction des filles de la loi de grâce, c'est-à-dire la virginité: car le sacré fruit de votre ventre est un fruit de bénédiction, c'est un fruit qui ne fait pas tomber la fleur, c'est un fruit qui ne charge point l'arbre qui le porte.

Et benedictus fructus ventris tui. Les pensées de saint Bernard sur ces paroles (*hom., 3 super Missus, ante medianum*): *Benedictus fructus ventris tui, non quia tu benedicta, ideo benedictus fructus ventris tui: sed quia ille te prævenit in benedictionibus dulcedinis, ideo tu benedicta. Vere etenim benedictus fructus ventris tui, in quo benedictæ sunt omnes*

gentes. De cujus plenitudine, tu quoque accepisti cum cæteris, et si differentius a cæteris, ac propterea quidem benedicta tu, sed in mulieribus; ille vero benedictus non in hominibus, non inter angelos, sed qui est, ut ait Apostolus, super omnia benedictus Deus in sæcula. Benedictus fructus ventris tui. Benedictus in odore, benedictus in sapore, benedictus in specie. Hujus odoriferi fructus fragrantiam sentiebat, qui dicebat: Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus. An non vere benedictus cui benedixit Dominus? De sapore hujus fructus quidam quod gustaverat taliter eructabat dicens: Gustate, et videte, quoniam suavis est Dominus. Audisti de odore, audisti de sapore, audi et de specie: Speciosus forma præ filiis hominum, propterea benedixit te Deus in æternum.

Ce n'est pas parce que vous êtes bénie, que le fruit de votre ventre est béni; mais au contraire, vous êtes bénie parce qu'il vous a prévenue de ses bénédictions; car il n'est pas seulement béni, mais il est la source de toute bénédiction, et vous avez reçu de sa plénitude avec les autres, et plus abondamment que les autres: pour ce, vous êtes bénie entre toutes les femmes. Mais il n'est pas seulement béni entre tous les hommes, ni les anges, mais il est, comme dit l'Apôtre, béni sur tous et digne d'honneur en tous les siècles. C'est un fruit béni et agréable en son odeur et en sa couleur; le patriarche Isaac pressentait la suavité de ce fruit odoriférant, quand il disait: L'odeur de mon fils est comme celle d'un champ qui est en fleur et qui est béni de Dieu. Et le prophète royal, ayant goûté la douceur de ce fruit, s'écriait: Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux; admirant sa beauté, il lui disait: Vous êtes le plus beau entre tous les enfants des hommes, pour ce que le Seigneur vous a comblé de bénédiction pour jamais.

Unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur daigne me visiter? Ce bonheur vous vient de la miséricorde divine, qui, comme dit votre cousine, s'exerce sur la postérité de ceux qui le craignent: et il la veut exercer sur votre enfant, le retirant de la misère du péché originel où il est.

Unde hoc mihi? Ce bonheur vous vient de la bonté de Dieu, qui veut que la divine maternité de votre cousine soit reconnue et publiée au monde par la plus digne mère qui soit sur la terre après elle, et vous êtes sans doute la plus digne.

Unde hoc mihi? Ce bonheur vous vient de l'amour et de la bonne volonté que votre divin neveu a pour son cousin votre fils, voulant employer trois mois à le sanctifier, à le perfectionner et à le rendre digne d'être son prophète, son précurseur, son martyr, son favori et le plus grand de tous les enfants des hommes.

Unde hoc mihi? Ce bonheur vous vient de l'humilité de votre cousine, qui, ayant protesté à l'Ange qu'elle est la servante du Seigneur, le veut montrer par effet rendant service à sa servante.

Beata quæ credidisti, quoniam (1) *perfectentur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.* Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, votre foi a mérité que Dieu accomplisse tout ce qu'il vous a dit par son Ange. On peut remarquer en l'Évangile que le Fils de Dieu attribuait ordinairement les effets de ses miracles à la foi de ceux pour qui il les faisait: Nous sommes donc obligés à la Vierge de la naissance de Jésus, de sa vie, de sa Passion et de ses autres mystères, puisqu'elle en a mérité l'accomplissement par l'excellence de sa foi.

Elle ne fait pas comme plusieurs d'entre nous: quand on nous loue en compagnie, nous en sommes ravis; il n'y a musique, pour harmonieuse qu'elle soit, qui nous soit si agréable, nous y faisons réflexion avec complaisance: la Vierge détourne au contraire adroitement le discours de ses vertus, que sa cousine avait commencé, pour les attribuer à Dieu et l'en reconnaître l'auteur; elle s'applique toute à lui, elle élève son esprit et son cœur à lui, elle célèbre ses louanges, et avec tant de plaisir qu'elle n'a point tant parlé en tout l'Évangile comme en cette occasion: elle reconnaît, elle adore et publie ses divines perfections: sa souveraineté, en disant: Mon âme magnifie le Seigneur; *Fecit mihi magna qui potens est*, le Tout-Puissant a fait de grandes choses en moi; sa providence, *Esurientes implevit bonis*; il a rempli de bien les faméliques; sa bonté qui l'a porté à être notre Sauveur, *In Deo salutari meo*; sa miséricorde qui s'exerce de génération en génération sur ceux qui le craignent; sa justice qui a humilié les orgueilleux et élevé les humbles; sa fidélité à garder les promesses qu'il avait faites aux patriarches. Elle dit donc:

Magnificat anima mea Dominum: Mon âme glorifie le Seigneur: *Magnificat, magnum facit*: Comment est-ce que cela s'entend? Dieu peut-il être glorifié? Non pas en soi, mais en nous, quand nous concevons une haute idée de sa gloire, que nous l'admirons, que nous l'en louons, nous en sommes bien aises, que nous avons grande estime de sa puissance infinie, de sa sagesse, de sa bonté et de ses autres perfections; si on présentait plusieurs miroirs à ce crucifix, ils le représenteraient diversement, selon la diversité de leur glace et de leur figure: un miroir convexe et élevé le représenterait fort petit, un miroir concave et enfoncé le représenterait fort grand: Dieu est fort petit en l'esprit et au cœur de l'âme mondaine, qui est tout élevée et tout enflée d'orgueil: elle en fait moins d'état que d'une pièce d'argent, ou d'une volupté sensuelle; mais il est très-grand en l'esprit et au cœur de l'âme choisie, qui est humble et abaissée jusqu'au centre de son néant: elle estime plus Dieu que tout ce qui est au ciel et sur la terre, plus que cent mille millions de mondes, et elle dit, comme la Vierge: *Magnificat anima mea Dominum.*

Magnificat. Ce mot exprime une action continuelle qui se fait sans interruption: les autres saints disent en l'Écriture: Je louerai

(1) Quoniam, id est propterea, sicut: Clamavi ad te, quoniam exaudisti me.

le Seigneur, je l'exalterai, je le magnifierai ; ou bien : Je l'ai loué et glorifié. La Vierge dit : *Magnificat*, je le magnifie, parce qu'elle le faisait et le fait encore continuellement jour et nuit, au passé, au présent, au futur, dans le temps et dans l'éternité.

Anima mea, omnia quæ intra me sunt, c'est-à-dire qu'elle le glorifiait et le louait de tout l'effort de son cœur, de toutes les parties, de toutes les puissances et de toutes les passions de son âme : *Et exultavit spiritus meus* ; elle ne dit pas mon esprit tressaille ; mais *a tressailli* de joie, parce que son âme a toujours magnifié Dieu, mais elle n'a pas toujours tressailli de joie ; elle a souvent été affligée et plongée dans une extrême tristesse, comme en la passion de son Fils : *O quam tristis et afflicta fuit illa benedicta !*

Exultavit spiritus meus. L'esprit, c'est la partie supérieure de l'âme, qui est le propre sujet des joies solides et célestes, et qui les répand quelquefois en la partie inférieure et sur le corps : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum*.

Exultavit spiritus meus in Deo. Ce mot *in Deo* montre l'erreur des voluptueux, qui s'imaginent qu'il n'y a point de joie en ce monde que pour eux, et que la vie des serviteurs de Dieu est une vie fâcheuse, triste ou mélancolique. Et c'est tout au contraire ; les réjouissances des gens du monde sont vaines, impures et temporelles ; mais les joies des âmes dévotes sont solides, pures et éternelles ; l'objet des joies mondaines, c'est une satisfaction passagère en un festin, ou dans un lieu infâme ; c'est un acteur qui joue bien son personnage en la comédie, ou un baladin qui saute de bonne grâce en la danse ; y a-t-il rien de plus vain : *Universa vanitas omnis homo vivens*. L'objet des joies spirituelles, c'est Dieu, qui est le précis, le ramas et l'assemblage de tout bien : *Exultavit spiritus meus, in Deo*. Mais seriez-vous bien si grossier et si brutal, que de vous persuader que Dieu ne soit pas plus capable de donner du plaisir et de la joie à une âme qu'un morceau de viande, ou que toute autre créature ? Les joies des voluptueux sont impures, détrempées de fiel et d'absinthe, sont des roses entées sur des épines de jalousie ; d'envie, de vengeance et d'autres passions. Les joies des âmes choisies sont pures, parfaites et entières, et sans mélange d'amertume : *Gaudium vestrum sit plenum*. Et quand il n'y aurait point d'autre différence, la joie du voluptueux n'est qu'en la partie inférieure de l'âme ; la supérieure n'y participe pas, l'esprit y répugne et en est gêné par les remords de la conscience ; il n'ose faire réflexion sur la joie, il ne se peut réjouir de sa réjouissance, il ne peut dire, comme l'âme dévote : *Gaudens gaudebo exultabo et lætabor* (*Isa.*, LXI, 10 ; *Psal.* XXX, 8).

La joie qu'on prend en la créature est passagère, et pour un peu de temps ; elle aboutit à un deuil éternel : *Extrema gaudii lætus occupat ; si multis annis vixerit homo, et in his omnibus lætatus fuerit, meminisse*

debet tenebrosi temporis et dierum multorum qui cum venerint, vanitatis arguentur præterita.

L'âme choisie passe d'une joie à l'autre, les délices spirituelles qu'elle a en cette vie se terminent par une joie qu'elle aura dans le ciel et qui ne finira jamais, *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis* (*S. Joan.*, XVI, 22), parce que l'objet de sa joie c'est Dieu, qui est immortel, immuable, invariable et éternel : *Exultavit spiritus meus in Deo salutari meo* : quand la Vierge parle de la souveraineté de Dieu, elle l'appelle Seigneur sans adjonction, *Magnificat anima mea Dominum* ; mais quand elle parle de la Rédemption, elle ne l'appelle pas simplement Sauveur, mais son Sauveur, parce qu'il l'a sauvée d'une manière toute spéciale, car il ne l'a pas délivrée, mais préservée de tout péché : elle a reçu un grand avantage de cette qualité de son Fils : sitôt qu'il a été Sauveur, il l'a faite mère de Dieu ; il a été longtemps Seigneur avant que d'être le sien, mais il n'a jamais été Jésus sans être le Sauveur, le Fils, le bien-aimé, la gloire et les délices de la Vierge, *In Deo salutari meo*.

Voilà tout le texte de l'Évangile que l'Église nous a lu ce matin, d'où nous devons apprendre qu'au lieu que les âmes mondaines se visitent et s'associent pour détracter du prochain, ou dire d'autres paroles criminelles, comme les mouches s'assemblent pour s'attacher à un fruit qui se gâte pour en sucer les ordures, quand les bonnes âmes se visitent et conversent ensemble, c'est pour louer Dieu de compagnie et pour s'exciter à la dévotion, comme les abeilles s'assemblent pour composer les gâteaux de miel et de cire. Prions Dieu que comme la Vierge, visitant sainte Elisabeth, porta en sa maison le Verbe incarné et sanctifia toute sa famille, ainsi nos visites actives et passives, et toutes nos conversations servent à faire habiter le Fils de Dieu au milieu de nous, à sanctifier nos âmes, à produire sa grâce en nos cœurs et à imiter sa gloire. Amen.

SERMON VI.

De Marie grosse de Jésus.

Factum est autem cum essent ibi impleti sunt dies ut pareret.

La Vierge et saint Joseph étant arrivés en Bethléem, Marie se trouva à son terme (*S. Luc.*, II).

Salomon, avec toute sa sagesse, est extrêmement empêché de comprendre un des mystères de notre religion, il le trouve si difficile qu'il confesse son ignorance et qu'il avoue que son esprit, tout prophétique qu'il est, n'y peut atteindre : *Tria mihi difficilia sunt, et quartum penitus ignoro : viam aquilæ in cælo, viam colubri super terram, viam navis in medio mari, viam viri in adolescentia*, ou selon l'hébreu, *in adolescentula* (*Prov.*, XXX) ; trois choses me semblent difficiles à reconnaître : la voie d'un aigle en l'air, la voie d'un serpent sur la terre, celle d'un vaisseau sur la mer ; mais ce qui est au delà de toutes mes conceptions, ce que j'ignore entièrement, c'est

la vole et la demeure, les pensées, les des-seins et les opérations de l'Homme-Dieu, dans le sein d'une vierge. Certes, c'est une merveille capable de ravir en admiration, non-seulement l'esprit de Salomon et des autres prophètes, mais des plus hauts séraphins, de voir que le Fils de Dieu ne s'est pas contenté de se faire homme ou de se faire fils d'une vierge, mais qu'il a voulu demeurer neuf mois entiers au sein de sa mère : j'en trouve trois principales raisons qui feront les trois points de ce discours. Il l'a ainsi voulu, premièrement par obéissance à son Père, en second lieu par affection envers sa Mère, en troisième lieu, pour l'instruction de ses frères : *Vias tuas, Domine, demonstra mihi* : montrez-nous, s'il vous plaît, vos voies, ô Jésus, mon Dieu et mon Sauveur ! faites-nous la grâce de connaître et d'adorer vos pensées, vos conseils et vos entretiens, les dispositions de votre âme sainte dans les entrailles de la Vierge, comme votre bien-aimé disciple dit, que nous n'eussions rien su de ce que vous êtes au sein de votre Père, si vous n'aviez daigné nous le révéler, *Unigenitus qui est in sinu Patris, ipse enarravit nobis* ; ainsi nous ne pouvons savoir ce que vous avez été, ce que vous avez pensé, et ce que vous avez opéré dans le sein de votre Mère, si vous ne daignez nous le révéler par votre grâce, *Unigenitus qui est in sinu matris, ipse enarrabit nobis*. Nous vous en supplions par son entremise. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Æternitas Dei continet omnia ejus attributa. Mirum quod se tempori subdidit, et novem mensibus fuerit in utero matris.* — I. Punctum. *Id voluit per obedientiam erga Patrem* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *consideratione.* — II. Punctum. *Christus id voluit amore erga matrem* : 1. *benevolentia* ; 2. *complacentia.* — III. Punctum. *Ob exemplum* : 1. *religiosis* ; 2. *sacularibus* ; 3. *omnibus ut sint constantes in sua vocatione. Quod illustratur* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *comparatione* ; 4. *ratione* ; 5. *exemplis.*

Celui qui dit que Dieu est éternel dit en abrégé une grande partie des attributs et des perfections que la théologie reconnaît, et que la foi catholique adore en la majesté divine. *Æternitas*, dit Boëce, *est jucundæ et interminabilis vitæ tota simul ac perfecta possessio.* L'éternité est une parfaite et non successive possession d'une vie bienheureuse et interminable ; elle convient à Dieu seul, privativement à tout autre : toutes les créatures ont l'être, mais en quelques-unes il n'est pas de durée, comme aux éléments et aux mixtes ; d'autres ont un être qui est de durée, mais elles n'ont pas la vie, comme les astres et les cieux ; d'autres ont la vie, mais elle n'est pas heureuse, comme les démons ; d'autres ont la vie heureuse, mais elle n'est parfaite, comme les saints dans le ciel, qui ne vivent à présent que selon l'âme, et non selon le corps ; d'autres ont la vie heureuse et par-

faite, mais elle est successive, comme les anges, qui reçoivent souvent de nouvelles joies, de nouvelles lumières et de nouvelles commissions ; d'autres ont une vie heureuse, parfaite, et non successive, comme les anges et les saints après le dernier jugement ; mais elle n'est pas interminable absolument, car elle a eu un commencement. L'éternité doit être la jouissance de la vie, *possessio vitæ*, d'une vie qui n'ait ni commencement ni fin, *interminabilis vitæ* ; d'une vie heureuse, *jucundæ* ; d'une vie parfaite, *perfecta possessio* ; d'une vie permanente et non successive, *tota simul.* Elle n'appartient qu'à Dieu, et il en a tous les apanages ; car il a l'être, qui lui est essentiel, *Ego sum qui sum* ; il a la vie, *Vivo ego, dicit Dominus* ; et une vie qui n'a ni commencement ni fin, *A sæculo et usque in sæculum tu es.* Il a une vie heureuse, *omnia quæcumque voluit fecit* ; une vie parfaite, *Pater vester cælestis perfectus est* ; une vie permanente et non successive, *anni tui non deficient.* Sur quoi saint Augustin : *Anni tui, nec eunt, nec veniunt, isti enim nostri et eunt, et veniunt, ut omnes veniant : anni tui omnes simul stant, quoniam stant ; isti autem nostri omnes erunt, cum omnes non erunt.*

Mais voici une chose admirable, et un étrange changement : ce Dieu qui avait l'être si essentiellement, qu'il s'appelait celui qui est (*Exod.*, III, 14) ; emprunte maintenant notre être, et une partie de notre être : *Humanitatis nostræ dignatus est fieri particeps* ; ce Dieu qui avait une vie heureuse et contente, est en prison dans le sein d'une fille. Celui qui avait une vie entière et parfaite, reçoit une vie imparfaite ; car la vie de l'enfant dans le ventre de sa mère n'est qu'une demi-vie, puisqu'il n'a pas l'usage des sens : Ce n'est, dit Aristote, qu'une vie de plante ; celui qui avait une vie non successive, mais éternelle et toute ensemble, prend une vie qui croît petit à petit, *Puer autem crescebat* ; une vie qui se règle par les jours et par les moments, *impleti sunt dies* ; une vie qui est tributaire et sujette au temps, *Tempus meum nondum advenit. Qui principium nesciebat, secundum corpus initium sortitur ; qui absolute perfectus erat, incrementa sumit ; qui converti non potest ad meliora, progressus facit*, dit saint Cyrille au concile d'Ephèse : n'y a-t-il pas grand sujet de s'étonner de voir que ce grand Dieu qui formant le corps du premier Adam le fit parfait dès le commencement, et en la fleur de son âge, en la taille et grandeur que la perfection de sa nature requérait ; de voir, dis-je, que ce même Dieu ait formé le corps de son Fils, le second Adam, si petit, qu'il a eu besoin de s'augmenter peu à peu, et prendre sa croissance successive-ment comme les autres enfants. C'est une merveille de voir que ce Dieu, qui est si puissant et si agissant, ait voulu demeurer dans le sein d'une Vierge l'espace de neuf mois en un état qui d'abord semble si bas, si inutile, et si indigne de lui. Il l'a voulu ainsi pour trois raisons : par obéissance à son Père, pour l'amour de sa Mère, et pour l'instruction de ses frères.

1. — 1. *Exinanivit semetipsum, factus obediens usque ad mortem*, dit saint Paul. Depuis le mystère de l'Incarnation. depuis que le Fils de Dieu a daigné s'anéantir se faisant homme pour les hommes, il s'est rendu obéissant aux volontés de son Père jusqu'au dernier moment de sa vie. C'est le propre du vrai obéissant de ne se pas contenter de faire la chose commandée quant à la substance de l'œuvre, mais de la faire quant à toutes les conditions et circonstances particulières que l'œuvre requiert pour être parfaite ; le vrai obéissant ignore cette maxime : *Modus præcepti non cadit sub præcepto*, il sait que *bonum ex integra causa*, que Dieu regarde plus comme nous faisons ce qu'il commande, que non pas si nous le faisons ; le Père éternel avait désiré que son Fils se fit homme : pour accomplir ce désir quant à la substance de l'œuvre, c'était assez de s'incarner et d'épouser la nature humaine, sans avoir égard à quel âge, en quel état et en quelle condition ; si c'est en l'enfance, ou en l'âge viril ; si en un état passible, ou en un état impassible ; si en une condition mortelle ou immortelle ; car on est homme, c'est-à-dire animal raisonnable en l'enfance et en la virilité, en une vie mortelle et passible, et en une vie impassible et immortelle : le Fils de Dieu ne se contente pas d'accomplir la volonté de son Père, quant à la substance de l'œuvre, il la veut effectuer selon toute l'étendue des plus petites circonstances, il ne se contente pas de se faire homme pour nous, il se veut rendre tout semblable à nous : *Homo est, humani a se nihil alienum putat* ; il ne se contente pas d'épouser la nature humaine, il en veut épouser tous les apanages, en prendre toutes les misères et les infirmités, porter sur soi toutes les charges de ce mariage si inégal : *Onera matrimonii, per omnes humanæ naturæ contumelias volutatus*, dit fort gravement le docte Tertullien ; et parce que selon le cours ordinaire de la nature les autres enfants demeurent neuf mois dans le sein de leur mère, Jésus se veut assujettir à cette loi, et avec tant de ponctualité et tant d'exactitude, qu'il ne s'en veut pas dispenser d'un seul moment.

2. Saint Cyprien, admirant cette obéissance, s'écrie (*serm. de Nativ. Christi*) : *Non miror stabilitatem terræ cum eam complectatur volubile firmamentum. Non solem semper integrum, et laborem ejus perpetuum, non vicissitudines temporum, miror in hac dispensatione tanti dispendia temporis, et tam lentos processus ad obedientiam Salvatoris ; in brevi poterat patrum negotium, et tantus labor abbreviari ad solum Christi verbum*. Et le cardinal Pierre Damien, faisant une dévote méditation sur la naissance du Sauveur, s'imaginant qu'il était en Bethléem la vigile de Noël, attendant avec impatience cette heure tant désirée, s'écriait : Que n'avance-t-on toutes les horloges du monde ; oh ! si j'étais l'ange qui donne le branle à la sphère du soleil, je ne le ferais pas rétrograder comme du temps d'Ézéchias, je ne l'arrêtera pas comme du temps de Josué, mais je précipiterais son mouvement ; car les moments de ce jour me

semblent des années, et les heures me semblent des siècles : le Fils de Dieu désirait sa naissance avec beaucoup plus d'ardeur pour venir racheter le monde, il la pouvait aisément avancer, sans dérégler les horloges, et sans altérer le cours du soleil ; il la pouvait avancer de quelques mois, pour n'être pas si longtemps en une prison si étroite comme est le sein d'une vierge ; il la pouvait retarder de quelques jours, et attendre que sa Mère fût de retour en Nazareth, pour être enfanté en sa patrie parmi ses parents et amis, en sa maison maternelle : non ; il ne veut pas avancer, ou retarder cette heure tant soit peu, il s'y veut assujettir si ponctuellement, qu'il ne veut pas différer ou prévenir le temps d'un seul jour, d'une heure ni d'un moment ; l'évangéliste le dit expressément : il accomplit, non-seulement les neuf mois, mais tous les jours des neuf mois, et non-seulement les jours, mais les heures et les moments du temps préfix et ordonné, *Impleti sunt*, non-seulement *menses*, mais *dies ut pareret*.

3. Cette ponctualité et exactitude en l'obéissance l'a beaucoup humilié, l'a rendu extrêmement petit, l'a quasi anéanti et réduit à rien, *exinanivit semetipsum, factus obediens*. Quelques anciens philosophes, pour exercer leur esprit, proposaient cette question par manière d'énigme : Quelle est la chose du monde la plus grande, et la plus petite tout ensemble ? Les uns répondaient, que c'est le cœur de l'homme, qui étant si petit embrasse plusieurs mondes par désir et par affection, *Unus Pellæo inveni non sufficit orbis* : d'autres disaient que c'est la prunelle de l'œil, qui n'étant pas si grande qu'une lentille, reçoit et contient toute l'étendue de l'horizon. S'ils eussent été au siècle d'or de la loi évangélique, ils eussent dit que la chose la plus grande, et la plus petite tout ensemble était Jésus au commencement de sa vie : car qu'y avait-il de plus grand que lui en sa divinité, et qu'y avait-il de plus petit que lui en son humanité ? Le Maître des sentences, et après lui saint Thomas, disent qu'il faut nécessairement conclure que le corps du Fils de Dieu, au premier instant de sa conception, était extrêmement petit, et plus petit sans comparaison que le moindre corps de tous les autres enfants. En voici la raison.

Les autres enfants sont neuf mois dans les entrailles de leur mère, mais ils n'y sont pas enfants neuf mois, ils n'y sont vivants que sept mois et demi : les quarante premiers jours, ils ne sont qu'une masse informe et inanimée, qui s'organise peu à peu, et qui s'accroît de jour en jour (1) : à la fin de six semaines cet embryon étant organisé, et ayant pris une juste grandeur, l'âme raisonnable y est créée, et alors il commence d'être

(1) Abortiones autem que infra quadragesimum et quidem plurimum fetus intra tot numero dies depravatur. Mas qui quadragesimo die exhibit, si in quodvis aliud mittatur diffunditur atque aboletur. Sed si in aquam frigidam cogitur consistitque veluti in membrana qua rupta, fetus ipse apparet magnitudine formicæ majuscula : Et membra jnu iud. discretæ (Arist., l. VII, de Hist. animal., c. 5, p. ope fine n).

enfant, et de vivre : mais Jésus n'a jamais été en cet état, son corps fut formé et vivifié dès le premier instant, et en ce premier instant il n'avait pas la grandeur que les autres ont au bout de quarante jours : mais encore qu'il fût animé, il était aussi petit que les autres sont au premier jour, quand ils commencent d'être embryons, autrement il eût eu une grandeur extraordinaire, quand il fut enfant de la Vierge, puisqu'il crût l'espace de neuf mois entiers : ainsi le maître des sentences dit qu'il était si petit, que s'il eût été au monde, à peine l'eût-on pu apercevoir par la vue, tant il a voulu s'apetisser, et s'humilier pour garder exactement le temps ordonné de son séjour au ventre de sa mère : *Exinanivit semetipsum, factus obediens.*

II. — 1. Il a fait cela en second lieu, par amour envers sa mère, amour de bienveillance, et par amour de complaisance, *impleti sunt dies Mariæ* : ces premiers neuf mois de la vie de Jésus, sont proprement les jours de Marie; Jésus ne vit alors que pour Marie, il lui consacre tout ce temps-là, il n'a communication qu'avec elle, il ne fait rien que pour elle, il n'a rapport et relation qu'à elle, il ne s'appelle pas encore Jésus, il ne se nomme que le béni fruit de son ventre, *Benedictus fructus ventris tui*, c'est le nom que sainte Elisabeth lui donne : s'il fait alors quelque chose hors de Marie, ce n'est qu'en faveur de Marie, pour l'amour de Marie, et par sympathie aux inclinations de Marie : il sanctifie Jean-Baptiste, mais c'est par l'entremise de Marie, et pour donner une vertu de sanctification à la parole de cette bien-aimée, *Ut facta est vox salutationis tuæ exultavit infans*, il donne la plénitude du Saint-Esprit, et le don de prophétie à sainte Elisabeth : mais c'est parce qu'elle est visitée et saluée de Marie, *Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, repleta est Spiritu sancto*, etc. Aussi sainte Elisabeth ne remercie que sa chère cousine de ce grand bénéfice, comme si Jésus n'était venu en sa maison que par complaisance envers Marie, pour accomplir les desseins de Marie, et pour faire du bien aux parents de Marie. Tant il est vrai que Jésus est à Marie, pendant les neuf mois de sa divine grossesse, tant il est vrai que ces jours bienheureux, ces deux cent soixante et quinze jours sont proprement les jours de Marie, *Impleti sunt dies Mariæ*.

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo, quand nous faisons un ouvrage qui nous est en recommandation, et de grande importance, nous le voulons faire en repos, posément et à loisir; quand c'est une affaire de peu de conséquence, nous ne la faisons qu'en passant, les miracles que le Fils de Dieu faisait hors de Marie pour la santé des corps, il ne les faisait ordinairement qu'en passant : de l'aveugle-né il est dit que Jésus lui rendit la vue en passant, *præteriens Jesus vidit cæcum a nativitate* : de l'autre aveugle auprès de Jéricho, qu'il entendit que Jésus passait; des dix lépreux auprès de Samarie, *Cum transiret Jesus per mediam Sama-*

riam. Et saint Pierre, aux Actes, dit que tous ceux qu'il a guéris, ce n'a été qu'en passant. *Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes* : mais pour sanctifier et perfectionner Marie, il s'est arrêté en son sein, il l'a voulu faire à loisir et en repos, *requievit*.

Saint Jean l'évangéliste, sur la fin de son histoire sacrée, dit une parole qui met en peine les interprètes pour en trouver le vrai sens : après avoir rapporté les miracles du changement de l'eau en vin, de la multiplication des cinq pains, de la résurrection du Lazare, et des autres plus signalés que Jésus-Christ a faits pour preuve de sa divinité, il ajoute qu'il en a fait beaucoup d'autres, si merveilleux et en si grand nombre, que si on les écrivait, il ne croit pas que le monde pût contenir les livres qu'il en faudrait faire : *Multa alia signa fecit Jesus, quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi sunt libros*. Quelques-uns disent que c'est une exagération d'historien; pour moi je n'aime pas volontiers reconnaître des hyperboles en l'Écriture; et quand j'y trouve quelque chose qui me semble excessive ou étrange, je crois qu'il y a quelque secret que je n'entends pas, et j'avoue que mon esprit n'est que ténébreux et qu'ignorance : mais je pense qu'on peut entendre au pied de la lettre les susdites paroles de saint Jean, et que si on pouvait écrire tous les miracles que Jésus a faits, je ne dirai pas en sa vie, mais pendant les neuf mois de son séjour au sein de Marie, plusieurs mondes ne pourraient pas contenir les livres qu'il en faudrait faire.

La Vierge est appelée fort proprement, par saint Jean Damascène, *Miraculorum officina*, la boutique des miracles de Jésus. Les artisans travaillent dans les maisons bourgeoises et en leur boutique, mais avec grande différence. Vous avez en votre salle ou anti-chambre une belle image; la fumée, ou quelqu'autre accident, l'a gâtée; vous faites venir un peintre, il y passe le pinceau, il y applique de nouvelles couleurs, et la voilà en son premier état; la robe de votre femme, ou les habits de vos enfants sont déchirés, vous prenez un tailleur à la journée, il raccommode tout en moins de rien : mais les robes neuves, les habits de satin et de velours, les riches et précieux vêtements, les tableaux de prix et d'élite, les ouvrages de montre et de parade ne se font pas en si peu de temps, les ouvriers y veulent travailler chez eux en leur boutique, posément et à loisir. Jésus a fait des miracles hors de Marie et en Marie, mais avec grande différence : hors de la Vierge il a fait des miracles, mais en plus petit nombre et de moindre importance, eu égard à son pouvoir. Redresser un boiteux, rendre la vue à un aveugle, la main à un manchot, ou le mouvement à un paralytique, c'est rapiécer un habit, puisque, comme disait Platon, le corps est la robe de l'âme; aussi Jésus le faisait fort aisément en un clin d'œil, et par une seule parole. Que s'il a fait des miracles en l'ordre de grâce, comme la conversion de Zachée, de saint

Matthieu et de la Madeleine, c'étaient des images de Dieu noircies et défigurées, qu'il repassait et qu'il remettait en état. Mais les chefs-d'œuvre de sa main, les rares pièces de son art, les miracles importants et dignes de sa toute-puissance, il les a faits en sa boutique, il les a faits au sein de Marie : *Fecit mihi magna qui potens est* ; il les a faits, non en passant, mais à loisir et en repos, il y a employé neuf mois.

Que diriez-vous si vous saviez qu'un maître peintre, un Apelles ou un Zeuxis, s'est enfermé en sa boutique neuf mois entiers consécutifs, pour travailler incessamment à une peinture d'importance, sans converser avec personne, sans s'appliquer à d'autre ouvrage ? Ne vous tarderait-il pas de voir ce tableau ? n'espéreriez-vous pas que ce serait une belle pièce ? C'est ce que le Fils de Dieu a fait. Oui, ce Dieu qui par une parole et par un seul acte de volonté a créé le ciel et la terre et tout ce qui est en leur contour, ce Dieu s'est renfermé dans la boutique, dans le sein virginal de Marie ; il y a demeuré neuf mois, il les a employés à orner, à sanctifier et à perfectionner la Vierge : O que de beautés, que de raretés, que de merveilles, que de vertus et de sainteté elle doit avoir ! et que c'est à juste raison que le saint évangéliste a dit que si on voulait décrire tous les miracles qui ont été faits en elle, le monde ne pourrait pas contenir tous les livres qu'il en faudrait faire : *Requievit in tabernaculo meo*.

2. Ce mot *requievit* me fait faire une autre réflexion, et me fait juger que ces neuf mois ont été non-seulement les jours de Marie, mais les jours de Jésus, et qu'il ne faut pas seulement dire *impleti sunt dies Mariæ*, mais *impleti sunt dies Jesu* : en parlant de sa naissance, il disait à son Père : *Tu es qui extraxisti me de ventre* ; ou, comme Tertullien (*de Carne Christi*, c. 20) traduit : *Avulsisti me de ventre* ; ce n'est pas qu'en sa sainte naissance il y ait eu aucun effort quant au corps ; car, comme dit saint Cyprien (*serm. in Natali Dom.*) : *Ultrò maturus ab arbore bajula, fructus elapsus est, nec oportuit vellicari quod sponte prodibat* ; mais il parle ainsi, parce que, après le séjour immortel du sein adorable de son Père, il n'a jamais eu de demeure plus agréable ni plus délicate que le sein virginal et que le cœur amoureux de Marie ; et si je n'avais égard à l'amour qu'il nous porte, si je n'avais égard qu'à l'amour que je lui dois, je désirerais qu'il fût toujours demeuré dans cet auguste sanctuaire : c'est son jardin de délices, c'est sa maison de plaisance, c'est son paradis terrestre, ou, pour mieux dire, céleste ; c'est sa couche nuptiale. Quand il en sort il dit de soi : *Tanquam sponsus procedens de thalamo suo*. Hors de là, il ne trouve que douleur, que circoncision, que bannissement, que travaux, que fatigues et que persécutions ; là-dedans il est en repos : *Requievit in tabernaculo meo*.

III. — 1. Il est en repos, mais il n'y est pas oisif, il n'y est pas inutile pour nous : il nous enseigne sans mot dire, il nous y pré-

che, il nous y édifie : *Dilectus meus loquitur mihi, en ipse stat post parietem* (*Cant.*, II, 10) : encore qu'il soit caché dans les entrailles de sa mère, il nous y parle, il nous y instruit, il nous y apprend notre devoir ; il enseigne aux religieux à être ponctuels en l'observance des règles de leur communauté, il enseigne aux séculiers à servir Dieu au temps qu'il le désire, il enseigne aux religieux et aux séculiers à être constants et fidèles en leur vocation ; quand nous sommes en religion, nous nous dispensons quelquefois trop aisément des lois de la communauté ; nous recherchons des particularités qui engendrent souvent de petites divisions ; nous nous exemptons facilement des exercices communs, sous prétexte que nous sommes anciens ou en charge, prédicateur ou confesseur d'un grand, ou bien régent des hautes classes ; et le Fils de Dieu qui est l'ancien des jours, qui est éternel, comme nous avons vu, le supérieur et le législateur de tous les hommes, le docteur et la lumière du monde, n'a point voulu d'exemption, point de dispense, point de passe-droit ni de privilège : *Vult per omnia fratribus assimilari* ; il a voulu s'assujettir à toutes les lois de la nature, à toutes les bassesses de notre humanité, à tous les mouvements, accroissements, faiblesses et infirmités de l'enfance.

2. Il nous apprend aussi, ô âme séculière, qu'il veut être servi, honoré et obéi de nous, non-seulement quant à la substance de l'œuvre, mais quant à la circonstance du temps. Vous êtes bien contente de servir Dieu, mais à votre commodité, quand il vous plaît, et lorsque vous n'avez rien autre chose à faire. Quand dites-vous votre chapelet ? Quand faites-vous vos prières et vos dévotions journalières ? Et vous, prêtres, quand récitez-vous votre office ? Le soir, bien tard, après souper, quand vous êtes chargé de viandes, assoupi du sommeil, et rempli de distractions par les affaires du jour passé ; quand répondez-vous aux inspirations de Dieu ? Après que vous avez bien marchandé avec lui. Tant de délais, tant de retardements montrent que ce n'est pas de bon cœur que vous le faites ; cependant, *hilarem datorem diligit Deus* : voyez ce que vous pensez, je ne dirai pas d'un serviteur, comme vous l'êtes de Dieu, mais d'un ami ou d'un parent qui vous fait attendre une courtoisie que vous lui demandez : voyez ce que vous dites quand vous retournez de l'église, et que vous trouvez qu'on n'a pas apprêté ce que vous aviez commandé : quand attendez-vous de vous donner à Dieu et à son service tout de bon ? Dans la vieillesse, quand vous n'en pourrez plus, quand le monde et la chair ne voudront plus de vous, quand vous serez inutile à toute action vertueuse, quand vous ne pourrez faire autre chose que tousser et cracher, ou au plus dire votre chapelet en attisant le feu ; certes Dieu se souciera bien peu de la lie de vos années, des restes du monde et de la chair et des restes de votre vie, d'une vie si infâme, si vicieuse et si abominable ; sachez qu'il veut que vous vous accommodiez au temps, aux

heures, aux moments qu'il a mis en sa puissance et ordonnés par sa providence : *Tempora et momenta quæ Pater posuit in sua potestate*. Il ne reproche pas à la ville de Jérusalem qu'elle n'a point connu sa visite, mais le temps de sa visite; si vous le voulez chercher, il faut que ce soit non pas quand il vous plaît, mais quand il peut être trouvé : *Quærite Dominum dum inveniri potest*. Si vous voulez être exaucé de lui, il faut que ce soit en temps acceptable, c'est-à-dire quand il lui plaît : *Tempore accepto, tempore placito exaudivite*; si vous voulez être reçu à miséricorde, il faut que ce soit en temps et lieu : *Misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno*. Enfin, pour vous donner l'éternité, il vous a assujéti au temps, et il veut que vous vous ajustiez en cela à sa disposition; et pour vous en donner l'exemple, lui, qui était éternel par sa nature s'est rendu exact à observer tous les moments de sa vie humaine que son Père lui avait ordonnés.

3. Il nous apprend aussi en ceci à être constants en notre vocation; il nous enseigne que notre perfection ne consiste pas à être en un état plus noble, plus excellent ou plus relevé, mais à être fidèles et persévérants en celui où Dieu nous a mis. C'est une tentation qui inquiète quelquefois même les bonnes âmes, le désir de changer leur état et leur vocation. Un chartreux dira en soi-même : Oh! qu'il fait bon être prêtre de la Doctrine chrétienne ou de l'Oratoire; on travaille au salut du prochain, on est coadjuteur du Fils de Dieu en la conquête des âmes, on acquiert une couronne et l'aurole particulière. Ce Père qui travaille au salut des âmes dit peut-être en soi-même : Oh! qu'il fait bon être chartreux; c'est la meilleure part que Marie avait choisie; on ne converse qu'avec Dieu, on mène une vie angélique et on est hors de tout danger. Celle qui est supérieure en un monastère dit : Oh! si j'étais déchargée, que je tendrais bien à la perfection; je n'aurais soin que de moi-même, je n'aurais point tant de distractions, et je ne ferais rien que par obéissance. Celle qui est inférieure dit : Je suis bien contente d'être sous la conduite d'autrui; mais j'ai un naturel actif, il me semble que si j'étais en charge je m'en acquitterais bien, j'aurais de quoi m'occuper, cela me tiendrait en haleine et me ferait être plus régulière pour donner exemple aux autres; j'aurais plus de soin du bien de la maison. Cette femme mariée dit : Si j'étais veuve, je serais ma maîtresse, je ne dépendrais de personne, on n'empêcherait point mes dévotions, je demeurerais en l'église si longtemps que je voudrais. Et cette veuve dit : Si j'étais remariée, je n'aurais point tant d'affaires sur les bras; mon mari aurait soin des procès, j'aurais plus de loisir de prier Dieu.

1. Saint Paul condamne toutes ces pensées quand il dit : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat* : Que chacun demeure en la vocation où il a été appelé. Un grand secret en la vie spirituelle et pour faire notre salut, c'est d'aimer notre condi-

tion, d'y bien faire notre devoir, d'y être soigneux, diligents, paisibles et patients pour l'amour de Dieu. Si vous êtes mariée, honorer votre mari, conduire votre famille et instruire vos domestiques; si vous êtes serviteur, obéir à votre maître avec respect, affection et fidélité comme à Notre-Seigneur. Saint Jérôme disait : *Non Hierosolymis fuisse, sed Hierosolymis bene vixisse laudandum est* : Ce n'est pas chose fort louable que d'avoir demeuré en Jérusalem, mais d'y avoir vécu saintement. Ce n'est pas ce qui nous rend parfaits que d'être prêtres ou religieux, mais c'est d'être bons prêtres ou bons religieux.

2. Combien vous vaut votre cure? disait un bon évêque à un curé de son diocèse. Monseigneur, répondit le curé, elle me vaut autant que votre évêché à Votre Grandeur. Et comment cela? Votre évêché vous vaut l'enfer ou le paradis, et à moi aussi ma cure. La réponse était bonne, et il la faut appliquer à toute sorte de personnes. La charrue de ce laboureur lui vaut autant que la boutique à ce marchand, votre boutique vous vaut autant que l'office à ce conseiller : ou l'enfer ou le paradis; car Dieu ne regardera pas si nous avons été prédicateurs ou laboureurs, religieux ou séculiers, gentilhommes ou roturiers, mais si nous nous y sommes comportés selon les règles de ses commandements et de ses divins conseils.

3. Il en est de cette vie comme d'une tragédie, on n'y regarde pas quel personnage vous y représentez, si d'un Achille ou d'un Thersite, d'un Crésus ou bien d'un Iru. Mais si vous jouez bien votre personnage, car si vous représentez bien la personne d'un meudiant, vous serez plus loué du maître et des assistants que si vous aviez mal représenté le personnage d'un monarque : *Spectaculum facti sumus mundo, angelis et hominibus*. Saint Isidore, qui était un pauvre laboureur, et sainte Maxime, qui était servante d'un Vandale arien, ayant aimé et servi Dieu fermement en des conditions si basses, seront plus loués et récompensés de Dieu que s'ils l'eussent servi lâchement sur le trône.

4. Cette tentation qui nous prend de changer notre vocation est très-dangereuse; elle procède d'une mauvaise cause et produit de mauvais effets. Elle est dangereuse, parce qu'elle se couvre d'un beau prétexte; les tentations, qui sont évidemment des tentations et mauvaises de première face, ne sont point tant à redouter, parce qu'on les craint de premier abord; mais celle-ci et autres semblables, qui prennent le masque d'une belle apparence, sont plus dangereuses, parce qu'elles sont moins suspectes. Vous aspirez à un changement, et en apparence c'est par désir de plus grande perfection; mais en effet c'est par inconstance, par légèreté et par faiblesse d'esprit, qui, étant ulcéré et malade, ne peut rien souffrir bien longtemps; et c'est encore une ruse du diable, qui prétend deux choses par cette tentation : premièrement, sous prétexte de vous faire chercher une plus grande perfection en une autre vocation, il

vous fait quitter la vôtre, et il prévoit que, l'ayant quittée, ou vous n'obtiendrez pas celle que vous espérez, ou si vous l'obtenez, vous y serez continuellement gêné, regrettant la première, et pensant que c'était celle où Dieu vous avait appelé, et que c'est votre amour-propre et non l'inspiration divine qui vous a fait rechercher la seconde; ou s'il vous est impossible de changer, il prétend au moins par cette inquiétude vous dégoûter de votre vocation, vous ôter l'estime et la bonne opinion que vous en devez avoir; d'où il arrive, en second lieu, que vous n'en remerciez pas Dieu avec grande affection, et, faute de l'en remercier, vous n'obtenez pas de lui la grâce de vous y perfectionner, et n'en faisant pas grand état, vous n'y travaillez pas avec zèle, vous ne tâchez pas d'en prendre l'esprit, vous la regardez comme une chose indifférente, vous y faites tout par manière d'acquiescement, comme s'il était de peu de conséquence.

Du temps de saint Philippe Neri, il y avait en l'Oratoire de Rome un jeune homme portugais, nommé François Bossus, admirable en l'éloquence sacrée et en la pratique des vertus sous la discipline de ce grand saint. Il eut tentation de quitter la congrégation pour se mettre, disait-il, en une religion plus austère, et enfin il y consentit. Saint Philippe, assistant à sa réception en l'ordre de Saint-Dominique, pleura à chaudes larmes. Le Père François Tarugi, qui fut depuis évêque de Sienne et cardinal, lui demanda la cause de ses larmes : Je pleure, dit-il, la perte de tant de belles vertus qui étaient en ce jeune homme. L'événement montra que c'était une prophétie; car ce prédicateur, changeant d'habit, changea de complexion et causa de grands scandales dans l'Eglise. Les saints n'en ont pas fait ainsi, ils ont considéré que ce n'est pas l'état qui nous sanctifie, mais notre fidélité à y correspondre au dessein du Fils de Dieu sur nous, et à travailler diligemment pour son service.

5. En effet, quel état plus noble et plus excellent que celui du premier ange qui fut créé dans le ciel; et quelle vocation plus sainte que celle de l'apostolat? Cependant Lucifer s'est perdu dans le ciel, et Judas dans le collège des apôtres : au contraire, saint Servule, pauvre mendiant, saint Dieu-donné, savetier, et sainte Mastie, servante d'un petit artisan de Troyes en Champagne, se sont perfectionnés en des conditions si humbles et si basses : c'est une vocation plus sainte en apparence, plus digne d'un cœur généreux, plus féconde en bonnes œuvres, et qui, selon le jugement des hommes, réussirait mieux à la gloire de Dieu et au bien de l'Eglise, de s'employer à prêcher l'Evangile et à convertir les âmes quand on en a le talent, faire de grandes aumônes et secourir les nécessiteux quand on en a le moyen, que de demeurer en repos et ne rien faire de tout cela. Saint Alexis pouvait suivre la

première voie, il était fils unique d'un seigneur très-riche, il était doué d'un bel esprit, il avait bien étudié, et néanmoins il aimait mieux être inconnu et inutile en apparence, au portail d'une église l'espace de dix-sept ans, et dix-sept autres sous un escalier en la maison de son père, parce que c'était sa vocation.

La conversation de la Vierge n'était-elle pas une bonne école pour y apprendre toutes les vertus? La compagnie du Fils de Dieu n'était-elle pas un bon noviciat pour y faire l'apprentissage, ou plutôt pour y devenir maître en la vie spirituelle? Après qu'il fut de retour d'Egypte en Nazareth, saint Jean-Baptiste ne pouvait-il pas demeurer avec lui et avec sa sainte Mère, ou au moins de temps en temps sortir du désert, les venir voir et converser avec eux quelques jours? Il eût plus appris en une heure en cette sainte académie, qu'en plusieurs années dans le désert au pied d'un arbre, ou dans une caverne; et toutefois il n'y vint point, parce que ce n'était pas sa vocation. Etant contemporain de l'Homme-Dieu, l'espace de trente ans il ne le voit que deux fois, quand il le montre à ses disciples, et quand il le baptise au Jourdain; et pendant un si long espace de temps il est privé d'une si sainte, si délicate et si utile conversation, et il porte cette privation avec une très-grande résignation et conformité à la volonté de Dieu, et par ce moyen il se rend plus parfait qu'il n'eût été en la maison de la Vierge, où il n'était pas appelé.

Tous ces saints et autres semblables ont imité en ce faisant l'exemple de Jésus; il pouvait sortir du sein de la Vierge tout aussitôt qu'il fut conçu, et prendre en demi-quart d'heure un juste accroissement, commencer à prêcher l'Evangile et à éclater par de grands miracles; c'était une chose plus digne d'un Homme-Dieu, plus sortable à l'office de Rédempteur, plus conforme à ce que les Juifs attendaient du Messie, que de demeurer si longtemps dans les entrailles d'une vierge. Il brûlait de zèle pour le salut des âmes, il avait un désir très-ardent d'amplifier la gloire de son Père et de détruire le règne du péché; mais il ne le veut pas encore faire, parce que ce n'est pas sa vocation : sa vocation est d'être homme, et homme tout semblable aux autres; et parce que les autres demeurent ordinairement neuf mois dans le sein de leur mère, il s'y rend si fidèle, qu'il ne s'en veut pas dispenser d'un seul jour, d'une heure ni d'un moment : *Impleti sunt dies Mariæ ut pareret*. Si nous sommes ainsi constants en l'état où Dieu nous a mis, et fidèles à y correspondre aux desseins de sa providence, nous expérimenterons quelque jour l'accomplissement de cette promesse que le Fils de Dieu fait en l'Apocalypse : *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam*. Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de la vie éternelle. Amen.

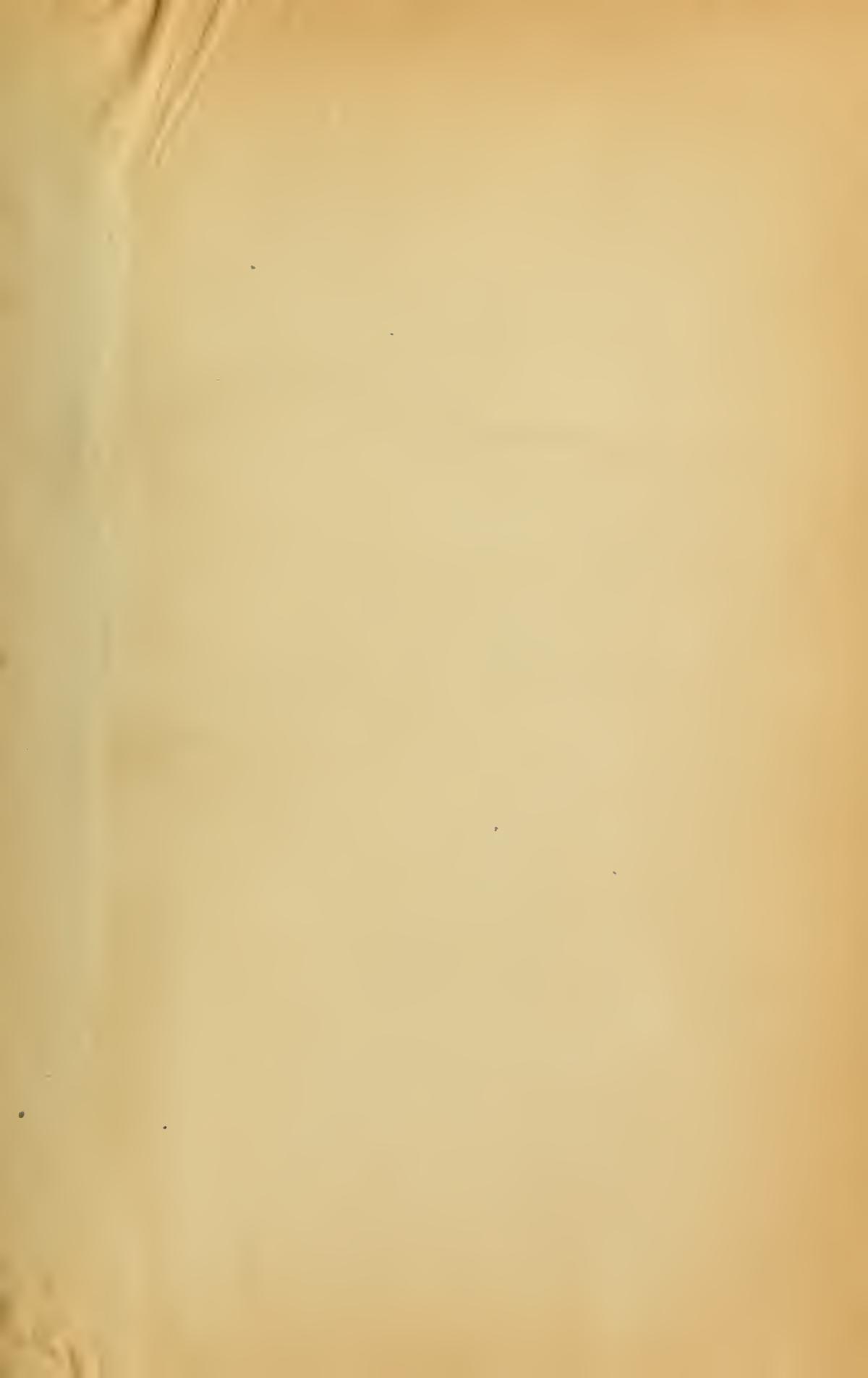
TABLE

DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

VIE DE LEJEUNE.	9-10		
LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE, OU SERMONS POUR LES AVENTS, CAREMES, ET FÊTES DE L'ANNÉE, DANS LESQUELS SONT EXPLIQUÉES LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS.	<i>Ibid.</i>		
PREMIÈRE PARTIE.	<i>Ibid.</i>		
AVIS AUX JEUNES PRÉDICATEURS.	<i>Ibid.</i>		
AVIS AUX JEUNES CURÉS.	18		
Sermon premier.—Que la mission et le bon usage qu'on en fait est une marque de prédestination.	25		
Sermon II. — Que notre salut est une affaire de très-grande conséquence.	34		
Sermon III. — De la noblesse et spiritualité de notre âme, ce qui montre l'importance de notre salut.	44		
Sermon IV. — Que nous devons travailler à notre salut, promptement, sérieusement et persévéramment.	54		
Sermon V. — Que l'innocence est la voie la plus assurée pour faire notre salut.	65		
DE LA PÉNITENCE EN TANT QU'EST VERTU.	<i>Ibid.</i>		
Sermon VI. — Que la vertu de pénitence est absolument nécessaire à ceux qui ont perdu l'innocence.	76		
Sermon VII. — De l'essence et nature de la vertu de pénitence.	86		
Sermon VIII. — Des marques et propriétés de la vraie pénitence.	95		
Sermon IX. — Des trois premières marques et propriétés de la fausse pénitence.	105		
Sermon X. — Des trois autres marques de la fausse pénitence.	115		
Sermon XI. — De l'objet matériel de la pénitence, qui est le péché mortel et le véniel.	124		
Sermon XII. — Du temps de la pénitence. Qu'il ne la faut pas remettre au temps à venir.	134		
Sermon XIII. — Qu'il ne faut pas remettre la pénitence à la dernière maladie.	146		
Sermon XIV. — Suite du même sujet.	157		
Sermon XV. — De la durée de la pénitence, qui doit être toute la vie.	168		
Sermon XVI. — Du premier empêchement de la pénitence, qui est l'aveuglement d'esprit.	177		
Sermon XVII. — Du second empêchement de la pénitence, qui est l'endurcissement du cœur.	188		
DE LA PÉNITENCE EN TANT QU'EST SACREMENT.	<i>Ibid.</i>		
Sermon XVIII. — Des trois parties du sacrement de pénitence en général.	201		
Sermon XIX. — De la contrition.	211		
Sermon XX. — De l'examen de conscience.	221		
Sermon XXI. — Du bon propos de ne plus pécher.	230		
Sermon XXII. — De la fuite des occasions nécessaires à la vraie pénitence.	241		
Sermon XXIII. — De la confession sacramentale.	252		
Sermon XXIV. — De la satisfaction.	265		
Sermon XXV. — Du bénéfice de l'absolution.	275		
SERMONS DES MOTIFS DE LA REPENTANCE POUR SERVIR À LA PREMIÈRE PARTIE DU SACREMENT DE PÉNITENCE QUI EST LA CONTRITION.			
Sermon XXVI. — Que le péché offense la grandeur de Dieu qu'on connaît en quelque façon par voie de causalité, d'éminence et de suréminence.	287		
Sermon XXVII. — Que le péché offense les quatre dimensions des perfections divines.	297		
Sermon XXVIII. — Des injures que le péché fait aux trois Personnes de la très-adorable Trinité.	306		
Sermon XXIX. — Le péché fait que nous abusons des bienfaits de Dieu.	316		
Sermon XXX. — Du bénéfice de l'Incarnation, que le péché offense.	328		
Sermon XXXI. — Des injures que le péché fait à l'Homme-			
Dieu.		539	
Sermon XXXII. — Le péché est cause que Dieu nous abandonne, nous méprise et nous abhorre.		552	
Sermon XXXIII. — Le péché nous met en la haine des saints du ciel, en la ressemblance des animaux de la terre et en l'esclavage des démons d'enfer.		565	
Sermon XXXIV. — Le péché appauvrit, défigure et tourmente l'âme.		574	
Sermon XXXV. — Le péché est cause des afflictions temporelles.		587	
Sermon XXXVI. — Le péché mortel rend notre mort malheureuse.		599	
Sermon XXXVII. — Le péché mortel nous expose à la vérité et à la sévérité du jugement de Dieu.		610	
Sermon XXXVIII. — Le péché mortel nous prive des félicités du ciel.		620	
Sermon XXXIX. — Le péché mortel nous engage aux peines d'enfer.		655	
Sermon XL. — Du péché véniel.		642	
<i>Sur le premier commandement de Dieu.</i>			
Sermon XLI. — Avec combien de merveilles les saints apôtres ont établi le culte d'un seul Dieu sur les ruines de l'idolâtrie.		651	
Sermon XLII. — Les obligations que nous avons à Dieu pour ce bénéfice.		668	
Sermon XLIII. — Des propriétés de la foi, comparée à la colonne de feu et de nuée.		678	
Sermon XLIV. — De la confiance en la providence de Dieu, et espérance en sa miséricorde.		681	
Sermon XLV. — Du désir que Dieu a d'être aimé de nous.		692	
Sermon XLVI. — De l'honneur que la vertu de religion nous oblige de porter aux églises.		615	
<i>Sur le second commandement.</i>			
Sermon XLVII. — Des juréments et des blasphèmes.		626	
<i>Sur le troisième commandement.</i>			
Sermon XLVIII. — De l'observance des dimanches.		657	
<i>Sur le quatrième commandement.</i>			
Sermon XLIX. — Du devoir des pères et mères envers leurs enfants.		650	
Sermon L. — Contre les pères et mères qui empêchent leurs enfants d'être religieux.		655	
Sermon LI. — Contre ceux qui les obligent d'entrer en l'état ou charges ecclésiastiques sans vocation.		675	
Sermon LII. Du devoir des enfants envers leurs père et mère.		690	
Sermon LIII. — De l'honneur qui est dû aux pères spirituels, qui sont les prêtres.		605	
Sermon LIV. — Du devoir des maîtres et maîtresses envers leurs serviteurs.		614	
Sermon LV. — Du devoir des serviteurs et servantes envers leurs maîtres.		627	
<i>Sur le cinquième commandement.</i>			
Sermon LVI. — Des inimitiés.		640	
Sermon LVII. — De la colère.		652	
Sermon LVIII. — De l'homicide spirituel, qui est le scandale.		667	
<i>Sur les sixième et neuvième commandements.</i>			
Sermon LIX. — De la luxure.		679	
Sermon LX. — Des excellences de la virginité contraires à la luxure.		691	
Sermon LXI. — Contre les vains ornements des femmes qui sont amorce de lubricité.		706	
Sermon LXII. — Contre les bals, danses et autres divertissements mondains.		719	
Sermon LXIII. — De la luxure spirituelle, qui est l'orgueil.		753	

<i>Sur les septième et dixième commandements.</i>	
Serm. LXXIV. — Du jarcu.	748
Serm. LXXV. — Des péchés qui se commettent au Palais.	760
<i>Sur le huitième commandement.</i>	
Serm. LXXVI. — De la médiancé.	774
<i>Sur la troisième partie de la pénitence, qui est la satisfaction.</i>	
Serm. LXXVII. — De la première œuvre satisfactoire, qui est l'oraison.	788
Serm. LXXVIII. — Du jeûne et de l'institution du saint carême.	802
Serm. LXXIX. — De l'aumône : qui la doit faire, de quoi et comment il la faut faire.	814
Serm. LXXX. — A qui, en quel temps, et en quel état on doit faire l'aumône.	829
Serm. LXXXI. — Contre les respects humains qui s'opposent à la pratique des œuvres satisfactives.	841
Serm. LXXXII. — Comme il faut recevoir les afflictions que Dieu nous envoie pour pénitence.	850
<i>POUR PERFECTIONNER LES AMES CHRÉTIENNES.</i>	
Serm. LXXXIII. — De la perfection du chrétien envers Dieu, ses prochains et soi-même.	862
Serm. LXXXIV. — De la perfection du chrétien en ses actions.	875
Serm. LXXXV. — De la nécessité d'un directeur, et des qualités qu'il doit avoir.	887
Serm. LXXXVI. — Que la ferveur ès bonnes œuvres, est très-importante pour persévérer en la grâce de Dieu.	898
Serm. LXXXVII. — Contre la récidive. Conclusion de la mission.	909
<i>ABRÉGÉ DES CONTROVERSES DÉCIDÉES PAR L'ÉCRITURE, POUR LES MISSIONS OU IL Y A DES HÉRÉTIQUES.</i>	
Serm. LXXXVIII. — On montre par plus de cent passages de l'Écriture, que nous sommes en la vraie foi.	919
Serm. LXXXIX. — On montre par d'autres passages, que les calvinistes ne sont pas en l'Église de Jésus-Christ et des apôtres.	929
Serm. LXXX. — Abrégé des mystères de la foi, qui se disent en la mission à la fin de tous les sermons, matin et soir.	940
<i>PANEGYRIQUES DU TRÈS-SAINT SACREMENT, POUR LES MISSIONS QUI SE FONT PENDANT SON OCTAVE. PRÉCHÉS EN L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE TOULOUSE, LUX OCTAVES DES ANNÉES 1640 et 1646.</i>	
	945-946
<i>DEUXIÈME PARTIE.</i>	
<i>AVIS AUX JEUNES CURÉS ET MISSIONNAIRES.</i>	
<i>Ibid.</i>	
Serm. premier. — De la présence réelle du corps de Jésus-Christ en l'eucharistie.	949
Serm. II. — Des causes exemplaires de la sainte Eucharistie, qui sont les deux processions du Fils de Dieu.	964
Serm. III. — Que l'Incarnation est la cause exemplaire de l'eucharistie.	973
Serm. IV. — Des causes efficientes de l'eucharistie qui sont la sagesse, la puissance et la bonté de Dieu.	989
Serm. V. De l'amour que Jésus-Christ nous a témoigné en l'institution du saint sacrement.	1005
Serm. VI. — De la résidence de Jésus-Christ parmi nous en l'eucharistie.	1014
Serm. VII. — Que l'eucharistie nous donne droit à la résurrection glorieuse.	1023
Serm. VIII. — Que l'eucharistie communique à nos corps le droit à une gloire surabondante et divine.	1058
Serm. IX. — Que l'eucharistie égale notre bonheur à celui des saints dans le ciel.	1049
Serm. X. — Du culte de latrie que nous devons à l'eucharistie.	1062
Serm. XI. — Des dispositions à la sainte communion.	1077
Serm. XII. Contre les communions indignes.	1086
Serm. XIII. — Que l'eucharistie nous doit exciter à la fuite du péché véniel.	1098
Serm. XIV. — De ce qu'il faut faire après la sainte communion.	1108
Serm. XV. — De l'essence et des cérémonies du très-adorable sacrifice.	1122
Serm. XVI. — Des quatre fins pour lesquelles le sacrifice de la messe a été institué.	1153
Serm. XVII. — Que la messe est la commémoration de la passion de Jésus.	1147
Serm. XVIII. — On montre par les Pères anciens les articles de foi que les calvinistes rejettent.	1159
Serm. XIX. — Suite du même sujet	1170
Serm. XX. — Réponse aux principales objections des calvinistes.	1180
Serm. XXI. — Suite et conclusion du même sujet.	1192
<i>PANEGYRIQUES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE ET DE QUELQUES SAINTS DE CHAQUE ORDRE, POUR LES MISSIONS QUI SE FONT PENDANT LEURS FÊTES.</i>	
	1215-1214
<i>TROISIÈME PARTIE.</i>	
<i>Ibid.</i>	
Serm. premier. — De l'immaculée conception de la sainte Vierge.	1215
Serm. II. — De sa naissance.	1227
Serm. III. — De sa présentation au temple, et des trois vœux qu'elle y fit.	1230
Serm. IV. — De son annunciation.	1252
Serm. V. — De Marie visitant sa cousine, sainte Elisabeth.	1261
Serm. VI. — De Marie grosse de Jésus.	1272

FIN DE LA TABLE.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--

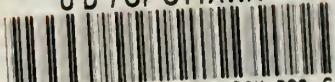


a39003 001908648b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 3
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE PX 1756
.A2M5 1844 V003
CCO MIGNÉ, JACQ C O L L E C T I O N I
ACC# 1047755

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	03	01	7